la permiſſion de rapporter dans le beſoin les principes contenus dans mon Traité Agrologique dont la 2^e. édition eſt ſous la preſſe. Il en annonce de nouveaux, l'on doit s'attendre auſſi dans mes réponſes à des conſéquences également nouvelles.

Trouvez bon que j'exige de vous, Monſieur, l'envoi de notre correſpondance au Bureau de la Gazette d'Agriculture à Paris: dès que j'y verrai ces deux lettres, je me rendrai au deſir que vous me marquerez par-là d'être ſatisfait ſur les queſtions que vous me faites dans la vôtre. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, IDLINGER, Baron d'Eſpuller, Chevalier de S. Louis.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 26 Décembre 1772, au Mercredi 30 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 à 25 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 23 livres 15 ſ. à 26 l. Le ſeigle, de 14 l. 5 ſ., 14 l. 15 ſ. à 15 l. 5 ſ.; l'orge, de 10 l. 10 ſ., 11 l. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

L'avoine à la Halle, de 21, 22 à 24 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, 22 liv.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Janvier 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | |
| Les guinées à . . . | 720 | 10 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 12 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 15 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 6 | |
| Piaſtres à . . . . | 49 6 | à 10 6 | |

### CHANGES DE PARIS, *du 2 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 54 $\frac{3}{4}$ à 5 8^e. |
| Londres ..... | 30 $\frac{7}{8}$ à 15 16^e |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 à $\frac{1}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon, *Rois*, ..... | $\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

### COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1772. | *Jeudi* 31. | *Vend.* 1 *Janv.* 1773 | *Samedi* 2. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 7 coup. | 1407 $\frac{1}{2}$ 10 12 $\frac{1}{2}$ 10 | . . . . . | 1370 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | 297 . . . . |
| *N. B.* A compter du 1 Janvier 1773, les Actions & 16 25es. ne ſont plus qu'à 6 coupons, & les 8es. & 25es. à 3 coupons. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1772.*

| Du Merc. 30 Déc. 1772 *Meſſieurs* | | Du Jeudi 31. *Meſſieurs* | | Du Jeudi p. le Vend. 1 Janvier 1773. *Meſſieurs* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Radix, ſix prem. mois 1772. | F. | Courmont, ſix p. mois 1772. | J. | Rouillard, ſix p. mois 1772. | J. |
| Gautier, *idem.* | J. | Deſchapelles, *id.* | | Lempereur, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | L. | Penchain, *id.* | L. |
| Roytier, *idem.* | | S. Janvier, *id.* | R. | Patu, *idem.* | P. |
| Deſplaces, *idem.* | Z. | Delagarde, *idem.* | Z. | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

# GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1773. Du Samedi 2 Janvier.


## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 9 Décembre.*

C'EST dans un ſiecle où l'on commence à apprécier les Arts par leur utilité, c'eſt au milieu d'une Nation dévouée par raiſon & par goût aux recherches dirigées vers le bien public, c'eſt ſous le regne d'un Roi que l'Europe voit avec admiration ne reprendre le pouvoir de protéger que pour protéger efficacement l'Agriculture & les Arts primitifs, c'eſt ſous nos yeux que ce grand Art eſt opiniâtrément calomnié & ravalé, & par un homme chargé de mettre ſes ſemblables dans les voies de la vérité pour les conduire à la vertu. L'Europe a cru ſans doute que la diſpute élevée ci-devant entre le Profeſſeur Chriſtiernin & le Capitaine Géda ſur le mérite de l'Agriculture, avoit été auſſi-tôt terminée que propoſée au jugement du Public; non, elle ne l'a point été. L'opiniâtreté fanatique de l'eſprit faux & du faux ſçavoir l'a perpétuée. Le profeſſeur a fait des efforts prodigieux pour ſoutenir que l'Agriculture étoit au-deſſous de tous les Arts, de tous les Métiers, & même du barbare pédantiſme. Sans doute il ne s'eſt jamais trouvé entre une terre en friche & un champ cultivé, entre une Nation agricole & un Peuple ſauvage, entre des épis de bled & des plantes âcres ou vénéneuſes. Doucement invité à aller vivre & ſubſiſter délicieuſement de ſon ſçavoir & de ſes Arts dans des landes, l'intrépide Athlete eût ſenti tout le prix & toute l'énergie bienfaiſante de l'Agriculture. Au milieu du tumulte excité par ſes cris, la ſageſſe s'eſt fait entendre, pour la conſolation du Laboureur & le bien de l'Etat, GUSTAVE a déclaré ſolemnellement qu'il regardoit l'Agriculture *comme le premier des Arts, & l'Art par excellence;* & la Nation a béni GUSTAVE.

La Maiſon de *Peterſen* & *Bedoire* a ceſſé ſes payemens: ſa faillite peut monter à 4 tonnes d'or; les Créanciers ſont preſque tous Suédois. On penſe que cette Maiſon s'arrangera à 75 pour 100.

### ALLEMAGNE.

D'ALTONA, *le 13 Décembre.*

La diſette, les tranſlations bruſques & multipliées des propriétés & des fermes, le bouleverſement continuel des Fabriques par un régime capricieux, le dégoût, l'abattement, maux engendrés par la fluctuation éternelle d'une adminiſtration incertaine, ont dépeuplé la ville & les campagnes. Depuis le premier Dimanche de l'Avent 1771 juſqu'à pareille époque de la préſente année, il eſt mort ici 910 perſonnes, le nombre des naiſſances n'a été que de 552. Les campagnes, même les plus éloignées des Villes, éprouvent auſſi une

dépopulation proportionnée. Il y a quelques ſemaines que, dans une autre Ville de la domination Danoiſe, il naquit 15 enfans & il mourut 60 perſonnes, 40 avant l'âge de puberté, dans le même eſpace de tems. Les loix ſont les premiers outils de la culture ; & le tableau d'une population avortée eſt le ſigne d'une culture détériorée.

### DE FRANCFORT, *le* 18 *Décembre.*

Le commerce des denrées, ci-devant arrêté dans pluſieurs Provinces de l'Allemagne & des Etats Héréditaires, pour répandre par-tout l'abondance, paroît avoir beaucoup de peine à reprendre ſon cours, & laiſſe reſſentir, en divers lieux, une grande miſere.

On écrit de Worms que les incendies ſont très-fréquens à Manheim, à Grunſtadt, à Franckendahl &c. L'on a ſoupçonné que cette foule de malheureux chaſſés des Villes ſans avoir ni refuge ni reſſource, s'en fraye l'accès par cet horrible moyen.

Le Gouvernement de Heſſe-Darmſtadt, perſuadé que les exemptions & les privileges ſont très-propres a attirer l'induſtrie étrangere, & nullement à exciter l'induſtrie nationale, ne ceſſe d'en offrir aux Manufacturiers & Fabricans qui viendront s'établir dans le Landgraviat. On ne doute pas que ces immunités & ces avantages ne faſſent fleurir le commerce qui, pour ſa proſpérité, n'a pas beſoin de ſemblables encouragemens, & en conſéquence ſera tenu de ſe fournir dans les Fabriques privilégiées. Ce moyen n'a pas eu juſqu'à préſent un grand ſuccès ni dans ce pays ni dans les autres Etats d'Allemagne, parce que les Artiſtes étrangers ſçavent qu'il ne ſuffit pas de fabriquer, mais qu'il faut de plus vendre, & que pour qu'ils vendent, il faut qu'il y ait autour d'eux des richeſſes & des débouchés faciles.

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le* 10 *Decembre.*

Il arrive journellement à Livourne des bâtimens chargés de vins & de grains étrangers.

On mande du Milanois que pour rendre le beurre plus abondant, il a été publié un Réglement en 16 articles ſur le commerce de cette denrée.

Les intempéries continuent de troubler ces climats. A Sienne, on a reſſenti quelques ſecouſſes de tremblement de terre, mais ſans dommage. Le Tibre a inondé & ravagé la campagne de Rome & les bas quartiers de la Ville : le S. P. a fait diſtribuer du pain aux perſonnes que les eaux tenoient enfermées dans leurs maiſons. A Naples, des pluies exceſſives, des vents impétueux, la grêle ont regné pendant pluſieurs jours, mais ſans faire beaucoup de dégât dans les campagnes.

## ESPAGNE.

### DE SÉVILLE, *le* 8 *Décembre.*

Nous avons appris des Indes occidentales que les ouragans avoient ravagé les Iſles du Golfe du Mexique & les Provinces du Darien, de Honduras & de Coſta-Rica. Pluſieurs bâtimens ont été fracaſſés dans les Ports. Parmi les vaiſſeaux de guerre qui croiſoient dans le Golfe, il en a péri un, les autres ont été fort maltraités. La ville de Valladolid a été réduite à une extrême détreſſe ; pluſieurs de ſes édifices ſe ſont écroulés.

## PORTUGAL.

### DE LISBONNE, *le* 5 *Décembre.*

Les nouvelles du Breſil ſont très-fâcheuſes. Les Negres, les Indiens eſclaves &c, ſe réuniſſent en corps formidables pour attaquer à l'improviſte & dévaſter nos établiſſemens. Les Capitaineries de Para & de Maragnan ſur-tout ſont expoſées à de fréquentes incurſions. On aſſure qu'ils ont juré d'exterminer la Colonie. Tous les Colons ſont dans de perpétuelles alarmes. On a renforcé la Garniſon de Para & doublé les Gardes ſur la riviere des Amazones.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 17 *Décembre.*

Le Bill concernant la taxe des terres a été lu aux Communes : cette taxe reſtera à

3 ſchellins. Le deficit de 1771 ſera rempli, s'il ſe peut, ſur le produit de l'année préſente. Cet impôt direct a trouvé plus d'oppoſitions que n'en éprouvent les impôts indirects, ſupportés en derniere analyſe par les Propriétaires des terres, avec une forte ſurcharge.

La Compagnie des Indes a demandé à défendre ſes droits contre le Bill pour l'empêcher d'envoyer dans l'Inde des Surintendans & de ſe charger, dans ſa détreſſe, d'une nouvelle dépenſe de 120,000 liv. ſt. Le *Godfrey* eſt arivé de Bombay. On n'attend plus de ces contrées que le *Colebroock* & le *Pigott*.

La liberté de diſtiller de l'orge eſt conſervée.

MM. Fairholme, Henries &c, ont rendu compte des propoſitions que les Hollandois faiſoient de prêter de l'argent à cinq pour cent aux Colonies de Tabago, des Grenades &c, pourvu que les terres de ces Iſles leur fuſſent hypothéquées.

Les Habitans de Maidſtone, excités par le Lord Romney, ont fait un fonds pour le ſoulagement des pauvres.

La perte que l'Iſle de Saint-Chriſtophe a faite en ſucre par l'ouragan, monte à 8 mille quintaux. Il a péri beaucoup de monde & ſur-tout de Negres.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 20 Décembre.*

Du 1 au 15 du courant, il eſt entré 8510 charges de bled de Barbarie, d'Italie &c, ſans parler de pluſieurs chargemens de bled d'Arles deſtiné pour Toulon &c. L'importation de l'huile a monté à 2230 milléroles; celle du riz a été de 942 quintaux & 513 ſacs. Il eſt arrivé en même tems beaucoup de légumes & de fruits ſecs. La *Négrite* de S. Malo a apporté de Terre-Neuve 2500 quintaux de morue; & le *Triton*, du même Port, 800 q. Le vaiſſeau *l'Eſpérance* eſt arrivé de la Martinique. Il eſt entré dans cet intervalle 69 bâtimens François & 35 Etrangers. Du 2 au 15, il eſt ſorti 39 bâtimens Etrangers & 82 François, dont *l'Amitié* pour les Cayes, le *Largui* pour Portoric, & pluſieurs pour le Levant & la Barbarie.

D'Avignon, *le 22 Décembre.*

Il s'eſt fait, dans ces cantons, des enlevemens très conſidérables d'huile, ce qui a occaſionné une augmentation dans les prix. Nous apprenons que cette denrée renchérit également à Aix. Les côtes du Rhône fourniſſent, comme on ſçait, des huiles très-eſtimées: depuis quelques années, celles de Villeneuve ont acquis beaucoup de réputation; elles ne le cédent point en effet à quelqu'autre eſpece que ce ſoit. Cette ſupériorité eſt dûe en partie au ſoin que le Bourgeois donne à la cueillette & au preſſurage des olives. Il faut ſaiſir le vrai point de maturité, ſéparer les olives ſaines, n'y point laiſſer de feuilles, ne pas les mettre au moulin après qu'on y a fait de l'huile de baſſe qualité &c. C'eſt de ces attentions, minucieuſes en apparence, que dépend la bonté des denrées ſoumiſes à une manipulation. L'Italie a des olives auſſi bonnes que celles de Provence; toutefois les huiles de ce pays-là ſont fort inférieures aux nôtres; il ne faut pas en chercher la cauſe ailleurs que dans la différence de la maniere de les fabriquer. Preſqu'en tout genre, un peu de ferment corrompt quelquefois toute la maſſe.

D'Albi, *le 22 Décembre.*

Il regne à Réalmont, village de ce Dioceſe, une maladie épidémique qui y fait de cruels ravages. Dans l'eſpace de huit mois, plus de deux cens Habitans en ſont morts, & plus de ſix cens perſonnes ont été adminiſtrées. Les Commiſſaires du Dioceſe ont envoyé ſur les lieux deux Médecins pour ſuivre la maladie & en faire le rapport à la Faculté de Médecine, afin qu'elle conſulte ſur les moyens les plus propres à arrêter les effets rapides de ce mal inconnu. Il manque à l'humanité une *hiſtoire circonſtanciée & raiſonnée des maladies épidémiques*. Les matériaux abonderoient bientôt s'il s'établiſſoit un dépôt commun, autoriſé, dans lequel les Médecins fuſſent invités & encouragés à conſigner leurs obſervations & les fruits de leur zele. Il ne nous reſte tant de connoiſſances à acquérir dans beaucoup de genres que parce que nous laiſſons per-

dre une grande partie de celles qui ont déjà été acquises.

DE MONTPELLIER, *le 22 Décembre.*

Outre le prix proposé de nouveau sur la *maniere de déterminer les différens degrés de spirituosité des eaux-de-vie & des esprits-de-vin*, notre Société Royale des Sciences, assemblée le 12, en présence des Trois-Ordres des Etats de la Province, annonça deux autres prix, aux frais d'un Magistrat respectable, Membre de cette Académie, pour 1773 & 1774. Nous en publierons le Programme. Nous avons déjà dit que le prix de cette année avoit été partagé entre M. l'Abbé Poncelet & M. Pouget fils. Ce dernier, Correspondant de la Société, & Membre de l'Académie de Toulouse, n'a pas laissé ignorer que, dans ses expériences, il avoit reçu des secours de M. de Borie, Docteur de notre Faculté, établi depuis quelques années à Cette. M. l'Archevêque de Narbonne, Président de la Société, avoit ouvert la Séance par un discours d'une mâle & sublime éloquence sur les bons effets qu'ont déjà produit les encouragemens accordés aux Sciences par les Etats, & sur ce qu'on a lieu d'attendre des bienfaits des illustres Administrateurs de la Province. Ces genres de détails seroient une partie précieuse dans l'Histoire. M. de Ratte, Secretaire perpétuel, lut l'éloge de M. Pitot, connu par divers Traités & de beaux Ouvrages parmi lesquels le nouveau pont du Gard & la fontaine de S. Clément à Montpellier, doivent tenir le premier rang. M. Gouan lut ensuite le plan d'un Ouvrage de Botanique qu'il va publier & qui contiendra les descriptions d'un grand nombre de plantes nouvelles, rares ou curieuses, avec des figures dessinées par lui-même. La Séance finit par un discours de M. le Baron de Faugeres, servant d'introduction à un Ouvrage qu'il se propose aussi de mettre au jour sur l'histoire naturelle des oiseaux.

Nous apprenons qu'une partie du Haut-Languedoc, le Roussillon, les cantons de l'Espagne, voisins de ces Provinces, viennent aussi d'essuyer des pertes affreuses par les inondations & les orages.

DE LYON, *le 25 Décembre.*

Le génie mesure son essor sur la hauteur qu'on lui propose d'atteindre. A la vue des grands objets, il s'exalte, tandis qu'il demeure fort au-dessous de lui-même lorsqu'on le renferme dans une sphere trop circonscrite. Le projet de creuser au Rhône un nouveau lit a déjà fait éclore des idées & des inventions très-ingénieuses. Aujourd'hui un Particulier offre aux Entrepreneurs de leur indiquer des moyens & des machines pour en simplifier l'exécution, abréger de moitié le tems du travail, & diminuer la dépense d'un tiers au moins. Presque toujours les moyens les plus économiques sont les plus sûrs, parce qu'ils sont les plus simples.

Ce Particulier, logé chez le sieur Gaillard, Perruquier, rue Neuve, fait des poëles économiques & balsamiques. Ces poëles, en diminuant la consommation du bois, deviennent très-salubres par le moyen de l'eau, en ce qu'ils affoiblissent, atténuent & absorbent les parties ignées. Les Papiers publics ont donné des descriptions de différentes machines de ce genre, plus ou moins propres à produire ces effets. Ces inventions ne font pas des fortunes rapides, elles ne sont qu'utiles.

DE ROUEN, *le 27 Décembre.*

Nous avons appris de divers endroits les nouvelles de plusieurs naufrages qui intéressent le commerce national. Le navire *l'Assomption* de Cherbourg, Capitaine le Monnier, allant de la Guadeloupe au Havre-de-Grace, a fait naufrage à l'Isle de Guernesey: l'équipage s'est sauvé. La *Dame Marguerite*, Capitaine Arnoud Meyer, allant de Breme à Bordeaux, a été jettée sur la côte vers Blakeney; le bâtiment a été mis en piece; il étoit chargé de fer, de laine, de cire, de cuivre; on a retiré le fer, & une partie de la laine & de la cire; personne n'a péri. Le vaisseau Suédois, la *Jeanne-Catherine*, Capitaine Onnemarn, parti de Nantes pour Gothenbourg, chargé de sel, indigo, eau-de-vie, vin, s'est brisé sur la côte de Sussex, tout le sel a été perdu; on a sauvé le reste de la cargaison & une partie des matériaux du bâtiment. Un navire parti de Saint-Malo pour Bourbon a péri à l'Isle de May. Que de désastres! Mais *on ne compte que les tableaux de ceux qui ont échappé au naufrage!*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Maniere de faire du pain de marons d'Inde, de glands, de racines de Bryone, de flambe ou iris, de glayeul, de colchique, de pied-de-veau, de serpentaire, de petite chélidoine, de filipendule, de racines d'ellébore à feuilles d'aconit, de fumeterre bulbeuse, de mandragore, de chiendent &c. Par M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides.*

Prenez des marons d'Inde bien dépouillés de leur écorce & de leur membrane intérieure ; divisez-les avec une rape : ajoutez sur six livres de cette matiere une chopine d'eau, ce qui en formera une pâte d'une consistance molle. Enfermez cette pâte dans un sac que vous soumettrez à la presse : il en sortira un suc épais, visqueux, d'un blanc jaunâtre & d'une amertume insupportable. Le marc restant dans la presse est blanc & sec, délayez-le dans une suffisante quantité d'eau en le frottant entre les mains. Passez la liqueur laiteuse par un tamis de crin très-serré ; elle sera reçue dans un vase où il y aura de l'eau. Vous obtiendrez par le repos & la décantation une fécule douce au toucher, & qui desséchée à une chaleur médiocre est blanche sans saveur & sans odeur, tandis que la partie fibreuse demeurée sur le tamis conserve opiniâtrément son amertume.

Mêmes procédés pour les autres plantes ou racines.

La fécule séparée de la sorte sans effort, ne participe en rien aux sucs âcres & vénéneux de la plante. Plusieurs expériences prouvent incontestablement qu'elle est un amidon semblable à celui du bled, & que cet amidon est la véritable substance nutritive des végétaux.

M. Parmentier a bien voulu nous communiquer des fécules de quelques-unes de ces plantes, & nous y avons reconnu les caracteres de l'amidon du bled.

L'amidon ne peut se convertir en pain qu'au préalable on n'y ajoute une substance mucilagineuse, appropriée, qui serve d'excipient & de moteur fermentiscible. Outre les substances alimentaires d'un usage commun, la pomme de terre sera cet excipient, & à son défaut le son qui contient un mucilage fermentiscible.

Délayez dans un peu d'eau chaude, la dose ordinaire de levain de froment : ajoutez-y peu à peu quatre onces de fécule de maron d'Inde ou autre, & pareille quantité de pommes de terres cuites & réduites en pulpe par une passoire. Faites-en une pâte que vous laisserez dans un lieu chaud pendant une heure. Faites cuire cette pâte au four ; & vous aurez un pain doré, levé, blanc & de bonne odeur. Plusieurs personnes l'ont trouvé bon & n'y ont remarqué d'autre défaut que d'être un peu fade, défaut que quelques grains de sel corrigeront. Nous en avons nous-mêmes goûtés : il nous a paru que les pauvres & même une grande partie du Peuple seroient très-heureux d'en avoir non-seulement dans un tems de disette, mais même dans tous les tems.

Aux plantes & aux racines citées ci-dessus, on peut ajouter toutes celles qui contiennent également de l'amidon. Il ne s'agit pas de les cultiver ; elles croissent en abondance dans les terreins incultes. *Voy. notre Journal de Décembre.*

Les Sauvages qui font du pain de manioc & autres plantes vénéneuses n'ont pas d'autre secret.

### II.

*Poudre alimentaire. Par le même.*

Dans la saison où la disette se fait vivement sentir, la terre est nue ou seulement couverte d'herbes qui ne nourriroient pas. Il faut donc employer de bonne heure les plantes nommées dans l'article précédent.

Dans notre Journal du mois de Janvier 1772, nous avons parlé des poudres nutritives de quelques Peuples sauvages, & de la poudre essayée à Lille en Flandre & à l'Hôtel des Invalides. M. Parmentier en a fait de semblables de la maniere suivante.

J'ai pris, dit-il, pour cet effet toutes les especes de pains dont il a été mention ci-dessus ; je les ai coupés par tranches que j'ai mises au four avec la précaution de ne pas les laisser brûler. Lorsqu'ils ont été bien séchés, je les ai concassés & mis en poudre ; j'ai exposé de nouveau ces pains ainsi

pulvérisés au four : les en ayant retirés au bout d'un petit quart d'heure, ils avoient perdu plus des deux tiers de leur poids. Dans cet état, leur couleur étoit agréable & leur goût très-bon. J'ai mis une once de cette poudre avec un peu de beurre dans un poëlon ; j'y ai ajouté un demi-septier d'eau : l'eau au premier bouillon a été absorbée, & la totalité a pris la forme d'une panade à laquelle il ne manqoit que quelques grains de sel pour être très-bonne. Cette poudre alimentaire pourroit se conserver des siecles sans altération, pourvu qu'elle fût renfermée dans des tonneaux sains & placés dans un lieu frais, sec & à l'abri des animaux destructeurs. Le biscuit de mer se gâte, parce que son épaisseur ne permet pas que le centre soit aussi exactement desséché que le reste ; la moindre humidité y excite une fermentation qui le fait moisir. Notre poudre est à l'abri de cet inconvénient.

On croyoit que la poudre de Lille en Flandre n'étoit que de la farine de bled de Turquie desséchée & un peu torréfiée : c'étoit en effet cette substance mais fermentée, puis convertie en pain & desséchée comme la poudre que nous venons de décrire.

La poudre de Lille a nourri plusieurs Soldats pendant quinze jours, à six onces par tête chaque jour. M. Parmentier a nourri pendant deux jours avec la même dose de la sienne un Invalide de très-bon appétit, qui au troisième jour n'a pas eu faim, comme à son ordinaire, vers l'heure du diner. Enfin M. P. en a fait l'expérience sur lui même, sans sentir aucune sorte de besoin, & en faisant beaucoup d'exercice. Sa poudre est presque toute aliment. *Voy. le Journal de Décembre.*

## I I I.

*Inventions utiles pour la navigation &c.*

1. D. Joseph-Marie Canini, Prêtre, demeurant à *Venise*, *rue S. Jean-décollé*, s'est appliqué avec tant d'ardeur & de constance à perfectionner le compas nautique, qu'il se flatte d'être parvenu à le réduire à une rigoureuse exactitude. Sa conviction est fondée sur l'épreuve qui en a été faite sur différentes mers & sous plusieurs climats. Il invite les Armateurs, les Négocians, tous les Marins à profiter de cette importante découverte.

Ce Sçavant, après avoir reconnu par l'expérience, que l'aimant étoit un préservatif homogene pour les convulsions, mal aujourd'hui très-commun, présente aussi au Public un très-petit acier doré dont l'*effluvium* magnétique surpasse de beaucoup la vertu attractive de l'aimant même.

2. M. Fedele Carmine, Méchanicien de Milan, actuellement à Florence, a inventé une nouvelle boussole laquelle, avec une extrême facilité, donne constamment le vrai méridien, sans déclinaison. C'est ce que l'on a reconnu, quant à la ville de Florence. L'Auteur promet de donner une notice exacte & étendue de son invention, lorsqu'il aura achevé son travail, & adapté la propriété de sa boussole à toutes les autres positions.

3. Un Charpentier de Deptford a inventé une machine nouvelle pour mesurer exactement la route des vaisseaux en mer, quelque tems qu'il regne. Le Lord Sandwich a ordonné qu'on en fit l'essai, & destiné une récompense pour l'Inventeur si elle réussit.

## I V.

*Remede simple pour les tranchées & les coliques des chevaux & des bêtes à corne.*

Les remedes simples sont toujours précieux mais sur-tout pour les Cultivateurs qui, dans les maladies aiguës, auroient besoin d'en avoir sous la main. On sçait combien les coliques & les tranchées emportent de chevaux & de bêtes à corne : elles demandent le traitement le plus prompt. M. Robert d'Hauby qui veut bien nous communiquer ses découvertes pour l'utilité de l'Agriculture, nous a fait part de ce remede aussi facile qu'innocent.

Aussitôt qu'on s'apperçoit que l'animal est malade, on fait bouillir une chauderonnée d'eau dans laquelle on fait tremper un grand sac ou un gros drap ployé en quatre. On porte la chauderonnée auprès de l'animal, on en tire le sac ou drap qu'on lui applique en long sur les reins & l'échine que l'on recouvre encore d'une couverture de laine ployée en deux. Il faut que l'animal soit dans un endroit chaud & bien fermé.

La guérison doit être opérée en un demi-

quart d'heure au plus. Avant ce terme, l'animal doit uriner, ce qui eſt une marque certaine de l'effet du remede.

V.

*Nouvel exemple de deux récoltes ſucceſſives de ſoie dans la même ſaiſon.*

Une Dame de conſidération de la ville d'Angers, accoutumée à élever, par goût, & pour ſon amuſement, des vers à ſoie, a eu cette année ce ſuccès ſingulier. Ses mûriers n'avoient reçu aucune atteinte des gelées d'Avril dont les plantations voiſines avoient ſouffert. La premiere éducation de ſes vers n'a éprouvé aucun accident. Elle a eu la ſatisfaction de les voir heureuſement paſſer par leurs divers états, monter & faire leurs cocons. Ils ont donné une ſoie très-belle & en quantité proportionnée.

Ces ſuccès rapides ont inſpiré à cette Dame le deſſein de profiter de la chaleur tempérée qui ſe ſoutenoit, & d'employer ce qui lui reſtoit de feuilles à une ſeconde éducation. Elle a fait éclore la partie la plus ſaine de ſa graine récente. La nouvelle génération a très-bien réuſſi. Les cocons ont été bien conformés, & ſeulement un peu moins gros que ceux des premiers vers. La ſoie en a été de la même qualité que celle de la premiere éducation. Enfin les œufs de la 2^e. ponte ont paru mériter qu'on prît ſoin de les conſerver pour le printems prochain.

Quelques eſſais ſemblables ont été faits avec ſuccès dans d'autres Provinces, mais cet exemple eſt le ſeul qui ſoit connu en Anjou. Sans doute il paroîtra propre à exciter l'émulation dans les parties méridionales où l'on peut faire en grand & avec plus de facilité de pareilles entrepriſes. Pour cette ſeconde éducation, les procédés ſont exactement les mêmes, il faut ſeulement obſerver de ne faire éclore qu'une quantité de graines proportionnée aux feuilles que l'on peut attendre des arbres qui n'ont pas été épuiſés par la premiere éducation, ou qui en reproduiſent aſſez abondamment à la ſeve d'Août. On pourroit s'en promettre un produit qui, dans les années communes, donneroit un profit certain.

Ce Mémoire a été lu dans la Séance de la Société d'Agriculture d'Angers, le 6 Décembre 1772. M. l'Abbé Cotelle, Secretaire perpétuel, a eu la bonté de nous le communiquer.

V I.

*Manufacture de goudron d'une nouvelle eſpèce avec un nouvel engrais.*

Cette Manufacture vient d'être établie à Rocheſter par une Compagnie, ſous la direction de M. le Baron van Haak, en vertu de Lettres-Patentes paſſées au grand ſceau. Le goudron qu'on y prépare eſt un minéral, qui, entr'autres avantages, a la propriété d'empêcher abſolument que les vers ne pénetrent dans quelque bois que ce ſoit. Par ordre de l'Amirauté, on en a fait l'eſſai ſur des piéces de bois clouées au-deſſous d'un vaiſſeau de guerre à Sheerneſt, Port où les vers font beaucoup de ravage. Les Lords s'y ſont rendus pour en examiner les effets: les piéces de bois goudronnées, quoiqu'elles fuſſent dans l'eau depuis quinze mois, étoient parfaitement ſaines, & le goudron n'avoit rien perdu de ſon odeur. Les Magiſtrats de Zerec-Zee, en Zélande, en ont fait des demandes conſidérables; ils ont même payé le prix d'avance aux Propriétaires. Il conſte par leur certificat que ce goudron eſt fort ſupérieur au goudron commun, & que les bâtimens ſur leſquels on l'a éprouvé, ont été impénétrables aux vers, tandis que d'autres bateaux, garantis par le goudron ordinaire, en ont été criblés dans le même eſpace de temps.

La même Société a imaginé une compoſition nouvelle pour l'engrais des terres: on aſſure que les effets en ſont étonnans, & la Province s'en promet beaucoup d'avantage. Les Propriétaires & les Cultivateurs marquent l'empreſſement le plus vif à s'en procurer & à l'éprouver.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 23 Décembre 1772, au Mercredi 26 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 23 à 25 liv. 10 ſ. *le ſeptier;* il ne s'en eſt point vendu au Port de la Greve. Le ſeigle, de 14, 14 liv. 15 ſ. à 15 liv.; l'orge, de 10 l. 15 ſ., 11 l. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 23 Décembre 1772 au Samedi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Décembre 1772, de 55 à 56 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 Décembre 1772.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . . | 724 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | | |
| Ducats à . . . . | 98 | | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 à 7 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 30 Décembre 1772.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{7}{8}$ à 13 16e |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 à 95 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{7}{8}$ p. $\frac{8}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1772. | *Lundi* 28. | *Mardi* 29. | *Mercredi* 30. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 7 coup. | . . . . . | 1395 97 $\frac{1}{2}$ . . | 1397 $\frac{1}{2}$ 1400 1397 $\frac{1}{2}$ |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | 297 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

Du Jeudi 24 Déc. 1772

*Messieurs*

Courmont, six p. mois 1772. } H.
Deschapelles, *id.* J.
Nau, *idem.* L.
S. Janvier, *id.* M.
Delagarde, *idem.* Z.

*Pour le Vendredi 25.*

Rouillard, six p. mois 1772. } J.
Lempereur, *idem.* } J.
Boscheron, *idem.* } J.
Penchain, *id.* L.
Patu, *idem.* P.

Du Jeudi p. le Sam. 26

*Messieurs*

Lenoir, six prem. mois 1772. } J.
Delarue pere, *id.* } L.
Clouet, *idem.* } L.
Caron, *idem.* M.

*Pour le Lundi 28.*

Thevenin, six p. mois 1772. } J.
Masson, *idem.* L.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Du Mardi 29.

*Messieurs*

Viellard, six p. mois 1772. } J.
Defrance, *idem.* } J.
Cauchy, *idem.* } M.
Defays, *idem.* } M.
Marsollier, *idem.* Z.

*Pour le Lundi 28.*

Creuzé, six prem. mois 1772. } J.
Certain, *idem.* } J.
Delamotte, *idem.* L.
. . . . . .
. . . . . .

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 9 Janvier.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 10 *Décembre.*

LA Société Economique de cette Ville a adjugé au Docteur Bacheracht le Prix de 35 ducats proposé pour celui qui présenteroit le meilleur préservatif contre les épizooties; & à MM. Regensbourger & Schroeter, à chacun une médaille de 150 ducats, pour avoir exposé la maniere dont un Citoyen, vivant de ses rentes à Pétersbourg ou à Moscou, devoit régler sa dépense. La Société desire qu'on *determine, d'après les différentes qualités du sol des Provinces Russes, combien il faut de terrein pour la maison, l'exploitation &c, d'une famille de Laboureur, consistant en deux ouvriers, deux femmes, & un nombre proportionné de vieillards & d'enfans, pour que cette famille trouve dans cette habitation une subsistance & un entretien suffisans, & qu'elle puisse elle-même suffire à tous ces travaux.* Prix de 100 ducats pour l'Ingrie, & de 55 pour les autres Provinces. Seconde question. : *Quel seroit le meilleur plan d'une habitation de Paysan, maison, cour, écuries, granges, & bâtimens nécessaires, de maniere que cette habitation soit la plus simple & la moins dispendieuse qu'il sera possible, & qu'elle renferme néanmoins toutes les commodités nécessaires au Paysan, eu égard au climat* : Prix, 50 ducats. On joindra aux Mémoires des descriptions du local & des plans de toutes les parties des bâtimens en pierres ou en bois. Les Mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1 Octobre 1773. Des Etrangers auroient peut-être dans ce concours trop de désavantages : mais l'utilité de ces questions doit les engager à les traiter rélativement à leur pays & pour le bien de l'Agriculteur. Il reste encore une infinité de matieres intéressantes que le zele ne néglige que parce qu'on n'y appelle pas son attention.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 14 *Décembre.*

Le 27 du mois dernier, S. M. visita les fameuses écluses de *Trolhatta*, ouvrage exécuté d'après le projet de Gustave I, sur la riviere de *Gothelba* qui sépare la Province de Bahus de la Westrogothie, & communique du grand lac de Waner à la mer du Nord. Le dessein du Roi est de rendre cette grande riviere navigable, malgré d'affreuses cataractes dont une est appellée la cataracte de l'enfer. Tout est possible à un Prince qui a convaincu ses Sujets qu'il ne vouloit que leur bonheur.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 24 *Décembre.*

On écrit de Léopol que les Paysans ont négligé de labourer & d'ensemencer leurs

champs ; en partie parce qu'ils n'ont pas reçu les ſemences & les ſecours que les Seigneurs doivent leur fournir. La Province étant ainſi menacée d'une affreuſe diſette, M. le Comte de Pergen a ordonné aux Propriétaires des terres & aux poſſeſſeurs de biens Royaux, d'accorder à leurs Payſans le tems & les moyens néceſſaires pour cultiver leurs champs. Nombre de Payſans ont profité de la révolution pour ſe délivrer de la ſervitude par la fuite : on a tâché d'arrêter leurs émigrations par des défenſes très-ſéveres. Il a paru fort à craindre que la Province ne fût preſqu'en un moment, convertie en un déſert inculte.

La miſere eſt un arrêt ou de mort ou d'exil. Divers Etats d'Allemagne ſont encore expoſés à de nombreuſes déſertions. Pendant que les Habitans s'expatrient, les animaux deſtructeurs ſe multiplient & déſolent les cultures.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 23 Décembre.*

La Chambre, en Comité, doit prendre en conſidération le 28 Janvier la cherté des denrées. On ne ceſſe d'écrire & d'imaginer ſur cette matiere, ſans parvenir à la ſolution du problême, parce qu'on s'eſt perſuadé qu'il étoit difficile à réſoudre. Les Partiſans de la Compagnie des Indes ont fait d'inutiles efforts pour empêcher l'admiſſion d'un Bill contraire à ſes réſolutions.

A force de déclamer contre les groſſes fermes & les Fermiers opulens, on eſt parvenu à rendre en quelque ſorte odieux un uſage que la richeſſe ſeule de l'Agriculture avoit pu introduire, & qui étoit très-propre à perpétuer & augmenter cette richeſſe, par les grandes avances & par l'épargne dans ces dépenſes que les forts Cultivateurs ſont ſeuls en état de faire. Un grand Propriétaire du Comté de Derby vient de refuſer d'affermer à un ſeul Entrepreneur de culture opulent, pluſieurs petites fermes, à des prix plus hauts qu'il n'en retiroit ci-devant de pluſieurs petits Fermiers ; & on le propoſe pour modele. Les volontés ſont libres, chacun diſpoſe de ſon bien comme il lui plaît, peut-être des circonſtances particulieres rendroient-elles cet arrangement plus avantageux pour le Seigneur : mais il n'en eſt pas moins vrai que le bien des Propriétaires & de l'Etat n'eſt pas d'avoir de pauvres Fermiers qui ne font que de chétives cultures, qui n'ont pas les moyens de réparer les dommages fortuits, & qui font de plus grandes dépenſes pour ne pas retirer autant de produit net.

On écrit de la Haye que pluſieurs vaiſſeaux de guerre & de tranſport doivent ſortir du Texel pour ſe rendre aux Indes orientales d'où l'on a reçu de fâcheuſes nouvelles. Deux navires Hollandois ont dernierement fait naufrage ; l'un, la *Marie*, chargé de vin pour Rotterdam, à ce qu'on croit, près d'Arundel ; l'autre, la *Suſanne*, allant de Surinam à Amſterdam, près de Barnſtable.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MONTPELLIER, *le 26 Décembre.*

Les vins rouges du Languedoc ſont en général, cette année d'une qualité au-deſſous du médiocre, & par conſéquent à bon compte. On vend les vins communs, de 53 à 56 liv. le muid. Le muſcat de Frontignan vaut de 60 à 65 liv. la barrique ; le Montbazin, de 50 à 55 ; Béziers, de 45 à 50. Le vin blanc de Picardan de premiere qualité vaut de 35 à 38 écus le muid ; ſeconde qualité, 100 liv.

La récolte du vin rouge a été aſſez abondante dans le Rouſſillon. Celle du muſcat y a manqué par l'effet des gelées de Pâques, & la charge de 120 pintes a dû valoir de 120 à 150 liv.

### DE GRENOBLE, *le 28 Décembre.*

Le tems eſt très-variable dans cette Province. Vers les montagnes, le ſoleil eſt conſtamment enveloppé de nuages ; la plaine eſt couverte de neige. L'incertitude de la ſaiſon maintient les prix des denrées. Les triſtes contrées du Haut Dauphiné ſont ſi peu favoriſées de la nature & ſi peu à portée de recevoir des ſecours, que leur ſort dépend preſqu'entiérement de leurs récoltes, & que ſes Habitans appauvris ſont contraints d'aller chercher ailleurs des reſſources, lorſque la terre eſt ingrate à leur

égard. Aussi dans pareilles circonstances ; voit-on beaucoup de maisons de ville & de village se fermer faute de Locataires. Tant que la saison ne donnera que des augures équivoques sur la récolte prochaine, les denrées se soutiendront au-dessus du prix où elles devroient être naturellement, si la crainte n'en arrêtoit le cours. Jusqu'à présent il n'y a point de dommage, & l'on espere que les bonnes années se succéderont, comme les mauvaises récoltes se sont ci-devant succédées.

DE QUINTIN, *le* 28 *Décembre.*

Quoiqu'en dise ou une humeur chagrine ou le penchant au vice, il reste toujours de grandes ressources à la probité, à la vertu calomniée, persécutée. On a des partisans, quand on fait le bien ; quand on en a fait à des hommes simples & sensibles, on a des amis ardens. Les campagnes du moins offriroient beaucoup de preuves de ces vérités ; mais rarement l'histoire va-t-elle y recueillir des traits d'instruction & d'édification. On a vu dans nos cantons l'envie surprendre la religion de Seigneurs aussi bienfaisans que justes pour dépouiller un Régisseur aussi distingué par ses sentimens que par ses lumieres. La régie de cet honnête Citoyen avoit été un exercice continuel de probité, d'habileté, d'humanité ; la voix publique l'a justifié de la maniere la plus flatteuse : non-seulement la Communauté lui a rendu, d'elle-même, les témoignages les plus authentiques, mais les Vassaux se sont offerts pour caution solidaire de son administration. Les Seigneurs ne demandoient qu'à connoître la vérité pour rendre leur confiance à leur digne Régisseur ; & les efforts de l'envie & de la cupidité n'ont servi qu'à faire éclater leur équité bienfaisante, sa fidélité, & les généreux sentimens qui regnent dans les campagnes.

Qu'il nous soit permis de citer encore un trait propre à faire estimer des hommes trop injustement avilis. Un Domestique de ce même Agronome achete pour son Maître une jument. Cette jument avoit un défaut qu'il n'étoit pas possible de reconnoître à la simple inspection ; le Maître le reconnoît ; & trop jaloux du repos de cet homme pour ne pas respecter sa sensibilité, s'efforce de le lui cacher. Cependant le Domestique en est instruit ; sa délicatesse l'accuse du tort que son Maître souffre ; il pleure, il dit qu'il lui doit *bon service*, il voudroit prendre la perte sur son compte. Le Maître ne ressent plus que la peine de son brave Serviteur ; en vain il lui remontre que cette disgrace n'est qu'un malheur sans faute de sa part, ce combat honorable n'est terminé que par la parole que le Maréchal donne de guérir l'animal. Cet homme précieux vaut, à lui seul, plusieurs Ouvriers soit par le travail qu'il fait soit par celui qu'il excite. Les forces de l'homme dévoué à ses devoirs semblent n'avoir point de bornes.

DE SAINT-MALO, *le* 28 *Décembre.*

Une partie de l'équipage du navire *l'Indécis*, échoué sur une des Isles du Cap Verd (voy. le N°. 1 de notre Gazette, article de *Rouen*) a été reçu à bord d'un navire Anglois ; & S. M. a donné ordre d'expédier sur le champ un bâtiment pour en aller recueillir le reste.

DE BESANÇON, *le* 31 *Décembre.*

Nos Marchés sont toujours assez bien fournis ; les prix des grains diminuent même insensiblement. Les vins valent de 60 à 90 livres ; les eaux-de-vie de 260 à 290 l.

DE PARIS, *le* 5 *Janvier.*

Le Parlement, dans la vue de réparer, autant que les circonstances le permettent, les pertes causées par l'incendie de l'Hôtel-Dieu, a jugé convenable de solliciter la charité des Citoyens, suivant l'exemple donné en pareilles circonstances, & notamment en 1737, année où l'Hôtel-Dieu fut accablé du même fléau. En conséquence il a ordonné, par un Arrêt du 31 Décembre, qu'il sera fait dans toutes les Paroisses de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, par les Curés ou personnes qualifiés qu'ils voudront choisir, des quêtes publiques dont le produit sera remis au Receveur-Général de l'Hôtel-Dieu, pour subvenir aux besoins actuels de l'Hôtel-Dieu.

*Déclaration du Roi, pour faire jouir des privileges des Commensaux, les Officiers de la Maison de Madame la Comtesse de Provence ;*

donnée à Verſailles le 1 Octobre 1772, regiſtré en Parlement le 1 Décembre.

*Edit du Roi qui ſupprime les Offices de Payeurs des Gages des Officiers du Bureau des Finances de Lille & le Contrôleur deſdits Payeurs.* A Fontainebleau au mois d'Octobre, regiſtré en Parlement le 6 Novembre.

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 30 Octobre, qui ordonne... que les ſix nouveaux ſous pour livre ſeront perçus en ſus du principal des octrois qui ſe levent dans la ville de la Fere, ſous la dénomination d'octrois des caſernes, ſans préjudice des deux premier ſous &c.*

Autre du 5 Décembre, *qui ordonne que dans tous les cas où le marc d'or ſera dû à raiſon de la finance des Offices, il ſera payé à raiſon de la fixation du prix des Offices, faite en exécution de l'Edit du mois de Fév.* 1771.

*Réglement* du 10 Novembre, *concernant le payement des ſoldes & demi-ſoldes accordées aux bas Officiers, Soldats, Cavaliers, Huſſards ou Dragons retirés; & pour diſpenſer de la retenue des quatre deniers pour livre, les penſions des Invalides retirés dans les Provinces.*

Arrêt du Conſeil du 29 Novembre, *qui proroge juſqu'au 1 Juillet prochain, le délai pour le payement du droit de confirmation de nobleſſe, ordonné par l'Edit d'Avril* 1771, *par les Annoblis depuis* 1715; *& qui ordonne que ledit délai expiré, ils n'y ſeront plus admis & demeureront déchus de nobleſſe & des privileges & prérogatives y attachés.*

Autre du 29 Novembre, *qui maintient l'exécution de l'Ordonnance de* 1680, *concernant la délivrance des différens ſels de privilege, & regle la perception des huit ſous pour livre auxquels ils ſont aſſujettis.* Il ne ſera délivré à un ſeul & même Privilégié, quoiqu'employé ſous pluſieurs titres ou qualités, qu'un ſeul franc-ſalé; & il ne ſera payé en argent à aucun Privilégié ou autre jouiſſant de ſel de gratification, la valeur dudit ſel, en tout ou en partie. Led. franc-ſalé ou autre ſel de gratification, (à l'exception de celui qui eſt délivré par conceſſion de droits ſur les ſalines) ſera ſujet aux huit ſous pour livre de tous les droits principaux qui ont lieu dans le grenier où ledit ſel eſt aſſigné.

Jugement de Police du 27 Novembre, qui condamne en confiſcation & à une amende un Amidonnier & un Voiturier pour fauſſes déclarations.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Inſtructions ſur la culture des oliviers, tirées d'une lettre de M. l'Abbé Jean Battara à M. François Griſelini, Auteur du Journal d'Agriculture de Veniſe.*

Les oliviers peuvent être plantés non-ſeulement au mois d'Avril, & même au mois d'Octobre s'il n'eſt pas pluvieux, mais encore dans le cœur de l'hiver par un tems froid & ſérein. J'en ai, dit l'Auteur, dans mes domaines, qui plantés dans ce tems-là depuis 50 ans, ſont très-forts & très-fertiles. On prend des plants d'environ 6 ans, ou des rejettons de vieux oliviers &c. Pluſieurs ont coutume de creuſer les foſſes deux mois avant la plantation, & ils en donnent des raiſons plauſibles : cependant pour toutes ſortes de plantes, les vignes mêmes, je fais faire les trous le jour que je veux les planter, & cette méthode m'a toujours réuſſi.

La foſſe doit avoir en quarré environ 5 pieds de Paris, & 4 pieds & demi de profondeur. Il faut jetter dehors les trois premiers pieds de terre, & remuer le reſte dans le trou même. Si en faiſant la foſſe, on s'apperçoit que la terre ſoit peu propre pour l'olivier, on la jette toute entiere dehors, & on lui en ſubſtitue d'autre plus commode. La foſſe remplie, on fait au milieu un creux d'environ un pied & demi, & on y met le plant de façon que le tronc n'enfonce pas de plus de 4 doigts en terre, & que, comme dit le proverbe, l'olivier tremble quand le vent ſouffle. Si la plante deſcend au-deſſous d'un pied & demi, elle périt bientôt. Point de fumier dans la foſſe. On peut mettre au-deſſous de la plante des débris de pierres cuites bien battus, pour abſorber l'humidité ſuperflue. Si en creuſant le trou, on a trouvé la terre aqueuſe, ou il ne faut pas lui confier la plante, ou il faut retirer juſqu'à ſix pieds de terre & former au fond un lit d'un pied & demi de ces débris mêlés avec de la chaux, & remplir le reſte de ſable ou de terre tufacée, mêlée avec une portion de celle qu'on a tirée de la foſſe.

Lorſque la plante commence à pouſſer, on la garantit de la morſure du bétail par une haie épineuſe. De 3 ans, il ne faut ni y appliquer le fer ni en arracher les rameaux: ſeulement on fait tomber avec la main tout ce qui pulluleroit au deſſous du milieu de la plante. On aura ſoin de la nettoyer de toute eſpece de rouille jaune, cendrée noire ou verte : après la pluie, on la ſecouera, on la battra avec un drap &c : ce qu'on obſervera également dans la ſuite.

La troiſième année, au commencement d'Avril, élaguez-la par un tems ſec. Si elle a un rameau productif & brancheux, réſervez-le ſeul. Si les meilleurs rameaux ſont à la cime de la plante, réſervez-en trois pour former le branchage : cependant il vaut mieux que le branchage ſe forme d'un ſeul rameau.

Chaque année à Pâques, coupez les rameaux intérieurs, de maniere que l'arbre prenne la forme d'une coupe, & conſervez cette forme.

Ayez ſur-tout grand ſoin de tenir l'olivier bas ; il faut que la branche ne commence qu'au-deſſous de la hauteur des épaules d'un homme de médiocre ſtature.

On aura ſoin de tenir l'écorce de l'arbre nette : ſi elle étoit infectée, il faudroit vers le printems en enlever la partie gâtée. Si le pied a beaucoup de bois ſec, & que les rameaux ſoient maigres, il faut couper l'olivier près de terre. Si le bois ſec n'eſt pas conſidérable, enlevez-le juſqu'au bois vif, coupez les bords tout au tour de l'écorce, qui formeront les levres de la plaie, afin qu'elle croiſſe & la recouvre bientôt.

Dans ce cas là, & dans tous ceux où les arbres paaoîtront ſe deſſécher & dépérir, uſez de l'engrais ſuivant ; il a des effets merveilleux.

» Prenez pour chaque plante une livre » de ſel commun & quatre de cendres de » vigne : ſi la plante & le terrein ſont in- » fectés de fourmis, ajoutez-y deux onces » de ſoufre réduit en poudre impalpable. » Mêlez le tout enſemble. Faites creuſer » tout autour, par un tems ſec, dans le » printems, avant que la plante s'en reſ- » ſente, un trou d'un pied & demi de pro- » fondeur. Dépoſez-y ce mêlange & recou- » vrez-le de terre ». Par ce moyen, j'ai vu croître de Mai en Juin des rejettons de la groſſeur du doigt & de la longueur de cinq à ſix pieds. On peut employer cet engrais pour les vieux arbres, comme pour les jeunes arbres maigres & pour ceux que l'on a recoupés près de terre. C'eſt le meilleur engrais pour revivifier les plantes moribondes : ce qui n'exclut pas l'uſage de pluſieurs autres, comme la chaux dans les lieux gras autour des maiſons, & autres, hormis les fumiers d'homme ou de cochon qui ſont pour l'ordinaire très-pernicieux.

Au mois d'Avril & après la récolte, ôtez tous les rameaux qui embarraſſeroient le milieu de la plante. En Avril, taillez les branches qui paroiſſent vieillir, & élevez les rejettons vigoureux qui pouſſent en dehors à la racine du branchage, pour leur ſuccéder & rajeunir la plante.

A la mi-Octobre, coupez tous les rejettons qui ont pouſſé ſur le cep de la plante : s'il y en a un ou deux forts & aſſez éloignés du pied, réſervez-les, en quatre ou cinq ans ils formeront d'excellentes plantes que l'on pourra placer ailleurs.....

Dans les grands froids, il arrive que les branches principales ſéchent, & à l'entrée du printems les feuilles tombent. Si une des trois grandes branches eſt ſéchée, & que les autres ne puiſſent conſerver la forme convenable à l'olivier, il faut au commencement d'Avril tailler l'arbre en plan incliné de façon qu'on n'y laiſſe que le tronc à la moitié de la hauteur d'un homme : dans cinq ou ſix ans, vous aurez un arbre nouveau, bon & fertile ; ce que vous n'obtiendrez pas par un autre moyen. Mettez-y, après cette opération, l'engrais ci-deſſus.

Quelquefois à l'entrée du printems, après une nuit pluvieuſe ou nébuleuſe, un vent de nord très-froid gele l'eau ſur l'olivier ; le lendemain un vent du midi chaud fond cette glace du côté meridional : cette partie ſe dilate, l'écorce crève & ſe ſépare du corps ligneux. Attendez le mois d'Avril, enlevez juſqu'au vif la portion du bois détachée de l'écorce. Si l'écorce entiere a abandonné le corps ligneux, coupez l'arbre au pied, mettez-y de l'engrais, il repouſſera la même année des rejettons dont trois ou quatre ſeront conſervés. Il n'y a point de meilleur remede pour ſauver la plante.

Autrefois les Laboureurs étoient obligés dans ce pays d'amonceler la neige autour

du pied des oliviers. Cette précaution garantissoit les arbres des ravages & des vents du nord imprévus, & des raréfactions subites capables de les entretenir. Lorsque le pied de l'olivier est bien défendu, le reste n'a presque rien à craindre. Cette bonne coutume a été abandonnée, il faudroit la recommander soigneusement.

La taille des grosses branches doit être faite au printems, celle des petits rameaux en automne.

*Je dirai en outre*, ajoute l'Auteur, *qu'il ne faut pas regarder comme une chimere l'opinion que de faire monter les femmes sur les oliviers pour cueillir les olives avant qu'elles aient passé quarante ans, ne puisse être une chose funeste à ces plantes.*

## I I.

### *Pain pour les bestiaux.*

Nous avons besoin de chercher des alimens économiques pour le bétail comme pour l'homme : épargner sur la nourriture du bétail, sans qu'il en souffre, c'est épargner pour l'homme.

Divers herbages négligés, des plantes marécageuses, les feuilles tendres de divers arbres, dépouillées de leur résine par l'infusion, la paille hachée &c, sont des substances & des ressources utiles à employer : mais n'y auroit-il pas des moyens plus avantageux & plus salutaires de préparer leur nourriture commune ?

La conversion du grain en pain n'auroit-elle pas pour les animaux la même utilité que pour l'homme ?

La trituration, le pétrissage, la cuisson développement, corrigent, élaborent, perfectionnent la matiere nutritive des grains. Cette préparation ne seroit-elle pas aussi bienfaisante pour les animaux qu'elle l'est pour nous ?

Mais cette préparation, loin d'opérer une épargne, n'entraîneroit-elle pas un surcroit de frais ? Non, sans doute, s'il est vrai que les bestiaux en mangeroient beaucoup moins & s'en porteroient beaucoup mieux ; c'est ce que l'expérience a prouvé.

Il seroit difficile de contester que les animaux s'en portassent beaucoup mieux, puisque leur aliment auroit subi une élaboration salutaire. Ajoutons qu'en mêlant du sel dans leur pain, ce pain seroit un préservatif ; & que le sel seroit plus efficace, mêlé ou fondu, dans sa nourriture ordinaire.

Quant à l'économie, M. le Blanc, Inspecteur des Manufactures à Montpellier, a déjà prouvé que les gâteaux salés qu'il a proposés, reviendroient moins cher & seroient un meilleur aliment pour les moutons. Il a été reconnu en Suede que le pain d'avoine seroit beaucoup moins cher & plus sain pour les chevaux que l'avoine en grains.

On peut remarquer que les chevaux rendent partie de l'avoine en entier. Il faut donc que leur estomac travaille beaucoup pour la digérer ; & une partie de leur manger est avalée en pure perte ou même avec danger pour eux. L'avoine égrugée & cuite n'auroit pas ces inconvéniens.

L'expérience a prouvé en Suede, qu'avec une tonne d'avoine formant quatre cens quatre vingt pains, un cheval, à deux pains par jour, est aussi-bien nourri pendant 240 jours qu'il l'eût été avec six tonnes d'avoine crue, & au-delà.

Le son de l'avoine demeurant mêlé avec la farine, l'on gagne en poids tout ce que la pâte peut prendre d'eau ; & elle en prendra beaucoup. Avec un septier de farine de bled sans gros son, on fait pour l'homme plus de pain pesant que l'on n'avoit pris de grain pesant avec toute son écorce.

D'un autre côté, on donne aux chevaux un moindre poids en pain qu'en avoine, parce que le pain est plus nourrissant, surtout si l'on mêle du seigle avec l'avoine. Nous avons remarqué qu'avec du sel le pain étoit plus sain & plus succulent ; il est encore meilleur & plus nourrissant si l'on y mêle un peu de petite eau-de-vie.

On a calculé, en Suede, que s'il en coûte 41 liv. en avoine, pour nourrir un cheval pendant 240 jours : on épargne dans l'année, en le nourrissant avec du pain d'avoine & de seigle, tous frais de préparation évalués, 33 l. 15 s.

De plus, on épargnera le foin, en mêlant un peu de paille hachée avec le pain brisé.

Pour que ce pain se conserve mieux, il faut le faire en forme de gâteaux ; si on le prépare comme le biscuit, il se gardera très-long-tems sans perdre de sa propriété nutritive.

Il n'y aura pas de calomnie ou même de médisance à remarquer que les chevaux ne consomment pas tout le grain que les mai-

tres leur destinent, & qu'il en reste quelquefois dans les mains des Cochers ou des Palfreniers. Le pain dont nous parlons ne tenteroit pas, il rebuteroit même si l'on y mêloit un peu de lie ou un peu de marc de graine de lin &c.

Il sera plus facile de préserver des insectes & des souris le pain que le grain.

On pourroit même se passer de grains ordinaires pour composer un pain bon pour le bétail. Les racines, les graines & toutes les plantes sauvages qui contiennent de l'amidon pourroient en donner la matiere.

Nous avons dit ci-devant qu'on pouvoit faire de bon pain avec les fécules du maron d'Inde, du gland, de la mandragore, du chiendent, de la filipendule &c. Ces fécules pourroient entrer dans le pain du bétail.

En saupoudrant des plantes de marais, telles que la bruyere, l'airelle, le roseau, l'algue &c, avec la farine de la graine de la bruyere & du foin, on est parvenu à engager les bestiaux à manger ces plantes, & à les engraisser. Cette farine présente encore une matiere appropriée à l'usage dont nous parlons.

Le pain seroit donc évidemment pour les bestiaux une nourriture plus saine & moins chere que le grain.

## I I I.

*Moyen économique d'améliorer le pain de pommes de terre.*

Le pain de pommes de terre, quoique le plus généralement substitué à celui de farine de grains dans la disette, est peut-être néanmoins un des moins avantageux, par la raison que ces tubercules forment, sans mélange, un aliment susceptible d'une infinité de préparations, & que la conversion de leur farine en pain n'est réellement pas une augmentation de nourriture. Cependant comme le Peuple ne se croiroit pas sustenté, s'il ne mangeoit du pain, il n'est pas hors de saison de lui donner, au défaut de grains, du pain de pommes de terre, d'autant plus que de tous les pains composés, imaginés jusqu'à présent, c'est sans contredit le meilleur. Mais ce végétal est sujet à un inconvénient : si l'on ne prend de bonnes précautions pour le conserver, il ne se garde pas : par une saison molle & humide, la pourriture le gagne &c. C'est ce que l'on vient d'éprouver en Saxe où peut-être on ne prend pas pour sa conservation les mesures que prennent les Anglois, comme de l'enterrer assez profondément dans un terrein sec & à l'abri de l'eau &c. Quoiqu'il en soit, on vient de publier à Leipsick un moyen facile de préserver les pommes de terre de cet accident & de les disposer à donner un pain meilleur en plus grande abondance. On les coupe par tranches que l'on fait sécher au four après qu'on en a retiré le pain. Ces tranches séchées de la sorte se conservent très-long-tems dans un lieu sec, ainsi que la farine qu'on en tire. Cette farine pétrie à part & mêlée ensuite avec celle de seigle déjà pétrie, fait un pain très-bon, quoiqu'il n'y ait qu'un tiers de seigle sur deux tiers de pommes de terre. Ces procédés sont connus. Mais on vient de remarquer que plus cette derniere farine devient vieille, sans se corrompre, plus le pain est léger, sain, savoureux & abondant. Suivant l'expérience faite à Leipsick, quarante-une livres de farines de pommes de terre, quand elles ont été séchées au four, ont été réduites à onze ; & trois livres de la farine de ces racines ainsi séchées ont rendu quatre livres & un huitième de pain cuit. Nous ne pouvons tirer ici aucune regle de ces proportions, parce que la différence dans la boulangerie en entraîne une très-grande dans les résultats : mais il suffit de sçavoir que la méthode est reconnue avantageuse dans le pays. On trouve des essais de ce pain au Bureau des Annonces de Leipsick.

## I V.

*Charue de fer.*

Cette charue est en usage dans quelques cantons de la Suede. Le Cultivateur qui l'a imaginée s'en est si bien trouvé qu'il n'en a plus employé que de cette matiere ; & les Laboureurs qui s'en sont servi l'ont généralement préférée à la charue de bois. Les charues de fer sont tout-à-la fois plus commodes, plus solides, & plus légeres d'un tiers que les autres, sans être sujettes à des dérangemens & à des réparations. Elles rasent le sol de si près qu'elles enlevent les herbes avec leurs racines. Elles brisent les

mottes, & par-là la terre se trouve ameublie dès le premier labour. Comme la terre ne s'attache point au fer, le Laboureur gagne tout le tems qu'il employe à nettoyer la charue ordinaire.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Décembre 1772, au Samedi 2 Janvier 1773, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 24 l. 5 s. à 27 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 l. 10 s. Le seigle, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 11 l. 5 s. à 11 l. 10 s. aussi *le septier.*

### Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 30 Déc. 1772 au Samedi 2 Janv. 1773, l'avoine a été vendue à la Halle, de 20, 22 à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Janvier 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Janvier 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | 6 | |
| Les guinées à . . . | 720 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | 6 | |

### Changes de Paris, *du 5 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | |
| Londres ..... | 30 15 16° |
| Hambourg ..... | 184 ½ à ¼ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 à ¼. |
| Gênes ..... | 94 à ¼ |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅞ à ¾ p. ⅝ p. |

### COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv. 1773.* | *Lundi 4.* | *Mardi 5.* | *Mercredi 6.* |
|---|---|---|---|
| Comp.d.Ind. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1380 85 87 ½ . | 1385 . . . . | . . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | 50. . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 297 . . . . | 298 . . . 1 | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Samedi 16 Janvier.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### ALLEMAGNE.

DE QUEDLINBOURG, *le 26 Décembre.*

M. Koch, Assesseur de la Chambre de cette Ville, distingué parmi les Cultivateurs par un grand nombre d'utiles essais, a suivi depuis cinq ans la culture du *reissgerst* (orge-riz). La premiere année, son grain se trouva très-mince & très-mauvais. Il en sema dans un jardin & ne réussit point. Un homme moins instruit de la difficulté que les grains transplantés ont pour l'ordinaire à se naturaliser sous un nouveau climat, n'auroit pas poussé ses expériences plus loin. L'année derniere, voulant essayer si les grains d'été ne soutiendroient pas l'hiver, M. K. mêla de l'orge-riz avec ces grains. Ce mélange fut semé à la S. Martin : l'orge-riz résista très-bien au froid, & l'autre grain en souffrit beaucoup. Les plantes de la premiere espece ont porté depuis 20 jusqu'à 27 épis.

Ce zélé Géorgiphile a également introduit dans notre culture le grand navet blanc appellé *turnips* (en Allemand *runkelrueben*), navet dont la racine est une excellente nourriture pour le bétail, & dont les feuilles qui prêtent à deux récoltes, sont un manger sain & agréable pour les hommes. La production en a été prodigieuse ainsi que le poids. Cette plante est très-bonne pour engraisser le bétail & les cochons. M. Koch en a extrait un suc fort supérieur à celui qu'on tire des carottes, suivant l'épreuve envoyée à Leipsick.

DE HANOVRE, *le 30 Décembre.*

La disette des années précédentes & ses accessoires ont appris aux Consommateurs Allemands un peu aisés à faire de bonne heure leurs provisions de grains ; précaution légitime & très-sage dans les circonstances, mais dont l'effet n'est pas d'entretenir une abondance successive & un prix moyen des denrées. Cette conduite a déplu aux Boulangers. Comme il n'y a en Allemagne que très-peu de Villes où les Habitans fassent eux-mêmes, en partie, leur pain, les Boulangers qui, sur-tout dans les lieux où ils participent à la Régence, ont de droit ou de fait le privilege d'en cuire, ont jugé intéressant de rendre ces précautions inutiles, en refusant de mettre dans leurs fours d'autre pain que celui de leur fabrication. De tels inconvéniens sont fréquemment sentis dans ces petites Démocraties & autres Etats semblables où ceux qui administrent ont, avec le pouvoir, un intérêt opposé à celui du Peuple : argument invincible en faveur des Monarchies &c. Nous venons d'éprouver nous-mêmes combien il est dangereux que la vie des Citoyens soit à la discrétion de Boulangers armés de titres. Sur leur refus de cuire le pain fabriqué par les Particuliers, le Magistrat a pris le parti

d'en établir un d'office pour suppléer à ce défaut : il l'a obligé à rendre dix livres de pain bien cuit de douze livres de pâte, & à ne prendre que six pfennings pour la cuisson d'un pain de douze livres.

Il regne encore beaucoup d'usages semblables aux Bacchanales des Anciens. Dans l'Allemagne, la coutume est, le jour de l'An, d'ouvrir les hôpitaux, les refuges, les maisons d'Orphelins d'où il sort une quantité immense de pauvres avec lesquels se mêlent une infinité de fripons habiles à profiter d'un tumulte accompagné de toute sorte d'excès. Un Peuple innombrable grossi de tous les Valets ou Commis ou Employés de Chancellerie, de Paroisses &c. &c. &c. va demander aux Bourgeois des étrennes comme on exige des contributions, & les Villes en sont inondées pendant deux ou trois jours. Cette licence a été si onéreuse à nos Citoyens, ces dernieres années, que le Magistrat a cru devoir interdire la quête d'étrennes sous peine de prison.

L'Association formée pour secourir les malades & les enfans est dans le cas d'exercer encore cette année ses bonnes œuvres. L'état des secours qu'elle a distribués aux pauvres prouve que l'humanité fait encore de grands efforts pour nous lier les uns aux autres par des bienfaits.

## ITALIE.

### De Rome, *le 22 Decembre.*

Parce qu'il y a ici beaucoup d'abus, de fraudes, d'inquiétude sur la subsistance des Habitans, il ne faut pas croire que nous manquions d'inspections, de greniers, de réglemens, de commissions, de Tribunaux, de Chambres. La sollicitude pour notre approvisionnement n'a ni relâche ni terme. Monseigneur Vincentini, Député à la revue des fours dans la Province du Patrimoine, pour nous assurer du pain, a ordonné, par un Edit du 10, à toutes personnes même privilégiées & très privilégiées (*privilegiate e privilegiatissime*) de présenter à la Chancellerie de leurs lieux respectifs la note des semailles qu'ils ont faites & des grains qu'ils ont encore, & aux Boulangers de donner un état des grains que l'on a consommés jusqu'à présent & de ce qu'il leur en reste. Une opération vraiment salutaire, c'est celle que M. le Protomédecin & MM. ses Collegues ont faite pour le tabac; on en a trouvé beaucoup dans les boutiques, mêlé de terre noire, de sel noir, de vieille paille &c, & l'on en a brûlé jusqu'à trois mille livres pesant. Il n'y a pas jusqu'au Fisc qui n'ait été fraudé, & à l'intéressante Douane des vivres. Les Commis qui, dans ce pays-ci sont ordinairement aussi fideles envers leurs Commettans qu'envers le Public, n'exerçoient pas tous assez exactement leur office. Depuis 1764, il y a eu dans la caisse de cette Douane un *deficit* de plus de soixante mille écus. C'étoit l'ouvrage de quelques uns de ces Messieurs d'intelligence avec plusieurs autres personnes. L'un d'entr'eux a été arrêté par les Exécuteurs de Justice du Tribunal de Monseigneur le Trésorier. Monseigneur.....

### De Florence, *le 24 Décembre.*

On mande de Milan que les prix des denrées de premiere nécessité ne fait qu'augmenter de jour en jour ; que ce malheur occasionne de fréquentes conférences entre les Ministres, & qu'on ne sçait pas par quelle Ordonnance y remédier.

Les nouvelles de Venise annoncent l'érection d'un Mont de Piété à Rovigno. Ces monumens font honneur à la sagesse d'un siecle pauvre.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 31 Décembre.*

Les Facteurs qui font la commission de grains ont signifié à leurs Correspondans que la cherté de la denrée & l'incertitude du commerce ne leur permettoit de la continuer que moyennant une augmentation de prix.

On assure que la Banque d'Angleterre a en caisse une somme d'argent de 200,000 l. au moins que l'on n'a pas réclamées depuis très-long-tems & dont on croit que les titres ont péri par les incendies, les naufrages & autres accidens. C'est une riche héritiere.

Nonobstant les mesures prises pour adoucir le sort des pauvres, les Brasseurs ont augmenté le prix de la biere, divers autres articles renchérissent également.

Le Roi a ordonné une distribution an-

nuelle de 1000 liv. en charités aux pauvres de Westminster. La Reine a augmenté ses aumônes tant pour Westminster que pour Londres. Ces actes de bienfaisances sont imités de toutes parts.

La détresse des tems fait craindre une augmentation de subside. On prétend que des gens fort riches aux dépens des Asiatiques & autres ont offert au Gouvernement une somme de 200,000 livres en don gratuit, pour prévenir la levée d'une pareille somme.

Nous avons reçu d'Antigoa la nouvelle d'un succès que les Caraïbes ont eu contre nos Planteurs & nos Troupes.

Depuis le 10 Décembre 1771 jusqu'au 15 Décembre 1772, il y a eu 17916 baptêmes & 26053 morts : ainsi le nombre des morts a excédé de 8137 celui des naissances de l'année 1772, & de 4273 celui des morts de l'année précédente. Il est mort 9112 enfans au-dessous de deux ans, 2894 entre deux & cinq, 1006 de cinq à dix, 1056 de dix à vingt, 2986 de vingt à trente, 2307 de trente à quarante, 2301 de quarante à cinquante, 1905 de cinquante à soixante, 1619 de soixante à soixante-dix, 1205 de soixante-dix à quatre-vingt, 473 de quatre-vingt à quatre-vingt-dix, 84 de quatre-vingt-dix à cent, 2 à cent ans, 1 à cent deux, 1 à cent trois, 1 à cent cinq. La moitié des morts a été au dessous de dix ans.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le 4 Janvier.*

Quand on a jetté un coup d'œil sur l'état des morts & des naissances de la plûpart des grandes Villes de l'Europe, pendant l'année 1772, il semble qu'une contagion générale les ait affligées. Il est mort ici 10609 personnes ; & il n'y a eu que 4637 baptêmes. En 1771, le nombre des morts n'avoit été que de 7983.

Pendant le cours de l'année derniere, il est arrivé au Texel 1794 navires dont neuf endommagés par divers accidens.

Les spéculations de la Bourse ont été troublées par la faillite d'une de nos principales Maisons, causée par le discrédit de la Compagnie Angloise des Indes.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 4 Janvier.*

Le bruit s'étoit répandu qu'une Société, établie à Paris, avoit obtenu le privilege exclusif de la traite des Noirs sur la côte d'Afrique ; cette nouvelle n'avoit point de fondement. Par Ordre du Ministere, la Chambre du Commerce a donné avis que la liberté générale de ce commerce ne recevroit aucune atteinte, & que tous ceux qui voudroient l'entreprendre trouveroient les mêmes secours & une égale protection.

L'élection des Prud'hommes des Patrons Pêcheurs faite le 27 du mois dernier, nous fournit l'occasion de parler de cet établissement utile. Ces Juges-Conciliateurs s'assemblent ordinairement les Dimanches, après midi dans la salle de la Communauté, pour terminer les différends qui s'élevent entre les Patrons Pêcheurs au sujet de la pêche & pour arranger les affaires de leur Corps. Les causes sont sommairement exposées, plaidées, jugées. Ce petit Tribunal prévient des procès ruineux. Les Elus ont la confiance du Corps, & c'est le moyen le plus efficace de conciliation. De bons Patriotes ont formé des Bureaux semblables dans les campagnes ; par-tout où cette voie est ouverte aux Paysans, la concorde se rétablit bientôt, & les richesses rurales ne sont pas dissipées par la chicane ; mais il en est trop peu.

Dans diverses contrées du Levant, on a essuyé une très-longue sécheresse. A Malthe, il n'y a pas eu pendant neuf mois une goutte de pluie ; il a commencé à en tomber vers les premiers jours de Novembre, elle étoit nécessaire aux biens de la terre & à la santé des Habitans. Au mois d'Octobre, le feu prit au théâtre de cette Ville ; on étoit menacé d'un incendie affreux lorsqu'un Paysan risqua sa vie pour couper des cordes & arrêter les progrès des flammes ; il eut une main presqu'entiérement brûlée.

L'importation de l'huile & des grains a été, dans le courant du mois dernier, fort considérable. Du 16 au 27, il est entré 15540 charges de bled tirées de Barbarie, de Hollande & d'Italie ; 2000 charges de

ſeigle de Hambourg ; 1250 barils de farine du Havre de-Grace ; 720 quintaux & 50 ſacs de riz ; 4573 milléroles d'huile d'Italie & du Levant. La *Catherine* de Saint-Malo a apporté de Terre-Neuve 1100 quintaux de morue. L'*Aurore* & la *Marianne* ſont revenus du Cap. Dans cet intervalle, il eſt arrivé 72 bâtimens François & 39 Etrangers. Du 16 au 31, il eſt ſorti 114 bâtimens François & 58 Etrangers, le *Poſtillon de Jacmel*, le *Sage*, *l'Alcide*, la *Vierge de la Garde*, le *Lion* pour la Martinique ; le *Duc de Praſlin*, le *Phénix*, le *Sérieux* pour le Cap.

### De Nismes, *le 6 Janvier.*

La récolte des huiles a été des plus abondantes dans nos cantons. A la vérité les Acheteurs ont été d'abord ſi nombreux que leur concurrence a fait monter le prix de la canne juſqu'à dix livres & plus. Leur empreſſement s'eſt rallenti. Quoique les Etrangers mêmes, attendu le défaut de récoltes ſur la riviere de Gênes & autres lieux, ayent eu en même tems recours au Languedoc & à la Provence, ſans marchander ſur les prix, il en reſte encore beaucoup. Comme l'Eſpagne, le Royaume de Naples, divers endroits d'Italie, & la Morée en ont recueilli en abondance, quoique leurs huiles ſoient graſſes & plus propres à brûler & à employer dans les Fabriques qu'à ſervir d'aſſaiſonnement, elles influeront néanmoins ſur le prix des nôtres qui déjà commencent à promettre une diminution.

La mauvaiſe qualité des vins de la Province fait qu'on en brûle beaucoup, mais les eaux-de-vie ne ſe vendent pas ; elles ne valent actuellement que 16 à 17 livres le cent.

Les froids ont été tardifs dans ces cantons. Lorſqu'il a commencé à tomber de la neige même en abondance, la terre étoit encore ſi échauffée qu'elle étoit auſſitôt fondue.

### De Rouen, *le 9 Janvier.*

Dans le courant de Décembre, il eſt arrivé tant de navires chargés d'oranges, preſque tous venus en très-peu de tems de Portugal, qu'elles ſe ſont vendues à vil prix, quoique fort ſaines. Ceux qui en ont fait le meilleur débit, ont à peine retiré leur miſe ; les derniers venus y ont perdu conſidérablement.

Les ſemences vont très bien ; le froid eſt ſurvenu fort à propos pour les empêcher de pouſſer trop vite.

La nuit du 25 au 26 Décembre, le feu prit à la maiſon de deux Négocians, par la négligence d'une femme de chambre. Un malheureux enfant de trois ans, ſuffoqué par la fumée, ſe traîna de ſon petit lit juſques vers la cheminée où il fut étouffé. Comme la maiſon étoit toute en pierres, (on croit que c'eſt-là qu'étoit l'Echiquier de Normandie) il n'y a eu que des planchers brûlés, un grenier à foin, & autres dommages moins conſidérables. Dans cette occaſion, le Régiment de Dauphiné a donné des preuves qu'on ne ſçauroit aſſez exalter. Il arrive malheureuſement que dans ces déſaſtres, les Bourgeois ne ſe prêtent pas volontiers la main, lorſqu'il y a des Troupes, parce que leur empreſſement a quelquefois été fort mal récompenſé. Dans la circonſtance qui donne lieu à ce détail, il a regné un ordre & des égards qui ſerviront à reconcilier les eſprits ; le mur de ſéparation s'écroulera.

Nous allons continuer le détail des Mémoires préſentés à l'Académie par ſes Membres pour la perfection des Arts. M. *le Chandelier*, Directeur, a communiqué des obſervations théoriques & pratiques ſur le *bleu de Pruſſe* : ſon deſſein eſt d'économiſer la dépenſe dans la compoſition & principalement dans l'avivage de cette belle couleur. M. *Muſtel* a lu un Mémoire ſur le danger de l'uſage du cuivre dans les cuiſines. M. de la Folie, Négociant a prouvé que le *bleu d'émail*, connu dans le commerce ſous le nom de *bleu d'argent*, n'eſt abſolument dû qu'au cuivre. M. *David* a fait voir un nouvel inſtrument qu'il a inventé & employé avec ſuccès pour lier & faire tomber par mortification les polypes utérins. M. *de la Maltiere* a montré un morceau de la toile ou du papier de l'Iſle de Taïty dont M. de Bougainville a apporté en France un voile entier ſervant à la parure des femmes. M. l'Abbé *Dicquemare* a envoyé un exemplaire de la nouvelle édition d'une carte plate du *grand Banc de Terre-Neuve*, & promis celle des ſondes des dedans & des dehors *de la Manche* qu'on acheve de graver. M. Scanen-

gatty a montré les modeles de diverſes machines dont nous parlerons inceſſamment.

### De Paris, *le* 12 *Janvier*.

Les Citoyens les plus diſtingués par leur rang & les perſonnes les plus diſtinguées par leurs richeſſes exercent une généroſité exemplaire envers l'Hôtel-Dieu. Leurs dons montent déjà à des ſommes très-conſidérables.

Edit du Roi donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1772, regiſtré en Parlement le 2 Janvier 1773, portant création de dix Officiers-Gardes du commerce, & réglement pour les contraintes par corps pour dettes civiles dans la Ville & Fauxbourgs de Paris.

Nous avons reçu de divers endroits des nouvelles de pluſieurs naufrages. Le navire Hollandois, *l'Amitié*, parti du Texel pour Curaçao, avec une cargaiſon montant à 300,000 l., s'eſt briſé près du Port de Breſt le 29. Il a péri ſix hommes.

Le 24 du même mois, le navire, *l'Hélene & la Claire*, parti de Bordeaux pour Rotterdam, a été jetté à la côte près de Shoreham. On a ſauvé l'équipage & partie de la cargaiſon.

La *Marie*, Capitaine Guillaume, parti de Briſtol pour Bordeaux, a eſſuyé la même diſgrace près de Mifford.

Un vaiſſeau Eſpagnol très-richement chargé pour Bordeaux, s'eſt perdu le 12 Décembre à quelques lieues de diſtance de ce Port. Il ne s'eſt ſauvé qu'un homme de l'équipage.

Le *Prince Charles*, parti de Stockolm pour Marſeille, a fait naufrage vers Leſſau. Le *Roi de Suede*, ſorti du même Port pour Liſbonne, a eu le même ſort.

Le *Carlille*, Capitaine Howard, de Briſtol, a péri en allant à Veniſe &c. &c. &c.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre ſur celle de M. C. inſérée dans la Gazette du* 20 *Octobre* 1772. *A Gournay, près Compiegne*, 28 *Novembre*.

M., les diſcuſſions de deux Agriculteurs juſtement célebres, méritent ſans doute l'attention des Laboureurs : la Lettre de M. C. les intéreſſe principalement par trois points ; 1°. la carie des bleds qu'on nomme je ne ſais pourquoi *nielle* ; 2°. le labourage ; 3°. les taupes.

M. de S. prétend que la carie ne vient que des labours ; il peut être dans l'erreur : ſon Adverſaire ne ſe trompera peut-être pas moins, s'il veut qu'elle ne provienne que des brouillards & du ſoleil.

On raiſonne depuis long-tems très-ſçavamment ſur cette matiere ſans pouvoir en prévenir abſolument l'effet, parce qu'on ne connoît pas encore tous les accidens qui peuvent y coopérer, & ces accidens peuvent avoir leur cauſe dans le labourage comme dans les brouillards, & dans la nature de la terre, du grain, des engrais, comme dans les brouillards & le labourage.

On a d'abord penſé que ce mal n'avoit pour cauſe que les influences malignes de l'atmoſphere, & l'on a imaginé des ſpécifiques pour en préſerver le germe du grain juſqu'à ſa maturité. En ſuppoſant, comme on croit l'avoir remarqué, que ces leſſives ſoient ſalutaires, préſervent-elles toutes les plantes de la carie ? S'il y en a une ſeule cariée dont le grain aura été leſſivé, l'objection reſte en rigueur auſſi forte que s'il s'agiſſoit d'un ſeptier de ſemence ; car il faudroit en donner une raiſon, & l'on ne pourroit guères la ſuppoſer que dans la nature viciée du grain. S'il n'y a qu'une partie de la plante attaquée ; en ne regardant que d'un côté, on devinera ſans doute que c'eſt l'effet du brouillard : mais ſi quelqu'un demande pourquoi les épis voiſins, du moins tous ceux de la plante, ne ſont point également infectés, que lui répondra-t-on ? Il faudra tirer d'ailleurs des raiſons nouvelles. Pourquoi le labourage n'y influeroit-il pas auſſi ? Cependant on remarque qu'une piece enſemencée en même tems avec le même bled, & toutes préparations égales d'ailleurs, ſe trouve au milieu d'une plus grande piece plus ou moins endommagée.

Concluons que la maladie peut provenir de différentes cauſes, de la conſtitution du grain, de la qualité des façons, des engrais &c. Si elle n'avoit qu'un principe, il n'auroit pas échappé à la ſagacité des Phyſiciens & des Chymiſtes qui s'y ſont pris de toutes les manieres pour le découvrir.

Passons aux labours. M. C. remarqua que la terre d'Annel étant sur une éminence, il conviendroit de tourner 24 raies à droite & 36 à gauche, au lieu de 6 d'un côté & 6 de l'autre, afin qu'il ne se trouvât qu'une raie de perte au lieu de dix dans 60 &c. Aussi, ajoute-t-il, a-t-elle eu cette année peu d'avoine, presque rien..... Mais est-ce parce qu'on n'a pas fait les planches de 60 raies dans un endroit sec, qu'il n'y a point d'avoine ? Quel Laboureur ne sçait pas qu'il vient autant d'avoine dans les dérayures sur les hauteurs, puisque l'eau n'y tient pas plus que sur les raies des planches, & que par cette raison les planches de 60 raies y sont à peu près aussi utiles que celles de douze.

M. de S. laboure en planches les côteaux comme les fonds dans un endroit où tout le monde laboure les fonds même à plat : ou ce sont des abus de part & d'autre, ou l'Agriculture est un Art sans principes. La méthode des planches est excellente pour les fonds & les terres trop plates, & ce n'est pas ma faute si les Laboureurs ne l'adoptent pas encore en Picardie & ailleurs : mais il n'y aura jamais de raison qui leur fasse voir le moindre avantage à la suivre sur les hauteurs ou les terres sèches. J'ai prouvé les deux points dans le *Laboureur*.

On laisse entendre que toutes les avoines de l'Ecole étoient semées sur la montagne, il y en avoit pourtant une bonne partie dans les fonds au bas de la montagne de Gannelon. J'ai vu dans le tems les unes & les autres ; & ces dernieres ne m'ont pas paru plus mauvaises que les voisines semées à plat : je suis persuadé qu'avec le tems elles y deviendront les meilleures par la pratique des planches ; mais pour les hauteurs, qu'on ne s'en flatte pas.

Quant à l'article des taupes, il n'est pas susceptible d'un examen sérieux. Si l'on exagere d'un côte les avantages des taupieres dans les terres labourables, il n'en est pas moins vrai qu'elles rafraîchissent la superficie d'un bon fonds jusqu'à un certain point, même sans le mélange amalgamant de la neige : on ne peut pas traiter d'idée neuve une raison physique. Reste à sçavoir si les taupes ne font pas acheter beaucoup trop cher cet avantage : voilà ce qu'il falloit démontrer. Il faut être bien sûr de ses connoissances pour plaisanter en Physique & en Agriculture. Ceux qui rioient, en voyant dans un essai planter de jeunes arbres les branches en terre & les racines en haut, sembloient avoir quelque raison, & ne donnoient qu'un signe ridicule d'une ignorance hardie. L'économie de la nature est encore profondément cachée : il faut l'admirer jusques dans ses bisarreries, car ces bisarreries apparentes sont une suite de ses loix. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, l'Auteur du *Laboureur*.

## II.

*Lettre concernant la culture des asperges ; Laon le 30 Décembre 1772.*

MONSIEUR,

J'ai lu le Mémoire que vous m'avez adressé sur la maniere de former un plant d'asperges & de le cultiver : je l'ai trouvé conforme aux réponses que j'avois faites par la voie de la Gazette d'Agriculture du 20 Septembre, N°. 78. Vous ne pouvez que très-bien réussir en usant de toute l'attention que j'ai prescrite pour les travaux à suivre dans les saisons convenables.

M. Robert d'Hauby a répondu depuis aux mêmes questions ; ses instructions sont les mêmes, à l'exception de quelques articles auxquels vous pourrez vous conformer, si les circonstances vous le permettent.

Le conseil, par exemple, que M. d'H. donne de placer les planches à l'abri d'un mur ou autre du côté du nord, ne peut produire qu'un bon effet : les asperges y seront plus hâtives. Lorsque j'ai répondu aux questions proposées, je n'ai eu en vue qu'une grande culture d'asperges. J'ai écrit pour le général & j'ai cherché à éviter les dépenses infructueuses.

Je ne suis pas d'accord avec M. d'Hauby sur différens autres objets que je trouve superflus. Par exemple, il veut qu'on étende sur chaque rayon dix-huit pouces de long fumier qui, bien foulé aux pieds, doit être réduit à douze pouces. Cette méthode ne me plaît pas pour plusieurs raisons.

1°. Douze pouces de fumier bien foulé forment une couche qui fermente ; sa cha-

leur hâte la production qui, en même tems, s'effile, s'affoiblit, & périt la seconde année & souvent plutôt.

2°. Une épaisseur si considérable de fumier qui n'est pas consommé engendrera nombre d'insectes destructifs de la plante.

3°. Cette quantité de fumier est inutile, puisque l'asperge étend toujours ses racines horisontalement & ne s'enfoncent pas dans la terre.

M. d'Hauby conseille de fumer les asperges tous les deux ans ; je n'approuve pas encore ce procédé : il suffit, d'après la composition de la terre que j'ai prescrite, de les déchausser tous les cinq ans, de les couvrir de deux pouces de fumier court & ensuite de terre : les asperges seront toujours belles pendant vingt-cinq & trente ans ; le goût en sera plus agréable, autrement elles seroient ameres ou ne sentiroient que le fumier.

M. d'Hauby, dans un autre article, dit qu'on peut couvrir les planches de grand fumier dans les mois de Mars & d'Avril, & les découvrir dans les beaux jours. Cette attention ne peut avoir lieu que pour une petite plantation.

M. d'Hauby annonce que le plant d'asperges se vend, quai de la Ferraille, cinq ou six sous le cent : il est plus avantageux d'y faire ses emplettes, si ce plant est de deux ans & nouvellement arraché ; car nos jardiniers ne les vendent pas moins de 30 s. le cent, prix fort disproportionné à celui de Paris.

Voilà, Monsieur, les observations que j'ai cru devoir vous faire sur celles de M. d'Hauby. En fait de culture, les dépenses ne doivent certainement pas excéder le bénéfice ; il faut ménager les bras & les soins multipliés qu'on peut porter sur d'autres objets néanmoins utiles. Les occupations sérieuses de mon état ne m'ont pas permis de répondre plutôt à votre Lettre. Notre pays est fort en réputation pour les asperges & les artichaux : nous en approvisionnons Reims & Paris en partie, soit en plant soit en légume.

Quoique je n'aye pas l'honneur de connoître la personne qui m'a demandé mes avis, je serai toujours fort aise de trouver l'occasion de lui marquer mon empressement à répondre à ses questions. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, GOUGE, Lieutenant Assesseur Criminel, Secretaire perpétuel du Bureau d'Agriculture de Laon.

## III.

### *Elixir anti-pestilentiel de Moscou.*

Nous avons publié, les premiers, en France les recettes anti-pestilentielles imaginées à Moscou, & leurs succès. Nous ignorons si cet *élixir* y a quelque rapport, comme le titre sembleroit l'annoncer. Le Rédacteur des *Affiches de Picardie*, *Artois*, *Soissonnois* &c, Feuilles du très-petit nombre de celles de ce genre qui présentent des nouveautés intéressantes sous une forme agréable, & dont nous empruntons divers articles avec une confiance très-bien fondée ; le Rédacteur de ces *Affiches*, donne avis que l'élixir de Moscou se vend à Laon chez les sieurs Jenesson ; & chez tous les Apothicaires de Reims, Soissons, Noyon, Saint-Quentin, Guise, la Fere, Marle, Aubenton, Vervins, Réthel &c. Il ajoute qu'on ne sçauroit mieux répondre aux vues patriotiques du généreux Citoyen qui l'a inventé, qu'en publiant l'heureuse expérience que vient d'en faire M. du Fot, Médecin-Pensionnaire du Roi & de la Ville de Laon, dans le traitement des maladies épidémiques qui ont long-tems désolé le Laonois. Plusieurs autres épreuves en avoient déjà constaté l'efficacité. Le flacon de cet élixir avec l'imprimé où l'on indique la maniere de s'en servir, se vend 24 sous.

## IV.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 5 Janvier 1773, au Samedi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 l. 10 s., 23 l. 5 s. à 27 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 25 l. 10 s. à 26 liv. 5 s. Le seigle, de 14, 14 l. 15 s. à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 10 liv., 10 l. 15 s. à 11 l. 10 s. aussi *le septier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 5 Janvier 1773 au Samedi 9, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Janvier 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Janvier 1773.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 5 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 13 Janvier 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 | 8e. |
| Londres ..... | 30 ¾ | |
| Hambourg ..... | 184 ¾ | |
| Madrid ..... | 15 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 4 | |
| Livourne ..... | 96 | |
| Gênes ..... | 94 | |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅝ P. | 8 P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Lundi* 11. | *Mardi* 12. | *Mercredi* 13. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1377 ½ . . . . | 1375 70 . . . | 1360 . . . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 300 . . . . | . . . . . 1 | 303 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | 1 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Sam. 9 Janv. 1773. | | Du Lundi 11. | | Du Mardi 12. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six prem. mois 1772. | M. | Creuzé, six prem. mois 1772. | L. | Viellard, six p. mois 1772. | L. |
| Lenoir, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | | Defays, *idem.* | N. |
| Caron, *idem.* | Z. | Certain, *idem.* | | Marsollier, six d. mois 1772. | A. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 23 Janvier.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 29 Décembre.*

LA Nation attend un approvisionnement plus assuré & un commerce plus avantageux de l'ouverture de nos Ports aux vaisseaux étrangers ci-devant exclus de plusieurs genres de trafics. Le Gouvernement, convaincu de l'extrême utilité de la concurrence, a commencé à permettre, par un Rescrit du 3, à ces navires l'importation du sel pour les salaisons de ha[illegible] [illegible]utres objets dans les Ports des Provinces de Bahus & de Gothenbourg. On n'ignore pas qu'une permission bornée à un petit nombre d'articles seroit peu fructueuse, & que pour attirer l'Etranger, il faut procurer les plus grandes facilités de varier & d'assortir ses cargaisons. Les Citoyens qui s'éclairent comprennent très-bien que c'est un moyen très-efficace d'avoir les marchandises étrangeres à meilleur marché & de mieux vendre les nôtres. On voit ici avec la plus douce satisfaction les Habitans aisés retrancher leurs dépenses superflues pour secourir nos malheureuses Provinces septentrionales.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 9 Janvier.*

Le Magistrat vient d'établir deux magasins de bois & de tourbe, pour les pauvres & sur-tout pour les infirmes : ces combustibles leur seront vendus moitié au moins au dessous de la taxe.

Le Danemarck fait les plus grands efforts pour approvisionner la Norwege qui, depuis la derniere révolution, n'a reçu que très-peu de secours de l'Angleterre.

Nons apprenons de Pétersbourg que les gelées y ont rétabli les communications ordinaires de la saison.

DE LUBECK, *le 6 Janvier.*

La fameuse banqueroute, arrivée à Amsterdam, a jetté dans la consterntion la plûpart des Villes marchandes d'Allemagne. On craint sur-tout pour différentes Maisons de Hambourg, de Francfort & de Cologne.

### ITALIE.

DE TRIESTE, *le 31 Décembre.*

Il est arrivé ici durant le mois de Novembre & le courant beaucoup de denrées & de marchandises, des figues, des limons, des oranges, des amandes, du vin, du stocfiche, du poisson salé, du riz, du sel, de la manne, du café, du tabac, du miel, de la poix, des éponges, de la graine de lin, du bois de teinture &c, mais peu de grains : & il en est de même de la plûpart des Ports par lesquels se fait le commerce de l'Italie, du Levant, & d'une partie de l'Allemagne ; les denrées de premiere nécessité n'y abondent pas.

DE GENES, *le 26 Décembre.*

Nous avons reçu de Lisbonne la nouvelle de la faillite de la Dame veuve Calvet. Quoiqu'il s'agisse d'une somme très-considerable, on croit qu'il lui sera facile de s'arranger avec ses créanciers.

DE FLORENCE, *le 31 Décembre.*

La Chambre du Commerce, des Arts & des Manufactures de cette Ville a fait publier des instructions rélatives à la maniere de secourir les noyés.

## PORTUGAL.

DE LISBONNE, *le 28 Décembre.*

Suivant des lettres de la côte de Guinée, le Roi de Benin a attaqué & ravagé une partie de nos établissemens; & il paroit déterminé à nous chasser de son pays.

On assure que la Garnison de Fernando de Norona, dans le Bresil, a été surprise & massacrée par les Indiens.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 12 Janvier.*

La faillite de Mrs. C..... d'Amsterdam a excité la plus vive fermentation dans le commerce. Les Négocians intéressés dans cette disgrace se concertent avec leurs créanciers. La Banque d'Angleterre s'est ouverte pour prêter des secours. Enfin on a déjà envoyé des sommes considérables à Amsterdam pour prévenir les suites de cet événement malheureux. On dit qu'il a été en partie occasionné par les relations de cette Maison avec les Négocians intéressés dans le commerce de Russie, de Dantzick & de Hambourg, & ruinés par les troubles du Nord.

Les charités exercées envers les pauvres dans les lieux les plus considérables du Royaume sont inombrables. Il y a peu de grandes Villes où il ne se fasse des distributions ou d'argent, ou de pain, de grains, de viande, de pain, de bois &c.

Nous apprenons d'Antigoa que, depuis le dernier ouragan, la saison y a été si favorable qu'on a lieu de se promettre les plus belles récoltes.

## PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 12 Janvier.*

Le principal contre-coup de la faillite arrivée dans cette Place porte sur l'Angleterre. Aussi la Banque de ce Royaume, aussitôt qu'on en a été instruit à Londres, a t-elle résolu de remettre en especes les sommes qu'elle avoit à l'Etranger. Il en a passé ici une très-grande partie. Rotterdam, Flessingue, Utrecht &c, ont à l'envi avancé de l'argent pour concourir au prompt arrangement de cette affaire. On a cru mal-à-propos que Hambourg & autres Places en ressentiroient vivement les suites. Cependant on assure (sans parler des Négocians de Londres) que deux Maisons d'une des principales Villes manufacturieres de l'Europe ont été obligés de suspendre en conséquence leurs payemens. Quoiqu'il en soit, on vient de toutes parts au secours du commerce & du crédit avec tant d'ardeur qu'il est fort à présumer que les effets de ce désastre seront beaucoup moins sensibles que l'on n'auroit osé l'espérer.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

D'AIX (*en Provence*), *le 10 Janvier.*

Les grains avoient derniérement augmenté de prix; ils penchent aujourd'hui à une diminution.

Nos huiles se vendent de 66 à 70 liv. le quintal; les huiles étrangeres valent de 55 à 60 liv.

L'usage abusif des parcours, des compascuités &c, occasionnent tous les jours des atteintes à la propriété, des dégradations, des différends: une prétention de ce genre vient d'être récemment, dans le ressort, la source de plusieurs procès.

La ville de Forcalquier a essuyé, dans le courant de l'année derniere, une maladie épidémique dont presque tous les Habitans ont été attaqués, & dont plusieurs sont morts. Pendant qu'elle a duré & depuis qu'elle a cessé, les personnes les plus distinguées par le rang qu'elles occupent dans la Province ont prouvé par leur zele charita-

ble combien elles étoient dignes d'être à la tête des Peuples. On a été convaincu par une distribution de bled que M. le Marquis de Rochechouart fit faire derniérement, que les ressources des Habitans étoient entiérement épuisées, & que dans la misere commune la bienfaisance pouvoit à peine suffire aux plus nécessiteux.

### De Montpellier, *le* 10 *Janvier.*

Des pluies abondantes & continuelles ont privé les pauvres Journaliers des campagnes de travail & de salaires, les champs en ont beaucoup souffert. Nombre de Propriétaires & de Fermiers ont perdu leurs premieres & même leurs secondes semences.

Les prix des huiles se soutiennent. Les Commissionnaires achetent la quarte sur le pied de 10 l., le Particulier qui veut avoir la premiere qualité, la paye 10 l. 10 s.

Le vin vieux se vend bien, il vaut couramment 6, 7 & 8 s. le pot. Il ne se présente point d'Acheteurs pour les vins nouveaux. Le Peuple s'abreuve de fort mauvaise clairette.

### De Grenoble, *le* 11 *Janvier.*

Enfin il a fait ici un froid très-vif: il est tombé de la neige; sur les montagnes voisines, il y en a plus d'un pied. Nos bleds s'en trouvent bien. La température avoit été si douce que nous attendions la gelée avec la plus vive impatience.

Il y a, de jour en jour, des progressions fort singulieres dans les prix de diverses denrées. Par exemple, dans l'espace de six mois, le savon qui se vendoit de 25 à 30 l. quintal, est monté à 55 l., prix actuel.

### De la Rochelle, *le* 11 *Janvier.*

La Chambre de Commerce du Pays d'Aunis a donné avis aux Négocians que les intentions du Conseil à l'égard de l'importation des grains dans le Royaume, étoient qu'il fût libre à tout Négociant qui auroit fait venir des bleds de l'Etranger, de les vendre de la maniere qu'il jugeroit la plus utile pour ses intérêts, de les faire même repasser à l'Etranger s'il y trouvoit un avantage; & que dans tous les cas, loin d'être troublé dans sa spéculation, il éprouveroit la protection du Conseil: précaution sage sans laquelle les importations de grains étrangers ont à peine lieu dans les plus hautes chertés, comme l'expérience de tous les tems & l'expérience actuelle de plusieurs Etats de l'Europe le constatent.

Le navire, le *Comte de Nolivos*, de 350 tonneaux, Armateur M. Nairac & Compagnie, partira pour le Cap, du 20 au 30. Il étoit arrivé dans ce Port le 22 Décembre.

Depuis environ deux mois, il est entré beaucoup de morue tant verte que séche.

Le café vaut à l'entrepôt depuis 12 jusqu'à 24 s. la livre; l'indigo, de 6 l. 10 s. à 12 liv.; le coton en poil, de 115 à 150 l. le quintal; le sucre en pain, 77 l. 10 s. le q.; l'eau-de-vie, de 110 à 112 liv. les 27 veltes. Les sels valent à l'Isle de Ré sur bosse, 700 l. les 28 muids; par acquit à caution, de 850 à 860 liv.; & acquittés, de 970 à 980 liv. Aux Sables d'Olonne, ils valent, rendus sous vergue, de 270 à 280 liv., la charge.

### De Nyort, *le* 11 *Janvier.*

Depuis quelques mois, on a découvert en Bas-Poitou, entre Soullans & Challans, dans la terre de la Verrie, des ocres de diverses couleurs, supérieurs en qualité à ceux que l'on connoît en France, & même à ceux que l'on tire de l'Etranger. M. de Lézardiere, Seigneur du lieu, au-dessus des craintes qui étouffent, à leur naissance, tant de découvertes utiles, n'a point balancé à faire les dépenses que l'exploitation de ces ocres exigeoit. Il y a toute apparence que son zele sera couronné du succès le plus heureux, si l'entreprise est protégée. Parmi ces ocres, il y en a une espece noire qui, bien maniée, fait un vernis très-approchant de celui des *cabarets de la Chine.*

### De Poitiers, *le* 12 *Janvier.*

Un grain de froment, tombé par hasard, au tems de la moisson de 1771, chez un Particulier de cette Ville, sur un bon fonds mais qui n'avoit reçu ni labour ni engrais, a produit, sans d'autre soin que celui d'un sarfouage, 40 épis qui ont rendu 8200 grains: tous les tuyaux sont encore adhérans aux racines, c'est une gerbe curieuse à voir. Les exemples très-multipliés de

ſemblables reproductions dépoſent en faveur de l'immenſité des reſſources de la terre, quand on ne comprime pas ſon énergie par de mauvaiſes pratiques. L'induſtrie de la nature eſt comme celle de l'eſprit humain; enlevez autour d'elle les obſtacles, c'eſt le grand art de la développer.

On écrit de Breſſuire que le tems a été très-favorable pour l'enſemencement des terres. Par l'abondance des pluies tombées enſuite, quelques bleds ont jauni ſur-tout dons les terres fortes où l'eau ſéjourne, & dans les terres ſablonneuſes que les courans d'eaux ont encore amaigries. La ſéchereſſe avoit nui à quelques-uns des premiers ſemés. Les inſectes ont fait quelque dommage, mais ſeulement auprès des haies, & bien moins que les années précédentes. Le froid eſt néceſſaire pour les faire périr ainſi que les mauvaiſes herbes qui ont pouſſé fortement, ſur-tout une eſpece de rave ſauvage, appellée *ravanelle*, que l'on coupe & qu'il faudroit arracher. Cette plante ſépare les ſillons & couvre les bleds de ſes feuilles larges & épaiſſes. Dans cette partie de la Gâtine, le ſeigle eſt le grain le plus commun; on n'y recueille de froment que pour la conſommation des gens aiſés; il y croît peu d'avoine; on y ſeme un peu de bled noir, reſſource pour le Peuple dans la diſette. On tire les menus grains de la plaine d'Oirvalt, de Thouars &c. Le Minage de Breſſuire eſt de tems en tems aſſez bien approviſionné. Tous les grains s'y ſoutiennent à peu près au même prix depuis la récolte. Les vaches *ameillantes* (prêtes à faire leur veau) ſont très-cheres. Depuis quelques années le prix du beurre a doublé: il vaut de 10 à 12 ſ. la livre.

(*Il vient de s'établir dans cette Ville* (*Poitiers*) *des Affiches pour la Province de Poitou, ſous la direction d'un Citoyen plein de zele, de talens & de lumieres, témoignage que nous lui rendons avec une parfaite connoiſſance de ſon mérite. Ces Feuilles paroîtront tous les Jeudis. Le prix de l'abonnement eſt de 7 liv. 10 ſ. pour la Ville & de 9 liv. pour le reſte du Royaume, port franc. S'adreſſer au Bureau des Affiches chez* M. Jouyneau Deſloges, Licencié ès Loix à l'Univerſité de Poitiers, Membre de la Société Royale d'Agriculture de la Rochelle, Auteur & Directeur privilégié, au canton de la Cloche Perce).

D SAINT-BRIEUC, *le 13 Janvier.*

Quoique cette Ville ſoit ſituée dans un des cantons les plus fertiles & les mieux cultivés de la Province, les différentes eſpeces de grains ſe ſoutiennent encore au-deſſus du cours ordinaire. Le boiſſeau de froment, peſant 40 à 42 livres, poids de marc, ſe vend de 4 l. 10 ſ. à 4 l. 15 ſ.; le ſeigle, peſant 36 à 38 livres, 3 liv. 10 & 12 ſ.; l'orge, 3 l.; le ſarraſin, 2 l. 12 ſ.; l'avoine, 2 l. 5 ſ. La récolte derniere, ſans être abondante, a été au deſſus du médiocre; & les grands Propriétaires n'ont point vendu, & il n'eſt ſorti que peu ou point de grains de la Province, ſur des bâtimens du port de dix tonneaux ſeulement..... Ainſi les proviſions ne manquent pas.

Notre récolte de pommes de terre a été d'une bonne demi-année. La barrique de 120 pots de cidre de garde & de bonne qualité ſe vend de 15 à 16 l. Il y a bien apparence que les prix prendront faveur. La plus grande partie de la Normandie eſt dépourvue: on a vu, cette automne, peut-être pour la premiere fois, des barques Normandes venir prendre des chargemens de pommes à cidre dans notre Port; & il s'y embarque encore journellement beaucoup de cidre pour la même Province & pour la Baſſe-Bretagne.

Comme l'automne a été fort douce, nos ſemailles ont la plus belle apparence. Nos légumes ſont de la plus grande beauté: ce n'eſt pas un petit objet pour notre Ville qui en fournit à vingt lieues à la ronde: c'eſt-là une des principales branches de ſon commerce. Nos Cultivateurs ſont heureuſement fort induſtrieux; ils tirent du même champ une récolte de grains & une de légumes; la premiere paye le loyer de la terre; la ſeconde eſt le prix du travail & le rembourſement des dépenſes. Auſſi les terres voiſines ſont-elles à un prix exorbitant; il y en a qu'on afferme juſqu'à 120 l. le journal contenant quatre-vingt cordes, la corde contenant vingt-quatre pieds quarrés. Au reſte ces terres ne ſont ſi cheres & ſi productives qu'à force d'avances, de travail, de culture: la qualité du ſol n'eſt pas ſupérieure à celle des Paroiſſes voiſines qui ne rapportent beaucoup moins que parce qu'elles ſont moins travaillées.

## De Nantes, *le* 13 *Janvier.*

Depuis quelque tems, il n'eſt arrivé ici que très-peu de grains ; il n'y a preſque point de variation dans les prix. Les fromens, ſuivant les lieux d'où ils ſont tirés, valent depuis 250 juſqu'à 290 liv. le tonneau peſant environ 2250 livres ; ceux de Sainte-Pazanne ne ſont même qu'à 200 liv. Les farines ſe vendent de 35 à 42 l., le baril : nous en avons de la Nouvelle-Angleterre à 36 ſ.

L'eau-de-vie eſt à 116 liv. les vingt-neuf veltes.

Le ſucre blanc, premiere ſorte, ſe vend de 55 à 58 liv. le cent ; le ſucre brut, commun, 21 à 22 ; l'indigo, de 8 à 10 l. 12 ſ. ; le café, de 12 ſ. 6 den. à 14 ſ. 6 den.

Le *Vicomte de Talleyrand* & le *Quaker*, ſont derniérement arrivés du Port-au-Prince & de Léogane. Le *S. Domingne* eſt parti pour le Port-au-Prince, *l'Europe* pour les Cayes, le *Voltaire* pour le Cap ainſi que le *Marquis de Brancas* & les *Trois-Notons.*

Il ſort journellement de notre Port des navires étrangers, chargés particuliérement de vin Nantois & d'Amont.

Il arrive de Bordeaux, de Blaye, de Libourne &c, beaucoup de vin dans les Ports de Breſt, de Vannes, de Redon &c. Ces deux derniers Ports ont reçu une grande quantité de ſel, en grande partie tiré de Meſquer, & pour différentes deſtinations.

La mine de froment du poids d'environ 340 livres vaut à Rennes 34 liv., le ſeigle eſt à 30 liv.

Il part journellement de l'Orient des navires chargés de marchandiſes de la vente. M. Kerangal, Capitaine du Gange, y a amené de Bengale toutes ſortes de toiles, partie à fret à la conſignation de divers Négocians, ainſi que du poivre, de la canelle, ſalpêtre, laque en feuilles, bois rouge &c. M. de Roſboc, Capitaine de la frégate du Roi, la Normande, y eſt de retour de l'Iſle de France, avec 400 balles de café.

Le 30 Décembre, les toiles de Bretagne ſuperfines valoient à Morlaix, les larges, 77 à 78 ſ. ; les étroites, 57 à 58 ; les fines, 67 à 68 & 48 à 50 ; les dernieres ſortes, 43 à 46, 31 à 33 ; les crées larges, 158 à 159 l. ; les roſconnes, 118 à 120 ; les toiles à carreaux, 18 à 19 ſ. l'aune ; les toiles à voile, de 15 à 18 ſ. ; le miel, 19 l. le cent ; le beurre, 44 liv. ; la cire jaune, 40 ſ. la livre ; les peaux de veaux, de 26 à 28 ſ. la l. ; les papiers, écus, cœur de fin, 8 liv. la rame ; les bâtards communs, 2 liv. 10 ſ. ; la bulle blanche, 2 liv.

Les derniers jours de Décembre, il a relâché pluſieurs bâtimens dans la riviere de Lomariaquer. Le brigantin, *l'Aimable Théreſe*, Capitaine Jean Villeneuve, venant du Cap pour Bordeaux, a mouillé dans la baye de Quiberon, l'eſpace de huit jours ; il en a appareillé deux fois pour ſe rendre à ſa deſtination, & les vents l'ont toujours contrarié. Sa cargaiſon étoit en bon état, ſans aucune avarie.

## De Rouen, *le* 16 *Janvier.*

La perſonne qui propoſe l'établiſſement d'une Manufacture de poulets, s'obligeroit à certaines conditions à former dans l'eſpace d'un an un Eleve qu'elle mettroit en état d'opérer comme elle-même. Son ſyſtême eſt, à ce qu'elle aſſure, fondé ſur ce que la Phyſique & l'Hiſtoire naturelle ont de plus certain. Les ſuccès qu'elle a eus à Bordeaux ſemblent garantir l'effet de ſes promeſſes. Il paroit qu'il n'en coûteroit pas fort cher pour avoir la communication de ſon ſecret, & ſe mettre à portée d'en apprécier exactement l'utilité réelle.

## D'Orléans, *le* 18 *Janvier.*

M. l'Intendant a fait publier les mêmes ordres que l'on a déjà donnés dans quelques Généralités, concernant les *Quêteurs incendiés*, & la deſtruction du vagabondage.

Les deux eſpeces de pain de la premiere qualité ont diminué. Le pain bis du poids de ſix livres ne valoit déjà que 13 ſous.

## De Paris, *le* 18 *Janvier.*

Le tirage de la Loterie Générale s'eſt fait le 15 de ce mois ; le gros Lot de 24000 liv. eſt échu au n°. 127627 ; & le ſecond Lot de 8000 liv. eſt échu au n°. 68755.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Comparaison de la charrue & de la bêche par un Propriétaire-Cultivateur du Velay.*

Je n'oserois dire que la charrue n'est pas le meilleur des instrumens de l'Agriculture, ce seroit blâmer tous les Cultivateurs tant anciens que modernes. Depuis les siécles les plus reculés, on en a fait usage dans tous les pays, & certainement parce qu'on en a toujours & par-tout reconnu l'excellence. Son grand avantage, c'est d'épargner les sueurs de l'homme en abrégeant son travail, ce qui est de la plus grande importance dans tous les Arts. Cependant je préfere la bêche.

Il est à propos, avant d'expliquer les raisons de cette préférence, de remarquer que je ne puis ramener sous ma comparaison toutes les especes de charrues; dans la foule des instrumens de ce nom inventés jusqu'ici, il y en a certainement qu'il faudroit mettre à part, & dont il seroit difficile de faire des évaluations exactes. Mais en jettant un coup d'œil sur l'Agriculture en grand, nous voyons que la terre est principalement cultivée par de petites charrues fort anciennes. En ne parlant ici que de celles-là, nous rendrons encore un service assez important, si nous parvenons à faire voir que la bêche est fort supérieure à cet outil.

La charrue comprime trop le sol pardessous & ne souleve pas assez la terre pardessus: la chaleur, l'air, la pluie ne pénétrent qu'imparfaitement à travers ses labours. Elle ne donne pas à la terre une fécondité constante, il faut qu'elles se reposent, on le croit du moins.

La charrue laisse subsister nombre de plantes voraces très-nuisibles aux grains; son service est donc imparfait.

La charrue veut être tirée par des bœufs ou des chevaux; il faut nourrir ces animaux auxiliaires, & quelquefois on en perd. L'entretien en est donc cher, il coûte des hommes.

La charrue ne va que par intervalles; il faut que les bestiaux mangent & se reposent. Elle demande des réparations souvent répétées & toujours coûteuses.

La charrue veut être passée & repassée à différentes reprises sur le même terrein.

Enfin la charrue demande beaucoup de semence; & dans les méthodes en usage, elle n'épargne pas l'engrais.

Tels sont les désavantages de la charrue, voici les avantages de la bêche.

La bêche reverse la terre de dessus en dessous; elle émiette encore celle qui reste au fond, & dans les terreins inclinés, elle la releve d'en haut au contraire de la charrue qui la jette d'en bas.

La bêche pique plus profondément que la charrue & dispose si légérement la terre que la moindre chaleur ou la plus petite pluie la perce sans résistance.

La bêche garantit les terres quelconques des fortes gelées de l'hiver & des grandes sécheresses de l'été. Là où elle a travaillé, on ne voit ni sécher ni pourrir les grains.

La bêche étouffe les plantes, ennemies du bon grain, lorsqu'elles ont poussé: elle attaque encore le germe de celles qui pousseroient dans la suite (1).

La bêche est toujours prête à toute heure, & travaille toute la journée. Elle ne se dérange point; elle ne demande aucun entretien. On la prend, on la porte, on la quitte, on la monte sans perte de tems. Lorsque le fer est usé, il faut le remplacer & c'est tout. Avec cet instrument, on profite de tous les momens favorables.

La bêche ne demande qu'un homme sans bestiaux, sans embarras, sans avances. Cet homme seul la fait aller, & une seule façon suffit pour préparer la terre.

La bêche est un instrument universel; elle féconde toutes les terres & les rend propres à toutes sortes de productions. Les Bêcheurs n'ont pas besoin de connoître la nature des terres aussi strictement que les Laboureurs.

La bêche dispense de répandre sur les terres autant d'engrais que les terres labourées en exigent.

La bêche fait que toutes les terres peuvent produire tous les ans, & qu'on peut

(1) *Il y a dans ce pays une plante connue sous le nom de* tartarie *ou* herbe d'enfer, *laquelle dévore grain & paille. Elle pullule dans les terres labourées, & l'on ne sçait comment la détruire. Il ne vient pas un brin de cette herbe dans les terres béchées.*

par conséquent d'un petit domaine en faire un très-grand. Aucune de mes terres bêchées ne se repose. La méthode qui a fait la petite fortune d'un de nos Laboureurs, c'a été de bêcher une année, & l'autre non. La premiere année, ses terres sont ensemencées en bleds de Mars; la seconde en bleds d'hiver, & ainsi alternativement sans relâche.

Enfin la bêche épargne beaucoup de semence & augmente considérablement le produit. Il est de fait qu'il faut un tiers de moins de semence aux terres bêchées, & qu'elles donnent un tiers de plus de grain.

Ces observations sont le fruit de vingt ans d'expérience réfléchie.

On demandera où prendre tous les bras que la bêche exige; & il y en a tant qui manquent d'emploi! Qu'on bêche, il y aura des Bêcheurs, car il y aura plus de richesses.

On dira que cette exploitation ne conviendroit pas à de grandes fermes; & pourquoi de si grandes fermes? Une vraiment grande ferme est celle qui rend beaucoup, quoique sa surface ne paroisse pas telle. Pourquoi d'ailleurs une exploitation plus avantageuse ne conviendroit-elle pas à un ténement plus considérable? Pourquoi n'y nourriroit on pas des hommes comme on y nourrit des chevaux?

On prétendra que la bêche seroit beaucoup plus dispendieuse que ne l'est la charrue. On n'a pas fait ce calcul; je l'ai fait, moi; & j'affirme qu'une terre bêchée ne coûte pas plus & rend beaucoup plus qu'une terre labourée: je suis prêt à en donner la preuve.

## II.

### *Observation sur la maturité des graines.*

Les graines n'acquierent pas toujours sur terre une parfaite maturité, condition nécessaire néanmoins pour qu'elles se conservent & fructifient, comme on le desire. Cet inconvénient n'est pas grand lorsqu'il ne s'agit que de plantes communes; on trouve aisément à réparer cette perte, mais il n'en est pas de même des plantes rares, leur graine est précieuse, & c'est un vrai dommage quand elle manque de qualité. Cependant il arrive quelquefois que les graines ne mûrissent point en terre ou qu'il faut couper la plante avant qu'elle soit bien mûre, comme par exemple quand le froid arrive de bonne heure. Dans ces cas-là, il y a une méthode facile pour procurer à la graine de la plante cueillie avant sa maturité, le point de perfection qui lui manque. Il faut mettre la plante dans de l'eau & en un lieu bien exposé, & changer cette eau fréquemment, même tous les jours; la graine mûrira. Cette méthode réussira presque toujours; lorsque la tige sera longue, forte & pleine de suc. Des graines mûries de la sorte & gardées dans leur cosse jusqu'au printems, ont ensuite très-bien levé.

## III.

### *Nouveau métal extrait de l'argent.*

Nous avons dit dans le N°. 5 de la Gazette 1773, que M. de la Folie, Négociant à Rouen, & Membre de l'Académie de cette Ville, avoit présenté à sa Société un Mémoire dans lequel il prouvoit que le *bleu d'email*, connu dans le commerce sous le nom de *bleu d'argent*, n'étoit absolument dû qu'au cuivre. Boyle, Henckel &c, avoient déjà observé que cette couleur n'étoit donnée par l'argent qu'à raison du cuivre que ce métal contenoit. M. de la F., pour ne laisser aucun doute sur cette conjecture, a fait une infinité d'expériences qui ont achevé de la confirmer. Ses recherches scrupuleuses & nombreuses l'ont conduit, non-seulement à la démonstration de cette vérité, mais encore à une découverte digne de remarque. A force de travailler sur l'argent, il est parvenu à en extraire un métal très-extensible sous le marteau, sans même qu'il soit écroui. Ce métal nouveau ne céde à aucun dissolvant connu; il ne perd rien aux essais de coupelle les plus violens. L'Auteur a communiqué sa découverte à l'Académie Royale des Sciences de Paris: MM. Macquer & Cadet ont été chargés de répéter les mêmes essais; & le résultat en a été pleinement conforme aux assertions de M. de la Folie.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 13 Janvier 1773, au Samedi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 22 à 26 liv. 5 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 l. 15 s. Le méteil, de 15 à 16 liv. 10 s.; le seigle, de 14, 14 l. 15 à 15 l. 10 s.; l'orge, de 10 liv. 10 s., 11 à 11 l. 10 s. aussi *le septier*,

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 13 Janvier 1773 au Samedi 16, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21 l. 10 s., 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Janvier 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Janvier 1773.*

| | # | | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 20 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 8e. |
| Londres ..... | 30 9 16e à ½ |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon, *Rois* ..... | ½ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Lundi 18.* | *Mardi 19.* | *Mercredi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 57 ½ . . | 1355 . . . . | 1360 57 ½ . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 165 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 303 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Sam. 16 Janv. 1773 | | Du Lundi 18. | | Du Mardi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six prem. mois 1772. | M. | Creuzé, six prem. mois 1772. | L. | Cauchy, six prem. mois 1772. | L. |
| Lenoir, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | M. |
| Delarue pere, *id.* | P. | Certain, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| Caron, six dern. mois 1772. | J. | Masson, *idem.* | M. | Marsollier, six d. mois 1772. | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 26 Janvier.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Janvier.*

LA Police publie de tems en tems des taxes des denrées les plus nécessaires & les plus communes, afin d'empêcher qu'elles ne soient survendues par des gens avides & non moins habiles à les porter au prix qui leur convient malgré les taxes. Il arrive quelquefois que le Peuple achete de la terre pour du sel, du papier pour du sucre, des graines pour du bled, du sang pour de la viande, de l'eau pour de l'eau-de-vie, des feuilles de toute espece pour du tabac &c; & c'est sur-tout lorsque le Marchand trouve le tarif trop désavantageux pour lui, comme il pourroit le penser du tarif récent. A la vérité, il vient d'être permis de nouveau aux Officiers de l'ancienne Inquisition de fouiller à leur gré dans toutes les maisons pour la sûreté, la liberté publique, l'intérêt des Particuliers, & les mœurs sociales.

### RUSSIE-ROUGE.

DE LEMBERG, *le 12 Janvier.*

On prépare un nouveau code pour ces Provinces qui en effet ont besoin de loix. L'intérêt des Peuples, c'est-à-dire, l'intérêt du Gouvernement bien entendu, en sera la base, à ce qu'on assure. Pour obtenir la fidélité des Habitans, les impôts les plus onéreux seront abolis. On se propose de ranimer l'Agriculture & les Arts. En attendant que l'Agriculture se releve, il a été déjà pris des arrangemens pour ériger des Fabriques & des Manufactures.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 6 Janvier.*

Nous apprenons de Pétersbourg que l'Impératrice de Russie a supprimé les droits de Douane sur les marchandises Angloises de laine & de fil.

Les lettres de Stockolm portent que les Manufactures d'Alingsos sont sur le meilleur pied, & qu'il est question de rétablir & d'élever des Fabriques en divers endroits. La sagesse du Gouvernement ne permet pas de douter que ces Fabriques ne soient du genre de celles qui donnent une valeur & un débouché aux productions les plus utiles du territoire : ce sera la restauration de l'Agriculture qui ranimera & fixera les Arts dans ce Royaume.

DE VIENNE, *le 9 Janvier.*

Le Gouvernement a jugé à propos d'envoyer des Médecins dans les Provinces Polonoises où la population semble menacée d'anéantissement : on compte que, sans parler des transfuges & des absens, elle est diminuée de plus d'un tiers. Il regne dans ces

pays-là une disette affreuse. La dépopulation de la Bohême est également effrayante.

DE FRANCFORT, *le* 13 *Janvier*.

A mesure qu'on taxe certaines denrées plus bas, nous les payons plus cher. Par exemple, depuis qu'on a baissé le pot de biere de quatre à trois kreutzers, elle ne vaut rien, on ne sçait pas pourquoi; deux pots n'en valent pas un. Si le prix en est encore diminué, elle ne sera plus potable. Il n'en est pas de même du pain; il est à meilleur marché quoique d'un poids plus fort, sans être inférieur en qualité. C'est qu'heureusement on a rencontré la proportion entre le prix du pain & celui du grain, sans quoi il en seroit comme de la biere.

## ITALIE.

DE VENISE, *le* 3 *Janvier*.

Depuis quelques mois, il ne peut sortir des grains de l'Etat, & il en vient trop peu du dehors. Le Sénat a assigné une somme de 20,000 ducats pour l'achat de froment & de farine de bled de Turquie destinés au soulagement des pauvres, munis de certificats de misere & de bonne conduite. La Commission chargée de cet achat a la liberté d'importer jusqu'au 1 Juillet toutes sortes de grains étrangers.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE BORDEAUX, *le* 14 *Janvier*.

Pendant les derniers mois de 1772, il est arrivé différentes sortes de grains de Koenisberg, de Dantzick, de Hambourg, d'Amsterdam, de Civita-Vecchia, du Havre, de Honfleur, de Pont-l'Abbé, de Lézardieux, d'Argenton, de Camaret &c.

L'Irlande nous a fourni beaucoup de bœuf jusqu'à la mi-Décembre, tems où cette importation a cessé. Les fromages de Hollande, le fer du Nord, la morue tirée de divers Ports ou directement venue de Terre-Neuve, les sardines de Concarneau, Douarnenez, Port-Louis &c, les fils, toiles &c, de Bretagne, Flandre &c, ont été les principales matieres d'importation, après les marchandises de l'Amérique.

Il n'est pas encore venu de l'Orient beaucoup de bâtimens considérables chargés de marchandises de la vente.

Vers la fin d'Octobre, il est arrivé quatre navires des Isles de l'Amérique; il en est arrivé neuf dans le courant de Novembre & dix dans celui de Décembre. La *Thérese*, le *Phœnix*, le *Port-au-Prince* en sont de retour depuis le 2 & le 7 Janvier.

Il est sorti en Novembre 267 barriques 5 quarts de sucre brut, 1528 b. 47 q. de sucre blanc, 22645 l. indigo, 800394 café, 18943 cacao. En Décembre, 276 bar. 4 q. de sucre brut, 827 b. 28 q. de sucre blanc, 10421 l. indigo, 848454 café, 45432 cacao. La plus grande partie de l'indigo a passé en Suisse, & le reste à Marseille, Strasbourg, Amsterdam, Geneve, Leipsick, & la Lorraine; les sucres étoient principalement destinés pour Amsterdam, Hambourg & Saint-Sébastien. L'exportation la plus considérable de cacao a été pour ce dernier Port; le restant étoit pour Bilbao, S. Ander, Amsterdam & la Suisse. Les plus fortes traites de café ont été pour Amsterdam, Marseille, Brême, Rotterdam, Hambourg &c.

Le 7 du courant, le sieur Guimard, Marchand Epicier à Dax, Généralité de Bayonne, s'étant approché, avec une chandelle, d'un baril de poudre pour en vendre à un Paysan, il tomba une étincelle dans le baril; la maison fut aussi-tôt en feu: il y eut trois explosions si violentes que le toit en fut soulevé, il tomba, par bonheur, perpendiculairement entre les murs. Au milieu des tourbillons de flammes, des cordages & autres matieres embrasées voloient jusques dans les quartiers de la Ville les plus éloignés. Malgré le secours des pompes & le zele des Corps Religieux, des Bourgeois, des Artisans, le feu ne s'éteignit que le lendemain. L'Epicier & trois de ses enfans ont péri avec le Paysan & un Commis. Sa femme s'est sauvée à travers les flammes, avec trois autres de ses fils & une fille.

Les eaux-de-vie sont ici à 125 l. les 32 veltes.

DE CHATELLERAULT, *le* 14 *Janvier*.

Le goût des entreprises utiles est assez vif,

& les besoins ont été ci-devant assez sensibles pour que chacun s'attache à connoitre ses vrais intérêts & à combiner les moyens de prévenir les retours des mêmes maux. L'ardeur avec laquelle on travaille dans presque toutes les Provinces à construire des routes, à réparer des chemins, à rendre des rivieres navigables, prouvent la juste persuasion où l'on est qu'un grand moyen d'empêcher que les denrées ne manquent c'est qu'on ne manque pas de communications. Le Gouvernement encourage & excite fortement l'exécution de ces travaux. La nécessité en est plus pressante dans quelques Provinces intérieures où il n'y a que de grandes routes en petit nombre, & presque point de navigation. Le seul défaut de canaux ou de rivieres navigables y rendra toujours fort cheres, après de mauvaises récoltes, les denrées d'un volume, d'un poids & d'un prix qui ne leur permettent pas de supporter les accidens & beaucoup de frais d'un long & dispendieux voiturage. Notre Ville, par exemple, est la seule du Haut-Poitou qui soit sur une riviere navigable. La Vienne commence à y porter bateau : elle lie une communication avec la mer par Nantes, avec Paris par les canaux d'Orléans & de Briare, & avec toutes les Villes situées le long de la Loire & des rivieres affluentes. Elle sert de débouché au Haut-Poitou, à une partie du Limousin & du Berry. Dans ces dernieres années, la navigation de cette riviere a fait la ressource d'une portion de la Province ; il falloit, pour nous tirer de la détresse, qu'elle secondât l'activité de nos Négocians & autres Habitans patriotiquement associés pour secourir le pays. Il est peu de cantons où, si la nature semble leur avoir refusé le même avantage, elle n'offre à l'industrie les moyens de le leur procurer. Une des Provinces les plus dépourvues de débouchés, le Limousin, par exemple, auroit assez d'eaux pour qu'un canal navigable la traversât & la liât avec les pays d'un commerce facile ; le plan en a été tracé. Il y a beaucoup d'eaux éparses & perdues ; & les eaux obéissent.

### De Partenay, *le 15 Janvier.*

On sçait que cette Ville fait un commerce de bestiaux : nos Marchés en sont actuellement peu fournis ; c'est une saison morte ; ils ne se repeuplent ordinairement que vers la mi-Carême, ils sont assez garnis le reste de l'année. Il n'y paroissoit autrefois ni chevaux, ni mulets, ni jumens poulinieres : depuis quatre à cinq ans, on a commencé à y en amener, aux approches des Foires de Champdeniers ; il s'y en vend même journellement. Depuis le mois de Septembre, la viande de bœuf, veau & mouton est taxée à 5 s. la livre ; & celle de vache & de brebis à quatre. Ce canton ne produit que du seigle : nos Boulangers vont s'approvisionner en froment dans les minages de Thenezay & d'Oirvault.

Le 3 du courant, le feu se manifesta tout-à-coup au Fauxbourg du Sépulcre, dans une écurie au-dessus de laquelle il y avoit un magasin contenant environ quinze milliers de fourrage. Les secours furent prompts. Après avoir jetté beaucoup d'eau sur la maison embrasée, le toit s'en étant affaissé, on y jetta beaucoup de terre & de pierres pour que le fourrage se consumât sans s'enflammer. L'incendie dura depuis 5 heures du soir jusqu'à 4 heures du matin. Parmi les Habitans de tous les ordres occupés à arrêter les progrès des flammes, deux Religieux Capucins se sont plusieurs fois exposés aux dangers les plus imminens.

### De l'Orient, *le 15 Janvier.*

Il vient de sortir de ce Port plusieurs navires chargés de marchandises de la vente pour différentes destinations, entr'autres pour Marseille.

L'*Union*, du port de 400 tonneaux, Armateur M. Roche, est parti pour l'Isle de France.

Le *Dauphin*, Armat. M. Foucaut, & le *Beaumont*, Armat. M. de Saudray, sont en charge pour Chine. L'*Hector*, Arm. M. de Rabec, est en charge pour Pondichéry & le Bengale.

### De Vannes, *le 16 Janvier.*

La *Sainte-Anne*, de l'Isle-aux-Moines, en cette riviere, du port de 30 tonneaux, a péri le 28 Décembre, à Audierne, venant de Grandville.

Le brigantin, *l'Aimable Thérese*, de Bordeaux, en relâche depuis le 28 Décembre, venant du Cap François, est parti le 2 par un bon vent pour Bordeaux.

D'ARGENTON (*en Berri*), *le 16 Janvier.*

Notre récolte de grains a été fort médiocre. Les fromens recueillis dans les endroits où il n'eſt point tombé de grêle ont aſſez rendu ; mais les ſeigles, endommagés par les gelées du printems n'ont donné que la moitié de ce qu'on s'en promettoit. Il n'en a pas été de même des vignes : celles qui n'ont point été gelées ont beaucoup plus produit qu'on ne l'eſpéroit, après l'alarme cauſée par les gelées d'Avril. La pinte de vin, meſure de Paris, vaut 2 ſous. La livre de pain blanc ſe vend 3 ſ.

On a commencé ici à cultiver les pommes de terre. Un Particulier à qui l'on en avoit donné ſix livres, les ſema & en recueillit neuf boiſſeaux combles. Sept de ces boiſſeaux ayant été remis en terre, en ont produit deux cens. Chaque Province pourroit, par cette culture, aſſurer des reſſources aux pauvres dans les diſettes. Il n'y en a point qui donne moins de peine & qui demande une ſi petite étendue de terrein. L'aliment eſt des plus ſains, des plus faciles à préparer, & des plus ſuſceptibles de prendre toutes ſortes de formes & d'aſſaiſonnemens. En pain, en bouillie, en ragoût, en étuvée &c, on en a été très-content dans ce pays. Mais on ſent qu'il faudra bien du tems encore avant qu'on ſe détermine à adopter ce végétal comme à rejetter des truffes qui ſont remplies de vers & des champignons qui empoiſonnent. Il n'y a rien là de ſurprenant.

Un de nos Compatriotes, ſorti très-jeune de la ville de Châteauroux, y eſt venu, après une longue abſence, paſſer quelques mois, dans l'eſpérance d'y répandre les lumieres qu'il a acquiſes ſur les objets les plus importans. Agronome éclairé, Philoſophe bienfaiſant, il a vu dans ſa Patrie beaucoup de bien à faire & très-peu de gens diſpoſés à y concourir. Il a trouvé de la marne en mille endroits où l'on ſe contentoit d'en deſirer, ſans la chercher & même la connoître. Il a vu de nombreux troupeaux de moutons auxquels il ne manquoit, pour perfectionner leurs laines, que d'éprouver l'influence ſalutaire du parcage, & d'être alliés à quelque bonne race étrangere. Il a trouvé des marais immenſes à deſſécher, & une S. d'A. qui, depuis ſon établiſſement, n'a donné aucun ſigne de vie. Obligé de diriger ſa marche ſelon les vues bienfaiſantes du Gouvernement, s'il nous a quittés, c'a été pour aller apprécier & éclairer d'autres Provinces.

DE VITRY-LE-FRANÇOIS, *le 17 Janvier.*

S. M., par ſa Déclaration du 25 Avril dernier, a établi une Commiſſion de Médecine chargée de s'aſſurer de l'efficacité des différentes eaux minérales du Royaume, & de prendre les précautions convenables pour qu'elles ſoient diſtribuées dans leur intégrité. Le mouvement donné par la main puiſſante de la bienfaiſance a éveillé l'attention des Gens de l'Art. M. de Rozier, Eleve en Pharmacie dans cette Ville, a appliqué ſes talens & ſon zele à l'analyſe chymique de nos eaux. Il a employé de nouveaux moyens pour ſonder les principes conſtituans de ces eaux. Ses expériences l'ont conduit à la connoiſſance du volatil qu'elles contiennent. Divers Chymiſtes en avoient reconnu l'exiſtence, mais ſans la démontrer & ſans démontrer la nature de ce principe. Cette découverte n'eſt pas vaine ; elle conduit au moyen de reſtituer aux eaux minérales ce qu'elles perdent par le tranſport.

(*La Diſſertation de M. de Rozier ſera inſérée dans notre Journal*).

DE NANCY, *le 18 Janvier.*

La Cour Souveraine a enregiſtré, le 4, des Lettres-Patentes données à Verſailles le 4 Décembre ſur un Mandement de M. l'Archevêque de Tréves, portant ſuppreſſion de différentes Fêtes. S. M. autorise & confirme ledit Mandement pour qu'il ſoit obſervé dans les lieux de ſes Etats, ſur leſquels la Juriſdiction ſpirituelle de l'Evêché de Tréves s'étend. Le travail eſt un devoir, & le travail utile une des œuvres les plus agréables à Dieu. Tous les jours de plus en plus néceſſaire, il ne ſçauroit être trop facilité, trop recommandé, trop excité. Quand on calcule le tems perdu dans un Royaume par une oiſiveté de quelques jours ſeulement, on eſt effrayé du réſultat. Suppoſons, pour ne pas trop exagérer, ſeize millions d'Habitans en France ; ſuppoſons-en un quart employé aux différens travaux de l'Agriculture & des Arts ; ſuppoſons en-

fin que ces quatre millions d'hommes perdent, chacun dix jours, dans l'année, la Nation, considérée en corps, aura fait, dans l'année, une perte de 40 millions de jours ou environ onze cens siecles. Combien onze cens siecles de travail n'auroient-ils pas servi à étendre l'Agriculture & perfectionner les Arts !

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait des registres de la Société d'Agriculture, du Commerce & des Arts de Bretagne, au Bureau de Nantes. Du 6 Décembre 1772.*

Il a été donné lecture d'un Mémoire adressé à la Société par M. Jean-Baptiste le Cour Grandmaison, Changeur du Roi, & ancien Greffier de l'Amirauté de Nantes, au Département de Paimbœuf, contenant l'état des défrichemens qu'il a entrepris depuis cinq ans au Mont d'Alun & landes circonvoisines, dans les Paroisse de S. Viau, S. Pere en Retz, & Sainte-Opportune, à une lieue & demie de Paimbœuf. Après avoir fait entourer de fossés tous ces terreins, M. le Cour les fit écobuer, en attendant le retour d'un homme intelligent qu'il avoit envoyé chez M. Sarcey de Sutieres, pour apprendre sa méthode. Il la suivit exactement, & n'eut pas lieu d'en être satisfait. Vingt journaux ne rendirent pas 7 septiers de grains; mais cette tentative infructueuse ne découragea pas M. le Cour; il prit une autre route qui lui réussit mieux. Il fit traverser ces vingt journaux avec la charrue qu'il avoit fait venir de Brie, les fit herser &, pour ainsi dire, pulvériser. Au mois d'Octobre 1769, il divisa ces vingt journaux en trois parties: deux furent ensemencées en froment & en avoine, après avoir été graissées d'environ neuf charretées de marnis: la troisième partie fut ensemencée moitié en froment, & l'autre moitié en avoine, sans aucun marnis. La différence de la récolte fut sensible: les deux parties graissées en donnerent une abondante; les tuyaux étoient d'une grosseur peu commune, & les grains bien nourris. Pour la partie qui n'avoit point été fumée, le grain y étoit tout rabougri, & les tuyaux n'avoient pas plus d'un pied & demi de hauteur; ce qui convainquit M. le Cour, que le fumier est le seul agent qui, dans une lande, puisse mettre en action les sels végétatifs que la terre contient. Il abandonna dès-lors la méthode de M. de Sutieres, pour s'attacher à celle dont il voyoit d'aussi heureux effets.

M. le Cour parle ensuite des obstacles qu'il a trouvés de la part de ses voisins, & de la maniere généreuse dont il a sçu s'en venger, renvoyant à ce sujet au Journal d'Agriculture du mois de Décembre 1771. Il continua ses travaux en 1770, & fit écobuer cinquante journaux, faisant brûler sur le terrein ce qu'il avoit pelé, & étendant la cendre sur les champs. Il observe qu'il ne pele pas plus de deux pouces d'épaisseur, n'enlevant, pour ainsi dire, que des racines: il ajoute qu'il a dans toutes les parties de son terrein, 18 à 20 pouces de ce que les Paysans appellent bonne terre; & qu'il se propose, dans les années de repos, de faire répandre sur ses champs l'argille qui se trouve au-dessous de ces 18 à 20 pouces, en observant ce que prescrit M. le Baron d'Espuller dans son Agrologie. » J'ai, » continue M. le Cour, cette année 1772, » une levée de quatre-vingt journaux, qui » m'ont produit seize tonneaux de fromens, » sept de seigle, un d'avoine, & dix-neuf » septiers de bled noir; & j'eusse été plus » heureux sans les orages & un vent très- » violent que nous essuyâmes la veille du » jour que je commençai à faire scier mon » froment: les bleds étant forts, ils furent » égrainés, & une bonne partie fut cou- » chée «.

Ce récit est terminé par quelques détails économiques. M. le Cour a entrepris avec succès la culture des patates; & son exemple a été suivi par ses voisins, à qui il en a donné à planter, en leur enseignant la méthode. Il a une grande quantité de bestiaux; & il leur donne en hyver, outre le foin, deux fois par jour, des choux & des rebes, dont il ensemence chaque année 4 journaux. Il fait aussi des éleves. De seize bœufs qui garnissent sa principale métairie, huit ont été élevés chez lui: il avoue qu'ils ne sont pas si gros que ceux que nous tirons du Poitou; mais ils ont pour eux le climat, le courage, & une force qu'il prétend égale

à celle des grands bœufs poitevins, que l'on met aujourd'hui à si haut prix. M. le Cour n'oublie point les prairies qu'il se procure, par une sage distribution des eaux : il fit encore l'an dernier une grange qui, par sa grandeur & sa hauteur proportionnée, peut loger les plus abondantes récoltes ; chose, dit-il, absolument inconnue jusqu'alors dans son canton. Ses principes d'Agriculture se réduisent à six points. Les labours dans les tems convenables, les engrais qu'il ne faut jamais épargner, les saignées pour l'écoulement des eaux, le chaulage de M. de Sutieres, cercler au besoin, & passer légérement le rateau à la mi-Mars ; enfin se prêter aux circonstances des tems & des lieux.

A ce Mémoire étoient jointes plusieurs talles des différens grains cultivés par M. le Cour, qui sont de la plus grande beauté.

Le Bureau a arrêté que le Mémoire de M. le Cour seroit déposé à ses Archives, & que copie de l'extrait ci-dessus seroit délivrée à Madame veuve Vatar, pour être insérée dans ses Affiches.

*Pour copie conforme au registre*, LE LASSEUR DE RANZAY, *Secretaire perpétuel.*

## II.

### *Emploi de divers sucs terrestres, avec diverses observations curieuses.*

Dans le N°. 4 de notre Gazette, nous avons déjà rapporté quelques découvertes que le sçavant & respectable P. Antoine Minasi, Dominicain Calabrois, a communiquées à M. le Chevalier Linné. Sa lettre contient une foule d'autres articles dans lesquels l'habile & vigilant Observateur applique à la perfection des Arts les secrets qu'il dérobe à la nature. Tel est celui que notre titre promet.

La stalactite ou suc gorgonien, & autres sucs terrestres qui distillent des voutes des grottes ou cavernes naturelles, liquéfiés en dose convenable pour la fabrication des cristaux, les rendent moins fragiles, plus clairs, plus nets & sans vessie. Lorsque nous voulons imiter les ouvrages de la nature, il faut pour bien réussir, que nous allions en chercher les matieres premieres dans ses propres laboratoires. La cristallisation naturelle de ces sucs indiquoit les secours que nous pouvions en tirer. L'Auteur tient pour certain qu'ils sont propres à entrer dans la composition de la porcelaine : nous le croyons comme lui, puisque leur propriété constatée est de donner la dureté, la pureté, la transparence. Sans doute il y a un choix à faire dans ces sucs, c'est à l'expérience à le fixer. Le P. M. indique particuliérement ceux qui dégouttent des rochers des frontieres d'Amalfi au Royaume de Naples, & qui étant tombés au fond de la mer sont ensuite rejettés & roulés sur le rivage par l'agitation continuelle des eaux. Lorsqu'il souffle des vents qui irritent & enflent la mer, on en recueilleroit en abondance sur ses bords. Cette instruction, quoique propre à l'Italie, peut servir à guider les recherches dans d'autres pays.

La Ville de Reggio est renommée par sa Manufacture de laine de poisson (*lana succida*), laine tirée d'une espece d'huitres. L'Auteur rapporte que dans la même mer, on a trouvé un monstre marin dont les yeux étoient surmontés de sourcils, formés d'especes de soies dont il a envoyé une partie à M. de Linné.

Le P. Minasi est parvenu à faire des squelettes marins sans instrument anatomique, sans feu ou autre moyen semblable. Ses dissections sont très-curieuses. L'on voit dans ses squelettes les parties les moins visibles qui restent unies avec leurs tendons &c.

Depuis quelques années, ce curieux Naturaliste observe avec la plus constante assiduité les travaux de quelques araignées à soie, étude suivie à Scilla & à Reggio, un siecle avant que M. le Président Bon de Montpellier s'y fût livré. Le P. M. a fait une infinité de découvertes sur leur maniere de faire leurs cocons, de filer leurs toiles &c ; & ravi en admiration, il s'écrie, *vidi Deum à tergo & expavi* Il voit Dieu dans cette œuvre, & il est confondu. Il ne faut pas dire que les animaux nous aient enseigné la plûpart de nos Arts ; mais il est vrai qu'en observant leurs travaux, il est des ouvrages humains que nous apprendrons à perfectionner. Nous ne doutons pas que notre respectable Auteur ne tire des inductions utiles des leçons que ses araignées lui ont données, & que son génie qui tire tant d'inductions pratiques des spéculations en apparence les plus oiseuses, ne rende sa familiarité avec ces singuliers hôtes intéressante & même utile.

L'Auteur, après beaucoup d'expériences sur les coraux, pense que ce ne sont ni des coquillages, ni des excroissances, ni des croutes de substances polypeuses &c : il les regarde comme de vraies plantes, infestées dès l'âge le plus tendre d'animalcules marins vivans.

## III.

*Lettre à l'Auteur de la Gazette.*

MONSIEUR,

Il paroît, par une de vos Gazettes, que ce ne sont point des François, du moins généreux qui, entr'autres grains, veulent introduire l'orge nue & du seigle, puisqu'ils demandent une contribution : je suis bien fâché que la provision que j'ai de ces deux especes soit si petite pour ne pouvoir vous envoyer une plus grande portion. Ce peu, planté avec soin, ( pour avoir une plus grande quantité qu'en semant ) suffira pour de son produit pouvoir ensemencer l'année prochaine une bonne étendue. Ces deux especes ont été cultivées chez moi tout proche Strasbourg ; jusqu'ici je les avois fait semer en Mars, cette année seulement j'ai essayé d'en faire semer avant l'hiver : nous verrons si j'ai bien fait ; il faut essayer de tout : si je réussis, tant mieux ; sinon, la perte n'est pas considérable.

Si, en échange, vous avez à me donner quelque peu d'orge de Sibérie, je vous en serai très-obligé. Je ne sçais quand je recevrai celle qui m'est promise de la premiere main. Vous voudrez bien la remettre à la personne qui vous apportera un second paquet qui contiendra de la graine de navets de Laponie que l'on me fait espérer, avec une petite portion de froment du Cap de Bonne-Espérance. C'est la premiere fois qu'il en est venu en Europe ; quoique la récolte n'eût pas été des meilleures, il s'est vendu 20 pour 100 plus cher que le plus beau froment &c.

( Nous remettrons les grains que nous avons reçus aux Cultivateurs qui auront résolu d'en faire l'essai. Nous prions les personnes qui sont dans le cas de satisfaire la demande de l'Auteur, de vouloir bien concourir à lui témoigner notre reconnoissance, & établir une commuication fructueuse pour le Public ).

## IV.

*Avertissement.*

Le *Journal Historique de Francfort, sur le Meyn*, composé de 12 cahiers de 96 pages in-8°. chacun, & dont voici la 5e. année, continue d'être distribué sur le même pied qu'auparavant. On y joint au récit des événemens les plus intéressans & les plus curieux des annonces de la Littérature Allemande & étrangere, & celles qui peuvent contribuer aux progrès des Arts, de l'Industrie, & les découvertes utiles.

Un des objets principaux de cet Ouvrage subordonné à la correspondance, tant de plusieurs Académies, Sociétés de Littérature, d'Economie & d'Agriculture, qu'à celle des journaux les plus utiles de l'Europe, plus particuliérement le Journal & la Gazette de l'Agriculture, est d'établir, sous les auspices de plusieurs Souverains qui protégent la direction du Journal, *une Correspondance générale*, prompte, sûre, aisée & peu dispendieuse, entre les Nations les plus éloignées.

Tout Abonné a droit d'y faire insérer ce qu'il peut avoir intérêt de faire connoître pour son utilité particuliere & pour celle du Public, sur-tout les découvertes & les inventions qui seront en même tems annoncées par ce canal dans les Papiers les plus connus de l'Europe, de même qu'aux Cours, Sociétés & Académies qui encouragent le plus les talens.

On fait passer les réponses par la voie de la Direction du *Journal Historique de Francfort sur le Meyn*, à laquelle on adresse les lettres & les paquets francs de port, autant qu'il est possible. Pour se mettre à portée de répondre à toutes les demandes, la Direction a commencé de former une collection de tous les papiers auxquels le Public a le plus de confiance, & tiendra toujours registre des annonces les plus importantes pour en rendre compte sur le champ, lorsqu'elle en sera requise.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 16 Janvier 1773, au Mercredi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 5 s., 24 l. 5 à 26 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 liv. 15 s. Le seigle, de 14 liv. 10 s., 15 à 15 l. 7 s. 6 den. ; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 à 11 l. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 16 Janvier 1773 au Mercredi 20, l'avoine a été vendue à la Halle, de 22 l. 10 s., 23 à 24 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Janvier 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Janvier 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 5 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 5 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 8e. |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 ¼ |
| Gênes ..... | 94 ¼ |
| Lyon, *Rois* ..... | ½ P. ⅜ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Jeudi* 21. | *Vendredi* 22. | *Samedi* 23. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1357 ½ 60 57 ½. | 1355 . . . . | 1355 57 ½ . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 52. . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Merc. 20 Janv. 1773 | | Du Jeudi 21. | | Du Vendredi 22. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | L. | Courmont, six p. mois 1772. | L. | Lempereur, six p. mois 1772. | L. |
| Gautier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Boscheron, *idem.* | |
| Roytier, *idem.* | | Delagarde, six d. mois 1772. | J. | Penchain, *id.* | P. |
| Desplaces, six d. mois 1772. | A. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, six derniers mois 1772. | C. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Samedi 30 Janvier.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 8 *Janvier.*

A l'occasion de la diminution des Fêtes, un Ecclésiastique a calculé que quand la Suede ne gagneroit que douze jours de travail au bout de l'année, & qu'on ne compteroit en travaillant que 351958 hommes & 384744 femmes, leur travail pendant ces jours-là rapporteroit un profit clair de 25 tonnes d'or, ou, selon le prix actuel des grains, 250000 tonnes de cette denrée. En ajoutant à ce grain l'épargne opérée par la défense de distiller de l'eau-de-vie de grains, la Suede, conclud-on, pourra, par la suppression de douze Fêtes, se passer de 500000 tonnes de grain étranger.

Ce calcul suppose que les moyens de salarier le travail ne manquent pas; car pour que sept cens mille hommes gagnent vingt-cinq tonnes d'or, il faut qu'on les leur paye; & pour qu'ils consomment deux cens cinquante mille tonnes de grains, il faut qu'elles existent. Mais si les récoltes sont insuffisantes, si le pays est pauvre, si avant la suppression, une foule de malheureux n'avoient déjà point d'ouvrages & de nourriture, il est clair qu'il n'y aura ni emploi, ni salaire, ni subsistance pour remplir cette surabondance de travail. On ne remontera donc jamais jusqu'à la source! Encore une fois les gains & les consommations ne sçauroient être qu'en raison des récoltes & des revenus; on a moins à distribuer lorsqu'on a moins recueilli; & l'offre du travail est vaine quand le salaire ne préexiste pas. Est-ce à dire que la multiplication des jours ouvrables soit absolument stérile & infructueuse? Non sans doute: *la liberté du travail* est un bien & un grand bien, parce qu'elle facilite l'accélération des ouvrages utiles & par conséquent de leurs bons effets, parce qu'elle met la classe cultivatrice à portée de profiter de toutes les faveurs passageres de la nature, & par-là de multiplier & conserver ses productions, parce qu'elle accorde à l'industrie cette continuité d'application & de soins si propre à perfectionner les Arts, parce qu'elle assure une extension de travail proportionnée à l'augmentation future des richesses &c. &c. &c. Il est très-important de connoître les vrais effets des bonnes opérations; & il seroit très-dangereux de croire qu'il n'y a, pour nourrir des hommes, qu'à leur dire, *vous pouvez travailler encore un jour*, quand la misere publique les tenoit déjà dans une inaction forcée au milieu d'un cercle plus étroit.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 10 *Janvier.*

Les finances, c'est-à-dire, l'assiette, la perception & l'administration de l'impôt ont besoin de réforme: M. le Comte de Bernstorff en a présenté un plan au Roi. On

travaille aussi à des changemens dans le département de la Compagnie Asiatique : tout change ou changera.

Nos Fabriques & nos Manufactures tombent ou languissent. C'est pourquoi l'on va publier des Loix somptuaires. Nous avons déjà trouvé un bon secret pour détruire le luxe : c'est la misere.

La cherté des vivres continue dans la Norwege ; & la disette s'appesantit sur plusieurs Provinces. Ces maux deviennent habituels ; & il semble qu'il n'y ait d'autre remede pour nous en déliver que la multiplication des subsistances par de bonnes loix. De six vaisseaux derniérement arrivés à Helsingor, il y en avoit deux chargés de grains.

Nous ne recevons de nos possessions dans les Indes occidentales que de tristes nouvelles. En conséquence les prix des marchandises de ces pays-là augmentent.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 13 Janvier.*

Le dérangement du commerce d'Amsterdam influe sur le nôtre. Les Juifs de cette Ville, loin de faire ici des remises, selon l'usage, font au contraire des demandes considérables d'argent comptant.

Il y a eu ici, l'année derniere, 2354 naissances & 3220 morts.

Les avenues de Dantzick sont si exactement gardées par des Douaniers qu'il ne peut pas entrer dans la Ville, même de menues denrées, du lard, des herbages, du beurre &c, sans avoir payé des droits. Dans le territoire d'Oliva, les enfans de trois ans sont taxés, comme les Habitans d'un âge supérieur, à une consommation de 5 mesures de sel d'un prix très-haut ; & chaque piece de bétail est soumise à la même regle.

Les Ordonnances se multiplient de jour en jour à Lemberg. Les épices des Tribunaux viennent d'y être provisionnellement taxées. Il a été enjoint aux Habitans de la Province, de se servir dans le commerce de mesures de grains & de boissons, ainsi que d'aunes & de poids, justes, égaux & modelés sur ceux de Lemberg, jusqu'à nouvel ordre. Il est vraisemblable que l'objet de ce réglement est d'arrêter le commerce dans les lieux où il exigeroit un changement brusque de mesures & de poids, en attendant qu'on lui donne un nouveau cours.

### De Manheim, 15 *Janvier.*

Après un automne fort sec, un commencement d'hiver fort doux, avec peu de pluie, le tems s'est mis tout-à-coup à la gelée vers la fin de Décembre. En peu de jours, la navigation a été interrompue sur le Necker & sur le Meyn, & celle du Rhin interceptée. Autant que la gelée a été prompte, autant le dégel a été subit. La débacle a emporté une partie de notre pont sur le Rhin ; elle en a même porté des débris à une distance considérable du rivage. Nous apprenons de plusieurs Provinces voisines que la saison y a subi les mêmes vicissitudes : mais en même tems on mande que les semailles d'hiver sont en très-bon état.

## ITALIE.

### De Florence, *le 7 Janvier.*

Dans la notification publiée par la Chambre du Commerce sur la maniere de secourir les noyés, le Gouvernement promet à celui qui, suivant les témoignages de gens dignes de foi, aura retiré de l'eau un noyé privé de mouvement & autre signe de vie, cinq sequins ou une médaille d'or sur laquelle seront gravé son nom & son action. Le Médecin ou Chirurgien qui le premier arrivera au secours du malheureux, aura aussi une récompense de cinq sequins, s'il le rend à la vie : sinon, il ne recevra que le salaire de ses peines. Tous ceux qui auront eu part à cet acte d'humanité, seront payés de leurs soins.

Le 5 Décembre, le Sénat de Venise a prorogé de six mois la permission d'importer des bleds de Turquie étrangers & autres grains du second ordre.

On écrit de Milan que le Gouvernement fait toutes les diligences possibles pour dissiper les monopoles qui se sont introduits, à la suite de divers actes publics, dans l'intéressant article des grains. On ajoute que les Suisses & les Grisons sont dépourvus de cette denrée, & qu'ils employent toutes sortes de moyens pour ne pas être entiérement affamés & tirer quelque soulagement de Côme & des bords du lac.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 14 *Janvier*.

Outre l'embarras actuel de la Compagnie des Indes il a été vérifié qu'au 2 Mars prochain, elle auroit à payer un capital de de 3,200,000 l., avec 2,950,000 l. d'effets. On n'imagine plus d'autre moyen de sauver son crédit que la vente qu'elle espere obtenir d'une partie de son thé, à trente-deux pour cent au-dessous de ce que cette denrée s'est vendue en Hollande, à l'Orient & à Gothenbourg.

Quoique le tems soit favorable à la navigation & à la circulation intérieure, les cris de la misere ne cessent d'affliger les ames sensibles; & les efforts de la charité restent toujours fort au-dessous des besoins.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le* 18 *Janvier*.

Le Vénérable Conseil a pris des arrangemens pour le maintien du commerce. Vendredi dernier, il s'ouvrit dans la Chambre des Régens de la Maison des Orphelins-Bourgeois un Bureau pour prêter à modique intérêt de l'argent sur des marchandises non-sujettes à dépérir, des obligations de la Généralité & du Pays, des actions & récépissés de la Compagnie des Indes orientales.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE HUNNINGUE, *le* 16 *Janvier*.

La nuit du 5 au 6, le feu prit dans cette Ville; il dura toute la journée, brûla six maisons, & s'approcha du magasin à poudre. Nous étions menacés d'une entiere destruction sans les secours que les Habitans de Bâle nous prêterent avec un zele digne de la Nation la plus généreuse. Ils nous envoyerent six pompes à incendie; & nous devons notre salut à leurs efforts.

### DE LOUDUN, *le* 16 *Janvier*.

Nous n'avons ici qu'une Manufacture d'une étendue considérable; c'est celle des dentelles communes, désignées sous les dénominations de dentelles à poignets d'Abbé, de 18 s. à 3 l. 15 s. la piece de 12 aunes; dentelles à béguins, de 3 s. à 10 s. l'aune; de picquots larges & étroits, de 28 s. à 4 l. la douzaine; de petites dentelles fines, de 5 à 30 s. l'aune. Nos femmes sont adroites pour ce genre de travail: c'est la ressource d'un assez grand nombre. Pour que leur ouvrage soit plus recherché, il ne nous manque que des fils plus fins. Ce commerce n'étant entrepris que par de petits Marchands, leur émulation ne les porte point à se procurer des matieres plus belles. Accoutumés à une ancienne routine, ils ne s'en départent pas. La culture du lin & du chanvre qui se fait du côté de Montcontour & de Saint-Jouin-de-Marne, mériteroit d'être encouragée. Ils sont de bonne qualité. Leur prix en poil, non peignés, est, pour le lin, de 13 à 15 s. la livre, & pour le chanvre, de 10 à 12 s. Nous avons des marais qui, desséchés, formeroient des linieres ou des chenevieres exellentes.

### DE LA ROCHELLE, *le* 17 *Janvier*.

Les pauvres des deux sexes, renfermés dans notre Dépôt, sont occupés à tricoter des bas, des gants, des bonnets, & à filer coton, chanvre, lin & reparonne. Sous prétexte de les servir, des gens peu scrupuleux sur les moyens de se procurer des bénéfices, alloient de maison en maison leur chercher de l'ouvrage, & gagnoient moitié sur les prix. Les personnes qui auront dessein de donner du travail à ces malheureux, ont été priées de porter ou de faire porter par des domestiques sûrs, les matieres au Dépôt où l'on en enregistrera le poids & la qualité.

Le navire *l'Aurore*, est parti de la rade pour le Cap le 7 de ce mois.

Pendant les mois de Novembre & de Décembre, il est sorti pour l'Etranger 13299 l. indigo, 91885 l. café, 70000 l. sirop; & pour le Royaume 5485 liv. indigo, 4899 l. sucre brut, 7692 sucre terré, 109953 sucre en pain, 29711 café, 3180 rocou, 19013 sirop, 19301 coton en laine, 142812 veltes d'eau de-vie.

Les eaux-de-vie sont à 115 livres les 27 veltes.

DE POITIERS, *le 17 Janvier.*

Il y a un grand nombre de Foires dans le Poitou. L'état de ces Foires donnera une idée du Commerce & des Manufactures de la Province. Les plus fameuses sont celles de Fontenay-le-Comte & de Nyort. A la Foire de S. Venant, tenue à Fontenay le mois d'Octobre dernier, il y a eu 1160 pieces d'étoffes de laine ou de laine & fil des Fabriques du Poitou; 1410 pieces d'étoffes de laine, fil & laine, laine & coton des autres Provinces; 210 pieces d'étoffes de soie de diverses Manufactures du Royaume; 1300 pieces de toiles blanches, peintes, & coutils de Villevigne & du Poitou; 860 douzaines de bas ou bonnets de laine au tricot des Fabriques de la Province; 1120 douzaines de mouchoirs de Rouen, d'Anjou & de Poitou; & environ 100 ou 120 mille livres de laines du Poitou ou abats de la Saintonge. On y a aussi apporté peaux de chamois, apprêtées à Nyort, rubanterie & passemanterie, bijouterie, dorures de Paris ou de Lyon. Il y avoit, outre cela, 250 paires de chevaux d'attelage, 280 paires de chevaux de main, 220 paires de mules ou mulets, & 520 paires de bœufs ou vaches. Ce détail suffit pour instruire de la nature du commerce & des Fabriques du Pays: peut être invitera-t-il des Marchands des autres Provinces à prendre part à ce trafic.

La femme d'un Journalier de Montaigu, & celle d'un Vigneron de la Garnerie, sont derniérement accouchées, chacune de trois enfans qui, tous, ont vécu quelques jours. On remarque que ces accouchemens extraordinaires sont beaucoup plus fréquens dans les campagnes que dans les Villes.

On assure qu'il y a actuellement dans le Bas-Poitou, une femme qui n'a ni bu, ni mangé, ni dormi depuis huit mois: quoique fort exténuée, elle vaque, dit-on, à son ménage. Il y a plusieurs exemples de semblables abstinences; l'insomnie est peut-être la circonstance la plus extraordinaire du récit. Ce fait, quoiqu'attesté par différentes personnes, mérite d'être confirmé.

DE NANTES, *le 19 Janvier.*

Il est derniérement arrivé des grains de Quimper, Pont-l'Abbé, Pontrieux, Pontual, Tréguier, Saint Gilles, Ostende &c. Il est sorti plusieurs navires étrangers chargés de vin d'Amont. Le *Roi Negre*, du port de 150 tonneaux, est parti pour Guinée. L'*Alliance* est de retour du Port-au-Prince. Les grains de Sainte-Pazanne sont à 260 ou 265 liv. le tonneau, & non à 200 l. Les petits vins valent 80 liv. & au-dessus, & les vins de premiere qualité de 110 à 120 l.

DE ROUEN, *le 21 Janvier.*

La saison est très-favorable au commerce. Cependant les grains ne diminuent point. La douceur de l'hiver est un grand soulagement pour les pauvres. Les productions de la terre sont en bon état.

Les navires la *Tamise*, la *Mere de Famille*, la *Diligente*, le *Diomede*, le *Gracieux* sont arrivés du Cap au Havre. L'*Age-d'Or* y est de retour du Port-au-Prince. Il est revenu en même tems de la Martinique l'*Aimable-Magdeleine* & le *Saint-Antoine*.

D'AIRE, *le 21 Janvier.*

La Lisse, qui conduit d'ici à Lille, a inondé plus de six cens mesures de terre.

## III.

### AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

#### I.

*Lettre sur les brûlis. Du Dauphiné le 10 Janvier 1773.*

J'ai lu, Monsieur, dans la Gazette du 27 Décembre dernier, N°. 104, une Lettre concernant les brûlis des gazons; j'ai lu les observations judicieuses dont vous avez accompagné cette Lettre: il me paroit que vous desirez sçavoir ce que l'on pense en Dauphiné sur cette méthode, permettez-moi de vous en dire un mot.

On a de tous tems reconnu les avantages des brûlis des chaumes & ceux des gazons dans les défrichemens des mauvaises prairies & des terres incultes; Virgile parle de cet usage agricole.

*Sæpè etiam steriles incendere profuit agros.*
*Atquè levem stipulam crepitantibus urere flammis &c.* Georg. L. 1.

Le Poëte a étayé ce conseil, de raisons

physiques, & il habitoit la partie de l'Europe la mieux cultivée & la plus fertile, puisqu'elle étoit la plus puissante & la plus peuplée.

Olivier de Serres, Gentilhomme du Vivarais, fit cultiver avec attention pendant 40 années sa Terre du Pradet. D'après ses longs travaux, & des expériences multipliées, il écrivit, en 1600, un bon livre sur l'Agriculture (1). On lit au L. 2, p. 65 de son Ménage des Champs, ce qui suit: » *c'est le cuire ou le brûler de la motte ou gazon qui emporte l'honneur de ce ménage par-dessus tous labourages par le moyen desquels la terre se prépare merveilleusement bien. En somme, ce ménage, par son excellence, peut être dit la quintessence de l'Agriculture.* L'Auteur parle ensuite longuement des suites de cette opération & de la maniere d'y procéder. Plus bas, il prévient l'objection contenue dans la Lettre du 3 Novembre dernier. Il dit, au sujet de l'amendement de la terre par les brûlis: » *quant à la crainte de courte durée, ceux qui ne l'ont expérimenté, seulement ont cette opinion.*

Ligier, dans sa nouvelle Maison Rustique, T. 1, pag. 727 & 780, conseille de même les brûlis des gazons.

Les bons Agricoles modernes (j'entens les Praticiens) connoissent les brûlis, ils en usent & s'en trouvent bien; si cette méthode n'est pas généralement suivie en Dauphiné & en Vivarais, c'est à la rareté & à la cherté du bois dans certains cantons de ces deux Provinces qu'il faut l'attribuer.

Quand on connoît, par expérience, la forme des fourneaux établis pour brûler les gazons, on juge que l'évaporation si redoutée se réduit à peu de chose: fût elle plus considérable, n'est-elle pas remplacée par l'incinération des racines, des mauvaises plantes, des insectes &c? Suivant l'Auteur de la Lettre, » *les racines, les plantes attirent à elles les sels & les huiles du terrein auquel elles sont inhérentes*; c'est un vol qu'elles font aux plantes productives. Le brûlis détruit les plantes & les racines voraces, & rend à la terre, par l'incinération, l'engrais qu'elles avoient usurpé.

Le tems le plus disposé à la pluie est celui qu'on choisit de préférence pour le brûlis: la pluie n'éteint pas le feu dès qu'une fois il a bien pris; c'est autant qu'on le peut, dans la même circonstance qu'on étend la cendre; d'où une moindre évaporation.

Les terres ingrates sont celles qui contiennent moins d'huiles & de sels; si le brûlis tend à priver la terre de cette source productive, il en résultera qu'il sera plus nuisible aux terres de cette espece qu'à celles qui en sont plus abondamment pourvues: comment l'Auteur de la Lettre peut-il concilier son systême avec ce qu'il a dit des terres ingrates?

L'expérience journaliere nous apprend, Monsieur, ainsi que vous le dites, » *que le feu détruit les graines & les racines des mauvaises plantes, que la terre purifiée porte toute sa fécondité dans les germes qui lui sont confiés* ». Ces principes posés, vous demandez » *si le seul renversement des herbes par la charue aura le même avantage?* Non sans doute, & vous le sentez bien; il est des mauvaises plantes (le chiendent, la bruyere &c,) qui, renversées par la charrue, se provignent & se multiplient sous la terre qui les conserve.

Je pense que le brûlis convient mieux aux terres grasses, compactes & humides, à celles qui sont remplies de chiendent, de bruyere & autres plantes destructives, qu'à celles qui sont d'une qualité opposée: je pense aussi que la terre étant ameublie & purifiée par un premier brûlis, il suffit ensuite de la bien cultiver. En ne détruisant point le bénéfice de l'incinération par des récoltes trop multipliées, on en recevra long-tems le fruit. L'effet diminuera néanmoins à chaque récolte, même en observant l'usage des jacheres; mais quelle est l'espece d'engrais dans l'usage duquel on n'éprouve pas une pareille diminution?

Je suis convaincu que le brûlis est la meilleure méthode pour rompre une vieille prairie, pour détruire les plantes voraces dans les champs cultivés, & pour les défrichemens quelconques. Mais l'envie de défricher n'est-elle pas trop générale? Un Auteur célébre (M. de l'Etang) observe très-judicieusement que les cantons véritablement agricoles manquent de Colons pour

(1) *Le Livre d'Olivier de Serres est le meilleur Ouvrage connu sur l'Agriculture pour les Provinces méridionales, il ne pêche que par le stile & par l'attachement de l'Auteur aux influences de la lune; c'est un vice de son tems.*

donner à la terre cultivée tous les travaux néceſſaires, & qu'il y auroit plus de profit à perfectionner cette culture qu'à en tenter une nouvelle, juſqu'à ce que de plus abondantes productions augmentent la population. Il eſt conſtant que les défrichemens retréciſſent, détruiſent les pâtures des beſtiaux dont la propagation eſt ſi eſſentielle à l'Agriculture; & d'autant que la majeure partie des défrichemens eſt pratiquée en terrein pendant, la ſuperficie de la terre eſt emportée par la pluie; d'où procédent le hauſſement du lit des torrens & des rivieres, & par une ſuite néceſſaire, les inondations dans les plaines.

Je vois pratiquer avec fruit le brûlis des chaumes d'abord après la récolte des grains: cette opération détruit les mauvaiſes plantes & les mauvaiſes graines. Il faut brûler, ainſi qu'on l'a dit, au moment où le tems ſe diſpoſe à la pluie, & donner après, une culture le plûtôt poſſible. Cet uſage ne peut qu'être utile, pourvu qu'il n'y ait pas des arbres dans les champs incendiés.

Je ne connois qu'un Auteur moderne qui ait déſapprouvé l'incinération (M. de Sutieres). Mais il a fait des Livres ſur l'Agriculture après avoir dit *qu'il étoit inutile d'en avoir; il a condamné l'uſage des prairies artificielles* dont nous connoiſſons tout le prix; il prétend qu'*un ſol excellent ſur lequel on a enlevé un pied de ſuperficie en devient meilleur;* qu'*en faiſant labourer avec une certaine charrue, la récolte ne manquera jamais, & ſera garantie de toutes les rigueurs des ſaiſons;* qu'il *ne faut point d'amendemens aux prairies;* que *la neige détruit les mauvaiſes herbes* &c.

Vous avez dit, Monſieur, avec beaucoup de verité » *que ce n'eſt pas à la Phyſique ſeule* » *à prononcer ſur les opérations de l'Agri-* » *culture, qu'elle doit conſulter l'expérience* ». Vous avez dit » *qu'il ne faut pas toujours* » *nier ce qu'on ne conçoit pas* ». Ces principes auſſi ſages que judicieux me donneront occaſion de vous parler un jour, ſi vous l'agréez ainſi, & du Mémoire qui vous a été communiqué par la Société d'Agriculture d'Angers au ſujet de deux récoltes ſucceſſives de ſoie, & de l'Hydroſcope Paranque.

Daignez recevoir, Monſieur, l'aſſurance de mon reſpect & de mon eſtime.

*Nota.* Nous remercions l'Auteur de cette Lettre des éclairciſſemens qu'il a bien voulu nous communiquer ſur un point très-eſſentiel: ils s'accordent parfaitement avec les raiſonnemens & des Auteurs les plus éclairés & des Agriculteurs les plus expérimentés. En recueillant les avis, nous n'avons trouvé qu'un très petit nombre d'adverſaires de l'incinération; & en examinant leurs motifs, nous avons trouvé qu'ils n'alléguoient que des préſomptions entiérement détruites par l'expérience. L'opinion commune ſera confirmée par l'article ſuivant, extrait de l'Ouvrage manuſcrit d'un habile Géorgiphile dont nous garantiſſons la véracité, la droiture & l'impartialité. Ce Citoyen regarde & avec raiſon, le feu comme un des premiers agens de la végétation, & comme le premier moteur que l'Agriculteur doit mettre en action. L'incinération eſt le premier principe de ſa méthode; & c'eſt en commençant ſes exploitations par cette pratique, qu'il a doublé, triplé, quadruplé les produits de ſon patrimoine. Voyez auſſi dans la Gazette précédente les ſuccès de M. le Cour.

## II.

### *Des effets du gazon brûlé, & de la culture des prairies.*

Je regarde l'incinération des gazons comme le moyen le plus aſſuré de s'enrichir par l'Agriculture. Mon opinion eſt fondée ſur ma propre expérience. Je ne dirai pas que le feu purifie la terre, excite les ſels, met tous les principes en fermentation; je dirai ſeulement que le gazon brûlé m'a toujours bien ſervi dans toutes les terres de quelque qualité qu'elles fuſſent, & dans toutes les cultures ſoit des prés, ſoit des vignes, ſoit des potagers, ſoit des arbres &c. Quand on m'oppoſera des ſyſtêmes, je montrerai mes productions. Il n'y a qu'un bon ſyſtême, c'eſt celui de la nature: celui-là, c'eſt l'expérience qui nous l'apprend. Sur ce fondement, je dis que le gazon brûlé eſt un engrais univerſel, le moins cher dans la plûpart des lieux, & ſans contredit le plus efficace.

Prenez des gazons dans les lieux vacans; portez-les auſſi-tôt qu'ils ſeront ſecs ſur votre terre; faites vos fourneaux; ne laiſſez rien à brûler, & diſperſez les cendres. Partout où cet engrais ſera répandu, vos bleds doubleront, s'il eſt queſtion d'une terre de

labour ; votre récolte n'aura que la grêle à craindre ; & pendant trois ans, vous n'aurez pas besoin d'engrais nouveau. J'ose dire que la production, si le labour est d'ailleurs convenablement fait, tiendra du prodige... Répandez ces cendres dans vos jardins, leur fertilité vous étonnera ; autour des arbres fruitiers, leurs fruits seront beaucoup plus gros & plus abondans ; au pied de la vigne, vous aurez les plus belles vendanges ; dans vos prairies, votre fourrage doublera.....

Si l'on refuse de m'en croire, qu'on essaye ou qu'on me mette à l'épreuve.

Je commence toujours par le feu. Faut-il mettre en pré un terrein en friche quelconque ? je leve le gazon & le brûle par monceaux. D'abord deux récoltes consécutives en grains donnent chaque année dix pour un de bénéfice : on jouit toujours en préparant la terre. A la troisième année, j'effondre ou laboure bien, j'enleve les pierres, j'arrache les mauvaises herbes, je seme encore du bled, & je répands des engrais d'une nature opposée à la qualité du terrein. Au printems de la quatrième année, ayant déjà donné trois labours profonds avant l'hiver, je seme seigle, avoine, vesces, le tout mêlangé : la semence est exactement couverte ; la herse renversée unit le terrein. Par-dessus je répands du rey grass, de la pimprenelle, toute sorte de graines de foin. Quatre mois après, on récolte du fourrage excellent en abondandance. Le mélange des graines est nécessaire ; le fourrage en vaut mieux, & si l'une ne prend pas, l'autre réussit.

Traitez de la même maniere une terre labourable que vous voulez convertir en pré.

S'agit-il de rétablir une prairie dégradée, ou convertir en pré quelque mauvais pacage ? brûlez le gazon ; il n'y a point de moyen de plus petite dépense & de plus grand rapport. Aprés trois ou quatre bonnes récoltes en bled, vous aurez du fourrage au double & de meilleure qualité qu'auparavant. C'est ainsi que je me procure beaucoup de foin & que je nourris beaucoup de bestiaux. Plus je brûle mes prés, plus j'ai de fourrage. Toutes mes prairies sont devenues ambulantes : tous les ans j'en extirpe une, & j'en rétablis une autre avec le gazon brûlé. Le succès est infaillible, & je le garantis.

## III.

### *Nouveau Vinaigre.*

L'Allemagne n'a guères que de mauvais vinaigre ; les pauvres de tous les pays sont dans le même cas. Cependant le vinaigre est une liqueur bien plus nécessaire qu'on ne le pense à cette classe d'hommes qui s'étend avec tant de rapidité. Sans cesse exposés à des foiblesses, à des maladies, à l'infection, à la corruption, il faudroit qu'ils fussent toujours munis de fort vinaigre, & celui-là n'est que pour les riches.

Un Econome des environs de Dresde, dégoûté & pour lui & pour ses semblables, du plat vinaigre de biere du pays, a cherché le moyen d'en faire de bon sans malt ; il l'a trouvé : sa méthode n'est ni dispendieuse, ni difficile, ni composée, ni suspecte.

On prend une canne d'eau. La qualité de l'eau influe beaucoup sur celle du vinaigre. On y ajoute une demi-mesure du vin le plus commun, & pour un liard de pain de ménage. Cette liqueur n'a pas besoin d'une fermentation comme celle du malt. On la met dans une couche qu'on laisse pendant huit jours en un lieu tempéré. Après ce tems-là, on la passe à travers un linge & on la verse dans une bouteille. Le vinaigre est fait : il est, à ce qu'on assure, de très bon goût ; & il a tout l'acide & toute la force du vinaigre de pur vin. Quand il coûteroit autant que l'autre, la consommation en seroit encore très-modique, parce qu'une goutte d'un bon vinaigre vaut encore mieux qu'une cuillerée de mauvais.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 20 Janvier 1773, au Samedi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 26 l. 15 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 25 l. 15 s. Le seigle, de 14, 15 à 15 liv. 10 s. ; l'orge, de 10 liv. 10 s., 11 à 11 liv. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 20 Janvier 1773 au Samedi 23, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21 l. 10 s., 22 l. 10 s. à 24 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Janvier 1773, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Janvier 1773.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 725 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 717 | 5 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 710 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 7 6 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 8e. à ½ |
| Londres ..... | 30 3 8e. à 1/16 |
| Hambourg ..... | 183 ½ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 ¼ |
| Gênes ..... | 94 ¼ |
| Lyon, *Rois* ..... | ½ p. 8 p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv. 1773.* | *Lundi 25.* | *Mardi 26.* | *Mercredi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 . . . . | 1355 . . . . | 1355 . . . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | 882 ½. . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 303 . . . . | 303 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Sam. 23 Janv. 1773 | | Du Lundi 25. | | Du Mardi 26. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six prem. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Defrance, six p. mois 1772. | L. |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | M. |
| Delarue pere, *id.* | Z. | Masson, *idem.* | | Viellard, *idem.* | P. |
| Clouet, six dern. mois 1772. | A. | Certain, *idem.* | M. | Defays, six dern. mois 1772. | A. |
| Caron, *idem.* | J. | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

# GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1773. Du Mardi 2 Février.


## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 6 Janvier.*

LA Société Economique de cette Ville a annoncé qu'elle donneroit un Prix de 25 ducats à tout Curé du Cercle de Kimenogor & des autres Cercles voisins, qui, au bout d'une année, aura desséché autant de marais qu'il en faut pour semer deux tonnes de seigle, de façon que le nouveau terrein soit en état de recevoir les semailles. On espere que, par ce moyen, la Russie sera défrichée dans quelques milliers de siecles. En attendant que des Paysans libres & aisés accélérent cette révolution paisible, il est bon d'inviter les Curés aux entreprises rurales : l'on y parviendroit plus sûrement si les distributions d'argent, quand on en a, précédoient & aidoient le travail, au lieu de le suivre.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 15 Janvier.*

La Société nouvellement établie sous le nom de *quatrième Compagnie d'Assurance*, avec un fonds de cinq cens actions, chacune de 1000 marcs, argent de Banque, commence aujourd'hui ses opérations.

DE PASSAW, *le 14 Janvier.*

Les Autrichiens ont formé, en divers endroits, & sur tout du côté de la Pologne, tant de magasins que les denrées de premiere nécessité commencent à être très-rares dans la Haute & la Basse-Autriche. Les dernieres lettres de Vienne portent que les Boulangers & les Bouchers avoient demandé qu'on rehaussât les taxes ; ce qui leur a été refusé. Heureusement il y est arrivé, dans ces circonstances, beaucoup de bœufs de Pologne ; il est fort à desirer qu'il y arrive beaucoup de grains. On assure qu'en attendant l'entiere suppression des funestes corvées des Paysans envers leurs Seigneurs dans les Etats Héréditaires, le nombre en sera diminué de moitié en Bohême, afin que le Peuple, assujetti à de moindres charges particulieres, soit plus en état de supporter les charges publiques.

DES MONTAGNES DE SAXE *le 11 Janvier.*

La disette de fourrage a forcé ceux qui avoient du bétail, de le laisser dans la campagne le plus long-tems qu'il a été possible. Pendant plusieurs semaines, il est tombé un brouillard épais & du givre très-fort : l'herbe a perdu son goût & sa salubrité ; & une nouvelle épizootie s'est manifestée.

DE MUNICH, *le 16 Janvier.*

L'Electeur, notre gracieux Souverain, Protecteur généreux de ceux qui cultivent

les Arts utiles ; a honoré d'une récompense particuliere, M. Paradis, Correspondant de la Gazette & du Journal d'Agriculture de France à Francfort sur le Meyn, Membre de la Société Economique de Bavière, en lui accordant les Patentes de Conseiller de sa Cour & à la place d'Académicien des Sciences de Manheim.

Le commerce des grains ne reprend pas son cours. Les canaux sont encore embarrassés.

DE BOURGHAUSEN, *le 16 Janvier.*

Les rats & souris qui ont détruit tant de semailles en Pologne & en Bohême, ont fondu sur nos campagnes. Cependant, comme le froid a commencé avec assez de force vers la fin de Décembre, & que la gelée a duré pendant plusieurs jours, nous espérons qu'ils n'auront pas fait dans nos terres autant de ravage que dans ces pays-là.

On a reconnu dans ce canton que les tapisseries de papier collé sur toile rendent les appartemens plus chauds que les tapisseries de laine, les plus étoffées. Cette observation contribuera au succès de nos Fabriques de papier tontisse &c.

DE FRANCFORT, *le 19 Janvier.*

Il a gelé assez fortement dans ces cantons pour que la navigation du Meyn en ait été interrompue. Le dégel a suivi de près. Depuis quelques jours, le tems est si mou qu'on craint avec raison qu'il ne cause des maladies. Nous ne croyons pas que les Paysans ayent encore aucune appréhension pour les fruits de la terre. Cependant, à divers indices, il y a lieu de conjecturer que les prix des vivres augmenteront plûtôt que de baisser.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 17 Janvier.*

On écrit de Neucastle que les Propriétoires des mines de charbon, des verreries, des fabriques d'ouvrages en fer, ont résolu d'acheter une grande quantité de grains pour procurer du pain à leurs Ouvriers au-dessous du prix courant: il étoit plus simple d'augmenter leurs salaires. Les principaux Habitans de Maidstone ont souscrit pour une fourniture de bled proposée à un taux convenable pour les pauvres: on a ouvert de semblables souscriptions à Glascow, à Edimbourg &c, en faveur des Journaliers dépourvus d'ouvrages. Mais s'il y a de l'argent pour nourrir les pauvres sans qu'ils travaillent, il y en a pour les nourrir en les faisant travailler.

Il y a eu derniérement beaucoup de menu bétail au Marché de Smithfield, & beaucoup de foin à celui de Witchapel.

Les circonstances ont donné lieu de proposer l'établissement d'une Chambre de Commerce, composée de gens éclairés par l'expérience, pour représenter & défendre les intérêts des Négocians, pour ou contre les intérêts de la Nation. Il y a long-tems que nous confondons ces deux intérêts & la Nation en est la victime. Il est facile de les concilier, mais ce n'est pas en recevant la loi des premiers.

Des lettres des de Saint-Cristophe du 16 Novembre portent que la beauté des cannes à sucre promet la plus heureuse récolte; que les maisons renversées par l'ouragan sont presqu'entiérement relevées; & qu'on se flatte de voir toutes les pertes réparées par les secours que l'on attend de ce Royaume.

Suivant les nouvelles de la Nouvelle-Yorck du 7 Décembre, le Capitaine *Prince* qui y est arrivé de Cayenne, après avoir touché aux Barbades, a rapporté que les Esclaves d'un brigantin François, allant de Guinée à la Martinique, s'étoient emparés du bâtiment en massacrant l'équipage; & que comme ils s'étoient mis ensuite à exercer la piraterie, on avoit envoyé du continent à leur poursuite deux navires. Le même malheur est arrivé à un autre vaisseau Négrier.

Il y a de la fermentation dans les Colonies du continent & sur-tout à la Nouvelle-Angleterre.

Suivant le rapport du Comité Secret, nommé par les Communes pour l'examen des affaires de la Compagnie des Indes, la balance est en sa faveur de 2,940,568 l. sterl. 10 s. 10 deniers: or son fonds primitif ayant été de 3,200,000 livres, il en résulte qu'elle est en perte de 269,431 liv. 9 s. 2 deniers. Ainsi elle tend à sa dissolution, si des secours ne relevent son crédit.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 16 Janvier.*

On négocie un emprunt de douze millions de florins pour un Monarque du Nord, réduit à cette triste nécessité par la situation de ses Peuples & des affaires. Chacun retire son argent des mains des Banquiers, pour le placer dans cet emprunt.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 20 Janvier.*

L'importation des grains ne se rallentit pas. Il se fait des armemens considérables à Marmora, à Alger, à Larrache, à Tunis, & dans les autres Ports principaux de la Barbarie. Les saisons ne cessent d'éprouver, dans nos contrées, des vicissitudes étranges. la veille de Noël, époque où le froid a commencé à être vif dans la plus grande partie du Royaume, il tomba beaucoup de grêle à Toulon, & les coups de tonnerre se succéderent presque sans interruption.

### De Grenoble, *le 22 Janvier.*

La saison est toujours ici très-variable. Après quelques jours d'un froid assez rigoureux, nous avons eu un tems très-doux, fort pluvieux, & aussi peu favorable à la santé qu'à la végétation. Dans le Haut-Dauphiné, l'hiver est plus beau; le froid y est clair: la neige ne commence qu'à Gap.

### De Lyon, *le 23 Janvier.*

On mande de Suisse que plusieurs cantons éprouvent une extrême disette de grains, sans avoir aucun moyen de s'en pourvoir. Bloqués par des prohibitions, ils se sont adressés à l'Italie & à d'autres Etats pour racheter la vie des Habitans; l'on ne sçait pas encore quel sera le succès de leurs tentatives.

Un des Sçavans dont la Suisse s'honore écrit de Berne que le gypse répandu sur la surface des champs pour augmenter la production des herbes utiles & sur-tout du trefle, paroît très-bien réussir. Cette fécondation peut dépendre de la facilité qu'à le gypse de se dissoudre dans l'eau & de se mêler avec la terre. Le Canton de Berne doit cette connoissance économique à un Ministre du pays d'Hohenlohe où cette pratique est suivie de tems immémorial.

### De Nancy, *le 23 Janvier.*

La Chambre des Comptes de Lorraine a rendu le 19 Décembre dernier un Arrêt qui ordonne que tous les Marchands étrangers & Forains qui conduiront & vendront quelques marchandises dans la Ville & l'étendue de l'ancienne Prévôté de Thionville, seront tenus d'acquitter le droit de *Tonlieu*, soixantième du prix de la vente.

### D'Abbeville, *le 24 Janvier.*

» Il vient de se répandre ici un Ouvrage » intitulé : *Projet pour tenter la découverte du* » *Pôle* gauche *du Monde*, *nommé* Pôle arcti- » que, *par un Septuagénaire. A la Haye*, » *chez Fréderic Staatman.* On l'attribue à un » Seigneur d'une Maison illustre de Picar- » die, qui, jouissant de 20000 livres de » rente, dédaigne d'user pour lui des dons » de la fortune. Possesseur de plusieurs Ter- » res & de plusieurs Châteaux, il leur pré- » fere une mesure de chaume de quinze » pieds quarrés, à deux lieues de la mer, à » l'embouchure de la Somme. Là, faisant » du travail ses plus chers amusemens, il » a sa forge près de son lit; il façonne de » ses mains, ses armes, son pain, ses vêto- » mens. Ne consultant que l'usage qu'il en » peut tirer, & la commodité dont ils doi- » vent lui être, il a créé de nouvelles for- » mes pour ses habits, ses souliers, ses coëf- » fures &c. &c. &c. Il a méprisé les capri- » ces de la mode & conservé la barbe..... » On sçait qu'il s'occupe, depuis plusieurs » années, de la construction d'un vaisseau » qui, par le corps & la mâture, ne doit » ressembler en rien à ceux qui sont dans » nos Ports, & qui doit être d'un service » bien plus sûr & bien plus solide. Le mau- » vais succès de quelques épreuves ne la » point découragé, & son ardeur paroît s'en » tre accrue....

Il faut lever l'enveloppe de la singularité, sonder le cœur, éprouver le génie. Un Ci-

toyen qui ne se séparéroit de ses semblables que pour travailler à leur instruction & à la perfection de leurs Arts, seroit toujours respectable, de quelque maniere qu'il vécût avec lui-même. Si ses talens secondoient son zele, il feroit de grands biens, car il ne seroit occupé qu'à en faire. Peut-être notre Seigneur Picard sera-t-il plus heureux dans la construction de son vaisseau qu'il ne l'a été dans son projet de découverte; nous le souhaitons. Quoiqu'il promette aux Navigateurs de les conduire sans obstacle & presque sans fatigue, jusqu'au centre du Pôle arctique dans *une espece de paradis terrestre* où le climat est admirable, l'air chaud, le ciel constamment sérein, & la nature féconde dans tous les genres de merveilles bonnes à connoître pour l'instruction, la satisfaction, la conservation & la perfection de l'homme, on ne le suivra pas même pour y découvrir *le domicile du Sage qui gouverne l'axe de la terre pour gouverner par lui tout ce qu'elle contient d'animé.* Telle est la fin de sa Brochure dans laquelle l'Auteur est toujours sûr de prouver géométriquement ce qu'il avance.

D'ARRAS, *le 24 Janvier.*

La nuit du 17 au 18 de ce mois, entre minuit & demi & une heure, on a essuyé ici une pluie abondante, mêlée de grêle & accompagnée d'un vent assez violent. Cette pluie a duré 7 ou 8 minutes. Pendant ce tems, on a vu des éclairs très-foibles, & entendu quelques coups de tonnerre dont le bruit étoit semblable à celui d'un carrosse qui roule dans le lointain. Cette même nuit, à dix heures du soir, le barometre étoit à 27 pouces, & le thermometre à 7 degrés au-dessus du terme de la glace.

DE NANTES, *le 25 Janvier.*

L'*Aquilon*, du port de 400 tonneaux, Armateur M. Bousse, Cap. le S. Dufay de la Branchaire, est en chargement pour l'Inde à l'Orient.

La Normandie & la Bretagne continuent de tirer du cidre de Saint-Brieuc.

Le vin est actuellement le principal objet du commerce de la Province.

Le Havre a versé beaucoup de grains dans la Bretagne. De ce port, la *Marie-Jeanne* d'Argenton en a nouvellement amené 155 mille livres à l'Orient; & la *Marie-Flore* du Havre 3400 boisseaux à Hennebond. Nous avons reçu du froment & de l'orge de Pornichet, Tréguier, Camaret, Audierne & Pontual. L'Irlande nous fournit encore des provisions salées.

Le *George* est parti d'ici pour le Port-au-Prince, la *Nouvelle Héloïse* pour la Guadeloupe, la *Victoire* pour le Cap, le *Frédéric* pour Léogane. Le *Quaker*, Capit. Lagrange; la *Marie-Anne*, Capit. Terrien; *l'Aimable-Louise*, Capit. Vigneron, sont en charge, le 1er. pour Léogane, le 2e. pour le Port-au-Prince, le 3e. pour Guinée.

La *Reine des Anges* de la Rochelle a relâché le 15 par des vents contraires dans la riviere de Pont-d'Avesne, allant de Rochefort à Brest avec une cargaison de vin.

Les bleds noirs & avoines sont à un prix fort haut à Quimperlé.

D'AMIENS, *le 26 Janvier.*

La nouvelle mouture appellée *économique* a, pendant quelque tems, attiré l'atiention du Public. Quelques cantons l'ont adoptée, & c'est beaucoup pour un objet si important. Un Seigneur de cette Province desireroit qu'elle s'établit sur la Bresle où il a dans un même radier deux moulins, l'un à fouler draps, l'autre à moudre bled, mis en mouvement par une fort belle chûte d'eau, à Ausonne, à trois quarts de lieues de Gamache & de Blangy. Si quelque bon Meûnier solvable vouloit s'y établir pour moudre à la façon économique, le Seigneur y feroit construire un autre moulin à bled. Outre Gamache & Blangy, on a à portée la Ville d'Eu & quatre Verreries dont la consommation est considérable. La position est très avantageuse pour le commerce de farine.

Les principaux Marchés de nos Provinces sont assez réguliérement garnis de diverses sortes de grains.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *La Richesse de l'Angleterre, contenant les causes de la naissance & des progrès de l'Industrie, du Commerce & de la Marine de la*

*Grande-Bretagne, les causes de leur décadence, & l'état de ses forces actuelles & de ses ressources*, Vol. in-4°. A Vienne, chez Jean-Thomas de Trattnern, Imprimeur-Libraire de la Cour; & à Paris, chez Panckoucke, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

L'Auteur doit à la Science économique l'avantage d'avoir jetté sur la richesse de l'Angleterre un coup d'œil plus profond & plus juste que ceux de tant d'autres Politiques qui ont cherché, avant lui, la solution du problême. Quelquefois son flambeau s'éteint, & alors il s'égare : mais ces écarts ne l'empêchent point de rentrer dans la bonne route & de conduire ses Lecteurs à des résultats certains, en dissipant par des discussions lumineuses les prestiges dont les Anglois ont fasciné l'Europe, après s'en être fascinés eux-mêmes. Cet Ouvrage mérite une analyse; nous la donnerons incessamment.

2. *Les Annales de la Bienfaisance, ou les Hommes rappellés à la bienfaisance par les exemples des Peuples anciens & modernes qui ont donné, soit en public soit en particulier des exemples d'humanité, de vertu, de générosité* &c. A Paris, chez Lacombe, rue Christine. 3 vol. in-8°.

Le genre humain, depuis l'origine du monde, auroit-il donc à peine fourni à notre édification & à notre instruction trois petits volumes d'œuvres dignes d'être conservées par l'Histoire? Non, sans doute, mais l'Histoire ne peint que les Nations, leurs Chefs, leurs Héros, leurs Ministres; & la bienfaisance ne paroît sur la scene, pour ainsi dire, qu'en passant. D'ailleurs ces Annales ne doivent être considérées que comme un amas de matériaux. Le projet mérite des éloges. Nous détacherons quelques traits de cet Ouvrage bon à mettre entre les mains des jeunes-gens.

3. *Tableau du travail annuel de toutes les Académies de l'Europe, ou Observations sur Physique, sur l'Histoire naturelle, & sur les Arts & Métiers; avec des planches en taille-douce.* Dédié à M. le Comte d'Artois. Par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences de Lyon, de la Société Impériale de Florence &c, ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine Vétérinaire de Lyon. A Paris, chez Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Le but de cet Ouvrage est d'annoncer les découvertes que l'Europe fait chaque jour dans les Sciences. Les Sçavans ont de tout tems senti combien d'avantages il résulteroit d'un commerce animé & d'une correspondance suivie entre tous les membres de leur République. Les Académies ont été établies pour réunir & répandre les lumieres; on y a admis des Correspondans étrangers dans la vue d'étendre cette communication. Mais jusqu'à présent ces relations réciproques ont été si foibles que souvent des Sçavans de différentes Nations ont perdu leur tems à travailler sur des matieres déjà éclaircies dans des ouvrages publics; & les progrès des Sciences deviennent ainsi très-lents. M. l'Abbé Rozier se propose, selon son nouveau plan, de rapprocher les nouvelles connoissances que les vrais Sçavans de tous les pays seront jaloux de communiquer au Public. C'est à eux qu'il offre ce recueil comme un dépôt où ils ont droit de prendre acte de leurs découvertes, & il mérite toute leur confiance. Ils pourront lui adresser leurs Mémoires dans quelque Langue que ce soit.

L'Ouvrage sera imprimé à l'avenir dans le format in 4°., plus propre à un recueil consacré à completter les collections académiques, & à faire fonds de bibliotheque. Il en paroîtra chaque mois 1 vol. de 10 à 11 feuilles. On souscrit à Paris chez Panckoucke, rue des Poitevins; & chez les principaux Libraires des grandes Villes du Royaume & des pays étrangers. Le prix de la souscription est de 24 l. pour Paris, & de 30 l. pour la Province, franc de port.

4. *La Nature considérée sous ses différens aspects, ou Lettres sur les animaux, les végétaux, les minéraux* &c. Ouvrage périodique.

M. Buc'hoz a commencé cet Ouvrage le 16 Août 1768. Il en a publié 12 vol. in-8°. chez Durand, rue S. Jacques; 13 v. in-12 chez Costard, rue S. Jean-de-Beauvais; 5 chez Fétil, rue des Cordeliers. Il en paroîtra pareillement cinq, cette année, chez Lacombe, rue Christine. Ces cinq volumes formeront 25 cahiers; & chaque cahier paroîtra les 15 & 30 de chaque mois. Le prix de la souscription est de 14 l. pour Paris, & de 18 l. pour la Province.

Le premier cahier contient des Lettres sur *les dangers de l'inoculation*, sur *les dragées de Keyser*, sur *les chevaux & les bœufs*

*de l'Isle de Camargue en Provence*, sur *la culture de l'ananas en Europe*, sur *les maladies des fibres*, & sur *les arbres & arbustes* d'un jardin particulier.

5. *Lettre & Observations à M. Jannin, Maître en Chirurgie & Oculiste de la Ville de Lyon, sur l'Ouvrage qu'il vient de publier, ayant pour titre :* Mémoires & Observations anatomiques, physiologiques & physiques sur l'œil. Par M. l'Abbé Desmonceaux. *Reddere unicuique secundùm opera ejus.* A Amsterdam & se trouve à Paris chez Knapen & Delaguette, en face du Pont S. Michel. Broch. in 8°.

M. l'Abbé Desmonceaux employe le tems que lui laissent les fonctions de son ministere à des œuvres de miséricorde. Ayant été guéri, dans son enfance, d'une ophtalmie considérable, par un *secret de famille*, il n'a pas été plutôt en possession de ce secret qu'il s'est dévoué au soulagement des pauvres attaqués de différentes maladies des yeux, après avoir acquis par une étude profonde des connoissances particulieres sur la Botanique, l'Anatomie de l'œil, la nature de ces maladies & de leurs remedes &c. Parmi les Ouvrages des Oculistes tant anciens que modernes, il a distingué celui de M. Jannin, & il a cru devoir un hommage aux talens supérieurs, à la grande expérience, & aux sentimens patriotiques que le célebre Oculiste de Lyon déploye. En lui témoignant la plus haute estime, il lui propose quelques observations fondées sur des raisons solides & appuyées sur des expériences répétées, rélativement à l'usage général de saigner dans les maladies des yeux, usage qu'il condamne ; à la nécessité de prévenir les progrès des maux dès leur origine afin d'éviter les opérations sur le globe de l'œil ou sur ses adhérences, opérations toujours suivies de graves inconvéniens ; enfin à l'efficacité des simples & des petits médicamens, efficacité dont il est assuré par l'expérience & des succès multipliés de jour en jour. Ces observations sont la base d'un Ouvrage dans lequel l'Auteur détaillera les vices qui sont la source des maladies oculaires, les remedes simples propres à la guérison de ces maux, les moyens de prévenir leurs causes accidentelles &c. La partie de l'œil sera aussi traitée dans un Livre également utile & agréable qu'il publiera sous le titre de *Conservation économique de toutes les parties du corps humain.* Nous jugeons par sa Lettre à M. Jannin qu'il est très-intéressant pour le Public que l'exécution de ces ouvrages ne soit pas long-tems différée. Le Bienfaiteur des pauvres deviendra celui de l'humanité.

6. *Guide du Commerce, où l'on trouvera un détail circonstancié de ce qu'il y a de plus intéressant, de plus utile, de plus indispensable de sçavoir dans la gestion des affaires d'un commerce quelconque.* Par C. F. Gaignat de Laulnais, Bourgeois à Sceaux du Maine, Procureur-Fiscal de S. A. S. Monseigneur le Comte d'Eu, ci-devant Professeur de la grande Ecole du Commerce à Paris, & ancien Négociant de Nantes. A Paris, chez Despilly, rue S. Jacques ; Durand neveu, rue Galande ; Valade, rue Saint-Jacques. In-fol. 15 l. broché en carton, 18 l. relié.

Le *Guide du Commerce* est divisé en quatre parties. La 1re. traite du commerce de la Chine, du Pérou, des Isles de l'Amérique. La 2e. comprend la maniere de tenir les livres de compte soit à parties simples, soit à parties doubles, avec les termes du commerce, les modeles de toute sorte de papiers ou billets qui ont cours dans le négoce &c. La 3e. présente une nouvelle méthode de tenir les livres de compte à parties simples, avec des instructions pour les personnes chargées de la gestion d'une cargaison de navire, un mémorial, un journal &c. La 4e. roule sur le commerce de Guinée & tous ses accessoires, la balance des comptes, la régie des affaires de finance, l'établissement d'un Mont de Piété &c. On y a joint cinq cartes très-instructives qui représentent l'art de tenir les livres de compte, un modele de chargement, une récapitulation de traite &c. L'Auteur se propose de donner in-4°. une suite du *Guide du Commerce*, contenant une maniere fort abrégée de calculer, un traité des changes étrangers, des négociations de banque &c, un traité d'arbitrages &c. Il donnera aussi un volume in-8°. de *Mappemondes* pour trouver les rapports des poids, des aunages, des mesures de continence, en usage dans les quatre parties du monde.

On trouve chez les mêmes Libraires, *l'Arithmetique démontrée, opérée & expliquée* &c, du même Auteur. 1 vol. in-8°. 4 l. br. 5 l. rel. Ce volume est particuliérement à l'usage du commerce.

M. Gaignat de Laulnais, aujourd'hui entiérement adonné à l'Agriculture, publiera le résultat de ses expériences en un volume in-8°. sous le titre *d'Agriculture expliquée pour le gouvernenement d'un domaine.* Il a déjà mis au jour en 1765 un petit Ouvrage intitulé *le Laboureur Breton*, chez Despilly, pour indiquer tout ce qu'un Laboureur doit faire chaque mois dans ses champs.

7. *Elémens de la Langue Angloise, ou Méthode pratique pour apprendre facilement cette Langue.* Par M. Siret. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe. Vol. in-8°.

L'Auteur paroît s'être principalement attaché à écarter de son Livre les difficultés dont la plûpart des Maîtres hérissent sçavamment l'étude des Langues : il est clair, simple, méthodique & court. Il y a peu d'ouvrages de ce genre qui méritent le même éloge.

8. *Almanach Général des Marchands, Négocians & Commerçans de France & de l'Europe*, contenant l'état des principales Villes commerçantes, la nature des marchandises ou denrées qui s'y trouvent, les différentes Manufactures ou Fabriques relatives au commerce, avec les noms de leurs principaux Marchands, Négocians, Fabricans, Banquiers, Artistes &c, & une table générale par ordre alphabétique de tout ce qui a rapport au commerce pour 1773. A Paris, chez Valade, rue S. Jacques. In-8°. br. 4 l. 10 s.

Cet Ouvrage ne sçauroit être indifférent à aucune classe de Citoyens ; & tout le monde doit concourir à lui donner annuellement un nouveau degré d'exactitude, de perfection & d'utilité.

9. *Almanach d'Agriculture*, nécessaire à tout Laboureur, Fermier, Cultivateur, où l'on expose par chapitres tous les élémens de cette Science & tout ce qui peut concerner les bestiaux, la culture des terres, les engrais, les labours, les semailles, les récoltes, la conservation des grains, & généralement tout ce qui a rapport aux différens travaux de la campagne. A Paris, chez le Prieur, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, 1773.

C'est une entreprise très-louable que celle de mettre à portée du Paysan, par un style simple, précis & clair, des instructions sur le 1er des arts. L'Auteur ramene l'Almanach dégradé par la superstition & la frivolité, à sa destination primitive & naturelle. Il est à desirer que ses vues soient remplies, & que le Paysan n'ait bientôt plus entre les mains d'autres Almanachs que ceux de son Art.

10. *Discours sur la Question proposée par la Société Royale d'Agriculture de Lyon, pour le Prix de l'année* 1772 : Les greniers publics sont-ils avantageux pour une grande Ville ? Et dans le cas de l'affirmative, quels seroient les moyens préférables & les moins dispendieux pour assurer constamment les grains nécessaires à la subsistance des Habitans ? *A Lyon, chez Aimé de la Roche, Imprimeur de la Société Royale d'Agriculture.* Broch. in-8°.

Le premier de ces Discours a été couronné ; & les deux suivans ont obtenu *l'accessit.* On y trouve le pour & le contre sur la Question proposée. Les deux premiers Concurrens sont pour la négative. Nous balancerons les raisons des deux Parties dans notre Journal, quoique nous ayons déjà traité cette matiere avec assez de soin pour rendre la solution du problème facile. Nous y joindrons l'examen d'un Manuscrit qu'un quatrième Concurrent a bien voulu nous confier.

## II.

## *AVIS.*

Fonds de Commerce d'Epicerie avec ses ustensiles, situé rue de la Joyallerie, près l'Apport-Paris, à vendre à l'amiable. S'adresser, pour le voir & pour le prix, à M. Thibierge, Marchand Epicier, même maison.

## III.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 23 Janvier 1773, au Mercredi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 livres *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 25 l. 15 s. Le seigle, de 14 l. 10 s., 14 l. 15 à 15 l. 5 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 23 Janvier 1773 au Mercredi 27, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21 l. 10 s., 23 à 24 l. 10 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Janvier 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 30 *Janvier* 1773.

| | # | ß | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 717 | 6 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | | |
| Ducats à . . . . | 98 | 12 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 12 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 5 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 8 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 30 *Janvier* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 8e. à $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 3 8e. à $\frac{5}{16}$ |
| Hambourg ..... | 183 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{4}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{8}$ p. 0 p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Jeudi* 28. | *Vendredi* 29. | *Samedi* 30. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1355 . . . . | 1355 . . . . | 1355 52 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 305 . . . 1 | 305 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Merc. 27 Janv. 1773 | | Du Jeudi 28. | | Du Vendredi 29. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six prem. mois 1772. | J. | Courmont, six p. mois 1772. | M. | Lempereur, six p. mois 1772. |
| Gautier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* |
| Roytier, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Boscheron, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | M. | S. Janvier, six d. mois 1772. | F. | Penchain, *id.* |
| Desplaces, six d. mois 1772. | C. | Delagarde, *idem.* | J. | Patu, six derniers mois 1772. |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 9 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 15 *Janvier*.

AUSSI-TÔT qu'on eut reçu dans cette Ville la nouvelle de la faillite d'Amsterdam, S. M. attentive à tous les événemens qui peuvent influer sur le bien de l'Etat, appella auprès de sa Personne, les Chefs des principales Maisons de commerce pour les exhorter paternellement à s'entraider, à maintenir le change au même taux, à prévenir le renchérissement des marchandises. Trop juste pour ordonner des sacrifices que la Justice n'ordonnoit point, Elle leur *représenta* (c'est l'expression de S. M.) leur intérêt commun, Elle les sollicita par l'amour qu'ils portoient à sa Personne & à la Patrie. Les exhortations sont plus fortes que les loix, elles gagnent les cœurs. Un même esprit anima notre Société du Commerce, & tous les Citoyens. Les Négocians se soutiennent réciproquement, la Banque les aide, le crédit se maintient, tout est tranquille.

Le nombre des naissances a été, l'année derniere, dans cette Capitale, de 1560, celui des mariages de 396, & celui des morts de 2780.

On dit que le Capitaine d'un bâtiment Hollandois a essayé de préparer les harengs de notre pêche avec du sel étranger; & qu'ils se sont trouvés d'une qualité égale ou même supérieure à celle des harengs de Hollande. La liberté de chercher le *mieux* est l'unique moyen de le découvrir.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 16 *Janvier*.

Il vient d'être donné de nouveaux ordres en Norwege, avec sanction de peine arbitraire pour empêcher l'exportation & ce qu'on appelle le monopole des bleds, c'est-à-dire, des provisions. Les droits sur le rum des Isles de l'Amérique ont été baissés, afin que cette matiere épargne les grains dans la distillation des eaux-de-vie, boisson dont il est, selon toute vraisemblance, physiquement dangereux d'interdire l'usage au Paysan du Nord, comme il est très-nuisible de lui interdire la liberté de l'extraire de sa propre denrée, car on lui ôte le pouvoir de faire l'emploi de ses productions le plus avantageux pourlui, & par conséquent d'en multiplier la reproduction au profit de la Nation entiere.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le* 18 *Janvier*.

Pendant le cours de l'année derniere, il est entré dans ce Port 1025 bâtimens, & il en est sorti 1026. Suivant les apparences, c'est le dernier effort d'un commerce expirant.

On écrit de Lemberg que la Foire annuelle des billets, lettres de change, obligations, & autres papiers connus sous le nom de *contrats de Lemberg*, est ouverte : mais l'affluence de la Noblesse & des Marchands est beaucoup moindre que les années précédentes, quoiqu'il n'y ait pas moins de besoins; il s'y traite moins d'affaires, parce qu'il y a moins de confiance ; il n'y a pas tant d'argent en circulation, attendu que chacun se croit intéressé à garder ce qu'il a, & qu'il est défendu d'y donner des ducats de Hollande, la monnoie ordinairement la plus commune dans ce Marché.

DE HAMBOURG, *le 22 Janvier.*

il est arrivé ici de Copenhague une somme de 130 mille thalers, qui, sur le champ, a été envoyée à Amsterdam pour le payement des intérêts d'un emprunt fait en Hollande pour la Cour de Danemarck.

DE VIENNE, *le 18 Janvier.*

Les circonstances n'ont pas permis de diminuer les impositions : il est à craindre qu'elles ne permettent pas le retour de l'aisance publique ; cependant le pain commence à diminuer en Bohême.

## ESPAGNE.

DE MADRID, *le 19 Janvier.*

S. M. avoit accordé au mois d'Octobre 1771, à D. Antoine de Aguirre & Compagnie, une cédule pour l'exploitation de deux mines de charbon de terre, dans la vue de diminuer la consommation des bois en procurant au Public une matiere d'un prix inférieur. Ce charbon a été long-tems éprouvé de toute sorte de maniere, par ordre de S. M. Il s'est constamment trouvé d'une qualité supérieure. En conséquence, il sera seul employé dans les Fonderies Royales de l'Artillerie ; & cette preuve de sa bonté servira sans doute à en faire adopter l'usage dans le Royaume. Le Peuple ne se laisse facilement convaincre que par les grands exemples.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 26 Janvier.*

On écrit de Glascow que les troubles actuels de l'Ecosse ne donneront pas moins d'embarras au Gouvernement que ceux de l'Irlande. Les denrées sont si cheres, le commerce est si *inanimé*, il y a si peu d'argent en circulation que les Manufactures sont tombées dans l'état le plus déplorable. On mande d'Irlande qu'il n'y circule que beaucoup de fausse monnoie. Enfin dans cette Capitale même, les especes sont sont si rares qu'elles manquent même pour les plus petits achats.

Les Communes ont à la fin unanimement agréé le projet d'encourager les Etrangers à prêter de l'argent à nos Colonies à sucre. On espere ou plutôt on veut espérer de remédier à la cherté des vivres, & de pourvoir au soulagement des pauvres par un recueil de réglemens & de prohibitions que l'on a long-tems travaillé à rassembler & à rédiger. A ce moyen, on doit ajouter la *tolérance* des importations étrangeres; il est aussi question de primes pour attirer le bétail vivant de Hollande. En même tems on remarque que le premier de ces deux moyens n'a eu depuis plusieurs années aucun effet ; & quant au second que le bétail abonde dans le Royaume, quoiqu'il soit cher. Enfin en approfondissant les causes de la cherté, on prétend avoir reconnu par des évaluations fondées que si un Particulier dépense *vingt* livres sterl., le Fisc en prend *treize* en droits & impositions de toute espece. Vraisemblablement cette estimation est exagérée : mais quand, au lieu des deux tiers, il n'y en auroit que la moitié pour le Fisc, il en résulteroit encore que le Vendeur, en ne retirant pour sa part que la moitié du prix, vend à bas prix & même à vil prix pour lui-même, que le premier Vendeur ou le Cultivateur se ruine par le débit désavantageux diminué par la cherté, & qu'une diminution forcée du prix courant sans diminution de taxes seroit une interdiction absolue de la culture.

Il est tombé une quantité prodigieuse de neige dans les parties septentrionales de notre Isle.

Les nouvelles de l'Isle de Saint-Vincent varient sans cesse. A travers les contradictions, on entrevoit que l'expédition n'est pas avantageuse à nos Troupes, & qu'il en coûtera un million sterling en mauvais succès.

Il a été vérifié que la Maison Colebrocke

que de bons Citoyens ont généreusement secourue, a encore un capital liquide de 182,000 l. st. Il y a cinq ans que son fonds montoit à 400,000 l. Elle a perdu, dans ce court espace de tems, plus de 200,000 l., sur divers articles de son commerce, spécialement l'alun, l'indigo, le thé, le chanvre &c.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 25 Janvier.*

La saison est singuliérement variable; ses changemens continuels influent sur la navigation; il n'est pas entré ici beaucoup de bâtimens considérables dans le courant du mois. Le vaisseau *l'Africain*, brûlé par la foudre, au sortir du Port au-Prince, appartenoit à M. Hermite, Négociant de ce Port. On sçait que l'équipage a été recueilli sur une Isle déserte par un navire Anglois.

Les Génois comptoient sur des provisions considérables de grains qu'ils avoient achetés à Mogador; mais l'Empereur de Maroc ne leur ayant permis l'exportation que par Fédala, le transport intérieur retardera les secours & renchérira la denrée. Ce contretems a influé sur les prix à Gênes; le Magistrat de l'Abondance en est fort alarmé.

L'Espagne retient cette année toutes ses soies. La Manufacture Royale d'étoffes de cette matiere, établie à Lisbonne, étend avec beaucoup de succès la culture des mûriers dont les plants sont tirés de ce Port. La soie meuble & habille si agréablement qu'il n'est pas surprenant que l'Europe préfere les mûriers aux pâturages & aux guérets qui ne procurent que des subsistances ou des étoffes communes.

#### De Loudun, *le 27 Janvier.*

Outre les articles de commerce dont il a été parlé ci-devant, il se vend ici beaucoup de grains d'une excellente qualité. On s'occupe beaucoup dans nos cantons de la fabrication des huiles de noix, de lin & de chenevis: celles de noix valent actuellement de 50 à 52 l. le quintal; & les autres de 42 à 43 liv. Nos vins blancs, pris sur le Tin, se vendent de 55 à 60 l. la pipe, composée de deux barriques, veitant, chacune, de 29 à 30 veltes. Les fruits cuits, comme prunes de Sainte Catherine, du premier triage, sont à 55 ou 60 l. le quintal; & les pruneaux noirs à 60 & 70 liv. le millier pesant.

#### De la Rochelle, *le 27 Janvier.*

Il n'y a point de variation dans les prix des denrées de l'Amérique. Nous avons reçu par deux navires d'Amsterdam & de Rotterdam, environ douze mille fromages de Hollande, par un navire de Hambourg beaucoup de cuivre, & par un navire de Lisbonne des fruits secs.

Les sels valent à la Tremblade de 1000 à 1020 l. le cent; & à Oléron de 38 à 40 l. le muid.

M. Chevallié, Négociant à Rochefort a d'excellent vin de Malaga à vendre en barriques de 250 à 260 pintes, & en carterolles de 120 à 125 pintes.

#### De Poitiers, *le 29 Janvier.*

On découvrit, il y a quelques années, une mine d'antimoine, auprès du château de Bamée, Paroisse de Boupaire, à une lieue de Pouzaugues en Bas-Poitou. On essaya de l'exploiter; mais les eaux dérangeoint chaque jour les Ouvriers & les chasserent à la fin de la mine. Ce travail vient d'être repris avec plus de succès. On a trouvé le moyen d'en détourner les eaux, & les Ouvriers y sont actuellement occupés, au nombre de 30 ou 40. Le produit en est considérable. Au milieu de la mine, il y a un puits d'eau minérale, propre, dit on, à guérir plusieurs maladies chroniques. On sçait que l'antimoine de France n'est pas inférieur pour l'usage de la Médecine à celui de Hongrie, & que celui de Poitou est, avec celui de Bretagne, le plus estimé de ceux qui se trouvent en France. Ce minéral métallique est employé dans différens Arts. On s'en sert dans les monnoies pour purifier l'or; il procure le même avantage aux verres ardens. Les Potiers d'étain rendent, par son moyen, ce métal plus brillant, plus dur & plus sonore. Les Fondeurs le mêlent avec le cuivre pour donner aux cloches un son plus fin. La composition des

caracteres d'Imprimerie eſt de deux onces de régule d'antimoine avec une livre de plomb. L'émail jaune de la fayence ſe fait avec cette ſubſtance, la ſuie, le plomb calciné, le ſel & le ſable. L'antimoine crud, fondu avec le verre, lui donne une couleur de grenat.

La femme *Rigaudeau*, du lieu de Saint-Mars-la Réorthe, laquelle n'avoit, dit-on, ni bu, ni mangé, ni dormi depuis huit mois, vient de mourir.

Le 16 de ce mois, vers les ſix heures & demie du ſoir, après une pluie légere, l'atmoſphere s'éclaircit; des Voyageurs revenant de Châtellerault apperçurent, au nord-oueſt de Poitiers, dans la moyenne région de l'air, des flammes d'un jaune pâle diſpoſées en chevrons les unes au-deſſus des autres. Après avoir reſté quelque tems immobiles, elles s'ébranlerent & dirigerent leur marche dans le même ordre vers l'eſt. Tout-à-coup la gerbe la plus haute s'étant diſſipée en éclair, les autres ſe réunirent & formerent une maſſe de lumiere d'un rouge de ſang très vif. Peu à peu cette maſſe ſe déploya. Enfin elle ſe partagea en deux parties d'un pâle clair, dont l'une ſuivit la route de l'eſt & l'autre prit la route de l'oueſt. La Ville & les côteaux des environs déroberent enſuite ce ſpectacle aux Voyageurs.

### De Cherbourg, *le 29 Janvier.*

La goelete, la *Catherine & Grace*, Capit. Guillaume Cale de Londres, du port de 120 tonneaux, & de 9 hommes d'equipage, chargée de 199 pieces d'eau-de-vie d'Eſpagne pour Rotterdam, a fait côte le 24 Janvier à dix heures du matin au Cap de la Hague ſur la Paroiſſe d'Auderville, Amirauté de Cherbourg. Ce navire qui n'avoit preſque point de mal, a été dérivé & entraîné en pleine mer par les courans du Ras Blanchard; & l'on craint qu'il n'ait péri.

### De Metz, *le 31 Janvier.*

L'on acheve la route d'Etain à Verdun. Cette route ouvre une correſpondance facile avec les Villes des environs; la communication de Metz avec Verdun en ſera plus agréable & plus courte.

On néglige trop de s'aſſurer de la ſolidité des bâtimens, dans les campagnes ſurtout où l'on n'eſt pas à portée de recourir à des vérifications d'Experts. On ſçait bien que les conſtructions modernes ne ſont que des *effets viagers*; mais on ſe repoſe avec trop de ſécurité ſur la maſſe des anciens édifices. Ces vieux châteaux, quoiqu'ils durent, pour l'ordinaire, plus long tems que les familles, s'écroulent à la fin, ſi la vigilance ne prévient leur chûte. Le 12 du mois, la voute d'une grande écurie du château de Malatour, tomba tout-à-coup & écraſa un domeſtique & pluſieurs chevaux. On ne ſçauroit trop exhorter les Propriétaires à veiller à leur ſûreté & à celle de leurs Fermiers. Les fermes ſur-tout ſont preſque par-tout auſſi peu ſolidement que peu commodément conſtruites. L'Architecture rurale eſt, pour ainſi-dire, un Art à créer; car il doit être fondé ſur la ſcience de l'économie rurale que les Architectes n'apprennent communément pas dans les Villes.

Le Curé de Létricourt, près de Romeny, a, dans ſon jardin, un aſſez grand réſervoir rempli de poiſſons. Tous les ans, lorſque la gelée en a glacé la ſuperficie, il le couvre de menue paille de bled. Cette année, il a ſuivi ſa méthode ordinaire. Le dégel étant arrivé, il a vu, avec ſurpriſe, tout le poiſſon raſſemblé à l'embouchure & au courant du réſervoir. Il a mis pluſieurs carpes dans une autre eau, & elles ſe portent bien; toutes celles qu'il n'a pu enlever du réſervoir, ſont mortes. Il attribue cet accident à la pouſſiere des bleds noirs dont la paille étoit remplie, & qui s'eſt délayée dans l'eau. Si cette pouſſiere, ajoute-t-il, eſt mortelle pour les carpes, ne peut elle pas l'être pour le bétail? Mais il n'eſt pas certain que cette pouſſiere ait par elle-même cauſé la mort du poiſſon; elle pourroit d'ailleurs être funeſte aux carpes ſans l'être aux beſtiaux. Cependant cette pouſſiere ne doit pas être ſaine, non-plus que toute autre, pour les beſtiaux, & il ſeroit prudent d'en faire l'eſſai ſur quelque mouton.

### D'Amiens, *le 2 Février.*

Les prix des grains tendent à baiſſer dans les principaux Marchés de nos Provinces.

Il eſt derniérement entré à Dunkerque beaucoup d'eau-de-vie ; le lin & la graine de lin ont été les principales matieres des exportations hors de ce Port. Le *Dauphin* y eſt de retour avec une très-riche cargaiſon de ſucre, café, indigo, & bois de campêche. Il eſt auſſi arrivé beaucoup d'eau-de-vie à Saint-Valery.

Le 20 du mois dernier, le feu prit au Fauxbourg S. Gilles de la Ville de Roye, & réduiſit en cendres cinq fournils & deux granges.

### De Paris, *le 6 Février.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 5 Mai 1772, qui maintient l'Adjudicataire des Fermes générales dans le droit & poſſeſſion de percevoir le droit de ſix livres quinze ſous par muid d'eau-de-vie & autres vaiſſeaux à proportion, ſoit que leſdites eaux-de-vie ſoient voiturées par eau ſur la riviere de Seine, & celles déclarées affluentes, ſoit qu'elles ſoient tranſportées par charroi ſur les ports, les bacs & les endroits guéables &c.*

Autre du 3 Novembre 1772, qui ordonne..... que les Maitres ès Arts, Corps & Métiers de Thionville, ſeront tenus de lever dans un mois pour tout délai au Greffe de la Police de la même Ville, les expéditions des actes de preſtation de ſerment & réception des Maîtres-Jurés & Viſitéurs de leurs Corps depuis les vingt années antérieures aux contraintes à eux ſignifiées, & de payer dans le même délai, les droits de petit-ſcel, de Greffe &c.

Autre du 20 Décembre, qui fixe les droits de marc d'or à payer par les Officiers des Conſeils Supérieurs créés par les différens Edits de 1771.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 15 Janvier 1773, portant défenſes de bâtir & planter dans le lit & ſur les bords de la riviere dans toute l'étendue du village de Neuilly ſur-Seine.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Obſervation importante ſur l'éducation des moutons.*

Un rayon de lumiere eſt un faiſceau de rayons ; une vérité pratique eſt un faiſceau de vérités utiles. Une maxime uſuelle, dès qu'elle eſt bienfaiſante, eſt bienfaiſante dans tous ſes rapports, & ſes rapports s'étendent toujours fort loin. Nous avons vu ci-devant combien il ſeroit avantageux de ne pas mener paître les beſtiaux dans les prairies, tant pour la fertilité des prairies que pour la ſanté des beſtiaux. Cependant quoique nous ayons réuni & le poids de divers raiſonnemens & les réſultats de pluſieurs expériences, cet objet peut encore être conſidéré ſous de nouvelles faces non moins intéreſſantes. Par exemple, peut-être eſt-ce à l'uſage de nourrir les moutons dans les étables que les Anglois doivent, en partie, la longueur de la laine de ces animaux, avantage que tant d'autres Nations déſeſperent de ſe procurer. Cette conjecture eſt fondée ſur une expérience.

La Siléſie eſt renommée par ſes Fabriques de laine. L'induſtrie de l'Agriculteur, ſi elle n'eſt contrainte, ſe porte ſur les objets que le commerce lui demande avec le plus d'empreſſement. Un des principaux Membres de la Société Patriotique de Breſlau (& cette Société oblige, par ſes Statuts ſes Membres, à ne publier que des expériences bien conſtatées) a eſſayé de perfectionner l'éducation des bêtes à laine, en ſuivant la maniere Angloiſe de les nourrir dans l'étable tant en été qu'en hiver. Il a mis une partie de ſes brebis dans une bergerie ſéparée ; là il les a nourries en été de trefle en herbe, en hiver de trefle en foin. Non-ſeulement elles ont été plus ſaines, plus vigoureuſes, plus gaies que celles que l'on a mené paître, ſelon la coutume, mais encore elles ſe ſont couvertes d'une laine meilleure & plus longue, & la laine de leurs agneaux, plus gros & plus forts, a été également plus longue & meilleure. La même expérience a été faite dans la Principauté de Schweidnitz ; elle y a eu le même ſuccès.

Plus de foin, plus de chair, plus de graiſſe, plus de laine & de meilleure qualité, plus de fumier & d'une bonté ſupérieure, infiniment moins de maladies parmi les beſtiaux, ſi les étables ſont convenablement conſtruites & ſoignées ; ces bénéfices ſont conſidérables & multipliés, & cette méthode en promet bien davantage. L'uſage contraire perpétue tyranniquement & les jacheres, & les communes, & les par-

cours, & une infinité d'abus & de différends destructeurs de la richesse publique. Quels biens ne produiroit donc pas la pratique contraire ? Tant de prétentions au droit de pacage tomberoient d'elles-mêmes ; il n'y auroit presque plus d'obstacles au partage des communes ; dans tous les champs, une culture pourroit suivre immédiatement une moisson ; les Communautés & les Particuliers ne se ruineroient pas réciproquement pour recueillir des fruits malfaisans sur les propriétés d'autrui &c. &c. &c.

L'usage de nourrir le bétail dans les écuries est donc physiquement & moralement un des moyens les plus nécessaires & les plus efficaces de rétablir promptement l'Agriculture & d'augmenter rapidement la richesse publique, sauf ravage d'autres animaux.

## II.

*Lettre de M. Ducarne de Blangy sur la méthode d'élever les abeilles, annoncée dans le N°. 6 de la Gazette. A Hurson en Thiérache le 27 Janvier 1773.*

MONSIEUR,

J'ai lu dans votre Gazette le détail que M. de Cambefort de Colmar fait du produit immense de quinze ruches recueilli par un Particulier, en suivant les instructions renfermées dans un Traité Allemand.

Un bénéfice de cent louis tiré en trois années de qninze ruches est un prodige inconcevable : on seroit tenté de croire que le canton où il a été fait est un pays où découle le miel. Si l'Auteur n'a pas été trompé, un produit si prodigieux ne sçauroit être le fruit de la méthode Allemande, il ne seroit dû qu'aux circonstances & à des circonstances aussi merveilleuses que leur effet.

Suivant le détail de la lettre, chaque ruche aura donné 35 liv. 10 s. de benéfice : pour moi, je n'ai pas cru pouvoir promettre qu'un peu plus de cinquante pour cent par chaque année, une ruche portant l'autre, parce que l'une peut rendre deux cens pour cent, tandis que l'autre ne rendra pas cinq pour cent, en observant que le nombre des bonnes années est plus considérable que celui des mauvaises.

Cent louis de bénéfice sur quinze ruches en trois ans sont un objet si merveilleux ; que M. de Cambefort ne peut que s'attendre à beaucoup de reconnoissance de la part du Public, s'il prend la peine de nous enrichir de la Traduction du Traité Allemand, ou seulement d'en extraire les instructions particulieres à cet Ouvrage, & qu'on ne trouve pas dans ceux dont le Public est déjà en possession.

En attendant, je crois, Monsieur, pouvoir assurer que quelque méthode qu'on imagine, si on l'emporte sur celle que j'ai détaillée dans le Traité de l'Education économique des Abeilles, ce ne sera que sur des objets de peu de conséquence, & tout au plus en procurant quelque nouvelle facilité, & non sur les objets essentiels & vraiment intéressans que je réduis à quatre chefs ; 1°. la quantité de miel ; 2°. le nombre proportionné de bons essaims ; 3°. la nourriture à donner aux abeilles ; 4°. la mortalité à prévenir dans les hivers qui leur sont contraires. Sur ces quatre points cardinaux, je ne crois pas avoir laissé rien d'important à dire.

Il faut être bien sûr de son fait pour parler de la sorte, aussi je crois l'être. Je pense même, qu'à l'exception de la façon de faire soi-même ses essaims, usitée en Lusace, on ne sçauroit imaginer encore quelque méthode dont je n'aye fait l'expérience.

Qu'on ne pense pas faire merveille en cherchant de nouvelles constructions de ruches, celles que j'ai décrites sont tout aussi bonnes & à aussi bon compte que toutes celles qu'on pourroit imaginer, à un peu plus ou moins de facilité près.

Je crois, Monsieur, pouvoir parler ici avec la même confiance de l'excellente méthode que j'ai publiée de conserver les grains dans les années pluvieuses ; méthode que je ne cesserai de recommander pour le bien de l'humanité & que le plus heureux succès couronne tous les ans ; méthode que toutes les Sociétés d'Agriculture ne sçauroient trop répandre par tout & qui pourroit épargner à la France, seule, vingt millions dans une année défavorable ; méthode qu'on paroit négliger, sans doute parce que je n'ai pas eu le talent d'en faire sentir tout le mérite, mais que je ne cesserai jamais de préconiser de toutes mes forces.....

## III.

*Instrument d'un usage très-commode pour les opérations de différens Arts & Métiers.*

Cet instrument est une regle avec laquelle on peut tracer avec facilité, célérité & sûreté les colonnes sur les livres des Marchands, des figures de Mathématique, des dessins d'Architecture, des plans de fortifications &c. La regle est un outil trop généralement employé pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus longs détails. Celle dont il s'agit est presqu'aussi simple & aussi facile à manier dans tous les sens qu'une regle ordinaire. Elle doit être faite d'un bois propre & dur. Au milieu de sa longueur, elle a un axe mobile, caché, auquel sont assujetties deux poulies de cuivre, faites pour suivre son mouvement, placées à une assez grande distance l'une de l'autre, parfaitement égales pour que le mouvement de la regle soit toujours parallele; un peu dentelées pour qu'elle ne glisse pas sous le doigt lorsqu'on passe le crayon ou la plume du haut en bas en formant une ligne; débordant un peu à la superficie inférieure pour que le mouvement en tous sens soit facile. & que l'instrument soit affermi par la compression du doigt à la partie antérieure sur l'endroit où l'on veut tracer la ligne. La circonférence de chaque poulie est de 2 pouces. Au bout de l'axe, il y a une distribution exacte de 24 lignes à justes distances les unes des autres, près de la partie ferme de la regle. La distribution de ces lignes sert à tirer des paralleles sans compas & sans pied-de roi. Lorsque l'axe passe d'une ligne à l'autre avec une aiguille qui y est fixée, la regle a fait tout juste une progression d'une ligne ou douzième partie d'un pouce. Si la regle fait une demi révolution, vous avez un pied, & ainsi du reste. Pour compter les lignes à une assez grande distance, chaque ligne est marquée d'un chiffre; de sorte qu'en faisant tout-à-fait tourner l'axe, il ne s'agit que d'observer le retour du même chiffre devant l'aiguille. Des deux côtés de la regle, il y a, dans la longueur, un pied divisé en pouces & en lignes, ce qui aide à donner d'un trait la longueur que l'on veut à une ligne quelconque. Ces deux échelles servent encore à pouvoir tirer sans pied-de-roi & sans compas, une ligne verticale sur des points donnés: dans ce cas, il ne faut que placer l'instrument de façon que l'on fasse passer deux lignes droites l'une au dessus de l'autre, de l'échelle sur les points donnés; la direction de la regle sera toujours perpendiculaire.

Cette description est imparfaite; le dessin même que nous avons sous les yeux ne donne pas une idée assez sensible de l'instrument. Cependant on en apperçoit quelques avantages, & des personnes plus intelligentes en tireront plus de parti. Il faudroit se procurer un modele de cette regle: on en trouve au Bureau de la Gazette des Arts de Vienne en Autriche, ainsi que le dessin.

Nous avons aussi reçu la planche d'une machine inventée par M. le Baron de Sind, pour traiter la jambe cassée d'un cheval. Nous avons autrefois parlé de ce traitement, mais sans en connoitre tous les détails: ils viennent de nous être adressés. L'étendue de cette instruction nous oblige à la réserver pour notre Journal.

## IV.

*Nouvelle Pompe pneumatique d'une utilité paticuliere.*

M. Gottlieb Stegmann, Professeur de Mathémathiques à Cassel, a publié à Leipsick l'annonce de cette pompe qui, outre les usages ordinaires des machines de ce genre, sert à vuider avec facilité & sans inconvéniens le lait engorgé dans les mamelles. Le détail d'une foule d'expériences est joint à l'annonce. Il semble, par la plus singuliere de ces propriétés, qu'elle seroit applicable à divers autres genres de maladies ou d'accidens. L'Auteur demande 53 rixdales & 8 gros de sa machine. Il en offre, à l'usage des mamelles seulement, pour 7 rixdales.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 30 Janvier 1773, au Mercredi 3 Février, le froment s'est vendu à la Halle, de 21, 24 à 26 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 25 l. 10 s. Le seigle, de 15, 15 l. 5 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 30 Janv. 1773 au Mercredi 3 Fév., l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 liv. 10 s. à 24 liv. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Février 1773, de 56 à 57 liv.; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Février* 1773.

| | # | ß | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 725 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 15 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 2 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 7 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 6 Février* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 | $\frac{1}{2}$ à | $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 | $\frac{1}{4}$ à | $\frac{15}{16}$ |
| Hambourg ..... | 183 | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{1}{2}$ | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{1}{2}$ | |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{3}{8}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## *Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six prem. & six dern. mois* 1772.

| Du Jeudi 4 Fév. 1773. *Messieurs* | | Du Vendredi 5. *Messieurs* | |
|---|---|---|---|
| Courmont, six p. mois 1772. | M. | Lempereur, six p. mois 1772. | L. |
| Deschapelles, *id.* | M. | Rouillard, *idem.* | L. |
| Nau, *idem.* | M. | Boscheron, *idem.* | L. |
| Delagarde, six d. mois 1772. | A. | Penchain, six d. mois 1772. | A. |
| S. Janvier, *idem.* | E. | Patu, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév.* 1773. | *Jeudi* 4. | *Vendredi* 5. | *Samedi* 6. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1350 45 42 $\frac{1}{2}$ . | 1345 . . . . | 1335 40 42 $\frac{1}{2}$ . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 165 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 308 . . . . | 308 . . . . | 309 310 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 16 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 28 *Janvier.*

IL eſt né dans cette Ville, en 1772, 263 enfans, & il y eſt mort 1215 perſonnes de plus qu'en 1771. Si l'on ſuit les regles de calcul données par divers Sçavans ſur la population, on trouvera par celle de Kerſeboom ſur les naiſſances que cette Capitale doit avoir environ 250,000 Habitans; & par celle de Sulſmiſch ſur les morts qu'elle en contient 455,000, ou du moins en ſupprimant l'excès de mortalité de l'année derniere, 390,000. On peut juger par la comparaiſon des réſultats de la ſolidité des hypotheſes. Le calcul de Kerſeboom approche, par haſard, de très-près de la vérité, dans le cas préſent.

Sur deux cens enfans, on compte qu'il en meurt à peine un en naiſſant; ſur cent, un pendant les couches; ſur le même nombre, il peut y en avoir trois morts dans le ſein de leurs meres. On eſtime qu'il ne meurt qu'une femme en couche ſur 115, & une dans les douleurs de l'enfantement ſur 400. Il eſt mort ici un grand nombre d'enfans dont 640 de la petite-vérole; l'inoculation en a beaucoup ſauvé.

On a reſſenti vers le milieu du mois des ſecouſſes de tremblement de terre en pluſieurs endroits de l'Occident & du Nord. Pendant ce tems-là, la température de l'air étoit fort douce. L'atmoſphere a paru s'embraſer en divers lieux. Enfin de furieux ouragans ont parcouru différentes Provinces de l'Europe.

DE FRANCFORT, *le* 1 *Février.*

Suivant les obſervations météorologiques faites ici depuis cinq ans avec aſſiduité, il y a eu, dans le courant de l'année derniere, 97 jours ſéreins, 62 moins clairs, 207 mêlés. Quant à la ſéchereſſe & à la pluye, il y a eu 200 jours ſecs & 166 pluvieux ou humides. En comparant la température de l'air de 1772 avec celle des années précédentes, on a remarqué une proportion aſſez réguliere entre les jours clairs & les ſombres, comme entre les jours ſecs & les pluvieux. Cette proportion ramene une égalité parfaite dans le cours de pluſieurs années. On préſume qu'une meſure égale de ſéchereſſe & de pluie fait, dans ce climat, une bonne année; & que le plus ou moins de fertilité eſt ſelon le le plus ou moins d'approximation à cette égalité. Il y a de même un rapport déterminé entre les tems clairs, ſombres & mêlés. Le rapport des jours obſcurs aux jours elairs, eſt comme d'un à deux; & aux jours mêlés, comme d'un à quatre. L'ordre des tems eſt donc beaucoup plus régulier qu'il ne paroît l'être. Dans la ſuite des ſiecles, on pourra parvenir à déterminer exactement l'influence périodique des ſaiſons ſuivant les climats, les ſols & leurs produits.

Le 28, un incendie réduisit en cendres une auberge, une teinturerie, & une belle maison. Si la pluie n'avoit amorti les flammes, & si le vent ne les avoit détournées, il étoit à craindre qu'elles n'embrasassent des magasins de foin, de grains, de paille, de bois, amassés pour les brasseries. Le même jour à minuit, un coup de vent, au milieu d'un déluge d'eau, ébranla les maisons; le Meyn s'agita, & les bateaux s'entrechoquerent.

DE HANOVRE, *le 29 Janvier.*

Les vols publics & domestiques sont si fréquens qu'on a cru devoir irriter les loix & prodiguer les peines de mort.

## ITALIE.

DE TRIESTE, *le 21 Janvier.*

Les coups violens & répétés du vent appellé ici *Græco Tramontana*, ont enlevé les faîtes de plusieurs maisons, répandu l'alarme, & mis beaucoup de navires en danger. Ils ont porté leurs ravages sur la surface de l'Istrie & dans l'Allemagne. Les prix des grains & de l'huile vont toujours croissant, & l'on craint une disette absolue dans cette Province, si la Sicile ne s'ouvre pour la secourir. Le Levant n'offre que des ressources insuffisantes.

DE VENISE, *le 17 Janvier.*

Suivant les nouvelles reçues d'Alep, un terrible ouragan a boulversé les côtes de la Mer Rouge. Il a péri beaucoup de vaisseaux. Les villages répandus le long du rivage de l'Egypte & quelques Villes ont beaucoup souffert. Le même fléau a frappé la côte de l'Arabie.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 2 Février.*

Des Fabricans de rubans, de blondes, d'étoffes de soie &c, ont présenté à la Chambre des Communes des Requêtes, pour demander que les peines décernées contre ceux qui importeroient ou qui vendroient des dentelles & des étoffes étrangeres prohibées, fussent appliquées à ceux qui s'habilleroient de ces marchandises.

On a reçu la demande d'un Bill pour l'encouragement d'une Manufacture d'acier en Amérique.

La proposition de former une Compagnie pour ériger une Manufacture de glaces a été agréée en général, quoique sa forme ait donné lieu à quelque discussion. M. Mackworth observa que sur les glaces d'une certaine dimension tirées de l'Etranger & particuliérement de France, il y en avoit que l'on payoit jusqu'à quatre & cinq cens livres st. Il ajouta que le Public & les Particuliers gagneroient par-là au moins la moitié de la dépense qu'ils font en glaces, & que les Intéressés à cette entreprise sacrifieroient quarante mille livres st. sans prétendre à aucune espece de monopole ou de privilege exclusif.

Les lettres d'Aberdeen, de Glascow, d'Edimbourg &c, ne font mention que des affreux dommages causés par les ouragans aux Fermiers des Provinces septentrionales, perte de grains, perte de bétail, perte de bâtimens &c.

Les Marchands des différentes sortes de denrées s'accusent réciproquement les uns les autres de forcer la cherté de leurs denrées, & ils se justifient tous également par cette même cherté.

Des vaisseaux sortis de Portsmouth pour l'Inde, ont été obligés par les mauvais tems d'y rentrer.

Nous apprenons que les Ouvriers des différentes Fabriques de fer de Birmingham, Sheffield, Wolverhampton &c, ne sont pas dans une moindre détresse que ceux de Spitalfields.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE GRENOBLE, *le 3 Février.*

Le débouché fait la richesse; cette Province en manque, il s'en ouvre. Depuis quelque tems, on travaille à établir une communication entre cette Ville & la Sa-

voye, par deux grandes routes, l'une en-deçà, l'autre en-delà de la riviere d'Isere qui tombe ici des confins de la Savoye & du Piémont. Ces deux routes animeront le commerce & vivifieront l'Agriculture par le débit qu'elles procureront aux denrées tant en Savoye que dans l'Etat de Genève. Une si utile entreprise consacre le souvenir d'une Administration bienfaisante & éclairée. Le pays le plus fertile, concentré en lui-même, ressembleroit à l'homme le mieux organisé abandonné à lui seul; il seroit sauvage & brut. Cette Province a si grand besoin de débouchés pour ses denrées que sa prospérité sera regardée comme l'ouvrage du Magistrat qui lui en applanit les voies.

C'est contre les desirs & les vues de M. l'I. que ces chemins se font par corvées. Persuadé par son cœur, convaincu par sa sagesse, il voudroit décharger de cet horrible fardeau les Peuples de la Généralité, & les faire jouir des mêmes avantages que ceux des Généralités de Caën, de Limoges, du Bourbonnois &c. Avec les exhortations les plus tendres & les plus vives, il suggere aux différentes Paroisses la substitution des adjudications à prix d'argent, à la corvée en nature. Ses sentimens sont conformes aux vues patriotiques de M. l'I. de M. & aux *idées d'un Citoyen* sur les chemins analysées dans le *Journal d'Agriculture* du mois d'Octobre dernier. Plein de ces réflexions, il éclaire les Paroisses sur leurs vrais intérêts, il les exhorte à faire leur propre bien, & déjà plusieurs d'entr'elles, sur-tout dans le Bas-Dauphiné, ont été entraînées par le poids de sa sagesse. Ses soins & le succès de ces exemples nous font espérer que de proche en proche l'abus s'abolira, le fléau se dissipera, l'Agriculture renaîtra.

### De Bourg-en-Bresse, *le 5 Février.*

La culture du chanvre est commune dans cette Province; celle du lin, préférable à certains égards, y étoit inconnue. M. de Borssat, dont le zele pour le bien des Habitans égale les lumieres dans la théorie & la pratique de l'Agriculture, a entrepris de familiariser nos Cultivateurs avec cette derniere production, d'abord en leur donnant l'exemple, leçon très-nécessaire, & ensuite en leur communiquant les instructions convenables au Paysan, c'est-à-dire, des avis courts & faciles. Ses diverses expériences ont eu le succès le plus encourageant. Après avoir acquis ce droit à la confiance, il a publié des *Avis aux Laboureurs de Bresse sur la culture du lin*, chez Jean Baptiste Bession, in-8°. 51 pages. Cette Brochure enseigne la maniere de choisir & de préparer les terres pour le lin, de le semer, récolter, peigner & filer, & d'extraire l'huile de sa graine. La simplicité & la clarté la distinguent, & c'est ainsi que l'Agriculture pratique doit être traitée. Rien n'étoit plus propre à faciliter l'adoption & l'extension de cette espece de culture. M. Amelot, Intendant de Bourgogne, & M. Vincent, premier Syndic de la Province de Bresse, n'ont rien épargné pour exciter les Bressans à suivre l'exemple de M. B. Leurs efforts n'ont point été sans effet. Les Laboureurs embrassent la culture du lin, & leurs travaux sont récompensés.

### De Poitiers, *le 6 Février.*

Un Cultivateur chargé d'une vaste exploitation ne croit pas qu'on puisse conclure des multiplications prodigieuses de grains solitaires, qu'il seroit important de semer les bleds plus clair qu'on ne le fait presque par-tout. Cependant il convient que la fécondité dn grain qui a produit 40 épis & 8200 grains provient de ce *qu'il a dévoré lui seul la substance de trente grains de froment qui, souvent jettés dans un bon fonds, ne sçauroient produire qu'autant qu'ils ont des sels & qu'ils peuvent se procurer de la nourriture; car voisins les uns des autres, ils ne se respectent pas tant qu'ils ne se fassent toujours quelques larcins*: ce qui prouve qu'il faut semer clair. D'ailleurs il a raison de soutenir que les bons labours & les bons engrais sont les belles moissons.

M. Turpin, Fermier général du Duché de Richelieu a cultivé un canton, submergé, une partie de l'année, étouffé sous les ronces & les épines, & si sauvage qu'on l'appelloit le *désert de la Thébaïde.* Après avoir fait dessécher, nettoyer, & épierrer ce terrein, il y a fait passer quatre fois la charrue tranchante, il a criblé la terre & l'a mise au point convenable pour être ensemencée. Cette piece a fait l'admiration de

tout le monde ; elle a produit des bleds de toute espece aussi beaux que ceux de la Limaille d'Auvergne. C'est-là ce que de grandes avances opérent, & ce que de petits Fermiers ne sont pas dans le cas d'entreprendre.

Le commerce de la Ville de Nyort pourroit devenir très-intéressant si l'on exécutoit le projet d'un canal qui porteroit directement ses denrées & ses marchandises à la Rochelle, sans passer par Marans où elles descendent par la riviere de Sevre pour se répandre jusques dans la Méditerranée, le Nord, & les Isles de l'Amérique.

Les laines & les denrées sont très-cheres à Saint-Maxent, Ville soutenue par sa Bonneterie dont les Fabriques de Poitiers & de Saintes ont diminué le débit, quoiqu'elles n'aient point affoibli leur réputation. Ses Fabricans ont souvent des commissions pour la Bretagne ; mais il faut qu'ils fassent beaucoup d'avances, & les crédits ont eu des suites fâcheuses pour plusieurs d entr'eux.

Le 16 Janvier, vers 9 heures du soir, on vit à Bessuire l'atmosphere pendant longtems éclairé par des flammes qui, après avoir pris différentes formes, se dissiperent. La nuit du 17 au 18, il y eut un ouragan affreux avec tonnerre. Il tomba ensuite beaucoup de pluie, & l'on craignoit qu'en plusieurs endroits les eaux n'emportassent les engrais & ne déracinassent les bleds. Ce tems, à la suite de la gelée, a rendu impraticables les chemins qui, dans les belles saisons, ne sont pas beaux.

### De Dole, *le 7 Février.*

L'on craint que la gelée de la nuit du 2 au 3 n'ait fait tort aux vieux ceps des vignes. Cette crainte est d'autant mieux fondée que le 2 à quatre heures du soir, il étoit tombé de la pluie mêlée de neige, & que la gelée étoit survenue deux heures après. Les bleds viennent de renchérir de deux à trois sous par mesure.

### De Rouen, *le 8 Février.*

Le navire Anglois, la *Catherine & Grace*, qui, comme on l'a dit ci-devant, a été entraîné, après avoir fait côte, par les courans du Ras Blanchard, n'avoit personne à bord : on l'a vu le 25 nager fort loin entre deux eaux, sans que les bateaux sortis pour le joindre ayent pu y parvenir.

Le *Belizaire* est en charge au Havre pour Cayenne ; *l'Africain* pour Guinée ; *l'Angélique*, le *Victor*, le *Saint-Cyprien*, pour la Martinique ; le *Télémaque*, pour les Cayes ; les *Deux-Freres* & le *Marville*, pour la Guadeloupe.

Le 31 du mois dernier, le vent s'est mis au Nord où il s'est assez constamment soutenu.

### De Metz, *le 9 Février.*

Les obstacles physiques qui s'opposoient à la navigation de la Seille sont applanis ou du moins surmontés. M. Catoire ayant justifié par le succès de ses flottes la possibilité de cette navigation, & présenté au Conseil des spéculations sur la facilité de faire porter des bateaux à la riviere, S. M. s'est déterminée à lui accorder le privilege exclusif de faire flotter & naviguer sur la grande & petite Seille pendant quarante années. Dans les conditions de ce privilege qui remplit six rôles de parchemin, on a tâché d'accorder l'intérêt des Riverains avec ceux de l'Entrepreneur, & de lever les difficultés que pourroit rencontrer l'exécution d'un projet aussi hardi dans son principe qu'il deviendra avantageux dans ses effets. La Ville de Metz, considérée comme un Corps de Propriétaires de terres, est singuliérement intéressée au succès de M. Catoire. Par ce canal, les vins passeront facilement dans le pays de Dieuze & de-là sur la Sarre, pour être ensuite transportés dans la Lorraine Allemande. Les bois de chauffage & de construction descendront insensiblement à des prix plus modérés par la concurrence de l'Entrepreneur. Le transport des sels par eau diminuera notablement le nombre des corvées. Les Habitans de Saint-Quirin & de Saint-Louis trouveront sur la Seille un débouché plus sûr, plus commode, & moins dispendieux ; & par un réflet nécessaire, les ouvrages de ces Manufactures seront à meilleur compte. Les plâtres, objet de commerce considérable pour cette Ville, y seront rendus à un prix plus bas. Par une communication réciproque d'avantages, la navigation de la Seille procurera aux Riverains la facilité d'avoir des objets dont les frais de transport auroient auparavant absorbé le prix principal. L'applanissement

des obstacles physiques facilite celui des obstacles moraux.

Sous les auspices de l'Hôtel-de-Ville, les Maîtres en Chirurgie ont résolu de donner tour à tour gratuitement aux pauvres des consulations sur les maladies de leur ressort.

D'AMIENS, *le 9 Février.*

La mauvaise disposition des moulins à eau, est, en partie, la cause des accidens que les vallées éprouvent par ces bâtimens. La Somme fait tourner ici vingt moulins. M. Sellier a remarqué qu'ils pourroient être mis de front sur une seule ligne, & que la riviere les feroit encore très-bien tourner, même quand les eaux seroient basses. Cinq pieds de chûte suffisent pour un très-bon moulin, & la Somme en a plus de dix pieds dans cette Ville. Ainsi en baissant les moulins de cinq pieds, on donneroit cinq pieds de plus de pente aux eaux. Par-là, l'on préviendroit les inondations de la vallée d'Amiens à Corbie; en même tems l'on auroit vingt moulins équivalens aux meilleurs de ceux que nous avons actuellement. Outre les avantages inexprimables qu'on en retireroit pour la culture de la vallée & des aires, il en résulteroit un bénéfice considérable pour les Propriétaires des petits moulins, placés par cette opération à niveau des autres; la Police n'auroit plus besoin de veiller à leur faire tenir une vanne-côtiere levée; & les Meûniers attireroient réciproquement le plus d'eau qu'il seroit possible, & en la mettant toute à profit, ils ne la feroient point regorger.

Il y a, en France, beaucoup de moulins à eau & en conséquence beaucoup d'inondations & de dégâts. L'observation de M. Sellier peut être applicable en plusieurs endroits, & sauver quantité de récoltes & de bâtimens.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Questions de Commerce.*

1°. Peut-on regarder le billet de commerce ci après comme un effet de change?

» Au 20 Décembre prochain, je payerai au domicile de M. C..... à Paris à » M. T..... Négociant à Rouen, la somme » de 1200 liv. à lui, ou à son ordre, valeur » en compte avec ledit sieur, à Riom ce 2 » Septembre 1772. Signé V., Négociant.

2°. Dans le cas de l'affirmarive, peut-on en faire la présentation au domicile indiqué avant l'échéance pour le faire accepter, ou en constater le refus? Dans le cas du refus, le Tireur peut-il être assigné, pour fournir caution solvable, pour l'assurance que son billet sera acquitté à l'échéance?

3°. A défaut de payement à l'échéance par celui dont le domicile a été choisi, est-ce une sommation, est-ce un protêt qu'il faut faire? Le droit de change est-il dû? Peut-on assigner aux Consuls le Particulier du domicile élu, pour être condamné soit à payer, soit à déclarer par serment, si les fonds ne lui ont pas été remis par le Tireur pour payer le montant du billet?

4°. Au cas qu'il fût permis au Porteur de faire assigner le Particulier du domicile élu, & que la Sentence Consulaire qui interviendroit constateroit le refus, ou défaut de payement de sa part; cette Sentence dénoncée ensuite au Tireur, seroit-elle suffisante pour exercer contre lui la contrainte par corps? Pourroit-il se refuser au payement des frais faits par le Porteur contre le Particulier du domicile élu?

MM. les Négocians qui voudront bien examiner & décider la question, sont priés d'appuyer leur sentiment d'autorités & sur les loix, si elles se sont expliquées sur cette espece de billet qui est très répandu dans le commerce, & dont l'acquit est fréquemment refusé.

On desireroit aussi sçavoir la vraie échéance du billet suivant.

» Dans le courant de Janvier prochain, » je payerai à M. T... ou ordre, la somme » de 500 liv. valeur reçue en marchandi- » ses. A Paris ce 2 Novembre 1772. Signé M.

L'échéance est elle à la fin de Février 28? Vaut-elle une usance? Les dix jours de grace sont ils dûs?

### II.

*Observation sur les charrues & les voitures de M. Moore.* Extrait des Papiers Anglois.

Si l'on adoptoit en Angleterre le plan de réforme, proposé par M. Moore, pour les

charrues & les voitures à roue, il ne ſeroit pas difficile de faire voir, dit-on, qu'on épargneroit annuellement 4 millions de livres ſt.

Il eſt reconnu que les Fermiers employent trois cent mille chevaux ſoit au labourage ſoit au charrois. M. Moore a inventé des charrues au moyen deſquelles la même étendue de terre ſeroit cultivée avec moitié moins de chevaux. Quant au voiturage, il a été vérifié que deux chevaux de front ſur une charrette à roues larges & hautes tirent plus que trois chevaux à la file ſur une charette à roues baſſes & étroites, & ſans endommager les chemins. Sur des grands charriots, quatre chevaux, deux à deux, tirent deux fois autant avec des roues d'une ſurface du double plus large qu'avec les roues ordinaires. On s'obſtine à ne pas le croire, & c'eſt un fait viſible & vérifié.

L'expérience en ayant été ſouvent répétée avec le même ſuccès, il demeure prouvé par un calcul très-ſcrupuleux qu'en adoptant ces inventions, on épargneroit 3000000 de liv. par la ſuppreſſion de 100000 chevaux à 30 l. la piece; 500000 dépenſées en répations de chemins; & 500000 ſur divers autres articles d'économie dans la conſtruction des voitures. Total 4000000 de liv.

Cette réforme ſerviroit à fournir du grain à 600000 Habitans.

La meilleure raiſon que l'on puiſſe donner pour ne point l'adopter, c'eſt que ce changement ne ſçauroit avoir lieu généralement & tout d'un coup; & qu'il n'y auroit point d'économie à introduire tous les ans cinq mille voitures ou charrues économiques, parce qu'on ne pourroit pas en introduire cent mille en un an.

En fait de réforme, voici ce que l'on voudroit : que ſans dépenſer, ſans agir, ſans ſouffrir, ſans y ſonger, tout d'un coup en s'éveilllant, tous ceux qui ſont mal fuſſent bien, & ceux qui ſont encore bien fuſſent mieux. Dieu le veuille!

## III.

*Lettre ſur les marons d'Inde donnés aux beſtiaux, du 26 Janvier 1773.*

MONSIEUR,

J'ai vu dans vos précédentes Gazettes & dans vos Journaux qu'on y parle des châtaignes ſauvages ou marons d'Inde comme d'un fruit inutile; tous les eſſais qu'on rapporte en avoir été faits ſe réduiſent à rien, & ſuivant cela, il ne reſteroit plus qu'à exclure cet arbre de nos plantations. Ce ſeroit cependant grand dommage, puiſqu'il n'en eſt point qui, au printems, donne une plus prompte & une plus agréable verdure; ſa fleur même eſt belle & d'une odeur très-douce. Quant au fruit, ſi on ne peut pas en tirer parti par toutes les épreuves qu'on en faites, au moins il eſt un emploi qu'on en peut faire, très-bon & très utile aux Cultivateurs, lequel doit le faire rechercher & le rendre précieux à la campagne; je croyois cet emploi connu, & j'ai été ſurpris de ne trouver perſonne qui en ait parlé.

Il eſt vrai que les cochons n'en mangent point; ou ſi l'on vouloit leur en faire manger, il en coûteroit plus de peine & de dépenſe, pour les leur apprêter, que le produit ne vaudroit.

Mais j'ai un de mes amis & voiſins, Amateur de l'Agriculture, qui fait de ces marons un très-bon uſage; il a grand ſoin de faire ramaſſer les ſiens & même ceux de ſes voiſins, & il les donne à ſes bêtes à corne, principalement aux vaches qui, ſans autre préparation que de les leur préſenter, les mangent avec avidité, & ce fruit leur profite pour les nourrir & pour leur donner un trés-bon lait & en abondance.

Il arrive quelquefois que de jeunes taures qui n'en ont point encore mangé, n'en veulent pas; mais alors il fait peler les marons, il les fait couper par tranches, & on les mêle avec du ſon & des pommes de terre également coupées en morceaux. Avec cette préparation, aucune ne les refuſe; mais à meſure que ces jeunes bêtes s'y accoutument, on diminue le ſon & les pommes de terre; on préſente les marons ſeuls toujours pelés & coupés par morceaux, & de jour en jour on retranche des pommes de terre, de ſorte que dans peu celles qui refuſoient les marons les mangent entiers, & en deviennent auſſi friandes que les autres.

Ce ſeul emploi doit ne pas faire regretter la culture de cet arbre; il dédommage certainement de la malpropreté que cauſe la chûte des feuilles de l'arbre. J'ai l'honneur d'être &c.

*Nota.* Nous avons rapporté en 1771 plusieurs exemples semblables; mais les usages nouveaux doivent être confirmés par de nouvelles expériences. Le maron d'Inde dont on peut faire du pain, en cas de besoin, pourra donc habituellement servir à nourrir les bêtes à corne, à fournir de l'amidon, à donner une eau savoneuse &c. L'Auteur de cette Lettre nous promet plusieurs observations nouvelles; il peut, comme il en est instruit, nous les adresser avec confiance; nous nous hâterons d'en faire présent au Public.

## I V.

### Effets publics a Londres, *le 29 Janvier 1773.*

| Actions. | *Monnoye st.* |
|---|---|
| Le dividende pour les Act. de la B. à 5 ½ p ⁰⁄₀ . | 143 ¼ |
| Annuités consol. à 3 p ⁰⁄₀ | 87 ¼ |
| Annuités réduites à 3 p ⁰⁄₀ | 87 ½ |
| Ann. de 1758 à 3 ½ p ⁰⁄₀ . | 88 ½ |
| Ann. consol. de 1762 à 4 p ⁰⁄₀ | 93 ½ |
| Le divid. pour les Actionnaires du S. à 3 ½ p ⁰⁄₀ | |
| Anciennes ann. de cette Comp. à 3 p ⁰⁄₀ | 86 ⅜ |
| Nouv. ann. du Sud à 3 p ⁰⁄₀ | 85 ½ |
| Ann. du S. de 1751 à 3 p ⁰⁄₀ | 84 ¼ |
| Le divid. pour les Action. de l'Inde à 12 ½ p ⁰⁄₀ . | 160 ½ |
| Ann. de la Comp. des Indes à 3 p ⁰⁄₀ | 81 ¾ |
| Obligations de la Comp. des Indes à 3 p ⁰⁄₀ . . | |
| Blilets de Loterie pour 650,000 l. à 13 l. . . | au pair. |
| Long ann. non rachetables à différents termes . | |
| Annuités avec survivances de 1765 . . . . | |
| Long. ann. sans cap. 1745, 46, 57 | 14 ½ *années.* |
| Long. ann. sans cap. 1761 & 62. | 26 ⅝ *années.* |
| Bill. de l'Ech. donnés pour payement de l'intérêt des anciens à 3 p. ⁰⁄₀. | |
| Billets de la Marine à 4 p. ⁰⁄₀ *Escomp.* . . . | 2 p. ⁰⁄₀ |

### Cours du Change a Londres, *le 29 Janvier.*

| | *Escalins.* |
|---|---|
| Amsterdam à deux usances. . | 35 10 à 9 |
| Dito, à vue . . . . . | 34 9 à 8 |
| Hambourg, à deux usances ½ | 35 10 |
| | *Deniers.* |
| Paris, à un jour de date. . . | 29 ¾ |
| Dito, à 2 usances. . . . . | 29 ½ |
| Bordeaux à 2 us. . . . . | 29 ¼ à ⅜ |
| Cadix . . . . . | 37 ½ |
| Lisbonne. . . . . | 64 ¾ |
| Livourne. . . . . | 48 |

### *Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 29 Janvier.*

L'ONCE.

| | ℔ | ß | d. |
|---|---|---|---|
| Or monnoyé . . . . . | 3 | 18 | 5 |
| *dito* en barres . . . . . | 3 | 18 | 0 |
| *Pieces de huit.* Grandes pillares . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* d°. petites . . . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* Grandes pillares du Mexique . . . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* dito petites du Mexique . . . . . | | 5 | 4 |
| Argent en barres . . . . . | | 5 | 4 ½ |

### *Prix du grain à Londres, le 29 Janvier 1773.*

| | *shillings.* |
|---|---|
| Le quarter de 544 liv. poids de Troye. | |
| De Froment ..... | 48 à 57 |
| De Drêche ..... | 35 à 39 |
| De Seigle ..... | 31 à 33 |
| D'Orge ..... | 26 à 30 6 |
| D'Avoine ..... | 16 à 19 |

Le quarter du meilleur froment étant à 57 shillings, c'est sur le pied de 36 ℔ 16 ß de France le septier de Paris.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 6 Février 1773, au Mercredi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. 15 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 liv. 10 s. à 25 liv. Le seigle, de 14, 14 l. 15 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 5 s. à 11 liv. 15 s. aussi *le septier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 6 Janvier 1773 au Mercredi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 liv. 10 s., 23 à 24 l. 10 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Février 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 13 *Février* 1773.

| | # | ß | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 725 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 12 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | 5 | 6 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 3 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 7 | 8 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 13 *Février* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{2}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{16}$ à $\frac{3}{8}$ |
| Hambourg ..... | 182 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. c. p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév.* 1773. | *Jeudi* 11. | *Vendrerdi* 12. | *Samedi* 13. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 57 $\frac{1}{2}$ . . | 1357 $\frac{1}{2}$ 55 . . | 1357 $\frac{1}{2}$ 55 57 $\frac{1}{2}$ |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 875 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 170 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 310 . . . . | . . . . . | 312 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Merc. 10 Fév. 1773 | | Du Jeudi 11. | | Du Vendredi 12. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | L. | Courmont, six p. mois 1772. | M. | Lempereur, six p. mois 1772. | M. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | P. | Rouillard, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | M. | Nau, six derniers mois 1772. | A. | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | P. | S. Janvier, *idem.* | | Penchain, six d. mois 1772. | A. |
| Desplaces, six d. mois 1772. | C. | Delagarde, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 23 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 28 *Janvier.*

QUAND nous voyons la vertu prévenir l'âge où la réflexion & l'expérience commencent à nous apprendre que le plus grand intérêt de l'homme est d'être vertueux, la tendre pitié que l'enfance nous inspire se convertit en une tendre admiration, nous embrassons avec transport l'enfant, chéri de la nature, qui, dans l'âge où l'on n'éprouve que le besoin de la protection & des bienfaits, devient déjà le Protecteur & le Bienfaiteur de l'humanité; & nous voyons dans cet enfant dont le cœur sacrifie ses plaisirs à celui d'exercer de bonnes œuvres, l'homme qui dans tout le cours de sa vie sera tout à tous, tout aux malheureux pour adoucir leur malheur, tout aux heureux pour augmenter leur bonheur. Notre Ville vient de jouir de ce spectacle délicieux. Un enfant de dix à onze ans a envoyé au Comité de la Société Patriotique nouvellement instituée pour le soulagement des pauvres, une somme de 240 rixdales qu'il avoit épargnée sur ses étrennes & ses menus plaisirs, après avoir demandé à son heureux pere, par un hommage de respect filial, la permission de l'employer aux œuvres de charité. Puisse la nouvelle génération être formée sur ce modele!

Nos Maisons commerçantes, à la réserve d'une seule, résistent aux secousses qu'éprouve le commerce de l'Europe.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 31 *Janvier.*

Les Lettres-Patentes du 4 Décembre 1772, par lesquelles Sa Majesté accorde à ses Sujets la liberté de la navigation au-delà du Cap de Bonne-Espérance, la Chine exceptée, contient quinze paragraphes. On n'admettra que des vaisseaux Danois & équipés en Danemarck. Chacun de ces vaisseaux exportera pour trois mille risdalers de marchandises du pays; il y aura des Prix pour ceux qui auront fait le débit le plus considérable. Tout Particulier qui voudra négocier à Tranquebar ou à Bengale sera tenu d'en acheter la permission de la Compagnie, au prix de deux pour cent de toute sa cargaison, & de huit pour cent sur ses retours, en tout dix pour cent, petit bénéfice net pour la Compagnie. La cargaison ne pourra être vendue qu'à l'enchere ou par voie d'auction publique. Aucun vaisseau particulier ne pourra rapporter des marchandises de la Chine, sous peine de confiscation méritée par l'infraction du monopole. Les cargaisons de ces vaisseaux ne pourront être saisies, quoiqu'une créance soit un droit réel de propriété sur les biens du débiteur. Ils ne payeront aucun droit en passant & repassant le Sund.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le 9 Février.*

On a demandé dans les Affiches de cette Ville, *quel seroit le meilleur moyen de construire des réservoirs à chaux & à marne?* On desireroit aussi des instructions sur *la meilleure maniere de construire des barometres à l'usage des gens de la campagne*, avec des observations propres à mettre les Paysans en état de s'en servir utilement. Les Etrangers sont invités ainsi que les Nationaux à donner leur avis sur ces objets également intéressans pour tous les pays.

On voudroit aussi sçavoir des détails sur la façon dont on fait la biere en Courlande, sans feu & au moyen de cailloux ardens qu'on jette, dit-on, dans les chaudieres pour les faire bouillir. Ces instructions ne sçauroient être indifférentes aux divers Etats de l'Europe.

### De Bourghausen, *le 7 Février.*

M. le Baron de Hartmann, Vice-Président de la Société Electorale de Baviere, Ami de l'humanité, Amateur très-éclairé de l'Agriculture, vient d'être nommé Membre de la Société de la Haute-Lusace, si célebre par ses recherches sur les abeilles. M. de Hoppenbuckl, MM. les Comtes de Hasslang, Spréti, Bergheim, Lerchenfeld, Ingenheim, & M. Huber ont été également reçus à la même Société.

Le 29 Janvier, M. Faber, Homme de Lettres très-estimé, résidant à Francfort, & M. l'Abbé de Jaurinvilliers, Conseiller Ecclésiastique de S. A. l'Electeur de Treves, ont été nommés Membres de la Société Electorale de Baviere. Cette Société, dont nous avons inséré les Statuts dans notre Journal, s'occupe constamment avec une ardeur patriotique du soin précieux de ranimer l'Agriculture trop languissante dans la Baviere, de dissiper les préjugés & de réformer les abus nuisibles au Cultivateur. Les Mémoires qu'elle publie prouvent que ses lumieres égalent son zele, & que les campagnes de la Baviere seroient bientôt florissantes si l'Agriculture ne demandoit que des leçons.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 9 Février.*

Les lettres de Padstow contiennent les détails d'une émeute très-alarmante, occasionnée par un embarquement de grains destinés pour nos côtes. Les séditieux, au nombre de cinq cens, ont pillé & emporté six cens boisseaux de froment & d'orge. On leur a opposé un petit corps de Soldats, ils l'ont battu. Toute la contrée est dans un état déplorable. Le pauvre ne trouve plus d'emploi, à cause de la chûte du commerce du cuivre & de l'étaim. Les Fabricans en ce genre ont perdu en dernier lieu vingt mille livres st. Les secours qu'ils tiroient de l'Isle de Wight sont arrêtés à cause de la cherté équivalente à des prohibitions. Plusieurs familles n'ont pas goûté, depuis plusieurs jours, un morceau de pain.

Le Pays de Cornouailles est dans la même détresse, & l'on y éprouve les mêmes troubles. Sans le pain, il n'y a point de richesse; & les pays à mines ou à Manufactures sont les premiers, victimes de la disette.

Le fameux Acte de navigation ne permet pas que les Etrangers s'intéressent dans notre commerce avec l'Asie, l'Afrique & l'Amérique; les besoins du commerce ont exigé que nos Armateurs donnassent une part aux Etrangers sur leurs vaisseaux; ces associations qui ont soutenu & augmenté le trafic ont paru abusives & nuisibles; & les Communes ont admis un Bill pour les empêcher.

Les souscriptions en faveur des pauvres continuent ainsi que les besoins, car elles ne sçauroient y remédier; il vient de s'en ouvrir de nouvelles à Ashbourn, Derbyshire &c.

La charité vient de procurer dans cette Capitale l'élargissement de 48 débiteurs dont la détention étoit encore moins une peine pour eux que pour leurs familles composées de 34 femmes & 89 enfans dépourvus de leurs secours.

Les landes de l'Amérique ont été vendues si cher & en si forte masse que cette vente n'a rien produit, si ce n'est l'impuissance de les mettre en valeur. Il s'agit actuellement, dit-on, de morceller ces terres & de ne les assujettir qu'à six pences de

cens par acre. Ce projet vient d'être pris en considération, & il sera sans doute plus avantageux. Les friches n'ont point de valeur, & quand on les vend on enleve les avances de défrichemens.

Il vient de croître un nouvel arbre à thé dans le jardin de M. George Younge, à Escott dans le Devonshire. C'est le second arbre de cette espece qui ait réussi dans le Royaume.

On écrit de la Caroline Méridionale que le 20 Décembre il y arriva cinq cens personnes du nord de l'Irlande, & que M. de S. Pierre conduit à la Nouvelle-Bordeaux cinq cens Protestans.

On mande de la Jamaïque que les Naturels de Cuba excitent des troubles dans cette Isle, sur-tout dans les parties du nord; qu'ils ont détruit divers ouvrages, mais qu'on croit qu'un gros corps de Troupes envoyées contr'eux les aura bientôt forcés à se soumettre.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 9 Février.*

La Compagnie d'Afrique a donné avis aux Communautés qu'elle avoit ouvert le 23 Janvier dernier, le grenier d'abondance qu'elle a établi en cette Ville, à l'ancien Couvent des Servites, vu la cherté des grains du pays. Son bled est tiré de la Cale; elle le vend 38 francs la charge pesant 300 livres, poids du lieu, ou 250 livres, poids de marc.

De Montpellier, *le 10 Février.*

Le Dimanche 31 Janvier, le feu prit pendant la nuit à *l'Hôpital des Mendians*: M. l'Intendant & les principaux Magistrats y firent porter les plus prompts secours. Personne n'a péri, & l'Hôpital n'a été que foiblement endommagé.

Les eaux-de-vie valent aux environs de 17 l. à Pézenas.

On construit à l'Hôtel-Dieu de cette Ville des chambres particulieres où les personnes qui voudront être traitées à part & à leurs frais, seront reçues & soignées avec la plus grande exactitude & moins de dépenses. Un Citoyen généreux a fourni une partie des fonds. Cet établissement sera très-commode pour les Etrangers.

La saison est très-rigoureuse dans ces cantons.

Outre le sujet déjà annoncé, sçavoir: *déterminer les différens titres ou degrés de spirituosité des eaux-de-vie ou esprits-de vin par un moyen simple & applicable au commerce*, la Société Royale des Sciences de cette Ville a proposé deux autres questions importantes. 1°. *Quels sont les caracteres principaux des terres en général? Assigner les défauts de celles qui sont peu propres à la production des grains, & les moyens d'y remédier.* 2°. *Quelle est l'influence des météores sur la végétation, & quelle conséquence pratique peut-on tirer relativement à cet objet des différentes observations météorologiques faites jusqu'ici?*

Les Ouvrages pour les deux premiers Prix, l'un & l'autre de 600 livres, seront reçus jusqu'au 1 Octobre 1773; & les Mémoires pour le 3e. Prix de 300 livres, le seront jusqu'au 1 Octobre 1774 exclusivement. On les adressera, francs de port, à M. de Ratte, Secretaire perpétuel de la Société.

De Viviers, *le 10 Février.*

Depuis la fin de Janvier, le froid a été très-apre, sans qu'il soit tombé de la neige, si ce n'est sur les montagnes en très-petite quantité: espece de phénomene dans ce pays.

D'Avignon, *le 10 Février.*

Après un automne fort pluvieux & un commencement d'hiver assez froid, le tems changea tout à coup & nous eumes les plus beaux jours du monde, & ces beaux jours nous menaçoient de très-grandes pertes. La fonte des neiges occasionna un débordement qui, sans causer beaucoup de dégât, soutint assez long-tems les eaux hors de leur lit. La nuit du 2 au 3 du courant, il s'éleva un vent si violent & si froid que le Rhône charria une grande quantité de glace; & il auroit été entiérement pris, malgré l'étendue de terrein qu'il couvre, si son cours n'avoit été accéléré par l'impétuosité du vent.

La récolte de l'huile a été assez considé-

rable dans nos environs. La quantité qu'en ont tiré les Etrangers, l'a rendue excessivement chere. La bonne huile de Villeneuve vaut jusqu'à 14 l. la canne, pesant 20 livres poids de table; encore n'en trouve-t on presque point.

Le prix du bled se soutient toujours; il vaut 46 l. la salmée.

Les productions naissantes sont en bon état & promettent beaucoup.

### De Grenoble, *le* 12 *Février.*

Il regne ici un froid excessif.

Les taupes ne fertilisent pas nos campagnes; elles y font, ainsi que les rats, des ravages infinis. On invite les Amateurs de l'Agriculture à redoubler d'efforts pour découvrir des moyens d'exterminer l'espece de ces animaux pernicieux, s'il est possible.

(*Nous avons la plus grande attention à recueillir tout ce qui se publie en Europe pour la destruction des taupes; nos dernieres Gazettes offrent quelques moyens nouveaux. Quant aux rats & aux souris, nous venons d'apprendre qu'un Paysan de Talmatsch, près de Hermannstadt, en Transylvanie, pays actuellement ravagé par des armées de ces animaux, avoit mis en usage une ressource employée, il y a plusieurs années, avec succès. Il a planté, dans ses champs, des perches pour faciliter aux corneilles le moyen de s'y reposer. Les corneilles, très-friandes de la chair des rats, s'y sont établies en foule, & elles en ont fait une telle boucherie qu'au bout de quelque tems, on n'en a plus apperçu. Les Paysans de Transylvanie usent du même artifice, & il réussit, à ce qu'on assure. On dit même que le succès en est infaillible. Du reste on ne court aucun risque à en essayer dans les pays où les corneilles sont communes*).

Le Bas Dauphiné a ressenti des tremblemens de terre, non sans dommages, comme nous l'apprenons.

### D'Abbeville, *le* 13 *Février.*

Il y a un moyen de faire le bien public sans qu'il en coûte; c'est de convertir en dépenses utiles les vaines dépenses. Il y a peu de pays où cette ressource manque. Notre Ville peut se procurer cet avantage. Elle a plusieurs Jurisdictions, vingt ou vingt-cinq mille Habitans, un commerce considérable: mais ses rues sont mal pavées, car, comme presque toutes les Villes situées à peu de distance de la mer, elle l'est en gros galets que fournit le rivage; & elle n'est point éclairée la nuit. Il y auroit un moyen économique de se procurer les fonds nécessaires à l'établissement & à l'entretien de lanternes.

La garde de la Ville est confiée aux Habitans. Cette garde & la patrouille coûtent à chaque Chef de maison environ 3 livres par an: il y a plus de six mille maisons dans cette Ville; ainsi la totalité du produit monte à plus de dix-huit mille livres.

Les Gardes appellés *Gagne-deniers* & les Patrouillers s'occupent à filer ou préparer de la laine dans leur corps-de-garde: c'est ainsi qu'ils entretiennent la tranquillité publique. Leur paye est pour eux un bénéfice gratuit, & pour les Habitans une dépense en pure perte. Le bon ordre sera bien maintenu par les Troupes & par la Maréchaussée. Quant au droit honorable de se garder, il est facile de le conserver. Dix ou douze hommes, choisis, payés à 10, 20, 30 sous par jour rendroient réellement le service que les Gardiens actuels ne rendent pas; il n'en coûteroit que 2100, 3200, 6300 l., & le reste de la taxe seroit employé à éclairer les rues pendant la nuit. La clarté est la premiere des sauve-gardes: elle favorisera les circulations de la Société, de l'industrie & du commerce.

Que les Communautés, les Paroisses &c, examinent de même l'état de leurs charges & l'emploi de leurs fonds, il y en a beaucoup qui trouveront des transports non moins utiles ou des réformes de dépenses à faire pour le soulagement ou l'intérêt commun des Habitans. L'économie est souvent un besoin & toujours un bien.

### De Soissons, *le* 13 *Février.*

Si l'on ne travailloit à l'avantage de la Société que *pour* mériter des récompenses, on ne travailleroit pas beaucoup *à* en mériter; car il y a peu de prix à donner & même de bien à faire avec éclat ou faste pour le commun des hommes. La récompense est plus dûe quand elle n'est pas recherchée, & plus douce quand elle n'est pas attendue. M. Dufot, Médecin-Pensionnaire de la Ville de Laon, également versé dans

la Médecine *humaine* & dans la Médecine vétérinaire, avoit rendu des services signalés & dans les Villes & dans les campagnes, sur-tout en traitant les maladies épidémiques & en communiquant des observations intéressantes avec un zele aussi noble qu'éclairé, S. M., instruite de l'utilité de ses travaux, a daigné lui accorder le titre de son Médecin-Pensionnaire, & ensuite une gratification annuelle. La Société d'Agriculture, au Bureau de Laon, une de celles qui travaillent à remplir l'objet de leur institution, l'a reçu au nombre de ses Associés : c'est, pour M. Dufot, un engagement à s'appliquer d'une maniere particuliere au bien du pauvre Peuple des campagnes. Les récompenses imposent de nouveaux devoirs.

D'AMIENS, *le* 15 *Février*.

Le 7 de ce mois, il y a eu quatre maisons ou étables consumées à Longprés les-Amiens, & le lendemain plusieurs maisons, plusieurs granges, & grand nombre d'étables & de bétail brûlés dans le Fauxbourg S. Pierre de cette Ville.

Les prix des bleds varient peu dans les Marchés de ces Provinces ; s'il y a, dans quelques-unes des augmentations, elles sont légeres.

Les principales marchandises entrées en dernier lieu dans le Port de Dunkerque sont les eau de vie, vin, chanvre, fer, graines, lin genievre, thé, toile, mercerie, clincaillerie. Il en est sorti plusieurs navires à leur lest. Le navire, la *Magdeleine*, y est arrivé de la Martinique & de Saint-Domingue.

L'eau de vie d'Espagne vaut, dans ce Port, 20 patards le pot ; le sucre brut, de 30 à 33 l. ; le café, 12 à l'entrepôt ; le bled, 24 l. la rasiere pesant 280 livres, poids de cette Ville, & 244 livres, poids de marc.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud sur les doubles éducations de vers à soie, & sur l'art de tirer directement de la soie, du bois même des mûriers. A Grenoble, 20 Janvier.*

MONSIEUR,

L'objet de vos Feuilles est bien moins d'intéresser la curiosité du Lecteur par l'exposé des phénomenes, que de contribuer à l'utilité publique par le détail des procédés industrieux qui les font tourner au profit de la Société. Peu m'importe qu'à Angers l'on ait fait deux éducations successives de vers à soie dans la même année, nous en avions déjà cent exemples ; mais je serois curieux d'apprendre les circonstances de cette éducation, qui me feroient juger si je puis tirer avantage de cette découverte. Qu'il me soit donc permis d'interroger ici tous ceux qui ont déjà réussi dans ces sortes d'éducations tardives & de leur demander.

1°. La graine dont ils se sont servis étoit-elle de l'année précédente, & pour lors quel artifice ont-ils employé pour l'empêcher d'éclorre dans le courant de Mai ?

2°. Si elle étoit de l'année (comme celle de la Dame d'Angers), comment l'a-t-on fait couver ?

Voici les raisons que j'ai pour former ces demandes.

1°. J'ai fait nombre d'expériences sur les vers à soie, sans jamais pouvoir réussir à retarder leur naissance jusqu'à la fin de Juin, comme il seroit nécessaire. Tous ceux qui n'ont pas forcé leur prison avant ce tems, y ont été suffoqués. J'entrevois bien un secret qui me semble moins mauvais que ceux qui m'ont trompé jusqu'ici, mais je ne suis pas à portée de l'éprouver cette année, & je profiterois volontiers de celui que l'on assureroit avoir déjà réussi. Si quelqu'un l'avoit trouvé, il rendroit un service très-important en le publiant.

2°. Dans le cas où la graine employée fût nouvelle, il est bien nécessaire que nous sçachions comment elle a été couvée. Il est d'expérience qu'aux mois d'Août & Septembre il a éclos une partie de la nouvelle graine. Mais cette naissance spontanée traine & dure près de deux mois, comment *appareiller ?* Il en sort au plus un trentième, comment faire de grandes éducations ? Auroit-on inventé des étuves assez bien ménagées pour exciter en peu de tems dans les œufs toute la fermentation nécessaire ? Est-on venu à bout de suppléer par artifice au tems que l'embrion met communément à se former dans nos climats, & sçait-on maintenant procurer à toute la famille une naissance simultanée aussi heureuse que précoce. Pour moi je connois un

maladroit qui a bien fait rôtir de la graine ſans obtenir autre choſe ſinon de faire éclore dans la même ſemaine, au mois d'Août, à peu près autant de vers qu'il en ſeroit éclos ſucceſſivement jusqu'à la fin de Septembre. Mais calculons, 30 onces de graine ont donné preſqu'une once de vers, 29 ont péri, où ſera le profit, quand même tout viendroit à bien ?

Mais je veux ſuppoſer, Monſieur, que quelqu'un ſçache mieux gouverner ſes étuves & qu'il conſerve les 29 onces qui n'ont pas *remué*, j'ai peine à croire que les curieux qui font des expériences déterminent jamais nos Magnagniers de France à faire en grand une ſeconde éducation. Ils trouvent déjà aſſez de peine à ſe garder dans le mois de Juin contre les *touffes* & les tems orageux qui leur font tant de *muſcardins* & de *trippes*, comment s'en garantiront-ils au mois d'Août ? En ſecond lieu, dans ce mois, les gens de campagne ne ſont pas tentés de quitter leur moiſſon toute prête à être récoltée, pour ſoigner une éducation dont le profit eſt toujours incertain. Enfin j'obſerverai encore que des arbres qui auroient déjà été dépouillés par une cueillette auront peine à donner une feuille aſſez nourrie pour la montée ; & que ceux qui auroient été réſervés la fourniront un peu dure. Il faudra donc trier, choſe impraticable en grand. Dès-lors je crains bien que ces ſecondes éducations ne ſoient toujours reſſerrées dans les cabinets de curioſité.

J'aurois à propoſer aux Agronomes intelligens des expériences plus utiles à faire. Je les ai commencées, mais des occupations plus ſérieuſes m'ont empêché de les ſuivre & de perfectionner une méthode dont je me propoſois de faire part au Public qui veut qu'on lui préſente toujours beſogne faite. Je ne puis pas eſpérer que le tems me permette de m'en occuper avant quelques années : ainſi je crois qu'il eſt bon d'engager les Cultivateurs, en attendant, à tâcher de me prévenir.

Voici le réſultat de mes expériences, & la maniere dont j'ai procédé ; il eſt facile d'aller plus loin.

D'abord il eſt conſtant que l'écorce de mûrier donne un fil très-propre à être mis en œuvre & dont la toile peut devenir ſupérieure à celle de nos chanvres, les meilleurs. On pourra s'en aſſurer en faiſant ce qui ſuit.

Tout le monde ſçait que pour tenir les mûriers en état il faut les tailler chaque année auſſi-tôt après la cueillette des feuilles, & les étêter environ tous les dix ans. Ce bois ſuperflu n'eſt deſtiné que pour le feu, & l'on réduit en cendres une écorce dont la nature nous invite à tirer un meilleur parti. Le coup d'œil ſuffit pour nous apprendre qu'elle eſt compoſée de filamens ſoyeux couchés en long par petits paquets & collés les uns aux autres par le moyen de la ſéve épaiſſie qui forme une eſpece de glu. Il ne s'agit que de fondre cette colle pour déſunir les fils, mais il faut des précautions pour ne pas leur nuire : ils ſont fins & délicats. Voici ce qui m'a le mieux réuſſi ; en faiſant de nouveaux eſſais, je ſuis certain que l'on trouvera mieux.

Auſſi-tôt que les branches ſont coupées, avant qu'elles ſéchent, il faut les dépouiller, mettre les écorces par paquets, joindre enſemble celles des branches plus jeunes & les ſéparer d'avec celles qui ſont plus nourries. Jettez ces faiſceaux ou poignées dans l'eau pour les y faire rouir comme du chanvre. La nature de l'eau, le degré de chaleur & la qualité des écorces, détermineront le nombre des jours qu'il faudra les y laiſſer, quatre, cinq ou ſix ordinairement les jeunes écorces moins que les vieilles. Trois ou quatre eſſais vous inſtruiront, & les perſonnes accoutumées à traiter le chanvre & le lin vous ſeront fort utiles pour cette manipulation. Dès que les paquets ſont retirés de l'eau, vous les délierez pour les étendre ſur l'herbe pendant la nuit, afin que la roſée les pénétre, qu'elle diviſe les fibres & détache la partie ſoyeuſe d'avec la partie ligneuſe. Pendant le jour, s'il fait du ſoleil, vous ſerrerez vos paquets & les mettrez à l'ombre, de peur que les rayons trop vifs ne brûlent les filamens attendris par la roſée. Cette opération doit durer environ 15 jours, après leſquels vous les laiſſerez ſécher à l'air libre & au ſoleil. Il ne s'agit plus que de tiller comme on fait le lin & le chanvre avec des battoirs, des braies & les peignes. L'uſage indiquera bien des reſſources que je ne laiſſerois pas chercher à d'autres ſi mes affaires me permettoient de ſuivre ce que j'ai commencé. J'y ſerois encouragé par le réſultat de mon tâtonnage qui m'a donné un

fil fin & aſſez fort, propre à ſe filer & à former un bon tiſſu. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, CALPRÉ.

## II.

*Réflexions ſur la néceſſité prétendue de varier les cultures des mêmes terres.*

C'eſt un préjugé aſſez généralement répandu qu'une terre, après avoir bien accueilli telle ſorte de ſemences, s'en laſſe à la fin, les rejette, & demande à varier ſa fécondité. On ſe fonde & ſur l'expérience & ſur le raiſonnement. L'expérience eſt-elle bien prouvée? Le raiſonnement eſt-il bien concluant? Quand les récoltes auront manqué, quand les grains auront dégénéré, eſt-ce à dire que ce ſoit par un effet néceſſaire de la continuité des ſemailles d'une même eſpece? Combien d'autres cauſes ne peuvent-elles pas concourir à la dégénération; & par quelle raiſon eſt-on déterminé à l'attribuer excluſivement à celle-ci? On dira que la terre a une grande variété de ſucs; & que la même plante ſuçant toujours ceux qui lui ſont analogues, elle les épuiſe à la fin. La concluſion ſeroit juſte, ſi ces ſucs ne ſe renouvelloient pas annuellement; mais la pluie, la roſée, la neige, l'engrais, les lui reſtituent; pourquoi ne nourriroit-elle pas, cette année, la plante qu'elle a nourrie l'année précédente?

Ce préjugé n'eſt-il pas du même genre que celui des jacheres? Ne dit-on pas auſſi qu'il faut que la terre ſe *repoſe*, pour renouveller ſa fécondité? Cependant la nature n'a-t-elle pas elle-même marqué le repos de la terre? Elle arrête ſa végétation, pendant l'hiver, & la féconde pour qu'elle la déploye dans les autres ſaiſons. Sur une terre en friche, les plantes ſpontanées renaiſſent tous les ans, ſans qu'elle ſuſpende ſa fertilité ou qu'elle change d'objet. Les bois ſe recouvrent, chaque année, de branches & de feuillage; le jardin reproduit les mêmes plantes; & la vigne ne donne-t-elle pas toujours du vin?

La variété des ſucs de la terre dénoteroit ſeulement qu'on peut joindre ou faire ſuccéder dans l'année même à la culture principale une culture ſecondaire & ſubſidiaire.

Chaque terre a ſa nature propre & par conſéquent ſa production favorite. N'eſt-ce pas un abus d'imaginer qu'en cultivant le grain qui lui convient le mieux, on la *dénature* en quelque ſorte, & l'on change ſes propriétés? Seroit-ce la rétablir que de l'obliger à adopter une culture moins analogue à ſon caractere? Si la production nouvelle qu'on lui confie eſt de la même nature que celle qu'on ſupprime, il eſt clair qu'elle altérera la terre comme la précédente, ſi celle-ci devoit l'altérer. Suppoſé au contraire qu'il y ait entre les deux plus d'oppoſition que de rapports, la nouvelle ne doit pas ſi bien réuſſir dans ce terrein, s'il préféroit l'ancienne.

Ce n'eſt pas à dire qu'on ne puiſſe pas avantageuſement alterner ou diverſifier les cultures, puiſqu'il y en a qui peuvent être regardées comme des préparations pour les autres. Ces conſidérations paroiſſent ſeulement établir qu'on auroit tort de mettre en principe que la terre exige, pour le maintien de ſa fertilité, qu'on ſubſtitue les cultures les unes aux autres.

Le préjugé, s'il eſt mal fondé, auroit l'inconvénient de faire ſouvent abandonner les cultures les plus convenables au ſol; & cet inconvénient eſt grave.

L'uſage de ces changemens peut donc être utile, mais il ne ſeroit pas néceſſaire.

## III.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 13 Février 1773, au Mercredi 17 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 24 à 26 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 24 à 26 livres. Le ſeigle, de 13 l. 10 ſ., 14 à 15 liv. 5 ſ.; l'orge, de 10 livres 15 ſ., 11 à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 13 Janvier 1773 au Mercredi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 l. 10 s., 22 l. 10 s. à 24 l. 15 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Février 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Février 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 20 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{4}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{2}$ |
| Hambourg ..... | 182 $\frac{3}{4}$ à 183 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{9}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév. 1773.* | *Jeudi 18.* | *Vendredi 19.* | *Samedi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1357 $\frac{1}{2}$ 55 52 $\frac{1}{2}$ 50 | 1350 52 $\frac{1}{2}$ . . | 1355 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 314 11 . . . | . . . . . | 314 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 17 Fév. 1773 | | Du Jeudi 18. | | Du Vendredi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | L. | Courmont, six p. mois 1772. | M. | Lempereur, six p. mois 1772. | M. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | N. | Nau, *idem.* | C. | Rouillard, *idem.* | P. |
| Boutray, *idem.* | Z. | Delagarde, *idem.* | | Penchain, six d. mois 1772. | C. |
| Desplaces, six d. mois 1772. | J. | S. Janvier, *idem.* | F. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 27 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Février.*

LE Roi, le jour de sa naissance, a distribué des graces, en Prince qui sçait que les récompenses pécuniaires ne sont pas des distinctions honorables, & que le mérite même ne doit pas être onéreux au Peuple.

La Banque se prête aux fâcheuses conjonctures dans lesquelles le commerce se trouve. C'est une belle maniere de gouverner que celle d'engager les Citoyens à s'entresecourir.

Les secours pour les pauvres se multiplient de jour en jour, parce que la charité est sollicitée & non forcée.

Le bon marché du hareng sera un soulagement pour le Peuple & pour ceux qui sentent que les besoins du Peuple naissent des leurs & les augmentent.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 5 Février.*

Les prix des vivres baissent dans les Provinces. Cette consolation est balancée par une calamité cruelle. Une maladie contagieuse a attaqué les chevaux : ses rapides progrès ont engagé le Magistrat à prendre des mesures pour arrêter la communication, & établir une Commission pour chercher le remede. Il s'agit de conserver une de nos principales richesses & des branches les plus précieuses de notre commerce.

### ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, *le 10 Février.*

On croit à Lemberg que la misere cesse dans la Russie-Rouge, parce qu'il a été enjoint aux Paysans de porter leurs grains dans les Villes, & de les y vendre à la taxe. Par ce moyen, on a du pain par-tout, excepté dans les campagnes. Le Peuple ne voit que son marché, sans songer aux ressorts qui le dirigent : mais les Administrateurs voyent au loin, & ils sçavent que l'unique signe du retour de l'abondance, c'est quand les prix baissent d'eux-mêmes.

On n'apprend de toutes parts que des nouvelles d'incendies. Il y en a eu un, mais peu considérable à Vienne. Celui du Couvent des Religieuses de S. Benoît, dans une isle du Rhin, n'a laissé que des cendres. A Meissen, Capitale de la Misnie dans l'Electorat de Saxe, une partie de la belle Manufacture de porcelaine a été brûlée le 30 Janvier. On évalue à 300,000 risdales, le dommage causé tant à cette fabrique qu'au château : cependant on a sauvé les vases les plus précieux, les matériaux, les outils, les fours, le comptoir, de maniere

que le travail ne sera point interrompu & que les commissions seront ponctuellement exécutées.

## ITALIE.

### De Florence, *le 2 Février.*

S. A. R., ferme dans le projet de rendre à ses Sujets la plénitude de la vraie liberté civile avec les ménagemens que la prudence exige, vient d'abolir par un Acte du 18 Janvier, tous les privileges & droits privatifs, sans exception, ci-devant accordés pour la fabrication, le trafic, l'exportation, l'importation des poudres & des salpêtres. En conséquence, chacun sera libre d'en fabriquer, d'en transporter & d'en vendre au-dedans & au-dehors, sans avoir besoin ni de prendre des permissions ni de payer aucune taxe. Cependant les Privilégiés qui auroient des indemnités à répéter, seront reçus à faire valoir leurs droits devant une Commission qui sera nommée à cet effet.

L'importation des grains continue à Livourne. Le 24 Janvier, le navire Anglois, le *Severn*, y en amena une nouvelle cargaison de Philadelphie. En entrant dans le Port, ce bâtiment courut beaucoup de risques; mais il fut secouru par d'autres bâtimens tant Anglois que Russes; & sa cargaison ne fut pas fort endommagée.

Les prix des grains commencent à diminuer à Milan.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 14 Février.*

On mande de Gloucester que plusieurs cantons, dans la vue de diminuer la taxe des pauvres, ont pris le parti de démolir les cabanes ou tristes hospices de ces malheureux pour les obliger au travail en aggravant leur misere. La taxe des pauvres est vraiment un impôt désastreux, car elle est excessive, mal assise, mal administrée, mal fondée. Jamais on ne citera un principe de justice qui oblige à nourrir chérement l'oisiveté. Mais s'il y a un grand abus à réformer, il ne faut pas que ce soit par une cruauté, il faut que ce soit en alliant la charité avec la justice & l'intérêt des misérables avec celui de l'Etat. Il est horrible de dépouiller un pauvre de ses haillons. Au lieu d'aumônes gratuites & oiseuses, qu'on ne lui offre que des travaux salariés & utiles, il faudra bien qu'il travaille, s'il est valide, & qu'il serve l'Etat. Les Journaliers sont si rares dans le Derbyshire, que les Fermiers ont demandé aux Propriétaires la permission de bâtir des cabanes auprès de leurs fermes pour inviter les pauvres à s'y établir. Plusieurs Paroisses refusent des certificats aux leurs, afin de les retenir & de profiter de leurs bras. Cette affaire excite beaucoup de troubles; plusieurs Gentilshommes travaillent à rétablir le calme.

Les Manufacturiers de Birmingham & de Wolverhampton ont été obligés de renvoyer une partie de leurs Ouvriers & ensuite de les secourir par le moyen d'une souscription.

On a commencé le desséchement des marais du Lincolnshire. Cette entreprise n'est pas une affaire d'Etat, comme le défrichement des landes des Isles Américaines, car ces marais sont dans le Royaume, & ils ne produiront que des grains ou des légumes & non du sucre; mais il est pourtant bon d'avoir du pain.

Il est question de la rédaction d'un Bill pour éclaircir, réformer & résumer en un acte les réglemens relatifs à la meilleure conservation des grands chemins qui ne demandent point, dans ce pays, à être faits & entretenus de façon qu'on commence par ruiner l'Agriculture pour la faire fleurir.

On observe que ce seroit un abus que de persuader que la Compagnie qui demande la permission d'établir une Manufacture de glaces, ne tende pas au monopole, si destructif du commerce, si ruineux pour le Public : quel besoin auroit-elle, sans cela, de s'adresser au Parlement? Qu'on ôte les droits qui arrêteroient les succès de ces établissemens, & ils seront assez encouragés.

La vente des effets précieux de la feue Princesse de Galles a fini le 4 de ce mois. Quoique le concours des curieux ait été prodigieux, la disette d'argent a été cause que tout s'est vendu fort au dessous de sa valeur. Il y avoit une collection très-rare de médailles d'argent de Louis XIV & de

Louis XV, qu'on n'a poussée qu'à 8 liv. st. La plûpart des bijoux ont été achetés par les Joailliers. Nous ne connoissons point d'exemple de vente publique faite de la sorte après le décès d'une personne de ce rang. Il est vrai que Charles II, pendant son exil, se défit à Saint-Germain d'une partie de l'argenterie de son pere; mais ce fut par un arrangement particulier, & Louis XIV n'en fut pas plutôt informé que tout ce qui avoit été vendu fut racheté & rendu au Prince.

Le Bill concernant l'emprunt pour les Isles à sucre, souffre encore beaucoup de débats.

Dans une Assemblée de la Compagnie des Indes tenue le 9, le Président déclara que le Lord North n'étoit point d'avis qu'elle eût recours dans sa détresse à une exportation de thé, attendu que les Marchés étrangers en étoient suffisamment fournis. Les Directeurs ajouterent que ce Lord ne désapprouvoit point le projet d'emprunter 1,500,000 liv. st. à quatre pour cent, qu'il ne consentiroit qu'à la suppression des deux cinquièmes du droit sur le thé sortant pour l'Amérique, qu'il concourroit à faire obtenir à la Compagnie la permission d'envoyer directement tous les ans de la Chine en Amérique deux vaisseaux chargés de thé exempt de tous droits; & qu'il falloit songer à déterminer la part qu'on pourroit donner en 1775 au Gouvernement dans les conquêtes de l'Inde &c.

Le Président lut quelques propositions qu'on croyoit devoir mettre sous les yeux du Parlement. 1°. Que moyennant l'emprunt, la Compagnie & le Gouvernement partageroient les profits, les dividendes prélevés. 2°. Qu'à l'avenir on enverroit de l'Inde au Gouvernement & à la Compagnie des duplicatas de toutes les dépêches & des comptes quelconques. 3°. Que le Bill pour régler la Justice dans l'Inde auroit lieu. 4°. Que la Compagnie accepteroit l'envoi direct de deux vaisseaux de Chine en Amérique, & la suppression des deux cinquièmes du droit sur le thé &c.

M. Gregory, l'un des Directeurs, fit quelques objections principalement sur l'envoi annuel des deux vaisseaux, d'où il voyoit résulter une contrebande & un préjudice aux ventes en Angleterre & aux Manufactures dépendantes de ces ventes.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 12 Février.*

Il est tombé, dans cette Ville, pendant l'année 1772, six cens deux lignes ou cinquante pouces & deux lignes de pluie. En 1770, il en tomba onze pouces. En 1771, il n'en étoit tombé que six pouces une ligne dans dix mois; mais en Décembre, il y en eut sept pouces deux lignes. Ces sept pouces & deux lignes, joints aux cinquante pouces deux lignes de l'année derniere, font cinquante-sept pouces quatre lignes dans l'espace de treize mois consécutifs. Il est vraisemblable qu'en parcourant les observations d'un certain nombre d'années, on trouveroit des périodes de quatre années où il ne seroit pas tombé dans ce pays, la quantité que nous avons eue dans ces 13 mois. L'atmosphere a éprouvé en 1772 un dérangement général; des ouragans terribles ont ravagé partie du globe entre les Tropiques, & les Zones tempérées n'ont pas subi moins d'altérations.

Le tems n'a pas été moins extraordinaire depuis le commencement de Janvier. La Méditerranée a été fort orageuse. Quelques vaisseaux Russes sont derniérement entrés dans le Port de Gênes pour s'y radouber; cette Ville commence à recevoir des grains de Mogador.

De Saint-Paul-Trois-Chateaux, *le 12 Février.*

Depuis le 16 Janvier, nous avons presque journellement senti des secousses de tremblement de terre; il y en a eu d'assez fortes qui ont duré plus de douze secondes. Ces continuels ébranlemens ont répandu la consternation. Il y a peu de Paroisses, dans ce Diocese, où la terre n'ait paru menacer de s'entr'ouvrir. Le village de Clansaye, terre appartenante à M. le Comte du Muy, à la distance d'une demi-lieue de cette Ville, a été fort maltraité. Il n'y reste plus de maisons que l'on puisse habiter sans danger. On a enlevé les toits de la plûpart des bâtimens. L'Eglise, refuge des Habitans, n'a bientôt plus offert qu'un asyle pé-

rilleux : la voute s'eſt lézardée ; le clocher eſt tombé en partie &c. On a ſans ceſſe à craindre des malheurs plus grands que ceux que l'on vient d'eſſuyer ; du moins il eſt difficile de raſſurer les eſprits.

### DE GRENOBLE, *le* 15 *Février.*

Les gelées ont été exceſſives. La glace qu'on a tirée des foſſés pour remplir les glacieres avoit plus de quatre pouces d'épaiſſeur. Pendant pluſieurs jours, les rues ont été impraticables à cauſe du verglas. Du 8 au 9, il tomba près d'un pied de neige. Le 10, le tems a commencé à ſe radoucir, & la neige à fondre. Il n'étoit pas poſſible, ces jours derniers, de ſoutenir l'aſpect éblouiſſant de la neige qui couvre les chemins, les terres, les montagnes. Les campagnes s'engraiſſent. L'Iſere qui traverſe cette Ville a charrié de grandes pieces de glace ; elle a été priſe en partie en quelques endroits.

On mande de Briançon du 6, qu'il y regne un froid extrême, & que la Durance eſt gelée. On ne peut plus y blanchir le linge qui d'ailleurs ſe coupe dans des eaux ſi froides & par des tems ſi rigoureux.

On écrit d'Embrun du 7, que depuis huit jours on ne peut ni ſécher ni manier les draps pour le ſervice de la Garniſon, tant la gelée eſt forte.

Dans la Gazette N°. 101 de l'année derniere, il a été annoncé que le bail des octrois de cette Ville avoit été adjugé à 81000 liv. L'Adjudicataire n'ayant pu fournir ſon cautionnement, la ferme a été miſe à la folle enchere & adjugée à 78000 livres, 6000 l. au-deſſous du bail précédent. Dans l'eſpace de ſix ans, c'eſt pour la Ville une perte de 36000 liv. Cet octroi eſt preſque ſon unique revenu. La réduction du revenu ſans diminution des charges municipales, a obligé de ſupprimer les lanternes qui depuis long-tems éclairoient cette Ville où l'on eſt dans la mauvaiſe habitude de laiſſer les portes des allées de preſque toutes les maiſons, ouvertes pendant la nuit. La néceſſité d'une pareille économie eſt fâcheuſe. Il faut eſpérer qu'un tems plus heureux & de généreux ſecours rétabliront un ordre ſi ſalutaire.

### DE CHERBOURG, *le* 15 *Février.*

Du naufrage ci-devant annoncé, on a recueilli ſur la côte de la Hougue plus de 80 pieces d'eau-de-vie. La plûpart, pour avoir reſté trop long-tems dans l'eau, ſont ſaumurées.

### DE VITRY-LE-FRANÇOIS, *le* 18 *Février.*

Un Particulier de cette Ville éleve depuis quelques années des faiſans de la Chine : mais il a le chagrin de voir que la plus grande partie de ſes couvées ne réuſſit point parce que les petits n'ont pas la force de caſſer la coque de l'œuf, ils meurent tout formés. Cet Amateur a eſſayé divers moyens d'attendrir la coque, par exemple, en la laiſſant tremper dans l'eau, mais ſans ſuccès. On deſireroit connoître des ſecrets éprouvés, s'il y en a, pour faire éclore ces faiſans. La dureté de la coque ſeroit-elle un obſtacle que l'on ne pourroit ni prévenir ni lever ?

### DE NANTES, *le* 18 *Février.*

Les prix des grains & des légumes augmentent inſenſiblement. Il n'entre dans notre Port que très peu de bleds. Les navires la *Victoire* & la *Ducheſſe de Duras* ſont dernièrement arrivés de l'Amérique. Il eſt rentré pluſieurs bâtimens chargés de marchandiſes de la vente de l'Orient où Nantes & Bordeaux verſent beaucoup de vin, d'eau-de-vie, de fromages, de fruits ſecs, d'épicerie & autres proviſions. Vannes reçoit auſſi beaucoup de vins de ces derniers Ports ; le miel eſt la principale matiere de ſes exportations.

Le *Beaumont*, Arm. M. de Saudray, Capitaine Omerac, eſt parti de l'Orient pour l'Iſle de France & pour Chine. Le *Dauphin*, Arm. M. Foucaut, Capit. Briſſelenne, en eſt ſorti pour la même deſtination.

Le ſucre blanc, premiere ſorte, vaut ici de 56 à 57 l. le cent. Les ſucres communs valent 38 ou 39 l. Le ſucre brut, fin, va de 33 à 35 l. Les cafés ſe vendent de 12 à 17 ſ. la livre. Les eaux-de-vie ſont à 125 liv. les 29 veltes.

Le *Jeune Henri* eſt parti pour le Port-au-Prince ; & *l'Aimable Louiſe* pour Guinée.

### De Rheims, *le 20 Février.*

On a donné avis que le change des anciennes eſpeces & des matieres d'or & d'argent ſe fera en l'Hôtel de la Monnoie ſur le pied du nouveau tarif, & qu'il ſera diſtribué dans peu de menues eſpeces de cuivre.

La Braſſerie continue dans cette Ville.

Les grains ne ſont pas chers, le ſeigle eſt même à bas prix. Le froment vaut de 9 l. 12 ſ. à 12 l. ; & le ſeigle de 5 l. à 6 l. 4 ſ., le ſeptier peſant 132 livres. Le pain blanc coûte 2 deniers l'once, & le pain bis, derniere ſorte, eſt à 6 ſ. 3 d. les trois livres & demie.

### De Paris, *le 24 Février.*

S. M. a accordé des Lettres de nobleſſe à l'Inſpecteur qui a dirigé les pompes avec tant d'intelligence & de zele dans le terrible incendie de l'Hôtel-Dieu.

M. Commerſon, célebre Botaniſte, a recueilli, dans ſes ſçavans Voyages, une infinité de plantes nouvelles. On doit eſſayer la culture d'un grand nombre de ces plantes, & entr'autres du géroflier.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Nouvelles inſtructions concernant les dixmes inſolites.*

Un Citoyen, forcé depuis dix ans, faute de Cultivateurs, de faire valoir, quoiqu'attaché à la Magiſtrature, un bien qu'il poſſede dans un des plus mauvais cantons de la Champagne, a eu le bonheur de trouver dans cette néceſſité qu'il regardoit comme une ſource de peines & de pertes, ſes plus grands plaiſirs, de vraies & abondantes richeſſes, & la douce gloire d'être ſurnommé *le Cultivateur*. Son zele pour l'Agriculture l'a vivement intéreſſé aux queſtions que nous avons propoſées concernant les dixmes. Jaloux de concourir au triomphe de la juſtice & au bien public, il a eu la bonté de nous adreſſer les obſervations ſuivantes employées dans une cauſe à peu près ſemblable à celle dont nous avons parlé. Comme il ſera facile d'en faire l'application au cas préſent, & que par la diverſité des circonſtances, elles ſont ſuſceptibles d'une application plus étendue, nous les rapporterons telles que nous les avons reçues.

La dixme du bled, du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, & du vin, eſt dûe de droit. Quant à la preſtation des autres dixmes, c'eſt la coutume & l'uſage qu'il faut conſulter. Elles ſe payent quand elles ſont *ſolites*, c'eſt-à-dire, quand la coutume eſt de les lever ſur tels fruits. Au contraire, il eſt défendu de les percevoir, lorſqu'elles ſont *inſolites*, ou lorſqu'on ne les a pas perçues depuis quarante moiſſons ſur tels fruits dans une Paroiſſe ou territoire. Voyez *l'Ordonnance de* 1303 *de Philippe-le-Bel*, *un Arrêt du* 25 *Janvier* 1630 rapporté par Bardet, & un autre du 12 Décembre 1634 au *Journal d'Audiences*.

Dans le cas actuel (dont l'Auteur parle) il paroît certain que la dixme des pois eſt inſolite dans la Paroiſſe de ..... le Décimateur avouant qu'il ne l'a jamais perçue, quoique depuis long-tems on ſeme des pois dans les champs & les jardins ; & dès-lors elle ne lui eſt point dûe.

Il ne l'a point, dit-il, perçue dans les jardins, parce que le produit des jardins n'eſt point aſſujetti à la dixme. Cette raiſon contredit la prétention qu'il a de dixmer ſur les bleds qui ſe recueillent dans les jardins du Seigneur ; prétention légitime. Si les pois euſſent été un fruit décimable, il en auroit réclamé la dixme, comme il réclame celle du bled.

Il dit en ſecond lieu qu'il ne l'a point perçue dans les vignes, parce qu'elles produiſent des raiſins qui payent la dixme. Cette raiſon ſe retorque contre lui ; car il convient que les Habitans ne ſement des pois que dans les jacheres, & ces terres produiſent dans l'année de culture ordinaire des bleds ſur leſquels il leve la dixme : donc, de ſon aveu, il n'a pas le droit d'y prendre celle des pois.

Seroit-ce comme *dixme de subrogation* qu'il prétendroit à la dixme des pois semés dans les terres labourables? On lui opposeroit deux argumens sans replique. La dixme de subrogation établie par l'Edit de Février 1657, & confirmée par des Arrêts subséquens, se perçoit lorsque des Propriétaires d'héritages qui produisoient des fruits sujets à la dixme, y sement d'autres grains dont la dixme n'est pas de droit, mais n'est pas non plus insolite. La Déclaration de 1657 admet, à la vérité, la dixme de subrogation dans tous les cas; mais elle n'a été ni enregistrée ni suivie, & c'est un point de droit aujourd'hui constant que la dixme n'est point dûe sur les fruits qui ne sont pas décimables de leur nature, quoique les fruits se recueillent sur des terres qui produisoient auparavant des fruits sujets à la dixme. Tel est le sentiment de M. Jouy dans ses *Principes des Dixmes*, de du Moulin & autres Auteurs. C'est ainsi qu'il a été décidé par différens Arrêts, & entr'autres par un *Arrêt de la Grand'Chambre du 4 Juillet* 1742.

De-là il suit que pour que la dixme des pois fût dûe, comme dixme de subrogation, sur les terres labourables où l'on en recueille dans le lieu de ....., il faudroit 1°. que la dixme des pois n'y fût point insolite; 2°. que la culture de ces terres fût entiérement changée, de maniere que ces terres ne produisissent plus que des pois. Or la dixme des pois est insolite, & les terres labourables dans lesquelles on seme de ces légumes, dans les années de repos, ne cessent pas pour cela d'être labourées & de produire des bleds comme à l'ordinaire. Il y a donc double motif d'exclusion à la perception de cette dixme.

Il n'y a pas plus de droit à celle des sainfoins & luzernes, parce quelle est insolite par sa nature & par l'usage particulier du lieu. Si les Habitans, dit un Auteur accrédité, ont converti des terres labourables en prés dans une Paroisse où le Décimateur n'est pas en possession de dixmer les prés, il n'y pourra rien prétendre, à moins qu'il n'y eût plus du tiers des terres du lieu dont la superficie eût été changée. Le Curé ne dit pas la novation si considérable; il faut donc qu'il souffre que les Habitans jouissent du tiers dont la culture est laissée à leur disposition, & qu'il se désiste de sa prétention à une dixme contraire à l'usage général & à la coutume du pays.

## II.

### *Avis concernant l'orge-riz.*

MONSIEUR,

J'ai vu par la lecture d'une de vos Gazettes, que vous avez bien voulu vous charger de distribuer certaines especes de grains à ceux qui voudront en faire usage; cela me fait espérer que vous voudrez bien vous charger de douze boisseaux d'orge-riz que je vous prie de distribuer gratis aux Cultivateurs. Depuis quatre ans que je connois ce grain & que je le cultive, j'ai éprouvé qu'il rapporte du moins autant que l'orge commun lors de la récolte, & qu'il rend au moulin environ un sixième de farine de plus, car il n'a presque pas de son. Ce grain se plaît dans les terres fortes; mais si on le seme dans une terre légere, il en est plus clair, plus beau & a plus de qualité (il a cela de commun avec le bled & tous les autres grains); le pain en est très-nourrissant, très-rafraîchissant & est facile à digérer, parce qu'il est exempt de ce son ou écorce grossiere qui rend celui d'orge commun, rude au goût & difficile à digerer; il n'incommode pas les personnes les plus délicates en y mêlant deux tiers de farine de froment & même moitié l'un, moitié l'autre. Les Anciens faisoient grand cas du pain d'orge, il étoit en usage à Athênes; c'étoit la nourriture des Gladiateurs: peut-être cet orge-riz étoit-il connu des Anciens, car il est parlé dans l'Histoire Naturelle de Pline d'une orge appellée orge pelée qui étoit en usage dans la Bétique & dans l'Afrique, & que Terranus croit être la même chose que le riz (1). Si vous pouvez contribuer au desir que j'ai d'être utile, je vous prie de me marquer, par la voie de votre Gazette, l'adresse où je pourrai l'envoyer & où l'on pourra en demander. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, A., Laboureur à Satory, près Versailles.

*Ce 16 Février* 1773.

(1) *Voyez l'Histoire de l'Agriculture ancienne extraite de l'Histoire Naturelle de Pline, page 62.*

M. A. est prié d'adresser ces grains au *Bureau Royal de Correspondance*, *rue des Deux-Portes S. Sauveur* où ils seront distribués aux personnes qui en demanderont. Ses intentions seront exactement remplies. L'Auteur de la Gazette avertit le Public qu'il a remis à divers Amateurs les essais des deux sortes d'orge & de seigle qu'on lui avoit confiés, & qu'il ne lui en reste plus.

## III.

### *Avertissement.*

La Société de Dublin constituée en Corporation par Lettres Patentes, pour encourager, avancer, perfectionner dans le Royaume d'Irlande l'Agriculture & autres Arts utiles, a chargé des Commissaires choisis de faire des enquêtes sur l'ancien état des Arts & de la Littérature dudit Royaume, & sur tout ce qui a quelque rapport à ses antiquités, & d'examiner & traduire les manuscrits qui peuvent donner quelque lumiere sur ses Loix, ses Coutumes & son Histoire dans les tems les plus reculés.

Et attendu que la Société a lieu de croire que plusieurs manuscrits & autres monumens d'antiquité Irlandoise sont dispersés en divers pays étrangers, & conservés ou dans les Bibliothéques publiques ou dans les cabinets des Curieux, elle prend la liberté de s'adresser, à cet effet, à tous les Sçavans de France, d'Espagne, d'Italie & d'Allemagne, & autres Etats de l'Europe.

Pleine d'un profond respect pour ces illustres personnes, elle les prie très-humblement de l'aider à ramasser les matériaux dont elles peuvent avoir connoissance, & de vouloir bien lui en communiquer des catalogues ; de sorte qu'elle puisse prendre de justes mesures pour acquérir des copies des écrits qu'elle n'a pas.

Elle aura soin de défrayer sans délai tous ceux qui à cette occasion auront eu la bonté de se mettre en dépense.

Toutes les lettres relatives à cette affaire doivent être adressées à *la Société de Dublin à sa maison à Dublin en Irlande.*

## IV.

### *Préparation simple & utile des semences.*

Le chaulage, la saumure &c, des semences sont des préparations connues auxquelles des Cultivateurs attribuent peut-être plus de propriété qu'elles n'en ont, mais que l'expérience invite néanmoins à conseiller. Il en est un autre dont un Agriculteur expérimenté se sert depuis longtems avec un égal succès. Il a éprouvé que le grain enveloppé dans des cendres de gazon germe plutôt, se défend mieux, verse moins, & produit davantage. Par cette méthode, il épargne sur la semence, il épargne encore plus sur l'engrais, parce que ces cendres sont elles mêmes un fertilisant actif. Il faut mêler la valeur d'un tiers de grains avec deux tiers & plus de ces cendres. On laisse le tout ensemble pendant deux jours & deux nuits. On seme ensuite cendres & grains tout ensemble. Il paroit qu'il ne sçauroit être qu'utile de semer ainsi l'engrais avec la semence, de maniere qu'unis l'un à l'autre, celle-ci doit profiter davantage de l'influence du premier. Les grains de Mars, dont la levée doit être accélérée, gagneront peut-être encore plus que les autres à cette préparation.

## V.

*Faute essentielle à corriger dans le N°. 15, page 119.*

A l'article du remede pour le rhume, lisez lig. 4, *quatre pincées de sommités d'hyssope*, au lieu de *quatre pintes.*

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 17 Février 1773, au Samedi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18 l. 10 s. à 26 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 25 livres. Le seigle, de 14 à 15 liv. ; l'orge, de 10 liv. 10 s. à 11 liv. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 17 Janvier 1773 au Samedi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22 à 24 l. 15 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Février 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Février 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . | | 724 | 5 | marc. |
| Du Mexique à . . . | | 716 | 6 | marc. |
| Du Perou à . . . . | | 708 | 5 | marc. |
| Les guinées à . . . | | 722 | 6 | marc. |
| Ducats à . . . . | | 98 | 15 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | | 99 | 16 | once. |
| Or à 20 karats à . . | | 84 | 5 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | | 54 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | | 52 | | marc. |
| Piastres à . . . . | | 49 | 5 | 6 marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ½ à ¾ |
| Gênes ..... | 94 ½ à ¾ |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅛ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév. 1773.* | *Lundi 22.* | *Mardi 23.* | *Mercredi 24.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1352 ½ 50. . . | 1352 ½ . . . | . . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 312 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 20 Fév. 1773 | | Du Lundi 22. | | Du Mardi 23. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | A. | Thevenin, six p. mois 1772. | M. | Defrance, six p. mois 1772. | |
| Delarue pere, *id.* | A. | Creuzé, *idem.* | M. | Viellard, six dern. mois 1772. | |
| Clouet, *idem.* | A. | Masson, *idem.* | M. | Defays, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | A. | Certain, six dern. mois 1772. | A. | Cauchy, *idem.* | |
| Lenoir, *idem.* | A. | Delamotte, *idem.* | A. | Marsollier, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 2 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 1 *Février.*

L'inconſtance de la ſaiſon fixe l'attention des Obſervateurs. Depuis que Péterſbourg exiſte, la riviere de Néva a toujours été priſe avant le 1 Décembre ; cette année, elle ne l'a été que le 12. Après cette époque, il n'y a eu que quelques jours de gelée; les glaces ont enſuite diſparu. Enfin depuis huit jours, le froid eſt très-vif ; on repaſſe la riviere ſur la glace. Les perſonnes qui obſervent le cours des ſaiſons, annoncent une fin d'hiver très-rude.

On apprend de Moſcou qu'on ne s'y apperçoit plus des ravages de la peſte, & que la population y eſt auſſi nombreuſe qu'auparavant. Ce fait prouve que l'on ne doit rien conclure des calculs de la population des grandes Villes, ſinon qu'elle dépeuple les campagnes. La reconſtruction du Château Impérial de Moſcou employe beaucoup d'Ouvriers & en attire encore davantage : ils ſont bien payés, & l'ouvrage ne ſera pas achevé avant dix ans. En divers endroits de l'Empire, des entrepriſes du même genre offrent la même reſſource à une infinité de bras; ce qui forme beaucoup d'Ouvriers en maçonnerie, leſquels vivront enſuite comme ils pourront, lorſque l'Empire ſera bâti, en attendant qu'il ſoit cultivé. Les vivres ſont preſque par-tout à très bas prix, vraiſemblablement faute de communication & de conſommation : ce très-bas prix ne formera pas une riche culture.

Nous commençons par les Arts. Il y a ici toutes ſortes d'Ecoles pour l'Induſtrie. Le projet d'une Ecole de Commerce propoſé par M. Dumidoff, Conſeiller d'Etat, s'exécute; elle ſera ouverte au mois d'Avril. On ne recevra que des enfans Ruſſes adonnés au commerce ; cependant les Eleves que d'autres voudroient y entretenir à leurs frais, y ſeront admis.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 5 *Février.*

M. Olowengſtom, Négociant de cette Ville, en interrompant ſes payemens, a prouvé qu'il n'avoit beſoin que d'un court terme pour être en état de ſatisfaire ſes créanciers ; & il a refuſé tout autre arrangement. Ce trait de juſtice & de bonne foi eſt mémorable.

Tous les cœurs ſont animés du même zele pour le bien public. Les Payſans & les Soldats qui juſqu'ici n'ont pu ſe paſſer d'eau-de-vie, ſe ſoumettent, ſans la moindre peine, à cette privation. On obtient tout par l'amour ; ſans l'amour, on n'obtient pas, on ravit, on arrache.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 14 *Février.*

Le commerce ſe maintient.

Parmi les vaiſſeaux ſortis de l'Elbe pour

la pêche du Groenland, on en compte 84 de Hambourg, 12 d'Altona, 2 d'Oſt, 2 de Colmar, 6 de Gluckſtadt. Il en eſt parti 4 autres de ce Port pour le détroit de Davis & 2 de Stade.

Le Peuple eſt ſatisfait de la taxe du pain.

On vient de former un établiſſement en faveur des jeunes gens qui ont des talens pour les Arts, la Méchanique, la Géométrie pratique &c. Ces inſtitutions ſe multiplient de jour en jour en Allemagne.

### De Dresde, *le* 10 *Février.*

La ſuſpenſion du payement de certains arrérages, forcée par les beſoins de l'Etat, ne regarde point les fonds publics, notamment les caiſſes de Dreſde & de Leipſick, ou toute autre dette à intérêt contractée au dehors ou dans le pays même. Tous les engagemens de cette eſpece ſeront ponctuellement remplis comme ci-devant.

### De Hanovre, *le* 14 *Février.*

Le Gouvernement vient de mettre une nouvelle impoſition ſur toute ſorte de biere, dans la Principauté de Lunebourg, ſans exemption pour quelque perſonne que ce ſoit. Le produit en ſera conſacré à maintenir le crédit, autant que le crédit peut ſe maintenir par de nouvelles charges. Les grains tendent plutôt à baiſſer qu'à augmenter de prix.

## ITALIE.

### De Trieste, *le* 10 *Février.*

Les lettres de divers endroits portent que la cherté des grains & de l'huile n'eſt pas moins conſtante dans différens Ports que dans celui ci. Le commerce des denrées eſt prodigieuſement tombé. A peine dans le cours d'un mois, en entre-t-il ici de l'Etranger autant qu'il en ſortoit dans quelques jours pour Veniſe le Frioul, la Carniole, la Styrie &c, avant le tems de diſette. Le froid a attaqué grand nombre d'oliviers; on craint que le dommage n'ait des ſuites funeſtes ſi le commencement du printems n'eſt pas chaud. Quant au commerce de marchandiſes, il offre des apparences flatteuſes, ſur-tout pour cette Ville, entrepôt de la plûpart des Villes de la domination Autrichienne.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 16 *Février.*

Les Manufacturiers & les Marchands des Cités de Londres & de Weſtminſter, & du Bourg de Southwark, au nombre de 300; les Manufacturiers ainſi que les Magiſtrats de Norwich; les Manufacturiers de Mancheſter au nombre de 100, ont préſenté des requêtes concernant l'état critique de leur commerce.

A l'occaſion d'un bruit répandu que l'or du Portugal ne ſeroit plus reçu en payement, les principaux Habitans de Worceſter ſe ſont aſſemblés pour prendre en conſidération les grands inconvéniens qui réſulteroient de ce refus pour le commerce; & ils ont agréé unanimement de prendre ſans difficulté ces eſpeces.

On mande d'Holywel, de Flintshire &c, qu'on n'a jamais vu le pays couvert de neige, comme il l'a été le mois dernier. Le Moelſamma, haute montagne du canton, s'eſt ebranlé, avec des mugiſſemens ſourds; & de ſa cime, il a vomi des matieres enflammées &c.

On écrit de Warrington que tout y eſt d'une rareté & d'une cherté exceſſives, & que le commerce eſt tout-à-fait tombé. Une foule d'Habitans ſe diſpoſe à paſſer en Amérique.

Les Mineurs & Ouvriers d'étaim continuent leurs excès dans le Pays de Cornouailles.

On mande d'Edimbourg que la farine eſt ſi rare dans le Comté de Murray qu'une troupe d'Habitans d'Elgin a été réduite à aller, l'argent à la main, en demander à des Particuliers que l'on croyoit bien approviſionnés. Ceux-ci les ont affectueuſement reçus, leur ont vendu des grains, & leur ont promis de s'employer de toutes leurs forces à faire garnir le Marché.

La mer a été ſi terrible qu'il a péri huit ou neuf vaiſſeaux ſur la côte ſeule de Longhendall.

Une lettre de Demara porte que les Negres ont commis dans cette Colonie des attentats qui ont jetté les Blancs dans la conſternation.

On écrit de Lisbonne qu'il est sorti du Tage deux vaisseaux de guerre qui vont demander la restitution du vaisseau Portugais pris, en venant des Indes Orientales, par des Saletins & conduit à Salé.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

Des Sables d'Olonne, *le 17 Février.*

Les 27 & 28 de Janvier ont été des jours fort désastreux pour la navigation. Le matin du 27 fut très-beau; toutes nos barques sortirent pour aller à la pêche. A midi, le vent tourna vers l'ouest; un ouragan affreux mit nos pêcheurs dans le plus grand danger; ils se hâterent de gagner le Port: cependant une de leurs barques se brisa sur les rochers, & six hommes formant l'équipage se noyerent. Une grande chaloupe sortie de la Rochelle pour se rendre ici fut assaillie de la tempête; & un coup de vent emporta le Capitaine que sa femme & ses sœurs virent périr, sans pouvoir lui donner du secours. Une autre barque chargée de morue pour Nantes perdit de la même maniere un homme de son équipage. Le même jour sur les sept heures du soir, la barque le *S. Jean*, Capitaine Croiset, des environs de Libourne, partie de Bordeaux le 21 Décembre pour l'Orient, chargée de vin, d'eau-de-vie & de draps, fit naufrage sur notre côte. Les draps furent avariés. Le lendemain 28 à cinq heures du matin, la barque la *Paix*, de Noirmoutiers, Capit. Louis Neau, chargé de 31 tonneaux de vin de Bordeaux pour Vannes, essuya la même disgrace, & le Capitaine périt. Ces petits bâtimens font pour l'ordinaire un commerce considérable de subsistances. Les tems orageux ont étendu leurs ravages sur les côtes de la Guyenne, du Poitou, de l'Aunis, de la Bretagne &c; & ils ont bouleversé tout-à-la-fois & les terres & les mers.

De Poitiers, *le 20 Février.*

La diversité des mesures de grains est prodigieuse dans cette Province: chaque Seigneurie, presque chaque Fief a la sienne; en sorte que le commerce se ressent encore & se ressentira long-tems de cet âge malheureux où le voisin étoit étranger à son voisin; & qui disoit étranger disoit ennemi. Les hommes & les choses se sont rapprochés, mais pas encore assez: il faut que le tems applanisse les obstacles. C'est alors que tout tend à son centre naturel, que chaque genre de commerce cherche son vrai débouché, que tous les intérêts s'assortissent. Cette observation est applicable aux Marchés de la Province dont nous avons parlé ci-devant. Il en est de même des autres. Par exemple, dans le Bas-Poitou, le sel se rendra de lui-même à Beauvoir-sur-mer, d'où il se répand das les pays de Gabelle, en Hollande, en Suede &c. Les Marchands de bœufs gras iront sans contrainte les chercher dans cette Ville ainsi qu'à Soullans pour l'approvisionnement des Provinces circonvoisines & de Paris. Il ne faudra pas ordonner à ceux du Berry, de Bordeaux, du Béarn, d'y acheter des chevaux. Argenton-Château, dans l'Election de Thouars, fait un commerce assez considérable en bestiaux de toute espece, ainsi qu'en étoffes, en mousselines, fil, laine, clincaillerie &c: pour que tous les intérêts s'y combinent, on se borne à les laisser agir. Il n'y auroit qu'à répandre l'aisance & à faciliter les communications. En général, il paroît que les bestiaux se multiplient dans cette Province; du moins les Marchés en paroissent mieux fournis.

Nous dirions, s'il étoit permis de parler d'une singularité de la nature peu intéressante en elle-même, qu'on a vu dans les environs de la Chaise-le-Comte, une compagnie de perdrix ayant le plumage blanc, le bec & les pattes rouges.

De Langres, *le 21 Février.*

Notre récolte de froment avoit été assez bonne pour qu'on se flattât d'en avoir au-dessous du prix moyen, si la circulation avoit été arrêtée. La Ville de Gray, gros Marché de bled, située sur la Saône, à dix lieues d'ici, en a beaucoup tiré & en tire journellement de nos cantons. Il est vraisemblable que l'augmentation de prix occasionnée par ces traites les suspendra. Notre émine pesant de 400 à 420 livres se vend sur le Port de Gray de 38 à 40 l. Le prix du pain est proportionnellement plus

haut ici. Le pain blanc de la premiere qualité vient d'être taxé à 3 ſ. la livre; celui de la ſeconde qualité à 2 ſ. 9 d.; & le pain bis à 2 ſ. La viande eſt chere : elle vaut 7 ſ. la livre, bœuf, veau ou mouton.

De Dunkerque, *le 21 Février.*

La navigation depuis le commencement de ce mois a été fort heureuſe. Les bâtimens ſe ſont rapidement ſuccédés. Il eſt arrivé beaucoup de navires tant nationaux qu'étrangers qui ont verſé une grande quantité d'épicerie, de mercerie, de clincaillerie &c.

De Lille (*en Flandre*), *le 22 Février.*

La ſurveillance de nos Officiers Municipaux eſt auſſi pénétrante qu'active. Les Maîtres en menuiſerie & ébeniſterie leur doivent de la reconnoiſſance pour l'attention qu'ils viennent d'avoir de ne pas laiſſer dans les chambres des Ouvriers des bancs de leur profeſſion. Le Public leur en doit pour les ſoins qu'ils ont pris en même tems de maintenir la juſteſſe des balances, des poids & des meſures chez les Apothicaires.

D'Arras, *le 24 Février.*

Avant la gelée que nous venons d'eſſuyer, l'hiver ne s'étoit preſque point fait ſentir. Le mois de Janvier a été très-doux & très-beau. On a vu pluſieurs fois le thermometre de Réaumur à 9 & 10 degrés au-deſſus du terme de la congélation. Pendant le cours de ce mois, il n'eſt deſcendu que trois ou quatre fois au-deſſous de ce point. La gelée a commencé le 2 du courant; elle a été vive juſqu'au 14 qu'elle a ceſſé. Le 4 & le 6, à huit heures du matin, le thermometre étoit à ſept degrés au-deſſous de la glace. Le 11, à la même heure, il étoit deſcendu à onze degrés & demi, froid plus fort que le fut ici celui de 1740. Les neiges ont été aſſez abondantes. Le dégel a commencé ſans pluie. Ces variations ſingulieres n'ont point influé ſur les productions de la terre.

D'Amiens, *le 24 Février.*

L'intempérie de notre climat détruit ſouvent les eſpérances de nos Cultivateurs. Ses variations nous enlevent preſqu'annuellement une partie des excellens fruits que la nature, ſecondée par l'induſtrie, nous promettoit. Il ne ſeroit pas difficile de garantir les eſpaliers de cet accident, on l'a même eſſayé avec ſuccès. Le moyen conſiſte à couvrir l'arbre avec une toile d'emballage, tendue & aſſujettie, de maniere à laiſſer un paſſage libre à l'air, & aſſez claire pour que les rayons du ſoleil portent ſur l'arbre la chaleur ſuffiſante pour favoriſer la circulation de la ſeve, le développement des boutons, l'accroiſſement des fruits. La toile ſuffit pour le préſerver de l'impreſſion d'un ſoleil brûlant, de la grêle, du vent, de la neige &c. La dépenſe n'eſt pas conſidérable : pour couvrir une toiſe courante d'un mur de huit pieds de hauteur, il n'en coûteroit pas trois livres; & la toile, dépoſée dans un lieu ſec, quand elle ceſſe d'être néceſſaire, peut durer vingt ans. On n'a pas les mêmes reſſources pour les récoltes de la campagne : cependant on pourroit de même avec ſuccès oppoſer une toile aux rayons du ſoleil, lorſqu'une gelée forte & tardive donne lieu d'en craindre l'influence. Nous convenons qu'il faudroit, pour prendre ces précautions & autres ſemblables, multiplier les attentions & les dépenſes; cela eſt vrai, il eſt vrai que pour avoir de bonnes récoltes aſſurées, il faut être riche. Voilà pourquoi il ne faut ni uſurper les avances du Cultivateur, ni envier ſes bénéfices, ni troubler ſes travaux; c'eſt aſſez pour lui des charges de la culture.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réponſe aux Queſtions propoſées dans la Gazette du Commerce N°. 14.*

L'écrit ſigné V. eſt une vraie lettre de change; il contient tranſport d'eſpeces, ou, comme on le dit communément, remiſe de place en place. V. de Riom s'engage à faire payer à Paris à T. la ſomme de 1200 liv. Il ne réſulteroit pas autre choſe d'un pareil engagement, quand il ſeroit conçu dans la forme obſervée plus ordinairement pour ce qu'on appelle lettre de chan-

ge, & quand V. se seroit adressé directement à T. pour en exécuter le payement en ces termes : *M., au 20 Décembre prochain il vous plaira payer* &c, dans ce dernier cas V. auroit chargé C. personnellement d'acquitter son engagement : par l'écrit en question, V. s'en charge lui-même ; cette différente maniere d'opérer ne change point la nature du titre : de même qu'on peut tirer à son ordre, ainsi qu'il a été solemnellement jugé par Arrêt du Conseil du 2 Juin 1761, on peut tirer sur soi ; pourvu qu'il y ait transport d'especes d'un lieu à un autre, l'opération est un vrai change, & le titre qui la constate une lettre de change. Ce contrat une fois formé est parfait indépendamment de la maniere employée pour son exécution; soit que celui qui a reçu la valeur charge un tiers de la remettre au Donneur ou au Porteur qui a ses droits, soit qu'il n'y ait que lui d'obligé à cette remise, le contrat est le même, & conséquemment le titre qui le constate est aussi le même.

L'opinion qu'il faut trois personnes pour constituer une lettre de change, quoiqu'elle soit fort commune, est, je crois, une erreur. Il est vrai que dans les cas les plus fréquens, trois personnes, quelquefois quatre & même cinq, sont dénommés dans une lettre de change, mais cette multiplicité de personnes n'est ni nécessaire ni essentielle ; elle n'est déterminée que par la maniere d'opérer plus ou moins simple, & pour former le contrat de change, & conséquemment donner l'être au titre qui en est l'instrument ou la preuve ; en un mot, à la lettre de change, deux personnes suffisent.

Tout ce qu'exige la loi (l'art. 1 du tit. 5 de l'Ordonnance de 1673) pour la régularité d'une lettre de change, se trouve dans le titre en question.

2°. Ce titre n'est sujet ni à présentation au domicile de C. ni à son acceptation, la signature de V. en est la véritable acceptation ; ainsi jusqu'à l'échéance, rien à faire.

3°. A l'échéance il faut protester, & le droit de change est dû, ainsi qu'il est reglé par les art. 3, 4 & 5 du tit. 6 de l'Ordonnance citée ci-dessus.

Le Porteur n'a aucune action directe contre C. qui ne lui est obligé en aucune façon ; il ne pourroit agir contre lui que par voie de saisie-arrêt sur V.

4°. Le Porteur ne pouvant faire qu'un protêt au domicile de C., toute autre procédure faite contre ce dernier seroit superflue & nulle, & conséquemment V. n'en devroit pas les frais ; on en excepte ceux de saisie arrêt.

5°. L'écrit signé M. est payable & exigible fin de Février, c'est-à-dire, suivant l'usage de Paris, le 27, attendu que le 28 est un Dimanche ; la Déclaration du 28 Novembre 1713 dit clairement que les *billets & promesses valeur en marchandises ...., suivant l'usage ordinaire, ne se payent qu'un mois après l'échéance ; que les Parties seront tenues d'en faire la demande par une sommation le dernier jour dudit mois après l'échéance...* Il n'en est point de ce délai comme de celui nommé *usance*, fixé par l'art. 5 du titre 5 de l'Ordonnance, à 30 jours indistinctement, *encore que les mois ayent plus ou moins de jours ;* dans le cas du billet signé M. & dans tous les autres semblables, les mois se prennent tels qu'ils sont de 30, 31, 28, 29 jours.

Enfin le débiteur ne peut forcer le Porteur à ajouter à ce mois les dix jours de grace que c'est le mois qui suit l'échéance qui fait le délai de grace, c'est-à-dire, pour le billet en question, tout le mois de Février.

## II.

### *Observations sur la fabrication du pain commun.*

M. Michel Rosa, Professeur de Médecine à l'Université de Pavie, a derniérement publié un *Mémoire pour servir de plan à des recherches économiques pour l'amélioration du pain dans la Lombardie Autrichienne*, en faveur du Peuple. Scandalisé de ce que la plûpart des Nations Européennes, en se livrant avec ardeur aux Sciences & aux Arts, ne sçavent pas faire leur pain, à l'exception de la France, de l'Angleterre, & surtout de plusieurs Provinces de l'Allemagne, & principalement de Vienne où l'on mange le meilleur pain de l'Europe, il découvre les vices du pain marchand de son pays, & propose les moyens de les corriger. La mauvaise fermentation & la mauvaise cuisson sont les causes auxquelles il attribue les mauvaises qualités de cette nourriture. Après avoir parlé de la partie nutritive du grain suivant la doctrine plus ingénieuse

que ſolide de Beccari, il donne pour la boulangerie des regles générales, aſſez connues des Boulangers mêmes qui ne les ſuivent pas, des nôtres du moins. Quant aux moyens de prévenir les fraudes de cette profeſſion, à la ſuite de l'éloge du College & des Statuts abſurdes des Pannetiers de l'ancienne Rome, il établit, pour le pain, une eſpece d'Annone avec toutes ſes dépendances, ſupérieurement combinée pour détruire ce commerce & inſtituer le Gouvernement ſeul & unique Marchand de pain. Parmi les obſervations dignes d'une attention particuliere, répandues dans tout ce Mémoire, nous extrairons aujourd'hui celles qui regardent l'amélioration du pain commun, deſtiné pour le Peuple.

Le pain bis eſt moins nourriſſant que le pain blanc, car ſa couleur ne vient que des parties de ſon qu'il contient, & le ſon ne nourrit pas. S'il eſt, en outre, mal cuit & humide, ce qui en augmente le poids, il en réſultera que le pauvre payera du pain mal ſain & peu ſubſtanciel, beaucoup plus cher que le pain blanc.

Pour améliorer la qualité de ce pain ſans en accroître le prix, il faudroit mêler à la farine moyenne dont on le fait, un quart de bonne farine fine, & faire bouillir enſuite le ſon dans une quantité d'eau ſuffiſante, pour employer enſuite l'émulſion farineuſe que donnera cette eau (1), à pétrir le pain. Cette eau perfectionnera ſenſiblement la qualité du pain; il gagnera même un quart ſur le poids. Enfin, avec l'aide d'une quantité de levain plus conſidérable, & d'une plus longue cuiſſon qui en enleve plus facilement toute l'humidité, ſi on le fait long & plat avec des entailles au-deſſus, pour en étendre la ſuperficie, il acquerra une bonne ſaveur. L'augmentation de poids compenſera la dépenſe de la farine fine. Par-là l'on aura donc du pain plus agréable, plus ſain, plus nourriſſant au même prix.

Outre ce moyen d'améliorer le pain inférieur, il y a encore une reſſource qui, pour être généralement connue, n'en eſt pas plus adoptée. Il eſt queſtion du biſcuit : il n'y a point de pain plus ſavoureux, plus économique, plus ſalubre que celui-là. Les Nations maritimes le préférent à toute ſorte de pain frais. Enfin en coûtant moins, il eſt exempt des défauts & des inconvéniens du pain ordinaire, & il ſe conſerve des années ſans diminution notable.

Les Vénitiens font leur biſcuit avec la farine telle qu'elle ſort du moulin, ſans en ſéparer le ſon : leurs Marins, leurs Troupes &c, s'en nourriſſent; & quoique fort bis & dur à mâcher, ils l'aiment mieux que le pain frais commun. Les Siciliens & les Romains voiſins de la mer, mangent du biſbuit très-blanc, fait de pure farine; mais il eſt fade, trop compact s'il eſt fort cuit, trop fragile s'il l'eſt moins. Le biſcuit le plus ſavoureux eſt celui de farine moyenne, de pâte plutôt molle, bien fermentée, bien *déshumectée* par une longue cuiſſon qu'autrement; il ſe conſerve mieux.

Mêmes procédés pour faire le biſcuit que pour faire le pain. La pâte, comme on vient de le dire, doit en être aſſez molle pour être travaillée à bras. On la partage en petits pains liés enſemble; il faut qu'elle ſoit cuite dans des fours aſſez grands & aſſez bien conſtruits pour conſerver long-tems la chaleur. Quand le biſcuit eſt preſque cuit, on le retire du four, on ſépare ces petits pains les uns des autres, & on les remet dans le four où on les laiſſe renfermés juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait refroidi. Chaque pain doit peſer environ ſix onces, pour qu'il ſéche & ſe *biſcuite* mieux. On les met enſuite dans les magaſins ſur le plancher. Pourvu qu'ils ſoient à l'abri de l'humidité, ils ſe conſervent des années entieres. Le biſcuit coûte moins, parce qu'outre qu'on y employe toute farine, il gagne beaucoup en maſſe. Il n'eſt pas ſujet aux vers, à la moiſiſſure (ſauf l'humidité) &c; enfin il eſt plus facile à digérer & à garder.

L'Auteur voudroit que, dans les années d'abondance, on en fit des magaſins; cela vaudroit mieux que des magaſins de bled, & il vaudroit mieux encore le conſeiller aux Boulangers & aux Particuliers qu'à *l'Annone*.

Le biſcuit, ſuivant la remarque de l'Auteur, eſt préférable pour le Soldat au pain de munition.

Nous ajouterons que le Payſan auſſi & tout le Peuple gagneroient à adopter cette nourriture; ils y gagneroient de toute maniere, ſur-tout en évitant les pertes immenſes qu'ils font ſouvent par la grande

(1) *Nous avons déjà indiqué ce moyen employé dans pluſieurs boulangeries.*

quantité de pain qu'ils laissent gâter & qu'ils perdent, ou qu'ils ne mangent qu'en s'exposant à des maladies graves.

## III.

*Moyen de reconnoître la bonté des graines & des semences.*

Quand on est trompé sur la bonté des semences, on perd les récoltes & ce qu'elles ont coûté.

La différence de qualité de semences décide primitivement & nécessairement de la différence des produits. Tous les labours, les fumiers & les soins possibles ne corrigeront pas en terre une mauvaise graine.

Les Grainetiers ne sont pas toujours bien habiles & bien fideles tout ensemble ; il faut pouvoir s'en rapporter à soi.

On lit dans les Annonces de Leipsick du 9 Janvier, le moyen suivant de s'assurer de la qualité des graines.

Prenez un morceau de toile de 4 pouces en quarré : mettez au milieu une pincée de graines. Relevez les quatre pointes de la toile, de façon à lui donner la forme d'une bourse, & à laisser à la semence l'espace convenable pour germer & lever. Faites tremper cette bourse pendant 24 heures dans l'eau ; s'il s'agit d'oignon, de poreau, de céleri, de persil, & autres plantes dont les graines sont plusieurs semaines en terre, avant de germer, laissez-les tremper 48 heures & plus. Après cela, enterrez le linge dans un pot plein de terre, de maniere que sa partie supérieure ait de la prise, & que vous puissiez le retirer aisement, lorsque vous croirez que la semence aura germé. Si vous soumettez à l'épreuve plusieurs sortes de graines, distinguez les par de petits bâtons ou autres marques ; parce qu'il y en a, comme les semences rondes, qui, surtout quand elles ont germé, sont aisées à confondre. Quand le sac est dans le pot, arrosez le. Tenez-le pendant trois ou quatre jours en un lieu tempéré. Au bout de ce tems, retirez le linge. Si la semence est bonne, elle aura germé. Celle qui sera restée dans son premier état, soumettez la de nouveau à la même épreuve : si elle ne germe pas, on peut être sûr qu'elle est de mauvaise qualité.

## IV.

*Eau-de-vie de carottes &c.*

Un Gentilhomme d'Yorck, au rapport des Papiers de cette Ville, a extrait des carottes une quantité d'eau-de-vie fort supérieure à celle qu'on en a tiré des pommes de terre en Suede. Vingt boisseaux de carottes lui ont rendu 3 gallons ou 12 pintes & plus de bonne liqueur. Son procédé est fort simple. Les carottes étant bien lavées & échaudées dans un grand vase, on les soumet à une presse commune. On fait bouillir modérément le jus qui en est découlé ; & on le laisse, suivant la méthode ordinaire, fermenter quelque tems ; après quoi on le distille.

La Société de Philadelphie, en recherchant les propriétés inconnues de plusieurs plantes de l'Amérique, a reconnu par ses expériences qu'un boisseau (1778 pouces cubes) de *persimon* pouvoit fournir un gallon (190 pieds cubes) d'une excellente liqueur spiritueuse. Voyez les *Transactions* ou *Mémoires de cette Société*, dont les Cultivateurs ne doivent pas moins que les Sçavans desirer la traduction.

## V.

*Questions.*

Quelle seroit la meilleure espece de vaisseaux propres à contenir l'eau destinée à éteindre les incendies ?

Ces vaisseaux ne devroient-ils pas toujours être placés sur des roues & prêts à être trainés à la premiere alarme ? Comment en rendre le poids moins lourd & le transport plus prompt ?

Quel seroit le moyen le plus propre à empêcher l'eau de geler dans les tonneaux, & en même tems à éteindre les flammes ?

Quelles matieres utiles pour arrêter les progrès du feu, pourroit-on encore avoir dans les dépôts où les vaisseaux pleins d'eaux seront préparés ?

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 20 Février 1773, au Mercredi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 23 à 24 l. *le septier* ; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 14, 14 l. 10 s. à 15 l. ; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 à 11 l. 10 s. aussi *le sept.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 20 Janvier 1773 au Mercredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 l. 10 s. à 25 l. 5 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Février 1773, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Février 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | 5 | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 6 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ½ à ¾ |
| Gênes ..... | 94 ½ à ¾ |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév. 1773.* | *Jeudi 25.* | *Vendredi 26.* | *Samedi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1352 ½ 50 . . | 1347 ½ 45 47 ½ |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | 314 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 24 Fév. 1773 *Messieurs* | | Dudit jour, pour les Jeudi 25 & Vendredi 26 *Messieurs* | | Du Vendredi 26. *Messieurs* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Radix, six prem. mois 1772. | M. | Courmont, six p. mois 1772. | P. | Lempereur, six p. mois 1772. | P. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | P. | Nau, *idem.* | E. | Rouillard, six d. mois 1772. | A. |
| Boutray, six dern. mois 1772. | A. | Delagarde, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | C. |
| Desplaces, *idem.* | J. | ..... | | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 6 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### EXTRAIT

*D'une Lettre de Montréal en Canada, du 8 Octobre 1772.*

» VOICI deux années consécutives » que nous avons abondantes en tout gen- » re, de façon que la Colonie commence » à se relever de ses pertes. Il est sorti de ce » petit pays (petit eu égard à la culture, » non certes par rapport à l'étendue), il est » sorti de ce petit pays où il n'y a pas au- » tant de Paroisses que dans un des moyens » Dioceses de France, près de deux cens » mille minots de froment, le minot pesant » de 55 à 60 livres. Il y a eu des huiles de » poisson en abondance, beaucoup de pelle- » teries, & sur-tout du castor; & tout a été » vendu à un haut prix, ce qui a jetté beau- » coup d'argent dans la Colonie où il com- » mençoit à être fort rare. La population, » depuis qu'il n'y a plus de guerre, est de- » venue si considérable qu'il s'est formé, » depuis huit ans, onze nouvelles Paroiss- » ses, & il s'en éleve cinq autres. La seu- » le chose qui nous manque, c'est le vin » qui est fort cher & n'est pas bon. Les » vieux François en souffrent, n'étant pas » accoutumés à l'usage du vin de Portu- » gal qui est presque le seul qu'on trouve » ici ».

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 8 Février.*

Le tems n'a jamais été plus inconstant que cet hiver. On a vu deux fois dans l'espace d'une seule nuit la Vistule dégeler & geler de nouveau d'un bord à l'autre. Des bateaux ont été arrêtés par les glaces au milieu du fleuve.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 8 Février.*

Les productions d'hiver donnent les plus belles espérances. C'est un bien dont on ressent d'avance les effets. L'importation des grains étrangers pendant 1772, n'a monté qu'à 171,705 tonnes de seigle; 31,088 de malt; 79,855 d'orge, & 6176 d'avoine. On conclud de-là que la défense de la distillation, en conservant les grains du pays, a été fort avantageuse. Cependant il seroit dangereux de s'en tenir à ces conséquences brusquement tirées. Il est certain que, l'année derniere, l'importation n'a pas répondu aux besoins & que la mortalité a été affreuse dans quelques Provinces: ainsi la modicité de l'importation n'est pas provenue de la médiocrité du besoin. En second lieu, ce n'est pas la quantité de grains importés qu'il faut calculer, c'est leur prix: une importation plus considérable les auroit fait baisser; & l'on auroit eu plus de secours avec la même dépense. En troisième lieu, il

reste beaucoup de grains du pays dans des magasins particuliers que l'on tient encore fermés : une plus forte concurrence auroit fait tout ouvrir & circuler, & cet effet auroit lui seul arrêté l'importation étrangere en procurant d'autres biens. Il faudroit encore calculer si la défense de distiller des eaux-de-vie de grains n'a pas occasionné une plus forte importation d'eaux-de-vie étrangeres, & par conséquent une plus forte dépense de ce côté-là. Il n'y a qu'un moyen efficace d'empêcher que l'argent, déjà trop rare dans le pays, n'en sorte, c'est de diminuer les besoins & par conséquent d'accroître les productions. Or les productions ne se multiplieront qu'autant que les moyens du Cultivateur augmenteront ; il ne faut donc pas, dans la crainte que l'argent ne sorte, empêcher qu'il n'en arrive davantage dans les mains du Cultivateur. Maxime d'Etat, ce n'est pas précisément l'argent sortant du pays, c'est l'argent enlevé à la culture, qui appauvrit une Nation.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le* 10 *Février.*

La fin de l'automne & le commencement de l'hiver ont été nébuleux & pluvieux dans ce Royaume & dans tout le Nord. La gelée a été derniérement si forte que la rade a été glacée à une très-grande distance, & qu'on craignoit que le détroit ne prît jusqu'en Scanie ; circonstance dont les Soldats & les Matelots profitent pour déserter. Le dégel a bientôt mis fin aux inquiétudes que l'on avoit à cet égard. Les avis que l'on reçoit de Norwege, sont très-agréables : la cherté y diminue généralement ; & les Habitans pénétrés des bienfaits du Roi font éclater la plus vive reconnoissance.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le* 15 *Février.*

La Société d'Agriculture de cette Ville a accordé à M. Ernest-Ignace Gemberby, Maitre de Poste Royale & Impériale à Stremberg, Basse-Autriche, le Prix proposé pour la solution de la question suivante : *quelle est la maniere la plus avantageuse de partager & distribuer les Communes de la Basse-Autriche ?* Le Public a confirmé le jugement de la Société. Le Mémoire couronné est rempli de vues utiles sur les moyens de fertiliser les terres & de faire prospérer dans le pays les productions nécessaires dont il manque. On craint que les gens de la campagne n'adoptent pas son plan : on a raison, les Paysans ne sont pas assez riches pour lire, & encore moins pour tenter ; il ne faut attendre leur conversion que de l'aisance, de l'exemple, & de l'instruction familiere.

### De Waldeim (*en Misnie*), *le* 16 *Février.*

M. Gredin, en publiant une nouvelle maniere de faire, avec beaucoup d'économie, du bouillon pour les malades, a combattu l'idée proposée avec enthousiasme d'en faire avec des os décharnés. Il en a tiré des os, de quatre façons différentes ; & il ne s'est point trouvé de pauvres qui, quoique dans un extrême besoin, ayent voulu en faire usage, après en avoir goûté. Quand même ce bouillon n'auroit pas été mauvais, il n'auroit point été une ressource, parce qu'il exige une trop grande consommation de bois, & qu'il n'est pas aisé de se procurer beaucoup d'os entiérement dépouillés de viande.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 11 *Février.*

On ne reçoit des divers cantons d'Italie que des nouvelles d'ouragans & d'intempéries extraordinaires. La nuit du 2 au 3, un vent impétueux, accompagné de neige, déracina beaucoup d'arbres dans les campagnes de Fiesole. Il brisa un bâtiment Génois dans le Port de Livourne. Il ne causa pas ici du dommage, mais la neige fut très-abondante. A Gênes on a essuyé le même tems. Les côtes du Frioul ont été dévastées par des ouragans terribles. Il a péri sur le torrent nommé *Tagliamento* une foule de gens qui portoient des provisions à la Foire de Venise.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 20 Février.*

Il paroît très-probable que le Bill proposé & défendu avec tant de chaleur pour encourager les Etrangers à prêter de l'argent pour les Colonies, couvre un dessein particulier. On a assuré que l'emprunt ne passeroit pas 1,500,000 l. st.; & il est démontré que l'exploitation des nouvelles Isles à sucre en exigeroit dix millions. Les friches des Colonies ne seroient qu'une hypothéque illusoire & vaine, & les garanties de Londres ne peuvent s'appuyer que sur des fonds plus solides. Il y a lieu de croire que le Bill colore un emprunt d'Etat dont on se propose de tirer les fonds de France &c, par le canal de la Hollande. Les Etrangers ouvriront vraisemblablement les yeux sur cette affaire.

Le produit de l'excise en Angleterre & dans le pays de Galles, a monté, l'année derniere, à 3,784,613 l. 17 s. 8 ¾ d.

Les nouvelles de Pétersbourg portent qu'on a reçu des lettres de Marchands Russes, trafiquant dans le nord de la Tartarie, dans lesquelles il est fait mention de la découverte d'une Isle par où, plusieurs circonstances donnent lieu de présumer que l'Amérique a été originairement peuplée, car elle en est très-peu éloignée.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 19 Février.*

Les vents du nord ont éloigné les bâtimens de notre Port, les premiers jours du courant. Le froid a été excessif. Depuis le 6, la navigation a été plus libre, & les principales traites ont été, comme à l'ordinaire, en grains & en huile. Notre Compagnie d'Afrique a beaucoup de bled dans ses magasins.

On dit que des Négocians ont reçu la nouvelle de la faillite de la maison Cavagnora à Gênes.

A l'occasion de l'excessive abondance de pluie tombée ces dernieres années, on a remarqué combien il seroit important, pour prévenir beaucoup de désastres, de calculer la quantité de pluie, la pente des rivieres, l'inclinaison des terres adjacentes, l'absorption ordinaire des eaux, l'ouverture des débouchés &c. Il résulteroit de ces calculs que l'on pourroit prévoir la hauteur où les eaux des rivieres pourroient parvenir, par la connoissance de la quantité de pluie tombée dans le tems donné. Alors on mettroit à l'abri des inondations les personnes, les bestiaux, les meubles; & l'on prendroit des précautions pour amortir le choc du torrent contre les édifices exposés à sa furie. La pente des terres & celle des rivieres sont des points fixes qu'il est aisé de déterminer. On estimeroit par approximation ce que les champs pourroient absorber d'eau suivant leur qualité & leur état relatif à la saison. Par ce moyen, il ne resteroit plus qu'à connoître dans un tel espace la quantité de pluie pour marquer la hauteur future des eaux, non avec une précision rigoureuse, mais avec assez d'exactitude pour prévenir ou affoiblir les dangers. Les premiers essais seroient peut-être fautifs, mais une suite d'expériences donneroit des lumieres pour réformer les erreurs. Par exemple, un Observateur de Toulouse ou de Montauban, auroit été en état de prédire que, lorsque dans un orage il seroit tombé trois ou quatre pouces de pluie, les eaux s'éleveroient dans ces Villes à 20 ou 30 pieds au-dessus de leur lit ordinaire; & l'on auroit sauvé beaucoup de monde & de richesses.

Tels sont les objets auxquels il convient d'appliquer les Sciences. Négligerions nous ces travaux, parce que leur effet en seroit peut-être trop éloigné, nous qui ne recueillons que ce qu'ont semé nos peres? Quel est l'homme à qui le cœur ne dit pas: *si tu ne peux te sauver toi-même, sauve ton enfant?*

### De Grenoble, *le 21 Février.*

La suppression des lanternes, dans un tems où le verglas rendoit les rues presqu'impraticables, a été funeste à plusieurs Habitans & entr'autres à M. Riviere, célebre Médecin de cette Ville. Ces accidens ont alarmé les Citoyens. Le Conseil Général de l'Hôtel-de-Ville, n'a point balancé à retracter sa délibération; & les rues sont éclairées de nouveau à la satisfaction du Public. Malgré

les soins que l'on prend pour les déblayer ; elles se recouvrent sans cesse de glaces : il y a beaucoup de neige sur les toits ; à mesure que le soleil en fond une partie, le froid est si vif que l'eau qui en découle est aussi-tôt gelée.

On assure que depuis le mois de Juin dernier, divers signes sembloient indiquer que la nature travailloit à former, aux environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux, un volcan dont le foyer s'établissoit à la montagne du nord sur laquelle est situé le village de Clansaye dépendant du Comté de Grignan. Peut-être n'auroit-il fallu qu'ouvrir des issues aux matieres inflammables pour n'en pas ressentir tant de tristes effets. Au milieu des désastres survenus, le zele apostolique de M. l'Evêque de Saint-Paul a mérité les bénédictions du Peuple ; son palais a été ouvert à tous les malheureux. On ne peut parler qu'avec transport de l'ardente & généreuse charité du Curé de Clansaye. Le Subdélégué du Département a pris les précautions les plus sages & les plus efficaces pour diminuer le danger, rassurer les Habitans, & arrêter leur désertion. M. l'Intendant, sans cesse occupé du bien public, a pourvu au payement des Ouvriers employés à la démolition des maisons de Clansaye &c.

## De Lyon, *le 21 Février.*

Depuis quelques mois la cherté des soies est considérable. Elles ont augmenté de 25 pour 100 généralement dans toutes les qualités depuis le mois de Septembre. Le bruit d'une augmentation de droits sur les soies *nationales* pourra encore soutenir ce haut prix quelque tems. Cependant nos Manufactures sont en vigueur, & nos Ouvriers sont, à peu près, tous employés.

La rigueur de l'hiver paroît être à sa fin. Les glaces qui s'étoient amoncelées en différentes parties de la Saône, au point de faire craindre pour quelques-uns de nos ponts que l'on proposoit déjà d'abattre pour sauver les autres, se sont détachées, fondues & écoulées sans faire aucun dommage. Il est arrivé même déjà plusieurs bateaux de bois, de foin ; & successivement il en arrivera sans doute d'autres chargés de denrées que nos consommations & le commerce peuvent appeller ; en attendant, nous sommes approvisionnés.

Le Rhône qui avoit été fort gros, est bien diminué, & on espere qu'après une plus grande baisse, on reconnoîtra encore mieux qu'il n'aura pas porté un préjudice bien considérable aux travaux immenses & célebres que l'on a entrepris pour aligner son cours au dessous du pont de la Guillottiere.

## De Saint-Bel (*en Lyonnois*), *le 23 Février.*

L'exploitation des mines de cuivre de notre territoire & des environs se continue avec autant d'intelligence que de succès. Les travaux souterreins s'étendent tous les jours, & produiront l'extraction la plus abondante que l'art puisse obtenir de la nature. Pour leur plus grande perfection, les Associés à cette entreprise ont ouvert une galerie d'écoulement de 7 pieds de hauteur & 3 de largeur, qu'ils ont déjà poussée à plus de 300 toises de son embouchure dans la petite riviere de Larbresle. Parmi les différens lits de pierre qu'ils ont rencontrés, il y a une carriere d'ardoise qui paroît de bonne qualité, & dont ils pourront tenter l'exploitation.

Ils occupent en différens atteliers plus de 400 personnes. Le détail des opérations seroit aussi curieux que leur objet mérite d'être vu avec intérêt par tout Citoyen, & d'être protégé par les Hommes d'Etat.

## De Macon, *le 23 Février.*

Le sieur Claude-François Berthelot de Château Châlons, a obtenu par des Lettres-Patentes du mois de Janvier 1772, registrées au Parlement de Paris le 4 Mai, le privilege exclusif de construire, dans tout le Royaume, des usines méchaniques sur les modeles de son invention, telles que moulins à pédales, scies, grues, moutons à piloter &c. Il a commencé l'exploitation de son privilege en Franche-Comté. Les moulins qu'il a fait construire à Besançon, à Lons-le-Saunier &c, ont mérité l'applaudissement du Public. Pour mettre plutôt les Provinces en état de jouir de ses inventions, il a pris la résolution de former dans chaque Généralité une Compagnie dans laquelle chacun pourra prendre intérêt. Il y en a déjà une à Lyon pour le Lyonnois, le Forez & le Beaujolois ; ses actions sont à

5000 liv. ; ſon magaſin eſt *rue Sala entre la rue de la Charité & le Rhône.*

Le Procureur du ſieur Berthelot vient de faire vente, ceſſion & tranſport dudit privilege pour le Mâconnois & la Principauté de Dombes, à une Compagnie formée dans cette Ville. Sa caiſſe eſt tenue chez M. Semeraire, Notaire ; ſes actions ſont à 1200 l. Il y aura des facilités pour la miſe ; les fonds ſeront rembourſés en 1776 ; chaque année, les Actionnaires participeront au bénéfice, même après le rembourſement de leur capital, & tant que le privilege durera. La Compagnie du Mâconnois vendra le privilege de conſtruire des moulins & autres uſines, ou elle ſe chargera de faire conſtruire ces uſines qu'elle vendra ainſi que le privilege. Il y a dans ſon magaſin un moulin d'épreuve, ainſi qu'une ſcie à pédales &c.

L'utilité de ces inventions ſera expoſée dans la troiſième partie de la Gazette.

### De Metz, *le 25 Février.*

M. Bouſquet, pere, Maître en Chirurgie en cette Ville, recommencera le 2 Mars, ſon cours public & gratuit de l'Art des accouchemens, ci-devant annoncé. Le zele de cet utile Citoyen procure aux Seigneurs l'occaſion de ſignaler leur bienfaiſance & leur humanité. Déjà quelques-uns d'entre eux ont choiſi dans leurs terres des femmes capables d'inſtruction, pour les envoyer à leurs frais ſuivre ce nouveau cours. Cet exemple ne ſeroit-il pas imité ? La plûpart des Seigneuries de ce pays ſont poſſédées par le Clergé ; ne doit-on pas ſe flatter qu'une légere portion de leur revenu ſera conſacrée au même objet ? Y a-t-il un plus bel hommage à rendre à la Religion que celui de travailler à la conſervation & au ſalut de nos ſemblables ?

### De Rouen, *le 25 Février.*

Les vents du nord ont regné au commencement de ce mois. Déjà les glaçons s'accumuloient au-deſſus du pont. Mais cette gelée n'a pas duré. Le tems varie ; les vents, les pluies &c, ſe ſuccédent ou s'entremêlent ſans ceſſe.

Lundi à quatre heures du ſoir, il s'éleva un vent ſi violent que quantité de cheminées en furent abattues & les trois quarts des maiſons endommagées. Les vagues étoient fort hautes, & notre pont de bateaux courut riſque d'être englouti. Soixante hommes parvinrent, à peine, par un travail continuel, à vuider l'eau qui entroit dans les bateaux par-deſſus les bords. Une partie des parapets fut renverſée. Un bateau de traverſe chavira & deux hommes ſe noyerent. Une ſingularité bien ſurprenante, c'eſt que le vent a fait faire un quart de converſion à une mauvaiſe cheminée ſans qu'il ſoit tombé ni tuiles ni briques.

Les Payſans des campagnes voiſines crient au déſaſtre. L'abattis ſur-tout des arbres fruitiers eſt énorme. Cette circonſtance fera maintenir le cidre à ſon prix exorbitant, ſi elle ne le fait pas hauſſer.

Nos Négocians ont voulu faire aſſurer tout ce qu'ils avoient en mer ; mais les Chambres d'Aſſurance n'ont pas paru diſpoſées à s'engager pour de groſſes ſommes, tant on craint les naufrages.

A ces grands vents ſe ſont joints de groſſes pluies qui ont prodigieuſement fait enfler la riviere.

Il n'y a point de variations dans les prix des denrées de premiere néceſſité.

Notre Fabrique, en général, va très-bien ; l'indiennerie ſur-tout qui s'étend & ſe perfectionne tous les jours.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Moulins méchaniques à pédales & autres uſines.*

Ces moulins ſont ſimples dans leur invention & dans leur exécution. Par le moyen d'un mouvement tournant en ſens contraire, on fait agir l'arbre du moulin toujours dans le même ſens, & avec une vîteſſe ſi rapide que la meule tourne environ deux cens fois par minute.

Deux perſonnes, hommes ou femmes, font la mouture, en appliquant le poids de leurs corps ſur les pédales du moulin, & avec ſi peu de peine qu'elles y tiendroient toute la journée, ſur-tout ſi elles avoient pris l'habitude de régler le jeu du mouvement.

Ces moulins ont plusieurs avantages. 1°. Ils suppléent en toute circonstance aux moulins à eau & à vent, sans qu'on ait à redouter l'inconstance des saisons.

2°. Outre qu'on les fait moudre quand & comme l'on veut, ils sont plus propres qu'aucun autre pour la mouture économique recommandée par le Ministere, & répandue par M. Buquet. Par cette mouture, les gruaux & le son se trouvent si bien remoulus que l'on gagne beaucoup sur le produit de la farine. D'ailleurs les Particuliers qui feront moudre, étant maîtres des moulins, y feront repasser les gruaux & le son autant de fois & aussi près qu'on le voudra, avec les toiles de blutoir. Toutes les farines portent un quart de gruau & de son. Le gruau est d'une si dure consistance qu'il ne peut être écrasé dans la premiere mouture : cependant c'est ce qu'il y a de plus savoureux dans le grain ; il rend le pain plus agréable & plus parfait. On ne fait pas assez d'attention à un objet si précieux. Avec les moulins à pédales, la fine fleur de la premiere mouture étant tirée, on peut faire passer le reste jusqu'à ce que toutes les parties farineuses soient extraites.

3°. Le diametre de la meule du moulin à pédales n'étant que de trente pouces, elle ne donne pas à la farine le tems de s'échauffer ; la farine sort donc toujours fraîche, & n'a conséquemment point perdu de substance ; elle donne plus de qualité au pain, & se conserve plus long-tems.

4°. La partie végétale du grain, n'ayant point été échauffée dans la mouture, prend plus d'eau dans la panneterie, donne plus de liant à la pâte, produit plus de pain, quoique plus relevé & plus léger. Les épreuves réitérées faites avec des farines sortant des moulins à pédales, ont rendu deux ou trois livres de pain par bichet du poids de 60 livres, de plus que celles des moulins ordinaires.

5°. Le moulin à pédales peut moudre environ 24 bichets dans les 24 heures, quand il sera conduit par des personnes actives. La farine sortant de la meule passe dans un blutoir qui la sépare en trois qualités différentes. Par ce moyen, les Boulangers & les Particuliers trouveront au sortir du moulin même leur farine telle qu'ils la desireront.

6°. Quant à la maniere de gouverner, il suffit à un homme, pour peu qu'il soit intelligent, de sçavoir lever une meule de semaine en semaine, la repiquer légérement & la replacer. Il n'y a personne au surplus qui ne puisse lever ou baisser la meule avec le levier destiné pour cette opération, suivant le grain que l'on fait moudre, & la grosse ou fine mouture que l'on prépare. Le gouvernement si simple du moulin n'exige que quelques momens de travail par semaine.

L'entretien de chaque moulin n'excédera pas dix à douze livres, chaque année, l'usure des meules comprise. Sa construction, avec les matériaux & la façon réunis, pour ceux qui voudront en faire établir eux-mêmes, coûtera environ 400 liv. en meules de Moissey ou de Blandins, & environ 500 liv. en meules de Brie. Il reviendra moins cher à ceux qui auront des bois pour la charpente & des planches pour la menuiserie. Il n'y a d'autre entretien que celui des meules & de quatre cordes de la longueur d'environ quatre pieds & demi : ces cordes durent un an. Comme il n'y a de frottement que celui du pivot de l'arbre, les autres parties n'étant que des développemens des enveloppemens & des appuis, ces objets n'exigent point de dépense.

Il faut comparer ce qu'il en coûte pour les moulins à eau, avec les frais des moulins à pédales, l'acquisition du privilege comprise. Prenons pour exemple un village de 600 personnes dont chacune consomme douze bichets de bled par an. La consommation annuelle sera de 7200. La coupe du moulin est le vingt-quatrième ; aucun Meûnier ne se trompe à cet égard : s'il fait moudre à prix d'argent, il se fait l'équivalent du vingt quatrième par les sons ; & s'il rend poids de farine pour le poids du bled, il se trouve payé à plus du vingt quatrième. Il en coûte donc 300 bichets à cette Communauté, par année, pour façon de mouture, & par conséquent 1800 livres. Elle pourra avec ces fonds se procurer plus d'un moulin méchanique, en payant largement la personne qu'elle proposera pour en avoir soin & faire moudre les farines nécessaires pour sa consommation.

Dans les villages éloignés des moulins à eau, l'on est obligé de se rassembler une dixaine de ménages pour aller au moulin : chaque Particulier suit sa mouture ; il faut

porter ou faire porter, tems, argent perdu. Avec un moulin à pédales, on profite des tems morts, des journées pluvieuſes où des bras oiſifs peuvent être employés à faire la mouture, ſans qu'il en coûte rien à perſonne. D'ailleurs il n'y a aucun Particulier, dans les campagnes, qui n'aime mieux donner ſa braſſe pour faire ſa mouture ſur place, que d'aller à quelques lieues de chez lui faire moudre ſon bled. Enfin chacun ſera aſſuré d'avoir la vraie farine de ſon bled, ſans altération ou falſification.

Ces moulins ſeront utiles pour les Forts, les Hôpitaux, les Communautés Religieuſes, les gros Fermiers de campagne, & généralement pour tous ceux qui ont de fortes moutures à faire.

On peut les placer dans les caves, les bas des maiſons, les remiſes, ſi les ſommiers ſont aſſez forts pour les ſupporter. Une place de quatorze pieds de long ſur dix de large ſuffit pour les loger ainſi que pour leur manutention.

Le ſieur Berthelot, Inventeur de ces moulins, fait auſſi des ſcies, des grues, des moutons à piloter, d'une conſtruction nouvelle. Avec ſa ſcie à pédales deux hommes peuvent faire autant d'ouvrage que huit Scieurs de long, ſur-tout quand les billes de bois n'excédent pas douze pieds de longueur.

Voyez ci devant l'article de Mâcon.

## I I.

### Effets publics a Londres, *le 19 Février 1773.*

| Actions. | *Monnoye ſt.* |
|---|---|
| Le dividende pour les Act. de la B. à 5 ½ p ⁰⁄₀ . | 142 ¾ |
| Annuités conſol. à 3 p ⁰⁄₀ | 87 ½ |
| Annuités réduites à 3 p ⁰⁄₀ | 87 ½ |
| Ann. de 1758 à 3 ½ p ⁰⁄₀ . | 88 ⅝ |
| Ann. conſol. de 1762 à 4 p ⁰⁄₀ | 93 ½ |
| Le divid. pour les Actionnaires du S. à 3 ½ p ⁰⁄₀ | 84 |
| Anciennes ann. de cette Comp. à 3 p ⁰⁄₀ | 86 ⅝ |
| Nouv. ann. du Sud à 3 p ⁰⁄₀ | 85 ⅞ |
| Ann. du S. de 1751 à 3 p ⁰⁄₀ | 85 |
| Le divid. pour les Action. de l'Inde à 12 ½ p ⁰⁄₀ . | 160 ½ |
| Ann. de la Comp. des Indes à 3 p ⁰⁄₀ | 81 ⅞ |
| Obligations de la Comp. des Indes à 3 p ⁰⁄₀ . . | |
| Blilets de Loterie pour 650,000 l. à 13 l. . . | 2 ß |
| Long ann. non rachetables à différents termes . | |
| Annuités avec ſurvivances de 1765 . . . . | |
| Long. ann. ſans cap. 1745, 46, 57 1761 & 62. | 14 ½ / 25 ½ *années.* |
| Bill. de l'Ech. donnés pour payement de l'intérêt des anciens à 3 p. ⁰⁄₀. | |
| Billets de la Marine à 4 p. ⁰⁄₀ *Eſcomp.* . . . | 1 ⅞ |

### Cours du Change a Londres, *le 19 Février.*

| | *Eſcalins.* | |
|---|---|---|
| Amſterdam à deux uſances. . | 35 | 5 |
| Dito, à vue . . . . . | 35 | |
| Hambourg, à deux uſances ½ | 35 | |
| | *Deniers.* | |
| Paris, à un jour de date. . . | 30 | ½ |
| Dito, à 2 uſances. . . . . | 29 | ⅞ |
| Bordeaux à 2 uſ. . . . . | 29 | ¾ |
| Cadix . . . . . | 37 | ⅝ |
| Liſbonne. . . . . | 65 | ⅝ |
| Livourne. . . . . | 48 | |

### *Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 19 Février.*

L'ONCE.

| | ₤ | ß | ₰ |
|---|---|---|---|
| Or monnoyé . . . . . | 3 | 18 | 5 |
| *dito* en barres . . . . . | 3 | 18 | 0 |
| *Pieces de huit.* Grandes pillares . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* d°. petites . . . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* Grandes pillares du Mexique . . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* dito petites du Mexique . . . . | | 5 | 4 |
| Argent en barres . . . . | | 5 | 4 ¾ |

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 24 Février 1773, au Samedi 27 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18 l. 10 ſ., 22 à 25 l. 10 ſ. *le ſept.*; *idem* au Port de la Greve, de 22 l. 10 à 26 l. Le ſeigle, de 14 l. 10 ſ., 15 à 15 l. 10 ſ.; l'orge, de 11, 11 l. 5 ſ. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſept.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 24 Janvier 1773 au Samedi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 23, 24 à 25 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Mars 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 1 *Mars* 1773.

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | |
| Ducats à . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 3 *Mars* 1773.

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ | |
| Londres ..... | 30 9 | 16e. à ⅝ |
| Hambourg ..... | 184 ¼ | |
| Madrid ..... | 15 6 | |
| Cadix ..... | 15 4 | |
| Livourne ..... | 96 ¾ | |
| Gênes ..... | 94 ¾ | |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars* 1773. | *Lundi* 1. | *Mardi* 2. | *Mercredi* 3. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1347 ½ 45 50 . | 1347 ½ 50 . . | 1350 . . . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | 875 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 54 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 289 . . . . | 289 . . . . | 289 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| *N. B.* A commencer du premier Mars, la négociation du Billet d'emprunt d'Octobre se fait sur le pied de 3 coupons. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 27 Fév. 1773 | | Du Lundi 1 Mars. | | Du Mardi 2. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | A. | Creuzé, six prem. mois 1772. | M. | Defrance, six p. mois 1772. | P. |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | P. | Viellard, six dern. mois 1772. | A. |
| Caron, *idem.* | C. | Certain, six dern. mois 1772. | A. | Cauchy, *idem.* | C. |
| Delarue pere, *id.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | F. |
| Clouet, *idem.* | F. | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 13 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### EMPIRE OTTOMAN.

De Constantinople, *le 25 Janvier.*

Nous avons derniérement essuyé une violente tempête qui a porté au loin ses ravages & la confusion. La nuit du 16, il s'éleva un vent d'Est (le seul auquel le Port soit exposé), si fort qu'il jetta & brisa sur la côte plusieurs galeres, navires & autres bâtimens. Des Matelots couperent les cables des vaisseaux qu'ils montoient pour les conduire par le Bosphore dans la mer noire; mais il en périt beaucoup dans cette tentative. Les parties du Serrail qui regardent la presqu'isle de Thrace furent renversées; & il y eut quelques personnes écrasées sous leurs ruines. Les fortifications des Dardanelles ont été endommagées. Les dégâts causés par cet ouragan dans l'Archipel sont très-considérables.

### ALLEMAGNE.

De Landshut (*en Silésie*), *le 23 Février.*

Un Gentilhomme de ce pays-ci & du siecle où un homme qui n'avoit assassiné qu'un homme avoit facilement sa grace, tandis que celui qui avoit tué un lievre étoit pendu sans miséricorde, vient de se déclarer, par un Livre imprimé, l'Avocat de la servitude des Paysans. Ce Brave, au cœur d'acier & au front d'airain, est d'autant plus admirable qu'il vit à la campagne. Il a jugé par la paresse, l'opiniâtreté, la maladresse, la mauvaise volonté des Serfs, qu'il étoit de la nature du Laboureur d'être malveillant, maladroit, opiniâtre & paresseux; d'où il a conclu que la servitude étoit l'état naturel du Laboureur. Il a tout vu du même œil. Parce que l'ignorance & la prétention opposent çà & là des obstacles aux défrichemens des communes, il a prononcé qu'il étoit bon de les garder précieusement en friches. On seroit tenté de croire que tout est bien à ses yeux; non, il déclare la guerre aux chiens, aux chevaux, à la biere; par la raison que la Silésie est obligée de tirer de tems en tems des grains de Pologne; peut-être feroit-il tuer tous les chevaux pour la prospérité de la culture, s'il en étoit le maître; il interdiroit aussi la boisson aux hommes. Enfin il se fait Médecin d'épidémies & d'épizooties; & avec les remedes qu'il ordonne, il n'échapperoit ni homme ni bête. Elles regnent donc encore ces maladies cruelles de l'esprit humain, l'ignorance & la présomption; & le plus grand mal, c'est qu'elles sont encore épidémiques. Les ouvrages de cette espece se répandent; la barbarie toujours véhémente quand elle peut se revêtir du manteau de la science, intimide, étourdit, entraîne; & les fers de nos pauvres Paysans serfs s'appesantissent.

De Zell (*dans l'Electorat d'Hanovre*), *le 25 Février.*

Notre Société Economique s'est occupée dans ses Assemblées de plusieurs objets importans. On y a rendu compte des travaux de M. Hake qu'elle avoit envoyé dans un district désolé par une épizootie. On a cherché des moyens d'encourager les talens des gens de basse extraction. Le sieur Leisner a reçu une gratification de vingt écus, en récompense de l'établissement qu'il a fait d'une Fabrique de bouchons de liege à Hanovre. Le même Prix a été adjugé à un Particulier qui a perfectionné la culture des pommes de terre, & inventé une machine avec laquelle on en fait fort aisément du pain. Deux Cultivateurs qui ont réussi dans la même culture ont obtenu des médailles d'argent.

M. Jacobi, Directeur, a lu un Discours sur la nécessité bien grande de se roidir & de se roidir sans cesse contre les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'Agriculture. M. de Campen, Juge de la Cour, a parlé de la soie recueillie dans l'Electorat, & de l'utilité de cette branche d'économie &c. Il a aussi communiqué des remarques & des expériences sur la maniere de connoitre les qualités des terres, de les cultiver &c; sur le fumier, le bétail &c. Il a prouvé que *le chou verd étoit une nourriture très-convenable aux bestiaux*; que *la culture des pommes de terre détruisoit le chiendent* &c. Sa dissertation étoit remplie des instructions les plus importantes. M. le Commissaire Hartmann donna la liste de plusieurs herbes qui ont un goût de sel & qui sont très-bonnes contre les épizooties. Toutes ces recherches sont précieuses.

Comme chaque Membre a la liberté de présenter ses idées sur le bien public, un Académicien plaida fortement contre les corvées; un autre proposa de cultiver dans les jacheres les pommes de terre, mêlées avec des feves &c.

La Société n'a reçu qu'un Mémoire sur *les maladies occasionnées par le pain fait de grains nouveaux, & sur-tout les grains viciés, avec les remedes préservatifs & curatifs.* En conséquence le Prix n'a point été adjugé.

M. Meyer a rendu compte des essais qu'il a faits avec une charrue dont la Société lui a fait présent. On a appris les bons succès d'une autre charrue inventée par un Menuisier de Drubber.

(*Nous parlerons incessamment des sujets de Prix proposés par cette laborieuse & utile Société*).

## ITALIE.

De Venise, *le 15 Février.*

L'Académie Géorgique de Brescia a proposé de chercher *la maniere la meilleure & la plus avantageuse de former, conserver, perfectionner & distribuer le fumier & autres engrais dans les cultures du pays.* Le Prix est une médaille d'or de la valeur de 21 sequins, donné par un généreux Amateur de l'Agriculture.

De Mantoue, *le 17 Février.*

L'Académie Royale de cette Ville proposa les questions suivantes : 1°. pour le Prix de Philosophie : *Assigner les causes des délits, & y joindre les moyens de les prévenir ou d'en empêcher les effets, de maniere à rendre les supplices plus rares sans que la sûreté publique en souffre.* 2°. Prix des Mathématiques : *Seroit-il à propos de rétablir & comment la digue des eaux de Mantoue, ou d'en élever une nouvelle & sous quelle forme, en conservant la salubrité de l'air, la liberté intérieure de la navigation, la sûreté de la Ville* &c. 3°. Prix de Physique : *Quelles sont les maladies les plus communes dans la Ville & dans la campagne de Mantoue, quelles en sont les causes, quels seroient les moyens de s'en préserver?* 4°. Prix de Belles-Lettres : *L'éloge de Sardello Visconti de Gaito, Prince de Mantoue, Guerrier & Littérateur très-renommé du 13e. siecle; éloge dans lequel on s'attachera sur-tout à donner une idée des affaires politiques, des mœurs, de la littérature du tems.* Le second & le troisième Prix seront doubles ou de 50 florins.

De Florence, *le 19 Février.*

L'ouragan du 2 Février a aussi causé de grands dommages dans le Ferrarois : il a occasionné divers naufrages à Goro, à Maguavacca &c. Le 3, le froid commença à être si vif à Naples, après une neige abondante, qu'on n'y en avoit point réssenti de pareil depuis 1706.

La Cour de Vienne a aboli, à Milan, le privilege des cartes à jouer.

M. Silvestri, Médecin de Rome, a publié une sçavante dissertation sur l'usage & l'abus du tabac.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 27 Février.*

Dans le pays de Cornouailles & les environs, les Habitans des Villes prennent les armes, les Troupes marchent contre les Ouvriers des mines; il se livre des combats sanglans; c'est une vraie guerre.

On assure que dans l'espace des derniers six mois, il s'est embarqué plus de monde pour l'Amérique qu'il n'y en avoit passé en trois ans.

Un violent ouragan a démâté, fracassé, poussé en pleine mer les bâtimens qui étoient dans le Port de Pool: il y a 22 ans qu'on n'y avoit essuyé une tempête pareille à celle là.

Un Calculateur exact a supputé que la consommation des eaux-de-vie étrangeres étoit dans ce pays trois fois plus considérable que celle du rum de l'Amérique.

Un Navigateur arrivé de l'Amérique à Londres a rapporté que les François vendoient à beaucoup plus bas prix que nous dans les places marchandes de la côte d'Afrique.

Les nouvelles de l'Amérique septentrionale portent qu'on craint beaucoup sur l'Ohio une guerre avec les Indiens mécontens de nos établissemens nouveaux.

M. Popham a plaidé à la Chambre des Communes une belle cause; c'est celle des Prisonniers déchargés d'accusations. Après que leur innocence a été solemnellement reconnue, on les retient encore en prison pour des payemens de droits de huit à quarante shellings; & il faut qu'ils rachetent la liberté que l'injustice leur avoit ravie. Ces droits sont ceux des Geoliers qui ont payé pour les lever. Les abus de ce genre sont infinis. M. Popham proposa, pour dédommager ceux-ci, de lever avec l'impôt une taxe additionnelle; il prouva qu'elle ne monteroit pas à plus de 30 livres sterl. dans les Comtés les plus considérables. Sa proposition fut agréée; & l'on ordonna de rédiger le Bill.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE LA ROCHELLE, *le 1 Mars.*

Les eaux-de-vie augmentent insensiblement ici; elles sont à 117 l. les 27 veltes. A Marans, le froment se soutient aux environs de 260 liv. le tonneau. Le prix des sels a haussé notablement à l'Isle de Ré.

On a publié ici différentes Ordonnances de Police pour défendre aux Bouchers de tuer des bestiaux durant le Carême & d'en distribuer la viande sur les lieux, afin que les malades de la campagne ayent la facilité de s'en pourvoir dans cette Ville; aux Poissonniers de vendre du poisson aux Marchands Forains sans permission, parce que ceux-ci iroient le vendre à la campagne où l'on se permettroit d'en manger; aux Regrattiers & Traiteurs d'acheter de la volaille & du gibier avant les heures prescrites &c; afin que dans le tems du Carême, on ne viole pas les réglemens &c. &c. &c.

L'Habitant de nos campagnes où l'on ne recueille presque point de grains, est obligé d'acheter du pain ou du bled: n'ayant pas l'argent nécessaire pour faire ses achats toute l'année, il est à la merci des Boulangers & des Meûniers qui lui font payer l'attente de la récolte d'autant plus cher qu'ils perdent assez souvent ces avances, & qu'il est reçu parmi un certain Peuple que, quand on a essuyé un malheur, il est très permis de le réparer par une injustice, & de prendre sur celui-ci la dette de celui-là. Ce n'est pas tout, lorsque le Paysan semble toucher à la fin de sa misere, & que sa vigne lui promet la récompense prochaine de ses travaux, il n'a pas le moyen de payer des aides pour recueillir sa vendange; s'il parvient à rassembler sa famille sur sa vigne, il manque souvent de tonneaux pour recevoir son vin. Dans cette triste situation, il est contraint de vendre à vil prix sa récolte sur pied, ou d'emprunter à un intérêt exorbitant; si bien qu'au bout du compte il ne lui reste ni vin ni argent. Un ami du bien public, frappé de ces maux & de leurs suites, propose aux gens aisés & secourables de former une petite caisse ou une espece de Mont de Piété où les pauvres Paysans,

vers le tems de la récolte, trouveroient dans les mois de Septembre & d'Octobre des secours gratuits qu'ils rembourseroient dans les mois de Janvier ou Février au plus tard. Les Curés qui connoissent la détresse de leurs Paroissiens concourroient à distribuer & à faire rentrer les fonds. Quatre ou cinq mois d'un prêt gratuit suffiroient pour soustraire les petits Cultivateurs à des usures inévitablement suivies de leur ruine. Ces malheureux sont obligés de payer cent sous pour le loyer d'une futaille ; on peut juger par-là des autres vexations qu'ils éprouvent : à la fin ils donnent leur vin au mot de l'Acheteur. Les Citoyens généreux qui se preteroient à la bonne œuvre proposée, feroient un grand bien, & il ne leur en coûteroit presque rien.

Les navires le *Nancy* de Bordeaux & le *Guerrier* de ce Port, sont derniérement arrivés de l'Amérique.

### De Nantes, *le 3 Mars.*

Les grains ont un peu haussé de prix dans le courant de Février ; il n'en est arrivé ici que très-peu. Les prix des marchandises de l'Amérique ne varient point. La *Suzanne-Elizabeth*, la *Vestale*, le *Henri*, le *Septentrion*, *l'Espérance*, *l'Aurore*, le *Fidele*, sont venus des Isles. Vers la fin de Février, la navigation s'est rétablie. La plûpart des navires étrangers entrés dans ce Port, étoient à leur lest. Bordeaux, Blaye & Libourne ont versé beaucoup de vin & d'eau-de-vie sur les côtes de Bretagne. L'*Alliance* & le *Citoyen* sont sortis d'ici pour le Port-au-Prince.

### D'Argenton (*en Berri*), *le 3 Mars.*

Les bleds ont les feuilles plus larges & paroissent plus vigoureux que l'année précédente : cependant les prix de cette denrée sont toujours les mêmes.

Dans les endroits où la vendange étoit pourrie en partie & très-abondante, les vins menacent de ne pas se soutenir ; ils jaunissent, & l'on craint de les voir tourner aux premieres chaleurs. Pour éviter cet inconvénient, on en tire de l'eau-de-vie : mais il faut jusqu'à huit poinçons de vin contenant, chacun, 200 pintes, mesure de Paris, pour former une barrique d'eau-de-vie de 30 veltes. Il y a néanmoins de cantons où les vins ne péchent ni par la qualité ni par la couleur : malheureusement ces cantons sont ceux qui, ayant été maltraités par la grêle du 27 Juin, n'ont pu donner qu'une récolte médiocre.

La nuit du 27 au 28 Janvier, on entendit plusieurs coups de tonnerre : le jour suivant, il tonna encore violemment ; il tomba en même tems de la grêle poussée par un vent impétueux. Le 2 Février, le tems étant très froid, & le ciel serein, on apperçut entre neuf & dix heures du soir plusieurs sillons de lumiere parallélement disposés les uns au-dessus des autres, lesquels, partant du nord, s'étendoient vers le midi. Le phénomene eût été plus sensible, si la lune n'avoit pas été pour lors dans tout son éclat.

De trois Sociétés qu'on a vu se former ici presqu'en même tems pour établir des Verreries dans nos environs, il n'en existe que deux qui ont peine à se soutenir, & qui, selon toute apparence, se fondront en une seule.

On a trouvé à trois lieues d'ici & à peu de distance de la grande route de Paris à Toulouse, une carriere de marbre qu'on dit très beau. M. Dupré de Saint Maur, notre Intendant, toujours prêt à mettre à profit les découvertes utiles, doit envoyer incessamment un Ouvrier pour en faire l'essai. On parle aussi d'une mine de cuivre rouge. Ces sortes de richesses sont vraisemblablement plus communes qu'on ne pense ; mais nous ne sommes pas trop ou clairvoyans ou attentifs ; il faut que nous trouvions sans chercher, quelquefois le hasard nous sert.

### De Nancy, *le 4 Mars.*

La Chambre des Comptes a enregistré le 6 Février une Déclaration du Roi du mois de Novembre 1772, concernant les droits de sceau & de tabellionage dans les Duchés de Lorraine & de Bar. Ces droits qui, dans la Province, tiennent lieu d'insinuation & de centième denier, étoient perçus, pour la plûpart, par des Engagistes & sur différens tarifs. S. M., par sa Déclaration, les réunit tous à son Domaine, & fixe le droit de sceau sur le pied de 16 sous 8 d. par cent livres, de toutes les sommes

portées dans les contrats & actes qui y seront assujettis ; & lorsque les sommes n'y seront pas exprimées, il sera perçu sur le même pied pour la valeur des immeubles qui y seront annoncés ; le tout réduit en argent au cours de France &c.

### De Metz, *le 6 Mars.*

Le 11 du mois dernier, la Cour Souveraine a rendu un Arrêt qui fait défenses à tous Sieges, Juges royaux & Officiers rappellés à l'article 5 de l'Edit de Novembre 1771, lesquels étoient ci-devant du ressort du Parlement de Metz, de recevoir à des Offices de Maires ou autres Municipaux, & d'ordonner l'enregistrement des provisions desdits Offices, pour les lieux & Communautés dans lesquels il n'y avoit Corps Municipal à la date dudit Edit. Il est spécifié dans le réquisitoire que plusieurs Habitans des villages de l'ancien ressort du Parlement ont surpris des provisions de Conseillers Maires & Receveurs de leur village, sans doute sur l'exposé que ces villages avoient le titre de Ville ou Bourg & Corps de Municipalité. Cette entreprise si contraire à la loi même, ajoute le Réquisitoire, ne peut qu'être onéreuse aux Communautés soit par les gages à fournir à ces prétendus Conseillers, soit par le droit de recette à retenir pour le Receveur sur des Communautés qui n'ont d'autres revenus que ceux de quelques terres ou bois communaux à peine suffisans à une partie de leurs charges, soit enfin par les franchises que lesdits Officiers s'attribueront en surcharge d'autant plus considérable pour les autres Habitans qu'ils sont les plus aisés des Communautés. Ces considérations ont déterminé la Cour à déclarer obreptices & subreptices les provisions qui auroient été obtenues pour d'autres lieux que ceux où il y avoit Corps Municipal, suivant l'esprit & la teneur de l'Edit.

### De Paris, *le 10 Mars.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 10 Janvier 1773, qui ordonne que les huit sous pour livre établis par Edit de Novembre 1771, continueront d'être perçus en sus du principal des droits de passage ou bac à Dours, Election de Doulens, sur les articles seulement qui seront d'une quotité de quinze deniers & au-dessus &c.*

Autre du même jour, *qui ordonne que les droits de péage & passage qui se levent sur les marchandises & denrées aux lieux de Lude, Duretal & autres situés dans l'Election de la Fleche, continueront d'être assujettis aux huit sous pour livre de l'Edit de Novembre 1771 &c.*

Autre du 13 Décembre 1772, *qui dispense les huiles venant de Flandre, Hainaut, & autres Provinces destinées pour Lyon, la Franche-Comté, la Suisse ou autres pays, passant par la Champagne, de l'obligation* (ci-devant imposée) *d'y entrer seulement par les Bureaux de Pontavaire, Bac-à-Berry, & Neufchâtel; permet également l'introduction desdites huiles par le Bureau d'Aubenton* (seul situé sur la nouvelle route de Flandre à Reims), *à la charge par les Conducteurs de remplir les formalités prescrites* à l'égard des premiers Bureaux.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins, a mis en vente les *Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences morts depuis 1666 jusqu'en 1669. Par le Marquis de Condorcet, de la même Académie & de la Société Royale de Turin.* Ouvrage dans lequel la finesse est alliée avec la simplicité, la louange avec la vérité, la haute science avec l'agrément.

2. On trouve chez Knapen & Delaguette, *rue S. André des Arts, en face du Pont S. Michel*, les Livres suivans. 1°. *Voyage d'un Prince autour du Monde ou les Effets du Luxe* &c. Brochure mêlée de prose & de rimes, d'apperçus justes & de leçons hasardées, & d'inégalités d'esprit & de style dont l'Auteur paroit très-capable de se corriger. 2°. *Recherches Philosophiques sur l'evidence des vérités géométriques, avec un projet de nouveaux élémens de Géométrie.* In-8°. Ouvrage d'un Métaphysicien profond que nous devons laisser juger par ses Pairs. 3°. *Le Livre des Enfans ou Idées générales & définitions des choses dont les enfans doivent être instruits* (prix 16 s. en feuilles), nouv. édit. avec des corrections & additions essentielles & instructives même pour la plûpart des hommes faits.

4°. *Entretien moral à l'usage de la jeune Noblesse*, petit livret du même genre que le précédent, c'est-à-dire, du genre le plus utile & le plus fructueux.

3. Costard, rue S. Jean-de-Beauvais, débite 1°. les premieres décades des planches destinées à accompagner le grand Ouvrage de M. Buc'hoz intitulé : *Histoire universelle du regne végétal ou nouveau Dictionnaire Physique & Economique* dont nous avons déjà annoncé le Prospectus ainsi que les conditions de l'acquisition tant dans notre Journal que dans notre Gazette, & dont nous ne sçaurions trop inviter le Public, les Sçavans, & les Protecteurs des Sciences & des Arts utiles, à encourager, à seconder, à honorer l'Auteur. 2°. *L'Histoire de la vie de Mahomet, Législateur de l'Arabie* (2 vol. in-12, prix 6 liv. relié). Par M. Turpin; Ouvrage rempli de recherches & digne de l'Auteur qui fait aussi distribuer chez le même Libraire une Tragédie intitulée *Cyrus*, in 8°.; piece dont il avoue les défauts & dont le Public reconnoîtra le mérite. 3°. Les *Lettres du Baron d'Olban*, 1 vol. (prix 1 liv. 10 s.), où il y a de l'intérêt; & les *Journées Mogoles*, 2 vol. in-12 (prix 3 l.), qui peuvent plaire à un certain ordre de Lecteurs.

Le même Libraire s'est chargé de l'impression d'un manuscrit très-intéressant. C'est la traduction d'une *Dissertation* Angloise *sur l'histoire & les vertus médicales du thé*, de M. Jean Coakley, Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale de Londres; Ouvrage orné par le Traducteur, M. Trochereau de la Berliere, de notes instructives pour les Cultivateurs, & suivi d'une *Dissertation sur le Moxa des Chinois*, d'une *Instruction sur la maniere de planter & cultiver avec succès les plantes & les graines de gérofliers & de muscadiers*. L'Ouvrage Anglois a été composé à l'occasion d'un pied de thé qui a fleuri l'automne dernier dans le jardin du Duc de Northumberland. Nous avons cité derniérement un second exemple de ce phénomene. La description anatomique de cet arbrisseau manquoit à la Botanique; M. Coakley l'a fait connoître à l'Europe aussi parfaitement qu'il peut être connu à la Chine & au Japon. M. Trochereau de la Berliere méritera la reconnoissance de ses Compatriotes & par sa traduction & par ses dissertations originales. Livré tout entier à l'étude & à la culture de la Botanique, ce sage & zélé Citoyen a ramassé une collection fort riche d'arbres, arbustes, arbrisseaux & plantes exotiques dont M. Buc'hoz publie le catalogue dans ses Feuilles; & *cette possession fait le bonheur de sa vie* : c'est ainsi qu'il s'exprime dans une Lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire.

Le même Libraire distribue le t. 2 du *Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de la France, contenant 1°. la description des mines, fossiles, fluors, crystaux, terres, sables; l'Art d'exploiter les mines &c. 2°. L'histoire naturelle de toutes les fontaines minérales du Royaume, leur analyse chymique, une notice des maladies auxquelles elles peuvent convenir &c. &c. &c. Partie premiere, fontaines minérales.* In-8°. Depuis la publication du 1 vol., l'Auteur a reçu une si grande quantité de Mémoires sur les fontaines minérales, qu'à peine il a pu les renfermer dans celui-ci. A la description des sources, à l'analyse des eaux &c, il a joint la Bibliographie la plus complette qu'on puisse trouver en ce genre, des traités généraux sur les eaux, les manieres de les analyser d'après MM. Hoffman, Coste, Monnet; la façon d'en faire d'artificielles &c. L'Auteur ne néglige certainement aucun moyen de donner à ce Dictionnaire ainsi qu'à tous ses Ouvrages tout l'intérêt dont ils sont susceptibles; le Public équitable ne le frustrera pas de la récompense de son travail..... La condition de l'acquisition est simplement de payer 9 l. en retirant le 1 vol. en feuilles, au moyen de quoi l'on recevra le 3^e. gratis; & l'on ne payera que 9 l. en retirant le 2^e., & l'on recevra également gratis le 4^e. : l'Ouvrage complet ne coûtera ainsi que 18 l. au lieu de 24 que payeront ceux qui ne l'auront pas actuellement acquis. Il n'est pas possible de faire relier présentement les volumes, parce que l'impression maculeroit. Les reliures en carton se payeront séparément six sous par volume.

4. M. l'Abbé Rozier a donné les mois de Janvier & de Février de ses *Observations & Mémoires sur la Physique, l'Histoire naturelle & les Arts*, in-4°. avec fig. Nous rendrons compte dans le Journal de Mars des objets de notre ressort contenus dans ces deux parties de cet excellent Recueil. On souscrit à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins. 24 l. pour Paris, 30 pour la Province.

5. Nous avons reçu une addition imprimée, à un Ouvrage intitulé : *Réflexions importantes sur l'état présent des Communautés de campagne en Provence.* On semble supposer par cet envoi que l'Ouvrage nous est parvenu ; nous n'en avons néanmoins aucune connoissance, & nous ignorons où il a été imprimé. C'est à l'Auteur ou au Libraire à nous mettre à même d'en rendre compte.

6. On nous a demandé l'annonce des Livres étrangers sur l'Agriculture, le Commerce, les Arts : jaloux de satisfaire les desirs du Public, nous nous rendrons volontiers à cet invitation ; mais cet article occuperoit trop de place dans la Gazette, nous le réserverons pour le Journal.

## I I.

*Nouvelles inventions économiques.*

Le sieur Juvigny, Ingénieur du Roi en chef, a déjà annoncé au Public plusieurs machines, entr'autres, différens moulins économiques ; mais comme il s'apperçoit que la plûpart des personnes craignent de se constituer en dépenses, il donne aujourd'hui avis qu'il vient d'inventer deux nouveaux moulins ; sçavoir, un moulin servi par deux bœufs qui moud environ 240 liv. de bled par heure. Ce moulin est très solide dans toutes ses parties, il blute & crible en même tems. 2°. Un moulin qui va sans eau, sans vent, sans hommes & sans aucuns secours d'animaux ; il moud nuit & jour, & deux hommes suffisent pour servir quatre moulins de cette espece : ces moulins n'occupent pas la moitié du terrein nécessaire aux précédens ; & les deux hommes payés, le reste est en bénéfice net. Ces 4 moulins ensemble moulent 240 liv. de bled par heure, on peut n'en faire construire qu'un ou deux, lesquels produisent à proportion.

Le sieur Juvigny a aussi inventé un nouveau battoir à bled à 12 fléaux, lequel crible en même tems : un seul homme le fait mouvoir sans effort ; il est supérieur à ceux qui ont été annoncés ci-devant.

Il a aussi rectifié ses curemoles : l'épreuve en ayant été faite sur la riviere de Seine, on voit que le plus petit curemole enleve, à chaque curage, quatre pieds de terre cubes moyennant deux hommes seulement ; le second enleve huit pieds de terre cubes par curage, moyennant quatre hommes, & le troisième le double de ce dernier, moyennant six hommes. Ces méchaniques sont uniques dans leur genre ; l'Auteur ne cessera point de s'occuper de recherches utiles au Public. Il demeure toujours *rue de la Tixeranderie chez un Dégraisseur, vis-à-vis un Chapelier.*

Les personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, sont priées d'affranchir le port des lettres. Il enverra des plans & des modeles à ceux qui desireront s'en procurer, moyennant des arrangemens.

## I I I.

## *A V I S.*

Le 13 du présent mois de Mars, à 4 heures de relevée, l'on exposera, pour la seconde fois, en vente au plus offrant & dernier Enchérisseur, sauf la derniere quinzaine que l'adjudication s'en fera chez Me. Bernard, Notaire, rue Vieille-Draperie, cinq parties de Rentes, dont quatre sur un Particulier solvable, & quantité de billets & lettres de change de différens Particuliers & Marchands ; le tout provenant de la premiere faillite de Louis de Barran, Marchand à Paris.

Pour avoir de plus amples éclaircissemens, l'on peut s'adresser chez M. Dorigny, Avocat, rue Savoye ; chez le même Notaire ; chez M. Isaac Lemaistre, Négociant, rue & vis-à-vis l'hôtel Montmorency, qui fait avertir les Créanciers que ceux qui ne se sont pas présentés pour recevoir ce qui leur revient pour la premiere & seconde répartitions qu'il a faites en qualité de Syndir, Séquestre de ladite masse, ayent à le faire incessamment.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 3 Mars 1773, au Samedi 6 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 liv. 10 s. à 27 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 24 à 26 liv. 10 s. Le seigle, de 14 l. 5 s., 14 l. 15 s. à 15 l. 5 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 5 s. à 11 l. 15 s. aussi *le septier.*

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 3 Mars 1773 au Samedi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22 l. 10 s., 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Mars 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 10 *Mars* 1773.

| | # | ß | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | 5 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 5 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 12 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 10 | | |

### CHANGES DE PARIS, *du* 10 *Mars* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{8}$ à 11 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{2}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ à 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars* 1773. | *Lundi* 8. | *Mardi* 9. | *Mercredi* 10. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1335 40 . . . | 1345 50 47 $\frac{1}{2}$ 45 | 1347 $\frac{1}{2}$ 50 . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 171 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 289 88 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 6 Mars 1773. | | Du Lundi 8. | | Du Mardi 9. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | A. | Creuzé, six prem. mois 1772. | O. | Viellard, six dern. mois 1772. | A. |
| Gossey, *idem.* | C. | Thevenin, *idem.* | P. | Defrance, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, six dern. mois 1772. | A. | Marsollier, *idem.* | C. |
| Caron, *idem.* | G. | Masson, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | J. | Delamotte, *idem.* | C | Defays, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 20 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 18 *Février.*

LA Société Impériale d'Economie de cette Ville, pour se conformer aux vues de S. M., avoit invité les Sçavans à lui envoyer des Mémoires sur le climat, le sol, les eaux, les mines, les forêts des cantons qu'ils habitent. Son zele a été vivement secondé. De toutes les Provinces, il est arrivé des instructions & des dissertations intéressantes dont la publication successive opérera sans doute d'heureux effets; car c'est pour faire le bien qu'on cherche à connoître celui que l'on peut faire. Plusieurs Provinces doivent leur salut & leur richesse au courage avec lequel la Députation de cette Société Patriotique s'est opposée au vœu du Sénat contre la sortie des grains dont elles étoient remplies sans avoir de débouché. C'est sur les représentations de ces Citoyens éclairés que S. M. s'est déterminée à ouvrir le Port d'Archangel où les grains sont arrivés en abondance par la Dwina pour se répandre dans les Etats étrangers, l'Allemagne, la Hollande &c. Ce commerce a sauvé & vivifié une partie de l'Empire.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 24 *Février.*

La Société Patriotique avoit promis des récompenses à ceux des Habitans de la Bothnie occidentale qui, dans le courant de 1772, auroient fait les récoltes les plus abondantes en pommes de terre. M. le Baron de Koten, Gouverneur de cette Province, donna avis que ce fruit y manquoit totalement. Par les soins de la Chambre des Finances, le pays en a reçu plusieurs tonnes. En conséquence la Société a renouvellé ses encouragemens pour l'année courante. Elle s'engage à donner dix onces d'argent au Paysan ou au Soldat qui aura recueilli dans la Bothnie occidentale la plus grande quantité de pommes de terre, dix tonnes au moins; cinq onces à celui qui, après celui-là, en aura fait la meilleure récolte (au moins de cinq tonnes); deux onces & demie au troisième qui aura recueilli au moins deux tonnes & demie; & suivant les circonstances, une médaille d'argent ou deux au quatrième. Pour obtenir ces Prix, on est obligé de ne pas diminuer son ancienne culture; en sorte que si l'on cultive les pommes de terre dans un champ en valeur, il faudra défricher un terrein nouveau de même étendue.

La débacle des glaces a retardé les secours destinés pour nos pauvres Provinces septentrionales.

Il y a eu derniérement plusieurs naufrages sur les côtes de la Suede; ils ont coûté la vie à beaucoup de personnes.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 25 *Février.*

Les changemens projettés à l'égard de

la Banque d'octroi n'auront pas lieu.

On ne sçait qu'augurer du silence qui se garde par rapport aux contre-coups des banqueroutes de Hollande & d'Angleterre sur notre commerce : on craint de l'interpréter.

## ALLEMAGNE.

### De Cuxhaven, *le 25 Février.*

Il est déjà arrivé dans notre Port plusieurs vaisseaux. Il est fort rare que la navigation soit libre dans cette saison. Le Nord, à l'exception de quelques gelées très-fortes mais courtes, n'a presque point eu d'hiver.

### De Vienne, *le 27 Février.*

Par une Ordonnance du 12, il a été défendu de faire entrer dans la Hongrie, la Transylvanie, le Bannat de Témeswar, du café des Indes occidentales & autres denrées assujetties à des droits, telles que le cacao, le gingembre, le poivre, le chocolat, le thé, de l'étranger, à moins que ces denrées n'ayent été visitées dans la Douane de quelqu'un des Ports désignés, à sçavoir, Fiume, Trieste, Carlestadt, Spettau, Raz-Canischa, & Redelitz. Après qu'elles auront passé par ces canaux de finance, elles auront la liberté d'aller, par circuit, chercher les Consommateurs.

Il a été donné des ordres pour qu'on dresse, dans les Etats Héréditaires, des listes exactes des hommes, des femmes, des filles nubiles sur-tout &c. L'objet de ce dénombrement est d'encourager la population ; ce qui est agréable aux Agriculteurs qui sçavent que la population ne peut être efficacement encouragée que par la protection & l'accroissement des subsistances.

### De Voigtsberg, *le 27 Février.*

La culture du trefle de Franconie est dans ce pays (le Voigtland) assez généralement préférée à celle du trefle d'Espagne qu'on avoit tiré de Flandres. Un Cultivateur, riche en bestiaux, a essayé de former des prairies artificielles avec ce dernier & autres plantes ; il n'a pas réussi : d'où l'on conclud, car on aime à conclure pour n'avoir pas la peine de douter, que le terrein du pays n'est pas favorable à cette culture. Cependant quelques tentatives dans quelques champs ne font pas une regle générale.

### De Francfort, *le 7 Mars.*

M. le Chanoine Brand, de la Société Electorale de Baviere, de tous les nouveaux établissemens de ce pays le plus utile, continue avec succès à Bonn ses *Annonces Géorgiques & Mercantiles*, en Langue Allemande. Il s'attache sur-tout à appliquer ses instructions au pays où il écrit. Nous aruons occasion de faire connoître le mérite de ces Feuilles.

## ITALIE.

### De Trieste, *le 23 Février.*

Nous attendons toujours des grains & autres denrées de Sicile ; mais il n'en arrive pas. Les tems sont fort contraires à la navigation, & les bruits ou les craintes publiques au commerce. Cependant il vient ici beaucoup de barques. L'année derniere, il est entré 6420 bâtimens de toute grandeur, y compris les bateaux de Pêcheurs ; il en est sorti à peu près le même nombre.

### De Florence, *le 25 Février.*

On apprend tous les jours de nouveaux désastres causés par l'ouragan du 2. A Sinigaglia, les côtes ont été couvertes de voiles, de mâts, & autres agrez : on présume qu'ils appartenoient à des navires Hollandois & Anglois. Dans la célebre forêt de pins de Ravenne, plus de trois cens arbres ont été déracinés ; il a péri une grande quantité de bétail.

On mande de Rome qu'après quelques jours d'un froid excessif, le tems s'est fort adouci, & la fonte des neiges a fait déborder le Tibre.

On écrit de Venise que l'Excellentissime Inquisiteur sur les bleds a prorogé pour quatre mois, c'est-à-dire jusqu'au 11 Juin, la libre & franche introduction des grains étrangers dans les Ports de la Capitale. On ajoute que l'Excellentissime Inquisiteur sur les ors & monnoies, a défendu la circulation de toute espece de monnoie de vaillon étrangere.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 7 Mars.*

La Compagnie des Indes, après de vives contradictions, a agréé le 1 du courant à la pluralité des voix les propositions suivantes.

A la demande de l'emprunt de 1,500,000 liv. st., la Compagnie, pour manifester le desir qu'elle a de mériter l'assistance du Parlement, ajoutera qu'elle ne donnera que 6 pour 100 de dividende jusqu'à ce que l'emprunt soit réduit à 750,000 l.; & 8 à cette époque : qu'après le remboursement de l'emprunt, le surplus des profits en sus du dividende de 8 pour 100 sera employé à l'acquittement des dettes consistant en obligations autorisées, jusqu'à ce que cette sorte de dettes soit réduite à 1,500,000 l., époque où le surplus sera également partagé entre le Gouvernement & la Compagnie : que la Compagnie sera déchargée de l'intérêt onéreux pour le défaut de payement des sommes dûes à l'Etat, en vertu des Actes du Parlement pour la réduction des droits sur le thé & la charge annuelle de 400,000 liv. : qu'elle remettra tous les ans au Parlement des copies authentiques de tous les comptes des revenus territoriaux & frais de perception & d'établissemens du Bengale : qu'elle aura la permission d'exporter du thé pour l'Amérique avec exemption de tout droit : qu'elle remettra tous les ans au Parlement l'état de ses ventes, de ses charges, de ses marchandises, de ses dettes actives & passives : que les arrhes payées par les Acquéreurs du thé bobo sur le pied de 2 liv. par caisse, seront portées à 4 livres : que les Lords de la Trésorerie seront autorisés à lui accorder, sur sa réquisition, la liberté d'exporter toute quantité quelconque de thé exempte de tout droit, & qu'elle sera tenue d'en garder dans ses magasins une quantité suffisante pour la consommation nationale de dix-huit mois : qu'elle demande au Parlement la permission de chercher à l'avenir & de proposer tous les réglemens qu'elle jugera les plus propres au succès de ses affaires & à la bonne administration de la Justice dans l'Inde.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 7 Mars.*

Les Directeurs de la Compagnie Royale d'Afrique, avant d'avoir reçu les écritures des Comptoirs en Barbarie, nécessaires pour arrêter le bilan de 1772, & après l'examen des livres faits ici, ont reconnu que la situation des affaires de la Compagnie permettoit de faire une répartition de profits. Ils ont demandé au Ministere son agrément pour délibérer à cet effet, afin de faire connoître au plûtôt aux Actionnaires l'heureux succès de leurs opérations. Le Ministere les y ayant autorisés par une lettre du 15 Février, il a été délibéré dans l'Assemblée du 26 du même mois que conformément à l'article 6 de l'Edit de création, il seroit reparti 300,000 liv. de profits, c'est-à-dire, 250 liv. pour chacune des 1200 actions de 1000 l. La répartition commencera le 1er. Mai. Les Actionnaires présenteront au Bureau de la Compagnie leurs actions avec déclaration au dos qu'ils ont reçu 250 l. pour la répartition énoncée, & reprendront leurs actions. Pour la décharge du Caissier, M. Pierre-Paul Remuzat, ils remettront un acquit. Les Actionnaires de Paris ou des environs s'adresseront à M. Rostany, chargé des affaires de la Compagnie dans cette Capitale.

### De Grenoble, *le 9 Mars.*

Les principes exposés dans le N°. 17 de la Gazette, concernant les dixmes insolites, sont ceux de la Jurisprudence que suit le Parlement du Dauphiné où l'on ne connoît que les dixmes du bled, du seigle, de l'orge, de l'avoine & du vin. Quant aux autres especes de productions, la dixme n'est admise que quand la Coutume la rend solite. Comme dans cette Province, les mêmes terres peuvent produire plusieurs récoltes (par exemple, les vignes en hautins, du bled & du vin), si la dixme du vin n'est pas solite, les Décimateurs ne perçoivent que celle du bled ; & lorsqu'ils ont voulu demander celle du vin, leurs prétentions ont été rejettées. La dixme est une charge

assez onéreuse aux Cultivateurs pour que, loin de lui donner de l'extension, on la renferme rigoureusement dans les limites que les Loix, la Jurisprudence & l'usage ont marquées.

Depuis le mois de Décembre il regne des maladies épidémiques dans la vallée de Graisivodan. M. l'Intendant, attentif à secourir les malheureux, y a envoyé des Médecins. On espere que par leur secours & à la faveur du beau tems, le mal s'arrêtera. Les Paysans ont été mal nourris ces dernieres années; l'augmentation de leurs journées n'a pas été proportionnée au haut prix des subsistances; enfin l'intempérie des saisons a eu de malignes influences.

### De Cherbourg, *le* 10 *Mars.*

Le Mardi 22 du courant, il sera procédé, entre neuf & dix heures du matin, proche la maison de M. le Boursier, en la Paroisse d'Anneville, dépendante de l'Amirauté de Coutances, Basse-Normandie, aux Dunes proche la mer & ailleurs, à la vente du bois de gaillac & bois à peinture & à teinture, provenu de la cargaison de la goëlette Angloise, le *Polly*, qui a échoué, le mois de Janvier dernier, en ladite Paroisse d'Anneville.

### De Poitiers, *le* 11 *Mars.*

Le navire, *l'Eléonore*, de Nantes, de 300 tonneaux, Capitaine Soliman, revenant du Port-au-Prince, a fait naufrage le 29 Février, à la côte de la Tranche, Bas-Poitou. Toute la cargaison est perdue: il a péri 23 personnes, il s'en est sauvé 15.

On mande de Civray qu'un domestique du château de Lairé s'étant malheureusement noyé dans la Charente, le Seigneur du château ne put jamais obtenir des gens à portée de secourir cet infortuné qu'ils cherchassent son corps, sans y être autorisés par la Justice. Le Seigneur alla lui même à cheval avertir les Officiers de Civray qui se rendirent aussi-tôt sur le lieu, accompagnés de deux Chirurgiens. Ils firent pécher le cadavre, qu'on eut bien-tôt trouvé: il étoit trop tard: en vain on lui administra les secours indiqués dans les instructions publiées par l'ordre de M. l'Intendant; on ne put parvenir à le rappeller à la vie. Il est très-vraisemblable qu'on l'auroit sauvé, si les Paysans avoient travaillé à le retirer de l'eau aussi-tôt qu'ils y avoient été exhortés. Les Officiers de Justice, eux-mêmes, ne peuvent parvenir à détruire leurs préjugés funestes. Comment vaincre une si déplorable obstination? Il faut promettre, par des Ordonnances affichées aux portes de toutes les Eglises & dans tous les lieux fréquentés, des récompenses pécuniaires pour ceux qui, sans attendre l'assistance de la Justice, contribueront, les premiers, à sauver les noyés; à ces récompenses, il faut ajouter des honneurs, comme des places distinguées dans les Eglises & dans les Assemblées des Communautés, des médailles marquées au signe de la bienfaisance pour être portées à la boutonniere, en un mot, des prérogatives flatteuses pour ceux qui en sont décorés, sans être onéreuses pour ceux qui les admirent. Un seul exemple de cette nature convertira certainement un canton. Honorons la vertu; c'est-là l'instruction la plus efficace que nous puissions donner.

### De Tours *le* 12 *Mars.*

On remarque que les gens de la campagne en qui l'on reconnoit une sagacité singuliere sur tout ce qui touche d'assez près leur intérêt particulier, semblent être d'une ignorance invincible dans tout ce qui concerne l'intérêt général & ses rapports avec le leur, quelques efforts que l'on fasse pour leur démontrer cette liaison. Le mal vient de loin. Autant que les autres classes s'étoient détachées des Paysans, autant les Paysans s'étoient détachés des autres classes. Négligés, méprisés, & foulés, ils s'étoient concentrés en eux-mêmes. Comme on ne leur laissoit pour ressource que leur intelligence, ils l'aiguisoient; & plus leur sphere étoit bornée, plus elle paroissoit perçante. Ce que les peres transmettent le plus sûrement à leurs enfans, c'est leur *esprit*, je veux dire, leurs opinions ou préjugés d'état & de conduite relative. Pour dissiper ces préjugés, il faut des générations. Les gens de la campagne, plus éloignés de la lumiere que les autres, sont les derniers à s'éclairer.

Quoiqu'il en soit, c'est à leur indifférence réelle ou prétendue pour l'intérêt général, à l'inconséquence qui l'accompagne, à la négligence qui en est la suite, qu'on attribue des malheurs récemment arrivés dans notre voisinage. On dit qu'un Paysan des environs de la petite Ville de Loches située à dix lieues au midi de la Ville de Tours, avoit un cochon, devenu enragé, on ne sçait par quel accident : il l'a tué ; mais au lieu de l'enterrer profondément, il l'a traîné fort loin de sa maison & laissé à la voierie. L'animal a été dévoré par des loups qui, vraisemblablement attaqués de la rage, ont exercé un carnage affreux aux environs de Loches, à trois ou quatre lieues à la ronde. Plus de soixante personnes de l'un & l'autre sexes ont éprouvé la furie de ces animaux. Les unes ont été étranglées, les autres mutilées ; & il y en a environ 40 dans un état presque désespéré. Une grande quantité de bétail a subi le même sort.

On a fait derniérement une chasse générale à laquelle il s'est trouvé environ six mille hommes armés. Mais sur cinq à six lieues de pays, ils n'ont pas été assez heureux pour rencontrer dans toutes leurs battues un seul loup. On ignore de quel côté, ces bêtes se seront retirées. Depuis ce tems-là, les ravages ont cessé ; d'où l'on présume qu'elles auront péri dans des accès de rage ou des blessures qu'elles auront reçues dans les combats particuliers, ou que leur fougue les aura emportées beaucoup plus loin que la chasse ne s'est étendue ; ce qu'il seroit important de faire annoncer dans les Papiers publics, si l'on parvient à le découvrir.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*IIe. Réponse aux Questions proposées dans le N°. 14 de la Gazette.* (Voy. la premiere Réponse N°. 18).

Monsieur,

.....

.....

Quant à la premiere Question, les loix sont si précises qu'il n'est pas possible que l'on puisse sérieusement regarder comme effet de change le billet dont vous avez donné copie ; car la qualité essentielle d'un billet de change, est d'être fait pour raisons de lettre de change qu'une personne a fournie ou qu'elle promet de fournir : ainsi ce n'est que la *cause* qui en fait l'essence ; car un billet où cette condition n'est point stipulée, est un simple billet ou promesse, & ne peut être décidément réputé billet de change, conformément à l'Ordonnance du mois de Mars 1673, le Code & la Jurisprudence du Commerce sur lequel les Juges doivent régler leurs jugemens. Cette Ordonnance porte expressément, titre 5, art. 27, qu'aucun billet ne sera réputé billet de change, si ce n'est pour lettres de change fournies ou qui le devront être.

Il ne suffit même pas qu'un billet de change porte seulement pour lettres de change fournies ; il faut qu'il fasse mention précise sur qui elles ont été tirées, à qui elles sont payables, en quel tems, par qui & de quelle maniere la valeur en a été donnée, en argent, marchandises ou autres effets ; le tout à peine de nullité du billet. C'est-à-dire, que le billet ne sera pas nul de plein droit ; mais il sera assimilé avec les billets simples qui n'ont la contrainte par corps que de Négociant à Négociant, à la différence des billets de change qui l'ont contre toutes personnes indistinctement.

Cela est encore conforme à l'Ordonnance de 1673, tit. 5, art. 28, qui veut que les billets pour lettres de change fournies fassent mention de celui sur qui elles auront été tirées, qui en aura payé la valeur, & si le payement en a été fait en deniers, marchandises ou au autres effets, à peine de nullité.

Le célebre Savary, l'Arbitre des différends des Négocians de son tems, consulté pour la rédaction de l'Ordonnance de 1673, dans son *Parfait Négociant*, tom. 1, p. 29, en interprétant l'art. 28 du tit. 5 de cette Ordonnance, dit : qu'il ne suffit même pas qu'un billet de change en ait toutes les formes pour prétendre au privilege, il faut aussi qu'il soit conforme à la vérité, qu'il n'y ait point de simulation ni de fiction ; c'est-à dire, que les lettres de change ayent été réellement fournies, ou que la personne qui les doit fournir soit de qualité à pouvoir le faire, telles que celles déclarées dans le

billet ; car si véritablement les lettres de change exprimées dans le billet n'ont pas été fournies, si celui qui a fait le billet pour lettres de change à fournir n'est pas de qualité à le pouvoir faire pour le lieu qui sera mentionné où elles devront être payables, ces billets n'auroient pas le privilege de la contrainte par corps ; la réalité de la créance ne pourroit pas la donner.

De l'Ordonnance du Commerce & du sentiment de Savary, il résulte donc :

1°. Point de billets de change, si ce n'est pour lettres de change fournies ou à fournir.

2°. Point de billets de change pour lettres fournies sans expression sur qui elles sont tirées, à qui elles sont payables, & de quelle maniere la valeur en est déclarée.

3°. Point de billets de change pour lettres à fournir, sans expression du lieu où elles devront être tirées, quand elles devront être payables, & de quelle maniere la valeur en a été payée.

4°. Point de billets de change, si les débiteurs ne sont pas de qualité à faire la négociation y mentionnée, & si elle n'est pas véritable.

Je pense donc, Monsieur, d'après les loix, que le billet qui donne lieu à cette question n'a aucune des formes & qualités qu'exige un billet de change, & qu'il n'est véritablement qu'un simple billet à domicile. Ces billets sont effectivement bien multipliés dans le commerce, & le payement en est fort incertain ; mais il n'oblige en aucune façon la personne du domicile élu, puisque c'est presque toujours un service qu'elle rend gratuitement.

Je crois inutile, Monsieur, de répondre aux autres points de cette question, n'ayant été proposée que dans le cas où l'on auroit décidé que le billet fût un vrai billet de change.

Quant à la forme du billet qui fait la 2e. question, il est certain que le billet est payable fin Février fixe ; je n'imagine même pas que le créeur de ce billet se soit avisé d'en refuser le payement à cette échéance : l'auroit-il fait ? il y a la même certitude qu'il succombera au Jugement.

N'étant en aucune façon parlé d'usances dans ce billet, je ne conçois pas comment & pourquoi ce Créeur en argumente pour en fixer l'échéance. Ce billet est fait valeur reçue en marchandises ; il doit donc être soumis à l'usage constant où l'on est à Paris de ne donner qu'un mois de grace ou d'honneur aux billets conçus en cette valeur, soit que les mois ayent plus ou moins de jours. C'est ce que veut l'Ordonnance de 1673, tit. 5, art. 31, qui ordonne que les poursuites des billets valeur en marchandises se fassent dans les trois mois, & que les délais soient comptés du lendemain de l'échéance, icelui compris. Dans ces trois mois, l'Ordonnance comprend le mois de grace & ne parle point d'usance qu'à l'art. 5 du tit. 5 qu'elle a fixée à 30 jours. Donc ce billet est à assimiler à ceux dont parle l'art. 31 de l'Ordonnance de 1673, puisqu'il en a toute la forme. Jamais l'usance ne déterminera l'échéance d'un billet, particuliérement lorsque ce mot sera resté dans la plume. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, DE LA CROIX, Négociant à Amiens, 2 Mars.

Nous avons reçu de M. Rogue, Procureur au Consulat d'Angers, une 3e. Réponse à ces Questions. Comme le papier avoit souffert quelque altération, nous prions l'Auteur de vouloir bien prendre la peine de nous en envoyer une seconde copie. Son opinion sur la premiere Question est conforme à celle de M. de la Croix, & contraire à la premiere Réponse du N°. 18.

## II.

*Réponse aux Questions concernant les faisans.*

Dans le N°. 17 de la Gazette, article de Vitry-le-François, un Particulier qui s'occupe à faire couver des faisans de la Chine, expose qu'il a souvent le chagrin de voir le petit faisandeau tout formé mourir dans la coquille. Pour amollir cette enveloppe trop dure, il a fait tremper l'œuf dans l'eau : la tentative a été inutile & il desireroit connoitre quelque moyen plus efficace.

Sur cet exposé, j'observerai que la dureté de la coquille peut n'être pas la seule cause de la mort du poussin ; le défaut de chaleur dans l'incubation doit produire le même effet : ainsi je demande ;

Lorsqu'on a rompu l'œuf, le fœtus a-t-il été trouvé nageant dans une eau glaireuse & corrompue ? Dès-lors il seroit constant qu'il faudroit s'en prendre au défaut de chaleur qui n'auroit pas été suffisante pour atténuer & volatiliser ce résidu de liquide dont la putréfaction a infecté l'embryon.

*Si au contraire l'œuf s'est trouvé ne contenir* que le petit oiseau avec très-peu ou point de liqueur, sa mort doit être attribuée aux obstacles qu'il a rencontrés pour sortir. Les murs de sa prison se sont trouvés trop forts ou, ce qui est la même chose, il étoit trop foible pour les rompre. Dans ce cas, je soupçonne encore que le défaut de chaleur a beaucoup de part à cet accident. Nos animaux domestiques François, & même les originaires Chinois, expatriés depuis quelques générations, n'ont pas le tempérament aussi chaud que les meres nées à la Chine. Leur incubation par conséquent ne communique pas avec autant d'abondance & de vivacité ce feu vital qui subtilise les humeurs, exalte les esprits, & donne au fœtus cette vigueur, cette activité dont il a besoin sur-tout pour rompre les murs de son cachot.

Il faut donc suppléer au degré de chaleur, & même affoiblir, s'il est possible, la résistance de la coquille.

Pour augmenter la chaleur & la graduer au thermometre, rien de plus facile depuis que nous sçavons plusieurs méthodes pour faire couver sans recourir à l'incubation des oiseaux. On pourroit encore le faire, en choisissant pour l'incubation les oiseaux les plus chauds, en les plumant un peu sous le ventre avant que de les mettre sur la couvée, & de plus, en plaçant leur nid dans un atmosphere très-chaud, mais d'une chaleur sèche.

Pour amolir la coquille, voici un expedient qui peut réussir.

Si on plonge un œuf dans le vinaigre, en 12 heures environ la coque se dissout entiérement, sans que la taye ou pellicule qui enveloppe la substance de l'œuf soit endommagée ni sensiblement pénétrée. Si le vinaigre est tempéré par l'eau, ou bien si l'œuf n'y séjourne pas si long-tems, la coquille sera seulement affoiblie & ses pores naturels auront été élargis. Conséquemment la transpiration sera plus aisée & la coquille plus facile à percer ; on aura donc obtenu ce que nous cherchons.

Mais ne risquons rien. Pour ne pas perdre des œufs de faisan, il faut en prendre quelques uns d'oie, poule, dinde, canard, ou de tout autre oiseau dont les œufs ont plus d'affinité pour l'épaisseur avec ceux des faisans de la Chine, les mettre dans le vinaigre, les faire couver ensuite à l'ordinaire, & l'on sçaura bientôt si le germe a souffert. Ceux des poules que j'ai mis à l'épreuve ont été environ 7 à 8 heures dans le vinaigre pur pour y perdre la moitié de leur épaisseur, & se trouvoient encore assez fermes pour supporter l'incubation ; mais après 12 heures, ils étoient déjà trop tendres & plioient sous le doigt. Dans le vinaigre tempéré avec moitié d'eau, ils étoient assez fermes après 12 heures. Les uns & les autres avoient été nettoyés quatre fois de cette pellicule qui se forme dessus & qui n'est qu'un composé de vinaigre & de coquille d'œuf qui produisent un enduit dont il faut débarrasser les pores de deux en deux heures, & même plus souvent, si l'on veut accélérer l'opération. Pour lever ce vernis, il suffit de frotter l'œuf avec un linge jusqu'à ce qu'on lui ait rendu sa blancheur naturelle.

L'expérience, comme on le voit, n'est ni coûteuse ni fort embarrassante ; je souhaite qu'elle réussisse comme j'ai lieu de le croire.

## III.

### *Avis divers.*

1. Nous avons l'honneur de prévenir la personne de Satory près Versailles, qui a eu la bonté de nous promettre un septier d'orge-riz pour en faire la distribution au Public, que ces grains ne nous sont point parvenus, & que les Amateurs se présentent en foule pour en demander avec des instances d'autant plus vives que la saison presse. Nous la prions d'ajouter au merite de la générosité celui de la diligence. On s'adressera au *Bureau de Correspondance* & non à *l'Auteur de la Gazette.*

2. Le sieur *Chevalier*, rue Troussevache, à la Tête d'Or, a de petits barils de harengs gros laités de Hollande aussi bons & même plus délicats que l'anchois. Il a aussi de petits barils de cornichons parfaits.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 10 Mars 1773, au Samedi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 liv. 10 s. à 27 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 l. 15 s. Le seigle, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 l. ; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 10 Mars 1773 au Samedi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 liv. 10 s., 23 à 25 liv. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Mars 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Mars 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 17 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{8}$ à 9 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ à 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ à 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

| *Mars* 1773. | *Lundi* 15. | *Mardi* 16. | *Mercredi* 17. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1352 $\frac{1}{2}$ 55 60 57 $\frac{1}{2}$ | 1355 52 $\frac{1}{2}$ 55 . | 1357 $\frac{1}{2}$ 60 57 $\frac{1}{2}$ |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 171 . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 289 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 13 Mars 1773 | | Du Lundi 15. | | Du Mardi 16. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | A. | Creuzé, six prem. mois 1772. | Z. | Viellard, six dern. mois 1772. |
| Gossey, *idem.* | C. | Thevenin, *idem.* | Z. | Defrance, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | C. | Delamotte, six d. mois 1772. | A. | Cauchy, *idem.* |
| Caron, *idem.* | F. | Masson, *idem.* | C. | Marsollier, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | F. | Certain, *idem.* | D. | Defays, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel,

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 23 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 25 Février.*

LES aumônes, données par les Habitans en conséquence de l'invitation du Roi & des lettres circulaires de S. A. R. le Duc de Sudermanie, pour célébrer par de bonnes œuvres le retour de S. M., ont monté à la somme de 80,000 thalers d'argent. La liste de nos pauvres va à huit ou neuf mille hommes, la plûpart misérables faute de travail. Les valides seront occupés; nous présumons que ce sera à des travaux publics qui tendront à l'amélioration de la culture & à l'applanissement du commerce, ou du moins à des travaux particuliers qui n'entreront pas en concurrence avec ceux des Ouvriers nationaux aujourd'hui employés.

Par l'ordre du Roi, ainsi que par les secours de la Société *pro Patriâ*, plusieurs Paroisses de la Dalécarlie orientale ont reçu des provisions assez abondantes; & l'on prend des mesures pour que les ensemencemens du printems ne manquent point. La disette est encore extrême dans quelques districts de la Dalécarlie occidentale, sur-tout dans la Paroisse de Floda, ruinée, l'année derniere, par les débordemens du Dahl.

### ALLEMAGNE.

DE HANOVRE, *le 5 Mars.*

La Société d'Agriculture de Zelle a proposé les questions suivantes.

1°. Les bêtes à cornes, les veaux surtout dans leur premiere année, sont sujets au *feu volant* ou *feu sauvage* Ces animaux deviennent tout d'un coup estropiés, ordinairement d'un pied de devant : ils se couchent, refusent la nourriture, & ne peuvent plus remuer le membre affligé au bout de vingt-quatre heures. La partie malade enfle excessivement sur-tout aux endroits charnus. Si l'on y fait des incisions, c'est presque toujours sans succès. Lorsqu'on a ouvert un veau mort de cette maladie, on a trouvé les parties intérieures de son corps saines; mais la partie attaquée est noire comme de la poix. Cette maladie se répand promptement. Un Econome du pays assure qu'il a arrêté la contagion en faisant passer ses veaux, à différentes reprises, à travers un feu de paille; mais il avertit qu'il n'y faut point mêler de superstition, comme s'il avoit besoin de se ménager une ressource dans le cas d'inefficacité de son remede. La Société offre à celui qui découvrira la cause de cette maladie & les moyens sûrs de la guérir, une gratification de 15 risd. La modicité du prix fait voir le désintéressement de nos Agronomes.

2°. Une somme de 30 risd. est destinée à chacune des cinq familles qui, dans les cantons de bruyeres & de landes, auront en

deux ans défriché assez de terrein pour se nourrir avec leurs domestiques & leur bétail, sans acheter des grains.

3°. Celui qui prouvera par des témoignages juridiques qu'il aura cultivé, dans l'année, deux journaux de chanvre, le plus approchant de celui de Russie, recevra 20 risdales.

4°. Tout Marchand, soit national soit étranger, qui aura réussi avant 1775 à rétablir la fabrique de draps de Matelots, soit à Soltan où elle est tombée, soit dans tout autre lieu du pays, aura, à cette époque, un Prix de 500 risd., s'il prouve qu'il a fabriqué dans le même tems pour 500 risd. de ces draps, & que son établissement ait une consistance durable.

5°. La Société promet 20 risd. à chacun des cinq Marchands, nationaux ou étrangers, qui auront acheté à la fois pour 500 risd. de camelot d'Osterode, des Fabricans du lieu.

### De Dresde, *le 6 Mars.*

Un nouveau Mandat vient de confirmer l'Ordonnance par laquelle il a été ci-devant défendu d'exporter des grains du pays, exportation déjà valablement prohibée par la cherté; & d'en faire de gros emmagasinemens, pratique qu'on dit que tous les soins de la Régence n'ont pu jusqu'à présent empêcher.

### De Leipsick, *le 7 Mars.*

A la Foire prochaine, on tirera au château de Pleissenbourg les obligations de la caisse de crédit qui seront soldées à la Foire de la S. Michel. Les obligations sorties de la roue se prennent pour argent comptant.

M. le Comte de Lippe-Weissenfeld vient d'envoyer ici 200 flor. qu'il a recueillis pour les pauvres. Plusieurs autres Seigneurs font de semblables collectes dont le produit est employé à des achats de denrées pour les lieux les plus pressés par la nécessité.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Mars.*

Le Lord Maire, les Aldermans & le Conseil avoient présenté aux Communes une Requête pour demander qu'attendu la rareté & la cherté des vivres, il fût accordé une gratification pour l'importation des grains depuis le 1 Avril jusqu'à la fin de Juillet. L'examen de cette demande a été renvoyé à un autre tems. Il a été résolu que les droits sur l'importation de différentes denrées seroient ôtés ou rétablis suivant le prix intérieur de ces denrées; par exemple, que les droits sur les pois & feves cesseront, quand le prix en sera au-dessus de 32 shell. le quarter; qu'à ce prix, il sera payé 2 s. par quarter &c. C'est ainsi qu'on croit remédier à la rareté & à la cherté. La Chambre a accordé 5000 liv. sterl. à la Compagnie du Levant.

Le Comité de l'Association en faveur des Prisonniers a tiré des prisons de cette Ville, dans l'espace de cinq jours, 51 Débiteurs qui avoient 42 femmes & 144 enfans. Cet établissement est vraiment humain & patriotique.

Les lettres de Cornouailles annoncent que les troubles se calment, & que les Ouvriers des mines paroissent se dissiper.

Il est arrivé de l'Amérique septentrionale à Dublin plusieurs navires chargés de grains & de farine. Il est bon que la culture de la Terre ferme n'ait pas été bornée comme celle des Isles au sucre, au tabac &c: il faudroit nourrir ces Colonies, & elles nous nourrissent.

Le navire, les *Deux-Freres*, parti du Havre pour la Guadeloupe, est entré à Plymouth dans un fort mauvais état.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 10 Mars.*

Les mauvais tems ont troublé la navigation de la Méditerranée. L'Archipel sur-tout a été désolé par les ouragans. Notre Capitaine Audiffret a été obligé d'entrer dans le Port de Malthe pour radouber son navire. L'importation des grains & de l'huile continue ici.

Dans cette Province, on se sert ordinairement pour guérir les bestiaux de la galle, de l'huile empireumatique extraite de l'espece de genevrier appellé *oxicedrus*. Cette

huile communément connue ſous le nom *d'huile* ou *onguent de Cade*, eſt très-puante, gâte la laine des moutons, la fait tomber, & ôte l'appétit au bétail. M. d'Antoine, Botaniſte de Manoſque, a découvert un remede qui, ſans être plus cher, n'a pas ces inconvéniens, & agit avec plus d'efficacité. Il le vend ſix ſous l'once. Avec un pot de deux onces, on peut guérir une douzaine de moutons. Ce remede eſt également bon pour les chevaux.

### De Bordeaux, *le 2 Mars.*

Depuis long-tems, il n'entre aucune eſpece de bleds dans notre Port : il y en a dans les magaſins ; les prix en ſont toujours hauts. Du 1 Février au 1 du courant, il eſt arrivé 23 navires des Iſles. L'abondance des marchandiſes de l'Amérique, des vins, des eaux de-vie &c, jointe à la facilité précoce de la navigation, nous a préparé une bonne Foire. En proviſions comeſtibles, nous avons reçu par mer des légumes de divers endroits, du bœuf d'Irlande, des harengs de Dieppe, des ſardines de pluſieurs lieux &c. Dans le courant de Février, il eſt entré 72,700 liv. de légumes. Notre vente en marchandiſes des Colonies a été, à cette époque, de 1224 barriq. 40 quarts de ſucre brut, 2882 bar. 48 quarts de ſucre blanc, 95839 l. indigo, 1452430 café, 3121 cacao. Le commerce des vins & des eaux-de-vie eſt très-conſidérable, & attendu nos privileges, beaucoup plus avantageux au Marchand de la Ville qu'au Propriétaire des campagnes fort gênés pour le débouché.

### D'Abbeville, *le 12 Mars.*

Le projet des reverberes ci-devant propoſé a été fort combattu ; il étoit bon, & il paroît meilleur depuis qu'il a été attaqué. Il eſt vrai que cette Ville ne contient pas 6000 maiſons ; elle n'en a, ſuivant le nouveau dénombrement, que 3201, on en compte 1000 dans les Fauxbourgs. A un écu par maiſon, on auroit donc plus de douze mille livres ; & il en réſulteroit toujours, par l'économie propoſée, que la Ville ſeroit éclairée & gardée ſans nouvelle contribution. On eſpere que les exempts ne réclameront pas leurs privileges & qu'ils ſe prêteront généreuſement à l'utilité commune. Il n'en faut pas douter : on ſe prête volontiers à un très-léger ſacrifice quand on voit que tout le monde s'y attend ; cette confiance flatte, engage & impoſe. En tout cas, il y a lieu d'être aſſuré que l'adminiſtration municipale triomphera, par ſon zele patriotique, de tous les obſtacles.

### De Poitiers, *le 13 Mars.*

Les petits abus ne ſe bornent pas toujours à faire de petits maux : preſque toujours, quand on conſidere leurs effets en maſſe, on les trouve fort grands. Par exemple, on ſe ſert à notre minage d'une meſure de grains peſant vingt-une livres, tandis que la vraie meſure de Poitiers ne peſe que dix-huit livres trois quarterons. Le commerce s'arrange en conſéquence de la premiere meſure ; juſques-là il n'y a point de mal ; mais les Seigneurs qui percevront des redevances, rentes &c, réglées ſur la meſure de Poitiers, hauſſeront injuſtement leurs droits d'environ un vingtième, ſi l'on s'en tient à celle du minage ; & cette exaction exercée ſur toute une Province ſera très-onéreuſe à l'Agriculture & au Commerce. Cette différence de meſures donne ſans ceſſe lieu à des procès. C'eſt en vain qu'on a tenté de détruire l'abus par des Ordonnances & des Réglemens de Police, il a réſiſté, l'on n'oſe même le proſcrire de nouveau, & ce n'eſt pas ſans raiſon. Cette opération dérangeroit certainement d'abord le commerce des grains ; les Marchands habitués à calculer leurs profits ſur les meſures des boiſſeaux d'un Marché à l'autre, ſeroient embarraſſés & rebutés ; le Peuple facile à s'affecter, en concevroit de l'inquiétude ; enfin les Blatiers menacent de ne plus apporter de grains au Minage, quand on parle de cette réforme. On attendoit, pour l'entreprendre, que le prix du bled fût baiſſé juſqu'à un certain point, afin qu'elle fit moins de ſenſation. La révolution n'eſt pas encore arrivée, le mal s'invétere, l'abus multiplie les inconvéniens. La premiere opération à faire, c'eſt d'inſtruire exactement chacun de ſes vrais droits, & les Seigneurs qui n'ont pas envie de prendre plus que ce qui leur eſt dû, & les Payſans qui n'ont pas plus d'envie de donner plus qu'ils ne doivent. Il paroît que cette différence de meſures eſt preſque généralement inconnue

dans la Province ; l'ignorance fait donc néceſſairement le mal ; il faut la diſſiper. Il faut, en démontrant aux Communautés leurs intérêts, les engager à ſe pourvoir d'une meſure légale, réglée ſur la meſure matrice, non pour l'employer dans le commerce qu'il n'eſt pas à propos de troubler, mais pour s'en ſervir dans les cas indiqués par la loi. Que les droits ſoient bien connus, que les moyens de les faire valoir ſoient ſimples & faciles, que les voies amiables ſoient applanies ; c'eſt ainſi que les abus ſe réformeront ſans inconvéniens.

## De Lyon, *le* 14 *Mars.*

La plûpart des branches de nos Manufactures ſont actuellement dans un état floriſſant. Il n'y a que la partie du *grand riche* qui ſoit un peu moins animée. Le goût général étant encore plus pour la nouveauté & la variété que pour la magnificence & la ſomptuoſité, on doit prévoir que ces étoffes d'or & d'argent que nous appellons du *grand riche*, ſeront encore moins recherchées à l'avenir. Les velours en miniature occupent beaucoup de métiers, eu égard à leur genre qui ſans doute s'étendroit davantage, ſi l'armure n'en étoit prodigieuſement chere. Les velours friſés, toute la petite tire, comme ſatins & taffetas brochés ; le plein, c'eſt-à-dire les ſerges, ſatins & taffetas unis offrent plus de travail à faire que nous n'avons de bras pour la fourniture des quantités demandées. Il ſe préſente, à cette occaſion, un objet important à méditer : le prix des ſubſiſtances à Lyon eſt, depuis vingt-ans, beaucoup plus augmenté que le prix de la main-d'œuvre.

## De Metz, *le* 16 *Mars.*

Ce n'eſt certainement pas au prix actuel des grains que l'on peut attribuer la miſere, s'il y en a : ce pays & les pays voiſins n'ont pas à s'en plaindre. Mais la diſproportion peut exiſter entre les facultés du pauvre & le bon marché, comme la proportion entre le taux élevé & les moyens du Peuple. Il ſe commet beaucoup de vols dans nos cantons ; on mande de Château-Bréhain, village voiſin de Château-Salin, qu'une troupe de près de quarante voleurs a forcé la maiſon du Curé &c. La fonte ſubite de la neige des Ardennes a fait déborder la Meuſe.

## De Tours, *le* 16 *Mars.*

Il y a, dans cette Généralité, beaucoup de terres que l'on ne croit pas dignes d'être cultivées, par la ſeule raiſon qu'elles ne le ſont pas. Cette opinion indiqueroit que la ſcience de l'Agriculture n'y a pas fait encore de grands progrès. Des Citoyens éclairés combattent ce préjugé du Payſan, ils font bien ; on feroit encore mieux de lui procurer les fonds néceſſaires à de nouvelles exploitations, il faut pouvoir ce qu'on ſçait. Mais le ſimple Citoyen ne peut qu'enſeigner, conſeiller, déſabuſer ; & l'inſtruction eſt toujours un bienfait.

## De Paris, *le* 20 *Mars.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du* 14 *Février* 1773, *portant réglement pour le tranſport des grains d'un Port du Royaume à un autre Port du Royaume.....* » S. M. s'eſt portée à ne permettre la ſortie des grains par » les Ports de ſon Royaume pour rentrer » dans un autre qu'en vertu de permiſſions » particulieres pour les parties de grains » dont la deſtination n'étoit point ſuſpecte, » & pouvoit être facilement ſuivie ; mais » l'aſſujettiſſement à cette formalité provisoire ne devoit ſubſiſter que juſqu'à ce » que S. M. eût pris des meſures définitives pour concilier la liberté du commerce avec la ſûreté de la ſubſiſtance publique, en maintenant les Propriétaires & » Cultivateurs dans le droit de diſpoſer du » fruit de leurs fonds & de leurs travaux, » en employant des précautions capables » d'empêcher les enlevemens des grains » dont l'effet ſeroit de porter à trop haut » prix l'aliment le plus néceſſaire «.

En conſéquence il eſt ordonné, *art.* 1, que *les Edits & Reglemens ſur le fait des grains, & notamment la Déclaration du* 25 *Mars* 1763, *qui autoriſe la libre circulation des grains, graines, grenailles, farines & légumes dans tout le Royaume, ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur : ordonne S. M. que les grains &c, pourront circuler de Province à Province ſans aucun obſtacle dans l'intérieur, & ſortir librement par mer des Ports du Royaume dans leſquels il y a Siege d'Ami-*

*rauté, pour rentrer dans un autre Port de même qualité, à l'exception de ceux réputés étrangers, en justifiant de la sortie & de la rentrée.*

Art. 2. Outre les formalités d'usage ès Amirautés, les Négocians qui voudront trnsporter par mer des grains &c, d'un Port à l'autre, feront au Bureau des Fermes leur déclaration & prendront un acquit à caution dont un double sera envoyé à l'Intendant de la Province, lequel (art. 3) en donnera avis à l'Intendant de la Province pour laquelle les grains seront destinés.

Art. 4. A la rentrée dans le Royaume, l'acquit sera déchargé & la décharge visée &c.

Art. 5. Si, lors de la vérification à la sortie, il y a un excédent d'un dixième, ou un deficit d'un vingtième à la rentrée, il y aura peine de confiscation & amende, malgré les déclarations de jet à la mer (art. 6), à moins qu'on ne justifie de la perte ou bris de navire &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réponse de M. Charlemagne à la Lettre de M. Cr., Auteur du* Laboureur, *insérée dans la Gazette du 16 Janvier.*

Mr, la Lettre de l'Auteur du Laboureur est intéressante par les objets dont elle traite, 1°. la nielle ou carie des bleds, 2°. le labourage, 3°. les taupes. L'A., en prenant la défense de M. de Sutieres, prétend d'abord que la carie des bleds peut provenir du labourage, de la nature de la terre, des engrais, du grain vicié.

Il demande qu'on lui prouve par des raisons palpables que la carie ne peut provenir que des brouillards & du soleil; je vais lui en donner. Il observe qu'une piece de terre, ensemencée dans le même tems, avec le même bled, & les mêmes préparations de lessive, se trouve plus ou moins endommagée dans différentes parties, au milieu, dans les coins, sur les bords. Voici comment la chose arrive.

Lorsque les pucerons, portés par une colonne d'air, sont jettés & arrêtés sur une piece semée en pois ou en haricots, ils ravagent la piece en totalité sans endommager les plantations voisines. Il en est de même du brouillard. Cette pluie fine qui s'éleve dans la basse région de l'air & retombe ensuite, n'endommage que les épis & les tubes du bled sur lesquels elle se fixe. Lorsque le bled est assez avancé en maturité, elle fait beaucoup moins de tort que quand les épis & les tubes sont un peu verds; dans ce dernier cas, trouvant le long du tube une espece de duvet, elle s'y attache; au lieu que si le bled est plus mûr, le tube plus lisse & plus uni la laisse couler.

J'ai toujours remarqué que lorsque le soleil ne paroit point, il n'y a point de bleds *niellés* ou *cariés*: c'est donc le soleil qui produit cet effet, & il ne le produit qu'après le brouillard. Je dis les bleds *niellés* ou *cariés*: la différence des noms n'augmente ni ne diminue le mal, il vaudroit mieux trouver le remede. Avec toute la déférence dûe à MM. les Chymistes & les Physiciens, je dirai qu'ils pourroient bien n'avoir pas examiné la carie des bleds dans la saison convenable. Quant à moi & à plusieurs de mes Confreres qui avons des terres nouvellement défrichées, l'expérience nous a appris que les bleds s'y maintenoient plus long-tems verds, par la raison que ces terres renferment beaucoup plus de sel dans leur sein, à cause du repos qu'elles ont eu pendant nombre d'années: les bleds y sont aussi plus sujets à la carie. Comment nous y prenons-nous pour l'empêcher? Nous y mettons moins de fumier que dans les autres, quelquefois nous sommes plusieurs années sans en mettre aucun. Nous ensemençons ces terres quinze jours & même trois semaines avant ces dernieres. Sans recourir à la Physique, l'expérience nous a conduits à cette pratique-là. Nous rendons donc leurs bleds moins sujets à la carie, en les dépouillant de bonne heure de ce qui arrête le brouillard qui par conséquent est la cause de cette carie. On n'a d'ailleurs qu'à observer si ce dommage ne succéde pas au brouillard suivi d'un soleil ardent, & si le point vicié n'est pas en aspect avec le point d'où le soleil a frappé le bled après le brouillard.

Passons au second point. Je ne sçais comment l'Auteur du *Laboureur* qui parle comme Physicien & Agriculteur, peut dire qu'il vient autant d'avoine dans les dérayu-

res ſur les hauteurs que ſur le milieu des planches. En Picardie, en France, en Brie, par-tout où l'on fait des planches de douze rayes & où l'on ſeme des avoines, le plus jeune Laboureur ne croiroit pas qu'on lui demandât ſérieuſement ſon avis ſur ce point: il vous diroit : interrogez mes Ouvriers, ils vous répondront que l'avoine vient ſi courte dans les dérayures qu'ils ont bien de la peine à la moiſſonner ſans s'attraper les doigts avec leur faucille.

Peut-être demandera-t-on pourquoi ? Il y a trente-cinq ans que je laboure ou fais labourer, mais je ſoumets toujours mes conjectures à la déciſion des connoiſſeurs. Si c'eſt ici une biſarrerie de la nature, l'A. nous apprend lui-même qu'il faut admirer la nature juſques dans ſes biſarreries. Il ſuffit que le fait ſoit vrai. Voyons pourtant.

Pour les planches de l'Ecole d'Agriculture, on tourne ſix rayes d'un côté & ſix de l'autre. Quelque eſpece d'engrais que la terre ait reçu, il faut néceſſairement qu'on le rapproche, en obſervant toutes les proportions poſſibles, dans l'égalité de chacune des onze rayes; la dérayure recevra toujours un ſixième de moins d'amélioration que les rayes rapprochées l'une de l'autre. Il eſt donc démontré que la dérayure ne doit produire qu'une avoine plus courte & moins belle : c'eſt-à-dire que ſi les tubes du milieu de la planche portent 80 ou 90 grains bien nourris, les tubes de la dérayure n'auront que 15 ou 20 grains très-petits & rachitiques.

Mais ſi la planche n'a reçu aucun engrais, pourquoi l'avoine des dérayures ſeroit-elle moins belle ? Parce qu'il en eſt des principes végétatifs renfermés dans le ſein de la terre comme des engrais : en rapprochant les onze rayes de la planche les uns contre les autres, ces principes ſe rapprochent auſſi. Il en eſt donc des terres non-améliorées comme des terres engraiſſées. L'Auteur du *Laboureur* voit bien que *l'Agriculture a ſes principes*.

Oſerois je lui demander s'il a vu au bas de la montagne de Gannelon les avoines de l'Ecole ? Je ſuis certain qu'il aura reconnu qu'elles n'étoient pas auſſi bonnes que les voiſines labourées à plat, & qu'il n'y avoit preſque rien dans les dérayures.

La méthode de labourer en planches de dix à douze rayes eſt excellente pour la ſemaille des bleds d'hiver, & notamment pour les terres baſſes & plates où l'eau croupit ſur la ſuperficie du terrein, & même y reſte.

Mais pour les labours d'avoines, pois, feves, bleds de Mars, bleds noirs ou ſarraſins, que l'on ſeme au mois de Mars ou d'Avril, ainſi qu'on le pratique à l'Ecole, il faut toujours aſſembler cinq planches enſemble ou au moins trois, ainſi qu'il a été dit par l'A., eu égard aux terres plus ou moins aquatiques, faire le moins poſſible de dérayures, lever les cretaux ou *frayons* (terme connu de M. de S.). Avec cette précaution économique, on recueillera beaucoup plus d'avoines & autres grains ſemés en Mars, Avril, & même en Mai. Cette multiplication de dérayures eſt au moins alors inutile pour les eaux.

Le troiſième article ne peut être qu'un amuſement pour les Lecteurs. Il y a vraiment quelque choſe de plaiſant à ſuppoſer aux taupes aſſez d'induſtrie pour qu'elles ne ſe trompent pas ſur le choix des terres & qu'elles *fouillent en tirant toujours de bons fonds pour rafraîchir la ſuperficie* &c. Citons un fait. M. le Chevalier Turgot & M. l'Abbé Nolin, connus pour bons Phyſiciens, furent nommés Commiſſaires pour conſtater la qualité de la Terre de Bobigny, près Pantin. Suivant le procès verbal dreſſé ſur les lieux & ſigné le 14 Mars 1767, ces Meſſieurs reconnurent que cette terre étoit très-légere & contenoit beaucoup de ſable ſemblable à celui qui provient de la deſtruction du grès. A ſept pouces de profondeur, on commence à rencontrer quelques pierres calcaires, ce qui continue juſqu'à un pied. Là on trouve un lit d'argille d'un blanc jaunâtre.

Quel embarras pour les ouvrieres chéries de M..... ! Comment s'y prendra-t-il pour conduire l'ouvrage & leur faire entendre : ne tirez point de ſable, nous en avons trop ; point de pierres calcaires, elles nous nuiroient : ne vous aviſez pas de nous amener de votre argille jaunâtre, nous n'y gagnerions pas.

Prêtons-nous à l'inſtinct que l'A. de L. leur prodigue. Faiſons plus ; ajoutons à cet inſtinct le don de la parole : qu'on diſe à la maîtreſſe-ouvriere de fouiller juſqu'à la bonne terre, elle répondra que ſa troupe,

hors d'haleine ; ne peut aller plus avant. On lui dira de *commander* & qu'elle sera obéie &c. &c. &c. Mais insensiblement il faudroit donner à ces animaux plus d'industrie qu'aux abeilles, & autant qu'à l'homme.

Pour moi, je me déclare l'ennemi irréconciliable des taupes : si c'est une faute de les détruire, je dirai en les exterminant : *O felix culpa.*

## I I.

*Moyen de préserver les fleurs du pêcher. A Feuillencourt, près S. Germain en-Laye, ce 14 Mars 1773.*

MONSIEUR,

Vous connoissez les ravages affligeans que n'éprouvent que trop souvent les fleurs du pêcher, exposées au vent du nord-est, à ces gelées imprévues du mois d'Avril, suivies d'un soleil ardent. Les pistilles, les étamines des fleurs, ces organes mâles & femelles de la génération, sont bientôt flétris & oblitérés ; dès-lors plus de fécondation, plus de fruits à espérer par conséquent.

Indépendamment des moyens qu'on employe pour garantir ces arbres précieux de ces tristes accidens, j'ai cru devoir vous faire part d'un procédé également simple & économique qui se pratique à cet effet en Danemarck ; il m'a été communiqué par un Magistrat respectable qui joint au mérite de son état un goût très-éclairé pour l'Agriculture, & qui cultive dans mon voisinage des jardins curieux & intéressans. Il ne s'agit que de ficher en terre & d'incliner le long des espaliers des rames garnies de leurs branchages, à 2 ou 3 pouces de distance les unes des autres, & qui soient de la hauteur des pêchers. Ces rames doivent former un angle aigu avec le pied de la muraille : il faut avoir la précaution de les assujettir au treillage ou à la muraille avec des liens d'osier qu'on y attache transversalement, afin qu'elles ne soient point dérangées par les vents. On peut employer indifféremment toute espece de bois ; mais je crois que des rames de charmes mériteroient la préférence, parce que cet arbre conserve fort tard ses feuilles ; ce qui est un moyen de plus de protection. La circulation de l'air & la chaleur nécessaires aux progrès de la végétation ne sont point interceptées par cet abri, pour ainsi-dire, transparent. Ajouterai-je qu'il faut retirer ces rames lorsque toutes les craintes du danger sont dissipées ? J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, TROCHEREAU DE LA BERLIERE, de l'Académie Royale de Rouen.

## I I I.

*Marchandises des Indes & d'Angleterre, à vendre à Dunkerque.*

On fait sçavoir aux Négocians, Marchands & autres, que Lundi 29 Mars 1773 & jours suivans, à deux heures de relevée, on vendra publiquement par le S^r *Degand*, Franc-Vendeur, chez le S^r *David Grégoire*, Négociant, rue des Pénitentes, par parties à la commodité du Public & aux conditions lors dites, 318 pieces mousseline Jaconot, 221 pieces Mulmul, 132 pieces Doreas, 301 idem Tarnattannes, 126 idem mouchoirs Tarnattannes, 60 idem Tarnattannes brochés, 63 idem mousseline brodée, 151 id. mouchoirs de mousseline, 99 idem Tanjebs Jungal, 30 idem mousseline Daca, 251 idem Armoisins, 200 idem Bandannoes, 74 idem Romael de soie, 70 idem Foulars, 8 idem Mouchoirs de soie croisés, 6 idem Soieries de différentes qualités, 20 idem Pequins, 29 idem Gingan, 36 idem Sirsaca, 47 idem Perses fond couleur, 5 idem Courtepointes de Perse, 44 idem Indiennes, 48 idem Mouchoirs de coton imprimé, 306 idem Romael de coton, 30 idem Velours de coton, 26 douzaines Culottes noires tricotées, 8 pieces Calemande, une partie Porcelaine de table & à thé.

Lesdites marchandises seront mises en évidence dans les magasins dudit S^r *Gregoire* trois jours avant la vente, & on ne vendra rien jusqu'au jour indiqué.

## I V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 13 Mars 1773, au Mercredi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 10 s., 23 l. 10 s. à 26 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 21 à 26 l. 5 s. Le seigle, de 14 l. 10 s., 15 à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 11., 11 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 13 Mars 1773 au Mercredi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 à 24 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Mars 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 20 Mars 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | 5 | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 721 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 98 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 20 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 9 16e. à ½ |
| Hambourg ..... | 184 ¼ à 184 |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 ¾ à 97 |
| Gênes ..... | 94 ¾ à 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Jeudi 18.* | *Vendredi 19.* | *Samedi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 62 ½ 65 . | 1370 . . . . | 1365 . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 171 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup | 54 . . . . . | 55 54 . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 17 Mars 1773 | | Du Jeudi 18. | | Du Vendredi |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Roytier, six prem. mois 1772. | M. | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Lempereur, six p. mois 1772. |
| Radix, *idem.* | Z. | Courmont, *idem.* | | Boscheron, *idem.* |
| Boutray, six dern. mois 1772. | A. | Nau, *idem.* | E. | Rouillard, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 27 Mars.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Mars*.

PLUSIEURS Payſans de Finlande ayant mis en valeur des terres incultes, S. M. leur a accordé la franchiſe de tout impôt pour 50 ans, & leur a fait diſtribuer avec apparat des médailles d'argent par le Magiſtrat du canton. Les graces que S. M. accorde ſont toujours accompagnées de tout ce qui les rend précieuſes & à ceux qui les reçoivent & au Public qui en prévoit les fruits.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 5 *Mars*.

La douceur du tems applanit la circulation des grains; & l'état des productions renaiſſantes, joint à cette circonſtance, fait baiſſer la balance des vivres en faveur du pauvre Peuple.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 8 *Mars*.

Notre Société Patriotique tint, le 25 du mois dernier, ſa premiere Séance publique. Ceux de ſes Membres qui n'habitent pas cette Ville s'y rendirent avec un vif empreſſement. Sous la direction de M. de Carmer, Miniſtre d'Etat & de Juſtice, Fondateur & Préſident de la Société, elle s'occupa des réglemens auxquels ſes Membres ſeront ſoumis pour tendre, par des efforts communs & concertés, au but de l'inſtitution. M. l'Abbé de Felbiger fut nommé Directeur : on attend tout de ſon zele & de ſes lumieres. Il fut en même tems réſolu que l'Académie tiendroit une Aſſemblée le premier Samedi de chaque mois. Cette Société mérite vraiment le nom de *Patriotique* par l'ardeur avec laquelle elle s'applique aux objets d'utilité premiere; elle méritera celui de *Bienfaiſante* par le mouvement que ſes travaux commencent à donner aux cauſes de la proſpérité publique.

Entr'autres ſuccès, un Membre de cette Société a fait une utile découverte. Juſqu'ici on avoit cru qu'il n'y avoit que la terre de Bordeaux ou de Briançon qui fût propre à faire ces eſpeces de moules ou de cônes dont on ſe ſert dans les rafineries pour faire ſécher les pains de ſucre. D'après le rapport des Sçavans étrangers, la plûpart de nos Phyſiciens croyoient qu'il n'en exiſtoit point de ſemblable en Siléſie. Malgré ce préjugé, on a cherché & on a trouvé. Un Académicien patriotique, chargé d'examiner les différentes ſortes de terres du pays, a reconnu qu'à Nimblau, village ſitué à trois milles de Breſlau dans la nouvelle Marche, il y en avoit une qui renfermoit la même propriété que celle de France. On l'embarque ſur l'Oder. Quoique cette terre ſoit excellente pour les pots à ſucre, elle

n'eſt pas des plus faciles à tourner. On en fait des barriques qui jauniſſent dans le four, & tirent enſuite ſur le rouge quand elles ſont cuites : elles ont peu de ſolidité.

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le 5 Mars.*

S. A. R. accélere tous les jours les progrès de la révolution la plus heureuſe pour le Commerce & l'Agriculture. En exécution d'un Reſcrit du 8 Février, il a été notifié qu'à l'avenir les grains, bleds, farines, légumes, marrons, châtaignes, qui auront payé les droits d'entrée aux portes des Villes, ſeront exempts de tous droits à la ſortie &c. On prévoit bien que l'immunité ſera bientôt pleniere.

L'Académie des Géorgiphiles, dans ſon Aſſemblée du 17 Février, délivra le Prix propoſé pour l'avancement du commerce des vins de Toſcane, à M. Coſme Villifranchi, Médecin de Florence. Elle renouvella le ſujet ſuivant : *Quel ſeroit le meilleur projet d'une Ecole d'Agriculture la plus avantageuſe pour le pays ; & en même tems quel ſeroit le ſyſtême le plus utile d'éducation pour les enfans de notre campagne ?* Elle propoſa auſſi pour l'année courante ce problême : *Y a-t-il dans la Toſcane, des terreins qui reſtent perpétuellement incultes ou qu'on laiſſe ſans culture par intervalles pour leur donner du repos ſans néceſſité ? Quelles en ſont les cauſes phyſiques ou accidentelles ? Quels ſeroient les moyens de les tous aſſujettir reſpectivement à une culture quelconque, & d'en retirer plus de fruit & plus conſtamment ?*

Le 24, un vent violent fit périr dans le Port de Livourne la tartane d'Ange-Antoine Sabino de Procida, allant de Marſeille à Livourne.

Les premiers jours de Février, on reſſentit à Freſcati, Albano, & autres lieux pluſieurs ſecouſſes de tremblement de terre, ſans dommages.

### DE GENES, *le 3 Mars.*

Les banqueroutes de Londres & d'Amſterdam en ont occaſionné de conſidérables dans cette Ville.

Il eſt derniérement arrivé dans ce Port nombre de navires Anglois, Hollandois &c, chargés de grains de Sicile, de Trieſte & d'Amérique.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 15 Mars.*

La Société des Arts & Manufactures a accordé une médaille d'or au Docteur Higens qui a découvert une maniere d'imprimer les toiles.

On écrit de Pontypool, dans le Montmouthshire, qu'on a trouvé derniérement dans le voiſinage une mine de fer ſi abondante qu'une livre de minerai rend treize onces de fer pur. On écrit de Lamberhuſt que la mine de fer découverte depuis peu, près de l'Egliſe de Horſmoudon, donne un grand produit, & qu'on va y établir des forges.

Il y a divers bâtimens en croiſiere autour des Iſles de Jerſey & de Guerneſey qui, ſelon les dernieres informations, ſont les magaſins d'où viennent ces immenſes quantités de marchandiſes Françoiſes, importées par contrebande dans le Royaume.

On prétend que l'Iſle de Grenade dont nous faiſions ſi peu de cas à la concluſion de la paix eſt dans un état floriſſant, & qu'elle produit, chaque année, 26,000 tonneaux de ſucre.

Les Habitans de cette Métropole ſont dans une ſi triſte ſituation qu'ils n'ont pas de meilleur parti à prendre que d'obſerver ſtrictement le Carême pour tâcher de faire baiſſer le prix de la viande de boucherie.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE GRENOBLE, *le 14 Mars.*

Les premiers jours du mois ont été très-beaux dans cette Ville, pendant qu'il tomboit beaucoup de neige à Mont-Dauphin.

Les malheureux Habitans de la vallée de Graiſivodan, attaqués, comme en l'a dit, d'une maladie qui avoit tous les ſymptômes des fluxions de poitrine accompagnées de putridité, l'ont cruellement eux-mêmes aggravée par la maniere dont ils ſe ſont trai-

tés, avant qu'on ait pu leur envoyer des Médecins. Ils prenoient du vin, des liqueurs, de la canelle, du genievre, de l'absinthe des Alpes; ils ne se faisoient saigner qu'à l'extrémité, & lorsque la putridité caractérisoit la maladie. Tels sont les terribles dangers auxquels sont exposés ou abandonnés les Habitans des campagnes enfoncées & isolées. Le sieur Doyat, Chirurgien de la Terrasse, a sauvé presque tous les malades dont il a été chargé, en les traitant suivant les regles de l'Art.

Nous venons d'être témoins d'un acte de bienfaisance dont le récit ne sçauroit être que très-agréable. Un Négociant de Lyon, engagé dans de terribles procès que la misere ne lui permettoit pas de poursuivre, a trouvé, sans le chercher, un généreux Bienfaiteur qui, sans le connoître, & par le sentiment le plus pur d'humanité, daigne lui fournir toutes les avances qui lui sont nécessaires pour suivre sa malheureuse affaire. Lorsqu'il a voulu offrir des engagemens à son Protecteur, M. Falk, Major du Régiment de la Marck, Chevalier de l'Ordre de Mérite, lui a répondu : *si vous gagnez votre procès, vous serez mon débiteur : si vous le perdez, vous ne sçauriez l'être, vous serez plus malheureux que moi.*

De Carantan, *le 16 Mars.*

L'ouragan que la Basse-Normandie a essuyé le 22 Février, a fait beaucoup de dégats dans les Villes & de ravages dans les campagnes. On compte qu'il a abattu la dixième partie des pommiers. Les gros vents qui ont regné les jours suivans ont encore détruit beaucoup d'arbres. Les dommages que les maisons ont soufferts seront très-difficiles à réparer, attendu la rareté & la cherté des matériaux qui ont presque doublé de prix.

Vers la fin de Janvier, une tempête jetta sur la côte de la Hogue un navite Anglois chargé d'eu-de-vie de Barcelone. On en a recueilli plusieurs pieces. Des Particuliers ont vendu de cette eau-de-vie à 30 s. le pot. Les Officiers de l'Amirauté doivent en faire une vente.

De Lyon, *le 18 Mars.*

Le Roi vient de régler par des *Lettres-Patentes en forme d'Edit* données à Versailles au mois de Novembre 1772, registrées en Parlement le 9 Février 1773, *l'administration des affaires de* cette *Ville.* Il est exposé dans le préambule que par les Lettres-Patentes du 31 Août 1764, S. M. avoit réglé les dépenses de la Ville de la maniere la plus économique. Lorsqu'un examen plus approfondi eût fait connoître la véritable proportion entre ses besoins & ses ressources, S. M. par de nouvelles Lettres-Patentes du 5 Mars 1767, réduisit de nouveau quelques parties des charges de la Ville, & lui concéda un nouvel octroi; l'on estima que non-seulement la recette égaleroit la dépense, mais qu'elle pourroit même la surpasser, & une caisse d'amortissement fut établie pour l'extinction des capitaux dûs par la Ville. Cependant des événemens imprévus, des dépenses forcées, une diminution considérable occasionnée dans ses revenus depuis 1767, malgré le produit nouveau, n'ont pas permis que la situation de la Ville s'améliorât. La disette de grains l'a constituée dans des pertes considérables, attendu qu'elle a tiré de l'Etranger & donné à un prix fort au dessous de celui de l'achat & des frais, les bleds nécessaires pour la subsistance des Citoyens & principalement des Ouvriers. Les mauvaises récoltes en vin pendant cinq années, & le défaut des autres consommations, suite nécessaire de la cherté des denrées de premier besoin, ont tellement diminué le produit des octrois qui forment les principaux revenus de la Ville, que le Fermier desdits octrois a été contraint de cesser le payement du prix de son bail & d'en demander la résiliation avec indemnité; de maniere que les finances de la Ville ont besoin de secours aussi étendus qu'efficaces, d'autant plus que l'avantage & la sûreté des Citoyens paroissent exiger en outre de nouvelles dépenses. S. M. a fait approfondir ces faits exposés dans les représentations des Prévôt des Marchands & Echevins : il a été reconnu que la masse des dettes de la Ville, déjà trop considérable avant cette époque, étoit progressivement augmentée; qu'elles ne pouvoient être égalées que par des augmentations de revenus considérables; qu'en rétablissant cet équilibre, il pourroit être bientôt rompu, si la Ville n'étoit en état de subvenir aux frais de subsistance extraordinaire; que cet

accroiſſement de capitaux ſollicitoit plus que jamais un accroiſſement de recette, pour parvenir à leur extinction progreſſive &c. Mais comme il n'eût pas été poſſible de prendre ſur les revenus de l'Etat tout ce qui eſt néceſſaire pour augmenter ceux de la Ville, dans une proportion ſuffiſante, S. M. s'eſt déterminée à faire contribuer, ſoit par augmentation de recettes, ſoit par diminution de dépenſes, toutes les parties ſuſceptibles de quelque amélioration &c.

( *Nous donnerons dans une autre Feuille les principaux articles de ces Lettres-Patentes* ).

## DE PARIS, *le 23 Mars.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi portant réglement pour le recouvrement de la Capitation ſur les Bourgeois & Habitans de la Ville de Paris.* Du 24 Février 1773.

Art. 1. La Déclaration du 12 Mars 1701, enſemble les Arrêts du Conſeil & Réglemens intervenus ſur le fait de la Capitation ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur &c.

Art. 2. Les Propriétaires ou principaux Locataires des maiſons qui auront laiſſé déménager les Locataires ou redevables de la capitation ſans en avoir donné avis par écrit au Receveur, un mois avant leur déménagement, ſeront contraints en leur propre & privé nom, au payement des ſommes dûes par ces Locataires, ſauf à eux à exercer leur recours contre les redevables ( ſous peine, art. 5, de payer le quadruple de la ſomme qu'auroit payée chaque Particulier non-déclaré &c. ).

Art. 3. Tous Chefs de famille, de maiſons, de Communautés, de Penſions, de Bureaux, de Manufactures &c, généralement tous ceux qui ont des perſonnes à leur charge, employées ſous eux, même ſans demeurer avec eux, fourniront à la premiere réquiſition des Prépoſés, des déclarations exactes, contenant les noms & qualités de toutes les perſonnes qui habitent leſdites maiſons, le nombre des enfans, Commis, Clercs, Garçons, Apprentifs, Domeſtiques &c.

Art. 4. Les Maitres des hôtels, maiſons, chambres garnies &c, repréſenteront au Receveur de la Capitation, lorqu'il le requerra, le livre de Police, pour connoître les perſonnes qui y logeront &c.

Art. 6. Toutes perſonnes ayant un domicile actuel à Paris, ſeront compriſes dans les rôles des Habitans de ladite Ville, quand bien même elles ſeroient impoſées en Province ou dans les rôles particuliers, pour raiſon de terres, fiefs, châteaux, charges, emplois &c, conformément à l'art. 15 de l'Arrêt du Conſeil du 13 Décembre 1718.

Art. 7. Tous les Officiers des Troupes, qui, ne ſervant plus, ont conſervé des appointemens, ſeront impoſés à proportion de leurs facultés, ſauf à leur tenir compte des ſommes qu'ils auront payées à l'Extraordinaire des Guerres.

Art. 8. Les Domeſtiques mariés qui ſont en ſervice & occupent des logemens qui ne ſont pas à la charge de leurs Maîtres, ſeront impoſés au rôle, ſans déduction de ce que les Maîtres ſeront tenus de payer pour eux.

Art. 9. Les Marchands, Artiſans &c, qui, par eux-mêmes ou par leur femme, réuniront à leur commerce quelque profeſſion particuliere & étrangere à celle de la Communauté dont ils ſont membres, comme débit de la crême, du fruit, de l'eau-de-vie, biere, tabac, ſel, billets de loterie, marée ou poiſſon d'eau douce &c; enfin tous ceux qui, outre leur profeſſion ordinaire, exerceront emploi, commiſſion &c, dont ils retireront un produit, ſeront impoſés, pour raiſon de ces emplois, commiſſions &c, indépendamment des ſommes payables à leur Corps & Communauté.

Art. 10. Les Gardes & Jurés deſdits Corps & Communautés ſeront tenus de remettre au ſieur Lieutenant Général de Police les extraits de renonciations qui auront été faites par les Marchands, Artiſans, veuves à leurs droits dans leurs Corps.

Art. 14. A l'exception des pauvres au pain de la Paroiſſe, dont la ſituation ſera conſtatée par certificats du Curé &c; des femmes communes en biens & demeurant avec leur mari, ſans exercer aucun métier; des enfans ayant pere & mere & demeurant avec eux ou faiſant leurs études, ſans avoir acquis aucun bien & ſans exercer aucun état; & des Miniſtres des Princes étrangers, avec leurs Officiers & Domeſtiques logeant dans leurs hôtels, tous les autres Bourgeois & Habitans ſeront impoſés aux rôles.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*De la maniere de faire les brûlis. De Hirsingen, le 14 Février 1773.*

J'ai lu, Monsieur, dans vos Feuilles, tout ce qui a été dit de l'écobuage & du brûlis.

Tantôt je vois des Sçavans dicter des régles & nous promettre des succès que la nature nous refuse, tantôt ce sont de prétendus Cultivateurs qui vantent des essais qui ne reussissent pas par-tout : vos réflexions, Monsieur, & vos questions sont ce qui m'a paru de plus judicieux sur cet important objet.

Mais un pauvre Paysan confiné au coin d'une Province, feroit rire s'il osoit se mêler de ces sçavantes disputes. Si cette appréhension m'a empêché de vous communiquer ma façon d'écobuer, de conduire les brûlis, & mes pratiques sur d'autres objets d'économie rurale, le desir d'être utile l'emporte sur mon amour propre; & si mon jargon rustique fait rire, tant pis pour les rieurs.

On dit que la Physique & la Nature ont les relations les plus intimes; que l'une agit & que l'autre explique; que les Sçavans sont les Historiens de la Nature &c : si cela est, un Paysan ne concevra pas comment les Sçavans peuvent du fond de leur cabinet dicter des loix aux Cultivateurs; il croit tout bonnement que le Peintre retrace une action & qu'il ne la détermine point.

Ajoutez-y, Monsieur, des recettes peut-être mal digérées, des essais mal faits & encore plus mal observés; tout cela peut-il gagner la confiance d'un Paysan dans la tête duquel le préjugé tient la place de la raison, qui est hors d'état de faire la moindre avance, ou qui seroit dérangé par la perte de celles d'un essai manqué ?

Les Sçavans de leur côté sont indignés contre notre attachement aveugle à de mauvaises routines; ils sont surpris que nous puissions ne pas adopter leurs plans d'amélioration.

Pour faire prendre une nouvelle face au premier des Arts, il faudroit que les Sçavans fissent les expériences eux-mêmes & qu'ils les accompagnassent de leurs observations sous nos yeux, ou que nous pussions être guéris de nos préventions ou assez instruits pour examiner, à la lueur d'une bonne théorie, les opérations de la nature.

Pardon, Monsieur, je m'écarte trop de mon sujet, voici ma méthode d'écobuer & de faire les brûlis.

Je commence par bien examiner la nature du terrein, & mes procédés varient selon ses différences. Au mois d'Août ou de Septembre, je coupe les gazons en forme de quarré long de la même grandeur, je les enleve & en forme des fourneaux autour d'une quantité plus ou moins grande de bois, suivant la grandeur du fourneau ou la qualité du sol. Je laisse à ces fourneaux une bouche pour y mettre le feu, & des issues pour que la flamme ne soit pas étouffée.

Plus la terre est compacte, plus je mets de bois dans les fourneaux, pour réduire en cendre le plus de terre qu'il est possible.

Si le fonds est sablonneux ou la terre légere, je la garantis de l'incinération en couvrant de terre les fourneaux aussitôt que le feu y est bien allumé, pour que la flamme ne trouve aucune issue & que la terre ne soit point brûlée, mais seulement échauffée : je jette même le plus de terre qu'il est possible par-dessus pour qu'elle participe de la chaleur & qu'elle reçoive les sels que la fumée & la vapeur enleveroient.

Je m'éloigne de cette méthode pour me rapprocher de l'incinération à mesure que les nuances du fonds s'approchent de la terre forte.

Je laisse subsister ces fourneaux ou tas de gazons échauffés, cuits ou réduits en cendre pendant l'hiver; je laboure profondément au mois de Novembre la terre tout autour; je répéte ce labour tout de suite après les gelées : au commencement du mois d'Avril, après avoir bien hersé mon terrein, je répands la terre de mes tas par-dessus, je herse encore & j'y plante des pommes de terre. Les labours qu'on donne pendant l'été à cette plante achevent d'ameublir la terre; & la récolte de ce légume paye au quadruple & quelquefois au sextuple les frais du défrichement.

Si c'est pour renouveller un pré ou en faire un, après avoir tiré les pommes de terre, je donne un labour profond au mois de Novembre à mon terrein, je laboure en-

core au printems, je herſe beaucoup & y ſeme l'herbe la plus propre au ſol. Si c'eſt pour reſter en champ, après avoir tiré les pommes de terre, je fais labourer, je ſeme de l'épeaute, ou ſi la ſaiſon eſt trop avancée, je laboure & y ſeme de l'orge au printems.

Voilà, Monſieur la méthode de laquelle je me ſuis toujours bien trouvé : ſi les protecteurs de l'incinération & ſes ennemis la liſoient ſans prévention, je penſe, d'après ma phyſique ruſtique, qu'ils pourroient facilement s'accorder en cherchant à diviſer les terres compactes par la cendre & à conſerver des ſucs aux terres légeres. Si je me trompe, jettez ma lettre au feu. Pardonnez-moi la peine que je vous ai cauſée par la lecture de ce grimoire, & recevez avec bonté l'hommage de la plus haute eſtime que vous inſpirez à tous ceux qui liſent vos Feuilles. *Signé*, Un Payſan, Membre de la Société de Berne.

N. *Nous prions le reſpectable Auteur de cette Lettre d'agréer le témoignage public de notre eſtime, en attendant que nos occupations nous permettent de le ſatisfaire en particulier ſur des objets qui ne doivent lui laiſſer aucune ſorte d'inquiétude.*

## II.

*Eclairciſſemens concernant l'orge-riz, le riz ſec &c. De Laon, le 27 Février 1773.*

MONSIEUR,

Dans votre Journal de Décembre dernier, où vous faites l'analyſe du 29e. tome des Lettres Edifiantes, p. 188, vous ſoupçonnez qu'il y a quelque rapport entre le riz ſec du Tonquin dont vous venez de parler, & l'orge-riz, orge de Sibérie, orge du Pérou, orge d'Aſie dont vous avez fréquemment parlé dans vos Gazettes, & vous ajoutez qu'il ne ſeroit pas hors de propos que les perſonnes qui peuvent être à portée de vérifier ce ſoupçon, fiſſent la comparaiſon des deux ſortes de grains.

Je crois pouvoir vous donner quelque ſatisfaction : j'ai planté de l'un & de l'autre, quoiqu'avec différens ſuccès : j'ai fait pluſieurs expériences ſur l'orge-riz, & quoique je n'aye point réuſſi dans toutes mes opérations, je n'en ſuis pas moins perſuadé que c'eſt un vrai riz, & que nous en pouvons tirer un auſſi bon parti que de celui des Indes. Peut-être que le récit de toutes mes expériences fera plaiſir à ceux qui voudront cultiver ce grain.

Au mois de Mai 1771, ayant obtenu 60 grains de cet orge-riz, je les plantai ſur une planche de mon jardin à 8 pouces les uns des autres ; ils vinrent à merveille, tallerent beaucoup, & au mois de Septembre ils me rendirent deux livres de grains à ſeize onces.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'on fixât un nom unique à ce grain. Je l'appellerois volontiers orge-riz, 1°. parce que ſes feuilles, ſa tige & ſon épi reſſemblent parfaitement à ceux de l'orge de la grande eſpece, qu'on appelle en quelques lieux eſcourgeon, & que l'on ſeme avant l'hiver ; ſa feuille eſt longue, large de dix lignes, ſa tige groſſe, ſon épi a quatre côtes, armé de barbillons, chaque grain a le ſien. 2°. Parce que ſon grain eſt auſſi dur que celui des Indes ; ſa farine eſt ſerrée & compacte, & je lui trouve toutes les qualités du riz. Ce grain eſt dans une capſule qui s'en ſépare très-aiſément ; il eſt long, pointu des deux bouts ; ſa farine eſt enveloppée d'une pellicule très-mince & très-adhérente, & il n'eſt queſtion que de trouver le moyen de la ſéparer de la farine pour en faire un vrai riz.

Une dixaine de grains qui, quand je fis la récolte, tomberent par haſard ſur le bord de l'allée, leverent & tallerent avant l'hiver. Je les laiſſai, ils vinrent très-bien, & furent mûrs en Juillet ſuivant. On voit par-là que ce grain peut être ſemé heureuſement avant & après l'hiver. Mais je crois qu'il vaut mieux le ſemer en Mars, pour n'être point tant expoſé aux inſultes des inſectes & des mauvais tems. Je crois même que quoiqu'il réuſſiſſe étant ſemé en Mai, il vaut mieux le ſemer en Mars : étant ſemé en Mai, il n'eſt mûr qu'en Septembre ; ſe trouvant alors le ſeul grain ſur terre, il devient la proie de tous les oiſeaux : en le ſemant en Mars, il mûrit en Juillet.

C'eſt ce que j'éprouvai l'année ſuivante 1772. Au commencement de Mars, je ſemai mes deux livres fort clair, & j'en occupai dix verges de terre. Cette terre eſt fort maigre, c'eſt un ſable jaune, ſec, & ou depuis plus de vingt ans je n'ai mis du fumier qu'une fois, il y a bien dix ans. Il eſt vrai que, par le défaut de ma terre, le

plant se trouva clair, mais il talla beaucoup, devint fort haut, & me rendit, en Juillet, 180 livres de grains. On voit, par cet exposé, que ce grain n'exige pas les meilleures terres, qu'il veut être semé clair, & qu'il rend beaucoup. Je crois que trois livres suffiroient abondamment pour dix verges.

Je viens maintenant aux expériences que j'ai faites sur le grain même, pour sçavoir quel usage on pourroit en faire. J'en ai fait cuire dans l'eau comme des pois; il a gonflé & ouvert ses deux lobes sans quitter sa pellicule, la farine est demeurée compacte sans se fondre, l'eau même n'a point épaissi, seulement elle s'est un peu brouillée. Je l'ai fait préparer comme du riz, mais il ne fut pas possible d'en manger, parce que la pellicule qui y étoit restée lui donnoit un goût fort, un goût de paille très-désagréable.

Je crus depuis avoir trouvé le moyen de lui ôter sa pellicule : ayant lu dans quelques Voyageurs, que dans l'Inde, pour blanchir le riz, on le pile dans un mortier de bois : après l'avoir fait cuire légérement, & ensuite sécher, je l'ai essayé; mais l'ayant examiné, après l'avoir pilé un quart d'heure, je ne vis point que la pellicule se détachât, seulement les bouts étoient cassés, les grains s'arrondissoient, quelques-uns étoient rompus par le milieu, la pellicule prenoit une couleur plus claire. Je pensai qu'il falloit ainsi user cette pellicule dans le mortier à force de frottemens; mais cette opération me paroissant trop longue, je l'abandonnai : peut-être un autre plus patient que moi pourra-t-il y réussir; peut-être manque-t-il à mon opération quelque circonstance que j'ignore; car il ne doit point être plus difficile de blanchir ce grain que le riz de Malabar qui, outre sa capsule de paille, est encore couvert d'une peau rouge très-adhérente.

J'ai fait moudre de ce grain, j'en ai fait faire du pain; il a très-bien levé avec un peu de levain de pâte de froment. Le pain étoit aussi blanc que celui de froment, mais plus compact & d'un goût fort, pareil à celui que j'avois fait cuire & apprêter; j'en ai mêlé avec de la farine de froment en petite quantité, & le pain a conservé le même goût, quoique moins fort. Ce goût vient de la pellicule qui ne se détache pas comme celle du froment. Le froment, sous la meule, se réduit en poudre fine & douce; sa pellicule se détache en portion assez considérable, & se sépare de la farine au bluteau; mais la pellicule de ce grain se réduit en farine qui, pour cela, n'est ni fine ni douce, mais par grains & rude au tact; ce qui fait que le pain est aussi rude & piquant à la bouche : il ne fait point de son : ce qui reste dans le tamis est une grosse farine mêlée des plus grosses portions de la pellicule. J'ai fait manger de ce pain à quelques personnes de la campagne qui l'ont trouvé bon pour elles, & qui m'ont demandé du grain pour semer; je leur en ai donné, & tant que j'en aurai, j'en distribuerai à tous ceux qui en voudront. Je crois qu'il sera bientôt commun dans ce canton; il produit très-abondamment, il n'exige pas beaucoup d'attention ni les meilleures terres, & je suis persuadé que si nous trouvons le moyen de le blanchir (ce qui n'est point impossible), il nous fera plus de profit que celui du Tonquin qui est bien plus petit, & qui a peine à s'acclimater en France; car j'en ai aussi planté & il n'a point levé. M. Bertin en envoya, l'année derniere, à notre Bureau d'Agriculture quelques centaines de grains du riz sec & long de Malabar que M. de Reine distribue. J'en eus pour ma part cinquante grains; j'en ai planté le 10 Mars, le 16 Mai & le 2 Juillet, & rien n'a levé. M. Gouges, Secretaire de notre Bureau d'Agriculture, en a planté de même, & un seul grain a produit de l'herbe. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, POIRET, Chanoine de S. Jean, Associé au Bureau d'Agriculture de Laon.

## III.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 17 Mars 1773, au Samedi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 livres *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 26 l. 10 s. Le seigle, de 14, 14 liv. 15 s. à 15 liv. l'orge, de 11 l. 5 s., 11 l. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 17 Mars 1773 au Samedi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 l. 10 s., 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Mars 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Mars 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Lundi 22.* | *Mardi 23.* | *Mercredi 24.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1365 . . . . | 1365 . . . . | 1365 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 865 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 171 . . . . | 171 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 55. . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 291 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 20 Mars 1773 | Du Lundi 22. | Du Mardi 23. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Lenoir, six dern. mois 1772. } C. | Creuzé, six prem. mois 1772. } A. | Viellard, six dern. mois 1772. } A. |
| Gossey, *idem.* } C. | Thevenin, *idem.* } A. | Defrance, *idem.* } A. |
| Clouet, *idem.* } C. | Delamotte, *idem.* } C. | Cauchy, *idem.* C. |
| Delarue pere, *id.* } E. | Masson, *idem.* } C. | Marsollier, *idem.* } F. |
| Caron, *idem.* } E. | Certain, *idem.* D. | Defays, *idem.* } F. |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 30 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

#### DE HAMBOURG, *le* 10 *Mars.*

LES communications commencent à se rétablir, & le commerce est à la veille de reprendre son activité. Il est arrivé dans l'Elbe plusieurs navires d'Amsterdam, de Breme, de Malaga, de Bordeaux &c. Le 4, il en partit 2 pour l'Angleterre, 2 pour la France, 2 pour le Détroit de Davis &c. Plusieurs bâtimens de notre Port, de Glucstadt, de Stade &c, ont fait voile pour la pêche de la baleine. Le 15 Février, il partit de Koenisberg pour Bordeaux, un vaisseau chargé de grains. Uu vaisseau de Dieppe a fait voile pour le premier de ces Ports. On travaille à débarquer la cargaison de 12 navires pour le compte de nos Marchands.

Nos Négocians ont tiré, ces dernieres années, des quantités considérables de grains d'Archangel. Par la révoluion du Nord, ce Port va bientôt vraisemblablement acquérir une splendeur réelle, si la forme nouvelle peut prendre une consistance stable. Archangel sera un gros dépôt de grains; & les pavillons Autrichiens & Prussiens seront plus communs sur ces plages septentrionales que n'ont pu l'être ceux d'Angleterre & de Hollande. Le commerce de cette contrée passera, selon les apparences, presqu'en entier dans d'autres mains.

Suivant les lettres de Léopol, on envoye tous les mois de Hongrie dans cette Province deux ou trois cens quintaux de monnoie de cuivre contre laquelle on échange l'espece de ducats de Hollande mise au billon. Les Habitans assurent qu'ils ne gagneront rien à cet échange, les Hongrois prétendent le contraire.

#### DE DUDERSTADT, *le* 12 *Mars.*

On apprend de Saxe que le prix de la laine y hausse continuellement. Depuis la Foire S. Michel, cette marchandise renchérit. Elle coûtoit environ 14 risd. le quintal, elle en coûte 20, & ce n'est vraisemblablement pas le terme de sa cherté.

#### DE FRANCFORT (*sur le Meyn*), *le* 7 *Mars.*

Le prix du pain a baissé ici; celui de la biere ne varie pas, mais elle est meilleure que ci-devant. Le bois est en abondance & à très-bon marché.

Jusqu'ici on ne s'apperçoit pas que les banqueroutes de Hollande & d'Angleterre ayent eu la moindre influence sur le commerce de cette Ville.

Dans le courant de Février, nous avons eu un assez grand nombre de jours presque assez chauds pour qu'on se passât de feu. On commençoit à craindre que cette chaleur précoce ne devînt funeste, lorsque la neige & la gelée sont survenues. En général le mois courant a été assez froid. La saison a

été à peu près la même dans toute l'Allemagne.

Les productions de la terre ne ſçauroient être dans un meilleur état. Il y a d'autant plus lieu d'attendre une bonne année, que le froid qui continue, ſans être trop fort, fera périr une infinité d'inſectes qu'une chaleur paſſagere a fait éclore ou ſortir de leurs réduits. Dans quelques endroits, on a vu des hannetons vers la fin de Février.

### De Cassel, *le* 15 *Mars.*

L'Allemagne fait un uſage immodéré du café. Juſques dans les chaumieres des pauvres Payſans, juſques dans les retraites des mendians, on voit des malheureux qui ne mangent pas du pain & qui prennent du café deux fois par jour. L'excès de cette boiſſon eſt parvenu à un tel période, qu'en beaucoup d'endroits la plûpart des pauvres en font leur ſouper. S. A. S., depuis ſon retour dans cette Ville, s'occupe des moyens de réprimer un abus ſi onéreux & ſi funeſte. La fameuſe Fabrique de café de chicorée établie à Berlin lui a donné l'idée d'un établiſſement de ce genre. La plante abonde dans ce pays; les Médecins feront valoir, & ce ſera ſans tromper le Public, les vertus particulieres de ce café artficiel. Ces moyens peuvent être ſecondés par des invitations amiables faites aux Commerçans, & par l'exemple que les claſſes ſupérieures donneroient au petit Peuple. Mais il y a apparence qu'on aura recours à l'Ordonnance, à des droits très-forts ſur le café, peut-être même à une prohibition abſolue. La contrebande ſeroit alors excitée par un attrait bien puiſſant, & il en coûteroit cher ſeulement pour lui préſenter un épouvantail impoſant. D'un autre côté, notre commerce recevroit directement un échec très-ſenſible. Enfin ſi l'exemple une fois donné étoit ſuivi dans le reſte de l'Allemagne, ce coup qui porteroit juſques ſur les deux Indes, pourroit avoir des ſuites ſingulieres.

## ITALIE.

### De Leipsick, *le* 8 *Mars.*

Nous avons appris par le Patron d'un bâtiment Vénitien, venant du Levant, qu'il ne regnoit aucune ſorte d'épidémie dans les Echelles; il en a même fourni les preuves. Ce bâtiment étoit chargé d'huile, de ſavon, de limons, de dattes, de laine, & de peaux de moutons. Le détail des naufrages cauſés par deux grandes tempêtes eſt effrayant. Les déſaſtres ont été d'autant plus terribles que les intempéries ont été bruſques, & que les jours qui les avoient précédées invitoient à ſe mettre en mer.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 17 *Mars.*

Les queſtions les plus importantes agitées en dernier lieu dans la Chambre des Communes regardent 1°. les affaires de la Compagnie des Indes, 2°. la gratification propoſée pour l'importation des grains étrangers, 3°. des changemens au Bill pour l'exportation & l'importation des grains.

Quant au premier article, le Lord North donna un précis très-lumineux des affaires de la Compagnie. Il fit voir que juſqu'au 1 Octobre 1774, elle devoit payer 1,900,000 liv. ſt., & que ſes profits, le dividende acquitté à ſix pour cent, monteroient à 600,000 liv., de ſorte qu'il y auroit contre la Compagnie une balance de 1,300,000 l., à quoi il falloit ajouter 100,000 l. pour les intérêts. Le L. N. prouva enſuite que la Compagnie ne pouvoit donner qu'un dividende de 6 pour 100 juſqu'à l'extinction de la dette qu'elle alloit contracter; qu'un dividende ſuppoſoit un bénéfice, & que la Compagnie étant en perte, la ſeule conſidération des beſoins particuliers des Actionnaires pouvoit en faire accorder un. Il ajouta qu'un emprunt de 1,400,000 l. ſt. étant néceſſaire pour empêcher la Compagnie de tomber dans un état effectif de faillite, la Compagnie devoit propoſer un plan pour prévenir le retour des mêmes déſordres, & que le Parlement pouvoit ſeul lui accorder cette ſomme.

Quant à la gratification demandée par le Lord Maire pour les grains importés, M. Harvis repréſenta que ce ſeroit un moyen infaillible de faire hauſſer les prix, ſoit en donnant par-là aux Etrangers la facilité de s'en rendre maîtres, ſoit en décourageant la culture intérieure: il dit que les Citoyens de Londres n'étoient pas plus éclairés que les autres ſur leurs beſoins; & qu'il ſeroit

aussi raisonnable que les Habitans de l'intérieur fissent des réglemens pour conduire le commerce extérieur, qu'il pouvoit l'être que ceux de Londres se mêlassent de prononcer sur des matieres qu'ils n'entendoient pas. M. Sawbridge prit la défense des Citoyens de Londres : il dit qu'on leur devoit les résolutions prises en 1767, & le salut de l'Angleterre ( sa ruine ) ; qu'il entendoit très-bien l'Agriculture ( non pas ses intérêts ) ; & que la gratification proposée feroit seule baisser les prix ( ce qui ne persuada pas ). L'Angleterre n'est pas devenue florissante, en payant l'importation.

Pour ce qui concerne le Bill relatif à l'exportation & à l'importation, les Ecossois se souleverent contre la clause qui rendoit l'avoine franche de tous droits, sous prétexte que la plûpart de leurs Compatriotes en mangeoient trois fois par jour en soupe, en pain & en bouillie ; que la suppression des anciens droits décourageroit le Fermier, attaqueroit le revenu des terres, & nuiroit au pauvre ; que les réglemens en vigueur défendoient, à un certain taux l'importation, à la satisfaction commune des Propriétaires, des Cultivateurs, des Consommateurs ; qu'il seroit cruel de faire mourir de faim les Sujets du nord qui mangent de l'avoine, pour que les Sujets du midi en nourrissent leurs chevaux à meilleur marché. On leur répondit que les changemens proposés, attendu les variations de valeur du numéraire &c, étoient plus favorables que les anciens réglemens à l'époque de leur sanction ; qu'il ne falloit suivre que secretement la politique de soutenir le prix des denrées pour faire hausser les terres &c. &c. &c. On ne démontra pas qu'il étoit absurde de vouloir tenir la balance des prix, qu'il étoit injuste de favoriser les Cultivateurs eux-mêmes aux dépens des Consommateurs ; qu'il étoit ruineux pour l'Agriculture même de forcer les prix &c. &c. &c.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le* 14 *Mars.*

Dans le courant de Février, & notamment le 2 & le 24, des tempêtes violentes ont battu nos mers & nos côtes, & celles d'Italie, d'Espagne, de Grece &c. Vers le Frioul, Venise, Livourne, Cadix &c, il y a eu beaucoup de navires ou perdus ou endommagés. Le 24, plusieurs bâtimens tant nationaux qu'étrangers furent réduits à une extrême détresse ; un bateau de pêche fut englouti dans la mer. Depuis ce tems-là, la navigation a été plus libre, & la saison plus belle.

Les grains sont toujours à un prix fort haut dans une grande partie de la Provence : cependant il y en est arrivé des Provinces intérieures ; mais la concurrence n'est pas assez vive.

D'Auch, *le* 17 *Mars.*

Le jour anniversaire de la naissance du Roi, la Société Royale d'Agriculture de cette Ville tint son Assemblée publique avec la plus grande solemnité, dans la salle du Présidial. M. le Marquis d'Astorg ouvrit la Séance par un discours sur l'agrément & l'importance de l'étude de l'Agriculture, matiere encore étrangere pour les Habitans de la plûpart des Villes. Des vérités toujours anciennes & toujours nouvelles furent développées d'une maniere lumineuse. Chacun comprit les avantages de cette étude, on en sentit les charmes. Tous ceux qui s'y livrent l'aiment avec passion : ce plaisir est si doux, si calme, si pur, si bien récompensé ! A l'attrait du plaisir, se joint celui de l'intérêt. M. le M. d'A. considéra l'importance de l'Art rélativement au bien de l'Etat & au bien des Particuliers. C'est un grand pas vers le bonheur & la prospérité que la démonstration de l'indissolubilité, de l'identité, de l'unité des intérêts privés & de l'intérêt public. Quand les Chefs des Nations croyoient avoir quelqu'intérêt opposé à celui de leurs Peuples, quand les Peuples croyoient avoir quelqu'intérêt opposé à celui de l'Etat, comment une Nation pouvoit-elle ne former qu'une famille ? L'esprit de famille subsiste-t il avec l'opposition d'intérêts ? Pour reconnoître cette unité d'intérêts, il faut remonter jusqu'à la source des richesses & aux principes du droit naturel. Nous avons acquis cette heureuse connoissance, on commence même à la répandre dans les Villes : ce n'est pas assez, il est tems qu'elle forme la base de l'instruction de la

Jeunesse. La génération présente a pris son cours, il ne faut pas espérer de le redresser, mais du moins faut-il travailler à en donner un nouveau à la génération naissante. Après avoir traité ce sujet important, on fit la lecture de quelques Mémoires sur diverses parties de l'Agriculture. On ne doute pas que le Public ne recueille quelque fruit des travaux assidus de la Société.

### De Grenoble, *le 19 Mars.*

Après un très-beau tems, il est tombé ces jours derniers une si grande quantité de neige qu'il y en avoit plus de 2 pieds dans les rues & sur les toits. Il n'y a point eu de gelée; elle n'auroit même pas été à craindre, attendu que celles du mois dernier avoient retardé la végétation qui auroit fait de grands progrès pendant les beaux jours de la fin de Février & du commencement de Mars, si les plantes y avoient été disposées. Le beau tems a repris; la sérénité du ciel répond à la température de l'air. Cependant nos montagnes & nos campagnes sont encore couvertes de neige. La nature semble nous préparer à souhait les plus belles récoltes.

Le rétablissement des lanternes n'a eu lieu que durant le tems du verglas: elles sont depuis lors entiérement supprimées. Pour suppléer à ce défaut, les Citoyens aisés se servent de petits reverberes en fer blanc ou en laiton, qu'ils attachent aux boutonnieres de l'habit, de façon qu'ils sont très-bien éclairés sans incommodité & sans inconvéniens. Ces reverberes l'emportent infiniment sur toutes les petites lanternes.

### De Melle (*en Poitou*), *le* 18 *Mars.*

A notre Foire du 22 Février, il s'est vendu un assez grand nombre de mules & mulets. C'est ici l'entrepôt de tous les Marchands Forains de l'Auvergne, du Dauphiné, & autres Provinces, pour l'achat des mules & des veaux. Il y a long-tems que ces Marchands desirent qu'il s'y établisse, pour chaque Samedi, jour du marché des comestibles, un Marché royal. La situation de la Ville est très-commode pour ce commerce; & celui des grains y seroit très-bon, si les droits trop forts du minage ne les détournoient.

La nuit du 23 au 24 Février, un orage affreux renversa des bâtimens & déracina des arbres. Le vent, le tonnerre, la pluie, la grêle répandoient tout à la fois l'alarme & le ravage.

Nos pauvres attendent avec impatience que les travaux publics soient r'ouverts. Nous espérons qu'on reprendra bientôt la construction de notre Place publique qui sera commode, & dont on a déja ressenti l'utilité dans nos Foires.

### De Poitiers, *le* 20 *Mars.*

Il est prouvé par les registres de plusieurs Paroisses de campagne que la population est augmentée assez considérablement depuis environ douze ans. Cet accroissement suppose un accroissement de subsistances; cependant il y a eu de mauvaises récoltes; la culture s'est donc bien étendue ou l'aisance répandue dans ces cantons. Il faut voir si cette population sera permanente. Il est vrai d'un autre côté qu'on entend beaucoup parler de pauvres dans les Villes, & pauvreté signifie dépopulation: mais la prospérité réelle des campagnes rejaillit bientôt sur les Villes, & le niveau s'établit.

Les pays de vignobles ne présentent pas, à beaucoup près, un aspect aussi consolant que ceux de labour.

Depuis plusieurs mois, il regne une maladie épidémique dans quelques Paroisses du Diocese de Poitiers & de celui de la Rochelle, sur les confins de l'Anjou & du Poitou. Il y a des lieux où elle a emporté plus du quart des Habitans. Il est à desirer que les Médecins travaillent à en connoître l'origine & la nature, pour en indiquer le traitement. Ceux qu'elle attaque sont morts ou sauvés en huit jours. La convalescence des derniers est un état d'imbécillité ou de folie, dans lequel ils se traînent pendant deux ou trois semaines. Ce que le mal a de plus singulier c'est qu'il semble respecter l'extrême jeunesse & l'extrême vieillesse, & qu'il n'enleve que des personnes dans la force de l'âge, depuis trente jusqu'à cinquante ans. On ne sçait point quel est, dans ce moment, l'état de ces Paroisses. Si l'amour de l'humanité n'y avoit porté des secours, il seroit à craindre que l'épidémie ne se répandît bientôt dans plusieurs Provinces.

## De Paris, *le 27 Mars.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui ordonne que les huit sous pour livre créés & prorogés par Edit du mois de Novembre 1771, seront & continueront d'être perçus en sus du principal de pontonage qui se leve au Port de Belleville, Généralité de Lyon* &c. Du 24 Janvier 1773.

*Edit du Roi donné à Versailles au mois de Janvier 1773, registré en la Cour des Monnoies le 27 Février suivant, portant suppression de l'Office de Prévôt Général des Monnoies au département de Lyon, ensemble de tous les autres Offices de ladite Prévôté, créés par Edit du mois de Juin 1704.* Le ressort de ladite Prévôté est réuni à la Prévôté Générale de Paris.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 7 Février, *qui ordonne que les rôles des Vingtièmes & quatre sous pour livre des Biens-fonds & de l'Industrie, continueront d'être arrêtés par les sieurs Intendans dans chaque Province; & que pour 1774 & les années suivantes, les rôles des Offices & droits seront également arrêtés & rendus exécutoires par lesdits sieurs Intendans.*

Autre du 24 Février, *qui confirme les Communautés Religieuses de la Ville & Faux-bourgs de Paris, dans la jouissance des sommes à elles attribuées par Arrêt du 26 Novembre 1766, pour leur tenir lieu de toute exemption de droits aux entrées de Paris sur les vins de leur consommation; ordonne en conséquence qu'elles payeront la totalité desdits droits, tant en principaux que sous pour livre, comme les autres Habitans de la Ville de Paris.*

Autre du 22 Février, *qui ordonne que les ancres destinées pour le service de la Marine venant de l'Etranger, payeront désormais à toutes les entrées & dans tous les Ports du Royaume indistinctement quarante sous par quintal.* Il s'est établi dans le Berry & le Bourbonnois des Fabriques d'ancres qui, quoique reconnues par l'usage que la Marine royale & celle de la Compagnie des Indes en ont fait, supérieures en qualité à celles venant de l'Etranger, n'ont pu, attendu le meilleur marché de ces dernieres, obtenir la vente en concurrence avec elles pour le service de la Marine marchande, malgré les risques auxquels elle s'expose en en faisant usage. Sa Majesté, en fixant les droits sur cette fabrication étrangere, se propose d'assurer à la fabrication nationale la concurrence & même la préférence.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre sur les ensemencemens du printems.*

Mr, les observations sur les ensemencemens du printems, que M. Gouge, Secretaire perpétuel au Bureau d'Agriculture de Laon, a fait insérer dans votre Journal du mois de Janvier dernier, en me rappellant la promesse que j'avois faite de rendre compte au Public de ma derniere récolte de seigle de Mars, ne permettent pas que je differe plus long tems d'y satisfaire. Si je n'ai pas rempli plutôt cette obligation, c'est qu'étant à la veille de semer des grains d'automne & des grains du printems tout auprès les uns des autres, & dans le même champ, afin d'être plus à portée d'en comparer les différens produits, j'attendois que cette épreuve fût faite, pour instruire du tout ensemble les Cultivateurs. Comme ce n'est que par des expériences réitérées d'une année à l'autre qu'on peut connoître sûrement quelle est la saison la plus favorable à nos ensemencemens, je sens que, quelque répugnance qu'on ait à parler si souvent de la même chose, une matiere aussi intéressante que l'est celle ci, mérite bien qu'on y revienne plus d'une fois.

Je crois, Monsieur, avoir fait annoncer dans une de vos Feuilles que huit onces de seigle de Mars semées le 15 Avril 1771 sur deux planches de mon jardin, m'en avoient produit quatorze livres, ou, ce qui revient au même, 224 onces; mais ce qui n'a point encore été publié, c'est que ces 14 livres semées le 23 Mars de l'année suivante dans cinq quarrés du même jardin, en ont rendu neuf boisseaux pesant 216 livres: ainsi il ne s'en faut que d'une livre par boisseau que ce seigle ne pese autant que le meilleur froment dont ordinairement le poids est de 25 livres. On auroit tort d'attribuer à la fertilité du terrein ce qu'il y a d'avantageux dans cette récolte: car mon jardin étant en pente vers le midi, & n'y ayant tout au plus que dix pouces de terre sous laquelle se trouve

une couche continue de rocher très-dur, il ne peut guères être favorable aux ensemencemens du printems : d'ailleurs on n'avoit mis aucun engrais dans les endroits où ce seigle fut semé : cependant il étoit si beau que tous ceux qui eurent la curiosité de le venir voir après que les épis en furent formés, estimerent que le produit en devoit être de 18 à 20 boisseaux, & ils ne se trompoient pas. Ces espérances flatteuses ne se soutinrent pas long-tems : le terrible & mémorable ouragan du 27 Juin, joint à une grêle assez considérable, versa tout ce bled sans qu'il pût se relever par la suite ; de sorte que le voyant dans cet état, je ne croyois pas pouvoir en retirer un seul boisseau. Si, par l'événement, il s'en est trouvé davantage, cela vient de ce que les grains n'étoient pas encore assez mûrs pour sortir de l'épi aussi facilement que ceux des seigles d'automne dont, après la grêle, la terre étoit toute couverte.

Ayant donc éprouvé, Monsieur, que le seigle semé en Mars ou en Avril réussissoit beaucoup mieux que celui d'automne dont depuis plusieurs années les récoltes sont si infructueuses, je crus que nous avions peut-être tort de confier nos grains à la terre dans un tems où elle est sans action & n'a en effet besoin que de repos. Qu'y font-ils pendant les cinq premiers mois ? Ils deviennent la proie des oiseaux, des mulots, des limaçons &c. &c : tantôt ce sont des eaux croupissantes qui les étouffent, tantôt ce sont des torrens qui les déracinent & les emportent avec la terre même qui les soutenoit. Si tout cela n'arrive pas, & que l'hiver ne soit pas rude, c'est un autre malheur qui les menace ; ils montent, ils forment de bonne heure leurs épis ; & ces épis étant alors extrêmement tendres, ne peuvent résister aux gelées des mois d'Avril & de Mai. Combien de fois n'avons-nous pas fait ces funestes expériences ? Elles sont trop récentes pour qu'il soit nécessaire d'en rappeller ici les tristes époques (1). Cependant M. Gouge à qui le Public est redevable de plusieurs Mémoires intéressans sur différens objets d'Agriculture, & qui pour n'être pas de mon opinion, n'en est pas moins digne de mon respect, prétend que l'hiver est absolument nécessaire au bled. » Les grains semés en » automne ont le tems, dit-il, de former » leurs racines ; le plant pousse, commence » à diviser ses tiges ; la pluie, la neige, la » gelée qui se succédent, lui communiquent » des sels qui lui sont nécessaires ; la gelée » détruit nombre d'herbes inutiles & para- » sites qui lui nuisent ». Eh quoi ! faut-il donc un si long-tems pour qu'une plante aussi frêle que l'est celle du froment & du seigle, puisse étendre ses racines ? La marsesche, l'avoine, le bled sarrasin, & toutes les autres plantes qui ne se sement qu'au printems & même plus tard, ne font-elles pas parfaitement & en moins de cinq semaines, ce que nos bleds ont quelquefois bien de la peine à faire pendant les cinq premiers mois ? D'ailleurs si la terre qu'on veut ensemencer dans le printems avoit reçu deux bons labours avant l'hiver, comme il est indispensable de les lui donner, les sels qu'y déposeroient les neiges & les pluies seroient-ils perdus pour les grains qu'on y semeroit en Mars ? Il se peut bien que quelques herbes inutiles soient détruites par les gelées d'hiver ; mais malheureusement ce ne sont pas les plus nuisibles : car nos bleds d'automne ne sont que trop souvent remplis de nielle, d'yvraie, de tartarie &c. &c ; tandis qu'on n'en voit jamais dans ceux qu'on seme en Mars ou en Avril. Enfin M. Gouge ajoute que le froment & le seigle d'automne sont plus lents dans leur progression que le froment & le seigle de Mars. Il n'y a personne assurément qui n'en sente la raison ; mais ce n'est pas parce qu'ils sont, comme il l'assure, des *especes différentes*, c'est que l'hiver les tient malgré eux dans l'engourdissement. Semez-les dans le printems, & vous verrez que cette lenteur qu'on leur reproche est moins l'effet de la constitution naturelle de ces grains que celui du tems que nous choisissons mal à propos pour les répandre sur la terre. Toute la différence qu'il y a entr'eux n'est donc qu'accidentelle : ce n'est point la nature qui la leur a imprimée, c'est la main, c'est le caprice de l'homme. Oui, prétendre que le froment & le seigle d'automne, le froment & le seigle de Mars sont des especes différentes, c'est comme si l'on disoit que les bêtes à laine que nous tenons si soi-

(1) *Voyez les Observations critiques sur le tems favorable aux ensemencemens, Journal d'Agriculture du mois de Mai 1772, pag. 92 & suivantes.*

gneusement renfermées, l'été comme l'hiver, dans nos bergeries où elles deviennent, par notre imprudence, les victimes de mille maux incurables, sont d'une autre espece que celles de M. d'Aubenton qui restent pendant tout l'hiver exposées au froid, aux pluies, aux neiges & ne s'en portent que mieux. J'ai peine à croire que M. de Buffon, qui a si bien étudié la nature, se soit trompé lorsqu'il a dit dans le sixième tome de son Histoire Naturelle que le bled étoit une plante qui avoit été changée par l'homme au point qu'elle n'existoit nulle part dans l'état de nature. En effet, je trouve bien dans nos prés, dans nos bois, dans nos champs les races primitives de toutes ces belles fleurs que nous cultivons avec tant de soin dans nos parterres; si elles n'ont pas tout l'embonpoint & toute la beauté de ces dernieres, il me suffit d'y reconnoître les principaux traits qui les caractérisent & les identifient : j'y trouve de même la plûpart de nos herbes potageres; mais pour ce qui est du froment & du seigle, j'ai beau les chercher parmi les plantes agrestes, je n'en découvre aucune trace. Est-ce donc que l'homme auroit réuni dans sa main tout ce qui en avoit été répandu sur la surface de la terre, ou est-ce un présent qu'il auroit reçu immédiatemant du Ciel? Ces questions sont un peu embarrassantes. M. de Buffon dit encore, dans le même endroit, que les trente races de chiens que nous connoissons ne sont encore que des variétés d'une seule & même espece, & il le prouve sans replique, en ce que tous ces chiens, quoique si différens entr'eux, produisent les uns avec les autres. Or, je demande s'il n'y a pas mille fois plus de différence entre un dogue & un bichon qu'entre un grain de froment d'automne & un grain de froment de Mars? Mais je ne m'apperçois pas, Monsieur, que j'outrepasse les bornes d'une lettre en continuant de répondre aux observations de M. Gouge : la discussion dans laquelle ce sçavant Agronome a bien voulu entrer sur une matiere aussi importante, m'honore infiniment, & personne n'est plus disposé que je le suis à rendre hommage à ses talens ainsi qu'à son zele pour le bien public. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, DE SCÉVOLLE, Secretaire du Roi.

*Argenton, en Berri, ce 26 Février* 1773.

## II.

### *Usage de l'écorce de maronnier d'Inde, ou châtaigner sauvage.*

Nous avons parlé plusieurs fois de divers usages auxquels le fruit de ce bel arbre, si long-tems inutile, peut être fructueusement employé : un sçavant Géorgiphile de Breslau qui a la bonté de s'intéresser au succès de nos Feuilles & d'y concourir, vient de nous informer qu'en Silésie où l'on tire de ce même fruit une huile, de la farine pour la colle, une poudre sternutatoire, une couleur noire, & un remede pour les chevaux, M. Henri-Guillaume Peiper prétendoit, après plusieurs expériences, avoir tiré de l'écorce de cet arbre une poudre anti-septique qui, si elle n'est pas plus forte que le quinquina, ne lui est pas du moins inférieure; en sorte qu'on pourroit fort économiquement la substituer au remede Américain. Toutes les expériences qu'il a faites avec l'un & l'autre pour en juger par des comparaisons suivies, ont eu constamment des effets pareils. Avec la décoction de l'écorce de châtaigner, on préserve, ajoute-t-il, de la pourriture les jaunes d'œuf, le sang, la viande même. Dans le cas où l'usage de cette écorce à la place du quinquina, constiperoit les malades, il n'y a, dit M. Peiper, qu'à y mêler un peu de rhubarbe.

Les Médecins de Silésie ont été priés de vérifier cette découverte dans les Hopitaux & dans les Lazarets : nous espérons que ceux de France ne seront pas moins empressés à profiter de l'avis présent & à éclairer le Public sur son utilité.

## III.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 20 Mars 1773, au Mercredi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 22 à 25 livres *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 26 l. 10 s. Le seigle, de 14 l. 5 s., 14 l. 10 s. à 15 l. l'orge, de 11, 11 livres 10 s. à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 20 Mars 1773 au Mercredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 l. 10 s. à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Mars 1773, de 56 à 57 livres; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Mars 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 721 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 ½ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Gadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Jeudi 25.* | *Vendredi 26.* | *Samedi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | . . . . . | 1360 50 . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | 292 94 . . . | 297. . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 24 Mars 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 25 | | Du Vendredi 26 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1772. | R. | Courmont, six d. mois 1772. | B. | Lempereur, six d. mois 1772. | A. |
| Gautier, six dern. mois 1772. | A. | Deschapelles, *id.* | C. | Boscheron, *idem.* | B. |
| Radix, *idem.* | | Nau, *idem.* | G. | Rouillard, *idem.* | C. |
| Boutray, *idem.* | C. | Delagarde, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | J. | ..... | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGURTTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 6 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 12 *Mars*.

JUSQUES dans les établissemens de piété & de charité, les places sont quelquefois pour les protégés; l'homme sain prend celle du malade; le valide celle de l'impotent. Cet abus s'étoit glissé dans notre Maison des Pauvres: c'est une véritable injustice, puisque le Fondateur a nommé le plus malheureux ou le plus souffrant pour hériter de ses secours, triste héritage qu'il est bien cruel de laisser usurper. S. M. s'occupe des moyens de soumettre cette Maison à l'inspection la plus rigoureuse, & d'établir l'ordre de la bienfaisance par le concours des Ecclésiastiques & des Magistrats qui, en produisant la liste des Habitans incapables de travail, mettront les Administrateurs & les Médecins en état de régler d'une maniere équitable la distribution des secours confiés à leur zele.

Les fievres malignes qui ont emporté tant de monde dans ce Royaume ont donné lieu à des recherches & à des observations très-importantes. Ces fievres ont résisté à tous les remedes, excepté à l'eau de bray, particuliérement connue en Angleterre. Ceux qui en ont pris fréquemment & abondamment, ont été sauvés. En conséquence, la Faculté de Médecine qui travaille avec zele à rendre le bien général, a publié une instruction sur l'usage de cette eau.

Le Gouvernement encourage les Arts utiles, en récompensant ceux qui défrichent des landes. qui se distinguent dans leurs cultures, qui font de nouvelles découvertes. On a chez l'Etranger des Correspondans habiles & actifs qui rendent compte des choses propres à l'amélioration des Arts. Les dépenses ne sont point épargnées, sur-tout lorsqu'il s'agit de se procurer des modeles de machines qui facilitent & abregent les travaux: en même tems on n'ignore pas que tous ces soins seroient entiérement infructueux si les loix de l'ordre naturel qui établissent le droit de propriété comme unique source de toute justice, & l'Agriculture comme unique source de toute richesse, n'étoient promulguées, démontrées, rétablies, exécutées.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 15 *Mars*.

Aujourd'hui vraiment le Ministere paroît avoir un objet arrêté: cet objet, c'est la réforme des grands abus. La servitude des Paysans est sans contredit un des maux politiques les plus funestes & les plus odieux. Le bon sens, la bienfaisance, la justice l'avoient déjà abolie dans quelques terres; mais pour que la raison & la vertu entraînent les Nations, il faut qu'elles entraînent la puissance, & qu'elle poursuive constamment le bien auquel elles la portent. S. M.

vient de donner ce bel exemple, en déclarant ses Sujets de Satrupholm exempts des services que la Couronne en a jusqu'à présent exigés en qualité de Serfs.

Il n'y a point de vraie charité à former des établissemens de ce nom quand on les forme aux dépens de la justice. Il n'est pas juste qu'on prenne un quart des appointemens de ceux qui servent l'Etat pour récompenser les veuves & les enfans de ceux qui sont morts en le servant. La solde est le bien propre du soudoyé, & celui-ci ne doit rien à celui dont il a pris la place. Cette institution, plus utile encore aux Distributeurs qu'à ces enfans & à ces veuves, sera réformée. On songe à y substituer une espece de tontine, sur le modele de celle de Calemberg, dans laquelle les Citoyens prendront librement le nombre d'actions qu'ils jugeront à propos.

On présume qu'il y aura de grands changemens dans la Banque Royale d'octroi.

Il est à croire que le don gratuit de la Norwege ne produira pas une somme considérable, parce que les Norwégiens qui sentent fort bien que le pouvoir de se taxer soi-même est une obligation de se taxer, ne sont pas disposés à faire passer leur argent en Danemarck.

S. A. R. le Prince Frédéric, étend sa générosité jusques sur les Agriculteurs, les Economes & les Artistes de la Norwege. Ses premiers bienfaits ont été la récompense de défrichemens considérables.

Les bêtes féroces se multiplient dans la Norwege comme par-tout où la population & l'Agriculture ont décru. On promet des prix à ceux qui travailleront à les détruire; l'Agriculture seule consommera cette œuvre.

Les vaisseaux de la Compagnie générale de Commerce, qui ont fait le voyage de l'Islande, de Fin-Marck & du détroit de Davis, sont heureusement arrivés à leur derniere destination avec des marchandises de retour, à l'exception de deux que les mauvais tems ont arrêtés, mais qui sont en bon état.

## ALLEMAGNE.

### De Géra, *le* 31 *Mars.*

M. Hoppe vient de donner une description détaillée des plantes du pays, qui peuvent servir de nourriture à l'homme. Un Sçavant de Zurich avoit déja fait le même travail pour sa Patrie. Ces recherches ont été poussées fort loin en Suede. La disette a donné lieu, dans la plûpart des Provinces d'Allemagne, à cet examen des bienfaits de la nature. Les observations de M. Hoppe sont d'autant plus utiles qu'elles sont fondées sur l'expérience. Il ne faut pas se dissimuler combien il est triste d'être réduit à acquérir cette science : il n'y a que la misere qui connoisse si bien ces ressources; & pour détruire la misere, il faut détruire ces foibles ressources, car ces plantes auxiliaires occupent la place de cultures plus productives.

### De Francfort, *le* 24 *Mars.*

Il y a beaucoup de Feuilles hebdomadaires en Allemagne : si elles étoient faites avec intelligence, on auroit le Journal de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce, des subsistances, des ressources de chaque pays. Les Annonces de Leipsick tendent à remplir cet objet, & d'une maniere d'autant plus intéressante que le Bureau de ces Annonces est un dépôt dans lequel les Cultivateurs, les Artistes, les Amateurs de toutes les Nations peuvent puiser des semences, des plants, ainsi que des machines, des modeles, avec des descriptions & des instructions. Comme toute les Nations fréquentent les Foires de Leipsick, ce Bureau leur offre à toutes les mêmes ressources, & ces Feuilles méritent d'être généralement consultées. On peut actuellement s'y procurer à des prix modérés d'excellens maronniers d'Italie, des acacias, divers arbres fruitiers de France, d'Espagne &c; de la semence de treffle de Brabant, des pois verds de S. Domingue qu'on peut cultiver en plein champ, des lentilles de Sicile d'un très-bon goût &c. &c. &c.

## ITALIE.

### Des Frontieres de Savoie, *le* 18 *Mars.*

Le Roi de Sardaigne a fait signifier au Corps de Ville de Turin que l'on eût à diminuer le prix des grains pour le soulagement des pauvres, ce qu'on obtiendra d'une maniere durable & favorable à toutes

les classes par l'encouragement du commerce. Si les circonstances ne permettent pas cette baisse, il y sera suppléé par le Trésor Royal.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le 6 Mars.*

Nous avons appris par des avis réitérés que nos établissemens en Guinée étoient menacés & même attaqués & pressés par les Naturels du pays. On assure que le fameux Fort de la Mina est investi par un corps considérable de Negres, que la Garnison ne peut plus tirer des vivres des Villes voisines, & qu'il n'est guères possible qu'elle tienne long-tems, vu sur-tout le départ des derniers vaisseaux que l'on y avoit envoyés.

Les nouvelles de l'Inde ne sont pas plus favorables. Un Pilote a rapporté que les Marattes de la presqu'Isle occidentale du Gange avoient, avec trente voiles, attaqué & pris le navire qui va tous les ans de Goa à Macao, ainsi que le vaisseau d'escorte.

Depuis long-tems l'Algarve n'est plus cette *campagne fertile* qu'annonce son nom (*Algarve, campagne fertile*). Cette Province étoit regardée comme étrangere, & livrée en conséquence à la fiscalité. La Pêche, l'Agriculture, le Commerce & l'Industrie y étoient assujettis à des droits très-onéreux, équivalens à une défense de s'y adonner, sous peine de grosses amendes. La pêche, par exemple, étoit si chargée que le Pêcheur s'est cru riche quand on ne lui a plus demandé que vingt pour cent du produit. On a fait de semblables réformes dans la partie relative à l'Agriculture, au Commerce, à l'Industrie. Le Gouvernement vient encore de signaler sa justice & son humanité en déclarant que les enfans négres, métifs ou blancs qui naîtroient de meres esclaves, seroient libres, & en accordant la liberté à une partie de ceux qui sont esclaves, parce que leurs meres l'étoient. Le droit civil qui n'est pas le droit naturel, avoit décidé qu'une esclave ne pouvoit jamais être mere d'enfans libres: on a jugé que le droit civil n'étoit pas infaillible.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 23 Mars.*

M. Watkin Lewes, Alderman, a présenté aux Communes la Requête suivante au nom de la Cité de Londres. « Les Requérans, toujours attentifs à se réunir » pour tout ce qui concerne la sûreté, l'intérêt & l'honneur de la Nation, ne voyent » qu'avec un vrai chagrin & une vive douleur que les Loteries soient tolérées en » tems de paix. Ils sont convaincus que cet » usage autorisé par le Parlement, sur tout » dans cette Ville commerçante, fait un » tort considérable au commerce du Royaume, au bien-être, à la prospérité des Citoyens dont plusieurs, séduits par l'idée » ou l'espérance flatteuse de devenir riches, » sans avoir recours aux voies honnêtes de » l'industrie, usent de toute sorte d'expédiens pour se procurer de l'argent & le » jetter dans la roue de fortune. Par là ils » s'enfoncent dans un dédale affreux, ils se » précipitent dans la détresse, & tel est souvent l'effet de cette folie qu'elle entraîne » la ruine de plusieurs familles. Les Requérans supplient donc la Chambre de » donner à cet important objet toute l'attention qu'il mérite &c. Il a été ordonné de mettre la Requête sur la table.

Le Lord Maire a donné ordre de dresser un état des grains apportés dans le Port de Londres depuis quelque tems, pour le présenter à la Chambre des Communes.

Il est arrivé d'Allemagne & de Hollande à Cantorbéry une grande quantité de bled & de pois; on en attend encore. La viande de boucherie est moins chere dans le Worcestershire & autres lieux.

On mande d'Edimbourg que la saison est si douce & si belle que dans plusieurs endroits on a déjà semé quantité de grains, & que les travaux de la campagne sont aussi avancés qu'ils ont coutume de l'être en Avril ou Mai.

Un Voyageur arrivé du Sénégal a dit que les François avoient exporté, l'année derniere, du seul établissement de Gorée, presqu'autant de Negres pour leurs Colonies & celles d'Espagne, que les Anglois en ont tiré de leurs nombreux établissemens.

Le Lord Falmouth a envoyé pour la

ſomme de plus de mille livres ſt., de bœufs, de pain, d'habits, aux pauvres Ouvriers de Cornouailles; & cet acte de bienfaiſance a arrêté les violences que la force ne pouvoit contenir. A Penyrn & autres lieux, il y a pour plus de 100,000 l. ſt. d'étaim, ſur lequel les Propriétaires ne peuvent pas trouver une ſomme de 500 liv.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 22 Mars.*

Le ſenau, le *Hazard*, venant de Salonique, a ramené le Capitaine Rouſtan dont le navire échoua en Décembre dans la baye de ce nom. Le vaiſſeau, le *Prudent*, arrivé de Tunis, avoit à bord quelques hommes de l'équipage du Capit. Caboufigue de ce Port, & de celui du C. Lambert de S. Valery: ces derniers ſe ſont perdus l'un dans le Golfe de Tunis, l'autre près de Sous. La barque, la *Marie*, partie de Smyrne le 7 Février, a rapporté la nouvelle du naufrage du Cap. Cathelin ſur les Iſles Muſconiſi, & du C. Rouen, C. de la Régale, ſur celle de Soliman. Le C. Gaſſen a péri à ſix lieues de Trieſte. Le brigantin, *l'Auguſte*, a laiſſé à Salonique la frégate du Roi, la *Chimere*, qui avoit brûlé deux Forbans près S. George. La barque, la *Volage*, a rencontré, en venant de Chypre, la frégate du Roi, la *Mignone*. Deux frégates de guerre Eſpagnoles ont été obligées de rentrer dans le Port de Naples: les deux ſchebechs de ce Port, qui avoient conduit l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, n'ont pas pu encore y retourner.

### De Montpellier, *le 24 Mars.*

Il y a quelques jours que les vents contraires retenoient encore depuis un mois dans le Port de Cette plus de 50 bâtimens prêts à mettre à la voile. Il en eſt ſorti quelques-uns chargés de vin & d'eau-de-vie pour Rouen, le Havre, la Baltique, Guerneſey. Le Rouſſillon y verſe beaucoup de vin. Il y eſt entré nombre de bâtimens de Marſeille chargés de différentes marchandiſes.

### De Grenoble, *le 26 Mars.*

Il eſt aſſez ſingulier de voir la neige couvrir les montagnes de nos environs, charger de monceaux énormes l'enceinte de notre Ville, & blanchir encore une partie de la ſurface de nos campagnes, pendant que nous jouiſſons des plus beaux jours, & qu'un ſoleil ardent ne nous permet pas de ſoutenir la promenade. Ce ſpectacle feroit l'étonnement d'un Etranger qui ne ſeroit pas habitué à un pays tel que le nôtre. Toutes les productions pouſſent avec rapidité, pluſieurs arbres ſont en fleurs; & ſi nous n'avons point de froid perfide, nous pouvons nous flatter d'une récolte abondante en tout genre.

### De Nantes, *le 27 Mars.*

Il n'y a qu'une aſſez foible circulation de bleds de Port à Port dans cette Province: cependant ils commencent à arriver ici plus abondamment; nous en avons reçu de Bruges, de Bremen, de Bordeaux &c. L'*Ingénu*, *l'Elizabeth*, la *Ville de Rennes*, *l'Actif*, le *Cerès* de la Rochelle, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. La *Parentiere* a fait voile pour le Cap, laiſſant en chargement le *Charlemagne*, la *Suſanne-Elizabeth*, *l'Illenois* pour le Port-au-Prince, & la *Vorace* pour la Martinique.

M. de Kergelin, Capitaine du *Rolland*, & M. Roſnevel, Capit. de la frégate *l'Oiſeau*, doivent partir inceſſamment de Breſt pour les Terres Auſtrales.

### De Nancy, *le 27 Mars.*

Malgré ſes variations, la ſaiſon a été juſqu'à préſent très-favorable aux campagnes. Le tems eſt fort propre aux enſemencemens du printems.

Le 5 du courant, la Chambre des Comptes a rendu un Arrêt concernant l'ajuſtement des poids, balances & meſures. Cet Arrêt regarde ſpécialement les Fermiers des magaſins à ſel, ou leurs Soûfermiers, Commis, Prépoſés aux regrats.

### De Tours, *le 27 Mars.*

Le Bureau d'Aumônes occupe utilement les pauvres, & leurs travaux ſe perfec-

tionnent de jour en jour. Il a fourni un filage considérable aux pauvres femmes de la Ville. Les toiles qui en proviennent seront vendues le 29 uniquement au profit des malheureux. Cet établissement mérite d'être encouragé.

### De Metz, *le 29 Mars.*

Une bande considérable de voleurs commet de jour en jour de nouveaux attentats en divers lieux des Trois-Evêchés. La terreur est répandue dans divers cantons : les Curés des campagnes, les Habitans des métairies & des maisons éloignées, sont consternés. On ne sçauroit prendre trop de mesures pour arrêter ces brigands d'autant plus redoutables qu'ils sont en force.

### De Roye, *le 29 Mars.*

Le 24 du courant, le feu prit, à neuf heures du soir, au village de Rozieres, le plus considérable de Santerre, Bailliage de Mondidier, à trois lieues de cette Ville. En trois heures, 70 maisons furent consumées : le mal auroit été bien plus grand, si le feu n'étoit venu s'amortir contre une maison en pierre & couverte de tuiles, occupé par des Sœurs-Grises qui font les fonctions de Maitresses d'Ecole. Le reste des maisons est couvert de chaume. Les toits forment des avances assez considérables sous lesquelles il y a toujours des amas de toiles d'araignées, chargées de poussiere & de brins de paille qui débordent & flottent. Dès l'instant que la flamme s'y attache, elle gagne le long de la file, avec la rapidité d'une traînée de poudre qui s'allume, & s'étendant en-dessous des chevrons, ne forme en un instant de toutes les maisons qui se touchent qu'un grand bucher.

Madame de Rozieres, Dame du Bourg, s'y trouvoit seule avec quelques domestiques. Cette jeune veuve, encore mineure, surmonta la délicatesse de son âge & la timidité de son sexe pour servir courageusement de mere à ses vassaux. Sur le champ, elle fit abattre la halle qui lui appartient, & qui auroit pu former un foyer terrible. Pendant que, par ses ordres, chacun portoit des secours sur le lieu de l'incendie, elle appelloit, accueilloit & soulageoit les malheureux. Son château leur servoit de refuge. Les enfans furent couchés dans ses lits. Ses granges, ses remises, ses écuries se remplirent de pauvres. Elle rassura, consola, encouragea cette foule d'infortunés, conservant, malgré les pleurs qu'elle s'efforçoit en vain de retenir, la sérénité de la bienfaisance. Madame de Rozieres avoit envoyé de bonne heure un Exprès à sa famille demeurant à Amiens. M. & Madame Cannet, ses pere & mere, partirent pour Rozieres. On apporta cent livres de riz, des provisions de pain, des aumônes & tout ce qu'on crut utile aux malheureux incendiés. Ce trait de bienfaisance n'a pas besoin d'être paré d'éloges ; les gens de bien pleurent en l'entendant, & les autres admirent.

Dans cet incendie, il a péri un homme & une femme qui étoient imprudemment rentrés dans leur maison pour reprendre des hardes. Il y a eu une perte considerable en grains, laines, marchandises &c. Ce Bourg composé de 636 feux & de plus de 3000 Communians, est distingué par une culture vigoureuse des meilleures terres de la Picardie : il s'y fabrique beaucoup de bas au métier & d'autres ouvrages de laine qui sont portés en gros aux Foires de Troyes, de Reims, & de Beaucaire.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réflexions sur les doubles récoltes de soie. Du Dauphiné, le 10 Février 1773.*

Je suis persuadé, Monsieur, qu'en vous communiquant le nouvel exemple de deux récoltes de soie dans la même saison, la Société d'Agriculture d'Angers n'a pas entendu donner à cet essai une approbation décisive, mais en présenter l'idée aux Cultivateurs des Provinces méridionales pour qu'ils jugent des avantages qu'ils en peuvent retirer.

Citoyen libre & indépendant, je m'occupe depuis plus de 35 ans de tout ce qui a retrait à l'Agriculture ; le Bas-Dauphiné que j'habite est fertile en mûriers, on y éleve beaucoup de vers à soie, & cette partie rurale est peut-être celle où je suis

moins ignorant. Je viens vous présenter, Monsieur, quelques observations sur l'objet inséré dans votre Gazette du 2 Janvier dernier ; il me paroit très-important par ses conséquences.

1°. L'Auteur de la nature a pourvu si sagement à nos besoins, il a dirigé si régulièrement la marche de nos récoltes & de nos travaux qu'ils se succédent & se suivent avec un ordre admirable. Dans les premiers beaux jours de la fin de l'hiver, nous rompons les jacheres, nous semons les grains de Mars, nous taillons la vigne, nous la provignons. En Avril, nous donnons la premiere culture à la vigne, nous semons les maïs. Le mois de Mai & partie de Juin sont employés à l'éducation des vers à soie ; cet ouvrage est ordinairement fini vers le 15 en Dauphiné.

Du 15 au 25 Juin, on donne une premiere culture au maïs & une seconde à la vigne : cette opération est à peine finie qu'il faut courir à la moisson ; tous les bras y sont employés sans relâche, le pain est nécessaire à tous ; il faut moissonner, lier les gerbes, glaner & ensuite battre ou coquer ; ces travaux remplissent Juillet & Août. En Septembre, nous relevons les pampres de la vigne, nous préparons les terres qui doivent être ensemencées à la fin de ce mois & dans le suivant ; nous avons de plus trois récoltes de foin, en Juin, Juillet & Septembre.

Les différens travaux que je viens de détailler sont, en raison du climat, plus ou moins avancés dans nos Provinces méridionales ; mais ils s'y suivent par-tout dans le même ordre. Notre tems, comme vous voyez, Monsieur, est tout rempli ; quel pourroit-on destiner à une seconde éducation de vers à soie ? Où trouver les bras que nécessairement elle exige ? Une éducation en grand ne ressemble point à l'amusement d'une Dame. Je fais élever chaque année les vers produits par 45 onces de graine ; & pendant les jours de frese, pendant ceux où l'on met les vers à soie dans les bruyeres, ou ceux où il faut déramer les cocons, je compte souvent plus de 50 manœuvres à la suite de nos atteliers.

2°. Dès que la feuille du mûrier commence à paroître, on met les couvées de la graine ; le vers éclot dans les derniers jours d'Avril ou les premiers de Mai ; la chaleur tempérée de ce mois, toujours mêlée de quelque fraîcheur, donne le tems le plus propre à l'éducation des vers à soie, & l'écueil le plus redoutable procéde des chaleurs que nous éprouvons souvent ici dans les premiers jours de Juin. Si le tems est bas, & que le vent marin souffle foiblement, il en résulte une chaleur étouffée, destructive de toute éducation. Cette température que les Magnaniers appellent vulgairement *touffe*, donne aux vers à soie la *muscardine*, maladie la plus funeste dont ces animaux puissent être attaqués.

M. l'Abbé de Sauvage a observé dans son 3e. Mémoire sur l'éducation des vers à soie, pag. 70 & 77, » *que le Magnagnier a beau-* » *coup moins à luter contre le froid que contre* » *une forte chaleur de l'air ou de l'atmosphe-* » *re ; que la maladie appellée* muscardine *est* » *plus commune dans les années où la saison* » *est fraîche & tempérée.*

On peut s'en rapporter à M. de Sauvages ; il a écrit d'après des expériences suivies & multipliées : j'ai toujours vu l'effet qu'il annonce dans les vers que je fais élever.

Si nous tentions une seconde récolte de soie, nos vers pourroient être en frese que dans le courant d'Août ; c'est l'époque de nos plus grandes chaleurs & des *touffes* les plus accablantes : ce fléau est pernicieux & destructeur au commencement de Juin ; quel seroit-il dans la canicule ? On pourroit s'attendre à la perte totale de l'éducation la mieux soignée.

Quelques Curieux ont voulu, dans ce canton, élever en petit une seconde couvée ; l'épreuve a souvent manqué ; & si, d'une petite quantité de graine, il en est venu à bien une infiniment petite quantité de cocons, leur qualité a été si foible qu'on a jugé que, dans le cas du meilleur succès, le produit ne seroit pas équivalent au travail, fût-il possible de trouver des Ouvriers pour le faire.

3°. Dès qu'une production quelconque d'Agriculture tombe à un prix si bas qu'elle ne rend pas un juste salaire au Cultivateur, le métier devient mauvais, on le néglige, on l'abandonne ; de ce vice, qui procéde presque toujours des prohibitions & des entraves, naissent infailliblement les disettes & les chertés immodérées. J'ai vu dans mes jeunes ans les cocons à 12 & 15 s. la livre ;

dès-lors l'éducation des vers à ſoie fut ſi peu ſuivie & ſi peu ſoignée que la majeure partie de la feuille des mûriers n'étoit pas cueillie : ces arbres profiterent de ce repos & firent des progrès étonnans. » *Le mûrier*, ainſi que l'a très bien obſervé M. de Sauvages, » *n'étoit pas plus deſtiné qu'aucun* » *autre arbre à être dépouillé de ſes feuilles ; ce* » *n'eſt que par accident qu'il eſt expoſé dans* » *le pays d'où il eſt originaire à être quelque* » *peu rongé par une chenille, comme le ſont* » *certains arbres de nos climats. On force donc* » *nature en effeuillant le mûrier chaque année.*

Les cocons ſe vendent ſi bien aujourd'hui que chacun a voulu s'en procurer la plus grande quantité poſſible ; on a planté des pépinieres, des hayes de mûriers, des mûriers nains qui fourniſſent de la feuille pour nourrir le ver à ſoie juſqu'à ſa quatrième muë ou maladie ; la feuille des arbres de haute tige eſt conſervée pour le tems de la freſe, & conſéquemment ramaſſée très-tard ; depuis cet uſage, on s'apperçoit de la dégradation & de la perte des meilleurs mûriers : nous ne pouvons attribuer ce malheur qu'à la cueillette annuelle toujours tardive, toujours pratiquée au commencement des grandes chaleurs ; le mûrier ſe trouve ſans feuilles dans le moment où elles lui ſont plus néceſſaires, ſoit pour faciliter la tranſpiration, ſoit pour lui fournir une ſubſtance par l'humidité & la fraîcheur qu'elles reçoivent pendant la nuit.

J'ai toujours éprouvé que rien n'eſt plus propre à remettre un mûrier languiſſant ou épuiſé que de n'en pas cueillir la feuille, ou du moins de la cueillir dans le premiers tems, pour que la ſeconde pouſſe ſoit faite avant les chaleurs. Toute cueillette de feuille eſt nuiſible au mûrier, même celle que les Propriétaires ignorans permettent après la retraite de la ſeve ; les Amaſſeurs tordent & rompent les branches qui portent les meilleurs ſcions, d'où une interception dans les canaux qui ſervent à la circulation.

Puiſqu'il eſt certain qu'en pratiquant une 2e. éducation de vers à ſoie dans la même année le mûrier ſe trouveroit dépouillé de ſes feuilles pendant la plus grande chaleur de l'été, nous pouvons, ſans préſomption, annoncer en pareil cas la perte totale de cet arbre ; nous pouvons aſſurer de même les Amateurs des plantations de mûriers qu'ils en retireront les plus grands fruits en ne cueillant chaque année que les deux tiers de ceux qu'ils poſſédent.

Je crois, Monſieur, avoir remontré, 1°. que la tentative d'une ſeconde récolte de ſoie dans la même ſaiſon ſeroit impoſſible par le défaut d'ouvriers ; 2°. qu'on ne ſçauroit s'en promettre aucun ſuccès à cauſe de la chaleur ; 3°. qu'il en réſulteroit dans peu la deſtruction entiere des mûriers. Je penſe que tout Cultivateur éclairé par l'expérience ſera du même avis &c.

## II.

### *Expérience importante ſur les pommes de terre &c.*

Un Gentilhomme Saxon, adonné aux nobles travaux de l'Agriculture, vient de publier une expérience dont on peut recueillir beaucoup de fruit. Le printems dernier, il trouva dans ſa cave beaucoup de germes de pommes de terre épars ; il les fit ramaſſer & planter ; & les germes eurent le même effet que ſi l'on avoit planté les pommes de terre même. Dans ce pays là, cette méthode réunit deux avantages : le premier commun à tous les lieux, c'eſt de laiſſer pour la ſubſiſtance les pommes de terre ci-devant deſtinées à la réproduction ; le ſecond, c'eſt de conſerver les ſemences que des malheureux enlevoient fréquemment quand on enterroit le fruit même.

Un Cultivateur voiſin des montagnes du même pays, s'aviſa, l'année derniere, de planter ces tubercules beaucoup plutôt qu'on n'a coutume de le faire. Il fit ſa récolte au milieu de l'été ; enſuite il replanta les tiges recueillies, elles produiſirent une nouvelle récolte de pommes de terre auſſi belles que les premieres.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 27 Mars 1773, au Mercredi 31 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20 l. 10 ſ., 22 à 24 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 23 à 25 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 14 livres 15 ſ. à 15 livres ; l'orge, de 11 liv. 5 ſ., 11 liv. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 27 Mars 1773 au Mercredi 31 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Avril 1773, de 57 à 58 livres; *idem* nouveau de 55 à 56; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 53 à 54; *idem* nouveau, de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 50 à 51; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 3 Avril 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 3 Avril 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 | $\frac{1}{8}$ | à $\frac{1}{4}$ |
| Londres ..... | 30 | 7 | 16e. |
| Hambourg ..... | 183 | $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 3 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{3}{4}$ | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{7}{8}$ | P. | $\frac{0}{0}$ perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Jeudi* 1. | *Vendredi* 2. | *Samedi* 3. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1385 90 1310 15 (20 | 1320 22 $\frac{1}{2}$ 25 22 $\frac{1}{2}$ | 1322 $\frac{1}{2}$ 20 |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 289 . . . . | . . . . . | 298 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 31 Mars 1773 | Du Jeudi 1er. Avril | Du Vendredi 2. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Roytier, six dern. mois 1772. } A. | Courmont, six d. mois 1772. } B. | Lempereur, six d. mois 1772. } |
| Radix, *idem.* | Deschapelles, *id.* E. | Boscheron, *idem.* } |
| Gautier, *idem.* } C. | S. Janvier, *idem.* G. | Rouillard, *idem.* } |
| Boutray, *idem.* | Nau, *idem.* } J. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* J. | Delagarde, *idem.* | Patu, *idem.* |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 14 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 9 Mars.*

LES dernieres lettres de Tobolsk portent que cette Province, si belle dans sa partie méridionale, si horrible dans sa partie septentrionale, paroît à tort avoir été subitement transformée par les bruits publics en un nouveau Pérou. Des mines qu'on y a découvertes, on n'en a, dit-on aujourd'hui, essayé qu'une seule ; & comme elle a été assez productive, on en a conclu qu'il en étoit de même dans toutes les autres.

### RUSSIE-ROUGE.

DE LÉOPOL, *le 20 Mars.*

La Vistule s'est débordée & enflée au point que ses eaux ont à peine laissé la cime des arbres à découvert dans plusieurs terreins. Les glaces flottoient sur cette mer dont le reflux a été long-tems suspendu. On n'ose presque plus rien attendre des semailles, & l'on craint d'apprendre les suites de cette inondation extraordinaire.

### POMÉRANIE.

DE STRALSUND, *le 18 Mars.*

Notre Ville & ses environs, affligés par la disette, appréhendoient que leurs maux ne se prolongeassent. On commence à se rassurer. Les campagnes bien cultivées permettent d'espérer une abondante récolte.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 20 Mars.*

Le Gouvernement s'occupe sérieusement des moyens de faire fleurir le commerce & les Arts : c'est-à-dire, qu'il prépare la suppression de toutes les gênes & l'applanissement de tous les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'Agriculture.

Dans une Assemblée générale de la Banque Royale tenue le 17, il a été arrêté que, pour le soulagement du commerce, le fonds de la Banque seroit augmenté de 100 rixd. par action, & qu'en conséquence les Intéressés procureroient dans six mois la somme de 600,000 rixd. qui pourroient bien être en partie enlevées au commerce.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 25 Mars.*

La Compagnie Prussienne du Commerce a fait, dit-on, plusieurs conventions avec des Marchands Hollandois pour des livraisons considérables de sel à Koenisberg.

Le café de chicorée a eu tant de succès qu'il se décrédite. Le Peuple sur-tout n'en paroît pas satisfait ; & la raison, c'est que

cette boiſſon eſt devenue exceſſivement chere : mais il n'y a pas à choiſir.

D'ATTDORFF (*près Nurenberg*), *le* 28 *Mars*.

M. Bauder, Bourguemaître, en fouillant les terres des environs, a découvert une infinité de curioſités naturelles dont pluſieurs ſont inconnues. A force de recherches, il eſt parvenu à en former une collection auſſi conſidérable que rare. Parmi les morceaux ſinguliers de ſon cabinet, il y a une production qu'on peut rapporter à la claſſe des litophites ou à celle des plantes marines. En coupant la pierre en long, on trouve une tige qui ſemble répandre des feuilles en tout ſens. En attendant la deſcription exacte de ces productions, les Naturaliſtes pourront s'en procurer en s'adreſſant à M. *Bauder* lui-même, ou à M. *Paradis*, *Conſeiller de S. A. E. de Baviere* à Francfort, par la voie *de la Gazette d'Agriculture* de France.

## ITALIE.

DE TRIESTE, *le* 16 *Mars*.

Il paroît par les demandes de l'Etranger que le grain eſt en général aſſez cher. Après nous être beaucoup plaints de la cherté, nous avons le pain à plus bas prix peut-être qu'il ne l'eſt dans le reſte de l'Europe. Pour en venir là, on a permis aux Payſans des alentours, de faire, de vendre & d'apporter du pain, ſans payer aucun droit; & la concurrence la plus vive nous a procuré le meilleur pain au meilleur marché.

On a accordé la même liberté pour le débit de l'huile, elle a eu le même effet. Il en eſt arrivé depuis quelques jours plus de 4000 barils, & le prix du baril eſt tombé de trente livres.

*Dans le N°. 26 de la Gazette, on a mis par erreur à la page* 202, *à l'article* d'Italie, Leipſick *au lieu de* Trieſte.

DE FLORENCE, *le* 20 *Mars*.

Le Gouvernement vient de faire publier trois Déclarations inſpirées par cet eſprit de ſageſſe, de bienfaiſance & d'équité, qui en a dicté déjà tant d'autres. La 1re. du 17, accorde aux Habitans de la Ville & du territoire de Volterre la liberté de travailler & de blanchir la cire, avec diverſes exemptions de droits pour la cire brute apportée aux Fabriques ou exportée hors de l'Etat. La ſeconde de la même date, permet à tout Habitant du Grand-Duché, l'uſage des lieux publics propres à blanchir & apprêter les toiles de chanvre & de lin. La 3e. du 18, diminue les droits ſur l'exportation de la graine de lin du pays.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 1 *Avril*.

On a remarqué que la conſidération de la cherté des grains avoit été un des premiers & des principaux articles propoſés à l'ouverture du Parlement; que deux Bills avoient été portés pour permettre l'importation des grains d'Europe, d'Afrique & d'Amérique; que dans l'eſpace de quinze ſemaines écoulées depuis ces deux Actes, l'importation du froment étranger dans le Port de Londres n'a pas ſuffi à la conſommation d'un jour pour la Métropole. Les choſes ſont donc à peu près toujours dans le même état. Il a été dit aux Communes qu'après avoir répandu l'alarme par la défenſe de vendre du grain au dehors, on n'avoit adopté que des méthodes mal combinées pour faire baiſſer les prix des denrées; qu'un mûr examen de toutes les propoſitions faites, comme de mettre une taxe ſur les chevaux, découvroit qu'elles n'auroient aucun bon effet; qu'on ne donnoit aucun bon moyen de remplir un objet ſi deſirable &c.

On a publié la lettre ſuivante qu'on ſuppoſe écrite de Hollande. » J'ai le plaiſir de » vous informer que depuis que la gelée a » ceſſé, nous avons des Marchés abondans » en froment, avoine, pois & feves que » l'on embarque actuellement pour Lon- » dres. Les demandes d'Angleterre ſont ſi » conſidérables que, quoiqu'on ait offert » près du double de fret, on n'a pu ſe pro- » curer un nombre ſuffiſant de *vaiſſeaux* » *Anglois*. Mais cette difficulté ſera bien- » tôt levée; parce qu'il doit arriver de New- » caſtle pluſieurs grands bâtimens, chargés » de charbon, leſquels chargeront ici des » grains pour Londres, enſorte que ſous peu

» de jours vous en aurez des quantités con-
» dérables ».

On a ordonné l'impreſſion d'un Bill relatif à l'aſſiſe du pain.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### Du Lyonnois, *le* 1 *Avril.*

Nous voyons depuis quelque tems deſcendre pluſieurs bateaux de grains qui nous annoncent que le Bas-Dauphiné, le Languedoc & la Provence, dans les parties riveraines du Rhône, ont des beſoins : mais nous pouvons être ſans inquiétude, parce que le Forez, l'Auvergne, le Bourbonnois, & la Bourgogne ſont en état de ſuffire à ces utiles circulations. Le Peuple s'accoutume & s'accoutumera toujours de plus en plus à ces mouvemens de grains, toujours néceſſaires dans une grande famille & toujours profitables pour le Laboureur quand la liberté derniérement encore confirmée par un Arrêt du Conſeil y préſidera. Le bled eſt plus cher dans le Comté Vénaiſſin, à ce qu'on nous mande, de plus de 12 pour 100 que dans notre Province.

Nos vignes ont un peu ſouffert de la gelée, ſur tout celles qui ſont plantées dans des terreins un peu plus forts. On trouve à nombre de ſeps pluſieurs yeux gâtés.

### De Cherbourg, *le* 1 *Avril.*

La forêt de Brix, ſituée entre cette Ville & Valogne, autrefois très-riche en bois, étoit preſque totalement détruite, & il n'y avoit plus d'eſpérance de la rétablir. M. le D. de la V. l'a acquiſe par échange en 1770 : c'étoit un vaſte champ pour exercer ſa charité envers les pauvres & ſon zele pour le bien public, & nous allons reſſentir les effets de cette charité & de ce zele. Bientôt on eſſayera de défricher ce terrein rempli de bruyeres. Si les eſſais réuſſiſſent, les pauvres auront de l'emploi, & les reſſources du canton ſeront multipliées. Nous avons encore une autre perſpective flatteuſe, c'eſt la facilité du tranſport des denrées qui arrivent ici ſoit pour notre conſommation ſoit pour la baſſe Province, avantage dont nous pourrons bientôt jouir, ſi le grand chemin de cette Ville à Valognes eſt pouſſé avec activité, comme nous l'eſpérons.

### De Poitiers, *le* 3 *Avril.*

Les petits abus ſont innombrables, mais il faut que l'occaſion y attire nos regards ordinairement arrêtés ſur les grands abus à l'ombre deſquels les premiers s'étendent & s'affermiſſent. Par exemple, une partie du Bas-Poitou eſt couverte de bois, & tous les héritages y ſont clos de haies & bordés d'arbres preſque tous têtards : juſques-là il n'y a point de mal, d'autres pays envieront bien à celui-là l'avantage d'avoir des bois & des champs fermés. Mais des chemins, ſouvent étroits, forment des allées continues dont les arbres, avec leurs rameaux jettés horizontalement, entrecoupent la route à chaque pas. Ces branchages rendent les chemins impraticables & par les eaux qu'ils y amaſſent, & par les dépouilles qu'ils y dépoſent, & par les dangers dont ils menacent ſans ceſſe les Voyageurs. Cet abus eſt aſſez commun dans pluſieurs autres Provinces. Un malheur derniérement arrivé dans une de ces routes à un Habitant de Châtaigneraye, a engagé de zélés Citoyens à le relever. Le commerce en ſouffre, l'Agriculture en eſt offenſée, il intéreſſe la ſûreté publique : combien ces puiſſans motifs doivent-ils porter les Seigneurs de Paroiſſes à s'efforcer d'y remédier ! Ils le peuvent par leurs exemples, ils le peuvent par des exhortations, ils le peuvent par des inſtructions. Il leur ſera facile de démontrer à tous les Riverains qu'ils ont toute ſorte d'intérêt à couper ſoigneuſement les branches des arbres qui débordent ſur les chemins. Le bois même qu'ils en recueilleroient ſuffiroit ſouvent pour payer la dépenſe ſoit en l'abandonnant aux Ouvriers pour ſalaire, ſoit en l'employant à de petits ouvrages, ſoit encore en formant de leur cendre & des feuillages un engrais &c.

### De Nantes, *le* 4 *Avril.*

Depuis quelque tems, les grains & les farines arrivent ici en plus grande abondance. Pluſieurs de nos Ports en ont beau-

coup versé dans celui de la Rochebernard où le froment vaut environ 30 l. le boisseau de 244 livres. Il est plus cher dans quelques autres Villes, à Hennebond, par exemple, où le minot pesant 80 livres, se vend 11 & 12 liv. & plus.

Le navire, la *Vorace*, est parti de ce Port pour la Martinique, *l'Aimable-Elizabeth* pour le Port-au Prince, la *Duchesse de Duras* pour S. Marc. Ils ont laissé en chargement le *Guerrier*, *l'Actif*, la *Dauphine* pour le Cap, *l'Aurore* pour Léogane, le *Thaumaturge* pour S. Domingue, la *Jeune-Rosalie* pour la Martinique & la Guadeloupe.

MM. de Kergelin & Rosnevel, Capit. du *Rolland* & de *l'Oiseau*, sont partis de Brest pour les Terres Australes. Le *S. Jean-Marie* a amené dans le même Port des marchandises provenant de la vente du navire *l'Amitié* d'Amsterdam, naufragé à la côte d'Argenton.

Le sieur de Blotiere, Capit. de *l'Hector*, & le sieur Dufay de la Brunchaire, Cap. de *l'Aquilon*, sont partis de l'Orient pour l'Inde.

Du 21 au 27 Février, on a essuyé aux environs de S. Malo des ouragans horribles. La mer étoit si fort agitée par un vent furieux du Sud, que les lames, en se brisant avec impétuosité, portoient leurs jets au-dessus des murs de la Ville. Les toits des maisons ont été fort endommagés. Il y a eu beaucoup d'arbres déracinés ou brisés: le dégât a été très-considérable dans les campagnes. Ces tempêtes ont fait périr un bateau pêcheur, un bocq chargé de bled pour S Malo, sans qu'on ait pu secourir les équipages. Le navire *René Olivier* de S. Briac, s'est aussi perdu en venant de Guernesey où il avoit été porter du sel & d'où il rapportoit de l'argent. Le 21 Mars, une barque de S. Briac, chargée de sel pour Grandville, ayant appareillé de la rade de Dinart, près S. Malo, le tems étant fort calme, elle dériva par la rapidité des courants qui sont à la sortie de cette Ville, & toucha sur des roches à peu de distance du petit Bé. L'équipage se sauva dans le canot: on espere, quand le sel sera fondu, relever le bâtiment qui est très-joli.

Les toiles valent à S. Malo, celles à six fils 16 à 20 s. l'aune, à quatre fils 17 à 19, les Reguis 14 à 15, les Roncelettes 10 à 14, les noyales 12 à 15, les Halles 12 à 15, les toiles de ménage 24 à 36, à carreaux 18 à 20, Beauvais 3 l. à 4 l. 10 s.

Les Crées larges valent à Morlaix 166 l. les 100 aunes, premiere qualité, les Roscones assorties, 122 liv.; les toiles à carreaux de trois quarts de laise, 18 à 19 sous l'aune; les toiles à voile à 4 fils, 15 s. 6 d. l'aune, les peaux de veaux tannées du poids de 20 à 24 livres, la douzaine, 27 liv., le miel, 19 l. le cent, la cire jaune, 41 s. la livre &c.

## De Rouen, *le 6 Avril.*

Les prix des bleds ne varient point. Le froid ne permet pas aux productions de la terre de faire beaucoup de progrès. Le vent s'est, pendant long-tems, soutenu au nord. Le commerce a été assez heureux pendant cet hiver.

## D'Amiens, *le 6 Avril.*

La continuité du froid permet d'espérer qu'à la fin nous aurons de beaux jours sans mélange. Dans plusieurs Marchés de la Picardie, de l'Artois, des Pays-Bas, les grains subissent quelque diminution de prix. Jusqu'à présent, nous n'avons que des augures favorables pour les récoltes.

## De Paris, *le 10 Avril.*

*Ordonnance du Roi du 1 Mars 1773, concernant la correspondance des Sujets de S. M. dans les Colonies de l'Amérique.* Chaque Capitaine de navire Marchand, allant des Ports de France aux Colonies & revenant des Colonies en France, sera tenu, lors de sa déclaration à l'Amirauté, de remettre au Bureau des Classes du Port de son départ, un coffre de bois, fermant à clef, & de grandeur suffisante pour contenir douze à quinze cens lettres ou paquets. La veille de son départ, il se transportera audit Bureau dont le Commissaire ou son représentant, fermera en sa présence ledit coffre, y apposera les scellés avec le cachet du Bureau, en dressera un procès-verbal dont il sera remis un double au Capitaine qui le remettra ainsi que le coffre, le jour de son arrivée à sa destination, au Commissaire des Classes dont il recevra une décharge, si les scellés sont reconnus sains & entiers. Tout

Capitaine, convaincu de quelque altération dans le ſcellé, & d'avoir abuſé à cet égard de la confiance publique, ſera condamné à une amende de 300 liv., & à plus forte peine, s'il y échet &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Requête des Montagnards de Dauphiné, adreſſée à la Société Economique de Zell, dans l'Electorat de Hanovre. Par un Laboureur des environs de Grenoble.*

Messieurs,

La ſituation de nos poſſeſſions montueuſes & couvertes de neiges pendant plus d'un tiers de l'année, les expoſe plus que toute autre aux intempéries des ſaiſons. L'ambition dangereuſe des défrichemens juſques dans les parties les plus élevées de nos rochers eſcarpés, nous menace de voir bientôt couler dans la plaine le terrein que nous cultivions à mi-côte & dont nous tirions des moiſſons excellentes. Les charges onéreuſes & les ſurcharges de rentes en bled nous forcent à vendre le peu que nous recoltons, & nous ſommes réduits aux pommes de terre qui bien-tôt ſeront notre unique reſſource. Depuis long-tems nous les cultivons comme une denrée précieuſe, mais la routine eſt notre unique guide. Nous n'avons point, dans nos cantons, de ces Sociétés utiles qui ſont l'œil du Laboureur, qui penſent pour lui, & qui dirigent par le génie ſes opérations méchaniques. Dans notre Métropole on ſçait le code & le digeſte, peut-être auſſi les loix agraires du vieux tems, & pas un ne voudroit quitter une heure ſon Bureau ou dérober quelques inſtans aux Sociétés oiſeuſes de la Ville pour s'occuper de la fertiliſation de nos campagnes. Je ne crois pas que l'on méprise notre condition, mais on la néglige, on nous abandonne à nous-mêmes. Parce que nous n'avons pas pu tirer parti de certains ſemoirs nouvellement inventés, qui ne conviennent point à notre territoire, on en a conclu qu'un attachement ſtupide à nos vieilles routines nous rendoit incapables de rien adopter d'utile. Cependant nous proteſtons que parmi nous tout le monde ſent qu'il eſt néceſſaire de perfectionner nos opérations en proportion de ce que l'on perfectionne l'art de retirer de nos mains notre ſubſiſtance par l'augmentation de charges ou de prix de ferme. Il ne nous manque qu'un peu de confiance aux nouveaux uſages que nous voudrions voir juſtifiés ſous nos yeux par le ſuccès, avant que de riſquer le prix de nos ſueurs, en adoptant tout ſur parole. Il n'eſt pas un de nous qui ne voulût dérober à nos Seigneurs de Paroiſſes un ſecret qui leur auroit produit double récolte ſans doubler les frais de culture. Nous n'imaginons rien, il eſt vrai, parce que l'art d'imaginer le mieux eſt celui de ſe ruiner plus vite ſi l'on ne réuſſit pas : nous ſommes timides lorſqu'on nous propoſe des eſſais à faire, parce que nous n'avons point de ſuperflu à riſquer : nous ſommes défians, parce que ſouvent l'on nous a trompés ; mais on nous trouvera toujours dociles & actifs quand on nous montrera évidemment un moyen de nous enrichir. Nous ne craignons que les frais ruineux, point du tout la peine. Tel eſt le Cultivateur par toute terre.

Vous avez ſçu cependant, Meſſieurs, inſpirer à ceux de vos cantons des ſentimens plus nobles & plus forts encore que ceux du gain, en joignant aux petites récompenſes pécuniaires qui tiennent lieu de dédommagement, l'aiguillon de l'amour propre qui, pour être moins délicat dans l'ame d'un Campagnard que dans celle d'un Militaire, n'en eſt pas moins propre à lui faire tout entreprendre. Notre orgueuil, couvert de haillons, eſt de même trempe que celui des gros Seigneurs. Je n'ai beſoin que de ſentir ce qui ſe paſſe chez moi, pour juger vrai ce que la Gazette nous diſoit d'un certain Curé du Maine qui avoit triplé ſa dixme en accordant quelques prix & quelques diſtinctions à ſes meilleurs Cultivateurs. Cet homme connoiſſoit ſes ſemblables.

Votre Société, Meſſieurs, les connoît auſſi, & le moyen que vous mettez en œuvre établira ſûrement dans vos contrées des eſpeces d'Académies champêtres plus utiles que celles des Villes ; pourvu qu'elles y ſoient toujours unies, & que la claſſe des hommes de génie qui combinent & calcu-

lent avec celle des Amateurs qui ont des fonds & de l'argent, soit toujours à la tête de l'œuvre, fournisse la lumiere, l'encouragement & les ressources à la classe subalterne qui jamais ne refusera ses bras, ses soins & ses sueurs, lorsqu'elle en sentira l'utilité & qu'elle pourra se promettre le succès.

Venez à notre secours, Messieurs; réveillez, par votre exemple, nos Propriétaires endormis sur leurs intérêts & sur les nôtres; encouragez-nous dans nos montagnes; éclairez-nous, & daignez nous communiquer la meilleure maniere de cultiver nos pommes de terre, & sur-tout la structure de cette machine avec laquelle on en fait aisément du pain. Nous en tirons déjà bon profit en les mangeant à toutes sausses, mais il est à présumer que, réduites en pain, elles seront plus profitables & plus salutaires. Déjà nous en faisions, mais plutôt par curiosité qu'autrement; souvent on le manquoit, & il nous paroissoit plus court de les faire cuire simplement. Votre machine sans doute simplifie la manipulation & réunit tous les avantages. Comme interprete de tout mon canton, je vous supplie de divulguer votre secret par le moyen de la Gazette d'Agriculture de M. l'Abbé Roubaud que je lis assidûment, la seule que j'aime, parce que je ne suis ni Nouvelliste, ni Militaire, ni Politique, mais Laboureur; & à ce titre je partage la reconnoissance que vous doivent ceux de votre canton, & suis avec ces sentimens &c.

*Signé*, GEORGES FILAGRE. A S. Martin-de-Miseré, près Grenoble. 20 Mars 1773.

## II.

### *Amusement champêtre*, utile, dulci.

Un Particulier s'est amusé plusieurs années consécutives à élever des perdrix qu'il sçavoit rendre très-familieres; voici sa méthode.

Au tems des fenaisons il se faisoit apporter les nids de perdrix que l'on trouvoit dans les prés, il mettoit chaque nid dans un boisseau plein de duvet de plume d'oie, & plaçoit au centre un thermometre. Le tout situé dans un lieu chaud, il y entretenoit le thermometre au 32e. degré. Bientôt il voyoit sortir les perdreaux comme s'ils eussent été couvés. Cette méthode n'est point absolument essentielle à la fin qu'il se proposoit, pourvu qu'il eût séparé la mere couveuse d'avec les petits aussi-tôt après leur naissance.

Les perdreaux nouvellement nés trouvoient servi un repas d'œufs de fourmis; mais au moment où ils s'en approchoient, on sonnoit une petite clochette pendant 4 à 5 minutes. Le repas fait, on ôtoit la nappe, & les petits n'avoient plus rien à manger. Une heure après, on sonnoit de nouveau le réfectoire, & la nappe étoit dressée. Cette méthode répétée à tous les repas sans exception, rendoit la petite famille si docile au coup de cloche que deux mois après le maître se faisoit suivre de sa petite compagnie, la conduisoit en pleine campagne, lui permettoit de courir çà & là, puis un quart d'heure après la rassembloit au coup de cloche; mais les premieres fois, il avoit l'attention de leur présenter quelques friandises, dès que toute la Compagnie étoit revenue à lui. C'est ainsi qu'il l'accoutumoit si bien au rappel qu'il n'en perdoit jamais, & les ramenoit à la maison lorsqu'il le jugeoit à propos.

## III.

### *Microscope perfectionné*

M. John Clarck, Ecossois, s'étoit appliqué à donner au microscope un plus grand degré de perfection, & il y avoit réussi; l'approbation du Public l'a encourragé; il a poussé plus loin ses recherches & vient de perfectionner encore cet instrument. Voici ce qu'il a fait insérer dernierement dans les papiers publics de Londres.

» Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur » l'utilité du microscope; ceux qui connois- » sent cet instrument n'en ignorent pas les » avantages; & ceux qui ne s'en servent pas » parce qu'ils ne sont pas instruits des diffé- » rens usages auxquels il est propre, sçavent » du moins qu'il procure les amusemens les » plus variés, & qu'il nous met sous les » yeux un nouveau monde dont les beautés » imperceptibles se déroboient à notre vue. » Peut-on ne pas le parcourir avec plaisir, » ce nouveau monde, qui, au milieu de » nous, est beaucoup moins connu que celui » que nous avons découvert au-delà des » mers?

» On desire depuis long-temps avoir des » microscopes de poche bien nets, pro» prement montés, & qui fassent apperçe» voir let objets d'une maniere distincte; » M. Clark se flatte d'avoir rempli les vœux » du Public; il le surprendra même par sa » maniere nouvelle & inconnue d'éclairer » les objets opaques qu'on mettra en haut de » ses microscopes perfectionnés. C'est ici » une découverte à laquelle on n'avoit pas » encore pensé; & dans ce genre d'instru» ment le Public n'a rien qui puisse être » comparé aux microscopes de notre habile » Méchanicien.

» Le microscope de M. Clark est en lai» ton bien poli, la monture du même métal » est très-propre; l'étui qui le renferme est » de trois à quatre pouces de haut & n'a » qu'un pouce de diamettre. Une demi» minute suffit pour monter l'instrument & » tout arranger. On donnera à tous ceux » qui acheteront des microscopes, divers » petits objets fort curieux à être vus, & » les renseignemens nécessaires».

M. Clark s'est livré depuis long temps à l'étude de l'Optique; il a lieu d'espérer que la perfection de ses microscopes de poche remplira toute l'attente des personnes qui souscriront pour en avoir.

Les Souscripteurs payeront quatre guinées, une en souscrivant, les trois autres à la livraison du microscope.

On souscrit à Londres chez le sieur Dollon, Opticien de S. M. B. au Cimetiere de S. Paul.

## I V.

*Lettre à l'Auteur de la Gazette.*

MONSIEUR,

Dans votre Gazette du 11 Août dernier, M. Ducarne de Blangy à qui nous avons déjà l'obligation d'un excellent Traité sur l'éducation des abeilles, avoit annoncé pour l'hiver suivant le détail de ses succès dans la méthode usitée en Lusace de faire soi-même des essaims. L'heureuse épreuve de cette intéressante découverte a fait la plus vive sensation parmi les personnes qui s'occupent d'abeilles; & le nombre s'en accroît tous les jours à mesure que le Traité de M. Ducarne se répand. L'approche du tems propre à faire cette opération allume les desirs des Amateurs pour l'instruction promise, & ils se persuadent qu'en les témoignant à M. Ducarne, par la voye de votre Gazette, ce bon & utile Citoyen voudra bien dérober quelques momens à ses autres occupations pour mettre le Public en état d'exécuter ses procédés à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai prochains, tems qu'il assigne à cette opération. Je vous prie donc, Monsieur, de faire usage de cette lettre dans votre Gazette, & de joindre vos instances aux nôtres; elles en acquerront sûrement plus d'efficacité.

J'ai l'honneur d'être &c.

## V.

*Moyen de détruire ou de chasser les Fourmis.*

Dans quelques Provinces de l'Empire Russe, l'hiver ayant été beaucoup moins rude qu'il ne l'est ordinairement, les arbres ont été attaqués par les fourmis, & ils ont beaucoup souffert. Pour faire périr ces insectes, on a enfoncé dans les fourmillieres des entrailles de poisson. Tous les arbres qui ont été frottés avec un morceau de drap ou un linge imbibé de suc de poisson, ont été préservés de leur approche; l'odeur de ce suc fait fuir les fourmis, & elles périssent lorsqu'elles le respitent de trop près.

## V I.

*Maniere de faire de très bonne encre.*

Uu Physicien Saxon, persuadé que l'alun est nuisible dans la composition de l'encre, a cherché le moyen de s'en passer, & même de faire de l'encre excellente sans eau & sans vinaigre. Il prend, pour cet effet, le phlegme des liqueurs que l'on vient de distiller à l'alembic. Sur deux pots de ce phlegme, mesure de Dresde, il met douze lots de noix de galle, six lots du meilleur vitriol, un lot de gomme. L'encre est faite en très-peu de tems; elle ne coule point, ne jaunit pas, & dure.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Saemdi 3 Avril 1773, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 livres *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 à 26 livres. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres; l'orge, de 11, 11 livres 10 s. à 12 livres aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 3 Avril 1773 au Mercredi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Avril 1773, de 53 à 54 *livres*; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, 10 du Avril 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 10 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¾ |
| Londres ..... | 30 3 8°. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 à 5 6 |
| Cadix ..... | 15 4 à 3 6 |
| Livourne ..... | 97 à 96 ¾ |
| Gênes ..... | 95 à 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅛ p. ⅝ perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril 1773.* | *Jeudi 8.* | *Vendredi 9.* | *Samedi 10.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | . . . . . | 1285 87½ 85. |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FERIE. | FERIE. | 289. . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 7 Avril 1773 | | Du Jeudi 8. | | Du Jeudi p. le Ven. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Roytier, six dern. mois 1772. | A. | Courmont, six d. mois 1772. | C. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | E. | Rouillard, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | C. | S. Janvier, *idem.* | F. | Painchain, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | F. | Nau, *idem.* | J. | Patu, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 17 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 22 Mars.*

LA population avoit été encouragée, dans le plat-pays, par une Ordonnance rendue en 1770, pour multiplier les hommes sans multiplier les subsistances. S. M., en l'interprétant dans une Ordonnance nouvelle, encourage l'Agriculture par des prérogatives & par des exemptions efficaces, afin que la multiplication des subsistances assure celle des hommes.

Le généreux Citoyen qui avoit déjà consacré une partie de sa fortune à la fondation d'une Maison d'Orphelins, destinés à l'Agriculture, M. Sahlgréen, Commandeur de l'Ordre de Vasa, vient de remettre à l'Académie Royale des Sciences une somme de 50,000 thalers, monnoie d'argent, pour encourager l'étude de l'Economie rurale dans le Royaume : l'Académie lui a rendu un hommage bien mérité, en l'adoptant pour Membre. La Société *pro Patriâ* ne cesse de recevoir des secours pour les pauvres. M. Berndt Berndson a reçu de la Société Royale Patriotique une médaille d'argent, en récompense des moyens qu'il a donnés de tirer des pommes de terre différentes sortes de gruaux. Le vrai mérite consiste à servir sa Patrie, & le vrai moyen de servir sa Patrie, c'est de servir l'humanité.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 28 Mars.*

La navigation se rétablit, ce n'est pas à dire le commerce. Cependant nous ne sommes pas sans espérance que notre Port devienne un peu plus libre. Comme nous avons du grain & qu'il en reste beaucoup en Pologne, cette liberté opéreroit un changement bien favorable dans les pays affligés ou de disettes réelles ou de grands monopoles.

DE BOURGHAUSEN, *le 30 Mars.*

Le 26, M. le Baron de Hartmann, Conseiller de Régence de S. A. E., Vice Président de notre Société Economique &c, sçavant Géorgiphile dont nous avons de fréquentes occasions d'exalter le zele & les lumieres, ouvrit la Séance de cette Académie par un discours analogue à l'objet de cette Assemblée. M. de Hoppenbuhl, Directeur, après avoir lu la liste des nouveaux Membres, déclara que M. le Comte de Bereheim, Ministre des Conférences, Président de la Chambre des Finances, avoit été élu d'une voix unanime à la Place de Président. Cet honneur a été déféré à M. le C. de Bereheim, comme au Citoyen le plus digne d'être à la tête de la Société la plus bienfaisante, & ce Ministre l'a reçu avec la satisfaction d'un Ami de la Patrie & de l'humanité, heureux quand les occasions de faire le bien se multiplient. M. le Chancelier Schaki & M. le Docteur Dorner, avanta-

geusement connus & chers à la République Agricole, lurent deux discours patriotiques, tribut qu'ils devoient payer à la Société, suivant l'usage.

D'ERBACH, *le 1 Avril.*

Les Habitans de ce pays ont coutume d'entasser les récoltes de lin en bottes dans les maisons, les écuries, les granges, & de les y garder pendant plusieurs années. Ces amas rendent les incendies & plus fréquens & plus terribles. La Régence, par un Acte daté d'Eisenach le 15 Mars, pour prévenir ces accidens, a défendu cette pratique sous peine de confiscation & d'amende. Si l'objet de cette Ordonnance est de détruire rapidement la culture du lin, elle aura son effet. Quand les Propriétaires gardent de la sorte leurs plantes, il est clair qu'ils ne trouvent pas à les vendre, & qu'ils sont obligés d'attendre qu'il s'ouvre un débouché soit au dehors soit dans l'intérieur. Ainsi, pour conserver cette culture, il auroit fallu faciliter le débit de la marchandise, & ce débit auroit empêché les amas & prévenu les incendies. Quant à ce dernier prétexte, il faudroit donc aussi défendre les amas de bois, de fourrages, de grains, d'étoffes &c.

Par une autre Ordonnance du 9, il a été enjoint aux Cultivateurs, sous peine d'amende, de détruire les nids de chenille & autres insectes qui se trouvent sur les arbres. Ce seroit un grand malheur que ces sortes de réglemens fussent exécutés : l'Etat seroit obligé d'entretenir & de soudoyer une foule d'Inquisiteurs & d'Espions pour aller à la découverte des vers & des fourmis ; un Paysan qui voudroit faire mettre son voisin à l'amende n'auroit qu'à jetter furtivement un nid de chenille sur ses arbres ; le Cultivateur seroit obligé de perdre un tems très-précieux à visiter & éplucher sans cesse ses arbres, crainte d'amende &c. &c. &c. Au lieu d'inquiéter l'Agriculteur, il convient de lui procurer le plus grand calme possible. Sans doute il est de son intérêt d'écheniller ses arbres, on n'a pas besoin de le lui apprendre ; il ne faut que solliciter, exciter, animer son zele. Si dans des matieres qui, par elles-mêmes, ne comportent qu'instruction & exhortation, il y avoit un autre moyen à prendre pour détruire un abus, ce seroit d'accorder des récompenses à ceux qui feroient le bien desiré, & non d'infliger une peine à ceux qui négligeroient de le faire. D'ailleurs les amendes ôtent au Cultivateur les avances de la culture, & c'est un excellent expédient pour multiplier les chenilles.

DE FRANCFORT, *le 5 Avril.*

Dans le courant de Mars, la Vétéravie a eu de très-beaux jours, mais avec un vent froid. Vers la fin du mois, il y a eu des gelées de nuit très-fortes, suivies d'une neige très-abondante.

Il y a déjà ici beaucoup d'Etrangers arrivés pour la Foire. On n'ose se flatter qu'elle soit bonne ; les especes manquent. Les banqueroutes, les monopoles, la circulation & le décri des fausses monnoies, ont répandu une défiance générale.

## ITALIE.

DE ROME, *le 21 Mars.*

Par un Edit du 6, S. S. a supprimé les privileges des eaux-de-vie, des rossolis, de la cire & du papier dans tout l'Etat Ecclésiastique, à l'exception des Légations de Bologne & de Ferrare qui ont le même droit à cette suppression. La fabrication & le commerce de ces denrées & marchandises est encouragée, par l'exemption de toute sorte de taxes, ainsi que l'introduction de la cire brute de l'Etranger.

DE NAPLES, *le 21 Mars.*

Il se fait depuis long-tems des demandes si considérables d'huile dans ce Royaume, & il résulteroit de l'exportation de cette denrée un si gros bénéfice pour le pays, qu'il doit émaner une permission d'en extraire une certaine quantité, à la charge pour les Propriétaires, que les Acheteurs en laisseront à la Ville la troisième partie de leurs achats *au prix légal.*

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 6 Avril.*

La fixation du dividende des actions des Indes à six pour cent, & la tournure que les

affaires de la Compagnie ont prise au Parlement, influent beaucoup sur ces actions & sur plusieurs fortunes particulieres. La Maison Colebrooke a arrêté ses payemens : cependant on assure que, toutes ses dettes acquittées, il lui restera au moins 200,000 liv. sterl. On a remis aux Communes deux plans d'administration pour l'Inde dressés par la Compagnie. Il sera difficile de remédier à un mal enraciné : quand on commande, il faut pouvoir soi-même surveiller & se faire obéir ; mais la surveillance ne s'étend pas si loin, & la force n'agit pas à de si grandes distances.

Lorsqu'on a appris à Glascow que le réglement pour favoriser l'importation de l'avoine, n'avoit pas lieu pour l'Ecosse ; le Peuple s'est abandonné au murmure & à la menace ; il a trainé par les rues & pendu à une potence l'effigie d'un Membre du Parlement avec une botte d'avoine à ses pieds &c. Cette clause du Bill excite une fermentation en Ecosse.

Nombre d'Ouvriers en bas se sont engagés, depuis peu, à passer à Boston & à la Nouvelle-Yorck où ces Fabriques font de grands progrès.

On assure que depuis 1745, il a été frappé, chaque année, le fort portant le foible, un million sept cens cinquante livres sterling d'especes ; en tout, 49,000,000 de livres ; & il y a une insuffisance ou plûtôt une disette très-manifeste de monnoie.

La saison a été si favorable pour les semailles du printems, qu'elles sont faites dans toutes les Provinces voisines de cette Capitale.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Avignon, *le 4 Avril.*

Nous avons essuyé dans le courant de Mars des tems horribles, des froids de la neige, des vents, des orages. Les Provinces circonvoisines ont été enveloppées dans le même tourbillon. Les arbres fruitiers ont souffert quelque dommage.

Les vivres se soutiennent à des prix très-hauts. Il descend par le Rhône des bateaux chargés de grains pour la Provence où cette denrée est toujours chere : elle ne manque pas, mais l'approvisionnement est lent ; en sorte qu'il n'y aura vraisemblablement que les bonnes apparences d'une récolte prochaine qui opéreront une diminution.

De Montpellier, *le 4 Avril.*

Depuis la mi-Mars, il est sorti du Port de Cette un grand nombre de bâtimens que les tems contraires y avoient retenus. Leurs cargaisons consistoient presqu'uniquement en vins & en eaux-de-vie de Languedoc, de Roussillon, d'Espagne. Les bâtimens François étoient destinés pour Rouen, Dunkerque, Marseille, Redon &c. Deux vaisseaux Anglois ont chargé l'un pour la Baltique, l'autre pour Guernesey. Il y avoit aussi des navires Hollandois. Le vaisseau *l'Antoinette-Marie*, commandé par le Capitaine Guillaume Duval, est sorti pour les Isles de France.

Il est entré depuis cette époque dans le même Port plusieurs bâtimens Espagnols. Il y est arrivé du bled de Marseille.

De Montelimar, *le 6 Avril.*

Il faut d'abord sauver l'homme de l'erreur ; en tout genre elle est mortelle : l'erreur est désordre, elle attaque au moins le bonheur, & c'est toujours attaquer la vie. C'est peu que de faire le bien, si l'on n'enseigne point à le faire. Sans l'instruction, le bien n'est que particulier & passager ; le bien général & permanent dépend de l'universalité & de la perpétuité de l'instruction. Les choses commencent à prendre ce nouveau cours en Europe. Parmi les institutions de ce genre, une des plus précieuses que nous puissions citer en France, c'est celle des Cours publics & gratuits de l'Art des Accouchemens : ils se multiplient de toutes parts à la satisfaction des Peuples & sur tout des Habitans de la campagne. On a déjà annoncé que la Dame du Coudray, célebre Accoucheuse, parcouroit les Provinces, par ordre du Gouvernement, pour y enseigner son Art salutaire ; & que M. Pajot de Marcheval, Intendant du Dauphiné, trop jaloux du bien de la Province, pour ne pas lui procurer une part dans ce bienfait, l'avoit appellée à Grenoble où, sur ses invitations, toutes les Villes avoient envoyé des Chirurgiens, des femmes ou des filles, pour

prendre des leçons & les répandre. Les succès de cette instruction ont surpassé nos espérances. Dans chaque Ville, il s'ouvre des Cours publics qui étendent ces connoissances d'autant plus nécessaires qu'elles étoient plus rares. Nous jouissons ici de cet avantage. L'ouverture du Cours s'est faite à l'Hôtel de-Ville en présence des Officiers Municipaux & d'un grand nombre de Citoyens de tous Etats. M. Menuret, Médecin du Roi, a prononcé un excellent discours qui a été suivi d'une explication détaillée des pieces de la machine ingénieuse & commode imaginée par la Dame du Coudray pour exercer les Eleves, & d'un précis sur les accouchemens par M. Maussier Balatier, Me. Chirurgien, qui avoit été député par la Ville pour recueillir & répandre les leçons de la Dame du Coudray. Il a été dressé un procès-verbal de tout ce qui s'est passé à cette séance, & ordonné en conséquence qu'aucune Sage Femme ne pourroit continuer cette profession sans avoir obtenu des lettres particulieres, & qu'aucune autre n'y seroit admise sans avoir été réguliérement instruite, sévérement examinée, & légalement reçue.

### De Sivrai (*en Poitou*), *le 6 Avril.*

Lorsque l'Agriculture commence à se dégrader, elle laisse une population surabondante qui lutte pendant quelque tems contre le besoin. Si elle se fixe dans cet état de dégradation, cette population excédente succombe à la fin, elle périt ou fuit, & les Consommateurs se mettent au niveau des subsistances. Quand ensuite l'Agriculture veut faire un premier effort pour se relever, elle s'apperçoit d'abord que les bras manquent; & sa restauration sera lente, à moins qu'elle n'offre hautement de grandes dépenses au profit des pauvres toujours prêts à se rendre de tous les lieux auprès de la richesse. C'est ce qu'on éprouve dans une partie du territoire de ce Comté.

Pendant qu'on se plaint du défaut de bras dans nos bruyeres du Levant, il y a, dans cette Ville composée seulement de 300 feux, au moins 150 Habitans à la charge des autres. Les pauvres se réfugient dans les Villes, parce que les riches s'y rassemblent; mais la cause qui fait les pauvres diminue le nombre & les facultés des riches. La population n'est donc que déplacée. Quand nos Citadins aisés employeront leur aisance en entreprises & en dépenses rurales, ils attireront dans les campagnes nos bras oisifs.

Les Colons n'osent remuer les terres dont nous parlons, dans la crainte qu'elles ne payent pas leurs travaux; les Propriétaires n'osent les y engager, à cause de la dépense excessive qu'ils seroient obligés d'y faire. Elles ne sont donc négligées que parce que l'aisance n'est pas encore assez grande, & que l'intelligence ne supplée pas à ce qu'il manque de moyens. Cependant les desirs des uns & des autres, quoiqu'inefficaces, annoncent des circonstances favorables, il ne s'agit que de les seconder.

On contribuera puissamment à les remplir, en rendant la Charente qui coule près de nos murs, navigable jusqu'à Angoulême. Le projet est donné: des Ingénieurs ont sondé la riviere, nivellé le terrein, examiné les moyens; & ils ont jugé que l'entreprise réussiroit. Cette navigation épargneroit des charrois pénibles qui épuisent les bestiaux & ruinent les Cultivateurs, pendant que le Consommateur ne peut atteindre à la cherté de la denrée. L'utilité de cette entreprise rejaillira de cette Province sur plusieurs autres, particuliérement l'Angoumois & Limousin.

Ce pays est assez boisé; mais il cesseroit bientôt de l'être si, comme on le fait, tout le monde continuoit de détruire, sans que personne plantât. Il est à croire que les riches, s'il y en a, n'ont point d'enfans.

On cultive toute sorte de grains, à l'exception du bled noir ou sarrasin: le bled d'Espagne ou maiz le remplace en partie pour les besoins du Peuple & pour la volaille. Quelques personnes prétendent que ce dernier grain consume trop d'engrais, & qu'il seroit avantageux de lui substituer le premier. Il faudroit le prouver par une instruction répandue dans les mains de tous les Laboureurs, & le confirmer par des expériences faites sous leurs yeux.

### De Lyon, *le 7 Avril.*

Tout moyen qui, employé pour prévenir le mal, empêche le bien, est évidemment mauvais. Sur ce principe, le Gouvernement, dans la vue de faciliter les progrès

de l'induſtrie, par la ſuppreſſion des gênes qui l'arrêtent ſous prétexte d'abus poſſibles, vient d'anéantir une procédure qui, fondée ſur un ancien réglement, auroit porté un préjudice notable à nos Fabriques d'étoffes riches, à celle de nos galons, aux broderies, & en général à tous les Arts qui employent de l'or en feuilles, & en particulier à celui des Tireurs d'or pour leſquels il eſt bien eſſentiel que cette matiere ait toute la ductilité poſſible. Un Officier, induit à erreur, avoit cru devoir appoſer le ſcellé ſur les laboratoires des Batteurs d'or, ſous prétexte qu'il ne leur étoit pas permis de travailler ailleurs que ſur la rue, & de s'adonner à l'affinage de ce métal. Le Conſeil s'eſt hâté de caſſer la procédure & de faire briſer les ſcellés qui ſuſpendoient des travaux dont les produits ſont ſi néceſſaires à nos Manufactures.

Tous ceux qui ont vu employer l'or ſçavent que la perfection de ſa ductilité dépend de la perfection de ſon homogénéité, d'où il réſulte qu'on ne peut apporter trop de ſoin pour l'affiner.

Ce n'eſt point aſſez de le traiter avec le plomb ou avec l'eau forte, en y mettant trois parties d'argent pour faire le départ avec cet acide diſſolvant de l'argent. Il a été, depuis long-tems, reconnu par les Chymiſtes que l'antimoine dévoroit tous les métaux, excepté l'or. Depuis moins d'un ſiecle, les Batteurs d'or ont fait une heureuſe application de cette connoiſſance aux procédés de leur Art : ils ont fait paſſer à l'antimoine l'or qu'ils ont acheté des Affineurs de Paris, ou qu'ils ont remis aux Affineurs de Lyon ; & ce nouveau procédé a donné de la perfection à l'induſtrie, & de la facilité à employer les feuilles dont l'or étoit devenu plus pur. Ce que l'utilité avoit conſeillé, la juſtice l'a toléré. Mais les Batteurs d'or, pour prévenir tout trouble, ſollicitent une autoriſation formelle qu'ils ſont aſſurés d'obtenir, parce que l'intérêt public le demande, que l'intérêt d'aucun Particulier n'eſt léſé, que l'intérêt des Batteurs d'or ne peut les engager à en abuſer, & que la juſtice eſt le plus grand intérêt public & privé.

### De Poitiers, *le* 8 *Avril.*

On mande de Saint-Maixent que, malgré le froid qui entrecoupe des tems doux, on a apperçu le 22 du mois dernier, dans un jardin baigné par la Sayvre, une grappe longue de ſix lignes, environnée de pampres de la largeur d'un écu, ſur une treille expoſée au ſud-oueſt. Le 27, la grappe avoit ſeize lignes. Cette production trop précoce aura vraiſemblablement le ſort réſervé à tout ce qui contrarie l'ordre des ſaiſons & la marche ordinaire de la nature. En général, les productions de ce terroir, même les plus communes, ſont tardives ; & la ſaiſon n'a pas été propre à accélérer la végétation.

### De Metz, *le* 11 *Avril.*

L'Arrêt du Conſeil, ci-devant annoncé, par lequel M. Catoire a obtenu le privilege excluſif de faire flotter & naviger pendant quarante années ſur la grande & la petite Seille, ainſi que la perception de droits du tarif annexé à l'Arrêt, vient d'être affiché dans la Province. Ces droits ne ſont accordés que comme rembourſement & compenſation des dépenſes que M. Catoire ſera obligé de faire pour rendre faciles la flottaiſon & la navigation, & les entretenir. Les propriétés ſont ménagées en tant qu'on aſſure des dédommagemens à tous ceux qui auront à ſouffrir de l'exécution du projet. Enfin on ſe flatte de concilier ſi bien cette entrepriſe, infiniment utile, avec la juſtice infiniment plus utile encore, qu'elle n'éprouvera aucune contradiction de la part des Parties intéreſſées. Nous parlerons une autre fois des avantages de cette navigation.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Obſervation ſur les coupes de bois.*

M. Laurent Carniani a lu à l'Académie des Géorgiphiles de Florence un diſcours économique ſur la coupe des bois, compoſé principalement dans la vue de prouver le profit immenſe qu'il y a à faire, en ne taillant les jeunes chênes que tous les neuf ans au lieu de tous les ſept ans. Son opinion eſt fondée ſur pluſieurs expériences qu'il rapporte de la maniere ſuivante.

J'ai, dit-il, coupé des jets ou rameaux de

chêne, d'un an, les uns gros, les autres moyens, & d'autres plus petits; & en même tems j'ai marqué des rameaux du même âge pour les couper & peser l'année suivante.

Les premiers, de l'année, pesoient, les plus gros, environ six onces; les médiocres, entre trois & quatre onces; & les inférieurs, entre une & deux onces. Ceux de la même pousse, coupés l'année suivante, ont pesé une livre, de six à huit onces, & de deux à quatre onces, selon les trois degrés de grosseur.

De-là j'ai conclu que chaque jeune chêne de bonne qualité, double, chaque année, son bois. Ainsi un rameau pesant, la premiere année de son âge six onces, pesera, à deux ans, une livre, à trois ans, deux livres, ainsi de suite en doublant; & à neuf ans, son poids sera de 128 livres.

Celui qui coupe son bois tous les sept ans, n'obtient donc que 32 liv. de bois du meilleur arbre; & celui qui le coupe tous les neuf ans en retire 128 liv. La différence est de *96* livres.

Prenez un espace de vingt-cinq coudées en quarré; sur lesquelles il y ait 150 bons arbres; multipliez ensuite 150 par *96*, la perte pour le premier sera de 14,400 l. Retranchez-en les deux tiers, en considération des arbres moins forts, la perte sera encore de 4800 l. de bois. Etendez votre base sur une grande forêt, le résultat vous donnera une immense différence. L'abus de tailler trop souvent le bois à brûler, est donc une des causes principales de la disette qu'on éprouve. Aussi les fagots qui coûtoient en 1730 cinq écus, le millier, en coûtent dix aujourd'hui.

A la vérité, un Propriétaire ou Fermier fait, dans l'espace de *63* ans, neuf coupes, s'il taille tous les sept ans, tandis que, tous les neuf ans, il n'en a que sept. Mais il reste toujours une différence très-considérable. En suivant les données précédentes, dans le second cas, sept coupes rendront 134,400 l: si l'on en retranche les deux tiers, eu égard aux arbres foibles, il reste 44,800 l. Dans le premier cas, neuf coupes donneront 43,200 liv., & en faisant la même défalcation, il ne restera que 14,400 l. Il y aura donc pour la taille de neuf en neuf ans un bénéfice de 34,000 liv. sur un période de 53 ans.

Tels sont les calculs de l'Auteur, justes sans doute, mais peut-être fondés sur une fausse hypothese: car de ce que le bois neuf double son poids, dans sa seconde année, il ne s'ensuit nullement qu'il le double dans la troisième, & encore moins dans les années suivantes. Un rameau doit, ce semble, d'autant plus profiter qu'il est plus tendre, plus souple, plus perméable, plus extensible. Ainsi à mesure qu'il a acquis de la consistance, de la dureté, de la roideur, il paroît que son accroissement doit s'affoiblir. D'ailleurs la terre qui fournit, une année, un accroissement de six onces, ne fourniroit vraisemblablement pas, toutes choses égales d'ailleurs, à 64 liv. d'accroissement dans une autre année. Il seroit donc à propos de suivre attentivement la progression des rejettons & d'en noter soigneusement les degrès, pour donner une solution assez exacte du problême. Nous présumons que l'Auteur qui a commencé à observer la marche de la nature, continuera son travail jusqu'aux deux termes entre lesquels il s'agit de prononcer. Son exemple engagera vraisemblablement d'autres Agriculteurs ou Propriétaires à remarquer & noter de la même maniere les progrès de la végétation des différentes especes d'arbres.

## II.

*Lettre sur les moyens de garantir les fleurs des pêchers &c. de la gelée &c. De Laon le 30 Mars 1773.*

MONSIEUR,

Je viens de lire dans votre Gazette du 25 de ce mois, N°. 24, la façon économique de préserver les fleurs des pêchers, indiquée par M. Trochereau, de l'Académie Royale de Rouen; je suis persuadé qu'il trouvera bon que j'ajoute un supplément à son procédé. Nous sommes faits pour nous instruire les uns & les autres afin de procurer le mieux possible.

La pêche est le fruit le plus agréable à la vue & un des meilleurs que nous cultivions en Europe. On prétend qu'il nous a été apporté de Perse comme un poison: si cela est vrai, notre climat en a corrigé les vices, ce fruit s'est assorti à notre goût & à notre tempérament.

Le pêcher tient le premier rang dans nos

espaliers par la variété de ses especes ; c'est aussi celui de nos arbres qui exige le plus d'intelligence pour la taille, & le plus de soins pour préserver ses fleurs des gelées du printems. Je fais, depuis plus de vingt ans, usage des rames que prescrit M. Trochereau ; je m'en suis toujours bien trouvé, & j'ai eu généralement assez de fruits, dans les années les plus contraires, tandis que les personnes qui se servoient de paillassons n'en ont eu que très-peu ; mais j'ajoute à mes rames de la paille longue de pois ; j'en fais revenir trois & quatre brins ensemble qu'on lie avec du fil ; on les accroche d'espace en espace aux rames, particuliérement sur le haut de l'espalier. Comme c'est l'humidité, suivie de la gelée, qui endommage les fleurs, la paille sèche des pois qui conserve ses feuilles, reçoit les impressions de l'une & l'autre, l'arbre est préservé.

*Na.* Lorsqu'on veut se procurer des pêches d'une couleur admirable & d'une grosseur extraordinaire, il faut, dans le printems, couper une bouture d'osier ou de saule à écorce rouge, de la grosseur du doigt & de la longueur de trois pieds ; la piquer en terre à un pied & demi de profondeur à l'endroit où l'on veut placer un pêcher. L'année suivante, on greffe la bouture en écusson avec un œil qu'on enleve au jeune bois d'un pêcher de grosse mignone. Trois ou quatre années après on a des pêches uniques pour la grosseur & la beauté des couleurs ; mais elles ont tout l'acerbe & l'amertume des pêches de Perse. Ce fruit séduit les yeux lorsqu'il est servi sur une table, mais c'est la pomme d'Adam, *noli me tangere.*

## III.

### *Expériences concernant l'éducation des abeilles.*

Un Correspondant de la Société Patriotique de Silésie a communiqué à cette Société les expériences suivantes.

La premiere est une maniere très-économique de nourrir les abeilles au commencement du printems : il ne seroit pas hors de propos de la répéter pour s'assurer si le succès en seroit constant & général. Un succès n'est jamais décisif, il ne forme qu'une présomption favorable.

Lorsqu'on a fait dissoudre à un petit feu les gâteaux enlevés en automne, & qu'on a mis dans un vase, à part, le miel pur qu'ils ont donné, il se forme au dessus une peau assez épaisse de cire encore chargée de miel. On enleve cette peau, & on la garde pour la fin de l'hiver. S'il arrive que le printems soit assez rude pour empêcher les mouches de sortir, & qu'on ait envie de les nourrir de maniere qu'elles produisent de plus beaux essaims, on peut se servir de cette croute ou peau. Pour en former une nourriture très-bonne, il ne s'agit que de verser dessus assez d'eau chaude pour qu'elle prenne le goût d'eau miellée. On présente aux abeilles cette eau avec la peau qu'il faut bien remuer & réduire en parties très-fines, ou l'eau seule dans laquelle on a soigneusement fait égoutter la croûte en la pressant fortement entre les mains. Dans l'un & l'autre cas, il faut présenter cette eau tiede aux abeilles. On répand sur la surface quelques brins de paille.

Le même Econome avoit une ruche que des voleurs venoient de dépouiller en partie. Il remplit les vuides avec des tablettes de cire enduites de miel, en les approchant, le plus près qu'il fût possible, de l'endroit où les abeilles se tiennent en hiver, & auquel heureusement les voleurs n'avoient pas touché. Il est à remarquer que l'Auteur désapprouve la méthode de ceux qui mettent, pour l'hiver, de la nourriture à portée des ruches : il veut que l'on conserve des rayons de cire pure pour les placer, suivant l'exigence, dans les ruches mêmes. C'est avec ces réserves, & en suivant cette méthode, qu'il suppléa au vol que sa ruche venoit de souffrir.

## IV.

### *Horloges d'une nouvelle construction.*

Le sieur Bourceret, connu particuliérement dans le Bas-Languedoc par plusieurs inventions utiles & par différens morceaux de Méchanique, vient d'imaginer ces nouvelles horloges. Elles ont l'avantage de ne point faire de bruit & de prévenir ainsi une incommodité désagréable pour les personnes qui en ont à leur voisinage. On les place facilement dans toute sorte de lieux.

Le sieur Bourceret demeure à *Montpellier, porte S. Guilhen*, dans l'attelier de la Province, dont il est le Chef.

Faute à corriger dans la Gaz. précéd. 1re. col. *Russie-Rouge*, *de Léopol.* Lis. *Pologne*, *de Thorn.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 7 Avril 1773, au Samedi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 24 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 liv. 10 s. à 24 l. 15 s. Le seigle, de 14 liv. 5 s. à 14 liv. 10 s.; l'orge, de 10 liv. 10 s., 11 à 12 l. aussi *le septier*.

## Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 7 Avril 1773 au Samedi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

## Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, 14 du Avril 1773.*

| | H | S | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## Changes de Paris, *du 14 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ à 3 8e. |
| Londres ..... | 30 3 8e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 à 96 ¾ |
| Gênes ..... | 95 à 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅝ p. % perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril 1773.* | *Lundi 12.* | *Mardi 13.* | *Mercredi 14.* |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | . . . . . | 1287 ½ 1300 ,. |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | FESTE. | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## Lettres de MM. *les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 10 Avril 1773 | | Du Sam. p. le Lundi 12 | | Du Merc. p. le Mardi |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. | C. | Creuzé, six dern. mois 1772. | B. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | F. | Thevenin, *idem.* | C. | Viellard, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | G. | Delamotte, *idem.* | D. | Cauchy, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | H. | Masson, *idem.* | F. | Defays, *idem.* |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | | Marsollier, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 20 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 23 Mars.*

LA Diete de 1766 avoit interdit aux Négocians de la Poméranie Suédoise le commerce avec la Suede, persuadée sans doute qu'il est bon qu'il n'y ait pas tant de communication entre les Sujets d'une même Puissance, qu'il est avantageux de séparer les Peuples, c'est-à-dire les familles, pour leur inspirer l'esprit de fraternité, qu'il est juste de privilégier les uns aux dépens des autres, afin d'enrichir ceux-là, s'il est possible, en ruinant ceux-ci. Le Gouvernement, imbu de principes contraires, se propose de rétablir entre les deux pays la correspondance réciproque que leur intérêt commun exige.

On parle de différentes Ordonnances dans l'une desquelles il sera, dit-on, enjoint aux Paysans de porter à leurs Seigneurs le respect qu'ils leur doivent, & sans doute aux Seigneurs de rendre aux Paysans la justice & la protection qu'ils leur doivent à leur tour.

Les Distillateurs d'eau-de-vie ont représenté dans une requête que la prohibition d'un travail & d'un emploi de leurs biens, sacrifioit leurs droits & leurs intérêts.

Il est arrivé des Provinces tant de pauvres qu'il faut acheter une nouvelle maison pour les loger & les occuper. Il est douloureux de voir la charité obligée de concentrer dans une Capitale des secours qui, répandus dans les Provinces, auroient servi à fertiliser les campagnes.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 27 Mars.*

Des vaisseaux Anglois & Hollandois passent journellement le Sund pour se rendre dans la Baltique. Plusieurs des bâtimens chargés de vivres pour la Norwege ont fait naufrage. Nous apprenons d'Helsingor qu'il y est entré nombre de vaisseaux chargés de poisson, de sel, de charbon &c : on ne parle pas de bled.

La mode a été ci-devant dans plus d'un Etat du Nord d'établir, à force de dépenses, Fabriques sur Fabriques dans les Capitales. Ces Capitales sont loin du centre des Etats ; ces Fabriques étoient, pour la plûpart, fort loin des matieres premieres nécessaites à leur fabrication ; les Entrepreneurs avoient pour eux des gratifications & des privileges exclusifs ; ils s'enrichissoient & l'entreprise tomboit. La Fabrique Royale de porcelaine, ci-devant existante dans cette Ville, étoit, par exemple, obligée de tirer de Jutlande une partie des terres qu'elle employoit ; elle n'est plus. On va élever dans un district de cette Province, à portée des matériaux, une Fabrique de pipes dont le débit ne sera borné que par les privileges préexistans.

Le Nord est désert, le pain y manque; les Manufactures n'en donnent pas.

## BOHÊME.

### De Prague, *le* 24 *Mars.*

Nous éprouvons le passage subit du haut prix au bas prix des denrées. Le boisseau de bled qui valoit l'année derniere 12 flor., en vaut à peine 5, & il baisse. La proportion est à peu près pareille pour les autres especes de grains, les légumes &c. Toutes les sortes de viande sont presqu'à aussi bon marché qu'elles l'étoient, il y a quatre ans. Il y a bien des années que le foin & la paille n'avoient été à si bas prix; il en est de même des œufs, du saindoux &c. On a recueilli beaucoup de pommes de terre. Enfin les campagnes ont les plus belles apparences.

## ALLEMAGNE.

### De Francfort, *le* 8 *Avril.*

On publie tous les jours en Allemagne beaucoup de découvertes nouvelles, utiles en elles-mêmes, inutiles par les circonstances.

Les éloges justement donnés aux Auteurs de ces découvertes ont enhardi l'imposture. A Hanau, celui-là veut avoir trouvé le secret de convertir les carottes en petits pains de sucre candi. Celui-ci promet à Odenwald de faire d'excellente noix muscade avec du gland cuit dans l'eau, mis en marmelade, & ensuite détrempé. Un Membre des Sociétés Economiques de Copenhague & de Brunswick publie des almanachs dans lesquels il promet un tems variable plus sec qu'humide, mais propice depuis le 1 Mai jusqu'au 5 Juin & après, un tems plus enclin à l'humidité qu'à la sécheresse du 11 Juillet au 18 Août, un tems fort chaud du 19 Août au 24 Septembre; & au milieu de ces alternatives, de bonnes & belles récoltes, pourvu qu'on suive son plan de travaux.

Ces folies ne seroient que risibles, si le Peuple étoit assez instruit pour se prémunir contre les folies : mais il est ignorant, & il croit avidement aux merveilles, & il est la dupe de sa crédulité; & dupe de la fourberie, il est tout prêt à être la victime de l'oppression déguisée.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 30 *Mars.*

Le Gouvernement ne cesse d'élargir & d'applanir les voies au commerce par des Edits qui se succédent rapidement. La fabrication & le trafic du savon viennent encore d'être encouragés par ces moyens simples, toujours efficaces, parce qu'ils sont justes. Tel est l'objet d'une notification du 23.

A Modene, la disette avoit rempli l'Hôpital de malades, l'épidémie les y a suivis.

Nous apprenons de Gênes qu'un ouragan a mis plusieurs bâtimens en danger dans la riviere.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 9 *Avril.*

On écrit de Dublin que les Montagnards que la charité avoit secourus, sont partis pour la Nouvelle Yorck. La Gazette de Belfast porte qu'il y a quatorze bâtimens prêts à mettre à la voile pour transporter des Emigrans à Philadelphie &c. Le pays perd ses meilleurs Ouvriers; & ses Manufactures sont sur le point d'être entiérement anéanties.

On mande de Newcastle que les Juges de Paix, dans leur Assemblée tenue à Morpeth, ont résolu de réduire leurs tables dans les termes de la plus rigoureuse frugalité, & d'engager les Magistrats, les riches &c, à imiter cette économie, afin que la viande de boucherie soit à plus bas prix pour le Peuple.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### D'Aix (*en Provence*), *le* 7 *Avril.*

Dans le courant de Mars, nous avons eu des tems affreux. Il est à craindre que notre premiere récolte de fruits ne soit pas bonne; cette ressource sera du moins bien tardive pour le Peuple. Quoique le bled de Bourgogne qu'on amene ici, soit moins cher d'environ un sixième que le bled du pays, il est encore fort haut. Depuis que nous avons commencé à en recevoir, il s'est cons-

tamment maintenu à 31 liv. la charge.

Un loup enragé a mordu au moins cinquante personnes & beaucoup de bétail dans le territoire de S. Maximin. Le nombre des malheureux qui sont annuellement la proie des loups, est encore bien effrayant.

### De Bordeaux, *le 8 Avril.*

Les farines sont très-rares & très-cheres dans nos Colonies ; il n'en sort point de ce Port. La *Solle*, l'*Aimable-Jenny*, la *Françoise*, le *Conquérant*, la *Justice*, la *Fortune*, l'*Aimable-Marguerite*, le *Marsouin*, l'*Africaine*, sont arrivés de Saint-Domingue dans le courant de Mars.

Quoique quelques Etats d'Allemagne aient défendu l'usage ou gêné la circulation du café, l'exportation de cette denrée a été très-considérable le mois dernier ; pour le seul Port de Hambourg, il en est sorti 1,174,546 l. Les ordonnances de *régime* ne sont guères observées par des gens en santé.

Les principales importations pendant le mois dernier ont consisté en charbon de terre de Newcastle, fer de Suede, d'Espagne &c ; beurre, suif, fil, toiles &c. de Bretagne ; bœuf d'Irlande, huiles de Portugal & d'Espagne ; toiles, fayance &c. de Rouen &c. L'importation du froment a été de 414,000 l. ; du seigle, 460,000 l. ; des légumes, 316,365 l. ; du riz, 50,420. Il y a toutes sortes de grains & du Royaume & du dehors dans les magasins ; leurs prix se soutiennent.

Il est sorti en Mars 2556 bar. 24 quarts de sucre brut ; 4231 bar. 156 quarts de sucre blanc ; 138,615 l. indigo ; 3,102,733 café ; 71,532 cacao ; 3558 rocou.

Le navire l'*Entreprenant*, Capit. *Réaud*, partira dans le courant de ce mois pour le Cap ; & le navire, les *Trois-Amis*, le 30 pour la Martinique.

### De Grenoble, *le 9 Avril.*

Sur une délibération du 30 Mars dernier, le Conseil de Ville avoit accordé par bail à un Particulier le privilege de vendre de la viande de boucherie exclusivement aux Bouchers. L'alarme étoit dans la Ville & dans les campagnes. Un seul homme devenoit le maître de ruiner les Cultivateurs & d'affamer les Consommateurs. Le Conseil avoit été surpris par l'engagement que l'Adjudicataire prenoit de lui payer annuellement 120,000 l. pour le support des charges municipales & l'acquit du don gratuit. Les dangers, les abus, les injustices, les maux réunis dans cette opération ont bientôt excité le zele tutélaire du Parlement. Le 2 du courant, M. Moydieu, Procureur Général, un des Magistrats du Royaume les plus éclairés sur les loix du bon ordre, & des plus ardens pour le bien public, a présenté à la Cour une Requête dans laquelle il expose,

» Que la concession d'un privilege exclusif est évidemment contraire aux vrais » principes d'administration, par le désavantage frappant, par l'abus incontestable de tout établissement qui fixe un Vendeur unique dans la Ville, & un Acheteur » unique dans les campagnes «.

» Que les bonnes intentions dudit Conseil général n'ont pas besoin d'être justifiées, puisqu'elles ont éclaté dans tant de » circonstances ; mais que, par une fatalité » attachée sans doute aux délibérations précipitées, il paroît aujourd'hui avoir embrassé un erreur spécieuse «.

» Que des Monopoleurs, toujours coupables, lorsqu'ils arrachent des Corps » d'Administration des délibérations de l'espece de celle du 30 Mars, n'ont que » trop l'adresse de colorer leur iniquité & » de présenter des raisons plausibles, des » intérêts momentanés, des espérances fictices, lesquelles sont autant de piéges » pour les cœurs droits & les imaginations » sensibles qui sont pénétrés de l'amour du » bien & qui le cherchent dans des conditions trop séduisantes «.

» Que l'objet de ces Monopoleurs est toujours de s'arroger en titre la totalité d'une » branche de commerce où, devenus nécessaires & despotiques, ils ne dictent plus » que des loix dures & exorbitantes, à l'abri d'une faveur exorbitante elle-même «.

» Que leur cupidité, désormais dégagée » du frein de la concurrence, accumule » ensuite les abus dans le détail des achats, » avec des vues & une activité d'autant plus » dangereuses qu'elles sont consacrées par » une autorité publique : abus dont le coup » retombe sur les Propriétaires des fonds & » leurs Fermiers, partie si intéressante de

» la Nation, & qui les privent de la valeur » de leurs matieres avec lesquelles ils nour- » rissent l'Etat, payent ses charges, & tra- » vaillent à cette reproduction qui prépare » les ressources & l'opulence des années sui- » vantes «.

» Que cette cupidité, après avoir tout » ravagé au-dehors, ne s'en allume que » plus chaudement dans l'intérieur de la » Ville où le débit ne se fait qu'avec l'âpreté » & le systême parcimonieux qu'elle com- » porte «.

» Que quelques maisons une fois servies » & satisfaites, maisons qui seront peut- » être un jour les apologistes & le plus fer- » me appui du monopole, tout le reste du » bas peuple est livré à une fourniture in- » férieure, & d'une qualité telle qu'elle ex- » cite le murmure & peut-être les mala- » dies des classes pauvres & malheureu- » ses «.

» Que le monopole triomphant, dans » cette adversité commune, accumulant » toujours de nouvelles richesses, & s'attri- » buant à chaque instant un plus grand cré- » dit, voit l'animadversion de la Justice se » briser contre le pouvoir qu'il a usurpé; » puisque, dans la crainte de suspendre » une fourniture nécessaire, on est tous les » jours forcé de fermer les yeux sur ses pré- » varications & ses entreprises criminelles «.

« Que donnant toujours une nouvelle » étendue à ses projets, jettant par-tout de » nouvelles racines, s'affermissant par le » poids même dont il est sur le Peuple, il » obtient bien-tôt de n'être plus reprimé, » par une des suites fatales qu'il entraîne «.

» Que les Entrepreneurs ordinaires, vain- » cus & bannis, pour ainsi dire, par une » entreprise exclusive, flétris, dissipés, rui- » nés, sont vainement appellés dans la suite, » leur détresse absolue énervant jusqu'à leur » bonne volonté, & les forçant de refuser au » Public les secours de leur industrie & les » bienfaits de la concurrence «.

» Qu'ainsi le mal dégénere promptement » en plaie incurable «.

» Qu'une funeste expérience n'a que trop » jetté sa lumiere sur ce désordre dont on » est menacé; puisque la voie du privilege » exclusif ayant déjà été prise dans cette » Ville, il y a environ trente-cinq ans, les » cris de la campagne élevés contre l'en- » nemi commun, le monopole, exciterent » enfin l'autorité, & parvinrent à la fin à » faire affranchir le Public d'une oppression » caractérisée «.

» Que de telles raisons, tirées du fond » de la chose même, reçoivent encore un » nouvel appui des formes vicieuses qui ont » été employées dans cette ciconstance &c. » &c. &c.

Par un Arrêt du 3, la Cour, les Chambres assemblées, a déclaré ladite délibération & ledit bail *irréguliers, nuls, & comme tels cassés & annullés* &c. L'Arrêt a été publié, imprimé, affiché; & la joie publique a éclaté par de vives démonstrations.

### De Brives, *le* 10 *Avril.*

Mercredi dernier, notre Foire aux bestiaux fut entiérement dérangée par une grêle horrible : il en tomba jusqu'à la hauteur de près d'un pied. Ce contre-tems a fait beaucoup de tort aux Cultivateurs.

### De Saint-Flour, *le* 10 *Avril.*

Par les soins de M. de Chazerat, Intendant de la Province, on a ouvert depuis quelque tems des chemins dans cette partie de l'Auvergne autrefois trop négligée. Une partie du Peuple laborieux de ce pays est obligée d'aller chercher de l'ouvrage dans les pays étrangers; quand nous l'employerons, nous recueillerons les fruits de ses travaux. Il faut espérer que nous verrons cet heureux tems où chacun pourra gagner sa vie autour de son foyer.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Arbres & Vers à cire.*

L'Europe a reçu de la Chine les *vers à soie*, pourquoi n'en tireroit elle pas les *vers à cire?* Des Négocians Russes qui, en suivant les caravanes, ont eu occasion de se servir de la cire Chinoise produite par ces vers, ont résolu de tâcher d'en élever en Sibérie, ainsi que les arbres qui sont le petit univers de ces insectes. Les uns & les autres

ſont communs dans la Province de Canton. Le vers eſt de la grandeur d'un puceron : quoique très-petit, ou plutôt parce qu'il eſt très-petit & que les pores ſont larges pour ſes inſtrumens très-fins, il perce promptement les branches & les troncs d'arbres. Leur ponte ſe fait à la fin du printems. Au commencement de l'été, on met au pied de l'arbre ſes œufs d'où il ſort bientôt de petits vers qui grimpent juſqu'au haut du tronc & ſe répandent ſur les branches; ils rongent les rameaux, les piquent, les percent, les ſuccent juſqu à la moëlle. Ces pucerons traînent enſuite une cire blanche comme la neige juſqu'au bord du trou qu'ils ont fait. On recueille cette cire & on la met en pain comme celle des abeilles. Les pucerons de Canton ſont les plus eſtimés; les Habitans en vendent les œufs dans les Provinces voiſines.

Comme il paroît que ces arbres & ces pucerons ſont répandus dans les différentes parties & ſous les climats divers de l'Empire Chinois, il eſt à préſumer que leur tranſplantation en Europe réuſſiroit; & ce ſeroit un préſent d'autant plus agréable que cette manufacture naturelle donne de belle cire ſans aucun ſoin.

## I I.

### *Réponſe de M. Rogue à des Queſtions de Commerce.*

Le ſouſſigné qui a pris lecture des Queſtions propoſées par la Gazette de Commerce du 16 Février 1773, N°. 14, pag. 119, eſtime que le billet dont eſt queſtion, conſenti à Riom par V. le 2 Septembre 1772, payable au domicile de C. à Paris au 20 Décembre ſuivant, n'eſt point un billet de change, mais ſeulement un ſimple billet; & pour former un billet de change, il faut qu'il ſoit pour lettre de change fournie ou à fournir dont il doit être fait mention dans le billet, ſuivant les art. 27, 28 & 29 du tit. 5 de l'Ordonnance de 1673.

Sur la 2ᵉ. Queſtion. D'abord que c'eſt le Débiteur lui-même qui promet payer au domicile de C., ledit C. n'eſt point obligé d'accepter ni refuſer de le faire: on n'a point tiré ſur lui, & on n'a pu faire la ſommation de payer avant les dix jours d'échéance, attendu que tous billets, valeur en compte, n'ont que ce tems pour toute échéance; on les conſidere dans le commerce comme valeur reçue comptant. V. qui a conſenti le billet, n'a pu être aſſigné pour fournir Caution comme l'effet ſeroit payé à l'échéance qui étoit le 30 Décembre dernier. Il n'en eſt pas de même d'un billet comme d'une lettre de change tirée ſur un tiers qu'on indique pour payer. Si on étoit autoriſé pour billet à faire aſſigner pour avoir Caution comme il ſera payé à l'échéance, & faute de fournir Caution, obtenir condamnation, ce ſeroit acquérir hypotheque avant l'échéance; ce qui eſt contraire à la Déclaration du Roi du 2 Janvier 1717, rapportée par Deniſart au mot hypotheque, qui défend d'aſſigner pour faire reconnoître les écritures & ſings des Négocians & Marchands avant l'échéance. Voy. Inſtruction des Conventions, édition de 1760, pag. 32; M. Jouſſe ſur l'Ordon. 1673, pages 103 & 104, ſur l'art. 10, tit. 5, édition de 1756.

Sur la 3ᵉ. Queſtion. L'effet dont il s'agit étant un ſimple billet, il ne faut qu'une ſommation à V. au domicile de C. de payer. L'Huiſſier, pour cette ſommation, n'a pas beſoin de ſe faire aſſiſter de témoins; cela n'eſt néceſſaire que pour protêt d'une lettre & billet de change. L'art. 3 & 4, tit. 5, parlent du protêt pour lettre, & l'art. 31 du titre 5 ne parle que de diligence pour billet. Auſſi Bornier in-12, ſur art. 31, titre 5 de l'Ordonnance de 1673, pag. 323, 324, édition de 1749; M. Jouſſe ſur ledit art., pag. 134, édition de 1756; Savary, tome 1, part. 1, pag. 183, 184, Liv. 3, ch. 8, édition de 1701; Savary, tome 2, parere 82, pag. 604, édit. de 1715; Inſtruction des Négocians, 2ᵉ. part., pag. 84, 85, édition de 1744; Praticien Conſulaire, pag. 100, édition de 1744, diſent que pour un billet, il ne faut qu'une ſommation.

Le droit de change n'eſt point dû ſur le billet dont il s'agit. Voy. Traité du Contrat de Change par M. Pothier, pag. 216, 229, édition de 1763; Savary, parere 82. C. qui eſt celui chez lequel le billet eſt payable, n'eſt pas celui qui doit payer, mais ſeulement V. qui a conſenti le billet; par conſéquent C. n'a pu être aſſigné, on a ſeulement dû recevoir ſa réponſe lors de ſa ſommation qui a dû être faite dans le tems qu'on vient de le dire.

Si on croit que le Débiteur du billet a

mis des fonds chez C., le Porteur peut, à ses risques, assigner ledit C. pour faire sa déclaration en Justice.

Supposé que le billet n'ait pas été protesté à tems & qu'il n'y ait pas eu de fonds pour payer, les Endosseurs, & celui qui a consenti le billet, sont cependant obligés de le reprendre & rembourser; jugé par Arrêt rapporté dans le Praticien Consulaire en pareil cas, pages 117 & suiv., attendu que le billet étant payable par le Débiteur au domicile extraordinaire, on doit prouver qu'il y avoit des fonds audit endroit, à l'échéance.

Sur la 4e. Question. Supposé qu'on ait assigné C. au domicile duquel le billet est payable, la Sentence qui prouve qu'il n'y a pas de fonds n'est pas exécutoire contre V. qui a consenti ledit billet; il faut absolument assigner ledit V. pour avoir Sentence de condamnation par corps contre lui. On peut l'assigner soit à son domicile ordinaire ou au domicile qu'il a élu chez C.; c'est un usage reçu dans le commerce, attendu que le Débiteur, par le billet, a fait élection de domicile audit lieu.

A l'égard de l'autre billet consenti le 2 Novembre 1772, causé pour marchandise payable courant de Janvier, il a à Paris le mois d'échéance; ainsi il étoit exigible le 28 Février dernier. Le Porteur a en outre deux autres mois pour en faire les diligences, attendu que suivant l'art. 31 du titre 5 de l'Ordonnance de 1673, le Porteur d'un pareil billet a trois mois pour faire les diligences; mais, dans ce tems, est compris le mois d'échéance. L'art. 5 dudit titre qui parle d'usance pour les lettres de change, les fixe à 30 jours, quoique les mois aient plus ou moins de jours; mais l'art. 31, pour les billets, parle de mois: donc qu'il faut les prendre tels qu'ils sont. Délibéré à Angers le 1 Mars 1773. *Signé*, ROGUE, agréé pour plaider au Consulat, & Associé au Bureau d'Agriculture d'Angers.

*Nota.* Il seroit à desirer que l'on discutât particuliérement l'opinion de l'Auteur qui, le premier, a résolu ces Questions, sur la nature & l'essence de la lettre ou du billet de *change*.

## III.

### *Inventions diverses de M. Wiehen, Hanovrien.*

M. Wiehen a acquis une réputation distinguée en Allemagne, par des découvertes & des inventions qui annoncent des talens rares & des connoissances singulieres. En rendant justice à son mérite, nous mettrons une grande partie de l'Europe à portée de profiter de ses travaux.

En 1756, cet habile Méchanicien inventa un moulin à vent avec une roue à vent allant horisontalement au-dessus du toît du moulin. La roue est armée de six especes de bourses dans lesquelles le vent s'engouffre, & elle fait tourner deux meules. Par cette construction, le moulin va, sans qu'on le tourne, de quelque côté que le vent souffle. Il y en a un de cette espece près de Brunswick.

La même année, M. Wiehen inventa un moulin à eau avec une roue horisontale, inclinée, laquelle fait aller une meule & ne cesse point d'aller, lors même que l'eau est plus haute que ses rayons.

En 1761, il construisit une machine qui, adaptée à une voiture, sert à mesurer l'espace du chemin que l'on parcourt. Il y en a un modele à l'Université de Gottingue.

En 1767, il fit le modele d'une machine qui file d'elle-même la laine. En 1770, il en fit présent à la Maison des Pauvres de Hanovre, à condition qu'on construiroit des machines sur ce modele. En même tems, il promit de donner gratis les instructions nécessaires pour la manipulation.

En 1770, il acheva une machine pour mesurer la route d'un vaisseau & la tracer sur un tableau, en marquant la latitude, &c.

En 1771, il publia le moyen de dételer sans peine les chevaux qui auroient pris le mords aux dents. Nous en avons parlé. Quelques Amateurs, pour s'attribuer l'honneur de l'invention ou l'attribuer à leurs amis, l'ont défigurée. La confrontation décele les faux témoins & les *faux Auteurs*.

En 1771, M. Wiehen a construit une pendule sur le cadran de laquelle une figure du soleil se leve & se couche comme le soleil, en parcourant les mêmes signes, & décrivant, chaque jour, un nouveau cercle, haut en été sur l'horison, bas en hiver &c. Ce cadran infiniment curieux peut être adapté à toute sorte de pendules.

M. W. assure avoir trouvé le moyen de régler en tout tems les montres & les pendules exactement suivant le cours du soleil,

ce que la plûpart des Horlogers regardent comme impossible.

On peut s'adresser, pour avoir de plus amples éclaircissemens des modeles &c, au *Bureau des Annonces de Leipsick*, établissement particuliérement protégé par le Souverain & dirigé par des personnes respectables dignes de toute confiance. Nous leur rendons d'autant plus volontiers cette justice, que l'article nous a été envoyé de Leipsick sans la participation du Bureau.

## I V.

*Letttre à M. l'Abbé Roubaud. Du Dauphiné le 10 Mars 1773.*

Depuis long-tems, Monsieur, on cultive les pommes de terre dans la partie du Dauphiné que j'habite; je n'ai jamais oui dire que les Décimateurs ayent prétendu lever aucune dixme sur ce légume si nécessaire au pauvre Peuple; mais nous en payons une qui, bien que solite, n'en est pas moins dure, & dont l'exaction, en bonne justice, devroit être abrogée.

La dixme n'est dûe que sur les grains & les fruits qui forment le produit du Propriétaire & du Cultivateur; les avances annuelles qui ne restent pas dans la masse du produit net, loin d'entrer en compte, doivent au contraire être prélevées.

J'employe annuellement 130 septiers de froment pesant chacun 130 l. poids de Montpellier, pour ensemencer mes possessions; à chaque récolte, je dois nécessairement prélever ces 130 septiers qui font une avanannueile & un capital annexé à mon exploitation: cette partie n'est pas un produit, je n'en devrois donc pas payer la dixme; l'usage a autorisé cette exaction. Je vous avoue, Monsieur, qu'elle paroît injuste; je pense que celle des pommes de terre le seroit aussi.

J'ai eu l'honeur de vous adresser, Monsieur, quelques observations sur une seconde récolte de soie dans la même saison. (Elle a été publiée). J'ai vu dans la Gazette du 23 Février dernier une lettre qui vous a été écrite par M. Calpré de Grenoble, relative à cet objet.

Mes premieres observations démontrent l'impossibilité d'une seconde éducation par le défaut d'ouvriers, & celle du succès d'une seconde récolte par les chaleurs de la canicule. Il me paroit que M. Calpré pense de même, quoiqu'il habite un pays moins chaud que celui où j'écris; mais il ne dit rien du dommage que les mûriers recevroient d'une seconde cueillette: il est cependant tel que leur perte totale en résulteroit infailliblement; c'est sur quoi tout Amateur Agricole doit insister avec zele. Il seroit digne de vous, Monsieur, de prévenir le Public sur un objet si important; je suis surpris qu'il ait échappé à M. Calpré qui paroit s'intéresser aux découvertes utiles par l'invitation qu'il fait aux Amateurs de tirer de la soie de l'arbre qui nourrit les vers qui la produisent. Il est fâcheux que ses grandes occupations l'empêchent de suivre lui-même les procédés économiques de la découverte fructueuse qu'il annonce.

## V.

*Piege pour prendre des limaçons.*

On lit, dans les *Affiches de Tours*, le fait suivant. Un Particulier, en cultivant un jardin à fleurs, plaça vis-à vis de chaque espece de graines qu'il avoit semées, des fichets au bout desquels les noms des fleurs étoient écrits. Peu de tems après, il trouva les cartes toutes rongées; il les renouvella, mêmes suites. Les limaçons, friands de cartes, lui donnerent sans cesse la même occupation. Il présume que la colle les attiroit, & qu'ils préféroient cette nourriture à toute autre. Enfin vers l'automne, il en trouva des peuplades derriere des cartes. Ce moyen est très-facile à éprouver. Il paroît surprenant que les Jardiniers qui souvent se servent des mêmes signaux, n'ayent pas fait mille fois la même observation. Si c'est la colle qui attire les limaçons, il est apparent qu'ils se réuniroient autour d'un vase non-verniſſé qui en seroit couvert. C'est un soin que d'aller chercher ces animaux destructeurs dans leurs trous ou sous les touffes de feuilles, & l'on s'en lasse bientôt. L'appas précédent les attireroit au grand jour, & bientôt on les auroit exterminés.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Avril 1773, au Mercredi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 24 à 25 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 25 liv. 10 s. à 25 l. 15 s. Le seigle, de 14 liv. 10 s., 15 à 15 liv. 5 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 10 Avril 1773 au Mercredi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Avril 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, 17 du Avril 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | *marc.* |
| Ducats à . . . . | 98 | 12 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 17 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ à 3 8e. |
| Londres ..... | 30 3 8e. |
| Hambourg ..... | 183 ¼ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅛ à ½ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril 1773.* | *Jeudi 15.* | *Vendredi 16.* | *Samedi 17.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1315 30 35 . . | 1330 27 ½ . . | 1287 ½ 30 32 ½ (35 40 |
| D°. 16es. à 6 cou. | 840 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 169 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 295 . . . . | . . . . . | 295 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 14 Avr. 1773 | | Du Jeudi 15. | | Du Vendredi 16. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | A. | Courmont, six d. mois 1772. | C. | Lempereur, six d. mois 1772. | C. |
| Radix, *idem.* | C. | Deschapelles, *id.* | F. | Boscheron, *idem.* | D. |
| Gautier, *idem.* | D. | S. Janvier, *idem.* | J. | Rouillard, *idem.* | F. |
| Boutray, *idem.* | G. | Nau, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | J. |
| Desplaces, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 24 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Mars.*

LE hareng abonde dans nos mers; il eſt bon, la ſalaiſon en a été perfectionnée, & ce poiſſon peut former une branche d'exportation très-avantageuſe. S. M., pour en encourager la pêche, vient d'accorder des prix à ceux qui s'y diſtingueront ſur les parages de la Suede. Ceux qui réuſſiront le mieux à faire des filets, des nacelles, des bateaux, participeront aux mêmes récompenſes. Ces prix doivent être regardés comme des gages de la protection dont le Gouvernement aſſure les travaux utiles. On n'ignore pas qu'il eſt important d'épargner les recherches à l'induſtrie, & que l'inſtruction qui lui préſentera les procédés & les manipulations des Nations différentes adonnées aux mêmes exercices, amenera plus promptement & plus utilement la perfection des Arts, ſans divertir ceux qui les pratiquent de leurs ſoins ordinaires.

L'importation des grains étrangers ſera libre & franche juſqu'au mois de Juillet, ſur toutes ſortes de navires. Les ſecours ſont néceſſaires; des droits ſur ces ſecours les auroient éloignés ou renchéris au détriment du pauvre; la permiſſion bornée à des navires Suédois auroit tout-à-la-fois reſtreint les traites, & détourné le cours de la navigation, au détriment de quelqu'autre branche de commerce.

L'hiver, qui a été ſi doux en Suede, en Danemarck, dans la Ruſſie proprement dite, a exercé toute ſa rigueur dans les pays plus voiſins du Pole, en Laponie, en Norwege, en Sibérie.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 3 Avril.*

Le Gouvernement s'eſt ſucceſſivement chargé de la Banque, du Commerce de l'Inde, de la Loterie Royale, établiſſemens fort propres à travailler les Peuples en finance. Les Chefs de la Bourgeoiſie ont demandé l'abolition du *Lotto*, fondés ſur la démonſtration des maux infinis que ces expédiens produiſent par les appas odieux de l'illuſion & de la ſéduction.

Le 26 & le 27 Mars, nous avons eſſuyé de nouveaux ouragans, & il eſt arrivé beaucoup d'accidens ſur nos côtes.

On écrit de Fladſtrand que les épizooties exercent dans le pays de ſi affreux ravages qu'on trouve à peine trois ou quatre animaux là où l'on en voyoit des troupeaux nombreux. Par ces fléaux & tant d'autres qui ſe renouvellent ſans ceſſe, la peſte eſt ſur l'Agriculture, la Population &c.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 5 Avril.*

La défiance qui arrête tout regne partout. Le commerce des grains promet beaucoup ſi notre Port devient libre: il y en a

déjà plus de mille lasts chargés sur des vaisseaux destinés pour Amsterdam.

### De Breslau, *le 5 Avril.*

A l'exemple de quelques Economes Saxons, des Cultivateurs de cette Principauté commencent à élever des veaux selon la méthode de la Frise orientale où l'on ne laisse pas teter les veaux qui ne sont pas destinés à être envoyés de bonne heure à la boucherie. Il n'est pas aisé de comprendre comment cette éducation contre nature pourroit devenir fort avantageuse pour le bétail. Il paroît à présumer que c'est tuer le veau pour avoir le lait ; c'est ce qui se pratique de mille manieres dans des tems calamiteux. Cependant il faut s'en rapporter à l'expérience.

### De Landsberg, *le 7 Avril.*

Il n'y a pas jusqu'aux graines potageres qui ne soient d'une cherté excessive dans cette Ville, à Bisterfeld &c. Or comme on a étroitement lié dans l'esprit du Peuple l'idée de *monopole* à celle de *cherté*, il ne doute pas que des Monopoleurs ne se soient associés pour accaparer toutes les graines de carottes, de choux, de genievre &c. Quand on croit que le monopole peut avoir lieu à l'égard des grains sans que la circulation soit interdite par autorité, on peut bien croire qu'il en sera de même des légumes & de toutes sortes de denrées & de marchandises.

### De Francfort, *le 12 Avril.*

La Foire fut ouverte le 8 avec les cérémonies accoutumées. On y voit beaucoup d'Etrangers & de marchandises; on y craint la fausse monnoie & les filoux ; il y a peu d'especes de bon alloi.

## ITALIE.

### De Milan, *le 30 Mars.*

Les Propriétaires des maisons aimoient à les louer à des hommes solvables : parmi ces derniers, il y en avoit qui louoient plusieurs maisons pour en soûlouer une partie & avec profit ; car ce n'est pas l'usage qu'on avance de l'argent & qu'on risque même de le perdre sans l'appas d'un bénéfice. Ces conventions ont paru abusives. Il est défendu, par un nouvel Edit, à qui que ce soit d'avoir plus de logement qu'un homme n'en peut occuper avec sa famille, afin que les pauvres, qui ne prennent pas à loyer des maisons, trouvent à se loger plus aisément & à meilleur marché. On ne sçait si les Propriétaires ne mettront pas les loyers d'autant plus haut que les payemens n'en seront pas assurés.

La désertion parmi les Troupes dépeuple les campagnes ; les Paysans sont contraints à remplacer les fugitifs.

### De Florence, *le 2 Avril.*

La Chambre Gran'Ducale a notifié le 27 Mars une nouvelle exemption de droits pour le fil qui, du district de Pise, sera porté dans certaines Villes pour y être mis en œuvre dans le terme de six mois. Ces sortes d'immunités, qui se multiplient de jour en jour, semblent élever la Nation à cet état de famille où tous les membres, également chers à leur Chef uniquement occupé de leur bonheur, se prêtent la main avec autant d'ardeur que de facilité pour travailler à la prospérité publique & en partager les fruits.

### De Turin, *le 30 Mars.*

Le Roi Victor-Amédée ouvre son regne par des preuves éclatantes de sa bonté & de sa sollicitude. S. M. a d'abord accordé une amnistie générale aux malheureux Déserteurs. Les Feudataires ont été dispensés du serment de fidélité, du renouvellement des investitures, des dons gratuits, & autres hommages solemnellement onéreux, usités à l'avénement de nos Rois au Trône : le serment ne sera prêté que par les Chefs des diverses classes de Citoyens. Si S. M. a ordonné une vérification des grains existans dans ses Etats, opération qui alarme justement les Propriétaires & fait cacher la denrée, c'a été pour connoître, s'il étoit possible, la somme des besoins & employer quinze cens mille livres en achats de grains étrangers, qui seront distribués dans les cantons disetteux d'où le commerce n'approchera pas. Enfin le Roi a supprimé diverses formes prescrites dans les Bureaux des Fermes, formes sous lesquelles la Justice succomboit,

le commerce se traînoit ; & la vexation s'exerçoit librement.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le* 5 *Avril.*

Le tems a été si favorable aux biens de la terre, dans ce Royaume, qu'on ne se souvient pas d'avoir vu de si belles apparences de récoltes, sur-tout pour les grains.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 11 *Avril.*

Le 7, S. M. donna, par commission, son consentement royal à plusieurs Bills relatifs au commerce des grains, à la navigation intérieure, à la construction des routes, à des clôtures de terres &c.

Le prix des marchandises venant de la Baltique a haussé de huit pour cent.

Toutes les nouvelles de l'Isle S. Vincent annoncent que nos démêlés avec les Caraïbes ont été arrangés à l'amiable, que ces Insulaires nous ont cédé un très-bon terrein, qu'il ne commerceront point avec d'autres Nations, qu'ils iront faire leurs échanges avec les Colons sans être armés &c. Ce traité nous donnera quelque relâche.

On mande de l'Isle de Sky, de Lewis &c, que la fureur des émigrations ne se rallentit pas, c'est-à-dire, que la misere y regne encore dans toute sa force ; & que nombre d'Habitans se disposent à aller chercher du pain en Amérique.

Un Patriote observe que, puisque le travail manque aux pauvres, il faut leur en donner ; & que puisque les subsistances manquent, il faut augmenter la culture : il a raison. En conséquence, il conseille au Ministere d'abattre les forêts de la Couronne & de mettre en valeur plus d'un million d'acres de très-bonne terre abandonnée : le conseil est bon ; il ne manque que des avances, & c'est ce qui fait que les pauvres manquent de subsistances & de travail.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### Du Velay, *le* 10 *Avril.*

Vers la fin de Mars, le froid est devenu si vif, que nos bleds, qui sont très-beaux, commençoient à en souffrir. Heureusement il est tombé de la neige, & ils ont été à couvert des fortes gelées.

Il est si souvent question de loups dans diverses Provinces qu'il semble qu'on parle d'un désert. Dans plusieurs villages de cette petite Province, on en a vu venir enlever les chiens & le bétail jusqu'aux portes des maisons. On en a tué plusieurs.

L'orge riz, si long-tems oublié dans les Livres d'Agriculture, est très-connu dans ce pays sous le nom de *riquet*. Pourvu qu'il résiste à l'hiver, il donne quinze & vingt pour un.

### De Grenoble, *le* 12 *Avril.*

Dans cette Province, comme dans quelques Provinces d'Allemagne, il n'y a pas jusqu'aux pauvres de la campagne même qui ne fassent un usage immodéré du café : à peine peuvent-ils se procurer du pain, & il leur faut du *café*. C'est sur-tout l'épidémie des faux besoins qui fait que tant d'hommes sont privés des nécessités de la vie. L'introduction d'une drogue de ce genre est le germe d'une cruelle mortalité.

La maladie épidémique qui désoloit la Vallée de Graisivodan, a entiérement cessé. Il est mort dans quatre Paroisses 226 personnes, moins du mal que des remedes.

### De Poitiers, *le* 13 *Avril.*

Les circonstances des tems ont tourné les esprits vers la recherche des moyens propres à procurer du soulagement aux pauvres. Si les différens projets proposés en leur faveur étoient exécutés, nous serions bientôt affligés d'une pauvreté universelle. Par exemple, on sollicite ici l'établissement d'un concert spirituel à leur profit : l'intention est louable ; mais il ne paroît pas que des gages donnés à des virtuoses fussent des charités pour les pauvres ; & puisqu'il n'y a pas trop d'aumônes, il ne faut pas que personne les partage avec ceux qui en ont besoin. Encore une fois, s'il y a des moyens de secourir les pauvres, il y en a de les employer à l'utilité publique, à moins que la culture ne soit portée au plus haut degré de prospérité, qu'il n'y ait ni canaux à construire, ni chemins à réparer, en un mot, qu'il n'y ait point de travail utile à entreprendre ; auquel cas on est trop riche pour

être embarrassé du soulagement de quelques pauvres.

### De la Rochelle, *le* 13 *Avril.*

Le navire, la *Cérès*, est derniérement arrivé du Port-au-Prince. Le commerce n'offre rien de bien remarquable dans nos environs, si ce n'est la quantité de planches apportée de Norwege à l'Isle de Ré. Les grains ont encore augmenté à Marans. Les eaux-de-vie valent ici 112 l. les 27 veltes; 130 à 135 l. à Cognac; 108 ou 110 à l'Isle de Ré. Les marchandises de l'Amérique ne varient pas. Jusqu'à présent les récoltes n'ont que de bonnes apparences.

### De Nantes, *le* 14 *Avril.*

La circulation des grains paroît s'animer de jour en jour; il en arrive par mer, il en descend considérablement par la Loire. Cependant les prix se soutiennent.

Le *Chaumont*, la *Catherine*, le *Roi de Gabinde*, sont arrivés des Isles. En même tems les *Deux-Sœurs*, le *Charlemagne*, l'*Illinois*, le *Henri*, la *Dauphine*, sont partis, le premier pour la Guadeloupe, le dernier pour le Cap, les autres pour le Port-au-Prince.

Les planches de Norwege ont été le principal objet des importations étrangeres.

Les vins sont peu recherchés; les eaux-de-vie valent de 118 à 120 l. les 29 veltes. La charge de sel, pesant environ 7000 à 7200 l., poids de marc, vaut 90 l. à Noirmoutier.

Les vaisseaux du Roi, la *Victoire* & le *Mars*, Capit. MM. Joannis & Marigny, doivent mettre à la voile de l'Orient pour l'Isle de France.

### De Rouen, *le* 16 *Avril.*

La Normandie a une grande perte à réparer, par la destruction de quantité de pommiers. L'Angleterre en a tiré beaucoup de plants, particuliérement par le Havre, soit pour former de nouvelles plantations, soit pour renouveller les plantations anciennes; car il y a péri beaucoup d'arbres de cette espece; & soit que le préjugé le veuille, soit que le terrein l'exige, plusieurs cantons tirent les nouveaux plants de ce pays.

On a déjà remarqué ailleurs l'abus qui regne en beaucoup d'endroits dans la perception des rentes seigneuriales, par la confusion des mesures des Marchés avec les étalons des Seigneuries. Cette confusion a eu lieu dans notre Province & principalement dans le Vicomté d'Auge. Les Receveurs des Seigneurs ont volontiers subrogé aux mesures légales les mesures des Marchés, lorsqu'elles leur ont paru d'une continence avantageuse. On vient de démontrer dans un *Memoire sommaire sur les mesures*, qu'on trouve chez Machuel, combien cet abus est général, combien il est onéreux pour les Vassaux, combien il mérite l'animadversion des Seigneurs eux-mêmes dont d'avides Préposés ont prostitué le nom pour commettre le faux, & envahir le bien de leurs Paysans, source de leur propre richesse. Il s'agit d'un acte de justice rigoureuse; que les Justes se levent & rendent ce qui ne leur appartient pas.

### De Paris, *le* 21 *Avril.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du* 28 *Février* 1773, *qui ordonne que les laines neuves ou vieilles sortant en matelas à l'Etranger, payeront le droit de vingt cinq livres par quintal, établis par les Arrêts du* 7 *Septembre* 1728 *&* 2 *Juin* 1744. Ces derniers Arrêts établissoient ce droit sur les laines non-filées & sur les peaux en laine sortant à l'Etranger. Pour éluder le payement de ce droit, on a fait sortir des laines neuves dans des toiles piquées en forme de matelas, sujets à des droits moindres. L'Arrêt énoncé rend le droit uniforme sur les laines tant vieilles que neuves &c.

Autre du 29 Mars 1773, *qui ordonne que les droits d'acquits seront perçus dans les Provinces de Bretagne, Dauphiné, Franche-Comté & Roussillon, comme dans les autres Provinces du Royaume.* Les droits à percevoir pour l'expédition tant des acquits de payement & à caution que des certificats de descente de marchandises, ont été réglés par l'Ordonnance du mois de Février 1687. Par des Lettres-Patentes du 16 Septembre 1738, cette Ordonnance qui n'embrassoit que les Provinces des Cinq Grosses Fermes, est déclarée commune à toutes les Provinces du Royaume. Le défaut de perception de ces droits dans les Provinces susdites n'étant fondé sur aucune Ordonnance, S. M. a

jugé que l'établissement uniforme de ladite perception pouvoit d'autant moins être différé dans des circonstances où le besoin de ses Finances ne lui permet de négliger aucune amélioration; que l'augmentation qui en résultera dans les produits de ses droits de traites, ne provenant que d'objets répétés, ne sera pas sur chaque partie séparée assez sensible pour porter aucun préjudice au commerce. A quoi voulant pourvoir &c. Veut S. M. que les droits d'acquits de payement & à caution, de certificats de payement & de caution soient perçus dans lesdites Provinces & dans tout le Royaume, ensemble les huit sous pour livre des droits principaux.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Moyens simples d'engraisser les bêtes à cornes.*

Nous avons parlé dans le N°. 31 de notre Gazette des Discours prononcés à la rentrée de la Société Economique de Baviere, par M. Schacki, Chancelier de la Régence &c; & par M. le Docteur J. A. Dorner. Le premier traitoit de *l'influence de la Police sur le bien général d'un Etat;* le second, *de la mortalité des bestiaux.* A ces pieces, dont nous ferons connoitre tout le prix dans notre Journal, M. le Baron de Hartmann, Vice-Président, Chevalier de l'Aigle Rouge de Brandebourg &c, Patriote si recommandable par son zele & ses travaux, ajouta un supplément dans lequel il expose les soins qu'il seroit à propos de prendre pour engraisser, sans frais, les bêtes à cornes. Nous allons transcrire cet article.

Les Economes n'étant pas tous dans le cas de brasser de la biere ou de distiller de l'eau de vie pour engraisser les animaux avec le marc ou la boisson que ces opérations donnent; ces matieres étant d'ailleurs d'un prix hors de la portée de la plûpart des Paysans qui ont quelque bétail, la Société a cru devoir proposer les moyens suivans.

1°. Il faut que, dans l'étable des bestiaux que l'on veut engraisser, une chaleur tempérée soit constamment entretenue, afin que la transpiration des animaux ne soit jamais arrêtée & qu'elle soit toujours à peu près égale; au moyen de quoi le bétail engraisse plus promptement. Sa graisse en est meilleure, parce que les opérations naturelles se font plus facilement & plus parfaitement, & qu'au moyen d'une digestion plus prompte & plus réglée, l'animal profite davantage des sucs nourriciers. Trop de chaleur, trop de froid précipiteroient ou rallentiroient la digestion, & dissiperoient ou intercepteroient les sucs.

2°. Il faut avoir grand soin de nettoyer fort souvent les étables, afin que l'air ne se charge point de vapeurs impures & putrides.

3°. On aura l'attention d'entretenir un air pur & sain, particuliérement en pratiquant au haut des étables une issue par laquelle les mauvaises vapeurs se dissipent. Il faut que cette ouverture puisse être bouchée dans les grands froids, afin de conserver la température requise. Les vapeurs malignes nuisent doublement au bétail, & en pénétrant les pores de la peau, ce qui cause beaucoup d'accidens & de maladies, & en attaquant les poumons, ce qui entraîne la consomption directement contraire au but proposé.

4°. On ne manquera pas de nettoyer & panser le bétail, précaution toujours nécessaire pour la conservation des animaux; car la sueur se mêlant avec la poussiere dans leur poil, l'impureté bouche les pores & les vaisseaux transpiratoires.

5°. Pour faciliter & entretenir dans le même état la transpiration, il est nécessaire de laver souvent le bétail à l'engrais avec de l'eau chaude ou du moins tiede. Les bestiaux traités de cette sorte deviennent toujours beaucoup plus gras que les autres. L'eau froide pourroit suspendre la sueur & la transpiration, ce qui seroit très-nuisible.

6°. On ne donnera point à ces bêtes une boisson froide; il faut qu'elle soit un peu moins que tiede, c'est-à-dire, dégourdie. En buvant froid, les vaisseaux de l'estomac & des parties voisines se resserrent trop, ce qui cause des inflammations & autres accidens.

7°. On ne présentera jamais au bétail trop de nourriture à la fois; il faut qu'il mange peu, mais souvent, afin qu'il n'ait jamais l'estomac chargé, & que la digestion ne soit ni supprimée ni rallentie.

8°. Un bon foin sec est préférable pour

engraiſſer les beſtiaux au fourrage verd. Il paſſe beaucoup plus vîte, & ſes ſucs mieux élaborés prêtent mieux à la nutrition. Les choux, les navets, les carottes ſont une nourriture excellente. On donnera de tems en tems du ſel à lécher au bétail, il mangera avec plus d'appétit & de plaiſir.

Ceux qui ſont à portée des ſecours des braſſeries & des brandevineries pourront s'aſſurer, par comparaiſon, de l'avantage de cette méthode ſuivie de point en point. Elle a toujours le plus grand ſuccès. Le bétail eſt plutôt engraiſſé, & ſa chair eſt beaucoup meilleure.

## I I.

*Moyen de préſerver les vignes de la gelée.*

Les voyages ſont bons; ſi c'eſt pour corrompre ceux qui ne cherchent qu'à s'amuſer, pour égarer ceux qui ont la vue foible, pour charger & courber la tête de ceux qui manquent de ſçavoir ou qui n'ont qu'un faux ſçavoir, c'eſt auſſi pour inſtruire ceux qui ſont déjà bien inſtruits. Ils conviennent ſur-tout à l'Induſtrie. Auſſi eſt-ce un uſage très-ancien que les Ouvriers de la plûpart des métiers & des profeſſions voyagent pour ſe perfectionner; on le leur a même ordonné dans certains Etats étrangers où l'on croit qu'on a le droit de commander dès qu'on croit avoir le pouvoir de ſe faire obéir. Il n'y a que le Cultivateur qui ne ſorte pas de ſon canton, & c'eſt pour lui ſur-tout qu'il ſeroit néceſſaire de voir & de comparer les prodigieuſes variétés de l'art ainſi que de la nature. Mais il faudroit que la Claſſe Agricole fût riche, & peut-être ne l'eſt-elle pas. L'Artiſan, ſon paquet de hardes ſur le dos, va de Ville en Ville, de boutique en boutique, ſans avances: il entre chez un *Maître* ou chez un *Bourgeois*, gagne ſa route, en ſort, & ſe remet en marche. Il n'en ſeroit pas de même du Laboureur, du Vigneron &c; il faudroit qu'il ſe fixât ſucceſſivement dans les pays à cultures différentes; rarement trouveroit-il à être habituellement employé; il auroit beſoin d'être aſſez libre pour obſerver à loiſir & étudier &c; il ſeroit donc obligé de fournir lui-même à ſa dépenſe. S'il n'eſt pas en état de le faire, il eſt condamné à ne voir jamais que ſon canton & la culture de ſon canton; il y reſte, pour ainſi dire, enraciné comme la plante qu'il cultive.

Puiſqu'il ne peut aller chercher l'inſtruction, il faut que l'inſtruction aille le chercher, il faut voyager pour lui, apprendre pour lui, recueillir pour lui; il en fait tant pour nous!

Un très-habile Œnologiſte François travaille actuellement à un Traité ſur les différentes cultures de la vigne, pratiquées dans les différens vignobles de France: c'eſt un excellent projet. Les cultures étrangeres viendront enſuite. Nous avons annoncé dans notre Journal un Ouvrage Italien ſur la maniere de cultiver la vigne & de faire le vin en Chypre. L'Eſpagne, l'Allemagne, l'Italie, les Iſles de la Mer Atlantique, le Levant, & bientôt l'Amérique fourniront également une infinité d'inſtructions dont nos Vignerons pourront profiter.

Par exemple, en Hongrie, on pratique depuis long-tems avec ſuccès un moyen de préſerver la vigne de la gelée. On fait tout à l'entour un foſſé dans lequel on amaſſe ſoigneuſement les feuilles ſéches & le mauvais bois. S'il ſurvient quelques petites gelées, lorſque la vigne eſt en fleur, comme il en arrive ſouvent dans le mois de Mai, le Vigneron, muni de feu & d'une botte de paille, s'en va ſur ſon champ, examine d'où le vent vient, & allume du même côté, en différens endroits, les matieres combuſtibles jettées dans le foſſé. La fumée fait tomber l'eſpece de givre dont la plante eſt couverte, en même tems qu'elle amortit l'ardeur des rayons du ſoleil. La fleur & la récolte ſont ſauvées.

Pluſieurs Particuliers de Lille-Adam & de Montreuil, près Paris, ont ſuivi cette méthode, & ce n'a pas été ſans ſuccés.

Il eſt inutile de remarquer qu'elle eſt applicable aux arbres fruitiers.

## I I I.

*Plante à laine.*

Un Econome Autrichien a découvert ſur une montagne, auprès de Brunn, derriere une touffe de genievre, une eſpece de petit buiſſon couvert d'une ſorte de laine. Ce buiſſon ne reſſembloit pas mal à un agneau. Après avoir examiné la plante

avec attention, l'Econome a trouvé que la laine étoit le produit de la plante elle-même. En suivant cette indication, il a cherché & découvert deux plantes de la même espece qui étoient dans le même bois à l'abri du vent. Elles sont de grandeur médiocre, eu égard à la bonté du sol. Les feuilles & les tiges en sont semblables à celle du palmier-saule, excepté que la couleur du feuillage tire plus sur le verd d'herbe. Elles portent des fleurs rouges dans un calice à cinq feuilles. La laine est dans des bulbes ou coques de deux à trois pouces de long, fort étroites & quarrées. Les fleurs sont à l'extrêmité supérieure de ces petits réservoirs de laine.

Cette plante croît dans un terrein sec & sablonneux : c'est là qu'elle produit la meilleur laine. Elle ne s'éleve guères qu'à la hauteur d'un ou deux pieds. Elle est si fertile que l'Econome Autrichien a trouvé sur un seul pied jusqu'à 83 gousses à laine. Depuis le mois d'Août jusqu'à la fin d'Octobre, elle porte constamment de la laine en maturité. Lorsque la laine a mûri dans les bulbes, elles s'ouvrent en croix & se replient en dehors, & la laine se roule tout autour de façon que, malgré sa légéreté, le vent ne peut l'emporter. Elle est très-fine, bien plus douce que la laine ordinaire, beaucoup plus longue que le coton du saule. La plus grande difficulté, c'est d'en séparer la semence qui surpasse en finesse celle du plus fin pavot. On l'en détache au moyen de l'instrument dont se servent les Chapeliers pour nettoyer la laine qu'ils employent. Il faut laisser pendant quatre, cinq ou six semaines dans un endroit sec & bien aéré, la laine qui ne seroit pas en parfaite maturité, jusqu'à ce que la semence soit parfaitement dure ; alors cette semence se détache aisément au moyen de l'instrument dont on vient de parler.

Ceux qui voudroient cultiver de ces arbrisseaux doivent les placer au couchant & au nord, & environner le terrein de palissades ou de haies qui coupent le vent.

M. Wigand, célebre Géorgiphile Autrichien, a de la laine & de la graine de cet arbrisseau, avec le dessin de la plante, que l'Auteur de la découverte lui a envoyés. Nous croyons que M. Wigand demeure à Vienne en Autriche. La collection de ses Œuvres s'imprime actuellement chez Kurzbock, Libraire de la même Ville.

## IV.

### *De l'usage de la marne calcaire pour les bâtimens.*

Un Agriculteur Silésien, possesseur d'une terre située dans la Basse-Lusace, se sert depuis plus de 30 ans, pour la construction de toute sorte de bâtimens, d'une marne mêlée de chaux ; & sa méthode est suivie près de Trebnitz où l'on a trouvé différentes couches de cette marne en creusant la terre en divers endroits. Ce Propriétaire, au lieu de la mettre dans des moules, suivant l'usage du pays, la ramasse en tas & l'y laisse pendant 24 heures ; ensuite il la fait couper par morceaux & la fait sécher à l'air. Pour cuire cette chaux-marne, il se sert d'un fourneau à peu près semblable à ceux dont on se sert pour cuire la brique. Il y entretient le feu pendant quatre ou cinq jours, & sa marne est cuite. Il trouve de l'avantage à employer à ce fourneau du bois au lieu de houille. La marne tirée du four, on l'éteint comme la chaux. Elle acquiert un tel degré de consistance qu'on en construit de gros murs, comme on en fait en quelques endroits avec la craie : il n'y a qu'à les polir en dedans. On en fait des plafonds entiers sans qu'il y entre du plâtre : il y en a qui durent depuis quinze ans, sans avoir souffert aucune altération. L'Agriculteur dont nous parlons, avoit construit en marnes, il y a vingt ans, les fondemens d'une maison, mais sept ans après elle commença à s'affaisser : l'humidité d'une cave voisine avoit ramolli la marne. Ceux qui voudroient de plus amples instructions sur cette matiere, peuvent consulter un bon Traité que M. Andrée a publié à Hanovre sur les différentes sortes de terre.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 14 Avril 1773, au Samedi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 22 l. 10 s. à 26 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22 liv. 15 s. à 25 l. 15 s. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres 10 s. ; l'orge, de 10, 11 à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 14 Avril 1773 au Samedi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 liv. 10 s. à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Avril 1773, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 20 Avril 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | H | B | |
| Or de Portug. à . . . | 724 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 20 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ à 3 8e. |
| Londres ..... | 30 ⅛ à 5 16e. |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 à 3 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ½ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril 1773.* | *Lundi 19.* | *Mardi 20.* | *Mercredi 21.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1335 37 ½ . . | 1335 . . . . | 1340 1337 ½ . . |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | 842 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 295 . . . . | . . . . . | 295 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 17 Avril 1773 | | Du Lundi 19. | | Du Mardi 20. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | E. | Creuzé, six dern. mois 1772. | A. | Defrance, six d. mois 1772. | |
| Lenoir, *idem.* | F. | Thevenin, *idem.* | C. | Viellard, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | | Delamotte, *idem.* | E. | Cauchy, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | F. | Marsollier, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 1er. Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 15 Avril.*

TANDIS que le commerce rallenti, resserré, financé, effrayé ou proscrit de toutes parts dans plusieurs Etats de l'Allemagne & du Nord, rend la culture timide, lâche, misérable, on songe du moins ici à instruire les campagnes, c'est-à-dire, la nouvelle génération rustique qui doit survivre aux troubles & aux révolutions, pour en réparer les maux, s'il est possible. L'Edit, ci-devant porté pour la suppression des fêtes, a donné lieu à un nouveau réglement. S. M. avoit sagement ordonné que les Curés employeroient à l'instruction de la Jeunesse le tems ci-devant consacré à la célébration des fêtes : mais l'instruction doit varier suivant la vocation des Eleves. Cette distinction est l'objet du nouveau réglement. Les Curés de campagne sont obligés d'enseigner à leurs jeunes Paroissiens les élémens de l'Astronomie rurale, de la Physique usuelle, & de tout ce qui peut concourir à la perfection du grand Art ; ce qu'ils sçavent sans doute. On promet une réforme de l'Almanach, le premier Livre des Paysans & des Nations. Les anciens adages y seront réduits à leur juste valeur ; aux prédictions arbitraires, on substituera des directions utiles ; l'instruction la plus intéressante sera celle qui évaluera les dépenses des différentes cultures, pour mettre à l'abri de l'exaction & de la rapacité la portion du produit nécessairement affectée à leur renouvellement.

DE LEIPSICK, *le 16 Avril.*

Un Particulier a proposé, dans les Annonces de Saxe du 3 Avril, d'occuper, pour l'amélioration de la culture & l'utilité des pauvres, les enfans & les hommes renfermés dans les maisons de charité ou de force, à faire le triage des grains destinés à servir de semences, pour n'y employer que les plus sains & les plus beaux. Il n'est pas douteux que ce choix ne soit très important ; il n'est pas moins vrai que la méthode proposée est absolument impraticable. L'Auteur, pressé par différentes objections, a été obligé de garantir que les Cultivateurs viendront déposer leurs grains dans les magasins publics, pour venir encore les reprendre lorsque la séparation en aura été bien ou mal faite : il n'y a qu'à présenter cette condition pour réfuter le projet. Comment se peut-il qu'on imagine encore qu'il ne faut que multiplier le travail pour multiplier les salaires, & que l'on peut impunément charger la culture de nouveaux frais ? Il y a long-tems que les Cultivateurs sçavent ou doivent sçavoir des méthodes simples de séparer des bons grains les grains vuides : leurs semences jettées dans l'eau, ces derniers grains & la plûpart des mauvaises graines surnagent, on les enleve &c. &c. Il ne faut proposer que des moyens économiques. Le Cultivateur n'est

ni assez riche ni assez fou pour dépenser beaucoup d'argent à voiturer ses grains, à les livrer à des mains étrangeres, à payer un travail casuel & fort équivoque : l'y contraindre, seroit une tyrannie destructive de tous les droits & de la culture. Cependant, quelqu'absurde que soit cette idée, on est encore assez peu instruit sur les besoins de la culture, sur les causes de la misere, sur les principes de la Justice, pour se laisser séduire par la plus légere apparence d'utilité. Les misérables sont les enfans d'une Agriculture impuissante ; ne la chargez donc pas, soulagez-la donc, enrichissez-là, elle n'enfantera qu'un Peuple heureux.

## ITALIE.

### DU VENISE, *le* 10 *Avril.*

La Société Agraire de Vicence a proposé, pour sujets de Prix, 1°. *Quelles productions, tant du regne animal que du regne végétal, méritent la plus grande attention de la part des Agriculteurs du Vicentin, & les plus grands encouragemens relativement aux circonstances du climat & à la situation des confins pour le commerce tant intérieur qu'extérieur?* 2°. *Quelle peut être la meilleure méthode de cultiver la vigne dans les plaines & sur les côteaux de la Province, de vendanger, de faire le vin soit à la maniere ultramontaine, soit à la façon des Grecs & autres Peuples, pour en assurer la durée, les rendre propres au commerce extérieur & à la navigation, & en procurer au dedans une consommation populaire plus avantageuse?* Les dissertations seront envoyées, pour la premiere question, dans le courant de Mai, pour la seconde, dans celui d'Août, à M. Antoine Turra, Secretaire de la Société. Celles qui seront couronnées seront imprimées aux dépens de l'Académie ; & il en sera envoyé des exemplaires aux Auteurs avec le diplôme d'Associé de la Société.

Les précautions prises ici, pour remédier à la disette, n'ont pas eu les heureux effets que les précautions contraires ont dû avoir en Toscane. Il étoit aisé de prédire que ce dernier pays seroit abondamment approvisionné, pendant que le nôtre réclameroit en vain les mêmes secours à des conditions repoussantes. La cherté s'est maintenue ici pendant que l'abondance s'est répandue chez nos voisins, jusqu'à la surabondance. La misere a multiplié les vols. Pour arrêter le cours de ces délits, on a publié un nouveau réglement qui tend à encourager les délations & à rebuter les Receleurs. Mais tant que la cause des crimes subsiste, ils franchissent toutes les barrieres ; & la misere, source primitive des crimes, ne cede qu'aux loix de prospérité. Le pain prévient les désordres.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 17 *Avril.*

Le *Nottingham*, vaisseau arrivé de Bengale le 10 du courant, a, dit-on, apporté les meilleures nouvelles de l'Inde, la paix la plus profonde, la plus facile perception des revenus, l'abondance des marchandises de retour. Cependant les lettres particulieres de Calicutta, du 2 Septembre, portent qu'un nouveau plan, mis à exécution par les Agens de la Compagnie, a mécontenté les Indiens, par l'abolition de leurs loix & de leurs coutumes, au point qu'ils abandonnent en foule le pays. Ce vaisseau a apporté pour 20,000 pagodes en diamans. Le *Duc d'Albanie*, autre vaisseau de la Compagnie, a échoué en remontant la riviere à Plymouth. Les vingt-quatre navires destinés pour l'Inde sont partis, à l'exception d'un seul, qui attend les dernieres résolutions du Parlement à l'égard des affaires de la Compagnie.

Une lettre écrite à bord de la *Résolution*, vaisseau de S. M., nous apprend qu'il est arrivé en bon état au Cap de-Bonne-Espérance, & que 2 vaisseaux François avoient découvert une nouvelle terre au 48e. degré de latitude méridionale ; récit qui a été confirmé.

Les Commandans des vaisseaux de guerre destinés à protéger la pêche de Terre Neuve ont reçu ordre de se préparer à partir le mois prochain.

Les Ministres du Roi, dans la Caroline Méridionale, devoient tenir un Congrès avec les Chérakis & autres Indiens pour la cession d'une grande étendue de terrein proposée par ces Nations pour le payement de ce qu'ils doivent à nos Négocians. Ce terrein sera annexé à la Province de Géorgie.

On mande de Dublin que le navire, le *Friendship*, est parti de Belfast pour Philadelphie avec 300 Passagers.

Parmi les ouvrages entrepris pour notre navigation intérieure, le canal de Trent à Merley mérite toute l'attention que l'on porte malheureusement sur la navigation lointaine. Déjà il est navigable, l'espace de soixante-six milles. Il se couvre de tous côtés de barques & de bateaux. Il y a 114 ponts construits pour les voitures, sans parler de quelques-autres pour les gens à pied. On compte 120 aqueducs qui y aboutissent. A Hérécastle, on a creusé un conduit souterrein de 2151 verges de long; & un autre de 770 verges à Preston sur la montagne. On parle à peine de cette entreprise mémorable qui demandoit tant de courage, d'intelligence, & de dépenses de la part des Propriétaires. Ce sont des Particuliers qui entreprennent aujourd'hui ces sortes d'ouvrages.

La Chambre des Communes doit examiner les états des toiles importées en Angleterre depuis 1752, des toiles d'Irlande exportées depuis l'établissement de la gratification, même époque; des grosses étoffes de laine étrangere importées pendant le même tems; des marchandises Angloises importées en Allemagne, en Hollande, en Russie depuis 1720; & avec ces états, les droits perçus sur toutes ces marchandises. Ces papiers seront de bons mémoires pour servir à l'histoire de la décadence du Commerce & de l'Agriculture.

On croit que les chiens d'amusement seront bientôt obligés de contribuer à l'augmentation de nos finances; & que la taxe sur chaque meute sera de 10 l. st.; sur un chien seul, de 2 l.

Suivant les nouvelles de Lisbonne, le *Lusitania*, arrivé du Brésil, a rapporté que le Gouverneur de S. Sébastien, avec onze cens hommes de Troupes Européennes, a défait un corps de vingt mille Negres & Indiens qui, après s'être défendus avec un courage extraordinaire, ont fait une belle retraite, obligés d'abandonner le champ de bataille faute de munitions. 450 Européens ont été tués, & 270 blessés.

Des Commissionnaires François ont acheté ici beaucoup de chevaux; ils en ont déjà fait embarquer pour six mille livres st.

On prétend que, d'après des conventions particulieres, les droits sur l'importation des vins de France dans ce pays, seront considérablement réduits.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le* 18 *Avril.*

Il y a ici des approvisionnemens très-considérables de grains; il n'en arrive presque plus, depuis quelque tems, de l'Etranger. Cette denrée est toujours chere dans la Province. On assure que les magasins de Naples sont entiérement remplis & qu'il en restera beaucoup à vendre.

Deux senauts François sont arrivés dernièrement de Pétersbourg. Il s'est formé à Barcelone, sous la direction du sieur Millans, fameux Banquier, une Compagnie qui fera avec cette même Ville le commerce direct de la Russie. Elle doit avoir envoyé deux bâtimens chargés de vins, d'eaux-de-vie, & de fruits secs de Catalogne pour cette destination.

Il y a à Alicante un grand nombre de François qui ont coutume de faire des sociétés à terme avec des Marchands du pays; à l'expiration de ce terme, ou ils s'en retournent dans leur Patrie, ou ils renouvellent leurs traités. On ne sçait s'ils pourront parvenir à être dispensés de l'obligation imposée aux Marchands de cette Ville de ne se servir que de la Langue Espagnole ou de la Langue Italienne pour les livres de compte, les lettres de change &c.

Dans le réglement publié à Gênes pour le cours des monnoies étrangeres, les gros écus de France ont été fixés à 7 liv. 4 s.; & les louis d'or, à 28 l. 16 s. Les piastres sont à 50 l. 5 à 7 s. 6 d. le m.

De Pau, *le* 18 *Avril.*

L'Académie Royale des Sciences & des beaux Arts distribuera, en 1774, deux Prix; le premier à un Ouvrage en prose sur ce sujet: *Seroit-il avantageux au Béarn d'y établir différentes especes de prairies artificielles?* Le second à un Ouvrage en vers *sur les avantages & les maux qui ont résulté de la découverte du nouveau Monde*, matiere qui, bien traitée en prose, répandroit beaucoup de jour sur les causes de la décadence & des délires de l'Europe. Les Ouvrages seront d'une demi-heure de lecture au plus: on en

adressera deux exemplaires à M. de Crousseilles, Secretaire de l'Académie, avant le mois de Décembre prochain.

DE LA ROCHELLE, *le 20 Avril.*

La flûte, la *Bricole*, commandée par M. de Cylan, partie des rades de l'Isle de Ré le 27 Décembre pour la Martinique, vient d'arriver devant Rochefort. Le bruit de la perte de la *Terpsicore*, trop légérement répandu par les Gazettes & Journaux étrangers, est entiérement détruit. Ce bâtiment a dévancé ceux du même convoi; & il est arrivé à sa destination.

DE BREST, *le 20 Avril.*

M. de Kerguelen dont le départ sur la frégate, le *Rolland*, accompagnée de la frégate l'*Oiseau*, commandée sous ses ordres par M. de Rosnevet, a été derniérement annoncé dans la Gazette, doit poursuivre, après avoir touché à l'Isle de France, ses découvertes aux Terres Australes, & faire le tour du monde de l'ouest à l'est. L'habileté, le courage, l'activité de cet Officier méritoient la confiance du Ministere jaloux de perfectionner la navigation & d'étendre la connoissance du globe. Sur son navire, il a un Botaniste, un Dessinateur & des jeunes-gens exercés aux observations astronomiques. On continuera l'essai des nouvelles montres marines. Ce voyage, s'il est heureux, sera distingué dans le petit nombre des voyages sçavans & utiles.

DE RHEIMS, *le 22 Avril.*

La Dame du Coudray qui, depuis quatre mois, donnoit à Chaalons des leçons sur les accouchemens, en est partie le 26 Mars dernier pour se rendre à Verdun où elle a été appellée par M. l'Intendant & MM. les Officiers Municipaux de cette Ville. Ses cours ont été suivis avec empressement; les Maîtres de l'Art y ont puisé de nouvelles lumieres. Les machines & phantômes, imaginés par la Dame du Coudrai, facilitent singuliérement ses démonstrations. M. l'Intendant a accordé différentes exemptions aux Démonstrateurs & aux Eleves.

DE ROUEN, *le 25 Avril.*

Notre Foire aux boissons, qui a commencé le 1 du courant & qui a duré jusqu'au 21, a été assez remarquable. Les vins de toute qualité y ont eu un assez bon débit; quoique le prix n'en ait pas été bas: il n'est point resté de ces vins communs que nous appellons *vins François*, parce qu'ils sont tirés du Vexin François ou de l'Isle de France. On les a préférés, pour la boisson ordinaire, aux cidres qui ont valu de 55 à 68 l. le muid; & la plus grande partie bien chargée d'eau. Il y a eu si peu de demandes de cette derniere denrée, attendu sa mauvaise qualité & les apparences d'une bonne récolte, qu'elle est tombée, les deux derniers jours, à 45 l. Il est certain que, s'il ne survient pas, comme il est arrivé l'année derniere, des gelées pendant la floraison des pommiers & poiriers, nous pouvons nous promettre la plus grande abondance. De mémoire d'homme, on n'a vu ces arbres si bien garnis; ces apparences font déjà oublier aux Normands la grande disette dans laquelle ils ont été, de leur boisson ordinaire.

Les fruits à noyaux sont presqu'entiérement perdus. Nous en sommes bien dédommagés par la beauté surprenante des fromens & des seigles. Les mars même font à merveille. La pluie, tombée par intervalles, dans le cours de la saison, a eu les meilleurs effets.

Notre Fabrique se remonte assez bien. Encore une année d'abondance, & elle sera des plus florissantes; elle le seroit même déjà si les matieres premieres de fabrication n'avoient augmenté d'un jour à l'autre.

DE PARIS, *le 29 Avril.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 7 Mars 1773, qui ordonne que les huit sous pour livre, prorogés & imposés par l'Edit du mois de Novembre 1771, seront perçus, tant sur le principal des octrois des Marchands de Rouen, que sur le vingtième qui se perçoit en sus dudit octroi, au profit de la Chambre du Commerce de cette Ville; du produit desquels huit sous pour livre, il sera compté à l'Adjudicataire des Fermes Générales, à partir du jour de la signification du présent Arrêt.*

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

### *AVIS.*

» La Compagnie Royale d'Afrique ou-
» vrira au premier Avril prochain une re-

» partition de trois cens mille livres, en fa-
» veur de ses Actionnaires. Les Porteurs des
» actions de ladite Compagnie peuvent se
» présenter, à cette époque, chez M. Rosta-
» gny, Député du Commerce de Marseille,
» qui leur payera 250 l. par chaque action
» qu'ils seront tenus de représenter «.

## II.

*Réponse à l'Avis inséré N°. 16 de la Gazette, portant pour titre :* Réflexions sur la nécessité prétendue de varier les cultures des mêmes terres.

Mr. A force d'avoir été esclaves des préjugés, il semble que nous devenions en quelque sorte le jouet du paradoxe. Tout est attaqué, tout est combattu. Quand le doute est avec la bonne foi, la vérité ne craint rien, elle est sûre d'elle-même, & la conviction de celui qui ne la connoissoit point assez lui assure un nouvel hommage par l'aveu qu'il fait de son erreur.

L'Agriculture, il faut en convenir, est encore retrécie & égarée par d'anciennes routines. Heureusement, dans toutes les disputes qui s'élevent à son égard, on a l'avantage de pouvoir recourir à un juge infaillible ; c'est l'expérience : il suffit d'avoir le courage de la consulter, & la patience d'attendre son arrêt.

Qu'est-ce donc que l'expérience nous apprend au sujet de la nécessité de varier les cultures? Si elle m'a constamment confirmé une vérité pratique, dans la culture soit de mes champs à grains, soit de mon jardin potager, c'est que la terre se lasse de porter les mêmes plantes, & qu'il est nécessaire, pour obtenir une jouissance continue de bonnes récoltes, de changer au moins, tous les quatre ans, les grains & graines qu'on y seme ; sans quoi les récoltes diminuent peu à peu par le défaut de sucs nourriciers analogues aux anciennes semences.

*La vigne*, dit-on, *donne toujours du vin.* Cependant, après un certain nombre d'années, les vignes dépérissent, quoiqu'avec la même culture & les mêmes engrais ; on les arrache, on y cultive, les uns des grains, les plus avisés du sainfoin, usage accrédité par le succès dans le territoire d'Auxerre & des pays voisins.

*Le jardin produit les mêmes plantes* : oui, mais ce n'est pas dans les mêmes endroits. La place où, cette année, vous avez mis des oignons, sera, l'année prochaine, destinée pour des choux, & ainsi des autres. Les Jardiniers, même les moins habiles, observent soigneusement cette regle, & cela d'après l'expérience. C'est pourquoi l'Auteur de la *Maison Rustique*, L. 2, p. 80, n°. 9, dit *de ne semer & ne planter jamais deux années de suite une même chose dans un même endroit.* Tel est aussi l'avis d'Olivier de Serres, un de nos plus grands Maitres, pag. 511.

Il est vrai que les bois, chaque année, se couvrent de feuillages : mais qu'on me permette de le dire, il n'y a point de parité ; car outre que le terrein, planté en bois, reçoit, par la chûte des feuilles, ce qu'il donne, les racines ne couvrent pas exactement la surface de la terre, & la nourriture est tirée non de la superficie, mais du fonds. Dès-lors les sels analogues ne sont pas sitôt épuisés, & le terrein n'est pas dépouillée chaque année comme le gueret. Malgré cela, ceux qui sont versés dans la culture des arbres observent scrupuleusement ce qu'ordonne l'Auteur cité de la *Maison Rustique*, p. 795 du L. 1. » Lorsqu'on replante des jeunes ar-
» bres à la place d'anciens de futaye, il y
» faut mettre des especes différentes de cel-
» les qui y étoient, comme hêtres au lieu
» d'ormes, afin que les sels soient neufs
» pour le nouveau plant ; évitant de les met-
» tre dans les places où étoient les anciens ».
» Pag. 202, L. 2. » Si l'endroit que vous
» fouillez est la place d'un arbre mort, il
» faut en ôter la terre pour en remettre
» d'autre ». Donc la terre exige, pour le maintien de sa fertilité, qu'on substitue les cultures les unes aux autres.

Je reviens à mes expériences, Mr, & je vais essayer de prouver mon opinion par les effets que j'ai vus. J'ai semé du seigle dans une terre fumée qui m'a donné une récolte abondante. Les gerbes enlevées, j'ai fait donner en tems favorable un labour : la terre reprise, c'est-à-dire, quinze jours ou trois semaines après, j'ai, lors du second labour, semé du seigle ; & le même jour, du même grain, j'ai emblavé un champ voisin qui avoit eu ses labours ordinaires, mais qui n'avoit pas été fumé depuis dix ans. La récolte dans le dernier a été plus abondante que dans l'autre. Je doutois & j'ai été convaincu.

Une cheneviere, que je cultivois chaque année à la bêche, & sur laquelle je mettois beaucoup d'engrais de même nature, me donnoit des récoltes de moins en moins avan-

tageuſes. Pendant trois ans, j'ai emblavé ce même terrein en froment & autres grains, ſans aucun engrais; je me ſuis même contenté de le cultiver à la charrue; mes récoltes ont été très-abondantes. J'ai fait bêcher le même terrein; j'y ai mis même quantité de fumier de même nature que par le paſſé; j'ai ſemé du chenevi le même jour que les Propriétaires des champs voiſins qui, pour cet objet, n'épargnent ni ſoins ni dépenſes: le produit de ma récolte a été double du produit de mes récoltes dernieres; il a ſurpaſſé de beaucoup celui des champs contigus.

Il eſt vrai que pour le grain, comme pour toute autre choſe, j'obſerve ce que conſeille le même Olivier de Serres, p. 102.

» De trois en trois, ou de quatre en
» quatre ans,
» De remuer la ſemence il eſt tems;
» Et ſi pourſuis le bien de ce ménage,
» Sur tes voiſins gagneras davantage.

Ailleurs: » Se prouve par-tout que de changer ſouvent de ſemence eſt un bon ſecret » de jardin, pour un profit évident qu'il » cauſe, faiſant très-bien fructifier ce qui » en provient; car la nature ſe délecte en » la mutation «.

Tel eſt auſſi l'avis de l'Auteur cité, p. 612, L. 1. » Il eſt encore néceſſaire de changer » de tems en tems le bled de ſemence, afin » que la terre produiſe beaucoup & que le » bled ne dégénere pas. Quelque beau, net & » bien choiſi que puiſſe être le grain du terroir, quand on emblave toujours la terre » ſans le changer, l'expérience apprend que » la terre ſe fatigue & que le grain y dégénere. Le plus pur froment biſe, même toujours dans les plus fortes terres; c'eſt pourquoi il faut, pour ainſi dire, les réveiller » par la nouveauté du grain; & tous ceux » qui ſont un peu entendus dans l'Agriculture, en changent tous les 3 ou 4 ans, ſurtout du froment «. C'eſt ce que je pratique, ainſi que de confier, chaque année, des grains différens à mes terres. Mes voiſins qui depuis peu, convaincus par des expériences réitérées, ſuivent mon exemple, s'en trouvent bien.

Il eſt encore à obſerver que le repos que la nature donne à la terre pendant l'hiver, & l'inaction dans laquelle elle reſte pendant trois ou quatre mois au plus, ne peuvent être ſuffiſans pour réparer les pertes de huit mois de travail. Les plantes ſpontanées renaiſſent tous les ans, cela eſt vrai, mais moins fortes dès la 2^e. année: il eſt même conſtant qu'elles périſſent à la longue. Obſervation faite ſur les berges des grands chemins nouvellement conſtruits, & ſur les terres accumulées par haſard. Il en eſt de même des prés: leur rapport baiſſe, leur foin ſe détériore: les Cultivateurs aiſés & intelligens y remédient par des engrais.

La terre exige donc, pour le maintien de ſa fertilité, que l'on ſubſtitue les cultures, les unes aux autres. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, D..... Laboureur à Creney.

*Na.* Quoique l'Auteur de la Lettre précédente juſtifie très-bien l'opinion & la pratique ancienne par des autorités vraiſemblablement fondées ſur l'expérience, & par ſon expérience propre, il ne ſeroit pas néanmoins hors de propos de voir ſi de nouveaux eſſais conduiroient conſtamment à la même ſolution. Puiſqu'il s'éleve des doutes même parmi les Cultivateurs, il faut donner à la vérité de nouveaux appuis. Comme les bons & les mauvais ſuccès peuvent provenir de différentes cauſes accidentelles, l'expérience ne forme une regle conſtante qu'autant qu'elle donne toujours des réſultats pareils, & qu'une pratique a réguliérement de meilleurs effets que la pratique contraire, dans quelque circonſtance que ce ſoit. Souvent on oppoſe des faits à des faits, des faits vrais à des faits vrais: eſt-ce que la nature ſe contredit elle-même? Non vraiment; la différence de ſes effets vient de la différence des circonſtances.

En reconnoiſſant la néceſſité de diverſifier les cultures, peut-être n'eſt il pas auſſi facile qu'on l'imagine d'en trouver la raiſon: car enfin le même champ recevant, chaque année, comme on le ſuppoſe, les mêmes influences, les mêmes engrais, les mêmes principes de fécondité, de maniere qu'il devient capable de produire annuellement une récolte, pourquoi ſeroit-il inhabile à nourrir, une 3^e. ou une 4^e. année, la plante qui naturellement eſt la plus analogue à ſa vertu ou à ſa qualité? Cette difficulté eſt à réſoudre.

Suppoſons la diverſité des ſucs nourriciers; cette terre qui, par ſa nature, a une propriété particuliere pour produire du froment, n'auroit-elle pas auſſi une propriété particuliere pour raſſembler, retenir & infuſer les ſucs propres à la nutrition du froment? Pourquoi la perdroit-elle, lorſqu'on lui auroit donné à nourrir ſa plante favorite?

Pourquoi la perdroit-elle la troisième ou la quatrième année ? Sa fécondité n'est point altérée, puisqu'elle produira une bonne récolte d'un autre genre. Elle se seroit donc uniquement dégoûtée du nourrisson qu'elle aimoit : pourquoi ?

Ce seroit une erreur que de croire que la terre a autant de variétés de sucs qu'il en paroît dans ses différentes productions. La différence des sucs dans les plantes provient des différentes élaborations qu'elles donnent elles mêmes aux sucs qu'elles pompent. Considerez les effets de la greffe : vous verrez que les sucs, en passant d'un canal & d'un laboratoire à l'autre, acquiérent des qualités différentes.

Quelque différence qu'il y ait dans les matieres premieres de la nutrition, il reste toujours à expliquer pourquoi le champ, ami du froment, en recevant annuellement les mêmes engrais, ne se réserveroit pas la même nourriture pour le bled.

On peut supposer que les principes que le bled a rejettés pendant plusieurs années, se sont successivement accumulés & combinés de maniere qu'ils absorbent ou repoussent ceux qui seroient propres à l'ancienne production.

Une plante, dit Thomas Hale, *Corps complet d'Economie Rustique*, L. 6 *du labourage*, p. 1, art. 3 *de la nourriture des plantes*, » une plante tire de la terre ce qui s'y trouve » de nourriture propre à son espece. Ainsi » un champ, une fois propre & à nourrir & » à produire une récolte de quelque plante » que ce soit, sera toujours en état de pro- » duire & nourrir la même espece de plante, » pourvu qu'il soit traité convenablement «. Le Livre de Hale est, en Angleterre, déposé dans les Sacristies de plusieurs Paroisses, pour que les Cultivateurs puissent le consulter.

Cependant un grand Agronome convient qu'il est avantageux de semer alternativement différentes especes sur la même terre ; mais il ne permet pas d'en conclure, comme on le fait communément, que chaque espece de production ne tire de la terre que telle espece de suc.

Les bons effets de ces changemens peuvent provenir de plusieurs autres causes. Par exemple, lorsque vous substituez à une plante, qui demande beaucoup de nourriture, une autre plante qui en prendra beaucoup moins ; vous laissez dans votre terre une substance que la premiere plante recueillera plus abondamment à son retour. *Vice versâ*, l'abondance qui, à la longue, auroit étouffé la plante délicate, sera très-favorable à la plante forte.

Telle plante tire tout de la terre, sans lui rien rendre. Telle autre plante laisse à la terre une partie de ses dépouilles ; & c'est un engrais.

La différence d'organisation dans les plantes peut aussi contribuer à varier les effets. Par exemple, les racines des unes creusent la terre & s'enfoncent ; les racines de l'autre la rasent sous la surface & s'étendent. Au dessous de celles-ci, la terre s'endurcira & s'engourdira ; peut-être sera-t-elle trop fatiguée & criblée par les autres. Il faut considerer qu'outre le travail de l'Agriculture, la plante fait le sien dans l'intérieur de la terre ; & de l'uniformité de ce dernier travail, il peut naître des inconvéniens que la diversité dissipera.

Il en est de même des cultures : la terre est différemment labourée, travaillée, soignée, selon l'espece de productions qu'on lui confie ; telle espece de culture est la préparation d'une autre. La vigne ne dépérit point, parce que la terre devient incapable de la nourrir, mais parce que tout arbre, toute plante n'a qu'une vie bornée. Lorsqu'il s'agit de la replanter, une culture préparatoire sera très favorable à cette opération.

Ces réflexions servent à confirmer l'utilité des changemens de culture & en même tems à indiquer que leur substitution ne doit pas être faite au hasard, mais que ses succès alternatifs dépendent d'une foule de considérations & d'observations que les Cultivateurs ne sçauroient être trop attentifs à faire & à recueillir.

Lorsqu'on voudra former en Agriculture des regles générales, il faudra d'abord rassembler les faits & rechercher ensuite les *pourquoi*. En examinant les qualités des plantes substituées avec succès les unes aux autres, leurs rapports ou leur opposition, la différence de leur culture, on sçaura la raison pour laquelle la culture du sainfoin réussit après celle de la vigne, & dispose la terre à recevoir la vigne avec plaisir, ainsi du reste ; & alors on sera dans le cas de noter quelles sont en général les sortes de cultures

& de productions qui doivent se croiser & s'entrelacer pour entretenir la constante fertilité du sol.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 21 Avril 1773 au Samedi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 21 à 24 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 21 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Avril 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 28 *Avril* 1773.

| | # | s | d | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du* 28 *Avril* 1773.

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{4}$ | |
| Londres ..... | 30 $\frac{3}{8}$ | à 7 16e. |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{1}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 5 6 | |
| Cadix ..... | 15 3 6 | |
| Livourne ..... | 97 | |
| Gênes ..... | 95 | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{3}{8}$ p. | $\frac{9}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Lundi* 26. | *Mardi* 27. | *Mercredi* 28. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1345 40 . . . | 1342 $\frac{1}{2}$ . . . | 1345 42 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 295 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 25 Avril 1773 | | Du Lundi 26. | | Du Mardi 27. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. | F. | Creuzé, six dern. mois 1772. | C. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | J. | Delamotte, *idem.* | F. | Cauchy, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | H. | Defays, *idem.* |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Marsollier, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 8 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 12 *Avril*.

LA terre étoit couverte de fruits, lorſqu'il fut dit à l'homme de croître & de multiplier: il croît & multiplie, lorſqu'il trouve ſa ſubſiſtance & celle des enfans que la nature lui demande; ſans quoi il meurt avec ſa poſtérité. L'Habitant de la campagne ſur-tout ne refuſe point d'être pere; il aime à le devenir tant que le champ qu'il cultive lui répond qu'il peut l'être avec joie. Les Edits ne feront jamais ce que ne fait pas la nature, s'ils ne tendent à lui procurer l'aiſance, & elle par la vigueur de ſes travaux productifs. Ainſi il faut regarder moins comme un encouragement direct à la population que comme un moyen de l'obtenir par cette aiſance, l'Ordonnance par laquelle S. M. accorde l'exemption de corvées & impoſitions perſonnelles aux chefs de famille ruſtique qui auront quatre enfans & au-delà, ainſi qu'aux Pêcheurs & autres de la campagne & des Villes, pourvu qu'ils ne ſoient point Bourgeois, de même qu'aux Cavaliers, Dragons, Matelots, & à leurs femmes, aux mêmes conditions. Les impoſitions perſonnelles ſont la capitation, une contribution pour les Troupes, & une autre eſpece de droit. L'exemption ne rejettera point ſans doute la charge ſur les autres; car alors elle produiroit un effet contraire à ſon objet, puiſque loin d'inviter à avoir plus d'enfans, elle ôteroit les moyens d'élever ceux qu'on auroit déjà. Elle fait au contraire ſentir que ce genre d'impoſition eſt regardé par le Gouvernement comme funeſte à la culture & à la population. Pour encourager les conſtructions ſolides qui, outre l'avantage de la ſûreté, ont celui d'exiger moins de réparations & de réédifications, ceux qui bâtiront des maiſons de brique ou de pierre, jouiront de la même immunité; & s'ils ont, en outre, le nombre d'enfans marqué ci-deſſus, S. M. leur promet de leur faire reſſentir les effets d'une protection particuliere, auſſi-tôt qu'Elle en ſera inſtruite par les Capitaines Provinciaux chargés de lui rendre compte des ſuccès de cette déclaration.

On a auſſi publié une Ordonnance relative à la ſubſiſtance des Habitans de la Dalécarlie. Sa force, comme celle de toutes les bonnes loix, conſiſte dans l'inſtruction qu'elle renferme. On y voit que le Cultivateur de cette terre ingrate ne peut pas eſpérer de recueillir le fruit de ſes peines. Le Roi recommande aux Capitaines de la Dalécarlie de faire une recherche exacte & une expoſition raiſonnée des moyens les plus propres à ſoulager les beſoins des Dalécarliens, ſoit par les Arts, les Fabriques, les Manufactures, ſoit par toute autre voie convenable aux circonſtances des lieux. Malgré la rigueur du ſol, il y a certainement des cultures qu'il pourroit adopter & récompenſer: cette conſidération ne ſera point négligée; car ſi la Province ne pouvoit jamais tirer que de très-loin ſes néceſſités premieres, elle ſeroit bien ſouvent expoſée à la diſette,

au milieu de ses Fabriques. On fera des avances à ceux qui en auront besoin, & on travaillera à leur ouvrir des débouchés. Cette sollicitude paternelle est la plus douce des consolations & le plus puissant des encouragemens.

L'espérance de voir bientôt les finances rétablies par un nouveau réglement a donné une impulsion favorable au commerce & au cours du change. L'activité de la navigation & l'apparence des récoltes produisent les meilleurs effets.

## DANEMARCK.

### De Helsingor, *le 16 Avril.*

Il passe par le Sund beaucoup de vaisseaux, quelques uns chargés de grains & de poisson. La saison ne sçauroit être plus belle; les campagnes sont admirables. Nous recevons les mêmes nouvelles de la Scanie & des Provinces méridionales de la Suede.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 20 Avril.*

Il arrive dans l'Elbe & dans ce Port nombre de bâtimens de différentes Nations. Tous les vaisseaux destinés pour la pêche du Nord sont partis. On n'entend parler, dans diverses Provinces d'Allemagne, que de voleurs & de brigands. Il y a beaucoup de charité & peu de justice. Les nouvelles reçues de toutes parts, sur l'état des productions de la terre, sont si flatteuses qu'il semble que la nature veuille, en bonne mere, sauver l'Europe, malgré elle, des ravages de la fureur & de l'erreur.

### De Bonn, *le 22 Avril.*

Il n'est pas rare en Allemagne de voir les territoires violés par des Recruteurs étrangers qui vont, dans les campagnes, enlever de force les Paysans qu'ils jugent dignes d'exercer le métier des armes. Ces enlevemens sont accompagnés de toutes les hostilités & de toutes les horreurs qu'entraîne la violence. Il est sans doute affreux de voler des hommes à la terre, sous quelque prétexte que ce soit; mais c'est le plus odieux des brigandages que celui qui, enfreignant tous les droits, arrache, à main armée, le Laboureur & à sa famille & à sa Patrie. Cet Electorat y est exposé. S. A. E., dans l'espérance d'arrêter ces excés, a rendu, le 15 du mois dernier, une Ordonnance par laquelle, en renouvellant les loix anciennes, elle autorise ses Sujets à exercer le droit naturel de la défense de soi-même, à se réunir pour repousser la force par la force, à faire feu contre les Recruteurs & à se procurer tous les secours nécessaires pour sauver leur personne & leurs biens. Il est ordonné à la Milice du pays de leur prêter main-forte, & à tous les Officiers de seconder les intentions du Souverain.

## ITALIE.

### De Turin, *le 13 Avril.*

L'Edit porté, le 10 du mois précédent, dans la vue de connoître la quantité de provisions existante dans les Etats de S. M., d'assigner à chaque famille la quantité nécessaire pour sa subsistance, de détruire ou prévenir les emmagasinemens & les monopoles, & de procurer aux pauvres du pain à bon marché; cet Edit n'est que le renouvellement des précautions très-infructueusement prises peu de tems avant la mort du feu Roi.

### Du Venise, *le 12 Avril.*

M. Lorgna, Lieutenant-Colonel du Corps des Ingénieurs, a présenté au Sénat un beau projet pour régler le cours de l'Adige depuis le Véronois jusqu'à la mer, dans toutes ses branches. En commençant par les embouchures du fleuve, il va développant son systême de digues, de canaux, de réservoirs, de navigation, d'une maniere si claire & si nette que le Sénat a ordonné l'exécution de son plan, en lui accordant le grade de Colonel. On a même déjà mis la main à l'œuvre. A l'embouchure, on éleve un ouvrage long de 70 pieds Vénitiens, pour former deux écluses latérales, chacune de 25 pieds, avec un abri pour la navigation, suivant les idées nouvelles de l'Auteur. La République récompense les talens utiles: de-là le bien public.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 24 Avril.*

Le lait, le beurre, le fromage, étoient montés, à la faveur de la cherté générale, à un si haut prix que le Peuple ne pouvoit y atteindre. Mais, comme on ne vend pas au taux que l'on veut, & qu'on ne vend plus lorsque le Consommateur ne peut plus ache-

ter, les prix de ces denrées ont considérablement baissé. Faute de débit, elles se sont accumulées, & à la fin il faut s'en défaire, lorsqu'elles abondent. Il faut que les chertés factices soient puissamment appuyées pour qu'elles se soutiennent.

L'Agriculture vient de faire une perte, par la mort de M. Robert Grant, Ecuyer, âgé de 90 ans, lequel a introduit une très-bonne méthode de défricher les terres, & en particulier, les terreins marécageux.

On mande d'Oxford que le Vice-Chancelier & le Maire ont reçu une lettre anonyme par laquelle on les menace de mettre toute la Ville à feu & à sang, s'ils ne font baisser le prix des vivres. Il est cruel que l'opinion populaire, malheureusement émanée d'une fausse sollicitude, impose aux Magistrats de telles obligations.

On dit que la Loterie de cette année montera à 600,000 liv. st., & qu'elle sera composée de 60,000 billets. On offre toujours à gagner aux Capitalistes.

Le 21, le feu prit au vaisseau la *Royale-Charlotte*, de 400 tonneaux, chargé de coton & d'huile. Les flammes firent des progrès si rapides, qu'on ne put presque rien sauver de la cargaison : elles gagnerent même un vaisseau voisin, mais auquel on eut le tems de porter du secours.

Nous avons appris par le vaisseau, le *Lapwing*, qu'à la vérité tout étoit tranquille à Madrass, mais que le Bengale étoit menacé d'une guerre, attendu que le Mogol s'étoit mis sous la protection des Marattes, & que Soujah-Doulah demandoit notre assistance contre ces Peuples & les Rhoïlas.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 24 Avril.*

L'importation des grains, qui s'étoit rallentie, a repris beaucoup de vigueur. Les magasins d'Alger semblent être inépuisables; & si le reste de la Barbarie ne vouloit pas s'appauvrir, en renfermant ses provisions, il pourroit répandre l'abondance dans l'Europe. L'importation de l'huile n'est pas moins considérable.

La sortie de nos bâtimens s'étoit arrêtée le 10; elle a repris le 14.

On dit que l'Empereur de Maroc a ordonné à ses Corsaires de courir sur le pavillon d'une Puissance qui a fourni de l'argent & autres secours à la flotte Russe dans l'Archipel.

### D'Aix (*en Provence*), *le 26 Avril.*

Les grains du pays n'ont fait que renchérir successivement. Il y a eu derniérement beaucoup de variations dans le prix du bled de Bourgogne. Nous avons aussi du bled de la Cale, appellé bled dur. Malgré cela, l'état des choses ne change point. Le prix du pain a augmenté le 9, d'un denier par livre. La viande, par extraordinaire, est restée au même taux où elle étoit pendant le Carême. Le 14 du courant, les Consuls, Assesseur & Procureurs du Pays ont fait publier, à son de trompe, que les Boulangers eussent à peser tout le pain qu'ils débiteroient, de quelqu'espece qu'il fût; moyen qui les met d'une maniere plus sûre à l'abri du désagrément de se tromper à leur profit ou à leur désavantage.

### De Cherbourg, *le 28 Avril.*

Le Mardi, 11 Mai prochain, il sera procédé, en la Paroisse de S. Vaast la Hougue, pardevant MM. les Officiers de l'Amirauté, à la vente, argent comptant, au plus offrant & dernier Enchérisseur, d'une partie de 71 pipes de 240 & 50 pots, & 12 demi-pipes de 120 à 30 pots d'eau-de vie, de vins d'Espagne, trouvées en mer par les bateaux Pêcheurs, au mois de Février dernier; aux charges par les Adjudicataires de ne pouvoir former aucune contestation sur leur qualité & continence : elles seront veltées, mises en évidence & soumises à la dégustation. Il y en a 5 ou 6 pieces marinées. Ces eaux-de vie pourront être consommées dans le Royaume.

### De Besançon, *le 29 Avril.*

Depuis la réunion de cette Province à la France, les dentelles de Suisse & autres pays étrangers, venant soit directement, soit indirectement par la Lorraine, entroient librement dans la Franche-Comté, sans payer aucun droit; elles se confondoient ainsi avec les dentelles fabriquées dans la Province même. A leur entrée dans les Cinq Grosses Fermes, elles étoient assujetties, les unes comme les autres, au droit de dix livres par livre pesant, imposé par le tarif de 1664 sur les dentelles de Liege, de Lorraine &

Comté, fines ou grosses, de toutes sortes. Le Conseil, par un Arrêt du 28 Mars dernier, a ordonné que les dentelles fines & grosses qui viendroient de la Lorraine, de Suisse & autres pays étrangers dans la Province de Franche-Comté, ne pourroient entrer que par les Bureaux de Frambourg & de Jussey où elles payeroient dix livres par livre pesant. En même tems, S. M. veut que les dentelles qui passeront de la Franche-Comté dans les Cinq Grosses Fermes, ne puissent entrer que par les Bureaux d'Auxonne & de Saint-Jean-de Lône, à l'entrée desquels elles ne payeront; sçavoir, les fines, que vingt sous par livre, & les grossieres, cinq sous. Les dentelles venant de Lorraine, Suisse & autres pays étrangers, déclarées à leur entrée par les Bureaux de Frambourg & de Jussey, pour passer de-bout par la Franche-Comté, à destination des Cinq Grosses Fermes, & ayant acquitté le droit de dix livres à l'entrée, ne seront point sujettes aux droits de vingt sous & de cinq sous par livre, à leur passage dans les Cinq Grosses Fermes, par les Bureaux d'Auxonne & de Saint-Jean-de Lône.

Le prix du bled a derniérement augmenté.

### De Metz, *le* 1 *Mai.*

MM. les Maître-Echevin & Conseillers-Echevins viennent de former un établissement, à l'imitation de celui de Paris, en faveur des personnes noyées. On a déposé au Bureau de la Police & dans ceux de tous les conseings des portes, une boîte contenant les drogues & les ustensiles nécessaires pour opérer avec succès, avec un avis contenant les détails des procédés à suivre. Il sera payé à quiconque avertira les Inspecteur ou sous-Inspecteur de Police ou Conseing de la porte la plus prochaine, qu'il y a un noyé, & leur indiquera dans quel lieu, la somme de 3 livres: à ceux qui auront retiré le noyé de l'eau, & auront aidé à l'administration des secours indiqués, la somme de 12 livres: aux Chefs & Employés des Fermes du Roi, qui, ayant reçu un pareil avis, se seront transportés dans le lieu où la personne aura été déposée, après avoir été tirée de l'eau, auront veillé & coopéré à l'administration des secours, & du tout auront fait & remis leur procès verbal, 12 liv. à partager entr'eux, avec double part pour le Chef de la porte. Tous les frais extraordinaires & particuliers qu'on aura été obligé de faire, seront de plus remboursés, lorsqu'on les jugera nécessaires, & qu'ils seront certifiés par personnes connues & non-intéressées. Dans le cas où, malgré tous les secours possibles, la personne noyée ne pourroit être rappellée à la vie, les récompenses ci-dessus fixées, seront réduites à moitié.

Les prix des grains ne varient point dans cette Province & dans la Lorraine.

### De Paris, *le* 5 *Mai.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du* 14 *Mars* 1773, *qui fixe les droits de marc d'or à payer pour les Offices de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & des Monnoies de Nancy.*

Autre dudit jour, *qui fixe les droits de marc d'or à payer pour les Offices de la Cour Souveraine de Lorraine.*

(*Dans la précédente Gazette, N°.* 36, *on a mis, par erreur à la page* 284, *au dernier article des nouvelles de l'intérieur du Royaume*, Rouen *au lieu de* Paris).

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud, par M. de Bernieres, pour servir de réponse à la demande anonyme inserée page* 175 *de la Gazette d'Agriculture, N°.* 22, *en date du* 16 *Mars dernier, concernant la chaloupe insubmersible. Le* 25 *Avril* 1773.

M[r]. Il eût été très-intéressant pour moi de connoître l'Auteur de cette demande: en conférant avec lui, j'aurois rendu mes réponses plus claires & plus frappantes; une simple conversation d'une heure m'auroit mis à portée d'entrer dans des détails auxquels se refuse le peu d'étendue de vos Feuilles, & sans lesquels je crains bien de ne pouvoir satisfaire sa louable curiosité aussi pleinement que je le desire. Cependant je vais essayer de le faire autant que la circonstance le permet, en m'adressant directement à vous, Monsieur, comme si vous étiez l'Auteur de la question qui m'est faite.

Vous demandez » quand un vaisseau sera » chargé d'assez de liege pour le rendre in» submersible, quelle place il restera pour » les marchandises, & quelle sera alors sa » charge réelle? Le liege, dites-vous, occu» pe beaucoup plus de place que l'eau; ainsi,

» en ſçachant celle qu'il occupera dans un » vaiſſeau de 100 tonneaux, par exemple, » & le prix du liege néceſſaire, on pourra » déterminer l'utilité de cette invention, & » la poſſibilité de l'adapter à la marine royale » & marchande.

Vous ſemblez convaincu, Monſieur, que le ſeul moyen de rendre un vaiſſeau *inſubmerſible*, eſt d'en remplir de liege une partie des capacités. Permettez-moi de vous aſſurer qu'il en eſt d'autres beaucoup plus efficaces que le liege. Je n'employe même ce dernier que comme un ſimple acceſſoire. Le Portugal ne fourniroit peut-être pas, par année, de quoi rendre trois vaiſſeaux inſubmerſibles, s'il n'y avoit que le liege qui pût leur donner cette heureuſe propriété; & mon procédé me met en état d'en faire conſtruire autant que les beſoins pourroient l'exiger. Mon deſſein n'eſt pas d'en faire long-tems myſtere; j'ai même déjà pris des précautions pour qu'il puiſſe être ſuivi après moi, ſi je ceſſe de vivre avant de l'avoir promulgué, comme je l'ai fait pour quelques autres recherches qui m'ont réuſſi, & que j'ai cru dignes de cette attention: mais je ne ſuis pas au moment; & d'ailleurs, cela ne fait pas abſolument partie de votre demande, dont le vrai but ſemble être ſeulement de ſçavoir; 1°. à quoi ſe réduira la charge réelle d'un vaiſſeau à la conſtruction duquel mon procédé aura été employé pour le rendre inſubmerſible; 2°. ce que pourra coûter l'application de ce procédé, quel qu'il ſoit; pour, d'après ces deux connoiſſances acquiſes, « pouvoir déterminer, dites-vous, l'uti- » lité de cette invention, & la poſſibilité de » l'adapter à la marine royale & marchande. » *Vous ajoutez* que cette invention ſera d'au- » tant plus goûtée, qu'elle épargnera bien » des naufrages, & deviendra non-ſeule- » ment chere au commerce, *mais encore plus* » *à l'humanité, premier but que doit avoir en* » *vue l'Auteur d'une invention.*

Il y a deux manieres d'employer mon procédé. S'il ne s'agiſſoit que de chaloupes pour les Pilotes côtiers, de bacs, de paquebots & d'autres petits bâtimens de paſſages & de traverſées de bras de mer ou de rivieres; comme, dans tous ces cas, il n'y a que des Paſſagers à porter, je préférerois de ſacrifier toutes les capacités inférieures connues ſous le nom de *carenne* ou d'*œuvre vive*. Par cette diſpoſition, les hommes, les vivres, les paquets &c, ſe trouveront toujours placés au-deſſus de la ligne d'eau, par conſéquent toujours à ſec entre les deux ponts, & jamais il ne ſera beſoin de pomper. Si, par quelque cas inopiné, une vague introduit de l'eau entre les ponts, elle s'écoulera d'elle-même, & n'aura pas le tems d'imbiber.

Avec ces ſortes de bâtimens, il n'arriveroit jamais de naufrages. Je ne connois aucun événement qui puiſſe les faire couler bas ni chavirer. Je vais rapporter pluſieurs malheurs arrivés par des cauſes différentes, qui me paroiſſent être à peu près toutes les cauſes poſſibles, & faire voir qu'aucune d'elles ne feroit périr mes bateaux & mes bacs. C'eſt l'extrait de plus de mille événemens fâcheux de cette eſpece que j'ai raſſemblés depuis quelques années.

1°. La Gazette de France, du 18 Janvier dernier, rapporte que le bateau de Calais, deſtiné au tranſport de la malle aux lettres, a péri avec 7 Paſſagers & l'équipage, ſans qu'on ait pu leur donner aucun ſecours. Si ce bateau avoit été conſtruit ſur mes principes, ou qu'il y eût eu au port une de mes chaloupes avec laquelle on eût pu aller à eux, ce malheur ne feroit point arrivé.

2°. La même Gazette de France, du 20 Janvier 1769, nous apprit alors que le 7 du mois précédent, 40 perſonnes périrent avec le bac de Suilly en un inſtant, malgré tous les ſecours que le Seigneur du lieu entreprit de leur procurer. Cela n'arriveroit jamais à mes bacs; je l'ai prouvé devant le Roi, le 5 Septembre 1771, de maniere à ne laiſſer aucun doute.

3°. Nous nous rappellons encore avec frémiſſement, le malheur de la famille Etienne, qui fut noyée toute entiere en traverſant la Seine à Maiſons, la corde du bac ayant renverſé ſon bateau. Si cette famille eût été ſur un bateau à ma maniere, elle n'eût pas péri.

4°. Nous avons vu que, le 19 Juillet 1770, le bateau chargé de la malle de Paris pour Bordeaux, Bayonne & l'Eſpagne, a été ſubmergé en traverſant la Dordogne; que cet accident a été cauſé, tant par la violence du vent, que par la mauvaiſe manœuvre d'un des Matelots, & que ce Matelot a été noyé, ainſi que le Poſtillon & deux Soldats qui s'étoient embarqués pour aider. Avec un bateau de ma conſtruction, tout cela ne ſeroit point arrivé; ni la force des vents, ni l'imprudence des Conducteurs ne peuvent me faire ni chavirer, ni couler à fond. S'ils conduiſent mal, je ne puis aller qu'à la dé-

rive & aborder plus bas que l'endroit où je dois aller.

5°. Le 26 Octobre dernier, un bâtiment destiné à passer des Voyageurs fut renversé d'un coup de vent vis-à-vis la Ville de Thiel sur le Vaal & engloutit 40 personnes. Un semblable accident ne peut encore m'arriver ; le centre de gravité de ma construction étant toujours beaucoup au-dessous de la ligne d'eau, & ramenant toujours le bâtiment sur sa quille.

6°. Le 24 du même mois, 50 personnes périrent à la fois sur le torrent de Togliamento, auprès de S. Daniel, dans le Frioul. La Gazette dit que la barque étoit trop chargée & qu'elle coula à fond au milieu du torrent. Cela ne peut encore m'arriver, parce que ma construction ne couleroit pas à fond, quand même l'eau la combleroit de plusieurs pouces par-dessus bord ; & on ne peut supposer que la barque étant encore au rivage de départ, on y entre en assez grand nombre pour charger à ce point. La petite chaloupe, que j'ai fait construire pour le Roi, n'a que 18 pieds de long, & n'est calculée que pour porter huit à dix personnes. S. A. S., Monseigneur le Prince de Conti, voulant éprouver sa force, y fit monter 32 hommes sans que cette charge excessive la fit cesser d'être à flot.

7°. Sur la fin de Janvier dernier, le bac de Baust d'Edimbourg ayant été entraîné par la rapidité du courant, 7 personnes qui passoient l'eau, ont été noyées, ainsi que le Batelier. J'ai déjà dit que le courant peut me faire dériver ; mais il ne peut me faire périr.

8°. On apperçut de Concarneau en Bretagne 7 hommes sur la pointe d'un rocher ; la Gazette dit qu'il ne fut pas possible de les secourir, parce que la mer étoit trop grosse, & qu'ils furent engloutis dans les flots à la marée montante. Si les Pilotes côtiers avoient eu des chaloupes de ma construction, ils auroient au moins tenté d'aller vers eux ; ce qu'ils n'ont ni osé ni pu entreprendre avec les chaloupes ordinaires.

9°. Au mois de Février dernier, à Boulogne, un bateau de Pêcheurs fut englouti à deux lieues au large par un tourbillon, & 5 hommes ont péri ; cela ne peut encore m'arriver, puisqu'étant comblé d'eau, je ne puis couler bas.

10°. Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux m'a fait sçavoir que, le Lundi gras dernier, 22 Février, un des bateaux de passage de la Dordogne a coulé à fond à Saint-Pardon, au-dessus de Cuzac, & que les six Passagers, ainsi que les Matelots, ont été noyés. Il pensa en arriver autant, le lendemain, au sieur Deschamps, Courrier de Bordeaux, en traversant la même riviere sur un pareil bateau, ayant pensé chavirer vingt fois. Mes réponses précédentes établissent que cela ne seroit point arrivé, si ces bateaux de passages étoient construits sur ma méthode.

11°. Notre Gazette, du 16 de ce mois, rapporte que, le 1er. de ce mois, le bateau public du lieu de Cam, périt à un quart de lieue de Bayonne dans la riviere de l'Adour: il étoit chargé de 50 à 60 personnes ; on en a repêché 15, dont une seule a été rappellée à la vie. On croit que l'embarquement s'étant fait la nuit, il y avoit surcharge. La nuit, comme le jour, un tel malheur ne pourroit arriver à mes bateaux, parce que dès que la surcharge commence, on sent l'eau mouiller les pieds ; & j'ai fait voir ci-devant que, quand l'eau passeroit par-dessus mes bateaux de maniere à couvrir leur milieu de 4 pouces, ce qui ne peut arriver que quand leur charge est quadruple de ce qu'elle doit être, ils n'iroient point encore à fond.

12°. Notre Gazette, du 19 du même mois, rapporte que, le 27 du passé, une nacelle, chargée de 26 Passagers, étant partie de Cologne pour se rendre de l'autre côté du Rhin, fut renversée au milieu de ce fleuve, par la force du vent & la mal-adresse du Batelier qui avoit trop enflé la voile. Tous les Passagers ont péri, à l'exception de 5 auxquels on a eu le tems de porter du secours. Cette nacelle n'a chaviré que parce que la force du vent sur la voile a fait entrer l'eau par le côté opposé à sa poussée, & qu'ainsi elle en a été comblée sur le champ. Il est prouvé, par les expériences faites devant le Roi en 1771, que l'eau comblant de 4 pouces de hauteur au-dessus des bords une de mes chaloupes, ne la feroit ni couler bas ni chavirer.

Mais c'est assez. Vous ne doutez pas, Monsieur, que ces sortes de malheurs ne soient très fréquens, & vous sçavez, comme moi, que quoique tous ceux qui arrivent ne soient pas rapportés par nos Gazettes, il n'y en a presque pas une qui n'en annonce plusieurs. Les moyens que je propose sont très-praticables. Il seroit très aisé d'assurer par-là tous nos bacs, toutes nos chaloupes des

côtes, tous les bateaux de traversées; enfin on pourroit même, avec peu de dépense, donner cet avantage à nos batelets de Saint-Cloud, & déterminer, par cette sûreté, un grand nombre de nos Dames à faire, dans l'été, ce voyage agréable qu'elles n'osent entreprendre, par la crainte que leur imprime la persuasion du danger.

L'autre maniere d'employer mon procédé a pour objet les constructions plus grandes. On peut, par cette maniere, rendre insubmersible toute espece de navires, même lorsque l'insuffisance des pompes permettroit qu'ils se remplissent d'eau en entier. Pour cela, il suffit de sacrifier environ le tiers des capacités; c'est à-dire, qu'un vaisseau de 100 tonneaux étant rendu insubmersible, il y resteroit encore place pour environ 66 tonneaux; ou bien, pour former un navire du port de 100 tonneaux, ayant l'avantage d'être insubmersible, il faut lui donner à peu près les dimensions & les capacités d'un navire qui seroit destiné à porter 150 tonneaux. La chaloupe que j'ai fait faire pour Monseigneur le Duc de Chartres, est une preuve palpable de ce que je dis ici: cette chaloupe à 18 pieds de long sur 7 ½ de large; le milieu est entiérement libre & offre une capacité de 6 pieds de long sur 26 pouces de profondeur; ce qui fait près de 100 pieds cubes dans lesquels pourroient se placer des marchandises. Les deux bouts de cette chaloupe se terminent en forme de trapésoïde, dont la solidité plongée va à environ 50 pieds cubes; & ces 50 pieds sont remplis de ce qui rend le tout insubmersible. En cet état, la capacité libre du milieu est toujours pleine d'eau, parce que le Prince a voulu que cet espace servît de baignoire; & nonobstant cela, cette chaloupe a encore au moins 6 pouces de bord élevés au-dessus de la ligne d'eau en son milieu, c'est-à-dire, à l'endroit où ce bord est le plus bas.

Il y a plus d'un an que cette chaloupe est sur la riviere, & elle y a passé l'hiver sans qu'il ait été nécessaire d'en vuider l'eau; de même celle du Roi y est depuis près de quatre ans, & il ne faut jamais la pomper non-plus.

Mais cette chaloupe du Roi, ainsi que celle de Monseigneur le Duc de Chartres, dispensent du besoin de pomper, parce qu'elles sont construites comme pour porter tout au-dessus de l'eau; le moyen qui les rend insubmersibles occupant toutes leurs capacités inférieures. C'est cette maniere d'appliquer mon principe que j'ai décrite dans la premiere partie de ma réponse. Il n'en seroit pas de même d'un vaisseau marchand dans la carenne duquel, pour ne point trop augmenter le prix du fret, il convient de réserver, le plus qu'il sera possible, les places des marchandises; ces places qui se trouveront, comme dans un vaisseau ordinaire, au-dessous de la ligne de flottaison, seront dans le cas des voies d'eau, & il faudra y employer les pompes comme de coutume. Je promets seulement de calculer tellement le navire que, quand même les pompes ne pouvant suffire à vuider l'eau entrante, il viendroit à s'en remplir en totalité, il n'iroit pas pour cela à fond, & il y auroit toujours place à sec pour les Passagers, pour les Matelots & pour des vivres en quantité suffisante pour pouvoir arriver au Port le plus prochain. Il y auroit sans doute, dans ce cas, un grand nombre de marchandises gâtées: mais tout n'est pas de nature à l'être par l'eau; & le malheur seroit bien moins grand que, quand par une submersion totale, on perd & corps, & navire & biens. *Enfin mon principal objet est la conservation des hommes, bien plus que celle des marchandises; & vous dites vous-même, Monsieur, qu'elle a dû être mon premier but.*

Je dois encore vous dire, Monsieur, que ce tiers des capacités, qui sera occupé par mon moyen, ne gênera en aucune maniere le service ordinaire du vaisseau. Je me ménage ce tiers dans tout son contour qui n'en devient que plus fort & plus en état de résister au choc de certains écueils. Au surplus tous les espaces intérieurs sont les mêmes que de coutume.

( *La suite à l'Ordinaire prochain* ).

## I I.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 28 Avril 1773, au Samedi 1er. Mai, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 livres 10 s., 23 liv. 10 s. à 25 liv. *le septier;* Le seigle, de 15 livres, 15 livres 5 s. à 15 livres 10 s.; l'orge, de 11 livres, 11 livres 10 s. à 12 livres aussi *le septier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 28 Avril 1773 au Samedi 1 Mai, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 livres 10 s. à 25 livres 10 s. *le septier*.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Mai 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Mai 1773.*

| | H | S | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 5 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 7 16e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ½ P. & P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Lundi 3.* | *Mardi 4.* | *Mercredi 5.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 67 ½ 72 ½ 75 | 1375 77 ½ 72 ½ 75 | 1375 80 75 . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | 875 80 . . . | 875 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 171 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 310 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Vendredi 30 Avril pour le Sam. 1 Mai. *Messieurs* | | Du Lundi 3. *Messieurs* | | Du Mardi 4. *Messieurs* |
|---|---|---|---|---|
| Gossey, six dern. mois 1772. | G. | Creuzé, six dern. mois 1772. | C. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | J. | Thevenin, *idem.* | E. | Viellard, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | J. | Delamotte, *idem.* | F. | Cauchy, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | F. | Defays, *idem.* |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | H. | Marsollier, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, ...

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Samedi 15 Mai.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Avril.*

NOUS avons appris qu'il s'étoit formé à Barcelone une Compagnie qui se propose de faire le commerce direct avec la Russie; & nous en attendons un vaisseau chargé de vin, d'eau-de-vie & de fruits secs. Plusieurs Négocians de cette Ville, dès qu'ils sçauront que cette Compagnie aura l'approbation du Gouvernement, s'adresseront à elle pour des commissions de ce genre.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 17 *Avril.*

Depuis que l'Autorité tutélaire a solemnellement accordé une protection spéciale à l'Agriculture, les Sçavans & les bons Citoyens s'occupent à l'envi du soin de répandre d'utiles instructions qui fertiliseront de vastes pays flétris d'abord par les guerres, & ensuite par l'anarchie, lorsque de bonnes loix, qui assureront la jouissance pléniere de toutes les sortes de propriétés, & leur produit le plus fructueux, les seconderont & attireront la richesse vers la terre.

### ALLEMAGNE.

DE BREMEN, *le* 22 *Avril.*

Ce n'est pas assez de la fausse monnoie, le commerce est encore menacé d'être infecté de fausses lettres de change. Un nommé Conrad Lange, de cette Ville, après avoir fait, à Amsterdam, un grand usage de ces papiers, est revenu en Allemagne pour y exercer son talent. Les Marchands, tant de l'Empire que du dehors, sont avertis d'être sur leurs gardes. Les faussaires de tous les genres se multiplient, & malheureusement il n'est pas possible de les faire tous punir. Par exemple, il y a dans l'Empire de petits Seigneurs qui contrefont les especes courantes, & qui ne courent d'autre risque que de voir détruire leurs Fabriques.

DE BRUNSWICK, *le* 22 *Avril.*

Par dégoût pour le sel étranger, & dans la crainte que la grande abondance de cette denrée ne nuise aux terres, aux bestiaux, aux hommes, on a entassé ici prohibition sur prohibition, pour empêcher qu'il n'en entre point dans le pays, & même qu'il en passe à travers.

DE WURTZBOURG, *le* 26 *Avril*

Des jours nébuleux, avec pluies froides, grêle ou vents impétueux, ont succédé, le 18, à des jours aussi beaux que ceux du milieu du printems. On a craint pour les arbres qui étoient en fleurs; cependant on ne dit pas qu'il soit survenu des gelées de nuit. On a vu des hannetons dès le mois de Janvier; ils ont presqu'entiérement disparu.

On a beau crier contre les loteries frau-

duleuses, il en est de cet abus comme de tant d'autres qui s'affermissent & se perpétuent, parce que d'un côté on a perdu toute pudeur, & que de l'autre on est réduit à tout tenter au risque de tout perdre. Une de ces loteries, dite de *Meerholtz*, fait depuis longtems des collectes de toutes parts, sans qu'on sçache ni où elle se tire ni si elle se tire.

Il y a eu derniérement quelques banqueroutes, mais peu considérables. Le cours de la fausse monnoie n'est point arrêté: les Marchands étrangers ont été prévenus assez à tems pour n'être trompés que par leur faute.

Les lettres de Hongrie portent que la neige & les vents y ont causé les plus graves dommages.

### De Cassel, *le 28 Avril.*

On vient de publier une Ordonnance du 11 du mois dernier, par laquelle l'usage du vrai café est absolument interdit aux personnes soumises à la Jurisdiction ordinaire, & faites pour être l'objet privilégié des soins prohibitifs. La Cour, le Militaire, les principaux Officiers des Tribunaux, les Négocians de la premiere classe, les personnes très-aisées pourront en prendre, sans inconvénient, moyennant un droit porté à la moitié du prix de la denrée. Les boutiques à café & les maisons où l'on en vend sont supprimées, comme de mauvais lieux, dans tous les villages du Landgraviat. Il y a des amendes portées contre les Infracteurs, & des peines corporelles contre les Officiers de Police qui négligeront de faire exécuter ces difficiles dispositions. En dédommagement, il s'éleve des Fabriques de café de chicorée, plus cher que celui que prenoit le Peuple, obligé de se défaire des ustensiles employées pour cet usage. En conséquence, il cherche à tromper son goût & à ménager ses facultés, en brûlant du seigle, des pois &c, & en formant des boissons, couleur de café.

## ITALIE.

### De Florence, *le 20 Avril.*

S. A. R. a défendu, par un Edit du 13, de donner à jouer aux cartes ou aux dez dans tous les lieux publics. Quant aux maisons particulieres, les Chefs répondront des abus & des fraudes qui se commettroient au jeu.

### De Genes, *le 18 Avril.*

On écrit de Lisbonne que les différends qui subsistoient entre cette Cour & celle de Londres, au sujet du commerce, sont arrangés.

On travaille avec activité, quelque grande que soit la dépense, à réparer le long des deux rivieres nos grands chemins que les pluies avoient rompus en divers endroits. On va aussi mettre la main à celui que le feu Doge avoit fait commencer pour rendre sûre la communication des Etats de la République avec la Lombardie.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 29 Avril.*

On a publié des calculs des revenus, des profits & des charges de la Compagnie des Indes, pour mettre les Actionnaires en état de juger qu'ils ne peuvent espérer une augmentation de dividende.

La Société des Arts a distribué différentes médailles pour récompenser le succès de différentes plantations.

M. Dowdeswel a défendu avec force, dans la Chambre des Communes, la cause des Canadiens opprimés par les Employés de la Couronne. Le Lord North a assuré qu'on travailloit à réprimer ces abus.

Une lettre de Lisbonne, du 6, porte que le commerce des Portugais, en Afrique, souffre beaucoup des démêlés survenus entre eux & les Naturels du pays. A Arverri & à Arabo, dans le Royaume de Benin, les Esclaves révoltés & les Negres libres ne veulent aucune communication avec les Européens. Plusieurs établissemens intérieurs ont été détruits.

II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 30 Avril.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts tint, pour la partie des Arts & des

Sciences, ſon Aſſemblée publique le 21. M. Cuys, Directeur, annonça que le double Prix, deſtiné à un Mémoire ſur *la meilleure maniere de cultiver le figuier, les cauſes de ſon dépériſſement, & les moyens d'y remédier*, avoit été adjugé au Mémoire de M. Bernard de l'Oratoire. Elle propoſa les Sujets de Prix ſuivans.

Pour 1774, un Mémoire qui renferme *les vues les plus utiles pour le commerce & la navigation de la Méditerranée, rélativement au Port de Marſeille.*

Pour 1775, un Mémoire ſur *les diverſes eſpeces d'engrais que la Provence peut fournir, & les manieres de les employer, rélativement aux différentes qualités de terrein.*

Pour 1776, un Mémoire ſur *les avantages & les inconvéniens de l'emploi du charbon de pierre ou de bois dans les Fabriques.* Ce Mémoire renfermera la deſcription des différentes mines de charbon de Provence, & leurs qualités.

Pour 1777, un Mémoire ſur *l'amandier, dans lequel on fera connoître les eſpeces analogues au climat de Provence; la meilleure culture que l'on peut lui donner, & les moyens, s'il y en a, de retarder ſa fleuraiſon, pour le mettre à l'abri des gelées du printems, ſans nuire à la durée de l'arbre, à l'abondance de ſa récolte, à la qualité du fruit.*

Chaque Prix eſt de la valeur de 300 liv. Les Mémoires ſeront remis, avant le mois de Décembre de chaque année, à M. de Mouraille, Secretaire perpétuel de l'Académie, *rue Dauphine.*

Un grand nombre de Matelots de ce Port eſt deſtiné pour Toulon.

D'AIX (*en Provence*), *le* 30 *Avril.*

Le renchériſſement des grains avoit cauſé tant d'inquiétude au Peuple, que le Parlement crut devoir s'aſſembler extraordinairement, le 16, & parvenir à remédier au mal en faiſant publier, le jour même, ſur les ſept heures du ſoir, à ſon de trompe, que tous les bleds qui ſeroient portés aux Foires & Marchés ordinaires de la Province, y ſeroient mis en évidence & expoſés pour être vendus; avec défenſes à tous Particuliers de les détourner, ſoit par eux, ſoit par des perſonnes interpoſées, ou d'apporter aucun empêchement à ce qu'ils ſoient expoſés & librement vendus, ſous peine de punition exemplaire. A chaque Marché, l'on déployera un pavillon qui ne ſera ôté qu'après que les Boulangers & Citoyens ſeront pourvus. Les Négocians ou Revendeurs de bleds ne pourront ſe préſenter pour en acheter avant l'heure de midi, tems auquel ledit pavillon ſera retiré. Nous attendons les bons effets de ces précautions. Il paroît dans les Marchés du bled du pays, du bled de la Cale, & du bled d'Alger, ſans parler du ſeigle & du méteil.

Le 17, par Ordonnance des Conſuls, Aſſeſſeur, Procureurs du Pays, il fut auſſi publié, à ſon de trompe, que le ſieur Boulay, Boulanger, diſtribueroit du pain de la troiſième qualité à 2 ſ. 3 den. la livre. Le pain blanc eſt à 3 ſ. 4 den., & le pain bis à 2 ſ. 8 deniers.

DE SAINT-MALO, *le* 30 *Avril.*

La nuit du 23 au 24, vers les onze heures & demie, l'air étant ſérein, les étoiles plus brillantes qu'à l'ordinaire, le vent du nord-nord-eſt au nord eſt, petit frais, la mer très-calme, il y eut ici, & dans les Paroiſſes circonvoiſines, un tremblement de terre dont la ſecouſſe dirigée du ſud-oueſt au nord-eſt & accompagnée d'un bruit ſouterrein, ſemblable à un grand coup de vent, fut bien plus vive & bien plus forte que celle du 15, ſans toutefois cauſer aucun dommage. Dans pluſieurs endroits, l'ébranlement éveilla quelques perſonnes qui furent ſaiſies de frayeur. Sa durée a été d'une minute & demie.

Les prix des grains augmentent un peu: cependant il y a eu dernièrement une diminution ſur les premieres qualités du pain.

DE BORDEAUX, *le* 1 *Mai.*

Il eſt arrivé des Iſles de l'Amérique, dans le courant d'Avril, un nombre conſidérable de vaiſſeaux; de Saint-Domingue, le *Bourbon*, les *Deux-Hélenes*, le *Séduiſant*, la *Marquiſe de Segur*, la *Garonne*, le *Marquis de Galiſet*, le *Trotel*, le *Bienfaiſant*, & la *Jeune Félicité*; de la Guadeloupe, la *Blonde* & le *Diadême*; du Cap, le *Trajan* & la *Pyrrha*; de Léogane, l'*Aimable-Françoiſe*; de la Martinique, les *Trois-Amis*, la *Toinette* & le *Coureur*. Le navire, le *Grand-Henri*, Capitaine Coudein, Armat. M. Gradis, doit

partir, au premier jour, pour la Cayenne.

Les bleds du Pays du Nord, de Russie, de Bayonne &c, viennent d'augmenter de 10 à 20 s. par boisseau, environ la moitié du septier de Paris. Le plus haut prix du froment est de 18 l., & le plus bas de 14 l. Les eaux de-vie sont montées de 140 à 150 liv. les 32 veltes.

### De Nantes, *le 2 Mai.*

Ces jours derniers, il n'est entré que très peu de bâtimens dans notre Port; il en est sorti un nombre beaucoup plus considérable. L'*Aurore* a mis à la voile pour Léogane; le *Voyageur*, ainsi que le *Fidele*, pour les Cayes; le *Chaumont*, pour le Port-au-Prince; le *Thaumaturge*, pour Saint Domingue; le *Badin*, pour Guinée, ainsi que la *Félicité*. Ils ont laissé en chargement la *Catherine*, pour la Guadeloupe; l'*Apollon*, pour les Cayes; l'*Espérance* & le *Terray*, pour Guinée.

Il y a quelque augmentation dans les prix de certaines sortes de grains; il nous en est arrivé de Bayonne & de Bouin. Le sucre brut, le café, l'indigo, le cacao, baissent. Les eaux-de-vie paroissent vouloir hausser.

M. Boucho, Cap. du *Duc de la Vrillere*; M. Josset, Cap. de la *Marquise de Marbœuf*, & M. Sonies, Cap. du *Postillon*, sont partis de l'Orient pour l'Inde avec diverses marchandises.

### D'Argenton (*en Berri*), *le 3 Mai.*

Notre riviere, qui n'est point sortie de son lit pendant tout l'hiver, est actuellement aussi basse qu'elle a coutume de l'être dans le tems des plus fortes chaleurs. Nous n'avons pas eu une seule couche de neige, & depuis très-long-tems, nous attendons de la pluie: s'il en tomboit, nos bleds de Mars prendroient de la force, nos seigles monteroient plus facilement; & nos bestiaux, à qui les fourrages manquent, trouveroient dans les herbes naissantes une nourriture dont ils ont besoin pour se refaire: cependant un vent du nord, très-froid, souffle sans interruption; ce qui nous met dans une situation assez critique. S'il tombe de l'eau, il est à craindre que les plantes humectées & attendries ne soient ensuite endommagées par des gelées; s'il n'en tombe pas, bientôt, nous courons risque de voir nos bestiaux mourir de faim, & de ne point ramasser de fourrages: d'ailleurs, l'air sec que nous respirons altere la masse du sang & rend les maladies très-communes & très-dangereuses.

Le pain blanc vaut toujours 3 s. la livre, & l'autre à proportion; mais la pinte de vin, mesure de Paris, ne se vend que 2 s.; c'est un adoucissement.

Le jour de S. Marc, le sieur de la Touche, qui le premier a élevé une Verrerie à une demi-lieue de cette Ville, fit bénir, par le Curé de la Paroisse, les fours & ustensiles de cet établissement. Il y eut un grand concours de Peuple à cette cérémonie, & depuis ce tems-là, huit Ouvriers Allemands n'ont cessé de faire des gobelets, caraffes, bouteilles de verre blanc &c. &c. Dans l'incertitude où l'on étoit de la réussite, on s'est restreint, quant à présent, à un seul four de huit places; mais le succès le plus complet ayant couronné l'entreprise, on n'en restera pas là; & cette Fabrique, la seule de ce genre qui soit dans notre Province, prendra de jour en jour de nouveaux accroissemens. Le verre en est trés-beau. Plusieurs Marchands étrangers, qui en ont déjà enlevé, & d'autres, qui arrivent journellement pour le même objet, conviennent tous qu'on ne peut guères mieux réussir qu'on l'a fait. Mais une chose qui satisfait sur tout les ames sensibles, c'est de voir que plusieurs mendians, qui croupissoient dans l'oisiveté & assiégeoient nos portes, sont employés utilement dans cette nouvelle Fabrique.

### De Lyon, *le 5 Mai.*

La continuité de la sécheresse nuit à tous les objets d'Agriculture. Les foins, les seigles, les fromens demeurent bas. Il faut en excepter ce qui a été semé dans les terres labourées profondément: les racines, pouvant y pomper des sucs plus éloignés de la superficie, conservent plus de fraicheur, & leurs canaux, moins desséchés, transmettent plus de nourriture aux plantes. C'est ainsi que, dans les années où les progrès de la végétation sont le plus contrariés, on peut méditer, avec plus de profit, sur les avantages d'une bonne culture, & calculer la différence incroyable des récoltes du Cul-

tivateur aisé, attentif & intelligent, d'avec celles du pauvre & du négligent Laboureur. Les vignes ne nous promettent pas plus que les terres à bled & les prés. Elles poussent des sarmens minces, toujours par l'effet de la sécheresse qui retrécit les canaux de la seve, ne permet pas aux chevelus d'aller chercher de la nourriture en s'étendant, & empêche les sucs d'être charriés dans l'arbuste. Le vin se vend peu dans le Lyonnois au-dessous de la Ville.

On a remarqué que les vins du Lyonnois au dessus de la Ville, & ceux de plusieurs cantons du Beaujollois, ont acquis de la qualité pendant l'hiver; mais il reste peu à vendre de ces derniers. On a mandé que, dans les cantons de Beaune & de Nuits, les vins de l'année derniere avoient aussi changé à leur avantage, & que le prix en étoit augmenté.

On commence à faire éclorre les vers à soie, parce que les feuilles des mûriers paroissent. Cet objet d'industrie, peu utile en général dans notre Province, est souvent lucratif pour quelques Propriétaires riches & entendus qui peuvent prévenir, empêcher ou adoucir les effets des obstacles que notre climat apporte à la culture de l'arbre & à l'éducation des vers. Quant aux gens, dont les facultés sont seulement telles qu'ils se livrent à cette éducation comme à une ressource, leurs profits, dans notre pays, peuvent être comparés à ceux des gens qui, bercés par l'espérance & aiguillonnés par le besoin, livrent une portion de leur petite fortune à ces loteries où l'on rend à chaque Particulier une part de sa mise. Ils s'occupent plus de ce qu'ils voyent que l'on a gagné, que de ce qu'ils ont eux-mêmes perdu; & en dernier résultat, il n'y a que de la misere.

La soie est fort chere; mais ce n'est pas de la récolte de notre territoire qu'il faut attendre l'abondance ou la rareté. Nos diverses Fabriques vont assez bien; la broderie occupe beaucoup de monde. Dans un tems où l'Art de nos Dessinateurs étoit moins cultivé, ou la sphere de leur imagination étoit plus étroite, on chercha des formes nouvelles dans la nature; on chercha ces formes dans les objets naturels inconnus dans nos climats. On fit venir & cultiver les plus belles fleurs. La Cour voulut encourager ce goût à Paris il y a 150 ans, & elle fit faire une collection des plus belles fleurs; ç'a été l'origine de l'établissement du *Jardin du Roi*, uniquement consacré aujourd'hui à la Botanique. (*Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences pour* 1723, *pag.* 131, *Mém. de M. de Jussieu*).

## De Paris, *le* 10 *Mai.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du* 12 *Avril, qui ordonne le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation faite dans les délais fixés par les Arrêts du Conseil, des Offices supprimés du Parlement, Grand-Conseil, & Cour des Aides de Paris, pendant chacune des années* 1774 *& suivantes, jusques & compris* 1783, à un million par an.

Autre du 24 Avril, *concernant les liquidations des Offices sur les cuirs, Offices municipaux, Offices & droits domaniaux supprimés par Edits d'Août* 1759, *Août* 1764, *Mai* 1765, *Avril* 1768, *Déclaration du* 15 *Décembre* 1770. S. M. étant informée qu'il ne reste à consommer qu'un très-petit nombre de liquidations desdits Offices & droits, supprime la Commission établie pour lesdites liquidations; ordonne que les pieces & les titres seront remis ès mains du Contrôleur Général des Finances; déclare que les Propriétaires des Offices municipaux liquidés seront payés du montant de leurs liquidations, le 1 Juillet prochain, par le Garde du Trésor Royal en exercice, en quittances de finance portant intérêt à cinq pour cent, sur la recette générale des Finances de Paris &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Teinture.*

L'usage des velours de coton est aujourd'hui très-commun; il seroit encore plus étendu, si l'on parvenoit à en varier davantage les couleurs sans qu'elles fussent sujettes à changer. On vient de trouver, à Rouen, le secret de les teindre, en peu de tems, en noir & bon teint. Avec cette nouvelle teinture, le velours de coton imite celui de soie, sans qu'il s'y forme de rayes. A l'air, il n'éprouve aucune altération. Il faut s'adresser, à Rouen, au sieur *Louis Gueroult, Maître Toilier, cour Bertin, rempart Martainville.*

## I I.

*EXTRAIT des exportations de Saint-Pétersbourg pour les Ports de France, par 2 navires allant à Dunkerque, 3 à Rouen, 5 au Havre, 5 à Saint-Malo, 4 à l'Orient, 3 à Nantes, 3 à Brest, 2 à Rochefort, 9 à Bordeaux, 6 à Marseille, 1 à Toulon en 1772.*

| NOMS DES MARCHANDISES. | QUANTITÉS. | PRIX D'ACHAT. | DROITS. | | FRAIS ET COMMISSIONS. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | ponds. | roubles. | roub. | copecs. | roub. | cop. |
| Fer. . . . . | 88985. | 66734. | 3477 | 45. | 3420 | 30. |
| Chanvre net. . . . | 140779. | 190051. | 23987 | 36. | 10360 | 85. |
| Dit 2e. qualité. . . | 24349. | 30412. | 3384 | 31. | 1661 | 30. |
| Dit demi-net. . . . | 19367. | 22172. | 2006 | 54. | 1187 | 81. |
| Etoupes. . . . . | 4238. | 2442. | 253 | 14. | 237 | |
| Lin, 1re. & 2e. qualités. | 969. | 1938. | 347 | 61. | 115 | 61. |
| Soie de porc. . . . | 1253. | 11277. | 618 | 38. | 527 | 72. |
| Vaches de Russie. . . | 178. | 1068. | 161 | 62. | 82 | 23. |
| Cire jaune. . . . | 422. | 5064. | 140 | 86. | 262 | 43. |
| Suif de chandelle. . . | 15829. | 44321. | 4650 | 11. | 2244 | 57. |
| Cordages. . . . . | 1554. | 2925. | | | 98 | 43. |
| Colle de poisson. . . | 14. | 532. | 24 | 32. | 38 | 78. |
| Caviar pressé. . . . | 292. | 659. | 25 | 95. | 55 | 23. |
| Crin frisé. . . . . | 1175. | 2350. | 61 | 29. | 218 | 46. |
| Crin plat. . . . . | 340. | 1360. | 17 | 25. | 178 | 65. |
| Huile de lin. . . . | 992. | 1488. | 169 | 95. | 120 | 45. |
| Trois ancres de navires. | 62. | 93. | 2 | 40. | 5 | 42. |
| Peaux de lievres, peaux. | 16550. | 3310. | 299 | 17. | 180 | 25. |
| Planches de sapin. . . | 1445. | 214. | | | 6 | 42. |
| Toiles à voile, pieces. . | 1225. | 8565. | 613 | 3. | 470 | 67. |
| Raventuch. . . . | 4150. | 20750. | 1903 | 91. | 1190 | 29. |
| Froment kouls. . . | 4156. | 17663. | | | 1241 | 60. |
| Linges archines. . . | 2944. | 442. | 3 | | 18 | 29. |
| | | 435830 | 42144 | 65. | 23922 | 76. |
| Droits. . . . . | | 42144 | 65. | | | |
| Commission & frais jusqu'à bord. . . | | 23922 | 76. | | | |
| | | 501897 | 41. | | | |

Le rouble vaut 100 copecs, & suivant le cours actuel, 42 sous courans de Hollande, sur Amsterdam seulement; l'usance est de 65 jours.

On vend les chanvres, les lins & le suif au berkowetz, composé de 10 ponds; le pond se divise en 40 ℔; 120 ℔ de Russie font 100 ℔, poids de marc de France; les autres marchandises sont vendues au pond.

C'est au millier qu'on achete les peaux de lievre; on en donne 1500 de celles d'automne & 2000 de celles d'été pour mille. Le prix actuel est de 160 roubles.

Les pieces de toile à voile & des raventuch tirent 50 archines; l'archine est égale à 26 pouces & demi du pied de France.

Le koul ou tschetwert se divise en 8 tschetweriks, & contient environ 9 ponds & demi de grain.

Quant aux planches de sapin, les communes sont de 12 pieds de longueur, de 1 ½ pouces d'épaisseur, & de 11 pouces de largeur, mesure de Hollande. Celles dont les dimensions sont plus fortes ou plus foibles, sont réduites aux proportions des premieres; on les vend à la douzaine, & le prix roule de 70 à 80 stuyvers ou sous courans de Hollande, rendues à bord du navire.

Toutes les productions & les marchandises de la Russie s'achetent au comptant ou

par contractations : c'eſt depuis le mois de Novembre juſqu'en Février que les marchés par contrats ont lieu. L'Acheteur fait au Vendeur des avances, ſoit la totalité, ſoit une partie du montant. Dans ce dernier cas, les prix augmentent de 5 à 9 pour cent, ſuivant la quotité des avances; les livraiſons ſe font en Mai, Juin & Juillet. Les Vendeurs ſont généralement ſolides & exacts à remplir leurs engagemens, au moins quant aux livraiſons. Les défections ſont fort rares à cet égard, tant parce que les Vendeurs ne traitent qu'à des bénéfices certains, qu'à cauſe de l'attention rigoureuſe & ſommaire que la Chancellerie de la Douane apporte à faire exécuter les contrats, ſuivant leur teneur & conformément aux loix.

Il eſt peu de marchandiſes, qu'on exporte, qui ne ſoient ſoumiſes à l'inſpection & au triage d'Experts, qu'on nomme Braqueurs. Leurs fonctions conſiſtent à les ranger dans différentes claſſes, à raiſon des diverſes qualités, & de rebuter celles qui ſont eſſentiellement défectueuſes. Les Acheteurs & les Vendeurs ſont également ſoumis aux choix que les Braqueurs en ont faits, & ils leur payent un ſalaire ſous le nom de braque.

La navigation s'ouvre au commencement de Mai & dure juſqu'à la fin d'Octobre. Comme il n'y a preſque pas de nuit dans ces contrées, depuis le mois d'Avril juſques vers la fin de Juillet, les aſſurances ſont alors de 1 ½ à 2 pour cent, environ, pour les Ports de Hollande & ceux de France ſur l'Océan. Elles augmentent en Août, & ſucceſſivevent, juſqu'à 7 & 8 pour cent & plus. Les Capitaines de navire, qui ne ſeront jamais venus dans ces mers-ci, ſont intéreſſés à n'entreprendre leurs premiers voyages que dans la belle ſaiſon.

*A Saint-Pétersbourg, le 22/9 Février 1773.*

## III.

### *Moyen de ſe procurer de l'eau pour arroſer les campagnes.*

Il pleut très-rarement en Perſe, ſurtout depuis le mois d'Avril juſqu'au mois de Novembre : c'eſt peut-être le pays du monde où il y a le moins de rivieres; & en général, ſon ſol eſt très-aride. C'eſt pourquoi, dans ces anciens tems où les loix rurales, c'eſt-à-dire, les loix enſeignées & ſuivies par la nature dans la reproduction des ſubſiſtances, régnoient, le Gouvernement Perſe avoit accordé tant d'encouragemens & de faveur à ceux qui réuniroient dans des canaux les filets d'eau épars ſur la ſurface ou ſous la premiere croûte de la terre. Si les Empires ſe conſervent par les moyens qui les ont élevés, ils ne ſe perpétuent que par ces loix & ces travaux. La Perſe, tant déchue avec ſon Agriculture, offre encore d'utiles leçons d'une induſtrie analogue aux qualités & aux vices phyſiques de ſon terroir. Ses *caris* pourroient être adoptés dans les pays ſecs. Ce ſont des eſpeces de puits ou citernes qui, par leurs communications reſpectives, deviennent des ſources abondantes pour l'arroſement des terres. Les Perſans choiſiſſent ordinairement le penchant d'une coline pour former leurs réſervoirs. D'abord, ils creuſent un puits vers le haut; dès qu'ils ont trouvé l'eau, ils s'arrêtent. Ce caris conſtruit, ils en creuſent un autre à vingt pas au-deſſous. Entre deux, ils forment un canal de communication. Un troiſième baſſin eſt creuſé au-deſſous du ſecond, à peu près à la même diſtance, avec un ſemblable canal. Enfin ils continuent, en ſuivant le penchant du terrein, juſqu'à ce que le dernier puits, preſqu'auſſi bas que la campagne, forme un grand ruiſſeau, avec aſſez de pente, pour s'écouler ſur les terres. Ils n'ont point d'autre moyen pour arroſer la plûpart de leurs campagnes qui ſeroient deſſéchées & brûlées par les chaleurs exceſſives. Ces puits & ces citernes, diſtribués ſur différentes lignes, pour ſe dégorger dans un réſervoir commun, ramaſſent une plus grande quantité d'eau, tant de ſource que de pluie.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 5 Mai 1773, au Samedi 8 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 22 à 25 livres *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 21 à 24 livres 10 ſ. Le ſeigle, de 13 l. 10 ſ., 14 l. à 15 l. 5 ſ.; l'orge, de 10 liv., 10 liv. 10 ſ. à 11 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 5 Mai 1773 au Samedi 8 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 l. 10 s. à 24 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de Greve, de 20 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Mai 1773, de 52 à 53 livres ; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Mai 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 725 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k, . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | 100 |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 12 Mai 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 30 7 | 16e. à $\frac{1}{2}$ |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{1}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 6 | |
| Cadix ..... | 15 4 | |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{1}{2}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Lundi 10.* | *Mardi 11.* | *Mercredi 12.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1382 $\frac{1}{2}$ 85 87 $\frac{1}{2}$ | 1390 87 $\frac{1}{2}$ 85 87 $\frac{1}{2}$ | 1387 $\frac{1}{2}$ 90 87 $\frac{1}{2}$ |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 885 . . . . | . . . . . | 900 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | 310 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 8 Mai 1773. | | Du Lundi 10. | | Du Mardi 11. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | G. | Creuzé, six dern. mois 1772. | C. | Defrance, six d. mois 1772. | |
| Lenoir, *idem.* | H. | Thevenin, *idem.* | E. | Viellard, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | J. | Delamotte, *idem.* | F. | Cauchy, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | G. | Defays, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | H. | Marsollier, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 18 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le* 14 *Avril.*

M. Eckleben, Intendant des Jardins de S. M., a obtenu la multiplication prodigieuse de grains dont il a été parlé ci-devant, par une méthode particuliere que le hasard, dit-il, lui fit découvrir en 1770. Avant de rien entreprendre en public & en grand, il a fait pendant trois ans, dans le secret, toutes les épreuves possibles. Lorsqu'il a cru être certain du succès de sa méthode, il a opéré sur un terrein étendu, en pleine campagne, pour que le Public jugeât lui même avec pleine connoissance de cause. Le nouvel essai, que nous avons rapporté, a été fait en présence de plusieurs personnes de la Cour, de divers Membres de la Société Economique & autres Sçavans ou Amateurs, sur un champ divisé, comme on l'a dit, en trois portions, entouré d'une forte palissade, & gardé par des Soldats. Le terrein est d'une qualité commune. Le seigle qu'il sema avoit été acheté dans la premiere boutique, & il se trouva d'une espece fort médiocre. M. Eckleben ne prit que la seizième partie de la semence employée dans les deux autres champs; & sans que la terre eût été ni remuée ni hersée, il jetta les grains qu'il tenoit dans ses deux mains, & les couvrit de terre avec le pied à mesure qu'ils tomboient. Pour suppléer à cette derniere opération, il construira une machine commode. Dès le mois d'Octobre, son champ fut couvert de plants de la plus belle apparence : ils ont passé l'hiver sans accident. M. Eckleben assure que sa méthode peut être pratiquée en grand par toute sorte d'Agriculteurs, même par le plus simple Paysan, sans augmentation ni de dépense ni de travail. Il paroît que son dessein est de rendre public ce secret dont l'Europe sera impatiente de connoître le succès en grand; on promet de l'en instruire.

### SUEDE.

De Stockholm, *le* 20 *Avril.*

Quoique les grains aient fort baissé, & qu'il soit arrivé beaucoup de provisions dans les Provinces dépourvues, S. M. a fait encore récemment acheter de l'orge & de l'avoine pour le Wermeland & la Dalécarlie.

Le Ministre de Tripoli a offert à nos Négocians de leur faire obtenir la permission de tirer des Etats de la Régence une certaine quantité de sel à un prix déterminé. Quoique nos Commerçans ne soient pas fort curieux de nouvelles entreprises, on croit que quelques-uns profiteront de cette offre.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 24 *Avril.*

Il a été notifié aux Négocians de Bergen que la Russie venoit de permettre pour la

Norwege une traite de 5000 trchoewerts ou lasts de grains, sans en retenir le cinquième, & pourvu qu'on le paye à la Douane en rixdales d'Albert. L'Agriculture Russe devroit avoir recueilli depuis quelques années des sommes immenses, en contribuant à approvisionner toute l'Europe ; car elle a également fourni le Midi & le Nord.

Il vient d'être défendu aux pauvres, sous peine d'être mis & nourris gratuitement en prison, de mendier leur pain dans les rues de cette Capitale ; ce qui suppose des travaux ouverts pour qu'ils le gagnent & ne volent pas.

## ALLEMAGNE.

### D'Altona, *le* 28 *Avril.*

M. Philippe Ernest Ludec de Glucksbourg, Fondateur de la Société Royale d'Agriculture de Danemarck, toujours porté par le zele le plus généreux à concourir à l'amélioration de ce grand Art, offre *gratis* ses utiles & lumineux écrits à quiconque en desirera des exemplaires : il demande seulement qu'on affranchisse les lettres qu'on lui écrira.

### De Berlin, *le* 30 *Avril.*

Depuis quelque tems, il a été question, dans plusieurs Universités d'Allemagne, de joindre à l'enseignement des Sciences celui de l'Agriculture, afin que ceux qui sont destinés à exercer d'autres professions apprennent à protéger, à honorer, à servir celle-là, & que ceux qui doivent retourner dans les campagnes y rapportent, au lieu du dégoût, de l'inutilité, des lumieres & du zele. Un Gentilhomme Cultivateur a publié à ce sujet plusieurs Mémoires entremêlés d'instructions pratiques. On remarque, à cette occasion, que la valeur des terres a considérablement baissé depuis la derniere guerre, quoique le prix des denrées ait été très haut; ce qui sembleroit supposer une dégradation de culture ou une disette d'argent &c. Ceux qui sont en état d'acquérir, achetent ordinairement plus de possessions qu'ils n'en peuvent cultiver ou entretenir avec fruit. C'est une guerre de luxe assez générale & des plus funestes. On veut être Seigneur de dix lieues de terrein ; & au revers de la médaille, on l'est de dix boisseaux de grains.

Le Directoire Supérieur des Finances & de la Guerre a distribué des Prix, pour la somme de 3000 risd., à des Communautés qui ont partagé leurs communes, à des Economes qui ont élevé des vers à soie, à des Planteurs de bois ; à des Artistes &c.

### De Breslau, *le* 30 *Avril.*

Un insecte, appellé dans ce pays-ci *Meere*, ressemblant, quand il est jeune, à une grosse fourmi, a fait beaucoup de dégât dans nos campagnes, sans qu'on ait pu trouver aucun moyen de s'en délivrer. Vers le mois de Juin ou de Juillet, la femelle fécondée se creuse sous terre une habitation de quatre à cinq pieds de profondeur ; là elle dépose jusqu'à 300 œufs en un tas. Pour découvrir ce nid, il faut, dans le mois d'Août ou au plus tard en Septembre, chercher dans les prairies & autres lieux couverts d'herbes, les places chargées de taches jaunes de la largeur d'un pied, & d'herbes flétries. On verse de l'eau bouillante sur ces places ou dans des trous qu'on y creuse. Mais outre qu'il n'est pas aisé d'avoir de l'eau bouillante dans des terres, & que l'opération est très longue, souvent ce moyen ne produit d'autre effet que de chasser les insectes qui se séparent, se répandent, ravagent & multiplient. On desireroit connoître une méthode plus facile & plus efficace pour les détruire.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le* 27 *Avril.*

La Cour a chargé, par une Cédule Royale, les Tribunaux supérieurs, les Jurisdictions Ecclésiastiques &c, du Royaume, de mettre ou faire mettre à exécution un Bref par lequel Sa Sainteté commet, suivant la demande de S. M., les Ordinaires Ecclésiastiques, à la réduction des asyles ci-devant ouverts aux malfaiteurs, dans tous les Domaines de la Couronne.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 4 *Mai.*

On prétend que, par la balance de notre commerce ou de notre crédit depuis trente

ou quarante ans, il conste que le nombre des banqueroutes est aujourd'hui en rapport avec celles de 1735 comme trois à un.

On a fait, dans le Old-Bailey, en présence d'une nombreuse assemblée, l'essai d'une machine de nouvelle construction, pour sauver les hommes en cas d'incendie. En moins de six minutes, cette machine a mis à couvert vingt-six personnes & une partie du bâtiment.

On mande de Honiton, dans le Devonshire, en date du 27 Avril, que les six dernieres semaines ont été d'une beauté rare dans cette contrée; & que les productions sont dans un état admirable. Le bled promet infiniment dans les Provinces de Dorset & de Sommerset. Les légumes ne réussissent pas moins bien. Enfin on y jouit des augures d'une pleine abondance. Les prix du bœuf, du mouton, du veau & du porc ont baissé de trois deniers & demi par livre.

La viande de boucherie baisse aussi considérablement ici.

Il y a eu à Carlisle une forte pluie qui a duré 12 heures & fait déborder les rivieres.

On mande de Poole que, vers la fin d'Avril, on y a ressenti quelques secousses de tremblement de terre, lesquelles n'ont causé que des alarmes.

Les lettres de Birmingham portent qu'on y a découvert une bande nombreuse de Faux-Monnoyeurs.

Nous apprenons de la Haye, du 26 Avril, qu'à l'occasion d'une levée de Troupes, les fonds sont tombés en 4 jours de 18 pour 100.

L'*Endeavour*, Cap. Miller, parti de Poole pour Terre-Neuve, a coulé à fond: l'équipage a été recueilli par un vaisseau François, & conduit à Saint-Malo.

Le Parlement s'est occupé de plusieurs Bills pour régler la circulation du papier de crédit en Amérique, pour extirper l'abus du jeu des actions, en établissant un Bureau d'enregistrement où les noms des Vendeurs & des Acheteurs & les titres de propriété seront inscrits; pour fixer les droits sur le thé &c; pour déterminer la taxe du pain &c.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 3 Mai.*

Depuis quelque tems, le nombre des navires qui sont entrés dans ce Port ou qui en sont sortis n'a pas été fort considérable. La Barbarie ne cesse de nous fournir des provisions de grains. Il paroit que nos Matelots ne seront point détournés de leur ancienne destination. Les frégates du Roi, qui croisent dans la méditerranée, ont détruit plusieurs Ecumeurs de mer. Le brigantin Anglois, la *Phébé*, est parti de ce Port pour les Isles du Cap Verd. Il en est parti plusieurs bâtimens pour l'Espagne. La Cour de Madrid, à la sollicitation des Ministres des Puissances commerçantes, a, dit-on, rendu aux Négocians étrangers, établis à Malaga, la liberté de tenir leurs livres de compte comme ci-devant.

De Calais, *le 6 Mai.*

Le projet de dessécher un marais immense auprès de cette Ville, conçu par M. Mouron, ancien Juge Consul & Echevin; les grands travaux exécutés, à grands frais, par ce Citoyen actif & intelligent; les heureux & rapides succès de cette belle entreprise, annoncés en 1771 dans la *Gazette* & le *Journal de l'Agriculture*, ne méritoient que des applaudissemens, des encouragemens & de la reconnoissance. On voyoit, avec la plus douce satisfaction, un terrein considérable, qui n'étoit auparavant affermé que *dix sous* la mesure, produire, par chaque mesure, depuis le desséchement, *cent cinquante livres* en bons grains; des milliers d'hommes salariés & nourris par la culture de cette terre conquise sur la mer; le Calaisis & la Flandre défendus par de nouveaux ouvrages contre les irruptions de cet élément; la Garnison de notre Fort Nieullay respirer un air plus salubre; l'on voyoit tous ces avantages, & l'on commençoit à en jouir.

Avant que les avances foncieres de la culture eussent été faites, personne n'a réclamé des portions de ce terrein; lorsqu'elles ont été faites avec succès, il s'est présenté une foule de prétendus Propriétaires, pour en arracher des lambeaux. L'exploitation a été arrêtée, on a enlevé des charues, les récoltes ont été saisies.

M. Mouron a acquis, en 1767, le terrein de M. le Duc d'Havré, Propriétaire. Son entreprise a été favorisée par le Conseil. Il a dû jouir des privileges & exemptions accordés aux desséchemens.

Il n'en eſt pas du deſſéchement d'un marais, comme du défrichement d'une terre inculte : on peut défricher une portion de terre ſéparée ; il faut deſſécher la totalité d'un marais. Par cette conſidération, les Ordonnances ont autoriſé les Entrepreneurs légitimes de deſſéchemens à ſe mettre en poſſeſſion des parties du terrein appartenantes à des Propriétaires particuliers, en payant ou conſignant le prix convenu ou ordonné. M. Mouron a été confirmé dans ce privilege, & il a offert des dédommagemens à ceux qui juſtifieroient de quelque propriété. Quoiqu'il n'eût négligé aucun moyen pour donner à ſon entrepriſe la plus grande publicité même légale, & engager les Propriétaires, s'il en exiſtoit, à prendre avec lui des arrangemens convenables, il ne s'eſt formé aucune demande, que quand on a pu recueillir les fruits de ſes travaux & de ſes dépenſes. Alors des prétentions multipliées ont interrompu des défrichemens qui produiſoient *plus de cent pour un.*

On veut reſtreindre ſa propriété à 298 meſures, & l'anſe couverte de ſes travaux en contient 900 (mille ou onze cens arpens de Paris).

On prétend qu'une partie de ce terrein n'étoit ni inculte ni inondée, & qu'ainſi elle ne peut être compriſe dans un deſſéchement ; & il eſt reconnu, par un procès verbal non ſuſpect, par les pieces mêmes que ſes adverſaires produiſent, & par le tableau des marées que les Ingénieurs du Roi ſont obligés de tenir, que la totalité du marais doit être inondée à chaque marée de vive eau, ou tous les quinze jours, & conſéquemment qu'elle étoit inculte.

On préſente des titres de propriété ; mais M. Mouron prouve qu'ils ne ſont point applicables au marais qu'il a acquis & deſſéché ; & en cas de propriété réelle, il a recours au bénéfice de la loi.

On expoſe que le terrein conteſté formoit naturellement un riche & fertile pâturage néceſſaire pour le commerce des bêtes à laine de la Communauté de Sangatte. M. M. prouve qu'il a été défendu à cette Communauté de mettre des bêtes à laine ſur ce terrein ; que les eaux ſalées de la mer le brûlent ainſi que l'herbe ; qu'elle y eſt très-courte & qu'elle ne fournit qu'une ſubſiſtance médiocre ; que ſujette à l'humidité, elle ne ſçauroit être une nourriture ſaine ; & que ſes adverſaires mêmes en conviennent. Quant aux animaux de labour, une pareille pâture leur ſeroit bientôt funeſte ; les vaches que des pauvres y ont miſes ont dépéri en très-peu de tems. Enfin ce marais n'étant affermé par la Communauté de Sangatte que 290 l. ; ce qui revient à 10 ſous par meſure, il étoit ſi peu productif que, malgré la modicité de la redevance, malgré le prix des permiſſions accordées aux Fermiers voiſins, elle n'a pu ſatisfaire à la location pendant trois années conſécutives. Les grains ſeuls, glanés par les pauvres de Sangatte ſur les terres miſes en culture, ont excédé la valeur des produits du même terrein, lorſqu'il étoit inondé ; les journées payées aux pauvres de cette Communauté, forment au moins une dépenſe de ſept à huit mille livres par an ; & cette dépenſe ſeule eſt infiniment au-deſſus de la valeur fonciere du marais lorſqu'il étoit inculte.

D'autres prétendent qu'un batardeau, conſtruit pour garantir le marais de l'inondation, le couvre d'eaux pluviales ; & que, pour le deſſécher, il faudroit y introduire de nouveau l'eau de la mer.

C'eſt ainſi que le bien eſt traverſé, que le zele eſt découragé, que l'Agriculture eſt reſſerrée, que les entrepriſes les plus utiles, le mieux concertées, le plus protégées, avortent. Sans doute, s'il y a des titres valides de propriété, ils ſont reſpectables ; mais falloit il ne les produire qu'après avoir laiſſé engager M. M. dans d'énormes dépenſes ? Faut-il ne les faire valoir que pour recueillir les fruits de ſes avances ſans y contribuer ? Faudroit-il r'ouvrir le terrein aux inondations pour conſerver un ſtérile droit ? Ne ſentira-t-on pas combien il étoit convenable & équitable de concilier amiablement les droits & les intérêts ? Le procès eſt actuellement pendant au Parlement, & l'importance de l'objet mérite toute l'attention du Public.

### De Tours, *le 8 Mai.*

En vertu d'un Arrêt du Conſeil d'Etat, du 12 Avril, il a été ordonné de procéder à la démolition des maiſons de la rue Traverſaine, depuis le Quai juſqu'au Mail, pour conſtruire une nouvelle rue ſur de nouveaux plans. Le prix des maiſons, terreins & emplacemens ſera payé, d'année en an-

née, des fonds à ce destinés; & les intérêts en seront payés à cinq pour cent, à la déduction des vingtièmes & sous pour livre, jusqu'au remboursement des capitaux. Les Propriétaires ou Locataires qui évacueront dans le courant de six mois, auront un dédommagement &c. Les prix des grains se soutiennent.

### De Rouen, *le* 10 *Mai.*

La saison devient plus favorable aux biens de la terre. Le commerce se soutient. On écrit de Coutance que, le 23, il y eut, sur les côtes, une secousse de tremblement de terre, sans aucun dommage. Les prix des grains ne varient pas.

On avoit annoncé qu'un nommé de Caux avoit trouvé l'heureux secret de guérir de la folie: il parloit de cures merveilleuses, il produisoit des certificats, il acquéroit une réputation. Il est à propos de détromper ou de prévenir les gens faciles & de bonne foi, pour que ce talent ne fasse pas ici & ailleurs de nouvelles dupes. Il semble que quand des hommes inconnus promettent de grandes choses, mais possibles, il seroit à propos de les inviter à des épreuves publiques propres à constater leur mérite, & de publier ou leur refus ou leur succès, afin d'éclairer & de préserver le Peuple. Le charlatanisme s'étend aussi sur l'Agriculture, & souvent il coûte cher au Paysan. La méthode proposée auroit, sans inconvéniens, une utilité manifeste.

### De Metz, *le* 11 *Mai.*

Les grains ont, depuis quelque tems, graduellement haussé dans les Trois-Evêchés & dans la Lorraine.

Un Conseiller du Siége de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Thionville a essayé, en dernier lieu, sur une poule noyée depuis plusieurs heures, les remedes indiqués dans les instructions publiées pour rappeller les noyés à la vie; à l'exception des frictions, que l'on n'a pu mettre en usage sur un animal de cette espece, la poule a été sauvée; elle pond comme à l'ordinaire. L'application de ces remedes pourra s'étendre avec succès sur les autres especes d'animaux domestiques.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. *Examen chymique des pommes de terre, dans lequel on traite des parties constituantes du bled.* Par M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides. A Paris, chez Didot, le jeune, Quai des Augustins. Vol. in-12.

Nous avons déjà inséré dans notre Gazette le jugement très-avantageux que la Faculté de Médecine a porté sur cet Ouvrage favorablement accueilli par le Ministere, & digne de toute l'attention des Citoyens occupés de la *Science des subsistances.* M. Parmentier examine d'abord les pommes de terre à leur extérieur; ensuite il pénétre dans leur intérieur en les décomposant, afin de connoître la nature de ses principes constitutifs, démontrer leurs propriétés salutaires, & enfin les porter au mouvement de fermentation pour en faire du pain & des boissons; il traite, en dernier lieu, de la culture de ces tubercules, de leur conservation & de leurs usages économiques. Ses recherches sçavantes & ses expériences multipliées amenent des instructions salutaires sur le pain & autres objets de consommation.

Comme cet Ouvrage mérite une analyse particuliere, que nous donnerons dans notre Journal, nous ne parlerons ici que des expériences que l'Auteur a faites pour en retirer, par la fermentation spiritueuse, une liqueur inflammable & de la biere: en suivant toutes les recettes publiées sur cet objet, avec l'attention la plus scrupuleuse, il n'a jamais eu de réussite.

Un Citoyen respectable nous a fait l'honneur de nous écrire qu'il avoit inutilement tenté d'extraire de l'eau-de-vie des pommes de terre, suivant la méthode de M. Kytt, rapportée dans notre Gazette & copiée dans une foule d'autres Papiers. C'est néanmoins tout ce que nous avons pu apprendre, après avoir écrit en divers pays, & avoir engagé des gens de considération à écrire aux personnes qui flattoient le Public d'être parvenues à cette découverte. Si le hasard ou

nos recherches nous procuroient des instructions nouvelles, nous ne manquerions pas de les faire aussi-tôt imprimer. Nous ne recueillons que pour répandre. Le même zele qui nous engage à publier les avis qui peuvent être utiles, nous oblige à les contredire & à les retracter, lorsqu'on a la bonté de nous donner des lumieres qui les détruisent.

2. *Nouvelle Hydrologie ou nouvelle exposition de la nature & de la qualité des eaux; avec un examen de l'eau de la mer, fait en différens endroits des côtes de France, où l'on a joint une description des sels naturels.* A Londres, & se trouve à Paris chez P. Fr. Didot, le jeune, Quai des Augustins; & Edme, rue S. Jean-de-Beauvais, près la rue des Noyers. 1 Vol. in-12.

M. Monnet a divisé ce nouveau Traité en trois parties. D'abord il considere l'eau en général & ses propriétés, ses différentes especes, les moyens de les rendre potables; avec l'analyse de quelques eaux des plus renommées de France. La seconde partie est l'examen des eaux de la mer & des eaux salées en général; avec les différentes méthodes de retirer les sels que les eaux contiennent. Enfin la troisième est l'exposition de tous les sels que la nature présente, divisés en deux classes, alkalis & sels neutres ou composés d'acide & d'une base. L'Auteur traite de ces objets différens en Chymiste & en Minéralogiste maître de son sujet. Son Ouvrage nous fournira plusieurs instructions utiles que nous communiquerons à nos Lecteurs.

3. *Lettres Edifiantes & Curieuses, écrites des Missions Etrangeres, par quelques Missionnaires Jésuites.* xxx^e^. Recueil. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente. In-12.

Il y auroit encore à glaner dans les pays lointains, quand ils auroient été parcourus par des Voyageurs éclairés & véridiques; presque par-tout on peut encore moissonner à pleine faulx, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte. Ce xxx^e^. volume de Lettres Edifiantes présente beaucoup de particularités remarquables sur l'Inde, le Tonquin, la Chine, le Levant, le Paraguais, la Perse &c. Nous en recueillerons quelques passages relatifs à l'Histoire naturelle, à la Culture, au Commerce &c.

4. *Journal de Musique.* La Musique, autrefois ressort de la religion, de la politique, des mœurs, est un Art donné par la nature pour satisfaire un des plus grands besoins de l'homme, celui de se distraire de ses peines ou de l'ennui, de goûter des plaisirs tranquilles, & d'être ému. Par-tout où il reste quelques traces des mœurs anciennes, cet Art vient encore, pour ainsi dire, au secours des travaux rustiques. Par tout où il a quitté les campagnes, il y a laissé la gravité, la tristesse & la langueur: il seroit bon & sage de l'y ramener. Les circonstances ne sont peut être pas favorables à cette révolution: le tems viendra, il faut toujours dire ce qui devroit être. Quoiqu'il en soit, les ouvrages de Musique sont aujourd'hui un objet de commerce. Le *Journal* qu'on entreprend ne sçauroit qu'être très-favorable aux Marchands & très-agréable aux Amateurs. Chaque mois, il en paroitra un volume de 80 pages in 8°., sans y comprendre une douzaine de pages d'airs gravés. Chaque volume sera divisé en trois parties. 1°. *Mélanges & Anecdotes*; recherches sur la Musique, les méthodes pour l'enseigner, ses progrès chez les différens Peuples, les instrumens &c; vies abrégées des Musiciens célébres & notice de leurs ouvrages; choix de paroles à mettre en Musique; questions relatives à l'Art &c. Tous les Musiciens & les Amateurs de l'Europe sont invités à concourir à la perfection de cet article. 2°. *Extraits & Annonces* des Opéra de France & d'Italie, des ouvrages ou des traits curieux sur la Musique; annonces des spectacles, concerts, airs gravés, Musique vocale & instrumentale. 3°. *Avis divers.* Indication des Maîtres, Marchands de musique, Facteurs d'instrumens, musique à vendre, fêtes musicales, places vacantes &c.

Ce Journal est imprimé & gravé très-élégamment. Le premier volume qui a paru, le 10 Avril, remplit très-bien toute l'étendue du Prospectus. Prix de l'abonnement pour Paris 12 l.; franc de port jusqu'aux frontieres du Royaume 15 l. 12 s. On peut souscrire pour six ou même pour trois mois. Chaque volume se vendra séparément 24 s. *S'adresser à Paris chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe; & au Bureau du Journal chez Mademoiselle la Roche, rue des Prouvaires, vis-à-vis celle des Deux Ecus; en Province, au Bureau des Postes; & chez les principaux Libraires de l'Europe.* Les avis, lettres, pa-

quets, concernant le Journal, seront adressés, francs de port, à Mademoiselle la Roche. On trouve chez elle les *Sermens de l'Hymen & de l'Amour*, duo Italien, avec des paroles Françoises & symphonie : prix 24 s., avec toutes les parties séparées; & par la Poste, franc de port, 30 s. Mademoiselle la Roche tient magasin de Musique & se charge de procurer tous les Ouvrages de Musique instrumentale & vocale, ancienne & nouvelle. Elle fait graver une collection très-précieuse de Musique Italienne.

5. La *veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût*, a été chargée de la vente de plusieurs Ouvrages dont la plûpart des Journalistes n'ont point encore parlé : elle est autorisée à les donner, jusqu'au premier de Juin prochain, à un prix fort au-dessous de leur valeur. Ces Ouvrages sont,

*Le Banquier & Négociant Universel*, ou *Traité général des Changes étrangers & des Arbitrages ou viremens de Place en Place*. Par M. Thomas de Bléville. 2 Vol. in-4°. Prix 12 liv. en feuil. au lieu de 24. On y trouve dans des Tables les résultats de toutes les questions possibles dans l'usage du commerce, les articles du commerce de France avec les Pays étrangers, les connoissances relatives aux especes, aux monnoies de compte ou de change &c. &c. &c.

*Le Guide du Corps des Marchands & des Communautés d'Arts & Métiers, tant de la Ville & Fauxbourgs de Paris que du Royaume, contenant, en forme de Dictionnaire, l'origine historique de chaque Corps, un abrégé de leurs Statuts; la maniere dont ils se gouvernent, avec des réglemens pour l'administration des deniers communs des Communautés & la reddition des comptes; les Jurisdictions où ils peuvent être traduits & traduire les autres; l'usage des différentes Places du Commerce* &c. Recueil certainement très curieux. Pr. 1 l. 4 s. en feuilles.

*Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux Modernes* &c. Prix 3 l. broché.

*Instructions pour les ventes des Bois du Roi, par feu M. de Froidour, avec des notes tirées des meilleurs Auteurs, sur la matiere des Eaux & Forêts & des Ordonnances de* 1667, 1669 *&* 1670. Par M. Berrier, Avocat au Parlement. 1 V. in 4°. Pr. 4 l. en f. au lieu de 9 l.

6. *Cours complet de Mathématiques*, en 5 vol. in-8°. avec fig. Par M. l'Abbé Sauri, ancien Professeur de Philosophie à Montpellier. Proposé par souscription. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe.

Les Institutions de Mathématiques & le Cours de Philosophie, publiés par M. l'A. Sauri, forment la présomption la plus avantageuse en faveur de ce nouvel Ouvrage; & le Censeur (M. de Lalande) nous assure qu'il n'a rien paru de plus complet en ce genre & de plus clair. Ce Livre réunit toutes les sortes de mérite qu'on pouvoit lui donner. Il tiendra lieu d'un grand nombre d'autres Ouvrages; & l'on y apprendra les Mathématiques plus facilement & en moins de tems. On y trouvera plusieurs méthodes nouvelles fort ingénieuses & fort simples. On payera 12 liv. en souscrivant, & 8 liv. en retirant l'exemplaire en feuilles. La souscription ne sera ouverte que jusqu'à la fin de Juillet. L'Ouvrage est sous presse.

## II.

### *Gilet de liege à l'usage des Gens de mer.*

L'idée de former des especes de cuirasse de liege pour les Navigateurs a été déjà exécutée de différentes manieres & sous des noms plus ou moins imposans : mais ces ouvrages sont restés à l'usage des Inventeurs. Le sieur Cordé, fils, Tailleur à Bordeaux, fabrique actuellement des gilets dont le Public aura la facilité de se fournir. Ce gilet, avec des basques proportionnées à la taille & au poids de l'homme, le soutiendra à moitié corps hors de l'eau; & l'on n'aura pas besoin de sçavoir nager pour se sauver. Il ne gêne en aucune maniere : on y sera tout aussi à l'aise que dans un gilet d'étoffe ou de toile. Le détail de sa construction n'en donneroit pas une idée insuffisante. Le Sr Cordé a invité les Curieux à aller le voir, pour juger de sa commodité. Il demeure à Bordeaux, *rue Marchande, près la Place Saint-Projet, à côté de M. Turpin, Horloger.*

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 8 Mai 1773, au Mercredi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 22 liv. 10 s. à 26 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 liv. 10 s. à 26 l. Le seigle, de 14 liv. 10 s., 15 à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 s. à 11 l. 15 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 8 Mai 1773 au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de Greve, de 22 à 22 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Mai 1773, de 53 à 54 livres ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 46 à 47 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 15 Mai 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | 3 | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 12 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | 100 *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 15 Mai 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 30 7 | 16e. à $\frac{3}{8}$ |
| Hambourg ..... | 184 | |
| Madrid ..... | 15 6 | |
| Cadix ..... | 15 4 | |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{1}{8}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Jeudi 13.* | *Vendredi 14.* | *Samedi 15.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1387 $\frac{1}{2}$ 90 . . | 1390 95 1400 . | 1400 2 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | 895 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 175 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 310 . . . . | 312 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 12 Mai 1773. | | Du Jeudi 13. | | Du Vendredi 14. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | E. | Courmont, six d. mois 1772. | F. | Lempereur, six d. mois 1772. | |
| Radix, *idem.* | F. | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | J. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | L. | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 22 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 16 Avril.*

L'Emigration totale des Tartares Tunguts, partis d'un diſtrict ſitué entre Aſtracan & Saratow avec leurs familles & leurs effets, pour ſe retirer dans leur ancienne Patrie, le Pays de Dſungovie, entre le diſtrict de Kirgiſ-kaiſaki, la Sibérie, la Chine & la Petite-Bulgarie, a entrainé la confuſion dans les lieux de leur paſſage, la révolte de pluſieurs Peuples, la ſuſpenſion du trafic entre les Ruſſes, d'une part, & les Caravanes Buchares, Kaſchkares, Turcomanes &c, de l'autre; enfin la perte d'une pépiniere de bons Soldats & d'un commerce conſidérable que ce Peuple fugitif, riche en beſtiaux, faiſoit à Aſtracan & le long du Wolga, en échangeant des vaches, des moutons, des cuirs &c, contre des grains, de la farine, du riz, du cuivre, des chaudrons, du fer, des couteaux, & des marchandiſes de Perſe. La culture ſeule lie les hommes à la terre, & l'aiſance ſeule ſerre indiſſolublement ces liens.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 25 Avril.*

Notre ſage Roi, ſinguliérement appliqué aux affaires intérieures, fait tous les jours quelques nouveaux pas pour ramener la Nation aux principes de l'ordre naturel, méconnus ici comme dans tant d'autres Etats. Cette liberté, dont on a tant parlé ſans la connoître, S. M. eſt déterminée à la faire régner malgré les intérêts mal entendus qui s'y oppoſent. On a, par exemple, chaſſé de ce Royaume beaucoup d'hommes induſtrieux, par les loix abſurdes de nos tyranniques corporations dont la nature eſt d'en exclure tous ceux que les anciens Maîtres ne jugent pas à propos d'admettre à l'exercice de leurs métiers. Le Roi a aboli ces loix & donné à tout le monde une liberté entiere d'exercer la profeſſion qu'il aura appriſe. Les anciens Maîtres ſe plaignent; mais en général, le Public bénit le Roi qui nous procure en même tems de bons ouvrages & le bon marché, autant que la nature des choſes peut le permettre.

Les mines, objet important pour ce pays, partagent auſſi l'attention du Gouvernement. Il en avoit été préſenté à la derniere Diete un état exact, avec les moyens d'en améliorer l'exploitation : ce mémoire fut négligé comme tous les projets utiles. On va s'occuper de l'examen de tous ceux qui ont été propoſés vainement avant la derniere révolution.

La Ville d'Upſal eſt aujourd'hui, pour l'Economie & les Arts utiles, ce qu'elle eſt depuis long-tems pour les Sciences. Depuis que S. M. a rendu à l'Agriculture l'honneur que la barbarie vouloit lui ravir, le zele rural s'eſt ranimé. Quoique cette Ville ſoit ſituée à la hauteur de la baye

d'Hudſon, les campagnes de la Province ſe cultivent avec ſuccès. Rien ne réſiſte aux efforts de l'homme éclairé & protégé. Par l'effet des bontés dont le Roi honore l'Univerſité, le Jardin Botanique acquiert tous les jours de nouvelles richeſſes. Le théâtre économique, un des plus précieux de l'Europe, eſt rempli de productions rares, à l'uſage des Agriculteurs & des Economes. Ils tirent également de grandes lumieres des expériences chymiques faites par les Membres de l'Univerſité. Le nouveau code auquel on travaille, ſous la direction même du Roi, ſera bientôt un ſujet de réflexions, de joie & d'eſpérance, relativement à la proſpérité de l'Agriculture, des Finances & des Arts.

## DANEMARCK.

### De Helsingor, *le* 28 *Avril*.

Le nombre des vaiſſeaux qui entrent dans le Sund eſt très-conſidérable. Comme le commerce du ſel eſt ſur le point d'eſſuyer une grande révolution, il paſſe beaucoup de navires chargés de cette denrée; peu de cargaiſons de grains. Il n'y a, dans le Nord, que la Ruſſie qui puiſſe fournir de cette denrée. Les autres Etats, quoiqu'elle n'y ſoit pas auſſi rare qu'au commencement de l'hiver, ſont encore fort loin de l'abondance. A juger de la pêche des harengs par la quantité qu'on en voit paſſer le Sund, on voit qu'elle a dû être très-bonne.

## ALLEMAGNE.

### De Berlin, *le* 1 *Mai*.

On a commencé des travaux ſur le bras droit de la Viſtule, pour le rendre navigable & laiſſer enſabler le bras droit de ce fleuve, formant le Port de Dantzick. Par-là le commerce de la Pologne ſera porté dans les Provinces de Pruſſe; de-là il ſera conduit dans les Etats d'Allemagne par le canal de Bromberg qui joindra la Viſtule à l'Oder. On continue les travaux de ce canal; mais le remuement de terres marécageuſes infecte le pays de vapeurs malignes, & il meurt un grand nombre d'Ouvriers.

Quoique notre Compagnie d'Aſſurance ait fait, l'année derniere, des gains conſidérables, les Intéreſſés ont réſolu, au lieu de diſtribuer un dividende, d'employer les profits à la bonification des actions & à l'accroiſſement du capital.

### De Breslau, *le* 3 *Mai*.

On vous dit qu'une *terre eſt bien bâtie*, lorſqu'elle a un beau château à la moderne, dominant ſur des groupes ou des tas de chaumieres, de maſures & d'écuries deſtinées à loger les Fermiers & les Payſans, pêle-mêle avec leurs beſtiaux: c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'un Royaume eſt puiſſamment riche, parce qu'il auroit une Capitale reſplendiſſante d'or & d'un luxe trainant après lui la miſere & la dépopulation des Provinces. Les bâtimens propres à la *terre* ſont les maiſons des Cultivateurs & des Payſans; & il faut que ces maiſons ſoient d'autant plus commodes & ſaines que leurs Habitans ſont plus aſſujettis à des travaux pénibles & expoſés aux intempéries des ſaiſons. Ces motifs ont inſpiré de bonnes recherches qu'on a derniérement publiées dans les Annonces de Siléſie, ſur la maniere de donner aux habitations des Payſans plus de ſolidité, plus de commodité, & un air plus ſalubre.

Les opinions ſont très-partagées dans ce pays ſur l'uſage de la vaiſſelle de métal. Ceux qui en approuvent l'uſage prétendent qu'elle ne ſçauroit être nuiſible qu'autant que les métaux ſe dénaturent, deviennent corroſifs, & ſe chargent de matieres ſalines & vitrioliques. Nos Sçavans & nos Artiſtes cherchent actuellement les moyens d'empêcher les métaux de ſe dénaturer, dans le cas où ils ne ſeroient diviſibles qu'en dégénérant, ou de détruire leurs particules nuiſibles, en ſuppoſant qu'ils ſoient dangereux par eux-mêmes. On remarque, à cette occaſion, que dans des endroits où il n'y a d'autre eau à boire que celle qui coule à travers des mines de cuivre, les Habitans ſe portent auſſi-bien & vivent auſſi long-tems que l'on vit ailleurs, quoiqu'on calcule qu'avec une livre d'eau, ils avalent très-certainement une dragme de cuivre très fin. Ces recherches ſont pour le bien de l'humanité. Si les François, qui ſe ſont livrés à cet examen, ont des obſervations à communiquer à nos Philoſophes, ils ſont priés de les leur faire connoître par la voie de la *Gazette du Commerce* de Paris.

### De Hambourg, *le 6 Mai.*

Le 23 Avril, le Magiſtrat fit publier le plan d'une Loterie de rentes viageres, au profit de la Chambre du Tréſor. Elle ſera d'un million de capital, diviſé en 5000 billets, chacun de 200 marcs de banque. Chaque billet emportera, au lieu de prix, une obligation en rentes viageres depuis cent pour cent juſqu'à ſept pour cent. L'intérêt entier des billets montera à 80,000 marcs courans.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 6 Mai.*

Par l'état des Emigrans partis de Belfaſt pour l'Amérique, on peut conjecturer, ſans craindre d'enfler le calcul, que dans les ſept dernieres années, il eſt ſorti des trois Royaumes au moins cinq cens mille Habitans.

Les gens de mer manquent au point que pluſieurs bâtimens reſtent chargés dans la Tamiſe, faute de bras pour la manœuvre.

On mande de Carliſle que la riviere d'Eſte a emporté de vaſtes étendues de champs enſemencés.

On a ſupputé que les Employés de la Compagnie au Fort de Calcuta, ſeuls, ont diverti un million de livres ſt. Ce trait ſuffit pour donner une idée de l'adminiſtration totale des Compagnies dans les pays lointains.

La miſere a été ſi grande dans le Glocestershire, qu'il n'eſt pas poſſible de la peindre au naturel ſans ſe rendre ſuſpect d'exagération, quoiqu'on aſſure qu'il y eût deux fois plus de grains qu'il n'en falloit pour nourrir les Habitans juſqu'à la récolte. Cette denrée s'eſt cachée comme une marchandiſe prohibée. Cependant on aſſure aujourd'hui qu'elle deſcend à un taux raiſonnable.

Nous apprenons des Provinces ſeptentrionales qu'on n'a jamais vu d'auſſi belles apparences de récoltes qu'à préſent, dans le Lincolnshire, l'Yorkshire &c.

Les bêtes à corne ont été en abondance au dernier Marché, & le prix en a été modéré.

L'importation du charbon eſt montée, l'année derniere, à 720,000 chaldrons (meſure de 36 boiſſeaux). C'eſt la plus forte que l'on connoiſſe. Cependant l'hiver a été fort doux.

Par une lettre écrite de Minorque, nous apprenons que les vignes promettent beaucoup.

L'exceſſive fureur du jeu excite l'indignation publique : il ſemble qu'on n'ait plus que l'horrible reſſource de ſe ruiner réciproquement. On aſſure qu'une ſeule Maiſon vouée à cette malédiction, a uſé, depuis Noël juſqu'au commencement de Mai, trente mille jeux de cartes. Un jeune Seigneur a, dit-on, été obligé, pour payer les dettes du jeu, d'emprunter des ſommes ſi énormes que les intérêts ſeuls montent à quinze mille livres ſt. M. ſon pere a perdu & payé, il y a quelques mois, quatre vingt-trois mille livres.

## PROVINCES-UNIES.

### D'Amsterdam, *le 10 Mai.*

Des lettres de Batavia portent que, le 11 Août dernier, à minuit, une montagne du diſtrict de Chéribon, s'ébranla, s'entr'ouvrit, ſe briſa, & lança au loin des rochers & des flammes. Il en coûta la vie à 2140 perſonnes : la perte du bétail fut immenſe ; il y eut trente-neuf habitations de Negres détruites ainſi que les plantations. On en reſſentit les dommages à ſept lieues à la ronde.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 8 Mai.*

Depuis les derniers jours d'Avril, les bâtimens ſont ſortis en foule de ce Port. Il en eſt parti pluſieurs pour l'Amérique. Le brigantin, l'*Iris*, a fait voile le 1 Mai pour les Iſles de France & de Bourbon. Il eſt entré beaucoup de grains, partie pour le Munitionnaire. Les Etrangers ont partagé ce commerce avec nos Négocians ; la Sicile y a contribué. Les principales importations ont été en denrées, en huile ſur-tout.

### De la Rochelle, *le 9 Mai.*

L'Académie Royale de cette Ville tint, Mercredi dernier, ſon Aſſemblée publique, dans laquelle MM. Raoult, de Longchamps,

Bernon de Salins, & Delaire lurent différens discours. D'abord on fit voir combien la protection que les Souverains accordent aux Lettres & aux Arts, influe sur leur réputation : en fait d'éloges publics, les protégés sont rarement ingrats. La lecture d'un Essai sur nos mœurs, comparées avec celles de nos peres, ne flatta pas notre siécle : on vit dans le lointain les modeles des bons peres, des bons maris, des bons Citoyens. On essaya de prouver que la mobilité des usages relatifs aux habillemens tient essentiellement à la constitution des Etats Monarchiques. On lut aussi des remarques sur l'introduction de l'inoculation à Nantes par M. de Montaudouin.

Le navire, l'*Union*, Armateur M. Pierre le Page, partira pour la Martinique & les Isles du Vent, à la fin du mois.

Les eaux-de-vie n'ont plus de prix fixe. Les grains ont derniérement encore augmenté à Marans & dans quelques autres Marchés. Cependant ce Port continue ses traites.

### Du Velay, *le* 10 *Mai.*

Il est tombé derniérement beaucoup de neige dans cette Province. Les productions de la terre ont souffert. Les loups se sont multipliés & déchaînés au point qu'on est obligé de multiplier considérablement & d'armer les gardiens des troupeaux.

### De Bordeaux, *le* 10 *Mai.*

Dans le courant du mois dernier, il est entré ici par mer 1,049,880 l. de froment; 40,600 l. de seigle; 196,920 l. de légumes. Une partie du seigle & des légumes a été tirée de l'Etranger. Les principales cargaisons de froment sont venues de l'Orient. Les Ports voisins nous ont fourni beaucoup de bled d'Inde. Les prix se soutiennent.

Pendant le même tems, il est sorti de ce Port, principalement pour l'Etranger, 1316 bar. 19 quarts de sucre brut; 2003 b. 54 quarts de sucre blanc; 99,547 l. indigo; 1,120,587 café; 20,813 cacao, 3830 rocou. Cette derniere exportation a été presqu'en entier pour Pétersbourg.

Le sucre blanc, premiere qualité, vaut de 55 à 57 l. le cent; le sucre brut, depuis 22 jusqu'à 34; le café de la Martinique, de 14 s. à 16 s. 6 d. la livre; celui de Saint-Domingue, de 10 à 15 s.; l'indigo bleu & violet, 11 l. 10 s. &c.

### De Nantes, *le* 12 *Mai.*

Il est derniérement arrivé de Hambourg & de Rotterdam deux navires chargés de seigle. En même tems, il est entré du froment & des farines de Bordeaux & de quelques Ports de la Province. Brest a reçu des provisions considérables de ces denrées pour les vivres de la Marine. Les prix se soutiennent. Les principales importations dans la Province ont consisté en vins & eaux-de-vie.

Le *Salomon* & la *Marie-Séraphine* sont arrivés de Léogane & du Cap. L'*Actif* & le *Duc de Choiseul* sont sortis pour cette derniere destination : ils ont laissé en armement le *Solide* pour le Port-au Prince, la *Belle & Bonne* pour les Cayes, le *Saribou* pour Saint-Marc & le Port-au-Prince.

### De Boulogne-sur-Mer, *le* 14 *Mai.*

Nous apprenons de Londres qu'il y circule une grande quantité de fausses guinées qu'on dit y avoir été apportées de Hollande. Cette nouvelle intéresse beaucoup notre Port & plusieurs autres où ces especes ont cours. Ces guinées sont de bon or, mais elles pesent trois shellings de moins que les vraies guinées. La principale marque à laquelle on les reconnoît, c'est que dans le mot *Georgius*, elles portent un *v* consonne au lieu d'un *u* voyelle.

### D'Orléans, *le* 16 *Mai.*

Les grains ont augmenté de prix dans le courant d'Avril : la saison étoit si défavorable qu'on avoit beaucoup à craindre pour une partie des ensemencemens. Quelques especes tendent aujourd'hui à une diminution. Il y a eu derniérement une baisse légere sur le prix du pain bis. L'avoine, qui ne peut qu'avoir assez généralement souffert, a haussé, mais légérement. Il paroît que, dans les Provinces circonvoisines, particuliérement dans la Beauce, le froment

donne beaucoup d'eſpérance. On aſſure que la vigne ſe préſente aſſez bien.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait d'une Lettre ſur une maladie des beſtiaux, dont il a été parlé ci-devant; écrite de Réaumur, & inſérée dans les Affiches du Poitou.*

Je crois, Monſieur, devoir vous faire part d'un fait aſſez extraordinaire, qui intéreſſe l'Economie ruſtique, & dont j'ai été témoin. Il s'agit d'une opération ſinguliere faite à un veau d'un an, attaqué du vertige depuis trois ſemaines. Cet animal ne pouvoit manquer de périr; il maigriſſoit à vue d'œil, ſa tête étoit peſante, il tournoit fréquemment, avoit des inſtans convulſifs & tomboit quelquefois. Cette maladie étoit connue; peut-être que le remede qu'on vient d'y oppoſer avec ſuccès eſt connu dans d'autres contrées; peut être a-t-il été enſeigné par nos Ecrivains Vétérinaires, & pratiqué par leurs Eleves; mais peut-être auſſi eſt-il ignoré de quelques-uns de vos Lecteurs. Vous rendrez ſervice à la Société, en le publiant dans votre Feuille deſtinée à répandre dans cette Province des connoiſſances utiles. On commence par jetter l'animal à terre, ſi l'on ne prend pas le moment où il eſt tombé; on s'en rend maître, on le tient dans l'attitude naturelle à un veau couché dans l'étable, ayant ſes jambes ſous lui: ſa tête eſt droite; enſuite on la lui perce avec une petite tarriere au milieu du front, environ deux pouces au-deſſous de l'encornure. L'Opérateur s'arrête dès qu'il apperçoit ſuinter un peu d'eau. Auſſitôt il y introduit prudemment une eſpece d'aiguille de bois léger, terminée par un crochet; il tourne cette aiguille juſqu'à ce qu'il ſente qu'il accroche quelque choſe; il tire doucement, & il amene une petite poche dans laquelle on trouve des vers naiſſans, ayant la forme, la couleur & la conſiſtance de cette ordure que les mouches dépoſent ſur la viande & qui précipite ſa corruption. Enſuite on met de la poix ſur la plaie, un linge & une petite latte que l'on ſerre bien avec une corde, & que l'on laiſſe quelque tems. L'animal eſt ſoulagé ſur le champ & ſe trouve bientôt guéri. Quelques perſonnes raſent le poil autour de la plaie, pour que la compreſſe s'applique mieux; cela eſt inutile; on ſoupçonne que l'animal a eu cette eſpece de trépan qui s'appelle *everter*. J'ai vu faire deux fois cette opération, depuis ſix mois, par un nommé *Marquis*, Payſan de la Paroiſſe de Chavagne-Enparais, à trois lieues de ce Bourg. Une pareille expérience devroit être ſuivie & étudiée. J'ajoute que, chaque fois, il n'eſt pas ſorti une goutte de ſang.

*Nota.* Cette maladie forme le ſujet d'un Prix propoſé en Allemagne, comme nous l'avons annoncé.

### II.

*Epreuves de différentes manieres de conduire les vaches.*

Un Cultivateur Siléſien, aſſez riche pour tenter des expériences & riſquer de perdre afin de gagner enſuite davantage, a fait divers eſſais ſur l'éducation des beſtiaux. Une de ſes épreuves regarde les vaches à lait. Pendant un certain tems, il en a envoyé douze aux champs, immédiatement après qu'elles avoient mangé. Douze autres étoient gardées à l'étable d'où l'on ne les tiroit que deux heures après qu'elles avoient pris leur nourriture. Le troiſième jour, celles-ci donnerent neuf pintes de lait de plus que les premieres, & le ſeptième quinze. Au bout de huit jours, les premieres vaches prirent la place des autres, c'eſt-à-dire, qu'à l'iſſue de leurs repas, elles furent conduites aux champs, pendant que les autres reſtoient encore deux heures dans l'étable. Dès le ſecond jour, celles-là donnerent moins de lait, & celles-ci en donnerent davantage. Depuis lors, cet Agriculteur n'envoye plus aucune vache dehors, ni le matin ni le ſoir, qu'elle n'ait eu le tems de digérer ſes alimens. Outre l'augmentation du lait, un autre motif le détermine à ſuivre cette méthode; c'eſt qu'il eſt perſuadé qu'elle prévient un grand nombre de maladies cauſées aux beſtiaux par des digeſtions troublées & dérangées dans le premier cas.

Que d'attentions exige donc l'Economie rurale! Comme rien n'eſt indifférent pour ſes ſuccès & ſes progrès! Quelle différence

une différence légere en apparence dans la pratique opere dans les produits ! Combien l'aisance & l'instruction du Cultivateur sont importantes ! Quels ravages exercent ceux qui les lui dérobent !

## III.

*Avis concernant le navet de Laponie, le ray-grass de Sibérie &c.*

Depuis que nous avons parlé du navet de Laponie, plusieurs personnes nous ont priés de chercher à leur en procurer de la graine. Toutes les fois que l'on nous a adressé de semblables prieres, nous avons fait tous nos efforts pour satisfaire à ces demandes. Mais il n'est ni facile ni commun d'obtenir des réponses & des renseignemens suffisans : on est souvent renvoyé d'une Ville ou d'un Pays à l'autre ; l'on n'est pas toujours bien entendu & bien servi, & notre bonne volonté dévient le plus souvent inutile. Nous ne demandons pas qu'on nous sçache gré de notre zele ; nous desirons seulement qu'on ne nous sçache pas mauvais gré de nos mauvais succès.

On trouve actuellement de la graine de navet ou chou, chou-rave de Laponie à Londres chez *Guillaume Simpson, N°. 97, Fleet-Market.* Cette plante extraordinaire l'emporte, à bien des égards, sur presque toutes celles que l'on a cultivées jusqu'à présent. A peine commence-t-on à la connoître en Angleterre. Il paroît que les essais qu'on en a fait dans ce pays s'accordent parfaitement avec ceux que nous avons dit avoir été faits en Suede. Le navet, qui forme la racine de la plante, pese environ 20 livres ; & le chou, qui la couronne, douze ou quinze livres. Sur une seule acre de terre, on en a recuilli, en Angleterre, soixante & dix tonneaux. La plante résiste aux plus grands froids. Elle conserve sa verdeur en hiver. Elle n'est point sujette à se fendre & à pourrir. Semée sur un sol maigre, de mauvaise qualité, sans fumier, elle n'a pas laissé que de produire fort abondamment.

On doit nous envoyer d'Allemagne une petite quantité de chou-arbuste ; nous ne sçavons si c'est la même espece. Cette graine nous a été demandée.

Nous recevrons en même tems de la graine d'une espece de betre, très-bonne pour la nourriture des bestiaux, connue en Allemagne sous plus de douze noms différens ; ce qui donne occasion à beaucoup de mal-entendus & de vaines recherches. On la cultive en Saxe, dans le Pays d'Hanovre &c. Il en croit, en Autriche, de vingt à vingt-cinq plantes dans un seul arpent. Cette plante est, dit-on, originaire d'Angleterre. Elle nous a été demandée, ainsi que la précédente.

On trouve à Londres, chez le Marchand dont nous avons parlé ci-dessus, de la graine de ray-grass de Sibérie. Ce ray-grass conserve, toute l'année, un beau verd ; il donne une prodigieuse abondance de foin. Il faut six livres de semence pour une acre ; la livre s'en vend cinq shellings.

## IV.

*Manufacture & magasin général de porcelaine à l'épreuve du feu.*

» Cette Manufacture, ci-devant à Vaux, » actuellement établie rue du Fauxbourg » Saint-Denis, N°. 25, a pour Auteur le » sieur Hannony, pensionné du Roi : la por- » celaine qui s'y fabrique réunit toutes les » qualités de l'ancien Japon ; elle peut, » sans exagération, lui être comparée, & » est supérieure à celle de la Chine ; la » couverte en est plus blanche & plus belle, » ainsi que la pâte dont le grain est plus fin » & plus compact ; elle soutient l'alterna- » tive du froid & du chaud, l'eau bouil- » lante, & résiste au feu le plus violent. » On peut hardiment y faire du thé, du » café, du chocolat, y fondre même du » plomb &c. Toutes ces expériences ont » été réitérées maintefois. Les plats, assiet- » tes, casseroles, & autres pieces de cette » porcelaine, vont sur les fourneaux au feu » de charbon, & sur les réchauds à l'esprit- » de-vin, sans se casser, & sans que l'émail » en soit altéré. On peut donc regarder cet- » te porcelaine comme portée aujourd'hui, » en France, à son degré de perfection, & » comme très-utile & très-économique en » même tems, d'autant plus qu'elle est à » bon compte & d'un meilleur usage que la » fayance : par celui que l'on fera des casse- » roles, on n'aura plus à craindre le verd- » de-gris, & on éprouvera, avec satisfaction, » que l'on peut aisément, & à moins de

» frais, se passer même de l'argenterie dont » la matiere reflueroit plus avantageusement » dans le commerce, & rendroit l'espece » monnoyée moins rare. Les différentes pie- » ces de porcelaine seront marquées H, let- » tre initiale du nom de l'Auteur. On reçoit » toutes les commandes.

## V.

*Machine pour semer ou planter les pommes de terre.*

Cette machine vient d'être nouvellement inventée par M. Hales de Wavertrée, près d'Yorck. Elle s'adapte au timon d'une charrue ordinaire; & pendant que la charrue trace le sillon, elle plante, à des distances convenables, les pommes de terre, & les recouvre en même tems. Si l'on met ces tubercules à quatre ou cinq pieds de distance les uns des autres, suivant la pratique préférée en Angleterre, un seul homme peut faire, avec la charrue armée de cet instrument, toutes ces opérations sur quatre acres de terre dans une journée. La machine est d'ailleurs d'une construction fort simple.

## VI.

*Ventilateur perfectionné, à l'usage des vaisseaux &c.*

M. Moore, si célebre par une foule d'inventions méchaniques d'une utilité démontrée, s'est appliqué à perfectionner doublement le ventilateur, en le réduisant à une forme plus commode, & en lui donnant tout-à-la-fois plus de force. Il vient d'en construire un qui, quoique très-petit, décharge à chaque coup six pieds cubes d'air. Un seul homme peut donner quarante coups dans une minute. Ce ventilateur a été placé à bord du vaisseau la *Providence* où les Habitans de Londres ont eu la liberté de le voir le 20 & le 21 Avril dernier. On se flatte qu'il préservera, autant qu'il est possible, de la putréfaction & autres dommages les grains, les fruits, le poisson, le fromage & autres denrées déposées au fond de cales, ou renfermées dans des lieux où l'air a peu de circulation. Cet instrument sera sur-tout fort utile pour les navires qui font le triste commerce de Guinée, ou qui transportent des malfaiteurs en Amérique. Avec les commodités qu'il a acquises dans les mains de M. Moore, il y a peu de raison de priver de son secours les prisons, les Hôpitaux, certaines Manufactures, les lieux enfin où l'on entasse les hommes & les animaux.

## VII.

*Avis divers.*

1. » On avertit le Public que, par Juge- » ment de Nosseigneurs les Commissaires- » Généraux du Conseil, députés par S. M. » pour juger en dernier ressort les contesta- » tions concernant la succession du *Chevalier Landais de Soizel*, du 27 Mars 1773, » il est ordonné que, dans un mois, pour » toute préfixion & délai, tous ceux qui se » prétendent Créanciers dudit sieur Landais » de Soizel, seront tenus de représenter » leurs titres de créance à Me. André, Avo- » cat & Conseil de la Direction, rue de la » Verrerie à Paris, pour être employés, s'il » y a lieu, dans la contribution qui sera faite » des deniers provenus de la vente des effets » dudit sieur Landais de Soizel, sinon qu'ils » demeureront déchus de toutes demandes » & répétitions, & qu'il sera procédé à la- » dite contribution avec ceux qui présente- » ront leurs titres. *Signé*, ANDRÉ, Avocat » & Conseil.

2. Le Bureau Royal de Correspondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur, vient de recevoir un nouvel envoi de la Farine d'orge préparée pour la guérison des maux de poitrine. Les personnes qui en desireront peuvent y envoyer depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, & depuis quatre jusqu'à huit du soir.

Le prix est de 2 livres 5 s. la livre, sans sucre, & de 3 liv. la livre, avec le sucre préparé.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 12 Mai 1773, au Samedi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 livres *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 à 26 livres. Le seigle, de 14 livres 10 s., 15 liv. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 12 Mai 1773 au Samedi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 ſ. à 25 liv. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 liv. 10 ſ.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 19 Mai 1773, de 52 à 53 livres ; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43 ; *id.* nouveau, de 40 à 41 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Mai 1773.*

| | # | ſ. | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | 724 | | | marc. |
| Du Mexique à | 716 | | | marc. |
| Du Perou à | 708 | | | marc. |
| Les guinées à | 722 | | | marc. |
| Ducats à | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. 31 32. | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | 51 | 15 | | marc. |
| Piaſtres à | 49 | | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 19 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam | 54 |
| Londres | 30 5 16e. |
| Hambourg | 183 ¼ à ½ |
| Madrid | 15 6 |
| Cadix | 15 4 |
| Livourne | 96 ¼ |
| Gênes | 94 ¼ |
| Lyon, *Pâques.* | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Lundi 16.* | *Mardi 17.* | *Mercredi 18.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1410 15 20 15 | 1410 | 1410 5 |
| D°. 16es. à 6 cou. | 900 | | |
| D°. 8es. à 3 coup. | 175 | | |
| D° 25es. à 3 coup. | | 56 | |
| Emprunt Oct. | 315 | | 315 |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers & ſix derniers mois 1772.*

| Du Sam. 15 Mai 1773. | | Du Lundi 17. | | Du Mardi 18. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | |
| Goſſey, ſix dern. mois 1772. | H. | Creuzé, ſix dern. mois 1772. | D. | Defrance, ſix d. mois 1772. | F. |
| Lenoir, *idem.* | J. | Thevenin, *idem.* | E. | Viellard, *idem.* | F. |
| Delarue pere, *id.* | J. | Delamotte, *idem.* | G. | Marſollier, *idem.* | I. |
| Clouet, *idem.* | J. | Maſſon, *idem.* | G. | Cauchy, *idem.* | I. |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | H. | Defays, *idem.* | I. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 25 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Mai.*

DANS l'instruction donnée par le Roi à M. le Comte Charles-Frédéric Scheffer, Citoyen né pour le bonheur de la Patrie ; & à M. le Comte de Beckfries, également distingué par les qualités les plus rares, chargés de la direction générale des Hôpitaux & des fondations en faveur des pauvres, S. M. recommande d'abord l'économie, article fondamental dans lequel il faut combiner avec les intérêts des Hôpitaux les intérêts du Public ; parce que l'économie apparente, qui tendroit à faire des pauvres au-dehors, par exemple, en ôtant au Peuple des travaux & des salaires, seroit contraire au but de l'institution même.

Les Capitaines Provinciaux & les Evêques se conformeront à la décision des Directeurs Généraux. Les premiers recevront les requêtes présentées pour obtenir des secours. Lorsque les malheureux ne sçavent à qui s'adresser pour s'en procurer, il faut bien qu'ils en demandent au Public.

Dans les endroits où il y a plusieurs petits Hôpitaux, on les réunira, autant qu'il sera possible, afin qu'il en coûte moins aux pauvres en entretien de bâtimens & d'Officiers. La réforme des gages & des appointemens inutiles releveroit un Etat.

On recevra, de préférence, dans ces Maisons, ceux à qui une conformation vicieuse ou la foiblesse donnera plus de titre aux secours de la charité. S'ils ne sont pas en état de payer la somme qu'on exige pour leur assurer un asyle, la Paroisse la fournira.

Des Maisons des Orphelins sont exclus les enfans difformes & impotens : elles doivent être des Maisons d'éducation & de travail. Cette derniere classe sera reçue dans les Hôpitaux.

Les amendes seront appliquées à ces établissemens. On ne sçauroit indiquer un emploi plus convenable des peines pécuniaires qui souvent ôtent tant d'avances à la culture, des fonds à l'industrie, la subsistance à des familles entieres.

A peine le nouvel Attelier public pour les nécessiteux a-t il été ouvert, qu'il y est entré plus de deux cens personnes. Il n'y a plus de mendians dans les rues, depuis que la mendicité n'a plus de prétexte ; il n'a fallu que le lui ôter.

L'état des nécessiteux de la Gothie occidentale monte à près de neuf mille personnes ; & dans ce nombre, il n'y a que 446 hommes & 1084 femmes en état de gagner leur vie. Quoiqu'on en dise, il n'y a pas beaucoup de gens qui font le métier de pauvres & mendians pour leur plaisir.

S. M., attentive à procurer l'avancement des Sciences utiles, a assigné, pour trois ans, sur les revenus de l'Etat, le payement de la somme de trois cens ducats, décernée par l'Académie des Sciences, à M. Rothman qui doit accompagner l'Envoyé de

Tripoli dans ce pays, pour y recueillir les particularités les plus remarquables concernant l'Histoire naturelle.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 6 Mai.*

Le 21 du mois dernier, on a publié des Lettres-Patentes pour la distribution des bruyeres & des friches dans les Pays de Sleswick, de Holstein, de Pinneberg, de Rantzau. On travaille à ouvrir de grandes routes pour faciliter la circulation & la reproduction des denrées dont le Nord est si dépourvu, en partie parce que les communications intérieures manquent, & que l'abondance ruine les Provinces privées de débouchés, après quoi la disette les dévaste. Ces travaux méritent d'autant plus de reconnoissance de la part de la Nation, que le Roi y a affecté une partie des revenus de l'Etat, selon leur destination naturelle. A la vérité, après la dépense de construction, l'objet le plus important, les Communautés voisines seront chargées de l'entretien, qui ne seroit considérable qu'autant que les chemins seroient mal faits, comme, par exemple, s'ils l'étoient par des Ouvriers forcés & non salariés &c.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 7 Mai.*

Les armemens de plusieurs Puissances ont causé du trouble dans notre commerce. Cependant on commence à espérer qu'ils n'auront point de suite.

### De Vienne, *le 7 Mai.*

Il a paru, en dernier lieu, une Ordonnance par laquelle il est défendu à ceux qui font des fils d'or & d'argent, aux Batteurs d'or, aux Passementiers, aux Fabricans de dentelles, Brodeurs, Boutonniers, Ouvriers en crépines, & tous autres qui travaillent en ce genre, de fabriquer ou faire fabriquer, de débiter ou faire débiter, employer ou faire employer des fils d'or & d'argent au dessous du n°. 9. Cependant les Ouvriers en riches étoffes de soie ne sont pas asservis audit numéro; ils auront un peu plus de liberté, pourvu qu'il soit bien attesté que, hors du numéro proscrit, il n'en aura été fait que pour leur usage. On dit que ces gênes ont pour but de donner des facilités à l'industrie & d'augmenter le débit des fabrications du pays.

### D'Eisleben, *le 8 Mai.*

Cette Ville & tant d'autres des montagnes de Saxe, peuplées d'Habitans réduits à vivre de leur industrie qui, si elle produit, comme on le prétend, on ne sçait quelle richesse, ne produit du moins pas du pain, auroient péri au milieu des efforts que la charité faisoit pour les secourir, s'il ne s'étoit formé, l'année derniere, une souscription pour fournir aux Ouvriers des matieres & des subsistances, & en même tems pour acheter leurs fabrications à un prix convenable. Ces bienfaits ranimerent nos Habitans; la terre se r'ouvroit pour eux, ils travaillerent avec ardeur; & une partie de notre population fut sauvée. Cet établissement patriotique subsiste encore; & il sera continué tant que le besoin l'exigera.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 10 Mai.*

Il a été proposé un Bill pour déclarer que les biens-fonds des Banquiers répondroient de leurs dettes, & qu'ils pourroient être vendus pour les acquitter; & en même tems infliger des punitions à ceux qui, dans le cas d'une faillite, seroient convaincus d'avoir dissipé ou de s'être approprié l'argent déposé dans leurs mains par le cours du commerce. On remarqua qu'il seroit à propos de comprendre les Marchands dans le même Bill; ce qui fut agréé. Ce qu'il y a d'étrange, par rapport à ce Bill, c'est qu'il faille le porter, comme si c'étoit un réglement de commerce que d'obliger un débiteur à payer avec son bien, & de punir un voleur.

Les Tablettiers ont présenté une requête par laquelle ils se plaignent que, contre les loix du Royaume ou plutôt les actes du Parlement, il s'introduit, par contrebande, des quantités prodigieuses de meubles & d'ameublemens sous le nom & par le crédit de quelques Ministres Etrangers: d'où il ré-

ſulte que leur commerce eſt tombé, & qu'ils ſont réduits à la miſere, attendu que la Nation préfere les ouvrages du dehors ou mieux faits ou moins chers, ou plus conformes à ſon goût; ce qui eſt intolérable; attendu que ſi la Nation y gagne, ils y perdent. M. Townshend, en déclarant, de la part des Supplians, que les Ambaſſadeurs de France, d'Eſpagne & des Etats Généraux, étoient hors de tout ſoupçon ſur le ſujet de leur plainte, appuya avec force ſur la néceſſité de vérifier les faits, & ſur-tout ſi un Réſident Etranger avoit, comme on le diſoit, des magaſins remplis de meubles de contrebande &c. Il ſe déchaîna contre la manie de la Nation pour tout ce qui vient de France, portée, dit-il, au point qu'on ne peut ni boire, ni manger, ni ſe vêtir &c. ſans que la France y contribue. La Chambre nomma un Comité pour vérifier les faits allégués dans la requête.

La Compagnie des Indes, après beaucoup d'altercations, a préſenté un Mémoire aux Communes pour ſe plaindre de la reſtriction du dividende & de ſes profits, comme ſi elle ignoroit que le Miniſtere ne changeroit certainement pas de réſolution.

Les Marchands Drapiers & les Fabricans de gros draps du Dévonshire, de Kent &c, ont auſſi repréſenté que leurs Manufactures & leur commerce étoient prodigieuſement déchus; effet qu'ils attribuent à la grande conſommation des étoffes étrangeres, & nommément de Ruſſie. Afin de pouvoir ſoutenir la concurrence & habiller la Nation plus cher, ils ont demandé qu'il fût mis un droit additionnel ſur les étoffes étrangeres.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Lyon, *le* 14 *Mai.*

Dans l'Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences, Lettres & Arts de cette Ville, M. l'Abbé Mongez, Directeur, lut, après un diſcours ſur les avantages que les Académies retirent du lieu de leur établiſſement, l'analyſe des ouvrages de MM. les Académiciens, pendant le dernier ſémeſtre. On ſçait que leur génie eſt tourné vers les recherches utiles, & que la publication de leurs Mémoires ſeroit très-favorable aux progrès des Arts.

Le tems paroît promettre une révolution heureuſe dans les campagnes, trop longtems affligées d'une ſéchereſſe funeſte.

#### De Poitiers, *le* 15 *Mai.*

La carriere de marbre découverte par M. le Marquis de Cerzé, dans ſa Terre de la Bonardeliere, près Civray, promet des pieces infiniment curieuſes aux Amateurs, & offre de l'ouvrage aux Artiſtes qui voudroient les travailler ſur les lieux. On en a tiré quantité de blocs d'une ſeule couleur, blanche ou griſe, & de couleurs mêlées, comme jaune, bleu, rouge-pâle. Il s'y trouve auſſi des marbres figurés, tels que ceux de Heſſe, de Florence: ils préſentent les mêmes ſingularités. Peut-être ces matieres ne paroîtront pas auſſi agréables tirées de près que de loin, du dedans que du dehors.

Quelques Villes de cette Province, dégradées par différentes cauſes, ſembleroient vouloir faire des efforts pour ſe relever. Telle eſt, par exemple, celle de Breſſuire. La vie y eſt à très-bas prix; le pays produit toutes les denrées néceſſaires; elle a des Foires; & ſes Marchés ſont eux mêmes des eſpeces de Foires, ſur tout pour les bêtes à cornes, pendant plus de ſix mois de l'année. L'utilité & la facilité les ont naturellement établis. Il y a quatre ans que le Seigneur invita ſes Vaſſaux à s'y rendre; & les Vendeurs & les Acheteurs y accourent en foule. On n'a point mis d'obſtacles au bien, & il s'eſt fait comme de lui-même. Cette Ville eſt auſſi un des bons greniers du Poitou: les Blatiers de tous les environs vont y remplir les Halles. Malgré l'abondance & les débouchés, on eſt étonné d'y avoir vu, depuis 5 ans, le bled toujours un peu plus cher que dans les Marchés voiſins; particularité dont on ne dit pas la cauſe. La cherté des laines & une banqueroute conſidérable y ont fait décliner la Manufacture d'étoffe de laine ſur fil, appellée *Tirtaine*, dont le Peuple s'habille & qu'on porte aux Foires de Caën & de Guibrai. L'enceinte de ſes murs dont les reſtes ſervent, avec de fréquentes réparations, à aſſurer les droits du tarif, rappelle qu'elle contint autrefois une population nombreuſe. Les circonſtances paroiſſent aſſez favorables pour qu'elle ſe repeuple.

### De Nancy, *le* 15 *Mai.*

Dans la Séance publique de notre Académie Royale des Sciences, Belles Lettres & Arts, le Prix annexé à cette derniere partie fut adjugé à un *Traité sur l'Arpentage*, composé par M. Maillet, Professeur d'Histoire & de Géographie, en la Faculté des Arts de l'Université de cette Ville. On lut éloges & vers.

Il n'y a eu successivement que des augmentations légeres dans les prix des grains de nos Marchés. Ces Provinces sont assez bien pourvues.

Les campagnes des Trois-Evêchés & de la Lorraine ont été infestées par des troupes de brigands qui sembloient menacer de détruire les productions de la terre, avant de pouvoir en jouir. La sollicitude, la vigilance, & les soins du Gouvernement ont arrêté leurs excès. Les esprits commencent à se rassurer; & il y a lieu de croire que nous recueillerons en paix les bienfaits que la nature nous fait espérer.

### De Rouen, *le* 16 *Mai.*

Les prix des grains ne varient point; depuis quelques mois ils n'ont même subi que des changemens très-légers.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 4 Mars dernier, il est ordonné qu'à l'avenir les morues séches qui seront introduites dans les Ports non-privilégiés de la Province de Normandie n'acquitteront plus les droits d'entrée qu'à raison de trois sous par quintal; & que le droit de consommation n'en sera plus perçu que sur le pied de dix sous du quintal. La modération des droits sur une subsistance populaire est un bienfait dont l'Etat partage les fruits avec le Peuple; & il en est ainsi de tout acte de bienfaisance éclairée.

### De Tours, *le* 17 *Mai.*

Le beau tems, qui a regné dans la Touraine sur la fin du mois de Février & au commencement d'Avril, avoit hâté la végétation de toutes les plantes, & particuliérement des arbres fruitiers dont la belle préparation annonçoit la plus grande abondance. Mais la fleuraison, surprise par les vents froids du nord qui ont regné & souflé assez violemment, a été trop prolongée: la seve, rallentie & appauvrie, n'ayant pu suffisamment alimenter les jeunes fruits qui commençoient à se former, il en est résulté des avortons. On éprouveroit encore, cette année, une privation totale de fruits, si les pommiers plus tardifs ne laissoient quelque espérance: mais ils ne forment qu'un petit objet pour cette Province.

Les vignes, à peine élancées, n'avoient point encore souffert. Cependant de petites gelées, survenues vers la fin d'Avril, en avoient attaqué une petite partie dans les fonds. L'espérance du Vigneron n'en étoit point affoiblie: le retour du beau tems, aux premiers jours de Mai, lui donnoit une nouvelle force. Une pluie douce, benigne & fort desirée, qui tomba le 7, l'augmentoit encore, & répandoit la joie parmi le Peuple de la Ville & de la campagne, privé par le défaut de récoltes en ce genre, depuis sept ou huit ans, des moyens de se procurer une boisson qu'il regarde, par une ancienne habitude, comme un de ses principaux alimens. Vers le soir du même jour, le vent retourna subitement au nord, répandit un froid piquant, & fit craindre pour les vignes. En effet, dans la nuit du 7 au 8, la gelée, d'autant plus funeste que la surface de la terre étoit encore mouillée, brûla les vignes dans les plaines & les fonds: celles des côteaux furent moins maltraitées; elles se trouverent gelées au quart, au tiers, à moitié, suivant les expositions. Cette perte a consterné un grand nombre de Propriétaires, obligés de faire de grosses avances pour cette culture, la principale ressource de la Province.

Les mûriers ont aussi souffert; & la récolte de la soie s'en ressentira.

### D'Amiens, *le* 18 *Mai.*

Les grains ont un peu augmenté de prix dans les Marchés d'Amiens, de Beauvais, d'Abbeville, d'Arras &c.

Le 7 du courant, un incendie consuma, en trois heures, 24 maisons, au village de Canchy, près d'Abbeville. Les villages de chaume coûtent plus cher que les Villes de pierre.

### De Paris, *le* 21 *Mai.*

Les chaleurs, les pluies, les beaux jours entremêlés ont répandu sur les campagnes

de nos environs les prémices d'une grande abondance. La végétation des plantes est si vigoureuse & si rapide qu'elles semblent, s'il est permis de se servir de cette expression, croître à vue d'œil. Les bleds ont acquis une force singuliere. Quoique la fleuraison ait été traversée par les vents du nord, il y a en général beaucoup de fruits. La vigne s'annonce de la maniere la plus favorable. L'on peut assurer, sans exagération, que jusqu'à présent les apparences promettent une année des plus riches que l'on ait vues depuis long-tems.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Expériences & demandes relatives à la teinture.*

L'on pense que la plante désignée dans la Lettre de Seurre du 29 Juillet, insérée dans la Gazette N°. 90 du 10 Juillet 1772, est celle qu'on nomme *Philalaca*, ou vulgairement *Raisin du Canada*. Il est vrai que son fruit, qui est en forme de petite grappe de raisin, donne une couleur rouge superbe qui surpasse celle de la cochenille. Par les expériences que l'on a faites à Valence en Dauphiné, pour l'appliquer à la teinture des soies & laines, on a éprouvé qu'elle ne s'attachoit aux matieres que comme la peinture; & lorsqu'on a voulu exprimer les essais ou les laver, ils sont restés blancs: on a cependant cru être parvenu à fixer cette couleur, par le mélange d'une petite partie d'eau-forte; & les épreuves qui en ont été faites en soie sont sorties de la chaudiere d'une couleur superbe & très unie: la couleur a paru résister à la fumée du soufre & à l'urine; mais ces belles qualités ont été de peu de durée, puisque les essais de soie teinte avec drogues sont devenus jaunes au bout de deux mois, quoique très-bien pliés dans de bon papier, & tenus dans des endroits où il n'y avoit aucune odeur qui pût les faire changer. L'on pense que ce sont les esprits volatils de l'eau-forte qui, tendant toujours à s'échapper, ont, par leur mouvement continuel, détruit les parties colorantes du *Philalaca*. L'on invite les personnes de l'Art à chercher des mordans pour fixer cette couleur, & à vouloir bien faire part de leurs découvertes par la voie de la Gazette du Commerce. La personne qui a fait des essais, & qui est dans le dessein d'en faire encore, mettra sa méthode d'employer cette drogue au jour, s'il a le bonheur de réussir. La même personne, qui avoit demandé si la plante *Cap-Jasmin* ou *Arbuscula sinensis* pourroit réussir en France, fait ses remercimens empressés au Citoyen qui lui a si généreusement offert de la graine & des plants de *Philalaca* ou *Raisin du Canada*. Elle auroit une obligation infinie à l'Académicien de Rouen qui a apporté d'Angleterre l'*Arbuscula sinensis*, s'il vouloit bien la mettre aussi à portée de faire des épreuves sur cette plante. On pourroit se flatter que, dans une Province où les oliviers & orangers croissent en rase campagne, l'*Arbuscula sinensis* réussiroit mieux qu'en Angleterre & qu'en Normandie où la vigne ne peut pas croître.

### II.

*Analyse de l'engrais de M. le Baron van Haake, ci-devant annoncée, adressée de Manchester, 17 Mars 1773, à l'Imprimeur du* S. Jame's Chronicle.

Les expériences suivantes ont été faites, ainsi que le desiroient plusieurs Propriétaires, sur certains engrais qui ont donné lieu, depuis quelque tems, à diverses spéculations. Le Baron van Haake, qui a trouvé la maniere de faire cette composition, & qui a obtenu des Lettres-Patentes pour la faire distribuer, dit, dans les avis qu'il publie, » que cet engrais, par une vertu qu'on » ne peut mieux comparer qu'à celle de la » pierre d'aimant, réunit la force des quatre élémens; que si l'on en met seize livres sur une acre de terrein, cette petite » quantité suffira non-seulement pour l'amender, si le sol n'est pas entiérement » stérile, mais que de huit ans, ce champ » n'aura besoin de fumier ni d'engrais d'aucune espece ». Ces assertions, dépourvues de toute vraisemblance & tout-à-fait vuides de fondement, n'auront pas sans doute un libre accès auprès des personnes sensées; mais les gens crédules n'en soupçonneront pas même la fausseté, parce qu'il n'est point d'absurdité, quelque grossiere

qu'elle ſoit, qui ne leur en impoſe, & à laquelle ils n'ajoutent ſouvent autant de foi qu'aux faits le mieux avérés. La charlatanerie eſt devenue parmi nous la plus lucrative & la plus étendue des profeſſions; elle n'eſt point reſſerrée dans le petit cercle de ceux qui exercent la Médecine; elle a paſſé dans tous les états & toutes les conditions; mais par-tout où elle a la hardieſſe de paroître ſous un déguiſement qu'on peut lui ôter, chaque Particulier a le droit de lui arracher le maſque ou de lui déchirer ſon voile, & de la montrer aux yeux du Public telle qu'elle eſt. Je ſuis &c.

La compoſition du Baron van Haake, pour engraiſſer les terres, a fort l'apparence du ſel de roche; pluſieurs même des morceaux qu'on en vend ont la forme de la partie intérieure de la poële ou de la chaudiere où on l'a fait évaporer.

On a fait diſſoudre une once de cette compoſition ſur le feu dans une demi-pinte d'eau diſtillée & filtrée; il n'eſt reſté dans le filtre que quelques grains d'un réſidu brun, qui ont été diſſous en partie, lorſqu'on les a eu mis en fermentation, en y verſant deſſus un peu d'eſprit de vitriol. La partie qui fermenta & qui fut diſſoute, étoit vraiſemblablement une petite quantité de *Magneſia* décompoſée par la chaleur néceſſaire pour la ſolution. Le reſte parut être du ſable.

La ſolution fut évaporée une ſeconde fois & criſtalliſée; tout le produit qu'on obtint, par ce procédé, fut un ſel parfaitement reſſemblant pour le goût, pour la forme de ſes criſtaux, & dans toutes ſes qualités, au ſel de mer commun.

Soixante grains de ſel crud furent diſſous dans une once d'eau diſtillée & filtrée à travers du papier gris. On ajouta à une partie de cette ſolution quelques gouttes d'eſprit de vitriol délayé; il n'y eut point d'effervescence.

Le *Lixivium Tartari* n'excita point non-plus de fermentation, mais il ſe forma une liqueur approchante du lait, avec un léger ſédiment qui fut diſſout par de l'acide vitriolique.

Le ſyrop de violette, mêlé avec cette ſolution, n'éprouva aucune altération dans ſa couleur; mais une goutte de *Lixivium Tartari*, ajoutée à ce mêlange, produiſit une couleur griſe, & une goutte d'eſprit de vitriol délayé changea une autre partie de la ſolution en un rouge vif.

La ſolution rongea une cuiller à thé d'argent, qui avoit ſervi à la remuer.

On jetta un peu du ſel qui n'étoit point purifié & un peu de celui qui étoit criſtalliſé, ſur du fer rouge; l'un & l'autre ne firent que pétiller ſans s'enflammer.

Il ſuit de toutes ces expériences qu'il n'y a preſque pas lieu de douter que cette compoſition n'eſt autre choſe que du ſel de mer, évaporé au ſec, & réduit à une forme ſolide. On ſçait depuis long-tems, que le ſel commun de mer eſt un excellent engrais; quoique la compoſition dont il s'agit ne ſoit vendue qu'un s'helling la livre, il n'eſt pourtant pas à préſumer que les Anglois l'acheteront à ce prix, tandis qu'ils peuvent avoir à beaucoup plus bas prix du ſel commun de mer non-purifié, & même purifié, ou du ſel gris.

Le ſel de roche eſt à meilleur marché que le ſel purifié; exempt de tout droit, il ne vaut que quatre pences le boiſſeau.

Le ſel gris eſt vendu aux Epiciers quatorze shellings les cent livres. Le ſel de roche, quand on le prend pour engrais, n'eſt ſujet à aucun droit; le prix n'en eſt donc pas comparable à celui de l'engrais compoſé qui a fait le ſujet de ces recherches.

## III.

### *Horloge curieuſe à vendre.*

André Pluyere, Maître Horloger, natif & penſionné de la Ville de Valenciennes, où il eſt mort le 9 Mars dernier, a laiſſé, entr'autres ouvrages, une Horloge très-curieuſe, placée au deſſus de ſa porte. Cette Horloge marque le cours du Soleil, ſes révolutions pendant l'année, le ſigne du Zodiaque où il entre. Avec les mois, ſont peints les travaux ordinaires de chaque ſaiſon; le Soleil indique, par un de ſes rayons, l'heure & le quantième du mois: la Lune paroît en forme de globe, change de phaſe, & diſtingue le quartier dans ſon cours. Selon la poſition du Soleil, ſon pivot marque ſes jours chiffrés par un cerceau; les minutes ſont déſignées par un Ange, de même que les ſecondes & les jours de la ſemaine. Une Etoile marque les épactes. Il y a, en outre, pluſieurs Figures méchaniques portées à la derniere perfection.

1°. Un Grenadier de faction, qui va continuellement dans une galerie, au bout de laquelle il fait un demi-tour à droite & revient sur ses pas, jusqu'au tems où l'heure sonne; & une autre Figure va d'une lucarne à une autre pour voir promener cette Sentinelle, & se retire chaque fois qu'elle approche de son côté.

2°. Au dessous, une porte s'ouvre; on apperçoit une Figure battre la caisse & rappeller parfaitement.

3°. Plus haut, deux portes s'ouvrent pareillement: deux Figures s'avancent sonnant un air de trompette très-distinctement: après quoi les portes se referment.

4°. Un Coq, placé sur le sommet, bat des ailes & chante très-naturellement.

5°. On entend ensuite un carrillon dont le bruit fait fuir un ours de sa taniere; un Chasseur l'apperçoit, le couche en joue par trois fois qu'il tente d'en sortir.

6°. Un Squelette, placé sur le haut dans un œil de bœuf, frappe les heures avec sa faulx.

7°. Plus bas, dans une galerie, on voit deux petites Figures se saluer réciproquement & puis se séparer.

8°. Au-dessus est un balcon où s'ouvre une porte à deux battans: paroit un Docteur en robe longue, lequel fait une très-profonde révérence aux Spectateurs; & les deux battans se referment.

Le frontispice de cet Ouvrage est de 12 pieds de hauteur sur 8 de largeur, bien peint, doré & construit avec goût.

*La vente de cette Horloge se fera publiquement au plus Offrant, le 16 Juin 1773, en la maison du feu ledit Pluyere, sur la grande Place, à Valenciennes.*

## I V.

*Extrait d'une Lettre de M. Bonet de Treiches, Juge de la Ville d'Issingeaux, le 3 Avril 1773, sur les brûlis.*

..... Je vois que l'incinération est encore combattue; je ne le conçois pas. Les Incinérateurs auroient dû gagner leur procès tout d'une voix. Il faut que ceux qui frondent cette maniere de défricher ne l'aient jamais mise en pratique. Les gens de la campagne sont durs à se détacher de leurs préjugés; il faut, pour les persuader, leur montrer, si je puis ainsi parler, évidence sur évidence, profit sur profit. Cependant, malgré la force de la prévention contraire, l'incinération a pris faveur dans ce canton presqu'aussi-tôt que j'ai commencé à en faire usage. Ses prodigieux effets ont converti subitement les plus incrédules. On ne voit ici, dans les mois de Juillet & d'Août, que des gazons renversés & des fourneaux embrasés. Nous devons, je crois, notre existence à cette excellente pratique: c'est par ce moyen seul que nous avons de bonnes récoltes de grains & abondance de fourrages.

Il faut vous citer, Monsieur, un fait qui m'est personnel, & qui démontrera les avantages de l'incinération.

J'avois dans un jardin que je fais cultiver, environ un demi-arpent de terrein noyé sous les eaux & couvert de rouille ou de mousse. C'étoit un marais qui ne produisoit absolument rien; les bestiaux n'y trouvoient point à paître, & s'y empêtroient souvent..... Au mois d'Août 1771, je m'avisai de soulever le gazon; le tems étoit sec, mes voisins mirent la main à l'œuvre, en un jour tout fut soulevé: huit jours après, tout fut réduit en cendres.

En Septembre, je fis semer sur ce terrein deux mesures de seigle, pesant, chacune 45 livres; je recuillis vingt-quatre mesures & cinquante quintaux de paille.

En Septembre dernier, j'y ai fait semer la même quantité de grains; &, selon les apparences, je dois avoir la même récolte.

Que deviendra le terrein, après ces deux moissons? Retombra-t-il en stérilité? Quand cela seroit, j'en aurois toujours reçu plus de 40 mesures de grains pour 4 que j'ai exposées au hasard. Mais je ne prétends nullement abandonner ce terrein; il est tiré du néant, je l'entretiendrai. Après la récolte, j'y ferai plusieurs saignées, suivant ma méthode; il a du fonds, il sera bêché, & je suis sûr qu'il me donnera toute sorte de productions &c.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 15 Mai 1773, au Mercredi 19 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 24 l. 10 s. à 26 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 27 l. Le seigle, de 15 liv., 15 liv. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 15 Mai 1773 au Mercredi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 l. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Mai 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Mai 1773.*

| | H | S | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 12 | 6 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 22 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 5 16e. à ¼ |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ¾ |
| Gênes ..... | 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Jeudi 20.* | *Vendredi 21.* | *Samedi 22.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1400 5 . . . | . . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 19 Mai 1773. | | Du Vend. p. le Jeudi 20 | | Du Vendredi 21. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | F. | Courmont, six d. mois 1772. | F. | Lempereur, six d. mois 1772. | F. |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Gautier, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | L. | ..... | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 1er. Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Mai.*

IL s'eſt manifeſté une maladie parmi les chevaux dans la Province de Néricie : auſſitôt il a été donné des inſtructions & des ordres pour en prévenir les progrès. Par une correſpondance active qui s'étend ſur tous les objets intéreſſans, principalement pour l'Agriculture & la population, tout eſt, en quelque ſorte, préſent aux yeux du Gouvernement. Quand on n'eſt averti du feu que par l'incendie, ſes ravages ſont toujours affreux.

M. Hartmann, Docteur & Profeſſeur à l'Univerſité d'Abo, a publié une Diſſertation ſur les moyens de prévenir & de guérir les rougeoles, en réponſe à la queſtion propoſée par l'Académie Royale des Sciences. Ce Mémoire a été couronné.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 8 *Mai.*

La Commiſſion ci-devant chargée du département rural tenoit ici ſes Aſſemblées ; & ſes Secretaires avoient leurs Bureaux à Chriſtianſbourg. Si cette diviſion avoit quelqu'avantage, ce n'étoit vraiment pas celui de la prompte expédition des affaires ; & celui-là n'eſt pas léger, du moins pour les Parties. La Chambre des Comptes connoîtra doreſnavant de ces matieres, c'eſt-à-dire, des procès & différends relatifs ſoit aux poſſeſſions que l'on a, ſoit aux fonctions qu'on exerce dans les campagnes. Les petits abus reſſemblent à ces petits inſectes qui, prodigieuſement multipliés, dévaſtent à la fin tout un territoire.

Le Roi n'a plus aujourd'hui d'intérêt dans les fonds de la Compagnie Aſiatique. Le Fiſc a ſa ſociété naturelle avec les Propriétaires fonciers pour l'entretien, la bonification & le partage des produits territoriaux.

Il ne ceſſe de paſſer quantité de navires par le Sund ; mais peu de grains.

Il vient d'être permis aux Commerçans de Bergen d'importer en Norwege pendant trois ans, ſur des bâtimens nationaux, du froment, du ſeigle, du ſarrazin, des feves & des pois, pour les y dépoſer dans des magaſins auprès des Douanes auxquelles on payera les droits ſur ce qui ſera conſommé dans le pays, & ſans qu'on puiſſe les réexporter tant que les Habitans ſeront dans le beſoin. On ne ſçait ſi ces magaſins ſeront bien remplis, & ſi les approviſionnemens ſeront à bon marché.

### ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le* 11 *Mai.*

La Foire préſente de Leipſick eſt beaucoup meilleure qu'on ne l'avoit eſpéré. Il s'y eſt rendu un aſſez grand nombre de Mar-

chands de Moldavie, de Transylvanie & de Pologne. Les Juifs y font de gros achats, en marchandises de soie sur tout.

### De Gottingue, *le* 13 *Mai.*

On s'est servi de toute sorte de moyens pour relever le débit des Fabriques de grosses toiles; mais tous ces moyens n'ont pas fait que ces mauvaises toiles fussent bonnes, & le débit n'en a pas été plus considérable. Aujourd'hui l'on conseille au Gouvernement de mettre la main à cette fabrication, de rendre la qualité de ces toiles excellente, moyennant tels fils & telle largeur déterminés, & d'ordonner que les Artistes soient habiles, ou que sans l'être, leurs ouvrages soient parfaits. On dit que les Tisserands trompent. Quant à l'injustice, sans doute c'est au Gouvernement à la réprimer & à la punir.

Depuis cinquante ans, la culture du chanvre & du lin s'est fort étendue en Allemagne. Au lieu d'acheter beaucoup de toile étrangere, comme auparavant, ce pays en fournit aujourd'hui à plusieurs autres. L'Espagne & le Portugal en tirent de grosses toiles; & l'on présume que ces Royaumes & autres Etats doivent être pourvus pour longtems. Les bonnes Fabriques de l'Empire se soutiennent d'elles-mêmes; les autres tombent, quoique l'on fasse pour les soutenir. Il n'y a jamais que l'Ouvrier qui fasse l'art, & que l'instruction & le talent qui fassent le bon Ouvrier.

### D'Eisenach, *le* 13 *Mai.*

Il vient d'être porté des peines très-séveres contre ceux qui couperont du bois dans les forêts soit pour le brûler ou l'employer, soit pour le vendre clandestinement. A ces hommes, qui ravissent & détruisent une denrée de nécessité premiere, sont presqu'assimilés, par une autre Ordonnance, ceux qui dénicheront des rossignols. Il ne paroît pas que la morale & la politique (s'il est jamais permis de distinguer l'une de l'autre) mettent de tels rapports ou des rapports semblables entre ces deux actions.

### De Bonn, *le* 15 *Mai.*

Les Jurisconsultes du pays ont long-tems agité, *en quelle valeur un Débiteur devoit rendre les capitaux qu'il avoit empruntés?* La Justice avoit auparavant décidé *valeur pour valeur égale*: mais la diversité des opinions étoit fort préjudiciable tantôt aux Débiteurs tantôt aux Créanciers, & toujours au commerce, aux affaires &c. S. A. E. a ordonné, par un Edit du 23 Mars, que les remises se feront, suivant les termes de l'emprunt, en même valeur & en mêmes especes, s'il n'a été spécifié, dans l'obligation, que le payement sera fait selon le tarif du cours lors de l'échéance.

Cette question donne lieu à une seconde relative sur-tout aux constitutions de rente. *Celui qui a emprunté cent écus, lorsque ces cent écus représentoient cent boisseaux de grains, peut-il, en conscience, ne rendre numérairement que cent écus, lorsque ces cent écus ne représentent plus que cinquante boisseaux de grains?* Il ne s'agit pas ici de la Jurisprudence, Il s'agit de la Justice. Les hommes droits, équitables & éclairés sont instamment priés de publier leurs réflexions sur ce problême.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 18 *Mai.*

Hier, le Lord North examina, dans la Chambre des Communes, les objections opposées aux résolutions prises par la Chambre au sujet de l'emprunt de la Compagnie des Indes. Il dit que l'offre faite par le Parlement de laisser à la Compagnie, pendant six ans, le produit territorial de ses possessions, étoit fort généreuse: que l'emprunt de 1,500,000 livres, vu l'état actuel des affaires de la Compagnie, seroit fort près d'être liquidé en 1778 & 1779: qu'en obligeant la Compagnie à un dividende de six ou sept pour cent, c'étoit la surcharger, attendu que ce n'étoit pas le vrai dividende de son commerce: que, par la profonde attention qu'il avoit donnée à tous les écrits sur cette matiere, il lui étoit démontré que le sept pour cent étoit le profit le plus fort qu'elle eût fait dans son trafic: que la Compagnie n'avoit pris le parti de s'adresser au Parlement qu'à la derniere extrêmité & au défaut de toute ressource: que dans certaines circonstances, la Compagnie avoit obtenu du Gouvernement des graces & des faveurs concernant les droits de Douane:

qu'elle s'étoit ſouvent adreſſée à la Tréſorerie pour obtenir du tems & même des ſecours, & qu'elle en avoit obtenu des ſommes conſidérables &c. L'examen du Bill pour régler les affaires de la Compagnie fut remis au lendemain.

Dans ſon Aſſemblée du 12, la Compagnie des Indes, dans la vue de ſe paſſer des ſecours du Parlement, agréa & annonça un emprunt de 1,500,000 l. ſt. par ſouſcription, ſur le plan de M. Gordon, à raiſon de deux cent pour cent de prime, outre le dividende de ſix pour cent juſqu'au rembourſement du capital ou à la hauſſe du dividende juſqu'à huit pour cent, en faveur des Actionnaires qui ſouſcriroient pour hypothéquer à la ſûreté de l'emprunt les fonds qu'ils ont dans la Compagnie. Le 14, un Baronet diſtingué, & un riche Marchand propoſerent de s'engager pour 150,000 l. ſt.

La décadence des Manufactures de Sudbury y a fait hauſſer exorbitamment la taxe pour les pauvres.

A la Foire de Symington, le prix du fromage a baiſſé; il y en avoit une très grande quantité.

On dreſſe différens Bills pour reſtreindre la diſtillation des liqueurs & leur vente en détail; régler le commerce de la ſoie &c, prévenir les ſoulevemens des pauvres.

Il a péri quelques vaiſſeaux ſur la côte du Lincolnshire, entr'autres, un chargé de grains pour Londres.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Aix (*en Provence*), *le* 18 *Mai.*

La ſituation de cette Province, toujours à peu près la même, a engagé des Citoyens à propoſer des reſſources économiques, plus connues ailleurs que dans ce pays-ci. On invite, par exemple, les Amidonniers à ſubſtituer au bled, dans la confection de l'amidon, les racines & ſemences des pied-de-veau, colchique, aſphodele, tourneſol &c. On remarque auſſi que les pepins de pomme & autres fruits ſont très-farineux & qu'ils ont un goût agréable; ce qui ſeroit plutôt une reſſource pour les pays à cidre & à biere que pour celui-ci. On auroit pu ajouter que les fécules des plantes nommées ci-deſſus, & d'une infinité d'autres, ſont exactement de la même nature que celle du bled, & qu'elles ſont, non-ſeulement propres à faire d'excellent amidon, mais encore de bon pain, en y joignant un peu de cette ſubſtance mucilagineuſe du froment dont elles ſont dépourvues. C'eſt à tort qu'on attribue à cette ſubſtance la qualité excluſive d'être nourriſſante: la partie nutritive conſiſte dans l'amidon même. Cette erreur eſt dangereuſe, en ce qu'elle détourne, en cas de néceſſité, de recourir aux plantes qui donnent une fécule ſemblable à celle du froment ſans avoir ſon mucilage. Parmi ces productions ſubſidiaires, s'il y en a une qui doive être particuliérement recherchée & cultivée dans ce pays, c'eſt la pomme de terre, parce qu'elle abonde en fécule, que la culture n'en eſt nullement diſpendieuſe, & qu'elle n'eſt pas difficile ſur la qualité du terrein. Cette Province qui habituellement ne recueille point aſſez de grains pour ſa ſubſiſtance, ne ſçauroit adopter & répandre de culture plus convenable, plus utile, plus fructueuſe & plus propre à nous ſecourir en tems de diſette. Cependant on ſe rappelle qu'autrefois elle vendoit beaucoup de grains au-dehors.

De Poitiers, *le* 20 *Mai.*

Des préjugés barbares, nés du ſein même d'anciennes loix, & ſurvivant à ces loix anéanties, refuſent encore des ſecours aux hommes qui ont eu le malheur de ſe noyer. On vient d'en voir de nouveaux exemples dans le Bas-Poitou. A l'aſpect des cadavres, les Payſans ont le cœur glacé, ils ſe détournent, ils fuyent, dans la crainte de ſe compromettre avec la Juſtice. Puiſque la bienfaiſance a commencé à ſe porter vers ces malheureux, puiſque les moyens d'en ſauver une partie ſont trouvés, puiſque l'inſtruction eſt facile, il ne faut pas laiſſer l'ouvrage imparfait, il ne faut pas ſe borner à un bien local, il faut pourſuivre l'ignorance juſqu'à ce qu'elle ſoit généralement diſſipée. La lumiere luit dans quelques Villes; mais les campagnes, & ſurtout les villages enfoncés, ſont encore couverts des anciennes ténebres; & l'homme y périt abandonné par l'homme. Comment les Seigneurs, les Curés, les Officiers de

Justice & tous les bons Citoyens ne se réunissent-ils pas de toutes parts, pour répandre jusques dans le dernier hameau des connoissances si salutaires ? Seroit-ce un soin bien pénible, seroit ce une dépense bien onéreuse que de faire publier & afficher dans tous les carrefours & aux portes des Eglises des instructions, des encouragemens, des promesses de récompense, les récits des succès journaliers des méthodes proposées ? Quel bien fera-t-on donc si l'on refuse de faire celui-là, à si peu de frais & avec une satisfaction si douce ?

De Besançon, *le* 23 *Mai.*

Il y a quelque tems que les prix des grains ont augmenté, mais assez légérement; & les apparences sont trop bonnes pour qu'il arrive des changemens considérables, les accidens à part.

La voie des souscriptions pour les entreprises utiles ou agréables, si commune dans d'autres pays, commence à s'introduire dans le Royaume. Peut-être aura t-elle d'abord plus de succès pour les objets d'agrément; car il n'y a guères que les riches qui puissent y participer ; mais insensiblement il faut espérer qu'elle s'étendra jusqu'aux objets d'utilité. L'état actuel des finances de la Ville & l'obligation de les employer, par préférence, à des usages tendant d'une maniere directe au soulagement du Peuple, avoient forcé le Magistrat à suspendre les travaux commencés pour procurer aux Habitans une promenade saine & agréable dans l'enceinte des murs. Des Citoyens ont offert de contribuer à cette dépense par la voie de la souscription ; & elle a été ouverte. Ces travaux attireront quelques salaires dans les mains des pauvres : ils procureront aussi un avantage réel par le desséchement de mares qui infectent l'air ; enfin il faut bien avoir des lieux pour se délasser du travail & des affaires. Il faut espérer que nos neveux verront ce moyen d'inviter & d'engager les riches à de bonnes œuvres efficacement & heureusement employé, sur-tout lorsqu'on aura bien distingué ce que la charité conseille d'avec ce que la Justice commande.

De Tours, *le* 24 *Mai.*

Le Bureau des Finances de cette Généralité a rendu une Ordonnance générale, sur le fait & direction de la grande & petite Voyerie, portant entr'autres choses,

Qu'il ne sera fait aucune anticipation sur les grandes routes, chemins royaux, publics & autres; qu'ils ne seront labourés, obstaclés, ombragés; qu'on n'y fera pourrir ni paille ni chaume; qu'il n'en sera point tiré de terre; qu'on n'y plantera point de hayes & qu'on n'y creusera point de fossés qui puissent en restreindre la largeur; que les chemins d'embranchemens & autres tendans de Bourg à Bourg, auront au moins 20 pieds de large, sans y comprendre les fossés; largeur qui sera donnée par-tout où elle n'est pas actuellement, par les Propriétaires Riverains, chacun en droit soi.

Que les chemins seront bordés de fossés curés & entretenus par les Riverains; que lorsqu'ils seront plantés d'arbres, ces arbres seront à six pieds en-delà des fossés; que les Riverains des terreins adjacens aux fossés servant de dégorgement à ceux des chemins royaux, embranchemens d'iceux & autres chemins, les feront curer & nettoyer, chacun en droit soi.

Que défenses sont faites à tous Habitans & Propriétaires de construire le long des rues, grandes routes, chemins royaux, embranchemens d'iceux & autres chemins de traverse ; reconstruire & faire réparer, soit en entier, soit en partie, aucuns bâtimens, pans de murs, fenêtres &c ; de reprendre en sous-œuvre, poser bancs, pierres, bornes &c, & tout autre ouvrage faisant avance sur la voie publique sans ordonnance de permission & alignement pris audit Bureau &c.

Que les Propriétaires Riverains mettront en bon & solide état, dans le délai de trois mois, les chemins de traverse de Ville à Bourg, de Bourg à Bourg & autres.

Que les Voyers ou Commis ne pourront exiger aucune somme, sans représenter la taxe ou le tarif.

Que les Paveurs ne seront aucunement troublés dans leurs atteliers ; qu'il ne leur sera enlevé aucuns matériaux ou outils &c.

Que les carrieres des pierres & ardoises, trous de glaise & argille, sables, marnes & autres, ne pourront être ouverts qu'à trente toises du pied des arbres plantés le long des routes, & trente-deux toises du bord de celles qui ne seront point plantées.

Que les Propriétaires joignant les che-

mins, entretiendront les arbres à eux appartenans, à l'inſtar de ceux du Roi, & élagueront les hayes & buiſſons &c.

Il eſt enjoint, par la même Ordonnance, aux Syndics des Paroiſſes, de déclarer, ſur la ſimple réquiſition qui leur en ſera faite, le nom des contrevenans, Riverains & autres, à peine de demeurer garans en leur privé nom des contraventions & amendes; le tout conformément aux Edits, Arrêts, Réglemens & Ordonnances rendus ſur le fait de la Voyerie &c.

Les chemins ne ſont pas ſeulement avantageux pour les terres qui les bordent.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Proſpectus d'une Gazette de Santé, contenant les nouvelles Découvertes ſur les moyens de ſe bien porter, & de ſe guérir quand on eſt malade. Par un Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

Comme rien n'égale le prix de la Santé, rien ne mérite auſſi plus d'attention que les moyens de la conſerver ou de la rétablir. Néceſſaire aux Riches & aux Indigens, ſa jouiſſance aſſure aux uns la poſſeſſion agréable de leurs richeſſes, & ſoutient les autres contre le poids accablant de l'infortune & du beſoin.

La ſurface de la Terre eſt couverte de Plantes Médicinales, des Eaux ſalutaires l'arroſent de toutes parts, ſes entrailles renferment des minéraux utiles dans bien des maladies; & les productions animales ne ſont pas d'une moindre utilité pour l'homme malade ou ſain. Mais cette abondance de ſecours contre les Agens deſtructeurs de l'Eſpèce Humaine ſe réduiroit à bien peu de choſe, ſi la connoiſſance de leurs propriétés n'étoit pas plus répandue. A quoi ſerviroient-ils, en effet, ſi, demeurant dans les mains d'un nombre limité de perſonnes, leur publicité ne ſuivoit pas de près leur découverte; & ſi, loin de s'exprimer dans un langage ordinaire, ceux qui les divulguent s'enveloppoient dans des expreſſions obſcures & énigmatiques?

Cette diſcrétion myſtérieuſe n'empêcheroit pas quelques Particuliers de gouverner leur ſanté ſuivant leurs propres lumières; le plus grand nombre auroit toujours recours aux Charlatans; les Gens de l'Art n'en ſeroient pas plus conſultés, & le préjugé dominant l'eſprit du Peuple, le rendroit ſans ceſſe victime de ſon ignorance & de ſa crédulité.

Ces conſidérations patriotiques ont ſans doute dicté les ouvrages populaires publiés de nos jours par des Médecins d'un grand nom. En y faiſant connoître aux hommes la nature des remedes & leurs effets, ils en ont démontré les abus; & les Citoyens inſtruits des principes d'un Art qu'ils ignoroient, quoiqu'il les touchât de ſi près, ont appris à prévenir les maladies par un meilleur régime, à ſe moins médicamenter dans tous les cas, & à n'employer que des médicamens ſimples & bien connus, lorſque la néceſſité paroiſſoit les y contraindre.

Ce que MM. Aſtruc, Van-Swieten, Lietaud, Tiſſot & pluſieurs autres Ecrivains célebres ont fait pour mettre la Médecine à la portée de tout le monde, nous eſſayerons de le faire dans cette Gazette. Si nous n'avons pas en nous le fonds inépuiſable de lumieres que poſſédoient ces Hommes illuſtres, nous eſpérons du moins y ſuppléer par une correſpondance établie avec les perſonnes de l'Art les plus diſtingués, les Médecins & les Chirurgiens des grands Hôpitaux, & les Sociétés ſçavantes du monde connu.

Recherchant avec ſoin la ſolidité de l'inſtruction, nous n'ambitionnerons pas de recueillir dans nos Feuilles ces productions d'un génie ſyſtématique, qui ſouvent ne ſe font remarquer que par de grandes erreurs. Notre attention ſe tournera toute entiere vers la Médecine-pratique, afin d'en faciliter l'intelligence à ceux qui veulent entrer dans cette carriere difficile, & d'éclairer les perſonnes étrangeres à l'Art de guérir, ſur les dangers qui les environnent & ſur les moyens de les combattre, lorſque leurs facultés ou la diſtance des lieux les éloigneront des ſecours ordinaires.

Cette Gazette eſt ſpécialement deſtinée aux Gens de la campagne. C'eſt ſur-tout en faveur des Curés, des Seigneurs, des Dames charitables & des Fermiers qu'elle a été entrepriſe. Perſonne ne voit de plus près qu'eux l'Humanité ſouffrante: pouvoit-on

ne pas leur indiquer la maniere de prévenir & de guérir les maux du Laboureur, ces épidémies cruelles qui dévastent les champs & font languir l'Agriculture.

C'est encore dans le dessein d'être utile aux Cultivateurs, que nous enrichirons nos Feuilles des progrès que fait la Médecine Vétérinaire, poussée si loin de nos jours, par un Physicien célebre qui en a été, pour ainsi-dire, le créateur sous les auspices d'un Ministre Citoyen.

Nous n'oublierons pas dans nos Feuilles les malheureux Ouvriers dont la santé est si souvent altérée par l'infection des grandes Villes, & par les émanations des matériaux qu'ils mettent en œuvre. Les découvertes ajoutées aux travaux de *Ramazzini* sur cette partie importante de la Médecine-pratique y occuperont une place distinguée.

Quoiqu'il n'entre point dans notre Plan de traiter de la Médecine spéculative, l'Amateur entraîné par un goût particulier vers cette branche de l'Art de guérir, n'y trouvera pas moins de quoi satisfaire sa curiosité, toutes les fois que les découvertes concernant la Physique & l'Histoire Naturelle, auront quelque rapport avec la santé.

Enfin, la notice exacte des Livres nouveaux de Médecine, des Thèses soutenues dans les diverses Écoles, & généralement de tout ce qui se passe annuellement de relatif à l'Art de guérir, dans les Facultés, Colléges & Académies, présentera au Lecteur un tableau toujours varié des progrès de ce même Art, qui rendra ce travail également intéressant pour les Maîtres qui le professent.

Le Plan qu'on vient de tracer exclut nécessairement de cet ouvrage les discussions polémiques. Nous nous contenterons de les annoncer, & quelque modérées que puissent être les pieces critiques qu'on nous adressera, sur des objets étroitement liés avec celui de notre Gazette, nous n'en ferons usage qu'autant qu'elles seront avouées par leurs Auteurs.

La Gazette de Santé paroîtra une fois par semaine, à commencer du premier Juillet prochain, & sera d'une demi-feuille, même papier, format & caractere que le Prospectus.

Le prix de l'Abonnement sera de neuf livres douze sous, franc de port, pour Paris & pour la Province. On souscrira à Paris, chez *Ruault*, Libraire, rue de la Harpe, qui en délivrera la quittance signée de l'Auteur.

Les Souscripteurs adresseront leurs lettres & leur argent par la Poste, ou par telle autre voie que bon leur semblera, au même Libraire. On mettra au rebut les lettres & paquets qui ne seront pas affranchis.

Nota. *Nous ne sçaurions rien à ajouter à la maniere dont cette entreprise recommandable est ici annoncée, sinon que nous avons tout lieu de penser que l'exécution répondra aux promesses de l'Auteur, & qu'il mérite également d'être encouragé par le Public & secondé par les Gens de l'Art.*

## I I.

*Cours complet de Mathématiques & de Physico-Mathématiques, appliqué aux Arts, tels que le Génie, l'Artillerie, la Marine, l'Architecture civile & militaire &c.*

Le sieur *Dupont*, Maître de Mathématiques, connu depuis long-tems par le grand nombre d'Elèves qu'il a formés dans tous les états, continue avec le même zéle ses Cours publics dans son Ecole, rue Neuve-Saint-Médéric, les Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi, depuis deux heures & demie, l'après midi, jusqu'à sept heures & demie du soir. Il recommencera, le Jeudi 3^e^. de Juillet prochain, l'Arithmétique, la Géométrie & la Méchanique.

Le sieur *Dupont* fait aussi des Cours sur la Marine & sur l'Hydrodinamique, les Lundi, Mercredi & Vendredi, depuis onze heures jusqu'à une heure l'après midi. Les mêmes jours, dans la matinée, il a chez lui un des premiers Maîtres de Dessin, qui donne des Leçons sur la Figure, le Paysage, la Carte, & leve des vues à la Campagne.

Le nombre de Cours publics continuels qu'il donne dans l'année est, 1°. six Cours d'Arithmétique, compris les Logarithmes; 2°. quatre Cours de Géométrie, y compris la Trigonométrie rectiligne & sphérique; 3°. deux Cours d'Algèbre, compris son application à l'Arithmétique, à la Géométrie, & les Sections coniques; 4°. deux Cours de Méchanique, compris le Calcul différentiel & intégral.

Il se donne dans son Ecole quatre-vingt-seize Leçons publiques par mois.

Indépendamment de ces Leçons, il en donne à la campagne tous les Samedis, lorsque le tems le permet, sur la Géométrie;

pratique, comme pour tracer des Camps & Fortifications, lever les Plans & Terriers, le nivellement &c. Il a une très-belle Collection d'Instrumens de toute espece, & des Figures en relief pour la facilité de ses Elèves.

L'avantage que l'on reçoit de ses Leçons publiques sur les particulieres, est que les Elèves ont cinq heures de travail par jour sous les yeux du Maître; ils trouvent à tout moment des secours pour surmonter les difficultés qui se présentent, & évitent par-là les dégoûts qui ne naissent que trop souvent au commencement, par les obstacles qu'ils n'ont pu vaincre.

Les Elèves démontrent, après le Maître, la leçon sur le tableau, qui est comme un répertoire & un examen journalier pour chacun.

L'amour propre des jeunes Gens, l'émulation, tout concourt aux progrès & à l'envie de s'instruire; au lieu que dans les Leçons particulieres ordinaires, les Elèves n'ont que douze heures de Leçons par mois.

Le silence régne dans ses Leçons; l'on n'y est jamais interrompu, & l'on n'y admet que des gens honnêtes & très-décens.

Les Auteurs que le sieur *Dupont* fait suivre, sont au choix des Parens ou des Elèves; l'on suit ordinairement, dans son Ecole, les excellens Ouvrages de MM. Bezout, l'Abbé Bossut, Clairaut, Camus, la Caille, Marie, Mazéas, de la Chapelle, Mauduit, Reynau, Bélidor, Deidier, Fraisier, Bouguer, l'Hôpital, Bougainville, Marc-Laurin, Bernouilli, d'Alembert, de Condorcet, Cramer &c. Il a aussi les Mémoires de l'Académie, que l'on consulte très-souvent.

Il a l'honneur d'être Elève de MM. le Monnier & de la Lande, qu'il annonce comme ses Maîtres.

Il a six jolies chambres toutes meublées pour six jeunes gens, qu'il ne reçoit que des mains des parens, qui certifient de leurs mœurs.

Il continue son Cours gratuit pour les Artistes, tous les Dimanches, depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures & demie, & suit les mêmes Auteurs que dans ses Cours publics. *Qui nihil agit, mihi non esse videtur.* Salluste.

*Le sieur* Dupont *fait voir à ses Elèves les plus instruits, dans différens jours de congés, en Eté, les Monumens, Cabinets, Machines, Atteliers, Manufactures, & tout ce qu'il y a de curieux dans cette Capitale & environs. Il se propose, à la fin du mois de Juillet prochain, de tracer à la campagne un Camp & toutes les parties de la Fortification; le tout par les regles de la Trigonométrie.*

## III.

*Papier de copeaux, de paille &c.*

Parmi les Prix que la Direction Suprême des Finances & de la Guerre a distribués en dernier lieu, comme nous l'avons dit N°. 40, il y en a un qui a été adjugé à un Papetier d'Ilsenbourg, en récompense du succès qu'il a eu dans la fabrication d'un papier de paille, de copeaux & autres rognures de bois. Ce papier ressemble à celui qu'on appelle de Schœffer en Allemagne. Plusieurs autres Papetiers se sont appliqués aux mêmes travaux; & ils ont plus ou moins réussi. Un d'entr'eux a mérité d'avoir part au prix. Dans cette distribution, on a eu égard tant à la quantité qu'à la qualité du papier.

## IV.

*Vente de conséquence, rue des Saints Peres; près celle Taranne.*

Elles est composée de très-belles Mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, & d'étaim; de Cristaux & Cristallisations; de Pierres fines, de Pierres gravées, d'Agathes arborisées & autres; d'Echantillons de Marbres, d'Albâtres & de Stucs; de Bois pétrifiés; de Coquilles bivalves & univalves; de Coraux, de très-beaux Madrepores; d'une Suite d'Oiseaux & de Papillons; de Quadrupedes; d'Armes Etrangeres & Françoises; de Curiosités Indiennes & Chinoises en or & argent; de Bronzes, de Tasses de Jade & d'autres Effets curieux qui composent la Gallerie de M. ***.

Cette Vente se fera le Jeudi 3 Juin 1773, trois heures & demie précise de relevée, & jours suivans, à pareille heure.

*Le Catalogue & la Feuille d'indication qui y est jointe, se distribuent chez Me. Goullet, Huissier-Priseur, rue Baillette; & Pierre Remy, rue des Grands Augustins, vis-à vis l'Hôtel Saint Cyr.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 22 Mai 1773, au Mercredi 26 dudit, le froment s'est vendu à la

Halle, de 23 l. 10 s., 25 à 26 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 s. à 26 l. Le seigle, de 15 l. 5 s., 15 l. 10 s. à 16 liv. 10 s.; l'orge, de 12 liv., 12 liv. 5 s. à 12 l. 10 s. aussi *le septier.*

Du Samedi 22 Mai 1773 au Mercredi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 l. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Mai 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**Prix** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 29 Mai 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

**Changes de Paris,** *du 29 Mai 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 | |
| Londres ..... | 30 | 1 16e. |
| Hambourg ..... | 184 | |
| Madrid ..... | 15 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 6 |
| Livourne ..... | 97 | |
| Gênes ..... | 95 | |
| Lyon, *Piques.* ..... | au pair. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Jeudi 27.* | *Vendredi 28.* | *Samedi 29.* |
|---|---|---|---|
| **Comp. d. Ind.** | | | |
| Actions à 6 coup. | 1415 . . . . | 1417 ½ 20 22 ½ | 1422 ½. . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | 900 . . . . | 900 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 56. . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 26 Mai 1773. | | Du Jeudi 27. | | Du Vendredi 28. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | F. | Courmont, six d. mois 1772. | F. | Lempereur, six d. mois 1772. | |
| Roytier, *idem.* | G. | S. Janvier, *idem.* | J. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | J. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | L. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | L. | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, ...

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 8 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Mai.*

DIfférens Colleges, Bureaux, Commis des mines, du fer, de la banque &c, ont présenté des projets de finance tous plus ou moins opposés les uns aux autres & au bien public, parce que leurs Auteurs n'ont considéré l'Etat que des places particulieres qu'ils occupent, au lieu de se mettre à la source même des richesses & de les suivre dans leur distribution. Il n'y a point de choix à faire entre des projets qui ne sont pas selon les loix éternelles par lesquelles la nature a déterminé l'origine, la répartition, la marche & la destination de ses produits. Lorsqu'on connoît ces loix, on ne fait point de projets; l'ordre est impérieusement tracé. Il sera facile de le reconnoître dans la transplantation que S. M. a autorisée d'une portion surabondante des Habitans de la Province de Dahlie dans les districts non cultivés de la Bothnie, où l'on verra, pour ainsi dire, une nouvelle Société se former, se maintenir, s'étendre par des entreprises & des dépenses rurales, sous une protection soudoyée par une partie de leurs produits non-réclamée par la culture. C'est vers cette source que S. M. a dirigé la bienfaisance, dans ces tems de besoin, par une impulsion douce qui a ouvert les réserves de grains accumulées par la crainte & la prévoyance dans les greniers & les magasins des Communautés, des Hôpitaux, des maisons publiques, des Commerçans; réserves malheureusement d'abord enlevées à la circulation par l'alarme seule, & reversées à la fin dans les mains du Laboureur, sans contrainte & par des conventions volontaires pour le soulagement actuel des Peuples & leur prospérité future.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 13 *Mai.*

Le Port d'Helsingor a été nettoyé de façon qu'il est aujourd'hui beaucoup plus sûr & plus commode pour les vaisseaux. Le soin de rétablir les communications est un des principaux qui occupent aujourd'hui le Gouvernement: l'objet & les effets de ce soin conduisent à l'applanissement des obstacles politiques qui les croisent & les ferment.

### ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, *le* 24 *Mai.*

L'Allemagne n'offre rien de plus remarquable que les excès du brigandage & les variations de la saison. Si les productions n'étoient pas arrachées en tant d'endroits, avant même d'être formées, on auroit lieu d'espérer un tems plus heureux.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 23 *Mai.*

Dans l'Assemblée de la Compagnie des Indes, tenue le 18, il fut unanimement reconnu que les profits du commerce comportoient un dividende de huit pour cent, & que les revenus devoient être partagés également entre le Gouvernement & la Compagnie. Le même jour, le Lord North, en présentant aux Communes son Bill pour l'administration des affaires de la Compagnie tant en Asie qu'en Europe, fit observer que le projet d'un emprunt, agréé par les Actionnaires, pour ne pas *accepter* les secours qu'elle avoit *demandés* au Gouvernement, étoit illusoire & impraticable.

La Chambre a ordonné de dresser différens Bills, pour l'importation du sel de l'Europe à Quebec, l'ouverture de quelques Ports à la Jamaïque & à la Dominique, l'établissement de nouveaux droits destinés à cette dépense, une plus grande liberté d'importation & d'exportation de certaines marchandises; pour la confirmation de certains droits sur les importations à l'Isle de la Dominique & les exportations de cette Isle pour les Colonies de la Grande-Bretagne &c.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 22 *Mai.*

Le tems a été très-inconstant dans cette Province. Le froid, la neige, la pluie, la grêle, les orages se sont succédés ou entremêlés. La nuit du 10 au 11, la foudre tomba sur une tartane de Pêcheur au Port de Bouc, sans blesser personne.

Les navires venus du Levant & autres lieux ont confirmé les nouvelles des malheurs arrivés dans le Port d'Alexandrie, sur les côtes de l'Egypte, dans l'Archipel. Les équipages des bâtimens perdus au mouillage d'Alexandrie se sont sauvés. Le bâtiment du Capit. Allegre est retrouvé, celui du Capit. Langlade n'a été qu'endommagé.

### De Lyon, *le* 25 *Mai.*

Les pluies survenues depuis quelque tems ont ranimé tous les végétaux; mais les chenilles en dévorent une quantité considérable, sur-tout les poiriers & les cerisiers. Les vignes sont garnies de beaucoup de formes: si elles venoient à maturité, le Vigneron du Lyonnois, encore chargé d'une partie de sa récolte précédente, se trouveroit fort à plaindre; & il est forcé de desirer que les vendanges futures soient peu abondantes.

La soie est toujours fort chere, & nous ne sçavons pas encore si cette production de l'année courante sera assez forte pour faire baisser le prix au point convenable pour le débit. Quoique notre main-d'œuvre ajoute beaucoup ici au prix de la soie greze, nous avons le plus grand intérêt à ce que celle-ci demeure toujours au meilleur marché possible. Dans le commerce & l'industrie, tout est, comme dans la nature, sensible & important aux yeux des gens instruits. Notre Manufacture brille & brillera long tems sans doute encore par quelques parties uniques, saillantes & imposantes par l'éclat de leur superficie; mais il est certain que le corps de la Fabrique s'affoiblit. Nos instrumens dépérissent, c'est-à-dire, que nos Maîtres Ouvriers, que l'on peut regarder comme les contre-Maîtres des Maîtres Marchands, diminuent tous les jours de nombre. Le sort de ces hommes essentiels est devenu trop petit, trop dur à supporter, pour qu'ils se multiplient; &, par la même raison, le nombre des Compagnons & des Apprentifs diminuera de plus en plus. Il n'est pas possible que le corps souffre en quelques parties essentielles, sans que toutes les autres s'en ressentent; & nos Dessinateurs ayant moins d'occasions d'exercer leurs talens, dont la fécondité, jusqu'à présent inépuisable, nous a, chaque année, ouvert de nouvelles ressources, il est à craindre que nos desseins moins variés, moins piquans, ne nous maintiennent plus dans le privilége exclusif de fournir les plus belles étoffes qui paroissent dans les Cours de l'Europe. Si le génie ne s'éleve pas, il baisse.

Nous avons eu hier un orage accompagné de grêle de grosseur médiocre, mais chassée par le vent, & qui a tombé pendant sept à huit minutes. Le tems en a été fort rafraîchi.

### Du Lyonnois, *le 26 Mai.*

L'orage que nous avons eu le 24 de ce mois a été funeste à plusieurs Paroisses des environs que la grêle a ravagées. Ce fléau a frappé sur-tout quelques endroits du Dauphiné, de la Bresse, du Franc-Lyonnois & du Lyonnois. Les bleds y ont été abattus & hachés de maniere que plusieurs Cultivateurs ont pris le parti de les faucher (1).

Les foins semblent promettre plus qu'on n'avoit osé attendre. Cependant, comme il est permis de le vendre sur pied, on en a vendu, à lever à la récolte prochaine, 50 s. le quintal pesé dans le pré, l'Acheteur faisant les frais de fauchaison.

### De Rive-de-Gier (*en Lyonnois*), *le 26 Mai.*

Les contestations existantes à Rive-de-Gier, en Lyonnois, entre les Propriétaires des carrieres de charbon de terre & les Concessionnaires, depuis que la concession a été ouvertement sollicitée, viennent d'être toutes renvoyées pardevant M. l'Intendant. Les Parties n'auront plus à plaider à la fois en divers Tribunaux; & à l'avantage d'économiser ainsi sur le tems & sur les frais, elles joindront celui d'avoir pour Juge un Administrateur éclairé, seul capable de porter les esprits à une conciliation aussi nécessaire aux Particuliers qu'au Public.

### De Besançon, *le 23 Mai.*

» Une lettre de Bourgogne, du 19, annonce qu'à l'ouverture d'une fosse creusée dans l'Eglise de Saulieu, gros Bourg de cette Province, au moment où les enfans étoient assemblés, au nombre de 60, pour recevoir la premiere Communion, il s'éleva une exhalaison si funeste que le Curé, le Vicaire, quarante Communians, & deux cens Particuliers en sont morts dans l'espace de quinze jours; & qu'au départ du dernier Courier, environ cent malades étoient encore en danger ». Et l'on s'obstinera à infecter les lieux Saints & à empoisonner les Fideles!

(1) *Voyez dans la 3e. Partie de la présente Gazette la Lettre écrite par M. L. C. L. du Voigtland Saxon.*

### De Soissons, *le 28 Mai.*

La gelée de la nuit du 12 au 13 a causé aux vignobles du Soissonnois un si grand dommage qu'il a été estimé à quarante mille muids de vin, appréciation peut-être exagérée.

### De la Fere, *le 30 Mai.*

Le 22 du courant, notre petit moulin à poudre a sauté. Le bâtiment a été entiérement détruit. Trois ou quatre personnes ont ressenti de cruelles atteintes de ce désastre. Quelques précautions que l'on prenne dans ces moulins, est-il possible d'empêcher que l'agitation continuelle des machines, leurs violens frottemens, l'inflammabilité des matieres n'occasionnent tôt ou tard ces terribles accidens?

### De Poitiers, *le 30 Mai.*

Le 5 du courant, le Conseil Supérieur a enregistré la Déclaration du Roi du 30 Octobre 1772, *qui permet à tous Riverains des côtes maritimes, de cueillir, ramasser & arracher le varech*, ou *vraix*, *sar*, *goesmon*, le *fucus maritimus vesiculos habens* de Tournefort. On sçait que la coupe de cette herbe, propre à engraisser les terres & à fabriquer la soude, avoit été soumise, par une Déclaration du 30 Mai 1731, à des formalités si gênantes qu'elle étoit en quelque sorte interdite, sous prétexte qu'elle étoit nécessaire au fray du poisson & au développement. On connoît aussi les sages précautions que le Gouvernement a prises pour juger de la valeur de ces motifs & des clameurs élevées sur la prétendue malignité de la fumée de cette plante lorsqu'on la brûle. M. de Fontanes, Inspecteur des Manufactures à Nyort, a essayé de faire de la soude avec le varech, comme on en fait à Cherbourg; & il a parfaitement réussi.

L'Administration veille à la conservation des chemins. M. l'Intendant, par une Ordonnance du 6 Mai 1773, a fait défenses, conformément aux Arrêts & Réglemens précédemment rendus, à toute personne d'enlever ou faire enlever, sous quelque prétexte que ce soit, des pierres, sables, terres des grandes routes & autres chemins publics; ainsi que d'élaguer, couper, abattre, rompre les branches des arbres plantés

pour leur décoration, avec injonction aux Propriétaires des champs & domaines sur lesquels lesdits arbres sont plantés de veiller à leur conservation & de dénoncer ceux qui les dégraderoient, ainsi que les terres, les fossés. Il est également fait défenses à toute personne de déposer aucun fumier sur lesdits chemins & abords des Villes &c.

On remarque qu'il y a aux environs de Fontenay un assez grand nombre de vieillards très avancés en âge, parmi lesquels on voit deux centenaires étroitement liés ensemble, dont la mémoire est, dit-on, une chronologie curieuse, bonne à consulter, sur l'ancienne Agriculture de la plaine qui mérite quelqu'attention, & sur les anciennes mœurs de la campagne qui ont bien changé. Mais il y a quelquefois des raisons pour qu'on n'ose pas consulter les anciens registres ; & puis les Arts, dit-on, sont si perfectionnés ! Quoiqu'il en soit, la vieillesse de ces hommes respectables est attribuée à leur bonne conduite, & à leur bonne habitude de travail, au bon air & aux bonnes eaux du pays.

### De Rouen, *le 2 Juin.*

Les campagnes de la Haute-Normandie, en général, sont toujours d'une grande beauté. Les grains ne sçauroient promettre davantage. Le lin, objet si important pour notre commerce, a les meilleures apparences. Les pommes sont en très-bon état..... Il y a eu des jours très-favorables pour la pêche du maquereau.

### De Paris, *le 5 Juin.*

Edit du Roi donné à Versailles au mois de Mars 1773, registré en Parlement le 8 Mai, *portant suppression de la Chambre du Domaine de Moulins, & attribution des affaires dont elle connoissoit au Bureau des Finances de la même Ville.*

Autre donné à Versailles au mois de Décembre 1772, registré en Parlement le 5 Avril 1773, *portant création d'un Grenier à Sel dans la Ville d'Enrichemont, & établissement des droits de Ferme dans la Principauté d'Enrichemont & de Boisbelle.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 8 Janvier 1773, *qui ordonne que, pour tenir lieu des huit sous pour livre de l'Edit de Novembre 1771, auxquels doit être assujetti le droit d'un sou qui se leve à Saint-Quentin par les Officiers Municipaux & de Police, pour la marque apposée à chaque piece de toile, il sera perçu en sus, au profit de S. M., trois deniers seulement pour chaque piece de toile, dont le produit sera versé dans la caisse de l'Adjudicataire des Fermes générales.*

Autre du 16 Avril, *qui assujettit aux huit sous pour livre établis ou prorogés par l'Edit de Novembre 1771, les droits de marque & d'aunage, & autres perçus dans la Ville de Laval sur les toiles de toute espece & qualité, sous quelque dénomination, à quelque titre & au profit de qui que ce puisse être.*

Autre du 4 Avril, *qui déboute les Habitans de Vaucouleurs de leur opposition à l'Arrêt du 29 Novembre 1772, & ordonne qu'ils seront tenus, ainsi que les autres Communautés qui jouissent d'une diminution sur le prix primitif du sel, d'en payer les huit sous pour livre conformément audit Arrêt.*

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait d'une Lettre à M. l'Abbé Roubaud, Auteur du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris, par M. ***, Membre de de la Société Economique de Bourghausen. De Reichenbach, dans le Voigtland Saxon. 30 Avril 1773.*

J'ai appris, Monsieur, par un de vos Correspondans, qui l'est aussi de notre Société, qu'on ne sçauroit vous faire un plaisir plus agréable que de vous envoyer quelques bonnes observations sur l'Agriculture & l'Economie. Les raisons que vous avez d'écrire sur ces matieres sont les mêmes qui m'engagent à voyager, pour m'instruire par moi-même de tous les objets auxquels j'attache de l'importance. J'ai promis à votre Correspondant de lui faire passer de tems à autre des résultats de mes observations : en attendant, je vais, Monsieur, vous faire part de ce que j'ai vu dans les environs de cette Ville, où je ne suis que par hasard, en retournant à Dresde d'où je me rendrai incessamment sur mes terres de Franconie, pour y passer la belle saison avec mes Fer-

miers. J'étois tantôt à Reichenbach, tantôt à Plauen, à Voigtſberg, Lobenſtein & Koeſteritz, pendant le printems de 1771. Il arriva, le 18 Mai de cette année, qu'il ſe forma dans le Voigtland, vers le midi (ou ſud), un grand orage, accompagné de coups de tonnerre, d'un déluge de pluie & de grêle; ce qui dura depuis midi juſqu'au ſoir. Les villages de Dobeneck, Planſchwitz, Magwitz, & Schwand, dans les environs deſquels je me trouvois, furent les plus expoſés à la fureur de cet orage qui détruiſit les grains d'hiver, ſur-tout dans les campagnes de Planſchwitz. Les Poſſeſſeurs des champs voyant leurs eſpérances trompées, prirent différens partis pour tâcher de ſe dédommager de leurs pertes. Les uns firent de nouveau labourer leurs champs & y ſemerent de l'orge qui ne réuſſit pas; d'autres, qui n'avoient pas le moyen d'acheter de l'orge ou qui appréhendoient qu'il ne vînt pas à bien, laiſſerent leurs champs dans l'état où la grêle les avoit réduits. Le Seigneur du lieu, Agronome expérimenté, avoit conſeillé à tous de prendre ce dernier parti. Ceux qui ſuivirent ſon conſeil virent, peu de tems après, avec le plus grand plaiſir, que les tiges qui avoient été abattues & coupées par la grêle, ſe reproduiſirent par la racine, & que chaque nouveau plant reparut avec trois, quatre, même cinq tiges, & produiſit les plus beaux épis, qui fleurirent à propos & devinrent bien plus épais & plus fournis qu'à l'ordinaire. La ſeule différence qu'il y eut, c'eſt qu'ils parvinrent tard à maturité; mais ils y parvinrent & donnerent une très-bonne récolte. L'Agriculteur, qui eſt Seigneur des villages ci-deſſus, s'eſt aſſuré, par des expériences de pluſieurs années, que la grêle ne nuit pas aux grains lorſqu'elle ne les frappe pas quelque tems avant la floraiſon. Il ne dit pas que la récolte doit en être meilleure; mais trente ans de vie champêtre l'ont convaincu qu'elle ne peut guères différer des récoltes ordinaires. Ce n'eſt pas une nouveauté que je vous communique, c'eſt une expérience faite dans ce pays, & qui peut avoir été faite plus ſouvent ailleurs; auſſi mon intention n'eſt-elle que de vous dire ce que j'ai vu moi même.

J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, L. C. L***.

## II.

*Epreuves d'un ſecret nouveau ou renouvellé d'embaumer les corps.*

Nous avons déjà parlé de pluſieurs eſſais faits en Allemagne pour préſerver les cadavres de la corruption. Suivant les nouvelles que nous avons reçues de Halle en Saxe, M. le Profeſſeur Nietzki a pouſſé cet Art beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit fait de nos jours. On aſſure que s'il n'a pas recouvré l'ancien ſecret des Egyptiens, il en a découvert un autre qui ne le céde pas à celui-là, ſi toutefois l'on peut croire aujourd'hui qu'un ſecret trouvé hier aura ſon effet pendant des ſiecles. Quoique cette qualité ne puiſſe pas encore être vérifiée, il paroît certain que M. Nietzki embaume les corps d'une façon fort ſupérieure à toutes celles dont on a eſſayé: il en a déjà embaumé pluſieurs qui n'ont perdu ni les traits, ni le teint, ni la fraîcheur qu'il étoit poſſible de faire ſubſiſter. Il a ſur-tout réuſſi ſur trois jeunes perſonnes du ſexe dont la beauté leur a ſurvécu. Il n'en coûtera pas cinquante rixdales pour conſerver ainſi quelqu'apparence de vie aux perſonnes dont les reſtes nous ſont précieux. On parle à Halle de cette découverte comme ſi elle rendoit la mort moins redoutable: il ſemble qu'il y a quelque douceur à ſonger, ſinon pour ſoi, du moins pour des perſonnes cheres, que l'on ſera au moins préſervé de la pourriture.

## III.

*Obſervations ſur la conſtruction économique des maiſons de campagne, par M. Vallet, Curé de Colombe.*

Lorſqu'on bâtit, on fait aſſez peu d'attention à l'arrangement des planchers des chambres, de la charpente du couvert, ſur-tout des jambages des portes & fenêtres: cette inattention ſuffit pour que les maiſons tombent toutes neuves Les Ouvriers courent à ſalaire; il faut veiller à la ſolidité & à la ſûreté.

Lorſqu'on fonde un bâtiment, il faut deſcendre juſqu'à la terre ferme, & faire les fondations fort larges: la hauteur des bâtimens doit déterminer la largeur des fondations, & la ſolidité du terrein leur profon-

deur. Il faut les faire, autant qu'on peut, la chaux venant d'être fusée. C'est sûrement la façon des anciens Romains. Le mortier devient ainsi mastic.

Dans les campagnes, on fait ordinairement le seuil & le jambage des portes en bois dur; ce qui forme une espece de cadre en quarré long. Cela est plutôt fait; le Charpentier a plus de commodité pour le poser. Tout autour de ce cadre, on fait la maçonnerie: jusques là tout va à merveille. Le Maître ne voit pas que ce seuil sera bientôt pourri par l'humidité; après quoi, les jambages posés dessus avec tenons & mortaises, baisseront; la maçonnerie du dessus du portail n'aura plus de support. Le mal est sans remede; la maison croule peu à peu.

Une dépense de douze sous peut prévenir cet accident. Mettez sous chaque jambage de la porte un tourrillon de fer quarré, entrant dans le bois de la longueur d'environ trois pouces. Ce tourrillon sera rond au bout, de la longueur d'environ un pouce & demi, pour entrer dans un gros caillou aussi plat qu'on pourra l'avoir, & qu'on aura percé avant de poser le jambage de la porte. Cette pierre sera un peu élevée hors de terre, afin que les égoûts du bâtiment ne pourrissent pas les extrémités du jambage. On peut ensuite y rapporter un seuil en bois: quand il est gâté, on le change sans que ce changement porte aucun préjudice. Si la maison est en maçonnerie, il faut faire un ceintre en pierre, ou mieux en brique: le vuide entre le ceintre & le bois sera bouché en maçonnerie.

Il ne faut jamais faire reposer les poutres des chambres sur les jambages des portes ni des fenêtres, fussent-elles en pierre de taille. La pesanteur des planchers fait écarter les jambages; la maison est par terre: c'est ce que je vois arriver à la Ville comme à la campagne. Il faut que les poutres reposent sur les murs de refent. Il y a des Ouvriers qui les posent sur le milieu même des portes ou des fenêtres dont les pierres sont bientôt cassées.

Une maison qui, toujours bien couverte, dureroit plusieurs siecles, ne durera pas 50 ans, si cet objet est négligé. J'ai vu refaire deux fois les mêmes maisons, soit en maçonnerie, soit comme on les fait dans nos campagnes, en terre battue. Le toit doit donc être bon & promptement réparé, en cas de dommage. On ne se départ pas encore de l'abus de mettre dans la construction des cheminées, des bois enduits de mortier: ce mortier seche & tombe; le suif s'attache au bois; le feu y prend, la maison brûle. Dans les Villes, dans les campagnes, les Echevins, les Châtelains &c, ne sçauroient trop avoir l'œil sur cet objet, pour en avertir & détourner les Ouvriers, les Propriétaires &c; car il faut veiller à la sûreté publique. Si l'on fait des cadres en bois, il faut qu'ils soient assez éloignés du manteau de la cheminée, & garnis de bandes de fer, pour y appliquer des briques en maçonnerie, sur lesquelles on pose des molasses; ainsi que la chose se pratique aujourd'hui dans cette Ville (Grenoble). Il faut que les cheminées soient assez larges pour être facilement ramonées.

## I V.

### *Observations sur l'emploi du son de froment dans le pain.*

M. Parmentier, Apothicaire Major de l'Hôtel Royal des Invalides, toujours laborieusement & sçavamment occupé de recherches relatives à la multiplication & à la bonification des subsistances de premiere nécessité, a reconnu dans les combinaisons & les épreuves réitérées qu'il a faites sur la substance nutritive des végétaux & leur conversion en pain, combien l'usage du son de froment pourroit être avantageux ou nuisible. S'il est employé tel qu'il sort de dessous la meule, & mis en dose trop considérable dans le pain, il le rend lourd, mat, indigeste, & facilement corruptible; & ce pain, trop bis & mal façonné, cause des accidens cruels. Le son attire l'humidité de l'air; son altération se communique à la masse dans laquelle il entre; & comme elle tend à la putridité, elle devient le germe des maladies les plus dangereuses. Sans doute c'est là une des causes de ces épidémies putrides si fréquentes pendant les disettes &c.

Cependant le son contient des parties nourrissantes; l'usage de le donner aux bestiaux le suppose & le prouve. Pour se convaincre que cet effet ne provenoit pas de la petite quantité de farine qu'il con-

tient ordinairement ; M. Parmentier a pris de gros son qui est le moins farineux, l'a réduit en poudre très-fine, & n'a employé que les dernieres portions qui passoient ; en sorte que c'étoit du son tout pur.

Comme il avoit remarqué que sa décoction augmentoit la bonté du pain avec lequel on le pétrissoit, il voulut aussi connoitre quel seroit son effet en substance dans la pain, mis en poudre très-fine & mêlé en petite quantité Dans cet état, il le mêla à plusieurs reprises, avec la farine d'orge, celle de seigle, d'avoine, de bled de Turquie, de riz, de pommes de terre & d'amidon. Tous ces pains étoient meilleurs, moins pesans, moins indigestes que les pâtes faites des mêmes farines sans le mélange du son. Le son de froment a seul produit cet effet.

Ce son, quoiqu'il ne contienne que peu de parties nourrissantes, peut donc servir très-avantageusement, soit en décoction, soit en substance, dans les pâtes qui ne levent pas aisément, dont les pains sont peu savoureux, pourvu qu'on ait la précaution de les réduire en poudre très fine & de n'en mettre qu'une certaine dose.

Par la mouture économique, on a plus de son dans la farine ; mais il est plus divisé, & cet état de division est capable de lui faire perdre tout ce qu'il a de nuisible, en le faisant entrer en combinaison avec les parties qui composent essentiellement le pain. Lorsque le son est trop gros, la fermentation & la coction du pain ne le changent pas ; & il ne peut être dissout par les sucs digestifs.

La légéreté du son, son état spongieux, la quantité des parties huileuses qu'il contient, la petite portion de matiere glutineuse qui s'y trouve adhérente ou confondue, toutes ces choses peuvent bien communiquer aux farines dans lesquelles on le mêle quelque vertu du froment.

Enfin, il est à remarquer que dans les alimens, il faut qu'il y ait une substance solide & peu nourrissante qui tienne dans l'estomac & serve à en distendre les parois ; il ne suffit pas d'être nourri, il faut être lesté : mais trop de lest ne feroit qu'irriter l'estomac & augmenter même l'appétit. L'on ne peut donc attendre de bons effets que du son extrêmement divisé & employé en petite dose.

## V.

*Vin & autres liqueurs extraites du bouleau &c.*

M. Paalzow, Recteur émérite de Séehausen dans la Vieille Marche, annonce de tems en tems la découverte de bons secrets qu'il offre toujours à bon marché. Ordinairement il donne volontiers à l'épreuve, & il envoye des essais gratis. L'année derniere, il a promis & communiqué à différentes personnes la recette d'un vin de bouleau, excellent & même comparable au vin de Hongrie. Plusieurs grands Propriétaires de la Marche en usent. M. le Recteur veut bien en envoyer des essais aux Etrangers qui lui en demanderont ; il consent même à leur enseigner sa façon de le faire, moyennant une *petite reconnoissance*. D'après ses instructions, la Noblesse du pays en fait ; mais elle ne réussit pas encore aussi bien que lui.

Du fruit, M. P. tire une liqueur fort supérieure au cidre & au poiré. Il a aussi un procédé dont il ne refuse point la communication, pour en extraire de bonne eau-de-vie. Quoique le raisin ne mûrisse guères dans la Vieille-Marche, il en tire une eau-de-vie qu'il dit égale à celle de France.

Il substitue à l'eau-rose des tablettes qui ont les mêmes propriétés, se transportent aisément, & se conservent pendant nombre d'années. C'est encore un secret dont il fait part avec la plus grande facilité.

Il a perfectionné le moyen de faire avec les pommes de terre une espece de café. Il a une provision de très-bon amidon de ces tubercules.

Pour vérifier la réalité de ces annonces, il n'en coûteroit presque que l'affranchissement des lettres & des réponses, & quelques frais légers d'envoi.

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 29 Mai 1773, au Mercredi 2 Juin, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 25 à 26 l. 10 s. *le septier* ; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 15 liv. 10 s., 16 à 16 liv. 10 s. ; l'orge, de 12 liv., 12 l. 5 s. à 12 l. 10 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 29 Mai 1773 au Mercredi 2 Juin, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 à 25 l. 5 s. *le sept.*; *id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Juin 1773, de 55 à 56 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 50 à 51; *id.* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Juin 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 5 Juin 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 | |
| Londres ..... | 30 1 | 16e. |
| Hambourg ..... | 184 | |
| Madrid ..... | 15 6 | |
| Cadix ..... | 15 4 6 | |
| Livourne ..... | 97 | |
| Gênes ..... | 95 | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Jeudi 3.* | *Vendredi 4.* | *Samedi 5.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1430 . . . . | 1440 . . . . | 1440 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 2 . . . . . | . . . . . | 318 20 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | 2 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 2 Juin 1773. | | Du Jeudi 3. | | Du Vendredi 4. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. | G. | Courmont, six d. mois 1772. | F. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Roytier, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | M. | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 15 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 28 *Mai.*

IL ſeroit à ſouhaiter, pour le bien de l'Agriculture, que l'on prît dans les autres contrées le ſoin que l'on prend dans cette Province de ſuivre les variations de la température de l'air, pour reconnoître & comparer leur influence ſur les productions de la terre. La combinaiſon des réſultats produiroit de grands avantages. On pourroit raiſonner, prévoir, prévenir des maux, préparer les remedes &c. L'état ſuivant des obſervations faites entre Ramſlau & Bernſtadt, par un Membre ordinaire de la Société Patriotique de Siléſie, depuis les ſemailles de 1772 juſqu'à la fin d'Avril dernier, pourra ſervir de modele.

Le tems ſec, au moment des ſemailles, a facilité le ſoin de nettoyer les champs de chiendent : mais une ſéchereſſe de neuf ſemaines pendant leſquelles la pouſſiere a été à peine quelquefois humectée, a fait appréhender que le grain ne pût germer & lever. Heureuſement les pluies longues & abondantes, tombées vers la moiſſon, avoient laiſſé quelque humidité qu'ont entretenue des roſées fortes qui, pendant les jours courts de l'automne, n'ont point été ſéchées par le ſoleil.

Pendant Octobre & Novembre, la terre meuble n'a été arroſée que par des pluies douces incapables de la condenſer. Par bonheur, il n'a pas ſoufflé des vents aſſez forts pour découvrir les racines des ſemences. En Décembre, la terre a été humectée; mais elle étoit trop ſéche pour que les eaux pénétraſſent bien avant. Vers la fin du mois, on a vérifié qu'il y avoit neuf à dix pouces de terre intérieure auſſi ſéche que de la cendre.

Au commencement de Janvier, il a commencé un peu à geler. La ſurface des champs étant priſe, l'eau de neige & de pluie n'a pu pénétrer ; dans les champs inclinés, elle s'eſt écoulée. La maſſe de cette eau, dans le courant du mois, n'ayant été que d'un pouce & demi de Paris, le ſol n'a point été humecté ; ce qu'on doit regarder comme un grand bonheur, vu la température des mois ſuivans.

A la fin de Janvier & au commencement de Février, époque où la terre n'étoit pas gelée, il eſt tombé aſſez de neige pour que les ſemences en ayent été entiérement couvertes. Cette neige a gelé au-deſſus ; au-deſſous il y eut de l'eau qui n'a point gelé : ſi la terre avoit été humectée & gelée, cette eau auroit fait pourrir les ſemences. L'eau de neige de ce dernier mois n'ayant été que d'environ un pouce, & s'étant raréfiée & évaporée pendant la criſe des jours qui ont été fort clairs, le reſte a pénétré la terre ſans offenſer les ſemences.

Lorſqu'aux premiers jours de Mars, la neige a commencé à diſparoître, on a vu des champs couverts d'herbes très-vertes &

très belles. Après la dissipation de la neige, le froid a continué ; le 22, il a gelé : les plants n'ont point poussé, leurs feuilles sont tombées sans que le pied ait souffert. Du 24 au 26, la chaleur a fait un peu reverdir les plantes dans les endroits un peu chauds. La pluie froide, les frimats, la neige, la gelée du 27 au 29, ont retardé & conservé les plantes que trop de chaleur ou de froid auroit pu faire périr.

La premiere quinzaine d'Avril a été aussi favorable aux anciennes plantes qu'aux nouvelles semailles. L'air ne s'est échauffé que peu à peu. Les pluies n'ont donné à la terre que l'humidité nécessaire ; elles ont divisé une espece de croute formée à la surface par la chaleur. Les plantes d'hiver se sont élevées ; les sillons ont paru remplis. La derniere moitié d'Avril n'a pas secondé la premiere. Le froid du 24, le peu d'humidité (la pluie dans tout ce mois n'ayant pas été d'un pouce) ont retardé l'accroissement des plantes qui n'ont pas ombragé les sillons comme ci-devant. Si la sécheresse & le froid avoient continué depuis, quels dommages les plantes n'auroient-elles pas soufferts ?

Ce détail est bien propre à nous faire connoître combien de risques notre subsistance ne cesse de courir, combien d'attention elle ne cesse d'exiger, combien elle demande de science, de prévoyance, de travaux de la part du Cultivateur ? Combien ne doit-il pas être encouragé, tranquillisé, aidé, protégé, secouru ? Quand on jette un coup d'œil sur ce tableau, qui est-ce qui osera parler de saison morte pour le Laboureur, & le séparer de la terre, & lui imposer des travaux étrangers, & lui refuser l'instruction la plus sçavante, & lui ravir les moyens de nous conserver la vie ?

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 31 *Mai.*

Le Bill pour le meilleur réglement des affaires de la Compagnie des Indes actuellement agitées à la Chambre des Communes contient les dispositions suivantes.

Les Directeurs seront continués dans leurs places pendant un plus long espace de tems (jusqu'ici ils étoient renouvellés tous les ans) : on ne les changera pas tous à la fois, mais seulement un certain nombre d'eux ; & ils ne seront plus élus une seconde fois. Nulle personne, jouissant de quelque place ou de quelques émolumens dans l'Inde, ne pourra remplir celle de Directeur.

Afin d'empêcher ces partages d'actions, dont on se sert en certaines occasions pour augmenter le nombre des voix, chaque Votant devra en avoir au moins pour 1000 liv. sterling ; & les transports des actions qui se feront par collusion, nonobstant toute rubrique de Barreau, seront validés au profit de ceux qui les auront reçues.

Chaque Votant affirmera, sous serment, qu'il est depuis douze mois de calendrier en possession de son capital ; qu'il l'a acquis par testament ou par d'autres voies mentionnées dans le Bill, & nullement par collusion. Celui qui, dans ce cas, sera convaincu de parjure, subira la peine portée contre ce crime par l'acte de la cinquième année du régne d'Elizabeth, & par celui de la 2e. année de George III.

La Cour nommera le Gouverneur Général & le Conseil du Bengale ; & les autres Gouverneurs de l'Inde leur seront subordonnés. Ce Gouverneur & ce Conseil, qui auront tout le pouvoir civil & militaire, ne pourront être changés que par le Roi.

Si le Gouverneur Général vient à mourir, le premier du Conseil remplira sa place jusqu'à ce que le Roi y ait nommé. La Compagnie nommera ses Facteurs & ses Commis pour l'administration de son commerce.

La Cour nommera un Juge en chef & trois Assesseurs pour servir de Cour Supérieure ; ils jugeront les causes entre les Sujets Britanniques, entre les Naturels du Bengale, & entre les Naturels du Bengale & les Sujets Britanniques.

La Compagnie payera les honoraires du Gouverneur Général, du Conseil & des Juges.

Les Membres de la Cour de Judicature, le Gouverneur Général & le Conseil ne seront point assujettis à être arrêtés par corps.

On pourra appeller de tous les griefs au Conseil du Roi. Les registres du Greffe du Maire seront remis à la garde du nouveau Greffe qui décidera des causes d'homme à homme, par la voie d'un Juré composé de Sujets Britanniques résidans à Calcutta,

Aucun de ces Officiers ne pourra recevoir ni épices ni présens. Si les Employés de la Compagnie, soit civils soit militaires, reçoivent quelque présent, la Compagnie pourra à ce sujet les poursuivre en dommages & intérêts.

Il ne sera point permis aux Sujets de Sa Majesté dans l'Inde de se mêler du commerce du bétel, du sel & du tabac, ni d'aucun commerce intérieur.

On ne pourra prêter de l'argent qu'à un intérêt limité.

Aucun Plaignant ou Dénonciateur ne pourra s'arranger avec le Défendeur.

Ceux qui se seront démis volontairement de leurs places, ou qui auront été destitués, ne pourront commercer dans l'Inde sans permission.

Ceux qui auront été convaincus dans l'Inde, devant la Cour Supérieure, de quelque infraction à la confiance publique, seront punis à la discrétion des Juges, & on pourra les renvoyer en Europe après l'exécution de la Sentence.

Lorsque les Directeurs auront été informés des Jugemens de la Cour Supérieure, ou de quelqu'autre Cour de Justice de leurs établissemens, les Parties ne pourront plus s'arranger.

Le Gouverneur & le Conseil pourront faire des Réglemens & des Ordonnances lorsque les circonstances l'exigeront, en laissant cependant à toute personne dans l'Inde la permission d'appeller au Conseil du Roi, & ils pourront procéder comme Juges de Paix.

Les crimes ou malversations du Gouverneur, du Conseil & des Juges seront du ressort du Banc du Roi. Les dépositions faites légalement dans l'Inde seront regardées comme des preuves suffisantes dans ce cas; de sorte que le Gouverneur & le Conseil seront reçus en témoignage à l'instance de la Cour du Banc du Roi contre les Juges, & les Juges contre le Gouverneur & le Conseil.

Dans le cas d'information, le Chancelier & l'Orateur des deux Chambres pourront ordonner d'entendre les témoins dans l'Inde.

Les procédures faites en conséquence d'un Bill du Parlement contre les crimes commis dans l'Inde, ne seront point interrompues ou suspendues par la prorogation ou la dissolution du Parlement.

Lorsqu'une cause, qui a commencé dans l'Inde, devra être jugée en Angleterre, les Cours de Justice pourront ordonner de recevoir des dépositions & d'entendre des témoins dans l'Inde; ces preuves seront reçues comme bonnes & suffisantes dans les Tribunaux de Westminster, excepté dans des cas de crimes capitaux.

Cet Acte doit avoir force de loi publique & être cité comme tel dans les Tribunaux. On remarque qu'en promettant dans le préambule d'augmenter le pouvoir de la Compagnie, il ne lui laisse que les charges, & donne l'autorité la plus absolue au Gouvernement ou au Ministere. On observe encore que pour remédier aux abus commis dans l'Inde, faute d'inspection suffisante sur les Officiers de la Compagnie, ceux qui rempliront ces places ne seront gênés par aucune inspection quelconque. On craint qu'il ne remplisse les Communes d'Omrahs, de Nababs, de Soubas à millions dont ils seront redevables au Ministere &c. &c. &c. Le Lord Maire a convoqué le 29 une Assemblée, à l'effet de dresser une requête relative à ce Bill.

Le 28, plusieurs Bills ont reçu, par commission, le consentement royal. Un de ces actes a pour objet d'arrêter les procès pour des objets frivoles & de pure vexation, portés ci-devant du Pays de Galles aux Cours de Westminster.

On ne reçoit des Provinces que des nouvelles de dommages causés par les pluies & les inondations. A Northamptonshire, on n'en avoit jamais vu de si fortes: cependant on ajoute que si le tems se remet au beau, on a lieu d'espérer la plus belle récolte qu'on ait eue depuis nombre d'années. A Shrewsbery, il a plu pendant une semaine entiere. A Huttingdon, les eaux se sont élevées au point qu'il y en a eu dans plusieurs maisons jusqu'à trois pieds; & que les voitures ont été obligées de se détourner de plusieurs milles pour éviter les courans. A Cambridge, on ne se souvient pas d'avoir vu une inondation pareille dans cette saison; les digues ont été rompues; plusieurs mille acres de bas fonds, couverts de deux pieds d'eau depuis Mepal jusqu'à Denver; les récoltes de plusieurs champs à bled, entiérement détruites, des familles obligées d'abandonner leurs maisons. On a eu le tems de

ſauver preſque tous les troupeaux. La perte eſt ineſtimable.

II.

*NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

D'AIX (*en Provence*), *le* 3 *Juin.*

Les prix des grains baiſſent d'un Marché à l'autre. Outre le bled de Bourgogne, nous avons actuellement des bleds de Lorraine, ſans parler de ceux de la Barbarie.

M. de Monthyon, Intendant de la Province, a parcouru, depuis ſon retour, les magaſins à bled & les Hôpitaux, pour tâcher, ſelon l'intention du Gouvernement, de procurer du ſoulagement aux cantons diſetteux de ce pays. On diſtribue gratuitement pour les pauvres une certaine quantité de riz, avec un imprimé qui contient la maniere de former avec ce grain une nourriture ſubſtancielle & moins diſpendieuſe que le pain.

M. l'Intendant ne s'eſt pas contenté d'obtenir de la bonté du Roi plus de trois mille quintaux de riz, les pauvres doivent encore à ſon zele une nouvelle grace. S. M. » pour » ſubvenir à ceux de ſes Sujets du Pays de » Provence que le défaut de fortune met » dans l'impuiſſance de ſe procurer des » grains pour leur ſubſiſtance, a réſolu de » faire prêter aux Communautés, pour diſ» tribuer aux indigens, des grains ou fari» nes, ſous la condition qu'ils ſeront reſti» tués, un mois après la récolte, en la mê» me eſpece, quantité ou qualité, au lieu » où le prêt ſera effectué ».

DE LIVRON, *le* 4 *Juin.*

Le pont de bois qu'on avoit jetté proviſionnellement ici ſur la Drôme, en attendant la conſtruction du pont de pierre, fut emporté le 23 Mai dans la matinée : il n'a pu réſiſter aux crues d'eau. Cet accident porte un grand préjudice au commerce. On craint qu'il n'en arrive de même au pont établi ſur l'Iſere, ſur la même grande route : on n'en juge pas la conſtruction trop ſolide. Cet objet mériteroit une inſpection ſévere.

DE LYON, *le* 5 *Juin.*

Nous apprenons de différens côtés que la grêle tombée ici le 24 Mai a fait de grands ravages ; elle a exrêmement maltraité divers cantons du Mâconnois, ſoit dans les vignobles contigus au Beaujollois, ſoit dans les Paroiſſes qui ſont au nord de Mâcon. Les environs de Senozan ſur-tout ont été abîmés.

Au ſurplus, les récoltes de pluſieurs endroits ſemblent promettre beaucoup, & les prairies des bords de la Saône ſont fort belles.

Les arbres ſont ravagés par les hannetons & par les chenilles que les plus grandes précautions ne peuvent détruire.

Le bled ſe ſoutient toujours à un haut prix qui ne diminuera peut-être pas juſqu'à ce que la récolte ſoit levée.

On a d'aſſez bonnes nouvelles des divers pays où l'on éleve des vers à ſoie. Si cependant, comme le bruit s'en eſt répandu, il y a eu en Piémont des orages très-violens, les mûriers auront ſouffert, & nous craignons beaucoup que la ſoie ne demeure toujours fort chere. Rien ne peut inſpirer aux Habitans des Villes fabricantes autant de frayeur que tout ce qui peut occaſionner un renchériſſement dans les denrées. C'eſt à ce renchériſſement que cette Ville doit ſans doute attribuer la diminution de pluſieurs branches de ſa Manufacture d'étoffes en ſoie, or & argent. On eſtime qu'elle a perdu d'un autre côté un ſixième environ de ſa Fabrique de bas de ſoie.

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins ont conſenti à laiſſer paſſer en franchiſe du droit de reve les laines en ſurge deſtinées pour la Manufacture des ratines de Neuville. Elles ſeront également franches lorſqu'elles ſeront envoyées de Neuville en Dauphiné pour y être filées ; & lorſqu'elles retourneront à Neuville, cette troiſième ſortie ne ſera aſſujettie qu'à une conſignation des droits reſtituables à leur rentrée en étoffes ; le tout afin de protéger l'accroiſſement de cette foible Manufacture.

Celles qui ſe ſont établies à Tarare en mouſſelines, & à Villefranche en indiennes, paroiſſent ſe fortifier tous les jours ; mais il faut que le Fabricant de la Montagne s'en occupe avec ardeur avant de pouvoir être aſſuré que nous conſerverons cette partie conſidérable de travail.

DE DOUAY, *le* 5 *Juin.*

Le 25 du mois dernier, il tomba, ſur le

ſoir, une grêle des plus fortes : les lins de nos cantons ont été entiérement hâchés.

### De Nantes, *le 6 Juin.*

Il eſt entré derniérement à Breſt des cargaiſons conſidérables de grains tirés de Calais & de Dunkerque, en grande partie pour le compte du Roi. Le vaiſſeau du Roi, le *Vaillant*, commandé par M. de la Briſolière, y eſt arrivé de Saint-Domingue.

Outre les grains & farines que nous recevons de l'intérieur & des Ports de la Province, il en eſt venu de la Friſe, de Hambourg, de Bremen, de Rotterdam &c. Le *Maſouque*, Capitaine Boulanger, eſt parti pour Guinée ; le *Solide*, Capit. Pacaud, pour le Port-au-Prince ; le *Caribou*, Capit. Pavie, pour Saint-Marc & le Port-au-Prince ; le *Terray*, Capit. Bonvallet, pour Guinée ; le *Septentrion*, Capit. Hamel, pour la Guadeloupe ; le *Salomon*, Cap. Aubatret, pour Léogane; la *Nouvelle-Marguerite*, Cap. Moiſeau, pour le Port-au-Prince. Le *Marquis de Lévi*, la *Nymphe*, la *Cigale*, le *Prince de Nizare*, le *S. Guillaume*, la *Gracieuſe*, la *Glaneuſe*, le *Victorieux*, la *Ville de Montlhéry*, viennent d'arriver des Iſles.

Il y a depuis long-tems un très fort préjugé établi parmi nos Habitans & nos Marins en faveur des bieres de Hollande : il a été fondé ; car nos Braſſeries n'ont pas pu de bonne heure nous donner des boiſſons de bonté & de garde propres pour nos Colonies ; les gens de l'Art les plus expérimentés n'y réuſſiſſoient pas. Depuis quelque tems, il s'en eſt établi une à la Chauſſée de Chéſine, & ſa biere a pleinement ſatisfait nos Armateurs. Il va s'en former une nouvelle qui promet les mêmes avantages : ſi elle réuſſit, la concurrence ne pourra qu'être favorable au commerce ; & les ſuccès réciproques de nos Braſſeurs détruiront l'aſcendant que les Hollandois ont conſervé pour cet approviſionnement.

### D'Amiens, *le 8 Juin.*

Il faut fouiller la terre pour trouver le tréſor. Quand nous voulons conſtruire des chemins, nous ramaſſons les cailloux un à un, ſur les champs ou les friches ; chacun de ces cailloux a ſouvent pluſieurs lieues à faire pour arriver au lieu de ſa deſtination; ils deviennent fort chers. Souvent même, ils ne font pas d'excellens chemins. Comme notre maniere eſt de les employer ſans autre mêlange, il reſte des vuides entr'eux; ils portent quelquefois à faux; d'où il arrive qu'ils caſſent & qu'ils ſont trop tôt réduits en pouſſiere. En outre, on a obſervé en Angleterre que les terres que l'on avoit dépouillées de cette ſorte de pierres, pour les employer aux mêmes ouvrages, ne donnoient plus d'auſſi belles & bonnes productions qu'auparavant.

On remarque que dans ce pays-ci, ſelon toute apparence, autrefois couvert des eaux de la mer, la terre doit contenir & contient en effet des couches, des bancs de cailloux & de galets qui, avec moins de frais, entretiendront beaucoup mieux nos grandes routes & nos chemins de traverſe. Les cailloux, de la nature des pierres à fuſil, ſont communs dans la pierre calcaire, & notamment dans la craie. Les bancs des pierres tendus de cette derniere eſpece, ſe trouvent ſouvent ſéparés par de minces couches de cailloux continus qui n'ont quelquefois pas plus de quatre lignes d'épaiſſeur : ils ſe ſont moulés avec la pierre comme ſi les différentes couches de cette pierre avoient été maçonnées avec cette eſpece de ciment, ainſi qu'on le voit dans les carrieres de Saint-Maurice-lès-Amiens. Preſque par-tout il ſe trouve une couche de cailloux ou galets entre l'argille & la craie, mêlée de ſable & de terre graſſe dite *poterreſſe*. Il y a des montagnes de galets dans beaucoup d'endroits ; on en voit une ſur le chemin d'Amiens à Breteuil. Il eſt certain qu'il ſeroit très-avantageux de s'appliquer à reconnoître, par des ſondes, ces bancs de cailloux pour l'entretien des chemins. Ce moyen ſeroit moins diſpendieux, & le ſable dont les galets ſont entremêlés formeroit une liaiſon qui rendroit les chemins, pour ainſi dire, indeſtructibles.

### De Paris, *le 12 Juin.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 7 Février, qui ordonne ..... que les Fermiers des droits de péage, paſſage, langueyage de porcs & Parquet de l'Election de Loches, dans la Généralité de Tours, dénommés au préſent Arrêt, ſeront tenus de payer les huit ſous pour li-*

*vre qu'ils ont perçus ou dû percevoir en sus du principal desdits droits &c.*

Autre du 22 Février, *qui déboute les Officiers Municipaux des Villes de Metz, Verdun & autres de la Généralité de Metz de leurs oppositions à l'Arrêt du 13 Septembre 1772; ordonne, conformément à icelui, que les huit sous pour livre seront & continueront d'être perçus en sus tant du principal des octrois desdites Villes que du vingtième ou sou pour livre desdits octrois attribués aux Offices de Receveurs & Contrôleurs, & en outre en sus des quatre sous pour livre établis sur lesdits octrois pour former les octrois municipaux &c.*

Autre du 21 Mars, *qui ordonne que pour tenir lieu des huit sous pour livre des octrois de la Province de Flandres, il sera perçu annuellement & par abonnement, à compter du 1 Janvier 1773 jusqu'au dernier Décembre 1780, une somme de trois cens quarante-sept mille deux cens dix-neuf livres ..... Supprime les abonnemens qui ont été ci-devant faits auxdites Villes pour les deux sous pour livre de 1760 & 1763, à l'exception de celui consenti pour ces mêmes deux sous dont sont affectés les droits des Quatre-Membres de Flandres ..... Déclare n'être point compris dans lesdits abonnemens les droits de lestage à Dunkerque, & ceux de tonlieu, de péage, & autres de cette nature, appartenans au Roi, ou possédés par des Villes, des Seigneurs ou des Propriétaires.*

Autre du 4 Avril, *qui ordonne que conformément à la Déclaration du 1 Juin 1771, tous les Huissiers & Sergens Royaux seront tenus de se servir de papier marqué & de faire contrôler leurs exploits, pour quelque matiere que ce soit, même pour le recouvrement de la Taille, de la Capitation & autres impositions.*

Autre du 2 Mai, *qui ordonne que ceux qui n'auront pas payé les droits de marc d'or ordonnés par l'Edit de Décembre 1770, avant le sceau des Lettres ou Brevets sujets auxdits droits, seront tenus de payer le triple droit à la poursuite & diligence du Contrôleur des bons d'états au Conseil.*

Autre du 2 Mai, *qui ordonne que ..... les Habitans & Communautés privilégiées des Villes du Havre-de-Grace, Harfleur, Fécamp, Saint-Valery en Caux, Dieppe, Honfleur, Eu & Tréport, en la Généralité de Rouen; Saint-Valery-sur-Somme & du Bourg d'Ault, en la Généralité d'Amiens, seront tenus d'acquitter pour le sel qui leur est délivré à titre de privilége, les huit sous pour livre sur le pied du prix auquel celui de vente volontaire est délivré dans lesdits greniers.*

Edit du Roi, donné à Versailles au mois d'Avril, & registré en Parlement le 8 Mai, *portant création d'une Capitainerie des Chasses pour le Parc de Meudon.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Aire économique, par M. Vallet, Curé de Colombe.*

Je vois dans plusieurs Paroisses du Diocese de Grenoble sur-tout, que les Particuliers battent leurs bleds dans les granges sur des planchers construits de planches fort épaisses. Ce plancher n'est jamais bien solide; il ne joint pas assez pour que les grains ne passent pas entre les planches, quelques précautions que l'on prenne. Le fléau fait beaucoup de bruit, & les Batteurs étourdis appuyent légérement sur la paille. Le bled est mal battu, il se perd beaucoup de grains. Les grains restés dans la paille attirent les rats; les rats infectent la paille, & c'est une des causes des coliques qui emportent tant de bétail. C'est ce que j'ai vu souvent arriver, sur-tout lorsque la paille a été attaquée par certains gros rats noirs & venimeux que les chats ne mangent que très-rarement. Enfin les aires en planches ou plateaux coûtent cher.

Dans nos villages, ceux qui ne battent pas leurs grains en plein champ, creusent au milieu de leur grange un espace de grandeur suffisante, & de la profondeur d'un pied & demi. A la terre tirée du lieu, on substitue de la terre glaise vulgairement appellée ici *terre grasse*. On divise cette terre avec une pele de fer quarré, autant qu'on le peut; on l'arrose, on la pétrit comme de la pâte, on en fait des tas comme les Maçons de leur mortier. Quand on en a quantité suffisante, on commence par un coin à en remplir les cavités, en l'applanissant avec une planche de deux à trois pouces d'épaisseur, de la longueur de deux

pieds environ, avec un manche rond à plan incliné. On place & bat cette terre, en allant à reculons. Elle s'attache au fond qui est sec. On l'unit parfaitement. Vingt-quatre heures après, on piétine sur cette terre, on la bat de nouveau avec la planche emmanchée. S'il s'y trouve des trous & des fentes, on les remplit avec de nouvelle terre pétrie, pendant que la premiere est encore humide. La même opération se renouvelle plusieurs jours de suite; c'est l'ouvrage d'une heure chaque matinée. A la fin, la terre ainsi préparée, battue & unie, ne se fend plus.

Il y en a qui y mêlent de la paille de seigle hachée, le poil ou le crin qui tombe quand on étrille les animaux &c, pour lui donner plus de tenacité. Si l'on a de l'urine d'animaux, on petrit la terre avec. Si l'on en a trop peu, il faut en arroser l'aire pendant quelques jours; l'ouvrage en est plus durable.

Quand au bout de plusieurs années, l'aire se creuse, à force d'y avoir battu du bled, on fait des trous aux endroits gâtés, on humecte le fond & les bords, l'on y met de nouvelle terre pétrie que l'on bat comme ci-dessus.

Ces aires coûtent peu & durent longtems: le bled s'y bat très-bien, & sans perte, si l'on est attentif. Si, lorsqu'on doit battre, l'aire n'étoit pas bien séche, il faudroit, la veille, y répandre de la poussiere de chaux que l'on auroit soin de balayer le lendemain avant le battage.

## I I.

*Expériences relatives à la maniere de semer.*

Un Propriétaire de Worcester, zélé pour l'avancement de l'Agriculture, a actuellement un champ de bled qu'il a ensemencé par le moyen d'un semoir ou d'un planteur qui fait les trous pour les grains de semence qu'il répand. Toutes les plantes de ce bled ainsi semé, sont à la distance de trente pouces les uns des autres. Elles sont beaucoup plus avancées & plus belles que celles des champs des environs où l'on a semé à la main. Les intervalles donnent une grande facilité pour tenir la terre bien nette. Le Cultivateur se sert, pour la conserver dans cet état, d'une herse qui en même tems arrache les mauvaises herbes, remue le terrein, & le prépare pour les semailles suivantes.

Le même Propriétaire a une prairie en luserne qui, vers le commencement de Mai, avoit déjà 12 à 14 pouces de haut. L'année derniere, cette prairie lui a donné cinq récoltes. Elle a été ensemencée, de même que le champ à bled, avec l'instrument perçant & semant: on la nettoye de la même maniere.

Ces expériences confirment la nécessité de semer clair & le plus également qu'il est possible, afin que les plantes ne se nuisent pas réciproquement, afin qu'elles reçoivent mieux les influences de l'air, afin qu'elles puissent résister davantage aux intempéries, afin sur-tout que le champ reste en quelque sorte libre ou praticable, qu'on en soit, pour ainsi dire, toujours le maitre, qu'on puisse le travailler suivant le besoin, & détruire les mauvaises herbes qui mangent & gâtent les récoltes.

## I I I.

## *A V I S.*

On avertit les personnes qui se sont dites Créancieres des Princes d'Hombourg, Wittemberg, Montbeillard, & qui ont été comprises comme telles dans la Direction de ces Princes, qu'il a été fait une contribution en 1770; & comme plusieurs des personnes qui y ont été comprises ne se sont pas présentées pour toucher ce qui leur revient, d'après cette contribution, les Créanciers connus sont sur le point de faire ordonner en leur faveur la distribution de ce qui revenoit à ceux qu'on ne connoit pas. Ainsi les personnes qui se croient Créancieres de cette Direction, peuvent envoyer ou faire remettre à M. Comynet, Directeur Général du Bureau de Correspondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur à Paris, leurs titres de créance, avec leur procuration en blanc; il se chargera de leur faire passer les fonds par lettres de change.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Juin 1773, au Mercredi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 25 à 27 liv. 5 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 27 l. Le méteil, 18 l. 15 s.; le seigle, de 16, 16 l. 15 s. à 17 liv. 10 s.; l'orge, de 13 l., 13 l. 10 s. à 14 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 5 Juin 1773 au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 liv. 10 s. à 25 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Juin 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Juin 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 712 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 724 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 12 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 184 ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅛ p. % bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Jeudi 10.* | *Vendredi 11.* | *Samedi 12.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1437 ½ 35 37 ½ | 1437 ½ 35 . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 9 Juin 1773. | | Du Merc. p. le Jeudi 10. | | Du Vendredi 11. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. | J. |
| Roytier, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Gautier, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | J. |
| Boutray, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | M. | M. S. Janvier payera Samedi 12 Juin, à cause de la Fête du Jeudi. | | Patu, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 19 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 23 *Mai*.

LE 12 du courant, Sa Majesté nomma Chevalier de l'Ordre de Vasa, M. le Baron de Hartmann, Chevalier de l'Aigle Rouge de Brandebourg, Conseiller de Régence de Baviere, Vice-Président perpétuel de la Société Electorale de Bourghausen, Membre de plusieurs Académies, Géorgiphile non moins distingué par ses lumieres que par son zele. Selon l'esprit des Statuts de l'Ordre de Vasa, les Nations ne sont divisées que nominalement, elles ne forment qu'une grande Société Agricole, & les Citoyens utiles de la grande Patrie ne sont étrangers à aucun Etat.

Les affaires épineuses de la Banque occupent le Gouvernement. Le premier objet de ses soins est de rétablir l'équilibre dans le change déconcerté par la différence de qualité des especes, & par la disproportion des fonds réels avec les papiers représentatifs. Par exemple, les flantars (cuivre monnoie) pesent moins que les plates ou plaques, & toutefois ils ont la même valeur dans la circulation. La Banque a livré plus de billets qu'elle n'en peut changer à la premiere instance soit en argent soit en cuivre: cependant leur prix dépend de la facilité ou de la difficulté de ce change; ils baissent à proportion de la rareté des especes; lorsqu'ils ne sont pas payés au moment de l'échéance, ils tombent dans le discrédit. Qu'importe qu'on défende l'exportation des especes de métal? Lorsque cette défense paroît utile, elle est vaine; car quand elles sont rares, il est impossible qu'on en dispose hors du pays sans perte. D'ailleurs comment en empêcher la sortie, & pourquoi empêcher les Citoyens de disposer de leurs biens à leur avantage? Comment peut on aussi prétendre que des feuilles de papier ayent en tout tems le même taux que le métal? Est-il convenable & juste qu'on donne au flantar la valeur de la plaque, pour acquitter en flantar ce qui devroit être acquitté en plaque? L'échange en plaque mettroit le cours à 39 & $\frac{5}{8}$ marcs: en faisant monter ce cours, par exemple, à 60, chaque Créancier de la Banque perd 34, & chaque Débiteur en gagne autant. Cependant les Propriétaires des billets méritent d'autant moins d'essuyer cette perte qu'en prenant à leur risque & péril du papier pour des especes, ils ont soutenu le crédit de la Banque. Jusqu'ici pour arrêter ces désordres, on n'a eu recours qu'à des expédiens ruineux. Comment l'illusion de ces ressources imaginaires n'a-t-elle pas été dissipée par leurs funestes effets? Comment l'ordre pouvoit-il se rétablir, tant que la Banque n'auroit pas escompté ses anciens billets, & qu'elle en auroit distribué de nouveaux? Il faut qu'elle paye annuellement une partie de ses dettes & qu'elle n'en contracte plus. Telle est la situation des cho-

ſes, à laquelle S. M. travaille à remédier efficacement, & qu'on auroit vu ſe perpétuer & s'aggraver néceſſairement ſous l'ancienne adminiſtration dirigée par des intérêts particuliers.

## ALLEMAGNE.

### De Neuhaus, *le 29 Mai.*

Les navets de Teltau & de la Marche paſſent pour être les meilleurs de l'Europe : on en envoye dans toute l'Allemagne, en Danemarck, en Suede, en Pologne, en Ruſſie &c. Il ſe fait, dans l'Empire, un très-grand débit de leur graine ; mais c'eſt un argent perdu pour les Acheteurs, car ces navets dégénérent hors des territoires dont on vient de parler. On remarque que le terroir de la Marche & de Teltau eſt ſablonneux ; & l'on demande ſi en marnant les terres deſtinées à la culture de ces navets, on en conſerveroit la qualité ? Les propriétés de la marne ne paroiſſent pas bien connues en Allemagne.

### De Breslau, *le 1 Juin.*

La Société Patriotique de Siléſie commence, par ſes travaux, ſes inſtructions, ſes encouragemens, à opérer une révolution favorable à l'Agriculture. Déjà les méthodes & les recettes économiques des François & des Anglois ſe répandent & ſont miſes en pratique. De toutes parts, on ſe corrige. Une des plus utiles réformes qui s'introduiſent, c'eſt celle de la conſtruction des maiſons des Payſans : c'étoient des gouffres infects dans leſquels on ne reſpiroit que des germes de maladies. On en a réparé quelques unes de maniere à procurer à leurs Habitans un air libre & ſain. Il y a, dans ce pays, des endroits où les caves ſe rempliſſent d'eau ſans que le fond paroiſſe la fournir : on eſt parvenu à en mettre une de ce genre parfaitement à ſec, & la rendre impénétrable aux eaux d'une fontaine aſſez éloignée, laquelle y déchargeoit juſqu'à dix-neuf pouces d'eau. L'Architecture rurale eſt encore aſſez généralement dans l'enfance : les *Arts libéraux* dédaignent les campagnes ; les Architectes habitent les Villes ; & hors de leur enceinte, ils ne ſçavent conſtruire que des châteaux. Les Arts vraiment libéraux, ce ſont les Arts les plus utiles ; & la plus utile Architecture, ſera celle qui ſauvera les Laboureurs & les récoltes.

### De Francfort (*ſur le Meyn*), *le 5 Juin.*

Les libertés & les priviléges excluſifs ne ceſſent d'être prodigués, en divers Etats d'Allemagne, aux Artiſtes, aux Négocians, aux Fabricans étrangers, avec un ſuccès qui auroit dû en dégoûter à jamais & ceux qui les accordent & ceux qui les acceptent. La Ville naiſſante d'Offenbach, ſur la rive gauche du Meyn, eſt ſi avantageuſement ſituée qu'elle invite par elle-même les Etrangers à venir profiter des avantages qui leur ont été offerts par des Lettres-Patentes du 15 Mai 1766. Elles viennent d'être renouvellées & étendues. Ceux qui bâtiront dans la nouvelle rue ſeront, pour toujours, exempts de corvées & du dixième denier, excepté pour les immeubles. Il y a une Commiſſion chargée de diriger les conſtructions des bâtimens, ſans aucune rétribution. Le tranſport des matériaux ne coûte rien ; on peut tirer, ſans frais, des environs, du ſable & de la terre graſſe. Ceux qui habitent leurs nouvelles maiſons, jouiront pendant vingt ans d'une exemption générale de toute impoſition tant réelle que perſonnelle, en payant néanmoins pour le terrein une rente fonciere qui ne peut guères aller à ſix livres par an. On ſera libre de quitter la Ville ſans payer aucun droit de ſortie. Il y a des priviléges particuliers pour les Fabricans & leurs Ouvriers. Cette Ville manque actuellement de Drapiers, d'Horlogers, d'Armuriers. Elle ſeroit très-propre pour ſervir d'entrepôt à un Négociant étranger qui, ſans abandonner ſon commerce dans ſa Patrie, voudroit s'ouvrir des débouchés ſûrs en Allemagne.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 3 Juin.*

Nous apprenons que M. James Lowther fait bâtir, dans le nord de l'Angleterre, au milieu de friches qui lui appartiennent, une petite Ville qu'il peuple de pauvres familles. Il donne, à chacune, une maiſon, une rente, une acre de terre à bail, un boiſ-

ſeau de charbon par ſemaine &c. Il aſſure de l'ouvrage aux hommes, & il employera les enfans dans quelques Fabriques. Enfin il leur procure du mouton à deux ſous & demi la livre. Nous n'érigerons pas une ſtatue *à M. Lowther, Fondateur & Pere d'une Colonie Agricole.*

Il s'eſt formé à Birmingham une Aſſociation à l'inſtar de celle de Thatched-Houſe de Londres pour la délivrance des perſonnes empriſonnées pour de petites dettes: elle a déjà rendu la liberté à cent de ces malheureux. Notre Société de Thatched-Houſe en a délivré, l'avant-derniere ſemaine, 26 preſque tous Fabricans, Matelots ou Artiſans : ſeize d'entr'eux étoient mariés, & ils avoient 58 enfans.

Les nouvelles de Dublin annoncent un trait de généroſité auſſi rare parmi les Propriétaires qu'il pourroit ſouvent leur être avantageux. M. le Comte d'Inchiquin avoit les baux de trois groſſes fermes à renouveller. Il ſe préſenta des Fermiers qui lui offrirent un ſurhauſſement de fermage fort conſidérable, avec de très-forts pots de vin, ſelon l'uſage reçu de manger ainſi ſes revenus d'avance, & de diminuer le fonds des dépenſes de culture. Le Lord a refuſé leurs offres, & donné les fermes aux fils de ſes anciens Fermiers ſur le pied où elles étoient auparavant. Ainſi il a conſervé à ſes terres des Cultivateurs qui les connoiſſent, qui y ſont attachés, qui en gagnant davantage les amélioreront, & qui lui payeront bien le tribut de la reconnoiſſance, quand ce ne ſeroit, s'il étoit poſſible, que pour ſe maintenir dans cette eſpece d'établiſſement & le laiſſer à leurs enfans comme en héritage.

Les lettres de Shetland portent que la pêche du hareng eſt commencée à Braſſa-Sound; qu'elle ſemble beaucoup promettre; & que les Hollandois y ont 700 bâtimens, tandis que nous n'en avons que 80.

Le Gouverneur de la Caroline ſeptentrionale a rejetté pluſieurs Bills de l'Aſſemblée, par la raiſon ſur-tout qu'ils tendoient à écarter de la Province, au détriment du Public, la concurrence des Marchands étrangers.

Le Gouverneur de la Virginie a inſtruit l'Aſſemblée que l'on contrefaiſoit le papier qui contrefait la monnoie; qu'il y avoit auſſi beaucoup de fauſſes eſpeces d'or & d'argent; & que les coupables étoient arrêtés.

La foudre eſt tombée ici en pluſieurs endroits : elle a briſé les mâts de pluſieurs vaiſſeaux dans la Tamiſe. Les bâtimens qui étoient au-deſſous du pont ont beaucoup ſouffert de l'impétuoſité du courant.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 5 Juin.*

Pendant la derniere quinzaine de Mai, l'importation de l'huile a été extrêmement conſidérable; il en a été de même de celle des grains. De 130 à 140 bâtimens entrés dans cet intervalle, il y en avoit au moins les deux tiers chargés de ces deux eſpeces de denrées. Nous continuons à puiſer dans les magaſins de Livourne : la Barbarie eſt inépuiſable. Il a paſſé pluſieurs bateaux chargés à Arles pour Toulon. La navigation a été, pendant ce tems là, très-brillante, tant pour l'entrée que pour la ſortie; les bâtimens ſortis du Port ont été encore beaucoup plus nombreux que ceux qui y ſont entrés.

La *Marianne*, le *Mars*, le *Saint-Joſeph*, l'*Heureuſe Marie*, l'*Intrigant*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. La *Marie-Anne*, Capitaine Augé; la *Bonne-Foi*, Cap. Vinvens; le *Caſtor*, Cap. Doudons, ont fait voile pour les mêmes Iſles. Le Cap. Louis Hamel, de Dieppe, commandant le ſenault, la *Comteſſe de Provence*, eſt parti le 22 pour Saint-Pétersbourg.

#### De Lyon, *le 9 Juin.*

Les Batteurs d'or ont obtenu l'Arrêt que leur promettoient l'intérêt du commerce, le vœu des perſonnes inſtruites, & les attentions du Gouvernement pour le ſoutien des Arts. Ils ſont autoriſés à paſſer à l'antimoine l'or qu'ils employent. Les gens du métier ſçavent combien cette préparation eſt néceſſaire à l'or, meme pris à l'affinage royal, quand on veut le mettre en feuilles. Il ne reſte aux Batteurs d'or qu'une gêne qui ſera légere, ſi l'on n'en abuſe pas, ce que vraiſemblablement ils ne doivent pas redouter.

*Extrait d'une Lettre de Lyon du 9 Juin.*

» Tandis que les hommes du ſiecle diſſi-
» pent voluptueuſement les fruits toujours
» renaiſſans de leurs coupables intrigues;
» tandis que les hommes ambitieux étalent
» des triomphes dont le Peuple a ſouvent
» bien ſujet de gémir; tandis que les lar-
» mes du pauvre ne peuvent arrêter ces
» hommes, qui, ſouvent bernés & dupés
» dans des cercles bizarrement aſſortis, per-
» dent des ſommes immenſes; tandis que la
» plus ſcandaleuſe licence oſe ſe montrer
» publiquement ſous mille formes différen-
» tes, la vertu modeſte & retirée ſçait ſe
» ménager de purs & vrais plaiſirs par le
» plus délicieux emploi des ſacrifices qu'elle
» fait volontairement.

» Un homme de condition, Chanoine
» d'un des Chapitres de cette Ville, vient
» de faire, dans le plus grand ſecret, un
» acte de bienfaiſance digne d'etre connu de
» tous ceux de vos Lecteurs dans le cœur
» deſquels le ſentiment de l'humanité s'eſt
» conſervé.

» M. l'Abbé de M..... partage ſon tems
» entre les devoirs de ſon état, le ſoulage-
» ment des pauvres & le ſoin de ſon jardin.
» Son logement n'eſt compoſé que d'une
» cuiſine & d'une ſalle extrêmement peti-
» tes, & n'ayant l'une & l'autre que les meu-
» bles abſolument néceſſaires. Il en eſt de
» même de ſa chambre. Il n'en faut pas da-
» vantage pour donner une idée de ſa dé-
» penſe journaliere. Le jardin, où il y a
» beaucoup de fleurs, n'eſt garni d'aucun
» vaſe précieux; mais il y régne de l'ordre
» & de la propreté.

L'arrangement, l'économie & la ſageſſe
» que M. l'Abbé de M..... a ſçu mettre ainſi
» dans tous les objets de ſa dépenſe, lui
» fourniſſent les moyens de ſatisfaire aux
» beſoins des indigens avec une profuſion
» que la modicité de ſes revenus rendroit
» incroyable, ſi l'on n'en avoit des preuves
» qu'il faut divulguer, ſans le nommer, de
» peur de lui déplaire.

» Ce vertueux Eccléſiaſtique étant, il y a
» quelques ſemaines, invité à une Aſſem-
» blée, indiquée pour délibérer ſur les
» moyens d'exécuter un établiſſement dont
» le projet n'étoit point formé par lui,
» dont même on ne lui avoit donné aucune
» connoiſſance particuliere, mais ſur lequel
» cependant il avoit médité, vint opiner;
» motiva ſon avis par des exhortations de
» confiance dans la Providence; & à la ſor-
» tie de l'Aſſemblée, gliſſa le plus adroite-
» ment qu'il put 21 doubles louis, faiſant
» 1008 liv., dans les mains du Tréſorier.
» Ce ne pouvoit être que le fruit des épar-
» gnes de pluſieurs années.

» La ſurpriſe & l'admiration du Tréſorier
» ont trahi le Bienfaiteur. Il dit ce qu'il
» venoit de recevoir; & comme en ſe diſ-
» perſant, à la ſortie de l'Aſſemblée, on les
» avoit vus enſemble, ceux à qui le Tréſo-
» rier parla incontinent après le don, ne
» purent en méconnoître l'Auteur, & me
» l'ont nommé.

» Il y a quelques années que M. l'Abbé
» de M..... fit aux pauvres un entier ſacri-
» fice de ce qu'il avoit de portatif dans ſon
» jardin; tout fut vendu par une main tierce
» & ſûre à leur profit.

» Cet homme généreux eſt prêt à leur
» faire encore le don de ſes nouvelles acqui-
» ſitions en ce genre. Ce ſont les ſeules
» qu'il connoiſſe. Heureuſe l'ame douce &
» tendre qui ne veut, même dans ſes plaiſirs,
» rien admettre qui ne tende au ſoulage-
» ment des malheureux!

## De Nantes, *le 11 Juin.*

Il y a eu quelque augmentation dans les prix des grains de quelques Provinces, verſés ici. Les cafés ont baiſſé: les cotons ſemblent vouloir prendre un prix plus fort: les autres marchandiſes de l'Amérique ne varient pas. Les eaux-de-vie valent 125 à 126 liv. les 29 veltes.

## De Metz, *le 12 Juin.*

Les grains ont hauſſé dans ce pays & en Lorraine. Cette Province en a fourni aſſez conſidérablemeut à l'intérieur du Royaume. Les proviſions ſont encore aſſez fortes; & les apparences de la récolte ne donnent que des ſujets d'eſpérance.

## De Paris, *le 16 Juin.*

Nous avons eu ſouvent l'occaſion de parler des inconvéniens & des déſaſtres qu'entraînoit, dans les fêtes, l'uſage de jetter au Peuple de l'argent, toujours mal em-

ployé dans l'ivresse de la joie. Nous avons eu quelquefois celle de louer la conversion de cette dissipation fastueuse en œuvres de charité. Parmi ces œuvres, nous avons remarqué, dans notre dernier Journal, combien celle de rendre à leur famille & au Public de pauvres malheureux emprisonnés pour dettes, méritoit d'intéresser les cœurs bienfaisans; & ce motif nous a engagé à remettre de tems en tems sous les yeux de nos Lecteurs l'exemple que nous donne à cet égard l'Angleterre. Nous voyons avec une satisfaction infinie que nous n'avons fait qu'exprimer le vœu & les intentions du Gouvernement. L'argent qui étoit destiné à être répandu parmi le Peuple, le jour (le Mardi 8) auquel Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine sont venus en cérémonie dans cette Capitale, sera employé à procurer la liberté à de pauvres Débiteurs. A l'Allégresse publique qui a éclaté, dans cette circonstance, succédera la satisfaction de voir des malheureux consolés & des familles sauvées.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description d'une nouvelle ruche pyramidale, présentée à la Societé établie à Londres pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, par M. Charles Withworth, l'un des Vice-Présidens de cette Académie. Traduction libre de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne; adressée à l'Auteur de la Gazette.*

Cette ruche se place sur un plateau posé sur un pilier planté dans la terre & d'une force suffisante pour soutenir le poids du plateau & de ladite ruche. Ce pilier est enfoncé de maniere que les plus grands vents ne sçauroient le renverser; sa partie supérieure n'est élevée que d'environ deux pieds au-dessus du niveau du terrein.

Le plateau dont on vient de parler a deux pieds en quarré; ce qui se mesure par sa diagonale, & deux pouces d'épaisseur. Sous ledit plateau, & dans son milieu, est une excavation quarrée pour recevoir le faîte du pilier dont on a parlé.

Le plateau est fixé solidement sur le pilier avec des chevilles de bois ou avec des clous ou des coins entre le pilier considéré comme un tenon & l'excavation quarrée regardée comme une mortaise. On observera en passant que la façon de placer les ruches sur des plateaux isolés ne contribue pas peu à les garantir d'une partie des insectes qui font la guerre aux abeilles. Elle est même préférable à celle dont on fait usage dans les ruchers ordinaires où les ruches sont rangées fort près les unes des autres sur des tablettes ou rayons, ou posent sur de petites tables à quatre pieds.

On met sur le plateau une ruche de bois octogone ayant un pied huit pouces de diametre & dix pouces de haut, avec quatre fenêtres fermées par des glaces & recouvertes par de petits contre vents que l'on peut ouvrir ou fermer selon le desir que l'on auroit d'examiner le travail des abeilles.

Ces quatre fenêtres répondent aux quatre coins du plateau & laissent entr'elles un espace plein où sont appliquées extérieurement des mains de cuivre pour enlever la ruche au besoin.

Au milieu de la couverture de cette ruche hexagone est un trou quarré qui s'ouvre & se referme par le moyen d'une coulisse de bois d'environ quatre pouces de large qui est reçue dans deux rainures pratiquées dans l'épaisseur même du couvercle de ladite ruche hexagone. Ce trou quarré sert de passage aux abeilles quand ces insectes veulent passer de la ruche de bois dans une de paille qui est au-dessus. Cela arrive quand ils veulent *jetter* ou donner un essaim. Au moyen de la ruche que l'on décrit, on conserve ce dernier & la vie des abeilles quand on veut châtrer les abeilles.

Au-dessus de la ruche hexagone est une ruche de paille de forme circulaire & un peu plus applatie dans le haut que les ruches construites avec cette matiere. La ruche de paille a une ouverture quarrée dans sa partie supérieure, que l'on ouvre & referme avec une coulisse comme celle qui ferme la communication entre cette ruche & celle de dessous. C'est par ce trou quarré que les abeilles passent de la ruche de paille dans une troisième ruche qui est de verre & dont on va parler.

Sur la ruche de paille est fixée une ruche de verre dont la forme est à peu près sphé-

rique. Elle a une petite ouverture dans le haut où eſt placée une main ou grand anneau de cuivre pour la remuer quand il s'agit de cueillir le miel ; ce qui ſe nomme *châtrer la ruche.*

Cette ruche de verre a dix pouces & demi de haut & huit pouces & demi de diametre vers ſa baſe. On voit dans ſa capacité un morceau de bois arrondi comme un petit cylindre, ayant un pouce de diametre, lequel eſt placé dans une ſituation perpendiculaire & directement ſous la main de cuivre, & qui y eſt même fixé. Ce morceau de bois eſt traverſé dans ſon milieu par un ſecond morceau de même forme, qui doit être parfaitement horizontal & toucher, pour ainſi dire, les parois de la ruche. L'objet de ces bâtons eſt de ſoutenir les rayons de miel & d'empêcher qu'ils ne s'affaiſſent par leur propre poids, ou qu'ils ne ſe briſent par un coup donné maladroitement à la ruche.

La couliſſe ou ſoupape pratiquée dans la partie ſupérieure de la ruche de paille ſera de cuivre ou d'étaim, & aura onze pouces de long ſur quatre pouces de large.

La couliſſe de bois qui ferme la ruche hexagone aura dix pouces de long, quatre pouces de large, & neuf lignes d'épaiſſeur.

Lorſque la ruche eſt ſur le point d'eſſaimer ou jetter, ce qui eſt le même, on tire une de ces couliſſes pour donner paſſage au nouvel eſſaim dans la ruche ſupérieure, avantage dont il profite ſur le champ ſans fuir hors de la premiere ruche, comme cela arrive toujours. Lorſqu'on s'apperçoit que le vieil & le nouvel eſſaim ſont tranquilles, chacun dans leurs ruches, on ferme la communication en pouſſant la couliſſe dans ſa premiere place.

On doit laiſſer au bas de chaque ruche une petite ouverture de trois pouces de long & trois lignes de large, par laquelle les abeilles entreront dans leurs nouvelles demeures.

*Obſervation du Traducteur.* Quoique ces nouvelles ruches conſervent les eſſaims & la vie des abeilles quand on les châtre, on craint beaucoup que leur cherté n'en dégoûte le commun des Cultivateurs, lequel, pour l'ordinaire, ne ſçauroit faire de grandes avances, quelqu'avantage qu'il en puiſſe tirer dans la ſuite.

Ces ruches ont l'avantage de ne point exiger qu'on les ſurveille ſans ceſſe quand elles vont jetter. On ouvre la couliſſe dès le moment qu'on s'apperçoit que les abeilles commencent à ſe raſſembler en très-grand nombre à la porte de leur ruche, ſigne certain qu'elles vont pouſſer un eſſaim.

Ces nouvelles ruches ſe placent comme les anciennes ſous un rucher ou à l'ombre d'un grand arbre ; ſans cette précaution, l'ardeur du ſoleil feroit fondre le miel, & la pluie, de même que certains vents, nuiroient beaucoup aux abeilles.

Ceux qui deſireroient des détails plus étendus ſur les diverſes branches de l'éducation de ces inſectes ſi utiles, pourront conſulter le Traité complet que j'en ai donné à la ſuite de ma traduction du joli Poëme Italien de Jean Ruccellaï, ſur les abeilles, qui eſt intitulé *le Api.* Il ſe vend chez *Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, Fauxbourg S. Germain à Paris.* On lui a conſervé ſon titre, *les Abeilles :* il forme un joli petit in-12, pour l'aſſimiler à la ſuite précieuſe des Poëtes Italiens, qui ſe vend chez le même Libraire. Le format, le caractere & le papier ſont les mêmes.

Ce Traité des Abeilles eſt le plus complet que nous ayons ſur cette matiere plus importante qu'on ne ſe l'imagine dans l'Economie ruſtique. La partie purement littéraire de cet Ouvrage eſt Italienne & Françoiſe.

*Nota.* Nous profitons de cette circonſtance pour avertir le Public que M. Pingeron continue à recueillir tout ce qui peut augmenter & enrichir l'Ouvrage qu'il médite ſur les Arts utiles & agréables, & pour lequel il a déjà raſſemblé beaucoup de matériaux, depuis un grand nombre d'années, dans les différentes contrées de l'Europe. La multiplicité des connoiſſances utiles que l'Auteur a répandues dans les Ouvrages périodiques ſemble garantir le ſuccès de cet Ouvrage pour lequel le Public ſemble attendre impatiemment.

## II.

### *Succès de la culture de la rhubarbe en Angleterre.*

Nous avons parlé dans un de nos Journaux du ſuccès qu'avoit eu dans la Flandre

Autrichienne une ſemblable entrepriſe ; & nous y avons ajouté la maniere de cultiver cette plante. Un Propriétaire de Wetherby, dans le Duché d'Yorck, vient de confirmer, par un nouvel eſſai, la facilité qu'il y auroit à la naturaliſer dans nos climats. En 1771, il ſe procura de la ſemence de la rhubarbe de Tartarie, vulgairement appellée *rhubarbe de Turquie*. Il l'enterra au commencement du printems de la même année ſous une couche de terre bien chaude. Au mois de Mai, il la tranſplanta dans le jardin de M. Haw, Habitant du même lieu. La plante eſt aujourd'hui très-vigoureuſe. Ce Propriétaire aſſure avoir obſervé qu'elle avoit, en dernier lieu, crû de *deux pouces par jour pendant ſept jours*. Ses feuilles ont environ deux pieds de long. La tige, magnifiquement marbrée, eſt haute de ſept pieds. Elle eſt maintenant en fleurs: c'eſt une curioſité que l'on va voir avec empreſſement. Il n'eſt pas certain que ces expériences & ces ſuccès nous engagent à adopter une ſi utile culture.

## III.

*Sereine ou machine à battre le beurre.*

Le ſieur Chaulvin, Menuiſier au village de Bilh, près de Saarebourg, dans la Généralité de Metz, fait des *ſereines* ou machines à battre le beurre, très-ſimples & très-expéditives, à un prix modique : elles ne reſſemblent en aucune maniere aux différentes ſereines que l'on a imaginées juſqu'ici. Les perſonnes qui en auroient beſoin ſont priées de vouloir bien lui écrire, franc de port. Comme le village de Bilh n'eſt qu'à un petit quart de lieue de la grande route de Paris à Straſbourg, & à une demi-lieue de Saarebourg où couche la voiture publique, il ſera très-facile de ſe procurer cette ingénieuſe machine qui ſera de la plus grande utilité dans les marcareries & les laiteries.

## IV.

*Remede pour une maladie qui attaque les brebis au pis.*

Dans la Siléſie, cette maladie a dernièrement emporté beaucoup de brebis ; on a employé avec ſuccès le remede ſuivant.

On prend un quarteron de l'herbe appellée *œil de bœuf*, & par les Allemands, *fleur de S. Jean* ; un tiers de livre d'huile d'olive verte. On fait cuire le tout enſemble juſqu'à ce que l'huile ne pétille plus lorſqu'on en jette une goutte ſur du charbon ardent ; ce qui n'arrive que lorſque toute l'humidité a été enlevée de la maſſe. Alors on y ajoute une dragme de ſafran & un peu d'huile de térébenthine. La plante qu'on vient de nommer a, dans ſa ſemence & dans ſes fleurs, une huile très-balſamique dont la propriété eſt de ſécher, de réchauffer, d'appaiſer les douleurs, de diſſoudre le ſang caillé &c. On a guéri beaucoup de brebis en leur frottant le pis avec une plume trempée dans cette huile. Un Econome qui avoit vingt brebis malades, les a toutes ſauvées, en les traitant de cette ſorte.

Cet onguent eſt très-bon pour les plaies.

## V.

*Uſage de l'ortie.*

On a fait de bonnes toiles d'ortie, ce n'eſt pas à dire qu'on en faſſe encore. Il eſt bon de chercher ſi elle ne ſeroit pas propre à d'autres uſages. Un Phyſicien de Gottingue vient de publier, d'après des expériences, que ſa graine, quand elle eſt bien mûre, cuite dans l'eau ou dans du lait que l'on paſſe enſuite, eſt un préſervatif aſſuré contre les vers qui font ſouffrir & périr tant d'enfans & même d'adultes. On deſire que les Gens de l'Art veuillent bien en faire l'épreuve & en apprendre le ſuccès au Public: l'on eſpere que, quoique cette découverte ne leur ſoit pas propre, ils ſe rendront aux vœux des bons Citoyens.

## VI.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 9 Juin 1773, au Samedi 12 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 l. 10 ſ. à 26 l. 15 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 26 l. 10 ſ. à 27 liv. Le ſeigle, de 16, 17 à 18 l. ; l'orge, de 14 liv. 10 ſ. à 14 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 9 Juin 1773 au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 l. 5 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Juin 1773, de 52 à 53 livres ; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Juin 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 15 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 16 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¾ |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 184 ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 ¼ |
| Gênes ..... | 95 ¼ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅛ p. % bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Lundi 14.* | *Mardi 15.* | *Mercredi 16.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1435 37 ½ 35 . | 1437 ½ 40 . . | 1437 ½ . . . |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | 57 ½ . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 322 20 . . . | 321. . . . . | 321. . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 12 Juin 1773. | | Du Lundi 14. | | Du Mardi 15. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | J. | Creuzé, six dern. mois 1772. | H. | Defrance, six d. mois 1772. | J. |
| Lenoir, *idem.* | J. | Thevenin, *idem.* | J. | Viellard, *idem.* | J. |
| Clouet, *idem.* | J. | Delamotte, *idem.* | J. | Cauchy, *idem.* | L. |
| Caron, *idem.* | L. | Masson, *idem.* | J. | Marsollier, *idem.* | L. |
| Delarue pere, *id.* | L. | Certain, *idem.* | J. | Defays, *idem.* | M. |
| *Pour le Jeudi 10.* | | ..... | | ..... | |
| S. Janvier, six d. mois 1772. | L. | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 26 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Juin.*

SA MAJESTÉ, bien instruite de cette vérité fort simple & fort méconnue que tout s'achete par des avances, & que l'homme placé nud, si je puis le dire, vis-à-vis de la terre, ne fait qu'errer autour de son tombeau, daigne accorder aux Habitans de Dalie, qui passent avec leurs familles dans les Provinces de Finlande & de Norlande, des avances pour leurs établissemens, après les avoir défrayés pendant leur voyage & avoir ordonné aux Capitaines Provinciaux de leur assigner des places pour construire leurs habitations. Il est rare que ces transplantations réussissent, parce qu'il est rare que la prévoyance & la sagesse y président. On a lieu d'attendre de celle-ci le soulagement d'une Province & l'amélioration de deux autres.

### DANEMARCK.

D'HELSINGOR, *le 5 Juin.*

Dans le courant de Mai, la mer a été fort orageuse dans nos environs, sans qu'il en soit résulté de grandes pertes. Il a passé un grand nombre de vaisseaux Anglois & Hollandois dans la mer du Nord. La navigation de la Baltique a été interrompue par des vents contraires.

On a appris de Christiania que des navires Anglois y ont porté beaucoup de viande & de beurre. Les prix des denrées baissent dans cette Ville.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 6 Juin.*

Le Directoire Royal des Finances, de la Guerre & des Douanes, distribuera, l'année prochaine, sept Prix de 150 jusqu'à 1000 risdales. Les Mémoires pour la présente année traiteront *de l'amélioration des forêts & des moyens de faire des toîts légers & durables.* On demande, pour l'année prochaine, 1°. *la maniere dont les Goths & les Romains construisoient ces murailles qui résistoient pendant des siecles aux injures du tems, & les moyens d'en bâtir aujourd'hui de semblables ;* 2°. *les moyens de préserver de la pourriture les pilotis qu'on enfonce en terre ;* 3°. *la maniere de composer, du sable, du gravier, des pierres à chaux, des pierres propres à la construction des édifices.* Le prix de mille risdales est destiné pour un Mémoire sur *les moyens d'améliorer les fers fragiles & de leur ôter leur fragilité.*

DE SPA, *le 9 Juin.*

Il n'y a jamais eu une plus belle apparence d'une plus pleine récolte que cette année dans les Electorats de Mayence, de Treves, de Cologne, ainsi que dans l'Evêché de Liege.

### De Francfort, *le* 14 *Juin.*

On écrit de la Basse Saxe, du Pays de Zell, du Palatinat, que de violens orages ont détruit vers la fin de Mai, dans divers cantons, toute espérance de récolte. Aux environs de Danneberg, il a péri beaucoup de bétail; il y a eu des ponts emportés & des arbres déracinés. Dans la Bergstrasse, les plus belles productions ont été hachées; la désolation est parmi les Habitans de la campagne: les deux Villes de Bensheim & d'Auerbag ont été inondées par une nuée tombée, pour ainsi dire, en masse. A Hitzacker, à Mendelfitz, Dœtzigen, & dans leurs environs, les bâtimens ont été renversés ou ébranlés, des bois abattus, des bestiaux tués, & des champs entiérement ruinés.

Un Observateur de ce canton a remarqué, l'année derniere, que les épis de bled d'hiver qui, à l'époque de la floraison, essuyerent une chaleur excessive, eurent beaucoup d'ergot; d'où il conclut que ce n'est point l'humidité qui produit ce vice, mais qu'il est causé par l'ardeur du soleil qui pénétre fortement le grain, pendant qu'il est encore en lait.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 20 *Mai.*

Les récoltes ont les apparences les plus satisfaisantes dans ce pays & dans la majeure partie de l'Italie: mais elles sont encore bien éloignées & le besoin est urgent. Cette Légation est en proie à la disette, aux recherches, à la crainte. Il a été ordonné à tous les Habitans, Laïques, Ecclésiastiques, Réguliers de déclarer leurs magasins, leurs dépôts, leurs ventes, leurs consommations, & enfin la quantité précise de grains qu'ils ont encore, sous peine de confiscation & d'amende. Pour calmer les alarmes de plus en plus grossies, & suppléer au commerce généralement arrêté, le Gouvernement, si les provisions ne se trouvent pas suffisantes, prendra sur lui le soin d'acheter des grains de l'Etranger, pour que nous puissions attendre jusqu'à la récolte qui, si notre attente n'est point trompée, mettra fin à nos craintes & à nos maux.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 11 *Juin.*

On ne se rappelle point d'exemple d'une inondation pareille à celle que nous venons d'essuyer. La Tamise a ravagé les terres voisines; il y a eu beaucoup de grains gâtés.

Les lettres de Saint-Christophe, en date du 6 Avril, portent qu'au lieu de la récolte ordinaire de 18,000 tonneaux de sucre, on ne compte pas en recueillir, cette année, plus de 800.

Il a été ordonné aux Capitaines de deux frégates qui sont en station sur la côte d'Ecosse de mettre à la voile pour le Shetland où ils protégeront la pêche du hareng & s'opposeront à la contrebande.

Le 6, un incendie a consumé, dans cette Capitale, plusieurs magasins avec toutes les marchandises qu'ils renfermoient.

Dans les deux dernieres semaines, la Société de Thatched-House a retiré des prisons 42 débiteurs: il y en avoit 34 mariés; le nombre de leurs enfans étoit de 105.

On va s'occuper des moyens de lever le subside. On fait espérer que le funeste expédient des loteries ne sera point mis en usage.

Le Bill concernant la Compagnie des Indes est imprimé. Le gros de la Nation le regarde comme une infraction ouverte aux droits des Sujets de la Couronne en général, & à ceux de la Compagnie en particulier. Des Propriétaires de 500 l. d'actions ont demandé, par une Requete, le droit de voter. Plusieurs personnes qui ont des possessions dans les Indes orientales ont aussi présenté une Requête aux Communes pour exposer que toute espece de cession ou de transport aux Etrangers établis au Bengale étant défendue par le nouveau Bill, leurs biens se trouvoient par-là équivalemment confisqués. Ils se flattent, ajoutent-ils, qu'on ne les privera pas de l'exercice d'un droit qu'a tout Anglois, tout homme libre, de vendre & de céder ses biens, dans quelques pays qu'ils soient situés, de la maniere qu'il croit lui être la plus avantageuse, & de prendre les voies qu'il juge les meilleures pour réaliser ses biens & sa fortune en Angleterre. La Chambre a renvoyé la Requête au Comité chargé du Bill.

Il a été résolu, dans la Chambre des Com-

munes, sur le rapport du Comité, qu'il seroit fait des réglemens par rapport à l'importation des meubles à l'usage des Ministres des Puissances étrangeres.

Cette Chambre a délibéré sur plusieurs Bills qui portent l'imposition d'un droit sur le papier peint étranger, des mesures pour prévenir la contrefaction des billets de Banque, des moyens d'obvier au jeu frauduleux des actions &c.

Le Lord Maire a fait afficher & distribuer à tous ceux qui tiennent des maisons publiques, des copies des clauses d'un acte passé sous le régne de George II, pour leur défendre de souffrir chez eux aucune espece de jeux de hasard.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 13 *Juin.*

Les principales cargaisons de grains entrées en dernier lieu dans ce Port ont été tirées de Livourne, de Gênes, d'Amsterdam, de Civita-Vecchia, & d'Afrique. Plusieurs vaisseaux Hollandois ont contribué à cette importation. Il y a eu beaucoup d'orages dans le courant de Mai : celui du 26 obligea plusieurs bâtimens, partis la veille, à relâcher : le tonnerre tomba sur un vaisseau destiné pour Alexandrette, amarré aux Bagnes ; il creusa le grand mât d'un bout à l'autre, & emporta la pomme de la girouette, sans blesser l'équipage ; il tomba aussi sur le clocher de l'Eglise de S. Laurent.

On a acheté ici des provisions de riz qui doivent être distribuées aux pauvres d'Aix & des villages circonvoisins. Il est arrivé dans cette derniere Ville assez de grains pour en faire baisser les prix : il paroît que l'on se donne beaucoup de soins pour son approvisionnement.

Le *Martinicain*, la *Parfaite-Union*, le *Jason*, le *Fortuné* sont arrivés des Isles de l'Amérique dans ce Port, ces jours derniers.

### De Bordeaux, *le* 13 *Juin.*

Les prix des grains ne varient pas : il en est de même de ceux des marchandises de l'Amérique. Il arrive des Colonies un grand nombre de navires. La *Renommée*, l'*Espérance*, le *Fils Unique*, le *Jeune Hypolite*, l'*Heureuse Jeanne*, la *Nouvelle Saintonge*, sont entrés, le 20 Mai ; la *Paix*, le *Comte d'Emery*, l'*Espérance*, la *Revanche*, la *Janon*, le *Dauphin*, l'*Aimable Angélique*, l'*Age d'Or*, la *Mimy*, la *Bonne Nouvelle*, le 28. La *Princesse de Robecq*, de Dunkerque, Capitaine Olive, est arrivé le 4.

### De la Rochelle, *le* 15 *Juin.*

Nous avons reçu, par rapport aux convois de grains qui nous avoient été annoncés, de nouvelles assurances très-positives & très propres à amortir la sensation qu'avoit pu faire l'augmentation de la taxe du pain dans le courant de Mai. L'arrivée d'un secours considérable, ordonné à Dunkerque & à Amsterdam, ne peut manquer d'opérer bientôt une diminution notable dans les prix. Les ordres ont été promptement exécutés. Il est déjà entré dans le Port plusieurs navires dont les Capitaines ont rapporté qu'ils seroient bientôt suivis de plusieurs autres qu'ils avoient laissés en chargement.

Les Officiers du Corps de Ville ont donné une preuve de leur zele & de leur attention à seconder les soins du Gouvernement, en arrêtant, le 7 de ce mois, que vu le haut prix actuel des grains & la nécessité de faciliter les moyens d'en procurer à cette Ville & à la Province, le Fermier du Minage ne percevroit aucun droit sur les bleds de mer, soit sur ceux qui sont actuellement dans le Port, soit sur ceux qui pourront arriver jusqu'au 1 Août.

L'on a également lieu de s'attendre à une diminution sur les grains venant de Marans où ils commencent à baisser.

### Lettre écrite de Bourgogne *le* 15 *Juin.*

Monsieur,

» Vous cherchez la vérité dans tous les » faits que vous publiez ; mais comme il ne » vous est pas possible de les vérifier par » vous-même, c'est vous servir suivant vo- » tre desir, que de rectifier les erreurs ou les » exagérations qui se trouvent dans les arti- » cles qu'on vous communique.

» L'épidémie de la petite Ville de Saulieu, Province de Bourgogne, annoncée » dans votre Gazette du 8 Juin, N°. 46, est » dans le cas d'une exagération extrême. » La nouvelle vous en est parvenue de Besançon qui est très-éloigné de Saulieu: » ainsi ce Correspondant a été lui-même » trompé dans les détails qu'on lui a donnés. » La vérité est qu'au commencement du » printems, dans cette Ville & non Bourg » de Saulieu, il s'est manifesté une maladie effrayante, par le grand nombre d'Habitans qui sont tombés malades presqu'en » même tems; le Curé & son Vicaire sont » morts; une trentaine des enfans qui alloient au Cathéchisme pour la premiere » Communion ont été malades, mais il » n'en est mort que deux au lieu de quarante que rapporte la lettre de Besançon; » & le nombre des deux cens autres morts » qu'on annonce doit être réduit à quinze » ou seize au plus. Un habile Médecin de » la Ville de Semur, préposé par M. l'Intendant, dans les cas d'épidémie, s'y » transporta; il reconnut, avec les autres » Médecins de la Ville, que ces maladies » étoient des fievres putrides: il prescrivit » les traitemens & remedes convenables; » & depuis il n'en est plus mort. L'effroi a » donné lieu à l'exagération; & comme » nombre des enfans qui alloient au Cathéchisme ont été malades, que le Curé & le » Vicaire sont morts, on a attribué d'abord » la cause de cette maladie au mauvais air » de l'Eglise qu'on a dit infecté par un cadavre nouvellement enterré. Je ne prétends assurément pas justifier l'abus d'enterrer dans les Eglises; mais dans cette » occasion, la plûpart des malades n'étoient » pas entrés dans celle que l'on disoit infectée; car il y a à Saulieu trois Paroisses, la » Cure primitive & deux Succursales. Si » l'on cherchoit bien la cause de cette épidémie, elle se trouveroit bien plutôt dans » la mauvaise nourriture que dans l'infection de l'air.....

### De Nantes, *le 15 Juin.*

Il arrive journellement dans le Port de Brest des grains & des farines, destinés tant pour les vivres de la Marine que pour le commerce. Un navire de Calais y a amené de la farine & du méteil pour la subsistance des Troupes de terre qui vont travailler à l'agrandissement de la Ville. M. le Baron d'Aras, Capitaine du vaisseau du Roi, l'*Indien*, y est arrivé de l'Isle de France, avec quelques balles de café &c.

Le vaisseau, le *Boynes*, Capitaine M. le Brun, Armateurs MM. Dessaudray & Sbire, est arrivé de Pondichéry à l'Orient. Il a apporté 41524 l. de bois rouge, 276286 l. salpêtre, 140 paquets rottins, 1500 l. poivre, 1206 pieces corottes, 282 pieces nicanéas, 522 p. chasselas, 642 p. boylan, 282 p. bajutapeaux, 202 p. limenças, 242 p. néganepeaux, 1321 p. guinées bleues, 2276 p. guinées blanches, 158 p. salempouris, 1990 p. chittes, 240 p. guingamp, 1112 p. mouchoirs, 20 p. nappes & 20 p. serviettes.

Le vaisseau, la *Duchesse de Grammont*, Capit. Corbillé, Armat. MM. de la Lande Magon, fils, & Villegite, est entré dans le Port de Saint-Malo, venant de l'Orient où il avoit débarqué à son arrivée des Isles de France & de Bourbon d'où il a amené café mocka, rottins, coton, mousseline, mouchoirs &c. Un navire Anglois qui avoit relâché à Cancale, est parti pour l'Angleterre avec l'équipage de l'*Endeavour*, accueilli par le sieur Athanase Oyer, Capitaine du *Sévere*.

Les toiles valent à Saint-Malo, celles à six fils 19 à 20 s. l'aune, les reguis 14 à 17, les royales 13 à 15, les toiles de ménage 24 à 100, Beauvais 30 à 90. Les peaux de veaux tannées du poids de 22 à 30 livres la douzaine, se vendent de 26 à 28 s. la livre. La basane vaut de 24 à 26.

Il est parti de Morlaix pour Cadix deux navires chargés de 1045 ballots de toile.

Plusieurs bâtimens sont sortis des Ports de Brest, de Morlaix, de Hennebond, chargés de grains pour Bordeaux.

Outre les bleds que nous recevons de divers lieux de la Province, il en arrive des convois considérables de Hambourg & de Bremen. L'importation du riz est très-abondante. Le navire, la *Catherine*, est parti pour la Guadeloupe.

### De Troyes, *le 17 Juin.*

Le prix des bleds a insensiblement augmenté de plus d'un sixième depuis le commencement de l'année; & il y a encore apparence d'augmentation. Cependant il ne

faut pas croire que l'espece soit rare. Malgré ces haussemens progressifs, le froment ne revenoit pas à 23 l. le septier de Paris, & le seigle à 14 l. Depuis cette époque, ils ont été portés plus haut. Il s'est fait des levées considérables à Arcis & autres Ports de l'Aube & de la Seine: une partie a gagné le canal de Briare, & l'autre la route de Lorraine. Les apparences de récolte sont très-belles en tout genre il n'y a que les fruits dont on ne recueillera que très-peu; les bruines les ont détruits.

### De Rouen, *le 19 Juin.*

Les grains de toute sorte sont généralement beaux: cependant ces apparences n'ont pas empêché une légere augmentation sur les principales especes. Les Boulangers, à cette occasion, ont vivement sollicité une augmentation d'un liard par livre sur le pain. Les nuits froides du commencement de ce mois ont fait beaucoup de tort aux pommes: les poires n'ont pas été attaquées; ce fruit promet infiniment.

Un Entrepreneur d'amusemens fait actuellement construire dans l'enceinte des eaux minérales de S. Paul, quantité de petites boutiques à bijouterie, quincaillerie & modes; & une sale à marionnettes, à farces & à Baladins; & un café à satisfaire tous les goûts; & une place & des chaloupes pour des joutes à l'instar des anciens Romains &c. &c. &c; enfin il promet tout: mais le Public ne lui promet rien. Ce n'est pas trop le tems de prodiguer la joie & les dépenses; & ce n'est pas le lieu où des foules d'oisifs ne sçachent comment dissiper leur tems & leur argent. Le commerce est une occupation continuelle; il rend peu curieux de passe tems. Ceux de nos Habitans qui n'y sont pas adonnés, ne sont pas assez nombreux pour faire la fortune de ces gens officieux qui risquent la leur à divertir le Public.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Moyen pour conserver le vin, par M. ***.*

S'il est nécessaire de sçavoir faire le vin, il ne l'est guères moins de sçavoir le conserver; c'est ce qui, depuis plusieurs années, m'a déterminé à en rechercher les moyens: mais comme cet objet, pour le traiter & l'approfondir dans toute son étendue, auroit demandé beaucoup plus de tems que je ne pouvois y en mettre, je me suis borné à la partie de l'Art qui m'a paru la plus importante. En conséquence, pendant qu'une foule d'Auteurs entassoient, avec plus ou moins d'éclat, volume sur volume, pour apprendre aux vignobles la meilleure maniere de faire le vin, je faisois en silence, quoique dans le sein du tumulte, mes recherches & mes essais sur la meilleure maniere de le conserver. Il résulte de ces essais que, des deux moyens employés, suivant les pays, pour soutenir & réparer les vins foibles ou affoiblis, le moût, appellé vulgairement vin doux, est préférable de beaucoup au vin muté. J'ai essayé de l'un & de l'autre, par comparaison; & dans quelque proportion que je les aye dosés, dans quelque tems que j'en aye fait usage, j'ai toujours été beaucoup plus satisfait du moût que du vin muté: ce dernier, à la vérité, est aussi du moût fortement imprégné de la vapeur du soufre; mais indépendamment de plusieurs inconvéniens que je lui ai remarqués, il n'a que, dans un très-petit degré, la propriété de conserver le vin; au lieu que le moût cuit y est très propre. C'est donc avec beaucoup de raison que quelques Auteurs en indiquent l'usage; mais c'est à tort qu'ils conseillent de mêler ce moût au vin, dès que ce dernier est fait & avant que les tonneaux soient remplis; c'est beaucoup trop tôt. D'après mes épreuves, & il seroit aisé d'en dire le pourquoi, le moût ne doit en général être ajouté au vin que lorsque celui-ci est en cave & même qu'après qu'il a passé la premiere année; ou plutôt il ne doit l'être que lorsque le vin annonce qu'il ne tardera pas à avoir besoin de ce secours pour se soutenir, à moins toutefois que ce ne fût pour donner au vin plus de qualité, à l'effet de le boire dans le moment ou de le vendre mieux; auquel cas, on feroit fort bien de ne pas attendre.

Quant aux vins destinés pour le transport, & sur-tout pour le transport par mer, il est hors de doute que c'est avant le départ du vin que doit se faire l'addition. Cette addition sera plus ou moins forte, suivant la réduction du moût, le besoin du vin & le

tems qu'on voudra le conſerver. Dans toutes mes expériences, la moindre proportion de moût, réduit au tiers, a été d'une meſure ſur 15 de vin, & la plus forte de 2 ſur 18 : quelquefois pourtant je l'ai portée juſqu'à 3 ſur 21 ; mais c'étoit pour des vins de prix que je n'aurois pu maintenir & empêcher de tomber à l'uſé, ſans cette forte addition de moût.

Ce moût, exprimé, autant que cela ſe peut, des raiſins les plus mûrs, ne doit avoir aucunement fermenté avant ſa cuiſſon ; il doit être réduit, pour le mieux, au tiers par un feu doux : on doit avoir grand ſoin de le remuer & de l'écumer. Quand il eſt à ſon point de réduction, & qu'il eſt froid ou prêt à l'être, on l'entonne tout auſſi-tôt dans des tonneaux où on le conſerve au frais de même que le vin.

Avec cette préparation bien faite & employée dans les circonſtances que j'ai marquées, non-ſeulement on peut prolonger la durée de tous les vins blancs ou rouges, mais encore on peut les améliorer en les corrigeant d'une partie de leurs défauts, & en leur donnant quelques-unes des qualités qu'ils n'auroient pas. Il n'y a donc pas de Propriétaire de vignes qui, autant qu'il le peut & que cela lui eſt néceſſaire, ne doive ſe porter à faire de ce vin cuit, peu ou beaucoup, principalement dans les bonnes années de vin. Il y a ſur-tout des vignobles qui, dans ces ſortes d'années, gagneroient beaucoup, ce ſemble, à prendre ce parti ; ce ſont ceux où les débouchés manquent & où les bois abondent. Cette préparation ſeroit pour eux une reſſource, & pour le commerce des vins une branche de plus ; ce ſeroit auſſi pour le Marchand de vin & pour le Conſommateur un avantage qui n'eſt rien moins qu'à négliger. Tout cela, ce me ſemble, ne ſeroit pas difficile à démontrer : mais pour diſcuter à fond ces objets & tout ce qui a rapport à la maniere de préparer & d'employer l'eſpece de moût dont il s'agit ici, il faudroit un livre, & je n'ai ni le loiſir ni la volonté d'en faire ; l'Agriculture n'en a déjà que trop. Depuis ſix ans, ſur la ſeule maniere de faire le vin, j'en compte au moins ſix de différentes mains. De ces ſix que j'ai achetés & payés, pour me mettre au fait de cet Art, cinq ont trompé mon attente : ces cinq ſont donc de trop. Mais pourquoi ont-ils trompé mon attente & ſont-ils de trop ? C'eſt parce qu'en bien des points on s'y écarte des vrais principes ; c'eſt parce qu'on y raiſonne beaucoup & qu'on n'y conclud rien ; c'eſt parce qu'on y promet une meilleure maniere de faire le vin & qu'on n'y en donne pas même une mauvaiſe ; c'eſt parce que relativement à la théorie & à la partie pratique de l'Art de faire le vin, on a beaucoup mieux que tous ces livres dans les livres de M. Maupin. Voilà pourquoi, à mon avis, & mon avis, à la vérité, n'eſt que celui d'un ſimple Amateur qui a beaucoup étudié & diſcuté la matiere ; voilà pourquoi, dis-je, ces livres, quels qu'ils ſoient d'ailleurs, ſont de trop & ont trompé mon attente. Il n'en eſt pas de même de ceux de M. Maupin qui ſe vendent à Paris chez Muſier fils, Libraire, quai des Auguſtins, ſous le titre *d'Expériences ſur la bonification des vins &c.* Ces livres vraiment inſtructifs ſont néceſſaires & faits pour être entre les mains de tous les Seigneurs de vignobles, quand ils connoiſſent leurs obligations comme leurs droits ; de tous les Curés, des Sociétés d'Agriculture & de toutes les perſonnes qui ſont engagées dans la fabrique des vins. D'après ces livres, tout le monde ſçait au moins comment s'y prendre & opérer pour faire du vin. La méthode de l'Auteur eſt clairement énoncée ; elle eſt ſûre, puiſqu'elle eſt fondée ſur des faits, ſur des expériences revêtues de la plus grande authenticité & répétées avec les mêmes avantages par nombre de perſonnes & dans beaucoup de pays ; mais elle eſt ſinguliérement recommandable par ſa ſimplicité qui eſt telle, ce me ſemble, qu'il n'y a point de Vigneron qui ne puiſſe facilement l'exécuter : en un mot, il paroît, par les épreuves les mieux conſtatées, qu'elle poſſéde toutes les qualités propres à en généraliſer l'uſage dans tous les vignobles. Ces qualités, & ſur-tout la derniere, ſont rares & très-difficiles à réunir : cependant je les crois indiſpenſables & abſolument néceſſaires à toutes les nouvelles pratiques qu'on veut ſubſtituer aux anciennes & étendre dans l'Agriculture. Je ſçais bien que ſi ce principe étoit reçu, ou plutôt obſervé, nous aurions beaucoup moins de livres & moins volumineux ; mais auſſi nous n'en aurions pas d'inutiles, & nous ne ſerions pas dans le cas de les payer & de nous en plaindre.

## II.

*Lettre de M. Ducarne de Blangy. A Hirſon, le 10 Mai 1773.*

MONSIEUR,

Il s'eſt gliſſé une faute eſſentielle dans ma Lettre inſérée N°. 36 de la Gazette.

P. 287. Au lieu de cette phraſe qui induiroit à erreur : *on poſe enſuite cette petite hauſſe ſous la ruche, éloignée ....*; il faut lire, *on poſe enſuite cette petite hauſſe ſous le* rucher, *éloignée.....*

Pour mieux entendre ma lettre, il eſt à propos qu'on liſe la fin de la 1re. partie de mon *Traité de l'Education des Abeilles.*

Dans une des précédentes Gazettes, vous dites, Monſieur, que les Allemands ont porté loin l'art d'élever les abeilles; mais que nous ne ſommes pas inſtruits de leurs procédés. Il eſt vrai qu'on ne nous a point encore communiqué aucune découverte qui annonce ces progrès; j'en excepte l'art de faire ſoi-même ſes eſſaims. Cette méthode même n'eſt pas nouvelle. Dans le Mémoire imprimé en France, nous liſons qu'elle étoit depuis long tems connue en Luſace. Avant qu'on nous en eût fait part, j'avois moi-même donné en Février 1770, dans la Gazette d'Agriculture, une façon qui m'étoit propre de faire des eſſaims. En fait de découvertes utiles, il eſt permis à une Nation de revendiquer l'honneur qui lui appartient, comme il eſt de ſon devoir de rendre juſtice à celles qui concourent au bien général : ce n'eſt pas une vaine gloire qu'elle ambitionne; c'eſt la ſatisfaction bien douce d'avoir rendu quelque ſervice à la Société des Nations.

Je ſçais, Monſieur, combien la Nation Allemande eſt induſtrieuſe & appliquée aux recherches économiques. Cependant je ne vois encore aucune preuve qu'elle ait porté plus loin, peut-être même auſſi loin que nous, l'art d'élever les abeilles. Dans les traductions ou dans les extraits des Ouvrages Allemands, on trouve en général des obſervations plus curieuſes qu'utiles. Il s'agira du chant des abeilles, de l'eſpece de la cire employée au couvercle des alvéoles, & autres objets d'une très-mince importance. Pour moi, je voudrois y voir des inſtructions nouvelles ſur la maniere de les conſerver pendant l'hiver (1), de leur faire rapporter beaucoup de miel à la ruche &c. Il y a deux ou trois ans que je propoſai dans la Gazette d'Agriculture, à Meſſieurs de la Société de Luſace, quelques queſtions au moins auſſi eſſentielles que la maniere de faire des eſſaims. Je ne ſçais s'ils n'en ont pas eu connoiſſance, ou s'ils en ont publié la ſolution dans leur Langue; mais nous n'avons reçu à cet égard aucune lumiere.

Il faut vraiſemblablement attribuer à la difficulté des communications, à la rareté des traductions, à l'inſuffiſance des annonces & des extraits, le peu de bonnes inſtructions qui nous parviennent de ce pays ſi fécond en inventions & en découvertes. Je ſuis perſuadé, par exemple, qu'en Luſace on tirera un grand parti de la méthode de faire des eſſaims ſans reine. M. de Réaumur, avec cette connoiſſance, ſeroit allé loin. Moi, peut-être, je ne ſerois pas reſté en chemin : mais il y a encore tant de choſes à faire pour perfectionner cette partie, que ſi nous y parvenons, nous n'acquerrons pas moins d'honneur que les Auteurs de la Méthode.

Je ſuis &c.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 16 Juin 1773, au Samedi 19 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21 l. 10 ſ., 24 à 27 l. 10 ſ. *le ſeptier*; il ne s'en eſt point vendu au Port de la Greve. Le ſeigle, de 15 l. 10 ſ., 16 l. 5 ſ. à 17 l. 10 ſ.; l'orge, de 12 l., 13 l. 10 ſ. à 14 l. auſſi *le ſeptier.*

---

(1) *On trouvera ſur cet article des expériences & des conſeils dans l'Ouvrage de M. Duchet, Chapelain de Remauſens, que l'on vend à Paris chez* Valade, *& dont nous rendrons compte dans notre Journal. M. Duchet prouve que le froid n'eſt pas auſſi contraire aux abeilles qu'on le penſe; qu'elles périſſent en hiver plutôt par le défaut d'air, de nourriture, de propreté que par toute autre cauſe; qu'il faut leur laiſſer la liberté de ſortir, leur donner beaucoup à manger &c. Pendant cinq hivers conſécutifs très-froids, qu'il a ſuivi cette méthode, ſes abeilles ont mieux fait que jamais.*

*M. Kurella, Curé de Courlande, pays où il y a beaucoup d'abeilles ſauvages, dit dans un Traité qu'il vient de publier à Mittau, que le froid ne leur nuit point, & qu'il en a fait l'expérience ſur des ruches expoſées en plein air.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 16 Juin 1773 au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 l. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Juin 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Juin 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | 3 | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | 5 | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅝ |
| Londres ..... | 30 1 16e. à ⅛ |
| Hambourg ..... | 184 ¾ à 185 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 ¼ |
| Gênes ..... | 95 ¼ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅛ à ¼ bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Lundi 21.* | *Mardi 22.* | *Mercredi 23.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1440 . . . . | 1440 42 ½ . . | 1445 47 ½ 50 47 |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | 920 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 320. . . . . | 320. . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 19 Juin 1773. | | Du Lundi 21. | | Du Mardi 22. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. | J. | Creuzé, six dern. mois 1772. | J. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | L. | Thevenin, *idem.* | J. | Viellard, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | L. | Delamotte, *idem.* | J. | Cauchy, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | L. | Certain, *idem.* | J. | Marsollier, *idem.* |
| Caron, *idem.* | M. | Masson, *idem.* | L. | Defays, *idem.* |
| *Pour le Jeudi 17.* | | ..... | | ..... |
| S. Janvier, six d. mois 1772. | M. | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel,

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 3 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 9 Juin.*

LES ſecours ont été repartis avec tant de ſageſſe dans les Provinces diſetteuſes qu'on y eſt en état d'attendre la moiſſon ſans inquiétude. Les campagnes ſont belles & le commerce eſt favoriſé : auſſi les grains baiſſent-ils de jour en jour. Le Comité de la Société Patriotique a reçu de nouvelles libéralités pour les néceſſit[illegible] de la Dalécarlie ; M. l'Aſſeſſeur Hiſinger leur a fait paſſer du ſeigle. Heureux le pays où l'on ne ſe défie pas de la charité !

Il a été repréſenté à la derniere Diete combien il ſeroit important de profiter des cataractes & autres chûtes d'eaux, pour former des établiſſemens à marteaux dans des lieux où l'on pourroit en même tems ſe pourvoir aiſément de vivres, & trouver des débouchés pour les métaux travaillés. S. M., après avoir, ſelon ſa coutume, mûrement examiné le projet, a jugé que la Ville d'Eſkilſtuna, en Sudermanie, rempliroit parfaitement cet objet : en effet cette Ville a les eaux convenables pour l'exécution de ce deſſein ; les vivres y ſont à bas prix ; enfin elle eſt avantageuſement ſituée pour le tranſport des métaux & des ouvrages à Stockolm & dans pluſieurs autres Villes. Aux environs, on a des lieux propres à établir des atteliers. Ces conſidérations ont déterminé S. M. à accorder différens avantages aux Ouvriers en fer, en acier &c, qui viendront dans cette Ville & les environs, travailler à l'amélioration de cette branche d'induſtrie & de commerce : nous donnerons, l'Ordinaire prochain, le détail des libertés & des immunités aſſurées à ce genre d'Ouvriers.

D'ABO, *le 3 Juin.*

On a publié un calcul de la quantité de ſalpêtre que la Suede peut annuellement fournir, avec différentes remarques ſur les terres qui en produiſent davantage. Il y a plus d'un pays où l'on pourroit profiter de ces inſtructions, ſi l'on y étoit libre de les mettre à profit. La Suede a, chaque année, trente mille liſpfund de ſalpêtre ; elle en retire un million de florins. Elle gagne cinquante-ſix pour cent ſur la poudre fine. On évalue à 182,000 dahlers, monnoie d'argent, le bénéfice net qui revient de ce commerce à la Couronne. On tire du ſalpêtre d'un grand nombre de matieres différentes. Dans le Nord, on en fait avec le *fucus maritimus* (varec, goeſmon). La terre de jardin, lorſqu'elle a été mêlée avec du ſable & tenue dans une écurie, eſt la meilleure de toutes pour cette production.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 15 Juin.*

La Société Typographique de cette Ville avoit mis, l'année derniere, en queſtion,

*si la vertu pouvoit être enseignée ;* elle vient de proposer quatre nouveaux sujets de Prix pour 1773, 1774, 1775, 1776. Elle demande quels avantages ou désavantages il pourroit résulter ;

1°. *Si un Souverain obligeoit ceux qui sont appellés à dogmatiser, à se servir, au lieu du langage de l'école, du style courant & de la langue maternelle, pour enseigner la morale, & combien il importe pour l'état animal, civil & philosophique qu'on ne nuise point à son semblable?* Les Concurrens ajouteront de nouvelles preuves à celles que M. Splalding a rapportées dans son Ouvrage sur l'utilité de l'emploi de Prédicateur. 1773.

2°. *Si un Souverain vouloit faire tous ses efforts pour que l'on eût dans ses Etats une vraie idée de la Justice & de ses précieux effets, & pour qu'elle fût regardée comme le principe fondamental de toute la morale?* 1774.

3°. *Si, d'après ce principe, le Souverain vouloit, en vertu d'un plan conforme à l'ordre naturel, permettre, dans toute l'étendue de ses Etats, que chacun pût librement exercer tous les Arts dans lesquels il auroit lieu de se promettre de réussir?* 1775.

4°. *Si tous les Souverains de l'Europe se réunissoient pour adopter ce plan pour le bien général des Nations & pour celui de chacun de leurs Etats en particulier?* 1766.

Ces questions renferment le plan d'un des ouvrages les plus intéressans qu'un Philosophe Citoyen puisse entreprendre. Elles sont déjà résolues ; & si l'on attachoit le sort de l'Europe à la démonstration des solutions données, elle seroit bientôt à jamais tranquille, heureuse & florissante. On ne sçauroit trop inviter les hommes éclairés à seconder le vœu de la bienfaisante Société qui dirige ses vues au développement des principes fondamentaux de l'ordre, & cette Société elle-même à poursuivre ardemment & la discussion & la promulgation des vérités nécessaires au bonheur de l'homme, du Citoyen, des Nations, de l'Europe, de l'humanité toute entiere.

## ITALIE.

### De Vérone, *le 3 Juin.*

La Société Géorgique de cette Ville demande, *d'où provient, & comment prévenir & guérir la maladie des oliviers appellée rogne ou gale?* Les dissertations seront écrites en Italien ou en Latin, & envoyées jusqu'à la fin de Décembre. L'Académie fera imprimer le Mémoire couronné.

### De Mantoue, *le 6 Juin.*

La culture ne s'étend pas sans augmentation d'avances. Cette vérité simple que l'Agriculture tient, depuis sa création, sous les yeux du genre humain, il a fallu des milliers d'années pour la découvrir à force de génie & de réflexions. On commence à la connoître ; mais on la sçait si peu qu'avec l'intention d'encourager cet Art, on le dépouille de ses avances, de mille manieres. Notre Agriculture a besoin de secours pressans : en attendant que les loix deviennent plus favorables au Cultivateur, le Gouvernement lui offre de nouveaux fonds. Par ordre de S. M. I., la Congrégation du Mont de Piété a fait publier, le 24 Mai, que le Trésor Royal avanceroit, à deux pour cent d'intérêt, une somme de cent mille florins pour de nouvelles exploitations rurales, avec les clauses suivantes. 1°. Les secours n'excéderont pas, quant à présent, pour chaque Emprunteur, six cens florins. 2°. Quiconque en desirera, sera tenu d'exposer à la Congrégation la qualité & la situation des lieux qu'il projettera d'améliorer. 3°. Si la solidité du Requerant n'est pas suffisamment constatée, on exigera des obligations convenables. 4°. Dans l'acte d'emprunt, il sera fixé un tems pour l'exécution de l'entreprise. 5°. Si le Débiteur n'a pas mis la main à l'œuvre au tems préfix, il sera contraint au remboursement du capital, avec intérêt de cinq pour cent. 6°. Les fonds seront remboursés dans le terme de dix ans, avec liberté au Débiteur de payer avant ce terme le capital ou en entier ou par parties de la valeur d'un sixième au moins.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 19 Juin.*

Les Communes assemblées en Comité, pour délibérer sur les subsides, ont résolu qu'il seroit levé 600,000 liv. st. par billets d'échiquier; qu'il ne seroit payé que 2 shel. 6 sous, au lieu de 30, pour chaque Negre importé à la Jamaïque & à la Dominique ;

que l'on permettroit dans la Grande-Bretagne l'importation du cacao & du café en gousse du produit des plantations Britanniques en Amérique ; qu'il seroit encore levé 100,000 liv. sterl. par billets d'échiquier ; qu'on appliqueroit au subside 2,349,806 l. du fond d'amortissement ; que l'on tireroit 10,000 l. st. sur les droits destinés à l'entretien des Troupes en Amérique ; que l'on approprieroit au subside les droits sur la gomme du Sénégal, évalués à 20,000 l. &c. Le Lord North a dit que l'état du crédit public ne permettoit point de recourir à une loterie ; & il n'y en aura point.

On écrit d'Édimbourg, qu'il y a eu au Marché de Glasgow beaucoup de chevaux qui, quoiqu'à un prix moyen, ne se sont pas vendus. S'il est vrai que la multiplication excessive de ces animaux ait contribué à la disette, l'abus se réformera de lui-même.

Les lettres de Charles-Town portent que le Gouverneur de Géorgie a signifié l'ordre de S. M. de vendre les terres cédées par les Criks & les Chéraquis ; & que le produit en seroit employé à payer les dettes contractées par ces Indiens envers nos Commerçans. Les Acheteurs seront obligés de passer en Géorgie & de former un établissement sur le terrein qu'ils auront acquis. Les terres sont très-propres au froment, au bled d'Inde, au tabac, à l'indigo, au chanvre &c.

Il s'est introduit un luxe prodigieux parmi nos riches Fermiers. Un Propriétaire, indigné de la coëffure & de l'élégance des déshabillés des filles d'un des siens, est parvenu à le corriger par un de ces moyens simples qui sont efficaces, parce qu'ils n'ont rien que de légitime & qu'ils mettent l'intérêt personnel du côté du Réformateur. Le bail de sa ferme expiroit ; le Fermier s'est présenté pour le renouveller ; le Propriétaire l'a refusé, à moins que le prix ne fût extraordinairement haussé. Le Fermier, instruit des motifs du Propriétaire, lui a donné une prompte satisfaction, en mettant en tas & brûlant ce qui l'avoit choqué ; & le marché a été conclu.

On écrit de Liverpool qu'il a passé d'Irlande une grande quantité de guinées dans l'Yorkshire où elles se sont répandues ; mais rognées & diminuées de vingt pour cent de leur valeur intrinseque.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 19 Juin.*

A l'occasion de l'Arrêt rendu par le Parlement de Provence, pour prévenir les spéculations sur les grains, la Chambre du Commerce a, dit-on, sollicité la permission de recevoir des bleds du pays.

La plus grande partie des grains importés en dernier lieu, a été tirée de Livourne où le commerce, animé par les circonstances les plus favorables, avoit accumulé des provisions surabondantes.

Les lettres de Sicile portent qu'il y a la meilleure apparence pour la récolte des bleds : celle des feves & des autres légumes y a été assez bonne. Les nouvelles d'Espagne ne sont pas moins satisfaisantes : la Galice sur-tout promettoit, le mois dernier, après les pluies, une pleine abondance en tout genre.

La Barbarie peut encore, cette année, se flatter de recueillir les plus riches moissons.

Une Compagnie considérable de familles Dantzickoises a proposé de former dans cette Ville un grand établissement de Manufactures & de commerce.

Les magasins du Port de cette Ville ont été affermés à une Compagnie de Négocians.

L'abus du jeu a excité ici l'animadversion que les Arrêts de Réglement autorisent.

Il est arrivé plusieurs vaisseaux de l'Amérique ; la *Gentille* & le *Mercure* de la Martinique ; l'*Heureux Joseph*, la *Félicité* & le *Hardi* du Cap. Le Capit. Etienne Charles, commandant le vaisseau, le *Condé*, est parti pour la Martinique ; & le Capit. Toussaint Margant, commandant la *Marie*, pour le Cap François.

#### De Tours, *le 21 Juin.*

Par une lettre écrite, le 13, de Vandenesse, près Moulins en Gilbert, nous avons appris les détails suivans de l'orage du 24 Mai, lequel a été si funeste à la petite Province du Nivernois. Toute espérance de

récolte a été anéantie dans cette Paroiſſe & les Paroiſſes circonvoiſines. Les maiſons du petit village de Comagny ont preſque toutes été renverſées : il n'y eſt preſque point reſté d'arbres fruitiers ſur pied : pluſieurs perſonnes ont été enlevées par le vent, & la plûpart griévement bleſſées. Une femme & un enfant ont été écraſés à Comagny. La Hale de S. Honoré eſt détruite ; quelques perſonnes ont été retirées de deſſous ſes ruines, mortes ou dans un état déſeſpéré.... un cœur ſenſible ne pourroit ſoutenir le récit des accidens innombrables arrivés dans cette journée déſaſtreuſe pour le Nivernois & pluſieurs autres Provinces.

### De Nantes, *le 21 Juin.*

Il ne ceſſe d'entrer dans le Port de Breſt des grains, des farines & des légumes. Le vaiſſeau du Roi l'*Actionnaire*, y a amené quelques balles de café & du ſucre. Le ſieur Yves Marhadour, Mᵉ. de la *Marie-Renée*, y a conduit du Conquet du café & autres marchandiſes provenant du naufrage du navire *la Fortune*, de Stetin, venant de Bordeaux & échoué à l'Iſle d'Oueſſant.

Les crées valent à Morlaix depuis 104 l. juſqu'à 155 la piece ; les Bretagnes larges, depuis 2 l. 15 ſ. juſqu'à 4 l. l'aune ; les Bretagnes étroites, depuis 1 l. 10 ſ. juſqu'à 2 l. 19 ; les différentes touches & qualités de fil blanc, de 1 liv. 15 ſ. à 4 l. 10 ſ., la livre ; celles de fil écru, 1 l. 3 à 5 ; celles de fil cru, 15 ſ. à 2 l. 10 ſ.

La Verrerie de cette Ville va reprendre ſes travaux depuis aſſez long-tems ſuſpendus. On y fabriquera des bouteilles de chopines, damejeannes, cannevettes, flacons, & toute ſorte d'aſſortimens analogues.

Dans l'eſpace d'une ſemaine, il eſt entré trente mille livres de riz tiré d'Oſtende.

Le ſieur Maugeais, Capit. de la *Ducheſſe de Duras*, eſt parti pour Guinée.

Le ſucre blanc, premiere ſorte, vaut 55 à 56 l. le cent ; le ſucre brut, fin, 34 à 35 ; le café, de 10 à 15 ſ. la livre ; l'indigo fin, cuivré, 8 liv. 18 ſ. à 9 l. ; le cacao, 13 ſ. à 13 ſ. 6 d. ; le coton, 135 à 146 liv. L'eau-de-vie eſt à 125 & 130 les 29 veltes.

### De Lyon, *le 22 Juin.*

La grêle a fait de nouveaux ravages dans nos environs. Le 16, les meilleurs vignobles du Beaujolois en ſouffrirent beaucoup. Il en eſt encore tombé le 19, à petits grains, à la vérité ; mais le refroidiſſement de l'air cauſe de vives craintes.

Nous apprenons qu'il s'eſt déclaré dans quelques Paroiſſes de la Bourgogne, entre Autun & Châlons-ſur-Saône, une maladie épizootique aſſez remarquable : elle attaque ſur tout les bêtes à corne ; pluſieurs bœufs en ſont morts. Les ſymptômes ont aſſez varié pour que l'on puiſſe craindre qu'il n'en regne deux à la fois : la plus marquée, dit-on, eſt le charbon.

Au ſurplus, on eſt aſſez content de l'état général de la plûpart des récoltes. Cependant les malheurs particuliers ſont ſi conſidérables & ſi fréquens qu'ils ne peuvent manquer d'être ſenſibles dans la totalité.

### De Chateau-Thierry, *le 24 Juin.*

Les bleds pendans ne ſçauroient être plus beaux qu'ils le ſont dans ces cantons & dans la Brie Champenoiſe. Malgré cela, les prix des grains marchands ont ſucceſſivement augmenté, depuis quelque tems, avec une rapidité ſinguliere. Le renchériſſement eſt trop conſidérable, relativement à la valeur que la denrée avoit, il y a quelques mois, pour qu'il ſe ſoutienne aux approches de la récolte, ſauf les accidens naturels ou autres. La ſemaine derniere, il eſt tombé dans pluſieurs endroits des déluges d'eau : il s'eſt formé des torrens qui ont ravagé, çà & là, des bandes de terre : du côté de Condé en Brie, il y a eu des pieces de vignes entiérement emportées.

### De Paris, *le 30 Juin.*

Les variations continuelles de la ſaiſon ; les tems froids, les pluies exceſſives, les vents violens, entremêlés, ont fait craindre pour la vigne dans ſa floraiſon, pour les foins &c. La grêle a cauſé du dommage à Nogent & dans quelques autres lieux. Mais en général les productions ſont en bon état dans nos environs.

*Déclaration du Roi, donnée à Fontainebleau le 30 Octobre 1772 ; regiſtrée en Parlement le 24 Mai 1773, qui permet à tous Riverains des côtes maritimes de cueillir, ramaſſer & arracher le varech.* Nous avons déjà

parlé plusieurs fois des discussions qui ont donné lieu à la Déclaration présente : nous nous bornerons à en rapporter les dispositions... I. Tous les Riverains des côtes maritimes pourront librement, dans l'étendue de leurs Paroisses, cueillir & ramasser pour l'engrais de leurs terres, les herbes connues sous le nom de *varech*, vraicq, sar ou gouesmon, pendant les mois de Janvier, Février & Mars de chaque année, en observant les formalités prescrites par la Déclaration du 30 Mai 1731... II. Pourront à l'avenir lesdites herbes être arrachées avec la main ou autres instrumens... III. Après que les Riverains auront fait les provisions nécessaires à l'engrais des terres, dans les tems marqués, tous ceux d'entr'eux qui voudront fabriquer des soudes, pourront cueillir & arracher lesdites herbes avec les mains, rateaux & autres instrumens, sans être inquiétés, depuis le 1 Juillet jusqu'au 1 Octobre seulement... IV. Les varechs d'échouage, jettés par les flots de la mer, pourront dans tous les tems être ramassés par les Riverains pour l'engrais des terres ou la fabrication de la soude... V. Dans le cas où les Habitans des côtes à varech ne s'en serviroient pas aux tems indiqués, il sera loisible à tous autres Particuliers de les arracher & de leur donner les préparations nécessaires pour les convertir en soude, après avoir fait constater le refus des Habitans devant les Juges des Amirautés du ressort... VI. Les Fabricans de soude se conformeront, pour le tems de brûler lesdites herbes, à la Déclaration de 1731. Il leur est défendu d'allumer des fourneaux dans les tems où les vents venant de la mer porteroient les fumées sur les terres. Cependant si les vents qui portoient les fumées à la mer, venoient à changer tout-à coup, s'ils ne pouvoient éteindre subitement leurs fourneaux, sans risquer de perdre leurs marchandises, ils pourront continuer de brûler pendant deux heures seulement.

*Arrêt du Conseil d'Etat du 2 Mai, qui ordonne que les velours de coton & autres étoffes de coton ne pourront entrer dans le Royaume que par les Ports de Calais & de Saint-Valery où ils seront plombés & payeront trente pour cent de leur valeur. Ordonne la confiscation de tous velours & autres étoffes de coton qui seront trouvés circulant dans le Royaume, sans plomb, avec amende de trois mille livres; & renouvelle les défenses d'introduire en France des velours de coton ou autres étoffes d'Angleterre, sous pareille peine.....*

Autre du 9 Mai, *qui maintient M. le Duc de la Vrilliere dans un droit de bacq au Port de la Vrilliere-sur-Loire.*

Autre du 16 Mai, qui fixe les droits de marcs d'or à payer pour les Lettres de dispense d'âge, d'alliance, de parenté, de grades, de service, d'étude, d'apprentissage; les Lettres de comptabilité, de foi & hommage & de surséance; les Lettres portant permission de faire imprimer, & les priviléges pour faire imprimer; & les Lettres de rémission : & exempte du payement dudit droit de marc d'or, les Lettres de terrier.

| | | |
|---|---|---|
| Lettres de dispense d'âge . . | 30 | ℔ |
| ..... de dispense d'alliance . | 30 | |
| ..... de dispense de parenté . | 30 | |
| ..... de dispense de grades . | 30 | |
| ..... de dispense de service . | 50 | |
| ..... de dispense d'études . . | 50 | |
| ..... de disp. d'apprentissage . | 30 | |
| Lettres de comptabilité . . . | 30 | |
| ..... de foi & hommage . . | 30 | |
| ..... de surséance ou commissions sur Arrêts de surséance . . | 50 | |
| Lettres portant permission de faire imprimer . . . . . | 12 | |
| Priviléges pour faire imprimer . | 40 | |
| Lettres de rémission . . . | 10 | ℔ |

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Estimation des frais & des produits de la petite charrue & de ceux de la bêche.*

L'Auteur de la comparaison de la charrue & de la bêche, ci-devant publiée, habite un pays de petite culture; il y en a beaucoup de ce genre. A mesure que la nombreuse population entraînera l'extrême soûdivision des terres, ses principes & ses calculs deviendront d'une utilité plus étendue.

Quand il a préféré la charrue à la bêche, il n'a point entendu parler de la grande charrue, employée dans la grande culture. Ainsi les états suivans ne sont applicables qu'aux pays réduits à la petite charrue, soit par la nature des lieux, soit par le morcellage des possessions, soit par l'impuissance morale ou la misere.

Les élémens de ses calculs peuvent varier suivant les lieux; mais il est vraisemblable

que les proportions dans les résultats seront à peu près dans les mêmes rapports.

Supposons un guéret de 60 arpens, chacun de 900 toises, de 18 pouces de fonds, sans obstacle ni à la bêche ni au labour, avec tel nombre de bêtes, tels débouchés &c. Tout le reste égal, le Propriétaire, avec la même somme d'avances, obtiendra-t-il plus de produit par la charrue ou par la bêche ou pioche ?

Une seule façon suffit avec la bêche ; il en faut quatre au moins, une avant l'hiver, une autre en Avril pour croiser, une autre en Juin ou Juillet pour détruire les mauvaises herbes, une quatrième avant les semailles. Toutes sont de rigueur. S'il pleut, il en faudra davantage &c.

Un homme, avec une paire de bœufs, laboure en un jour 150 toises, ou un arpent dans deux jours. Deux hommes de force médiocre font le même ouvrage en dix jours.

Telle est la différence dans les travaux ; voyons la différence dans les effets.

La charrue épargne les hommes & abrege le travail d'une saison, cela est vrai : mais la bêche a l'avantage de piquer plus bas, de soulever la terre plus haut, de la mieux disposer contre les gelées & les sécheresses, d'étouffer sans retour les plantes nuisibles, de ne pas être sujette à des dérangemens & à un entretien coûteux, de convenir à toutes les terres & à toutes les productions, d'exiger un tiers de moins d'engrais ainsi que de semence, & de produire un tiers de plus de grains.

Dans le canton dont il s'agit (en Velay), un guéret de 60 arpens ne peut produire en deux ans, au cinquième grain, par la charrue, que 300 septiers, à 24 l. le septier, que . . . . . 7200 ℔

| | |
|---|---|
| Dépense. Salaire & nourriture du Bouvier à 20 s. par jour ; pour deux ans . . . . . | 730 ℔ |
| 60 septiers de semence . . | 1440 |
| Dixme à la 12e. gerbe . . | 600 |
| Frais de moisson & de battage. | 900 |
| Il faut laisser la paille, 600 quintaux, pour la nourriture des bestiaux & l'engrais. | |
| Total. . . . . | 3670 ℔ |
| Reste net . . . . | 3530 ℔ |

Le même terrein, traité avec la pioche, produit, la premiere année, au septième & demi, 400 septiers (9600) ; la 2e., au 5e. grain, 300 sept. (7200) avec 1200 quintaux de paille pour bétail & engrais.

| | |
|---|---|
| Total du produit . . . | 16800 ℔ |
| Dépense. Quatre Bêcheurs pendant un an, à 20 s. par jour . | 1460 ℔ |
| 40 sept. de semence pour la 1re. année . . . . . | 960 |
| 60 pour la 2e. . . . . | 1440 |
| Dixme de deux ans . . . | 1350 |
| Frais de moisson . . . . | 1956 |
| | 7166 ℔ |
| Reste net . . . | 9634 ℔ |

Il y a donc entre les produits une différence en faveur de la bêche de 6104 l., ou de trois à un. Qu'on augmente le nombre des Bêcheurs, ou autres frais ; qu'on réduise l'excédent du produit net de deux à un, ou moins encore, on seroit embarrassé à ôter tout l'avantage à la bêche.

Dans ces calculs, on n'a pas estimé le plus grand produit en paille ; ce qui donnera le moyen de nourrir plus de bétail, d'avoir plus de lait, de beurre, de fromage, d'engrais.

Des Agronomes célebres tels que Thomas Halle, pensent qu'en donnant huit labours sans engrais, le Cultivateur recueilleroit autant en dépensant moins. La pioche pourroit donc aisément dispenser de l'engrais, sans augmentation de dépense.

Qu'on essaye de l'une & de l'autre sur deux arpens de terre voisins, & l'on verra les résultats : l'épreuve est facile.

*Nota.* Il est clair que ceci n'est point applicable à la charrue à roues, tirée par des chevaux &c ; que la pioche, plus généralement employée, retiendroit dans les campagnes une énorme population ; que l'Agriculture doit tendre à économiser les hommes qu'un Etat peut & doit employer de mille autres manieres ; qu'il faut, autant qu'il est possible, leur substituer des machines &c. Mais il paroit que dans les pays dont parle l'Auteur, l'usage de la bêche est préférable, d'autant plus qu'il y a tant d'hommes qui manquent de travail &c.

## II.

### *Recherches utiles aux Fabriques & aux Manufactures.*

M. Amburger, qui s'applique avec ſuccès à l'Hiſtoire Naturelle, & qui a établi une très belle Pharmacie à Offenbach, Ville naiſſante, avantageuſement ſituée ſur le Meyn, à une lieue de Francfort, a fait quelques expériences utiles que nous annonçons à nos Lecteurs telles que M. Amburger a bien voulu les communiquer à M. Paradis, en nous promettant d'autres recherches utiles aux Fabriques & aux Manufactures.

Il eſt inconteſtable que le rouge du cinabre, du mercure, dit précipité rouge, du minium & d'autres matieres, provient d'une matiere ignée pure & unique dans la nature: pour qu'il en réſulte une couleur, il faut employer un corps propre à ſe changer en couleur. La pierre de chaux n'a point cette propriété; la matiere ignée qu'elle reçoit ſe réunit peu à peu à l'air. J'attribue à cette affinité les changemens dont les couleurs ſont ſuſceptibles, & leur exiſtence à la propriété particuliere qu'a un corps de pouvoir être transformé en couleur & à la matiere ignée. La pierre de chaux fait, avec cette matiere, un nouveau corps qu'on nomme cauſtique: elle paſſe aiſément de la chaux dans un autre corps avec lequel elle forme, ſelon ſes propriétés, tantôt un cauſtique, comme le ſel alkali cauſtique, tantôt une couleur, comme le kermès minéral, & tantôt une couleur & un cauſtique tout enſemble, comme le mercure précipité rouge.

De la diverſité de ces corps propres à recevoir le principe coloré, & de la maniere dont ce principe s'y place, réſulte la différence des couleurs; plus la matiere ignée, qui eſt le principe coloré, s'y répand, plus les couleurs ſont durables. La compoſition du ſoufre & du régule d'antimoine forme un corps capable de faire couleur; il n'en eſt pas de même de celle du mercure & du ſoufre. Le cinabre reçoit ſon principe coloré par un feu très fort; le kermès minéral, d'une leſſive cauſtique qui s'attache légérement à ce corps & ſe rejoint, pour la plus grande partie, à l'air avec lequel elle a beaucoup d'affinité. Tous les Diſpenſatoires ou Pharmacopées preſcrivent, pour la préparation du kermès minéral, la leſſive du *nitrum fixum*; j'ai cherché, pour préparer ce kermès, une voie meilleure, plus aiſée & moins diſpendieuſe que celles qui ont donné lieu aux expériences que j'ai l'honneur de vous faire paſſer en votre qualité de Correſpondant du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris. Si l'on trouve ces expériences utiles, j'en communiquerai d'autres; ſi j'ai été induit en erreur, je prie les Gens de l'Art de vouloir bien me redreſſer.

On verra dans la 9ᵉ. expérience une maniere nouvelle, meilleure & moins coûteuſe de préparer le kermès minéral dont tout le monde connoît les excellentes propriétés. La 10ᵉ. démontre que la couleur devient plus belle à proportion que les particules de la matiere ignée ſont plus ſerrées les unes contre les autres & que la leſſive cauſtique eſt plus ſaturée. Les autres font voir la volatilité & la durée du cauſtique; comment il s'attache à un corps ſuſceptible de pouvoir être transformé en couleur; la maniere dont on peut lui rendre ſon principe coloré, & comment ce principe s'évapore.

1°. La ſolution du nitre fixé n'eſt pas un cauſtique ſaturé; il fait effervescence avec les acides: cuit avec de l'antimoine, il produit le kermès minéral comme à l'ordinaire. Lorſqu'il n'eſt diſſout qu'avec une certaine quantité d'eau, le kermès qu'on en tire eſt d'une belle couleur: beaucoup d'eau augmente la quantité du kermès, mais en rend la couleur pâle. 2°. On tire peu de kermès de la liqueur de nitre fixé, faite par déliqueſcence dans la cave, en l'expoſant à l'air pendant deux mois. 3°. La liqueur du nitre fixé perd ſon cauſtique lorſqu'on la cuit ſouvent avec l'antimoine; & enfin elle produit plus de kermès. Les particules ignées ou le principe coloré s'attachent à la compoſition du ſoufre d'antimoine & à ſon régule qui eſt notre kermès. 4°. La leſſive reprend ſon cauſtique quand on l'évapore avec un peu de chaux vive & qu'on la calcine enſuite. 5°. La potaſſe ordinaire ne produit preſque point de kermès. 6°. On en tire un peu du ſel alkali purifié, calciné juſqu'à être d'un beau blanc, & conſervé dans des vaſes de verre bien bouchés. 7°. Une leſſive cauſtique, faite de la maniere ordinaire avec trois quarts de chaux vive & un de ſel alkali, produit beaucoup de kermès, mais d'une couleur pâle. 8°. Le ſel cauſtique, diſſous dans l'eau, produit un peu de kermès, mais d'une couleur encore plus mauvaiſe, parce qu'il perd une partie de ſa matiere inflammable par la cuiſſon & qu'il fait, de nouveau, ef-

fervescence avec les acides. 9°. *Trois quarts de chaux vive éteinte dans de l'eau*, au point d'être réduite à une espece de bouillie épaisse, à quoi on ajoute ensuite un quart de potasse, qu'on laisse dissoudre & dont on met la masse sur des charbons dans un fourneau, pour la recouvrir encore de charbons, la laisser calciner pendant quelques heures, & en faire ensuite une lessive qui est *saturée* du caustique; en y cuisant de l'antimoine, vous aurez le kermès du plus beau rouge de cinabre. 10°. La même lessive délayée dans 3 quarts d'eau, fait un kermès d'une couleur un peu brunâtre, mais en plus grande abondance. 11°. En cuisant avec cette lessive caustique une certaine quantité de soufre, d'antimoine, *sulphur auratum antimonii*, son soufre se dissout, son régule tombe au fond; & lorsqu'il est refroidi, il en sort encore du soufre sans couleur: c'est de cette maniere que ce soufre *auratum* se décompose, & qu'on peut sçavoir la proportion de ses parties; le principe qui le colore s'évapore, sur-tout lorsqu'on le laisse exposé à l'air pendant quelque tems.

**Prix** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 Juin 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | H | G | |
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 3 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 55 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 3 | 6 | |

**Changes de Paris,** *du 30 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 1 16$^{e}$. à $\frac{1}{8}$ |
| Hambourg ..... | 185 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 $\frac{1}{4}$ |
| Gênes ..... | 95 $\frac{1}{4}$ |
| Lyon, *Août* ..... | $\frac{3}{4}$ p. $\frac{9}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Lundi 28.* | *Mardi 29.* | *Mercredi 30.* |
|---|---|---|---|
| **Comp.d.Ind.** | | | |
| Actions à 6 coup. | 1452 $\frac{1}{2}$ 55 52 $\frac{1}{2}$ | . . . . . | 1452 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 920 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 320. . . . . | FESTE. | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 26 Juin 1773. | Du Lundi 27. | Du Merc. p. le Mardi |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. | Creuzé, six dern. mois 1772. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | Thevenin, *idem.* | Viellard, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | Delamotte, *idem.* | Marsollier, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | Certain, *idem.* | Cauchy, *idem.* |
| L. | J. | |
| Caron, *idem.* M. | Masson, *idem.* L. | Defays, *idem.* |
| Le même jour 26 Juin, M. S. Janvier a payé, à cause de la Fête, & a été jusqu'à M pour les six derniers mois 17772. | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 6 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 12 *Juin*.

L'ORDONNANCE concernant l'établissement des Ouvriers en métal dans la Ville & aux environs d'Eskilstuna en Sudermanie, contient les dispositions suivantes.

Il est permis à tous ces Ouvriers de s'établir dans lesdits lieux avec leurs familles pour s'y appliquer à leur profession, soit pour leur compte, soit pour celui d'autrui, & d'y exercer librement le genre de travail qu'ils choisiront, avec jouissance des droits & priviléges des Naturels du Pays. On n'y admettra point les Regnicoles qui ne seront pas en état de prouver qu'ils n'ont rien à leur charge. Les colonies de malfaiteurs ne réussissent pas.

Tous ceux qui s'établiront dans cette Ville libre à perpétuité, pour ce genre de travaux, seront exempts, ainsi que leurs enfans, leurs femmes, leur postérité, de toute capitation & autres charges personnelles que l'industrie ne peut acquitter qu'en les faisant payer à ceux qui lui vendent, ou en les faisant rembourser par ceux qui achetent d'elle.

Moyennant une petite redevance, on leur accorde des emplacemens pour leurs demeures & leurs atteliers. Quoiqu'il soit assez d'usage de bâtir, pour ainsi dire, au hasard, sans égard à la nature de la profession, à l'utilité de la position, aux dangers des circonstances, on aura l'attention de placer & élever les atteliers de la maniere la plus propre à favoriser les travaux, à la sûreté des Ouvriers, & à recevoir des secours en cas d'incendie & autres accidens.

On ne négligera rien de ce qui pourra servir au succès de l'établissement, sur-tout par rapport aux ponts & aux communications; car la nécessité des entreprises particulieres dépend principalement des avances ou des ouvrages publics.

Moyennant un droit très-léger, il sera permis aux familles nouvellement établies dans ces Manufactures d'envoyer paître leurs bestiaux dans les prairies situées aux environs. Cet article suppose des Communes, (car la propriété ferme les champs) & n'exclut pas leur partage & leur culture.

Les Directeurs des Forges seront tenus de donner des instructions à ceux qui leur en demanderont, pour les ouvrages auxquels ils seront occupés. Ils doivent pareillement leur faire connoître les inventions propres à faciliter & à accélérer les travaux. On aura droit de déclamer contre la routine & & les préjugés auxquels les Arts sont asservis, lorsqu'on leur a procuré de la sorte, l'instruction facile & commune, seule capable d'accélérer leur réforme & leur perfection.

Il ne sera question dans ce nouvel établissement d'aucune corporation, parce qu'il ne s'agit vraiment pas ici d'aucune affaire de finance, & qu'on n'a en vue que l'intérêt de l'Art & l'utilité publique. Il sera libre à

chacun de prendre des Compagnons, des Ouvriers, des Apprentifs, autant qu'il le jugera à propos, pour que tout prenne de soi-même le niveau qu'il est impossible de déterminer autrement.

Les Ouvriers se déferont de leurs marchandises selon qu'ils le trouveront convenable, puisqu'ils ne peuvent être encouragés au travail que par la faculté de le faire tourner à leur profit. Ils participeront aux avantages du Bureau dont la souscription vient de s'ouvrir pour fournir des avances au Commerce & aux Manufactures.

La Ville d'Eskilstuna jouira désormais de la franchise de toute Douane, tant pour les vivres nécessaires à sa consommation, que pour l'importation & l'exportation des marchandises, afin qu'aucun obstacle n'empêche que le commerce ne suive le cours le plus avantageux & que les prix naturels ne se forment.

Telles sont les principales dispositions de cette Ordonnance mémorable, l'une des plus sages que l'on ait dressées & publiées jusqu'à présent en ce genre : ce motif nous a engagé à nous y arreter.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le* 15 *Juin*.

Vers la fin de Mai, de violens orages ont ravagé plusieurs parties de cet Electorat. Le Cercle de Voigtland a horriblement souffert : la foudre a mis la Ville de Reichenbach toute en feu. Ces fléaux ont fondu sur nous, des montagnes de Bohême au Sud-Est. L'un a parcouru le pays depuis Reichenbach jusqu'à Neustadt ; l'autre depuis Rochlitz jusqu'aux environs de Leipsick.

### De Berlin, *le* 15 *Juin*.

M. Jean-Henri Bartsch, Conseiller de Commerce & Jardinier de S. M. a publié des expériences dont on rendra compte, sur la maniere de couper les bois de construction, sur les pilotis, les moulins, les canaux, les pompes, les jets d'eau, les taupes, les souris, les moineaux, le fumier, les ponts d'une seule arche &c. Les prix de plusieurs sortes de denrées & de boissons ont haussé du côté de la Pologne, à cause d'une nouvelle imposition destinée à fournir aux frais d'une levée qui enlevera vingt quatre mille hommes & des richesses à la charrue.

### De Breslau, *le* 18 *Juin*.

Les observations météorologiques, suivies ici avec beaucoup d'ardeur & d'assiduité, commencent à former un fonds curieux & instructif. Par celles que l'on a faites en Silésie, on reconnoît que la température de l'air a été, à très-peu de chose près, la même que celle de 1754, dans les quatre premiers mois de cette année. Mêmes rapports avec 1735 & 1716 ; ce qui donne un retour périodique des mêmes tems de dix-neuf en dix-neuf ans. Si de pareilles observations avoient été faites ailleurs avec le même soin, cette époque de dix-neuf ans ne seroit peut-être plus hypothétique : il y a de fortes raisons de croire qu'elle ne l'est pas. Le mois de Mai a été fort chaud dans ce pays ; sa fin orageuse.

### De Francfort, *le* 22 *Juin*.

Les orages fréquens ont rafraîchi le tems au point qu'on craint pour la vigne qui entre en fleur. Jusqu'ici il n'y a point de mal ; mais pour peu que le froid augmente, il y a beaucoup à craindre.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 20 *Juin*.

Les Communes ont accordé pour le subside de la présente année, fond d'amortissement, 2,300,000 l. ; taxe des terres à 3 sh. 1,600,000 l. ; drêche, 750,000 l. ; billets d'Echiquier payables en 1779, 1,400,000 l. ; billets d'Echiquier pour le deficit des dernieres années, 600,000 l. ; autres, 1,000,000 liv. : total, 7,550,000 liv. ; sans compter 10,000 liv. sur les revenus de l'Amérique, 50,000 l. sur le produit des terres dans les Isles cédées, 20,000 liv. sur le produit des prises &c. L'administration a fait, cette année, ce qu'elle n'avoit jamais osé faire, en tems de paix ; à sçavoir, d'appliquer le total du surplus du fond d'amortissement au service de l'année, sans payer un shelling de la dette nationale.

Le Chambre a ordonné la rédaction d'un

Bill, à l'effet de prévenir la diminution de la monnoie d'or dans le Royaume. Par l'Acte concernant le prêt de 1,400,000 liv. st. à la compagnie des Indes, cette somme sera levée en billets d'échiquier à quatre pour cent, & garantie par le fond d'amortissement ; la Banque est autorisée à avancer sur le crédit des billets d'échiquier cette somme remboursable en 1779; pour faciliter à la Compagnie le remboursement, le Gouvernement renonce à la participation à ses revenus pendant six ans; au défaut de payement de l'intérêt, l'Echiquier retiendra l'intérêt des 3,200,000 liv. d'annuités &c, assignées sur les droits des boissons fortes &c. &c. &c. Si la Compagnie refuse le prêt, l'échiquier appliquera la somme au payement de ce qu'elle doit à la Douane, à l'Echiquier pour indemnité du droit du thé, au Gouvernement pour le subside annuel, à la Banque & autres créanciers. Si l'Echiquier paye les dettes de la Compagnie, elle lui remettra tous ses revenus & profits; & afin d'en constater le montant, elle présentera tous les six mois à la Trésorerie un compte exact de gain & de perte.

La Société des Arts a adjugé à MM. Blake & Compagnie le prix destiné pour les cuirs rouges. Ceux de M. Blake ont été supérieurs aux cuirs rouges tirés de Lisbonne.

Le vaisseau, *New-Britannia*, Cap. Déan, chargé de 232 Esclaves noirs, a fait naufrage sur la côte d'Afrique. Il a péri une partie de l'équipage, 90 Negres libres, tous les Esclaves, à la réserve de dix.

Nous avons reçu de Whitby la lettre suivante du 11 Juin. » M. Phipphs, Capit. du » vaisseau, le *Race-Horse*, & M. Lutwidge, » Capit. du *Carcase-Bomb*, sont entrés hier » dans ce Port. Leurs bâtimens sont en très- » bon état. L'on est persuadé qu'ils réussiront » dans leur voyage au Pôle, & qu'ils péné- » treront dans cette partie inconnue du » monde. S'ils se proposent de passer à la » mer du Sud, nous pensons qu'ils auroient » dû partir au moins un mois plutôt. Qu'il » y ait par-là un passage aux Indes Orien- » tales, c'est ce qui paroît très-probable. » Mais si ces Navigateurs, après leur arri- » vée au Pôle, ne font pas voile vers l'Est, » ou qu'ils tentent un passage par le Nord- » Ouest, il est à croire qu'ils échoueront ; » car il y a les plus grandes raisons de croire » qu'il n'existe pas. Une fois qu'ils seront » arrivés au Pôle, il faut qu'ils dirigent » leur course du Sud à l'Est où, si l'on peut » ajouter foi aux dernieres découvertes des » Russes, ils trouveront infailliblement le » passage qu'ils cherchent. Ils viennent de » sortir de ce Port par un tems favorable....

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Bordeaux, *le* 18 *Juin.*

Depuis que les besoins de cette Ville & de la Province se sont ouvertement déclarés, il y a eu dans un grand nombre de Ports, tant de l'Etranger que du Royaume, beaucoup de mouvement tendant à nous procurer des secours abondans & prompts. Nous n'avons pas tardé à en recevoir de l'Aunis, de la Bretagne, & autres Provinces septentrionales : il est venu des bleds & des farines de Marans, de Noirmoutier, de Nantes, de l'Orient, de Pont-l'Abbé, d'Hennebon, d'Oleron, du Croisic, de Rouen &c. Bayonne a versé du bled d'Inde. Depuis les premiers jours de ce mois, les provisions arrivent en plus grande abondance ; & elles nous sont principalement fournies par l'Etranger : la majeure partie en est tirée des magasins d'Amsterdam; Hambourg & Bremen y contribuent fortement, sur-tout en seigle ; Dantzick, Koenisberg, Pétersbourg &c, prennent aussi part à ce commerce. Les prix se soutiennent; mais l'importation ne fait qu'accroître de jour en jour : on espere qu'à la fin, elle calmera les inquiétudes.

Les circonstances dans lesquelles nos Colonies se trouvent ne permettoient pas que le transport des farines aux Isles fût interrompu & retardé. Aussi il a été donné des ordres pour que cette destination fût libre.

Le 2 Juin, le *Comte de Nerry*, Cap. Faucher, est arrivé de la Martinique; l'*Espérance*, C. Pannetier, de S. Domingue; l'*Espérance*, C. Saleau, du Cap; la *Junon*, C. Croiseau, de la Martinique; le 3, le *Dauphin*, C. Duvergier, de S. Domingue; le 5, l'*Aimable Angélique*, C. Bossague, de la Martinique; l'*Age d'Or*, C. Seignouret, de S. Domingue; la *Mimi*, C. Ferchaud, du même lieu; la *Bonne Nouvelle*, C. Brichaud, du Cap; la *Princesse de Rôbecq*, C. Olivier,

du même lieu. Il eſt ſorti dans le courant de Mai, 959 barriques 8 quarts de ſucre brut; 2034 b. 60 q. de ſucre blanc; 40050 l. indigo; 1,700,973 café, 27,219 cacao, 7500 rocou.

Les eaux de-vie ſont deſcendues à 135 l. les 32 veltes.

Nous apprenons que les prix des bleds qui avoient conſidérablement augmenté à Amſterdam, y ont preſqu'auſſi-tôt diminué. Ce Marché, garni des grains de tous les pays commerçans de l'Europe, peut ſervir de thermometre pour l'état actuel du commerce général & des récoltes généralement pendantes.

### De Poitiers, *le 24 Juin.*

Suivant une lettre écrite de Chinon, Mademoiſelle de Gonné, demeurant au château de M. du Petit-Thouars, Lieutenant de Roi de Saumur, à 2 lieues de Chinon, eſt actuellement occupée à traiter deux perſonnes attaquées de la rage, avec ce courage, cette charité, ce déſintéreſſement dont on ne ſçauroit trop rappeller les exemples. Ses ſuccès ont déjà été rapportés en 1771 dans la Gazette d'Agriculture. Mademoiſelle de Gonné tient un journal exact de ſes traitemens: ce journal mériteroit d'être dans les mains du Public. Il n'eſt pas rare de voir, en ce pays, dans cette ſaiſon, des chiens & des loups enragés: du moins eſt-il bon que les malheureux ſçachent où trouver des ſecours.

On écrit de Saint-Hilaire, en Bas-Poitou, que le 10 de ce mois, M. Moreau, Vicaire de la Paroiſſe, étant tombé en apoplexie, fut jugé mort; mais qu'heureuſement M. des Ronchamps, Lieutenant de Maréchauſſée à Montaigu, ſurvint & lui fit faire ſur le champ une légere contuſion à la tête & ſur l'eſtomach; ce qui le rendit à la vie. On ne ſçauroit trop ſe hâter de publier une méthode ſi ſimple contre un accident ſi terrible: M. des Ronchamps l'a pluſieurs fois employée avec le même ſuccès.

Il y a au village de Chez Bernardeau, Paroiſſe de Champniers, à une lieue & demie de Civray, une pauvre famille de Laboureurs que l'on peut comparer aux prétendus Albinos du Cap de Bonne-Eſpérance & aux Blafards de l'iſthme de Panama, leſquels n'exiſtent pas, quoique l'on en ait dit, ou aux Cretins du Velai qui exiſtent, quoiqu'on ait nié leur exiſtence après l'avoir aſſurée. Cette famille conſiſte en trois enfans, deux garçons & une fille, nés avec des cheveux blancs & des yeux rouges. Ils ſont aſſez gros & bien conſtitués. L'aîné, âgé de vingt ans, n'a pas quatre pieds & demi. Ils ont les paupieres, les ſourcils, les cheveux blancs comme la neige, & dès leur naiſſance. Leur vue eſt extrêmement foible: le grand air paroît la fatiguer au point qu'ils ſont obligés de fermer preſqu'entiérement les yeux, lorſqu'ils levent la tête & veulent fixer quelqu'objet. Cependant le plus âgé travaille à la terre, autant que la foibleſſe de ſa vue peut le lui permettre: les autres ſont réduits à mendier. L'iris & la prunelle de leurs yeux ſont entiérement d'un rouge couleur de roſe. Feu Pierre Bernardeau, leur pere, & Françoiſe Chauveau, leur mere, encore vivante, avoient les cheveux d'un châtain clair & les yeux d'un bleu pâle: ils ont eu d'autres enfans en tout ſemblables aux autres hommes. Ce fait eſt certifié par un témoin oculaire qui s'eſt tranſporté ſur le lieu pour le vérifier.

### D'Orléans, *le 26 Juin.*

Nous jouiſſons d'un avantage actuellement aſſez rare; c'eſt la diminution des prix des grains: la taxe du pain a baiſſé en conſéquence. Les récoltes ſe préſentent bien. La vigne demanderoit un tems plus chaud.

### De Metz, *le 29 Juin.*

Le 17, ces Provinces ont eſſuyé deux funeſtes orages. Le premier eſt tombé ſur les bans de pluſieurs villages entre Thionville & Bouzonville: la grele a tout haché. Le 2e. a commencé le même jour à 5 heures du ſoir dans les environs de Noveant: les vignobles ont été endommagés par la grêle. Les villages de Corny, Jouy, Augny, Fey &c, ont beaucoup ſouffert: tout le ban de Fey eſt dévaſté. Quelques autres lieux des environs de cette Ville ſont maltraités: mais c'eſt à Charleville, à Haye, à Rurange, & autres villages voiſins, que les dégâts ont été le plus affreux. L'ouragan y a déraciné ou rompu près des deux tiers de la haute futaye de pluſieurs bois conſidérables. De groſſes branches ont été emportées au loin

dans la plaine ; un gros chêne a été jetté dans les vignes de Rurange à 200 toises du bois. Un Berger a été enlevé, & il a reçu une blessure fort dangereuse. Un Tisserand a été écrasé avec un de ses enfans par la chûte d'un mur : ses autres enfans & sa femme qui s'étoient cachés sous le métier ont été sauvés. Les arbres fruitiers de ces malheureux villages sont tous arrachés ou brisés : il n'y reste presque plus de maison couverte : les bleds n'ont point été grelés ; ils ont été seulement couchés par le vent. Il est aisé de se peindre la désolation des infortunés Habitans de ces lieux.

### De Paris, *le 3 Juillet.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 18 Avril, registrée au Parlement de Pau le 18 Mai, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Navarre dont la vénalité a été supprimée.* La totalité des liquidations monte à la somme de 1,006,120 liv. 13 s. 4 d. S. M. destine au payement des intérêts & subsidiairement des principaux une somme annuelle de 120,000 l. Mais comme l'état des finances ne permet pas de fournir la totalité de cette somme, les Corps d'Etats de Navarre, Bearn & Soule, formant le ressort de la Cour de Parlement, y contribueront chaque année pour 50,000 l. jusqu'à ce que le total des principaux soit acquitté. Ces 50,000 liv. seront reparties sur tous les Habitans desdites Provinces & pays du ressort, exempts & non exempts, privilégiés & non privilégiés, sans distinction ; lesquels recueillent tous, chaque jour, les fruits des fonctions pénibles des Officiers de la Cour, & jouissent déjà des avantages de la Justice gratuite.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. *Cathéchisme d'Agrieulture, ou Bibliotheque des gens de la campagne*, dans laquelle on enseigne, par des procédés très-simples, l'Art de culiver la terre, de la faire fructifier, & de rendre les hommes qui la cultivent meilleurs & plus heureux. On y a joint l'Art de cultiver les jardins.

*Beatus ille qui procul negotiis*
*Paterna rura bobus exercet suis.* Hor.

A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins. Vol. in-12.

Nous avons déjà donné dans notre Journal une notice de ce Cathéchisme physique & moral, Livre utile non-seulement aux Campagnards, mais encore aux Citadins, rempli d'instructions à la portée de tous les Eleves, & susceptible d'additions importantes qui en formeroient un Ouvrage classique.

2. *L'Art du Peintre, Doreur, Vernisseur ; Ouvrage utile au Artistes & aux Amateurs qui veulent entreprendre de peindre, dorer & vernir toutes sortes de sujets en bâtimens, meubles, bijoux, équipages &c.* Par le sieur Watin, Peintre, Doreur, Vernisseur, & Marchand de couleur, dorures & vernis. 2e. Edit. revue, corrigée & considérablement augmentée. Prix 4 liv. 16 s. broché, franc de port par-tout le Royaume, en faisant toucher à l'Auteur le prix net, & affranchissant la lettre d'avis & le port de l'argent, avec l'épigraphe : *Artem experientia fecit.* A Paris, chez Grangé, au Cabinet Littéraire, pont Notre-Dame ; Durand, neveu, rue Galande ; l'Auteur, quarré de la porte S. Martin, à la Renommée des couleurs & vernis.

Nous avons fait connoître la 1re. Edition de cet Ouvrage dans notre Journal. Il n'y a pas long-tems que nous avons annoncé que M. Watin en préparoit deux nouvelles. Celle ci sera bientôt suivie de l'Edition in-folio. Le mérite de l'Ouvrage est décidé par un succès rapide & soutenu. M. Watin l'a beaucoup perfectionné dans cette nouvelle Edition : le plan en est mieux conçu, l'exposition plus développée, l'ensemble mieux lié. Il répond dans sa Préface à quelques objections qu'on lui a faites ; il en prévient qu'on pourroit lui faire. Le supplément que l'on trouve à la fin mérite une attention particuliere : il contient une liste de toutes les marchandises nécessaires aux trois Arts dénommés, avec les prix ; en sorte qu'au moyen de ce tableau, dont le Public doit sçavoir gré à M. Watin, il n'y a qu'à calculer l'étendue de la surface qu'on veut peindre, pour connoître au juste la dépense

que l'ouvrage exige, ſans craindre d'être trompé. On y trouve auſſi un catalogue des meilleures gravures que M. W. ſe charge d'envoyer dans tout le Royaume. Nous devons rappeller ici le vernis ſans odeur, que l'Auteur compoſe. Le prix en eſt modique. Vingt-quatre heures après qu'il a été employé, on peut coucher dans un appartement.

En annonçant le Proſpectus derniérement publié par M. W., nous avons fait mention de l'Edition in-f°. en trois cahiers, avec planches & gravures, pour ſervir de ſuite aux Arts de l'Académie des Sciences. On ſouſcrit chez l'Auteur juſqu'au 1 Août. On payera 12 l. en ſouſcrivant, & 6 l. en retirant les trois Arts réunis.

3. *Lettre de Pekin, ſur le génie de la Langue Chinoiſe & la nature de leur écriture ſymbolique, comparée avec celle des anciens Egyptiens, en réponſe à celle de la Société Royale de Londres ſur le même ſujet:* on y a joint l'extrait de deux Ouvrages nouveaux de M. de Guignes, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, relatifs aux mêmes matieres. Par un Pere de la Compagnie de Jeſus, Miſſionnaire à Pekin. A Bruxelles, chez J. S. de Boubers; & ſe trouve à Paris chez Pankoucke, à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Le Sçavant M. Needham avoit remarqué & vérifié que les ſymboles ou caracteres hiéroglyphiques de l'Iſis de Turin reſſembloient à pluſieurs caracteres Chinois, tels qu'on les trouve dans le grand Dictionnaire Teing-Tſée-Tong. A cette occaſion, la Société Royale de Londres écrivit à un Miſſionnaire de la Chine pour le prier d'examiner s'il exiſtoit des rapports des caracteres Chinois & des hiéroglyphes d'Egypte, & ſi l'on pourroit découvrir le ſens de ces derniers par la ſignification comparée & appropriée des caracteres. La réponſe des Miſſionnaires eſt un des morceaux les plus curieux, les plus profonds, les plus inſtructifs, les plus ingénieux que l'on ait publiés juſqu'à préſent ſur la Langue Chinoiſe, ſon hiſtoire, ſa nature, ainſi que ſur l'écriture de la même Nation & ſur les recherches propres à conduire à la découverte des rapports demandés. L'Auteur prouve que l'inſcription de l'Iſis n'a point une analogie réelle avec les caracteres Chinois, & qu'on y chercheroit en vain un ſens par cette voie. Sa lettre eſt ſuivie de notes dans l'une deſquelles il remarque qu'on connoit peu en Europe les Sciences de cette Nation; & qu'elle a un grand nombre d'excellens Livres qui pourroient nous inſtruire ſur-tout pour les loix, le Gouvernement, les Arts de beſoin, l'Hiſtoire naturelle &c. Il ſe plaint avec une douceur & une modération exemplaire d'une ſorte d'acharnement avec lequel la critique décrie les travaux ſçavans des Miſſionnaires qu'il ſeroit ſi convenable d'encourager. *Si vous voulez qu'un chou pomme*, dit un proverbe Chinois, *ne lui ôtez pas le cœur.*

4. Proſpectus d'une *Théorie de l'Education*, par M. Grivel.

*Doctrina vim promovet inſitam*
*Rectique cultus pectora roborant.*
*Utcumque defecere mores*
*Dedecorant benè nata culpæ.*
Hor. Od. III. Liv. IV.

Ouvrage en 2 vol. in-8°. de 400 pag. orné de planches en taille-douce, propoſé par ſouſcription à 4 l. le volume broché.

M. Grivel, Homme de Lettres, connu par divers Ouvrages d'utilité publique, a reconnu combien l'état de former des hommes étoit encore défectueux & même vicieux. Il en a cherché les principes dans la nature même. Pour baſe commune de l'éducation, il prend la connoiſſance des devoirs qui nous lient dans la ſociété, & des droits que nous y portons. » Quels ſont ces » droits & ces devoirs? Nos devoirs ſont de » dépendance, de relation ou perſonnels: » nos droits ſont la liberté de notre perſonne » & la propriété de nos biens, ſauf les droits » des autres. Dans les premiers devoirs ſont » compris ceux dont nous ſommes chargés » envers Dieu, envers nos parens & la Pa» trie; les ſeconds regardent la ſociété, tous » les hommes qui ſont nos freres; les troi» ſièmes ont nous-mêmes pour objet. Les » droits & les devoirs ſont relatifs & réci» proques. Ils ne peuvent augmenter ou di» minuer d'un côté qu'ils n'augmentent ou » ne décroiſſent de l'autre. De l'obſervation » des devoirs & de la jouiſſance des droits, » naiſſent la conſervation & le bonheur de » l'homme, qui ne peut ſubſiſter ſur la terre, » ſans cette harmonie. C'eſt ce que la *Théo*» *rie de l'Education* établit d'une maniere » nouvelle comme baſe de toute ſociété ». Aux motifs religieux, moraux ou métaphyſiques préſentés pour engager l'homme à

s'acquitter de ses devoirs, il ajoute l'intérêt présent & personnel. En établissant les peines & les récompenses d'une vie à venir, il montre que la désobéissance aux loix du grand Ordre institué par l'Être Suprême, porte sa peine dès ce monde, & qu'un homme ne peut faire du mal à un autre, sans se nuire à lui-même; & ainsi des Nations. Delà il passe aux moyens de cultiver le *corps*, le *cœur* & l'*esprit*. La partie physique indique les méthodes les plus recommandables pour former un corps robuste. Dans la partie morale, on apprécie ce que l'éducation peut sur le caractere, les moyens de le connoître, d'en tirer parti, de corriger, de diriger &c. &c. &c. Enfin la partie de l'instruction présente de nouvelles méthodes simples, pour apprendre en même tems à lire, à écrire, à dessiner &c. On y trouvera une notion exacte des Arts libéraux, des Arts méchaniques, du commerce &c; une maniere peu connue d'apprendre l'Histoire, un abrégé du droit naturel de l'homme, des moyens de juger les hommes, les Gouvernemens & les mœurs des divers pays &c. &c. &c.

On souscrira à Paris jusqu'à la fin de Juillet chez l'Auteur, petit hôtel de Chaulnes, rue de Varennes; Valleyre, rue Vieille-Bouclerie; Ruault, rue de la Harpe; Sanctus, au Luxembourg; Barbou, rue des Mathurins: & en Province jusqu'à la fin de Septembre; à Bordeaux, chez Bergeret & les Freres Labottiere; à Lyon, chez Rosset; à Limoges, chez M. Materre, Avocat, rue Croix-Neuve; & chez Barbou, imprimeur-Libraire.

5. *Abrégé de l'Histoire de la Milice Françoise* du P. Daniel. On y a ajouté un précis de son état actuel. Ouvrage curieux & instructif pour les Militaires, avec figures en taille-douce. A Paris, à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, quartier S. André-des-Arts. 2 Vol. in-12.

L'Auteur de cet Abrégé, en élaguant & enrichissant l'Onvrage de Daniel, a rendu un vrai service au Public. Il donne, 1°. une exposition historique des usages militaires de la Nation; 2°. des réflexions sur ces usages & des comparaisons; 3°. les changemens considérables arrivés dans les parties de la Milice Françoise, & les raisons de ces changemens. Pour mettre un ordre clair dans la matiere, on l'a divisée en cinq ou six points principaux; les manieres de former les armées, de les ranger & de combattre, d'attaquer & de défendre les Places, ainsi que les charges & grades militaires, & les différentes especes d'armes dont on s'est servi.

6. *Nouveaux Elémens d'Architecture*, dédiés à Monseigneur le Lieutenant-Général de Police, par le sieur Panseron, Professeur d'Architecture, ancien Professeur de Dessin à l'Ecole Royale Militaire. Seconde Partie. A Paris, chez l'Auteur, cul-de-sac Sainte-Marine, maison de M. Prestat, Garnisseur du Roi; & chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques. Vol. in-4°.

Dans la premiere Partie de cet Ouvage, accompagnée de dix-sept planches, l'Auteur a traité des cinq ordres d'Architecture avec les proportions & mesures cotées & tous les détails relatifs à ces ordres. Cette seconde Partie contient les *figures*, *ornemens*, *trophées* & *bas-reliefs* relatifs à l'Architecture, en 36 planches, précédées d'un discours sur l'origine de la Sculpture & de la Peinture, leurs progrès & leurs différentes révolutions. La troisième démontrera l'application des cinq ordres à la construction des édifices, précédée d'un discours sur l'origine de l'Architecture. Cet Ouvrage est utile à l'Architecte, à l'Ingénieur, au Maçon, à l'Appareilleur, au Menuisier &c, & aux Amateurs. La premiere Partie brochée, se vend 1 liv. 12 s. au trait, & lavée 4 liv.; la seconde, 3 liv. Le sieur Panseron enseigne l'Architecture, le Dessin & les Mathématiques. Prix 12 liv. pour les mois d'hiver, & 10 liv. pour chaque autre mois. Les Fêtes & Dimanches, il en donne des leçons aux Ouvriers, pour 2 liv. par mois: il montre le trait pour la coupe des pierres & la Menuiserie. Il possede le secret d'une liqueur qui, employée avec de l'eau propre, donne un très-beau bleu d'ardoise: elle se vend 12 sous le demi-poisson.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 26 Juin 1773, au Mercredi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 26, 27 à 28 livres *le septier*; le seigle, de 14 livres 10 s., 15 à 16 livres; l'orge, de 12 liv., 13 à 14 livres aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 26 Juin 1773 au Mercredi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. 10 s. *le septier ; idém* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Juillet 1773, de 52 à 53 livres ; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 46 à 47 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 21 à 22 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 3 Juillet 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 |
| Piastres à . . . . . | 49 | 2 | 6 |

## CHANGES DE PARIS, *du 3 Juillet 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{8}$ | |
| Hambourg ..... | 185 | |
| Madrid ..... | 15 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 6 |
| Livourne ..... | 97 $\frac{1}{4}$ | |
| Gênes ..... | 95 $\frac{1}{4}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{5}{8}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Jeudi* 1. | *Vendredi* 2. | *Samedi* 3. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1395 97 $\frac{1}{2}$ 1400 | 1400 1397 $\frac{1}{2}$ . | 1395 . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | 880 . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 180 . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 30 Juin 1773 | | Du Jeudi 1 Juillet. | | Du Vendredi 2 |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Roytier, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | L. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 10 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

D'ABO, *le* 10 *Juin*.

IL n'eſt pas fort commun que les établiſſemens honorés du nom *d'Univerſités*, rempliſſent parfaitement leur titre : ils ſont ſi utiles qu'on ne peut qu'ardemment deſirer qu'ils le deviennent encore davantage. A meſure que la ſphere des connoiſſances s'aggrandit, il faut que leur cercle s'étende. Cette méthode eſt ſuivie dans le Nord. Depuis que les Sciences économiques ont trouvé grace aux yeux du Public, nos Univerſités les claſſent parmi les objets les plus dignes de leurs ſoins. Celle de cette Ville n'a pas été la derniere à les adopter. Parmi les theſes qu'on y a ſoutenues, il y en a pluſieurs qui roulent ſur ces ſujets intéreſſans ; il ne ſera pas hors de propos de les rapporter.

L'une de M. Pierre-Adrien Gadd, n'a rapport qu'à la culture de toute eſpece de légumes, & particuliérement des pois & des feves. Les pois de Mazagan paſſent pour les meilleurs. Il faut, en Suede, un terrein léger pour les cultiver en plein champ. Il y a en Finlande une eſpece de pois gris qui forment une très-bonne nourriture : c'eſt même un metz très-recherché dans les pays où l'on n'en peut recueillir, à cauſe qu'ils mûriſſent trop tard. Pluſieurs Agriculteurs Finlandois mêlent deux tiers de pois avec l'orge qu'ils ſement. On cultive en Baviere la *vicia bithynica*, comme la meilleure eſpece de lentilles.

Une autre theſe de M. Winquiſt, traite des ſources de Finlande. Il y a, dans les Dunes, de ces ſources qui ſuivent le flux & le reflux ; il y en a d'autres qui tariſſent quelquefois entiérement. Preſque toute l'eau de ſource de Finlande contient un acide vitriolique & de l'œther volatil. Lorſque celui-ci ſe diſſipe, l'eau n'appaiſe que très-foiblement la ſoif. A la réſerve de l'eau d'une fontaine, plus légere que celle de neige, & de l'eau d'un puits dont le fond eſt plus bas que la mer, notre Ville n'en a que de mauvaiſe. Il y a à Sawolax une terre noire de fontaine que l'aiman attire comme le fer. La fontaine la plus conſidérable des ſources qu'on appelle de fer, parce qu'elles ne ſont pas éloignées des mines, ſe trouvent à Kuppis : quarante onces de cette eau ne contiennent qu'une dragme & demie de fer. Elle teint en bleu le bois qu'on y fait bouillir : on y apperçoit une eſpece de graiſſe, qui eſt une vraie terre &c.

Une troiſième roule ſur la ſéchereſſe du pays & ſes cauſes, l'eau de la mer, les débacles, les gelées &c. L'Auteur y parle de la néceſſité de tenir les rivieres nettes, de l'engrais par les plantes que jettent la mer & les lacs &c.

Ces matieres paroiſſent parfaitement convenir aux Sociétés ſçavantes & inſtruiſantes.

## ALLEMAGNE.

### D'EISENACH, *le 22 Juin.*

Après avoir pris les rossignols sous sa sauvegarde, le Gouvernement a déclaré la guerre aux moineaux & aux chenilles, & avec grande raison. Ceux qui apporteront des oiseaux & des chenilles, ou leurs œufs ou leurs dépouilles, recevront une récompense : mais ceux qui pourront les détruire & qui le négligeront, seront punis ; ce qui entraîneroit une singuliere inquisition & des procès-verbaux assez dispendieux, si l'on vouloit sérieusement poursuivre l'exécution de cet article. On craint de ne pouvoir venir à bout d'exterminer les moineaux ; parce que notre territoire, très-borné, est entouré de voisins qui les protégent, à cause que ces oiseaux mangent des insectes quand ils n'ont plus de grains, de graines & de fruits à manger.

La même Ordonnance prescrit des précautions à prendre contre les incendies. Il est enjoint à chaque Particulier d'avoir devant ou dans sa maison une certaine quantité d'eau qui pourra croupir & infecter la Ville, si l'on n'y prend garde, & qui seroit beaucoup mieux remplacée par un dépôt public d'eau portative & prête à aller au secours au premier signal ; comme on l'a établi dans quelques Villes.

Suit un Réglement sur la pêche & la taxe du poisson, conformément au régime des tems.

Un autre article regarde la réparation & l'entretien des sentiers & des chemins, objet important dans lequel le Gouvernement ne peut être trop attentif à imposer les charges sur les Propriétaires qui doivent les supporter.

Les peines seront arbitraires, & néanmoins proportionnées à la nature du délit, si les Juges sont toujours non-seulement équitables, mais parfaitement instruits de la proportion nécessaire entre les délits & les peines.

### D'ISENBOURG, *le 24 Juin.*

Il y a quelques années que M. de Zanthier, Grand-Maître des Forêts, pour faire tourner cette charge à l'utilité publique, établit une *Académie des Forêts* dont l'existence n'a presque point été connue, parce qu'il étoit question de faire le bien, & non du bruit. Le Fondateur, appliqué depuis vingt-six ans à l'économie des bois, forme à cet Art plusieurs Eleves parmi lesquels il y a plusieurs de ces Nobles qui se croyent nés pour apprendre à conduire leurs biens & à s'occuper des objets les plus utiles. Ses leçons parcourent tout ce qu'il importe de sçavoir sur la nature des arbres, leurs racines, leurs fruits, leurs bois, leurs usages, leur coupe, leur plantation, les terreins propres à chaque espece. Le matin est destiné à l'instruction théorique ; l'après-dinée, on est dans les bois. C'est ainsi que M. de Zanthier remplit & mérite le titre de *Grand-Maître des Forêts.* Ce Patriote a fait avec un succès singulier des *ensemencemens d'arbres.* Dans la forêt d'Isenbourg qu'il fréquente & surveille, il y a soixante-douze especes d'arbres étrangers qu'on n'y connoissoit pas avant lui.

On se rappelle, à cette occasion, qu'il y a à Carlsruhe, chez un grand Prince, Protecteur de l'Agriculture & Pere des Peuples, un Jardinier qui cultive en plein air plusieurs centaines d'especes de fleurs, d'arbustes, d'arbres étrangers, la plûpart tirés des climats les plus chauds. Ce jardin extraordinaire attire l'attention de tous les Voyageurs. On envoye des pays étrangers, même très-éloignés, des jeunes gens à l'Ecole de ce grand Maître de jardinage ; on ne dit pas s'il y en a de François.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 24 Juin.*

Dans les parties du Sommersetshire, les vivres sont descendus à des prix raisonnables. Les Fermiers ont de très grandes quantités de fromages qu'ils ne trouvent pas à vendre : cependant on se plaint de la disette du bétail ; & un Membre de la Chambre des Communes voudroit que l'on fit traîner jusqu'aux carrosses par des bœufs. Les excès ne sont pas inconnus dans ce pays.

Le 21, les Lords Commissaires donnerent le consentement royal aux Bills pour l'administration des affaires de la Compagnie des Indes, pour empêcher la circulation des papiers en Amérique, pour corri-

ger les loix relatives à la triste conservation du gibier, pour régler la vente des liqueurs spiritueuses, pour réformer les loix dures en faveur des chiens &c. &c. &c.

Les Communes ont accordé deux mille livres sterl. à M. Williams en récompense d'un secret qu'il a découvert de teindre en verd & en jaune le coton fil.

Un vaisseau arrivé du détroit de Davis à Amsterdam a rapporté que la pêche de la baleine réussissoit très bien.

Le dernier Marché des bêtes à corne tenu à Smithfield a été très-bien fourni ; & leur prix, modéré.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 25 Juin.*

Les grains & l'huile composent toujours les principales cargaisons des bâtimens qui entrent dans notre Port.

Quoique tout annonce une admirable récolte dans les Etats de Tunis, la Régence n'en permet plus l'exportation qu'à des conditions très-onéreuses : elle profite de la grande concurrence des navires des différentes Nations Européennes.

Le Gouverneur d'Egypte instruit des préparations d'Ali-Bey pour entrer dans ce Royaume à l'époque de la crue du Nil, a défendu la sortie des bleds, du riz, & autres denrées pour la Syrie : il a été donné des ordres à Damiette pour empêcher les contraventions.

Les Négocians Francs qui ont souffert dans le Port neuf d'Alexandrie, au mois de Mars dernier, les grandes pertes dont on a parlé ci-devant, se flattent d'obtenir la liberté d'entrer dans le Port vieux, comme les Marchands Turcs.

### De Montpellier, *le 28 Juin.*

Nous apprenons de Marseille qu'une partie des bleds & huiles derniérement arrivés dans ce Port, est destinée pour le Languedoc. Il vient d'en sortir plusieurs bâtimens pour Cette, Agde & Narbonne.

Les eaux-de-vie valent à Pezenas 15 l. 15 s. le quintal.

### De Grenoble, *le 28 Juin.*

On vient d'établir au Buis, chef-lieu des Baronnies, une Pharmacie publique, dans des vues de bienfaisance très louables. Le Public y trouvera des drogues de la meilleure qualité & à un prix modéré : le produit sera employé au soulagement des pauvres : on espere, qu'avec le tems, il permettra d'étendre la charité sur la classe entiere des malades indigens du Buis & des campagnes voisines. Cette entreprise patriotique, autorisée par M. l'Intendant, sera dirigée par M. Nicolas, Docteur en Médecine, Pensionnaire de la Ville. Ce généreux Médecin donne déjà, tous les Samedis & Dimanches, des consultations gratuites dans la salle du Bureau de l'Hôpital. Combien de pareils établissemens seroient salutaires dans les campagnes où les drogues sont souvent fournies par des Droguistes ambulans dont l'ignorance est le moindre défaut, & où les conseils de Gens de l'Art sont si rares !

Le 24 du mois dernier, un terrein de 40 toises de longueur sur 20 de largeur, au côteau du Rose, territoire d'Aspres dans le Gapençois, s'écroula. Une fille & une genisse furent englouties dans les terres.

### De Limoges, *le 28 Juin.*

Des loups enragés ont exercé de cruels ravages dans le Bourbonnois & la Marche ; & quoique l'on ait pris tous les soins convenables pour s'en délivrer, on craint de n'avoir pas encore pleinement réussi. Plusieurs personnes mordues à Bourganeuf ont été conduites ici où, par les soins d'un des amis les plus éclairés & les plus généreux de l'humanité, par les soins de M. l'Intendant, elles ont été traitées suivant la méthode des frictions mercurielles. Ce remede a déjà eu les succès les plus heureux en France, en Italie &c. Les nouvelles épreuves qu'on en fait dans cette Ville, en confirment l'efficacité ; en sorte qu'on peut presque déjà le regarder comme un spécifique assuré contre la rage.

### De la Rochelle, *le 29 Juin.*

Les grains baissent, de jour en jour, de prix à Marans & dans les autres Marchés

voisins. Il en est résulté ici une diminution dans la taxe du pain.

Les marchandises de l'Amérique ne varient pas. Les sels tendent à l'augmentation. Le commerce des eaux de-vie se soutient dans toute sa force : les prix en baissent ici, mais très-légérement ; elles y valent 104 à 105 l. les 27 veltes. A Cognac, les eaux de-vie de Champagne à 4 d. sont à 125, 130 l.

Dans un gros Bourg situé à huit lieues de cette Ville, une jeune Demoiselle âgée de neuf ans, a été attaquée d'une maladie singuliere dont il ne paroît pas que les Livres & les Journaux de Médecine ayent conservé aucun exemple. Son visage s'est tout couvert de très gros boutons. Un Observateur curieux a remarqué que de chaque bouton qui crevoit, il sortoit un très-petit ver blanc comme la neige. Le sang de cette enfant est très-pur. Ce fait est digne de l'attention des Sçavans & des Gens de l'Art.

### De Nantes, *le 1 Juillet.*

Il continue d'entrer à Brest beaucoup de grains dont une partie est destinée pour Bordeaux.

M. Bordelin, Cap. du *Duras*, M. Villeperault, Cap. du *Massiac*, M. Caros, Cap. du *Penthievre*, sont arrivés de Chine à l'Orient. Ils ont amené 2,150,426 l. de différentes sortes de thé ; 451 caisses de porcelaines ; 802 porcel. en rouleaux ; 3221 rhubarbe ; 338 cabarets vernis ; 1244 feuilles papier peint ; 21,895 rottins ; 9920 bois de sapan ; 22,481 esquine ; 7763 nacre brut ; 25,220 soie écrue de Nankin ; 1292 pieces Pekins, gourgourans, satins, damas, lampas, linès doubles. Les deux premiers navires sont à la consignation de M. Foucaut ; le dernier est à celle de M. Desaudray.

Le navire, la *Belle & Bonne*, C. Valton, est parti pour les Cayes, laissant en chargement la *Cigale* pour le Cap & le Port-au-Prince, la *Marguerite* pour Guinée, le *Vicomte de Tallerand* pour l'Isle de France, le Marquis de *Lévi* pour le Port-au-Prince. Le sieur David, C. de la *Plaine de Léogane*, & le sieur Muterse, C. de la *Julie*, sont arrivés de ce dernier lieu.

### De Cherbourg, *le 2 Juillet.*

Les papiers publics annoncent que plusieurs familles de Dantzick cherchent à former ailleurs des établissemens plus favorables à leur commerce, & que plusieurs Négocians de cette Place ont desiré former une espece de Colonie en France. Notre Port est sans doute un de ceux qui leur conviendroient davantage. Il est spacieux, profond, de facile accès, fréquenté de tout tems des différentes Nations de l'Europe, & propre aux navigations du Nord, du Levant & de l'Amérique. Les terreins voisins sont de la plus grande commodité. Il y a le long du quai oriental du Port & du bassin, une plaine sablonneuse de près d'une demi-lieue de Tour, capable de contenir une nouvelle Ville. Si ce projet utile au commerce de la Province avoit lieu, le Port & le bassin se trouveroient entourés de deux Villes, au moyen des nouveaux bâtimens. Les travaux considérables que le Roi fait faire à Cherbourg depuis plusieurs années, & les avantages de sa rade très-sûre pour les vaisseaux, & la meilleure de la Manche, sont de nature à attirer, par la suite, un très-grand commerce, d'autant plus que le pont tournant & les portes du bassin qui tiendront les navires à flot, vont être placés sous deux mois, & qu'il monte vingt pieds d'eau dans ce Port.

Il a été annoncée qu'il circuloit beaucoup de fausses guinées, de bon or, pesant trois shellings de moins que les vraies, & portant un *V* consonne au mot *Georgius* au lieu d'un *U* voyelle. Il seroit important que ceux qui ont donné cet avis, y ajoutassent des éclaircissemens. Toutes les guinées des Rois Georges I, Georges II, Georges III, ont le mot *Georgivs*, gravé avec un *V* consonne ; les fausses auront donc un *U* voyelle : il faudroit sçavoir sous quel régne & quelle année elles ont été frappées. Il faudroit dire aussi combien de grains elles pesent de moins que celles de bon alloi ; puisqu'un shelling est une piece d'argent qui ne détermine pas le poids. Sans doute on veut dire qu'elles sont courtes de la valeur correspondante à celle de trois shellings.

### De Rheims, *le 4 Juillet.*

Les Négocians de cette Ville viennent d'établir à l'Hôtel du Commerce, Place Royale, une Assemblée générale de toutes les personnes tant nationales qu'étrangeres

dévouées à leur profession. Cette Assemblée se tiendra les Mardi & Vendredi de chaque semaine; la 1^re^. aura lieu Mardi prochain. Cette Ville qui tient un rang distingué parmi les Villes commerçantes du Royaume, reconnoîtra bientôt combien l'établissement d'une Bourse est propre à faciliter les opérations du trafic & la circulation des effets. En tout genre, le plus grand bien naît de la plus grande société ou de la communication la plus vive & la plus générale des lumieres & des services.

### De Metz, *le 4 Juillet.*

Les orages du 17 Juin, dont nos campagnes ont tant souffert, ainsi que nous l'avons annoncé, ont étendu leurs ravages sur 30 villages de la Lorraine Allemande, plusieurs Communautés de la Principauté de Nassau, le petit pays de Suntgaw, & autres lieux. La grêle a presqu'entiérement détruit dans tous ces cantons les plus belles récoltes. Après avoir passé la faulx sur les champs; il faut y remettre la charrue. La désolation est inexprimable.

### De Paris, *le 7 Juillet.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 18 Avril, registrée au Parlement de Besançon le 17 Mai, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Besançon, supprimés par Edit de Juillet 1771, & de ceux de la Chambre des Comptes de Dole, supprimée par Edit d'Octobre suivant.* La totalité des Offices liquidés monte à 3,151,211 liv. 15 s. 8 deniers. Il sera payé annuellement 300,000 liv. S. M. y contribuera annuellement pour une somme de 195,000 l. sur la recette des finances de Franche-Comté. Il y sera ajouté une somme de 70,000 l. à prélever sur le produit d'octroi d'un sou par pain de sel Rosiere ou d'extraordinaire perçu dans lad. Province; & les Villes, Bourgs, Villages & Commmunautés fourniront chaque année les 35,000 liv. de surplus jusqu'à entier remboursement.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 27 Avril 1773, qui reçoit Julien Alaterre, Adjudicataire général des Fermes unies, opposant aux Lettres-Patentes obtenues au mois de Mai 1759, par les Prieur & Religieux de l'Abbaye de Tiron, Ordre de Saint Benoît, Diocese de Chartres, en ce qu'ils ont été déchargés par icelles, de tous droits de centième denier & d'amortissemens résultans de la cession à eux faite par leur Abbé, pour lui & ses successeurs, des revenus de la Mense abbatiale, moyennant une rente annuelle & perpétuelle: ordonne en conséquence que lesdites Lettres-Patentes seront rapportées, & sans y avoir égard, condamne lesdits Prieur & Religieux à payer lesdits droits.

Deux autres desdits jour & an, qui ordonnent le rapport des Lettres-Patentes du 18 Novembre 1758, en ce qu'elles exemptent les Religieux de l'Abbaye de Sainte-Colombe-lès-Sens de tous droits de centième denier, amortissement &c; & celles du mois de Juin 1768, en ce qu'elles exemptent les Religieux de l'Abbaye de S. Pierre de Melun, des mêmes droits, pour cessions à eux faites par leurs Abbés de leur Mense abbatiale, moyennant des rentes annuelles & perpétuelles; en conséquence condamnent lesdits Religieux à payer lesdits droits.

Autre du 16 Mai, *qui ordonne que les Notaires, Greffiers & autres transcriront en entier dans les expéditions ou extraits des actes qu'ils délivreront les quittances ou relations des droits qui auront été mises sur les minutes, & qu'ils y feront mention du nom du Commis, de celui du Bureau, du montant des sommes payées, & de la date du contrôle & de l'insinuation, à peine de deux cens livres d'amende pour chaque omission.*

Autre du 18 Mai, *qui ordonne que le Fauxbourg de la Croix Rousse de la Ville de Lyon, dans l'étendue déterminée par celui du 4 Mai 1680, demeurera assujetti aux droits d'entrée & d'octroi mentionnés aux art. 5, 6, 7, 8, 9 des Lettres-Patentes de Novembre 1772, & à tous les droits d'Aides tels qu'ils sont perçus dans le Fauxbourg de la Guillotiere: enjoint aux Habitans de souffrir toutes les visites & recensemens nécessaires pour assurer la perception de ces droits; de faire ouverture de leurs caves, celliers &c, à la premiere requisition des Commis; de mettre en évidence leurs vins, de représenter les quittances des droits &c.*

*Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 21 Mai 1773, portant suppression & changement de chemins dans la Seigneurie d'Aigrefin en Brie.* Deux chemins sont devenus impraticables dans cette Sei-

gneurie, tant par les mares & précipices qui s'y ſont formés, que par les trous qui y ont été ouverts par ordre du Roi, à l'effet d'en tirer les pierres néceſſaires à l'uſage & ſervice des ponts & chauſſées. Le Seigneur eſt condamné à fournir le terrein néceſſaire pour y ſuppléer, ſauf à lui à s'emparer des anciens ou à les réunir à ſon domaine.

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 23 Mai, qui ordonne que les Officiers ſur les Ports Quais, Halles, Chantiers, Foires & Marchés de la Ville de Paris ſeront reſponſables de la perception au profit du Roi, des huit ſous pour livre en ſus des droits principaux qui leur ſont attribués, & que les redevables des droits principaux, ſoit au profit deſdits Officiers, ſoit au profit de l'Hôtel-de-Ville de Paris* (nommément les Marchands de charbon de terre, Marchands de grains, Entrepreneurs de Coche par eau ou par terre), *ſeront tenus d'en acquitter en même tems les huit ſous pour livre, ſans autre formalité particuliere, & ſur une ſeule & même quittance &c.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Deſcription des nouveaux reſſorts* (1) *inventés en Angleterre par M. Jacob, pour ſuſpendre les voitures, communiquée par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au ſervice de Pologne.*

Ces reſſorts ſont compoſés d'une ſeule bande d'acier d'une certaine longueur, ayant environ trois pouces de large ſur deux lignes d'épaiſſeur: ils ſont percés d'un trou quarré vers leur extrémité inférieure, pour laiſſer paſſer à moitié un boulon couvert d'un pas de vis qui entre dans la traverſe contre laquelle ils ſont fixés, par le moyen d'un écrou beaucoup plus large que l'ouverture dont on vient de parler.

Ces reſſorts ſont placés dans une ſituation verticale. Après s'être élevés perpendiculairement juſqu'à la hauteur d'un pied & demi, ils ſe recourbent du côté de la caiſſe de la voiture & forment une ſpirale qui fait une révolution entiere & un quart de révolution.

Ce reſſort ainſi courbé reçoit pour lors dans ſa largeur à ſon extrémité ſupérieure une petite piece d'acier d'environ quatre pouces de longueur, percée par le bas d'un trou circulaire par où paſſe une petite barre de fer horizontale qui réunit ce reſſort avec ſon voiſin.

Cette derniere barre ſe prolonge au-delà de l'endroit où elle enfile la piece dont on vient de parler. Elle entre enſuite dans le haut de deux ſupports formés chacun par une petite barre de fer applatie, pliée en deux, & ſe terminant par ſes deux bouts par un double empattement percé de pluſieurs trous. C'eſt par ces derniers que l'on fait paſſer quelque vis à tête plate qui aſſujettiſſe ces ſupports ſur le train de la voiture dans une ſituation verticale. Les deux parties qui les compoſent forment une eſpece d'V renverſé, aux barres duquel un Serrurier intelligent donne une forme & une courbure agréables.

Le bout de la verge horizontale dépaſſe encore de quelques pouces la partie ſupérieure du ſupport qu'il traverſe, & reçoit dans cet endroit un ſecond morceau de fer de quatre pouces de long, percé d'un trou circulaire par le bas où il entre.

Cette piece de fer eſt réunie à la premiere par un cylindre de même métal auquel on attache la ſoûpente.

Il faut remarquer que ce dernier cylindre, avec les deux petites pieces qui ſont verticales & la barre horizontale, forment une eſpece de parallelograme rectangle. Le jeu des reſſorts ſe fait autour de la barre horizontale. Comme la ſoûpente y eſt également attachée ſans gêner toutefois ces derniers, il s'enſuit que, dans le cas où ils viendroient à caſſer, la voiture reſteroit ſoutenue par la barre horizontale.

On augmente & l'on diminue à volonté l'élaſticité de ces reſſorts, en diminuant ou en allongeant les petits morceaux de fer qui ſe meuvent autour de la barre & qui y ſont aſſujettis avec une clavette qui traverſe le bout de cette derniere.

(1) *On prie le Lecteur d'avoir l'attention de deſſiner chaque partie dans l'ordre où elle eſt décrite; c'eſt le ſeul & unique moyen d'entendre avec facilité les deſcriptions des machines ſans le ſecours des figures. Celle-ci a été faite d'après les reſſorts mêmes exécutés en grand à une voiture.*

Il eſt bon de remarquer que chaque paire de reſſorts porte toujours la moitié du poids de la caiſſe dans les chemins les plus difficiles & dans les cahos, puiſque ces reſſorts ſont réunis par une barre de fer horizontale. Il n'en eſt pas de même lorſque les reſſorts ſont ſéparés. Si chacun d'entr'eux ne peut porter que le quart du poids de la caiſſe remplie par les Voyageurs, il eſt évident que le reſſort ſera forcé lorſqu'un contre-coup lui fera porter toute la voiture. Si au contraire ce reſſort peut porter tout ce poids, il eſt clair qu'il aura trop de roideur pour agir comme reſſort.

Ces conſidérations & la ſimplicité des reſſorts que l'on vient de décrire, jointe à l'avantage qu'ils procurent de laiſſer la caiſſe ſuſpendue, dans le cas où ils viendroient à caſſer, ont engagé la Société établie à Londres pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, à donner une gratification de 20 guinées à M. Jacob qui les a inventés & préſentés à cette illuſtre Compagnie.

Pluſieurs Seigneurs & Particuliers opulens de Londres ont déjà adopté ces nouveaux reſſorts pour leur voiture, & ils commencent à devenir communs dans cette Capitale de la Grande-Bretagne.

Le ſeul défaut que l'on peut reprocher à ces reſſorts, c'eſt que la barre de fer horizontale qui les réunit empêche qu'on ne puiſſe mettre beaucoup de bagages derriere les voitures; mais il n'eſt pas d'uſage d'en avoir dans les Villes.

## II.

### *Avis divers.*

1. Le ſieur Brouet, Méchanicien & Maître Tourneur en toute ſorte de métaux, demeurant à *Paris rue Férou, à l'ancien Noviciat des Jéſuites, Fauxbourg Saint-Germain*, donne avis au Public qu'il conſtruit des crics de l'invention de M. Abraham Stagold, que la Société de Londres pour l'encouragement des Arts a nouvellement approuvés, & que M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au ſervice de Pologne, a fait connoître, le premier en France. Il enſeigne à tourner aux perſonnes qui veulent s'amuſer de ce genre d'occupation. Il conſtruit des tours de toute eſpece & dans un genre abſolument neuf. On eſt prié d'affranchir les lettres qu'on lui écrira. Cet Artiſte a inventé pluſieurs machines utiles; il fera les modeles de celles qu'on lui commandera, à juſte prix.

2. Le ſieur Dufour, Maître Menuiſier Méchanicien, demeurant à *Paris, rue de Vaugirard, vis-à-vis le Calvaire*, offre ſes ſervices à MM. les Ingénieurs & Architectes pour la conſtruction des modeles de machines de toute eſpece : il en a actuellement pluſieurs nouvelles. On eſt prié de lui écrire, port franc.

3. Les ſieurs Woirot & Sermoiſe viennent d'établir à Pont-à-Mouſſon, ſous la protection de M. de la Galaiſiere, Intendant de Lorraine, une Manufacture conſidérable de colle de la premiere force, claire, bien dégraiſſée, propre aux draperies, ſoieries, chapeaux, rubans, peinture, dorure, ébéniſterie &c. Sa force demande qu'elle ſoit bien diſſoute. Quant à ſon dégraiſſage, on en ſent l'utilité par les preuves que l'on a que la colle graſſe attaque les matieres ſur leſquelles elle eſt employée. Il y en a de trois qualités. Les Entrepreneurs ne vendront qu'en gros & comptant.

4. Le ſieur Thuillier, Maître Tondeur de Paris, demeurant ordinairement à Rheims, a ſéjourné derniérement à Abbeville où il a fait conſtruire & monter une machine ſervant à la tonte des baracans, ſerges de Rome, & autres étoffes. Les différentes épreuves qu'il en a faites ont parfaitement réuſſi, & les Fabricans paroiſſent très-ſatisfaits de ſon uſage. Ceux qui voudroient des renſeignemens plus particuliers, pourront s'adreſſer à quelque Fabricant d'Abbeville, ou directement au ſieur Thuillier, à Rheims, en affranchiſſant les lettres.

## III.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Juin 1773, au Samedi 3 Juillet, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 25, 26 à 27 livres *le ſeptier*; le ſeigle, de 13 livres 10 ſ. à 15 liv. 15 ſ.; l'orge, de 11 liv. 15 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 30 Juin 1773 au Samedi 3 Juillet, l'avoine a été vendue à la Halle de 20 l. 10 s., 22 à 24 l. 10 s. *le septier; idém* au Port de la Greve, de 20 l. 10 s. à 21 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Juillet 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Juillet 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 7 Juillet 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{8}$ | |
| Hambourg ..... | 185 | |
| Madrid ..... | 15 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 6 |
| Livourne ..... | 97 $\frac{1}{4}$ | |
| Gênes ..... | 95 $\frac{1}{4}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1773.* | *Lundi 5.* | *Mardi 6.* | *Mercredi 7.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1395 . . . . | 1395 92 $\frac{1}{2}$ . . | 1395 90 . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 320 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 3 Juillet 1773 | Du Lundi 5. | Du Mardi 6. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. | Creuzé, six dern. mois 1772. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | Delamotte, *idem.* | Viellard, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | Certain, *idem.* | Marsollier, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | Thevenin, *idem.* | Cauchy, *idem.* |
| Caron, *idem.* M. | Masson, *idem.* | Defays, *idem.* |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 17 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 28 *Juin.*

CE pays, bordé d'un côté de montagnes, a beaucoup de moulins à foulons, mais tous à un rang de foulons seulement. Un Econome a dernièrement publié une description & un modele de moulins de ce genre à deux rangées de foulons, dont le méchanisme, jusqu'à présent inconnu en Silésie, n'est pas plus compliqué ni plus dispendieux que celui de moulins ordinaires. Il faut convenir que, dans toute l'Allemagne, on invente beaucoup de choses tant nouvelles qu'anciennes ; & que si le succès des Arts dépendoit uniquement de l'industrie, ils y seroient généralement très-brillans. Mais leur prospérité dépend des loix, de l'Agriculture, de la richesse publique.

DE LIGNITZ, *le* 30 *Juin.*

On s'occupe beaucoup dans cette Province (la Silésie) des moyens d'améliorer la laine, comme en Saxe & en Suede. Un de nos Voyageurs, ayant vu du côté d'Aix-la-Chapelle, des Fabricans laver leur laine avant de l'employer, il conseilla à quelques-uns des nôtres de suivre cette méthode. Mais il a paru, à l'épreuve, qu'elle étoit plus nuisible qu'utile, sur-tout si l'on differe d'employer la laine qu'on a lavée. Il vaut mieux laver la toison avant de la couper. C'est ainsi qu'on en use en divers endroits, & l'on s'en trouve très-bien. La laine en est plus propre à être mise en œuvre ; il y a moins à craindre d'être trompé dans l'achat ; les étoffes en sont meilleures & plus durables.

DE FRANCFORT, *le* 5 *Juillet.*

Au commencement du printems, il y avoit généralement dans l'Empire les plus belles apparences de récolte. Cette saison, sans cesse dérangée par des intempéries, n'a pas été si favorable aux productions ; & plusieurs Provinces ont beaucoup souffert.

### ITALIE.

DE FLORENCE, *le* 23 *Juin.*

L'article des bleds est encore un objet de sollicitude pour les Etats d'Italie, la Toscane exceptée. Le commerce, sans aucun de ces moyens que l'on prend d'ordinaire pour des encouragemens, s'en est si vivement porté à Livourne, sur-tout depuis la récolte qui a manqué, que ce Port en envoye aujourd'hui considérablement aux pays étrangers. Il vient encore d'en fournir des chargemens à des frégates Hollandoises qui se proposoient de les prendre à Naples. Les fromens étrangers payent actuellement à leur entrée dans les Ports Vénitiens quatre livres par mesure du pays : il n'y a que les bleds de Turquie dont l'intro-

duction soit encore franche pour quelque tems. Dans le Milanois, on a craint que les besoins n'entrainassent des moissons prématurées ; & il a été défendu de faire les récoltes jusqu'à ce que des Députés de chaque Communauté ayent déclaré que les grains sont en pleine maturité.

Suivant les nouvelles de Gênes, il est entré à Lisbonne trois vaisseaux venant de Fernambouc, avec de riches cargaisons.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 3 *Juillet.*

Le 1, S. M., en terminant la présente session du Parlement, a donné, dans la Chambre des Pairs, son consentement aux Bills, pour accorder à S. M. une somme du fonds d'amortissement applicable au service de la présente année ; pour donner à S. M. le pouvoir de lever 600,000 l. par emprunt sur billets d'Echiquier ; pour l'autoriser à l'emprunt de 1,400,000 liv. sur pareils billets, en faveur de la Compagnie des Indes ; pour empêcher la contrefaction des billets de Banque ; pour régler les importations & les exportations de certaines denrées dans les Ports de la Jamaïque & de la Dominique ; pour imposer un droit additionnel sur le papier peint étranger ; pour permettre la libre importation de la morue prise dans le golfe S. Laurent ; pour empêcher la contrefaction ou l'altération des especes d'or ; pour proroger la permission de porter à Quebec le sel de toutes les parties de l'Europe ; pour réduire en un acte & interpréter les loix relatives à la conservation des grands chemins ; pour régler les salaires des Garçons Tisserands de Spitalfields & des environs ; pour exciter la culture des communes & des landes ; pour assurer le tonnage des bâtimens &c. &c. &c. Il est aisé de voir par ces détails, & par les discussions ci devant annoncées, que les Bills relatifs à l'Agriculture font aussi peu de sensation sur les esprits que les actes concernant le commerce y excitent de fermentation ; que la Puissance Législatrice, jalouse de tout régler, prend pour licence jusqu'à la liberté des conventions entre les Maitres & les Ouvriers ; que le commerce fait un fonds où la finance puise à volonté ; que les réglemens variant sans cesse, fourniroient, chaque année, un volume immense de changemens, de corrections, d'additions, de nouveautés.

Il paroît, par l'état des Douanes de Dublin, que l'exportation des toiles a beaucoup diminué dans le courant de 1772 ; & que, depuis le mois de Mars de la même année jusqu'en Mars dernier, elle a encore diminué d'un tiers. A ce dernier période, la sortie des toiles & de la laine filée n'a pas monté à un million dix mille livres st. ; ce n'est qu'un peu plus de la moitié de l'exportation de 1771.

Dans le Nottinghamshire, le houblon a la plus belle apparence : les mouches le détruisent aux environs de Cantorbéry.

Le 15 Juin, il sortit de Gourick près de 60 bâtimens pour la pêche du hareng. Cette pêche promet beaucoup : si elle étoit faite avec industrie, elle seroit d'une grande ressource pour le canton. Le veau marin y est fort commun : on en a amené, dans le Port, dont le foie a donné 5 barils d'huile & plus.

On assure que le Gouvernement a adopté le projet formé, depuis quelques années, d'établir en Shetland une Douane où les Hollandois & autres Etrangers qui vont pêcher le hareng sur la côte de l'Isle, seront tenus de payer certains droits.

On a publié, dans les Papiers publics, à l'occasion du voyage de M. Banks vers le Pôle, qu'il y avoit actuellement à Londres un Anglois qui a pénétré au-delà du 81e. degré ; qu'il ne doutoit pas qu'on ne pût passer de-là dans la mer du Sud ; mais que tant que la Compagnie de la Baie d'Hudson domineroit dans ces contrées, on ne parviendroit pas à trouver le passage.

Suivant une lettre écrite d'Alep le 13 Mars, M. Jacques Bruce, Ecuyer, Anglois, étoit arrivé au Caire quelques mois auparavant, après avoir fait des courses extraordinaires. En Décembre 1768, il partit du Caire pour l'Arabie. Au mois d'Août 1769, il s'embarqua sur la Mer-Rouge : en Septembre, il arriva dans une petite Isle sur les frontreres de l'Abyssinie. Au mois de Novembre, il entra dans ce pays ombrageux ; il y pénétra fort avant. En Février 1770, il arriva à Gondar, Capitale. Il alla, au mois de Novembre, visiter les sources du Nil. De-là il revint à Gondar. Les Peuples étoient révoltés. M. Bruce se distingua dans deux batailles que le jeune Empereur

gagna contre les Rebelles. Il entra fort avant dans la faveur du Prince qui le retint auprès de sa personne, quelque desir qu'il eût de s'en retourner. Sa santé dépérissant de jour en jour, il obtint enfin la permission de partir au mois de Janvier 1772. Il passa par Sennaar; en Novembre, il arriva à Barbar, sur la frontiere du Royaume. En vingt-cinq jours, il traversa le grand désert de Nubie. Au milieu de ce désert, il s'étoit trouvé réduit aux dernieres extrémités; ses chameaux périssoient: il fut obligé de laisser ses instrumens, ses papiers, ses cartes &c. Dénué de tout, il arriva en Décembre à un petit village voisin des cataractes d'Assouan (Syene). Là s'étant procuré des chameaux, il retourna dans le Désert où il retrouva ses papiers. Enfin il descendit le Nil jusqu'au Caire. De neuf Domestiques qu'il avoit avec lui en entrant en Abyssinie, il ne lui en restoit qu'un seul: les autres étoient morts. Mahomet, Bey du Caire, a eu la curiosité de le voir. Après une longue conférence, il lui a fait offrir une bourse de sequins couverte de fruits & de fleurs. M. Bruce a pris une fleur, sans vouloir accepter le reste du présent. Reconduit au Bey pour justifier son refus, il lui a dit que, comme Anglois & sujet d'un grand Roi, il ne lui étoit pas permis de recevoir gratuitement de l'argent d'un Prince étranger: le Bey l'a comblé de caresses & d'honneurs.... On espere que l'arrivée de M. Bruce confirmera cette relation; & que son voyage sera fort instructif pour le Monde sçavant.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 5 Juillet.*

Pendant les derniers jours de Juin, il n'est entré qu'un petit nombre de bâtimens tant nationaux qu'étrangers. Leurs principales cargaisons étoient en huile; ils ont aussi apporté du grain. Depuis le mois de Mai, ces denrées ont baissé assez considérablement.

Il sort depuis quinze jours nombre de bateaux pour la Foire de Beaucaire. Le Capitaine J. Paul-Guillaume Guion, commandant le vaisseau, le *Prince George*, est parti pour Saint Domingue; & le Capit. Barthelemi Michel, commandant le brigantin, la *Marie-Rose*, pour le Cap.

#### De Montpellier, *le 6 Juillet.*

Le 17 du mois dernier, il s'éleva sur les sept heures du soir, un orage violent qui dura jusqu'à dix heures. Il y a eu beaucoup de dommage dans nos environs. Le tourbillon a enveloppé plusieurs Paroisses: mais les plus grandes pertes ont été essuyées par le village de Gigean. Toutes les campagnes ont été ravagées par la grêle dont les grains formoient des balles presque grosses comme des noix. Les bleds ont été hachés. Il n'est resté sur les oliviers ni fruits ni feuilles. La vigne est perdue sans ressource. Le vent a déraciné ou abattu les arbres. Enfin la terre est, pour ainsi-dire, nue. Les Habitans, dans la désolation, ont envoyé à M. l'Intendant une Députation de vingt-cinq personnes. Ce sage & sensible Administrateur a ordonné qu'il fût fait une estimation du dégât, afin de dédommager, autant qu'il sera possible, ce malheureux village.

#### De Grenoble, *le 8 Juillet.*

M. Jubié de la Saone, célebre Fabricant, a inventé une *Magnanerie* dont il a envoyé le modele en petit à M. l'Intendant. Cette machine paroît fort commode; & la commodité est, en ce genre, une vraie utilité. Elle est adaptée à un pieu autour duquel sont les différens étages de planches destinés à l'éducation des vers à soie (appellés *magnans* dans ces Provinces). En dedans, il y a un degré en escargot pour monter à chaque étage, & donner aux vers la nourriture & les soins convenables. Cette Magnanerie sera examinée & mise à l'épreuve. Le zele de M. l'Intendant, pour les Arts utiles, ne nous permet pas de douter que cette invention ne devienne publique, si elle a réellement des avantages.

#### De la Rochelle, *le 8 Juillet.*

La diminution graduelle du prix des grains a déjà opéré dans la taxe du pain plusieurs changemens favorables au Peuple. Il nous est arrivé du bled d'Amsterdam. Le navire, le *Rasteau*, Capit. Jacques Audreau, est revenu de Cayenne, avec des marchandi-

ſes de l'Iſle, & quatorze caiſſes de curioſités qui ne feront vraiſemblablement pas la partie la moins lucrative de ſa cargaiſon; car tout ce qui amuſe les enfans eſt toujours bien vendu.

MM. les Maire, Lieutenant-Maire, Echevins & Officiers du Corps de Ville viennent, à l'exemple de la Ville de Paris, d'établir, en faveur des *noyés*, des dépôts dans leſquels on trouvera les machines, les remedes, les inſtructions, les ſecours néceſſaires pour les rappeller à la vie. Afin d'aiguillonner l'active compaſſion, ci-devant étouffée par la crainte qui avoit ſurvécu à de cruelles loix, on a aſſigné des recompenſes pour ceux qui contribueroient à ſecourir ces infortunés.

On eſpere que les Particuliers aiſés qui, éloignés des Villes, habitent ſur les côtes, ou ſur le bord des rivieres, ou près des étangs, s'empreſſeront à ſe pourvoir des choſes néceſſaires pour exercer la même bienfaiſance. Il ſeroit à propos de faire obſerver que les mêmes ſecours ſont également utiles pour les perſonnes étouffées, gelées même, attaquées d'apoplexie &c.

Pendant que pluſieurs Citoyens s'efforcent d'exciter l'étude des Belles Lettres dans notre Province, il en eſt qui les regardent comme des plantes étrangeres que nous cultivons à grands frais dans nos jardins où elles ne donnent que des fruits imparfaits, ſi elles en donnent: ceux-ci voudroient ranimer l'induſtrie éteinte, le commerce déchu, la navigation engourdie; ils demandent des Laboureurs & des Matelots; & pour cela, ils croient qu'il ne faut que de la population ou des enfans & de pauvres, perſuadés qu'on a plus de richeſſes quand on a plus de Conſommateurs ou de beſoins. C'eſt l'étude de l'économie ſociale, le ſéjour dans les terres, l'amélioration de la culture qu'il faut encourager. Avec des denrées, on aura des hommes & des Belles Lettres.

### De Nantes, *le 9 Juillet.*

On dit que les Armateurs des Colonies Angloiſes de l'Amérique ſeptentrionale ont tâché d'introduire à Saint-Domingue une grande quantité d'eſpeces d'or & d'argent contrefaites; & qu'il en a été confiſqué pour de groſſes ſommes.

### De Valenciennes, *le 10 Juillet.*

Le ſieur Raveſtin, Maître Apothicaire, vient d'établir un Bureau de diſtribution pour la vente des eaux minérales tant de France que des Pays étrangers, en vertu d'un privilége excluſif pour toute l'étendue des Provinces de Flandre, Artois & Hainaut. Il eſt en état d'en fournir aux Particuliers à meilleur compte qu'ils ne pourroient ſe les procurer eux-mêmes. La Commiſſion Royale travaille à établir dans ces Bureaux une police qui inſpire au Public la plus grande ſécurité ſur la qualité de ces eaux.

### De Rheims, *le 10 Juillet.*

Les prix des grains ſe ſoutiennent toujours.

On a publié ici que le Parlement de Paris avoit ordonné d'informer, dans l'étendue de ſon reſſort, contre tous les Propriétaires, Fermiers, Marchands, & autres qui auroient des bleds enfermés ou qui refuſeroient de les envoyer aux Marchés, avec pouvoir aux Juges de faire exécuter leurs Ordonnances par rupture des portes &c. Mais il paroît qu'on attribue au Parlement de Paris l'Arrêt rendu par le Parlement de Bordeaux, puiſqu'on copie & les diſpoſitions & les termes de celui-ci. Cette erreur n'eſt point indifférente pour le Public. En répandant l'alarme dans pluſieurs Provinces, elle peut avoir les plus dangereuſes conſéquences, & l'on ne ſçauroit trop ſe hâter de la détruire.

### De Paris, *le 15 Juillet.*

Les pluies preſque continuelles, tombées pendant la fénaiſon, ont gâté des foins. Il auroit été à deſirer qu'on eût pu ſe ſervir d'un moyen éprouvé de les conſerver, malgré l'humidité: ce moyen conſiſte à les étendre par couches dans les greniers & à répandre du ſel ſur chaque couche. Non ſeulement par cette méthode, le foin ſe conſerve, mais il acquiert encore de la qualité; & les beſtiaux le mangent avec plus de plaiſir & de fruit. Dans les Provinces des environs qui nous approviſionnent ordinairement, il y a pluſieurs cantons où les bleds ont été verſés; il y en a d'autres où ils ſe ſont très-bien ſoutenus.

*Arrêt du Conseil d'Etat du 15 Avril, qui assujettit aux huit sous pour livre de l'Edit de Novembre 1771, les droits de nouvel octroi ou de Tarif en commutation de Taille de Vitry-le François; & ordonne que la perception n'en aura lieu qu'à compter du vingt-quatre Septembre 1772 &c.*

Autre du 27 Avril, qui fait défenses aux Bouchers de campagne de transporter de la viande hors de leur domicile dans les lieux sujets ou non, sans une déclaration préalable au plus prochain Bureau du Fermier, lequel ne pourra être éloigné de plus d'une lieue & demie; leur ordonne de faire pareille déclaration dans les lieux où ils auront transporté des viandes, lorsque ne les y ayant pas vendues ils les transporteront ailleurs, & de prendre, dans tous les cas, une expédition de la déclaration de transport, pour la représenter aux Commis sur la route, & de souffrir la vérification desdites viandes. Les Bouchers de village ou de campagne ne pourront tuer ni abattre des bestiaux que dans leurs domicile & maison d'habitation seulement. Le tout à peine de confiscation de viande, chevaux, harnois, charettes &c, & de trois cens livres d'amende.

Autre du 15 Mai, revêtu de Lettres-Patentes registrées en la Cour des Monnoies le 16 Juin, *qui fixent le prix aux Changes des Monnoies, des anciennes pieces de quatre sous* (à quarante-trois livres dix-neuf sous dix deniers, le marc); *& des pieces de six sous, douze sous, vingt-quatre sous, trois livres & six francs, effacées, de fabrication actuelle* (à quarante-huit livres huit sous dix deniers, le marc).

Arrêt de la Cour des Monnoies du 22 Mai, *qui fait défenses aux Maîtres Orfevres de protéger les Ouvriers sans qualité.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre concernant la Réponse de M. de Bernieres &c. A Paris, le 15 Mai.*

Monsieur,

Je vois que M. de Bernieres, après avoir parcouru une partie de l'Europe en douze articles, pour nous faire un tableau de quelques malheureux noyés, nous donne des remarques sur le poids spécifique des métaux comparativement à l'eau, suivant le laborieux Duhamel; & quelques calculs (suivant le même Académicien) qu'il a dit être faits à l'improviste.

Pour vous dire le vrai, Monsieur, tout ce que je puis voir dans la longue Lettre de M. de Bernieres, c'est qu'il faut dépenser 15 liv. pour obtenir un pied cube de matiere qui ne coulera pas à fond avec une charge de quarante-neuf livres, ou un peu plus qu'un équilibre, pour tirer cinquante livres de bas en haut dans l'eau.

Sans entrer dans le détail du tableau triste de celui-ci noyé, de ceux-là jettés sur des rochers en mer, il ne s'agit que de sçavoir si un demi cent de morue peut payer 15 l. d'insubmersibilité; ou si le plomb, le fer, le charbon de pierre, le pavé, le bois ou toutes autres matieres lourdes & de peu de valeur, qui rendent la navigation nécessaire, peuvent payer ces frais-là. L'or, les perles, les diamans, & autres matieres précieuses, peuvent bien supporter la dépense du transport sans même courir les risques de se mouiller les doigts; mais je ne pense pas qu'une substance qu'on nous voudroit faire passer pour nouvelle, dont son Auteur tient la composition secrette, & qui coûte, quoiqu'il en dise, 30 liv. le quintal, puisse être d'aucun usage pour les vaisseaux à faire de longs trajets, avec des cargaisons qui ne valent pas une pistole le tonneau, y compris le fret; parce que les dangers que M. de Bernieres nous annonce n'arrivent presque pas en mer, en comparaison des autres où la matiere insubmersible ne peut servir; car pour un navire qui coule bas ou qui chavire, il y en a cinq cens qui sont jettés sur les sables, où ils se détruisent ou se brisent contre des rochers &c.

Mais puisque M. de Bernieres nous donne une invention qu'il croit utile à la navigation, il faut toujours lui en sçavoir gré; mais aussi, pour lui rendre la pareille, je donnerai, quand on voudra, le secret de rendre les hommes insubmersibles, de maniere à ne pas être gênés dans leurs mouvemens & les défendre contre les coups, quand les vagues les poussent contre des rochers &c. Mon secret ne coûtera pas 4 écus par homme; ce qui est encore à meil-

leur marché que 15 liv. pour rendre cinquante livres insubmersibles.

Mais encore, pour être utile à M. de Bernieres qui veut bien entrer dans une carriere utile à l'humanité, & pour le mettre au fait des accidens qui arrivent dans la marine, sans qu'il ait la peine d'aller sur mer, qu'il se donne le plaisir de regarder la belle tempête de Vernet qui est chez le célebre Soufflot; il verra plus d'effets de la mer en quatre minutes que je ne pourrois lui en expliquer verbalement dans trois heures de conversation; il verra les horreurs d'un naufrage & un bateau côtier qui suit les vagues avec tout le soin possible; il verra encore que, si le Pilote poussoit son gouvernail pour donner une autre direction que celle qu'il prend, les lames culbuteroient & briseroient le bateau & les Passagers, quand ils seroient tous garnis de liege, & le bateau même fabriqué de cette matiere; comme il arrive assez souvent aux baleines que l'on trouve jettées par les tempêtes sur des sables ou bas fonds &c, comme j'en ai vu en plusieurs endroits.

Il me reste, Monsieur, à vous faire mille complimens sur votre impartialité & sur l'utilité de votre Gazette pour les Arts qui ne peuvent certainement que profiter des soins que vous prenez de mettre au jour les observations que vous recueillez. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, D. A.

*Nota.* L'impartialité dont l'Auteur de la Lettre précédente veut bien nous faire compliment, nous oblige à ajouter ici quelques observations d'autant plus dépouillées d'intérêt que nous n'avons pas l'honneur de connoître M. de Bernieres.

1°. Quand le moyen d'insubmersibilité trouvé par M. de B. ne pourroit être appliqué à de gros bâtimens, son efficacité à l'égard des bateaux, des bacs, des chaloupes &c, seroit suffisante pour que son Auteur méritât notre reconnoissance. Nous devons remarquer que M. de B. s'est d'abord contenté d'annoncer des *bateaux insubmersibles*, quoiqu'il soit physiquement possible de rendre tels les gros bâtimens.

2°. Il n'a pas promis des *vaisseaux* absolument *indestructibles*. Une invention n'est pas inutile, pour ne pas parer à tous les accidens: lorsqu'elle écarte réellement de graves dangers, elle peut être regardée comme salutaire; & il n'y a aucun reproche à faire à l'Auteur qui ne lui attribue que les propriétés qu'elle a en effet. M. de B. ne s'est engagé qu'à mettre les bâtimens à l'abri de la *submersion*.

3°. Il nous semble que la dépense exigée par M. de B. ne doit pas être considérée en rapport avec une seule cargaison isolée. Comme nous imaginons qu'elle ne doit pas être renouvellée à chaque voyage, il nous paroît qu'elle doit être regardée comme une dépense de la même nature que celle de la construction du bâtiment même, ou une simple augmentation de celle-ci. Or on ne comparera pas le prix d'un navire avec le produit d'une traite &c.

Nous nous flattons que l'Auteur de la critique trouvera ces réflexions si simples & si vraies qu'il n'y verra qu'une nouvelle preuve de notre attention à rendre à chacun la justice qui lui est dûe.

## II.

### *Thé de feuilles de fraisier.*

Dans les pays d'Allemagne où le café est plus ou moins proscrit, on a eu soin, attendu le crédit qu'ont les noms, de faire passer sous son nom des boissons de pommes de terre, de chicorée &c. S'y trompe qui veut: mais il paroît qu'il y a peu de gens qui le veuillent, hors ceux qui ne peuvent faire mieux. Peut-être a-t-on tort; car enfin la manie du café naturel est certainement abusive, quoiqu'elle ne soit pas un délit du ressort des loix. On commence aussi à se tourmenter pour trouver également un thé qui ne soit pas du thé. Il y a long tems que l'on connoît mille infusions propres à remplacer plus aisément celle-là: n'importe, on cherche, & c'est une occupation. A la fin, il pourroit bien en arriver du thé comme du café; & lorsqu'on aura mis ou supposé à la mode des thés artificiels, le vrai thé pourroit bien aussi devenir un fruit défendu.

Après bien des essais, des Amateurs Allemands s'en sont tenus au thé de fraisier. Il y a déjà trois ou quatre ans que, de loin en loin, on tâche en divers endroits à y accoutumer le goût & l'imagination. Toute espece de fraisier peut, dit-on, servir à cet

usage. Il faut seulement avoir soin de recueillir les feuilles de la plante lorsqu'elle est en fleur, parce qu'il faut qu'elles soient extrêmement tendres : ainsi, passé le mois de Mai, la récolte n'en vaudroit rien. Nous ne sçavons pas, & c'est pourtant un point assez essentiel à observer ; nous ne sçavons pas si le fruit ne s'en trouve pas mal ; car la nature n'a vraiment pas imaginé les feuilles des plantes pour leur parure, mais bien pour la nourriture & conservation & des plantes mêmes & des fruits. Il faut donc supposer ou qu'on renonce à avoir des fraises & puis des fraisiers, ou qu'on a la prudence de se borner à élaguer la plante avec précaution sans la dépouiller. On a l'attention, autant qu'il est possible, de ne pas cueillir les feuilles qui ont été attaquées par des escargots & autres insectes. Il faut qu'elles soient séches. Le *fraisier* des montagnes donne le meilleur thé. Lorsqu'on a parfaitement séché les feuilles, sans néanmoins les avoir exposées au soleil, on les conserve, comme le thé, dans des boîtes bien fermées. Pour une téyere d'environ trois à quatre tasses, on en prend autant qu'il en peut tenir entre deux doigts, & l'on y verse de l'eau bouillante. L'infusion en est verte comme celle du thé verd. Ceux qui la recommandent assurent qu'elle n'est pas inférieure à celle du meilleur thé de la Chine, tout aussi follement recherché que le café.

## III.

*Moyen d'avoir des roses vertes &c.*

On plante un houx auprès d'un rosier : lorsqu'il a bien repris racine, on fend un brin de ce houx par le milieu, & l'on y insinue un brin du rosier jusqu'à un œil que l'on fait passer de l'autre côté : voilà tout le mystere. Cela fait, on resserre exactement la fente avec un peu de filasse, si justement que l'air ne puisse pas s'y introduire. Puis quand l'œil du rosier qu'on a fait passer au dehors, a poussé son jet, on coupe le rosier de l'autre côté de la branche du houx. Les roses qui en proviendront seront vertes. Pour avoir des roses jaunes, on fait la même opération sur du genêt au lieu de houx. *Affiches de Touraine.*

## IV.

## *AVIS.*

» *Charles Bayard* & *François Boyer*, le » premier, ci-devant Directeur de la Ma- » nufacture de Fayance & Terre de Pipe de » Lunéville ; le second, ancien Maître » Tourneur en ladite Ville, informent le » Public, qu'ils ont fait acquisition, le pre- » mier Mai 1771, de la Manufacture de » Fayance de Bellevue, Ban de Toul, Gé- » néralité de Metz, Bailliage & Subdélé- » gation dudit Toul. Après bien des recher- » ches & une infinité d'épreuves, ils ont » trouvé des Terres dont ils ont acquis le » local, lesquelles, par leur mêlange, don- » nent d'aussi belle & bonne Fayance que » l'on en ait vu jusqu'à présent, entr'autres, » une Terre à souffrir le feu ; de même que » toutes sortes d'ouvrages en Terre de Pipe » fine & commune, Bijouterie, tant utile » qu'agréable, peinte dans le goût du Ja- » pon, à Fleurs naturelles, Paysages, Fi- » gures & autres goûts nouveaux ; le tout » d'une solidité qui, malgré la longueur » du transport, les met à l'abri de la frac- » ture de l'émail : toutes ces différentes » perfections les font rechercher de diffé- » rentes parties du Royaume & des Pays » étrangers. Ils viennent d'obtenir un pri- » vilége qui autorise leur établissement, & » leur permet l'entrée de leurs marchandi- » ses en France, avec pouvoir de jouir de la » modération des droits d'entrée des cinq » grosses Fermes, en vertu des Arrêts en » décision, des 19 Décembre 1770 & 8 » Janvier 1771. Ils exécutent ponctuelle- » ment les commissions qui leur sont don- » nées, & les font parvenir directement ou » indirectement à leurs destinations.

*Leur adresse est à* Bayard *&* Boyer, *à Bellevue, Ban de Toul*, à Toul.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 7 Juillet 1773, au Samedi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 25, 27 à 29 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 27 à 29 liv. 10 s. Le seigle, de 16, 16 liv. 10 s. à 17 liv. 10 s. ; l'orge, de 14 liv. 10 s., 15 à 15 l. 5 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 7 Juillet 1773 au Samedi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 liv. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 14 Juillet 1773, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Juillet 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 14 Juillet 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ | | |
| Londres ..... | 30 | 1 | 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{3}{4}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | 6 |
| Livourne ..... | 97 | | |
| Gênes ..... | 95 | | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{8}$ p. | $\frac{0}{6}$ p. | |

| *Juillet* 1773. | *Lundi* 12. | *Mardi* 13. | *Mercredi* 14. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1392 $\frac{1}{2}$ . . . | 1395 92 $\frac{1}{2}$ . . | 1392 $\frac{1}{2}$ 90. . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 321 . . . . | 321 . . . . | 321. . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 10 Juil. 1773 | | Du Lundi 12. | | Du Mardi 13. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. | L. | Creuzé, six dern. mois 1772. | J. | Viellard, six dern. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Defrance, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | M. | Delamotte, *idem.* | L. | Marsollier, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 20 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Juin.*

EN 1766, M. le Baron de Klingstedt, Administrateur très-instruit des vrais intérêts des Etats, représenta à la Société Economique de cette Ville la nécessité d'encourager la culture du bled en Russie, & la facilité d'y parvenir. Cet objet fut pris en considération. Après un mûr examen, la Société résolut de donner une médaille de 25 ducats au Marchand Russe qui auroit fait sortir, par les Ports de Pétersbourg ou d'Archangel, de 500 à 1000 schetwerts de froment, sur des bâtimens soit Russes soit Etrangers. On ne tarda pas à ressentir les effets de cet encouragement salutaire : ils s'accrurent par le zele de la Commission Impériale de Commerce, autorisée par un Ukase à prendre, à cet égard, les mesures les plus convenables. S. M., instruite des progrès de cette branche d'économie, a accordé, pour six ans, une exemption pleniere de tous droits à ceux qui porteront au-dehors du bled de notre crû. Dans le cours d'une année, ces traites ont monté à 30,000 schetwerts, ou 2000 lasts de Hollande. On vient de prendre de nouveaux arrangemens pour favoriser ce commerce. La culture du bled est en même tems encouragée par des priviléges accordés au Cultivateur.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 25 Juin.*

Le nouveau Département de Commerce & de Finance inspire beaucoup de confiance à la Nation : c'est un grand pas vers le bien.

Le courage des Habitans des Provinces est ranimé par les bienfaits du Gouvernement & par les apparences des récoltes. On espere que ces heureuses circonstances animeront la circulation de l'argent & feront baisser le taux du change.

Un Allemand, qui a voyagé & servi dans l'Inde, est venu, dit on, proposer un nouveau projet pour étendre le commerce de la Suede dans cette contrée : il ne sçavoit pas qu'il s'adressoit à un Gouvernement éclairé.

Il a encore paru des mendians dans nos rues. Le Roi a ordonné au Magistrat de les rassembler pour leur demander quelles raisons les obligeoient à demander l'aumône. On les questionnera comme un homme charitable les questionne, avec intérêt & dans la vue de les soulager. Ils seront entendus, & le coupable même a le droit de l'être. Ils seront secourus ; car on offrira du travail aux uns & un asyle aux Invalides.

Par un Réglement agricole, digne d'être connu & imité, les Gouverneurs des Provinces distribueront, à la fin de l'année agraire, c'est à-dire, après la récolte, dans leurs districts, des récompenses ou des dis-

tinctions aux Cultivateurs & aux Economes qui auront honoré l'Agriculture par leurs travaux. Nous avons déjà dit avec quel zele les Universités d'Upsal, d'Abo, de Lunden excitoient les études économiques. On vient d'accorder des Prix aux Auteurs de diverses Pieces sur les Arts utiles.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 27 Juin.*

Le grain commence à être dans plusieurs endroits de la Norwege à meilleur marché que dans cette Capitale : mais la capitation y excite beaucoup de murmures que la présence du Prince de Hesse appaisera peut-être, à ce que l'on espere. Le Roi, dans son nouvel Edit sur cet objet, expose à la Nation combien cet impôt est nécessaire pour accélérer la liquidation de la dette publique, remettre le commerce en vigueur, rétablir les Finances, relever le crédit. Les Norwégiens prétendent qu'il acheveroit de ruiner l'Agriculture, & avec elle le crédit, les Finances, le Commerce, l'Etat ; ils se fondent sur l'expérience.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le 29 Juin.*

Il a été dressé, par ordre de la Députation Electorale pour l'Economie, un Réglement relatif à l'éducation des abeilles. On mande de Gleseck que M. l'Abbé Wolfgang a conservé à peu de frais ces mouches précieuses pendant l'hiver, en mettant les ruches dans un caveau bien sec & d'un froid tempéré qui, dit-on, les entretient dans un sommeil presque continuel, sans qu'elles s'apperçoivent du changement de saison. Cette nouvelle demanderoit des explications : car si les abeilles sont engourdies (& non endormies) par le froid, elles doivent sentir vivement que la saison est bien changée. Du reste cette méthode est bonne, pourvu que les abeilles ne soient pas engourdies ou, comme on dit, endormies par le froid : mais alors elles consomment.

### De Schaffenbourg, *le 5 Juillet.*

Les pluies continuelles que nous essuyons depuis une quinzaine de jours dans ces contrées, ont fait tort aux foins ; & l'on regarde comme perdu le raisin qui n'avoit pas encore fleuri à cette époque.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 29 Juin.*

Le 17 & le 18, la frégate de guerre l'*Astrée*, le vaisseau de registre *Notre-Dame du Rosaire*, le paquebot *S. Michel*, venant de Carthagene, de Vera-Cruz & de la Havane, ont apporté 2,093,403 piastres fortes ; 88,304 arobes de sucre, & autres denrées.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 6 Juillet.*

Les Colonies de l'Amérique septentrionale forment de vives plaintes sur toutes les parties de l'Administration, le Militaire, la Finance, les Douanes sur tout &c.

La Compagnie des Indes a indiqué pour demain une Assemblée générale dont l'objet est la discussion du Réglement porté par le Parlement pour son administration. Le *Cambden* est arrivé de la Chine aux Dunes ; on attend le *Madraff*, le *Bengale* &c.

Le célebre M. Bruce, dont les aventures ont été sommairement rapportées en dernier lieu, a été obligé de débarquer à Marseille, fort incommodé d'un ver solitaire dont on n'a pas encore pu le délivrer entiérement.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Grenoble, *le 8 Juillet.*

Les pluies, sans chaleurs, ont mis en danger les belles productions de la terre. Les bleds se couchent & ne mûrissent pas. On n'a pu ramasser les foins qui étoient coupés : ceux qui ne le sont pas risquent de pourrir sur pied. Dans toutes les Eglises, on a fait des prieres pour obtenir un tems favorable : nous commençons à espérer que nos vœux seront exaucés.

### Du Lyon, *le 9 Juillet.*

La continuité des pluies a causé de vives

alarmes pour les différentes récoltes. Les foins coupés n'ont pu sécher ; les autres ont versé sans pouvoir être recueillis. On a craint des crues d'eau assez fortes pour entraîner des débordemens. Les grains périclitent. Cependant si le ciel reprend une sérénité fixe, & si la saison revient à sa chaleur ordinaire, nous n'aurons réellement souffert aucun mal considérable.

Le payement dernier s'est fait avec beaucoup de peine. On a toujours remarqué qu'il étoit plus difficile que les autres.

Les Intéressés au projet du redressement du Rhône & des dépendances ont eu quelques inquiétudes sur l'exécution du plan suivi jusqu'à présent : mais elles paroissent calmées, & il y a tout lieu d'espérer que cet objet d'embellissement & d'utilité sera conduit à sa perfection.

### De Landau, *le 9 Juillet.*

Le mois de Juin a été malheureusement trop fécond en orages : il y a des Paroisses dans nos environs entiérement frustrées de toute récolte. L'orage du 17, si mémorable dans les fastes de la Météorologie rurale, a particuliérement laissé sans ressource le village de Bœhingen dans le Palatinat. Le ciel avoit été serein jusqu'à trois heures après midi : la chaleur devint insupportable ; des nuages se rassemblerent ; une obscurité profonde couvrit l'horison ; un vent violent s'éleva, il tomba un déluge d'eau ; la foudre éclata à coups redoublés. Enfin le calme découvrit toute l'horreur du désastre : vignes brisées, champs bouleversés, arbres à fruits déracinés, prairies dévastées. Le tonnerre étoit tombé, en colonne de feu, sur le château.

### Bas-Poitou, *le 9 Juillet.*

Nous découvrons heureusement de jour en jour une partie de ce que nous avons eu, peut-être de tout tems, sous les yeux. Malheureusement nous conservons encore quelquefois, après ces découvertes, l'habitude de tirer de loin à grands frais ce qu'il ne tient qu'à nous de recueillir presque sans dépense. Feu M. Abrun, Curé de S. Jean de Monts, a trouvé sur notre côte une espece de bitume que l'on a reconnu & vendu à Paris pour de l'ambre gris. Le Directeur de la Garenciere Royale de ce pays en a un gros morceau qui a été pêché tout nouvellement, & qui avoit été rejetté, parce qu'il étoit enveloppé d'une croûte noire. Enfin un Médecin du canton est disposé à croire que nos côtes nous fourniront cette merveilleuse substance en grande quantité & en grosses masses. Sans vouloir trop donner à la conjecture ou à la prévention, il lui a semblé, à la suite d'une forte marée, & d'un gros tems, que son odorat étoit fortement frappé d'une odeur d'ambre, telle que l'exhale l'ambre même lorsqu'on le touche & qu'on le flaire. C'est à l'odorat que les Habitans des Isles semblables, situées vers l'Isthme de l'Amérique, découvrent cette matiere utile. Cette observation paroît annoncer l'abondance du bitume : cependant la pêche qu'on en a faite jusqu'à présent ici, mérite à peine d'être remarquée. La mine de cette richesse est dans une étendue de côtes & de rochers qui, depuis le Havre de *Saint-Gilles* ou *Croix-de-vie*, régnent le long de plusieurs grandes Paroisses jusqu'à *Notre-Dame de Monts*. Ces rochers entourent les Dunes, montagnes mouvantes qui, malgré leur mobilité, forment une barriere qui brise la fureur de la mer. L'ambre est poussé sur les côtes pendant les grandes tempêtes, & quand la mer a *brassé son fond*, comme parlent les Marins. Ainsi, plus on connoît la nature, plus on voit de biens sortir du sein du désordre apparent. Ce bitume détaché, la mer le lance dans les fentes & sur les crêtes des rochers où on le ramasse pour le pêtrir & en laisser durcir les masses. Les observations précédentes invitent les Citoyens ou, si l'on veut, les Curieux, à suivre un objet qui peut devenir une branche très-intéressante de commerce pour le Bas Poitou. A tout hasard, il faut sçavoir donner des avis utiles, quelqu'inutiles qu'ils deviennent.

### De Lille (*en Flandre*), *le 10 Juillet.*

Le zele de nos Officiers Municipaux ne cesse de déployer leurs bonnes intentions par des Réglemens nouveaux qui étayent, expliquent ou révoquent leurs anciens Réglemens dirigés sans succès ou avec un mauvais succès contre des abus possibles ou réels. Le pain sur-tout attire leur attention. Pen-

dant la disette, les Boulangers avoient été autorisés à fabriquer une espece de pain, dite vulgairement *pain d'havots*. Ce pain étoit sain, puisqu'il avoit été permis. Mais les circonstances ont changé, & ces Officiers en ont défendu la fabrication. Par la même Ordonnance, ils enjoignent aux Boulangers de ne vendre qu'à la livre des pains provenant de leurs farines. Il seroit à souhaiter, à cet égard, que les Acheteurs ne se reposassent pas toujours sur la fidélité des Vendeurs : ils en ont la liberté ; s'ils sont trompés, c'est leur faute. Enfin il est défendu à tout le monde, pour l'avantage exclusif des Boulangers, d'introduire des pains fabriqués au dehors par des *non-Francs* ou des Francs de Police. Le pain est ordinairement un peu plus cher ici que dans les autres Villes du pays.

Par une autre Ordonnance, ces Magistrats ont réglé les formalités relatives aux nominations d'Experts, la maniere dont ils doivent procéder à leurs rapports, & leurs salaires. Comme c'est sur l'avis de ces Officiers que les contestations sont quelquefois décidées, il convient de prévenir les démêlés ultérieurs que peuvent exciter les formes.

C'est aux Ouvriers à déterminer les formes & les mesures des matériaux destinés à la construction & à la réparation des bâtimens. Il est bon que ces formes & ces mesures varient suivant les besoins, afin qu'on ne soit pas contraint d'acheter des matériaux qu'on ne peut pas employer dans l'état où ils sont achetés. Les usages connus des Fabricateurs de ces matériaux les reglent eux-mêmes : ils n'ont garde de leur donner des dimensions arbitraires qui en empêcheroient le débit. Enfin en fixant de concert dans les devis & les marchés les mesures & les formes, on prévient tout embarras. Ces articles avoient été réglés par une Ordonnance du 14 Octobre 1772, relativement aux carreaux ou briquettes ; & un Réglement du 10 Mars 1773 défend d'employer les carreaux, venant du dehors, quand ils n'auront pas été jettés dans le moule prescrit.

### De Poitiers, *le* 10 *Juillet*.

On écrit de Loudun, 22 Juin, que l'analyse des nouvelles eaux minérales de Candé, ci-devant annoncée, a été faite sous les yeux & par les soins de plusieurs Médecins, Chirurgiens & Apothicaires ; & qu'en les comparant avec plusieurs autres eaux, elles leur ont paru supérieures. On a jugé que leur transport ne nuiroit point à leur vertu ; mais que comme elles sont fortes, il faut observer un régime, se purger & prendre des bouillons rafraîchissans, avant d'en faire usage. Des Particuliers travaillés depuis long-tems de fievres contre lesquelles tous les remedes avoient échoué, ont été guéris par cette méthode.

On continue de fouiller avec le plus grand succès dans la carriere de marbre de la Bonardelliere, près Civrai. Des Ouvriers nouvellement arrivés d'Angers en ont trouvé l'espece belle & bonne. On croit que la base du côteau sera d'une qualité supérieure.

On écrit d'Argenton-Château qu'une fille qui, depuis quatre ans, avoit perdu l'usage de la parole, l'a recouvré à la suite d'une défaillance dans laquelle elle est tombée en arrachant des mauvaises herbes dans un champ de bled. Cette fille, âgée de 30 ans, se nomme Marie Moreau : elle est de la Paroisse de Bretignole, près Bressuire.

Les Cours publics donnés sur l'Art des Accouchemens, à Poitiers & à S. Maixant, ont eu tout le succès possible. Les Eleves, après avoir subi l'examen, ont obtenu des Lettres de Maîtrise.

Le 13 Juin, le tonnerre est tombé sur le clocher du College de Thouars, sans causer un dommage notable.

### De Rouen, *le* 10 *Juillet*.

Nous avons éprouvé pendant une quinzaine de jours un tems très-froid, qui a donné beaucoup d'inquiétude pour les fruits. A l'égard des grains de toute espece, ils sont en bon état : cependant ils renchérissent.

### D'Amiens, *le* 12 *Juillet*.

Le 13 du mois dernier (jour d'orages essuyés dans des cantons du Royaume fort éloignés les uns des autres, ainsi que le 17), le nommé Dancourt fut frappé de la foudre dans le bois de Courcelles-lès-Braine, à un quart de lieue de cette Ville. Il s'étoit réfugié sous un arbre avec six enfans qui tous furent renversés & blessés. Quelques-uns

de ces enfans furent marqués de taches noires en différens endroits du corps. Un garçon & une fille reçurent l'empreinte d'un demi-cercle autour des parties sexuelles qui ont été fort endommagées. Un de ces enfans a dit qu'il avoit vu le tonnerre descendre le long de l'arbre en forme de boule. Plusieurs autres personnes qui s'étoient mises sous un autre arbre à vingt pas de celui-là, furent aussi renversées, sans autre accident.

C'est le cas d'observer combien il est dangereux de chercher sous un arbre un abri contre la foudre. L'arbre renferme beaucoup de matiere électrique; & par cette raison, il attire le tonnerre. Si l'on s'en tient au contraire assez loin pour n'être pas blessé par ses éclats, quand la foudre vient à le briser, c'est alors qu'il vous préserve de son atteinte. On estime qu'il faut s'en éloigner de trente ou quarante verges. Loin de se réunir plusieurs personnes ensemble, il faut au contraire s'écarter le plus qu'il est possible les uns des autres; quand on se rassemble en nombre, la foudre est fortement attirée. Au milieu de la campagne, il ne faut pas craindre de se mouiller : bien au contraire, des habits bien trempés sont un préservatif: la foudre glisse dessus & s'enfonce en terre. Par la machine électrique, le coup foudroyant ne peut tuer un animal mouillé.

Dans la construction des Eglises & des Presbyteres de campagne, le zele se porte quelquefois à des dépenses ruineuses. La simplicité sied à la majesté des Temples & à l'état du Paysan : en ce genre, le luxe est sacrilege; & dans les Paroisses de campagne, il ne faut pas donner dans de grands excès pour arriver au luxe. Qui doit sçavoir mieux que les Curés combien il est nécessaire de ménager le Vigneron & le Laboureur? Quand il s'agit de les loger eux-mêmes, quelle ne doit pas être leur modération? Le Conseil semble établir une regle pour la reconstruction des Presbyteres, par un Arrêt du 30 Mars dernier, par lequel les Habitans d'Honnecourt sont déchargés de la construction d'un bâtiment vaste entrepris pour loger leur Curé. Il est ordonné que, sur l'autorisation de M. l'Intendant d'Amiens, le Presbytere sera construit conformément à ceux qui sont en usage dans la Généralité. Le Curé, l'Entrepreneur, le Greffier & quatre Adjoints sont condamnés à la restitution des sommes perçues pour le payement des ouvrages déjà faits.

### De Paris, *le 17 Juillet.*

Depuis Samedi dernier, 10 du courant, nous jouissons du tems le plus favorable aux productions de la terre. Les travaux de la campagne se sont faits, dans nos environs, avec toute l'activité possible. On a fanné & serré les foins; ils sont encore assez abondans. On espere beaucoup de la vigne pour laquelle on avoit eu tant de sujet de crainte. Il y a de très-beaux bleds. Nous apprenons de divers cantons que le tems s'y rétablit.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 6 Mai, qui permet aux Commis & Préposés de l'Adjudicataire des Fermes générales pour la partie des Domaines, de vérifier chez les Notaires & Tabellions de la Principauté de Dombes, les minutes de tous les actes dont ils sont dépositaires* &c.

Autre du 4 Juillet, *qui ordonne le remboursement des contrats de rentes, provenant de liquidations d'Offices Municipaux supprimés.* Les arrérages des rentes dont il a été passé contrats seront rejettés de l'état de la caisse des arrérages. Les Propriétaires des contrats seront remboursés par le Garde du Trésor Royal en quittances de finance portant intérêt à cinq pour cent. Les intérêts desdites quittances seront payés de six en six mois.

*Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Mai, registré en Parlement le 26 Juin, portant création de deux Offices de Receveurs Généraux & de deux Offices de Contrôleurs Généraux des Domaines & Bois de l'apanage de M. le Comte de Provence.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Moyens de rendre les différentes eaux potables; par M. Monnet, Auteur de la* Nouvelle Hydrologie (*chez Didot le jeune, & Edme*).

Lorsque les eaux ne sont que terreuses ou infectées d'une matiere putride ou vaseuse,

il eſt poſſible de les rendre potables juſqu'à un certain point. Mais ſi elles ſont ſalées, il n'y a point de moyens de ſéparer les ſels de l'eau, ſi ce n'eſt en mettant l'eau en vapeur, c'eſt-à-dire, en la faiſant évaporer ou diſtiller.

Les moyens imaginés pour tirer parti des mauvaiſes eaux ſe réduiſent, à ce que je crois, à leur faire éprouver l'ébullition & à les filtrer enſuite.

Les terres ne ſont qu'interpoſées ou délayées dans les eaux. Pour en purger les eaux, il n'y a qu'à les filtrer par le papier gris ou par le ſable. Comme il s'agit principalement des moyens en grand, nous avons à propoſer des fontaines bien ſablées.

Il y a de ces fontaines qui ne ſervent pas à grand'choſe, parce que le filtre eſt placé trop bas; ce qui fait qu'en très-peu de tems, l'eſpace compris entre le fond & le filtre, étant fort petit, eſt bientôt plein; en ſorte que l'eau filtrée pénetre de bas en haut le filtre, ſe communique avec celle qui eſt deſſus, reprend le goût qu'elle avoit auparavant, redevient impure : le filtre ſe délaye, & il s'y forme des ſinuoſités par où l'eau paſſe ſans être épurée. On verſe d'ailleurs l'eau dans ces fontaines avec violence; & par-là, on force l'eau impure à paſſer à travers le filtre, & même à entraîner la vaſe impure qui s'y étoit dépoſée.

Pour éviter tous ces inconvéniens, je conſeillerois d'avoir des fontaines beaucoup plus hautes qu'on n'en a communément, & d'y placer deux filtres à diſtance égale, en ſorte qu'ils diviſaſſent la fontaine en trois parties : il faudroit garnir ces filtres au moins de deux pouces d'un ſable pur de quartz ou de grès. L'eau ſeroit verſée ſur le premier & ſe filtreroit tranquillement par le ſecond.

Les ſables ne ſont pas exempts abſolument de terre calcaire laquelle peut s'unir à l'eau. On a conſeillé de paſſer ces ſables avec de l'eau-forte qui emporte toute terre diſſoluble. Pour cela, on met de l'acide juſqu'à une forte acidité dans l'eau dans laquelle doivent baigner les ſables.

Aujourd'hui on a des fontaines de terre, plus convenables pour avoir de l'eau meilleure que les fontaines de cuivre, & plus commodes pour y établir les deux filtres. On ſe ſert auſſi de pierres à filtrer d'un grès très-lâche; l'eau en découle très-claire, mais goutte à goutte.

Quelques eaux ont beſoin d'être battues avant d'être filtrées, parce qu'elles ſont unies à une eſpece de *gluten* qui ne peut s'en ſéparer que difficilement ſans cela.

La terre qui eſt unie intimément à l'eau ne peut s'en ſéparer que par l'ébullition. L'eau ſe raréfiant par la chaleur, la terre s'en ſépare, pluſieurs molécules s'uniſſent; d'où réſultent des maſſes peſantes qui ſe précipitent, & l'eau ſe clarifie. Cependant pour que cette eau ſoit bonne à boire, il faut qu'elle reprenne l'air qu'elle a perdu par l'ébullition. Pour cela, il eſt bon de l'expoſer encore dans une fontaine bien ſablée. C'eſt ainſi qu'on doit en agir pour toutes les eaux terreuſes. De cette maniere, on peut auſſi rendre les eaux diſtillées bonnes à boire. C'eſt à la privation de l'air que j'ai lieu d'attribuer le goût fade & déſagréable des eaux qui ont ſubi l'action du feu. On y remédie par le moyen précédent.

Pour faire bouillir l'eau, en ne doit pas faire difficulté de ſe ſervir d'une chaudiere de cuivre; car ce métal chauffé eſt incapable de fournir la moindre choſe à l'eau.

Il y a dans des eaux une certaine terre quartzeuſe ou argilleuſe qui ne s'en ſépare pas auſſi aiſément que la terre abſorbante, & qui y reſte quelquefois juſqu'à la fin de l'évaporation. Cette très-petite portion de terre ne leur communique rien de déſagréable.

Pour la ſélénite, l'eau ne s'en débarraſſe pas par la premiere ébullition. Comme ſel, elle y reſte dans la même proportion que la quantité d'eau qu'il faut pour la tenir en diſſolution. Lorſque les eaux contiennent en même tems beaucoup de terre, il ſe précipite beaucoup plus de ſélénite; effet encore plus ſenſible, lorſque les eaux tiennent une ſubſtance ſaline plus ſoluble que la ſélénite.

Les eaux de rivieres deviennent bonnes par le filtrage. Quant aux eaux croupiſſantes ou ſtagnantes, quelques-unes gardent un goût de vaſe après avoir été filtrées; il faut qu'elles ſubiſſent l'ébullition, & enſuite la filtration. Quelques perſonnes craignent d'être empoiſonnées en la voyant ſouvent verdâtre: ce verd des eaux n'eſt qu'une eſpece de plante nullement dangereuſe. L'ébullition détruit l'union du gluten avec l'eau; il ſe précipite comme la fécule des ſucs des

végétaux : alors l'eau peut passer pure & claire par le filtre. Ainsi l'eau des fossés & des bourbiers devient potable sans risque. La Garnison d'une Forteresse tirera par-là des fossés une eau bonne. Au défaut de bois pour l'ébullition, on fera monter l'eau des mares par le moyen d'une pompe, de celle-là dans une seconde, de cette seconde dans une troisième &c. Cette eau ainsi agitée & transvasée, sera bonne ou moins mauvaise. On pourra de même la verser d'une cuve dans une autre, la battre, la laisser reposer pour la tirer au clair.

Les eaux qui sourdent de rocs ou de montagnes de premiere fondation sont toujours les plus froides & les meilleures. Celles qui sortent d'un terrein rapporté se chargent de parties limoneuses & contractent un goût fétide ; mais si elles parviennent à quelque distance de là par un canal où elles coulent rapidement, elles sont dépouillées de ce goût & même clarifiées. C'est sur quoi les Villes devroient être soigneuses. Il faut y porter les eaux par des aqueducs &c.

Des eaux, d'ailleurs pures, sont trouvées pésantes, indigestes, crues : telles sont quelques eaux de fontaines, de montagnes primitives ou à mines ou à sillons. Pour leur ôter la *crudité*, on y trempe un fer rougi au feu, ou on y laisse long-tems une croûte de pain, ou on les expose quelque tems à l'air : la premiere méthode est la meilleure. On peut faire mieux encore en y versant de l'eau chaude. Par-là on change un peu leur état, on les raréfie, on leur enleve un peu de leur air fixe, par où elles deviennent plus légeres. A la vérité, on n'y trouve plus le même goût agréable.

Quelquefois la prétendue crudité de l'eau n'est autre chose que la fraîcheur, ou une grande disproportion entre son degré froid & celui de l'atmosphere ; & elle incommode les tempéramens délicats. Alors il n'y a qu'à la laisser venir au même degré que l'atmosphere. Une eau chargée de matieres hétérogenes, de sélénite sur-tout, a de la crudité : on ne peut y remédier qu'en partie par les moyens qu'on vient de voir. Dans ce cas, la croûte de pain, en changeant le goût de l'eau, la rend moins désagréable.

Pour tirer parti de l'eau salée ou saumâtre, il n'y a point d'autre moyen que la distillation, avec les précautions suivantes. Il faut employer un grand alembic & ne pas pousser la distillation jusqu'à siccité, afin de ne pas donner de l'empyreume à l'eau. Il faut ensuite laisser cette eau exposée à l'air, couverte d'un linge fin, & non dans des vases de bois, autant qu'il sera possible : cette eau, privée d'air fixe, s'en sature peu à peu, & devient savoureuse.

Si l'on n'a que des eaux minérales, il faut sçavoir quelle est la matiere qui les caractérise & s'en débarrasser. La classe des eaux alkalines doit être exceptée ; il n'est pas possible de les délivrer de leur alkali. Les eaux chaudes n'ont besoin que d'être exposées au refroidissement. Les eaux à vapeurs, sulfureuses, simples, peuvent être rendues potables par la chaleur plus ou moins forte qui fait disperser cette vapeur plus ou moins promptement.

## I I.

*Avis aux Amateurs du jardinage & aux Fabricans de pots à fleurs en fayance ou terre.*

On voit encore dans quelques jardins d'anciens pots à fleurs dont le tour ou cordon supérieur, au lieu d'être convexe, est concave ; ce qui forme tout autour une petite gouttiere qu'on remplit d'eau. Par-là les insectes rampans qui attaquent continuellement nos plantes, se trouvent arrêtés ou noyés. Cette invention est sur-tout utile pour les œillets que l'on sçait être si molestés par les perce oreilles.

Un Amateur du jardinage croit pouvoir, au nom de tous les Curieux, inviter les Fabricans de fayance ou Potiers en terre, à suivre cette méthode pour les pots à fleurs, en observant que le cordon concave ou gouttiere soit d'une largeur suffisante. On ne balancera certainement pas à leur payer une augmentation de prix pour ceux qui seront fabriqués de cette maniere.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Juillet 1773, au Mercredi 14 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 27 à 29 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 27 à 29 liv. 10 s. Le seigle, de 16, 16 liv. 10 s. à 17 liv. ; l'orge, de 14, 14 livres 10 s. 15 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 10 Juillet 1773 au Mercredi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 livres 10 s. à 25 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Juillet 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Juillet 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 12 | 6 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 17 Juillet 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 30 1 16c. |
| Hambourg ..... | 184 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 ¾ |
| Gênes ..... | 94 ¾ |
| Lyon. *Août* ..... | ⅜ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Jeudi* 15. | *Vendredi* 16. | *Samedi* 17. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 . . . . | 1387 ½ . . . | 1390 92 ½ 90 |
| D°. 16es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 182 . . . . | 182 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 321 . . . . | 321 . . . . | 321. 1 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 14 Juil. 1773 | | Du Jeudi 15. | | Du Vendredi 16. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. | L. |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | L. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 27 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### MOSCOVIE.

DE MOSCOU, *le 18 Juin.*

L'Exécution des ordres donnés aux Gouverneurs & autres Administrateurs des Provinces pour parvenir à une connoissance exacte du sol, des cultures, & des ressources des différens districts, a occasionné des observations importantes sur les habitations des gens de campagne. Dans cette Province & dans la plûpart des pays du Nord, ces hommes précieux ont encore pour tout asyle des huttes, si basses, que les personnes d'une certaine taille ne sçauroient s'y tenir debout, si enfoncées en terre qu'en certain tems la boue y est aussi épaisse que dans les rues, si malsaines qu'on y contracte beaucoup de maladies qui souvent deviennent incurables si l'on ne change de demeure. Dans ces cachots, il y a un lit fort exhaussé où l'on ne peut se mettre sur son séant sans toucher au plancher : il est pour le maître, les autres couchent sur des bancs. Tout le monde y respire, & le maître sur-tout, un air empesté. En général, sur les malheureux Habitans de ces huttes, il y en a un tiers de malades, tandis que ceux qui logent dans des endroits élevés & secs jouissent d'une bonne santé. Il est à présumer que l'on n'a ainsi cabané les Paysans que pour épargner des frais de construction & les chauffer de leur propre haleine. Mais calcul fait, on double au moins sa dépense par les maladies qui en résultent, sans parler des pertes qu'elles entraînent. Du plus au moins, l'abus est assez généralement répandu en Europe. On trouve toujours les Paysans assez bien logés pour des animaux : mais les animaux mêmes ont besoin d'écuries & d'étables pures, propres, saines ; & ils périssent aussi des maladies causées par les vices contraires. L'on peut dire hardiment qu'un des fléaux les plus destructeurs du genre humain, c'est la malpropreté & l'infection. Pétersbourg a, sur notre Ville, l'avantage d'avoir des rues très-larges & des édifices à la moderne, commodes & aérés : mais il est dissipé par un terrein marécageux, des vents de mer humides, un printems & un automne pluvieux. A l'avenir nos maisons de Paysans seront construites sur un plan salutaire. On aura sur-tout égard à la santé de ceux qui, chargés des ouvrages les plus pénibles, en sont aujourd'hui récompensés par des maladies longues & douloureuses. Lorsqu'il ne sera pas possible de lever tous les obstacles, on aura soin de faire des planchers très-épais & très fermes, de ne pas rassembler trop de gens dans la même chambre, d'y placer des lits convenables, de tenir l'habitation séche, de la parfumer avec de la graine de genievre, d'y introduire l'air par différentes ouvertures aux portes, aux fenêtres, aux cheminées &c.

### ALLEMAGNE.

DE SCHWEIDNITZ, *le 5 Juillet.*

On s'occupe beaucoup dans cette Princi-

pauté & dans toute la Siléſie de recherches relatives à la conſtruction d'une nouvelle eſpece de toits qui ſeroient tout-à-la-fois moins diſpendieux, plus légers, & moins expoſés aux dommages du feu, du vent & de la pluie. On propoſe de couvrir les maiſons de pierres ou de cailloux plats & quarrés, liés enſemble par un maſtic capable de réſiſter au ſoleil & aux intempéries de l'air. On a déjà fait des eſſais d'un maſtic dont on attend cet effet. Cette découverte formeroit, avec l'enduit de M. Glœſer, un excellent préſervatif. En attendant, on demande ce que c'eſt que la terre nommée en Italie *puzzuolana ;* de quoi elle eſt compoſée ; s'il ſe trouve en Siléſie une terre de même qualité ; & ſi, mêlée avec de la chaux, elle y rendroit le même ſervice qu'en Italie ?

De Vittemberg, *le 8 Juillet.*

Le Gouvernement a publié une ample Ordonnance en 27 articles ſur la mendicité. On ſçait en général que les Ordonnances ne guériſſent pas la maladie de la faim ; mais celle-ci contient une ſuite de moyens de ſoutenir les familles accablées par leur nombre, & d'occuper les pauvres, depuis les plus robuſtes juſqu'aux plus foibles. Ceux là ſeront employés à réparer les chemins publics, à creuſer des foſſés pour l'utilité commune, à planter des haies dans les lieux qui en demandent, à ſervir de Meſſagers aux Paroiſſes, ainſi qu'à des plantations de ſaule, à la préparation du tabac, à la garde du bétail & des oies ; ſuppoſé qu'on ait encore beſoin de ces ſervices. Les autres trieront les grains & graines &c. Les Propriétaires des terres ſeront taxés à raiſon de l'avantage qu'ils retireront de ces travaux : la caiſſe des Communes fournira aux vêtemens & aux médicamens, ainſi qu'à l'*écolage* des enfans. On fera des collectes. Aux mariages, baptêmes, enterremens, & autres cérémonies publiques, il y aura une contribution pour les pauvres. En prenant toutes ces précautions, il faut travailler à extirper les cauſes de la miſere ; ſans quoi toutes ces contributions ne ſerviroient qu'à faire paſſer le pain d'une main dans une autre.

De Cologne, *le 9 Juillet.*

Dans le courant du mois dernier, on arrêta pluſieurs bâtimens de Mayence, allant à Bonn avec des marchandiſes attendues, en très grande partie, à la Foire de Straſbourg. S. A. E. entend établir des rangs entre les Bateliers qui chargent ici, & régler les droits ſur les cargaiſons qui y abordent. C'eſt la petite guerre qui ne ceſſe jamais en Europe.

L'Ordonnance, rendue ici en dernier lieu à l'occaſion des Recruteurs Pruſſiens pour la ſûreté des Habitans, des Payſans ſur-tout, avoit arrêté leurs opérations. Depuis peu, ils ont tourné leurs vues ſur les Voyageurs, les Commerçans, les voitures publiques. Pluſieurs jeunes Négocians ont été enlevés juſques dans la Diligence de Cleves. Pluſieurs familles Allemandes étant obligées, par la diſette, de quitter leurs foyers pour paſſer dans les Colonies Angloiſes de l'Amérique, on a arrêté ceux qui étoient en état de porter les armes. Les Voyageurs évitent nos environs ; le commerce ſouffre ; ce déſordre en occaſionne beaucoup d'autres. Quatre Négocians Américains, venant de la Foire de Francfort-ſur-le-Meyn, furent derniérement en priſon ſur les ſoupçons les plus vagues ; ils n'ont obtenu leur liberté qu'en payant ſoixante carolins pour les frais. M. de Creſſner, Miniſtre de la Grande-Bretagne, a donné avis à ſa Cour de cette ſinguliere façon d'exercer la Juſtice.

## ITALIE.

De Florence, *le 2 Juillet.*

Pour obtenir l'abondance qui, pour ainſi dire, eſt venue à nous d'elle-même, nos voiſins ſe ſont donné tant de tourment qu'ils ſont encore dans la diſette. A Milan, la plus grande partie des Boulangers a manqué entiérement de farine ; il a fallu que le Gouvernement en achetât dans la Pouille. Des Membres du Magiſtrat viſitent les magaſins des Provinces avec le ſuccès qu'on peut imaginer. Dans la Capitale même, on a fait ouvrir les greniers des Couvens, mais il ne s'y eſt rien trouvé. A Rome, on procéde contre un Négociant qui a, dit-on, affamé tout un pays en faiſant la folie de charger beaucoup de denrées exceſſivement cheres &c.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 12 *Juillet.*

Le Miniſtere a nommé différentes perſonnes pour aller dans l'Amérique ſeptentrionale, gouverner la nouvelle Colonie vacante de l'Ohio, appellée la *Pitſilvania*, établir dans un autre endroit une nouvelle branche de commerce, attendu que nous en avons beaucoup trop embraſſé, viſiter les bois afin d'en tirer bon parti pour notre ruineuſe marine &c.

On mande de l'Iſle de Ski que près de 800 perſonnes doivent s'embarquer à Greenock pour ſe rendre dans la Caroline ſeptentrionale. 300 Habitans de Glengary paſſeront en même tems à la Nouvelle-Yorck.

On écrit d'Edimbourg que des Particuliers y ont perfectionné la culture de la garance au point que dans peu d'années ils en auront d'auſſi belle & d'auſſi bonne que celle qu'on nous apporte de Hollande d'où l'on pourra tirer du grain en échange.

Un Membre de la Société des Arts a découvert dans le Devonshire une nouvelle eſpece de chênes auſſi droits & auſſi beaux que les ſapins, garnis de feuilles toujours vertes, durs comme le chêne ordinaire, & ſi prompts dans leur accroiſſement qu'à 20 ou 30 ans, ils ne le cédent ni en hauteur ni en groſſeur aux chênes communs de 30 ans. Il en croît une grande quantité aux environs de Saint-Thomas dans ledit Comté: les Fermiers voiſins le cultivent actuellement avec autant de ſuccès que de ſoin.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le* 12 *Juillet.*

Dans le courant de Juin & les premiers jours de Juillet, il n'a preſque pas ceſſé d'entrer dans notre Port des cargaiſons abondantes de toute ſorte de grains tant étrangers que du Royaume; froment de Péterſbourg, Amſterdam, Dantzick, Brême, Hambourg, Breſt, Nantes & autres Ports de Bretagne; ſeigle d'Amſterdam, Brême, Hambourg, Breſt, Dantzick; bled vieux de Dunkerque; bled d'Inde de Bayonne, méteil de Saint-Malo. Nous avons auſſi reçu beaucoup de farine de Saint Malo, du Havre, de Rouen, de Marans: il en eſt encore arrivé de l'Amérique ſeptentrionale (Philadelphie), & nous en envoyons dans nos Colonies de l'Amérique. Les prix ſe ſoutiennent.

Il entre divers bâtimens venant de la pêche de la morue.

Depuis le 21 Juin, le *Captal de la Treſne*, le *Bacchus*, la *Nouvelle Félicité*, l'*Aimable Marie*, la *Biche*, le *Roi de Midas*, la *Jeune Virginie*, la *Reine des Anges*, le *Chevalier de Joubert*, le *Philippe*, la *Flore*, le *Henri*, la *Comteſſe de Blot*, l'*Aimable Marie-Jeanne*, la *Liberté*, l'*Elizabeth*, la *Légere*, la *Pauline*, ſont revenus des Iſles.

Pendant le mois de Juin, il eſt ſorti 2501 barriq. 30 quarts de ſucre brut; 3062 bar. 77 quarts ſucre blanc; 105,742 indigo; 2,790,006 café; 55,604 cacao; 2671 rocou.

### De Cherbourg, *le* 14 *Juillet.*

La Société Académique de cette Ville vient d'obtenir du Gouvernement des Lettres de protection. Sa Majeſté, après s'être fait rendre compte de ſes travaux par M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat, a daigné lui permettre de tenir, chaque année, deux ſéances publiques. Cette Compagnie, formée dans le mois de Janvier 1755, eſt compoſée de vingt-quatre Aſſociés &c. Elle s'occupe de l'Hiſtoire du Dioceſe de Coutances, des Mathématiques, de l'Agriculture, de l'Hydrographie, des loix de la Marine &c. Le zele & les lumieres de ſes Membres promettent au Public des travaux utiles.

### D'Angers, *le* 16 *Juillet.*

On eſpere que la récolte des bleds ſera très-abondante; ſi le tems continue à être favorable, l'Anjou ſera très-riche en ce genre. Il n'en eſt pas de même des vignes: les gelées de Mai & les bruines de Juin les ont fort maltraitées. Cependant le vin n'augmente pas.

MM. les Officiers Municipaux ont diſtribué, au nom de Monſeigneur le Comte de Provence, une quantité conſidérable de pain aux pauvres de nos Paroiſſes.

DE TOURS, *le 16 Juillet.*

Nos meilleurs vignobles, les moins maltraités par les gelées du printems, ont, pour la plûpart, essuyé dans le courant du mois dernier & au commencement de celui-ci, des brouillards qui ont presqu'entiérement desséché les grappes à l'issue de la fleuraison; tems où la vigne avoit déjà coulé en partie. Du nombre de ces vignobles sont principalement les Paroisses de Rochecorbon, Vouvrai, Vernou & leurs environs dont les excellens vins blancs, connus sous le nom de *Vouvrai*, forment une branche considérable de commerce avec les Flamands. Si l'on en excepte la lisiere du côteau sur lequel ces Paroisses sont situées, où il ne sera recueilli que très-peu de vin, il n'y restera rien. Les mêmes brouillards ont aussi malignement influé, mais d'une maniere moins sensible, sur les vignobles rouges endommagés par les gelées antérieures. En général, la récolte des vins sera mauvaise dans la Touraine.

Celle des vers à soie a été médiocre, les mûriers s'étant ressentis des mêmes accidens. La soie vaut actuellement de 25 à 26 liv., la livre de seize onces.

Celle des foins est à moitié d'année commune: l'herbe en général a été courte, mais de bonne qualité. Ils valent 3 l. à 3 l. 10 s. sur le pré.

Déjà l'on commence à couper les seigles: il est très-heureux que ce moment s'accélere pour le soulagement des pauvres, des Artisans, du Peuple en général, & même d'une bonne partie des Citoyens que l'on distingue de cette classe; car il y a bien des années que le pain n'avoit pas été aussi cher qu'il l'est actuellement. Le seigle, le froment, & toutes les especes comprises sous le nom générique de menus grains, promettent abondance, autant qu'on peut l'espérer dans un pays où il s'en recueille peu.

DE NANCY, *le 17 Juillet.*

Il a régné à Bains, lieu célebre par ses eaux minérales, une maladie épidémique: mais elle est aujourd'hui totalement extirpée par les soins du P. Jean-Chrisostome Rothiot, Religieux de la Charité de la Maison de Nancy, justement célebre par son zele & ses rares talens. Il est important d'informer de ce succès les Habitans des autres Provinces, que la crainte pourroit encore empêcher de se rendre aux eaux.

J. B. H. Leclerc, Imprimeur de l'Intendance, vient de publier un Ouvrage intitulé, le *Systême de la Fertilisation*, par M. Scipion Nexon, in-8°. d'environ 70 pages. L'Auteur regarde la chaux comme le fertilisant le plus efficace & le plus durable. Il ne manque à ses essais que d'avoir été faits en grand. Pour procurer de la chaux dans les pays où elle manque, il propose de calciner la pierre par le feu solaire avec le miroir abstétique de M. de Buffon, composé d'un grand nombre de petites glaces bien nettes, garnies d'un étaim vif & pur, disposées de maniere que tous leurs reflets augmentent l'action de la glace centrale. En peu de tems, on calcineroit une assez grosse masse de pierre. On donne dans le mémoire les détails les plus convenables de cette opération. C'est à l'expérience à juger.

DE POITIERS, *le 18 Juillet.*

Par une Sentence du 23 Juin, il a été défendu de jouer ou donner à jouer aux jeux de hasard, même dans les maisons particulieres: l'heure est fixée, à laquelle les cabarets, cafés & autres lieux publics doivent être fermés.

On écrit de Chauvigny, Ville située à cinq lieues de la nôtre, que la bienfaisance de M. l'Intendant a procuré des ressources à plusieurs familles plongées dans l'indigence par la dureté des dernieres années. Les pauvres ont été occupés à applanir les abords de la Ville ainsi que les deux Places où se tiennent les Marchés, toujours très-bien approvisionnés. On espere que delà le travail se portera sur le pont qui se dégrade. L'exécution en est d'autant plus facile que la pierre est très commune sur le lieu & d'autant plus nécessaire que Chauvigny est sur la grande route du Berry & le passage des Troupes qui se rendent des Provinces occidentales dans l'intérieur. On a eu le projet de rendre la Vienne navigable depuis Châtellerault jusqu'à Confollens: ce feroit un débouché bien précieux pour les denrées de ce canton. En général, les productions sont excellentes; le pays est populeux; l'Habitant est laborieux & bon Cultivateur. Le vin en est bon & de garde: le

bled en eſt recherché des Boulangers de Poitiers. Mais les charrois ſont coûteux, & il y a beaucoup de terres en friche.

Madame Maſſon des Moulinets, *demeurant dans la Paroiſſe de Sainte Cecile, Dioceſe de Luçon en Bas-Poitou*, a conſommé la plus grande partie de ſon bien à accueillir, traiter & guérir une foule conſidérable de pauvres & d'infirmes de toutes les claſſes attaqués de la *pierre*, & autres maladies. Forcée aujourd'hui, par la modicité de ſes revenus, d'arrêter le cours de ſes charités, elle offre encore des ſecours généreux à ceux qui pourront ſe rendre ſur le lieu & la mettre à portée d'exercer ſa bienfaiſance. Elle ſe bornera déſormais à la guériſon de la pierre. Cette Dame, auſſi diſtinguée par ſon rare mérite que par ſa naiſſance, poſſede un ſecret dont l'efficacité mérite d'être de plus en plus conſtatée. Elle aſſure que, quand même la pierre ſeroit formée, elle eſt en état de la faire diſſoudre ſans que le malade ſouffre beaucoup de douleur. Son zele eſt trop noble & trop généreux pour qu'on puiſſe ne pas ſe flatter que, quand les vertus de ſon ſecret ſeront mieux démontrées, elle couronnera ſes œuvres en le rendant public.

D'AMIENS, *le 20 Juillet.*

La machine inventée par le ſieur Thuillier pour tondre les étoffes, & ci-devant annoncée, a eu à Abbeville un ſi bon ſuccès que pluſieurs de nos Négocians ont engagé l'Inventeur à ſe rendre ici. Il a répondu à leur empreſſement, & il ſe propoſe de donner à ſa machine un nouveau degré de perfection. On a comparé des étoffes préparées ſuivant ſa méthode avec pluſieurs pieces d'Angleterre. Les premieres ont été trouvées beaucoup plus unies & plus belles. Ce ſeroit un ſi grand avantage que d'obtenir un apprêt plus commode & moins dangereux que celui des ciſeaux appellés *forces*, qu'on ne ſçauroit trop encourager & ſeconder cet Artiſte. Il loge chez *la Dame veuve Rouſſel, Chapeliere, ſur le Marché au bled, à Amiens.*

Il y a très-long tems que le pont Saint Michel de cette Ville riſquoit de tomber en ruine. Faute d'entretien, dès 1713, on fut obligé d'abandonner la navigation du deſſous de la Ville au deſſus. Sapé dans ſes fondemens, on tâcha d'en reprendre les piles & culés ſous œuvre; mais on n'en refit que la ſuperficie. Enfin il n'avoit preſque plus de ſoutien, lorſqu'en 1771 MM. les Maire & Echevins chargerent M. Sellier de le réparer. Le pont ayant été déjà mal repris ſous œuvre, il étoit à craindre que les Ouvriers ne fuſſent écraſés ſous les ruines en y travaillant de nouveau. Mais grace aux précautions de l'habile Entrepreneur & aux attentions des Ouvriers, il a été mis hors de danger; M. Sellier en garantit la ſolidité pour cent ans.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *Veni mecum de Botanique, Ouvrage utile à tout le monde, & particuliérement aux Etudians en Médecine & en Chirurgie, contenant la deſcription & les propriétés des plantes uſuelles, la maniere de les employer utilement en Médecine, avec différentes formules où peut entrer leur préparation.* Par M. Marquet, Doyen des Médecins de Nancy, & Médecin Botaniſte de S. A. R. Léopold I, Duc de Lorraine & de Bar. A Paris, chez Dufour, rue de la Juiverie, près la Magdeleine en la Cité. 2 vol. in-12, prix 5 l. broché.

La deſcription exacte des plantes uſuelles donne à ce Manuel une ſupériorité décidée ſur les Abrégés de M. Arnauld de Nobleville & de M. Chomel. Les autres parties ſont également bien remplies. Les perſonnes qui aiment à herboriſer y trouveront l'indication des lieux où croiſſent les plantes, ſi c'eſt dans les bois, ſur les hauteurs &c. Enfin il réunit ce qui peut être agréable à ceux qui s'adonnent à la connoiſſance des plantes pour la cure des maladies.

2. *Le Guide du Fermier ou Inſtruction pour élever, nourrir, acheter & vendre les bêtes à cornes, les brebis, les moutons, les agneaux, & les cochons. Contenant les ſymptômes de leurs maladies, les remedes pour les guérir, le choix de leur nourriture, de leurs pâturages; la maniere de leur en former des convenables; les moyens de faire le meilleur beurre*

*& différentes especes de fromages ; la façon d'élever la volaille, les dindons, les oies, les canards, les pigeons, & même les outardes, les paons, les faisans, les perdrix & les lapins domestiques. Avec la maniere de former des viviers, & d'y nourrir & entretenir le poisson, & autres particularités nécessaires à un Fermier & à toutes personnes qui font valoir des biens de campagne.* Traduit de l'Anglois sur la 4e. édition. A Paris, chez Costard, fils, & Compagnie, rue Saint-Jean-de Beauvais, prix 3 l. les 2 vol. br.

Cet Ouvrage a déjà eu quatre éditions à Londres ; & il s'en est fait trois à Paris. A peine ces éditions ont-elles paru qu'elles ont été épuisées. Le Public sçaura gré aux Libraires de l'empressement avec lequel ils répondent à ses demandes. Cet Ouvrage est trop connu & trop recherché pour que nous entrions ici dans aucun détail sur son mérite. C'est une petite Bibliotheque de campagne pour l'éducation des animaux.

3. Les mêmes Libraires distribuent le quatrième volume des planches destinées à accompagner l'*Histoire universelle du régne végétal ou nouveau Dictionnaire physique & économique de toutes les plantes* &c. Par M. Buc'hoz, en 24 vol. in-fol. avec 1200 planches.

Le Public n'est point partagé sur l'exécution de ces planches & sur la beauté de l'entreprise : l'Auteur & les Artistes employés à cette magnifique édition ne négligent rien pour répondre à ses encouragemens & à ses suffrages. La distribution accélerée de ce 4e. volume de planches supplée à celle du premier volume du Discours, retardée seulement par un nouveau travail dans lequel l'Auteur a été engagé pour le perfectionner, par de nombreux Mémoires qu'il a reçus des Sçavans étrangers, pendant le cours de l'impression. Malgré cette surcharge imprévue qui mérite, nous ne dirons pas l'indulgence, mais la reconnoissance du Public, il n'en paroîtra pas moins deux volumes de Discours, dans le courant de la présente année, aux termes du Prospectus ; sçavoir le 1er. volume dans deux mois, & le 2e. au mois de Décembre. Par cet arrangement, l'on est en avance au lieu d'être en retard sur l'exécution d'un Ouvrage si vaste & si dispendieux.

*La condition de l'acquisition est de payer 180 liv. en recevant les trois premiers volumes de planches en feuilles ; au moyen de quoi l'on recevra les trois premieres parties du Discours gratis. L'on ne payera que 60 liv. pour chaque volume de planches, 8 l. pour chaque partie du Discours. Les reliures en carton se payeront separément 30 sous. Ceux qui ne se seront pas conformés à ces conditions avant la distribution des trois premieres parties du Discours, payeront l'Ouvrage complet 1200 l. Il n'a été tiré que 250 exemplaires.*

4. Les mêmes Libraires (Costard, fils, & Compagnie, rue S. Jean-de Beauvais) donnent avis qu'il y a en Europe cinquante-sept contrefactions existantes du *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle par M. Valmont de Bomare* ; que ces éditions furtives fourmillent de fautes ; qu'ils sont seuls chargés de la véritable édition de cet Ouvrage intéressant ; & qu'ils viennent d'en mettre une nouvelle sous presse sous les yeux de l'Auteur, avec des augmentations considérables, en 12 ou 15 volumes.

5. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, donne avis que, pour faciliter l'acquisition de l'*Histoire des différens Peuples du Monde* en six très-forts volumes in-8°. grand format, il vient de faire réimprimer plusieurs volumes qui manquoient ; & qu'il donnera le petit nombre d'exemplaires restant à 30 l. en feuilles, jusqu'au 1 Septembre prochain. On sçait que cet Ouvrage, généralement loué des Journalistes, est le résultat d'immenses recherches sur l'Histoire, la Géographie, le Commerce, les Arts, le Gouvernement, les Loix, les Religions de tous les Peuples.

6. *Dictionnaire des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les pays où les Voyageurs ont pénétré ; touchant leur situation, leur étendue, leurs limites, leur terroir, leurs principales Villes &c, avec les mœurs & les usages des Habitans ; leur Religion, leur Gouvernement, leurs Arts, leurs Sciences, leur Commerce* &c. &c. &c. A Paris, chez Costard, fils, & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais.

Il faut bien réduire, pour l'utilité publique, ces Recueils immenses dont les Collecteurs ont été obligés, par la nature même de leur entreprise, à rassembler des superfluités, des répétitions, des contradictions sans nombre, & en même tems à confondre les uns avec les autres les maté-

riaux de différens genres qu'on a ensuite tant de peine à déterrer & à rapporter sous leurs titres propres. Mais aussi que de richesses ils offrent à ceux qui veulent y puiser ? Parmi ces collections, l'*Histoire des Voyages* est certainement celle dont les diverses parties se reproduisent sous un plus grand nombre de formes. Que d'ouvrages calqués sur ce grand corps ! C'est sans doute une très-bonne idée que celle d'en ranger les matieres dans un ordre alphabétique, de n'en extraire que la substance, & de faciliter ainsi la connoissance de ce qu'elle offre de plus curieux. Tel est le projet exécuté par l'Auteur de ce nouveau *Dictionnaire*. Il n'en paroît encore que les deux premiers volumes qui renferment les lettres A, B, & en partie C.

7. *Les Italiens ou Mœurs & Coutumes d'Italie*. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Baretty. A Geneve, & se trouve à Paris chez J. P. Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. Baretty s'est principalement proposé, dans cet Ouvrage, de venger l'Italie des fausses imputations de quelques Voyageurs Anglois : il le fait en zélé Patriote & en Critique indigné. Son Livre renferme diverses Observations dont nous ferons usage dans notre Journal.

## II.

### *Des vaisseaux de cuivre.*

Les craintes & les discussions sans cesse renaissantes au sujet des vaisseaux de cuivre, nous engagent à placer ici une note instructive de l'Auteur de la *nouvelle Hydrologie*.

Les idées qu'on a répandues en dernier lieu sur le cuivre, par rapport à ses usages dans la cuisine, ont tellement fait impression sur l'esprit du Public que beaucoup de personnes s'épouvantent lorsqu'elles entendent parler de l'usage des vaisseaux de ce métal. Cependant, malgré l'autorité de ceux qui ont écrit sur cette matiere, aussi vainement que mal à propos, je dirai hardiment ma façon de penser sur cet objet important, persuadé que je peux par-là rendre un très-grand service à l'humanité.

Premiérement, quant à ce qui regarde l'eau qu'on fait bouillir dans les vaisseaux de cuivre, on ne doit pas en craindre la moindre chose : il est certain que l'eau n'a pas la moindre action sur le cuivre chauffé. La seule précaution qu'il faut avoir dans ces circonstances, c'est de tenir ces vaisseaux toujours bien nets.

Il en est de même des matieres huileuses & graisseuses ; tant qu'elles sont maintenues chaudement dans les vaisseaux de cuivre, on n'en aura rien à craindre. Les huiles ou les graisses, pendant l'action du feu, sont incapables d'en dissoudre la moindre chose ; & on y peut préparer tout ce qu'on voudra sans rien craindre.

Mais il n'en est pas de même si ces matieres y séjournent à froid : alors les huiles & les graisses attaquent sensiblement le cuivre & en dissolvent une partie ; ce qu'il est aisé d'appercevoir par la couleur verte qu'acquierent ces matieres. On remarque en effet que tous les malheurs qui sont arrivés à l'occasion de l'usage des vaisseaux de cuivre, ont eu pour cause toujours le séjour à froid des matieres dans ces vaisseaux ; & il n'y a pas une seule personne qui ne soit forcée de convenir, au contraire, qu'on n'a jamais éprouvé le moindre inconvénient de ces vaisseaux, lorsque les matieres n'y ont point séjourné à froid, ou lorsqu'elles ont été retirées à chaud.

On voit donc que c'est faute de connoître les propriétés du cuivre qu'on l'a condamné, au lieu d'avertir le Public de ce point essentiel qui peut le rassurer sur l'utilité d'un métal dont il a tant de besoin, & lui faire éviter en même tems les inconvéniens qui peuvent en résulter.

## III.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 17 Juillet 1773, au Mercredi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 26 l. 10 s. à 29 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 28 à 29 l. 15 s. Le méteil, 19 l. ; seigle, de 14 l. 10 s., 15 l. 10 s. à 17 liv. ; l'orge, de 14, 14 l. 10 s. à 15 l. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 17 Juillet 1773 au Mercredi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 à 24 livres 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Juillet 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Juillet 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 722 | | |
| Du Perou à . . . | 712 | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | |
| Ducats à . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Juillet 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ | à $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 | 1 | 16 c. |
| Hambourg ..... | 184 | $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{3}{4}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{8}$ p. | $\frac{3}{8}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1773.* | *Jeudi 22.* | *Vendredi 23.* | *Samedi 24.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 . . . . | 1390 . . . . | 1390 . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | 890 . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 182 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 58 . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 321 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 21 Juil. 1773 | | Du Jeudi 22. | | Du Vendredi 23. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | L. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | M. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 3 Août.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Juillet.*

ON construit dans ce pays-ci des magasins d'une nouvelle forme, destinés pour la conservation des grains. Ces magasins ressemblent à des tentes pyramidales. Leur hauteur est proportionnée à la quantité de grains qu'on doit y déposer. Ils sont bâtis en briques si exactement unies & si fortement liées ensemble qu'aucun insecte ne trouve de passage. Le plancher inférieur, fait de bois de chêne, est garni de fer blanc étamé. On y a pratiqué des soupiraux disposés de maniere que l'air pénétre par-tout sans qu'on ait à craindre ni la grêle ni la pluie &c. Enfin ces magasins sont à peu près construits sur le modele de ceux de Riga & d'Archangel, décrits dans la Gazette d'Agriculture de Paris. Il est étonnant qu'il ne s'éleve pas de toutes parts en Europe des bâtimens semblables; car par tout il y a toujours beaucoup de grains perdus par le vice des greniers; & dans ces dépôts, ils se conserveroient plusieurs siecles. Il seroit étonnant qu'il s'élevât de toutes parts en Europe des bâtimens semblables; car il y a très-peu de pays où il se trouve de vrais Commerçans & un commerce habituel de grains; & où, pour ne pas les exposer à la corruption, on veuille les exposer manifestement au pillage.

La Suede profite aujourd'hui avec le plus grand soin des inventions économiques éparses sur la surface du reste de l'Europe: elle les réunit rapidement; & cette réunion est la perfection générale des Arts utiles. Par-tout on cherche à imaginer de nouvelles méthodes & de nouveaux instrumens; cette maniere de réformer & d'améliorer est lente. Il est plus convenable de chercher à connoître les meilleurs instrumens & les meilleures méthodes déjà créées; il n'y a qu'à recueillir.

Notre Bourgeoisie voit, avec la plus douce allégresse, ces réformes accompagnées & secondées par la réforme la plus salutaire & la plus nécessaire pour assurer le succès de toutes les autres: c'est la suppression d'une partie des charges les plus onéreuses auxquelles elle étoit assujettie.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le* 14 *Juillet.*

Il y a déjà quelque tems que les eaux de la Vistule ont commencé à baisser au point que les vaisseaux de Pologne, chargés de grains & de marchandises, n'ont pu aborder ici ou y aborder qu'avec peine. Comme la Ville ne jouit plus de son territoire, les Marchands n'ont plus la ressource de faire décharger les grands bâtimens dans de petits & de pousser ainsi leur navigation jusqu'à nous. Notre commerce est nécessaire-

ment interrompu ; & par l'exécution de divers ouvrages entrepris sur la Vistule, il sera bientôt anéanti. On n'auroit jamais imaginé qu'aucune Puissance n'eût intérêt à protéger cette Ville.

### De Bourghausen, *le 16 Juillet.*

Le 11 du courant, M. le Baron de Hartmann, Vice-Président de notre Société, Géorgiphile digne de tous les honneurs que méritent le goût, la science & le zele pour les progrès des Arts salutaires, fut revêtu dans cette Ville des marques de l'Ordre Suédois de Wasa, au nom de S. A. E. de Baviere, par M. le Comte de Taufckirchen Lichtenen, Commandeur de l'Ordre de S. George, Chambellan &c. Cet hommage fut rendu à l'Agronomie avec le plus grand éclat, & au bruit de l'artillerie de nos remparts : ce fut une fête publique. M. Joseph-François-Xavier de Hoppenbichl, Conseiller Ecclésiastique, Directeur de la même Société, reçut à Freysingen la même décoration des mains de S. A., le Prince-Evêque de cette Ville.

### De Breslau, *le 16 Juillet.*

On a remarqué que la température du mois de Juin dernier a été la même que celle du même mois en 1754. A ces deux époques, il n'y a guères eu que des pluies d'orages, & ces pluies se sont trop vite écoulées. Ce mois a été chaud & fort sec, comme le mois de Mai ; mêmes vents, mêmes météores. Ces rapports appuyent l'opinion de ceux qui croyent que la révolution de 19 ans amene un retour périodique des mêmes saisons.

### De Zelle, *le 18 Juillet.*

M. Paradis, Correspondant de la Gazette & du Journal d'Agriculture de France, vient d'être nommé Membre de la Société Royale & Electorale Economique de cette Ville. Le Récipiendaire est d'autant plus flatté de cette distinction qu'elle le met à portée de remplir avec succès l'objet de sa correspondance.

Cette Société a distribué un grand nombre de Prix à des Laboureurs, Artistes, Artisans, excités par ses encouragemens ; & éclairés par ses lumieres. M. Wynecken, Bailli d'Uslar, a reçu un Prix de 50 écus, pour avoir très-bien imité dans la Fabrique dudit lieu les différentes sortes de pipes de Hollande. M. Drewel, Papetier de Lachendorf, a eu une prime de 50 rixd. ; M. Guntier de Hamel, une de 25 ; M. Hauf-mann de Lauestein, une de 15, pour avoir fait avec les moulins du pays, le papier le plus approchant de celui de Hollande pour la finesse, la bonté &c. Deux Brasseurs ont obtenu un Prix de 6 ducats, pour la fabrication d'une nouvelle espece de biere forte, qui se conserve long-tems sans s'aigrir. M. Hennigpries, Cultivateur du Bailliage de Bourgdorf, a été gratifié d'une médaille de 20 rixd., pour avoir planté le nombre prescrit d'arbres fruitiers. Le sieur Kleymann, Maître d'Ecole de Lilienthal, Pays de Bremen, a reçu 12 rixd. à cause d'un coton de saule (*salix pentandra*) qu'il a envoyé à la Société ; une autre gratification lui est destinée, à raison d'une terre inculte qu'il a convertie en champ labourable.

## ITALIE.

### De Rome, *le 5 Juillet.*

Les Solliciteurs de priviléges exclusifs sont fort communs, fort ardens & fort persuasifs dans cette Ville. On ne leur livre pas le Peuple ; ils l'achetent. Un de ces mauvais Citoyens vient, dit-on, d'offrir cinquante mille écus à la Chambre, pour obtenir la permission de les lever avec usure sur les Habitans, au moyen du monopole dans la fabrication des toiles dites *calancas*, & dans leur commerce exempt de tous droits. On espere qu'il sera puni de cette cupidité vexatoire & de cet outrage fait à la Justice du Gouvernement.

### De Florence, *le 9 Juillet.*

Nonobstant des tems contraires, la récolte est excellente dans les Maremmes & dans toutes les campagnes du Duché. Dans l'Etat de Milan, on est parvenu, à force de prendre dans les greniers particuliers, & d'acheter dans la Pouille, à atteindre à la récolte ; les seigles y sont coupés.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 17 Juillet.*

Quoique la culture de nos friches & de nos landes ne soit pas poussée avec autant d'ardeur que l'intérêt public le demanderoit, cependant elle fait quelques progrès d'année en année. Enfin, enfin il y a au moins quelques Citoyens qui comprennent que cent acres de nos terres cultivées, nous seront infiniment plus profitables que des millions d'acres sur les bords de l'Ohio & du Missisipi, & de toutes les rivieres de l'Amérique. Deux mille acres de la forêt de Délamere sont actuellement en valeur dans le Comté de Schester. Près de Ternhil, dans le Shropshire, on défriche une très-vaste étendue de terre. Le fait suivant sera un très bon exemple & une bonne raison à présenter aux Propriétaires de terreins incultes, pour les engager à en faire un bon emploi. Le Docteur Krew, possesseur d'un Domaine très-considérable près de Market-Drayton, dans le Shropshire, céda, il y a quelques années à un Fermier pour trente ans quatre cens arpens de terre sablonneuse & mauvaise, sans en exiger aucun loyer, & même après y avoir construit, à ses frais, une ferme qui lui coûta 400 liv. st.; car il sçavoit bien que de bonnes récoltes ne tiennent pas dans des masures. Le Fermier ne fut obligé, par l'acte, qu'à défricher & cultiver de son mieux le terrein. Il y a sept ans qu'il a commencé à mettre ce terrein en valeur; aujourd'hui, il ne le céderoit pas pour une rente de 12 shellins par acre. Après avoir bien nettoyé ce misérable terrein, il le marna: l'opération ne fut pas dispendieuse, parce qu'il avoit des connoissances & de la constance. Presque par-tout, sous le sable, il trouva la marne à environ cinq pieds de profondeur. En mêlant les deux terres ensemble, il en a fait un excellent terrein. Le Propriétaire goûte une satisfaction que peut-être bien des gens ne concevront pas: il se réjouit d'avoir fait la fortune de cet homme, & d'avoir augmenté considérablement, sans soin & presque sans dépense, non pas la sienne propre, mais celle de ses héritiers.

Dès le 3 du courant, on a commencé à mettre à exécution l'Acte qui défend, sous peine d'amende, de vendre en détail, sans une permission expresse, des liqueurs spiritueuses. Dans la seconde partie du même Acte, il est statué que la contrefaction des sceaux, empreintes, marques sur les soies, toiles, étoffes &c, sera punie de mort, comme crime de félonie envers l'Etat, c'est-à-dire, l'Excise.

Pendant que le bled augmentoit aux premiers Marchés de ce mois-ci, le Lord-Maire a refusé de hausser la taxe du pain, attendu que les Boulangers doivent nourrir à leurs dépens les pauvres familles pendant la cherté. La misere est encore affreuse dans le Comté de Suffolck &c.

On mande d'Edimbourg qu'on a vu, vers la fin de Juin, sur la côte d'Enzie & de Murray, une multitude prodigieuse de harengs d'une grosseur extraordinaire, qui chassoient devant eux beaucoup de petits merlans & autres petits poissons. On espéroit que la pêche seroit très-abondante.

Le bruit court que notre Envoyé extraordinaire en Portugal a eu ordre d'insister sur l'accomplissement de tous les articles d'un Mémoire présenté à la Cour de Lisbonne; & en cas de refus, de retourner en Angleterre.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 18 Juillet.*

Les vents ont été si variables à la fin de Juin & au commencement de Juillet que la navigation en a été interrompue, & il n'est entré qu'un très-petit nombre de bâtimens. Depuis le 7, le tems a été plus favorable: il est encore arrivé des quantités considérables de grains, malgré les apparences de la récolte. L'importation de l'huile se soutient également; il en est sorti quelques cargaisons pour le Languedoc. Plusieurs bâtimens étrangers, Génois, Savoyards &c, ont passé ici pour se rendre à la Foire de Beaucaire. Nous apprenons que les récoltes sont très-bonnes dans diverses Provinces de l'Italie, particuliérement dans l'Etat de Gênes.

Le Capitaine Joseph-Antoine Rambaud, commandant le vaisseau, le *Lion*, est arrivé de la Martinique le 9.

DE NANCY, *le 24 Juillet.*

Les Provisions de grains tirées de cette Province pour le soulagement de plusieurs autres avoient occasionné quelque augmentation. Les prix ont même bientôt commencé à retomber. Il paroît que ces Provinces seront encore dans le cas, cette année, de fournir à la circulation & de répandre des secours. Après ce qu'on avoit souffert dans les années antérieures, il est bien nécessaire que l'argent se porte à la culture, & que les bonnes ventes l'encouragent.

On remarque qu'il n'y a point de Ville en France où les professions consacrées à la conservation de la santé des hommes soient plus jalouses de contribuer à l'envi au bien public, & sur-tout à la consolation des pauvres. Le College de Médecine donne des consultations gratuites ; cet exemple de bienfaisance est assez commun dans les Villes principales. Un Chirurgien réunit ses lumieres & ses secours à ceux des Médecins : peut-être jouit-on ailleurs du même avantage. Mais les Apothicaires fournissent gratuitement les remedes que les Consultans ordonnent : on croit que cette générosité est sans exemple ; & elle mérite d'être connue. Il faut toujours, quand on parle au Public, supposer qu'il existe des hommes qui n'ont besoin que d'être avertis qu'il y a du bien à faire pour s'y livrer. Quand il n'y en auroit pas, il faut toujours marquer de la reconnoissance aux Citoyens désintéressés & bienfaisans, puisqu'on leur en doit & qu'elle les encourage.

Il paroît des Lettres-Patentes contenant un réglement sur les défrichemens dans les Duchés de Lorraine & de Bar : nous en ferons connoître les principaux articles.

D'AMIENS, *le 24 Juillet.*

Différentes sortes de grains ont augmenté progressivement dans presque tous les principaux Marchés de la Picardie, des Pays-Bas, & autres Provinces voisines, sans néanmoins manquer & sans causer de l'inquiétude. Déjà, selon l'ordre des récoltes, le seigle ou baisse ou promet de baisser assez généralement. A Arras, tous les grains diminuent.

Dimanche dernier, 18 du courant, il y eut dans cette Ville & les environs un orage assez fort. Le tonnerre tomba dans la belle promenade du cours. La grêle fut assez considérable pour causer des dommages sensibles dans plusieurs villages.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Questions importantes sur la mouture.*

Dans une Ville de Province, il est d'usage, de tout tems, que les Meûniers prennent pour droit de mouture le vingt-quatrième ou quatre & un tiers pour cent soit en espece soit en argent.

Il y a quelques années que l'avidité des Meûniers excita la vigilance des Officiers Municipaux ; on eut recours au Tribunal suprême du ressort.

Par un Arrêt du 2 Avril 1762, en forme de Réglement, il fut ordonné, 1°. que les Habitans de cette Ville & du territoire seroient maintenus dans le droit d'opter, de payer la mouture en argent ou en grains. 2°. Dans le cas où les Habitans payeroient en grains, les Meûniers pourroient percevoir le 24e., avec défenses d'en exiger davantage, sous aucun prétexte, à peine de concussion. 3°. Lorsque les Habitans payeroient en argent, le droit seroit évalué à la 24e. du prix commun des grains au Marché, précédent immédiatement la remise des grains au moulin, avec défenses &c, *sauf à la Cour de pourvoir aux parties, suivant l'exigence des cas, en tems de disette ou de cherté excessive des grains &c.*

A cette époque, le setier froment valoit dans cette Ville 7 liv. 8 s. ; seigle, 5 liv. ; mescle ou méteil, 5 liv. 10 s. ; bled noir, 3 liv. 5 s.

Aujourd'hui le froment vaut 15 l. 15 s. ; méteil, 12 l. 15 s. ; seigle, 11 l. 15 s. &c.

Le 24e. est porté à 13 s. 1 d. ; 10 s. 7 d. ; 9 s. 9 d. ; prix excessif & plus que double du prix payé à l'époque de l'Arrêt.

On demande si le cas de cherté excessive, prévu par l'Arrêt, n'est point arrivé ; & si la demande formée par les Officiers Municipaux en réduction de droit, n'est pas fondée ?

A l'époque dudit Réglement & long-tems

auparavant ; même après, le prix ne rouloit que sur 7 l. le setier, vérification faite sur le rapport des gros fruits. Or, un prix porté au double du prix commun est évidemment excessif. Cet excès aggrave la misere publique.

Les Officiers demandent la réduction pour tout le tems où elle sera nécessaire, en divisant les grains en quatre classes & proportionnant le droit de mouture au prix de chacune.

Evaluation faite de ces proportions, ils proposent le prix de 9 s. pour la mouture du froment (ce qui est à raison de 10 liv. 16 s. le setier); 7 s. pour le mescle (à raison de 8 l. 8 s.); 6 s. 6 d. pour le seigle (à raison de 7 l. 7 s.); 4 s. le bled noir (à raison de 4 l. 16 s.).

Ces offres portent le droit de mouture un tiers plus haut qu'il ne l'étoit à l'époque du Réglement.

Les Meûniers n'ont à opposer que l'augmentation même du prix des grains, laquelle, diront-ils, a occasionné celle de leur fermage & de toutes leurs dépenses.

Mais c'est un fait incontestable que leurs fermes, les gages, les autres choses nécessaires à la vie, sont fort loin d'avoir augmenté proportionnellement à l'augmentation des grains.

Donc cette raison n'est pas recevable. Les prix proposés par la Ville forment une juste balance.

Si l'on laissoit aux Meûniers la liberté d'exiger la mouture en nature, il seroit difficile d'empêcher qu'accoutumés à faire usage du *civayer* ou *pugnère*, mesure formant la 24e. partie du setier, & n'en connoissant point d'autres, il n'y eût encore des abus dans l'estimation ou la perception réduite. Le Peseur public seroit très-gêné par la réforme. Ne vaut-il pas mieux qu'en attendant, la mouture soit payée en argent ?

En second lieu, les Meûniers ont renouvellé les prétentions & concussions qui avoient donné lieu à l'Arrêt, en retenant en sus du 24e., *une livre & un quart de farine, sous prétexte de l'évaporation qui se fait au moulin*. A raison de quoi, ils sont poursuivis criminellement à la requête du Substitut du Procureur Général en l'Hôtel-de-Ville.

Cette retenue est une innovation ; elle est virtuellement proscrite par l'Arrêt de 1762. Dans les lieux circonvoisins, elle n'a point lieu, quoique le droit de mouture y soit fort inférieur à celui de la Ville.

Le mal est urgent. La cause est sur le point d'être jugée. Les personnes versées dans ces matieres sont instamment suppliées de donner incessamment leur avis, & de l'appuyer d'autorités & d'expériences décisives.

Est-il vrai qu'il se fasse une évaporation d'une livre un quart sur un setier ? (*Il faudroit déterminer le poids de cette mesure*).

Cette évaporation est-elle entiérement perdue pour le Meûnier ?

Le Meûnier ne peut il pas la prévenir ou la réparer par des précautions ?

N'est-elle pas virtuellement estimée dans le droit de mouture fixé ?

On a publié dans le Journal & dans la Gazette d'Agriculture diverses expériences qui semblent décider la question contre les Meûniers. Quelque bon Citoyen daigneroit-il prendre la peine de les rassembler & d'y joindre les faits relatifs rapportés dans la *Dissertation de M. Béguillet*, les *Avis au Peuple sur les premiers besoins par M. l'Abbé Baudeau*, *l'Art du Boulanger par M. Maulouin* &c ? Cette matiere doit être approfondie dans le *Traité de la Mouture économique*, suivant les principes de M. Buquet : ne pourroit-on pas obtenir communication de cette partie de l'Ouvrage si impatiemment attendu ?

La question intéresse trop le Public. Il s'en éleve tous les jours de semblables ; les abus qui y donnent lieu sont très communs. Il seroit tems que la lumiere se fit, & que l'on formât, d'après un corps d'expériences constatées, une regle à laquelle les Juges pussent se rapporter avec sûreté.

(*Des travaux trop pressans ne nous permettent pas de nous livrer aux recherches que cette question exige ; mais nous rédigerons volontiers les matériaux que de bons Citoyens daigneront nous communiquer. En attendant, il nous semble que l'exposition précédente suffit pour fonder un jugement. Il seroit absurde de prétendre qu'un doublement de prix n'est pas le cas de cherté prévu par le Parlement. La notoriété de fait démontre assez que les autres objets de dépense, ainsi que les fermages, n'ont pas doublé comme les prix des grains. Enfin quelle que soit au moulin l'évaporation de la farine, il est évident que puisqu'il n'a jamais rien été perçu pour cet article au-delà du droit*

*de mouture, il est de tout tems resté, par la perception de ce droit seul, un bénéfice suffisant aux Meûniers, & qu'ainsi l'innovation est une exaction manifeste. Nous supposons l'évaporation, la perte telle que les Meûniers la prétendent : n'avoit elle pas lieu autrefois comme aujourd'hui ? Donc si alors les Meûniers n'avoient pas besoin, pour gagner suffisamment, de retenir un équivalent, ils n'en ont pas besoin aujourd'hui. La discussion sur l'évaporation est sans doute importante en elle-même ; mais il nous paroît que loin de s'y livrer dans la cause pendante, il faut l'en écarter comme superflue, sans quoi l'on compliquera l'affaire & l'on donnera lieu à des contestations & à des demandes de vérifications qui serviront à merveille à reculer le jugement & à tenir le Peuple en souffrance, pendant que le cas ne paroît souffrir aucune difficulté*).

## II.

*Lettre écrite de Valence en Dauphiné le 6 Juillet 1773, sur une brouette de Jacques Besson, suivie de sa description.*

C'est avec raison, Monsieur, que M. Paradis, votre Correspondant, se plaint (N°. 50) du refus que font plusieurs Inventeurs (ou du moins se donnant pour tels) de faire part au Public de leurs découvertes après les avoir annoncées, & en particulier de ce que vous n'avez pu obtenir jusqu'à présent le modele de la brouette de M..... Un de ses Compatriotes, mort il y a 200 ans, ne pensoit pas de même. Ce Méchanicien, nommé *Jacques Besson*, fit graver, à ses frais, le modele de 60 machines de son invention qu'il n'eut pas la consolation de pouvoir mettre au jour, mais qui furent publiées par Fr. Beroalde, pere de Beroalde de Verville, Auteur du Livre facétieux, *le Moyen de parvenir*. Cet Editeur y joignit des explications latines. Parmi ces modeles, il se trouve celui d'une brouette dont je vous envoye une copie, ainsi que de l'explication qui y est jointe. Si, par hasard, celle de M.... est la même, & qu'il ne se soit proposé que de faire revivre des découvertes faites il y a 2 siecles, il peut continuer de garder l'*incognito*. Mais si, comme l'on doit le penser, il a imaginé quelque chose de plus simple & de plus utile, il est engagé d'honneur à n'en plus dérober la connoissance au Public, sous peine d'être soupçonné de Plagiat.

Dans le même Recueil, il se trouve, fig. 27, le modele d'un moulin dans lequel on peut, par le travail de deux hommes, moudre autant de farine que dans tout autre moulin à eau ou à vent, & de plusieurs autres machines utiles à l'Agriculture & aux Arts.

Pour vous mettre sur la voye de ce Livre, j'ajouterai qu'il a été imprimé à Lyon sous ce titre : *Theatrum instrumentorum & machinarum Jacobi* BESSONI, *Delphinatis Mathematici, cum Franc. Beroaldi figurarum declaratione demonstrativâ. Lugduni apud Barthol. Vincentium*, 1578, in-folio. Il doit se trouver dans les Bibliothéques de Paris. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, ATHORNE.

*Nota*. On trouve en effet dans ce Recueil de Besson, plusieurs inventions que l'on a depuis renouvellées. La brouette dont il est question paroît avoir beaucoup de commodité, soit pour être traînée, soit pour être déchargée. La caisse en est fort élevée ou, si l'on veut, profonde. Par le haut, elle est quarrée ; mais dans la partie du devant, elle s'aggrandit sur la longueur, & se retrécit sur la largeur, en s'allongeant par degrés & avec rondeur à mesure qu'elle descend pour tomber presqu'en pointe & à plat sur la petite roue. Par-dessous & vers ce petit bout, il y a une espece de bascule que l'on ouvre lorsqu'on veut décharger la brouette. Toute la charge s'écoule facilement, parce que le train de derriere est plus élevé que le devant, & que la partie postérieure de la caisse pousse en avant les pierres ou autres matieres, étant posées non-pas à pic ou perpendiculairement, mais de façon que de haut en bas chaque planche rentre en-dessous par degrés & s'avance vers la partie antérieure, pendant que celle-ci, fort retrécie par le bas & fuyant en arriere à mesure qu'elle monte, reçoit la charge petit à petit & la presse en quelque sorte vers la bascule. Ainsi le dos de la caisse est renversé, pendant que la partie opposée s'allonge en se retrécissant & s'applanissant. Le derriere de la caisse porte sur deux grandes roues, au moyen desquelles il est très-facile de faire rouler la brouette. Le diametre de ces roues est trois fois plus grand que celui de la petite roue du devant ou de la pointe. Ainsi le Brouetteur ne supporte point le poids, il n'a qu'à donner le mouvement & la direc-

tion à la machine. La caiſſe poſe ſur trois fortes pieces de bois, formant, comme elle, un triangle dans la pointe duquel la petite roue eſt enchaſſée ou retenue par les deux morceaux de bois qui courent le long de la caiſſe. La baſe du triangle ſe repoſe ſur l'eſſieu; mais les deux branches ſe prolongent au-delà & retournent en dehors comme pour embraſſer les roues. Il paroît que la baſe n'eſt pas fixément clouée ſur l'eſſieu, & que la caiſſe peut tourner à droite ou à gauche autour du bois ou du fer qui l'arrête, & même être élevée par la traverſe de la partie que nous allons décrire; car la tête ou la pomme de ce gros clou eſt aſſez diſtante de la barre qui forme la baſe. Enfin les deux bras aſſez longs dont l'homme s'empare pour conduire la machine, tiennent l'un à l'autre par deux traverſes, l'une placée à leur extrémité qui va, en deſſous, dépaſſer l'eſſieu, & l'autre vers le milieu entre l'eſſieu & l'homme. Cette partie tient également à l'eſſieu, vraiſemblablement de façon qu'elle ait un jeu libre, & qu'en appuyant ſur le bout de chaque bras, la traverſe qui paſſe en deſſous & au-delà de l'eſſieu s'éleve & éleve en même tems la caiſſe de la brouette pour faire tomber les pierres ou la terre ſur le devant. Le bout de chaque bras eſt arrondi & retourne en deſſous de maniere à retenir la main du Brouetteur.

Telle eſt la deſcription la plus exacte & la plus ſenſible que nous puiſſions donner de cette machine, d'après la figure que nous avons ſous les yeux ſans explication. Elle doit être, ſans contredit, d'une très-grande commodité. Cependant, comme la caiſſe eſt fort haute, elle pourroit être pénible à charger: on éviteroit cet inconvénient, en n'arrêtant le haut du dos de la brouette que par des crochets, pour pouvoir le renverſer, & jetter par-là les matériaux dans la caiſſe.

## III.

*Extrait d'une Lettre de M. Vallet, Curé de Colombe, Grenoble 6 Juillet 1773, ſuivie de divers avis.*

Mr. Il eſt vrai qu'en 1772 on me demanda le crible dont je vous avois communiqué la deſcription; je répondis ſur le champ, & je fis toutes les offres que l'on pouvoit deſirer. Vous le ſçavez, Monſieur, puiſque tout a paſſé par vos mains. Je devois attendre & j'ai attendu des ordres ultérieurs, & je n'en ai point reçu. Je ne mérite donc pas les reproches que l'on m'a faits dans votre Gazette. Je ſuis encore tout prêt à faire ce que l'on exigera de moi, comme vous le verrez par la lettre ci jointe: au premier mot, je mettrai la main à l'œuvre. Si l'on m'ordonne de faire exécuter le crible, je ne l'enverrai qu'après l'avoir éprouvé; j'en décrirai la conſtruction & les proportions, & j'en ferai graver la figure pour la publier. J'offre également pluſieurs autres machines déjà annoncées, entr'autres *le bas-relief de la brouette* &c. Mais il faut, dans tous les cas, qu'on me donne des ordres formels & qu'on y ajoute les moyens de faire parvenir les pieces à leur deſtination &c.

*Nota.* Nous avons derniérement reçu de Dreſde l'avis ſuivant.

» On prie la Direction de la Gazette & du » Journal d'Agriculture de Paris de vouloir » bien faire paſſer à ſon Correſpondant à » Francfort un deſſin de la *preſſe portative* de » M. Vallet, Curé de Colombe en Dauphiné; » on l'a déjà demandée l'année derniere. On » rembourſera tous les frais de cette com- » miſſion. Comme on eſt convaincu par l'ex- » périence que par la correſpondance réci- » proque entre la France & l'Allemagne, » ces deux Etats pourront ſe procurer tout » ce qui concerne les Arts utiles par le ſeul » canal de la Gazette & du Journal d'Agri- » culture de Paris, & ſes Correſpondans » étrangers, on ſe ſervira déſormais de cette » voie, ſi la Direction veut bien l'agréer ».

Nous ferons, dans toutes les occaſions, tout ce qui dépendra de nous pour répondre à la confiance dont on nous honorera. Des perſonnes reſpectables nous ont également priés de publier l'avis ſuivant.

» On a dreſſé une note exacte des meilleurs » Ouvrages économiques d'Allemagne, pu- » bliés dans ce pays depuis plus de 30 ans, » avec les prix, afin que les Amateurs Fran- » çois puiſſent choiſir les pieces qui leur con- » viendront relativement au genre qu'ils au- » ront embraſſé. On fera connoître le mé- » rite de ces Ouvrages par la voie de la Ga- » zette & du Journal d'Agriculture, avec la » deſcription des machines. Toutes les in- » ventions de France dont on fera mention » dans les mêmes Feuilles, ſeront annon- » cées en Allemagne ».

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 24 Juillet 1773, au Mercredi 28 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27 à 29 livres 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 27 à 30 liv. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres 5 s.; l'orge, de 10, 13 à 14 livres aussi *le septier*.

Du Samedi 24 Juillet 1773 au Mercredi 28 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 25 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 31 Juillet 1773, de 55 à 56 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 31 Juillet 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | ℔ | ß | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . | 98 | | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 31 Juillet 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 30 | 1 | 16e. |
| Hambourg ..... | 184 | $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{3}{4}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{8}$ p. | | o/o p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1773.* | *Jeudi 29.* | *Vendredi 30.* | *Samedi 31.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 318 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 28 Juil. 1773 | | Du Jeudi 29. | | Du Vendredi 30. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | L. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | M. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 7 Août.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 18 *Juillet.*

DANS le courant du mois dernier, des orages violens ont dévasté divers pays, & particuliérement la Bohême. Ce malheureux Royaume a été frappé coup sur coup de divers fléaux : à peine les Habitans commençoient ils à respirer, que l'on a eu lieu de craindre de les voir encore replongés dans une affreuse détresse. On a publié différens Réglemens dans les Etats Héréditaires. Il y en a qui ont trouvé des oppositions en Bohême, & ceux-là étoient vraiment nécessaires au bien public, du moins quant à la partie qui a excité les réclamations les plus vives. Il s'agit de différentes taxes dont les Paysans & les Bourgeois ont été déchargés, tandis que la classe des Propriétaires, Ecclésiastiques, Nobles &c, y a été soumise. Cette classe a méconnu ses vrais intérêts : elle n'a pas compris que le Paysan & l'Artisan ne pouvoient payer ces taxes qu'en recevant par elle une plus forte portion des fruits de la terre en salaires ; & que l'oppression de ce Peuple étoit sa propre ruine. Quoique l'on fasse, il n'est guères possible de rendre les hommes heureux malgré eux : quand ils voyent où gît leur bonheur, il est facile de les y amener, ils y vont d'eux-mêmes. Les Propriétaires de Bohême, une fois instruits, béniront la main dont ils rejettoient les bienfaits, égarés par l'ignorance qu'elle dissipera sans doute.

DE FRANCFORT, *le* 24 *Juillet.*

Le mois de Juin a été orageux en Allemagne. Une des plus funestes intempéries qu'on y ait essuyées, c'est la grêle qui, le 18 du même mois, détruisit les plus belles récoltes en Basse-Lusace dans les environs de Zittau. Les tems sont si variables qu'on ne pourra, en quelque sorte, compter sur les moissons que quand elles seront recueillies.

### ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 20 *Juillet.*

L'Acte porté pour empêcher de rogner les especes excite plus de trouble que n'en ait causé aucun Bill passé depuis un siecle. Les Directeurs de la Banque ont donné des ordres pour que toutes les especes courtes de plus d'un shelling fussent brisées : plusieurs personnes sont actuellement employées à cette opération. Plusieurs Juifs achetent ces monnoies foibles à plus haut prix que les Orfevres, dans le dessein de les envoyer en Hollande. On écrit de Leeds que la circulation de l'argent, interrompue à cette occasion, arrête ou dérange toute sorte de trafics. Les Artisans & les Regratiers surtout en souffrent singuliérement. Plusieurs gros Manufacturiers de l'Yorkshire & du Lancashire se sont déterminés à payer leurs

Ouvriers en lettres de change. Les Regratiers prennent ces billets ; & lorſqu'ils forment une ſomme de dix à quinze livres ſt., comme les Banquiers les acceptent, ils ſe les font eſcompter avec une remiſe ſur l'eſcompte. Tout le monde conçoit combien un pareil expédient eſt onéreux ; & l'on peut juger par là de l'embarras & de la confuſion qui doit régner dans le commerce. On prétend que le but de l'Acte eſt de rendre les eſpeces d'or plus rares, & d'amener par-là une demande de nouveaux billets de Banque. On croit que l'exécution de ce Bill procurera à la Banque un gain de plus d'un million de livres ſt. Trois hommes ſoupçonnés de rogner les guinées ont été ſaiſis aux environs d'Hallifax.

Les lettres de change de MM. Douglas, Héron & Comp., vont être priſes en payement par la Banque d'Ecoſſe & la Banque Royale, & conſéquemment par les Banquiers & les Marchands.

Les Partiſans même des Auteurs du Bill concernant la Compagnie des Indes, conviennent qu'il eſt rempli de contradictions & inexécutable en pluſieurs points. Il paroît étonnant qu'un objet de cette importance ait été traité avec tant de précipitation, & pendant que la plûpart des Membres du Parlement étoient abſens. On aſſure que le Bill ſera remis ſur le tapis à la rentrée du Parlement. On parle d'un projet de ſupprimer les droits ſur le thé, & d'impoſer une taxe équivalente ſur les familles, particuliérement ſur les cafés &c. L'on ſe propoſe de faire baiſſer, par ce moyen, le prix du thé ; ce qui arrêteroit la contrebande & procuroit à la Compagnie des Indes tout le profit de la vente. Les actions de la Compagnie ſont montées à 150 liv., & l'on préſume qu'elles iront bientôt juſqu'à 160. Ce hauſſement eſt ſur-tout occaſionné par le concours d'un grand nombre d'Actionnaires qui veulent porter leurs effets juſqu'à la ſomme de 1000 l., pour avoir droit de voter à la premiere élection. On ajoute, afin de ſoutenir les actions, que le Colonel Morriſon eſt chargé par l'impuiſſant Grand-Mogol de traiter avec notre Cour de l'Empire de l'Indoſtan dont il n'eſt pas le maître ; que la Compagnie déchue par ſes acquiſitions, ſe relevera par des acquiſitions nouvelles ; & que l'Angleterre gouvernera l'Inde auſſi paiſiblement qu'elle gouverne ſes Colonies & qu'elle ſe gouverne elle-même.

Malgré la beauté de la ſaiſon & les bonnes apparences de la récolte, le froment a été vendu au dernier Marché de Croydon au prix exorbitant de dix-huit guinées la charretée : les Fermiers informerent les Meûniers qu'au Marché ſuivant elle ſeroit à vingt guinées. On a averti le Public qu'il eût à examiner le pain avec attention, parce les Boulangers n'employent que de vieille farine ſuſpecte, les Meûniers n'en fourniſſant pas de nouvelle, à cauſe de la cherté du bled.

Suivant une lettre écrite de Newcaſtle, il y a à Carliſle un Forgeron qui, quoique ſourd de naiſſance, parle aſſez bien pour ſe faire entendre des perſonnes avec leſquelles il vit : il comprend auſſi, aux mouvemens de leurs levres, ce qu'elles diſent, pourvu qu'elles parlent lentement & comme en chuchetant. Il écrit & tient des livres auſſi-bien qu'un bon Arithméticien. Il a une fois entendu le bruit du tonnerre, & celui d'une décharge de gros canons.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 25 Juillet.*

On aſſure que nos Marchands ont pris la réſolution de n'avancer, de cinq ans, aucun argent aux Puiſſances étrangeres.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre a préſenté, de la part du Roi, ſon maître, aux Etats Généraux, un Mémoire pour demander qu'on allumât des feux à l'embouchure de la Meuſe, pour prévenir les accidens auxquels les bâtimens ſont expoſés en y entrant la nuit ou par des tems nébuleux. Comme ce projet utile n'exigeroit pas une grande dépenſe, on croit qu'il ſera approuvé par les Commiſſaires nommés pour en faire leur rapport.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Nismes, *le 22 Juillet.*

L'Académie Royale des Sciences tint, le mois dernier, une Aſſemblée publique dans la ſalle de l'Hôtel-de-Ville, M. l'Evêque

de Nismes, Protecteur de la Société, ouvrit la Séance par un Discours intéressant sur l'usage que les Gens de Lettres en général, & principalement les Académiciens, doivent faire de leurs talens, & les écueils qu'ils doivent éviter. Après la lecture de plusieurs pieces littéraires ou sçavantes, M. Vincent, Négociant, Chancelier de l'Académie, récita une fable allégorique, intitulée l'*Industrie* & la *Force*, dont le but étoit de montrer que les productions de la terre, telles que la nature les fait naître, ne suffisent point à l'homme, & que c'est à l'industrie qu'il doit les jouissances qui rendent la vie heureuse dans la Société. Ces sortes de paralleles, quoiqu'ils ne heurtent point la vérité de front, semblent néanmoins trahir ses intérêts & l'intérêt social, en ce qu'ils appuyent ou flattent des préjugés faux & dangereux sur l'industrie & la culture. Les productions ne satisferont pas les besoins sans être préparées ou façonnées, non; mais l'industrie n'agit que sur elles & par elles; & l'Art producteur est le pere des Arts. Que l'éloge de l'industrie soit donc toujours subordonné à l'Agriculture; & quand on parlera du bonheur social, qu'on s'éleve jusqu'à sa source.

M. Seguier, Secretaire perpétuel de l'Académie, en annonçant un Prix proposé pour l'année prochaine, lut quelques considérations sur les avantages que la Ville retireroit de l'établissement de fontaines dans les différens quartiers de la Ville. Ce moyen de procurer tant de commodités, tant de ressources, la propreté, la salubrité &c, est trop négligé sans doute. Un Citoyen zélé a fait remettre trois cens livres à l'Académie pour récompenser l'Auteur qui présenteroit *le moyen le plus simple & le moins dispendieux d'avoir des fontaines dans les différens quartiers de la Ville de Nismes*. Les Ouvrages seront remis, avec les formalités ordinaires, au Secretaire de l'Académie avant le mois d'Avril 1774 : le Prix sera adjugé le 7 Juin suivant.

D'ARGENTON (*en Berri*), *le 24 Juillet.*

Nous avons derniérement essuyé pendant une quinzaine de jours beaucoup de pluie, de froid, d'orages, de grêle. Ces intempéries étoient fort alarmantes. La grêle ayant été fort petite, les productions de la terre n'en ont pas été endommagées. Les pluies étant intermittentes, elles n'ont causé aucune inondation; mais l'herbe a crû avec abondance au milieu des bleds; la récolte des foins a été retardée, plusieurs endroits ont fourmillé de cette espece de teigne ou de ver vorace qui ronge le fruit de la vigne. Ce fut le lendemain de la S. Jean que le tems commença à se déranger; il n'a commencé à se rétablir que le onze du courant. À cette époque, nous avons vu renaître les beaux jours & les chaleurs si nécessaires aux fruits de la terre; & ce n'est pas sans craindre l'inconstance du ciel.

On trouve communément dans les lieux bas parmi les seigles des épis entiers sans aucun grain : ce qui a été occasionné par les gelées du printems. En général les fromens, les marsesches, les avoines promettent beaucoup. Il y a très-peu de pommes, de poires & de prunes. Il en est de même des noix & du gland; les gelées de Mai les ont emportés. Dans les pays où les bois sont communs, comme dans celui-ci, le gland est d'une grande ressource. Il y a plus de dix ans que nous n'avons eu une glandée complette. Ceux de nos chênes qui avoient commencé à pousser plutôt que les autres ont été gelés : ceux qui avoient échappé à cet accident ont été entiérement dépouillés de leurs feuilles qui, presque tous les ans, y causent le même ravage. Il est étonnant que le fruit d'un arbre aussi vigoureux que l'est le chêne ne puisse résister aux moindres intempéries, & qu'il devienne si souvent la proie des insectes. Peut-être parviendroit-on à se délivrer de ce dernier fléau, en employant à propos & avec les précautions convenables des fumigations qui, multipliées dans les différentes parties d'un bois, feroient d'autant plus d'effet que la fumée, par le couvert des arbres, se trouveroit concentrée, & agiroit plus longtems sur les organes tendres & délicats de ces insectes.

Le poinçon de vin de deux cens pintes, mesure de Paris, ne s'est vendu en dernier lieu que 20 livres.

Depuis plus de six mois, il régne ici une petite vérole très-benigne. Elle a parcouru presque toutes les maisons dans lesquelles il y a des enfans : ils en ont été quittes pour quelques rougeurs qui s'effaceront bien vîte. Cette maladie, qui est ordinai-

rement regardée comme très-critique, loin d'alarmer la tendresse des peres & meres, a été au contraire envisagée dans les familles comme un bien.

La même maladie a été au contraire très funeste à Issoudun. On a remarqué, dans cette Ville, que le vent du nord avoit soufflé avant & pendant l'épidémie, & qu'elle ne s'est emparée que des quartiers situés au-dessous du vent dont la direction coupoit obliquement Issoudun. L'inoculation y a été pratiquée, & l'on n'a pas eu lieu de s'en repentir.

### De l'Orient, *le 25 Juillet.*

Le vaisseau, la *Sirene*, Capit. M. Galocheau, du port de 200 tonneaux, a amené de Pondichéry, à la consignation de M. Gerard, 11840 pieces de salempouris, 8240 pieces de guinées bleues, 6244 pieces guinées blanches, 1200 p. de bétilles, 1060 p. de savanis, 870 d'organdis, 240 de limanças, 4002 de mouchoirs, 2128 de guingamps, 1000 de tarnatanes, 880 de chittes, 260 d'estinkerques, 170 de nicanées, 60 de cambayes, 150 paquets de rottin, 2600 livres de bois rouge.

### De Poitiers, *le 27 Juillet.*

Les premiers jours du mois, la pluie a donné beaucoup d'inquiétude par rapport à la coupe des fourrages & à la maturité des grains. Le 6, le beau tems a repris. Les productions de la terre ont paru généralement remplir nos souhaits. On a commodément coupé & serré les foins: cependant ils sont chers, & cette cherté entretient le bas prix des bestiaux. On a coupé des seigles & des orges. La récolte de tous les grains promet d'être bonne, s'il ne survient des accidens.

Le sieur Decout, demeurant au Fauxbourg de la Cueille, de cette Ville, vend un *engrais végétatif* dont les effets paroissent très-avantageux. Un Gentilhomme du Berry qui, joignant à des connoissances profondes le zele le plus désintéressé pour le bien public, parcourt les Provinces pour seconder les vues bienfaisantes du Gouvernement & répandre les instructions les plus utiles, a examiné les effets de cet engrais avec des yeux exempts de toute prévention, & les précautions convenables pour se garantir de toute surprise. Les résultats de différentes expériences l'ont d'autant plus satisfait que le moyen est tout-à-la-fois efficace & économique. Avec une mise très-modique de fonds, on peut se flatter d'avoir des récoltes abondantes. En même tems, on épargne la moitié de la semence, condition sévérement prescrite par le sieur Decout.

Ne seroit-il pas permis de conjecturer que la supériorité de la production n'est peut-être dûe qu'à l'économie même de la semence? L'expérience a déjà démontré, comme la raison le prouve, que la semence plus rare produit des épis plus forts, plus vigoureux, plus riches en grains. Ce soupçon ne seroit pas destitué de fondement. Il resteroit donc un nouvel essai à faire pour juger de l'influence de l'*engrais végétatif*: ce seroit de jetter pareille quantité de semence dans des champs voisins de même étendue, traités de la même maniere, mais l'un avec l'engrais, l'autre sans engrais. On s'en rapporteroit aux moissons: c'est à la nature à prononcer.

### De Rouen, *le 1 Août.*

Par des Lettres-Patentes sur Arrêt, du 23 Mai 1773, S. M. établit une imposition *sur tous les possédans fonds, pour subvenir aux différentes dépenses territoriales dans la Généralité de Rouen.* A compter du département prochain des Tailles pour l'année 1774, la somme de 80,000 l. précédemment imposée au marc la livre de la Taille pour les indemnités à accorder aux Propriétaires des terreins pris pour la confection des grandes routes, cessera d'être comprise dans le brevet des impositions accessoires de la Taille.

Ladite somme sera repartie pour acquitter la valeur desdites indemnités; & en outre, il sera imposé une autre somme de 50000 liv. pour subvenir au payement de partie des ouvrages & réparations à faire aux Ports de Dieppe, Quillebeuf & Rouen: lesdites sommes formant ensemble avec celle de 6500 l. pour taxation & frais de recouvrement, celle de 136,500 l., laquelle sera supportée par les Possédans-fonds de la Généralité.

Tous les Propriétaires & Possesseurs d'héritages immeubles & biens réels, de quels

que nature que ſoient leſdits biens réels, privilégiés ou non-privilégiés, exempts ou non-exempts, les biens poſſédés à titre d'apanage par les Princes du Sang, même les Domaines de la Couronne, ſeront tenus au payement de cette impoſition dans chaque Paroiſſe, ſoit des lieux taillables, ſoit des Villes franches, abonnées, ou fixées, proportionnément à l'étendue & valeur deſdits fonds & immeubles réels qui y ſeront ſitués, n'exceptant de ladite contribution que les dixmes eccléſiaſtiques, déjà chargées d'un entretien ſpécial.

Ce revirement d'impoſitions eſt une des plus belles réformes que la Nation pût attendre de la ſageſſe & de la bienfaiſance du Gouvernement. Que d'heureux changemens il annonce? L'impôt eſt repris à ſa ſource. Les dépenſes deſtinées à l'amélioration du territoire, à la réparation des Ports, à la conſtruction des chemins, à tous les ouvrages publics dirigés vers ce but, ſeront juſtement reparties ſur le territoire même qui ſeul peut & doit y fournir. Au lieu de s'acquitter par les mains du Cultivateur de la maniere la plus onéreuſe pour tous, le Propriétaire s'acquittera directement, ſans craindre la ruine du Fermier & la dégradation de ſon propre bien, d'une charge qui, par la taille ou impoſition indirecte, opéroit ces deux triſtes effets. Tout le territoire contribue également à la bonification de tout le territoire, ſans ces acceptations étranges qui, pour l'honneur du riche, appauvriſſent le moins riche & écraſent le plus pauvre. Enfin les principes de l'ordre ſocial, appliqués à un objet important, ramenent à la proſpérité. La Nation ne ſçauroit trop méditer & célébrer les grandes & ſalutaires vues dont le Gouvernement promet, prépare & commence la mémorable exécution.

### De Paris, *le* 3 *Août*.

Le froid, les grands vents, les pluies, ont fait tort aux productions de nos campagnes & dans divers cantons voiſins.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Bonet de Treiches ſur divers objets de culture. A Iſſingeaux, en Velai, 1 Juillet 1773.*

Mr. Permettez moi de contredire quelquefois votre Gazette; ce ne ſera, en vérité, qu'à bonne intention: du choc naît la lumiere; & il s'agit d'éclairer. S'il y a des incrédules en Agriculture, il y a auſſi quelquefois des Charlatans, dangereux les uns tout comme les autres. Quelquefois auſſi l'on s'engoue, ſans trop ſçavoir pourquoi. Enfin en ce genre comme en tout autre, on donne dans tous les excès; il faut chercher le milieu, ou autrement la vérité.

1°. Je vois des Naturaliſtes, des Phiſiciens, des Agriculteurs & autres exciter fortement à l'envi la culture des pommes de terre. Ceux-là veulent qu'on en faſſe du pain; ceux-ci, de l'amidon; d'autres, de l'eau-de-vie. On en encourage tellement la culture qu'il ſemble que cette production ſoit ſupérieure au froment & au ſeigle qu'on néglige. Mais en a-t-on bien exactement calculé le prix? Vingt ſous employés à la culture des pommes de terre produiſent-ils plus que vingt ſous appliqués à la culture du ſeigle ou du froment? La nourriture du pain de pommes de terre eſt-elle meilleure & à plus bas prix que celle du pain de bled? L'eau-de-vie qu'on peut tirer de ce fruit vaut-elle mieux que celle qu'on extrait du vin? Voilà des points eſſentiels ſur leſquels tous les Cultivateurs de cette Province attendent des inſtructions. Si avec vingt ſous de pommes de terre, on peut faire quatre bons repas, tandis qu'on n'en feroit que deux avec vingt ſous de froment, il faut ſuivre l'impulſion donnée: le profit eſt clair. Si c'eſt tout le contraire, ou s'il n'y a qu'égalité, nous tenons tous ici qu'il faut alors manger du pain de froment & boire de l'eau-de-vie de vin. Il n'y a donc qu'un calcul exact qui puiſſe décider la queſtion. Pluſieurs Cultivateurs penſent qu'abondance de pommes de terre eſt diſette de grains. D'ailleurs c'eſt mauvais fruit, inſipide ragoût, & foible nourriture. Quand il vous plaira, Monſieur, je vous préſenterai mon compte pour chapitres de dépenſe & de recette.

2°. On veut que la ſemence des grains, tenue pendant quelques heures dans l'urine & l'eau du fumier donne un double produit: cela n'eſt pas. Il y a quinze ans que je pratique cette préparation; je gagne quelque choſe ſur la ſemence, parce qu'alors il faut ſemer clair; mais rien ſur le produit. Mon procédé, il eſt vrai, eſt un peu différent

de celui que vous annoncez N°. 45. A l'urine & à l'eau de fumier, je joins des cendres de bois ou de gazon brûlé ; & le tout étant mêlé ensemble, je le fais bouillir dans une grande chaudiere. Lorsqu'ensuite ce mélange est à demi refroidi, j'y verse mon grain tout fermenté ; & quinze ou dix-huit heures après, je tire au sec cendres & grains. J'étends cette mixtion sur le plancher pour qu'elle sèche : deux jours après, je seme. Les cendres que j'ajoute ne sçauroient nuire : c'est le meilleur des engrais.

Voulez-vous une méthode bien assurée pour épargner la moitié de la semence & doubler le produit ? Je vais vous la donner, & j'ose dire que personne ne la contredira. Béchez profondément votre terre ; couvrez-là de bons engrais analogues au sol ; triez bien votre grain ; semez clair & dans un tems sec, & vous ne me trouverez pas menteur. C'est-là le sublime de toutes les préparations, la plus parfaite économie, & le plus grand de tous les Arts. *Le vrai secret est de bien préparer la terre & non pas la semence...*

## I I.

### *Réponse à la Lettre précédente.*

Mr. Je saisis avec empressement cette occasion de vous donner un témoignage public de mon estime & de mon attachement. Vos observations me seront toujours fort agréables, persuadé qu'elles seront utiles à l'Agriculture : j'en ai déjà publié plusieurs, & je mérite que vous m'en communiquiez de nouvelles. Attaquez, combattez, c'est très-bien fait : le Public juge ; il faut que qui a tort, ait tort.

Ce ne sera pas ma *Gazette* que vous contredirez ; elle n'a point d'*avis*, à elle ; elle est amie de tout le monde ; chacun y dit ce qu'il veut, pourvu qu'il parle sensément & selon les bienséances. Les uns plaident pour les pommes de terre, libre à vous de plaider contre : il faut que les épices du procès soient déposées quelque part, voilà la Gazette ; je suis fort flatté qu'on l'agrée. Quant à moi, je ne suis assez communément que Rapporteur & Rédacteur. S'il m'arrive d'avoir une opinion, ce qui est rare, parce que de mon cabinet je ne vois pas loin dans la campagne, je suis très-aise que mes Maîtres me corrigent, & tant qu'on veut je tends la main pour recevoir la férule.

Il est vrai que j'ai dit de tems à autre quelques petits mots en faveur des pommes de terre. Par exemple, quand on a dit qu'elles donnoient les écrouelles & autres maladies, j'ai cru pouvoir assurer que les Américains qui en mangent depuis des siecles, les Montagnards Irlandois qui, depuis un siecle, en font leur principale nourriture &c. &c. &c. ne gagnoient ni les écrouelles ni autres maladies &c. Quand on m'a demandé la maniere d'extraire de l'eau de vie des pommes de terre, j'ai cru qu'on vouloit la sçavoir, & j'ai cherché à m'en instruire ; je viens encore d'écrire à ce sujet. A vous, Monsieur, qui avez de l'eau-de-vie de vin, je vous dirai, *buvez de celle-là* ; mais aussi permettez aux Suédois, aux Allemands &c, de s'en procurer d'autres ou de grains ou de pommes de terre, puisque la vôtre seroit trop chere pour leur Peuple. Il faut bien que nous souffrions que les Normands se contentent d'eau-de-vie de cidre. Il n'y a pas des vignes par-tout, & ma Gazette parle à tout le monde.

Quant au pain de pommes de terre, j'en ai mangé de fort bon ; mais je ne conseille pas d'en faire, hors cas de disette absolue de grains : il vaut mieux manger le fruit tel qu'il est avec quelque assaisonnement. Il me paroît, Monsieur, que vous ne l'aimez pas : d'autres personnes l'aiment : il ne faut pas disputer des goûts ; que chacun mange à sa fantaisie. Voyez dans mon Journal de Juillet la description d'un repas de gourmets en pommes de terre, tout en pommes de terre. Vous y trouverez aussi que cette nourriture n'est assurément ni *mauvaise* ni *foible*.

Quant à l'amidon de ces tubercules, voulez-vous bien que nous le tolérions pour épargner l'amidon de bons grains ?

Tout cela n'est qu'un badinage qu'assurément vous ne trouverez pas mauvais, & que je ne me permettrois pas, si je ne connoissois bien votre maniere de penser, & si vous ne connoissiez pas mes sentimens. Quant à la culture en elle-même, la chose est plus grave.

Si un homme vous disoit sérieusement d'abandonner la culture du bled, pour lui substituer celle des pommes de terre, il faudroit, pour toute réponse, semer du

bled en ſa préſence. Le froment eſt, ſans contredit, la ſubſiſtance par excellence.

Mais les pommes de terre viennent très-bien dans de mauvaiſes terres qui vous rendroient à peine en grains votre ſemence. C'eſt-là qu'il faut les cultiver. Il y a des friches, des jacheres &c, plantez-y des pommes de terre.

Cette culture a quelques avantages. La récolte en eſt beaucoup plus aſſurée que celle des grains; on peut en faire même plus d'une. Si vous avez du grain, vous donnez la pomme de terre à vos beſtiaux; elle les engraiſſe: ſi vous manquez de grain, vous mangerez la pomme de terre; elle eſt ſaine & nourriſſante.

Vous avez raiſon, Monſieur, d'en appeller au calcul des avances & des produits; c'eſt là la pierre de touche. Je ne ſçais ſi cette culture eſt auſſi chere dans vos cantons que celle du bled: il n'en eſt certainement pas de même ailleurs. La pomme de terre ne demande preſque point de façon & de ſoin. C'eſt pour cela que ces pauvres Irlandois, qui ne ſont pas aſſez riches pour ſemer du grain, plantent ou ſement des pommes de terre.

Vous pouvez conſulter ſur cette culture les Mémoires de M. de Muſtel, de M..... Membre de la Société d'Agriculture de Brive, de M..... publié en Suiſſe &c. Le ſecond a été inſéré en entier dans notre Journal.

Quant à la préparation des grains, donnée par M. l'Abbé de' Paſquini, j'ai cru qu'il ſeroit à propos de l'éprouver; je crois même qu'elle eſt bonne, puiſque vous en faites uſage: je ſçais qu'on ſe ſert auſſi avec ſuccès d'urine & d'eau de fumier dans quelques jardins de nos environs; mais je ne ſçais point s'il n'y aura pas une différence, peut-être eſſentielle, entre votre procédé & le procédé Italien.

M. l'Abbé de' Paſquini ne ſeme ſon grain qu'après qu'il a commencé à *germer*. Cette germination commencée ne promet-elle pas une production plus rapide, plus certaine, plus vigoureuſe? Voyez, Monſieur; eſt-ce-là votre méthode? Si ce ne l'eſt pas, eſſayez en: je m'en rapporte certainement à vous. D'ailleurs je crois avec vous que l'eſſentiel eſt bien plutôt de préparer la terre: c'eſt auſſi la marche de M. Eckleben &c.

Vous ſçavez, Monſieur, combien nous ſommes ſenſibles aux marques de votre amitié, & diſpoſés à vous donner des preuves de notre dévoûment; vous pouvez compter que vos ordres ſeront toujours exécutés.

J'ai l'honneur d'être &c.

## III.

### *Obſervations ſur le pain.*

Nous avons déjà remarqué quelle perte & quels inconvéniens il réſultoit de la moiſiſſure à laquelle ſont ſujets les pains trop épais ou mal cuits, de pâte trop peu levée, de farine nouvelle ou pouſſée &c. Il a été facile de faire voir qu'il ſeroit très-avantageux pour les Payſans & pour tous ceux qui font des proviſions de pain, de lui ſubſtituer l'uſage des gâteaux & ſur-tout du biſcuit, plus ſain, plus ſavoureux, plus durable. Quelques Economes Allemands ont cherché à prévenir l'inconvénient dont nous parlons. Ils font le pain plus petit, plus mince; ils étendent la pâte de façon qu'elle ne s'éleve que de trois ou quatre pouces dans le four. On chauffe le four avec de petit bois pour qu'il ſoit par-tout également chaud. Le pain cuit petit à petit, & ſes croûtes ſont épaiſſes. Enſuite on le dépoſe dans un lieu où il ne ſoit expoſé ni à l'humidité ni à la chaleur.

Il y a des Particuliers qui mettent le pain moiſi dans un vaſe bien net, rempli d'eau claire, pour en détremper, détacher & enlever la moiſiſſure. On met enſuite le pain dans des ſachets propres que l'on garde long-tems à l'air. Il pourroit être repaſſé au four ou au feu. On en fait des ſoupes, des panades &c.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 28 Juillet 1773, au Samedi 31 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 25 liv. 10 ſ., 27 l. 10 ſ. à 30 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 27 à 30 liv. Le ſeigle, de 10, 13 à 16 livres; l'orge, de 10 liv. 10 ſ., 12 à 14 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 28 Juillet 1773 au Samedi 31 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19, 21 l. 10 s. à 24 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Août 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Août 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 6 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | 6 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 4 Août 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 1 16e. |
| Hambourg ..... | 185 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Lundi* 2. | *Mardi* 3. | *Mercredi* 4. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | . . . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 31 Juil. 1773 | | Du Lundi 2 Août. | | Du Mardi 3. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Defrance, six d. mois 1772. | L. |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | | Viellard, *idem.* | M. |
| Lenoir, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 10 Août.

L.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

De Varsovie, *le 13 Juillet.*

CE pays a été condamné à des livraisons si exorbitantes que le Peuple sera bientôt hors d'état d'atteindre aux prix des denrées de nécessité premiere. Le scheffel de seigle coûte 26 florins Polonois dans le district de Cracovie ; & le scheffel d'avoine, 16 flor. Ceux qui ont de l'argent aiment mieux se libérer en le donnant que de se désaisir de leurs grains. Ceux qui n'ont que des denrées pour s'acquitter, s'exposent à manquer de tout.

Ces faits intéressent l'Europe entiere. Lorsque les fonds ordinaires du commerce courant manquent, il y a infailliblement cherté, même sans disette.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 15 Juillet.*

La disette soufferte les années précédentes a donné lieu à des recherches éonomiques & à des découvertes utiles. On a mis à toute sorte d'épreuves les différentes productions du pays pour en tirer le meilleur parti possible, le genievre sur-tout. De la graine de cette plante, on a fait de la biere très-bonne, agréable & fort saine. Dans les endroits mêmes suffisamment pourvus de grains, l'on adopte & l'on conserve l'usage de cette nouvelle biere que l'on trouve supérieure à celle du malt. Il seroit fort à souhaiter que l'on découvrît également un fruit capable de nous donner une eau-de-vie qui remplaçât celle de grains; & l'on peut l'espérer sans doute, car la qualité de cette derniere liqueur n'est pas excellente. On pourra le tenter sur la pomme de terre dont la culture exécutée, d'après les instructions données par l'Académie Royale des Sciences, a très-bien réussi.

Le cours du change est ici sur Amsterdam à 78 marcs; Hambourg, 81 ½ par risd.; Londres, 87 thaler. Le 7 de ce mois, il étoit à Gothenbourg sur Amsterdam à 87 thal.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le 19 Juillet.*

M. Muller, Conseiller de Justice, avantageusement connu par plusieurs bons Ouvrages sur l'Histoire naturelle, vient de publier une Histoire très-intéressante des insectes microscopiques, partie presqu'entiérement neuve. La connoissance de la nature, jusques dans les plus petites choses, est infiniment utile. Les insectes, ces insectes imperceptibles sont, pour la plûpart, nos ennemis mortels, puisqu'ils attaquent nos subsistances, nos bestiaux, & nous-mêmes, sans que nous puissions nous en défendre, si nous ne nous armons d'yeux

perçans pour les découvrir ; reconnoître leurs ravages, & nous prémunir contr'eux. M. Muller donnera dans un autre Ouvrage l'histoire de toutes ces especes de vers qui vivent hors de la mer, avec des figures soigneusement gravées.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le 21 Juillet.*

On a demandé dans les Annonces de Leipsick s'il n'y auroit pas un moyen de rendre aux glaces, vitres, verres ternis leur premier éclat. Un Anonyme prétend en avoir trouvé un dont il garantit le succès. Il l'a déposé au Bureau de ces Annonces, qui se réserve d'en donner la recette de vive voix ou par écrit. L'Auteur est loin d'attribuer ce défaut au soleil ou à l'air : il provient, selon lui, des vapeurs dont les parties salines rongent le verre sur lequel elles s'arrêtent. Les fenêtres qui ne sont pas exposées au soleil, ont leur vitrage plutôt terni que les autres : il en est de même des cloches. Remplissez d'eau un vase du plus beau verre de Venise ; laissez évaporer cette eau à l'ombre ; répétez plusieurs fois la même opération, le vase perdra tellement sa transparence & son éclat que vous ne pourrez les lui rendre avec quelque soin que vous le frottiez. Un vase exposé pendant dix ans au soleil sur un pilier, ne se ternira pas, s'il ne s'y fixe des vapeurs.

### De Manheim, 23 *Juillet.*

Le *kactus grandi florus* de notre Jardin Botanique fleurit le 10 de ce mois : sa fleur, dans son plus grand volume, auroit couvert le fond d'une large assiette : elle répand l'odeur la plus agréable. Ces fleurs sont ordinairement blanches ; elles ne s'épanouissent que la nuit ; & le matin, elles sont flétries pour toujours. Cette année, elles ont duré jusqu'au soir du lendemain, le tems étant très-pluvieux. Le *kactus hexagonus* fleurit aussi l'année derniere dans le même Jardin. Ses fleurs, très-odorantes, ne durerent que depuis huit heures du soir jusqu'à six heures du matin. Ces plantes, dans leur pays natal, portent un fruit gros comme le citron, très rafraichissant & d'une grande ressource pour les Habitans de la Zone Torride.

### D'Hanovre, *le 23 Juillet.*

Par ordre du Souverain, on travaille à un plan de réforme qui seroit infiniment utile, s'il pouvoit être exécuté. La naissance & la protection donnent-elles plus de capacité pour remplir les emplois publics que les talens & les lumieres ? C'est la question qu'il s'agit de résoudre : la solution n'est pas difficile, si ce n'est à la Cour. Comment s'y prendre pour que les talens & les lumieres obtiennent la préférence sur la naissance & la protection ? C'est-là le nœud gordien qu'on tâche de délier, afin que les places ne soient plus faites pour les hommes, mais que les hommes soient faits pour les places.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 24 Juillet.*

Les lettres d'Ecosse ne parlent que de la décadence des Manufactures. On dit que près de la moitié des Tisserands & un tiers des Fileuses sont sans ouvrages dans les Villes de Perth, de Dundée, de Dumfries, ainsi que dans les environs d'Edimbourg & de Glascow. Cela n'empêchera pas de dire & qui, pis est, de penser que l'industrie produit des richesses, quoiqu'elle tombe dès que l'Agriculture cesse d'en produire.

On avoit voulu se persuader que les Caraïbes de l'Isle Saint-Vincent auroient les bras liés par le dernier traité de paix, comme s'il pouvoit y avoir paix avec des voisins qui ne nous aiment pas & qui n'ont nul sujet de nous aimer. D'ailleurs ces Peuples sont très paresseux ; & ils voyent des plantations à leur portée. Ils ont recommencé à piller pendant la nuit, réunis en pelotons. Les Colons sont alarmés, & il y a lieu.

On parle plus que jamais de l'union de la Grande-Bretagne avec l'Irlande. Il est aussi question d'une création de *Lords d'Amérique*, en faveur de quelques Membres des Communes.

Nous dépensons beaucoup d'argent pour empêcher la contrebande ; & la contrebande est très habile à nous le faire dépenser inutilement. Les toiles de Hollande en pieces ne sont pas reçues ; il en entre peu, mais les bâtimens Hollandois apportent des quantités très considérables de chemises faites &

de draps de lit, intitulés hardes & nipes des gens de l'équipage. Comme ils ont soin de les faire laver, ils ne sont point sujets à l'amende, & l'on n'a rien à leur dire. On a supputé que, par cette manœuvre, les Hollandois nous vendoient annuellement pour 50,000 liv. st. de linge.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 27 Juillet.*

Le prix de l'huile a considérablement baissé; avantage qu'on doit à l'abondance des importations & aux belles apparences de cette récolte. Malgré cela, le taux en est encore trop fort pour le pauvre Peuple: mais il n'est pas douteux que, si les oliviers se soutiennent en bon état, la denrée ne se proportionne à ses facultés.

Les chaleurs ont été très tardives. Nous n'avons commencé à être en plein été que vers le 10 de ce mois. Des pays plus méridionaux encore ont éprouvé la même singularité. Les premiers jours du courant, le froid & la pluie étoient si opiniâtres dans l'Etat de Gênes, & les productions de la terre en si grand danger, qu'il a été ordonné des prieres publiques dans les Eglises pour obtenir un tems doux & serein. Le 4, une grosse grêle ravagea quelques cantons sur les deux rivieres.

Les lettres d'Espagne annoncent que, dans toutes les Provinces de l'Empire, les récoltes de grains ont été si abondantes qu'ils sont aussi-tôt descendus à un prix médiocre. Il y a grande apparence que ce pays-là sera dans le cas, cette année, d'en fournir à l'Etranger. En général, il paroît que, sur cet article, le Midi n'aura rien à desirer que l'avantage de secourir des climats moins heureux.

Le Port de Tunis a été fermé vers la fin de Juin; & il ne devoit se r'ouvrir que quand les bâtimens Corsaires seroient prêts à mettre à la voile.

A l'exemple de la Ville de Paris, plusieurs Villes considérables ont établi des secours en faveur des noyés. Peut-être la nôtre est-elle trop éloignée du Royaume pour être instruite de leurs bons effets ou entraînée par cette salutaire impulsion. Cependant des malheurs journaliers nous apprennent qu'un pareil établissement y seroit aussi nécessaire que par-tout ailleurs.

De Caen, *le 30 Juillet.*

Les foins ont été serrés & coupés, en Basse-Normandie, par le tems le plus favorable: cette récolte est très abondante. Les bleds de toute espece sont fort beaux: il y en a peu de médiocres. Il n'en est pas de même des pommes & des poires; cependant elles ne manquent pas.

Entre Alençon, Séez, Argentan, on fait sur une assez vaste étendue de terrein un travail très-propre à les améliorer à peu de frais. Les champs étoient bordés de berges ou terres amoncelées qui ne servoient qu'à arrêter la circulation de l'air, à tenir les eaux stagnantes, & à rendre les chemins impraticables ou difficiles. Les Propriétaires & les Cultivateurs se sont emparés de ces terres pour les répandre sur leurs champs. L'exemple donné par les uns a été suivi de proche en proche. La surface des campagnes & des chemins s'est applanie; le Journalier a été fructueusement employé; & les champs engraissés payent avec usure ce simple & facile travail.

De Lille (*en Flandre*), *le 30 Juillet.*

Celui qui contrefait la marque d'un Marchand est un faussaire comme celui qui contrefait sa signature: il le vole, lorsqu'il usurpe ou détruit la confiance que lui accorde le Public. Cependant ce genre de contrefaction devient si commun qu'on se la permet avec autant de facilité que tant d'injustices passées en mœurs. Des Etrangers sont parvenus à imiter assez exactement les plombs des étoffes de notre Manufacture. S'ils ont réussi, ils pourront réussir encore. Il ne reste néanmoins d'autre parti à prendre que celui de changer les marques & d'instruire le Public de la nouvelle forme.

Les plombs de notre Manufacture auront doresnavant neuf lignes de diametre sur une ligne environ d'épaisseur: ils seront percés de trois trous. Les broches auront au moins six lignes pour remplir les trous exactement, & de maniere qu'il n'en reste aucun vestige sur l'empreinte que le plomb recevra.

La côte où les broches seront repliées portera pour empreinte le nom, l'espece & la qualité de l'étoffe ; & lorsque ces pieces seront trop courtes ou trop étroites (néanmoins permises), on frappera au dessus de l'empreinte, avec un coin plus petit, les lettres C ou E, pour désigner le défaut. L'autre côté portera l'empreinte uniforme des armes de la Ville avec une légende autour de la fleur-de-lys, immédiatement en dedans du grenelé, portant ces mots, *Manufacture de Lille en Flandres*. A chaque côté de la fleur de lys, les étoffes de Saïetterie auront un S, & celles de Bourgetterie un B. Une amende de dix florins sera encourue par les Préposés aux Sieges de la Saïetterie & de la Bourgetterie, lorsqu'ils laisseront passer des plombs défectueux ou non-conformes au modele.

Cette précaution aura son effet jusqu'à nouvelle contrefaction.

Tout le monde convient qu'il faut maintenir l'*ordre* dans le commerce, dans les marchés, dans les ventes & achats : mais on distingue l'*ordre de la Justice* (on le fait consister dans la conservation des droits de tous & de chacun), & l'*ordre de la Police* (on le fait consister à prévenir les troubles, la confusion, les fraudes). L'un & l'autre ne doivent point être séparés : il faut que la *Police* veille à l'exécution de la *Justice* ; delà le *bon ordre*. On ne reprochera certainement pas à nos Officiers Municipaux de ne pas veiller à ce que les Marchés ne soient pas tumultueux. Le Marché au charbon a été derniérement l'objet de leur sollicitude fort inquiete sur la sagesse & l'équité des Vendeurs, des Consommateurs &c. Dans une Ordonnance en huit articles, ils ont réglé le nombre de voitures à entamer à la fois pour chaque espece de charbon.

### De Rheims, *le 31 Juillet.*

Après des renchérissemens successifs de grains, notre Marché dépourvu le 7 & le 10 a été successivement garni avec partie des provisions des Communautés Religieuses, & des ordres donnés dans les campagnes de fournir au besoin. Sur ces entrefaites, il a été donné avec diligence des commissions pour tirer des secours de Flandre. On en a tiré de Charleville & autres dépôts voisins. Un peu plutôt, ces convois auroient prévenu toute inquiétude & empêché toute sollicitude. Cependant quoique tardif, cet approvisionnement nous servira bien pendant la moisson. L'ordre a repris son cours. Nous avons des seigles nouveaux ; & nous sommes dans le cas d'espérer une diminution prochaine dans les prix.

### De Tours, *le 2 Août.*

Le 14 Juillet, on a essuyé d'assez violens orages à Beaufort, à Angers & dans leurs environs. Au Pont-de Cé, le tonnerre a mis le feu à un grenier à foin : les flammes ont été bientôt éteintes. A Beaufort, il est tombé en cinq endroits : une personne en est restée sourde, mais elle recouvre insensiblement l'ouie : la grêle a fait beaucoup de dégât dans les campagnes voisines. Les orges & les seigles, prêts à être coupés, en ont été égrainés ; elle a couché les fromens & les chanvres.

MM. les Maire, Echevins & Officiers Municipaux, inspirés par le desir d'être essentiellement utiles à leurs Compatriotes, & secondés par le zele empressé de M. l'Intendant, viennent d'arrêter, par une délibération expresse, qu'il sera établi, dans les différens quartiers de cette Ville, des dépôts où l'on trouvera les machines, les remedes, & les instructions nécessaires pour secourir les noyés, en se conformant à ce qui a été réglé sur cet objet intéressant par MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins de la Ville de Paris.

### De Paris, *le 8 Août.*

Les mauvais tems qui ont régné à la fin de Juillet n'ont nui sensiblement aux grains sur pied que dans nos environs & à quelques lieues à la ronde. Au delà & dans le reste de la Province, les bleds sont d'une beauté surprenante. Une partie de la vigne a coulé. Les nouvelles de Champagne, relativement à cette derniere récolte, ne sont pas bonnes. En général, la Bourgogne a été moins maltraitée que cette Province.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le Jeudi 5 de ce mois ; les numéros sortis de la roue sont 7. 19. 22. 41. 74.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre concernant les taupes.*

Monsieur,

J'ai vu dans votre Gazette la description d'une machine pour prendre les taupes : j'ai été fort aise de l'y trouver pour l'utilité du Public ; il y a plus de quarante ans que j'ai commencé à m'en servir, & dès-lors j'ai délivré mes jardins des taupes qui, avant cela, les ravageoient. Tous les soins des Jardiniers, & les autres pieges ne sont pas comparables à celui-ci : l'effet en est si assuré que depuis que je m'en sers je ne vois plus de taupes chez moi ; ou s'il en survient, elles sont aussi tôt prises : si les gens de la campagne vouloient l'employer dans leurs terres & leurs prés, ils en auroient bientôt détruit cette espece malfaisante.

Mais le piege dont je me sers, quoique le même fonciérement, est cependant un peu différent de celui que vous avez annoncé : je crois le mien plus simple ; on prescrit dans l'autre, comme essentiel, qu'il soit ouvert des deux bouts, & seulement grillé à l'un de ces bouts ; le mien n'est ouvert qu'à l'entrée & entiérement fermé à l'extrémité ; cependant les taupes y entrent sans méfiance & s'y prennent à merveille.

Voici comment il est composé. C'est un morceau de bois léger, long de neuf pouces & demi, grossiérement équarri ; il est plus long que quarré : les quatre côtés en sont un peu applatis. Il porte de grosseur en sa circonférence environ neuf bons pouces. On fend ce morceau de bois en deux parties à peu près égales ; ensuite on creuse les deux morceaux dans toute leur longueur, à l'exception du bout qu'on laisse fermé. Ces deux parties replacées l'une sur l'autre, font une ouverture en-dedans, de la grosseur à peu près du trou que font ordinairement les taupes.

Cela fait, on choisit la partie dont on veut faire le bas, & on y passe un gros fil d'archal de la grosseur d'un fer d'aiguillette : ce morceau de fil de fer traverse d'un côté à l'autre, il est posé à trois pouces & demi de distance de l'entrée, & n'est élevé que de deux ou trois lignes du fond.

Ensuite on prend un morceau de tôle ou de fer très-mince, de la longueur d'environ cinq pouces, & large d'un pouce & demi à l'un des bouts, & de treize ou quatorze lignes à l'autre.

On cloue avec trois clous le bout le plus large de ce fer, sous le bas du morceau de bois qui fait la base ; & l'on y employe pour cela environ un pouce & demi. Auparavant on a battu le fer, ensorte qu'à cette distance il embrasse le bout du morceau de bois de façon que le surplus du fer entre dans la cavité du bois. On l'a aussi précédemment battu, afin de lui donner de l'élasticité, & qu'il se redresse de lui-même, quand il est en liberté ; ce qui fait une espece de ressort qui, à deux ou trois lignes près, lorsqu'il est baissé, va joindre le morceau de fil de fer qui traverse. Il ne s'agit plus que de le tenir baissé & assujetti pour qu'il laisse l'entrée du cornet libre. Pour cela, on a un morceau de fer fait à peu près comme un clou à crochet, mais un peu plus gros & plus long : la queue en est ronde, de la grosseur du fil d'archal qui traverse, & grande d'environ deux pouces & demi ; elle se termine en pointe. La partie qui releve & fait le crochet est applatie, & a un bon pouce de hauteur.

On passe la queue de ce crochet sous le milieu du fer qui traverse, & l'on en place légérement le petit bout sur l'extrémité du ressort qu'il tient baissé. Pour bien faire, on taille auparavant cette extrémité en languette ou fleur-de-lys, afin qu'il ait plus de facilité à se détendre.

Cela fait, on replace sur ce morceau de bois inférieur la partie supérieure du cornet, & on l'y tient ferme & assujettie, au moyen d'un obier ou branche de bois pliant qui les contient, & qu'on tire par le bout comme une bague, quand on veut séparer les deux parties ; & pour donner plus de facilité à tirer ce petit cercle, on tient le bout du cornet un peu moins gros que la tête.

Il y a si peu de peine & de dépense à faire à ces cornets, quand on est au fait, que dans le pays que j'habite, ils ne se vendent que sept à huit sous au plus ; mais un coup d'œil instruira mieux que dix pages d'explication.

Le cornet ainsi tendu, on l'adapte au trou de la taupe, qu'on ouvre autant qu'on

peut au dernier endroit où elle a poussé : il faut faire ensorte qu'il soit placé à plat ; & il est nécessaire d'avoir au moins deux cornets, car il est ordinaire, en ouvrant la taupiniere, quoique la derniere poussée, de trouver deux trous, parce qu'on ouvre toujours la galerie de la taupe par le milieu ; & dans l'incertitude du côté où elle est retirée, on place l'un des cornets d'un côté, & l'autre au trou opposé. Quelquefois, il se trouve trois trous : en ce cas, il seroit bon d'avoir un troisième cornet à mettre ; car, sans cela, on court risque de la manquer pour cette fois, au cas qu'elle vienne par cette troisième galerie.

La taupe, dans les heures où elle se promene, parcourant sa galerie, vient à l'un des cornets ; & comme ils sont bouchés de terre par-dessus, & qu'ils font une continuité du trou, elle y entre sans méfiance : mais lorsqu'elle parvient au crochet qui est placé au milieu du cornet, elle trouve cet obstacle qu'elle cherche à vaincre, comme elle a coutume de faire, avec ses pattes ; & en grattant, elle l'ébranle & lui fait quitter le ressort sur lequel il pose. Celui-ci, en liberté, se défend & ferme l'entrée du cornet d'où la taupe ne peut plus sortir. En l'ouvrant pour en tirer la taupe, il faut prendre garde de ne pas perdre le crochet.

Ce piege n'est pas nouveau ; on l'appelle *taupiere* : on en trouve une description abrégée dans Furetiere ; il y a long-tems que je vous l'aurois indiqué, si je ne l'avois pas cru généralement connu.

J'ai l'honneur d'être &c.

## II.

*Courte description du modele d'un moulin* (1) *mis en mouvement par la marée, exécuté en grand en Angleterre par M. Guillaume Coulthard. Ttraduction de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

Quoique ce moulin soit presque construit sur les mêmes principes que ceux de cette nature, le Comité nommé pour l'examen des machines par la Société établie à Londres pour l'encouragement des Arts ; à qui le modele dudit moulin a été présenté, a cependant pensé qu'il y présentoit plusieurs additions également ingénieuses & utiles. Par exemple, la maniere dont M. Coulthard fait ouvrir ses vannes pour donner passage à l'eau qui doit tomber sur les roues, a paru très-simple.

Ce Particulier a donné deux moyens pour remplir cet objet ; de maniere que, dans tous les cas, il peut augmenter par degré, & avec beaucoup de lenteur, l'ouverture par où sort la tête d'eau qui fait tourner son moulin. C'est par ces méthodes que je m'empresse à faire connoître au Public, que M. Coulthard obtient un mouvement uniforme & que l'impétuosité avec laquelle l'eau tombe, quand la marée monte, est modérée. Le moulin travaille alors d'une maniere toujours égale ; ce qui ne contribue pas peu à la bonté de la mouture & à la conservation de cette importante machine. Les deux moyens d'élever les vannes dont on veut parler, sont les suivans.

A l'une des extrémités de la roue motrice, sur les bords de laquelle l'eau tombe, ou dont elle remplit les augets, il y a une vis sans fin qui engraine dans une roue dont la circonférence est taillée comme un écrou (2), & qui est montée sur un axe d'une certaine longueur. A l'extrémité de ce dernier arbre se trouve pareillement une seconde vis sans fin qui engraine dans une petite roue destinée à le recevoir dans l'é-

(1) *Les Peuples qui demeurent sur les bords de l'Océan, si l'on en excepte les François, les Espagnols & les Portugais, ont cherché à tirer parti du flux & du reflux de la mer pour faire tourner des moulins à grains ou des moulins à scie : les uns & les autres en employent de plus ou moins ingénieux. Il y en a qui ont deux moulins dont l'un se meut à la marée montante, & l'autre quand la marée descend. Ils renferment pour cet effet un grand volume d'eau dans un canal ; on la ferme par une écluse. Les Anglois, à qui rien n'échappe en fait d'industrie relative aux Arts, de même que les Hollandois, ont plusieurs moulins de cette espece.*

(2) *Ces roues sont connues depuis très-long-tems. On en voit de pareilles qui sont appliquées à une presse inventée & décrite par Besson, Dauphinois, qui vivoit il y a près de 250 ans.*

paiſſeur de ſes bords. L'axe de cette derniere roue eſt formé par une eſpece de treuil ou de petit cylindre ſur laquelle s'entortille une corde ; celle-ci communique également avec une barre de fer creuſée ou un long cylindre creux ſur lequel eſt un pignon qui engraine dans une bande de fer dentée, fixée dans la partie ſupérieure de la vanne, & qui la fait lever ou baiſſer ſelon le beſoin.

La ſeconde méthode d'ouvrir peu à peu le trou par lequel l'eau tombe, ſuppoſe les moyens ſuivans.

Imaginez un *buoy* ou flotteur dont la partie ſupérieure porte une verge de fer perpendiculaire qui communique à un levier horizontal dont le bras le plus court éleve peu à peu la vanne vers la tête d'eau, & le flot s'écoule & s'abbaiſſe ſous le flotteur appliqué au grand bras de ce même levier. La vanne, de même que celle qui s'ouvre par degrés, par l'effet d'une vis ſans fin, eſt fixée au bout d'une longue barre de fer dentée qui eſt clouée derriere elle. Cette derniere barre ou peigne, comme diſent les Anglois, (*rack*) eſt miſe en action par un ſegment de cercle de bois ayant des dents ſur ſa circonférence comme un rateau de pendule, qui eſt fixé au bras le plus court du levier dont on vient de parler.

Cette vanne eſt élevée plus ou moins vîte, ſelon que le beſoin l'exige, en approchant la verge perpendiculaire du flotteur plus ou moins près du point d'appui du levier. C'eſt pour cette raiſon que l'on a pratiqué pluſieurs trous dans la longueur de ce dernier.

L'Inventeur de ce moulin a pareillement imaginé une vanne qui laiſſe paſſer une tête d'eau par ce moulin à la hauteur de douze pieds, & qui ſe ferme alors d'elle-même pour empêcher le flot de ſe répandre dans la campagne.

Le Comité de Méchanique a engagé la Société pour l'encouragement des Arts à acheter le modele du moulin que l'on vient de décrire pour une ſomme qui ne ſurpaſſeroit pas 20 l. ſt. Ce qui a été agréé par cette Compagnie.

## III.

*Remarques ſur la nourriture des petits enfans.*

Perſonne n'ignore ou ne doit ignorer que la bouillie eſt une fort mauvaiſe nourriture pour les enfans, ainſi que toutes les ſubſtances gluantes & graſſes, quoiqu'on les laiſſe conſtamment étouffer ou à peu près, de cette maniere par leurs Nourrices. Pluſieurs familles Allemandes ont adopté une autre méthode propoſée dans les Annonces de Leipſick ; & les enfans s'en ſont mieux portés, il en eſt mort beaucoup moins, ſurtout des dents ; ils ont mieux ſoutenu la petite-vérole &c.

On prend le tiers d'un noeſſel (petite meſure de Saxe) de lait nouvellement tiré, auquel on ajoute de l'eau bouillante autant qu'il en faut pour que le tout forme un demi-noeſſel. Après que le lait a bouilli, on en verſe la moitié dans un autre petit pot ; & l'on met dans le premier une dragme de biſcuit de Torgau, pilé bien menu, le plus pur & le moins gras ; on le remue bien pour qu'il ne forme pas des grumeaux, & on verſe par deſſus le lait mis à part juſqu'à conſiſtance convenable : il faut que cette panade ſoit plus claire qu'épaiſſe. Au lieu de biſcuit, on peut employer trois dragmes de pain François. En demi-heure, la panade eſt préparée. Comme il y a des enfans que le biſcuit reſſerre, on lui ſubſtitue le millet fin de Vienne : il faut trois quarts d'heure ou même une heure, pour préparer celle-ci avec l'eau & le lait, comme ci-deſſus. On peut employer, le matin, la panade de biſcuit ; à midi, celle de millet ; le ſoir, celle de pain François (pain qui imite le pain blanc de France), ſuivant l'indication que le tempérammment de l'enfant donne. Cette nourriture n'eſt pas changée juſqu'à l'âge de trois ou même de quatre ans. A trois ou quatre ans, on commence à y joindre un peu de léger bouillon de viande.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 31 Juillet 1773, au Mercredi 4 Août, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 27 à 30 l. l'ancien ; le nouveau, 25 l. *le ſeptier* ; *idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. Le ſeigle, de 13, 14 à 15 l. 15 ſ. ; l'orge, de 12, 13 à 15 livres auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 31 Juillet 1773 au Mercredi 4 Août, l'avoine a été vendue à la Halle de 19, 21 l. 10 s. à 24 l. 5 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Août 1773, de 53 à 54 livres ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Août 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 7 Août 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août 1773.* | *Jeudi 5.* | *Vendredi 6.* | *Samedi 7.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 58 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 318 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 4 Août 1773. | | Du Jeudi 5. | | Du Vendredi 6. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | L. | Boscheron, six d. mois 1772. | L. |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | M. | Lempereur, *id.* | M. |
| Gautier, *idem.* | M. | Nau, *idem.* | M. | Rouillard, *idem.* | M. |
| Boutray, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | M. |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | P. | Patu, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 17 Août.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 18 Juillet.*

LA Société Economique de cette Ville a reçu & publié plusieurs bons Mémoires touchant l'Agriculture & les Coutumes de divers districts de l'Empire. Le recueil de toutes les pieces qu'elle attend fera parfaitement connoître la Russie à l'Europe & à la Russie elle-même. Par-là le Gouvernement sera dirigé dans la vaste carriere où sa bienfaisance peut s'exercer par des soins paisibles & doux qui seuls amenent la prospérité, vraie gloire des Souverains.

La méthode de réduire la tourbe en charbon a été suivie dans ce pays avec succès; elle pourroit former un objet d'économie très-important.

(*Nous avons reçu, sur ces divers objets, plusieurs instructions que nous nous proposons de réunir dans notre Journal, à l'exception des articles courts réservés pour notre Gazette. Nous supplions nos illustres Bienfaicteurs d'agréer l'hommage de notre reconnoissance*).

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 22 Juillet.*

Les lettres de Neüland portent que, malgré la sécheresse, le seigle a prospéré, & qu'on seroit assuré d'une bonne récolte sans les ravages d'une très-petite espece de mouches jusqu'à présent inconnues, qui, au coucher du soleil, se jettent sur les épis & les rongent en commençant par le bas. On ne les apperçoit point pendant le jour. On n'est pas encore bien informé de l'importance du dommage causé par ces insectes. Par-tout ailleurs les apparences de la récolte ne sçauroient être plus flatteuses.

Les Infracteurs de la dure défense de distiller de l'eau-de-vie de grains, se sont multipliés, soit que l'usage de leurs biens sans lésion de droits leur ait paru conforme à l'ordre naturel & aux principes de notre Gouvernement, soit que leurs besoins & leurs intérêts les aient engagés à convertir utilement pour eux & selon la justice essentielle leurs grains en boissons. On publie actuellement leurs noms dans les Gazettes. Il ne faudroit pas croire que l'on entend leur imprimer par-là une note d'infâmie; le Gouvernement est trop loin de confondre & d'induire les Peuples à confondre une contravention à un tel réglement, avec un délit contre la justice.

Suivant les Ordonnances recueillies en dernier lieu contre les voleurs, les hommes seront condamnés à des travaux publics, & les femmes à des travaux particuliers dans des maisons de correction, sans pouvoir être punis de mort, la premiere & la seconde fois qu'ils se rendront coupables de ce crime. On a tout lieu d'espérer de la sagesse d'un Gouvernement qui sçait ainsi tirer le bien du mal même, qu'avec le tems

néceſſaire aux grandes réformes, ces délits ſeront prévenus par l'extinction de la miſere qui les commet, par la ſuppreſſion totale de ces ſupplices impuiſſans & révoltans qui la rendent plus furieuſe, par la célérité, l'équité, l'inévitabilité, la publicité permanente des peines qui ſeules peuvent réparer le mal & en éloigner efficacement.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 24 Juillet.*

Il ſe fait beaucoup de changemens économiques dans les divers départemens & dans l'adminiſtration de la Chancellerie Danoiſe.

Le Magiſtrat de cette Capitale a publié une nouvelle taxe du pain, accompagnée de nouveaux réglemens qu'on regarde comme très-ſalutaires, par la ſeule raiſon que la ſollicitude y travaille à prévenir les fraudes que l'on ne prévient pas par la prohibition de choſes juſtes ou indifférentes en elles mêmes. Par exemple, il eſt défendu de mêler enſemble différentes ſortes de grains pour en faire du pain : mais ce mêlange, loin d'être nuiſible en lui-même, ſera ſouvent avantageux, ſalutaire, néceſſaire même : la fraude puniſſable ſeroit de vendre du pain fabriqué de mauvaiſe farine, ou de vendre le pain d'une telle eſpece comme pain d'une autre ſorte ; & le droit naturel le défend, cet acte eſt puniſſable ſans autre loi. Il eſt également prohibé de mêler du ſon avec la farine : certainement le gros ſon eſt nuiſible dans le pain ; mais peu de ſon très-fin rendra le pain meilleur pour les hommes vigoureux ſur-tout. Ainſi des autres diſpoſitions.

Le 16, il aborda au Port d'Helſingor un ſchebec Portugais venant de la mer du nord: c'eſt le premier bâtiment de cette eſpece qui ait paſſé le Sund, comme vaiſſeau marchand. Il eſt auſſi arrivé deux frégates marchandes, Angloiſes, conſtruites de façon à ſervir de brulots.

Le Gouvernement a accordé 1000 riſd. au ſieur Muller, Marchand Epicier, qui a établi une nouvelle Fabrique de porcelaine. Un Apothicaire de Rendſbourg, qui eſt parvenu à imiter la porcelaine d'Angleterre, a reçu du Gouverneur de cette Capitale une gratification. Par les récompenſes diſtribuées aux Arts de ſtérile décoration, on peut juger de celles que doivent eſpérer les Arts d'utilité & de néceſſité commune.

(*Nous oſerons nous glorifier ici de l'intérêt que notre zele a heureuſement inſpiré dans pluſieurs Cours étrangeres pour le ſuccès de nos foibles écrits. On daigne nous aſſurer en Danemarck une protection & une correſpondance que nous ne ſçaurions mériter que par notre empreſſement à conſacrer dans nos Feuilles enrichies les bontés dont on nous honorera*).

## ALLEMAGNE.

### De Breslau, *le 28 Juillet.*

La premiere quinzaine de Juin a été très-ſéche, infertile, nuiſile aux prairies, & avec des nuits froides : le 11, entr'autres, le thermometre de Fahrenheit tomba, le matin, au 45e. degré. Il y a peu de pâturages ; & la fénaiſon eſt un petit objet en beaucoup d'endroits. La ſeconde moitié de Juin a amené des pluies chaudes & douces, avec de fréquens orages & de la grêle qui a endommagé divers cantons. Les grains d'hiver & de printems préſentent les apparences d'une riche récolte : le millet ſur-tout promet infiniment. La pluie a été favorable à l'orge qu'on a ſemée tard. De toutes les productions, c'eſt le lin qui donne le moins d'eſpérances: il y en a peu de beau dans un eſpace de dix milles aux cercles d'Oels, Ramſlau, Conſtoedt. Il y a peu de fruits, excepté des prunes, peu de poires, point de pommes. En tout, l'année eſt heureuſe : il n'y a guères que les Cultivateurs de lin qui ſoient à plaindre.

### De Dresde, *le 31 Juillet.*

On vient de publier le plan d'une Loterie en faveur des Maiſons de force, de correction, de travail pour les pauvres. On ne ſçauroit mieux employer un plus mauvais moyen.

### De Bonn, *le 1 Août.*

A la ſuite des conteſtations élevées relativement aux droits & aux priviléges ſur la navigation du Rhin, on continue d'arrêter ici & en pluſieurs lieux un nombre conſi-

dérable de bâtimens. Le commerce s'arrête ou se détourne ; il passe en partie du Rhin dans la Moselle. Les marchandises Hollandoises destinées pour la Suisse, au lieu d'aller par Mayence & par Strasbourg, tournent à Coblenz, sont déchargées à Saarbruck, & traversent l'Alsace par terre. Nous n'avons rien à gagner à cette marche-là.

On a ressenti diverses secousses de tremblement de terre à Meissen & autres lieux.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 23 *Juillet.*

S. A. R., pour favoriser le commerce à l'avantage de l'Agriculture, a ordonné que les vivres, les bestiaux, les productions, les ouvrages du district de San-Sepolcro, seront exempts à leur passage dans le Comté d'Arezzo (& *vice versâ*) de tout droit tant royal que *communitatif*. Les impositions sur les biens fonds sont prorogées, pour deux ans, sur le même pied que dans ces dernieres années.

La récolte des grains a été trés abondante dans les campagnes de Rome. En conséquence, l'Annone a habilement ouvert ses greniers pour recevoir à sept écus & demi le rubbio, les grains dont les pauvres Laboureurs seront pressés de se défaire. Plusieurs lieux des environs de cette Capitale ont essuyé un tremblement de terre sans dommage notable.

On écrit de Mantoue que le Gouvernement a ordonné que tous ceux qui ont des grains de la derniere récolte eussent à le déclarer dans dix jours. Quant aux nouvelles récoltes de bleds, de millet, de riz, de paille, de vin, il a été également indiqué différens termes pour en faire la déclaration. Ces cultures sont devenues si gênantes qu'il est naturel que les Particuliers cherchent à s'en débarrasser. Comme ces injonctions ont été portées depuis quelques années, il n'est pas étonnant que le pays ait éte si affamé.

On écrit de Gênes que le Danemarck y fait un emprunt de trois millions de livres à quatre & demi pour cent. On ajoute que la Cour de Turin a vu avec déplaisir & sans doute avec fruit, que ses greniers avoient été plus fructueux pour quelques Agens d'abondance que pour le Public. Quelques Officiers de Tortone ont été arrêtés pour ventes de grains publics à leur profit.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 1 *Août.*

La Banque a mis en pieces plus de dix-neuf milles pieces de monnoie qui n'étoient pas de poids. Il y a quelques jours qu'on lui a livré pour 70,000 liv. d'especes frappées à la Tour.

Nous apprenons de la Nouvelle Yorck qu'on agite un plan, depuis long-tems formé, de bâtir une chaîne de forts aux passages les plus critiques, & d'entretenir un grand nombre de bateaux pour pousser avec sûreté le commerce jusqu'au Lac Ontario & au Lac Supérieur.

Suivant les nouvelles de Charles-Town, M. de Saint-Pierre écrivoit de la Nouvelle-Bordeaux, à un de ses amis, que son vignoble réussissoit à merveille ; que des vignes cultivées par d'autres Particuliers étoient également en très-bon état, & qu'on se flattoit de recueillir l'année prochaine beaucoup de vin, ainsi que de soie. Les plantations ont eu le succès le plus étonnant. De tous les plants de Madere mis terre au mois de Mars dernier, il n'y en a pas un seul qui ait mal réussi. Il y a aussi, sur le bord de la riviere, des vignes qui prennent très-bien. Le Propriétaire d'une de ces plantations reçut, il y a quelques années, de la Société de Londres pour l'encouragement des Arts, un prix de 50 l. st.

On écrit de Cadix qu'il y a, dans les Indes Occidentales, beaucoup de mésintelligence entre les Espagnols & les Hollandois, à cause du commerce frauduleux que ces derniers font dans l'Amérique Espagnole, à l'avantage du pays, mais au détriment de la Compagnie de la Havanne. On a saisi quelques bâtimens de S. Eustache.

On mande d'Hanovre que S. M. B. touchée de la misere des Sujets de l'Electorat, leur a remis la cinquième partie des taxes.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Dunkerque, *le* 5 *Août.*

Le Siege de l'Amirauté a rendu une Ordonnance portant réglement pour l'unifor-

me des Pilotes-Côtiers. Les Lamaneurs du Port se permettoient d'insulter ces Pilotes, & de les troubler dans leurs fonctions, en tâchant de les usurper. Pour prévenir les inconvéniens que ces prétentions pouvoient faire naître, il est statué qu'à l'avenir les Chefs en mer du pilotage, Pilotes-Côtiers, Matelots Côtiers, & Matelots-Lamaneurs, reçus & pourvus de commissions au pilotage du Port, seront tenus de ne jamais aller à la mer, de ne jamais se présenter pour le service de leur état sans avoir au côté gauche de leur habit sur la poitrine un écusson de drap rouge, avec une ancre noire au milieu, & suivant les rangs, deux ou trois bordures en soie & poil de chevre, avec défense aux Lamaneurs & à tous autres qui ne sont point du Corps du pilotage, de porter de semblables écussons, & de maltraiter ou troubler dans leurs exercices ceux qui le composent.

### De Lille (*en Flandre*), *le 5 Août.*

La maladie épidémiqne qui attaqua les bestiaux, il y a quelques années, s'est derniérement manifestée de nouveau. Pour en arrêter les progrès, les Officiers Municipaux ont prescrit, par une Ordonnance en quinze articles, différentes précautions, telles que des déclarations de la part des Propriétaires, des visites fréquentes, le séquestrement des bêtes malades, la défense d'en exposer dans les Marchés, sans que leur bonne santé soit constatée auparavant. Ces mesures sont sages : mais il seroit tems d'aller aux causes : on les trouvera dans la mauvaise qualité des fourrages, la mauvaise construction des étables, la mauvaise éducation du bétail, la mauvaise habitude de ne pouvoir lui donner du sel &c.

### Du Havre-de-Grace, *le 7 Août.*

Mercredi dernier, 4 du courant, à 1 heure après midi, le feu prit dans la rue Royale à une maison dans la cour de laquelle il y avoit un magasin rempli de 200 barriques de brai & de goudron. Sur la même rue sont bâtis plusieurs autres magasins de ces mêmes matieres. La Ville entiere étoit donc dans le plus grand danger. MM. le Lieutenant de Roi, les Officiers du Régiment de Provence, les Officiers Municipaux se transporterent sur le lieu pour donner des ordres, encourager le travail, & prévenir les suites de la confusion. En peu de tems, les Grenadiers eurent enlevé tout le goudron & le brai du magasin. Les pompes jouerent avec succès. Le feu fut éteint sans autre mal que la dégradation de deux vieilles maisons. Cette Ville doit son salut aux Troupes. Les incendies sont si fréquens dans les Villes, les matieres inflammables y sont si imprudemment accumulées, toutes les parties en sont si étroitement pressées les unes contre les autres, qu'on peut les regarder comme des especes de volcans.

### De Poitiers, *le 8 Août.*

L'orage terrible essuyé la nuit du 17 au 18 Juillet dans un canton du Bas-Poitou, a réduit plusieurs villages aux dernieres extrémités. Une partie de la Paroisse de Saint-Maurice-des-Nouës fut accablée par une grêle dont les grains étoient plus gros que des œufs. Le désastre a enveloppé Antigué, la Châtaigneraye, la Tardiere, le Breuil-Barret, Saint-Pierre-du-Chemin, la Forêt sur Sevre, la Ronde &c. On comptoit sur une récolte abondante, & l'on en avoit besoin : les épis ont été coupés, la paille est broyée. Les ceps des vignes sont endommagés au point qu'il faudra plus de deux ans pour les mettre en état de produire. Les arbres n'ont point conservé de feuilles ; toutes les branches de l'année sont brisées. Il y a eu du bétail tué : on a trouvé des oiseaux & du gibier morts.

Le Conseil Supérieur a rendu le 23 Juillet un Arrêt qui, en homologuant un acte de délibération des Juge, Consuls de la Ville de Châtellerault, les maintient dans l'usage où ils sont, à l'instar des Négocians de la Ville de Paris, d'accorder aux débiteurs de *billets ou promesses causées pour valeur reçue en marchandises*, un mois de faveur, à compter du jour de l'échéance.

(On avoit annoncé que M. de Ronchamps, Lieutenant de Maréchaussée à Montaigu, avoit rappellé à la vie un Prêtre tombé en apoplexie, en lui faisant faire une légere contusion à la tête & à l'estomac. Le Public est averti que ce fait est faux, & que le récit est l'ouvrage d'un imposteur qui a surpris la bonne foi de l'estimable Auteur des *Affiches du Poitou*, en contrefaisant l'écri-

ture & supposant la signature d'un homme respectable, revêtu d'un caractere dans son canton; acte criminel, digne de l'animadversion la plus sévere).

DE RHEIMS, *le 9 Août.*

C'est un excellent moyen de préparer les réformes & les améliorations nécessaires à la prospérité générale, que de charger des Sçavans, des Ingénieurs, des Agronomes, des Artistes habiles de visiter les Villes & les campagnes pour en reconnoître l'état & les besoins. On apprend le bien qu'il faut faire & la maniere de le faire avec le plus d'économie & de fruit. M. Laurent, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, en passant par cette Ville, a donné des idées dont l'exécution seroit très-favorable à la conservation des Habitans & aux travaux de nos Arts. Notre cours est bordé de fossés dans lesquels les égoûts vomissent leurs eaux, sans qu'elles soient entraînées par celles de la riviere : l'infection est très-sensible. Le projet d'amener l'eau de la machine hydraulique par un aqueduc, sera bon, si les niveaux en sont bien pris, & si, dans son cours, elle ne rencontre des crevasses & des souterreins qui engloutissent la partie nécessaire pour alimenter les fouleries & la machine. M. Laurent a remarqué que, sans la dépense d'un aqueduc, il seroit possible de renouveller l'eau des fossés, de la rendre aussi limpide que celle de la riviere, & d'en éloigner celle des égoûts. L'aqueduc donneroit des eaux vives, mais elles se mêleroient encore avec des eaux infectes. Cet habile Artiste a aussi reconnu qu'on pourroit doubler l'effet des fouleries, en employant six roues au lieu de trois, sans que cette augmentation pût nuire à la machine hydraulique : par ce moyen, on seroit dispensé d'envoyer au loin partie des ouvrages de nos Manufactures. Quoique cette machine ait été corrigée, il seroit nécessaire d'en diminuer les frottemens; l'entretien en seroit beaucoup moins coûteux. M. L. estime que la dépense exigée par son projet ne seroit que de 15 à 18 cens livres. Cet exemple prouve assez combien il seroit important de soumettre nos biens & nos besoins à l'inspection la plus éclairée. Une Commission, composée des hommes les plus habiles dans les Sciences pratiques & les Arts, sans autre droit que celui d'instruction, & avec cette charge, seroit un établissement très-avantageux, si elle étoit constamment tenue en action, si ses avis étoient publiés, si l'on prévenoit le danger de payer gratuitement des honoraires.

DE PARIS, *le 14 Août.*

La saison a été très-favorable pour recueillir de riches moissons. Si les pluies & les chaleurs s'entrelacent, il y aura encore beaucoup plus de vin qu'on ne l'avoit imaginé.

Arrêt du Conseil d'Etat du 31 Mars, qui confirme l'Adjudicataire des Fermes Générales unies, dans le droit de faire exclusivement à tous autres la fourniture & la vente du sel au magasin de Montreuil sur-Mer; & ordonne qu'il y percevra, en sus du prix principal du sel, les huit sous pour livre, imposés par l'Edit de Novembre 1771 &c.

Autre du 2 Juin, qui fixe à soixante-douze mille livres la somme que la Ville de Strasbourg payera pour les huit sous pour livre, imposés ou prorogés par l'Edit de Décembre 1771.

Autre du 20 Juin, qui, nonobstant la requête des Marguilliers & Fabriciens de l'Eglise Paroissiale de Lons-le-Saunier, ordonne que les huit sous pour livre seront perçus au profit du Roi sur le droit de six deniers par livre de viande, établi pour la reconstruction de l'Eglise.

Autre du 17 Juillet, portant interprétation de l'art. 10 de l'Edit d'Avril 1771, pour la confirmation des Anoblis depuis 1715. S. M. déclare que les enfans & descendans des Anoblis depuis 1715, qui se trouvoient lors dudit Edit pourvus de Charges & Offices donnant la noblesse au premier degré ou graduelle, seront affranchis du payement du droit de confirmation.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Liqueur propre à remplacer le miel pour la nourriture des abeilles.*

M. Lehmann, premier Receveur des Accises à Meissen, a publié cette recette adop-

tée dans l'Electorat de Saxe pour nourrir les abeilles quand les saisons ne leur sont pas favorables, & qu'on n'a pas une provision suffisante de miel pour leur hiver. Elle consiste dans une préparation fort simple de sucre brut, avec laquelle on les entretient pendant le printems & l'automne.

Au printems, on prend pour chaque livre de sucre brut, une canne, mesure de Dresde, d'eau de riviere ou de fontaine. En automne, il faut à peine deux cannes de cette eau pour trois livres de sucre; de sorte que si l'on a pris deux livres de sucre au printems, il en faut trois en automne.

On met ce sucre dans un chauderon de cuivre bien net, ou dans un pot de terre neuf qu'on a échaudé, ou dans lequel on a fait bouillir de l'eau avant de l'employer. On a une écumoire de moyenne grandeur. Dès que le sucre & l'eau commencent à cuire, il faut les écumer avec soin. Après qu'ils sont bien écumés, on y jette un blanc d'œuf pour attirer en haut les ordures qui étoient restées; on ne doit point en laisser. Lorsque la liqueur paroît tout-à-fait pure, & que la cuisson est presque achevée, on retire l'œuf & tout ce qu'on pourroit encore trouver d'impureté. Cette eau s'élevant comme le lait qu'on fait bouillir, on observe que le feu ne soit pas trop violent & le chauderon trop plein; une demi-heure suffit pour réduire l'eau de l'épaisseur d'un pouce; alors elle est bonne. Après qu'on l'a retirée, on la laisse reposer assez long-tems pour pouvoir la mettre sans danger dans des bouteilles, en ayant l'attention de n'y verser que l'eau bien claire & bien pure. Le résidu qui s'étoit fixé au fond, on le passe à travers un papier gris, & l'on jette le reste. Si la liqueur n'étoit pas bien purifiée, elle se gâteroit aisément vers la fin du printems.

On peut faire en automne trois ou même six livres de cette liqueur pour deux ruches. Trois livres font environ deux bouteilles & un quart. Cette eau sucrée approche le plus du suc des fleurs dont les abeilles tirent leur subsistance; elle entretient leur santé & leur gaîté: elle est même très-favorable à la multiplication des essaims. On en présente souvent aux ruches, & chaque fois une dose plus forte que si c'étoit du miel. Cette nourriture vaut beaucoup mieux que du miel dont la qualité ne seroit pas décidée. Les abeilles la prennent froide ainsi que chaude, & s'en trouvent bien. Lorsqu'on la leur donne chaude, les vapeurs attirent les insectes qui volent les abeilles: ce qui n'arrive point quand elle est froide.

Il y a des Economes qui prennent le résidu du sucre bouilli, pour lui donner une seconde cuisson, le purifier, & s'en servir ensuite à la cuisine.

## I I.

*Maniere de déterminer sans le secours d'un niveau, de quelle espece qu'il puisse être, si l'on peut conduire l'eau d'une fontaine ou d'une source à un endroit donné, quoiqu'il puisse être très-éloigné; traduite par M. Pingeron, du Traité de l'Arpentage, écrit en Anglois par Leybourn.*

Faites une petite tranchée d'environ deux ou trois pouces de long dans la direction de l'endroit où vous desirez conduire l'eau, que vous commencerez auprès de la fontaine. Il importe peu que cette rigolle soit en ligne droite ou qu'elle aille en serpentant. Faites-y entrer autant d'eau qu'il en faudra pour la remplir. Lorsqu'elle sera prête à passer au-dessus des bords, il faudra arrêter le cours de l'eau. Si vous trouvez, une demi-heure après cette opération, que la tranchée ou rigolle soit à sec ou que l'eau y soit plus basse du côté de la source que vers l'endroit où vous desirez la conduire, c'est une preuve que le terrein va en pente. Vous continuez à faire une nouvelle rigolle que vous prolongez jusqu'à deux ou trois toises, toujours dans la même direction, & vous y faites entrer l'eau, après avoir creusé, de maniere qu'elle puisse être de niveau dans cette tranchée & ne pas plus s'élever d'un bout que vers l'autre. Vous plantez alors aux deux extrémités de la partie de la rigolle où l'eau reste de niveau, deux bâtons d'environ 4 pieds de long; vous avez le plus grand soin que ces derniers soient à égale hauteur, par rapport à la surface de l'eau. Cette opération étant achevée, marchez sur la même ligne & plantez un bâton à 10 ou 12 toises des premiers, de maniere que son sommet soit à la même hauteur que ceux des autres bâtons; il est facile de le faire en mirant les sommets de ces derniers, en se tenant derriere le troisième jallon ou bâton. Vous mesurez ensuite ce troisième jallon; s'il est plus long que les autres, c'est une preuve

que le terrein va en pente ; s'il eſt au contraire plus court, on eſt aſſuré que le ſol eſt plus élevé. Si l'on trouve quelque élevation en chemin faiſant, il ſera facile de la déterminer, en plantant un bâton & en le meſurant comme on l'a fait voir ci deſſus. L'excès de la hauteur du bâton au-deſſus de la mire, paſſant par la tête de deux jallons d'égale élevation & de même hauteur que ce dernier, donnera en toiſes, pieds & pouces la hauteur du tertre ou de la monticule qu'il importe de connoître.

## III.

*Réponſe à M. de S. ſur ce qu'il attribue à l'air de Paris beaucoup de maladies, & qu'il ſoupçonne que la partie des meules des moulins, qui ſe pulvériſe, peut occaſionner la pierre & la gravelle. Gazette du Commerce N°. 43, du Samedi 29 Mai 1773.*

M. de S. ſe plaint qu'en entrant dans une grande Ville comme Paris, l'on ne reſpire qu'un air très-mauvais, à cauſe de la quantité de vapeurs dangereuſes qui régnent dans l'atmoſphere de cette Ville. Je répondrai que ce peut être un préjugé, que Paris eſt la Ville de France où l'on reſpire le meilleur air, & qu'il eſt aiſé de s'en convaincre.

Premièrement, il paſſe au milieu de cette Ville un grand fleuve qui renouvelle l'air à chaque inſtant par ſon cours de l'eſt à l'oueſt: rien ne reſte donc de contagieux dans la partie de l'air.

Deuxièmement, il n'y a point de Ville, non-ſeulement en France, mais même en Europe où il y ait une Police mieux exercée pour le nettoyement régulier des cours & rues, & le prompt enlevement de toutes les immondices quelconques. S'il vient à pleuvoir, vous voyez une multitude de bras employés à chaſſer avec l'eau du ciel les boues & ordures qui vont, avec le ſecours des ruiſſeaux, ſe jetter dans des aqueducs, & de-là à la riviere. Il n'y a rien d'égal à l'attention que MM. les Magiſtrats Municipaux apportent à l'entretien de ces aqueducs &c.

Paris eſt d'ailleurs dans une plaine nullement environnée de ce qui pourroit rendre l'air contagieux, comme marais, eaux croupiſſantes & grande forêt. L'on y voit, proportion gardée, plus de perſonnes de ſoixante-dix & quatre-vingts ans que dans aucune Ville du Royaume : d'où il eſt aiſé de conclure que l'on vit auſſi long-tems à Paris qu'à la campagne : je conviendrai ſeulement que l'air de la campagne eſt plus avantageux aux petits enfans que celui de la Ville, parce qu'ils y jouiſſent du ſoleil, dont ils ſont, pour ainſi dire, privés dans les Villes.

M. de S. ſoupçonne enſuite que la partie des meules de moulins, qui ſe pulvériſe, peut occaſionner la pierre par le mêlange de cette pouſſiere dans les farines.

Il eſt aiſé de ſe perſuader que cette pouſſiere qui eſt diviſée à l'infini, & mêlée de même avec la farine, n'a aucune part à ces maladies. Pour prouver ce fait, il n'y a qu'à dire que les Sauvages qui n'ont ni meules ni moulins, & qui ne ſe ſervent que de pilons & de mortiers de bois pour faire leur ſagamité ou eſpece de bouillie compoſée de bled de Turquie ou de racine de manioc, ſont attaqués de la pierre comme nous. L'on peut encore de plus répondre que la maladie de la pierre a tourmenté l'humanité avant que l'induſtrie eût trouvé les meules & les moulins.

*Par M.* DE SOULAIGRE *pere*, Ecuyer, Portemanteau du Roi.

*A Saint-Germain, ce 22 Juillet 1773.*

## IV.

## *AVIS.*

On trouvera, rue de la Grande-Truanderie, Place du Puits-d'Amour, à la Pomme Rouge, des harengs pecks d'un goût exquis.

## IV.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 7 Août 1773, au Mercredi 11 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 24, 27 à 30 livres 10 ſ. l'ancien ; le nouveau, de 26 liv. 10 ſ., 27 liv. 10 ſ. à 30 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 28 liv. 10 ſ. à 30 liv. Le ſeigle, de 10, 12 à 13 liv. 10 ſ. ; l'orge, de 11, 12 à 13 livres auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 7 Août 1773 au Mercredi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19 l. 10 s., 21 l. 10 s. à 23 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 14 Août 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, 1re. qualité, Fauxbourg S. Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 13 *Août* 1773.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 12 | 6 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . | 48 | 17 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 14 *Août* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 15 16e |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{1}{2}$ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Jeudi* 12. | *Vendredi* 13. | *Samedi* 14. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1385 . . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ 90 87 $\frac{1}{2}$. | 1387 $\frac{1}{2}$. . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 890 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 182 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 58 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 321 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 11 Août 1773 | | Du Jeudi 12. | | Du Vendredi 1 |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | L. | Boscheron, six d. mois 1772. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | M. | Lempereur, *id.* |
| Gautier, *idem.* | M. | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | P. | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 21 Août.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Juillet.*

IL suffit d'indiquer les travaux dont s'occupent les Membres de l'Académie Royale des Sciences & des Universités du Royaume, pour juger combien leur zele patriotique est jaloux du bien public, & avec quel succès ils y concourent par la perfection des Arts utiles. M. Marelius vient d'achever sa carte des frontieres de la Suede & de la Norwege jusqu'aux environs de Wardehus; ces cartes sont, pour les Gouvernemens & pour les Nations, des especes de boussoles politiques. Le Pasteur Elie Lagus a donné la description de la Paroisse de Kusamo, en Laponie, sous le 65e. deg. 53 m. : cette Paroisse est un vaste désert où 180 ménages sont dispersés sur une étendue de 300 milles Suédois quarrés, chaque mille de trois lieues de France. Il est aisé de concevoir qu'une pareille population ne sçauroit prospérer qu'autant qu'elle sera rassemblée & rapprochée des lieux habités, afin qu'à la faveur des débouchés & des secours, elle puisse étendre son exploitation de proche en proche sur les marais dont le pays est couvert. Un phénomene fort remarquable, c'est que la foudre y tombe souvent, & qu'elle y met le feu, même en hiver..... Gustave Engestroem a présenté un nouveau fourneau chymique portatif de son invention.

On a fait des dispositions pour empêcher la mendicité, obliger les Paroisses à nourrir leurs pauvres, remplir les magasins dans les lieux où les récoltes seroient insuffisantes.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 28 Juillet.*

Ces jours passés, la chaleur a été excessive : le thermometre ne monte ici qu'à 22 degrés dans les tems les plus chauds; & il a été à 24.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 2 Août.*

La Topographie du Duché de Silésie est encore si imparfaite, qu'il y a peu de Villes dont les latitudes & les longitudes soient connues ou marquées. La Société Patriotique a prié les Sçavans de lui communiquer les observations qu'ils pourront faire à cet égard : elle desireroit que, pour déterminer les longitudes, on se servît de la méthode du P. Hell, dans ses Ephémérides de 1764 & 65.

On prétend avoir découvert dans le Pays d'Hanovre un moyen de détruire le *pas-d'âne* : herbe très-pernicieuse pour les cultures. Les uns assurent que la marne le détruit radicalement. Selon d'autres, les tiges

du lin dépouillées, pourries dans les étables ou réſervoirs à fumier, & répandues enſuite dans les champs infectés, ont le même effet. Notre Société deſireroit ſçavoir ſi ces opinions ſont fondées ſur des expériences certaines : elle recevra avec reconnoiſſance les avis qu'on lui donnera. On pourra lui faire connoître, par la voie de la Gazette d'Agriculture de Paris, les expériences faites en France.

### De Sagan, *le 2 Août.*

Un de nos Compatriotes propoſe un Prix de ſix ducats pour celui qui, d'ici à Pâques 1774, aura le mieux traité le ſujet ſuivant. On demande 1°. des recherches ſolides ſur les maladies des nerfs. 2°. Si cette maladie eſt auſſi générale en Siléſie, qu'on le dit ; & ſi ce qu'on en raconte eſt fondé. 3°. Si elle eſt de la même nature que celle qu'on nomme *kriebel kranckeit* (tournoiement de tête, fort vertige) ; & quelles en ſont les ſuites. 4°. Pourquoi elle eſt ſi commune en Siléſie, & pourquoi elle attaque plus de femmes que d'hommes. 5°. Les préſervatifs & les remedes, avec des exemples clairs & circonſtanciés des effets & de la maladie & des remedes. On ſouhaite ſçavoir ſi elle eſt commune dans d'autres pays. Les Mémoires ſeront envoyés à la Société Patriotique de Breſlau.

### De Goettingue, *le 4 Août.*

Dans la derniere Aſſemblée de la Société Royale des Sciences, M. le Profeſſeur Jean Beckmann lut des obſervations ſur la culture du *carthamus tinctorius*, & ſur la meilleure maniere de le préparer. Il rendit compte de divers eſſais qu'il a faits pour en employer les fleurs à la teinture de la Reine. Autrefois cette plante étoit fort cultivée en Thuringe & en Alſace. Ce qui peut l'avoir décréditée, c'eſt qu'on en a employé les fleurs encore fraîches ; tandis que quand elles ſont fanées & ſéchées, on en tire un meilleur parti : c'eſt la méthode ſuivie par les Orientaux.

M. le Conſeiller Heyne a préſenté à la même Aſſemblée des peintures ſur verre fixées par un nouveau ſecret, & envoyées par l'Inventeur, M. Hermann Parthuſen de Brême.

### De Mayence, *le 5 Août.*

Il y a long-tems qu'on croit en Allemagne que, pour perfectionner les Arts méchaniques, il faut ordonner aux Ouvriers de courir le monde. En France, en Angleterr, & autres pays, on ne connoît pas ce réglement, & les Arts y paroiſſent aſſez cultivés. On ſçait, dans nos contrées, que l'obligation de voyager eſt impoſée aux Ouvriers, non par la perfection de leurs métiers, mais bien par le vagabondage qu'ils exercent à merveille. Pour remédier à cet abus en en confirmant la cauſe, il a été enjoint par une Ordonnance Electorale Palatine aux Garçons de toute profeſſion, & ſurtout aux Charpentiers, Menuiſiers, Selliers, Maçons, Maréchaux de continuer leurs caravannes & d'en rapporter de bons certificats très-faciles à obtenir & même à faire, de la main des Maîtres étrangers chez leſquels ils auront travaillé. Les réglemens pour l'apprentiſſage n'étoient pas mieux obſervés ; on avoit beaucoup de facilité à les abréger & à en racheter le tems : il eſt également défendu d'avoir la même facilité. Depuis que ces Ordonnances ſont portées & renouvellées, on ne devroit rien avoir à deſirer pour la perfection des Arts, ſi elles y contribuoient. Il eſt bon de connoître les formes & les procédés étrangers : des gens de l'Art choiſis & chargés par le Gouvernement de les recueillir pour les répandre, procureroient généralement & efficacement, ſans perte de tems, de mœurs, d'argent, d'induſtrie, les avantages que des réglemens abuſifs pourſuivront toujours en vain.

## ITALIE.

### De Rome, *le 25 Juillet.*

Les greniers publics de l'Etat Eccléſiaſtique ſeront bientôt remplis, attendu l'abondance de la récolte & l'uſage de forcer les Cultivateurs & les Propriétaires à fournir l'Annone. Le 15 on a publié à Ferrare l'Edit qui les oblige de porter dans cette Cité un tiers du froment de leur récolte, en vertu tant de la *coutume invétérée* (*inveterata consuetudine*) que d'une Conſtitution de Benoît XIV.

La récolte de l'huile s'annonce ſi bien que

le Gouvernement jugeant à propos de régler les prix de ce qu'on a recueilli l'année derniere sur ce qu'on recueillera cette année, en a baissé le bocal de 32 à 28 baïocques; & la feuillette sera diminuée d'une baïocque, dans la vente en détail. La livre de savon se vendra une demi-baïocque de moins que ci-devant.

### De Milan, *le 27 Juillet.*

Il a été envoyé à la Cour de Vienne divers projets pour le retrait & le rachat des domaines publics aliénés anciennement: les possesseurs actuels de ces biens sont dans une grande agitation.

### De Naples, *le 27 Juillet.*

Quoique les nouvelles des différentes Provinces d'Italie confirment l'abondance de la récolte, la Cour ne paroît pas disposée à permettre les traites que les Etrangers sollicitent.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 5 Août.*

Plusieurs grands Propriétaires d'Ecosse & d'Irlande ont résolu, dans une Assemblée, de morceller leurs terres en petites fermes, dans la vue d'arrêter les émigrations. Les pauvres Cultivateurs pourront rester dans les Campagnes, & les riches les abandonner. On a tant crié contre les grandes fermes, que le Public paroît persuadé qu'il faut détruire les fortes cultures pour relever l'Etat. Les émigrations ont affecté le Conseil au point qu'il a été résolu de publier divers Actes du Parlement qui défendent à nos libres Citoyens de sortir de l'Etat, & d'emporter les instrumens de leur profession ou leur gagne-pain. Enfin nos Politiques ne voient plus qu'un moyen pour rendre l'Etat florissant, c'est de faire forcément tomber les denrées à bas prix, afin que la main-d'œuvre moins chere des Manufactures procure plus de débit à nos marchandises.

Nos Colonies de l'Amérique septentrionale deviennent de jour en jour plus redoutables. Depuis la paix, elles ont construit 500 navires, & elles en ont 50 sur les chantiers.

L'agitation causée par l'Acte relatif aux especes d'or, a passé du Peuple dans le Conseil. On craint si fort d'être trompé que l'on refuse jusqu'aux especes de Portugal, de bon poids.

Il est arrivé des Indes Occidentales un vaisseau qui a été préservé de l'attaque des vers par une composition dont il avoit été enduit.

Nous apprenons que dans le Dévonshire & le Pays de Cornouailles, on recuillera la plus riche moisson : on n'est pas moins satisfait de la récolte du foin.

Par un état des grains vendus à Bear-Key & à Mark-Lane, depuis 1742 jusqu'à la fin de 1756, on voit que le prix commun a été pour le froment de 25 shell. le quarter, pour l'orge de 15, pour l'avoine de 13. C'est un peu plus de la moitié des prix des mêmes denrées depuis cinq ans, à la suite de la clôture de nos Ports.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 9 Août.*

Depuis la mi-Juillet, le flux & le reflux de la navigation a été remarquable dans notre Port. Il est encore arrivé des grains & de l'huile en assez grande quantité. Plusieurs bâtimens tant nationaux qu'étrangers sont revenus de la Foire de Beaucaire. Le *Cassius*, le *Zélé*, le *Décidé*, la *Vierge de la Garde*, le *Jean & Jacques*, le *Duc de Praslin*, sont arrivés des Isles de l'Amérique. Le *Rédempteur*, les *Trois-Freres*, le *Jason*, sont partis pour la même destination.

Le bruit s'étoit répandu en divers endroits qu'il étoit survenu quelque sujet de mésintelligence entre la France & la Régence de Tunis; plusieurs Maisons en étoient alarmées. Nous avons appris que la Populace Tunisienne l'avoit répandu sur ce qu'on n'avoit point arboré, comme à l'ordinaire, le pavillon à la maison du Consul, à cause de quelques réparations auxquelles on travailloit. La Régence, jalouse d'entretenir la paix avec la France, a dissipé ces craintes. Le Port de Tunis vient d'être r'ouvert à l'exportation des grains & autres denrées;

il en eſt ſorti pluſieurs cargaiſons pour l'Europe.

### De la Rochelle, *le* 11 *Août.*

Les moiſſons ont déjà verſé beaucoup de grains dans les Marchés de ce pays. Les différentes ſortes de pain ont déjà baiſſé ici de deux deniers par livre : elles ſont taxées depuis 1 ſ. 2 den. juſqu'à 2 ſ. 5 d. la livre. On peut juger par-là de l'abondance qu'il y a lieu d'eſpérer quand les grains ſeront battus. Le tems eſt favorable à la vigne. L'eau-de-vie eſt à 108 & 110 liv., les 27 veltes. Le navire, l'*Aurore*, eſt arrivé du Cap le 1. Il arrive de Bergen, à l'Iſle de Ré, nombre de navires pour charger ſel & Vinatrie.

### De Nantes, *le* 12 *Août.*

La récolte ſuſpend la circulation des grains. Les bleds anciens baiſſent. La Hollande & les pays du Nord tirent beaucoup de café & de ſucre brut. Le *Soleil*, le *Fort de la Rochelle*, le *Thomas*, le *Courier de S. Marc*, la *Comteſſe de Menou*, ſont arrivés des Iſles. Le ſieur Picory, Capit. de la *Ville de Montlhéry*, eſt parti pour Léogane. Le *Printemps*, Armat. MM. Beauregard & des Segrais, doit mettre à la voile de Saint-Malo pour Cadix & l'Amérique.

Les toiles valent à Morlaix, les crées larges des premieres qualités 155 l. la piece de 100 aunes; les Bretagnes larges, les premieres ſuperfines, 3 l. 18 ſ. à 4 l. l'aune; les Bretagnes étroites, 2 l. 17 ſ. à 2 l. 19 ſ. Le beurre nouveau ſe vend 30 à 31 liv. le cent; le papier, écu cœur de fin, 8 livres la rame.

### De Rouen, *le* 14 *Août.*

Le 29 du mois dernier, le Conſeil Supérieur a enregiſtré des Lettres-Patentes du 15 Mai, par leſquelles les Offices Municipaux de la Ville de Diepe ſont réunis à ladite Ville chargée de rembourſer aux Maire, Echevins &c, pourvus par Lettres-Patentes du 22 Mai 1772, tous leurs frais & loyaux-coûts; au moyen de quoi ces places ſeront à l'avenir électives &c.

Les prix des grains commencent à ſe modérer; & l'abondance de la récolte ſemble promettre une diminution notable.

### De Rheims, *le* 14 *Août.*

Le prix des vieux fromens a encore hauſſé, depuis qu'il arrive au Marché des fromens nouveaux : mais il y de quoi ſe pourvoir en bled, ſeigle, ſarraſin de la récolte : les deux dernieres eſpeces ſur-tout ſont à des prix dont le Peuple ne ſçauroit certainement ſe plaindre : mais le pain ne ſuit jamais ici ſa proportion naturelle avec la valeur des grains.

Les vignes ne ſemblent promettre, en général, qu'un quart d'année. Les tems froids qu'elles ont eſſuyés pendant la fleur, ont fait augmenter les vins d'un tiers. Le tems eſt très-propice pour la maturité du raiſin.

### De Metz, *le* 15 *Août.*

Les bonnes récoltes ont produit une prompte & notable diminution dans les prix. Les Marchés ont commencé à ſe garnir de grains nouveaux dès les premiers jours d'Août.

Le ſieur Bouſquet, pere, a r'ouvert ſon Cours gratuit de l'Art des accouchemens. MM. les Officiers Municipaux n'ont rien épargné pour étendre les bons effets de cet établiſſement dû à M. de Calonne, Intendant de la Province. Ce Magiſtrat a invité, par une lettre circulaire, MM. les Curés à choiſir dans leurs villages les femmes qu'ils croiront les plus capables d'être inſtruites, pour les envoyer ſuivre le Cours. On donnera 20 livres par mois à celles qui ne ſeront pas en état de réſider ici à leurs frais. Les maris de celles que le ſieur Bouſquet recevra, ſeront affranchis des travaux publics.

### De Paris, *le* 18 *Août.*

Par un Arrêt du Conſeil d'Etat du 20 Juin 1773, Sa Majeſté, ſans augmenter le nombre des Chaires du College Royal, & ſeulement en ſupprimant une des Chaires doubles ou faciles à être ſuppléées, a jugé à propos d'appliquer les fonds de celles ci à des Chaires nouvelles d'une utilité reconnue, parmi leſquelles il y en a une de Méchanique, une d'Hiſtoire naturelle, une de Droit de la Nature & des Gens.

Par un autre Arrêt du 4 Mai, le Roi dé-

clare soumis au privilége de la vente exclusive du tabac, la Ville de Bayonne & tout le Pays de Labour : en conséquence, il est ordonné d'établir des Bureaux & entrepôts pour la distribution aux prix fixés par les Réglemens ; enjoint aux Négocians qui auroient emmagasiné du tabac d'en faire déclaration dans le mois & de le renvoyer à l'Etranger dans deux mois &c. Depuis long-tems deux questions divisoient les Habitans du Pays de Labour & l'Adjudicataire des Fermes : l'une principale, sçavoir si lesdits Habitans étoient soumis à la vente exclusive du tabac ; l'autre subsidiaire, portant sur les plantations de tabac qu'on soutenoit devoir leur être interdite, quand même ils pourroient se soustraire à la vente exclusive. Lesdites plentations avoient déjà été proscrites ; il restoit à statuer sur la vente exclusive. Les Labourdins ont représenté qu'ils étoient en possession immémoriale de la liberté du commerce du tabac, de l'aveu même du Fermier ; & ils s'appuyoient sur divers titres pour réclamer en outre la liberté des plantations. Le Fermier a invoqué les Ordonnances générales ; & à l'analyse du droit commun, il a joint l'examen de ces titres particuliers, & la considération que ces Habitans étoient actuellement sans intérêt dans leur demande ; c'est qu'au moyen de la nouvelle imposition des huit sous pour livre sur tous les droits des Fermes, montés aujourd'hui à quarante-huit sous, en y joignant le prix d'achat & la voiture, ce privilége leur seroit onéreux.

Edit du Roi donné à Versailles au mois de Mai 1773, registré au Parlement d'Aix le 25 Juin, portant création de rentes à quatre & à cinq pour cent, sur les impositions du pays de Provence, dont les principaux sont destinés au remboursement des quittances de finance, provenant de la liquidation des Offices de la Cour des Comptes de Provence. Il est ordonné qu'il sera ouvert en Provence un emprunt de 3,400,000 livres de principal dont 700,000 liv. sur le pied de quatre pour cent, sans retenue, & 2,700,000 l. à cinq pour cent avec retenue d'un dixième, pour le compte du Roi, par les Procureurs & Syndics du pays, à la garantie des biens, revenus royaux, & impositions sur la Province, & subsidiairement ceux des Etats, pour être lesdits fonds versés dans le Trésor royal, & employés au remboursement des Offices de ladite Cour. A cet effet, un fonds de 300,000 l. est annuellement destiné sur les impositions dudit pays pour le payement des arrérages & le remboursement des principaux. En faisant cette avance, S. M. compte sur le zele des Etats auxquels Elle se réserve de demander une portion de ces dernieres sommes, laquelle ne pourra excéder celle de cent vingt mille livres.

Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat du Roi du 15 Juin, qui ordonne qu'il soit libre à tous & un chacun de tenir hôtellerie ou cabaret, & de vendre vin ou autres boissons dans la Ville de Boulogne & dans l'étendue du Boulonois, sans prendre permission des Officiers Municipaux ou autres Juges, & sans être assujettis à aucune formalité que d'en faire la déclaration au Bureau des Aides &c. Les Officiers Municipaux de Boulogne-sur-Mer s'étoient opposé à l'établissement d'un Cabaretier &c, fondés sur des Ordonnances particulieres de Police &c. L'Adjudicataire des Fermes a représenté que les Officiers Municipaux s'arrogeoient le droit de vexer les Sujets du Roi & de rendre des Ordonnances contraires aux réglemens généraux ; que la liberté du commerce de vin, si bien fondée sur ces derniers titres ne l'étoit pas moins en raisons ; que le vin & toutes les denrées qui sont l'objet du trafic des Cabaretiers, sont des productions du Royaume sujettes à dépérissement & dont le débit ne peut être trop facilité ; que la multiplication des cabarets, en entretenant l'abondance & la concurrence dans le commerce du vin, prévient le renchérissement ; & qu'étant favorable à la consommation, elle favorise les progrès des droits dûs au Roi pour le détail des boissons ; qu'elle a toujours été le but essentiel de la régie des Aides &c. &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description d'un moyen imaginé par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne, pour lever les vannes des écluses par la seule crue de l'eau, sans qu'il soit nécessaire que personne se dérange pour cette opération.*

Il n'est point de Citoyen honnête qui ne

gémiſſe à la vûe des dégâts terribles que cauſent trop ſouvent les débordemens ſubits des petites rivieres ; un orage ſuffit pour détruire l'eſpérance du Laboureur & pour le fruſtrer peut-être pour deux années conſécutives du produit de ſes terres. Quoiqu'il n'y ait point de remedes à apporter à la cauſe premiere de ce fléau, il ſeroit facile de détruire les cauſes ſecondes qui concourent à la rendre auſſi redoutable. Ces cauſes ſecondes ſont ;

1°. Les moulins ſans nombre (1) qui embarraſſent le cours des rivieres & font refluer ces dernieres vers leurs ſources. Si les bords ſe trouvent très-bas, il eſt évident que les eaux ſe répandent dans les prairies, les couvrent de ſable & perdent abſolument les fourrages qu'elles produiſent.

2°. Le peu de ſoin que l'on prend de nettoyer le cours des petites & des moyennes rivieres ; de légeres dépenſes pour la conſtruction de quelques digues & de quelques épis ſuffiroient pour faire creuſer à la riviere même un lit plus profond, & à ouvrir de nouvelles communications pour le commerce des Provinces.

(1) *Les Anciens ne connoiſſoient que les moulins à bras qu'ils faiſoient mouvoir par leurs Eſclaves indociles. Il ſeroit à deſirer que l'on fit revivre ces machines ſi commodes parmi nous.*

*Les Anglois propoſerent un Prix conſidérable en 1758 pour le meilleur moulin à bras que l'on préſenteroit à leur Société pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce : on en préſenta 22 modeles à cette derniere. Le Prix fut remporté par M. Gordon & par M. Parſons qui partagerent le premier Prix de 100 guinées ; M. Lloid fut auſſi couronné & obtint 50 guinées ou louis. S. A. R. feu le Duc d'Yorck, ſe mit également ſur les rangs & fit préſenter un moulin pris dans les environs de Saint-Caſt en Bretagne, auquel M. Bailey, Secretaire & Deſſinateur de la Société pour l'encouragement des Arts, avoit fait des changemens utiles.*

*Si l'on perfectionnoit les machines à feu* (fire engines) *qui élevent l'eau à une ſi grande élevation, on pourroit avoir des réſervoirs d'où l'eau venant à tomber de très-haut ſur des roues à aube ou à ſceau, pourroit faire tourner des moulins, & le cours des rivieres deviendroit libre.*

Comme il ne paroît pas que l'on prenne encore en conſidération des objets de cette grande importance, j'ai cru bien mériter du Public en cherchant à diminuer les effets du fléau dont on vient de parler.

Puiſqu'il faut des moulins ſur les grandes & ſur les petites rivieres, il eſt de toute néceſſité de faire des retenues d'eau dans ces dernieres, pour qu'elle tombe en aſſez gros volume & pendant un tems conſidérable ſur les aubes des roues motrices, ou pour remplir leurs ſceaux ou augets. Ces retenues ſe font au moyen d'une écluſe que l'on décharge en ouvrant la bonde. Un orage arrive ſouvent dans la nuit ; les eaux portent le dégât dans les campagnes avant que les Meûniers ayent pu ouvrir leurs écluſes, ou le danger devient ſi éminent, lorſque l'eau paſſe en nappes par-deſſus, qu'ils n'oſent plus en approcher. Le moyen que je vais décrire & que j'ai imaginé diſpenſe de toutes ces alarmes ; la bonde ou vanne s'ouvre d'elle-même quand la crue de l'eau l'exige : c'eſt même cet accroiſſement qui eſt mon moteur. Imaginez une vanne, bonde ou pelle, comme l'on voudra l'appeller, fixée contre la jettée de l'écluſe entre deux couliſſes, deux poteaux fixés ſur cette même jettée (2) & ayant chacun une large poulie *enchappée* dans leur partie ſupérieure ; on fait paſſer ſur ces poulies une corde & même deux, pour plus grande ſûreté, dont un bout eſt attaché à la vanne & l'autre à une caiſſe ou auge de bois à peu près de même poids que la vanne, plus l'effort de l'eau qui la comprime. On peut établir cette eſpece d'équilibre en chargeant l'auge avec des pierres.

Vers l'endroit où l'eau montera, lorſqu'il faudra ouvrir les vannes, on fera dans la retenue ou jettée deux ou pluſieurs ouvertures par où l'eau s'écoulera pour ſe rendre dans l'auge qui, devenue beaucoup plus peſante, enlevera la vanne & ouvrira le paſſage à l'eau ſans qu'il ſoit néceſſaire que le Meûnier y mette la main.

On objectera peut-être que l'auge venant à deſcendre, fermera elle-même le paſſage

(2) *Si la jettée avoit une certaine épaiſſeur, on mettroit alors quatre poteaux, une paire ſur chaque revers ou bord, & la corde paſſeroit ſur leurs poulies.*

que l'on vouloit ouvrir. Cela pourroit arriver, dans le cas où il faudroit lever des vannes fort hautes; mais on y remédie de la maniere ſuivante. Au lieu d'auge, il n'y a plus qu'un canal où l'eau de ce canal communique à deux ſceaux très-larges & très-lourds placés devant la retenue, ſans embarraſſer l'ouverture par où l'eau doit s'écouler. Ces ſceaux ſont reçus dans deux cavités où ils deſcendent aſſez profondément pour que la vanne puiſſe ſe lever entiérement. On n'oſeroit répondre qu'un pareil procédé pût faciliter la levée des grandes vannes telles que celles des étangs; mais il eſt à préſumer qu'il ſeroit difficile qu'il ne réuſsit pas en l'appliqnant aux petites écluſes des retenues ordinaires.

Les Anglois ont cherché à réſoudre la même difficulté dans leurs moulins qui ſont mus par le flux & le reflux de la mer; mais il s'en faut de beaucoup que leur procédé ſoit auſſi ſimple que le mien.

Imaginez un flotteur ou *buoy* de bois qui s'éleve avec la ſurface de l'eau; ce flotteur porte dans ſa partie ſupérieure une verge de fer verticale qui pouſſe le grand bras d'un levier qui agit dans un plan vertical. Le point d'appui de ce levier eſt ſur un boulon ſoutenu par deux barres de fer ayant la forme d'une conſole, & qui ſont fixées dans la charpente de la retenue; l'autre bras de ce levier eſt ajuſté à un quart de cercle denté, formant cette eſpece d'éventail que l'on nomme rateau dans l'Horlogerie. Ce rateau engraine dans un pignon enfilé ſur une barre de fer auſſi coudée par les extrémités & fixée dans les planches ou madriers de la retenue; ce pignon engraine à ſon tour dans une bande de fer dentée, fixée à la partie ſupérieure de la vanne. Il eſt évident que cette derniere ſe levera à meſure que le flotteur ou *buoy* montera ſur la ſurface de l'eau.

Pour concevoir aiſément cet effet, il faut tracer cette petite méchanique ſur le papier & marquer avec de petites fleches les côtés vers leſquels les pieces ſe meuvent. On ne ſçauroit douter de l'effet de ce procédé qui a été mis en uſage dans un moulin mu par le reflux à Henly ſur la Tamiſe. Ce dernier moulin a été conſtruit par M. William Coulthard à qui il appartient. Le modele en a été acheté par la Société pour l'encouragement des Arts 20 l. ſt. le 12e. Mars 1762. Cette méchanique m'ayant paru trop chere pour le commun des Meûniers, j'ai cru devoir en chercher une plus ſimple. Telle eſt celle que le deſir du bien général me fait offrir avec confiance au Public.

Il ſeroit à deſirer que quelques Académies propoſaſſent pour ſujet de leurs Prix la ſolution du problême de Méchanique que je viens de tâcher de réſoudre. Elle ſeroit bien plus importante au Public que les graves queſtions que l'on propoſe par fois ſur la coëffure de Jupiter Ammon, & pour ſçavoir s'il avoit des cornes de bouc ou de belier; enfin ſi la queue de pan étoit retrouſſée à l'Angloiſe ou en trompette.

## II.

*Pratique ſimple contre les charanſons.*

Un Particulier qui renferme tous les ans pour environ mille écus de grains, n'avoit qu'un grenier infecté de charanſons depuis long tems. Ces inſectes lui faiſoient toujours du tort, quelque ſoin qu'il eût de remuer ſon grain. La longueur du grenier étoit du levant au couchant, & la largeur du nord au midi. Il imagina de faire pluſieurs ouvertures par des fentes pareilles à celles des guérites, dans le mur qui étoit au nord. Ces fentes ne donnent point paſſage aux oiſeaux, mais ſeulement à un air comprimé qui ſouffle preſque toujours, & avec force, ſur les tas de bled. Dès que ces ouvertures jouerent, les charanſons diſparurent, & voilà déjà pluſieurs années qu'on n'en voit plus dans ce grenier.

## III.

*Faute à corriger.* Dans la précédente Gazette N°. 66, pag. 226, lig. 17, liſez *trois toiſes* au lieu de *trois pouces*.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 11 Août 1773, au Samedi 14 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 26, 27 à 28 livres 10 ſ. l'ancien; le nouveau, de 26, 28 à 30 livres *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. Le ſeigle, de 11, 12 liv. 10 ſ. à 13 liv. 10 ſ.; l'orge, de 10, 11 liv. 10 ſ. à 12 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 11 Août 1773 au Samedi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19, 21 à 23 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Août 1773, de 52 à 53 livres ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 45 à 46 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43 ; *id.* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Août 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | marc. |
| Piastres à . . . . | 48 | 17 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du* 18 *Août* 1773.

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 29 15 16e | |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{1}{2}$ | |
| Madrid ..... | 15 6 6 | |
| Cadix ..... | 15 4 | |
| Livourne ..... | 97 à 96 $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ p. | $\frac{3}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Lundi* 16. | *Mardi* 17. | *Mercredi* 18. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1390 . . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ 90 92 $\frac{1}{2}$ |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 14 Août 1773 | | Du Lundi 16. | | Du Mardi 17. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Clouet, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Defrance, six d. mois 1772. | L. |
| Delarue pere, *id.* | M. | Thevenin, *idem.* | M. | Viellard, *idem.* | M. |
| Lenoir, *idem.* | M. | Masson, *idem.* | M. | Marsollier, *idem.* | M. |
| Caron, *idem.* | N. | Certain, *idem.* | M. | Cauchy, *idem.* | M. |
| Gossey, *idem.* | N. | Delamotte, *idem.* | M. | Defays, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 28 Août.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 26 Juillet.*

NOUS avons ci-devant annoncé que M. le Comte Romanworonzow avoit donné un Mémoire sur la nécessité d'établir, non dans les Villes, mais dans les Campagnes, des magasins non publics mais particuliers, pour assurer une provision de grains en cas de disette, précaution sage dans des pays où il n'y a pas des communications faciles & toujours praticables. C'est aux Seigneurs que l'invitation est adressée & le plan tracé. M. le Comte de Romanworonzow a lui-même exécuté ce projet dans ses terres. Ses magasins sont construits avec beaucoup de précautions : les mesures sont bien prises pour la conservation des bleds. Tous les ans, on renouvelle la provision en donnant au Paysan du grain vieux pour du grain nouveau. Ce secours est toujours prêt pour le Paysan qui aura essuyé quelque revers. ( *Nous parlerons ailleurs plus en détail du Mémoire de M. le Comte de Romanworonzow* ).

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 4 Août.*

C'est une entreprise vraiment digne d'un grand Roi que celle d'établir, par les lacs Waner & Warter, une communication libre & facile entre la mer du Nord & la mer Baltique sans passer par le Sud. S. M. vient de nommer, pour la haute direction des travaux aux écluses de Trolhatta, une Commission composée de MM. le Comte Hiarna, le Baron Ribbing, & Wargentin, Secretaire de l'Académie des Sciences. Il y a déjà 30 ans qu'on s'est occupé de ce projet. L'exécution en étoit réservée à un régne glorieux.

S. M. a écrit derniérement au College des Mines & du Commerce, de chercher les moyens les plus efficaces de baisser le cours du change. Malgré la sagesse du Gouvernement, les préjugés conseillent encore & demandent des prohibitions, telles que celle d'importer des chiffons qu'on n'importeroit certainement pas s'il y en a en abondance & à bas prix dans le pays, & qu'il faudroit laisser importer s'ils y sont rares & chers.

### DANEMARCK.

DE ROTHSCHILD, *le 4 Août.*

Depuis plusieurs années, il n'y avoit pas eu autant de foin dans nos environs qu'il y en a eu cette année. La sénaison & les autres récoltes ont été faites par un tems sec. Par l'influence de la beauté des pâturages, le beurre est tombé de 12 à 8 schillings la livre. On attend une baisse notable dans le prix du seigle. Les pommes de terre ont réussi à merveille, sur-tout dans les en-

droits où l'on a recueilli du tabac. Il en est de même des autres Provinces du Royaume.

### De Stralsund, *le 6 Août.*

La saison a été si chaude ici, pendant quelque tems, qu'il y a plus de trois semaines que les moissons sont coupées & serrées. L'orge avoit besoin d'eau; mais le 30 du mois dernier, il tomba une pluie très-favorable; en sorte qu'on attend encore une bonne récolte de ce grain, objet de la plus grande conséquence dans cette Province comme dans tout le Nord.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 8 Août.*

Le tonnerre tomba derniérement à un quart de lieues de Braines en Autriche sur un arbre haut & touffu dont il enleva l'écorce. Un homme s'étoit refugié sous ce funeste abri avec six enfans; il fut jetté à quelques pas de là, & il eut les mains & le dos brûlés: les enfans ont eu plusieurs taches noires sur différentes parties du corps. Il faut encore répéter qu'il vaut mieux se mouiller pour être moins exposé au coup de foudre, que de s'y exposer davantage sous un arbre pour ne pas se mouiller.

### De Passau, *le 10 Août.*

La récolte a été très abondante ici & dans toute la Baviere, malgré les ravages des souris qu'on a inutilement exorcisées à plusieurs reprises. Après beaucoup d'inutiles essais, on a proposé de ne tuer d'un an entier, ni les corbeaux, ni les chouettes, ni les belettes, ni les martres, ni autres animaux ennemis des souris: le conseil est bon, quant à ceux de ces animaux qui ne font eux-mêmes aucun dégât.

### De Francfort, *le 14 Août.*

Il y a quelques jours que les chaleurs sont ici très fortes: les vignes & l'orge en avoient grand besoin.

Nous apprenons des pays du Nord qu'on y a ressenti ces vives chaleurs une quinzaine de jours plutôt qu'en Allemagne, & que les grains, parvenus de très-bonne heure à maturité, ont été recueillis par de beaux jours & en abondance.

Les nouvelles de Copenhague, de Christiania, de Stockolm, de Rével, de Pétersbourg, d'Archangel sont les mêmes à l'égard des moissons: l'abondance est générale. Quant à la Pologne, la culture y a été si foible que la récolte ne sçauroit y être fort belle, en comparaison des tems passés.

## ITALIE.

### De Rome, *le 31 Juillet.*

Les priviléges exclusifs peuvent former ici un objet considérable de finance. Un Etranger sollicite encore actuellement celui de fabriquer & de vendre des toiles de Hollande. La Ville est remplie d'un si grand nombre d'Officiers de tous les genres qu'on voit paroître tous les jours des Ordonnances & des Réglemens de toute espece. Il a été défendu de pêcher, jusqu'au 15 Septembre, avec deux barques unies appellées *paranzes*, sur les côtes & dans les Ports de Pezaro, Sinigaglia, Recanati, Fermo, & autres de la Mer Adriatique.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 13 Août.*

Les finances d'Irlande sont dans un état si désespéré qu'on n'y imagine pas de meilleur moyen pour les rétablir que la ressource ruineuse d'une loterie. Cependant il est, dit-on, déterminé que le Gouvernement demandera un secours extraordinaire de 318,000 l., pour payer les arrérages occasionnés par la diminution du revenu, avec augmentation d'impôt. Il ne s'agit que de trouver où lever ce subside exorbitant sans diminuer le revenu en augmentant l'impôt. Les terres ne sont pas dans un état brillant. Les Manufactures sont si fort déchues qu'on sollicite vivement des secours pour les relever. Quelque forme que l'on donne aux impositions, comment les fonds productifs, qui n'ont pu fournir à de plus légeres, en supporteront-ils de plus graves? Comment lever une surcharge de 100,000 liv. st. par an, comme on le propose? Le pays souffre une grande disette d'argent. Cette circonstance a donné lieu d'observer que de plus

de 85,000 liv. sterl. de pensions annuelles, payées, on ne sçait pourquoi, par ce Royaume, il y en a plus des quatre cinquièmes dont les Titulaires ne dépensent pas un shelling dans ce pays : il y en a la moitié d'entre eux qui ne l'ont jamais vu. Le Roi a promis qu'on ne chargeroit plus l'Irlande de nouvelles pensions qu'elle ne seroit plus en état de payer. Il est de nouveau question de réunir le Parlement de ce Royaume à celui de la Grande-Bretagne, si Dieu le veut.

Il est bien dur pour les pauvres gens qu'on ne reçoive les especes d'or, comme monnoie, qu'à la Banque, & que la Banque n'en reçoive pas moins de cinquante à la fois. C'est une ressource pour les riches ; mais le Peuple n'est pas sujet à avoir à la fois cinquante guinées ; il faut qu'il vende ce qu'il en a aux Orfevres, & ceux-ci donnent de la matiere dix deniers & demi de moins que la Banque. Ainsi le pauvre perd & sur le poids de la monnoie, & sur le prix de la matiere. Les Orfevres, Raffineurs &c, gagnent beaucoup à cette manœuvre ; l'un d'eux a déjà fait un profit de plus de 700 l. st.

L'Acte qui cause ces troubles & ces pertes, contribue encore, en arrêtant la circulation, à soutenir le haut prix des grains : tout se tient ici bas. Il est peu de Fermiers qui veuillent envoyer leurs bleds aux Marchés destinés pour l'approvisionnement de Londres. Cette suppression ne sçauroit durer, parce que les récoltes sont presque partout abondantes : mais en attendant, on souffre.

En Province, on fait encore de plus grandes pertes sur les especes que dans la Capitale, parce qu'il y a moins de moyens de s'en défaire. Il n'est pas rare, il est même assez ordinaire qu'on refuse celles qui sont de poids, & que pour les faire recevoir, il faut offrir un bénéfice.

L'esprit de liberté se manifeste si hautement dans les Colonies que la Cour a envoyé des ordres pour les adoucir, & qu'elle doit envoyer des vaisseaux de guerre pour les rassurer.

On écrit de Cantorbéry, du 4, que les plantations de houblon sont dans un très-mauvais état, & que si le tems ne change pas, cette récolte manquera totalement. A Brighthelmstone & dans les environs, il y a, quant aux grains, la plus belle apparence de récolte.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 13 Août.*

Non-seulement l'importation des grains n'a pas entiérement cessé, mais il en est même entré d'assez fortes cargaisons depuis le commencement de ce mois. Le prix de l'huile baisse en Italie où les apparences de la récolte ne sont pas moins belles que dans nos Provinces méridionales : le commerce de cette denrée se soutient également. La Barbarie est fort riche en grains. L'Empereur de Maroc a permis à des Compagnies & à des Particuliers d'en exporter jusqu'à cent quarante quatre mille quintaux. Comme ce Prince vient de s'approprier le débit de la cire, il y a apparence que les provisions des Négocians établis sur la côte ne tarderont pas à passer en Europe. Il s'est fait, dans les Ports Barbaresques, beaucoup d'armemens pour la course. Les vaisseaux, le *Phœnix*, le *Sage*, le *Mentor*, l'*Heureuse-Union*, sont derniérement arrivés ici des Isles de l'Amérique. La tartane, la *Vierge-Marie*, venue de Narbonne & destinée pour Gênes, échoua le 18 du mois dernier vers les Saintes-Maries : l'équipage fut sauvé par les secours d'un Patron Pêcheur : on retira même les agrêts du bâtiment.

De la Rochelle, *le 16 Août.*

Il n'est aucun Rochellois qui ne voye avec satisfaction le rétablissement du Port & qui n'en conçoive les espérances les plus flatteuses. Mais ce seroit avec peu de fruit qu'on lui rendroit sa premiere commodité, si l'on ne cherchoit à découvrir & à prévenir les causes de sa dégradation. On espéreroit en vain que les ouvrages entrepris le mettroient désormais à l'abri du dommage, si la cause du mal subsistoit encore avec plus ou moins d'énergie. L'état de langueur dans lequel notre commerce étoit tombé doit nous engager à prendre toutes les précautions possibles pour l'en préserver à l'avenir.

On s'imagine communément que les vases dont le Port se remplit y sont poussées par la mer. Un Citoyen, zélé pour le bien

de sa Patrie, prétend que cette opinion vulgaire est fausse ; puisque les mêmes flots, loin de déposer sur le rivage un sédiment, le lavent au contraire. Peut-être cette observation n'est-elle pas décisive ; car les eaux ne font que fluctuer & rouler légérement sur le rivage, tandis qu'elles reposent en grandes masses dans le Port ; & sur les côtes mêmes les dépôts de la mer sont quelquefois si considérables qu'elles en sont visiblement haussées. Cette remarque n'empêche point que la cause du comblement du Port, indiquée par l'Auteur, si elle n'est pas l'unique, n'y contribue puissamment : il s'agit des boues & des immondices de la Ville, charriées par des ruisseaux & des aqueducs dans le bassin comme dans un égoût général. On s'en convaincra facilement si l'on considére la prodigieuse quantité de limons que les ruisseaux des rues entraînent. Dans la saison des pluies, la Ville est remplie des boues ; & pendant six mois consécutifs, on les voit se renouveller après que des pluies abondantes les ont emportées. Ce que l'eau n'a pu détacher & entraîner, on le pousse avec force dans le torrent. Il faut voir alors les aqueducs vomir dans le Port à pleins canaux l'eau la plus limonneuse, la plus chargée, la plus noire. Quelle étendue de champ cette bourbe liquide engraisseroit ! Sur six pieds cubes d'eau, on peut, sans exagérer, en compter un de limon & de fange. Ajoutez à cela les décombres des maisons, les débris des pavés, & toutes les immondices versées dans le même receptacle.

L'Auteur a recours au calcul pour prouver que cette cause seule suffit pour combler le Port dans un espace de tems assez court. La Rochelle comprend environ 800 toises dans sa plus grande longueur, & 450 dans sa moindre largeur. Que l'on multiplie 800 par 450, comme si elle formoit un quarré long régulier, on aura 360,000 toises de surface, ou 2,160,000 pieds. Qu'on en retranche la moitié pour les lieux qui absorbent eux-mêmes les eaux, comme les remparts, les jardins, les places, il restera 1,080,000 pieds. Il tombe à la Rochelle, année commune, au moins 16 pouces d'eau : qu'on en suppose 12 ou un pied, on aura 1,080,000 pieds cubes d'eau de pluie seulement, qui vont se décharger dans le havre. Sur 10 pieds cubes d'eau, qu'on en mette un de fange, c'est peu ; il tombera, chaque année, 108,000 pieds cubes de boue ; 1,080,000 en dix ans ; en cinquante ans, 5,400,000 ; & 10,800,000 en un siecle. Réunissez à cette somme celle des eaux particulieres jettées des maisons, & réduisez celles-ci au sixième de celles de pluie, vous aurez 180,000 pieds d'eau, sur quoi 18,000 pieds de boue tous les ans. Dans cent ans, ce sera 1,800,000 pieds cubes de boue qui, réunis à la premiere somme, formeront un total de 12,600,000 pieds. Cette somme suffiroit pour couvrir toute la surface de la Ville à plus de six pieds de haut. A la vérité, deux ou trois aqueducs ne versent pas directement leurs eaux dans le havre ou dans ses avenues ; mais à la fin il en passe une partie dans l'avant-port. D'ailleurs, qu'on retranche pour cet objet ce qu'on voudra, il en restera encore assez pour que, dans un demi-siecle, le Port soit aussi plein de vase qu'il l'étoit ci-devant.

Ce calcul, quelqu'inexact qu'on veuille le supposer, ne démontrera pas moins la nécessité d'écarter de tous les Ports quelconques les eaux & les immondices des Villes, si l'on ne veut les voir plutôt ou plus tard impraticables, comblés & fermés.

### De l'Orient, *le 16 Août.*

Le sieur Leyssard, Mc. de l'*Alexandre* de la Rochelle, du port de 300 tonneaux, a amené de l'Isle de France, à la consignation de M. Gérard, 2481 balles de café de Bourbon, 28022 l. de salpêtre, 22800 l. de bois rouge, 7400 l. de poivre, 1100 pieces de baffetas, 83 p. de garas, 84 de sistresay, canadary & cirsakas, 2 balles de guinée bleue.

### De Nantes, *le 18 Août.*

Notre Province a été heureusement exempte de ces terribles orages qui ont détruit les récoltes dans quelques cantons du Royaume. Nous avons eu le tems le plus favorable pour les récoltes des gros grains. La sécheresse a régné assez long-tems ; les bleds noirs, les mils &c, avoient besoin de pluie : elle suffira pour combler les vœux du Cultivateur. En général, les récoltes de foin & de grains sont bonnes. L'on espere qu'il se fera une quantité assez considérable de sel. Ce sont-là les richesses intérieures de la Province sur lesquelles on peut le plus compter ; car

pour le vin, il n'y en aura pas beaucoup, à en juger par les apparences. Il est dernièrement arrivé du seigle de Riga. Les navires, le *François* & l'*Algonquin*, sont partis, le premier pour le Cap, le second pour le Port-au Prince.

DE RHEIMS, *le 19 Août.*

Depuis qu'on a essayé d'orner les nouvelles publiques de traits de bienfaisance, le Public les a lues avec tant d'avidité qu'on peut se flatter de lui plaire, de l'édifier, de le servir, de l'exciter au bien, en entrelaçant avec les annales du désordre les annales de la vertu. Cette Ville vient de fournir un exemple intéressant de malheur & de générosité. Le 28 du mois dernier, M. le Marquis de Saint-Clair vit dans une rue une vieille femme, entourée, pressée, culbutée par une nombreuse populace; il s'approcha d'elle & l'interrogea: elle cherchoit un logement. Attendri par ses besoins & par son âge, il la conduisit lui-même à une auberge où il ordonna qu'elle fût très-bien traitée. Le lendemain étant allé s'informer de sa santé & la rassurer sur son sort, il apprit qu'elle étoit âgée de 102 ans, veuve d'un Gentilhomme, & elle-même Demoiselle (Mademoiselle de Beuvry). Il en informa sur le champ S. E. M. le Cardinal de la Roche-Aymon qui fit aussi tôt préparer un appartement commode pour cette femme respectable, en lui donnant des marques d'une généreuse sensibilité & lui promettant les secours d'un pere tendre. M. le Marquis de Saint-Clair est dans la douce habitude de secourir les malheureux. Il y a quatre ans que le hasard lui mit entre les mains des papiers par lesquels il reconnut qu'un Terrassier, Ouvrier de journée, employé chez lui, étoit d'une naissance distinguée. Il fit donner à ce jeune homme les instructions nécessaires pour suppléer au défaut absolu d'éducation, & le faire entrer dans le service. En attendant qu'on puisse obtenir pour lui le rang d'Officier dans le Régiment de ***, il sert en qualité de Soldat, portant la marque distinctive de sa noblesse, & jouissant d'une haute paye que M. de Saint-Clair lui a assurée. Le récit de ces actions console & ceux qui avec le desir de faire du bien n'en ont pas le pouvoir, & ceux qui avec le pouvoir d'en faire, ont le malheur de mal placer leur générosité, trompés par des imposteurs habiles à surprendre la compassion; métier fort commun dans certain pays & sur-tout dans certaine Capitale.

D'ORLÉANS, *le 22 Août.*

Depuis cinq à six semaines, les prix des grains ont graduellement haussé, & nous ne ressentons pas encore les bons effets de la récolte.

La navigation de la Loire se trouve souvent interrompue par le défaut de vent, qui empêche que les bateaux ne remontent à la voile. Le commerce de cette Ville en souffre un préjudice considérable. Le sieur *Deveux*, demeurant *rue Royale*, *vis à-vis le vieux Marché*, a travaillé pendant quatre ans à imaginer une machine propre à faciliter aux bateaux la remonte de la riviere pendant le calme. Il se flatte d'y être parvenu. S'il est assuré que son invention sera honnêtement récompensée, il en montrera le modele, & il en dirigera la construction. (*Nous donnerons sur cet article de plus amples détails*).

DE PARIS, *le 25 Août.*

Nous avons parlé ci-devant des obstacles que M. Mouron, Négociant de Calais, a rencontrés dans sa belle entreprise pour le desséchement d'un vaste marais auprès de cette Ville; & nous avons rapporté les différentes prétentions de Communautés & de Particuliers sur diverses parties du terrein. Ce procès vient d'être jugé au Parlement, conformément aux présomptions établies dans notre récit, & à l'intérêt public. Par un Arrêt du 14 Août, il est ordonné que les Lettres-Patentes obtenues par le sieur Mouron seront exécutées selon leur forme & teneur; qu'il sera maintenu dans la propriété, possession & jouissance de tout le terrein & marais appellé *Salines*; qu'il ne pourra être troublé en aucune maniere dans cette jouissance; & que, selon ses offres, il remboursera ceux qui justifieroient par des titres valables de la propriété de quelques parties de ce terrein &c. &c. &c.

Les Intéressés au canal de Provence se disposent à délibérer sur cette entreprise touchant laquelle les Actionnaires de Pro-

vence ont déjà fait des ſpéculations. On ne doit pas ſe diſſimuler qu'il n'y ait de grandes difficultés à vaincre & des dépenſes conſidérables à faire pour conſommer cet ouvrage. Mais ſon exécution ſera d'autant plus avantageuſe qu'il formera tout enſemble un canal de navigation & d'arroſement ; en ſorte qu'on pourra le regarder comme une grande avance de culture pour la Provence.

» La récolte eſt aſſez généralement bonne » dans les Provinces : mais quelques can- » tons ont été niellés. Souvent les Cultiva- » teurs font moudre tous les grains ſans diſ- » tinctions, ces grains noirs comme les au- » tres ; l'on demande :

» 1°. Si la farine de bled noir ou niellé » eſt malſaine, & juſqu'à quel point elle » pourroit l'être ? 2°. Comment on pour- » roit, avec peu de ſoins & de frais, enga- » ger les Payſans à ſéparer ces grains des au- » tres, & parer aux inconvéniens ? 3°. » Quelles précautions les Seigneurs & au- » tres pourroient prendre à cet égard ? ».

( *Nous publiâmes, l'année derniere, un excellent avis dans lequel un Géorgiphile auſſi ſçavant qu'expérimenté, répondoit à toutes ces queſtions, en nous annonçant de nouveaux préſens dont nous avons été privés avec le regrêt le plus vif. La farine de bled noir n'eſt point malſaine ; les Payſans perdent beaucoup à ne pas ſéparer ces grains : il n'y a d'autre précautions à prendre que de répandre l'inſtruction dont nous venons de parler ; elle a été traduite en Italien* ).

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *De l'Acacia de Sibérie.*

M. Eckleben, premier Jardinier de l'Impératrice de Ruſſie, Membre de la Société Economique de Péterſbourg, ſi célebre par la nouvelle culture des bleds que nous avons annoncée, vient de publier un petit Traité ſur la maniere de cultiver l'*acacia Siberica*, appellé par les Ruſſes, *arbre de Sibérie portant des pois*. La beauté de cet arbre n'exciteroit que la curioſité ; mais il devient, par ſes productions, un objet très-intéreſſant.

Sans les ſoins de M. Eckleben, cet arbre étoit preſque perdu pour la Ruſſie. Sans les bontés de la Société Economique pour nous, une grande partie de l'Europe n'en connoîtroit pas encore toute l'utilité.

Nous décrirons dans notre Journal la maniere de le cultiver ; nous ne parlerons ici que des avantages de ſa culture.

L'*acacia Siberica* porte de très-belles fleurs jaunes avec des gouſſes d'un verd très-clair, comme celles des pois. Cet arbre réſiſte tellement au froid, que les hivers de 1709 & 1760 n'en ont pas même endommagé les plus jeunes tiges. Le terroir ſablonneux lui eſt le plus convenable. Au bout de trois ans, il produit une ſemence très-abondante. A meſure qu'il avance en âge, il devient plus fécond. Rien ne l'empêche de porter ſes fruits, qu'une pluie abondante & continuelle pendant ſa fleuraiſon : alors il ne donne que des pois infertiles. La ſemence de cet arbre reſſemble à la tête d'une belle aſperge. On peut ranger, ſans difficulté, ce fruit dans la claſſe des pois. C'eſt une très-bonne nourriture pour les hommes & pour les animaux. On le cuit de différentes manieres. On en fait des eſpeces d'omelettes. On peut le faire moudre & le convertir en pain : ce pain eſt ſain, ſavoureux & raſſaſiant. M. Modell, Conſeiller de la Cour, & premier Apothicaire de S. M. I., a déclaré, après l'examen le plus ſcrupuleux, que ces pois étoient très-nourriſſans & très-ſains.

C'eſt une belle acquiſition à faire dans les divers Etats de l'Europe, puiſqu'il ne s'agit pas ici d'adopter une culture qui en chaſſe une autre peut-être plus utile, & que cet arbre peut être planté à la place de tant d'autres qui n'offrent pas de ſemblables reſſources.

L'acquiſition en eſt facile à faire ; car il n'y a qu'à ſe procurer ſur les lieux de la ſemence ; & par la ſemence, on ſe procure l'arbre.

### II.

### *Paratonnerre ou paraſol pour garantir du tonnerre.*

Cette machine ne differe preſque d'un paraſol que par quelques petits acceſſoires qui s'y adaptent aiſément.

La partie principale qui fait le corps du parasol comprend, 1°. un taffetas bombé à l'ordinaire en forme de dôme, mais dont l'une des coutures est recouverte en dessus d'une tresse ou petit galon d'argent.

2°. Un bâton ou manche d'un bois léger d'environ deux pieds de long.

3°. Une tringle de fer d'un demi-pouce de diametre & de huit à dix pouces de long, placée en dessus à l'opposite du manche, & terminée supérieurement par un écrou.

4°. Un anneau, des baguettes & un ressort également placés en dessus; cet anneau glissant sur la tringle de fer pour servir tant à plier qu'à déplier les baleines, &, par leur moyen, étaler le taffetas ou le refermer.

5°. Neuf à dix baleines, chacune de deux pieces, arcboutées à l'ordinaire, mais placées au-dessus du taffetas; l'une de ces baleines, attenant le galon d'argent, armée d'un bout de cuivre terminé par un écrou.

Les accessoires comprennent, 1°. une verge de cuivre mince, longue d'un pied, terminée supérieurement par une pointe fine, & inférieurement par une vis qui s'adapte aisément, quand on veut, à l'écrou de la tringle de fer.

2°. Un gros fil de laiton d'un pied & demi de long, terminé par une petite vis qui peut s'adapter au besoin à l'écrou du bout de cuivre dont nous avons dit que l'une des baleines étoit armée, & pointant obliquement de-là en bas.

3°. Un cordonnet d'argent, pendant au bout inférieur de ce fil de laiton, & terminé par une petite houpe de frange de la même matiere, traînante un peu à terre.

Avec ce paratonnerre bien monté, un homme peut passer, sans crainte, sous des nuées orageuses ou sous des cucurbites électrisées; car il est certain que, dès qu'il approchera de la distance du choc, la pointe supérieure de la verge attirera sur elle tous les feux, qui seront conduits de là innocemment tout le long de la tringle, du galon, du bout de cuivre, du fil de laiton, du cordonnet & de la houpe, tous excellens conducteurs métalliques, jusqu'à la terre qui est le réservoir commun du feu électrique dont il ne passera pas la moindre étincelle au travers du taffetas qui n'a aucun attrait pour lui.

Lorsqu'on croit voir un orage imminent, ou lorsque l'orage est entiérement dissipé, on peut, en moins d'une minute, joindre ou disjoindre les deux parties de cette machine, & convertir son parasol en paratonnerre, ou réduire son paratonnerre en l'état de simple parasol.

Quoique les coups de tonnerre ne soient certainement pas fort à craindre pour les gens à pied, à moins qu'ils ne se rassemblent en foule & sur-tout autour de quelque arbre, cette invention les précautionnera très-bien contre ce foible danger. On pourroit se contenter d'adapter au parasol ordinaire les accessoires donnés ci-devant; mais il est plus sûr de faire placer en dessus toutes les parties métalliques.

M. Barbeu du Bourg a imaginé ce paratonnerre qu'il a fait exécuter par le sieur *Bairin de la Croix, Ingénieur du Cabinet de Physique & d'Optique du Roi, demeurant* rue *Copeau, à Paris.*

## III.

*Boyaux de toile pour arroser.*

Le sieur Thillaye, pere, Pompier privilégié du Roi, vient de trouver le moyen de faire ces boyaux de toile à voile, apprêtée, très-commode pour arroser les jardins & les gazons L'ardeur du soleil ne sçauroit altérer leur qualité; au lieu que ceux de cuir ordinaire en souffrent. Ils n'exigent aucuns frais d'entretien. On en trouve chez le sieur *Thillaye, fils, rue Saint-Honoré, vis-à-vis Saint Roch*, à 4 l. 10 s. & à 6 livres la toise.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 18 Août 1773, au Samedi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27, 28 à 29 livres l'ancien; le nouveau, de 25, 27 l. 15 s. à 30 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. 10 s. Le seigle, de 13, 14 à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 12 liv. 10 s. à 14 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 18 Août 1773 au Samedi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18 liv. 10 ſ., 22 à 22 l. 10 ſ. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 20 à 22 l. 10 ſ. *le ſept.*; *id.* au Port de la Greve, de 21 l. 10 ſ. à 22 l.

Le cent de foin tres-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 25 Août 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 ſ. à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Août 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | *marc.* |
| Piaſtres à . . . . | 48 | 18 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Août 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## *Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de Ville ſix derniers mois 1772.*

| Du Sam. 21 Août 1773 | | Du Lundi 23. | |
|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | |
| Clouet, ſix dern. mois 1772. | M. | Creuzé, ſix dern. mois 1772. | M. |
| Delarue pere, *id.* | M. | Thevenin, *idem.* | M. |
| Lenoir, *idem.* | M. | Maſſon, *idem.* | M. |
| Caron, *idem.* | P. | Certain, *idem.* | M. |
| Goſſey, *idem.* | P. | Delamotte, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Lundi* 23. | *Mardi* 24. | *Mercredi* 25. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1395 92 $\frac{1}{2}$ . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 183 182 . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 322 . . . . | FESTE. | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 4 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Août*.

IL paroît que les maladies dont la Dalécarlie & autres Provinces sont attaquées, ne sont pas aussi générales & aussi funestes qu'on l'avoit dit d'abord. Cependant si elles n'ont pas emporté jusqu'à 30 personnes par jour, dans quelques Paroisses, si ce n'est que par exagération qu'on leur a attribué des suites plus fâcheuses que celles de la peste de 1709, il est certain qu'elles ont assez dépeuplé ces campagnes pour qu'un grand nombre de Cultivateurs ait été hors d'état de cueillir ses moissons faute de bras; & que quelques-uns aient été obligés de céder la moitié de leur récolte à des Ouvriers, afin qu'ils coupassent l'autre. Les contrées exemptes de ces épidémies recueillent une grande abondance de grains.

Un zele vraiment patriotique seconde & exécute les vœux & les ordres de S. M. pour l'amélioration de plusieurs branches d'économie. Le College de Commerce recherche avec soin les causes de la stagnation du fer resté en magasin l'année derniere. La Commission chargée d'examiner les canaux de cette Ville, afin de sçavoir par quel obstacle le cours des eaux du Maler est interrompu, a commencé ses travaux. On s'occupe assidûment à remédier à divers abus de Police. Le Sthadouder, chargé de cette inspection, aura, dit-on, dans son district la perception de la taxe sur les vivres, comme avant 1720. En attendant une meilleure assiette d'impôt, on s'efforce de rendre les levées plus économiques & moins abusives.

On remarque que le bois est à très-bon marché, par une suite de la défense de distiller des eaux-de-vie, opération qui en consommoit beaucoup. La défense de se chauffer avec du bois, en auroit conservé davantage. S'il ne falloit, pour justifier un acte arbitraire, que compter quelques bons effets, il n'y auroit point d'injustice qu'il ne fût bon d'exercer quelquefois. Cette prohibition, entr'autres mauvais effets, en a un terrible, celui de jetter la Nation dans l'engoûment pour une atteinte forcée par sa propre opinion à l'usage & au droit essentiel de la propriété.

Le Lombard ou caisse d'escompte établi l'année derniere, vient de publier un tableau exact de sa situation actuelle, afin que le Public juge de son utilité, & que les Intéressés connoissent les avantages qu'ils retireront de leurs avances. Il n'y a point de meilleur moyen, pour soutenir les Compagnies publiques quelconques, maintenir les bons établissemens, couper court aux mauvaises institutions, prévenir les abus destructeurs d'administration & de régie, que de mettre ainsi réguliérement sous les yeux du Public leur état & en quelque sorte leur bilan. Le nouveau Lombard, en suivant cette méthode, acquerra toute la con-

sistance dont il est susceptible. Il ne se borne pas à prêter de l'argent, il en reçoit à trois pour cent d'intérêt ; & le rend sous dix ou quinze jours lorsqu'on le lui demande. Son fonds doit être de 24 tonnes d'or. On n'exige, cette année, que 20 pour 100 de leur mise, l'action à 200 rixdhales. Cette avance formera quatre tonnes & trois quarts, lesquelles jointes aux six tonnes prêtées par la Couronne à 3 pour 100, font un capital de dix tonnes & trois quarts d'or. Comme il n'est pas permis par les loix de prendre plus de 6 pour 100 d'intérêt, la Banque, sur ce pied, retirera, cette année, de son capital un intérêt de 194,400 rix. ; sur les escomptes & défalcations 11,664 ; en bonification d'un pour cent par mois sur les assignations & les obligations échues & non-acquittées, 22,400 : total, 238,464 rixd. Sa dépense monte à 24,000 r. ; l'intérêt de sa dette, à 54,000 : total, 78,000 r. Restera en bénéfice net, 160,464 r. L'on pourroit donc encore baisser l'intérêt de l'argent, pour l'utilité publique que cette institution a pour objet.

## ALLEMAGNE.

### De Dantzick, *le* 10 *Août.*

A la derniere Assemblée de la Société Physique de cette Ville dont les Habitans conserveront la liberté de s'appliquer aux sciences, M. Weichmann lut une lettre de M. Paradis, Correspondant des principales Sociétés Economiques de l'Allemagne & du Nord, sur les moyens d'établir pour les progrès des Arts une correspondance vaste & facile entre les Sçavans & les Artistes de l'Europe, afin de faciliter la circulation des connoissances utiles. La même idée a été communiquée à plusieurs Sociétés qui concourent avec empressement à la remplir.

### De Breslau, *le* 12 *Août.*

Pendant le mois de Juin, les apoplexies ont été fréquentes. Elles s'annonçoient par des maux d'estomac & de ventre, accompagnés de diarhées & de foiblesse extrême, de tête sur-tout. A la fin du mois, il s'est manifesté des fievres malignes & des flux de sang. Il y a eu beaucoup de naissances prématurées.

L'hiver dernier, & tout récemment, il s'est manifesté parmi les brebis une maladie qui a emporté des troupeaux entiers ; & à laquelle on n'a point trouvé de remedes dans les Ouvrages vétérinaires. Toutes les brebis qui en sont mortes avoient le foie rempli de vers de la forme des sangsues : c'est pourquoi on lui a donné le nom d'*egelkrankheit*, mal de sangsues. On attribue cette maladie à l'humidité du printems dernier & à l'usage de mener paître le bétail dans des marais. (*Voyez notre derniere Gazette*).

### De Hambourg, *le* 13 *Août.*

Il est arrivé ici deux Agens de la Cour de Berlin, chargés de négocier l'établissement d'une Compagnie Brandebourgeoise, avec un entrepôt général des marchandises tirées par les Sujets du Roi, de l'Océan & de la Méditerranée. Par-là on éviteroit le passage du Sund, & la Prusse & la Pologne pourroient communiquer avec l'Allemagne & le reste de l'Europe par le nouveau canal de Bromberg. Cette Compagnie seroit sur le même pied que celle que l'Angleterre a déjà dans cette Ville.

### De Leipsick, *le* 16 *Août.*

Un Econome a donné la description d'une méthode & le modele d'un instrument, employés en Basse-Saxe pour enlever les gazons. Les personnes qui viendront à la Foire, pourront les voir au Bureau des Annonces.

La taxe des denrées est la même que celle du mois précédent. Cependant, attendu la bonté de la récolte, on présume qu'elle baissera. Les prix sont fort différens dans les différens Marchés du pays : il n'y a donc pas assez de circulation.

### D'Hanovre, *le* 17 *Août.*

Le bled a augmenté ici vers la fin de Juillet. Tout près d'ici, à Osterrode, les différentes sortes de grains sont beaucoup moins cheres. Il semble que chacun se cantonne & s'isole.

On demande une bonne recette pour la destruction des fourmis & des millepieds qui désolent nos jardins.

### De Goettingue, *le* 18 *Août.*

La Société Royale de cette Ville demande, *combien il y a de sortes d'insectes nuisibles aux papiers des archives & des biblio-*

*theques ? Quelles sont les matieres, comme cuir, colle &c, que chaque espece recherche le plus avidement ? Quels seroient les meilleurs moyens, pour les détruire ou les empêcher de nuire ?* Le Prix est une médaille de douze ducats : on sera admis au concours jusqu'à la fin de Juin 1774.

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le 16 Août.*

Il vient de paroître un Edit, en date du 26 Juillet, par lequel S. A. R. se propose de faciliter le commerce des bestiaux, & l'approvisionnement des viandes dans la Ville de Siene. Toujours même méthode toujours justifiée par d'heureux succès ; suppression de gênes, d'entraves, de droits, de taxes &c.

## PORTUGAL.

### DE LISBONNE, *le 5 Août.*

Les nouvelles de la côte de Guinée confirment les avis déjà donnés que le commerce avoit repris dans nos établissemens depuis que le Gouverneur de Benin, avec 1700 Européens & 8000 Negres, avoit forcé le Roi de Juida, vaincu à la tête de 30 ou 40,000 hommes, à accepter la paix.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 19 Août.*

La nuit du 13 au 14, nous essuyâmes un orage des plus effrayans. La foudre tua ou blessa quantité de personnes. Il y eut plusieurs édifices endommagés. Un vaisseau de la Compagnie des Indes, entrant dans la Tamise, perdit un de ses agrêts. La tempête s'étendit loin. Il périt en mer plusieurs navires. Dans le Comté de Kent, il y eut des houblonnieres détruites, & des champs à bled submergés par l'abondance de la pluie. On mande de Portsmouth qu'un bâtiment François a été brûlé par la foudre en sortant du Port ; mais que l'équipage s'est sauvé.

On mande de Gloucester que le Marché est bien fourni de grains, mais qu'il s'en vend peu. Les Boulangers attendent le bled nouveau dont on leur a remis des montres : il est d'une beauté singuliere dans tout le pays. L'orge est aussi admirable, mais elle sera moins abondante. Il est entré, dans le Port de Bristol, du froment & de la farine du Maryland, & l'on en attend de nouvelles cargaisons. Il faut espérer que cette concurrence fera baisser les prix. On écrit de Bath que les Bouchers crioient la livre de bon bœuf, mouton, agneau, à deux pences & demi. On mande de l'Herdfordshire que le houblon est dans un fort mauvais état, quoique certaines houblonnieres des environs de Ledbury promettent une récolte passable.

Selon les nouvelles de Chester, l'Acte relatif aux especes d'or a arrêté toutes les affaires. Si l'on vend, ce n'est qu'à crédit. La dixième partie des monnoies d'or circulant dans le pays, se trouve courte de poids de plus d'un shelling.

A l'occasion de cet Acte, on a présenté au Lord North un Mémoire dans lequel il est dit que, depuis plus de cinq cens ans, les Juifs font, dans le Royaume, le métier de rogner les especes ; qu'ils en furent bannis pour ce crime sous Edouard I ; que l'Acte fait payer au Peuple la peine de leur vol ; qu'au lieu de les punir, il leur procure de nouveaux profits, au moyen des envois qu'ils font en Hollande ; & qu'il faudroit imposer sur eux une taxe & révoquer le Bill.

Il paroît qu'après avoir porté le Bill concernant la Compagnie, on l'a examiné assez attentivement pour juger qu'il ne falloit pas se presser de le mettre à exécution ; ce qui fait présumer qu'il pourroit être révoqué.

Suivant les lettres du Maryland, cette Colonie est très florissante. Les Allemands établis dans la Ville & le Comté de Frédérick se signalent par leur industrie. Le commerce va très-bien dans toute la Province. On y fait les meilleurs fromages du continent.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE GRENOBLE, *le 20 Août.*

La récolte du bled est plus considérable dans cette Province qu'elle ne l'a été l'année derniere. Elle a déjà influé sur le taux du pain : cependant la partie indigente du Peuple auroit encore beaucoup à souffrir, s'il ne survenoit une diminution beaucoup plus considérable dans cette taxe, comme on a lieu de l'espérer.

Une longue sécheresse, jointe à des chaleurs excessives, donnoit beaucoup de crainte pour la santé des hommes & les productions de la terre. Il est tombé fort à propos une pluie qui a duré plusieurs jours. Elle a fait un bien admirable dans les campagnes. Le tems s'est rafraîchi.

Les chaleurs avoient déterminé la Police à ordonner, sous peine d'amende, que l'on arrosât les rues & que l'on nettoyât les allées & les cours des maisons. Cette précaution, fort négligée malgré les injonctions, étoit d'autant plus nécessaire qu'il n'y a peut être point de Ville en France où l'on entretienne moins la propreté dans les cours. Ce sont des cloaques où se ramassent toutes les ordures des maisons : l'air en est infecté ; & dans les grandes chaleurs sur tout, il en résulte beaucoup de maladies dangereuses. Il est étonnant que, dans une Ville Capitale, on aime à croupir ainsi dans la saleté, & qu'on soit assez ennemi de soi même & du Public, ou assez indifférent sur sa propre santé & sur celle d'autrui pour entretenir si opiniâtrement dans ses propres foyers des exhalaisons pestilentielles. Souvent les épidémies n'ont point eu d'autre cause. Il faut plaindre le malheureux qui n'a que des égoûts pour asyles ; mais quant à l'homme aisé qui se veautre dans son bourbier, on ne sçait quel nom lui donner.

Les soies se sont vendues à la Foire de S. Roch, 18, 19 & 20 l., la livre.

Il paroît de tems en tems des calculs de population dans lesquels les Habitans du Royaume sont tous comptés sans qu'il en manque un. Ces calculs sont fondés sur des registres exacts des baptêmes, mariages, & morts des Paroisses. Il n'est pas impossible que ces registres soient en effet en regle dans toutes les autres Provinces, & qu'ils l'aient toujours été. Quant à la nôtre, il n'en est pas de même. Plusieurs Curés s'étoient si fort négligés sur cet article, que M. le Procureur Général, Magistrat très-zélé pour l'exécution des loix utiles, a cru devoir requérir celle des Edits relatifs à la tenue de ces registres ; & le Parlement l'a ordonné de nouveau par Arrêt.

Les nouvelles publiques ont annoncé le trait de générosité filiale d'un Négociant qui, sans avoir reçu aucun héritage de son pere, en a honoré la mémoire, en satisfaisant à des créanciers avec lesquels il avoit été obligé de prendre des arrangemens. Nous venons aussi de voir un fils faire tous les efforts que la tendresse peut inspirer, autant que sa situation pouvoit le permettre, pour briser les fers dans lesquels son pere, ancien Négociant & Directeur de la Monnoie, est détenu depuis quelques années pour dettes envers des Particuliers qui, n'étant point dans le commerce, n'ont voulu entendre à aucune composition. Le sieur Carny qui, à l'époque des revers de sa famille, avoit été obligé d'entrer au service en qualité de Soldat, plaida, le 14, à la Tournelle la cause de son pere avec cet intérêt & cette véhémence que la nature seule peut donner. Un nombreux Auditoire l'applaudit avec transport ; le Parlement fit arrêt de registre.

DE LA ROCHELLE, *le 22 Août.*

Les récoltes ont déjà été suivies d'une diminution notable des prix des grains dans tous nos Marchés & notamment à Marans.

Le commerce des eaux de-vie avoit baissé depuis quelque tems ; mais il vient de reprendre toute sa vigueur. Dans l'espace d'une semaine, il en est entré 11571 veltes, & sorti 20256. Les prix roulent toujours autour de 110 l. les 27 veltes.

Les marchandises de l'Amérique ne varient pas.

On peut juger de la récolte du sel par la diminution rapide des prix à l'Isle de Ré. Le sel sur bosse est tout d'un coup tombé de 600 & 550 livres, les 28 muids, à 550 & 500 livres.

*Nota.* Dans la Gazette N°. 69, nous avons dit du calcul fait par un Habitant, relativement au comblement du Port, que *quelqu'inexact qu'on veuille le supposer, il ne démontrera pas moins &c ;* nous aurions dû dire affirmativement, *quelqu'inexact qu'il soit &c.* En effet le Calculateur fait la somme des pieds quarrés de superficie, seulement six fois plus forte que celle des toises quarrées, au lieu de la faire trente-six fois plus forte, puisqu'il y a trente-six pieds quarrés dans chaque toise quarrée. Cependant le résultat est à peu près le même ; car l'Auteur dit qu'en cent ans, il y auroit plus de six pieds d'épaisseur sur toute une étendue égale à la superficie de la Ville, & il a raison, puisqu'il y en auroit six pieds en quatre vingt-dix ans. Voici un calcul exact d'après ses données.

| | | |
|---|---|---|
| Longueur . . . . . | 450 | toiſes. |
| Largeur . . . . . | 800 | toiſes. |
| La ſuperficie eſt de . . . . . | 360,000 | toiſes quarrées, |
| qui mulipliées par | 36 | pieds quarrés, |
| donnent en | 2,160,000 | |
| | 1,080,000 | |
| total. . . . . | 12,960,000 | pieds quarrés, |
| dont la moitié eſt . . . . . | 6,480,000 | |
| & le dixième eſt . . . . . | 648,000 | |
| lequel muliplié par vingt ans, redonne . . . . . | 12,960,000 | |

autrement dit, ce même nombre de pieds cubes ou d'épaiſſeur ſur toute la ſuperficie eſt par conſéquent, en ſix fois vingt ans, une toiſe d'épaiſſeur.

En ajoutant à ce premier calcul les eaux jettées des maiſons, évaluées à un ſixième des autres, ce ſixième eſt . . . . . 2,160,000

| | | |
|---|---|---|
| dont le dépôt étant un dixième de . . . . . | 216,000 | par année, |
| en vingt ans, c'eſt . . . . . | 4,320,000 | |
| à quoi ajoutant les autres . . . . . | 12,960,000 | |
| c'eſt, dans vingt années, . . . . . | 17,280,000 | |
| ce qui multiplié par 4 ½ ou 90 ans, donne . . . . . | 77,760,000 | pieds, |
| leſquels diviſés par 216 pieds ou une toiſe cube, donnent au quotient . . . . . | 360,000 | toiſes cubes. |
| | 12,960,000 | |
| | 648 | |
| Somme pareille . . . . . | 77,760,000 | |

De Nantes, *le 25 Août.*

Les prix des grains baiſſent conſidérablement ici & dans le reſte de la Province. En conſéquence, les différentes ſortes de pain, à la réſerve de celui de ſeigle, ont été taxées à deux deniers plus bas, la livre.

Les moyens de rappeller les noyés à la vie ne ſont pas encore connus ou employés dans ce pays-ci où il y a de ſi fréquentes occaſions de les exercer. Le 30 Juillet, deux hommes qui venoient de recevoir leurs appointemens au Bureau des Claſſes de Saint-Malo, ſe noyerent ſur la riviere de Rance, dans la plaine de Saint-Suliac : l'un d'eux laiſſe huit enfans, & l'autre cinq, ſans autre reſſource que la ſolde de leurs peres que le Roi leur conſerve. La veille de la S. Jean, pluſieurs petites filles ſe noyerent dans la riviere d'Arguenon, à trois lieues de Dinard, en jouant dans l'eau pendant qu'elles faiſoient baigner leurs troupeaux, pour les préſerver, ſelon l'opinion ſuperſtitieuſe du pays, de la galle & autres maladies, & leur procurer toute ſorte d'avantages. Cette ſuperſtition eſt très-commune parmi les Habitans des bords de la mer, des lacs & des rivieres ; il eſt vraiſemblable qu'elle tire ſon origine de la plus haute antiquité, & peut être, comme les feux allumés dans l'Orient, le Nord &c, à la même époque de la circonſtance du ſolſtice, tems où s'ouvrit d'abord l'année du Laboureur, & où l'on inſtitua différentes cérémonies religieuſes pour obtenir la préſervation de tous les maux & la proſpérité des campagnes. Il eſt triſte d'être rappellé au ſouvenir de cette ſuperſtition par un tel malheur. Nous avons auſſi été témoins de pluſieurs accidens pareils. Pluſieurs enfans ont péri en ſe baignant. Nous n'avons pas appris qu'on ait tenté d'en rappeller un ſeul à la vie ; c'eſt beaucoup ſi l'on n'a pas accéléré leur mort par des ſoins cruels. Enfin un Particulier, un ami de l'humanité, a demandé à Paris une boîte contenant l'attirail & les inſtructions néceſſaires pour adminiſtrer les ſecours aux noyés.

Depuis le retour des deux derniers vaiſſeaux arrivés de Pondichéry à Saint-Malo,

le bruit s'eſt répandu que les Marattes avoient battu les Anglois & tué deux mille hommes de leurs meilleures Troupes. Cet événement, s'il eſt vrai, ameneroit de grands changemens dans l'Inde.

### De Paris, *le* 1 *Septembre.*

L'abondance générale de la récolte en Europe, & l'on peut ajouter en Afrique & en Amérique, peut être regardée comme une eſpece de phénomene. La Ruſſie, la Suede, le Danemarck, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Eſpagne, l'Italie, tous les Etats partagent ce bienfait ſignalé de la Providence. Si quelque Peuple craignoit ou ſouffroit encore la diſette autour de ſes magaſins remplis, il trouvera les Ports de la Ruſſie toujours ouverts pour le ſecourir; s'il peut attendre, l'Amérique l'approviſionnera. L'Italie ſe verra, malgré ſes goûts, obligée d'ouvrir ſes Ports. Le Ciel a tout fait pour nous, c'eſt à nous à ſçavoir jouir. Heureux l'Etat qui produira, dans les opinions, la révolution proſpere que ces circonſtances favoriſent & amenent!

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Traitement d'une maladie dangereuſe des chiens.*

Ces animaux, amis de l'homme, ſes gardiens, ſes défenſeurs, ſes coopérateurs, ſes compagnons, ont été, il y a quelque tems, attaqués aux environs de Caſſel d'une maladie épizootique dont les ſuites étoient d'autant plus funeſtes qu'ils la communiquoient aux autres animaux. M. Kerſting, Hyppiatre de cette Ville, à force de diſſéquer des chiens morts de cette maladie, a reconnu qu'elle conſiſtoit dans une inflammation aux poumons, lorſqu'ils en mouroient promptement, & de ſquirres aux poumons ou au foie, lorſque leur mort étoit plus lente. Il leur a trouvé dans les veines des poumons des polypes, formés par une lymphe corrompue.

Le chien attaqué de ce mal devient triſte & refuſe de manger; ſes yeux ſe troublent; il lui découle du coin de l'œil une matiere blanche; l'air paſſe difficilement par ses narines qu'une matiere gluante bouche. Quand le mal augmente, il chancele. Il y en a qui reſtent couchés, & qui, quand on les force à ſe lever, traînent les pattes de derriere. On diroit, à leur maniere de ſe mouvoir, qu'ils ont à l'échine quelque partie briſée qui les empêche de ſe lever & de marcher. Ils maigriſſent viſiblement, prennent des crampes, & crevent.

On les guérit avec le remede ſuivant.

Prenez une demi dragme de *mercurius dulcis* en poudre, de l'eau de *calmus* broyé, un lot de rhubarbe pilé avec un lot de térébenthine qu'on a auparavant remué dans un peu de jaune d'œuf de poule. On mêle à tout cela autant de miel qu'il en faut pour en faire une eſpece de marmelade. On en donne tous les jours une cuillerée à thé au chien malade. Pour qu'il ſoit forcé de l'avaler, on le lui met ſur la racine de la langue. On peut en donner deux fois par jour aux gros chiens, chaque fois la même doſe. Il faut, pendant le traitement, garantir le malade de l'air froid, & de tout refroidiſſement. On veille auſſi à ce qu'il obſerve la diete. On ne lui donne que du bouillon avec du pain dedans.

M. Kerſting a auſſi trouvé un préſervatif contre cette maladie.

Il faut prendre de l'aron de lierre, des écailles d'huître préparées, un lot de chaque eſpece; du ſalpêtre bien nettoyé, de l'antimoine crud, de chaque eſpece 2 ½ lots. On fait du tout une poudre, dont on fait prendre au chien deux cuillerées & demie à thé, en automne & au printems: il l'avalera dans la ſoupe ſans s'en appercevoir.

### II.

*Deſcription d'un moulin ou preſſoir à faire le cidre, tirée des Mémoires manuſcrits de M. Pingeron ſur les Arts utiles & agréables.*

M. Evelyn, qui a compoſé un Ouvrage conſidérable en Anglois ſur les arbres, imprimé à Londres en 1769 en un gros volume in-folio, rapporte à la 412e. page la deſcription & la figure d'un preſſoir à cidre qui m'a paru très-ſimple & peu volumineux. Comme ces deux qualités ſont celles qui caractériſent une bonne machine, j'eſpere

que celle que je vais décrire, ſans m'attacher littéralement au texte Anglois, plaira à ces deux titres. Je l'offre donc à ceux de mes Lecteurs qui s'intéreſſent ſincérement aux progrès des Arts utiles. On pourra nous reprocher de faire connoitre quelquefois des machines anciennes ; mais ce reproche tombe de lui-même quand elles ſont inconnues dans notre Patrie. Elles rentrent alors dans la claſſe des inventions utiles. Tel eſt le preſſoir dont je vais parler.

Cette machine eſt compoſée d'une table de bois de chêne ou de hêtre d'une certaine épaiſſeur, & dont la longueur & la largeur ſont proportionnées à la quantité de cidre que l'on fait dans les années les plus abondantes.

Cette table eſt percée d'une grande quantité de trous un peu évaſés par le haut comme un entonnoir.

Sous cette table, eſt une eſpece d'auge placée entre les quatre pieds de ladite table, dans laquelle coule le cidre.

Vers les deux bouts de la table ſont fortement aſſemblées deux pieces de bois verticales ou piliers qui reçoivent dans leur partie ſupérieure un madrier à peu près de même grandeur que la table, mais moins large.

Ce madrier & cette derniere reçoivent les extrémités des axes de quatre cylindres verticaux ayant environ trois pieds de long & un pied & demi de diametre.

Ces cylindres doivent être de bon chêne ou de tout autre bois très-dur. Ils ſont diſpoſés de maniere que ceux qui doivent écraſer les pommes au ſortir d'une eſpece de trémie ſont environ à un demi-pouce l'un de l'autre ; quant aux autres, il faut qu'ils ſoient ſerrés les uns contre les autres de maniere qu'ils n'aient que la ſeule liberté de tourner.

Une eſpece de trémie ayant la forme d'une hotte, occupe toute la hauteur & la largeur des deux cylindres qui ſont les plus écartés. Elle les touche même, à peu de choſe près ; c'eſt où l'on met les pommes. L'axe d'un des cylindres qui ne touche point la trémie déborde le madrier & reçoit un levier horiſontal ou roue qui donne le mouvement à toute la machine. On peut encore adapter à ce même axe une lanterne dans laquelle engraineroit une roue de champ que le vent & l'eau ou tel autre agent feroient mouvoir.

Il eſt évident que les pommes contenues dans la hotte ou trémie étant pouſſées par leur propre poids contre les cylindres, & trouvant aſſez d'eſpace pour ſe loger en partie entr'eux, doivent y reſter juſqu'à ce que le mouvement de ces cylindres ſur leur axe les écraſe à demi. Dès l'inſtant que ces pommes à demi écraſées peuvent remplir l'eſpace qui eſt entre les quatre cylindres, ceux qui ſont les plus ſerrés entr'eux, les compriment de maniere qu'elles paſſent en bouillies. Le ſuc des pommes s'écoule par les petits trous dont on a parlé, & tombe dans l'eſpece d'auge au travers d'une groſſe toile ou de toute autre choſe faiſant les fonctions d'un tamis.

Il y a nombre de moyens pour faire tourner l'axe du cylindre qui fait mouvoir tous les autres.

M. Woldriges, de Petersfield dans le Hampshire, a imaginé pluſieurs procédés pour ſimplifier & pour accélérer la confection du cidre. Ces moyens ont été communiqués au Rédacteur des Traductions philoſophiques de la Société Royale de Londres par le Docteur Beale. Ils ont été inſérés dans le 12^e^. volume ſous le numéro 134, à la page 846.

## III.

*Succès d'une nouvelle charrue de M. Wolf.*

Le modele de cette charrue, corrigée & rendue d'un uſage plus facile, ſe trouve au *Bureau des Annonces de Leipſick*. Elle a été inventée par M. Wolf, Agriculteur de Selben. Pluſieurs Economes des environs de Leipſick l'ont introduite dans leur culture, quoiqu'avec la défiance raiſonnable qu'il convient d'avoir quand il s'agit de nouveautés & d'épreuves onéreuſes. Par-tout la nouvelle charrue a eu conſtamment le meilleur ſuccès. Des perſonnes très-dignes de foi atteſtent qu'avec cette charrue, il ne faut qu'un cheval pour labourer en un jour un champ de 300 verges quarrées, meſurées exprès avec le pied de Saxe. Ses ſillons ſont beaucoup plus profonds que ceux de la charrue ordinaire du pays. Il y a peu de Seigneurs dans les environs qui ne la faſſent employer ſur leurs terres. Pluſieurs Agriculteurs étrangers en ont demandé des modeles. Un Charron de Délitzch, nommé Androe, en conſtruit. M. Wolf, Laboureur confondu dans la claſſe ordinaire des Payſans, a été élu Membre de la Société Economique de Leipſick.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 25 Août 1773, au Samedi 28 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27 à 27 l. 10 s. l'ancien; le nouveau, de 22 l. 10 s., 26 l. 10 s. à 30 l. 5 s. *le septier*; au Port de la Greve, de 26 l. 10 s. à à 30 l. Le seigle, de 13, 14 liv. 5 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 12, 13 à 14 livres aussi *le septier*.

L'avoine a été vendue à la Halle de 18 liv. 10 s., 21 à 24 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Septembre 1773, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 Septembre 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | 726 | 8 | 6 | *marc.* |
| Du Mexique à | 718 | 5 | | |
| Du Perou à | 710 | 5 | | |
| Les guinées à | 723 | 2 | 6 | |
| Ducats à | 98 | 15 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. 31 32. | 99 | 16 | | |
| Or à 20 karats à | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | 53 | 12 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | 51 | 18 | | |
| Piastres à | 48 | 18 | 6 | |

### CHANGES DE PARIS, *du 1 Septembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres | 29 15 16e 30 |
| Hambourg | 186 à 186 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid | 15 6 6 |
| Cadix | 15 4 6 |
| Livourne | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août 1773.* | *Lundi 30.* | *Mardi 31.* | *Merc. 1 Sept.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1405 10 | 1420 | 1415 |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | | | |
| D°. 8es. à 3 coup. | | | |
| D° 25es. à 3 coup. | | | |
| Emprunt Oct. | | | 330 |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 28 Août 1773 | | Du Lundi 30. | | Du Mardi 31. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | M. | Defrance, six d. mois 1772. | M. |
| Delarue pere, *id.* | P. | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | P. |
| Clouet, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | Z. |
| Gossey, six prem. mois 1773. | A. | Delamotte, *idem.* | | Defays, six prem. mois 1773. | A. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 7 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 14 *Août.*

LE ſieur Bagge, Négociant à Gothenbourg, a obtenu pour dix ans le privilége de la pêche de la baleine dans les diſtricts de Bohn & de Halland, ſans que ce privilége puiſſe empêcher qu'il ne ſe forme quelque aſſociation pour entreprendre la même pêche dans le Groenland. Si le préjugé ravit encore la liberté de la pêche, au moins faut-il borner, autant qu'il eſt poſſible, ſes uſurpations.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 18 *Août.*

On ſçait que les campagnes de pluſieurs Provinces de l'Empire ont été ravagées, cette année, par différentes eſpeces de ſouris: on en compte de trois ſortes, des ſouris de champ rougeâtres & griſes, des ſouris plus groſſes avec la tête pointue, enfin les ſouris de jardin & les taupes. Pour ſe délivrer des premieres, on a ſemé du chanvre dans les jacheres & autres champs: l'odeur de cette plante les a miſes en fuite ainſi que beaucoup d'inſectes. On a, en quelques endroits, détruit celles de la ſeconde eſpece, en mettant dans leurs trous, par un tems ſec, une mixtion pêtrie avec de la biere & compoſée de 8 lots d'arſenic, 4 de ſucre, une poignée de farine de bled, & un quart de beurre frais. Pour les taupes & ſouris de jardin, on a ajouté à ce mêlange une taupe & une écreviſſe pulvériſées.

L'emploi de l'arſenic eſt trop dangereux. L'on deſireroit donc connoître quelques remedes exempts d'inconvéniens graves. On vient de publier à Leipſick deux écrits ſur ces mêmes animaux; l'un de M. Henri-Amedée Haſe, Bailli de Wittemberg; l'autre de M. Lade, Maître-ès-Arts & Diacre d'Eſterwerden. On aſſure qu'ils contiennent des détails curieux que nous ferons connoître.

On conſeille de labourer les champs immédiatement après la récolte: ce labour découvrira & les larcins & les retraites des ſouris; & il ſera facile d'en détruire une partie.

D'OFFENBACH, *le* 18 *Août.*

Le prix du pain a diminué dans cette Ville: celle de Francfort ne jouira du même avantage, qu'après la Foire & le départ des Etrangers.

On apprend de Chemniz qu'il s'y eſt établi une nouvelle Fabrique de baſin de toutes ſortes de couleurs; & qu'il devient fort à la mode en Saxe.

DE LAUTERN, *le* 19 *Août.*

La Société Phyſique & Economique du Palatinat a promis une médaille de 30 du-

partent en foule pour cette destination. Les cats, avec 10 ducats en argent, à celui qui fera la découverte la plus utile pour l'économie, les Manufactures &c ; & un Prix de 20 ducats pour la meilleure instruction sur le trefle & le fourrage d'écurie. Les pieces seront adressées à M. le Conseiller Médicus, Directeur de la Société à Manheim.

### De Breslau, *le 19 Août.*

On tâche d'introduire ici une maniere de multiplier les abricotiers, comme dans d'autres pays, mais nouvelle pour nous: elle consiste à les provigner en implantant les branches inférieures comme les sarmens de vigne, ou les marcottes d'œillet. Ces branches bientôt enracinées, produisent des arbres sains & forts.

Une grande partie de l'Europe laisse au petit Peuple l'usage des pommes de terre & des citrouilles. En Russie, il ne paroît des pommes de terre, & en Silésie des citrouilles que sur les tables des Grands. Là on les dédaigne comme trop communes, ici leur rareté fait leur prix : il n'y a rien là d'étonnant ; mais il peut paroître singulier qu'il y ait encore assez peu de communication dans la République Agricole pour que les cultures les plus ordinaires de certains pays soient presqu'entiérement inconnues dans d'autres, quoiqu'également convenables à ceux ci. La culture des citrouilles vient d'être recommandée à nos Paysans dans un Mémoire où l'on expose les différens usages auxquels elles peuvent être employées.

## ITALIE.

### De Livourne, *le 16 Août.*

L'Ordonnance par laquelle S. A. R. a défendu d'enterrer les morts dans l'enceinte des Villes, s'exécute ici sans obstacle : les familles nobles conserveront seules leurs anciennes sépultures dans les Eglises. La Russie travaille également à détruire le même germe de peste.

On parle de la construction d'une nouvelle Ville dans le territoire de Sienne ; & pour la rendre florissante, il ne s'agit que de constituer les Habitans dans la jouissance des libertés consacrées par le droit naturel.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 21 Août.*

Plusieurs familles se préparent à partir pour la Floride Occidentale où elles formeront des établissemens dans les terreins concédés au Lord Durmouth.

On écrit de Dublin que la populace ne cesse de se porter à de nouveaux attentats contre les gens qu'elle rencontre vêtus avec de certaines étoffes de l'Inde, des mousselines &c.

La Société établie en faveur des Débiteurs insolvables a derniérement tiré des prisons de cette Capitale 40 de ces malheureux : vingt-un d'entr'eux étoient mariés; le nombre de leurs enfans montoit à soixante-onze

Le commerce de la Grande-Bretagne avec la Pologne tombe entiérement entre les mains de la Prusse ; car toutes nos marchandises consommées tant en Pologne qu'en Lithuanie passoient par Dantzick : elles excédoient considérablement les retours ; & les droits imposés sur nos importations étoient très-modiques. La Pologne est presque le seul pays qui achete nos sucres ; elle les prend entiérement raffinés ; les demandes à cet égard sont très-hautes. L'exportation de notre tabac complettement façonné est encore plus forte pour la Pologne que pour tout autre Etat. Ce Royaume consomme encore une grande quantité de nos toiles, de notre quincaillerie, de nos liqueurs, de nos cuirs, plomb, étaim, sel, charbon &c. Si notre thé n'étoit point chargé de droits, il en prendroit considérablement. Toutes ces marchandises entrent en Pologne par Dantzick.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 24 Août.*

Outre les grains qui viennent de la Cale, d'Italie, de Hollande, nous en recevons, depuis la récolte, de Narbonne & d'Arles. Le fertile territoire de cette derniere Ville a déjà servi, l'année derniere, de magasin à une partie de la Province : nos bâtimens

moiſſons n'ont encore produit aucun changement dans les Ports d'Italie pour le commerce des bleds. Le brigantin, le *Gracieux*, eſt parti d'ici pour la Guadeloupe.

D SAINT-BRIEUC, *le 26 Août.*

Nous jouiſſions de la perſpective flatteuſe d'une abondante récolte, & nous nous félicitions d'avoir été épargnés par les orages qui, depuis quelques mois, ont déſolé pluſieurs Provinces du Royaume. Mais helas! notre joie a duré peu, & la nuit, la déſaſtreuſe nuit du 18 au 19 de ce mois nous a remplis de deuil & d'amertume.

Dès le matin du 18, le ciel ſe couvrit de nuages, les vents paſſerent au ſud eſt; il plut fortement la plus grande partie du jour, & le tonnerre ſe fit entendre dans l'après midi. Vers les ſept heures du ſoir, les vents paſſerent à l'oueſt; à 9 heures & demie il commença à pleuvoir à verſe, ce qui ne diſcontinua point juſques vers 3 heures & demie du matin. Pour lors, le vent qui, malgré la pluie, avoit été violent, ſauta au nord-oueſt d'où il ſouffla vivement juſqu'à 4 heures après midi, le ciel étant d'ailleurs très-beau.

Pendant la violence de l'orage, qui ſe fit ſentir dans un eſpace d'environ 9 à 10 lieues, le mercure deſcendit juſqu'à 27 pouces. D'onze heures à minuit & demi, des éclairs multipliés firent paroître le ciel en feu: pluſieurs perſonnes ont aſſuré avoir ſenti très-diſtinctement deux ſecouſſes de tremblement de terre à environ 11 heures & demie; ce qui a été obſervé non-ſeulement ici, mais encore à Quintin, & ſur-tout au château de Lorges. Dans la matinée du 18, à Lamballe & à Quintin, des puits dont l'eau étoit à 12 & 15 pieds de profondeur, s'étoienr, en quelques heures, remplis au point qu'on y puiſoit avec la main.

A peine le jour eut il paru qu'on vit les ravages affreux de l'orage. Toutes les barques, qui étoient le long de notre quai, avoient chaſſé, malgré leurs ancres, & avoient été en dérive; quelques-unes avoient perdu leur chaloupe. Quatre ponts très-ſolidement bâtis ſur notre riviere de Gouet avoient été renverſés, nombre de moulins endommagés, & quelques-uns abſolument détruits & leurs Habitans noyés.

La chauſſee de l'étang de Quintin, ſituée à 4 lieues d'ici, s'étant rompue à 10 heures & demie, rien n'avoit réſiſté à l'impétuoſité des eaux; un des Fauxbourgs de cette derniere Ville en a été ſubmergé; les Tanneries, avec quelques maiſons, ont été détruites de fond en comble, & il y a péri 14 perſonnes tant grandes que petites. Là comme ailleurs, la crue des eaux n'ayant pas permis de retirer les cadavres qu'après 24 heures de ſubmerſion, il n'a pas été poſſible de leur adminiſtrer les ſecours preſcr ts en pareil cas; & les eſſais qu'on en a faits n'ont pas réuſſi.

La Ville de Châtelaudren, ſituée à trois lieues d'ici, & bâtie en partie au-deſſous de la chauſſée d'un étang conſidérable, a été abîmée par la rupture de la digue qui n'a pu ſoutenir l'effort des eaux. Pluſieurs maiſons ont été renverſées, & le nombre des noyés paſſe 70. Les ponts ſur cette riviere, ainſi que pluſieurs moulins, ont été détruits, & quelques perſonnes englouties dans les eaux. La mine de plomb de Villefumée, ſituée à un quart de lieue de Châtelaudren, & ſes différens travaux, ont beaucoup ſouffert.

La Ville de Guingamp, à ſix lieues d'ici, n'a point été exempte de l'orage; la riviere s'étant gonflée prodigieuſement, le pont a été emporté avec une maiſon voiſine. La petite Ville de Pontrieuc qui en eſt à trois lieues, ſur la même riviere, a été inondée, & pluſieurs maiſons ſe ſont écroulées. La riviere d'Urn, à une lieue & demie d'ici, s'eſt auſſi débordée au point que deux moulins ont été détruits de même que le pont d'Yffiniac. Par une ſuite du même orage, le pont Gand & les moulins y attenans ont été renverſés.

Le dommage qu'a cauſé cette inondation eſt inappréciable; on peut, ſans exagération, l'évaluer à huit cens mille livres, non ſeulement à raiſon des édifices renverſés & des meubles perdus, mais encore par le préjudice que cauſe au commerce la rupture des ponts qui intercepte la communication de ce canton avec la plûpart des Villes voiſines. On y doit joindre le tort irréparable que le vent & la pluie ont fait aux moiſſons dont la plus grande partie étoit encore dans les champs. Les bleds noirs ſur-tout, qui font un tiers de notre récolte, ſont abſolument ruinés; nombre de prairies ſont enſablées; beaucoup d'arbres fruitiers

ſont déracinés, & le peu de fruit qui avoit échappé aux gelées du printems a été abattu par le vent, avant d'avoir atteint le degré de maturité qui le rend propre à nos beſoins.

Mais de toutes les pertes, la plus accablante c'eſt, ſans contredit, celle des malheureux qui ont péri dans cette fatale nuitée. Quoiqu'on n'en puiſſe pas donner une liſte exacte, on ſçait, à n'en pouvoir douter, que leur nombre ſurpaſſe la centaine : ce qui doit d'autant moins ſurprendre que l'inondation a été ſubite, & que le coup d'eau s'étant principalement fait ſentir entre minuit & une heure, la plûpart de ceux qui en ont été les victimes étoient plongés dans le premier ſommeil. Nos vieillards ſe rappellent d'avoir vu ici & aux environs, le 1 Octobre 1709, un déluge pareil & qui cauſa à peu près les mêmes accidens. On a calculé que dans la derniere inondation, l'eau avoit excédé d'environ 20 pieds ſon niveau ordinaire dans notre riviere.

Tant de malheurs réunis ſur nos têtes étoient ſans remede : il en falloit cependant prévenir les ſuites. Heureuſement M. le Comte de Graves, Commandant en chef dans cette Province, étoit le 18 dans nos environs. A peine fut-il inſtruit du déſaſtre, qu'il ſe tranſporta ſur les lieux endommagés où il donna les ordres les plus précis & les plus ſages pour ſoulager les malheureux, retirer du danger ceux qui y étoient encore, rétablir les communications, recueillir enfin & mettre en ſûreté les effets naufragés. Mais c'eſt ſur tout à notre reſpectable Prélat que nous devons de profonds hommages : on l'a vu ſe porter par-tout avec ce zele infatigable & cette activité bienfaiſante qui caractériſent les belles ames. Sa préſence, ſon exemple, ſes libéralités ont excité tout le monde à bien faire. Quatre malheureux prêts à périr dans une Papeterie à demi-renverſée lui doivent la vie qu'ils auroient infailliblement perdue, s'il n'avoit volé à leur ſecours. Les malheureux Habitans de Châtelaudren ſe rappelleront longtems, avec reconnoiſſance, les ſoins charitables qu'il leur a prodigués, en leur faiſant paſſer du pain & de la viande pour arracher à la faim ceux que le naufrage avoit épargnés. M. le Vicomte de la Ferronaye, ſon frere, a partagé avec lui ces généreux travaux. Des Citoyens reſpectables de tous les ordres ſe ſont fait un devoir d'imiter de ſi beaux exemples. MM. les Officiers Municipaux ont concouru de tout leur pouvoir à accélérer les ſecours relatifs aux circonſtances; & le ſieur Perond, Ingénieur des ponts & chauſſées, quoiqu'atteint d'une maladie grave, s'eſt fait tranſporter chaque jour aux lieux où ſa préſence & ſon miniſtere étoient néceſſaires.

### De Nancy, *le* 28 *Août.*

La Chambre des Comptes de Lorraine a enregiſtré le 18 des Lettres-Patentes du Roi données à Compiegne le 24 Juillet, ſur une convention conclue entre le Roi & le Prince de Bamberg & de Wurtzbourg pour l'exemption réciproque du droit d'aubaine.

Les Marchés de ces Provinces ſont abondamment garnis de grains nouveaux ; les prix baiſſent d'une ſemaine à l'autre.

### De Tours, *le* 28 *Août.*

Enfin il ſemble que cette Province, ſi long tems accablée ſous le poids de la cherté, peut ſe flatter de jouir d'un adouciſſement durable, & de voir ſes pauvres atteindre, par le travail, aux moyens de ſatiſfaire à leurs premiers beſoins. Déjà les grains & le pain ſont à un taux plus bas qu'ils ne l'ont été depuis quelques années.

Pour faciliter les demandes de mûriers blancs dans les pépinieres de la Généralité, M. l'Intendant a diſpenſé les Demandeurs des différentes formalités ci-devant requiſes. Il ſuffira de remettre une note à l'Intendance, ou chez les Subdélégués, ou à l'Entrepreneur des pépinieres, avant le mois d'Octobre.

### Du Mans *le* 30 *Août.*

Un Obſervateur attentif aſſure avoir remarqué que, le Vendredi 13 du courant, la chaleur fut à 32 degrés, ſur les deux heures après midi ; qu'à ſix heures du ſoir, elle étoit encore à 26 degrés ; & que le lendemain elle remonta juſqu'à 30. L'on peut dire que, depuis le commencement de ce ſiecle, on n'avoit point obſervé, ni vraiſemblablement éprouvé de chaleur auſſi forte que celle-là dans ce climat.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *Jurisprudence Consulaire, & Instruction des Négocians, Ouvrage utile aux Marchands, Banquiers, Commissionnaires, Receveurs, Gens d'affaires, Procureurs des Jurisdictions ordinaires où on juge consulairement, Huissiers, à tous ceux qui vendent les bestiaux & denrées provenant de leurs biens, Fermiers & autres.* Dédié à Messieurs les Juges-Consuls d'Anjou à Angers. Par M. Rogue, Agréé pour plaider au Consulat, & associé au Bureau d'Agriculture d'Angers. A Angers, chez A. J. Jahyer, Imprimeur du Roi, rue S. Michel; & à Paris, chez Guillin, Libraire, Quai des Augustins. 2 vol., prix 6 liv. rel.

L'ignorance des loix est sans doute la premiere source des procès. Cette ignorance est en quelque sorte invincible dans les affaires civiles : il n'en est pas de même en matiere du commerce. La nécessité de simplifier la Jurisprudence mercantile a été mieux sentie, parce que le cours du commerce est & doit être nécessairement plus rapide; & que son interruption ou sa lenteur est la ruine publique. M. Rogue, admis depuis l'âge de dix-sept ans à plaider au Consulat d'Angers, a constamment travaillé à approfondir la Jurisprudence consulaire : nos Lecteurs ont déjà jugé de l'étendue de ses connoissances par une foule de décisions & de discussions imprimées dans notre Gazette & dans notre Journal. Tous ceux qui prennent quelque part au commerce, puiseront dans son Traité sommaire des instructions indispensables pour ne pas s'engager imprudemment dans des contestations préjudiciables même à leur crédit. L'Auteur expose d'abord la forme des Tribunaux, des procédures, des Sentences &c, & ensuite il parcourt les différens objets de leur ressort, intérêts, escompte, usure, communauté, lésion, rescision, prêt, dépôt, prescription, dommages, transports, garanties, vices, faillites, banqueroutes, défenses générales, priviléges, arbitrages, conventions, vols, comptes, monnoies, bourses, places, foires, regles relatives aux Aubergistes, Voituriers, Frippiers, Meûniers; les Sociétés, commissions, banque, lettres de change, change, protêt, billets &c. &c. &c. Il se borne ordinairement à présenter le texte de la loi, sans se jetter dans des commentaires. Quelquefois il ne rapporte que des coutumes, des décisions particulieres, ou d'anciennes injonctions qu'on ne sçauroit prendre pour des regles générales; mais le Lecteur ne sçauroit s'y méprendre. L'Ouvrage est aussi serré qu'il peut l'être; il pourroit y avoir plus d'ordre dans l'arrangement des matieres. Nous ne devons pas oublier de remarquer qu'il sera très-utile même aux Marchands étrangers qui viennent trafiquer dans ce Royaume.

2. *Traité des Couleurs & Vernis*, par M. Mauclerc, Marchand Epicier. Vol. in-8°., 3 liv. 12 s. broché. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe; & chez l'Auteur rue Quincampoix.

Cet Ouvrage est composé de plusieurs petits Traités concernant l'origine de la Peinture, la comparaison des couleurs impalpables & lumineuses & des couleurs matérielles & opaques, l'Art d'imprimer les tableaux, l'harmonie des couleurs ou du clavecin oculaire, la réfutation d'un Livre intitulé, l'*Art de faire & d'employer le vernis*, la nature & la composition des vernis, la maniere d'employer & de polir le vernis, la peinture en bâtimens, enfin le nettoyage des tableaux, la cause des gersures de la couleur, & le nettoyage de la toile. On ne sçauroit refuser à M. Mauclerc l'avantage d'avoir fait une étude particuliere des matieres employées dans la composition des couleurs, des recherches utiles sur les causes de leur *malfaisance* & de leurs dégradations, des vernis remarquables par leurs effets & par la simplicité de leurs recettes, la découverte des moyens de dépurer de leurs sels, de leurs soufres & de leurs saletés, les couleurs minérales, métalliques & terrestres, de maniere que les Peintres & le Public pourront faire l'emploi des huiles & des couleurs sans odeur & sans danger. Cette découverte est attestée par un certificat de l'Académie de S. Luc & Communauté des Peintres. Dans le même certificat, la beauté & la solidité des vernis du sieur Mauclerc est reconnue, d'après l'épreuve. S'il n'est pas

encore parvenu à ôter de l'orpin ſon ſoufre, il aſſure que ſon odeur ne ſçauroit être nuiſible, & qu'elle ſe diſſipe en peu de tems. Quant à ſa diſpute avec le ſieur Watin, il n'appartient qu'aux gens de l'Art de prononcer entr'eux : nous avons reçu quelques feuilles détachées dans leſquelles les deux Concurrens ont répandu plus de perſonnalités que d'inſtructions. M. Watin, dans un ſupplément, repouſſe les attaques peu ménagées de M. Mauclerc. Nous les invitons l'un & l'autre à diſcuter la matiere dans les termes de la modération & avec le reſpect dû au Public.

Le ſieur Mauclerc offre aux Provinces & à l'Etranger un commerce & une correſpondance ſuivant les uſages : il fait auſſi la commiſſion tant en recevant qu'en envoyant.

3. *La Génération ou expoſition des phénomenes relatifs à cette fonction naturelle ; de leur méchaniſme, de leurs cauſes reſpectives, & des effets immédiats qui en réſultent.* Traduite de la Phyſiologie de M. Haller ; augmentée de quelques notes & d'une diſſertation ſur l'origine des eaux de l'amnios. A Paris, chez Deſventes de la Doué, rue S. Jacques, vis-à-vis le College de Louis-le-Grand.

Le Traité de la Génération n'eſt pas un des morceaux les moins ſçavans & les moins intéreſſans du grand & bel ouvrage de M. Haller. Il méritoit particuliérement d'être mis entre les mains de tout le monde par une infinité de détails parmi leſquels on peut recueillir d'excellentes regles d'éducation & de conduite pour les hommes & même pour les animaux, des obſervations importantes ſur des queſtions médico-légales, des leçons économiques ſur une foule d'objets d'un uſage journalier &c. Nous indiquerons, pour exemple, l'article du lait, du beurre & du fromage. D'après les analyſes de l'Auteur, il paroît que le lait de brebis eſt le plus gras & contient plus de fromage ; celui d'âneſſe a plus d'eau, moins de partie graſſe & de partie ſolide : le lait de femme, après celui de brebis & d'âneſſe, contient le plus de partie aqueuſe, moins de caſéeuſe & de butireuſe. On doit croire que le lait d'âneſſe & celui de jument ſont plus diſſolvans, & celui de femme & de brebis plus nourriciers.... Pour tirer un eſprit vineux du lait de jument & même de celui de vache, on le laiſſe aigrir de lui-même, ou avec un peu de farine. On fait diſtiller de cet eſprit fermenté, un eſprit acide que les Tartares de Sibérie appellent *arac*, & dont ils s'enivrent : cet eſprit peut avoir tant de force, qu'il s'enflamme comme la poudre à canon.... J. Ferguſon a vécu pendant dix-huit ans de petit lait découpé avec une décoction d'orge.... Le petit lait contient une eſpece de ſel qui eſt vraiment animal. Il y a une grande Fabrique de ce ſel en Suiſſe. Fabrice Bartholet en a parlé le premier ; Louis Teſſi l'a décrit. Avant tout cela, les Brachmanes ſçavoient préparer le ſucre de lait, comme ils le ſçavent tirer d'autres ſubſtances douces. On ſépare le petit lait en le faiſant bouillir avec des œufs plutôt qu'en y ajoutant quelqu'acide. On le fait bouillir une ſeconde fois de peur qu'il ne s'aigriſſe. On le paſſe pluſieurs fois à travers un linge afin qu'il s'épaiſſiſſe, & ſa partie viſqueuſe s'en ſépare. On le fait rebouillir juſqu'à ce qu'il s'éleve au-deſſus une pellicule ; & quand il eſt refroidi, il donne des criſtaux blancs, jaunâtres & doux. Cette maniere de préparer ce ſucre eſt meilleure que celle de faire évaporer le petit lait, juſqu'à ce qu'il ſoit en conſiſtance de miel, & de le faire deſſécher au ſoleil. Mais on a ce ſucre plus pur quand on le prépare par évaporation & qu'on l'expoſe au froid, diſſout dans l'eau, de maniere que les criſtaux s'attachent aux parois du vaſe &c.

4. *Chriſtophe Colomb ou l'Amérique découverte*, Poëme. A Paris, chez Moutard, Libraire de Madame la Dauphine, Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel.

L'Auteur n'a point la prétention d'être Poëte, quoiqu'il ait enfanté un Ouvrage de près de douze mille vers. Pendant un aſſez long ſéjour à Saint-Domingue, & accablé de la plus cruelle infortune, il a cherché à ſe conſoler en chantant les louanges du grand Homme qui a découvert l'Amérique. Son Ouvrage peut être lu comme une relation de ce prodigieux événement ; mêlée de penſées religieuſes, morales, politiques, amenées par des apparitions d'Anges, de démons, de vertus perſonnifiées. On trouve ſoit dans le texte, ſoit dans les notes, des remarques ſur l'hiſtoire naturelle, la navigation, les coutumes &c.

5. Le *Journal Hiſtorique & Politique des principaux événemens des différentes Cours de l'Europe*, commencé le 10 Octobre 1772,

se débite actuellement chez *Lacombe*, *Libraire*, *rue Christine*. Ce Journal est un résumé de tous les Papiers publics. Il est composé de 36 cahiers par an, chacun de 60 pages. Il en paroît trois cahiers de dix en dix jours. Le prix de la souscription pour l'année, port franc, est de 18 liv.

6. *Voyages entrepris par ordre de Sa Majesté Britannique Georges III, pour faire des découvertes dans l'hémisphere austral, exécutés successivement par le Commodore Byron, le Capitaine Wallis, le Capitaine Carteret, & le Capitaine Cook, sur les vaisseaux le Dauphin, le Swallow, & l'Endeavour, tirés des Journaux authentiques des différens Commandans, & des papiers de Joseph Banks, Ecuyer*, par Jean Hawkesworth, Ecuyer, en 3 vol. in 4°. avec des planches en taille-douce & un grand nombre de cartes &c, traduits en François. Proposés par souscription. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean de-Beauvais; & chez Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Nous avons annoncé dans notre Journal l'original Anglois; & nous y donnerons incessamment la description des mœurs des Habitans de la Nouvelle Zélande, morceau que nous avons traduit. Mers nouvelles, observations astronomiques & hydrographiques propres à perfectionner l'art de la navigation, productions variées de pays inconnus avant nous, par lesquelles les limites de l'histoire naturelle sont reculées; mœurs, usages & loix recueillis par des Philosophes, tout concourt à rendre ce Recueil digne d'attention. M. le Docteur Hawkesworth a communiqué les feuilles de son Ouvrage, long-tems avant qu'il fût public, à un Homme de Lettres François, qui méritoit toute sa confiance, pour en donner la traduction. Cette traduction sera imprimée sur de très-beau papier & avec un caractere neuf. Les planches & les cartes, au nombre de plus de 50, sont gravées sur les planches & les dessins Anglois avec le plus grand soin. L'Ouvrage entier paroîtra en 3 vol. in-4°. avant la fin de l'année. Les Libraires ne demandent, pour la souscription, qu'une avance de 12 l. Les 3 vol. seront délivrés à raison de 45 liv. brochés. Ceux qui n'auront pas souscrit le payeront 54 l.

7. On trouve chez *Panckoucke*, *à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins*, des exemplaires d'un grand Ouvrage qui s'imprime à Rome sous ce titre : *Hortus Romanus juxtà systema Tournefortianum, curâ & studio Georg. Bonelli publico Medic. Professor., cùm 100 tabulis in ære incisis & coloribus depictis à liberato Sabbati, Chirurg. Professore & Horti Custode.* In-fol. 1722, *cartâ maximâ.*

8. *Mémoire relatif à un Plan d'Hôtel-Dieu pour Paris*; par P. Panseron, ancien Professeur de Dessin à l'Ecole Royale Militaire, Architecte & Professeur d'Architecture. Dédié aux Amis de l'humanité. In-4°. avec pl. Chez l'Auteur, cul de sac Sainte Marine; & chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques. Pr. 16 s.

Au plan de son édifice dont l'emplacement est supposé à l'Isle des Cygnes, l'Auteur a ajouté des recherches sur l'origine de l'Hôtel Dieu & le récit du dernier incendie & de ses suites.

9. *Dictionnaire Vétérinaire & des Animaux domestiques, contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques; la maniere de les nourrir, de les élever & de les gouverner; les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés tant pour la Médecine que pour la Société civile; auquel on a joint un* Fauna Gallicus. Par M. Buchoz &c. T. 4e. Chez J. P. Costard, fils & Compagnie, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Ce nouveau volume commence au mot *Médecine Vétérinaire* & finit à celui de *Plongeon*. Il est rempli de recherches & d'extraits d'excellens Ouvrages. Nous ne tarderons pas à en rendre compte dans notre Journal. On paye 5 l. 5 s. en le recevant en feuilles; moyennant quoi on recevra gratis le 5e. & dernier volume, actuellement sous presse. L'Ouvrage complet aura coûté aux Souscripteurs 26 liv. 5 s. en feuilles. Après la derniere livraison, l'Ouvrage entier coûtera 40 l. Les reliûres en carton se payent 6 s. par vol.

## II.

## *AVIS.*

2500 Bouteilles d'Eau-de-Vie double, vieille de quatre & cinq ans, provenant de l'Hôtel de Bretonvilliers, à vendre.

S'adresser à M. *Fournier, Epicier*, rue S. Antoine, au coin de la rue Culture-Sainte-Catherine.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 28 Août 1773, au Mercredi 1 Septembre, le froment s'est vendu à la Halle, de 27 à 27 l. 10 s. l'ancien; le nouveau, de 26 l. 5 s., 29 à 31 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 13 liv. 5 s., 14 l. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 10 l. 10 s., 12 l. 10 s. à 13 l. 10 s. aussi *le septier*.

L'avoine a été vendue à la Halle de 18 liv. 10 s., 21 à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 22 liv. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Septembre 1773, de 53 à 54 l.; *id.* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Septembre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | 726 | 8 | 8 |
| Du Mexique à | 718 | 5 | |
| Du Perou à | 710 | 6 | |
| Les guinées à | 723 | 5 | |
| Ducats à | 98 | 16 | |
| Or fin à 23 k. 31 32. | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | 53 | 15 | |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | 51 | 16 | |
| Piastres à | 48 | 18 | |

*marc.* — *once.* — *marc.*

### CHANGES DE PARIS, *du 4 Septembre 1773*

| | |
|---|---|
| Amsterdam | 53 $\frac{7}{8}$ à 54 |
| Londres | 29 15 16$^{e}$ |
| Hambourg | 186 $\frac{1}{4}$ à 186 |
| Madrid | 15 7 |
| Cadix | 15 4 6 |
| Livourne | 96 $\frac{1}{4}$ à 96 |
| Gênes | 94 $\frac{1}{4}$ à 94 |
| Lyon. *Août* | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{6}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Jeudi* 2. | *Vendredi* 3. | *Samedi* 4. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1415 . . . . | 1415 12 $\frac{1}{2}$ . . | 1410 7 $\frac{1}{2}$ 10. . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 185 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 330 . . . . | 330 . . . . | 330 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 1 Sept. 1773 | | Du Jeudi 2. | | Du Vendredi 3. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | M. | Boscheron, six d. mois 1772. | M. |
| Radix, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | P. | Lempereur, *id.* | |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | N. |
| Gautier, *idem.* | N. | Deschapelles, *id.* | | Painchain, six p. mois 1773. | A. |
| Desplaces, *idem.* | R. | Delagarde, six p. mois 1773. | A. | Patu, *idem.* | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 14 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 16 Août.*

PAr-tout les grains ſont ſerrés dans ce Royaume. Dans pluſieurs endroits, le Payſan pourroit oublier ſes malheurs, ſi l'exaction ne les renouvelloit ſans ceſſe.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Août.*

L'Académie Royale des Sciences vient de déterminer les ſujets des prix dont le généreux M. de Sahlgréen a confié la diſtribution à ſa ſageſſe. Au lieu de multiplier ces ſujets, elle a réuni, avec beaucoup de prudence, pluſieurs prix ſur une même matiere pour exciter plus vivement les recherches, au lieu de partager l'attention & les forces. Il y a moins de concurrence, il y a moins de ſuccès quand un ſeul remporte la couronne. Nous indiquerons, l'Ordinaire prochain, quels ſont les travaux excités par cette illuſtre Compagnie.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 23 Août,*

Les marchandiſes apportées dans le courant de l'été par les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, ſont auſſi riches qu'abondantes. La vente publique en a commencé Mercredi dernier.

Le Gouvernement a mis un droit de quatre shellings par pot ſur l'eau-de-vie diſtillée dans la Province de Finmark. S'il en réſulte moins de conſommation, il pourroit en réſulter auſſi moins de culture.

Il a plu hier & avant-hier; mais la récolte eſt en grande partie ſerrée, & la pluie n'a cauſé aucun dommage.

Les tempêtes ont été moins fréquentes dans nos parages cette année-ci que les précédentes, pendant l'été.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 25 Août.*

Les chaleurs continuent & entretiennent l'eſpérance d'une excellente récolte de vin: il s'en vend actuellement beaucoup ici, le tonneau à ſix ou huit florins à meilleur marché que l'année derniere. Les vignes ſont ſi pleines & ſi chargées dans toute la Hongrie, ſurtout du côté de Bude, qu'on ne croit pas qu'il ſoit poſſible de ſe procurer aſſez de futailles pour entonner toute la récolte. Auſſi les Propriétaires & les Vignerons ſont-ils occupés à creuſer & à maçonner en terre des eſpeces de cuves ou de réſervoirs, pour dépoſer le vin qu'on ne pourra pas mettre en tonneaux: ce vin ſera employé à faire de bon vinaigre.

D'HANOVRE, *le 27 Août.*

Chriſtophe Ehren Reich Rozenow de Suerin croit avoir trouvé un moyen d'em-

pécher que la biere ne s'aigrisse dans des tems d'orage : cette découverte seroit assurément très-importante, pour l'Allemagne sur-tout.

On avoit demandé si l'*ilex æquifolium, foliis ovatis acutis spinosis* étoit nuisible aux jeunes chênes : la réponse a été affirmative : cette plante épuise le terrein : il faut la tirer & la détacher assez de terre pour qu'elle séche sur pied, ou enfin la déraciner entiérement.

### DE BONN, *le 29 Août.*

Dans les pays du Rhin, on a eu une récolte de froment, de seigle, d'orge, double de celle de l'année derniere ; & celle ci étoit moyenne. Il y a plus d'avoine qu'on n'en avoit vu depuis long-tems. Si l'automne est chaud, les vendanges seront beaucoup plus belles que des pluies longues & fortes ne permettoient de l'espérer.

## ESPAGNE.

### DE MADRID, *le 24 Août.*

Le 13 du courant, les frégates *Santa Barbara* & *Nuestra Senora del Carmen* sont arrivées de Buenos-Ayres à Cadix avec une cargaison de 561,517 piastres fortes ; 5,296 arobes de laine de Vigogne ; 300 de tabac du Bresil ; 3,000 cuirs en poil.

Depuis quelque tems, le Libraire Michel Escribano distribue par numéro les feuilles d'une collection curieuse de machines choisies, pour simplifier les travaux & accélérer les progrès des Arts économiques. Il en a déjà paru 20 numéros.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 29 Août.*

Par les dernieres lettres, nous avons appris que les pluies & les vents avoient causé moins de dommage qu'on ne l'avoit cru d'abord.

Les honoraires, appointemens, gages des Officiers, Commis, & autres Agens de la Compagnie aux Indes, montent à 200,000 liv. st ; voilà de terribles frais de commerce.

On compte environ cent vingt Marchands, Banquiers &c, ruinés depuis le mois de Juin 1772, par de mauvaises spéculations, de bons Bills &c.

On embarque beaucoup de marchandises & d'effets pour acheter, par des présens, l'amitié des Chefs des Tribus Sauvages de l'Amérique.

On prétend que la Manufacture de batiste d'Irlande s'est perfectionnée au point que ses toiles sont supérieures pour la couleur, la finesse, l'usage, à toutes celles de France, de Hollande &c. Il y a long tems qu'on a ces prétentions là ; elles ne se soutiennent qu'un instant.

## II.

## NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

### DE LA ROCHELLE, *le 2 Septembre.*

Il est assez d'usage que chaque Ville ait ses différentes sortes de pain réglées pour la commodité de la taxe, sans qu'il soit libre d'en fabriquer & vendre de nouvelles, même économiques & meilleures. Il faut que le Citoyen monte ses goûts sur la coutume & proportionne ses facultés aux taux de l'Ordonnance. Quelquefois le saut est brusque & grand d'une espece à l'espece suivante : par exemple, entre le bon pain de ménage & le pain absolument noir, souvent il n'y a pas de milieu : les prix sont donc aussi trés-éloignés les uns des autres. Il y a dans cette Ville plus de facilité à assortir ses fantaisies & ses moyens : nous avons jusqu'à six especes différentes de pain dont les prix baissent peu à peu, depuis la premiere jusqu'à la derniere : cette graduation est aussi commode que la diversité dans la fabrication est agréable. La taxe est actuellement assez basse, car le meilleur pain ne vaut que 2 s. 3 d., & celui de la derniere qualité un sou la livre.

Il a été ci-devant démontré que notre Havre devoit être nécessairement & assez promptement comblé par les boues de la Ville. Vainement s'est-on imaginé qu'il seroit lavé par un canal de communication de Niort ici : l'entreprise procureroit au pays toute sorte d'avantages, excepté celui-là. Loin que la mer absorbe paisiblement dans son sein les corps étrangers amenés par des eaux roulantes, elle les repousse, & s'en décharge même sur ses bords, autant qu'il

eſt poſſible, lorſqu'elle a été forcée de les recevoir. Le canal, incapable de vaincre les flots, laiſſeroit refluer & tomber ſes vaſes, même au-deſſus de ſon embouchure. En effet, on croit s'être apperçu que la Charente étoit beaucoup moins limoneuſe à ſon embouchure même qu'aux environs de Rochefort. Le canal de Maubec ſe précipite avec impétuoſité, ſans rien opérer: les monceaux de boues les plus expoſés à ſon action ſont comme autant de rochers qui le reſſerrent lui même dans ſon lit. Il ne reſte donc qu'à épurer les eaux de ruiſſeaux par la filtration ou à détourner leur cours. Le dernier de ces expédiens ſouffriroit le moins de difficultés. Avec un aqueduc commun, tous les ruiſſeaux pourroient être déchargés hors des murs dans de vaſtes & profondes excavations, diviſées en deux parties, afin de pouvoir les vuider alternativement. L'ouvrage ne ſeroit pas fort diſpendieux, ſi on le compare avec ceux qu'on eſt à préſent obligé de faire. Une fois fait, il n'auroit plus beſoin d'être renouvellé, la poſtérité la plus reculée en recueilleroit les fruits. Il faudroit vuider l'aqueduc, mais il n'en coûteroit rien, & on y gagneroit beaucoup: ſes boues formeroient un excellent engrais avec lequel les frais du curage ſeroient payés & nos campagnes fertiliſées. Un projet paroît bien recommandable, quand il met tout à profit, quand il ſert l'Agriculture, quand il aſſure la durée du commerce. Dans le cas préſent, on ne ſçauroit recourir à la raiſon tranchante ou au prétexte bannal du défaut de fonds, puiſqu'on entreprend des ouvrages beaucoup plus diſpendieux que celui-là, pour remplir le même objet.

### D'Avignon, *le 3 Septembre.*

Ce pays a été aſſez long-tems dans la détreſſe. Il peut ſe flatter du changement le plus heureux, ſi le bien-être dépend uniquement de l'abondance des récoltes. Celle des bleds a été excellente; le grain eſt bien nourri, & ſon poids eſt extraordinaire. Mêmes avis de diverſes Provinces. On écrit du Haut-Languedoc que les vieillards n'y ont jamais vu de plus belles moiſſons. Cependant le bled eſt encore fort cher ici, attendu qu'il n'en reſtoit point de vieux. La Foire de Beaucaire, où nous faiſons différentes proviſions, a été fort brillante, riche en toute ſorte de marchandiſes, & remarquable par une affluence & un concours prodigieux d'Acheteurs & de bâtimens. Les vers à ſoie ont bien donné, & la ſoie eſt à aſſez bon compte. Les oliviers & les vignes promettent également abondance d'huile & de vin. Enfin de toutes parts, la nature ſe préſente à nous ſous l'aſpect le plus proſpere.

### De Poitiers, *le 5 Septembre.*

Les Juges & Conſuls de la Ville de Châtellerault avoient ſuppoſé un uſage établi de tems immémorial dans ladite Ville, d'accorder aux débiteurs de *billets cauſés pour valeur reçue en marchandiſes*, un mois de délai après l'échéance deſdits billets; & le 23 Juillet, le Conſeil Supérieur avoit rendu un Arrêt ſur requête, conforme à cette expoſition. Le 28, les Juges & Conſuls de Poitiers obtinrent un Arrêt de ſurſéance: ils ont prouvé que cet uſage prétendu & purement imaginaire ſe trouvoit oppoſé à celui qu'on ſuit dans toutes les Villes de la Province, & qu'il deviendroit entiérement préjudiciable à ſon commerce. Sur défenſes reſpectives, il a été rendu le 23 Août un Arrêt définitif qui porte que celui du 23 Juillet ſera rapporté pour n'avoir aucun effet. Il eſt aſſez étonnant que deux Juriſdictions du même reſſort ne s'accordent pas ſur l'uſage du pays, l'intérêt du commerce, & ſur les points de droit le plus commun.

Des Propriétaires de vignes de cette Province paroiſſent ſe diſpoſer à ſuivre la méthode de M. Maupin. Il eſt à croire qu'en divers endroits, ſi ce mois ci n'eſt pas fort chaud, le raiſin ſera verd; & qu'on ne pourra le ſauver que par les procédés de cet habile Œnologiſte. Afin qu'on puiſſe en faire l'eſſai dans cette Province, il doit envoyer ici des exemplaires de ſon dernier Mémoire que l'on diſtribuera gratis aux perſonnes qui ſeront diſpoſées à en profiter, & aux Curés qui deſireront le faire connoître à leurs Paroiſſiens. Il a déjà rendu généreuſement le même ſervice à pluſieurs Paroiſſes. Cet exemple mérite d'être propoſé & imité.

### De Tours, *le 6 Septembre.*

Les prix des bleds ſe moderent de plus en plus dans les Marchés de la Province. Ces

pendant le pain, à proportion ſur-tout du prix des grains, eſt encore aſſez cher ici, car il vaut, le blanc, 34 den. la livre, & le noir, 22. Le pain commun, à 26 den., ſe rapproche davantage du prix des grains.

La Tréfiliere de fil d'archal nouvellement conſtruite ſur la riviere d'Indre, dans l'ancien emplacement des moulins de Candé, Paroiſſe de Monts, par MM. Moulin & Chicoine, eſt un des établiſſemens les plus remarquables & les plus intéreſſans de la Province. Un Amateur éclairé des Arts utiles en a jugé très-favorablement ſur l'entente de ſes différentes parties, la ſolidité des conſtructions, le niveau & l'échappement des eaux bien ménagés, la bonne direction des courſiers, l'intelligence & l'adreſſe des Ouvriers, l'ordre enfin. Cette harmonie donne une haute opinion de la ſageſſe des Entrepreneurs; un autre genre de mérite ſemble leur aſſurer la confiance publique & un heureux ſuccès; c'eſt la modeſtie de leurs bâtimens. Les Entrepreneurs François intéreſſent volontiers leur gloire à élever des édifices capables de ſoutenir l'affiche d'*Hôtels* au lieu de celle de *Fabriques* ou de *Manufactures*. Après qu'ils ont ébloui les ſots, ils vont ſe perdre dans leur foule. Les gens ſenſés ont déjà calculé à peu près la chûte de ces conſtructions modernes en raiſon des fonds que ce genre de ſomptuoſité abſorbe ſans reſſource & ſans compenſation; & la prédiction eſt rarement fauſſe. La nouvelle Fabrique eſt dirigée ſur des principes oppoſés: il n'y a rien de ſuperflu; tout y eſt néceſſaire ou utile. Le judicieux Auteur de ces remarques, en donnant quelques avis ſur les moyens de perfectionner le méchaniſme de la Fabrique, releve encore une faute aſſez générale dans tous les moulins à eau de quelques genres qu'ils ſoient. Les arbres de roue ſont d'une ſeule piece, par conſéquent très-diſpendieux pour leur traite des forêts, ſouvent très rares: ces arbres ſont fragiles, ſe tourmentent & ſe tordent facilement. Ceux qui ſont faits d'un aſſemblage de pluſieurs brins de bois vif, ſont ſans contredit plus forts & plus ſolides; on les trouve facilement, ils ſe voiturent; on les paye beaucoup moins cher, & ils facilitent ſinguliérement la célérité des conſtructions nouvelles ou des réparations.

M. Dubet, Gentilhomme du Berry, à qui il appartient également & de juger de ces établiſſemens & de diriger les travaux des Arts les plus utiles, a préſidé, cette année, à la filature de la Manufacture Royale de cette Ville; & l'on y a ſuivi ſes inſtructions avec ſuccès. Quelques Provinces ont beaucoup profité de ſes *voyages* que l'on pourroit appeller *civiques*, & dont des couronnes *civiques* euſſent jadis été la récompenſe.

D'AMIENS, *le 7 Septembre.*

Les grains baiſſent lentement dans ces Provinces.

Il y a eu ſept maiſons & quinze granges remplies de nouveaux grains, brûlées dans l'incendie du 30 Août au Fauxbourg Saint-Pierre de cette Ville. Si on les rebâtit, elles ſont encore, comme ci-devant, ſi bien couvertes de chaume & ſi exactement attenantes les unes aux autres, qu'il ne faudra encore qu'une étincelle pour les réduire de nouveau toutes en cendre.

C'eſt un uſage aſſez commun dans cette Province & vraiſemblablement dans pluſieurs autres de laiſſer les avoines, après qu'on les a coupées, s'abreuver ſur terre de roſée & de pluie. Un ſçavant Géorgiphile a très bien prouvé que cette méthode étoit contraire aux principes de la ſaine phyſique & de la bonne culture. Cependant quelle peut être l'origine de cette mauvaiſe pratique? Vraiſemblablement une autre pratique mauvaiſe. On laiſſe ainſi l'avoine expoſée aux influences de l'air, par ce qu'elle a été coupée avant qu'elle fût parfaitement mûre; & l'on eſpere qu'elle acquerra par-là le degré convenable de maturité qu'elle eût bientôt acquis en terre plus ſûrement & ſans danger. Pourquoi donc coupe-t-on l'avoine avant qu'elle ſoit mûre? Cette pratique n'eſt pas générale: les uns moiſſonnent ce grain avec la faulx, les autres avec la faucille. Ceux-là n'attendent pas, pour faucher, que le grain ſoit tout à fait mûr, parce que le coup rude de la faulx dégarniroit la grappe en la ſecouant trop fortement. Ceux au contraire qui ſcient l'épi ne riſquent rien à attendre la pleine maturité, car le grain réſiſte aiſément à l'opération de la faucille. Dans le premier cas, il pourra peut-être gagner encore à reſter expoſé à l'air; il n'a qu'à perdre dans le ſecond. Mais il eſt évidemment plus ſûr de laiſſer mûrir l'avoine ſur ſa tige, & par conſéquent de la

couper avec la faucille. L'usage de cet instrument a encore un avantage sur celui de la faulx ; on est obligé d'amasser avec le rateau l'avoine fauchée, & de la tourmenter; aussi le champ, sur-tout à la place des rangées, est-il couvert d'herbes au mois d'Octobre : tandis que l'avoine sciée est en javelles qu'on enleve sans trop ébranler les grappes, ainsi il ne peut reparoître dans le champ que des herbes rares. Pourquoi donne-t-on la préférence à la faulx sur la faucille ? Parce qu'elle est plus expéditive, & qu'au moment de la récolte, elle offre une économie réelle, mais ruineuse par ses suites ; car toutes les fois qu'on a pris la peine de calculer, on a reconnu que, compensation faite de l'excédent de la dépense pour la main d'œuvre, il reste six livres de profit net sur chaque arpent d'avoine sciée.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *Œuvres de M. Franklin*, Docteur ès Loix, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des Sociétés Royales de Londres & de Gottingue, des Sociétés Philosophiques d'Edimbourg & de Rotterdam, Président de la Société Philosophique de Philadelphie, & Résident à la Cour de la Grande Bretagne pour plusieurs Colonies Britanniques Américaines. Traduites de l'Anglois sur la nouvelle Edition par M. Barbeu du Bourg. Avec des additions nouvelles & des fig. en taille-douce. 2 vol. in-4°. A Paris, chez Quillau, rue Christine ; Esprit, Libraire de Monseigneur le Duc de Chartres, au Palais Royal ; & l'Auteur, rue de la Bucherie aux Ecoles de Médecine.

D'autres que nous célébreront, dans M. Franklin, l'homme de génie qui, en se délassant de ses travaux patriotiques, pénétre & dévoile les profonds secrets de la nature. Notre tâche est d'aller terre à terre. Mais le Philosophe, ami de l'humanité ; l'Econome, *ami de la maison*, si cette expression m'est permise ; le Sage, ami de notre repos, de notre satisfaction, nous l'écouterons avec plaisir, nous nous entretiendrons avec lui, nous le ferons chérir de nos Lecteurs. Ce Recueil nous offrira la matiere d'un extrait intéressant ; & l'on verra le Traducteur partager avec l'Auteur la gloire de s'occuper avec succès du bonheur de leurs semblables. M. du Bourg acquiert, par la publication de ces Œuvres, plus d'un titre à la reconnoissance publique.

On pourra se procurer en Province les *Œuvres de M. Franklin*, par la Poste & port franc, au même prix qu'à Paris, en s'adressant à *M. Luneau de Boisjermain*, *rue & à côté de la Comédie Françoise*, qui seul a traité avec la Ferme générale des Postes pour tous les Livres imprimés avec permission. On affranchira le port des lettres & de l'argent. Les Habitans de Paris pourront s'adresser à l'Auteur par la petite Poste : il leur enverra l'Ouvrage le jour même ou le lendemain, & ils le payeront en le recevant.

2. *Prospectus d'un Recueil intitulé*, *Table & Précis des Edits*, *Déclarations*, *Lettres-Patentes*, *Ordonnances* &c. &c. Proposé par souscription, chez Ruault, rue de la Harpe, & chez les Libraires des principales Villes de France.

Il est certain que si l'on avoit eu soin de recueillir les loix à mesure qu'elles ont été promulguées, cette collection épargneroit au Public beaucoup de surprises & de méprises, de fausses demandes & de fausses démarches, d'injustices ou de lésions tant actives que passives. Il existe quelques recueils, mais faits après coup & très-imparfaits. Ceux même qui se procurent ces pieces à mesure qu'elles paroissent sont rarement aussi jaloux de conserver que d'acquérir. L'Ouvrage proposé sera donc agréable au Public, d'autant plus qu'on se bornera à une notice suffisante dans laquelle le texte des articles les plus essentiels sera conservé. Il en paroîtra, chaque année, 2 vol. in 4°., l'un en Septembre, l'autre en Mars. Le premier volume sera publié à la fin du courant. La souscription est de 10 l. 10 s. pour les deux volumes, francs de port par tout le Royaume.

### II.

*Machine nouvelle pour élever les eaux & les matieres souterreines, avec un avis nécessaire.*

Le sieur Cordelle a exécuté cette machine de son invention au bas de la *Butte-Chau-*

*mont* où chacun peut en aller voir l'effet. Elle a été approuvée par l'Académie Royale des Sciences. Elle peut être mise en mouvement par le vent, par un courant d'eau, ou par tout autre moteur. L'Inventeur promet, par son moyen, de puiser l'eau à toute profondeur & de l'élever à toute hauteur, avec moins de force que par tout autre procédé. Il offre ses services au Public, soit pour la fourniture des eaux dans les châteaux & les Villes, sans en excepter Paris, soit pour l'arrosement des prairies, soit pour des épuisemens &c. Sur un simple exposé de la hauteur, il se flatte de dire la force qu'il faudra employer rélativement à la quantité d'eau que l'on voudra élever. Nous présumons qu'on apprendra à la Butte-Chaumont l'adresse de l'Auteur.

N. B. *Nous saisissons cette occasion pour prier MM. les Artistes tant regnicoles qu'étrangers d'avoir l'attention, quand ils nous enverront quelque avis, de marquer exactement leur adresse, les prix de leurs machines ou des modeles qu'ils mettent en vente, & les titres qui peuvent inspirer de la confiance dans leurs annonces. Sans ces précautions, le Public perd & ils perdent eux-mêmes le fruit de leurs inventions. La difficulté de découvrir & leur demeure & tout ce qu'il importe de sçavoir sur l'objet, rebute beaucoup d'Amateurs. Nous le sçavons par une fréquente expérience.*

*On nous a invités à supprimer ces sortes d'annonces, lorsqu'elles ne seroient pas ainsi circonstanciées : nous nous rendrions volontiers à cette invitation, s'il n'en résultoit pour le Public & pour les Artistes, de plus grands inconvéniens encore que de ces omissions : car enfin, il n'est pas toujours très-difficile de se procurer l'adresse d'un Artiste & des instructions. Si les uns se refusent à ce soin, d'autres veulent bien le prendre. Il vaut mieux encore qu'une invention soit connue imparfaitement, que si elle étoit entiérement inconnue ; parce qu'on peut obtenir des éclaircissemens, faire ou voir des essais, s'assurer des résultats. D'ailleurs nous offrons au Public de faire dans notre Gazette les demandes particulieres qu'on nous adressera. La voie est facile ; & elle procurera du moins quelquefois les instructions que l'on pourra souhaiter. Il ne faut pas renoncer à faire un peu de bien, parce qu'on ne sera pas en état de faire tout le bien possible.*

*Cependant nous sentons parfaitement combien il seroit agréable & utile de trouver d'un coup d'œil toutes les facilités réunies. Nous le répétons, c'est l'intérêt manifeste des Artistes de donner les indications convenables sur leur domicile, les prix de leurs machines, leurs essais & les témoignages qui en constatent l'utilité. Ces détails ne peuvent effrayer que les Auteurs d'avis suspects ; les autres, c'est-à dire, les seuls dont nous puissions être jaloux de faire connoître les travaux, n'ont que des motifs de se rendre à nos invitations : nous espérons qu'elles ne seront pas sans effet.*

*Nous prions nos Lecteurs de vouloir bien observer que souvent nos Annonces nous sont envoyées par des Sociétés (presque toujours étrangeres) qui nous communiquent des états des machines soumises à leur jugement & qui ne sont pas dans l'habitude de demander, d'enregistrer & de publier des adresses. Nous ne pouvons pas exiger qu'elles changent leurs coutumes. Mais les noms & les lieux du domicile des Artistes sont ordinairement marqués ; & l'on a la ressource d'écrire dans le pays ou de faire les demandes par la voie de notre Gazette. Notre entreprise n'est pas de nature à nous permettre d'avoir par-tout des Correspondans. Si le Public étoit instruit des soins infinis que nous nous donnons pour satisfaire ou prévenir ses desirs, il verroit que nous sommes fort loin d'être encouragés autant que nous devrions l'être, qu'il faut un zele bien ardent pour résister aux découragemens que nous essuyons, que nous sacrifions jusqu'aux restes d'une foible santé & plus encore, s'il est possible, pour remplir utilement une tâche beaucoup trop pénible, & que nous méritons au moins toute indulgence quand nous ne faisons pas mieux.*

*Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on n'aura jamais une communication suffisante de plans, d'instrumens, de modeles, s'il ne s'établit en France un Bureau* ad hoc, *tel que celui* des Annonces de Leipsick. *Nous avons souvent parlé de la confiance que celui-ci avoit acquise à juste titre. Les personnes qui desireroient se procurer quelques-uns des articles dont nous avons fait mention dans notre Gazette, peuvent s'adresser directement à* MM. les Directeurs de ce Bureau à Leipsick. *Il seroit à desirer qu'ils établissent à Paris ou sur la frontiere un Correspondant qui facilitât les demandes & les envois des objets que l'on trouve dans leur dépôt.*

*Nous croyons devoir avertir de nouveau qu'il*

*faut affranchir jusqu'à la frontiere, les lettres pour l'Allemagne. Quoique nous ayons déjà donné cet avis, il vient encore de rester à la Poste, faute d'affranchissement, une lettre adressée à un de nos Correspondans; & ce n'est qu'après beaucoup de retard que nous avons pu en payer le port.*

## III.

*Lettre écrite de Montmorillon à M. Jouyneau Desloges, Rédacteur des Affiches du Poitou, sur un secret éprouvé contre la morsure des viperes.*

Nous avons, M., en cette Ville, un Citoyen bien recommandable dont le nom doit être cité aux Amis de l'humanité. Il a un secret éprouvé contre la morsure d'une vipere, accident si commun dans les campagnes, & dont tant de personnes meurent: il est juste de faire connoître son zele & ses succès. Ce bon Citoyen est le sieur Didault, Maître Apothicaire, immatriculé en la Faculté de Montpellier. Non-seulement il administre ses secours généreusement & gratuitement; il veut encore rendre son traitement public, afin que tout le monde en profite: il me prie de vous en instruire, je suis sûr que vous l'insererez dans vos Feuilles. Voilà comme les bons Citoyens devroient faire. Avez-vous remarqué, Monsieur, qu'on est dans l'usage d'appeller *secrets* les procédés de presque tous les Arts? Est-ce un vice habituel de notre Langue? C'est tout-à-la-fois l'idiome de la charlatanerie & de l'inhumanité: c'est un reste de notre ancienne barbarie: les mots devroient changer avec les mœurs. A-t-on jamais dû *faire un secret de l'Art de guérir?* En devroit-on jamais faire de ce qui est utile? Le Sr Didault n'a jamais fait mystere du sien; il le défere chaque fois qu'il l'applique: mais on peut l'oublier, vos Feuiles le répandront & le conserveront.

Sa méthode n'est pas difficile ni dispendieuse. Il fait avec la pointe d'un rasoir 3 incisions de la longueur d'un travers de pouce, sur le lieu de la morsure; il applique sur la plaie du *plantain à sept côtes*, qu'il a pilé. Cette herbe est très-commune dans les allées des jardins & autres endroits. (*Sa vertu est éprouvée contre panaris, cloux, charbon &c.*) Il en met l'épaisseur d'un travers de doigt, & le couvre d'une compresse de linge usé qu'il assujettit avec une bande large de trois doigts. Aussi-tôt après le pansement, il fait prendre au malade un demi-gros ou environ de poudre de vipere dans un verre de vin. Le premier jour, le pansement se fait de 4 en 4 heures; le second, de 6 en 6; le troisième, de 8 en 8: rarement a-t-on besoin d'aller ainsi jusqu'au quatrième jour: chaque fois, on fait prendre la même dose de poudre de vipere.

Cette recette est aussi efficace qu'elle est simple. le sieur Didault a guéri, en l'employant, plusieurs personnes; quelques-unes sont à ma connoissance, entr'autres un homme du village de la Groge, Paroisse de Pindray; Madame d'*Argence*, Religieuse au Couvent de cette Ville, & le nommé Morly; une fille âgée de deux ans, de la Paroisse d'Haims &c. Ces guérisons ont été aussi radicales que promptes.

Le sieur Didault a appris sa méthode au Frere François, Augustin & Chirurgien de l'Hôpital de la Maison-Dieu de cette Ville, qui vient d'en faire lui-même l'épreuve la plus heureuse sur un jeune homme qui a eu recours à lui. Un de ces mordus avoit, suivant le conseil vulgaire, tué la vipere; il lui avoit écrasé la tête qu'il avoit mise sur la plaie, & avalé le foie de cet animal. Malgré ce prétendu secret, que l'on pourroit reprocher à quelques Chirurgiens de recommander comme unique ressource, quoiqu'elle soit nulle, & de n'en pas connoître d'autres, l'homme dont je parle enfla promptement & commençoit à être dans le délire: il eût péri infailliblement; le Sr Didault le sauva. J'ai vu beaucoup de ces malheureux morts ou estropiés par l'impéritie des Chirurgiens. C'est donc rendre un grand service à l'humanité que de publier sa méthode, puisqu'un succès constant en justifie l'épreuve; je vous envoye au surplus des certificats dont la fidélité ne sçauroit être suspectée. Vous serez en état de les montrer à ceux qui douteroient.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 4 Septembre 1773, au Mardi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27 à 27 liv. 10 s. l'ancien; le nouveau, de 22 l. 10 s., 27 à 31 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 29 l. 10 s. à 30 l. 5 s. Le seigle, de 10, 13 à 15 liv.; l'orge, de 10, 11 à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 4 Septembre 1773 au Mardi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 20 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 20 à 21 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Septembre 1773, de 53 à 54 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 11 *Septembre* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

### CHANGES DE PARIS, *du* 11 *Septembre* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 à 185 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 à 4 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Jeudi* 9. | *Vendredi* 10. | *Samedi* 11. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1415 . . . . | 1412 $\frac{1}{2}$ . . . | 1412 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 895 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Mardi 7 p. le Mercredi 8 Septembre. | | Du Jeudi 9. | | Du Vendredi 10. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | M. | Courmont, six d. mois 1772. | M. | Boscheron, six d. mois 1772. | P. |
| Radix, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | | Lempereur, *id.* | |
| Gautier, *idem.* | P. | Nau, *idem.* | P. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | R. | Painchain, six p. mois 1773. | A. |
| Desplaces, *idem.* | Z. | Delagarde, six p. mois 1773. | A. | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 18 Septembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le* 16 *Août.*

La plûpart des vins débités dans cette Capitale sont si dénaturés & si frelatés qu'il n'est pas rare de voir des gens attaqués, après en avoir bu, de coliques violentes avec des vomissemens ou de grands efforts pour vomir, des crampes & même des convulsions. Il a été reconnu que la litharge, entr'autres ingrédiens, mêlé avec la liqueur, produisoit ces cruels effets. Par ordre du Gouvernement, la Faculté de Médecine a porté plus loin ses recherches, & elle a fait des découvertes effrayantes. Il n'y a pas jusqu'au beurre qui ne soit altéré par des drogues pernicieuses & même mortelles. Dès l'année 1497, la peine de mort fut décernée contre les Falsificateurs qui employeroient du plomb ou autre matiere de ce genre. En conséquence le Gouvernement a porté des peines très-séveres contre ceux qui, dans toute l'étendue de l'Empire, vendroient soit en gros soit en détail des vins falsifiés.

En général, cette maniere d'empoisonner n'est point punie, quoiqu'assez commune en Europe. Je dis qu'elle n'est point *punie*, parce qu'elle est fort loin de l'être à proportion du délit: des confiscations & des amendes ne sont pas des peines correspondantes au crime de l'empoisonnement public. Il est possible qu'on excuse les Falsificateurs par le prétexte de l'ignorance; il faut le lever, ce prétexte; il faut que le Gouvernement mette dans les mains de tous les Propriétaires, Vignerons, Marchands, Débitans, des instructions sur les mauvais effets de tels ingrédiens qu'ils peuvent employer à donner des apparences au vin. Alors s'ils en font usage, la loi doit les punir d'une peine capitale comme coupables d'un crime capital.

En même tems, il est nécessaire de répandre parmi le Peuple les moyens de connoître les falsifications & de remédier à leurs effets. C'est ce que l'on a fait ici. M. Model a indiqué ces moyens; ce sont ceux que le Docteur Gaubius a publiés dans les Mémoires de la Société de Harlem. Pour prévenir les suites de ce genre de poison, il a conseillé de prendre du jus de citron dans l'eau, ou au défaut de ce jus, une cuillerée de vinaigre; une demi-heure après, deux cuillerées d'huile ou de beurre frais, un peu chauds; & enfin de l'eau tiede pour exciter le vomissement. En général, le citron, le vinaigre, l'huile & le beurre sont, dit-il, d'excellens antidotes contre les poisons métalliques.

### SUEDE.

De Stockholm, *le* 14 *Août.*

Le Magistrat & les Anciens de cette Ville avoient demandé la permission de célébrer l'anniversaire de l'heureuse révolution qui a

donné au Royaume un Gouvernement & au Pere de l'Etat la puissance de faire le bien. S. M., en témoignant combien elle étoit sensible au zele de ses fideles Sujets, déclara qu'elle désapprouveroit de fortes dépenses, très-déplacées pendant que la détresse dure encore, & qu'elle verroit avec joie verser des dons dans les mains des nécessiteux. Le Roi assigna une quantité considérable de farine, & 72,000 thalers, monnoie de cuivre, à la nouvelle Maison de travail. Cet exemple a été une loi pour le Magistrat qui a donné 9000 thalers à cette Maison. Les événemens heureux ne sont jamais si bien célébrés que par la bienfaisance.

## NORWEGE.

### De Christiania, *le* 18 *Août.*

M. Seelmyden, Commissaire général des Guerres, a pris pour trois ans la ferme des droits sur les consommations, & des rétributions pour les mariages de la Ville de Bergen, à raison de 21,000 risdales, par an. La ferme des consommations ne fait pas baisser le prix des vivres & du travail. La ferme des mariages fait que le Peuple se dispense de recevoir la bénédiction nuptiale, & que les fiançailles suffisent.

### De Drontheim, *le* 15 *Août.*

Que les riches fassent du bien, rien n'est plus naturel dans un siecle de bonnes mœurs, car quand on a de quoi, il est aussi facile de bien dépenser que de mal dépenser. Mais lorsqu'un homme, avec une fortune modique, cherche les infortunés pour la partager avec eux, au hasard de s'exposer au besoin; oh! dans tous les tems, il est grand, car il fait un généreux sacrifice. Nous pouvons citer un de ces hommes rares. André Ajolcksen Rugtred, de la Basse-Tellemarck, pénétré du pitoyable état où se trouvoient ses voisins, l'année derniere, résolut, au lieu de vendre la partie libre de sa récolte au prix courant & en gros, de débiter ces grains en détail, à prix vil, à crédit même, s'il le falloit, ou à la charge de les lui rendre en nature après une bonne récolte, en faveur de ceux qui, réduits à l'extrémité, n'excitoient pas la compassion des riches. Il sauva beaucoup de malheureux. Son action est d'autant plus belle que la charité y est encore en quelque sorte déguisée; il vend, il prête, mais il perd. S. M., informée de cet acte de bienfaisance, a récompensé avec empressement le brave Agriculteur, d'une maniere digne de lui, & aussi flatteuse qu'encourageante. Par son ordre, M. le Chambellan d'Adeler, Bailli de la contrée, remit au vénérable Ajolcksen, dans l'Eglise de Solum, à la fin de l'Office, en présence de toute la Paroisse, une belle médaille d'argent, avec une lettre écrite de la main du Prince Frédéric, frere du Roi. La lettre fut lue tout haut, & le Chambellan prononça un discours pathétique. Ensuite cet Officier invita le bon Laboureur à un grand festin où celui-ci fut assis à la place honorable au milieu de tous les Officiers des trois ordres. Ajolcksen ne mangea ni ne but; il pleura, & l'on pleura sans doute avec lui, & l'on pleure en lisant, en racontant ce trait. Au sortir du festin, il alla à son tour inviter à un repas tous les pauvres Laboureurs des environs. Ici, il fut gai, il mangea, & à la fin il renvoya ses convives avec de petites provisions.

On ne sçauroit encourager à la vertu d'une maniere plus sage, plus noble, plus efficace. Il en est des récompenses comme des bienfaits; c'est la façon de donner qui en fait le prix. Une récompense modique, remise avec solemnité, avec affection, avec hommage, porte les plus douces & les plus vives émotions dans le cœur de celui qui la reçoit & dans le cœur de ceux qui sont témoins de son triomphe, sur-tout quand il s'agit du Peuple. Au lieu d'exciter la cupidité, excitez la sensibilité. Récompensez avec l'éclat convenable, vous serez dispensé de donner beaucoup, & vous aurez souvent à donner.

## ALLEMAGNE.

### De Berlin, *le* 31 *Août.*

Suivant un état des naissances tiré des registres des Paroisses, il est né dans la totalité des Etats de S. M., en 1770, 88663 garçons & 84954 filles, en tout 173617; en 1771, 83703 g., 79374 f., tot. 163077; en 1772, 76651 g., 73052 f., tot. 149703. ainsi le nombre des naissances en 1771 a été inférieur de 10540, ou environ un dix-hui-

tième, & celui de 1772 de 23914, ou plus d'un huitième, à celui de 1770.

### De Manheim, *le 2 Septembre.*

La Société Electorale Palatine de Lautern vient de former un établissement très-utile à la République Géorgique. C'est une Bibliothéque publique remplie des meilleurs Ouvrages écrits dans toutes les Langues & des meilleures Feuilles périodiques relatives à l'économie. Le Vendredi, elle est ouverte aux Amateurs. La salle de lecture est éclairée & chauffée aux dépens de la Société. M. Krast, Bibliothécaire, remplit avec beaucoup de zele les fonctions dont il est chargé. La Société, persuadée que la théorie ne sert qu'à égarer, si elle ne s'appuye sur la pratique, a acheté un fonds considérable sur lequel on fait des expériences nouvelles & l'on répéte celles qui ont besoin d'être constatées. Enfin à ces facilités elle a réuni une collection de modeles de toute sorte d'instrumens. Nous nous proposons de rendre compte des loix & des travaux de cette utile Compagnie.

Notre Auguste Souverain qui ne cesse de donner des marques d'estime & de protection aux Géorgiphiles distingués par leur zele & par leurs succès, a conféré la qualité de son Conseiller Intime à M. le Baron de Hartmann, Conseiller Noble de la Régence de Bourghausen, Chevalier de l'Ordre de Vasa, Vice-Président de la Société Economique de Baviere &c. M. Hoppenbichl, Directeur de la même Société, a reçu le même honneur aux mêmes titres.

## ITALIE.

### De Rome, *le 20 Août.*

S. S. a nommé une Commission pour examiner les demandes des Boulangers lésés pendant les dernieres années par les taxes auxquelles ils ont été forcés de donner le pain. Il paroît que cet usage est sujet à injustice.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Septembre.*

Nous apprenons des Provinces frappées des derniers orages, que les grains y ont résisté, & que la récolte est des plus belles que l'on ait vues. A la vérité, la moisson est plus difficile & plus dispendieuse, parce que les épis sont couchés. On mande de l'Oxfordshire que les grains sont serrés, & que de mémoire d'homme on n'y a vu une telle abondance : aussi les prix se moderent. En Irlande, jamais on n'a tant recueilli de bleds que cette année : le froment y est à meilleur marché qu'en Angleterre. Les Ouvriers ne cessent de se soulever à Dublin; le 23, ils résisterent aux Troupes, & il y eut quelques personnes tuées.

Ces jours derniers, il est entré dans la Tamise beaucoup de grains nouveaux d'une grande beauté.

Les nouvelles de Kingston, dans la Jamaïque, annoncent qu'à Sainte-Anne la récolte du sucre est extrêmement belle, & qu'avant le 25 Juillet, on doit y avoir chargé plus de bâtimens qu'on n'en a chargé les années précédentes.

On a expédié des commissions à des gens experts dans l'exploitation des mines pour aller, aux frais du Gouvernement, sur les côtes du Malabar & de Coromandel.

Nous avons appris par un vaisseau arrivé du Levant, qu'à Duracléa, situé à six lieues de Smyrne, on a trouvé une espece de terre douce & huileuse, laquelle forme d'elle-même un fort beau savon, lorsqu'on l'a fait bouillir & qu'on a séparé la partie grasse des matieres terreuses. On la ramasse avant le lever du soleil & quand il n'est point tombé de rosée : la provision se fait dans l'été. En quelques endroits, il y en a sur la superficie du sol, de l'épaisseur d'un ou deux pouces ; & elle s'y reforme promptement. Les Marins appellent ce savon, *savon-champignon*, *savon de mousse.*

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 5 Septembre.*

A la Séance de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, M. Grossen lut des recherches sur les coquilles qui fournissoient la teinture en pourpre, façon de Tyr, relativement à la Provence dans les tems de Marseille ancienne. L'Académie n'ayant

point reçu de Mémoire qui lui parut mériter le prix du Discours, elle propose de nouveau pour l'année prochaine, *l'influence que le commerce a eu dans tous les tems sur les mœurs & sur l'esprit des Peuples*. Le prix est une médaille d'or de 300 liv.

Il n'est guères arrivé ici depuis quelque tems en grains que du bled d'Arles. Il entre toujours assez d'huile. Il sort beaucoup de bateaux pour la pêche. Le vaisseau l'*Heureux* est de retour du Cap, ainsi que le vaisseau l'*Europe*. Le vaisseau le *Zélé* partira le 10 du mois prochain pour l'Amérique.

### De Lyon, *le 9 Septembre.*

Le Fabricant de Spitafields qui, dans la Gazette du 31 Août de cette année, est annoncé comme faisant aux Etrangers le défi de l'imiter dans le travail d'un brocard, dont la main-d'œuvre seule coûtera trente shellings la verge, (c'est environ 48 livres l'aune) ignore sans doute qu'en 1766, on exécutoit à Lyon un brocard à fond d'or broché à fleurs en or trait sans être filé; que ces fleurs se relevoient sur le fond, & que leurs parties se détachoient en s'exprimant par la différence du diametre des boucles qui les formoient; que ce travail étoit fort long & fort difficile; que la façon coûtoit 75 l. l'aune, & que l'étoffe entiere étoit de plus de 300 l. l'aune. Au surplus, elle étoit d'un goût détestable, & commandée par des Espagnols, pour imiter un pareil dessin exécuté depuis deux cens ans.

Dans ce moment-ci, toutes les branches de Fabriques de Lyon prosperent; la broderie sur-tout occupe beaucoup de femmes & de filles; les fleurs à mettre dans les cheveux, & généralement tous les articles de modes, sont très recherchés. Les diverses commissions que nous ne pouvons pas exécuter aussi exactement & aussi rapidement que la nature de la chose l'exige quelquefois, font sentir la diminution que les malheurs des années précédentes ont causée parmi les Ouvriers. Une suite de circonstances plus heureuses pourroit réparer parfaitement nos pertes, non que les hommes établis au loin reviennent partager les risques de révolutions qui ne sont pas plus fréquentes là où ils se sont retirés que chez nous, mais parce que les bornes du progrès des Arts n'étant pas atteintes, notre vivacité, notre émulation pourroient découvrir sans cesse de nouveaux moyens de fixer ces travaux fugitifs, & de conserver les enfans dans le métier de leurs peres, & dans leur Patrie.

La Gazette du 24 Août dernier fournit une nouvelle preuve de la facilité de la transplantation des Ouvriers & de la dispersion des connoissances que nous avons pu acquérir. La Fabrique de bouton de métal qui s'établit à Venise, s'enrichit des Ouvriers & des machines du sieur Lecour, le plus habile de nos Artistes en ce genre. Son attelier offre une quantité d'objets d'instruction que l'envie peut feindre de méconnoître, mais qui sont dignes de la protection la plus efficace. Il seroit à souhaiter qu'il pût déployer tous ses talens sur d'autres parties de clincaillerie qu'il est en état de traiter avec la plus grande perfection.

Les subsistances sont toujours très-cheres ici, & leur premiere valeur est encore augmentée, parce que les besoins publics ont fait hausser les octrois.

Il s'est établi aux environs de cette Ville une nouvelle Indiennerie dont nous aurons sans doute occasion de parler plus amplement.

### De Nantes, *le 9 Septembre.*

Le *S. Jean-Baptiste*, Capit. l'Abbé, est arrivé des Indes à l'Orient avec une cargaison très-riche & très-variée d'étoffes, de toiles, de mousselines, de mouchoirs, de soie, de poivre, de canelle, de girofle, de muscade &c. Le sieur Sabaterid, Capitaine des *Trois-Cousins*, a amené de l'Isle de France dans le même Port du café de Bourbon, des toiles, du bois d'ébene, du bois de natte, des madriers &c.

Les prix des denrées & autres effets commerçables ne varient presque point à Saint-Malo.

Il est remonté ici par mer du froment & du riz de Marseille, de l'Orient & de Saint-Nazaire; & il est descendu par la Loire du bled & des feves des environs de Saumur & d'Angers.

La *Fidélité*, l'*Europe*, le *Constant*, le *Jeune-Henri*, la *Confiance* de la Rochelle, sont arrivés des Isles. Le *S. Hilaire* est parti pour Guinée, & le *Courier de S. Marc* pour S. Marc: ils ont laissé en chargement les *Deux-Freres* pour le Port-au-Prince, le *S. Domin-*

gue pour la même destination, la *Comtesse de Menou* pour le Cap.

### De Rouen, *le* 11 *Septembre.*

Les grains se soutiennent toujours à un prix assez haut.

Il y a dans le pays de Caux & autres endroits de la Province un usage auquel on n'a pas fait trop d'attention, & dont néanmoins il seroit très-important que l'on se départit pour le bien de l'Agriculture. On a coutume d'insérer dans les baux à ferme des terres la clause suivante, *à la charge de cultiver & labourer les terres de la ferme, & de les mener par bon & dû compôt comme les terres voisins.* Cette clause est merveilleusement propre à perpétuer les pratiques abusives & funestes : elle entrave les travaux de l'Agriculteur, enchaîne son industrie, & interdit les améliorations. On croit avoir observé qu'elle opere l'appauvrissement des terres, la ruine des Fermiers, & par conséquent celle des Propriétaires. Par exemple, il est d'usage de faire le bled après les rabettes, colsats, pois, vesces, trefle : on prétend que cette culture surcharge & fatigue les terres, qu'elles ne donnent qu'une demi-récolte en gerbes, & que les épis entremêlés d'herbes sont moins grainés. Cette observation est-elle juste ? C'est ce qu'il conviendroit de vérifier. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il ne peut résulter de la clause précédente que des inconvéniens : elle occasionne beaucoup de procès entre les anciens & les nouveaux Fermiers. Les Fermiers qui sortent se croient fondés à ne plus faire parquer les terres après la S. Jean-Baptiste ; ainsi elles perdent un amendement considérable. Ainsi de mille autres abus perpétués par l'érection de l'usage ou de la routine en loi.

Pour éviter ce danger, il paroît que plusieurs Propriétaires sont tombés dans une autre erreur. Quelques Seigneurs ont, dans leurs nouveaux baux, obligé leurs Fermiers à ensemencer un tiers de leurs terres en fromens ou seigles, d'en mettre un autre tiers en menus grains, & de laisser le surplus en jacheres. Il est absurde de prescrire en ce genre des conditions absolues. Y a-t-il beaucoup de Propriétaires en état de mieux juger que les Agriculteurs des cultures que les terres comportent ? Pourquoi condamner à une perpétuelle stérilité le tiers d'un domaine dont un Fermier intelligent pourroit tirer un parti avantageux pour lui, pour le Propriétaire, pour la terre elle même ? On ne finiroit pas si l'on vouloit relever les inconvéniens de pareilles clauses. Tant qu'on liera les bras de l'Agriculteur, comment l'Agriculture fera-t-elle des progrès ? Mais d'un autre côté ne seroit-il pas dangereux de lui laisser trop de liberté ? N'en abuseroit-il point pour épuiser les terres à son profit ? La chose est possible ; mais on préviendroit ces abus en attachant le Fermier au domaine par de longs baux, en lui faisant desirer d'y fixer son établissement, en dissipant ces craintes & ces défiances réciproques qui sont trop communes dans cette Province entre les Propriétaires & leurs Fermiers. Par-tout il faut que l'*amitié* régne pour que tout prospere, mais sur-tout entre ces deux sortes d'hommes dont les intérêts sont si intimément unis.

### De Paris, *le* 15 *Septembre.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du* 2 *Juin, qui fixe à cinquante-quatre mille livres la somme que les Villes d'Alsace payeront pour les huit sous pour livre, imposés ou prorogés par l'Edit de Novembre* 1771.

Autre du 15 Juillet, *qui ordonne que les huit sous pour livre, établis & prorogés par l'Edit de Novembre* 1771, *seront & continueront d'être perçus en sus du principal des droits de Latte & d'Inquant qui se perçoivent en Provence ; & qu'à compter du jour de la signification qui a été faite aux Procureurs des Gens des Trois-Etats de ladite Province, de la décision du Conseil du* 19 *Septembre* 1772, *les Abonnataires de ces droits seront tenus de payer les huit sous pour livre du prix de leur abonnement.* Le droit de *Latte* est une amende établie tant contre la négligence du Débiteur que contre la mauvaise foi soit du Débiteur, soit du Créancier. Le droit d'*Inquant* est un droit dû au Souverain pour la permission qu'il accorde au Créancier de faire criée dans les Villes royales, des biens saisis sur son Débiteur par autorité des Juges royaux : il peut être assimilé au droit d'*encan* perçu en d'autres Provinces.

Autre du 26 Juillet, *qui maintient le sieur*

*Duc de la Vrilliere dans un droit de péage à Boiscommun.*

Autre dudit jour, *qui maintient la Dame de l'Espinasse-Langeac dans le droit de péage par terre, par elle prétendu en la Ville de Langeac & autres lieux.*

Autre du 4 Août, *qui ordonne que les épices & droits attribués aux Officiers des Bureaux des Finances, pour les réceptions, installations, prestations de serment d'Officiers, & vérifications de Lettres de provisions d'Offices, fixés à raison du marc d'or, seront payés comme avant la Déclaration du 4 Mai 1770, & l'Edit de Décembre suivant, qui ont augmenté le marc d'or.*

*Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 9 Juillet, portant défenses aux Propriétaires d'héritages situés aux abords des grands chemins, d'endommager les arbres plantés sur les grandes routes.*

Le tirage de la Loterie Générale s'est fait Jeudi 15 du présent mois de Septembre ; le gros Lot de 24000 livres est échu au numéro 803016 ; & le second Lot de 8000 liv. est échu au numéro 848260.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Mémoire à consulter.*

Plusieurs Provinces ayant manqué de denrées de premiere nécessité, divers Marchands ont tâché de les secourir en y faisant passer des bleds & des farines.

La majeure partie de ces Marchands ne pouvant rester sur les lieux pour y vendre leurs denrées eux-mêmes, ils ont commis, à leur place, des personnes domiciliées, en convenant verbalement avec elles de leur donner, à la charge néanmoins de répondre des fonds ; sçavoir, à l'égard du bled, 3 liv. pour la vente du muid ou 40 s. pour cent livres numéraires ; à l'égard de la farine, 20 s. pour le sac pesant 325 livres ; 15 s. pour celui de 250 l. ou 40 s. pour le cent numéraire.

Or ces différens prix excédent constamment celui que reçoivent d'ordinaire les Facteurs de la Halle à Paris.

De ces mêmes Marchands, les uns ont quitté le commerce ; & les autres n'ont pas été peu surpris quand, après compte fait avec leurs Commissionnaires, ceux-ci n'ont pas voulu en solder les reliquats, sous prétexte qu'il leur étoit dû par les Acheteurs, & qu'ils ne devoient point répondre de la négligence de ces derniers ou de leur insolvabilité ; attendu que le prix de leur commission n'étoit pas assez fort pour cela.

Cependant il est aisé de prouver que certains Marchands qui, dans quelques Villes Provinciales ont eu des Commissionnaires aux mêmes & à de plus bas prix que les prix ci dessus énoncés, en ont été payés & entiérement soldés, encore que les Acheteurs fussent alors reliquataires envers eux.

Tout le monde sçait que dans la Capitale où les Facteurs de la Halle n'ont que 14 s... pour le sac de farine pesant 325 liv. ; & 3 liv. 8 s. pour chaque muid de bled, ils sont tous obligés de faire les deniers bons : pourquoi n'en seroit-il pas de-même pour les autres Villes du Royaume ?

On supplie MM. les Jurisconsultes & les Négocians de donner promptement leur avis sur cette question dont la décision doit influer sur celle d'un différend actuellement pendant au consulat de.....

### II.

*Engrais d'huile de baleine &c.*

Les engrais manquent & par conséquent les récoltes : cependant la nature en offre de toutes parts dans les dépouilles des trois régnes.

Le fumier des animaux est bon mais cher : souvent ce n'est que le produit d'un champ cultivé versé sur un autre.

Le mélange des terres, marne, chaux &c, excéde communément les facultés des Cultivateurs.

Les matieres ne manquent pas, mais on les dissipe. Par exemple, on jette les débris du salpêtre ; les décombres des bâtimens sont ordinairement employés à encombrer les chemins ; l'eau de mer est proscrite ; les issues des boucheries se perdent en exhalaisons pestilentielles &c.

Si tout étoit recueilli, il y auroit presque surabondance.

L'engrais consiste en sels & en huiles : il faudroit s'attacher aux corps féconds en principes de ce genre.

Le poisson est très huileux : il se consomme beaucoup d'huile tirée de cette classe animale ; il s'en perd beaucoup qu'on pourroit employer en engrais.

Un Fermier Anglois des marais de Bramhan, ramasse avec soin l'huile de baleine, de rebut. En la mêlant avec de la terre & du fumier de litiere, il forme un terrein excellent. Au mois de Juin, il en avoit 400 charges.

Quoiqu'il soit obligé de le faire transporter assez loin, il ne lui revient, dit-on, tous frais faits, qu'à 2 shellings la charge.

L'année derniere, un champ sur lequel il avoit répandu cet engrais lui donna des choux aussi bons & aussi beaux que ceux d'autres champs amendés avec du fumier d'écurie consommé, infiniment plus cher.

Une prairie fumée de même lui a offert au printems la plus belle & plus riche verdure.

Comme l'huile de baleine gâtée n'est pas commune, plusieurs Fermiers voisins de celui-là se sont déterminés, à défaut de cette huile, à acheter les issues des boucheries pour en former un pareil mélange avec de la terre & du fumier ordinaire : on ne doute pas que le succès ne les encourage.

## III.

*Description de la grue inventée en Angleterre par M. Jacques Ferguson, communiquée par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au service de Pologne.*

Cette grue éleve les petits poids avec autant de célérité que les autres grues, & les fardeaux les plus considérables avec une diminution de vitesse proportionnée à leur masse. Son avantage se réduit à un point essentiel ; c'est que la puissance ne court aucun risque.

Le diametre du cercle que parcourt la manivelle est double de celui de la partie du treuil sur lequel la corde se roule ; ce qui double l'action de la puissance. Cette manivelle est adaptée à l'arbre d'une lanterne qui mene les dents d'une roue de champ horisontale sur l'arbre de laquelle s'entortille la corde. Il y a trois lanternes qui menent cette derniere roue. Le diametre du cercle que parcourt la manivelle qui fait mouvoir la seconde lanterne est beaucoup plus considérable que celui du cercle parcouru par la premiere manivelle. Il en est ainsi de la troisième par rapport à la seconde. Cet arrangement secondé par les moufles que l'on applique encore à cette grue, donne la facilité d'appliquer à la machine trois puissances agissant, chacune, avec une impulsion qui va toujours en augmentant. On ne fait usage de ces ressources que quand il s'agit d'élever de grands fardeaux.

Ceux qui desireroient de plus grands éclaircissemens sur cette grue, peuvent consulter le 45^e^. volume des *Transactions* de la Société Royale de Londres. Le Comité nommé par la Société d'Encouragement pour examiner le modele de cette grue, a estimé que l'Auteur méritoit une gratification de 50 liv. sterl.

*Nota.* Il n'est pas hors de propos de remarquer à cette occasion, qu'à Londres, chaque Marchand Epicier a sa grue pour décharger les charettes ; qu'on en voit surtout dans tous les Ports de mer d'Angleterre ; & qu'il y en a plusieurs à Douvres pour enlever & descendre peu à peu les chevaux dans les vaisseaux. Il est surprenant que l'on n'ait pas adopté cet usage dans des Ports tels, par exemple, que celui de Calais où il ne se passe guères une semaine sans qu'il y ait des hommes blessés & même tués par les chevaux qu'on y débarque avec une manœuvre fort dangereuse, au moyen des cordages & à bras d'hommes.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mardi 7 Septembre 1773, au Samedi 11 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, 27 liv. l'ancien ; le nouveau, de 22 l. 5 s., 26 l. 10 s. à 30 l. 10 s. *le septier* ; il ne s'en est point vendu au Port de Greve. Le seigle, de 13, 14 l. 10 s. à 16 l. ; l'orge, de 9, 10 l. 5 s. à 11 l. 10 s. aussi *le septier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mardi 7 Septembre 1773 au Samedi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 20 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18 liv. 10 s., 19 à 21 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Septembre 1773, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, 19 l. 10 s. à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 14 Septembre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 15 Septembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{3}{4}$ à 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept. 1773.* | *Lundi 13.* | *Mardi 14.* | *Mercredi 15.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1412 $\frac{1}{2}$ 15 . . | 1420 . . . . | 1420 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 900 . . . . | . . . . . | 900 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 59 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 328 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 11 Sept. 1773 | | Du Lundi 13. | | Du Mardi 14. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | P. | Creuzé, six dern. mois 1772. | M. | Defrance, six d. mois 1772. | M |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | N. | Viellard, *idem.* | O |
| Clouet, *idem.* | Z | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | R |
| Gossey, six prem. mois 1773. | A. | Certain, *idem.* | | Defays, six prem. mois 17773. | A |
| Caron, *idem.* | C. | Delamotte, *idem.* | P. | Cauchy, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 21 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 17 Août.*

MAlgré les apparences générales de la plus belle récolte en Europe, le commerce de grains se soutient dans les divers Ports de l'Empire; il en sort de toutes parts pour différentes destinations ; & il y a actuellement à Archangel nombre de vaisseaux étrangers qui en font des chargemens. La nouvelle augmentation des impôts a paru très-onéreuse à la Nation : l'augmentation du don gratuit a occasionné des représentations de la part du Clergé.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 25 Août.*

Vers la fin du mois dernier, le Roi, par un esprit de prévoyance, avoit chargé le College de Commerce de demander aux Négocians par quelles raisons les prix des grains ne baissoient pas autant qu'on avoit lieu de s'en flatter. A cette époque, les Négocians doivent suspendre leurs spéculations & leurs traites, jusqu'à ce que la qualité de la récolte ait été fixée, & que les besoins de vendre ou d'acheter soient connus. En même tems, les Laboureurs retenus à la campagne par les travaux les plus importans, n'ont garde d'aller porter dans les Marchés, à moins que la nécessité ne les oblige à recueillir & battre précipitamment leurs grains. De-là il résulte nécessairement une sorte de stagnation. Quand la perspective des moissons est belle, les Marchands qui avoient acheté des bleds cher, & qui ne craignent pas une forte concurrence, tâchent de soutenir les prix prêts à tomber. Cette chûte a été rapide ici ; car au Marché du 19, les prix des grains étoient descendus de plus de moitié.

La Maison de travail, occupée actuellement par douze cens pauvres employés à divers métiers, n'a pu encore se procurer des débouchés suffisans, quoiqu'elle offre ses ouvrages à bas prix. La consommation ne se multiplie pas, comme la fabrication ; elle est en raison du besoin d'acheter & des moyens de payer. Ainsi souvent avec le bas prix le débit manque : il en résulte même que les Artisans, qui travaillent dans leur famille aux mêmes métiers, manquent d'emploi & de débouché ; ils s'appauvrissent ; & il ne faut pas être étonné qu'il se forme de nouveaux besoins, & qu'il faille aggrandir la Maison de travail. S'il y a un moyen d'approcher de plus près du but de ces institutions, ce seroit d'occuper les pauvres à des ouvrages que la Nation est obligée de tirer de l'Etranger : car les pauvres en concurrence avec les pauvres du pays ne peuvent faire que des nécessiteux.

Les objets de culture encouragés par l'Académie, au moyen des bienfaits de M. le Chevalier de Sahlgréen, sont la découverte

de bonne marne dans les diverses parties du Royaume, la qualité des semences dont les effets doivent être constatés, & la culture des navets ou plutôt des racines potageres (car le mot Suédois, Allemand & Danois qui signifie *navet* en François, s'applique à toutes les racines analogues à celle-là; & on les distingue par des adjectifs, *navets blancs*, *navets jaunes* &c, pour *navets*, *carottes*, *bettes-raves* &c.).

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le* 30 *Août*.

On attend à Bergen, à Drontheim, à Christiania, & dans cette Capitale des grains d'Archangel. Cependant cette denrée a déjà considérablement baissé de prix. Il est arrivé, ces jours-ci, dans le Sund deux vaisseaux chargés de seigle. La récolte a été des plus belles dans toute la Zeelande.

Les chaleurs de l'été ont été, dans nos contrées, les plus vives que l'on ait essuyées de mémoire d'homme. Il y a peu d'orages ici, tandis qu'ils ont été fréquens dans plusieurs Provinces, sur-tout loin de la mer. La Baltique a été troublée par des tempêtes violentes, mais sans que les Navigateurs ayent souffert beaucoup de dommages. Un navire, chargé de café, a dernierement échoué à Ringkoëping : les Habitans ont accouru pour le décharger; & on leur a cédé la livre de café à 2 shellins. Les chaleurs ont été si heureusement entremêlées de pluies que tous les fruits de la terre ont singuliérement prospéré. Dans un district de Norwege, les moissons ont commencé dès les premiers jours d'Août, & l'année derniere, à l'entrée d'Octobre, les grains n'étoient point encore à maturité.

Le Gouvernement, persuadé de l'importance des observations météorologiques, vient d'ordonner qu'il sera construit en six endroits différens des Observatoires dans lesquels on tiendra des notes exactes des mouvemens des corps célestes, de la température des saisons, des variations des vents, des marées &c. Un de ces Observatoires sera placé à Wardhus, à l'extrémité de la Laponie, l'un des lieux habités les plus voisins du Pole. Cet exemple devroit être imité dans tous les Royaumes. Sans doute on *observe* par-tout, mais sans concert. Il ne naît des travaux particuliers aucun corps de remarques : cependant ce n'est que par une suite de comparaisons, que l'on peut promptement obtenir des résultats utiles.

Nous apprenons que la Jutlande & le Duché de Sleswigh sont infestés de loups, animaux ci-devant très-rares dans ces pays; on en a déjà tué quelques-uns.

## ALLEMAGNE.

### De Breslau, *le* 3 *Septembre*.

Dans le courant de Juillet, il n'y a eu ici que deux jours d'orage. Le vent fut presque toujours ouest & nord-ouest pendant la pleine lune. A la nouvelle lune, il se mit à l'est d'où il passa au nord-ouest avec tempête & pluie, & de-là au sud. Les variations du barometre furent lentes comme celles du vent, & presqu'égales. L'hygrometre indiqua plus de sécheresse que d'humidité. Cependant il eut assez d'eau, mais la terre étoit si sèche qu'elle fut aussi-tôt absorbée. La température de ce mois a la plus grande ressemblance avec celle de Juillet 1754, sur-tout à l'égard du vent d'ouest & des pluies : on a déjà remarqué les mêmes rapports entre les mois précédens de ces deux années. La disposition des pluies fut très-favorable aux productions de la terre.

La fénaison s'est faite par un beau tems; & si, dans les terreins élevés, la grande sécheresse de Mai & de Juin a nui aux foins, il y en a eu d'autant plus dans les prairies basses & humides. La moisson a commencé quinze jours plutôt qu'à l'ordinaire. Dans plusieurs cantons, on a mis la main à l'œuvre dès le 12 Juillet, tandis que ce travail n'a lieu que vers la S. Jacques. Le tems a été très-propice; les grains étoient serrés en divers lieux avant cette derniere époque. On se plaint que le seigle a donné peu de gerbes & que la paille en est courte; l'abondance des grains en dédommage. Les pluies douces de la fin de Juin & du commencement de Juillet ayant empêché que la maturité ne fût trop précoce, le grain a pris tout son accroissement, & il est rempli de bonne farine. L'abondance promet une diminution considérable dans les prix. L'orge, l'avoine, le millet, l'heidekorn ont

par tout les plus belles apparences. Le lin dont on espéroit peu, a prospéré au moyen des pluies chaudes. Les abeilles ont donné peu d'essaims, & trompé plusieurs fois les espérances de nos Economes. Les souris ont beaucoup nui au bled : il est à craindre qu'il ne s'en soit beaucoup réfugié dans les granges. On en a trouvé des bandes mortes dans les endroits où il est tombé le plus d'eau.

Notre Société Patriotique s'assemble après-demain. Tous ses Membres ont été invités à se rendre ici pour lire leurs observations.

### DE MUNICH, *le 6 Septembre.*

Un Prélat de notre voisinage, trés-habile Géorgiphile, a promis aux enfans des environs deux liards par chaque souris qu'ils lui apporteroient morte. Dans l'espace de deux ou trois jours, ils en ont apporté 5000.

### DE SCHWEITZINGEN, *le 8 Septembre.*

Il y a dans le jardin de la Cour un *aloe Americana* de l'espece de ceux qui ne fleurissent qu'une fois en un siecle, & qui va fleurir. Il est composé de deux troncs d'où partent deux cens branches qu'on verra toutes fleuries au premier jour.

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le 5 Septembre.*

Le commerce des grains est entiérement supprimé dans l'Etat Ecclésiastique par les ordres donnés de les apporter dans les magasins publics. La récolte sera toute entiere dans les Villes où les gens de campagne pourront vraisemblablement aller s'approvisionner.

## ESPAGNE.

### DE MADRID, *le 31 Août.*

Le navire marchand, *Principe S Lorenzo*, parti du Port de Lima le 13 Mars, est entré à Cadix le 19 du courant, chargé de 2,199,072 piastres fortes en or & en argent ; 11,219 charges de cacao ; 1920 quintaux de cuivre ; 42,965 livres de cascarille, & autres marchandises.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 29 Août.*

La dette nationale monte actuellement à 130,000,000 de livres sterl. portant un intérêt d'environ 4,700,000 liv. En 1739, à la fin de la guerre avec l'Espagne, elle étoit au dessous de 50,000,000. Elle avoit été portée à 75,000,000, en 1755, époque de notre rupture avec la France. Pour supporter les charges relatives aux intérêts de ces capitaux, il faudroit supposer que nos facultés se fussent améliorées d'un cinquième, de 1739 à 1755 ; & de deux cinquièmes, de 1755 à 1773. Or nos Manufactures sont tombées, les vivres portés à des prix excessifs, toutes nos ressources presqu'épuisées.

Suivant les nouvelles de Leeds, M. Taylor, Fabricant de métiers à bas à Nottingham, avoit construit un nouveau métier de l'invention de M. Brown d'Arnold. Les Fabricans de bas en étant instruits, il y en eut un grand nombre qui se rendirent successivement & s'arreterent chez M. Taylor, sous prétexte de voir la machine. Lorsqu'ils se virent en force, ils enleverent le métier, l'emporterent en triomphe, & le mirent en pieces. Ces libertés, assez fréquentes dans ce pays, n'encouragent pas les inventions. Le nouveau métier étoit, dit on, très-propre à fabriquer de gros bas de laine de l'espece de ceux que tricottent les Bergers & les pauvres gens de l'Yorkshire, du Cumberland &c. Multiplié & perfectionné, il auroit formé une nouvelle branche d'industrie pour ceux qui ne sont pas en état d'entreprendre des bas fins. Il y avoit autant de raison de le détruire, qu'il y en auroit eu à détruire les anciens métiers.

Le Lord Maire de Dublin a fait publier un avis, dans lequel, en menaçant les Ouvriers séditieux, il les invite à perfectionner leur industrie & à mériter la préférence sur les marchandises étrangeres, au lieu d'exciter des troubles pour obtenir des prohibitions qu'ils n'obtiendront point. Les Manufacturiers lui ont présenté une nouvelle requête. Ce Royaume se trouve dans le triste état que le Docteur Swift avoit prédit. Les campagnes sont désertes, les terres tombent en friche, les Propriétaires ne peuvent plus retenir les Emigrans, même

en baissant considérablement les baux. On dit que si la population peut donner une idée de la richesse d'un pays, il n'y en a point de plus pauvre que l'Irlande.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Bordeaux, *le 9 Septembre.*

Dans le courant d'Août, il est sorti 1666 barriques 27 quarts de sucre brut, 3016 b. 75 q. de sucre blanc; 39,244 livres indigo; 2,939,359 café; 26,974 cacao; 2912 rocou. Hambourg seul a tiré 1,239,365 l. café.

Les navires revenant des Isles de l'Amérique, se sont rapidement succédés. Du 12 Août au 8 Septembre, l'*Eveillé*, la *Diane*, le *Langonnois*, l'*Amitié*, la *Providence*, le *Comte de Clermont*, le *Rocou*, le *Télémaque*, la *Marguerite-Elizabeth*, l'*Aimable-Jeanne*, l'*Elizabeth*, la *Satyre*, la *Danaë*, le *Cid*, l'*Alliance*, la *Jeanne-Victoire*, le *Genty*, l'*Hermione*, le *Chevalier de Saint-Marc*, le *Dromadaire*, la *Jeune-Marguerite*, le *Gamby*, le *Samson*, le *Saint-Bernard*, l'*Heureuse-Marie*, sont rentrés dans ce Port avec des cargaisons considérables. Il nous arrive encore des grains de différentes Provinces: Pétersbourg ne cesse d'en fournir.

De Lyon, *le 15 Septembre.*

Les Boulangers de cette Ville avoient exposé à MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, que les étalons & mesures de grains en usage avoient beaucoup perdu de leur justesse; & que par des épreuves, on avoit reconnu qu'il s'en falloit d'environ une livre & un quart que ces mesures continssent la quantité de grains prescrite: ce qu'on attribuoit à l'altération qu'elles auroient soufferte dans leur capacité par l'effet de l'échantillage auquel elles sont employées depuis un tems immémorial. Ce fait intéressoit trop le Public pour ne pas fixer l'attention de ces Magistrats: on la vérifié. Il a été démontré que les matrices du bichet & du demi-bichet étoient effectivement altérées pendant que les matrices inférieures avoient conservé une sorte d'intégrité. Afin de rétablir l'ordre & les proportions entre les mesures, des matrices neuves ont été exécutées & déposées dans les Archives de la Ville pour servir de modele. En même tems, les dimensions ont été déterminées par une Ordonnance qui défend d'employer les mesures échantillées sur les anciennes matrices, & qui prescrit différentes précautions à prendre pour l'échantillage. Le tems commet peut-être beaucoup de fraudes de ce genre; il faut s'en défier.

D'Arras, *le 11 Septembre.*

La Société Littéraire de cette Ville a été érigée en Académie Royale des Belles-Lettres, par des Lettres-Patentes du Roi, enregistrées au Conseil Supérieur le 24 Août. Dans la Séance publique, M. le Baron de Lyons lut une partie de sa description de l'Artois: ce morceau contenoit l'examen du cours des rivieres & canaux, avec des remarques sur les moyens de rendre ces rivieres plus utiles, en les faisant servir à la navigation & en empêchant les inondations qu'elles occasionnent. Des Sociétés dont les Membres se livrent à des travaux si importans méritent certes d'être encouragées & honorées. Ce n'est même que de pareils Corps que l'on peut attendre la connoissance des avantages & des besoins locaux, si nécessaire pour l'amélioration du patrimoine public. L'Ouvrage de M. le Baron de Lyons pourroit servir de modele pour ces sortes de recherches.

Du Poitou, *le 12 Septembre.*

Notre Province avoit à souffrir de la négligence à tenir en regle & dans les formes prescrites, les registres des baptêmes, mariages, sépultures &c. Le Conseil Supérieur, par un Arrêt du 24 Août, a ordonné l'exécution de la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736 &c.

On voit encore, on voit fréquemment un préjugé déplorable ravir les secours aux malheureux noyés & consommer leur destruction, tandis que le cours de leur vie n'étoit peut-être que suspendu. Un jeune homme de 22 ans s'est dernièrement noyé auprès de Fontenay; & un Meûnier a refusé de le recevoir dans sa maison. Auprès de Nyort, une mere n'a pu obtenir d'un autre Meûnier un asyle d'un moment pour son fils

âgé de 18 ans. Cette tendre mere a chargé le corps de son fils sur ses épaules ; la douleur & le désespoir lui ont donné la force de le porter à un quart de lieue de là. Ce spectacle déchirant avoit frappé des ames sensibles : M. le Roux, Médecin de Nyort, & M. Monteuil, Marchand, volent au secours. Il n'est plus tems ; cette femme, si digne d'avoir des enfans, n'a point recouvré le sien. Peut-être avoit-il été étouffé dans un transport si pénible. D'ailleurs on n'avoit point de boîte pour lui administrer les secours les plus efficaces. Ils manquent encore dans les Villes ; on ne les connoît pas dans les villages, hors peut-être dans un seul, dans le Bourg de Saint-Savinien en Saintonge ; & c'est un simple Citoyen, M. Richer, Directeur des Aides à Nyort, qui a fait présent à ce Bourg, lieu de sa naissance, d'une boîte contenant tout ce qui est nécessaire pour secourir les noyés. Ces boîtes coûtent *vingt écus* au Dépôt de Paris. Peut-être cette dépense est-elle trop considérable pour des Seigneurs, des Communautés, des Bénéficiers riches &c : mais M. Richer leur donne un exemple d'humanité & de générosité, & cette dépense rend la vie à des hommes ; elle peut la rendre à leurs parens, à leurs amis, à eux-mêmes.

DE SOISSONS, *le 12 Septembre.*

M. le Pelletier de Morfontaines, Intendant de la Province, vient de procurer à ce pays un cours gratuit de l'Art des accouchemens pour les Sage-Femmes de campagne. M. Dufot, Médecin si recommandable par ses lumieres & par ses qualités, s'est chargé de ce soin important. Le dépôt de remedes gratuits qu'il avoit établi à Laon pour les Habitans de la campagne, sera confié à M. Nachet, Docteur en Médecine, de la même Ville.

DE NANTES, *le 13 Septembre.*

Par ordre de M. l'Intendant, les sieurs Blin & Rapatel, Chirurgiens, administreront à Rennes les remedes anti-vénériens, selon la méthode publiée par M. Gardane. Le 29 du mois dernier, le sieur Rapatel travailla sans succès dans la même Ville à rappeller à la vie deux noyés : ils avoient été sept à huit heures sous l'eau. Dès l'année derniere, M. l'Intendant avoit fait répandre dans la Province les avis publiés sur ce sujet à Paris.

On mande d'Auray que l'orage qui a dévasté le nord de la Province, ne s'est fait ressentir dans ce canton que par une pluie assez forte. Les menus grains, qui ne faisoient que languir, y ont recouvré leur vigueur. On se flatte que cette récolte, de premiere nécessité pour le Paysan, sera passablement bonne. Quoiqu'il y ait eu un quart de plus de froment & de seigle que l'année derniere, on ne s'attend pas à une diminution dans les prix. Depuis la moisson, ces deux especes de grains n'ont cessé de varier.

On est parvenu à relever la gabarre échouée sur les *Crapauds*, proche le petit-Bé. Le sieur Charles Picard, Poulieur, a donné, dans cette occasion, des preuves d'habileté.

M. l'Intendant a fait passer à Châtelaudren & à S. Brieuc une somme de 10,000 l. pour les pauvres malheureux qui ont tant souffert de la derniere inondation.

Il est remonté ici par mer du froment de Noirmoutier, Bouin, Bourgneuf & Saint-Nazaire ; il est descendu par la Loire des feves de Saumur & du froment de Montejean. Les navires, le *Marquis de Brancas*, la *Minerve*, la *Ville du Cap*, sont arrivés des Isles. Le *Saint-Bruno* est parti pour la côte d'Afrique.

D'AMIENS, *le 15 Septembre.*

Le tems a été très-favorable aux moissons. La plus grande partie des bleds a été engrangée sans pluie. Les épis ne sont pas longs, mais ce défaut est bien compensé par la quantité ; & l'on peut dire que la récolte est belle dans la Province. On espere que les grains de Mars ne seront pas d'un moindre produit.

DE PARIS, *le 19 Septembre.*

Les nouvelles publiques ont annoncé les ravages des loups dans quelques cantons. On a vu vers le Mâconnois les Paysans obligés de moissonner, avec des armes à côté d'eux. Déjà dans la forêt de Thelle, Généralité de Rouen, une louve avoit déchiré un Boulanger ; elle fut tuée par des Buche-

rons à qui M. l'Intendant donna dix louis pour récompense. Dans une autre forêt de la Paroisse de Ville-Jesus, près d'Aigre, un Habitant a été attaqué par un loup monstrueux, & sa femme, à coups de hache, l'a délivré de son terrible ennemi. Aux environs de Concarneau, une louve dévora, le 15 Août, une petite fille & mit en pieces une femme. Dans différentes battues, on a reconnu qu'elle étoit accompagnée de plusieurs loups.

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 22 Mai, registrée au Parlement de Bordeaux le 2 Août, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Bordeaux & de la Jurisdiction de la Table de Marbre établie près ledit Parlement, supprimés par Edits des mois d'Août & d'Octobre* 1771. La totalité des liquidations monte à la somme de 3,109,356 l. 6 s. 5 d. S. M. contribuera au remboursement par une somme annuelle de 200,000 liv.; les Villes, Villages, Bourgs, Communautés du ressort seront chargés de fournir 100,000 liv. chaque année.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du* 13 *Juillet, qui fait défenses à tous Bouchers & autres personnes de tuer, étaler, vendre ou débiter de la viande dans l'étendue d'une lieue aux environs de la Rochelle, excepté* dans les lieux de Saint Xandre, Nieuil, Laleu, Dompierre, Lajarre, Aytré, Saint-Rogatien.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description d'un poële imaginé en Allemagne pour entretenir une chaleur très-douce avec peu de bois ou de charbon de terre : communiquée par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au service de Pologne.*

Ce poële est tout simplement composé d'une caisse en fer plus longue que large, & posée sur quatre pieds. La porte est construite, comme à l'ordinaire, avec un petit registre ou porte plus petite, que l'on ouvre ou ferme selon qu'on desire exciter ou modérer le feu.

Le tuyau part de la partie supérieure du poële, & forme une espece de cône renversé dans sa révolution qui est une spirale à double courbure. Après avoir imité jusqu'à la hauteur de trois pieds, le serpentin dont se servent les Distillateurs, il s'éleve en ligne droite & se coude à angles droits pour entrer dans le tuyau d'une cheminée. La partie spirale du tuyau est renfermée, de même que le poële, dans un vaisseau ou espece de cuvier de bois que l'on remplit d'eau ou de sable.

La chaleur étant modérée par l'un de ces deux moyens, elle ne sçauroit nuire aux parties délicates qui sont ordinairement affectées de celle que donnent les poëles de fonte. Les Allemands sont en général dans l'usage de mettre un vase plein d'eau sur ces derniers. Les vapeurs de cette eau humectent l'air, & produisent l'effet qu'on desire pour ceux dont la poitrine est affectée. Ce moyen n'est pas aussi sûr que ceux qu'on vient d'indiquer.

On laisse aux Artistes François le soin de décorer l'espece de cuvier dans lequel est enfermé le poële décrit.

La seule objection raisonnable contre cette machine, c'est la difficulté de nettoyer le tuyau. On le démonte par parties, & l'on y fait passer un globe de plomb.

### II.

*Essai sur le poil ou plutôt la laine de chevre; par M. P. Nitzckow.*

Avant de rapporter les recherches de notre Econome Russe, nous avons un hommage à rendre à la Société Economique de Pétersbourg, & un particulier à M. le Baron de Klingstedt, Membre & Trésorier de cette utile Société. Il est flatteur pour nous qu'on ait daigné nous choisir pour faire connoître à l'Empire les travaux importans d'un Corps qui travaille à opérer la plus heureuse révolution dans une vaste contrée, & qui, par sa science & son zele, a tant d'influence sur l'administration & sur le bien public. Nos Lecteurs ont déja pu le remarquer dans plusieurs articles de notre Gazette; nous aurons à l'avenir de fréquentes occasions de leur prouver avec quel succès cette Société s'occupe de la perfection des Arts utiles. On

trouvera, dans notre Journal, l'histoire de sa formation, de ses statuts, de ses travaux; nous sommes fâchés de n'avoir pas pu l'insérer dans celui de Juillet; & nous nous hâtons de payer ici à nos Bienfaiteurs un tribut de reconnoissance. Venons à l'essai de M. Nitsckow.

L'économie *pastorale*, dit M. Nitsckow, s'entendoit autrefois principalement des brebis & des chevres, dont le lait & la chair servoient de nourriture, & la peau & la laine de vêtemens.... Je ne me serois point avisé de proposer la laine ou le poil de chevre pour ce dernier usage, si je n'avois trouvé qu'on l'y employoit, ainsi qu'à beaucoup d'autres, dans les anciens tems. (Voy. la Genese, L. 11). Bernard de Rohr rapporte, dans sa Bibliotheque Historique, que les chevres formoient autrefois une branche fort considérable, & qu'elles étoient en nombre dans tous les troupeaux. On partageoit leur poil en deux especes dont l'une servoit à former des vêtemens, & la plus grossiere des sacs.

Chez nous, continue l'Auteur que nous laissons parler, le lait & la chair de chevre servoient de nourriture au Paysan. De sa peau, on fait du maroquin noir, rouge, jaune, & une espece de peau dont le Peuple fait des culottes &c. Quant au poil, il est presque par-tout regardé comme inutile, ou tout au plus comme une matiere propre à remplir les selles, les matelats &c, ou à entrer dans un feutre grossier &c; usages pour lesquels la laine de brebis & le poil de vache sont préférables. En Allemagne, on en met dans les coussins, on en fait du feutre & des cordes: le blanc est employé dans la composition des perruques &c. Je n'ai point appris qu'on en filât nulle part.

(*Cependant cet Art est connu, sur-tout dans le Levant d'où les Hollandois, les Anglois, les François tirent en écheveaux & en balles, des quantités immenses de poil de chevre filé. Angora & Begbazar, Villes de la Natolie, en font un très-grand commerce. Ce fil de chevre est employé en France, en Angleterre, en Hollande &c, dans les Fabriques de camelots, de pluches, de pannes de poil, de papelines &c. Les Flamands, les Habitans de Bruxelles sur-tout, s'en servent dans leurs camelots si renommés. On en fait aussi des boutons, des gances, lacets, éguillettes, & autres choses semblables. Mais c'est un objet considerable de depense sur lequel on pourroit épargner; & les essais de M. N. n'en sont pas moins interessans, comme on va le voir*).

Porté, dit-il, par le desir de me rendre utile, je cherchai s'il ne seroit pas possible de filer ce poil: sous le poil grossier de la chevre, je trouvai une laine beaucoup plus douce & plus légere. Je fis peigner devant moi une chevre avec un peigne ordinaire; & j'en tirai une laine fine & molle qui ne céde en rien au coton. Elle me parut plus propre encore à être filée que la laine de brebis. N'ayant pas occasion d'en faire faire de l'étoffe, je fis tricotter des bas de cette laine filée; & ces bas ne sont pas inférieurs en bonté & en finesse aux plus beaux bas de castor. Cette laine seroit très-propre à faire des chapeaux de la plus belle qualité. Une chevre ne fournit, dans une année, qu'une livre de cette laine; mais c'est un pur bénéfice à recueillir. Si l'on filoit aussi le gros poil, la chevre deviendroit alors un objet très-important d'économie.

L'Auteur a présenté à la Société Economique de Pétersbourg un essai de sa laine tricotée, ainsi qu'une épreuve de laine de bouc tirée de la même maniere. Il insiste sur l'utilité qu'il y auroit en Russie d'élever un plus grand nombre de chevres, & d'employer leur laine à divers usages. A son exemple, plusieurs Economes de ses voisins en font faire des bas. La Société, de son côté, en a invité plusieurs autres à multiplier les mêmes essais & à lui rendre compte des avantages qu'on pourroit retirer de cette nouvelle branche d'économie.

## III.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 11 Septembre 1773, au Mercredi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 24, 27, 27 liv. 10 s. à 31 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 29 liv. 5 s. à 30 liv. 10 s. Le seigle, de 14, 14 livres 10 s. à 15 liv. 10 s.; l'orge, de 11, 12 à 13 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 11 Septembre 1773 au Mercredi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18 l. 10 s., 21 l. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 17 l. 10 s., 18 à 21 l. *le septier;* il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Septembre 1773, de 53 à 54 l.; *id* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 18 *Septembre* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | H | G | |
| Or de Portug. à . . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 18 *Septembre* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Jeudi* 15. | *Vendredi* 16. | *Samedi* 17. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1415 . . . . | 1412 $\frac{1}{2}$. . . . | 1412 $\frac{1}{2}$. . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | 905 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 326 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 15 Sept. 1773 | | Du Jeudi 16. | | Du Vendredi 17. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | M. | Courmont, six d. mois 1772. | N. | Boscheron, six d. mois 1772. | P. |
| Radix, *idem.* | P. | S. Janvier, *idem.* | P. | Lempereur, *id.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | S. | Rouillard, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | Z. | Nau, *idem.* | Z. | Painchain, six p. mois 1773. | A. |
| Desplaces, six p. mois 1773. | A. | Delagarde, six p. mois 1773. | A. | Patu, *idem.* | E. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Samedi 25 Septembre.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Août.*

LOrsqu'une Nation n'est pas assez éclairée pour supporter des révolutions salutaires que ses préjugés combattent & retardent, il faut du moins remplir le tems qu'on lui laisse pour s'instruire, par des actes de bienfaisance d'une utilité manifeste & incontestable : le bien dispose au mieux ; & un Peuple convaincu de la sagesse du Gouvernement & de la pureté de ses intentions, est plus près de recevoir de meilleures loix. La Suede s'habitue à recevoir tous les jours de ces bienfaits dont tout le monde sent le prix; elle s'accoutume à les voir sur-tout diriger au soulagement des Habitans des campagnes. Pour faciliter des secours à ces hommes précieux abandonnés ou à leur malheur ou à l'ignorance meurtriere dans leurs maladies, S. M. a désigné un certain nombre de Médecins pour s'établir dans les villages, en leur assignant à chacun, une pension de 600 dahlers, monnoie d'argent. Dans le loisir que leur laisseront leurs fonctions, ils donneront des leçons gratuites aux Sage-Femmes, & présideront aux accouchemens périlleux. Le Roi a pareillement accordé des pensions à des Médecins qui seront chargés de visiter les pauvres, sans en rien exiger.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 3 Septembre.*

Le Gouvernement est aujourd'hui essentiellement occupé des loix rurales & des intérêts de l'Agriculture, vraie source de la prospérité tant & vainement attendue de divers genres de commerce que les Nations se disputent & s'arrachent pour se plonger dans un luxe destructeur qui établit des fortunes immenses à côté de l'extrême misere, signes de la ruine publique. Notre régime agraire a excité sa sollicitude. Les anciennes loix du Royaume ont attaché le Laboureur au sol ou au lieu de sa naissance, dans la crainte que la mollesse attrayante & les Arts sédentaires des Villes ne dépeuplassent les campagnes. Les Seigneurs domaniaux avoient cédé à leurs Paysans des portions de terre, suffisantes pour faire subsister leurs familles, mais non pour supporter des redevances. Cependant la culture de ces champs leur laissoit un tems libre. On leur imposa donc la condition de s'acquitter en travaux, des rentes qu'ils auroient dû payer pour les terres à eux cédées. Telle est l'origine des corvées seigneuriales. Ces services imposés par contrat & par une obligation héréditaire, renouvellée à chaque mutation ou de Seigneur ou de Cultivateur, ont fait appeller celui-ci *Serf*. Ici on l'appelle *Paysan à contrat*, (*Festebonde*). La nature de ces pactes est réglée par la loi. La forme de perception des taxes & des tailles est fondée en Danemarck sur ces rapports entre le Labou-

reur & le Seigneur domanial. Celui-ci les perçoit lui-même, & il en eſt comptable au Fiſc : ainſi l'exaction eſt moins à craindre ; car il a intérêt à ménager ſon Payſan. D'un autre côté, le Tréſor public eſt aſſuré de la recette totale de ce revenu. Cette forme d'adminiſtration rurale a entrainé dans la ſuite des tems d'horribles abus. Le Gouvernement, inſtruit de ces déſordres, a ramené les ſervices des Payſans, fondés ſur la ceſſion d'un terrein, à leur premier objet, c'eſt-à-dire, à la culture & aux ſeuls travaux relatifs, en les déchargeant de tout ſervice domeſtique étranger au contrat, en ordonnant que la culture du domaine ſeigneurial ſera diſtribuée entre tous les Payſans ſelon l'étendue des champs qui leur ont été alloués, & en fixant le nombre des autres travaux ruſtiques, tels que le charroi des grains aux Marchés &c. Tel eſt l'objet de l'explication ultérieure du dernier Réglement ſur les corvées, publiée le 12 Août. On ſe flatte qu'elle préviendra les difficultés du calcul trop compliqué de ce Réglement, les abus d'une interprétation arbitraire, & l'abandon ou la dégradation d'une partie des terres labourables.

( *On trouvera dans notre Journal d'Octobre un Mémoire couronné en Allemagne ſur les avantages évidens de la ſuppreſſion de cette ſorte de corvées, & ſur les moyens d'opérer cette réforme avec autant de facilité que d'utilité tant pour le Seigneur que pour le Payſan* ).

On vient d'établir une Ecole de Commerce ſous la direction de M. Holck.

### D'HELSINGOR, *le 1 Septembre.*

La récolte des grains a été abondante, à proportion de la culture, dans les Provinces de l'Empire Ruſſe où cette culture eſt en vigueur. La ſortie en eſt libre. Les vaiſſeaux de Danemarck & de Norwege ont été les premiers à aller puiſer dans cette ſource. Il en eſt déjà arrivé pluſieurs, chargés de cette denrée. Nos Ports ſeront pourvus. Le Laboureur, ci-devant expoſé à être affamé le premier, aura la liberté, ainſi que le Propriétaire, de diſpoſer du fruit de ſes travaux & de ſon bien.

Le 25 Août, cinquante-cinq navires mirent à la voile pour la mer du Nord.

## ALLEMAGNE.

### DE DANTZICK, *le 5 Septembre.*

Le ſtein de laine de Pologne qui valoit, année commune, 5 riſdales, rarement 8, en vaut 10, ou deux ducats & demi de Hollande : il en arrive annuellement de 60 à 70,000. Le quintal de laine ſe vend 60 florins en Boheme ; il n'en coûtoit que 25. Dans le Duché de Wurtemberg où ſon prix commun étoit de 27 riſdales, il eſt aujourd'hui à 50. Depuis un an, le fil de Boheme a hauſſé de 9 à 17. Ces faits aſſez négligés dans l'hiſtoire ſont la partie de l'hiſtoire la plus eſſentielle.

### DE LEIPSICK, *le 9 Septembre.*

La taxe des vivres eſt la même que le mois paſſé ; nous ne jouiſſons pas encore de la récolte.

On ſe plaint que les draps d'Allemagne, bleus, verds & bruns, perdent en très-peu de tems de leur couleur, même par le tranſport ſeul dans des balles. On demande ſi nos Teinturiers ne ſçavent ou ne veulent pas rendre ces couleurs plus ſolides ; & comment on pourroit leur enſeigner ou les engager à mieux faire. Les Teinturiers pourront retorquer la queſtion, & de proche en proche &c.

## ITALIE.

### DE MANTOUE, *le 28 Août.*

Dans l'Etat Eccléſiaſtique, celui de Milan & le nôtre, on a pris autant & plus de précautions contre l'abondance qu'on n'en avoit pris contre la diſette. Les récoltes de chacun ſont, pour ainſi dire, à la diſpoſition des Officiers publics, ſubſtitués aux Agens du commerce détruit. Il vient d'être ordonné ici à chaque Propriétaire de grains tant en deçà qu'en delà du Pô, d'apporter dans cette Ville la quatrième partie du froment qu'il a recueilli.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 11 Septembre.*

Suivant les nouvelles de Cantorbéry, les plantations de houblon ne produiront pas

dans les environs plus d'un ſac de cette denrée par acre ; les cantons occidentaux du Comté ſont en meilleur état qu'on ne l'eſpéroit ; les houblonnieres vont bien à Suſſex, & aſſez mal à Worceſter ; à Eſſex elles ſont belles. On croit que le droit ſur le houblon rendra cette année de 30 à 40,000 liv. ſt. Le prix en ſera certainement fort cher relativement à celui de l'orge ; car cette derniere récolte eſt auſſi belle qu'on puiſſe l'imaginer.

Le déchaînement populaire eſt conſtamment tourné contre les Fermiers. Quoiqu'on ſçache ou parce qu'on ne ſçait pas qu'ils n'ont pas tous des greniers ſuffiſans pour ſerrer leurs grains, qu'il eſt très-poſſible de les conſerver quelque tems en plein air, & qu'il eſt abſurde d'imaginer qu'ils veulent les perdre, on ſuppoſe que pluſieurs d'entr'eux les laiſſent au milieu des champs, afin que la pluie les gâte & qu'ils aient un prétexte pour les vendre plus cher. On ſe plaint dans le Duché de Glowceſter que les plus riches d'entr'eux, ainſi que pluſieurs Marchands, achetent de tous les côtés pour s'expoſer au pillage fort en vogue ; & que les Marchés à bled ſeront bientôt auſſi remplis d'Agioteurs qu'il y en a pour les actions à la Bourſe ; ce qui eſt poſſible, attendu l'eſpece d'anathême lancé contre ce commerce. Enfin aux environs de Maidenéhad, c'eſt aux Fermiers que les Bateliers s'en prennent de ce que le dernier Acte du Parlement a jugé à propos de gêner la navigation, & d'ordonner ce qu'on ne pouvoit que conſeiller, de ne faire remonter ou deſcendre la riviere aux bateaux & aux barques que par le moyen des chevaux. On a attribué cet Acte aux Fermiers, à cauſe qu'il pourra procurer de l'emploi à leurs chevaux pendant une partie de l'année. Les Bateliers les ont menacés de mettre le feu à leurs granges & à leurs maiſons, & ils en ont déjà brûlé quelques-unes. Ces déſordres ſont devenus ſi communs depuis quelques années qu'ils ſemblent ſuffire pour opérer la ruine publique.

Il eſt arrivé dans la Tamiſe pluſieurs bateaux de Norfolck, Suffolck & Suſſex, chargés de froment nouveau d'une beauté ſinguliere. On écrit de Norfolck qu'il n'y a jamais eu une ſaiſon plus favorable pour les moiſſons. Le froment eſt ſerré ; il y en a une quantité incroyable ; l'on eſt obligé, dès qu'il eſt battu, d'en porter tout de ſuite au Marché où le prix eſt conſidérablement baiſſé ainſi que celui de l'orge.

La Douane de la Tamiſe a rendu, l'année derniere, à ce qu'on aſſure, trois cens mille livres ſt. de plus que les années précédentes. Il faut que ou nos richeſſes ou nos beſoins aient prodigieuſement augmenté.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 13 Septembre.*

La navigation eſt depuis quelque tems très brillante. Il entre un grand nombre de navires chargés de toute ſorte de marchandiſes. Le commerce des grains ſur-tout eſt fort animé. La Compagnie d'Afrique ſoutient l'abondance de ſes traites : il en eſt de même de pluſieurs Négocians particuliers. Outre la Cale & Arles, on tire des grains de Tunis, de Gênes, & de divers lieux de la Province. L'importation de l'huile eſt toujours aſſez conſidérable.

Un de nos Citoyens a remarqué, pendant ſon ſéjour au Levant, qu'il périſſoit beaucoup moins de femmes que d'hommes de la peſte, & que la proportion étoit à peu près d'un à ſept : ce qu'on attribue à l'avantage des purgations menſtruelles. Cette obſervation confirme la bonté d'un préſervatif employé dans les pays où la contagion eſt fréquente : c'eſt un cautere à la jambe. (*Voy. ſur ce ſujet une Lettre imprimée dans la* Gazette de Santé, N°. 12).

### De Poitiers, *le 16 Septembre.*

Dans un exercice public du *College Royal de Sainte Marthe*, le problême ſuivant a été mis en diſcuſſion. » On ſuppoſe que Cyrus, » inſtruit par ſes voyages, des loix & des » coutumes des divers Empires du monde, » veut régler la Juriſprudence de ſes Etats » ſur les plus excellens modeles. Un point » ſur-tout l'embarraſſe : c'eſt le partage des » biens dans les familles ſur lequel l'uſage » varie dans preſque tous les pays qu'il a » parcourus. Dans les uns, les enfans partagent également ; dans d'autres, le partage » eſt inégal ; en quelques endroits, la cou-

» tume assigne à l'aîné le principal héri-
» tage ; dans quelques autres, elle assigne
» le préciput au cadet. Enfin il est des Ré-
» publiques où la loi permet aux peres &
» aux meres d'avantager tels enfans que bon
» leur semble. Comme Cyrus veut établir
» dans ses Etats une loi générale & unifor-
» me, il a chargé Hystape, Chef de son
» Conseil, d'examiner à laquelle de ces dif-
» férentes manieres on doit donner la pré-
» férence ». Cette matiere, du ressort de la morale, de la politique & du droit naturel tout-à la-fois, a été discutée à la satisfaction du Public. Cependant la décision ne sera pas généralement applaudie. Après l'examen des avantages & des inconvéniens de chaque méthode, il fut jugé que *le partage seroit inégal en faveur des aînés dans les familles nobles, & que l'on partageroit également dans les autres classes*. Cependant il paroît vraisemblable que les nobles sont tous également les enfans de leurs peres, comme les roturiers; & que la propriété & la paternité n'ont pas naturellement moins de droit chez la noblesse que dans la roture. Il peut résulter des inconvéniens du trop grand partage des terres; mais il en résulte aussi de toute autre méthode: & avant tout, il faut consulter le droit de la nature, & dès qu'il prononce, croire que ce qu'il ordonne est ce qui convient le mieux. Pourquoi des parens qui pourront de leur vivant donner le produit de leur bien à des étrangers, ne pourroient-ils pas à leur mort en disposer en faveur de ceux de leurs enfans qu'ils en trouveront les plus dignes? N'est-ce pas à eux à juger du mérite des leurs &c. &c.?

L'*engrais végétatif* du sieur Decout a été ci-devant décrié par les Auteurs de la *terre végétative* de la Moriniere (1). Cependant elle a eu des succès incontestables d'après lesquels il seroit néanmoins imprudent de tenter de grands essais, & de rejetter la méthode sûre des engrais naturels pour leur substituer des compositions factices. Le sieur Decout, éloigné de toute charlatanerie & bon Agriculteur, a reconnu, par des expériences locales, qu'au lieu de la moitié de la semence ordinaire, son engrais en amandoit les deux tiers ou les trois quarts dans notre culture.

En effet, au lieu de labourer à plat, à planches bombées, ou au moins à sillons larges, méthodes qui ne laissent presque point de terrein perdu & qui donnent au grain plus d'aisance pour germer & pousser, on laboure en Poitou à petits sillons. Cette pratique laisse beaucoup de grains à découvert; il y en a une partie qui ne peut se déployer directement; & la sécheresse en fait beaucoup périr. C'est-là une réforme très-utile qu'il convient de conseiller & d'exciter. On doit cette remarque à un avis publié par le sieur Decout qui, en enseignant la maniere d'employer son engrais du prix

(1) *Nous avons reçu, au sujet de cette* terre, *une lettre dans laquelle on nous assure que le succès n'a point répondu aux espérances données, que sans autre fumier & avec la moitié de la semence ordinaire, on auroit une récolte très-abondante & exempte de carie, de nielle, de charbon. On ajoute que ceux du Poitou & du Pays de Retz, qui s'en sont servis, n'ont recueilli que très-peu au-delà de leur semence avec beaucoup de noir; que dans quelques Paroisses, le froment n'est point venu à maturité, & qu'on évalue à 700,000 liv. le tort causé par cet engrais dans le Bas-Poitou & le Comté Nantois. On cite même l'expérience de M. le Marquis de B. qui, ayant ensemencé avec cet engrais soixante journaux de terre, ne recueille que 1200 gerbes dont à peine il retirera huit sacs de grains plutôt mauvais que bons, tandis que s'il avoit fumé selon la methode ordinaire, les bleds ayant été magnifiques cette année, ces soixante journaux auroient produit 4560 gerbes ou 300 sacs à 15 gerbes pour le sac. Les Auteurs de la lettre disent même qu'ils se sont transportés chez M. le M. de B. pour s'assurer du fait qui est notoire: mais la lettre ne porte que la signature vague,* plusieurs Cultivateurs du Poitou & du Comté Nantois: *ce n'est donc qu'une lettre anonyme à laquelle les Auteurs ont dû sentir que le Public & des Journalistes circonspects ne sçauroient accorder leur confiance. Pour qu'on ajoute foi à ces rapports, il est convenable qu'ils se nomment & qu'ils offrent des preuves de ce qu'ils avancent. D'ailleurs, nous ne croyons nullement que ces terres puissent généralement & habituellement suppléer les fumiers, & que leurs Auteurs aient trouvé le secret de la nature pour la combinaison des principes féconds des engrais naturels.*

de deux ſous la livre, promet encore un tiers ou un quart d'épargne ſur la ſemence, & beaucoup d'autres avantages à ceux qui s'en ſerviront en ſuivant notre méthode de labourage.

Le ſieur Decout a imaginé une nouvelle charrue dont il a fait des eſſais heureux : il en rendra compte au Public.

### De Nancy, *le 16 Septembre.*

Les prix des grains n'ont preſque point ſubi de variations dans nos Provinces depuis la baiſſe qui a eu lieu immédiatement après la récolte.

Le 23 du mois dernier, la Cour Souveraine enregiſtra des Lettres Patentes du Roi, données à Compiegne le 24 Juillet, ſur une convention conclue entre S. M. & le Prince de Bramberg & de Wurtzbourg, pour l'exemption réciproque du droit d'aubaine. La France eſt de tous les Etats celui qui travaille le plus à applanir cet obſtacle aux communications nationales : elle rapproche d'elle pluſieurs Peuples que les peines impoſées à la qualité d'Etrangers en éloignoient ; & inſenſiblement elle donnera aux perſonnes & aux biens toutes les facilités pour ſe réunir & coopérer à la proſpérité commune.

### De Paris, *le 22 Septembre.*

Suivant les nouvelles reçues de différentes Provinces, la ſaiſon eſt généralement belle & auſſi belle qu'il eſt poſſible de le ſouhaiter pour les récoltes encore pendantes. Il y a la plus grande apparence que, dans les pays mêmes où les vignes ont été le plus maltraitées vers la fleuraiſon, il y aura beaucoup plus de vin, & qu'il ſera beaucoup meilleur qu'on n'auroit oſé l'eſpérer. Preſque par-tout, le tems eſt aſſez chaud, mais ſans ſéchereſſe, & il ne ſçauroit être plus favorable.

On a écrit de l'Orient que M. Marion, parti avec deux bâtimens pour faire des découvertes vers la nouvelle Zélande, avoit été maſſacré ainſi que dix-ſept perſonnes de ſon équipage, par des Sauvages d'une Iſle dans laquelle il avoit débarqué.

*Lettres-Patentes du Roi, données à Verſailles le 1 Septembre 1772, regiſtrées en Parlement le 24 Juillet 1773, pour l'adminiſtration des revenus du Roi dans les Duchés de Lorraine & de Bar.* Les réglemens particuliers concernant les droits établis dans ces Duchés ſeront exécutés ſuivant leur forme & teneur dans la partie du Duché de Bar, reſſortiſſant au Parlement de Paris. Il eſt permis à tous Roturiers d'acquérir & de poſſéder, dans cette partie, des fiefs & autres biens nobles, à la charge de payer entre les mains de l'Adjudicataire des Fermes, le droit de franc-fief deſdits biens, & les deux ſous pour livre d'icelui, ſur le pied des autres Provinces du Royaume.

*Arrêt du Conſeil d'Etat du 12 Juillet, qui aſſujettit aux huit ſous pour livre établis & prorogés par l'Edit de Novembre 1771, l'octroi du Boulonois : ordonne que deux deſdits huit ſous ſeront employés aux travaux publics auxquels cet octroi eſt deſtiné : & détermine les trois caiſſes dans leſquelles le produit de ces huit ſous pour livre ſera verſé.*

Autre du 7 Mars, *qui étend ſur la Lorraine & le Barrois la Commiſſion de Reims* (pour raiſon de l'introduction à port d'armes & avec attroupement ſans armes, au nombre de cinq & au-deſſus, & débit de faux ſel, faux tabac & autres marchandiſes prohibées) *avec attribution de Juriſdiction pour les cas énoncés dans les Lettres-Patentes & Arrêts du Conſeil des 21 Novembre 1765, 30 Mai & 14 Août 1771 &c.*

Autre du 17 Juillet, *concernant le droit de marc d'or à payer par ceux qui étant pourvus d'Offices ou de Commiſſions, s'en démettroient avec réſerve de ſurvivance.* Ils ne payeront que la moitié de la ſomme payable par les nouveaux pourvus deſdits Offices.

Autre du 26 Juillet, *qui fixe les droits de marc d'or à payer en exécution de l'Edit du mois de Décembre 1770, pour les Offices de la Chambre du Domaine du Rouſſillon.*

Autre du 13 Août, *qui fixe les droits de marc d'or à payer pour les Offices de la Chambre des Comptes de Bar.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Avis concernant l'épurement des laines.*

Les laines des bêtes mortes de maladie & celles des matelas ſur leſquels quelqu'un a

essuyé des maladies longues ou dangereuses, conservent une sorte de venin qui fuse à travers nos pores dilatés pendant le sommeil, pendant la fermentation occasionnée par la chaleur. Une preuve bien sensible qu'elles renferment une corruption putride, c'est qu'il n'y a point de Cardeuse de matelas que leur poussiere n'incommode jusqu'à leur causer des maladies & même la mort : il y en a peu qui parviennent à un âge très-avancé. Le sieur *Carles*, Fabricant de draps, démontra les dangers de leur usage & en même tems les vrais moyens de les épurer, dans un Mémoire présenté en 1764 à l'Académie Royale des Sciences & de la Faculté de Médecine de Paris, dont il obtint les approbations les plus flatteuses. Alors il établit au Port-à-l'Anglois une *Manufacture d'épurement*, & publia un Prospectus qu'il communique aux personnes qui desirent de plus amples instructions. Il n'y a que les deux sortes de laines dont on vient de parler, qui, pour devenir salubres, aient besoin d'être échaudées & relavées. Cependant il est nécessaire d'entretenir la propreté des matelas, des couvertures &c, quoique leur laine n'ait pas été infectée comme les premieres. On est si long-tems couché, que ces meubles pompent continuellement une transpiration & des exhalaisons malsaines. Si l'on visitoit la plûpart des matelas, on en trouveroit les laines si malpropres qu'on ne voudroit plus y coucher. Elles sont affaissées, corrodées, desséchées, & rongées de vers : il en est de même des couvertures, des sommiers &c. Il y a des laines malpropres qu'il suffit de faire battre par trois fois sur des claies & passer deux fois dans des cribles où on les ouvre à la main pour en détacher la poussiere. La carde ne fait que casser les poils, les embrouiller, les mettre en bourre & les détruire. Le moyen précédent les entretient au point qu'elles font quatre fois plus d'usage que celles qu'on recarde. Quant aux vers, le sieur Carles a un secret particulier pour les détruire. Il est parvenu à fouler supérieurement avec le savon de Marseille, sans le secours du foulon, les couvertures de laine, de coton & de soie, de façon à en conserver la bonté, à leur donner plus de blancheur, & à les rendre très moëlleuses & propres à nous tenir chaudement; au lieu que le foulon les troue, les durcit & les racornit.

Le sieur *Carles* employe quatre sortes d'épuremens, suivant la nature & l'état des laines, ainsi que des toiles des matelas, des sommiers, des couvertures. Les prix sont marqués dans l'avis qu'il distribue. S'étant apperçu que l'eau de la petite riviere qui passoit à la maison qu'il occupoit ci-devant au Fauxbourg S. Marcel, rue Censier, n'y arrivoit que sale & infectée par le lavage des peaux, cuirs, laines & bourres des Mégissiers & des Tanneurs, il a cherché à se mettre à portée de se servir de l'eau de la Seine. Son adresse est, *rue de la Boucherie, vis-à-vis de la Boucherie des Invalides, rue S. Dominique, maison de M. Anquetil, Marchand Epicier, au Gros Caillou.* Ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire par la petite Poste, sont priés d'affranchir leurs lettres.

## II.

### *Observations sur la cire.*

La Société Economique de la Haute-Lusace avoit demandé *quelles étoient les causes naturelles qui faisoient que la cire verte brûloit plus long-tems que la cire blanche.* M. le Conseiller Beyreys, Docteur & Professeur ordinaire en Médecine à l'Université d'Helmstadt, a répondu que la différence dans la durée des cires devoit être attribuée à leurs degrés différens de *gravité spécifique.* La cire jaune, plus pesante que la blanche, brûle plus long tems : la cire verte, plus pesante encore à cause du verd-de-gris métallique qu'on y mêle, dure encore plus que les deux autres. Ainsi tout ce qui augmente la pesanteur spécifique de la cire la fera durer davantage. Dans la Thuringe où l'on mêle de la farine de faisoles dans la cire jaune, elle a cette propriété. M. le Docteur Beyreys observe que le *specificè levius*, c'est-à-dire, l'essence inflammable ou combustible la plus légere se consume plutôt que l'essence la plus pesante ; & même si ces deux essences sont mêlées ensemble, le feu n'attaque la derniere qu'après avoir consumé la premiere. Pour prouver cette assertion, il rapporte l'expérience suivante. Il prend du camphre, & il en dissout autant qu'il est possible dans l'esprit-de-vin purifié au plus haut degré : il allume cette solution. On croiroit que le camphre qui brûle même dans la neige & la glace, s'enflammeroit

aussi tôt étant si étroitement uni à l'esprit-de-vin : il arrive au contraire que l'esprit-de-vin brûle d'abord, & laisse au fond du vase le camphre tout sec, lequel ne brûle qu'après que l'esprit de vin est dissipé. Il paroit alors une flamme blanche qui s'agite avec beaucoup plus de violence que la flamme bleuâtre qui s'élevoit au-dessus de l'esprit de-vin.

## III.

*Moyen simple & facile de donner aux fils, cordes, toiles grossieres &c, plus de force & de qualité.*

La lessive de l'écorce de chêne n'a guères été jusqu'à présent employée que par les Tanneurs & à la préparation des peaux : cependant elle est propre à une infinité d'autres usages économiques. Par exemple, si l'on trempe dans la lessive des mottes de tan, les fils, filets, fiscelles, cordes, toiles grossieres, ils en valent mieux & durent davantage. On sçait que rien n'est plus sujet à se gâter que les peaux de bête; & toutefois cette lessive les conserve. Il en est de même des toiles de chanvre & de lin : elles contiennent beaucoup de gomme, de résine, de particules inflammables, & de principes de corruption; or une des propriétés de cette lessive, c'est de dissiper ces matieres, en pénétrant la toile. Il ne faut pour cela que la laisser tremper huit ou dix jours, attendre qu'elle soit devenue bien brune, & répéter de tems en tems la même opération, lorsqu'on s'apperçoit que la couleur brune se dissipe & que la toile blanchit. Le fil apprêté de la même maniere acquiert également plus de force &c.

Cet avis nous a été envoyé de Breslau.

## IV.

*Charrue à double soc.*

M. Kersting, Econome de Cassel, a envoyé le modele de cette charrue à la Société Royale & Electorale Economique de Zell. Un Membre de la Société l'a fait exécuter en grand : moyennant quelques changemens, sa charrue a tracé deux sillons; elle a un double coutre & une double planchette pour retourner la terre. Malgré cette augmentation, elle est aussi légere qu'une charrue simple, & elle ne demande pas plus de chevaux. Il ne faut pas prendre ces assertions pour le style ordinaire d'annonce d'Inventeurs. On a labouré devant Zell avec cette charrue deux champs étendus; & c'est d'après le succès que l'on parle de la sorte. Cependant il y a certains obstacles qui l'arretent ou qui rendent son travail fort difficile. Par exemple, dans un champ fumé d'un fumier fort long, elle ne va point, mais l'usage de ce genre de fumier n'est pas ou ne doit pas être commun.

## V.

*Espece particuliere de pommier.*

Un Cultivateur de Bergen, près de Zell, a annoncé une nouvelle espece de pomme, de couleur jaune & de très-bon goût, dont les tiges, quand on les enterre au printems, qu'on les met à l'abri des chaleurs violentes, & qu'on les arrose avec soin, poussent promptement des racines qui en peu d'années produisent des troncs forts & vigoureux. On transplante des rejettons de la hauteur de cinq pieds; ils prennent très-vite, & prosperent dans un bon terrein. Lorsqu'on en a bien soin, ils portent au bout de trois ans. Il faut avoir la précaution d'affermir ces jets transplantés, avec des échalas. On ente sur ces arbres toute sorte de pommes; & elles réussissent très-bien. Il y en a qui, en plantant les rejettons, enlevent subtilement la petite peau brune supérieure de la partie qu'on met en terre. La pomme est grosse & se conserve long-tems.

Cet avis a été donné par M. Boese, de la Société Economique de Zell.

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 15 Septembre 1773, au Samedi 18 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 27 liv. l'ancien; le nouveau, de 25, 28 l. 10 s. à 32 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 29 à 31 liv. 5 s. Le seigle, de 12 liv. 10 s., 14 liv. 5 s. à 16 l.; l'orge, de 9, 10 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 15 Septembre 1773 au Samedi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 20 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Greve, de 21 liv. 10 s. à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Septembre 1773, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 51 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Septembre 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 710 | 10 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 725 | 5 | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 18 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

### CHANGES DE PARIS, *du 22 Septembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept. 1773.* | *Lundi 20.* | *Mardi 21.* | *Mercredi 22.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1415 17 $\frac{1}{2}$ . . | . . . . . | 1417 $\frac{1}{2}$ 20 . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | 325 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 18 Sept. 1773 | | Du Lundi 20. | | Du Merc. 22 p. le Mardi 21 Septembre. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | P. | Delamotte, six d. mois 1772. | P. | Defrance, six d. mois 1772. | N. |
| Gossey, six prem. mois 1773. | A. | Thevenin, *idem.* | P. | Viellard, *idem.* | P. |
| Clouet, *idem.* | A. | Masson, *idem.* | P. | Marsollier, six p. mois 17773. | A. |
| Delarue pere, *id.* | A. | Certain, *idem.* | P. | Cauchy, *idem.* | A. |
| Caron, *idem.* | C. | Creuzé, *idem.* | Z | Defays, *idem.* | B. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Samedi 2 Octobre.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 30 *Août.*

LES vues de S. M. I. pour l'extension du commerce présentent le plus vaste & le plus beau plan que la Russie puisse former. Par leur pleine exécution, cet Empire réuniroit comme dans un centre les divers rayons du commerce de l'Asie avec l'Europe. Maître de la mer Caspienne, avec pouvoir de donner la loi aux Provinces du Ghilan & du Mazandaran, il a sous sa main les richesses commerçables de la Perse. Par la même voie, l'Inde & la Chine lui sont ouvertes : du pays des Usbek (la Grande-Bucharie) situé sur le bord oriental de la même mer, les Caravanes pénétrent dans ces deux Contrées. Des canaux navigables, tirés des lacs & des rivieres, lieront toutes les mers qui baignent ses Provinces, la mer Caspienne, la mer Baltique, la mer Blanche, la mer du Nord ; & par la libre navigation de la mer Noire & des Palus Méotides, servie par une Marine supérieure sur le Pont-Euxin, il envelopperoit la Turquie dans son trafic porté sur la Méditerranée. Son commerce embrasseroit l'Europe par ses deux extrémités ; & de son sein, comme d'un immense réservoir, il vomiroit par mille bouches sur l'Occident l'écume de l'Asie.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 5 *Septembre.*

S. M. trouve dans son Economie un trésor, ce semble, inépuisable. Dès qu'il y a du bien à faire, il ne faut pas chercher & solliciter le Bienfaiteur, le bienfait est offert & répandu. S. M. a voulu contribuer, de ses épargnes, à la construction de la nouvelle Bourse que la Ville a résolu de faire élever. C'est en diminuant les revenus du Fisc plutôt qu'en les augmentant, que son économie étend ses libéralités, en même tems que les progrès du Commerce & des Arts salutaires sont accélérés. S. M. vient d'accorder une exemption de droits pour l'importation de 3000 tonnes de sel à l'usage des Rafineries du pays.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 12 *Septembre.*

Sa M. Prussienne, en traçant de nouvelles voies marchandes entre l'Allemagne & le Nord, en subjuguant le commerce de la Pologne, en créant une Marine, en préposant le privilege exclusif à l'exécution de ses vues, a enveloppé notre Port dans son systême de révolutions. La Compagnie qui doit se former ici n'admettra que des Intéressés Prussiens qui payeront 6 pour 100 d'entrée & de sortie : il ne sera permis à nos Bourgeois de prendre part à son trafic que sur le pied de 12 pour 100. Notre Ville

ne sera plus qu'un passage, & ne conservera aucune sorte de commerce avec les Etats de S. M.

### De Dresde, *le 14 Septembre.*

S. A. E. touchée de l'extrême misere des Habitans des montagnes, a résolu de ranimer leur espoir par sa présence & leur industrie par ses bienfaits. Dans les Forges de Marienberg, les forêts de Rubeneau, les Fabriques de Johan Gergenstadt & autres lieux, l'œil du Maître a encouragé les travaux, la générosité les a récompensés, la popularité & la bonté ont mêlé la joie avec les travaux & les récompenses. A Marienberg, S. A. a fait servir un soupé aux Mineurs & aux Forgerons, & le festin a été suivi de danses. Par-tout le Peuple a cru voir le terme de ses maux.

### De Breslau, *le 14 Septembre*

La Société Economique de Silésie propose de nouveau cette importante question: *quels sont les usages, mœurs & coutumes du Peuple de la campagne, nuisibles à la santé, à l'industrie, à la population* ( de cette classe ), *& quels seroient les moyens les plus efficaces de les abolir & de leur en substituer d'autres ?*

### De Francfort, *le 18 Septembre.*

On se plaint généralement de cette Foire. Les marchandises y ont manqué, & en même tems il n'y a pas eu de débit. L'embargo mis à Cologne sur les bâtimens a produit ces mauvais effets. Les épices, les jambons, & les autres denrées de Hollande & de Westphalie, ainsi que les marchandises sujettes à un prompt dépérissement, ont été en partie gâtées. Tout le pays est dans l'agitation... Après quelques jours de pluie, nous avons le plus bel automne qu'on puisse desirer, & l'on espere que les vendanges ne seront pas absolument mauvaises.

## ITALIE.

### De Venise, *le 2 Septembre.*

Le Magistrat des bleds a défendu, le 20 du mois dernier, l'achat des grains en herbe, sous peine d'amende. Heureusemen ceux qui, faute d'argent pour faire leurs moissons, auroient été obligés de les laisser perdre, avoient eu le tems de faire leurs arrangemens particuliers; & il ne leur sera pas moins facile de les mettre à exécution.

### De Rome, *le 2 Septembre.*

Par un Edit du 26 Juillet, l'Edit du 25 Juillet 1772 est suspendu quant à l'article qui défend le transport & la circulation des bleds sans permission. Les magasins étant plus que remplis, s'il reste des bleds, il est permis de les porter & d'un lieu à un autre & d'une Province dans une autre, par-tout où la Jurisdiction de l'Annone s'étend.

### De Livourne, *le 7 Septembre.*

Le 22 Août, vers une heure après minuit, un orage furieux avec une pluie extraordinaire & des coups redoublés de tonnerre, battit cette Ville & nos environs. Il dura jusqu'à 9 heures du matin. La foudre tomba sur une tour & embrasa un pailler. Les rues furent inondées: on trouva, sous les arbres, une prodigieuse quantité d'oiseaux morts.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 16 Septembre.*

Dans les Comtés d'Hertford, de Cambridge, d'Huntington, de Buckingham, Bedford, Lincon, Northampton &c, la plus belle récolte a été engrangée par le plus beau tems: cependant on craint que le bas Peuple n'en soit pas soulagé. On écrit de Cowbridge que les greniers sont remplis de grains magnifiques; & que le prix du boisseau a baissé de cinq schellins en quinze jours. Le regain est abondant; ce qui procure le beurre & le fromage à bas prix: la viande est à un taux modéré. A la Foire de Kidderminster, il y a une quantité extraordinaire de fromages; on n'en avoit pas tant vu depuis quarante ans. On mande de Colchester, que les récoltes sont presque toutes serrées, & qu'elles sont prodigieuses; mais que les Fermiers prétendent que les épis ont moins de grains qu'à l'ordinaire. Assez généralement, on crie au monopole, parce qu'il y a des Fermiers qui ne sont pas

pressés de porter leurs bleds aux Marchés ; & qu'il y a des Marchands qui en achetent : on voudroit que tout fût mis en vente, & qu'il n'y eût point de débit. On ajoute que les gens qui achetent la denrée pour la revendre, sont déterminés à présenter requête pour obtenir la liberté de l'exportation, & qu'ils esperent qu'on aura égard à la nécessité où se trouve le Royaume d'en faire au dehors un commerce infiniment avantageux & utile pour sa restauration.

On écrit de Cantorbéry, en date du 11, que la récolte du houblon est fort retardée; qu'à peine quelques Propriétaires commencent à la couper ; & qu'il paroît qu'elle sera plus mauvaise encore qu'on ne le craignoit.

Nous apprenons, par les dernieres nouvelles reçues de l'Inde, que les Commis employés au service de la Compagnie demandent une augmentation de gages. On croit qu'ils l'obtiendront & qu'il leur sera expressément défendu de faire (s'ils y consentent) aucun commerce pour leur compte avec les Naturels du pays.

On écrit de la Caroline, en date du 23 Juillet, que la sécheresse du mois de Juin a été très-favorable aux plantations du riz des terres marécageuses ; qu'il est survenu de petites pluies très-bienfaisantes ; & que partout il y a les plus flatteuses apparences de récoltes que l'on ait jamais eues. On estime qu'il ne sera pas recueilli moins de 150,000 barils de ce grain.

Il y a, dans cette Capitale, un assez grand nombre de maisons qui menacent ruine. Sur une requête, le Lord Maire a ordonné qu'elles fussent visitées, afin d'ordonner la démolition de celles qui ne peuvent être conservées sans danger.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le* 18 *Septembre.*

L'activité du commerce se soutient au plus haut degré. L'importation des grains continue sur le même pied. Les traites de l'huile se rallentissent. Quoiqu'il soit arrivé nombre de bâtimens chargés de morue, elle se vend bien.

Il est entré plusieurs navires de retour de l'Amérique ; le *Sérieux*, la *Comtesse de Provence*, l'*Aimable Julie*, le *Solide*, la *Félicité*, l'*Amitié*, l'*Alcide*, le *Pélerin*, l'*Emilie*.

La Méditerranée fourmille de Pirates. Les Corsaires d'Alger, en particulier, sont très-nombreux : ils s'emparent des bâtimens de certaines Nations ; ils visitent les autres pour en enlever les cargaisons ou des provisions de vivres. On ne voit pas moins de Corsaires Saletins aux environs du détroit de Gibraltar.

De la Rochelle, *le* 19 *Septembre.*

Les prix des grains & des autres marchandises ou du crû ou du commerce de la Province, varient peu. Les eaux de-vie sont montées à 120 l. les 27 veltes. Il est arrivé beaucoup de bâtimens de la pêche de la morue, très bien chargés.

D'Abbeville, *le* 19 *Septembre.*

On a cherché & l'on cherche encore différentes matieres pour servir à la composition du papier. On a mis en œuvre l'écorce du genêt, les troncs de choux, l'écorce du mûrier, les brins de chenevottes, les papiers vieux, & jusqu'aux coques de limaçon : c'est très-bien. Il est clair au moins que tous les végétaux filamineux & cotoneux sont très-propres à cette sorte de fabrication. Mais seroit-ce un avantage pour le commerce ? Il faudroit que la main-d'œuvre, nécessaire pour choisir & préparer ces matieres, ne fit pas monter le prix du papier plus haut que celui du papier de nos matieres ordinaires ; & c'est ce qu'il est peut-être difficile d'imaginer : peut-être même aussi seroit-il très-difficile de tirer des écorces & des filamens des plantes des papiers aussi fins que celui de nos chiffons. Il est possible que, par les circonstances, ce dernier article devienne si cher qu'on soit obligé de recourir aux végétaux ; ainsi les essais en ce genre, qui jusqu'à présent ne paroissent pas être curieux, pourroient être alors très-importans. Il convient aussi de donner, autant qu'il est possible, un emploi à chaque chose : que serions-nous de nos chiffons, si toutes ces autres matieres propres à d'autres usages lui ravissoient

celui-ci ? En Italie, il y a des endroits où l'on s'en sert pour fumer les terres : mais ce fumier ne sçauroit être très-abondant, & l'on ne se persuadera pas aisément qu'il remplace, avec le même fruit, les fumiers ordinaires. Cependant il est toujours bon de connoître des ressources. L'Entrepreneur d'une Papeterie de ce pays-ci se propose de répéter plusieurs essais ; & il croit connoître quelques végétaux très-filamineux & très cotoneux, sur lesquels il fonde quelque réussite.

DE SAINT-MALO, *le* 28 *Septembre.*

On a appris, par des vaisseaux de l'Inde à l'Orient, que le sieur du Fresneleque, Capitaine de l'*Indécis*, du port de 280 tonneaux, Armateur M. Tangny, parti pour les Isles de France & de Bourbon en 1771, a fait naufrage sur les Isles du Cap-Verd. Une partie de l'équipage s'est sauvé, & l'on est, dit-on, parvenu à sauver une partie de la cargaison.

L'orage désastreux de la nuit du 18 au 19 Août, fit couler à fond, près le Cap Frehel, à 5 lieues de cette Ville, deux bateaux pêcheurs de la Landriais, en Pleurtail : tout périt, corps & biens.

Le sieur François Pelletier, Capitaine du *César*, de Saint-Malo, parti pour Terre-Neuve & arrivé à Marseille, a ressenti, en faisant route vers le petit Nord, les 15, 23 & 24 Avril, une très forte secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit semblable à des mugissemens qui sortoient du fond des eaux : il a duré 9 à 10 secondes. Les vaisseaux qui faisoient route avec lui, l'ont également ressenti. Ce Capitaine a apporté la fâcheuse nouvelle de la perte du navire le *Victor*, de Saint-Malo : hommes & cargaison, tout a été perdu.

Le navire, les *Bons Amis*, de Grandville, a aussi péri dans les glaces.

La morue a bien donné à la côte de Terre-Neuve. Tous les navires ont fait une pêche bonne ou du moins égale à celle de l'année derniere.

DE POITIERS, *le* 23 *Septembre.*

On vient de renouveller ici les Réglemens qui défendent aux Revendeurs de fruits, de volaille, de gibier & autres denrées, d'aller au-devant des Marchands Forains & Pourvoyeurs, & de se trouver dans les Marchés & les Places publiques avant les heures marquées. On espere qu'il leur sera impossible de faire des arrangemens particuliers avec ces Marchands ou par eux-mêmes ou par personnes interposées ; & que s'ils ont quelque chose à perdre, par ces dispositions, ils ne feront pas retomber leur perte sur le Bourgeois pour qui ils achetent en effet. Il est en même tems défendu à tous les Habitans de laisser sur la place des plumages, vuidanges, & autres immondices ; aux Bouchers, de laisser sous leurs bancs les os provenant de leur viande. Enfin il est enjoint à tous de tenir les emplacemens nets & bien balayés. La Police est sans doute en droit (c'est même un de ses premiers devoirs) d'empêcher tout ce qui pourroit corrompre l'air & causer des maladies : car aucun Citoyen ne peut avoir le droit de porter des atteintes mortelles à la sûreté publique.

DE ROUEN, *le* 25 *Septembre.*

Nous avons eu, généralement parlant, dans toute la Province la plus belle récolte possible, de froment, seigle, & tous autres menus grains. Cependant il n'y a aucune diminution ; au contraire, le froment a encore augmenté depuis quinze jours : mais on croit que cette hausse sera passagere, & qu'elle provient de ce que quelques Marchés qui avoient coutume d'approvisionner notre Ville, ont fait passer des grains du côté de la Basse Normandie où l'on dit qu'ils renchérissent aussi, parce que de-là, on en transporte en Bretagne où l'on espere les vendre mieux, à cause du dernier désastre arrivé dans cette Province.

Les cidres & poirés seront très rares & très chers ; ce qui fait prendre le parti à quantité de personnes qui déjà ne peuvent atteindre au prix où ils sont de composer une boisson faite avec des raisins cuits & de gros sirop. Cette boisson revient à très-bon compte ; elle n'a point de goût désagréable, mais on craint qu'elle ne soit mal saine, à cause du sirop. Quelques personnes emploient du miel à la place de cette matiere : mais alors elle revient, à peu de chose près, aussi chere que le cidre. Si le Peuple, au lieu d'aller se ruiner au cabaret,

employoit ſon argent à faire cette boiſſon ; il ſeroit fort ſoulagé ; & les eſpérances fondées ſur l'ivrognerie s'évanouiroient. Mais il n'y a que les gens les plus ſenſés de cette claſſe qui prennent ce parti.

Les denrées des Iſles ſont au plus bas prix poſſible & ſans aucunes demandes, ſi l'on en excepte les cotons en laine & filés, qui ſont montés très-haut.

Quelques branches de la Fabrique de cette Ville ſont un peu languiſſantes; mais en général elle va très bien. L'indiennerie ſur-tout prend faveur de plus en plus ; & c'eſt faute d'Ouvriers qu'elle ne fabrique pas davantage. Il eſt, en ce genre, des Fabricans qui, cette année, ont refuſé quatre mille pieces. Nous en avons à preſent ici & aux environs, tant fortes que foibles, trente ſix ; & l'année prochaine, on croit qu'il y en aura ſept ou huit d'augmentation.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à l'Auteur de la Gazette. Caën, 30 Août.*

Monsieur,

En annonçant dans votre Gazette, N°. 63, les Lettres-Patentes qui établiſſent une impoſition dans la Généralité de Rouen ſur les poſſédants fonds privilégiés & non privilégiés, pour ſubvenir aux dépenſes territoriales dans la même Généralité, vous félicitez le Gouvernement & la Nation ſur la ſageſſe & l'importance de cette impoſition nouvelle dans ſon objet. Les gens ſenſés n'ont pu qu'applaudir à votre zele patriotique. On doit eſpérer que l'exemple ſera bientot ſuivi dans tout le Royaume. C'eſt en effet le ſeul moyen ou du moins le meilleur que le Gouvernement puiſſe employer ſoit pour rendre une juſtice exacte à tous ceux qui perdent leurs propriétés par la confection des grandes routes, ſoit pour accélérer l'entrepriſe de ces travaux publics, ſi utiles au commerce, en écartant cette multitude de repréſentations qui les faiſoient ſuſpendre, ſoit enfin pour établir, dans chaque Généralité, de ces grandes entrepriſes qui feront, dans peu de tems, le bien & la gloire de la Nation. Mais vous ignoriez ſûrement alors, que dès 1768, il a été fait une pareille impoſition dans la Généralité de Caën pour les travaux du Port de Granville. Cette impoſition, interrompue pendant l'année 1771 ſeulement, a été rétablie par un Arret du Conſeil du 23 Février 1772, qui en même tems en a établi une ſeconde pour acquitter la valeur des terreins pris pour la confection des grandes routes dans la Généralité. Il y avoit long tems, Monſieur, que j'avois entendu dire à M. de Fontette qu'il avoit fort à cœur de procurer cette juſtice aux poſſédants-fonds de la Généralité, dont les terres ou les maiſons entroient dans l'alignement des grandes routes. C'étoit une ſuite de la méthode, tant louée dans tous les Journaux, qu'il a ſubſtituée à l'ancienne & fâcheuſe pratique de la corvée en nature. Mais j'ai vu plus d'une fois, avec une ſorte de peine, dans ces Journaux, que c'étoit à M. T., Intendant de L. que l'on faiſoit honneur de cette méthode ſi précieuſe à l'humanité. M. T., aſſez riche de ſa propre gloire, n'étoit pas encore Intendant lorſqu'elle fut établie par M. de Fontette au commencement de 1768. Elle a été adoptée, depuis ce tems, dans d'autres Généralités du Royaume, notamment dans celles de Rouen & d'Alençon ; & il faut eſpérer qu'elle le ſera bientot dans toute la France. Mais il eſt certain que la gloire de l'invention eſt dûe à M. de Fontette ; & je me crois d'autant plus obligé de contribuer à la lui reſtituer, que ſa modeſtie ne lui a pas permis de la réclamer, lorſqu'elle lui étoit ravie par des Auteurs dont le nom peut en impoſer, mais qui étoient mal inſtruits.

C'eſt peut être encore à M. de Fontette que la Nation devra l'idée bien honorable de ſecourir tous les peres ou meres pauvres & chargés de nombreuſes familles. L'année derniere, il y a eu 150 familles ainſi gratifiées, & auxquelles il a fait diſtribuer quinze mille livres; & j'entens dire que ce ſecours ſera plus conſidérable cette année-ci. Je me flatte que vous voudrez bien inſérer ma lettre dans une de vos Gazettes. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, Rouxelin, Secretaire de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën.

*Nota.* Nous avons actuellement ſous les

yeux l'Arrêt du Conseil du 23 Février 1772, revêtu de Lettres-Patentes, par lequel il est ordonné que, pour indemniser les Propriétaires des fonds sur lesquels passent les nouvelles grandes routes, ainsi que pour subvenir aux réparations du Port de Grandville, il sera imposé différentes sommes sur tous les possédans fonds de la Généralité de Caën. La justice & la sagesse de ces dispositions ont déjà été remarquées dans notre Gazette. Nous remercions M. Rouxelin de nous avoir fourni l'occasion de rendre à M. de Fontette l'hommage qui lui est dû. Nous n'ignorions point que la France doit à ce Magistrat le premier exemple de la suppression des corvées; mais nous ne connoissons point les Journaux dans lesquels on a pu lui en refuser l'honneur. Les Auteurs des *Ephémérides du Citoyen*, en particulier, en donnant la préférence à la méthode de M. T. sur celle de M. de F., quant à la répartition de l'imposition substituée à la corvée, ont toujours reconnu que la Généralité de Caën avoit joui de l'avantage de la suppression avant celle de Limoges. On peut proposer l'administration de M. T. pour modele, sans ravir à personne des droits légitimes à l'estime & à la reconnoissance publiques. Quant à nous, nous serons toujours empressés à payer notre tribut aux Bienfaiteurs de la Patrie, & à remercier les Citoyens qui voudront bien nous faire connoître leurs bonnes & belles œuvres.

## I I.

### *Observations de M. Franklin sur les couleurs des habillemens.*

M. Franklin, dans une lettre à Mademoiselle Stevenson, traite, en passant, de la chaleur que tirent des rayons du soleil les habits de différentes couleurs; & il déduit de l'expérience plusieurs instructions pratiques.

Promenez-vous, dit il à son amie, promenez vous seulement un quart d'heure au grand soleil, vêtue en partie de noir, en partie de blanc; après quoi, appliquez votre main alternativement sur l'un & sur l'autre: le noir sera tout-à fait chaud au toucher, & le blanc toujours frais.

Essayez de mettre le feu à un papier avec un verre ardent: s'il est blanc, vous n'en viendrez pas aisément à bout; si vous amenez le foyer de votre verre sur de l'encre, le papier prendra feu aussi-tôt à l'endroit écrit.

Les Teinturiers trouvent que les draps noirs sont séchés beaucoup plutôt au soleil que les blancs. Il en est de même devant le feu; la chaleur pénétre plutôt les bas noirs que les blancs; la biere s'y échauffe plutôt dans un godet noir que dans une tasse d'argent.

J'ai pris, continue l'Auteur, de petits morceaux de drap noir, pourpre, bleu foncé, bleu clair, verd, jaune, rouge, blanc &c: je les ai mis sur la neige le matin par un beau soleil. Au bout de quelques heures, le noir ayant été le plus échauffé, s'étoit enfoncé si bas dans la neige qu'il ne pouvoit plus être frappé des rayons du soleil; & le bleu foncé étoit presqu'aussi bas; le bleu clair, moins &c; le blanc étoit resté tout-à-fait sur la superficie de la neige.

Il résulte de-là que les habits noirs ne conviennent pas autant que les blancs dans un climat & dans un tems chaud & au soleil; parce que quand on marche au-dehors avec de tels habits, le corps est plus échauffé par l'exercice; redoublement de chaleur qui peut causer des fievres putrides: que les Soldats & les Matelots qui doivent travailler au soleil dans les deux Indes, devroient avoir un uniforme blanc: que les chapeaux d'été devroient être blancs, afin de repousser cette grande chaleur qui cause tant de maux de tête, & quelquefois de ces coups funestes qu'on appelle en France coups de soleil: que les chapeaux d'été des Dames devroient être doublés de noir pour qu'ils ne reverberent pas sur le visage les rayons réfléchis de bas en haut: qu'une calotte blanche de papier ou de linge, placée en dedans de la forme d'un chapeau noir, ne garantit pas de la chaleur, comme elle le feroit, si elle étoit placée en dehors: que les murs à espaliers étant noircis, pourront recevoir assez de chaleur pendant le jour, & préserver par-là jusqu'à un certain point les fruits de la gelée, ou avancer leur accroissement ou leur maturité &c.

Le feu Lord Leicester avoit fait noircir les murs de son jardin avec beaucoup de succès, quant à ce qui concerne la garantie des jeunes fruits contre le danger des dernieres gelées. Mais après que les fruits ont

franchi ce terme, peut être les murs blanchis seroient-ils plus favorables pour avancer leur maturité. C'est à l'expérience à en décider.

## III.

*Observations sur l'usage du vin, & en particulier du vin nouveau.*

Pourquoi la peste est-elle si commune aujourd'hui en Egypte & dans le Levant, tandis qu'elle y étoit jadis si peu connue? Le Nil ne se débordoit-il pas autrefois comme à présent, & le climat de ces contrées a-t-il changé?

Depuis quelle époque les Arabes nous ont-ils communiqué la petite vérole; depuis quelle époque les Habitans de Constantinople sont-ils sujets à tant de maladies contagieuses? Depuis qu'ils ne boivent point de vin. C'est depuis que le Mahométisme régne dans le Levant, que cette contrée est infectée de tant de pestes.

Pourquoi, depuis quelques années, la plûpart des Etats de l'Europe sont-ils affligés de tant d'épidémies? La misere en est sans doute la cause premiere; mais, dans les pays de vignobles, elles ne sont connues que depuis que le vin manque.

N'est-ce pas depuis que le François boit moins de vin, qu'il a tant perdu de sa gaîté? & la gaîté n'a-t-elle aucun rapport avec la santé & la circulation facile & vive des humeurs?

Le vin n'est communément regardé que comme un cordial; cela peut être vrai du vin vieux; mais il n'en est pas de même du vin nouveau; celui ci a certainement des esprits que l'autre doit avoir perdus. Le vin nouveau est balsamique, restaurant, récréatif &c.

Dans les pays de vignobles, les maladies populaires finissent en automne; les petites-véroles sont alors moins dangereuses; il y a même des raisons de croire que les raisins qu'on mange & le vin qu'on boit peuvent en préserver. Le Peuple se refait, chaque année, avec ce fruit & le vin doux.

Un enfant, sans Nourrice, a été nourri avec du vin doux; & il est très-sain & très-robuste.

Ce vin ne préserveroit il pas le gros bétail de la mortalité? Virgile rapporte qu'on sauva le bétail d'une vraie peste avec du vin pour unique remede. Qu'est-ce qu'il en coûteroit d'en essayer? Il faudroit faire boire aux animaux, plusieurs fois par jour, du vin doux mêlé avec de l'eau, & si l'on veut, avec du son, du cresson, de la farine d'orge, & autres choses rafraîchissantes. A mesure que le vin vieilliroit, il faudroit y mêler un peu plus d'eau.

Ces observations sont tirées d'une lettre que nous publierons en entier dans notre Journal d'Octobre; & qui contient des développemens & des preuves propres à donner beaucoup de poids à ces conjectures.

## IV.

*Ressorts pour les voitures.*

Le sieur Reynard, Méchanicien ordinaire du Roi, a soumis ces ressorts à croissant, pour la suspension des voitures, au jugement de l'Académie Royale des Sciences. Ils ont été trouvés plus solides, plus forts, plus lians, plus doux, plus élastiques que tous les ressorts anciens. Il est presqu'impossible qu'ils cassent; & quand ils casseroient, la caisse ne tomberoit pas. Ils n'exigent aucun entretien. On peut les adapter à toute sorte de voitures, même aux soûpentes de nerf, sans avoir besoin du secours d'aucun Ouvrier pour les mettre en place. Les quatre pesent vingt livres & coûtent 190 liv. pris à Paris, chez le sieur Reynard, rue du Fauxbourg S. Martin, près le corps-de-garde. Ces ressorts seront marqués d'un double R en chiffre, surmonté d'une fleur de lys, pour éviter les contrefactions.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 22 Septembre 1773, au Samedi 25 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 27 l. 10 s. à 33 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 29 à 32 liv. 5 s.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 14 à 16 l.; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 22 Septembre 1773 au Samedi 25 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 20, 21 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 17 liv. 10 s., 19 l. 10 s. à 22 l. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 21 à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Septembre 1773, de 52 à 53 l.; *id* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 28 Septembre 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | 3 | | marc. |

**CHANGES DE PARIS,** *du 28 Septembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 à ¼ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 93 ½ |
| Lyon. *Août* ..... | ⅞ P. % P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept. 1773* | *Lundi 27.* | *Mardi 28.* | *Mercredi 29.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1427 ½ . . . | 1427 ½ . . . | . . . . . |
| D°. 16es/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. | 326 . . . . | 328 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 25 Sept. 1773 | | Du Lundi 27. | | Du Mardi 28. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | R. | Delamotte, six d. mois 1772. | P. | Defrance, six d. mois 1772. | P. |
| Goffey, six prem. mois 1773. | C. | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | R. | Marsollier, six p. mois 17773. | A. |
| Clouet, *idem.* | E. | Masson, *idem.* | Z. | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Creuzé, *idem.* | | Defays, *idem.* | C. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

# SUPLÉMENT A LA GAZETTE DU COMMERCE, N°. 79. *bis.*

## *Avis sur l'Académie de Commerce à Hambourg, par J. G. Büsch, P. P.*

CET Institut, dont j'ai entierement la direction depuis environ 18 mois, doit ses succès & sa célébrité à l'opinion avantageuse, que le Public en a conçue ; & le suffrage de toute l'Europe commerçante en atteste l'utilité. Le nombre des éleves, qui sont de six nations différentes, s'est considérablement accrû. Ils habitent une maison spacieuse vis-à-vis de la mienne : cette proximité met tout sous mes yeux ; & je puis séconder & partager l'inspection & les soins assidus de M. Ebeling, Maître ès-arts, plus aisément, que lorsque nos demeures étoient éloignées l'une de l'autre. Depuis ce nouvel arrangement, nous ne formons qu'une seule famille, qu'une seule & même table ; je puis donc actuellement suivre d'un œil attentif les progrès de chaque éleve soit du côté des mœurs soit du côté des études.

I. Je consacre toutes les semaines 6 heures à leur instruction. Deux heures sont destinées à des leçons publiques sur la science & l'histoire du Commerce. ( J'ai repris ces leçons depuis Pâques 1772 & elles sont suivies par ceux des éleves, qui ont fait assez de progrès dans la langue Allemande pour les entendre avec lui ; on peut juger du but de ces leçons par deux dissertations sur les préjugés de la politique commerçante de nos temps, & sur les Banques, imprimées depuis peu à Leipsic, & qui ont été bien acceuillies du Public. ) Les quatre autres de la semaine sont destinées à un examen des progrès des éleves dans toutes les parties de leurs études, lequel se fait par voie de questions, répétitions & autres petits exercices imprévus. De temps en temps, quelques heures sont employées à un exposé plus suivi : par exemple, l'heure du vendredi depuis six mois a été consacrée à une exposition de la morale & de la religion, telle que je l'ai cru convenir à des jeunes gens de nation & de communion différentes : j'ai voulu par là donner une base solide à la vertu, & leur fournir un moyen de se garantir de la contagion du mauvais exemple & des maximes dangéreuses qui les attend a leur entrée dans le grand monde.

II. L'instruction comprend les articles suivans.

1) L'Histoire & la Geographie, considérées sur tout dans les rapports qu'elles peuvent avoir avec le Commerce & l'état d'un Négociant. M. Ebeling s'est lui-même chargé d'une partie de cette instruction.

2) La langue Françoise : on ne se borne pas à en enseigner méthodiquement les régles grammaticales ; on employe deux soirées de chaque semaine à exercer les éleves dans la conversation & à perfectionner le style en fait de lettres de commerce.

3) La langue Angloise. Outre les leçons grammaticales, quatre heures par semaine sont destinées à la correspondance marchande.

4) La langue Italienne, pour les éleves déjà formés à la langue Angloise & Françoise.

5) La langue Allemande pour les Etrangers & même pour les Allemands qui ne sont pas instruits des principes de la langue Nationale.

6) La langue Hollandoise, autant qu'il en est besoin pour les correspondances de Commerce.

7) L'Arithmétique commerçante deux heures chaque jour.

8) La Calligraphie ou l'art de l'Ecriture ; outre les instructions particulieres, on apporte tous les soins nécessaires à ce que la main se perfectionne dans les occupations du comptoir.

9) Le Travail du comptoir a lieu sans interruption trois soirées chaque semaine, depuis quatre heures jusqu'à huit heures & demie. L'art de tenir les livres selon la meilleure méthode en forme la base. Il est superflu d'ajouter ici, qu'elle ne consiste point à faire copier simplement les livres nécessaires dans un comptoir : on s'applique surtout avec la plus scrupuleuse attention à ce qu'aucun article ne soit couché sur les livres, sans que les éleves en ayent les idées les plus lumineuses. Dès le commencement on tâche de leur former le style & de les mettre en état de tout faire d'eux-mêmes & sans aide.

Comme les livres d'un Négociant forment, pour ainsi dire, le tableau ou une description exacte & circonstanciée de toutes les affaires qui surviennent dans son Commerce, on s'attache essentiellement à dresser les livres tenus par les éleves de maniere que tous les cas importans, qui peuvent survenir dans un négoce réel viennent à s'y produire successivement ; & à mesure que ce travail avance on leur fournit tous les éclaircissemens nécessaires tant sur la nature de ces affaires & la maniere de les conduire, que sur les moyens & les précautions qui peuvent en assurer le succès. Les exercices de la correspondance ont d'ailleurs une étroite liaison & un rapport suivi avec les instructions du comptoir. On destine de plus une soirée par semaine à calculer & à combiner les prix des marchandises.

Toutes ces instructions se donnent sans surcharger aucun des éleves en particulier, sans rien précipiter, mais selon l'ordre que chacun trouve propre à ses vues ou à celles de ses parens : onze différens maîtres y sont employés, & les leçons sont distribuées de façon qu'aucun des éleves n'a besoin de prendre des leçons particulieres, à moins que ce ne soit pour des objets qui ne sçauroient entrer dans le plan d'un tel institut, comme la musique &c. Quant aux exercices de la danse, du dessin & autres arts agréables, plusieurs éleves se réunissent pour completter une heure de leçon ; cet arrangement remplit d'ailleurs les vues d'économie qu'on s'est proposées.

10) M. Ebeling donne à ceux de l'église Luthérienne les instructions nécessaires sur la religion, & tous les Protestans sont tenus d'assister à la dévotion du matin, qui se fait chaque jour sous sa direction. Les Luthériens assistent avec lui le dimanche au service divin : & il veille à ce que ceux de la communion Angloise ou Réformée, & les Catholiques Romains fréquentent régulierement leurs églises.

III. M. Ebeling s'est chargé de l'inspection sur l'assiduité, la conduite & les mœurs des éleves. Nous assistons alternativement aux heures d'instruction & nous aidons les maîtres de nos conseils pour maintenir cet accord si essentiel entre l'instruction & le grand but de l'institut.

A l'égard des mœurs, on n'oublie rien pour leur inspirer la crainte de Dieu & l'amour de la vertu, & pour les accoutumer a l'ordre, au travail & à des manieres aisées & polies.

Suivant les loix de l'institut, aucun éleve ne peut sortir sans une permission expresse : toute maison publique leur est interdite ; mais ils sont dédommagés par des récréations décentes peu couteuses & où regne une liberté, qui ne s'écarte jamais de la subordination nécessaire.

Quelque séveres que puissent être les régles qu'exigeroient les parens touchant la religion, les mœurs & la conduite de leurs fils, nous y aurons égard & nous remplirons exactement leurs intentions. Ils peuvent d'ailleurs s'en reposer sur nous touchant ces grands objets. Depuis cinq ans que cet institut subsiste, nous osons assurer qu'aucun éleve (je parle de ceux qui ont completé leurs études dans cette Académie) ne s'est écarté de ses devoirs, & nous avons la douce & flatteuse consolation de pouvoir en appeller au Public, qui n'a jamais discontinué d'observer de bien près toutes nos démarches.

IV. Le prix de la pension, soit pour les instructions ci-dessus détaillées, soit pour la table & le logis (où chacun a son lit à part, son bureau, son armoire) & pour le chauffage, est de mille marcs courant par année, payables tous les trois mois d'avance. Il n'y a point d'autres faux frais, excepté ceux que les parens voudront fixer pour habits, blanchissage & argent de poche. Et pour mettre en même temps les éleves dans l'impossibilité de contracter des dettes, on avertit le Public de six mois en six mois par la voie des Gazettes, que personne n'ait à leur faire aucun crédit, sans en avoir prévenu les Directeurs de l'institut.

Quiconque souhaitera d'occuper seul un appartement, s'arrangera avec moi pour l'augmentation du prix.

En cas de maladie, on donne sous la conduite d'un Médecin éclairé tous les secours nécessaires. La dépense en est passée en compte, & l'on tâche de concilier les devoirs de l'humanité avec les vues d'économie.

Nous jugeons qu'un détail du vrai but de cet institut & de son utilité ne sera point ici déplacé.

Le plan que nous avons exposé, présente un systême d'éducation & d'exercices combinés, suivis & tendant essentiellement à former un jeune Négociant ou tel autre, qui destiné à la finance ou à l'administration de ses biens ne sçauroit ignorer les opérations de Commetce. Considéré sous ce point de vue, cet institut ne sçauroit, je crois, être confondu avec aucune Eco e publique ni aucune pension privée.

Un jeune homme destiné au Commerce y reçoit une éducation conforme à ses vues, & y peut acquérir toutes les lumieres nécessaires pour remplir avec discernement & succès toutes les fonctions de son état.

Tout pere étranger, qui envoye son fils à Hambourg pour y apprendre la langue Allemande sans le placer dans le comptoir d'un Négociant, lui sauvera désormais le risque funeste de l'oisiveté. Il sera au contraire assuré, qu'il est utilement occupé soit à acquérir toutes les connoissances relatives au Commerce en général & à celui de l'Allemagne en particulier, soit à se perfectionner dans la langue Nationale.

On peut encore envisager comme un avantage réel, quoique éloigné, la connoissance que lient entre eux les éleves de l'institut, fils la plûpart des premiers Négocians de différentes places. Tel Hambourgeois par exemple, élevé dans l'institut, connoîtra dans dix ou vingt années les chefs d'une vingtaine de bonnes maisons avec plus de certitude, qu'il n'oseroit s'en promettre d'une longue correspondance, & à moins de frais, que s'il avoit entrepris des voyages exprès pour faire leur connoissance. Les ans qu'ils passent ensemble dans l'institut, sont précisément ceux où le caractère, l'application & les talens d'un jeune homme pour le Commerce se développent le mieux. Aussi en traitant une affaire de Commerce ils sçauront ce qu'ils ont à attendre réciproquement les uns des autres.

Tout Négociant sçait par expérience, que rarement on réussit à former ses propres enfans dans son comptoir, & qu'il est souvent obligé de les placer ailleurs. Ceux surtout qui n'embrassent qu'une seule branche de Commerce, ou qui n'ont qu'une seule Fabrique ou Manufacture, se trouvent souvent surchargés de leurs propres enfans, dans cet âge surtout, où leur grande jeunesse & leur inexpérience ne permettent pas de leur confier une partie des soins de la direction. Cet institut est comme un dépôt public où les peres peuvent placer leurs fils avec la plus grande sécurité. Ils n'ont point à craindre les dangers de l'oisiveté. Une exacte subordination, une dépendance étroite les soumet à des occupations sérieuses & sur-tout aux travaux de leur état futur, & les accoutume à remplir utilement le moindre vuide de leur temps. Mais il est superflu d'appuyer sur des motifs aussi engageans, puisque sans les avoir exposés dans les avertissemens précédens, l'Académie est presque toute composée de jeunes gens qui n'y sont venus que pour acquérir les connoissances nécessaires pour les occupations qui leur sont destinées dans le comptoir de leur pere. Un exemple récent & frappant confirme ce que nous disons: un Négociant Anglois rappellant son fils avant que deux années fussent achevées, le trouva assez formé & assez instruit pour lui confier le département de deux Commis, qu'il renvoya d'abord après son retour.

D'autres peres sont effrayés du danger de placer leurs fils trop jeunes dans un comptoir, où le défaut d'occupation & l'indépendance peuvent le conduire au libertinage. A couvert de ce péril les jeunes gens passeront ici sans crainte les plus dangereuses années de la vie: une vigilance exacte, un travail continu, écarteront tous les piéges que le vice tend à la jeunesse.

D'autres peut-être cherchent en vain l'occasion de les placer dans un comptoir où ils puissent être sûrs de la bonne conduite de leur fils. En attendant, le jeune homme incertain de l'occupation ou de la demeure qu'on lui destine, s'abandonne à l'oisiveté. Cet institut est un asyle en pareil cas. Les parens ou tuteurs jouiront dans ces circonstances de l'avantage de pouvoir retirer leur fils de l'Académie après en avoir prévenu six semaines d'avance.

Les parens encore indécis sur l'état futur de leurs enfans, & qui souhaiteront sonder leurs dispositions, peuvent être assurés que les essais auxquels on les soumettra pour développer leur goût dominant seront eux-mêmes des instructions indispensables à quelque genre de vie qu'on les destine.

Enfin, les parens & en particulier les personnes de condition qui destinant leurs fils aux études conviennent de la nécessité de leur donner des idées générales de Commerce, & cet esprit de calcul si nécessaire pour le maniment de ses propres affaires ou pour la direction des affaires publiques, ne trouveront aucun autre établissement où ces vues puissent être aussi sûrement remplies & sans s'écarter de leur vue principale. Car leur séjour à Hambourg les mettra à portée de recevoir les instructions nécessaires pour l'Université. On sera d'autant plus sûr du choix sage & éclairé de leurs études, que deux sçavans président à cet établissement, l'un desquels est le plus ancien Professeur du Gymnase de cette Ville.

Le Public, au reste, doit être assuré de la durée de cet établissement: La direction en est passée entre les mains de deux hommes, dont l'un en fait son unique affaire, & l'autre travaille depuis dix sept années consécutives à donner des leçons publiques & à former des jeunes gens des meilleurs maisons.

Quiconque desire des informations plus détaillées, s'adressera directement à moi, ou à M. Ebeling, Maître ès-Arts, demeurant dans la maison de l'Institut. D'ailleurs chacun a la liberté (& même l'on prie ceux que la chose intéresse) de s'assurer de l'exacte vérité de tout le contenu de cet avertissement, soit en se rendant au lieu de l'Institut & en assistant aux leçons qui s'y donnent, soit en examinant le role des leçons, qu'on se fera un plaisir & un devoir de leur communiquer.

A Hambourg au mois de Juin 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 9 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 8 *Septembre.*

M. de Klingstedt, Conseiller d'Etat, Patriote zélé qui travaille avec tant de fruit à démontrer & à soutenir les intérêts de l'Agriculture & de l'Etat, a lu à l'Assemblée générale de la Société libre Economique de cette Ville, un Mémoire court, mais énergique & pressant, sur la nécessité d'acquérir la connoissance la plus exacte de l'économie rurale des Provinces, afin de pouvoir parvenir à tirer parti de toutes les ressources locales, ignorées, négligées, méconnues. La Société a jugé à propos de rendre cet écrit public; & des questions ont été proposées pour en remplir les vues. (*Nous espérons donner une traduction de ce Mémoire*).

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 14 *Septembre.*

Un Batteur d'or de cette Ville a trouvé un secret pour faire de la poudre d'or; la réalité de sa découverte a été constatée par des épreuves. Le Roi lui a accordé une récompense de 3000 dahlers, à la charge qu'il donnera au College de Commerce une recette exacte de sa composition, qu'il formera un Apprentif, & qu'il maintiendra en bon état une Fabrique de cette marchandise.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 17 *Septembre.*

Le mois d'Août a été plus chaud que celui de Juillet. Les variations des jours frais & chauds ont assez exactement suivi les phases de la lune. Les premiers huit jours frais & pour la plûpart humides, se sont rencontrés entre la pleine lune & le dernier quartier; ensuite il y a eu neuf jours secs & fort chauds depuis le dernier quartier jusqu'à la nouvelle lune: de-là jusqu'au dernier du mois, jour qui a précédé la pleine lune, l'air a été rafraîchi par plusieurs pluies passageres. Les pluies du 7 & du 31 ont fait périr beaucoup de chenilles & rafraîchi la terre fort altérée. Point de tempête. Il y a eu un grand orage le 17 dans le Cercle de Bonzlau. La chaleur la plus forte a été au-dessus de 87 d., le 12. Les variations du barometre & de l'hydrometre n'ont pas beaucoup différé de celles du mois d'Août 1754, ainsi que la crue & la baisse des eaux de l'Oder.

DE LAUENBOURG, *le* 20 *Septembre.*

La Société Economique de Zell a proposé plusieurs Prix & différentes questions. Elle demande *l'histoire de la maladie causée par l'usage du grain ergoté, son origine, ses symptômes, les remedes les plus efficaces &c; en*

*même tems les symptômes & les effets de la même maladie dans les personnes qui en ont été attaquées sans avoir fait usage de pain d'ergot* (1).

Comme il y a dans le pays d'Hanovre des endroits où l'on trouve de la cochenille ou du kermès sauvage que les Botanistes nomment *polygonum viviparum* ou *planta bistorta Alpina minor*, ou encore *centumnodia*, & qu'elle peut servir à la teinture, la Société demande *quels sont les endroits où elle abonde, les moyens de la cueillir avec le plus de facilité, & ceux de l'employer avec avantage & d'en faire de bonnes couleurs cramoisies?* Celui qui aura donné des renseignemens à cet égard recevra une récompense proportionnée au service qu'il aura rendu.

La Société promet pareillement un Prix à celui qui aura *porté à une plus haute perfection du tabac tant en poudre qu'à fumer, de maniere qu'il approche le plus de celui de France & de Hollande.*

*On desireroit dans le pays un Teinturier du grand teint; on prendra avec lui les arrangemens convenables.*

DE BAUTZEN, *le 21 Septembre.*

La Société Physique & Economique de la Haute Lusace, en se consacrant à l'étude des abeilles, ajoute à ses propres lumieres les lumieres des Apiphites étrangers, des François sur-tout. On a déjà rraduit en Allemand plusieurs Traités de M. Bonnet de Genève, de M. Bruyset de Lyon, & autres publiés en France, en Hollande, en Suisse, concernant les abeilles, le miel, la cire &c. M. le Pasteur Wilhelmi, Secretaire actuel de la Société, s'occupe de ces utiles traductions. C'est-là le propre d'un Corps vraiment patriotique & uniquement jaloux du bien public, que de recueillir l'instruction par-tout où elle se trouve pour la répandre sans gloire, ou avec peu de gloire, ou même au risque de voir ses propres travaux éclipsés par des travaux étrangers. Si cet esprit devenoit plus commun parmi les Sociétés sçavantes & économiques, ce seroit alors que la communication des lumieres deviendroit facile & prompte; parce qu'elles ont tout-à-la-fois plus de relations, plus de moyens, plus de ressources, plus de protection.

D'ERFORT, *le 22 Septembre.*

La Régence de ce district, par une nouvelle Ordonnance dirigée contre les moineaux, vient d'imposer un tribut déjà connu dans d'autres Provinces d'Allemagne; c'est celui de quatre têtes de ces oiseaux que chaque chef de famille, de la Ville & de la campagne, les Ecclésiastiques exceptés, apportera annuellement, sous peine de payer deux gros par chaque tête dont il n'aura point acquitté la contribution: ainsi ce tribut rentre par un côté dans l'impôt pécuniaire; & pour peu que la tête d'un moineau puisse coûter de recherche ou de frais, il ne sera que cela. Pour écarter ces odieuses apparences & tendre plus efficacement au but, à sçavoir la destruction des oiseaux malfaisans, il auroit mieux valu, ce semble, condamner celui qui n'auroit point payé son tribut à un tribut double, quadruple, & progressivement. Alors il seroit clair qu'on n'en veut qu'aux moineaux.

Il découle du milieu du tournesol, & particuliérement du tournesol simple de petites gouttes d'une espece de baume de très-bonne odeur: quels pourroient en être les usages en Médecine ou autrement?

## ITALIE.

DE FLORENCE, *le 14 Septembre.*

La Chambre de Commerce, Arts & Manufactures, en exécution des ordres de Son Altesse Royale, a fait publier de nouveau,

(1) *Nous avons en main sur ce sujet plusieurs expériences contraires que nous publierons dans notre Journal: tantôt l'ergot tue les animaux, tantôt il ne les offense pas; le resultat n'est qu'incertitude. M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel des Invalides, est actuellement occupé à examiner les effets de ce grain; il prie les Cultivateurs qui en auroient de vouloir bien lui en envoyer le plus qu'il leur sera possible. M. Charlemagne lui a communiqué avec empressement tout ce qu'il en a pu recueillir.*

afin de ne laiſſer aucun retour au préjugé populaire, qu'il eſt permis à toute perſonne de tirer de l'eau les noyés & de les tranſporter dans des lieux convenables, ſans attendre le concours & l'aſſiſtance des Officiers publics &c. Cette précaution eſt très-ſage. Il ne faut pas croire qu'un Réglement ſoit public parce qu'on l'aura publié une fois; qu'une inſtruction ſoit familiere au Peuple, parce qu'on la lui aura une fois donnée; qu'un préjugé eſt déraciné, parce qu'on en a une fois reconnu l'abus. En général, la publication courante, même des loix, eſt ſi inſuffiſante qu'elles ne parviennent réellement pas à la connoiſſance du Peuple, & que perſonne ne les ſçait bientôt plus.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 23 Septembre.*

Une lettre écrite de la Baie de Honduras porte qu'une eſpece de tigres, inconnue dans le pays, s'eſt répandue aux environs de la riviere de Sherboon où elle déchire les Indiens, les Negres, les Blancs juſques dans leurs maiſons & même dans leur lit. Les Noirs n'oſent plus travailler à la campagne. Ces tigres ſemblent n'en vouloir qu'à la chair humaine, & mettent tout en pieces pour pouvoir atteindre à leur proie.

On écrit de la Nouvelle-Yorck qu'en 15 jours, il eſt arrivé à Philadelphie 3500 Paſſagers, venus d'Irlande.

On mande de l'Iſle de Grenade que le 28 Juin, un ouragan bouleverſa une partie de l'Iſle de Tabago, habitations & plantations.

Une perſonne, nouvellement arrivée de la Jamaïque, a rapporté que la récolte du ſucre eſt plus belle qu'elle n'avoit été depuis long tems; qu'elle ne reſtera pas au-deſſous de 130,000 tonneaux; qu'on ne trouve pas aſſez de vaiſſeaux pour le tranſporter.

La *Comete*, frégate Françoiſe de 36 canons & de 300 hommes d'équipage donna, le 14 du mois dernier, contre les rochers de l'Iſle de Scilly; elle perdit une grande partie de ſon équipage.

S. M. alla le 20 à Wolwich pour voir l'eſſai d'une nouvelle ſorte de canon qui tire vingt-quatre fois en une minute.

Le Peuple d'Irlande eſt dans une ſi déplorable ſituation que, dans certains endroits, comme à Badenoch, à Lochaber, &c, il eſt réduit à vivre du ſang qu'il tire de ſes bêtes à cornes.

Par des lettres authentiques, reçues de Kent & de Suſſex, nous apprenons que depuis le 18 Août, le tems a été ſi favorable que l'on a recueilli quatre fois plus de houblon qu'on ne l'eſpéroit: la récolte des grains y a été bonne. On mande de Newcaſtle qu'un vent d'oueſt & une groſſe pluie ont fait perdre aux Cultivateurs une partie de la moiſſon encore pendante, beaucoup d'arbres &c.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 24 Septembre.*

Il n'y a encore en Italie d'autres Ports ouverts pour la ſortie des grains, que ceux qui, depuis quelque tems, le ſont toujours & n'en manquent jamais. Malgré l'abondance générale de la récolte, il ſe fait beaucoup de demandes dans la partie du midi; mais on n'y répond pas. Quoique l'Etat Eccléſiaſtique regorge de grains, quoique la meſure des greniers ſoit plus que comble, des bâtimens ſont répandus ſur la côte pour ne pas laiſſer écouler un filet d'un abondant ſuperflu. Dans les deux Siciles, les plus belles moiſſons ne font point oublier la diſette de 1764: cependant il eſt certain, que dès qu'on ſe ſera aſſuré d'avoir ſuffiſamment approviſionné l'Annone & les magaſins de Province, l'extraction en ſera permiſe; & pluſieurs Nations étrangeres la ſollicitent vivement.

Toutes les Puiſſances qui commercent dans la Méditerranée ont actuellement en mer divers bâtimens pour donner la chaſſe aux Corſaires dont elle fourmille. Pluſieurs de ces Pirates ont été pris par des frégates de différens pavillons.

Notre Port eſt dans un continuel mouvement: les importations & les exportations en ſont également abondantes; il ne ceſſe d'y entrer des barques chargées de grains d'Arles ainſi que de la Ciotat. Quelques

vaisseaux de Saint-Malo & de Saint-Brieuc ont apporté de la morue. De l'Amérique il est arrivé le *Septimane*, le *Pélerin*, l'*Emilie-Angélique*, la *Modeste-Marguerite*, le *George*, le *Saint-Nicolas*, la *Marie-Elizabeth*. Il est sorti pour la même destination le navire l'*Age d'Or*, le *Phœnix*, le *Décidé*.

### De Poitiers, *le 27 Septembre.*

Plusieurs Citoyens ont été autorisés à se réunir sous le titre *d'Amateurs honoraires* ou de *Société libre des Arts*, pour encourager notre Ecole de Dessin, contribuer à ses succès, & ranimer le goût de nos Poitevins pour les recherches & les travaux utiles. A la distribution des Prix de cette Ecole, M. Jouyneau Desloges, Membre de la nouvelle Association Patriotique, exposa dans un Discours intitulé, *Coup d'œil d'un Citoyen ou Réflexions sur les encouragemens dûs aux Arts utiles*, les vues générales du Corps & ses sentimens personnels sur le bien public, l'intérêt général, l'ordre, la bienfaisance & les mœurs; & l'Assemblée partagea son noble enthousiasme. Le même Citoyen sollicite l'établissement d'une *Société d'Agriculture*; elle pourroit en remplacer utilement tant d'autres qui ont oublié jusqu'à leur nom.

### De Rouen, *le 29 Septembre.*

Les prix des grains sont, pour ainsi dire, suspendus, comme s'ils attendoient que le cours du commerce se déterminât.

Le sieur François Harlay, Artiste *demeurant à Bois-Bourdet sur-Buchy*, à quelques lieues de cette Ville, compose un crible d'une invention particuliere, auquel il attribue des effets tels que n'en eut jamais aucune autre espece de crible : il vanne la paille, chasse le hallot, le bled maigre & noir, & nettoye en même tems le bled si promptement & si exactement, que l'Auteur défie de trouver un moyen de rendre le bled plus net avec tant de facilité. Il ne faut qu'un enfant de 8 à 10 ans pour mettre en jeu cette machine qui peut, dit-on, cribler par jour au moins 200 boisseaux de grain sans aucun déchet. On peut s'adresser à l'Artiste lui-même au lieu marqué ci-dessus.

### D'Angers, *le 1 Octobre.*

MM. les Maire, Echevins & Officiers Municipaux de cette Ville viennent de publier un avis concernant les personnes noyées qui, quoiqu'elles paroissent mortes, peuvent quelquefois, par des secours, être rappellées à la vie. Leur établissement patriotique est formé sur le modele de celui de la Ville de Paris.

### Extrait d'une Lettre de Soucy, *près Arpajon, le 4 Octobre.*

» il y a vingt-cinq ans que M. Haudry a » acquis cette Terre ; auparavant il y avoit » un siecle qu'elle étoit inconnue à ses Seigneurs, & que ses Seigneurs lui étoient » inconnus. Ceux-ci étoient trop occupés » pour songer à nous ; celui-là ne s'est occupé que de nous. A la premiere époque, » nous avons essuyé un dépérissement successif : depuis la mutation, le canton s'est » amélioré ; depuis cinq ou six ans sur-tout, » on y remarque un accroissement considérable ».

» Cette révolution n'a pas tant coûté » qu'on pourroit bien le croire : le Seigneur » qui voudroit l'opérer chez lui, le peut ; » il n'a qu'à le vouloir. M. Haudry aime » l'Agriculture, comme un enfant peut aimer sa nourrice ; il ne trouve pas de travail plus noble, plus satisfaisant, plus digne de l'homme que d'étudier la nature » dans ses rapports avec notre subsistance. » Après des essais répétés, il a soumis nos » champs aux différentes cultures auxquelles ils lui ont paru propres ; c'est un des » principaux secrets pour s'enrichir. Avant » lui, nous étions pauvres, nous manquions » d'argent pour vivre, pour payer nos locations, pour acquitter l'impôt : M. H. a » si bien combiné ses entreprises avec nos » besoins que chacun a toujours trouvé du » travail, que tout le monde y a été porté, » & que chacun se voyoit heureux sur la fin » de la semaine du prix qu'il en avoit reçu. » Hommes, femmes & enfans, tous ses » Vassaux ont été admis à cette table d'ouvrage ; la compassion y a quelquefois conduit d'autres malheureux. M. H. trouvoit si doux d'assister des hommes souffrans, qu'il aimoit mieux songer à leurs » maux qu'à ses propres besoins ».

» M. Haudry, ſon fils, digne héritier de » ſes vertus, s'occupe, à ſon exemple, du » ſoin de ſoutenir l'Agriculture & d'amé- » liorer le ſort du Cultivateur. Par diffé- » rens arrangemens économiques, il a chan- » gé la face d'une partie de ſa Terre. Il » vient de diviſer une grande ferme en plu- » ſieurs portions qu'il a partagées entre » ceux des Habitans qui ſe ſont préſentés » pour les faire valoir. A la S. Martin, ils » entreront en poſſeſſion. Alors les atteliers » de notre Bienfaiteur étant moins garnis, » ils paſſeront progreſſivemenr de l'état de » Journalier à celui de Cultivateur. Cette » bienfaiſance eſt naturelle, cela eſt vrai; » mais auſſi la reconnoiſſance n'en eſt pas » moins dûe. Nous croyons qu'il en eſt de » même dans tous les domaines; un Sei- » gneur riche aime toujours ſes pauvres; » il eſt riche pour leur faire du bien; les » pauvres l'aiment auſſi, ils s'acquittent » envers lui en tendreſſe & devoûment ».

» Enfin M. Haudry ſe regarde vraiment » comme un pere de famille, d'une famille » nombreuſe entre laquelle il partage ſes » faveurs & ſes bienfaits : pour faire le bon- » heur de ſes enfans, il oublieroit le ſien, » il le ſacrifieroit, s'il pouvoit les rendre » heureux ſans lui-même le devenir ».

## De Paris, *le 4 Octobre.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait le Mardi 5 du préſent mois; les numéros ſortis de la roue ſont 3. 5. 32. 51. 72.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud, par M. de Bernieres, Ecuyer, l'un des quatre Contrôleurs Généraux des ponts & chauſſées de France; de la Société Royale des Sciences de Metz, & de l'Académie des Belles-Lettres de Caën, en date du 27 Septembre 1773 : ſur l'invention d'un nouveau microſcope ſolaire.*

Monsieur,

Je me hâte de vous informer de l'invention d'un nouveau microſcope ſolaire dont les effets doivent intéreſſer les Curieux. Le nommé Jacques Mumenthaler, Suiſſe de Nation, vient de me faire voir un de ces microſcopes; il en a apporté un grand nombre de ſon pays, & les vend cinq louis avec tous les acceſſoires. C'eſt peut-être un peu cher; mais il eſt dû quelque choſe à la nouveauté. Les Artiſtes qui ont pris le nom & le fonds du feu ſieur Paſſement en ont acheté pluſieurs; ce ſont des Marchands fort honnêtes qui ſe contentent d'un gain modique; ils ſont très en état auſſi d'en faire de pareils, & même d'y ajouter de nouvelles perfections; ils nous flattent en outre de nous les procurer inceſſamment à un prix beaucoup plus avantageux que celui que leur Inventeur en a exigé.

Ces microſcopes réuniſſent pluſieurs avantages qu'on ne trouve pas dans les autres, & montrent que dans les montagnes il y a du génie comme ailleurs. Ce n'eſt point par des cordes paſſant ſur des poulies que le miroir extérieur tourne pour prendre les rayons du ſoleil & les ramener horiſontalement dans la chambre; c'eſt par le mouvement de deux roues dentées de cuivre qui s'engrennent. La baze de ces microſcopes eſt une plaque de cuivre poli qu'on attache à une fenêtre par les quatre coins avec des vis, & ſur le milieu de laquelle ſe viſſe le principal tuyau. Le miroir extérieur s'incline plus ou moins, ſelon le beſoin, par le moyen d'une vis qui le pouſſe en avant, en le tournant à droite, & qui le laiſſe revenir ſur lui même, par ſon poids propre, quand on la tourne à gauche.

On obtient ſur-tout deux effets ſinguliers de cette ſorte de microſcope; c'eſt 1°. de voir en dedans de la chambre, ſur un carton blanc vertical, l'image très groſſie & très-nette des objets opaques, collés à la térébenthine ſur de petits porte-objets qu'on place dans une coupure pratiquée tranſverſalement à l'un des tuyaux de rechange du microſcope, à la diſtance du foyer de ſa petite lentille. Il y a en-dedans de ce tuyau un petit miroir, plan de métal, qu'on incline plus ou moins au moyen d'une vis dont la tête ſort par le bout de ce tuyau, pour faire tomber la lumiere ſur le porte-objet qui, dans ſes différentes caſes, contient des graines, des ſables, de petits coquillages &c.

2°. On ôte ce tuyau de dedans le tuyau

principal, & on met à sa place une petite boîte quarrée à peu près, mais qui se termine en avant par un tuyau qui entre dans celui par où arrivent les rayons de lumiere. Il y a dans le fond ultérieur de cette boite un miroir de glace étamée, incliné de maniere qu'il renvoye la lumiere vers le fond opposé de cette boite, & au-dessus du tuyau par où cette lumiere arrive. Ce fond est ouvert en cet endroit, & l'on y appuye verticalement & renversées de petites estampes ou des portraits en miniature de la grandeur au plus d'un écu de six livres : ces estampes ainsi placées tout près de cette ouverture, se trouvent fort éclairées par le reflet du miroir incliné dont nous venons de parler, & à la distance convenable d'une loupe de cinq pouces de foyer qui termine la boite du côté du fond de la chambre. Leur lumiere passant à travers cette loupe, va porter leur image, à peu près de grandeur naturelle, sur le carton blanc, à six ou huit pieds de distance, & avec beaucoup plus de netteté & de perfection qu'on ne le voit par la lanterne magique.

Si l'on met à la place de ces miniatures une piece de monnoie, un louis d'or, par exemple, il paroîtra sous un pied de diametre & plus ; si l'on y met une montre, son cadran semblera être celui d'une grande pendule; si l'on y met des fleurs collées à plat sur une carte, elles iront se peindre aussi très-grosses sur le carton, & avec toutes leurs couleurs &c. &c.

Ce microscope produit au surplus tous les effets qu'on obtient des microscopes solaires connus, & m'a paru plus solidement exécuté & plus commode que tout ce qu'on a vu jusqu'à présent en ce genre. Les Amateurs doivent desirer d'en avoir dans leur cabinet ; l'Histoire naturelle & la Physique ne peuvent qu'y gagner ; c'est l'objet de ma lettre. Vous connoissez tous mes sentimens pour vous &c.

*Signé*, BERNIERES.

## II.

*Lettre sur le poil de chevre. Paris, 22 Septembre.*

Un des grands avantages des Gazettes & Journaux économiques, sera sans doute d'amener une communication générale des lumieres sur les différentes parties de l'économie rustique, & de faire que les génies inventeurs ne s'occuperont plus à deviner ce qu'on aura déjà découvert ailleurs. Vous avez remarqué très-bien que le commerce des fils faits de poil fort de chevre est très-connu dans le Levant & ailleurs ; mais vous ignoriez peut-être que la bourre fine que M. Nitzchow tire autour du peigne de dessus ses chevres est aussi très-connue dans l'Italie, entr'autres sur la riviere de Gênes : on y peigne les chevres & les moutons pour faire les fils les plus fins ; mais comme on en tire peu, on n'en fait point d'étoffe ; il ne s'en fait que du tricot, sur-tout des gants, des bas, des bonnets. Le peignage des troupeaux se fait l'hiver : c'est l'occupation des Bergers ; & celle de leurs femmes & enfans est de filer cette fine laine, ce qui fait qu'elle n'est pas filée aussi fin qu'elle pourroit l'être &c.

## III.

*Moyen de se désaltérer avec de l'eau de mer.*

M. Franklin, ce Philosophe ami des hommes, pour qui l'étude de la nature n'est qu'un moyen d'adoucir nos besoins ou de multiplier nos plaisirs, hasarde à cet égard une opinion singuliere qu'il permet de mettre au nombre de ses *rêveries*, & que l'on peut peut-être placer au rang de ses heureuses découvertes.

Il est certain, dit-il, que la peau a des pores ou des vaisseaux absorbans..... J'ai lu quelque part qu'un homme payé par un Médecin pour rester en expérience tout nud au grand air pendant une nuit humide, pesoit le matin près de trois livres de plus. J'ai souvent observé moi-même que, quelque soif que je pusse avoir en entrant dans l'eau pour me baigner, j'étois désaltéré dans le bain. Ces pores absorbans sont très fins, peut-être assez fins pour séparer l'eau du sel par filtration ; car quoique je me sois souvent baigné pendant plusieurs heures dans l'eau salée, & plusieurs jours de suite, je n'ai jamais éprouvé que mon sang ou mes humeurs se fussent salées, par ce moyen, au point de me causer de l'altération ou de me faire sentir à la bouche un goût de sel. Il est aussi à remarquer que la chair des poissons de mer, quoique nourris dans l'eau salée, n'est point du tout salée.

D'après cela, j'imagine que si les Navigateurs qui se trouvent en mer pressés par la soif, lorsque malheureusement leur eau douce est toute consommée, se faisoient des baignoires de leurs tonneaux vuides; & qu'après les avoir remplis d'eau de mer, ils s'y tinssent une heure ou deux chaque jour, ils pourroient en recevoir beaucoup de soulagement. Peut être aussi qu'en tenant leurs habits mouillés, cela pourroit faire à peu près le même effet, & sans danger de gagner un rhume; car s'il est vrai que du linge humide puisse donner un rhume, il n'en est pas de même d'un habit mouillé; puisqu'on ne gagne point de rhume en se baignant, & qu'il n'y a point d'habit qui puisse mouiller plus que l'eau même.

## IV.

### *Propriété de la phytolacca.*

Nous avons parlé plusieurs fois de cette plante, à l'occasion de ses bayes que l'on a cru propres à remplacer dans la teinture la cochenille : en effet, elles donnent une très-belle couleur rouge; mais on n'a point encore trouvé de mordant pour la fixer.

Le Docteur Solander, si célebre par ses voyages, ses connoissances & sa vérité, a découvert ou publié que le jus de bayes de cette plante étoit un remede spécifique contre le cancer, mal affreux qui mene si tristement au tombeau. M. Franklin a communiqué cette découverte à M. Dubourg. Les Anglois appellent cette plante *pokeweed*: celle dont il est question est précisément l'espece la plus commune de *phytolacca* (*phytolacca decandra L.*). Ses bayes sont grosses comme des pois; la peau en est noire, elle contient un suc cramoisi. C'est ce jus évaporé au soleil en consistance d'extrait que l'on employe contre le cancer: Il est à croire que M. Solander, ou M. Colden & les autres Médecins qui en ont constaté les bons effets, enseigneront à quelles doses & avec quelles précautions il faudroit administrer cet extrait soit intérieurement soit extérieurement. Ce remede cause de vives douleurs. . . . . .

Nous connoissons quelques Amateurs qui cultivent cette plante par-là si précieuse, & qui se feront un plaisir & d'en recueillir & d'en communiquer les bayes ou des plants.

## V.

### *Moyen aisé de détruire les punaises & autres insectes.*

Nous avons déjà fait connoître, entr'autres moyens de se délivrer des punaises, l'efficacité du thlaspi champêtre éprouvé avec un succès constant. Cependant il ne sera pas hors de propos, quoique hors de *saison*, d'en publier un nouveau : on aura l'embarras du choix, mais c'est un embarras léger; l'on est rarement exposé à cette peine. Nous convenons aussi que la saison est passée : elle reviendra, & ceux qui recueillent les recettes utiles, retrouveront celle-ci dans le tems. D'ailleurs elle a les mêmes propriétés contre d'autres insectes.

Ce nouveau moyen vient d'être publié dans les *Annonces d'Hanovre*. Il ne s'agit que de faire bouillir, pendant une demi-heure, des feuilles de noyer dans une quantité suffisante d'eau que vous versez ensuite dans un autre vase au dessus duquel vous pressez les feuilles pour en faire découler le jus. Il suffit ensuite de frotter de cette décoction les lits & les murailles infectés de punaises. L'Auteur de l'avis assure que c'est pour elles & pour beaucoup d'autres insectes un vrai poison, & qu'il n'en restera pas une seule. Le bouillon de jeunes noix vertes cuites de la même maniere produit le même effet. On peut se servir de ces deux eaux pour faire périr les vers de terre & autres vermines; il n'y a qu'à en verser sur les endroits où ils se montrent. L'Auteur prétend que sa recette est souveraine; il est facile de le vérifier, & il n'en coûtera rien.

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 29 Septembre 1773, au Samedi 2 Octobre, le froment s'est vendu à la Halle, de 24, 27 l. 10 s. à 31 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 13, 14 à 15 liv.; l'orge, de 9 livres 10 s., 10 livres 15 s. à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 29 Septembre 1773 au Samedi 2 Octobre, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 21 l. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 l. *le sept.*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Octobre 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Octobre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

### CHANGES DE PARIS, *du 6 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 93 ¾ à 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | ⅞ à ¾ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Lundi* 4. | *Mardi* 5. | *Mercredi* 6. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1440 . . . . | 1445 47 ½ . . | 1447 ½ 50 . . |
| D°. 16/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 336 37 . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772 & six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 2 Oct. 1773. | | Du Lundi 4. | | Du Mardi 5. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | R. | Thevenin, six d. mois 1772. | R. | Defrance, six d. mois 1772. | T. |
| Gossey, six prem. mois 1773. | C. | Delamotte, six p. mois 1773. | A. | Marsollier, six p. mois 17773. | A. |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | F. | Masson, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | C. |
| Caron, *idem.* | | Creuzé, *idem.* | | Defays, *idem.* | E. |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 12 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 11 *Septembre.*

LA saison a été d'une chaleur & d'une beauté sans égale; aussi les récoltes ont elles été très-abondantes & précoces. Tandis que les moissons commencent ordinairement vers la mi-Août, & que les pluies les repoussent quelquefois jusqu'à la mi-Septembre & au tems des neiges, on a mangé du pain de seigle nouveau dès le mois de Juillet. Le 10 Août, le thermometre de Réaumur monta à 26 degrés.

On sçait que le seigle est la nourriture commune du Peuple de ce pays-ci. Sans en restreindre la culture, il seroit possible d'y augmenter considérablement celle du froment; & ce seroit une récolte surabondante à mettre entiérement en commerce extérieur. C'est à ce but intéressant pour le repos de l'Europe que tend sur-tout le Mémoire de M. de Klingstedt, Vice-Président du College de Justice pour le département de Livonie &c, sur les productions les plus utiles à l'Empire, les plus propres pour le commerce, & les plus avantageuses aux Cultivateurs.

Nous donnerons une notice particuliere de cet avis patriotique.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 20 *Septembre.*

Entr'autres arrangemens inspirés par la bienfaisance, S. M. a jugé convenable de prendre des précautions pour éviter d'un côté que le Cultivateur ne perde la récompense de son travail & le remboursement de ses avances, si le grain venoit à tomber à vil prix; de l'autre, que les vivres ne montent plus haut que les salaires & hors de la portée des Ouvriers. Quant aux pauvres en état ou hors d'état de travailler, il a été pourvu à leurs besoins.

Ce n'est que par un arrangement provisoire & sans imposer aucune nouvelle gêne légale au commerce, que S. M. a ordonné, d'un côté, au Bureau d'Etat de tenir des fonds prêts, pour prévenir le malheur auquel le Paysan pouroit être réduit de vendre son grain à vil prix pour en racheter ensuite cher une partie; d'un autre côté, il est ordonné que les dixmes de la Couronne soient perçues en nature autant que les priviléges ne s'y opposeront pas, pour que le Gouvernement se trouve en état d'empêcher que les Ouvriers ne soient affamés par des prix excessifs.

Tous les fruits de la terre sont aussi abondans & d'aussi bonne qualité que les grains; c'est la plus belle année que nos Agriculteurs ayent vue. Il a été ordonné aux Consistoires d'en rendre au Ciel de solemnelles actions de graces.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le* 18 *Septembre.*

Le 10, on lança un vaisseau de la Compagnie Asiatique, nommé le *Tranquebar*, de la construction de M. Eskfildsen. Il est arrivé à la rade d'Helsingoer un vaisseau de la même Compagnie, richement chargé de productions de l'Inde.

Il a été ordonné qu'il ne seroit plus fait d'avances d'argent pour l'encouragement des Manufactures déjà connues dans ce pays, attendu qu'on s'est convaincu, par l'expérience, que ni les Finances ni les Fabriques n'en alloient mieux, outre que l'argent de la Nation n'est pas fait pour être donné & prodigué.

### D'Helsingoer, *le* 14 *Septembre.*

Avant-hier, une tempête furieuse souleva la mer à une hauteur extraordinaire; & l'effroi fut répandu pendant plusieurs heures qu'elle dura. Cependant elle n'a causé aucun dommage dans le Sund; mais on craint qu'il n'en soit pas de-même dans le Cattegat, passage dangereux sur les côtes de Suede & de Norwege parsemées de dunes. On apprend que dans le même tems, il y a eu un tremblement de terre en Suede.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le* 21 *Septembre.*

La Régence vient de prescrire, par un nouveau Mandat Electoral, l'emploi de divers moyens pour détruire la mendicité, occuper les pauvres valides, entretenir les impotens &c; moyens que la bonté des récoltes rendra vraisemblablement efficaces. Cependant il y a eu dans l'Electorat des cantons fort maltraités, principalement par les souris: tels ont été, par exemple, les environs de Bautsen où des grenouilles, d'une espece singuliere, viennent encore de ravager le chanvre. Les Ecoles, établies au nombre de 14, à Meissen & autres Villes, en faveur des enfans des pauvres, ont été bien servies, efficacement secourues, vraiment salutaires: en débarrassant un grand nombre de familles de la charge de l'éducation & de l'entretien de ces enfans, elles ont rendu aux campagnes & à l'Agriculture beaucoup de travailleurs consolés, contens, attendris, jaloux de reconnoître le bienfait par une activité laborieuse. Les Citoyens aisés & charitables ont envoyé à ces Ecoles de l'argent, des denrées, du linge & autres secours. M. le Comte de Solm (nom vénérable que nous aimons à répéter) est le premier & le principal Auteur de ces établissemens.

### De Leipsick, *le* 23 *Septembre.*

On vient de rendre compte de la derniere Séance générale de la Société Economique à laquelle, suivant la coutume, les Députés des Sociétés particulieres dispersées dans le pays, ont fait part des travaux, des projets & des relations de ces Bureaux particuliers. Le Bureau de Zuichau s'est particuliérement occupé de la culture du seigle de Russie, très convenable à ce climat, de la maniere de sécher le houblon &c: on l'a instruit des succès de la couleur inventée par M. Steiner qui en fait un débit considérable. Les vers à soie, les mûriers &c, ont été l'objet des recherches du Bureau de Wittemberg: M. Grutilich en a reçu des éloges pour le rouet de son invention à double bobine, & lui a communiqué des éclaircissemens sur ce sujet & sur les moyens de rendre l'usage de cette machine général dans l'Electorat. Le Bureau de Neustadt a opéré sur plusieurs sortes de grains, le bled de Hongrie, le seigle d'Egypte &c. A Suzla, il a été question d'une composition pour préserver des effets de la pluie l'enduit de M. Gloeser, de quelques essais sur la maniere de blanchir le fil &c. A Meissen, on a lu beaucoup de Mémoires sur la culture de la vigne, celle du lin, celle des mûriers &c: on y a examiné une nouvelle espece de tuiles inventées par M. l'Architecte Crubsacius, lesquelles résistent aux plus mauvais tems & se placent beaucoup plus aisément que les tuiles ordinaires &c.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le* 21 *Septembre.*

Le 8 & le 10 du courant, la frégate, le

S. *Ignace*, de la Compagnie des Caraques, partie de la Guayra le 29 Juillet, & le navire marchand, l'*Aquiles*, sorti le 7 du Port de Lima, entrerent dans les Ports de Saint-Sébastien & Cadix, avec 2,579,668 piastres en or & en argent; 4,066 quintaux de cuivre; 103,411 arrobes de cacao; 6,208 de tabac; 3,661 de cascarille; 796 de laine de vigogne; 4,356 cuirs &c. Les retours de l'Amérique sont très-riches, cette année.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 26 Septembre.*

La Société d'Agriculture d'Yorck a résolu particuliérement, dans sa derniere Assemblée, de donner tous les encouragemens possibles à la culture des patates : elle a suivi l'exemple de la Société de Duncaster, & l'on croit que les autres Compagnies Economiques l'imiteront. Dans ce pays-là, il y a peu de Journaliers qui n'ayent un petit morceau de terre auprès de leurs cabanes; & l'on croit qu'il ne pourroit pas être mieux employé qu'à cette culture. S'ils remplissent les vues de la Société, peut-être leurs soins engageront-ils les Propriétaires à annexer à chaque chaumiere une plus grande étendue de terrein.

Il n'est presque plus question des inconvéniens occasionnés par l'Acte relatif aux especes d'or : comme la plûpart des especes courtes de poids ont été brisées, les choses reprennent leur cours, & les Juifs ainsi que quelques Hollandois & autres n'auront garde de rogner les monnoies. Le Public commence à applaudir aux mesures prises par le Parlement pour arrêter ce vol.

Plusieurs Patriotes se disposent à presser vivement, dans la prochaine Session, la suppression des droits sur les nécessités de la vie, & leur transport sur les lieux de divertissement & les objets de luxe.

Le Gouvernement va prendre en considération le déplorable état de l'Irlande. Les riches Propriétaires ont beau partager leurs terres, en baisser les fermages, appeller des Villes mêmes des Fermiers ou des Journaliers, offrir des gages plus forts & tous les avantages propres à attirer les hommes, il y a des cantons où tous leurs sacrifices sont inutiles; il y en a qui sont entiérement épuisés d'Habitans : tel est, par exemple, le Comté de Connaught. La Noblesse qui a renoncé aux gros Fermiers, n'en trouve pas assez de petits. Le Lord Hillsborough, qui a donné l'exemple & l'impulsion, a plus de deux mille acres de terres qu'il ne peut affermer. Cependant il faut de nouvelles taxes; on a parlé d'un Acte de timbre, & ensuite d'augmentation de taxes sur les terres. Il s'agit aujourd'hui de charger les fonds des Propriétaires qui ne résident point en Irlande, & qui par-là ne contribuent point à la plus grande partie des charges. La taxe des pauvres, qu'il est question de fixer, cause des alarmes & des réclamations anticipées : Plusieurs Représentans ont reçu l'avis de refuser leur consentement à tout Acte qui les grêveroit, eux & leurs descendans, d'une charge qui leur rendroit la charité odieuse.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De la Rochelle, *le 26 Septembre.*

Dans le commencement du mois, les grains, les sels & autres objets sont un peu remontés dans les Ports & les Marchés de ce pays, sans qu'on puisse rien conclure de ces légers changemens. Il y a très-long-tems que les marchandises de l'Amérique n'ont pas souffert la moindre variation; & si l'on étoit dans le cas d'en prévoir, ce ne seroient pas, selon toute apparence, des augmentations de prix. La morue a bien donné. Le *Villehelio* est arrivé de Cayenne & de S. Domingue; la *Susanne-Marguerite*, de Guinée & de S. Domingue; la *Confiance*, de la Guadeloupe. Le navire, le *Fort*, du port de 400 tonneaux, Capit. M. E. Forgerit, partira pour le Cap, S. Marc & le Port-au-Prince, dans les premiers jours de Novembre : il prendra des marchandises à fret & des Passagers. On s'adressera à M. Jacques Guibert. Les différentes sortes de pain valent depuis 1 s. 2 d. jusqu'à 2 s. 5 d. la livre.

### De Brest, *le 23 Septembre.*

Il a été déjà recueilli un nombre d'observations suffisant pour prouver que les voya-

ges de mer ſont ſouvent propres à fortifier ou rétablir des ſantés délicates ou délabrées. Il périt tant d'hommes dans ces courſes qu'il faut bien qu'elles en ſcuvent quelques-uns. Un Officier d'une conſtitution très-frêle, & condamné au plus auſtere régime, vient de ſupporter, ſans la moindre incommodité, une traverſée de ſoixante & un jours, de ce Port au Cap de Bonne-Eſpérance : il étoit parti le 26 Mars ſur la frégate, le *Roland*, commandée par M. de Kerguelin qui eſt arrivé à la Fauſſe-Baye, à 7 lieues du Cap, le 29 Mai. Ce Commandant, accompagné, comme nous l'annonçâmes dans le tems, de M. de Roſnevet, a dû partir du Cap vers la fin de Juin ou le commencement de Juillet, pour aller continuer ſes obſervations & ſes découvertes aux Terres Auſtrales.

### De Poitiers, *le 2 Octobre.*

La nuit du 18 au 19 Août, ſi fatale pour tant de campagnes de quelques Provinces voiſines, détruiſit auſſi une partie des moiſſons & déracina pluſieurs arbres dans la Paroiſſe de S. Hilaire du Ligret, entre Bellac & Bellabre. La foudre tomba ſur la maiſon d'un Marchand & la conſuma : cet infortuné ſe trouve réduit à la charité publique.

On a ci-devant recommandé l'uſage du plantin à ſept côtes contre la morſure de la vipere. Une femme a été derniérement dans le cas d'y recourir ; & dès que l'herbe a été appliquée ſur la plaie, l'enflure a diminué, quoiqu'on n'eût pas fait l'inciſion preſcrite, & que la malade n'eût pas pris de la poudre de vipere. Un Chirurgien eſt ſurvenu qui, parce qu'il n'avoit pas ordonné ce traitement, l'a condamné ; il a levé l'appareil, appliqué ſon remede, & réduit la malade aux dernieres extrêmités : peut-être eſt-elle morte au moment où l'on écrit. On accuſe les Chirurgiens de campagne d'être quelquefois trop habiles à rejetter ce qu'ils n'ont pas appris ou imaginé : comme la préſomption ou l'ignorance en ce genre attaque la vie de l'homme, il ſeroit bon de les inviter à être auſſi circonſpects quand il s'agit de condamner que quand il eſt queſtion d'adopter une méthode, à douter, & à ne ſe rendre qu'aux preuves, mais à s'y rendre.

Il n'y a pas plus de ſociété ou de communication entre les Cultivateurs dans cette Province que dans tant d'autres. Chacun fait ce qu'il fait, ce que ſon pere a fait, ce que ſon fils fera. Si quelques-uns ont des idées heureuſes & fructueuſes, ils ſont ſeuls ou preſque ſeuls à en profiter ; c'eſt tout comme un animal qui a plus d'eſprit que ſon ſemblable, & dont l'eſprit eſt perdu pour ſon eſpece. On voudroit bien qu'ils s'inſtruiſiſſent réciproquement & qu'ils perfectionnaſſent leur Art ; car on n'aime qu'ils ſoient ignorans qu'autant que l'on croit que le genre d'ignorance ne ſera nuiſible qu'à eux-mêmes. Mais s'il faut prendre la peine d'établir entr'eux une communication de lumieres, on n'en a ni le tems ni les moyens : on n'a pas le tems de s'occuper de ſes plus grands intérêts, d'augmenter ſes revenus, de ſauver ſes récoltes ; on n'a pas les moyens de recueillir les bonnes obſervations ſemées dans les écrits publics, d'en faire part aux Curés ou aux Notables pour les répandre, d'exciter l'induſtrie, à les ſuivre & à les juger &c. Il ſemble qu'on eſt ſi peu accoutumé à faire le bien, que quand il s'agit d'en faire un très-facile, il paroît ſi étrange qu'on le juge impoſſible. Cependant quelques Citoyens travaillent à établir une correſpondance publique entre les Cultivateurs les plus habiles, & leur zele promet beaucoup de fruit.

### D'Orléans, *le 3 Octobre.*

Depuis la récolte, les grains ont eſſuyé quelques variations, mais pour retomber aux taux plus modérés auxquels ils étoient d'abord deſcendus. Les vendanges ſont ouvertes dans l'Orléanois : les tems ont été ſi favorables qu'on eſpere que les vignobles ſeront mieux traités qu'on ne l'avoit imaginé : cependant il n'eſt pas poſſible de rien déterminer encore ſur le degré de médiocrité de cette récolte. Les terres à bled paroiſſent en général aſſez bien diſpoſées pour les ſemailles.

### Du Mans *le 4 Octobre.*

Il y a toujours quelque diminution nouvelle dans les prix des grains. Il en eſt de cette Province comme de preſque toutes les

autres ; si nous vendons, nous serons riches. Notre Société d'Agriculture ne cesse de bien mériter de ce pays : il y en a beaucoup en France qui ne font aucun mal : celle-ci fait du bien. Elle connoit les intérêts de l'Agriculture, & on la consulte ; elle s'occupe de l'examen & de l'amélioration des pratiques locales, & son avis entraîne ; elle encourage les Citoyens adonnés à ces études, & ils soumettent leurs travaux à son jugement. Dans sa derniere Séance avant les vacances, on lut un Mémoire de M. Faribault Desforges sur un nouveau plan de partage des solles. L'Auteur a fait à cet égard sur son propre fonds des expériences connues de la Société ; & son opinion est assez d'accord avec les principes qu'elle a adoptés sur ce point. Personne n'ignore combien il importe de faire la balance la plus juste & la combinaison la plus avantageuse des cultures fondamentales qu'une terre exige.

( *Le Mémoire de M. F. sera imprimé dans notre Journal* ).

### De Metz, *le 6 Octobre.*

Le 13 du mois dernier, M. Catoire, dont les premiers essais sont généralement connus, surmonta tous les obstacles qui paroissoient s'opposer à la navigation de la grande Seille. Des bateaux chargés s'éleverent jusqu'au Port de Dieuze, au grand étonnement de toute la Ville. Quatre chevaux suffirent pour faire monter un train de plusieurs bateaux jusques dans ce Port. Les Habitans de cette Ville, ceux de Marsal, de Vic, Château-Salins, la Lorraine Allemande, toute la Province enfin jouira dans peu des avantages inestimables de cette entreprise. M. Catoire a fait construire un *saas* à la grille du retranchement de Guize, pour faire entrer les bateaux de la Seille dans la Moselle : l'épreuve en a été faite avec succès. Si, comme on l'assure, il s'établit dans peu sur la Moselle une navigation solide & suivie, elle donnera à celle de la Seille une plus grande importance encore ; & cette Province devra une reconnoissance éternelle au Magistrat éclairé qui protége ces établissemens, & aux Citoyens généreux qui ont eu le courage de les entreprendre.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. On trouve à Paris chez J. B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, 1°. *l'Eloge de Jean-Baptiste Colbert, Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en* 1773. Prix, 1 l. 4 s. 2°. Un second Eloge qui a obtenu l'Accessit par M. P..... Pr. 1 l. 4 s. 3°. La *Navigation*, Code qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise, par M. de la Harpe. Pr. 12 s. 4°. *Epître à un Homme de Lettres célibataire*, Piece qui a concouru, par M. Doigni du Ponceau. Pr. 12 s. 5°. *Epître d'un jeune Poëte à un jeune Guerrier*, Piece qui a concouru, par M. André.

Les Journalistes ont annoncé tous ces Ouvrages avec tant de célérité, & ils sont si connus du Public, que nous nous bornerons à prévenir nos Lecteurs que nous donnerons incessamment dans notre Journal l'analyse de ceux qui sont de notre compétence. Notre opinion sur ces derniers ne contredira point le jugement de l'Académie, quoiqu'elle ne s'accorde point avec les systêmes des Auteurs des Eloges. L'Académie, selon la loi qu'elle s'est imposée, a seulement balancé le mérite des Ouvrages, & elle a distribué ses couronnes avec équité. Dans un avis à la tête du premier Discours, il est de nouveau déclaré que l'Académie ne prétendoit adopter ni les idées ni les expressions des Auteurs, & qu'elle donnoit le Prix à celui qui lui paroissoit défendre sa cause avec le plus d'esprit & d'éloquence. Quant à nous, nous ne discutons que les opinions. Le Discours couronné mérite une attention particuliere. Quelques Journalistes, juges compétens sans doute en matiere d'administration, ont dit, & certes ils le prouveroient, que les Economistes seroient fort embarrassés à défendre leur doctrine contre les attaques de l'Auteur. Malgré la déférence que nous avons pour leur avis, nous leur promettons de faire voir, sans nous mettre l'esprit à la torture, que ce qu'il y a de bon dans ce Discours, est tout entier emprunté de ces Philosophes, quoiqu'ils n'y

ſoient point indiqués; & que tout ce qu'on leur oppoſe, en les montrant au doigt, eſt faux, mauvais & même contradictoire avec la partie précédente. Nous eſpérons que, quand nous aurons motivé notre opinion, ils voudront bien motiver la leur, & que l'Auteur, dont le mérite eſt connu, juſtifiera lui-même notre critique.

2. *Mémoire ſur l'uſage où l'on eſt d'enterrer les Morts dans les Egliſes & dans l'enceinte des Villes.* Par M. Maret, Docteur-Médecin-Chirurgien de la Faculté de Médecine de Montpellier, Aggrégé au College des Médecins de Dijon, Secretaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même Ville, Aggrégé Honoraire du College de Médecine de Nancy, des Académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand & Caën. A Dijon, chez Cauſſe, Place S. Etienne. Broch. in-8°.

M. Maret, témoin du déſaſtre arrivé à Dijon par une ſuite de cet uſage barbare, & conſulté ſur les dangers de ces inhumations ainſi que ſur les regles à obſerver dans la conſtruction des cimetieres, a réuni dans ce Mémoire les recherches, les réflexions, les vues que l'amour de l'humanité, dirigé par des connoiſſances profondes, lui a inſpirées. Je dirois qu'il n'y a que la fureur de nuire qui puiſſe réſiſter à la force de ſes démonſtrations, ſi je pouvois me diſſimuler combien l'orgueil eſt cruellement attaché à ſes prérogatives, combien la lâcheté eſt facile à ſe laiſſer entraîner, combien la tourbe populaire eſt peu diſpoſée à lutter contre le torrent de l'habitude. Déjà mille voix ſe ſont élevées contre ce funeſte abus, mais en vain ou preſqu'en vain : n'importe, il ne faut jamais ſe laſſer de plaider pour l'humanité : ſouvent il n'y a qu'un homme à convertir pour ſauver un Peuple, & cet homme naît dans un tems ou dans un autre. Il n'y aura qu'à lui mettre en main l'Ouvrage de M. Maret. Il démontre d'abord phyſiquement les triſtes effets des inhumations dans les Egliſes & dans l'enceinte des Villes. Enſuite il cite une foule d'exemples de calamités produites par cette cauſe, & il répond à quelques objections. Après avoir établi la néceſſité d'enterrer les morts dans des cimetieres, il détermine ſçavamment l'étendue que ces lieux doivent avoir relativement au nombre annuel des cadavres qu'on doit y dépoſer : ce calcul ſeul prouve qu'ils ne ſçauroient être enfermés dans les Villes. Enfin il réunit pluſieurs autorités pour vaincre de folles réſiſtances. Nous ne citerons point les ſuffrages reſpectables que l'Auteur a obtenus ; nous ne croyons pas qu'il y ait un ſeul homme qui osât publiquement lui refuſer le ſien.

3. Coſtard, fils & Compagnie, rue *Saint-Jean-de-Beauvais*, diſtribuent le cinquième cahier des planches de l'*Hiſtoire univerſelle du régne végétal.* Leur zele répond à l'impatience flatteuſe que le Public a marquée de jouir de cette magnifique collection. Ce cinquième volume, qui ne devoit paroître que dans huit mois, ſera prochainement ſuivi de trois autres volumes. Ces efforts méritent d'être ſecondés. Le premier volume du *Diſcours* ſera inceſſamment publié. L'Auteur a mieux aimé s'expoſer au reproche d'une lenteur apparente qu'à celui qu'on auroit pu lui faire de n'avoir pas ſuffiſamment rempli ſon objet pour vouloir le bruſquer. On paye 180 liv. en recevant les trois premiers volumes des planches en feuille; au moyen de quoi on recevra les trois premieres parties du Diſcours gratis; & l'on ne payera que 60 liv. pour chaque volume de planches, & 8 liv. pour chaque partie du Diſcours imprimé, le tout en feuille. Ces conditions ceſſeront lors de la diſtribution des trois premieres parties du Diſcours: alors l'Ouvrage complet ſera payé 1200 l. D'ailleurs il n'a été tiré qu'à 250 exemplaires.

4. *Hiſtoire Générale de l'état préſent de l'Europe, contenant la ſituation, l'origine, les accroiſſemens, les revenus, le commerce & la conſtitution de chaque Gouvernement; l'état général de l'Europe & des différentes parties qui la compoſent; les liaiſons qu'elles ont entr'elles, leurs forces & leurs proportions reſpectives; les intérêts particuliers des différentes Puiſſances; l'hiſtoire de leurs révolutions, leur influence* &c. A Londres & à Paris chez les mêmes Libraires. 2 volumes in-12.

Le plan de cet Ouvrage eſt bien conçu : il préſente une *vue politique* de l'Europe en général, & enſuite de chaque Etat en particulier, en commençant par le Nord, &

ſuivant la marche indiquée par le titre. L'Auteur montre judicieuſement dans une Introduction quels ſont les avantages & les déſavantages des différentes ſortes de Livres relatifs à la ſcience de l'Hiſtoire. Son Ouvrage a un but particulier, & tout y tend. Au moyen de quelques connoiſſances préliminaires, on peut, avec le ſyſtême général & les ſyſtêmes particuliers, ſuivre le fil des événemens politiques. L'Auteur ne ſe diſſimule pas que, dans un ſi court eſpace, il n'a pu embraſſer tous les objets analogues à ſa tâche : nous ne diſſimulerons pas au Public que les principes & les intérêts politiques qu'il expoſe, ſont, non ceux de la véritable politique, mais ceux que l'Europe paroît avoir adoptés ou devoir ſuivre ſelon ſes préjugés.

5. *Eſſais Hiſtoriques ſur l'Inde, précédé d'un Journal de voyages & d'une deſcription géographique de la côte de Coromandel*, contenant tout ce qui concerne les Loix, le Gouvernement, la diſtinction des caſtes, la diſcipline militaire, le cérémonial des mariages & des obſeques, les habillemens, les mœurs & les Arts des Indiens. Nouvelle édition. A Paris, chez les mêmes Libraires. 2 vol. in-12.

Le Public a déjà goûté, dans la premiere édition de ces eſſais, des obſervations intéreſſantes, des réflexions utiles, des particularités curieuſes qui y répandent de l'agrément & de la variété. Son empreſſement a engagé les Editeurs à les lui remettre ſous les yeux.

6. *Hiſtoire de la Corſe & de ſes révolutions juſqu'à nos jours.* Nouvelle édition. A Paris chez les mêmes. 2 vol. *in*-12.

Cet ouvrage que les circonſtances ont rendu particulièrement intéreſſant, eſt le plus complet & le plus ſatisfaiſant que nous ayons ſur la Corſe. On ne ſçauroit refuſer à l'Auteur, entr'autres qualités pour écrire l'Hiſtoire, l'amour de la vérité & celui de l'humanité. Le Public a rendu juſtice à ſon travail. S'il avoit connu *l'Hiſtoire de Corſe* de M. *Giovacchino Cambiagi*, dont il a paru à Florence quatre volumes qui ſeront inceſſamment ſuivis d'un cinquiéme, il en auroit retiré beaucoup de fruit. Le même Auteur Italien, jeune-homme laborieux & ſçavant, vient d'annoncer une *Hiſtoire de Sardaigne.*

7. *Dictionnaire des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénetré : touchant la ſituation, leur étendue, leurs limites, leurs productions, leurs Villes, &c. avec les amours & les uſages des Habitans, leur Religion, leur Gouvernement, leurs Arts, leur Commerce, &c.* Tome troiſième. C-H. A Paris chez les mêmes.

Il n'y a pas long-tems que nous avons annoncé les deux premiers tomes de cet ouvrage dont il paroît que la ſuite ne ſera pas long-tems attendu. Ce tome commence au mot *Chequetan* & finit au mot *Cotabamba.* Peut-être l'Auteur pourroit-il, pour abreger, ſupprimer quelques articles fort peu intéreſſans : il pourroit auſſi corriger, d'après les Naturaliſtes, les deſcriptions de certains Voyageurs : l'on deſireroit qu'il citât ſes garans. Il jugera que nos conſeils ne tendent qu'à la perfection de l'ouvrage.

8. *L'Art de fertiliſer* & de préſerver de la gelée, *commodément & à peu de frais, les arbres, les arbriſſeaux, les vignes, leurs boutons & leurs fruits naiſſans. Précédé d'un Traité ſur les moyens de faire ceſſer les infirmités, les maladies des hommes, &c.*

9. *Méthode d'Education Nationale & particulière, précédée d'un Traité ſur la nature des choſes & de l'homme, & ſur leurs diſpoſitions & leurs développemens.*

## II.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 2 Octobre 1773, au Mercredi 6 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 24 liv. 10 ſ. à 29 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 21, 22 à 24 l. Le ſeigle, de 12, 13 à 14 liv.; l'orge, de 9, 10 à 11 liv. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 2 Octobre 1773 au Mercredi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19, 20 à 22 livres l'ancienne; la nouvelle, de 17, 18 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17, 18 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Octobre 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 8 Octobre 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | 5 | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | 6 | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | 10 | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 6 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 12 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 8 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 5 6 à 5 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ p. 0 p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Jeudi* 7. | *Vendredi* 8. | *Samedi* 9. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1447 $\frac{1}{2}$ . . . | 1440 35 . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | 925 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772 & six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 6 Oct. 1773. | | Du Jeudi 7. | | Du Vendredi 8. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | N. | Courmont, six p. mois 1773. | A. | Rouillard, six p. mois 1773. | A. |
| Gautier, six prem. mois 1773. | A. | S. Janvier, *idem.* | A. | Lempereur, *id.* | A. |
| Boutray, *idem.* | A. | Deschapelles, *id.* | C. | Boscheron, *idem.* | C. |
| Radix, *idem.* | A. | Delagarde, *idem.* | C. | Painchain, *idem.* | C. |
| Desplaces, *idem.* | C. | Nau, *idem.* | E. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 19 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Septembre.*

L'Ordonnance Royale, concernant les cessions de biens, a pour objet de remédier aux abus qui avoient lieu ci-devant dans le Royaume, & qui subsisteront peut-être encore long-tems dans d'autres Etats. Pour obtenir la permission de céder ses biens à ses créanciers & se mettre à l'abri de toute prétention de leur part, il faudra exposer dans une requête les raisons ou causes de la faillite, avec un double de ses livres, recettes, dépenses, dettes actives & passives sans aucune exception, & en garantir la vérité & l'exactitude par serment & sous peine d'être puni comme faussaire, s'il se découvre de nouveaux articles intéressans dont on ne prouvera pas qu'on n'a pu d'abord donner connoissance. Le débiteur ou failli n'aura la liberté de sa personne qu'à proportion du degré de confiance qu'il paroîtra mériter. Avec toute facilité pour justifier, il n'en aura aucune, par la loi, pour échapper aux poursuites; & les formes, souvent si funestes aux innocens & si favorables aux coupables, ne serviront qu'à aider la Justice, au lieu de la violer. Tel est du moins l'objet que le Législateur se propose de remplir.

Le Gouvernement, ami de la vérité & jaloux de recueillir les avis des personnes éclairées sur l'administration, les a sagement & généreusement invitées à balancer les avantages & les inconvéniens des mesures qu'il a prises pour empêcher que le grain ne tombe à trop bas prix pour le Cultivateur, ou ne monte à un prix trop haut pour le Peuple ouvrier. (*Voy. la Gaz. N°.* 82). En attendant que la circulation à qui il appartient de produire & de maintenir cet effet, soit assez animée, générale & constante, il ne se dissimule pas qu'au moyen des charges qu'il s'impose à lui-même, il renverse la base des spéculations du Négociant, l'effraye par sa concurrence, & affoiblit ainsi le commerce; que quand chacun pourra concourir & concourra, sans crainte, à rendre ce service sans qu'il en partage le soin, il lui restera plus de loisir, plus de liberté & des moyens beaucoup plus considérables de faire les sortes de biens que lui seul il peut faire; que l'argent employé à une œuvre de surérogation & d'un mérite au moins incertain, est enlevé à des travaux d'ordre essentiel & d'une utilité manifeste &c. &c. &c. Heureux ceux qui peuvent remplir dans cette discussion les vues bienfaisantes du Gouvernement!

D'HELSINBOURG, *le 24 Septembre.*

L'exportation des différentes marchandises du pays, & entr'autres du fer, est toujours dans un état de langueur. On attend avec impatience le résultat des délibérations de la Commission nommée pour exa-

miner les causes de sa décadence. On continue d'interroger les Marchands qui font le commerce au dehors.

Les cargaisons des deux vaisseaux, *Louise-Ulrique* & le *Château de Stockolm*, venues de Canton, ont été vendues à Gottembourg.

## DANEMARCK.

De Copenhague, *le 27 Septembre.*

Les pertes que nos Colonies d'Amérique essuyerent l'année derniere par l'ouragan, ont entraîné la nécessité de prendre des précautions pour qu'un approvisionnement assuré mette le Cultivateur en état de rétablir ses plantations par un redoublement d'efforts & de travail. A ce propos, le Roi vient de permettre l'entrée des provisions étrangeres dans l'Isle de Sainte Croix pendant trois années consécutives, mais seulement sur des vaisseaux Danois, & en payant un droit de dix pour cent. En même tems, il est ordonné que tous les vaisseaux nationaux, dont les cargaisons pour l'Amérique ne consisteront point en provisions, y en amenent une certaine quantité réglée selon leur port & tirées du pays, avec une prime de cinq pour cent pour toutes celles qui arriveront directement des Etats de S. M. aux Isles. Cet arrangement tend à assurer en même tems l'approvisionnement des Isles & la préférence aux denrées nationales par un avantage de quinze pour cent. Si cet avantage étoit trop fort, il en coûteroit beaucoup à l'Etat pour payer les prix assignés aux denrées territoriales, sans qu'il fût remboursé sur les denrées étrangeres écartées par cette préférence : si l'avantage étoit trop foible, l'encouragement deviendroit nul. Comment détetminer une proportion stable & exacte entre des objets perpétuellement variables? Quoiqu'il en soit, l'intérêt de l'Etat comme celui des Colonies, est que les Colonies se relevent au plutôt; & elles se releveront plutôt par la plus forte concurrence, la plus grande abondance, & le meilleur marché des denrées.

## PRUSSE.

De Thorn, *le 24 Septembre.*

Les travaux du canal de Bromberg avancent, malgré le nombre des Travailleurs qui y périssent, & la grandeur des difficultés qu'ils rencontrent. Il s'agit encore aujourd'hui d'un nouveau plan de communications, par la réunion de deux autres rivieres au moyen desquelles la navigation intérieure prendroit beaucoup plus d'extension qu'elle n'en a eu jusqu'ici. Mais l'exécution de ce projet ne paroît point prochaine. En attendant, notre commerce diminue chaque jour.

## ALLEMAGNE.

D'Altona, *le 29 Septembre.*

Des hommes ont travaillé à briser, par leur éloquence, les fers des Negres; quoique sans succès, ils ont bien mérité de l'humanité. Mais ils semblent avoir oublié les Forçats Turcs assez communs dans le midi de l'Europe; & peut-être ne connoissent-ils pas les Esclaves Européens enlevés dans la partie du Nord. Ce dernier abus n'est certainement pas le moins révoltant; car enfin on achete les Negres, on prend les Turcs en guerre; mais ceux-ci on les enleve, on les ravit sans raison, sans prétexte & en *pur vol* pour les vendre, malgré eux & sans titre, à des Compagnies des Indes. Ces ravisseurs & vendeurs d'hommes se tiennent volontiers aux environs de Hambourg, passage d'un grand nombre de Voyageurs ainsi que d'Ouvriers qui vont dans le Nord ou en reviennent. C'est-là que les Compagnies se recrutent d'Esclaves. Ces jours derniers, un de ces malheureux trouva le moyen de se jetter tout nud dans la mer. On l'apperçut de l'autre bord. Pendant qu'on le poursuivoit d'un côté, de l'autre on vint à son secours: enfin des Matelots le sauverent; & après l'avoir sauvé, ils allerent délivrer ses compagnons d'infortune. Deux vieilles femmes accusées de cet horrible trafic furent en butte à la rage de ces Libérateurs auxquels la populace se joignit pour dissiper le marché d'hommes qui se tient aux environs de Hambourg. On espere que le Magistrat de cette derniere Ville arrêtera cet affreux désordre, & que les Souverains défendront sévérement à leurs Compagnies respectives un si criminel trafic.

D'Hanovre, *le 2 Octobre.*

Sur le bord des rivieres, il y a nombre de Villes à Douanes dont les produits dimi-

nuent de jour en jour, quoique de jour en jour les droits s'enflent, & sans qu'il y ait moins de marchandises dans les Villes. Or on n'oublie aucune précaution pour empêcher la contrebande. Par exemple, il y a sur l'Elbe un pont à six arches; une de ces arches est occupée par la Douane, & fermée la nuit: les cinq autres sont nuit & jour fermées par des chaînes ou par des poutres. Toutefois les bateaux ou nacelles passent tout au travers. Multiplier ces chaînes de fer, ce seroit une dépense & beaucoup d'embarras. *Comment donc faire pour parer à cet inconvénient?* C'est une question proposée dans les *Affiches d'Hanovre*: ailleurs on répond que pour supprimer la contrebande, c'est de supprimer les Douanes ou les prohibitions; & que pour la diminuer & augmenter les produits des Douanes, il n'y a qu'à diminuer les droits.

## ITALIE.

### De Florence, *le 27 Septembre.*

L'Académie des Géorgiphiles a couronné le Mémoire de M. Jean-Côme Villifranchi, Médecin, sur l'amélioration du commerce des vins en Toscane: elle avoit accordé l'Accessit à une autre Dissertation; mais c'étoit l'ouvrage de M. Paoletti, un de ses Membres, qui ne l'avoit envoyée que pour que la question ne restât pas sans réponse, comme l'année derniere. Les principes de ces discours sont ceux de la justice ou de l'exercice absolu des droits de propriété. L'Académie demande de nouveau, *le systême ou plan d'une Ecole agraire la plus avantageuse pour le pays; & en même tems un plan de systême d'éducation pour les enfans de nos campagnes.* Il ne faut pas se borner à une théorie générale: l'on doit entrer dans des détails pratiques sur la forme des instructions, des enseignemens & toutes les parties de l'éducation.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Octobre.*

Les Fabricans de Wolverhampton, Walsat, & autres villes, sans ouvrages depuis quelques mois, sont dans une détresse inconcevable: on y craint des émeutes de la part des Ouvriers en fer.

Les Marchands de houblon deviennent aussi odieux à la populace que les Marchands de grains; l'infâmie jettée sur ce commerce commence même à passer en proverbe; il ne pourra donc plus être exercé que par des gens capables de justifier cette opinion par la ruine du Peuple, toujours victime de ses préjugés & de ses fureurs.

Quoique de mémoire d'homme on n'ait vu sur la Tamise une aussi grande quantité de farine qu'il s'y en trouve à présent, le prix du pain ne baisse point ici, & les vues paternelles de la Providence sont trompées.

Le fromage est en très grande abondance dans tout le Royaume.

Il y a eu, en dernier lieu, de nouveaux troubles à Dublin de la part des Ouvriers révoltés contre les Manufactures étrangeres.

On vient de dresser l'état suivant de la population &c. de Manchester & de Satfort considérés comme une seule Ville, quoique séparés par deux petites rivieres, mais unis par des ponts. Il y a 4,268 maisons occupées par 6,416 familles ou 27,246 Habitans. On y compte 1,654 mâles de moins que de femelles. Le septième des Habitans, ou environ, a atteint l'âge de 50 ans.

On écrit de S. Georges-Key, Baie de Honduras, que les Negres de la vieille Riviere se sont révoltés, qu'ils ont commis beaucoup de désordres, qu'ils entraînent dans leur rébellion les Grands de la nouvelle Riviere, & que ces troubles suspendent toutes les affaires.

Suivant les lettres de Lisbonne, la flotte de Fernambuco y est arrivée avec 1500 octaves d'or, 400,000 crusades d'argent, & quantité de marchandises.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le 7 Octobre.*

Depuis le 29 Juillet jusqu'au 29 Septembre, les prix des denrées de l'Amérique se soutenoient au même taux. A cette derniere époque, ils ont commencé à varier. Entre les récoltes des Isles, celle du sucre a été particuliérement abondante. Les cafés ont également très-bien donné. Le 29, cette denrée ne baissa que légérement, mais hier elle a subi une nouvelle diminution: le café de la Martinique vaut de 11 s. 3 d. à 14 s. la livre; & celui de S. Domingue, de 8 s.

6 d. à 12 ſ. 6 d. Les ſucres terrés ſont deſcendus de 58 & 59 à 52 & 54, la premiere qualité. Les ſucres bruts ſont à 27 & 33, ceux du Port-au-Prince; 25 à 31, ceux du Cap; 23 à 29, S. Louis; 22 à 27, la Guadeloupe & la Martinique. Il y a eu au contraire quelqu'augmentation ſur l'indigo : le bleu & violet vaut de 11 liv. 10 ſ. à 11 liv. 15 ſ.

Depuis quelque tems, les eaux-de-vie ſont montées à 145 l. les 32 veltes.

### De Poitiers, *le 9 Octobre.*

Les grains ſont à des prix au-deſſous du médiocre dans la plûpart des Marchés du Poitou; on peut en juger par l'état ſuivant. Le froment vaut de 2 liv. 4 ſ. à 2 l. 8 ſ. le boiſſeau de 30 livres à Châtellerault; 1 liv. 8 ſ. à 1 liv. 10 ſ. le boiſſeau de 19 liv. à Thouars; de 1 l. 12 ſ. à 1 l. 14 ſ. le boiſſeau de 20 liv. à Châtillon; de 3 l. 14 ſ. à 4 l. le boiſ. de 48 l. à Fontenay; de 3 l. 16 ſ. à 4 liv. 12 ſ. le boiſ. de 48 l. à Nyort; & ainſi des autres. L'abondance eſt donc générale; cette Province eſt même en état de la répandre dans d'autres cantons. Dans toutes ces Villes, les différentes ſortes de pain ſont taxées depuis 1 ſ. 3 d. juſqu'à 2 ſ. 6 d. la livre; & il y en a peu où le pain de la premiere qualité ſoit à ce dernier prix.

M. Sarcey de Sutieres commence à répandre, par les Affiches de cette Ville, des inſtructions & des obſervations critiques ſur la culture du Poitou. Après avoir conſeillé le chaulage des ſemences, grains, graines de toute eſpece, il ſe propoſe de démontrer la défectuoſité & l'inſuffiſance de nos labours, d'ailleurs très diſpendieux. Enſuite il fera voir les avantages que les Laboureurs retireront de la charrue de Brie rectifiée & de la même eſpece de charrue à bœufs.

### D'Orléans, *le 10 Octobre.*

Nous apprenons de divers cantons de l'Orléanois & des pays adjacens qu'on n'a pas lieu d'être mécontent des vendanges; il y a même des vignobles où l'on doit en être fort ſatisfait. Il paroît que cette Province eſt, à cet égard, une des plus favorablement traitées du Royaume.

Les grains & le pain baiſſent de jour en jour. La Loire, dans une grande partie de ſon cours, eſt couverte de bleds, de farines, de légumes &c.

On a déjà annoncé que, la remonte de la Loire étant très-difficile quand le bon vent manquoit, le ſieur Deveux, *demeurant rue Royale, vis-à-vis le vieux Marché*, avoit imaginé une machine au moyen de laquelle la navigation, à ce qu'il promet, ſeroit conſtamment entretenue & facilitée, ſans le ſecours d'un vent favorable. Pendant 4 ans, il a travaillé à la perfectionner. Elle n'occupera, dit-il, que la place d'un bateau & de la moitié d'un autre. Pourvu qu'il y ait aſſez d'eau pour flotter, on pourra, par ſon moyen, naviguer librement tant en montant qu'en deſcendant. Les frais de conſtruction n'excéderont pas 500 liv. Son poids n'ira pas à 4 poinçons de vin. Un ſeul homme ſuffira pour la faire mouvoir. D'après ſes épreuves, l'Inventeur aſſure qu'à l'aide de cette machine, on pourra faire monter une lieue en quatre heures par un vent contraire à un train de ſix ou ſept bateaux. Elle peut encore ſervir à mâter & à mettre la voile au vent plus promptement qu'avec le ſecours de dix hommes, ainſi qu'à paſſer les ponts plus vite que par la méthode ordinaire &c. Quelques changemens qu'il y ait dans le vent, on eſt toujours maître de ſa route. On peut l'employer ſur toute autre riviere, pourvu que l'on puiſſe y ancrer comme dans la Loire. Tels ſont les avantages que l'Auteur promet, mais en annonçant qu'il ne communiquera le modele de ſa machine qu'après qu'on lui aura aſſuré une récompenſe honnête & proportionnée à l'utilité de ſon invention.

Au mois de Mars 1770, M. de Cypiere, Intendant de la Généralité, fit diſtribuer un avis contenant les conditions reſpectives ſous leſquelles M. le Contrôleur Général l'avoit autoriſé à placer les enfans des mendians renfermés dans les Dépôts, chez des Artiſans dans les Villes, & par préférence chez les gens de la campagne, pour y être élevés, afin de détruire peu à peu la race des vagabonds qui ſe renouvelle & ſe perpétue d'une génération à l'autre. Ce moyen a réuſſi; & en conſéquence, l'on a jugé à propos de publier le même avis une ſeconde fois. Ces enfans doivent reſter chez ceux qui s'en chargent, juſqu'à l'âge de 20 ans. A la recette des tailles, il eſt payé à

ceux-ci, chaque année, 40 l. pour chaque garçon au-dessous de 12 ans, & 30 depuis 12 jusqu'à 14. Pour les filles, la pension est de 40 liv. jusqu'à 16 ans accomplis. Lorsqu'un chef de famille aura élevé un ou plusieurs de ces enfans, les garçons tireront la milice à la place de ses fils : on aura pour lui des égards particuliers soit par rapport aux impositions, soit par rapport aux tâches de corvées pour les grandes routes &c.

D'AMIENS, *le 12 Octobre.*

Les grains baissent, & même assez considérablement, dans les Villes de Picardie, de Flandres & de l'Artois.

Leurs Altesses Royales, M. le Duc & Madame la Duchesse de Cumberland ont chargé M. Prevost de Bellinge, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Angleterre, de témoigner à M. Laurent, Ingénieur, Auteur du plan du canal de Picardie, retenu à Paris par une maladie, la satisfaction qu'ils ont éprouvée à la vue de la partie de ce canal exécuté sous terre, ouvrage étonnant dont nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de parler.

DE PARIS, *le 16 Octobre.*

Les vendanges sont beaucoup meilleures dans nos environs qu'on n'auroit osé l'espérer. La différence entre cette année & l'année derniere n'est que de moitié ou même d'un tiers, & l'on sçait que l'année derniere a été des plus abondantes. On reçoit aussi des nouvelles assez satisfaisantes de plusieurs cantons de la Bourgogne.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre de l'Auteur de la nouvelle machine à élever les eaux & les matieres souterreines, en réponse à l'avis inséré dans la Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts & Finances du Mardi 14 Septembre 1773, N°. 74, p. 589.*

MONSIEUR,

Sans prétendre m'excuser d'avoir négligé de marquer exactement mon adresse dans l'avis que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, j'ai cru l'avoir suffisamment indiquée en annonçant que la machine se voit à la *Butte-Chaumont* : il n'y a qu'à ajouter, *chez l'Auteur, derriere l'Hôpital S. Louis à Paris* ; il ne restera aucun reproche à me faire sur cet article.

A l'égard du prix de ma machine, il n'est pas aussi facile de satisfaire la curiosité du Public : souvent les circonstances peuvent y causer des changemens notables, sur-tout, ma machine étant susceptible de variations sans nombre, soit en raison de la quantité ou de l'élévation, soit en raison de l'espece de moteur dont on voudra se servir pour la mettre en mouvement. Quoiqu'il en soit, je vais tâcher de donner une idée générale du prix de ma machine, sans m'arrêter aux cas particuliers dont le rapport seroit trop long & superflu.

Comme cette machine peut être mise en mouvement par le vent, par un courant d'eau ou par tout autre moteur, & que l'on peut même suppléer au défaut de l'eau & du vent par ces moteurs, j'ai rangé sous différentes classes le prix de chaque machine, eu égard au différent moyen dont on voudra se servir pour la mettre en mouvement.

*Premiere classe, du mouvement par le vent.*

Le prix du moulin à vent sera de 1200 l. pour toute la méchanique seulement : il pourra élever 12 muids d'eau par heure, de 12 toises de profondeur, par un vent favorable. Par muid d'augmentation, ou par toise d'abaissement au-delà de 12, le prix augmentera de 100 l. chaque toise, ou chaque muid d'eau ; dans le cas où l'élévation seroit plus ou moins de 12 toises, la compensation sera toujours de toise pour muid ou de muid pour toise.

*Deuxième classe, du mouvement par un courant d'eau.*

Il est plus difficile de fixer exactement le prix du moulin à eau, eu égard aux positions, aux tems & aux circonstances : cependant le prix suivra à peu près le rapport de celui du moulin à vent.

*Troisième classe, du mouvement par des forces connues.*

Le prix de la méchanique sera à peu près moitié de celui des moulins.

J'entends, par forces connues, toutes les puiſſances que la nature nous offre pour exécuter quelque mouvement, & dont on peut tenir compte & meſurer la valeur. C'eſt dans cette claſſe que je vais tâcher de donner une idée ſuccinte des avantages de ma machine, en comparaiſon avec les meilleures machines connues.

On prend pour meilleure machine, lorſqu'il s'agit de tirer l'eau des puits ou des ſouterreins fort profonds, deux ſceaux attachés aux deux bouts d'une même corde qui embraſſe un tambour qu'on fait tourner & détourner alternativement, de maniere que l'un deſcend pendant que l'autre monte; & lorſqu'un vuide en haut, l'autre ſe remplit en bas. Alors on change la puiſſance de direction (telle eſt la machine de Bicêtre), pour faire monter celui qui eſt au fond. Il faut que la force ſoit ſuffiſante pour élever l'eau & la corde, puiſqu'il n'y a que le ſceau d'en haut vuide qui puiſſe faire équilibre avec celui qui eſt en bas conſidéré comme tel.

Suppoſons maintenant un puits de 30 toiſes de profondeur, les ſeaux d'un muid chacun, & la corde de 20 livres la toiſe.

Au moment de l'élévation du ſceau qui eſt au fond du puits, l'eau qu'il contient peſe 600 livres; il y a 30 toiſes de corde qui peſent auſſi 600 l.; voilà donc 1200 l. de réſiſtance réelle, au moment que le ſceau du fond commence à monter. A meſure que le ſceau plein monte & que le vuide deſcend, la conſiſtance diminue d'autant; en ſorte que lorſqu'ils ſe rencontrent au milieu de leur chemin, la réſiſtance eſt réduite de moitié; & à l'arrivée du vuide en bas & du plein en haut, la réſiſtance eſt réduite à zéro: voilà donc la moitié de la puiſſance inutilement perdue, ſans compter le tems qu'il faut employer pour la changer de direction.

Pour faire équilibre à l'élévation de 12 muids d'eau par heure avec cette machine, il faut employer 360 livres de force ayant 1200 toiſes de viteſſe, abſtraction faite de la réſiſtance des frottemens, de la roideur de la corde, & du tems qu'il faut employer à changer la puiſſance de direction.

A 60 toiſes de profondeur, la corde étant un tiers plus forte (ſi une chaîne ne mérite point la préférence), elle peſera 1800 liv., & l'eau 600 l.: la réſiſtance ſera de 2400 l.: il faudra une force de 720 liv., avec 1200 toiſes de viteſſe, pour faire équilibre à l'élévation de 6 muids d'eau par heure, abſtraction faite des réſiſtances ci-deſſus marquées.

Avec ma machine, à toute ſorte de profondeur, autant que l'on donnera de livres de force, chaque toiſe d'abaiſſement, ayant également 1200 toiſes de viteſſe par heure, fera équilibre à l'élévation d'autant de fois 2 muids d'eau: quant aux réſiſtances des frottemens de ma machine, ils ſont de peu de conſéquence en comparaiſon de tout autre procédé.

Dans le premier cas, cette machine employe 30 livres de force, avec 1200 toiſes de viteſſe par heure, à chaque muid d'eau qu'elle éleve de 30 toiſes de profondeur, tandis que la mienne n'en employe que 15, moitié de 30.

Dans le ſecond cas, elle employe 120 l. de force, avec la même viteſſe; chaque muid d'eau qu'elle éleve de 60 toiſes de profondeur, tandis que la mienne n'en employe que 30 ou le quart de 120.

Si l'on compare actuellement l'uſage ordinaire que l'on fait de la poulie ſur laquelle paſſe une corde, aux deux bouts de laquelle ſont attachés deux ſceaux, l'un montant, l'autre deſcendant alternativement pour tirer de l'eau des puits, on verra (d'après l'expérience) que pour un puits de 12 toiſes de profondeur, deux hommes qui ſe ſuccédent alternativement, tirent 800 ſceaux de 18 pintes en 12 heures de tems, ce qui fait 14400 pintes ou 48 muids; par conſéquent 4 muids par heure; il faut que la force employée dans ce cas ſoit de 36 l. pour faire équilibre à 18 pintes d'eau, abſtraction faite du poids & de la roideur de la corde, & de la réſiſtance des frottemens.

On ſçait que l'effort d'un homme n'excéde point 26 ou 30 livres, lorſqu'il s'agit d'un travail continu; c'eſt pourquoi il faut deux hommes, dans cette circonſtance, pour ſoutenir le travail ſans interruption; encore ſe reſſentent-ils de la fatigue forcée, quoiqu'elle dure peu; au lieu qu'avec ma machine, 36 l. de force ayant 1200 toiſes de viteſſe, feroient équilibre à l'élévation de 6 muids d'eau par heure; & le poids d'un des deux hommes, occupé à tirer 4 muids d'eau (ſuivant l'uſage ordinaire) employé dans une roue, ſeroit plus que ſuffiſant.

Voilà ſans doute des effets qui méritent

bien que l'on donne la préférence à ma machine, d'ailleurs ſimple, durable & de peu d'entretien, ſans compter l'avantage qu'elle a de donner la même quantité d'eau à toute ſorte de profondeur (quand l'eſpace n'eſt point borné ou l'élévation exceſſive), en augmentant la force ſuivant l'abaiſſement; & l'on peut diminuer à volonté, & gagner, par ce moyen, de la force ou de la viteſſe, en raiſon de la diminution de la quantité d'eau à élever.

Il n'eſt point difficile de juger de la ſupériorité de ma machine ſur les machines connues. Combien ne ſe rencontre-t-il pas de cas où celles-ci, les meilleures mêmes, deviennent inutiles, leurs efforts étant inſuffiſans pour ſubvenir au beſoin ou à l'épuiſement des eaux qui inondent les travaux & les ſouterreins? Quel avantage ne retirera-t-on pas de la mienne pour l'arroſement des jardins : la quantité extraordinaire d'eau qu'elle peut élever en peu d'heures, avec moins de force que par tout autre procédé, mettra le Jardinier en état d'en faire proviſion tous les matins, & de la laiſſer ſéjourner pluſieurs heures dans des réſervoirs où elle prendra la température propre à la plante qu'elle doit fertiliſer, & deviendra, par ce moyen, plus utile à ſon accroiſſement; au lieu que l'uſage ordinaire de tirer de l'eau pour les arroſemens, toujours trop lent, pour ſubvenir à la quantité que la ſéchereſſe exigeroit, engage le Jardinier à la répandre à meſure qu'elle eſt tirée du puits : elle cauſe infailliblement un refroidiſſement momentané, nuiſible à la plante. Les Jardiniers de Paris, perſuadés du danger, ont cherché les moyens, depuis quelques années, d'augmenter leur proviſion d'eau. Pour y parvenir, pluſieurs ont établi à la portée de leurs puits des tambours qu'ils font tourner avec la force d'un cheval. J'ai appris d'eux-mêmes que l'avantage qu'ils en retiroient étoit très-borné, attendu que le cheval coûte à nourrir, & qu'il faut un homme pour le conduire, ſans compter les accidens &c. Par ce procédé, le cheval & l'homme qui le conduit ne tirent que trois fois autant d'eau qu'un homme qui pourroit le faire; & s'il y a de l'avantage, c'eſt dans l'augmentation d'eau que ce moyen procure, quoiqu'elle leur coûte également.

La modicité du prix de ma machine la met à la portée de tout le monde; joignez à cela la faculté de ſe ſervir de tel moteur que l'on jugera à propos pour la mettre en mouvement : le bœuf, par exemple, dont le poids eſt conſidérable, le tems ſi peu cher, & la vie ſi frugale, ſeroient un excellent moteur pour les grands effets; l'âne qui porte les légumes du Jardinier au marché, le chien qui garde la baſſe-cour, pourront ſuffire en bien des cas, ſans parler de l'avantage des moulins, quand l'expoſition ſera favorable & que l'on voudra en faire la dépenſe.

*Quatrième claſſe, qui comprend le mouvement ajouté aux moulins, pour ſuppléer au défaut de l'eau ou du vent.*

Le prix de celui-ci ſera d'un quart en ſus de celui du moulin auquel il ſera adapté.

Il eſt à propos de donner une idée générale de la poſſibilité des effets de ma machine. Comme c'eſt relativement aux puits qu'il importe le plus d'en connoître la valeur, attendu que la plûpart ſont faits, & afin que l'on prenne les dimenſions convenables pour la conſtruction de ceux qui ne le ſont pas.

| Diametre des puits. | Premiere profond. juſqu'à | Quantité d'eau élevée par heure. | Deuxième profond. au-delà de la prem. | Deuxième quantité élevée par heure. |
|---|---|---|---|---|
| à 3 pieds. | 12 toiſes. | 6 muids. | au-delà 11 | 4 muids.. |
| à 4 ..... | 18 ..... | 12 ..... | ..... 18 | 6 ..... |
| à 6 ..... | 24 ..... | 24 ..... | ..... 24 | 12 ..... |
| à 12 ..... | 50 ..... | 100 ..... | ..... 50 | 50 ..... |

Quant aux arroſemens & fournitures qui excéderont ces quantités, de même que pour l'élévation des matieres minérales & ſouterreines, je me ferai toujours un vrai plaiſir d'indiquer les moyens d'y parvenir & même de m'en charger.

*Signé*, CORDELLE.

## II.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 9 Octobre 1773, au Mercredi 12 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 25 à 30 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 26 à 32 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 12, 13 à 13 liv. 10 ſ.; l'orge, de 10, 11 à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 9 Octobre 1773 au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 à 22 l. 10 s. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 21 à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Octobre 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 l. 10 s. à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Octobre 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | marc. |
| Piastres à . . . . | 48 | 17 | 6 | marc. |

**CHANGES DE PARIS**, *du 16 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{3}{4}$ p. $\frac{5}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Jeudi* 14. | *Vendredi* 15. | *Samedi* 16. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1442 $\frac{1}{2}$ 45 . . | 1445 . . . . | 1447 $\frac{1}{2}$. . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | 925 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 336 . . . . | 338 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772 & six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 13 Oct. 1773 | | Du Jeudi 14. | | Du Vendredi 15. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | P. | Courmont, six p. mois 1773. | A. | Lempereur, six p. mois 1773. | A. |
| Radix, six prem. mois 1773. | A. | S. Janvier, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | B. |
| Boutray, *idem.* | B. | Delagarde, *idem.* | C. | Boscheron, *idem.* | F. |
| Gautier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | F. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | E. | Nau, *idem.* | H. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 26 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 25 Septembre.*

M. Pallas, l'un des Sçavans, chargé de parcourir l'Empire pour en examiner les productions naturelles, renommé par les découvertes curieuses qu'il a déjà communiquées à l'Académie Impériale de cette Ville, a derniérement envoyé à cette Société une grosse masse de fer mou & pliant, percé de trous ronds remplis de corps polis & de couleur d'ambre, facile à être travaillé avec très-peu de chaleur, mais qui devient cassant, grainé & difficilement flexible quand on l'expose au grand feu. On l'a trouvé dans les environs de la riviere de Jeni, sur la croupe d'une montagne couverte de bois, & peu éloignée du Mont-Remir.

DE BIELVGOROD, *le 19 Septembre.*

La moisson a été très-belle dans cette Province; & l'on y a commencé de très-bonne heure les travaux de l'automne. Mais il passe un très-grand nombre d'Habitans dans l'Ukraine, pays excellent mais désert. Ces émigrations font beaucoup de tort à notre culture qui n'a pas aujourd'hui assez de bras. A ce mal il faut ajouter l'excès des charges imposées sur la classe agricole qui ne peut en aucune maniere obtenir, par la guerre même la plus heureuse, la compensation des dommages qu'elle en souffre.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 4 Octobre.*

On apprend de la Gothie occidentale que le flux de sang y enleve beaucoup de monde. Ce fléau a été d'autant plus sensible pour les gens de la campagne qu'il les a surpris avant la fin de la moisson. Le pays manque de Médecins, & le Paysan n'y prend aucune précaution pour se préserver de la maladie.

Les Foires sont fort communes dans plusieurs Provinces & rares dans quelques autres. S. M. a jugé à propos d'en permettre dans la Bothnie & d'en supprimer ailleurs. Il y en a beaucoup qui ne servent qu'à faire perdre du tems & à occasionner d'inutiles dépenses aux gens de la campagne.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 7 Octobre.*

Outre l'Ordonnance ci-devant annoncée contenant l'importation des denrées dans nos Isles d'Amérique, la Chambre de Douane générale des Indes occidentales de Guinée en a fait publier une autre, le même jour 16 Septembre, relativement au commerce du sucre de ces Isles. Les sucres bruts qui passeront de l'Isle Sainte-Croix en Eu-

rope, excepté ceux qui seront destinés pour les Rafineries du Royaume, continueront à être portés, comme ils l'ont été jusqu'à présent, dans cette Ville pour y être exposés en vente pendant quatre semaines. Il est établi, par rapport aux sucres rafinés, que les Rafineries de notre Ville, indépendamment de la gratification dont elles jouissent pour chaque demi-millier de sucre façonné en pain, qu'elles envoyent en pays étrangers, recevront désormais une autre gratification de deux risdalers & demie pour chaque demi-millier que chacune d'elles exportera au-delà de 3000 livres pesant, dans le courant d'une année, à commencer au 1 Janvier 1774. Ces gratifications s'étendront pareillement sur les sucres candis. Il en sera donné une de 5 risd. pour tous les sucres qui seront envoyés de Copenhague aux Isles Danoises de l'Amérique. Les gratifications pour les sirops continueront sur le même pied que ci-devant. Le succès de ces encouragemens dépend de celui des plantations, & celui des plantations de la facilité du commerce propre des Isles. Si les plantations ne prospéroient pas, leur sucre seroit trop rare & trop cher pour que nos Rafineries entrassent en concurrence avec celles de l'Etranger. Pour qu'elles prosperent, il faut faciliter les débouchés à leurs productions.

## ALLEMAGNE.

### DE HAMBOURG, *le* 10 *Octobre.*

Il vient de paroître une nouvelle partie du *Catholicon* Allemand & François. Tout ce qui concerne l'Agriculture, la Botanique, le Commerce, la Médecine, les Arts &c, leurs termes techniques, les noms vulgaires des végétaux & des minéraux, est traité fort amplement & d'une maniere satisfaisante dans ce grand Dictionnaire, fort supérieur à cet égard à tous ceux qui ont paru en Allemagne.

### DE LEIPSICK, *le* 10 *Octobre.*

On a demandé, par la voie des *Annonces* de cette Ville, *s'il n'y auroit pas un moyen de revêtir plus avantageusement qu'avec les toiles ordinaires, les aîles des moulins soit avec des draps soit même avec des toiles?* Les prix des denrées ne varient pas.

### D'HANOVRE, *le* 11 *Octobre.*

Nous entendons tous les jours parler de nouveaux procès entre les Corporations d'Arts & Métiers, lesquelles ne cessent de s'accuser mutuellement d'empiéter les unes sur les autres, & de perdre à ce jeu beaucoup d'argent. Comme il n'y a point ici de Corps de Fondeurs, le Magistrat a jugé, pour que cet Art ne fût pas plus libre que les autres, qu'on ne pourroit l'exercer qu'en prenant maîtrise dans le Corps des Chaînetiers ou Ceinturiers qui ne le sçavent point, mais qui travaillent le métal au marteau. On pourra aussi acquérir le même droit moyennant une concession particuliere.

### DE FRIEDBERG (*en Baviere*), *le* 11 *Octobre.*

Un Curé d'un village voisin de cette Ville jetta derniérement des morceaux de pain d'épice empoisonnés dans ses champs pour se délivrer des souris qu'il n'avoit pu détruire. Son chien qui le suivoit, en mangea un morceau; sa niece en mangea un autre morceau qu'il avoit laissé au logis par inattention. A son retour, le chien altéré but, sans qu'on l'apperçût, de l'eau qui étoit dans un pot; le Curé but ensuite de la même eau; & lui, sa niece & son chien moururent en moins de vingt-quatre heures. Il convient de mettre sous les yeux du Public ces tristes effets d'une cruelle imprudence, afin de dégoûter de manier le poison pour quelque cause que ce soit.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 11 *Octobre.*

La récolte des patates est, cette année, beaucoup plus belle qu'elle ne l'a été, ces dernieres années.

Le succès de la pêche du hareng, à Yarmouth & à Leostof, a surpassé de beaucoup la plus grande abondance que l'on ait encore vue. Le 3 au matin, on apporta à Yarmouth un million de harengs.

L'Ecosse a recueilli les meilleures moissons. Cependant les émigrations deviennent de jour en jour plus fréquentes: on écrit de Strathspey qu'il y a actuellement 8 ou 10 bâtimens frétés pour les Amériques par des Cultivateurs & des Artisans. On re-

doute dans ce pays une dépopulation générale. Mêmes craintes dans l'Yorkshire &c.

Il y a plusieurs années que les grains n'avoient été aussi abondans qu'ils le sont dans le Gloucestershire. Dans l'Hertfordshire, la récolte a été prodigieuse ; & le prix en augmente à chaque Marché : les autres denrées n'y sont pas moins cheres que le pain. Le prix du bled a considérablement baissé à Exeter. Nous n'avons jamais vu le Marché de Smithfield aussi-bien fourni qu'il l'est actuellement, sans que les prix des grains & du pain se moderent.

On écrit de Ladlow qu'il y a eu à la Foire une très grande abondance de beurre salé & de fromages à bon marché, beaucoup de cochons à des prix médiocres, assez de bêtes à cornes à bon prix, peu de houblon.

Si l'on en excepte ce dernier article, il y a abondance générale de denrées dans notre Isle : cependant la cherté est presque générale encore.

Pour tâcher de diminuer la sortie des especes d'or, la Banque n'escompte point les papiers de Hollande, à quelque bénéfice qu'on les lui offre.

Un pauvre Berger du Devonshire a, sans aucune connoissance de l'Art, inoculé depuis le mois de Mai cinq cens personnes : elles ont toutes eu la petite-vérole, & elles jouissent d'une bonne santé.

Les premieres nouvelles publiées sur le voyage du Capitaine Phipps ont été très-inexactes. Il n'a point passé les 80 deg. 30 min. Il croit avoir les plus fortes raisons de penser que jamais aucun Navigateur n'a été, sur cette mer, plus près du pole ; attendu qu'il a trouvé un banc de glace qui, à cette latitude, s'étend par 25 d. de longitude, & qui vraisemblablement occupe la région polaire située au-delà de cette latitude. Les bâtimens n'ont été embarrassés dans les glaces que depuis le 1 jusqu'au 10 Août. Le 10 Septembre, une violente tempête le poussa sur une côte aussi mauvaise que celle de l'Océan Germanique : il courut des périls extrêmes.

On écrit de la Jamaïque que, la nuit du 20 Juillet, un ouragan fracassa un grand nombre de bâtimens le long de la côte de l'Isle de Cuba. Un navire François se brisa contre les rochers, & tout l'équipage périt. Un autre navire Anglois eut le même sort, mais les hommes furent sauvés. Des bateaux garde-côtes & des bâtimens Danois de l'Isle Sainte-Croix furent démâtés. Il y eut beaucoup d'autres vaisseaux qui, dans le même danger, ne purent être secourus.

Les lettres de Lisbonne portent que le vaisseau, *Dom Emmanuel*, du port de 800 tonneaux, chargé de corail, de papier d'Italie, de tabac de Portugal, & destiné pour Goa, s'est perdu vers le Bresil.

## PROVINCES-UNIES.

### D'Amsterdam, *le* 14 *Octobre.*

Les lettres du Bas-Rhin, en date du 9, assurent que les Cours de Mayence, de Treves, de Cologne, & la Cour Palatine ont nommé des Commissaires pour concilier les différends survenus touchant la navigation du Rhin.

### De Leide, *le* 14 *Octobre.*

La Société Zeelandoise des Sciences, établie à Flessingue, demande de nouveau, 1°. *quelle est la cause du grand décroissement des dunes & des rivieres dans la Province de Zeelande, & principalement dans l'Isle de Wancheren ? Comment le prévenir ? Quels moyens employer, outre ceux qu'on connoît déjà, pour les conserver de la maniere la plus avantageuse & la moins coûteuse ?* 2°. *Quels seroient les moyens les meilleurs & les moins coûteux pour prévenir les éboulemens des digues, sur-tout dans la Zeelande ?* Dans quelque tems que ce soit, la Société récompensera les Mémoires satisfaisans sur ces deux questions.

Elle attend avant le 1er. Janvier 1774, des Mémoires sur *la maniere dont on employe les terres dans la Zeelande & dans ses Isles ; la proportion gardée entre les bois, les vergers, les pâturages, les terres de labour ; la plus juste proportion à observer à cet égard ; les changemens à faire dans le systême actuel, s'il n'est pas le meilleur, & les moyens de les faire ; les arbres & les fruits qu'on y peut cultiver avec autant & plus d'avantages que ceux qu'on y cultive déjà ; les productions les plus dignes d'être encouragées, & les moyens les plus propres à en rendre la culture commune.* Les Ouvrages écrits en Hollandois, en François ou en Latin, seront remis à M. Juste Tjeenk, Secretaire de la Société à Flessingue.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le* 13 *Octobre.*

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du 9 Mai dernier, il avoit été ordonné qu'à l'avenir & jusqu'à nouvelles dispositions, les grains nationaux pourroient entrer dans notre Port. La Provence étoit alors fort dépourvue. Depuis la récolte, il est entré beaucoup de grains de la Province & de quelques autres Ports du Royaume. Notre Chambre de Commerce a représenté que les formalités à employer pour s'assurer que les grains, une fois entrés dans ce Port, ne pourroient être exportés à l'Etranger, nuiroient & aux franchises & à la liberté dont Sa Majesté auroit desiré le faire jouir. Par un nouvel Arrêt du 12 Septembre, il est ordonné qu'il ne pourra être expédié à l'avenir d'aucun Port du Royaume des grains pour celui-ci qui continuera d'être réputé Port étranger. La sortie des grains de Provence pour la consommation de cette Ville & de son territoire aura lieu, comme ci-devant, par le Bureau de Septêmes seulement, en observant les formalités accutumées. Enfin les grains étrangers continueront de jouir de la franchise du Port, & de l'exemption de tout droit d'entrée & de sortie.

Le Capitaine du senau l'*Elizabeth*, venu d'Alexandrie, a apporté la nouvelle que le navire du Capitaine Autran avoit péri le 4 Août, par un embrasement, dans le Golfe de Mandaya.

De Poitiers, *le* 16 *Octobre.*

M. le Comte de Mouffy, Seigneur des Justices réunies de la Contour, Pruniers, Isse, Sanzelles, Montroux &c, vient de donner un bel exemple & une belle leçon aux grands Propriétaires par les établissemens qu'il fait sur ses terres pour secourir les noyés. Le long de la riviere de Yartampe, il y aura des Bureaux où seront déposés les instrumens, les ingrédiens & les instructions nécessaires pour rappeller à la vie ces infortunés. Les Officiers & les Habitans de cet Terres ont été invités à suivre la méthode dont chaque chef de famille recevra un exemplaire imprimé. En même tems, pour dissiper les torts & les scrupules qui étouffent la sensibilité du Peuple, le Juge de ces Terres, à la recommandation de ce respectable Seigneur, a enjoint aux Habitans de retirer très-promptement de l'eau ceux qui y seroient tombés, quand même leur mort paroîtroit certaine, sans attendre l'arrivée des Officiers de Justice qu'on aura néanmoins l'attention d'avertir de l'accident. L'injonction alarmera peut être les personnes timides : si elles craignent, elles détourneront les yeux & fuiront. Non, il ne faut pas se défier ainsi de la sensibilité ; il faut l'exciter & non la commander. On l'a déjà dit : *laissez aux vertus le mérite des vertus.* Il valoit mieux promettre des récompenses ; c'est ainsi qu'on a mis dans tous les nouveaux établissemens de ce genre, les noyés sous la protection de l'humanité & de l'intérêt particulier. Il est permis de représenter ces inconvéniens à l'homme vertueux, ami de l'humanité, protecteur des malheureux, & qui sçait que *tous les hommes ne composent qu'une même famille, que les puissans & les riches n'en sont que les fils aînés, & qui doivent traiter les autres comme des freres* dont la Providence les a nommés tuteurs.

Nous avons parlé ci-devant de l'article d'une Ordonnance, par lequel il a été enjoint, dans un district de la Province, *d'evérer* les chiens pour les préserver de la rage. En développant l'abus de la sanction, il a été remarqué qu'elle étoit fondée sur une opinion très-vraisemblablement erronée. Cependant un Particulier de nos environs qui, depuis vingt ans a toujours dix à douze chiens, assure qu'il en a evéré plus de deux cens à tout âge, qu'il n'en a jamais eu qui aient été attaqués de l'espece de rage à redouter, & que les chiens ainsi evérés ne sont susceptibles que d'une rage vulgairement appellée *rage mue* dont ils meurent sans courir & sans attaquer personne. Cette expérience ne paroît pas suffisante pour constater que l'evérement prévienne cette cruelle maladie ; car les soins que notre Chasseur a eu de ses chiens ont pu les en garantir : cependant elle invite à ne pas négliger ce moyen, si toutefois tous les chiens ont en effet un ver sous la langue. On remarque que dans les années de cherté, il enrage beaucoup plus de chiens que quand

le grain eſt à un prix raiſonnable : ils ſont alors mal nourris. On l'a éprouvé l'hiver dernier dans le canton où cette perſonne demeure : preſque tous les chiens y ont enragé.

DE NANTES, *le 16 Octobre.*

Il deſcend ici continuellement par la Loire des grains, des farines & des légumes, de Saumur, de Tours, d'Orléans, de Saint-Etienne, d'Erbigny, de Raziere, Chantocé, Ingrande, S. Germain, Montejean, Angers, Rochefort-ſur-Loire &c.

La *Noton*, le *Grand Carlos*, l'*Alliance*, ſont arrivés des Iſles. Le *Georges*, la *Marquiſe de Ségur*, le *Mercure*, le *Doyard*, ſont ſortis pour la même deſtination ; & le *Soleil* & la *Betzi* pour Guinée.

Les grains, les ſucres, les cafés de l'Amérique ont baiſſé de prix à S. Malo ; il en eſt de même des ſels. Le café de Moka y eſt monté de 30 & 36 ſous à 40 & 42 ; & celui de Bourbon y eſt deſcendu de 25 & 28 à 24 & 27.

Le 28 Juin, le navire le *S. Pierre*, commandé par le ſieur Pierre de Baſſart, périt, incendié, à un quart de lieue de Pouliguen, à l'entrée de la riviere de Loire. Lorſqu'il fut expédié de Rouen pour Nantes, les Armateurs ou Chargeurs firent aſſurer ſur cette Place 44,000 livres ; & ſur celle de Londres 88,000, d'aprés factures par leſquelles il paroiſſoit porter une riche cargaiſon de galons d'or, de velours, de caiſſes de montres d'or, & autres effets de grande valeur. Comme il avoit coulé par un beau tems, & que pluſieurs autres circonſtances inſpiroient des ſoupçons aux Aſſureurs, ils ont fait beaucoup de tentatives pour relever le navire : ils déſeſpéroient de réuſſir, lorſque le ſieur Cotton, Capitaine de navire de la rade de Croiſic, diſtingué par le talent de plonger, a entrepris de le dégager. Après deux mois d'un travail pénible, il eſt parvenu à le conduire dans un endroit où l'on pût en faire la décharge. On y a procédé en préſence de MM. les Juges de l'Amirauté de Nantes & ſous une eſcorte de Garde-côtes. On a trouvé que les caiſſes & les ballots ne renfermoient que du plâtre & de la paille, le tout ficelé & marqué L A T C, ainſi que le portoient les connoiſſemens. En outre on a découvert ſept trous de tariere faits exprès pour que le navire coulât ; car il étoit en bon état. Dans un de ces trous, il y avoit un inſtrument caſſé. Le Capitaine avoit fait brûler quelques bottes de paille ſous le gaillard d'avant, à l'endroit des cuiſines, pour perſuader que le feu avoit pris au navire. La confiance fait la baſe du commerce ; mais il faut prémunir ſes Agens contre de telles manœuvres, heureuſement très-rares.

DE NANCY, *le 18 Octobre.*

Le 6 du courant, il a été rendu une Ordonnance de Police qui défend à toute ſorte de perſonnes de paſſer en aucun tems ſur les terres emblavées, & d'y cauſer aucun dégât, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Les champs auroient été, dès l'origine, fermés de murs comme les maiſons, parce qu'ils ſont, comme les maiſons, des propriétés & des dépôts ſacrés, ſi l'intérêt de la culture, le bien des productions, la grandeur de la dépenſe n'avoient obligé de les laiſſer ouverts. Il n'eſt pas plus permis à un Etranger d'aller fouler & troubler la ſemence que d'abattre ou de brûler la moiſſon.

DE PARIS, *le 23 Octobre.*

On a annoncé dans la derniere Gazette, avec le ton de l'incertitude convenable, lorſque les faits ne ſont pas aſſez atteſtés, les déſaſtres arrivés aux Iſles de France & de Bourbon. La nouvelle de l'ouragan eſt vraie ; il a fait beaucoup de ravages.

Les incendies arrivés ſur la fin du mois dernier au village de Fléchies près Breteuil, & à celui de Walincourt en Cambreſis, n'ont pas conſumé moins de cent maiſons, granges & autres bâtimens dans chacun de ces lieux.

Le vaiſſeau du Roi, la *Ferme*, armé à Rochefort, paroît deſtiné pour l'Inde. C'eſt un de ceux que le Gouvernement accorde aux Négocians particuliers pour ce commerce.

Il paroît divers Arrêts dont nous rendrons compte dans les Feuilles ſuivantes.

Le tirage de la Loterie des Communautés Religieuſes s'eſt fait le 20 du préſent mois ; le gros Lot de 8000 liv. eſt échu au n°. 366718 ; & le ſecond Lot de 3000 l. eſt échu au n°. 343320.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Etat des marchandises qui sont venues de l'inde & de Chine par différens navires, & qui seront vendues à la vente générale de l'Orient, le 8 Novembre 1773.*

*MARCHANDISES DE CHINE.*

1608289 livres thé bouy, 62172 thé camphou, 26779 thé camphou campouy, 27293 thé camphou supérieur, 9576 thé pékao, 5793 thé soatchon, 245528 thé verd supérieur, 159893 thé verd tonkay, 12995 thé hayswen-skin, 18925 thé hayswen, 299 caisses porcelaine bleue & blanche, 152 id. de couleurs, 802 rouleaux de porcelaine, 3221 livres de rhubarbe, 338 cabarets vernis, 1244 feuilles papiers peints, 21895 livres de rottins, 9920 bois de sapan, 22484 esquine, 7763 nacre brut, 25220 soie écrue de Nankin, 210 pieces pékins unis, 372 pékins rayés, 80 gourgourans unis, 60 dito à raies, satinés; 90 satins unis; 60 d°. rayés, 50 damas unis, 80 d°. rayés à bandes, 80 d°. de deux couleurs, 20 dito à meubles, 170 lampas, 80 linés doubles.

*MARCHANDISES DES INDES.*

528000 liv. net café de Moka, 1002500 café de Bourbon, 82767 cauris, 201322 poivre, 312609 salpêtre, 213753 bois rouge, 27900 bois d'ébene, 36364 laque en feuilles, 35005 rottins, 1000 paquets de rottins de Malac, 7631 livres soie écrue de Bengale, 40636 canelle, 10000 d°. de Ceylan, 2000 gérofle, 2000 noix muscades, 500 fleurs de muscades, 325 madriers de bois de natte, 529 planches idem, 450000 liv. gomme du Sénégal, premiere qualité, 3758 pieces salempouris blancs, 10656 guinées blanches diverses & écrues, 1265 guinées blanches d'Yanaon, 486 toiles kerabad, 92 doussoutis, 16 toiles à quatre fils, 38 percalles, 70 dito à barres rouges, 100 dito à petits carreaux bleus & blancs, 668 stinquerques de 16 & 20 à la piece, 1807 bétilles, 1327 organdis, 1281 chayonis, 1000 tarnatanes, 18681 garras blancs de 15 aunes, 721 dito de 30 aunes, 22132 baffetas de Bengale, 1210 sanas, 17587 casses diverses, 4799 hamans divers, 31 amertis, 1944 tanjebs 199 d°. daka, 1988 mallemolles, 93 dito serbatis, 280 terrindins, 344 terindannes de Bengale, 264 dito de Daka, 1468 nansouques, 84 dito de Daka, 52 dito santipour, 4020 dorcas de Bengale, 100 dito de Daka, 1120 casses de Patna, 1101 tanjebs idem, 490 mamoudis id. 196 toukris idem, 121 toiles blanches, mousselines & mouchoirs d'échantillon, 103 toiles & mousselines unies & brodées d'échantillon, 877 nappes & serviettes de coton, 1096 mousselines brodées en blanc, 125 doreas idem, 262 mousselines brodées en couleur, 19 idem en couleur or & argent, 1 toilette en 3 pieces, brodée en couleur, 1281 pieces basins divers, 160 toile bleue, 1 tapis de Constantinople, 6338 chemises faites, garnies de manchettes & sans manchettes, 705 paires de manchettes de mousselines brodées, 879 pieces mouchoirs de la Côte, 5120 d°. sercaris & ingressis, 6363 dito burgos & guillandenchayer, 22170 d°. masulipatan, 1180 dito sassergatis, 260 dito nouvelle montre, 2676 dito paliacatte, 64 dito façon de paliacatte, 398 elatchas, 199 mousserons, 87 toile à carreaux, 169 guingamps de Bengale, 575 dito pinasses & nélis, 563 guingamps de Masulipatan, 340 dito de Patna, 1815 dito de Madras, 1114 dito de Pondichéry, 705 d°. marchayes fines & manilles, 800 salempouris bleus, 10748 guinées bleues, 242 néganepeaux, 522 bajutapeaux, 1086 chazelas bleus & blancs, & rouges & bleus, 6525 chilas, 702 nekanias, 642 boellans, 512 korottes, 472 limancas, 3538 chittes diverses de Patna, 1990 dito de Kareykal & de Pondichéry, 116 dito péruviennes, 3535 dito de Madras & de Pondichéry, 991 dito de Masulipatan, 343 sirsacas & dissouchayes, 874 cambayes, 204 rastas, 130 armoisins, 10 jamavar, 1628 mouchoirs de soie de Cazembazar, 3091 lampas de Madras & de Pondichéry, de toiles peintes pour déshabillés, 380 habassis, 62 kikorchayes, 20 caladaris, 61 tapis, 497 pieces mouchoirs à vignettes, 1397 dito peints.

### II.

*Machine pour fabriquer des limes, à vendre &c.*

Cet instrument sert à faire des limes de toutes sortes de formes, de grandeurs & de

tailles ; un ſeul homme, ſans aucune étude, la gouverne, & fabrique, en moins d'une heure, douze grandes limes taillées en gros ou en fin, deux fois ſur chacune des quatre faces.

Avec cette machine ſimple à la vue, mais très-variée dans ſes effets, on donne aux limes une taille réguliere, profonde, relevée & bien tranchante ; l'Ouvrier la proportionne à ſon gré à la qualité qu'on deſire, de même qu'à la largeur & l'épaiſſeur des limes, par le moyen d'un modérateur placé ſous ſa main.

Le volume de cette machine n'eſt que de 9 pieds de long, 5 de large & 4 de haut : le tranſport d'une place à l'autre dans le même appartement en eſt facile ; & aſſemblée à vis, elle peut être montée & démontée ſans inconvénient.

L'Auteur, Propriétaire de cette utile méchanique, traitera de ſa vente, ſoit contre de l'argent, ſoit à crédit, ſoit encore en ſociété, ou de toute autre maniere praticable.

On pourra adreſſer les lettres au ſieur Parrot, Marchand Papetier, rue Royale à Lyon ; mais on eſt prié de les affranchir : on recevra les réponſes franches de port.

*Nota.* On trouve au *Bureau des Annonces de Hanovre*, 1°. le plan & le modele d'une pareille machine à faire des limes fines ou groſſieres, une ou pluſieurs à la fois.

2°. Le plan & le modele d'un moulin à faire du gruau.

3°. Le plan & le modele d'une nouvelle *pompe à incendie pour les villages.* Quand le feu prend à des villages, & il y prend ſouvent, il y fait preſque toujours des progrès très-rapides, parce que les maiſons en ſont très-combuſtibles ; qu'elles renferment beaucoup de paille, du foin & autres matieres ſemblables ; que les Habitans ſont ſouvent épars dans les campagnes ; que preſque tous les genres de ſecours y manquent. Quelquefois on envoye chercher des pompes à la Ville la plus prochaine, c'eſt-à-dire, à quelques lieues delà : quand elles arrivent, le village eſt brûlé. La Gazette de France a rapporté que le 3 Septembre, le village de Matougues auroit été réduit en cendres, ſi M. Roland de Juvigny, Seigneur du lieu, ne ſe fût mis à la tête de cinq à ſix cens Payſans pour travailler avec eux ſans relâche à éteindre les flammes ; & qu'il s'étoit chargé de dédommager les incendiés & de récompenſer les Travailleurs. Les Seigneurs ne ſont pas toujours dans leurs Terres ; ils n'ont pas tous le même zele & le même bonheur ; ils ſont tous charitables, mais leur charité, en dédommageant le Particulier, ne répare vraiment pas la perte : ne ſeroit-elle pas plus ſalutaire, ſi elle s'employoit à prévenir ou le mal ou ſes progrès ? Pour peu qu'ils donnent dans ces déſaſtres, ils donnent encore plus en aſſez peu de tems que ne leur coûteroit une pompe de l'eſpece dont nous venons de parler. Ils ont eux-mêmes des maiſons & des récoltes ; ces pompes les ſerviroient comme leurs vaſſaux ; enfin les Communautés elles-mêmes pourroient ſubſtituer cette dépenſe à beaucoup d'autres infiniment moins utiles.

## III.

*Cours de Grammaire Françoiſe.*

Le ſieur Cogne, de l'Académie Royale, ouvrira un Cours de Grammaire Françoiſe, le 22 Novembre prochain, & donnera ſes Leçons les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine. On ſe fera inſcrire, au moins huit jours auparavant, chez l'Auteur, rue de la Montagne Sainte-Genevieve, au Café de Malte, près le College de Navarre.

## IV.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 16 Octobre 1773, au Mercredi 20 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 l. 10 ſ., 24 à 28 l. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 28 à 32 livres. Le ſeigle, de 12, 13 liv. 10 ſ. à 15 liv. ; l'orge, de 11, 11 l. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 16 Octobre 1773 au Mercredi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 à 22 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19 l. 10 s., 20 à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Octobre 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 à 18 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Octobre 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 724 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 15 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{5}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct. 1773.* | *Jeudi 21.* | *Vendredi 22.* | *Samedi 23.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1447 $\frac{1}{2}$ . . . | 1447 $\frac{1}{2}$ 50 . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 . . . . | 340 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 20 Oct. 1773 | | Du Jeudi 21. | | Du Vendredi 22. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | A. | Courmont, six p. mois 1773. | A. | Lempereur, six p. mois 1773. | C. |
| Radix, *idem.* | C. | S. Janvier, *idem.* | C. | Rouillard, *idem.* | C. |
| Boutray, *idem.* | C. | Delagarde, *idem.* | C. | Boscheron, *idem.* | G. |
| Gautier, *idem.* | C. | Deschapelles, *id.* | E. | Painchain, *idem.* | J. |
| Desplaces, *idem.* | F. | Nau, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 2 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### LITHUANIE.

DE WILNA, *le 5 Octobre.*

LES Etrangers achetent dans ce Duché beaucoup d'ancien sel, ramassé depuis plusieurs années, pour le faire transporter par Caun, Wilda, Grodno &c. Il en passe à Liébau, à Riga &c. Celui qui se débite à Koenisberg vaut 360 florins de Prusse, le last : transporté dans ce Duché, il se vend 400 florins. Le last contient seize tonnes de Lithuanie; le sel qui est dans le pays ne coûte, la tonne, que 18 florins de Prusse. A Liébau & à Riga où la tonne est, à très-peu de chose près, comme la nôtre, on le donne à 12 florins.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Octobre.*

Les prix des vivres ont haussé de jour en jour. On diroit qu'en voyant toutes les précautions qui ont été prises pour prévenir la disette, le commerce a paru croire qu'on pouvoit se passer de ses soins. Il est certain que les provisions ne manquent pas. Le cours du change a également haussé, & au-dessus de 80 marcs, monnoie de cuivre, pour un rixdhaler de Banque.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 13 Octobre.*

La récolte des grains ayant été, dans quelques endroits de l'Italie, un peu moins abondante qu'on ne l'auroit voulu, & la circulation y étant aussi fortement arrêtée qu'il est possible de le desirer, les Négocians de notre Ville ont été chargés de traites fort considérables pour divers Ports de cette contrée. Ces commissions ont un peu fait renchérir le bled : il est monté de 123 à 130 risdhalers, argent de ce pays-ci. Quoiqu'un grand nombre de bâtimens ait passé le Sund, il ne s'en est que très-peu trouvé chargés de grains : on n'en voit guères ou de Dantzick ou pour Dantzick. Il est entré derniérement dans notre Port, pour le compte de la Ville, une pinque de Bordeaux, un navire de Venise, un d'Yarmouth &c.

DE BRESLAU, *le 13 Octobre.*

La Société Patriotique s'est derniérement assemblée pour examiner les Mémoires qui lui ont été présentés tant par ses Membres que par les Etrangers. Comme les personnes qui la composent sont répandues dans la Province, toutes les découvertes sont, par son canal, communiquées aux gens de la campagne.

Les observations météorologiques se continuent avec la même exactitude. Le mois de Septembre a été encore plus sec que le mois d'Août. Les huit premiers jours qui

se sont exactement trouvés entre la pleine lune & le dernier quartier, ont été constamment chauds ainsi que les nuits. La pluie qui succéda rafraîchit l'air. On vit les premiers givres le 13 & le 17. Après la nouvelle lune jusqu'à la fin du mois, le tems fut très-variable : le 22 fut le jour le plus chaud. Le givre fut très-fort le 24. Les 5, 9, 19, il tomba le plus de pluie. La quantité en a été si petite dans le courant du mois, que quelques rivieres telle que l'Ohlau ont été presqu'entiérement desséchées. Le vent fut nord-ouest du 1 au 6, ensuite sud, & puis sud-ouest & ouest, sans revenir au nord & sans aller au nord-ouest qui amene ordinairement la pluie. Ni orage ni tonnerre. Le 27, aurore boréale entre le nord-ouest & le nord-est. Le barometre n'a changé que lentement, & l'hygrometre a constamment marqué un air sec.

### De Leipsick, *le 15 Octobre.*

On avoit demandé *quelle étoit la meilleure maniere de tendre les tapisseries de papier pour qu'elles fussent plus unies & qu'elles se conservassent plus long-tems sur les murailles ?* Il a été envoyé deux réponses que nous publierons.

Notre Société Electorale de cette Ville s'est assemblée en dernier lieu : nous rendrons compte de ses précieux travaux.

(*Nous nous reposons à cet égard sur les bontés de M. l'Abbé Martini, Secretaire de la Société, à qui nous devons déjà des témoignages d'une vive reconnoissance, ainsi qu'à M. le Pasteur Wilhelmi, de la Société Physico-Economique de la Haute-Lusace*).

Il y a plusieurs années que Hambourg a vu naître dans son enceinte une Ecole de Commerce, portée aujourd'hui à un si haut degré d'utilité. Vienne & plusieurs autres Villes Allemandes ont été également jalouses d'avoir des Ecoles de Trafic & d'Industrie. La Saxe jouira bientôt du même avantage. Dans notre College de S. Nicolas, on commence à enseigner le François, l'Italien & l'Anglois, la Géographie politique, l'Art de tenir les livres de compte &c. Jusqu'à présent, ce soin est confié à quatre habiles Professeurs.

### De Francfort, *le 19 Octobre.*

Le systême d'éducation éprouve dans ce moment une révolution remarquable dans les Etats Catholiques d'Allemagne. La plûpart se proposent d'établir, comme les Pays Protestans, des chaires ou des classes d'Arts, d'Economie, d'Agriculture &c.

## ITALIE.

### De Rome, *le 2 Octobre.*

Le P. D. Alfonse Bruzzi, Barnabite, a exécuté en petit une machine qu'il a imaginée pour faire dans le Tibre des excavations & des recherches d'antiquités ou de richesses englouties par accident. Son premier essai a été très-heureux. Avec sa petite machine, il a épuisé l'eau dans un endroit donné, creusé plus profondément, & enlevé des fragmens de diverses colonnes. On ne doute pas que cette invention exécutée en grand ne remplisse l'objet que le Prince D. Emilio Altieri & M. Jean-Baptiste Cenci se sont proposé dans cette mémorable entreprise.

### De Venise, *le 4 Octobre.*

Le Gouvernement vient d'établir une chaire de Professeur de Médecine vétérinaire à l'Université de Padoue : elle a été donnée à M. Joseph Orus, Parmesan, Eleve du célebre M. Bourgelat. Cette institution nous dispensera d'envoyer en France de jeunes-gens pour y apprendre cet Art utile.

Pendant le courant de Septembre, les grains ont baissé dans la plûpart des Marchés de l'Etat Vénitien.

### De Modene, *le 4 Octobre.*

La pauvreté, efficacement protégée dans cet Etat & dans quelques Etats voisins, vient de recevoir ici une nouvelle faveur & de nouveaux encouragemens relativement aux fruits de la saison. Afin que les indigens & tous ceux qui ne recueillent point de raisin n'en manquent pas, il a été défendu aux Propriétaires des vignes à dix milles à la ronde de faire certains usages de leurs raisins, de leurs grappes &c. Cet esprit tient à celui de la communauté des biens.

DE FLORENCE, *le 7 Octobre.*

S. A. R. vient d'augmenter les pensions de M. l'Abbé Felice Fontana, Surintendant du Cabinet Royal de Physique expérimentale, chargé de visiter les Etats les plus florissans & les Nations les plus industrieuses de l'Europe, pour y recueillir ce que l'histoire naturelle, la Physique, la Chymie, les Arts &c, lui offriront de plus curieux & de plus propre à notre Duché.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 14 Octobre.*

Il circule à présent de nouvelles guinées, à la marque de 1771, moins pesantes de neuf grains que les bonnes, & d'un or commun.

Suivant une lettre d'Yorck du 22, le Dimanche précédent, un ouragan affreux renversa de fond en comble plusieurs bâtimens sous les ruines desquels quelques personnes furent ensevelies: des moissons entieres furent dissipées : les plus gros arbres ne résisterent pas à la violence du vent.

Les nouvelles de la Jamaïque portent que les plantations de sucre, de riz, de coton &c, réussissent au-delà de toute espérance dans la Floride orientale.

On a reçu la nouvelle que les Habitans des bords de la Gambie avoient mis en piece un vaisseau Anglois & massacré un grand nombre de Blancs. Des Negres, enchaînés sur un autre vaisseau au nombre de 230, se sont révoltés & battus pendant une heure avec l'équipage : enfin plutôt que de céder, ils ont mis le feu à la Sainte-Barbe. Il a péri 300 personnes.

Quatre vaisseaux Hollandois, allant de S. Eustache à Amsterdam, chargés de sucre & de café, ont fait naufrage dans la traversée ; & les équipages se sont perdus.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le 18 Octobre.*

Il est encore entré, depuis le commencement de ce mois, beaucoup de grains d'Arles, & quelques cargaisons d'Agde, de la Ciotat & de Toulon. L'Etranger a peu donné. Larta, Port de la Basse Albanie, commence à former un nouveau magasin pour nos Négocians. De toute l'Italie, il n'y a guères que Livourne d'où l'on puisse faire des traites. A Gênes, les prix sont hauts. Des émeutes populaires arrivées à Palerme, du 19 au 23 Septembre, par rapport aux denrées, ne favorisent point les espérances que l'on avoit du côté de la Sicile. Il est venu de ce Royaume beaucoup de soude.

Le brigantin, le *Bienfaisant*, est arrivé de Cayenne le 8 du courant.

Le 3 Août, la barque la *Marseilloise* rencontra par les 34 d. 28 m. de lat., & 58 d. 40 m. de long., un vaisseau de construction Angloise, avec un guerrier pour figure & des cordages à son seul grand mât. Il parut que ce vaisseau étoit naufragé depuis longtems, & l'on reconnut que sa cargaison consistoit en bois de construction.

Le Capitaine Noël-Nicolas Mourgues, commandant le vaisseau la *Parfaite Union*, est parti pour le Cap ; & le Capit. Joseph-Antoine Demolin, commandant la polacre l'*Ursule*, pour la Martinique.

DE BORDEAUX, *le 18 Octobre.*

Depuis environ un mois, le commerce d'importation a principalement consisté en grains, en morues, & en marchandises de l'Amérique.

Les retours de ces contrées se sont succédés sans interruption. Depuis le 15 Septembre, nous en avons vu arriver la *Catherine* (de Honfleur), le *Béarnois*, le *Nérée*, le *Jeune-François*, le *S. Pierre* (de Cherbourg), les *Deux Freres*, l'*Aimable-Elizabeth*, la *Grande-Anse*, le *Duc de Duras*, le *Pallas*, le *Printems*, le *Constant*, la *Nouvelle Rose*, le *Prince Ferdinand de Rohan*, le *Solide-Neuf*, le *Nestor*, la *Guadeloupienne*, la *Frisette* (de Bayonne), l'*Hercule*, la *Légere*. Leurs cargaisons ont été sur-tout abondantes en café.

Quant aux grains, le Marché de Marans en fournit considérablement ; il en est de même de celui de Noirmoutier. Bayonne, Charante, l'Isle de Bouin, & autres Ports, contribuent aussi à l'approvisionnement de nos magasins. Nous avons encore reçu en dernier lieu des bleds de Lubeck, de Riga,

d'Archangel, & de la farine de la Nouvelle-Yorck.

Les Hollandois vont ouvrir à l'Europe une nouvelle ſource d'abondance, ſi jamais l'Europe peut jouir d'une abondance réelle qu'elle n'aura point puiſée dans ſon propre ſein. Il eſt derniérement arrivé à la Haye différentes ſortes de grains amenés du Cap de Bonne-Eſpérance ſur deux navires. C'eſt un eſſai que l'on a tenté. La qualité des grains a été trouvée excellente; & il paroît que le commerce en ſera fort avantageux. En conſéquence, la Compagnie Hollandoiſe des Indes a réſolu d'envoyer au Cap deux fois par an ſix vaiſſeaux uniquement pour y charger de cette denrée.

Dans le courant de Septembre, il eſt ſorti d'ici 1715 barriques 36 quarts de ſucre brut, 4409 bar. 109 q. de ſucre blanc; 22,957 l. indigo; 2,814,855 café; 51,734 cacao; 966 rocou.

### De la Rochelle, *le* 21 *Octobre.*

Il n'y a preſque point de variations dans les prix des principaux articles de commerce de ce pays. Les eaux-de-vie ſont, depuis quelque tems, fixées à 120 liv. les 27 veltes. Les ſels viennent de baiſſer conſidérablement à la riviere de Seudre. Les retours de la pêche de la morue ſont toujours aſſez fréquens & conſidérables. Le navire le *S. Jacques* eſt arrivé au Cap François. Le zele du Maire & des Habitans de Rochefort pour le rétabliſſement de leur commerce, ne ſe rallentit pas.

### De Nancy, *le* 23 *Octobre.*

La Chambre des Comptes de Lorraine a ordonné, par un Arrêt du 9 du préſent mois, aux Eccléſiaſtiques de fournir au Greffe juſqu'au 25 Novembre prochain, une déclaration exacte, fidele & ſincere du produit annuel de leurs bénéfices, évalué en argent, comme auſſi de la conſiſtance en nature de leurs biens patrimoniaux &c. Cette déclaration eſt demandée afin de pouvoir ſpécifier la part que les Eccléſiaſtiques payeront pour la taxe de 120,000 livres par an, impoſées dans le reſſort pour le rembourſement des Charges du Parlement de Metz. L'Arrêt ſtatue, en cas de récélés, la peine du payement du quadruple de l'impoſition qui ſera faite ſur leſdits Eccléſiaſtiques, à la décharge des autres contribuables, & en cas de retard, d'être taxés arbitrairement &c.

### De Tours, *le* 25 *Octobre.*

Il eſt aſſez ſingulier que les Agriculteurs ne ſoient pas moins attachés que les ſimples Payſans aux procédés & aux façons que ces derniers appellent la *coutume*. C'eſt ce qu'on éprouve dans cette Province: cette coutume paroît avoir quelque choſe de ſacré: on leur voue même un attachement ſi opiniâtre que pluſieurs Fermiers quitteront une terre, plutôt que de condeſcendre aux changemens propoſés par les Propriétaires. Cependant l'exemple commence à l'emporter par ſes ſuccès ſur le préjugé. Le Propriétaire d'une terre qu'on n'avoit pas coutume d'enſemencer en grains, acheta un champ voiſin où l'uſage étoit de cultiver du bled. A l'examen, il reconnut que le ſol des deux domaines étoit le même: il ſema du froment dans ſon patrimoine, & l'on cria contre lui; mais on lui applaudit à la récolte. Tout au tour de lui, les routiniers ont cultivé le froment & oublié qu'il avoit donné l'exemple: qu'importe qu'on ne nous ſçache pas gré d'un bien, pourvu qu'il ſoit réel & qu'on en jouiſſe!

Le même Géorgiphile a entrepris des défrichemens où il recueille au centuple. Depuis dix-neuf ans, il enſemence chaque année ſans relâche le même terrein; & on ne croit pas qu'il ſoit poſſible d'avoir des fruits ſupérieurs à ceux qu'il recueille annuellement. C'eſt encore un préjugé bien funeſte que ce ſuccès combat. La terre dont il s'agit ne ſe repoſe jamais: la derniere gerbe, en ſortant, fait place à la charrue qui va préparer de nouvelles moiſſons. Le champ eſt toujours en haleine; l'inertie l'*ammaſſeroit*; & les molécules, moins faciles à diviſer par un repos qui les coagule & les condenſe, offriroient moins de *friabilité* aux racines, & par conſéquent moins de facilité à pomper les ſucs nourriciers par leurs tuyaux capillaires.

M. l'Abbé de la Loutiere eſt cet Amateur éclairé: il donnera un plan détaillé de ſa méthode; tout y eſt ſimple & aiſé à entendre & à pratiquer.

## DE PARIS, *le 31 Octobre.*

Déclaration du Roi donnée à Verſailles le 22 Mai, enregiſtrée en la Cour Souveraine de Nancy, *concernant le rembourſement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices des Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aides de Metz, de ceux de la Juriſdiction de la Table de Marbre &c, ſupprimés par Edit d'Octobre* 1771. La totalité des prix monte à 3,669,769 liv. 13 ſ. 10 d. S. M. contribuera au rembourſement par une ſomme annuelle de 200,000 l.; & le reſſort de la Cour Souveraine de Lorraine, par celle de 120,000 l.

Autre donnée à Verſailles le 13 Juin, regiſtrée au Conſeil Supérieur de Clermont-Ferrand le 5 Juillet, *concernant le rembourſement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, ſupprimée par l'Edit de Mai* 1771. La totalité des prix eſt de 898,101 l. 13 ſ. 4 d. S. M. contribuera annuellement pour 57,500 liv., & le reſſort du Conſeil Supérieur, pour 30,000 l.

Autre donnée à Compiegne le 18 Juillet, regiſtrée au Parlement de Bretagne le 12 Août, *concernant le rembourſement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Bretagne, ſupprimé par l'Edit de Septembre* 1771. Le prix total eſt de 2,661,849 l. 4 d. Pour le rembourſement, il ſera fait emploi de la ſomme de 250,000 l.; à ſçavoir 100,000 l. des deniers des recettes générales des Pays d'Election, & 150,000 liv. du fonds des impoſitions de la Province de Bretagne qui ſe verſent au Tréſor Royal.

Edit du Roi donné à Compiegne au mois d'Août, regiſtré en Parlement le 28 du même mois, *portant ſuppreſſion de pluſieurs Offices dans le lieu du reſſort du Conſeil Supérieur de Douai.* S. M. ſupprime dans ledit reſſort les Offices d'Auneurs, Contrôleurs, Viſiteurs & Marqueurs de toiles ou de draps; de Jurés-Vendeurs de poiſſon de mer frais, ſec & ſalé; de Meſureurs de grains; de Jurés Mouleurs, Viſiteurs &c, de bois à brûler & charbon; de Viſiteurs & Contrôleurs des poids & meſures. Les droits attribués auxdits Offices demeurent éteints; & dans tous les lieux où ils étoient perçus antérieurement au 18 Mai 1767, ils continueront à l'être au profit du Roi juſqu'au 31 Decembre 1780.

Lettres-Patentes du Roi données à Compiegne le 6 Août, regiſtrées en Parlement le 30, *leſquelles déſignent & fixent les Provinces auxquelles ſeront attachés différens villages & lieux cédés au Roi par la convention d'échange conclue en* 1769 *entre Sa Majeſté & l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême; les Juriſdictions auxquelles ils reſſortiront, & ceux des droits des Fermes qu'ils devront ſupporter.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 22 Septembre, *concernant la comptabilité des Tréſoriers & Receveurs des Octrois.* Il eſt permis au Procureur du Roi de faire aſſigner ceux des Adjudicataires actuels des Villes & Communautés de la Généralité, qui n'ont point ſatisfait à la charge de leurs adjudications, & ceux des Tréſoriers-Receveurs qui ſont en retard de préſenter leurs états au vrai.

Autre du même Bureau, du même jour, *concernant l'enregiſtrement audit Bureau des Lettres de Nobleſſe, de confirmations, d'amortiſſement, érection de terres, & établiſſement de Foires & Marchés.* Permis de faire aſſigner ceux qui manquent à cette formalité, & défenſe de ſe ſervir de leurs titres.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *L'Art de fertiliſer & de préſerver de la gelée, commodément & à peu de frais, les arbres, les arbriſſeaux, les vignes, leurs boutons, leurs fleurs & leurs fruits naiſſans, précédé d'un Traité ſur les moyens de faire ceſſer les infirmités, les maladies des hommes &c.*

*Méthode d'Education nationale & particuliere, précédée d'un Traité ſur la nature des choſes & de l'homme, & ſur leurs diſpoſitions & développemens.*

*Eſſai ſur le bonheur ou Principes de l'utile & de l'agréable.*

Par M. Trottier, 3 vol. in-8°. propoſés par ſouſcription.

Ces trois Ouvrages dont l'annonce a été

séparée par inadvertance dans les précédentes Gazettes, sont proposés ensemble par souscription. Voyez ce que nous en avons dit dans le N°. 85. Nous ajouterons que, suivant le Prospectus, le secret de *fertiliser & de préserver de la gelée* les arbres &c, ne coûtera que le travail du Paysan; & la dépense ne reviendra tout au plus qu'à 1 s. par pied d'arbre, & trois deniers par pied de vigne ou d'arbrisseau.

2. *Mémoires sur différentes parties de la Physique, de l'Histoire naturelle, des Sciences & des Arts.* Par M. Guettard, de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez Costard fils & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais, 3 vol. in-4°. avec fig., prix 37 l. 10 s. brochés, 43 l. 10 s. reliés en veau.

Ce Recueil, approuvé par l'Académie Royale des Sciences, est une suite nécessaire des Mémoires de cette illustre Société. Ces titres & la réputation de l'Auteur nous dispensent de nous étendre ici sur le mérite de l'Ouvrage qui nous fournira la matiere d'un extrait aussi varié qu'utile. Nous remarquerons seulement qu'il ne faut pas confondre ces Mémoires avec les compilations si communes qui n'offrent que de vieux lambeaux presque toujours mal assortis: ils ne sont pas du genre de ces écrits rares qui aggrandissent la carriere des Sciences ou répandent un nouveau jour sur les objets connus.

3. *Observations sur l'Italie & sur les Italiens, données en 1764, sous le nom de deux Gentilshommes Suédois.* Par l'Auteur du Livre intitulé: *Londres.* A Paris, chez Costard fils & Compagnie, rue Saint-Jean-de-Beauvais, 5 vol. in-12, rel. en carton proprement, 12 l. ..... *Les Italiens*, Ouvrage traduit de l'Anglois, pour servir de supplément aux observations précédentes. Chez le même, 1 vol. in-12.

Cette nouvelle édition du Voyage de M. Grosley est augmentée de près d'un tiers & mieux distribuée que la premiere. L'Auteur a sa maniere propre de voir; son coup d'œil est critique; sa plume est piquante. Cet Ouvrage nous fournira beaucoup d'observations très-bonnes à recueillir & à discuter.

4. *Essai sur l'Art de la Teinture & sur les moyens de la perfectionner, avec des observations sur quelques matieres qui y sont propres.* Par M. le Prieur d'Apligny. A Paris, chez le même. Nouv. édit. in-12, 40 s. broché.

Cet Essai, précédé d'un Avant-propos rempli de réflexions très-judicieuses, a obtenu une approbation générale. L'Auteur ne cesse de bien mériter de la Patrie, par son zele qu'il applique à la perfection des Arts & à la découverte de nos propres ressources. Son exemple devroit être imité; ses vues devroient être suivies.

5. *Le petit Cabinet d'Histoire naturelle ou Manuel du Naturaliste*, Ouvrage utile aux Voyageurs & à ceux qui visitent les cabinets d'histoire naturelle & de curiosités. Contenant tout ce que l'histoire naturelle peut offrir de plus piquant & de plus intéressant; tout ce qui concerne les animaux, les végétaux & les minéraux, avec leurs propriétés & leurs usages. On s'est attaché particuliérement dans cet Ouvrage, pour le régne animal, aux traits les plus saillans, les plus jolis & les plus amusans; pour le régne minéral & le régne végétal aux productions les plus précieuses pour l'utilité & l'industrie; ainsi qu'à faire connoître les variétés dans tous les êtres de la nature, les médailles, les antiquités & les pieces anatomiques... On y a joint, pour la commodité des Etrangers & des Voyageurs, une table alphabétique des noms Latins avec les noms François, & une carte géographique des Royaumes, Villes & Provinces où les articles de ce Manuel sont cités, afin de mettre l'Observateur qui voyage à portée de vérifier les productions des climats éloignés. A Paris, chez Costard fils & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais. Vol. portatif in-8°. relié en carton. 5 liv.

Ce Manuel nous paroît remplir l'objet énoncé dans son titre. L'art de la rédaction ne lui donne pas moins de prix que le choix des matieres. Les Auteurs sont parvenus à réunir le plus de faits possibles dans le moins d'espace possible. Nous en citerons quelques articles dans notre Journal.

6. On trouve chez les mêmes Libraires plusieurs autres Ouvrages nouveaux ou nouvelles éditions que nous ne pouvons qu'annoncer. 1°. *Les Impostures* (ou plutôt les Erreurs réelles ou prétendues) *de l'Histoire*, 2 vol. in-12, nouvelle édition, 5 l. rel. en veau. Ouvrage composé en Italien par M. l'Abbé Lancelloti, Auteur qui a de l'imagination & des saillies, avec une érudition légere, & une critique non moins légere: par exemple, il ne veut pas que les Anciens

Romains, qui tous menoient la charrue, prissent à la charrue leurs Généraux &c.... 2°. *L'Esprit de M. de Marivaux, de l'Académie Françoise*, ou morceaux choisis de ses Ouvrages. Contenant les portraits & les caracteres.... les Lettres, les Historiettes.... les meilleurs Contes moraux, les réflexions les plus ingénieuses de cet Ecrivain si fin, si subtil, si flexible. 1 vol in-8°. relié en carton, 4 l. ..... 3°. Une nouvelle édition des *Œuvres diverses de M. de la Louptiere*, de l'Académie des Arcades. 2 vol. in 8°. brochés, 3 l. 12 s., Recueil de Poësies agréablement variées..... 4°. La 7e. édition des *Confessions du Comte de ****. 2 vol. br. 3 liv. 10 s... 5°. *Les Sages du siecle ou la Raison en délire*. 3 vol. in-12. br. 6 l..... 6°. *Banise & Balacin*. 4 vol. in-8°. br. 6 l. .... 7°. *Dialogues moraux d'un Petit-Maître Philosophe*. 2 l.

## II.

*Nouvelle Machine pour élever les eaux, soit pour la décoration des maisons de plaisance, soit pour l'arrosement des jardins ou le dessêchement des endroits aquatiques, inventée par M. Lombard, Architecte, Géometre & Méchanicien, demeurant à Commercy en Lorraine.*

L'équipage de cette machine est composé d'un arbre placé dans une situation horisontale sur lequel est fixé un rouet garni de dents dans ses deux parties latérales qui peuvent renfermer un arc de 45 degrés. Ces dents engrainent dans d'autres qui garnissent les côtés de deux pieces de bois qui se meuvent verticalement dans des collets. Ces dernieres font agir les pistons de deux pompes. Le moteur est la gravité d'un poids lenticulaire arrêté au bas d'une longue piece de bois faisant les fonctions de verge de balancier. Cette piece traverse l'arbre horisontal (dont on a déjà parlé) tout auprès du rouet.

Un homme pressant avec le pied une longue traverse placée au dessus de la lentille de cette espece de pendule, fera osciller ou balancer ce dernier, à peu près de la même maniere que l'on fait sonner les grosses cloches dans certains pays.

Il est essentiel que cet homme entretienne un *isochronisme* parfait, c'est-à-dire, qu'il doit faire ensorte que la lentille du pendule parcoure toujours des arcs égaux, afin que le rouet engraine toujours quand il le faudra.

L'équipage peut être double ou triple sur le même arbre, selon la quantité de pompes que l'on voudra faire mouvoir à la fois.

M. Lombard éleve constamment avec cette machine un pied cube d'eau, par secondes, à 30 pieds de haut, & ne se sert que de deux hommes qui se relayent, & dont la dépense peut monter à 3 l. par jour. Cette machine exige un bâtiment particulier. En entretenant un peu de feu pendant l'hiver, on n'aura pas à craindre que les plus fortes gélées interrompent le service de cette méchanique.

Elle peut servir dans les châteaux, jardins, corps de casernes, Maisons Religieuses, Hôpitaux, Villes, Villages, Salines & autres usines où l'eau est très-nécessaire. On peut l'exécuter en bois, plomb & cuivre. Le bois sera toujours la meilleure matiere & la moins coûteuse, sur-tout si la machine doit être d'un certain volume.

Si l'on adopte la méthode de M. Pingeron, Ingénieur au service de Pologne, par laquelle on fait retourner dans le même puits l'eau que l'on en a tirée pour faire tourner une roue verticale, on pourra se procurer un moulin éloigné de toute riviere.

L'idée si simple de faire retourner l'eau à sa source par un canal incliné, partant du fond d'un réservoir placé sous la roue motrice, peut procurer une foule d'avantages dont aucun Auteur n'a parlé; mais il faut élever l'eau à une certaine hauteur pour qu'elle ait assez de force & de vitesse pour faire tourner des roues d'un grand diametre. C'est ce que peut opérer facilement la machine dont nous rendons compte. Elle peut coûter, au plus, 3000 liv. pour être construite avec la plus grande solidité : on peut en établir une pour 100 pistoles, mais d'une moindre durée.

On est prié d'écrire, franc de port, à M. Lombard, Architecte, Géometre & Méchanicien à Commercy en Lorraine; il se transportera dans les endroits voisins de son domicile, ou il s'arrangera pour envoyer des modeles de sa machine. Cet Artiste s'est voué à la construction de toutes sortes d'usines telles que fonderie, scierie, papeterie, moulin à tan, moulin à bled tant à eau que mû par le vent ou par des chevaux, Manufacture de fayance &c. &c. L'étude qu'il a faite pendant plusieurs années de toutes les parties des Mathématiques relatives à cet objet, sous les meilleurs Maitres de Paris, l'ont mis à même d'éclairer du flambeau de la théorie tous ces objets de pratique.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 23 Octobre 1773, au Mercredi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 32 l. *le septier*, l'ancien; le nouveau, de 22, 26 à 29 l. 15 s.; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 s. à 31 l. Le seigle, de 13, 14 à 15 liv. 10 s.; l'orge, de 10, 11 à 12 l. 10 s. aussi *le septier*.

L'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 20 à 21 l. 10 s. l'ancienne; la nouvelle, 19, 20 à 21 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Octobre 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 Octobre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | ℔ | ß | |
| Or de Portug. à . . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | 5 | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | 6 | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | 5 | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 18 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 12 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 3 | marc. |

**CHANGES DE PARIS**, *du 30 Octobre 1773*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{5}{8}$ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Jeudi 28.* | *Vendredi 29.* | *Samedi 30.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1460 65 . . . | 1470 75 80 . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

***LETTRES** de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 27 Oct. 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 28 | | Du Vendredi 29. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | A. | Courmont, six p. mois 1773. | C. | Lempereur, six p. mois 1773. | C. |
| Radix, *idem.* | D. | Delagarde, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | F. |
| Boutray, *idem.* | E. | S. Janvier, *idem.* | D. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Gautier, *idem.* | F. | Deschapelles, *id.* | F. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 6 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 15 Octobre.*

UN Pilote & trois Matelots échappés au naufrage de leur navire, ont rapporté que des bâtimens Marchands, au nombre de plus de soixante-quinze, tout près de toucher aux parages de Hollande, ont été poussés par une violente tempête nord ouest jusques sur le rivage de Jutlande : l'on craint fort que la plûpart ne soient perdus. Nous avons également appris qu'à la distance de quelques milles, il y avoit plus de vingt-deux vaisseaux échoués sans qu'on y vit un seul homme à bord.

Les nouvelles du Sund ne sont pas moins tristes. Au-dessous de la presque Isle de Jutlande, six navires ont été jettés sur le sable, trois autres ont eu, près de Stralsund, le même sort : ces derniers sont Hollandois.

La Chambre des Finances a donné avis au Bailli de Bergen en Norwege que, comme la récolte a été assez abondante en Danemarck pour approvisionner ce premier Royaume sans avoir recours à l'Etranger, Sa Majesté avoit jugé convenable de ne plus entretenir des magasins publics.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 14 Octobre.*

On mande de Koenisberg, en Prusse, que des François y ont acheté mille lasts de sel, qu'ils en ont transporté en Lithuanie sur des bâteaux Polonois.

Des lettres de Dantzick portent que le Roi de Prusse a affermé à des Entrepreneurs de la même Nation le fameux moulin situé prés de la Ville, lequel rapporte, dit on, un ducat par heure.

Le commerce de Thorn est plus gêné que jamais : les Habitans n'ont pas même la liberté de se pourvoir de légumes sans une entremise étrangere. On écrit de cette Ville que le canal & les écluses de Bomberg ont déjà coûté plusieurs millions.

L'échange qui vient d'être conclu entre le Danemarck & la Russie, relativement à nos environs, apportera quelque changement au commerce.

DE BERLIN, *le 19 Octobre.*

Les Juifs, chargés en communauté de la nouvelle Fabrique de toute sorte de draps de laine, en ont déjà très bien vendu une quantité prodigieuse dans toute la Pologne. Cette entreprise fera beaucoup de tort aux Fabriques étrangeres, & sur-tout à celles d'Angleterre, lesquelles fournissoient les Polonois de draps grossiers par différens Ports de la Baltique. Ces Juifs ont la liberté d'avoir des maisons dans les différens

quartiers de la Ville & d'y exercer différens Arts.

Il y a, dans quelques Etats de S. M., une foule d'objets de commerce en ferme & en priviléges exclusifs. A mesure que les Ordonnances prohibitives se sont multipliées, la contrebande, particuliérement du café & du tabac, s'est progressivement accrue, & les Contrebandiers en nombre & en force ont repoussé & même attaqué les brigades de Commis. Le Roi a rendu, pour les réprimer, une Ordonnance très-sévere.

DE VIENNE, *le 20 Octobre.*

On travaille à former un nouveau département pour la Police, le Commerce & les Finances des nouvelles Provinces que la Maison d'Autriche occupe dans la Pologne. Les Habitans des campagnes, plus encore que les Bourgeois des Villes, se promettent des facilités & des encouragemens qu'ils n'auroient jamais obtenus de l'anarchie Polonoise ou du despotisme seigneurial. Déjà divers Artistes d'Allemagne s'y sont rendus pour former des établissemens dont ils retireront beaucoup de fruits, lorsque l'assiette des choses sera fixe.

D'HANOVRE, *le 22 Octobre.*

Notre Gouvernement, convaincu que le meilleur encouragement qu'on puisse donner à la culture d'une production, c'est d'en faciliter & exciter le débit, a assigné différentes récompenses aux Marchands qui tireront des Fabriques du pays certaine quantité de tabac, production qui ne mérite vraiment pas par elle-même des faveurs privilégiées & pécuniaires.

## ITALIE.

DE TRIESTE, *le 14 Octobre.*

Il y avoit quatorze ans que nous présentions à S. M. I. les remontrances les plus respectueuses & les plus pressantes pour obtenir de sa sagesse la liberté entiere & perpétuelle d'entretenir avec l'Etranger un commerce actif de toute sorte de grains. Nos campagnes avoient besoin de cet encouragement décisif: on ne doute pas qu'elles ne changent bientôt de face. Il est très-important d'instruire, dans les circonstances présentes, les Etrangers de cette faveur signalée; car quoique les récoltes aient été généralement bonnes, les grains sont presque généralement chers. Notre Port & les autres Ports Autrichiens, situés sur la Mer Adriatique, resteront ouverts ainsi que leurs communications avec la Hongrie & les autres Etats Héréditaires, quand même les autres Puissances fermeroient les leurs: ainsi quand elles seront ou croiront être, ou voudront être dans la disette, elles trouveront toujours ici des magasins.

## SUISSE.

DES BORDS DU LAC DE LUGANO, *le 5 Octobre.*

Samedi dernier, après quelques coups de tonnerre, il tomba vers Porto, dans un espace d'environ huit milles d'un terrein en partie montagneux, une pluie si abondante que bientôt les eaux se précipiterent des hauteurs à torrens, entraînant de grosses pierres, des éclats de rocher, des maisons, des ponts, des arbres, des vignes &c: tout ce qui se trouva sur leur passage fut dévasté. Les districts d'Induno, de S. Cassano, de Besurtio, d'Arcisate, de Bareze, de Terra di Porto &c, ont le plus souffert de ce terrible orage. Dimanche, quelques maisons tomberent dans le lac.

DE BERZONA (*près de Lokarno*), *le 8 Octobre.*

Ces jours derniers, on a découvert une mine d'or sous le *Sasso della Tore.* On espere que les essais en seront plus fructeux que ceux de la mine découverte, il y a environ deux ans, à l'Isle Sainte-Croix, & annoncée avec de belles promesses qui n'ont pas seulement produit un lot de cuivre médiocre.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 21 Octobre.*

Il est entré dans la Tamise une assez grande quantité de grains pour encourager enfin le Lord Maire & les Aldermans à baisser un peu la taxe du pain.

On prétend qu'il existe on ne sçait quelle

prédiction selon laquelle notre Nation sera, avant l'année 1778, la plus riche de l'Univers : cette prédiction a en effet tout l'air de s'accomplir ; car si les choses vont toujours le même train, il n'y aura bientôt plus de pauvres dans le Royaume ; ils seront tous morts de faim jusqu'au dernier.

Le 10 du courant, un ouragan répandit la terreur dans la Ville de Boutry & la désolation dans ses campagnes. Des vergers entiers furent détruits. Le mal a été très-considérable.

On écrit d'Edimbourg qu'il y a tout lieu de croire qu'à la prochaine session du Parlement il sera pris des mesures, de ces mesures que l'on a souvent prises & que l'on veut encore croire efficaces, pour relever en Ecosse & en Irlande le commerce des toiles. Le Lord Maire de cette Capitale, ajoute-t-on, a fait remettre à l'Assemblée des Francs-Tenanciers de chaque Comté d'Ecosse, une lettre par laquelle il les exhorte à recommander à leurs Représentans d'appuyer de toutes leurs forces les moyens qui seront proposés au Parlement pour arrêter la décadence de ce commerce & en ôter les causes, s'il est possible, dans le systême reçu.

On mande d'Yorck que l'Assemblée générale des Propriétaires du canal de Leeds & de Liverpool, vrais Bienfaiteurs de la Patrie, a unanimement résolu, le 15, de recevoir des souscriptions pour tirer un nouveau canal depuis Leeds jusqu'à Selby. Ces deux canaux se joindront à Holbeck.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 22 Octobre.*

L'importation des grains est toujours abondante : la plus grande partie des dernieres traites provenoit de la Barbarie. Une circonstance remarquable, c'est que le Port de Naples commence à en fournir.

Le commerce de l'huile n'est pas moins animé. Dans les pays où cette récolte est considérable, il paroît que les belles apparences se soutiennent, & que la saison a été assez généralement favorable. Cependant il y a toujours quelque canton maltraité. Par exemple, dans l'Etat de Gênes, sur la riviere du Sevant, une grosse grêle accompagnée d'un tourbillon de vent & d'eau endommagea beaucoup les oliviers. La riviere s'éleva de cinq palmes à Sestri.

Jusqu'à ces derniers jours, les navires qui destinoient leur pêche pour ce Port, n'arrivoient que de loin en loin : mais le 18 & le 19, il en entra plusieurs à la fois. Il n'en étoit arrivé que dix jusqu'à cette époque ; ces jours-là, il en entra six de Granville & de S. Malo, tous avec de bonnes cargaisons.

Le senau le *Jean-Jacques* est parti pour les Cayes S. Louis.

Il arrive beaucoup de corail à la Compagnie Royale d'Afrique.

#### De Grenoble, *le 25 Octobre.*

M. de Marcheval, Intendant de la Province, se propose de faire faire des recherches particulieres sur tout ce qui a quelque rapport avec la santé des Habitans. Ce pays est en quelque sorte neuf, il est inconnu. Les eaux minérales y abondent de toutes parts ; mais elles sont presque plus funestes qu'utiles, parce que leurs propriétés n'ont pas été démontrées & que le Paysan en boit imprudemment dans des cas où elles sont contr'indiquées. Il n'est pas douteux qu'on trouveroit dans nos montagnes des plantes que nous sommes obligés de tirer de la Suisse & autres lieux. Les mines même les plus précieuses n'y sont pas rares ; mais elles sont infiniment moins précieuses qu'une foule de végétaux dont on pourroit tirer un grand parti soit pour les Arts soit pour la subsistance des hommes & des animaux. Les vallées sont, en quelque sorte, l'ouvrage de l'homme ; les montagnes sont celui de la nature. Là les productions, en vertu de la culture, sont plus abondantes, plus uniformes, plus salutaires : ici il y a une plus grande variété de richesses qui, peut-être moins importantes, ne sont pas néanmoins à négliger. Les recherches ordonnées par M. l'Intendant ne peuvent qu'aboutir à des résultats avantageux pour la Province.

On s'apperçoit dans les campagnes que le cours d'Accouchemens, donné en passant par la Dame du C., n'a pas tout l'effet qu'on s'en étoit promis. Les femmes qui

l'ont suivi aux dépens des Communautés, se glorifient d'être fort instruites, & ce n'est qu'une vaine gloire : elles n'ont reçu que très-peu de leçons ; & ces leçons seront presqu'inutiles, tant qu'elles ne joindront pas à la théorie quelque pratique. Peut-être seroit-il à propos qu'après avoir assisté à des cours, ces femmes exerçassent pendant quelque tems dans les Hôpitaux des grandes Villes, sous la direction des Maîtres ou Maîtresses de l'Art. Les meilleures institutions n'acquierent qu'avec le tems leur point de perfection.

### De Nantes, *le 27 Octobre.*

Il arrive tous les jours, soit par mer soit par la riviere, des grains & des légumes sans que les prix en varient.

Il y a dans notre Port nombre de navires en chargement pour les Isles, le *Voltaire* & le *Marquis de Brancas* pour le Cap, le *Constant* & l'*Europe* pour les Cayes, le *Jeune Henri* pour le Port-au-Prince, la *Duchesse de Duras* pour S. Marc, la *Jeune Rosalie* pour la Guadeloupe, le *Roi de Gabinde* pour Guinée. Le *Chavigni* est parti pour le Cap, le *S. Domingue* pour le Port au-Prince, le *Pierre Joseph* pour les Cayes. Le navire la *Vorace* est arrivé de ce dernier lieu.

Les eaux de-vie valent de 125 à 130 l. les 29 veltes.

Le sucre blanc, premiere sorte, vaut de 58 à 56 l. le cent ; le commun, de 39 à 38 ; le sucre brut fin, de 37 à 34 ; le commun, de 22 à 21 ; le café, de 8 à 13 s. 6 d. ; l'indigo fin cuivré, de 8 liv. 15 s. à 9 l. ; le coton, de 145 à 160 l.

Le café de Moka vaut à S. Malo, 40 à 42 sous la livre, & celui de Bourbon, 24 à 27 sous.

### De Rouen, *le 25 Octobre.*

Les grains tendent encore plutôt à un accroissement qu'à une diminution de prix, quoique rien ne paroisse empêcher que nous ne jouissions actuellement des bons effets d'une abondante récolte. Les prix se soutiennent de la sorte dans toute la Province. Nous espérons annoncer bientôt un changement favorable. Comme les boissons sont cheres, le haut prix du pain affecte davantage.

M. Adam, Docteur en Théologie, Professeur de Philosophie à l'Université de Caën &c, engagé à faire des essais d'électricité médicale par le seul desir d'être utile à sa Patrie, a employé ce moyen avec succès contre la paralysie, les inflammations des yeux, les rhumatismes, la goutte sciatique, les glandes scrophuleuses, la surdité, les fievres intermittentes &c. Il a guéri trente-sept personnes attaquées de ces fievres, même depuis un an. Parmi ces malades, il y avoit une femme qui allaitoit son enfant, & qui, pendant le traitement, a eu une si grande abondance de lait qu'elle s'en plaignoit. D'après cette expérience, l'électricité ne pourroit elle pas être appliquée aux Nourrices auxquelles une peur, un chagrin, un accident a causé une suppression de lait ? M. l'Abbé Adam, sur 180 malades qu'il a traités, a constamment observé que l'électricité faisoit filtrer les différentes humeurs du corps dans leurs canaux naturels ; d'où il conclud qu'elle pourroit produire sur ces Nourrices l'effet desiré.

### De Paris, *le 2 Novembre.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 22 Juin, *qui reçoit Julien Alaterre, Adjudicataire des Fermes unies, Opposant aux Lettres-Patentes obtenues au mois d'Octobre 1766 par les Prieur & Religieux de Molesme, en ce qu'ils ont été déchargés par icelles de tout droit de centième denier & d'amortissement, résultant de la cession à eux faite par leur Abbé, des revenus de la manse abbatiale, moyennant une rente annuelle & perpétuelle, & condamne lesdits Prieur & Religieux à payer lesdits droits.*

Autre du 17 Août, *qui ordonne l'exécution de l'article XI du titre commun pour toutes les Fermes, de l'Ordonnance de 1681, & des Arrêts du Conseil & Lettres-Patentes des 23 Mars & 15 Mai 1720 ; en conséquence... décharge Jean-François Delaunay-Convenant*, (comme) *Commis Buraliste de la Paroisse de Heuland, de la collecte de la taille de ladite Paroisse &c.*

Le tirage de la Loterie de Piété s'est fait le Samedi 30 du mois précédent ; le gros Lot de 20000 livres est échu au numero 388324 ; le second Lot de 6000 l. est échu au numero 385342.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Observations sur le Tirsa d'Ukraine, espece de chiendent; & sur les graminées en général.*

M. Guettard, de l'Académie Royale des Sciences, vient de faire connoître cette plante dont la culture seroit peut-être avantageuse, quand même son utilité ne l'emporteroit point sur celle des plantes déjà cultivées pour le même usage. La variété des ressources est toujours d'un très-grand prix, soit en ce que les différentes qualités des terres demandent des productions différentes, soit en ce que la même terre aime à changer de productions.

Les Cosaques assurent que leurs chevaux sont friands de la graine de *tirsa*. Si l'on examine ces animaux paissans dans les prairies, on les voit s'attacher principalement aux plantes graminées, parce que leurs tiges ont, presque toutes, un goût sucré surtout vers les nœuds dont les tiges sont coupées dans leur longueur. On sçait que les cannes à sucre passées au moulin donnent de l'embonpoint aux chevaux.

La graine du *tirsa* est petite: mais la plante en porte une grande quantité dans des panicules considérables. Le nombre pourroit peut-être compenser l'avantage qu'a l'avoine par la grosseur de ses grains. Peut être aussi ses graines grossiroient-elles, si elles étoient cultivées avec autant de soin que l'avoine; les panicules ou grappes pourroient prendre de l'étendue, & les grains se multiplier. D'ailleurs les bestiaux mangent également le foin & la graine du *tirsa*. On en formeroit des prairies artificielles qui ne seroient sans doute pas moins utiles que celles du ray-grass ou fromental dont les graines ne sont pas plus grosses que celles de la plante d'Ukraine.

Au premier coup d'œil, le *tirsa* paroît avoir beaucoup de rapport avec l'avoine commune. Cependant il est plutôt du genre appelé *aristida* par M. Linné, s'il n'en doit pas former un nouveau.

M. Dufay, Médecin de Montpellier, ci-devant attaché à l'Hettman des Cosaques en qualité de Médecin, envoya de la graine de *tirsa* à M. Guettard. Cette semence a très-bien levé ici.

La classe des graminées ou des chiendents est si commune, elle renferme tant de genres & sous ces genres tant d'especes, elle se répand avec tant d'abondance & de facilité dans les forêts, les prairies, les jardins, les chaumes, les terres labourées, que la nature semble nous dire à chaque pas que c'est une de celles que nous pourrions cultiver avec le plus de fruit.

Pour les bestiaux, il faudroit préférer celles qui donnent le plus de graines & des graines plus grosses, il faudroit examiner celles qu'ils mangeroient le plus volontiers & qui les nourriroient mieux &c.

C'est vraisemblablement à de semblables essais ou à l'attention heureuse de quelque Cultivateur que les Flamands doivent les avantages qu'ils retirent d'une plante très-commune qu'ils appellent *sperquy*, que nous nommons *espargoutte*, & que les Botanistes appellent *alsine spergula dicta major*. Cette plante, qui se couche presque sur terre, est maintenant cultivée avec succès en Flandre. On en fait des pâturages que les vaches broutent sur les champs, à l'approche de l'arriere saison. Cette nourriture augmente considérablement leur lait, à ce que disent les Flamands; le beurre qui provient de ce lait est beaucoup meilleur, se conserve salé plus long-tems, soutient mieux le transport pour l'usage des vaisseaux destinés à faire des voyages de long cours. Cet exemple doit engager les Amateurs de culture à faire des expériences en ce genre.

Une autre remarque achevera de démontrer combien les chiendents méritent notre attention. Tout le monde connoît la manne de Pologne & celle de Prusse. La premiere provient d'un chiendent très-commun en France & nommément aux environs de Paris: il y est connu sous le nom de chiendent-pied de poule commun. La manne de Prusse appartient à un autre chiendent qui n'est guères moins commun, qui vient dans les ruisseaux, & qui a le nom de chiendent flottant. Les Polonois & les Prussiens ramassent les grains de ces deux chiendents qu'ils passent sous leurs épis en secouant ces épis. Ils font de ces grains des especes de gruaux très délicats, & dont les soupes sont très-agréables à manger.

Nous avons déjà observé que ces grami-

nées peuvent donner du fourrage, du pain, de la biere &c. On vient de faire en Allemagne, à cet égard, de nouvelles recherches que nous publierons.

## II.

*Lettre sur les pommes de terre.*

MONSIEUR,

Vous connoissez très-bien les motifs qui m'ont déterminé à faire quelques expériences sur les pommes de terre : à peine eut-on accusé ces racines d'occasionner les maladies épidémiques qui régnoient dans plusieurs de nos Provinces que je m'empressai à vérifier si cette accusation étoit fondée, & je crois avoir suffisamment démontré que, loin d'être nuisible, cet aliment ne pouvoit que fournir, dans tous les tems, une ressource saine pour les hommes & les animaux. Si M. Bonet de Treches daigne parcourir l'Ouvrage (1) que j'ai publié à ce sujet, il y verra que je ne suis ni Charlatan en Agriculture ni Enthousiaste aveugle de productions nouvelles; il y trouvera même de quoi confirmer l'opinion dans laquelle il est qu'il ne faut pas faire du pain & de l'eau-de vie de pommes de terre : quant à l'amidon, on doit le tolérer, comme vous le dites très-bien, Monsieur, afin d'épargner les bons grains sacrifiés à la fabrication d'une substance de premiere nécessité pour le luxe. Mais je viens à l'observation qui fait l'objet particulier de cette lettre.

Lorsque j'eus achevé mon travail sur les pommes de terre, il ne me fut pas possible de répéter les expériences que j'avois entreprises pour donner à ces tubercules le mouvement de fermentation propre à en retirer, par la distillation, une liqueur spiritueuse & inflammable, parce qu'alors la saison étoit trop avancée : mais j'ai promis de reprendre cet objet; & c'est pour remplir mes engagemens que je viens de faire de nouvelles tentatives. J'ai donc opéré sur une plus grande quantité de pommes de terre que je n'avois fait d'abord; j'en ai employé plusieurs especes, provenant de différens cantons, cultivées & recueillies par diverses méthodes; enfin j'ai varié mon procédé : cependant tous mes efforts à cet égard ont été inutiles.

On m'a assuré, Monsieur, que M. le Chevalier Mustel, connu si avantageusement du Public, & certainement le premier Apôtre des pommes de terre en France, faisoit de son côté des recherches pour porter ces racines à la fermentation. Si cet Académicien éclairé n'a pas plus de succès que moi, je ne ferai plus aucun doute que la chose ne soit impossible. On prépare néanmoins de l'eau-de vie avec des pommes de terre : trop de personnes dignes de foi l'attestent pour qu'on puisse oser le nier; mais, je le répéte, je ne crois pas que cela soit possible autrement que par un mélange soit de racines sucrées, soit de semences graminées & légumineuses, soit du suc des fruits nouvellement exprimé, du miel ou de la lie de vin, substances qui toutes contiennent le mucilage fermentiscible dont nos racines sont entiérement privées : encore sera-t-il bien essentiel de s'assurer si le produit spiritueux ne sera pas en raison de cette addition. C'est ainsi que bien des gens ont prétendu long-tems que les Tartares dont Gmelin parle dans ses voyages de Sibérie, préparoient de l'eau-de-vie avec du lait, sans faire attention que ce n'étoit là que le véhicule du corps fermentant & qu'ils y faisoient entrer en même tems de la farine d'avoine. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, PARMENTIER.

*Aux Invalides, ce 23 Octobre 1773.*

## III.

*Lettre de M. Pingeron, Ingénieur, Capitaine d'Artillerie au service de Pologne, sur le projet d'un Bureau de machines &c.*

Rien de plus louable, Monsieur, que les vœux que vous formez pour voir établir en France un Bureau pareil à celui de Leipsick, où l'Amateur des Méchaniques pourroit trouver pour un prix modique les modeles de diverses machines que l'on invente chaque jour pour hâter les progrès des Arts utiles. Je suis le premier à convenir que,

(1) *Cet Ouvrage, vraiment intéressant pour les Médecins, les Chymistes, les Cultivateurs &c, se vend* chez Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins.

quelque bien faite que soit la description d'une machine, & quelque bien que puissent être gravées les figures destinées à en faciliter l'intelligence, il y a encore bien loin de la description & du dessin au modele: ce dernier parle à tous les yeux : le plus grossier Artisan qui voit une petite machine en action, en combine bientôt tous les rapports & se met à même de l'exécuter. Je forme donc les mêmes vœux que vous, Monsieur, d'après la persuasion où je suis de l'importance d'un pareil projet. Il seroit toutefois à desirer que les modeles fussent livrés à des prix médiocres. J'ai tenté de former des Ouvriers en ce genre à Paris & dans quelques Provinces du Royaume: mais l'usage où ils sont tous de demander des prix ridicules à ceux qui s'adressoient à eux, malgré mon invitation & leur lenteur, a rendu mes efforts inutiles. Pour peu qu'un Ouvrier François sorte de sa routine ordinaire, il faut le payer au quadruple. On n'a point eu de honte de me demander quatre fois plus cher à Paris qu'à Londres pour exécuter quelques-unes de mes inventions, & cela assez généralement. Il n'en est pas de même en Allemagne ; l'Ouvrier y fait communément ce petit raisonnement à part lui : je borne le prix de ma journée à tant: comme il est juste qu'en employant plus de soins dans le même tems je sois mieux payé, je mets de pareilles journées à moitié de valeur en sus des autres : j'ai mis tant de jours en travaillant loyalement à mon ouvrage : donc il me faut tant pour mon modele &c. D'après un calcul si raisonnable & si juste, l'Amateur n'est point lésé, & l'Artisan est perpétuellement occupé dans le même genre. Un Bureau où l'on trouveroit toute sorte de modeles seroit assuré du débit. Telles sont, Monsieur, les observations que je prens la liberté de vous faire parvenir sur un objet que vous paroissez desirer avec tout l'empressement d'un bon Citoyen. J'ai l'honneur d'être &c.

## I V.

*Réponse à la Lettre précédente.*

En proposant l'établissement d'un Bureau de machines, je ne doutois pas, Monsieur, que tous les gens éclairés ne l'approuvassent, & que personne ne songeât à l'exécuter. Cependant je ne désespérerois pas d'en voir un essai, si quelque Charlatan s'emparoit de cette idée : il démontreroit, comme deux & deux font quatre, qu'il y auroit trente ou quarante pour cent à gagner ; & il ne manqueroit pas de fonds. Mais tant qu'on dit simplement des choses utiles, on doit être assuré qu'on ne dit que des inutilités.

Je suis persuadé comme vous, Monsieur, que ce Bureau trouveroit un bon débit surtout chez l'Etranger ; & s'il ajoutoit aux machines différentes sortes de graines ou de semences rares &c, il en auroit un bon débit dans le Royaume même.

Il est vrai que si l'on formoit un Bureau pour y employer, selon l'usage, un grand nombre de Commis fort inutiles, & mettre à la tête un homme fort ignorant, il n'auroit pas grand succès. La meilleure entreprise manque si elle est follement conduite, & la premiere des folies, c'est celle de beaucoup dépenser en vains accessoires.

Il faudroit qu'un homme aussi versé que vous, Monsieur, dans les Méchaniques, présidât à la fabrication de toutes les machines. Avec quelques soins, ce seroit, sans contredit, l'établissement le plus utile qu'on pût former pour l'intérêt des Artistes & les progrès des Arts. Peut-être n'a-t-on pas foi aux encouragemens qui ne coûtent rien à personne.

Je crois, quant aux prix, que nos Ouvriers rabattroient de leur extravagance, lorsqu'ils seroient assurés d'être employés habituellement ; un Bureau les auroit à des conditions raisonnables : quand il le voudroit, il se procureroit des Ouvriers Allemands qui ne seroient pas moins habiles & qui seroient moins chers....

Mais nous ne pouvons, Monsieur, adresser nos vœux qu'au Ciel ; les hommes ne nous entendroient pas. J'ai l'honneur d'être &c.

## V.

*Moyen de conserver les voitures.*

Un Econome des environs de Hambourg a mis ses voitures en état de résister très longtems à l'humidité & aux intempéries de l'air par un procédé fort simple. Il fait bien chauffer du cambouis dans des vases de cuivre ou de terre, en prenant garde qu'il ne

prenne pas feu. Dès que le cambouis a reçu toute la chaleur dont il eſt ſuſceptible, notre Econome en frotte toutes les parties en bois de ſa voiture, & la laiſſe ſécher au ſoleil. Lorſque la graiſſe a bien pénétré & que le bois eſt ſuffiſamment ſec, on donne encore une autre couche aux mêmes corps. Il eſt éprouvé que les voitures compoſées de bois préparé de cette maniere, durent deux fois plus que les autres.

## V I.

### *Découverte pour la Teinture.*

Bremen, Hambourg, Altona, Brunſwig, Hanovre, & Gottingue ſont les Villes d'Allemagne qui occupent un plus grand nombre de Teinturiers. Il y a quelque tems qu'on demanda dans les Affiches d'Hanovre, quelles ſont les différentes ſortes de bois propres pour teindre en jaune. M. Milz, Econome de Neuhaus, vient de publier une découverte dont le haſard lui a procuré la connoiſſance. Ayant un jour rencontré un Payſan vêtu d'une camiſole d'étoffe de laine de ſa fabrication avec de très-belles raies vertes, il lui demanda où il avoit fait teindre ce drap? Le Payſan lui répondit que c'étoit l'ouvrage de ſa femme: vers la moiſſon, ajouta-t-il, elle ramaſſe des roſeaux dont elle prend la partie ſupérieure qui, employée fraiche ou ſéche, donne une belle couleur jaune: ſur le fil teint en jaune, on n'a qu'à mettre de l'indigo, il en réſulte une belle couleur verte. Les rayes de la camiſole de ce Payſan étoient très-fraiches, quoiqu'il y eût 5 ans qu'elle eût été teinte, & qu'elle eût ſouvent été lavée au ſavon gris.

## V I I.

### *Foin & Paille.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 3 Novembre 1773, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 3 Novembre 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | |
| Les guinées à . . . | 725 | 6 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 8 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . | | | |
| 31 32. . . . . | 99 | 16 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | |
| L'argent à 11 d. . . | | | |
| 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . | | | |
| gr. à . . . . . | 51 | 18 | |
| Piaſtres à . . . . | 49 | 5 | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Lundi 1.* | *Mardi 2.* | *Mercredi 3.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | FESTE. | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Mardi 9 Novembre.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 13 *Octobre.*

LE besoin, l'habitude, le droit naturel refusent assez constamment de se prêter à la défense de distiller des eaux de vie de grains. Le mal n'est pas qu'on en distille; mais c'en est un que d'infliger à ceux-là des amendes pécuniaires qui enlevent à eux & à leurs familles les avances de leur culture & de leur industrie; à ceux-ci la prison & des jeûnes qui ne leur donnent pas la facilité & la force de travailler pour leur intérêt & pour l'utilité publique; à d'autres des flétrissures qui confondent le juste & l'injuste, le droit & le délit, le bien & le mal &c.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 18 *Octobre.*

La saison est très-favorable pour les vendanges; en général on paroît fort satisfait de cette réc olte.

DE BRESLAU, *le* 18 *Octobre.*

La Société Patriotique vient de publier le résultat des observations faites à Sagan par M. l'Abbé de Fœlbiger, & à Hirschberg, Muehlwiz &c, par d'autres Sçavans, afin que les Agriculteurs Siléſiens puissent en profiter & en déduire des conséquences pratiques.

Les remarques économiques que l'on a faites dans le courant d'Octobre contiennent des articles intéressans & offrent le modele d'un travail que les Géorgiphiles devroient exécuter avec grand soin dans tous les pays, dans tous les cantons où l'on croit que les regîtres de l'expérience peuvent être bons à consulter..... La moisson a été entiérement finie avant le mois de Septembre: à peine est-il resté sur terre un peu de heydekorn que l'on avoit semé trop tard. Tout a mûri à tems, & tout a été serré à propos... Les souris qu'on avoit trouvées en si grand nombre dans les champs au mois d'Août, se sont en partie refugiées dans les granges & dans les maisons. Les chats ne les mangent point, quoiqu'ils en tuent quelques-unes; on ne sçait si c'est parce qu'ils en sont rassasiés & dégoûtés. Il y a apparence que, quelques précautions que l'on prenne, ces animaux nuiront aux semences.... Le bled semé nouvellement n'est pas encore levé à moitié, parce que depuis la pluie assez abondante du 19 Septembre, il n'est presque pas tombé d'eau. Le seigle au contraire est très-beau: il a levé six ou sept jours après avoir été mis en terre.... Il y a peu d'herbe dans les prés, à cause de la sécheresse; & le peu qu'il y en a ne vaut pas grand'chose: plusieurs Economes sont obligés de nourrir leur bétail dans l'étable..... Les brebis ont porté dans plusieurs endroits beaucoup moins de laine qu'à l'ordinaire;

ce qui provient de la mauvaise nourriture : le prix de la laine a haussé.... Le gland n'ayant pas réussi, cette année, on sera obligé de sacrifier à l'engrais du bétail plus de grains qu'on ne l'auroit voulu... On voit sur les arbres quantité de nids de chenille. Il n'y a que ceux qui les enterreront profondément qui puissent se flatter d'en être quittes pour l'année prochaine. On a essayé, l'année derniere, de faire passer tout l'hiver à des nids de chenille dans de l'eau, exposés à la rigueur de la saison : lorsque la chaleur est revenue, on a reconnu qu'il n'avoit péri qu'une partie de ces insectes... Le fruit n'a pas bien réussi, & il est cher... Les maladies les plus communes pendant le mois de Septembre ont été différentes sortes de fievres : presque tous les malades en ont guéri. Il y a eu beaucoup d'attaques d'apoplexie dont peu de personnes sont mortes subitement. Les fievres malignes ont cessé. La petite-vérole volante & la rougeole ont attaqué beaucoup d'enfans. La petite vérole n'a point fait de ravage. Il a régné des maux de tête qui ont cessé au mois d'Octobre : les diarrhées les ont remplacés. Les naissances ont été naturelles : mais il y a eu des accouchemens longs & pénibles, & quelques enfans morts-nés. Il n'est mort qu'une femme en couche &c...

### De Bourghausen, *le* 31 *Octobre.*

La Société Electorale des Mœurs & de l'Economie rurale de Baviere tint une Assemblée générale, le 12, jour de la Fête de S. A. E., son Protecteur. D'abord on dressa quelques réglemens relatifs à l'élection des Membres & à leurs devoirs : chacun d'eux sera obligé à fournir annuellement quelque Mémoire sur les mœurs & l'économie, ou à communiquer des découvertes intéressantes, à procurer des dessins, plans, machines &c. Les Membres de cette Société sont actuellement au nombre de 121.

M. Sigismond François, Comte de Hasslang, Chevalier de l'Ordre de S. Georges de Baviere, Chambellan & Conseiller de la Cour de S. A. E., Membre de cette Société & de celle de la Haute-Lusace, lut un Discours sur les moyens de rendre un Etat florissant par le Commerce & les Fabriques; ouvrage écrit avec une liberté noble, décente, aussi honorable pour ceux qui gouvernent qu'utile pour ceux qui sont gouvernés. M. le Comte de Tœrring de Seefeld, Comte du S. Empire, Chevalier de l'Ordre de S. Georges, Chambellan de S. A. E. & Membre de la Societé, donna une instruction sur la culture du houblon. Enfin on présenta un Ouvrage de M. le Comte de Cronegg sur l'emploi des minéraux dans les Arts & différens objets d'économie. Nous rendrons compte de ces divers écrits.

### De Francfort, *le* 24 *Octobre.*

Avant-hier on commença les vendanges dans notre territoire : elles ne seront que médiocres, & le vin ne sera pas de bonne qualité... On appréhende que le grain ne renchérisse ; il a haussé dans notre voisinage... M. le Pasteur Rasewitz vient de publier un plan d'instruction pour les Ecoles de campagne. Il y en a déjà où l'on enseigne par principes l'Agriculture & l'Economie aux jeunes Paysans.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le* 19 *Octobre.*

S. M. a accordé à la Ville & au Port de Son, dans le Royaume de Galice, la permission de tenir une Foire ou un Marché le quatrième Dimanche de chaque mois.

Le Capitaine de frégate D. Vicenti Tafinno, Directeur de l'Académie des Garde-Marines à Cadix, & le Lieutenant de vaisseau, D. Joseph Varela, Professeur de Mathématiques, ont observé au commencement de ce mois le célebre phenomene de la disparition de l'anneau de Saturne. Il résulte de leurs observations que la disparition totale a eu lieu le 6.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 25 *Octobre.*

A l'ouverture du Parlement d'Irlande, le 12, le Vice-Roi s'étendit particuliérement dans son discours sur les subsides, & ensuite sur la Fabrique des toiles qu'il présenta comme une source inépuisable d'opulence pour la Nation qui ne se trouve pourtant ni ne la trouve riche.

Il paroît par les Douanes que notre commerce de lin a diminué des deux tiers depuis 1768.

On remarque que le dernier Acte concernant la Compagnie des Indes a produit du moins un bon effet, celui de rendre les Directeurs beaucoup plus attentifs à ses affaires, & de les engager à une économie de deux cens mille livres au moins sur les armemens seuls.

Le décroissement graduel des actions de la Compagnie a été attribué par quelques personnes à la famine qu'on dit ravager actuellement le Bengale : mais ce n'est point là la vraie raison de cette baisse ; la cause principale de ce changement, c'est que le dernier Acte ayant exigé que les Propriétaires des actions en eussent telles quantités pour être admis à donner leur voix, il s'est fait beaucoup d'achats avant le 1 Octobre ; ce qui a poussé les prix. Mais ce motif ayant cessé, les actions sont retombées à leur valeur naturelle.

Des lettres de différentes parties d'Ecosse nous apprennent que les moissons sont presque par-tout achevées & que les récoltes sont extrêmement bonnes.

On dit que, quoique les grains d'Amérique ne rendent pas, à la distillation, autant de liqueur spiritueuse que ceux d'Europe, le pain qu'on en fait n'en est pas moins nourrissant ; il est moins blanc que celui qu'on mange à Londres.

Les nouvelles de Terre-Neuve portent que la pêche de la morue a été fort bonne, cette année, & qu'il n'en part pas un navire qui n'ait une pleine cargaison.

On compte environ six mille Ouvriers de Spittalfields absolument sans emploi : nous nous attendons à les voir venir en foule dans nos Hôpitaux & Maisons de travail.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Aix (*en Provence*), *le 24 Octobre.*

Des Lettres-Patentes de l'année 1569 avoient établi à la Bastide de Jordans, dans la Viguierie de Forcalquier, trois Foires pendant trois jours consécutifs ; l'une, le 15 Avril ; la 2e., le 1 Août ; la 3e., le 28 Octobre. A mesure que l'Agriculture change de face & le commerce de cours, ces sortes d'établissemens subissent des vicissitudes, & les titres de leur fondation ne sont à la fin que des matériaux inconnus d'une très-utile histoire qu'on n'a jamais faite. La Provence a éprouvé en ce genre quelques révolutions. En considérant ces sortes d'établissemens comme des encouragemens pour l'Agriculture & le Commerce, le Parlement a ordonné, par un Arrêt du 13 Août, que les Foires ci-dessus marquées se tiendroient à l'avenir aux jours fixés, ainsi que le Marché de chaque semaine. La Bastide, placée à trois lieues de Manosque & de Pertuis, est très-favorablement située pour le commerce de la Province : tous les territoires circonvoisins sont beaux & fertiles ; ils ont des communications & des débouchés. Il y aura, tant aux Foires qu'aux Marchés, des denrées & des marchandises de toute espece en abondance. Le premier Marché s'ouvrira le 2 Novembre ; & la premiere Foire, le 28 du courant. Le premier jour de chaque Foire, il y aura des Prix pour la course des hommes, celle des chevaux, & autres exercices ; usages anciens que nos Provinces méridionales ont conservés, & que tant d'autres ont abandonnés, de peur que leurs Habitans n'eussent l'air de ressembler aux Héros d'Homere ou du moins aux Romains, ou même à nos Peres Gaulois.

De Montpellier, *le 26 Octobre.*

Les vendanges n'ont guères été, dans ce pays, qu'à la moitié de celles de l'année derniere. On ne croyoit pas que les vins seroient aussi bons qu'ils le sont.

La récolte des muscats de Frontignan a été achevée avant la mi-Octobre. Le prix de ces vins a été ouvert par un Parisien à 410 l. le muid ; il est monté à 430 : quoique ce ne soit pas un bon marché, tout a été enlevé tout de suite.

La Province a adjugé à des Entrepreneurs de notre Ville une partie du canal d'Aiguemortes à Beaucaire, à 2 l. ou 4 l. la toise, selon qu'il faut mettre les terres au niveau ou au dessous des eaux. Ils sont obligés de creuser à six pieds au-dessous des eaux les plus basses. Par les conventions, ils n'ont que demi-lieue de canal à faire. On estime

qu'il y a beaucoup à perdre pour eux ; mais l'entreprise est si utile que, si l'ouvrage est bien fait, il n'y a pas à douter qu'on ne les dédommage sur la partie qui reste à faire. Il ne faut pas que ceux qui travaillent pour la chose publique soient jamais les dupes, même de leurs erreurs. Ces mêmes Entrepreneurs ont deux ponts à faire, & le Port d'Aiguemortes à réparer. La Province ne leur donne pour ces travaux que 146000 livres, somme vraiment insuffisante.

La tenue des Etats est arrêtée pour le 4 du mois prochain.

### De Grenoble, *le 27 Octobre.*

Nous avons le plus beau tems possible pour les semailles. La partie des terres ensemencée au commencement du mois offre l'aspect le plus riant & le plus prospere.

On ne connoît point dans cette Province, & moins encore dans les environs de notre Ville que dans d'autres cantons, la maniere économique de semer, indiquée par M. Mourgues de Montpellier, & adoptée par d'autres Agronomes. On jette huit quartaux de semence sur une setterée de cent dix toises ; & nos Laboureurs prétendent que, s'ils semoient moins épais, ils recueilleroient fort peu, parce que ce qu'ils jettent en terre ne réussit pas tout, qu'une partie est rongée par les vers &c. Mais cette raison est commune à tous les pays ; & une des causes qui empêchent que tout ne réussisse, c'est précisement la quantité des grains qui s'étouffent. Nos terres sont d'ailleurs grasses, compactes & plus nourrissantes que celles du Languedoc, en général sèches, arides & sabloneuses. Ainsi la pratique recommandée par M. Mourgues conviendroit encore mieux à ce pays. Mais les préjugés du Paysan ressemblent à ces mauvaises plantes tenaces qu'on ne déracine qu'à force de labours.

Quoique la récolte ait été beaucoup plus considérable que l'année derniere, le bled n'est pas encore tout-à-fait descendu à un point proportionné aux forces de la basse partie du Peuple.

Les vendanges se font à force ; elles sont même très-avancées. La récolte sera beaucoup moins considérable qu'elle ne le fut l'année derniere. Aussi ce qui reste de vin vieux se vend de 18 à 22 l. la charge, composée de 110 pintes de Paris, tandis qu'elle ne se vendoit que 12 à 14.

Le sieur Carny dont nous avons ci-devant annoncé le plaidoyer filial, a obtenu du Parlement la satisfaction qu'il demandoit pour son pere. La Cour, en cassant plusieurs Sentences & Arrêts, a renvoyé les Parties devant le premier Juge.

### De Beaune, *le 29 Octobre.*

La récolte des vins a été fort modique en comparaison de celle de l'année derniere : on n'a guères fait qu'un quart ou un tiers de ce qu'on fit en 1772. Mais il est certain qu'ils sont fort supérieurs en qualité à ce qu'ils ont été depuis un assez grand nombre d'années, dans notre Province. Aussi ont-ils été, pour la plus grande partie, vendus avant que de sortir de la cuve : les Marchands & les Commissionnaires s'assuroient de toutes les cuvées qu'on vouloit bien leur laisser marquer. Si l'on voit les prix doubler & plus ceux de l'année derniere, c'est le résultat de la rareté & de la bonté.

### De Poitiers, *le 31 Octobre.*

M. l'Intendant vient de renouveller une Ordonnance par laquelle il est enjoint aux Propriétaires des chiens mâtins destinés à la garde des moulins, métairies, borderies, ainsi que des troupeaux, de leur attacher des billots du poids de trois livres, sur ce qu'en plusieurs circonstances ces chiens ont attaqué des Paysans, que des Courriers même en ont été démontés, & qu'il y a eu des gens de pied blessés. Il y a, dans cette Province, des cantons où l'on est dans l'usage de suspendre au cou des chiens des bâtons en travers pour les empêcher d'entrer dans les vignes : on en met aussi aux chevres pour qu'elles ne traversent pas les haies. Dès que l'on prend des précautions pour sauver ses fruits ou les fruits de ses voisins, il doit paroître au moins aussi juste d'en prendre pour la sûreté des Voyageurs. Mais le billot ordonné n'auroit-il pas l'inconvénient d'empêcher les chiens de combattre les loups ? & ne vaudroit-il pas mieux que les Bergers les tinssent en lesse, comme on le fait en Beauce &c ? Ces animaux en seroient plus ardens à la poursuite des loups.

Le beau canal du Languedoc est aussi con-

nu qu'il mérite de l'être : mais qui connoît, hors les gens du pays ou des Voyageurs des pays étrangers, la communication de Nyort à Marans ? Cependant on y voit aussi des prodiges d'industrie ; les mêmes écluses, destinées aux mêmes fonctions que celles de ce fameux canal, une riviere passant au-dessus d'une autre riviere dans une direction différente, & plusieurs autres ouvrages d'une industrie curieuse tels que les portes de Roussille &c. Ce canal mériteroit une description.

Les principaux objets de commerce & de consommation de la Province sont aux prix suivans dans ses principales Villes. La viande de boucherie vaut de 5 à 6 s. la livre : elle est à des prix inférieurs à Confollens & à Châtillon. Les bœufs gras se vendent de 200 à 290 l. Les laines brutes vont de 110 à 150 l. Le plus bas prix des filasses de lin fin est de 40 l. ; & celui des filasses de chanvre fin, de 35 l. à Confollens. Les suifs en pain valent de 45 à 60 liv. le quintal. La cire jaune affinée va de 140 à 170 liv. Le prix commun du fer est d'environ 20 liv.

### De Rouen, *le* 31 *Octobre.*

Le dogre, *la Société de Tunnilhau*, Cap. Fortin, allant du Sénégal au Havre-de-Grace, chargé de gommes, a été poussé sur la côte de Biddefort le 13 du courant : l'équipage l'a abandonné ; & les flots l'ont rejetté dans la riviere, dépouillé d'une partie de ses agrêts.

### De Rheims, *le* 2 *Novembre.*

Les vendanges n'ont guères trompé, dans notre Province, les craintes qu'on en avoit conçues, ainsi qu'il a été annoncé. Quoique nous ayons manqué de froment avant la récolte, il nous en reste encore de vieux. Le prix du nouveau diminue, celui du seigle étoit déjà assez bas.

L'année derniere, on découvrit à Beaurieux, près de Pontavert, une sorte de terre dont les cendres forment un engrais. Les effets de ces cendres végétatives ont été si satisfaisans qu'elles ont été jugées, par l'Académie des Sciences de Paris, supérieures à toutes les autres cendres noires connues & égales à celles des matieres de mer : elles ne sont point nuisibles aux animaux. On peut les serrer dans toute espece de bâtimens, sans craindre qu'elles s'enflamment. Les champs fertilisés par cet engrais rapportent, dit-on, des récoltes plus abondantes de moitié en toute sorte de grains.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Observation de M. Guettard, de l'Académie des Sciences, sur la culture des oignons & des aulx dans les sables, sur-tout aux bords de la mer.*

Le village de la Tranche, situé vis à vis l'Isle-de Ré, en Bas-Poitou, fait en oignon & en ail, un commerce assez considérable pour un si petit endroit. Il n'y a presque point de semaine que ses Habitans ne transportent dans cette Isle ou à la Rochelle une grande quantité de ces racines qui sont vendues aux navires étrangers. Le village est placé auprès de dunes de sables mobiles & des plus arides. On cultive ceux qui sont entre ces dunes, à l'abri des vents violens, très-échauffés en été. Les aulx & les oignons y viennent très-beaux. Ils poussent un chevelu très-long & très-abondant, qui s'étend quelquefois en tout sens jusqu'à deux pieds. Ces sables ne sont si fertiles qu'à cause des matieres que la mer y rejette : on ramasse ces matieres & on en éparpille une médiocre quantité sur les sables qu'on veut ensemencer : lorsqu'elles sont pourries, on laboure ces sables, on y seme de l'oignon ou de l'ail. Ces racines prennent en peu de tems plus de grosseur que n'en ont celles qu'on cultive dans les jardins potagers.

Cet exemple ne devroit-il pas engager les Habitans des cantons voisins de sables, même loin de la mer, à en tirer le même parti ? C'est sur-tout dans les sables que viennent les aulx sauvages : voilà donc les terreins naturellement propres à ces racines ; on rendroit donc les sables utiles en y semant ces plantes : peut-être ne demanderoient-ils que peu d'engrais. Les oignons de tulipes, de jacintes & autres fleurs poussent dans des caraffes pleines d'eau : peut-être l'eau est-elle la principale nourriture des aulx & des oignons de la Tranche. Il est

vrai que les matieres vomies par la mer & rebaignées par ses eaux donnent un engrais très-propre à aider la fécondation des plantes: le sel marin & la matiere visqueuse que ces recrémens déposent, en se pourrissant dans les sables, doivent leur procurer un amendement excellent. Mais les Habitans de la Tranche n'en mettent pas une quantité considérable, autrement ces sables en deviendroient moins fertiles. Il ne faudroit donc peut-être qu'une petite quantité de fumier pour amender suffisamment les sables; le grand nombre de chevelu de ces racines compense vraisemblablement la quantité de l'engrais. Ce chevelu ramasse beaucoup d'humidité; & si l'humidité est en effet la principale nourriture ou le véhicule de la nourriture des plantes, il y a lieu de penser que les sables, même les plus arides, aidés d'un peu d'engrais, pourroient être fertiles en oignons.

Du reste, il y a beaucoup de dunes semblables à celles de la Tranche; on les laisse presqu'entiérement inutiles, comme peuvent l'être celles de la Flandre. Cependant on y auroit les mêmes engrais & l'on pourroit par conséquent y cultiver les mêmes racines, probablement avec la même utilité.

## I I.

*Maniere de détruire les charansons, éprouvée par l'Auteur des Feuilles de la Généralité de Tours.*

Nous avions, dit l'Auteur, dans un des greniers de notre maison du Morier, située Paroisse de Joué, une quantité prodigieuse de charansons qui fourageoient les grains de toute espece qui y étoient de l'année derniere. Une personne que nous respectons à tous égards nous dit que le véritable secret pour détruire ces insectes, étoit de mettre dans notre grenier de l'*échalin* ou *brou* de noix, & de faire remuer les grains une fois par jour. Nous avions alors des échalins de la récolte de nos noix: nous avons fait mettre les grains dans le milieu du grenier, & ensuite des échalins tout autour des murs: la quantité étoit d'environ six pouces en quarré. Nous avons fait sur le champ remuer les grains assiégés par ces insectes: six minutes après, le carreau du grenier a été couvert de charansons qui quittoient les grains pour se jetter sur la bordure de brou. Nous avons très-exactement fait remuer tous les jours, pendant une semaine, nos grains .... exactement il n'y a plus de charansons dans notre grenier, sans que nous en ayons fait périr aucun, soit en les écrasant, soit en les faisant noyer: & cependant nous ne trouvons point leurs cadavres dans la bordure d'échalins.

*Nota.* Voyez ce que nous avons dit ci-devant des effets de cette même écorce sur les punaises. On pourroit également essayer l'infusion du sureau & en général des plantes à odeurs fortes. Leur effet seroit peut être le même sur ces différentes sortes d'insectes.

## I I I.

*Observations sur quelques articles du Journal & de la Gazette.*

1°. On ne peut trop applaudir aux Agriculteurs dont le zele éclairé s'occupe des moyens de multiplier les productions les plus utiles, & aux Sçavans dont les recherches ont pour objet de manifester de plus en plus les avantages de ces productions. Mais il est essentiel de prévenir les effets des conseils qui pourroient être donnés trop généralement, & réduire ces préceptes à leur vrai point d'utilité.

On lit à la page 134 du Journal d'Agriculture pour le mois de Juillet 1773. » Comme on ne demande pour les pommes de » terre que des friches ou des jacheres, on » ne sçauroit objecter que leur culture puisse » être préjudiciable à celle du bled ». Dans tous les pays où l'on mange les pommes de terre, par l'effet de la misere, on voudroit bien que leur culture pût réussir dans tous les terreins. Elles ne viennent point sans beaucoup d'engrais & de façons, & si elles ne sont plantées dans une bonne terre.

Il faut que le froment ou au moins le beau seigle puisse y venir. Il ne faut pas tenter de faire deux récoltes consécutives de truffes sur le même engrais. Vous en ferez deux bonnes en froment, mais vous éprouveriez que la seconde en truffes seroit très-mauvaise, & vous n'auriez point de paille pour faire de nouveaux fumiers. Cette circonstance est peut-être peu sentie à la porte des grandes Villes où il n'y en a que trop; mais on éprouve bien les suites de cette di-

ſette dans les maigres champs des Provinces montagneuſes.

2°. La maladie des moutons qui ont le foie gâté, dont il s'agit dans la 2^e. colonne de la page 446 de la Gazette de cette année, eſt produite par des *orves*, eſpece de *ſangſues-limaces*, qui ſe trouvent ſur les plantes crûes dans des prés humides. Le mouton les avale; elles paſſent juſques dans le foie par la circulation des humeurs. Ce viſcere eſt favorable à leur propagation, & ils y font mille clapiers. L'animal qu'ils dévorent n'eſt point *gras*; mais il eſt aſſez gros, parce qu'il eſt hydropique, & on peut le juger à la légéreté de ſon corps par proportion avec ſon volume. Le ſel eſt le meilleur remede contre cet œdeme, mais il faut le donner de bonne heure; car il devient inutile quand le mal a fait certains progrès: il faudroit alors le voiſinage de la mer. On peut juger de l'effet d'une boiſſon ſalée ſur ces vers par celui que la projection ſeule du ſel fait ſur ceux que l'on trouve dans un foie tout chaud. Il les fait mourir dans des convulſions.

## IV.

### *Boiſſon économique.*

La cherté du cidre a engagé le Peuple de Normandie à chercher à y ſuppléer par d'autres boiſſons, ainſi que nous l'avons annoncé. Cette cherté ſe ſoutiendra l'année prochaine: ainſi ce ſera rendre un vrai ſervice à un grand nombre de familles que de leur donner la recette d'une boiſſon propre à remplacer à bon marché le cidre ainſi que le poiré. Cette recette a été communiquée à l'Auteur des *Affiches de Normandie*, par un de ces hommes qui, affectés des peines de leurs ſemblables, travaillent à les adoucir. Un habile Chymiſte, conſulté ſur la qualité de la liqueur, n'a trouvé aucun inconvénient à en faire uſage.

Pour faire un demi-muid de 150 bouteilles de cette boiſſon, on prend 1°. ſept livres & demie d'orge que l'on fait bouillir, crever le plus qu'il eſt poſſible, & réduire en bouillie aſſez liquide pour être paſſée dans un linge; 2°. cinq livres de ſucre melaſſe; 3°. cinq livres de levain fermenté pendant cinq jours. On délaye le tout enſemble; enſuite on le met dans le tonneau que l'on remplit d'eau très-chaude; puis on y verſe une pinte d'eau-de-vie. Cette liqueur fermente pendant cinq à ſix jours, ce qui oblige à tenir le vaiſſeau débondé; on couvre ſeulement le trou avec une feuille de vigne. Quinze jours après qu'elle a ſubi ſa fermentation, on peut en boire. La dépenſe totale n'eſt que de 4 livres.

## V.

### *Nouvelle eſpece de tuyaux pour les aqueducs &c.*

Selon les nouvelles de Calenberg, dans l'Electorat d'Hanovre, un Méchanicien Allemand propoſe ces nouveaux tuyaux comme plus avantageux que les tuyaux de bois ou de terre, pour conduire de l'eau dans les Villes ou dans leurs différens quartiers. Ceux de terre reviennent trop cher; il n'eſt pas toujours aiſé de s'en procurer, le tranſport en eſt difficile, enfin ils ne réſiſtent qu'un certain tems à l'humidité. Quant à ceux de bois, ils ne ſçauroient être à bon marché dans les pays où le bois eſt rare: ils ont beſoin d'être ſouvent réparés; enfin il y croît une eſpece de mouſſe dont l'eau prend le goût. L'Inventeur des nouveaux tuyaux prétend que les ſiens ne ſont ſujets à aucuns de ces inconvéniens: il les fait de ce verre groſſier & verdâtre dont on fait les bouteilles les plus communes. Peut-être trouvera-t-on que le prix doit en monter plus haut que celui des tuyaux de terre; & que le tranſport n'en eſt pas moins caſuel. L'Auteur promet à cet égard de répondre à toutes les objections, de lever toutes les difficultés, & d'enſeigner les moyens de tranſporter ſes tuyaux, de les placer dans quelque terrein que ce ſoit, de les unir enſemble pour que l'eau ne s'écoule point entre deux &c.

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 30 Octobre 1773, au Mercredi 3 Nov., le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 25 à 28 l. 10 ſ. *le ſeptier*. Il ne s'en eſt point vendu au Port de la Greve. Le ſeigle, de 12 l. 10 ſ., 14 à 15 l. 15 ſ.; l'orge, de 10 livres 5 ſ., 11 à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 30 Octobre 1773 au Mercredi 3 Nov., l'avoine a été vendue à la Halle 18 l. 10 s., 20 à 21 l. 10 s. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Novembre 1773, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Novembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | 3 | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | 5 | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 6 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{7}{8}$ |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 à 5 |
| Cadix ..... | 15 3 6 à 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Jeudi 4.* | *Vendredi 5.* | *Samedi 6.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1477 $\frac{1}{2}$ 80 . . | 1485 90 95 . . | 1495 90 . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 . . . . | 338 . . . . | 338 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 30 Oct. 1773 | | Du Jeudi p. le Mardi 2. | | Du Jeudi 4. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | C. | Viellard, six p. mois 17773. | C. | Courmont, six p. mois 1773. | C. |
| Delarue pere, *id.* | G. | Defrance, *idem.* | F. | Delagarde, *idem.* | F. |
| Caron, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | J. | Marsollier, *idem.* | G. | Deschapelles, *id.* | G. |
| Clouet, *idem.* | | Defays, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | L. |
| *Pour le Lundi 1 Nov.* | | *Pour le Mercredi 3.* | | *Du Vendredi 5.* | |
| Creuzé, six prem. mois 1773. | C. | Roytier, six prem. mois 1773. | B. | Lempereur, six p. mois 1773. | F. |
| Thevenin, *idem.* | | Radix, *idem.* | E. | Rouillard, *idem.* | G. |
| Delamotte, *idem.* | E. | Gautier, *idem.* | G. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Certain, *idem.* | | Boutray, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | |
| Masson, *idem.* | F. | Desplaces, *idem.* | | Patu, *idem.* | L. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 13 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Octobre.*

M. Modell a présenté à la Société libre Economique de cette Ville des observations physico-chymiques sur l'amélioration des semences & les avantages qu'elle procure aux grains. Nous ne tarderons pas à en rendre compte.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 18 *Octobre.*

Quoique la récolte ait été, dans le Royaume, aussi bonne qu'elle pouvoit l'être en raison de la culture, les vivres ne laissent pas que d'être assez chers, même dans les Provinces où pour l'ordinaire ils sont en plus grande abondance. Ce haut prix ne provient pas seulement de la quantité de bouches extraordinaires que nous avons à nourrir; il est sur-tout occasionné par les magasins immenses qui se forment dans la Nouvelle-Marche & dans la Poméranie Prussienne que l'on verra bientôt devenir le siege d'un nouveau commerce de grains en correspondance directe avec les Ports de la Baltique & les fleuves actuellement soumis à la Prusse aujourd'hui maîtresse des plus fortes branches des commerces du sel, de la cire, & autres articles qu'on tiroit autrefois de Dantzick & autres Villes marchandes de la Pologne.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 19 *Octobre.*

On apprend de Carleshawen que les maladies qui y régnent ne sont point aussi dangereuses qu'on le craignoit.

La mauvaise administration de la Justice, moyen sourd de détruire l'Agriculture, le Commerce, les Arts & les fortunes, lors même que les loix les plus prospères semblent en assurer les progrès, désoloit la Gothie occidentale. S. M. travaille actuellement à rétablir l'ordre, la sûreté & la confiance.

### POMÉRANIE SUÉDOISE.

DE STRALSUND, *le* 22 *Octobre.*

Le Roi a donné une somme d'argent pour faire faire ici l'achat d'une quantité considérable de grains. Ces provisions seront emmagasinées & conservées pour les besoins de l'année prochaine, vers l'époque de la moisson, tems où les secours sont plus nécessaires, & où elles seront vendues à un prix modique. Il en sera réservé une certaine quantité pour les semailles. On prétend, ce qui est hors de toute vraisemblance, que le grain sera taxé, autant qu'il sera

possible, à un prix uniforme tant dans cette partie du Duché que dans le Royaume. Le Gouvernement est trop éclairé pour anéantir, par de semblables précautions, le commerce & par conséquent la culture des grains. Il sçait qu'il est impossible d'etablir cette uniformité par d'autre voie que par le commerce. Il n'ignore pas qu'un tel régime & les greniers d'abondance renversent tout & établissent une disette presqu'habituelle dans les pays où ils sont adoptés. C'est un grand bonheur pour la Suede que la récolte ait été bonne ; sans cela & par les circonstances données, le Gouvernement se trouveroit bientôt réduit à la nécessité impuissante de nourrir toute la Nation. Il est à présumer qu'il n'y a que la révolution actuelle de ce commerce & des affaires dans le Nord, qui fasse prendre ces précautions.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 24 Octobre.*

Les vivres sont à bon marché & en grande abondance dans toute l'étendue de l'Autriche. Il y a long tems que les vendanges n'ont été en Hongrie aussi belles, & les vins aussi bons qu'ils le sont cette année. Le prix des grains a baissé de plus de moitié dans toute la Bohême. Tous ces Etats ont un grand intérêt à ce que les débouchés s'ouvrent. Les Ports de la Mer Adriatique sont dans le cas de faire un très grand commerce.

M. l'Abbé Antoine de Palafox, neveu de l'Evêque d'Ingelstadt, a résolu de consacrer plus des deux tiers des revenus de ses Bénéfices à soulager les infortunés, soit en procurant de l'ouvrage à ceux qui sont en état de travailler, soit en fournissant un entretien honnete à ceux qui n'ont pas la faculté de travailler. Ce respectable Ecclésiastique n'est âgé que de trente-un ans.

### De Cologne, *le 21 Octobre.*

La navigation sur le Rhin est rétablie par une convention provisoire. Le commerce s'étoit déjà frayé une route nouvelle pour passer librement de la Hollande jusqu'en Suisse & en Italie : mais comme par ce chemin les frais de transport étoient plus considérables, il se hâtera de reprendre sa premiere voie. Il a été réglé, en attendant un arrangement définitif, que tous les bâtimens tant des Sujets de notre Electeur que de ceux de Mayence, de Treves, & des Etats Palatins, pourroient passer sans aucun empêchement. Samedi dernier, on commença à faire ici des chargemens pour Mayence.

## ITALIE.

### De Milan, *le 13 Octobre.*

Après toutes les entreprises de la charité sur toute sorte de denrées pour le soulagement des pauvres, leurs besoins n'en sont que plus grands & plus pressans. Le Lombard étoit épuisé, & les demandes se multiplioient. M. le Comte Jacques Durini, Directeur actuel de cet établissement, a été obligé de solliciter des secours. S. M. I. & R. a ordonné que les fonds de cette œuvre fussent augmentés d'une somme considérable, afin de le mettre en état de prêter à ceux qui viennent tous les jours y présenter des effets. Il est facile d'imaginer combien le pauvre doit se trouver dépouillé par les gages successifs qu'il donne pour garantir ces emprunts. Cette expérience fera sans doute qu'à la fin on attaquera les causes même de la misere, au lieu de les employer pour remedes.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 29 Octobre.*

Il entre journellement dans la Tamise des bâtimens chargés de grains.... Le houblon est rare & cher dans les différens Marchés du Royaume.

Le 17, on essuya un violent orage à Bristol... On écrit de l'Isle de Lewis qu'une tempête a assailli trois navires qui avoient à bord un bon nombre d'Habitans. On craint que deux de ces bâtimens n'aient péri : le troisième a relâché à Stornoway. Les Passagers effrayés ont résolu de s'en retourner à Murray. Cet accident pourroit bien refroidir l'ardeur des Habitans de ce pays pour les expatriations.

On écrit de l'Yorkshire que plusieurs Fabricans de flanelles se disposent à passer en Amérique, sur l'invitation que les Colonies leur ont faite d'aller s'y établir.

Le Viceroi d'Irlande a proposé au Parlement une taxe sur les terres des Seigneurs absens, attendu que les Irlandois se plaignoient généralement que jusqu'ici on n'avoit porté aucun Acte favorable au Peuple. On croit que cet Acte populaire tend à frapper les Partisans de l'opposition, surtout M. le Marquis de Rockingham & M. George Saville qui perdront une bonne partie de leurs revenus, & à frayer la voie à une taxe générale des terres. Si cela est, cette taxe accumulée sur tant d'autres n'est pas un beau triomphe pour la Nation; & elle pourroit, dit-on, s'écrier, encore une victoire semblable & nous sommes perdus.

Dans le courant de l'été, la Compagnie des Indes a vu arriver de ses établissemens vingt-cinq vaisseaux. Avant-hier, il fut demandé, dans son Assemblée générale, que l'on remît devant les Intéressés les papiers concernant les établissemens de Madrass & de Bombay pour examiner le fond qu'il y avoit à faire sur le rapport de M. le Chevalier Robert Fletcher, relativement à l'alliance & aux propositions du Grand-Mogol.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le 2 Novembre.*

Nous avons reçu, par la voie de l'Angleterre, des nouvelles très-fâcheuses sur l'état de la Colonie de Surinam. Le crédit, à ce qu'on assure, y baisse de jour en jour. La plûpart des lettres de change sont protestées. Il n'est presque personne qui soit en état de payer argent comptant. Les pertes sont si fortes, que la ruine d'une partie des Colons paroit inévitable. Chaque jour, il se vend par décret, des plantations, des maisons, des Esclaves. A la fin de Juillet, il y avoit soixante plantations en vente forcée. Pour comble de misere, on ne s'attendoit qu'à une petite récolte de sucre & de café, & le prix de cette derniere denrée étoit déjà tombé en Hollande de près de cinquante pour cent. Les Esclaves continuent à prendre la fuite & à attaquer les Colons & les Soldats. Les Troupes sont peu nombreuses, & leur entretien est fort cher: les maladies les gagnent. Quoique les taxes soient si pesantes qu'un grand nombre d'Habitans ne peuvent les supporter, on se propose de doubler les droits sur les bâtimens Anglois qui viennent commercer avec la Colonie.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE VILLEFRANCHE, *le 30 Octobre.*

Dans la derniere Séance publique de notre Académie, il n'y eut rien de plus remarquable, par rapport aux Arts, au Commerce & à l'Agriculture, qu'une excursion contre le gout du siecle pour ces grands objets de l'administration publique, excursion qui servit à propos de péroraison à un discours *sur les écarts lyriques d'Horace.* L'Auteur, M. de Sozzi, Avocat, décida qu'on étoit aussi éclairé sur ces matieres, quand on ne s'en occupoit pas, que depuis qu'on s'en occupe. L'indifférence publique sur la science des droits & des devoirs lui parut très-propre à rendre les Peuples plus soumis, plus tranquilles & plus heureux: de l'air de la plaisanterie triomphante, il attesta qu'*on ne vouloit voir les* Muses *qu'au milieu des bureaux, des comptoirs, des guérets, des charrues; & qu'on ne les écoutoit qu'autant qu'elles dictoient des loix au Magistrat politique & civil, au Négociant, au Cultivateur...* Eh! l'on ne demande rien aux *Muses* de M. de Sozzi, sinon que dans leurs *écarts lyriques* elles respectent les études propres au Citoyen & la science des intérêts de l'Etat & de l'humanité. Permis à elles de les ignorer, mais elles ne doivent pas blasphêmer ce qu'elles ignorent, sur tout quand il s'agit du bien public. Ceux qui s'appliquent à la Philosophie rurale, aiment aussi les Lettres & les cultivent; & ceux qui aiment & cultivent les Lettres avec quelque succès doivent connoître le prix de cette Philosophie.

### DE GRENOBLE, *le 1 Novembre.*

Les Habitans de plusieurs montagnes du Haut-Dauphiné sont réduits, faute de bois & de moyens de s'en procurer, à former, pour leur en tenir lieu, une espece de tourbe avec les fientes des bestiaux, comme les Habitans du Bas-Poitou; mais ils ne font pas de cette dure nécessité un objet de réjouissance comme ceux-ci. (*Voy. la Gaz. N°. 70*).

Nous avons ci-devant relevé quelques erreurs de Police nuisibles à la santé & à la sûreté des Habitans : il ne sera pas hors de propos d'y joindre l'usage où l'on est ici de semer du poison dans la Ville dès qu'il se répand un bruit vrai ou faux qu'il a paru des chiens enragés. Il périt beaucoup de ces animaux innocens dont on prend tant de soins dans d'autres pays. ( *Voy. la Gaz. N°. 71* ). C'est peu que d'affliger ainsi les Citoyens qui les aiment, d'en priver plusieurs de leurs gardiens : les chiens vivent avec leurs maîtres, mangent, couchent quelquefois avec eux : en les empoisonnant sourdement, on s'expose donc aussi à empoisonner les maîtres ; ce malheur est encore arrivé récemment en Allemagne. Et si un Habitant étoit mordu par un chien tout-à-la-fois enragé & empoisonné ? Enfin des enfans peuvent ramasser ce poison, & que n'a-t-on pas à craindre de leur imprudence ? On a lieu de se flatter qu'il suffira d'avoir donné avis du danger pour voir abolir un abus dont vraisemblablement il n'y a point d'exemple dans aucune autre Ville du monde.

DE SAINT-MALO, *le 1 Novembre.*

La nuit du 3 au 4 Octobre, le sieur Beaufort, Capitaine de l'*Eole*, essuya à 150 lieues de ce Port, vers 11 heures du soir, un violent ouragan pendant lequel un tourbillon enleva la cabane à feu qui blessa 4 hommes & en entraina sept. Ces malheureux périrent. Un Officier & deux Matelots furent enlevés & rapportés sur le navire par la lame.

Le 28 Septembre, on lança ici à l'eau un vaisseau de 132 pieds de quille & de 1200 tonneaux, ayant trois ponts, des chambres & des galeries superbes, percé de 74 pieces de canon en deux batteries. On ne se souvient pas qu'il en ait été construit de cette grandeur dans notre Port. Ce vaisseau, nommé le *Duc de Fitz-James*, est armé par MM. de Beauregard & de Segrais. Le premier de ces Armateurs a reçu en 1771 les honneurs promis par S. M. dans l'Arrêt du 30 Octobre 1767, aux Négocians qui se distingueroient par des entreprises utiles. Le sieur Marchand a montré des talens rares dans la construction de ce vaisseau qui fut lancé à l'eau par le moyen d'un nouveau ber qui obvie à tous les inconvéniens. Cette opération se fit avec tout l'éclat d'une fête brillante. MM. de Beauregard & de Segrais répandirent l'argent avec profusion dans les mains des pauvres. Une somme qu'on avoit d'abord destinée à donner un bal fut appliquée au soulagement des pauvres honteux.

Après cette épreuve, on ne sçauroit révoquer en doute qu'il ne puisse être construit ici des bâtimens de toute grandeur, sur-tout dans le Port de Solidor, Paroisse S. Servan, Fauxbourg de cette Ville. L'histoire nous apprend que de tout tems ce Port a été regardé comme un des plus beaux, des plus sûrs & des plus commodes du Royaume. Il est défendu par un château nommé autrefois *Stirydor* & aujourd'hui *Solidor*, bâti en 1393 par Jean IV, Duc de Bretagne ; il l'est aussi par la Citadelle d'Aleth, ouvrage à couronnes & à redoutes à la moderne, bâti en 1759 à l'embouchure de la riviere de Lance. Les vaisseaux y sont à l'abri de toute entreprise. Après la fameuse bataille de la Hougue, en 1692, quinze vaisseaux de ligne s'y refugierent & y mouillerent sans danger. On peut y faire les armemens les plus considérables pour l'Inde & les voyages de long cours.

D'ABBEVILLE, *le 4 Novembre.*

» Cette Ville vient d'éprouver un accident aussi terrible qu'imprévu. Près de la porte Marcadé qui conduit au grand chemin de Montreuil, Boulogne & Calais, étoit, dans une tour bâtie en grès & voûtée en pierres, qui faisoit partie des anciennes fortifications, le dépôt des poudres. Mardi 2 de ce mois, le Garde-d'artillerie y est entré vers les trois heures & demie d'après-dîné : on ne sçait pas précisément pour quel objet. Soit qu'il ait eu l'imprudence d'avoir avec lui du feu, ou de la lumiere, soit que le choc de quelqu'instrument ou meuble métallique, ou d'un morceau de fer contre les grès en ait fait jaillir des étincelles, le magasin a sauté à quatre heures vingt minutes. La commotion a, en un moment, détruit une partie du rempart, & renversé tous les édifices qui se sont trouvés dans la direction du mouvement. L'explosion ayant lancé en l'air les grès & les pierres, ils

» ſont retombés avec fracas ſur tous les bâ-
» timens & dans les rues, même à une très-
» grande diſtance. Dans tous les autres
» quartiers, une partie des vitres a été caſ-
» ſée; les portes ont été ouvertes; les meu-
» bles agités & balottés. Le bruit de cette
» énorme détonnation, & l'obſcurité pro-
» duite par la pouſſiere & la fumée, ont
» d'abord cauſé un effroi univerſel. Il a été
» bientôt redoublé par l'écroulement des
» maiſons ébranlées, & par les clameurs de
» tout un Peuple fuyant au haſard pour ſe
» dérober à une calamité que la frayeur exa-
» géroit encore. Tandis qu'une partie des
» Habitans ſe réfugioit dans la campagne,
» les Officiers Municipaux ſe ſont promp-
» tement tranſportés ſur le lieu du déſaſtre.
» Les cris pouſſés de deſſous les décombres
» ont d'abord conduit vers ceux qui s'y trou-
» voient engagés. On en a heureuſement
» retiré pluſieurs ſans bleſſures. Ceux qui
» avoient été bleſſés ont été ſur le champ
» conduits à l'Hôtel-Dieu, dont les ſalles
» ont été bientôt remplies. Trois hommes
» avoient été tués ſur le chemin. Ceux qui
» avoient été engloutis étoient en plus grand
» nombre; mais il n'étoit pas poſſible de
» les reconnoître. On ne retiroit de cette
» horrible confuſion de débris, que des
» membres déchirés & ſéparés du corps. Les
» Dames de l'Abbaye de Willancourt & les
» Minimeſſes ont été obligées d'abandonner
» leurs Couvents. Les Egliſes de S. Paul,
» de Saint Jacques, des Cordeliers, de S.
» Georges, du Sépulcre, de S. Eloy, de
» S. André, de Notre-Dame-de-la-Cha-
» pelle ſont extrêmement endommagées.
» On n'oſe ſonner dans aucun clocher, dans
» la crainte d'augmenter l'ébranlement. On
» a achevé d'abattre ce qui ne pouvoit être
» conſervé. On a placé par-tout où l'on a
» pu des étais. Malgré cela, pluſieurs voû-
» tes ſont déjà tombées; & l'on appréhende
» d'autres chûtes, l'impulſion, occaſionnée
» par cette maſſe de poudre, ayant été prin-
» cipalement interne, & pouvant avoir pro-
» duit des attériſſemens & des affaiſſemens.
» La Manufacture de MM. de Vanrobais,
» quoique très éloignée, a beaucoup ſouf-
» fert par la chûte des éclats. Celle des Mo-
» quettes a été encore plus maltraitée. La
» ſecouſſe s'eſt fait ſentir très-loin; & le
» coup a été entendu de Saint-Valery d'une
» part, & au-delà d'Amiens de l'autre, c'eſt-
» à-dire, aux deux points extrêmes d'un
» cercle de plus de vingt lieues de diametre.
» On ne peut, dans ce premier inſtant d'é-
» tonnement & d'inquiétude, ſçavoir au
» juſte le nombre des morts, ni celui des
» bleſſés, ni la juſte évaluation du dom-
» mage. Pour en avoir une idée, il faut ſe
» rappeller qu'Abbeville a près d'une lieue
» de circonférence, contient plus de vingt
» mille Habitans; & qu'il n'eſt guères de
» maiſon qui n'ait plus ou moins ſouffert.

## De Paris, *le 9 Novembre.*

Aux détails que nous avons déjà donnés ſur le déſaſtre arrivé aux Iſles de France & de Bourbon, nous ajouterons l'extrait d'une *lettre écrite de l'Iſle de France le 23 Mai par un Officier du vaiſſeau le Dauphin.*

» Nous avons trouvé, à notre arrivée, le
» Port & toute l'Iſle dans l'état le plus af-
» freux. Les malheureux Inſulaires ont eſ-
» ſuyé trois ouragans furieux dans l'eſpace
» de treize mois, qui ont abîmé leurs bâti-
» mens & ruiné leurs campagnes: enfin de-
» puis trois ans ils n'ont pas eu une récolte.
» Le dernier ouragan a paſſé ici le 9 Avril,
» il n'a duré que huit heures; mais il n'eſt
» pas reſté dans le Port un ſeul vaiſſeau, un
» ſeul bateau. Les édifices les plus ſolides,
» je ne parle pas de ceux bâtis en bois mais
» en pierres, ont été renverſés: la *Lon-*
» *gere* (relaiſſe) de l'Egliſe neuve a été abi-
» mée, & le portail de la même Egliſe a été
» ſéparé du corps de l'édifice & jetté en
» maſſe ſut la terre; de ſorte qu'en le con-
» ſidérant aujourd'hui, l'on croit voir un
» portail dont l'Architecte a appareillé les
» pierres ſur un plan; je n'ai pas d'abord
» voulu croire ce fait, mais je l'ai vu, ce
» qui s'appelle vu, & je n'en reviens pas.

» On avoit, 15 jours avant cet événe-
» nement, échoué ſur la vaſe le vaiſſeau
» *l'Africain* tout lége; on lui avoit mis en-
» ſuite 500 tonneaux de pierres dans le
» corps, amaré ſur 4 ancres de 5 milliers
» chacune, empenelés de quatre autres an-
» cres de 2500: 4 autres amares étoient à
» terre, retenues avec des ancres enfouies,
» retenues par des piquets de groſſeur d'hom-
» me traverſés par des madriers énormes.
» Eh bien! l'*Africain* a déraciné les ancres,
» briſé les amares, & avec les 500 tonneaux
» de pierres, a traverſé le Port & s'eſt allé

» jetter ſur les roches de l'autre côté.

» Les ravages de la mer ont été auſſi ter-
» ribles : elle a renverſé la batterie qui maſ-
» que le Fort de la Bourdonnois, qui n'a-
» voit jamais branlé. Je ne finirois pas ſi
» je vous faiſois l'énumération des ruines
» que nous voyons chaque jour. Le vaiſſeau,
» le *Choiſeul*, qui eſt encore en état de ſer-
» vir, eſt échoué au Fort Blanc : on tra-
» vaille à le relever. A côté de lui ſont ve-
» nus ſe placer deux vaiſſeaux coulés depuis
» long-tems dans le fond du Port. Dans le
» milieu eſt coulé le *Jean-Baptiſte*. A un jet
» de pierre de l'endroit où nous ſommes
» amarés, eſt le vaiſſeau Provençal, l'*Ai-*
» *gle*, chaviré avec ſa mâture & ſes canons :
» ſon maître d'équipage & cinq hommes
» étoient à bord ; le maître a reſté 45 heu-
» res dans l'entre-pont, la tête touchant au
» tillac & l'eau juſqu'au menton ; on l'a tiré
» de la torture par une ouverture qu'on a
» faite au vaiſſeau : les autres compagnons
» de ſa miſere y ſont reſtés. Les autres vaiſ-
» ſeaux qui ſont ici viennent d'être relevés:
» on en voit dont les plats bords ſont cre-
» vés, d'autres ſans mâtures ; ceux-ci ſans
» poupe, ceux-là ſans poulain (devant) :
» c'eſt un ſpectacle qui fait pitié.

L'Iſle de Bourbon n'a pas été plus ména-
» gée. Les plantations ont été dévaſtées. Le
» volcan ne brûle plus depuis le dernier ou-
» ragan. Les côtes de l'Iſle ſont couvertes
» de débris de naufrages, de mâtures, de
» galleries, de vergues &c. On ignore d'où
» viennent ces reſtes malheureux.....

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait Vendredi 5 du préſent mois ; les numéros ſortis de la roue ſont 14. 25. 38. 87. 90.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'Agriculture, Arts & Commerce, ſur les progrès des Arts méchaniques.*

MONSIEUR,

Votre zele pour le bien public ſe manifeſte avec vos lumieres à chaque page de votre Gazette & de vôtre Journal. Tous les bons Citoyens vous rendent ce bon témoignage. Je préſume donc que je puis vous adreſſer quelques réflexions ſur les progrès à faire dans les Arts méchaniques, ſans craindre d'abuſer de votre complaiſance.

Vous remarquiez très-judicieuſement dans l'une de vos dernieres Gazettes, en parlant de l'Ecole des Arts établie à Amiens, que les Artiſans ne tranſmettent pour l'ordinaire qu'une routine groſſiere à leurs Apprentifs, tandis qu'un Profeſſeur intelligent des ſciences qui préſident aux travaux méchaniques développe leurs principes, & par une application continuelle de leur conſéquence, aggrandit leur ſphere. La Géométrie, les Méchaniques, l'Hiſtoire naturelle & la Chymie préſident à toutes les profeſſions, même à celles qui n'offrent qu'une pratique groſſiere à l'homme peu accoutumé à la réflexion. Il ſeroit donc important de donner dans une Ecole des Arts de ſimples notions de toutes ces connoiſſances à ceux qui ſe vouent aux Arts utiles. Je penſe que la méthode qui ſeroit la plus convenable, ſeroit de rendre toutes les démonſtrations ſenſibles, c'eſt-à-dire, de n'employer que des moyens organiques pour ceux qui, pour l'ordinaire, n'ont que des yeux.

Tout ce que la Géometrie a de plus utile dans la pratique peut ſe démontrer par la ſuperpoſition ; la méchanique peut s'expliquer par des expériences, c'eſt-à dire, que les rapports de la puiſſance à la réſiſtance dans les ſix machines ſimples & dans celles qui ſont compoſées, peuvent ſe démontrer par d'autres petites machines dont on en voit pluſieurs dans la Phyſique de Muſſembroeck & dans celle de M. l'Abbé Nollet. Un Fabricateur d'inſtrumens de Mathématiques, qui demeure à *Londres, vis-à-vis la Bourſe Royale*, vend des aſſortimens complets d'inſtrumens qu'il a imaginés pour ce meme objet. Un Profeſſeur abrégera beaucoup de tems & enſeignera autant de Méchanique qu'un Artiſan en a beſoin, dans l'eſpace de quelques jours. L'Eleve ne fait aucun frais d'imagination, il n'a qu'à ouvrir les yeux, & tout raiſonnement ceſſe après l'expérience.

Il ſeroit à deſirer qu'après un pareil cours, on ſoumit aux obſervations des Eleves d'une pareille Académie nombre de modeles des

diverſes machines dont le Profeſſeur expliqueroit les effets. S'il étoit poſſible de voir les machines exécutées en grand, les ſuccès ſeroient bien plus sûrs; il ne reſteroit plus rien à ſuppoſer.

Si l'on ne pouvoit ſe procurer la vue de pareils objets & le ſecours des petits modeles, on tâcheroit d'y ſuppléer par des deſſins de machine. On permettroit à chaque Eleve d'en prendre une *calque* (1); ce fond de copies ſeroit un petit tréſor pour lui, quand il ſeroit obligé de compoſer & d'exécuter quelque machine ou quelque meuble dans ce genre.

Je penſe qu'il ſeroit de la munificence d'un Gouvernement de faire graver les machines nouvelles d'une utilité reconnue & d'en faire répandre gratuitement les eſtampes dans la claſſe des Citoyens à qui elles pourroient être utiles. Des modeles ſeroient plus efficaces encore; le Syndic en ſeroit le dépoſitaire momentané, & le tout ſeroit enſuite reporté dans une ſalle de modeles appartenante à chaque département, après avoir circulé pendant quelque tems dans cet arrondiſſement. Le bien qui réſulteroit de l'exécution de ce projet ſeroit immenſe en comparaiſon de la dépenſe qui ſeroit très-médiocre. J'oſe vous prier, Monſieur, comme étant l'organe des bons Citoyens, de faire connoître ces réflexions au Public auquel j'ai conſacré mes travaux & mes longs voyages, ſi vous le jugez convenable. Soyez intimément perſuadé &c.

*Signé*, PINGERON, ancien Ingénieur & Commandant de l'Artillerie de la Ville & Forteresse de Zamoſc en Pologne.

---

(1) *J'ai fait connoître dans les Ouvrages périodiques une machine très-ſimple, par le ſecours de laquelle on peut calquer très-facilement toutes ſortes de deſſins au jour & à la lumiere dans une ſituation très-commode, c'eſt-à-dire, en reſtant aſſis ſur ſa chaiſe. En multipliant ce petit exercice, on peut apprendre, au bout de quelques mois, autant de deſſin que la plûpart des Artiſans en ont beſoin: je ne parle point des Brodeurs, des Orfevres, des Serruriers dont les profeſſions ont un rapport direct avec le deſſin & la ſculpture.*

## II.

*Nouveaux modeles, plans, deſſins de machines &c, de l'invention de pluſieurs Artiſtes, Ingénieurs, Agronomes Allemands; dépoſés au Bureau des Annonces de Leipſick.*

1°. Une nouvelle machine pour attraper les animaux voraces.

2°. Un modele d'un réſervoir d'eau placé ſur deux roues, & propre à être tranſporté d'un endroit à un autre par un ſeul homme, en cas d'incendie.

3°. Modele d'une nouvelle herſe qui, en enlevant la terre, déracine & détruit les mauvaiſes herbes.

4°. Inſtrument envoyé du pays de Lunébourg pour enlever les gazons.

5°. Nouveaux écrans à bougies qu'on peut placer à volonté, ployer comme une lettre, tranſporter où l'on veut.

6°. Modele d'une charrue à double ſoc, au moyen de laquelle on laboure une plus grande étendue de terrein en beaucoup moins de tems, & avec moins de peine & moins de fatigue pour les bêtes de trait.

7°. Modele d'une herſe de l'invention de M. Luder, Prévôt de Kluckſbourg, pour arracher & détruire le chiendent.

8°. Nouveau train de charrue dont l'Auteur, après pluſieurs années de travail & d'expérience, a mérité le prix deſtiné pour la meilleure invention en ce genre.

9°. Modele d'un inſtrument envoyé de Siléſie à Leipſick, pour nettoyer les foſſés.

## III.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 3 Novembre 1773, au Samedi 6 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 25 à 30 l. *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 24 à 30 liv. Le ſeigle, de 12, 13 l. 15 ſ. à 15 l. 10 ſ.; l'orge, de 10 l. 15 ſ., 11 5 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 3 Novembre 1773 au Samedi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Novembre 1773, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Novembre 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 710 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 725 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 10 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{7}{8}$ à 13 16e |
| Hambourg ..... | 187 |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Lundi 8.* | *Mardi 9.* | *Mercredi 10.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1490 87 $\frac{1}{2}$ 90 . | 1490 . . . . | 1487 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 195 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 338 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | 1 à . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 6 Nov. 1773 | | Du Lundi 8. | | Du Mardi 9. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | C. | Thevenin, six p. mois 1773. | C. | Viellard, six p. mois 17773. | F. |
| Delarue pere, *id.* | J. | Creuzé, *idem.* | E. | Defrance, *idem.* | F. |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | E. | Cauchy, *idem.* | F. |
| Gossey, *idem.* | J. | Delamotte, *idem.* | F. | Marsollier, *idem.* | J. |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | F. | Defays, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 20 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 27 Octobre.*

LES amendes, confiscations & autres peines sévérement infligées aux Distillateurs d'eaux-de-vie, non-seulement n'arrêtent point la distillation, mais même elles ne semblent servir qu'à la multiplier; on va jusqu'à vendre de l'eau-de-vie en détail dans cette Capitale. A la fin, le droit & le besoin bravent le danger, & la peine les irrite. Ces maux & tous les maux qu'entraîne la prohibition ont été prévus & prédits; mais la plûpart des Citoyens ne songent qu'à ceux que la distillation elle-même peut entraîner: le plus grand de tous, c'est l'injustice; & certes tôt ou tard, elle a les plus mauvais effets.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 2 Novembre.*

Depuis quelque tems on recommande en divers pays d'employer le genevrier à faire des clôtures, attendu que ses fleurs servent dans la Médecine & l'économie domestiques, & ses fruits à différens autres usages connus, pendant que l'arbrisseau défend le terrein. Quelques-uns de nos Economes en ont planté des haies; & leur exemple fait sensation. M. de Munchausen, très avantageusement connu parmi les Agronomes, a démontré les avantages de cette culture dans ses Œuvres Géorgiques; ses expériences les confirment.

DE LEIPSICK, *le 4 Novembre.*

Ceux qui desireroient apprendre un moyen de substituer le charbon de terre à celui de bois pour la fonte du fer, du bronze &c, peuvent s'informer au *Bureau des Annonces* des conditions auxquelles on propose de le communiquer.

Il y a des endroits où les mûriers portent des feuilles plus grandes, plus succulentes que dans d'autres: en supposant la chose indépendante du terroir, on demande quels seroient les moyens de rendre cet avantage universel ou du moins plus général.?

DE MUNICH, *le 5 Novembre.*

L'éducation des abeilles se perfectionne de jour en jour dans cet Electorat. Cette branche d'économie rurale a été, cette année, fort productive. Il est à souhaiter que le zele avec lequel on s'en occupe se soutienne. Dans les environs d'Ultenoettingen, de Bourghausen, de Munich, on voit une grande quantité de ruches très-belles & très-bien entretenues. M. le Baron de Darberg, Conseiller Privé, se distingue à Landshut dans cette éducation ainsi que dans les autres parties de l'Agriculture: il a pris avec quelques autres Seigneurs & Economes

un engagement d'émulation par lequel chacun d'eux s'oblige de tâcher de surpasser ses concurrens dans l'art d'élever les abeilles. M. le Comte de Seefeld est célebre parmi les Apiphiles de la Haute-Baviere. M. de Stubenraueh, Conseiller-Privé, a le premier introduit des ruches à Schwaebing, hors des murs de cette Ville; on lui doit beaucoup d'observations très-intéressantes. M. le Baron de Pechmann a établi un très-beau rucher à Traunstein où il suit avec application la méthode de M. Gleditsch de Berlin. M. de Hoppenbichl, M. Lang, Curé de Gudelstorff &c, cultivent avec le même soin & le même succès cette branche économique.

## ITALIE.

### De Rome, *le 24 Octobre.*

Le Fisc ne laisse pas dessécher la branche du revenu public qu'on appelle *privilége exclusif.* On vient d'en accorder un pour sept années au sieur Philippe Leschi, celui de fabriquer & de vendre dans cette Capitale & son district l'amidon & la poudre de Chypre. Il en promet de meilleure qualité, rien n'est plus aisé que de promettre. On croit qu'il fait une grande grace de les promettre à meilleur marché, parce qu'on ne songe pas que, seul à acheter les matieres, elles doivent lui coûter moins, outre qu'il a la liberté d'en faire de plus mauvais. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on a mis dans le privilége une condition utile, à sçavoir que les Fabriques seront éloignées des lieux habités auxquels les anciennes Fabriques étoient nuisibles, du moins, à ce qu'on dit.

### De Mantoue, *le 26 Octobre.*

Le grain fait des efforts pour rompre les barrieres par lesquelles son cours est arrêté. Dans l'impuissance de garder exactement toutes les frontieres, le Gouvernement, d'un côté, a promis des récompenses & le secret aux Délateurs qui viendroient dénoncer les ventes faites à des Contrebandiers; de l'autre, il a autorisé & excité les Paysans à employer leur tems & leurs forces à battre les chemins & à se battre avec ces Contrebandiers pour saisir leurs bleds & farines.

### De Florence, *le 30 Octobre.*

S. A. R. a reçu derniérement avec la plus vive satisfaction des semences de plusieurs plantes nouvelles, utiles ou curieuses, que le célebre M. Bruce a rapportées de l'Abyssinie. Ce sçavant Voyageur a accompagné son présent d'une instruction exacte pour régler sur le termometre les degrés de chaleur convenables à chaque plante, & en même tems des figures de ces mêmes plantes qu'il a dessinées de sa propre main.

Il entre à Livourne beaucoup de bâtimens: leurs principales cargaisons consistent en vins.

On mande de Turin que S. M. S. se propose de distribuer des Prix pour l'encouragement de l'Agriculture dans les divers États de sa domination.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 6 Novembre.*

On mande de Cowbridge que, malgré l'abondance des récoltes & la fourniture des Marchés, le prix se soutient fort haut, sans qu'on en sçache la cause. Un Gentilhomme du voisinage a eu la générosité de prendre en payement de ses Fermiers les guinées courtes de poids au même taux que celles de pleine valeur.

Dans une Assemblée des Aldermans, il a été résolu que le prix du pain seroit de nouveau baissé.

Le 31 Octobre, il s'est tenu un Conseil de Commerce pour régler les démelés survenus entre les Compagnies d'Afrique Angloise & Hollandoise. L'Ambassadeur des États Généraux & deux Commissaires envoyés par la Hollande y ont assisté.

Dans le Bill proposé au Parlement d'Irlande pour la taxe des terres des Propriétaires absens, il y a une clause qui a fait sensation sur les esprits. Il est dit que tous ceux qui occuperont à la Cour des places exigeant résidence, seront exempts de la taxe, parce que quand ils seront obligés d'être à Londres, ils ne pourront pas être en Irlande, ce qui est très vrai. A cela l'on oppose que la distribution de l'impôt deviendra absolument arbitraire; car rien ne sera plus facile que de donner une place, & même d'en créer, s'il le faut, au Seigneur dont

on voudra rendre les terres exemptes. Ainſi, concluent les Oppoſans, ceux qui plairoient au Miniſtere mangeroient leurs revenus hors du Royaume ſans rien payer ; tandis que ceux qui ne lui plairoient pas ſeroient condamnés à une amende avec tout l'appareil de la juſtice, s'ils s'aviſoient de dépenſer leur revenu hors du Royaume.

Pluſieurs vaiſſeaux de la Compagnie des Indes ſont allés completter leur cargaiſon à Graveſend d'où ils reviendront aux Dunes pour y reſter encore dix jours avant de faire voile pour les Indes orientales. Suivant une lettre de Patna du 9 Mars 1773, le commerce ſouffroit beaucoup depuis deux ans par les incurſions des Marattes dont l'armée étoit preſqu'en préſence de celle de Sujah Dowlah : on deſireroit une action déciſive.

Suivant les nouvelles de la Haye, l'argent eſt très-rare à Péterſbourg ; & le change d'Amſterdam avec cette Capitale eſt tel que le rouble qui étoit ci-devant reçu ſur le pied de cinquante ſous, n'y étoit plus reçu que pour un peu plus de quarante.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 5 Novembre.*

Les récoltes de grains ont été aſſez abondantes dans les Provinces de l'Empire Ottoman pour qu'elles fourniſſent ſans crainte aux beſoins chymériques de l'Europe. La Romanie, Larta, Sandarli, Ourla &c, ont leurs magaſins ouverts. Quoiqu'on ait annoncé que l'extraction de cette denrée étoit prohibée à Tunis à cauſe de la modicité de cette récolte dans les parties méridionales de ce Royaume, il vient d'arriver ici de ce Port une cargaiſon de bled..... On dit que la Porte & la Cour de Vienne ſont convenues de permettre les traites réciproques de grains dans leurs Etats reſpectifs.

Il eſt derniérement arrivé quatre nouveaux bâtimens chargés de morue de Terre-Neuve. Les vaiſſeaux venus ici de la pêche ſont au nombre de vingt.

Le 13 du mois dernier, des Corſaires Barbareſques enleverent dans les Eaux de S. Tropez deux bateaux Génois, chargés de vin de Catalogne ; l'équipage ſe ſauva à Antibes.

Le Capitaine Charles Simiot, commandant le vaiſſeau l'*Heureux*, eſt parti pour le Cap.

Nous avons reçu de Smyrne, par une lettre du 5 Octobre, les détails de l'affaire ſuivante. Deux Matelots Anglois avoient été tués dans une diſpute par des Matelots Vénitiens. L'équipage d'une frégate Angloiſe, pour venger leur mort, crut devoir en pourſuivre les Auteurs juſques ſur le bord de la barque Françoiſe & marchande, la *Minerve*, où l'on imaginoit que les meurtriers s'étoient retirés. Le ſieur Gipier, Capitaine de la barque, à la vue du grand canot des Anglois, leur cria que ſes gens feroient feu ſur eux s'ils s'avançoient pour le viſiter de force, comme ils l'en menaçoient. Le canot prit le large : il étoit huit heures du ſoir. M. le Chevalier de la Brillane, commandant la frégate Françoiſe, l'*Engageante*, alors dans la rade, inſtruit de ce qui s'étoit paſſé, envoya des renforts au Capitaine Gipier, mais les Anglois ne reparurent point. Leur Commandant fit des excuſes à M. le Chevalier de la Brillanne ; & l'Officier qui avoit agi ſans ſes ordres fut mis aux arrêts. Le Capitaine Gipier reçut toute ſorte d'honneur de la part du Commandant de notre frégate, de notre Conſul & de tous les François établis à Smyrne. M. de la Brillanne lui dit qu'il méritoit une épée du Roi, & qu'il informeroit la Cour de ſa bonne conduite.

De la Rochelle, *le 8 Novembre.*

Les marchandiſes de l'Amérique ne varient pas. Les eaux-de-vie viennent de deſcendre de 115 à 110 livres, les 27 veltes. Quoique Marans verſe beaucoup de grains ſur différentes côtes, les prix y baiſſent inſenſiblement : les différentes ſortes de pain ſont taxées ici depuis un ſou 2 den. juſqu'à 2 ſous 5 den. la livre... Le navire, le *Comte de Nolivos*, Capit. Cadou, Armateur M. Nairac, partira pour le Cap François & l'Iſle Saint-Domingue, dans le courant du mois : il prendra fret & Paſſagers.

De Lyon, *le 8 Novembre.*

Les récoltes de toute ſorte de grains ont

été aſſez bonnes dans nos environs ; mais comme c'eſt dans les pays de montagnes qu'elles ont été plus abondantes, & que ces ſols ne peuvent jamais être bien féconds, les grains ne ſont pas en quantité ſuperflue autant que dans des années favorables aux Cultivateurs des plaines. La différence de récoltes dans les vallées & ſur les hauteurs provient des ſemailles. L'année derniere, on ſema dans la boue, tant la terre étoit humectée ; & les germes ne ſe trouverent un peu convenablement placés que ſur les collines dont la pente les garantiſſoit d'une eau ſtagnante & contraire à un développement vigoureux.

L'automne a été ſi beau que les ſemailles ſe ſont faites avec le plus grand ſuccès. Le grain eſt bien ſorti. Nous n'eſpérons pas de diminution dans le prix de cette denrée ; mais nous ne redoutons pas de renchériſſement.

### Des Montagnes du Beaujollois, *le 9 Novembre.*

Les Manufactures, qui ſont notre principale reſſource dans la diſette où nous laiſſent les produits annuels de nos guérets, ſe ſoutiennent & ne s'accroiſſent pas. Il eſt vrai que leurs travaux ne ſont jamais en pleine vigueur que quand la neige couvre les champs : mais l'avenir n'excite pas des eſpérances prochaines, bien agréables.

Nous avons une grande quantité de toiles blanches invendues ; & conſéquemment les toiles en roux ne doivent pas être fort recherchées cet hiver. Le chanvre n'a pas été fort abondant : il eſt vrai que la qualité en eſt bonne, mais il n'en ſera pas moins cher. De ces obſervations il réſulte que la fabrication des toiles de fil ne s'animera pas, s'il ne ſurvient quelque débouché inattendu pour celles qui ſont blanchies : le bon marché opére quelquefois ces criſes.

Les toiles de fil & coton préſentent une perſpective plus flatteuſe. Il n'en reſte point dans les magaſins des Blanchiſſeurs, & leur vente eſt aſſurée à cauſe de la variété des uſages auxquels on les employe. Les Indienneries en conſomment beaucoup, mais c'eſt ſur-tout en toiles tout coton que les Apprêteurs de ce genre aiment à travailler. Nous ne réuſſiſſons pas à faire ces toiles auſſi bien que les Suiſſes : ils tirent des cotons de Lyon & les y renvoient converties en toiles meilleures & à meilleur marché que celles que nous y pouvons porter. Il eſt vrai que les Entrepreneurs des Fabriques & des apprêts ſont anciens, riches, & fort inſtruits de longue main. Les nôtres ſont nouveaux, ſouvent genés, & d'autant plus prêts à courir avidement après les profits qu'ils ſont impatiens de quitter & de dédaigner la profeſſion qui les enrichit. On fait de même dans nos principales Villes à Manufactures.

### De Nantes, *le 9 Novembre.*

Il ne remonte que peu de grains par mer ; mais il en deſcend beaucoup ainſi que des légumes par la Loire, ſans occaſionner des variations ſenſibles dans les prix.

Les ſucres & les cafés baiſſent. Sucre blanc, premiere ſorte, 57 à 56 l. ; commun, 38 à 37.... Sucre brut fin, 36 à 34 ; commun, 22 à 20... Café Martinique, 11 ſ. 6 deniers à 13 ſ. ; Saint-Domingue, 13 à 8 ſous.

Les eaux-de-vie augmentent : elles ſont à 135-140 les 29 veltes.

Le *Frédéric*, la *Marie-Anne*, la *Suzanne-Elizabeth*, la *Baronne de Baye*, le *Sully*, ſont arrivés de l'Amérique. Il eſt ſorti pour la Martinique le *Zéphir*, pour la Guadeloupe la *Nouvelle Héloiſe* & la *Jeune-Roſalie*, pour le Port-au-Prince le *Thomas*, la *Gracieuſe Léger* & l'*Iris*, pour les Cayes l'*Europe*, pour Guinée la *Diane* & le *S. Jean-Baptiſte*.

On mande d'Auray que le Mercredi, 20 du mois dernier, le flux apporta ſur la côte de Belle-Iſle des débris parmi leſquels ſe trouverent une figure de bâtiment & une pompe nouvellement garnie, d'après laquelle on a jugé que ces débris avoient appartenu à un bâtiment de 30 à 40 tonneaux. Le lendemain le Maître du bateau, qui va toutes les ſemaines de Belle-Iſle à Auray, trouva entre cette Iſle & une de Hédic, des ſabots & des chapeaux flottans, & apperçut un mât engagé dans le rocher appellé la *Teignouſe* ; ce qui lui fit juger que le bâtiment dont on avoit trouvé les débris s'étoit perdu ſur cet écueil... La veille, des

Pêcheurs de sardines d'Intet, avoient trouvé entre deux eaux un petit brigantin qui avoit coulé sous voile : ils parvinrent à le dégager sans trouver aucun vestige de l'équipage. Il étoit chargé de sel. Comme on y trouva du tabac, on se persuada que c'étoit un Contrebandier dont la cargaison étoit masquée par le sel. Ce bâtiment qu'on croit être de la côte du Poitou, est de 25 à 30 tonneaux.

D'ANGERS, *le* 13 *Novembre.*

Si l'Anjou n'a pas lieu d'être satisfait de la quantité de vin de sa derniere récolte, il en est d'autant dédommagé qu'il peut l'être par leur qualité, supérieure à tout ce qu'on pouvoit attendre. Aussi ont-ils acquis assez de valeur : c'est l'effet combiné de la modicité de la récolte & de la bonté de la boisson. Il paroit que tous les vignobles du Royaume ont été, à peu près, traités de même.

DE METZ, *le* 13 *Novembre.*

La récolte des grains a été assez avantageuse dans la Généralité : cependant le bled se soutient à 12 ou 15 sous (le quintal) plus haut qu'il n'étoit à pareil tems l'année derniere. En conséquence, M. l'Intendant a présumé qu'il se commettoit des abus, & ordonné de nouveau la publication de l'Arrêt du Conseil du 23 Décembre 1770.

» L'abondance, est-il dit dans son Ordonnance du 18 du mois dernier, l'abondance de la derniere récolte n'ayant pas produit la diminution qu'on devoit espérer dans le prix des grains, qui se trouve même plus haut à présent, qu'il n'étoit l'année derniere à pareille époque, il est à présumer que cela ne provient que de quelques manœuvres secrettes & illicites soit de la part des plus riches Cultivateurs, soit de celle des Marchands & Négocians en bled, qui, à la faveur de différens prétextes & des fausses interprétations qu'ils employent pour éluder la défense d'acheter ailleurs que dans les Marchés, parviennent à faire, sans qu'on s'en apperçoive, des enlevemens de grains considérables dans les campagnes qu'ils y parcourent & où ils arrhent les bleds qu'ils resserrent ensuite & dont ils font des accaparemens. Pour remédier à cet abus & en prévenir les suites qui pourroient augmenter de plus en plus la cherté de la denrée, & même occasionner la disette jusques dans cette Province où on est cependant bien éloigné d'avoir sujet de la craindre, il a paru nécessaire de tenir la main plus sévérement que jamais à l'exécution des dispositions de l'Arrêt du Conseil du 23 Décembre 1770, portant prohibition d'acheter ou vendre ailleurs que dans les Marchés..... »

Les vendanges n'ont pas été bonnes : à peine a-t-on recueilli un cinquième de ce qu'on eut l'année derniere qui toutefois ne fut pas très-abondante. Aussi nos vins vieux ont-ils renchéri ; ils sont foibles. On a beaucoup meilleure opinion des vins nouveaux ; & certainement ils auroient été plus parfaits si le Vigneron, qui détermine le jour de la vendange, ne se fût dépêché de la couper, afin de profiter du beau tems. Il est vrai qu'on auroit pu attendre encore 8 ou 10 jours sans être privé de cet avantage, & le raisin auroit beaucoup gagné. Nos Vignerons ont plus d'intérêt à la quantité qu'à la qualité. L'usage est ici que le Propriétaire leur abandonne pour leur travail & leurs frais les deux tiers du vin ; mais d'un autre côté, ils sont obligés d'abandonner le vin au Propriétaire sur le pied de la taxe du Bailliage, taxe toujours foible, parce qu'elle tombe sur les prix des vins de la derniere qualité portés au Marché : il faut aussi considérer que le Propriétaire fait, dans l'année, des avances au Vigneron. Le résultat de tous ces arrangemens, mauvais, mais peut-être nécessaires, c'est que le sort de l'un & de l'autre est assez malheureux. Les vins ne sortent point du pays.

Des changemens très-favorables dans la navigation de nos rivieres promettent au pays de nouveaux avantages ; nous en parlerons incessamment.

DE PARIS, *le* 16 *Novembre.*

Le Tirage de la Loterie Générale s'est fait hier, 15 du présent mois, en la maniere accoutumée ; le gros Lot de 24000 l. est échu au n°. 987618 ; & le second Lot de 8000 l. est échu au n°. 51039.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Usage des cheminées en été, proposé par M. Franklin.*

En été, lorsqu'on ne fait point de feu dans les cheminées, il y a un courant d'air régulier qui y monte continuellement depuis environ cinq à six heures du soir jusqu'à huit ou neuf heures du matin où ce courant commence à s'affoiblir & à balancer pendant une demi-heure, après quoi il se met à descendre avec la même force, & continue dans la même direction jusques vers cinq heures qu'il s'affoiblit & balance de nouveau pour remonter encore. Les heures varient un peu selon que les jours s'accourcissent ou s'allongent, ainsi que quand le tems change.....

Il semble qu'on pourroit tirer parti de cette propriété des cheminées, & faire mentir l'ancien proverbe qui dit, *inutile comme une cheminée en été.* Si l'on ferme l'ouverture du devant de la cheminée, depuis le manteau jusqu'à l'âtre, avec un léger chassis mobile (ou même avec deux en maniere de porte à deux battans), & qu'on le couvre d'un canevas pour laisser passer l'air & arrêter les mouches; & si l'on place une autre espece de chassis au devant du foyer avec des crochets pour y suspendre des pieces de viande, des volailles &c, bien enveloppées de linges mouillés en trois ou quatre doubles, ayant soin d'entretenir l'humidité de ces linges en les arrosant tous les jours, la viande sera tellement rafraîchie par l'évaporation continuellement entretenue au moyen du passage de l'air, qu'on pourra la conserver une semaine entiere & davantage, même dans les plus grandes chaleurs. On pourroit également maintenir frais du beurre & du lait dans des vaisseaux ou des bouteilles couvertes de linges mouillés. Il seroit à propos de mettre sous le chassis un baquet pour recevoir l'eau qui dégoutteroit des linges mouillés. L'on pourroit aussi, par le moyen des aîles d'une espece de moulin ou de tourne-broche, appliquer cette propriété des cheminées à quelques usages méchaniques où l'on n'auroit besoin que d'une force très-médiocre mais assez constante.

### II.

*Extrait d'une Lettre sur les Abeilles, par M. Langen, Professeur au College de Croenstadt en Transylvanie, Membre de la Société des Abeilles de la Haute-Lusace, à feu M. Schirach, Secretaire de la même Société.*

» De retour dans ma Patrie, j'occupai » tous mes momens de loisir à l'éducation » des abeilles. Je fis faire 80 petites ruches, » 60 autres pour les essaims, 56 de Paltau, » 40 de deux autres formes, & 6 de verre, » d'après le modele qu'on voit à Dresde dans » le Jardin Electoral. Je fis faire les pre- » mieres de bois de tilleul & au tour; je fis » peindre quelques-unes des autres en verd, » en rouge, en bleu de Berlin, le tout à » l'huile; ce qui n'est point praticable pour » les ruches ordinaires de Transylvanie, car » elles sont d'osier & recouvertes de bouze » de vaches: les abeilles y travaillent avec » ardeur & succès. Pendant l'hiver, mes » abeilles avoient fait une grande consom- » mation de vivres & beaucoup perdu de » leur population; ce qui fit qu'au printems » je ne voulus d'abord hasarder aucun essai, » d'autant plus que j'avois à convaincre mes » Compatriotes de la possibilité d'augmen- » ter leurs abeilles par le moyen des essaims » économiques, que je ne pouvois vaincre » leur résistance, & que j'avois beaucoup de » peine à leur faire entendre mes réponses à » leurs objections. Le tems changea vers la » fin de Mai: je peuplai 74 de mes ruches: » mais de longues pluies me jetterent dans » le plus grand embarras. Je fus obligé de » renoncer à une partie de mes essais; & » mes Compatriotes me blâmoient de les » avoir tentés. Au bout d'un mois, le tems » se mit au beau, j'ouvris mes ruches avec » la plus grande curiosité; dans quelques- » unes, je ne trouvai plus d'abeilles: partie » s'étoit envolée, partie étoit morte de » faim. (Il ne faut point perdre de vue le » climat de ce pays). Dans d'autres ruches, » je trouvai le petit peuple en très-bon or- » dre. Ce qui me surprit le plus, c'est que, » dans quelques-unes, je trouvai des œufs, » dans d'autres des vers, & dans 38 des re- » jettons en bon état. Curieux de sçavoir

» s'il résulteroit des vers une mere abeille ;
» j'ôtai les meres abeilles de quelques ruches
» avec quelques autres mouches. Au bout
» de quinze jours, j'ouvris mes ruches, &
» je trouvai quelques-uns des vers transfor-
» més en meres : il plut beaucoup pendant
» quinze jours : je jugeai à propos de réser-
» ver huit ruches pour un autre essai, &
» j'attendis le tems nécessaire pour que la
» reine fût fécondée. Trois semaines après,
» j'ouvris ces ruches, j'en ôtai les meres
» abeilles, & j'obtins une nouvelle généra-
» tion. Ma plus grande peine fut de nourrir
» tous mes essaims : quelques-uns ne réus-
» sirent pas, ce que j'attribuai au tems & à
» la négligence des gens chargés de les soi-
» gner. La plus grande partie de mes rejet-
» tons a déjà rempli la moitié des ruches.
» Vers la moitié de Juillet, le tems ne fut
» pas favorable aux abeilles, & je regrettai
» encore d'avoir hasardé mes expériences.
» Le beau tems revint, & les abeilles rega-
» gnerent ce qu'elles avoient perdu. Elles
» volent actuellement en nuées dans un jar-
» din arrangé exprès pour leur fournir leur
» nourriture : elles volent en si grand nom-
» bre qu'il n'est pas possible de distinguer
» les essaims. Elles s'attachent par pelotons
» sur l'herbe, aux arbres & aux haies. Je
» n'ai pas pu former de grandes ruches pour
» les nouveaux essaims, parce que je n'a-
» vois pas assez de miel : mais j'ai tiré beau-
» coup de miel au printems. J'ai déjà tiré
» des essaims de mes ruches nouvelles &c. ».

*Nota.* Il y a des erreurs dans cette Lettre; mais nous nous sommes persuadés que les personnes appliquées à l'éducation des abeilles y suppléeroient par leurs propres lumieres. M. Langen continue ses essais, & il a le plaisir de voir ses Compatriotes commencer à adopter sa méthode.

## III.

*Expérience curieuse faite sur les choux.*

M. Pienemann, Secretaire de la Ville d'Osterode, au pays d'Hanovre, vient de faire l'essai suivant sur le chou-fleur & le chou de Savoie. Le printems dernier, il fit planter ces deux especes de chous dans un terrein dont une partie étoit depuis long-tems cultivée, & l'autre étoit fraichement labourée, après avoir été long-tems en friche. Cette terre fut fumée avec du fumier de brebis & de poule. Les deux plantes réussirent très-bien. Lorsque les choux eurent pris leur entier accroissement, M. Pienemann en coupa la tête près du tronc, dans la vue d'essayer s'ils ne repousseroient pas : en effet les troncs se sont couronnés de nouveau ; la plûpart des nouvelles têtes ont été aussi grosses, aussi bonnes, aussi délicates que les premieres. Il y a beaucoup de rejettons & quantité de feuilles qui ont servi de nourriture aux bestiaux. Notre Agronome se proposoit de laisser passer l'hiver sur pied aux troncs, pour voir s'ils pousseroient encore : mais des domestiques les ont maladroitement arrachés. Replantés, ils ont encore fait un effort, mais ils ont péri. M. Pienemann déclare que, si cette expérience a déjà été faite, il l'ignoroit. D'ailleurs il est toujours avantageux de répéter des essais qui tendent à constater la bonté d'une méthode économique & productive, assez généralement inconnue.

## IV.

*Inventions nouvelles.*

Le sieur Lavocat, très-habile Machiniste, demeurant à Champigneulle près Nancy, vient d'inventer un nouvel instrument, pesant environ cent cinquante livres, long de six pieds sur trois de hauteur & d'épaisseur, au moyen duquel un enfant crible les grains avec une facilité & une promptitude singulieres.

Le même Artiste a imaginé une autre machine portative & de la plus grande solidité, avec laquelle un seul homme peut descendre dans une cave une piece de vin ou toute autre chose qui demanderoit les bras de huit à dix hommes.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 10 Novembre 1773, au Samedi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 à 24 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 24 l. 10 s. à 29 l. Le seigle, de 10, 13 à 15 l. 5 s. ; l'orge, de 10, 11 à 12 l. aussi *le septier*,

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 10 Novembre 1773 au Samedi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 17, 19 à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Novembre 1773, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Novembre 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | |
| Les guinées à . . . | 724 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . | | | |
| 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. . . | | | marc. |
| 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | |
| *Idem* à 11 d. 10 . . | | | |
| gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | |

### CHANGES DE PARIS, *du 17 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ |
| Londres ..... | 29 13 16e |
| Hambourg ..... | 187 à ¼ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 95 ¾ |
| Gênes ..... | 93 ¾ |
| Lyon. *Saints* ..... | ⅛ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Lundi 15.* | *Mardi 16.* | *Mercredi 17.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1490 . . . . | . . . . . | 1495 . . . . |
| D°. 16es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FERIE. | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 13 Nov. 1773 | | Du Lundi 15. | | Du Mardi 16. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | J. | Thevenin, six p. mois 1773. | F. | Viellard, six p. mois 17773. | D. |
| Delarue pere, *id.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Goffey, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Maffon, *idem.* | J. | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 27 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 1 *Novembre.*

LE Traité de Commerce entre la République & les trois Puissances n'est pas aussi facile à conclure qu'on se l'étoit imaginé. L'article du sel souffre de grands débats. On demande, au nom de la République, la franchise des droits tant pour les marchandises qui passeroient du territoire de la République dans le Domaine des trois Puissances, que pour celles qui entreroient de ces mêmes Provinces en Pologne. Quelques personnes pensent qu'on l'obtiendra, par la raison que ce pays acquerroit, par cette exemption de tributs, au moins une sorte de prospérité généralement utile à ses voisins.

Les mendians s'étoient multipliés à l'infini dans cette Capitale, comme on peut le croire : il vient de leur être ordonné de la quitter incessamment. Ils attendent qu'on leur assigne le lieu de retraite où ils trouveront à travailler & à vivre.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 5 *Novembre.*

Les orages continuels par lesquels la Baltique a été bouleversée pendant un mois, ont retardé l'arrivée des bâtimens attendus de la Finlande, & influé sur le renchérissement considérable du prix des denrées.

Les taxes des comestibles se régloient ci-devant ici tous les mois, & avec l'approbation du College de Commerce. M. le C. de Sparr, Grand Statthalter, a fixé pour sept mois le prix de la viande de boucherie pour qu'elle ne hausse pas au printems ; & malgré l'opposition du College de Commerce, il y a été autorisé. Trop courtes, quant à la durée, les taxes déroutent les Marchands qui sont exposés à des variations perpétuelles ; trop longues, elles les déroutent aussi, parce qu'ils ne peuvent pas porter si loin les spéculations d'un débit journalier. Il ne s'agit donc plus que de déterminer précisément la juste durée que doivent essentiellement avoir des évaluations dépendantes d'un futur contingent, pour qu'elles soient justes : or Dieu le sçait.

L'Europe sera certainement étonnée d'un Jugement criminel rendu le 19 du mois dernier à Stendal en Dahlie. Il est très-vrai que deux Publicains ont été condamnés pour cause d'exaction. La Sentence leur impose des restitutions & une amende honorable, outre la perte de leurs emplois & l'inhabileté à en posséder.

Tout le monde connoît de ces Compagnies qui, munies du privilége exclusif de faire une chose, n'exercent que celui d'empêcher de la faire. Notre Compagnie de Plongeurs n'alloit plus, depuis long tems, chercher au fond de la mer les effets naufragés. Un Etranger, nommé Hammar,

a obtenu la permiſſion d'entreprendre cette fouille qu'il exécute à ſes frais entre les rochers & les ſables de notre Port.

L'augmentation des prix accordés aux Marchands Drapiers pour le débit des draps de Fabrique nationale, encourage cette fabrication qui ſe perfectionne.

S. M. a rendu une Déclaration très-ſévere contre une infidélité invétérée qui ſe commet à l'égard de la continence des tonnes deſtinées pour les ſalaiſons, le goudron &c.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 7 Novembre.*

Nous avons actuellement ſous nos yeux une preuve frappante de l'impoſſibilité de ſubjuguer le commerce & du tort que l'on ſe fait à ſoi-même par le vain projet de l'enchaîner. Dantzick eſſuye une révolution ſi ſinguliere, ſes environs ſont hériſſés de tant d'obſtacles que tout ſe détourne de cette contrée, juſqu'au commerce des bleds. Cette circonſtance a attiré en Danemarck & dans le Holſtein des commiſſions conſidérables de grains de la part des Hollandois. Le Gouvernement, très-inſtruit que la plus heureuſe récolte n'encourage la reproduction que par le bon débit, & que le prix le plus doux pour le Conſommateur ne donne pas à la partie productive le moyen de lui préparer de nouvelles conſommations abondantes, le Gouvernement, dis-je, encourage de toute façon l'extraction hors de ces Etats.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 9 Novembre.*

On croiroit que l'Europe va devenir un *pays d'or.* Preſqu'en même tems, il s'y eſt découvert trois mines de ce métal; une en Suiſſe, dont on s'eſt promis un bon produit; une autre dans l'Iſle d'Halki près Conſtantinople, laquelle ne rendroit pas les frais d'exploitation; une troiſième dans ce pays-ci, près de Trentſchin, dont on doit faire l'eſſai.

### De Dresde, *le 10 Novembre.*

S. A. E. vient de faire publier un Mandat relatif aux moyens de ſauver les perſonnes noyées ou étouffées. Ce Réglement eſt diviſé en douze articles; on n'a rien oublié pour atteindre au but ſalutaire que ſe propoſe la bonté paternelle du Souverain.

## ITALIE.

### De Rome, *le 30 Octobre.*

Sa Sainteté, ſur le point de partir de Caſtel-Gandolfe, a ordonné que l'on diſtribuât aux pauvres du lieu une ſomme d'argent, des vêtemens & des lits.

Les excavations ſe continuent dans le Tibre, & l'on y trouve tous les jours quelque nouveau monument.

En exécution des ordres de S. S., le Cardinal Camerlingue a baiſſé le prix de l'huile, avec injonction aux Revendeurs d'en tenir de bonne & d'en livrer à quatre baïoques le bocal à quiconque en demandera, & aux Marchands en gros d'en vendre à ceux-là de petites quantités dans la proportion établie par les Edits. Le ſavon a été réduit à cinq baïoques la livre. On peut dire qu'ici c'eſt la Police qui gouverne l'Etat.

### De Florence, *le 2 Novembre.*

Les Auditeurs de la Chambre Granducale ont notifié le 26 Octobre un *Motuproprio* de S. A. R. du 8, par lequel il eſt déclaré que la réſerve dite de Caſtel-Fiorentino demeure ſupprimée; & qu'en conſéquence il ſera généralement libre d'y chaſſer & d'y pêcher, hors les tems défendus pour le bien des récoltes. Les Propriétaires & les Cultivateurs regardent cette liberté comme un des plus puiſſans encouragemens qu'ils euſſent à deſirer.

Le nombre de bâtimens de toute ſorte de Nations, entré le mois dernier dans le Port de Livourne, eſt, pour ainſi-dire, innombrable. L'importation des grains & des légumes a été ſinguliérement abondante.

Des lettres particulieres de Naples portent que le Gouvernement a réglé qu'à l'avenir les débiteurs détenus ſeroient relâchés après cinquante jours de priſon, ou nourris aux dépens des créanciers. En même tems, il a mis un frein à l'avidité des Geoliers qui font payer trop cher aux Priſonniers leur diſgrace, aux innocens com-

me aux coupables ; car le droit de geole eſt une peine à laquelle on n'échappe jamais lors même qu'il vous eſt réellement dû des dédommagemens.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 9 Novembre.*

Les 30 & 31 Octobre, les vaiſſeaux *Toſcano & Coro* entrerent dans les Ports de Cadix & de S. Sébaſtien. Le premier étoit parti du Port de Lima le 10 Juin, & le ſecond de la Guyara le 6 Septembre. Ils ont amené pour le compte du Roi & du commerce 983,747 piaſtres fortes en or & en argent ; 4,092 quintaux de cuivre ; 3,906 arrobes de caſcarille ; 688 de laine de Vigogne ; 15,365 fanegues de cacao ; 4,000 cuirs &c.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 11 Novembre.*

L'ancien Lord Maire a fini l'exercice de ſa Charge par la diminution du prix du pain.

Il a été notifié aux Négocians intéreſſés dans le commerce de Ruſſie, que l'Impératrice avoit ſupprimé les droits ſur les toiles & étoffes de laine de Manufacture Britannique importées dans ſes Etats dont les ſuifs & autres articles ne payent point d'entrée dans ce Royaume.

On aſſure que les oppoſitions de MM. le Duc de Devonshire, le Marquis de Rockingham & le Comte de Shelburne ont fait échouer au Parlement d'Irlande le projet de la taxe ſur les terres des Propriétaires abſens. Il eſt queſtion de lever une ſomme de 300,000 livres en annuités à ſix pour cent, avec accroiſſement pour les ſurvivans, dans la forme des tontines de France.

Par les états préſentés à la Chambre des Communes, il conſte que le *produit total* des revenus héréditaires & des droits additionels de l'Irlande, a excédé dans ces deux dernieres années de 26,742 l. celui des deux années précédentes, tandis que leur *produit net* a été moindre de 35,556 l. 3 ſ. 9 d. ½ : ainſi entre les caiſſes particulieres qui payent & la caiſſe publique qui reçoit, il y a une dépenſe ou une non-valeur extraordinaire de plus de ſoixante-deux mille livres ſterl.

Il conſte également que le produit net des revenus & des droits des deux dernieres années a monté à 1,329,330 l. ſt. 5 sh. 10 d. ¾ ; & que les dépenſes ont excédé la recette de 63,595 l. 9 sh. 5 d. ¾. En ajoutant cette derniere ſomme à celle de 124,125 l. 6 sh. 2 d. ½ dépenſée en conſéquence des ordres de la Cour, il ſe trouve que la dépenſe a ſurpaſſé la recette de près de 188,000 l.

Il y a aujourd'hui à Norwich beaucoup plus de Manufacturiers ſans ouvrage qu'il n'y en a eu depuis pluſieurs années ; ce qu'on attribue à l'interruption du commerce de cette Ville avec Dantzick.

La Compagnie des Indes ſe trouve, dit-on, dans une détreſſe plus grande que jamais. Tandis qu'on lui prêtoit ici 1,400,000 liv. ſt., & qu'elle avoit en outre beſoin de 850,000 l. pour continuer ſon commerce, ſes revenus baiſſoient dans l'Inde & ſes agens tiroient ſur elle 250,000 l. Il a été, ajoute-t-on, propoſé de payer cette ſomme moyennant une augmentation de 12 & demi pour cent par action, accroiſſement qui ne produiroit pas la moitié de la dette. Des lettres d'Arcate portent que les Marattes ſont dans une poſture menaçante, & que ſi nos Troupes avoient le malheur d'être battues, Bombay & Madraſſ ſeroient réduits à de dures extrémités, quand ce ne ſeroit que par les obſtacles inſurmontables que ces Peuples oppoſent à la perception des revenus.

On vient d'eſſuyer à Carliſle une terrible inondation.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 12 Novembre.*

Un vaiſſeau derniérement arrivé de Surinam à Amſterdam, a rapporté que nos Troupes avoient échoué dans leur expédition contre les Negres & les Naturels du pays ; & que pluſieurs ont été bleſſés avec des fléches empoiſonnées.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 12 Novembre.*

Il a été annoncé ci-devant que le tems avoit été d'une beauté ſinguliere pendant le

cours du mois d'Octobre : la nuit du 29 au 30, il se dérangea. Une grosse pluie, accompagnée de coups de tonnerre continuels, fut suivie d'un changement de vent très-contraire à la navigation. Celui du Nord a empêché l'arrivée de plusieurs bâtimens qu'on attendoit.

Depuis le commencement du mois, il est entré plusieurs Ponentois chargés de morue de Terre-Neuve. D'environ 40 bâtimens venus de cette pêche, il n'y en a point eu qui n'ait apporté pleine cargaison.

L'importation des grains se soutient. Selon des lettres d'Alger, la Régence vient de permettre généralement la sortie des bleds & des denrées ; & même plusieurs bâtimens en ont déjà chargé pour l'Italie.

Le vaisseau, la *Catherine*, Cap. Jacques Pine, Anglois, est venu de la Baye de Honduras, chargé de bois de campêche & d'indigo.

Le Capitaine Jean Brunet, commandant le vaisseau la *Félicité*, est parti pour le Cap.

Il a passé ici du grain de Sicile pour l'Espagne. Nous avons appris de ce dernier Royaume qu'en divers endroits il avoit régné une sécheresse si opiniâtre qu'il n'étoit pas tombé une goutte d'eau. On craignoit encore beaucoup vers la mi Octobre que l'aridité ne mît un grand obstacle aux semailles. On assure que la disette d'eau s'est fait sentir jusques dans le Palais de l'Escurial où la Cour étoit très-nombreuse.

### De Nantes, *le* 15 *Novembre.*

La vente des marchandises de l'Inde déposées à l'Orient s'est ouverte le 8. Si le nombre des Acheteurs répond à la quantité des objets à vendre, elle sera fort brillante. Il s'est élevé une discussion au sujet de certains droits qui avoient été imposés sur les étoffes de la Chine & autres articles & que l'on avoit négligé de percevoir.

Le Gouvernement a assigné une somme de quarante mille livres pour contribuer à la réparation des pertes immenses souffertes dans le canton de la Bretagne dévasté par l'inondation du 19 Août. Le détail des charités particulieres seroit intéressant & consolant.

Depuis que les Etats de la Province ont pris en considération le Port de Pléneuf dans la Baye de Saint-Brieuc, plusieurs Négocians y ont fait construire des bâtimens avec moins de dépense que n'en exigent les autres Ports marchands de la Province. Un nouveau chemin facilite le transport des bois & des agrets. On travaille à établir dans le Port des cales de construction, un quai &c.

### De Rheims, *le* 18 *Novembre.*

Nous avons le désagrément de reconnoître qu'indépendamment de ce que nos vignes ont fort peu rapporté, cette année, la petite quantité du nouveau que nous avons ne se trouve pas avoir beaucoup de qualité : en général il est beaucoup moins bon que celui de 1772. Aussi les vins vieux sont-ils fort recherchés ; le prix en augmente.

Les prix des grains & du pain baissent.

Le 15 du courant, il s'est ouvert à Troyes une Ecole gratuite de Dessins, formée par des Citoyens généreux, & dirigée par des Professeurs aussi désintéressés qu'habiles.

### D'Angers, *le* 19 *Novembre.*

Il y a si peu de vins, cette année, qu'ils s'élevent à des prix excessifs & haussent de jour en jour. Ceux des moindres crûs valent couramment 150 livres, la pipe de 500 pintes de Paris.

La récolte des grains a été des plus abondantes dans l'Anjou. Cependant ils ne sont pas encore descendus au taux que l'on a lieu de se promettre. Le septier de froment, pesant trois cens livres, vaut actuellement 30 l. & plus. Les achats qui se font dans la Province soutiennent les prix.

Les pluies continuelles nous font craindre pour les semailles dont il reste encore au moins un tiers à faire.

### D'Orléans, *le* 21 *Novembre.*

En général, l'Orléanois, le Gâtinois & les pays adjacens n'ont recueilli qu'une demi-année commune de vin au plus. Quoique la qualité en soit bonne, on a fort regretté de n'avoir pas différé les vendanges, attendu la continuité du beau tems. On a fait de bonne heure une grande partie des semailles que les pluies ont ensuite traver-

ſées. Depuis la belle récolte de grains que nous avons eue dans tous ces pays, les prix en ont ici ſucceſſivement baiſſé. Les marchandiſes de l'Amérique ſont abondantes & à bon marché.

Le 14 de ce mois, MM. les Maire & Echevins de cette Ville, pour célébrer la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Valois, ont, au milieu de réjouiſſances éclatantes, fait diſtribuer du pain aux pauvres de toutes les Paroiſſes, & des layettes complettes pour chaque enfant de pauvres gens né depuis cette heureuſe époque juſqu'au jour de la fête.

## De Paris, *le 24 Novembre.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du 19 Septembre, *qui ordonne que le droit de conſommation ne ſera plus perçu ſur les morues ſeches dans tous les lieux & dans tous les cas, que ſur le pied de dix ſous du cent peſant, au lieu de vingt ſous du cent, compte marchand.*

Autre du 3 Octobre, *portant réglement pour la fourniture des ſels aux dépôts limitrophes du pays de Gabelles.* Le Roi s'étant fait rendre compte de la régie établie relativement à l'approviſionnement & à la vente du ſel dans les parties des Provinces du Poitou, du Limoſin, de la Marche & de l'Auvergne, rédimées des droits de Gabelles, qui confinent aux pays ſujets auxdits droits, S. M. a reconnu que le faux-ſaunage s'étoit ſucceſſivement d'autant plus accrû que l'augmentation déterminée par les beſoins de l'Etat ſur le prix du ſel dans les greniers, préſente aux fraudeurs l'attrait d'un nouveau bénéfice, outre la facilité de former des entrepôts dans l'étendue des reſſorts des dépôts. S. M. a réſolu d'établir, pour le fourniſſement deſdits dépôts & pour la diſtribution, des régles nouvelles qui, en conſervant les priviléges des Habitans & leur procurant de meilleurs ſels, arrêtent le faux-ſaunage...

Art. 1. Les dépôts établis dans les cinq lieues des Provinces rédimées des droits de Gabelles, limitrophes des pays ſujets auxd. droits, ſeront déſormais approviſionnés à la diligence & aux frais de l'Adjudicataire des Fermes de S. M., de ſels dont il fera l'achat ſur tels marais ſalans qu'il jugera à propos.

A. 2. Les magaſins ſeront fournis aux frais de l'Adjudicataire.... A. 3. Ouverts deux jours de chaque ſemaine... A. 4. Les Receveurs & Contrôleurs ſeront reſponſables du ſel... A. 5. Ils procéderont au meſurage & emplacement des ſels à leur arrivée, & en dreſſeront procès-verbal... A. 6. Il ſera procédé au regratage des ſacs, & les ſels qui en proviendront ſeront jettés ſur la maſſe...

A. 7. Le meſurage du ſel aux emplacemens & aux diſtributions ſera fait, comme dans les greniers, à la trémie à deux grilles. Abroge S. M. l'uſage de meſurer le ſel dans leſdits dépôts à pelle renverſée... A. 8. La diſtribution ſe fera par minot, demi-minot, quart de minot, & demi-quart de minot... A. 9. Pourront les Préſidens-Juges aſſiſter à ces diſtributions, ſans retribution &c.... A. 10. Le Fermier prépoſera telle perſonne qu'il voudra au ſervice de la trémie, ainſi que pour gouverner la ſoûpape, rader la meſure &c.

A. 11. Défend S. M. aux Marchands de ſel, Fourniſſeurs & Minotiers des dépôts, de s'immiſcer aux fourniſſement & vente...

A. 12. Défend S. M. aux Habitans des Villes d'Aubuſſon & de Riom, qui ont joui juſqu'à préſent de la faculté de faire le commerce de ſel, tant pour l'approviſionnement des Habitans des Paroiſſes des Provinces redimées, non-compris dans les reſſorts des dépôts, que pour le fourniſſement deſdits dépôts, de le continuer à l'avenir...

A. 13. Seront tenus les Aſſéeurs & Collecteurs des Tailles, ainſi que les Maires, Echevins, Syndics des Villes franches, abonnées, tariffées, de fournir aux Commis de l'Adjudicataire, des copies exactes des rôles de taille & de capitation où ſeront marqués les noms, qualités, emplois des Habitans; les ſommes auxquelles ils ſont impoſés; le nombre des perſonnes de chaque famille...

A. 14. Seront tenus par le Receveur & par le Contrôleur aux diſtributions deux regiſtres qui contiendront la quantité de ſel diſtribuée à chaque reſſortiſſant, de quelle maſſe le ſel aura été tiré...

A. 15. Le ſel ſera délivré aux reſſortiſſans des dépôts à raiſon d'un minot pour 7 perſonnes par an, non compris les enfans au-deſſous de huit ans, tant pour pot & ſaliere que pour groſſes & menues ſalaiſons. Défenſe aux reſſortiſſans d'avoir en leur maiſon

plus de ſel qu'il n'en faut pour la proviſion de leur famille pendant ſix mois.... A. 16. Défenſe d'ordonner de plus fortes livraiſons ſous prétexte d'Ouvriers, Moiſſonneurs &c.. A. 17. Ou pour les enfans au-deſſous de 8 ans... A. 18. Excepté en faveur des Boulangers, Bouchers, Charcutiers, Cabaretiers, Marchands Saleurs de beurre & de fromage.

A. 20 & 21. Les reſſortiſſans préſenteront des certificats de leurs Curés ou Vicaires... A. 22 Les Commis leur délivreront des bulletins... A. 23. Sera réputé faux-ſel tout ſel pris ailleurs que dans les dépôts...

A. 24. Le prix du ſel ſera reglé tous les mois par les Officiers des dépôts, relativement au taux auquel il ſe vend dans les Salorges les plus voiſines & aux frais de voiture.

A. 25. Confirme S. M. les Habitans des reſſorts deſdits dépôts & ceux des autres parties des Provinces rédimées, dans leurs priviléges & exemptions...

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Préſervatif pour les bêtes à cornes qui ſont ſaines & qu'il faut garantir de la contagion qui régne dans pluſieurs villages de la Généralité de Soiſſons. Par M. du Fot.*

Quels ſoins & quelles attentions ne méritent pas ces animaux ſi néceſſaires? Une vache eſt le ſoutien d'une famille entiere qui du matin au ſoir eſt livrée aux plus pénibles travaux. C'eſt pour preſque tous les Habitans de la campagne l'unique & principale douceur de leur vie : tandis qu'ils ſont forcés de céder à d'autres le fruit de leurs peines, ils trouvent leur exiſtence dans le lait que leur fourniſſent leurs vaches. Elles ſont les meres nourrices des hommes. Il ne faut donc négliger aucun des ſoins que nous allons preſcrire : on les préſervera de la maladie & de la mort. Le ſuccès confirmera nos promeſſes.

Pendant tout le tems que la maladie exiſtera dans ces contrées ou aux environs, mettez toutes les bêtes ſaines à la diete pendant 3 ou 4 jours de chaque ſemaine, c'eſt-à dire, ne leur donnez ces jours-là que de l'eau blanche. Ceux qui en auront la faculté, y ajouteront une livre de miel & un demi-ſeptier de vinaigre... Faites-les boire ſouvent & très-ſouvent. Servez-vous de la corne, ſi cela eſt néceſſaire... Si elles ne fientent point ſelon leur coutume, donnez-leur des lavemens chaque jour. La moindre diminution dans cette évacuation exige abſolument ce ſecours, il préviendra la maladie.. Bouchonnez-les ſoir & matin avec des bouchons de paille trempés dans l'eau mêlée d'un tiers de vinaigre; mais ne vous ſervez jamais deux fois du même bouchon... Panſez-les comme les chevaux... Tenez les étables & les creches nettoyées de toute malpropreté... Renouvellez chaque jour leur litiere... Que l'air des écuries ſoit ſouvent renouvellé... Parfumez-les avec les fleurs de ſoufre... Telles ſont les précautions les plus ſages qui préſervent ces animaux ſi néceſſaires à l'exiſtence de tant d'individus. Aucune des bêtes à cornes pour leſquelles on a pratiqué ce qui eſt ici conſeillé, n'a été attaquée de la maladie. Cette eſpérance eſt donc fondée ſur l'expérience.

### II.

*Livres nouveaux.*

1. *Obſervations ſur les commencemens de la Société.* Par J. Millar, Profeſſeur en Droit à l'Univerſité de Glaſcow. Traduit de l'Anglois d'après la ſeconde édition. A Amſterdam, chez Arkſtée & Merkus, à Paris, chez Piſſot, Libraire, quai de Conti. Vol. in-12. Prix, 3 liv. relié.

M. Millar trace, dans cet Ouvrage, l'hiſtoire philoſophique de l'homme & de la ſociété d'après les mœurs, les coutumes, les loix, & leurs révolutions. Des effets il remonte aux cauſes, ſans chercher à les plier à une théorie ou à un ſyſtéme préconçu. La comparaiſon des uſages des Peuples & de leurs variations le conduit à des regles pratiques. Sans connoître les principes fondamentaux de l'ordre, un ſens droit lui découvre aſſez conſtamment des vérités ſecondaires conformes à ces principes. L'Ouvrage eſt diviſé en cinq chapitres ſoûdiviſés en ſections. Dans le premier, le ſçavant Profeſſeur conſidere les changemens que les idées des hommes ont ſubis, dans les différens états ſociaux, ſur le rang & la condition des deux ſexes. Après les droits de la

ſociété conjugale, il traite des rapports des enfans avec leurs parens, & des révolutions de la juriſdiction paternelle. De la famille, il paſſe à la Tribu & enſuite à la Nation ou à la ſociété étendue. Enfin il examine les variations de l'autorité des maîtres ſur leurs ſerviteurs, & dans ce chapitre, il venge l'humanité contre les Apologiſtes de l'eſclavage. Nous rendrons un compte détaillé de ce Livre.

2. *Phédon ou Entretiens ſur la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame.* Par Mosès Mendels-Sohn, Juif à Berlin. Traduit de l'Allemand par M. Junker, de l'Académie des Belles-Lettres de Gottingue. A Paris, chez Boucher, quai des Auguſtins, à la Prudence. In-8°.

M. Junker ſe propoſe de donner ſucceſſivement la traduction des divers Traités du célebre Philoſophe Allemand, tous indépendans les uns des autres. Son entrepriſe ſera très agréable à ceux qui aiment la ſaine Métaphyſique, la bonne morale, l'ouvrage combiné de la raiſon & du cœur. Ces Ouvrages ont eu le ſuccès le plus brillant en Allemagne, ſans que le nom d'un Philoſophe, né dans le ſein d'une Nation avilie par le mépris & aſſez généralement enſevelie dans l'ignorance, y ait contribué. Ces entretiens ſur l'ame ſont précédés d'une excellente vie de Socrate, principal Interlocuteur. M. Mosès a parfaitement ſaiſi la matiere de Platon; & ſans rien laiſſer à deſirer dans ſon ſtyle, il eſt fort ſupérieur, quant aux choſes, à ſon modele. Dans un ſi bon Ouvrage, ainſi que dans ſa défenſe placée à la ſuite, nous aurions deſiré qu'il eût approfondi davantage le droit naturel quant à la défenſe de ſoi-même, à la vengeance, aux peines &c.

3. *Supplément à l'Art du Peintre, Doreur, Verniſſeur.* Par le ſieur Watin, Peintre, Doreur, Verniſſeur, & Marchand de couleurs, dorures & vernis. A Paris, carré de la porte S. Martin, en réponſe à la réfutation du S^r Mauclerc & à ſes Proſpectus. Prix, 14 ſous.

M. Watin n'a certainement pas cherché, dans ce ſupplément, à diſſimuler ou à affoiblir les objections de ſon Adverſaire, puiſqu'il met la critique toute entiere & ſa réponſe ſur deux colonnes. Il nous ſemble que cette diſcuſſion ne peut ſervir qu'à confirmer l'opinion avantageuſe que le Public avoit conçue des talens & des connoiſſances de cet Artiſte. Ce Supplément a donné un nouveau prix à l'Ouvrage. M. W., en juſtifiant ſes opinions & ſa pratique, apprécie la valeur de tout ce que ſon Concurrent lui oppoſe. Il *certifie* que *l'huile* de ce dernier donne de l'odeur, & que les matieres métalliques qu'il dit être purgées de ſel & de ſoufre, en donnent auſſi; & il en appelle au jugement de l'Académie Royale des Sciences. Il donne avis à MM. les Souſcripteurs de l'édition *in-folio* qu'il avoit annoncée, pour ſervir de ſuite aux Arts de l'Académie, qu'il ne la publiera point quant à préſent, parce qu'on lui a appris que M. Mittouard, Appothicaire, étoit ſur le point de préſenter à cette Société la deſcription des mêmes Arts. Ils ſont priés de retirer leurs fonds dans le délai de ſix mois, à moins qu'ils ne veuillent les employer à acquérir l'édition in-8°., ainſi que des deſſins, des gravûres, des livres, des meubles &c. On trouve dans ſon attelier un meuble nouveau dans le goût antique appellé *Athénienne*, compoſé de trois conſoles en bois, deſtiné à orner un ſalon ou un boudoir, & propre à divers uſages particuliers.

## III.

## *AVIS.*

Le nommé Biſon, Elagueur, demeurant à Bretigny près Linois, route d'Orléans, à ſept lieues de Paris, entreprend la cure des arbres infectés d'inſectes qui les font mourir; il les remet en bon état, & leur donne leur premiere vigueur. Les expériences réitérées qu'il en a faites ſont certifiées par des Seigneurs & des Particuliers dont les ſuffrages ne ſont point équivoques, puiſqu'ils ont vu opérer. Ce ſont, entr'autres, M. le Duc de Charot, à Ville-Bouzin près Montlherry, route d'Orléans; M. le Comte de Noailles, à Arpajon, même route; M. Thomé, à Rentilly en Brie; M. Caze, à Torcy auſſi en Brie; M. Petit de Letteville; M. Deromont, Procureur du Roi, à Montlherry; M. Reymond, Entrepreneur de la route d'Orléans &c. &c. Il juſtifiera des originaux de ces certificats reſpectables à ceux qui pourroient avoir quelques doutes ſur ce qu'il annonce. Il obſerve que ſon ſçavoir ne s'étend que ſur les ormes qui bordent les grands chemins, forment des avenues, &

dans quelques endroits qu'ils ſoient plantés. Il guérit auſſi le chêne ; il fait des recherches actuellement pour la guériſon des autres arbres : il fera part au Public de ſes découvertes, d'après expériences. *Il prie qu'on affranchiſſe les lettres qu'on lui adreſſera. Il y a Bureau de Poſte à Linois.*

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 17 Novembre 1773, au Samedi 20 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 26 à 30 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 23 à 29 livres. Le ſeigle, de 12, 13 à 14 livres ; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier.*

Du Mercredi 17 Novembre 1773 au Samedi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 19 à 20 livres 10 ſ. l'ancienne ; la nouvelle, de 18, 19 à 21 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Novembre 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | H | G | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piaſtres à . . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{3}{4}$ |
| Hambourg ..... | 187 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 à 2 6 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{3}{8}$ P. $\frac{5}{8}$ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Lundi 22.* | *Mardi 23.* | *Mercredi 24.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1500 . . . . | 1505 10 7 $\frac{1}{2}$ . | 1505 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 338 . . . . | 336 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1773.*

| Du Sam. 20 Nov. 1773 | | Du Lundi 22. | | Du Mardi 23. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | |
| Lenoir, ſix prem. mois 1773. | J. | Thevenin, ſix p. mois 1773. | G. | Viellard, ſix p. mois 17773. | G. |
| Delarue pere, *id.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Goſſey, *idem.* | L. | Delamotte, *idem.* | | Marſollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Maſſon, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 4 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

D'ABO, *le 24 Octobre.*

DEpuis quelques années, notre Agriculture a pris une vigueur que notre climat glacé sembloit lui refuser. Cependant elle ne doit son amélioration qu'aux bienfaits même de la nature; car c'est le fruit d'un nouvel engrais, & cet engrais n'est autre que la tourbe. Avant qu'on eût découvert ce que personne ne pouvoit ignorer, sçavoir que des débris de plantes, mêlés & amalgammés avec de la terre, étoient naturellement faits pour former un excellent fumier, les Agriculteurs même les plus aisés n'étoient point en état d'amender la plus grande partie de leurs champs: or qu'est-ce qu'une culture sans engrais? Depuis qu'on s'est avisé d'employer la tourbe en fumier, nos champs ont commencé à prendre une nouvelle face. Plusieurs pays sont dans le cas de profiter du même avantage. Nos Paysans ont différentes manieres de préparer & de répandre cette tourbe; il n'y a point d'Agriculteur qui ne puisse, par sa propre intelligence, trouver des moyens équivalens. (*Nous publierons en entier la Lettre dans laquelle ces préparations sont détaillées*).

### HONGRIE.

DE PRESBOURG, *le 10 Novembre.*

Nos vendanges ont été fort bonnes... Quoique l'Agriculture ne soit point excitée dans ce pays par des encouragemens particuliers, toutefois il s'y trouve des Cultivateurs qui font des efforts & des essais pour étendre les limites de leur Art. Un Habitant de cette Ville vient de faire une expérience singuliere. Le 2 Juillet dernier, il coupa son seigle: deux jours après, il sema de l'orge dans le même champ: le 14 du mois dernier, il a recueilli sa nouvelle moisson, & il a été bien récompensé.

### ALLEMAGNE.

D'ERFURTH, *le 13 Novembre.*

De toutes les parties de l'Europe, l'humanité réclame aujourd'hui contre l'usage d'enterrer les morts dans les Eglises des campagnes comme des Villes. En attendant que ses cris soient entendus, M. Alix, notre Compatriote, propose, pour diminuer l'infection des Temples, d'y adapter des ventilateurs, de tenir toujours daus du sable un grand vaisseau de verre contenant six livres de vitriol pour faire précipiter l'huile animale exhalée par les cadavres, d'employer les fumigations de vinaigre &c.

S. M. I. & R. avoit fait proposer au mois de Février 1771 cette question: *Doit-on permettre la sépulture dans les Eglises?* M. Joseph Hubermann a publié, en réponse, une Dissertation Latine qui a été imprimée à Vienne, sous le titre *de salubri sepulturâ.* Dans cet Ouvrage, il attribue l'insalubrité de l'air de Vienne aux eaux stagnantes, au

nombre des Hôpitaux &c, & sur-tout aux émanations des cadavres. Dans les Eglises Grecques où les morts sont exposés pendant trois jours, leurs bieres découvertes, l'odeur est insupportable. On voit une foule d'exemples de gens frappés de maladies mortelles pour avoir assisté à l'ouverture des tombeaux & à la dissection des cadavres. Cette Dissertation mérite d'être réunie aux meilleurs Ouvrages publiés sur ce sujet important. (*Voy. notre Journal de Novembre*).

### De Dresde, *le* 14 *Novembre.*

S. A. E. vient de faire publier un Edit en date du 18 Octobre, pour ordonner dans toute l'étendue de ses Etats que le plan d'éducation rédigé par ses ordres en 1769, soit suivi. Ce plan tend à former de vrais Citoyens, car il embrasse des leçons élémentaires sur l'Agriculture, le Commerce & les Finances &c.

### De Breslau, *le* 15 *Novembre.*

On vient de publier dans nos Annonces l'extrait d'un Mémoire instructif sur les moyens de prévenir les épizooties. C'est l'Ouvrage d'un Econome expérimenté qui, depuis long tems, s'applique avec un soin particulier, à l'éducation des bestiaux. Il a mérité les plus grands éloges de la part de notre Société Economique composée d'Amateurs qui joignent la pratique à la théorie. Les causes principales des maladies des bestiaux sont, selon l'Auteur, leur mauvaise éducation, la mauvaise construction de leurs étables, la mauvaise boisson qu'on leur donne &c. Cette recherche amene l'exposition des remedes. (*Nous donnerons la traduction de cet Extrait, en attendant que la Société Patriotique de Silésie ait publié le Mémoire*).

## ITALIE.

### De Turin, *le* 4 *Novembre.*

On a publié un Edit en date du 19 Octobre, par lequel S. M. défend jusqu'à nouvel ordre l'exportation des châtaignes tant fraiches que séches, ainsi que celle du riz blanc hors de ses Etats, sous les peines portées par l'Edit du 1 Juillet dernier au sujet de l'extraction des grains &c, sous la réserve du pouvoir d'accorder des permissions particulieres, selon qu'il sera jugé convenable. L'expérience amenera peut-être un régime prospere; nous en avons déja fait une fort triste.

### De Naples, *le* 6 *Novembre.*

Malgré les attentions dont on usoit pour empêcher les traites secrettes de grains hors du Royaume, il a été derniérement découvert qu'à Campomarino & autres lieux circonvoisins dans la Pouille, ce commerce avoit eu lieu. En conséquence, non-seulement il a été donné des ordres plus séveres pour arrêter ces traites, mais encore il a été mis de nouvelles entraves au transport des bleds d'un lieu à l'autre du Royaume, afin de pourvoir plus facilement à l'approvisionnement du pays: le Gouvernement fera la dépense d'entretenir pour le même objet quelques bâtimens sur les mers voisines.

### De Florence, *le* 9 *Novembre.*

Le 6, il a été publié une notification par laquelle la Suprême Congrégation de l'Annone fixe des regles pour obvier aux disputes fréquentes qui s'élevoient dans la vente des bêtes à corne.

C'est sans aucun fondement que la Gazette de Bologne, N°. 44, a annoncé que le sieur André Chiavistelli alloit r'ouvrir son commerce de soie avec un fonds de cent mille ducats. Ce faux bruit pourroit occasionner une suspension & des changemens dans les spéculations de ce genre de commerce.

On écrit de Malte que, le 4 Novembre, un bâtiment Maltois y avoit conduit un Barbaresque chargé de froment, d'orge & de feve. Quelques jours auparavant, on y en avoit amené un autre sur lequel étoient des femmes qui, pendant le combat, avoient jetté leurs enfans à la mer pour les soustraire à l'esclavage. Ainsi l'idée de l'esclavage rend atroces la pitié même & l'amour maternel.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le* 4 *Novembre.*

Les nouvelles reçues de l'Amérique mé-

ridionale, le mois dernier, portent que la guerre avec les Indiens & les Negres est terminée & que la tranquillité est rétablie au Bresil.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 18 *Novembre*.

Enfin le Peuple de tout étage ne voit plus dans tous les Marchés de denrées que des vampires qui sucent le sang. Il n'y a pas genre de vivres qu'on ne dise acaparrhé & si singuliérement acaparrhé qu'il faudroit que les Acaparrheurs eussent tout l'argent & tout le bon sens de l'Angleterre pour en venir à bout. Ces jours derniers, c'est sur le poisson que le sort a été jetté. On a prétendu que des Monopoleurs venoient acheter tout ce qu'on en venoit vendre au Marché de Billingsgate, & qu'à la fin ils le faisoient rapporter pour le vendre à très-haut prix; de façon que les Consommateurs qui avoient eu pour eux la complaisance d'attendre qu'ils eussent tout acheté, avoient encore celle d'acheter d'eux au prix le plus haut. En conséquence le Lord Maire a établi des Préposés qui prendront note de tout le poisson arrivé, vendu &c. &c. &c., & qui auront toute facilité de faire une grande fortune en acaparrhemens.

Les pluies ont occasionné des inondations & des dégâts dans les campagnes de divers cantons.

On a observé dans divers cantons que le froment de la derniere récolte rendoit plus de farine que celui des années précédentes.

Quelques familles du Comté de Sutherland se sont embarquées, le mois dernier, pour l'Amérique. On estime que les sommes dépensées ou emportées par les Emigrans de ce pays, dans l'espace de deux ans, surpassent le revenu annuel qu'il produit.

On vient de découvrir à la Nouvelle-Ashford, près de la Nouvelle-Providence, une mine de cuivre dont les essais promettent beaucoup, & près de Pitt-Field sur les frontieres de la Nouvelle-Yorck & du Pays de Massachuset, une mine de plomb qu'on a lieu de croire fort abondante.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le* 15 *Novembre*.

Entre les Nations, les Nations commerçantes ont certainement l'intérêt le plus sensible à poursuivre l'abolition du droit d'aubaine & de tous les droits qui s'emparent des biens de l'Etranger. Le Négociant est de tous les pays; sa fortune se répand par-tout; il a au-dehors des maisons, des Associés, des Correspondans, des Agens: il se transporte çà & là. Il n'est donc pas assuré d'avoir travaillé pour ses enfans, s'ils sont exclus de l'héritage qu'il laisse en pays étranger. Ces considérations & plusieurs autres ont engagé les Etats Généraux à négocier avec différentes Cours pour l'abolition du droit d'aubaine. Depuis quelques années, la Cour de France a souscrit à une foule de conventions de ce genre; elle vient de consentir à ce que ce droit & aucun autre droit équivalent ne subsistent plus entre ce Royaume & nos Provinces. Il est question d'une traite semblable avec la Suede, avec des circonstances particulieres rélatives à d'autres loix locales. Par exemple, à la suppression de l'aubaine, on ajoutera celle des droits qu'on est obligé de payer dans ce pays pour avoir la liberté d'en rapporter sa fortune en le quittant.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 18 *Novembre*.

Depuis quelque tems, il n'est guères entré dans ce Port que des Ponantois; très peu d'Etrangers. Le nombre des bâtimens venus de Terre Neuve avec de bonnes cargaisons de morue est actuellement de quarante-quatre. Le senaut, le *Belisaire*, est arrivé du Cap; la *Charlotte Thérese*, de la Guadeloupe; l'*Héroine*, du Fort Royal, Isle de la Martinique. Le vaisseau, le *Septimane*, Capit. François Seren, est parti pour le Cap; le senaut, l'*Alliance*, Cap. Jean-François Reynaud, pour la Martinique.

Nous apprenons par l'Italie que plusieurs vaisseaux de différentes Nations étoient arrivés à Salonique pour charger du bled, mais que le Pacha a signifié aux Capitaines qu'ils n'avoient qu'à aller se pourvoir dans quelque autre Echelle, attendu qu'il avoit reçu ordre de la Porte de ne point laisser sortir de grains.

Les nouvelles de Gênes portent que les

pluies ont causé beaucoup de dommages dans la campagne ; & que le petit pont, nouvellement construit à Varena, sur la riviere du Ponent, a été emporté. Elles ajoutent que les dernieres lettres d'Espagne annonçoient de nouveaux soins du Gouvernement pour rendre plus florissant le commerce des Marchands Regnicoles tant en Europe que dans les Indes. Enfin elles rapportent qu'un navire, parti de notre Port pour Cadix, avec un chargement d'étoffes de soie & de galons d'or & d'argent destinés pour l'Amérique, avoit péri par le feu à la sortie du détroit de Gibraltar. L'embrasement a, dit on, été si prompt que l'équipage n'a eu le tems que de se jetter dans la chaloupe pour gagner la terre, heureusement peu éloignée. On estime à plus de douze cens mille livres la perte de ce bâtiment.

### De la Rochelle, *le 21 Novembre.*

Il est revenu dans le courant du présent mois plusieurs bâtimens de Terre-Neuve, de Saint-Pierre & Miquelon, avec de très-fortes cargaisons de morues tant vertes que séches, d'huile & de langues : Le navire l'*Heureux* a rapporté de la même pêche 50 livres de castor. Le *Daubenton* est arrivé de Saint-Domingue le 13... Les prix des principaux articles du commerce de ce pays ne varient pas sensiblement. L'eau de-vie est à 116 l. les 27 veltes.

### De Tours, *le 23 Novembre.*

Depuis la moisson, les grains ont successivement baissé de prix ; ils valent environ un tiers moins qu'ils n'ont valu l'hiver dernier. Le pain commun est à deux sous la livre.

M. de Burbure, dans une lettre adressée à M. Bruslon du Boullay, de Sillé-le Guillaume le 4 Novembre, rapporte qu'il a dans son jardin une rave monstrueuse, de l'espece de celles qu'on nomme à Paris petites-raves. Elle a dix-sept pouces quatre lignes de circonférence dans toute sa longueur. Son élevation hors de terre est de dix-huit pouces. Les feuilles qui couronnent sa tête forment une touffe épaisse, fort étendue, & de quarante-trois pouces de diametre. L'écorce est à l'extérieur colorée de rouge jusqu'au milieu de la tige ; le reste est blanc : la tige est couchée verticalement & inclinée à l'horison. La graine qui a produit cette rave a été mise en terre au commencement de Juin dernier dans un plant d'artichaux. L'accroissement prodigieux de ces plantes, seules de leur espece, dans un terrein, ne provient-il pas de ce qu'elles trouvent, au moyen de leur isolement, plus de sucs analogues à leur nature ? Mêlées avec d'autres plantes, n'acquerront elles pas d'autant plus de force & de hauteur qu'il y aura moins d'analogie entre les deux especes ? Ce seroit certes une étude très-importante que celle des sucs & des sels propres à la végétation de chaque espece de plante. Avec cette connoissance, on pourroit, en mettant ces substances à la portée de chaque végétal, le forcer en quelque sorte à prendre tout son accroissement, & à devenir tout ce qu'il peut être. Ces recherches sont dignes des Amateurs : c'est à eux à tourmenter la nature pour lui arracher ses secrets.

### De Poitiers, *le 25 Novembre.*

Les grains se soutiennent généralement dans la Province à des prix modérés : ils baissent même dans quelques Marchés, tel que Loudun.

La petite-vérole naturelle fait les plus grands ravages dans le Comté de Nyort ; nombre de familles sont dans le deuil. Il n'y a presque point d'année que ce fléau ne dépeuple des campagnes & des Villes. L'inoculation n'est point pratiquée dans le Poitou : quand il mourroit un inoculé sur mille, quelle nombreuse population elle y sauveroit !

Il n'a fallu qu'un Citoyen pour remplir tous les esprits d'idées de bienfaisance & de bien public. On ne cesse d'imaginer ou de renouveller des projets pour l'extension de l'Agriculture, du Commerce, des Arts. Ces projets sont réfléchis ; il en est dont l'exécution est possible, facile même, & même dans l'état actuel des choses. Par exemple, l'étang appellé de *S. Hilaire* n'a guères d'autre effet que d'empester l'air. Il a été reconnu que le desséchement n'en seroit ni malaisé ni dispendieux. Ce dessein fut agité, il y a vingt-cinq ans ; mais l'Abbé Commendataire de Montierneuf refusa

de contribuer à la dépense. Les Religieux, & pour le bien public & pour leur propre intérêt, offroient de supporter une partie des frais d'autant plus volontiers qu'il se présentoit déjà beaucoup de gens pour affermer le terrein. La terre auroit payé un très fort intérêt des avances ; elle les promet encore, & peut-être ne s'agit-il que d'apprendre aux Possesseurs le bien qu'ils peuvent faire à eux & aux autres.

DE PARIS, *le 1 Décembre.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 13 Juin, qui autorise le sieur Duc de Nivernois à percevoir à son profit les huit sous pour livre des droits de péage, passage, poids &c, qui se levent dans l'étendue du Duché de Nevers, à la charge de payer annuellement à titre d'abonnement, une somme de huit cens cinquante livres à l'Adjudicataire des Fermes Générales &c.*

Autre dudit jour, *qui assujettit aux huit sous pour livre ... les droits de péages, passages, bacs & pontonages du Duché de Valentinois, à l'exception néanmoins des droits de péages établis sur le Rhône sur lesquels la nouvelle imposition sera modérée à deux sous pour livre...*

Autre du 19 Août, *qui assujettit aux huit sous pour livre ... les droits de perception effective & journaliere qui se levent sur les Forains & Etrangers au passage du bac établi sur la riviere de Creuse, au Blanc en Berri, à l'exception de ceux dont le principal soit en un seul soit en plusieurs articles réunis pour le compte d'un même redevable, ne monteroit pas à quinze deniers : confirme les abonnemens qui existent avec les Habitans de la Ville de Blanc pour le passage ; & ordonne qu'en sus du prix desdits abonnemens, à quelques sommes qu'ils puissent monter, il sera perçu une augmentation de deux cinquièmes.*

Autre dudit jour, *qui ordonne la perception des huit sous pour livre ... en sus du principal tant des droits de vinéterie & de boucherie qui se levent au profit de la Ville d'Arbois en Franche-Comté, que du droit de trois livres par corde de bois, & de l'augmentation sur le prix du sel ordinaire, substitués dans la même Ville à l'octroi sur le vin à l'entrée : permet de continuer la levée tant dudit droit de trois livres par corde de bois que de l'augmentation sur le prix du sel ordinaire, jusqu'à ce qu'il en soit par S. M. autrement ordonné.*

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Observations sur une espece d'épidémie occasionnée par du seigle gâté tel qu'il s'en est recueilli dans quelques Paroisses du Bas-Anjou en 1770 & 1771. Par M. Renou, ancien Chirurgien Aide-Major de l'Armée, à la Pommeraye dans le Bas-Anjou.*

Le seigle est dans cette Province, comme dans la plûpart des Provinces de France, le grain dont en général les Paysans se nourrissent : cette production n'avoit ci-devant, dans les années de stérilité, causé de peine au pauvre Peuple que par le prix trop haut qu'il étoit obligé d'y mettre : mais les récoltes de 1770 & 1771 ont renchéri, si je puis le dire, sur cette disgrace ; le bled excessivement cher, s'est encore trouvé atteint des vices les plus dangereux & les plus propres à déranger l'économie animale.

Le grain, corrompu par le principe malfaisant dont je parle, au premier coup d'œil n'a rien de différent du seigle ordinaire, si ce n'est que sa couleur est d'un rouge briqueté, quelquefois jaune ou même noir. Tous ceux qui sont malades & dont plusieurs n'ont pas pris un entier accroissement, se brisent facilement entre les doigts ; avec un peu de froissement, ils s'y mettent en poudre & d'une couleur plus foncée que celle de leur extérieur. La mastication y développe un goût pourri, amer & nauséabond. Réduits en farine, ils exhalent une odeur très-fétide, & cette odeur augmente encore si l'on y ajoute de l'eau chaude pour en former du pain. Ce pain prend dans sa composition une bien moindre quantité d'eau que celui qui est fait avec de la bonne farine, & n'a ni la liaison ni la consistance ordinaire, mais il se laisse aller au four, s'y crevasse, & quelquefois tombe par morceaux quand on l'en retire ; ce qui arrive sur-tout quand on a mis un peu trop d'eau dans la pâte, & cela d'autant plus facilement qu'il se trouve une plus grande quantité de mauvais grains mêlés avec les

bons : car il faut obſerver qu'on n'a point fait de pain avec ce ſeul grain gâté qui s'eſt toujours trouvé avec plus ou moins grande quantité de grains ſains.

Ceux qui mangent de ce pain éprouvent ordinairement (1) les effets ſuivans. D'abord on ſent une peſanteur ſur l'eſtomac ; auſſi-tôt les yeux s'obſcurciſſent, les oreilles tintent, les joues & en général les muſcles de la figure ſe retirent, les membres tremblent, la marche eſt difficile & égarée, le malade, à qui la tête tourne, a tous les ſymptômes du vertige & la contenance d'une perſonne ivre, ſur-tout il ſent un beſoin irréſiſtible de dormir ; & s'il s'endort, ſon imagination bat la campagne, ſes rêves préſentent des phantômes effrayans ; pluſieurs s'imaginent avoir perdu la raiſon, & quelques-uns la perdent en effet (2).

Tous ces ſymptômes, produits par le pain de ſeigle, paroiſſent avoir quelque rapport avec la maladie de l'ergot. Cependant *cette eſpece de grain monſtrueux n'a jamais produit dans nos cantons aucun mauvais effet connu, quoique tous les ans il ſe trouve dans le ſeigle*, & qu'il y en eût auſſi à peu près autant qu'à l'ordinaire dans les récoltes de 1770 & de 1771. Il eſt au contraire prouvé que la cauſe de tout le mal réſide dans l'eſpece de grain que j'ai décrit plus haut & que les gens de la campagne ont appellé *bled brimé* ou bruiné, lequel a fait partie du ſeigle qu'on a cueilli, & cela en plus ou moins grande quantité, ſuivant les endroits ; car il faut obſerver qu'on a vu des métairies entieres recueillir de bon grain, tandis que leurs voiſins en avoient de mauvais, dans de pareilles terres, préparées de la même maniere ; on a même vu pluſieurs fois & en pluſieurs lieux qu'un champ d'une petite étendue avoit des eſpaces où le grain étoit ſain & d'autres où il ne l'étoit pas.

*Nota.* Nous ne ſçavons ſi cette obſervation a déjà été faite ou publiée ; du moins eſt-elle très-peu connue. Elle nous paroît d'autant plus importante que, dans l'opinion où l'on eſt communément ſur l'ergot, on ne ſonge nullement à examiner s'il y a dans le ſeigle quelqu'autre cauſe capable de produire les effets qu'on impute à ce grain monſtrueux, peut-être à tort, ſuivant l'opinion de MM. Schlegel, Model &c ; opinion fondée ſur des expériences. Nous avons cité dans notre Journal des perſonnes qui s'en étoient nourries ſans aucun accident. M. Parmentier, Apothicaire Major des Invalides, ſi digne de l'eſtime publique par l'utilité & la profondeur de ſes recherches, nous a derniérement aſſuré qu'il en avoit mangé, & qu'il penſe comme M. Model. Enfin M. Renou confirme ici ce ſentiment par l'expérience en quelque ſorte générale d'une Province.

## I I.

### *De la ſubſtitution du cuivre rouge au plomb pour couvrir les édifices.*

Depuis que les Artiſtes écrivent ſur les Arts qu'ils exercent, il ne tient qu'aux Protecteurs nés de l'induſtrie qu'elle faſſe généralement de grands progrès, & qu'en

---

(1) *Je dis ordinairement, parce qu'il ſe trouve nombre de perſonnes & des tempérammens ſur leſquels ce pain ne fait que peu ou point de mauvais effets ſenſibles ; & j'ai été témoin que dans pluſieurs ménages de huit à dix individus, un ou deux ſe mocquoient de la ſituation où ils voyoient leurs convives après le repas. Cette eſpece d'exemption n'étoit particuliere ni à l'âge ni au ſexe, ni à aucune cauſe clairement connue. Parmi les animaux, les chiens ſur-tout ont été très-ſenſibles aux mauvaiſes qualités de ce pain, & j'ai vu une infinité de fois le mien, qui me ſuit dans les courſes que je fais pour voir les malades des campagnes, lorſqu'il avoit mangé par haſard du pain dont on s'y nourrit, tomber auſſi tôt dans une eſpece d'ivreſſe accompagnée de convulſions dans tous les muſcles & ſur-tout ceux des extrémités inférieures, avec vomiſſemens de matieres vertes & écumeuſes.*

(2) *J'en ai vu une infinité d'exemples : dans cette folie, dont pluſieurs perſonnes des deux ſexes ont été atteintes même pendant pluſieurs mois, les unes ne demandoient qu'à courir & à cauſer, d'autres reſtoient conſtamment au lit ; enfin la plûpart ſe ſont rétablies. Le grain de 1772 & celui de la récolte derniere ont donné une nourriture dont le corps s'eſt très-bien trouvé & la raiſon auſſi.*

travaillant mieux, elle travaille à meilleur marché. Il ne faudroit peut-être que rendre leurs découvertes, leurs essais, leurs vues, leurs procédés vraiment publics : on croit qu'ils le sont, lorsqu'ils ont été imprimés, il n'en est rien ; ils le sont si peu, que souvent il n'y a pas un seul Artiste d'un tel corps qui sçache ce qu'un autre du même corps a écrit. Or ce qui est absolument inconnu dans la classe qui seule peut le sçavoir fructueusement, est comme secret ou non-avenu.

Le sieur *Pierre Raoux*, *Marchand Chauderonnier à Nancy*, vient de publier dans ladite Ville, chez *Beaurain*, un *Mémoire sur l'usage du cuivre rouge pour les bâtimens, reconnu préférable au plomb.* Comme la coutume est de se servir de plomb en planches pour couvrir certains édifices, on ne songe même pas à se demander pourquoi ce métal seroit préféré à tout autre ? On trouve la question décidée par le fait, & l'on s'en tient là, on seroit même révolté d'une proposition contraire. Le sieur Raoux, vient, examine, calcule & trouve qu'il y auroit beaucoup d'avantage à couvrir les maisons de cuivre rouge.

Il démontre d'abord qu'une couverture en plomb est bien plus coûteuse que la couverture en cuivre. Une livre & demie de cuivre rouge forme un pied quarré de toiture ; à 50 sous la livre de ce métal, cet espace revient à 3 l. 15 s. Pour couvrir le même pied quarré en plomb, il faut onze livres de cette matiere ; 10 sous la livre, c'est 5 l. 10 s. Il y a donc 35 sous de bénéfice par pied, à se servir de cuivre ; l'épargne est honnête.

Le sieur Raoux observe encore que le plomb obéit aux influences de l'air : il s'étend aux grandes chaleurs ; au grand froid, il se resserre. Il se déchire : il s'y forme des crevasses qui sont autant de gouttieres en vertu desquelles le bois de charpente se pourrit & les bâtimens se ruinent. L'Auteur est porté à croire qu'au contraire le cuivre rouge s'améliore à l'air. Il en a acheté provenant des débris de démolitions d'anciens hôtels ; & il a trouvé celui qui avoit été exposé à découvert d'une épaisseur égale, plus malléable, plus parfait que celui qui n'avoit pas servi ou qui étoit resté à l'abri des influences du tems.

Enfin, en cas d'incendie, le cuivre ne fond pas comme le plomb. Ainsi une maison, avec cette premiere espece de toit, courra moins de risque : si elle est embrasée, ceux qui travaillent à éteindre le feu, courront moins de danger. Le plomb, en fondant, irrite les flammes, écarte les secours, aggrave le mal de plusieurs manieres.

Le sieur Raoux remarque que l'Hôtel des Invalides, le Palais Royal à Paris, la Cathédrale de Strasbourg &c, sont couverts en plomb.

## III.

*Peinture sur verre.*

Nous avons ci-devant annoncé qu'un Artiste Allemand avoit fait présenter à une Société Economique des morceaux d'une nouvelle peinture sur verre très-solide. D. Manuel Moreno Aparicio, Peintre Espagnol, des environs de la Ville de Tolede, a également découvert un secret de peindre au feu des verres de toute couleur, avec autant & plus de perfection qu'on n'en remarque dans les anciens verres colorés & peints, fort communs dans les Eglises d'Espagne & dans presque toutes les anciennes Eglises de l'Europe. Ni le tems ni l'eau n'alterent les figures imprimées sur le verre par l'action du feu, suivant la méthode de D. Aparicio. Son secret a été mis à l'épreuve. Des vitres, peintes à sa maniere, ont été placées dans les Eglises de Tolede & de Léon ; & sa peinture résiste à toutes les intempéries.

## IV.

*Cours de Physique Expérimentale.*

Le sieur Brisson, de l'Académie Royale des Sciences, Maitre de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France, Professeur Royal de Physique Expérimentale au College Royal de Navarre, commencera le Lundi 6 Décembre prochain son Cours de Physique Expérimentale dans son cabinet de machines, rue du Jardinet, Fauxbourg S. Germain.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 24 Novembre 1773, au Samedi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 5 s., 24 l. 10 s. à 28 l. 10 s. *le septier ; id.* au Port de la Greve, de 21 liv. 10 s. à 27 l. 10 s. Le seigle, de 10 l. 10 s., 11 à 12 l. 10 s.; l'orge, de 9 l. 10 s. à 10 l. 5 s. aussi *le septier.*

## V I.

### Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 24 Novembre 1773 au Samedi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 16, 17 à 18 liv. l'ancienne ; la nouvelle, de 17 l. 10 s., 18 à 19 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Décembre 1773, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 Décembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | 5 | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | 6 | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 6 | marc. |

### Changes de Paris, *du 1 Décembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¼ |
| Londres ..... | 29 11 16e. |
| Hambourg ..... | 187 ½ |
| Madrid ..... | 15 4 6 |
| Cadix ..... | 15 2 6 |
| Livourne ..... | 95 ¾ à ⅞ |
| Gênes ..... | 93 ¾ à ⅞ |
| Lyon. *Saints* ..... | ¼ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Lundi 29.* | *Mardi 30.* | *Merc. 1 Nov.* |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1505 7 ½. . . | . . . . . | 1505 7 ½. . . |
| D°. 16es/25es. à 5 cou. | 955 . . . . | . . . . . | 950 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 63 64. . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 7 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### PRUSSE.

DE PÉTERSBOURG, *le 2 Novembre.*

DE toutes parts, nos campagnes demandent des bras ; on y leve de nouvelles recrues.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Novembre.*

S. M. travaille actuellement à affranchir le Royaume de ces gratifications onéreuses libéralement accordées sous prétexte d'encouragemens. Les primes assignées pour l'importation & l'exportation du poisson ont en conséquence été supprimées. Ces gratifications sont des impôts pris sur le Peuple : la charge est certaine, l'avantage est incertain. Si le commerce est bon en lui-même, il porte avec lui son encouragement : s'il ne l'est pas, il en coûteroit trop pour le rendre tel, autrement que par la simple suppression des obstacles & des entraves.

Les maladies qui désoloient quelques Provinces, ont presqu'entiérement cessé.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 13 Novembre.*

La Chambre Royale des Finances a permis aux Sujets des Duchés de Sleswick & de Holstein, de payer les impôts & autres revenus publics en billets de la Banque de Copenhague, dans la vue de faciliter au Peuple l'acquit de ses charges.

### ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le 16 Novembre.*

On avoit souvent demandé *si la mere-abeille étoit fécondée hors de la ruche?* M. Antoine Humel, Chirurgien de Layback, dans le Duché de Carniole, occupé depuis cinquante ans de l'éducation de ces mouches, a publié plusieurs observations curieuses sur la fécondation des meres après la sortie des nouveaux essaims. On les voit s'ébattre auprès des ruches, prendre l'essor, disparoître pour quelque tems ; & lorsqu'elles reviennent avec la partie postérieure du corps blanche, le peuple les reçoit avec un bourdonnement, des battemens d'ailes, & tous les signes de la joie. ( *Nous donnerons les détails de ces observations* ).

DE DEUX-PONTS, *le 25 Novembre.*

Une Compagnie a obtenu de S. A. S. le Margrave de Bade la permission d'établir dans la Ville de Kehl, près Strasbourg, sous la garantie du Bailliage, une Loterie que l'on assure être beaucoup plus avantageuse, c'est-à-dire, beaucoup plus attrayante pour ceux qui aiment les jeux de hasard, que toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à présent. Pour la sûreté du Public, elle a dé-

posé une somme de cent mille florins d'Empire en bon papiers. La mise simple sera de trois florins trente kreutzers, ou 7 l. 14 s. de France. Il y aura treize tirages dans l'année, huit de lots depuis un jusqu'à trois mille florins, quatre de rentes viageres depuis un jusqu'à cinq cens florins, & un dernier tirage de lots depuis un jusqu'à 8000 florins. On s'adresse à la Direction générale à Kehl.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 25 Novembre.*

On remarque que le prix du lait est aussi haut qu'il l'étoit l'hiver dernier, pendant que ceux de la paille & des fourrages sont plus bas de la moitié. A force de clameurs, d'imprécations & d'entraves, il n'y a que trouble dans le commerce des denrées; sa balance n'a plus de regle... On établit dans les différens Marchés nombre de réglemens, de surveillans & d'espions qui n'attirent pas les Marchands: aussi les prix des denrées se soutiennent. On vient de remettre en vigueur au Marché de Smithfield un article de Statut de la 23e. année de Charles II, par lequel il est défendu qu'une bête à corne grasse, vendue à un Marché, s'y revende une seconde fois, le même jour. On ne les vendra donc que le jour d'après, si les Inspecteurs sont assez habiles pour reconnoître toutes celles qui y auront été achetées le jour même.

On convient que le Royaume s'appauvrit, & en même tems on est étonné qu'il vende & achete moins qu'autrefois, & on donne des secrets fort aisés pour y parvenir. Par exemple, le produit des Douanes est diminué, & pour le remonter au même taux, on veut qu'il n'y ait qu'à mettre des plombs à toutes les marchandises, parce qu'on croit que c'est uniquement l'effet de la contrebande. Cependant si ce plomb étoit contrefait, s'il étoit transporté d'une piece à l'autre, s'il n'y avoit pas lieu au débit d'une plus grande quantité de marchandises, ce plomb rendroit-il tout l'argent que les Douanes ne rendent plus?

Nous apprenons de Glascow que les bateaux employés à la pêche du hareng ont le plus heureux succès: il en est arrivé plusieurs chargés en plein. Mais comme il y a beaucoup de demandes, la denrée se vend avec avantage... Les barques de Pêcheurs d'Yarmouth ont beaucoup souffert du mauvais tems.

Dans la derniere séance du Grand Juré de Middlesex, il y a eu de vives plaintes sur le grand nombre des cabarets, l'ivrognerie, la crapule du Peuple: on a moins parlé de la vie des Grands & des riches.

M. Blaquiere, Secretaire du Viceroi d'Irlande, a présenté aux Communes de ce Royaume un état des affaires publiques. Au mois de Septembre dernier, les arrérages montoient à 370,459 l.: il y avoit en caisse 76,465 l.; reste à 293,994 l.... Les charges surpassent les moyens de 138,340 l. par an... Pour mettre les choses au pair sans contracter de nouvelles dettes, on propose de nouvelles taxes qui ne mettront pas les Peuples au pair, à sçavoir un droit additionnel sur le tabac, un autre sur les vins pour qu'ils soient tous au niveau de ceux d'Espagne, (objet de 22,000 l., quand on ne leveroit qu'un sou sur chaque bouteille) des droits sur les cartes, la vaisselle, les eaux de vie, un droit sur le timbre. Ces droits joints a la taxe des terres des absens, non-seulement porteroient le revenu au taux de la dépense, mais encore fourniroient un fonds d'amortissement suffisant pour rembourser en douze ou quatorze ans la dette nationale. Si la Nation se berce de ces espérances, elle sera fort étonnée à son réveil. Quels que soient les droits, comment entend-on qu'elle les paye, quand elle n'est pas en état de payer les anciens? Une opération vraiment utile, c'est la suppression des nouveaux départemens de Douane & d'Accise, & autres objets d'économie évalués à cent mille livres st. par an.

Il s'est trouvé aux Dunes près de cent navires endommagés par les dernieres tempêtes. Le détail des naufrages seroit infini.

Outre la révolte des Negres, la Colonie Angloise de la Baye de Honduras a souffert des inondations qui ont emporté le bois de campêche au Mahogany Coupa.

## PAYS-BAS.

### De Bruxelles, *le 22 Novembre.*

Les ouragans qui régnent sur nos côtes depuis la mi-Novembre ont fait périr quantité de bâtimens particuliérement dans les

parages d'Oſtende & de Nieuport ; & le commerce a eſſuyé des pertes immenſes. Parmi ces navires, le *Nelly*, Cap. Hughes Askew, allant d'Amſterdam à Marſeille, fut jetté, le 17, ſur la côte d'Oſtende, d'où il a été retiré en fort mauvais état. Sa cargaiſon conſiſtoit en 798 ſacs de ſeigle, dont une partie a été perdue & l'autre fort endommagée. La nuit du 15 au 16, l'Eſcaut s'éleva à une hauteur extraordinaire, & la Baſſe-Ville d'Anvers fut inondée.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Grenoble, *le 24 Novembre.*

Depuis que nous avons annoncé les beaux jours dont cette Province a joui pendant le mois d'Octobre, le tems a changé, il n'a ceſſé de tomber de la pluie & de la neige. Ces intempéries ont dérangé les ſemailles qu'on avoit commencées pendant la beauté de la ſaiſon. Déjà la neige couvre nos montagnes. On écrit de Briançon, le 17, qu'il y régne un tems affreux. Dans tout le courant du mois, nous n'avons pas eu un jour ſerein.

On voit ici avec admiration ſur le banc de la boutique du nommé *Chaulet*, Tourneur, deux caiſſes dans chacune deſquelles il y a deux ſouches de vigne garnies de magnifiques raiſins muſcats noirs & blancs. Cet Artiſan ſe les procura en introduiſant dans les caiſſes des racines d'une ſouchemere du jardin du College. Ces racines ayant produit des rejettons en état de ſubſiſter ſéparément, il tranſporta les caiſſes chez lui ; & depuis deux ou trois ans il a le plaiſir de voir à chaque récolte ſa petite vigne garnie de raiſins : elle fixe la curioſité de tous les Paſſans.

L'obſervation de M. Guettard, rapportée dans la Gazette N°. 90, ſur la culture des raiforts dans les ſables des dunes, eſt confirmée par ce qu'on voit à Agde en Languedoc où les dunes d'un lieu appellé *la Coſe* produiſent également des raiforts d'une groſſeur & d'une blancheur étonnantes, très-tendres & parfaitement bons. Les Géorgiphiles des environs de cette Ville pourroient donner ſur cette production des inſtructions utiles.

Les remarques ſur les pommes de terre inſérées dans la même Feuille, ſont applicables à ce pays.

Si la cherté du cidre engage le Peuple de Normandie à lui ſubſtituer d'autres boiſſons, la cherté du vin dans cette Ville & les environs a obligé la claſſe inférieure des Habitans à recourir à un vin factice fait avec un fruit de nos buiſſons appellé vulgairement *pelouſſe*. On en jette une certaine quantité dans un tonneau rempli d'eau ; lorſque la peau eſt ramollie, on le foule dans le tonneau pour en exprimer le jus. Cette boiſſon, adoptée pour le petit peuple, ne peut être que fort âpre, car le fruit l'eſt beaucoup. Peut-être ſeroit il plus avantageux de ſuivre la recette de la nouvelle boiſſon Normande ; on ſe propoſe de l'eſſayer pour le ſoulagement des pauvres.

Nos montagnes renferment des raretés curieuſes très-propres à orner des cabinets d'Hiſtoire naturelle. On trouve ſur celle de la Garde en Oyſans & autres des groupes de criſtaux admirés & recherchés des Amateurs. Ceux qui deſireroient en avoir, peuvent s'adreſſer *à Paris, au Bureau Royal de Correſpondance*, qui leur en procurera, par le moyen de ſon Correſpondant en cette Ville.

### De Dieppe, *le 25 Novembre.*

La pêche du hareng n'eſt pas fort heureuſe ſur nos côtes : les grands vents & les tempêtes continuelles ne permettent même guères de la tenter. L'ouragan du 15 au 16 a occaſionné la perte de beaucoup d'ancres & de filets. Si le ciel ne ſe calme, on ne pourra profiter de l'inſtant du paſſage. Le laſt ſe vend 290 l. ; &, ſuivant toutes les apparences, il augmentera. Mais d'un autre côté, la pêche de la morue ſur le Banc de Terre-Neuve nous a beaucoup rendu. Il en eſt arrivé ſoixante & dix navires bien chargés. La morue ne vaut pas 150 livres le cent de 68 couples : il y a long tems qu'elle n'a été à ſi bon marché. Les trois navires de ce Port, qui ont fait cette pêche en baril, en ſont revenus avec un aſſez bon produit. Le baril a d'abord été vendu 60 liv. ; ſucceſſivement il eſt monté à 72, les demandes ayant été conſidérables, attendu la cherté de la morue de Dunkerque.

DE NANTES, *le 27 Novembre.*

Les ſucres varient ſans ceſſe ; ils viennent de remonter, le ſucre blanc premiere ſorte, à 55 & 57 liv., & le ſucre brut fin à 34 & 33.

Les eaux-de-vie valent de 140 à 145 liv. les 29 veltes.

Le tems eſt conſtamment contraire à la navigation. Il n'entre que très-peu de bâtimens. Il ſort de pluſieurs Ports de la Province des grains pour Marſeille, Toulon, Cette, Bordeaux &c. La Loire en verſe abondamment ici ainſi que des farines & des légumes de Tours, d'Angers, de l'Iſle Bouchard, de Saumur &c.

Les navires la *Comteſſe de Menou*, la *Roſe-Julie*, le *Voltaire* ſont partis pour l'Amérique ; *l'Aimable-Marguerite* & *l'Active* pour Guinée. La *Marie-Anne*, Cap. Terrien, eſt en charge pour le Port-au-Prince ; le *Comte d'Artois*, Capit. Baſile pour Guinée.

Le ſieur Dubuiſſon, Capit. de la *Roxelane*, du port de 315 tonneaux, eſt parti de Saint-Malo pour le Cap : il paſſera par Cadix où il doit débarquer des toiles de Bretagne & autres marchandiſes. Il ſort de la Province beaucoup de cargaiſons de ces toiles pour l'Eſpagne.

Le vaiſſeau, la *Sainte-Anne*, venant des Iſles de France & de Bourbon à l'Orient, eſt chargé de 2304 balles de café, 613 pieces guinée bleue, 300 pieces mouchoirs de 15 à la piece, 146 pieces garas, 2 ballots chittes &c; 954 ſacs de ſalpetre, 42030 livres de bois rouge, 156 madriers de bois de natte.

A la vente de l'Orient du 13, le thé verd ſupérieur s'eſt vendu de 3 l. 10 ſ. à 3 l. 12 ſ. ; le hayſuen, de 5 l. 15 ſ. à 6 l. 11 ſ. ; le bouy, en grandes caiſſes, de 1 liv. 16 ſ. 9 d. à 1 l. 15 ſ. 6 d. &c.

D'AMIENS, *le 27 Novembre.*

Les grains ont généralement diminué dans ces Provinces.

Le ſieur Maillard, Eleve de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, a été chargé de traiter la maladie épizootique qui régne actuellement ſur les bêtes à cornes dans une partie de la Généralité. Il vient de répandre une inſtruction qui ſera très-utile, ſi les gens de la campagne ſçavent en profiter. Les procédés qu'il preſcrit exigent peut-être des ſoins dont ils ne paroiſſent pas ſuſceptibles.. Mais l'intérêt fixe l'attention ; & quand des perſonnes intelligentes daigneront les conduire & leur inculquer la marche qu'ils doivent ſuivre, quand ils en auront apperçu les effets ſalutaires, ils ne plaindront ni la peine ni la dépenſe, & bientôt ils renonceront à ces recettes du charlataniſme, à ces pratiques ſuperſtitieuſes, à ces prétendus préſervatifs qui leur ont toujours été ou inutiles ou funeſtes. (*On a imprimé dans les Affiches d'Amiens un extrait du Mémoire de M. Maillard, que nous nous propoſons de faire connoître inceſſamment*).

DE METZ, *le 27 Novembre.*

La Cour Souveraine de Nancy a enregiſtré le 18 Novembre des Lettres-Patentes du Roi, données à Verſailles le 20 Septembre, pour ordonner l'exécution d'une convention conclue le 23 Juillet dernier entre S. M. & les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, laquelle ſtipule l'exemption réciproque du droit d'aubaine en faveur des Sujets reſpectifs des deux Puiſſances.

Les grains recommencent à baiſſer dans nos Provinces.

Deux poids, deux meſures, la Juſtice ne les a pas. Cependant on n'oſeroit décider qu'il n'y ait pas des cas où la Juſtice même ordonne de traiter plus favorablement les uns que les autres. Il a été dit ci-devant que les Propriétaires des vignes abandonnoient les récoltes aux Vignerons qui ſont enſuite obligés de leur vendre les vins au prix de la taxe. Souvent, ainſi qu'on l'a remarqué, les premiers ont fait à ces derniers des avances d'argent, des perſonnes tierces en font auſſi, à la charge d'être payées en vin. La Police vient de déterminer les prix auxquels les vins doivent être délivrés par les Vignerons aux uns & aux autres. Ceux qui n'ont pas les héritages en propriété & qui ont avancé des deniers, payeront la même hotte de vin quelques ſous de plus que les Propriétaires.

DU MANS *le 29 Novembre.*

Les grains ſont à des prix très-modérés

dans ce pays. Le pain mollet ne vaut ici que 2 ſ. 2 d. la livre : le pain de méteil du poids de douze livres, 15 ſ. 6 d.

M. l'Intendant vient d'accorder des gratifications ou des remiſes ſur la capitation à des Agriculteurs de différens villages, qui ſe ſont chargés d'élever gratuitement quelques enfans tirés de notre Hôpital Général. On eſpere que cet exemple, déjà donné, ſera plus généralement ſuivi. C'eſt un bien facile à faire & qui coûte peu. Peut-être eſt-ce une des meilleures manieres de ſoulager les Hôpitaux : il n'y a nulle comparaiſon entre diminuer le poids de leurs charges & leur fournir les moyens d'en ſupporter de plus fortes : entre un expédient ruineux & une méthode ſalutaire, il n'y a pas plus de différence.

## De Paris, *le 4 Décembre.*

*Lettres-Patentes du Roi données à Verſailles le 30 Décembre 1772, regiſtrées en la Chambre des Comptes, concernant le net des rentes dans les comptes des Payeurs des rentes.*

*Déclaration du Roi donnée à Verſailles le 31 Janvier 1773, regiſtrée en la Chambre des Comptes le 16 Septembre, concernant les apurements & corrections des comptes des Payeurs des rentes.*

*Lettres-Patentes du Roi données à Verſailles le 1 Juin, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 16 Octobre, qui moderent le droit de quittance pour les objets dont le marc d'or ſera fixé à quinze livres de principal & au-deſſous.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du 5 Septembre, qui ordonne que celui du 8 Février 1761, concernant les Communautés d'Officiers établis ſur les Ports, Quais & Halles de la Ville de Paris, ſera exécuté ſelon ſa forme & teneur, tant à l'égard des Communautés lors dépendantes des Revenus Caſuels du Roi que de celles y réunies depuis, en exécution de l'Edit de Février 1771, & qui dépendoient ci-devant de l'Hôtel-de-Ville de Paris.* L'Arrêt de 1761 fait défenſes aux Syndics & Receveurs des ſuſdites Communautés, de payer aux veuves, enfans, héritiers &c. des Officiers décédés aucuns émolumens pour raiſon deſdits Offices, qu'en juſtifiant de la quittance du huitiéme denier payé dans les ſix mois du jour du décès &c.

Autre du 18 Octobre, *concernant le marc d'or à payer pour les Offices ſur les Ports, Quais, Halles... de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, & pour ceux qui dépendoient ci-devant de l'Hôtel-de-Ville de Paris &c.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre ſur un fruit aquatique dont on peut tirer une farine bonne à convertir en pain, & autres objets. Seurre, 14 Septembre 1773.*

Monsieur,

En 1772, en répondant à la critique d'une lettre ſur l'orge & les pommes de terre, j'annonçai que nos étangs & ceux de Breſſe produiſoient un fruit aquatique dont je donnai une deſcription détaillée : j'ajoutai qu'on pourroit en tirer une farine dont on feroit du pain ſans addition de froment, ou tout au moins de bel amidon. Dans ce tems-là, je me propoſai de m'en procurer pour en faire en effet du pain : mais on ne m'en envoya que cuit & dans un tems où j'avois beaucoup d'ouvrage. Il m'a fallu attendre juſqu'au Carême que j'en ai fait ramaſſer trois meſures.

Après en avoir fait tirer les amandes, je les ai mis ſécher au ſoleil dans des bouteilles à dragées. De leur farine, on prépare une colle comme celle de l'amidon. Elle m'a paru propre à divers autres uſages. Comme il m'en reſtoit trop peu pour en faire du pain, j'ai eſſayé ſi elle donneroit d'une autre maniere une bonne nourriture. Deux onces cuites avec du lait & un peu de ſel ont formé une bouillie que pluſieurs perſonnes & ma famille ont trouvée du meilleur goût. Pour moi, j'ai cru y remarquer quelque petit goût d'amertume ; mais il étoit ſi imperceptible que j'ai été le ſeul à le reconnoître, quoique j'euſſe prié les convives d'y faire attention. On a été dans le plus grand étonnement lorſque j'ai dit de quelle matiere étoit cette bouillie. Il en a été de même des perſonnes à qui j'en ai parlé à Pierre en Breſſe, Terre appartenant à M. le Comte de Biſoy, & couverte d'étangs ainſi que ſes environs. Ce fruit y croît en abondance.

J'eſpere, Monſieur, que vous jugerez favorablement de ce fruit par le petit échantillon de ſa farine que je vous envoye ainſi que l'amande dont elle eſt tirée. La farine n'a été pilée que dans un petit mortier de bronze de quatre pouces de diametre : elle ſeroit ſans doute plus blanche & plus douce ſi elle avoit paſſé ſous la meule. Deux onces de cette farine ont rendu deux aſſiettes de bouillie.

Je n'ai point vu dans les Livres d'Hiſtoire naturelle la deſcription ni de la plante ni du fruit, à moins que ce ne ſoit la fève d'eau : mais elle y eſt ſi peu caractériſée qu'on ne peut pas dire ſi c'eſt la même choſe. Quand je vis pour la premiere fois cette plante dans l'eau, je fus une demi-heure à admirer la beauté de ſon feuillage, la ſymétrie de ſes branches, l'ordonnance de ſes fruits qui ne ſortent point hors de l'eau.

Peu de tems après en avoir donné une deſcription détaillée, vous annonçâtes, Monſieur, N°. 63 1772, la culture d'une eſpece de *gland de terre* qui m'auroit paru avoir beaucoup d'analogie avec le fruit dont je parle, ſi l'un ne pouſſoit en terre, à en juger par ſa dénomination, tandis que l'autre ne croît que dans l'eau. Le fruit aquatique eſt appellé vulgairement ici *ſcalibot* ou *eſcalibot ;* on le nomme auſſi *corne*, parce que quand il eſt en maturité, l'écorce porte quatre cornes dures & piquantes. J'en ai planté dans mon jardin, ſans avoir obtenu un ſeul germe.

L'Hanovrien, Auteur de l'article du *gland de terre*, auroit dû le décrire plus en détail : je ne ſçais s'il n'a pas voulu doubler notre annonce. J'ai obſervé qu'en Angleterre, il arrive aſſez ſouvent qu'on annonce nos inventions, mais toujours plus parfaites & rafraîchies par un air de nouveauté. Il n'y a pas grand mal à cela, ſi c'eſt ſans nuire & pour exciter l'émulation...

Dans la Gazette N°. 66, 1773, on demande comment ſéparer, avec peu de ſoin & de frais, le bled niellé ou charbonné d'avec le bon grain. J'ai vu, dans une Province, peu de tems avant la moiſſon, des femmes & de jeunes filles, aller même les Dimanches, avec leurs tabliers relevés & arrêtés par les coins aux cordons, des ciſeaux à la main, ſuivre les rayes des champs de bled, tirer à elles les épis niellés (remarquables par leur gonflement), & les couper de façon qu'ils tombent dans leurs tabliers : il n'en échappe pas un. Je crois que cette méthode vaut mieux que tous les lavages & frottemens : elle eſt plus certaine & plus expéditive, quoiqu'elle paroiſſe embarraſſante. On brûle les épis niellés...

J'ai été voir les arbres à thé, & j'en ai froiſſé des feuilles qui m'ont paru n'avoir aucune ſenteur : cela n'empêchera pas que je n'éprouve au premier jour, après les avoir préparées, ſi leur infuſion aura quelque goût.

Quant à la *phitolacca*, je dois prévenir que ceux qui chercheront à en fixer la couleur rouge, doivent s'y prendre quand ſa grappe eſt mûre, & tâcher de la fixer dans quelque matiere où ſa couleur puiſſe ſe conſerver ; car à toutes les expériences que j'ai faites cette année ſur celle que j'avois gardée, j'ai reconnu que la couleur avoit dégénéré, & qu'elle dégénéroit de plus en plus à meſure qu'elle vieilliſſoit. Quoique je prévoye que je ſerai fort occupé dans le tems où je dois la recueillir, je ferai enſorte de la ſoumettre à de nouvelles expériences. Si j'ai le bonheur de réuſſir, ce ſera à votre invitation que le Public ſera redevable de ce ſuccès ; & j'aurai ſoin de vous en faire part. J'ai vu autrefois dans vos Gazettes un mordant de M. Macquer ; mais comment le retrouver ?... J'ai l'honneur d'être &c. MAM....

*Nota.* Nous eſpérons que M. M. voudra bien ne pas oublier ſa promeſſe & continuer ſes importantes recherches ſur ces divers objets : le Public partagera notre reconnoiſſance. Son fruit farineux mérite d'autant plus de conſidération que l'amande en eſt fort groſſe : la farine, à en juger ſur une très-petite quantité, nous a paru telle que l'Auteur l'annonce ; ſans avoir tout le liant & le moëleux de la farine de grains, elle ſemble en avoir les qualités eſſentielles & promettre les mêmes avantages. Il ſeroit vraiment beau de porter l'Agriculture, la culture d'une plante à pain juſques dans les étangs : ce ſeroit une découverte auſſi curieuſe qu'utile.

## II.

*Lettre d'un Propriétaire de terres à l'Auteur du Journal d'Agriculture, ſur le projet d'une Carte ruro-graphique.*

Je lis toujours avec plaiſir, Monſieur, un Journal dont le but eſt de faire connoître

aux hommes ce qui les intéresse le plus, & de perfectionner un Art qui est le fondement de tous les autres, & dont le produit est la base de l'existence & de la richesse d'une Nation. J'y ai vu avec satisfaction une idée que j'avois conçue d'une carte de Rurographie; & quoique je sois prévenu dans le dessein de la communiquer, je suis très-aise de la voir annoncée, parce que voyant qu'elle est desirée, je me persuade encore davantage de l'utilité dont elle seroit.

Je pense, Monsieur, qu'une carte de cette espece doit en même tems contenir & désigner tous les lieux de Marchés & de Foires procurant des débouchés aux denrées, tous les chemins tant royaux que praticables, & mauvais pas soit pour instruire les Voyageurs qui souvent, par un petit détour, peuvent les éviter, soit pour inviter les Paroisses, les Seigneurs &c, à y remédier par des atteliers de charité, leurs soins & l'emploi utile des secours, objet sur lequel les Propriétaires des terres ne sçauroient être trop éclairés; car vous avez bien raison de dire qu'il ne suffit pas de faire le *bien*, mais qu'il faut encore le *bien faire*.

Pour en revenir à l'avantage de ces cartes, j'ajouterai qu'on pourroit aussi en dresser qui fussent relatives au commerce, ou *merco-graphaires*, sur lesquelles on marqueroit non-seulement les grandes Manufactures, mais même tous les lieux où il existe quelques Fabriques de toiles, mousselines, blondes, draps, étamines &c. En comparant les deux sortes de cartes, en combinant les productions & les façons qu'on donne, les cantons qui les produisent, & les lieux où on leur donne une nouvelle forme, on pourroit faire de bonnes spéculations.

Il ne reste donc plus qu'à régler la maniere dont ces cartes se feroient. Il me semble qu'on devroit d'abord composer des cartes particulieres détaillées par Elections, Viguiéries, Dioceses ou Gouvernemens dans les Pays d'Etats; ensuite des cartes par Provinces ou Généralités, enfin une carte générale du Royaume: le tout formeroit un Atlas bien intéressant. On pourroit le proposer par souscription de maniere que les Particuliers d'une Election pourroient ne s'abonner que pour une, & qu'il leur seroit aussi loisible de prendre seulement la Province sans l'élection, ou la carte générale sans les autres &c. Plus on donnera de liberté, plus on sera sûr que l'ouvrage se fera; & d'ailleurs on doit espérer que le Gouvernement & les Propriétaires de terre voudront bien y concourir aussi de leur côté. Quant à moi, je m'engage volontiers, à raison de ma propriété; & en attendant, comme Citoyen, je forme des vœux pour voir réaliser une idée dont l'utilité me paroît d'autant plus certaine que je la vois approuvée. Je profite, Monsieur, de la liberté que vous donnez de consigner dans votre Journal des réflexions dont au moins le but est honnête si le mérite n'en est pas grand, comme dans un dépôt où elles peuvent être soumises à votre examen & au jugement de mes Concitoyens.

Je vous prie, Monsieur, de rendre justice aux sentimens &c.

## III.

*Moyen d'ôter toute sorte de taches de dessus les draps & les étoffes, sans nuire à leur couleur, publié en Allemagne.*

Prenez six lots de savon de Venise que vous couperez en petits morceaux: faites-les suffisamment dissoudre au feu dans un pot d'eau courante, & laissez-les refroidir. Prenez ensuite six jaunes d'œuf que vous fouetterez bien, en y jettant peu à peu votre eau de savon. Vous tremperez une brosse dans ce mélange, & vous en frotterez suffisamment la tache que vous laverez ensuite avec de l'eau froide, mise à votre portée, pour ne pas différer l'opération. Essuyez enfin avec une serviette l'endroit lavé. Ceux qui useront de cette recette peuvent, dit-on, être assurés qu'il n'y aura aucune tache de graisse ou autre qui ne disparoisse. On suit le même procédé pour les taches de cambouis: seulement on prend la précaution d'amollir les taches avec de l'huile d'olive ou du beurre frais.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 27 Novembre 1773, au Mercredi 1 Déc., le froment s'est vendu à la Halle, de 20 livres 10 s., 22 à 29 livres *le septier; id.* au Port de la Greve, de 26 liv. 5 s. à 29 liv. Le seigle, de 12 l. 10 s., 13 à 14 liv.; l'orge, de 10 l., 10 l. 10 s. à 11 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 27 Novembre 1773 au Mercredi 1 Déc., l'avoine a été vendue à la Halle 17, 19 à 21 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Décembre 1773, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Décembre 1773.*

| | # | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 728 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 726 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 4 Décembre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 29 | 7 | 8e. |
| Hambourg ..... | 187 | $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | |
| Cadix ..... | 15 | 2 | 6 à 3 |
| Livourne ..... | 95 | $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ | |
| Gênes ..... | 93 | $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ | |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{4}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1773.* | *Jeudi 2.* | *Vendredi 3.* | *Samedi 4.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1510 . . . . | 1507 $\frac{1}{2}$ 10 15 12 $\frac{1}{2}$ | 1515 17 $\frac{1}{2}$ 20 25 |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 336 . . . . | . . . . . | 338 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 27 Nov. 1773 | | Du Mardi 30. | | Du Jeudi 2. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | J. | Viellard, six p. mois 17773. | G. | Courmont, six p. mois 1773. | G. |
| Delarue pere, *id.* | | Defrance, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | |
| Gossey, *idem.* | L. | Marsollier, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | L. |
| Clouet, *idem.* | | Defays, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | M. |
| *Du Lundi 29.* | | *Du Mercredi 1 Déc.* | | *Du Vendredi 3.* | |
| Delamotte, six p. mois 1773. | H. | Roytier, six prem. mois 1773. | E. | Lempereur, six p. mois 1773. | J. |
| Creuzé, *idem.* | J. | Radix, *idem.* | J. | Boscheron, *idem.* | |
| Certain, *idem.* | | Boutray, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | |
| Masson, *idem.* | | Desplaces, *idem.* | | Painchain, *idem.* | L. |
| Thevenin, *idem.* | | Gautier, *idem.* | | Patu, *idem.* | M. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 11 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 14 *Novembre.*

UN Acte ſolemnel vient d'être publié, par lequel la Ville de Dubuo eſt déſignée pour la tenue de la Foire des contrats. On ſçait que le privilége de cette Foire étoit ci-devant une des plus précieuſes prérogatives de la Ville de Léopold où il verſoit beaucoup d'argent & où l'on reſſent aujourd'hui une grande diſette d'argent & de vivres. L'échange des contrats attire une foule prodigieuſe de monde de toutes les Provinces du Royaume.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Novembre.*

Les meſures priſes par ordre du Roi pour le traitement des maladies répandues dans les campagnes, & particuliérement dans le diſtrict de Bahus, ont ſauvé une nombreuſe population.

Il y a encore beaucoup de miſere dans le Royaume; mais auſſi il y a plus d'humanité, de charité, de bienfaiſance. Il ne faut qu'un grand exemple pour inſpirer le goût de bonnes œuvres. Il faut de longs travaux pour extirper les abus deſtructeurs de la proſpérité publique. A Hernoeſand, il ſe trouve dans un grand nombre de pauvres ſoixante & dix Ouvriers qui ſont dépourvus de toute reſſource : la Bourgeoiſie a réſolu de les traiter comme ſes enfans & de fournir à leur entretien juſqu'au milieu de l'été de l'année prochaine.

S. M. a ordonné au ſieur Jacques Tertorin, ſon Conſul à Cagliari, de ſe rendre ici au plutôt pour répondre aux accuſations de pluſieurs Capitaines Suédois qu'il a empêchés d'entrer dans ce Port. Si la Juſtice doit être prompte, c'eſt ſur-tout en matiere de commerce : car il ne demeure pas long-tems ſuſpendu, ou il tombe ou il ſe détourne. On prétend que le ſieur Tertorin a accepté la place de Conſul de Hollande, ſans en avoir demandé la permiſſion; ce qui aggraveroit les autres griefs. Le ſieur André Stenbeck, Négociant Suédois vient d'être autoriſé, par un diplôme, à faire les fonctions de Conſul à Cagliari, juſqu'à ce que cette affaire ſoit éclaircie.

Il eſt queſtion de réaliſer les billets de Banque. S. M. a des conférences très-fréquentes avec les Députés de ce département, d'où l'on infere que la concluſion du projet ne doit pas être éloignée. La Banque, ſuivant le plan arrêté, échangera, dit-on, tous les billets à 72 marcs, ou 18 dahlers, monnoie de cuivre.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le* 19 *Novembre.*

Suivant les nouvelles reçues d'Islande, il a régné pendant l'automne dernier dans les districts de Staegeflord & de Wadle une cruelle épizootie sur les brebis. Il y a eu de fréquentes tempêtes. Dans le mois de Novembre, il est tombé une quantité prodigieuse de neige sous laquelle un grand nombre de pieces de bétail a été étouffé; il y a eu quelques fermes écrasées, & plusieurs personnes sont mortes: il y en a eu qu'on a retirées encore vivantes, quoiqu'elles eussent été ensevelies pendant plusieurs jours, & même jusqu'à deux cens cinquante heures. Il a péri soixante barques de Pêcheurs... L'hiver a été très-rude, le printems froid jusqu'au 6 Juin, l'été fort pluvieux. Dans plusieurs districts, le foin a été gâté... La pêche a été en général très mauvaise sur les côtes de l'Isle... Il y a eu l'année derniere dans le Bailliage de Holum, 447 naissances (192 garçons & 255 filles), 297 morts (74 hommes, 101 femmes, 60 garçons, 62 filles), & 93 mariages.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le* 21 *Novembre.*

M. Heinick d'Erppendorff, lieu situé à peu de distance de cette Ville, après avoir mis plusieurs sourds de naissance en état de converser sur toute sorte de matieres, vient de publier sa méthode, afin de mettre tout le monde à portée d'en faire usage. Il est à croire que les personnes occupées de cet Art qui a tant étonné d'abord & qui n'étonne plus, ne refuseront pas de faire connoître, pour le bien de l'humanité, leurs procédés différens pour que, de leur comparaison, on puisse déduire la méthode la plus facile.

### De Freysingen, *le* 24 *Novembre.*

En démolissant un ancien édifice de cette Ville, on a trouvé dans une cave de vieux tonneaux qui sont tombés en poussiere à mesure qu'on les a touchés, & qui ont laissé, dit-on, à découvert une croûte de tartre épaisse de deux pouces, sous laquelle se conservoit d'excellent vin. On ne sçait de quelle année étoit la liqueur: on en a sauvé trois piece.

### D'Offenbach, *le* 15 *Novembre.*

On régle ici les prix de toutes les nécessités, & il est vérifié qu'elles en sont plus cheres. Il n'y a qu'à comparer l'état des mêmes choses dans cette Ville avec Francfort: toutes les denrées communes sont ici à beaucoup meilleur marché que dans cette Ville & les autres de notre voisinage. A Francfort, dès que la Foire a été finie, on a voulu baisser le prix des vivres. La biere a été taxée plus bas: sans disputer sur le plus ou le moins, les Brasseurs, à ce prix, ont gagné davantage; ils ont vendu de mauvaise biere. Les Boulangers n'ont pas été plus embarrassés sur l'article du pain; ils l'ont donné moins cher & moins bon. Les Bouchers n'ont pas eu la même politique; ils ont vendu beaucoup plus haut que la taxe; & pour que leur manege durât plus long-tems, ils ont appellé de la pancarte du Magistrat au Conseil Aulique. Le Magistrat, qui a gagné son procès, vient de publier un Edit du 23, par lequel il est enjoint aux Bouchers de se conformer à la taxe, sous différentes peines, avec encouragement pour la délation & promesse de tout secours aux plaignans.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 27 *Novembre.*

C'est un bruit presque général que les Marchands qui font le commerce de la Baltique & qui formoient ci-devant une Compagnie nombreuse, présenteront une Requête pour demander les secours que la conservation de leur trafic exige indispensablement. On remarque qu'une semblable démarche entraîna la guerre de 1739..... Le Capitaine d'un bâtiment qui arrive de cette mer a rapporté que les nouveaux droits établis sur toutes les marchandises dans

quelques Ports en excluroient bientôt le commerce. Les assurances sur les vaisseaux destinés pour ces Ports ont haussé considérablement depuis quelques semaines.

Nous apprenons par un vaisseau arrivé de la Virginie, que les Sauvages de l'intérieur sont disposés à renouveller leurs incursions sur nos établissemens.

Le Président de la Compagnie des Indes a déclaré, ces jours derniers, qu'on n'avoit rien appris de l'Inde qui eût pu occasionner la baisse des fonds. La Compagnie a acheté, pour ses établissemens, des provisions & des marchandises dont la valeur monte, dit-on, à 140,000 l. st.

Les dernieres lettres de la Jamaïque ne font aucune mention de la mortalité qu'on disoit s'être répandue parmi les Negres.

On a arrêté à Amsterdam un Juif qui faisoit passer de faux ducats. Il a, dit-on, déclaré, qu'ils avoient été fabriqués à Birmingham.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 28 Novembre.*

L'importation de l'huile, rallentie depuis quelque tems, a semblé se ranimer vers le milieu du courant : plusieurs Ports de l'Italie ont beaucoup donné.

Le quarante-cinquième navire arrivé de la pêche de la morue, est entré le 20.

Les traites de grains sont toujours fort abondantes. Les magasins de la Cale & de Livourne paroissent inépuisables. Quoiqu'en Sicile on paroisse craindre l'exportation, il s'y trouve néanmoins d'assez fortes provisions pour nous en fournir ainsi qu'à l'Espagne. Enfin il vient d'en arriver directement de Pétersbourg par le senau le *Solide*, Capit. Pierre Delivet, de Rouen, entré dans notre Port le 20.

Le Capitaine Claude Fabre, commandant le senau *l'Aimable-Julie*, est parti pour la Guadeloupe ; le Cap. Pierre Thourame, commandant le brigantin le *S. Jean-Baptiste*, pour les Cayes Saint-Louis.

### De la Rochelle, *le 29 Novembre.*

Depuis la fin d'Octobre, il ne s'est presque pas passé un seul jour sans pluies abondantes ou vents violens. Les travaux de la campagne en ont été retardés.

Il est entré dans le courant du mois plusieurs bâtimens revenant de la pêche de la morue avec les plus belles cargaisons.

On sçait que, quoique nous soyons entourés de gros Marchés de grains, il ne nous est pas facile d'avoir des farines, & que le commerce est obligé d'en tirer de quelques autres Provinces. La Manufacture de Salle en Poitou vient d'établir ici un magasin chez MM. Boullanger. Elle en fournira de parties considérables soit pour le pays soit pour l'Amérique. Comme il y a actuellement beaucoup de grains dans le Poitou, cet approvisionnement peut se faire avec avantage.

### De Brest, *le 30 Novembre.*

M. Blondeau, Professeur de Mathématiques dans ce Port, a formé depuis plusieurs années le projet de procurer à la Marine un *Routier des côtes de l'Europe*, aussi exact qu'on peut l'attendre des recherches les plus scrupuleuses & des correspondances les plus étendues. Il a déjà rassemblé une assez grande quantité de matériaux pour pouvoir se flatter de remplir son objet. L'Académie Royale de Marine de cette Ville l'a autorisé, par une délibération expresse, à écrire en son nom dans tous les Ports du Royaume pour tâcher de completter la collection de remarques dont il a besoin. Mais comme il n'a pas des facilités pour solliciter directement les Etrangers qui voudroient contribuer à la perfection de son ouvrage également utile à toutes les Nations commerçantes de l'Europe, on ne peut que les inviter à lui adresser les remarques qu'ont pu faire les Navigateurs de chaque Port sur les fautes des cartes ou plans dont ils se servent, & sur-tout du *petit Bongard*, Livre extrêmement défectueux dont on fait usage sur les vaisseaux marchands. Les erreurs de ces guides occasionnent tous les jours des accidens funestes. M. Blondeau desireroit sur-tout avoir les plans des Ports, ra-

des, mouillages, côtes &c. levés avec soin. Il a beaucoup à se louer du zele de M. Tirol, Sous Commissaire de la Marine, & de M. Moulinard à Toulon; de M. Simonin à Bayonne; de M. d'Après de Manevillette, à l'Orient; de M. l'Abbé Diquemare, au Havre; de M. de Lague, à Rouen. Il seroit à souhaiter que l'exemple de ces habiles Hydrographes en déterminât d'autres à prendre le même soin pour le salut des Navigateurs & la conservation des fortunes.

(*Nous prions les Sçavans Etrangers qui auroient des connoissances particulieres à communiquer, de nous faire parvenir leurs instructions par nos Correspondans, pour que nous les fassions passer à l'Auteur de cet important Ouvrage*).

## De Paris, *le 8 Décembre.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 5 Septembre, qui ordonne que les huit sous pour livre prorogés & imposés par l'Edit du mois de Novembre 1771, seront perçus sur differens droits de péage, passage, hallage, boucherie & autres de cette espece, établis au profit de différens Seigneurs, dans les Villes, Bourgs Paroisses de la direction des Aides de Baignes, Généralité de la Rochelle: exempte de ladite imposition les articles de ces droits dont la quotité est inférieure à quinze deniers, à moins que leur réunion pour le compte du même redevable, n'opere un principal de quinze deniers au moins; exempte pareillement desdits huit sous pour livre, les articles des droits qui portent sur les grains, les bleds & les farines, ainsi que ceux qui se perçoivent en nature de marchandises ou de denrées.*

Autre du 12 Septembre, *qui ordonne que les huit sous pour livre ... seront perçus en sus du principal des droits de péage qui se levent aux entrées de la Ville de Saint-Quentin, au profit de ladite Ville: exempte desdits sous pour livre les articles qui n'excéderont pas un principal de quinze deniers dûs par une même personne.*

Autre du 22 Septembre, *qui ordonne que les huit sous pour livre ... seront perçus sur les droits de péage & coutume qui se levent au profit du Seigneur de la Ville & du Comté de Joigny, à peine contre les refusans de confiscation de leurs chevaux, voitures & marchandises &c.*

Autre du 17 Octobre, *qui réduit à six livres dix sous par quintal le droit de vingt livres sur les Livres venant de l'Etranger, & en outre les huit sous pour livre.* Par l'Arrêt du 11 Septembre 1771, il avoit été imposé à toutes les entrées du Royaume un droit de soixante livres par quintal sur tous les Livres imprimés en François & en Latin, venant de l'Etranger. Par un autre du 24 Novembre 1771, le droit de soixante livres avoit été modéré à vingt livres par quintal; & S. M. étant informée que cette réduction n'est pas encore assez forte pour remplir l'objet qu'Elle s'est proposé, le droit de vingt livres est réduit à celui de six livres dix sous, sur tous les Livres imprimés ou gravés, soit en François soit en Latin, reliés ou non-reliés, vieux ou neufs, venant de l'Etranger; il sera perçu en sus les huit sous pour livre.

Autre du 28 Octobre, *qui ordonne la fixation des Offices de Lieutenans, Exempts & Archers de la Compagnie du Prévôt Général des Monnoies & Maréchaussées de France, avec gages ou sans gages, sur le pied de laquelle ils seront tenus de payer le centième denier, conformément à l'Edit de Février 1771.*

*Edit du Roi donné à Fontainebleau au mois d'Octobre 1773, registré en Parlement le 12 Novembre audit an, qui assigne l'apanage de M. le Comte d'Artois.* L'apanage consiste dans les Duché & Comté d'Auvergne, le Duché d'Angoulême, l'ancienne Comté & Vicomté de Limoges, le Duché de Mercœur.

*Lettres-Patentes du Roi données à Fontainebleau le 31 Octobre 1773, registrées en Parlement le 12 Novembre audit an, qui accordent à Monseigneur le Comte d'Artois la nomination aux Bénéfices, Offices &c, dans l'étendue de son Apanage.*

Le Tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait Lundi 6 du présent mois en la maniere acoutumée; les numéros sortis de la roue sont 16, 22, 42, 73, & 86.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait d'un Mémoire du ſieur Maillard, Eleve de l'Ecole Vétérinaire de Paris, ſur le traitement de la maladie épizootique qui régne actuellement ſur les bêtes à cornes dans une partie de la Généralité d'Amiens. Affiches d'Amiens.*

On peut diſtinguer trois tems ou criſes dans cette maladie. Elle s'annonce d'abord par une toux plus ou moins forte. Dès cet inſtant, il faut faire ſaigner l'animal, & le mettre aux boiſſons délayantes ou rafraîchiſſantes. On prendra une jointée (1) de farine de ſeigle ou deux jointées de ſon de froment que l'on mettra dans un ſceau d'eau commune. On y ajoutera une demi-once de ſel de nitre & un bon demi-verre de vinaigre, & l'on donnera abondamment de cette boiſſon qu'on fera tiédir.

On adminiſtrera auſſi par jour trois lavemens que l'on compoſera de la maniere ſuivante. Prenez une jointée ou deux de ſon de froment. Faites bouillir dans trois ou quatre pots d'eau. Paſſez à travers un linge. Ajoutez une once de criſtal minéral, & diviſez la doſe en trois. Si l'animal eſt mieux, on diſcontinuera les lavemens au bout de trois ou quatre jours; mais l'on conſervera l'uſage de la boiſſon pendant quelque tems.

Le ſecond période eſt très-marqué. La fievre ſe manifeſte. Les poils ſe hériſſent ſur les reins, ſur le dos, & ſur preſque toute l'habitude du corps. La tête eſt baſſe. Les oreilles ſont pendantes. Les flancs battent. La reſpiration eſt difficile. Tout dénote une ardeur extraordinaire & une chaleur brûlante. Il y a d'abord conſtipation, puis enſuite diarrhée, & quelquefois même dyſſenterie. Alors il faut réitérer la ſaignée, & continuer les autres précautions. On ajoutera de plus, ſur chaque ſceau d'eau blanche nitrée, deux bouteilles d'une forte décoction d'orge que l'on fera, en faiſant cuire dans trois ou quatre pots d'eau, une jointée d'orge en grains, juſqu'à ce qu'il ſoit crevé, & trois onces de miel commun. On en donnera à une vache deux bouteilles le matin & deux le ſoir. Il n'en faudra pour un veau que les trois quarts. On aura ſoin de faire reſpirer à l'animal la vapeur ou fumée de l'eau chaude.

On donnera, pour toute nourriture, des pillules ou bols de ſon de froment & de miel cuits enſemble. A ce défaut, on fera bouillir du pain dans l'eau, juſqu'à ce qu'il ſoit délayé en grande partie. On le paſſera dans un linge, & l'on en fera prendre quatre bouteilles par jour, indépendamment de la boiſſon ci deſſus preſcrite.

Dans le cas de conſtipation, on multipliera les lavemens, & l'on ajoutera ſur chacun un verre d'huile d'olive ou de ſaindoux. Le petit lait en boiſſon produiroit de très bons effets.

Si l'animal, au lieu d'être conſtipé, a la diarrhée, les lavemens ſeront faits avec une poignée de graine de lin bouillie dans un pot d'eau, que l'on paſſera dans un linge, à quoi on ajoutera une demi-once de ſel de nitre & autant de miel, ſans huile ni graiſſe. S'ils ne procurent point de ſoulagement, on en fera avec deux gros de quinquina en écorce, que l'on fera bouillir dans deux bouteilles d'eau, à quoi l'on ajoutera, après la colature, deux cuillerées de miel.

Pour appaiſer la toux, on prendra cinq à ſix figues graſſes que l'on écraſera avec 3 onces de miel. On enveloppera le tout dans un linge autour d'un bâton que l'on placera, trois ou quatre fois par jour, dans la bouche en maniere de mord de bride.

Il faut bien bouchonner l'animal trois ou quatre fois par jour avec de la paille fraîche; le couvrir avec des couvertures ou des ſacs; tenir l'étable nette, & y brûler du vinaigre ſur une pelle chaude.

Si, au lieu de diminuer, les accidens augmentent, l'animal ſe trouve dans le troiſième état de la maladie, celui où la nature doit vaincre ou ſuccomber. Il faut donc s'attacher à ſeconder ſes efforts. On employera le bol ſuivant. Quinquina, trois gros; camphre, un gros: faites diſſoudre, dans quatre jaunes d'œuf, une once de miel & une cuillerée de vinaigre. Deux heures après, on fera prendre une bouteille d'une

(1) *Meſure de grain qu'on peut prendre avec les deux mains, quand on les joint enſemble pour faire un creux.*

forte décoction de graines de genievre qu'on aura fait bouillir dans l'eau. Si la sueur se manifeste, on l'entretiendra par des couvertures, par la chaleur de l'étable, & par une once de thériaque que l'on fera avaler dans une demi-bouteille de vin rouge. Quand elle sera passée, on bouchonnera bien la bête, & l'on parfumera l'étable.

On lavera bien la bouche de l'animal avec un mêlange d'eau d'orge, de miel & de vinaigre.

Lorsque les soins auront opéré, & que la maladie sera appaisée, il ne faut pas manquer d'employer le purgatif suivant.

Séné, deux onces. Faites infuser, pendant trois heures, dans une bouteille d'eau commune bouillante. Coulez, & ajoutez aloès-succotrin, manne grasse de chacun une once. Laissez infuser le tout, pendant la nuit, sur les cendres chaudes. Ajoutez-y, le lendemain, deux onces de sel d'epsom, & faites prendre le tout tiede à l'animal, qu'on ne laissera manger que sur les neuf ou dix heures.

On aura attention aussi, après la cure, de faire observer la diete pendant quelque tems.

## I I.

*Description d'une machine très-simple pour démontrer, par l'expérience, que la direction la plus avantageuse par laquelle une puissance appliquée à un levier peut agir, est celle qui lui est perpendiculaire ou qui en approche le plus. Invention dûe à M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

Dans les souhaits que je faisois pour que l'on n'employât que des moyens purement sensibles pour démontrer les importantes vérités de la Géométrie & de la Méchanique dans une Ecole des Arts uniquement destinée à former des Ouvriers intelligens, j'avois avancé que l'on pouvoit rendre la Géométrie, pour ainsi dire, palpable, par la superposition & par la décomposition des figures & celle des solides. J'avois encore dit que, par le secours de plusieurs petites machines, on démontroit la Méchanique ou du moins ses principes essentiels. M. de Poliniere & M. l'Abbé Nollet avoient employé de pareils moyens dans leurs Cours de Physique expérimentale qui sont entre les mains de tout le monde & qu'on ne sçauroit trop recommander. J'avois encore cité un Fabricateur d'instrumens de Mathématique demeurant à Londres, presque vis à-vis la Bourse Royale (*Royal Exchange*), qui vendoit des assortimens presque complets de ces petites machines, par le secours desquels ceux qui ne voient que par les yeux, ou qui n'ont pas le tems de se livrer à la théorie, peuvent devenir Méchaniciens dans une heure de tems.

Parmi ces divers secours que j'ai indiqués, je n'en connois aucun pour prouver que la direction perpendiculaire est la plus avantageuse de toutes. La flexibilité des cordes, qu'on ne peut remplacer par des fils de fer sans métamorphoser ces derniers en leviers, empêchoit d'user, dans les petites machines que je recommande, de ressources semblables à celles dont on se sert dans la théorie où toutes les directions se représentent par des lignes droites. Cette difficulté ne m'a point effrayé; voici ce que j'ai imaginé pour démontrer dans l'instant l'importante proposition dont il s'agit.

J'ai fait couder d'équerre une petite verge de fer par le milieu, & je l'ai fait percer précisément dans ce coude pour recevoir un boulon implanté perpendiculairement dans une piece de bois qui s'assemble verticalement dans une table.

Un des bras de cette espece d'équerre est garni d'un rateau ou quart de cercle denté de cuivre dont les dents sont très-fines. Ce bras aboutit exactement au milieu du rateau & le divise en deux arcs de 45 degrés chacun. Ce rateau engraine dans une bande d'acier ou de cuivre, aussi dentée, & que l'on nomme quelquefois *cramaillere*. Celle-ci est logée dans une rainure pratiquée dans l'épaisseur de la table.

Vers l'un des bouts de cette bande de métal sont incrustées dans la table deux plaques de cuivre d'environ un pouce de large & d'une certaine longueur, sur lesquelles sont marquées deux divisions différentes. Vers le bout de la cramaillere, qui doit passer entre ces deux bandes de cuivre divisées, est un double index figuré par deux pointes très aiguës.

L'autre bout de cette même cramaillere est garni d'un petit anneau ou collet dans lequel on passe un petit cordon de soie au bout duquel est attaché un poids d'une pe-

ſanteur connue. La direction de ce cordon eſt coudée par une petite poulie de cuivre placée près du trou pratiqué dans l'épaiſſeur de la table pour laiſſer paſſer le cordon.

On a cru devoir mettre le poids ſous la table & non au bout, de peur que les Spectateurs venant à le toucher ſans le vouloir, ne nuiſiſſent à l'expérience. Ce poids coule enſuite dans une eſpece de gaine pour éviter toute eſpece d'oſcillation ou balancement.

Le bout de la verge coudée, dont j'ai parlé en premier lieu, auquel le rateau n'eſt point adapté, eſt percé d'un trou par lequel on fait paſſer une corde deſtinée à ſoutenir un poids ou le baſſin d'une balance.

Pour donner plus de ſolidité à cette machine, on peut réunir les deux branches de cette eſpece d'équerre par une petite bande de cuivre ou d'acier, & les deux extrémités du rateau par deux petits arcs concaves de cuivre au bras de l'équerre auquel il eſt adapté. Voilà en peu de mots toute la machine dont je vais tâcher de faire connoître les propriétés.

Je ſuppoſe que le poids placé au bout de la cramaillere eſt en équilibre avec celui que l'on met dans le baſſin de la balance, tandis que le bras de l'équerre auquel eſt adapté le rateau, ſe trouve dans une ſituation perpendiculaire. On pourroit le connoître très-exactement en ſuſpendant un petit pendule entre les arcs concaves qui ſoutiennent les bouts du rateau. (Ce dernier a pour rayon le bras de l'équerre auquel il eſt réuni).

Dans cette circonſtance, le bras de l'équerre auquel eſt ſuſpendu le baſſin ſe trouve dans une ſituation horiſontale, & la corde qui ſoutient le baſſin repréſente alors la direction perpendiculaire par laquelle agit le poids mis dans ce dernier.

Si l'on fait avancer la verge en bande de fer dont on a parlé en premier lieu, on verra que le poids qui traverſe la table ramenera le bras auquel eſt adapté le rateau dans la perpendiculaire, parce qu'il agit toujours par cette direction; au lieu que celui qui eſt dans la balance, agiſſant par une direction oblique, produit moins d'effet: donc cette direction eſt défavorable à la puiſſance qu'il falloit démontrer.

On verra encore, par le ſecours de la même machine, que ſi l'on avance beaucoup la verge dont les dents engrainent dans celles du rateau, le poids qui ſert à la ramener agira avec plus de viteſſe. La raiſon en eſt ſimple: l'obliquité de la direction par laquelle agit le poids placé dans le baſſin de la balance devenant plus grande, comme il ſeroit bon de le faire remarquer aux Eleves avant d'abandonner cette cramaillere à la peſanteur du poids qui doit la retirer, ce dernier poids aura une plus grande efficacité. Elle ſe manifeſte par la viteſſe avec laquelle ce poids ramene le bras du rateau dans la direction perpendiculaire.

Cette machine peut encore ſervir à montrer la quotité des frottemens de l'engrenage d'un rateau dans les dents d'une bande à cramaillere, comme celle du cric.

## III.

### *Pompes étaimées.*

*Extrait des Regiſtres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du Mercredi 17 Novembre 1773.*

» M. Dambournay a expoſé que le 6 Octobre dernier, le ſieur Quentin Neveu, » Chauderonnier-Pompier, établi en cette » Ville au vieux Marché, lui a remis deux » tuyaux en cuivre de 3 pieds un pouce, » dont un a 11 lignes de diametre, & l'autre 2 pouces 3 lignes: cet Artiſte a déjà » fait & placé une pompe avec de pareils » tuyaux étaimés en dehors & en dedans, » chez M. Charles de la Vigne, Négociant. » Cette découverte eſt bien intéreſſante, » puiſqu'il eſt poſſible, par ce moyen, d'éviter les inconvéniens qui réſulteroient » du ſéjour de l'eau dans les tuyaux qu'on » employe aux pompes. L'Académie a décidé que mention ſeroit faite ſur ſes regiſtres de ce travail, & qu'on en accordoit » acte audit ſieur Quentin. Collationné, » conforme au Regiſtre. *Signé*, HAILLET » DE COURONNE, Secretaire perpétuel ».

On trouve de ces pompes & de toute autre eſpece, tant à puits qu'à incendies, chez ledit ſieur Quentin.

## IV.

### *AVIS.*

On deſireroit trouver de haſard une Table à chocolat avec ſon rouleau. Il faut s'adreſſer à M. *Dubois*, Marchand Limonadier, rue Pavée S. Sauveur.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 1 Décembre 1773, au Samedi 4 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 23 à 27 livres 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 26 liv. 5 s. à 29 l. 10 s. Le seigle, de 11, 12 l. 10 s. à 14 livres; l'orge, de 9 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier.*

L'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 l. 10 s. à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Décembre 1773, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Décembre* 1773.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | H | B | | |
| Or de Portug. à . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 726 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 7 Décembre* 1773

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{5}{8}$ à 11 16e |
| Hambourg ..... | 187 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 4 6 |
| Cadix ..... | 15 2 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{9}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1773. | *Lundi 6.* | *Mardi 7.* | *Mercredi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1527 $\frac{1}{2}$ 25 . . | 1525 27 $\frac{1}{2}$ 30 27 $\frac{1}{2}$ | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 38 . . . | 340 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

| Du Sam. 4 Déc. 1773. | | Du Lundi 6. | | Du Mardi 7. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | J. | Delamotte, six p. mois 1773. | J. | Viellard, six p. mois 17773. | J. |
| Delarue pere, *id.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | L. | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | L. |
| Clouet, *idem.* | M. | Thevenin, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 14 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 17 Novembre.*

DANS le tems que le Maréchal de la Confédération a publié ici que l'échange des contrats se feroit à Dubno en Volhynie, le Gouvernement Autrichien a annoncé à Léopol qu'il auroit lieu dans ladite Ville à la Fête des Rois, suivant l'usage immémorial.

La Ville de Dantzick se dépeuple visiblement. Plusieurs Négocians viennent de passer à Stralsund pour profiter des avantages que le Roi de Suede leur a offerts. Le Magistrat a déjà répondu à la note remise par la Délégation aux Ministres des trois Puissances, pour demander l'abolition du monopole que cette Ville exerce à l'égard de la Pologne.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 19 Novembre.*

Il se négocie actuellement plusieurs traités de commerce entre notre Cour & différentes Cours d'Europe. Ces traités détruisent toujours des gênes & donnent des facilités réciproques au moyen desquelles le commerce de votre Royaume est étendu par les Négocians Etrangers, pendant que le commerce de l'Etranger est étendu par vos Négocians regnicoles.

Le projet de donner à la Nation, suivant l'ancien usage, un habit caractéristique & exclusif, pour arrêter la contrebande & le luxe, a généralement déplu. Les Ordres supérieurs n'ont pas trouvé bon qu'on leur défendit de se distinguer par la richesse de leurs habillemens; les Ordres inférieurs ont craint qu'on ne voulût les assujettir à une livrée particuliere qui détruisit l'apparence de l'égalité; l'Ordre des Citoyens inférieurs n'a vu dans ce projet qu'un attentat contre la liberté personnelle, lequel, sans remédier à aucun mal, ne serviroit qu'à éloigner les uns des autres des Citoyens & des Peuples qu'il est si important de rapprocher.

Après d'inutiles efforts pout obtenir la liberté de distiller des eaux-de-vie de grains, les personnes les plus intéressées à la fabrication de cette boisson cherchent, dit-on, à se procurer l'avantage d'extraire des liqueurs spiritueuses de différentes sortes de fruits. On prétend que cette ressource ne leur sera pas laissée, parce qu'il est possible qu'elles en abusent; ce qui est vrai, comme il est possible qu'elles abusent de leurs bras, ce qui n'empêche pas qu'on ne les leur laisse. Il seroit peut-être au contraire avantageux que ce genre de distillation s'introduisît, en supposant qu'il épargneroit en effet quelque portion d'une subsistance plus essentielle: ce seroit le moment favorable pour y habituer le Peuple. Que si on veut lui retrancher toute eau-de-

vie, la distillation des grains continuera infailliblement, & il s'ensuivra encore la ruine d'une foule de familles qu'écraseront les confiscations & les amendes. On remarque que cette prohibition ne condamne que le Peuple à une privation douloureuse, car les riches ont les moyens de boire toute sorte de bonnes liqueurs; & l'on demande pourquoi, puisqu'il s'agit de conserver la plus grande partie du pain possible, on ne défend pas à toutes les classes de Citoyens de manger du pain blanc, vu que ce pain ne contient qu'une partie de la farine, & qu'il en laisse perdre une partie dans le son?

On observe que les Domaines de la Couronne sont en général d'un si petit produit, quoiqu'en bonnes terres, que souvent on n'oseroit dire à qui ils appartiennent. Comme l'intérêt de l'Etat est d'avoir moins des Domaines royaux que des terres bien cultivées, le Gouvernement s'occupe du soin de tirer un parti plus avantageux de ces biens.

La souscription proposée par la Société Patriotique pour le soulagement des pauvres de la Dalécarlie encore souffrante, a produit la forte somme de 114,387 dahlers, monnoie de cuivre. On assure qu'un inconnu a envoyé trois mille dahlers avec un billet conçu en ces termes: *Je n'examine pas si le zele d'un François pour la Suede pourroit lui donner l'équivalent du titre de Citoyen: la qualité d'homme ne suffit-elle pas pour nous rendre sensibles aux malheurs de nos semblables?*

Il n'a point encore été retiré de ces gratifications assignées pour l'encouragement de différentes branches de commerce: seulement il a été ordonné au College de Commerce d'examiner si & combien il seroit utile de supprimer les primes pour l'importation & l'exportation de divers articles, du poisson, par exemple? On craint que ces expédiens, en eux-mêmes onéreux à la Nation & à l'Etat, ne soient encore plus préjudiciables qu'utiles au commerce dont ils dérangent le cours naturel.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 21 Novembre.*

S'il est des impôts indirects que l'on tolère plus volontiers, ce sont ceux qui paroissent ne point charger le Peuple, tomber sur la partie aisée de la Nation, & taxer, non des besoins, mais des fantaisies & des amusemens. De ce nombre on peut compter le timbre sur les cartes à jouer (à moins qu'il ne détruisit une branche de commerce nationale, ou que de pareilles circonstances ne le rendissent trop onéreux). Ces motifs ont déterminé S. M. à l'établir dans les Colonies Danoises de l'Amérique. Pour rendre ce nouvel impôt moins sensible, le prix des cartes marquées a été fixé plus bas que celui des cartes importées des Colonies voisines; de sorte que cet arrangement n'est, à proprement parler, qu'une réserve du commerce exclusif de cette marchandise.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 26 Novembre.*

M. Busching vient de supputer que dans les anciens Etats de S. M. Prussienne il étoit né l'année derniere sur trois mille lieues quarrées d'Allemagne 149,703 enfans; & mort 185,661 personnes; tandis que dans les pays dépendans de S. M. Danoise, sur 6200 milles d'Allemagne de circuit, le nombre des naissances n'a été que de 56,732, & celui des morts de 62,600.

### D'Hanovre, *le 25 Novembre.*

Il n'y a point encore de sûreté pour le commerce & pour les Voyageurs dans ces contrées. La petite Foire qui se tient à Gottingue vers la fin d'Octobre a été troublée par des vols.

### De Munich, *le 25 Novembre.*

Depuis quelque tems, il a paru dans cet Electorat un grand nombre de bons Ouvrages économiques dont nous nous proposons de rendre compte. On distingue parmi ces écrits utiles quelques discours sur l'horrible supplice de lier les vivans avec les morts, ou sur l'usage d'enterrer dans les Eglises & les enceintes des lieux habités.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 30 Novembre.*

Dans la Chambre des Communes d'Irlande, la dette publique a été fixée à

994,890 l. 10 ſ. 10 d. ½; & le ſubſide réglé à 1,395,459 l. Une ſomme de 30,000 l. a été deſtinée pour des primes & gratifications : il ſera diſtribué deux mille livres pour l'amélioration de la culture du chanvre. On a reconnu que la Fabrique des ſoieries avoit profité des encouragemens qui lui avoient été accordés. Quant aux nouvelles taxes propoſées ſur le tabac, l'eau-de-vie &c, il a été démontré qu'elles ne ſerviroient qu'à groſſir la contrebande & à ſoudoyer de nouveaux Commis.

On prétend que la Compagnie des Indes a trouvé une reſſource non-ſeulement pour continuer ſon commerce, mais encore pour acquitter ſes charges, ſans recevoir de nouveaux ſecours. Perſonne ne veut le croire.

Nos Agioteurs, *bœufs & ours*, ne ceſſent de répandre toute ſorte de faux bruits pour faire baiſſer ou hauſſer les actions.

Selon des lettres de Philadelphie & de la Nouvelle-Yorck, le thé que la Compagnie des Indes ſe propoſe d'envoyer dans ces Colonies & autres, n'y ſera point reçu.

Une lettre de S. Georges-Key, Baye de Honduras, porte que la Ville de Guatimala, une des plus conſidérables de la Nouvelle-Eſpagne, a été renverſée par un tremblement de terre & enſevelie ſous les eaux. Mais il y a lieu de ſuſpecter les nouvelles de ces contrées, quand elles regardent les Colonies étrangeres.

La Société établie pour la délivrance des pauvres débiteurs, a vérifié par l'examen de ſes regiſtres, qu'elle avoit racheté la liberté de 1368 priſonniers dont 862 mariés avoient 2292 enfans. La ſomme totale par elle acquittée eſt de 3773 l. 12 sh. 11 d. : ce n'eſt pas 17 sh. pour chaque débiteur. Il y a donc une foule de familles que l'on condamne à mourir de faim par l'empriſonnement de leurs chefs, pour dettes au deſſous d'une livre.

Le Lincolnshire a été, en partie, inondé par des pluies exceſſives. Il y a eu beaucoup de grains endommagés & de bétail noyé.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 30 Novembre.*

Les tems pluvieux ſe ſont aſſez conſtamment ſoutenus dans le courant de ce mois.

Les nouvelles de la côte d'Afrique annoncent que la ſaiſon a été généralement favorable pour l'enſemencement des terres ; les Habitans en ont profité. Ces augures pour la récolte prochaine ne contribueront pas peu à tenir les Ports ouverts pour la ſortie des grains.

De Chatellerault, *le 2 Décembre.*

Cette Ville partage avec celle de Tours le commerce des *prunes de Sainte Catherine* que l'on nomme *pruneaux de Tours*, à Paris & autres lieux. Ces prunes ſe recueillent à la Haye, Sainte-Maure, dans les Paroiſſes de Velleche, Vaux, S. Romain, Mandion &c. On les prépare avec grand ſoin. Delà elles ſont également envoyées aux Négocians de Tours & aux nôtres. Il y en a de qualités différentes. La premiere ſorte ſe met en paniers ou corbeilles d'oſier blanc du poids de ſix à dix livres, fruits & corbeilles; la ſeconde ſorte, en *quarts*; la troiſième, en *poinçons*. On a remarqué qu'à Paris ces fruits, comme tant d'autres, ſe vendoient dans des boites aſſez propres & aſſez lourdes, de maniere qu'on achete beaucoup de bois à vingt ſous la livre, plus ou moins. Les corbeilles dans leſquelles ſe font les envois ſe peſent également avec les pruneaux, mais elles ſont très-légeres ; d'ailleurs elles ſont utiles à une infinité de choſes dans le ménage.

L'emplette de ces fruits ſecs ſe fait ordinairement aux approches de la nouvelle année & du carême. La Ville de Paris, les Ports de mer, les Etrangers en tirent beaucoup. Les perſonnes qui voudroient s'en procurer, pourront s'adreſſer à *M. de la Haye*, *Négociant* de cette Ville, ſans avoir beſoin d'affranchir leurs lettres. Il en aura juſqu'à la fin de Janvier, & il enverra les quantités & aux adreſſes qu'on lui indiquera. Moyennant 4 ſ. de plus par livre pour Paris, & ainſi des autres Villes, il ſe charge de payer le port & les droits. Le prix de la plus belle ſorte en corbeilles, priſe à Châtellerault, eſt de 12 ſ. la livre ; celui de la 2e. ſorte en quarts, de 6 ſ. 6 d., tare net & futs gratis; celui de la 3e. ſorte, de 3 ſ. 3 d.

De Nantes, *le 3 Décembre.*

Il deſcend continuellement des grains &

des légumes par la Loire, & il en remonte aussi par la mer, mais en quantités moins considérables. Les prix baissent. Il entre de bonnes provisions dans le Port de Brest. Il en sort pour Bordeaux, Toulon, Marseille &c.

Les sucres ont de la peine à se fixer. La premiere qualité de sucre blanc valoit, le 30, de 55 à 56 l.; le sucre brut fin, de 34 à 33.

Il y a eu en dernier lieu, dans divers Ports de la Province, de bons retours de la pêche de la morue.

Les eaux-de-vie sont à 140 livres les 29 veltes.

Le *Charlemagne* & les *Trois - Maris* sont arrivés du Port-au-Prince & de S. Marc. La *Baronne de Baye* est en charge pour la Guadeloupe, la *Marquise de Choiseul* pour les Cayes, la *Susanne - Elizabeth* pour le Port-au Prince. La *Marie-Angelique* vient de partir pour Guinée, le *Sully* pour Léogane, le *Comte de Buffon* pour les Cayes.

Des rivieres débordées, à la suite des pluies, ont ravagé quelques plantations dans les Isles de la Martinique, de Marie-Galante &c.

Le Lundi 15 Novembre, la chasse-marée, la *Marie-Anne*, de Rhuis, Me. Gilles le Pavec, sortant de Nantes pour la Roche-Bernard, a péri dans la riviere de Nantes, sous l'Isle nommée Belle-Isle. Le Mercredi au soir, 17, la chasse-marée, le *S. François*, de Rhuis, Me. Guillaume Stephany, parti de Nantes & chargé de vin pour Vannes, s'est perdu sur l'écueil nommé le *Grégan*, à l'entrée de la riviere de Vannes & Auray: l'équipage a été recueilli par une gabarre.

Depuis le 8 Novembre, on a trouvé sur la côte d'Intel au Port-Louis plus de 60 cadavres. On conjecture que c'étoient des gens de l'Isle de Groix qui venoient à une Foire alors tenue à Hennebond.

### DE POITIERS, *le 4 Décembre.*

On a remarqué dans quelques cantons des bleds que les charansons avoient attaqués. Les chaleurs du mois de Septembre & d'Octobre ont favorisé la naissance de ces insectes. Un Boulanger de cette Ville propose aux Propriétaires de grains de prendre des précautions pour sauver cette précieuse denrée des dommages qu'elle pourroit souffrir. Il les exhorte à faire passer leurs bleds, de quelque espece qu'ils soient, au crible à plan incliné que nous connoissons sous le nom de *harpe*, en tenant au-dessous une poêle à lessive pleine d'eau pour recevoir les charansons qui s'y noyeront. Il faudroit du moins les passer au crible à vent pour en séparer les immondices, fort propres à favoriser la fermentation du bled & la production de ces insectes. Cette opération devroit se répéter plusieurs fois par mois.

Le Curé d'un village peu éloigné de cette Capitale, va faire présent à sa Paroisse d'uue boîte à secours pour les noyés. Ce n'est pas le seul bien par lequel il méritera les bénédictions de ses Paroissiens & des amis de l'humanité. Il répand des instructions pour l'amendement de la culture. Bientôt même, à l'exemple de quelques autres Pasteurs bienfaisans, il établira des Prix pour l'encouragement de ce grand Art si ami des bonnes mœurs, & celui des bonnes mœurs si amies de ce grand Art.

Une lettre de S. Gilles sur Vie, du 13 Novembre, nous apprend les détails suivans sur ce canton du Bas-Poitou. Toutes les terres sont bien ensemencées: les bleds viennent bien, quoiqu'ils soient battus par la pluie & par des coups de vent continuels. Le Jeudi 11, sur les trois heures après midi, un ouragan terrible mit en dérive plusieurs barques du Port. Les vents étoient sud-sud-ouest, sud-ouest, ouest. La tempête dure encore. Il y a dans le Port quelques barques chargées de sel pour Bayonne, Bordeaux & Nantes. Les sels valent dans ce moment 300 liv., la charge, de 17000 livres prise sur bosse.... Nous avons vu, dans ce pays, un grain de froment qui a produit 103 épis, un grain de seigle qui en a produit 114, & un grain d'orge qui en a produit 128. Ces trois grains s'étoient trouvés par hasard mêlés avec de la graine de garance semée par le Directeur de la garanciere. Ces épis ont été malheureusement entamés par les oiseaux; & l'on a négligé d'en compter les grains. On se propose de renouveller cette expérience.

### DE METZ, *le 6 Décembre.*

La Dame Ducoudray, si célebre par ses

Cours de l'Art des Accouchemens, vient d'en donner un à Neufchâteau où des campagnes de ce département il eſt accouru plus de 150 femmes ou filles pour recevoir ſes leçons.

Dans le courant du mois dernier, un incendie conſuma quinze maiſons à Bruyeres dans la Voſge. M. Lamber, Maire du lieu, a ſignalé dans cette occaſion ſa capacité, ſon zele, ſa charité. Après avoir excité, par ſes exemples & par ſes invitations, l'humanité de ſes Concitoyens en faveur des triſtes victimes de ce taccident, il a intéreſſé à leur ſort M. l'Intendant de Lorraine qui, en donnant une ſomme de 600 l. pour ces infortunés, a promis de procurer à ces malheureux tous les ſecours qu'il ſeroit en ſon pouvoir d'obtenir.

## DE PARIS, *le 12 Décembre.*

*L'Ordonnance du Roi concernant les Régimens Provinciaux*, donnée à Fontainebleau le 15 Octobre dernier, contient des diſpoſitions ſi intéreſſantes pour les campagnes, ſur-tout au titre des exemptions, que leur importance nous impoſe l'obligation de les tranſcrire.

Il ſera tiré au ſort entre tous les garçons ou hommes veufs ſans enfans, depuis l'âge de dix-huit ans juſqu'à quarante.

Les hommes mariés, quoiqu'ils n'ayent pas d'enfans, quelle que ſoit l'époque de leur mariage, pourvu qu'ils juſtifient de la célébration antérieure au moment du tirage, ſeront exempts. Mais les hommes veufs, ſans enfans depuis deux ans, ne ſeront point exempts.

Au défaut de garçons, les jeunes-gens mariés, de l'âge de 20 ans & au deſſous, tireront au ſort, de préférence ceux qui n'auront pas d'enfans.

Un garçon n'ayant ni pere ni mere, & demeurant avec ſes ſœurs ou freres, ſera exempt juſqu'à ce qu'un deſdits freres ou ſœurs ait dix huit ans accomplis.

Si, dans une Paroiſſe qui devra fournir plus d'un Soldat-Provincial, il ſe trouve deux ou trois freres ſujets au ſort, demeurant chez leurs pere & mere, tous tireront, mais un ſeul ſera obligé de ſervir. S'ils ſont quatre freres ou plus, & que deux tombent au ſort, ils ſeront obligés de ſervir.

Le Collecteur de la taille ou de ſel, chargé de deniers, ſera exempt pendant l'année de ſon exercice.

Les Salpêtriers en titre & un de leurs enfans ou principaux Ouvriers, travaillant depuis trois ans dans les Manufactures, ſeront exempts.

Un Garçon Propriétaire, Fermier ou Métayer, cultivant une quantité de terres qui forme le labourage d'une charrue, & demeurant ſeul avec ſes domeſtiques, ſera exempt juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans accomplis.

Le fils unique d'un Laboureur ou d'une veuve de Laboureur, ſera exempt juſqu'à l'âge de 25 ans accomplis, pourvu que ledit Laboureur ou ladite veuve aient le labourage d'une charrue, & que le fils demeure avec eux exerçant la même profeſſion.

Un garçon demeurant ſéparément de ſes pere & mere, tenant à titre de loyer ou de propriété un moulin, & payant 50 liv. de principal de taille, ſera exempt juſqu'à l'âge de 25 ans accomplis.

Le maître Charretier des Eccléſiaſtiques ou Gentilshommes qui feront valoir le labourage d'une ou pluſieurs charrues, ſera exempt.

Un Berger gardant trois cens bêtes à laine, ou celui gardant cinquante vaches, & principalement chargé de la confection des fromages, ſera exempt : il ne pourra y avoir qu'une exemption de ce genre dans une Communauté.

Un Négociant en gros, ayant un magaſin en propre, y tenant des marchandiſes en balle & ſous corde, & payant 50 liv. de capitation, ſera exempt, ainſi qu'un principal Commis ou Facteur, ou en leur place le fils dudit Négociant, s'il en fait les fonctions ou eſt aſſocié à ſon pere. Sous la dénomination de Négocians en gros, ne ſont point compris les Marchands de bois ou Commiſſionnaires.

Les Marchands & Maîtres de métiers, établis dans les Villes où il y aura Jurande enregiſtrée au Parlement, & payant 50 l. de capitation, ſeront exempts.

Les Maîtres d'Ecole ayant trente ans accomplis, étant d'ancien établiſſement & approuvé par l'Evêque Diocéſain, avec certificat de l'Intendant de la Province, ſeront exempts.

Le Directeur d'une Forge, le Fondeur, le Marteleur & l'Affineur travaillans depuis trois ans dans l'attelier d'une Forge, seront exempts.

Les Marchands Fabricans de papiers, les Colleurs ou Salerans, les Ouvriers principaux occupés à la préparation des formes & des matieres qui entrent dans la composition du papier, employés dans les moulins ou atteliers depuis 3 ans, seront exempts.

Un Maréchal, un Charon seuls de leur profession dans une Communauté de plus de cent feux, & déjà établis le 1 Octobre qui précédera le tirage, seront exempts.

Les domestiques des personnes jouissant des priviléges de la Noblesse, seront exempts jusqu'à l'âge de 25 ans accomplis, pourvu qu'ils soient à leur service à la même époque. Les autres qui seront assujettis au tirage, leurs maîtres pourront les en dispenser en payant cinq livres pour le Soldat Provincial.

Tout chef de famille qui aura élevé & reçu chez lui, au moins depuis dix ans, un enfant-trouvé à la décharge des Hôpitaux, pourra, dès que l'enfant aura l'âge requis, le substituer à son fils, frere, neveu : s'il a chez lui plusieurs enfans-trouvés, il jouira d'autant d'exemptions.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. *Nouvelle construction des ruches de bois, avec la façon de gouverner les abeilles*, inventée par M. Palteau, premier Commis au Bureau des Vivres de la Généralité de Metz: & *l'Histoire naturelle de ces insectes.* Avec des figures en taille-douce. Nouvelle édition revue, corrigée & augmentée. Vol. in-8°. d'environ 450 pag. A Metz, chez Jean-Baptiste Collignon, Imprimeur-Libraire, à la Bible d'Or; & à Paris, chez Lacombe, rue Christine.

M. Palteau sera toujours cité comme un des Amateurs qui ont le plus contribué à perfectionner l'Art d'élever les abeilles. Après lui, on a été plus loin, mais par les voies qu'il avoit frayées ou facilitées ou indiquées; tous ceux qui ont écrit depuis la publication de son Ouvrage lui ont rendu, en profitant de son travail, l'hommage que méritoit un grand Maître. Chez l'Etranger comme dans le Royaume, l'empressement à se procurer son Livre & à suivre ses instructions, a été le même. Son Traité a été traduit en plusieurs Langues. La traduction Allemande a fourni le fond des premiers Mémoires de la Société de Lusace. On trouve dans les Mémoires de Berne un écrit calqué sur celui de M. Palteau : la Société Electorale Palatine a donné à ce dernier les plus grands éloges. Dans tout le Nord, on suit ou l'on commence à suivre ses préceptes. La nouvelle édition a été revue par un homme qui a toujours dirigé ses recherches à la perfection des ruches. Il auroit été avantageux qu'on eût mis en notes au bas des pages les réformes, les découvertes, les vues, les expériences nouvelles qui ont été publiées par divers Auteurs & particuliérement par M. Ducarne de Blangy, depuis la premiere édition du Livre de M. Palteau.

2. *Le Scaphandre ou le Bateau de l'Homme*, vol. in 8°. avec figur. A Paris, chez Quillau, rue Christine, au Magasin Littéraire. *Prospectus.*

M. l'Abbé de la Chapelle, Membre de plusieurs Académies, Auteur de divers Ouvrages, en publiant le Prospectus de cet Ouvrage, prie les personnes qui voudroient se le procurer, de lui adresser une soumission par laquelle elles s'engageront à en prendre tant d'exemplaires, sans leur demander aucune avance d'argent. L'exemplaire, à cette condition, ne coûtera, broché, que 4 l. 16 s. Le scaphandre est une espece de cuirasse de l'invention de M. l'A. de L. C., au moyen de laquelle un homme peut marcher au milieu des eaux les plus profondes & faire au milieu de ces eaux toute sorte de manœuvres sans aucune espece de danger. L'Auteur en a fait plusieurs expériences en présence de plus de vingt mille témoins. Dans l'Ouvrage annoncé, il enseigne à toute personne, même à la moins exercée dans les travaux méchaniques, à construire méthodiquement ce corselet. D'abord il démontre que l'homme ne nage pas naturellement comme les quadrupedes; il fait voir combien foible est la ressource de l'art de nager, & il en conclud

le besoin d'inventer un nouvel art de marcher dans les eaux comme en terre ferme. Pour y parvenir, il examine les qualités du liege & les rapports réciproques de sa pesanteur, de la pesanteur de l'homme & de celle de l'eau. Ces points & plusieurs autres déterminés, il passe à la construction effective du scaphandre. Il a tâché de ne rien oublier, de tout prévoir, de pourvoir à tout. Les usages de cet habit sont amplement exposés, pour l'amusement, pour la santé, pour la chasse, la pêche, le passage des rivieres, le calfatage des vaisseaux &c. &c. Personne, avant l'Auteur, n'a publié sur cette matiere aucun Traité qui dirigeât l'esprit & la main de l'Ouvrier dans un travail si intéressant.

## I I.

*De la destruction des fougeres, par M. Turpin, Cultivateur en Poitou.*

Pour parvenir à la destruction des fougeres, voici les moyens que j'ai mis en pratique & qui m'ont toujours réussi. Il faut bêcher la terre qui en est infectée le plus creux qu'il est possible, sur-tout dans les terres légeres qu'elles infectent plus que les autres. Comme il n'est pas possible de les détruire toutes par cette premiere opération, & qu'il reste long-tems des racines, il faut, lorsqu'elles commencent à reparoître en forme d'asperges, mettre la charrue dans votre fougeraye & lui donner une tournure un peu profonde : c'est alors qu'elles rebutent & ne se remontrent plus qu'en petite quantité. Si après avoir ainsi labouré votre champ, si après en avoir rendu la terre bien meuble, pour recevoir la semence, vous ne faites néanmoins qu'une médiocre moisson, il ne faut pas vous décourager pour cela. Cette plante est en effet la plus tenace de toutes celles qui nuisent à l'Agriculture & qui desséchent la terre : faites la faucher au printems, & labourez tout de suite votre champ. Si elle se montre encore en Août, répétez les mêmes opérations de la coupe & du labourage, & donnez toujours à la terre une tournure profonde : un champ ne peut en être purgé que peu à peu & avec beaucoup de soins. Les semences de la fougere restent souvent en terre, & sont long-tems à reproduire. Enfin si elle pullule encore, il faut l'etêter, & mettre beaucoup de bétail dans votre champ ; sur-tout des moutons ; leur fumier & leur urine acheveront de détruire entiérement ces semences : mais souvenez-vous de toujours bien fumer ce champ, lorsque vous voudrez l'ensemencer. Telle est la maniere la plus sûre que j'aye employée pour détruire la fougere. Cette destruction, à la vérité, m'a beaucoup coûté ; je n'ai épargné ni les bras ni la dépense : mais j'en suis aujourd'hui récompensé par les riches & abondantes moissons que je fais à coup sûr tous les ans sur ces mêmes terreins qui, avant l'essai des opérations que je viens de décrire, étoient presque nuls, parce que la fougere nuit autant au pâturage qu'à la culture des grains. *Affiches de Poitiers.*

## I I I.

*Résultat des expériences chymiques faites en Danemarck sur les verres à bouteilles de Norwege & d'Angleterre.*

Ces expériences démontrent que le verre de Norwege contient plus de véritables parties vitreuses que celui d'Angleterre, puisqu'il se fond plus aisément & s'agite moins, lorsqu'à une masse en demi-fonte on ajoute des fluides aigres.

On observe encore que le verre à bouteille d'Angleterre doit nécessairement contenir beaucoup de parties terrestres & principalement de glaise : c'est sur-tout cette derniere terre qui absorbe la couleur verdâtre d'ailleurs naturelle à cette composition, & la fait tirer sur un jaune assez clair.

Sans la terre glaise mentionnée, on ne disposeroit pas la chaux & le sable à se fondre dans un verre *tritta*; mais ce verre a l'inconvénient de se dissoudre petit à petit par les acides & d'être fort fragile.

## I V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 4 Décembre 1773, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 24 l. 10 s. à 27 l. Le seigle, de 12, 13 à 14 livres ; l'orge, de 10 livres 10 s., 11 liv. à 11 liv. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 4 Décembre 1773 au Mercredi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 15 s. 18 l. 10 s. à 20 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Décembre 1773, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 11 *Décembre* 1773.

| | # | 6 | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | 5 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | 6 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 726 | 5 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 6 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 3 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | 3 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du* 11 *Décembre* 1773.

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{8}$ |
| Londres ..... | 29 | $\frac{5}{8}$ |
| Hambourg ..... | 187 | $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 | 4 6 |
| Cadix ..... | 15 | 2 |
| Livourne ..... | 95 | $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 | $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{8}$ | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1773. | *Jeudi* 9. | *Vendredi* 10. | *Samedi* 11. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1530 32 $\frac{1}{2}$ . . | 1532 $\frac{1}{2}$ 35 40 . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 64 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 . . . . | 338 . . . . | 338 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

| Du Mardi p. le Merc. 8 | | Du Jeudi 9. | | Du Vendredi 10. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | J. | Courmont, six p. mois 1773. | J. | Lempereur, six p. mois 1773. | L. |
| Radix, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | L. |
| Boutray, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | M. | Patu, *idem.* | L. |
| Gautier, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 21 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Novembre.*

IL a paru, ces jours derniers, une Ordonnance du 11 Octobre, dont le but est d'arrêter les fraudes que des Marchands en gros & en détail commettoient depuis plus de trente ans, dans la vente du poisson salé, de la viande salée, & autres denrées en tonneaux. La fraude consistoit dans l'extréme différence qu'il y avoit entre le poids que l'on devoit donner & celui que l'on donnoit aux Acheteurs. La nouvelle Ordonnance détermine invariablement la qualité des poids & des mesures, en enjoignant aux Gouverneurs de Province de veiller rigoureusement à son exécution. Il est clair qu'avant toute sanction positive, cette pratique étoit criminelle, c'étoit un vrai vol : c'est-là une regle infaillible pour juger de la justice des Loix des Réglemens.

Des Papiers publics, étrangers, ont annoncé que les Finlandois quittoient en grand nombre leur pays pour aller former dans des terres que la Russie leur avoit assignées, des établissemens encouragés par des secours en grains, en bétail &c. Il est vrai que quelques Paysans de Finlande se sont retirés sur les frontieres de Russie, poursuivis à cause de quelques troubles : mais il est absolument faux qu'ils aient eu dessein de s'expatrier & qu'ils trouvent au dehors aucune des facilités que l'on suppose. On sçait que depuis quelque tems les Paysans Finlandois souffrent impatiemment le joug de leurs Seigneurs : ils avoient déjà tenté de le briser ; quelques-uns viennent de le tenter de nouveau : il y a eu des troubles ; il a fallu employer la force pour rétablir le calme : c'est dans ces circonstances qu'il y en a qui, pour échapper à la peine & solliciter sans danger leur pardon, ont passé sur les frontieres de Russie, d'où ils ont eu recours à la clémence du Roi. Les Chefs exceptés, les autres ont obtenu leur grace, à condition qu'à l'avenir ils se renfermeroient dans les bornes anciennes de leurs devoirs. Ces Paysans sont las de corvées, & ils voudroient payer directement leur tribut à la Couronne.

Le nombre de ceux qui demandent la permission de distiller d'autres eaux-de-vie que celles de grains, est très-grand, car le besoin est général. C'est surtout de la pomme de terre qu'ils voudroient être libres d'extraire une liqueur spiritueuse.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 27 Novembre.*

Sur les représentations du College d'Economie & de Commerce, S. M. a assigné un Prix de 50 risd. pour le Fabricant regnicole qui, avant la fin de Février, enverra à ce College la meilleure piece de velours façon de Mancester &c.

A Laurwigen en Norwege, on a essuyé une grande inondation. Les mines de fer & les Forges de M. le Comte de Donneskiold-Laurwing ont beaucoup souffert.

## ALLEMAGNE.

### De Dantzick, *le* 30 *Novembre.*

Le commerce du sel occasionne beaucoup d'altercations à Varsovie.

Le nombre des Habitans de cette Ville est considérablement diminué : on ne voit de toutes parts que des maisons vuides ou sur le point de l'être. Chacun tâche de sauver les débris de sa fortune.

### De Hambourg, *le* 2 *Décembre.*

C'est sans fondement qu'on a publié que la Noblesse du Holstein devoit prêter une somme de 1,200,000 risd. à la Couronne de Danemarck.

### D'Hanovre, *le* 4 *Décembre.*

On fait de très-bon cidre & de très-bon poiré dans le Landgraviat de Hesse-Cassel : dans cet Electorat où les fruits ne manquent point, on ne fait ni de l'un ni de l'autre ; on ne sçait même guères y faire ces boissons. C'est ainsi que jusques pour les connoissances pratiques & usuelles, les plus proches voisins semblent être à une distance infinie les uns des autres. On dit que les extrémités se touchent ; on peut ajouter que les points qui se touchent sont aux extrémités l'un de l'autre.

Les brigands qui désolent les villages de ce pays, enlevent aujourd'hui jusqu'aux troupeaux. Le Duché de Brunswick n'est pas plus à l'abri du fléau que cet Electorat.

### De Francfort, *le* 8 *Décembre.*

Il vient de paroître ici un Livre utile pour les Négocians étrangers qui fréquentent nos Foires ou qui ont des relations dans cette Ville : c'est un Almanach ou un Catalogue complet, par ordre alphabétique, des Commerçans, Négocians, Marchands, Fabricans, Artistes & autres gens d'industrie, avec leurs adresses, leur genre de commerce ou leur profession, leurs marchandises &c.

## ITALIE.

### De Rome, *le* 23 *Novembre.*

Les Conservateurs du Peuple Romain, pour remplir ce beau titre, ont publié différentes taxes des prix de la nourriture & du logement des bêtes de travail. Les chevaux, les mulets, & autres bestiaux, en voyage, en campagne & en Ville, ne pourront être nourris que suivant l'Ordonnance. Il a paru sur cet objet trois Réglemens.

### De Turin, *le* 21 *Novembre.*

La Chambre Royale des Comptes a fait afficher deux placards, l'un portant le tarif des prix des verres, cristaux, lustres &c, de la Fabrique du Piémont ; l'autre fixant la valeur de petites pieces de monnoie qui seront frappées à l'avenir. Dans le même tems, le Corps Consulaire a promulgué un Réglement contenant tous les Réglemens antérieurement portés pour fixer les titres des ouvrages d'or & d'argent, & ce qui a rapport à cette fabrication. On y entre dans le détail des épreuves par lesquelles chacun peut s'assurer de la qualité de ces ouvrages. Ce soin d'instruire annonce clairement le desir de faire le bien. Quant aux moyens, Genève, à côté de nous, n'en a pas besoin pour que le même commerce y fleurisse.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le* 30 *Novembre.*

La Junte Générale du Commerce ayant représenté au Roi l'état florissant de la Fabrique Royale de draps, serges & autres étoffes, établie à Ezcaray, dirigée par D. Antoine Bazo & D. Jean Garcias de Montenegro, & encouragée par des franchises & des secours, S. M. a accordé à cette Association le privilége de Compagnie Générale, sous le titre de *Compagnie Royale de S. Charles & de Sainte Barbe d'Ezcaray*, dans l'unique vue d'examiner, d'étendre & de perfectionner l'entreprise. La nouvelle Compagnie formera un fonds de cinq millions de réaux de vellon, en actions de la valeur de cinq mille réaux, lesquelles rapporteront un intérêt de cinq pour cent & autres bénéfices. S. M. a daigné s'intéresser

dans cette Compagnie pour vingt-quatre actions : les Princes ont suivi cet exemple. D. Jean Baptiste de Gayzueta, Ministre de la Junte du Commerce, a été nommé Président de la nouvelle Compagnie Générale de Marchands de draps & autres étoffes de laine.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 7 Décembre.*

Un Habitant d'Easingwold, dans l'Yorkshire, a recueilli, cette année, onze cens boisseaux de pommes de terre sur un terrein qui n'avoit que deux acres & un quart & sept perches d'étendue. Sa récolte faite, il a vendu aussi tôt cette subsistance aux pauvres à un prix modique. Les différentes Sociétés d'Agriculture de cette Province, après s'être convaincues, par des expériences réitérées, de l'utilité & de la salubrité de ces racines non moins avantageuses pour le Consommateur que pour le Cultivateur, ont eu l'attention d'en encourager la culture par des Prix multipliés.

Le mois dernier, la Société de Thatched-House a retiré des prisons 43 débiteurs, & de la détresse 29 femmes & 101 enfans, femmes & enfans de ces débiteurs, gens de mer, d'industrie, de campagne.

Les émigrations ne font que devenir de jour en jour plus fréquentes & plus considérables. On compte que depuis le 16 du mois dernier, il est sorti de différens Ports plus de mille personnes qui se transplantent en Amérique.

Les Communes d'Irlande ont pris des résolutions affirmatives pour l'augmentation de droits sur l'entrée des vins selon le taux des vins d'Espagne ; un droit additionnel de six deniers par gallon d'eaux-de-vie & de liqueurs, excepté celles du produit de nos Colonies d'Amérique ; l'addition de deux shellings par baril sur l'importation de la biere; un nouveau shelling sur la rame de papier à écrire ou à imprimer de Fabrique étrangere à la Grande-Bretagne &c. &c. &c. Jusqu'à présent, le Peuple n'est encore soulagé que par ces droits additionnels. La taxe des biens des absens a occasionné les débats les plus vifs & les plus opiniâtres. M. Olivier proposa d'imposer deux shellings pour livre sur les terres, tenemens, héritages de ceux qui ne résideroient pas dans le Royaume six mois par année, entre le 25 Décembre 1773, & le 25 Décembre 1775. Il y eut 107 voix pour & 119 contre l'imposition d'un shelling; & 120 voix contre & 106 pour l'imposition de deux shellings sur ces biens.

On assure que nos Officiers d'Excise doivent demander au Parlement un Bill pour l'augmentation de leurs salaires : il ne seroit nullement étonnant qu'à leur tour ils meurussent de faim.

Le froment vaut à notre Marché de 40 à 47 schell. le quarter. Les actions de la Banque sont à 140 ½ ; & celles de la Compagnie des Indes à 140 ¼ à ½.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 6 Décembre.*

Quoique cette Province n'ait pas eu depuis maintes années une récolte d'olives aussi belle que celle de cette année, quoiqu'il ait été importé & que l'on importe encore des quantités considérables d'huiles, on n'a vu dans le prix de cette denrée que des diminutions légeres & nullement proportionnées à l'abondance qu'assurent la récolte & le commerce. La morue se soutient également à un taux supérieur à celui où elle sembleroit devoir être. En général on remarque dans presque toute l'Europe que les denrées & les marchandises de ses divers Etats sont à des prix plus hauts que leurs quantités ne le comportent dans le cours ordinaire des choses.... La Cale & Livourne sont toujours les principaux lieux d'où nos Négocians tirent des grains.

### De Bordeaux, *le 6 Décembre.*

Pendant le mois de Novembre, il est sorti de ce Port 1369 barriques 9 quarts sucre brut, 1673 bar. 46 quarts sucre blanc, 20916 l. indigo, 670911 café, 30896 cacao, 2974 rocou.

Le sucre terré de premiere qualité vaut toujours de 52 à 54 l. ; le sucre brut de 22 à 23 ; le café de 9 s. 6 d. à 13 s. 6 d. ; l'indigo bleu & violet, 11 liv. 10 s. à 12 liv. ;

le coton, 135 à 150; le cacao, 10 f. 6 d. à 11 f. 6 d.

Les eaux-de-vie valent 126 liv. les 32 veltes.

Dans le courant du mois dernier, il eſt arrivé beaucoup de grains & de légumes de Marans, Nantes, Noirmoutier & quelques autres Ports du Royaume. Après ces denrées & celles de l'Amérique, les principales importations ont conſiſté en fromages de Hollande, toiles de S. Malo, marchandiſes de Dunkerque, ſardines de Concarneau, beurre d'Irlande &c.

Depuis le 15 Novembre juſqu'au 2 du préſent mois, la *Marie-Victoire*, le *Languedoc*, l'*Equité*, le *Duc de Duras*, la *Comteſſe d'Ennery*, le *S. Hugues*, l'*Aimable Roſe*, le *Féal*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. On rencontre autour de ces Iſles beaucoup de bâtimens marchands de l'Amérique Angloiſe.

On a parlé ci-devant des oignons & de l'ail du lieu de la Tranche; il en fait des envois conſidérables dans ce Port.

### De Poitiers, *le* 10 *Décembre.*

On écrit de divers endroits de la Province que les prix des grains y baiſſent depuis un mois. Dans cette Ville, le pain blanc du poids de ſeize livres a été taxé, le 4, à 31 f.; le pain dit *de ſa fleur*, du même poids, à 27 f.

De nouveaux témoignages confirment qu'il eſt bon, pour garantir les chiens de la rage, de leur ôter le ver ou petit nerf qui ſe trouve ſous leur langue. Cette tranſformation du *ver* en *nerf* rendroit le fait plus croyable. Cependant on convient que cette précaution ne produit pas toujours ſon effet.

### De Nantes, *le* 10 *Décembre.*

Les prix des grains diminuent: la riviere en eſt continuellement couverte ainſi que de légumes que notre Port verſe dans pluſieurs Provinces.

L'*Illinois*, la *Dauphine*, le *Henri*, ſont arrivés des Colonies de l'Amérique. Il eſt encore nouvellement rentré quelques bâtimens revenant de Terre-Neuve. Le navire la *Ducheſſe de Duras* eſt parti pour S. Marc; le *Vermudien* pour Guinée; le *Conſtant* pour les Cayes. Navires en chargement, le *Champagne* pour le Port-au Prince, la *Dauphine* & le *Barron d'Arros* pour les Cayes, le *Louis* pour S. Marc. Il y a pluſieurs autres navires en charge pour Toulon.

A la vente de l'Orient, les cafés ont valu, le café d'Oudin 40 f. 6 d.; Refait 37 f. 6 d. à 40 f.; café Moka 34 f. 6 d. à 33 f.; Refait 32 f. à 32 f. 3 d... Le poivre criblé de 29 f. 7 d. à 30 f. 4 d. la livre... Canelle de Ceylan, en caiſſes, premiere ſorte, 10 l. à 10 l. 1 f. la livre... Canelle ordinaire de l'Inde, 1re. ſorte, 36 à 40 f. 6 d. la l.... Noix muſcades en caiſſes, 9 liv. 5 f. la l... Clou de girofle, 10 l. 5 f. à 10 l. 14 f.... Bois d'ébene, 10 l. 1 f. le cent... Soie de Nankin, 1re. ſorte en moches de forme ordinaire, 32 liv. à 32 l. 12 f.; la quatrième ſorte, 30 l. 10 f. à 31 l... Pékins unis de 11 aunes & demie ſur deux tiers & plus, 101 l. 10 f. à 111 liv. 16 f... Dito rayés, 109 l. 5 f. à 114 l... Gourgourans unis de 14 aunes & demie ſur 5 huit, 142 liv. 10 f. à 146 l. 5 f... Satins unis, de 11 & demie à 12 aunes 1 ſeize, 142 l. 10 f. à 151 l. 5 f.; dito rayés de 12 & plus ſur 5 huit, 134 l. 5 f... Damas unis de 11 aun. 3 q. à 12 aun. 1 q. ſur 5 huit, 100 l. 15 f. à 112 l.; damas de deux couleurs de près de 12 aunes ſur 5 huit, 126 l... Lampas de près de 12 aunes, 205 l. 5 f. à 213 l. 10 f.; *idem* de trois couleurs de 12 aunes ſur 5 huit, 182 à 190 l.

Par une Ordonnance de M. l'Intendant de Bretagne du 1 Mars 1773, il a été réglé que les taxes des Contribuables à la réparation des grands chemins ſeront fixées déſormais ſur le pied de leur capitation réunie à celle de leurs domeſtiques, & déduction faite ſeulement ſur le montant de la tâche qu'opéreroit cette réunion d'une toiſe courante de chemin par chaque domeſtique.

### De la Thiérache, *le* 11 *Décembre.*

Les prix des bleds ſont incertains dans nos cantons, & ils ſont encore trop hauts pour ſe fixer. Il y a eu plus de grains que l'année derniere, mais ils rendent près d'un quart moins de farine.

On commence à s'accoutumer avec l'idée & l'aſpect du bon prix des denrées, & à regarder la *vilité* & la cherté comme égale-

ment nuisibles aux intérêts & des Producteurs & des Consommateurs.

Nous avons eu le tems le plus favorable pour les ensemencemens & l'on en a profité. Les plants sont beaux & les champs présentent les plus agréables augures.

D'ANGERS, *le* 11 *Décembre.*

Les mauvais tems avoient suspendu les semailles. Mais à des pluies continuelles ont succédé de beaux jours qui ont permis de reprendre & d'achever ces travaux dans toute la Province. Tout est ensemencé.

Les prix des grains & du pain commencent à baisser. Le septier de froment pesant 330 livres ne vaut plus que 29 l. Les autres grains se vendent à proportion. Il y a tout lieu d'espérer des diminutions nouvelles.

DE NANCY, *le* 11 *Décembre.*

M. l'Intendant a non-seulement défrayé tant pour le voyage que pour le séjour les cent cinquante femmes qui sont allés à Neufchâteau suivre les leçons de la Dame du Coudray sur l'Art des Accouchemens; mais il a affranchi des travaux publics les maris de celles qui se sont distinguées par leur assiduité, leurs talens & leurs succès.

Les Propriétaires de terres situées dans la Lorraine Allemande & sur les frontieres de la Province, pour mettre à profit la liberté de la circulation intérieure des bleds dans le Royaume, & pénétrer, à la faveur de cette liberté, dans l'Alsace par les routes qu'ils trouvoient plus commodes, passoient sur pays étranger où ils faisoient emprunt de territoire, prétendant justifier leur commerce & mettre leur conduite à l'abri de tout reproche tant par des acquits à caution qu'ils prenoient sur les lieux que par des certificats de déchargement qu'ils se soumettoient à rapporter de la Province d'Alsace, comme la chose se pratique légalement pour le transport par mer, voie aussi étrangere que celle-là. Par ces précautions, ils s'étoient flattés de prévenir tout soupçon d'exportation au dehors; par l'emprunt du territoire étranger, ils faisoient une économie avantageuse pour le débit de la denrée. En conséquence, la Cour Souveraine a défendu le transport des grains de cette Province en Alsace & ailleurs par des passages étrangers. Son Arrêt du 26 Octobre fait très-expresses inhibitions à tous Particuliers, Propriétaires, Commerçans, Fermiers, Voituriers, de sortir aucune espece de grains du Royaume, sous aucun prétexte, pas même par emprunt de territoire, pour les transporter en Alsace ou ailleurs.

D'AMIENS, *le* 13 *Décembre.*

Un Seigneur des environs de Péronne, assure que l'on a guéri quarante vaches attaquées de la maladie dont on a parlé ci-devant, en leur donnant quatre fois par jour, de six en six heures, des lavemens d'une décoction d'éclaires, feuilles de bouillon blanc, mauves (de chacune deux fortes poignées), un demi boisseau de son, mesure de Péronne, & six pots d'eau, bien bouillis & passés dans un tamis. Les remedes échauffans, loin de guérir ce mal, le rendent plus dangereux.

Les choux ont été attaqués, cette année, en Picardie par des chenilles qui en rongeoient les feuilles & ne leur laissoient que les côtes. On prétend que, pour arrêter & prévenir leurs ravages, il faut arroser les plantes avec de l'eau de savon. Mais en supposant le remede efficace, n'est-il pas à craindre que les insectes attachés à la feuille en dessous n'échappent à l'arrosement, qu'il ne fallût trop souvent le renouveller, & qu'on ne fût obligé de dépenser six sous de savon pour conserver trois sous de légumes? On peut essayer en petit: on peut se servir de l'eau de savon qu'on auroit employée à ses usages ordinaires.

DE PARIS, *le* 19 *Décembre.*

Les vins de Bourgogne dont la récolte n'a guères été, dans plusieurs cantons, que du quart au tiers de la récolte précédente, tiennent bien à l'essai; leur couleur est belle. S'il y en a qui aient un peu de verdeur, tout tend à la dissiper; en général ils sont très-bons. Voici leurs prix sur les lieux. *Chambertin*, 1050 l. *Clos-Vougeot*, 900 l. *Romanée-Saint-Vivand*, 900 l. *Vasne*, 1re. qualité, 700 liv. *Nuys*, 600 l. *Vollenay*, 520 liv. *Pommard*, 500 l. *Beaune*, 480 l. *Chassagne*, 480 l. *Savigny*, 450 l. *Lantenay*, 350 l. *Côte Châlonoise*, très-bon ordi-

naire, 260 l. Les vins blancs coûtent, sçavoir, *Morachay*, 1^te^. qualité, 1200 l. sur lie, & 1300 l. soutiré; le même, 2^e^. qualité, soutiré, 600 liv. *Murseault*, soutiré, 360 l. *Côte Châlonoise*, très-délicat & fort en liqueur, 260 l. Le tout en queue.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Observations sur deux articles insérés dans les Gazettes du Commerce de France des 3 & 21 Août.*

» Dans la Gazette du Commerce du 3 » Août, il est fait mention de la construc- » tion de greniers en forme de tentes pyra- » midales, tels qu'on en voit à Riga & à » Archangel, & des avantages qui résulte- » roient de greniers de semblable construc- » tion. On prétend qu'aucun insecte n'y » trouve de passage, & qu'on y a pratiqué » des soupiraux disposés de maniere que » l'air pénétre partout.

» L'Auteur de la note, en s'étonnant » qu'on n'adopte pas universellement de pa- » reils greniers, ajoute que les grains s'y » conserveroient plusieurs siecles sans être » sujets aux insectes & à la corruption, au » lieu que dans les greniers ou dépôts ordi- » naires il se perd beaucoup de grains par » le vice de leur construction.

» Dans celle du 21 Août, il est parlé d'une » pratique simple contre les charansons & » autres insectes.

» Cette pratique non-seulement n'est pas » avérée, mais elle est contredite par MM. » Duhamel & Tillet. Comment est-ce que » de simples vues au Nord pourroient avoir » fait disparoître les insectes d'un grenier?

» Si les grains se gâtent dans les greniers » & dans les dépôts par la piqûre des in- » sectes ou autrement, ce ne sera point avec » les nouveaux greniers dont on donne un am- » ple détail qu'on les conservera mieux (1).

» Ceux décrits par M. Duhamel seroient in- » finiment préférables; car outre leur for- » me, ils ont l'avantage d'avoir des souf- » flets, qu'on peut faire jouer pour rafraî- » chir les grains, écarter les insectes, & » les empêcher de se multiplier, en don- » nant un air comprimé: au lieu que les » autres ne peuvent recevoir l'air que par » des soupiraux. Que l'on construise des » greniers de toutes les formes imagina- » bles pour préserver les grains des insec- » tes, ils s'y introduiront toujours, si le pays » en est infesté ou n'est pas sain; & il ne » faut pas croire que la diverse construction » des greniers en garantisse: c'est la nature » du terrein qui les produit; ils sont néces- » sairement attirés par les grains: tous les » vents du monde ne sçauroient les dé- » truire. Dans les achats des grains est-on » bien assuré qu'il n'y a pas d'insectes? A » supposer qu'on n'en apperçoive pas, les » insectes peuvent avoir déposé leurs œufs » dans les grains où par la suite ils éclosent, » & où on les trouve avec une quantité de » grains gâtés.

» M. Duhamel prescrit, pour conserver » les grains & faire périr les insectes, de » les laver & de les faire sécher au four ou » à l'étuve qu'il décrit.

» Tous les moyens indiqués sont insuffi- » sans & préjudiciables au bien du com- » merce, suivant un Anonyme qu'on dit » avoir donné des Mémoires au Ministere » concernant cette partie d'administration.

» Il compare la construction des nouveaux » greniers aux maisons nouvellement bâ- » ties, où les meubles ne sont pas aussi su- » jets à la poussiere que dans une vieille » maison, & où ils se conservent mieux & » avec moins de soin: mais on peut égale- » ment conserver les grains dans les anciens » greniers comme dans les nouveaux, en » faisant crépir uniment les torchis & pans » des anciens greniers, & boucher toutes » les fentes où se logent souvent des pépi- » nieres d'insectes; par ce moyen, on peut » éviter la dépense des nouveaux greniers » qui sont plus curieux qu'utiles, si d'ail- » leurs on est suffisamment logé; à moins » qu'on ne fasse bâtir & qu'on veuille faire » des bâtimens réguliers. Dans ce cas, la » meilleure forme pour la construction des » greniers est celle qu'on voit dans les an- » ciennes maisons des Jésuites; & ce sons

(1) *Cependant c'est un fait certain, que dans toutes les Provinces à bled de la Russie, les grains se conservent très-long-tems dans les greniers que nous avons décrits.*

» les plus parfaits modeles de greniers qu'on » pourroit imaginer, tant pour la sûreté » que pour la conservation des grains.

» Les grains lavés & ensuite chaufournés » ou mis à l'étuve, diminuent de près d'un » quart. Supposons donc que cent boisseaux » de grains lavés, & ensuite mis au four » ou à l'étuve à différentes reprises, outre » la dépense, le tems & la mauvaise odeur » que les grains peuvent contracter dans l'in- » tervalle de cette opération, si elle n'est » faite diligemment, en donneront à peine » 75; cette diminution est forte; le grain » a encore l'inconvénient de ne pas bien » lever, avec une odeur étrangere; il ne » produit pas plus de pain, & ce pain est » d'une moindre bonté. Dans des Provinces » où des Propriétaires ont voulu établir la » méthode de laver & étuver les grains, les » Meûniers & Boulangers ont rejetté ces » grains, & ne les ont pris qu'à défaut d'au- » tres.

» Dans le même Mémoire, l'Anonyme » avance qu'il a découvert un moyen pour » conserver les grains & les préserver des » insectes, sans les laver & les faire sécher » au four ou à l'étuve; qu'il n'est point dis- » pendieux; que si, par hasard, les insectes » s'y introduisoient, un remede dont ses » longues recherches lui ont procuré la dé- » couverte, les détruiroit & les anéantiroit » pour toujours; qu'il n'est point contraire » à la santé des hommes, & ne cause au- » cune altération aux grains, comme il le » prouve par des témoignages; que même, » dit on, il a offert de garantir tous les ma- » gasins de l'Etat de la piqûure des insectes; » ce qui en empêcheroit la corruption.

» Il est à croire que si réellement l'Au- » teur a fait cette découverte, il sera re- » cherché non-seulement par les Seigneurs » & riches Propriétaires, Négocians & Fer- » miers, mais encore par les Souverains de » l'Europe qui le récompenseront en rai- » son de l'utilité de son secret, dès que la » bonté en sera constaté. Par ce moyen, » l'on éviteroit les dépenses immenses » qu'exigent les nouvelles constructions pour » la conservation des grains: on seroit as- » suré, au cas que les insectes s'y introdui- » sissent, de les détruire promptement; & » l'on pourroit se borner à la construction » des greniers des Jésuites, tant vantés, » ou à ceux des Bénédictins & autres Re- » ligieux & Seigneurs qui amassent beau- » coup de grains; ou même chacun pour- » roit se contenter de ceux qu'il a déjà ».

## I I.

*Avis divers.*

1. Les Comtois qui étoient, il y a sept ans, à Châteauneuf-sur-Cher en Berri, près de Bourges, pour y prendre des renards au piege, sont invités à y retourner incessamment.

Comme l'utilité de leur chasse a été reconnue en plusieurs lieux, il seroit à propos qu'ils donnassent avis dans les Papiers publics des endroits où ils se trouveront, du moins où l'on pourra s'adresser pour leur écrire.

2. Il sera vendu des biens, maisons, fonds & rentes, aux plus Offrans & derniers Enchérisseurs, par MM. les Directeurs des Créanciers des successions du sieur Charles-Toussaint Marcelat de Saint Clément, & de Dame Marie Joing, veuve du sieur Toussaint Marcelat, en l'Etude de *Me. Holve, Notaire, rue de la Vannerie, à Sens*, le Lundi 10 Janvier 1774. Il y a, parmi ces biens, un clos dont le vin est infiniment estimé, & plusieurs objets susceptibles d'améliorations.

On pourra prendre de plus amples éclaircissemens à *Sens chez Me. Luyt Procureur au Bailliage & Présidial, Sequestre, rue de la Grande Juiverie*; & à Paris, à *Me. Sage, Procureur au Parlement, rue de l'Eperon, près la rue du Battoir.*

## I I I.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 11 Décembre 1773, au Mercredi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 livres 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 29 liv. Le seigle, de 12 l. 5 s., 13 à 14 l.; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 11 Décembre 1773 au Mercredi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l., 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Décembre 1773, de 53 à 54 l. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 18 *Décembre* 1773.

| | # | 6 | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | |
| Les guinées à . . . | 728 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 18 *Décembre* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres ..... | 29 | 11 | 16e. |
| Hambourg ..... | 187 $\frac{1}{4}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 4 | |
| Cadix ..... | 15 | 2 à 1 | 6 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ | | |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ | | |
| Lyon. *Saints* ..... | au pair. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1773. | *Jeudi* 16. | *Vendredi* 17. | *Samedi* 18. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1522 $\frac{1}{2}$ 20 15 20 | 1525 27 $\frac{1}{2}$ . . | 1525 22 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

| Du Merc. 15 Déc. 1773 | | Du Jeudi 16. | | Du Vendredi 17. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | J. | Courmont, six p. mois 1773. | C. | Lempereur, six p. mois 1773. | L. |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | M. |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 28 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Décembre.*

LA machine électrique, composée sous la direction de M. le Professeur Wilke, pour dissiper la foudre, vient d'être adaptée à la tour de l'Eglise Cathédrale de Strengos. Sa principale piece consiste dans une chaîne de fer, laquelle du haut de la tour descend, sans rencontrer aucun corps inflammable, dans un fossé revêtu de pierre où elle aboutit à une veine d'eau qui doit recevoir & éteindre la foudre. L'utilité de cette précaution est constatée par une foule de faits dont quelques-uns sont rapportés dans le voyage de MM. Banks & Solander. Peut-être auroit-on trouvé dans les écrits publiés en Italie, pour perfectionner la méthode de M. Franklin sur les verges métalliques, des conseils à suivre dans l'exécution de la machine anti-fulminante que l'on vient d'adopter dans ce pays.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Décembre.*

Le *Roi de Danemarck*, vaisseau de la Compagnie Asiatique, fit voile d'ici le 29 Novembre pour la côte de Coromandel & la Chine, ayant à bord M. David Brown, nommé Gouverneur des établissemens Danois aux Indes orientales.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 6 Décembre.*

La suppression du droit d'étape dont notre Ville jouissoit ci devant, acheve de dissiper l'ombre de commerce que lui laissoient le canal de Bromberg & les Douanes Prussiennes.

Il ne vient des côtes de la Baltique & de la Mer du Nord aucune lettre qui ne soit remplie de détails effrayans de désastres de toutes parts causés par les tempêtes. Les Marins les plus familiers avec la mer & ses dangers n'en parlent qu'avec étonnement & comme de malheurs inouis.

On vient de publier une traduction Allemande d'un excellent Mémoire Anglois sur *les causes de la mortalité des petits enfans & les moyens de la prévenir*. On suppose que cet écrit publié dans le *London Magasin* est assez généralement connu parce qu'il est bon, & il l'est fort peu, parce qu'il n'est qu'utile.

DE BRESLAU, *le 6 Décembre.*

Il arrive souvent que des prés nouvellement fumés produisent tout d'un coup du trefle & autres plantes, quoiqu'il n'y en eût jamais eu auparavant & qu'on n'y en ait point semé. D'où provient ce trefle? Comment se forme-t-il? Le vent en a-t-il ap-

porté la ſemence ? Y auroit-il eu dans le fumier quelque racine qui auroit ſervi à ſa réproduction ? Eſt-il de la nature du trefle ( comme de quelques - autres plantes ) que ſes premiers germes reſtent long tems dans des terres maigres ſans ſe développer, & ſe développent enſuite aſſez rapidement après que la terre a été fumée ? La ſemence du trefle pourroit-elle être fécondée par quelque matiere qui lui parût étrangere ?

Il eſt aiſé de voir que ces queſtions ſont principalement propoſées afin de ménager des inſtructions pour les ſimples Laboureurs imbus d'anciens préjugés très pernicieux. La plûpart des Payſans de ce pays croyent qu'il y a des herbes que la terre engendre d'elle-même ſans aucun germe & par une combinaiſon qu'elle fait des principes conſtitutifs de ce genre. Avec cette opinion, ils ſe perſuadent que les plantes voraces ſont du nombre de celles-là, & que ce ſeroit une peine perdue que de tenter de les détruire. En conſéquence on néglige & l'épluchement des ſemences & l'épurement du fumier, & les labours & le ſarclage & les brûlis &c. Quelquefois nos champs ſe trouvent couverts d'une quantité ſi prodigieuſe de tiges de la plante appellée par Linnée *raphanus*, *raphaniſtrum*, que tout le grain eſt étouffé & la récolte perdue. Les queſtions précédentes pourroient amener des inſtructions de la plus grande importance ſur la deſtruction des mauvaiſes herbes qui annuellement tiennent la place au moins d'un tiers des productions à notre uſage que la terre donneroit de plus.

### De Vienne, *le 8 Décembre.*

Il circule dans ce pays un grand nombre de faux écus de Baviere, portant d'un côté l'image de la Vierge & de l'autre l'effigie de l'Electeur, tous plus noirs & moins peſans que les écus de bon alloi. La circulation de ces mauvaiſes eſpeces augmente de jour en jour au préjudice du commerce. Le Gouvernement vient de les proſcrire par une Ordonnance du 20 Novembre.

### De Gottingue, *le 12 Décembre.*

M. L. A. G. Schrader, avantageuſement connu par les efforts d'un zele actif pour l'inſtruction publique, vient d'en donner une nouvelle preuve par des recherches ſur la balance hydroſtatique imaginée pour trouver la quantité de ſel contenue dans une eau de ſaline ou une eau ſalée par une diſſolution de ſel ordinaire. Au commencement de ce ſiecle, on ne connoiſſoit que très-peu de mines abondantes en ſel : ainſi quelques Peuples avoient, de par la nature, le privilége excluſif de ce commerce. A meſure que leur ſel eſt devenu plus cher & plus rare, l'induſtrie a travaillé à ſe ſouſtraire à un monopole trop onéreux. On a d'abord eſſayé en divers lieux de tirer du ſel des ſalines les plus pauvres par le moyen du feu. Cette reſſource coûtoit trop & conſommoit trop de bois. Peu à peu, on eſt parvenu, par l'évaporation ſans feu, à retirer quelqu'avantage des ſources ſalées les plus ingrates. Cet Art s'eſt enfin perfectionné au moyen de différentes machines, de ſorte que l'Art de faire le ſel ſuppoſe aujourd'hui beaucoup de connoiſſances différentes. Un des points les plus importans, c'eſt de ſçavoir s'aſſurer de la vraie quantité de ſel contenue dans l'eau de ſalines. M. Cancrinus, dans ſes *Principes des Mines & des Salines*, a conſacré un chapitre entier à cet objet. M. Watſon a réduit en tables les réſultats de différentes expériences : M. Beckmann, Profeſſeur de notre Univerſité, a publié ces réſultats en Allemand ſur trois colonnes, auxquelles M. Schrader vient d'en ajouter une quatrième.

### De Francfort, *le 15 Décembre.*

On vient de nous communiquer une piece Allemande dont le ſujet eſt trop important & le titre trop impoſant pour que nous ne nous hâtions pas de la faire connoître aux Agriculteurs étrangers. L'Auteur anonyme l'a dédiée aux Gentilshommes, Propriétaires de terres, & aux Payſans. Elle ne fait que de paroître à Freyſingen, en 29 pages d'impreſſion. Ce petit écrit contient *ſept expériences* fort courtes *pour augmenter juſqu'au décuple le produit des ſemences dans des terres qui n'auroient jamais été cultivées, & ſans les fumer ou les engraiſſer aucunement, & même dans des jacheres qui n'auroient été retournées qu'une ſeule fois.* Sans donner les détails inutiles de ces expériences, nous rapporterons l'Ordinaire prochain les prépara-

tions ſur leſquelles l'Auteur fonde ſes meilleurs ſuccès.

## ITALIE.

### De Naples, *le* 25 *Novembre.*

Les pluies tombées dans le courant de ce mois ont cauſé beaucoup de dommages dans quelques cantons. Entre Nocera & la Cava, il y a eu beaucop de terres emportées, & il a péri quatre cens perſonnes dans le village de Caſanova.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 14 *Décembre.*

Les nouvelles de la Nouvelle-Yorck & de la Nouvelle-Ecoſſe annoncent l'arrivée de pluſieurs troupes d'Emigrans qui, infiniment ſatisfaits de l'accueil que leur font les anciens Colons, écrivent à leurs anciens amis des trois Royaumes pour les engager à les ſuivre. Pluſieurs centaines d'Habitans de l'Yorkshire s'y diſpoſent. On leve en Ecoſſe l'Etat des perſonnes ſorties du pays depuis deux ans, d'où quelques perſonnes concluent que le Parlement agitera l'affaire des émigrations.

Le 1 Décembre, la propoſition d'impoſer des droits ſur les papiers-nouvelles, les pamphlets, les avis au Public fut fortement agitée dans la Chambre des Communes d'Irlande. Pluſieurs de ſes Membres la combattirent comme un attentat formel à la liberté de la preſſe, le boulevard, diſoient-ils, de la conſtitution. D'autres remarquent que ce ſeroit une lourde taxe ſur le commerce ; déjà ſi près de ſa ruine. Enfin quelques efforts qu'euſſent faits les partiſans de la franchiſe de ces papiers, le projet paſſa à la pluralité de 107 voix contre 45... Le 3, il a été permis de dreſſer divers Bills pour donner de nouveaux réglemens au commerce, prévenir la contrefaction des papiers-monnoie, lettres de change &c.

On croit que, dans la prochaine Seſſion du Parlement Britannique, le Miniſtere va faire paſſer un Bill relatif aux eſpeces d'argent, ſemblable à celui de l'année derniere pour les eſpeces d'or. Derniérement la monnoie d'argent étoit ſi rare qu'on avoit de la peine à ſe procurer celle d'une guinée. Aujourd'hui il y en a ſi abondamment qu'on vous donne cent livres & dix shellings en eſpeces d'argent pour un papier de cent livres. On aſſure qu'il s'eſt frappé à Birmingham une quantité ſi conſidérable de faux shellings que les neuf dixièmes de ces eſpeces qui circulent proviennent de cette fabrique. Les Particuliers qui ſe trouveront nantis d'eſpeces courtes payeront cette tolérance.

Les Habitans de la Nouvelle-Yorck ont pris, dans une Aſſemblée, la réſolution de marquer leur reconnoiſſance aux Capitaines des vaiſſeaux de Londres ainſi qu'aux Marchands Anglois qui ont refuſé de prendre pour l'Amérique du thé, aſſujetti, par un Acte du Parlement, à un droit payable à ſon entrée dans les Colonies. Dans l'adreſſe qu'ils ont ſouſcrite à cette occaſion, ils remarquent que le projet de lever un revenu en Amérique eſt conſtamment pourſuivi d'une maniere ouverte & révoltante, que les Commis aux droits ſur le thé ſont regardés dans le pays du même œil que les Officiers du timbre ; que la conduite des Capitaines de vaiſſeaux & des Marchands de Londres, étoit auſſi généreuſe & patriotique que le Bill pour les droits ſur le thé étoit contraire aux libertés Britanniques & digne du reſſentiment qu'il excitoit chez tous les Américains.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Quimper, *le* 15 *Décembre.*

Il y a quelques années qu'il paroît des écrits ſur la moûture des bleds, & même qu'on a annoncé un Traité complet qui ſerviroit non-ſeulement à diriger la main des Meûniers, mais encore à éclairer les Particuliers ſur les comptes qu'ils ont à faire avec eux. Juſqu'à préſent nous n'avons vu aucun Mémoire qui détermine clairement par des expériences ſuffiſantes & inconteſtables la quantité de farine que des Meûniers fideles doivent rendre, leur droit de moûture diſtrait. Dans notre Province, ce droit eſt d'un ſeizième : nous ſoutenons qu'il doit nous revenir du moulin, la moûture

déduite en bled, le même poids en farine que nous avons donné en grains. Notre opinion est même fondée sur plusieurs épreuves : les Meûniers au contraire prétendent ne pouvoir rendre en farine le même poids qu'à un seizième près.

On voit dans les Ephémérides du Citoyen, T. 5 1771, des expériences dans lesquelles il n'est fait mention d'aucune distraction de grains pour droit de moûture; ce qui feroit croire que les Meûniers ne peuvent rendre que le même poids, sans parler de leur salaire ; mais que si l'on distrait leur salaire en grains, il se trouvera un seizième de moins en farine.

Sans doute, suivant l'art du Meûnier, il y aura ou il n'y aura pas ou il y aura plus ou moins de déchet en farine : ainsi les expériences qui doivent servir à décider la question de maniere que la solution devienne regle de compte, ne peuvent être faites que par des gens de l'art désintéressés, & avec l'authenticité légale qui peut désormais terminer tous les différends.

Les personnes qui auroient des lumieres à communiquer sur cet article, sont priées de publier leurs Mémoires par la voie du *Journal d'Agriculture*.

On desireroit aussi des éclaircissemens sur la culture des prés naturels & des prairies artificielles. On demande sur tout quelles sont les plantes les meilleures pour les prés naturels, pour les prés bas ? Il est reconnu qu'une très grande partie de celles qui y croissent, est nuisible au bétail qui court des risques s'il les avale, & qui gâte le terrein s'il les foule aux pieds. Il seroit bon de décrire celles que l'on doit rejetter & celles qu'il est convenable d'adopter. Quelles sont sur-tout celles qui réunissent l'avantage d'être saines & abondantes tout-à-la-fois ? Quelles sont celles qui peuvent être semées ensemble & qui s'élevent à la même hauteur ? Quelles sont celles qui conviennent le mieux aux différentes sortes de bestiaux ? Les Agriculteurs sont priés de répondre à ces questions par la même voie.

DE SAINT-BRIEUC, *le 16 Décembre.*

Malgré l'abondance de la derniere récolte, les bleds se soutiennent à un très-haut prix. Jusqu'au 15e. Octobre dernier, le boisseau de froment pesant quarante livres n'avoit pas été vendu au delà de 3 l. 12 s. Depuis ce tems-là, il a monté progressivement jusqu'à 4 l. 5 s., prix actuel de nos Marchés. Les autres grains dans la même proportion. Le cidre étant fort rare, est aussi fort cher. Le prix courant est de 30 liv. la barrique contenant 120 pots.

Tout le mois de Novembre a été très-pluvieux. La quantité d'eau a empêché le Laboureur de travailler sa terre & d'y faire les semailles. Cette opération se fait toujours tard dans ce canton. En vain démontre-t-on au Cultivateur qu'il lui seroit avantageux de semer un mois plutôt : la routine & le préjugé sont toujours la regle de sa conduite. Le petit nombre de gens sensés qui ont semé en Octobre a des bleds de la plus belle apparence; tandis que plusieurs autres qui ont ensemencé leurs champs pendant la durée des pluies de Novembre, vont être obligés de semer de nouveau, la majeure partie du grain ayant pourri en terre.

Les toiles, dites de Bretagne, qui se fabriquent en très grande partie dans ce Diocese, sont depuis six semaines fort demandées & se vendent à un prix très-avantageux. Des commissions envoyées d'Espagne pour plusieurs millions ont donné à ce commerce une activité qui ne lui est pas ordinaire. Il en résulte le plus grand bien pour plusieurs classes de Citoyens, & surtout pour les Filandieres dont l'espece est très-multipliée dans nos campagnes. La derniere récolte de lin ayant été très-abondante, cette denrée ne manquera pas de long-tems. Malgré cela, la livre de lin en bois se vend depuis 2 jusqu'à 3 sous.

L'épidémie de petite-vérole qui régne ici depuis six mois paroit être sur son déclin. Cette maladie n'a pas été, en général, bien meurtriere. A peine a-t-il péri un vingtième de ceux qui en ont été attaqués. La rougeole a succédé à la petite-vérole, & dans quelques quartiers, cette maladie a fait du ravage. L'inoculation a été pratiquée ici, cette année, pour la premiere fois. Un Médecin, Ami de l'humanité, a donné l'exemple sur sa femme & ses deux enfans qu'il a inoculés, ainsi que neuf autres personnes, avec le succès le plus complet.

Il y a plus d'un an que nos Officiers Municipaux ont fait l'acquisition d'une boite

qui renferme les uſtenſiles propres à donner de prompts ſecours aux noyés. Depuis pluſieurs années, nos Médecins ſont dans l'uſage de donner des conſultations gratuites aux indigens; & il n'eſt point nouveau pour eux d'adminiſtrer aux malheureuſes victimes du mal vénérien des traitemens ou gratuits ou peu diſpendieux, en ſuivant une méthode qu'on vient de publier récemment par ordre du Miniſtere, & qu'ils n'ignoroient pas.

Tous les navires de ce département partis, le printems dernier, pour faire la pêche de la morue, en ſont revenus, à l'exception de quelques uns des plus grands qui ont porté leur poiſſon à Marſeille. Cette denrée y a été vendue de 13, 14 juſqu'à 15 l. le quintal. En général, la pêche a été aſſez abondante. Quelques navires cependant n'ont employé que le tiers de leur ſel; mais le plus grand nombre a paſſé le tiers de ſon chargement.

Nos communications interrompues par l'orage du 18 Août dernier commencent à ſe rétablir. Les libéralités du Gouvernement, les aumônes des Grands & des gens aiſés, les ſoins & les exhortations des perſonnes en place auroient applani bien des difficultés & réparé preſqu'entiérement les dommages, ſi de nouveaux orages & la continuation des pluies n'avoient mis les plus grands obſtacles à l'activité & à la bonne volonté des Travailleurs.

### De Metz, *le* 18 *Décembre.*

Nos Provinces n'éprouvent pas encore la diminution convenable qu'on avoit lieu d'attendre dans les prix des grains, après l'abondance de la récolte dont il ne ſçauroit être rien diſtrait pour les Etrangers, & que les prohibitions reſſerrent autant qu'il eſt poſſible dans nos mains. Cependant il eſt certain qu'on veille à l'exécution des Ordonnances tant ſur la circulation que dans les Marchés. Le 4 du courant, la femme d'un Boulanger a été condamnée, par Jugement de Police de l'Hôtel-de-Ville, à une amende, pour avoir mis, en préſence de pluſieurs Bourgeois, ſur une voiture de bled expoſée en vente au Marché, un ſou de plus par quarte que ces Bourgeois n'en offroient. On ne peut pas être plus ſcrupuleux à empêcher l'enchere.

Les pluies que l'on eſſuie preſque généralement peuvent contribuer à rallentir la circulation dans pluſieurs Provinces, par les obſtacles qu'elles mettent non-ſeulement au tranſport mais encore aux ſemailles.

### D'Amiens, *le* 19 *Décembre.*

Les bleds varient peu dans les Marchés de nos Provinces, & il y a plutôt augmentation que diminution.

Parmi les navires arrivés à Dunkerque depuis le commencement de Novembre, le navire danois, la *Fortune*, Capit. Roye Corneliſſen, a apporté de Péterſbourg de l'huile de chenevis à l'adreſſe de MM. Debonte & Lemaire qui en ont auſſi-tôt vendu une partie aux Savonniers des Villes voiſines; les mêmes Négocians attendoient à tout moment un chargement de chanvre de Péterſbourg, de premiere qualité.

La Picardie, la Champagne & les Provinces qui les avoiſinent reſſentent encore les triſtes effets des maladies qui ont attaqué les bêtes à corne, ſoit par les ravages directs qu'elles y exercent, ſoit par les troubles qu'elles jettent dans le commerce de pluſieurs articles très-importans tels que la viande, le beurre &c. Dans quelques-uns des cantons affligés de l'épizootie, on attribue, mais ſans preuve, le mal à des chenilles qui, à ce qu'on prétend, ont été très-communes dans certains herbages. Les animaux que l'on y a ouverts, ſe trouvent avoir pluſieurs parties du corps gangrenées. Cette circonſtance ſemble indiquer que le ſel ſur-tout a manqué au bétail.

### De Rouen, *le* 19 *Décembre.*

Les grains ſemblent tendre à reprendre un plus haut prix.

M. Duval, Horloger à Rouen, a préſenté à l'Académie une montre qui marque les douze mois de l'année, l'équation de dix en dix jours, les heures, les minutes & les ſecondes, concentriques & ſans renvoi. Un ſecond cadran placé au revers indique les dates des mois, les jours de la ſemaine, les phaſes de la lune & ſon équation.

M. Muſtel a fait voir des feuilles entieres, des fragmens de feuille, & des graines du véritable thé du Paraguay. Ces grai-

nes ſont quadriloculaires ; ce qui prouve que l'arbre qui les produit n'eſt point un laurier, quoique la forme des feuilles puiſſe induire à le penſer. Le même Académicien a préſenté la traduction Angloiſe de ſes *nouvelles Obſervations ſur la végétation, prouvées par expériences.* La Société Royale de Londres a ordonné que ce Mémoire fût traduit & inſéré dans ſes Tranſactions.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Projet de ſouſcription utile.*

M. Baron, Notaire, rue de Condé, a adreſſé à l'Académie Royale des Sciences la lettre ſuivante.

Messieurs,

Pluſieurs perſonnes, perſuadées que l'on peut faire de la connoiſſance des phénomenes électriques une application utile pour préſerver de la foudre, ſe ſont propoſé de faire chez moi une ſouſcription dont le produit ſeroit deſtiné à un Prix pour l'Ouvrage qui indiquera le mieux le moyen de garantir du tonnerre les *édifices* & les *individus.* Elles deſireroient que l'Académie des Sciences daignât ſe charger de juger ce Prix, & de le propoſer ſous la forme qu'elle jugera la plus convenable. La ſouſcription ſeroit ouverte juſqu'à la fin du Carême prochain, & alors l'Académie, ſi elle veut bien concourir à ce projet, pourroit publier le programme de Prix. Nous demandons auſſi à l'Académie la permiſſion d'annoncer dans les Papiers publics qu'elle a bien voulu concourir à ce projet, & ſe charger du jugement du Prix.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, Meſſieurs, votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur. Baron, Notaire, rue de Condé.

En conſéquence de cette lettre, l'Académie a arrêté qu'auſſi-tôt que la ſouſcription ſeroit ſuffiſante, elle ſe chargeroit volontiers de juger les Mémoires. Ainſi toutes les perſonnes qui deſireront ſouſcrire, pourront envoyer leur argent chez Me. Baron, Notaire, rue de Condé, qui leur en donnera un récépiſſé. Si, dans l'eſpace d'un an, la ſouſcription ſe trouve trop peu conſidérable, l'argent ſera rendu aux Souſcripteurs. Sinon, la piece couronnée ſera rendue publique auſſi tôt après le Jugement ; & il en ſera donné gratis un exemplaire à chaque Souſcripteur dont la ſouſcription ſera d'un louis ou au-deſſus.

### II.

*Obſervations ſur la fécondation de la Mere-Abeille.*

Nous avons annoncé dans le N°. 98 les obſervations que M. Antoine Humel, Chirurgien à Layback dans le Duché de Carniole, a faites, l'été dernier, ſur la fécondation de la reine des eſſaims nouveaux. La nuit du 23 Juin, il avoit eu un eſſaim : le lendemain, il remarqua que les abeilles prenoient l'air, & que la reine, après s'être égayée avec les autres ſur la planche près de l'ouverture de la ruche, s'envola. La famille en parut très inquiete. Une demi-heure après, la reine reparut, ayant la partie poſtérieure de ſon corps blanche. Les abeilles la ſuivirent avec empreſſement dans la ruche.

Le 5 Juillet, M. Humel eut un nouvel eſſaim : mais la reine ne parut hors de la ruche que trois jours après : elle vola quelque tems autour de la ruche comme pour la reconnoître, prit ſon eſſor, revint quelque tems après, mais ſans changement ſur ſon corps. Le 10, elle ſortit de nouveau : environ demi heure après, elle revint foible, traînant les aîles, & avec le train de derriere blanchi. Toutes les abeilles battirent des aîles en ſigne de joie.

M. Forlani, Paſteur du Chapitre des Filles Nobles de Winckendorf, Econome expérimenté, aſſure avoir vu la même choſe plus de quarante fois en vingt-deux ans. Il a remarqué que les eſſaims tardifs n'entroient jamais dans la ruche, que la reine ne fût fécondée.

Souvent on voit tomber des pelotons de *drohnen* ou bourdons qui fécondent la mere, celle-ci attachée à l'un d'eux, comme on voit chez les papillons.

M. Slovar, autre Apiphile, atteſte les mêmes faits.

La Carniole nourrit une quantité prodi-

gieuſe de ces inſectes. Tous les Habitans conſultés par M. Humel, lui ont aſſuré qu'ils avoient ſouvent été témoins des mêmes événemens; & que c'étoit un bon ſigne, quand la reine ſortoit de bonne heure pour être fécondée. Dès qu'elle l'eſt, elle ne ſe montre plus; au lieu qu'avant de l'être, elle ſort ſouvent juſqu'à trois fois.

## III.

### *Mémoire ſur les Hannetons.*

M. Chriſtian-Fréder. Ch. Kléeman, dans un Mémoire couronné par l'Académie Electorale Palatine, a donné l'hiſtoire la plus curieuſe & la plus étendue du hanneton, depuis ſa formation juſqu'à ſa deſtruction, en parcourant toutes les époques de ſa vie. Il y a pluſieurs années qu'il s'étoit particuliérement appliqué à cette étude, particuliérement en 1761 & 62, tems où la multiplication de cet inſecte dévaſtateur lui fournit des occaſions fréquentes de faire des obſervations & des découvertes. Après avoir parlé de la ponte, de l'œuf, du ver, des métamorphoſes, des eſpeces différentes, des parties organiques, des ravages &c. du hanneton, il propoſe pluſieurs moyens réunis pour détruire cette funeſte eſpece.

Il voudroit que les Magiſtrats, les Seigneurs, les principaux Habitans des lieux infeſtés, aſſemblaſſent les Jardiniers, les Laboureurs, les Economes pour faire des chaſſes générales. On pourroit ſur tout y employer des Journaliers, des Bergers, des Mendians, des jeunes Payſans. M. Kléeman a tué lui même plus de mille hannetons dans un jour. Cent hommes diſtribués dans un canton pourroient donc, dans le même eſpace de tems, en détruire cent mille. Quoiqu'on rabatte de ce calcul, il eſt certain que, dans quelques jours de chaſſe faite de bonne heure, ils en tueroient une très-grande quantité, & dans le nombre, beaucoup de femelles en état de pondre 20 ou 30 œufs: ainſi la deſtruction de cent mille équivaudroit à celle d'un million. On auroit également ſoin d'écraſer leurs œufs &c. L'auteur a vu avec le microſcope, ainſi que Lewenhoeck, dans la ſemence des mâles des animalcules vivans. Les chaſſes devroient être continuées pendant les mois de Mai & de Juin. On iroit ſur tout le matin ſecouer les arbres: c'eſt le tems que les hannetons prennent pour dormir; & on les fouleroit aux pieds. On doit conſerver ſoigneuſement les hirondelles, les rougegorges, les hochequeues, & autres oiſeaux friands de ces inſectes. Il ſeroit peut-être poſſible de dreſſer quelqu'un de ces oiſeaux à la même chaſſe. Si l'on en tenoit à l'attache dans un jardin, avec aſſez de liberté pour voler à une certaine diſtance, il eſt à croire que les hannetons les fuiroient.

## IV.

### *AVIS.*

» Le Rouge végétal du ſieur Collin, approuvé par l'Académie Royale des Sciences, continue de ſe débiter avec ſuccès. » Le Bureau général pour la diſtribution eſt » chez la Demoiſelle Héran, Barriere neuve des Gobelins, laquelle, pour la commodité des Dames, a établi un dépôt chez » la Dame Sadous, rue d'Orléans S. Honoré, maiſon de Madame Tonnellier, » Marchande de modes. Le tableau eſt à » côté de la porte.

» Il y a des pots à 3, 6 & 12 l. ſur leſquels » ſe trouve toujours une étiquette avec ces » mots *rouge végétal* approuvé par l'Académie Royale des Sciences, & un cachet repréſentant une tête antique. Ce rouge ſera » conſtamment de la même bonté & de même nature; mais la fineſſe différera en raiſon du prix.

» Le prix ne variera jamais & ſera continuellement écrit ſur chaque pot; les » Dames de la Province qui deſireront faire » uſage de ce rouge, peuvent, affranchiſſant leur lettre, écrire à la Demoiſelle Héran, ou à la Dame Sadous; l'envoi » qui ſera indiqué ſera fait avec autant de » précaution que de célérité.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 18 Décembre 1773, au Mercredi 22 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 22 liv. 10 ſ. à 27 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 15 ſ. à 27 liv. Le ſeigle, de 11 l. 10 ſ., 12 à 13 l.; l'orge, de 8, 9 à 10 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 18 Décembre 1773 au Mercredi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l., 18 l. 15 s. à 21 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Décembre 1773, de 55 à 56 l.; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Décembre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | # | s | |
| Or de Portug. à . . | 728 | 5 | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | 6 | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | 3 | marc. |
| Les guinées à . . . | 728 | 5 | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 12 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 12 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 18 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Décembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{3}{4}$ |
| Hambourg ..... | 187 $\frac{1}{4}$ à 187 |
| Madrid ..... | 15 4 *6* à 4 |
| Cadix ..... | 15 1 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1773.* | *Jeudi 23.* | *Vendredi 24.* | *Samedi 25.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1527 $\frac{1}{2}$ 25 27 $\frac{1}{2}$ | 1530 . . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 338 . . . . | 338. . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 22 Déc. 1773 | | Du Jeudi 23. | | Du Vendredi 24. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | J. | Courmont, six p. mois 1773. | J. | Lempereur, six p. mois 1773. | L. |
| Radix, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | L. | Boscheron, *idem.* | L. |
| Boutray, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | L. |
| Gautier, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | M. | Patu, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 26 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 25 Septembre.*

M. Pallas, l'un des Sçavans, chargé de parcourir l'Empire pour en examiner les productions naturelles, renommé par les découvertes curieuses qu'il a déjà communiquées à l'Académie Impériale de cette Ville, a derniérement envoyé à cette Société une grosse masse de fer mou & pliant, percé de trous ronds remplis de corps polis & de couleur d'ambre, facile à être travaillé avec très-peu de chaleur, mais qui devient cassant, grainé & difficilement flexible quand on l'expose au grand feu. On l'a trouvé dans les environs de la riviere de Jeni, sur la croupe d'une montagne couverte de bois, & peu éloignée du Mont-Remir.

DE BIELVGOROD, *le 19 Septembre.*

La moisson a été très-belle dans cette Province; & l'on y a commencé de très-bonne heure les travaux de l'automne. Mais il passe un très-grand nombre d'Habitans dans l'Ukraine, pays excellent mais désert. Ces émigrations font beaucoup de tort à notre culture qui n'a pas aujourd'hui assez de bras. A ce mal il faut ajouter l'excès des charges imposées sur la classe agricole qui ne peut en aucune maniere obtenir, par la guerre même la plus heureuse, la compensation des dommages qu'elle en souffre.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 4 Octobre.*

On apprend de la Gothie occidentale que le flux de sang y enleve beaucoup de monde. Ce fléau a été d'autant plus sensible pour les gens de la campagne qu'il les a surpris avant la fin de la moisson. Le pays manque de Médecins, & le Paysan n'y prend aucune précaution pour se préserver de la maladie.

Les Foires sont fort communes dans plusieurs Provinces & rares dans quelques autres. S. M. a jugé à propos d'en permettre dans la Bothnie & d'en supprimer ailleurs. Il y en a beaucoup qui ne servent qu'à faire perdre du tems & à occasionner d'inutiles dépenses aux gens de la campagne.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 7 Octobre.*

Outre l'Ordonnance ci-devant annoncée contenant l'importation des denrées dans nos Isles d'Amérique, la Chambre de Douane générale des Indes occidentales de Guinée en a fait publier une autre, le même jour 16 Septembre, relativement au commerce du sucre de ces Isles. Les sucres bruts qui passeront de l'Isle Sainte-Croix en Eu-

rope, excepté ceux qui seront destinés pour les Rafineries du Royaume, continueront à être portés, comme ils l'ont été jusqu'à présent, dans cette Ville pour y être exposés en vente pendant quatre semaines. Il est établi, par rapport aux sucres rafinés, que les Rafineries de notre Ville, indépendamment de la gratification dont elles jouissent pour chaque demi-millier de sucre façonné en pain, qu'elles envoyent en pays étrangers, recevront désormais une autre gratification de deux risdalers & demie pour chaque demi-millier que chacune d'elles exportera au-delà de 3000 livres pesant, dans le courant d'une année, à commencer au 1 Janvier 1774. Ces gratifications s'étendront pareillement sur les sucres candis. Il en sera donné une de 5 risd. pour tous les sucres qui seront envoyés de Copenhague aux Isles Danoises de l'Amérique. Les gratifications pour les sirops continueront sur le même pied que ci-devant. Le succès de ces encouragemens dépend de celui des plantations, & celui des plantations de la facilité du commerce propre des Isles. Si les plantations ne prospéroient pas, leur sucre seroit trop rare & trop cher pour que nos Rafineries entrassent en concurrence avec celles de l'Etranger. Pour qu'elles prosperent, il faut faciliter les débouchés à leurs productions.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le* 10 *Octobre.*

Il vient de paroître une nouvelle partie du *Catholicon* Allemand & François. Tout ce qui concerne l'Agriculture, la Botanique, le Commerce, la Médecine, les Arts &c, leurs termes techniques, les noms vulgaires des végétaux & des minéraux, est traité fort amplement & d'une maniere satisfaisante dans ce grand Dictionnaire, fort supérieur à cet égard à tous ceux qui ont paru en Allemagne.

### De Leipsick, *le* 10 *Octobre.*

On a demandé, par la voie des *Annonces* de cette Ville, *s'il n'y auroit pas un moyen de revêtir plus avantageusement qu'avec les toiles ordinaires, les aîles des moulins soit avec des draps soit même avec des toiles?* Les prix des denrées ne varient pas.

### D'Hanovre, *le* 11 *Octobre.*

Nous entendons tous les jours parler de nouveaux procès entre les Corporations d'Arts & Métiers, lesquelles ne cessent de s'accuser mutuellement d'empiéter les unes sur les autres, & de perdre à ce jeu beaucoup d'argent. Comme il n'y a point ici de Corps de Fondeurs, le Magistrat a jugé, pour que cet Art ne fût pas plus libre que les autres, qu'on ne pourroit l'exercer qu'en prenant maîtrise dans le Corps des Chaînetiers ou Ceinturiers qui ne le sçavent point, mais qui travaillent le métal au marteau. On pourra aussi acquérir le même droit moyennant une concession particuliere.

### De Friedberg (*en Baviere*), *le* 11 *Octobre.*

Un Curé d'un village voisin de cette Ville jetta derniérement des morceaux de pain d'épice empoisonnés dans ses champs pour se délivrer des souris qu'il n'avoit pu détruire. Son chien qui le suivoit, en mangea un morceau; sa niece en mangea un autre morceau qu'il avoit laissé au logis par inattention. A son retour, le chien altéré but, sans qu'on l'apperçût, de l'eau qui étoit dans un pot; le Curé but ensuite de la même eau; & lui, sa niece & son chien moururent en moins de vingt-quatre heures. Il convient de mettre sous les yeux du Public ces tristes effets d'une cruelle imprudence, afin de dégoûter de manier le poison pour quelque cause que ce soit.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 11 *Octobre.*

La récolte des patates est, cette année, beaucoup plus belle qu'elle ne l'a été, ces dernieres années.

Le succès de la pêche du hareng, à Yarmouth & à Leostof, a surpassé de beaucoup la plus grande abondance que l'on ait encore vue. Le 3 au matin, on apporta à Yarmouth un million de harengs.

L'Ecosse a recueilli les meilleures moissons. Cependant les émigrations deviennent de jour en jour plus fréquentes: on écrit de Strathspey qu'il y a actuellement 8 ou 10 bâtimens frêtés pour les Amériques par des Cultivateurs & des Artisans. On re-

doute dans ce pays une dépopulation générale. Mêmes craintes dans l'Yorkshire &c.

Il y a plusieurs années que les grains n'avoient été aussi abondans qu'ils le sont dans le Gloucestershire. Dans l'Hertfordshire, la récolte a été prodigieuse ; & le prix en augmente à chaque Marché : les autres denrées n'y sont pas moins cheres que le pain. Le prix du bled a considérablement baissé à Exeter. Nous n'avons jamais vu le Marché de Smithfield aussi-bien fourni qu'il l'est actuellement, sans que les prix des grains & du pain se moderent.

On écrit de Ladlow qu'il y a eu à la Foire une très grande abondance de beurre salé & de fromages à bon marché, beaucoup de cochons à des prix médiocres, assez de bêtes à cornes à bon prix, peu de houblon.

Si l'on en excepte ce dernier article, il y a abondance générale de denrées dans notre Isle : cependant la cherté est presque générale encore.

Pour tâcher de diminuer la sortie des especes d'or, la Banque n'escompte point les papiers de Hollande, à quelque bénéfice qu'on les lui offre.

Un pauvre Berger du Devonshire a, sans aucune connoissance de l'Art, inoculé depuis le mois de Mai cinq cens personnes : elles ont toutes eu la petite-vérole, & elles jouissent d'une bonne santé.

Les premieres nouvelles publiées sur le voyage du Capitaine Phipps ont été très-inexactes. Il n'a point passé les 80 deg. 30 min. Il croit avoir les plus fortes raisons de penser que jamais aucun Navigateur n'a été, sur cette mer, plus près du pole ; attendu qu'il a trouvé un banc de glace qui, à cette latitude, s'étend par 25 d. de longitude, & qui vraisemblablement occupe la région polaire située au-delà de cette latitude. Les bâtimens n'ont été embarrassés dans les glaces que depuis le 1 jusqu'au 10 Août. Le 10 Septembre, une violente tempête le poussa sur une côte aussi mauvaise que celle de l'Océan Germanique : il courut des périls extrêmes.

On écrit de la Jamaïque que, la nuit du 20 Juillet, un ouragan fracassa un grand nombre de bâtimens le long de la côte de l'Isle de Cuba. Un navire François se brisa contre les rochers, & tout l'équipage périt. Un autre navire Anglois eut le même sort, mais les hommes furent sauvés. Des bateaux garde-côtes & des bâtimens Danois de l'Isle Sainte-Croix furent démâtés. Il y eut beaucoup d'autres vaisseaux qui, dans le même danger, ne purent être secourus.

Les lettres de Lisbonne portent que le vaisseau, *Dom Emmanuel*, du port de 800 tonneaux, chargé de corail, de papier d'Italie, de tabac de Portugal, & destiné pour Goa, s'est perdu vers le Bresil.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le 14 Octobre.*

Les lettres du Bas-Rhin, en date du 9, assurent que les Cours de Mayence, de Treves, de Cologne, & la Cour Palatine ont nommé des Commissaires pour concilier les différends survenus touchant la navigation du Rhin.

### DE LEIDE, *le 14 Octobre.*

La Société Zeelandoise des Sciences, établie à Flessingue, demande de nouveau, 1°. *quelle est la cause du grand décroissement des dunes & des rivieres dans la Province de Zeelande, & principalement dans l'Isle de Wancheren ? Comment le prévenir ? Quels moyens employer, outre ceux qu'on connoît déjà, pour les conserver de la maniere la plus avantageuse & la moins coûteuse ?* 2°. *Quels seroient les moyens les meilleurs & les moins coûteux pour prévenir les éboulemens des digues, sur-tout dans la Zeelande ?* Dans quelque tems que ce soit, la Société récompensera les Mémoires satisfaisans sur ces deux questions.

Elle attend avant le 1er. Janvier 1774, des Mémoires sur *la maniere dont on employe les terres dans la Zeelande & dans ses Isles ; la proportion gardée entre les bois, les vergers, les pâturages, les terres de labour ; la plus juste proportion à observer à cet égard ; les changemens à faire dans le systême actuel, s'il n'est pas le meilleur, & les moyens de les faire ; les arbres & les fruits qu'on y peut cultiver avec autant & plus d'avantages que ceux qu'on y cultive déjà ; les productions les plus dignes d'être encouragées, & les moyens les plus propres à en rendre la culture commune.* Les Ouvrages écrits en Hollandois, en François ou en Latin, seront remis à M. Juste Tjeenk, Secretaire de la Société à Flessingue.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le* 13 *Octobre.*

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du 9 Mai dernier, il avoit été ordonné qu'à l'avenir & jusqu'à nouvelles dispositions, les grains nationaux pourroient entrer dans notre Port. La Provence étoit alors fort dépourvue. Depuis la récolte, il est entré beaucoup de grains de la Province & de quelques autres Ports du Royaume. Notre Chambre de Commerce a représenté que les formalités à employer pour s'assurer que les grains, une fois entrés dans ce Port, ne pourroient être exportés à l'Etranger, nuiroient & aux franchises & à la liberté dont Sa Majesté auroit desiré le faire jouir. Par un nouvel Arrêt du 12 Septembre, il est ordonné qu'il ne pourra être expédié à l'avenir d'aucun Port du Royaume des grains pour celui-ci qui continuera d'être réputé Port étranger. La sortie des grains de Provence pour la consommation de cette Ville & de son territoire aura lieu, comme ci-devant, par le Bureau de Septêmes seulement, en observant les formalités accutumées. Enfin les grains étrangers continueront de jouir de la franchise du Port, & de l'exemption de tout droit d'entrée & de sortie.

Le Capitaine du senau l'*Elizabeth*, venu d'Alexandrie, a apporté la nouvelle que le navire du Capitaine Autran avoit péri le 4 Août, par un embrasement, dans le Golfe de Mandaya.

De Poitiers, *le* 16 *Octobre.*

M. le Comte de Mouffy, Seigneur des Justices réunies de la Contour, Pruniers, Isse, Sanzelles, Montroux &c, vient de donner un bel exemple & une belle leçon aux grands Propriétaires par les établissemens qu'il fait sur ses terres pour secourir les noyés. Le long de la riviere de Yartampe, il y aura des Bureaux où seront déposés les instrumens, les ingrédiens & les instructions nécessaires pour rappeller à la vie ces infortunés. Les Officiers & les Habitans de cet Terres ont été invités à suivre la méthode dont chaque chef de famille recevra un exemplaire imprimé. En même tems, pour dissiper les torts & les scrupules qui étouffent la sensibilité du Peuple, le Juge de ces Terres, à la recommandation de ce respectable Seigneur, a enjoint aux Habitans de retirer très-promptement de l'eau ceux qui y seroient tombés, quand même leur mort paroîtroit certaine, sans attendre l'arrivée des Officiers de Justice qu'on aura néanmoins l'attention d'avertir de l'accident. L'injonction alarmera peut être les personnes timides : si elles craignent, elles détourneront les yeux & fuiront. Non, il ne faut pas se défier ainsi de la sensibilité ; il faut l'exciter & non la commander. On l'a déjà dit : *laissez aux vertus le mérite des vertus.* Il valoit mieux promettre des récompenses ; c'est ainsi qu'on a mis dans tous les nouveaux établissemens de ce genre, les noyés sous la protection de l'humanité & de l'intérêt particulier. Il est permis de représenter ces inconvéniens à l'homme vertueux, ami de l'humanité, protecteur des malheureux, & qui sçait que *tous les hommes ne composent qu'une même famille, que les puissans & les riches n'en sont que les fils aînés, & qui doivent traiter les autres comme des freres* dont la Providence les a nommés tuteurs.

Nous avons parlé ci-devant de l'article d'une Ordonnance, par lequel il a été enjoint, dans un district de la Province, *d'evérer* les chiens pour les préserver de la rage. En développant l'abus de la sanction, il a été remarqué qu'elle étoit fondée sur une opinion très-vraisemblablement erronée. Cependant un Particulier de nos environs qui, depuis vingt ans a toujours dix à douze chiens, assure qu'il en a evéré plus de deux cens à tout âge, qu'il n'en a jamais eu qui aient été attaqués de l'espece de rage à redouter, & que les chiens ainsi evérés ne sont susceptibles que d'une rage vulgairement appellée *rage mue* dont ils meurent sans courir & sans attaquer personne. Cette expérience ne paroît pas suffisante pour constater que l'evérement prévienne cette cruelle maladie ; car les soins que notre Chasseur a eu de ses chiens ont pu les en garantir : cependant elle invite à ne pas négliger ce moyen, si toutefois tous les chiens ont en effet un ver sous la langue. On remarque que dans les années de cherté, il enrage beaucoup plus de chiens que quand

le grain eſt à un prix raiſonnable : ils ſont alors mal nourris. On l'a éprouvé l'hiver dernier dans le canton où cette perſonne demeure : preſque tous les chiens y ont enragé.

DE NANTES, *le 16 Octobre.*

Il deſcend ici continuellement par la Loire des grains, des farines & des légumes, de Saumur, de Tours, d'Orléans, de Saint-Etienne, d'Erbigny, de Raziere, Chantocé, Ingrande, S. Germain, Montejean, Angers, Rochefort-ſur-Loire &c.

La *Noton*, le *Grand Carlos*, l'*Alliance*, ſont arrivés des Iſles. Le *Georges*, la *Marquiſe de Ségur*, le *Mercure*, le *Doyard*, ſont ſortis pour la même deſtination ; & le *Soleil* & la *Betzi* pour Guinée.

Les grains, les ſucres, les cafés de l'Amérique ont baiſſé de prix à S. Malo ; il en eſt de même des ſels. Le café de Moka y eſt monté de 30 & 36 ſous à 40 & 42 ; & celui de Bourbon y eſt deſcendu de 25 & 28 à 24 & 27.

Le 28 Juin, le navire le *S. Pierre*, commandé par le ſieur Pierre de Baſſart, périt, incendié, à un quart de lieue de Pouliguen, à l'entrée de la riviere de Loire. Lorſqu'il fut expédié de Rouen pour Nantes, les Armateurs ou Chargeurs firent aſſurer ſur cette Place 44,000 livres ; & ſur celle de Londres 88,000, d'aprés factures par leſquelles il paroiſſoit porter une riche cargaiſon de galons d'or, de velours, de caiſſes de montres d'or, & autres effets de grande valeur. Comme il avoit coulé par un beau tems, & que pluſieurs autres circonſtances inſpiroient des ſoupçons aux Aſſureurs, ils ont fait beaucoup de tentatives pour relever le navire : ils déſeſpéroient de réuſſir, lorſque le ſieur Cotton, Capitaine de navire de la rade de Croiſic, diſtingué par le talent de plonger, a entrepris de le dégager. Après deux mois d'un travail pénible, il eſt parvenu à le conduire dans un endroit où l'on pût en faire la décharge. On y a procédé en préſence de MM. les Juges de l'Amirauté de Nantes & ſous une eſcorte de Garde-côtes. On a trouvé que les caiſſes & les ballots ne renfermoient que du plâtre & de la paille, le tout ficelé & marqué L A T C, ainſi que le portoient les connoiſſemens. En outre on a découvert ſept trous de tariere faits exprès pour que le navire coulât ; car il étoit en bon état. Dans un de ces trous, il y avoit un inſtrument caſſé. Le Capitaine avoit fait brûler quelques bottes de paille ſous le gaillard d'avant, à l'endroit des cuiſines, pour perſuader que le feu avoit pris au navire. La confiance fait la baſe du commerce ; mais il faut prémunir ſes Agens contre de telles manœuvres, heureuſement très-rares.

DE NANCY, *le 18 Octobre.*

Le 6 du courant, il a été rendu une Ordonnance de Police qui défend à toute ſorte de perſonnes de paſſer en aucun tems ſur les terres emblavées, & d'y cauſer aucun dégât, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Les champs auroient été, dès l'origine, fermés de murs comme les maiſons, parce qu'ils ſont, comme les maiſons, des propriétés & des dépôts ſacrés, ſi l'intérêt de la culture, le bien des productions, la grandeur de la dépenſe n'avoient obligé de les laiſſer ouverts. Il n'eſt pas plus permis à un Etranger d'aller fouler & troubler la ſemence que d'abattre ou de brûler la moiſſon.

DE PARIS, *le 23 Octobre.*

On a annoncé dans la derniere Gazette, avec le ton de l'incertitude convenable, lorſque les faits ne ſont pas aſſez atteſtés, les déſaſtres arrivés aux Iſles de France & de Bourbon. La nouvelle de l'ouragan eſt vraie ; il a fait beaucoup de ravages.

Les incendies arrivés ſur la fin du mois dernier au village de Fléchies près Breteuil, & à celui de Walincourt en Cambreſis, n'ont pas conſumé moins de cent maiſons, granges & autres bâtimens dans chacun de ces lieux.

Le vaiſſeau du Roi, la *Ferme*, armé à Rochefort, paroît deſtiné pour l'Inde. C'eſt un de ceux que le Gouvernement accorde aux Négocians particuliers pour ce commerce.

Il paroît divers Arrêts dont nous rendrons compte dans les Feuilles ſuivantes.

Le tirage de la Loterie des Communautés Religieuſes s'eſt fait le 20 du préſent mois ; le gros Lot de 8000 liv. eſt échu au n°. 366718 ; & le ſecond Lot de 3000 l. eſt échu au n°. 343320.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Etat des marchandises qui sont venues de l'inde & de Chine par différens navires, & qui seront vendues à la vente générale de l'Orient, le 8 Novembre 1773.*

*Marchandises de Chine.*

1608289 livres thé bouy, 62172 thé camphou, 26779 thé camphou campouy, 27293 thé camphou supérieur, 9576 thé pékao, 5793 thé soatchon, 245528 thé verd supérieur, 159893 thé verd tonkay, 12995 thé hayswen-skin, 18925 thé hayswen, 299 caisses porcelaine bleue & blanche, 152 id. de couleurs, 802 rouleaux de porcelaine, 3221 livres de rhubarbe, 338 cabarets vernis, 1244 feuilles papiers peints, 21895 livres de rottins, 9920 bois de sapan, 22484 esquine, 7763 nacre brut, 25220 soie écrue de Nankin, 210 pieces pékins unis, 372 pékins rayés, 80 gourgourans unis, 60 dito à raies, satinés; 90 satins unis; 60 d°. rayés, 50 damas unis, 80 d°. rayés à bandes, 80 d°. de deux couleurs, 20 dito à meubles, 170 lampas, 80 linés doubles.

*Marchandises des Indes.*

528000 liv. net café de Moka, 1002500 café de Bourbon, 82767 cauris, 201322 poivre, 312609 salpêtre, 213753 bois rouge, 27900 bois d'ébene, 36364 laque en feuilles, 35005 rottins, 1000 paquets de rottins de Malac, 7631 livres soie écrue de Bengale, 40636 canelle, 10000 d°. de Ceylan, 2000 gérofle, 2000 noix muscades, 500 fleurs de muscades, 325 madriers de bois de natte, 529 planches idem, 450000 liv. gomme du Sénégal, premiere qualité, 3758 pieces salempouris blancs, 10656 guinées blanches diverses & écrues, 1265 guinées blanches d'Yanaon, 486 toiles kerabad, 92 doussoutis, 16 toiles à quatre fils, 38 percalles, 70 dito à barres rouges, 100 dito à petits carreaux bleus & blancs, 668 stinquerques de 16 & 20 à la piece, 1807 bétilles, 1327 organdis, 1281 chayonis, 1000 tarnatanes, 18681 garras blancs de 15 aunes, 721 dito de 30 aunes, 22132 baffetas de Bengale, 1210 sanas, 17587 casses diverses, 4799 hamans divers, 31 amertis, 1944 tanjebs 199 d°. daka, 1988 mallemolles, 93 dito serbatis, 280 terrindins, 344 terindannes de Bengale, 264 dito de Daka, 1468 nansouques, 84 dito de Daka, 52 dito santipour, 4020 dorcas de Bengale, 100 dito de Daka, 1120 casses de Patna, 1101 tanjebs idem, 490 mamoudis id. 196 toukris idem, 121 toiles blanches, mousselines & mouchoirs d'échantillon, 103 toiles & mousselines unies & brodées d'échantillon, 877 nappes & serviettes de coton, 1096 mousselines brodées en blanc, 125 doreas idem, 262 mousselines brodées en couleur, 19 idem en couleur or & argent, 1 toilette en 3 pieces, brodée en couleur, 1281 pieces basins divers, 160 toile bleue, 1 tapis de Constantinople, 6338 chemises faites, garnies de manchettes & sans manchettes, 705 paires de manchettes de mousselines brodées, 879 pieces mouchoirs de la Côte, 5120 d°. sercaris & ingressis, 6363 dito burgos & guillandenchayer, 22170 d°. masulipatan, 1180 dito sassergatis, 260 dito nouvelle montre, 2676 dito paliacatte, 64 dito façon de paliacatte, 398 elatchas, 199 mousserons, 87 toile à carreaux, 169 guingamps de Bengale, 575 dito pinasses & nélis, 563 guingamps de Masulipatan, 340 dito de Patna, 1815 dito de Madras, 1114 dito de Pondichéry, 705 d°. marchayes fines & manilles, 800 salempouris bleus, 10748 guinées bleues, 242 néganepeaux, 522 bajutapeaux, 1086 chazelas bleus & blancs, & rouges & bleus, 6525 chilas, 702 nekanias, 642 boellans, 512 korottes, 472 limancas, 3538 chittes diverses de Patna, 1990 dito de Kareykal & de Pondichéry, 116 dito péruviennes, 3535 dito de Madras & de Pondichéry, 991 dito de Masulipatan, 343 sirsacas & dissouchayes, 874 cambayes, 204 rastas, 130 armoisins, 10 jamavar, 1628 mouchoirs de soie de Cazembazar, 3091 lampas de Madras & de Pondichéry, de toiles peintes pour déshabillés, 380 habassis, 62 kikorchayes, 20 caladaris, 61 tapis, 497 pieces mouchoirs à vignettes, 1397 dito peints.

### II.

*Machine pour fabriquer des limes, à vendre &c.*

Cet instrument sert à faire des limes de toutes sortes de formes, de grandeurs & de

tailles ; un ſeul homme, ſans aucune étude, la gouverne, & fabrique, en moins d'une heure, douze grandes limes taillées en gros ou en fin, deux fois ſur chacune des quatre faces.

Avec cette machine ſimple à la vue, mais très-variée dans ſes effets, on donne aux limes une taille réguliere, profonde, relevée & bien tranchante ; l'Ouvrier la proportionne à ſon gré à la qualité qu'on deſire, de même qu'à la largeur & l'épaiſſeur des limes, par le moyen d'un modérateur placé ſous ſa main.

Le volume de cette machine n'eſt que de 9 pieds de long, 5 de large & 4 de haut : le tranſport d'une place à l'autre dans le même appartement en eſt facile ; & aſſemblée à vis, elle peut être montée & démontée ſans inconvénient.

L'Auteur, Propriétaire de cette utile méchanique, traitera de ſa vente, ſoit contre de l'argent, ſoit à crédit, ſoit encore en ſociété, ou de toute autre maniere praticable.

On pourra adreſſer les lettres au ſieur Parrot, Marchand Papetier, rue Royale à Lyon ; mais on eſt prié de les affranchir : on recevra les réponſes franches de port.

*Nota.* On trouve au *Bureau des Annonces de Hanovre*, 1°. le plan & le modele d'une pareille machine à faire des limes fines ou groſſieres, une ou pluſieurs à la fois.

2°. Le plan & le modele d'un moulin à faire du gruau.

3°. Le plan & le modele d'une nouvelle *pompe à incendie pour les villages.* Quand le feu prend à des villages, & il y prend ſouvent, il y fait preſque toujours des progrès très-rapides, parce que les maiſons en ſont très-combuſtibles ; qu'elles renferment beaucoup de paille, du foin & autres matieres ſemblables ; que les Habitans ſont ſouvent épars dans les campagnes ; que preſque tous les genres de ſecours y manquent. Quelquefois on envoye chercher des pompes à la Ville la plus prochaine, c'eſt-à-dire, à quelques lieues delà : quand elles arrivent, le village eſt brûlé. La Gazette de France a rapporté que le 3 Septembre, le village de Matougues auroit été réduit en cendres, ſi M. Roland de Juvigny, Seigneur du lieu, ne ſe fût mis à la tête de cinq à ſix cens Payſans pour travailler avec eux ſans relâche à éteindre les flammes ; & qu'il s'étoit chargé de dédommager les incendiés & de récompenſer les Travailleurs. Les Seigneurs ne ſont pas toujours dans leurs Terres ; ils n'ont pas tous le même zele & le même bonheur ; ils ſont tous charitables, mais leur charité, en dédommageant le Particulier, ne répare vraiment pas la perte : ne ſeroit-elle pas plus ſalutaire, ſi elle s'employoit à prévenir ou le mal ou ſes progrès ? Pour peu qu'ils donnent dans ces déſaſtres, ils donnent encore plus en aſſez peu de tems que ne leur coûteroit une pompe de l'eſpece dont nous venons de parler. Ils ont eux-mêmes des maiſons & des récoltes ; ces pompes les ſerviroient comme leurs vaſſaux ; enfin les Communautés elles-mêmes pourroient ſubſtituer cette dépenſe à beaucoup d'autres infiniment moins utiles.

## III.

*Cours de Grammaire Françoiſe.*

Le ſieur Cogne, de l'Académie Royale, ouvrira un Cours de Grammaire Françoiſe, le 22 Novembre prochain, & donnera ſes Leçons les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine. On ſe fera inſcrire, au moins huit jours auparavant, chez l'Auteur, rue de la Montagne Sainte-Genevieve, au Café de Malte, près le College de Navarre.

## IV.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 16 Octobre 1773, au Mercredi 20 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 l. 10 ſ., 24 à 28 l. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 28 à 32 livres. Le ſeigle, de 12, 13 liv. 10 ſ. à 15 liv. ; l'orge, de 11, 11 l. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 16 Octobre 1773 au Mercredi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 à 22 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19 l. 10 s., 20 à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Octobre 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 à 18 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Octobre 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 725 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 724 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 15 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Octobre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{4}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 3 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | | |
| Gênes ..... | 94 | | |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{5}{8}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Jeudi* 21. | *Vendredi* 22. | *Samedi* 23. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1447 $\frac{1}{2}$ . . . | 1447 $\frac{1}{2}$ 50 . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 . . . . | 340 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

| Du Merc. 20 Oct. 1773 | | Du Jeudi 21. | | Du Vendredi 22. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | A. | Courmont, six p. mois 1773. | A. | Lempereur, six p. mois 1773. | C. |
| Radix, *idem.* | C. | S. Janvier, *idem.* | C. | Rouillard, *idem.* | C. |
| Boutray, *idem.* | C. | Delagarde, *idem.* | C. | Boscheron, *idem.* | G. |
| Gautier, *idem.* | C. | Deschapelles, *id.* | E. | Painchain, *idem.* | J. |
| Desplaces, *idem.* | F. | Nau, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 2 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 30 Août.*

LES vues de S. M. I. pour l'extenſion du commerce préſentent le plus vaſte & le plus beau plan que la Ruſſie puiſſe former. Par leur pleine exécution, cet Empire réuniroit comme dans un centre les divers rayons du commerce de l'Aſie avec l'Europe. Maître de la mer Caſpienne, avec pouvoir de donner la loi aux Provinces du Ghilan & du Mazandaran, il a ſous ſa main les richeſſes commerçables de la Perſe. Par la même voie, l'Inde & la Chine lui ſont ouvertes : du pays des Uſbek (la Grande-Bucharie) ſitué ſur le bord oriental de la même mer, les Caravanes pénétrent dans ces deux Contrées. Des canaux navigables, tirés des lacs & des rivieres, lieront toutes les mers qui baignent ſes Provinces, la mer Caſpienne, la mer Baltique, la mer Blanche, la mer du Nord ; & par la libre navigation de la mer Noire & des Palus Méotides, ſervie par une Marine ſupérieure ſur le Pont-Euxin, il envelopperoit la Turquie dans ſon trafic porté ſur la Méditerranée. Son commerce embraſſeroit l'Europe par ſes deux extrémités ; & de ſon ſein, comme d'un immenſe réſervoir, il vomiroit par mille bouches ſur l'Occident l'écume de l'Aſie.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Septembre.*

S. M. trouve dans ſon Economie un tréſor, ce ſemble, inépuiſable. Dès qu'il y a du bien à faire, il ne faut pas chercher & ſolliciter le Bienfaiteur, le bienfait eſt offert & répandu. S. M. a voulu contribuer, de ſes épargnes, à la conſtruction de la nouvelle Bourſe que la Ville a réſolu de faire élever. C'eſt en diminuant les revenus du Fiſc plutôt qu'en les augmentant, que ſon économie étend ſes libéralités, en même tems que les progrès du Commerce & des Arts ſalutaires ſont accélérés. S. M. vient d'accorder une exemption de droits pour l'importation de 3000 tonnes de ſel à l'uſage des Rafineries du pays.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 12 Septembre.*

Sa M. Pruſſienne, en traçant de nouvelles voies marchandes entre l'Allemagne & le Nord, en ſubjuguant le commerce de la Pologne, en créant une Marine, en prépoſant le privilege excluſif à l'exécution de ſes vues, a enveloppé notre Port dans ſon ſyſtême de révolutions. La Compagnie qui doit ſe former ici n'admettra que des Intéreſſés Pruſſiens qui payeront 6 pour 100 d'entrée & de ſortie : il ne ſera permis à nos Bourgeois de prendre part à ſon trafic que ſur le pied de 12 pour 100. Notre Ville

ne ſera plus qu'un paſſage, & ne conſervera aucune ſorte de commerce avec les Etats de S. M.

DE DRESDE, *le* 14 *Septembre.*

S. A. E. touchée de l'extrême miſere des Habitans des montagnes, a réſolu de ranimer leur eſpoir par ſa préſence & leur induſtrie par ſes bienfaits. Dans les Forges de Marienberg, les forêts de Rubeneau, les Fabriques de Johan Gergenſtadt & autres lieux, l'œil du Maître a encouragé les travaux, la généroſité les a récompenſés, la popularité & la bonté ont mêlé la joie avec les travaux & les récompenſes. A Marienberg, S. A. a fait ſervir un ſoupé aux Mineurs & aux Forgerons, & le feſtin a été ſuivi de danſes. Par-tout le Peuple a cru voir le terme de ſes maux.

DE BRESLAU, *le* 14 *Septembre*

La Société Economique de Siléſie propoſe de nouveau cette importante queſtion: *quels ſont les uſages, mœurs & coutumes du Peuple de la campagne, nuiſibles à la ſanté, à l'induſtrie, à la population* (de cette claſſe), *& quels ſeroient les moyens les plus efficaces de les abolir & de leur en ſubſtituer d'autres?*

DE FRANCFORT, *le* 18 *Septembre.*

On ſe plaint généralement de cette Foire. Les marchandiſes y ont manqué, & en même tems il n'y a pas eu de débit. L'embargo mis à Cologne ſur les bâtimens a produit ces mauvais effets. Les épices, les jambons, & les autres denrées de Hollande & de Weſtphalie, ainſi que les marchandiſes ſujettes à un prompt dépériſſement, ont été en partie gâtées. Tout le pays eſt dans l'agitation... Après quelques jours de pluie, nous avons le plus bel automne qu'on puiſſe deſirer, & l'on eſpere que les vendanges ne ſeront pas abſolument mauvaiſes.

## ITALIE.

DE VENISE, *le* 2 *Septembre.*

Le Magiſtrat des bleds a défendu, le 20 du mois dernier, l'achat des grains en herbe, ſous peine d'amende. Heureuſemen ceux qui, faute d'argent pour faire leurs moiſſons, auroient été obligés de les laiſſer perdre, avoient eu le tems de faire leurs arrangemens particuliers; & il ne leur ſera pas moins facile de les mettre à exécution.

DE ROME, *le* 2 *Septembre.*

Par un Edit du 26 Juillet, l'Edit du 25 Juillet 1772 eſt ſuſpendu quant à l'article qui défend le tranſport & la circulation des bleds ſans permiſſion. Les magaſins étant plus que remplis, s'il reſte des bleds, il eſt permis de les porter & d'un lieu à un autre & d'une Province dans une autre, par-tout où la Juriſdiction de l'Annone s'étend.

DE LIVOURNE, *le* 7 *Septembre.*

Le 22 Août, vers une heure après minuit, un orage furieux avec une pluie extraordinaire & des coups redoublés de tonnerre, battit cette Ville & nos environs. Il dura juſqu'à 9 heures du matin. La foudre tomba ſur une tour & embraſa un pailler. Les rues furent inondées: on trouva, ſous les arbres, une prodigieuſe quantité d'oiſeaux morts.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 16 *Septembre.*

Dans les Comtés d'Hertford, de Cambridge, d'Huntington, de Buckingham, Bedford, Lincon, Northampton &c, la plus belle récolte a été engrangée par le plus beau tems: cependant on craint que le bas Peuple n'en ſoit pas ſoulagé. On écrit de Cowbridge que les greniers ſont remplis de grains magnifiques; & que le prix du boiſſeau a baiſſé de cinq ſchellins en quinze jours. Le regain eſt abondant; ce qui procure le beurre & le fromage à bas prix: la viande eſt à un taux modéré. A la Foire de Kidderminſter, il y a une quantité extraordinaire de fromages; on n'en avoit pas tant vu depuis quarante ans. On mande de Colcheſter, que les récoltes ſont preſque toutes ſerrées, & qu'elles ſont prodigieuſes; mais que les Fermiers prétendent que les épis ont moins de grains qu'à l'ordinaire. Aſſez généralement, on crie au monopole, parce qu'il y a des Fermiers qui ne ſont pas

pressés de porter leurs bleds aux Marchés ; & qu'il y a des Marchands qui en achetent : on voudroit que tout fût mis en vente, & qu'il n'y eût point de débit. On ajoute que les gens qui achetent la denrée pour la revendre, sont déterminés à présenter requête pour obtenir la liberté de l'exportation, & qu'ils esperent qu'on aura égard à la nécessité où se trouve le Royaume d'en faire au dehors un commerce infiniment avantageux & utile pour sa restauration.

On écrit de Cantorbéry, en date du 11, que la récolte du houblon est fort retardée; qu'à peine quelques Propriétaires commencent à la couper ; & qu'il paroît qu'elle sera plus mauvaise encore qu'on ne le craignoit.

Nous apprenons, par les dernieres nouvelles reçues de l'Inde, que les Commis employés au service de la Compagnie demandent une augmentation de gages. On croit qu'ils l'obtiendront & qu'il leur sera expressément défendu de faire (s'ils y consentent) aucun commerce pour leur compte avec les Naturels du pays.

On écrit de la Caroline, en date du 23 Juillet, que la sécheresse du mois de Juin a été très-favorable aux plantations du riz des terres marécageuses ; qu'il est survenu de petites pluies très-bienfaisantes ; & que partout il y a les plus flatteuses apparences de récoltes que l'on ait jamais eues. On estime qu'il ne sera pas recueilli moins de 150,000 barils de ce grain.

Il y a, dans cette Capitale, un assez grand nombre de maisons qui menacent ruine. Sur une requête, le Lord Maire a ordonné qu'elles fussent visitées, afin d'ordonner la démolition de celles qui ne peuvent être conservées sans danger.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 18 Septembre.*

L'activité du commerce se soutient au plus haut degré. L'importation des grains continue sur le même pied. Les traites de l'huile se rallentissent. Quoiqu'il soit arrivé nombre de bâtimens chargés de morue, elle se vend bien.

Il est entré plusieurs navires de retour de l'Amérique ; le *Sérieux*, la *Comtesse de Provence*, l'*Aimable Julie*, le *Solide*, la *Félicité*, l'*Amitié*, l'*Alcide*, le *Pélerin*, l'*Emilie*.

La Méditerranée fourmille de Pirates. Les Corsaires d'Alger, en particulier, sont très-nombreux : ils s'emparent des bâtimens de certaines Nations ; ils visitent les autres pour en enlever les cargaisons ou des provisions de vivres. On ne voit pas moins de Corsaires Saletins aux environs du détroit de Gibraltar.

#### De la Rochelle, *le 19 Septembre.*

Les prix des grains & des autres marchandises ou du crû ou du commerce de la Province, varient peu. Les eaux de-vie sont montées à 120 l. les 27 veltes. Il est arrivé beaucoup de bâtimens de la pêche de la morue, très bien chargés.

#### D'Abbeville, *le 19 Septembre.*

On a cherché & l'on cherche encore différentes matieres pour servir à la composition du papier. On a mis en œuvre l'écorce du genêt, les troncs de choux, l'écorce du mûrier, les brins de chenevottes, les papiers vieux, & jusqu'aux coques de limaçon : c'est très-bien. Il est clair au moins que tous les végétaux filamineux & cotoneux sont très-propres à cette sorte de fabrication. Mais seroit-ce un avantage pour le commerce ? Il faudroit que la main-d'œuvre, nécessaire pour choisir & préparer ces matieres, ne fit pas monter le prix du papier plus haut que celui du papier de nos matieres ordinaires ; & c'est ce qu'il est peut-être difficile d'imaginer : peut-être même aussi seroit-il très-difficile de tirer des écorces & des filamens des plantes des papiers aussi fins que celui de nos chiffons. Il est possible que, par les circonstances, ce dernier article devienne si cher qu'on soit obligé de recourir aux végétaux ; ainsi les essais en ce genre, qui jusqu'à présent ne paroissent pas être curieux, pourroient être alors très-importans. Il convient aussi de donner, autant qu'il est possible, un emploi à chaque chose : que ferions-nous de nos chiffons, si toutes ces autres matieres propres à d'autres usages lui ravissoient

celui-ci ? En Italie, il y a des endroits où l'on s'en sert pour fumer les terres : mais ce fumier ne sçauroit être très-abondant, & l'on ne se persuadera pas aisément qu'il remplace, avec le même fruit, les fumiers ordinaires. Cependant il est toujours bon de connoître des ressources. L'Entrepreneur d'une Papeterie de ce pays-ci se propose de répéter plusieurs essais ; & il croit connoître quelques végétaux très-filamineux & très cotoneux, sur lesquels il fonde quelque réussite.

DE SAINT-MALO, *le* 28 *Septembre.*

On a appris, par des vaisseaux de l'Inde à l'Orient, que le sieur du Fresneleque, Capitaine de l'*Indécis*, du port de 280 tonneaux, Armateur M. Tangny, parti pour les Isles de France & de Bourbon en 1771, a fait naufrage sur les Isles du Cap-Verd. Une partie de l'équipage s'est sauvé, & l'on est, dit-on, parvenu à sauver une partie de la cargaison.

L'orage désastreux de la nuit du 18 au 19 Août, fit couler à fond, près le Cap Frehel, à 5 lieues de cette Ville, deux bateaux pêcheurs de la Landriais, en Pleurtail : tout périt, corps & biens.

Le sieur François Pelletier, Capitaine du *César*, de Saint-Malo, parti pour Terre-Neuve & arrivé à Marseille, a ressenti, en faisant route vers le petit Nord, les 15, 23 & 24 Avril, une très forte secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un bruit semblable à des mugissemens qui sortoient du fond des eaux : il a duré 9 à 10 secondes. Les vaisseaux qui faisoient route avec lui, l'ont également ressenti. Ce Capitaine a apporté la fâcheuse nouvelle de la perte du navire le *Victor*, de Saint-Malo : hommes & cargaison, tout a été perdu.

Le navire, les *Bons Amis*, de Grandville, a aussi péri dans les glaces.

La morue a bien donné à la côte de Terre-Neuve. Tous les navires ont fait une pêche bonne ou du moins égale à celle de l'année derniere.

DE POITIERS, *le* 23 *Septembre.*

On vient de renouveller ici les Réglemens qui défendent aux Revendeurs de fruits, de volaille, de gibier & autres denrées, d'aller au-devant des Marchands Forains & Pourvoyeurs, & de se trouver dans les Marchés & les Places publiques avant les heures marquées. On espere qu'il leur sera impossible de faire des arrangemens particuliers avec ces Marchands ou par eux-mêmes ou par personnes interposées ; & que s'ils ont quelque chose à perdre, par ces dispositions, ils ne feront pas retomber leur perte sur le Bourgeois pour qui ils achetent en effet. Il est en même tems défendu à tous les Habitans de laisser sur la place des plumages, vuidanges, & autres immondices ; aux Bouchers, de laisser sous leurs bancs les os provenant de leur viande. Enfin il est enjoint à tous de tenir les emplacemens nets & bien balayés. La Police est sans doute en droit (c'est même un de ses premiers devoirs) d'empêcher tout ce qui pourroit corrompre l'air & causer des maladies : car aucun Citoyen ne peut avoir le droit de porter des atteintes mortelles à la sûreté publique.

DE ROUEN, *le* 25 *Septembre.*

Nous avons eu, généralement parlant, dans toute la Province la plus belle récolte possible, de froment, seigle, & tous autres menus grains. Cependant il n'y a aucune diminution ; au contraire, le froment a encore augmenté depuis quinze jours : mais on croit que cette hausse sera passagere, & qu'elle provient de ce que quelques Marchés qui avoient coutume d'approvisionner notre Ville, ont fait passer des grains du côté de la Basse-Normandie où l'on dit qu'ils renchérissent aussi, parce que de-là, on en transporte en Bretagne où l'on espere les vendre mieux, à cause du dernier désastre arrivé dans cette Province.

Les cidres & poirés seront très rares & très chers ; ce qui fait prendre le parti à quantité de personnes qui déjà ne peuvent atteindre au prix où ils sont de composer une boisson faite avec des raisins cuits & de gros sirop. Cette boisson revient à très-bon compte ; elle n'a point de goût désagréable, mais on craint qu'elle ne soit mal saine, à cause du sirop. Quelques personnes emploient du miel à la place de cette matiere : mais alors elle revient, à peu de chose près, aussi chere que le cidre. Si le Peuple, au lieu d'aller se ruiner au cabaret,

employoit ſon argent à faire cette boiſſon ; il ſeroit fort ſoulagé ; & les eſpérances fondées ſur l'ivrognerie s'évanouiroient. Mais il n'y a que les gens les plus ſenſés de cette claſſe qui prennent ce parti.

Les denrées des Iſles ſont au plus bas prix poſſible & ſans aucunes demandes, ſi l'on en excepte les cotons en laine & filés, qui ſont montés très-haut.

Quelques branches de la Fabrique de cette Ville ſont un peu languiſſantes ; mais en général elle va très bien. L'indiennerie ſur-tout prend faveur de plus en plus ; & c'eſt faute d'Ouvriers qu'elle ne fabrique pas davantage. Il eſt, en ce genre, des Fabricans qui, cette année, ont refuſé quatre mille pieces. Nous en avons à preſent ici & aux environs, tant fortes que foibles, trente ſix ; & l'année prochaine, on croit qu'il y en aura ſept ou huit d'augmentation.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à l'Auteur de la Gazette. Caën, 30 Août.*

Monsieur,

En annonçant dans votre Gazette, N°. 63, les Lettres-Patentes qui établiſſent une impoſition dans la Généralité de Rouen ſur les poſſédants fonds privilégiés & non privilégiés, pour ſubvenir aux dépenſes territoriales dans la même Généralité, vous félicitez le Gouvernement & la Nation ſur la ſageſſe & l'importance de cette impoſition nouvelle dans ſon objet. Les gens ſenſés n'ont pu qu'applaudir à votre zele patriotique. On doit eſpérer que l'exemple ſera bientôt ſuivi dans tout le Royaume. C'eſt en effet le ſeul moyen ou du moins le meilleur que le Gouvernement puiſſe employer ſoit pour rendre une juſtice exacte à tous ceux qui perdent leurs propriétés par la confection des grandes routes, ſoit pour accélérer l'entrepriſe de ces travaux publics, ſi utiles au commerce, en écartant cette multitude de repréſentations qui les faiſoient ſuſpendre, ſoit enfin pour établir, dans chaque Généralité, de ces grandes entrepriſes qui feront, dans peu de tems, le bien & la gloire de la Nation. Mais vous ignoriez ſûrement alors, que dès 1768, il a été fait une pareille impoſition dans la Généralité de Caën pour les travaux du Port de Granville. Cette impoſition, interrompue pendant l'année 1771 ſeulement, a été rétablie par un Arret du Conſeil du 23 Février 1772, qui en même tems en a établi une ſeconde pour acquitter la valeur des terreins pris pour la confection des grandes routes dans la Généralité. Il y avoit long tems, Monſieur, que j'avois entendu dire à M. de Fontette qu'il avoit fort à cœur de procurer cette juſtice aux poſſédants-fonds de la Généralité, dont les terres ou les maiſons entroient dans l'alignement des grandes routes. C'étoit une ſuite de la méthode, tant louée dans tous les Journaux, qu'il a ſubſtituée à l'ancienne & fâcheuſe pratique de la corvée en nature. Mais j'ai vu plus d'une fois, avec une ſorte de peine, dans ces Journaux, que c'étoit à M. T., Intendant de L. que l'on faiſoit honneur de cette méthode ſi précieuſe à l'humanité. M. T., aſſez riche de ſa propre gloire, n'étoit pas encore Intendant lorſqu'elle fut établie par M. de Fontette au commencement de 1768. Elle a été adoptée, depuis ce tems, dans d'autres Généralités du Royaume, notamment dans celles de Rouen & d'Alençon ; & il faut eſpérer qu'elle le ſera bientôt dans toute la France. Mais il eſt certain que la gloire de l'invention eſt dûe à M. de Fontette ; & je me crois d'autant plus obligé de contribuer à la lui reſtituer, que ſa modeſtie ne lui a pas permis de la réclamer, lorſqu'elle lui étoit ravie par des Auteurs dont le nom peut en impoſer, mais qui étoient mal inſtruits.

C'eſt peut être encore à M. de Fontette que la Nation devra l'idée bien honorable de ſecourir tous les peres ou meres pauvres & chargés de nombreuſes familles. L'année derniere, il y a eu 150 familles ainſi gratifiées, & auxquelles il a fait diſtribuer quinze mille livres ; & j'entens dire que ce ſecours ſera plus conſidérable cette année-ci. Je me flatte que vous voudrez bien inſérer ma lettre dans une de vos Gazettes. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, Rouxelin, Secretaire de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën.

*Nota.* Nous avons actuellement ſous les

yeux l'Arrêt du Conseil du 23 Février 1772, revetu de Lettres-Patentes, par lequel il est ordonné que, pour indemniser les Propriétaires des fonds sur lesquels passent les nouvelles grandes routes, ainsi que pour subvenir aux réparations du Port de Grandville, il sera imposé différentes sommes sur tous les possédans fonds de la Généralité de Caën. La justice & la sagesse de ces dispositions ont déjà été remarquées dans notre Gazette. Nous remercions M. Rouxelin de nous avoir fourni l'occasion de rendre à M. de Fontette l'hommage qui lui est dû. Nous n'ignorions point que la France doit à ce Magistrat le premier exemple de la suppression des corvées; mais nous ne connoissons point les Journaux dans lesquels on a pu lui en refuser l'honneur. Les Auteurs des *Ephémérides du Citoyen*, en particulier, en donnant la préférence à la méthode de M. T. sur celle de M. de F., quant à la répartition de l'imposition substituée à la corvée, ont toujours reconnu que la Généralité de Caën avoit joui de l'avantage de la suppression avant celle de Limoges. On peut proposer l'administration de M. T. pour modele, sans ravir à personne des droits légitimes à l'estime & à la reconnoissance publiques. Quant à nous, nous serons toujours empressés à payer notre tribut aux Bienfaiteurs de la Patrie, & à remercier les Citoyens qui voudront bien nous faire connoître leurs bonnes & belles œuvres.

## II.

### *Observations de M. Franklin sur les couleurs des habillemens.*

M. Franklin, dans une lettre à Mademoiselle Stevenson, traite, en passant, de la chaleur que tirent des rayons du soleil les habits de différentes couleurs; & il déduit de l'expérience plusieurs instructions pratiques.

Promenez-vous, dit il à son amie, promenez vous seulement un quart d'heure au grand soleil, vêtue en partie de noir, en partie de blanc; après quoi, appliquez votre main alternativement sur l'un & sur l'autre: le noir sera tout-à-fait chaud au toucher, & le blanc toujours frais.

Essayez de mettre le feu à un papier avec un verre ardent: s'il est blanc, vous n'en viendrez pas aisément à bout; si vous amenez le foyer de votre verre sur de l'encre, le papier prendra feu aussi-tôt à l'endroit écrit.

Les Teinturiers trouvent que les draps noirs sont séchés beaucoup plutôt au soleil que les blancs. Il en est de même devant le feu; la chaleur pénétre plutôt les bas noirs que les blancs; la biere s'y échauffe plutôt dans un godet noir que dans une tasse d'argent.

J'ai pris, continue l'Auteur, de petits morceaux de drap noir, pourpre, bleu foncé, bleu clair, verd, jaune, rouge, blanc &c: je les ai mis sur la neige le matin par un beau soleil. Au bout de quelques heures, le noir ayant été le plus échauffé, s'étoit enfoncé si bas dans la neige qu'il ne pouvoit plus être frappé des rayons du soleil; & le bleu foncé étoit presqu'aussi bas; le bleu clair, moins &c; le blanc étoit resté tout-à-fait sur la superficie de la neige.

Il résulte de-là que les habits noirs ne conviennent pas autant que les blancs dans un climat & dans un tems chaud & au soleil; parce que quand on marche au-dehors avec de tels habits, le corps est plus échauffé par l'exercice; redoublement de chaleur qui peut causer des fievres putrides: que les Soldats & les Matelots qui doivent travailler au soleil dans les deux Indes, devroient avoir un uniforme blanc: que les chapeaux d'été devroient être blancs, afin de repousser cette grande chaleur qui cause tant de maux de tête, & quelquefois de ces coups funestes qu'on appelle en France coups de soleil: que les chapeaux d'été des Dames devroient être doublés de noir pour qu'ils ne reverberent pas sur le visage les rayons réfléchis de bas en haut: qu'une calotte blanche de papier ou de linge, placée en dedans de la forme d'un chapeau noir, ne garantit pas de la chaleur, comme elle le feroit, si elle étoit placée en dehors: que les murs à espaliers étant noircis, pourront recevoir assez de chaleur pendant le jour, & préserver par-là jusqu'à un certain point les fruits de la gelée, ou avancer leur accroissement ou leur maturité &c.

Le feu Lord Leicester avoit fait noircir les murs de son jardin avec beaucoup de succès, quant à ce qui concerne la garantie des jeunes fruits contre le danger des dernieres gelées. Mais après que les fruits ont

franchi ce terme, peut être les murs blanchis seroient-ils plus favorables pour avancer leur maturité. C'est à l'expérience à en décider.

## III.

*Observations sur l'usage du vin, & en particulier du vin nouveau.*

Pourquoi la peste est-elle si commune aujourd'hui en Egypte & dans le Levant, tandis qu'elle y étoit jadis si peu connue? Le Nil ne se débordoit-il pas autrefois comme à présent, & le climat de ces contrées a-t-il changé?

Depuis quelle époque les Arabes nous ont-ils communiqué la petite vérole; depuis quelle époque les Habitans de Constantinople sont-ils sujets à tant de maladies contagieuses? Depuis qu'ils ne boivent point de vin. C'est depuis que le Mahométisme régne dans le Levant, que cette contrée est infectée de tant de pestes.

Pourquoi, depuis quelques années, la plûpart des Etats de l'Europe sont-ils affligés de tant d'épidémies? La misere en est sans doute la cause premiere; mais, dans les pays de vignobles, elles ne sont connues que depuis que le vin manque.

N'est-ce pas depuis que le François boit moins de vin, qu'il a tant perdu de sa gaîté? & la gaîté n'a-t-elle aucun rapport avec la santé & la circulation facile & vive des humeurs?

Le vin n'est communément regardé que comme un cordial; cela peut être vrai du vin vieux; mais il n'en est pas de même du vin nouveau; celui ci a certainement des esprits que l'autre doit avoir perdus. Le vin nouveau est balsamique, restaurant, récréatif &c.

Dans les pays de vignobles, les maladies populaires finissent en automne; les petites-véroles sont alors moins dangereuses; il y a même des raisons de croire que les raisins qu'on mange & le vin qu'on boit peuvent en préserver. Le Peuple se refait, chaque année, avec ce fruit & le vin doux.

Un enfant, sans Nourrice, a été nourri avec du vin doux; & il est très-sain & très-robuste.

Ce vin ne préserveroit il pas le gros bétail de la mortalité? Virgile rapporte qu'on sauva le bétail d'une vraie peste avec du vin pour unique remede. Qu'est-ce qu'il en coûteroit d'en essayer? Il faudroit faire boire aux animaux, plusieurs fois par jour, du vin doux melé avec de l'eau, & si l'on veut, avec du son, du cresson, de la farine d'orge, & autres choses rafraichissantes. A mesure que le vin vieilliroit, il faudroit y mêler un peu plus d'eau.

Ces observations sont tirées d'une lettre que nous publierons en entier dans notre Journal d'Octobre; & qui contient des développemens & des preuves propres à donner beaucoup de poids à ces conjectures.

## IV.

*Ressorts pour les voitures.*

Le sieur Reynard, Méchanicien ordinaire du Roi, a soumis ces ressorts à croissant, pour la suspension des voitures, au jugement de l'Académie Royale des Sciences. Ils ont été trouvés plus solides, plus forts, plus lians, plus doux, plus élastiques que tous les ressorts anciens. Il est presqu'impossible qu'ils cassent; & quand ils casseroient, la caisse ne tomberoit pas. Ils n'exigent aucun entretien. On peut les adapter à toute sorte de voitures, même aux soûpentes de nerf, sans avoir besoin du secours d'aucun Ouvrier pour les mettre en place. Les quatre pesent vingt livres & coûtent 190 liv. pris à Paris, chez le sieur Reynard, rue du Fauxbourg S. Martin, près le corps-de-garde. Ces ressorts seront marqués d'un double R en chiffre, surmonté d'une fleur de lys, pour éviter les contrefactions.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 22 Septembre 1773, au Samedi 25 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 27 l. 10 s. à 33 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 29 à 32 liv. 5 s.; le seigle, de 12 liv. 10 s., 14 à 16 l.; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 22 Septembre 1773 au Samedi 25 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 20, 21 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 17 liv. 10 s., 19 l. 10 s. à 22 l. *le sept.; id.* au Port de la Greve, de 21 à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Septembre 1773, de 52 à 53 l.; *id* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 28 Septembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 |
| Piastres à . . . . | 49 | 3 | |

**CHANGES DE PARIS,** *du 28 Septembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 à ¼ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 93 ½ |
| Lyon. *Août* ..... | ⅞ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept. 1773* | *Lundi 27.* | *Mardi 28.* | *Mercredi 29.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1427 ½ . . . | 1427 ½ . . . | . . . . . |
| D°. 16es/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 326 . . . . | 328 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 25 Sept. 1773 | | Du Lundi 27. | | Du Mardi 28. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | R. | Delamotte, six d. mois 1772. | P. | Defrance, six d. mois 1772. | P. |
| Gossey, six prem. mois 1773. | C. | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | | Cerrain, *idem.* | R. | Marsollier, six p. mois 17773. | A. |
| Clouet, *idem.* | E. | Masson, *idem.* | Z. | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Creuzé, *idem.* | | Defays, *idem.* | C. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

# SUPLÉMENT A LA GAZETTE DU COMMERCE, N°. 79. *bis.*

## *Avis sur l'Académie de Commerce à Hambourg, par J. G. Büsch, P. P.*

CET Institut, dont j'ai entierement la direction depuis environ 18 mois, doit ses succès & sa célébrité à l'opinion avantageuse, que le Public en a conçue ; & le suffrage de toute l'Europe commerçante en atteste l'utilité. Le nombre des éleves, qui sont de six nations différentes, s'est considérablement accrû. Ils habitent une maison spacieuse vis-à-vis de la mienne : cette proximité met tout sous mes yeux ; & je puis séconder & partager l'inspection & les soins assidus de M. Ebeling, Maître ès-arts, plus aisément, que lorsque nos demeures étoient éloignées l'une de l'autre. Depuis ce nouvel arrangement, nous ne formons qu'une seule famille, qu'une seule & même table ; je puis donc actuellement suivre d'un œil attentif les progrès de chaque éleve soit du côté des mœurs soit du côté des études.

I. Je consacre toutes les semaines 6 heures à leur instruction. Deux heures sont destinées à des leçons publiques sur la science & l'histoire du Commerce. (J'ai repris ces leçons depuis Pâques 1772 & elles sont suivies par ceux des éleves, qui ont fait assez de progrès dans la langue Allemande pour les entendre avec lui ; on peut juger du but de ces leçons par deux dissertations sur les préjugés de la politique commerçante de nos temps, & sur les Banques, imprimées depuis peu à Leipsic, & qui ont été bien acceuillies du Public.) Les quatre autres de la semaine sont destinées à un examen des progrès des éleves dans toutes les parties de leurs études, lequel se fait par voie de questions, répétitions & autres petits exercices imprévus. De temps en temps, quelques heures sont employées à un exposé plus suivi : par exemple, l'heure du vendredi depuis six mois a été consacrée à une exposition de la morale & de la religion, telle que je l'ai cru convenir à des jeunes gens de nation & de communion différentes : j'ai voulu par là donner une base solide à la vertu, & leur fournir un moyen de se garantir de la contagion du mauvais exemple & des maximes dangéreuses qui les attend à leur entrée dans le grand monde.

II. L'instruction comprend les articles suivans.

1) L'Histoire & la Geographie, considérées sur tout dans les rapports qu'elles peuvent avoir avec le Commerce & l'état d'un Négociant. M. Ebeling s'est lui-même chargé d'une partie de cette instruction.

2) La langue Françoise : on ne se borne pas à en enseigner méthodiquement les régles grammaticales ; on employe deux soirées de chaque semaine à exercer les éleves dans la conversation & à perfectionner le style en fait de lettres de commerce.

3) La langue Angloise. Outre les leçons grammaticales, quatre heures par semaine sont destinées à la correspondance marchande.

4) La langue Italienne, pour les éleves déjà formés à la langue Angloise & Françoise.

5) La langue Allemande pour les Etrangers & même pour les Allemands qui ne sont pas instruits des principes de la langue Nationale.

6) La langue Hollandoise, autant qu'il en est besoin pour les correspondances de Commerce.

7) L'Arithmétique commerçante deux heures chaque jour.

8) La Calligraphie ou l'art de l'Ecriture ; outre les instructions particulieres, on apporte tous les soins nécessaires à ce que la main se perfectionne dans les occupations du comptoir.

9) Le Travail du comptoir a lieu sans interruption trois soirées chaque semaine, depuis quatre heures jusqu'à huit heures & demie. L'art de tenir les livres selon la meilleure méthode en forme la base. Il est superflu d'ajouter ici, qu'elle ne consiste point à faire copier simplement les livres nécessaires dans un comptoir : on s'applique surtout avec la plus scrupuleuse attention à ce qu'aucun article ne soit couché sur les livres, sans que les éleves en ayent les idées les plus lumineuses. Dès le commencement on tâche de leur former le style & de les mettre en état de tout faire d'eux-mêmes & sans aide.

Comme les livres d'un Négociant forment, pour ainsi dire, le tableau ou une description exacte & circonstanciée de toutes les affaires qui surviennent dans son Commerce, on s'attache essentiellement à dresser les livres tenus par les éleves de maniere que tous les cas importans, qui peuvent survenir dans un négoce réel viennent à s'y produire successivement ; & à mesure que ce travail avance on leur fournit tous les éclaircissemens nécessaires tant sur la nature de ces affaires & la maniere de les conduire, que sur les moyens & les précautions qui peuvent en assurer le succès. Les exercices de la correspondance ont d'ailleurs une étroite liaison & un rapport suivi avec les instructions du comptoir. On destine de plus une soirée par semaine à calculer & à combiner les prix des marchandises.

Toutes ces instructions se donnent sans surcharger aucun des éleves en particulier, sans rien précipiter, mais selon l'ordre que chacun trouve propre à ses vues ou à celles de ses parens : onze différens maîtres y sont employés, & les leçons sont distribuées de façon qu'aucun des éleves n'a besoin de prendre des leçons particulieres, à moins que ce ne soit pour des objets qui ne sçauroient entrer dans le plan d'un tel institut, comme la musique &c. Quant aux exercices de la danse, du dessin & autres arts agréables, plusieurs éleves se réunissent pour completter une heure de leçon ; cet arrangement remplit d'ailleurs les vues d'économie qu'on s'est proposées.

10) M. Ebeling donne à ceux de l'église Luthérienne les instructions nécessaires sur la religion, & tous les Protestans sont tenus d'assister à la dévotion du matin, qui se fait chaque jour sous sa direction. Les Luthériens assistent avec lui le dimanche au service divin : & il veille à ce que ceux de la communion Angloise ou Réformée, & les Catholiques Romains fréquentent régulierement leurs églises.

III. M. Ebeling s'est chargé de l'inspection sur l'assiduité, la conduite & les mœurs des éleves. Nous assistons alternativement aux heures d'instruction & nous aidons les maîtres de nos conseils pour maintenir cet accord si essentiel entre l'instruction & le grand but de l'institut.

A l'égard des mœurs, on n'oublie rien pour leur inspirer la crainte de Dieu & l'amour de la vertu, & pour les accoutumer à l'ordre, au travail & à des manieres aisées & polies.

Suivant les loix de l'institut, aucun éleve ne peut sortir sans une permission expresse : toute maison publique leur est interdite ; mais ils sont dédommagés par des récréations décentes peu couteuses & où regne une liberté, qui ne s'écarte jamais de la subordination nécessaire.

Quelque ſéveres que puiſſent être les règles qu'exigeroient les parens touchant la religion, les mœurs & la conduite de leurs fils, nous y aurons égard & nous remplirons exactement leurs intentions. Ils peuvent d'ailleurs s'en repoſer ſur nous touchant ces grands objets. Depuis cinq ans que cet inſtitut ſubſiſte, nous oſons aſſurer qu'aucun éleve (je parle de ceux qui ont completé leurs études dans cette Académie) ne s'eſt écarté de ſes devoirs, & nous avons la douce & flatteuſe conſolation de pouvoir en appeller au Public, qui n'a jamais diſcontinué d'obſerver de bien près toutes nos démarches.

IV. Le prix de la penſion, ſoit pour les inſtructions ci-deſſus détaillées, ſoit pour la table & le logis (où chacun a ſon lit à part, ſon bureau, ſon armoire) & pour le chauffage, eſt de mille marcs courant par année, payables tous les trois mois d'avance. Il n'y a point d'autres faux frais, excepté ceux que les parens voudront fixer pour habits, blanchiſſage & argent de poche. Et pour mettre en même temps les éleves dans l'impoſſibilité de contracter des dettes, on avertit le Public de ſix mois en ſix mois par la voie des Gazettes, que perſonne n'ait à leur faire aucun crédit, ſans en avoir prévenu les Directeurs de l'inſtitut.

Quiconque ſouhaitera d'occuper ſeul un appartement, s'arrangera avec moi pour l'augmentation du prix.

En cas de maladie, on donne ſous la conduite d'un Médecin éclairé tous les ſecours néceſſaires. La dépenſe en eſt paſſée en compte, & l'on tâche de concilier les devoirs de l'humanité avec les vues d'économie.

Nous jugeons qu'un détail du vrai but de cet inſtitut & de ſon utilité ne ſera point ici déplacé.

Le plan que nous avons expoſé, préſente un ſyſtême d'éducation & d'exercices combinés, ſuivis & tendant eſſentiellement à former un jeune Négociant ou tel autre, qui deſtiné à la finance ou à l'adminiſtration de ſes biens ne ſçauroit ignorer les opérations de Commetce. Conſidéré ſous ce point de vue, cet inſtitut ne ſçauroit, je crois, être confondu avec aucune Eco e publique ni aucune penſion privée.

Un jeune homme deſtiné au Commerce y reçoit une éducation conforme à ſes vues, & y peut acquérir toutes les lumieres néceſſaires pour remplir avec diſcernement & ſuccès toutes les fonctions de ſon état.

Tout pere étranger, qui envoye ſon fils à Hambourg pour y apprendre la langue Allemande ſans le placer dans le comptoir d'un Négociant, lui ſauvera déformais le riſque funeſte de l'oiſiveté. Il ſera au contraire aſſuré, qu'il eſt utilement occupé ſoit à acquérir toutes les connoiſſances relatives au Commerce en général & à celui de l'Allemagne en particulier, ſoit à ſe perfectionner dans la langue Nationale.

On peut encore enviſager comme un avantage réel, quoique éloigné, la connoiſſance que lient entre eux les éleves de l'inſtitut, fils la plûpart des premiers Négocians de différentes places. Tel Hambourgeois par exemple, élevé dans l'inſtitut, connoîtra dans dix ou vingt années les chefs d'une vingtaine de bonnes maiſons avec plus de certitude, qu'il n'oſeroit s'en promettre d'une longue correſpondance, & à moins de frais, que s'il avoit entrepris des voyages exprès pour faire leur connoiſſance. Les ans qu'ils paſſent enſemble dans l'inſtitut, ſont préciſément ceux où le caractère, l'application & les talens d'un jeune homme pour le Commerce ſe développent le mieux. Auſſi en traitant une affaire de Commerce ils ſçauront ce qu'ils ont à attendre réciproquemeut les uns des autres.

Tout Négociant ſçait par expérience, que rarement on réuſſit à former ſes propres enfans dans ſon comptoir, & qu'il eſt ſouvent obligé de les placer ailleurs. Ceux ſurtout qui n'embraſſent qu'une ſeule branche de Commerce, ou qui n'ont qu'une ſeule Fabrique ou Manufacture, ſe trouvent ſouvent ſurchargés de leurs propres enfans, dans cet âge ſurtout, où leur grande jeuneſſe & leur inexpérience ne permettent pas de leur confier une partie des ſoins de la direction. Cet inſtitut eſt comme un dépôt public où les peres peuvent placer leurs fils avec la plus grande ſécurité. Ils n'ont point à craindre les dangers de l'oiſiveté. Une exacte ſubordination, une dépendance étroite les ſoumet à des occupations ſérieuſes & ſurtout aux travaux de leur état futur, & les accoutume à remplir utilement le moindre vuide de leur temps. Mais il eſt ſuperflu d'appuyer ſur des motifs auſſi engageans, puiſque ſans les avoir expoſés dans les avertiſſemens précédens, l'Académie eſt preſque toute compoſée de jeunes gens qui n'y ſont venus que pour acquérir les connoiſſances néceſſaires pour les occupations qui leur ſont deſtinées dans le comptoir de leur pere. Un exemple récent & frappant confirme ce que nous diſons: un Négociant Anglois rappellant ſon fils avant que deux années fuſſent achevées, le trouva aſſez formé & aſſez inſtruit pour lui confier le département de deux Commis, qu'il renvoya d'abord après ſon retour.

D'autres peres ſont effrayés du danger de placer leurs fils trop jeunes dans un comptoir, où le défaut d'occupation & l'indépendance peuvent le conduire au libertinage. A couvert de ce péril les jeunes gens paſſeront ici ſans crainte les plus dangereuſes années de la vie: une vigilance exacte, un travail continu, écarteront tous les piéges que le vice tend à la jeuneſſe.

D'autres peut-être cherchent en vain l'occaſion de les placer dans un comptoir où ils puiſſent être ſûrs de la bonne conduite de leur fils. En attendant, le jeune homme incertain de l'occupation ou de la demeure qu'on lui deſtine, s'abandonne à l'oiſiveté. Cet inſtitut eſt un aſyle en pareil cas Les parens ou tuteurs jouiront dans ces circonſtances de l'avantage de pouvoir retirer leur fils de l'Académie après en avoir prévenu ſix ſemaines d'avance.

Les parens encore indécis ſur l'état futur de leurs enfans, & qui ſouhaiteront ſonder leurs diſpoſitions, peuvent être aſſurés que les eſſais auxquels on les ſoumettra pour développer leur goût dominant ſeront eux-mêmes des inſtructions indiſpenſables à quelque genre de vie qu'on les deſtine.

Enfin, les parens & en particulier les perſonnes de condition qui deſtinant leurs fils aux études conviennent de la néceſſité de leur donner des idées générales de Commerce, & cet eſprit de calcul ſi néceſſaire pour le maniment de ſes propres affaires ou pour la direction des affaires publiques, ne trouveront aucun autre établiſſement où ces vues puiſſent être auſſi ſûrement remplies & ſans s'écarter de leur vue principale. Car leur ſéjour à Hambourg les mettra à portée de recevoir les inſtructions néceſſaires pour l'Univerſité. On ſera d'autant plus ſûr du choix ſage & éclairé de leurs études, que deux ſçavans préſident à cet établiſſement, l'un deſquels eſt le plus ancien Profeſſeur du Gymnaſe de cette Ville.

Le Public, au reſte, doit être aſſuré de la durée de cet établiſſement: La direction en eſt paſſée entre les mains de deux hommes, dont l'un en fait ſon unique affaire, & l'autre travaille depuis dix-ſept années conſécutives à donner des leçons publiques & à former des jeunes gens des meilleurs maiſons.

Quiconque deſire des informations plus détaillées, s'adreſſera directement à moi, ou à M. Ebeling, Maître ès-Arts, demeurant dans la maiſon de l'Inſtitut. D'ailleurs chacun a la liberté (& même l'on prie ceux que la choſe intéreſſe) de s'aſſurer de l'exacte vérité de tout le contenu de cet avertiſſement, ſoit en ſe rendant au lieu de l'Inſtitut & en aſſiſtant aux leçons qui s'y donnent, ſoit en examinant le role des leçons, qu'on ſe fera un plaiſir & un devoir de leur communiquer.

A Hambourg au mois de Juin 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 28 Décembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 3 Décembre.*

LA machine électrique, composée sous la direction de M. le Professeur Wilke, pour dissiper la foudre, vient d'être adaptée à la tour de l'Eglise Cathédrale de Strengos. Sa principale piece consiste dans une chaîne de fer, laquelle du haut de la tour descend, sans rencontrer aucun corps inflammable, dans un fossé revêtu de pierre où elle aboutit à une veine d'eau qui doit recevoir & éteindre la foudre. L'utilité de cette précaution est constatée par une foule de faits dont quelques-uns sont rapportés dans le voyage de MM. Banks & Solander. Peut-être auroit-on trouvé dans les écrits publiés en Italie, pour perfectionner la méthode de M. Franklin sur les verges métalliques, des conseils à suivre dans l'exécution de la machine anti-fulminante que l'on vient d'adopter dans ce pays.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Décembre.*

Le *Roi de Danemarck*, vaisseau de la Compagnie Asiatique, fit voile d'ici le 29 Novembre pour la côte de Coromandel & la Chine, ayant à bord M. David Brown, nommé Gouverneur des établissemens Danois aux Indes orientales.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 6 Décembre.*

La suppression du droit d'étape dont notre Ville jouissoit ci devant, acheve de dissiper l'ombre de commerce que lui laissoient le canal de Bromberg & les Douanes Prussiennes.

Il ne vient des côtes de la Baltique & de la Mer du Nord aucune lettre qui ne soit remplie de détails effrayans de désastres de toutes parts causés par les tempêtes. Les Marins les plus familiers avec la mer & ses dangers n'en parlent qu'avec étonnement & comme de malheurs inouis.

On vient de publier une traduction Allemande d'un excellent Mémoire Anglois sur *les causes de la mortalité des petits enfans & les moyens de la prévenir.* On suppose que cet écrit publié dans le *London Magasin* est assez généralement connu parce qu'il est bon, & il l'est fort peu, parce qu'il n'est qu'utile.

DE BRESLAU, *le 6 Décembre.*

Il arrive souvent que des prés nouvellement fumés produisent tout d'un coup du trefle & autres plantes, quoiqu'il n'y en eût jamais eu auparavant & qu'on n'y en ait point semé. D'où provient ce trefle? Comment se forme-t-il? Le vent en a-t-il ap-

porté la ſemence ? Y auroit-il eu dans le fumier quelque racine qui auroit ſervi à ſa réproduction ? Eſt-il de la nature du trefle (comme de quelques-autres plantes) que ſes premiers germes reſtent long tems dans des terres maigres ſans ſe développer, & ſe développent enſuite aſſez rapidement après que la terre a été fumée ? La ſemence du trefle pourroit-elle être fécondée par quelque matiere qui lui parût étrangere ?

Il eſt aiſé de voir que ces queſtions ſont principalement propoſées afin de ménager des inſtructions pour les ſimples Laboureurs imbus d'anciens préjugés très pernicieux. La plûpart des Payſans de ce pays croyent qu'il y a des herbes que la terre engendre d'elle-même ſans aucun germe & par une combinaiſon qu'elle fait des principes conſtitutifs de ce genre. Avec cette opinion, ils ſe perſuadent que les plantes voraces ſont du nombre de celles-là, & que ce ſeroit une peine perdue que de tenter de les détruire. En conſéquence on néglige & l'épluchement des ſemences & l'épurement du fumier, & les labours & le ſarclage & les brûlis &c. Quelquefois nos champs ſe trouvent couverts d'une quantité ſi prodigieuſe de tiges de la plante appellée par Linnée *raphanus*, *raphaniſtrum*, que tout le grain eſt étouffé & la récolte perdue. Les queſtions précédentes pourroient amener des inſtructions de la plus grande importance ſur la deſtruction des mauvaiſes herbes qui annuellement tiennent la place au moins d'un tiers des productions à notre uſage que la terre donneroit de plus.

### DE VIENNE, *le 8 Décembre.*

Il circule dans ce pays un grand nombre de faux écus de Baviere, portant d'un côté l'image de la Vierge & de l'autre l'effigie de l'Electeur, tous plus noirs & moins peſans que les écus de bon alloi. La circulation de ces mauvaiſes eſpeces augmente de jour en jour au préjudice du commerce. Le Gouvernement vient de les proſcrire par une Ordonnance du 20 Novembre.

### DE GOTTINGUE, *le 12 Décembre.*

M. L. A. G. Schrader, avantageuſement connu par les efforts d'un zele actif pour l'instruction publique, vient d'en donner une nouvelle preuve par des recherches ſur la balance hydroſtatique imaginée pour trouver la quantité de ſel contenue dans une eau de ſaline ou une eau ſalée par une diſſolution de ſel ordinaire. Au commencement de ce ſiecle, on ne connoiſſoit que très-peu de mines abondantes en ſel : ainſi quelques Peuples avoient, de par la nature, le privilége excluſif de ce commerce. A meſure que leur ſel eſt devenu plus cher & plus rare, l'induſtrie a travaillé à ſe ſouſtraire à un monopole trop onéreux. On a d'abord eſſayé en divers lieux de tirer du ſel des ſalines les plus pauvres par le moyen du feu. Cette reſſource coûtoit trop & conſommoit trop de bois. Peu à peu, on eſt parvenu, par l'évaporation ſans feu, à retirer quelqu'avantage des ſources ſalées les plus ingrates. Cet Art s'eſt enfin perfectionné au moyen de différentes machines, de ſorte que l'Art de faire le ſel ſuppoſe aujourd'hui beaucoup de connoiſſances différentes. Un des points les plus importans, c'eſt de ſçavoir s'aſſurer de la vraie quantité de ſel contenue dans l'eau de ſalines. M. Canerinus, dans ſes *Principes des Mines & des Salines*, a conſacré un chapitre entier à cet objet. M. Watſon a réduit en tables les réſultats de différentes expériences : M. Beckmann, Profeſſeur de notre Univerſité, a publié ces réſultats en Allemand ſur trois colonnes, auxquelles M. Schrader vient d'en ajouter une quatrième.

### DE FRANCFORT, *le 15 Décembre.*

On vient de nous communiquer une piece Allemande dont le ſujet eſt trop important & le titre trop impoſant pour que nous ne nous hâtions pas de la faire connoître aux Agriculteurs étrangers. L'Auteur anonyme l'a dédiée aux Gentilshommes, Propriétaires de terres, & aux Payſans. Elle ne fait que de paroître à Freyſingen, en 29 pages d'impreſſion. Ce petit écrit contient *ſept expériences* fort courtes *pour augmenter juſqu'au décuple le produit des ſemences dans des terres qui n'auroient jamais été cultivées, & ſans les fumer ou les engraiſſer aucunement, & même dans des jacheres qui n'auroient été retournées qu'une ſeule fois.* Sans donner les détails inutiles de ces expériences, nous rapporterons l'Ordinaire prochain les prépara-

tions ſur leſquelles l'Auteur fonde ſes meilleurs ſuccès.

## ITALIE.

### De Naples, *le* 25 *Novembre*.

Les pluies tombées dans le courant de ce mois ont cauſé beaucoup de dommages dans quelques cantons. Entre Nocera & la Cava, il y a eu beaucop de terres emportées, & il a péri quatre cens perſonnes dans le village de Caſanova.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 14 *Décembre*.

Les nouvelles de la Nouvelle-Yorck & de la Nouvelle-Ecoſſe annoncent l'arrivée de pluſieurs troupes d'Emigrans qui, infiniment ſatisfaits de l'accueil que leur font les anciens Colons, écrivent à leurs anciens amis des trois Royaumes pour les engager à les ſuivre. Pluſieurs centaines d'Habitans de l'Yorkshire s'y diſpoſent. On leve en Ecoſſe l'Etat des perſonnes ſorties du pays depuis deux ans, d'où quelques perſonnes concluent que le Parlement agitera l'affaire des émigrations.

Le 1 Décembre, la propoſition d'impoſer des droits ſur les papiers-nouvelles, les pamphlets, les avis au Public fut fortement agitée dans la Chambre des Communes d'Irlande. Pluſieurs de ſes Membres la combattirent comme un attentat formel à la liberté de la preſſe, le boulevard, diſoient-ils, de la conſtitution. D'autres remarquent que ce ſeroit une lourde taxe ſur le commerce; déjà ſi près de ſa ruine. Enfin quelques efforts qu'euſſent faits les partiſans de la franchiſe de ces papiers, le projet paſſa à la pluralité de 107 voix contre 45... Le 3, il a été permis de dreſſer divers Bills pour donner de nouveaux réglemens au commerce, prévenir la contrefaction des papiers-monnoie, lettres de change &c.

On croit que, dans la prochaine Seſſion du Parlement Britannique, le Miniſtere va faire paſſer un Bill relatif aux eſpeces d'argent, ſemblable à celui de l'année derniere pour les eſpeces d'or. Derniérement la monnoie d'argent étoit ſi rare qu'on avoit de la peine à ſe procurer celle d'une guinée. Aujourd'hui il y en a ſi abondamment qu'on vous donne cent livres & dix shellings en eſpeces d'argent pour un papier de cent livres. On aſſure qu'il s'eſt frappé à Birmingham une quantité ſi conſidérable de faux shellings que les neuf dixièmes de ces eſpeces qui circulent proviennent de cette fabrique. Les Particuliers qui ſe trouveront nantis d'eſpeces courtes payeront cette tolérance.

Les Habitans de la Nouvelle-Yorck ont pris, dans une Aſſemblée, la réſolution de marquer leur reconnoiſſance aux Capitaines des vaiſſeaux de Londres ainſi qu'aux Marchands Anglois qui ont refuſé de prendre pour l'Amérique du thé, aſſujetti, par un Acte du Parlement, à un droit payable à ſon entrée dans les Colonies. Dans l'adreſſe qu'ils ont ſouſcrite à cette occaſion, ils remarquent que le projet de lever un revenu en Amérique eſt conſtamment pourſuivi d'une maniere ouverte & révoltante, que les Commis aux droits ſur le thé ſont regardés dans le pays du même œil que les Officiers du timbre; que la conduite des Capitaines de vaiſſeaux & des Marchands de Londres, étoit auſſi généreuſe & patriotique que le Bill pour les droits ſur le thé étoit contraire aux libertés Britanniques & digne du reſſentiment qu'il excitoit chez tous les Américains.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Quimper, *le* 15 *Décembre*.

Il y a quelques années qu'il paroît des écrits ſur la moûture des bleds, & même qu'on a annoncé un Traité complet qui ſerviroit non-ſeulement à diriger la main des Meûniers, mais encore à éclairer les Particuliers ſur les comptes qu'ils ont à faire avec eux. Juſqu'à préſent nous n'avons vu aucun Mémoire qui détermine clairement par des expériences ſuffiſantes & inconteſtables la quantité de farine que des Meûniers fideles doivent rendre, leur droit de moûture diſtrait. Dans notre Province, ce droit eſt d'un ſeizième: nous ſoutenons qu'il doit nous revenir du moulin, la moûture

déduite en bled, le même poids en farine que nous avons donné en grains. Notre opinion eſt même fondée ſur pluſieurs épreuves : les Meûniers au contraire prétendent ne pouvoir rendre en farine le même poids qu'à un ſeizième près.

On voit dans les Ephémérides du Citoyen, T. 5 1771, des expériences dans leſquelles il n'eſt fait mention d'aucune diſtraction de grains pour droit de moûture; ce qui feroit croire que les Meûniers ne peuvent rendre que le même poids, ſans parler de leur ſalaire ; mais que ſi l'on diſtrait leur ſalaire en grains, il ſe trouvera un ſeizième de moins en farine.

Sans doute, ſuivant l'art du Meûnier, il y aura ou il n'y aura pas ou il y aura plus ou moins de déchet en farine : ainſi les expériences qui doivent ſervir à décider la queſtion de maniere que la ſolution devienne regle de compte, ne peuvent être faites que par des gens de l'art déſintéreſſés, & avec l'authenticité légale qui peut déſormais terminer tous les différends.

Les perſonnes qui auroient des lumieres à communiquer ſur cet article, ſont priées de publier leurs Mémoires par la voie du *Journal d'Agriculture*.

On deſireroit auſſi des éclairciſſemens ſur la culture des prés naturels & des prairies artificielles. On demande ſur tout quelles ſont les plantes les meilleures pour les prés naturels, pour les prés bas ? Il eſt reconnu qu'une très grande partie de celles qui y croiſſent, eſt nuiſible au bétail qui court des riſques s'il les avale, & qui gâte le terrein s'il les foule aux pieds. Il ſeroit bon de décrire celles que l'on doit rejetter & celles qu'il eſt convenable d'adopter. Quelles ſont ſur-tout celles qui réuniſſent l'avantage d'être ſaines & abondantes tout-à-la-fois ? Quelles ſont celles qui peuvent être ſemées enſemble & qui s'élevent à la même hauteur ? Quelles ſont celles qui conviennent le mieux aux différentes ſortes de beſtiaux ? Les Agriculteurs ſont priés de répondre à ces queſtions par la même voie.

DE SAINT-BRIEUC, *le 16 Décembre.*

Malgré l'abondance de la derniere récolte, les bleds ſe ſoutiennent à un très-haut prix. Juſqu'au 15e. Octobre dernier, le boiſſeau de froment peſant quarante livres n'avoit pas été vendu au delà de 3 l. 12 ſ. Depuis ce tems-là, il a monté progreſſivement juſqu'à 4 l. 5 ſ., prix actuel de nos Marchés. Les autres grains dans la même proportion. Le cidre étant fort rare, eſt auſſi fort cher. Le prix courant eſt de 30 liv. la barrique contenant 120 pots.

Tout le mois de Novembre a été très-pluvieux. La quantité d'eau a empêché le Laboureur de travailler ſa terre & d'y faire les ſemailles. Cette opération ſe fait toujours tard dans ce canton. En vain démontre-t-on au Cultivateur qu'il lui ſeroit avantageux de ſemer un mois plutôt : la routine & le préjugé ſont toujours la regle de ſa conduite. Le petit nombre de gens ſenſés qui ont ſemé en Octobre a des bleds de la plus belle apparence; tandis que pluſieurs autres qui ont enſemencé leurs champs pendant la durée des pluies de Novembre, vont être obligés de ſemer de nouveau, la majeure partie du grain ayant pourri en terre.

Les toiles, dites de Bretagne, qui ſe fabriquent en très grande partie dans ce Dioceſe, ſont depuis ſix ſemaines fort demandées & ſe vendent à un prix très-avantageux. Des commiſſions envoyées d'Eſpagne pour pluſieurs millions ont donné à ce commerce une activité qui ne lui eſt pas ordinaire. Il en réſulte le plus grand bien pour pluſieurs claſſes de Citoyens, & ſur-tout pour les Filandieres dont l'eſpece eſt très-multipliée dans nos campagnes. La derniere récolte de lin ayant été très-abondante, cette denrée ne manquera pas de long-tems. Malgré cela, la livre de lin en bois ſe vend depuis 2 juſqu'à 3 ſous.

L'épidémie de petite-vérole qui régne ici depuis ſix mois paroît être ſur ſon déclin. Cette maladie n'a pas été, en général, bien meurtriere. A peine a-t-il péri un vingtième de ceux qui en ont été attaqués. La rougeole a ſuccédé à la petite-vérole, & dans quelques quartiers, cette maladie a fait du ravage. L'inoculation a été pratiquée ici, cette année, pour la premiere fois. Un Médecin, Ami de l'humanité, a donné l'exemple ſur ſa femme & ſes deux enfans qu'il a inoculés, ainſi que neuf autres perſonnes, avec le ſuccès le plus complet.

Il y a plus d'un an que nos Officiers Municipaux ont fait l'acquiſition d'une boîte

qui renferme les uſtenſiles propres à donner de prompts ſecours aux noyés. Depuis pluſieurs années, nos Médecins ſont dans l'uſage de donner des conſultations gratuites aux indigens; & il n'eſt point nouveau pour eux d'adminiſtrer aux malheureuſes victimes du mal vénérien des traitemens ou gratuits ou peu diſpendieux, en ſuivant une méthode qu'on vient de publier récemment par ordre du Miniſtere, & qu'ils n'ignoroient pas.

Tous les navires de ce département partis, le printems dernier, pour faire la pêche de la morue, en ſont revenus, à l'exception de quelques uns des plus grands qui ont porté leur poiſſon à Marſeille. Cette denrée y a été vendue de 13, 14 juſqu'à 15 l. le quintal. En général, la pêche a été aſſez abondante. Quelques navires cependant n'ont employé que le tiers de leur ſel; mais le plus grand nombre a paſſé le tiers de ſon chargement.

Nos communications interrompues par l'orage du 18 Août dernier commencent à ſe rétablir. Les libéralités du Gouvernement, les aumônes des Grands & des gens aiſés, les ſoins & les exhortations des perſonnes en place auroient applani bien des difficultés & réparé preſqu'entiérement les dommages, ſi de nouveaux orages & la continuation des pluies n'avoient mis les plus grands obſtacles à l'activité & à la bonne volonté des Travailleurs.

### De Metz, *le* 18 *Décembre.*

Nos Provinces n'éprouvent pas encore la diminution convenable qu'on avoit lieu d'attendre dans les prix des grains, après l'abondance de la récolte dont il ne ſçauroit être rien diſtrait pour les Etrangers, & que les prohibitions reſſerrent autant qu'il eſt poſſible dans nos mains. Cependant il eſt certain qu'on veille à l'exécution des Ordonnances tant ſur la circulation que dans les Marchés. Le 4 du courant, la femme d'un Boulanger a été condamnée, par Jugement de Police de l'Hôtel-de-Ville, à une amende, pour avoir mis, en préſence de pluſieurs Bourgeois, ſur une voiture de bled expoſée en vente au Marché, un ſou de plus par quarte que ces Bourgeois n'en offroient. On ne peut pas être plus ſcrupuleux à empêcher l'enchere.

Les pluies que l'on eſſuie preſque généralement peuvent contribuer à rallentir la circulation dans pluſieurs Provinces, par les obſtacles qu'elles mettent non-ſeulement au tranſport mais encore aux ſemailles.

### D'Amiens, *le* 19 *Décembre.*

Les bleds varient peu dans les Marchés de nos Provinces, & il y a plutôt augmentation que diminution.

Parmi les navires arrivés à Dunkerque depuis le commencement de Novembre, le navire danois, la *Fortune*, Capit. Roye Corneliſſen, a apporté de Pétersbourg de l'huile de chenevis à l'adreſſe de MM. Debonte & Lemaire qui en ont auſſi-tôt vendu une partie aux Savonniers des Villes voiſines; les mêmes Négocians attendoient à tout moment un chargement de chanvre de Pétersbourg, de premiere qualité.

La Picardie, la Champagne & les Provinces qui les avoiſinent reſſentent encore les triſtes effets des maladies qui ont attaqué les bêtes à corne, ſoit par les ravages directs qu'elles y exercent, ſoit par les troubles qu'elles jettent dans le commerce de pluſieurs articles très-importans tels que la viande, le beurre &c. Dans quelques-uns des cantons affligés de l'épizootie, on attribue, mais ſans preuve, le mal à des chenilles qui, à ce qu'on prétend, ont été très-communes dans certains herbages. Les animaux que l'on y a ouverts, ſe trouvent avoir pluſieurs parties du corps gangrenées. Cette circonſtance ſemble indiquer que le ſel ſur-tout a manqué au bétail.

### De Rouen, *le* 19 *Décembre.*

Les grains ſemblent tendre à reprendre un plus haut prix.

M. Duval, Horloger à Rouen, a préſenté à l'Académie une montre qui marque les douze mois de l'année, l'équation de dix en dix jours, les heures, les minutes & les ſecondes, concentriques & ſans renvoi. Un ſecond cadran placé au revers indique les dates des mois, les jours de la ſemaine, les phaſes de la lune & ſon équation.

M. Muſtel a fait voir des feuilles entieres, des fragmens de feuille, & des graines du véritable thé du Paraguay. Ces grai-

nes ſont quadriloculaires ; ce qui prouve que l'arbre qui les produit n'eſt point un laurier, quoique la forme des feuilles puiſſe induire à le penſer. Le même Académicien a préſenté la traduction Angloiſe de ſes *nouvelles Obſervations ſur la végétation, prouvées par expériences.* La Société Royale de Londres a ordonné que ce Mémoire fût traduit & inſéré dans ſes Tranſactions.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Projet de ſouſcription utile.*

M. Baron, Notaire, rue de Condé, a adreſſé à l'Académie Royale des Sciences la lettre ſuivante.

Messieurs,

Pluſieurs perſonnes, perſuadées que l'on peut faire de la connoiſſance des phénomenes électriques une application utile pour préſerver de la foudre, ſe ſont propoſé de faire chez moi une ſouſcription dont le produit ſeroit deſtiné à un Prix pour l'Ouvrage qui indiquera le mieux le moyen de garantir du tonnerre les *édifices* & les *individus.* Elles deſireroient que l'Académie des Sciences daignât ſe charger de juger ce Prix, & de le propoſer ſous la forme qu'elle jugera la plus convenable. La ſouſcription ſeroit ouverte juſqu'à la fin du Carême prochain, & alors l'Académie, ſi elle veut bien concourir à ce projet, pourroit publier le programme de Prix. Nous demandons auſſi à l'Académie la permiſſion d'annoncer dans les Papiers publics qu'elle a bien voulu concourir à ce projet, & ſe charger du jugement du Prix.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, Meſſieurs, votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur. Baron, Notaire, rue de Condé.

En conſéquence de cette lettre, l'Académie a arrêté qu'auſſi-tôt que la ſouſcription ſeroit ſuffiſante, elle ſe chargeroit volontiers de juger les Mémoires. Ainſi toutes les perſonnes qui deſireront ſouſcrire, pourront envoyer leur argent chez Me. Baron, Notaire, rue de Condé, qui leur en donnera un récépiſſé. Si, dans l'eſpace d'un an, la ſouſcription ſe trouve trop peu conſidérable, l'argent ſera rendu aux Souſcripteurs. Sinon, la piece couronnée ſera rendue publique auſſi tôt après le Jugement ; & il en ſera donné gratis un exemplaire à chaque Souſcripteur dont la ſouſcription ſera d'un louis ou au-deſſus.

### II.

*Obſervations ſur la fécondation de la Mere-Abeille.*

Nous avons annoncé dans le N°. 98 les obſervations que M. Antoine Humel, Chirurgien à Layback dans le Duché de Carniole, a faites, l'été dernier, ſur la fécondation de la reine des eſſaims nouveaux. La nuit du 23 Juin, il avoit eu un eſſaim : le lendemain, il remarqua que les abeilles prenoient l'air, & que la reine, après s'être égayée avec les autres ſur la planche près de l'ouverture de la ruche, s'envola. La famille en parut très-inquiete. Une demi-heure après, la reine reparut, ayant la partie poſtérieure de ſon corps blanche. Les abeilles la ſuivirent avec empreſſement dans la ruche.

Le 5 Juillet, M. Humel eut un nouvel eſſaim : mais la reine ne parut hors de la ruche que trois jours après : elle vola quelque tems autour de la ruche comme pour la reconnoître, prit ſon eſſor, revint quelque tems après, mais ſans changement ſur ſon corps. Le 10, elle ſortit de nouveau : environ demi heure après, elle revint foible, traînant les aîles, & avec le train de derriere blanchi. Toutes les abeilles battirent des aîles en ſigne de joie.

M. Forlani, Paſteur du Chapitre des Filles Nobles de Winckendorf, Econome expérimenté, aſſure avoir vu la même choſe plus de quarante fois en vingt-deux ans. Il a remarqué que les eſſaims tardifs n'entroient jamais dans la ruche, que la reine ne fût fécondée.

Souvent on voit tomber des pelotons de *drohnen* ou bourdons qui fécondent la mere, celle-ci attachée à l'un d'eux, comme on voit chez les papillons.

M. Slovar, autre Apiphile, atteſte les mêmes faits.

La Carniole nourrit une quantité prodi-

gieuſe de ces inſectes. Tous les Habitans conſultés par M. Humel, lui ont aſſuré qu'ils avoient ſouvent été témoins des mêmes événemens ; & que c'étoit un bon ſigne, quand la reine ſortoit de bonne heure pour être fécondée. Dès qu'elle l'eſt, elle ne ſe montre plus ; au lieu qu'avant de l'être, elle ſort ſouvent juſqu'à trois fois.

## III.

### *Mémoire ſur les Hannetons.*

M. Chriſtian-Fréder. Ch. Kléeman, dans un Mémoire couronné par l'Académie Electorale Palatine, a donné l'hiſtoire la plus curieuſe & la plus étendue du hanneton, depuis ſa formation juſqu'à ſa deſtruction, en parcourant toutes les époques de ſa vie. Il y a pluſieurs années qu'il s'étoit particuliérement appliqué à cette étude, particuliérement en 1761 & 62, tems où la multiplication de cet inſecte dévaſtateur lui fournit des occaſions fréquentes de faire des obſervations & des découvertes. Après avoir parlé de la ponte, de l'œuf, du ver, des métamorphoſes, des eſpeces différentes, des parties organiques, des ravages &c. du hanneton, il propoſe pluſieurs moyens réunis pour détruire cette funeſte eſpece.

Il voudroit que les Magiſtrats, les Seigneurs, les principaux Habitans des lieux infeſtés, aſſemblaſſent les Jardiniers, les Laboureurs, les Economes pour faire des chaſſes générales. On pourroit ſur tout y employer des Journaliers, des Bergers, des Mendians, des jeunes Payſans. M. Kléeman a tué lui même plus de mille hannetons dans un jour. Cent hommes diſtribués dans un canton pourroient donc, dans le même eſpace de tems, en détruire cent mille. Quoiqu'on rabatte de ce calcul, il eſt certain que, dans quelques jours de chaſſe faite de bonne heure, ils en tueroient une très-grande quantité, & dans le nombre, beaucoup de femelles en état de pondre 20 ou 30 œufs : ainſi la deſtruction de cent mille équivaudroit à celle d'un million. On auroit également ſoin d'écraſer leurs œufs &c. L'auteur a vu avec le microſcope, ainſi que Lewenhoeck, dans la ſemence des mâles des animalcules vivans. Les chaſſes devroient être continuées pendant les mois de Mai & de Juin. On iroit ſur tout le matin ſecouer les arbres : c'eſt le tems que les hannetons prennent pour dormir ; & on les fouleroit aux pieds. On doit conſerver ſoigneuſement les hirondelles, les rougegorges, les hochequeues, & autres oiſeaux friands de ces inſectes. Il ſeroit peut-être poſſible de dreſſer quelqu'un de ces oiſeaux à la même chaſſe. Si l'on en tenoit à l'attache dans un jardin, avec aſſez de liberté pour voler à une certaine diſtance, il eſt à croire que les hannetons les fuiroient.

## IV.

### *AVIS.*

» Le Rouge végétal du ſieur Collin, ap-
» prouvé par l'Académie Royale des Scien-
» ces, continue de ſe débiter avec ſuccès.
» Le Bureau général pour la diſtribution eſt
» chez la Demoiſelle Héran, Barriere neu-
» ve des Gobelins, laquelle, pour la com-
» modité des Dames, a établi un dépôt chez
» la Dame Sadous, rue d'Orléans S. Ho-
» noré, maiſon de Madame Tonnellier,
» Marchande de modes. Le tableau eſt à
» côté de la porte.

» Il y a des pots à 3, 6 & 12 l. ſur leſquels
» ſe trouve toujours une étiquette avec ces
» mots *rouge végétal* approuvé par l'Acadé-
» mie Royale des Sciences, & un cachet re-
» préſentant une tête antique. Ce rouge ſera
» conſtamment de la même bonté & de mê-
» me nature ; mais la fineſſe différera en rai-
» ſon du prix.

» Le prix ne variera jamais & ſera con-
» tinuellement écrit ſur chaque pot ; les
» Dames de la Province qui deſireront faire
» uſage de ce rouge, peuvent, affranchiſ-
» ſant leur lettre, écrire à la Demoiſel-
» le Héran, ou à la Dame Sadous ; l'envoi
» qui ſera indiqué ſera fait avec autant de
» précaution que de célérité.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 18 Décembre 1773, au Mercredi 22 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 22 liv. 10 ſ. à 27 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 15 ſ. à 27 liv. Le ſeigle, de 11 l. 10 ſ., 12 à 13 l. ; l'orge, de 8, 9 à 10 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 18 Décembre 1773 au Mercredi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l., 18 l. 15 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Décembre 1773, de 55 à 56 l. ; *idem* nouveau de 53 à 54 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53 ; *idem* nouveau, de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Décembre 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | # | s | |
| Or de Portug. à | . . | 728 | 5 | marc. |
| Du Mexique à | . . . | 720 | 6 | |
| Du Perou à | . . . . | 712 | 3 | |
| Les guinées à | . . . | 728 | 5 | |
| Ducats à | . . . . | 98 | 12 | once. |
| Or fin à 23 k. 31 32. | . . . . | 100 | 12 | |
| Or à 20 karats à | . . | 84 | 6 | |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | . . . . | 53 | 18 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | . . . . . | 52 | | |
| Piastres à | . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Décembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres | 29 $\frac{3}{4}$ |
| Hambourg | 187 $\frac{1}{4}$ à 187 |
| Madrid | 15 4 6 à 4 |
| Cadix | 15 1 |
| Livourne | 95 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1773.* | *Jeudi 23.* | *Vendredi 24.* | *Samedi 25.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1527 $\frac{1}{2}$ 25 27 $\frac{1}{2}$ | 1530 . . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 338 . . . . | 338. . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 22 Déc. 1773 | | Du Jeudi 23. | | Du Vendredi 24. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | J. | Courmont, six p. mois 1773. | J. | Lempereur, six p. mois 1773. | L. |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | L. | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* | M. |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 21 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Novembre.*

IL a paru, ces jours derniers, une Ordonnance du 11 Octobre, dont le but eſt d'arrêter les fraudes que des Marchands en gros & en détail commettoient depuis plus de trente ans, dans la vente du poiſſon ſalé, de la viande ſalée, & autres denrées en tonneaux. La fraude conſiſtoit dans l'extrême différence qu'il y avoit entre le poids que l'on devoit donner & celui que l'on donnoit aux Acheteurs. La nouvelle Ordonnance détermine invariablement la qualité des poids & des meſures, en enjoignant aux Gouverneurs de Province de veiller rigoureuſement à ſon exécution. Il eſt clair qu'avant toute ſanction poſitive, cette pratique étoit criminelle, c'étoit un vrai vol : c'eſt-là une regle infaillible pour juger de la juſtice des Loix des Réglemens.

Des Papiers publics, étrangers, ont annoncé que les Finlandois quittoient en grand nombre leur pays pour aller former dans des terres que la Ruſſie leur avoit aſſignées, des établiſſemens encouragés par des ſecours en grains, en bétail &c. Il eſt vrai que quelques Payſans de Finlande ſe ſont retirés ſur les frontieres de Ruſſie, pourſuivis à cauſe de quelques troubles : mais il eſt abſolument faux qu'ils aient eu deſſein de s'expatrier & qu'ils trouvent au dehors aucune des facilités que l'on ſuppoſe. On ſçait que depuis quelque tems les Payſans Finlandois ſouffrent impatiemment le joug de leurs Seigneurs : ils avoient déjà tenté de le briſer ; quelques-uns viennent de le tenter de nouveau : il y a eu des troubles ; il a fallu employer la force pour rétablir le calme : c'eſt dans ces circonſtances qu'il y en a qui, pour échapper à la peine & ſolliciter ſans danger leur pardon, ont paſſé ſur les frontieres de Ruſſie, d'où ils ont eu recours à la clémence du Roi. Les Chefs exceptés, les autres ont obtenu leur grace, à condition qu'à l'avenir ils ſe renfermeroient dans les bornes anciennes de leurs devoirs. Ces Payſans ſont las de corvées, & ils voudroient payer directement leur tribut à la Couronne.

Le nombre de ceux qui demandent la permiſſion de diſtiller d'autres eaux-de-vie que celles de grains, eſt très-grand, car le beſoin eſt général. C'eſt ſurtout de la pomme de terre qu'ils voudroient être libres d'extraire une liqueur ſpiritueuſe.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 27 Novembre.*

Sur les repréſentations du College d'Economie & de Commerce, S. M. a aſſigné un Prix de 50 riſd. pour le Fabricant regnicole qui, avant la fin de Février, enverra à ce College la meilleure piece de velours façon de Mancheſter &c.

A Laurwigen en Norwege, on a essuyé une grande inondation. Les mines de fer & les Forges de M. le Comte de Donneskiold-Laurwing ont beaucoup souffert.

## ALLEMAGNE.

### De Dantzick, *le 30 Novembre.*

Le commerce du sel occasionne beaucoup d'altercations à Varsovie.

Le nombre des Habitans de cette Ville est considérablement diminué : on ne voit de toutes parts que des maisons vuides ou sur le point de l'être. Chacun tâche de sauver les débris de sa fortune.

### De Hambourg, *le 2 Décembre.*

C'est sans fondement qu'on a publié que la Noblesse du Holstein devoit prêter une somme de 1,200,000 risd. à la Couronne de Danemarck.

### D'Hanovre, *le 4 Décembre.*

On fait de très-bon cidre & de très-bon poiré dans le Landgraviat de Hesse-Cassel : dans cet Electorat où les fruits ne manquent point, on ne fait ni de l'un ni de l'autre ; on ne sçait même guères y faire ces boissons. C'est ainsi que jusques pour les connoissances pratiques & usuelles, les plus proches voisins semblent être à une distance infinie les uns des autres. On dit que les extrémités se touchent ; on peut ajouter que les points qui se touchent sont aux extrémités l'un de l'autre.

Les brigands qui désolent les villages de ce pays, enlevent aujourd'hui jusqu'aux troupeaux. Le Duché de Brunswick n'est pas plus à l'abri du fléau que cet Electorat.

### De Francfort, *le 8 Décembre.*

Il vient de paroître ici un Livre utile pour les Négocians étrangers qui fréquentent nos Foires ou qui ont des relations dans cette Ville : c'est un Almanach ou un Catalogue complet, par ordre alphabétique, des Commerçans, Négocians, Marchands, Fabricans, Artistes & autres gens d'industrie, avec leurs adresses, leur genre de commerce ou leur profession, leurs marchandises &c.

## ITALIE.

### De Rome, *le 23 Novembre.*

Les Conservateurs du Peuple Romain, pour remplir ce beau titre, ont publié différentes taxes des prix de la nourriture & du logement des bêtes de travail. Les chevaux, les mulets, & autres bestiaux, en voyage, en campagne & en Ville, ne pourront être nourris que suivant l'Ordonnance. Il a paru sur cet objet trois Réglemens.

### De Turin, *le 21 Novembre.*

La Chambre Royale des Comptes a fait afficher deux placards, l'un portant le tarif des prix des verres, cristaux, lustres &c, de la Fabrique du Piémont ; l'autre fixant la valeur de petites pieces de monnoie qui seront frappées à l'avenir. Dans le même tems, le Corps Consulaire a promulgué un Réglement contenant tous les Réglemens antérieurement portés pour fixer les titres des ouvrages d'or & d'argent, & ce qui a rapport à cette fabrication. On y entre dans le détail des épreuves par lesquelles chacun peut s'assurer de la qualité de ces ouvrages. Ce soin d'instruire annonce clairement le desir de faire le bien. Quant aux moyens, Genève, à côté de nous, n'en a pas besoin pour que le même commerce y fleurisse.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 30 Novembre.*

La Junte Générale du Commerce ayant représenté au Roi l'état florissant de la Fabrique Royale de draps, serges & autres étoffes, établie à Ezcaray, dirigée par D. Antoine Bazo & D. Jean Garcias de Montenegro, & encouragée par des franchises & des secours, S. M. a accordé à cette Association le privilége de Compagnie Générale, sous le titre de *Compagnie Royale de S. Charles & de Sainte Barbe d'Ezcaray*, dans l'unique vue d'examiner, d'étendre & de perfectionner l'entreprise. La nouvelle Compagnie formera un fonds de cinq millions de réaux de vellon, en actions de la valeur de cinq mille réaux, lesquelles rapporteront un intérêt de cinq pour cent & autres bénéfices. S. M. a daigné s'intéresser

dans cette Compagnie pour vingt-quatre actions : les Princes ont suivi cet exemple. D. Jean Baptiste de Gayzueta, Ministre de la Junte du Commerce, a été nommé Président de la nouvelle Compagnie Générale de Marchands de draps & autres étoffes de laine.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 7 Décembre.*

Un Habitant d'Easingwold, dans l'Yorkshire, a recueilli, cette année, onze cens boisseaux de pommes de terre sur un terrein qui n'avoit que deux acres & un quart & sept perches d'étendue. Sa récolte faite, il a vendu aussi tôt cette subsistance aux pauvres à un prix modique. Les différentes Sociétés d'Agriculture de cette Province, après s'être convaincues, par des expériences réitérées, de l'utilité & de la salubrité de ces racines non moins avantageuses pour le Consommateur que pour le Cultivateur, ont eu l'attention d'en encourager la culture par des Prix multipliés.

Le mois dernier, la Société de Thatched-House a retiré des prisons 43 débiteurs, & de la détresse 29 femmes & 101 enfans, femmes & enfans de ces débiteurs, gens de mer, d'industrie, de campagne.

Les émigrations ne font que devenir de jour en jour plus fréquentes & plus considérables. On compte que depuis le 16 du mois dernier, il est sorti de différens Ports plus de mille personnes qui se transplantent en Amérique.

Les Communes d'Irlande ont pris des résolutions affirmatives pour l'augmentation de droits sur l'entrée des vins selon le taux des vins d'Espagne ; un droit additionnel de six deniers par gallon d'eaux-de-vie & de liqueurs, excepté celles du produit de nos Colonies d'Amérique ; l'addition de deux shellings par baril sur l'importation de la biere; un nouveau shelling sur la rame de papier à écrire ou à imprimer de Fabrique étrangere à la Grande-Bretagne &c. &c. &c. Jusqu'à présent, le Peuple n'est encore soulagé que par ces droits additionnels. La taxe des biens des absens a occasionné les débats les plus vifs & les plus opiniâtres. M. Olivier proposa d'imposer deux shellings pour livre sur les terres, tenemens, héritages de ceux qui ne résideroient pas dans le Royaume six mois par année, entre le 25 Décembre 1773, & le 25 Décembre 1775. Il y eut 107 voix pour & 119 contre l'imposition d'un shelling; & 120 voix contre & 106 pour l'imposition de deux shellings sur ces biens.

On assure que nos Officiers d'Excise doivent demander au Parlement un Bill pour l'augmentation de leurs salaires : il ne seroit nullement étonnant qu'à leur tour ils moussent de faim.

Le froment vaut à notre Marché de 40 à 47 schell. le quarter. Les actions de la Banque sont à 140 ½ ; & celles de la Compagnie des Indes à 140 ¼ à ½.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 6 Décembre.*

Quoique cette Province n'ait pas eu depuis maintes années une récolte d'olives aussi belle que celle de cette année, quoiqu'il ait été importé & que l'on importe encore des quantités considérables d'huiles, on n'a vu dans le prix de cette denrée que des diminutions légeres & nullement proportionnées à l'abondance qu'assurent la récolte & le commerce. La morue se soutient également à un taux supérieur à celui où elle sembleroit devoir être. En général on remarque dans presque toute l'Europe que les denrées & les marchandises de ses divers Etats sont à des prix plus hauts que leurs quantités ne le comportent dans le cours ordinaire des choses.... La Cale & Livourne sont toujours les principaux lieux d'où nos Négocians tirent des grains.

### De Bordeaux, *le 6 Décembre.*

Pendant le mois de Novembre, il est sorti de ce Port 1369 barriques 9 quarts sucre brut, 1673 bar. 46 quarts sucre blanc, 20916 l. indigo, 670911 café, 30896 cacao, 2974 rocou.

Le sucre terré de premiere qualité vaut toujours de 52 à 54 l. ; le sucre brut de 22 à 23 ; le café de 9 s. 6 d. à 13 s. 6 d. ; l'indigo bleu & violet, 11 liv. 10 s. à 12 liv. ;

le coton, 135 à 150; le cacao, 10 ſ. 6 d. à 11 ſ. 6 d.

Les eaux-de-vie valent 126 liv. les 32 veltes.

Dans le courant du mois dernier, il eſt arrivé beaucoup de grains & de légumes de Marans, Nantes, Noirmoutier & quelques autres Ports du Royaume. Après ces denrées & celles de l'Amérique, les principales importations ont conſiſté en fromages de Hollande, toiles de S. Malo, marchandiſes de Dunkerque, ſardines de Concarneau, beurre d'Irlande &c.

Depuis le 15 Novembre juſqu'au 2 du préſent mois, la *Marie-Victoire*, le *Languedoc*, l'*Equité*, le *Duc de Duras*, la *Comteſſe d'Ennery*, le *S. Hugues*, l'*Aimable Roſe*, le *Féal*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. On rencontre autour de ces Iſles beaucoup de bâtimens marchands de l'Amérique Angloiſe.

On a parlé ci-devant des oignons & de l'ail du lieu de la Tranche; il en fait des envois conſidérables dans ce Port.

### De Poitiers, *le* 10 *Décembre*.

On écrit de divers endroits de la Province que les prix des grains y baiſſent depuis un mois. Dans cette Ville, le pain blanc du poids de ſeize livres a été taxé, le 4, à 31 ſ.; le pain dit *de ſa fleur*, du même poids, à 27 ſ.

De nouveaux témoignages confirment qu'il eſt bon, pour garantir les chiens de la rage, de leur ôter le ver ou petit nerf qui ſe trouve ſous leur langue. Cette tranſformation du *ver* en *nerf* rendroit le fait plus croyable. Cependant on convient que cette précaution ne produit pas toujours ſon effet.

### De Nantes, *le* 10 *Décembre*.

Les prix des grains diminuent: la riviere en eſt continuellement couverte ainſi que de légumes que notre Port verſe dans pluſieurs Provinces.

L'*Illinois*, la *Dauphine*, le *Henri*, ſont arrivés des Colonies de l'Amérique. Il eſt encore nouvellement rentré quelques bâtimens revenant de Terre-Neuve. Le navire la *Ducheſſe de Duras* eſt parti pour S. Marc; le *Vermudien* pour Guinée; le *Conſtant* pour les Cayes. Navires en chargement, le *Champagne* pour le Port-au Prince, la *Dauphine* & le *Barron d'Arros* pour les Cayes, le *Louis* pour S. Marc. Il y a pluſieurs autres navires en charge pour Toulon.

A la vente de l'Orient, les cafés ont valu, le café d'Oudin 40 ſ. 6 d.; Refait 37 ſ. 6 d. à 40 ſ.; café Moka 34 ſ. 6 d. à 33 ſ.; Refait 32 ſ. à 32 ſ. 3 d... Le poivre criblé de 29 ſ. 7 d. à 30 ſ. 4 d. la livre... Canelle de Ceylan, en caiſſes, premiere ſorte, 10 l. à 10 l. 1 ſ. la livre... Canelle ordinaire de l'Inde, 1re. ſorte, 36 à 40 ſ. 6 d. la l.... Noix muſcades en caiſſes, 9 liv. 5 ſ. la l... Clou de girofle, 10 l. 5 ſ. à 10 l. 14 ſ.... Bois d'ébene, 10 l. 1 ſ. le cent... Soie de Nankin, 1re. ſorte en moches de forme ordinaire, 32 liv. à 32 l. 12 ſ.; la quatrième ſorte, 30 l. 10 ſ. à 31 l... Pékins unis de 11 aunes & demie ſur deux tiers & plus, 101 l. 10 ſ. à 111 liv. 16 ſ... Dito rayés, 109 l. 5 ſ. à 114 l... Gourgourans unis de 14 aunes & demie ſur 5 huit, 142 liv. 10 ſ. à 146 l. 5 ſ... Satins unis, de 11 & demie à 12 aunes 1 ſeize, 142 l. 10 ſ. à 151 l. 5 ſ.; dito rayés de 12 & plus ſur 5 huit, 134 l. 5 ſ... Damas unis de 11 aun. 3 q. à 12 aun. 1 q. ſur 5 huit, 100 l. 15 ſ. à 112 l.; damas de deux couleurs de près de 12 aunes ſur 5 huit, 126 l... Lampas de près de 12 aunes, 205 l. 5 ſ. à 213 l. 10 ſ.; *idem* de trois couleurs de 12 aunes ſur 5 huit, 182 à 190 l.

Par une Ordonnance de M. l'Intendant de Bretagne du 1 Mars 1773, il a été réglé que les taxes des Contribuables à la réparation des grands chemins ſeront fixées déſormais ſur le pied de leur capitation réunie à celle de leurs domeſtiques, & déduction faite ſeulement ſur le montant de la tâche qu'opéreroit cette réunion d'une toiſe courante de chemin par chaque domeſtique.

### De la Thiérache, *le* 11 *Décembre*.

Les prix des bleds ſont incertains dans nos cantons, & ils ſont encore trop hauts pour ſe fixer. Il y a eu plus de grains que l'année derniere, mais ils rendent près d'un quart moins de farine.

On commence à s'accoutumer avec l'idée & l'aſpect du bon prix des denrées, & à regarder la *vilité* & la cherté comme égales

ment nuisibles aux intérêts & des Producteurs & des Consommateurs.

Nous avons eu le tems le plus favorable pour les ensemencemens & l'on en a profité. Les plants sont beaux & les champs présentent les plus agréables augures.

D'ANGERS, *le* 11 *Décembre.*

Les mauvais tems avoient suspendu les semailles. Mais à des pluies continuelles ont succédé de beaux jours qui ont permis de reprendre & d'achever ces travaux dans toute la Province. Tout est ensemencé.

Les prix des grains & du pain commencent à baisser. Le septier de froment pesant 330 livres ne vaut plus que 29 l. Les autres grains se vendent à proportion. Il y a tout lieu d'espérer des diminutions nouvelles.

DE NANCY, *le* 11 *Décembre.*

M. l'Intendant a non-seulement défrayé tant pour le voyage que pour le séjour les cent cinquante femmes qui sont allés à Neufchâteau suivre les leçons de la Dame du Coudray sur l'Art des Accouchemens; mais il a affranchi des travaux publics les maris de celles qui se sont distinguées par leur assiduité, leurs talens & leurs succès.

Les Propriétaires de terres situées dans la Lorraine Allemande & sur les frontieres de la Province, pour mettre à profit la liberté de la circulation intérieure des bleds dans le Royaume, & pénétrer, à la faveur de cette liberté, dans l'Alsace par les routes qu'ils trouvoient plus commodes, passoient sur pays étranger où ils faisoient emprunt de territoire, prétendant justifier leur commerce & mettre leur conduite à l'abri de tout reproche tant par des acquits à caution qu'ils prenoient sur les lieux que par des certificats de déchargement qu'ils se soumettoient à rapporter de la Province d'Alsace, comme la chose se pratique légalement pour le transport par mer, voie aussi étrangere que celle-là. Par ces précautions, ils s'étoient flattés de prévenir tout soupçon d'exportation au dehors; par l'emprunt du territoire étranger, ils faisoient une économie avantageuse pour le débit de la denrée. En conséquence, la Cour Souveraine a défendu le transport des grains de cette Province en Alsace & ailleurs par des passages étrangers. Son Arrêt du 26 Octobre fait très-expresses inhibitions à tous Particuliers, Propriétaires, Commerçans, Fermiers, Voituriers, de sortir aucune espece de grains du Royaume, sous aucun prétexte, pas même par emprunt de territoire, pour les transporter en Alsace ou ailleurs.

D'AMIENS, *le* 13 *Décembre.*

Un Seigneur des environs de Péronne, assure que l'on a guéri quarante vaches attaquées de la maladie dont on a parlé ci-devant, en leur donnant quatre fois par jour, de six en six heures, des lavemens d'une décoction d'éclaires, feuilles de bouillon blanc, mauves (de chacune deux fortes poignées), un demi boisseau de son, mesure de Péronne, & six pots d'eau, bien bouillis & passés dans un tamis. Les remedes échauffans, loin de guérir ce mal, le rendent plus dangereux.

Les choux ont été attaqués, cette année, en Picardie par des chenilles qui en rongeoient les feuilles & ne leur laissoient que les côtes. On prétend que, pour arrêter & prévenir leurs ravages, il faut arroser les plantes avec de l'eau de savon. Mais en supposant le remede efficace, n'est-il pas à craindre que les insectes attachés à la feuille en dessous n'échappent à l'arrosement, qu'il ne fallût trop souvent le renouveller, & qu'on ne fût obligé de dépenser six sous de savon pour conserver trois sous de légumes? On peut essayer en petit: on peut se servir de l'eau de savon qu'on auroit employée à ses usages ordinaires.

DE PARIS, *le* 19 *Décembre.*

Les vins de Bourgogne dont la récolte n'a guères été, dans plusieurs cantons, que du quart au tiers de la récolte précédente, tiennent bien à l'essai; leur couleur est belle. S'il y en a qui aient un peu de verdeur, tout tend à la dissiper; en général ils sont très-bons. Voici leurs prix sur les lieux. *Chambertin*, 1050 l. *Clos-Vougeot*, 900 l. *Romanée-Saint-Vivand*, 900 l. *Vasne*, 1re. qualité, 700 liv. *Nuys*, 600 l. *Vollenay*, 520 liv. *Pommard*, 500 l. *Beaune*, 480 l. *Chassagne*, 480 l. *Savigny*, 450 l. *Lantenay*, 350 l. *Côte Châlonoise*, très-bon ordi-

naire, 260 l. Les vins blancs coûtent, sçavoir, *Morachay*, 1re. qualité, 1200 l. sur lie, & 1300 l. soutiré; le même, 2e. qualité, soutiré, 600 liv. *Murseault*, soutiré, 360 l. *Côte Châlonoise*, très-délicat & fort en liqueur, 260 l. Le tout en queue.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Observations sur deux articles insérés dans les Gazettes du Commerce de France des 3 & 21 Août.*

» Dans la Gazette du Commerce du 3 » Août, il est fait mention de la construc- » tion de greniers en forme de tentes pyra- » midales, tels qu'on en voit à Riga & à » Archangel, & des avantages qui résulte- » roient de greniers de semblable construc- » tion. On prétend qu'aucun insecte n'y » trouve de passage, & qu'on y a pratiqué » des soupiraux disposés de maniere que » l'air pénétre partout.

» L'Auteur de la note, en s'étonnant » qu'on n'adopte pas universellement de pa- » reils greniers, ajoute que les grains s'y » conserveroient plusieurs siecles sans être » sujets aux insectes & à la corruption, au » lieu que dans les greniers ou dépôts ordi- » naires il se perd beaucoup de grains par » le vice de leur construction.

» Dans celle du 21 Août, il est parlé d'une » pratique simple contre les charansons & » autres insectes.

» Cette pratique non-seulement n'est pas » avérée, mais elle est contredite par MM. » Duhamel & Tillet. Comment est-ce que » de simples vues au Nord pourroient avoir » fait disparoître les insectes d'un grenier?

» Si les grains se gâtent dans les greniers » & dans les dépôts par la piqûure des in- » sectes ou autrement, ce ne sera point avec » les nouveaux greniers dont on donne un am- » ple détail qu'on les conservera mieux (1).

» Ceux décrits par M. Duhamel seroient in- » finiment préférables; car outre leur for- » me, ils ont l'avantage d'avoir des souf- » flets, qu'on peut faire jouer pour rafraî- » chir les grains, écarter les insectes, & » les empêcher de se multiplier, en don- » nant un air comprimé: au lieu que les » autres ne peuvent recevoir l'air que par » des soupiraux. Que l'on construise des » greniers de toutes les formes imagina- » bles pour préserver les grains des insec- » tes, ils s'y introduiront toujours, si le pays » en est infesté ou n'est pas sain; & il ne » faut pas croire que la diverse construction » des greniers en garantisse: c'est la nature » du terrein qui les produit; ils sont néces- » sairement attirés par les grains: tous les » vents du monde ne sçauroient les dé- » truire. Dans les achats des grains est-on » bien assuré qu'il n'y a pas d'insectes? A » supposer qu'on n'en apperçoive pas, les » insectes peuvent avoir déposé leurs œufs » dans les grains où par la suite ils éclosent, » & où on les trouve avec une quantité de » grains gâtés.

» M. Duhamel prescrit, pour conserver » les grains & faire périr les insectes, de » les laver & de les faire sécher au four ou » à l'étuve qu'il décrit.

» Tous les moyens indiqués sont insuffi- » sans & préjudiciables au bien du com- » merce, suivant un Anonyme qu'on dit » avoir donné des Mémoires au Ministere » concernant cette partie d'administration.

» Il compare la construction des nouveaux » greniers aux maisons nouvellement bâ- » ties, où les meubles ne sont pas aussi su- » jets à la poussiere que dans une vieille » maison, & où ils se conservent mieux & » avec moins de soin: mais on peut égale- » ment conserver les grains dans les anciens » greniers comme dans les nouveaux, en » faisant crépir uniment les torchis & pans » des anciens greniers, & boucher toutes » les fentes où se logent souvent des pépi- » nieres d'insectes; par ce moyen, on peut » éviter la dépense des nouveaux greniers » qui sont plus curieux qu'utiles, si d'ail- » leurs on est suffisamment logé; à moins » qu'on ne fasse bâtir & qu'on veuille faire » des bâtimens réguliers. Dans ce cas, la » meilleure forme pour la construction des » greniers est celle qu'on voit dans les an- » ciennes maisons des Jésuites; & ce sons

(1) *Cependant c'est un fait certain, que dans toutes les Provinces à bled de la Russie, les grains se conservent très-long-tems dans les greniers que nous avons décrits.*

» les plus parfaits modeles de greniers qu'on » pourroit imaginer, tant pour la sûreté » que pour la conservation des grains.

» Les grains lavés & ensuite chaufournés » ou mis à l'étuve, diminuent de près d'un » quart. Supposons donc que cent boisseaux » de grains lavés, & ensuite mis au four » ou à l'étuve à différentes reprises, outre » la dépense, le tems & la mauvaise odeur » que les grains peuvent contracter dans l'in- » tervalle de cette opération, si elle n'est » faite diligemment, en donneront à peine » 75; cette diminution est forte; le grain » a encore l'inconvénient de ne pas bien » lever, avec une odeur étrangere; il ne » produit pas plus de pain, & ce pain est » d'une moindre bonté. Dans des Provinces » où des Propriétaires ont voulu établir la » méthode de laver & étuver les grains, les » Meûniers & Boulangers ont rejetté ces » grains, & ne les ont pris qu'à défaut d'au- » tres.

» Dans le même Mémoire, l'Anonyme » avance qu'il a découvert un moyen pour » conserver les grains & les préserver des » insectes, sans les laver & les faire sécher » au four ou à l'étuve; qu'il n'est point dis- » pendieux; que si, par hasard, les insectes » s'y introduisoient, un remede dont ses » longues recherches lui ont procuré la dé- » couverte, les détruiroit & les anéantiroit » pour toujours; qu'il n'est point contraire » à la santé des hommes, & ne cause au- » cune altération aux grains, comme il le » prouve par des témoignages; que même, » dit on, il a offert de garantir tous les ma- » gasins de l'Etat de la piqûure des insectes; » ce qui en empêcheroit la corruption.

» Il est à croire que si réellement l'Au- » teur a fait cette découverte, il sera re- » cherché non-seulement par les Seigneurs » & riches Propriétaires, Négocians & Fer- » miers, mais encore par les Souverains de » l'Europe qui le récompenseront en rai- » son de l'utilité de son secret, dès que la » bonté en sera constaté. Par ce moyen, » l'on éviteroit les dépenses immenses » qu'exigent les nouvelles constructions pour » la conservation des grains: on seroit as- » suré, au cas que les insectes s'y introdui- » sissent, de les détruire promptement; & » l'on pourroit se borner à la construction » des greniers des Jésuites, tant vantés, » ou à ceux des Bénédictins & autres Re- » ligieux & Seigneurs qui amassent beau- » coup de grains; ou même chacun pour- » roit se contenter de ceux qu'il a déjà ».

## I I.

### *Avis divers.*

1. Les Comtois qui étoient, il y a sept ans, à Châteauneuf-sur-Cher en Berri, près de Bourges, pour y prendre des renards au piege, sont invités à y retourner incessamment.

Comme l'utilité de leur chasse a été reconnue en plusieurs lieux, il seroit à propos qu'ils donnassent avis dans les Papiers publics des endroits où ils se trouveront, du moins où l'on pourra s'adresser pour leur écrire.

2. Il sera vendu des biens, maisons, fonds & rentes, aux plus Offrans & derniers Enchérisseurs, par MM. les Directeurs des Créanciers des successions du sieur Charles-Toussaint Marcelat de Saint Clément, & de Dame Marie Joing, veuve du sieur Toussaint Marcelat, en l'Etude de *Me. Holve, Notaire, rue de la Vannerie, à Sens*, le Lundi 10 Janvier 1774. Il y a, parmi ces biens, un clos dont le vin est infiniment estimé, & plusieurs objets susceptibles d'améliorations.

On pourra prendre de plus amples éclaircissemens à *Sens chez Me. Luyt Procureur au Bailliage & Présidial, Sequestre, rue de la Grande Juiverie*; & à Paris, à *Me. Sage, Procureur au Parlement, rue de l'Eperon, près la rue du Battoir.*

## I I I.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 11 Décembre 1773, au Mercredi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 livres 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 29 liv. Le seigle, de 12 l. 5 s., 13 à 14 l.; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 s. à 11 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 11 Décembre 1773 au Mercredi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l., 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Décembre 1773, de 53 à 54 l. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 18 *Décembre* 1773.

| | # | 6 | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 728 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | 2 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du* 18 *Décembre* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres ..... | 29 | 11 | 16e. |
| Hambourg ..... | 187 $\frac{1}{2}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 4 | |
| Cadix ..... | 15 | 2 à 1 | 6 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ | | |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ | | |
| Lyon. *Saints* ..... | au pair. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1773. | *Jeudi* 16. | *Vendredi* 17. | *Samedi* 18. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1522 $\frac{1}{2}$ 20 15 20 | 1525 27 $\frac{1}{2}$ . . | 1525 22 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

| Du Merc. 15 Déc. 1773 | | Du Jeudi 16. | | Du Vendredi 17. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | J. | Courmont, six p. mois 1773. | C. | Lempereur, six p. mois 1773. | L. |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | M. |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 14 Décembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

De Varsovie, *le 17 Novembre.*

Dans le tems que le Maréchal de la Confédération a publié ici que l'échange des contrats se feroit à Dubno en Volhynie, le Gouvernement Autrichien a annoncé à Léopol qu'il auroit lieu dans ladite Ville à la Fête des Rois, suivant l'usage immémorial.

La Ville de Dantzick se dépeuple visiblement. Plusieurs Négocians viennent de passer à Stralsund pour profiter des avantages que le Roi de Suede leur a offerts. Le Magistrat a déjà répondu à la note remise par la Délégation aux Ministres des trois Puissances, pour demander l'abolition du monopole que cette Ville exerce à l'égard de la Pologne.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 19 Novembre.*

Il se négocie actuellement plusieurs traités de commerce entre notre Cour & différentes Cours d'Europe. Ces traités détruisent toujours des gênes & donnent des facilités réciproques au moyen desquelles le commerce de votre Royaume est étendu par les Négocians Etrangers, pendant que le commerce de l'Etranger est étendu par vos Négocians regnicoles.

Le projet de donner à la Nation, suivant l'ancien usage, un habit caractéristique & exclusif, pour arrêter la contrebande & le luxe, a généralement déplu. Les Ordres supérieurs n'ont pas trouvé bon qu'on leur défendit de se distinguer par la richesse de leurs habillemens; les Ordres inférieurs ont craint qu'on ne voulût les assujettir à une livrée particuliere qui détruisît l'apparence de l'égalité; l'Ordre des Citoyens inférieurs n'a vu dans ce projet qu'un attentat contre la liberté personnelle, lequel, sans remédier à aucun mal, ne serviroit qu'à éloigner les uns des autres des Citoyens & des Peuples qu'il est si important de rapprocher.

Après d'inutiles efforts pout obtenir la liberté de distiller des eaux-de-vie de grains, les personnes les plus intéressées à la fabrication de cette boisson cherchent, dit-on, à se procurer l'avantage d'extraire des liqueurs spiritueuses de différentes sortes de fruits. On prétend que cette ressource ne leur sera pas laissée, parce qu'il est possible qu'elles en abusent; ce qui est vrai, comme il est possible qu'elles abusent de leurs bras, ce qui n'empêche pas qu'on ne les leur laisse. Il seroit peut-être au contraire avantageux que ce genre de distillation s'introduisît, en supposant qu'il épargneroit en effet quelque portion d'une subsistance plus essentielle: ce seroit le moment favorable pour y habituer le Peuple. Que si on veut lui retrancher toute eau-de-

vie, la distillation des grains continuera infailliblement, & il s'ensuivra encore la ruine d'une foule de familles qu'écraseront les confiscations & les amendes. On remarque que cette prohibition ne condamne que le Peuple à une privation douloureuse, car les riches ont les moyens de boire toute sorte de bonnes liqueurs; & l'on demande pourquoi, puisqu'il s'agit de conserver la plus grande partie du pain possible, on ne défend pas à toutes les classes de Citoyens de manger du pain blanc, vu que ce pain ne contient qu'une partie de la farine, & qu'il en laisse perdre une partie dans le son?

On observe que les Domaines de la Couronne sont en général d'un si petit produit, quoiqu'en bonnes terres, que souvent on n'oseroit dire à qui ils appartiennent. Comme l'intérêt de l'Etat est d'avoir moins des Domaines royaux que des terres bien cultivées, le Gouvernement s'occupe du soin de tirer un parti plus avantageux de ces biens.

La souscription proposée par la Société Patriotique pour le soulagement des pauvres de la Dalécarlie encore souffrante, a produit la forte somme de 114,387 dahlers, monnoie de cuivre. On assure qu'un inconnu a envoyé trois mille dahlers avec un billet conçu en ces termes: *Je n'examine pas si le zele d'un François pour la Suede pourroit lui donner l'équivalent du titre de Citoyen: la qualité d'homme ne suffit-elle pas pour nous rendre sensibles aux malheurs de nos semblables?*

Il n'a point encore été retiré de ces gratifications assignées pour l'encouragement de différentes branches de commerce: seulement il a été ordonné au College de Commerce d'examiner si & combien il seroit utile de supprimer les primes pour l'importation & l'exportation de divers articles, du poisson, par exemple? On craint que ces expédiens, en eux-mêmes onéreux à la Nation & à l'Etat, ne soient encore plus préjudiciables qu'utiles au commerce dont ils dérangent le cours naturel.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 21 Novembre.*

S'il est des impôts indirects que l'on tolère plus volontiers, ce sont ceux qui paroissent ne point charger le Peuple, tomber sur la partie aisée de la Nation, & taxer, non des besoins, mais des fantaisies & des amusemens. De ce nombre on peut compter le timbre sur les cartes à jouer (à moins qu'il ne détruisit une branche de commerce nationale, ou que de pareilles circonstances ne le rendissent trop onéreux). Ces motifs ont déterminé S. M. à l'établir dans les Colonies Danoises de l'Amérique. Pour rendre ce nouvel impôt moins sensible, le prix des cartes marquées a été fixé plus bas que celui des cartes importées des Colonies voisines; de sorte que cet arrangement n'est, à proprement parler, qu'une réserve du commerce exclusif de cette marchandise.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 26 Novembre.*

M. Busching vient de supputer que dans les anciens Etats de S. M. Prussienne il étoit né l'année derniere sur trois mille lieues quarrées d'Allemagne 149,703 enfans; & mort 185,661 personnes; tandis que dans les pays dépendans de S. M. Danoise, sur 6200 milles d'Allemagne de circuit, le nombre des naissances n'a été que de 56,732, & celui des morts de 62,600.

### D'Hanovre, *le 25 Novembre.*

Il n'y a point encore de sûreté pour le commerce & pour les Voyageurs dans ces contrées. La petite Foire qui se tient à Gottingue vers la fin d'Octobre a été troublée par des vols.

### De Munich, *le 25 Novembre.*

Depuis quelque tems, il a paru dans cet Electorat un grand nombre de bons Ouvrages économiques dont nous nous proposons de rendre compte. On distingue parmi ces écrits utiles quelques discours sur l'horrible supplice de lier les vivans avec les morts, ou sur l'usage d'enterrer dans les Eglises & les enceintes des lieux habités.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 30 Novembre.*

Dans la Chambre des Communes d'Irlande, la dette publique a été fixée à

994,890 l. 10 ſ. 10 d. $\frac{1}{9}$; & le ſubſide réglé à 1,395,459 l. Une ſomme de 30,000 l. a été deſtinée pour des primes & gratifications : il ſera diſtribué deux mille livres pour l'amélioration de la culture du chanvre. On a reconnu que la Fabrique des ſoieries avoit profité des encouragemens qui lui avoient été accordés. Quant aux nouvelles taxes propoſées ſur le tabac, l'eau-de-vie &c, il a été démontré qu'elles ne ſerviroient qu'à groſſir la contrebande & à ſoudoyer de nouveaux Commis.

On prétend que la Compagnie des Indes a trouvé une reſſource non-ſeulement pour continuer ſon commerce, mais encore pour acquitter ſes charges, ſans recevoir de nouveaux ſecours. Perſonne ne veut le croire.

Nos Agioteurs, *bœufs & ours*, ne ceſſent de répandre toute ſorte de faux bruits pour faire baiſſer ou hauſſer les actions.

Selon des lettres de Philadelphie & de la Nouvelle-Yorck, le thé que la Compagnie des Indes ſe propoſe d'envoyer dans ces Colonies & autres, n'y ſera point reçu.

Une lettre de S. Georges-Key, Baye de Honduras, porte que la Ville de Guatimala, une des plus conſidérables de la Nouvelle-Eſpagne, a été renverſée par un tremblement de terre & enſevelie ſous les eaux. Mais il y a lieu de ſuſpecter les nouvelles de ces contrées, quand elles regardent les Colonies étrangeres.

La Société établie pour la délivrance des pauvres débiteurs, a vérifié par l'examen de ſes regiſtres, qu'elle avoit racheté la liberté de 1368 priſonniers dont 862 mariés avoient 2292 enfans. La ſomme totale par elle acquittée eſt de 3773 l. 12 sh. 11 d. : ce n'eſt pas 17 sh. pour chaque débiteur. Il y a donc une foule de familles que l'on condamne à mourir de faim par l'empriſonnement de leurs chefs, pour dettes au deſſous d'une livre.

Le Lincolnshire a été, en partie, inondé par des pluies exceſſives. Il y a eu beaucoup de grains endommagés & de bétail noyé.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 30 Novembre.*

Les tems pluvieux ſe ſont aſſez conſtamment ſoutenus dans le courant de ce mois. Les nouvelles de la côte d'Afrique annoncent que la ſaiſon a été généralement favorable pour l'enſemencement des terres : les Habitans en ont profité. Ces augures pour la récolte prochaine ne contribueront pas peu à tenir les Ports ouverts pour la ſortie des grains.

De Chatellerault, *le 2 Décembre.*

Cette Ville partage avec celle de Tours le commerce des *prunes de Sainte Catherine* que l'on nomme *pruneaux de Tours*, à Paris & autres lieux. Ces prunes ſe recueillent à la Haye, Sainte-Maure, dans les Paroiſſes de Velleche, Vaux, S. Romain, Mandion &c. On les prépare avec grand ſoin. Delà elles ſont également envoyées aux Négocians de Tours & aux nôtres. Il y en a de qualités différentes. La premiere ſorte ſe met en paniers ou corbeilles d'oſier blanc du poids de ſix à dix livres, fruits & corbeilles; la ſeconde ſorte, en *quarts*; la troiſième, en *poinçons*. On a remarqué qu'à Paris ces fruits, comme tant d'autres, ſe vendoient dans des boites aſſez propres & aſſez lourdes, de maniere qu'on achete beaucoup de bois à vingt ſous la livre, plus ou moins. Les corbeilles dans leſquelles ſe font les envois ſe peſent également avec les pruneaux, mais elles ſont très-légeres; d'ailleurs elles ſont utiles à une infinité de choſes dans le ménage.

L'emplette de ces fruits ſecs ſe fait ordinairement aux approches de la nouvelle année & du carême. La Ville de Paris, les Ports de mer, les Etrangers en tirent beaucoup. Les perſonnes qui voudroient s'en procurer, pourront s'adreſſer à *M. de la Haye*, *Négociant* de cette Ville, ſans avoir beſoin d'affranchir leurs lettres. Il en aura juſqu'à la fin de Janvier, & il enverra les quantités & aux adreſſes qu'on lui indiquera. Moyennant 4 ſ. de plus par livre pour Paris, & ainſi des autres Villes, il ſe charge de payer le port & les droits. Le prix de la plus belle ſorte en corbeilles, priſe à Châtellerault, eſt de 12 ſ. la livre; celui de la 2e. ſorte en quarts, de 6 ſ. 6 d., tare net & futs gratis; celui de la 3e. ſorte, de 3 ſ. 3 d.

De Nantes, *le 3 Décembre.*

Il deſcend continuellement des grains &

des légumes par la Loire, & il en remonte aussi par la mer, mais en quantités moins considérables. Les prix baissent. Il entre de bonnes provisions dans le Port de Brest. Il en sort pour Bordeaux, Toulon, Marseille &c.

Les sucres ont de la peine à se fixer. La premiere qualité de sucre blanc valoit, le 30, de 55 à 56 l.; le sucre brut fin, de 34 à 33.

Il y a eu en dernier lieu, dans divers Ports de la Province, de bons retours de la pêche de la morue.

Les eaux-de-vie sont à 140 livres les 29 veltes.

Le *Charlemagne* & les *Trois - Maris* sont arrivés du Port-au-Prince & de S. Marc. La *Baronne de Baye* est en charge pour la Guadeloupe, la *Marquise de Choiseul* pour les Cayes, la *Susanne - Elizabeth* pour le Port-au Prince. La *Marie-Angelique* vient de partir pour Guinée, le *Sully* pour Léogane, le *Comte de Buffon* pour les Cayes.

Des rivieres débordées, à la suite des pluies, ont ravagé quelques plantations dans les Isles de la Martinique, de Marie-Galante &c.

Le Lundi 15 Novembre, la chasse-marée, la *Marie-Anne*, de Rhuis, Me. Gilles le Pavec, sortant de Nantes pour la Roche-Bernard, a péri dans la riviere de Nantes, sous l'Isle nommée Belle-Isle. Le Mercredi au soir, 17, la chasse-marée, le *S. François*, de Rhuis, Me. Guillaume Stephany, parti de Nantes & chargé de vin pour Vannes, s'est perdu sur l'écueil nommé le *Grégan*, à l'entrée de la riviere de Vannes & Auray: l'équipage a été recueilli par une gabarre.

Depuis le 8 Novembre, on a trouvé sur la côte d'Intel au Port-Louis plus de 60 cadavres. On conjecture que c'étoient des gens de l'Isle de Groix qui venoient à une Foire alors tenue à Hennebond.

### De Poitiers, *le 4 Décembre.*

On a remarqué dans quelques cantons des bleds que les charansons avoient attaqués. Les chaleurs du mois de Septembre & d'Octobre ont favorisé la naissance de ces insectes. Un Boulanger de cette Ville propose aux Propriétaires de grains de prendre des précautions pour sauver cette précieuse denrée des dommages qu'elle pourroit souffrir. Il les exhorte à faire passer leurs bleds, de quelque espece qu'ils soient, au crible à plan incliné que nous connoissons sous le nom de *harpe*, en tenant au-dessous une poële à lessive pleine d'eau pour recevoir les charansons qui s'y noyeront. Il faudroit du moins les passer au crible à vent pour en séparer les immondices, fort propres à favoriser la fermentation du bled & la production de ces insectes. Cette opération devroit se répéter plusieurs fois par mois.

Le Curé d'un village peu éloigné de cette Capitale, va faire présent à sa Paroisse d'uue boîte à secours pour les noyés. Ce n'est pas le seul bien par lequel il méritera les bénédictions de ses Paroissiens & des amis de l'humanité. Il répand des instructions pour l'amendement de la culture. Bientôt même, à l'exemple de quelques autres Pasteurs bienfaisans, il établira des Prix pour l'encouragement de ce grand Art si ami des bonnes mœurs, & celui des bonnes mœurs si amies de ce grand Art.

Une lettre de S. Gilles sur Vie, du 13 Novembre, nous apprend les détails suivans sur ce canton du Bas-Poitou. Toutes les terres sont bien ensemencées: les bleds viennent bien, quoiqu'ils soient battus par la pluie & par des coups de vent continuels. Le Jeudi 11, sur les trois heures après midi, un ouragan terrible mit en dérive plusieurs barques du Port. Les vents étoient sud-sud-ouest, sud-ouest, ouest. La tempête dure encore. Il y a dans le Port quelques barques chargées de sel pour Bayonne, Bordeaux & Nantes. Les sels valent dans ce moment 300 liv., la charge, de 17000 livres prise sur bosse.... Nous avons vu, dans ce pays, un grain de froment qui a produit 103 épis, un grain de seigle qui en a produit 114, & un grain d'orge qui en a produit 128. Ces trois grains s'étoient trouvés par hasard mêlés avec de la graine de garance semée par le Directeur de la garanciere. Ces épis ont été malheureusement entamés par les oiseaux; & l'on a négligé d'en compter les grains. On se propose de renouveller cette expérience.

### De Metz, *le 6 Décembre.*

La Dame Ducoudray, si célebre par ses

Cours de l'Art des Accouchemens, vient d'en donner un à Neufchâteau où des campagnes de ce département il eſt accouru plus de 150 femmes ou filles pour recevoir ſes leçons.

Dans le courant du mois dernier, un incendie conſuma quinze maiſons à Bruyeres dans la Voſge. M. Lamber, Maire du lieu, a ſignalé dans cette occaſion ſa capacité, ſon zele, ſa charité. Après avoir excité, par ſes exemples & par ſes invitations, l'humanité de ſes Concitoyens en faveur des triſtes victimes de ce taccident, il a intéreſſé à leur ſort M. l'Intendant de Lorraine qui, en donnant une ſomme de 600 l. pour ces infortunés, a promis de procurer à ces malheureux tous les ſecours qu'il ſeroit en ſon pouvoir d'obtenir.

## DE PARIS, *le 12 Décembre.*

*L'Ordonnance du Roi concernant les Régimens Provinciaux*, donnée à Fontainebleau le 15 Octobre dernier, contient des diſpoſitions ſi intéreſſantes pour les campagnes, ſur-tout au titre des exemptions, que leur importance nous impoſe l'obligation de les tranſcrire.

Il ſera tiré au ſort entre tous les garçons ou hommes veufs ſans enfans, depuis l'âge de dix-huit ans juſqu'à quarante.

Les hommes mariés, quoiqu'ils n'ayent pas d'enfans, quelle que ſoit l'époque de leur mariage, pourvu qu'ils juſtifient de la célébration antérieure au moment du tirage, ſeront exempts. Mais les hommes veufs, ſans enfans depuis deux ans, ne ſeront point exempts.

Au défaut de garçons, les jeunes-gens mariés, de l'âge de 20 ans & au deſſous, tireront au ſort, de préférence ceux qui n'auront pas d'enfans.

Un garçon n'ayant ni pere ni mere, & demeurant avec ſes ſœurs ou freres, ſera exempt juſqu'à ce qu'un deſdits freres ou ſœurs ait dix huit ans accomplis.

Si, dans une Paroiſſe qui devra fournir plus d'un Soldat-Provincial, il ſe trouve deux ou trois freres ſujets au ſort, demeurant chez leurs pere & mere, tous tireront, mais un ſeul ſera obligé de ſervir. S'ils ſont quatre freres ou plus, & que deux tombent au ſort, ils ſeront obligés de ſervir.

Le Collecteur de la taille ou de ſel, chargé de deniers, ſera exempt pendant l'année de ſon exercice.

Les Salpêtriers en titre & un de leurs enfans ou principaux Ouvriers, travaillant depuis trois ans dans les Manufactures, ſeront exempts.

Un Garçon-Propriétaire, Fermier ou Métayer, cultivant une quantité de terres qui forme le labourage d'une charrue, & demeurant ſeul avec ſes domeſtiques, ſera exempt juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans accomplis.

Le fils unique d'un Laboureur ou d'une veuve de Laboureur, ſera exempt juſqu'à l'âge de 25 ans accomplis, pourvu que ledit Laboureur ou ladite veuve aient le labourage d'une charrue, & que le fils demeure avec eux exerçant la même profeſſion.

Un garçon demeurant ſéparément de ſes pere & mere, tenant à titre de loyer ou de propriété un moulin, & payant 50 liv. de principal de taille, ſera exempt juſqu'à l'âge de 25 ans accomplis.

Le maître Charretier des Eccléſiaſtiques ou Gentilshommes qui feront valoir le labourage d'une ou pluſieurs charrues, ſera exempt.

Un Berger gardant trois cens bêtes à laine, ou celui gardant cinquante vaches, & principalement chargé de la confection des fromages, ſera exempt : il ne pourra y avoir qu'une exemption de ce genre dans une Communauté.

Un Négociant en gros, ayant un magaſin en propre, y tenant des marchandiſes en balle & ſous corde, & payant 50 liv. de capitation, ſera exempt, ainſi qu'un principal Commis ou Facteur, ou en leur place le fils dudit Négociant, s'il en fait les fonctions ou eſt aſſocié à ſon pere. Sous la dénomination de Négocians en gros, ne ſont point compris les Marchands de bois ou Commiſſionnaires.

Les Marchands & Maîtres de métiers, établis dans les Villes où il y aura Jurande enregiſtrée au Parlement, & payant 50 l. de capitation, ſeront exempts.

Les Maîtres d'Ecole ayant trente ans accomplis, étant d'ancien établiſſement & approuvé par l'Evêque Diocéſain, avec certificat de l'Intendant de la Province, ſeront exempts.

Le Directeur d'une Forge, le Fondeur, le Marteleur & l'Affineur travaillans depuis trois ans dans l'attelier d'une Forge, seront exempts.

Les Marchands Fabricans de papiers, les Colleurs ou Salerans, les Ouvriers principaux occupés à la préparation des formes & des matieres qui entrent dans la composition du papier, employés dans les moulins ou atteliers depuis 3 ans, seront exempts.

Un Maréchal, un Charon seuls de leur profession dans une Communauté de plus de cent feux, & déjà établis le 1 Octobre qui précédera le tirage, seront exempts.

Les domestiques des personnes jouissant des priviléges de la Noblesse, seront exempts jusqu'à l'âge de 25 ans accomplis, pourvu qu'ils soient à leur service à la même époque. Les autres qui seront assujettis au tirage, leurs maîtres pourront les en dispenser en payant cinq livres pour le Soldat Provincial.

Tout chef de famille qui aura élevé & reçu chez lui, au moins depuis dix ans, un enfant-trouvé à la décharge des Hôpitaux, pourra, dès que l'enfant aura l'âge requis, le substituer à son fils, frere, neveu : s'il a chez lui plusieurs enfans-trouvés, il jouira d'autant d'exemptions.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. *Nouvelle construction des ruches de bois, avec la façon de gouverner les abeilles*, inventée par M. Palteau, premier Commis au Bureau des Vivres de la Généralité de Metz: & *l'Histoire naturelle de ces insectes*. Avec des figures en taille-douce. Nouvelle édition revue, corrigée & augmentée. Vol. in-8°. d'environ 450 pag. A Metz, chez Jean-Baptiste Collignon, Imprimeur-Libraire, à la Bible d'Or; & à Paris, chez Lacombe, rue Christine.

M. Palteau sera toujours cité comme un des Amateurs qui ont le plus contribué à perfectionner l'Art d'élever les abeilles. Après lui, on a été plus loin, mais par les voies qu'il avoit frayées ou facilitées ou indiquées; tous ceux qui ont écrit depuis la publication de son Ouvrage lui ont rendu, en profitant de son travail, l'hommage que méritoit un grand Maître. Chez l'Etranger comme dans le Royaume, l'empressement à se procurer son Livre & à suivre ses instructions, a été le même. Son Traité a été traduit en plusieurs Langues. La traduction Allemande a fourni le fond des premiers Mémoires de la Société de Lusace. On trouve dans les Mémoires de Berne un écrit calqué sur celui de M. Palteau : la Société Electorale Palatine a donné à ce dernier les plus grands éloges. Dans tout le Nord, on suit ou l'on commence à suivre ses préceptes. La nouvelle édition a été revue par un homme qui a toujours dirigé ses recherches à la perfection des ruches. Il auroit été avantageux qu'on eût mis en notes au bas des pages les réformes, les découvertes, les vues, les expériences nouvelles qui ont été publiées par divers Auteurs & particuliérement par M. Ducarne de Blangy, depuis la premiere édition du Livre de M. Palteau.

2. *Le Scaphandre ou le Bateau de l'Homme*, vol. in-8°. avec figur. A Paris, chez Quillau, rue Christine, au Magasin Littéraire. *Prospectus.*

M. l'Abbé de la Chapelle, Membre de plusieurs Académies, Auteur de divers Ouvrages, en publiant le Prospectus de cet Ouvrage, prie les personnes qui voudroient se le procurer, de lui adresser une soumission par laquelle elles s'engageront à en prendre tant d'exemplaires, sans leur demander aucune avance d'argent. L'exemplaire, à cette condition, ne coûtera, broché, que 4 l. 16 s. Le scaphandre est une espece de cuirasse de l'invention de M. l'A. de L. C., au moyen de laquelle un homme peut marcher au milieu des eaux les plus profondes & faire au milieu de ces eaux toute sorte de manœuvres sans aucune espece de danger. L'Auteur en a fait plusieurs expériences en présence de plus de vingt mille témoins. Dans l'Ouvrage annoncé, il enseigne à toute personne, même à la moins exercée dans les travaux méchaniques, à construire méthodiquement ce corselet. D'abord il démontre que l'homme ne nage pas naturellement comme les quadrupedes; il fait voir combien foible est la ressource de l'art de nager, & il en conclud

le besoin d'inventer un nouvel art de marcher dans les eaux comme en terre ferme. Pour y parvenir, il examine les qualités du liege & les rapports réciproques de sa pesanteur, de la pesanteur de l'homme & de celle de l'eau. Ces points & plusieurs autres déterminés, il passe à la construction effective du scaphandre. Il a tâché de ne rien oublier, de tout prévoir, de pourvoir à tout. Les usages de cet habit sont amplement exposés, pour l'amusement, pour la santé, pour la chasse, la pêche, le passage des rivieres, le calfatage des vaisseaux &c. &c. Personne, avant l'Auteur, n'a publié sur cette matiere aucun Traité qui dirigeât l'esprit & la main de l'Ouvrier dans un travail si intéressant.

## II.

*De la destruction des fougeres, par M. Turpin, Cultivateur en Poitou.*

Pour parvenir à la destruction des fougeres, voici les moyens que j'ai mis en pratique & qui m'ont toujours réussi. Il faut bêcher la terre qui en est infectée le plus creux qu'il est possible, sur-tout dans les terres légeres qu'elles infectent plus que les autres. Comme il n'est pas possible de les détruire toutes par cette premiere opération, & qu'il reste long-tems des racines, il faut, lorsqu'elles commencent à reparoître en forme d'asperges, mettre la charrue dans votre fougeraye & lui donner une tournure un peu profonde : c'est alors qu'elles rebutent & ne se remontrent plus qu'en petite quantité. Si après avoir ainsi labouré votre champ, si après en avoir rendu la terre bien meuble, pour recevoir la semence, vous ne faites néanmoins qu'une médiocre moisson, il ne faut pas vous décourager pour cela. Cette plante est en effet la plus tenace de toutes celles qui nuisent à l'Agriculture & qui desséchent la terre : faites la faucher au printems, & labourez tout de suite votre champ. Si elle se montre encore en Août, répétez les mêmes opérations de la coupe & du labourage, & donnez toujours à la terre une tournure profonde : un champ ne peut en être purgé que peu à peu & avec beaucoup de soins. Les semences de la fougere restent souvent en terre, & sont long-tems à reproduire. Enfin si elle pullule encore, il faut l'étêter, & mettre beaucoup de bétail dans votre champ ; sur-tout des moutons ; leur fumier & leur urine acheveront de détruire entiérement ces semences : mais souvenez-vous de toujours bien fumer ce champ, lorsque vous voudrez l'ensemencer. Telle est la maniere la plus sûre que j'aye employée pour détruire la fougere. Cette destruction, à la vérité, m'a beaucoup coûté ; je n'ai épargné ni les bras ni la dépense : mais j'en suis aujourd'hui récompensé par les riches & abondantes moissons que je fais à coup sûr tous les ans sur ces mêmes terreins qui, avant l'essai des opérations que je viens de décrire, étoient presque nuls, parce que la fougere nuit autant au pâturage qu'à la culture des grains. *Affiches de Poitiers.*

## III.

*Résultat des expériences chymiques faites en Danemarck sur les verres à bouteilles de Norwege & d'Angleterre.*

Ces expériences démontrent que le verre de Norwege contient plus de véritables parties vitreuses que celui d'Angleterre, puisqu'il se fond plus aisément & s'agite moins, lorsqu'à une masse en demi-fonte on ajoute des fluides aigres.

On observe encore que le verre à bouteille d'Angleterre doit nécessairement contenir beaucoup de parties terrestres & principalement de glaise : c'est sur-tout cette derniere terre qui absorbe la couleur verdâtre d'ailleurs naturelle à cette composition, & la fait tirer sur un jaune assez clair.

Sans la terre glaise mentionnée, on ne disposeroit pas la chaux & le sable à se fondre dans un verre *tritta*; mais ce verre a l'inconvénient de se dissoudre petit à petit par les acides & d'être fort fragile.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 4 Décembre 1773, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 24 à 28 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 24 l. 10 s. à 27 l. Le seigle, de 12, 13 à 14 livres ; l'orge, de 10 livres 10 s., 11 liv. à 11 liv. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 4 Décembre 1773 au Mercredi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l. 15 s. 18 l. 10 s. à 20 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Décembre 1773, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 11 *Décembre* 1773.

| | # | 6 | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 728 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 5 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 6 | | |
| Les guinées à . . . | 726 | 5 | | |
| Ducats à . . . . | 98 | 6 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 3 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 3 | 6 | |

### CHANGES DE PARIS, *du* 11 *Décembre* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{5}{8}$ |
| Hambourg ..... | 187 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 4 6 |
| Cadix ..... | 15 2 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{8}$ au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1773. | *Jeudi* 9. | *Vendredi* 10. | *Samedi* 11. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1530 32 $\frac{1}{2}$ . . | 1532 $\frac{1}{2}$ 35 40 . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 64 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 . . . . | 338 . . . . | 338 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

| Du Mardi p. le Merc. 8 | | Du Jeudi 9. | | Du Vendredi 10. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | J. | Courmont, six p. mois 1773. | J. | Lempereur, six p. mois 1773. | L. |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | M. | Patu, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Painchain, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1773. Du Samedi 11 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 14 *Novembre.*

UN Acte ſolemnel vient d'être publié, par lequel la Ville de Dubuo eſt déſignée pour la tenue de la Foire des contrats. On ſçait que le privilége de cette Foire étoit ci-devant une des plus précieuſes prérogatives de la Ville de Léopold où il verſoit beaucoup d'argent & où l'on reſſent aujourd'hui une grande diſette d'argent & de vivres. L'échange des contrats attire une foule prodigieuſe de monde de toutes les Provinces du Royaume.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Novembre.*

Les meſures priſes par ordre du Roi pour le traitement des maladies répandues dans les campagnes, & particuliérement dans le diſtrict de Bahus, ont ſauvé une nombreuſe population.

Il y a encore beaucoup de miſere dans le Royaume; mais auſſi il y a plus d'humanité, de charité, de bienfaiſance. Il ne faut qu'un grand exemple pour inſpirer le goût de bonnes œuvres. Il faut de longs travaux pour extirper les abus deſtructeurs de la proſpérité publique. A Hernoeſand, il ſe trouve dans un grand nombre de pauvres ſoixante & dix Ouvriers qui ſont dépourvus de toute reſſource : la Bourgeoiſie a réſolu de les traiter comme ſes enfans & de fournir à leur entretien juſqu'au milieu de l'été de l'année prochaine.

S. M. a ordonné au ſieur Jacques Tertorin, ſon Conſul à Cagliari, de ſe rendre ici au plutôt pour répondre aux accuſations de pluſieurs Capitaines Suédois qu'il a empêchés d'entrer dans ce Port. Si la Juſtice doit être prompte, c'eſt ſur-tout en matiere de commerce : car il ne demeure pas long-tems ſuſpendu, ou il tombe ou il ſe détourne. On prétend que le ſieur Tertorin a accepté la place de Conſul de Hollande, ſans en avoir demandé la permiſſion; ce qui aggraveroit les autres griefs. Le ſieur André Stenbeck, Négociant Suédois vient d'être autoriſé, par un diplôme, à faire les fonctions de Conſul à Cagliari, juſqu'à ce que cette affaire ſoit éclaircie.

Il eſt queſtion de réaliſer les billets de Banque. S. M. a des conférences très-fréquentes avec les Députés de ce département, d'où l'on infere que la concluſion du projet ne doit pas être éloignée. La Banque, ſuivant le plan arrêté, échangera, dit-on, tous les billets à 72 marcs, ou 18 dahlers, monnoie de cuivre.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 19 Novembre.*

Suivant les nouvelles reçues d'Islande, il a régné pendant l'automne dernier dans les districts de Staegeflord & de Wadle une cruelle épizootie sur les brebis. Il y a eu de fréquentes tempêtes. Dans le mois de Novembre, il est tombé une quantité prodigieuse de neige sous laquelle un grand nombre de pieces de bétail a été étouffé; il y a eu quelques fermes écrasées, & plusieurs personnes sont mortes: il y en a eu qu'on a retirées encore vivantes, quoiqu'elles eussent été ensevelies pendant plusieurs jours, & même jusqu'à deux cens cinquante heures. Il a péri soixante barques de Pêcheurs... L'hiver a été très-rude, le printems froid jusqu'au 6 Juin, l'été fort pluvieux. Dans plusieurs districts, le foin a été gâté... La pêche a été en général très mauvaise sur les côtes de l'Isle... Il y a eu l'année derniere dans le Bailliage de Holum, 447 naissances (192 garçons & 255 filles), 297 morts (74 hommes, 101 femmes, 60 garçons, 62 filles), & 93 mariages.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 21 Novembre.*

M. Heinick d'Erppendorff, lieu situé à peu de distance de cette Ville, après avoir mis plusieurs sourds de naissance en état de converser sur toute sorte de matieres, vient de publier sa méthode, afin de mettre tout le monde à portée d'en faire usage. Il est à croire que les personnes occupées de cet Art qui a tant étonné d'abord & qui n'étonne plus, ne refuseront pas de faire connoître, pour le bien de l'humanité, leurs procédés différens pour que, de leur comparaison, on puisse déduire la méthode la plus facile.

### De Freysingen, *le 24 Novembre.*

En démolissant un ancien édifice de cette Ville, on a trouvé dans une cave de vieux tonneaux qui sont tombés en poussiere à mesure qu'on les a touchés, & qui ont laissé, dit-on, à découvert une croûte de tartre épaisse de deux pouces, sous laquelle se conservoit d'excellent vin. On ne sçait de quelle année étoit la liqueur: on en a sauvé trois piece.

### D'Offenbach, *le 15 Novembre.*

On régle ici les prix de toutes les nécessités, & il est vérifié qu'elles en sont plus cheres. Il n'y a qu'à comparer l'état des mêmes choses dans cette Ville avec Francfort: toutes les denrées communes sont ici à beaucoup meilleur marché que dans cette Ville & les autres de notre voisinage. A Francfort, dès que la Foire a été finie, on a voulu baisser le prix des vivres. La biere a été taxée plus bas: sans disputer sur le plus ou le moins, les Brasseurs, à ce prix, ont gagné davantage; ils ont vendu de mauvaise biere. Les Boulangers n'ont pas été plus embarrassés sur l'article du pain; ils l'ont donné moins cher & moins bon. Les Bouchers n'ont pas eu la même politique; ils ont vendu beaucoup plus haut que la taxe; & pour que leur manege durât plus long-tems, ils ont appellé de la pancarte du Magistrat au Conseil Aulique. Le Magistrat, qui a gagné son procès, vient de publier un Edit du 23, par lequel il est enjoint aux Bouchers de se conformer à la taxe, sous différentes peines, avec encouragement pour la délation & promesse de tout secours aux plaignans.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 27 Novembre.*

C'est un bruit presque général que les Marchands qui font le commerce de la Baltique & qui formoient ci-devant une Compagnie nombreuse, présenteront une Requête pour demander les secours que la conservation de leur trafic exige indispensablement. On rémarque qu'une semblable démarche entraîna la guerre de 1739..... Le Capitaine d'un bâtiment qui arrive de cette mer a rapporté que les nouveaux droits établis sur toutes les marchandises dans

quelques Ports en excluroient bientôt le commerce. Les assurances sur les vaisseaux destinés pour ces Ports ont haussé considérablement depuis quelques semaines.

Nous apprenons par un vaisseau arrivé de la Virginie, que les Sauvages de l'intérieur sont disposés à renouveller leurs incursions sur nos établissemens.

Le Président de la Compagnie des Indes a déclaré, ces jours derniers, qu'on n'avoit rien appris de l'Inde qui eût pu occasionner la baisse des fonds. La Compagnie a acheté, pour ses établissemens, des provisions & des marchandises dont la valeur monte, dit-on, à 140,000 l. st.

Les dernieres lettres de la Jamaïque ne font aucune mention de la mortalité qu'on disoit s'être répandue parmi les Negres.

On a arrêté à Amsterdam un Juif qui faisoit passer de faux ducats. Il a, dit-on, déclaré, qu'ils avoient été fabriqués à Birmingham.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 28 Novembre.*

L'importation de l'huile, rallentie depuis quelque tems, a semblé se ranimer vers le milieu du courant : plusieurs Ports de l'Italie ont beaucoup donné.

Le quarante-cinquième navire arrivé de la pêche de la morue, est entré le 20.

Les traites de grains sont toujours fort abondantes. Les magasins de la Cale & de Livourne paroissent inépuisables. Quoiqu'en Sicile on paroisse craindre l'exportation, il s'y trouve néanmoins d'assez fortes provisions pour nous en fournir ainsi qu'à l'Espagne. Enfin il vient d'en arriver directement de Pétersbourg par le senau le *Solide*, Capit. Pierre Delivet, de Rouen, entré dans notre Port le 20.

Le Capitaine Claude Fabre, commandant le senau *l'Aimable-Julie*, est parti pour la Guadeloupe ; le Cap. Pierre Thourame, commandant le brigantin le *S. Jean-Baptiste*, pour les Cayes Saint-Louis.

### De la Rochelle, *le 29 Novembre.*

Depuis la fin d'Octobre, il ne s'est presque pas passé un seul jour sans pluies abondantes ou vents violens. Les travaux de la campagne en ont été retardés.

Il est entré dans le courant du mois plusieurs bâtimens revenant de la pêche de la morue avec les plus belles cargaisons.

On sçait que, quoique nous soyons entourés de gros Marchés de grains, il ne nous est pas facile d'avoir des farines, & que le commerce est obligé d'en tirer de quelques autres Provinces. La Manufacture de Salle en Poitou vient d'établir ici un magasin chez MM. Boullanger. Elle en fournira de parties considérables soit pour le pays soit pour l'Amérique. Comme il y a actuellement beaucoup de grains dans le Poitou, cet approvisionnement peut se faire avec avantage.

### De Brest, *le 30 Novembre.*

M. Blondeau, Professeur de Mathématiques dans ce Port, a formé depuis plusieurs années le projet de procurer à la Marine un *Routier des côtes de l'Europe*, aussi exact qu'on peut l'attendre des recherches les plus scrupuleuses & des correspondances les plus étendues. Il a déjà rassemblé une assez grande quantité de matériaux pour pouvoir se flatter de remplir son objet. L'Académie Royale de Marine de cette Ville l'a autorisé, par une délibération expresse, à écrire en son nom dans tous les Ports du Royaume pour tâcher de completter la collection de remarques dont il a besoin. Mais comme il n'a pas des facilités pour solliciter directement les Etrangers qui voudroient contribuer à la perfection de son ouvrage également utile à toutes les Nations commerçantes de l'Europe, on ne peut que les inviter à lui adresser les remarques qu'ont pu faire les Navigateurs de chaque Port sur les fautes des cartes ou plans dont ils se servent, & sur-tout du *petit Bongard*, Livre extrêmement défectueux dont on fait usage sur les vaisseaux marchands. Les erreurs de ces guides occasionnent tous les jours des accidens funestes. M. Blondeau desireroit sur-tout avoir les plans des Ports, ra-

des, mouillages, côtes &c, levés avec soin. Il a beaucoup à se louer du zele de M. Tirol, Sous Commissaire de la Marine, & de M. Moulinard à Toulon; de M. Simonin à Bayonne; de M. d'Après de Manevillette, à l'Orient; de M. l'Abbé Diquemare, au Havre; de M. de Lague, à Rouen. Il seroit à souhaiter que l'exemple de ces habiles Hydrographes en déterminât d'autres à prendre le même soin pour le salut des Navigateurs & la conservation des fortunes.

(*Nous prions les Sçavans Etrangers qui auroient des connoissances particulieres à communiquer, de nous faire parvenir leurs instructions par nos Correspondans, pour que nous les fassions passer à l'Auteur de cet important Ouvrage*).

DE PARIS, *le 8 Décembre.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 5 Septembre, qui ordonne que les huit sous pour livre prorogés & imposés par l'Edit du mois de Novembre 1771, seront perçus sur differens droits de péage, passage, hallage, boucherie & autres de cette espece, établis au profit de differens Seigneurs, dans les Villes, Bourgs Paroisses de la direction des Aides de Baignes, Généralité de la Rochelle: exempte de ladite imposition les articles de ces droits dont la quotité est inférieure à quinze deniers, à moins que leur réunion pour le compte du même redevable, n'opere un principal de quinze deniers au moins; exempte pareillement desdits huit sous pour livre, les articles des droits qui portent sur les grains, les bleds & les farines, ainsi que ceux qui se perçoivent en nature de marchandises ou de denrées.*

Autre du 12 Septembre, *qui ordonne que les huit sous pour livre ... seront perçus en sus du principal des droits de péage qui se levent aux entrées de la Ville de Saint-Quentin, au profit de ladite Ville: exempte desdits sous pour livre les articles qui n'excéderont pas un principal de quinze deniers dûs par une même personne.*

Autre du 22 Septembre, *qui ordonne que les huit sous pour livre ... seront perçus sur les droits de péage & coutume qui se levent au profit du Seigneur de la Ville & du Comté de Joigny, à peine contre les refusans de confiscation de leurs chevaux, voitures & marchandises &c.*

Autre du 17 Octobre, *qui réduit à six livres dix sous par quintal le droit de vingt livres sur les Livres venant de l'Etranger, & en outre les huit sous pour livre.* Par l'Arrêt du 11 Septembre 1771, il avoit été imposé à toutes les entrées du Royaume un droit de soixante livres par quintal sur tous les Livres imprimés en François & en Latin, venant de l'Etranger. Par un autre du 24 Novembre 1771, le droit de soixante livres avoit été modéré à vingt livres par quintal; & S. M. étant informée que cette réduction n'est pas encore assez forte pour remplir l'objet qu'Elle s'est proposé, le droit de vingt livres est réduit à celui de six livres dix sous, sur tous les Livres imprimés ou gravés, soit en François soit en Latin, reliés ou non-reliés, vieux ou neufs, venant de l'Etranger; il sera perçu en sus les huit sous pour livre.

Autre du 28 Octobre, *qui ordonne la fixation des Offices de Lieutenans, Exempts & Archers de la Compagnie du Prévôt Général des Monnoies & Maréchaussées de France, avec gages ou sans gages, sur le pied de laquelle ils seront tenus de payer le centième denier, conformément à l'Edit de Février 1771.*

*Edit du Roi donné à Fontainebleau au mois d'Octobre 1773, registré en Parlement le 12 Novembre audit an, qui assigne l'apanage de M. le Comte d'Artois.* L'apanage consiste dans les Duché & Comté d'Auvergne, le Duché d'Angoulême, l'ancienne Comté & Vicomté de Limoges, le Duché de Mercœur.

*Lettres-Patentes du Roi données à Fontainebleau le 31 Octobre 1773, registrées en Parlement le 12 Novembre audit an, qui accordent à Monseigneur le Comte d'Artois la nomination aux Bénéfices, Offices &c, dans l'étendue de son Apanage.*

Le Tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait Lundi 6 du présent mois en la maniere acoutumée; les numéros sortis de la roue sont 16, 22, 42, 73, & 86.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait d'un Mémoire du ſieur Maillard, Eleve de l'Ecole Vétérinaire de Paris, ſur le traitement de la maladie épizootique qui régne actuellement ſur les bêtes à cornes dans une partie de la Généralité d'Amiens. Affiches d'Amiens.*

On peut diſtinguer trois tems ou criſes dans cette maladie. Elle s'annonce d'abord par une toux plus ou moins forte. Dès cet inſtant, il faut faire ſaigner l'animal, & le mettre aux boiſſons délayantes ou rafraîchiſſantes. On prendra une jointée (1) de farine de ſeigle ou deux jointées de ſon de froment que l'on mettra dans un ſceau d'eau commune. On y ajoutera une demi-once de ſel de nitre & un bon demi-verre de vinaigre, & l'on donnera abondamment de cette boiſſon qu'on fera tiédir.

On adminiſtrera auſſi par jour trois lavemens que l'on compoſera de la maniere ſuivante. Prenez une jointée ou deux de ſon de froment. Faites bouillir dans trois ou quatre pots d'eau. Paſſez à travers un linge. Ajoutez une once de criſtal minéral, & diviſez la doſe en trois. Si l'animal eſt mieux, on diſcontinuera les lavemens au bout de trois ou quatre jours; mais l'on conſervera l'uſage de la boiſſon pendant quelque tems.

Le ſecond période eſt très-marqué. La fievre ſe manifeſte. Les poils ſe hériſſent ſur les reins, ſur le dos, & ſur preſque toute l'habitude du corps. La tête eſt baſſe. Les oreilles ſont pendantes. Les flancs battent. La reſpiration eſt difficile. Tout dénote une ardeur extraordinaire & une chaleur brûlante. Il y a d'abord conſtipation, puis enſuite diarrhée, & quelquefois même dyſſenterie. Alors il faut réitérer la ſaignée, & continuer les autres précautions. On ajoutera de plus, ſur chaque ſceau d'eau blanche nitrée, deux bouteilles d'une forte décoction d'orge que l'on fera, en faiſant cuire dans trois ou quatre pots d'eau, une jointée d'orge en grains, juſqu'à ce qu'il ſoit crevé, & trois onces de miel commun. On en donnera à une vache deux bouteilles le matin & deux le ſoir. Il n'en faudra pour un veau que les trois quarts. On aura ſoin de faire reſpirer à l'animal la vapeur ou fumée de l'eau chaude.

On donnera, pour toute nourriture, des pillules ou bols de ſon de froment & de miel cuits enſemble. A ce défaut, on fera bouillir du pain dans l'eau, juſqu'à ce qu'il ſoit délayé en grande partie. On le paſſera dans un linge, & l'on en fera prendre quatre bouteilles par jour, indépendamment de la boiſſon ci deſſus preſcrite.

Dans le cas de conſtipation, on multipliera les lavemens, & l'on ajoutera ſur chacun un verre d'huile d'olive ou de ſaindoux. Le petit lait en boiſſon produiroit de très bons effets.

Si l'animal, au lieu d'être conſtipé, a la diarrhée, les lavemens ſeront faits avec une poignée de graine de lin bouillie dans un pot d'eau, que l'on paſſera dans un linge, à quoi on ajoutera une demi-once de ſel de nitre & autant de miel, ſans huile ni graiſſe. S'ils ne procurent point de ſoulagement, on en fera avec deux gros de quinquina en écorce, que l'on fera bouillir dans deux bouteilles d'eau, à quoi l'on ajoutera, après la colature, deux cuillerées de miel.

Pour appaiſer la toux, on prendra cinq à ſix figues graſſes que l'on écraſera avec 3 onces de miel. On enveloppera le tout dans un linge autour d'un bâton que l'on placera, trois ou quatre fois par jour, dans la bouche en maniere de mord de bride.

Il faut bien bouchonner l'animal trois ou quatre fois par jour avec de la paille fraîche; le couvrir avec des couvertures ou des ſacs; tenir l'étable nette, & y brûler du vinaigre ſur une pelle chaude.

Si, au lieu de diminuer, les accidens augmentent, l'animal ſe trouve dans le troiſième état de la maladie, celui où la nature doit vaincre ou ſuccomber. Il faut donc s'attacher à ſeconder ſes efforts. On employera le bol ſuivant. Quinquina, trois gros; camphre, un gros: faites diſſoudre, dans quatre jaunes d'œuf, une once de miel & une cuillerée de vinaigre. Deux heures après, on fera prendre une bouteille d'une

(1) *Meſure de grain qu'on peut prendre avec les deux mains, quand on les joint enſemble pour faire un creux.*

forte décoction de graines de genievre qu'on aura fait bouillir dans l'eau. Si la sueur se manifeste, on l'entretiendra par des couvertures, par la chaleur de l'étable, & par une once de thériaque que l'on fera avaler dans une demi-bouteille de vin rouge. Quand elle sera passée, on bouchonnera bien la bête, & l'on parfumera l'étable.

On lavera bien la bouche de l'animal avec un mêlange d'eau d'orge, de miel & de vinaigre.

Lorsque les soins auront opéré, & que la maladie sera appaisée, il ne faut pas manquer d'employer le purgatif suivant.

Séné, deux onces. Faites infuser, pendant trois heures, dans une bouteille d'eau commune bouillante. Coulez, & ajoutez aloès-succotrin, manne grasse de chacun une once. Laissez infuser le tout, pendant la nuit, sur les cendres chaudes. Ajoutez-y, le lendemain, deux onces de sel d'epsom, & faites prendre le tout tiede à l'animal, qu'on ne laissera manger que sur les neuf ou dix heures.

On aura attention aussi, après la cure, de faire observer la diete pendant quelque tems.

## I I.

*Description d'une machine très-simple pour démontrer, par l'expérience, que la direction la plus avantageuse par laquelle une puissance appliquée à un levier peut agir, est celle qui lui est perpendiculaire ou qui en approche le plus. Invention dûe à M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

Dans les souhaits que je faisois pour que l'on n'employât que des moyens purement sensibles pour démontrer les importantes vérités de la Géométrie & de la Méchanique dans une Ecole des Arts uniquement destinée à former des Ouvriers intelligens, j'avois avancé que l'on pouvoit rendre la Géométrie, pour ainsi dire, palpable, par la superposition & par la décomposition des figures & celle des solides. J'avois encore dit que, par le secours de plusieurs petites machines, on démontroit la Méchanique ou du moins ses principes essentiels. M. de Poliniere & M. l'Abbé Nollet avoient employé de pareils moyens dans leurs Cours de Physique expérimentale qui sont entre les mains de tout le monde & qu'on ne sçauroit trop recommander. J'avois encore cité un Fabricateur d'instrumens de Mathématique demeurant à Londres, presque vis à-vis la Bourse Royale (*Royal Exchange*), qui vendoit des assortimens presque complets de ces petites machines, par le secours desquels ceux qui ne voient que par les yeux, ou qui n'ont pas le tems de se livrer à la théorie, peuvent devenir Méchaniciens dans une heure de tems.

Parmi ces divers secours que j'ai indiqués, je n'en connois aucun pour prouver que la direction perpendiculaire est la plus avantageuse de toutes. La flexibilité des cordes, qu'on ne peut remplacer par des fils de fer sans métamorphoser ces derniers en leviers, empêchoit d'user, dans les petites machines que je recommande, de ressources semblables à celles dont on se sert dans la théorie où toutes les directions se représentent par des lignes droites. Cette difficulté ne m'a point effrayé; voici ce que j'ai imaginé pour démontrer dans l'instant l'importante proposition dont il s'agit.

J'ai fait couder d'équerre une petite verge de fer par le milieu, & je l'ai fait percer précisément dans ce coude pour recevoir un boulon implanté perpendiculairement dans une piece de bois qui s'assemble verticalement dans une table.

Un des bras de cette espece d'équerre est garni d'un rateau ou quart de cercle denté de cuivre dont les dents sont très-fines. Ce bras aboutit exactement au milieu du rateau & le divise en deux arcs de 45 degrés chacun. Ce rateau engraine dans une bande d'acier ou de cuivre, aussi dentée, & que l'on nomme quelquefois *cramaillere*. Celle-ci est logée dans une rainure pratiquée dans l'épaisseur de la table.

Vers l'un des bouts de cette bande de métal sont incrustées dans la table deux plaques de cuivre d'environ un pouce de large & d'une certaine longueur, sur lesquelles sont marquées deux divisions différentes. Vers le bout de la cramaillere, qui doit passer entre ces deux bandes de cuivre divisées, est un double index figuré par deux pointes très aiguës.

L'autre bout de cette même cramaillere est garni d'un petit anneau ou collet dans lequel on passe un petit cordon de soie au bout duquel est attaché un poids d'une pe-

ſanteur connue. La direction de ce cordon eſt coudée par une petite poulie de cuivre placée près du trou pratiqué dans l'épaiſſeur de la table pour laiſſer paſſer le cordon.

On a cru devoir mettre le poids ſous la table & non au bout, de peur que les Spectateurs venant à le toucher ſans le vouloir, ne nuiſiſſent à l'expérience. Ce poids coule enſuite dans une eſpece de gaine pour éviter toute eſpece d'oſcillation ou balancement.

Le bout de la verge coudée, dont j'ai parlé en premier lieu, auquel le rateau n'eſt point adapté, eſt percé d'un trou par lequel on fait paſſer une corde deſtinée à ſoutenir un poids ou le baſſin d'une balance.

Pour donner plus de ſolidité à cette machine, on peut réunir les deux branches de cette eſpece d'équerre par une petite bande de cuivre ou d'acier, & les deux extrémités du rateau par deux petits arcs concaves de cuivre au bras de l'équerre auquel il eſt adapté. Voilà en peu de mots toute la machine dont je vais tâcher de faire connoître les propriétés.

Je ſuppoſe que le poids placé au bout de la cramaillere eſt en équilibre avec celui que l'on met dans le baſſin de la balance, tandis que le bras de l'équerre auquel eſt adapté le rateau, ſe trouve dans une ſituation perpendiculaire. On pourroit le connoître très-exactement en ſuſpendant un petit pendule entre les arcs concaves qui ſoutiennent les bouts du rateau. (Ce dernier a pour rayon le bras de l'équerre auquel il eſt réuni).

Dans cette circonſtance, le bras de l'équerre auquel eſt ſuſpendu le baſſin ſe trouve dans une ſituation horiſontale, & la corde qui ſoutient le baſſin repréſente alors la direction perpendiculaire par laquelle agit le poids mis dans ce dernier.

Si l'on fait avancer la verge en bande de fer dont on a parlé en premier lieu, on verra que le poids qui traverſe la table ramenera le bras auquel eſt adapté le rateau dans la perpendiculaire, parce qu'il agit toujours par cette direction; au lieu que celui qui eſt dans la balance, agiſſant par une direction oblique, produit moins d'effet: donc cette direction eſt défavorable à la puiſſance qu'il falloit démontrer.

On verra encore, par le ſecours de la même machine, que ſi l'on avance beaucoup la verge dont les dents engrainent dans celles du rateau, le poids qui ſert à la ramener agira avec plus de viteſſe. La raiſon en eſt ſimple: l'obliquité de la direction par laquelle agit le poids placé dans le baſſin de la balance devenant plus grande, comme il ſeroit bon de le faire remarquer aux Eleves avant d'abandonner cette cramaillere à la peſanteur du poids qui doit la retirer, ce dernier poids aura une plus grande efficacité. Elle ſe manifeſte par la viteſſe avec laquelle ce poids ramene le bras du rateau dans la direction perpendiculaire.

Cette machine peut encore ſervir à montrer la quotité des frottemens de l'engrenage d'un rateau dans les dents d'une bande à cramaillere, comme celle du cric.

## III.

### *Pompes étaimées.*

*Extrait des Regiſtres de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, du Mercredi 17 Novembre 1773.*

» M. Dambournay a expoſé que le 6 Octobre dernier, le ſieur Quentin Neveu, » Chauderonnier-Pompier, établi en cette » Ville au vieux Marché, lui a remis deux » tuyaux en cuivre de 3 pieds un pouce, » dont un a 11 lignes de diametre, & l'autre 2 pouces 3 lignes: cet Artiſte a déjà » fait & placé une pompe avec de pareils » tuyaux étaimés en dehors & en dedans, » chez M. Charles de la Vigne, Négociant. » Cette découverte eſt bien intéreſſante, » puiſqu'il eſt poſſible, par ce moyen, d'éviter les inconvéniens qui réſulteroient » du ſéjour de l'eau dans les tuyaux qu'on » employe aux pompes. L'Académie a décidé que mention ſeroit faite ſur ſes regiſtres de ce travail, & qu'on en accordoit » acte audit ſieur Quentin. Collationné, » conforme au Regiſtre. *Signé*, HAILLET » DE COURONNE, Secretaire perpétuel ».

On trouve de ces pompes & de toute autre eſpece, tant à puits qu'à incendies, chez ledit ſieur Quentin.

## IV.

### *AVIS.*

On deſireroit trouver de haſard une Table à chocolat avec ſon rouleau. Il faut s'adreſſer à M. *Dubois*, Marchand Limonadier, rue Pavée S. Sauveur.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 1 Décembre 1773, au Samedi 4 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 23 à 27 livres 10 ſ. *le ſeptier; id.* au Port de la Greve, de 26 liv. 5 ſ. à 29 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 11, 12 l. 10 ſ. à 14 livres; l'orge, de 9 liv. 10 ſ. à 11 liv. auſſi *le ſeptier.*

L'avoine a été vendue à la Halle, de 17, 18 l. 10 ſ. à 20 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 7 Décembre 1773, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Décembre* 1773.

| | H | B | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 728 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 726 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piaſtres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 7 Décembre* 1773

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{5}{8}$ à 11 16e |
| Hambourg ..... | 187 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 4 6 |
| Cadix ..... | 15 2 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1773. | *Lundi 6.* | *Mardi 7.* | *Mercredi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1527 $\frac{1}{2}$ 25 . . | 1525 27 $\frac{1}{2}$ 30 27 $\frac{1}{2}$ | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 38 . . . | 340 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois* 1773.

| Du Sam. 4 Déc. 1773. *Meſſieurs* | | Du Lundi 6. *Meſſieurs* | | Du Mardi 7. *Meſſieurs* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Lenoir, ſix prem. mois 1773. | J. | Delamotte, ſix p. mois 1773. | J. | Viellard, ſix p. mois 17773. | J. |
| Delarue pere, *id.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Goſſey, *idem.* | L. | Maſſon, *idem.* | | Marſollier, *idem.* | L. |
| Clouet, *idem.* | M. | Thevenin, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1773. Du Samedi 4 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

D'ABO, *le 24 Octobre.*

DEpuis quelques années, notre Agriculture a pris une vigueur que notre climat glacé sembloit lui refuser. Cependant elle ne doit son amélioration qu'aux bienfaits même de la nature; car c'est le fruit d'un nouvel engrais, & cet engrais n'est autre que la tourbe. Avant qu'on eût découvert ce que personne ne pouvoit ignorer, sçavoir que des débris de plantes, mêlés & amalgammés avec de la terre, étoient naturellement faits pour former un excellent fumier, les Agriculteurs même les plus aisés n'étoient point en état d'amender la plus grande partie de leurs champs: or qu'est-ce qu'une culture sans engrais? Depuis qu'on s'est avisé d'employer la tourbe en fumier, nos champs ont commencé à prendre une nouvelle face. Plusieurs pays sont dans le cas de profiter du même avantage. Nos Paysans ont différentes manieres de préparer & de répandre cette tourbe; il n'y a point d'Agriculteur qui ne puisse, par sa propre intelligence, trouver des moyens équivalens. (*Nous publierons en entier la Lettre dans laquelle ces préparations sont détaillées*).

### HONGRIE.

DE PRESBOURG, *le 10 Novembre.*

Nos vendanges ont été fort bonnes... Quoique l'Agriculture ne soit point excitée dans ce pays par des encouragemens particuliers, toutefois il s'y trouve des Cultivateurs qui font des efforts & des essais pour étendre les limites de leur Art. Un Habitant de cette Ville vient de faire une expérience singuliere. Le 2 Juillet dernier, il coupa son seigle: deux jours après, il sema de l'orge dans le même champ: le 14 du mois dernier, il a recueilli sa nouvelle moisson, & il a été bien récompensé.

### ALLEMAGNE.

D'ERFURTH, *le 13 Novembre.*

De toutes les parties de l'Europe, l'humanité réclame aujourd'hui contre l'usage d'enterrer les morts dans les Eglises des campagnes comme des Villes. En attendant que ses cris soient entendus, M. Alix, notre Compatriote, propose, pour diminuer l'infection des Temples, d'y adapter des ventilateurs, de tenir toujours daus du sable un grand vaisseau de verre contenant six livres de vitriol pour faire précipiter l'huile animale exhalée par les cadavres, d'employer les fumigations de vinaigre &c.

S. M. I. & R. avoit fait proposer au mois de Février 1771 cette question: *Doit-on permettre la sépulture dans les Eglises?* M. Joseph Hubermann a publié, en réponse, une Dissertation Latine qui a été imprimée à Vienne, sous le titre *de salubri sepulturâ.* Dans cet Ouvrage, il attribue l'insalubrité de l'air de Vienne aux eaux stagnantes, au

nombre des Hôpitaux &c, & sur-tout aux émanations des cadavres. Dans les Eglises Grecques où les morts sont exposés pendant trois jours, leurs bieres découvertes, l'odeur est insupportable. On voit une foule d'exemples de gens frappés de maladies mortelles pour avoir assisté à l'ouverture des tombeaux & à la dissection des cadavres. Cette Dissertation mérite d'être réunie aux meilleurs Ouvrages publiés sur ce sujet important. (*Voy. notre Journal de Novembre*).

### De Dresde, *le* 14 *Novembre.*

S. A. E. vient de faire publier un Edit en date du 18 Octobre, pour ordonner dans toute l'étendue de ses Etats que le plan d'éducation rédigé par ses ordres en 1769, soit suivi. Ce plan tend à former de vrais Citoyens, car il embrasse des leçons élémentaires sur l'Agriculture, le Commerce & les Finances &c.

### De Breslau, *le* 15 *Novembre.*

On vient de publier dans nos Annonces l'extrait d'un Mémoire instructif sur les moyens de prévenir les épizooties. C'est l'Ouvrage d'un Econome expérimenté qui, depuis long tems, s'applique avec un soin particulier, à l'éducation des bestiaux. Il a mérité les plus grands éloges de la part de notre Société Economique composée d'Amateurs qui joignent la pratique à la théorie. Les causes principales des maladies des bestiaux sont, selon l'Auteur, leur mauvaise éducation, la mauvaise construction de leurs étables, la mauvaise boisson qu'on leur donne &c. Cette recherche amene l'exposition des remedes. (*Nous donnerons la traduction de cet Extrait, en attendant que la Société Patriotique de Silésie ait publié le Mémoire*).

## ITALIE.

### De Turin, *le* 4 *Novembre.*

On a publié un Edit en date du 19 Octobre, par lequel S. M. défend jusqu'à nouvel ordre l'exportation des châtaignes tant fraiches que séches, ainsi que celle du riz blanc hors de ses Etats, sous les peines portées par l'Edit du 1 Juillet dernier au sujet de l'extraction des grains &c, sous la réserve du pouvoir d'accorder des permissions particulieres, selon qu'il sera jugé convenable. L'expérience amenera peut-être un régime prospere; nous en avons déja fait une fort triste.

### De Naples, *le* 6 *Novembre.*

Malgré les attentions dont on usoit pour empêcher les traites secrettes de grains hors du Royaume, il a été derniérement découvert qu'à Campomarino & autres lieux circonvoisins dans la Pouille, ce commerce avoit eu lieu. En conséquence, non-seulement il a été donné des ordres plus séveres pour arrêter ces traites, mais encore il a été mis de nouvelles entraves au transport des bleds d'un lieu à l'autre du Royaume, afin de pourvoir plus facilement à l'approvisionnement du pays: le Gouvernement fera la dépense d'entretenir pour le même objet quelques bâtimens sur les mers voisines.

### De Florence, *le* 9 *Novembre.*

Le 6, il a été publié une notification par laquelle la Suprême Congrégation de l'Annone fixe des regles pour obvier aux disputes fréquentes qui s'élevoient dans la vente des bêtes à corne.

C'est sans aucun fondement que la Gazette de Bologne, N°. 44, a annoncé que le sieur André Chiavistelli alloit r'ouvrir son commerce de soie avec un fonds de cent mille ducats. Ce faux bruit pourroit occasionner une suspension & des changemens dans les spéculations de ce genre de commerce.

On écrit de Malte que, le 4 Novembre, un bâtiment Maltois y avoit conduit un Barbaresque chargé de froment, d'orge & de feve. Quelques jours auparavant, on y en avoit amené un autre sur lequel étoient des femmes qui, pendant le combat, avoient jetté leurs enfans à la mer pour les soustraire à l'esclavage. Ainsi l'idée de l'esclavage rend atroces la pitié même & l'amour maternel.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le* 4 *Novembre.*

Les nouvelles reçues de l'Amérique mé-

ridionale, le mois dernier, portent que la guerre avec les Indiens & les Negres est terminée & que la tranquillité est rétablie au Bresil.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 18 *Novembre*.

Enfin le Peuple de tout étage ne voit plus dans tous les Marchés de denrées que des vampires qui sucent le sang. Il n'y a pas genre de vivres qu'on ne dise acaparrhé & si singuliérement acaparrhé qu'il faudroit que les Acaparrheurs eussent tout l'argent & tout le bon sens de l'Angleterre pour en venir à bout. Ces jours derniers, c'est sur le poisson que le sort a été jetté. On a prétendu que des Monopoleurs venoient acheter tout ce qu'on en venoit vendre au Marché de Billingsgate, & qu'à la fin ils le faisoient rapporter pour le vendre à très-haut prix; de façon que les Consommateurs qui avoient eu pour eux la complaisance d'attendre qu'ils eussent tout acheté, avoient encore celle d'acheter d'eux au prix le plus haut. En conséquence le Lord Maire a établi des Préposés qui prendront note de tout le poisson arrivé, vendu &c. &c. &c., & qui auront toute facilité de faire une grande fortune en acaparrhemens.

Les pluies ont occasionné des inondations & des dégâts dans les campagnes de divers cantons.

On a observé dans divers cantons que le froment de la derniere récolte rendoit plus de farine que celui des années précédentes.

Quelques familles du Comté de Sutherland se sont embarquées, le mois dernier, pour l'Amérique. On estime que les sommes dépensées ou emportées par les Emigrans de ce pays, dans l'espace de deux ans, surpassent le revenu annuel qu'il produit.

On vient de découvrir à la Nouvelle-Ashford, près de la Nouvelle-Providence, une mine de cuivre dont les essais promettent beaucoup, & près de Pitt-Field sur les frontieres de la Nouvelle-Yorck & du Pays de Massachuset, une mine de plomb qu'on a lieu de croire fort abondante.

## PROVINCES-UNIES.

### DE LA HAYE, *le* 15 *Novembre*.

Entre les Nations, les Nations commerçantes ont certainement l'intérêt le plus sensible à poursuivre l'abolition du droit d'aubaine & de tous les droits qui s'emparent des biens de l'Etranger. Le Négociant est de tous les pays; sa fortune se répand par-tout; il a au-dehors des maisons, des Associés, des Correspondans, des Agens: il se transporte çà & là. Il n'est donc pas assuré d'avoir travaillé pour ses enfans, s'ils sont exclus de l'héritage qu'il laisse en pays étranger. Ces considérations & plusieurs autres ont engagé les Etats Généraux à négocier avec différentes Cours pour l'abolition du droit d'aubaine. Depuis quelques années, la Cour de France a souscrit à une foule de conventions de ce genre; elle vient de consentir à ce que ce droit & aucun autre droit équivalent ne subsistent plus entre ce Royaume & nos Provinces. Il est question d'une traite semblable avec la Suede, avec des circonstances particulieres rélatives à d'autres loix locales. Par exemple, à la suppression de l'aubaine, on ajoutera celle des droits qu'on est obligé de payer dans ce pays pour avoir la liberté d'en rapporter sa fortune en le quittant.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le* 18 *Novembre*.

Depuis quelque tems, il n'est guères entré dans ce Port que des Ponantois; très peu d'Etrangers. Le nombre des bâtimens venus de Terre Neuve avec de bonnes cargaisons de morue est actuellement de quarante-quatre. Le senaut, le *Belisaire*, est arrivé du Cap; la *Charlotte Thérese*, de la Guadeloupe; l'*Héroine*, du Fort Royal, Isle de la Martinique. Le vaisseau, le *Septimane*, Capit. François Seren, est parti pour le Cap; le senaut, l'*Alliance*, Cap. Jean-François Reynaud, pour la Martinique.

Nous apprenons par l'Italie que plusieurs vaisseaux de différentes Nations étoient arrivés à Salonique pour charger du bled, mais que le Pacha a signifié aux Capitaines qu'ils n'avoient qu'à aller se pourvoir dans quelque autre Echelle, attendu qu'il avoit reçu ordre de la Porte de ne point laisser sortir de grains.

Les nouvelles de Gênes portent que les

pluies ont causé beaucoup de dommages dans la campagne ; & que le petit pont, nouvellement construit à Varena, sur la riviere du Ponent, a été emporté. Elles ajoutent que les dernieres lettres d'Espagne annonçoient de nouveaux soins du Gouvernement pour rendre plus florissant le commerce des Marchands Regnicoles tant en Europe que dans les Indes. Enfin elles rapportent qu'un navire, parti de notre Port pour Cadix, avec un chargement d'étoffes de soie & de galons d'or & d'argent destinés pour l'Amérique, avoit péri par le feu à la sortie du détroit de Gibraltar. L'embrasement a, dit on, été si prompt que l'équipage n'a eu le tems que de se jetter dans la chaloupe pour gagner la terre, heureusement peu éloignée. On estime à plus de douze cens mille livres la perte de ce bâtiment.

### De la Rochelle, *le 21 Novembre.*

Il est revenu dans le courant du présent mois plusieurs bâtimens de Terre-Neuve, de Saint-Pierre & Miquelon, avec de très-fortes cargaisons de morues tant vertes que séches, d'huile & de langues : Le navire l'*Heureux* a rapporté de la même pêche 50 livres de castor. Le *Daubenton* est arrivé de Saint-Domingue le 13... Les prix des principaux articles du commerce de ce pays ne varient pas sensiblement. L'eau-de-vie est à 116 l. les 27 veltes.

### De Tours, *le 23 Novembre.*

Depuis la moisson, les grains ont successivement baissé de prix ; ils valent environ un tiers moins qu'ils n'ont valu l'hiver dernier. Le pain commun est à deux sous la livre.

M. de Burbure, dans une lettre adressée à M. Brusson du Boullay, de Sillé-le Guillaume le 4 Novembre, rapporte qu'il a dans son jardin une rave monstrueuse, de l'espece de celles qu'on nomme à Paris petites-raves. Elle a dix-sept pouces quatre lignes de circonférence dans toute sa longueur. Son élevation hors de terre est de dix-huit pouces. Les feuilles qui couronnent sa tête forment une touffe épaisse, fort étendue, & de quarante-trois pouces de diametre. L'écorce est à l'extérieur colorée de rouge jusqu'au milieu de la tige ; le reste est blanc : la tige est couchée verticalement & inclinée à l'horison. La graine qui a produit cette rave a été mise en terre au commencement de Juin dernier dans un plant d'artichaux. L'accroissement prodigieux de ces plantes, seules de leur espece, dans un terrein, ne provient-il pas de ce qu'elles trouvent, au moyen de leur isolement, plus de sucs analogues à leur nature ? Mêlées avec d'autres plantes, n'acquerront-elles pas d'autant plus de force & de hauteur qu'il y aura moins d'analogie entre les deux especes ? Ce seroit certes une étude très-importante que celle des sucs & des sels propres à la végétation de chaque espece de plante. Avec cette connoissance, on pourroit, en mettant ces substances à la portée de chaque végétal, le forcer en quelque sorte à prendre tout son accroissement, & à devenir tout ce qu'il peut être. Ces recherches sont dignes des Amateurs : c'est à eux à tourmenter la nature pour lui arracher ses secrets.

### De Poitiers, *le 25 Novembre.*

Les grains se soutiennent généralement dans la Province à des prix modérés : ils baissent même dans quelques Marchés, tel que Loudun.

La petite-vérole naturelle fait les plus grands ravages dans le Comté de Nyort ; nombre de familles sont dans le deuil. Il n'y a presque point d'année que ce fléau ne dépeuple des campagnes & des Villes. L'inoculation n'est point pratiquée dans le Poitou : quand il mourroit un inoculé sur mille, quelle nombreuse population elle y sauveroit !

Il n'a fallu qu'un Citoyen pour remplir tous les esprits d'idées de bienfaisance & de bien public. On ne cesse d'imaginer ou de renouveller des projets pour l'extension de l'Agriculture, du Commerce, des Arts. Ces projets sont réfléchis ; il en est dont l'exécution est possible, facile même, & même dans l'état actuel des choses. Par exemple, l'étang appellé de *S. Hilaire* n'a guères d'autre effet que d'empester l'air. Il a été reconnu que le desséchement n'en seroit ni malaisé ni dispendieux. Ce dessein fut agité, il y a vingt-cinq ans ; mais l'Abbé Commendataire de Montierneuf refusa

de contribuer à la dépense. Les Religieux, & pour le bien public & pour leur propre intérêt, offroient de supporter une partie des frais d'autant plus volontiers qu'il se présentoit déjà beaucoup de gens pour affermer le terrein. La terre auroit payé un très fort intérêt des avances ; elle les promet encore, & peut-être ne s'agit-il que d'apprendre aux Possesseurs le bien qu'ils peuvent faire à eux & aux autres.

DE PARIS, *le 1 Décembre.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 13 Juin, qui autorise le sieur Duc de Nivernois à percevoir à son profit les huit sous pour livre des droits de péage, passage, poids &c, qui se levent dans l'étendue du Duché de Nevers, à la charge de payer annuellement à titre d'abonnement, une somme de huit cens cinquante livres à l'Adjudicataire des Fermes Générales &c.*

Autre dudit jour, *qui assujettit aux huit sous pour livre ... les droits de péages, passages, bacs & pontonages du Duché de Valentinois, à l'exception néanmoins des droits de péages établis sur le Rhône sur lesquels la nouvelle imposition sera modérée à deux sous pour livre...*

Autre du 19 Août, *qui assujettit aux huit sous pour livre ... les droits de perception effective & journaliere qui se levent sur les Forains & Etrangers au passage du bac établi sur la riviere de Creuse, au Blanc en Berri, à l'exception de ceux dont le principal soit en un seul soit en plusieurs articles réunis pour le compte d'un même redevable, ne monteroit pas à quinze deniers : confirme les abonnemens qui existent avec les Habitans de la Ville de Blanc pour le passage ; & ordonne qu'en sus du prix desdits abonnemens, à quelques sommes qu'ils puissent monter, il sera perçu une augmentation de deux cinquièmes.*

Autre dudit jour, *qui ordonne la perception des huit sous pour livre ... en sus du principal tant des droits de vinéterie & de boucherie qui se levent au profit de la Ville d'Arbois en Franche-Comté, que du droit de trois livres par corde de bois, & de l'augmentation sur le prix du sel ordinaire, substitués dans la même Ville à l'octroi sur le vin à l'entrée : permet de continuer la levée tant dudit droit de trois livres par corde de bois que de l'augmentation sur le prix du sel ordinaire, jusqu'à ce qu'il en soit par S. M. autrement ordonné.*

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

*Observations sur une espece d'épidémie occasionnée par du seigle gâté tel qu'il s'en est recueilli dans quelques Paroisses du Bas-Anjou en 1770 & 1771. Par M. Renou, ancien Chirurgien Aide-Major de l'Armée, à la Pommeraye dans le Bas-Anjou.*

Le seigle est dans cette Province, comme dans la plûpart des Provinces de France, le grain dont en général les Paysans se nourrissent : cette production n'avoit ci-devant, dans les années de stérilité, causé de peine au pauvre Peuple que par le prix trop haut qu'il étoit obligé d'y mettre : mais les récoltes de 1770 & 1771 ont renchéri, si je puis le dire, sur cette disgrace ; le bled excessivement cher, s'est encore trouvé atteint des vices les plus dangereux & les plus propres à déranger l'économie animale.

Le grain, corrompu par le principe malfaisant dont je parle, au premier coup d'œil n'a rien de différent du seigle ordinaire, si ce n'est que sa couleur est d'un rouge briqueté, quelquefois jaune ou même noir. Tous ceux qui sont malades & dont plusieurs n'ont pas pris un entier accroissement, se brisent facilement entre les doigts ; avec un peu de froissement, ils s'y mettent en poudre & d'une couleur plus foncée que celle de leur extérieur. La mastication y développe un goût pourri, amer & nauséabond. Réduits en farine, ils exhalent une odeur très-fétide, & cette odeur augmente encore si l'on y ajoute de l'eau chaude pour en former du pain. Ce pain prend dans sa composition une bien moindre quantité d'eau que celui qui est fait avec de la bonne farine, & n'a ni la liaison ni la consistance ordinaire, mais il se laisse aller au four, s'y crevasse, & quelquefois tombe par morceaux quand on l'en retire ; ce qui arrive sur-tout quand on a mis un peu trop d'eau dans la pâte, & cela d'autant plus facilement qu'il se trouve une plus grande quantité de mauvais grains mêlés avec les

bons : car il faut obſerver qu'on n'a point fait de pain avec ce ſeul grain gâté qui s'eſt toujours trouvé avec plus ou moins grande quantité de grains ſains.

Ceux qui mangent de ce pain éprouvent ordinairement (1) les effets ſuivans. D'abord on ſent une peſanteur ſur l'eſtomac ; auſſi-tôt les yeux s'obſcurciſſent, les oreilles tintent, les joues & en général les muſcles de la figure ſe retirent, les membres tremblent, la marche eſt difficile & égarée, le malade, à qui la tête tourne, a tous les ſymptômes du vertige & la contenance d'une perſonne ivre, ſur-tout il ſent un beſoin irréſiſtible de dormir ; & s'il s'endort, ſon imagination bat la campagne, ſes rêves préſentent des phantômes effrayans ; pluſieurs s'imaginent avoir perdu la raiſon, & quelques-uns la perdent en effet (2).

Tous ces ſymptômes, produits par le pain de ſeigle, paroiſſent avoir quelque rapport avec la maladie de l'ergot. Cependant *cette eſpece de grain monſtrueux n'a jamais produit dans nos cantons aucun mauvais effet connu, quoique tous les ans il ſe trouve dans le ſeigle*, & qu'il y en eût auſſi à peu près autant qu'à l'ordinaire dans les récoltes de 1770 & de 1771. Il eſt au contraire prouvé que la cauſe de tout le mal réſide dans l'eſpece de grain que j'ai décrit plus haut & que les gens de la campagne ont appellé *bled brimé* ou bruiné, lequel a fait partie du ſeigle qu'on a cueilli, & cela en plus ou moins grande quantité, ſuivant les endroits ; car il faut obſerver qu'on a vu des métairies entieres recueillir de bon grain, tandis que leurs voiſins en avoient de mauvais, dans de pareilles terres, préparées de la même maniere ; on a même vu pluſieurs fois & en pluſieurs lieux qu'un champ d'une petite étendue avoit des eſpaces où le grain étoit ſain & d'autres où il ne l'étoit pas.

*Nota.* Nous ne ſçavons ſi cette obſervation a déjà été faite ou publiée ; du moins eſt-elle très-peu connue. Elle nous paroît d'autant plus importante que, dans l'opinion où l'on eſt communément ſur l'ergot, on ne ſonge nullement à examiner s'il y a dans le ſeigle quelqu'autre cauſe capable de produire les effets qu'on impute à ce grain monſtrueux, peut-être à tort, ſuivant l'opinion de MM. Schlegel, Model &c ; opinion fondée ſur des expériences. Nous avons cité dans notre Journal des perſonnes qui s'en étoient nourries ſans aucun accident. M. Parmentier, Apothicaire Major des Invalides, ſi digne de l'eſtime publique par l'utilité & la profondeur de ſes recherches, nous a derniérement aſſuré qu'il en avoit mangé, & qu'il penſe comme M. Model. Enfin M. Renou confirme ici ce ſentiment par l'expérience en quelque ſorte générale d'une Province.

## I I.

### *De la ſubſtitution du cuivre rouge au plomb pour couvrir les édifices.*

Depuis que les Artiſtes écrivent ſur les Arts qu'ils exercent, il ne tient qu'aux Protecteurs nés de l'induſtrie qu'elle faſſe généralement de grands progrès, & qu'en

---

(1) *Je dis ordinairement, parce qu'il ſe trouve nombre de perſonnes & des tempérammens ſur leſquels ce pain ne fait que peu ou point de mauvais effets ſenſibles ; & j'ai été témoin que dans pluſieurs ménages de huit à dix individus, un ou deux ſe mocquoient de la ſituation où ils voyoient leurs convives après le repas. Cette eſpece d'exemption n'étoit particuliere ni à l'âge ni au ſexe, ni à aucune cauſe clairement connue. Parmi les animaux, les chiens ſur-tout ont été très-ſenſibles aux mauvaiſes qualités de ce pain, & j'ai vu une infinité de fois le mien, qui me ſuit dans les courſes que je fais pour voir les malades des campagnes, lorſqu'il avoit mangé par haſard du pain dont on s'y nourrit, tomber auſſi tôt dans une eſpece d'ivreſſe accompagnée de convulſions dans tous les muſcles & ſur-tout ceux des extrémités inférieures, avec vomiſſemens de matieres vertes & écumeuſes.*

(2) *J'en ai vu une infinité d'exemples : dans cette folie, dont pluſieurs perſonnes des deux ſexes ont été atteintes même pendant pluſieurs mois, les unes ne demandoient qu'à courir & à cauſer, d'autres reſtoient conſtamment au lit ; enfin la plûpart ſe ſont rétablies. Le grain de 1772 & celui de la récolte derniere ont donné une nourriture dont le corps s'eſt très-bien trouvé & la raiſon auſſi.*

travaillant mieux, elle travaille à meilleur marché. Il ne faudroit peut-être que rendre leurs découvertes, leurs essais, leurs vues, leurs procédés vraiment publics : on croit qu'ils le sont, lorsqu'ils ont été imprimés, il n'en est rien ; ils le sont si peu, que souvent il n'y a pas un seul Artiste d'un tel corps qui sçache ce qu'un autre du même corps a écrit. Or ce qui est absolument inconnu dans la classe qui seule peut le sçavoir fructueusement, est comme secret ou non-avenu.

Le sieur *Pierre Raoux*, *Marchand Chauderonnier à Nancy*, vient de publier dans ladite Ville, chez *Beaurain*, un *Mémoire sur l'usage du cuivre rouge pour les bâtimens, reconnu préférable au plomb*. Comme la coutume est de se servir de plomb en planches pour couvrir certains édifices, on ne songe même pas à se demander pourquoi ce métal seroit préféré à tout autre ? On trouve la question décidée par le fait, & l'on s'en tient là, on seroit même révolté d'une proposition contraire. Le sieur Raoux, vient, examine, calcule & trouve qu'il y auroit beaucoup d'avantage à couvrir les maisons de cuivre rouge.

Il démontre d'abord qu'une couverture en plomb est bien plus coûteuse que la couverture en cuivre. Une livre & demie de cuivre rouge forme un pied quarré de toiture ; à 50 sous la livre de ce métal, cet espace revient à 3 l. 15 s. Pour couvrir le même pied quarré en plomb, il faut onze livres de cette matiere ; 10 sous la livre, c'est 5 l. 10 s. Il y a donc 35 sous de bénéfice par pied, à se servir de cuivre ; l'épargne est honnête.

Le sieur Raoux observe encore que le plomb obéit aux influences de l'air : il s'étend aux grandes chaleurs ; au grand froid, il se resserre. Il se déchire : il s'y forme des crevasses qui sont autant de gouttieres en vertu desquelles le bois de charpente se pourrit & les bâtimens se ruinent. L'Auteur est porté à croire qu'au contraire le cuivre rouge s'améliore à l'air. Il en a acheté provenant des débris de démolitions d'anciens hôtels ; & il a trouvé celui qui avoit été exposé à découvert d'une épaisseur égale, plus malléable, plus parfait que celui qui n'avoit pas servi ou qui étoit resté à l'abri des influences du tems.

Enfin, en cas d'incendie, le cuivre ne fond pas comme le plomb. Ainsi une maison, avec cette premiere espece de toît, courra moins de risque : si elle est embrasée, ceux qui travaillent à éteindre le feu, courront moins de danger. Le plomb, en fondant, irrite les flammes, écarte les secours, aggrave le mal de plusieurs manieres.

Le sieur Raoux remarque que l'Hôtel des Invalides, le Palais Royal à Paris, la Cathédrale de Strasbourg &c, sont couverts en plomb.

## III.

*Peinture sur verre.*

Nous avons ci-devant annoncé qu'un Artiste Allemand avoit fait présenter à une Société Economique des morceaux d'une nouvelle peinture sur verre très-solide. D. Manuel Moreno Aparicio, Peintre Espagnol, des environs de la Ville de Tolede, a également découvert un secret de peindre au feu des verres de toute couleur, avec autant & plus de perfection qu'on n'en remarque dans les anciens verres colorés & peints, fort communs dans les Eglises d'Espagne & dans presque toutes les anciennes Eglises de l'Europe. Ni le tems ni l'eau n'alterent les figures imprimées sur le verre par l'action du feu, suivant la méthode de D. Aparicio. Son secret a été mis à l'épreuve. Des vitres, peintes à sa maniere, ont été placées dans les Eglises de Tolede & de Léon ; & sa peinture résiste à toutes les intempéries.

## IV.

*Cours de Physique Expérimentale.*

Le sieur Brisson, de l'Académie Royale des Sciences, Maître de Physique & d'Histoire Naturelle des Enfans de France, Professeur Royal de Physique Expérimentale au College Royal de Navarre, commencera le Lundi 6 Décembre prochain son Cours de Physique Expérimentale dans son cabinet de machines, rue du Jardinet, Fauxbourg S. Germain.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 24 Novembre 1773, au Samedi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 5 s., 24 l. 10 s. à 28 l. 10 s. *le septier ; id.* au Port de la Greve, de 21 liv. 10 s. à 27 l. 10 s. Le seigle, de 10 l. 10 s., 11 à 12 l. 10 s.; l'orge, de 9 l. 10 s. à 10 l. 5 s. aussi *le septier.*

## V I.

### Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 24 Novembre 1773 au Samedi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 16, 17 à 18 liv. l'ancienne ; la nouvelle, de 17 l. 10 s., 18 à 19 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Décembre 1773, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 Décembre 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 5 | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 6 | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . | | | |
| 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | |
| L'argent à 11 d. . . | | | |
| 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . | | | |
| gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 6 | |

## Changes de Paris, *du 1 Décembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¼ |
| Londres ..... | 29 11 16e. |
| Hambourg ..... | 187 ½ |
| Madrid ..... | 15 4 6 |
| Cadix ..... | 15 2 6 |
| Livourne ..... | 95 ¾ à ½ |
| Gênes ..... | 93 ¾ à ½ |
| Lyon. *Saints* ..... | ¾ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Lundi 29.* | *Mardi 30.* | *Merc. 1 Nov.* |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1505 7 ½. . . | . . . . . | 1505 7 ½. . . |
| D°. 16/25es. à 5 cou. | 955 . . . . | . . . . . | 950 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 63 64. . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 27 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 1 *Novembre.*

LE Traité de Commerce entre la République & les trois Puissances n'est pas aussi facile à conclure qu'on se l'étoit imaginé. L'article du sel souffre de grands débats. On demande, au nom de la République, la franchise des droits tant pour les marchandises qui passeroient du territoire de la République dans le Domaine des trois Puissances, que pour celles qui entreroient de ces mêmes Provinces en Pologne. Quelques personnes pensent qu'on l'obtiendra, par la raison que ce pays acquerroit, par cette exemption de tributs, au moins une sorte de prospérité généralement utile à ses voisins.

Les mendians s'étoient multipliés à l'infini dans cette Capitale, comme on peut le croire : il vient de leur être ordonné de la quitter incessamment. Ils attendent qu'on leur assigne le lieu de retraite où ils trouveront à travailler & à vivre.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 5 *Novembre.*

Les orages continuels par lesquels la Baltique a été bouleversée pendant un mois, ont retardé l'arrivée des bâtimens attendus de la Finlande, & influé sur le renchérissement considérable du prix des denrées.

Les taxes des comestibles se régloient ci-devant ici tous les mois, & avec l'approbation du College de Commerce. M. le C. de Sparr, Grand Statthalter, a fixé pour sept mois le prix de la viande de boucherie pour qu'elle ne hausse pas au printems ; & malgré l'opposition du College de Commerce, il y a été autorisé. Trop courtes, quant à la durée, les taxes déroutent les Marchands qui sont exposés à des variations perpétuelles ; trop longues, elles les déroutent aussi, parce qu'ils ne peuvent pas porter si loin les spéculations d'un débit journalier. Il ne s'agit donc plus que de déterminer précisément la juste durée que doivent essentiellement avoir des évaluations dépendantes d'un futur contingent, pour qu'elles soient justes : or Dieu le sçait.

L'Europe sera certainement étonnée d'un Jugement criminel rendu le 19 du mois dernier à Stendal en Dahlie. Il est très-vrai que deux Publicains ont été condamnés pour cause d'exaction. La Sentence leur impose des restitutions & une amende honorable, outre la perte de leurs emplois & l'inhabileté à en posséder.

Tout le monde connoît de ces Compagnies qui, munies du privilége exclusif de faire une chose, n'exercent que celui d'empêcher de la faire. Notre Compagnie de Plongeurs n'alloit plus, depuis long tems, chercher au fond de la mer les effets naufragés. Un Etranger, nommé Hammar,

a obtenu la permiſſion d'entreprendre cette fouille qu'il exécute à ſes frais entre les rochers & les ſables de notre Port.

L'augmentation des prix accordés aux Marchands Drapiers pour le débit des draps de Fabrique nationale, encourage cette fabrication qui ſe perfectionne.

S. M. a rendu une Déclaration très-ſévere contre une infidélité invétérée qui ſe commet à l'égard de la continence des tonnes deſtinées pour les ſalaiſons, le goudron &c.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 7 Novembre.*

Nous avons actuellement ſous nos yeux une preuve frappante de l'impoſſibilité de ſubjuguer le commerce & du tort que l'on ſe fait à ſoi-même par le vain projet de l'enchaîner. Dantzick eſſuye une révolution ſi ſinguliere, ſes environs ſont hériſſés de tant d'obſtacles que tout ſe détourne de cette contrée, juſqu'au commerce des bleds. Cette circonſtance a attiré en Danemarck & dans le Holſtein des commiſſions conſidérables de grains de la part des Hollandois. Le Gouvernement, très-inſtruit que la plus heureuſe récolte n'encourage la reproduction que par le bon débit, & que le prix le plus doux pour le Conſommateur ne donne pas à la partie productive le moyen de lui préparer de nouvelles conſommations abondantes, le Gouvernement, dis-je, encourage de toute façon l'extraction hors de ces Etats.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 9 Novembre.*

On croiroit que l'Europe va devenir un *pays d'or.* Preſqu'en même tems, il s'y eſt découvert trois mines de ce métal; une en Suiſſe, dont on s'eſt promis un bon produit; une autre dans l'Iſle d'Halki près Conſtantinople, laquelle ne rendroit pas les frais d'exploitation; une troiſième dans ce pays-ci, près de Trentſchin, dont on doit faire l'eſſai.

### De Dresde, *le 10 Novembre.*

S. A. E. vient de faire publier un Mandat relatif aux moyens de ſauver les perſonnes noyées ou étouffées. Ce Réglement eſt diviſé en douze articles; on n'a rien oublié pour atteindre au but ſalutaire que ſe propoſe la bonté paternelle du Souverain.

## ITALIE.

### De Rome, *le 30 Octobre.*

Sa Sainteté, ſur le point de partir de Caſtel-Gandolfe, a ordonné que l'on diſtribuât aux pauvres du lieu une ſomme d'argent, des vêtemens & des lits.

Les excavations ſe continuent dans le Tibre, & l'on y trouve tous les jours quelque nouveau monument.

En exécution des ordres de S. S., le Cardinal Camerlingue a baiſſé le prix de l'huile, avec injonction aux Revendeurs d'en tenir de bonne & d'en livrer à quatre baïoques le bocal à quiconque en demandera, & aux Marchands en gros d'en vendre à ceux-là de petites quantités dans la proportion établie par les Edits. Le ſavon a été réduit à cinq baïoques la livre. On peut dire qu'ici c'eſt la Police qui gouverne l'Etat.

### De Florence, *le 2 Novembre.*

Les Auditeurs de la Chambre Granducale ont notifié le 26 Octobre un *Motuproprio* de S. A. R. du 8, par lequel il eſt déclaré que la réſerve dite de Caſtel-Fiorentino demeure ſupprimée; & qu'en conſéquence il ſera généralement libre d'y chaſſer & d'y pêcher, hors les tems défendus pour le bien des récoltes. Les Propriétaires & les Cultivateurs regardent cette liberté comme un des plus puiſſans encouragemens qu'ils euſſent à deſirer.

Le nombre de bâtimens de toute ſorte de Nations, entré le mois dernier dans le Port de Livourne, eſt, pour ainſi-dire, innombrable. L'importation des grains & des légumes a été ſinguliérement abondante.

Des lettres particulieres de Naples portent que le Gouvernement a réglé qu'à l'avenir les débiteurs détenus ſeroient relâchés après cinquante jours de priſon, ou nourris aux dépens des créanciers. En même tems, il a mis un frein à l'avidité des Geoliers qui font payer trop cher aux Priſonniers leur diſgrace, aux innocens com-

me aux coupables ; car le droit de geole est une peine à laquelle on n'échappe jamais lors même qu'il vous est réellement dû des dédommagemens.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 9 Novembre.*

Les 30 & 31 Octobre, les vaisseaux *Toscano & Coro* entrerent dans les Ports de Cadix & de S. Sébastien. Le premier étoit parti du Port de Lima le 10 Juin, & le second de la Guyara le 6 Septembre. Ils ont amené pour le compte du Roi & du commerce 983,747 piastres fortes en or & en argent ; 4,092 quintaux de cuivre ; 3,906 arrobes de cascarille ; 688 de laine de Vigogne ; 15,365 fanegues de cacao ; 4,000 cuirs &c.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 11 Novembre.*

L'ancien Lord Maire a fini l'exercice de sa Charge par la diminution du prix du pain.

Il a été notifié aux Négocians intéressés dans le commerce de Russie, que l'Impératrice avoit supprimé les droits sur les toiles & étoffes de laine de Manufacture Britannique importées dans ses Etats dont les suifs & autres articles ne payent point d'entrée dans ce Royaume.

On assure que les oppositions de MM. le Duc de Devonshire, le Marquis de Rockingham & le Comte de Shelburne ont fait échouer au Parlement d'Irlande le projet de la taxe sur les terres des Propriétaires absens. Il est question de lever une somme de 300,000 livres en annuités à six pour cent, avec accroissement pour les survivans, dans la forme des tontines de France.

Par les états présentés à la Chambre des Communes, il conste que le *produit total* des revenus héréditaires & des droits additionels de l'Irlande, a excédé dans ces deux dernieres années de 26,742 l. celui des deux années précédentes, tandis que leur *produit net* a été moindre de 35,556 l. 3 s. 9 d. ½ : ainsi entre les caisses particulieres qui payent & la caisse publique qui reçoit, il y a une dépense ou une non-valeur extraordinaire de plus de soixante-deux mille livres sterl.

Il conste également que le produit net des revenus & des droits des deux dernieres années a monté à 1,329,330 l. st. 5 sh. 10 d. ¾ ; & que les dépenses ont excédé la recette de 63,595 l. 9 sh. 5 d. ¾. En ajoutant cette derniere somme à celle de 124,125 l. 6 sh. 2 d. ½ dépensée en conséquence des ordres de la Cour, il se trouve que la dépense a surpassé la recette de près de 188,000 l.

Il y a aujourd'hui à Norwich beaucoup plus de Manufacturiers sans ouvrage qu'il n'y en a eu depuis plusieurs années ; ce qu'on attribue à l'interruption du commerce de cette Ville avec Dantzick.

La Compagnie des Indes se trouve, dit-on, dans une détresse plus grande que jamais. Tandis qu'on lui prêtoit ici 1,400,000 liv. st., & qu'elle avoit en outre besoin de 850,000 l. pour continuer son commerce, ses revenus baissoient dans l'Inde & ses agens tiroient sur elle 250,000 l. Il a été, ajoute-t-on, proposé de payer cette somme moyennant une augmentation de 12 & demi pour cent par action, accroissement qui ne produiroit pas la moitié de la dette. Des lettres d'Arcate portent que les Marattes sont dans une posture menaçante, & que si nos Troupes avoient le malheur d'être battues, Bombay & Madrass seroient réduits à de dures extrémités, quand ce ne seroit que par les obstacles insurmontables que ces Peuples opposent à la perception des revenus.

On vient d'essuyer à Carlisle une terrible inondation.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 12 Novembre.*

Un vaisseau derniérement arrivé de Surinam à Amsterdam, a rapporté que nos Troupes avoient échoué dans leur expédition contre les Negres & les Naturels du pays ; & que plusieurs ont été blessés avec des fléches empoisonnées.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 12 Novembre.*

Il a été annoncé ci-devant que le tems avoit été d'une beauté singuliere pendant le

cours du mois d'Octobre : la nuit du 29 au 30, il se dérangea. Une grosse pluie, accompagnée de coups de tonnerre continuels, fut suivie d'un changement de vent très-contraire à la navigation. Celui du Nord a empêché l'arrivée de plusieurs bâtimens qu'on attendoit.

Depuis le commencement du mois, il est entré plusieurs Ponentois chargés de morue de Terre-Neuve. D'environ 40 bâtimens venus de cette pêche, il n'y en a point eu qui n'ait apporté pleine cargaison.

L'importation des grains se soutient. Selon des lettres d'Alger, la Régence vient de permettre généralement la sortie des bleds & des denrées ; & même plusieurs bâtimens en ont déjà chargé pour l'Italie.

Le vaisseau, la *Catherine*, Cap. Jacques Pine, Anglois, est venu de la Baye de Honduras, chargé de bois de campêche & d'indigo.

Le Capitaine Jean Brunet, commandant le vaisseau la *Félicité*, est parti pour le Cap.

Il a passé ici du grain de Sicile pour l'Espagne. Nous avons appris de ce dernier Royaume qu'en divers endroits il avoit régné une sécheresse si opiniâtre qu'il n'étoit pas tombé une goutte d'eau. On craignoit encore beaucoup vers la mi Octobre que l'aridité ne mît un grand obstacle aux semailles. On assure que la disette d'eau s'est fait sentir jusques dans le Palais de l'Escurial où la Cour étoit très-nombreuse.

### De Nantes, *le* 15 *Novembre.*

La vente des marchandises de l'Inde déposées à l'Orient s'est ouverte le 8. Si le nombre des Acheteurs répond à la quantité des objets à vendre, elle sera fort brillante. Il s'est élevé une discussion au sujet de certains droits qui avoient été imposés sur les étoffes de la Chine & autres articles & que l'on avoit négligé de percevoir.

Le Gouvernement a assigné une somme de quarante mille livres pour contribuer à la réparation des pertes immenses souffertes dans le canton de la Bretagne dévasté par l'inondation du 19 Août. Le détail des charités particulieres seroit intéressant & consolant.

Depuis que les Etats de la Province ont pris en considération le Port de Pléneuf dans la Baye de Saint-Brieuc, plusieurs Négocians y ont fait construire des bâtimens avec moins de dépense que n'en exigent les autres Ports marchands de la Province. Un nouveau chemin facilite le transport des bois & des agrets. On travaille à établir dans le Port des cales de construction, un quai &c.

### De Rheims, *le* 18 *Novembre.*

Nous avons le désagrément de reconnoître qu'indépendamment de ce que nos vignes ont fort peu rapporté, cette année, la petite quantité du nouveau que nous avons ne se trouve pas avoir beaucoup de qualité : en général il est beaucoup moins bon que celui de 1772. Aussi les vins vieux sont-ils fort recherchés ; le prix en augmente.

Les prix des grains & du pain baissent.

Le 15 du courant, il s'est ouvert à Troyes une Ecole gratuite de Dessins, formée par des Citoyens généreux, & dirigée par des Professeurs aussi désintéressés qu'habiles.

### D'Angers, *le* 19 *Novembre.*

Il y a si peu de vins, cette année, qu'ils s'élevent à des prix excessifs & haussent de jour en jour. Ceux des moindres crûs valent couramment 150 livres, la pipe de 500 pintes de Paris.

La récolte des grains a été des plus abondantes dans l'Anjou. Cependant ils ne sont pas encore descendus au taux que l'on a lieu de se promettre. Le septier de froment, pesant trois cens livres, vaut actuellement 30 l. & plus. Les achats qui se font dans la Province soutiennent les prix.

Les pluies continuelles nous font craindre pour les semailles dont il reste encore au moins un tiers à faire.

### D'Orléans, *le* 21 *Novembre.*

En général, l'Orléanois, le Gâtinois & les pays adjacens n'ont recueilli qu'une demi-année commune de vin au plus. Quoique la qualité en soit bonne, on a fort regretté de n'avoir pas différé les vendanges, attendu la continuité du beau tems. On a fait de bonne heure une grande partie des semailles que les pluies ont ensuite traver-

ſées. Depuis la belle récolte de grains que nous avons eue dans tous ces pays, les prix en ont ici ſucceſſivement baiſſé. Les marchandiſes de l'Amérique ſont abondantes & à bon marché.

Le 14 de ce mois, MM. les Maire & Echevins de cette Ville, pour célébrer la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Valois, ont, au milieu de réjouiſſances éclatantes, fait diſtribuer du pain aux pauvres de toutes les Paroiſſes, & des layettes complettes pour chaque enfant de pauvres gens né depuis cette heureuſe époque juſqu'au jour de la fête.

## De Paris, *le 24 Novembre.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du 19 Septembre, *qui ordonne que le droit de conſommation ne ſera plus perçu ſur les morues ſeches dans tous les lieux & dans tous les cas, que ſur le pied de dix ſous du cent peſant, au lieu de vingt ſous du cent, compte marchand.*

Autre du 3 Octobre, *portant réglement pour la fourniture des ſels aux dépôts limitrophes du pays de Gabelles.* Le Roi s'étant fait rendre compte de la régie établie relativement à l'approviſionnement & à la vente du ſel dans les parties des Provinces du Poitou, du Limoſin, de la Marche & de l'Auvergne, rédimées des droits de Gabelles, qui confinent aux pays ſujets auxdits droits, S. M. a reconnu que le faux-ſaunage s'étoit ſucceſſivement d'autant plus accrû que l'augmentation déterminée par les beſoins de l'Etat ſur le prix du ſel dans les greniers, préſente aux fraudeurs l'attrait d'un nouveau bénéfice, outre la facilité de former des entrepôts dans l'étendue des reſſorts des dépôts. S. M. a réſolu d'établir, pour le fourniſſement deſdits dépôts & pour la diſtribution, des régles nouvelles qui, en conſervant les priviléges des Habitans & leur procurant de meilleurs ſels, arrêtent le faux-ſaunage...

Art. 1. Les dépôts établis dans les cinq lieues des Provinces rédimées des droits de Gabelles, limitrophes des pays ſujets auxd. droits, ſeront déſormais approviſionnés à la diligence & aux frais de l'Adjudicataire des Fermes de S. M., de ſels dont il fera l'achat ſur tels marais ſalans qu'il jugera à propos.

A. 2. Les magaſins ſeront fournis aux frais de l'Adjudicataire.... A. 3. Ouverts deux jours de chaque ſemaine... A. 4. Les Receveurs & Contrôleurs ſeront reſponſables du ſel... A. 5. Ils procéderont au meſurage & emplacement des ſels à leur arrivée, & en dreſſeront procès-verbal... A. 6. Il ſera procédé au regratage des ſacs, & les ſels qui en proviendront ſeront jettés ſur la maſſe...

A. 7. Le meſurage du ſel aux emplacemens & aux diſtributions ſera fait, comme dans les greniers, à la trémie à deux grilles. Abroge S. M. l'uſage de meſurer le ſel dans leſdits dépôts à pelle renverſée... A. 8. La diſtribution ſe fera par minot, demi-minot, quart de minot, & demi-quart de minot... A. 9. Pourront les Préſidens-Juges aſſiſter à ces diſtributions, ſans retribution &c.... A. 10. Le Fermier prépoſera telle perſonne qu'il voudra au ſervice de la trémie, ainſi que pour gouverner la ſoûpape, rader la meſure &c.

A. 11. Défend S. M. aux Marchands de ſel, Fourniſſeurs & Minotiers des dépôts, de s'immiſcer aux fourniſſement & vente...

A. 12. Défend S. M. aux Habitans des Villes d'Aubuſſon & de Riom, qui ont joui juſqu'à préſent de la faculté de faire le commerce de ſel, tant pour l'approviſionnement des Habitans des Paroiſſes des Provinces redimées, non-compris dans les reſſorts des dépôts, que pour le fourniſſement deſdits dépôts, de le continuer à l'avenir...

A. 13. Seront tenus les Aſſéeurs & Collecteurs des Tailles, ainſi que les Maires, Echevins, Syndics des Villes franches, abonnées, tariffées, de fournir aux Commis de l'Adjudicataire, des copies exactes des rôles de taille & de capitation où ſeront marqués les noms, qualités, emplois des Habitans; les ſommes auxquelles ils ſont impoſés; le nombre des perſonnes de chaque famille...

A. 14. Seront tenus par le Receveur & par le Contrôleur aux diſtributions deux regiſtres qui contiendront la quantité de ſel diſtribuée à chaque reſſortiſſant, de quelle maſſe le ſel aura été tiré...

A. 15. Le ſel ſera délivré aux reſſortiſſans des dépôts à raiſon d'un minot pour 7 perſonnes par an, non compris les enfans au-deſſous de huit ans, tant pour pot & ſaliere que pour groſſes & menues ſalaiſons. Défenſe aux reſſortiſſans d'avoir en leur maiſon

plus de ſel qu'il n'en faut pour la proviſion de leur famille pendant ſix mois.... A. 16. Défenſe d'ordonner de plus fortes livraiſons ſous prétexte d'Ouvriers, Moiſſonneurs &c.. A. 17. Ou pour les enfans au-deſſous de 8 ans... A. 18. Excepté en faveur des Boulangers, Bouchers, Charcutiers, Cabaretiers, Marchands Saleurs de beurre & de fromage.

A. 20 & 21. Les reſſortiſſans préſenteront des certificats de leurs Curés ou Vicaires... A. 22 Les Commis leur délivreront des bulletins... A. 23. Sera réputé faux-ſel tout ſel pris ailleurs que dans les dépôts...

A. 24. Le prix du ſel ſera reglé tous les mois par les Officiers des dépôts, relativement au taux auquel il ſe vend dans les Salorges les plus voiſines & aux frais de voiture.

A. 25. Confirme S. M. les Habitans des reſſorts deſdits dépôts & ceux des autres parties des Provinces rédimées, dans leurs priviléges & exemptions...

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Préſervatif pour les bêtes à cornes qui ſont ſaines & qu'il faut garantir de la contagion qui régne dans pluſieurs villages de la Généralité de Soiſſons. Par M. du Fot.*

Quels ſoins & quelles attentions ne méritent pas ces animaux ſi néceſſaires? Une vache eſt le ſoutien d'une famille entiere qui du matin au ſoir eſt livrée aux plus pénibles travaux. C'eſt pour preſque tous les Habitans de la campagne l'unique & principale douçeur de leur vie: tandis qu'ils ſont forcés de céder à d'autres le fruit de leurs peines, ils trouvent leur exiſtence dans le lait que leur fourniſſent leurs vaches. Elles ſont les meres nourrices des hommes. Il ne faut donc négliger aucun des ſoins que nous allons preſcrire: on les préſervera de la maladie & de la mort. Le ſuccès confirmera nos promeſſes.

Pendant tout le tems que la maladie exiſtera dans ces contrées ou aux environs, mettez toutes les bêtes ſaines à la diete pendant 3 ou 4 jours de chaque ſemaine, c'eſt-à-dire, ne leur donnez ces jours-là que de l'eau blanche. Ceux qui en auront la faculté, y ajouteront une livre de miel & un demi-ſeptier de vinaigre... Faites-les boire ſouvent & très-ſouvent. Servez-vous de la corne, ſi cela eſt néceſſaire... Si elles ne fientent point ſelon leur coutume, donnez-leur des lavemens chaque jour. La moindre diminution dans cette évacuation exige abſolument ce ſecours, il préviendra la maladie.. Bouchonnez-les ſoir & matin avec des bouchons de paille trempés dans l'eau mêlée d'un tiers de vinaigre; mais ne vous ſervez jamais deux fois du même bouchon... Panſez-les comme les chevaux... Tenez les étables & les creches nettoyées de toute malpropreté... Renouvellez chaque jour leur litiere... Que l'air des écuries ſoit ſouvent renouvellé... Parfumez-les avec les fleurs de ſoufre... Telles ſont les précautions les plus ſages qui préſervent ces animaux ſi néceſſaires à l'exiſtence de tant d'individus. Aucune des bêtes à cornes pour leſquelles on a pratiqué ce qui eſt ici conſeillé, n'a été attaquée de la maladie. Cette eſpérance eſt donc fondée ſur l'expérience.

## II.

### *Livres nouveaux.*

1. *Obſervations ſur les commencemens de la Société.* Par J. Millar, Profeſſeur en Droit à l'Univerſité de Glaſcow. Traduit de l'Anglois d'après la ſeconde édition. A Amſterdam, chez Arkſtée & Merkus, à Paris, chez Piſſot, Libraire, quai de Conti. Vol. in-12. Prix, 3 liv. relié.

M. Millar trace, dans cet Ouvrage, l'hiſtoire philoſophique de l'homme & de la ſociété d'après les mœurs, les coutumes, les loix, & leurs révolutions. Des effets il remonte aux cauſes, ſans chercher à les plier à une théorie ou à un ſyſtême préconçu. La comparaiſon des uſages des Peuples & de leurs variations le conduit à des regles pratiques. Sans connoître les principes fondamentaux de l'ordre, un ſens droit lui découvre aſſez conſtamment des vérités ſecondaires conformes à ces principes. L'Ouvrage eſt diviſé en cinq chapitres ſoûdiviſés en ſections. Dans le premier, le ſçavant Profeſſeur conſidere les changemens que les idées des hommes ont ſubis, dans les différens états ſociaux, ſur le rang & la condition des deux ſexes. Après les droits de la

ſociété conjugale, il traite des rapports des enfans avec leurs parens, & des révolutions de la juriſdiction paternelle. De la famille, il paſſe à la Tribu & enſuite à la Nation ou à la ſociété étendue. Enfin il examine les variations de l'autorité des maîtres ſur leurs ſerviteurs, & dans ce chapitre, il venge l'humanité contre les Apologiſtes de l'eſclavage. Nous rendrons un compte détaillé de ce Livre.

2. *Phédon ou Entretiens ſur la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame.* Par Mosès Mendels-Sohn, Juif à Berlin. Traduit de l'Allemand par M. Junker, de l'Académie des Belles-Lettres de Gottingue. A Paris, chez Boucher, quai des Auguſtins, à la Prudence. In-8°.

M. Junker ſe propoſe de donner ſucceſſivement la traduction des divers Traités du célebre Philoſophe Allemand, tous indépendans les uns des autres. Son entrepriſe ſera très agréable à ceux qui aiment la ſaine Métaphyſique, la bonne morale, l'ouvrage combiné de la raiſon & du cœur. Ces Ouvrages ont eu le ſuccès le plus brillant en Allemagne, ſans que le nom d'un Philoſophe, né dans le ſein d'une Nation avilie par le mépris & aſſez généralement enſevelie dans l'ignorance, y ait contribué. Ces entretiens ſur l'ame ſont précédés d'une excellente vie de Socrate, principal Interlocuteur. M. Mosès a parfaitement ſaiſi la matiere de Platon; & ſans rien laiſſer à deſirer dans ſon ſtyle, il eſt fort ſupérieur, quant aux choſes, à ſon modele. Dans un ſi bon Ouvrage, ainſi que dans ſa défenſe placée à la ſuite, nous aurions deſiré qu'il eût approfondi davantage le droit naturel quant à la défenſe de ſoi-même, à la vengeance, aux peines &c.

3. *Supplément à l'Art du Peintre, Doreur, Verniſſeur.* Par le ſieur Watin, Peintre, Doreur, Verniſſeur, & Marchand de couleurs, dorures & vernis. A Paris, carré de la porte S. Martin, en réponſe à la réfutation du S^r Mauclerc & à ſes Proſpectus. Prix, 14 ſous.

M. Watin n'a certainement pas cherché, dans ce ſupplément, à diſſimuler ou à affoiblir les objections de ſon Adverſaire, puiſqu'il met la critique toute entiere & ſa réponſe ſur deux colonnes. Il nous ſemble que cette diſcuſſion ne peut ſervir qu'à confirmer l'opinion avantageuſe que le Public avoit conçue des talens & des connoiſſances de cet Artiſte. Ce Supplément a donné un nouveau prix à l'Ouvrage. M. W., en juſtifiant ſes opinions & ſa pratique, apprécie la valeur de tout ce que ſon Concurrent lui oppoſe. Il *certifie* que *l'huile* de ce dernier donne de l'odeur, & que les matieres métalliques qu'il dit être purgées de ſel & de ſoufre, en donnent auſſi; & il en appelle au jugement de l'Académie Royale des Sciences. Il donne avis à MM. les Souſcripteurs de l'édition *in-folio* qu'il avoit annoncée, pour ſervir de ſuite aux Arts de l'Académie, qu'il ne la publiera point quant à préſent, parce qu'on lui a appris que M. Mittouard, Appothicaire, étoit ſur le point de préſenter à cette Société la deſcription des mêmes Arts. Ils ſont priés de retirer leurs fonds dans le délai de ſix mois, à moins qu'ils ne veuillent les employer à acquérir l'édition in-8°., ainſi que des deſſins, des gravûres, des livres, des meubles &c. On trouve dans ſon attelier un meuble nouveau dans le goût antique appellé *Athénienne*, compoſé de trois conſoles en bois, deſtiné à orner un ſalon ou un boudoir, & propre à divers uſages particuliers.

## III.

## *AVIS.*

Le nommé Biſon, Elagueur, demeurant à Bretigny près Linois, route d'Orléans, à ſept lieues de Paris, entreprend la cure des arbres infectés d'inſectes qui les font mourir; il les remet en bon état, & leur donne leur premiere vigueur. Les expériences réitérées qu'il en a faites ſont certifiées par des Seigneurs & des Particuliers dont les ſuffrages ne ſont point équivoques, puiſqu'ils ont vu opérer. Ce ſont, entr'autres, M. le Duc de Charot, à Ville-Bouzin près Montlherry, route d'Orléans; M. le Comte de Noailles, à Arpajon, même route; M. Thomé, à Rentilly en Brie; M. Caze, à Torcy auſſi en Brie; M. Petit de Letteville; M. Deromont, Procureur du Roi, à Montlherry; M. Reymond, Entrepreneur de la route d'Orléans &c. &c. Il juſtifiera des originaux de ces certificats reſpectables à ceux qui pourroient avoir quelques doutes ſur ce qu'il annonce. Il obſerve que ſon ſçavoir ne s'étend que ſur les ormes qui bordent les grands chemins, forment des avenues, &

dans quelques endroits qu'ils ſoient plantés. Il guérit auſſi le chêne ; il fait des recherches actuellement pour la guériſon des autres arbres : il fera part au Public de ſes découvertes, d'après expériences. *Il prie qu'on affranchiſſe les lettres qu'on lui adreſſera. Il y a Bureau de Poſte à Linois.*

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 17 Novembre 1773, au Samedi 20 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 26 à 30 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 23 à 29 livres. Le ſeigle, de 12, 13 à 14 livres ; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier.*

Du Mercredi 17 Novembre 1773 au Samedi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 19 à 20 livres 10 ſ. l'ancienne ; la nouvelle, de 18, 19 à 21 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 23 Novembre 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piaſtres à . . . . | 49 | 2 | 6 |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 29 ¾ |
| Hambourg ..... | 187 ¼ à ½ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 à 2 6 |
| Livourne ..... | 95 ¼ à ½ |
| Gênes ..... | 93 ¼ à ½ |
| Lyon. *Saints* ..... | ⅜ P. ⅝ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Lundi 22.* | *Mardi 23.* | *Mercredi 24.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1500 . . . . | 1505 10 7 ½ . | 1505 . . . . |
| D°. 16es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 338 . . . . | 336 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois 1773.*

| Du Sam. 20 Nov. 1773 | | Du Lundi 22. | | Du Mardi 23. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | |
| Lenoir, ſix prem. mois 1773. | J. | Thevenin, ſix p. mois 1773. | G. | Viellard, ſix p. mois 17773. | G. |
| Delarue pere, *id.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Goſſey, *idem.* | L. | Delamotte, *idem.* | | Marſollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Maſſon, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 20 Novembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 27 Octobre.*

LES amendes, confiscations & autres peines sévérement infligées aux Distillateurs d'eaux-de-vie, non-seulement n'arrêtent point la distillation, mais même elles ne semblent servir qu'à la multiplier; on va jusqu'à vendre de l'eau-de-vie en détail dans cette Capitale. A la fin, le droit & le besoin bravent le danger, & la peine les irrite. Ces maux & tous les maux qu'entraîne la prohibition ont été prévus & prédits; mais la plûpart des Citoyens ne songent qu'à ceux que la distillation elle-même peut entraîner: le plus grand de tous, c'est l'injustice; & certes tôt ou tard, elle a les plus mauvais effets.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 2 Novembre.*

Depuis quelque tems on recommande en divers pays d'employer le genevrier à faire des clôtures, attendu que ses fleurs servent dans la Médecine & l'économie domestiques, & ses fruits à différens autres usages connus, pendant que l'arbrisseau défend le terrein. Quelques-uns de nos Economes en ont planté des haies; & leur exemple fait sensation. M. de Munchausen, très avantageusement connu parmi les Agronomes, a démontré les avantages de cette culture dans ses Œuvres Géorgiques; ses expériences les confirment.

DE LEIPSICK, *le 4 Novembre.*

Ceux qui desireroient apprendre un moyen de substituer le charbon de terre à celui de bois pour la fonte du fer, du bronze &c, peuvent s'informer au *Bureau des Annonces* des conditions auxquelles on propose de le communiquer.

Il y a des endroits où les mûriers portent des feuilles plus grandes, plus succulentes que dans d'autres: en supposant la chose indépendante du terroir, on demande quels seroient les moyens de rendre cet avantage universel ou du moins plus général.?

DE MUNICH, *le 5 Novembre.*

L'éducation des abeilles se perfectionne de jour en jour dans cet Electorat. Cette branche d'économie rurale a été, cette année, fort productive. Il est à souhaiter que le zele avec lequel on s'en occupe se soutienne. Dans les environs d'Ultenoettingen, de Bourghausen, de Munich, on voit une grande quantité de ruches très-belles & très-bien entretenues. M. le Baron de Darberg, Conseiller Privé, se distingue à Landshut dans cette éducation ainsi que dans les autres parties de l'Agriculture: il a pris avec quelques autres Seigneurs & Economes

un engagement d'émulation par lequel chacun d'eux s'oblige de tâcher de surpasser ses concurrens dans l'art d'élever les abeilles. M. le Comte de Seefeld est célebre parmi les Apiphiles de la Haute-Baviere. M. de Stubenraueh, Conseiller-Privé, a le premier introduit des ruches à Schwaebing, hors des murs de cette Ville; on lui doit beaucoup d'observations très-intéressantes. M. le Baron de Pechmann a établi un très-beau rucher à Traunstein où il suit avec application la méthode de M. Gleditsch de Berlin. M. de Hoppenbichl, M. Lang, Curé de Gudelstorff &c, cultivent avec le même soin & le même succès cette branche économique.

## ITALIE.

### De Rome, *le 24 Octobre.*

Le Fisc ne laisse pas dessécher la branche du revenu public qu'on appelle *privilége exclusif.* On vient d'en accorder un pour sept années au sieur Philippe Leschi, celui de fabriquer & de vendre dans cette Capitale & son district l'amidon & la poudre de Chypre. Il en promet de meilleure qualité, rien n'est plus aisé que de promettre. On croit qu'il fait une grande grace de les promettre à meilleur marché, parce qu'on ne songe pas que, seul à acheter les matieres, elles doivent lui coûter moins, outre qu'il a la liberté d'en faire de plus mauvais. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on a mis dans le privilége une condition utile, à sçavoir que les Fabriques seront éloignées des lieux habités auxquels les anciennes Fabriques étoient nuisibles, du moins, à ce qu'on dit.

### De Mantoue, *le 26 Octobre.*

Le grain fait des efforts pour rompre les barrieres par lesquelles son cours est arrêté. Dans l'impuissance de garder exactement toutes les frontieres, le Gouvernement, d'un côté, a promis des récompenses & le secret aux Délateurs qui viendroient dénoncer les ventes faites à des Contrebandiers; de l'autre, il a autorisé & excité les Paysans à employer leur tems & leurs forces à battre les chemins & à se battre avec ces Contrebandiers pour saisir leurs bleds & farines.

### De Florence, *le 30 Octobre.*

S. A. R. a reçu derniérement avec la plus vive satisfaction des semences de plusieurs plantes nouvelles, utiles ou curieuses, que le célebre M. Bruce a rapportées de l'Abyssinie. Ce sçavant Voyageur a accompagné son présent d'une instruction exacte pour régler sur le termometre les degrés de chaleur convenables à chaque plante, & en même tems des figures de ces mêmes plantes qu'il a dessinées de sa propre main.

Il entre à Livourne beaucoup de bâtimens : leurs principales cargaisons consistent en vins.

On mande de Turin que S. M. S. se propose de distribuer des Prix pour l'encouragement de l'Agriculture dans les divers États de sa domination.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 6 Novembre.*

On mande de Cowbridge que, malgré l'abondance des récoltes & la fourniture des Marchés, le prix se soutient fort haut, sans qu'on en sçache la cause. Un Gentilhomme du voisinage a eu la générosité de prendre en payement de ses Fermiers les guinées courtes de poids au même taux que celles de pleine valeur.

Dans une Assemblée des Aldermans, il a été résolu que le prix du pain seroit de nouveau baissé.

Le 31 Octobre, il s'est tenu un Conseil de Commerce pour régler les démêlés survenus entre les Compagnies d'Afrique Angloise & Hollandoise. L'Ambassadeur des États Généraux & deux Commissaires envoyés par la Hollande y ont assisté.

Dans le Bill proposé au Parlement d'Irlande pour la taxe des terres des Propriétaires absens, il y a une clause qui a fait sensation sur les esprits. Il est dit que tous ceux qui occuperont à la Cour des places exigeant résidence, seront exempts de la taxe, parce que quand ils seront obligés d'être à Londres, ils ne pourront pas être en Irlande, ce qui est très vrai. A cela l'on oppose que la distribution de l'impôt deviendra absolument arbitraire; car rien ne sera plus facile que de donner une place, & même d'en créer, s'il le faut, au Seigneur dont

on voudra rendre les terres exemptes. Ainſi, concluent les Oppoſans, ceux qui plairoient au Miniſtere mangeroient leurs revenus hors du Royaume ſans rien payer ; tandis que ceux qui ne lui plairoient pas ſeroient condamnés à une amende avec tout l'appareil de la juſtice, s'ils s'aviſoient de dépenſer leur revenu hors du Royaume.

Pluſieurs vaiſſeaux de la Compagnie des Indes ſont allés completter leur cargaiſon à Graveſend d'où ils reviendront aux Dunes pour y reſter encore dix jours avant de faire voile pour les Indes orientales. Suivant une lettre de Patna du 9 Mars 1773, le commerce ſouffroit beaucoup depuis deux ans par les incurſions des Marattes dont l'armée étoit preſqu'en préſence de celle de Sujah Dowlah : on deſireroit une action déciſive.

Suivant les nouvelles de la Haye, l'argent eſt très-rare à Péterſbourg ; & le change d'Amſterdam avec cette Capitale eſt tel que le rouble qui étoit ci-devant reçu ſur le pied de cinquante ſous, n'y étoit plus reçu que pour un peu plus de quarante.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 5 Novembre.*

Les récoltes de grains ont été aſſez abondantes dans les Provinces de l'Empire Ottoman pour qu'elles fourniſſent ſans crainte aux beſoins chymériques de l'Europe. La Romanie, Larta, Sandarli, Ourla &c, ont leurs magaſins ouverts. Quoiqu'on ait annoncé que l'extraction de cette denrée étoit prohibée à Tunis à cauſe de la modicité de cette récolte dans les parties méridionales de ce Royaume, il vient d'arriver ici de ce Port une cargaiſon de bled..... On dit que la Porte & la Cour de Vienne ſont convenues de permettre les traites réciproques de grains dans leurs Etats reſpectifs.

Il eſt derniérement arrivé quatre nouveaux bâtimens chargés de morue de Terre-Neuve. Les vaiſſeaux venus ici de la pêche ſont au nombre de vingt.

Le 13 du mois dernier, des Corſaires Barbareſques enleverent dans les Eaux de S. Tropez deux bateaux Génois, chargés de vin de Catalogne ; l'équipage ſe ſauva à Antibes.

Le Capitaine Charles Simiot, commandant le vaiſſeau l'*Heureux*, eſt parti pour le Cap.

Nous avons reçu de Smyrne, par une lettre du 5 Octobre, les détails de l'affaire ſuivante. Deux Matelots Anglois avoient été tués dans une diſpute par des Matelots Vénitiens. L'équipage d'une frégate Angloiſe, pour venger leur mort, crut devoir en pourſuivre les Auteurs juſques ſur le bord de la barque Françoiſe & marchande, la *Minerve*, où l'on imaginoit que les meurtriers s'étoient retirés. Le ſieur Gipier, Capitaine de la barque, à la vue du grand canot des Anglois, leur cria que ſes gens feroient feu ſur eux s'ils s'avançoient pour le viſiter de force, comme ils l'en menaçoient. Le canot prit le large : il étoit huit heures du ſoir. M. le Chevalier de la Brillane, commandant la frégate Françoiſe, l'*Engageante*, alors dans la rade, inſtruit de ce qui s'étoit paſſé, envoya des renforts au Capitaine Gipier, mais les Anglois ne reparurent point. Leur Commandant fit des excuſes à M. le Chevalier de la Brillanne ; & l'Officier qui avoit agi ſans ſes ordres fut mis aux arrêts. Le Capitaine Gipier reçut toute ſorte d'honneur de la part du Commandant de notre frégate, de notre Conſul & de tous les François établis à Smyrne. M. de la Brillanne lui dit qu'il méritoit une épée du Roi, & qu'il informeroit la Cour de ſa bonne conduite.

### De la Rochelle, *le 8 Novembre.*

Les marchandiſes de l'Amérique ne varient pas. Les eaux-de-vie viennent de deſcendre de 115 à 110 livres, les 27 veltes. Quoique Marans verſe beaucoup de grains ſur différentes côtes, les prix y baiſſent inſenſiblement : les différentes ſortes de pain ſont taxées ici depuis un ſou 2 den. juſqu'à 2 ſous 5 den. la livre... Le navire, le *Comte de Nolivos*, Capit. Cadou, Armateur M. Nairac, partira pour le Cap François & l'Iſle Saint-Domingue, dans le courant du mois : il prendra fret & Paſſagers.

### De Lyon, *le 8 Novembre.*

Les récoltes de toute ſorte de grains ont

été aſſez bonnes dans nos environs ; mais comme c'eſt dans les pays de montagnes qu'elles ont été plus abondantes, & que ces ſols ne peuvent jamais être bien féconds, les grains ne ſont pas en quantité ſuperflue autant que dans des années favorables aux Cultivateurs des plaines. La différence de récoltes dans les vallées & ſur les hauteurs provient des ſemailles. L'année derniere, on ſema dans la boue, tant la terre étoit humectée ; & les germes ne ſe trouverent un peu convenablement placés que ſur les collines dont la pente les garantiſſoit d'une eau ſtagnante & contraire à un développement vigoureux.

L'automne a été ſi beau que les ſemailles ſe ſont faites avec le plus grand ſuccès. Le grain eſt bien ſorti. Nous n'eſpérons pas de diminution dans le prix de cette denrée ; mais nous ne redoutons pas de renchériſſement.

### Des Montagnes du Beaujollois, *le 9 Novembre.*

Les Manufactures, qui ſont notre principale reſſource dans la diſette où nous laiſſent les produits annuels de nos guérets, ſe ſoutiennent & ne s'accroiſſent pas. Il eſt vrai que leurs travaux ne ſont jamais en pleine vigueur que quand la neige couvre les champs : mais l'avenir n'excite pas des eſpérances prochaines, bien agréables.

Nous avons une grande quantité de toiles blanches invendues ; & conſéquemment les toiles en roux ne doivent pas être fort recherchées cet hiver. Le chanvre n'a pas été fort abondant : il eſt vrai que la qualité en eſt bonne, mais il n'en ſera pas moins cher. De ces obſervations il réſulte que la fabrication des toiles de fil ne s'animera pas, s'il ne ſurvient quelque débouché inattendu pour celles qui ſont blanchies : le bon marché opére quelquefois ces criſes.

Les toiles de fil & coton préſentent une perſpective plus flatteuſe. Il n'en reſte point dans les magaſins des Blanchiſſeurs, & leur vente eſt aſſurée à cauſe de la variété des uſages auxquels on les employe. Les Indienneries en conſomment beaucoup, mais c'eſt ſur-tout en toiles tout coton que les Apprêteurs de ce genre aiment à travailler. Nous ne réuſſiſſons pas à faire ces toiles auſſi bien que les Suiſſes : ils tirent des cotons de Lyon & les y renvoient converties en toiles meilleures & à meilleur marché que celles que nous y pouvons porter. Il eſt vrai que les Entrepreneurs des Fabriques & des apprêts ſont anciens, riches, & fort inſtruits de longue main. Les nôtres ſont nouveaux, ſouvent genés, & d'autant plus prêts à courir avidement après les profits qu'ils ſont impatiens de quitter & de dédaigner la profeſſion qui les enrichit. On fait de même dans nos principales Villes à Manufactures.

### De Nantes, *le 9 Novembre.*

Il ne remonte que peu de grains par mer ; mais il en deſcend beaucoup ainſi que des légumes par la Loire, ſans occaſionner des variations ſenſibles dans les prix.

Les ſucres & les cafés baiſſent. Sucre blanc, premiere ſorte, 57 à 56 l. ; commun, 38 à 37.... Sucre brut fin, 36 à 34 ; commun, 22 à 20... Café Martinique, 11 ſ. 6 deniers à 13 ſ. ; Saint-Domingue, 13 à 8 ſous.

Les eaux-de-vie augmentent : elles ſont à 135-140 les 29 veltes.

Le *Frédéric*, la *Marie-Anne*, la *Suzanne-Elizabeth*, la *Baronne de Baye*, le *Sully*, ſont arrivés de l'Amérique. Il eſt ſorti pour la Martinique le *Zéphir*, pour la Guadeloupe la *Nouvelle Héloiſe* & la *Jeune-Roſalie*, pour le Port-au-Prince le *Thomas*, la *Gracieuſe Léger* & l'*Iris*, pour les Cayes l'*Europe*, pour Guinée la *Diane* & le *S. Jean-Baptiſte*.

On mande d'Auray que le Mercredi, 20 du mois dernier, le flux apporta ſur la côte de Belle-Iſle des débris parmi leſquels ſe trouverent une figure de bâtiment & une pompe nouvellement garnie, d'après laquelle on a jugé que ces débris avoient appartenu à un bâtiment de 30 à 40 tonneaux. Le lendemain le Maître du bateau, qui va toutes les ſemaines de Belle-Iſle à Auray, trouva entre cette Iſle & une de Hédic, des ſabots & des chapeaux flottans, & apperçut un mât engagé dans le rocher appellé la *Teignouſe* ; ce qui lui fit juger que le bâtiment dont on avoit trouvé les débris s'étoit perdu ſur cet écueil... La veille, des

Pêcheurs de ſardines d'Inter, avoient trouvé entre deux eaux un petit brigantin qui avoit coulé ſous voile : ils parvinrent à le dégager ſans trouver aucun veſtige de l'équipage. Il étoit chargé de ſel. Comme on y trouva du tabac, on ſe perſuada que c'étoit un Contrebandier dont la cargaiſon étoit maſquée par le ſel. Ce bâtiment qu'on croit être de la côte du Poitou, eſt de 25 à 30 tonneaux.

D'ANGERS, *le* 13 *Novembre.*

Si l'Anjou n'a pas lieu d'être ſatisfait de la quantité de vin de ſa derniere récolte, il en eſt d'autant dédommagé qu'il peut l'être par leur qualité, ſupérieure à tout ce qu'on pouvoit attendre. Auſſi ont-ils acquis aſſez de valeur : c'eſt l'effet combiné de la modicité de la récolte & de la bonté de la boiſſon. Il paroît que tous les vignobles du Royaume ont été, à peu près, traités de même.

DE METZ, *le* 13 *Novembre.*

La récolte des grains a été aſſez avantageuſe dans la Généralité : cependant le bled ſe ſoutient à 12 ou 15 ſous (le quintal) plus haut qu'il n'étoit à pareil tems l'année derniere. En conſéquence, M. l'Intendant a préſumé qu'il ſe commettoit des abus, & ordonné de nouveau la publication de l'Arrêt du Conſeil du 23 Décembre 1770.

» L'abondance, eſt-il dit dans ſon Or-
» donnance du 18 du mois dernier, l'abon-
» dance de la derniere récolte n'ayant pas
» produit la diminution qu'on devoit eſ-
» pérer dans le prix des grains, qui ſe trou-
» ve même plus haut à préſent, qu'il n'é-
» toit l'année derniere à pareille époque, il
» eſt à préſumer que cela ne provient que
» de quelques manœuvres ſecrettes & illici-
» cites ſoit de la part des plus riches Cul-
» tivateurs, ſoit de celle des Marchands &
» Négocians en bled, qui, à la faveur de
» différens prétextes & des fauſſes interpré-
» tations qu'ils employent pour éluder la
» défenſe d'acheter ailleurs que dans les
» Marchés, parviennent à faire, ſans qu'on
» s'en apperçoive, des enlevemens de grains
» conſidérables dans les campagnes qu'ils
» y parcourent & où ils arrhent les bleds qu'ils
» reſſerrent enſuite & dont ils font des ac-
» caparemens. Pour remédier à cet abus &
» en prévenir les ſuites qui pourroient aug-
» menter de plus en plus la cherté de la
» denrée, & même occaſionner la diſette
» juſques dans cette Province où on eſt ce-
» pendant bien éloigné d'avoir ſujet de la
» craindre, il a paru néceſſaire de tenir la
» main plus ſévérement que jamais à l'exé-
» cution des diſpoſitions de l'Arrêt du Con-
» ſeil du 23 Décembre 1770, portant pro-
» hibition d'acheter ou vendre ailleurs que
» dans les Marchés..... »

Les vendanges n'ont pas été bonnes : à peine a-t-on recueilli un cinquième de ce qu'on eut l'année derniere qui toutefois ne fut pas très-abondante. Auſſi nos vins vieux ont-ils renchéri ; ils ſont foibles. On a beaucoup meilleure opinion des vins nouveaux ; & certainement ils auroient été plus parfaits ſi le Vigneron, qui détermine le jour de la vendange, ne ſe fût dépêché de la couper, afin de profiter du beau tems. Il eſt vrai qu'on auroit pu attendre encore 8 ou 10 jours ſans être privé de cet avantage, & le raiſin auroit beaucoup gagné. Nos Vignerons ont plus d'intérêt à la quantité qu'à la qualité. L'uſage eſt ici que le Propriétaire leur abandonne pour leur travail & leurs frais les deux tiers du vin ; mais d'un autre côté, ils ſont obligés d'abandonner le vin au Propriétaire ſur le pied de la taxe du Bailliage, taxe toujours foible, parce qu'elle tombe ſur les prix des vins de la derniere qualité portés au Marché : il faut auſſi conſidérer que le Propriétaire fait, dans l'année, des avances au Vigneron. Le réſultat de tous ces arrangemens, mauvais, mais peut-être néceſſaires, c'eſt que le ſort de l'un & de l'autre eſt aſſez malheureux. Les vins ne ſortent point du pays.

Des changemens très-favorables dans la navigation de nos rivieres promettent au pays de nouveaux avantages ; nous en parlerons inceſſamment.

DE PARIS, *le* 16 *Novembre.*

Le Tirage de la Loterie Générale s'eſt fait hier, 15 du préſent mois, en la maniere accoutumée ; le gros Lot de 24000 l. eſt échu au n°. 987618 ; & le ſecond Lot de 8000 l. eſt échu au n°. 51039.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Usage des cheminées en été, proposé par M. Franklin.*

En été, lorsqu'on ne fait point de feu dans les cheminées, il y a un courant d'air régulier qui y monte continuellement depuis environ cinq à six heures du soir jusqu'à huit ou neuf heures du matin où ce courant commence à s'affoiblir & à balancer pendant une demi-heure, après quoi il se met à descendre avec la même force, & continue dans la même direction jusques vers cinq heures qu'il s'affoiblit & balance de nouveau pour remonter encore. Les heures varient un peu selon que les jours s'accourcissent ou s'allongent, ainsi que quand le tems change.....

Il semble qu'on pourroit tirer parti de cette propriété des cheminées, & faire mentir l'ancien proverbe qui dit, *inutile comme une cheminée en été.* Si l'on ferme l'ouverture du devant de la cheminée, depuis le manteau jusqu'à l'âtre, avec un léger chassis mobile (ou même avec deux en maniere de porte à deux battans), & qu'on le couvre d'un canevas pour laisser passer l'air & arrêter les mouches; & si l'on place une autre espece de chassis au devant du foyer avec des crochets pour y suspendre des pieces de viande, des volailles &c, bien enveloppées de linges mouillés en trois ou quatre doubles, ayant soin d'entretenir l'humidité de ces linges en les arrosant tous les jours, la viande sera tellement rafraîchie par l'évaporation continuellement entretenue au moyen du passage de l'air, qu'on pourra la conserver une semaine entiere & davantage, même dans les plus grandes chaleurs. On pourroit également maintenir frais du beurre & du lait dans des vaisseaux ou des bouteilles couvertes de linges mouillés. Il seroit à propos de mettre sous le chassis un baquet pour recevoir l'eau qui dégoutteroit des linges mouillés. L'on pourroit aussi, par le moyen des aîles d'une espece de moulin ou de tourne-broche, appliquer cette propriété des cheminées à quelques usages méchaniques où l'on n'auroit besoin que d'une force très-médiocre mais assez constante.

### II.

*Extrait d'une Lettre sur les Abeilles, par M. Langen, Professeur au College de Croenstadt en Transylvanie, Membre de la Société des Abeilles de la Haute-Lusace, à feu M. Schirach, Secretaire de la même Société.*

» De retour dans ma Patrie, j'occupai » tous mes momens de loisir à l'éducation » des abeilles. Je fis faire 80 petites ruches, » 60 autres pour les essaims, 56 de Paltau, » 40 de deux autres formes, & 6 de verre, » d'après le modele qu'on voit à Dresde dans » le Jardin Electoral. Je fis faire les pre- » mieres de bois de tilleul & au tour; je fis » peindre quelques-unes des autres en verd, » en rouge, en bleu de Berlin, le tout à » l'huile; ce qui n'est point praticable pour » les ruches ordinaires de Transylvanie, car » elles sont d'osier & recouvertes de bouze » de vaches: les abeilles y travaillent avec » ardeur & succès. Pendant l'hiver, mes » abeilles avoient fait une grande consom- » mation de vivres & beaucoup perdu de » leur population; ce qui fit qu'au printems » je ne voulus d'abord hasarder aucun essai, » d'autant plus que j'avois à convaincre mes » Compatriotes de la possibilité d'augmen- » ter leurs abeilles par le moyen des essaims » économiques, que je ne pouvois vaincre » leur résistance, & que j'avois beaucoup de » peine à leur faire entendre mes réponses à » leurs objections. Le tems changea vers la » fin de Mai: je peuplai 74 de mes ruches: » mais de longues pluies me jetterent dans » le plus grand embarras. Je fus obligé de » renoncer à une partie de mes essais; & » mes Compatriotes me blâmoient de les » avoir tentés. Au bout d'un mois, le tems » se mit au beau, j'ouvris mes ruches avec » la plus grande curiosité; dans quelques- » unes, je ne trouvai plus d'abeilles: partie » s'étoit envolée, partie étoit morte de » faim. (Il ne faut point perdre de vue le » climat de ce pays). Dans d'autres ruches, » je trouvai le petit peuple en très-bon or- » dre. Ce qui me surprit le plus, c'est que, » dans quelques-unes, je trouvai des œufs, » dans d'autres des vers, & dans 38 des re- » jettons en bon état. Curieux de sçavoir

» s'il résulteroit des vers une mere abeille ; » j'ôtai les meres abeilles de quelques ruches » avec quelques autres mouches. Au bout » de quinze jours, j'ouvris mes ruches, & » je trouvai quelques-uns des vers transfor- » més en meres : il plut beaucoup pendant » quinze jours : je jugeai à propos de réser- » ver huit ruches pour un autre essai, & » j'attendis le tems nécessaire pour que la » reine fût fécondée. Trois semaines après, » j'ouvris ces ruches, j'en ôtai les meres » abeilles, & j'obtins une nouvelle généra- » tion. Ma plus grande peine fut de nourrir » tous mes essaims : quelques-uns ne réus- » sirent pas, ce que j'attribuai au tems & à » la négligence des gens chargés de les soi- » gner. La plus grande partie de mes rejet- » tons a déjà rempli la moitié des ruches. » Vers la moitié de Juillet, le tems ne fut » pas favorable aux abeilles, & je regrettai » encore d'avoir hasardé mes expériences. » Le beau tems revint, & les abeilles rega- » gnerent ce qu'elles avoient perdu. Elles » volent actuellement en nuées dans un jar- » din arrangé exprès pour leur fournir leur » nourriture : elles volent en si grand nom- » bre qu'il n'est pas possible de distinguer » les essaims. Elles s'attachent par pelotons » sur l'herbe, aux arbres & aux haies. Je » n'ai pas pu former de grandes ruches pour » les nouveaux essaims, parce que je n'a- » vois pas assez de miel : mais j'ai tiré beau- » coup de miel au printems. J'ai déjà tiré » des essaims de mes ruches nouvelles &c. ».

*Nota.* Il y a des erreurs dans cette Lettre; mais nous nous sommes persuadés que les personnes appliquées à l'éducation des abeilles y suppléeroient par leurs propres lumieres. M. Langen continue ses essais, & il a le plaisir de voir ses Compatriotes commencer à adopter sa méthode.

## III.

### *Expérience curieuse faite sur les choux.*

M. Pienemann, Secretaire de la Ville d'Osterode, au pays d'Hanovre, vient de faire l'essai suivant sur le chou-fleur & le chou de Savoie. Le printems dernier, il fit planter ces deux especes de chous dans un terrein dont une partie étoit depuis long-tems cultivée, & l'autre étoit fraichement labourée, après avoir été long-tems en friche. Cette terre fut fumée avec du fumier de brebis & de poule. Les deux plantes réussirent très-bien. Lorsque les choux eurent pris leur entier accroissement, M. Pienemann en coupa la tête près du tronc, dans la vue d'essayer s'ils ne repousseroient pas : en effet les troncs se sont couronnés de nouveau ; la plûpart des nouvelles têtes ont été aussi grosses, aussi bonnes, aussi délicates que les premieres. Il y a beaucoup de rejettons & quantité de feuilles qui ont servi de nourriture aux bestiaux. Notre Agronome se proposoit de laisser passer l'hiver sur pied aux troncs, pour voir s'ils pousseroient encore : mais des domestiques les ont maladroitement arrachés. Replantés, ils ont encore fait un effort, mais ils ont péri. M. Pienemann déclare que, si cette expérience a déjà été faite, il l'ignoroit. D'ailleurs il est toujours avantageux de répéter des essais qui tendent à constater la bonté d'une méthode économique & productive, assez généralement inconnue.

## IV.

### *Inventions nouvelles.*

Le sieur Lavocat, très-habile Machiniste, demeurant à Champigneulle près Nancy, vient d'inventer un nouvel instrument, pesant environ cent cinquante livres, long de six pieds sur trois de hauteur & d'épaisseur, au moyen duquel un enfant crible les grains avec une facilité & une promptitude singulieres.

Le même Artiste a imaginé une autre machine portative & de la plus grande solidité, avec laquelle un seul homme peut descendre dans une cave une piece de vin ou toute autre chose qui demanderoit les bras de huit à dix hommes.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 10 Novembre 1773, au Samedi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 à 24 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 24 l. 10 s. à 29 l. Le seigle, de 10, 13 à 15 l. 5 s. ; l'orge, de 10, 11 à 12 l. aussi *le septier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 10 Novembre 1773 au Samedi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 17, 19 à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Novembre 1773, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Novembre 1773.*

| | # | | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | |
| Les guinées à . . . | 724 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

### CHANGES DE PARIS, *du 17 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ |
| Londres ..... | 29 13 16e |
| Hambourg ..... | 187 à ¼ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 95 ¾ |
| Gênes ..... | 93 ¾ |
| Lyon. *Saints* ..... | ⅛ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Lundi 15.* | *Mardi 16.* | *Mercredi 17.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1490 . . . . | . . . . . | 1495 . . . . |
| D°. 16es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FERIE. | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 13 Nov. 1773 | | Du Lundi 15. | | Du Mardi 16. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | J. | Thevenin, six p. mois 1773. | F. | Viellard, six p. mois 17773. | D. |
| Delarue pere, *id.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | J. | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 13 Novembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Octobre.*

M. Modell a présenté à la Société libre Economique de cette Ville des observations physico-chymiques sur l'amélioration des semences & les avantages qu'elle procure aux grains. Nous ne tarderons pas à en rendre compte.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 18 *Octobre.*

Quoique la récolte ait été, dans le Royaume, aussi bonne qu'elle pouvoit l'être en raison de la culture, les vivres ne laissent pas que d'être assez chers, même dans les Provinces où pour l'ordinaire ils sont en plus grande abondance. Ce haut prix ne provient pas seulement de la quantité de bouches extraordinaires que nous avons à nourrir ; il est sur-tout occasionné par les magasins immenses qui se forment dans la Nouvelle-Marche & dans la Poméranie Prussienne que l'on verra bientôt devenir le siege d'un nouveau commerce de grains en correspondance directe avec les Ports de la Baltique & les fleuves actuellement soumis à la Prusse aujourd'hui maîtresse des plus fortes branches des commerces du sel, de la cire, & autres articles qu'on tiroit autrefois de Dantzick & autres Villes marchandes de la Pologne.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 19 *Octobre.*

On apprend de Carleshawen que les maladies qui y régnent ne sont point aussi dangereuses qu'on le craignoit.

La mauvaise administration de la Justice, moyen sourd de détruire l'Agriculture, le Commerce, les Arts & les fortunes, lors même que les loix les plus prosperes semblent en assurer les progrès, désoloit la Gothie occidentale. S. M. travaille actuellement à rétablir l'ordre, la sûreté & la confiance.

### POMÉRANIE SUÉDOISE.

DE STRALSUND, *le* 22 *Octobre.*

Le Roi a donné une somme d'argent pour faire faire ici l'achat d'une quantité considérable de grains. Ces provisions seront emmagasinées & conservées pour les besoins de l'année prochaine, vers l'époque de la moisson, tems où les secours sont plus nécessaires, & où elles seront vendues à un prix modique. Il en sera réservé une certaine quantité pour les semailles. On prétend, ce qui est hors de toute vraisemblance, que le grain sera taxé, autant qu'il sera

possible, à un prix uniforme tant dans cette partie du Duché que dans le Royaume. Le Gouvernement est trop éclairé pour anéantir, par de semblables précautions, le commerce & par conséquent la culture des grains. Il sçait qu'il est impossible d'etablir cette uniformité par d'autre voie que par le commerce. Il n'ignore pas qu'un tel régime & les greniers d'abondance renversent tout & établissent une disette presqu'habituelle dans les pays où ils sont adoptés. C'est un grand bonheur pour la Suede que la récolte ait été bonne ; sans cela & par les circonstances données, le Gouvernement se trouveroit bientôt réduit à la nécessité impuissante de nourrir toute la Nation. Il est à présumer qu'il n'y a que la révolution actuelle de ce commerce & des affaires dans le Nord, qui fasse prendre ces précautions.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 24 Octobre.*

Les vivres sont à bon marché & en grande abondance dans toute l'étendue de l'Autriche. Il y a long tems que les vendanges n'ont été en Hongrie aussi belles, & les vins aussi bons qu'ils le sont cette année. Le prix des grains a baissé de plus de moitié dans toute la Bohême. Tous ces Etats ont un grand intérêt à ce que les débouchés s'ouvrent. Les Ports de la Mer Adriatique sont dans le cas de faire un très grand commerce.

M. l'Abbé Antoine de Palafox, neveu de l'Evêque d'Ingelstadt, a résolu de consacrer plus des deux tiers des revenus de ses Bénéfices à soulager les infortunés, soit en procurant de l'ouvrage à ceux qui sont en état de travailler, soit en fournissant un entretien honnete à ceux qui n'ont pas la faculté de travailler. Ce respectable Ecclésiastique n'est âgé que de trente-un ans.

### De Cologne, *le 21 Octobre.*

La navigation sur le Rhin est rétablie par une convention provisoire. Le commerce s'étoit déjà frayé une route nouvelle pour passer librement de la Hollande jusqu'en Suisse & en Italie : mais comme par ce chemin les frais de transport étoient plus considérables, il se hâtera de reprendre sa premiere voie. Il a été réglé, en attendant un arrangement définitif, que tous les bâtimens tant des Sujets de notre Electeur que de ceux de Mayence, de Treves, & des Etats Palatins, pourroient passer sans aucun empêchement. Samedi dernier, on commença à faire ici des chargemens pour Mayence.

## ITALIE.

### De Milan, *le 13 Octobre.*

Après toutes les entreprises de la charité sur toute sorte de denrées pour le soulagement des pauvres, leurs besoins n'en sont que plus grands & plus pressans. Le Lombard étoit épuisé, & les demandes se multiplioient. M. le Comte Jacques Durini, Directeur actuel de cet établissement, a été obligé de solliciter des secours. S. M. I. & R. a ordonné que les fonds de cette œuvre fussent augmentés d'une somme considérable, afin de le mettre en état de prêter à ceux qui viennent tous les jours y présenter des effets. Il est facile d'imaginer combien le pauvre doit se trouver dépouillé par les gages successifs qu'il donne pour garantir ces emprunts. Cette expérience fera sans doute qu'à la fin on attaquera les causes même de la misere, au lieu de les employer pour remedes.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 29 Octobre.*

Il entre journellement dans la Tamise des bâtimens chargés de grains.... Le houblon est rare & cher dans les différens Marchés du Royaume.

Le 17, on essuya un violent orage à Bristol... On écrit de l'Isle de Lewis qu'une tempête a assailli trois navires qui avoient à bord un bon nombre d'Habitans. On craint que deux de ces bâtimens n'aient péri : le troisième a relâché à Stornoway. Les Passagers effrayés ont résolu de s'en retourner à Murray. Cet accident pourroit bien refroidir l'ardeur des Habitans de ce pays pour les expatriations.

On écrit de l'Yorkshire que plusieurs Fabricans de flanelles se disposent à passer en Amérique, sur l'invitation que les Colonies leur ont faite d'aller s'y établir.

Le Viceroi d'Irlande a proposé au Parlement une taxe sur les terres des Seigneurs absens, attendu que les Irlandois se plaignoient généralement que jusqu'ici on n'avoit porté aucun Acte favorable au Peuple. On croit que cet Acte populaire tend à frapper les Partisans de l'opposition, surtout M. le Marquis de Rockingham & M. George Saville qui perdront une bonne partie de leurs revenus, & à frayer la voie à une taxe générale des terres. Si cela est, cette taxe accumulée sur tant d'autres n'est pas un beau triomphe pour la Nation; & elle pourroit, dit-on, s'écrier, encore une victoire semblable & nous sommes perdus.

Dans le courant de l'été, la Compagnie des Indes a vu arriver de ses établissemens vingt-cinq vaisseaux. Avant-hier, il fut demandé, dans son Assemblée générale, que l'on remît devant les Intéressés les papiers concernant les établissemens de Madrass & de Bombay pour examiner le fond qu'il y avoit à faire sur le rapport de M. le Chevalier Robert Fletcher, relativement à l'alliance & aux propositions du Grand-Mogol.

## PROVINCES-UNIES.

### D'Amsterdam, *le 2 Novembre.*

Nous avons reçu, par la voie de l'Angleterre, des nouvelles très-fâcheuses sur l'état de la Colonie de Surinam. Le crédit, à ce qu'on assure, y baisse de jour en jour. La plûpart des lettres de change sont protestées. Il n'est presque personne qui soit en état de payer argent comptant. Les pertes sont si fortes, que la ruine d'une partie des Colons paroît inévitable. Chaque jour, il se vend par décret, des plantations, des maisons, des Esclaves. A la fin de Juillet, il y avoit soixante plantations en vente forcée. Pour comble de misere, on ne s'attendoit qu'à une petite récolte de sucre & de café, & le prix de cette derniere denrée étoit déjà tombé en Hollande de près de cinquante pour cent. Les Esclaves continuent à prendre la fuite & à attaquer les Colons & les Soldats. Les Troupes sont peu nombreuses, & leur entretien est fort cher: les maladies les gagnent. Quoique les taxes soient si pesantes qu'un grand nombre d'Habitans ne peuvent les supporter, on se propose de doubler les droits sur les bâtimens Anglois qui viennent commercer avec la Colonie.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Villefranche, *le 30 Octobre.*

Dans la derniere Séance publique de notre Académie, il n'y eut rien de plus remarquable, par rapport aux Arts, au Commerce & à l'Agriculture, qu'une excursion contre le gout du siecle pour ces grands objets de l'administration publique, excursion qui servit à propos de péroraison à un discours *sur les écarts lyriques d'Horace.* L'Auteur, M. de Sozzi, Avocat, décida qu'on étoit aussi éclairé sur ces matieres, quand on ne s'en occupoit pas, que depuis qu'on s'en occupe. L'indifférence publique sur la science des droits & des devoirs lui parut très-propre à rendre les Peuples plus soumis, plus tranquilles & plus heureux: de l'air de la plaisanterie triomphante, il attesta qu'*on ne vouloit voir les* Muses *qu'au milieu des bureaux, des comptoirs, des guérets, des charrues; & qu'on ne les écoutoit qu'autant qu'elles dictoient des loix au Magistrat politique & civil, au Négociant, au Cultivateur...* Eh! l'on ne demande rien aux *Muses* de M. de Sozzi, sinon que dans leurs *écarts lyriques* elles respectent les études propres au Citoyen & la science des intérêts de l'Etat & de l'humanité. Permis à elles de les ignorer, mais elles ne doivent pas blasphêmer ce qu'elles ignorent, sur tout quand il s'agit du bien public. Ceux qui s'appliquent à la Philosophie rurale, aiment aussi les Lettres & les cultivent; & ceux qui aiment & cultivent les Lettres avec quelque succès doivent connoître le prix de cette Philosophie.

### De Grenoble, *le 1 Novembre.*

Les Habitans de plusieurs montagnes du Haut-Dauphiné sont réduits, faute de bois & de moyens de s'en procurer, à former, pour leur en tenir lieu, une espece de tourbe avec les fientes des bestiaux, comme les Habitans du Bas-Poitou; mais ils ne font pas de cette dure nécessité un objet de réjouissance comme ceux-ci. (*Voy. la Gaz. N°. 70*).

Nous avons ci-devant relevé quelques erreurs de Police nuisibles à la santé & à la sûreté des Habitans : il ne sera pas hors de propos d'y joindre l'usage où l'on est ici de semer du poison dans la Ville dès qu'il se répand un bruit vrai ou faux qu'il a paru des chiens enragés. Il périt beaucoup de ces animaux innocens dont on prend tant de soins dans d'autres pays. ( *Voy. la Gaz. N°. 71* ). C'est peu que d'affliger ainsi les Citoyens qui les aiment, d'en priver plusieurs de leurs gardiens : les chiens vivent avec leurs maîtres, mangent, couchent quelquefois avec eux : en les empoisonnant sourdement, on s'expose donc aussi à empoisonner les maîtres ; ce malheur est encore arrivé récemment en Allemagne. Et si un Habitant étoit mordu par un chien tout-à-la-fois enragé & empoisonné ? Enfin des enfans peuvent ramasser ce poison, & que n'a-t-on pas à craindre de leur imprudence ? On a lieu de se flatter qu'il suffira d'avoir donné avis du danger pour voir abolir un abus dont vraisemblablement il n'y a point d'exemple dans aucune autre Ville du monde.

DE SAINT-MALO, *le 1 Novembre.*

La nuit du 3 au 4 Octobre, le sieur Beaufort, Capitaine de l'*Eole*, essuya à 150 lieues de ce Port, vers 11 heures du soir, un violent ouragan pendant lequel un tourbillon enleva la cabane à feu qui blessa 4 hommes & en entraina sept. Ces malheureux périrent. Un Officier & deux Matelots furent enlevés & rapportés sur le navire par la lame.

Le 28 Septembre, on lança ici à l'eau un vaisseau de 132 pieds de quille & de 1200 tonneaux, ayant trois ponts, des chambres & des galeries superbes, percé de 74 pieces de canon en deux batteries. On ne se souvient pas qu'il en ait été construit de cette grandeur dans notre Port. Ce vaisseau, nommé le *Duc de Fitz-James*, est armé par MM. de Beauregard & de Segrais. Le premier de ces Armateurs a reçu en 1771 les honneurs promis par S. M. dans l'Arrêt du 30 Octobre 1767, aux Négocians qui se distingueroient par des entreprises utiles. Le sieur Marchand a montré des talens rares dans la construction de ce vaisseau qui fut lancé à l'eau par le moyen d'un nouveau ber qui obvie à tous les inconvéniens. Cette opération se fit avec tout l'éclat d'une fête brillante. MM. de Beauregard & de Segrais répandirent l'argent avec profusion dans les mains des pauvres. Une somme qu'on avoit d'abord destinée à donner un bal fut appliquée au soulagement des pauvres honteux.

Après cette épreuve, on ne sçauroit révoquer en doute qu'il ne puisse être construit ici des bâtimens de toute grandeur, sur-tout dans le Port de Solidor, Paroisse S. Servan, Fauxbourg de cette Ville. L'histoire nous apprend que de tout tems ce Port a été regardé comme un des plus beaux, des plus sûrs & des plus commodes du Royaume. Il est défendu par un château nommé autrefois *Stirydor* & aujourd'hui *Solidor*, bâti en 1393 par Jean IV, Duc de Bretagne ; il l'est aussi par la Citadelle d'Aleth, ouvrage à couronnes & à redoutes à la moderne, bâti en 1759 à l'embouchure de la riviere de Lance. Les vaisseaux y sont à l'abri de toute entreprise. Après la fameuse bataille de la Hougue, en 1692, quinze vaisseaux de ligne s'y refugierent & y mouillerent sans danger. On peut y faire les armemens les plus considérables pour l'Inde & les voyages de long cours.

D'ABBEVILLE, *le 4 Novembre.*

» Cette Ville vient d'éprouver un accident aussi terrible qu'imprévu. Près de la » porte Marcadé qui conduit au grand chemin de Montreuil, Boulogne & Calais, » étoit, dans une tour bâtie en grès & voûtée en pierres, qui faisoit partie des anciennes fortifications, le dépôt des poudres. Mardi 2 de ce mois, le Garde-d'artillerie y est entré vers les trois heures & » demie d'après-dîné : on ne sçait pas précisément pour quel objet. Soit qu'il ait » eu l'imprudence d'avoir avec lui du feu, » ou de la lumiere, soit que le choc de » quelqu'instrument ou meuble métallique, » ou d'un morceau de fer contre les grès en » ait fait jaillir des étincelles, le magasin a » sauté à quatre heures vingt minutes. La » commotion a, en un moment, détruit » une partie du rempart, & renversé tous » les édifices qui se sont trouvés dans la direction du mouvement. L'explosion ayant » lancé en l'air les grès & les pierres, ils

» ſont retombés avec fracas ſur tous les bâ-
» timens & dans les rues, même à une très-
» grande diſtance. Dans tous les autres
» quartiers, une partie des vîtres a été caſ-
» ſée; les portes ont été ouvertes; les meu-
» bles agités & balottés. Le bruit de cette
» énorme détonnation, & l'obſcurité pro-
» duite par la pouſſiere & la fumée, ont
» d'abord cauſé un effroi univerſel. Il a été
» bientôt redoublé par l'écroulement des
» maiſons ébranlées, & par les clameurs de
» tout un Peuple fuyant au haſard pour ſe
» dérober à une calamité que la frayeur exa-
» géroit encore. Tandis qu'une partie des
» Habitans ſe réfugioit dans la campagne,
» les Officiers Municipaux ſe ſont promp-
» tement tranſportés ſur le lieu du déſaſtre.
» Les cris pouſſés de deſſous les décombres
» ont d'abord conduit vers ceux qui s'y trou-
» voient engagés. On en a heureuſement
» retiré pluſieurs ſans bleſſures. Ceux qui
» avoient été bleſſés ont été ſur le champ
» conduits à l'Hôtel-Dieu, dont les ſalles
» ont été bientôt remplies. Trois hommes
» avoient été tués ſur le chemin. Ceux qui
» avoient été engloutis étoient en plus grand
» nombre; mais il n'étoit pas poſſible de
» les reconnoître. On ne retiroit de cette
» horrible confuſion de débris, que des
» membres déchirés & ſéparés du corps. Les
» Dames de l'Abbaye de Willancourt & les
» Minimeſſes ont été obligées d'abandonner
» leurs Couvents. Les Egliſes de S. Paul,
» de Saint Jacques, des Cordeliers, de S.
» Georges, du Sépulcre, de S. Eloy, de
» S. André, de Notre-Dame-de-la-Cha-
» pelle ſont extrêmement endommagées.
» On n'oſe ſonner dans aucun clocher, dans
» la crainte d'augmenter l'ébranlement. On
» a achevé d'abattre ce qui ne pouvoit être
» conſervé. On a placé par-tout où l'on a
» pu des étais. Malgré cela, pluſieurs voû-
» tes ſont déjà tombées; & l'on appréhende
» d'autres chûtes, l'impulſion, occaſionnée
» par cette maſſe de poudre, ayant été prin-
» cipalement interne, & pouvant avoir pro-
» duit des attériſſemens & des affaiſſemens.
» La Manufacture de MM. de Vanrobais,
» quoique très éloignée, a beaucoup ſouf-
» fert par la chûte des éclats. Celle des Mo-
» quettes a été encore plus maltraitée. La
» ſecouſſe s'eſt fait ſentir très-loin; & le
» coup a été entendu de Saint-Valery d'une
» part, & au-delà d'Amiens de l'autre, c'eſt-
» à-dire, aux deux points extrêmes d'un
» cercle de plus de vingt lieues de diametre.
» On ne peut, dans ce premier inſtant d'é-
» tonnement & d'inquiétude, ſçavoir au
» juſte le nombre des morts, ni celui des
» bleſſés, ni la juſte évaluation du dom-
» mage. Pour en avoir une idée, il faut ſe
» rappeller qu'Abbeville a près d'une lieue
» de circonférence, contient plus de vingt
» mille Habitans; & qu'il n'eſt guères de
» maiſon qui n'ait plus ou moins ſouffert.

## De Paris, *le 9 Novembre.*

Aux détails que nous avons déjà donnés ſur le déſaſtre arrivé aux Iſles de France & de Bourbon, nous ajouterons l'extrait d'une *lettre écrite de l'Iſle de France le 23 Mai par un Officier du vaiſſeau le Dauphin.*

» Nous avons trouvé, à notre arrivée, le
» Port & toute l'Iſle dans l'état le plus af-
» freux. Les malheureux Inſulaires ont eſ-
» ſuyé trois ouragans furieux dans l'eſpace
» de treize mois, qui ont abîmé leurs bâti-
» mens & ruiné leurs campagnes: enfin de-
» puis trois ans ils n'ont pas eu une récolte.
» Le dernier ouragan a paſſé ici le 9 Avril,
» il n'a duré que huit heures; mais il n'eſt
» pas reſté dans le Port un ſeul vaiſſeau, un
» ſeul bateau. Les édifices les plus ſolides,
» je ne parle pas de ceux bâtis en bois mais
» en pierres, ont été renverſés: la *Lon-*
» *gere* (relaiſſe) de l'Egliſe neuve a été abî-
» mée, & le portail de la même Egliſe a été
» ſéparé du corps de l'édifice & jetté en
» maſſe ſut la terre; de ſorte qu'en le con-
» ſidérant aujourd'hui, l'on croit voir un
» portail dont l'Architecte a appareillé les
» pierres ſur un plan; je n'ai pas d'abord
» voulu croire ce fait, mais je l'ai vu, ce
» qui s'appelle vu, & je n'en reviens pas.

» On avoit, 15 jours avant cet événe-
» nement, échoué ſur la vaſe le vaiſſeau
» *l'Africain* tout lége; on lui avoit mis en-
» ſuite 500 tonneaux de pierres dans le
» corps, amaré ſur 4 ancres de 5 milliers
» chacune, empenelés de quatre autres an-
» cres de 2500: 4 autres amares étoient à
» terre, retenues avec des ancres enfouies,
» retenues par des piquets de groſſeur d'hom-
» me traverſés par des madriers énormes.
» Eh bien! l'*Africain* a déraciné les ancres,
» briſé les amares, & avec les 500 tonneaux
» de pierres, a traverſé le Port & s'eſt allé

» jetter ſur les roches de l'autre côté.

» Les ravages de la mer ont été auſſi ter-
» ribles : elle a renverſé la batterie qui maſ-
» que le Fort de la Bourdonnois, qui n'a-
» voit jamais branlé. Je ne finirois pas ſi
» je vous faiſois l'énumération des ruines
» que nous voyons chaque jour. Le vaiſſeau,
» le *Choiſeul*, qui eſt encore en état de ſer-
» vir, eſt échoué au Fort Blanc : on tra-
» vaille à le relever. A côté de lui ſont ve-
» nus ſe placer deux vaiſſeaux coulés depuis
» long-tems dans le fond du Port. Dans le
» milieu eſt coulé le *Jean-Baptiſte*. A un jet
» de pierre de l'endroit où nous ſommes
» amarés, eſt le vaiſſeau Provençal, l'*Ai-*
» *gle*, chaviré avec ſa mâture & ſes canons :
» ſon maître d'équipage & cinq hommes
» étoient à bord ; le maître a reſté 45 heu-
» res dans l'entre-pont, la tête touchant au
» tillac & l'eau juſqu'au menton ; on l'a tiré
» de la torture par une ouverture qu'on a
» faite au vaiſſeau : les autres compagnons
» de ſa miſere y ſont reſtés. Les autres vaiſ-
» ſeaux qui ſont ici viennent d'être relevés:
» on en voit dont les plats bords ſont cre-
» vés, d'autres ſans mâtures ; ceux-ci ſans
» poupe, ceux-là ſans poulain (devant) :
» c'eſt un ſpectacle qui fait pitié.

L'Iſle de Bourbon n'a pas été plus ména-
» gée. Les plantations ont été dévaſtées. Le
» volcan ne brûle plus depuis le dernier ou-
» ragan. Les côtes de l'Iſle ſont couvertes
» de débris de naufrages, de mâtures, de
» galleries, de vergues &c. On ignore d'où
» viennent ces reſtes malheureux.....

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait Vendredi 5 du préſent mois ; les numéros ſortis de la roue ſont 14. 25. 38. 87. 90.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'Agriculture, Arts & Commerce, ſur les progrès des Arts méchaniques.*

Monsieur,

Votre zele pour le bien public ſe manifeſte avec vos lumieres à chaque page de votre Gazette & de vôtre Journal. Tous les bons Citoyens vous rendent ce bon témoignage. Je préſume donc que je puis vous adreſſer quelques réflexions ſur les progrès à faire dans les Arts méchaniques, ſans craindre d'abuſer de votre complaiſance.

Vous remarquiez très-judicieuſement dans l'une de vos dernieres Gazettes, en parlant de l'Ecole des Arts établie à Amiens, que les Artiſans ne tranſmettent pour l'ordinaire qu'une routine groſſiere à leurs Apprentifs, tandis qu'un Profeſſeur intelligent des ſciences qui préſident aux travaux méchaniques développe leurs principes, & par une application continuelle de leur conſéquence, aggrandit leur ſphere. La Géométrie, les Méchaniques, l'Hiſtoire naturelle & la Chymie préſident à toutes les profeſſions, même à celles qui n'offrent qu'une pratique groſſiere à l'homme peu accoutumé à la réflexion. Il ſeroit donc important de donner dans une Ecole des Arts de ſimples notions de toutes ces connoiſſances à ceux qui ſe vouent aux Arts utiles. Je penſe que la méthode qui ſeroit la plus convenable, ſeroit de rendre toutes les démonſtrations ſenſibles, c'eſt-à-dire, de n'employer que des moyens organiques pour ceux qui, pour l'ordinaire, n'ont que des yeux.

Tout ce que la Géometrie a de plus utile dans la pratique peut ſe démontrer par la ſuperpoſition ; la méchanique peut s'expliquer par des expériences, c'eſt-à-dire, que les rapports de la puiſſance à la réſiſtance dans les ſix machines ſimples & dans celles qui ſont compoſées, peuvent ſe démontrer par d'autres petites machines dont on en voit pluſieurs dans la Phyſique de Muſſembroeck & dans celle de M. l'Abbé Nollet. Un Fabricateur d'inſtrumens de Mathématiques, qui demeure à *Londres*, *vis-à-vis la Bourſe Royale*, vend des aſſortimens complets d'inſtrumens qu'il a imaginés pour ce meme objet. Un Profeſſeur abrégera beaucoup de tems & enſeignera autant de Méchanique qu'un Artiſan en a beſoin, dans l'eſpace de quelques jours. L'Eleve ne fait aucun frais d'imagination, il n'a qu'à ouvrir les yeux, & tout raiſonnement ceſſe après l'expérience.

Il ſeroit à deſirer qu'après un pareil cours, on ſoumit aux obſervations des Eleves d'une pareille Académie nombre de modeles des

diverſes machines dont le Profeſſeur expliqueroit les effets. S'il étoit poſſible de voir les machines exécutées en grand, les ſuccès ſeroient bien plus sûrs; il ne reſteroit plus rien à ſuppoſer.

Si l'on ne pouvoit ſe procurer la vue de pareils objets & le ſecours des petits modeles, on tâcheroit d'y ſuppléer par des deſſins de machine. On permettroit à chaque Eleve d'en prendre une *calque* (1); ce fond de copies ſeroit un petit tréſor pour lui, quand il ſeroit obligé de compoſer & d'exécuter quelque machine ou quelque meuble dans ce genre.

Je penſe qu'il ſeroit de la munificence d'un Gouvernement de faire graver les machines nouvelles d'une utilité reconnue & d'en faire répandre gratuitement les eſtampes dans la claſſe des Citoyens à qui elles pourroient être utiles. Des modeles ſeroient plus efficaces encore; le Syndic en ſeroit le dépoſitaire momentané, & le tout ſeroit enſuite reporté dans une ſalle de modeles appartenante à chaque département, après avoir circulé pendant quelque tems dans cet arrondiſſement. Le bien qui réſulteroit de l'exécution de ce projet ſeroit immenſe en comparaiſon de la dépenſe qui ſeroit très-médiocre. J'oſe vous prier, Monſieur, comme étant l'organe des bons Citoyens, de faire connoître ces réflexions au Public auquel j'ai conſacré mes travaux & mes longs voyages, ſi vous le jugez convenable. Soyez intimément perſuadé &c.

*Signé*, PINGERON, ancien Ingénieur & Commandant de l'Artillerie de la Ville & Forteresse de Zamoſc en Pologne.

---

(1) *J'ai fait connoître dans les Ouvrages périodiques une machine très-ſimple, par le ſecours de laquelle on peut calquer très-facilement toutes ſortes de deſſins au jour & à la lumiere dans une ſituation très-commode, c'eſt-à-dire, en reſtant aſſis ſur ſa chaiſe. En multipliant ce petit exercice, on peut apprendre, au bout de quelques mois, autant de deſſin que la plûpart des Artiſans en ont beſoin: je ne parle point des Brodeurs, des Orfevres, des Serruriers dont les profeſſions ont un rapport direct avec le deſſin & la ſculpture.*

## II.

*Nouveaux modeles, plans, deſſins de machines &c, de l'invention de pluſieurs Artiſtes, Ingénieurs, Agronomes Allemands; dépoſés au Bureau des Annonces de Leipſick.*

1°. Une nouvelle machine pour attraper les animaux voraces.

2°. Un modele d'un réſervoir d'eau placé ſur deux roues, & propre à être transporté d'un endroit à un autre par un ſeul homme, en cas d'incendie.

3°. Modele d'une nouvelle herſe qui, en enlevant la terre, déracine & détruit les mauvaiſes herbes.

4°. Inſtrument envoyé du pays de Lunébourg pour enlever les gazons.

5°. Nouveaux écrans à bougies qu'on peut placer à volonté, ployer comme une lettre, tranſporter où l'on veut.

6°. Modele d'une charrue à double ſoc, au moyen de laquelle on laboure une plus grande étendue de terrein en beaucoup moins de tems, & avec moins de peine & moins de fatigue pour les bêtes de trait.

7°. Modele d'une herſe de l'invention de M. Luder, Prévôt de Kluckſbourg, pour arracher & détruire le chiendent.

8°. Nouveau train de charrue dont l'Auteur, après pluſieurs années de travail & d'expérience, a mérité le prix deſtiné pour la meilleure invention en ce genre.

9°. Modele d'un inſtrument envoyé de Siléſie à Leipſick, pour nettoyer les foſſés.

## III.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 3 Novembre 1773, au Samedi 6 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 25 à 30 l. *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 24 à 30 liv. Le ſeigle, de 12, 13 l. 15 ſ. à 15 l. 10 ſ.; l'orge, de 10 l. 15 ſ., 11 5 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 3 Novembre 1773 au Samedi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 19 liv. 10 s. à 21 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Novembre 1773, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Novembre* 1773.

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du* 10 *Novembre* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{7}{8}$ à 13 16e |
| Hambourg ..... | 187 |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov.* 1773. | *Lundi* 8. | *Mardi* 9. | *Mercredi* 10. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1490 87 $\frac{1}{2}$ 90 . | 1490 . . . . | 1487 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 195 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 338 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | 1 à . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

| Du Sam. 6 Nov. 1773 | | Du Lundi 8. | | Du Mardi 9. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | C. | Thevenin, six p. mois 1773. | C. | Viellard, six p. mois 17773. | F. |
| Delarue pere, *id.* | J. | Creuzé, *idem.* | E. | Defrance, *idem.* | F. |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | E. | Cauchy, *idem.* | F. |
| Gossey, *idem.* | J. | Delamotte, *idem.* | F. | Marsollier, *idem.* | J. |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | F. | Defays, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 9 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 13 *Octobre.*

LE besoin, l'habitude, le droit naturel refusent assez constamment de se prêter à la défense de distiller des eaux de vie de grains. Le mal n'est pas qu'on en distille; mais c'en est un que d'infliger à ceux-là des amendes pécuniaires qui enlevent à eux & à leurs familles les avances de leur culture & de leur industrie; à ceux-ci la prison & des jeûnes qui ne leur donnent pas la facilité & la force de travailler pour leur intérêt & pour l'utilité publique; à d'autres des flétrissures qui confondent le juste & l'injuste, le droit & le délit, le bien & le mal &c.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 18 *Octobre.*

La saison est très-favorable pour les vendanges; en général on paroît fort satisfait de cette réc olte.

DE BRESLAU, *le* 18 *Octobre.*

La Société Patriotique vient de publier le résultat des observations faites à Sagan par M. l'Abbé de Fœlbiger, & à Hirschberg, Muehlwiz &c, par d'autres Sçavans, afin que les Agriculteurs Siléſiens puissent en profiter & en déduire des conséquences pratiques.

Les remarques économiques que l'on a faites dans le courant d'Octobre contiennent des articles intéressans & offrent le modele d'un travail que les Géorgiphiles devroient exécuter avec grand soin dans tous les pays, dans tous les cantons où l'on croit que les regîtres de l'expérience peuvent être bons à consulter..... La moisson a été entiérement finie avant le mois de Septembre: à peine est-il resté sur terre un peu de heydekorn que l'on avoit semé trop tard. Tout a mûri à tems, & tout a été serré à propos... Les souris qu'on avoit trouvées en si grand nombre dans les champs au mois d'Août, se sont en partie refugiées dans les granges & dans les maisons. Les chats ne les mangent point, quoiqu'ils en tuent quelques-unes; on ne sçait si c'est parce qu'ils en sont rassasiés & dégoûtés. Il y a apparence que, quelques précautions que l'on prenne, ces animaux nuiront aux semences.... Le bled semé nouvellement n'est pas encore levé à moitié, parce que depuis la pluie assez abondante du 19 Septembre, il n'est presque pas tombé d'eau. Le seigle au contraire est très-beau: il a levé six ou sept jours après avoir été mis en terre.... Il y a peu d'herbe dans les prés, à cause de la sécheresse; & le peu qu'il y en a ne vaut pas grand'chose: plusieurs Economes sont obligés de nourrir leur bétail dans l'étable..... Les brebis ont porté dans plusieurs endroits beaucoup moins de laine qu'à l'ordinaire;

ce qui provient de la mauvaise nourriture : le prix de la laine a haussé.... Le gland n'ayant pas réussi, cette année, on sera obligé de sacrifier à l'engrais du bétail plus de grains qu'on ne l'auroit voulu... On voit sur les arbres quantité de nids de chenille. Il n'y a que ceux qui les enterreront profondément qui puissent se flatter d'en être quittes pour l'année prochaine. On a essayé, l'année derniere, de faire passer tout l'hiver à des nids de chenille dans de l'eau, exposés à la rigueur de la saison : lorsque la chaleur est revenue, on a reconnu qu'il n'avoit péri qu'une partie de ces insectes... Le fruit n'a pas bien réussi, & il est cher... Les maladies les plus communes pendant le mois de Septembre ont été différentes sortes de fievres : presque tous les malades en ont guéri. Il y a eu beaucoup d'attaques d'apoplexie dont peu de personnes sont mortes subitement. Les fievres malignes ont cessé. La petite-vérole volante & la rougeole ont attaqué beaucoup d'enfans. La petite vérole n'a point fait de ravage. Il a régné des maux de tête qui ont cessé au mois d'Octobre : les diarrhées les ont remplacés. Les naissances ont été naturelles : mais il y a eu des accouchemens longs & pénibles, & quelques enfans morts-nés. Il n'est mort qu'une femme en couche &c...

### De Bourghausen, *le* 31 *Octobre.*

La Société Electorale des Mœurs & de l'Economie rurale de Baviere tint une Assemblée générale, le 12, jour de la Fête de S. A. E., son Protecteur. D'abord on dressa quelques réglemens relatifs à l'élection des Membres & à leurs devoirs : chacun d'eux sera obligé à fournir annuellement quelque Mémoire sur les mœurs & l'économie, ou à communiquer des découvertes intéressantes, à procurer des dessins, plans, machines &c. Les Membres de cette Société sont actuellement au nombre de 121.

M. Sigismond François, Comte de Hasslang, Chevalier de l'Ordre de S. Georges de Baviere, Chambellan & Conseiller de la Cour de S. A. E., Membre de cette Société & de celle de la Haute-Lusace, lut un Discours sur les moyens de rendre un Etat florissant par le Commerce & les Fabriques; ouvrage écrit avec une liberté noble, décente, aussi honorable pour ceux qui gouvernent qu'utile pour ceux qui sont gouvernés. M. le Comte de Tœrring de Seefeld, Comte du S. Empire, Chevalier de l'Ordre de S. Georges, Chambellan de S. A. E. & Membre de la Societé, donna une instruction sur la culture du houblon. Enfin on présenta un Ouvrage de M. le Comte de Cronegg sur l'emploi des minéraux dans les Arts & différens objets d'économie. Nous rendrons compte de ces divers écrits.

### De Francfort, *le* 24 *Octobre.*

Avant-hier on commença les vendanges dans notre territoire : elles ne seront que médiocres, & le vin ne sera pas de bonne qualité... On appréhende que le grain ne renchérisse ; il a haussé dans notre voisinage... M. le Pasteur Rasewitz vient de publier un plan d'instruction pour les Ecoles de campagne. Il y en a déjà où l'on enseigne par principes l'Agriculture & l'Economie aux jeunes Paysans.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le* 19 *Octobre.*

S. M. a accordé à la Ville & au Port de Son, dans le Royaume de Galice, la permission de tenir une Foire ou un Marché le quatrième Dimanche de chaque mois.

Le Capitaine de frégate D. Vicenti Tafinno, Directeur de l'Académie des Garde-Marines à Cadix, & le Lieutenant de vaisseau, D. Joseph Varela, Professeur de Mathématiques, ont observé au commencement de ce mois le célebre phenomene de la disparition de l'anneau de Saturne. Il résulte de leurs observations que la disparition totale a eu lieu le 6.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 25 *Octobre.*

A l'ouverture du Parlement d'Irlande, le 12, le Vice-Roi s'étendit particuliérement dans son discours sur les subsides, & ensuite sur la Fabrique des toiles qu'il présenta comme une source inépuisable d'opulence pour la Nation qui ne se trouve pourtant ni ne la trouve riche.

Il paroît par les Douanes que notre commerce de lin a diminué des deux tiers depuis 1768.

On remarque que le dernier Acte concernant la Compagnie des Indes a produit du moins un bon effet, celui de rendre les Directeurs beaucoup plus attentifs à ses affaires, & de les engager à une économie de deux cens mille livres au moins sur les armemens seuls.

Le décroissement graduel des actions de la Compagnie a été attribué par quelques personnes à la famine qu'on dit ravager actuellement le Bengale : mais ce n'est point là la vraie raison de cette baisse ; la cause principale de ce changement, c'est que le dernier Acte ayant exigé que les Propriétaires des actions en eussent telles quantités pour être admis à donner leur voix, il s'est fait beaucoup d'achats avant le 1 Octobre ; ce qui a poussé les prix. Mais ce motif ayant cessé, les actions sont retombées à leur valeur naturelle.

Des lettres de différentes parties d'Ecosse nous apprennent que les moissons sont presque par-tout achevées & que les récoltes sont extrêmement bonnes.

On dit que, quoique les grains d'Amérique ne rendent pas, à la distillation, autant de liqueur spiritueuse que ceux d'Europe, le pain qu'on en fait n'en est pas moins nourrissant ; il est moins blanc que celui qu'on mange à Londres.

Les nouvelles de Terre-Neuve portent que la pêche de la morue a été fort bonne, cette année, & qu'il n'en part pas un navire qui n'ait une pleine cargaison.

On compte environ six mille Ouvriers de Spittalfields absolument sans emploi : nous nous attendons à les voir venir en foule dans nos Hôpitaux & Maisons de travail.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Aix (*en Provence*), *le 24 Octobre.*

Des Lettres-Patentes de l'année 1569 avoient établi à la Bastide de Jordans, dans la Viguierie de Forcalquier, trois Foires pendant trois jours consécutifs ; l'une, le 15 Avril ; la 2e., le 1 Août ; la 3e., le 28 Octobre. A mesure que l'Agriculture change de face & le commerce de cours, ces sortes d'établissemens subissent des vicissitudes, & les titres de leur fondation ne sont à la fin que des matériaux inconnus d'une très-utile histoire qu'on n'a jamais faite. La Provence a éprouvé en ce genre quelques révolutions. En considérant ces sortes d'établissemens comme des encouragemens pour l'Agriculture & le Commerce, le Parlement a ordonné, par un Arrêt du 13 Août, que les Foires ci-dessus marquées se tiendroient à l'avenir aux jours fixés, ainsi que le Marché de chaque semaine. La Bastide, placée à trois lieues de Manosque & de Pertuis, est très-favorablement située pour le commerce de la Province : tous les territoires circonvoisins sont beaux & fertiles ; ils ont des communications & des débouchés. Il y aura, tant aux Foires qu'aux Marchés, des denrées & des marchandises de toute espece en abondance. Le premier Marché s'ouvrira le 2 Novembre ; & la premiere Foire, le 28 du courant. Le premier jour de chaque Foire, il y aura des Prix pour la course des hommes, celle des chevaux, & autres exercices ; usages anciens que nos Provinces méridionales ont conservés, & que tant d'autres ont abandonnés, de peur que leurs Habitans n'eussent l'air de ressembler aux Héros d'Homere ou du moins aux Romains, ou même à nos Peres Gaulois.

De Montpellier, *le 26 Octobre.*

Les vendanges n'ont guères été, dans ce pays, qu'à la moitié de celles de l'année derniere. On ne croyoit pas que les vins seroient aussi bons qu'ils le sont.

La récolte des muscats de Frontignan a été achevée avant la mi-Octobre. Le prix de ces vins a été ouvert par un Parisien à 410 l. le muid ; il est monté à 430 : quoique ce ne soit pas un bon marché, tout a été enlevé tout de suite.

La Province a adjugé à des Entrepreneurs de notre Ville une partie du canal d'Aigue-mortes à Beaucaire, à 2 l. ou 4 l. la toise, selon qu'il faut mettre les terres au niveau ou au dessous des eaux. Ils sont obligés de creuser à six pieds au-dessous des eaux les plus basses. Par les conventions, ils n'ont que demi-lieue de canal à faire. On estime

qu'il y a beaucoup à perdre pour eux ; mais l'entreprise est si utile que, si l'ouvrage est bien fait, il n'y a pas à douter qu'on ne les dédommage sur la partie qui reste à faire. Il ne faut pas que ceux qui travaillent pour la chose publique soient jamais les dupes, même de leurs erreurs. Ces mêmes Entrepreneurs ont deux ponts à faire, & le Port d'Aiguemortes à réparer. La Province ne leur donne pour ces travaux que 146000 livres, somme vraiment insuffisante.

La tenue des Etats est arrêtée pour le 4 du mois prochain.

### De Grenoble, *le 27 Octobre.*

Nous avons le plus beau tems possible pour les semailles. La partie des terres ensemencée au commencement du mois offre l'aspect le plus riant & le plus prospere.

On ne connoît point dans cette Province, & moins encore dans les environs de notre Ville que dans d'autres cantons, la maniere économique de semer, indiquée par M. Mourgues de Montpellier, & adoptée par d'autres Agronomes. On jette huit quartaux de semence sur une setterée de cent dix toises ; & nos Laboureurs prétendent que, s'ils semoient moins épais, ils recueilleroient fort peu, parce que ce qu'ils jettent en terre ne réussit pas tout, qu'une partie est rongée par les vers &c. Mais cette raison est commune à tous les pays ; & une des causes qui empêchent que tout ne réussisse, c'est précisément la quantité des grains qui s'étouffent. Nos terres sont d'ailleurs grasses, compactes & plus nourrissantes que celles du Languedoc, en général sèches, arides & sabloneuses. Ainsi la pratique recommandée par M. Mourgues conviendroit encore mieux à ce pays. Mais les préjugés du Paysan ressemblent à ces mauvaises plantes tenaces qu'on ne déracine qu'à force de labours.

Quoique la récolte ait été beaucoup plus considérable que l'année derniere, le bled n'est pas encore tout-à-fait descendu à un point proportionné aux forces de la basse partie du Peuple.

Les vendanges se font à force ; elles sont même très-avancées. La récolte sera beaucoup moins considérable qu'elle ne le fut l'année derniere. Aussi ce qui reste de vin vieux se vend de 18 à 22 l. la charge, composée de 110 pintes de Paris, tandis qu'elle ne se vendoit que 12 à 14.

Le sieur Carny dont nous avons ci-devant annoncé le plaidoyer filial, a obtenu du Parlement la satisfaction qu'il demandoit pour son pere. La Cour, en cassant plusieurs Sentences & Arrêts, a renvoyé les Parties devant le premier Juge.

### De Beaune, *le 29 Octobre.*

La récolte des vins a été fort modique en comparaison de celle de l'année derniere : on n'a guères fait qu'un quart ou un tiers de ce qu'on fit en 1772. Mais il est certain qu'ils sont fort supérieurs en qualité à ce qu'ils ont été depuis un assez grand nombre d'années, dans notre Province. Aussi ont-ils été, pour la plus grande partie, vendus avant que de sortir de la cuve : les Marchands & les Commissionnaires s'assuroient de toutes les cuvées qu'on vouloit bien leur laisser marquer. Si l'on voit les prix doubler & plus ceux de l'année derniere, c'est le résultat de la rareté & de la bonté.

### De Poitiers, *le 31 Octobre.*

M. l'Intendant vient de renouveller une Ordonnance par laquelle il est enjoint aux Propriétaires des chiens mâtins destinés à la garde des moulins, métairies, borderies, ainsi que des troupeaux, de leur attacher des billots du poids de trois livres, sur ce qu'en plusieurs circonstances ces chiens ont attaqué des Paysans, que des Courriers même en ont été démontés, & qu'il y a eu des gens de pied blessés. Il y a, dans cette Province, des cantons où l'on est dans l'usage de suspendre au cou des chiens des bâtons en travers pour les empêcher d'entrer dans les vignes : on en met aussi aux chevres pour qu'elles ne traversent pas les haies. Dès que l'on prend des précautions pour sauver ses fruits ou les fruits de ses voisins, il doit paroître au moins aussi juste d'en prendre pour la sûreté des Voyageurs. Mais le billot ordonné n'auroit-il pas l'inconvénient d'empêcher les chiens de combattre les loups ? & ne vaudroit-il pas mieux que les Bergers les tinssent en lesse, comme on le fait en Beauce &c ? Ces animaux en seroient plus ardens à la poursuite des loups.

Le beau canal du Languedoc est aussi con-

nu qu'il mérite de l'être : mais qui connoît, hors les gens du pays ou des Voyageurs des pays étrangers, la communication de Nyort à Marans ? Cependant on y voit aussi des prodiges d'industrie ; les mêmes écluses, destinées aux mêmes fonctions que celles de ce fameux canal, une riviere passant au-dessus d'une autre riviere dans une direction différente, & plusieurs autres ouvrages d'une industrie curieuse tels que les portes de Roussille &c. Ce canal mériteroit une description.

Les principaux objets de commerce & de consommation de la Province sont aux prix suivans dans ses principales Villes. La viande de boucherie vaut de 5 à 6 s. la livre : elle est à des prix inférieurs à Confollens & à Châtillon. Les bœufs gras se vendent de 200 à 290 l. Les laines brutes vont de 110 à 150 l. Le plus bas prix des filasses de lin fin est de 40 l. ; & celui des filasses de chanvre fin, de 35 l. à Confollens. Les suifs en pain valent de 45 à 60 liv. le quintal. La cire jaune affinée va de 140 à 170 liv. Le prix commun du fer est d'environ 20 liv.

### De Rouen, *le 31 Octobre.*

Le dogre, *la Société de Tunnilhau*, Cap. Fortin, allant du Sénégal au Havre-de-Grace, chargé de gommes, a été poussé sur la côte de Biddefort le 13 du courant : l'équipage l'a abandonné ; & les flots l'ont rejetté dans la riviere, dépouillé d'une partie de ses agrêts.

### De Rheims, *le 2 Novembre.*

Les vendanges n'ont guères trompé, dans notre Province, les craintes qu'on en avoit conçues, ainsi qu'il a été annoncé. Quoique nous ayons manqué de froment avant la récolte, il nous en reste encore de vieux. Le prix du nouveau diminue, celui du seigle étoit déjà assez bas.

L'année derniere, on découvrit à Beaurieux, près de Pontavert, une sorte de terre dont les cendres forment un engrais. Les effets de ces cendres végétatives ont été si satisfaisans qu'elles ont été jugées, par l'Académie des Sciences de Paris, supérieures à toutes les autres cendres noires connues & égales à celles des matieres de mer : elles ne sont point nuisibles aux animaux. On peut les serrer dans toute espece de bâtimens, sans craindre qu'elles s'enflamment. Les champs fertilisés par cet engrais rapportent, dit-on, des récoltes plus abondantes de moitié en toute sorte de grains.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Observation de M. Guettard, de l'Académie des Sciences, sur la culture des oignons & des aulx dans les sables, sur-tout aux bords de la mer.*

Le village de la Tranche, situé vis à vis l'Isle-de Ré, en Bas-Poitou, fait en oignon & en ail, un commerce assez considérable pour un si petit endroit. Il n'y a presque point de semaine que ses Habitans ne transportent dans cette Isle ou à la Rochelle une grande quantité de ces racines qui sont vendues aux navires étrangers. Le village est placé auprès de dunes de sables mobiles & des plus arides. On cultive ceux qui sont entre ces dunes, à l'abri des vents violens, très-échauffés en été. Les aulx & les oignons y viennent très-beaux. Ils poussent un chevelu très-long & très-abondant, qui s'étend quelquefois en tout sens jusqu'à deux pieds. Ces sables ne sont si fertiles qu'à cause des matieres que la mer y rejette : on ramasse ces matieres & on en éparpille une médiocre quantité sur les sables qu'on veut ensemencer : lorsqu'elles sont pourries, on laboure ces sables, on y seme de l'oignon ou de l'ail. Ces racines prennent en peu de tems plus de grosseur que n'en ont celles qu'on cultive dans les jardins potagers.

Cet exemple ne devroit-il pas engager les Habitans des cantons voisins de sables, même loin de la mer, à en tirer le même parti ? C'est sur-tout dans les sables que viennent les aulx sauvages : voilà donc les terreins naturellement propres à ces racines ; on rendroit donc les sables utiles en y semant ces plantes : peut-être ne demanderoient-ils que peu d'engrais. Les oignons de tulipes, de jacintes & autres fleurs poussent dans des caraffes pleines d'eau : peut-être l'eau est-elle la principale nourriture des aulx & des oignons de la Tranche. Il est

vrai que les matieres vomies par la mer & rebaignées par ses eaux donnent un engrais très-propre à aider la fécondation des plantes: le sel marin & la matiere visqueuse que ces recrémens déposent, en se pourrissant dans les sables, doivent leur procurer un amendement excellent. Mais les Habitans de la Tranche n'en mettent pas une quantité considérable, autrement ces sables en deviendroient moins fertiles. Il ne faudroit donc peut-être qu'une petite quantité de fumier pour amender suffisamment les sables; le grand nombre de chevelu de ces racines compense vraisemblablement la quantité de l'engrais. Ce chevelu ramasse beaucoup d'humidité; & si l'humidité est en effet la principale nourriture ou le véhicule de la nourriture des plantes, il y a lieu de penser que les sables, même les plus arides, aidés d'un peu d'engrais, pourroient être fertiles en oignons.

Du reste, il y a beaucoup de dunes semblables à celles de la Tranche; on les laisse presqu'entiérement inutiles, comme peuvent l'être celles de la Flandre. Cependant on y auroit les mêmes engrais & l'on pourroit par conséquent y cultiver les mêmes racines, probablement avec la même utilité.

## I I.

*Maniere de détruire les charansons, éprouvée par l'Auteur des Feuilles de la Généralité de Tours.*

Nous avions, dit l'Auteur, dans un des greniers de notre maison du Morier, située Paroisse de Joué, une quantité prodigieuse de charansons qui fourageoient les grains de toute espece qui y étoient de l'année derniere. Une personne que nous respectons à tous égards nous dit que le véritable secret pour détruire ces insectes, étoit de mettre dans notre grenier de l'*échalin* ou *brou* de noix, & de faire remuer les grains une fois par jour. Nous avions alors des échalins de la récolte de nos noix: nous avons fait mettre les grains dans le milieu du grenier, & ensuite des échalins tout autour des murs: la quantité étoit d'environ six pouces en quarré. Nous avons fait sur le champ remuer les grains assiégés par ces insectes: six minutes après, le carreau du grenier a été couvert de charansons qui quittoient les grains pour se jetter sur la bordure de brou. Nous avons très-exactement fait remuer tous les jours, pendant une semaine, nos grains .... exactement il n'y a plus de charansons dans notre grenier, sans que nous en ayons fait périr aucun, soit en les écrasant, soit en les faisant noyer: & cependant nous ne trouvons point leurs cadavres dans la bordure d'échalins.

*Nota.* Voyez ce que nous avons dit ci-devant des effets de cette même écorce sur les punaises. On pourroit également essayer l'infusion du sureau & en général des plantes à odeurs fortes. Leur effet seroit peut être le même sur ces différentes sortes d'insectes.

## I I I.

*Observations sur quelques articles du Journal & de la Gazette.*

1°. On ne peut trop applaudir aux Agriculteurs dont le zele éclairé s'occupe des moyens de multiplier les productions les plus utiles, & aux Sçavans dont les recherches ont pour objet de manifester de plus en plus les avantages de ces productions. Mais il est essentiel de prévenir les effets des conseils qui pourroient être donnés trop généralement, & réduire ces préceptes à leur vrai point d'utilité.

On lit à la page 134 du Journal d'Agriculture pour le mois de Juillet 1773. » Comme on ne demande pour les pommes de » terre que des friches ou des jacheres, on » ne sçauroit objecter que leur culture puisse » être préjudiciable à celle du bled ». Dans tous les pays où l'on mange les pommes de terre, par l'effet de la misere, on voudroit bien que leur culture pût réussir dans tous les terreins. Elles ne viennent point sans beaucoup d'engrais & de façons, & si elles ne sont plantées dans une bonne terre.

Il faut que le froment ou au moins le beau seigle puisse y venir. Il ne faut pas tenter de faire deux récoltes consécutives de truffes sur le même engrais. Vous en ferez deux bonnes en froment, mais vous éprouveriez que la seconde en truffes seroit très-mauvaise, & vous n'auriez point de paille pour faire de nouveaux fumiers. Cette circonstance est peut-être peu sentie à la porte des grandes Villes où il n'y en a que trop; mais on éprouve bien les suites de cette di-

ſette dans les maigres champs des Provinces montagneuſes.

2°. La maladie des moutons qui ont le foie gâté, dont il s'agit dans la 2e. colonne de la page 446 de la Gazette de cette année, eſt produite par des *orves*, eſpece de *ſangſues-limaces*, qui ſe trouvent ſur les plantes crûes dans des prés humides. Le mouton les avale; elles paſſent juſques dans le foie par la circulation des humeurs. Ce viſcere eſt favorable à leur propagation, & ils y font mille clapiers. L'animal qu'ils dévorent n'eſt point *gras*; mais il eſt aſſez gros, parce qu'il eſt hydropique, & on peut le juger à la légéreté de ſon corps par proportion avec ſon volume. Le ſel eſt le meilleur remede contre cet œdeme, mais il faut le donner de bonne heure; car il devient inutile quand le mal a fait certains progrès: il faudroit alors le voiſinage de la mer. On peut juger de l'effet d'une boiſſon ſalée ſur ces vers par celui que la projection ſeule du ſel fait ſur ceux que l'on trouve dans un foie tout chaud. Il les fait mourir dans des convulſions.

## I V.

### *Boiſſon économique.*

La cherté du cidre a engagé le Peuple de Normandie à chercher à y ſuppléer par d'autres boiſſons, ainſi que nous l'avons annoncé. Cette cherté ſe ſoutiendra l'année prochaine: ainſi ce ſera rendre un vrai ſervice à un grand nombre de familles que de leur donner la recette d'une boiſſon propre à remplacer à bon marché le cidre ainſi que le poiré. Cette recette a été communiquée à l'Auteur des *Affiches de Normandie*, par un de ces hommes qui, affectés des peines de leurs ſemblables, travaillent à les adoucir. Un habile Chymiſte, conſulté ſur la qualité de la liqueur, n'a trouvé aucun inconvénient à en faire uſage.

Pour faire un demi-muid de 150 bouteilles de cette boiſſon, on prend 1°. ſept livres & demie d'orge que l'on fait bouillir, crever le plus qu'il eſt poſſible, & réduire en bouillie aſſez liquide pour être paſſée dans un linge; 2°. cinq livres de ſucre melaſſe; 3°. cinq livres de levain fermenté pendant cinq jours. On délaye le tout enſemble; enſuite on le met dans le tonneau que l'on remplit d'eau très-chaude; puis on y verſe une pinte d'eau-de-vie. Cette liqueur fermente pendant cinq à ſix jours, ce qui oblige à tenir le vaiſſeau débondé; on couvre ſeulement le trou avec une feuille de vigne. Quinze jours après qu'elle a ſubi ſa fermentation, on peut en boire. La dépenſe totale n'eſt que de 4 livres.

## V.

### *Nouvelle eſpece de tuyaux pour les aqueducs &c.*

Selon les nouvelles de Calenberg, dans l'Electorat d'Hanovre, un Méchanicien Allemand propoſe ces nouveaux tuyaux comme plus avantageux que les tuyaux de bois ou de terre, pour conduire de l'eau dans les Villes ou dans leurs différens quartiers. Ceux de terre reviennent trop cher; il n'eſt pas toujours aiſé de s'en procurer, le tranſport en eſt difficile, enfin ils ne réſiſtent qu'un certain tems à l'humidité. Quant à ceux de bois, ils ne ſçauroient être à bon marché dans les pays où le bois eſt rare: ils ont beſoin d'être ſouvent réparés; enfin il y croît une eſpece de mouſſe dont l'eau prend le goût. L'Inventeur des nouveaux tuyaux prétend que les ſiens ne ſont ſujets à aucuns de ces inconvéniens: il les fait de ce verre groſſier & verdâtre dont on fait les bouteilles les plus communes. Peut-être trouvera-t-on que le prix doit en monter plus haut que celui des tuyaux de terre; & que le tranſport n'en eſt pas moins caſuel. L'Auteur promet à cet égard de répondre à toutes les objections, de lever toutes les difficultés, & d'enſeigner les moyens de tranſporter ſes tuyaux, de les placer dans quelque terrein que ce ſoit, de les unir enſemble pour que l'eau ne s'écoule point entre deux &c.

## V I.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 30 Octobre 1773, au Mercredi 3 Nov., le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 25 à 28 l. 10 ſ. *le ſeptier*. Il ne s'en eſt point vendu au Port de la Greve. Le ſeigle, de 12 l. 10 ſ., 14 à 15 l. 15 ſ.; l'orge, de 10 livres 5 ſ., 11 à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 30 Octobre 1773 au Mercredi 3 Nov., l'avoine a été vendue à la Halle 18 l. 10 s., 20 à 21 l. 10 s. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Novembre 1773, de 52 à 53 l.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Novembre 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 3 | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | 5 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

**CHANGES DE PARIS**, *du 6 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{7}{8}$ |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 à 5 |
| Cadix ..... | 15 3 6 à 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{2}$ p. $\frac{3}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Jeudi 4.* | *Vendredi 5.* | *Samedi 6.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1477 $\frac{1}{2}$ 80 . . | 1485 90 95 . . | 1495 90 . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 . . . . | 338 . . . . | 338 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 30 Oct. 1773 | | Du Jeudi p. le Mardi 2. | | Du Jeudi 4. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | C. | Viellard, six p. mois 17773. | C. | Courmont, six p. mois 1773. | C. |
| Delarue pere, *id.* | G. | Defrance, *idem.* | F. | Delagarde, *idem.* | F. |
| Caron, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | J. | Marsollier, *idem.* | G. | Deschapelles, *id.* | G. |
| Clouet, *idem.* | | Defays, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | L. |
| *Pour le Lundi 1 Nov.* | | *Pour le Mercredi 3.* | | *Du Vendredi 5.* | |
| Creuzé, six prem. mois 1773. | C. | Roytier, six prem. mois 1773. | B. | Lempereur, six p. mois 1773. | F. |
| Thevenin, *idem.* | | Radix, *idem.* | E. | Rouillard, *idem.* | G. |
| Delamotte, *idem.* | E. | Gautier, *idem.* | G. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Certain, *idem.* | | Boutray, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | |
| Masson, *idem.* | F. | Desplaces, *idem.* | | Patu, *idem.* | L. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 2 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### LITHUANIE.

DE WILNA, *le 5 Octobre.*

LES Etrangers achetent dans ce Duché beaucoup d'ancien sel, ramassé depuis plusieurs années, pour le faire transporter par Caun, Wilda, Grodno &c. Il en passe à Liébau, à Riga &c. Celui qui se débite à Koenisberg vaut 360 florins de Prusse, le last : transporté dans ce Duché, il se vend 400 florins. Le last contient seize tonnes de Lithuanie; le sel qui est dans le pays ne coûte, la tonne, que 18 florins de Prusse. A Liébau & à Riga où la tonne est, à très-peu de chose près, comme la nôtre, on le donne à 12 florins.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Octobre.*

Les prix des vivres ont haussé de jour en jour. On diroit qu'en voyant toutes les précautions qui ont été prises pour prévenir la disette, le commerce a paru croire qu'on pouvoit se passer de ses soins. Il est certain que les provisions ne manquent pas. Le cours du change a également haussé, & au-dessus de 80 marcs, monnoie de cuivre, pour un rixdhaler de Banque.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 13 Octobre.*

La récolte des grains ayant été, dans quelques endroits de l'Italie, un peu moins abondante qu'on ne l'auroit voulu, & la circulation y étant aussi fortement arrêtée qu'il est possible de le desirer, les Négocians de notre Ville ont été chargés de traites fort considérables pour divers Ports de cette contrée. Ces commissions ont un peu fait renchérir le bled : il est monté de 123 à 130 risdhalers, argent de ce pays-ci. Quoiqu'un grand nombre de bâtimens ait passé le Sund, il ne s'en est que très-peu trouvé chargés de grains : on n'en voit guères ou de Dantzick ou pour Dantzick. Il est entré derniérement dans notre Port, pour le compte de la Ville, une pinque de Bordeaux, un navire de Venise, un d'Yarmouth &c.

DE BRESLAU, *le 13 Octobre.*

La Société Patriotique s'est derniérement assemblée pour examiner les Mémoires qui lui ont été présentés tant par ses Membres que par les Etrangers. Comme les personnes qui la composent sont répandues dans la Province, toutes les découvertes sont, par son canal, communiquées aux gens de la campagne.

Les observations météorologiques se continuent avec la même exactitude. Le mois de Septembre a été encore plus sec que le mois d'Août. Les huit premiers jours qui

se sont exactement trouvés entre la pleine lune & le dernier quartier, ont été constamment chauds ainsi que les nuits. La pluie qui succéda rafraîchit l'air. On vit les premiers givres le 13 & le 17. Après la nouvelle lune jusqu'à la fin du mois, le tems fut très-variable : le 22 fut le jour le plus chaud. Le givre fut très-fort le 24. Les 5, 9, 19, il tomba le plus de pluie. La quantité en a été si petite dans le courant du mois, que quelques rivieres telle que l'Ohlau ont été presqu'entiérement desséchées. Le vent fut nord-ouest du 1 au 6, ensuite sud, & puis sud-ouest & ouest, sans revenir au nord & sans aller au nord-ouest qui amene ordinairement la pluie. Ni orage ni tonnerre. Le 27, aurore boréale entre le nord-ouest & le nord-est. Le barometre n'a changé que lentement, & l'hygrometre a constamment marqué un air sec.

### De Leipsick, *le 15 Octobre.*

On avoit demandé *quelle étoit la meilleure maniere de tendre les tapisseries de papier pour qu'elles fussent plus unies & qu'elles se conservassent plus long-tems sur les murailles ?* Il a été envoyé deux réponses que nous publierons.

Notre Société Electorale de cette Ville s'est assemblée en dernier lieu : nous rendrons compte de ses précieux travaux.

(*Nous nous reposons à cet égard sur les bontés de M. l'Abbé Martini, Secretaire de la Société, à qui nous devons déjà des témoignages d'une vive reconnoissance, ainsi qu'à M. le Pasteur Wilhelmi, de la Société Physico-Economique de la Haute-Lusace*).

Il y a plusieurs années que Hambourg a vu naître dans son enceinte une Ecole de Commerce, portée aujourd'hui à un si haut degré d'utilité. Vienne & plusieurs autres Villes Allemandes ont été également jalouses d'avoir des Ecoles de Trafic & d'Industrie. La Saxe jouira bientôt du même avantage. Dans notre College de S. Nicolas, on commence à enseigner le François, l'Italien & l'Anglois, la Géographie politique, l'Art de tenir les livres de compte &c. Jusqu'à présent, ce soin est confié à quatre habiles Professeurs.

### De Francfort, *le 19 Octobre.*

Le systême d'éducation éprouve dans ce moment une révolution remarquable dans les Etats Catholiques d'Allemagne. La plûpart se proposent d'établir, comme les Pays Protestans, des chaires ou des classes d'Arts, d'Economie, d'Agriculture &c.

## ITALIE.

### De Rome, *le 2 Octobre.*

Le P. D. Alfonse Bruzzi, Barnabite, a exécuté en petit une machine qu'il a imaginée pour faire dans le Tibre des excavations & des recherches d'antiquités ou de richesses englouties par accident. Son premier essai a été très-heureux. Avec sa petite machine, il a épuisé l'eau dans un endroit donné, creusé plus profondément, & enlevé des fragmens de diverses colonnes. On ne doute pas que cette invention exécutée en grand ne remplisse l'objet que le Prince D. Emilio Altieri & M. Jean-Baptiste Cenci se sont proposé dans cette mémorable entreprise.

### De Venise, *le 4 Octobre.*

Le Gouvernement vient d'établir une chaire de Professeur de Médecine vétérinaire à l'Université de Padoue : elle a été donnée à M. Joseph Orus, Parmesan, Eleve du célebre M. Bourgelat. Cette institution nous dispensera d'envoyer en France de jeunes-gens pour y apprendre cet Art utile.

Pendant le courant de Septembre, les grains ont baissé dans la plûpart des Marchés de l'Etat Vénitien.

### De Modene, *le 4 Octobre.*

La pauvreté, efficacement protégée dans cet Etat & dans quelques Etats voisins, vient de recevoir ici une nouvelle faveur & de nouveaux encouragemens relativement aux fruits de la saison. Afin que les indigens & tous ceux qui ne recueillent point de raisin n'en manquent pas, il a été défendu aux Propriétaires des vignes à dix milles à la ronde de faire certains usages de leurs raisins, de leurs grappes &c. Cet esprit tient à celui de la communauté des biens.

DE FLORENCE, *le 7 Octobre.*

S. A. R. vient d'augmenter les pensions de M. l'Abbé Felice Fontana, Surintendant du Cabinet Royal de Physique expérimentale, chargé de visiter les Etats les plus florissans & les Nations les plus industrieuses de l'Europe, pour y recueillir ce que l'histoire naturelle, la Physique, la Chymie, les Arts &c, lui offriront de plus curieux & de plus propre à notre Duché.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 14 Octobre.*

Il circule à présent de nouvelles guinées, à la marque de 1771, moins pesantes de neuf grains que les bonnes, & d'un or commun.

Suivant une lettre d'Yorck du 22, le Dimanche précédent, un ouragan affreux renversa de fond en comble plusieurs bâtimens sous les ruines desquels quelques personnes furent ensevelies: des moissons entieres furent dissipées : les plus gros arbres ne résisterent pas à la violence du vent.

Les nouvelles de la Jamaique portent que les plantations de sucre, de riz, de coton &c, réussissent au-delà de toute espérance dans la Floride orientale.

On a reçu la nouvelle que les Habitans des bords de la Gambie avoient mis en piece un vaisseau Anglois & massacré un grand nombre de Blancs. Des Negres, enchaînés sur un autre vaisseau au nombre de 230, se sont révoltés & battus pendant une heure avec l'équipage : enfin plutôt que de céder, ils ont mis le feu à la Sainte-Barbe. Il a péri 300 personnes.

Quatre vaisseaux Hollandois, allant de S. Eustache à Amsterdam, chargés de sucre & de café, ont fait naufrage dans la traversée ; & les équipages se sont perdus.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le 18 Octobre.*

Il est encore entré, depuis le commencement de ce mois, beaucoup de grains d'Arles, & quelques cargaisons d'Agde, de la Ciotat & de Toulon. L'Etranger a peu donné. Larta, Port de la Basse Albanie, commence à former un nouveau magasin pour nos Négocians. De toute l'Italie, il n'y a guères que Livourne d'où l'on puisse faire des traites. A Gênes, les prix sont hauts. Des émeutes populaires arrivées à Palerme, du 19 au 23 Septembre, par rapport aux denrées, ne favorisent point les espérances que l'on avoit du côté de la Sicile. Il est venu de ce Royaume beaucoup de soude.

Le brigantin, le *Bienfaisant*, est arrivé de Cayenne le 8 du courant.

Le 3 Août, la barque la *Marseilloise* rencontra par les 34 d. 28 m. de lat., & 58 d. 40 m. de long., un vaisseau de construction Angloise, avec un guerrier pour figure & des cordages à son seul grand mât. Il parut que ce vaisseau étoit naufragé depuis longtems, & l'on reconnut que sa cargaison consistoit en bois de construction.

Le Capitaine Noël-Nicolas Mourgues, commandant le vaisseau la *Parfaite Union*, est parti pour le Cap ; & le Capit. Joseph-Antoine Demolin, commandant la polacre l'*Ursule*, pour la Martinique.

DE BORDEAUX, *le 18 Octobre.*

Depuis environ un mois, le commerce d'importation a principalement consisté en grains, en morues, & en marchandises de l'Amérique.

Les retours de ces contrées se sont succédés sans interruption. Depuis le 15 Septembre, nous en avons vu arriver la *Catherine* (de Honfleur), le *Béarnois*, le *Nérée*, le *Jeune-François*, le *S. Pierre* (de Cherbourg), les *Deux Freres*, l'*Aimable-Elizabeth*, la *Grande-Anse*, le *Duc de Duras*, le *Pallas*, le *Printems*, le *Constant*, la *Nouvelle Rose*, le *Prince Ferdinand de Rohan*, le *Solide-Neuf*, le *Nestor*, la *Guadeloupienne*, la *Frisette* (de Bayonne), l'*Hercule*, la *Légere*. Leurs cargaisons ont été sur-tout abondantes en café.

Quant aux grains, le Marché de Marans en fournit considérablement ; il en est de même de celui de Noirmoutier. Bayonne, Charante, l'Isle de Bouin, & autres Ports, contribuent aussi à l'approvisionnement de nos magasins. Nous avons encore reçu en dernier lieu des bleds de Lubeck, de Riga,

d'Archangel, & de la farine de la Nouvelle-Yorck.

Les Hollandois vont ouvrir à l'Europe une nouvelle ſource d'abondance, ſi jamais l'Europe peut jouir d'une abondance réelle qu'elle n'aura point puiſée dans ſon propre ſein. Il eſt derniérement arrivé à la Haye différentes ſortes de grains amenés du Cap de Bonne-Eſpérance ſur deux navires. C'eſt un eſſai que l'on a tenté. La qualité des grains a été trouvée excellente; & il paroît que le commerce en ſera fort avantageux. En conſéquence, la Compagnie Hollandoiſe des Indes a réſolu d'envoyer au Cap deux fois par an ſix vaiſſeaux uniquement pour y charger de cette denrée.

Dans le courant de Septembre, il eſt ſorti d'ici 1715 barriques 36 quarts de ſucre brut, 4409 bar. 109 q. de ſucre blanc; 22,957 l. indigo; 2,814,855 café; 51,734 cacao; 966 rocou.

### De la Rochelle, *le* 21 *Octobre.*

Il n'y a preſque point de variations dans les prix des principaux articles de commerce de ce pays. Les eaux-de-vie ſont, depuis quelque tems, fixées à 120 liv. les 27 veltes. Les ſels viennent de baiſſer conſidérablement à la riviere de Seudre. Les retours de la pêche de la morue ſont toujours aſſez fréquens & conſidérables. Le navire le *S. Jacques* eſt arrivé au Cap François. Le zele du Maire & des Habitans de Rochefort pour le rétabliſſement de leur commerce, ne ſe rallentit pas.

### De Nancy, *le* 23 *Octobre.*

La Chambre des Comptes de Lorraine a ordonné, par un Arrêt du 9 du préſent mois, aux Eccléſiaſtiques de fournir au Greffe juſqu'au 25 Novembre prochain, une déclaration exacte, fidele & ſincere du produit annuel de leurs bénéfices, évalué en argent, comme auſſi de la conſiſtance en nature de leurs biens patrimoniaux &c. Cette déclaration eſt demandée afin de pouvoir ſpécifier la part que les Eccléſiaſtiques payeront pour la taxe de 120,000 livres par an, impoſées dans le reſſort pour le rembourſement des Charges du Parlement de Metz. L'Arrêt ſtatue, en cas de récélés, la peine du payement du quadruple de l'impoſition qui ſera faite ſur leſdits Eccléſiaſtiques, à la décharge des autres contribuables, & en cas de retard, d'être taxés arbitrairement &c.

### De Tours, *le* 25 *Octobre.*

Il eſt aſſez ſingulier que les Agriculteurs ne ſoient pas moins attachés que les ſimples Payſans aux procédés & aux façons que ces derniers appellent la *coutume*. C'eſt ce qu'on éprouve dans cette Province: cette coutume paroît avoir quelque choſe de ſacré: on leur voue même un attachement ſi opiniâtre que pluſieurs Fermiers quitteront une terre, plutôt que de condeſcendre aux changemens propoſés par les Propriétaires. Cependant l'exemple commence à l'emporter par ſes ſuccès ſur le préjugé. Le Propriétaire d'une terre qu'on n'avoit pas coutume d'enſemencer en grains, acheta un champ voiſin où l'uſage étoit de cultiver du bled. A l'examen, il reconnut que le ſol des deux domaines étoit le même: il ſema du froment dans ſon patrimoine, & l'on cria contre lui; mais on lui applaudit à la récolte. Tout au tour de lui, les routiniers ont cultivé le froment & oublié qu'il avoit donné l'exemple: qu'importe qu'on ne nous ſçache pas gré d'un bien, pourvu qu'il ſoit réel & qu'on en jouiſſe!

Le même Géorgiphile a entrepris des défrichemens où il recueille au centuple. Depuis dix-neuf ans, il enſemence chaque année ſans relâche le même terrein; & on ne croit pas qu'il ſoit poſſible d'avoir des fruits ſupérieurs à ceux qu'il recueille annuellement. C'eſt encore un préjugé bien funeſte que ce ſuccès combat. La terre dont il s'agit ne ſe repoſe jamais: la derniere gerbe, en ſortant, fait place à la charrue qui va préparer de nouvelles moiſſons. Le champ eſt toujours en haleine; l'inertie l'*ammaſſeroit*; & les molécules, moins faciles à diviſer par un repos qui les coagule & les condenſe, offriroient moins de *friabilité* aux racines, & par conſéquent moins de facilité à pomper les ſucs nourriciers par leurs tuyaux capillaires.

M. l'Abbé de la Loutiere eſt cet Amateur éclairé: il donnera un plan détaillé de ſa méthode; tout y eſt ſimple & aiſé à entendre & à pratiquer.

DE PARIS, *le 31 Octobre.*

Déclaration du Roi donnée à Versailles le 22 Mai, enregistrée en la Cour Souveraine de Nancy, *concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices des Parlement, Chambre des Comptes & Cour des Aides de Metz, de ceux de la Jurisdiction de la Table de Marbre &c, supprimés par Edit d'Octobre* 1771. La totalité des prix monte à 3,669,769 liv. 13 s. 10 d. S. M. contribuera au remboursement par une somme annuelle de 200,000 l.; & le ressort de la Cour Souveraine de Lorraine, par celle de 120,000 l.

Autre donnée à Versailles le 13 Juin, registrée au Conseil Supérieur de Clermont-Ferrand le 5 Juillet, *concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, supprimée par l'Edit de Mai* 1771. La totalité des prix est de 898,101 l. 13 s. 4 d. S. M. contribuera annuellement pour 57,500 liv., & le ressort du Conseil Supérieur, pour 30,000 l.

Autre donnée à Compiegne le 18 Juillet, registrée au Parlement de Bretagne le 12 Août, *concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Bretagne, supprimé par l'Edit de Septembre* 1771. Le prix total est de 2,661,849 l. 4 d. Pour le remboursement, il sera fait emploi de la somme de 250,000 l.; à sçavoir 100,000 l. des deniers des recettes générales des Pays d'Election, & 150,000 liv. du fonds des impositions de la Province de Bretagne qui se versent au Trésor Royal.

Edit du Roi donné à Compiegne au mois d'Août, registré en Parlement le 28 du même mois, *portant suppression de plusieurs Offices dans le lieu du ressort du Conseil Supérieur de Douai.* S. M. supprime dans ledit ressort les Offices d'Auneurs, Contrôleurs, Visiteurs & Marqueurs de toiles ou de draps; de Jurés-Vendeurs de poisson de mer frais, sec & salé; de Mesureurs de grains; de Jurés Mouleurs, Visiteurs &c, de bois à brûler & charbon; de Visiteurs & Contrôleurs des poids & mesures. Les droits attribués auxdits Offices demeurent éteints; & dans tous les lieux où ils étoient perçus antérieurement au 18 Mai 1767, ils continueront à l'être au profit du Roi jusqu'au 31 Decembre 1780.

Lettres-Patentes du Roi données à Compiegne le 6 Août, registrées en Parlement le 30, *lesquelles désignent & fixent les Provinces auxquelles seront attachés différens villages & lieux cédés au Roi par la convention d'échange conclue en* 1769 *entre Sa Majesté & l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohême; les Jurisdictions auxquelles ils ressortiront, & ceux des droits des Fermes qu'ils devront supporter.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 22 Septembre, *concernant la comptabilité des Trésoriers & Receveurs des Octrois.* Il est permis au Procureur du Roi de faire assigner ceux des Adjudicataires actuels des Villes & Communautés de la Généralité, qui n'ont point satisfait à la charge de leurs adjudications, & ceux des Trésoriers-Receveurs qui sont en retard de présenter leurs états au vrai.

Autre du même Bureau, du même jour, *concernant l'enregistrement audit Bureau des Lettres de Noblesse, de confirmations, d'amortissement, érection de terres, & établissement de Foires & Marchés.* Permis de faire assigner ceux qui manquent à cette formalité, & défense de se servir de leurs titres.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *L'Art de fertiliser & de préserver de la gelée, commodément & à peu de frais, les arbres, les arbrisseaux, les vignes, leurs boutons, leurs fleurs & leurs fruits naissans, précédé d'un Traité sur les moyens de faire cesser les infirmités, les maladies des hommes &c.*

*Méthode d'Education nationale & particuliere, précédée d'un Traité sur la nature des choses & de l'homme, & sur leurs dispositions & développemens.*

*Essai sur le bonheur ou Principes de l'utile & de l'agréable.*

Par M. Trottier, 3 vol. in-8°. proposés par souscription.

Ces trois Ouvrages dont l'annonce a été

séparée par inadvertance dans les précédentes Gazettes, sont proposés ensemble par souscription. Voyez ce que nous en avons dit dans le N°. 85. Nous ajouterons que, suivant le Prospectus, le secret de *fertiliser & de préserver de la gelée* les arbres &c, ne coûtera que le travail du Paysan ; & la dépense ne reviendra tout au plus qu'à 1 s. par pied d'arbre, & trois deniers par pied de vigne ou d'arbrisseau.

2. *Mémoires sur différentes parties de la Physique, de l'Histoire naturelle, des Sciences & des Arts.* Par M. Guettard, de l'Académie Royale des Sciences. A Paris, chez Costard fils & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais, 3 vol. in-4°. avec fig., prix 37 l. 10 s. brochés, 43 l. 10 s. reliés en veau.

Ce Recueil, approuvé par l'Académie Royale des Sciences, est une suite nécessaire des Mémoires de cette illustre Société. Ces titres & la réputation de l'Auteur nous dispensent de nous étendre ici sur le mérite de l'Ouvrage qui nous fournira la matiere d'un extrait aussi varié qu'utile. Nous remarquerons seulement qu'il ne faut pas confondre ces Mémoires avec les compilations si communes qui n'offrent que de vieux lambeaux presque toujours mal assortis : ils ne sont pas du genre de ces écrits rares qui aggrandissent la carriere des Sciences ou répandent un nouveau jour sur les objets connus.

3. *Observations sur l'Italie & sur les Italiens, données en 1764, sous le nom de deux Gentilshommes Suédois.* Par l'Auteur du Livre intitulé : *Londres.* A Paris, chez Costard fils & Compagnie, rue Saint-Jean-de-Beauvais, 5 vol. in-12, rel. en carton proprement, 12 l. ..... *Les Italiens*, Ouvrage traduit de l'Anglois, pour servir de supplément aux observations précédentes. Chez le même, 1 vol. in-12.

Cette nouvelle édition du Voyage de M. Grosley est augmentée de près d'un tiers & mieux distribuée que la premiere. L'Auteur a sa maniere propre de voir ; son coup d'œil est critique ; sa plume est piquante. Cet Ouvrage nous fournira beaucoup d'observations très-bonnes à recueillir & à discuter.

4. *Essai sur l'Art de la Teinture & sur les moyens de la perfectionner, avec des observations sur quelques matieres qui y sont propres.* Par M. le Prieur d'Apligny. A Paris, chez le même. Nouv. édit. in-12, 40 s. broché.

Cet Essai, précédé d'un Avant-propos rempli de réflexions très-judicieuses, a obtenu une approbation générale. L'Auteur ne cesse de bien mériter de la Patrie, par son zele qu'il applique à la perfection des Arts & à la découverte de nos propres ressources. Son exemple devroit être imité ; ses vues devroient être suivies.

5. *Le petit Cabinet d'Histoire naturelle ou Manuel du Naturaliste*, Ouvrage utile aux Voyageurs & à ceux qui visitent les cabinets d'histoire naturelle & de curiosités. Contenant tout ce que l'histoire naturelle peut offrir de plus piquant & de plus intéressant ; tout ce qui concerne les animaux, les végétaux & les minéraux, avec leurs propriétés & leurs usages. On s'est attaché particuliérement dans cet Ouvrage, pour le régne animal, aux traits les plus saillans, les plus jolis & les plus amusans ; pour le régne minéral & le régne végétal aux productions les plus précieuses pour l'utilité & l'industrie ; ainsi qu'à faire connoître les variétés dans tous les êtres de la nature, les médailles, les antiquités & les pieces anatomiques... On y a joint, pour la commodité des Etrangers & des Voyageurs, une table alphabétique des noms Latins avec les noms François, & une carte géographique des Royaumes, Villes & Provinces où les articles de ce Manuel sont cités, afin de mettre l'Observateur qui voyage à portée de vérifier les productions des climats éloignés. A Paris, chez Costard fils & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais. Vol. portatif in-8°. relié en carton. 5 liv.

Ce Manuel nous paroît remplir l'objet énoncé dans son titre. L'art de la rédaction ne lui donne pas moins de prix que le choix des matieres. Les Auteurs sont parvenus à réunir le plus de faits possibles dans le moins d'espace possible. Nous en citerons quelques articles dans notre Journal.

6. On trouve chez les mêmes Libraires plusieurs autres Ouvrages nouveaux ou nouvelles éditions que nous ne pouvons qu'annoncer. 1°. *Les Impostures* (ou plutôt les Erreurs réelles ou prétendues) *de l'Histoire*, 2 vol. in-12, nouvelle édition, 5 l. rel. en veau. Ouvrage composé en Italien par M. l'Abbé Lancelloti, Auteur qui a de l'imagination & des saillies, avec une érudition légere, & une critique non moins légere : par exemple, il ne veut pas que les Anciens

Romains, qui tous menoient la charrue, prissent à la charrue leurs Généraux &c.... 2°. *L'Esprit de M. de Marivaux, de l'Académie Françoise*, ou morceaux choisis de ses Ouvrages. Contenant les portraits & les caracteres.... les Lettres, les Historiettes.... les meilleurs Contes moraux, les réflexions les plus ingénieuses de cet Ecrivain si fin, si subtil, si flexible. 1 vol in-8°. relié en carton, 4 l. ..... 3°. Une nouvelle édition des *Œuvres diverses de M. de la Louptiere*, de l'Académie des Arcades. 2 vol. in-8°. brochés, 3 l. 12 s., Recueil de Poësies agréablement variées..... 4°. La 7e. édition des *Confessions du Comte de ****. 2 vol. br. 3 liv. 10 s... 5°. *Les Sages du siecle ou la Raison en délire.* 3 vol. in-12. br. 6 l..... 6°. *Banise & Balacin.* 4 vol. in-8°. br. 6 l. .... 7°. *Dialogues moraux d'un Petit-Maître Philosophe.* 2 l.

## II.

*Nouvelle Machine pour élever les eaux, soit pour la décoration des maisons de plaisance, soit pour l'arrosement des jardins ou le desséchement des endroits aquatiques, inventée par M. Lombard, Architecte, Géometre & Méchanicien, demeurant à Commercy en Lorraine.*

L'équipage de cette machine est composé d'un arbre placé dans une situation horisontale sur lequel est fixé un rouet garni de dents dans ses deux parties latérales qui peuvent renfermer un arc de 45 degrés. Ces dents engrainent dans d'autres qui garnissent les côtés de deux pieces de bois qui se meuvent verticalement dans des collets. Ces dernieres font agir les pistons de deux pompes. Le moteur est la gravité d'un poids lenticulaire arrêté au bas d'une longue piece de bois faisant les fonctions de verge de balancier. Cette piece traverse l'arbre horisontal (dont on a déjà parlé) tout auprès du rouet.

Un homme pressant avec le pied une longue traverse placée au dessus de la lentille de cette espece de pendule, fera osciller ou balancer ce dernier, à peu près de la même maniere que l'on fait sonner les grosses cloches dans certains pays.

Il est essentiel que cet homme entretienne un *isochronisme* parfait, c'est-à-dire, qu'il doit faire ensorte que la lentille du pendule parcoure toujours des arcs égaux, afin que le rouet engraine toujours quand il le faudra.

L'équipage peut être double ou triple sur le même arbre, selon la quantité de pompes que l'on voudra faire mouvoir à la fois.

M. Lombard éleve constamment avec cette machine un pied cube d'eau, par secondes, à 30 pieds de haut, & ne se sert que de deux hommes qui se relayent, & dont la dépense peut monter à 3 l. par jour. Cette machine exige un bâtiment particulier. En entretenant un peu de feu pendant l'hiver, on n'aura pas à craindre que les plus fortes gélées interrompent le service de cette méchanique.

Elle peut servir dans les châteaux, jardins, corps de casernes, Maisons Religieuses, Hôpitaux, Villes, Villages, Salines & autres usines où l'eau est très-nécessaire. On peut l'exécuter en bois, plomb & cuivre. Le bois sera toujours la meilleure matiere & la moins coûteuse, sur-tout si la machine doit être d'un certain volume.

Si l'on adopte la méthode de M. Pingeron, Ingénieur au service de Pologne, par laquelle on fait retourner dans le même puits l'eau que l'on en a tirée pour faire tourner une roue verticale, on pourra se procurer un moulin éloigné de toute riviere.

L'idée si simple de faire retourner l'eau à sa source par un canal incliné, partant du fond d'un réservoir placé sous la roue motrice, peut procurer une foule d'avantages dont aucun Auteur n'a parlé; mais il faut élever l'eau à une certaine hauteur pour qu'elle ait assez de force & de vîtesse pour faire tourner des roues d'un grand diametre. C'est ce que peut opérer facilement la machine dont nous rendons compte. Elle peut coûter, au plus, 3000 liv. pour être construite avec la plus grande solidité : on peut en établir une pour 100 pistoles, mais d'une moindre durée.

On est prié d'écrire, franc de port, à M. Lombard, Architecte, Géometre & Méchanicien à Commercy en Lorraine; il se transportera dans les endroits voisins de son domicile, ou il s'arrangera pour envoyer des modeles de sa machine. Cet Artiste s'est voué à la construction de toutes sortes d'usines telles que fonderie, scierie, papeterie, moulin à tan, moulin à bled tant à eau que mû par le vent ou par des chevaux, Manufacture de fayance &c. &c. L'étude qu'il a faite pendant plusieurs années de toutes les parties des Mathématiques relatives à cet objet, sous les meilleurs Maitres de Paris, l'ont mis à même d'éclairer du flambeau de la théorie tous ces objets de pratique.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 23 Octobre 1773, au Mercredi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 32 l. *le septier*, l'ancien; le nouveau, de 22, 26 à 29 l. 15 s.; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 s. à 31 l. Le seigle, de 13, 14 à 15 liv. 10 s.; l'orge, de 10, 11 à 12 l. 10 s. aussi *le septier*.

L'avoine a été vendue à la Halle, de 18, 20 à 21 l. 10 s. l'ancienne; la nouvelle, 19, 20 à 21 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Octobre 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 Octobre 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | 5 | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | 6 | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | 5 | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 18 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 12 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | 3 | marc. |

**CHANGES DE PARIS,** *du 30 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{5}{8}$ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Jeudi 28.* | *Vendredi 29.* | *Samedi 30.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1460 65 . . . | 1470 75 80 . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 27 Oct. 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 28 | | Du Vendredi 29. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | A. | Courmont, six p. mois 1773. | C. | Lempereur, six p. mois 1773. | C. |
| Radix, *idem.* | D. | Delagarde, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | F. |
| Boutray, *idem.* | E. | S. Janvier, *idem.* | D. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Gautier, *idem.* | F. | Deschapelles, *id.* | F. | Painchain, *idem.* | J. |
| Desplaces, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 23 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Septembre.*

LES Agens de la Factorerie Angloise de cette Ville demandent de nouveaux priviléges, sans lesquels ils assurent que leur commerce ne pourroit se maintenir. On sçait qu'ils n'ont pu l'établir qu'en faisant de longs crédits & même en essuyant des pertes considérables : aujourd'hui, il faut qu'ils fassent des crédits beaucoup plus longs & qu'ils s'exposent à des pertes plus considérables que ci-devant.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 27 Septembre.*

La misere, en dépeuplant considérablement l'Allemagne, y a encore laissé une population surabondante, toute prête à transporter son industrie sous tous les climats où elle pourra se flatter de l'exercer avantageusement. Il paroît qu'on songe à profiter de ces dispositions pour attirer dans divers endroits du Royaume des Colonies Allemandes, dans la vue d'y mettre l'Agriculture sur un meilleur pied & d'y introduire des Arts. On croit qu'exemptes de toute sorte de servitude, & favorisées par des débouchés, elles pourront réussir. Cracovie craint de voir son commerce détruit par la concurrence de la nouvelle Ville qui va s'élever sur l'autre bord de la Vistule à côté d'un de ses Fauxbourgs. Cette crainte est fondée tant sur ce que les communications y seront gênées par de nouveaux droits, que parce que l'industrie des Allemands est fort supérieure à celle du Peuple de Pologne jusqu'à présent abruti. Mais peut-être cet établissement ouvrira-t-il un débouché avantageux aux matieres premieres & aux denrées, & dès-lors favorable à la culture.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 1 Octobre.*

Le Peuple, qui d'abord paroissoit s'être tranquillement soumis à la défense de la distillation, semble aujourd'hui ne pouvoir plus supporter la privation des liqueurs fortes ; & pressé par l'habitude & le besoin, il fait tous ses efforts pour en obtenir, au risque d'être ruiné par des peines pécuniaires & flétri par des peines infâmantes. On a beau exercer la plus grande rigueur contre les contraventions, elles se multiplient de jour en jour.

Vers la mi-Septembre, les grains ont haussé ici assez considérablement : la tonne de bled est montée de 36 à 43 dahlers, monnoie de cuivre ; ainsi du reste.

Cette circulation dont la facilité remé-

dieroit à tous les maux qu'on s'efforce de guérir par des moyens contraires, étoit ci-devant, & cela par l'effet des prohibitions mêmes, beaucoup plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les petites Villes de la Bothnie occidentale nous fournissent l'occasion d'en parler. On ne sçait par quel droit elles avoient prétendu s'arroger les biens des Cultivateurs & leur intendire le transport & la vente de leurs denrées dans d'autres Provinces. Le Gouvernement, révolté contre cette funeste tyrannie, a depuis quelque tems rendu aux Habitans des campagnes la liberté d'aller eux-mêmes disposer de leurs fruits dans les cantons les plus éloignés du Royaume. Ces Villes viennent de présenter un Mémoire dans lequel elles assurent que cet usage du droit naturel est un abus pernicieux, & que des Citoyens naturellement indépendans de leurs Habitans doivent être à leur merci, eux & leur fortune. La Cour, après un mûr examen, a trouvé ces prétentions absurdes & destructives, & confirmé les droits des gens de la campagne qui pourront avoir des bateaux en propre & transporter leurs denrées jusques dans cette Capitale.

Le Roi a, en même tems, ordonné la construction d'un ouvrage très-important pour faciliter les communications & la circulation. Charles XI avoit fait construire à grands frais les écluses du Hielmare qu'on laissa dans la suite dépérir peu à peu; comme il arrive souvent lorsque l'on n'a pas la précaution d'assigner invariablement des fonds particuliers à l'entretien de telles avances publiques. En 1760, les Etats, pour se débarrasser de cette charge, céderent ces écluses à la Ville d'Oerebro, à condition qu'elle les répareroit, ce qu'elle n'a point fait. Aujourd'hui elles ne sont d'aucun usage. Quand il y arrive des bâtimens, il faut les décharger, transporter de l'autre côté les marchandises dans des voitures, & les reporter dans les vaisseaux; opérations embarrassantes & dispendieuses qui repoussent la navigation. Le Roi, qui s'instruit par lui-même, a ordonné la reconstruction de ces ouvrages qui, par la communication du lac Hielmare avec le Mahehler, faciliteront les transports depuis cette Capitale jusqu'aux pays à mines, lieux exposés à la disette. Il a été, à cet effet, assigné des sommes auxquelles la Douane fournira, par le moyen de l'ancien droit que les bâtimens payeront en passant d'un lac à l'autre; moyen auquel on substituera certainement un jour, quand le tems de mieux faire sera venu, une contribution territoriale à l'instar de celle que l'on a établie dans quelques pays pour la construction & la réparation des routes.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 5 Octobre.*

La sûreté publique a été violée par un abus dont il y a peut-être des exemples dans d'autres pays. Des filoux prenoient le titre de Commis de la Ferme du tabac pour s'introduire dans les maisons, sous prétexte d'y faire la visite. Comme il n'étoit guères possible aux Particuliers de distinguer ces voleurs des Employés dont ils prenoient le nom, ils craignoient de s'exposer à l'animadversion & à des amendes s'ils leur refusoient l'entrée; ou s'ils les recevoient, ils s'exposoient à voir les secrets de leur famille & de leurs affaires ravis par des brigands, leurs effets pillés & leur domestique violé par toute sorte d'excès. Ces faits avoient inspiré de la défiance aux Habitans à l'égard des Officiers & des Administrateurs de la Ferme & compromis la réputation de ces derniers. Pour tâcher de prévenir de tels abus, il a été ordonné par un placard affiché la semaine derniere, que les Employés ne pourront faire aucune visite dans les maisons sans y être autorisés par le Magistrat, & sans être assistés par une personne commise de sa part: précautions sur lesquelles il sera plus difficile d'en imposer. Il est aussi enjoint aux Particuliers, sous des peines rigoureuses, de souffrir, tant de nuit que de jour, les visites des Commis munis de pouvoirs.

### D'Augsbourg, *le 7 Octobre.*

On apprend de la Basse Baviere non-seulement que la récolte a été abondante, mais encore que le grain rend beaucoup, & qu'il est de la meilleure qualité; au lieu que l'année derniere les bleds & les légumes avoient singuliérement dégénéré. On remarque que la beauté de la récolte est d'au-

tant plus ſurprenante que le Payſan pauvre avoit été obligé d'employer beaucoup de mauvais grains aux ſemailles.

D'ERFURT, *le 8 Octobre.*

L'Edit publié pour la deſtruction des moineaux a eu des effets très ſenſibles dans le pays. On en a beaucoup tué; mais auſſi la terre a été couverte de chenilles & autres inſectes qui, ſur-tout dans les potagers, ont dévoré juſqu'aux racines des plantes; dégat dont on ne s'eſt point plaint dans les autres pays. En conſéquence le Gouvernement qui a reconnu combien il y avoit de danger à vouloir diriger la culture par des réglemens, en a rendu un autre qui accorde aux moineaux une eſpece d'amniſtie. Des Jardiniers en ont tiré des lieux circonvoiſins pour les établir au tour de leurs habitations où l'on eſpere qu'ils ſeront fixés par l'abondance de la pâture.

## ITALIE.

DE ROME, *le 25 Septembre.*

Les Propriétaires de grains font tous leurs efforts pour tirer quelque fruit de leur récolte par des ventes à l'étranger. On a ſurpris ſur la côte divers bâtimens qui les ſecondoient.

DE LIVOURNE, *le 1 Octobre.*

Il eſt entré ici un grand nombre de bâtimens chargés de corail pêché aux environs de Portoferraïo : cette pêche eſt, cette année, aſſez bonne. Dans le courant du mois dernier, les navires de toute ſorte de Nations ſont entrés en foule dans ce Port, chargés de toute ſorte de marchandiſes. Les nouvelles de Genève portent qu'on y négocie des emprunts pour le Danemarck ainſi que pour pluſieurs Etats d'Allemagne, & pour la Ville de Bordeaux.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 7 Octobre.*

Les émigrations s'accroiſſent de jour en jour. Le 16 Septembre, il partit de Firth pour la Nouvelle Yorck 250 perſonnes du pays qui payerent pour leur paſſage 650 guinées. L'année derniere, il en étoit ſorti pour la Caroline un autre vaiſſeau dont les Paſſagers avoient donné 650 l. ſt. Il doit en partir inceſſamment un autre.

On écrit de Dublin que la Halle regorge de bled, & que le pain y baiſſe à chaque taxe. A Surrey, le froment qui ſe vendoit 20 livres, il y a trois mois, n'en vaut plus que 13.

On mande du Hampshire que la récolte du houblon eſt fort inférieure à ce qu'on eſpéroit, quoique les plantations promiſſent beaucoup plus que dans tout autre endroit du Royaume. La Foire de Worceſter a été mauvaiſe: la rareté du houblon, dans ces quartiers, paroît étonnante; tandis que, l'année derniere, il y en eut aux premiers Marchés plus de deux mille ſacs, à peine y en a-t-il, celle-ci, trois ou quatre cens.

Suivant les lettres de l'Iſle de Grenade, les ſucres n'ont pas réuſſi. Le café y prend très-bien; mais le prix en eſt ſi bas que cette culture eſt fort découragée. On n'attend quelqu'avantage que de l'indigo. Il y a, dans cette Iſle, beaucoup de Planteurs accablés de dettes, peu d'argent, & un crédit proportionné aux circonſtances.

On écrit de Cantorbery que, vers la fin de Septembre, il a été ſaiſi à Horton, près Hythe, pour 15,000 l. ſt. de ſoie, de dentelles, de blondes &c. de France, chez un ſeul Habitant.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le 10 Octobre.*

Le 24, à trois heures du matin, nous eſſuyâmes un furieux orage avec une grande pluie pendant laquelle le tonnerre ne ceſſa de gronder. La foudre tomba en pluſieurs endroits. A demi-lieue d'ici, elle mit le feu à la maiſon d'un Payſan dont on eut le tems de ſauver quelques effets.

Quoique la Régence de Tunis ait arrêté la ſortie des grains, à cauſe de la modicité de la récolte dans quelques cantons, la Barbarie en fournit encore aſſez pour nous don-

ner matiere à un grand commerce, & approvisionner les lieux mêmes où la denrée n'y manque pas. Il est entré, en dernier lieu, beaucoup de morue.

### De Poitiers, *le* 11 *Octobre.*

Il y a déjà des exemples d'animaux noyés que l'on a rappellés à la vie par l'administration de certains secours propres pour les hommes : on vient d'en voir un nouveau dans un château voisin. Il y a quelques jours qu'un poulet tomba dans un chauderon plein d'eau : on ignore combien de tems il y resta; mais quand il en fut retiré, il paroissoit entiérement privé de vie. On alloit le jetter lorsque le Seigneur du château en fut instruit : il ordonna qu'on le couvrît de cendres chaudes. Au bout de 3 quarts d'heure, il commença à recouvrer l'usage de ses membres, & peu de tems après, il prit la fuite.

### De Nantes, *le* 12 *Octobre.*

» Des lettres d'Angleterre annoncent que » la nuit du 9 au 10 Avril, on a ressenti à » l'Isle de France un coup de vent violent » qui a fait les plus grands ravages, quoi- » qu'il n'ait duré que huit heures : de mé- » moire d'homme, il n'y en a point eu de » si effrayant. Trois vaisseaux très-bien » amarrés ont été jettés d'un côté à l'autre » du Port & mis en pieces. Un de ces navi- » res est de S. Malo, l'autre de Nantes, le » troisième de Marseille, appellé, l'*Aigle.* » Il ne s'est sauvé de l'équipage de ces trois » navires que le Maître de l'*Aigle* qu'une » lame a jetté à terre sur une planche de » navire. Différens autres bâtimens ont été » fort endommagés ; & l'on voit beaucoup » de débris à la côte de Bourbon. Le vais- » seau l'*Atalante* a beaucoup souffert dans » ses agrès & sa cargaison. Le navire, la » *Sainte-Anne*, de S Malo, n'a point eu » de mal, & est parti vers la fin de Mai » pour aller à Bourbon achever son char- » gement & revenir ensuite en France. » Peu après ce désastre, sont arrivés dans » le Port les vaisseaux, le *Dauphin* & le » *Brisson*, de la Rochelle. Les Insulaires » sont dans la derniere disette : le pain vaut » 40 sous la livre, sans apparence de le » voir bientôt diminuer, & n'en a pas qui » veut. Ce coup de vent a fait beaucoup de » tort à toutes les récoltes dans toute l'é- » tendue des terres... Il est à craindre que » la misere ne dure long-tems dans cette » Isle, par l'impossibilité d'y porter en un » court espace de tems les secours dont on » a un extrême besoin ».

Ce récit ressemble fort à la description d'un désastre semblable essuyé l'année derniere dans les mêmes contrees ; de plus, il paroîtra singulier que cette nouvelle si circonstanciée ne nous soit parvenue que par la voie de l'Angleterre, tandis qu'il est assez récemment arrivé dans cette Province des vaisseaux partis de ces mêmes lieux. Cependant il est à remarquer que la nouvelle de l'ouragan qui, la nuit du 31 Mai au 1 Juin, battit le Cap de Bonne-Espérance & brisa un vaisseau de la Compagnie Angloise, n'a été d'abord apportée que par le vaisseau Anglois, le *Speaker*, revenu derniérement de Bombay en Angleterre.

### De Rouen, *le* 13 *Octobre.*

Les pommes manquent encore cette année dans la Province. Voilà trois mauvaises récoltes consécutives que l'on y essuye. On présume qu'il ne s'en recueillera presque que la douzième partie de ce qui s'y recueille ordinairement. Il y a quelques cantons moins maltraités ; mais ils sont en petit nombre.

Les récoltes du froment & du seigle ont été généralement si abondantes en Normandie, qu'il paroît étonnant que les prix n'en soient pas encore au-dessous de ce qu'ils ont été dans la plus grande cherté de l'année derniere ; ce qui ne sçauroit durer longtems. Le pain vaut le plus communément dans le pays 3 s. & 3 s. & demi la livre ; mais ce n'est pas de celui-là que le Paysan mange. Il y a quelqu'apparence qu'il surviendra subitement une diminution notable. On assure que la mer a jetté sur différentes côtes des quantités très-considérables de grains gâtés, & si gâtés que la volaille n'a pas voulu en manger. On ignore si ces bleds provenoient de naufrages.

### De Rheims, *le* 15 *Octobre.*

On a déjà annoncé que le Soissonnois étoit attaqué de maladies épizootiques. Plu-

ſieurs villages de nos environs éprouvent le même fléau. Il eſt à craindre que ſes progrès ne ſoient rapides; mais on eſt aſſuré que le Gouvernement procurera de prompts ſecours à nos campagnes. Dans quelques endroits, on a déjà pris des précautions pour empêcher que la contagion ne ſe communique. M. le Prévôt de Cormicy a publié une Ordonnance pour défendre à toute perſonne de conduire en ladite Ville, juſqu'à nouvel ordre, des bêtes à cornes, même au tems de la Foire qui s'ouvrira le 19: faute de s'y conformer, les animaux ſeront tués ſur le champ, & leurs conducteurs mis en priſon. Nous reſſentons ici les effets de cette calamité, par l'augmentation ſubite des denrées que fourniſſent les bêtes à cornes.

D'AMIENS, *le 15 Octobre.*

Le zele de M. l'Intendant, excité par les fréquens incendies arrivés dans cette Province & les lieux circonvoiſins, l'a porté à prendre toute ſorte de moyens pour engager les Habitans à ſe prémunir eux-mêmes contre ce malheur, ſuivant les précautions indiquées par des Citoyens zélés. Ils ſont invités à couvrir leurs maiſons de tuiles, & à conſtruire des pignons de brique. Une autre attention non moins importante, c'eſt de ſéparer les maiſons les unes des autres, comme on l'a conſeillé. Ce ſoin, en coupant les communications, produira le bon effet de faciliter la circulation de l'air & par-là d'en entretenir la ſalubrité. Dans les campagnes, cette méthode eſt facile à ſuivre, & elle n'y aura pas les inconvéniens que l'on pourroit craindre dans les Villes où les maiſons ſont ſans ceſſe ébranlées par le roulement des voitures &c.

La Manufacture d'huile économique à brûler ſans odeur & ſans fumée, & d'huile à peinture ſans odeur, a beaucoup de ſuccès. On les vend 2 l. 14 ſ. le pot; ce qui revient à 13 ſ. 6 d. la livre. On s'adreſſe toujours à Amiens à *M. Henault, Notaire, rue de Metz.* Les prix diminueront à meſure qu'il ſurviendra quelque modération dans les prix des grains dont elle eſt compoſée.

DE PARIS, *le 20 Octobre.*

Nous apprenons, par les lettres de nos différentes Provinces, que la ſaiſon y eſt généralement belle & très-favorable à tous les travaux de la campagne. Les vendanges ont, en général, commencé d'aſſez bonne heure: les raiſins ſont mûrs & très-ſains, au lieu que l'année derniere il y en avoit une partie pourrie. Comme il reſte encore beaucoup de viu de la récolte précédente, on peut dire que l'abondance ſe ſoutiendra, d'autant plus que les vins nouveaux ſeront de garde. La terre eſt très-bien préparée pour les labours.

On parle d'un déſaſtre arrivé à l'Iſle de Bourbon; mais cette nouvelle mérite d'être confirmée.

La Compagnie d'Aſſurances générales, formée en 1754, vient de propoſer d'aſſurer les maiſons contre les incendies. L'utilité de cet établiſſement eſt développée dans un Proſpectus qu'elle vient de publier. Les Propriétaires des maiſons pourront les faire aſſurer de deux manieres, ſoit en chargeant la Compagnie du ramonage des cheminées, ſoit en s'en chargeant eux-mêmes. Ceux qui n'exigeront point de ramonage ont vingt ſous par mille livres qu'ils voudront faire aſſurer ſur leur maiſon. Ceux qui l'exigeront, payeront vingt ſous pour chaque cheminée, & ſeront aſſurés de mille livres par chaque demi-écu qui ſe trouvera dans le total de la prime &c. &c. &c. Il faut s'adreſſer au Bureau de la Compagnie, à ſon Hôtel, *rue de la Juſſienne.*

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre de M. Vallet, Curé de Colombe, ſur les prix de ſes machines, & ſur ſon nouvel Ouvrage actuellement ſous preſſe.*

MONSIEUR,

Pour répondre aux fréquentes demandes qu'on me fait ſur le prix de mes cilindres prêts à opérer, je crois devoir me ſervir de la voie de la Gazette. Ceux qui les voudront propres à tous les uſages indiqués dans mon ſupplément, les recevront avec la deſcription pour la ſomme de 400 liv., non compris la caiſſe & le port. Je ne ſuis à préſent qu'à huit lieues de la Fonderie:

quand j'en ferai à vingt, ou qu'on m'augmentera le prix des matieres ou de la main-d'œuvre, j'augmenterai le prix des cilindres. Je n'en ferai faire qu'à mesure qu'on m'en demandera; c'est le tems pour la fonte. Il faut qu'on ait la bonté d'affranchir le port des lettres & de m'indiquer la voie pour faire parvenir ces machines ou autres. Quant au payement, on m'enverra le montant en lettres de change sur Paris, Lyon, Aix &c. Les Marchands de cette Ville (Grenoble) les acquitteront sur le champ. Il faut adresser le tout à *M. Boyer*, *Directeur des lits militaires à Grenoble*, pour me le faire passer.

Pour ceux qui aimeront mieux en faire faire sur des bas reliefs & leur description, je leur enverrai ces articles pour le prix de 30 l., attendu les augmentations que j'y ai faites. Tout le monde convient que la solidité de ces cilindres, la variété de leurs usages, leur durée les rendent à ce prix infiniment économiques : mais pour l'utilité publique & sur-tout pour en faciliter l'achat aux Communautés, j'en ai réduit le prix autant qu'il a été possible.

Je fais faire de nouveaux modeles & moules, les premiers n'étant plus en état de servir. Les Ouvriers ont changé; il me faut former d'autres Eleves, car la moindre soufflûre fait que les cilindres ne peuvent plus servir qu'à faire du fer : les arbres en fer tournés au tour à roue sont perdus. Il en est de même, s'ils n'ont pas été posés droit. Peu d'Ouvriers sont en état de tourner à point les cilindres & leurs arbres. Je conviens que dans ce pays ci, une pierre avec sa molette ne coûte que 150 l. Mais s'il falloit les transporter en Provence, que de frais, que de risques! Les pierres rompent la molette &c. D'ailleurs elles occupent beaucoup de place; il faut entretenir un cheval &c. Les cilindres, à 400 l., reviennent à beaucoup meilleur marché. Quand ils peseroient quatre quintaux, le transport en est facile de hameau en hameau, de maison en maison &c; ils se démontent.

Quant à mon nouvel Ouvrage, j'y donnerai une méthode pour améliorer les prairies, une autre pour apprendre la musique & le plein-chant, une nouvelle maniere de construire les ruchers, la construction d'un masque en fil de fer pour se garantir le visage de la piqûre des abeilles, avec un capuchon, le tout pour 3 liv. 10 s. fabriqué à Colombe; nombre d'observations & de mémoires sur la filature de la laine, l'engrais de suie, la rage des animaux, un crible à vent, la morsure des viperes, les vuidanges des fosses, la culture des mûriers, la transplantation des arbres, les bleds charbonnés &c. &c. &c. &c.

Les personnes qui se sont présentées pour souscrire peuvent présentement envoyer le prix de *12 livres* pour la souscription à l'adresse que je viens d'indiquer pour les machines. Il y a long tems qu'on m'avoit fait l'honneur de m'écrire de Versailles & de divers endroits pour me le faire passer; mais je n'ai pas voulu le recevoir que l'Ouvrage ne fût tout prêt à être mis sous presse.

## I I.

### *Livre nouveau.*

*Essai sur le bonheur ou Principes de l'utile & de l'agréable.* Par M. Trottier. 3 v. in-8°. proposés par souscription. A Paris, chez Costard, fils & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais.

L'Auteur, connu par divers Ouvrages de littérature, de méchanique &c, ainsi que par son topique pour *guérir la goutte*, *les rhumatismes*, *les sciatiques* &c, approuvé par la Faculté de Médecine, a jugé à propos de réunir ces différens Traités qui formeront, chacun, un volume in-8°. d'environ 400 pages en beau papier & beaux caracteres. Cette entreprise exige des frais considérables. *Le secret de fertiliser la terre & de préserver de la gelée*, contenu dans le 1er. volume, étant d'abord divulgué, cette connoissance nuiroit au débit du reste des exemplaires. Cette raison a déterminé l'Auteur à faire des trois Ouvrages un objet commun de souscription. Mais par là, n'éloignera-t-il pas un grand nombre de Souscripteurs? Les Agronomes & les Géorgiphiles ne se rebuteront-ils pas, quand ils se verront obligés d'acheter des Traités sur le bonheur & sur l'éducation pour avoir des recettes rurales? On est libre de souscrire pour l'un ou pour l'autre de ces derniers Traités; nous pensons que, pour l'intérêt même de l'Auteur, il auroit dû étendre cette liberté sur le premier. La souscription sera ouverte chez *l'Auteur, rue S. André-des-Arts, vis-à-vis la*

*rue Contrejcarpe ;* chez Pierres, Imprimeur, rue S. Jacques ; & chez les principaux Libraires d'Europe, jusqu'au 1 Décembre prochain, à raison de *cinq liv.* le vol. broché. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront le 1er. vol. 12 l., & chacun des autres 7 l. Le 1er. paroîtra en Janvier, le 2e. en Février, le 3e. en Mars 1774.

## III.

*Maniere de cultiver les navets de Teltau.*

Les navets de Teltau, dans la Marche de Brandebourg, sont très-renommés, & il s'en fait un très-grand commerce dans toute l'Allemagne. Plusieurs Provinces de l'Empire ont cherché à connoître la maniere de les cultiver. On avoit demandé dans les *Annonces d'Hanovre*, s'il étoit expédient d'engraisser avec de la marne la terre destinée à leur culture ; un Agriculteur qui a soigneusement examiné le terrein & les procédés du pays, a répondu par la même voie qu'on ne connoissoit presque point la marne à Teltau. On fume les terres où le navet doit être semé, avec du fumier de vache bien pourri. Les meilleurs Cultivateurs en ce genre préférent néanmoins le fumier de brebis pour cet usage. La terre doit être préparée avec le plus grand soin. On la laboure & on la fume deux fois en automne, & encore une fois au printems ; le troisième labour doit être moins profond que les premiers. On ne laisse croître aucune mauvaise herbe. Le terroir de Teltau est sablonneux ; mais les engrais fréquens que l'on donne aux champs à navets, le convertissent en une terre noire. On a reçu à Hanovre de la graine de ces navets pour en essayer la culture : nous rendrons compte du succès dans le tems.

## IV.

*Belle Pépiniere à Moret, près Fontainebleau.*

Bernard Hervi, *Pépinieriste* de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, continue de tenir une pépiniere considérable d'arbres fruitiers propres à former des vergers, espaliers, buissons & éventails, en hautes, moyennes & basses tiges, les plus curieux & les plus estimés, tant du pays qu'étrangers. Cette pépiniere contient aussi une grande quantité de toute sorte d'arbres d'alignement, arbrisseaux, sous-arbrisseaux & arbustes pour faire des avenues, quinconces, bosquets, & de petits plants de toute espece pour les palissades, remises, plein bois &c.

On y trouve un très-grand nombre de peupliers de Suisse, arbres qui poussent vigoureusemenr, donnent un meilleur bois que tous les autres peupliers, & réussissent même où ceux d'Italie meurent. Pour faciliter au Public l'acquisition de ce bel arbre, on ne le vendra que 5 s. le pied.

## V.

*Métairie à affermer.*

Cette Métairie est située en la Paroisse de Forge en Brie, à un quart de lieue de Montreau-Fautyonne, appellée la Maison-Blanche, ayant 140 arpens de terre labourable en une seule piece, dont 25 arpens en guéret, le surplus en friche & bruyeres.

Plus, environ 30 arpens de terre également en friche, formant le restant des terres non-emblavées par le Fermier de la Terre de Platbuisson, petit Maupertuis & la grande Cour, étant dans ladite Paroisse.

On pourroit jouir des friches sans taille ni dixme, & l'on fournira un excédent de logement dans la Ferme du tiers dudit Platbuisson.

On voudroit trouver un Fermier pour la S. Martin ou pour le mois de Mars prochain.

*S'adresser à M. Sauvage, Seigneur de Platbuisson audit lieu, Paroisse de Forge ; & à Paris, en sa maison rue Verderet, près celle Mauconseil.*

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 13 Octobre 1773, au Samedi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27, 30 à 32 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 25 à 32 livres. Le seigle, de 11, 12 liv. 15 s. à 14 l. 10 s. ; l'orge, de 10, 11 à 12 liv. aussi *le septier,*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 13 Octobre 1773 au Samedi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 l. 10 s. à 22 l. 5 s. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Octobre 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 20 Octobre 1773.*

| | # | s | d | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 5 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | marc. |
| Piastres à . . . . | 48 | 17 | 6 | marc. |

### CHANGES DE PARIS, *du 20 Octobre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{4}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | |
| Cadix ..... | 15 | 3 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | | |
| Gênes ..... | 94 | | |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{3}{4}$ p. | $\frac{9}{8}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct. 1773.* | *Lundi 18.* | *Mardi 19.* | *Mercredi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1447 $\frac{1}{2}$ . . . | 1447 $\frac{1}{2}$ . . . | 1447 $\frac{1}{2}$. . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 930 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 338 . . . . | 338 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 16 Oct. 1773 | | Du Lundi 18. | | Du Mardi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | A. | Masson, six prem. mois 1773. | A. | Viellard, six p. mois 17773. | A. |
| Caron, *idem.* | D. | Certain, *idem.* | A. | Defrance, *idem.* | A. |
| Clouet, *idem.* | F. | Creuzé, *idem.* | A. | Marsollier, *idem.* | D. |
| Gossey, *idem.* | F. | Thevenin, *idem.* | A. | Cauchy, *idem.* | E. |
| Delarue pere, *id.* | F. | Delamotte, *idem.* | E. | Defays, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 16 Octobre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

De Cracovie, *le 17 Septembre.*

LES terres cultivées ont produit des récoltes aussi bonnes & aussi abondantes qu'on pouvoit le desirer : mais la culture avoit été si foible, le commerce est si travaillé, le nombre des bouches s'accroît si considérablement que les denrées se soutiennent à peu près sur le même pied. Les fourrages sont très-rares ; faute de bétail, l'Agriculture s'arrête. Les transports sont très-difficiles. Il a été réglé qu'on ne feroit point d'amas de vivres pour les mettre en magasins sous des mains étrangeres. Le sel manque dans plusieurs endroits de ce malheureux Royaume ; il y en a d'autres où l'on est cruellement forcé d'en prendre plus qu'on ne peut en payer, à moins de se retrancher sur les nécessités premieres. Il est toujours question de belles promesses & de beaux projets pour l'amélioration de la culture & du commerce, l'encouragement des Arts, l'établissement de diverses Manufactures : il faut espérer que ces idées patriotiques seront bientôt réalisées ; il ne nous manque que la liberté, de l'argent, une constitution, & un patriotisme éclairé.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 21 Septembre.*

Le sucre étoit ici fort cher, comme il devoit l'être en vertu du monopole ou du droit exclusif, octroyé aux Raffineurs d'en tirer de l'Etranger. Le Roi, par un principe de justice & un acte de sagesse, a rétabli à cet égard l'égalité entre les Citoyens. Chacun sera libre de faire venir cette denrée du dehors & même d'établir des rafineries dans le pays.

S. M. vient de rendre une nouvelle Ordonnance pour régler la discussion & la poursuite des faillites, & empêcher que des hommes peu scrupuleux ne se trouvent, pour avoir cédé tous leurs biens, en posséder beaucoup plus qu'ils n'en avoient. Nous rendrons compte des principales dispositions de ce Réglement.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le 25 Septembre.*

La disette ressentie, pendant ces dernieres années, dans une grande partie du Nord, a donné lieu à des recherches sur les consommations qui aggravoient la calamité. La fabrication des liqueurs fortes a paru d'autant plus digne d'animadversion que leur usage immodéré, reconnu pour un nouveau fléau dans les années infertiles, est pernicieux à la santé des gens de la campagne. Dans ce Royaume, on avoit cru prévenir ces inconvéniens en affermant la fabrication des liqueurs à une Société qui seule avoit le droit de brûler des eaux-de-vie dans les campagnes. Les Fermiers du privilége, fort intéressés à favoriser la consommation

qu'il s'agissoit de restreindre, & fort disposés, suivant l'esprit du corps, à tirer de leur monopole un très bon parti sans beaucoup de soin, vendoient en détail des permissions aux Paysans. Ceux-ci, mal pourvus d'ustensiles, peu instruits de l'économie dans la fabrication, consommoient trois fois plus de grains, pour avoir une mauvaise boisson, qu'il n'en falloit pour s'en procurer une bonne. Dans d'autres pays, on a regardé la défense d'user de ces liqueurs comme un remede souverain contre tous ces maux, sans avoir considéré ni si le climat étoit d'accord avec les vues du réglement, ni réfléchi sur les suites d'un changement subit dans la maniere de vivre, ni sur la foiblesse des loix contre des penchans vieillis avec l'homme. Enfin notre Gouvernement a jugé devoir chercher à prendre un juste milieu, propre à prévenir les consommations inutiles par une distillation mal dirigée, & à modérer l'usage d'une liqueur qui dans des climats froids & humides, avec des nourritures grossieres & un travail dur, peut être aussi salutaire, prise sobrement, qu'elle est pernicieuse dans l'excès. A cette fin, la ferme a été abolie, avec bonification aux Fermiers pour le tems de leur bail qui n'est point écoulé: en même tems, la distillation est réservée aux Villes où les Fabriques sont bien dirigées, avec défense aux Paysans d'entreprendre cette fabrication; & le nombre des tavernes obligées à se fournir dans les Villes est limité pour que le débit des liqueurs soit restreint. L'Ordonnancee est datée du 2 du courant.

Peut-être en louant une partie de l'opération, trouvera-t-on que la défense faite aux Paysans est..... ....; que leur ignorance, source de dissipations vaines, auroit pu être utilement levée par une bonne instruction; que l'obligation de transporter les grains dans les Villes & de reporter les eaux de-vie dans les campagnes en rendra nécessairement le prix onéreux pour ces mêmes Paysans; que loin de les gêner dans leurs débits, leurs achats & leurs opérations, il est d'une souveraine importance pour l'Etat de leur donner toutes les facilités possibles de tirer le plus grand avantage de leurs productions &c. Si ces considérations méritent d'être pesées, il n'y a pas à douter qu'elles n'attirent l'attention du Gouvernement.

Le tonneau de seigle nouveau s'est vendu en dernier lieu à notre Marché, 9 & 10 l.; il coûtoit 20 livres, l'année derniere.

N. *La justice & l'intérêt de la vérité nous obligent à reconnoître & à réparer des erreurs & des torts dans lesquels nous avions été induits, & sur lesquels nous avons reçu des avis exacts par une correspondance nouvelle & plus sûre. Nous nous hâtons de les rétracter.*

*Il a été dit que le Prince de Hesse, en faisant le tour de la Norvege, s'est efforcé de faire sentir au Peuple la nécessité d'acquitter la capitation destinée au payement des dettes de l'Etat; & que le Peuple lui a opposé la raison premiere de satisfaire sa faim. Or cette capitation a été abolie en Novembre 1772, & transformée en une souscription volontaire.* (Nous n'ignorions pas cette derniere opération; & nous n'avons regardé les soins du Prince de Hesse que comme des représentations & des invitations faites à des hommes libres; car il ne s'agit point dans la phrase, d'injonctions & de commandemens. Ainsi le fait ne nous avoit point paru contradictoire avec les changemens arrivés l'année derniere).

*Il a été dit que le Roi s'étoit chargé de la Compagnie des Indes, & indiqué que c'étoit un nouveau moyen de travailler les Peuples en finance. Cependant cette Compagnie est purement Marchande, & le Roi lui a laissé une liberté si entiere que, pour éloigner toute idée de gêne, S. M. a renoncé pour Elle & pour sa famille au droit de voter en vertu de ses Actions.* (Nous avons cru que tous les détails dans lesquels nous sommes entrés à l'occasion du nouvel octroi retractoient manifestement & suffisamment la premiere partie de cet avis).

## ALLEMAGNE.

### De Leipsick, *le 27 Septembre.*

Les principaux Ouvrages présentés à notre Société Economique sont une *Réponse* de M. le Pasteur Nimrod à un *Mémoire sur les moyens de prévenir les mauvaises récoltes*; un *Traité sur la maniere de greffer les arbres fruitiers dans la seconde seve*, & plusieurs autres bons écrits de M. le Docteur Gloeser; un *Mémoire sur l'utilité des fruits sauvages contre les épizooties*. Parmi les Livres imprimés, on remarque les *Expériences* de M.

Schoenfeld pour la perfection de l'économie rurale; une *Lettre* de M. Lueder sur la culture du *jardin potager*; le *Jardinier-Fruitier*, d'après les principes des Jardiniers les plus expérimentés; des *Essais chymiques* pour la Teinturerie, par M. Poerner; des *Observations* de M. le Comte de Matuschka sur la maniere de dresser un bon Almanach &c. On a examiné plusieurs machines, dessins, plans &c; une machine pour nettoyer le grain inventée en Suede, un nouveau dévidoir à soie, un instrument à couper le tabac, une nouvelle espece de canevas inventé par M. Bugenhagen, différentes sortes de terres &c.

De Lubeck, *le 27 Septembre.*

La navigation continue avec succès. Il entre & il sort un grand nombre de vaisseaux chargés en partie de grains. Nous apprenons de divers Ports de Livonie qu'il s'exporte beaucoup de bled de l'Empire Russe. Comme il n'y a guères en Europe que quelques districts où les grêles, les orages & les animaux aient nui à l'abondance & à la qualité des récoltes, on espere que les vivres seront par-tout à des prix convenables. La taxe du pain & celle de la biere ont déjà baissé dans les pays de Mecklenbourg, Lauenbourg, Lunebourg, Brunswich &c.

De Bremen, *le 27 Septembre.*

Le bruit s'est répandu que le nommé *Conrad Lange*, ci devant domicilié à Amsterdam, Fabricateur de fausses lettres de change, très-habile à contrefaire les écritures, a été arrêté. Il circule encore beaucoup de papiers de sa façon sur cette Ville, Lubeck & plusieurs autres.

De Francfort, *le 29 Septembre.*

Les grands chemins ne sont pas toujours fort sûrs en Allemagne: pendant les Foires, les voleurs les inondent. La Poste arrivée ici d'Eisenach fut arrêtée avant-hier pendant la nuit: il y avoit dans le chariot six Marchands: les voleurs se sont emparés de l'argent & des valises; mais on a heureusement sauvé les papiers.

## ITALIE.

De Trieste, *le 20 Septembre.*

Il nous est arrivé ci-devant beaucoup d'huile de Venise; mais aujourd'hui on y empêche sévérement l'exportation de cette denrée; on a conduit dans la Capitale plusieurs cargaisons préparées pour les pays étrangers: un vaisseau chargé d'huile avant la publication de l'Edit a été arrêté, ainsi qu'un autre qui se trouvoit à l'embouchure du Cattaro.

Il entre beaucoup de grains de divers endroits; l'abondance de la denrée, & la prospérité du commerce viennent de nous être assurés par un Edit Impérial qui, en ouvrant à l'exportation tous les Ports de l'Autriche, accorde aux Négocians des Ports situés sur le Golfe Adriatique, la liberté de tirer des grains de toutes les Provinces Héréditaires & de les embarquer pour l'Etranger, quand même S. M. I. jugeroit à propos d'en restreindre ou arrêter la sortie dans une autre partie de ses Etats.

L'importation du riz, du sucre, du café &c, a été très-abondante dans ces derniers tems.

De Rome, *le 19 Septembre.*

Selon la maniere usitée ici d'étendre les Manufactures, on vient d'accorder pour 15 années à M. Fedele Ottaviani de Filettino, le droit d'empêcher tout le monde d'élever des Fabriques de drap.

De Florence, *le 21 Septembre.*

Par une notification du 15, S. A. R. accorde l'exemption de droits aux lins peignés qui du territoire de Piston passeront dans le district de Florence pour être renvoyés filés. Ces immunités se multiplient si fort ici de jour en jour, qu'il n'y aura bientôt plus de faveurs légitimes à accorder à l'industrie & au commerce, & qu'on n'aura qu'à jouir de la prospérité.

## ANGLETERRE.

De Londres, *le 29 Septembre.*

Il s'est tenu de fréquens Conseils à l'occasion des révolutions du systême de Puissan-

ce & de commerce en Allemagne. De-là des bruits qui ont influé sur nos fonds. Mais il est certain que notre Cour est dans les dispositions les plus pacifiques, & que nos Marchands lésés dans tous ces changemens n'obtiendront rien que par la voie de la négociation.

Un Courier arrivé de Venise le 16 a rapporté un Traité de commerce conclu entre S. M. & cette République.

On écrit de la Jamaïque que M. le Chevalier Bridges Rodney a défendu qu'on se servît de *pavillons parlementaires* pour porter des commissions Françoises & passer entre les Isles des deux Nations, à cause des abus qui en ont résulté.

Dans le cours de la derniere guerre, il est mort du scorbut sur les vaisseaux du Roi 133,708 personnes. Le meilleur préservatif qu'on ait trouvé a été de donner souvent de l'oseille à l'équipage.

## PROVINCES-UNIES.

### DE ROTTERDAM, *le 2 Octobre.*

La Société de Physique expérimentale de cette Ville a proposé pour sujet du Prix qu'elle donnera le 1er. Mars 1775, l'utile question : *Quels sont les moyens de connoître en mer sûrement ou du moins plus sûrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la direction des courans soit pendant une tempête, soit dans un tems calme ou par un tems moyen?* Les Mémoires écrits en Hollandois, en François, en Allemand, ou en Latin, seront adressés, francs de port, à M. *Bleker*, Secretaire de la Société. Le Prix est une médaille d'or du poids de trente ducats.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 3 Octobre.*

La quantité de grains arrivés d'Arles dans notre Port & dans quelques autres Ports de la Province, depuis la moisson, est immense. Le Languedoc contribue aussi à l'approvisionnement du pays. La Barbarie, Livourne &c, contribuent, comme ci-devant, à fournir à notre commerce. La circulation étant entiérement anéantie entre les différentes Provinces de l'Italie, il ne seroit pas étonnant qu'il s'en trouvât qui eussent besoin, au milieu de leur abondance, d'avoir recours à des magasins étrangers. Jusqu'à présent la diminution des prix y a été si légere qu'on peut dire que les choses y sont dans le même état que pendant la disette.

Notre senau, l'*Emilie-Angélique*, arrivé derniérement de la Martinique, apperçut, le 21 Juillet, à 60 lieues à l'est-quart-nord-est de la Bermude, un vaisseau de construction Angloise sans manœuvres & à demi-naufragé. Le *Prudent*, le *Zélé*, la *Gentille*, sont partis pour la Martinique.

A la construction des chemins intérieurs, on va joindre, dans l'Isle de Corse, la réparation ou la reconstruction des Ports. La Communauté de Capraja en fait creuser un nouveau, avec une diligence singuliere, à ce qu'on assure, & d'une capacité assez vaste pour contenir des bâtimens de toute grandeur. Il s'est déjà fait, dans cette Isle, une multitude de travaux & d'avances foncieres publiques dont le prix devra toujours paroître inestimable aux yeux de la Nation.

### DU CROISIC, *le 3 Octobre.*

Il a été introduit dans ce Port des sels de Noirmoutier : comme ces derniers sont inférieurs aux nôtres, & que leur vente pourroit influer sur le crédit de notre denrée, la Communauté de cette Ville a pris, le 17 du mois dernier, la délibération suivante.

» A l'endroit a été représenté par différens Membres de la Communauté qu'il a » été introduit des sels de Noirmoûtier, » lesquels étant connus généralement être » d'une qualité inférieure à ceux du pays, » il y auroit à craindre qu'étant chargés en » ce Port, les Etrangers & les Nationaux » ne les prissent pour être sels du Croisic, » ce qui porteroit préjudice au territoire. » Sur quoi la Communauté a arrêté & chargé M. le Maire d'écrire à leurs Excellences les Ministres des Cours étrangeres, & » aux différentes Places de commerce de » cette Province, & de les instruire de l'introduction desdits sels, en les prévenant » qu'ils pourront être assurés que lesdits sels » de Noirmoutier ne seront point mêlan-

» gés avec ceux du Croisic, & n'en auront » point altéré la qualité, lorsque les Négo- » cians de ce Port, en qui ils doivent avoir » leur confiance, les en auront assurés ».

### De Rouen, *le 5 Octobre.*

Les prix des grains, des boissons, & des marchandises de l'Amérique ne varient presque pas.

L'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, a publié le Prospectus suivant pour les deux Prix qu'elle aura à distribuer dans sa Séance publique du mois d'Août 1774.

» *Prix des Belles-Lettres.* Un des premiers » objets de l'Académie ayant toujours été de » s'occuper de l'Histoire naturelle & civile » de la Province, elle propose pour sujet du » Prix qu'elle aura à donner en 1774, *une* » *notice critique & raisonnée des Historiens an-* » *ciens & modernes de la Neustrie & Norman-* » *die depuis son origine connue, jusqu'à notre* » *siecle, pour servir d'introduction à l'Histoire* » *générale de la Province.* Ce Prix donné par » M. le Duc d'Harcourt, Protecteur de l'A- » cadémie, est une médaille d'or de la va- » leur de 300 l. Les Mémoires seront adres- » sés, francs de port, à M. *Haillet de Cou-* » *ronne, Lieutenant Criminel du Baillage, Se-* » *cretaire perpétuel pour les Belles-Lettres*, & » ne seront reçus que jusqu'au 1 Juillet &c, » (*avec les formalités ordinaires*).

» *Prix des Sciences.* L'Académie propose » pour Prix des Sciences de 1774, d'indi- » quer *quelles ont été les découvertes anatomi-* » *ques depuis le commencement de ce siecle, &* » *les avantages que l'Art de guérir en a retirés?* » Ce Prix, donné par M. le Duc d'Harcourt, » *ut suprà*, est une médaille d'or de 300 l. » Les Ouvrages seront adressés à *M. P. A.* » *d'Ambournay, Négociant, Secretaire per-* » *pétuel pour les Sciences* &c.

### De Nantes, *le 6 Octobre.*

Il se fait une circulation assez vive de sel dans divers Ports de la Province.

Les grains se sont portés vers les lieux où ils sembloient être appellés par le besoin. Pendant qu'ils ont haussé ici légérement, ils ont subi plusieurs diminutions successives à S. Malo & autres lieux. A S. Brieuc, il y a eu une baisse considérable & presque subite. Lorsque des accidens ont détruit l'égalité, quelques secousses ont bientôt rétabli l'équilibre, s'il est permis aux choses de suivre leur cours naturel.

Nous avons ici des grains de Dantzick : on assure que ce Port en regorge, & qu'il est en état, si on le souffre, de porter à toute l'Europe de puissans secours.

Les prix des marchandises de l'Amérique viennent encore de baisser. Le sucre blanc, premiere sorte, est descendu à 56-54 liv. le cent; le reste à proportion; le sucre brut, à 34-32 liv. Les différentes sortes de café ne valent que depuis 8 s. jusqu'à 13 s. 6 d. la livre &c.

La *Catherine-Jeanne* & les *Deux-Freres* sont partis pour l'Amérique, laissant en chargement le *Jean Baptiste*, la *Marie-Séraphique*, la *Diane* pour Guinée, le *Darius* pour la Martinique & la Guadeloupe. La *Marquise de Choiseul*, les *Trois-Notons*, la *Jeune Rosalie*, la *Duchesse de Duras*, le *Citoyen* sont venus des Isles.

A S. Malo, les toiles à six & à vingt-six fils valent 19 à 20 s. l'aune; les reguis, 14 à 17; les guinguettes, 12 à 16; les noyales, 13 à 15; les halles, 14 à 28; les toiles de Bretagne larges superfines, 3 l. 15 s. à 3 l. 17; les étroites superfines, 2 l. 14 s. à 2 l. 16 s. &c. Le miel y vaut de 25 à 30 liv. le cent; le beurre, 28 à 30; la cire jaune, 220 à 225 liv.; la blanche, 240 à 245. A Morlaix, les crées larges sont à 150, 156 l. la piece de 100 aunes; les Bretagnes, au même prix qu'à S. Malo; le beurre nouveau est à 34 l. le cent.

### De Rheims, *le 8 Octobre.*

Les lettres de divers cantons de la Province n'annoncent que des vendanges trés-médiocres dont on sera peut-être dédommagé par la maturité du raisin. Nos vins, depuis deux mois, sont augmentés presque de moitié. Nous apprenons en même tems que les bleds baissent de prix dans les Marchés qui nous avoisinent. Le Laboureur se promet que la terre sera bien préparée pour les semailles.

### De Magny, *le 10 Octobre.*

Les terres manquent quelquefois de Fermiers : ce cas arrive lorsque la condition du

Cultivateur devient si mauvaise qu'il n'a plus de fortune à livrer ou qu'il ne veut pas en livrer les restes à des Exacteurs ou à des Propriétaires avides, négligens, imprudens. Quelquefois aussi les Fermiers ne trouvent pas des terres : plusieurs causes peuvent produire cet effet ; lorsque les Propriétaires se déterminent à faire valoir eux-mêmes, lorsque l'amélioration du sort des Cultivateurs multiplie leur concurrence, lorsque de grands domaines sont négligés ou abandonnés à des procédures &c. &c. &c. il peut se rencontrer un excédent de Fermiers : les plus riches mêmes ne trouveront point d'emploi, si les Propriétaires morcellent leurs terres en petites fermes &c. Quoiqu'il en soit, ce cas est beaucoup plus rare que le premier : cependant une partie du Vexin François l'éprouve actuellement ; il s'y trouve plusieurs Fermiers, même des plus aisés, qui cherchent inutilement des domaines à affermer.

*Les personnes qui auroient des terres à retrocéder, ou les Seigneurs qui en auroient à affermer, sont priés d'en donner avis par la voie de la Gazette.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Rouxelin, Secretaire de l'Académie des Belles-Letres de Caën. A Caën, le 6 Octobre.*

Monsieur,

Permettez que je releve les *erreurs* que contient la note que vous avez ajoutée à ma lettre du 30 Août, insérée dans votre Gazette N°. 79 *bis*. 1°. Vous me faites dire que le changement de la corvée en nature fut établi par M. de Fontette au commencement de 1768. Je me suis trompé, si je l'ai dit ; ce changement fut fait en 1754.

Vous dites que vous ne connoissez point les Journaux dans lesquels on a pu refuser à M. de Fontette l'honneur de cette suppression. Vous ajoutez que » les Auteurs des » Ephémérides du Citoyen, en donnant la » préférence à la méthode de M. T... sur » celle de M. F... quant à la répartition de » l'imposition substituée à la corvée, ont » toujours reconnu que la Généralité de » Caën avoit joui de l'avantage de la sup- » pression avant celle de Limoges &c. » Je le sçavois, Monsieur : aussi je ne prétendois pas désigner ces Auteurs dans la lettre du 30 Août. Je n'ignorois pas que M. D..., alors Rédacteur de ce Journal, avoit assuré que l'invention appartenoit à M. de F... Il avoit ajouté, sur une erreur de fait, que la méthode de M. T... étoit bien plus avantageuse. Il supposoit que toutes les Paroisses de la Généralité de Caën ne payoient pas leur part de cette imposition ; & il avoit raison de prouver que cela étoit injuste, & que M. T... avoit mieux fait en faisant contribuer toutes celles de Limoges. Mais c'étoit une erreur de M. D... L'imposition étoit repartie sur toutes les Paroisses de la Généralité de Caen : ainsi il n'y avoit nul avantage entre les deux méthodes.

Je me trompe : l'avantage étoit entiérement du côté de M. de F... ; vous en allez juger. M. T..., en ordonnant cette répartition sur toutes les Paroisses au marc la livre de la taille des Contribuables, la joignit au rôle des tailles ; & cette méthode a des inconvéniens. Les Collecteurs des Paroisses, les Receveurs des tailles même perçoivent des droits de recette sur cette somme : quelques modiques qu'ils soient, ils font une somme considérable sur une Généralité ; 1er. inconvénient. Toute imposition unie à la taille est exposée à être détournée de son emploi ..... en tems de besoins, de guerres &c. ..... & chaque Paroisse est frustrée de cet entretien, ou elle le paye une seconde fois. Cet inconvéient est d'importance. Eh bien, M. de F... l'avoit évité par sa méthode : & celle de M. T... ne l'évitoit point. Il n'est donc pas vrai que l'administration de M. T... eût aucun avantage sur celle de M. de F... qui au contraire étoit préférable à tous égards. Voilà ce que M. D.. ignoroit ; & lorsque je l'en eus instruit, il m'avoua qu'il s'étoit trompé. Mais encore une fois, ce n'étoit pas lui que désignoit ma lettre du 30 Août. *Vous deviez le sentir* quand je vous disois *que la gloire de l'invention étoit ravie à M. de F... par des Auteurs dont le nom peut en imposer*. Jugez-en vous-même.

M. de V... a dit sur les corvées, au mot *chemins*, dans ses *questions sur l'Encyclopédie*,

» les chemins recouverts de gravier & de sa-
» ble exigent un nouveau travail toutes les
» années. Ce travail nuit à la culture des
» terres, & ruine l'Agriculteur. M. T..., » fils du Prévôt des Marchands, dont le nom » est en bénédiction à Paris, & l'un des plus » éclairés Magistrats du Royaume & des plus » zélés pour le bien public, a remédié au- » tant qu'il a pu à ce fatal inconvénient, & » il a été imité ».

J'ai donc eu raison de dire qu'on attribuoit cette suppression à M. T.. M. de V.. l'a fait; il l'a dit; & sur sa parole, mille autres le croiront. Vous devez donc, Monsieur, insérer cette lettre dans votre prochaine Gazette. Vous le *devez* à M. de F... auquel il est juste de conserver la gloire de l'invention, que M. T... n'a pas réclamée. Vous me le *devez* à moi-même que, sur votre note, on regardera *comme un visionnaire & un homme qui se fait des phantômes pour les combattre.* Si votre note eût paru huit jours plus tard, vous l'auriez supprimée, ou réduite du moins à la simple justification de M. D... Je vous instruisois de ces faits par une lettre que vous avez dû recevoir depuis deux jours. Mais le mal étoit fait. J'ai l'honneur d'être &c.

*N.* Nous nous disposions à publier un extrait de la 2^e^. lettre dont il est ici question, lorsque nous avons reçu celle-ci, écrite directement contre une note dans laquelle nous avions cru rendre également hommage aux personnes & à la vérité, sans mériter aucune sorte d'animadversion. M. Rouxelin devoit être d'autant plus assuré que nous n'avions point d'autre dessein, que nous venions de lui donner des preuves particulieres de notre estime & de notre confiance.

Jaloux de remplir ce que nous *devons*, sans qu'on prenne la peine de nous le répéter éloquemment, nous ne différons pas la publication de l'apologie ou de la critique que M. Rouxelin nous a fait l'honneur de nous envoyer, puisqu'il croit que nous le *devons*: car nous osons dire encore que notre note n'offense personne & ne blesse point la vérité. Nous avons seulement à demander pardon de l'*erreur* de date, glissée à l'impression dans le corps de la lettre.

M. R. sembleroit nous accuser d'avoir voulu ravir à M. de F. l'honneur de la priorité, quand il nous dit que nous *devons* à ce Magistrat de publier *sa lettre pour le lui assurer.* Cependant non-seulement nous avons rendu cet hommage à M. de F.; mais nous avons ajouté que nous ne connoissions personne qui le lui refusât; quant aux deux méthodes, nous n'en avons point fait le parallele, & nous n'avons porté aucun jugement. Ainsi nous ignorons quel tort M. R. veut que nous réparions à cet égard.

Il ne nous reste donc qu'à reconcilier notre note avec M. R. lui-même; nous ne l'aurions pas cru nécessaire, nous le croyons facile. Tout notre crime est d'avoir dit que nous ne connoissions pas les Auteurs que M. Rouxelin connoissoit; la conséquence à tirer de là, c'est que nous ne sçavions pas ce qu'il sçavoit, & nous le confessons. Pour en conclure que M. R. étoit un *visionnaire*, il faudroit supposer que nous sommes des *fous*, & que nous nous imaginons que tout ce que nous ne sçavons pas, n'est que rêve.

Quant à ce que l'Auteur dit que nous aurions dû sentir que sa plainte n'avoit point trait aux *Ephémérides du Citoyen*, puisqu'il s'agissoit d'*Auteurs dont le nom pouvoit en imposer*, rien n'étoit plus propre que ce trait à nous induire à penser que cette plainte tomboit sur les *Auteurs mêmes des Ephémérides du Citoyen*, Philosophes très-estimés, très-dignes de la confiance publique, tant appliqués à ces objets, & infiniment plus instruits & plus croyables sur ces matieres que des Gens de Lettres & des Hommes de génie qui n'ont parlé de la corvée qu'en passant & très-légérement.

## II.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 6 Octobre 1773, au Samedi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 33 liv. *le septier* l'ancien; le nouveau, de 22 l. 10 s., 26 l. 5 s. à 30 l. Il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 12, 13 à 14 liv. 10 s.; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 l. 5 s. à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 6 Octobre 1773 au Samedi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 à 22 l. 10 s. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 l. 10 s. *le septier*; il ne s'en est point au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Octobre 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Octobre 1773.*

| | # | s | d | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 725 | | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | 100 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | *marc.* |
| Piastres à . . . . . | 48 | 17 | 6 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 13 Octobre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 3 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | | |
| Gênes ..... | 94 | | |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{3}{4}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Lundi 11.* | *Mardi 12.* | *Mercredi 13.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1437 $\frac{1}{2}$ 40 . . | 1450 47 $\frac{1}{2}$ 45 . | 1445 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 920 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 336 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772 & six premiers mois 1773.*

| Du Vend. 8 p. le Sam. 9 | | Du Lundi 11. | | Du Mardi 12. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | A. | Delamotte, six p. mois 1773. | A. | Marsollier, six p. mois 17773. | A. |
| Delarue pere, *id.* | C. | Certain, *idem.* | A. | Viellard, *idem.* | A. |
| Clouet, *idem.* | J. | Creuzé, *idem.* | A. | Defrance, *idem.* | A. |
| Caron, *idem.* | J. | Thevenin, *idem.* | A. | Cauchy, *idem.* | C. |
| Gossey, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | C. | Defays, *idem.* | E. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 12 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 11 *Septembre.*

LA saison a été d'une chaleur & d'une beauté sans égale; aussi les récoltes ont elles été très-abondantes & précoces. Tandis que les moissons commencent ordinairement vers la mi-Août, & que les pluies les repoussent quelquefois jusqu'à la mi-Septembre & au tems des neiges, on a mangé du pain de seigle nouveau dès le mois de Juillet. Le 10 Août, le thermometre de Réaumur monta à 26 degrés.

On sçait que le seigle est la nourriture commune du Peuple de ce pays-ci. Sans en restreindre la culture, il seroit possible d'y augmenter considérablement celle du froment; & ce seroit une récolte surabondante à mettre entiérement en commerce extérieur. C'est à ce but intéressant pour le repos de l'Europe que tend sur-tout le Mémoire de M. de Klingstedt, Vice-Président du College de Justice pour le département de Livonie &c, sur les productions les plus utiles à l'Empire, les plus propres pour le commerce, & les plus avantageuses aux Cultivateurs.

Nous donnerons une notice particuliere de cet avis patriotique.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 20 *Septembre.*

Entr'autres arrangemens inspirés par la bienfaisance, S. M. a jugé convenable de prendre des précautions pour éviter d'un côté que le Cultivateur ne perde la récompense de son travail & le remboursement de ses avances, si le grain venoit à tomber à vil prix; de l'autre, que les vivres ne montent plus haut que les salaires & hors de la portée des Ouvriers. Quant aux pauvres en état ou hors d'état de travailler, il a été pourvu à leurs besoins.

Ce n'est que par un arrangement provisoire & sans imposer aucune nouvelle gêne légale au commerce, que S. M. a ordonné, d'un côté, au Bureau d'Etat de tenir des fonds prêts, pour prévenir le malheur auquel le Paysan pouroit être réduit de vendre son grain à vil prix pour en racheter ensuite cher une partie; d'un autre côté, il est ordonné que les dixmes de la Couronne soient perçues en nature autant que les priviléges ne s'y opposeront pas, pour que le Gouvernement se trouve en état d'empêcher que les Ouvriers ne soient affamés par des prix excessifs.

Tous les fruits de la terre sont aussi abondans & d'aussi bonne qualité que les grains; c'est la plus belle année que nos Agriculteurs ayent vue. Il a été ordonné aux Consistoires d'en rendre au Ciel de solemnelles actions de graces.

## DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 18 *Septembre.*

Le 10, on lança un vaisseau de la Compagnie Asiatique, nommé le *Tranquebar*, de la construction de M. Eskfildsen. Il est arrivé à la rade d'Helsingoer un vaisseau de la même Compagnie, richement chargé de productions de l'Inde.

Il a été ordonné qu'il ne seroit plus fait d'avances d'argent pour l'encouragement des Manufactures déjà connues dans ce pays, attendu qu'on s'est convaincu, par l'expérience, que ni les Finances ni les Fabriques n'en alloient mieux, outre que l'argent de la Nation n'est pas fait pour être donné & prodigué.

D'Helsingoer, *le* 14 *Septembre.*

Avant-hier, une tempête furieuse souleva la mer à une hauteur extraordinaire; & l'effroi fut répandu pendant plusieurs heures qu'elle dura. Cependant elle n'a causé aucun dommage dans le Sund; mais on craint qu'il n'en soit pas de-même dans le Cattegat, passage dangereux sur les côtes de Suede & de Norwege parsemées de dunes. On apprend que dans le même tems, il y a eu un tremblement de terre en Suede.

## ALLEMAGNE.

De Dresde, *le* 21 *Septembre.*

La Régence vient de prescrire, par un nouveau Mandat Electoral, l'emploi de divers moyens pour détruire la mendicité, occuper les pauvres valides, entretenir les impotens &c; moyens que la bonté des récoltes rendra vraisemblablement efficaces. Cependant il y a eu dans l'Electorat des cantons fort maltraités, principalement par les souris: tels ont été, par exemple, les environs de Bautsen où des grenouilles, d'une espece singuliere, viennent encore de ravager le chanvre. Les Ecoles, établies au nombre de 14, à Meissen & autres Villes, en faveur des enfans des pauvres, ont été bien servies, efficacement secourues, vraiment salutaires: en débarrassant un grand nombre de familles de la charge de l'éducation & de l'entretien de ces enfans, elles ont rendu aux campagnes & à l'Agriculture beaucoup de travailleurs consolés, contens, attendris, jaloux de reconnoître le bienfait par une activité laborieuse. Les Citoyens aisés & charitables ont envoyé à ces Ecoles de l'argent, des denrées, du linge & autres secours. M. le Comte de Solm (nom vénérable que nous aimons à répéter) est le premier & le principal Auteur de ces établissemens.

De Leipsick, *le* 23 *Septembre.*

On vient de rendre compte de la derniere Séance générale de la Société Economique à laquelle, suivant la coutume, les Députés des Sociétés particulieres dispersées dans le pays, ont fait part des travaux, des projets & des relations de ces Bureaux particuliers. Le Bureau de Zuichau s'est particuliérement occupé de la culture du seigle de Russie, très convenable à ce climat, de la maniere de sécher le houblon &c: on l'a instruit des succès de la couleur inventée par M. Steiner qui en fait un débit considérable. Les vers à soie, les mûriers &c, ont été l'objet des recherches du Bureau de Wittemberg: M. Grutilich en a reçu des éloges pour le rouet de son invention à double bobine, & lui a communiqué des éclaircissemens sur ce sujet & sur les moyens de rendre l'usage de cette machine général dans l'Electorat. Le Bureau de Neustadt a opéré sur plusieurs sortes de grains, le bled de Hongrie, le seigle d'Egypte &c. A Suzla, il a été question d'une composition pour préserver des effets de la pluie l'enduit de M. Gloeser, de quelques essais sur la maniere de blanchir le fil &c. A Meissen, on a lu beaucoup de Mémoires sur la culture de la vigne, celle du lin, celle des mûriers &c: on y a examiné une nouvelle espece de tuiles inventées par M. l'Architecte Crubsacius, lesquelles résistent aux plus mauvais tems & se placent beaucoup plus aisément que les tuiles ordinaires &c.

## ESPAGNE.

De Madrid, *le* 21 *Septembre.*

Le 8 & le 10 du courant, la frégate, le

S. *Ignace*, de la Compagnie des Caraques, partie de la Guayra le 29 Juillet, & le navire marchand, l'*Aquiles*, sorti le 7 du Port de Lima, entrerent dans les Ports de Saint-Sébastien & Cadix, avec 2,579,668 piastres en or & en argent; 4,066 quintaux de cuivre; 103,411 arrobes de cacao; 6,208 de tabac; 3,661 de cascarille; 796 de laine de vigogne; 4,356 cuirs &c. Les retours de l'Amérique sont très-riches, cette année.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 26 Septembre.*

La Société d'Agriculture d'Yorck a résolu particuliérement, dans sa derniere Assemblée, de donner tous les encouragemens possibles à la culture des patates: elle a suivi l'exemple de la Société de Duncaster, & l'on croit que les autres Compagnies Economiques l'imiteront. Dans ce pays-là, il y a peu de Journaliers qui n'ayent un petit morceau de terre auprès de leurs cabanes; & l'on croit qu'il ne pourroit pas être mieux employé qu'à cette culture. S'ils remplissent les vues de la Société, peut-être leurs soins engageront-ils les Propriétaires à annexer à chaque chaumiere une plus grande étendue de terrein.

Il n'est presque plus question des inconvéniens occasionnés par l'Acte relatif aux especes d'or: comme la plûpart des especes courtes de poids ont été brisées, les choses reprennent leur cours, & les Juifs ainsi que quelques Hollandois & autres n'auront garde de rogner les monnoies. Le Public commence à applaudir aux mesures prises par le Parlement pour arrêter ce vol.

Plusieurs Patriotes se disposent à presser vivement, dans la prochaine Session, la suppression des droits sur les nécessités de la vie, & leur transport sur les lieux de divertissement & les objets de luxe.

Le Gouvernement va prendre en considération le déplorable état de l'Irlande. Les riches Propriétaires ont beau partager leurs terres, en baisser les fermages, appeller des Villes mêmes des Fermiers ou des Journaliers, offrir des gages plus forts & tous les avantages propres à attirer les hommes, il y a des cantons où tous leurs sacrifices sont inutiles; il y en a qui sont entiérement épuisés d'Habitans: tel est, par exemple, le Comté de Connaught. La Noblesse qui a renoncé aux gros Fermiers, n'en trouve pas assez de petits. Le Lord Hillsborough, qui a donné l'exemple & l'impulsion, a plus de deux mille acres de terres qu'il ne peut affermer. Cependant il faut de nouvelles taxes; on a parlé d'un Acte de timbre, & ensuite d'augmentation de taxes sur les terres. Il s'agit aujourd'hui de charger les fonds des Propriétaires qui ne résident point en Irlande, & qui par-là ne contribuent point à la plus grande partie des charges. La taxe des pauvres, qu'il est question de fixer, cause des alarmes & des réclamations anticipées: Plusieurs Représentans ont reçu l'avis de refuser leur consentement à tout Acte qui les grêveroit, eux & leurs descendans, d'une charge qui leur rendroit la charité odieuse.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De la Rochelle, *le 26 Septembre.*

Dans le commencement du mois, les grains, les sels & autres objets sont un peu remontés dans les Ports & les Marchés de ce pays, sans qu'on puisse rien conclure de ces légers changemens. Il y a très-long-tems que les marchandises de l'Amérique n'ont pas souffert la moindre variation; & si l'on étoit dans le cas d'en prévoir, ce ne seroient pas, selon toute apparence, des augmentations de prix. La morue a bien donné. Le *Villehelio* est arrivé de Cayenne & de S. Domingue; la *Susanne-Marguerite*, de Guinée & de S. Domingue; la *Confiance*, de la Guadeloupe. Le navire, le *Fort*, du port de 400 tonneaux, Capit. M. E. Forgerit, partira pour le Cap, S. Marc & le Port-au-Prince, dans les premiers jours de Novembre: il prendra des marchandises à fret & des Passagers. On s'adressera à M. Jacques Guibert. Les différentes sortes de pain valent depuis 1 s. 2 d. jusqu'à 2 s. 5 d. la livre.

### De Brest, *le 23 Septembre.*

Il a été déjà recueilli un nombre d'observations suffisant pour prouver que les voya-

ges de mer ſont ſouvent propres à fortifier ou rétablir des ſantés délicates ou délabrées. Il périt tant d'hommes dans ces courſes qu'il faut bien qu'elles en ſcuvent quelques-uns. Un Officier d'une conſtitution très-frêle, & condamné au plus auſtere régime, vient de ſupporter, ſans la moindre incommodité, une traverſée de ſoixante & un jours, de ce Port au Cap de Bonne-Eſpérance : il étoit parti le 26 Mars ſur la frégate, le *Roland*, commandée par M. de Kerguelin qui eſt arrivé à la Fauſſe-Baye, à 7 lieues du Cap, le 29 Mai. Ce Commandant, accompagné, comme nous l'annonçâmes dans le tems, de M. de Roſnevet, a dû partir du Cap vers la fin de Juin ou le commencement de Juillet, pour aller continuer ſes obſervations & ſes découvertes aux Terres Auſtrales.

### De Poitiers, *le 2 Octobre.*

La nuit du 18 au 19 Août, ſi fatale pour tant de campagnes de quelques Provinces voiſines, détruiſit auſſi une partie des moiſſons & déracina pluſieurs arbres dans la Paroiſſe de S. Hilaire du Ligret, entre Bellac & Bellabre. La foudre tomba ſur la maiſon d'un Marchand & la conſuma : cet infortuné ſe trouve réduit à la charité publique.

On a ci-devant recommandé l'uſage du plantin à ſept côtes contre la morſure de la vipere. Une femme a été derniérement dans le cas d'y recourir ; & dès que l'herbe a été appliquée ſur la plaie, l'enflure a diminué, quoiqu'on n'eût pas fait l'inciſion preſcrite, & que la malade n'eût pas pris de la poudre de vipere. Un Chirurgien eſt ſurvenu qui, parce qu'il n'avoit pas ordonné ce traitement, l'a condamné ; il a levé l'appareil, appliqué ſon remede, & réduit la malade aux dernieres extrêmités : peut-être eſt-elle morte au moment où l'on écrit. On accuſe les Chirurgiens de campagne d'être quelquefois trop habiles à rejetter ce qu'ils n'ont pas appris ou imaginé : comme la préſomption ou l'ignorance en ce genre attaque la vie de l'homme, il ſeroit bon de les inviter à être auſſi circonſpects quand il s'agit de condamner que quand il eſt queſtion d'adopter une méthode, à douter, & à ne ſe rendre qu'aux preuves, mais à s'y rendre.

Il n'y a pas plus de ſociété ou de communication entre les Cultivateurs dans cette Province que dans tant d'autres. Chacun fait ce qu'il fait, ce que ſon pere a fait, ce que ſon fils fera. Si quelques-uns ont des idées heureuſes & fructueuſes, ils ſont ſeuls ou preſque ſeuls à en profiter ; c'eſt tout comme un animal qui a plus d'eſprit que ſon ſemblable, & dont l'eſprit eſt perdu pour ſon eſpece. On voudroit bien qu'ils s'inſtruiſiſſent réciproquement & qu'ils perfectionnaſſent leur Art ; car on n'aime qu'ils ſoient ignorans qu'autant que l'on croit que le genre d'ignorance ne ſera nuiſible qu'à eux-mêmes. Mais s'il faut prendre la peine d'établir entr'eux une communication de lumieres, on n'en a ni le tems ni les moyens : on n'a pas le tems de s'occuper de ſes plus grands intérêts, d'augmenter ſes revenus, de ſauver ſes récoltes ; on n'a pas les moyens de recueillir les bonnes obſervations ſemées dans les écrits publics, d'en faire part aux Curés ou aux Notables pour les répandre, d'exciter l'induſtrie, à les ſuivre & à les juger &c. Il ſemble qu'on eſt ſi peu accoutumé à faire le bien, que quand il s'agit d'en faire un très-facile, il paroît ſi étrange qu'on le juge impoſſible. Cependant quelques Citoyens travaillent à établir une correſpondance publique entre les Cultivateurs les plus habiles, & leur zele promet beaucoup de fruit.

### D'Orléans, *le 3 Octobre.*

Depuis la récolte, les grains ont eſſuyé quelques variations, mais pour retomber aux taux plus modérés auxquels ils étoient d'abord deſcendus. Les vendanges ſont ouvertes dans l'Orléanois : les tems ont été ſi favorables qu'on eſpere que les vignobles ſeront mieux traités qu'on ne l'avoit imaginé : cependant il n'eſt pas poſſible de rien déterminer encore ſur le degré de médiocrité de cette récolte. Les terres à bled paroiſſent en général aſſez bien diſpoſées pour les ſemailles.

### Du Mans *le 4 Octobre.*

Il y a toujours quelque diminution nouvelle dans les prix des grains. Il en eſt de cette Province comme de preſque toutes les

autres ; si nous vendons, nous serons riches. Notre Société d'Agriculture ne cesse de bien mériter de ce pays : il y en a beaucoup en France qui ne font aucun mal : celle-ci fait du bien. Elle connoit les intérêts de l'Agriculture, & on la consulte ; elle s'occupe de l'examen & de l'amélioration des pratiques locales, & son avis entraîne ; elle encourage les Citoyens adonnés à ces études, & ils soumettent leurs travaux à son jugement. Dans sa derniere Séance avant les vacances, on lut un Mémoire de M. Faribault Desforges sur un nouveau plan de partage des solles. L'Auteur a fait à cet égard sur son propre fonds des expériences connues de la Société ; & son opinion est assez d'accord avec les principes qu'elle a adoptés sur ce point. Personne n'ignore combien il importe de faire la balance la plus juste & la combinaison la plus avantageuse des cultures fondamentales qu'une terre exige.

( *Le Mémoire de M. F. sera imprimé dans notre Journal* ).

DE METZ, *le 6 Octobre.*

Le 13 du mois dernier, M. Catoire, dont les premiers essais sont généralement connus, surmonta tous les obstacles qui paroissoient s'opposer à la navigation de la grande Seille. Des bateaux chargés s'éleverent jusqu'au Port de Dieuze, au grand étonnement de toute la Ville. Quatre chevaux suffirent pour faire monter un train de plusieurs bateaux jusques dans ce Port. Les Habitans de cette Ville, ceux de Marsal, de Vic, Château-Salins, la Lorraine Allemande, toute la Province enfin jouira dans peu des avantages inestimables de cette entreprise. M. Catoire a fait construire un *saas* à la grille du retranchement de Guize, pour faire entrer les bateaux de la Seille dans la Moselle : l'épreuve en a été faite avec succès. Si, comme on l'assure, il s'établit dans peu sur la Moselle une navigation solide & suivie, elle donnera à celle de la Seille une plus grande importance encore ; & cette Province devra une reconnoissance éternelle au Magistrat éclairé qui protége ces établissemens, & aux Citoyens généreux qui ont eu le courage de les entreprendre.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. On trouve à Paris chez J. B. Brunet, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoise, 1°. *l'Eloge de Jean-Baptiste Colbert, Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en* 1773. Prix, 1 l. 4 s. 2°. Un second Eloge qui a obtenu l'Accessit par M. P..... Pr. 1 l. 4 s. 3°. La *Navigation*, Code qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise, par M. de la Harpe. Pr. 12 s. 4°. *Epître à un Homme de Lettres célibataire*, Piece qui a concouru, par M. Doigni du Ponceau. Pr. 12 s. 5°. *Epître d'un jeune Poëte à un jeune Guerrier*, Piece qui a concouru, par M. André.

Les Journalistes ont annoncé tous ces Ouvrages avec tant de célérité, & ils sont si connus du Public, que nous nous bornerons à prévenir nos Lecteurs que nous donnerons incessamment dans notre Journal l'analyse de ceux qui sont de notre compétence. Notre opinion sur ces derniers ne contredira point le jugement de l'Académie, quoiqu'elle ne s'accorde point avec les systêmes des Auteurs des Eloges. L'Académie, selon la loi qu'elle s'est imposée, a seulement balancé le mérite des Ouvrages, & elle a distribué ses couronnes avec équité. Dans un avis à la tête du premier Discours, il est de nouveau déclaré que l'Académie ne prétendoit adopter ni les idées ni les expressions des Auteurs, & qu'elle donnoit le Prix à celui qui lui paroissoit défendre sa cause avec le plus d'esprit & d'éloquence. Quant à nous, nous ne discutons que les opinions. Le Discours couronné mérite une attention particuliere. Quelques Journalistes, juges compétens sans doute en matiere d'administration, ont dit, & certes ils le prouveroient, que les Economistes seroient fort embarrassés à défendre leur doctrine contre les attaques de l'Auteur. Malgré la déférence que nous avons pour leur avis, nous leur promettons de faire voir, sans nous mettre l'esprit à la torture, que ce qu'il y a de bon dans ce Discours, est tout entier emprunté de ces Philosophes, quoiqu'ils n'y

ſoient point indiqués; & que tout ce qu'on leur oppoſe, en les montrant au doigt, eſt faux, mauvais & même contradictoire avec la partie précédente. Nous eſpérons que, quand nous aurons motivé notre opinion, ils voudront bien motiver la leur, & que l'Auteur, dont le mérite eſt connu, juſtifiera lui-même notre critique.

2. *Mémoire ſur l'uſage où l'on eſt d'enterrer les Morts dans les Egliſes & dans l'enceinte des Villes.* Par M. Maret, Docteur-Médecin-Chirurgien de la Faculté de Médecine de Montpellier, Aggrégé au College des Médecins de Dijon, Secretaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même Ville, Aggrégé Honoraire du College de Médecine de Nancy, des Académies de Bordeaux, Clermont-Ferrand & Caën. A Dijon, chez Cauſſe, Place S. Etienne. Broch. in-8°.

M. Maret, témoin du déſaſtre arrivé à Dijon par une ſuite de cet uſage barbare, & conſulté ſur les dangers de ces inhumations ainſi que ſur les regles à obſerver dans la conſtruction des cimetieres, a réuni dans ce Mémoire les recherches, les réflexions, les vues que l'amour de l'humanité, dirigé par des connoiſſances profondes, lui a inſpirées. Je dirois qu'il n'y a que la fureur de nuire qui puiſſe réſiſter à la force de ſes démonſtrations, ſi je pouvois me diſſimuler combien l'orgueil eſt cruellement attaché à ſes prérogatives, combien la lâcheté eſt facile à ſe laiſſer entraîner, combien la tourbe populaire eſt peu diſpoſée à lutter contre le torrent de l'habitude. Déjà mille voix ſe ſont élevées contre ce funeſte abus, mais en vain ou preſqu'en vain : n'importe, il ne faut jamais ſe laſſer de plaider pour l'humanité : ſouvent il n'y a qu'un homme à convertir pour ſauver un Peuple, & cet homme naît dans un tems ou dans un autre. Il n'y aura qu'à lui mettre en main l'Ouvrage de M. Maret. Il démontre d'abord phyſiquement les triſtes effets des inhumations dans les Egliſes & dans l'enceinte des Villes. Enſuite il cite une foule d'exemples de calamités produites par cette cauſe, & il répond à quelques objections. Après avoir établi la néceſſité d'enterrer les morts dans des cimetieres, il détermine ſçavamment l'étendue que ces lieux doivent avoir relativement au nombre annuel des cadavres qu'on doit y dépoſer : ce calcul ſeul prouve qu'ils ne ſçauroient être enfermés dans les Villes. Enfin il réunit pluſieurs autorités pour vaincre de folles réſiſtances. Nous ne citerons point les ſuffrages reſpectables que l'Auteur a obtenus ; nous ne croyons pas qu'il y ait un ſeul homme qui osât publiquement lui refuſer le ſien.

3. Coſtard, fils & Compagnie, rue *Saint-Jean-de-Beauvais*, diſtribuent le cinquième cahier des planches de l'*Hiſtoire univerſelle du régne végétal.* Leur zele répond à l'impatience flatteuſe que le Public a marquée de jouir de cette magnifique collection. Ce cinquième volume, qui ne devoit paroître que dans huit mois, ſera prochainement ſuivi de trois autres volumes. Ces efforts méritent d'être ſecondés. Le premier volume du *Diſcours* ſera inceſſamment publié. L'Auteur a mieux aimé s'expoſer au reproche d'une lenteur apparente qu'à celui qu'on auroit pu lui faire de n'avoir pas ſuffiſamment rempli ſon objet pour vouloir le bruſquer. On paye 180 liv. en recevant les trois premiers volumes des planches en feuille ; au moyen de quoi on recevra les trois premieres parties du Diſcours gratis ; & l'on ne payera que 60 liv. pour chaque volume de planches, & 8 liv. pour chaque partie du Diſcours imprimé, le tout en feuille. Ces conditions ceſſeront lors de la diſtribution des trois premieres parties du Diſcours: alors l'Ouvrage complet ſera payé 1200 l. D'ailleurs il n'a été tiré qu'à 250 exemplaires.

4. *Hiſtoire Générale de l'état préſent de l'Europe, contenant la ſituation, l'origine, les accroiſſemens, les revenus, le commerce & la conſtitution de chaque Gouvernement ; l'état général de l'Europe & des différentes parties qui la compoſent ; les liaiſons qu'elles ont entr'elles, leurs forces & leurs proportions reſpectives ; les intérêts particuliers des différentes Puiſſances ; l'hiſtoire de leurs révolutions, leur influence* &c. A Londres & à Paris chez les mêmes Libraires. 2 volumes in-12.

Le plan de cet Ouvrage eſt bien conçu : il préſente une *vue politique* de l'Europe en général, & enſuite de chaque Etat en particulier, en commençant par le Nord, &

ſuivant la marche indiquée par le titre. L'Auteur montre judicieuſement dans une Introduction quels ſont les avantages & les déſavantages des différentes ſortes de Livres relatifs à la ſcience de l'Hiſtoire. Son Ouvrage a un but particulier, & tout y tend. Au moyen de quelques connoiſſances préliminaires, on peut, avec le ſyſtême général & les ſyſtêmes particuliers, ſuivre le fil des événemens politiques. L'Auteur ne ſe diſſimule pas que, dans un ſi court eſpace, il n'a pu embraſſer tous les objets analogues à ſa tâche : nous ne diſſimulerons pas au Public que les principes & les intérêts politiques qu'il expoſe, ſont, non ceux de la véritable politique, mais ceux que l'Europe paroît avoir adoptés ou devoir ſuivre ſelon ſes préjugés.

5. *Eſſais Hiſtoriques ſur l'Inde, précédé d'un Journal de voyages & d'une deſcription géographique de la côte de Coromandel*, contenant tout ce qui concerne les Loix, le Gouvernement, la diſtinction des caſtes, la diſcipline militaire, le cérémonial des mariages & des obſeques, les habillemens, les mœurs & les Arts des Indiens. Nouvelle édition. A Paris, chez les mêmes Libraires. 2 vol. in-12.

Le Public a déjà goûté, dans la premiere édition de ces eſſais, des obſervations intéreſſantes, des réflexions utiles, des particularités curieuſes qui y répandent de l'agrément & de la variété. Son empreſſement a engagé les Editeurs à les lui remettre ſous les yeux.

6. *Hiſtoire de la Corſe & de ſes révolutions juſqu'à nos jours.* Nouvelle édition. A Paris chez les mêmes. 2 vol. *in*-12.

Cet ouvrage que les circonſtances ont rendu particulièrement intéreſſant, eſt le plus complet & le plus ſatisfaiſant que nous ayons ſur la Corſe. On ne ſçauroit refuſer à l'Auteur, entr'autres qualités pour écrire l'Hiſtoire, l'amour de la vérité & celui de l'humanité. Le Public a rendu juſtice à ſon travail. S'il avoit connu *l'Hiſtoire de Corſe* de M. *Giovacchino Cambiagi*, dont il a paru à Florence quatre volumes qui ſeront inceſſamment ſuivis d'un cinquiéme, il en auroit retiré beaucoup de fruit. Le même Auteur Italien, jeune-homme laborieux & ſçavant, vient d'annoncer une *Hiſtoire de Sardaigne.*

7. *Dictionnaire des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré : touchant la ſituation, leur étendue, leurs limites, leurs productions, leurs Villes, &c. avec les amours & les uſages des Habitans, leur Religion, leur Gouvernement, leurs Arts, leur Commerce, &c.* Tome troiſième. C-H. A Paris chez les mêmes.

Il n'y a pas long-tems que nous avons annoncé les deux premiers tomes de cet ouvrage dont il paroît que la ſuite ne ſera pas long-tems attendu. Ce tome commence au mot *Chequetan* & finit au mot *Cotabamba.* Peut-être l'Auteur pourroit-il, pour abreger, ſupprimer quelques articles fort peu intéreſſans : il pourroit auſſi corriger, d'après les Naturaliſtes, les deſcriptions de certains Voyageurs : l'on deſireroit qu'il citât ſes garans. Il jugera que nos conſeils ne tendent qu'à la perfection de l'ouvrage.

8. *L'Art de fertiliſer* & de préſerver de la gelée, *commodément & à peu de frais, les arbres, les arbriſſeaux, les vignes, leurs boutons & leurs fruits naiſſans. Précédé d'un Traité ſur les moyens de faire ceſſer les infirmités, les maladies des hommes, &c.*

9. *Méthode d'Education Nationale & particulière, précédée d'un Traité ſur la nature des choſes & de l'homme, & ſur leurs diſpoſitions & leurs développemens.*

## II.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 2 Octobre 1773, au Mercredi 6 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 24 liv. 10 ſ. à 29 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 21, 22 à 24 l. Le ſeigle, de 12, 13 à 14 liv.; l'orge, de 9, 10 à 11 liv. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 2 Octobre 1773 au Mercredi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19, 20 à 22 livres l'ancienne; la nouvelle, de 17, 18 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 17, 18 à 19 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Octobre 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 8 Octobre 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 5 | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 6 | |
| Les guinées à . . . | 725 | 10 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 6 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 12 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | |

**CHANGES DE PARIS,** *du 8 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 5 6 à 5 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Jeudi* 7. | *Vendredi* 8. | *Samedi* 9. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1447 $\frac{1}{2}$ . . . | 1440 35 . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | 925 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772 & six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 6 Oct. 1773. | | Du Jeudi 7. | | Du Vendredi 8. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | N. | Courmont, six p. mois 1773. | A. | Rouillard, six p. mois 1773. | A. |
| Gautier, six prem. mois 1773. | A. | S. Janvier, *idem.* | | Lempereur, *id.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | C. | Boscheron, *idem.* | C. |
| Radix, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | C. | Nau, *idem.* | E. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 9 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 8 *Septembre.*

M. de Klingstedt, Conseiller d'Etat, Patriote zélé qui travaille avec tant de fruit à démontrer & à soutenir les intérêts de l'Agriculture & de l'Etat, a lu à l'Assemblée générale de la Société libre Economique de cette Ville, un Mémoire court, mais énergique & pressant, sur la nécessité d'acquérir la connoissance la plus exacte de l'économie rurale des Provinces, afin de pouvoir parvenir à tirer parti de toutes les ressources locales, ignorées, négligées, méconnues. La Société a jugé à propos de rendre cet écrit public; & des questions ont été proposées pour en remplir les vues. (*Nous espérons donner une traduction de ce Mémoire*).

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 14 *Septembre.*

Un Batteur d'or de cette Ville a trouvé un secret pour faire de la poudre d'or; la réalité de sa découverte a été constatée par des épreuves. Le Roi lui a accordé une récompense de 3000 dahlers, à la charge qu'il donnera au College de Commerce une recette exacte de sa composition, qu'il formera un Apprentif, & qu'il maintiendra en bon état une Fabrique de cette marchandise.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 17 *Septembre.*

Le mois d'Août a été plus chaud que celui de Juillet. Les variations des jours frais & chauds ont assez exactement suivi les phases de la lune. Les premiers huit jours frais & pour la plûpart humides, se sont rencontrés entre la pleine lune & le dernier quartier; ensuite il y a eu neuf jours secs & fort chauds depuis le dernier quartier jusqu'à la nouvelle lune: de-là jusqu'au dernier du mois, jour qui a précédé la pleine lune, l'air a été rafraîchi par plusieurs pluies passageres. Les pluies du 7 & du 31 ont fait périr beaucoup de chenilles & rafraîchi la terre fort altérée. Point de tempête. Il y a eu un grand orage le 17 dans le Cercle de Bonzlau. La chaleur la plus forte a été au-dessus de 87 d., le 12. Les variations du barometre & de l'hydrometre n'ont pas beaucoup différé de celles du mois d'Août 1754, ainsi que la crue & la baisse des eaux de l'Oder.

DE LAUENBOURG, *le* 20 *Septembre.*

La Société Economique de Zell a proposé plusieurs Prix & différentes questions. Elle demande *l'histoire de la maladie causée par l'usage du grain ergoté, son origine, ses symptômes, les remedes les plus efficaces &c; en*

*même tems les symptômes & les effets de la même maladie dans les personnes qui en ont été attaquées sans avoir fait usage de pain d'ergot* (1).

Comme il y a dans le pays d'Hanovre des endroits où l'on trouve de la cochenille ou du kermès sauvage que les Botanistes nomment *polygonum viviparum* ou *planta bistorta Alpina minor*, ou encore *centumnodia*, & qu'elle peut servir à la teinture, la Société demande *quels sont les endroits où elle abonde, les moyens de la cueillir avec le plus de facilité, & ceux de l'employer avec avantage & d'en faire de bonnes couleurs cramoisies?* Celui qui aura donné des renseignemens à cet égard recevra une récompense proportionnée au service qu'il aura rendu.

La Société promet pareillement un Prix à celui qui aura *porté à une plus haute perfection du tabac tant en poudre qu'à fumer, de maniere qu'il approche le plus de celui de France & de Hollande.*

*On desireroit dans le pays un Teinturier du grand teint; on prendra avec lui les arrangemens convenables.*

### De Bautzen, *le 21 Septembre.*

La Société Physique & Economique de la Haute Lusace, en se consacrant à l'étude des abeilles, ajoute à ses propres lumieres les lumieres des Apiphites étrangers, des François sur-tout. On a déjà rraduit en Allemand plusieurs Traités de M. Bonnet de Genève, de M. Bruyset de Lyon, & autres publiés en France, en Hollande, en Suisse, concernant les abeilles, le miel, la cire &c. M. le Pasteur Wilhelmi, Secretaire actuel de la Société, s'occupe de ces utiles traductions. C'est-là le propre d'un Corps vraiment patriotique & uniquement jaloux du bien public, que de recueillir l'instruction par-tout où elle se trouve pour la répandre sans gloire, ou avec peu de gloire, ou même au risque de voir ses propres travaux éclipsés par des travaux étrangers. Si cet esprit devenoit plus commun parmi les Sociétés sçavantes & économiques, ce seroit alors que la communication des lumieres deviendroit facile & prompte; parce qu'elles ont tout-à-la-fois plus de relations, plus de moyens, plus de ressources, plus de protection.

### D'Erfort, *le 22 Septembre.*

La Régence de ce district, par une nouvelle Ordonnance dirigée contre les moineaux, vient d'imposer un tribut déjà connu dans d'autres Provinces d'Allemagne; c'est celui de quatre têtes de ces oiseaux que chaque chef de famille, de la Ville & de la campagne, les Ecclésiastiques exceptés, apportera annuellement, sous peine de payer deux gros par chaque tête dont il n'aura point acquitté la contribution: ainsi ce tribut rentre par un côté dans l'impôt pécuniaire; & pour peu que la tête d'un moineau puisse coûter de recherche ou de frais, il ne sera que cela. Pour écarter ces odieuses apparences & tendre plus efficacement au but, à sçavoir la destruction des oiseaux malfaisans, il auroit mieux valu, ce semble, condamner celui qui n'auroit point payé son tribut à un tribut double, quadruple, & progressivement. Alors il seroit clair qu'on n'en veut qu'aux moineaux.

Il découle du milieu du tournesol, & particuliérement du tournesol simple de petites gouttes d'une espece de baume de très-bonne odeur: quels pourroient en être les usages en Médecine ou autrement?

## ITALIE.

### De Florence, *le 14 Septembre.*

La Chambre de Commerce, Arts & Manufactures, en exécution des ordres de Son Altesse Royale, a fait publier de nouveau,

(1) *Nous avons en main sur ce sujet plusieurs expériences contraires que nous publierons dans notre Journal: tantôt l'ergot tue les animaux, tantôt il ne les offense pas; le resultat n'est qu'incertitude. M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel des Invalides, est actuellement occupé à examiner les effets de ce grain; il prie les Cultivateurs qui en auroient de vouloir bien lui en envoyer le plus qu'il leur sera possible. M. Charlemagne lui a communiqué avec empressement tout ce qu'il en a pu recueillir.*

afin de ne laiſſer aucun retour au préjugé populaire, qu'il eſt permis à toute perſonne de tirer de l'eau les noyés & de les tranſporter dans des lieux convenables, ſans attendre le concours & l'aſſiſtance des Officiers publics &c. Cette précaution eſt très-ſage. Il ne faut pas croire qu'un Réglement ſoit public parce qu'on l'aura publié une fois; qu'une inſtruction ſoit familiere au Peuple, parce qu'on la lui aura une fois donnée; qu'un préjugé eſt déraciné, parce qu'on en a une fois reconnu l'abus. En général, la publication courante, même des loix, eſt ſi inſuffiſante qu'elles ne parviennent réellement pas à la connoiſſance du Peuple, & que perſonne ne les ſçait bientôt plus.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 23 *Septembre.*

Une lettre écrite de la Baie de Honduras porte qu'une eſpece de tigres, inconnue dans le pays, s'eſt répandue aux environs de la riviere de Sherboon où elle déchire les Indiens, les Negres, les Blancs juſques dans leurs maiſons & même dans leur lit. Les Noirs n'oſent plus travailler à la campagne. Ces tigres ſemblent n'en vouloir qu'à la chair humaine, & mettent tout en pieces pour pouvoir atteindre à leur proie.

On écrit de la Nouvelle-Yorck qu'en 15 jours, il eſt arrivé à Philadelphie 3500 Paſſagers, venus d'Irlande.

On mande de l'Iſle de Grenade que le 28 Juin, un ouragan bouleverſa une partie de l'Iſle de Tabago, habitations & plantations.

Une perſonne, nouvellement arrivée de la Jamaïque, a rapporté que la récolte du ſucre eſt plus belle qu'elle n'avoit été depuis long tems; qu'elle ne reſtera pas au-deſſous de 130,000 tonneaux; qu'on ne trouve pas aſſez de vaiſſeaux pour le tranſporter.

La *Comete*, frégate Françoiſe de 36 canons & de 300 hommes d'équipage donna, le 14 du mois dernier, contre les rochers de l'Iſle de Scilly; elle perdit une grande partie de ſon équipage.

S. M. alla le 20 à Wolwich pour voir l'eſſai d'une nouvelle ſorte de canon qui tire vingt-quatre fois en une minute.

Le Peuple d'Irlande eſt dans une ſi déplorable ſituation que, dans certains endroits, comme à Badenoch, à Lochaber, &c, il eſt réduit à vivre du ſang qu'il tire de ſes bêtes à cornes.

Par des lettres authentiques, reçues de Kent & de Suſſex, nous apprenons que depuis le 18 Août, le tems a été ſi favorable que l'on a recueilli quatre fois plus de houblon qu'on ne l'eſpéroit: la récolte des grains y a été bonne. On mande de Newcaſtle qu'un vent d'oueſt & une groſſe pluie ont fait perdre aux Cultivateurs une partie de la moiſſon encore pendante, beaucoup d'arbres &c.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le* 24 *Septembre.*

Il n'y a encore en Italie d'autres Ports ouverts pour la ſortie des grains, que ceux qui, depuis quelque tems, le ſont toujours & n'en manquent jamais. Malgré l'abondance générale de la récolte, il ſe fait beaucoup de demandes dans la partie du midi; mais on n'y répond pas. Quoique l'Etat Eccléſiaſtique regorge de grains, quoique la meſure des greniers ſoit plus que comble, des bâtimens ſont répandus ſur la côte pour ne pas laiſſer écouler un filet d'un abondant ſuperflu. Dans les deux Siciles, les plus belles moiſſons ne font point oublier la diſette de 1764: cependant il eſt certain, que dès qu'on ſe ſera aſſuré d'avoir ſuffiſamment approviſionné l'Annone & les magaſins de Province, l'extraction en ſera permiſe; & pluſieurs Nations étrangeres la ſollicitent vivement.

Toutes les Puiſſances qui commercent dans la Méditerranée ont actuellement en mer divers bâtimens pour donner la chaſſe aux Corſaires dont elle fourmille. Pluſieurs de ces Pirates ont été pris par des frégates de différens pavillons.

Notre Port eſt dans un continuel mouvement: les importations & les exportations en ſont également abondantes; il ne ceſſe d'y entrer des barques chargées de grains d'Arles ainſi que de la Ciotat. Quelques

vaiſſeaux de Saint-Malo & de Saint-Brieuc ont apporté de la morue. De l'Amérique il eſt arrivé le *Septimane*, le *Pélerin*, l'*Emilie-Angélique*, la *Modeſte-Marguerite*, le *George*, le *Saint-Nicolas*, la *Marie-Elizabeth*. Il eſt ſorti pour la même deſtination le navire l'*Age d'Or*, le *Phœnix*, le *Décidé*.

### De Poitiers, *le 27 Septembre.*

Pluſieurs Citoyens ont été autoriſés à ſe réunir ſous le titre *d'Amateurs honoraires* ou de *Société libre des Arts*, pour encourager notre Ecole de Deſſin, contribuer à ſes ſuccès, & ranimer le goût de nos Poitevins pour les recherches & les travaux utiles. A la diſtribution des Prix de cette Ecole, M. Jouyneau Deſloges, Membre de la nouvelle Aſſociation Patriotique, expoſa dans un Diſcours intitulé, *Coup d'œil d'un Citoyen ou Réflexions ſur les encouragemens dûs aux Arts utiles*, les vues générales du Corps & ſes ſentimens perſonnels ſur le bien public, l'intérêt général, l'ordre, la bienfaiſance & les mœurs; & l'Aſſemblée partagea ſon noble enthouſiaſme. Le même Citoyen ſollicite l'établiſſement d'une *Société d'Agriculture;* elle pourroit en remplacer utilement tant d'autres qui ont oublié juſqu'à leur nom.

### De Rouen, *le 29 Septembre.*

Les prix des grains ſont, pour ainſi dire, ſuſpendus, comme s'ils attendoient que le cours du commerce ſe déterminât.

Le ſieur François Harlay, Artiſte *demeurant à Bois-Bourdet ſur-Buchy*, à quelques lieues de cette Ville, compoſe un crible d'une invention particuliere, auquel il attribue des effets tels que n'en eut jamais aucune autre eſpece de crible : il vanne la paille, chaſſe le hallot, le bled maigre & noir, & nettoye en même tems le bled ſi promptement & ſi exactement, que l'Auteur défie de trouver un moyen de rendre le bled plus net avec tant de facilité. Il ne faut qu'un enfant de 8 à 10 ans pour mettre en jeu cette machine qui peut, dit-on, cribler par jour au moins 200 boiſſeaux de grain ſans aucun déchet. On peut s'adreſſer à l'Artiſte lui-même au lieu marqué ci-deſſus.

### D'Angers, *le 1 Octobre.*

MM. les Maire, Echevins & Officiers Municipaux de cette Ville viennent de publier un avis concernant les perſonnes noyées qui, quoiqu'elles paroiſſent mortes, peuvent quelquefois, par des ſecours, être rappellées à la vie. Leur établiſſement patriotique eſt formé ſur le modele de celui de la Ville de Paris.

### Extrait d'une Lettre de Soucy, *près Arpajon, le 4 Octobre.*

» il y a vingt-cinq ans que M. Haudry a » acquis cette Terre ; auparavant il y avoit » un ſiecle qu'elle étoit inconnue à ſes Sei- » gneurs, & que ſes Seigneurs lui étoient » inconnus. Ceux-ci étoient trop occupés » pour ſonger à nous ; celui-là ne s'eſt oc- » cupé que de nous. A la premiere époque, » nous avons eſſuyé un dépériſſement ſuc- » ceſſif : depuis la mutation, le canton s'eſt » amélioré ; depuis cinq ou ſix ans ſur-tout, » on y remarque un accroiſſement conſidé- » rable ».

» Cette révolution n'a pas tant coûté » qu'on pourroit bien le croire : le Seigneur » qui voudroit l'opérer chez lui, le peut ; » il n'a qu'à le vouloir. M. Haudry aime » l'Agriculture, comme un enfant peut ai- » mer ſa nourrice ; il ne trouve pas de tra- » vail plus noble, plus ſatisfaiſant, plus di- » gne de l'homme que d'étudier la nature » dans ſes rapports avec notre ſubſiſtance. » Après des eſſais répétés, il a ſoumis nos » champs aux différentes cultures auxquel- » les ils lui ont paru propres ; c'eſt un des » principaux ſecrets pour s'enrichir. Avant » lui, nous étions pauvres, nous manquions » d'argent pour vivre, pour payer nos lo- » cations, pour acquitter l'impôt : M. H. a » ſi bien combiné ſes entrepriſes avec nos » beſoins que chacun a toujours trouvé du » travail, que tout le monde y a été porté, » & que chacun ſe voyoit heureux ſur la fin » de la ſemaine du prix qu'il en avoit reçu. » Hommes, femmes & enfans, tous ſes » Vaſſaux ont été admis à cette table d'ou- » vrage ; la compaſſion y a quelquefois con- » duit d'autres malheureux. M. H. trou- » voit ſi doux d'aſſiſter des hommes ſouf- » frans, qu'il aimoit mieux ſonger à leurs » maux qu'à ſes propres beſoins ».

» M. Haudry, ſon fils, digne héritier de » ſes vertus, s'occupe, à ſon exemple, du » ſoin de ſoutenir l'Agriculture & d'amé- » liorer le ſort du Cultivateur. Par diffé- » rens arrangemens économiques, il a chan- » gé la face d'une partie de ſa Terre. Il » vient de diviſer une grande ferme en plu- » ſieurs portions qu'il a partagées entre » ceux des Habitans qui ſe ſont préſentés » pour les faire valoir. A la S. Martin, ils » entreront en poſſeſſion. Alors les atteliers » de notre Bienfaiteur étant moins garnis, » ils paſſeront progreſſivemenr de l'état de » Journalier à celui de Cultivateur. Cette » bienfaiſance eſt naturelle, cela eſt vrai; » mais auſſi la reconnoiſſance n'en eſt pas » moins dûe. Nous croyons qu'il en eſt de » même dans tous les domaines; un Sei- » gneur riche aime toujours ſes pauvres; » il eſt riche pour leur faire du bien; les » pauvres l'aiment auſſi, ils s'acquittent » envers lui en tendreſſe & devoûment ».

» Enfin M. Haudry ſe regarde vraiment » comme un pere de famille, d'une famille » nombreuſe entre laquelle il partage ſes » faveurs & ſes bienfaits : pour faire le bon- » heur de ſes enfans, il oublieroit le ſien, » il le ſacrifieroit, s'il pouvoit les rendre » heureux ſans lui-même le devenir ».

## De Paris, *le 4 Octobre.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait le Mardi 5 du préſent mois; les numéros ſortis de la roue ſont 3. 5. 32. 51. 72.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud, par M. de Bernieres, Ecuyer, l'un des quatre Contrôleurs Généraux des ponts & chauſſées de France; de la Société Royale des Sciences de Metz, & de l'Académie des Belles-Lettres de Caën, en date du 27 Septembre 1773 : ſur l'invention d'un nouveau microſcope ſolaire.*

Monsieur,

Je me hâte de vous informer de l'invention d'un nouveau microſcope ſolaire dont les effets doivent intéreſſer les Curieux. Le nommé Jacques Mumenthaler, Suiſſe de Nation, vient de me faire voir un de ces microſcopes; il en a apporté un grand nombre de ſon pays, & les vend cinq louis avec tous les acceſſoires. C'eſt peut-être un peu cher; mais il eſt dû quelque choſe à la nouveauté. Les Artiſtes qui ont pris le nom & le fonds du feu ſieur Paſſement en ont acheté pluſieurs; ce ſont des Marchands fort honnêtes qui ſe contentent d'un gain modique; ils ſont très en état auſſi d'en faire de pareils, & même d'y ajouter de nouvelles perfections; ils nous flattent en outre de nous les procurer inceſſamment à un prix beaucoup plus avantageux que celui que leur Inventeur en a exigé.

Ces microſcopes réuniſſent pluſieurs avantages qu'on ne trouve pas dans les autres, & montrent que dans les montagnes il y a du génie comme ailleurs. Ce n'eſt point par des cordes paſſant ſur des poulies que le miroir extérieur tourne pour prendre les rayons du ſoleil & les ramener horiſontalement dans la chambre; c'eſt par le mouvement de deux roues dentées de cuivre qui s'engrennent. La baze de ces microſcopes eſt une plaque de cuivre poli qu'on attache à une fenêtre par les quatre coins avec des vis, & ſur le milieu de laquelle ſe viſſe le principal tuyau. Le miroir extérieur s'incline plus ou moins, ſelon le beſoin, par le moyen d'une vis qui le pouſſe en avant, en le tournant à droite, & qui le laiſſe revenir ſur lui même, par ſon poids propre, quand on la tourne à gauche.

On obtient ſur-tout deux effets ſinguliers de cette ſorte de microſcope; c'eſt 1°. de voir en dedans de la chambre, ſur un carton blanc vertical, l'image très groſſie & très-nette des objets opaques, collés à la térébenthine ſur de petits porte-objets qu'on place dans une coupure pratiquée tranſverſalement à l'un des tuyaux de rechange du microſcope, à la diſtance du foyer de ſa petite lentille. Il y a en-dedans de ce tuyau un petit miroir, plan de métal, qu'on incline plus ou moins au moyen d'une vis dont la tête ſort par le bout de ce tuyau, pour faire tomber la lumiere ſur le porte-objet qui, dans ſes différentes caſes, contient des graines, des ſables, de petits coquillages &c.

2°, On ôte ce tuyau de dedans le tuyau

principal, & on met à sa place une petite boîte quarrée à peu près, mais qui se termine en avant par un tuyau qui entre dans celui par où arrivent les rayons de lumiere. Il y a dans le fond ultérieur de cette boîte un miroir de glace étamée, incliné de maniere qu'il renvoye la lumiere vers le fond opposé de cette boîte, & au-dessus du tuyau par où cette lumiere arrive. Ce fond est ouvert en cet endroit, & l'on y appuye verticalement & renversées de petites estampes ou des portraits en miniature de la grandeur au plus d'un écu de six livres : ces estampes ainsi placées tout près de cette ouverture, se trouvent fort éclairées par le reflet du miroir incliné dont nous venons de parler, & à la distance convenable d'une loupe de cinq pouces de foyer qui termine la boîte du côté du fond de la chambre. Leur lumiere passant à travers cette loupe, va porter leur image, à peu près de grandeur naturelle, sur le carton blanc, à six ou huit pieds de distance, & avec beaucoup plus de netteté & de perfection qu'on ne le voit par la lanterne magique.

Si l'on met à la place de ces miniatures une piece de monnoie, un louis d'or, par exemple, il paroîtra sous un pied de diametre & plus ; si l'on y met une montre, son cadran semblera être celui d'une grande pendule; si l'on y met des fleurs collées à plat sur une carte, elles iront se peindre aussi très-grosses sur le carton, & avec toutes leurs couleurs &c. &c.

Ce microscope produit au surplus tous les effets qu'on obtient des microscopes solaires connus, & m'a paru plus solidement exécuté & plus commode que tout ce qu'on a vu jusqu'à présent en ce genre. Les Amateurs doivent desirer d'en avoir dans leur cabinet ; l'Histoire naturelle & la Physique ne peuvent qu'y gagner ; c'est l'objet de ma lettre. Vous connoissez tous mes sentimens pour vous &c.

*Signé*, BERNIERES.

## II.

*Lettre sur le poil de chevre. Paris, 22 Septembre.*

Un des grands avantages des Gazettes & Journaux économiques, sera sans doute d'amener une communication générale des lumieres sur les différentes parties de l'économie rustique, & de faire que les génies inventeurs ne s'occuperont plus à deviner ce qu'on aura déjà découvert ailleurs. Vous avez remarqué très-bien que le commerce des fils faits de poil fort de chevre est très-connu dans le Levant & ailleurs ; mais vous ignoriez peut-être que la bourre fine que M. Nitzchow tire autour du peigne de dessus ses chevres est aussi très-connue dans l'Italie, entr'autres sur la riviere de Gênes : on y peigne les chevres & les moutons pour faire les fils les plus fins ; mais comme on en tire peu, on n'en fait point d'étoffe ; il ne s'en fait que du tricot, sur-tout des gants, des bas, des bonnets. Le peignage des troupeaux se fait l'hiver : c'est l'occupation des Bergers ; & celle de leurs femmes & enfans est de filer cette fine laine, ce qui fait qu'elle n'est pas filée aussi fin qu'elle pourroit l'être &c.

## III.

*Moyen de se désaltérer avec de l'eau de mer.*

M. Franklin, ce Philosophe ami des hommes, pour qui l'étude de la natnre n'est qu'un moyen d'adoucir nos besoins ou de multiplier nos plaisirs, hasarde à cet égard une opinion singuliere qu'il permet de mettre au nombre de ses *rêveries*, & que l'on peut peut-être placer au rang de ses heureuses découvertes.

Il est certain, dit-il, que la peau a des pores ou des vaisseaux absorbans..... J'ai lu quelque part qu'un homme payé par un Médecin pour rester en expérience tout nud au grand air pendant une nuit humide, pesoit le matin près de trois livres de plus. J'ai souvent observé moi-même que, quelque soif que je pusse avoir en entrant dans l'eau pour me baigner, j'étois désaltéré dans le bain. Ces pores absorbans sont très fins, peut-être assez fins pour séparer l'eau du sel par filtration ; car quoique je me sois souvent baigné pendant plusieurs heures dans l'eau salée, & plusieurs jours de suite, je n'ai jamais éprouvé que mon sang ou mes humeurs se fussent salées, par ce moyen, au point de me causer de l'altération ou de me faire sentir à la bouche un goût de sel. Il est aussi à remarquer que la chair des poissons de mer, quoique nourris dans l'eau salée, n'est point du tout salée.

D'après cela, j'imagine que si les Navigateurs qui se trouvent en mer pressés par la soif, lorsque malheureusement leur eau douce est toute consommée, se faisoient des baignoires de leurs tonneaux vuides; & qu'après les avoir remplis d'eau de mer, ils s'y tinssent une heure ou deux chaque jour, ils pourroient en recevoir beaucoup de soulagement. Peut être aussi qu'en tenant leurs habits mouillés, cela pourroit faire à peu près le même effet, & sans danger de gagner un rhume; car s'il est vrai que du linge humide puisse donner un rhume, il n'en est pas de même d'un habit mouillé; puisqu'on ne gagne point de rhume en se baignant, & qu'il n'y a point d'habit qui puisse mouiller plus que l'eau même.

## IV.

*Propriété de la phytolacca.*

Nous avons parlé plusieurs fois de cette plante, à l'occasion de ses bayes que l'on a cru propres à remplacer dans la teinture la cochenille : en effet, elles donnent une très-belle couleur rouge; mais on n'a point encore trouvé de mordant pour la fixer.

Le Docteur Solander, si célebre par ses voyages, ses connoissances & sa vérité, a découvert ou publié que le jus de bayes de cette plante étoit un remede spécifique contre le cancer, mal affreux qui mene si tristement au tombeau. M. Franklin a communiqué cette découverte à M. Dubourg. Les Anglois appellent cette plante *pokeweed:* celle dont il est question est précisément l'espece la plus commune de *phytolacca* (*phytolacca decandra L.*). Ses bayes sont grosses comme des pois; la peau en est noire, elle contient un suc cramoisi. C'est ce jus évaporé au soleil en consistance d'extrait que l'on employe contre le cancer: Il est à croire que M. Solander, ou M. Colden & les autres Médecins qui en ont constaté les bons effets, enseigneront à quelles doses & avec quelles précautions il faudroit administrer cet extrait soit intérieurement soit extérieurement. Ce remede cause de vives douleurs.

Nous connoissons quelques Amateurs qui cultivent cette plante par-là si précieuse, & qui se feront un plaisir & d'en recueillir & d'en communiquer les bayes ou des plants.

## V.

*Moyen aisé de détruire les punaises & autres insectes.*

Nous avons déjà fait connoître, entr'autres moyens de se délivrer des punaises, l'efficacité du thlaspi champêtre éprouvé avec un succès constant. Cependant il ne sera pas hors de propos, quoique hors de *saison*, d'en publier un nouveau : on aura l'embarras du choix, mais c'est un embarras léger; l'on est rarement exposé à cette peine. Nous convenons aussi que la saison est passée : elle reviendra, & ceux qui recueillent les recettes utiles, retrouveront celle-ci dans le tems. D'ailleurs elle a les mêmes propriétés contre d'autres insectes.

Ce nouveau moyen vient d'être publié dans les *Annonces d'Hanovre.* Il ne s'agit que de faire bouillir, pendant une demi-heure, des feuilles de noyer dans une quantité suffisante d'eau que vous versez ensuite dans un autre vase au dessus duquel vous pressez les feuilles pour en faire découler le jus. Il suffit ensuite de frotter de cette décoction les lits & les murailles infectés de punaises. L'Auteur de l'avis assure que c'est pour elles & pour beaucoup d'autres insectes un vrai poison, & qu'il n'en restera pas une seule. Le bouillon de jeunes noix vertes cuites de la même maniere produit le même effet. On peut se servir de ces deux eaux pour faire périr les vers de terre & autres vermines; il n'y a qu'à en verser sur les endroits où ils se montrent. L'Auteur prétend que sa recette est souveraine; il est facile de le vérifier, & il n'en coûtera rien.

## VI.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 29 Septembre 1773, au Samedi 2 Octobre, le froment s'est vendu à la Halle, de 24, 27 l. 10 s. à 31 l. *le septier;* il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 13, 14 à 15 liv.; l'orge, de 9 livres 10 s., 10 livres 15 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 29 Septembre 1773 au Samedi 2 Octobre, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 21 l. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 liv. 10 s. à 21 l. *le sept.*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Octobre 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Octobre 1773.*

| | # | | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à | 725 | | *marc.* |
| Ducats à | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. 31 32. | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à | 83 | 10 | *once.* |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 6 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam | 53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ |
| Londres | 29 15 16e |
| Hambourg | 186 |
| Madrid | 15 5 6 |
| Cadix | 15 3 6 |
| Livourne | 96 |
| Gênes | 93 $\frac{3}{4}$ à 94 |
| Lyon. *Saints* | $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Lundi* 4. | *Mardi* 5. | *Mercredi* 6. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1440 | 1445 47 $\frac{1}{2}$ | 1447 $\frac{1}{2}$ 50 |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | | | |
| D°. 8es. à 3 coup. | | | |
| D° 25es. à 3 coup. | | | |
| Emprunt Oct. | 336 37 | | |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772 & six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 2 Oct. 1773. *Messieurs* | | Du Lundi 4. *Messieurs* | | Du Mardi 5. *Messieurs* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Lenoir, six dern. mois 1772. | R. | Thevenin, six d. mois 1772. | R. | Defrance, six d. mois 1772. | T. |
| Gossey, six prem. mois 1773. | C. | Delamotte, six p. mois 1773. | A. | Marsollier, six p. mois 17773. | A. |
| Delarue pere, *id.* | C. | Certain, *idem.* | A. | Viellard, *idem.* | A. |
| Clouet, *idem.* | F. | Masson, *idem.* | A. | Cauchy, *idem.* | C. |
| Caron, *idem.* | F. | Creuzé, *idem.* | A. | Defays, *idem.* | E. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 5 Octobre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 3 Septembre.*

M. Falck, après une étude particuliere de notre ſol & de ſes rapports avec les différentes ſortes de plantes, a donné une liſte d'arbres & d'arbriſſeaux tant indigenes qu'exotiques, dont il recommande la culture aux environs de Pétersbourg, en y ajoutant leur deſcription & les détails de leurs propriétés. Ces travaux peuvent épargner beaucoup de pertes & procurer beaucoup d'avantages aux Cultivateurs; il faut, autant qu'il eſt poſſible, leur épargner la peine diſpendieuſe des recherches & des eſſais. Il ſeroit partout utile que cet exemple fût ſuivi.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Septembre.*

On écrit peut-être beaucoup d'ouvrages utiles; il en paſſe très-peu d'une Langue dans une autre, parce qu'en général, le ſoin d'inſtruire eſt volontiers abandonné aux Particuliers livrés aux ſciences; qu'il en eſt très-peu d'entr'eux qui ſoient en état de ſe procurer les bons ouvrages étrangers, & d'en riſquer des traductions; & qu'en général la Langue propre des Arts, dans chaque Langue, eſt très-peu connue des Gens de Lettres & des Sçavans. Notre Gouvernement ſe diſtingue parmi ceux qui regardent comme une affaire nationale la communication des lumieres tirées de l'Etranger. Ce Royaume doit à S. M., la Reine Douairiere, la traduction de l'ouvrage célebre de M. Tiſſot, *Avis au Peuple ſur ſa ſanté.* Ses préceptes ont été ſuivis dans des occaſions critiques; & ils ont ſauvé la vie à un grand nombre de Citoyens de la claſſe qu'il faut particuliérement protéger & éclairer, parce qu'elle ne peut ſe ſuffire elle-même.

### ALLEMAGNE.

DE RATISBONNE, *le 15 Septembre.*

La Société Economique de la Baſſe-Autriche a deſtiné deux Prix, chacun de 36 ducats; l'un, pour celui qui, dans le courant de 1774, aura formé la plus grande étendue de prairies artificielles; l'autre, pour celui qui aura le plus augmenté ſon bétail & l'aura le mieux nourri de fourrages de ſon crû. On peut inférer de là que la Baſſe-Autriche a beſoin de multiplier ſes beſtiaux, & que les riches Cultivateurs ſont encouragés. Il y a auſſi un Prix de deux ducats pour celui qui, juſqu'à la fin d'Avril 1774, aura élevé quinze ruches, ſelon la méthode du célebre Janſcha.

DE CASSEL, *le 16 Septembre.*

Pour encourager les Arts, les Manufactures, l'Agriculture ſur-tout, S. A. S. ſe

propose d'établir une Société qu'elle chargera de distribuer des récompenses à tous ceux qui se seront distingués dans leur Art, à proportion des progrès de leur industrie.

De Saltzbourg, *le 16 Septembre.*

Il y a quelques jours qu'une de nos salines s'écroula sur ses colonnes de sel : il y eut dix-sept personnes écrasées & plusieurs enfans blessés.

D'Hanovre, *le 18 Septembre.*

Il est aussi difficile de fixer les bornes de certaines corporations que celles de certaines Puissances. Chaque métier à statuts & priviléges trouve tous les jours ou qu'on empiete ou qu'il peut empiéter sur les travaux de tel autre ; ceux qui ont intérêt à multiplier les procès font de ces prétentions un gros objet de revenu. Parmi les causes amusantes & curieuses, de ce genre, on pourroit citer le différend survenu ici en dernier lieu entre les Maçons & les Potiers de terre, si le Public n'en avoit souffert. Les premiers prétendoient avoir droit de raccommoder les fourneaux ; les autres s'approprioient celui de placer les briques ou les pierres pour soutenir ces fourneaux : usurpation de part & d'autre, double procès. En attendant le Jugement, les Maîtres des deux Corps renvoyoient une partie de leurs Compagnons. Ceux-ci grossissoient le corps des mendians ; la main-d'œuvre renchérissoit, les fourneaux n'étoient ni raccommodés ni mis en place, & une partie du Peuple souffroit le froid ou la fumée. Enfin, par une Ordonnance du 8, le Magistrat a terminé cette querelle, en restreignant chaque Corps aux travaux propres de son métier, & en enjoignant aux Maîtres d'entretenir un nombre d'Ouvriers suffisant, c'est-à-dire, qu'ils jugeront suffisant relativement à leurs pratiques, ou que le Magistrat jugera suffisant relativement au service public. Ce procès ressemble à mille autres, & mille autres ressembleront à celui-là : telle est l'histoire des progrès de l'industrie en vertu des corporations.

De Francfort, *le 20 Septembre.*

Des lettres de Berlin nous apprennent que S. M. P. ayant égard aux plaintes réitérées des Paysans & des Fermiers sur les dégâts causés dans leurs champs & leurs fermes par les Chasseurs de gibier, a défendu à ces dévastateurs des terres, sans en excepter ses propres Officiers, de chasser sans la permission d'un Commissaire préposé pour veiller à ce que les Particuliers ne s'amusent pas à fouler les récoltes & à mériter d'être punis comme brigands.

## ITALIE.

De Venise, *le 9 Septembre.*

S. M. I. & R. a approuvé la décision de la Société Economique du Duché de Carniole touchant la solution du problême proposé sur la *liberté du commerce des vivres*. Le Mémoire couronné portoit pour devise : *nemo sanus debet velle impensam ac sumptum facere in culturam, si videt non posse reficiv. Varo de Re Rust., L. 1, C. 2.* L'Auteur est M. *Jean Koyger*, Conseiller Royal de Commerce, & Membre de l'Académie des Sciences de Stockolm. L'*accessit* a été accordé au Discours distingué par la sentence : *veniet ut fons messis. Proverb. C. 17* ; & à la fin, *nec omnia apud priores meliora, sed noster quoquè Ætas multa laudis & artium imitanda posteris tulit. Tac. An. L.* C'est l'ouvrage de M. François Griselini de Venise, Membre de plusieurs Sociétés Economiques & Auteur du *Journal d'Italie*, imprimé dans cette Ville. (*Nous ne connoissons point le premier de ces Mémoires : le second est entre nos mains : en élaguant vers la fin quelques légeres infidélités que l'Auteur fait à ses principes, il peut être répandu avec fruit par-tout où l'on aime la vérité, la justice & le bien public*).

La même Société propose la question suivante : *Quel est le genre ou l'objet d'industrie le plus convenable & le plus profitable aux Citoyens d'un Etat en général & de la Province de Carniole en particulier, de façon que chacun retire ou du principal ou de l'accessoire de ce genre & des commodités plus faciles & une subsistance plus assurée, & par conséquent que ni l'un ni l'autre de ces deux articles ne soit ni trop favorisé ni trop affoibli au détriment du bien-être commun ?* Les Mémoires écrits en Latin, ou en Italien, en François, ou Allemand, seront remis, avant le mois de Mai 1774, à la Société ou à son Chancelier, M. le Baron de Raigersfeld, à Laubach.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 21 Septembre.*

Les Lords de l'Amirauté viennent de recevoir le journal du voyage de M. Phipps, sur le *Race-Horse* & le *Carcass*, dans le Nord, entrepris pour faire sous le Pôle des observations astronomiques, & découvrir un passage dans la mer du Sud. Il paroît, quant à ce dernier point, que cette nouvelle tentative a été infructueuse. Nos Navigateurs ont été repoussés par les glaces flottantes, dans lesquelles ils ont souvent couru risque de périr. Leur course s'est arrêtée au 81e. degré 39 min. Après avoir fait les plus grands efforts pour percer à travers les obstacles, ils ont été fort heureux de pouvoir revenir sur leurs pas. Cependant leur perte est peu considérable : les équipages sont en bonne santé.

Hier, M. le Comte de Ferrers arriva à Deptfort dans son nouvel yacht, après avoir croisé pendant environ trois semaines, pour faire l'essai de sa nouvelle construction. Nous sommes informés par les Officiers de son bord qu'on n'a jamais vu de bâtiment qui réunisse à un si haut degré les avantages des autres navires, & qui pare, comme celui-là aux accidens, & sur-tout aux coups de vent sur l'avant du vaisseau. Il est excellent voilier : il est entré dans la Tamise avec cent autres bâtimens de toute sorte de formes, & il les a tous de beaucoup dévancés &c.

On écrit de la Jamaïque que, le 4 Juillet, un tremblement de terre renversa une partie des fortifications de l'Isle de Cuba, & y causa beaucoup de dommages.

Un Jardinier qui avoit mis en terre, avec un *plantoir*, du froment pour la valeur de cinq shellings, a retiré de sa récolte cinq livres sterling & dix-sept shellings. Il avoit aussi planté trente grains d'orge étrangere ; chaque grain a produit vingt-deux épis, & chaque épi avoit environ soixante & douze grains. Il ne faudroit peut-être pas se flatter qu'avec les planteurs ou semoirs les plantations en grand auroient la même réussite : cependant si leur succès en petit étoit constant, des plantations moindres seroient préférables à de grands ensemencemens, si elles étoient aussi productives que ceux-ci : il faut tout calculer.

La Banque prend les especes d'or de Portugal sur le même pied que celles d'Angleterre, c'est-à-dire, à 3 l. st. 17 sch. 10 d. ½ l'once.

Le froment est tombé, dans plusieurs Marchés, au prix ordinaire de cette saison.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 20 Septembre.*

Nous apprenons d'Alexandrie que le débordement du Nil a été si fort qu'il y a eu beaucoup de bétail de la petite espece noyé dans cette partie de l'Egypte : mais la cause même de ce malheur promet un dédommagement dans la récolte.

Un de nos navires, derniérement arrivé de Tunis, fut forcé le 11 Août, vers les Isles Saint-Pierre, par un furieux coup de vent nord-ouest, d'échouer à la rade. Il se releva en versant 500 charges de bled sur une barque qui étoit au mouillage ; & il n'en perdit que 100 de toute sa cargaison.

### De Vivône, *le 20 Septembre.*

La cherté qui, depuis plusieurs années, a désolé tant de contrées, faisoit encore vivement sentir sa rigueur dans ce canton avant la récolte. Mais à cette époque, les choses ont commencé à changer de face. L'état de notre Marché peut servir de boussole pour une assez grande étendue de terres de la Province. On y apporte beaucoup de grains de toute espece : les Boulangers de Poitiers & les Marchands qui font le commerce des minots (farines en sac) viennent souvent y faire leurs approvisionnemens. On trouve beacoup de bestiaux à nos Foires, sur-tout à celle du 29 Septembre. Le froment & le baillarge sont presque les seuls grains cultivés dans nos campagnes. On y recueille peu de vin, & il est médiocre. Nous avons une Manufacture de laine, portée à plus de soixante métiers : il suffit de dire qu'elle habille les Paysans pour en faire sentir l'importance. Cette petite Ville, située à quatre lieues de Poitiers, est très-fréquentée, parce que la route de Paris à Bordeaux, à Bareges, en Espagne, la tra-

verſe. Quoique la Province ait ſouffert des orages, on a lieu de ſe flatter que le ſort des pauvres ſera fort adouci.

DE DUNKERQUE, *le 22 Septembre.*

Pluſieurs de nos dogres & chaloupes viennent d'arriver de la pêche d'Iſlande. Il eſt certain qu'elle n'y eſt pas auſſi bonne que l'année derniere ; ſuivant toute apparence, elle ſera inférieure d'un tiers. On préſume que le prix de la morue ſe ſoutiendra au taux actuel de 65 livres la tonne. La révolution dans les prix des eaux-de vie ſe ſoutient depuis un mois. De 16 patards $\frac{1}{2}$, cette boiſſon eſt montée à 24 patards. Il entre journellement quantité de navires chargés de marchandiſes diverſes.

DE NANCY, *le 24 Septembre.*

Les prix des grains qui, après le déſaſtreux orage du 18 au 19 Août, avoient conſidérablement hauſſé à Saint-Malo, ſont aſſez rapidement deſcendus, ſans en excepter le bled noir. Quant aux autres Marchés de la Province, on y éprouve peu de variations. Cependant il y a lieu de croire que, quand le Cultivateur ne ſera plus retenu par les travaux de la campagne, l'abondance de nos voiſins produira des effets ſenſibles dans ce pays. Il ne remonte encore & il ne deſcend ici que peu de bleds; & la circulation n'eſt pas fort vive.

Il paroît que l'orage dont nous venons de parler, s'eſt, en même tems, porté ſur quelques Provinces d'Angleterre & d'Italie, où il a verſé, comme dans ce pays, un déluge d'eau. La même nuit, il a ravagé les campagnes des environs de Rochefort, cauſé de grands dommages dans la Ville, & jetté pluſieurs vaiſſeaux ſur la côte.

Les navires l'*Union*, le *Quaker*, le *Darius*, le *S. Charles*, les *Deux-Sœurs*, le *Prince de Condé* ſont arrivés de l'Amérique. Le *Duc de Laval* eſt parti pour la Rochelle à la deſtination de Guinée ; & la *Loire*, pour S. Marc. L'*Américain*, du port de 400 tonneaux, Armateur M. Grand Clos Meſſé, eſt en charge à Saint-Malo, pour Cadix & la Chine. Il partira du 20 au 30 du mois prochain. Le *Saint-Pere* eſt arrivé de Cayenne dans le méme Port.

M. de Foligny, Capitaine du navire le *Darius*, arrivé ici le 15 Août, a rapporté qu'étant parti des Cayes le 22 Juillet, en faiſant route pour les débouquemens, il avoit rencontré, le 24, la frégate du Roi, la *Silphide*, de Rochefort, commandée par M. le Comte de Chiliaux, qui croiſoit pour ſurprendre les navires interlopes en commerce preſqu'ouvert avec la partie du ſud de l'Iſle Saint-Dominge. Le même Capitaine, ayant pris à la hauteur de Vermude une voie d'eau conſidérable, a demandé compagnie au vaiſſeau la *Reine-Elizabeth*, de Londres, ſur lequel étoit le Général Young, Capit. de la *Dominique*. Malgré les mauvais tems, ce Général l'a fidelement accompagné, pendant vingt-un jours, juſqu'à l'Iſle Maida où il a fait rencontre du navire le *Quaker*, de notre Port, avec lequel il eſt arrivé à Belle-Iſle.

DE POITIERS, *le 25 Septembre.*

Le Réglement de Police publié derniérement à Mortagne, ainſi qu'il a été dit ci-devant, contient un article ſingulier qu'il ſeroit peut-être poſſible de trouver dans les anciennes Ordonnances locales, mais qu'on ne devroit peut-être pas retrouver dans les modernes. Il eſt conçu en ces termes: » pour » empêcher, autant qu'il eſt poſſible, les » ſuites tragiques de la rage, nous exhor- » tons, même enjoignons à tous ceux qui » ont des chiens, de les faire *evérer*, à peine » contre les Propriétaires des chiens qui en- » rageront, de 10 liv. d'amende applicable » moitié au Dénonciateur, moitié aux pau- » vres; même des dommages & intérêts en- » vers les perſonnes mordues ou leurs pa- » rens ». Il n'eſt pas douteux que le Peuple de la Province ne prétende aſſez généralement que les chiens ont ſous la langue une eſpece de ver qu'il faut leur arracher peu de tems après leur naiſſance, & que cette opération les empêche d'enrager. Mais eſt-ce ſur un préjugé populaire que la Juſtice doit porter des injonctions & infliger des peines? Si un chien n'a point de ver ſous la langue, faudra-t-il que ſon maître y en trouve un? Si un chien enrage, aprés avoir été *evéré*, faudra-t-il que ſon maître ſoit reſponſable de l'inefficacité de l'*evérement*? Vous excitez la délation & vous récompenſez l'infâmie! Eh! ne faudroit-il pas punir un homme qui oſeroit vous affirmer qu'un chien enragé n'a point été évéré? il oſeroit

dire qu'il n'a pas perdu de vue un ſeul inſtant le chien & le maître ! Quand les loix & les réglemens proſcrivent une action ou une omiſſion, elles jugent généralement que l'action ou l'omiſſion eſt un délit : il doit donc être prouvé que, par ſa nature, le cas eſt puniſſable, comme il doit être prouvé qu'il eſt arrivé, pour qu'il ſoit puni. Cette maxime eſt une regle primitive de légiſlation. Il y a une autre regle de prudence qui ne permet pas de jurer ſur la foi d'un Peuple crédule ; enfin toutes les regles du bon ſens & de la juſtice défendent de prendre pour un texte légal une pure opinion, même vraiſemblable ; à plus forte raiſon, un préjugé abſurde. La crédulité, la ſuperſtition, l'ignorance populaires qui ont fait tant de vieux codes, ne peuvent tout au plus inſpirer aujourd'hui que des doutes, des recherches & des vérifications. Il ſeroit vraiment à ſouhaiter que l'*evérement* des chiens les garantît de la rage tant naturelle qu'inoculée : les hommes auſſi & les autres animaux, qui enragent tout comme les chiens, n'auroient-ils pas beſoin d'être pareillement *evérés ?*

### De Metz, *le 26 Septembre.*

La culture du bled de Smyrne ou bled de miracle a été recommandée dans ces Provinces ; quelques Cultivateurs en ont eſſayé. Ce bled ſe trouve d'une bonne qualité & d'un grand rapport. La paille n'en eſt pas creuſe comme celle des grains ordinaires. Quand elle eſt battue au fléau, les beſtiaux la mangent comme le meilleur foin. On en fait des paillaſſons fort propres & très-durables. Ce bled ne réuſſit pas dans les terres à ſable : il vient dans les terres mêlées & dans les groſſes terres, pourvu qu'elles ſoient bien cultivées. On en trouve au *Château des Etangs, route de Metz à Sarrelouis*, à raiſon de 8 liv. la quarte.

### D'Amiens, *le 28 Septembre.*

Les bleds éprouvent des diminutions de prix notables dans les Marchés de la Picardie, de l'Artois, du Soiſſonnois & des Pays-Bas, excepté dans quelques lieux, comme Boulogne, où des cauſes particulieres retardent les effets de la bonne récolte.

On remarque ici une révolution avantageuſe dans certains genres d'induſtrie, depuis que MM. les Officiers Municipaux ont établi une Ecole publique où l'on donne des leçons gratuites ſur le deſſin, l'Architecture, la coupe des pierres, les principes de la conſtruction, la décoration des édifices, les élémens de Géométrie, de Méchanique, & des Arts utiles. Il en eſt réſulté une émulation ſenſible parmi les Artiſtes : ils travaillent avec plus d'intelligence, de propreté & de ſolidité. Si l'inſtitution des apprentiſſages vaut mieux que ce genre d'établiſſement, ce n'eſt aſſurément pas pour les progrès des Arts. Chez ce qu'on appelle les *Maîtres*, on apprend bien ou mal la routine, & l'on n'apprend guères que cela. Mais des Profeſſeurs choiſis parmi les hommes éclairés, enſeignent des principes, expliquent des regles, donnent des vues : ils *enſeignent*, c'eſt leur unique ſoin ; au lieu que ces Maîtres-là, fort occupés d'autres objets que de l'inſtruction de leurs Eleves, leur permettent à peu près d'apprendre ce qu'ils peuvent, quoiqu'ils ſoient payés pour former des Artiſtes ; d'ailleurs ils ne peuvent pas enſeigner ce qu'ils ne ſçavent pas.

M. Sellier, quoique chargé de cette Ecole, donne chez lui des cours particuliers d'éducation pour des jeunes-gens qui ſe deſtinent ſoit à l'état militaire, ſoit au commerce, ſoit à l'exercice des Arts : il les reçoit à titre de Penſionnaires ou d'externes. Les hommes capables de fournir, par leurs connoiſſances & par leur zele, à cette diverſité d'éducation, ſont très-rares : ils ſe multiplieroient ſi les établiſſemens de ce genre ſe multiplioient ; & il n'y a aucun Corps Municipal qui ne doive être jaloux d'en attirer par des récompenſes proportionnées à l'utilité de leurs ſervices. Le ſçavoir n'eſt pas ſeulement le meilleur des Ouvriers, il eſt encore le meilleur des Economes ; & les tems prêchent l'économie.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*De la maniere de purifier le ſel dans les ſalines. Par M. Modell, de la Société Economique de Pétersbourg.*

M. Modell eſt généralement connu pour un des plus habiles Chymiſtes de l'Europe ;

nos éloges n'ajouteroient point à sa réputation. Nous nous bornerons à dire que sa méthode pour purifier le sel a été présentée d'une maniere infidele dans quelques Papiers publics; & que c'est sur l'original de son Mémoire que la traduction suivante a été faite. Nous laisserons parler l'Auteur.

» Le but que se propose la Société (Economique de Russie) est de concourir au » bien de l'humanité, & particuliérement » de ses Concitoyens. Ce n'est pas la découverte d'une mine d'or ou de quelqu'autre » chose brillante qui peut assurer notre bonheur; c'est l'assemblage d'une ame saine » & d'un corps sain, assemblage qui ... peut » seul nous faire jouir des bienfaits de la » nature. Combien n'est-elle pas étroite, » cette liaison? Combien l'harmonie des » facultés interlectuelles & corporelles n'est-» elle pas nécessaire? Lorsque nous jouissons d'une santé parfaite, que de choses » que nous regardons avec indifférence, » souvent par indolence, plus souvent encore faute d'en connoître les effets qui, » sur-tout quand elles servent dans le manger ou la boisson journaliers, sont d'autant plus graves qu'ils sont lents & insensibles! Il y a peu d'alimens qu'on n'assaisonne avec du sel, naturellement composé de parties qui ne sçauroient nuire, si ce » n'est par l'excès: on ne sçauroit même » s'en passer dans mille sortes de mets, sans » que la santé en souffrit: personne ne l'ignore. Cependant ce sel, si salutaire en » lui-même, contient des matieres qui, séparées les unes des autres, mêlées avec » des parties hétérogenes, peuvent se convertir en un poison très-violent. Je puis » hardiment avancer qu'une infinité de maladies ne proviennent que du grand nombre d'altérations que l'on fait souffrir au » sel; comme les changemens infinis qui » arrivent dans le régne végétal proviennent de mille mêlanges faits à la même » matiere. A combien d'usages ne sert-elle » pas en Médecine? Rien n'est donc plus naturel que de se procurer une connoissance » plus parfaite d'une chose sensuelle. Je » crois l'objet assez important pour devoir » découvrir au Public un défaut très-commun dans son usage, particuliérement à » Pétersbourg: c'est une obligation sur-tout » pour quiconque est chargé de veiller à la » santé de son semblable ».

» Il y a par-tout des salines; & par-tout, » de tems immémorial, malgré les plans de » réforme proposés à ce sujet, on suit les » mêmes procédés pour la cuisson du sel. » Quelque peine qu'on se donne dans un » pays, pour qu'il profite des expériences » des autres, il faut convenir que les choses restent dans le même état; les préjugés sont insurmontables. On ne change » rien à la cuisson du sel; & d'un assaisonnement salutaire, on fait un poison dangereux. On traite ainsi la plus grande partie de cette espece d'épice, comme je puis » le prouver par les Journaux de plusieurs » Sociétés Littéraires, que j'ai sous les » yeux. Il faut bien qu'on reconnoisse l'importance du vice, puisque plusieurs Sociétés proposent des Prix pour y remédier. » Malgré les nombreux écrits publiés à ce » sujet, il paroît que la chose est restée sur » le même pied, & que c'est à recommencer.

» L'expérience, le témoin le plus irréprochable auquel on puisse avoir confiance, prouve assez que le sel obtenu par la » maniere ordinaire de le cuire, est toujours le plus foible, & qu'il n'approche » point en qualité ni du sel en pierre ni du » sel de mer. La plûpart des sels, étant extrêmement légers, attirent l'humidité de » l'air, & se dissolvent souvent entiérement, » lorsqu'il s'y trouve un certain degré d'impureté, & que les procédés de la cuisson se » font mal. Il est à propos d'en donner la raison. Le sel, en cuisant avec plus ou moins » d'activité & plus ou moins long-tems, » change en partie de nature; il en change » entiérement lorsqu'on le dissout plusieurs » fois, ne gardant rien alors de ses qualités » & de son essence. Les vraies parties salines sont dissoutes par la cuisson, s'élevent » en l'air avec l'eau, & à proportion des parties qui se sont détachées, il reste plus ou » moins de lessive de sel, & une terre insipide qui ne se dissout point. Le sel restant, » en partie dénaturé, n'a plus que peu d'acides salins, & ne conserve plus le même » goût. La qualité lexivielle qu'il contracte » fait qu'il attire l'humidité de l'air.

» La connoissance de ce défaut a fait tomber dans un autre. On s'est persuadé qu'en » calcinant le sel, il avoit plus de force. » Cette force prétendue n'existe que dans » l'imagination de ceux qui ont fait de fausses expériences; on fait illusion à son goût,

» Il faut éviter cette ſeconde faute. Le ſel, » en ſe calcinant, devient plus mordant; il » perd toute ſon eau; il eſt plus alkalique : » il en attire d'autant plus l'humidité de la » bouche, & attaque plus promptement les » nerfs. Comme il a contracté une nature » différente, il a des effets différens. Le ſel, » en tant que ſel pur, facilite la digeſtion, » préſerve de la pierre &c. Lorſqu'il eſt » calciné, c'eſt tout le contraire; il devient » un obſtacle à la digeſtion, occaſionne la » pierre & des maladies de reins, à cauſe » des parties ſélénitiques qu'il renferme, & » auxquelles on peut attribuer les qualités » de l'eſpece de terre où il entre de la chaux; » à ſçavoir, de boucher les vaiſſeaux de ſé- » paration les plus ſubtils; ce qui diſpoſe à » toute ſorte de maladies arthritiques, la » goutte &c.

» Pour avoir un ſel bon & pur, il faut » prendre une chaudiere nette, remplie » d'eau bouillante, y jetter peu à peu au- » tant de ſel qu'il peut s'y en diſſoudre, le » paſſer d'abord à travers le papier gris ou, » ſi l'on a beaucoup de ſel, à travers une » toile mouillée très-épaiſſe : le feutre vaut » encore mieux. Il faut que le ſel ſoit coulé » lorſqu'il eſt dans le plus haut degré de » chaleur poſſible. La liqueur ainſi paſſée & » dépoſée dans des vaiſſeaux de pierre ou de » terre, doit repoſer pendant vingt-quatre » heures dans un endroit tempéré. Il y en » aura une partie qui ſe formera en pierre » de criſtaux quarrés, après avoir verſé la » leſſive qui ſe trouve au-deſſus, & l'avoir » fait ſécher. C'eſt un bon ſel de table. On » laiſſe repoſer doucement, ſans le faire » bouillir, le fluide qu'on a verſé, juſqu'à » ce qu'il ſe forme une croûte épaiſſe ſur la » ſuperficie, & que le ſel ſe ſoit précipité » dans le fond. On conſerve cette croûte & » le réſidu ſans les paſſer : mais on doit avoir » couvert le vaſe d'un papier gris & d'un » feutre. Après avoir verſé l'un & l'autre » dans un vaſe convenable, 24 heures après » & même plus tard, on ſéche ce ſel comme » l'autre. On continue de même pour le » reſte, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de ſel, & » qu'on n'ait qu'un fluide jaune qui eſt la » mere du ſel : c'eſt ce qui le corrompt. Sa » qualité tient tantôt du vitriol, tantôt de » l'alun; elle ſe trouve dans toutes les ſa- » lines. Ce n'eſt que par cette bonne cuiſſon » qu'on peut ſe promettre de bon ſel.

## I I.

*Propriétés du ſureau pour préſerver les plantes des inſectes.*

M. Criſtophe Gullet a décrit ces propriétés du ſureau dans une lettre que la Société Royale de Londres a inſérée dans le LXII^e. volume de ſes *Tranſactions*, nouvellement publié. L'expérience l'a convaincu que le ſureau eſt excellent, 1°. pour empêcher que les plantations de choux ne ſoient point entamées par les chenilles; 2°. pour préſerver les arbres fruitiers de certaines maladies dont la cauſe eſt inconnue, & qui proviennent de petits inſectes imperceptibles; 3°. pour garantir le froment de la nielle & des ravages des inſectes; 4°. pour défendre les navets contre les mouches & autres inſectes malfaiſans &c.

L'Auteur a fait toutes ces épreuves. En ſecouant ſeulement des branches de ſureau ſur les navets, les choux, les épis, les arbres, il les a délivrés de ces ennemis dangereux.

On a obſervé que, tandis que les chenilles avoient rongé les feuilles de toutes les eſpeces d'arbres, elles n'avoient pas touché à celles du ſureau.

Cet arbre, planté entre les arbres fruitiers, ſera donc un préſervatif contre les inſectes.

M. Gullet ne doute pas que la même expérience n'ait le même effet dans les houblonnieres & autres plantations.

Pendant deux étés, il a répété ſes eſſais, & ils ont également réuſſi. Il ſera facile de pouſſer plus loin ſa découverte.

Son arbre eſt le *ſambucus fructû in umbellâ nigro*. Il préfere le ſureau noir au ſureau ordinaire.

Nous donnerons un extrait étendu de ſa lettre & la notice de ſes expériences dans notre Journal.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 25 Septembre 1773, au Mercredi 29 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21 à 22 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. 5 ſ.; le ſeigle, de 11 livres 10 ſ., 13 à 15 liv.; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 ſ. à 11 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 25 Septembre 1773 au Mercredi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19 liv. 10 s. à 22 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 16 liv. 10 s. à 18 l. 5 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, de 20 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Octobre 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Octobre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | H | S | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 710 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 725 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

### CHANGES DE PARIS, *du 2 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept. 1773.* | *Jeudi 30.* | *Vendredi 1 Oct.* | *Samedi 2.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1430 27 $\frac{1}{2}$ . . | 1430 . . . . | 1435 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | 915 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 330 . . . . | 330 . . . . | 336 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Mardi 28 p. le Mercredi 29 Sept. 1773. | | Du Jeudi 30. | | Du Vendredi 31. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | M. | Courmont, six d. mois 1772. | P. | Rouillard, six p. mois 1772. | A. |
| Radix, *idem.* | P. | S. Janvier, *idem.* | T. | Lempereur, *id.* | |
| Gautier, six prem. mois 1773. | A. | Delagarde, six p. mois 1773. | C. | Boscheron, *idem.* | C. |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | C. | Deschapelles, *id.* | D. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 25 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 29 Août.*

LOrsqu'une Nation n'est pas assez éclairée pour supporter des révolutions salutaires que ses préjugés combattent & retardent, il faut du moins remplir le tems qu'on lui laisse pour s'instruire, par des actes de bienfaisance d'une utilité manifeste & incontestable : le bien dispose au mieux ; & un Peuple convaincu de la sagesse du Gouvernement & de la pureté de ses intentions, est plus près de recevoir de meilleures loix. La Suede s'habitue à recevoir tous les jours de ces bienfaits dont tout le monde sent le prix; elle s'accoutume à les voir sur-tout diriger au soulagement des Habitans des campagnes. Pour faciliter des secours à ces hommes précieux abandonnés ou à leur malheur ou à l'ignorance meurtriere dans leurs maladies, S. M. a désigné un certain nombre de Médecins pour s'établir dans les villages, en leur assignant à chacun, une pension de 600 dahlers, monnoie d'argent. Dans le loisir que leur laisseront leurs fonctions, ils donneront des leçons gratuites aux Sage-Femmes, & présideront aux accouchemens périlleux. Le Roi a pareillement accordé des pensions à des Médecins qui seront chargés de visiter les pauvres, sans en rien exiger.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 3 Septembre.*

Le Gouvernement est aujourd'hui essentiellement occupé des loix rurales & des intérêts de l'Agriculture, vraie source de la prospérité tant & vainement attendue de divers genres de commerce que les Nations se disputent & s'arrachent pour se plonger dans un luxe destructeur qui établit des fortunes immenses à côté de l'extrême misere, signes de la ruine publique. Notre régime agraire a excité sa sollicitude. Les anciennes loix du Royaume ont attaché le Laboureur au sol ou au lieu de sa naissance, dans la crainte que la mollesse attrayante & les Arts sédentaires des Villes ne dépeuplassent les campagnes. Les Seigneurs domaniaux avoient cédé à leurs Paysans des portions de terre, suffisantes pour faire subsister leurs familles, mais non pour supporter des redevances. Cependant la culture de ces champs leur laissoit un tems libre. On leur imposa donc la condition de s'acquitter en travaux, des rentes qu'ils auroient dû payer pour les terres à eux cédées. Telle est l'origine des corvées seigneuriales. Ces services imposés par contrat & par une obligation héréditaire, renouvellée à chaque mutation ou de Seigneur ou de Cultivateur, ont fait appeller celui-ci *Serf*. Ici on l'appelle *Paysan à contrat*, (*Festebonde*). La nature de ces pactes est réglée par la loi. La forme de perception des taxes & des tailles est fondée en Danemarck sur ces rapports entre le Labou-

reur & le Seigneur domanial. Celui-ci les perçoit lui-même, & il en eſt comptable au Fiſc : ainſi l'exaction eſt moins à craindre ; car il a intérêt à ménager ſon Payſan. D'un autre côté, le Tréſor public eſt aſſuré de la recette totale de ce revenu. Cette forme d'adminiſtration rurale a entrainé dans la ſuite des tems d'horribles abus. Le Gouvernement, inſtruit de ces déſordres, a ramené les ſervices des Payſans, fondés ſur la ceſſion d'un terrein, à leur premier objet, c'eſt-à-dire, à la culture & aux ſeuls travaux relatifs, en les déchargeant de tout ſervice domeſtique étranger au contrat, en ordonnant que la culture du domaine ſeigneurial ſera diſtribuée entre tous les Payſans ſelon l'étendue des champs qui leur ont été alloués, & en fixant le nombre des autres travaux ruſtiques, tels que le charroi des grains aux Marchés &c. Tel eſt l'objet de l'explication ultérieure du dernier Réglement ſur les corvées, publiée le 12 Août. On ſe flatte qu'elle préviendra les difficultés du calcul trop compliqué de ce Réglement, les abus d'une interprétation arbitraire, & l'abandon ou la dégradation d'une partie des terres labourables.

( *On trouvera dans notre Journal d'Octobre un Mémoire couronné en Allemagne ſur les avantages évidens de la ſuppreſſion de cette ſorte de corvées, & ſur les moyens d'opérer cette réforme avec autant de facilité que d'utilité tant pour le Seigneur que pour le Payſan* ).

On vient d'établir une Ecole de Commerce ſous la direction de M. Holck.

D'HELSINGOR, *le 1 Septembre.*

La récolte des grains a été abondante, à proportion de la culture, dans les Provinces de l'Empire Ruſſe où cette culture eſt en vigueur. La ſortie en eſt libre. Les vaiſſeaux de Danemarck & de Norwege ont été les premiers à aller puiſer dans cette ſource. Il en eſt déjà arrivé pluſieurs, chargés de cette denrée. Nos Ports ſeront pourvus. Le Laboureur, ci-devant expoſé à être affamé le premier, aura la liberté, ainſi que le Propriétaire, de diſpoſer du fruit de ſes travaux & de ſon bien.

Le 25 Août, cinquante-cinq navires mirent à la voile pour la mer du Nord.

## ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 5 Septembre.*

Le ſtein de laine de Pologne qui valoit, année commune, 5 riſdales, rarement 8, en vaut 10, ou deux ducats & demi de Hollande : il en arrive annuellement de 60 à 70,000. Le quintal de laine ſe vend 60 florins en Boheme ; il n'en coûtoit que 25. Dans le Duché de Wurtemberg où ſon prix commun étoit de 27 riſdales, il eſt aujourd'hui à 50. Depuis un an, le fil de Boheme a hauſſé de 9 à 17. Ces faits aſſez négligés dans l'hiſtoire ſont la partie de l'hiſtoire la plus eſſentielle.

DE LEIPSICK, *le 9 Septembre.*

La taxe des vivres eſt la même que le mois paſſé ; nous ne jouiſſons pas encore de la récolte.

On ſe plaint que les draps d'Allemagne, bleus, verds & bruns, perdent en très-peu de tems de leur couleur, même par le tranſport ſeul dans des balles. On demande ſi nos Teinturiers ne ſçavent ou ne veulent pas rendre ces couleurs plus ſolides ; & comment on pourroit leur enſeigner ou les engager à mieux faire. Les Teinturiers pourront retorquer la queſtion, & de proche en proche &c.

## ITALIE.

DE MANTOUE, *le 28 Août.*

Dans l'Etat Eccléſiaſtique, celui de Milan & le nôtre, on a pris autant & plus de précautions contre l'abondance qu'on n'en avoit pris contre la diſette. Les récoltes de chacun ſont, pour ainſi dire, à la diſpoſition des Officiers publics, ſubſtitués aux Agens du commerce détruit. Il vient d'être ordonné ici à chaque Propriétaire de grains tant en deçà qu'en delà du Pô, d'apporter dans cette Ville la quatrième partie du froment qu'il a recueilli.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 11 Septembre.*

Suivant les nouvelles de Cantorbéry, les plantations de houblon ne produiront pas

dans les environs plus d'un ſac de cette denrée par acre ; les cantons occidentaux du Comté ſont en meilleur état qu'on ne l'eſpéroit ; les houblonnieres vont bien à Suſſex, & aſſez mal à Worceſter ; à Eſſex elles ſont belles. On croit que le droit ſur le houblon rendra cette année de 30 à 40,000 liv. ſt. Le prix en ſera certainement fort cher relativement à celui de l'orge ; car cette derniere récolte eſt auſſi belle qu'on puiſſe l'imaginer.

Le déchaînement populaire eſt conſtamment tourné contre les Fermiers. Quoiqu'on ſçache ou parce qu'on ne ſçait pas qu'ils n'ont pas tous des greniers ſuffiſans pour ſerrer leurs grains, qu'il eſt très-poſſible de les conſerver quelque tems en plein air, & qu'il eſt abſurde d'imaginer qu'ils veulent les perdre, on ſuppoſe que pluſieurs d'entr'eux les laiſſent au milieu des champs, afin que la pluie les gâte & qu'ils aient un prétexte pour les vendre plus cher. On ſe plaint dans le Duché de Glowceſter que les plus riches d'entr'eux, ainſi que pluſieurs Marchands, achetent de tous les côtés pour s'expoſer au pillage fort en vogue ; & que les Marchés à bled ſeront bientôt auſſi remplis d'Agioteurs qu'il y en a pour les actions à la Bourſe ; ce qui eſt poſſible, attendu l'eſpece d'anathême lancé contre ce commerce. Enfin aux environs de Maidenéhad, c'eſt aux Fermiers que les Bateliers s'en prennent de ce que le dernier Acte du Parlement a jugé à propos de gêner la navigation, & d'ordonner ce qu'on ne pouvoit que conſeiller, de ne faire remonter ou deſcendre la riviere aux bateaux & aux barques que par le moyen des chevaux. On a attribué cet Acte aux Fermiers, à cauſe qu'il pourra procurer de l'emploi à leurs chevaux pendant une partie de l'année. Les Bateliers les ont menacés de mettre le feu à leurs granges & à leurs maiſons, & ils en ont déjà brûlé quelques-unes. Ces déſordres ſont devenus ſi communs depuis quelques années qu'ils ſemblent ſuffire pour opérer la ruine publique.

Il eſt arrivé dans la Tamiſe pluſieurs bateaux de Norfolck, Suffolck & Suſſex, chargés de froment nouveau d'une beauté ſinguliere. On écrit de Norfolck qu'il n'y a jamais eu une ſaiſon plus favorable pour les moiſſons. Le froment eſt ſerré ; il y en a une quantité incroyable ; l'on eſt obligé, dès qu'il eſt battu, d'en porter tout de ſuite au Marché où le prix eſt conſidérablement baiſſé ainſi que celui de l'orge.

La Douane de la Tamiſe a rendu, l'année derniere, à ce qu'on aſſure, trois cens mille livres ſt. de plus que les années précédentes. Il faut que ou nos richeſſes ou nos beſoins aient prodigieuſement augmenté.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 13 Septembre.*

La navigation eſt depuis quelque tems très-brillante. Il entre un grand nombre de navires chargés de toute ſorte de marchandiſes. Le commerce des grains ſur-tout eſt fort animé. La Compagnie d'Afrique ſoutient l'abondance de ſes traites : il en eſt de même de pluſieurs Négocians particuliers. Outre la Cale & Arles, on tire des grains de Tunis, de Gênes, & de divers lieux de la Province. L'importation de l'huile eſt toujours aſſez conſidérable.

Un de nos Citoyens a remarqué, pendant ſon ſéjour au Levant, qu'il périſſoit beaucoup moins de femmes que d'hommes de la peſte, & que la proportion étoit à peu près d'un à ſept : ce qu'on attribue à l'avantage des purgations menſtruelles. Cette obſervation confirme la bonté d'un préſervatif employé dans les pays où la contagion eſt fréquente : c'eſt un cautere à la jambe. (*Voy. ſur ce ſujet une Lettre imprimée dans la* Gazette de Santé, N°. 12).

### De Poitiers, *le 16 Septembre.*

Dans un exercice public du *College Royal de Sainte Marthe*, le problême ſuivant a été mis en diſcuſſion. » On ſuppoſe que Cyrus, » inſtruit par ſes voyages, des loix & des » coutumes des divers Empires du monde, » veut régler la Juriſprudence de ſes Etats » ſur les plus excellens modeles. Un point » ſur-tout l'embarraſſe : c'eſt le partage des » biens dans les familles ſur lequel l'uſage » varie dans preſque tous les pays qu'il a » parcourus. Dans les uns, les enfans partagent également ; dans d'autres, le partage » eſt inégal ; en quelques endroits, la cou-

» tume assigne à l'aîné le principal héri-
» tage ; dans quelques autres, elle assigne
» le préciput au cadet. Enfin il est des Ré-
» publiques où la loi permet aux peres &
» aux meres d'avantager tels enfans que bon
» leur semble. Comme Cyrus veut établir
» dans ses Etats une loi générale & unifor-
» me, il a chargé Hystape, Chef de son
» Conseil, d'examiner à laquelle de ces dif-
» férentes manieres on doit donner la pré-
» férence ». Cette matiere, du ressort de la morale, de la politique & du droit naturel tout-à-la-fois, a été discutée à la satisfaction du Public. Cependant la décision ne sera pas généralement applaudie. Après l'examen des avantages & des inconvéniens de chaque méthode, il fut jugé que *le partage seroit inégal en faveur des aînés dans les familles nobles, & que l'on partageroit également dans les autres classes*. Cependant il paroît vraisemblable que les nobles sont tous également les enfans de leurs peres, comme les roturiers ; & que la propriété & la paternité n'ont pas naturellement moins de droit chez la noblesse que dans la roture. Il peut résulter des inconvéniens du trop grand partage des terres ; mais il en résulte aussi de toute autre méthode : & avant tout, il faut consulter le droit de la nature, & dès qu'il prononce, croire que ce qu'il ordonne est ce qui convient le mieux. Pourquoi des parens qui pourront de leur vivant donner le produit de leur bien à des étrangers, ne pourroient-ils pas à leur mort en disposer en faveur de ceux de leurs enfans qu'ils en trouveront les plus dignes ? N'est-ce pas à eux à juger du mérite des leurs &c. &c. ?

L'*engrais végétatif* du sieur Decout a été ci-devant décrié par les Auteurs de la *terre végétative* de la Moriniere (1). Cependant elle a eu des succès incontestables d'après lesquels il seroit néanmoins imprudent de tenter de grands essais, & de rejetter la méthode sûre des engrais naturels pour leur substituer des compositions factices. Le sieur Decout, éloigné de toute charlatanerie & bon Agriculteur, a reconnu, par des expériences locales, qu'au lieu de la moitié de la semence ordinaire, son engrais en amandoit les deux tiers ou les trois quarts dans notre culture.

En effet, au lieu de labourer à plat, à planches bombées, ou au moins à sillons larges, méthodes qui ne laissent presque point de terrein perdu & qui donnent au grain plus d'aisance pour germer & pousser, on laboure en Poitou à petits sillons. Cette pratique laisse beaucoup de grains à découvert ; il y en a une partie qui ne peut se déployer directement ; & la sécheresse en fait beaucoup périr. C'est-là une réforme très-utile qu'il convient de conseiller & d'exciter. On doit cette remarque à un avis publié par le sieur Decout qui, en enseignant la maniere d'employer son engrais du prix

---

(1) *Nous avons reçu, au sujet de cette* terre, *une lettre dans laquelle on nous assure que le succès n'a point répondu aux espérances données, que sans autre fumier & avec la moitié de la semence ordinaire, on auroit une récolte très-abondante & exempte de carie, de nielle, de charbon. On ajoute que ceux du Poitou & du Pays de Retz, qui s'en sont servis, n'ont recueilli que très-peu au-delà de leur semence avec beaucoup de noir ; que dans quelques Paroisses, le froment n'est point venu à maturité, & qu'on évalue à 700,000 liv. le tort causé par cet engrais dans le Bas-Poitou & le Comté Nantois. On cite même l'expérience de M. le Marquis de B. qui, ayant ensemencé avec cet engrais soixante journaux de terre, ne recueille que 1200 gerbes dont à peine il retirera huit sacs de grains plutôt mauvais que bons, tandis que s'il avoit fumé selon la methode ordinaire, les bleds ayant été magnifiques cette année, ces soixante journaux auroient produit 4560 gerbes ou 300 sacs à 15 gerbes pour le sac. Les Auteurs de la lettre disent même qu'ils se sont transportés chez M. le M. de B. pour s'assurer du fait qui est notoire : mais la lettre ne porte que la signature vague,* plusieurs Cultivateurs du Poitou & du Comté Nantois : *ce n'est donc qu'une lettre anonyme à laquelle les Auteurs ont dû sentir que le Public & des Journalistes circonspects ne sçauroient accorder leur confiance. Pour qu'on ajoute foi à ces rapports, il est convenable qu'ils se nomment & qu'ils offrent des preuves de ce qu'ils avancent. D'ailleurs, nous ne croyons nullement que ces terres puissent généralement & habituellement suppléer les fumiers, & que leurs Auteurs aient trouvé le secret de la nature pour la combinaison des principes féconds des engrais naturels.*

de deux ſous la livre, promet encore un tiers ou un quart d'épargne ſur la ſemence, & beaucoup d'autres avantages à ceux qui s'en ſerviront en ſuivant notre méthode de labourage.

Le ſieur Decout a imaginé une nouvelle charrue dont il a fait des eſſais heureux : il en rendra compte au Public.

### De Nancy, *le 16 Septembre.*

Les prix des grains n'ont preſque point ſubi de variations dans nos Provinces depuis la baiſſe qui a eu lieu immédiatement après la récolte.

Le 23 du mois dernier, la Cour Souveraine enregiſtra des Lettres Patentes du Roi, données à Compiegne le 24 Juillet, ſur une convention conclue entre S. M. & le Prince de Bramberg & de Wurtzbourg, pour l'exemption réciproque du droit d'aubaine. La France eſt de tous les Etats celui qui travaille le plus à applanir cet obſtacle aux communications nationales : elle rapproche d'elle pluſieurs Peuples que les peines impoſées à la qualité d'Etrangers en éloignoient ; & inſenſiblement elle donnera aux perſonnes & aux biens toutes les facilités pour ſe réunir & coopérer à la proſpérité commune.

### De Paris, *le 22 Septembre.*

Suivant les nouvelles reçues de différentes Provinces, la ſaiſon eſt généralement belle & auſſi belle qu'il eſt poſſible de le ſouhaiter pour les récoltes encore pendantes. Il y a la plus grande apparence que, dans les pays mêmes où les vignes ont été le plus maltraitées vers la fleuraiſon, il y aura beaucoup plus de vin, & qu'il ſera beaucoup meilleur qu'on n'auroit oſé l'eſpérer. Preſque par-tout, le tems eſt aſſez chaud, mais ſans ſéchereſſe, & il ne ſçauroit être plus favorable.

On a écrit de l'Orient que M. Marion, parti avec deux bâtimens pour faire des découvertes vers la nouvelle Zélande, avoit été maſſacré ainſi que dix-ſept perſonnes de ſon équipage, par des Sauvages d'une Iſle dans laquelle il avoit débarqué.

*Lettres-Patentes du Roi, données à Verſailles le 1 Septembre 1772, regiſtrées en Parlement le 24 Juillet 1773, pour l'adminiſtration des revenus du Roi dans les Duchés de Lorraine & de Bar.* Les réglemens particuliers concernant les droits établis dans ces Duchés ſeront exécutés ſuivant leur forme & teneur dans la partie du Duché de Bar, reſſortiſſant au Parlement de Paris. Il eſt permis à tous Roturiers d'acquérir & de poſſéder, dans cette partie, des fiefs & autres biens nobles, à la charge de payer entre les mains de l'Adjudicataire des Fermes, le droit de franc-fief deſdits biens, & les deux ſous pour livre d'icelui, ſur le pied des autres Provinces du Royaume.

*Arrêt du Conſeil d'Etat du 12 Juillet, qui aſſujettit aux huit ſous pour livre établis & prorogés par l'Edit de Novembre 1771, l'octroi du Boulonois : ordonne que deux deſdits huit ſous ſeront employés aux travaux publics auxquels cet octroi eſt deſtiné : & détermine les trois caiſſes dans leſquelles le produit de ces huit ſous pour livre ſera verſé.*

Autre du 7 Mars, *qui étend ſur la Lorraine & le Barrois la Commiſſion de Reims* (pour raiſon de l'introduction à port d'armes & avec attroupement ſans armes, au nombre de cinq & au-deſſus, & débit de faux ſel, faux tabac & autres marchandiſes prohibées) *avec attribution de Juriſdiction pour les cas énoncés dans les Lettres-Patentes & Arrêts du Conſeil des 21 Novembre 1765, 30 Mai & 14 Août 1771 &c.*

Autre du 17 Juillet, *concernant le droit de marc d'or à payer par ceux qui étant pourvus d'Offices ou de Commiſſions, s'en démettroient avec réſerve de ſurvivance.* Ils ne payeront que la moitié de la ſomme payable par les nouveaux pourvus deſdits Offices.

Autre du 26 Juillet, *qui fixe les droits de marc d'or à payer en exécution de l'Edit du mois de Décembre 1770, pour les Offices de la Chambre du Domaine du Rouſſillon.*

Autre du 13 Août, *qui fixe les droits de marc d'or à payer pour les Offices de la Chambre des Comptes de Bar.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Avis concernant l'épurement des laines.*

Les laines des bêtes mortes de maladie & celles des matelas ſur leſquels quelqu'un a

essuyé des maladies longues ou dangereuses, conservent une sorte de venin qui fuse à travers nos pores dilatés pendant le sommeil, pendant la fermentation occasionnée par la chaleur. Une preuve bien sensible qu'elles renferment une corruption putride, c'est qu'il n'y a point de Cardeuse de matelas que leur poussiere n'incommode jusqu'à leur causer des maladies & même la mort : il y en a peu qui parviennent à un âge très-avancé. Le sieur *Carles*, Fabricant de draps, démontra les dangers de leur usage & en même tems les vrais moyens de les épurer, dans un Mémoire présenté en 1764 à l'Académie Royale des Sciences & de la Faculté de Médecine de Paris, dont il obtint les approbations les plus flatteuses. Alors il établit au Port-à-l'Anglois une *Manufacture d'épurement*, & publia un Prospectus qu'il communique aux personnes qui desirent de plus amples instructions. Il n'y a que les deux sortes de laines dont on vient de parler, qui, pour devenir salubres, aient besoin d'être échaudées & relavées. Cependant il est nécessaire d'entretenir la propreté des matelas, des couvertures &c, quoique leur laine n'ait pas été infectée comme les premieres. On est si long-tems couché, que ces meubles pompent continuellement une transpiration & des exhalaisons malsaines. Si l'on visitoit la plûpart des matelas, on en trouveroit les laines si malpropres qu'on ne voudroit plus y coucher. Elles sont affaissées, corrodées, desséchées, & rongées de vers : il en est de même des couvertures, des sommiers &c. Il y a des laines malpropres qu'il suffit de faire battre par trois fois sur des claies & passer deux fois dans des cribles où on les ouvre à la main pour en détacher la poussiere. La carde ne fait que casser les poils, les embrouiller, les mettre en bourre & les détruire. Le moyen précédent les entretient au point qu'elles font quatre fois plus d'usage que celles qu'on recarde. Quant aux vers, le sieur Carles a un secret particulier pour les détruire. Il est parvenu à fouler supérieurement avec le savon de Marseille, sans le secours du foulon, les couvertures de laine, de coton & de soie, de façon à en conserver la bonté, à leur donner plus de blancheur, & à les rendre très-moëlleuses & propres à nous tenir chaudement; au lieu que le foulon les troue, les durcit & les racornit.

Le sieur *Carles* employe quatre sortes d'épuremens, suivant la nature & l'état des laines, ainsi que des toiles des matelas, des sommiers, des couvertures. Les prix sont marqués dans l'avis qu'il distribue. S'étant apperçu que l'eau de la petite riviere qui passoit à la maison qu'il occupoit ci-devant au Fauxbourg S. Marcel, rue Censier, n'y arrivoit que sale & infectée par le lavage des peaux, cuirs, laines & bourres des Mégissiers & des Tanneurs, il a cherché à se mettre à portée de se servir de l'eau de la Seine. Son adresse est, *rue de la Boucherie, vis-à-vis de la Boucherie des Invalides, rue S. Dominique, maison de M. Anquetil, Marchand Epicier, au Gros Caillou.* Ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire par la petite Poste, sont priés d'affranchir leurs lettres.

## II.

### *Observations sur la cire.*

La Société Economique de la Haute-Lusace avoit demandé *quelles étoient les causes naturelles qui faisoient que la cire verte brûloit plus long-tems que la cire blanche.* M. le Conseiller Beyreys, Docteur & Professeur ordinaire en Médecine à l'Université d'Helmstadt, a répondu que la différence dans la durée des cires devoit être attribuée à leurs degrés différens de *gravité spécifique.* La cire jaune, plus pesante que la blanche, brûle plus long tems : la cire verte, plus pesante encore à cause du verd-de-gris métallique qu'on y mêle, dure encore plus que les deux autres. Ainsi tout ce qui augmente la pesanteur spécifique de la cire la fera durer davantage. Dans la Thuringe où l'on mêle de la farine de faisoles dans la cire jaune, elle a cette propriété. M. le Docteur Beyreys observe que le *specificè levius*, c'est-à-dire, l'essence inflammable ou combustible la plus légere se consume plutôt que l'essence la plus pesante ; & même si ces deux essences sont mêlées ensemble, le feu n'attaque la derniere qu'après avoir consumé la premiere. Pour prouver cette assertion, il rapporte l'expérience suivante. Il prend du camphre, & il en dissout autant qu'il est possible dans l'esprit-de-vin purifié au plus haut degré : il allume cette solution. On croiroit que le camphre qui brûle même dans la neige & la glace, s'enflammeroit

aussi tôt étant si étroitement uni à l'esprit-de-vin : il arrive au contraire que l'esprit-de-vin brûle d'abord, & laisse au fond du vase le camphre tout sec, lequel ne brûle qu'après que l'esprit de vin est dissipé. Il paroit alors une flamme blanche qui s'agite avec beaucoup plus de violence que la flamme bleuâtre qui s'élevoit au-dessus de l'esprit de-vin.

## III.

*Moyen simple & facile de donner aux fils, cordes, toiles grossieres &c, plus de force & de qualité.*

La lessive de l'écorce de chêne n'a guères été jusqu'à présent employée que par les Tanneurs & à la préparation des peaux : cependant elle est propre à une infinité d'autres usages économiques. Par exemple, si l'on trempe dans la lessive des mottes de tan, les fils, filets, fiscelles, cordes, toiles grossieres, ils en valent mieux & durent davantage. On sçait que rien n'est plus sujet à se gâter que les peaux de bête; & toutefois cette lessive les conserve. Il en est de même des toiles de chanvre & de lin : elles contiennent beaucoup de gomme, de résine, de particules inflammables, & de principes de corruption; or une des propriétés de cette lessive, c'est de dissiper ces matieres, en pénétrant la toile. Il ne faut pour cela que la laisser tremper huit ou dix jours, attendre qu'elle soit devenue bien brune, & répéter de tems en tems la même opération, lorsqu'on s'apperçoit que la couleur brune se dissipe & que la toile blanchit. Le fil appreté de la même maniere acquiert également plus de force &c.

Cet avis nous a été envoyé de Breslau.

## IV.

*Charrue à double soc.*

M. Kersting, Econome de Cassel, a envoyé le modele de cette charrue à la Société Royale & Electorale Economique de Zell. Un Membre de la Société l'a fait exécuter en grand : moyennant quelques changemens, sa charrue a tracé deux sillons; elle a un double coutre & une double planchette pour retourner la terre. Malgré cette augmentation, elle est aussi légere qu'une charrue simple, & elle ne demande pas plus de chevaux. Il ne faut pas prendre ces assertions pour le style ordinaire d'annonce d'Inventeurs. On a labouré devant Zell avec cette charrue deux champs étendus; & c'est d'après le succès que l'on parle de la sorte. Cependant il y a certains obstacles qui l'arretent ou qui rendent son travail fort difficile. Par exemple, dans un champ fumé d'un fumier fort long, elle ne va point, mais l'usage de ce genre de fumier n'est pas ou ne doit pas être commun.

## V.

*Espece particuliere de pommier.*

Un Cultivateur de Bergen, près de Zell, a annoncé une nouvelle espece de pomme, de couleur jaune & de très-bon goût, dont les tiges, quand on les enterre au printems, qu'on les met à l'abri des chaleurs violentes, & qu'on les arrose avec soin, poussent promptement des racines qui en peu d'années produisent des troncs forts & vigoureux. On transplante des rejettons de la hauteur de cinq pieds; ils prennent très-vite, & prosperent dans un bon terrein. Lorsqu'on en a bien soin, ils portent au bout de trois ans. Il faut avoir la précaution d'affermir ces jets transplantés, avec des échalas. On ente sur ces arbres toute sorte de pommes; & elles réussissent très-bien. Il y en a qui, en plantant les rejettons, enlevent subtilement la petite peau brune supérieure de la partie qu'on met en terre. La pomme est grosse & se conserve long-tems.

Cet avis a été donné par M. Boese, de la Société Economique de Zell.

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 15 Septembre 1773, au Samedi 18 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 27 liv. l'ancien; le nouveau, de 25, 28 l. 10 s. à 32 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 29 à 31 liv. 5 s. Le seigle, de 12 liv. 10 s., 14 liv. 5 s. à 16 l.; l'orge, de 9, 10 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 15 Septembre 1773 au Samedi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 20 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 l. 10 s. à 21 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Greve, de 21 liv. 10 s. à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Septembre 1773, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 51 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Septembre* 1773.

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 710 | 10 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 725 | 5 | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 18 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | *marc.* |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

### CHANGES DE PARIS, *du* 22 *Septembre* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Lundi* 20. | *Mardi* 21. | *Mercredi* 22. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1415 17 $\frac{1}{2}$ . . | . . . . . | 1417 $\frac{1}{2}$ 20 . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | 325 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 18 Sept. 1773 | | Du Lundi 20. | | Du Merc. 22 p. le Mardi 21 Septembre. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | P. | Delamotte, six d. mois 1772. | P. | Defrance, six d. mois 1772. | N. |
| Gossey, six prem. mois 1773. | A. | Thevenin, *idem.* | P. | Viellard, *idem.* | P. |
| Clouet, *idem.* | A. | Masson, *idem.* | P. | Marsollier, six p. mois 17773. | A. |
| Delarue pere, *id.* | A. | Certain, *idem.* | P. | Cauchy, *idem.* | A. |
| Caron, *idem.* | C. | Creuzé, *idem.* | Z | Defays, *idem.* | B. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 18 Septembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 16 Août.*

La plûpart des vins débités dans cette Capitale sont si dénaturés & si frelatés qu'il n'est pas rare de voir des gens attaqués, après en avoir bu, de coliques violentes avec des vomissemens ou de grands efforts pour vomir, des crampes & même des convulsions. Il a été reconnu que la litharge, entr'autres ingrédiens, mêlée avec la liqueur, produisoit ces cruels effets. Par ordre du Gouvernement, la Faculté de Médecine a porté plus loin ses recherches, & elle a fait des découvertes effrayantes. Il n'y a pas jusqu'au beurre qui ne soit altéré par des drogues pernicieuses & même mortelles. Dès l'année 1497, la peine de mort fut décernée contre les Falsificateurs qui employeroient du plomb ou autre matiere de ce genre. En conséquence le Gouvernement a porté des peines très-séveres contre ceux qui, dans toute l'étendue de l'Empire, vendroient soit en gros soit en détail des vins falsifiés.

En général, cette maniere d'empoisonner n'est point punie, quoiqu'assez commune en Europe. Je dis qu'elle n'est point *punie*, parce qu'elle est fort loin de l'être à proportion du délit: des confiscations & des amendes ne sont pas des peines correspondantes au crime de l'empoisonnement public. Il est possible qu'on excuse les Falsificateurs par le prétexte de l'ignorance; il faut le lever, ce prétexte; il faut que le Gouvernement mette dans les mains de tous les Propriétaires, Vignerons, Marchands, Débitans, des instructions sur les mauvais effets de tels ingrédiens qu'ils peuvent employer à donner des apparences au vin. Alors s'ils en font usage, la loi doit les punir d'une peine capitale comme coupables d'un crime capital.

En même tems, il est nécessaire de répandre parmi le Peuple les moyens de connoitre les falsifications & de remédier à leurs effets. C'est ce que l'on a fait ici. M. Model a indiqué ces moyens; ce sont ceux que le Docteur Gaubius a publiés dans les Mémoires de la Société de Harlem. Pour prévenir les suites de ce genre de poison, il a conseillé de prendre du jus de citron dans l'eau, ou au défaut de ce jus, une cuillerée de vinaigre; une demi-heure après, deux cuillerées d'huile ou de beurre frais, un peu chauds; & enfin de l'eau tiede pour exciter le vomissement. En général, le citron, le vinaigre, l'huile & le beurre sont, dit-il, d'excellens antidotes contre les poisons métalliques.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 14 Août.*

Le Magistrat & les Anciens de cette Ville avoient demandé la permission de célébrer l'anniversaire de l'heureuse révolution qui a

donné au Royaume un Gouvernement & au Pere de l'Etat la puissance de faire le bien. S. M., en témoignant combien elle étoit sensible au zele de ses fideles Sujets, déclara qu'elle désapprouveroit de fortes dépenses, très-déplacées pendant que la détresse dure encore, & qu'elle verroit avec joie verser des dons dans les mains des nécessiteux. Le Roi assigna une quantité considérable de farine, & 72,000 thalers, monnoie de cuivre, à la nouvelle Maison de travail. Cet exemple a été une loi pour le Magistrat qui a donné 9000 thalers à cette Maison. Les événemens heureux ne sont jamais si bien célébrés que par la bienfaisance.

## NORWEGE.

### De Christiania, *le* 18 *Août.*

M. Seelmyden, Commissaire général des Guerres, a pris pour trois ans la ferme des droits sur les consommations, & des rétributions pour les mariages de la Ville de Bergen, à raison de 21,000 risdales, par an. La ferme des consommations ne fait pas baisser le prix des vivres & du travail. La ferme des mariages fait que le Peuple se dispense de recevoir la bénédiction nuptiale, & que les fiançailles suffisent.

### De Drontheim, *le* 15 *Août.*

Que les riches fassent du bien, rien n'est plus naturel dans un siecle de bonnes mœurs, car quand on a de quoi, il est aussi facile de bien dépenser que de mal dépenser. Mais lorsqu'un homme, avec une fortune modique, cherche les infortunés pour la partager avec eux, au hasard de s'exposer au besoin; oh! dans tous les tems, il est grand, car il fait un généreux sacrifice. Nous pouvons citer un de ces hommes rares. André Ajolcksen Rugtred, de la Basse-Tellemarck, pénétré du pitoyable état où se trouvoient ses voisins, l'année derniere, résolut, au lieu de vendre la partie libre de sa récolte au prix courant & en gros, de débiter ces grains en détail, à prix vil, à crédit même, s'il le falloit, ou à la charge de les lui rendre en nature après une bonne récolte, en faveur de ceux qui, réduits à l'extrémité, n'excitoient pas la compassion des riches. Il sauva beaucoup de malheureux. Son action est d'autant plus belle que la charité y est encore en quelque sorte déguisée; il vend, il prête, mais il perd. S. M., informée de cet acte de bienfaisance, a récompensé avec empressement le brave Agriculteur, d'une maniere digne de lui, & aussi flatteuse qu'encourageante. Par son ordre, M. le Chambellan d'Adeler, Bailli de la contrée, remit au vénérable Ajolcksen, dans l'Eglise de Solum, à la fin de l'Office, en présence de toute la Paroisse, une belle médaille d'argent, avec une lettre écrite de la main du Prince Frédéric, frere du Roi. La lettre fut lue tout haut, & le Chambellan prononça un discours pathétique. Ensuite cet Officier invita le bon Laboureur à un grand festin où celui-ci fut assis à la place honorable au milieu de tous les Officiers des trois ordres. Ajolcksen ne mangea ni ne but; il pleura, & l'on pleura sans doute avec lui, & l'on pleure en lisant, en racontant ce trait. Au sortir du festin, il alla à son tour inviter à un repas tous les pauvres Laboureurs des environs. Ici, il fut gai, il mangea, & à la fin il renvoya ses convives avec de petites provisions.

On ne sçauroit encourager à la vertu d'une maniere plus sage, plus noble, plus efficace. Il en est des récompenses comme des bienfaits; c'est la façon de donner qui en fait le prix. Une récompense modique, remise avec solemnité, avec affection, avec hommage, porte les plus douces & les plus vives émotions dans le cœur de celui qui la reçoit & dans le cœur de ceux qui sont témoins de son triomphe, sur-tout quand il s'agit du Peuple. Au lieu d'exciter la cupidité, excitez la sensibilité. Récompensez avec l'éclat convenable, vous serez dispensé de donner beaucoup, & vous aurez souvent à donner.

## ALLEMAGNE.

### De Berlin, *le* 31 *Août.*

Suivant un état des naissances tiré des registres des Paroisses, il est né dans la totalité des Etats de S. M., en 1770, 88663 garçons & 84954 filles, en tout 173617; en 1771, 83703 g., 79374 f., tot. 163077; en 1772, 76651 g., 73052 f., tot. 149703. ainsi le nombre des naissances en 1771 a été inférieur de 10540, ou environ un dix-hui-

tième, & celui de 1772 de 23914, ou plus d'un huitième, à celui de 1770.

### De Manheim, *le 2 Septembre.*

La Société Electorale Palatine de Lautern vient de former un établissement très-utile à la République Géorgique. C'est une Bibliothéque publique remplie des meilleurs Ouvrages écrits dans toutes les Langues & des meilleures Feuilles périodiques relatives à l'économie. Le Vendredi, elle est ouverte aux Amateurs. La salle de lecture est éclairée & chauffée aux dépens de la Société. M. Kraft, Bibliothécaire, remplit avec beaucoup de zele les fonctions dont il est chargé. La Société, persuadée que la théorie ne sert qu'à égarer, si elle ne s'appuye sur la pratique, a acheté un fonds considérable sur lequel on fait des expériences nouvelles & l'on répéte celles qui ont besoin d'être constatées. Enfin à ces facilités elle a réuni une collection de modeles de toute sorte d'instrumens. Nous nous proposons de rendre compte des loix & des travaux de cette utile Compagnie.

Notre Auguste Souverain qui ne cesse de donner des marques d'estime & de protection aux Géorgiphiles distingués par leur zele & par leurs succès, a conféré la qualité de son Conseiller Intime à M. le Baron de Hartmann, Conseiller Noble de la Régence de Bourghausen, Chevalier de l'Ordre de Vasa, Vice-Président de la Société Economique de Baviere &c. M. Hoppenbichl, Directeur de la même Société, a reçu le même honneur aux mêmes titres.

## ITALIE.

### De Rome, *le 20 Août.*

S. S. a nommé une Commission pour examiner les demandes des Boulangers lésés pendant les dernieres années par les taxes auxquelles ils ont été forcés de donner le pain. Il paroît que cet usage est sujet à injustice.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Septembre.*

Nous apprenons des Provinces frappées des derniers orages, que les grains y ont résisté, & que la récolte est des plus belles que l'on ait vues. A la vérité, la moisson est plus difficile & plus dispendieuse, parce que les épis sont couchés. On mande de l'Oxfordshire que les grains sont serrés, & que de mémoire d'homme on n'y a vu une telle abondance : aussi les prix se moderent. En Irlande, jamais on n'a tant recueilli de bleds que cette année : le froment y est à meilleur marché qu'en Angleterre. Les Ouvriers ne cessent de se soulever à Dublin; le 23, ils résisterent aux Troupes, & il y eut quelques personnes tuées.

Ces jours derniers, il est entré dans la Tamise beaucoup de grains nouveaux d'une grande beauté.

Les nouvelles de Kingston, dans la Jamaïque, annoncent qu'à Sainte-Anne la récolte du sucre est extrêmement belle, & qu'avant le 25 Juillet, on doit y avoir chargé plus de bâtimens qu'on n'en a chargé les années précédentes.

On a expédié des commissions à des gens experts dans l'exploitation des mines pour aller, aux frais du Gouvernement, sur les côtes du Malabar & de Coromandel.

Nous avons appris par un vaisseau arrivé du Levant, qu'à Duracléa, situé à six lieues de Smyrne, on a trouvé une espece de terre douce & huileuse, laquelle forme d'elle-même un fort beau savon, lorsqu'on l'a fait bouillir & qu'on a séparé la partie grasse des matieres terreuses. On la ramasse avant le lever du soleil & quand il n'est point tombé de rosée : la provision se fait dans l'été. En quelques endroits, il y en a sur la superficie du sol, de l'épaisseur d'un ou deux pouces; & elle s'y reforme promptement. Les Marins appellent ce savon, *savon-champignon, savon de mousse.*

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 5 Septembre.*

A la Séance de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, M. Grossen lut des recherches sur les coquilles qui fournissoient la teinture en pourpre, façon de Tyr, relativement à la Provence dans les tems de Marseille ancienne. L'Académie n'ayant

point reçu de Mémoire qui lui parut mériter le prix du Discours, elle propose de nouveau pour l'année prochaine, *l'influence que le commerce a eu dans tous les tems sur les mœurs & sur l'esprit des Peuples*. Le prix est une médaille d'or de 300 liv.

Il n'est guères arrivé ici depuis quelque tems en grains que du bled d'Arles. Il entre toujours assez d'huile. Il sort beaucoup de bateaux pour la pêche. Le vaisseau l'*Heureux* est de retour du Cap, ainsi que le vaisseau l'*Europe*. Le vaisseau le *Zélé* partira le 10 du mois prochain pour l'Amérique.

### De Lyon, *le 9 Septembre.*

Le Fabricant de Spitafields qui, dans la Gazette du 31 Août de cette année, est annoncé comme faisant aux Etrangers le défi de l'imiter dans le travail d'un brocard, dont la main-d'œuvre seule coûtera trente shellings la verge, (c'est environ 48 livres l'aune) ignore sans doute qu'en 1766, on exécutoit à Lyon un brocard à fond d'or broché à fleurs en or trait sans être filé; que ces fleurs se relevoient sur le fond, & que leurs parties se détachoient en s'exprimant par la différence du diametre des boucles qui les formoient; que ce travail étoit fort long & fort difficile; que la façon coûtoit 75 l. l'aune, & que l'étoffe entiere étoit de plus de 300 l. l'aune. Au surplus, elle étoit d'un goût détestable, & commandée par des Espagnols, pour imiter un pareil dessin exécuté depuis deux cens ans.

Dans ce moment-ci, toutes les branches de Fabriques de Lyon prosperent; la broderie sur-tout occupe beaucoup de femmes & de filles; les fleurs à mettre dans les cheveux, & généralement tous les articles de modes, sont très recherchés. Les diverses commissions que nous ne pouvons pas exécuter aussi exactement & aussi rapidement que la nature de la chose l'exige quelquefois, font sentir la diminution que les malheurs des années précédentes ont causée parmi les Ouvriers. Une suite de circonstances plus heureuses pourroit réparer parfaitement nos pertes, non que les hommes établis au loin reviennent partager les risques de révolutions qui ne sont pas plus fréquentes là où ils se sont retirés que chez nous, mais parce que les bornes du progrès des Arts n'étant pas atteintes, notre vivacité, notre émulation pourroient découvrir sans cesse de nouveaux moyens de fixer ces travaux fugitifs, & de conserver les enfans dans le métier de leurs peres, & dans leur Patrie.

La Gazette du 24 Août dernier fournit une nouvelle preuve de la facilité de la transplantation des Ouvriers & de la dispersion des connoissances que nous avons pu acquérir. La Fabrique de bouton de métal qui s'établit à Venise, s'enrichit des Ouvriers & des machines du sieur Lecour, le plus habile de nos Artistes en ce genre. Son attelier offre une quantité d'objets d'instruction que l'envie peut feindre de méconnoître, mais qui sont dignes de la protection la plus efficace. Il seroit à souhaiter qu'il pût déployer tous ses talens sur d'autres parties de clincaillerie qu'il est en état de traiter avec la plus grande perfection.

Les subsistances sont toujours très-cheres ici, & leur premiere valeur est encore augmentée, parce que les besoins publics ont fait hausser les octrois.

Il s'est établi aux environs de cette Ville une nouvelle Indiennerie dont nous aurons sans doute occasion de parler plus amplement.

### De Nantes, *le 9 Septembre.*

Le *S. Jean-Baptiste*, Capit. l'Abbé, est arrivé des Indes à l'Orient avec une cargaison très-riche & très-variée d'étoffes, de toiles, de mousselines, de mouchoirs, de soie, de poivre, de canelle, de girofle, de muscade &c. Le sieur Sabaterid, Capitaine des *Trois-Cousins*, a amené de l'Isle de France dans le même Port du café de Bourbon, des toiles, du bois d'ébene, du bois de natte, des madriers &c.

Les prix des denrées & autres effets commerçables ne varient presque point à Saint-Malo.

Il est remonté ici par mer du froment & du riz de Marseille, de l'Orient & de Saint-Nazaire; & il est descendu par la Loire du bled & des feves des environs de Saumur & d'Angers.

La *Fidélité*, l'*Europe*, le *Constant*, le *Jeune-Henri*, la *Confiance* de la Rochelle, sont arrivés des Isles. Le *S. Hilaire* est parti pour Guinée, & le *Courier de S. Marc* pour S. Marc: ils ont laissé en chargement les *Deux-Freres* pour le Port-au-Prince, le *S. Domin-*

gue pour la même destination, la *Comtesse de Menou* pour le Cap.

### De Rouen, *le* 11 *Septembre.*

Les grains se soutiennent toujours à un prix assez haut.

Il y a dans le pays de Caux & autres endroits de la Province un usage auquel on n'a pas fait trop d'attention, & dont néanmoins il seroit très-important que l'on se départît pour le bien de l'Agriculture. On a coutume d'insérer dans les baux à ferme des terres la clause suivante, *à la charge de cultiver & labourer les terres de la ferme, & de les mener par bon & dû compôt comme les terres voisins.* Cette clause est merveilleusement propre à perpétuer les pratiques abusives & funestes : elle entrave les travaux de l'Agriculteur, enchaîne son industrie, & interdit les améliorations. On croit avoir observé qu'elle opere l'appauvrissement des terres, la ruine des Fermiers, & par conséquent celle des Propriétaires. Par exemple, il est d'usage de faire le bled après les rabettes, colsats, pois, vesces, trefle : on prétend que cette culture surcharge & fatigue les terres, qu'elles ne donnent qu'une demi-récolte en gerbes, & que les épis entremêlés d'herbes sont moins grainés. Cette observation est-elle juste ? C'est ce qu'il conviendroit de vérifier. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il ne peut résulter de la clause précédente que des inconvéniens : elle occasionne beaucoup de procès entre les anciens & les nouveaux Fermiers. Les Fermiers qui sortent se croient fondés à ne plus faire parquer les terres après la S. Jean-Baptiste ; ainsi elles perdent un amendement considérable. Ainsi de mille autres abus perpétués par l'érection de l'usage ou de la routine en loi.

Pour éviter ce danger, il paroît que plusieurs Propriétaires sont tombés dans une autre erreur. Quelques Seigneurs ont, dans leurs nouveaux baux, obligé leurs Fermiers à ensemencer un tiers de leurs terres en fromens ou seigles, d'en mettre un autre tiers en menus grains, & de laisser le surplus en jacheres. Il est absurde de prescrire en ce genre des conditions absolues. Y a-t-il beaucoup de Propriétaires en état de mieux juger que les Agriculteurs des cultures que les terres comportent ? Pourquoi condamner à une perpétuelle stérilité le tiers d'un domaine dont un Fermier intelligent pourroit tirer un parti avantageux pour lui, pour le Propriétaire, pour la terre elle même ? On ne finiroit pas si l'on vouloit relever les inconvéniens de pareilles clauses. Tant qu'on liera les bras de l'Agriculteur, comment l'Agriculture fera-t-elle des progrès ? Mais d'un autre côté ne seroit-il pas dangereux de lui laisser trop de liberté ? N'en abuseroit-il point pour épuiser les terres à son profit ? La chose est possible ; mais on préviendroit ces abus en attachant le Fermier au domaine par de longs baux, en lui faisant desirer d'y fixer son établissement, en dissipant ces craintes & ces défiances réciproques qui sont trop communes dans cette Province entre les Propriétaires & leurs Fermiers. Par-tout il faut que l'*amitié* régne pour que tout prospere, mais sur-tout entre ces deux sortes d'hommes dont les intérêts sont si intimément unis.

### De Paris, *le* 15 *Septembre.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du* 2 *Juin, qui fixe à cinquante-quatre mille livres la somme que les Villes d'Alsace payeront pour les huit sous pour livre, imposés ou prorogés par l'Edit de Novembre* 1771.

Autre du 15 Juillet, *qui ordonne que les huit sous pour livre, établis & prorogés par l'Edit de Novembre* 1771, *seront & continueront d'être perçus en sus du principal des droits de Latte & d'Inquant qui se perçoivent en Provence ; & qu'à compter du jour de la signification qui a été faite aux Procureurs des Gens des Trois-Etats de ladite Province, de la décision du Conseil du* 19 *Septembre* 1772, *les Abonnataires de ces droits seront tenus de payer les huit sous pour livre du prix de leur abonnement.* Le droit de *Latte* est une amende établie tant contre la négligence du Débiteur que contre la mauvaise foi soit du Débiteur, soit du Créancier. Le droit d'*Inquant* est un droit dû au Souverain pour la permission qu'il accorde au Créancier de faire criée dans les Villes royales, des biens saisis sur son Débiteur par autorité des Juges royaux : il peut être assimilé au droit d'*encan* perçu en d'autres Provinces.

Autre du 26 Juillet, *qui maintient le sieur*

*Duc de la Vrilliere dans un droit de péage à Boiscommun.*

Autre dudit jour, *qui maintient la Dame de l'Espinasse-Langeac dans le droit de péage par terre, par elle prétendu en la Ville de Langeac & autres lieux.*

Autre du 4 Août, *qui ordonne que les épices & droits attribués aux Officiers des Bureaux des Finances, pour les réceptions, installations, prestations de serment d'Officiers, & vérifications de Lettres de provisions d'Offices, fixés à raison du marc d'or, seront payés comme avant la Déclaration du 4 Mai 1770, & l'Edit de Décembre suivant, qui ont augmenté le marc d'or.*

*Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 9 Juillet, portant défenses aux Propriétaires d'héritages situés aux abords des grands chemins, d'endommager les arbres plantés sur les grandes routes.*

Le tirage de la Loterie Générale s'est fait Jeudi 15 du présent mois de Septembre ; le gros Lot de 24000 livres est échu au numéro 803016 ; & le second Lot de 8000 liv. est échu au numéro 848260.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Mémoire à consulter.*

Plusieurs Provinces ayant manqué de denrées de premiere nécessité, divers Marchands ont tâché de les secourir en y faisant passer des bleds & des farines.

La majeure partie de ces Marchands ne pouvant rester sur les lieux pour y vendre leurs denrées eux-mêmes, ils ont commis, à leur place, des personnes domiciliées, en convenant verbalement avec elles de leur donner, à la charge néanmoins de répondre des fonds ; sçavoir, à l'égard du bled, 3 liv. pour la vente du muid ou 40 s. pour cent livres numéraires ; à l'égard de la farine, 20 s. pour le sac pesant 325 livres ; 15 s. pour celui de 250 l. ou 40 s. pour le cent numéraire.

Or ces différens prix excédent constamment celui que reçoivent d'ordinaire les Facteurs de la Halle à Paris.

De ces mêmes Marchands, les uns ont quitté le commerce ; & les autres n'ont pas été peu surpris quand, après compte fait avec leurs Commissionnaires, ceux-ci n'ont pas voulu en solder les reliquats, sous prétexte qu'il leur étoit dû par les Acheteurs, & qu'ils ne devoient point répondre de la négligence de ces derniers ou de leur insolvabilité ; attendu que le prix de leur commission n'étoit pas assez fort pour cela.

Cependant il est aisé de prouver que certains Marchands qui, dans quelques Villes Provinciales ont eu des Commissionnaires aux mêmes & à de plus bas prix que les prix ci dessus énoncés, en ont été payés & entiérement soldés, encore que les Acheteurs fussent alors reliquataires envers eux.

Tout le monde sçait que dans la Capitale où les Facteurs de la Halle n'ont que 14 s... pour le sac de farine pesant 325 liv. & 3 liv. 8 s. pour chaque muid de bled, ils sont tous obligés de faire les deniers bons : pourquoi n'en seroit-il pas de-même pour les autres Villes du Royaume ?

On supplie MM. les Jurisconsultes & les Négocians de donner promptement leur avis sur cette question dont la décision doit influer sur celle d'un différend actuellement pendant au consulat de.....

### II.

*Engrais d'huile de baleine &c.*

Les engrais manquent & par conséquent les récoltes : cependant la nature en offre de toutes parts dans les dépouilles des trois régnes.

Le fumier des animaux est bon mais cher : souvent ce n'est que le produit d'un champ cultivé versé sur un autre.

Le mélange des terres, marne, chaux &c, excéde communément les facultés des Cultivateurs.

Les matieres ne manquent pas, mais on les dissipe. Par exemple, on jette les débris du salpêtre ; les décombres des bâtimens sont ordinairement employés à encombrer les chemins ; l'eau de mer est proscrite ; les issues des boucheries se perdent en exhalaisons pestilentielles &c.

Si tout étoit recueilli, il y auroit presque surabondance.

L'engrais consiste en sels & en huiles : il faudroit s'attacher aux corps féconds en principes de ce genre.

Le poisson est très huileux : il se consomme beaucoup d'huile tirée de cette classe animale ; il s'en perd beaucoup qu'on pourroit employer en engrais.

Un Fermier Anglois des marais de Bramhan, ramasse avec soin l'huile de baleine, de rebut. En la mêlant avec de la terre & du fumier de litiere, il forme un terrein excellent. Au mois de Juin, il en avoit 400 charges.

Quoiqu'il soit obligé de le faire transporter assez loin, il ne lui revient, dit-on, tous frais faits, qu'à 2 shellings la charge.

L'année derniere, un champ sur lequel il avoit répandu cet engrais lui donna des choux aussi bons & aussi beaux que ceux d'autres champs amendés avec du fumier d'écurie consommé, infiniment plus cher.

Une prairie fumée de même lui a offert au printems la plus belle & plus riche verdure.

Comme l'huile de baleine gâtée n'est pas commune, plusieurs Fermiers voisins de celui-là se sont déterminés, à défaut de cette huile, à acheter les issues des boucheries pour en former un pareil mêlange avec de la terre & du fumier ordinaire : on ne doute pas que le succès ne les encourage.

## III.

*Description de la grue inventée en Angleterre par M. Jacques Ferguson, communiquée par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au service de Pologne.*

Cette grue éleve les petits poids avec autant de célérité que les autres grues, & les fardeaux les plus considérables avec une diminution de vitesse proportionnée à leur masse. Son avantage se réduit à un point essentiel ; c'est que la puissance ne court aucun risque.

Le diametre du cercle que parcourt la manivelle est double de celui de la partie du treuil sur lequel la corde se roule ; ce qui double l'action de la puissance. Cette manivelle est adaptée à l'arbre d'une lanterne qui mene les dents d'une roue de champ horisontale sur l'arbre de laquelle s'entortille la corde. Il y a trois lanternes qui menent cette derniere roue. Le diametre du cercle que parcourt la manivelle qui fait mouvoir la seconde lanterne est beaucoup plus considérable que celui du cercle parcouru par la premiere manivelle. Il en est ainsi de la troisième par rapport à la seconde. Cet arrangement secondé par les moufles que l'on applique encore à cette grue, donne la facilité d'appliquer à la machine trois puissances agissant, chacune, avec une impulsion qui va toujours en augmentant. On ne fait usage de ces ressources que quand il s'agit d'élever de grands fardeaux.

Ceux qui desireroient de plus grands éclaircissemens sur cette grue, peuvent consulter le 45^e^. volume des *Transactions* de la Société Royale de Londres. Le Comité nommé par la Société d'Encouragement pour examiner le modele de cette grue, a estimé que l'Auteur méritoit une gratification de 50 liv. sterl.

*Nota.* Il n'est pas hors de propos de remarquer à cette occasion, qu'à Londres, chaque Marchand Epicier a sa grue pour décharger les charettes ; qu'on en voit surtout dans tous les Ports de mer d'Angleterre ; & qu'il y en a plusieurs à Douvres pour enlever & descendre peu à peu les chevaux dans les vaisseaux. Il est surprenant que l'on n'ait pas adopté cet usage dans des Ports tels, par exemple, que celui de Calais où il ne se passe guères une semaine sans qu'il y ait des hommes blessés & même tués par les chevaux qu'on y débarque avec une manœuvre fort dangereuse, au moyen des cordages & à bras d'hommes.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mardi 7 Septembre 1773, au Samedi 11 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, 27 liv. l'ancien ; le nouveau, de 22 l. 5 s., 26 l. 10 s. à 30 l. 10 s. *le septier* ; il ne s'en est point vendu au Port de Greve. Le seigle, de 13, 14 l. 10 s. à 16 l. ; l'orge, de 9, 10 l. 5 s. à 11 l. 10 s. aussi *le septier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mardi 7 Septembre 1773 au Samedi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 20 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18 liv. 10 s., 19 à 21 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Septembre 1773, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, 19 l. 10 s. à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 l. 10 s.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 14 Septembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 15 Septembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{3}{4}$ à 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Lundi 13.* | *Mardi 14.* | *Mercredi 15.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1412 $\frac{1}{2}$ 15 . . | 1420 . . . . | 1420 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 900 . . . . | . . . . . | 900 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 59 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 328 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 11 Sept. 1773 | | Du Lundi 13. | | Du Mardi 14. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | P. | Creuzé, six dern. mois 1772. | M. | Defrance, six d. mois 1772. | N. |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | N. | Viellard, *idem.* | O. |
| Clouet, *idem.* | Z | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | R. |
| Gossey, six prem. mois 1773. | A. | Certain, *idem.* | | Defays, six prem. mois 17773. | A. |
| Caron, *idem.* | C. | Delamotte, *idem.* | P. | Cauchy, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 14 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 16 Août.*

PAr-tout les grains ſont ſerrés dans ce Royaume. Dans pluſieurs endroits, le Payſan pourroit oublier ſes malheurs, ſi l'exaction ne les renouvelloit ſans ceſſe.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Août.*

L'Académie Royale des Sciences vient de déterminer les ſujets des prix dont le généreux M. de Sahlgréen a confié la diſtribution à ſa ſageſſe. Au lieu de multiplier ces ſujets, elle a réuni, avec beaucoup de prudence, pluſieurs prix ſur une même matiere pour exciter plus vivement les recherches, au lieu de partager l'attention & les forces. Il y a moins de concurrence, il y a moins de ſuccès quand un ſeul remporte la couronne. Nous indiquerons, l'Ordinaire prochain, quels ſont les travaux excités par cette illuſtre Compagnie.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 23 Août,*

Les marchandiſes apportées dans le courant de l'été par les vaiſſeaux de la Compagnie des Indes, ſont auſſi riches qu'abondantes. La vente publique en a commencé Mercredi dernier.

Le Gouvernement a mis un droit de quatre shellings par pot ſur l'eau-de-vie diſtillée dans la Province de Finmark. S'il en réſulte moins de conſommation, il pourroit en réſulter auſſi moins de culture.

Il a plu hier & avant-hier; mais la récolte eſt en grande partie ſerrée, & la pluie n'a cauſé aucun dommage.

Les tempêtes ont été moins fréquentes dans nos parages cette année-ci que les précédentes, pendant l'été.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 25 Août.*

Les chaleurs continuent & entretiennent l'eſpérance d'une excellente récolte de vin: il s'en vend actuellement beaucoup ici, le tonneau à ſix ou huit florins à meilleur marché que l'année derniere. Les vignes ſont ſi pleines & ſi chargées dans toute la Hongrie, ſurtout du côté de Bude, qu'on ne croit pas qu'il ſoit poſſible de ſe procurer aſſez de futailles pour entonner toute la récolte. Auſſi les Propriétaires & les Vignerons ſont-ils occupés à creuſer & à maçonner en terre des eſpeces de cuves ou de réſervoirs, pour dépoſer le vin qu'on ne pourra pas mettre en tonneaux: ce vin ſera employé à faire de bon vinaigre.

D'HANOVRE, *le 27 Août.*

Chriſtophe Ehren Reich Rozenow de Suerin croit avoir trouvé un moyen d'em-

pêcher que la biere ne s'aigrisse dans des tems d'orage : cette découverte seroit assurément très-importante, pour l'Allemagne sur-tout.

On avoit demandé si l'*ilex æquifolium, foliis ovatis acutis spinosis* étoit nuisible aux jeunes chênes : la réponse a été affirmative : cette plante épuise le terrein : il faut la tirer & la détacher assez de terre pour qu'elle séche sur pied, ou enfin la déraciner entiérement.

### De Bonn, *le 29 Août.*

Dans les pays du Rhin, on a eu une récolte de froment, de seigle, d'orge, double de celle de l'année derniere ; & celle ci étoit moyenne. Il y a plus d'avoine qu'on n'en avoit vu depuis long-tems. Si l'automne est chaud, les vendanges seront beaucoup plus belles que des pluies longues & fortes ne permettoient de l'espérer.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 24 Août.*

Le 13 du courant, les frégates *Santa Barbara* & *Nuestra Senora del Carmen* sont arrivées de Buenos-Ayres à Cadix avec une cargaison de 561,517 piastres fortes ; 5,296 arobes de laine de Vigogne ; 300 de tabac du Bresil ; 3,000 cuirs en poil.

Depuis quelque tems, le Libraire Michel Escribano distribue par numéro les feuilles d'une collection curieuse de machines choisies, pour simplifier les travaux & accélérer les progrès des Arts économiques. Il en a déjà paru 20 numéros.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 29 Août.*

Par les dernieres lettres, nous avons appris que les pluies & les vents avoient causé moins de dommage qu'on ne l'avoit cru d'abord.

Les honoraires, appointemens, gages des Officiers, Commis, & autres Agens de la Compagnie aux Indes, montent à 200,000 liv. st ; voilà de terribles frais de commerce.

On compte environ cent vingt Marchands, Banquiers &c, ruinés depuis le mois de Juin 1772, par de mauvaises spéculations, de bons Bills &c.

On embarque beaucoup de marchandises & d'effets pour acheter, par des présens, l'amitié des Chefs des Tribus Sauvages de l'Amérique.

On prétend que la Manufacture de batiste d'Irlande s'est perfectionnée au point que ses toiles sont supérieures pour la couleur, la finesse, l'usage, à toutes celles de France, de Hollande &c. Il y a long tems qu'on a ces prétentions-là ; elles ne se soutiennent qu'un instant.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De la Rochelle, *le 2 Septembre.*

Il est assez d'usage que chaque Ville ait ses différentes sortes de pain réglées pour la commodité de la taxe, sans qu'il soit libre d'en fabriquer & vendre de nouvelles, même économiques & meilleures. Il faut que le Citoyen monte ses goûts sur la coutume & proportionne ses facultés aux taux de l'Ordonnance. Quelquefois le saut est brusque & grand d'une espece à l'espece suivante : par exemple, entre le bon pain de ménage & le pain absolument noir, souvent il n'y a pas de milieu : les prix sont donc aussi trés-éloignés les uns des autres. Il y a dans cette Ville plus de facilité à assortir ses fantaisies & ses moyens : nous avons jusqu'à six especes différentes de pain dont les prix baissent peu à peu, depuis la premiere jusqu'à la derniere : cette graduation est aussi commode que la diversité dans la fabrication est agréable. La taxe est actuellement assez basse, car le meilleur pain ne vaut que 2 s. 3 d., & celui de la derniere qualité un sou la livre.

Il a été ci-devant démontré que notre Havre devoit être nécessairement & assez promptement comblé par les boues de la Ville. Vainement s'est-on imaginé qu'il seroit lavé par un canal de communication de Niort ici : l'entreprise procureroit au pays toute sorte d'avantages, excepté celui-là. Loin que la mer absorbe paisiblement dans son sein les corps étrangers amenés par des eaux roulantes, elle les repousse, & s'en décharge même sur ses bords, autant qu'il

est possible, lorsqu'elle a été forcée de les recevoir. Le canal, incapable de vaincre les flots, laisseroit refluer & tomber ses vases, même au-dessus de son embouchure. En effet, on croit s'être apperçu que la Charente étoit beaucoup moins limoneuse à son embouchure même qu'aux environs de Rochefort. Le canal de Maubec se précipite avec impétuosité, sans rien opérer: les monceaux de boues les plus exposés à son action sont comme autant de rochers qui le resserrent lui même dans son lit. Il ne reste donc qu'à épurer les eaux de ruisseaux par la filtration ou à détourner leur cours. Le dernier de ces expédiens souffriroit le moins de difficultés. Avec un aqueduc commun, tous les ruisseaux pourroient être déchargés hors des murs dans de vastes & profondes excavations, divisées en deux parties, afin de pouvoir les vuider alternativement. L'ouvrage ne seroit pas fort dispendieux, si on le compare avec ceux qu'on est à présent obligé de faire. Une fois fait, il n'auroit plus besoin d'être renouvellé, la postérité la plus reculée en recueilleroit les fruits. Il faudroit vuider l'aqueduc, mais il n'en coûteroit rien, & on y gagneroit beaucoup: ses boues formeroient un excellent engrais avec lequel les frais du curage seroient payés & nos campagnes fertilisées. Un projet paroît bien recommandable, quand il met tout à profit, quand il sert l'Agriculture, quand il assure la durée du commerce. Dans le cas présent, on ne sçauroit recourir à la raison tranchante ou au prétexte bannal du défaut de fonds, puisqu'on entreprend des ouvrages beaucoup plus dispendieux que celui-là, pour remplir le même objet.

### D'Avignon, *le 3 Septembre.*

Ce pays a été assez long-tems dans la détresse. Il peut se flatter du changement le plus heureux, si le bien-être dépend uniquement de l'abondance des récoltes. Celle des bleds a été excellente; le grain est bien nourri, & son poids est extraordinaire. Mêmes avis de diverses Provinces. On écrit du Haut-Languedoc que les vieillards n'y ont jamais vu de plus belles moissons. Cependant le bled est encore fort cher ici, attendu qu'il n'en restoit point de vieux. La Foire de Beaucaire, où nous faisons différentes provisions, a été fort brillante, riche en toute sorte de marchandises, & remarquable par une affluence & un concours prodigieux d'Acheteurs & de bâtimens. Les vers à soie ont bien donné, & la soie est à assez bon compte. Les oliviers & les vignes promettent également abondance d'huile & de vin. Enfin de toutes parts, la nature se présente à nous sous l'aspect le plus prospere.

### De Poitiers, *le 5 Septembre.*

Les Juges & Consuls de la Ville de Châtellerault avoient supposé un usage établi de tems immémorial dans ladite Ville, d'accorder aux débiteurs de *billets causés pour valeur reçue en marchandises*, un mois de délai après l'échéance desdits billets; & le 23 Juillet, le Conseil Supérieur avoit rendu un Arrêt sur requête, conforme à cette exposition. Le 28, les Juges & Consuls de Poitiers obtinrent un Arrêt de surséance: ils ont prouvé que cet usage prétendu & purement imaginaire se trouvoit opposé à celui qu'on suit dans toutes les Villes de la Province, & qu'il deviendroit entiérement préjudiciable à son commerce. Sur défenses respectives, il a été rendu le 23 Août un Arrêt définitif qui porte que celui du 23 Juillet sera rapporté pour n'avoir aucun effet. Il est assez étonnant que deux Jurisdictions du même ressort ne s'accordent pas sur l'usage du pays, l'intérêt du commerce, & sur les points de droit le plus commun.

Des Propriétaires de vignes de cette Province paroissent se disposer à suivre la méthode de M. Maupin. Il est à croire qu'en divers endroits, si ce mois ci n'est pas fort chaud, le raisin sera verd; & qu'on ne pourra le sauver que par les procédés de cet habile Œnologiste. Afin qu'on puisse en faire l'essai dans cette Province, il doit envoyer ici des exemplaires de son dernier Mémoire que l'on distribuera gratis aux personnes qui seront disposées à en profiter, & aux Curés qui desireront le faire connoître à leurs Paroissiens. Il a déjà rendu généreusement le même service à plusieurs Paroisses. Cet exemple mérite d'être proposé & imité.

### De Tours, *le 6 Septembre.*

Les prix des bleds se moderent de plus en plus dans les Marchés de la Province. Ce-

pendant le pain, à proportion sur-tout du prix des grains, est encore assez cher ici, car il vaut, le blanc, 34 den. la livre, & le noir, 22. Le pain commun, à 26 den., se rapproche davantage du prix des grains.

La Tréfiliere de fil d'archal nouvellement construite sur la riviere d'Indre, dans l'ancien emplacement des moulins de Candé, Paroisse de Monts, par MM. Moulin & Chicoine, est un des établissemens les plus remarquables & les plus intéressans de la Province. Un Amateur éclairé des Arts utiles en a jugé très-favorablement sur l'entente de ses différentes parties, la solidité des constructions, le niveau & l'échappement des eaux bien ménagés, la bonne direction des coursiers, l'intelligence & l'adresse des Ouvriers, l'ordre enfin. Cette harmonie donne une haute opinion de la sagesse des Entrepreneurs; un autre genre de mérite semble leur assurer la confiance publique & un heureux succès; c'est la modestie de leurs bâtimens. Les Entrepreneurs François intéressent volontiers leur gloire à élever des édifices capables de soutenir l'affiche d'*Hôtels* au lieu de celle de *Fabriques* ou de *Manufactures*. Après qu'ils ont ébloui les sots, ils vont se perdre dans leur foule. Les gens sensés ont déjà calculé à peu près la chûte de ces constructions modernes en raison des fonds que ce genre de somptuosité absorbe sans ressource & sans compensation; & la prédiction est rarement fausse. La nouvelle Fabrique est dirigée sur des principes opposés: il n'y a rien de superflu; tout y est nécessaire ou utile. Le judicieux Auteur de ces remarques, en donnant quelques avis sur les moyens de perfectionner le méchanisme de la Fabrique, releve encore une faute assez générale dans tous les moulins à eau de quelques genres qu'ils soient. Les arbres de roue sont d'une seule piece, par conséquent très-dispendieux pour leur traite des forêts, souvent très rares: ces arbres sont fragiles, se tourmentent & se tordent facilement. Ceux qui sont faits d'un assemblage de plusieurs brins de bois vif, sont sans contredit plus forts & plus solides; on les trouve facilement, ils se voiturent; on les paye beaucoup moins cher, & ils facilitent singuliérement la célérité des constructions nouvelles ou des réparations.

M. Dubet, Gentilhomme du Berry, à qui il appartient également & de juger de ces établissemens & de diriger les travaux des Arts les plus utiles, a présidé, cette année, à la filature de la Manufacture Royale de cette Ville; & l'on y a suivi ses instructions avec succès. Quelques Provinces ont beaucoup profité de ses *voyages* que l'on pourroit appeller *civiques*, & dont des couronnes *civiques* eussent jadis été la récompense.

D'AMIENS, *le 7 Septembre.*

Les grains baissent lentement dans ces Provinces.

Il y a eu sept maisons & quinze granges remplies de nouveaux grains, brûlées dans l'incendie du 30 Août au Fauxbourg Saint-Pierre de cette Ville. Si on les rebâtit, elles sont encore, comme ci-devant, si bien couvertes de chaume & si exactement attenantes les unes aux autres, qu'il ne faudra encore qu'une étincelle pour les réduire de nouveau toutes en cendre.

C'est un usage assez commun dans cette Province & vraisemblablement dans plusieurs autres de laisser les avoines, après qu'on les a coupées, s'abreuver sur terre de rosée & de pluie. Un sçavant Géorgiphile a très bien prouvé que cette méthode étoit contraire aux principes de la saine physique & de la bonne culture. Cependant quelle peut être l'origine de cette mauvaise pratique? Vraisemblablement une autre pratique mauvaise. On laisse ainsi l'avoine exposée aux influences de l'air, par ce qu'elle a été coupée avant qu'elle fût parfaitement mûre; & l'on espere qu'elle acquerra par-là le degré convenable de maturité qu'elle eût bientôt acquis en terre plus sûrement & sans danger. Pourquoi donc coupe-t-on l'avoine avant qu'elle soit mûre? Cette pratique n'est pas générale: les uns moissonnent ce grain avec la faulx, les autres avec la faucille. Ceux-là n'attendent pas, pour faucher, que le grain soit tout à-fait mûr, parce que le coup rude de la faulx dégarniroit la grappe en la secouant trop fortement. Ceux au contraire qui scient l'épi ne risquent rien à attendre la pleine maturité, car le grain résiste aisément à l'opération de la faucille. Dans le premier cas, il pourra peut-être gagner encore à rester exposé à l'air; il n'a qu'à perdre dans le second. Mais il est évidemment plus sûr de laisser mûrir l'avoine sur sa tige, & par conséquent de la

couper avec la faucille. L'usage de cet instrument a encore un avantage sur celui de la faulx ; on est obligé d'amasser avec le rateau l'avoine fauchée, & de la tourmenter; aussi le champ, sur-tout à la place des rangées, est-il couvert d'herbes au mois d'Octobre : tandis que l'avoine sciée est en javelles qu'on enleve sans trop ébranler les grappes, ainsi il ne peut reparoître dans le champ que des herbes rares. Pourquoi donne-t-on la préférence à la faulx sur la faucille ? Parce qu'elle est plus expéditive, & qu'au moment de la récolte, elle offre une économie réelle, mais ruineuse par ses suites ; car toutes les fois qu'on a pris la peine de calculer, on a reconnu que, compensation faite de l'excédent de la dépense pour la main d'œuvre, il reste six livres de profit net sur chaque arpent d'avoine sciée.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *Œuvres de M. Franklin*, Docteur ès Loix, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, des Sociétés Royales de Londres & de Gottingue, des Sociétés Philosophiques d'Edimbourg & de Rotterdam, Président de la Société Philosophique de Philadelphie, & Résident à la Cour de la Grande Bretagne pour plusieurs Colonies Britanniques Américaines. Traduites de l'Anglois sur la nouvelle Edition par M. Barbeu du Bourg. Avec des additions nouvelles & des fig. en taille-douce. 2 vol. in-4°. A Paris, chez Quillau, rue Christine ; Esprit, Libraire de Monseigneur le Duc de Chartres, au Palais Royal; & l'Auteur, rue de la Bucherie aux Ecoles de Médecine.

D'autres que nous célébreront, dans M. Franklin, l'homme de génie qui, en se délassant de ses travaux patriotiques, pénétre & dévoile les profonds secrets de la nature. Notre tâche est d'aller terre à terre. Mais le Philosophe, ami de l'humanité; l'Econome, *ami de la maison*, si cette expression m'est permise ; le Sage, ami de notre repos, de notre satisfaction, nous l'écouterons avec plaisir, nous nous entretiendrons avec lui, nous le ferons chérir de nos Lecteurs. Ce Recueil nous offrira la matiere d'un extrait intéressant ; & l'on verra le Traducteur partager avec l'Auteur la gloire de s'occuper avec succès du bonheur de leurs semblables. M. du Bourg acquiert, par la publication de ces Œuvres, plus d'un titre à la reconnoissance publique.

On pourra se procurer en Province les *Œuvres de M. Franklin*, par la Poste & port franc, au même prix qu'à Paris, en s'adressant à *M. Luneau de Boisjermain, rue & à côté de la Comédie Françoise*, qui seul a traité avec la Ferme générale des Postes pour tous les Livres imprimés avec permission. On affranchira le port des lettres & de l'argent. Les Habitans de Paris pourront s'adresser à l'Auteur par la petite Poste : il leur enverra l'Ouvrage le jour même ou le lendemain, & ils le payeront en le recevant.

2. *Prospectus d'un Recueil intitulé, Table & Précis des Edits, Déclarations, Lettres-Patentes, Ordonnances* &c. &c. Proposé par souscription, chez Ruault, rue de la Harpe, & chez les Libraires des principales Villes de France.

Il est certain que si l'on avoit eu soin de recueillir les loix à mesure qu'elles ont été promulguées, cette collection épargneroit au Public beaucoup de surprises & de méprises, de fausses demandes & de fausses démarches, d'injustices ou de lésions tant actives que passives. Il existe quelques recueils, mais faits après coup & très-imparfaits. Ceux même qui se procurent ces pieces à mesure qu'elles paroissent sont rarement aussi jaloux de conserver que d'acquérir. L'Ouvrage proposé sera donc agréable au Public, d'autant plus qu'on se bornera à une notice suffisante dans laquelle le texte des articles les plus essentiels sera conservé. Il en paroîtra, chaque année, 2 vol. in 4°., l'un en Septembre, l'autre en Mars. Le premier volume sera publié à la fin du courant. La souscription est de 10 l. 10 s. pour les deux volumes, francs de port par tout le Royaume.

### II.

*Machine nouvelle pour élever les eaux & les matieres souterreines, avec un avis nécessaire.*

Le sieur Cordelle a exécuté cette machine de son invention au bas de la *Butte-Chau-*

*mont* où chacun peut en aller voir l'effet. Elle a été approuvée par l'Académie Royale des Sciences. Elle peut être mise en mouvement par le vent, par un courant d'eau, ou par tout autre moteur. L'Inventeur promet, par son moyen, de puiser l'eau à toute profondeur & de l'élever à toute hauteur, avec moins de force que par tout autre procédé. Il offre ses services au Public, soit pour la fourniture des eaux dans les châteaux & les Villes, sans en excepter Paris, soit pour l'arrosement des prairies, soit pour des épuisemens &c. Sur un simple exposé de la hauteur, il se flatte de dire la force qu'il faudra employer rélativement à la quantité d'eau que l'on voudra élever. Nous présumons qu'on apprendra à la Butte-Chaumont l'adresse de l'Auteur.

N. B. *Nous saisissons cette occasion pour prier MM. les Artistes tant regnicoles qu'étrangers d'avoir l'attention, quand ils nous enverront quelque avis, de marquer exactement leur adresse, les prix de leurs machines ou des modeles qu'ils mettent en vente, & les titres qui peuvent inspirer de la confiance dans leurs annonces. Sans ces précautions, le Public perd & ils perdent eux-mêmes le fruit de leurs inventions. La difficulté de découvrir & leur demeure & tout ce qu'il importe de sçavoir sur l'objet, rebute beaucoup d'Amateurs. Nous le sçavons par une fréquente expérience.*

*On nous a invités à supprimer ces sortes d'annonces, lorsqu'elles ne seroient pas ainsi circonstanciées : nous nous rendrions volontiers à cette invitation, s'il n'en résultoit pour le Public & pour les Artistes, de plus grands inconvéniens encore que de ces omissions : car enfin, il n'est pas toujours très-difficile de se procurer l'adresse d'un Artiste & des instructions. Si les uns se refusent à ce soin, d'autres veulent bien le prendre. Il vaut mieux encore qu'une invention soit connue imparfaitement, que si elle étoit entiérement inconnue ; parce qu'on peut obtenir des éclaircissemens, faire ou voir des essais, s'assurer des résultats. D'ailleurs nous offrons au Public de faire dans notre Gazette les demandes particulieres qu'on nous adressera. La voie est facile ; & elle procurera du moins quelquefois les instructions que l'on pourra souhaiter. Il ne faut pas renoncer à faire un peu de bien, parce qu'on ne sera pas en état de faire tout le bien possible.*

*Cependant nous sentons parfaitement combien il seroit agréable & utile de trouver d'un coup d'œil toutes les facilités réunies. Nous le répétons, c'est l'intérêt manifeste des Artistes de donner les indications convenables sur leur domicile, les prix de leurs machines, leurs essais & les témoignages qui en constatent l'utilité. Ces détails ne peuvent effrayer que les Auteurs d'avis suspects ; les autres, c'est-à dire, les seuls dont nous puissions être jaloux de faire connoître les travaux, n'ont que des motifs de se rendre à nos invitations : nous espérons qu'elles ne seront pas sans effet.*

*Nous prions nos Lecteurs de vouloir bien observer que souvent nos Annonces nous sont envoyées par des Sociétés (presque toujours étrangeres) qui nous communiquent des états des machines soumises à leur jugement & qui ne sont pas dans l'habitude de demander, d'enregistrer & de publier des adresses. Nous ne pouvons pas exiger qu'elles changent leurs coutumes. Mais les noms & les lieux du domicile des Artistes sont ordinairement marqués ; & l'on a la ressource d'écrire dans le pays ou de faire les demandes par la voie de notre Gazette. Notre entreprise n'est pas de nature à nous permettre d'avoir par-tout des Correspondans. Si le Public étoit instruit des soins infinis que nous nous donnons pour satisfaire ou prévenir ses desirs, il verroit que nous sommes fort loin d'être encouragés autant que nous devrions l'être, qu'il faut un zele bien ardent pour résister aux découragemens que nous essuyons, que nous sacrifions jusqu'aux restes d'une foible santé & plus encore, s'il est possible, pour remplir utilement une tâche beaucoup trop pénible, & que nous méritons au moins toute indulgence quand nous ne faisons pas mieux.*

*Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on n'aura jamais une communication suffisante de plans, d'instrumens, de modeles, s'il ne s'établit en France un Bureau* ad hoc, *tel que celui* des Annonces de Leipsick. *Nous avons souvent parlé de la confiance que celui-ci avoit acquise à juste titre. Les personnes qui desireroient se procurer quelques-uns des articles dont nous avons fait mention dans notre Gazette, peuvent s'adresser directement à* MM. les Directeurs de ce Bureau à Leipsick. *Il seroit à desirer qu'ils établissent à Paris ou sur la frontiere un Correspondant qui facilitât les demandes & les envois des objets que l'on trouve dans leur dépôt.*

*Nous croyons devoir avertir de nouveau qu'il*

*faut affranchir jusqu'à la frontiere, les lettres pour l'Allemagne. Quoique nous ayons déjà donné cet avis, il vient encore de rester à la Poste, faute d'affranchissement, une lettre adressée à un de nos Correspondans; & ce n'est qu'après beaucoup de retard que nous avons pu en payer le port.*

## III.

*Lettre écrite de Montmorillon à M. Jouyneau Desloges, Rédacteur des Affiches du Poitou, sur un secret éprouvé contre la morsure des viperes.*

Nous avons, M., en cette Ville, un Citoyen bien recommandable dont le nom doit être cité aux Amis de l'humanité. Il a un secret éprouvé contre la morsure d'une vipere, accident si commun dans les campagnes, & dont tant de personnes meurent: il est juste de faire connoître son zele & ses succès. Ce bon Citoyen est le sieur Didault, Maître Apothicaire, immatriculé en la Faculté de Montpellier. Non-seulement il administre ses secours généreusement & gratuitement; il veut encore rendre son traitement public, afin que tout le monde en profite: il me prie de vous en instruire, je suis sûr que vous l'insererez dans vos Feuilles. Voilà comme les bons Citoyens devroient faire. Avez-vous remarqué, Monsieur, qu'on est dans l'usage d'appeller *secrets* les procédés de presque tous les Arts? Est-ce un vice habituel de notre Langue? C'est tout-à-la-fois l'idiome de la charlatanerie & de l'inhumanité: c'est un reste de notre ancienne barbarie: les mots devroient changer avec les mœurs. A-t-on jamais dû *faire un secret de l'Art de guérir?* En devroit-on jamais faire de ce qui est utile? Le Sr Didault n'a jamais fait mystere du sien; il le défere chaque fois qu'il l'applique: mais on peut l'oublier, vos Feuiles le répandront & le conserveront.

Sa méthode n'est pas difficile ni dispendieuse. Il fait avec la pointe d'un rasoir 3 incisions de la longueur d'un travers de pouce, sur le lieu de la morsure; il applique sur la plaie du *plantain à sept côtes*, qu'il a pilé. Cette herbe est très-commune dans les allées des jardins & autres endroits. (*Sa vertu est éprouvée contre panaris, cloux, charbon &c.*) Il en met l'épaisseur d'un travers de doigt, & le couvre d'une compresse de linge usé qu'il assujettit avec une bande large de trois doigts. Aussi-tôt après le pansement, il fait prendre au malade un demi-gros ou environ de poudre de vipere dans un verre de vin. Le premier jour, le pansement se fait de 4 en 4 heures; le second, de 6 en 6; le troisième, de 8 en 8: rarement a-t-on besoin d'aller ainsi jusqu'au quatrième jour: chaque fois, on fait prendre la même dose de poudre de vipere.

Cette recette est aussi efficace qu'elle est simple. le sieur Didault a guéri, en l'employant, plusieurs personnes; quelques-unes sont à ma connoissance, entr'autres un homme du village de la Groge, Paroisse de Pindray; Madame d'*Argence*, Religieuse au Couvent de cette Ville, & le nommé Morly; une fille âgée de deux ans, de la Paroisse d'Haims &c. Ces guérisons ont été aussi radicales que promptes.

Le sieur Didault a appris sa méthode au Frere François, Augustin & Chirurgien de l'Hôpital de la Maison-Dieu de cette Ville, qui vient d'en faire lui-même l'épreuve la plus heureuse sur un jeune homme qui a eu recours à lui. Un de ces mordus avoit, suivant le conseil vulgaire, tué la vipere; il lui avoit écrasé la tête qu'il avoit mise sur la plaie, & avalé le foie de cet animal. Malgré ce prétendu secret, que l'on pourroit reprocher à quelques Chirurgiens de recommander comme unique ressource, quoiqu'elle soit nulle, & de n'en pas connoître d'autres, l'homme dont je parle enfla promptement & commençoit à être dans le délire: il eût péri infailliblement; le Sr Didault le sauva. J'ai vu beaucoup de ces malheureux morts ou estropiés par l'impéritie des Chirurgiens. C'est donc rendre un grand service à l'humanité que de publier sa méthode, puisqu'un succès constant en justifie l'épreuve; je vous envoye au surplus des certificats dont la fidélité ne sçauroit être suspectée. Vous serez en état de les montrer à ceux qui douteroient.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 4 Septembre 1773, au Mardi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27 à 27 liv. 10 s. l'ancien; le nouveau, de 22 l. 10 s., 27 à 31 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 29 l. 10 s. à 30 l. 5 s. Le seigle, de 10, 13 à 15 liv.; l'orge, de 10, 11 à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 4 Septembre 1773 au Mardi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 20 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 20 à 21 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Septembre 1773, de 53 à 54 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 11 *Septembre* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | H | G | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

### CHANGES DE PARIS, *du* 11 *Septembre* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 à 185 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 à 4 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Jeudi* 9. | *Vendredi* 10. | *Samedi* 11. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1415 . . . . | 1412 $\frac{1}{2}$ . . . | 1412 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 895 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Mardi 7 p. le Mercredi 8 Septembre. *Messieurs* | | Du Jeudi 9. *Messieurs* | | Du Vendredi 10. *Messieurs* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Roytier, six dern. mois 1772. | M. | Courmont, six d. mois 1772. | M. | Boscheron, six d. mois 1772. | P. |
| Radix, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | | Lempereur, *id.* | |
| Gautier, *idem.* | P. | Nau, *idem.* | P. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | R. | Painchain, six p. mois 1773. | A. |
| Desplaces, *idem.* | Z. | Delagarde, six p. mois 1773. | A. | Patu, *idem.* | E. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 11 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 11 *Août.*

LA Société Economique de cette Ville, occupée à rassembler des Mémoires sur l'Agriculture & l'Economie des différentes Provinces de l'Empire, avoit demandé quelles étoient dans l'Ingrie & autres pays, les différentes sortes de terres, combien elles exigeoient de semences, quelles especes de grains on y cultivoit, de quelle sorte de bled les Paysans retireroient le plus de profit? M. le Baron de Wolff a rempli les vœux de l'Académie, bien secondée dans ses desseins patriotiques par les Seigneurs & les Citoyens distingués, généralement adonnés aux recherches économiques, parce qu'elles tendent tout-à-la-fois au bien public & à leurs vrais intétêts. (*Nous réunirons, dans notre Journal, le Mémoire de M. le Baron de Wolff à quelques autres Mémoires, du même genre, qu'on a eu la bonté de nous communiquer*).

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 14 *Août.*

Les pluies continuelles tombées depuis le commencement de ce mois, ont fait renchérir les grains. L'on craint de ne recueillir qu'un trés-chétif produit d'une chétive culture.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 14 *Août.*

Le prix de la farine a baissé de 50 pour 100. On ne sçauroit donner une idée plus frappante de l'excellence de la récolte que par cette baisse prodigieuse. Il y a 40 ans que les travaux du Cultivateur n'avoient été si bien récompensés dans ce Royaume. Il semble que la Providence veuille nous dédommager de nos dernieres privations : mais si nous étions aussi avares que la nature a paru l'être ci-devant, notre richesse nous deviendroit funeste ; elle veut être répandue comme le bonheur.

M. de Sahlgreen, Directeur de la Compagnie des Indes orientales, Commandeur de l'Ordre de Wasa, Bienfaiteur déjà célébré de l'Agriculture, a remis à l'Académie Royale des Sciences & des Arts une somme de 50,000 risdales dont les intérêts doivent être appliqués par cette illustre Société aux usages suivans, sans que le capital puisse jamais être altéré.

Ces intérêts serviront à récompenser ceux qui auront fait des découvertes vraiment utiles à l'Agriculture, à la Botanique, à l'éducation du bétail, & en général à l'Economie rurale. Comme la filature & la fabrication des toiles ont beaucoup de rapport avec cet objet, & qu'elles forment un article très important pour ce pays, elles auront part à ces libéralités. L'Académie

distribuera, selon sa prudence, la totalité ou une partie des rentes constituées.

Elle encouragera, dans chaque Province, les travaux rustiques les plus propres au pays.

Les mines, les manufactures, les métiers, la pêche, & autres Arts assez importans pour être excités & favorisés, participeront à ces prix autant que l'intérêt de l'Agriculture, intérêt fondamental & universel, le permettra.

Cette institution est aussi sage que généreuse. Peut être acquerroit-elle un nouveau degré d'efficacité, si les services les plus signalés, rendus à l'Agriculture, étoient récompensés en partie par des médailles que l'on fût autorisé à porter comme un signe d'honneur. Une distinction permanente & manifeste est un aiguillon plus puissant que tous les dons pécuniaires, bientôt ensevelis dans l'oubli.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le* 18 *Août.*

Il y a, dans ce Royaume, plusieurs Provinces où l'on se flatte de faire encore une bonne récolte de foin; & le produit de la premiere a été double de ce qu'elle est ordinairement. Les grains sont en grande abondance. Nous n'avons à desirer que la continuation du beau tems.

La semaine derniere, il arriva ici quatre vaisseaux des Indes occidentales & un d'Irlande, tous richement chargés.

Samedi dernier, la chaleur fut aussi forte qu'elle l'avoit été le 22 & le 23 Juillet; c'est-à-dire, qu'elle monta au 24e. degré du thermometre de Réaumur. Avant-hier, à six heures du matin, il y eut un orage assez violent suivi d'une pluie abondante; le thermometre tomba; après la pluie, il remonta, & le tems est toujours très chaud.

## TRANSILVANIE.

### De Kroenstadt, *le* 12 *Août.*

La récolte est extrêmement abondante dans tout ce pays. Les chaleurs qui ont repris depuis huit à dix jours font espérer de belles vendanges. Les vignes ont tellement prospéré en Hongrie qu'on se promet de vendanger dans le courant du mois prochain: il arrive déjà par le Danube nombre de bateaux chargés de futailles.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le* 24 *Août.*

On va établir ici une Loterie en rentes viageres, suffisamment garantie, à ce qu'on assure, pour que les Intéressés soient à l'abri de tout risque: mais les risques de la Loterie sont par eux-mêmes plus que suffisans pour dégoûter de ce jeu quiconque n'est pas follement avide ou misérable sans ressource.

### Dl Grossenhorst, *le* 24 *Août.*

Un Agronome de cette Ville a essayé de nourrir un coq avec de l'ergot, après l'avoir affamé. Le coq est mort, ou par l'effet de l'ergot ou des suites de la faim.

Il est encore incertain si l'ergot est ou n'est pas un poison: l'opinion commune le condamne; de grandes autorités & des expériences le justifient; l'incertitude reste, quoiqu'il soit aussi facile qu'intéressant de juger ce procès.

### De Mayence, *le* 25 *Août.*

On vient de défendre aux Juifs de dépenser leur argent en bijoux, galons, modes &c; il ne leur reste presque plus qu'à l'employer en actes de bienfaisance ou d'usure, à leur choix.

### D'Oppenheim, *le* 28 *Août.*

Les moissons ont comblé la mesure de l'abondance dans ce pays. Il se vend beaucoup de grain à chaque Marché; & il en reste toujours beaucoup. Les taxes ont baissé ici & dans les Villes voisines.

## ITALIE.

### De Rome, *le* 11 *Août.*

Il vient d'être sévérement ordonné à tous les Habitans du district & de toutes les Provinces du Patrimoine, de déclarer, avec la

plus grande fidélité, les quantités de froment, orge & autres grains qu'ils ont en propre, afin d'encourager le Cultivateur & le Commerçant par l'incertitude du sort de ses propriétés & de ses opérations. Les Habitans de la campagne Romaine sont encore mieux traités : il leur est ordonné d'apporter à Rome toute leur récolte, sans pouvoir en garder un seul grain, même pour semence ou pour fourniture des Boulangers &c.

Un Religieux a présenté le modele d'une machine au moyen de laquelle on pourra curer le Tibre, sans retarder le cours des eaux. On se dispose à l'exécution de cet utile travail.

### DE FLORENCE, *le 17 Août.*

Les Auditeurs de la Chambre Gran'Ducale ont fait sçavoir, par une notification du 9, que pour étendre & faciliter la fouille & l'exploitation des marbres, S. A. R. avoit daigné, selon ses principes d'équité & ses sentimens de bienfaisance, accorder à ce travail des exemptions de droits & d'impositions, par un Rescrit du 26 Juillet.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 26 Août.*

Le 17 du courant, les pluies ont été si abondantes à Egham, & les eaux si hautes qu'on craignoit que les moissons, déjà coupées en partie, ne fussent perdues. Depuis Lee jusqu'à Crays, les chemins étoient impraticables, les chevaux avoient de l'eau jusqu'au ventre. Il a aussi beaucoup plu à Windsor & autres endroits. On écrit de Cambridge qu'un courant d'eau, formé par les pluies entre Bark-Way & Wadestone-Hills, a emporté tous les grains coupés. Les 18 & 19, une pluie orageuse & excessive détruisit les houblonneries de Réading ; le froment se soutint, & il est de la plus grande beauté. Les houblons ont été également ravagés aux environs de Cantorbéry ; cette récolte est entiérement perdue. Le même orage a fait de grands dégâts dans le Northamptonshire. On ne se rappelle point d'exemple de pareilles pluies dans cette saison. (*Voy. ci-dessous les articles de Bretagne*).

Les grains abondent & baissent considérablement au Marché de Bristol. On s'attend à une forte diminution de prix à Gloucester. Dans le Lincolnshire, on a recueilli tant de grains qu'on manque de Journaliers pour les engranger. On écrit de Norfolk que la cherté des grains y a excité des émeutes. Les dernieres pluies ont empêché les Marchands de bestiaux d'en conduire à Londres ; & en conséquence le Marché de Smithfields a été peu garni. Dans tout le nord de l'Ecosse, la récolte des grains est admirable ; il y a beaucoup d'orge coupée ; c'est la principale culture du pays. On écrit d'Edimbourg que les moissons ont les plus belles apparences & que le pain y renchérit.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 28 Août.*

Les prix des huiles baissent de jour en jour ; elles ne sont pourtant pas encore au taux commun. Depuis quelque tems, l'importation s'en est rallentie. Cependant si les apparences de cette récolte se soutiennent, il ne faudra point de concurrence pour les faire diminuer encore même avant cette époque. Les oliviers sont d'une beauté incomparable : depuis nombre d'années, on n'a rien vu de plus satisfaisant.

La Compagnie d'Afrique & des Négocians particuliers continuent leurs traites de grains ; la Ville d'Arles soutient également ce commerce.

On mande de Cadix que la récolte des grains a été si abondante dans presque toutes les Provinces d'Espagne que le prix en tombe au dessous du médiocre, & qu'on ne doute pas que ce Royaume n'en fournisse, cette année, une grande quantité aux pays où l'on pourroit en avoir besoin, s'il s'en trouve. Cependant il vient encore de passer ici des grains d'Italie pour cet Etat.

On assure que deux grandes caravanes chargées de marchandises précieuses, venant l'une de Perse, l'autre de Damas, ont été pillées par des brigands, l'une en Mésopotamie, l'autre dans la Petite Arménie.

Le vaisseau, la *Marie-Anne*, Cap. Nicolas Guient, est parti pour la Martinique.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE BIHY, *le 28 Août.*

» Il ne m'a pas été possible, Monsieur, de » vous écrire un détail circonstancié de l'i» nondation qui a submergé Châtelaudren » & emporté tous les ponts des grandes rou» tes dans le canton que j'habite. Tous mes » instans ont été employés, depuis le 18, » tant à subvenir aux besoins des malheu» reux Habitans de Châtelaudren qu'à agir » de concert avec mes voisins pour sauver » les restes de cette Ville. Je vais vous tra» cer en peu de mots, puisque vous le sou» haitez, le phénomene affreux qui a ravagé » tout ce pays.

» Quelques légers tremblemens de terre » qu'on a ressentis depuis le 16, l'éruption » spontanée de sources d'eau, observée de» puis le même tems dans une infinité d'en» droits tant sur les hauteurs que dans les » vallons, nous annonçoient une fermenta» tion intérieure dans cette partie. Quel» ques globes de feu vus en l'air, les éclats » d'un tonnerre presque continuel & cepen» dant éloigné, furent, le 17, les signes » avant coureurs du déluge d'eau qui com» mença à tomber le 18, vers les 2 ou 3 » heures du matin. Cette pluie abondante » ne discontinua pas jusqu'au lendemain » matin.

» Quoique le château que j'habite soit » situé sur une hauteur, je crois pouvoir as» surer qu'il y est tombé 25 pouces d'eau » dans ces 24 heures.

» A dix heures du soir, le 18, la chaussée » de l'étang qui domine Châtelaudren fut » emportée par la violence des eaux. Elles » n'y monterent cependant qu'à la hauteur » d'environ 5 ou 6 pieds. Elles parurent di» minuer vers minuit. A une heure, la » chaussée de l'étang de la Mine fut égale» ment emportée : il est situé à 1200 toises » ou environ au-dessus de la Ville. Cette » énorme masse d'eau s'y précipita avec tant » d'impétuosité que les eaux monterent à 8 » & 9 pieds de hauteur. 40 maisons furent » abattues, & on compte au moins 120 ou » 130 personnes noyées.

» Les eaux ont continué de submerger » cette malheureuse Ville jusqu'à Mercredi » au soir qu'on est parvenu à en détourner » le cours. Tous les Habitans sont ruinés, » & l'on craint, avec raison, que les mai» sons qui restent sur pied ne tombent bien» tôt, leurs fondemens ayant été si long» tems détrempées.

» Le Fauxbourg de Sainte Croix de Guin» gamp, Pontrieux, le Fauxbourg du Vau» doué de Quintin, furent pareillement sub» mergés à peu près à la même heure. Tous » les ponts ont été emportés sur les rivieres » de Pontrieux & de Gouet, ainsi que la » plûpart des moulins ; & un très-grand » nombre de personnes a été noyé.

» Ce phénomene n'a point étendu ses ra» vages au-delà de ces deux rivieres de » Gouet & de Pontrieux : elles prennent » toutes deux leurs sources dans les hau» teurs de Corlai. De ces mêmes hauteurs » prennent pareillement leurs sources les ri» vieres d'Oust & de Blavet. Entre ces deux » dernieres rivieres, les moulins & les ponts » ont été pareillement emportés. Corlai, » Gouarec, Pontivy, S. Caradec &c, ont été » également submergés, & il a péri beau» coup de monde.

» D'après cet exposé succint, je crois, » avec quelques penseurs de ce canton, » que la raison de cet affreux phénomene » qui n'a ravagé qu'une bande de cette » Province située Nord & Sud, ne doit être » attribuée qu'à une espece de trombe (1) » dont l'éruption a dû se faire dans les hau» teurs de Corlai.

*Barometre de M. de Réaumur.*

| | | |
|---|---|---|
| Le 16 . . . . . | 27 à 27 | 1 |
| Le 17 . . . . . | 27 3 ½ à 27 | |
| Le 18 à 4 heures matin | 26 | 10 |
| 4 h. après midi | 26 | 6 ½ |
| 10 h. après midi | 26 | 6 |
| Le 19 à 1 heure matin. | 26 | 8 |
| Le 19 à 7 heures du soir | 27 | 2 |

» (1) *Trombe est un terme de marine dont » on se sert pour exprimer une colonne d'eau » que le soleil pompe au travers des nuages, & » qui forme une masse considérable laquelle, à » une certaine élévation, retombe & donne sou» vent aux vaisseaux une commotion très-dan» gereuse ; ensorte que les Marins, lorsqu'ils » apperçoivent la trombe, tirent le canon pour » tâcher de la diviser.*

| *Thermometre.* | *Vents.* |
|---|---|
| 14 à 17 | S. O. & O. couvert & nuageux, pluie à midi, vent, tonnerre. |
| 18 à 30 | S. O. & O. assez beau, tonnerre. |
| 13 . . | S. O. grande pluie, vent, tonnerre. |
| 14 . . | N. grande pluie, vent, tonnerre. |
| 15 . . | N. grande pluie, grand vent, tonnerre. |
| 12 . . | N. grande pluie, grand vent. |
| 12 à 21 | N. O. assez beau. |

DE DIEPPE, *le* 30 *Août.*

Le Gouvernement paroît disposé à donner l'attention la plus sérieuse à l'amélioration de notre Port. Un Magistrat des plus distingués & des plus zélés pour les progrès de commerce, a vu par lui-même les travaux que l'utilité publique y demandoit; & l'allégresse des Citoyens s'est manifestée, à cette occasion, de la maniere la plus éclatante.

DE NANTES, *le* 1 *Septembre.*

L'orage qui a répandu la désolation à S. Brieuc, à Châtelaudren, à Moncontour &c, la nuit du 18 au 19 du mois dernier, a fondu également sur Saint-Malo. Les fromens ont été emportés, les bleds noirs couchés, les arbres rompus, les fruits abattus par des torrens d'eau & la furie des vents. La mer étoit soulevée au point que les vagues jaillissoient par-dessus les murs de la Ville, & qu'il étoit dangereux de s'y exposer. Le choc des flots sembloit tirer des étincelles des rochers contre lesquels ils se brisoient. La majeure partie des vaisseaux & des bateaux ancrés & amarrés ont été fracassés, entr'autres, l'*Auguste* & la *Reine des Anges* qui étoient en chargement pour la Rochelle.

Dans le Port de Saint-Briac, la *Josephe Fidele*, cinq bâtimens & trois bateaux ont été très-endommagés.

On a vu des débris sur la côte, ce qui fait craindre des pertes en mer.

Il paroît que la tempête a donné fortement sur toute cette côte avec plus ou moins de violence. Il n'y a point eu dans les Ports de Paimbœuf & de Nantes d'avaries considérables.

La nuit du 21 au 22, une gabarre chargée de bois de construction & autres marchandises, ayant touché sur les pierres nommées les Crapauds, proche le petit Bé, y a coulé à fond. Heureusement personne n'a péri.

Ce terrible désastre n'a pas eu sur les prix des grains toute l'influence qu'on avoit lieu de craindre; ce qui prouve la grande abondance des récoltes dans le reste de la Province. A la vérité, le froment a augmenté assez notablement à Saint-Malo & autres lieux frappés du même fléau; mais la plûpart des autres grains n'ont presque point varié, & hors de cette sphere, les prix baissent plutôt qu'ils ne haussent. Il a remonté ici beaucoup de bled de Saint-Nazaire; il en descend par la Loire, de Saumur, d'Orléans &c.

Le *Voltaire*, le *Vermudien*, le *Baron d'Arros*, la *Nouvelle Héloïse*, le *Huron*, l'*Iris*, la *Dauphine*, le *Tigre*, sont arrivés presque tout-à-la-fois des Isles. Les sucres, le cacao & le coton ont haussé, tandis que les cafés baissent. La premiere sorte de sucre blanc vaut de 58 à 60 liv.; le sucre brut fin, de 34 à 37 liv.; le cacao, de 13 s. 6 d. à 14 s.; le café, de 9 s. à 14 s. 6 den. Le *François*, l'*Algonquin* & l'*Iroquois* sont partis pour l'Amérique.

Le café de Moka vaut à Saint-Malo 30 à 36 s.; & celui de Bourbon, 25 à 29.

Le 19, la taxe du pain a été baissée de plusieurs deniers. Le pain blanc est à 30 d.; celui de méteil à 21; & celui de seigle à 15. L'abondance ne pouvoit avoir plus rapidement des effets plus considérables. Il paroît que plusieurs Provinces regorgent de grains.

Les secours administrés à quelques noyés ont été inutiles, soit qu'ils soient arrivés trop tard, soit que ces infortunés eussent reçu quelque coup irrémédiable, soit qu'on eût achevé de les faire périr en les suspendant par les pieds. Il y a une boîte de secours à l'Hôtel-de-Ville, mais ce n'est pas assez, & l'instruction n'est pas assez répandue. En observant combien est barbare la coutume de suspendre les noyés par les

pieds, on vient de conseiller, par un avis public, de les coucher sur le dos, & il est dangereux de les coucher sur le dos; il faut les changer continuellement de position.

### De Rouen, *le* 1 *Septembre.*

C'est une recherche bien importante que celle des divers droits levés dans les circulations sur les hommes & les marchandises, pour réformer ceux qui ne sont pas fondés sur des titres valables. Le commerce n'a nullement besoin de faux frais. Cependant il est juste & nécessaire que les avances faites pour le service du Public en ponts, bacs &c, rapportent un intérêt à ceux qui les ont faites & qui les entretiennent. D'après vérification de titres, M. de Senneterre de la Ferté vient d'être maintenu, par un Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Juillet, dans la possession d'un bac sur la riviere de Dives, au lieu de Hau, & la perception de divers droits sur les hommes, les animaux & les marchandises. Ne seroit-il pas possible que les Provinces formassent des especes d'abonnemens avec les Propriétaires, ou qu'elles fussent en quelque sorte Fermieres de ces bacs &c, afin d'en rendre le passage franc, en laissant néanmoins la charge de l'entretien aux Propriétaires, moyennant le prix de l'abonnement ou du fermage? Il est si avantageux pour un pays de faciliter la circulation & du supprimer les faux frais, que de bons Citoyens devroient s'occuper des moyens d'assortir l'intérêt du Public avec les droits particuliers, par des arrangemens de ce genre que l'on ne propose que pour exciter leur zele.

### D'Amiens, *le* 3 *Septembre.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville adjugea, le 25, le Prix de Botanique à M. Danllé. Elle propose de nouveau, pour l'année prochaine, la *construction d'un hygrometre.* Les grains sont encore assez chers dans la plûpart des Marchés de ces Provinces.

### De Paris, *le* 10 *Septembre.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le Lundi 6 du présent mois; les numéros sortis de la roue sont 34. 47. 55. 82. 85.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. Costard, fils & Compagnie, Libraire rue Saint-Jean-de-Beauvais, distribue le T. 5e. des planches de l'*Histoire Universelle du régne vegétal*, prix en feuilles 60 liv., & la reliûre en carton 30 s. Le premier volume de *Discours* sera incessamment publié. Par zele pour les progrès d'une Science très-utile, nous ne sçaurions trop fortement attirer les regards, les encouragemens, les secours du Public, des Etrangers comme des Nationaux, sur cette belle entreprise à laquelle l'Auteur & les Libraires consacrent des travaux & des dépenses immenses.

On trouve aussi chez Costard, 1°. *Elizene* n°. 5 du Décaméron François in-8°. gr. format, avec de très-belles Figures, & toute l'élégance typographique, prix 28 l. 8 s.: toujours même touche & même agrément. 2°. *Des causes & des remedes de l'Amour, considéré comme maladie.* Par J. F., Médecin Anglois. Broch. in-12, pr. 1 liv. 4 s. L'Auteur, après avoir examiné les opinions différentes sur les causes de l'amour, en distingue trois sortes, l'appétit, l'amour intellectuel pur, l'amour pathétique. Le premier se termine aux objets qui flattent les sens extérieurs; il est excité par la connoissance qu'a l'ame de la sensation agréable excitée par ces objets. Le second consiste dans un simple exercice de l'ame; il est excité par la représentation de la bonté des objets. Le troisième a son siege dans le cœur qu'il agite, resserre, dilate, anime &c. L'Auteur examine ensuite les divers conseils donnés pour la guérison de cette passion, y ajoute comme remede principal le choc des idées, des images, des objets les plus capables d'exciter dans le sujet les commotions les plus vives & les distractions les plus fortes, avec différentes conditions qu'il prescrit. Ses raisons sont appuyées d'anecdotes singulieres & frap-

pantes. Cette Brochure est destinée à servir de supplément au Livre recommandable & par la solidité des instructions & par la délicatesse de la plume, intitulé : *de l'Homme & de la Femme considérés dans l'état du mariage.* Chez les mêmes Libraires.

2. *Tableau, Tarif & Arrondissement de la Sénéchaussée de Bellac, ressortissant au Parlement de Paris pour les régales, droits des Pairs, Pairies du Domaine, appels principaux comme d'abus ; au Conseil Supérieur de Poitiers pour les affaires civiles & criminelles ; à celui de Clermont pour les cas ecclésiastiques & les Tailles.* Par M. Maillebay de la Motthe, Conseiller du Roi, son Avocat au Siege Royal de Bellac. A Paris, chez Desventes de la Doué, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le College de Louis-le-Grand. In-8°.

Ce Tableau, quoique tracé sans prétention apparente, fait naître une foule d'idées qui n'échapperont pas aux Réformateurs de la Justice. L'Auteur donne d'abord une notice historique rapide de cette Sénéchaussée, sans cesse jettée d'un ressort dans un autre, & relevant aujourd'hui de plusieurs Cours différentes. Suit un Réglement pour les salaires des Huissiers, devenu arbitraire & vexatoire dans la Jurisdiction. 3°. Un arrondissement de la Sénéchaussée, dans lequel on voit nombre de lieux coupés en différentes parties dépendantes de divers Tribunaux. Si l'on dressoit ainsi des tableaux de chaque Jurisdiction, il n'y auroit rien de plus facile que d'applanir l'exercice de la Justice, de diriger vers un même but des membres épars, & de conduire par une seule voie & par la voie la plus courte les Citoyens à la conclusion de toutes leurs affaires ou à la décision de tous leurs différends, de quelque nature qu'ils fussent.

3. *Essai sur l'Equitation ou Principes raisonnés sur l'Art de monter & de dresser les chevaux.* Par M. Mottin de la Balme, Capitaine de Cavalerie & Officier Major de la Gendarmerie de France. A Amsterdam, & se trouve à Paris chez Jombert, fils aîné, rue Dauphine ; & Ruault, rue de la Harpe.

M. de la Balme traite cet Art en grand Maître. Après une introduction judicieuse & sçavante, il traite en XII chapitres, de la belle posture d'un homme à cheval, des bons effets de l'assiette, des moyens d'assouplir un Cavalier, des leçons à donner aux chevaux, des allures, des défenses ou de la résistance des chevaux, de la diversité des caracteres, des soins pour les rendre propres aux deux sexes, des principes pour les dresser au montoir, des soins pour les dresser au feu, des aides, du choix des selles, des brides &c. Enfin l'Auteur donne une analyse critique des ouvrages écrits sur l'équitation. Dans le cours de son Livre, il propose plusieurs réformes dont il démontre la nécessité. Nous sommes persuadés que le succès l'engagera à publier le nouveau volume qu'il a préparé sur quelques-autres manœuvres, avec un petit Traité sur la maniere de médicamenter les chevaux, & la description d'une machine qu'il a imaginée pour produire même dans un appartement un effet semblable à celui qu'occasionne le Sauteur dans les piliers.

4. *Etat actuel de l'Art & de la Science Militaire à la Chine, tiré des Livres militaires des Chinois, avec diverses observations sur l'étendue & les bornes des connoissances militaires chez les Européens.* A Londres, & se trouve à Paris chez Didot, l'aîné, Libraire Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Augustins.

Nous ne parlerions pas de cette exposition critique & sçavante de l'Art & de la Science de la Guerre chez les Chinois & chez les Européens, si nous ne la trouvions parsemée d'excellentes leçons économiques & de traits lumineux de cette vertueuse doctrine mise en pratique depuis tant de siecles avec tant de succès dans le plus vaste Empire de l'Univers. Les Chinois peuvent-ils traiter de l'objet en apparence le plus indifférent, sans que la plénitude de leur cœur se répande en instructions ? Peut-on parler des Chinois, avec une connoissance exacte de leurs mœurs politiques, sans être sans cesse ramené par l'admiration & la conviction à l'éloge de ces grands principes qui rendent leur Empire immuable.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 4 Septembre 1773, au Mardi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 26 liv. 10 s. à 27 liv. l'ancien ; le nouveau, de 25 l. 10 s. à 29 l. *le septier ;* il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 12 livres 10 s. à 14 liv. 10 s. ; l'orge, de 10 liv. 5 s. à 12 liv. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 4 Septembre 1773 au Mardi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 17 liv. 10 s., 21 à 22 l. l'ancienne ; la nouvelle, de 18 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Septembre 1773, de 52 à 53 l. ; *id.* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42 ; *id.* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Septembre* 1773.

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | | |

### CHANGES DE PARIS, *du 7 Septembre* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | | |
| Madrid ..... | 15 | 7 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{1}{4}$ à 96 | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{3}{4}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{8}$ au pair. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Lundi 6.* | *Mardi 7.* | *Mercredi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1410 . . . . | 1410 . . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 59 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 328 30 . . . | 330 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 4 Sept. 1773. | | Du Lundi 6. | | Du Mardi 7. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | M. | Defrance, six d. mois 1772. | M. |
| Delarue pere, *id.* | P. | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | P. |
| Caron, six prem. mois 1773. | A. | Certain, *idem.* | | Defays, six prem. mois 1773. | A. |
| Gossey, *idem.* | C. | Delamotte, *idem.* | N. | Cauchy, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 7 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 14 *Août*.

LE ſieur Bagge, Négociant à Gothenbourg, a obtenu pour dix ans le privilége de la pêche de la baleine dans les diſtricts de Bohn & de Halland, ſans que ce privilége puiſſe empêcher qu'il ne ſe forme quelque aſſociation pour entreprendre la même pêche dans le Groenland. Si le préjugé ravit encore la liberté de la pêche, au moins faut-il borner, autant qu'il eſt poſſible, ſes uſurpations.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 18 *Août*.

On ſçait que les campagnes de pluſieurs Provinces de l'Empire ont été ravagées, cette année, par différentes eſpeces de ſouris : on en compte de trois ſortes, des ſouris de champ rougeâtres & griſes, des ſouris plus groſſes avec la tête pointue, enfin les ſouris de jardin & les taupes. Pour ſe délivrer des premieres, on a ſemé du chanvre dans les jacheres & autres champs : l'odeur de cette plante les a miſes en fuite ainſi que beaucoup d'inſectes. On a, en quelques endroits, détruit celles de la ſeconde eſpece, en mettant dans leurs trous, par un tems ſec, une mixtion pétrie avec de la biere & compoſée de 8 lots d'arſenic, 4 de ſucre, une poignée de farine de bled, & un quart de beurre frais. Pour les taupes & ſouris de jardin, on a ajouté à ce mêlange une taupe & une écreviſſe pulvériſées.

L'emploi de l'arſenic eſt trop dangereux. L'on deſireroit donc connoître quelques remedes exempts d'inconvéniens graves. On vient de publier à Leipſick deux écrits ſur ces mêmes animaux ; l'un de M. Henri-Amedée Haſe, Bailli de Wittemberg ; l'autre de M. Lade, Maître-ès-Arts & Diacre d'Eſterwerden. On aſſure qu'ils contiennent des détails curieux que nous ferons connoître.

On conſeille de labourer les champs immédiatement après la récolte : ce labour découvrira & les larcins & les retraites des ſouris ; & il ſera facile d'en détruire une partie.

D'OFFENBACH, *le* 18 *Août*.

Le prix du pain a diminué dans cette Ville : celle de Francfort ne jouira du même avantage, qu'après la Foire & le départ des Etrangers.

On apprend de Chemniz qu'il s'y eſt établi une nouvelle Fabrique de baſin de toutes ſortes de couleurs ; & qu'il devient fort à la mode en Saxe.

DE LAUTERN, *le* 19 *Août*.

La Société Phyſique & Economique du Palatinat a promis une médaille de 30 du-

partent en foule pour cette destination. Les cats, avec 10 ducats en argent, à celui qui fera la découverte la plus utile pour l'économie, les Manufactures &c ; & un Prix de 20 ducats pour la meilleure instruction sur le trefle & le fourrage d'écurie. Les pieces seront adressées à M. le Conseiller Médicus, Directeur de la Société à Manheim.

### De Breslau, *le 19 Août.*

On tâche d'introduire ici une maniere de multiplier les abricotiers, comme dans d'autres pays, mais nouvelle pour nous: elle consiste à les provigner en implantant les branches inférieures comme les sarmens de vigne, ou les marcottes d'œillet. Ces branches bientôt enracinées, produisent des arbres sains & forts.

Une grande partie de l'Europe laisse au petit Peuple l'usage des pommes de terre & des citrouilles. En Russie, il ne paroît des pommes de terre, & en Silésie des citrouilles que sur les tables des Grands. Là on les dédaigne comme trop communes, ici leur rareté fait leur prix : il n'y a rien là d'étonnant ; mais il peut paroître singulier qu'il y ait encore assez peu de communication dans la République Agricole pour que les cultures les plus ordinaires de certains pays soient presqu'entiérement inconnues dans d'autres, quoiqu'également convenables à ceux ci. La culture des citrouilles vient d'être recommandée à nos Paysans dans un Mémoire où l'on expose les différens usages auxquels elles peuvent être employées.

## ITALIE.

### De Livourne, *le 16 Août.*

L'Ordonnance par laquelle S. A. R. a défendu d'enterrer les morts dans l'enceinte des Villes, s'exécute ici sans obstacle : les familles nobles conserveront seules leurs anciennes sépultures dans les Eglises. La Russie travaille également à détruire le même germe de peste.

On parle de la construction d'une nouvelle Ville dans le territoire de Sienne ; & pour la rendre florissante, il ne s'agit que de constituer les Habitans dans la jouissance des libertés consacrées par le droit naturel.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 21 Août.*

Plusieurs familles se préparent à partir pour la Floride Occidentale où elles formeront des établissemens dans les terreins concédés au Lord Durmouth.

On écrit de Dublin que la populace ne cesse de se porter à de nouveaux attentats contre les gens qu'elle rencontre vêtus avec de certaines étoffes de l'Inde, des mousselines &c.

La Société établie en faveur des Débiteurs insolvables a derniérement tiré des prisons de cette Capitale 40 de ces malheureux : vingt-un d'entr'eux étoient mariés; le nombre de leurs enfans montoit à soixante-onze

Le commerce de la Grande-Bretagne avec la Pologne tombe entiérement entre les mains de la Prusse; car toutes nos marchandises consommées tant en Pologne qu'en Lithuanie passoient par Dantzick : elles excédoient considérablement les retours ; & les droits imposés sur nos importations étoient très-modiques. La Pologne est presque le seul pays qui achete nos sucres ; elle les prend entiérement raffinés ; les demandes à cet égard sont très-hautes. L'exportation de notre tabac complettement façonné est encore plus forte pour la Pologne que pour tout autre Etat. Ce Royaume consomme encore une grande quantité de nos toiles, de notre quincaillerie, de nos liqueurs, de nos cuirs, plomb, étaim, sel, charbon &c. Si notre thé n'étoit point chargé de droits, il en prendroit considérablement. Toutes ces marchandises entrent en Pologne par Dantzick.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 24 Août.*

Outre les grains qui viennent de la Cale, d'Italie, de Hollande, nous en recevons, depuis la récolte, de Narbonne & d'Arles. Le fertile territoire de cette derniere Ville a déjà servi, l'année derniere, de magasin à une partie de la Province : nos bâtimens

moiſſons n'ont encore produit aucun changement dans les Ports d'Italie pour le commerce des bleds. Le brigantin, le *Gracieux*, eſt parti d'ici pour la Guadeloupe.

D SAINT-BRIEUC, *le 26 Août.*

Nous jouiſſions de la perſpective flatteuſe d'une abondante récolte, & nous nous félicitions d'avoir été épargnés par les orages qui, depuis quelques mois, ont déſolé pluſieurs Provinces du Royaume. Mais helas! notre joie a duré peu, & la nuit, la déſaſtreuſe nuit du 18 au 19 de ce mois nous a remplis de deuil & d'amertume.

Dès le matin du 18, le ciel ſe couvrit de nuages, les vents paſſerent au ſud eſt; il plut fortement la plus grande partie du jour, & le tonnerre ſe fit entendre dans l'après midi. Vers les ſept heures du ſoir, les vents paſſerent à l'oueſt; à 9 heures & demie il commença à pleuvoir à verſe, ce qui ne diſcontinua point juſques vers 3 heures & demie du matin. Pour lors, le vent qui, malgré la pluie, avoit été violent, ſauta au nord-oueſt d'où il ſouffla vivement juſqu'à 4 heures après midi, le ciel étant d'ailleurs très-beau.

Pendant la violence de l'orage, qui ſe fit ſentir dans un eſpace d'environ 9 à 10 lieues, le mercure deſcendit juſqu'à 27 pouces. D'onze heures à minuit & demi, des éclairs multipliés firent paroître le ciel en feu: pluſieurs perſonnes ont aſſuré avoir ſenti très-diſtinctement deux ſecouſſes de tremblement de terre à environ 11 heures & demie; ce qui a été obſervé non-ſeulement ici, mais encore à Quintin, & ſur-tout au château de Lorges. Dans la matinée du 18, à Lamballe & à Quintin, des puits dont l'eau étoit à 12 & 15 pieds de profondeur, s'étoienr, en quelques heures, remplis au point qu'on y puiſoit avec la main.

A peine le jour eut il paru qu'on vit les ravages affreux de l'orage. Toutes les barques, qui étoient le long de notre quai, avoient chaſſé, malgré leurs ancres, & avoient été en dérive; quelques-unes avoient perdu leur chaloupe. Quatre ponts très-ſolidement bâtis ſur notre riviere de Gouet avoient été renverſés, nombre de moulins endommagés, & quelques-uns abſolument détruits & leurs Habitans noyés.

La chauſſee de l'étang de Quintin, ſituée à 4 lieues d'ici, s'étant rompue à 10 heures & demie, rien n'avoit réſiſté à l'impétuoſité des eaux; un des Fauxbourgs de cette derniere Ville en a été ſubmergé; les Tanneries, avec quelques maiſons, ont été détruites de fond en comble, & il y a péri 14 perſonnes tant grandes que petites. Là comme ailleurs, la crue des eaux n'ayant pas permis de retirer les cadavres qu'après 24 heures de ſubmerſion, il n'a pas été poſſible de leur adminiſtrer les ſecours preſcrits en pareil cas; & les eſſais qu'on en a faits n'ont pas réuſſi.

La Ville de Châtelaudren, ſituée à trois lieues d'ici, & bâtie en partie au-deſſous de la chauſſée d'un étang conſidérable, a été abîmée par la rupture de la digue qui n'a pu ſoutenir l'effort des eaux. Pluſieurs maiſons ont été renverſées, & le nombre des noyés paſſe 70. Les ponts ſur cette riviere, ainſi que pluſieurs moulins, ont été détruits, & quelques perſonnes englouties dans les eaux. La mine de plomb de Villefumée, ſituée à un quart de lieue de Châtelaudren, & ſes différens travaux, ont beaucoup ſouffert.

La Ville de Guingamp, à ſix lieues d'ici, n'a point été exempte de l'orage; la riviere s'étant gonflée prodigieuſement, le pont a été emporté avec une maiſon voiſine. La petite Ville de Pontrieuc qui en eſt à trois lieues, ſur la même riviere, a été inondée, & pluſieurs maiſons ſe ſont écroulées. La riviere d'Urn, à une lieue & demie d'ici, s'eſt auſſi débordée au point que deux moulins ont été détruits de même que le pont d'Yffiniac. Par une ſuite du même orage, le pont Gand & les moulins y attenans ont été renverſés.

Le dommage qu'a cauſé cette inondation eſt inappréciable; on peut, ſans exagération, l'évaluer à huit cens mille livres, non ſeulement à raiſon des édifices renverſés & des meubles perdus, mais encore par le préjudice que cauſe au commerce la rupture des ponts qui intercepte la communication de ce canton avec la plûpart des Villes voiſines. On y doit joindre le tort irréparable que le vent & la pluie ont fait aux moiſſons dont la plus grande partie étoit encore dans les champs. Les bleds noirs ſur-tout, qui font un tiers de notre récolte, ſont abſolument ruinés; nombre de prairies ſont enſablées; beaucoup d'arbres fruitiers

ſont déracinés, & le peu de fruit qui avoit échappé aux gelées du printems a été abattu par le vent, avant d'avoir atteint le degré de maturité qui le rend propre à nos beſoins.

Mais de toutes les pertes, la plus accablante c'eſt, ſans contredit, celle des malheureux qui ont péri dans cette fatale nuitée. Quoiqu'on n'en puiſſe pas donner une liſte exacte, on ſçait, à n'en pouvoir douter, que leur nombre ſurpaſſe la centaine : ce qui doit d'autant moins ſurprendre que l'inondation a été ſubite, & que le coup d'eau s'étant principalement fait ſentir entre minuit & une heure, la plûpart de ceux qui en ont été les victimes étoient plongés dans le premier ſommeil. Nos vieillards ſe rappellent d'avoir vu ici & aux environs, le 1 Octobre 1709, un déluge pareil & qui cauſa à peu près les mêmes accidens. On a calculé que dans la derniere inondation, l'eau avoit excédé d'environ 20 pieds ſon niveau ordinaire dans notre riviere.

Tant de malheurs réunis ſur nos têtes étoient ſans remede : il en falloit cependant prévenir les ſuites. Heureuſement M. le Comte de Graves, Commandant en chef dans cette Province, étoit le 18 dans nos environs. A peine fut-il inſtruit du déſaſtre, qu'il ſe tranſporta ſur les lieux endommagés où il donna les ordres les plus précis & les plus ſages pour ſoulager les malheureux, retirer du danger ceux qui y étoient encore, rétablir les communications, recueillir enfin & mettre en ſûreté les effets naufragés. Mais c'eſt ſur tout à notre reſpectable Prélat que nous devons de profonds hommages : on l'a vu ſe porter par-tout avec ce zele infatigable & cette activité bienfaiſante qui caractériſent les belles ames. Sa préſence, ſon exemple, ſes libéralités ont excité tout le monde à bien faire. Quatre malheureux prêts à périr dans une Papeterie à demi-renverſée lui doivent la vie qu'ils auroient infailliblement perdue, s'il n'avoit volé à leur ſecours. Les malheureux Habitans de Châtelaudren ſe rappelleront longtems, avec reconnoiſſance, les ſoins charitables qu'il leur a prodigués, en leur faiſant paſſer du pain & de la viande pour arracher à la faim ceux que le naufrage avoit épargnés. M. le Vicomte de la Ferronaye, ſon frere, a partagé avec lui ces généreux travaux. Des Citoyens reſpectables de tous les ordres ſe ſont fait un devoir d'imiter de ſi beaux exemples. MM. les Officiers Municipaux ont concouru de tout leur pouvoir à accélérer les ſecours relatifs aux circonſtances; & le ſieur Perond, Ingénieur des ponts & chauſſées, quoiqu'atteint d'une maladie grave, s'eſt fait tranſporter chaque jour aux lieux où ſa préſence & ſon miniſtere étoient néceſſaires.

### De Nancy, *le* 28 *Août.*

La Chambre des Comptes de Lorraine a enregiſtré le 18 des Lettres-Patentes du Roi données à Compiegne le 24 Juillet, ſur une convention conclue entre le Roi & le Prince de Bamberg & de Wurtzbourg pour l'exemption réciproque du droit d'aubaine.

Les Marchés de ces Provinces ſont abondamment garnis de grains nouveaux ; les prix baiſſent d'une ſemaine à l'autre.

### De Tours, *le* 28 *Août.*

Enfin il ſemble que cette Province, ſi long tems accablée ſous le poids de la cherté, peut ſe flatter de jouir d'un adouciſſement durable, & de voir ſes pauvres atteindre, par le travail, aux moyens de ſatiſfaire à leurs premiers beſoins. Déjà les grains & le pain ſont à un taux plus bas qu'ils ne l'ont été depuis quelques années.

Pour faciliter les demandes de mûriers blancs dans les pépinieres de la Généralité, M. l'Intendant a diſpenſé les Demandeurs des différentes formalités ci-devant requiſes. Il ſuffira de remettre une note à l'Intendance, ou chez les Subdélégués, ou à l'Entrepreneur des pépinieres, avant le mois d'Octobre.

### Du Mans *le* 30 *Août.*

Un Obſervateur attentif aſſure avoir remarqué que, le Vendredi 13 du courant, la chaleur fut à 32 degrés, ſur les deux heures après midi ; qu'à ſix heures du ſoir, elle étoit encore à 26 degrés ; & que le lendemain elle remonta juſqu'à 30. L'on peut dire que, depuis le commencement de ce ſiecle, on n'avoit point obſervé, ni vraiſemblablement éprouvé de chaleur auſſi forte que celle-là dans ce climat.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *Jurisprudence Consulaire, & Instruction des Négocians, Ouvrage utile aux Marchands, Banquiers, Commissionnaires, Receveurs, Gens d'affaires, Procureurs des Jurisdictions ordinaires où on juge consulairement, Huissiers, à tous ceux qui vendent les bestiaux & denrées provenant de leurs biens, Fermiers & autres.* Dédié à Messieurs les Juges-Consuls d'Anjou à Angers. Par M. Rogue, Agréé pour plaider au Consulat, & associé au Bureau d'Agriculture d'Angers. A Angers, chez A. J. Jahyer, Imprimeur du Roi, rue S. Michel; & à Paris, chez Guillin, Libraire, Quai des Augustins. 2 vol., prix 6 liv. rel.

L'ignorance des loix est sans doute la premiere source des procès. Cette ignorance est en quelque sorte invincible dans les affaires civiles : il n'en est pas de même en matiere du commerce. La nécessité de simplifier la Jurisprudence mercantile a été mieux sentie, parce que le cours du commerce est & doit être nécessairement plus rapide; & que son interruption ou sa lenteur est la ruine publique. M. Rogue, admis depuis l'âge de dix-sept ans à plaider au Consulat d'Angers, a constamment travaillé à approfondir la Jurisprudence consulaire : nos Lecteurs ont déjà jugé de l'étendue de ses connoissances par une foule de décisions & de discussions imprimées dans notre Gazette & dans notre Journal. Tous ceux qui prennent quelque part au commerce, puiseront dans son Traité sommaire des instructions indispensables pour ne pas s'engager imprudemment dans des contestations préjudiciables même à leur crédit. L'Auteur expose d'abord la forme des Tribunaux, des procédures, des Sentences &c, & ensuite il parcourt les différens objets de leur ressort, intérêts, escompte, usure, communauté, lésion, rescision, prêt, dépôt, prescription, dommages, transports, garanties, vices, faillites, banqueroutes, défenses générales, priviléges, arbitrages, conventions, vols, comptes, monnoies, bourses, places, foires, regles relatives aux Aubergistes, Voituriers, Frippiers, Meûniers; les Sociétés, commissions, banque, lettres de change, change, protêt, billets &c. &c. &c. Il se borne ordinairement à présenter le texte de la loi, sans se jetter dans des commentaires. Quelquefois il ne rapporte que des coutumes, des décisions particulieres, on d'anciennes injonctions qu'on ne sçauroit prendre pour des regles générales; mais le Lecteur ne sçauroit s'y méprendre. L'Ouvrage est aussi serré qu'il peut l'être; il pourroit y avoir plus d'ordre dans l'arrangement des matieres. Nous ne devons pas oublier de remarquer qu'il sera très-utile même aux Marchands étrangers qui viennent trafiquer dans ce Royaume.

2. *Traité des Couleurs & Vernis*, par M. Mauclerc, Marchand Epicier. Vol. in-8°., 3 liv. 12 s. broché. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe; & chez l'Auteur rue Quincampoix.

Cet Ouvrage est composé de plusieurs petits Traités concernant l'origine de la Peinture, la comparaison des couleurs impalpables & lumineuses & des couleurs matérielles & opaques, l'Art d'imprimer les tableaux, l'harmonie des couleurs ou du clavecin oculaire, la réfutation d'un Livre intitulé, l'*Art de faire & d'employer le vernis*, la nature & la composition des vernis, la maniere d'employer & de polir le vernis, la peinture en bâtimens, enfin le nettoyage des tableaux, la cause des gersures de la couleur, & le nettoyage de la toile. On ne sçauroit refuser à M. Mauclerc l'avantage d'avoir fait une étude particuliere des matieres employées dans la composition des couleurs, des recherches utiles sur les causes de leur *malfaisance* & de leurs dégradations, des vernis remarquables par leurs effets & par la simplicité de leurs recettes, la découverte des moyens de dépurer de leurs sels, de leurs soufres & de leurs saletés, les couleurs minérales, métalliques & terrestres, de maniere que les Peintres & le Public pourront faire l'emploi des huiles & des couleurs sans odeur & sans danger. Cette découverte est attestée par un certificat de l'Académie de S. Luc & Communauté des Peintres. Dans le même certificat, la beauté & la solidité des vernis du sieur Mauclerc est reconnue, d'après l'épreuve. S'il n'est pas

encore parvenu à ôter de l'orpin ſon ſoufre, il aſſure que ſon odeur ne ſçauroit être nuiſible, & qu'elle ſe diſſipe en peu de tems. Quant à ſa diſpute avec le ſieur Watin, il n'appartient qu'aux gens de l'Art de prononcer entr'eux : nous avons reçu quelques feuilles détachées dans leſquelles les deux Concurrens ont répandu plus de perſonnalités que d'inſtructions. M. Watin, dans un ſupplément, repouſſe les attaques peu ménagées de M. Mauclerc. Nous les invitons l'un & l'autre à diſcuter la matiere dans les termes de la modération & avec le reſpect dû au Public.

Le ſieur Mauclerc offre aux Provinces & à l'Etranger un commerce & une correſpondance ſuivant les uſages : il fait auſſi la commiſſion tant en recevant qu'en envoyant.

3. *La Génération ou expoſition des phénomenes relatifs à cette fonction naturelle ; de leur méchaniſme, de leurs cauſes reſpectives, & des effets immédiats qui en réſultent.* Traduite de la Phyſiologie de M. Haller ; augmentée de quelques notes & d'une diſſertation ſur l'origine des eaux de l'amnios. A Paris, chez Deſventes de la Doué, rue S. Jacques, vis-à-vis le College de Louis-le-Grand.

Le Traité de la Génération n'eſt pas un des morceaux les moins ſçavans & les moins intéreſſans du grand & bel ouvrage de M. Haller. Il méritoit particuliérement d'être mis entre les mains de tout le monde par une infinité de détails parmi leſquels on peut recueillir d'excellentes regles d'éducation & de conduite pour les hommes & même pour les animaux, des obſervations importantes ſur des queſtions médico-légales, des leçons économiques ſur une foule d'objets d'un uſage journalier &c. Nous indiquerons, pour exemple, l'article du lait, du beurre & du fromage. D'après les analyſes de l'Auteur, il paroît que le lait de brebis eſt le plus gras & contient plus de fromage ; celui d'âneſſe a plus d'eau, moins de partie graſſe & de partie ſolide : le lait de femme, après celui de brebis & d'âneſſe, contient le plus de partie aqueuſe, moins de caſéeuſe & de butireuſe. On doit croire que le lait d'âneſſe & celui de jument ſont plus diſſolvans, & celui de femme & de brebis plus nourriciers.... Pour tirer un eſprit vineux du lait de jument & même de celui de vache, on le laiſſe aigrir de lui-même, ou avec un peu de farine. On fait diſtiller de cet eſprit fermenté, un eſprit acide que les Tartares de Sibérie appellent *arac*, & dont ils s'enivrent : cet eſprit peut avoir tant de force, qu'il s'enflamme comme la poudre à canon.... J. Ferguſon a vécu pendant dix-huit ans de petit lait découpé avec une décoction d'orge.... Le petit lait contient une eſpece de ſel qui eſt vraiment animal. Il y a une grande Fabrique de ce ſel en Suiſſe. Fabrice Bartholet en a parlé le premier ; Louis Teſſi l'a décrit. Avant tout cela, les Brachmanes ſçavoient préparer le ſucre de lait, comme ils le ſçavent tirer d'autres ſubſtances douces. On ſépare le petit lait en le faiſant bouillir avec des œufs plutôt qu'en y ajoutant quelqu'acide. On le fait bouillir une ſeconde fois de peur qu'il ne s'aigriſſe. On le paſſe pluſieurs fois à travers un linge afin qu'il s'épaiſſiſſe, & ſa partie viſqueuſe s'en ſépare. On le fait rebouillir juſqu'à ce qu'il s'éleve au-deſſus une pellicule ; & quand il eſt refroidi, il donne des criſtaux blancs, jaunâtres & doux. Cette maniere de préparer ce ſucre eſt meilleure que celle de faire évaporer le petit lait, juſqu'à ce qu'il ſoit en conſiſtance de miel, & de le faire deſſécher au ſoleil. Mais on a ce ſucre plus pur quand on le prépare par évaporation & qu'on l'expoſe au froid, diſſout dans l'eau, de maniere que les criſtaux s'attachent aux parois du vaſe &c.

4. *Chriſtophe Colomb ou l'Amérique découverte*, Poëme. A Paris, chez Moutard, Libraire de Madame la Dauphine, Quai des Auguſtins, près du Pont S. Michel.

L'Auteur n'a point la prétention d'être Poëte, quoiqu'il ait enfanté un Ouvrage de près de douze mille vers. Pendant un aſſez long ſéjour à Saint-Domingue, & accablé de la plus cruelle infortune, il a cherché à ſe conſoler en chantant les louanges du grand Homme qui a découvert l'Amérique. Son Ouvrage peut être lu comme une relation de ce prodigieux événement ; mêlée de penſées religieuſes, morales, politiques, amenées par des apparitions d'Anges, de démons, de vertus perſonnifiées. On trouve ſoit dans le texte, ſoit dans les notes, des remarques ſur l'hiſtoire naturelle, la navigation, les coutumes &c.

5. Le *Journal Hiſtorique & Politique des principaux événemens des différentes Cours de l'Europe*, commencé le 10 Octobre 1772,

se débite actuellement chez *Lacombe*, *Libraire*, *rue Christine*. Ce Journal est un résumé de tous les Papiers publics. Il est composé de 36 cahiers par an, chacun de 60 pages. Il en paroît trois cahiers de dix en dix jours. Le prix de la souscription pour l'année, port franc, est de 18 liv.

6. *Voyages entrepris par ordre de Sa Majesté Britannique Georges III, pour faire des découvertes dans l'hémisphere austral, exécutés successivement par le Commodore Byron, le Capitaine Wallis, le Capitaine Carteret, & le Capitaine Cook, sur les vaisseaux le Dauphin, le Swallow, & l'Endeavour, tirés des Journaux authentiques des différens Commandans, & des papiers de Joseph Banks, Ecuyer*, par Jean Hawkesworth, Ecuyer, en 3 vol. in 4°. avec des planches en taille-douce & un grand nombre de cartes &c, traduits en François. Proposés par souscription. A Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais; & chez Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Nous avons annoncé dans notre Journal l'original Anglois; & nous y donnerons incessamment la description des mœurs des Habitans de la Nouvelle Zélande, morceau que nous avons traduit. Mers nouvelles, observations astronomiques & hydrographiques propres à perfectionner l'art de la navigation, productions variées de pays inconnus avant nous, par lesquelles les limites de l'histoire naturelle sont reculées; mœurs, usages & loix recueillis par des Philosophes, tout concourt à rendre ce Recueil digne d'attention. M. le Docteur Hawkesworth a communiqué les feuilles de son Ouvrage, long-tems avant qu'il fût public, à un Homme de Lettres François, qui méritoit toute sa confiance, pour en donner la traduction. Cette traduction sera imprimée sur de très-beau papier & avec un caractere neuf. Les planches & les cartes, au nombre de plus de 50, sont gravées sur les planches & les dessins Anglois avec le plus grand soin. L'Ouvrage entier paroîtra en 3 vol. in-4°. avant la fin de l'année. Les Libraires ne demandent, pour la souscription, qu'une avance de 12 l. Les 3 vol. seront délivrés à raison de 45 liv. brochés. Ceux qui n'auront pas souscrit le payeront 54 l.

7. On trouve chez *Panckoucke*, *à l'hôtel de Thou*, *rue des Poitevins*, des exemplaires d'un grand Ouvrage qui s'imprime à Rome sous ce titre: *Hortus Romanus juxtà systema Tournefortianum, curâ & studio Georg. Bonelli publico Medic. Professor., cùm 100 tabulis in ære incisis & coloribus depictis à liberato Sabbati, Chirurg. Professore & Horti Custode.* In-fol. 1722, *cartâ maximâ.*

8. *Mémoire relatif à un Plan d'Hôtel-Dieu pour Paris*; par P. Panseron, ancien Professeur de Dessin à l'Ecole Royale Militaire, Architecte & Professeur d'Architecture. Dédié aux Amis de l'humanité. In-4°. avec pl. Chez l'Auteur, cul de sac Sainte Marine; & chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques. Pr. 16 s.

Au plan de son édifice dont l'emplacement est supposé à l'Isle des Cygnes, l'Auteur a ajouté des recherches sur l'origine de l'Hôtel Dieu & le récit du dernier incendie & de ses suites.

9. *Dictionnaire Vétérinaire & des Animaux domestiques, contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques; la maniere de les nourrir, de les élever & de les gouverner; les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés tant pour la Médecine que pour la Société civile; auquel on a joint un* Fauna Gallicus. Par M. Buchoz &c. T. 4e. Chez J. P. Costard, fils & Compagnie, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

Ce nouveau volume commence au mot *Médecine Vétérinaire* & finit à celui de *Plongeon*. Il est rempli de recherches & d'extraits d'excellens Ouvrages. Nous ne tarderons pas à en rendre compte dans notre Journal. On paye 5 l. 5 s. en le recevant en feuilles; moyennant quoi on recevra gratis le 5e. & dernier volume, actuellement sous presse. L'Ouvrage complet aura coûté aux Souscripteurs 26 liv. 5 s. en feuilles. Après la derniere livraison, l'Ouvrage entier coûtera 40 l. Les reliûres en carton se payent 6 s. par vol.

## II.

## *AVIS.*

2500 Bouteilles d'Eau-de-Vie double, vieille de quatre & cinq ans, provenant de l'Hôtel de Bretonvilliers, à vendre.

S'adresser à M. *Fournier, Epicier*, rue S. Antoine, au coin de la rue Culture-Sainte-Catherine.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 28 Août 1773, au Mercredi 1 Septembre, le froment s'est vendu à la Halle, de 27 à 27 l. 10 s. l'ancien; le nouveau, de 26 l. 5 s., 29 à 31 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 13 liv. 5 s., 14 l. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 10 l. 10 s., 12 l. 10 s. à 13 l. 10 s. aussi *le septier*.

L'avoine a été vendue à la Halle de 18 liv. 10 s., 21 à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 22 liv. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Septembre 1773, de 53 à 54 l.; *id.* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Septembre* 1773.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | 8 | 8 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | 5 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 710 | | 6 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 723 | | 5 | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | | 16 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | | 16 | *marc.* |
| Piastres à . . . . . | 48 | | 18 | *marc.* |

CHANGES DE PARIS, *du* 4 *Septembre* 1773

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{4}$ à 186 |
| Madrid ..... | 15 7 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{4}$ à 96 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{4}$ à 94 |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Jeudi* 2. | *Vendredi* 3. | *Samedi* 4. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1415 . . . . | 1415 12 $\frac{1}{2}$ . . | 1410 7 $\frac{1}{2}$ 10. . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 185 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 330 . . . . | 330 . . . . | 330 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 1 Sept. 1773 | | Du Jeudi 2. | | Du Vendredi 3. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | M. | Boscheron, six d. mois 1772. | M. |
| Radix, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | P. | Lempereur, *id.* | M. |
| Boutray, *idem.* | M. | Nau, *idem.* | P. | Rouillard, *idem.* | N. |
| Gautier, *idem.* | N. | Deschapelles, *id.* | P. | Painchain, six p. mois 1773. | A. |
| Desplaces, *idem.* | R. | Delagarde, six p. mois 1773. | A. | Patu, *idem.* | E. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 4 Septembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Août*.

IL paroît que les maladies dont la Dalécarlie & autres Provinces sont attaquées, ne sont pas aussi générales & aussi funestes qu'on l'avoit dit d'abord. Cependant si elles n'ont pas emporté jusqu'à 30 personnes par jour, dans quelques Paroisses, si ce n'est que par exagération qu'on leur a attribué des suites plus fâcheuses que celles de la peste de 1709, il est certain qu'elles ont assez dépeuplé ces campagnes pour qu'un grand nombre de Cultivateurs ait été hors d'état de cueillir ses moissons faute de bras; & que quelques-uns aient été obligés de céder la moitié de leur récolte à des Ouvriers, afin qu'ils coupassent l'autre. Les contrées exemptes de ces épidémies recueillent une grande abondance de grains.

Un zele vraiment patriotique seconde & exécute les vœux & les ordres de S. M. pour l'amélioration de plusieurs branches d'économie. Le College de Commerce recherche avec soin les causes de la stagnation du fer resté en magasin l'année derniere. La Commission chargée d'examiner les canaux de cette Ville, afin de sçavoir par quel obstacle le cours des eaux du Maler est interrompu, a commencé ses travaux. On s'occupe assidûment à remédier à divers abus de Police. Le Sthadouder, chargé de cette inspection, aura, dit-on, dans son district la perception de la taxe sur les vivres, comme avant 1720. En attendant une meilleure assiette d'impôt, on s'efforce de rendre les levées plus économiques & moins abusives.

On remarque que le bois est à très-bon marché, par une suite de la défense de distiller des eaux-de-vie, opération qui en consommoit beaucoup. La défense de se chauffer avec du bois, en auroit conservé davantage. S'il ne falloit, pour justifier un acte arbitraire, que compter quelques bons effets, il n'y auroit point d'injustice qu'il ne fût bon d'exercer quelquefois. Cette prohibition, entr'autres mauvais effets, en a un terrible, celui de jetter la Nation dans l'engoûment pour une atteinte forcée par sa propre opinion à l'usage & au droit essentiel de la propriété.

Le Lombard ou caisse d'escompte établi l'année derniere, vient de publier un tableau exact de sa situation actuelle, afin que le Public juge de son utilité, & que les Intéressés connoissent les avantages qu'ils retireront de leurs avances. Il n'y a point de meilleur moyen, pour soutenir les Compagnies publiques quelconques, maintenir les bons établissemens, couper court aux mauvaises institutions, prévenir les abus destructeurs d'administration & de régie, que de mettre ainsi réguliérement sous les yeux du Public leur état & en quelque sorte leur bilan. Le nouveau Lombard, en suivant cette méthode, acquerra toute la con-

sistance dont il est susceptible. Il ne se borne pas à prêter de l'argent, il en reçoit à trois pour cent d'intérêt ; & le rend sous dix ou quinze jours lorsqu'on le lui demande. Son fonds doit être de 24 tonnes d'or. On n'exige, cette année, que 20 pour 100 de leur mise, l'action à 200 rixdhales. Cette avance formera quatre tonnes & trois quarts, lesquelles jointes aux six tonnes prêtées par la Couronne à 3 pour 100, font un capital de dix tonnes & trois quarts d'or. Comme il n'est pas permis par les loix de prendre plus de 6 pour 100 d'intérêt, la Banque, sur ce pied, retirera, cette année, de son capital un intérêt de 194,400 rix. ; sur les escomptes & défalcations 11,664 ; en bonification d'un pour cent par mois sur les assignations & les obligations échues & non-acquittées, 22,400 : total, 238,464 rixd. Sa dépense monte à 24,000 r. ; l'intérêt de sa dette, à 54,000 : total, 78,000 r. Restera en bénéfice net, 160,464 r. L'on pourroit donc encore baisser l'intérêt de l'argent, pour l'utilité publique que cette institution a pour objet.

## ALLEMAGNE.

### De Dantzick, *le* 10 *Août.*

A la derniere Assemblée de la Société Physique de cette Ville dont les Habitans conserveront la liberté de s'appliquer aux sciences, M. Weichmann lut une lettre de M. Paradis, Correspondant des principales Sociétés Economiques de l'Allemagne & du Nord, sur les moyens d'établir pour les progrès des Arts une correspondance vaste & facile entre les Sçavans & les Artistes de l'Europe, afin de faciliter la circulation des connoissances utiles. La même idée a été communiquée à plusieurs Sociétés qui concourent avec empressement à la remplir.

### De Breslau, *le* 12 *Août.*

Pendant le mois de Juin, les apoplexies ont été fréquentes. Elles s'annonçoient par des maux d'estomac & de ventre, accompagnés de diarhées & de foiblesse extrême, de tête sur-tout. A la fin du mois, il s'est manifesté des fievres malignes & des flux de sang. Il y a eu beaucoup de naissances prématurées.

L'hiver dernier, & tout récemment, il s'est manifesté parmi les brebis une maladie qui a emporté des troupeaux entiers ; & à laquelle on n'a point trouvé de remedes dans les Ouvrages vétérinaires. Toutes les brebis qui en sont mortes avoient le foie rempli de vers de la forme des sangsues : c'est pourquoi on lui a donné le nom d'*egelkrankheit*, mal de sangsues. On attribue cette maladie à l'humidité du printems dernier & à l'usage de mener paître le bétail dans des marais. (*Voyez notre derniere Gazette*).

### De Hambourg, *le* 13 *Août.*

Il est arrivé ici deux Agens de la Cour de Berlin, chargés de négocier l'établissement d'une Compagnie Brandebourgeoise, avec un entrepôt général des marchandises tirées par les Sujets du Roi, de l'Océan & de la Méditerranée. Par-là on éviteroit le passage du Sund, & la Prusse & la Pologne pourroient communiquer avec l'Allemagne & le reste de l'Europe par le nouveau canal de Bromberg. Cette Compagnie seroit sur le même pied que celle que l'Angleterre a déjà dans cette Ville.

### De Leipsick, *le* 16 *Août.*

Un Econome a donné la description d'une méthode & le modele d'un instrument, employés en Basse-Saxe pour enlever les gazons. Les personnes qui viendront à la Foire, pourront les voir au Bureau des Annonces.

La taxe des denrées est la même que celle du mois précédent. Cependant, attendu la bonté de la récolte, on présume qu'elle baissera. Les prix sont fort différens dans les différens Marchés du pays : il n'y a donc pas assez de circulation.

### D'Hanovre, *le* 17 *Août.*

Le bled a augmenté ici vers la fin de Juillet. Tout près d'ici, à Osterrode, les différentes sortes de grains sont beaucoup moins cheres. Il semble que chacun se cantonne & s'isole.

On demande une bonne recette pour la destruction des fourmis & des millepieds qui désolent nos jardins.

### De Goettingue, *le* 18 *Août.*

La Société Royale de cette Ville demande, *combien il y a de sortes d'insectes nuisibles aux papiers des archives & des biblio-*

*theques ? Quelles sont les matieres, comme cuir, colle &c, que chaque espece recherche le plus avidement ? Quels seroient les meilleurs moyens, pour les détruire ou les empêcher de nuire ?* Le Prix est une médaille de douze ducats : on sera admis au concours jusqu'à la fin de Juin 1774.

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le 16 Août.*

Il vient de paroître un Edit, en date du 26 Juillet, par lequel S. A. R. se propose de faciliter le commerce des bestiaux, & l'approvisionnement des viandes dans la Ville de Siene. Toujours même méthode toujours justifiée par d'heureux succès ; suppression de gênes, d'entraves, de droits, de taxes &c.

## PORTUGAL.

### DE LISBONNE, *le 5 Août.*

Les nouvelles de la côte de Guinée confirment les avis déjà donnés que le commerce avoit repris dans nos établissemens depuis que le Gouverneur de Benin, avec 1700 Européens & 8000 Negres, avoit forcé le Roi de Juida, vaincu à la tête de 30 ou 40,000 hommes, à accepter la paix.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 19 Août.*

La nuit du 13 au 14, nous essuyâmes un orage des plus effrayans. La foudre tua ou blessa quantité de personnes. Il y eut plusieurs édifices endommagés. Un vaisseau de la Compagnie des Indes, entrant dans la Tamise, perdit un de ses agrêts. La tempête s'étendit loin. Il périt en mer plusieurs navires. Dans le Comté de Kent, il y eut des houblonnieres détruites, & des champs à bled submergés par l'abondance de la pluie. On mande de Portsmouth qu'un bâtiment François a été brûlé par la foudre en sortant du Port ; mais que l'équipage s'est sauvé.

On mande de Gloucester que le Marché est bien fourni de grains, mais qu'il s'en vend peu. Les Boulangers attendent le bled nouveau dont on leur a remis des montres : il est d'une beauté singuliere dans tout le pays. L'orge est aussi admirable, mais elle sera moins abondante. Il est entré, dans le Port de Bristol, du froment & de la farine du Maryland, & l'on en attend de nouvelles cargaisons. Il faut espérer que cette concurrence fera baisser les prix. On écrit de Bath que les Bouchers crioient la livre de bon bœuf, mouton, agneau, à deux pences & demi. On mande de l'Herdfordshire que le houblon est dans un fort mauvais état, quoique certaines houblonnieres des environs de Ledbury promettent une récolte passable.

Selon les nouvelles de Chester, l'Acte relatif aux especes d'or a arrêté toutes les affaires. Si l'on vend, ce n'est qu'à crédit. La dixième partie des monnoies d'or circulant dans le pays, se trouve courte de poids de plus d'un shelling.

A l'occasion de cet Acte, on a présenté au Lord North un Mémoire dans lequel il est dit que, depuis plus de cinq cens ans, les Juifs font, dans le Royaume, le métier de rogner les especes ; qu'ils en furent bannis pour ce crime sous Edouard I ; que l'Acte fait payer au Peuple la peine de leur vol ; qu'au lieu de les punir, il leur procure de nouveaux profits, au moyen des envois qu'ils font en Hollande ; & qu'il faudroit imposer sur eux une taxe & révoquer le Bill.

Il paroît qu'après avoir porté le Bill concernant la Compagnie, on l'a examiné assez attentivement pour juger qu'il ne falloit pas se presser de le mettre à exécution ; ce qui fait présumer qu'il pourroit être révoqué.

Suivant les lettres du Maryland, cette Colonie est très florissante. Les Allemands établis dans la Ville & le Comté de Frédérick se signalent par leur industrie. Le commerce va très-bien dans toute la Province. On y fait les meilleurs fromages du continent.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE GRENOBLE, *le 20 Août.*

La récolte du bled est plus considérable dans cette Province qu'elle ne l'a été l'année derniere. Elle a déjà influé sur le taux du pain : cependant la partie indigente du Peuple auroit encore beaucoup à souffrir, s'il ne survenoit une diminution beaucoup plus considérable dans cette taxe, comme on a lieu de l'espérer.

Une longue sécheresse, jointe à des chaleurs excessives, donnoit beaucoup de crainte pour la santé des hommes & les productions de la terre. Il est tombé fort à propos une pluie qui a duré plusieurs jours. Elle a fait un bien admirable dans les campagnes. Le tems s'est rafraîchi.

Les chaleurs avoient déterminé la Police à ordonner, sous peine d'amende, que l'on arrosât les rues & que l'on nettoyât les allées & les cours des maisons. Cette précaution, fort négligée malgré les injonctions, étoit d'autant plus nécessaire qu'il n'y a peut être point de Ville en France où l'on entretienne moins la propreté dans les cours. Ce sont des cloaques où se ramassent toutes les ordures des maisons : l'air en est infecté ; & dans les grandes chaleurs sur tout, il en résulte beaucoup de maladies dangereuses. Il est étonnant que, dans une Ville Capitale, on aime à croupir ainsi dans la saleté, & qu'on soit assez ennemi de soi même & du Public, ou assez indifférent sur sa propre santé & sur celle d'autrui pour entretenir si opiniâtrement dans ses propres foyers des exhalaisons pestilentielles. Souvent les épidémies n'ont point eu d'autre cause. Il faut plaindre le malheureux qui n'a que des égoûts pour asyles ; mais quant à l'homme aisé qui se veautre dans son bourbier, on ne sçait quel nom lui donner.

Les soies se sont vendues à la Foire de S. Roch, 18, 19 & 20 l., la livre.

Il paroît de tems en tems des calculs de population dans lesquels les Habitans du Royaume sont tous comptés sans qu'il en manque un. Ces calculs sont fondés sur des registres exacts des baptêmes, mariages, & morts des Paroisses. Il n'est pas impossible que ces registres soient en effet en regle dans toutes les autres Provinces, & qu'ils l'aient toujours été. Quant à la nôtre, il n'en est pas de même. Plusieurs Curés s'étoient si fort négligés sur cet article, que M. le Procureur Général, Magistrat très-zélé pour l'exécution des loix utiles, a cru devoir requérir celle des Edits relatifs à la tenue de ces registres ; & le Parlement l'a ordonné de nouveau par Arrêt.

Les nouvelles publiques ont annoncé le trait de générosité filiale d'un Négociant qui, sans avoir reçu aucun héritage de son pere, en a honoré la mémoire, en satisfaisant à des créanciers avec lesquels il avoit été obligé de prendre des arrangemens. Nous venons aussi de voir un fils faire tous les efforts que la tendresse peut inspirer, autant que sa situation pouvoit le permettre, pour briser les fers dans lesquels son pere, ancien Négociant & Directeur de la Monnoie, est détenu depuis quelques années pour dettes envers des Particuliers qui, n'étant point dans le commerce, n'ont voulu entendre à aucune composition. Le sieur Carny qui, à l'époque des revers de sa famille, avoit été obligé d'entrer au service en qualité de Soldat, plaida, le 14, à la Tournelle la cause de son pere avec cet intérêt & cette véhémence que la nature seule peut donner. Un nombreux Auditoire l'applaudit avec transport ; le Parlement fit arrêt de registre.

De la Rochelle, *le 22 Août.*

Les récoltes ont déjà été suivies d'une diminution notable des prix des grains dans tous nos Marchés & notamment à Marans.

Le commerce des eaux-de-vie avoit baissé depuis quelque tems ; mais il vient de reprendre toute sa vigueur. Dans l'espace d'une semaine, il en est entré 11571 veltes, & sorti 20256. Les prix roulent toujours autour de 110 l. les 27 veltes.

Les marchandises de l'Amérique ne varient pas.

On peut juger de la récolte du sel par la diminution rapide des prix à l'Isle de Ré. Le sel sur bosse est tout d'un coup tombé de 600 & 550 livres, les 28 muids, à 550 & 500 livres.

*Nota.* Dans la Gazette N°. 69, nous avons dit du calcul fait par un Habitant, relativement au comblement du Port, que *quelqu'inexact qu'on veuille le supposer, il ne démontrera pas moins &c ;* nous aurions dû dire affirmativement, *quelqu'inexact qu'il soit &c.* En effet le Calculateur fait la somme des pieds quarrés de superficie, seulement six fois plus forte que celle des toises quarrées, au lieu de la faire trente-six fois plus forte, puisqu'il y a trente-six pieds quarrés dans chaque toise quarrée. Cependant le résultat est à peu près le même ; car l'Auteur dit qu'en cent ans, il y auroit plus de six pieds d'épaisseur sur toute une étendue égale à la superficie de la Ville, & il a raison, puisqu'il y en auroit six pieds en quatre vingt-dix ans. Voici un calcul exact d'après ses données.

| | | |
|---|---|---|
| Longueur . . . . . | 450 | toiſes. |
| Largeur . . . . . | 800 | toiſes. |
| La ſuperficie eſt de . . . . . | 360,000 | toiſes quarrées, |
| qui mulipliées par | 36 | pieds quarrés, |
| donnent | 2,160,000 | |
| en | 1,080,000 | |
| total. . . . . | 12,960,000 | pieds quarrés, |
| dont la moitié eſt . . . . . | 6,480,000 | |
| & le dixième eſt . . . . . | 648,000 | |
| lequel muliplié par vingt ans, redonne . . . . . | 12,960,000 | |

autrement dit, ce même nombre de pieds cubes ou d'épaiſſeur ſur toute la ſuperficie eſt par conſéquent, en ſix fois vingt ans, une toiſe d'épaiſſeur.

En ajoutant à ce premier calcul les eaux jettées des maiſons, évaluées à un ſixième des autres, ce ſixième eſt . . . . . 2,160,000

| | | |
|---|---|---|
| dont le dépôt étant un dixième de . . . . . | 216,000 | par année, |
| en vingt ans, c'eſt . . . . . | 4,320,000 | |
| à quoi ajoutant les autres . . . . . | 12,960,000 | |
| c'eſt, dans vingt années, . . . . . | 17,280,000 | |
| ce qui multiplié par 4 ½ ou 90 ans, donne . . . . . | 77,760,000 | pieds, |
| leſquels diviſés par 216 pieds ou une toiſe cube, donnent au quotient . . . . . | 360,000 | toiſes cubes. |
| | 12,960,000 | |
| | 648 | |
| Somme pareille . . . . . | 77,760,000 | |

De Nantes, *le 25 Août.*

Les prix des grains baiſſent conſidérablement ici & dans le reſte de la Province. En conſéquence, les différentes ſortes de pain, à la réſerve de celui de ſeigle, ont été taxées à deux deniers plus bas, la livre.

Les moyens de rappeller les noyés à la vie ne ſont pas encore connus ou employés dans ce pays-ci où il y a de ſi fréquentes occaſions de les exercer. Le 30 Juillet, deux hommes qui venoient de recevoir leurs appointemens au Bureau des Claſſes de Saint-Malo, ſe noyerent ſur la riviere de Rance, dans la plaine de Saint-Suliac : l'un d'eux laiſſe huit enfans, & l'autre cinq, ſans autre reſſource que la ſolde de leurs peres que le Roi leur conſerve. La veille de la S. Jean, pluſieurs petites filles ſe noyerent dans la riviere d'Arguenon, à trois lieues de Dinard, en jouant dans l'eau pendant qu'elles faiſoient baigner leurs troupeaux, pour les préſerver, ſelon l'opinion ſuperſtitieuſe du pays, de la galle & autres maladies, & leur procurer toute ſorte d'avantages. Cette ſuperſtition eſt très-commune parmi les Habitans des bords de la mer, des lacs & des rivieres ; il eſt vraiſemblable qu'elle tire ſon origine de la plus haute antiquité, & peut-être, comme les feux allumés dans l'Orient, le Nord &c, à la même époque de la circonſtance du ſolſtice, tems où s'ouvrit d'abord l'année du Laboureur, & où l'on inſtitua différentes cérémonies religieuſes pour obtenir la préſervation de tous les maux & la proſpérité des campagnes. Il eſt triſte d'être rappellé au ſouvenir de cette ſuperſtition par un tel malheur. Nous avons auſſi été témoins de pluſieurs accidens pareils. Pluſieurs enfans ont péri en ſe baignant. Nous n'avons pas appris qu'on ait tenté d'en rappeller un ſeul à la vie ; c'eſt beaucoup ſi l'on n'a pas accéléré leur mort par des ſoins cruels. Enfin un Particulier, un ami de l'humanité, a demandé à Paris une boîte contenant l'attirail & les inſtructions néceſſaires pour adminiſtrer les ſecours aux noyés.

Depuis le retour des deux derniers vaiſſeaux arrivés de Pondichéry à Saint-Malo,

le bruit s'eſt répandu que les Marattes avoient battu les Anglois & tué deux mille hommes de leurs meilleures Troupes. Cet événement, s'il eſt vrai, ameneroit de grands changemens dans l'Inde.

DE PARIS, *le* 1 *Septembre.*

L'abondance générale de la récolte en Europe, & l'on peut ajouter en Afrique & en Amérique, peut être regardée comme une eſpece de phénomene. La Ruſſie, la Suede, le Danemarck, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Eſpagne, l'Italie, tous les Etats partagent ce bienfait ſignalé de la Providence. Si quelque Peuple craignoit ou ſouffroit encore la diſette autour de ſes magaſins remplis, il trouvera les Ports de la Ruſſie toujours ouverts pour le ſecourir; s'il peut attendre, l'Amérique l'approviſionnera. L'Italie ſe verra, malgré ſes goûts, obligée d'ouvrir ſes Ports. Le Ciel a tout fait pour nous, c'eſt à nous à ſçavoir jouir. Heureux l'Etat qui produira, dans les opinions, la révolution proſpere que ces circonſtances favoriſent & amenent!

## III.

### AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

#### I.

*Traitement d'une maladie dangereuſe des chiens.*

Ces animaux, amis de l'homme, ſes gardiens, ſes défenſeurs, ſes coopérateurs, ſes compagnons, ont été, il y a quelque tems, attaqués aux environs de Caſſel d'une maladie épizootique dont les ſuites étoient d'autant plus funeſtes qu'ils la communiquoient aux autres animaux. M. Kerſting, Hyppiatre de cette Ville, à force de diſſéquer des chiens morts de cette maladie, a reconnu qu'elle conſiſtoit dans une inflammation aux poumons, lorſqu'ils en mouroient promptement, & de ſquirres aux poumons ou au foie, lorſque leur mort étoit plus lente. Il leur a trouvé dans les veines des poumons des polypes, formés par une lymphe corrompue.

Le chien attaqué de ce mal devient triſte & refuſe de manger; ſes yeux ſe troublent; il lui découle du coin de l'œil une matiere blanche; l'air paſſe difficilement par les narines qu'une matiere gluante bouche. Quand le mal augmente, il chancele. Il y en a qui reſtent couchés, & qui, quand on les force à ſe lever, trainent les pattes de derriere. On diroit, à leur maniere de ſe mouvoir, qu'ils ont à l'échine quelque partie briſée qui les empêche de ſe lever & de marcher. Ils maigriſſent viſiblement, prennent des crampes, & crevent.

On les guérit avec le remede ſuivant.

Prenez une demi dragme de *mercurius dulcis* en poudre, de l'eau de *calmus* broyé, un lot de rhubarbe pilé avec un lot de térébenthine qu'on a auparavant remué dans un peu de jaune d'œuf de poule. On mêle à tout cela autant de miel qu'il en faut pour en faire une eſpece de marmelade. On en donne tous les jours une cuillerée à thé au chien malade. Pour qu'il ſoit forcé de l'avaler, on le lui met ſur la racine de la langue. On peut en donner deux fois par jour aux gros chiens, chaque fois la même doſe. Il faut, pendant le traitement, garantir le malade de l'air froid, & de tout refroidiſſement. On veille auſſi à ce qu'il obſerve la diete. On ne lui donne que du bouillon avec du pain dedans.

M. Kerſting a auſſi trouvé un préſervatif contre cette maladie.

Il faut prendre de l'aron de lierre, des écailles d'huître préparées, un lot de chaque eſpece; du ſalpêtre bien nettoyé, de l'antimoine crud, de chaque eſpece 2 ½ lots. On fait du tout une poudre, dont on fait prendre au chien deux cuillerées & demie à thé, en automne & au printems: il l'avalera dans la ſoupe ſans s'en appercevoir.

#### II.

*Deſcription d'un moulin ou preſſoir à faire le cidre, tirée des Mémoires manuſcrits de M. Pingeron ſur les Arts utiles & agréables.*

M. Evelyn, qui a compoſé un Ouvrage conſidérable en Anglois ſur les arbres, imprimé à Londres en 1769 en un gros volume in-folio, rapporte à la 412e. page la deſcription & la figure d'un preſſoir à cidre qui m'a paru très-ſimple & peu volumineux. Comme ces deux qualités ſont celles qui caractériſent une bonne machine, j'eſpere

que celle que je vais décrire, ſans m'attacher littéralement au texte Anglois, plaira à ces deux titres. Je l'offre donc à ceux de mes Lecteurs qui s'intéreſſent ſincérement aux progrès des Arts utiles. On pourra nous reprocher de faire connoître quelquefois des machines anciennes ; mais ce reproche tombe de lui-même quand elles ſont inconnues dans notre Patrie. Elles rentrent alors dans la claſſe des inventions utiles. Tel eſt le preſſoir dont je vais parler.

Cette machine eſt compoſée d'une table de bois de chêne ou de hêtre d'une certaine épaiſſeur, & dont la longueur & la largeur ſont proportionnées à la quantité de cidre que l'on fait dans les années les plus abondantes.

Cette table eſt percée d'une grande quantité de trous un peu évaſés par le haut comme un entonnoir.

Sous cette table, eſt une eſpece d'auge placée entre les quatre pieds de ladite table, dans laquelle coule le cidre.

Vers les deux bouts de la table ſont fortement aſſemblées deux pieces de bois verticales ou piliers qui reçoivent dans leur partie ſupérieure un madrier à peu près de même grandeur que la table, mais moins large.

Ce madrier & cette derniere reçoivent les extrémités des axes de quatre cylindres verticaux ayant environ trois pieds de long & un pied & demi de diametre.

Ces cylindres doivent être de bon chêne ou de tout autre bois très-dur. Ils ſont diſpoſés de maniere que ceux qui doivent écraſer les pommes au ſortir d'une eſpece de trémie ſont environ à un demi-pouce l'un de l'autre ; quant aux autres, il faut qu'ils ſoient ſerrés les uns contre les autres de maniere qu'ils n'aient que la ſeule liberté de tourner.

Une eſpece de trémie ayant la forme d'une hotte, occupe toute la hauteur & la largeur des deux cylindres qui ſont les plus écartés. Elle les touche même, à peu de choſe près ; c'eſt où l'on met les pommes. L'axe d'un des cylindres qui ne touche point la trémie déborde le madrier & reçoit un levier horiſontal ou roue qui donne le mouvement à toute la machine. On peut encore adapter à ce même axe une lanterne dans laquelle engraineroit une roue de champ que le vent & l'eau ou tel autre agent feroient mouvoir.

Il eſt évident que les pommes contenues dans la hotte ou trémie étant pouſſées par leur propre poids contre les cylindres, & trouvant aſſez d'eſpace pour ſe loger en partie entr'eux, doivent y reſter juſqu'à ce que le mouvement de ces cylindres ſur leur axe les écraſe à demi. Dès l'inſtant que ces pommes à demi écraſées peuvent remplir l'eſpace qui eſt entre les quatre cylindres, ceux qui ſont les plus ſerrés entr'eux, les compriment de maniere qu'elles paſſent en bouillies. Le ſuc des pommes s'écoule par les petits trous dont on a parlé, & tombe dans l'eſpece d'auge au travers d'une groſſe toile ou de toute autre choſe faiſant les fonctions d'un tamis.

Il y a nombre de moyens pour faire tourner l'axe du cylindre qui fait mouvoir tous les autres.

M. Woldriges, de Petersfield dans le Hampshire, a imaginé pluſieurs procédés pour ſimplifier & pour accélérer la confection du cidre. Ces moyens ont été communiqués au Rédacteur des Traductions philoſophiques de la Société Royale de Londres par le Docteur Beale. Ils ont été inſérés dans le 12^e^. volume ſous le numéro 134, à la page 846.

## III.

### *Succès d'une nouvelle charrue de M. Wolf.*

Le modele de cette charrue, corrigée & rendue d'un uſage plus facile, ſe trouve au *Bureau des Annonces de Leipſick*. Elle a été inventée par M. Wolf, Agriculteur de Selben. Pluſieurs Economes des environs de Leipſick l'ont introduite dans leur culture, quoiqu'avec la défiance raiſonnable qu'il convient d'avoir quand il s'agit de nouveautés & d'épreuves onéreuſes. Par-tout la nouvelle charrue a eu conſtamment le meilleur ſuccès. Des perſonnes très-dignes de foi atteſtent qu'avec cette charrue, il ne faut qu'un cheval pour labourer en un jour un champ de 300 verges quarrées, meſurées exprès avec le pied de Saxe. Ses ſillons ſont beaucoup plus profonds que ceux de la charrue ordinaire du pays. Il y a peu de Seigneurs dans les environs qui ne la faſſent employer ſur leurs terres. Pluſieurs Agriculteurs étrangers en ont demandé des modeles. Un Charron de Délitzch, nommé Androe, en conſtruit. M. Wolf, Laboureur confondu dans la claſſe ordinaire des Payſans, a été élu Membre de la Société Economique de Leipſick.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 25 Août 1773, au Samedi 28 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27 à 27 l. 10 s. l'ancien; le nouveau, de 22 l. 10 s., 26 l. 10 s. à 30 l. 5 s. *le septier*; au Port de la Greve, de 26 l. 10 s. à 30 l. Le seigle, de 13, 14 liv. 5 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 12, 13 à 14 livres aussi *le septier*.

L'avoine a été vendue à la Halle de 18 liv. 10 s., 21 à 24 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Septembre 1773, de 52 à 53 l.; *id.* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 Septembre 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | # | 6 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | 5 | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | 5 | |
| Les guinées à . . . | 723 | | 2 | 6 |
| Ducats à . . . . . | 98 | | 15 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | | 16 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | | 12 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | | 18 | |
| Piastres à . . . . | 48 | | 18 | 6 |

### CHANGES DE PARIS, *du 1 Septembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e 30 |
| Hambourg ..... | 186 à 186 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août 1773.* | *Lundi 30.* | *Mardi 31.* | *Merc. 1 Sept.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1405 10 . . . | 1420 . . . . | 1415 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 330 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 28 Août 1773 | | Du Lundi 30. | | Du Mardi 31. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | M. | Defrance, six d. mois 1772. | M. |
| Delarue pere, *id.* | P. | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | P. |
| Clouet, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | Z. |
| Gossey, six prem. mois 1773. | A. | Delamotte, *idem.* | | Defays, six prem. mois 1773. | A. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 31 Août.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 8 Août.*

LES Habitans de la Province de Dahlie sont attaqués de dyssenteries & de fievres malignes qu'on attribue à la mauvaise qualité des alimens dont ils ont été obligés de se nourrir. Le Roi, toujours prêt à tout sacrifier pour le bien de ses Peuples, a donné ordre au Sénat de prendre dans les fonds publics les sommes nécessaires pour remédier à ce fléau. Le Collège de Médecine a envoyé dans cette Province plusieurs de ses Membres. S'il faut s'en rapporter aux premieres nouvelles, il périt beaucoup de monde. Ne pourroit-on pas soupçonner qu'outre les mauvais alimens, la privation d'eau-de-vie, boisson si chere & vraisemblablement si nécessaire au Peuple de ces contrées septentrionales, lui a été fatale? On remarque que, dans les pays accoutumés à l'usage du vin, certaines maladies sont beaucoup plus fréquentes depuis qu'il est hors de la portée des facultés de l'Artisan & du Journalier. Dans le Levant, les Francs se préservent de la peste en buvant du vin, des liqueurs &c. Les femmes Grecques qui soignent les pestiférés à Constantinople ne demandent que de l'eau-de-vie pour se sauver de la contagion. Les Partisans de la défense de la distillation des grains ont merveilleusement observé que l'ivresse étoit moins commune depuis qu'on ne pouvoit plus boire de liqueurs spiritueuses; mais ils n'imagineront pas que des hommes occupés à des travaux rudes, mal nourris, & affoiblis par le fatigue & le besoin, n'ont pu renoncer ou volontairement ou forcément au secours de ces liqueurs, que sous peine de langueur, de maladie & même de mort. A la vérité, il se peut que la distillation de l'eau-de-vie ait prévenu d'autres malheurs; mais la liberté de convertir ses grains en boissons est selon l'ordre naturel, & la défense est contraire à cet ordre. Observons pour les hommes justes & sages seulement, que s'il meurt des hommes dans l'un & dans l'autre cas, c'est dans le premier la nature qui les tue, & dans le second la loi: de quel côté est le pouvoir de disposer de notre vie?

### ALLEMAGNE.

DE GOETTINGUE, *le 12 Août.*

On demande *s'il seroit utile ou nuisible de permettre*, c'est-à-dire, *de défendre le mariage au plus grand nombre de Soldats?* Les Turcs n'ont-ils pas jugé qu'il étoit expédient de rendre les Gardes du Serrail inhabiles au mariage?

DE ROSENBERG (*en Silésie*), *le 14 Août.*

Il régne depuis trois ans sur les frontieres de la Haute-Silésie dans les campagnes de

cette Ville, de Gros-Strelitz, de Plesse & de Lublinitz, une maladie épizootique dont jusqu'à présent la cause avoit été inconnue. Elle est dans sa plus grande force pendant l'hiver. Les bœufs, vaches, génisses, veaux se consument peu à peu & succombent à la fin après avoir très-long-tems langui. Les préservatifs & les remedes employés jusqu'à ce jour n'ont produit aucun effet. On s'étoit d'abord persuadé que leur mal étoit une hydropisie de poitrine; parce qu'on leur avoit trouvé dans cette partie beaucoup d'eau jaunâtre, avec les poumons enflés, le cœur rempli de sang coagulé, le foie molasse, la vessie du fiel grossie, le fiel aqueux, les boyaux pleins d'air & de fourrage mal digéré. La maladie a été attribuée à la mauvaise pratique, forcée par la misere des Habitans, de laisser pâturer le bétail fort tard dans l'arriere-saison, & de l'envoyer dans de mauvaises prairies situées au milieu de bois humides & marécageux. On a présumé que le relâchement des solides & la corruption des fluides provenoient tant de la pourriture des herbes que des vapeurs abondantes & continuelles respirées par l'animal panché. Enfin on a trouvé une prodigieuse quantité de vers vivans dans le foie des bestiaux morts de cette maladie. Ces vers sont plats, d'un gris clair, avec la tête terminée en pointe & surmontée d'une espece de trompe de la longueur de deux lignes. On en a jetté dans l'eau, ils n'y ont perdu ni la vie ni le mouvement. On les a arrosés d'eau-de-vie, & ils sont morts. De nouvelles recherches ont découvert dans le *quatrième estomac* appellé *abomasus*, lequel communique au foie, à la vessie, au fiel, des vers oblongs, blancs, minces comme des cheveux, & qui nageoient par milliers dans les sucs nourriciers. L'eau-de-vie est également mortelle pour ces vers.

On demande, 1°. *quelle peut être cette espece d'insecte qui se trouve dans les passages du fiel au foie ainsi que dans le quatrième estomac des bestiaux?*

2°. *Comment il est possible que ces animaux s'introduisent dans ces parties, & comment la chose arrive?*

3°. *Quelle influence ils ont dans la maladie jusqu'à présent incurable du bétail?*

4°. *S'il y auroit des moyens de chasser ces vers meurtriers de l'estomac & du foie de ces animaux, de prévenir la maladie & de la guérir?*

Les Etrangers qui auroient quelque instruction à donner sur cette maladie sont instamment priés de les communiquer. On leur communiquera également les découvertes qu'on pourroit faire à cet égard en Silésie.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 15 *Août.*

Selon les avis d'Edimbourg, on compte dix vaisseaux partis ou frétés pour l'Amérique par des Emigrans de Sky, Long-Island, Glengary, Sutherland, Ross-Shire &c. On assure qu'il y a déjà un Bill tout dressé pour arrêter ces émigrations, & qu'il sera présenté au Parlement dès ses premieres séances. On en ignore le contenu. Le bon Bill sera celui qui donnera de quoi vivre à ceux qui n'en ont pas. En attendant, comme les plans & les projets coûtent peu, on en fait beaucoup. On a publié un modele de Bill très-arbitraire, que l'Auteur juge, comme de raison, plus efficace pour prévenir le mal qne tout acte arbitraire. 1°. Il ordonne la suppression des droits sur le savon, les cuirs, les chandelles, la biere commune, & leur transport sur la livrée, les chevaux, les spectacles & autres lieux d'amusemens publics: c'est très-bien fait; & quand les riches auront, après avoir payé ces taxes nouvelles, moins de salaires & de charités à distribuer, l'Auteur nourrira tous les pauvres qu'ils nourrissoient par des dépenses ou des aumônes équivalentes. 2°. Il veut que les Marchés & les Marchands de denrées soient si rigoureusement policés que les vivres ne puissent hausser au détriment du Public; & bientôt il sera seul à approvisionner les Marchés & le Public. 3°. Il réduit de force tous les domaines en fermes de deux cens livres au plus; & après avoir chassé les plus riches Cultivateurs, il ordonnera à la terre de produire de plus riches moissons. 4°. Il défend absolument d'enclorre les communes, afin qu'il y ait moins de bled & plus de mauvaise herbe pour nourrir plus d'hommes.

On mande de Cantorbery que les houblons ont souffert au point que l'Angleterre n'en recueillera pas 50,000 sacs; & que,

ſans un tems plus favorable, elle n'en auroit pas même la moitié.

Le Public a peu de confiance dans les Finances d'Irlande. Le Vice-Roi a été obligé d'emprunter, ſous ſa garantie perſonnelle, du ſieur la Touche, Banquier, 20,000 l. ſt. pour payer pluſieurs grands Officiers de l'Etat.

Une partie du Peuple Irlandois eſt déchaîné contre les mouſſelines. Les Marchands de Dublin ont reçu des lettres anonymes par leſquelles on les menaçoit de piller les magaſins où ils en tiendroient, s'ils n'obtenoient du Parlement un Acte pour en défendre l'importation.

Un Fabricant d'étoffes de Spitafields monte, dit-on, un métier pour faire un brocard dont la main-d'œuvre ſeule coûtera trente shellings la verge. On ajoute que c'eſt une eſpece de défi aux Manufacturiers étrangers d'en fabriquer un pareil. Ce défi ne ſeroit qu'inſolent, & les Etrangers auroient le bon ſens d'en rire.

Selon les lettres de la Nouvelle-Yorck du 24 Juin, il étoit arrivé à Rhode-Iſland, à la Providence &c, trente bâtimens qui revenoient de la pêche de la baleine. Leur ſuccès a été prodigieux : ils n'ont pas moins de 150,200,300 barils d'huile ; pluſieurs d'entr'eux auroient pu en faire leur cargaiſon entiere, s'ils avoient pu attendre plus long-tems ; mais leurs proviſions commençoient à ſe gâter.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Bordeaux, *le* 16 *Août.*

Dans le courant de Juillet, il eſt ſorti 1560 barriques 15 quarts de ſucre brut ; 1214 bar. 21 q. ſucre blanc ; 46,949 l. indigo ; 4,087,310 café ; 35,605 cacao ; 314 rocou. Plus de la moitié du café étoit à la deſtination des Négocians de Hambourg.

Le *Duc de Praſlin*, le *Paquebot des Arc-Cayés*, la *Magdeleine-Françoiſe*, le *Maupeou*, la *Judith*, la *Comteſſe de Ribemont*, le *Terrai*, le *Souverain*, le *Tamerlan*, le *Dalembert*, le *Duc de Duras*, le *Préſident Leberthon*, la *Calipſo*, ſont derniérement arrivés des Iſles. Pluſieurs navires ſe diſpoſent à ſortir pour le même commerce.

#### De Rouen, *le* 19 *Août.*

L'année derniere, on fit dans le Port de Rochefort, l'eſſai d'un maſtic deſtiné à remplacer économiquement le brai, à l'uſage des vaiſſeaux. Sa bonté fut conſtatée par un procès-verbal, & pluſieurs pieces authentiques ne permettent pas de douter de ſes avantages. L'Inventeur, le ſieur d'Etiévent, a été chargé en conſéquence de la fourniture de ce maſtic pour les vaiſſeaux du Roi. Il eſt plus adhérent au bois que le brai ordinaire. Il dure beaucoup plus long-tems, & ne fond pas au ſoleil. Enfin il a toutes les propriétés du brai ſans en avoir les déſagrémens. On le paye ſur le même pied, lorſqu'on eſt prêt à l'employer. Ce maſtic économique n'eſt point encore aſſez connu dans les Ports. Après les ſuccès qu'il a eus à l'épreuve, tous les Armateurs s'empreſſeroient à en faire uſage, s'ils en trouvoient des entrepôts dans leurs Ports reſpectifs : l'Inventeur & le Public ont un intérêt égal à cet établiſſement. A la vérité, le ſieur d'Etiévent offre à nos Négocians de ſe tranſporter ici pour appliquer ſon maſtic aux bâtimens qu'ils voudront conſtruire : mais ce n'eſt qu'une facilité paſſagere ; & il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût généralement & dans tous les tems jouir de ſa découverte.

#### De Poitiers, *le* 21 *Août.*

Dans les marais du Bas-Poitou, les Habitans ont de tems immémorial un uſage ſingulier qui ſemble retracer les fêtes ou les cérémonies des Peuples de la plus haute antiquité. Cet uſage mérite d'être connu. Avant de le décrire, il eſt à propos de remarquer que cette contrée eſt ſujette à être inondée tous les ans ; que depuis l'automne, juſqu'au printems, on ne peut la parcourir que dans de petites nacelles ou plutôt de bateaux plats, compoſés de planches clouées, calfeutrées & gaudronnées ; que le bois y eſt rare, & que l'induſtrie a été d'autant plus puiſſamment excitée à ſuppléer à ce défaut qu'il eſt ſouvent difficile & même impoſſible d'y en voiturer du dehors. Nos Maraiſchers ont ce ſecret ; ſon uſage eſt l'ob-

jet de la fête dont nous parlons ; & l'origine de la fête remonte vraisemblablement jusqu'à sa découverte.

Ce secret est simple ; il consiste à réduire en espece de tourbe les fientes des bestiaux séchées pour leur servir de bois. Pendant le courant de l'année, on a soin de ramasser ces excrémens dans les pâturages, & de les mettre en tas auprès des habitations. Vers la S. Jean, plusieurs familles se réunissent dans différens quartiers, pour façonner ces fientes. Hommes, femmes, enfans, maîtres, valets, servantes, tout le monde prend part à la fête. On détrempe d'abord ces fientes dans l'eau ; on employe même des bœufs pour mieux les broyer & les pétrir ; on y mêle de la paille hachée pour leur donner de la consistance. Ensuite on en forme des especes de gâteaux que l'on fait sécher dans les prairies ou sur les abords des maisons. Enfin on les entasse & on les brûle comme de la tourbe, pour tous les besoins du ménage.

On jugera, avec raison, que les Habitans des marais sont à plaindre d'être réduits à ce chauffage qui doit leur affecter désagréablement l'odorat & peut-être les incommoder de plus d'une autre maniere : mais outre que la nécessité & l'habitude font tout supporter, les femmes ont l'adresse d'arranger dans leurs foyers ces tourbes, de façon à ménager des jours entr'elles, & en donnant ainsi un libre cours à l'air, d'allumer avec un peu de menu bois ou de la paille, un feu très-clair, bien entretenu & presque sans fumée.

Les jours employés aux préparations indiquées sont des jours de réjouissance, comme l'étoient autrefois les tems des grands travaux champêtres. On s'occupe avec gaîté à ce travail qui, souvent poussé fort avant dans la nuit, est toujours suivi de chants, de danses & de repas où le vin n'est pas épargné. Sans le sçavoir, on célebre une découverte précieuse pour le canton, & l'avantage d'avoir fait, pour ainsi dire, une récolte de premiere nécessité. Les gens riches, les gros Cabaniers y invitent leurs amis, leurs voisins : la joie aime toujours à se communiquer ; jusques dans nos cœurs nous trouvons donc que notre satisfaction ou notre prospérité doit l'être aussi pour nos semblables. Il régne dans les Assistans une sorte d'égalité qui leur rappelle qu'ils sont tous sortis des mains de la nature & du même berceau, sinon avec les mêmes avantages, du moins avec les mêmes droits. La joie commune fait oublier aux pauvres leur misere ; elle délasse, elle dispose au travail ; chacun est revêtu de ses plus mauvais habits, soit parce que l'opération par elle-même n'est point propre, soit pour rappeller que c'est la pauvreté qui a recours à cette ressource, ou qu'elle les confondoit tous également dans leur origine. Ces fêtes rurales sont appellées *nôces-noires*, peut-être parce que le Peuple semble en quelque sorte y resserrer ses liens, & que sous l'appareil triste de la misere occupée à une œuvre sale, les plus grandes réjouissances se font au milieu de la nuit.

Il n'est point d'homme sensible que ce récit ne doive intéresser : ce pauvre Peuple est si heureux d'un plaisir si simple & d'une allegresse si pure ! Elles sont bannies des campagnes ces joies ; c'est un grand malheur : la tristesse du Paysan traîne après elle un deuil public.

On remarque qu'en Egypte les pauvres se chauffent aussi avec les fientes des quadrupedes, chevaux, ânes, bœufs, vaches, buffles, brebis, chevres &c, & qu'ils les préparent de la même maniere. C'est de leur suie mise dans de grandes bouteilles & mêlée avec du sel marin dissous dans de l'urine de quelque bête de somme, qu'on y forme le *sel ammoniac*. (*Nous avons décrit les procédés de cette opération d'après le Docteur Pococke*). Les *nôces-noires* du Bas-Poitou fournissent l'idée d'une importante tentative : on est sur la voie ; n'essayera-t-on pas d'aller jusqu'au terme ?

### De Besançon, *le 22 Août.*

Dimanche dernier, vers l'heure de la Grand'Messe, le tonnerre tomba sur l'Eglise de Dole, & après avoir percé la couverture & rencontré le trou pratiqué dans la voute pour suspendre la lampe, il descendit le long de la chaîne de la lampe, se porta sur un Autel, & sortit par une fenêtre ouverte, sans que personne en fût atteint. Toujours on verra la foudre se jetter sur les conducteurs métalliques quand il y en aura à sa portée, leur obéir & les suivre jusqu'à ce

qu'ils lui manquent. Toujours lorſqu'on obſervera & qu'on raiſonnera, on ſe convaincra qu'il eſt facile de s'en rendre maître & de la diſſiper ſous terre, ſans éclat & ſans dommage, par le moyen de verges de fer. Il eſt bon de rappeller les vérités anciennes, tant qu'elles n'ont point eu leur effet.

Le Roi vient d'autoriſer par des Lettres-Patentes l'établiſſement d'une Ecole publique de Chirurgie dans le College des Maîtres en Chirurgie de cette Ville : il y aura ſix Profeſſeurs ; une des Chaires eſt deſtinée à un Cours ſur les accouchemens.

## DE PARIS, *le 27 Août.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 4 Mai, par lequel le ſieur Durot, Entrepreneur de la Manufacture royale de toiles peintes & de papiers peints à Lille eſt condamné à ſouffrir les viſites des Commis & à payer le double droit des papiers & dominoteries. Il eſt ordonné à tous Fabricans de papiers, cartons ou dominoteries dont les fabriques, magaſins & ouvroirs ſont ſitués dans l'enceinte des lieux déſignés dans la Déclaration de 1771, de déclarer leur fabrication & de ſouffrir les exercices des Commis.

Lettres Patentes du Roi, données à Verſailles le 1 Mai 1773, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 13 Juillet, leſquelles fixent les épices des rentes & des recettes générales des Finances : les épices pour les jugemens, apuremens & corrections de comptes des trente parties de rentes ſur l'Hôtel-de-Ville, à la ſomme de douze mille livres ; & les épices, honoraires des Auditeurs-Rapporteurs, & les façons, vaçations, reliûres des comptes à celle de cent quatre-vingt dix mille livres.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Inventions diverſes pour les Manufactures d'étoffes, de toiles &c.*

L'induſtrie eſt ſi fortement excitée dans la Ville de Lyon, qu'il ſeroit étonnant que le génie de l'invention & l'art de perfectionner ne s'y diſtinguaſſent pas d'une maniere éclatante.

Un Particulier vient d'y trouver le ſecret d'appliquer ſolidement l'or au pinceau ſur les étoffes, à l'imitation des Indes.

Un autre a tiré, dit-on, d'Angleterre, & même perfectionné le métier à bas ſur lequel on peut fabriquer la maille à l'envers & à l'endroit, comme on tricote le bas à côte. Les Anglois ſe ſont attribués, & on les en a crus, la ſinguliere invention des métiers à bas : cependant elle eſt d'un François qui, fâché de n'avoir pu obtenir dans ſa Patrie le privilége excluſif de s'en ſervir, alla faire ce préſent à l'Angleterre. Il falloit, ſans doute, lui refuſer ce privilége, car il ne falloit empêcher perſonne de travailler à des découvertes ſemblables ; mais il falloit auſſi le récompenſer généreuſement d'une invention ſi ingénieuſe & ſi utile, & il ſeroit reſté en France.

M. de la Salle, un des meilleurs Deſſinateurs de l'Europe, demeurant dans la même Ville, a imaginé de ſubſtituer à quelques parties du métier à tire connu, d'autres parties au moyen deſquelles on pourra exécuter un deſſin de telle étendue que l'on voudra. On ſubſtitue rapidement un ſemple à un autre ; & celui qui a travaillé, eſt enlevé de façon qu'il ne gêne plus, du tout, le travail de celui qui ſuit : on peut même l'appliquer à un autre métier. On peut ainſi faire paſſer ſix, dix, vingt ſemples ſucceſſivement à pluſieurs métiers exécutant le même deſſin. L'Inventeur a déjà pluſieurs métiers montés d'après ce nouveau méchaniſme qui eſt curieux & ſimple. Peut-être ſeroit-ce donner quelqu'atteinte au droit ſacré de la propriété que de ſe hâter d'en donner la deſcription ſans l'aveu de l'Auteur ; car notre induſtrie eſt notre bien ; c'eſt même une partie de notre propriété perſonnelle. Il faut attendre que l'invention ſoit plus répandue, & en quelque ſorte, publique.

M. de la Salle y a ajouté une nouvelle *machine à Garon*. C'eſt le nom que l'on donne à une machine, compoſée principalement d'un levier & d'une traverſe, inventée par le ſieur Garon pour faciliter le tirage des cordes, & la levée des fils de chaînes pour le *brocher*. L'opération de tirer les cordes eſt funeſte à la ſanté : un nombre conſidérable de perſonnes périſſent dans ce fatal exercice

par les jambes : il faudroit bien encourager le génie & la ſcience à délivrer de ce danger l'induſtrie bienfaiſante.

## I I.

*Moyens de découvrir les eaux ſouterreines &c. Par M. de Taubert, Membre de l'Académie des Sciences & de la Société Economique de Pétersbourg &c.*

Il ne s'agit point ici de baguette divinatoire, encore moins d'hydroſcopie ou introſcopie, & autres prodigieuſes impoſtures. M. de Taubert a obſervé les effets, & ſaiſi les rapports établis par la nature entre les phénomenes de la ſurface & les ſecrets cachés dans les entrailles de la terre. Ses obſervations regardent ſur-tout l'eau de ſource.

1°. Au printems, la neige fond plutôt dans les endroits où il y a des ſources cachées que dans les autres. Vous voyez des places entiérement découvertes, tandis que la neige eſt encore fort épaiſſe tout alentour. Il y a, ſelon toute apparence, de l'eau ſous ces places.

2°. En été & en automne, on remarque, avant le lever du ſoleil, des endroits où il n'y a ni roſée ni givre, tandis qu'il y en a tout près de là. Même indice.

3°. Lorſque, pendant la plus grande chaleur de l'été, toutes les herbes, les plantes ſe fanent & jauniſſent, on en remarque d'autres de même eſpece qui reſtent vertes & fraîches : il y a de l'eau au-deſſous.

4°. Quand on remarque dans un champ que le grain ne proſpere point, mais qu'il reſte petit & avec une mauvaiſe apparence, on peut croire que c'eſt l'effet d'une ſource cachée.

5°. Il eſt à préſumer qu'il y a de l'eau ſous les ſurfaces où croiſſent la *menta cattaria* ou *agraria*, la *rubia tinctoria*, & autres plantes ſemblables qui aiment un ſol humide.

6°. Il eſt très vraiſemblable qu'on eſt près de rencontrer une ſource, lorſqu'en creuſant on trouve une argille bleue à une certaine profondeur.

7°. Lorſque dans un hiver rigoureux, toute la ſuperficie de la terre étant couverte de neige, on remarque dans la campagne, par un jour très-ſérein, des vapeurs très-déliées s'échapper d'un endroit, on peut ſuppoſer qu'il récele une ſource. On y plantera un pieu, pour s'en aſſurer au printems.

8°. Lorſqu'on croit avoir découvert une fontaine, on n'a qu'à creuſer un trou de 2 à 3 pieds de profondeur dans lequel on met du *ſal tartari* fort ſec, ou de la potaſſe ſur du papier gris ; après quoi on rebouche ſoigneuſement, & on le laiſſe ainſi toute la nuit. Le lendemain, avant le lever du ſoleil, ſi le ſel ou la potaſſe a pris de l'humidité, il eſt très-probable qu'on trouvera de l'eau en creuſant plus profondément. On a l'attention de faire cet eſſai dans les jours les plus chauds de l'été, lorſque la chaleur a bien pénétré & bien ſéché la terre. Il faut creuſer le trou vers l'heure de midi & y mettre le ſel vers le ſoir, long-tems avant le coucher du ſoleil. L'ouverture doit être couverte ſur-tout avec des nattes, afin que la roſée ne pénétre point.

Les Norwégiens ſuivent une méthode à peu près ſemblable. Ils font, dans la terre, un trou de trois à quatre pieds de profondeur ; ils y mettent un gobelet d'étaim fort haut, dans le fond duquel ils ont fixé avec de la poix une petite poignée de laine : le gobelet a le cul en haut ; on referme le trou. Trois ou quatre jours après, s'ils trouvent la laine humide, ou s'ils y voyent pendre quelques gouttes d'eau, ils tiennent pour certain qu'ils ont trouvé la ſource. M. Pontoppidan, Evêque de Bergen, Auteur de l'*Athlas Danicus*, & très-bon Phyſicien, aſſure que cetre épreuve n'a jamais manqué.

Lorſqu'on croit être au-deſſus d'une fontaine, on creuſe la terre avec un inſtrument dont la partie inférieure forme un perçoir conſiſtant en un cilindre creux deſtiné à recevoir la terre, à la percer, à l'enlever au moyen de ſes bords aiguiſés dans leur pourtour de maniere qu'un bout forme une pointe dont le reſte s'éloigne en tournant ſpiralement pour aller aboutir à quelque diſtance au deſſus de cette même pointe. Ce perçoir s'emboite & ſe viſſe dans une barre ou branche laquelle entre de même dans une autre, & ainſi d'une troiſième &c, ſelon la profondeur à laquelle on veut deſcendre. La branche ſupérieure ſe termine en anneau fixe pour faire tourner & travailler le perçoir. On ſe ſert en Ruſſie de cet inſtrument, non-ſeulement pour découvrir des ſources, mais encore pour reconnoître les terres de

différentes qualités, l'argille, le ſable, & autres couches.

On retire de tems en tems le perçoir pour voir ſi l'on n'y trouve pas quelque terre qui indique de l'eau. Lorſqu'on a trouvé cette terre, on continue juſqu'à ce que l'eau paroiſſe. Si l'on remarque que l'eau entre par le côté en filet plus ou moins abondant, on laiſſe le trou ouvert, & l'on obſerve à quelle hauteur l'eau y monte en 24, 48, 72 heures. Cette attention eſt d'autant plus importante que plus l'eau monte, plus la ſource principale eſt éloignée. On obſerve alors de quel côté l'eau vient; & l'on perce ſelon ſa direction à différentes diſtances arbitraires, juſqu'à ce qu'on ait trouvé la ſource principale. Quand l'eau vient de deſſous, il faut s'en tenir au premier trou; car il eſt plus que probable qu'on eſt immédiatement au-deſſus de la ſource, & qu'il n'y a qu'à creuſer.

M. de Taubert obſerve que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on diſtingue deux ſortes d'eaux fort différentes que les Ruſſes & les Allemands appellent *eau dure* & *eau molle*. Ces différences ſont très-réelles. Si l'on prend quelques gouttes de la premiere eſpece entre deux doigts bien propres qui ne ſuent point, les deux doigts trouvent, en la preſſant, de la réſiſtance; au lieu que l'autre eſpece gliſſe comme une ſolution de ſavon ou de potaſſe. Le ſavon rend peu d'écume dans l'eau dure; & il en faut trois fois plus pour le même uſage que dans l'autre. Cet article eſt un petit objet pour la Ruſſie où le ſavon eſt à très-bas prix; mais il n'en eſt pas de même ailleurs. Les légumes à gouſſes ne parviennent jamais au degré néceſſaire de cuiſſon dans l'eau dure. Dans les vaſes où on l'employe, il reſte ordinairement une eſpece de croûte pierreuſe où il entre beaucoup de chaux. Les poiſſons, les écreviſſes mêmes qu'on y trouve, ont communément un meilleur goût que ceux qu'on pêche dans l'eau de la ſeconde qualité.

## III.

*Suite des nouveaux modeles & deſſins qu'on trouve au Bureau des Annonces de Leipſick.*

1. Modele d'un nouveau métier à draps avec lequel une perſonne fait aiſément l'ouvrage de deux.

2. Modele d'un nouveau dévidoir à ſoie.

3. Modele de tablettes ou armoires propres à contenir beaucoup de livres dans un petit eſpace.

4. Modele d'une porte de grange d'une utilité particuliere.

5. Feu de charbon arrangé de façon qu'on peut l'emporter en voyage, & s'en ſervir, à pluſieurs perſonnes, ſans inconvénient.

6. Plan d'une grange conſtruite à Cutritſch ſans poutre.

7. Deſſin d'un dévidoir à fil, facile à adapter à une table quelconque.

8. Modele d'une roue propre à tirer de l'eau & à l'élever à 20 pieds de hauteur.

9. Echantillon d'une double toile crue, propre à faire des corſets piqués en verd.

10. Modele d'une brouette facile à approprier à différens uſages, ſur-tout à charrier de l'herbe ou de la terre, à répandre l'eau du fumier dans les prairies.

11. Modele & deſcription d'une machine à monder le grain, au moyen de laquelle deux perſonnes peuvent en nettoyer cinquante ſcheffels par jour.

12. Modele d'un rouleau pour les champs, lequel tout-à-la-fois briſe les mottes & écarte les pierres.

13. Deſſin & deſcription d'un rouet à filer avec deux bobines, pour filer deux fils à la fois.

14. Deſſin & deſcription d'un jet d'eau, avec un moulin à moudre le bled. Les deux machines vont par le moyen d'une roue à peigne ſur laquelle marche un bœuf.

15. Machine acouſtique.

16. Modele d'un inſtrument pour nettoyer les rivieres & en enlever ce qui empêche l'écoulement des eaux.

17. Modele d'un applaniſſeur ou rabot des prés dont divers Papiers ont donné la deſcription. Il enleve les taupinieres & les fourmillieres.

18. Deux différens modeles de preſſes à cire.

19. Deſſin d'une pompe perfectionnée par M. Siſſon.

20. Canule à chevaux, par M. Robertſon.

21. Modele d'une eſpece de radeau ou bateau plat, au moyen duquel, à l'aide d'une faulx attachée à un mât perpendiculaire, on fauche les mauvaiſes herbes, roſeaux, joncs &c, dans le fond des étangs. On en a donné la deſcription dans la Gazette d'Agriculture de Paris.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 21 Août 1773, au Mercredi 25 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27, 27 liv. 10 s. à 30 l. l'ancien; le nouveau, de 22, 26 à 30 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 14, 14 liv. 15 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11 l. 15 s., 12 l. 10 s. à 13 l. 5 s. aussi *le septier*.

L'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 liv. 10 s. à 23 l. 15 s. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 19 l. 10 s. à 21 l. *le sept.* il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Août 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 28 Août 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | ℔ | ß | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 723 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . . | 48 | 17 | 6 | |

CHANGES DE PARIS, *du 28 Août 1773*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{1}{2}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{8}$ p. | $\frac{3}{8}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Jeudi 26.* | *Vendredi 27.* | *Samedi 28.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1397 $\frac{1}{2}$ 1400. . | 1400 . . . . | 1402 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 322 . . . . | . . . . . | 322 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Jeudi 26 Août 1773 | | Du Jeudi p. le Mardi 24 | | Du Vendredi 27. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Courmont, six d. mois 1772. | M. | Defrance, six d. mois 1772. | M. | Boscheron, six d. mois 1772. | M. |
| S. Janvier, *idem.* | | Viellard, *idem.* | | Lempereur, *id.* | |
| Nau, *idem.* | P. | Marsollier, *idem.* | N. | Rouillard, *idem.* | |
| Deschapelles, *id.* | R. | Cauchy, *idem.* | P. | Painchain, *idem.* | Z. |
| Delagarde, *idem.* | Z. | Defays, *idem.* | R. | Patu, six prem. mois 1773. | A. |
| ..... | | *Pour le Mercredi 25.* | | ..... | |
| ..... | | | | ..... | |
| ..... | | Radix, six dern. mois 1772. | L. | ..... | |
| ..... | | Roytier, *idem.* | | ..... | |
| ..... | | Gautier, *idem.* | M. | ..... | |
| ..... | | Boutray, *idem.* | | ..... | |
| ..... | | Desplaces, *idem.* | P. | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 24 Août.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 20 Juillet.*

DEPUIS long tems on a vainement tenté d'établir une communication de commerce entre la Russie & la Perse par la Mer Caspienne. Sa Majesté Impériale, toujours occupée de grands objets, & persuadée de l'utilité d'une pareille entreprise, a nommé, le 1 de ce mois, une Commission qu'elle a chargée de former une Compagnie de Commerce pour trafiquer avec les pays étranges situés sur la Mer Caspienne. Par un avis publié en dernier lieu, tous ceux qui voudront entrer dans cette Compagnie, ont été invités à faire leurs observations sur le projet dressé, & à les envoyer en Langue Russe, ou en Allemand, ou en François, à la Commission qui, après les avoir examinées, les mettra sous les yeux de S. M. Le principal établissement de la Compagnie sera à Astracan. Ses fonds seront composés de 1250 actions, chaque action de 200 roubles : les Etrangers pourront en prendre un quart &c.

(*Nous ferons imprimer le projet en entier dans notre Journal, avec quelques réflexions uniquement suggérées par les sages invitations qui appellent la science au secours du pouvoir, & par les sentimens d'un homme persuadé que la prospérité d'une Nation est un bien pour la République universelle*).

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 3 Août.*

Il y a bien des années qu'on n'avoit eu, dans ce pays, autant de foin qu'on vient d'en recueillir. Le prix du beurre a baissé d'un tiers. Le bled ne laisse rien à desirer. Le Patron Boye a rapporté que les Hollandois ne faisoient que de très-médiocres demandes de grains à Koenisberg.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 5 Août.*

La saison a été si propice que les principales sortes de grains promettent une pleine année.

D'HANOVRE, *le 7 Août.*

Le Précis de l'Assemblée tenue le 30 Avril dernier par notre Société Royale & Electorale, n'a été rédigé qu'à la fin de Juillet. Dans cette Séance, on distribua des prix à Jean-Henri Lutjemeyer de Beppen qui, le premier, a converti en champs à bled douze arpens de landes ; à six Cultivateurs du Bailliage de Westen qui se sont distingués dans la construction de leurs maisons, des plantations de haies, la culture des jardins &c ; à Jean-Christophe Piep de Knezebeck, Bailliage de Wollersdorf, qui a en-

voyé le modele d'une charrue ; adoptée avec ſuccès, pour la culture des pommes de terre.

M. Milz, Bailli de Neuhauſen, dans la Principauté de Lauenbourg, a communiqué à la Société le modele d'un moulin à bras pour le millet & l'orge mondée.

Un Membre du Comité Secret fit part d'une méthode Angloiſe d'extraire des carottes une eau de-vie meilleure que celle de grains. Après avoir lavé ces racines, on les fait cuire à petit feu dans un chauderon, & on les ſoumet enſuite à un preſſoir ordinaire. Le jus doit ſubir une cuiſſon modérée ; après quoi on le diſtille. Si l'on ajoute à cette liqueur diſtillée un peu d'eau de-vie de grains, elle peut être vendue pour du rum. ( *Cette méthode a été connue en Allemagne par la voie de notre Gazette* ).

On a reçu pluſieurs avis concernant la fertilité de champs fumés avec du plâtre.

On a lu divers Mémoires ſur la culture des pommes de terre. M. Jean-Chriſtian Knipping, Auteur d'un de ces Mémoires, a une plantation de cinq cens ceriſiers, preſque tous d'eſpeces différentes : il y en a une, aigre, fort charnue, preſque ſans noyau : ſéche, elle ſe conſerve bien. Le même Econome a envoyé des obſervations ſur le jardinage ; la Société lui a envoyé une récompenſe.

M. Muller, Capitaine de Cavalerie à Mulliershauſen, lui a adreſſé un très-bon Mémoire ſur la nourriture des beſtiaux, les épizooties &c.

Un Anonyme a envoyé une inſtruction intéreſſante ſur la culture de l'épeaute : la Société ſe propoſe de la rendre publique. ( *Nous en rendrons compte* ).

M. Hennings, Directeur de la Manufacture de toile établie à Wienhauſen par M. de Campen, Juge de la Cour, a communiqué une carte d'échantillons de toute ſorte de toiles en couleur, dont le débit a été, depuis ſix mois, très-conſidérable tant chez l'Etranger que dans le pays.

On a lu un Mémoire contenant des vues utiles ſur la population, l'encouragement de la culture des pommes de terre & des défrichemens, l'inſtruction des Payſans, les contributions onéreuſes à l'Agriculture, la police des campagnes &c ; un autre Mémoire de M. Koeler, Avocat à S. Andreaſberg, ſur le moyen d'améliorer le fer d'Allemagne qui, ſelon l'Auteur, deviendroit beaucoup meilleur & plus ductile ſi l'on le traitoit comme l'or & l'argent pour en ſéparer le ſoufre & l'arſenic ; des réponſes à la queſtion propoſée par rapport au *feu volant* qui emporte tant de veaux.

On a préſenté de la ſemence d'olivier des Indes, dont on doit faire des eſſais.

M. Jean-Frédéric Jordan, Apothicaire à Bahrenberg, a envoyé pluſieurs eſſais chymiques qu'on trouvera dans les Annonces d'Hanovre.

### DE FRANCFORT, *le* 10 *Août*.

Un *cerius ſerpens peruvianus* fleurit, le 6, dans un jardin de cette Ville, entre 7 & 8 heures du ſoir. A 10 heures, ſes fleurs étoient entiérement épanouies ; elles commencerent à ſe faner à 6 heures du matin.

Les avis de toutes les parties de l'Allemagne ſont remplis des détails les plus ſatisfaiſans ſur l'abondance générale des récoltes.

## ITALIE.

### DE VENISE, *le* 27 *Juillet*.

Les ſieurs Vairini, freres, ont établi à Bergame une Fabrique curieuſe de boutons de métal, dorés & argentés au feu à la maniere de France. L'uſage de ces boutons eſt ancien. Les Anglois en perfectionnerent la fabrication ſous le régne d'Elizabeth. Colbert l'introduiſit à Paris dans l'Hôpital de la Charité ; & elle ſe répandit dans le Royaume. On fait de ces boutons dans pluſieurs Villes d'Allemagne, à Augſbourg, à Nurenberg, à Vienne &c : mais ils ſont inférieurs à ceux de France & d'Angleterre. Les eſſais faits en Italie juſqu'à ce jour ne méritent point qu'on en parle. Les freres Vairini ſont parvenus, à force de ſoins, de dépenſes & de conſtance, à en établir une belle Fabrique, très bien aſſortie & pour la bonté & pour la variété : leurs prix ſont fort au-deſſous de ceux d'Angleterre & de France. On remarque qu'à la tête de cette entrepriſe ſont deux François, les ſieurs Henaut & Micaud, ci devant employés à Paris & à Lyon. La Fabrique eſt fournie de pluſieurs machines commodes & économiques, pour tirer le métal par la filiere par le

moyen de l'eau, pour polir les fils & aiguiser les outils, pour dégrossir, finir & lustrer les calottes, pour les couper rondes, pour les estamper ou imprimer, pour percer les moules de bois &c. Quelques-uns de ces instrumens sont de nouvelle invention, tel est celui qui sert à fabriquer des boutons d'os. Enfin il ne manque rien à cette Fabrique; elle a de trop, pour l'intérêt des Acheteurs, un privilége exclusif accordé en 1771, & confirmé le 13 Mai dernier. Il paroît que cet établissement est dû, en grande partie, à l'industrie Françoise, ainsi que l'art d'argenter au feu toute sorte de vaisseaux de cuivre, qu'on y exerce.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 9 Août.*

Nous apprenons de Plymouth que la récolte est abondante dans les campagnes & les Provinces des environs: cependant les grains sont encore à haut prix dans les Marchés. On écrit de Lewes que des pluies excessives ont non-seulement retardé, mais encore fort endommagé les moissons. Les Boulangers de cette Capitale ont représenté au Lord Maire que la cherté des bleds & des farines ne leur permettoit pas de donner le pain au prix de la taxe; & l'on a eu égard à leur requête. La récolte est belle en Irlande.

Un Particulier de Colchester, ayant remarqué que certains arbres fruitiers de son jardin ne réussissoient pas aussi bien que les autres, a fait fouiller à quelque distance de leur pied. Il comptoit trouver un lit de gravier ou quelqu'autre corps dur qu'il soupçonnoit d'empêcher les racines de s'enfoncer. Après avoir creusé à la profondeur d'une verge & demie, on a découvert une chaussée Romaine, construite en brique, sous laquelle étoit une couche de froment pur, sans mélange de terre, aussi noir que s'il avoit été brûlé, & tout-à-fait semblable à celui qui a été tiré des ruines d'Herculanum.

Les Agens des Colonies ont de fréquentes conférences avec le Ministere. L'Amérique se peuple de plus en plus; & de jour en jour son Agriculture & ses Fabriques la détachent de la Grande-Bretagne.

Dans le courant de la saison, il est arrivé des Indes dix-neuf vaisseaux de la Compagnie; on en attend plusieurs autres: la Compagnie n'en employera, dit-on, cette année, que douze. On dit que la disette est extrême à Calicuta. Il rentre tous les jours quelques bâtimens, revenant de la pêche de la baleine, avec pleine charge.

Les nouvelles de Lisbonne portent qu'un tremblement de terre a renversé plusieurs maisons à Curacao dans le Bresil, & qu'il a péri 400 personnes.

## PROVINCES-UNIES.

### D'Amsterdam, *le 12 Août.*

On assure que les Hollandois de Batavia sont sur le point d'exécuter dans l'Inde un projet important. Nos Négocians ne peuvent former des spéculations que sur les moyens de prévenir la ruine totale de leur commerce.

### De Leide, *le 12 Août.*

Depuis la mi-Juin, deux plantes d'aloë (*aloe mucranoto folio Americana major*, ou *agave Americana*) ont fleuri dans le Jardin Botanique de notre Université; l'une en caisse & cultivée avec grand soin; l'autre en terre & abandonnée à la nature. Leurs tiges ont été presqu'égales & très-belles. Leurs bras, en grand nombre, forment de belles pyramides. On compte que ces plantes ont 80 ans. Leur hauteur est de 19 à 20 pieds de Rhinlande.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le 12 Août.*

Enfin la moisson a amené un adoucissement assez considérable dans les prix des grains qui, depuis les troubles, s'étoient maintenus, malgré les secours, dans leur cherté antérieure. Les fromens du pays valent 15 l. 15 s. à 16 l.; ceux de mer, 12 l. 10 s. à 13 l. 10 s.; les seigles du pays, 9 l. 15 s. à 10 liv.; ceux de mer, 7 à 8 l. Nous avons aussi des bleds d'Espagne, au prix de

7 liv. 10 ſ. à 8 l. 5 ſ. Les premiers jours du mois, le bled de premiere qualité étoit encore à 18 l., la meſure du pays, ou 36 l. le ſeptier de Paris. La circulation ſuffira pour répandre l'abondance. Les eaux-de-vie ſont à 130 l. les 32 veltes. Les denrées de l'Amérique varient peu. Les pauvres ont éprouvé, pendant la cherté, les effets d'une charité généreuſe de la part de pluſieurs Amis des pauvres & de l'humanité, à la tête deſquels la reconnoiſſance publique nomme M. l'Archevêque.

Les Papiers publics ont annoncé qu'une Compagnie de Négocians de Dantzick demandoit la permiſſion de former un établiſſement en France. Parmi les projets propoſés concernant le lieu où ils pourroient être le plus avantageuſement accueillis, il y en a qui nous intéreſſent particuliérement, & qu'il faut conſidérer plutôt en Citoyen François qu'en Négociant Bordelois. Il s'agit encore des landes (1), ſi ſouvent l'objet d'inutiles ſpéculations. Le Cap appellé *Tête de Buc* formeroit l'emplacement d'une Ville des plus agréables & des plus commodes. L'étang d'Acajou eſt très-bien ſitué pour y creuſer un Port marchand. Cet endroit eſt à environ douze lieues de notre Ville & trente de Bayonne. De là partiroit, pour ainſi dire, l'Agriculture pour défricher les landes & les fertiliſer, au moyen d'un canal de navigation & d'irrigation qui prendroit les eaux de la Garonne dans le Condomois au deſſus d'Ancillar, ramaſſeroit celles de quelques petites rivieres, traverſeroit une partie du Condomois & le Bazadois, & répandroit dans ce canton inculte le fertile limon entraîné du haut des Pirénées, aboutiroit par une de ſes principales branches au ſiége de la Colonie Dantzikoiſe & par quelques-autres à Bordeaux, à Bayonne, & autres Villes. Cette irrigation fertiliſeroit un pays de quarante lieues de long au moins, ſur quinze de largeur moyenne : ce qui fait 600 lieues quarrées, ou 2,400,000 arpens à 4000 arpens par lieue quarrée. Le terrein coûteroit peu; les quartiers cultivés pourroient contribuer aux dépenſes capitales des canaux ; Il reſte à ſçavoir ſi la Compagnie Dantzickoiſe ſeroit aſſez riche pour exécuter une ſi grande entrepriſe, & en exécuter une partie aſſez rapidement pour pouvoir tranquillement s'aſſeoir à l'ombre ſur les premieres pierres des fondemens. Après tout, il n'y a point de conquête plus belle, moins diſpendieuſe, plus productive.

(1) *Voyez le Journal Encyclopédique, Tome V, Part. III.*

## DE POITIERS, *le 14 Août.*

Les Préſident, Lieutenant, Conſeillers du Roi, Elus en l'Election premiere & principale, civile & criminelle de Poitou, à Poitiers, ont rendu une Ordonnance par laquelle, conformément à l'Edit de Janvier 1598, aux Réglemens de 1600 & 1634, Arrêts du Conſeil des 28 Février 1688 & 7 Juillet 1733, il eſt enjoint à tous les Collecteurs des Tailles de cette Election, de diſtinguer à l'avenir dans leurs rôles les taxes perſonnelles qui ont pour objet les facultés, trafic & induſtrie des Taillables, & les taxes des fermes & exploitations qui ſeront reparties par une ſeconde ligne. Il eſt auſſi ordonné que les Habitans qui changeront de Paroiſſe, ne ſeront taxés par droit de ſuite à l'avenir, que pour les taxes perſonnelles ſeulement, c'eſt-à-dire, les Fermiers & Laboureurs un an après leur ſortie, les Bordiers & Journaliers pendant deux ans.

Le Corps de Ville travaille à former un établiſſement pour ſecourir les perſonnes noyées. Le zele des entrepriſes & des connoiſſances utiles prend une force nouvelle dans l'ame de nos Compatriotes : il eſt permis, il eſt juſte de dire hautement que cette ardeur a été ranimée, en partie, par les ſollicitations touchantes & par les inſtructions lumineuſes de M. Jouyneau Deſloges, Rédacteur de nos *Affiches*. Ce brave Citoyen ne ceſſe de plaider la cauſe de l'humanité & de développer les vrais intérêts de la Patrie ; & toujours il éclaire & entraîne. Le Poitevin eſt honnête, ſenſible, capable de faire tout le bien que l'on fait ailleurs : un vrai Philoſophe ſuffira pour mettre nos Compatriotes au courant du ſiecle.

L'orage qui, la nuit du 17 au 18 Juillet, ruina les moiſſons de la Chataigneraye & autres Paroiſſes ci-devant dénommées, enveloppa les villages de S. Jouin-de-Milly, Courlé, Ciriere, Cerizay, le Pui, Bretignole, une partie de Nieuil & des Aubiers. Par-tout c'eſt le même dommage & la même déſolation.

Le mois dernier, il eſt entré au Port des Sables d'Olonne pluſieurs barques principalement chargées de morue verte ; il en eſt ſorti quelques-unes chargées de ſel pour différentes deſtinations. Les ſels y ont repris quelque faveur : ils ſont de 290 à 320 l. Les chanvres du Nord s'y vendent 30 à 31 l. 10 ſ. le quintal.

On continue de travailler avec ſuccès dans la mine d'antimoine, découverte à la Ramée, Paroiſſe de Boupaire, à une lieue & demie des Herbiers. Chaque jour plus de 40 Ouvriers y ſont occupés ; le ſieur Jacquet les dirige avec intelligence. L'antimoine eſt de bonne qualité ; il a du débit. Plus on creuſe, plus on découvre de veines abondantes. On eſpere même trouver d'autres minéraux & peut-être des métaux précieux.

On remarque qu'autrefois il ſe faiſoit au Bourg des Herbiers, qu'on vient de nommer, un commerce de ſel d'une grande reſſource pour les Habitans. Il n'a plus lieu depuis qu'on a établi des Salorges à Bazoges & à la Flocelliere. Cependant le dépôt, à ce qu'on aſſure, étoit beaucoup mieux placé aux Herbiers, pour approviſionner l'Anjou. Ce Bourg a des Marchés & des Foires très-fréquentés, bien garnis de grains, abondans en beſtiaux, depuis qu'ils ont été relevés par les ſoins du Seigneur & des Officiers de Juſtice. Le principal commerce du canton eſt en bétail ; le Payſan ſçait très-bien l'engraiſſer.

### De Besançon, *le 15 Août.*

Cette Province partage avec le reſte du Royaume l'avantage d'une bonne moiſſon. Nos Marchés ſe garniſſent de toute ſorte de grains nouveaux ; les prix baiſſent.

### De Tours, *le 16 Août.*

Les travaux multipliés, entrepris pour l'embelliſſement & l'utilité de notre Ville, dûs aux vûes bienfaiſantes de M. l'Intendant, dirigés par un habile Ingénieur, M. de Limé, s'exécutent avec autant d'activité que de ſuccès, à la ſatisfaction publique. Ces ouvrages occupent & ſoutiennent beaucoup de familles. Cependant il eſt reſté un champ vaſte pour exercer la charité. On a déjà parlé du zele généreux de M. l'Archevêque & d'une foule de bons Citoyens ; M. l'Intendant ne ceſſe de répandre, d'une main libérale, la conſolation dans le ſein des malheureux. Les prix des grains n'ont encore que légérement baiſſé. La Province a également éprouvé les effets d'une bienfaiſance exemplaire ; nous diſons *exemplaire*, parce qu'inſpirée par la vertu, elle a été éclairée par la ſageſſe. Nous citerons de préférence les travaux ordonnés par un illuſtre Citoyen, adoré de ſes Vaſſaux, honoré du Public, pour la réparation du chemin qui conduit de Saint Aignan à Tours. Autrefois ce vénérable Seigneur faiſoit diſtribuer, pendant l'hiver, aux pauvres de ſa Ville ducale une ſomme conſidérable. Mais ſes charités converties en dépenſes d'utilité publique méritent un nouvel hommage. Les principaux Habitans de Saint Aignan, faciles à céder aux grands exemples, & jaloux de ſeconder les vues bienfaiſantes de leur Seigneur, ſe ſont chargés de la direction de l'ouvrage. Tout a été bien exécuté, car tout l'a été par le zele éclairé par la prudence. Les hommes, les femmes, les enfans ont gagné leur vie & béni leur Libérateur. Il ſeroit à deſirer, pour l'inſtruction de ceux qui veulent ainſi faire le bien, que la maniere dont le bien s'eſt fait fût connue juſques dans ſes plus petits détails, enfin qu'en comparant les différens emplois de l'argent & des hommes, les Citoyens généreux n'euſſent qu'à choiſir entre les projets & à les appliquer aux circonſtances locales. Ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir qu'il faut faire une choſe, il importe de ſçavoir la façon de la faire avec le plus d'économie & de fruit. La publication de ces méthodes ſeroit un nouvel acte de bienfaiſance.

### De Paris, *le 21 Août.*

*Déclaration du Roi, donnée à Verſailles le 22 Mai 1773, regiſtrée au Conſeil Supérieur de Lyon, concernant le rembourſement des quittances de finance provenant de liquidation des Offices de la Cour des Monnoies de Lyon & du Parlement de Dombes ſupprimés.* La totalité des prix deſdits Offices monte à la ſomme de 1,661,964 liv. 12 ſ. 7 den. Sa Majeſté deſtine à leur rembourſement & au payement des intérêts la ſomme annuelle de 170,000 l. dont 100,000 l. ſeront priſes ſur la recette des finances de la Généralité,

& les 70,000 l. de surplus seront fournies par les pays du ressort du Conseil Supérieur.

Autre du 29 Mai, registrée au Conseil Souverain d'Alsace, le 13 Juin, *concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Conseil Souverain d'Alsace supprimés*. La somme totale monte à 865,000 l. S. M. contribuera au remboursement par une somme annuelle de 30,000 liv.; & le pays du ressort pour celle de 60,000 l.

Autre du 23 Juin, registrée en Parlement le 26, *concernant les Faux-Sauniers*. Par l'Ordonnance de 1680, toute personne est compétente pour la capture des Faux-Sauniers portant, conduisant, débitant ou resserrant leur sel. S. M. ordonne par la présente que, dans le cas où les Faux-Sauniers se seroient évadés, ils puissent être arrêtés & constitués prisonniers sur une simple permission que le Juge accordera sur la requête de l'Adjudicataire des Fermes.

Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 2 Mai, registrées à la Chambre des Comptes le 5 Juillet, *concernant la comptabilité des Receveurs Généraux des Domaines & Bois de Paris*.

Arrêt du Conseil d'Etat, du 9 Mai, qui *ordonne que dans six mois les Propriétaires des droits de péages, passages, pontonnages, bacs, travers & autres qui se perçoivent sur les ponts, chaussées, chemins, rivieres navigables, ruisseaux dans les Duchés de Lorraine & de Bar, seront tenus d'envoyer au Greffe de la Commission leurs titres*.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Instructions concernant les fievres putrides des bêtes à cornes. Par M. Dorner, Médecin Bavarois &c.*

Nous avons déjà publié plusieurs avis intéressans donnés par des Economes Bavarois, & particuliérement par divers Membres de la Société Economique de Baviere, sur diverses épizooties, leurs traitemens, la maniere de soigner & d'engraisser le bétail &c. Parmi les maladies que les bêtes à cornes ont essuyées dans ce pays, les fievres putrides ont été les plus fréquentes & les plus dangereuses. M. Dorner, Membre de cette Société, très-renommé par ses travaux & ses découvertes dans la Médecine humaine & vétérinaire, a traité cette matiere de la maniere la plus intéressante dans un Mémoire lu à l'Assemblée générale de cette Compagnie patriotique, ainsi que nous l'avons annoncé. Nous rapporterons quelques remedes efficaces dont il a démontré l'utilité.

Les bestiaux qui ruminent, ayant l'estomac partagé en quatre réservoirs séparés par des pellicules si délicates que la moindre chose peut les blesser & même les couper, M. Dorner soutient que les vomitifs ne peuvent leur être que pernicieux. Quand même, par hasard, il ne leur nuiroit point, il est prouvé qu'il est d'ordinaire sans bon effet. Les Economes Bavarois ont constamment préféré, dans les fievres putrides les laxatifs; & ils ont eu lieu de s'en applaudir.

On prend, pour cela, une quarte ou pinte, mesure de Baviere, d'eau de son légere, six lots de sel de Baviere qu'on y fait dissoudre, & ensuite cinq dragmes de rhubarbe dite *de Moines*, & dix lots de miel aigre ordinaire. Le tout bien mêlé doit être donné tiede. Cette dose purgera une bête à cornes formée : on en donnera les deux tiers à un jeune bœuf, la moitié à un plus jeune &c. Les purgatifs violens sont dangereux comme les vomitifs.

Pour rétablir les parties intérieures lésées, ainsi que les humeurs, & pour remédier aux inflammations, on s'est servi d'ingrédiens humides & aigres, de préférence à tous autres, en ayant toujours égard à l'âge & à l'espece du bétail. Dans ce dernier cas, on a employé avec succès le remede suivant.

De la poudre à canon, deux dragmes; du salpêtre purifié, un lot; de l'esprit de vitriol, trois dragmes; du vinaigre de miel, huit lots. Tout cela mêlé dans trois pots d'eau de son mince, peut être administré au bétail de trois en trois heures; à chaque fois, une bonne quarte ou pinte.

Lorsque la bête malade a en même tems la diarhée, il n'est pas à propos de lui administrer ce remede. Il ne faut saigner les bestiaux que dans la nécessité la plus urgente, & encore faut-il être assuré qu'ils ont abondance de sang, ce qui se connoît au battement du poul. Dans ce cas même,

la saigné doit se faire dès la premiere attaque ; elle seroit dangereuse le second jour, encore plus le troisième. Loin d'empêcher alors l'inflammation, elle ne serviroit qu'à l'accélérer & l'irriter. Il faut que les remedes & sur-tout la boisson plus abondante, suppléent à la nourriture ordinaire. Dans la convalescence, on donne peu à manger au bétail ; & il faut que leur aliment soit cuit & tiede : il doit consister dans une boisson d'eau de farine avec du vinaigre & du salpêtre ; on peut y ajouter en été des herbes & des fruits aigres.

N. B. *MM. les Allemands qui ont la bonté de faire à nos Correspondans des Mémoires dans leur Langue, sont priés d'écrire en même tems les recettes en Allemand & en Latin ; attendu que les noms des ingrédiens & des plantes diffèrent quelquefois d'une Province à l'autre ; ce qui souvent ne permet pas de faire usage de leurs avis, dans la crainte de quelque quiproquo dangereux.*

## II.

*Suite des modeles, plans, dessins &c, que l'on trouve au Bureau des Annonces de Leipsick.*

1. Une lanterne triangulaire sur le modele des lanternes à reverbere de Paris, pour éclairer les escaliers.

2. Un vaisseau très-commode pour se baigner les yeux à l'eau froide sans incommodité.

3. Une espece de chausson de crin pour tenir le pied chaud & sec dans la chaussure ordinaire.

4. Un chalit ou bois de lit de fer facile à transporter, à empaqueter, à remonter &c. Nous l'avons annoncé dans le tems.

5. Modele d'un moulin Hollandois dont les ailes s'arrangent & se disposent par le seul secours du vent : il éleve l'eau des lieux profonds qu'on peut dessécher par son moyen ; il sert aussi à arroser les prairies.

6. Modele d'une presse pour conserver le houblon sans qu'il perde de sa force.

7. Semelles de liege d'une nouvelle invention.

8. Modele d'une armoire à cases mobiles, propre à servir de secretaire, de bibliotheque. Nous l'avons fait connoître.

9. Beche qui enleve une grande quantité de terre.

10. Ecrans portatifs ou garde-vues pour lire à la chandelle, avec des étuis de la grandeur d'une lettre ordinaire.

11. Instrumens pour entretenir les allées des jardins.

12. Modele d'un rateau pour détruire le chiendent.

13. Dessins des fourneaux nouvellement inventés à Baruth, Comté de Solm, à l'usage des forges.

14. Modele d'un lit très-commode pour les malades. On en a lu la description dans notre Gazette.

15. Modele d'autels de village sans sculpture & sans ornement dispendieux.

16. Cordons dont on peut se servir au lieu de fil d'archal pour les sonnettes &c.

17. Modele de l'écobue de M. le Marquis de Turbilly, envoyé de Paris.

18. Modele d'un magasin à abeilles, inventé en Franconie, pour perfectionner leur éducation.

19. Creusets nouveaux qui soutiennent 24 heures au plus grand feu les fluides salés les plus forts.

20. Tour à tourner, adaptable à une fenêtre, à une table &c.

*Nota.* Nous donnerons successivement la description de celle de ces machines que nous n'avons encore pu faire connoître.

On nous a écrit d'Allemagne pour nous engager à inviter nos Compatriotes à former un semblable dépôt, pour l'utilité du Royaume & des Etrangers. Nous l'avons proposé plusieurs fois, mais en vain ; nous avons détaillé notre projet dans le Journal de Mai, mais en vain ; nous avons offert toutes nos correspondances & tous nos secours pour concourir, sans autre intérêt que celui du Public, à cet établissement, mais en vain ; nous renouvellerons peut-être encore, dans l'occasion, nos sollicitations & nos offres, mais ce sera vraisemblablement en vain : cependant *in spem contrà spem.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 14 Août 1773, au Mercredi 18 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 24, 27 à 30 livres l'ancien ; le nouveau, de 25, 27 à 29 livres 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. Le seigle, de 13, 14 à 15 liv. ; l'orge, de 11, 12 liv. 10 s. à 14 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 14 Août 1773 au Mercredi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18 l. 10 s., 20 l. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Août 1773, de 55 à 56 livres; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Août 1773.*

| | # | 6 | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . | 48 | 17 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 21 Août 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{3}{4}$ à 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ p. $\frac{3}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Jeudi* 19. | *Vendredi* 20. | *Samedi* 21. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 92 $\frac{1}{2}$ 90 . | 1390 . . . . | 1395 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 890 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 182 . . . . | 182 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 321 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 18 Août 1773 | | Du Jeudi 19. | | Du Vendredi 20. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | M. | Boscheron, six d. mois 1772. | M. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Lempereur, *id.* | |
| Gautier, *idem.* | M. | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | | Painchain, *idem.* | P. |
| Desplaces, *idem.* | P. | Delagarde, *idem.* | P. | Patu, *idem.* | Z. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 17 Août.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 18 Juillet.*

LA Société Economique de cette Ville a reçu & publié plusieurs bons Mémoires touchant l'Agriculture & les Coutumes de divers districts de l'Empire. Le recueil de toutes les pieces qu'elle attend fera parfaitement connoître la Russie à l'Europe & à la Russie elle-même. Par-là le Gouvernement sera dirigé dans la vaste carriere où sa bienfaisance peut s'exercer par des soins paisibles & doux qui seuls amenent la prospérité, vraie gloire des Souverains.

La méthode de réduire la tourbe en charbon a été suivie dans ce pays avec succès; elle pourroit former un objet d'économie très-important.

(*Nous avons reçu, sur ces divers objets, plusieurs instructions que nous nous proposons de réunir dans notre Journal, à l'exception des articles courts réservés pour notre Gazette. Nous supplions nos illustres Bienfaicteurs d'agréer l'hommage de notre reconnoissance*).

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 22 Juillet.*

Les lettres de Neüland portent que, malgré la sécheresse, le seigle a prospéré, & qu'on seroit assuré d'une bonne récolte sans les ravages d'une très-petite espece de mouches jusqu'à présent inconnues, qui, au coucher du soleil, se jettent sur les épis & les rongent en commençant par le bas. On ne les apperçoit point pendant le jour. On n'est pas encore bien informé de l'importance du dommage causé par ces insectes. Par-tout ailleurs les apparences de la récolte ne sçauroient être plus flatteuses.

Les Infracteurs de la dure défense de distiller de l'eau-de-vie de grains, se sont multipliés, soit que l'usage de leurs biens sans lésion de droits leur ait paru conforme à l'ordre naturel & aux principes de notre Gouvernement, soit que leurs besoins & leurs intérêts les aient engagés à convertir utilement pour eux & selon la justice essentielle leurs grains en boissons. On publie actuellement leurs noms dans les Gazettes. Il ne faudroit pas croire que l'on entend leur imprimer par-là une note d'infâmie; le Gouvernement est trop loin de confondre & d'induire les Peuples à confondre une contravention à un tel réglement, avec un délit contre la justice.

Suivant les Ordonnances recueillies en dernier lieu contre les voleurs, les hommes seront condamnés à des travaux publics, & les femmes à des travaux particuliers dans des maisons de correction, sans pouvoir être punis de mort, la premiere & la seconde fois qu'ils se rendront coupables de ce crime. On a tout lieu d'espérer de la sagesse d'un Gouvernement qui sçait ainsi tirer le bien du mal même, qu'avec le tems

nécessaire aux grandes réformes, ces délits seront prévenus par l'extinction de la misere qui les commet, par la suppression totale de ces supplices impuissans & révoltans qui la rendent plus furieuse, par la célérité, l'équité, l'inévitabilité, la publicité permanente des peines qui seules peuvent réparer le mal & en éloigner efficacement.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 24 Juillet.*

Il se fait beaucoup de changemens économiques dans les divers départemens & dans l'administration de la Chancellerie Danoise.

Le Magistrat de cette Capitale a publié une nouvelle taxe du pain, accompagnée de nouveaux réglemens qu'on regarde comme très-salutaires, par la seule raison que la sollicitude y travaille à prévenir les fraudes que l'on ne prévient pas par la prohibition de choses justes ou indifférentes en elles mêmes. Par exemple, il est défendu de mêler ensemble différentes sortes de grains pour en faire du pain : mais ce mélange, loin d'être nuisible en lui-même, sera souvent avantageux, salutaire, nécessaire même : la fraude punissable seroit de vendre du pain fabriqué de mauvaise farine, ou de vendre le pain d'une telle espece comme pain d'une autre sorte ; & le droit naturel le défend, cet acte est punissable sans autre loi. Il est également prohibé de mêler du son avec la farine : certainement le gros son est nuisible dans le pain ; mais peu de son très fin rendra le pain meilleur pour les hommes vigoureux sur-tout. Ainsi des autres dispositions.

Le 16, il aborda au Port d'Helsingor un schebec Portugais venant de la mer du nord: c'est le premier bâtiment de cette espece qui ait passé le Sund, comme vaisseau marchand. Il est aussi arrivé deux frégates marchandes, Angloises, construites de façon à servir de brulots.

Le Gouvernement a accordé 1000 risd. au sieur Muller, Marchand Epicier, qui a établi une nouvelle Fabrique de porcelaine. Un Apothicaire de Rendsbourg, qui est parvenu à imiter la porcelaine d'Angleterre, a reçu du Gouverneur de cette Capitale une gratification. Par les récompenses distribuées aux Arts de stérile décoration, on peut juger de celles que doivent espérer les Arts d'utilité & de nécessité commune.

(*Nous oserons nous glorifier ici de l'intérêt que notre zele a heureusement inspiré dans plusieurs Cours étrangeres pour le succès de nos foibles écrits. On daigne nous assurer en Danemarck une protection & une correspondance que nous ne sçaurions mériter que par notre empressement à consacrer dans nos Feuilles enrichies les bontés dont on nous honorera*).

## ALLEMAGNE.

### De Breslau, *le 28 Juillet.*

La premiere quinzaine de Juin a été très-séche, infertile, nuisile aux prairies, & avec des nuits froides : le 11, entr'autres, le thermometre de Fahrenheit tomba, le matin, au 45e. degré. Il y a peu de pâturages ; & la fénaison est un petit objet en beaucoup d'endroits. La seconde moitié de Juin a amené des pluies chaudes & douces, avec de fréquens orages & de la grêle qui a endommagé divers cantons. Les grains d'hiver & de printems présentent les apparences d'une riche récolte : le millet sur-tout promet infiniment. La pluie a été favorable à l'orge qu'on a semée tard. De toutes les productions, c'est le lin qui donne le moins d'espérances: il y en a peu de beau dans un espace de dix milles aux cercles d'Oels, Ramslau, Constoedt. Il y a peu de fruits, excepté des prunes, peu de poires, point de pommes. En tout, l'année est heureuse : il n'y a guères que les Cultivateurs de lin qui soient à plaindre.

### De Dresde, *le 31 Juillet.*

On vient de publier le plan d'une Loterie en faveur des Maisons de force, de correction, de travail pour les pauvres. On ne sçauroit mieux employer un plus mauvais moyen.

### De Bonn, *le 1 Août.*

A la suite des contestations élevées relativement aux droits & aux priviléges sur la navigation du Rhin, on continue d'arrêter ici & en plusieurs lieux un nombre consi-

dérable de bâtimens. Le commerce s'arrête ou se détourne ; il passe en partie du Rhin dans la Moselle. Les marchandises Hollandoises destinées pour la Suisse, au lieu d'aller par Mayence & par Strasbourg, tournent à Coblenz, sont déchargées à Saarbruck, & traversent l'Alsace par terre. Nous n'avons rien à gagner à cette marche-là.

On a ressenti diverses secousses de tremblement de terre à Meissen & autres lieux.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 23 *Juillet.*

S. A. R., pour favoriser le commerce à l'avantage de l'Agriculture, a ordonné que les vivres, les bestiaux, les productions, les ouvrages du district de San-Sepolcro, seront exempts à leur passage dans le Comté d'Arezzo (& *vice versâ*) de tout droit tant royal que *communitatif*. Les impositions sur les biens fonds sont prorogées, pour deux ans, sur le même pied que dans ces dernieres années.

La récolte des grains a été trés abondante dans les campagnes de Rome. En conséquence, l'Annone a habilement ouvert ses greniers pour recevoir à sept écus & demi le rubbio, les grains dont les pauvres Laboureurs seront pressés de se défaire. Plusieurs lieux des environs de cette Capitale ont essuyé un tremblement de terre sans dommage notable.

On écrit de Mantoue que le Gouvernement a ordonné que tous ceux qui ont des grains de la derniere récolte eussent à le déclarer dans dix jours. Quant aux nouvelles récoltes de bleds, de millet, de riz, de paille, de vin, il a été également indiqué différens termes pour en faire la déclaration. Ces cultures sont devenues si gênantes qu'il est naturel que les Particuliers cherchent à s'en débarrasser. Comme ces injonctions ont été portées depuis quelques années, il n'est pas étonnant que le pays ait éte si affamé.

On écrit de Gênes que le Danemarck y fait un emprunt de trois millions de livres à quatre & demi pour cent. On ajoute que la Cour de Turin a vu avec déplaisir & sans doute avec fruit, que ses greniers avoient été plus fructueux pour quelques Agens d'abondance que pour le Public. Quelques Officiers de Tortone ont été arrêtés pour ventes de grains publics à leur profit.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 1 *Août.*

La Banque a mis en pieces plus de dix-neuf milles pieces de monnoie qui n'étoient pas de poids. Il y a quelques jours qu'on lui a livré pour 70,000 liv. d'especes frappées à la Tour.

Nous apprenons de la Nouvelle Yorck qu'on agite un plan, depuis long-tems formé, de bâtir une chaîne de forts aux passages les plus critiques, & d'entretenir un grand nombre de bateaux pour pousser avec sûreté le commerce jusqu'au Lac Ontario & au Lac Supérieur.

Suivant les nouvelles de Charles-Town, M. de Saint-Pierre écrivoit de la Nouvelle-Bordeaux, à un de ses amis, que son vignoble réussissoit à merveille ; que des vignes cultivées par d'autres Particuliers étoient également en très-bon état, & qu'on se flattoit de recueillir l'année prochaine beaucoup de vin, ainsi que de soie. Les plantations ont eu le succès le plus étonnant. De tous les plants de Madere mis terre au mois de Mars dernier, il n'y en a pas un seul qui ait mal réussi. Il y a aussi, sur le bord de la riviere, des vignes qui prennent très-bien. Le Propriétaire d'une de ces plantations reçut, il y a quelques années, de la Société de Londres pour l'encouragement des Arts, un prix de 50 l. st.

On écrit de Cadix qu'il y a, dans les Indes Occidentales, beaucoup de mésintelligence entre les Espagnols & les Hollandois, à cause du commerce frauduleux que ces derniers font dans l'Amérique Espagnole, à l'avantage du pays, mais au détriment de la Compagnie de la Havanne. On a saisi quelques bâtimens de S. Eustache.

On mande d'Hanovre que S. M. B. touchée de la misere des Sujets de l'Electorat, leur a remis la cinquième partie des taxes.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Dunkerque, *le* 5 *Août.*

Le Siege de l'Amirauté a rendu une Ordonnance portant réglement pour l'unifor-

me des Pilotes-Côtiers. Les Lamaneurs du Port se permettoient d'insulter ces Pilotes, & de les troubler dans leurs fonctions, en tâchant de les usurper. Pour prévenir les inconvéniens que ces prétentions pouvoient faire naître, il est statué qu'à l'avenir les Chefs en mer du pilotage, Pilotes-Côtiers, Matelots Côtiers, & Matelots-Lamaneurs, reçus & pourvus de commissions au pilotage du Port, seront tenus de ne jamais aller à la mer, de ne jamais se présenter pour le service de leur état sans avoir au côté gauche de leur habit sur la poitrine un écusson de drap rouge, avec une ancre noire au milieu, & suivant les rangs, deux ou trois bordures en soie & poil de chevre, avec défense aux Lamaneurs & à tous autres qui ne sont point du Corps du pilotage, de porter de semblables écussons, & de maltraiter ou troubler dans leurs exercices ceux qui le composent.

De Lille (*en Flandre*), *le 5 Août.*

La maladie épidémiqne qui attaqua les bestiaux, il y a quelques années, s'est derniérement manifestée de nouveau. Pour en arrêter les progrès, les Officiers Municipaux ont prescrit, par une Ordonnance en quinze articles, différentes précautions, telles que des déclarations de la part des Propriétaires, des visites fréquentes, le séquestrement des bêtes malades, la défense d'en exposer dans les Marchés, sans que leur bonne santé soit constatée auparavant. Ces mesures sont sages: mais il seroit tems d'aller aux causes: on les trouvera dans la mauvaise qualité des fourrages, la mauvaise construction des étables, la mauvaise éducation du bétail, la mauvaise habitude de ne pouvoir lui donner du sel &c.

Du Havre-de-Grace, *le 7 Août.*

Mercredi dernier, 4 du courant, à 1 heure après midi, le feu prit dans la rue Royale à une maison dans la cour de laquelle il y avoit un magasin rempli de 200 barriques de brai & de goudron. Sur la même rue sont bâtis plusieurs autres magasins de ces mêmes matieres. La Ville entiere étoit donc dans le plus grand danger. MM. le Lieutenant de Roi, les Officiers du Régiment de Provence, les Officiers Municipaux se transporterent sur le lieu pour donner des ordres, encourager le travail, & prévenir les suites de la confusion. En peu de tems, les Grenadiers eurent enlevé tout le goudron & le brai du magasin. Les pompes jouerent avec succès. Le feu fut éteint sans autre mal que la dégradation de deux vieilles maisons. Cette Ville doit son salut aux Troupes. Les incendies sont si fréquens dans les Villes, les matieres inflammables y sont si imprudemment accumulées, toutes les parties en sont si étroitement pressées les unes contre les autres, qu'on peut les regarder comme des especes de volcans.

De Poitiers, *le 8 Août.*

L'orage terrible essuyé la nuit du 17 au 18 Juillet dans un canton du Bas-Poitou, a réduit plusieurs villages aux dernieres extrémités. Une partie de la Paroisse de Saint-Maurice-des-Nouës fut accablée par une grêle dont les grains étoient plus gros que des œufs. Le désastre a enveloppé Antigué, la Châtaigneraye, la Tardiere, le Breuil-Barret, Saint-Pierre-du-Chemin, la Forêt sur Sevre, la Ronde &c. On comptoit sur une récolte abondante, & l'on en avoit besoin: les épis ont été coupés, la paille est broyée. Les ceps des vignes sont endommagés au point qu'il faudra plus de deux ans pour les mettre en état de produire. Les arbres n'ont point conservé de feuilles; toutes les branches de l'année sont brisées. Il y a eu du bétail tué: on a trouvé des oiseaux & du gibier morts.

Le Conseil Supérieur a rendu le 23 Juillet un Arrêt qui, en homologuant un acte de délibération des Juge, Consuls de la Ville de Châtellerault, les maintient dans l'usage où ils sont, à l'instar des Négocians de la Ville de Paris, d'accorder aux débiteurs de *billets ou promesses causées pour valeur reçue en marchandises*, un mois de faveur, à compter du jour de l'échéance.

(On avoit annoncé que M. de Ronchamps, Lieutenant de Maréchaussée à Montaigu, avoit rappellé à la vie un Prêtre tombé en apoplexie, en lui faisant faire une légere contusion à la tête & à l'estomac. Le Public est averti que ce fait est faux, & que le récit est l'ouvrage d'un imposteur qui a surpris la bonne foi de l'estimable Auteur des *Affiches du Poitou*, en contrefaisant l'écri-

ture & supposant la signature d'un homme respectable, revêtu d'un caractere dans son canton; acte criminel, digne de l'animadversion la plus sévere).

DE RHEIMS, *le 9 Août.*

C'est un excellent moyen de préparer les réformes & les améliorations nécessaires à la prospérité générale, que de charger des Sçavans, des Ingénieurs, des Agronomes, des Artistes habiles de visiter les Villes & les campagnes pour en reconnoître l'état & les besoins. On apprend le bien qu'il faut faire & la maniere de le faire avec le plus d'économie & de fruit. M. Laurent, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, en passant par cette Ville, a donné des idées dont l'exécution seroit très-favorable à la conservation des Habitans & aux travaux de nos Arts. Notre cours est bordé de fossés dans lesquels les égoûts vomissent leurs eaux, sans qu'elles soient entraînées par celles de la riviere: l'infection est très-sensible. Le projet d'amener l'eau de la machine hydraulique par un aqueduc, sera bon, si les niveaux en sont bien pris, & si, dans son cours, elle ne rencontre des crevasses & des souterreins qui engloutissent la partie nécessaire pour alimenter les fouleries & la machine. M. Laurent a remarqué que, sans la dépense d'un aqueduc, il seroit possible de renouveller l'eau des fossés, de la rendre aussi limpide que celle de la riviere, & d'en éloigner celle des égoûts. L'aqueduc donneroit des eaux vives, mais elles se mêleroient encore avec des eaux infectes. Cet habile Artiste a aussi reconnu qu'on pourroit doubler l'effet des fouleries, en employant six roues au lieu de trois, sans que cette augmentation pût nuire à la machine hydraulique: par ce moyen, on seroit dispensé d'envoyer au loin partie des ouvrages de nos Manufactures. Quoique cette machine ait été corrigée, il seroit nécessaire d'en diminuer les frottemens; l'entretien en seroit beaucoup moins coûteux. M. L. estime que la dépense exigée par son projet ne seroit que de 15 à 18 cens livres. Cet exemple prouve assez combien il seroit important de soumettre nos biens & nos besoins à l'inspection la plus éclairée. Une Commission, composée des hommes les plus habiles dans les Sciences pratiques & les Arts, sans autre droit que celui d'instruction, & avec cette charge, seroit un établissement très-avantageux, si elle étoit constamment tenue en action, si ses avis étoient publiés, si l'on prévenoit le danger de payer gratuitement des honoraires.

DE PARIS, *le 14 Août.*

La saison a été très-favorable pour recueillir de riches moissons. Si les pluies & les chaleurs s'entrelacent, il y aura encore beaucoup plus de vin qu'on ne l'avoit imaginé.

Arrêt du Conseil d'Etat du 31 Mars, qui confirme l'Adjudicataire des Fermes Générales unies, dans le droit de faire exclusivement à tous autres la fourniture & la vente du sel au magasin de Montreuil sur-Mer; & ordonne qu'il y percevra, en sus du prix principal du sel, les huit sous pour livre, imposés par l'Edit de Novembre 1771 &c.

Autre du 2 Juin, qui fixe à soixante-douze mille livres la somme que la Ville de Strasbourg payera pour les huit sous pour livre, imposés ou prorogés par l'Edit de Décembre 1771.

Autre du 20 Juin, qui, nonobstant la requête des Marguilliers & Fabriciens de l'Eglise Paroissiale de Lons-le-Saunier, ordonne que les huit sous pour livre seront perçus au profit du Roi sur le droit de six deniers par livre de viande, établi pour la reconstruction de l'Eglise.

Autre du 17 Juillet, portant interprétation de l'art. 10 de l'Edit d'Avril 1771, pour la confirmation des Anoblis depuis 1715. S. M. déclare que les enfans & descendans des Anoblis depuis 1715, qui se trouvoient lors dudit Edit pourvus de Charges & Offices donnant la noblesse au premier degré ou graduelle, seront affranchis du payement du droit de confirmation.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Liqueur propre à remplacer le miel pour la nourriture des abeilles.*

M. Lehmann, premier Receveur des Accises à Meissen, a publié cette recette adop-

tée dans l'Electorat de Saxe pour nourrir les abeilles quand les saisons ne leur sont pas favorables, & qu'on n'a pas une provision suffisante de miel pour leur hiver. Elle consiste dans une préparation fort simple de sucre brut, avec laquelle on les entretient pendant le printems & l'automne.

Au printems, on prend pour chaque livre de sucre brut, une canne, mesure de Dresde, d'eau de riviere ou de fontaine. En automne, il faut à peine deux cannes de cette eau pour trois livres de sucre; de sorte que si l'on a pris deux livres de sucre au printems, il en faut trois en automne.

On met ce sucre dans un chauderon de cuivre bien net, ou dans un pot de terre neuf qu'on a échaudé, ou dans lequel on a fait bouillir de l'eau avant de l'employer. On a une écumoire de moyenne grandeur. Dès que le sucre & l'eau commencent à cuire, il faut les écumer avec soin. Après qu'ils sont bien écumés, on y jette un blanc d'œuf pour attirer en haut les ordures qui étoient restées; on ne doit point en laisser. Lorsque la liqueur paroît tout-à-fait pure, & que la cuisson est presque achevée, on retire l'œuf & tout ce qu'on pourroit encore trouver d'impureté. Cette eau s'élevant comme le lait qu'on fait bouillir, on observe que le feu ne soit pas trop violent & le chauderon trop plein; une demi-heure suffit pour réduire l'eau de l'épaisseur d'un pouce; alors elle est bonne. Après qu'on l'a retirée, on la laisse reposer assez long-tems pour pouvoir la mettre sans danger dans des bouteilles, en ayant l'attention de n'y verser que l'eau bien claire & bien pure. Le résidu qui s'étoit fixé au fond, on le passe à travers un papier gris, & l'on jette le reste. Si la liqueur n'étoit pas bien purifiée, elle se gâteroit aisément vers la fin du printems.

On peut faire en automne trois ou même six livres de cette liqueur pour deux ruches. Trois livres font environ deux bouteilles & un quart. Cette eau sucrée approche le plus du suc des fleurs dont les abeilles tirent leur subsistance; elle entretient leur santé & leur gaîté: elle est même très-favorable à la multiplication des essaims. On en présente souvent aux ruches, & chaque fois une dose plus forte que si c'étoit du miel. Cette nourriture vaut beaucoup mieux que du miel dont la qualité ne seroit pas décidée. Les abeilles la prennent froide ainsi que chaude, & s'en trouvent bien. Lorsqu'on la leur donne chaude, les vapeurs attirent les insectes qui volent les abeilles: ce qui n'arrive point quand elle est froide.

Il y a des Economes qui prennent le résidu du sucre bouilli, pour lui donner une seconde cuisson, le purifier, & s'en servir ensuite à la cuisine.

## I I.

*Maniere de déterminer sans le secours d'un niveau, de quelle espece qu'il puisse être, si l'on peut conduire l'eau d'une fontaine ou d'une source à un endroit donné, quoiqu'il puisse être très-éloigné; traduite par M. Pingeron, du Traité de l'Arpentage, écrit en Anglois par Leybourn.*

Faites une petite tranchée d'environ deux ou trois pouces de long dans la direction de l'endroit où vous desirez conduire l'eau, que vous commencerez auprès de la fontaine. Il importe peu que cette rigolle soit en ligne droite ou qu'elle aille en serpentant. Faites-y entrer autant d'eau qu'il en faudra pour la remplir. Lorsqu'elle sera prête à passer au-dessus des bords, il faudra arrêter le cours de l'eau. Si vous trouvez, une demi-heure après cette opération, que la tranchée ou rigolle soit à sec ou que l'eau y soit plus basse du côté de la source que vers l'endroit où vous desirez la conduire, c'est une preuve que le terrein va en pente. Vous continuez à faire une nouvelle rigolle que vous prolongez jusqu'à deux ou trois toises, toujours dans la même direction, & vous y faites entrer l'eau, après avoir creusé, de maniere qu'elle puisse être de niveau dans cette tranchée & ne pas plus s'élever d'un bout que vers l'autre. Vous plantez alors aux deux extrémités de la partie de la rigolle où l'eau reste de niveau, deux bâtons d'environ 4 pieds de long; vous avez le plus grand soin que ces derniers soient à égale hauteur, par rapport à la surface de l'eau. Cette opération étant achevée, marchez sur la même ligne & plantez un bâton à 10 ou 12 toises des premiers, de maniere que son sommet soit à la même hauteur que ceux des autres bâtons; il est facile de le faire en mirant les sommets de ces derniers, en se tenant derriere le troisième jallon ou bâton. Vous mesurez ensuite ce troisième jallon; s'il est plus long que les autres, c'est une preuve

que le terrein va en pente ; s'il eſt au contraire plus court, on eſt aſſuré que le ſol eſt plus élevé. Si l'on trouve quelque élevation en chemin faiſant, il ſera facile de la déterminer, en plantant un bâton & en le meſurant comme on l'a fait voir ci deſſus. L'excès de la hauteur du bâton au-deſſus de la mire, paſſant par la tête de deux jallons d'égale élevation & de même hauteur que ce dernier, donnera en toiſes, pieds & pouces la hauteur du tertre ou de la monticule qu'il importe de connoître.

## III.

*Réponſe à M. de S. ſur ce qu'il attribue à l'air de Paris beaucoup de maladies, & qu'il ſoupçonne que la partie des meules des moulins, qui ſe pulvériſe, peut occaſionner la pierre & la gravelle. Gazette du Commerce N°. 43, du Samedi 29 Mai 1773.*

M. de S. ſe plaint qu'en entrant dans une grande Ville comme Paris, l'on ne reſpire qu'un air très-mauvais, à cauſe de la quantité de vapeurs dangereuſes qui régnent dans l'atmoſphere de cette Ville. Je répondrai que ce peut être un préjugé, que Paris eſt la Ville de France où l'on reſpire le meilleur air, & qu'il eſt aiſé de s'en convaincre.

Premièrement, il paſſe au milieu de cette Ville un grand fleuve qui renouvelle l'air à chaque inſtant par ſon cours de l'eſt à l'oueſt: rien ne reſte donc de contagieux dans la partie de l'air.

Deuxièmement, il n'y a point de Ville, non-ſeulement en France, mais même en Europe où il y ait une Police mieux exercée pour le nettoyement régulier des cours & rues, & le prompt enlevement de toutes les immondices quelconques. S'il vient à pleuvoir, vous voyez une multitude de bras employés à chaſſer avec l'eau du ciel les boues & ordures qui vont, avec le ſecours des ruiſſeaux, ſe jetter dans des aqueducs, & de-là à la riviere. Il n'y a rien d'égal à l'attention que MM. les Magiſtrats Municipaux apportent à l'entretien de ces aqueducs &c.

Paris eſt d'ailleurs dans une plaine nullement environnée de ce qui pourroit rendre l'air contagieux, comme marais, eaux croupiſſantes & grande forêt. L'on y voit, proportion gardée, plus de perſonnes de ſoixante-dix & quatre-vingts ans que dans aucune Ville du Royaume : d'où il eſt aiſé de conclure que l'on vit auſſi long-tems à Paris qu'à la campagne : je conviendrai ſeulement que l'air de la campagne eſt plus avantageux aux petits enfans que celui de la Ville, parce qu'ils y jouiſſent du ſoleil, dont ils ſont, pour ainſi dire, privés dans les Villes.

M. de S. ſoupçonne enſuite que la partie des meules de moulins, qui ſe pulvériſe, peut occaſionner la pierre par le mélange de cette pouſſiere dans les farines.

Il eſt aiſé de ſe perſuader que cette pouſſiere qui eſt diviſée à l'infini, & mêlée de même avec la farine, n'a aucune part à ces maladies. Pour prouver ce fait, il n'y a qu'à dire que les Sauvages qui n'ont ni meules ni moulins, & qui ne ſe ſervent que de pilons & de mortiers de bois pour faire leur ſagamité ou eſpece de bouillie compoſée de bled de Turquie ou de racine de manioc, ſont attaqués de la pierre comme nous. L'on peut encore de plus répondre que la maladie de la pierre a tourmenté l'humanité avant que l'induſtrie eût trouvé les meules & les moulins.

*Par M. DE SOULAIGRE pere*, Ecuyer, Portemanteau du Roi.

*A Saint-Germain, ce 22 Juillet 1773.*

## IV.

## *AVIS.*

On trouvera, rue de la Grande-Truanderie, Place du Puits-d'Amour, à la Pomme Rouge, des harengs pecks d'un goût exquis.

## IV.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 7 Août 1773, au Mercredi 11 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 24, 27 à 30 livres 10 ſ. l'ancien ; le nouveau, de 26 liv. 10 ſ., 27 liv. 10 ſ. à 30 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 28 liv. 10 ſ. à 30 liv. Le ſeigle, de 10, 12 à 13 liv. 10 ſ. ; l'orge, de 11, 12 à 13 livres auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 7 Août 1773 au Mercredi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19 l. 10 s., 21 l. 10 s. à 23 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 14 Août 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l. 10 s.; le cent de foin vieux, 1re. qualité, Fauxbourg S. Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 13 *Août* 1773.

| | H | G | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 12 | 6 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . . | 48 | 17 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 14 *Août* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres ..... | 30 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{1}{2}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 97 | | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ | | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Jeudi* 12. | *Vendredi* 13. | *Samedi* 14. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1385 . . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ 90 87 $\frac{1}{2}$. | 1387 $\frac{1}{2}$. . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 890 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 182 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 58 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 321 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 11 Août 1773 | | Du Jeudi 12. | | Du Vendredi 13. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | L. | Boscheron, six d. mois 1772. | L. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | M. | Lempereur, *id.* | |
| Gautier, *idem.* | M. | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | P. | Patu, *idem.* | Z. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 14 Août.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 19 Juillet.*

IL y a quelque tems qu'on discuta dans le Public les moyens d'empêcher l'introduction des marchandises prohibées. La même question s'est élevée & agitée au moment où l'on parloit de rétablir les visites dans les maisons, usage que les pays policés proscrivent aujourd'hui. La discussion a été fort animée ; & les Papiers publics ont été remplis d'écrits périodiques pour & contre. Chacun a exposé ses raisons sans empêchement & sans obstacle : ainsi cette inquisition odieuse, qui n'a fait autrefois ici que des mécontens, n'a pu obtenir le suffrage d'une Nation que le Gouvernement lui-même cherche à éclairer sur ses vrais droits : il ne lui est plus resté de Partisans, du moins déclarés. Qui ne voit aujourd'hui que si l'asyle sacré du Citoyen pouvoit ainsi être arbitrairement forcé, il n'y auroit ni secret, ni repos, ni fortune, ni honneur assurés dans les familles ?

On a proposé d'autres moyens pour empêcher ce commerce ; & ces moyens ne sont pas moins vigoureusement combattus. Nous ne ferons qu'exposer les raisons des deux partis sans prononcer.

1°. On voudroit qu'il fût défendu, sous les peines les plus graves, à toute personne, sans distinction, de porter des marchandises prohibées, en permettant néanmoins à ceux qui en ont des vêtemens de les user dans l'espace de deux années. *Réponse.* L'on puniroit donc comme un crime capital, comme un délit infâme, l'exercice du droit de se vêtir selon son goût, son avantage, son intérêt, & sans blesser le droit de personne ; il vaudroit donc autant se rendre coupable de vol & autres attentats ; les actions légitimes en elles-mêmes seroient donc confondues avec des actes criminels. Il n'y a point de plus grand mal politique que celui de détruire les notions primitives & essentielles de la Justice. Quel seroit l'effet de ce réglement ? D'empêcher la Nation de se vêtir à meilleur marché de meilleures étoffes, par exemple, de draps de France ou d'Angleterre ; de l'exposer à des troubles, à des révoltes, à des poursuites sans nombre qui ne serviroient qu'à aigrir les esprits & à allumer de petites guerres intestines ; & enfin de ramener cette inquisition même que l'on proscrit, car la vérification de la qualité des étoffes ne pourroit jamais être faite que par ce moyen, à moins qu'en attendant le jugement, on ne dépouillât & on ne laissât le Citoyen accusé de contravention, nud au milieu des rues.

2°. On veut que ceux qui auroient chez eux des marchandises défendues, soient obligés de les faire sortir dans six mois ou un an, sous peine de confiscation, d'amende & de note d'infâmie : après ce terme, les

marchandiſes ſeroient brûlées. *Rép.* Quand ces marchandiſes ſeroient brûlées, il y auroit des hommes nuds. Quand on auroit ruiné des Marchands, le Public n'en ſeroit pas plus riche. Si ces Marchands ne trouvent pas au dehors le débit de leur marchandiſe, comment s'en défaire ? Enfin comment vérifier qu'il exiſte ou qu'il n'exiſte plus de ces effets ? Ne voilà-t-il pas encore une inquiſition ?

3°. On voudroit qu'il fût ordonné aux Fabricans du pays d'avoir dans deux ans des étoffes de ſoie, de laine, de lin &c, de la même quantité & de la même bonté que celles de l'Etranger, & en quantité ſuffiſante pour que perſonne n'en manquât dans le Royaume : des Experts fixeroient tous les trois mois les prix de ces marchandiſes. *Réponſe.* Il ſeroit donc enjoint aux Fabricans d'être, en vertu de l'Ordonnance, plus riches qu'ils ne le ſont ; plus habiles qu'ils ne le ſont, pourvus, autant que le beſoin l'exigeroit, de matieres que le commerce pourroit ne pas leur procurer en aſſez grande abondance, parfaitement inſtruits, par eſprit de divination, de ce qu'il plairoit à la Nation de conſommer &c. Et comment ces Experts fixeroient-ils les prix avec équité ? Comment ſçauroient-ils toujours rigoureuſement tout ce qu'une marchandiſe a coûté & ce qu'un Marchand doit gagner pour ſe ſoutenir ? Qui répondroit de leur équité ? Si, par haſard, ils favoriſoient les Marchands, qui répareroit le tort fait au Public ? S'ils favoriſoient trop le Public, qui répareroit le tort fait aux Marchands ? Enfin, dans le cas où les Fabricans ne ſuffiroient point aux demandes, il faudroit donc qu'une partie de la Nation reſtât toute nue ? Comment ſeroient-ils punis ? Le ſeroient-ils tous, ou n'y en auroit-il que quelques uns ? Pourquoi les uns plutôt que les autres ? Eſt-ce qu'on auroit reparti à chacun ſa tâche ? Pourquoi tous ? Eſt-ce que chacun ſeroit rendu reſponſable de la négligence des autres ? Le *délit* eſt entré par la loi : ôtez la cauſe.

Il ne nous appartient pas de juger de la valeur de ces raiſons ; c'eſt au Public à décider.

## ALLEMAGNE.

### DE VIENNE, *le 25 Juillet.*

L'abondance de fruits de toute eſpece, & les apparences flatteuſes des récoltes ont fait baiſſer les prix des vivres qui étoient aſſez chers, quoiqu'il n'y ait point eu de diſette, & parce qu'on a paru la craindre.

Il eſt arrivé dans le Militaire un changement qui influera beaucoup ſur les campagnes. Dans tous les Pays Héréditaires, chaque Corps aura un canton particulier pour ſe recruter. Il faudroit être inſtruit des détails de cet arrangement pour juger s'il ſera nuiſible ou utile à l'Agriculture : on ſçait ſeulement que la claſſe agricole vient de fournir un grand nombre de Soldats.

### D'EISENACH, *le 23 Juillet.*

L'Ordonnance pour la deſtruction des moineaux, eſt exécutée avec beaucoup de zele. Quant à celle qui proſcrit les chenilles, on n'en a jamais tant vu depuis qu'elle eſt portée : ſi la ſanction en eſt ſuivie, il n'y aura plus que des chenilles dans les champs ; car il n'y a pas un Payſan qui ne ſoit dans le cas d'être pourſuivi, puni, amendé & réamendé &c, juſqu'à ruine entiere. On a cherché des moyens de détruire les ſouris qui ravagent les champs. Un Econome, après avoir propoſé une pâte excellente pour empoiſonner les hommes & les animaux, a ſpirituellement conſeillé, pour derniere reſſource, de tuer les ſouris à coups de baguettes.

### DE FRANCFORT, *le 27 Juillet.*

La Chambre des Comptes de cette Ville vient de mettre hors de cours les kreutzers & autres eſpeces qui ne ſont pas ſur le pied de convention. Ceux qui en ont en main, doivent les porter à la Monnoie pour en recevoir la valeur. La Chambre chargée du Département rural a notifié que la récolte étant retardée cette année comme l'année derniere, il ſeroit défendu à ceux qui ont droit de chaſſe & non droit de ravage, d'en uſer avant trois ſemaines.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 26 Juillet.*

Les nouvelles de tous les cantons du Royaume portent que depuis nombre d'an-

nées, il n'y a point eu de si belles apparences de récolte. L'abondance est sur-tout extrême dans les marais de l'Isle d'Ely, dans les Comtés de Cambridge, d'Huntingdon, de Lincoln &c, où il n'y a pas moins de fourrages que de grains. Dans le Devonshire, des Fermiers ont été obligés de vendre leurs bleds au-dessous du prix courant, pour éviter le ressentiment des pauvres. D'autres Fermiers du Berkshire vendent les leurs en détail aux pauvres au même prix qu'ils le vendoient en gros. En général, avec de belles apparences, il y a beaucoup de misere, & nous commençons à prendre petit à petit tout le régime avec lequel les Etats pauvres ont achevé ou achevent de se ruiner. Par exemple, on va établir, sous le titre de greniers d'abondance, des monumens de misere dans le Cheshire & le Shropshire.

Les pommiers apportés de Normandie, l'année derniere, réussissent bien dans l'Herefordshire, en les greffant & les cultivant avec soin : ainsi nous avons lieu d'espérer de bonifier notre cidre.

Le *Neptune*, arrivé du Groenland, a rapporté que la pêche n'étoit ni bonne ni mauvaise, & que trois vaisseaux Anglois avoient péri. Le 16 Juin, on a vu en très-bon état au 68e. degré de latitude septentrionale les frégates, la *Race-Horse* & la *Carcasse*, envoyées à la découverte du passage au nord-est.

Il y a beaucoup de fermentation en Irlande, à l'occasion des nouveaux projets de taxes. On prouve qu'à mesure qu'on les a augmentées, les produits ont diminué ; & les finances du Royaume sont épuisées, si bien que les Négocians & les Banquiers de Dublin ont refusé un prêt de 28,000 liv. sterling.

Les vignes & les vers à soie ont un succès entier à la Nouvelle-Bordeaux.

Les Habitans de Salem, dans la Nouvelle-Angleterre, ont pris la mémorable résolution de charger leurs Représentans à l'Assemblée générale de la Province, *de faire les plus grands efforts pour obtenir une loi qui défende l'importation de Negres esclaves dans le pays, attendu que leur esclavage est aussi préjudiciable à la Provrnce que contraire au droit naturel.* Ce sont-là les termes propres de leur résolution, digne des applaudissemens du genre humain.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Grenoble, *le 28 Juillet.*

On remarque que la petite-vérole dégénere ici en épidémie continuelle, tandis qu'autrefois on étoit plusieurs années sans la voir reparoître. Elle n'est si opiniâtre que depuis que l'inoculation a pris faveur. Cette méthode salutaire en elle même, mais indifféremment & imprudemment pratiquée dans tous les quartiers de la Ville, entretient, perpétue & développe sans cesse le virus, au grand détriment des inoculés mêmes ; parce qu'il arrive souvent qu'ils reçoivent tout-à-la-fois naturellement & artificiellement la petite-vérole. Dans les lieux où l'on a établi des Hôpitaux d'inoculation, ils ont été élevés à une certaine distance des Villes. Les personnes sages ont par-tout la précaution de se retirer à la campagne, lorsqu'elles veulent se faire inoculer ou faire inoculer leurs enfans : c'est leur intérêt comme l'intérêt public : là on respire un air plus pur & plus sain ; l'inoculé a plus de liberté d'en jouir ; enfin il n'infecte personne & personne ne l'infecte. L'inoculation elle-même seroit à la fin décréditée par les accidens qu'entraînent le séjour incommode des Villes & la complication des virus. Les Hommes en place, les Gens de l'Art, tous les bons Citoyens doivent se réunir pour faire généralement suivre des conseils & des avis si importans pour la sûretée publique & privée.

Les vers à soie n'ont pas réussi en Dauphiné & dans quelques autres Provinces. La feuille avoit été gâtée ; les pluies abondantes & froides ont fait endurer la faim aux vers ; au bruit du tonnerre, ils sont tombés, & leur fil rompu, ils ont péri. Le respectable Curé de Colombe (M. Vallet), quoique sa Paroisse soit située dans les terres appellées froides, a, par la supériorité de sa méthode, surmonté tous ces obstacles, & recueilli d'un quart d'once de graine 34 livres deux onces de cocons, ou par once 136 livres, tandis que les uns n'ont eu de 3 onces & demie de graine que 45 liv. de cocon, & d'autres 12 l. par once. Nous publierons sa maniere de procéder à cette éducation.

(*M. Vallet est prié de faire exécuter le crible demandé en Suede : nous aurons l'honneur de lui écrire à ce sujet*).

DU LYON, *le* 31 *Juillet.*

Depuis le 12 ou le 13 de ce mois, le tems a été très-favorable aux moissons ; & en général, on a lieu d'être content. Les seigles sont à la vérité médiocres, mais le froment est très-beau. En Bresse, les avoines sont admirables. Il y a, dans cette Province, des cantons remplis d'étangs dont le sol est tantôt à sec, tantôt couvert d'eau. Le produit de l'étang n'appartient pas toujours au même maître à qui le produit du champ appartient ; ensorte que l'un a intérêt à ce que tel partie soit en guérets, & l'autre à ce qu'elle fournisse à la pêche. Ce bisarre assortiment de droits a été réglé par une Jurisprudence particuliere que nous exposerons quelque jour, en examinant ces droits, sur-tout relativement à leur influence sur l'Agriculture. Nous pouvons assurer dès à présent que depuis l'activité donnée, il y a dix ans, au commerce des bleds, les étangs sont bien plus fréquemment ensemencés qu'ils ne l'étoient précédemment.

Les objets de l'industrie sont trop variés dans cette Ville ; ils donnent trop au luxe, pour que le génie de l'invention ne soit pas fortement excité. Nous parlerons incessamment de quelques secrets & de machines perfectionnées pour l'exercice de nos Arts.

DE NANTES, *le* 2 *Août.*

Les récoltes de grains promettent, dans cette Province, une diminution de prix à laquelle les circonstances résistent encore : cependant la circulation de Port à Port continue. La livre de pain blanc, de fine fleur, est ici à 38 deniers ; de méteil à 27 ; de seigle à 16. La meilleure viande de bœuf est à 6 sous ; de veau à 3 s. 10 d. ; de mouton à 6 s. 2 den. ; des trois especes à 5 s. 4 d. La viande commune se vend un sou de moins.

Il arrive de l'Orient plusieurs bâtimens chargés de marchandises de la vente. Nous avons nombre de navires en armement pour Guinée & pour l'Amérique. L'*Iroquois*, le *Mercure*, l'*Africaine*, sont derniérement arrivés des Isles. Les prix des marchandises de l'Amérique ne varient pas.

Le 16 Juillet, un incendie a consumé, malgré de prompts secours, plusieurs maisons à l'extrémité de la grande rue de l'Orient. Ce désastre a réduit dix ménages à la mendicité. Un pauvre Ouvrier veuf, avec cinq enfans, a eu les deux bras brûlés. Une pauvre femme a perdu les deux mains, pour vouloir sauver son quatrième enfant qu'elle avoit oublié dans son berceau. Le sort attendrissant de ces infortunés a excité la compassion généreuse de plusieurs Citoyens.

MM. Bisson & Gautier, Chirurgiens de notre Ville, ont été chargés par M. l'Intendant d'administrer gratuitement aux pauvres attaqués de maladies vénériennes, les remedes indiqués dans l'Ouvrage publié sur cette matiere par M. Gardane, Médecin de la Faculté de Paris. M. l'Intendant a la satisfaction de voir son zele pour le bien de l'humanité, secondé dans les principales Villes de la Province, par des hommes aussi habiles que charitables.

(La *Gazette de Santé* N°. 6, annonce que les mêmes secours vont être répandus dans plusieurs autres Provinces. M. Turgot, Intendant de Limoges, a envoyé à Paris des Médecins & des Chirurgiens, pour y suivre le traitement populaire sous M. Gardane, & l'administrer ensuite dans sa Généralité. M. de Fontette, Intendant de Caën, a fait réimprimer & distribuer *gratis* dans sa Province l'Ouvrage qui détaille cette méthode. M. de Chazerat, Intendant d'Auvergne, a trouvé dans plusieurs Villes des Gens de l'Art jaloux de concourir à cette bonne œuvre. Le même traitement s'établira en Alsace, en Champagne &c. M. Gardane, à qui la France sera redevable de l'amortissement d'une peste aussi commune que rebelle, a fait faire une seconde édition de sa *Maniere sûre & facile de traiter le mal vénérien* : elle se vend chez Ruault, rue de la Harpe, 18 s., port franc, pour la Province. Les Seigneurs & les Curés de campagne pourront ainsi, à peu de frais, exercer facilement leur bienfaisance de la maniere la plus utile).

DU MANS, *le* 2 *Août.*

Nos campagnes sont couvertes des plus belles récoltes que l'on ait vues depuis nombre d'années. Les Provinces limitro-

phes partagent le même bonheur. Les pommes manquent.

DE NANCY, *le 3 Aout.*

Les Lettres-Patentes en forme d'Edit, donné à Versailles au mois de Mai 1773, registré en la Cour Souveraine le 15 Juillet, concernant les desséchemens & les défrichemens dans les Duchés de Lorraine & de Bar, contiennent les mêmes dispositions que celles qui ont déjà été publiées pour encourager ces entreprises dans le Royaume. Les terres sont réputées incultes, lorsque de notoriété publique, elles n'ont point donné de récoltes depuis quarante ans. Pour jouir des priviléges accordés à ces entreprises, les Propriétaires ou leurs substitués en feront leur déclaration dont la copie sera affichée à la porte de l'Eglise Paroissiale. Moyennant ces formalités, ils jouiront pendant quinze années de l'exemption des dixmes, subvention, & autres impositions, même des vingtièmes, à la charge de ne pas abandonner leurs anciennes cultures, & avec réserve de proroger lesdites exemptions. Les Etrangers employés dans les défrichemens seront réputés Regnicoles, en déclarant qu'ils entendent fixer leur domicile dans le ressort pour l'espace au moins de six années.

DE POITIERS, *le 4 Août.*

Le 17 Juillet, l'espoir des moissons a été détruit par une grêle affreuse à la Châteigneraye en Bas-Poitou, depuis la Fougereuse jusqu'au Moutournais. Le 21, il y a eu un ouragan mais sans grêle aux environs d'Airvaud.

Il paroît que les succès obtenus en employant *l'engrais végétatif* du sieur Doucet, ne proviennent pas uniquement de l'économie de la semence, & qu'ils doivent, en partie du moins, être attribués à la propriété de l'engrais, puisqu'il a eu également, à ce qu'on assure, un effet merveilleux sur un pied de vigne & sur un oranger réduits dans l'état du plus grand dépérissement. M. Pallu Duparc, nouveau Maire de cette Ville, a généreusement couru les risques de plusieurs expériences, dans la vue d'en assurer le fruit à sa Patrie. Un autre Citoyen, également digne de la confiance publique, se propose d'employer le même engrais dans ses vignes. La charge de fumier lui coûte 20 sous; elle ne fume que cinq ceps: c'est 4 sous par ceps; cela est cher. Une livre d'engrais végétatif suffira; ce n'est qu'un sou: l'épargne sera de trois quarts. La qualité des vins en deviendroit supérieure. Cette spéculation est de la derniere importance.

Malgré les succès décidés de ce nouveau procédé économique, il ne seroit pas étonnant qu'il ne fit pas beaucoup de progrès dans ces cantons, & même qu'il y échouât. En voici les raisons. Les Propriétaires sont dans l'usage de fournir eux-mêmes à leurs Colons, les semences, à raison d'un boisseau par boisselée: or il n'y a pas un de ces Laboureurs qui ne fasse, à son profit, une soustraction quelconque de cette quantité; & par le nouvel engrais, outre que la semence est réduite à moitié, la préparation essuyée par cette moitié ne permet plus de faire aucun autre usage des grains. Ces Colons ont aussi communément un bénéfice de courtage sur l'achat des fumiers acquis pour le compte des maîtres: ce profit annuel seroit encore supprimé par l'usage de l'engrais. Le nouveau procédé aura donc à essuyer des contradictions peut-être invincibles. C'est ainsi que des causes particulieres qui échappent à l'observation générale & vague, arrêtent trop souvent les améliorations les plus faciles, & décréditent les méthodes les plus avantageuses. Ne pourroit-on pas gagner ces infideles Mercénaires, en leur assurant un surcroît de salaire équivalent au bénéfice qu'ils font illégitimement dans la manutention actuelle? Ce bénéfice est à la charge des Propriétaires; ainsi ce surcroît de salaire ne seroit point une augmentation de dépense.

On a remarqué ci-devant qu'auprès de la Guillonniere, la nature se prêtoit à la construction facile d'un canal d'union de la Vienne avec le Clain. Cette communication a existé; les vestiges en subsistent; il ne seroit question que de la rétablir. Il n'y a pas 150 ans que le commerce par eau avoit lieu entre les Villes de Poitiers & de Châtellerault. On en produit des documens incontestables. L'histoire des dégradations seroit une voie très-utile pour amener les améliorations.

DE PARIS, *le* 11 *Août.*

Suivant les nouvelles des Provinces, les récoltes en grains sont assez généralement bonnes & même belles : on jouit du tems le plus favorable aux fruits de la terre.

Le Tirage de la Loterie des Enfans-Trouvés s'est fait aujourd'hui 11 du présent mois ; le gros Lot de 10000 liv. est échu au numéro 787351 ; & le second Lot de 3000 liv. est échu au numéro 826902.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Modeles, dessins, plans &c. de différentes machines nouvelles que l'on trouve au Bureau des Annonces de Leipsick.*

Ce Bureau, comme nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le dire, est un dépôt infiniment curieux, infiniment riche d'inventions nouvelles, propres à abréger & à perfectionner les travaux des Arts. Sous la direction d'un Citoyen distingué & digne de tous nos hommages, il est devenu comme le centre d'une correspondance générale entre les Peuples agricoles & Artistes de l'Europe. Ses *Annonces* méritent le premier rang parmi celles que l'Allemagne publie peut-être en trop grand nombre ; car si l'on en excepte celles de Mecklenbourg, celles que l'on commence à donner à Breslau, & quelques autres justement estimées, c'est perdre désagréablement son tems que de lire le reste. On peut, dans ce Bureau, se procurer toute sorte de modeles, de descriptions, d'instructions, de graines &c. Nous allons donner une notice de quelques objets dont le Bureau a nouvellement enrichi sa collection.

1. Modele en grand & description détaillée d'un four économique à l'usage des grandes maisons. (Nous en avons parlé ci-devant).

2. Modeles de différentes charrues, l'une Suisse à crochets, une autre également à crochets pour les montagnes ; une autre de M. Brauner, très-ingénieuse ; autre de M. Wolf sur laquelle on trouvera des détails dans nos Feuilles ; une autre pour les jardins, le nettoiement des allées &c ; & autres, Suédoises.

3. Nouveau trépied très-utile pour les cuisines.

4. Modele d'un instrument pour les ruches.

5. Modele d'une sonnerie à deux cloches.

6. Plans d'un jet d'eau exécuté à Magdebourg en 1767.

7. Modele d'une nouvelle machine pour la lessive.

8. Modele & plan de la machine de Closterberg, pour battre le grain.

9. Modele d'une seringue de M. Dietrick, Inspecteur des pompes à Vittenberg.

10. Modele de la machine dont nous avons parlé, pour arracher les arbres avec leurs troncs & leurs racines : elle a été perfectionnée.

11. Modele d'une scie au moyen de laquelle un homme scie le tronc de quelque arbre que ce soit. Nous en avons aussi fait mention.

12. Modele & description d'une machine nommée *cava-fango*, nouvellement inventée à Trieste pour nettoyer les rivieres.

13. Modele & dessin d'une machine propre à couper horisontalement les arbres & les pilotis sous l'eau. Nous l'avons annoncée.

14. Plan d'un nouveau moulin à hacher la paille. Il ne demande qu'un cheval pour en hacher soixante bottes en une heure.

15. Modele d'une machine à scier du bois, des pierres &c, de l'invention de Schœffer.

16. Maniere de couvrir les maisons des Paysans pour les préserver du feu.

*Nous sommes trop assurés des bontés de* M. le Baron de Hohentahl *pour ne pas le prier avec confiance de vouloir bien ordonner que cet article soit envoyé à* M. Paradis, notre Correspondant à Francfort sur le Meyn.

17. Machine à filer le lin, consistant en une roue à laquelle on adapte à volonté des dents grosses ou fines.

18. Balance à ressort pour peser depuis une livre jusqu'à deux quintaux.

19. Nouvelle maniere de construire les cheminées.

20. Moyen d'empêcher que le manger qu'on donne aux brebis ne tombe dans leur laine.

21. Modele d'une machine pour faire de l'exercice ſans aller au grand air : cette machine imite au naturel le trot & le galot du cheval.

22. Caſſolette qui rend l'odeur des parfums plus agréable que s'ils étoient jettés ſur de la braiſe.

On trouvera auſſi au même Bureau des inſtructions pour rendre les voitures plus légeres, plus commodes, plus sûres, plus ſolides, d'après les idées de pluſieurs Artiſtes Allemands, & particuliérement de M. Wiehe, avec le modele du timon qui ſe détache aiſément en cas de danger.

On vient auſſi de publier des obſervations ſur la maniere de ſoigner les chevaux, de les nourrir, de les entretenir dans l'écurie, en voyage, aux travaux des champs &c. Nous donnerons inceſſamment la ſuite des modeles, deſcriptions &c.

## II.

### *Savon économique.*

Cette nouvelle ſorte de ſavon vient d'être inventée à Londres. On la fabrique d'une façon particuliere dont l'Auteur s'eſt réſervé le ſecret. Elle eſt propre aux différens uſages auxquels on employe le ſavon ordinaire. Entr'autres avantages, on fait avec deux livres de ce ſavon ce qu'on pourroit faire avec trois livres de tout autre, dans quelque cas que l'on s'en ſerve. Cependant il ne ſe vend pas plus cher ; par conſéquent l'économie eſt d'un tiers. Les détails de ſes utilités particulieres ſont expoſés dans un papier que l'on donne à ceux qui en achetent. L'Inventeur a obtenu des Lettres-Patentes pour la vente & diſtribution de ce ſavon. Il ſe vend à Londres chez Pierre Facon.

## III.

### *Avis divers.*

1. MM. les Directeurs du Bureau Royal de Correſpondance Générale, établi rue des Deux-Portes Saint Sauveur, continueront de recevoir l'abonnement de 40 ſous par an pour l'enregiſtrement au Bureau Général de MM. les Privilégiés, des titres de propriété de MM. les Propriétaires des terres & maiſons de campagne pour la jouiſſance de l'exemption des droits d'entrée ſur les denrées qu'ils deſireront faire venir à à Paris, provenant du crû de leurs terres ou maiſons de campagne pour leur conſommation.

Les mois d'Octobre & de Novembre étant (ſur-tout le premier) ceux où MM. du Bureau Général des Privilégiés ſont le plus ſurchargés, les perſonnes qui deſireront ſe faire abonner ſont inſtamment priées d'envoyer au Bureau Royal de Correſpondance les certificats de MM. les Curés ou Collecteurs, & les leurs en forme, au plus tard dans le courant de Septembre.

2. Pluſieurs Auteurs périodiques ont, après nous, annoncé la propriété qu'avoit le thlaſpi des champs (*thlaſpi arvenſe folio incano majus*). Le ſieur Gillot, Marchand Herboriſte-Botaniſte, demeurant *rue de l'Arbre-Sec, au coin de la rue Baillet, entre un Limonadier & une Fruitiere*, s'eſt attaché à diſcerner la véritable eſpece de cette plante & à s'en fournir abondamment. Il la vend à un prix modique ; & d'après les expériences réitérées qu'il a faites, il en garantit le ſuccès. Il n'y a qu'à en mettre dans les chambres, à en attacher aux lits, & à l'y laiſſer pendant pluſieurs ſemaines ; on ne verra plus de punaiſes. Il ne faut point acheter cette plante au haſard : pluſieurs autres eſpeces, qui n'ont pas la même propriété, ont avec celle-ci beaucoup de reſſemblance ; & leur inefficacité décréditeroit le thlaſpi. Le ſieur Gillot diſtribue auſſi une eau qui a les mêmes effets.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mecrredi 4 Août 1773, au Samedi 7 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 27, 28 l. 10 ſ. à 29 l. 15 ſ. l'ancien ; le nouveau, de 28 l. 10 ſ. à 30 l. 5 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 livres 10 ſ. Le ſeigle, de 12, 13 à 14 liv. ; l'orge, de 12, 13 à 14 livres auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 4 Août 1773 au Samedi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 à 24 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Août 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 11 *Août* 1773.

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 17 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du* 11 *Août* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Lundi* 9. | *Mardi* 10. | *Mercredi* 11. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 87 $\frac{1}{2}$ . . | . . . . . | 1385 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | 321 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 7 Août 1773. | | Du Lundi 9. | | Du Merc. p. le Mardi 10 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Defrance, six d. mois 1772. | L. |
| Delarue pere, *id.* | M. | Thevenin, *idem.* | L. | Viellard, *idem.* | M |
| Lenoir, *idem.* | M. | Masson, *idem.* | L. | Marsollier, *idem.* | M |
| Clouet, *idem.* | M. | Certain, *idem.* | M. | Cauchy, *idem.* | M |
| Caron, *idem.* | M. | Delamotte, *idem.* | M. | Defays, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 7 Août.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 18 *Juillet.*

DANS le courant du mois dernier, des orages violens ont dévasté divers pays, & particuliérement la Bohême. Ce malheureux Royaume a été frappé coup sur coup de divers fléaux : à peine les Habitans commençoient-ils à respirer, que l'on a eu lieu de craindre de les voir encore replongés dans une affreuse détresse. On a publié différens Réglemens dans les Etats Héréditaires. Il y en a qui ont trouvé des oppositions en Bohême, & ceux-là étoient vraiment nécessaires au bien public, du moins quant à la partie qui a excité les réclamations les plus vives. Il s'agit de différentes taxes dont les Paysans & les Bourgeois ont été déchargés, tandis que la classe des Propriétaires, Ecclésiastiques, Nobles &c, y a été soumise. Cette classe a méconnu ses vrais intérêts : elle n'a pas compris que le Paysan & l'Artisan ne pouvoient payer ces taxes qu'en recevant par elle une plus forte portion des fruits de la terre en salaires ; & que l'oppression de ce Peuple étoit sa propre ruine. Quoique l'on fasse, il n'est guères possible de rendre les hommes heureux malgré eux : quand ils voyent où gît leur bonheur, il est facile de les y amener, ils y vont d'eux-mêmes. Les Propriétaires de Bohême, une fois instruits, béniront la main dont ils rejettoient les bienfaits, égarés par l'ignorance qu'elle dissipera sans doute.

DE FRANCFORT, *le* 24 *Juillet.*

Le mois de Juin a été orageux en Allemagne. Une des plus funestes intempéries qu'on y ait essuyées, c'est la grêle qui, le 18 du même mois, détruisit les plus belles récoltes en Basse-Lusace dans les environs de Zittau. Les tems sont si variables qu'on ne pourra, en quelque sorte, compter sur les moissons que quand elles seront recueillies.

### ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 20 *Juillet.*

L'Acte porté pour empêcher de rogner les especes excite plus de trouble que n'en ait causé aucun Bill passé depuis un siecle. Les Directeurs de la Banque ont donné des ordres pour que toutes les especes courtes de plus d'un shelling fussent brisées : plusieurs personnes sont actuellement employées à cette opération. Plusieurs Juifs achetent ces monnoies foibles à plus haut prix que les Orfevres, dans le dessein de les envoyer en Hollande. On écrit de Leeds que la circulation de l'argent, interrompue à cette occasion, arrête ou dérange toute sorte de trafics. Les Artisans & les Regratiers surtout en souffrent singuliérement. Plusieurs gros Manufacturiers de l'Yorkshire & du Lancashire se sont déterminés à payer leurs

Ouvriers en lettres de change. Les Regratiers prennent ces billets ; & lorſqu'ils forment une ſomme de dix à quinze livres ſt., comme les Banquiers les acceptent, ils ſe les font eſcompter avec une remiſe ſur l'eſcompte. Tout le monde conçoit combien un pareil expédient eſt onéreux ; & l'on peut juger par-là de l'embarras & de la confuſion qui doit régner dans le commerce. On prétend que le but de l'Acte eſt de rendre les eſpeces d'or plus rares, & d'amener par-là une demande de nouveaux billets de Banque. On croit que l'exécution de ce Bill procurera à la Banque un gain de plus d'un million de livres ſt. Trois hommes ſoupçonnés de rogner les guinées ont été ſaiſis aux environs d'Hallifax.

Les lettres de change de MM. Douglas, Héron & Comp., vont être priſes en payement par la Banque d'Ecoſſe & la Banque Royale, & conſéquemment par les Banquiers & les Marchands.

Les Partiſans même des Auteurs du Bill concernant la Compagnie des Indes, conviennent qu'il eſt rempli de contradictions & inexécutable en pluſieurs points. Il paroît étonnant qu'un objet de cette importance ait été traité avec tant de précipitation, & pendant que la plûpart des Membres du Parlement étoient abſens. On aſſure que le Bill ſera remis ſur le tapis à la rentrée du Parlement. On parle d'un projet de ſupprimer les droits ſur le thé, & d'impoſer une taxe équivalente ſur les familles, particuliérement ſur les cafés &c. L'on ſe propoſe de faire baiſſer, par ce moyen, le prix du thé ; ce qui arrêteroit la contrebande & procuroit à la Compagnie des Indes tout le profit de la vente. Les actions de la Compagnie ſont montées à 150 liv., & l'on préſume qu'elles iront bientôt juſqu'à 160. Ce hauſſement eſt ſur-tout occaſionné par le concours d'un grand nombre d'Actionnaires qui veulent porter leurs effets juſqu'à la ſomme de 1000 l., pour avoir droit de voter à la premiere élection. On ajoute, afin de ſoutenir les actions, que le Colonel Morriſon eſt chargé par l'impuiſſant Grand-Mogol de traiter avec notre Cour de l'Empire de l'Indoſtan dont il n'eſt pas le maître ; que la Compagnie déchue par ſes acquiſitions, ſe relevera par des acquiſitions nouvelles ; & que l'Angleterre gouvernera l'Inde auſſi paiſiblement qu'elle gouverne ſes Colonies & qu'elle ſe gouverne elle-même.

Malgré la beauté de la ſaiſon & les bonnes apparences de la récolte, le froment a été vendu au dernier Marché de Croydon au prix exorbitant de dix-huit guinées la charretée : les Fermiers informerent les Meûniers qu'au Marché ſuivant elle ſeroit à vingt guinées. On a averti le Public qu'il eût à examiner le pain avec attention, parce les Boulangers n'employent que de vieille farine ſuſpecte, les Meûniers n'en fourniſſant pas de nouvelle, à cauſe de la cherté du bled.

Suivant une lettre écrite de Newcaſtle, il y a à Carliſle un Forgeron qui, quoique ſourd de naiſſance, parle aſſez bien pour ſe faire entendre des perſonnes avec leſquelles il vit : il comprend auſſi, aux mouvemens de leurs levres, ce qu'elles diſent, pourvu qu'elles parlent lentement & comme en chuchetant. Il écrit & tient des livres auſſi-bien qu'un bon Arithméticien. Il a une fois entendu le bruit du tonnerre, & celui d'une décharge de gros canons.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 25 Juillet.*

On aſſure que nos Marchands ont pris la réſolution de n'avancer, de cinq ans, aucun argent aux Puiſſances étrangeres.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre a préſenté, de la part du Roi, ſon maître, aux Etats Généraux, un Mémoire pour demander qu'on allumât des feux à l'embouchure de la Meuſe, pour prévenir les accidens auxquels les bâtimens ſont expoſés en y entrant la nuit ou par des tems nébuleux. Comme ce projet utile n'exigeroit pas une grande dépenſe, on croit qu'il ſera approuvé par les Commiſſaires nommés pour en faire leur rapport.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Nismes, *le 22 Juillet.*

L'Académie Royale des Sciences tint, le mois dernier, une Aſſemblée publique dans la ſalle de l'Hôtel-de-Ville, M. l'Evêque

de Nismes, Protecteur de la Société, ouvrit la Séance par un Discours intéressant sur l'usage que les Gens de Lettres en général, & principalement les Académiciens, doivent faire de leurs talens, & les écueils qu'ils doivent éviter. Après la lecture de plusieurs pieces littéraires ou sçavantes, M. Vincent, Négociant, Chancelier de l'Académie, récita une fable allégorique, intitulée l'*Industrie* & la *Force*, dont le but étoit de montrer que les productions de la terre, telles que la nature les fait naître, ne suffisent point à l'homme, & que c'est à l'industrie qu'il doit les jouissances qui rendent la vie heureuse dans la Société. Ces sortes de paralleles, quoiqu'ils ne heurtent point la vérité de front, semblent néanmoins trahir ses intérêts & l'intérêt social, en ce qu'ils appuyent ou flattent des préjugés faux & dangereux sur l'industrie & la culture. Les productions ne satisferont pas les besoins sans être préparées ou façonnées, non; mais l'industrie n'agit que sur elles & par elles; & l'Art producteur est le pere des Arts. Que l'éloge de l'industrie soit donc toujours subordonné à l'Agriculture; & quand on parlera du bonheur social, qu'on s'éleve jusqu'à sa source.

M. Seguier, Secretaire perpétuel de l'Académie, en annonçant un Prix proposé pour l'année prochaine, lut quelques considérations sur les avantages que la Ville retireroit de l'établissement de fontaines dans les différens quartiers de la Ville. Ce moyen de procurer tant de commodités, tant de ressources, la propreté, la salubrité &c, est trop négligé sans doute. Un Citoyen zélé a fait remettre trois cens livres à l'Académie pour récompenser l'Auteur qui présenteroit *le moyen le plus simple & le moins dispendieux d'avoir des fontaines dans les différens quartiers de la Ville de Nismes*. Les Ouvrages seront remis, avec les formalités ordinaires, au Secretaire de l'Académie avant le mois d'Avril 1774 : le Prix sera adjugé le 7 Juin suivant.

D'ARGENTON (*en Berri*), *le 24 Juillet.*

Nous avons derniérement essuyé pendant une quinzaine de jours beaucoup de pluie, de froid, d'orages, de grêle. Ces intempéries étoient fort alarmantes. La grêle ayant été fort petite, les productions de la terre n'en ont pas été endommagées. Les pluies étant intermittentes, elles n'ont causé aucune inondation; mais l'herbe a crû avec abondance au milieu des bleds; la récolte des foins a été retardée, plusieurs endroits ont fourmillé de cette espece de teigne ou de ver vorace qui ronge le fruit de la vigne. Ce fut le lendemain de la S. Jean que le tems commença à se déranger; il n'a commencé à se rétablir que le onze du courant. À cette époque, nous avons vu renaître les beaux jours & les chaleurs si nécessaires aux fruits de la terre; & ce n'est pas sans craindre l'inconstance du ciel.

On trouve communément dans les lieux bas parmi les seigles des épis entiers sans aucun grain : ce qui a été occasionné par les gelées du printems. En général les fromens, les marsesches, les avoines promettent beaucoup. Il y a très-peu de pommes, de poires & de prunes. Il en est de même des noix & du gland; les gelées de Mai les ont emportés. Dans les pays où les bois sont communs, comme dans celui-ci, le gland est d'une grande ressource. Il y a plus de dix ans que nous n'avons eu une glandée complette. Ceux de nos chênes qui avoient commencé à pousser plutôt que les autres ont été gelés : ceux qui avoient échappé à cet accident ont été entiérement dépouillés de leurs feuilles qui, presque tous les ans, y causent le même ravage. Il est étonnant que le fruit d'un arbre aussi vigoureux que l'est le chêne ne puisse résister aux moindres intempéries, & qu'il devienne si souvent la proie des insectes. Peut-être parviendroit-on à se délivrer de ce dernier fléau, en employant à propos & avec les précautions convenables des fumigations qui, multipliées dans les différentes parties d'un bois, feroient d'autant plus d'effet que la fumée, par le couvert des arbres, se trouveroit concentrée, & agiroit plus longtems sur les organes tendres & délicats de ces insectes.

Le poinçon de vin de deux cens pintes, mesure de Paris, ne s'est vendu en dernier lieu que 20 livres.

Depuis plus de six mois, il régne ici une petite vérole très-benigne. Elle a parcouru presque toutes les maisons dans lesquelles il y a des enfans : ils en ont été quittes pour quelques rougeurs qui s'effaceront bien vîte. Cette maladie, qui est ordinai-

rement regardée comme très-critique, loin d'alarmer la tendresse des peres & meres, a été au contraire envisagée dans les familles comme un bien.

La même maladie a été au contraire très-funeste à Issoudun. On a remarqué, dans cette Ville, que le vent du nord avoit soufflé avant & pendant l'épidémie, & qu'elle ne s'est emparée que des quartiers situés au-dessous du vent dont la direction coupoit obliquement Issoudun. L'inoculation y a été pratiquée, & l'on n'a pas eu lieu de s'en repentir.

### De l'Orient, *le 25 Juillet.*

Le vaisseau, la *Sirene*, Capit. M. Galocheau, du port de 200 tonneaux, a amené de Pondichéry, à la consignation de M. Gerard, 11840 pieces de salempouris, 8240 pieces de guinées bleues, 6244 pieces guinées blanches, 1200 p. de bétilles, 1060 p. de savanis, 870 d'organdis, 240 de limanças, 4002 de mouchoirs, 2128 de guingamps, 1000 de tarnatanes, 880 de chittes, 260 d'estinkerques, 170 de nicanées, 60 de cambayes, 150 paquets de rottin, 2600 livres de bois rouge.

### De Poitiers, *le 27 Juillet.*

Les premiers jours du mois, la pluie a donné beaucoup d'inquiétude par rapport à la coupe des fourrages & à la maturité des grains. Le 6, le beau tems a repris. Les productions de la terre ont paru généralement remplir nos souhaits. On a commodément coupé & serré les foins : cependant ils sont chers, & cette cherté entretient le bas prix des bestiaux. On a coupé des seigles & des orges. La récolte de tous les grains promet d'être bonne, s'il ne survient des accidens.

Le sieur Decout, demeurant au Fauxbourg de la Cueille, de cette Ville, vend un *engrais végétatif* dont les effets paroissent très-avantageux. Un Gentilhomme du Berry qui, joignant à des connoissances profondes le zele le plus désintéressé pour le bien public, parcourt les Provinces pour seconder les vues bienfaisantes du Gouvernement & répandre les instructions les plus utiles, a examiné les effets de cet engrais avec des yeux exempts de toute prévention, & les précautions convenables pour se garantir de toute surprise. Les résultats de différentes expériences l'ont d'autant plus satisfait que le moyen est tout-à-la-fois efficace & économique. Avec une mise très-modique de fonds, on peut se flatter d'avoir des récoltes abondantes. En même tems, on épargne la moitié de la semence, condition sévérement prescrite par le sieur Decout.

Ne seroit-il pas permis de conjecturer que la supériorité de la production n'est peut-être dûe qu'à l'économie même de la semence ? L'expérience a déjà démontré, comme la raison le prouve, que la semence plus rare produit des épis plus forts, plus vigoureux, plus riches en grains. Ce soupçon ne seroit pas destitué de fondement. Il resteroit donc un nouvel essai à faire pour juger de l'influence de l'*engrais végétatif* : ce seroit de jetter pareille quantité de semence dans des champs voisins de même étendue, traités de la même maniere, mais l'un avec l'engrais, l'autre sans engrais. On s'en rapporteroit aux moissons : c'est à la nature à prononcer.

### De Rouen, *le 1 Août.*

Par des Lettres-Patentes sur Arrêt, du 23 Mai 1773, S. M. établit une imposition *sur tous les possédans fonds, pour subvenir aux différentes dépenses territoriales dans la Généralité de Rouen.* A compter du département prochain des Tailles pour l'année 1774, la somme de 80,000 l. précédemment imposée au marc la livre de la Taille pour les indemnités à accorder aux Propriétaires des terreins pris pour la confection des grandes routes, cessera d'être comprise dans le brevet des impositions accessoires de la Taille.

Ladite somme sera repartie pour acquitter la valeur desdites indemnités; & en outre, il sera imposé une autre somme de 50000 liv. pour subvenir au payement de partie des ouvrages & réparations à faire aux Ports de Dieppe, Quillebeuf & Rouen : lesdites sommes formant ensemble avec celle de 6500 l. pour taxation & frais de recouvrement, celle de 136,500 l., laquelle sera supportée par les Possédans-fonds de la Généralité.

Tous les Propriétaires & Possesseurs d'héritages immeubles & biens réels, de quel-

que nature que ſoient leſdits biens réels, privilégiés ou non-privilégiés, exempts ou non-exempts, les biens poſſédés à titre d'apanage par les Princes du Sang, même les Domaines de la Couronne, ſeront tenus au payement de cette impoſition dans chaque Paroiſſe, ſoit des lieux taillables, ſoit des Villes franches, abonnées, ou fixées, proportionnément à l'étendue & valeur deſdits fonds & immeubles réels qui y ſeront ſitués, n'exceptant de ladite contribution que les dixmes eccléſiaſtiques, déjà chargées d'un entretien ſpécial.

Ce revirement d'impoſitions eſt une des plus belles réformes que la Nation pût attendre de la ſageſſe & de la bienfaiſance du Gouvernement. Que d'heureux changemens il annonce? L'impôt eſt repris à ſa ſource. Les dépenſes deſtinées à l'amélioration du territoire, à la réparation des Ports, à la conſtruction des chemins, à tous les ouvrages publics dirigés vers ce but, ſeront juſtement reparties ſur le territoire même qui ſeul peut & doit y fournir. Au lieu de s'acquitter par les mains du Cultivateur de la maniere la plus onéreuſe pour tous, le Propriétaire s'acquittera directement, ſans craindre la ruine du Fermier & la dégradation de ſon propre bien, d'une charge qui, par la taille ou impoſition indirecte, opéroit ces deux triſtes effets. Tout le territoire contribue également à la bonification de tout le territoire, ſans ces acceptations étranges qui, pour l'honneur du riche, appauvriſſent le moins riche & écraſent le plus pauvre. Enfin les principes de l'ordre ſocial, appliqués à un objet important, ramenent à la proſpérité. La Nation ne ſçauroit trop méditer & célébrer les grandes & ſalutaires vues dont le Gouvernement promet, prépare & commence la mémorable exécution.

DE PARIS, *le 3 Août.*

Le froid, les grands vents, les pluies, ont fait tort aux productions de nos campagnes & dans divers cantons voiſins.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre de M. Bonet de Treiches ſur divers objets de culture. A Iſſingeaux, en Velai, 1 Juillet 1773.*

Mr. Permettez moi de contredire quelquefois votre Gazette; ce ne ſera, en vérité, qu'à bonne intention: du choc naît la lumiere; & il s'agit d'éclairer. S'il y a des incrédules en Agriculture, il y a auſſi quelquefois des Charlatans, dangereux les uns tout comme les autres. Quelquefois auſſi l'on s'engoue, ſans trop ſçavoir pourquoi. Enfin en ce genre comme en tout autre, on donne dans tous les excès; il faut chercher le milieu, ou autrement la vérité.

1°. Je vois des Naturaliſtes, des Phiſiciens, des Agriculteurs & autres exciter fortement à l'envi la culture des pommes de terre. Ceux-là veulent qu'on en faſſe du pain; ceux-ci, de l'amidon; d'autres, de l'eau-de-vie. On en encourage tellement la culture qu'il ſemble que cette production ſoit ſupérieure au froment & au ſeigle qu'on néglige. Mais en a-t-on bien exactement calculé le prix? Vingt ſous employés à la culture des pommes de terre produiſent-ils plus que vingt ſous appliqués à la culture du ſeigle ou du froment? La nourriture du pain de pommes de terre eſt-elle meilleure & à plus bas prix que celle du pain de bled? L'eau-de-vie qu'on peut tirer de ce fruit vaut-elle mieux que celle qu'on extrait du vin? Voilà des points eſſentiels ſur leſquels tous les Cultivateurs de cette Province attendent des inſtructions. Si avec vingt ſous de pommes de terre, on peut faire quatre bons repas, tandis qu'on n'en feroit que deux avec vingt ſous de froment, il faut ſuivre l'impulſion donnée: le profit eſt clair. Si c'eſt tout le contraire, ou s'il n'y a qu'égalité, nous tenons tous ici qu'il faut alors manger du pain de froment & boire de l'eau-de-vie de vin. Il n'y a donc qu'un calcul exact qui puiſſe décider la queſtion. Pluſieurs Cultivateurs penſent qu'abondance de pommes de terre eſt diſette de grains. D'ailleurs c'eſt mauvais fruit, inſipide ragoût, & foible nourriture. Quand il vous plaira, Monſieur, je vous préſenterai mon compte pour chapitres de dépenſe & de recette.

2°. On veut que la ſemence des grains, tenue pendant quelques heures dans l'urine & l'eau du fumier donne un double produit: cela n'eſt pas. Il y a quinze ans que je pratique cette préparation; je gagne quelque choſe ſur la ſemence, parce qu'alors il faut ſemer clair; mais rien ſur le produit. Mon procédé, il eſt vrai, eſt un peu différent

de celui que vous annoncez N°. 45. A l'urine & à l'eau de fumier, je joins des cendres de bois ou de gazon brûlé ; & le tout étant mêlé ensemble, je le fais bouillir dans une grande chaudiere. Lorsqu'ensuite ce mêlange est à demi refroidi, j'y verse mon grain tout fermenté ; & quinze ou dix-huit heures après, je tire au sec cendres & grains. J'étends cette mixtion sur le plancher pour qu'elle sèche : deux jours après, je seme. Les cendres que j'ajoute ne sçauroient nuire : c'est le meilleur des engrais.

Voulez-vous une méthode bien assurée pour épargner la moitié de la semence & doubler le produit ? Je vais vous la donner, & j'ose dire que personne ne la contredira. Béchez profondément votre terre ; couvrez-là de bons engrais analogues au sol ; triez bien votre grain ; semez clair & dans un tems sec, & vous ne me trouverez pas menteur. C'est-là le sublime de toutes les préparations, la plus parfaite économie, & le plus grand de tous les Arts. *Le vrai secret est de bien préparer la terre & non pas la semence...*

## I I.

*Réponse à la Lettre précédente.*

Mr. Je saisis avec empressement cette occasion de vous donner un témoignage public de mon estime & de mon attachement. Vos observations me seront toujours fort agréables, persuadé qu'elles seront utiles à l'Agriculture : j'en ai déjà publié plusieurs, & je mérite que vous m'en communiquiez de nouvelles. Attaquez, combattez, c'est très-bien fait : le Public juge ; il faut que qui a tort, ait tort.

Ce ne sera pas ma *Gazette* que vous contredirez ; elle n'a point d'*avis*, à elle ; elle est amie de tout le monde ; chacun y dit ce qu'il veut, pourvu qu'il parle sensément & selon les bienséances. Les uns plaident pour les pommes de terre, libre à vous de plaider contre : il faut que les épices du procès soient déposées quelque part, voilà la Gazette ; je suis fort flatté qu'on l'agrée. Quant à moi, je ne suis assez communément que Rapporteur & Rédacteur. S'il m'arrive d'avoir une opinion, ce qui est rare, parce que de mon cabinet je ne vois pas loin dans la campagne, je suis très-aise que mes Maîtres me corrigent, & tant qu'on veut je tends la main pour recevoir la férule.

Il est vrai que j'ai dit de tems à autre quelques petits mots en faveur des pommes de terre. Par exemple, quand on a dit qu'elles donnoient les écrouelles & autres maladies, j'ai cru pouvoir assurer que les Américains qui en mangent depuis des siecles, les Montagnards Irlandois qui, depuis un siecle, en font leur principale nourriture &c. &c. &c. ne gagnoient ni les écrouelles ni autres maladies &c. Quand on m'a demandé la maniere d'extraire de l'eau de vie des pommes de terre, j'ai cru qu'on vouloit la sçavoir, & j'ai cherché à m'en instruire ; je viens encore d'écrire à ce sujet. A vous, Monsieur, qui avez de l'eau-de-vie de vin, je vous dirai, *buvez de celle-là ;* mais aussi permettez aux Suédois, aux Allemands &c, de s'en procurer d'autres ou de grains ou de pommes de terre, puisque la vôtre seroit trop chere pour leur Peuple. Il faut bien que nous souffrions que les Normands se contentent d'eau-de-vie de cidre. Il n'y a pas des vignes par-tout, & ma Gazette parle à tout le monde.

Quant au pain de pommes de terre, j'en ai mangé de fort bon ; mais je ne conseille pas d'en faire, hors cas de disette absolue de grains : il vaut mieux manger le fruit tel qu'il est avec quelque assaisonnement. Il me paroît, Monsieur, que vous ne l'aimez pas : d'autres personnes l'aiment : il ne faut pas disputer des goûts ; que chacun mange à sa fantaisie. Voyez dans mon Journal de Juillet la description d'un repas de gourmets en pommes de terre, tout en pommes de terre. Vous y trouverez aussi que cette nourriture n'est assurément ni *mauvaise* ni *foible*.

Quant à l'amidon de ces tubercules, voulez-vous bien que nous le tolérions pour épargner l'amidon de bons grains ?

Tout cela n'est qu'un badinage qu'assurément vous ne trouverez pas mauvais, & que je ne me permettrois pas, si je ne connoissois bien votre maniere de penser, & si vous ne connoissiez pas mes sentimens. Quant à la culture en elle-même, la chose est plus grave.

Si un homme vous disoit sérieusement d'abandonner la culture du bled, pour lui substituer celle des pommes de terre, il faudroit, pour toute réponse, semer du

bled en ſa préſence. Le froment eſt, ſans contredit, la ſubſiſtance par excellence.

Mais les pommes de terre viennent très-bien dans de mauvaiſes terres qui vous rendroient à peine en grains votre ſemence. C'eſt-là qu'il faut les cultiver. Il y a des friches, des jacheres &c, plantez-y des pommes de terre.

Cette culture a quelques avantages. La récolte en eſt beaucoup plus aſſurée que celle des grains; on peut en faire même plus d'une. Si vous avez du grain, vous donnez la pomme de terre à vos beſtiaux; elle les engraiſſe: ſi vous manquez de grain, vous mangerez la pomme de terre; elle eſt ſaine & nourriſſante.

Vous avez raiſon, Monſieur, d'en appeller au calcul des avances & des produits; c'eſt là la pierre de touche. Je ne ſçais ſi cette culture eſt auſſi chere dans vos cantons que celle du bled: il n'en eſt certainement pas de même ailleurs. La pomme de terre ne demande preſque point de façon & de ſoin. C'eſt pour cela que ces pauvres Irlandois, qui ne ſont pas aſſez riches pour ſemer du grain, plantent ou ſement des pommes de terre.

Vous pouvez conſulter ſur cette culture les Mémoires de M. de Muſtel, de M..... Membre de la Société d'Agriculture de Brive, de M..... publié en Suiſſe &c. Le ſecond a été inſéré en entier dans notre Journal.

Quant à la préparation des grains, donnée par M. l'Abbé de' Paſquini, j'ai cru qu'il ſeroit à propos de l'éprouver; je crois même qu'elle eſt bonne, puiſque vous en faites uſage: je ſçais qu'on ſe ſert auſſi avec ſuccès d'urine & d'eau de fumier dans quelques jardins de nos environs; mais je ne ſçais point s'il n'y aura pas une différence, peut-être eſſentielle, entre votre procédé & le procédé Italien.

M. l'Abbé de' Paſquini ne ſeme ſon grain qu'après qu'il a commencé à *germer*. Cette germination commencée ne promet-elle pas une production plus rapide, plus certaine, plus vigoureuſe? Voyez, Monſieur; eſt-ce-là votre méthode? Si ce ne l'eſt pas, eſſayez en: je m'en rapporte certainement à vous. D'ailleurs je crois avec vous que l'eſſentiel eſt bien plutôt de préparer la terre: c'eſt auſſi la marche de M. Eckleben &c.

Vous ſçavez, Monſieur, combien nous ſommes ſenſibles aux marques de votre amitié, & diſpoſés à vous donner des preuves de notre dévoûment; vous pouvez compter que vos ordres ſeront toujours exécutés.

J'ai l'honneur d'être &c.

## III.

### *Obſervations ſur le pain.*

Nous avons déjà remarqué quelle perte & quels inconvéniens il réſultoit de la moiſiſſure à laquelle ſont ſujets les pains trop épais ou mal cuits, de pâte trop peu levée, de farine nouvelle ou pouſſée &c. Il a été facile de faire voir qu'il ſeroit très-avantageux pour les Payſans & pour tous ceux qui font des proviſions de pain, de lui ſubſtituer l'uſage des gâteaux & ſur-tout du biſcuit, plus ſain, plus ſavoureux, plus durable. Quelques Economes Allemands ont cherché à prévenir l'inconvénient dont nous parlons. Ils font le pain plus petit, plus mince; ils étendent la pâte de façon qu'elle ne s'éleve que de trois ou quatre pouces dans le four. On chauffe le four avec de petit bois pour qu'il ſoit par-tout également chaud. Le pain cuit petit à petit, & ſes croûtes ſont épaiſſes. Enſuite on le dépoſe dans un lieu où il ne ſoit expoſé ni à l'humidité ni à la chaleur.

Il y a des Particuliers qui mettent le pain moiſi dans un vaſe bien net, rempli d'eau claire, pour en détremper, détacher & enlever la moiſiſſure. On met enſuite le pain dans des ſachets propres que l'on garde long-tems à l'air. Il pourroit être repaſſé au four ou au feu. On en fait des ſoupes, des panades &c.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 28 Juillet 1773, au Samedi 31 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 25 liv. 10 ſ., 27 l. 10 ſ. à 30 l. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 27 à 30 liv. Le ſeigle, de 10, 13 à 16 livres; l'orge, de 10 liv. 10 ſ., 12 à 14 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 28 Juillet 1773 au Samedi 31 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19, 21 l. 10 s. à 24 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Août 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Août 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 6 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | 6 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 4 Août 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres ..... | 30 | 1 | 16e. |
| Hambourg ..... | 185 | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 97 | | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ | | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Lundi* 2. | *Mardi* 3. | *Mercredi* 4. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | . . . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 31 Juil. 1773 | | Du Lundi 2 Août. | | Du Mardi 3. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Defrance, six d. mois 1772. | L. |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | | Viellard, *idem.* | M. |
| Lenoir, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 31 Juillet.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 24 Juin.*

LA Société Economique de cette Ville a publié une description des différens genres d'occupations, de cultures, de fabrications, de ressources des Habitans des Provinces de Wologda & de Kaschir, hommes femmes, enfans. Ces tableaux seront suivis de plusieurs autres destinés à former ensemble une grande gallerie dans laquelle toutes les parties de l'Empire seront représentées sous les points de vue les plus intéressans. La comparaison des différens travaux & emplois de tous les sexes & de tous les âges dans tant de lieux ne pourra certainement être que très-agréable & tout-à-la-fois très-utile; car par-tout on trouvera de bons usages à adopter. Tout est école pour qui sçait s'instruire. (*Nous rendrons compte de ces Mémoires*).

Dans un terrein que M. le Comte Romanzavionitsch Woronzow, Général, Sénateur, & Chevalier des Ordres de S. M. I. possede à Mitel, près Moscou, on a trouvé une terre fort tendre, dépourvue d'argille, mal liée, mêlée de sable très-fin & de petites particules de plantes, & d'une couleur qui tombe du cendré le plus foncé dans le bleu. On espéroit en tirer parti pour les Manufactures. M. Lehmann a essayé de nettoyer cette terre & la purger de toutes les parties hétérogenes, en la dissolvant dans l'eau & passant plusieurs fois cette eau à travers un tamis. A la fin, il ne lui est resté qu'une terre légere, fine, & d'un bleu beaucoup plus foncé. Mais quelque ingrédient qu'on ait employé, ce bleu n'a pu servir à la teinture. On a tiré de la même terre de très-bon fer.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 2 Juillet.*

On a toujours lieu de se flatter que la récolte sera aussi riche qu'elle a été pauvre, ces dernieres années.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le 6 Juillet.*

Par un Edit du 17 Juin, les Propriétaires des maisons, fonds, actions & autres biens, payeront annuellement, jusqu'à nouvel ordre, quatre pour cent d'impôt. Les Habitans de l'Isle de Bornholm ne sont taxés qu'à deux pour cent de leur revenu.

### ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le 10 Juillet.*

Les nouvelles du Mecklenbourg, du Holstein, & autres Provinces, confirment les espérances d'une pleine récolte en grains & en fourrages.

L'Académie de Commerce, établie pour l'éducation des jeunes gens destinés à exercer cette profession, mérite l'attention & le suffrage de l'Europe commerçante depuis qu'elle est sous la direction de M. J. G. Biisch. Le nombre des Eleves, de six Nations différentes, s'accroît de jour en jour : leurs succès répondent à la célébrité & aux soins des personnes préposées à leur instruction. On leur apprend l'Histoire du Commerce, la Géographie relative à l'état de Négociant, les Langues, l'Arithmétique commerçante, l'Art de tenir les livres, le travail du comptoir &c, outre les parties convenables à une éducation honnête. Il régne dans cette maison un ordre & une régularité admirable. La pension pour la table, le logement & le chauffage, est de 1000 marcs courant, payables d'avance par quartiers. M. Biisch qui jouissoit déjà de la réputation d'un Mathématicien distingué, vient d'en acquérir une nouvelle par la publication d'un premier Recueil de petits Traités relatifs à son Institut & au Commerce. L'Allemagne a très-bien accueilli cet Ouvrage, & sur tout le Traité des *Banques*, le plus exact & le plus complet qu'il y ait peut-être dans aucune Langue.

( *Nous n'entrons pas dans de plus grands détails sur cet établissement vraiment recommandable, parce que nous en avons déjà donné une connoissance très étendue sur la fin de* 1771 *dans notre* Journal, *après l'avoir annoncé dans notre* Gazette ).

Le nombre des navires arrivés sur l'Elbe en 1772, monte à 861, non compris ceux qui sont venus de Hollande, & dont la note n'a pas été insérée dans la liste, ainsi que les petits bâtimens partis des Ports les plus voisins de l'Elbe. En 1771, il n'en étoit entré que 686. La navigation s'est donc considérablement accrue? Mais en est-il de même de notre commerce? Plusieurs prétendent qu'il baisse. Il est certain que la plus grande partie des marchandises ne fait que passer par Hambourg en commission, pour se répandre dans l'intérieur de l'Allemagne; & que nos magasins ne sont pas remplis proportionnellement à l'abord des navires.

La liste suivante indique le nombre & les pavillons des bâtimens arrivés les deux dernieres années.

| *Navires.* | 1771. | 1772. |
|---|---|---|
| Hambourgeois . . | 225 | 272 |
| Danois . . . . | 163 | 194 |
| Hollandois . . . | 93 | 119 |
| Suédois . . . . | 28 | 45 |
| François . . . . | 9 | 34 |
| Prussiens . . . . | 7 | 18 |
| Breme . . . . | 23 | 12 |
| Lubeck . . . . | 2 | 8 |
| Espagnols . . . | 2 | 8 |
| Dantzick. . . . | 9 | 7 |
| Mecklenbourg. . . | 4 | 5 |
| Russes . . . . | 3 | 3 |
| Stade . . . . | 1 | 2 |
| | 686 | 861 |

De Goettingue, *le* 15 *Juillet.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville, attentive à diriger ses encouragemens vers la plus grande utilité publique, avoit proposé pour sujet de Prix : *Est-il expédient de supprimer les corvées ; & quels sont les moyens les meilleurs tant pour faire cette suppression que pour obvier aux inconvéniens qu'elle pourroit avoir & en prévenir les suites?* M. Westfeld de Buecbourg, Conseiller de la Chambre, a décidé la question par les principes de la justice, de l'humanité, du bien public ; & l'équité éclairée l'a couronné. Outre les vérités politiques, sa dissertation contient des observations curieuses qui seront sur tout agréables pour les Lecteurs légérement instruits sur les Gouvernemens d'Allemagne. Du reste, l'Auteur fonde aussi son opinion sur sa propre expérience. En 1769, pour remplir les vues de M. le Comte de Schaumbourg, il avoit formé un plan de suppression de corvées en faveur des Vassaux du Comté. Le projet fut exécuté, & tout le monde eut lieu de s'en applaudir. En 1772, M. le Comte de Schaumbourg, encouragé par ce succès, a pareillement aboli la corvée dans trois autres districts. M. Westfeld déclare qu'il auroit pu s'étendre plus au long sur cette importante matiere ; mais il réserve de plus amples instructions pour un grand Ouvrage dans lequel il se propose de comparer l'esprit économique & la Police des anciens Allemands avec la politique de nos jours.

( *La Societé Royale de Goettingue daigneroit elle permettre à notre zele de lui offrir,*

*l'hommage qu'elle mérite de la part des amis de l'humanité, par son attention bienfaisante à exciter la discussion des grands principes de l'ordre social? Nous desirons avoir des occasions fréquentes de lui renouveller le même tribut. Nous espérons que M. Westfeld voudra bien également agréer les félicitations & les éloges que nous devons à ses travaux. Nous rendrons compte dans notre Journal de son Mémoire couronné*).

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 15 *Juillet*.

Le dernier Bill relatif aux especes d'or, jette le commerce dans la confusion. On n'ose ni donner ni recevoir des guinées. Celui à qui on les offre en payement, est autorisé à les couper en deux, s'il en soupçonne le poids & la qualité. Chacun craint une perte, & la circulation s'arrête. L'agitation est vive dans Londres; il en sera bientôt de même dans tout le Royaume. Cet Acte a déjà occasionné de fortes altercations au Marché de Smithfield. On pousse si loin l'attention à ne pas recevoir les especes trop légeres, que de 6000 guinées envoyées à la Banque, elle en a renvoyé deux mille. On prétend qu'elle gagnera, par cet Acte, au moins un million sterl.

Il est arrivé du Groenland quelques vaisseaux avec plusieurs baleines.

On mande de Dublin que les Facteurs Anglois, arrivés dans cette Capitale, demandent beaucoup plus de marchandises qu'on n'en a demandé depuis quelques années. Dans l'espace de dix jours, les commissions reçues ici de l'Amérique ont monté à 120,000 liv. st. On écrit de Rhode-Island que l'Assemblée des Bourgeois a agréé les résolutions prises par ceux de la Virginie, pour examiner celles du Parlement Britannique à l'égard des Colonies, & former une nouvelle correspondance avec les autres Provinces de l'Amérique.

Le célebre M. Bruce jouit actuellement d'une meilleure santé: on a heureusement extrait le ver dont il étoit tourmenté si cruellement.

On a ressenti des tremblemens de terre dans le Shropshire, le Staffordshire, l'Irlande, &c. Une Ville a été renversée dans le Comté de Kerry.

Nous apprenons de Gibraltar que deux vaisseaux François ont été jettés sur la côte & que les équipages ont péri.

## II.

## NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

### DE MARSEILLE, *le* 15 *Juillet*.

Il paroît que la Provence aura lieu de se féliciter de ses récoltes en grains. La vigne donne de belles espérances. On n'avoit peut-être jamais vu les oliviers aussi chargés de fleurs que cette année. Ainsi les principales productions de la Province offrent la plus agréable perspective.

L'utile entreprise du canal de Provence, depuis si long-tems suspendue, sera, dit-on, incessamment reprise par une Compagnie nouvelle, munie de fonds assez considérables pour la conduire à son entiere exécution.

### DE MONTPELLIER, *le* 17 *Juillet*.

La Société Royale des Sciences de cette Ville vient de publier les Mémoires lus à son Assemblée publique tenue dans la grand-salle de l'Hôtel-de-Ville en présence des Etats le 25 Novembre 1771. Le Discours prononcé par M. l'Archevêque de Narbonne sur la nécessité d'encourager les talens & de favoriser les progrès des Arts utiles, ouvre ce Recueil: il est suivi de la Réponse de M. Venel, au nom de l'Académie. L'Eloge de M. d'Aigrefeuille, Premier Président de la Cour des Aides, par M. de Ratte, Secretaire perpétuel, occupe une place considérable.

On trouve ensuite l'extrait d'un Mémoire de M. Venel, sur la *fumée du tabac*. Il résulte des observations recueillies par l'Auteur que ces vapeurs ne sont point insalubres, que leurs mauvais effets se bornent à une incommodité causée par l'odeur, que les marchandises & les meubles n'en souffrent aucun dommage sensible, & que les Ouvriers de tout âge & de tout sexe, employés dans les Manufactures de tabac, ne sont point sujets aux maladies des yeux, aux maux de poitrine, & aux tremblemens des membres.

M. Henri Fouquet, Médecin, connu par divers ouvrages, donne des recherches ſur la ſituation de la Ville de Montpellier, ſon climat, & les différentes cauſes qui peuvent influer ſur les qualités de l'air &c. Il obſerve que la ſomme totale de pluie qui tombe année commune ſur le territoire de cette Ville, peut monter de 25 à 30 pouces, & que c'eſt le plus ſouvent par averſes & par le vent de nord-eſt qu'il pleut. Il attribue la ſalubrité de l'air qu'on y reſpire à l'heureuſe modification réſultant de l'air marin, craſſe & humide, avec l'air de la montagne, par lui-même trop ſec; à l'avantage de n'avoir que très-peu de jardinages autour de ſes murs, à la pente de ſes rues qui ne permettent pas aux eaux de croupir, au parfum des plantes aromatiques qui couvrent ſon territoire, aux différens vents qui ſoufflent ſans le moindre obſtacle, à la chaleur exceſſive de l'été qui conſume les exhalaiſons putrides, aux orages que l'on éprouve fréquemment. L'Auteur paſſe de-là aux cauſes particulieres & locales de la corruption de l'air dans certains cantons du même territoire : telles ſont les vapeurs des étangs. Cette matiere amene l'hiſtoire des maladies les plus communes dans la Ville. On remarque que les goutteux, qui n'ont jamais été fort nombreux, ſemblent ſe multiplier de jour en jour, & que les maladies du genre nerveux ſont beaucoup plus communes qu'autrefois. Cet excellent Mémoire n'eſt qu'une eſquiſſe d'un grand Ouvrage que l'Auteur ſe propoſe de publier ſur cette matiere.

### De Grenoble, *le 19 Juillet.*

Enfin nous jouiſſons du tems propre de la ſaiſon. La moiſſon n'eſt ouverte que depuis quelques jours; elle commence pour l'ordinaire à la Saint Jean. Nous eſpérons que, quand le bled nouveau ſera recueilli, nous aurons une certaine abondance qui abbattra l'excès du prix des grains qu'on a encore vendus en dernier lieu 20 livres le ſeptier.

Nos chanvres paroiſſent en général aſſez beaux. On craint que les vignes qui s'étoient d'abord ſi bien préſentées, ne donnent pas la récolte qu'elles promettoient. Le raiſin a coulé dans quelques endroits du Bas-Dauphiné.

L'établiſſement formé à Paris par M. de Sartine, Lieutenant Général de Police, & confié à M. Gardane, Médecin de la Faculté, pour le traitement gratuit de la portion indigente du Peuple atteinte du mal vénérien, a invité par ſes ſuccès le Gouvernement à procurer le même ſoulagement dans les Provinces. Le ſieur Heraud, Chirurgien de cette Ville, vient d'être autoriſé à y établir ſur le même plan un traitement de charité, ſous les ordres de M. l'Intendant de la Province. Les Artiſans, Ouvriers, Journaliers, & autres perſonnes peu aiſées de la Ville & de la Campagne, attaqués du mal vénérien, pourront en conſéquence ſe rendre chez le ſieur Heraud pour y recevoir gratuitement les avis & les ſoins que leur état exigera. On ſuivra la méthode publiée par M. Gardane : les remedes n'occaſionneront qu'une dépenſe de neuf livres au plus. Les Curés des campagnes ont été invités à publier l'avis précédent dans leurs Paroiſſes, afin que les Habitans puiſſent en profiter.

### De Nantes, *le 20 Juillet.*

Les prix des grains n'éprouvent, dans les différens Marchés de la Province, que de très-légeres variations. Il en arrive conſidérablement ici de l'Etranger, de Bremen, Lubeck, Lieban, Hambourg. L'Angleterre continue d'y verſer beaucoup de riz : deux navires de Pool & de Portſmouth en ont apporté plus de ſix cens mille livres.

Le *Michel*, l'*Algonquin*, le *S. Caſt* ſont arrivés des Iſles. L'*Oracle*, le *Victorieux*, le *Quartier Morin*, le *Prince de Nizare*, la *Loire*, la *Plaine de Léogane*, ſe diſpoſent à partir pour la même deſtination. Il eſt ſorti trois navires pour Guinée, la *Conſtance*, la *Marguerite*, l'*Union*.

### De Rouen, *le 21 Juillet.*

Les prix des grains augmentent encore d'un Marché à l'autre, malgré les bonnes apparences de la récolte. Il eſt ſorti beaucoup de farine pour Bordeaux.

Par Lettres-Patentes du 10 Mars, il a été permis aux Officiers Municipaux de cette Ville d'acquérir, pour lui demeurer unis, les Offices de Maire, Lieutenant de Maire, Echevins &c, ordonnés par l'Edit de Novembre 1771.

Les nouvelles des récoltes de la Basse-Normandie sont en général très-bonnes.

Sur la fin de Juin, il a été soutenu à Caën des theses sur la nature & les effets de l'électricité. On a prouvé particuliérement qu'elle aidoit beaucoup à la production des semences.

### De Paris, *le 27 Juillet.*

Dans une lettre de Dijon, du 10, il est dit que l'épidémie, causée à Saulieu par l'ouverture des caveaux d'une Eglise, n'avoit pas encore cessé. Le nombre des malades est considérable ; mais on a exagéré celui des morts. La fievre qui régne, est de la nature des fievres de prison, produites par l'infection animale. L'entrée de l'Eglise qui a été le foyer de la contagion est interdite ; & l'on a défendu d'enterrer les morts pendant l'été dans les autres Eglises. La calamité n'a-t-elle pas été assez grande pour que l'usage de profaner & d'empester les Temples soit enfin aboli ?

Les 13 & 14 de ce mois, on a essuyé des orages à Guiscard, village de Picardie, à Gregy, village de l'Isle de France &c.

On a lu dans les Papiers publics la comparaison du nombre des enfans nés en Suede pendant les différens mois de l'année. Ce tableau a engagé un de nos Citoyens à examiner si la nature suivoit à Paris le même ordre qu'en Suede. Il a fait un relevé mois par mois des naissances, mariages, morts & enfans trouvés pendant dix années, à commencer en 1755.

Il en résulte, 1°. qu'à Paris le mois le plus fécond & le mois le plus stérile ne s'éloignent que d'un onzième au plus de la quantité moyenne que donneroit la totalité des douze mois, si elle étoit également repartie. Le mois moyen seroit de 15670. Le mois de Mars, qui est le plus fertile, ne monte, pendant les dix années, qu'à 17086; & le mois de Juin, qui est le plus stérile, à 14431.

2°. Qu'à Paris, entre le mois le plus fécond & le mois le moins fécond, la différence n'est pas de deux treizièmes, tandis qu'elle est en Suede de la moitié.

3°. Que le mois de Juin est à Paris comme en Suede celui où il y a le moins de naissances.

4°. Que le mois de Septembre qui est en Suede celui où il y a le plus de naissances, n'est à Paris qu'un mois d'un produit moyen.

5°. Qu'à Paris, les mois où il y a le plus de naissances, sont ceux de Janvier, Mars & Février ; ce qui s'accorde assez avec la Suede. Mais les mois où il y en a le moins, sont ceux de Juin, Décembre & Novembre, sans qu'il y ait une grande différence entre eux ; pendant qu'à Stockolm, ce sont ceux de Juin (lequel differe beaucoup des autres), Mai, Juillet & Août.

S'il n'y a pas à Paris une si grande disproportion d'un mois à l'autre qu'en Suede, en est-on redevable au climat plus tempéré ? ou seroit ce que dans une grande Ville, le moral émousseroit la force du physique ? Cependant il semble au contraire qu'à Paris les époux obéissent plus au physique qu'en Suede ; car les naissances étant en plus grand nombre en Mars, Janvier & Février, il semble qu'elles soient l'effet naturel des impressions du printems dans les mois de Juin, Avril & Mai &c. &c. &c.

(*Nous donnerons en entier dans notre Journal la lettre & les tables que l'Auteur de ces recherches a eu la bonté de nous adresser*).

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description abrégée d'un moulin à bras inventé en Angleterre par M. Charles Lloid, & présenté à la Société établie à Londres pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce ; traduite de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

Ce moulin est mis en mouvement par une manivelle qui parcourt un cercle de seize pouces de rayon. Sur l'axe de cette derniere est fixée une roue de champ ayant quarante-deux dents, qui engraine dans une lanterne de dix pouces de diametre, dont l'axe vertical est ajusté à la meule mobile & la fait tourner avec une vîtesse qui est à celle de la manivelle comme 4 est à 1, c'est-à-dire, que la meule fera quatre tours quand la manivelle n'en fera qu'un seul. Ce moulin ressemble jusqu'ici à tous ceux que l'on connoît ; mais il en differe en ce

que l'Auteur a ajouté ſous les meules un volant ou balancier circulaire & horizontal adapté à l'axe de ces dernieres. Ce volant a 23 pouces & demi de diametre, & l'on a ménagé dans ſa circonférence ſix cavités pour y loger une certaine quantité de balles de plomb proportionnée au poids & au diametre de la meule. M. Charles Lloid prétend que la nouvelle invention de ce volant, creux dans ſa circonférence, procure les avantages ſuivans à ſon moulin. 1°. La meule étant bien aſſujettie ſur l'axe vertical qui doit la faire tourner, ce nouveau volant accélere ſon mouvement (ce qui arrive avec tous les balanciers). 2°. Il ajoute à la peſanteur de la meule; car il faut remarquer que l'axe eſt ſuſpendu à cette derniere, au moyen d'une clavette qui traverſe le bout de cet arbre au-deſſus de l'empattement qui l'aſſujettit à cette derniere. L'aiguille qui eſt ſous l'axe ne ſe meut point ſur une crapaudine; elle entre ſeulement dans un trou circulaire d'une certaine profondeur & qui ne ſert qu'à contenir l'arbre dans une direction verticale. Le poids que ce volant chargé de balles de plomb ajoute ainſi à celui de la meule, comme on vient de le dire, tient du volume de celle-ci. 3°. Comme le volant ſe meut dans un plan parallele à celui de la meule, ſon poids & ſon diametre paroiſſent n'appartenir qu'à la meule; il en réſulte un équilibre ſi parfait que nul accident ne peut faire éleyer la meule plus d'un côté que de l'autre, & lui empêcher de conſerver ſon parallelisme.

Le Comité que la Société pour l'encouragement a nommé pour l'examen des machines ayant été convaincu, après pluſieurs expériences & pluſieurs eſſais, de la bonté des calculs que M. Lloid lui a communiqués (1), & des avantages que l'on peut retirer de ſon moulin, a décidé qu'il méritoit une gratification de 50 liv. ſt. (1050 l. de France). Comme ces Meſſieurs ont encore obſervé que M. Lloid avoit fait beaucoup de dépenſes pour apporter ſon moulin exécuté en grand, de la Principauté de Galles à Londres, & pour attendre leur jugement, ils ont cru devoir engager la Société à lui donner en ſus une gratification de 20 guinées (480 liv.) pour l'indemniſer de ces frais & pour récompenſer ſes rares talens pour les Méchaniques. Les vues de Meſſieurs les Commiſſaires ont été remplies par la Société le 25 Mars 1761; mais elle a exigé que M. Lloid lui laiſſeroit ſon moulin avec les différentes meules qu'il y avoit employées, pour être dépoſé dans une de ſes ſalles & y reſter à perpétuité ſous les yeux du Public.

*Note du Traducteur.* Ceux qui voudroient des détails plus conſidérables ſur toutes les eſpeces de moulins, pourront conſulter l'Ouvrage intitulé *Theatrum machinarum molarium* Bockleri, 2 vol. in-folio; le *Theatrum machinarum molarium* de Leupolds de Planitz, 2 vol. in f°.; le Traité des moulins écrit en Allemand par Sturm, 1 volume in-4°. très-mince; le Théâtre des machines de Strada de Roſberg, en deux parties reliées en une, & formant un petit in-4°.; & l'article *moulin* au Dictionnaire Encyclopédique.

(1) *M. Lloid avoit lu à la Société la deſcription de ſon moulin, & démontré les calculs qu'il avoit faits pour trouver le juſte rapport entre la peſanteur de ſon balancier ou volant avec différentes meules depuis 14 pouces juſqu'à 5 pouces de diametre.*

## II.

### *Obſervations ſur un très-petit insecte.*

M. Jean-Auguſte-Ephraïm de Quedlinbourg vient de publier ces obſervations dans les Annonces de Hanovre, N°. 36, du 3 Mai 1773. Nos Lecteurs verront avec quel ſoin des Naturaliſtes s'appliquent en Allemagne à étudier la nature, juſques dans ſes infiniment petits, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte.

M. Ephraïm, grand Amateur du Jardinage, a trouvé dans l'intérieur ou ſous l'épiderme des feuilles de différens arbres un insecte d'une petiteſſe extrême qu'il appelle *Mineur*, parce qu'il ſemble en effet miner ſon habitation. Il avoit ſouvent remarqué ſur les feuilles du pommier, du noiſetier, de la roſe, du chardon, du ceriſier, rarement du poirier, des lignes ou petits points noirs qu'on prend pour des piqûres de vers. A l'aide d'un microſcope à pluſieurs lentilles, il y a découvert un petit insecte logé entre les deux écorces de la feuille. Au moyen de deux eſpeces de crochets dont ſa tête eſt armée pour lui ſervir

de bêche & de hoyau ; cet insecte se fait jour & va sans cesse en avant. Outre ses deux antennes, il a quatorze pieds. L'œuf dont il sort ne sçauroit être apperçu sans le secours d'un bon microscope.

Il y en a plusieurs familles. Les uns, fort petits, vont toujouts devant eux en ligne droite, sans se détourner : il est très-difficile de suivre leur route. Vers la fin de Juillet, ou en Août, ils forment autour d'eux, en filant comme le vers à soie, une petite coque. Dans cette coque, le mineur se transforme en une petite mouche, & la mouche pond son œuf &c.

La seconde classe est moins petite & plus ressemblante à une chenille. Lorsque ceux-ci ont parcouru l'espace que la nature leur a marqué dans leur feuille natale, ils descendent à la partie inférieure de la feuille où ils filent leur coque pour se métamorphoser, après douze ou quinze jours de tombeau, en petits papillons d'or & d'argent. Ils minent tantôt droit, tantôt obliquement.

Une autre classe encore plus grosse & d'un blanc jaunâtre, semble destinée à vivre en société : il y en a quelquefois jusqu'à quatre dans une feuille. Ces vers minent en long & en large. A la fin, ils se changent en hannetons bruns, bleus, verdâtres, avec des antennes rouges & couleur d'or.

Entre tête & queue, cet insecte a onze anneaux. M. de Réaumur a parlé d'un pareil insecte qu'il nomme *Mineur en galeries.*

## III.

### *Questions relatives au Commerce.*

Quels seroient les moyens les plus sages pour parvenir à la liquidation d'une faillite, dans le plus court terme possible ?

Quoique la Jurisprudence mercantile paroisse assez simplifiée, ne reste-t-il pas encore à la chicane trop de moyens de traîner & d'embarrasser les affaires ? Quels seroient, en ce genre, les principaux abus à réformer ?

## IV.

### *Avis divers.*

1224 Bouteilles liqueurs des Isles, de la Manufacture de la veuve Amphoux & Grand-maison de la Martinique, à vendre, toutes mises en caisses de 36 bouteilles assorties comme suit.

| | | |
|---|---|---|
| 3 | Bouteilles canelle, | à 9 ℔ la bout. |
| 2 | Id. Baume humain, | |
| 1 | Id. Mirabolan, | |
| 6 | Id. Noyau, | à 6 ℔ la bout. |
| 6 | Id. Anis, | |
| 2 | Id. Barbade, | |
| 3 | Id. Bois Indes, | |
| 4 | Id. Créole, | |
| 4 | Id. Fine orange, | |
| 1 | Id. Absinthe, | |
| 1 | Id. Café, | |
| 1 | Id. Gingembre, | |
| 1 | Id. Noyau rouge, | |
| 1 | Id. Citronelle, | |

36 Bouteilles, avec la caisse, pour 240 l.

Les droits & frais d'expédition à la sortie de Rochefort seront au compte du sieur Chevallié de Rochefort, qui tient aussi des vins de Malaga & autres.

Les personnes qui en voudront, pourront s'adresser directement à Rochefort au sieur *Chevallié*, ou à Paris au sieur *Teissier de la Tour*, rue des Petits Champs S. Martin.

2. On trouvera, dans les premiers jours d'Août prochain, au Bureau de Correspondance, rue des Deux-Portes Saint Sauveur, les Planches anatomiques en couleur du sieur Gautier Dagoty pere, dont la souscription sera ouverte jusqu'au premier Septembre, passé lequel tems, l'Ouvrage sera payé 33 livres, au lieu de 27 livres.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 21 Juillet 1773, au Samedi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 25, 27 à 29 livres *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. Le seigle, de 14, 14 livres 10 s. à 15 livres 10 s. ; l'orge, de 13, 14 à 15 livres aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 21 Juillet 1773 au Samedi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 liv. 10 s. à 25 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Juillet 1773, de 56 à 57 liv.; *idem* nouveau de 54 à 55; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l. 10.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 28 Juillet 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 722 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 28 Juillet 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 1 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{3}{4}$ à 185 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 à 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Lundi* 26. | *Mardi* 27. | *Mercredi* 28. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 87 $\frac{1}{2}$ . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 890 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 318 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 24 Juil. 1773 | | Du Lundi 26. | | Du Mardi 27. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Viellard, six dern. mois 1772. | L. |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Lenoir, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | M. |
| Clouet, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 24 Juillet.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 21 Juin.*

DES Citoyens instruits sont actuellement occupés à dresser un tableau général de la qualité des terres, de leurs productions, des différentes sortes de culture, des pratiques pour l'éducation des bestiaux &c, dans tous les districts de l'Empire. Cette entreprise est grande & belle : les opérations subséquentes qu'elle prépare & promet la rendront souverainement utile. Il faut que ce tableau soit mis entre les mains de la Nation & même de l'Etranger, afin de les éclairer & de s'éclairer de leurs lumieres. Ce n'est pas assez : il faudra que la description critique de chaque district soit répandue parmi ses Habitans & sur-tout les Cultivateurs ; parce que l'instruction qu'on appelle générale est réellement bornée à une classe d'hommes & qu'elle ne descend pas jusqu'à celle qui la rend fructueuse. Ce n'est pas encore assez : il faudra que les réformes proposées soient éprouvées sous les yeux mêmes de ceux qui doivent les adopter ; parce que l'exemple est la meilleure des leçons, & que la conviction la plus parfaite est l'effet du succès reconnu. Les sommes qu'on destine à des distributions de Prix seront beaucoup plus utilement employées à ces instructions & à ces épreuves ; car les Prix n'operent pour l'ordinaire que des déplacemens de travaux, des tentatives onéreuses sans fruit, des essais heureux sans aucune suite, un avantage pour le riche sans utilité pour les autres ; au lieu que l'enseignement théorique & pratique de tous & de chacun est un bien commun dont tous & chacun profitent.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 3 Juillet.*

Pendant les trois premieres semaines du mois de Mai, la pluie n'a monté qu'à deux lignes. Le jour de la Pentecôte, elle fut très-abondante ; mais la terre étoit si séche qu'elle ne pénétra pas. Les plantes, les herbes & toutes les productions souffroient beaucoup, lorsque la nuit du 1 au 2 Juin, une pluie douce & chaude les rétablit : mais il survint des chaleurs aussi fortes que dans les climats les plus chauds ; la rosée de la nuit conserva seule les plantes. Le seigle qui poussoit resta à la hauteur où il étoit parvenu ; desorte qu'il n'y aura que très-peu de paille. Il y a beaucoup d'épis vuides en partie ou tout-à-fait. La pluie du jour de la Pentecôte a formé une croûte dans les champs où l'on avoit semé du lin : on ne se flatte pas que cette récolte soit bonne. Quant au bled & aux semailles d'été, on n'a rien à desirer ; on espere que cette partie nous dédommagera du reste. Dans les jacheres & les jardins, l'herbe pour les bestiaux croît très-difficilement.

DE BERLIN, *le 6 Juillet.*

On vient de renouveller les Réglemens concernant les ports & les assurances des marchandises, des vaisseaux, de la liberté & de la vie des Navigateurs &c, en un Réglement composé de deux cens soixante-cinq paragraphes. On a aussi remis en vigueur deux autres Réglemens concernant les mines de diverses Provinces, chacun de quatre-vingt-huit chapitres. La connoissance de ces Réglemens seroit utile aux Etrangers qui ne les exécuteroient pas & y trouveroient des renseignemens sur notre commerce & sur l'exploitation de nos mines, détails dont ils pourroient profiter, en s'en tenant, quant à l'Ordonnance, aux loix primitives de la Justice que Dieu nous a données courtes & simples, afin que chacun n'eût à apprendre qu'un code de deux ou trois pages, pour sçavoir pleinement tout ce qu'il doit faire dans son état, afin d'être bon Citoyen, homme de bien & heureux.

DE FRANCFORT (*sur le Meyn*), *le 8 Juillet.*

Le tems s'est refroidi depuis quelques jours au point qu'il est comme à la fin d'Octobre. On ne peut supporter les habits d'été, & l'alarme s'est répandue.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 10 Juillet.*

Un Voyageur qui vient de parcourir les Comtés de Norfolk, Suffolk, Essex, & une partie de l'Hertfordshire, assure que les dernieres pluies ont fait un bien infini aux grains; & qu'il y a, dans ces pays-là, les plus belles apparences de récolte en froment & en orge.

Pendant que notre dette nationale augmente, tout décline. Les Manufactures de toile & de laine de la Grande-Bretagne, ainsi que celles d'Irlande, ont baissé, les premieres de cinq huitièmes, les secondes de près d'un tiers depuis Mars 1771 jusqu'en Mars 1773.

Par les registres des Douanes, on voit que depuis 1762 jusqu'en 1771 inclusivement, l'importation des toiles étrangeres & les droits sur cet article ont considérablement augmenté. En 1762, l'importation fut de 18,827,853 verges; & le produit des droits de 134,031 l. st. En 1771, l'importation a monté à 28,243,121 verges; & le produit des droits à 230,951 l. st. Ne sembleroit-il pas que l'intérêt du Fisc est que nos Manufactures tombent? En vérité, ce régime est bien difficile à expliquer: si nous tirons beaucoup de l'Etranger, adieu nos Fabriques; si nous en tirons peu, adieu les Douanes. Or si nous n'achetons que dans nos Fabriques, nous payerons fort cher; or si nous achetons du dehors, nous payerons ces droits de Douane. C'est une belle science que celle de tant de contradictions!

La Compagnie a été obligée d'emprunter du Gouvernement 1,400,000 l. afin de n'en pas toucher un shelling; elle est obligée, pour avoir quelque fonds, d'emprunter encore 400,000 l.; & si elle ne les trouve pas d'ici au mois d'Août, elle sera dans l'impossibilité de faire face aux affaires courantes. Le prêt du Gouvernement a servi à acquitter des dettes. Dans son Assemblée du 7, la Compagnie apprit, par la bouche du Président, que sa dette avoit été portée à 300,000 liv. st. plus haut qu'elle n'étoit en effet; que par le plan d'économie envoyé au Bengale, on épargneroit 700,000 l. par an; qu'en 1775, l'emprunt fait au Gouvernement seroit acquitté, & que le dividende monteroit à sept pour cent. On ne contestera pas que ces promesses ne soient belles.

Dans la derniere Session du Parlement, le Roi n'a donné consentement qu'à *cent quatre-vingt-deux* Bills publics ou privés.

Un Curieux a comparé les dépenses faites à Rome pour un triomphe, avec les frais du combat naval donné à Portsmouth. Le triomphe ne coûta que 329 l. st. 11 sh. 10 p.: le combat naval a coûté 58,290 liv. sterl., sans compter 250 l. données aux pauvres, l'achat de la poudre à canon, l'acquit des dettes de quelques Prisonniers.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le 10 Juillet.*

Les principales cargaisons de ce mois consistent en poisson salé & en thon mariné:

il eſt auſſi entré des grains & des farines. Le Capit. Jean Douelle, commandant le *Diligent*, eſt arrivé de la Martinique, ainſi que le Cap. Jacques Seren, commandant le *Palmier*. Il eſt ſorti un très-grand nombre de bâtimens, en partie pour la Foire de Beaucaire & pour le Languedoc. Le Cap. Jean-François Ardene, commandant le *S. Jean-Baptiſte*, eſt parti pour le Port-au-Prince. Vers la fin de Juin, il eſt entré dans le Port de Gênes nombre de bâtimens de différentes Nations, chargés de grains.

DE MONTPELLIER, *le* 10 *Juillet*.

L'orage du 17 Juin n'a en effet laiſſé aucune récolte ni en vin, ni en bled, ni en olives, dans ſept à huit villages des environs de cette Ville & du Dioceſe d'Agde. Il s'eſt étendu de Pezenas à Gignac (& non *Gigen*, comme on l'a dit par erreur). Les Habitans maltraités de ce Dioceſe ont demandé du pain à notre ſecourable Paſteur, & la décharge des impoſitions à M. l'Intendant. Leurs bleds ont été hachés, comme ſi on les avoit battus ſur l'aire. La fameuſe plaine de Launac, appartenant à notre Chapitre, eſt ruinée.

DE GRENOBLE, *le* 12 *Juillet*.

On n'a pu découvrir comment le feu avoit pris au magaſin à poudre de Chambéry. Dans ce déſaſtre, il a péri douze perſonnes; pluſieurs autres ont été bleſſées. Les éclats ont endommagé quantité de maiſons. Le couvert de l'Egliſe des Dames de la Viſitation a été percé par une pierre énorme. La perte eſt eſtimée à cent mille livres.

Le 5 de ce mois, les Eleves de l'Ecole gratuite de Chirurgie, établie par M. l'Intendant dans l'Hôpital des Peres de la Charité, ſous la direction du P. Calixte, furent publiquement interrogés ſur divers points d'Anatomie, en préſence de M. le Duc de la Rochefoucault, leur Bienfaiteur; & l'Aſſemblée les applaudit. Ces jeunes Eleves ſont deſtinés à exercer leurs talens dans les campagnes.

Le 1, la machine à cilindres de M. Vallet, Curé de Colombe, fut expoſée à l'examen du Public dans la ſale des Jacobites. M. l'Intendant en parut ſatisfait; elle mérita auſſi les ſuffrages de MM. les Ingénieurs des ponts & chauſſées & autres Juges éclairés. Elle a été ſoumiſe à pluſieurs épreuves avec un égal ſuccès.

(*Nous croyons devoir profiter de cette occaſion pour aſſurer que ce reſpectable Citoyen a toujours répondu avec empreſſement aux demandes qu'on lui a faites. Il a offert & il offre encore de faire conſtruire le crible qu'on a paru deſirer dans le Nord. Quant à ſa brouette, il en fera graver le modele &c.*).

DE LA ROCHELLE, *le* 12 *Juillet*.

Les prix des grains ont un peu remonté à Marans. Les eaux-de-vie ſe ſont élevées ici à 106 ou 108 liv., les 27 veltes; mais à l'Iſle de Ré, elles ſont deſcendues à 108 & 110 l. L'importation & l'exportation en deviennent de jour en jour moins conſidérables. Le ſel augmente rapidement dans cette Iſle. Le *S. Charles* eſt arrivé du Cap; & le *Pere de Famille* du Port-au-Prince. Ce dernier navire repartira pour la même deſtination, du 15 au 20 Août.

DE LYON, *le* 12 *Juillet*.

La récolte des ſoies, dans cette Généralité, ſe trouve médiocre, comme preſque tous les ans. Cette branche d'induſtrie proſpere ſous les yeux de quelques perſonnes aiſées, intelligentes, & qui jouiſſent de beaucoup de loiſir; encore arrive-t-il ſouvent que, par amour propre, dit on, elles n'avouent pas exactement la quantité de graines qu'elles font éclorre.

C'eſt chez le Payſan, qui jouit d'un peu d'aiſance ſoutenue par des labeurs continuels; c'eſt dans la claſſe la plus nombreuſe que l'on peut juger de l'utilité ou de l'avantage de cette occupation en général. S'il étoit obligé de faire l'avance de l'achat de beaucoup de graines; s'il avoit beſoin d'emplacemens diſpoſés avec art & à grands frais; s'il avoit beſoin de poëles en certains jours; ſi, dans d'autres, il avoit beſoin d'ouvrir des fenêtres au Nord ou au Levant; ſi &c, il ne faudroit pas eſpérer que l'argent dépenſé à exciter cet objet d'occupation chez le Peuple, pût être fort utilement ſacrifié; & s'il pouvoit y avoir eu quelqu'illuſion à cet égard, elle tomberoit peu à peu; la vérité reprend ſes droits.

Nous nous flattons de voir à la fin le beau tems se fixer.

DE NANTES, *le* 13 *Juillet.*

Les prix des grains ont baissé depuis le mois de Juin : il en arrive d'Amsterdam. L'Angleterre nous a fourni, dans l'espace d'une semaine, 330,000 l. de riz. Il est arrivé beaucoup de viande salée d'Irlande. Les bâtimens commencent à revenir du Banc de Terre-Neuve. La *Rose Julie*, le *Doyard*, les *Deux Freres*, le *Marquis de Segur*, le *Quartier-Morin*, le *François*, le *Chavigny*, l'*Alcyon*, le *S. Domingue*, la *Loire*, l'*Oracle*, sont de retour des Isles de l'Amérique. L'*Aimable Manon* & le *Marquis de Lévi* sont partis pour Saint-Marc & pour le Port-au-Prince.

DE CHERBOURG, *le* 14 *Juillet.*

Les portes du bassin de notre Port ont été lancées à l'eau avec tout le succès desiré. Le pont tournant sera incessamment placé. Par ce moyen, les navires seront à flot dans le bassin quand on retiendra les écluses, comme avant la démolition des ouvrages lors de la descente des Anglois en 1758.

D'ANGERS, *le* 14 *Juillet.*

Personne n'ignore les utiles travaux entrepris dans cette Province, par ordre du Gouvernement, pour y faciliter la navigation & étendre la culture. M. le Comte d'Essuiles, en qualité de Commissaire du Conseil, a fait éclater dans l'exécution de ce projet son zele & ses lumieres. Au commencement du mois prochain, il fera reprendre les travaux vers le Pont-de-Cé. Ces travaux consistent à déblayer & remblayer, à couper des roches, à faire des empierremens, le tout à la toise & par entreprise. Les Ouvriers seront payés comptant toutes les semaines. Les premiers qui commenceront à travailler auront l'avantage d'être employés par préférence aux autres, tant que les travaux dureront. Ils peuvent se faire inscrire chez le sieur *la Pierre*, *pere*, *Aubergiste des Trois-Rois*, *Fauxbourg-Bressigny*, *à Angers.*

DE ROUEN, *le* 16 *Juillet.*

A notre troisième Foire aux boissons, le cidre a roulé autour des prix auxquels il s'étoit vendu aux deux premieres. Cependant il en étoit venu, par extraordinaire, de la Basse-Bretagne ; mais il ne valoit rien : il s'est vendu de 40 à 46 l.

Nos Manufactures sont brillantes, malgré les nombreuses faillites qu'elles ont essuyées. L'introduction du lainage d'Angleterre est toujours fort considérable, sur-tout en fait de bas.

De toutes les denrées des Isles, il n'y a que le coton qui se vende avantageusement. Les cafés, quoique bas, ne sont pas demandés : point de spéculation sur cet article.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *Monde Primitif analysé & comparé avec le Monde moderne* &c. Par M. Court de Gebelin &c. A Paris, chez l'Auteur, rue Poupée, maison de M. Boucher, Secretaire du Roi ; Boudet, rue S. Jacques ; Valleyre, l'aîné, rue de la Vieille-Bouclerie ; veuve Duchesne, rue S. Jacques ; Saugrain, quai des Augustins ; Ruault, rue de la Harpe. In-4°.

Cette troisième livraison complette le premier volume du *Monde primitif*. L'Auteur y traite du *Génie allégorique des Anciens*. Dans une espece d'introduction préliminaire, il montre l'importance de cette recherche, ses difficultés, les moyens de les vaincre &c. Son Traité est ensuite divisé en sept articles dons lesquels il expose, 1°. les caracteres du Génie allégorique, son usage, l'avantage de l'Allégorie &c ; 2°. la nécessité de son usage, fondée sur la nature du langage, des instructions, du climat &c ; 3°. l'opinion de tous les tems conforme aux principes de l'Auteur ; 4°. l'intelligence de l'Allégorie comme la clef essentielle des tems anciens ; 5°. les causes des révolutions arrivées dans la connoissance du sens allégorique, & son utilité par rapport à l'Histoire ; 6°. la nécessité de démontrer rigoureusement l'explication des allégories ; 7°. l'objet des allégories anciennes, leur rapport, leur sagesse &c. Le volume est ten-

miné par divers éclairciſſemens. Nous nous glorifions d'avoir été les premiers à donner une juſte idée de cette belle entrepriſe dont l'annonce ſeule jetta l'Europe dans l'étonnement, & dont l'exécution *ravit*, nous oſons le dire & nous le devons ; car il faut meſurer l'éloge au mérite, dût-on être traité d'Entouſiaſte.

Notre jugement n'eſt pas fondé ſur une ſimple conviction, ſi l'on peut ainſi parler, ſpéculative : nous avons opéré nous-mêmes avec l'inſtrument que M. de Gebelin nous a donné pour fouiller dans l'antiquité ; & quoique nous n'ayons ni le tems ni les connoiſſances ſuffiſantes pour fournir une telle carriere, ſes principes nous ont conduits à la découverte du vrai ſens des fables en apparence les plus monſtrueuſes & les plus abſurdes, en travaillant ſur les Religions anciennes de l'Amérique. De quelques débris très-informes de celle des Mexicains, nous avons vu ſortir un *ſyſtême agricole & aſtronomique*, ſemblable à ceux que l'Auteur a démontrés dans la Mytologie ancienne. Nous citons la Religion du Mexique, parce qu'elle a paru la plus barbare, qu'elle étoit la plus incompréhenſible, qu'aucun Auteur n'a ſeulement ſoupçonné qu'il fût poſſible d'y trouver une ombre de raiſon. Notre *Hiſtoire de l'Amérique* en offrira une explication ſatisfaiſante, à ce qu'il nous ſemble. Nous en devons l'hommage à M. de Gebelin ; & nous ſommes d'autant plus empreſſés à le lui rendre publiquement que cette découverte confirme admirablement la bonté, la ſolidité, la certitude de ſes principes.

2. *Hiſtoire de l'Inoculation de la petite-vérole, ou Recueil de Mémoires, Lettres, Extraits & autres écrits ſur la petite-vérole artificielle.* Par M. de la Condamine de l'Académie Françoiſe & de l'Académie Royale des Sciences. *Quis novus hîc noſtris ſucceſſit ſedibus hoſpes ? Quem ſeſe ore ferens ?* Virg. 2ᵉ. part. in-12. A Amſterdam, par la Société Typographique. Se trouve à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Ce Recueil contient les pieces d'un procès très-important pour l'humanité. La France & la plus grande partie de l'Europe doivent à M. de la Condamine l'avantage d'avoir fixé leur attention ſur la méthode de la petite-vérole artificielle, & d'avoir conſervé une population précieuſe en l'adoptant d'après les écrits victorieux publiés pour ſa défenſe par ce digne Avocat de la cauſe du genre humain. Dans les pieces de ce Recueil, revues, corrigées & augmentées, on trouvera tout ce qu'un homme ſage & impartial peut deſirer pour prendre un parti dans cette matiere avec la confiance la plus juſte & la plus ferme.

3. Ruault, Libraire, rue de la Harpe, diſtribue depuis le commencement du préſent mois la *Gazette de Santé* dont nous avons publié le Proſpectus. Les premieres Feuilles rempliſſent parfaitement l'attente que nous avions conçue. L'Auteur, en rapportant les faits & les découvertes récentes, rappelle les cas analogues & les différens traitemens, pour les comparer & les éclaircir d'une maniere également éloignée du ton de la diſſertation & de l'eſprit de ſyſtême. Dans la vue d'être utile, principalement aux gens de la campagne & à ceux des Villes qui ſont étrangers à l'Art, il ſe met à la portée du plus ſimple Lecteur ; & néanmoins il intéreſſe le plus inſtruit. Nous trouvons dans les premiers N°. pluſieurs articles qui méritent d'être particuliérement diſtingués. Une femme de Lyon a été délivrée de fleurs blanches de mauvais caractere par l'uſage de la décoction de racine de fraiſier des bois ; pluſieurs autres s'en ſont très-bien trouvées... L'inſuffiſance des ſecours employés contre la paſſion iliaque, vulgairement dite *miſerere*, a engagé le Docteur Simſé à propoſer aux Gens de l'Art de charger les malades de couvertures, afin de provoquer des ſueurs abondantes : le Journaliſte ajoute la méthode à ſuivre dans le reſte du traitement.... Il eſt né à Mont Dauphin, il y a environ deux mois & demi, une fille dont les paupieres terminoient le haut du viſage : le front manquoit abſolument. Elle a vécu vingt-quatre heures. A l'ouverture de ſa tête, on n'a trouvé ni cerveau, ni cervelet, ni rien qui en eût l'apparence. La moële épiniere commençoit au grand trou occipital. » Etrange jeu » de la nature ! On peut donc vivre ſans cer- » veau, ſans cervelet, & la moële épiniere » ſuffit ſeule au ſoutien & à la vie des nerfs » qui en émanent ! Que deviennent alors » les différens ſieges de l'ame, imaginés » avec tant de confiance par divers Phyſi- » ciens, cette fameuſe glande pinéale, les » corps canellés, ce centre ovale, le cerve-

» let même, dans lesquels chacun d'eux a » cru peuvoir placer à son gré le moteur & » le modérateur de notre machine ? ». L'abonnement de cette Gazette est de 9 l. 12 s., port franc par tout le Royaume.

Le même Libraire a mis en vente *les Muses Chrétiennes ou petit Dictionnaire Poëtique, contenant les meilleurs morceaux des Auteurs les plus connus, à l'usage des Séminaires, des Communautés Religieuses, des Colleges & des Pensions des jeunes Messieurs & des jeunes Demoiselles.* Ouvrage dédié à M. le Curé de Sainte Marguerite. 1 vol. in-12.

4. *Traité de l'Exploitation des Mines, où l'on décrit les situations des mines, l'art d'en tailler la voute & les filons, de former les puits & les galeries, de procurer de l'air aux souterreins, d'en vuider les eaux, d'élever les roches & les mines au jour, & de percer la terre : avec un Traité particulier sur la préparation & le lavage des mines.* Le tout traduit de l'Allemand par M. Monnet. A Paris, chez Dufour, Libraire, rue de la Juiverie, près la Magdeleine en la Cité. Vol. in-4°. avec 24 planches, prix 15 liv.

M. Monnet, chargé par le Gouvernement de travailler à répandre les connoissances minéralogiques, a recueilli & rédigé ce que l'Allemagne, riche en ce genre, offroit de plus précieux. Son Ouvrage, un des plus complets qui aient encore paru, est un extrait de différens Ouvrages Allemands, fondus, réformés, & commentés. Il peint la nature en grand ; il suit l'industrie dans tous les détails de l'exploitation. Ses tableaux, bien ordonnés, intéressent l'Amateur, pendant que le Mineur y trouve les modeles auxquels il doit se conformer. Les merveilles, découvertes par la Minéralogie, & les procédés curieux de l'Art y sont retracés avec énergie, précision & clarté. Ces objets remplissent le premier Traité divisé en six parties énoncées dans le titre. Le second Traité, suite nécessaire du premier, nous apprend à tirer le plus grand avantage de cette exploitation, par des routes économiques que l'Auteur a ou applanies ou frayées, après de longues recherches par lesquelles il s'est acquis le droit de servir de guide dans une carriere très-épineuse. Cet Ouvrage est digne d'être mis à côté des meilleures *descriptions d'Arts.*

5. *Traité de la Fonte des Mines par le feu de charbon de terre, ou Traité de la construction & usage des fourneaux propres à la fonte & à l'affinage des métaux & des minéraux par le feu de charbon de terre, avec la maniere de rendre ce charbon propre aux mêmes usages auxquels on employe le charbon de bois.* Par M. de de Genssane, Concessionnaire des Mines d'Alsace & Comté de Bourgogne, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. 2 vol. in-4°. ornés de 76 planches gravées en taille-douce & avec le plus grand soin par M. Patte, & imprimées sur demi-feuille de grand raisin. Proposé par souscription. A Paris, chez Valade de la Chapelle, sur le perron de la Sainte Chapelle ; & chez Dufour, rue de la Juiverie &c.

Ce Traité, intimément lié avec le précédent, a été jugé par MM. Macquer & de Montigny, digne d'être approuvé par l'Académie des Sciences, & imprimé sous son privilége. M. de Genssane, appliqué dès sa plus tendre jeunesse à l'étude de la Science & à la pratique de l'Art, n'a épargné ni soins, ni dépenses, ni travaux pour approfondir les secrets, perfectionner les connoissances, & rendre l'exploitation des mines plus économique & plus productive. Dans cette vue, il a visité celles de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Hollande, de Saxe, de Pologne ; & c'est d'après la combinaison des différentes méthodes pratiquées dans tous ces lieux, qu'il en a réuni les avantages dans la sienne.

Le premier volume de cet Ouvrage a paru en 1770 ; mais il en est resté si peu d'exemplaires que les Libraires se sont déterminés à le faire réimprimer. L'Auteur enseigne la théorie & la pratique de l'Art de traiter plusieurs mines en grand, principalement celles de plomb & de cuivre, les calamines ou mines de zinc, celles de bismuth, les cobolts ou mines d'arsenic, les mines de mercure & d'antimoine. Après avoir établi les principes généraux, il décrit les opérations, les méthodes, les fourneaux, soufflets, moulins, boccards, lavoirs &c, avec tant de précision & d'exactitude qu'il est facile de les exécuter d'après ces descriptions. Parmi les réformes qu'il propose, la plus importante est la substitution des fourneaux à reverbere pour exécuter avec le charbon de terre les mêmes opérations qu'avec le charbon de bois. Cette méthode est actuellement pratiquée en Angleterre & dans quelques endroits de l'Allemagne,

principalement pour le plomb. Elle consomme moins de matiere inflammable & rend plus de métal. La différence en métal va quelquefois, suivant M. de Genssane, à dix pour cent de bénéfice sur les mines de plomb. En traitant du cobolt, il apprend à le mettre en état de donner le bleu d'émail, Art qui n'est point encore pratiqué en France, quoiqu'on trouve dans plusieurs de nos Provinces des minéraux propres à fournir cette belle couleur dont on fait un si grand usage.

L'Art de réduire le charbon de terre à l'état du charbon de bois, pour pouvoir l'employer dans les fourneaux à fondre la mine de fer, est un article d'une grande utilité. Il s'agit d'extraire de ce fossile le bitume & le soufre surabondant, sans détruire ce composé & sans lui ôter le principe inflammable. Cet Art s'est récemment établi aux Forges de Sultzback, dans la Principauté de Nassau. L'opération consiste en une distillation *per descensum* qui sépare le bitume, & une évaporation qui sépare le soufre en même tems dans une espece de four. Ce four construit d'une pâte ou mortier très-refractaire, se ferme exactement lorsqu'il est rempli de charbon. Au bas de sa capacité est une rigole & une ouverture ronde garnie d'un long tuyau de cuivre incliné. Ce tuyau va s'emboucher dans une marmite de fer fondu, qui sert de récipient pour le bitume coulant : un autre tuyau de cuivre, montant perpendiculairement, est implanté sur le tuyau descendant; celui-ci sert à l'évaporation des vapeurs du soufre. Cette espece de four est enveloppée par une voûte qui lui sert de fourneau, ayant une grille, un coudrier, une cheminée qui débouche dans une chambre construite au-dessus où circule la fumée du charbon qu'on brûle pour chauffer ce four. On mêle du charbon avec du bois pour l'allumer; on rougit le four, & on le tient médiocrement rouge. A ce degré de chaleur, le bitume coule dans la marmite de fer qui est à moitié enterrée, & le soufre s'évapore par le tuyau de cuivre vertical. Lorsque les vapeurs du soufre cessent de sortir, l'opération est finie : elle dure ordinairement trois fois vingt-quatre heures, chaque four étant chargé de deux milliers pesant de charbon crud qui perd, dans l'opération, un huitième de son poids. La pesanteur de ce charbon calciné est à celle du charbon de hêtre à peu près comme cinq à trois. Pour cuire des milliers de charbon fossile, on brûle environ neuf cens pesant de pareil charbon crud; mais on n'y employe que du charbon de rebut, & les débris de celui qu'on veut calciner. Le charbon ainsi cuit n'exhale plus d'odeur, dure au feu au moins le double du charbon de bois, & peut être employé aux mêmes usages. L'huile de bitume retirée par cette évaporation, paye à peu près la dépense : elle est moins inflammable que celle de pétrole & peut servir dans les lampes des Paysans. A l'égard du bitume, il est gras, & peut être substitué au meilleur cambouis pour engraisser les roues. La suie est employée très utilement, au lieu de noir d'ivoire, pour l'encre d'Imprimerie, & peut aussi servir à faire le bleu d'Erlinghen qui ne le céde point au plus beau bleu de Prusse &c.

*La condition actuelle pour l'acquisition est de payer* 18 *liv. en retirant le premier volume qui paroît, &* 12 *liv. en recevant le second volume qui sera imprimé dans le courant d'Octobre. On délivrera, avec le premier volume, le cahier des planches du* 2e., *au nombre de* 42. *Pour acquérir le second volume séparément, on payera en retirant le cahier des planches qui paroissent,* 9 *liv. seulement, & lors de la livraison au mois d'Octobre,* 9 *liv. Passé le tems prescrit, les deux volumes seront payés* 40 *liv. brochés. Le second, imprimé à petit nombre, se vendra seul* 24 *liv.*

## II.

*Faute à corriger N°. 56, pag.* 447, 2e. *alinea, lig.* 4 *& suiv.*

Il paroît très-difficile d'y parvenir (à fixer la couleur de *phitolaca*), car cette couleur est *très-violette*; lisez *très-volatile.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 14 Juillet 1773, au Samedi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27, 28 à 29 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 livres. Le seigle, de 15 livres 5 s., 16 à 17 livres; l'orge, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 liv. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 14 Juillet 1773 au Samedi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 livres 10 s. à 25 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Juillet 1773, de 54 à 55 liv. ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48 ; *idem* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42 ; *id.* nouveau, de 38 à 39 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 21 Juillet 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | # | 6 | |
| Or de Portug. à | | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à | | 722 | | |
| Du Perou à | | 714 | | |
| Les guinées à | | 724 | 5 | |
| Ducats à | | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. 31 32. | | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à | | 84 | | |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | | 53 | 15 | 6 *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | | 51 | 15 | |
| Piastres à | | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 21 Juillet 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam | 53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ |
| Londres | 30 1 16e. |
| Hambourg | 184 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Madrid | 15 6 |
| Cadix | 15 4 6 |
| Livourne | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* | $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Lundi 19.* | *Mardi 20.* | *Mercredi 21.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 . . . . | 1390 92 $\frac{1}{2}$ 90 . | 1390 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 890 . . . . | 890 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 182 . . . . | 182 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | 58 . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. | . . . . . | 321 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 17 Juil. 1773 | | Du Lundi 19. | | Du Mardi 20. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | L. | Creuzé, six dern. mois 1772. | J. | Viellard, six dern. mois 1772. | J. |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | L. | Defrance, *idem.* | L. |
| Lenoir, *idem.* | M. | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | M. |
| Clouet, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 20 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 19 *Juin.*

EN 1766, M. le Baron de Klingstedt, Administrateur très-instruit des vrais intérêts des Etats, représenta à la Société Economique de cette Ville la nécessité d'encourager la culture du bled en Russie, & la facilité d'y parvenir. Cet objet fut pris en considération. Après un mûr examen, la Société résolut de donner une médaille de 25 ducats au Marchand Russe qui auroit fait sortir, par les Ports de Pétersbourg ou d'Archangel, de 500 à 1000 schetwerts de froment, sur des bâtimens soit Russes soit Etrangers. On ne tarda pas à ressentir les effets de cet encouragement salutaire : ils s'accrurent par le zele de la Commission Impériale de Commerce, autorisée par un Ukase à prendre, à cet égard, les mesures les plus convenables. S. M., instruite des progrès de cette branche d'économie, a accordé, pour six ans, une exemption pleniere de tous droits à ceux qui porteront au-dehors du bled de notre crû. Dans le cours d'une année, ces traites ont monté à 30,000 schetwerts, ou 2000 lasts de Hollande. On vient de prendre de nouveaux arrangemens pour favoriser ce commerce. La culture du bled est en même tems encouragée par des priviléges accordés au Cultivateur.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 25 *Juin.*

Le nouveau Département de Commerce & de Finance inspire beaucoup de confiance à la Nation : c'est un grand pas vers le bien.

Le courage des Habitans des Provinces est ranimé par les bienfaits du Gouvernement & par les apparences des récoltes. On espere que ces heureuses circonstances animeront la circulation de l'argent & feront baisser le taux du change.

Un Allemand, qui a voyagé & servi dans l'Inde, est venu, dit on, proposer un nouveau projet pour étendre le commerce de la Suede dans cette contrée : il ne sçavoit pas qu'il s'adressoit à un Gouvernement éclairé.

Il a encore paru des mendians dans nos rues. Le Roi a ordonné au Magistrat de les rassembler pour leur demander quelles raisons les obligeoient à demander l'aumône. On les questionnera comme un homme charitable les questionne, avec intérêt & dans la vue de les soulager. Ils seront entendus, & le coupable même a le droit de l'être. Ils seront secourus ; car on offrira du travail aux uns & un asyle aux Invalides.

Par un Réglement agricole, digne d'être connu & imité, les Gouverneurs des Provinces distribueront, à la fin de l'année agraire, c'est à-dire, après la récolte, dans leurs districts, des récompenses ou des dis-

tinctions aux Cultivateurs & aux Economes qui auront honoré l'Agriculture par leurs travaux. Nous avons déjà dit avec quel zele les Universités d'Upsal, d'Abo, de Lunden excitoient les études économiques. On vient d'accorder des Prix aux Auteurs de diverses Pieces sur les Arts utiles.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 27 Juin.*

Le grain commence à être dans plusieurs endroits de la Norwege à meilleur marché que dans cette Capitale : mais la capitation y excite beaucoup de murmures que la présence du Prince de Hesse appaisera peut-être, à ce que l'on espere. Le Roi, dans son nouvel Edit sur cet objet, expose à la Nation combien cet impôt est nécessaire pour accélérer la liquidation de la dette publique, remettre le commerce en vigueur, rétablir les Finances, relever le crédit. Les Norwégiens prétendent qu'il acheveroit de ruiner l'Agriculture, & avec elle le crédit, les Finances, le Commerce, l'Etat ; ils se fondent sur l'expérience.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le 29 Juin.*

Il a été dressé, par ordre de la Députation Electorale pour l'Economie, un Réglement relatif à l'éducation des abeilles. On mande de Gleseck que M. l'Abbé Wolfgang a conservé à peu de frais ces mouches précieuses pendant l'hiver, en mettant les ruches dans un caveau bien sec & d'un froid tempéré qui, dit-on, les entretient dans un sommeil presque continuel, sans qu'elles s'apperçoivent du changement de saison. Cette nouvelle demanderoit des explications : car si les abeilles sont engourdies (& non endormies) par le froid, elles doivent sentir vivement que la saison est bien changée. Du reste cette méthode est bonne, pourvu que les abeilles ne soient pas engourdies ou, comme on dit, endormies par le froid : mais alors elles consomment.

### De Schaffenbourg, *le 5 Juillet.*

Les pluies continuelles que nous essuyons depuis une quinzaine de jours dans ces contrées, ont fait tort aux foins ; & l'on regarde comme perdu le raisin qui n'avoit pas encore fleuri à cette époque.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 29 Juin.*

Le 17 & le 18, la frégate de guerre l'*Astrée*, le vaisseau de registre *Notre-Dame du Rosaire*, le paquebot *S. Michel*, venant de Carthagene, de Vera-Cruz & de la Havane, ont apporté 2,093,403 piastres fortes ; 88,304 arobes de sucre, & autres denrées.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 6 Juillet.*

Les Colonies de l'Amérique septentrionale forment de vives plaintes sur toutes les parties de l'Administration, le Militaire, la Finance, les Douanes sur tout &c.

La Compagnie des Indes a indiqué pour demain une Assemblée générale dont l'objet est la discussion du Réglement porté par le Parlement pour son administration. Le *Cambden* est arrivé de la Chine aux Dunes ; on attend le *Madraff*, le *Bengale* &c.

Le célebre M. Bruce, dont les aventures ont été sommairement rapportées en dernier lieu, a été obligé de débarquer à Marseille, fort incommodé d'un ver solitaire dont on n'a pas encore pu le délivrer entiérement.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Grenoble, *le 8 Juillet.*

Les pluies, sans chaleurs, ont mis en danger les belles productions de la terre. Les bleds se couchent & ne mûrissent pas. On n'a pu ramasser les foins qui étoient coupés : ceux qui ne le sont pas risquent de pourrir sur pied. Dans toutes les Eglises, on a fait des prieres pour obtenir un tems favorable : nous commençons à espérer que nos vœux seront exaucés.

### Du Lyon, *le 9 Juillet.*

La continuité des pluies a causé de vives

alarmes pour les différentes récoltes. Les foins coupés n'ont pu ſécher ; les autres ont verſé ſans pouvoir être recueillis. On a craint des crues d'eau aſſez fortes pour entraîner des débordemens. Les grains périclitent. Cependant ſi le ciel reprend une ſérénité fixe, & ſi la ſaiſon revient à ſa chaleur ordinaire, nous n'aurons réellement ſouffert aucun mal conſidérable.

Le payement dernier s'eſt fait avec beaucoup de peine. On a toujours remarqué qu'il étoit plus difficile que les autres.

Les Intéreſſés au projet du redreſſement du Rhône & des dépendances ont eu quelques inquiétudes ſur l'exécution du plan ſuivi juſqu'à préſent : mais elles paroiſſent calmées, & il y a tout lieu d'eſpérer que cet objet d'embelliſſement & d'utilité ſera conduit à ſa perfection.

### De Landau, *le 9 Juillet.*

Le mois de Juin a été malheureuſement trop fécond en orages : il y a des Paroiſſes dans nos environs entiérement fruſtrées de toute récolte. L'orage du 17, ſi mémorable dans les faſtes de la Météorologie rurale, a particuliérement laiſſé ſans reſſource le village de Bœhingen dans le Palatinat. Le ciel avoit été ſerein juſqu'à trois heures après midi : la chaleur devint inſupportable ; des nuages ſe raſſemblerent ; une obſcurité profonde couvrit l'horiſon ; un vent violent s'éleva, il tomba un déluge d'eau ; la foudre éclata à coups redoublés. Enfin le calme découvrit toute l'horreur du déſaſtre : vignes briſées, champs bouleverſés, arbres à fruits déracinés, prairies dévaſtées. Le tonnerre étoit tombé, en colonne de feu, ſur le château.

### Bas-Poitou, *le 9 Juillet.*

Nous découvrons heureuſement de jour en jour une partie de ce que nous avons eu, peut-être de tout tems, ſous les yeux. Malheureuſement nous conſervons encore quelquefois, après ces découvertes, l'habitude de tirer de loin à grands frais ce qu'il ne tient qu'à nous de recueillir preſque ſans dépenſe. Feu M. Abrun, Curé de S. Jean de Monts, a trouvé ſur notre côte une eſpece de bitume que l'on a reconnu & vendu à Paris pour de l'ambre gris. Le Directeur de la Garenciere Royale de ce pays en a un gros morceau qui a été pêché tout nouvellement, & qui avoit été rejetté, parce qu'il étoit enveloppé d'une croûte noire. Enfin un Médecin du canton eſt diſpoſé à croire que nos côtes nous fourniront cette merveilleuſe ſubſtance en grande quantité & en groſſes maſſes. Sans vouloir trop donner à la conjecture ou à la prévention, il lui a ſemblé, à la ſuite d'une forte marée, & d'un gros tems, que ſon odorat étoit fortement frappé d'une odeur d'ambre, telle que l'exhale l'ambre même lorſqu'on le touche & qu'on le flaire. C'eſt à l'odorat que les Habitans des Iſles ſemblables, ſituées vers l'Iſthme de l'Amérique, découvrent cette matiere utile. Cette obſervation paroît annoncer l'abondance du bitume : cependant la pêche qu'on en a faite juſqu'à préſent ici, mérite à peine d'être remarquée. La mine de cette richeſſe eſt dans une étendue de côtes & de rochers qui, depuis le Havre de *Saint-Gilles* ou *Croix-de-vie*, régnent le long de pluſieurs grandes Paroiſſes juſqu'à *Notre-Dame de Monts*. Ces rochers entourent les Dunes, montagnes mouvantes qui, malgré leur mobilité, forment une barriere qui briſe la fureur de la mer. L'ambre eſt pouſſé ſur les côtes pendant les grandes tempêtes, & quand la mer a *braſſé ſon fond*, comme parlent les Marins. Ainſi, plus on connoît la nature, plus on voit de biens ſortir du ſein du déſordre apparent. Ce bitume détaché, la mer le lance dans les fentes & ſur les crêtes des rochers où on le ramaſſe pour le pêtrir & en laiſſer durcir les maſſes. Les obſervations précédentes invitent les Citoyens ou, ſi l'on veut, les Curieux, à ſuivre un objet qui peut devenir une branche très-intéreſſante de commerce pour le Bas Poitou. A tout haſard, il faut ſçavoir donner des avis utiles, quelqu'inutiles qu'ils deviennent.

### De Lille (*en Flandre*), *le 10 Juillet.*

Le zele de nos Officiers Municipaux ne ceſſe de déployer leurs bonnes intentions par des Réglemens nouveaux qui étayent, expliquent ou révoquent leurs anciens Réglemens dirigés ſans ſuccès ou avec un mauvais ſuccès contre des abus poſſibles ou réels. Le pain ſur-tout attire leur attention. Pen-

dant la disette, les Boulangers avoient été autorisés à fabriquer une espece de pain, dite vulgairement *pain d'havots*. Ce pain étoit sain, puisqu'il avoit été permis. Mais les circonstances ont changé, & ces Officiers en ont défendu la fabrication. Par la même Ordonnance, ils enjoignent aux Boulangers de ne vendre qu'à la livre des pains provenant de leurs farines. Il seroit à souhaiter, à cet égard, que les Acheteurs ne se reposassent pas toujours sur la fidélité des Vendeurs : ils en ont la liberté ; s'ils sont trompés, c'est leur faute. Enfin il est défendu à tout le monde, pour l'avantage exclusif des Boulangers, d'introduire des pains fabriqués au dehors par des *non-Francs* ou des Francs de Police. Le pain est ordinairement un peu plus cher ici que dans les autres Villes du pays.

Par une autre Ordonnance, ces Magistrats ont réglé les formalités relatives aux nominations d'Experts, la maniere dont ils doivent procéder à leurs rapports, & leurs salaires. Comme c'est sur l'avis de ces Officiers que les contestations sont quelquefois décidées, il convient de prévenir les démêlés ultérieurs que peuvent exciter les formes.

C'est aux Ouvriers à déterminer les formes & les mesures des matériaux destinés à la construction & à la réparation des bâtimens. Il est bon que ces formes & ces mesures varient suivant les besoins, afin qu'on ne soit pas contraint d'acheter des matériaux qu'on ne peut pas employer dans l'état où ils sont achetés. Les usages connus des Fabricateurs de ces matériaux les reglent eux-mêmes : ils n'ont garde de leur donner des dimensions arbitraires qui en empêcheroient le débit. Enfin en fixant de concert dans les devis & les marchés les mesures & les formes, on prévient tout embarras. Ces articles avoient été réglés par une Ordonnance du 14 Octobre 1772, relativement aux carreaux ou briquettes ; & un Réglement du 10 Mars 1773 défend d'employer les carreaux, venant du dehors, quand ils n'auront pas été jettés dans le moule prescrit.

### De Poitiers, *le 10 Juillet.*

On écrit de Loudun, 22 Juin, que l'analyse des nouvelles eaux minérales de Candé, ci-devant annoncée, a été faite sous les yeux & par les soins de plusieurs Médecins, Chirurgiens & Apothicaires ; & qu'en les comparant avec plusieurs autres eaux, elles leur ont paru supérieures. On a jugé que leur transport ne nuiroit point à leur vertu ; mais que comme elles sont fortes, il faut observer un régime, se purger & prendre des bouillons rafraîchissans, avant d'en faire usage. Des Particuliers travaillés depuis long-tems de fievres contre lesquelles tous les remedes avoient échoué, ont été guéris par cette méthode.

On continue de fouiller avec le plus grand succès dans la carriere de marbre de la Bonardelliere, près Civrai. Des Ouvriers nouvellement arrivés d'Angers en ont trouvé l'espece belle & bonne. On croit que la base du côteau sera d'une qualité supérieure.

On écrit d'Argenton-Château qu'une fille qui, depuis quatre ans, avoit perdu l'usage de la parole, l'a recouvré à la suite d'une défaillance dans laquelle elle est tombée en arrachant des mauvaises herbes dans un champ de bled. Cette fille, âgée de 30 ans, se nomme Marie Moreau : elle est de la Paroisse de Bretignole, près Bressuire.

Les Cours publics donnés sur l'Art des Accouchemens, à Poitiers & à S. Maixant, ont eu tout le succès possible. Les Eleves, après avoir subi l'examen, ont obtenu des Lettres de Maîtrise.

Le 13 Juin, le tonnerre est tombé sur le clocher du College de Thouars, sans causer un dommage notable.

### De Rouen, *le 10 Juillet.*

Nous avons éprouvé pendant une quinzaine de jours un tems très-froid, qui a donné beaucoup d'inquiétude pour les fruits. A l'égard des grains de toute espece, ils sont en bon état : cependant ils renchérissent.

### D'Amiens, *le 12 Juillet.*

Le 13 du mois dernier (jour d'orages essuyés dans des cantons du Royaume fort éloignés les uns des autres, ainsi que le 17), le nommé Dancourt fut frappé de la foudre dans le bois de Courcelles-lès-Braine, à un quart de lieue de cette Ville. Il s'étoit réfugié sous un arbre avec six enfans qui tous furent renversés & blessés. Quelques-uns

de ces enfans furent marqués de taches noires en différens endroits du corps. Un garçon & une fille reçurent l'empreinte d'un demi-cercle autour des parties sexuelles qui ont été fort endommagées. Un de ces enfans a dit qu'il avoit vu le tonnerre descendre le long de l'arbre en forme de boule. Plusieurs autres personnes qui s'étoient mises sous un autre arbre à vingt pas de celui-là, furent aussi renversées, sans autre accident.

C'est le cas d'observer combien il est dangereux de chercher sous un arbre un abri contre la foudre. L'arbre renferme beaucoup de matiere électrique; & par cette raison, il attire le tonnerre. Si l'on s'en tient au contraire assez loin pour n'être pas blessé par ses éclats, quand la foudre vient à le briser, c'est alors qu'il vous préserve de son atteinte. On estime qu'il faut s'en éloigner de trente ou quarante verges. Loin de se réunir plusieurs personnes ensemble, il faut au contraire s'écarter le plus qu'il est possible les uns des autres; quand on se rassemble en nombre, la foudre est fortement attirée. Au milieu de la campagne, il ne faut pas craindre de se mouiller : bien au contraire, des habits bien trempés sont un préservatif: la foudre glisse dessus & s'enfonce en terre. Par la machine électrique, le coup foudroyant ne peut tuer un animal mouillé.

Dans la construction des Eglises & des Presbyteres de campagne, le zele se porte quelquefois à des dépenses ruineuses. La simplicité sied à la majesté des Temples & à l'état du Paysan: en ce genre, le luxe est sacrilege; & dans les Paroisses de campagne, il ne faut pas donner dans de grands excès pour arriver au luxe. Qui doit sçavoir mieux que les Curés combien il est nécessaire de ménager le Vigneron & le Laboureur? Quand il s'agit de les loger eux-mêmes, quelle ne doit pas être leur modération? Le Conseil semble établir une regle pour la reconstruction des Presbyteres, par un Arrêt du 30 Mars dernier, par lequel les Habitans d'Honnecourt sont déchargés de la construction d'un bâtiment vaste entrepris pour loger leur Curé. Il est ordonné que, sur l'autorisation de M. l'Intendant d'Amiens, le Presbytere sera construit conformément à ceux qui sont en usage dans la Généralité. Le Curé, l'Entrepreneur, le Greffier & quatre Adjoints sont condamnés à la restitution des sommes perçues pour le payement des ouvrages déjà faits.

### De Paris, *le 17 Juillet.*

Depuis Samedi dernier, 10 du courant, nous jouissons du tems le plus favorable aux productions de la terre. Les travaux de la campagne se sont faits, dans nos environs, avec toute l'activité possible. On a fanné & serré les foins; ils sont encore assez abondans. On espere beaucoup de la vigne pour laquelle on avoit eu tant de sujet de crainte. Il y a de très-beaux bleds. Nous apprenons de divers cantons que le tems s'y rétablit.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 6 Mai, qui permet aux Commis & Préposés de l'Adjudicataire des Fermes générales pour la partie des Domaines, de vérifier chez les Notaires & Tabellions de la Principauté de Dombes, les minutes de tous les actes dont ils sont dépositaires* &c.

Autre du 4 Juillet, *qui ordonne le remboursement des contrats de rentes, provenant de liquidations d'Offices Municipaux supprimés.* Les arrérages des rentes dont il a été passé contrats seront rejettés de l'état de la caisse des arrérages. Les Propriétaires des contrats seront remboursés par le Garde du Trésor Royal en quittances de finance portant intérêt à cinq pour cent. Les intérêts desdites quittances seront payés de six en six mois.

*Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Mai, registré en Parlement le 26 Juin, portant création de deux Offices de Receveurs Généraux & de deux Offices de Contrôleurs Généraux des Domaines & Bois de l'apanage de M. le Comte de Provence.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Moyens de rendre les différentes eaux potables; par M. Monnet, Auteur de la* Nouvelle Hydrologie (*chez Didot le jeune, & Edme*).

Lorsque les eaux ne sont que terreuses ou infectées d'une matiere putride ou vaseuse,

il eſt poſſible de les rendre potables juſqu'à un certain point. Mais ſi elles ſont ſalées, il n'y a point de moyens de ſéparer les ſels de l'eau, ſi ce n'eſt en mettant l'eau en vapeur, c'eſt-à-dire, en la faiſant évaporer ou diſtiller.

Les moyens imaginés pour tirer parti des mauvaiſes eaux ſe réduiſent, à ce que je crois, à leur faire éprouver l'ébullition & à les filtrer enſuite.

Les terres ne ſont qu'interpoſées ou délayées dans les eaux. Pour en purger les eaux, il n'y a qu'à les filtrer par le papier gris ou par le ſable. Comme il s'agit principalement des moyens en grand, nous avons à propoſer des fontaines bien ſablées.

Il y a de ces fontaines qui ne ſervent pas à grand'choſe, parce que le filtre eſt placé trop bas; ce qui fait qu'en très-peu de tems, l'eſpace compris entre le fond & le filtre, étant fort petit, eſt bientôt plein; en ſorte que l'eau filtrée pénetre de bas en haut le filtre, ſe communique avec celle qui eſt deſſus, reprend le goût qu'elle avoit auparavant, redevient impure : le filtre ſe délaye, & il s'y forme des ſinuoſités par où l'eau paſſe ſans être épurée. On verſe d'ailleurs l'eau dans ces fontaines avec violence; & par-là, on force l'eau impure à paſſer à travers le filtre, & même à entraîner la vaſe impure qui s'y étoit dépoſée.

Pour éviter tous ces inconvéniens, je conſeillerois d'avoir des fontaines beaucoup plus hautes qu'on n'en a communément, & d'y placer deux filtres à diſtance égale, en ſorte qu'ils diviſaſſent la fontaine en trois parties : il faudroit garnir ces filtres au moins de deux pouces d'un ſable pur de quartz ou de grès. L'eau ſeroit verſée ſur le premier & ſe filtreroit tranquillement par le ſecond.

Les ſables ne ſont pas exempts abſolument de terre calcaire laquelle peut s'unir à l'eau. On a conſeillé de paſſer ces ſables avec de l'eau-forte qui emporte toute terre diſſoluble. Pour cela, on met de l'acide juſqu'à une forte acidité dans l'eau dans laquelle doivent baigner les ſables.

Aujourd'hui on a des fontaines de terre, plus convenables pour avoir de l'eau meilleure que les fontaines de cuivre, & plus commodes pour y établir les deux filtres. On ſe ſert auſſi de pierres à filtrer d'un grès très-lâche; l'eau en découle très-claire, mais goutte à goutte.

Quelques eaux ont beſoin d'être battues avant d'être filtrées, parce qu'elles ſont unies à une eſpece de *gluten* qui ne peut s'en ſéparer que difficilement ſans cela.

La terre qui eſt unie intimément à l'eau ne peut s'en ſéparer que par l'ébullition. L'eau ſe raréfiant par la chaleur, la terre s'en ſépare, pluſieurs molécules s'uniſſent; d'où réſultent des maſſes peſantes qui ſe précipitent, & l'eau ſe clarifie. Cependant pour que cette eau ſoit bonne à boire, il faut qu'elle reprenne l'air qu'elle a perdu par l'ébullition. Pour cela, il eſt bon de l'expoſer encore dans une fontaine bien ſablée. C'eſt ainſi qu'on doit en agir pour toutes les eaux terreuſes. De cette maniere, on peut auſſi rendre les eaux diſtillées bonnes à boire. C'eſt à la privation de l'air que j'ai lieu d'attribuer le goût fade & déſagréable des eaux qui ont ſubi l'action du feu. On y remédie par le moyen précédent.

Pour faire bouillir l'eau, en ne doit pas faire difficulté de ſe ſervir d'une chaudiere de cuivre; car ce métal chauffé eſt incapable de fournir la moindre choſe à l'eau.

Il y a dans des eaux une certaine terre quartzeuſe ou argilleuſe qui ne s'en ſépare pas auſſi aiſément que la terre abſorbante, & qui y reſte quelquefois juſqu'à la fin de l'évaporation. Cette très-petite portion de terre ne leur communique rien de déſagréable.

Pour la ſélénite, l'eau ne s'en débarraſſe pas par la premiere ébullition. Comme ſel, elle y reſte dans la même proportion que la quantité d'eau qu'il faut pour la tenir en diſſolution. Lorſque les eaux contiennent en même tems beaucoup de terre, il ſe précipite beaucoup plus de ſélénite; effet encore plus ſenſible, lorſque les eaux tiennent une ſubſtance ſaline plus ſoluble que la ſélénite.

Les eaux de rivieres deviennent bonnes par le filtrage. Quant aux eaux croupiſſantes ou ſtagnantes, quelques-unes gardent un goût de vaſe après avoir été filtrées; il faut qu'elles ſubiſſent l'ébullition, & enſuite la filtration. Quelques perſonnes craignent d'être empoiſonnées en la voyant ſouvent verdâtre : ce verd des eaux n'eſt qu'une eſpece de plante nullement dangereuſe. L'ébullition détruit l'union du gluten avec l'eau; il ſe précipite comme la fécule des ſucs des

végétaux : alors l'eau peut passer pure & claire par le filtre. Ainsi l'eau des fossés & des bourbiers devient potable sans risque. La Garnison d'une Forteresse tirera par-là des fossés une eau bonne. Au défaut de bois pour l'ébullition, on fera monter l'eau des mares par le moyen d'une pompe, de celle-là dans une seconde, de cette seconde dans une troisième &c. Cette eau ainsi agitée & transvasée, sera bonne ou moins mauvaise. On pourra de même la verser d'une cuve dans une autre, la battre, la laisser reposer pour la tirer au clair.

Les eaux qui sourdent de rocs ou de montagnes de premiere fondation sont toujours les plus froides & les meilleures. Celles qui sortent d'un terrein rapporté se chargent de parties limoneuses & contractent un goût fétide ; mais si elles parviennent à quelque distance de là par un canal où elles coulent rapidement, elles sont dépouillées de ce goût & même clarifiées. C'est sur quoi les Villes devroient être soigneuses. Il faut y porter les eaux par des aqueducs &c.

Des eaux, d'ailleurs pures, sont trouvées pésantes, indigestes, crues : telles sont quelques eaux de fontaines, de montagnes primitives ou à mines ou à sillons. Pour leur ôter la *crudité*, on y trempe un fer rougi au feu, ou on y laisse long-tems une croûte de pain, ou on les expose quelque tems à l'air : la premiere méthode est la meilleure. On peut faire mieux encore en y versant de l'eau chaude. Par-là on change un peu leur état, on les raréfie, on leur enleve un peu de leur air fixe, par où elles deviennent plus légeres. A la vérité, on n'y trouve plus le même goût agréable.

Quelquefois la prétendue crudité de l'eau n'est autre chose que la fraîcheur, ou une grande disproportion entre son degré froid & celui de l'atmosphere ; & elle incommode les tempéramens délicats. Alors il n'y a qu'à la laisser venir au même degré que l'atmosphere. Une eau chargée de matieres hétérogenes, de sélénite sur-tout, a de la crudité : on ne peut y remédier qu'en partie par les moyens qu'on vient de voir. Dans ce cas, la croûte de pain, en changeant le goût de l'eau, la rend moins désagréable.

Pour tirer parti de l'eau salée ou saumâtre, il n'y a point d'autre moyen que la distillation, avec les précautions suivantes. Il faut employer un grand alembic & ne pas pousser la distillation jusqu'à siccité, afin de ne pas donner de l'empyreume à l'eau. Il faut ensuite laisser cette eau exposée à l'air, couverte d'un linge fin, & non dans des vases de bois, autant qu'il sera possible : cette eau, privée d'air fixe, s'en sature peu à peu, & devient savoureuse.

Si l'on n'a que des eaux minérales, il faut sçavoir quelle est la matiere qui les caractérise & s'en débarrasser. La classe des eaux alkalines doit être exceptée ; il n'est pas possible de les délivrer de leur alkali. Les eaux chaudes n'ont besoin que d'être exposées au refroidissement. Les eaux à vapeurs, sulfureuses, simples, peuvent être rendues potables par la chaleur plus ou moins forte qui fait disperser cette vapeur plus ou moins promptement.

## II.

*Avis aux Amateurs du jardinage & aux Fabricans de pots à fleurs en fayance ou terre.*

On voit encore dans quelques jardins d'anciens pots à fleurs dont le tour ou cordon supérieur, au lieu d'être convexe, est concave ; ce qui forme tout autour une petite gouttiere qu'on remplit d'eau. Par-là les insectes rampans qui attaquent continuellement nos plantes, se trouvent arrêtés ou noyés. Cette invention est sur-tout utile pour les œillets que l'on sçait être si molestés par les perce oreilles.

Un Amateur du jardinage croit pouvoir, au nom de tous les Curieux, inviter les Fabricans de fayance ou Potiers en terre, à suivre cette méthode pour les pots à fleurs, en observant que le cordon concave ou gouttiere soit d'une largeur suffisante. On ne balancera certainement pas à leur payer une augmentation de prix pour ceux qui seront fabriqués de cette maniere.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Juillet 1773, au Mercredi 14 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 27 à 29 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 27 à 29 liv. 10 s. Le seigle, de 16, 16 liv. 10 s. à 17 liv. ; l'orge, de 14, 14 livres 10 s. 15 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 10 Juillet 1773 au Mercredi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 livres 10 s. à 25 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Juillet 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Juillet 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 12 | 6 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 17 Juillet 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 1 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1773.* | *Jeudi 15.* | *Vendredi 16.* | *Samedi 17.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 . . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1390 92 $\frac{1}{2}$ 90 |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 182 . . . . | 182 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 321 . . . . | 321 . . . . | 321. 2 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 14 Juil. 1773 | | Du Jeudi 15. | | Du Vendredi 16. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. | L. |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | L. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Painchain, *idem.* | M. |
| Desplaces, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 17 Juillet.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 28 Juin.*

CE pays, bordé d'un côté de montagnes, a beaucoup de moulins à foulons, mais tous à un rang de foulons seulement. Un Econome a dernièrement publié une description & un modele de moulins de ce genre à deux rangées de foulons, dont le méchanisme, jusqu'à présent inconnu en Silésie, n'est pas plus compliqué ni plus dispendieux que celui de moulins ordinaires. Il faut convenir que, dans toute l'Allemagne, on invente beaucoup de choses tant nouvelles qu'anciennes; & que si le succès des Arts dépendoit uniquement de l'industrie, ils y seroient généralement très-brillans. Mais leur prospérité dépend des loix, de l'Agriculture, de la richesse publique.

De Lignitz, *le 30 Juin.*

On s'occupe beaucoup dans cette Province (la Silésie) des moyens d'améliorer la laine, comme en Saxe & en Suede. Un de nos Voyageurs, ayant vu du côté d'Aix-la-Chapelle, des Fabricans laver leur laine avant de l'employer, il conseilla à quelques-uns des nôtres de suivre cette méthode. Mais il a paru, à l'épreuve, qu'elle étoit plus nuisible qu'utile, sur-tout si l'on differe d'employer la laine qu'on a lavée. Il vaut mieux laver la toison avant de la couper. C'est ainsi qu'on en use en divers endroits, & l'on s'en trouve très-bien. La laine en est plus propre à être mise en œuvre; il y a moins à craindre d'être trompé dans l'achat; les étoffes en sont meilleures & plus durables.

De Francfort, *le 5 Juillet.*

Au commencement du printems, il y avoit généralement dans l'Empire les plus belles apparences de récolte. Cette saison, sans cesse dérangée par des intempéries, n'a pas été si favorable aux productions; & plusieurs Provinces ont beaucoup souffert.

### ITALIE.

De Florence, *le 23 Juin.*

L'article des bleds est encore un objet de sollicitude pour les Etats d'Italie, la Toscane exceptée. Le commerce, sans aucun de ces moyens que l'on prend d'ordinaire pour des encouragemens, s'en est si vivement porté à Livourne, sur-tout depuis la récolte qui a manqué, que ce Port en envoye aujourd'hui considérablement aux pays étrangers. Il vient encore d'en fournir des chargemens à des frégates Hollandoises qui se proposoient de les prendre à Naples. Les fromens étrangers payent actuellement à leur entrée dans les Ports Vénitiens quatre livres par mesure du pays: il n'y a que les bleds de Turquie dont l'intro-

duction ſoit encore franche pour quelque tems. Dans le Milanois, on a craint que les beſoins n'entrainaſſent des moiſſons prématurées ; & il a été défendu de faire les récoltes juſqu'à ce que des Députés de chaque Communauté ayent déclaré que les grains ſont en pleine maturité.

Suivant les nouvelles de Gênes, il eſt entré à Liſbonne trois vaiſſeaux venant de Fernambouc, avec de riches cargaiſons.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 3 Juillet.*

Le 1, S. M., en terminant la préſente ſeſſion du Parlement, a donné, dans la Chambre des Pairs, ſon conſentement aux Bills, pour accorder à S. M. une ſomme du fonds d'amortiſſement applicable au ſervice de la préſente année ; pour donner à S. M. le pouvoir de lever 600,000 l. par emprunt ſur billets d'Echiquier ; pour l'autoriſer à l'emprunt de 1,400,000 liv. ſur pareils billets, en faveur de la Compagnie des Indes ; pour empêcher la contrefaction des billets de Banque ; pour régler les importations & les exportations de certaines denrées dans les Ports de la Jamaïque & de la Dominique ; pour impoſer un droit additionnel ſur le papier peint étranger ; pour permettre la libre importation de la morue priſe dans le golfe S. Laurent ; pour empêcher la contrefaction ou l'altération des eſpeces d'or ; pour proroger la permiſſion de porter à Quebec le ſel de toutes les parties de l'Europe ; pour réduire en un acte & interpréter les loix relatives à la conſervation des grands chemins ; pour régler les ſalaires des Garçons Tiſſerands de Spitalfields & des environs ; pour exciter la culture des communes & des landes ; pour aſſurer le tonnage des bâtimens &c. &c. &c. Il eſt aiſé de voir par ces détails, & par les diſcuſſions ci devant annoncées, que les Bills relatifs à l'Agriculture font auſſi peu de ſenſation ſur les eſprits que les actes concernant le commerce y excitent de fermentation ; que la Puiſſance Légiſlatrice, jalouſe de tout régler, prend pour licence juſqu'à la liberté des conventions entre les Maîtres & les Ouvriers ; que le commerce fait un fonds où la finance puiſe à volonté ; que les réglemens variant ſans ceſſe, fourniroient, chaque année, un volume immenſe de changemens, de corrections, d'additions, de nouveautés.

Il paroît, par l'état des Douanes de Dublin, que l'exportation des toiles a beaucoup diminué dans le courant de 1772 ; & que, depuis le mois de Mars de la même année juſqu'en Mars dernier, elle a encore diminué d'un tiers. A ce dernier période, la ſortie des toiles & de la laine filée n'a pas monté à un million dix mille livres ſt. ; ce n'eſt qu'un peu plus de la moitié de l'exportation de 1771.

Dans le Nottinghamshire, le houblon a la plus belle apparence : les mouches le détruiſent aux environs de Cantorbéry.

Le 15 Juin, il ſortit de Gourick près de 60 bâtimens pour la pêche du hareng. Cette pêche promet beaucoup : ſi elle étoit faite avec induſtrie, elle ſeroit d'une grande reſſource pour le canton. Le veau marin y eſt fort commun : on en a amené, dans le Port, dont le foie a donné 5 barils d'huile & plus.

On aſſure que le Gouvernement a adopté le projet formé, depuis quelques années, d'établir en Shetland une Douane où les Hollandois & autres Etrangers qui vont pêcher le hareng ſur la côte de l'Iſle, ſeront tenus de payer certains droits.

On a publié, dans les Papiers publics, à l'occaſion du voyage de M. Banks vers le Pôle, qu'il y avoit actuellement à Londres un Anglois qui a pénétré au-delà du 81e. degré ; qu'il ne doutoit pas qu'on ne pût paſſer de-là dans la mer du Sud ; mais que tant que la Compagnie de la Baie d'Hudſon domineroit dans ces contrées, on ne parviendroit pas à trouver le paſſage.

Suivant une lettre écrite d'Alep le 13 Mars, M. Jacques Bruce, Ecuyer, Anglois, étoit arrivé au Caire quelques mois auparavant, après avoir fait des courſes extraordinaires. En Décembre 1768, il partit du Caire pour l'Arabie. Au mois d'Août 1769, il s'embarqua ſur la Mer-Rouge : en Septembre, il arriva dans une petite Iſle ſur les frontreres de l'Abyſſinie. Au mois de Novembre, il entra dans ce pays ombrageux ; il y pénétra fort avant. En Février 1770, il arriva à Gondar, Capitale. Il alla, au mois de Novembre, viſiter les ſources du Nil. De-là il revint à Gondar. Les Peuples étoient révoltés. M. Bruce ſe diſtingua dans deux batailles que le jeune Empereur

gagna contre les Rebelles. Il entra fort avant dans la faveur du Prince qui le retint auprès de sa personne, quelque desir qu'il eût de s'en retourner. Sa santé dépérissant de jour en jour, il obtint enfin la permission de partir au mois de Janvier 1772. Il passa par Sennaar; en Novembre, il arriva à Barbar, sur la frontiere du Royaume. En vingt-cinq jours, il traversa le grand désert de Nubie. Au milieu de ce désert, il s'étoit trouvé réduit aux dernieres extrémités; ses chameaux périssoient: il fut obligé de laisser ses instrumens, ses papiers, ses cartes &c. Dénué de tout, il arriva en Décembre à un petit village voisin des cataractes d'Assouan (Syene). Là s'étant procuré des chameaux, il retourna dans le Désert où il retrouva ses papiers. Enfin il descendit le Nil jusqu'au Caire. De neuf Domestiques qu'il avoit avec lui en entrant en Abyssinie, il ne lui en restoit qu'un seul: les autres étoient morts. Mahomet, Bey du Caire, a eu la curiosité de le voir. Après une longue conférence, il lui a fait offrir une bourse de sequins couverte de fruits & de fleurs. M. Bruce a pris une fleur, sans vouloir accepter le reste du présent. Reconduit au Bey pour justifier son refus, il lui a dit que, comme Anglois & sujet d'un grand Roi, il ne lui étoit pas permis de recevoir gratuitement de l'argent d'un Prince étranger: le Bey l'a comblé de caresses & d'honneurs.... On espere que l'arrivée de M. Bruce confirmera cette relation; & que son voyage sera fort instructif pour le Monde sçavant.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 5 Juillet.*

Pendant les derniers jours de Juin, il n'est entré qu'un petit nombre de bâtimens tant nationaux qu'étrangers. Leurs principales cargaisons étoient en huile; ils ont aussi apporté du grain. Depuis le mois de Mai, ces denrées ont baissé assez considérablement.

Il sort depuis quinze jours nombre de bateaux pour la Foire de Beaucaire. Le Capitaine J. Paul-Guillaume Guion, commandant le vaisseau, le *Prince George*, est parti pour Saint Domingue; & le Capit. Barthelemi Michel, commandant le brigantin, la *Marie-Rose*, pour le Cap.

### DE MONTPELLIER, *le 6 Juillet.*

Le 17 du mois dernier, il s'éleva sur les sept heures du soir, un orage violent qui dura jusqu'à dix heures. Il y a eu beaucoup de dommage dans nos environs. Le tourbillon a enveloppé plusieurs Paroisses: mais les plus grandes pertes ont été essuyées par le village de Gigean. Toutes les campagnes ont été ravagées par la grêle dont les grains formoient des balles presque grosses comme des noix. Les bleds ont été hachés. Il n'est resté sur les oliviers ni fruits ni feuilles. La vigne est perdue sans ressource. Le vent a déraciné ou abattu les arbres. Enfin la terre est, pour ainsi-dire, nue. Les Habitans, dans la désolation, ont envoyé à M. l'Intendant une Députation de vingt-cinq personnes. Ce sage & sensible Administrateur a ordonné qu'il fût fait une estimation du dégât, afin de dédommager, autant qu'il sera possible, ce malheureux village.

### DE GRENOBLE, *le 8 Juillet.*

M. Jubié de la Saone, célebre Fabricant, a inventé une *Magnanerie* dont il a envoyé le modele en petit à M. l'Intendant. Cette machine paroît fort commode; & la commodité est, en ce genre, une vraie utilité. Elle est adaptée à un pieu autour duquel sont les différens étages de planches destinés à l'éducation des vers à soie (appellés *magnans* dans ces Provinces). En dedans, il y a un degré en escargot pour monter à chaque étage, & donner aux vers la nourriture & les soins convenables. Cette Magnanerie sera examinée & mise à l'épreuve. Le zele de M. l'Intendant, pour les Arts utiles, ne nous permet pas de douter que cette invention ne devienne publique, si elle a réellement des avantages.

### DE LA ROCHELLE, *le 8 Juillet.*

La diminution graduelle du prix des grains a déjà opéré dans la taxe du pain plusieurs changemens favorables au Peuple. Il nous est arrivé du bled d'Amsterdam. Le navire, le *Rasteau*, Capit. Jacques Audreau, est revenu de Cayenne, avec des marchandi-

ſes de l'Iſle, & quatorze caiſſes de curioſités qui ne feront vraiſemblablement pas la partie la moins lucrative de ſa cargaiſon; car tout ce qui amuſe les enfans eſt toujours bien vendu.

MM. les Maire, Lieutenant-Maire, Echevins & Officiers du Corps de Ville viennent, à l'exemple de la Ville de Paris, d'établir, en faveur des *noyés*, des dépôts dans lesquels on trouvera les machines, les remedes, les inſtructions, les ſecours néceſſaires pour les rappeller à la vie. Afin d'aiguillonner l'active compaſſion, ci-devant étouffée par la crainte qui avoit ſurvécu à de cruelles loix, on a aſſigné des recompenſes pour ceux qui contribueroient à ſecourir ces infortunés.

On eſpere que les Particuliers aiſés qui, éloignés des Villes, habitent ſur les côtes, ou ſur le bord des rivieres, ou près des étangs, s'empreſſeront à ſe pourvoir des choſes néceſſaires pour exercer la même bienfaiſance. Il ſeroit à propos de faire obſerver que les mêmes ſecours ſont également utiles pour les perſonnes étouffées, gelées même, attaquées d'apoplexie &c.

Pendant que pluſieurs Citoyens s'efforcent d'exciter l'étude des Belles Lettres dans notre Province, il en eſt qui les regardent comme des plantes étrangeres que nous cultivons à grands frais dans nos jardins où elles ne donnent que des fruits imparfaits, ſi elles en donnent : ceux-ci voudroient ranimer l'induſtrie éteinte, le commerce déchu, la navigation engourdie; ils demandent des Laboureurs & des Matelots; & pour cela, ils croient qu'il ne faut que de la population ou des enfans & de pauvres, perſuadés qu'on a plus de richeſſes quand on a plus de Conſommateurs ou de beſoins. C'eſt l'étude de l'économie ſociale, le ſéjour dans les terres, l'amélioration de la culture qu'il faut encourager. Avec des denrées, on aura des hommes & des Belles Lettres.

### De Nantes, *le 9 Juillet.*

On dit que les Armateurs des Colonies Angloiſes de l'Amérique ſeptentrionale ont tâché d'introduire à Saint-Domingue une grande quantité d'eſpeces d'or & d'argent contrefaites; & qu'il en a été confiſqué pour de groſſes ſommes.

### De Valenciennes, *le 10 Juillet.*

Le ſieur Raveſtin, Maître Apothicaire, vient d'établir un Bureau de diſtribution pour la vente des eaux minérales tant de France que des Pays étrangers, en vertu d'un privilége excluſif pour toute l'étendue des Provinces de Flandre, Artois & Hainaut. Il eſt en état d'en fournir aux Particuliers à meilleur compte qu'ils ne pourroient ſe les procurer eux-mêmes. La Commiſſion Royale travaille à établir dans ces Bureaux une police qui inſpire au Public la plus grande ſécurité ſur la qualité de ces eaux.

### De Rheims, *le 10 Juillet.*

Les prix des grains ſe ſoutiennent toujours.

On a publié ici que le Parlement de Paris avoit ordonné d'informer, dans l'étendue de ſon reſſort, contre tous les Propriétaires, Fermiers, Marchands, & autres qui auroient des bleds enfermés ou qui refuſeroient de les envoyer aux Marchés, avec pouvoir aux Juges de faire exécuter leurs Ordonnances par rupture des portes &c. Mais il paroît qu'on attribue au Parlement de Paris l'Arrêt rendu par le Parlement de Bordeaux, puiſqu'on copie & les diſpoſitions & les termes de celui-ci. Cette erreur n'eſt point indifférente pour le Public. En répandant l'alarme dans pluſieurs Provinces, elle peut avoir les plus dangereuſes conſéquences, & l'on ne ſçauroit trop ſe hâter de la détruire.

### De Paris, *le 15 Juillet.*

Les pluies preſque continuelles, tombées pendant la fénaiſon, ont gâté des foins. Il auroit été à deſirer qu'on eût pu ſe ſervir d'un moyen éprouvé de les conſerver, malgré l'humidité : ce moyen conſiſte à les étendre par couches dans les greniers & à répandre du ſel ſur chaque couche. Non ſeulement par cette méthode, le foin ſe conſerve, mais il acquiert encore de la qualité; & les beſtiaux le mangent avec plus de plaiſir & de fruit. Dans les Provinces des environs qui nous approviſionnent ordinairement, il y a pluſieurs cantons où les bleds ont été verſés; il y en a d'autres où ils ſe ſont très-bien ſoutenus.

*Arrêt du Conseil d'Etat du 15 Avril, qui assujettit aux huit sous pour livre de l'Edit de Novembre 1771, les droits de nouvel octroi ou de Tarif en commutation de Taille de Vitry-le François; & ordonne que la perception n'en aura lieu qu'à compter du vingt-quatre Septembre 1772 &c.*

Autre du 27 Avril, qui fait défenses aux Bouchers de campagne de transporter de la viande hors de leur domicile dans les lieux sujets ou non, sans une déclaration préalable au plus prochain Bureau du Fermier, lequel ne pourra être éloigné de plus d'une lieue & demie; leur ordonne de faire pareille déclaration dans les lieux où ils auront transporté des viandes, lorsque ne les y ayant pas vendues ils les transporteront ailleurs, & de prendre, dans tous les cas, une expédition de la déclaration de transport, pour la représenter aux Commis sur la route, & de souffrir la vérification desdites viandes. Les Bouchers de village ou de campagne ne pourront tuer ni abattre des bestiaux que dans leurs domicile & maison d'habitation seulement. Le tout à peine de confiscation de viande, chevaux, harnois, charettes &c, & de trois cens livres d'amende.

Autre du 15 Mai, revêtu de Lettres-Patentes registrées en la Cour des Monnoies le 16 Juin, *qui fixent le prix aux Changes des Monnoies, des anciennes pieces de quatre sous* (à quarante-trois livres dix-neuf sous dix deniers, le marc); *& des pieces de six sous, douze sous, vingt-quatre sous, trois livres & six francs, effacées, de fabrication actuelle* (à quarante-huit livres huit sous dix deniers, le marc).

Arrêt de la Cour des Monnoies du 22 Mai, *qui fait défenses aux Maîtres Orfevres de protéger les Ouvriers sans qualité.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre concernant la Réponse de M. de Bernieres &c. A Paris, le 15 Mai.*

Monsieur,

Je vois que M. de Bernieres, après avoir parcouru une partie de l'Europe en douze articles, pour nous faire un tableau de quelques malheureux noyés, nous donne des remarques sur le poids spécifique des métaux comparativement à l'eau, suivant le laborieux Duhamel; & quelques calculs (suivant le même Académicien) qu'il a dit être faits à l'improviste.

Pour vous dire le vrai, Monsieur, tout ce que je puis voir dans la longue Lettre de M. de Bernieres, c'est qu'il faut dépenser 15 liv. pour obtenir un pied cube de matiere qui ne coulera pas à fond avec une charge de quarante-neuf livres, ou un peu plus qu'un équilibre, pour tirer cinquante livres de bas en haut dans l'eau.

Sans entrer dans le détail du tableau triste de celui-ci noyé, de ceux-là jettés sur des rochers en mer, il ne s'agit que de sçavoir si un demi cent de morue peut payer 15 l. d'insubmersibilité; ou si le plomb, le fer, le charbon de pierre, le pavé, le bois ou toutes autres matieres lourdes & de peu de valeur, qui rendent la navigation nécessaire, peuvent payer ces frais-là. L'or, les perles, les diamans, & autres matieres précieuses, peuvent bien supporter la dépense du transport sans même courir les risques de se mouiller les doigts; mais je ne pense pas qu'une substance qu'on nous voudroit faire passer pour nouvelle, dont son Auteur tient la composition secrette, & qui coûte, quoiqu'il en dise, 30 liv. le quintal, puisse être d'aucun usage pour les vaisseaux à faire de longs trajets, avec des cargaisons qui ne valent pas une pistole le tonneau, y compris le fret; parce que les dangers que M. de Bernieres nous annonce n'arrivent presque pas en mer, en comparaison des autres où la matiere insubmersible ne peut servir; car pour un navire qui coule bas ou qui chavire, il y en a cinq cens qui sont jettés sur les sables, où ils se détruisent ou se brisent contre des rochers &c.

Mais puisque M. de Bernieres nous donne une invention qu'il croit utile à la navigation, il faut toujours lui en sçavoir gré; mais aussi, pour lui rendre la pareille, je donnerai, quand on voudra, le secret de rendre les hommes insubmersibles, de maniere à ne pas être gênés dans leurs mouvemens & les défendre contre les coups, quand les vagues les poussent contre des rochers &c. Mon secret ne coûtera pas 4 écus par homme; ce qui est encore à meil-

leur marché que 15 liv. pour rendre cinquante livres insubmersibles.

Mais encore, pour être utile à M. de Bernieres qui veut bien entrer dans une carriere utile à l'humanité, & pour le mettre au fait des accidens qui arrivent dans la marine, sans qu'il ait la peine d'aller sur mer, qu'il se donne le plaisir de regarder la belle tempête de Vernet qui est chez le célebre Soufflot; il verra plus d'effets de la mer en quatre minutes que je ne pourrois lui en expliquer verbalement dans trois heures de conversation; il verra les horreurs d'un naufrage & un bateau côtier qui suit les vagues avec tout le soin possible; il verra encore que, si le Pilote poussoit son gouvernail pour donner une autre direction que celle qu'il prend, les lames culbuteroient & briseroient le bateau & les Passagers, quand ils seroient tous garnis de liege, & le bateau même fabriqué de cette matiere; comme il arrive assez souvent aux baleines que l'on trouve jettées par les tempêtes sur des sables ou bas fonds &c, comme j'en ai vu en plusieurs endroits.

Il me reste, Monsieur, à vous faire mille complimens sur votre impartialité & sur l'utilité de votre Gazette pour les Arts qui ne peuvent certainement que profiter des soins que vous prenez de mettre au jour les observations que vous recueillez. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, D. A.

*Nota.* L'impartialité dont l'Auteur de la Lettre précédente veut bien nous faire compliment, nous oblige à ajouter ici quelques observations d'autant plus dépouillées d'intérêt que nous n'avons pas l'honneur de connoître M. de Bernieres.

1°. Quand le moyen d'insubmersibilité trouvé par M. de B. ne pourroit être appliqué à de gros bâtimens, son efficacité à l'égard des bateaux, des bacs, des chaloupes &c, seroit suffisante pour que son Auteur méritât notre reconnoissance. Nous devons remarquer que M. de B. s'est d'abord contenté d'annoncer des *bateaux insubmersibles*, quoiqu'il soit physiquement possible de rendre tels les gros bâtimens.

2°. Il n'a pas promis des *vaisseaux* absolument *indestructibles*. Une invention n'est pas inutile, pour ne pas parer à tous les accidens : lorsqu'elle écarte réellement de graves dangers, elle peut être regardée comme salutaire; & il n'y a aucun reproche à faire à l'Auteur qui ne lui attribue que les propriétés qu'elle a en effet. M. de B. ne s'est engagé qu'à mettre les bâtimens à l'abri de la *submersion*.

3°. Il nous semble que la dépense exigée par M. de B. ne doit pas être considérée en rapport avec une seule cargaison isolée. Comme nous imaginons qu'elle ne doit pas être renouvellée à chaque voyage, il nous paroît qu'elle doit être regardée comme une dépense de la même nature que celle de la construction du bâtiment même, ou une simple augmentation de celle-ci. Or on ne comparera pas le prix d'un navire avec le produit d'une traite &c.

Nous nous flattons que l'Auteur de la critique trouvera ces réflexions si simples & si vraies qu'il n'y verra qu'une nouvelle preuve de notre attention à rendre à chacun la justice qui lui est dûe.

## II.

### *Thé de feuilles de fraisier.*

Dans les pays d'Allemagne où le café est plus ou moins proscrit, on a eu soin, attendu le crédit qu'ont les noms, de faire passer sous son nom des boissons de pommes de terre, de chicorée &c. S'y trompe qui veut : mais il paroît qu'il y a peu de gens qui le veuillent, hors ceux qui ne peuvent faire mieux. Peut-être a-t-on tort; car enfin la manie du café naturel est certainement abusive, quoiqu'elle ne soit pas un délit du ressort des loix. On commence aussi à se tourmenter pour trouver également un thé qui ne soit pas du thé. Il y a long tems que l'on connoît mille infusions propres à remplacer plus aisément celle-là : n'importe, on cherche, & c'est une occupation. A la fin, il pourroit bien en arriver du thé comme du café; & lorsqu'on aura mis ou supposé à la mode des thés artificiels, le vrai thé pourroit bien aussi devenir un fruit défendu.

Après bien des essais, des Amateurs Allemands s'en sont tenus au thé de fraisier. Il y a déjà trois ou quatre ans que, de loin en loin, on tâche en divers endroits à y accoutumer le goût & l'imagination. Toute espece de fraisier peut, dit-on, servir à cet

usage. Il faut seulement avoir soin de recueillir les feuilles de la plante lorsqu'elle est en fleur, parce qu'il faut qu'elles soient extrêmement tendres : ainsi, passé le mois de Mai, la récolte n'en vaudroit rien. Nous ne sçavons pas, & c'est pourtant un point assez essentiel à observer ; nous ne sçavons pas si le fruit ne s'en trouve pas mal ; car la nature n'a vraiment pas imaginé les feuilles des plantes pour leur parure, mais bien pour la nourriture & conservation & des plantes mêmes & des fruits. Il faut donc supposer ou qu'on renonce à avoir des fraises & puis des fraisiers, ou qu'on a la prudence de se borner à élaguer la plante avec précaution sans la dépouiller. On a l'attention, autant qu'il est possible, de ne pas cueillir les feuilles qui ont été attaquées par des escargots & autres insectes. Il faut qu'elles soient séches. Le *fraisier* des montagnes donne le meilleur thé. Lorsqu'on a parfaitement séché les feuilles, sans néanmoins les avoir exposées au soleil, on les conserve, comme le thé, dans des boîtes bien fermées. Pour une téyere d'environ trois à quatre tasses, on en prend autant qu'il en peut tenir entre deux doigts, & l'on y verse de l'eau bouillante. L'infusion en est verte comme celle du thé verd. Ceux qui la recommandent assurent qu'elle n'est pas inférieure à celle du meilleur thé de la Chine, tout aussi follement recherché que le café.

## III.

*Moyen d'avoir des roses vertes &c.*

On plante un houx auprès d'un rosier : lorsqu'il a bien repris racine, on fend un brin de ce houx par le milieu, & l'on y insinue un brin du rosier jusqu'à un œil que l'on fait passer de l'autre côté : voilà tout le mystere. Cela fait, on resserre exactement la fente avec un peu de filasse, si justement que l'air ne puisse pas s'y introduire. Puis quand l'œil du rosier qu'on a fait passer au dehors, a poussé son jet, on coupe le rosier de l'autre côté de la branche du houx. Les roses qui en proviendront seront vertes. Pour avoir des roses jaunes, on fait la même opération sur du genêt au lieu de houx. *Affiches de Touraine.*

## IV.

## *AVIS.*

» *Charles Bayard* & *François Boyer*, le » premier, ci-devant Directeur de la Ma- » nufacture de Fayance & Terre de Pipe de » Lunéville ; le second, ancien Maître » Tourneur en ladite Ville, informent le » Public, qu'ils ont fait acquisition, le pre- » mier Mai 1771, de la Manufacture de » Fayance de Bellevue, Ban de Toul, Gé- » néralité de Metz, Bailliage & Subdélé- » gation dudit Toul. Après bien des recher- » ches & une infinité d'épreuves, ils ont » trouvé des Terres dont ils ont acquis le » local, lesquelles, par leur mélange, don- » nent d'aussi belle & bonne Fayance que » l'on en ait vu jusqu'à présent, entr'autres, » une Terre à souffrir le feu ; de même que » toutes sortes d'ouvrages en Terre de Pipe » fine & commune, Bijouterie, tant utile » qu'agréable, peinte dans le goût du Ja- » pon, à Fleurs naturelles, Paysages, Fi- » gures & autres goûts nouveaux ; le tout » d'une solidité qui, malgré la longueur » du transport, les met à l'abri de la frac- » ture de l'émail : toutes ces différentes » perfections les font rechercher de diffé- » rentes parties du Royaume & des Pays » étrangers. Ils viennent d'obtenir un pri- » vilége qui autorise leur établissement, & » leur permet l'entrée de leurs marchandi- » ses en France, avec pouvoir de jouir de la » modération des droits d'entrée des cinq » grosses Fermes, en vertu des Arrêts en » décision, des 19 Décembre 1770 & 8 » Janvier 1771. Ils exécutent ponctuelle- » ment les commissions qui leur sont don- » nées, & les font parvenir directement ou » indirectement à leurs destinations.

*Leur adresse est à* Bayard *&* Boyer, *à Bellevue, Ban de Toul*, à Toul.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 7 Juillet 1773, au Samedi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 25, 27 à 29 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 27 à 29 liv. 10 s. Le seigle, de 16, 16 liv. 10 s. à 17 liv. 10 s. ; l'orge, de 14 liv. 10 s., 15 à 15 l. 5 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 7 Juillet 1773 au Samedi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 liv. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 14 Juillet 1773, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Juillet 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 14 Juillet 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 30 | 1 | 16e. |
| Hambourg ..... | 184 | $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | 6 |
| Livourne ..... | 97 | | |
| Gênes ..... | 95 | | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{8}$ p. % p. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1773.* | *Lundi 12.* | *Mardi 13.* | *Mercredi 14.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1392 $\frac{1}{2}$ . . . . | 1395 92 $\frac{1}{2}$ . . | 1392 $\frac{1}{2}$ 90. . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 321 . . . . | 321 . . . . | 321. 1 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | 1 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 10 Juil. 1773 | | Du Lundi 12. | | Du Mardi 13. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | L. | Creuzé, six dern. mois 1772. | J. | Viellard, six dern. mois 1772. | J |
| Lenoir, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Defrance, *idem.* | L |
| Clouet, *idem.* | M. | Delamotte, *idem.* | L. | Marsollier, *idem.* | M |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 13 Juillet.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 12 Juin.*

M. le Comte Roman Woronzow ayant lu à la Société libre d'Economie de cette Ville un Mémoire sur l'utilité dont seroient des magasins formés dans les différens villages de l'Empire, tant pour la conservation des différentes sortes de semences que pour celle des provisions propres à suppléer dans les mauvaises années au défaut de récoltes, cette Société qui a déjà si bien mérité de la Patrie & de l'Agriculture en général, a proposé, après avoir approuvé ce plan, un Prix de 25 ducats en faveur de celui qui, d'ici en 1776, aura exécuté ce projet & rempli son magasin, selon le témoignage qui en sera rendu à la Chancellerie la plus voisine par les Seigneurs des environs.

Il ne s'agit point ici de ces greniers publics au moyen desquels le commerce est arrêté, le Laboureur vexé, le fardeau des charges grossi, la denrée exposée à mille risques, & la disette provoquée. La Société est trop éclairée pour exciter de pareils établissemens. Il n'est question que de magasins particuliers & libres, construits d'une maniere avantageuse pour la conservation des grains qui, naturellement, ne doivent pas entrer dans le cours du commerce. On sçait que les ventes valent mieux que les entassemens pour s'assurer des ressources; parce qu'elles procurent les moyens & d'étendre la culture & de faire des achats, tandis que le grain mort, c'est-à-dire, ravi à la circulation, ne fournit point à cette extension importante, & ne promet nullement une subsistance assurée & bonne en cas d'accident.

### TRANSILVANIE.

DE ZEGEDIN, *le 15 Juin.*

Il y a déjà quelque tems qu'on craint en Hongrie, en Autriche &c, une disette de viande de boucherie. Cependant il y a eu à notre Marché plus de douze cens bœufs de la plus belle & de la meilleure espece; il s'en est trouvé plus de mille d'une qualité inférieure. Les vaches n'ont pas manqué; mais elles n'étoient pas du Bannat. Tout ce bétail s'est bien vendu. On prétend qu'il s'est découvert beaucoup de malversations dans ce commerce & dans un autre genre de commerce encore plus important. Mais il est difficile de sçavoir ce qu'on entend par malversations; & s'il s'agit d'infractions de loix primitives qui encouragent le commerce, ou d'opinions arbitraires qui le détruisent.

### ALLEMAGNE.

D'HANOVRE, *le 23 Juin.*

M. Sander, Médecin Vétérinaire de cette Ville, se sert depuis quelque tems, avec beaucoup de succès, des feuilles de *bella dona*

pour la guérison de différentes maladies des chevaux. M. Munch a publié sur les propriétés de cette plante, pour le traitement du bétail, un petit Traité (dont on nous promet la traduction). Il rend compte de diverses épreuves que l'on en a faites sur des chevaux blessés par la selle, attaqués de la fistule, de la morve &c.

DE SAGAU (*en Silésie*), *le 25 Juin.*

M. le Comte Matuschka, Représentant d'une des Provinces de Silésie, Membre de la Société Patriotique de ce Duché, vient de publier un Almanach d'Histoire Naturelle à l'usage des Cultivateurs. Il est d'autant plus honorable de s'appliquer à ce genre de travaux qu'un préjugé barbare les avoit avilis. Cet Ouvrage réunit les suffrages des Agronomes & des Géorgiphiles. Le Public éclairé regarde également comme un ouvrage des plus précieux, le plan d'observations météorologiques, accompagné de cartes & d'instructions sur la maniere d'en retirer des résultats avantageux pour l'Agriculture. Nous devons ce Traité au zele, à la science, & à l'application de M. l'Abbé de Felbiger, Membre de la Société Patriotique de cette Province, Membre honoraire de celles des Sciences de Munich, des Abeilles de Saxe &c.

(*Nous devons de la reconnoissance à M. l'Abbé de Felbiger; mais ce sentiment n'influe jamais sur nos éloges publics : c'est à l'équité à juger. Dans l'article précédent, ce n'est pas notre opinion particuliere, c'est l'opinion publique que nous rapportons*).

## ITALIE.

DE ROME, *le 15 Juin.*

Les épreuves faites de la mine de plomb, découverte auprès de la Tolfa, ont répondu aux espérances que l'on en avoit conçues. Il a été vérifié en présence du nouveau Trésorier, M. Pallotta, qu'elle étoit très-abondante en plomb mêlé d'une certaine quantité d'argent avec une petite portion d'or. Il y a dans nos environs une grande mine infiniment plus riche, mais mal exploitée; c'est celle des grains. S'il n'étoit pas défendu de la faire valoir, le produit en seroit inestimable : ce n'est pas à dire qu'il soit formellement défendu de la bien cultiver.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 18 Juin.*

Les Communes ont résolu que le premier payement qui aura lieu, lorsque la Compagnie des Indes aura fait son emprunt, sera celui des 600,000 liv. st. qu'elle doit à la Banque.

On remarque que depuis que la Grande-Bretagne est hors d'état de fournir, de son fonds, aux charges & aux engagemens publics, le Ministere s'est tourné du côté de l'Amérique où il n'a pas réussi, parce que les Américains n'étoient pas sous sa main; & qu'après ce mauvais succès, un nouveau Ministere s'est tourné plus adroitement du côté de l'Inde, & avec un plein succès, parce qu'il étoit facile de faire la loi à une Compagnie regnicole.

On dit que le Bill concernant cette Compagnie a donné lieu à l'aventure suivante. Un Protestant, né en pays étranger, & originaire d'Irlande, étoit venu ici pour placer sa fortune, consistant en vingt-cinq mille livres st. Il comptoit que son bien seroit plus assuré dans ce pays-ci que dans son pays natal. Déjà, pour exécuter sa résolution, il avoit fait passer ici tout son argent. Mais en voyant les dispositions de ce Bill, il a conclu que sa fortune seroit plus en sûreté dans les mains d'un seul qui ne voudroit pas violer les principes de l'équité naturelle, qu'à la discrétion de cinq cens personnes qui ont le pouvoir de donner force de loi à toute sorte d'arrangemens. Cet homme est reparti le 22 pour Douvres où il va se rembarquer. Il y a toute apparence que c'est-là un conte fait à plaisir.

On dit que s'il n'y a point de Loterie, cette année, c'est parce qu'un Lord en place en avoit proposé à quelques Seigneurs, une de 60,000 billets, à 12 guinées le billet; ou de 50,000 billets, le billet à 12 guinées; mais que ces Seigneurs offroient seulement 12 l. st. dans le premier cas, & 13 dans le second; & que le Lord avoit répondu qu'il ne valoit pas la peine de faire une Loterie, si elle ne rendoit clair & net au Trésor, 150,000 liv. st. On dit que les mêmes Seigneurs ont offert de prendre 60,000 billets

à 12 liv. 8 shel. ; & qu'on délibere actuellement s'il est encore tems d'accepter leur proposition.

Il y avoit des paris de vingt contre un que le Bill contre l'agiotage ne passeroit pas à la Chambre des Pairs ; & en effet, il y a été unanimement rejetté.

Les derniers vaisseaux arrivés de l'Inde ont rapporté que tout l'Empire Persan n'étoit qu'un théâtre de trouble & de confusion ; & que notre commerce avec ce pays étoit ruiné. La prise de Surate a été achetée par la perte du Général Wedderburne & de quelques Officiers.

Le Capitaine Viebb, dans la lettre qu'il a écrite de Sainte-Hélene à la Compagnie des Indes, mande qu'outre les pertes essuyées par les Chinois & les Anglois dans le Port de Canton au mois de Juillet dernier, il avoit péri presqu'à côté de son vaisseau, un vaisseau Hollandois de Batavia, dont la cargaison en argent, épices, étoffes, étaim &c, étoit évaluée à 120,000 l. st.

On mande de Selkirk, en Irlande, que la récolte du foin est des plus belles que l'on ait jamais vues ; & que la qualité en est si bonne qu'une botte vaudra, pour l'usage, autant & plus que deux bottes ne valent ordinairement. On écrit de Newcastle qu'on y jouit du même avantage, & que si le tems se soutient au beau, le prix des fourrages baissera bientôt notablement.

Un Membre de la Société pour l'encouragement des Arts a fait plusieurs expériences sur la racine de l'*orchis* ; & reconnu que cette plante pourroit être cultivée en Angleterre avec beaucoup de fruit. Il observe qu'en ce cas, le salep, préparation de cette racine, pourroit ne revenir qu'à huit ou dix pences la livre, tandis que le salep étranger se vend cinq ou six shellings. On ajoute qu'outre cet avantage, on auroit celui de recueillir un végétal nourrissant. Ces motifs devroient engager à introduire la culture de cette plante dans le Royaume.

A Norwich, dans le jardin de M. Bryant, il y a une plante du *rheum palmatum* de Linœus, ou rhubarbe de Turquie, laquelle, en moins d'un mois, a poussé deux tiges de dix pieds de haut : ces tiges se sont en même tems chargées de fleurs. La fleur de cette plante présente une variété curieuse, opérée par le mélange de la poudre du *palmatum* avec le *rhaponticum*.

(On nous demande des éclaircissemens sur les moyens de se procurer de la graine de rhubarbe ; nous ne pouvons qu'indiquer le lieu où nous sçavons qu'on en cultive : cette plante a réussi à Bruxelles ; mais nous ignorons si la culture a été suivie. Nous regrettons de ne pouvoir pas toujours répondre d'une maniere satisfaisante à ce qu'on desire de nous sur ces articles ; la bonne volonté ne nous manque jamais ; souvent le loisir & les moyens nous manquent. Nous croyons que quelque Négociant de nos Ports en relation avec l'Angleterre, pourra satisfaire le Citoyen zélé qui se livre à la culture des plantes étrangeres. Nous attendons incessamment pour lui de la graine de thé de Labrador.

Nous demandons très-humblement grace aux personnes à qui nos occupations accablantes ne nous permettent pas de répondre exactement. Nous n'oublions pas leur confiance, leurs bontés & leurs desirs ; & lorsqu'il est en notre pouvoir de les servir, nous y travaillons autant qu'il nous est possible. Nous avons, par exemple, écrit pour tirer de Vienne en Autriche la machine à peigner le chanvre, qui nous a été demandée.

Nous ne sçaurions exprimer toutes les difficultés qu'on éprouve pour obtenir même une réponse de l'Etranger. Il y a plus de trois mois que nous avons demandé avec instance des instructions sur l'enduit avec lequel M. le Docteur Glaser préserve les édifices de l'incendie. Ce n'a été qu'avec des peines infinies qu'un de nos plus zélés Correspondans est parvenu à s'en procurer la composition. Nous venons de la recevoir, & nous ne tarderons pas à la publier).

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Grenoble, *le 30 Juin.*

Vendredi dernier, 25 du courant, à une heure après midi, le feu prit au magasin de poudre de Chambéry. L'explosion causa une commotion effrayante par toute la Ville ; les éclats du bâtiment tuerent ou blesserent plusieurs personnes ; & quelques maisons furent embrasées. Si cet accident fût arrivé un jour de Marché, tout un Peuple auroit

péri ; car le magasin est voisin de la Place où le Marché se tient. Puisqu'il faut de la poudre, & des moulins à poudre, & des dépôts de poudre ; & qu'on ne sçauroit se flatter de prévenir ces désastres trop fréquens, seroit-il impossible d'en affoiblir les effets, d'éloigner ces édifices menaçans des lieux peuplés, de déposer au moins, en tems de paix, cette matiere foudroyante assez loin des Villes & des Villages pour que le danger ne fût pas éternellement suspendu sur la tête des Citoyens ? Combien d'hommes on sacrifie à de frivoles considérations ! Cet événement exercera la bienfaisance & la sagesse du Roi de Sardaigne.

Nos récoltes en vin, huile, foin & bleds se présentent sous l'aspect le plus favorable. Nous nous flatterions de l'abondance la plus grande & la plus générale si les variations étranges des saisons ne modéroient nos espérances. Les vignes sont chargées de raisins d'une force étonnante : aussi le vin est-il à très-grand marché ; il tombera même à vil prix, à moins que quelque accident ne le releve. Le noyer est également couvert de noix. Les prés & les champs de bled sont d'une beauté incomparable ; il en est de même des chanvres. Enfin tout est au mieux, mais on craint de se le dire.

D'ISSENGEAUX (*en Velai*), *le* 1 *Juillet*.

» Il semble que la nature se plaise à tromper notre vaine prévoyance & à dissiper alternativement nos espérances & nos craintes, en matiere de récoltes. Rarement ce que le commun des hommes préjuge sur l'avenir, est-il ce qui arrive dans le tems. Au mois d'Avril dernier, les vents du nord avoient tellement rongé nos bleds qu'il n'en paroissoit point sur la surface de la terre ; nous croyions que tout étoit perdu. Les pluies du mois de Mai ranimerent si bien les plantes que depuis cinquante ans on n'avoit pas vu sur la fin de ce mois des bleds aussi-bien fournis qu'ils l'ont été à cette époque ; tout le monde crioit à l'abondance. Un vent impétueux du midi, survenu à la mi-Juin, au moment où les bleds étoient dans la floraison, a tellement battu & meurtri les épis que plusieurs ont blanchi ; l'opinion commune est que nous aurons petite récolte ; ce qui me fait croire, à moi, que nous l'aurons bonne. Cependant le prix des grains a tout-à-coup augmenté d'un quart, & l'on n'en trouve pas dans les Marchés ».

» Nous sommes encore dans ce pays presqu'en plein hiver ; nous éprouvons du moins toutes les rigueurs de cette saison ; toujours du froid, & quelquefois de la neige ».

DE RHEIMS, *le* 3 *Juillet*.

Le prix des grains a augmenté presqu'insensiblement d'un peu plus d'un sixième depuis Pâques jusqu'à présent : il est actuellement un peu plus cher qu'il ne l'étoit à pareille époque en 1770. La consommation est très-forte dans cette Ville ; car on assure comme un fait incontestable que les campagnes de huit lieues à la ronde n'y suffisent pas. Il s'est fait des levées considérables. Les apparences d'une ample récolte prévenoient les inquiétudes ; mais elles s'affoiblissent. Vers la fin de Juin, les plus beaux bleds ont été versés ; le Laboureur craint qu'ils ne se relevent pas, & qu'il ne lui reste ni grains ni paille. Il est certain que la saison ne sçauroit être plus défavorable : cependant le mal n'est pas consommé, & l'espérance la plus douce peut encore succéder à la crainte.

La Province est affligée d'une si grande quantité de chenilles que les pommiers & les pruniers sont rigoureusement sans feuilles. Les vers aussi attaquent les arbres. Nous ne sommes pas sans inquiétude à l'égard de la vigne : elle est en fleur ; & il y a beaucoup de pluie & peu de soleil. L'humidité donne lieu de craindre qu'il ne s'y forme des vers, & que, faute de chaleur, le raisin ne coule. Si l'un de ces deux accidens arrive, le vin qui, depuis le mois de Mars, n'a pas eu du débit, augmentera considérablement.

P. S. *Il y a en cette Ville une belle & vaste Tannerie à vendre le 22 du courant. C'est un bon établissement. Dès le jour de l'acquisition, on seroit en plein travail, vente & recette ; car la Tannerie est en plein exercice. Les bâtimens, emplacemens, maison, ustensiles de travail, sans les marchandises, sont estimés* 30000 *liv.*

DE POITIERS, *le* 4 *Juillet*.

On écrivit, il y a quelques jours, de

Monmorillon, que des loups affamés avoient fait quelques ravages dans la campagne, & qu'on en avoit tué plusieurs dans une battue générale. L'usage des pieges ne s'établit pas; cependant il préviendroit quelquefois la nécessité de ces chasses nombreuses qui doivent inévitablement entraîner des dégâts. Il y a des endroits où la tête d'un loup est mise à prix, mais trop bas pour qu'on cherche à le joindre plutôt qu'à l'éviter : il y en a d'autres où le Paysan ne peut, en labourant son champ ou gardant son troupeau, avoir à côté de lui une arme à feu pour se garantir & préserver son bien des ravages d'une bête féroce dont il se voit menacé.

Nous apprenons des environs de l'Abbie un de ces traits de patriotisme que l'on trouve de bon cœur inimitables pour se dispenser de les imiter. Ce lieu est situé sur la grande route de la Rochelle & Fontenay-le-Comte, à Thouars & Saumur, route devenue très-difficile par les fréquens débordemens de la Sevre Nantoise. Il y avoit sur cette petite riviere, pour les gens à pied seulement, un mauvais pont que l'inondation du 26 Décembre 1771, acheva de dégrader, & qu'on n'a plus osé passer sans risquer de périr. En effet un Soldat de recrue s'y est noyé, en voulant sauver le cheval de son Capitaine. M. *Biraud*, Notaire Royal à Létoriere, & Procureur des terres de Chantemerle & d'Appelvoisine, a fait construire à ses frais un peu au-dessous de l'ancien pont & sur son propre terrein, un nouveau pont où l'on passe actuellement avec sûreté à cheval & en voiture. Un simple Citoyen peut ainsi rendre des services importans au Public : il faut espérer que les riches Seigneurs seront un jour plus généralement en état d'en rendre de semblables.

Je ne sçais s'il vaut mieux que de grandes possessions soient dans les mains de notables Propriétaires qui ont établi leur gloire dans les Villes, que dans celles des Communautés Religieuses qui vivent avec des mœurs dans les campagnes. Ces Communautés tiennent leurs terres en bon état, dépensent leurs revenus sur les lieux, procurent du travail, & donnent des aumônes : je souhaite que les autres fassent mieux. Dans le canton de Saint-Jouin-sur-Marne, il y a une ancienne Abbaye de Bénédictins située à trois quarts de lieues de la petite Ville de Moncontour. Ces charitables Religieux ont distribué, chaque jour, pendant tout l'hiver, au moins cent livres de pain fait de froment, de méture & de baillarge. Qui auroit rendu aux vieillards, aux infirmes, aux enfans, une main plus secourable ? Quels étoient les besoins de ce canton ! Cependant il embrasse une plaine vaste & fertile en bled, chanvre, lin &c : le pauvre y est très-laborieux, parce qu'il trouve de l'ouvrage. Après les travaux de la campagne & pendant l'hiver, les femmes s'occupent à préparer leurs lins & leurs chanvres qu'elles vont vendre aux Foires voisines, comme à Oirvaux, Saint-Loup &c : leur fil est employé dans les toiles & autres étoffes du pays où il y a un assez grand nombre de métiers. On ne doit pas imputer aux aumônes la pauvreté qui régne, car le Peuple ne se refuse pas au travail.

D'AMIENS, *le 6 Juillet.*

Les grains diminuent dans notre Marché & dans plusieurs autres de nos Provinces; il y en a où ils se soutiennent; dans quelques-uns, comme à Lille, ils tendent à l'augmentation.

Le mois dernier, une grêle d'une grosseur prodigieuse détruisit en moins d'un quart d'heure les fruits, grains, légumes, vignes, & toutes les productions de la terre, dans les terroirs d'Attichy, Montigny, Bitry &c, aux environs de Soissons.

Dans l'Almanach de Picardie, qui vient d'être publié, on trouve un discours fait avec beaucoup de soin sur le commerce de cette Province. On y voit qu'Amiens a de quatre mille cinq cens à cinq mille métiers battans, d'où il sort de cinquante-cinq à soixante mille pieces d'étoffes. Les matieres étrangeres qu'on y employe forment, année commune, un objet de dépense de 2,000,000 l.; celles du pays, de 3,800,000 liv.; les salaires de main-d'œuvre, de 2,000,000; les drogues pour la teinture, de 370,000 liv.; les manipulations sur cet article, de 110,000 l.; les apprêts de différentes sortes, de 70,000 l. Ainsi l'industrie occasionne un mouvement de huit millions cinq cens cinquante mille livres : la Province y contribue pour environ six millions en matieres premieres ou en denrées consommées en salaires.

La Fabrique d'Abbeville fait annuellement circuler onze ou douze cens mille livres. Saint-Quentin & ses environs manufacturent une quantité considérable de batistes. Il se fait dans les campagnes beaucoup de légeres étoffes de laine, des bas & autres ouvrages au métier, & vingt-cinq ou trente mille pieces de toiles depuis celles d'emballage, & de toiles jusqu'aux serviettes les plus fines. Ce coup d'œil général peut donner une idée de l'activité, de l'industrie, & des talens des Habitans de cette Province.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Vallet, Curé de Colombe, sur des maladies des brebis &c.*

On se plaignoit, l'année derniere, de la maladie dont il est parlé dans le N°. 36 de la Gazette : je vous envoyai alors la recette qu'on employe avec succès en Dauphiné, & même l'herbe dont il y est fait mention, crainte qu'on ne la connût pas par son nom. Elle est commune le long des chemins, elle croît dans les endroits arides, elle fleurit en hiver ; ce qui prouve qu'elle est très-chaude de sa nature.

Les brebis ont quelquefois, en Dauphiné, cette maladie à laquelle elles sont, dit-on, sujettes dans quelques Provinces d'Allemagne. Jusqu'à présent la cause n'en est pas connue ; mais voici le remede ; il est très-facile à faire.

Aussi-tôt que vous voyez les brebis ou moutons baisser la tête, perdre l'appétit, tournoyer comme une personne ivre qui croise les jambes en marchant, prenez une plante de *consiligo* qui n'ait jamais porté ni graine ni fleur, de la longueur de trois pouces. Enlevez-en la premiere écorce. Percez les oreilles à la brebis. Insérez-y un morceau de cette plante de la longueur susdite : arrêtez-le de chaque côté de l'oreille avec un peu de chanvre ou de fil, afin qu'il ne tombe pas ; car l'animal secouera la tête à mesure que le remede opérera. Il sortira de l'eau par l'ouverture des oreilles, ce qui empêchera la vessie de se former dans la tête où souvent aussi les vers se mettent (1). L'animal reprend l'appétit ; la guérison suit de près. On mettra l'herbe le soir, on l'ôtera de grand matin.

J'ai fait une observation qu'il est à propos de consigner ici. Ma Paroisse est dans un endroit fort sec & pierreux. Il y a des fontaines le long des côteaux où sont situées les maisons. La plaine n'a point d'eau. Je m'apperçois que les brebis nées dans le pays, lorsqu'elles paissent dans cette plaine, n'ont jamais cette maladie, à moins qu'elles n'aient reçu quelque coup à la tête, de la main du Berger. Je pense que les pays humides donnent plus fréquemment ce mal, que les pays secs. En effet lorsqu'on a acheté des moutons dans les lieux marécageux, je vois que plusieurs sont attaqués de cette maladie vulgairement appellée *loudaine* ; ou ils sont pourris avec le foie gâté, & il n'y a qu'à les vendre vîte au Boucher qui doit prendre des précautions pour séparer les parties viciées.

Pour connoître cette derniere maladie, il faut lever la paupiere du mouton. S'il a les veines de l'œil blanches, au lieu de les avoir rouges, l'animal a le foie pourri. Quoiqu'il soit gras, qu'il mange bien, il périra en hiver, tems où cette maladie se manifeste.

Quant aux bêtes à corne attaquées de la premiere maladie ou autre inconnue, on fait quelques trous en travers de la peau qui lui pend devant le poitrail. A chaque trou, on met un morceau de la susdite plante, de la même maniere qu'aux oreilles des brebis. Il sort beaucoup d'eau par ces ouvertures. Si l'on met l'herbe le matin, il faut l'ôter le soir. C'est une espece de cautere.

Cette herbe est puante : on l'appelle *herbe aux vaches*, *aspic*, *herbe des picons* ou *charansons*, parce qu'en la mettant, au tems de la moisson, entre des gerbes, elle en chasse ces insectes. Dans le Dictionnaire Botanique, elle est appellée *consiligo*.

Comme je ne cherche que le bien public, je saisirai toujours avec empressement les occasions qu'on me présentera de faire part de mes expériences & de mes foibles découvertes.....

---

(1) *Nous avons donné la maniere dont s'y prennent quelques Paysans du Poitou pour enlever la vessie, quand elle est formée.*

## II.

*Moyen d'empêcher les limaçons de monter aux arbres de haute tige, isolés.*

Prenez des joncs marins bien verds & forts en pointe; faites-en un petit paquet en forme de balais : entourez-en le milieu de la tige de l'arbre de façon qu'ils présentent la pointe en bas. Quand ces joncs marins sont bien attachés & près les uns des autres, c'est une barriere presqu'impénétrable aux limaçons, & même un piege pour eux; car ils s'arrêtent au-dessous de ce paquet qui forme un abri.

Cette idée peut conduire plus loin : ne seroit-elle pas applicable aux arbres en espalier? Si l'on garnissoit également la tige de l'arbre & la derniere gaulette près de terre, de maniere à former un cordon sur toute la longueur du mur; ce seroient comme des especes de chevaux de Frise qui, ce semble, nous garantiroient beaucoup de l'assaut & des dégâts de ces ennemis rampans.

## III.

*Avis divers.*

1. Le sieur Cheneval, Distillateur à Commercy en Lorraine, donne avis au Public qu'il prépare toute sorte de liqueurs fines, connues sous le nom de liqueurs de Lorraine, indépendamment de plusieurs autres de sa composition, fort goûtées des personnes recherchées en ce genre. Par le moyen des Correspondans qu'il a en Languedoc, à Cognac & en Hollande, il tire les matieres premieres de la premiere main, & il est en état de faire une composition honnête avec ceux qui lui accorderont leur confiance. Comme Commercy n'est qu'à deux lieues de la grande route de Strasbourg à Paris, rien ne peut retarder les commissions & les envois.

2. Les enclos, bâtimens, hangars, atteliers, outils & ustensiles de la Tannerie Royale de Dax sont à vendre. Cette Tannerie est très-avantageusement située, avec des eaux de bonne qualité & sur la riviere navigable de l'Adour qui facilite l'approvisionnement des matieres premieres & le débouché des ouvrages. Elle consiste en neuf pieces de bâtiment logeables ou propres aux décharges d'une Manufacture considérable; en un jardin, un pré, une centaine de mûriers blancs, un attelier pour la soie, & des privilèges avantageux pour ceux qui entreprendront le commerce de cette maison. Il faut s'adresser pour cette acquisition à M. *Domec*, *Maître de Pension*, *à Dax*. Il donnera des facilités; en même tems, il communiquera des observations très-intéressantes, pour relever cette Manufacture qui a contre-balancé en Espagne le commerce avantageux que les Anglois y font des cuirs, & qui a été arrêtée ni par le défaut de sa fabrication, ni par la nature de ce commerce, ni par des obstacles locaux. M. Domec développera les causes de la dissolution de la premiere Société.

3. Le Citoyen de Seurre qui avoit offert, l'année derniere, au Public de la graine de *phitolaca*, nous a fait remarquer que notre annonce du mois de Novembre dernier avoit été trop tardive pour qu'il pût donner de la graine d'une qualité parfaite & en bon état pour être semée. Il renouvelle aujourd'hui ses offres à ceux qui en desireront. Ses occupations l'obligent à les prier d'en faire la demande par la voie de notre Gazette, en ajoutant leur adresse.

Tout ce qu'il peut dire sur cette plante, c'est que si l'on parvient à en fixer la couleur, on pourra se passer de cochenille. Mais il paroît très-difficile d'y parvenir; car cette couleur est très-violette : du papier & des cartes en ayant été fortement imbibés, sans mordant, elle s'est dissipée peu à peu. L'Auteur en avoit tiré une décoction, pour la préparer comme la cochenille; mais il n'a pu suivre son dessein. Il s'est formé d'abord au-dessus une croute moisie. A la fin, tout le liquide s'est évaporé; les sels se sont cristallisés; on voit parmi ces sels quelques grains rouges &c. Notre zélé Amateur se propose de pousser plus loin, cette année, ses expériences.

Un Vinaigrier de la même Ville se sert de cette plante pour colorer son vinaigre qui est très-brillant mais moins foncé que le vinaigre coloré avec le cassis. L'Auteur préfere en tout la premiere couleur, si elle se maintient.

On l'a assuré qu'il y avoit dans les environs des arbrisseaux à thé; il se propose de les aller voir, & d'en préparer les feuilles à la platine, pour en connoître le produit, si on lui en accorde. Nous ne sçaurions trop louer & encourager le zele éclairé, curieux & communicatif de ce bon Citoyen.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 3 Juillet 1773, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 24, 26 l. 10 s. à 29 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 27 à 29 liv. Le seigle, de 14 liv. 15 s. à 16 liv.; l'orge, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 liv. aussi *le septier.*

L'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 liv. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 20 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Juillet 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l. 10 s.; le cent de foin vieux, 1re. qualité, Fauxbourg S. Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 10 Juillet 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 714 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | marc. |

CHANGES DE PARIS, *du 10 Juillet 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 30 | $\frac{1}{8}$ |
| Hambourg ..... | 184 | $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 | 6 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 6 |
| Livourne ..... | 97 | $\frac{1}{4}$ |
| Gênes ..... | 95 | $\frac{1}{4}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Jeudi 8.* | *Vendredi 9.* | *Samedi 10.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 92 $\frac{1}{2}$ 95 . | 1395 . . . . | 1395 92 $\frac{1}{2}$. . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 887 $\frac{1}{2}$ . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 57 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 320 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 7 Juil. 1773. | | Du Jeudi 8. | | Du Vendredi 9. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. | L. |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | L. | Boscheron, *idem.* | L. |
| Gautier, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | M. | Rouillard, *idem.* | L. |
| Boutray, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | M. | Patu, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 6 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 12 *Juin*.

L'ORDONNANCE concernant l'établissement des Ouvriers en métal dans la Ville & aux environs d'Eskilstuna en Sudermanie, contient les dispositions suivantes.

Il est permis à tous ces Ouvriers de s'établir dans lesdits lieux avec leurs familles pour s'y appliquer à leur profession, soit pour leur compte, soit pour celui d'autrui, & d'y exercer librement le genre de travail qu'ils choisiront, avec jouissance des droits & priviléges des Naturels du Pays. On n'y admettra point les Regnicoles qui ne seront pas en état de prouver qu'ils n'ont rien à leur charge. Les colonies de malfaiteurs ne réussissent pas.

Tous ceux qui s'établiront dans cette Ville libre à perpétuité, pour ce genre de travaux, seront exempts, ainsi que leurs enfans, leurs femmes, leur postérité, de toute capitation & autres charges personnelles que l'industrie ne peut acquitter qu'en les faisant payer à ceux qui lui vendent, ou en les faisant rembourser par ceux qui achetent d'elle.

Moyennant une petite redevance, on leur accorde des emplacemens pour leurs demeures & leurs atteliers. Quoiqu'il soit assez d'usage de bâtir, pour ainsi dire, au hasard, sans égard à la nature de la profession, à l'utilité de la position, aux dangers des circonstances, on aura l'attention de placer & élever les atteliers de la maniere la plus propre à favoriser les travaux, à la sûreté des Ouvriers, & à recevoir des secours en cas d'incendie & autres accidens.

On ne négligera rien de ce qui pourra servir au succès de l'établissement, sur-tout par rapport aux ponts & aux communications; car la nécessité des entreprises particulieres dépend principalement des avances ou des ouvrages publics.

Moyennant un droit très-léger, il sera permis aux familles nouvellement établies dans ces Manufactures d'envoyer paître leurs bestiaux dans les prairies situées aux environs. Cet article suppose des Communes, (car la propriété ferme les champs) & n'exclut pas leur partage & leur culture.

Les Directeurs des Forges seront tenus de donner des instructions à ceux qui leur en demanderont, pour les ouvrages auxquels ils seront occupés. Ils doivent pareillement leur faire connoître les inventions propres à faciliter & à accélérer les travaux. On aura droit de déclamer contre la routine & & les préjugés auxquels les Arts sont asservis, lorsqu'on leur a procuré de la sorte, l'instruction facile & commune, seule capable d'accélérer leur réforme & leur perfection.

Il ne sera question dans ce nouvel établissement d'aucune corporation, parce qu'il ne s'agit vraiment pas ici d'aucune affaire de finance, & qu'on n'a en vue que l'intérêt de l'Art & l'utilité publique. Il sera libre à

chacun de prendre des Compagnons, des Ouvriers, des Apprentifs, autant qu'il le jugera à propos, pour que tout prenne de soi-même le niveau qu'il est impossible de déterminer autrement.

Les Ouvriers se déferont de leurs marchandises selon qu'ils le trouveront convenable, puisqu'ils ne peuvent être encouragés au travail que par la faculté de le faire tourner à leur profit. Ils participeront aux avantages du Bureau dont la souscription vient de s'ouvrir pour fournir des avances au Commerce & aux Manufactures.

La Ville d'Eskilstuna jouira désormais de la franchise de toute Douane, tant pour les vivres nécessaires à sa consommation, que pour l'importation & l'exportation des marchandises, afin qu'aucun obstacle n'empêche que le commerce ne suive le cours le plus avantageux & que les prix naturels ne se forment.

Telles sont les principales dispositions de cette Ordonnance mémorable, l'une des plus sages que l'on ait dressées & publiées jusqu'à présent en ce genre : ce motif nous a engagé à nous y arrêter.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le* 15 *Juin*.

Vers la fin de Mai, de violens orages ont ravagé plusieurs parties de cet Electorat. Le Cercle de Voigtland a horriblement souffert : la foudre a mis la Ville de Reichenbach toute en feu. Ces fléaux ont fondu sur nous, des montagnes de Bohême au Sud-Est. L'un a parcouru le pays depuis Reichenbach jusqu'à Neustadt ; l'autre depuis Rochlitz jusqu'aux environs de Leipsick.

### De Berlin, *le* 15 *Juin*.

M. Jean-Henri Bartsch, Conseiller de Commerce & Jardinier de S. M. a publié des expériences dont on rendra compte, sur la maniere de couper les bois de construction, sur les pilotis, les moulins, les canaux, les pompes, les jets d'eau, les taupes, les souris, les moineaux, le fumier, les ponts d'une seule arche &c. Les prix de plusieurs sortes de denrées & de boissons ont haussé du côté de la Pologne, à cause d'une nouvelle imposition destinée à fournir aux frais d'une levée qui enlevera vingt-quatre mille hommes & des richesses à la charrue.

### De Breslau, *le* 18 *Juin*.

Les observations météorologiques, suivies ici avec beaucoup d'ardeur & d'assiduité, commencent à former un fonds curieux & instructif. Par celles que l'on a faites en Silésie, on reconnoît que la température de l'air a été, à très-peu de chose près, la même que celle de 1754, dans les quatre premiers mois de cette année. Mêmes rapports avec 1735 & 1716 ; ce qui donne un retour périodique des mêmes tems de dix-neuf en dix-neuf ans. Si de pareilles observations avoient été faites ailleurs avec le même soin, cette époque de dix-neuf ans ne seroit peut-être plus hypothétique : il y a de fortes raisons de croire qu'elle ne l'est pas. Le mois de Mai a été fort chaud dans ce pays ; sa fin orageuse.

### De Francfort, *le* 22 *Juin*.

Les orages fréquens ont rafraîchi le tems au point qu'on craint pour la vigne qui entre en fleur. Jusqu'ici il n'y a point de mal ; mais pour peu que le froid augmente, il y a beaucoup à craindre.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 20 *Juin*.

Les Communes ont accordé pour le subside de la présente année, fond d'amortissement, 2,300,000 l. ; taxe des terres à 3 sh. 1,600,000 l. ; drêche, 750,000 l. ; billets d'Echiquier payables en 1779, 1,400,000 l. ; billets d'Echiquier pour le deficit des dernieres années, 600,000 l. ; autres, 1,000,000 liv. : total, 7,550,000 liv. ; sans compter 10,000 liv. sur les revenus de l'Amérique, 50,000 l. sur le produit des terres dans les Isles cédées, 20,000 liv. sur le produit des prises &c. L'administration a fait, cette année, ce qu'elle n'avoit jamais osé faire, en tems de paix ; à sçavoir, d'appliquer le total du surplus du fond d'amortissement au service de l'année, sans payer un shelling de la dette nationale.

Le Chambre a ordonné la rédaction d'un

Bill, à l'effet de prévenir la diminution de la monnoie d'or dans le Royaume. Par l'Acte concernant le prêt de 1,400,000 liv. st. à la compagnie des Indes, cette somme sera levée en billets d'échiquier à quatre pour cent, & garantie par le fond d'amortissement ; la Banque est autorisée à avancer sur le crédit des billets d'échiquier cette somme remboursable en 1779 ; pour faciliter à la Compagnie le remboursement, le Gouvernement renonce à la participation à ses revenus pendant six ans ; au défaut de payement de l'intérêt, l'Echiquier retiendra l'intérêt des 3,200,000 liv. d'annuités &c, assignées sur les droits des boissons fortes &c. &c. &c. Si la Compagnie refuse le prêt, l'échiquier appliquera la somme au payement de ce qu'elle doit à la Douane, à l'Echiquier pour indemnité du droit du thé, au Gouvernement pour le subside annuel, à la Banque & autres créanciers. Si l'Echiquier paye les dettes de la Compagnie, elle lui remettra tous ses revenus & profits ; & afin d'en constater le montant, elle présentera tous les six mois à la Trésorerie un compte exact de gain & de perte.

La Société des Arts a adjugé à MM. Blake & Compagnie le prix destiné pour les cuirs rouges. Ceux de M. Blake ont été supérieurs aux cuirs rouges tirés de Lisbonne.

Le vaisseau, *New-Britannia*, Cap. Déan, chargé de 232 Esclaves noirs, a fait naufrage sur la côte d'Afrique. Il a péri une partie de l'équipage, 90 Negres libres, tous les Esclaves, à la réserve de dix.

Nous avons reçu de Whitby la lettre suivante du 11 Juin. » M. Phipphs, Capit. du » vaisseau, le *Race-Horse*, & M. Lutwidge, » Capit. du *Carcase-Bomb*, sont entrés hier » dans ce Port. Leurs bâtimens sont en très-» bon état. L'on est persuadé qu'ils réussiront » dans leur voyage au Pôle, & qu'ils péné-» treront dans cette partie inconnue du » monde. S'ils se proposent de passer à la » mer du Sud, nous pensons qu'ils auroient » dû partir au moins un mois plutôt. Qu'il » y ait par-là un passage aux Indes Orien-» tales, c'est ce qui paroît très-probable. » Mais si ces Navigateurs, après leur arri-» vée au Pôle, ne font pas voile vers l'Est, » ou qu'ils tentent un passage par le Nord-» Ouest, il est à croire qu'ils échoueront ; » car il y a les plus grandes raisons de croire » qu'il n'existe pas. Une fois qu'ils seront » arrivés au Pôle, il faut qu'ils dirigent » leur course du Sud à l'Est où, si l'on peut » ajouter foi aux dernieres découvertes des » Russes, ils trouveront infailliblement le » passage qu'ils cherchent. Ils viennent de » sortir de ce Port par un tems favorable....

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Bordeaux, *le* 18 *Juin.*

Depuis que les besoins de cette Ville & de la Province se sont ouvertement déclarés, il y a eu dans un grand nombre de Ports, tant de l'Etranger que du Royaume, beaucoup de mouvement tendant à nous procurer des secours abondans & prompts. Nous n'avons pas tardé à en recevoir de l'Aunis, de la Bretagne, & autres Provinces septentrionales : il est venu des bleds & des farines de Marans, de Noirmoutier, de Nantes, de l'Orient, de Pont-l'Abbé, d'Hennebon, d'Oleron, du Croisic, de Rouen &c. Bayonne a versé du bled d'Inde. Depuis les premiers jours de ce mois, les provisions arrivent en plus grande abondance ; & elles nous sont principalement fournies par l'Etranger : la majeure partie en est tirée des magasins d'Amsterdam ; Hambourg & Bremen y contribuent fortement, sur-tout en seigle ; Dantzick, Koenisberg, Pétersbourg &c, prennent aussi part à ce commerce. Les prix se soutiennent ; mais l'importation ne fait qu'accroître de jour en jour : on espere qu'à la fin, elle calmera les inquiétudes.

Les circonstances dans lesquelles nos Colonies se trouvent ne permettoient pas que le transport des farines aux Isles fût interrompu & retardé. Aussi il a été donné des ordres pour que cette destination fût libre.

Le 2 Juin, le *Comte de Nerry*, Cap. Faucher, est arrivé de la Martinique ; l'*Espérance*, C. Pannetier, de S. Domingue ; l'*Espérance*, C. Saleau, du Cap ; la *Junon*, C. Croiseau, de la Martinique ; le 3, le *Dauphin*, C. Duvergier, de S. Domingue ; le 5, l'*Aimable Angélique*, C. Bossague, de la Martinique ; l'*Age d'Or*, C. Seignouret, de S. Domingue ; la *Mimi*, C. Ferchaud, du même lieu ; la *Bonne Nouvelle*, C. Brichaud, du Cap ; la *Princesse de Rôbecq*, C. Olivier,

du même lieu. Il eſt ſorti dans le courant de Mai, 959 barriques 8 quarts de ſucre brut; 2034 b. 60 q. de ſucre blanc; 40050 l. indigo; 1,700,973 café, 27,219 cacao, 7500 rocou.

Les eaux de-vie ſont deſcendues à 135 l. les 32 veltes.

Nous apprenons que les prix des bleds qui avoient conſidérablement augmenté à Amſterdam, y ont preſqu'auſſi-tôt diminué. Ce Marché, garni des grains de tous les pays commerçans de l'Europe, peut ſervir de thermometre pour l'état actuel du commerce général & des récoltes généralement pendantes.

### De Poitiers, *le 24 Juin.*

Suivant une lettre écrite de Chinon, Mademoiſelle de Gonné, demeurant au château de M. du Petit-Thouars, Lieutenant de Roi de Saumur, à 2 lieues de Chinon, eſt actuellement occupée à traiter deux perſonnes attaquées de la rage, avec ce courage, cette charité, ce déſintéreſſement dont on ne ſçauroit trop rappeller les exemples. Ses ſuccès ont déjà été rapportés en 1771 dans la Gazette d'Agriculture. Mademoiſelle de Gonné tient un journal exact de ſes traitemens: ce journal mériteroit d'être dans les mains du Public. Il n'eſt pas rare de voir, en ce pays, dans cette ſaiſon, des chiens & des loups enragés: du moins eſt-il bon que les malheureux ſçachent où trouver des ſecours.

On écrit de Saint-Hilaire, en Bas-Poitou, que le 10 de ce mois, M. Moreau, Vicaire de la Paroiſſe, étant tombé en apoplexie, fut jugé mort; mais qu'heureuſement M. des Ronchamps, Lieutenant de Maréchauſſée à Montaigu, ſurvint & lui fit faire ſur le champ une légere contuſion à la tête & ſur l'eſtomach; ce qui le rendit à la vie. On ne ſçauroit trop ſe hâter de publier une méthode ſi ſimple contre un accident ſi terrible: M. des Ronchamps l'a pluſieurs fois employée avec le même ſuccès.

Il y a au village de Chez Bernardeau, Paroiſſe de Champniers, à une lieue & demie de Civray, une pauvre famille de Laboureurs que l'on peut comparer aux prétendus Albinos du Cap de Bonne-Eſpérance & aux Blafards de l'iſthme de Panama, leſquels n'exiſtent pas, quoique l'on en ait dit, ou aux Cretins du Velai qui exiſtent, quoiqu'on ait nié leur exiſtence après l'avoir aſſurée. Cette famille conſiſte en trois enfans, deux garçons & une fille, nés avec des cheveux blancs & des yeux rouges. Ils ſont aſſez gros & bien conſtitués. L'aîné, âgé de vingt ans, n'a pas quatre pieds & demi. Ils ont les paupieres, les ſourcils, les cheveux blancs comme la neige, & dès leur naiſſance. Leur vue eſt extrêmement foible: le grand air paroît la fatiguer au point qu'ils ſont obligés de fermer preſqu'entiérement les yeux, lorſqu'ils levent la tête & veulent fixer quelqu'objet. Cependant le plus âgé travaille à la terre, autant que la foibleſſe de ſa vue peut le lui permettre: les autres ſont réduits à mendier. L'iris & la prunelle de leurs yeux ſont entiérement d'un rouge couleur de roſe. Feu Pierre Bernardeau, leur pere, & Françoiſe Chauveau, leur mere, encore vivante, avoient les cheveux d'un châtain clair & les yeux d'un bleu pâle: ils ont eu d'autres enfans en tout ſemblables aux autres hommes. Ce fait eſt certifié par un témoin oculaire qui s'eſt tranſporté ſur le lieu pour le vérifier.

### D'Orléans, *le 26 Juin.*

Nous jouiſſons d'un avantage actuellement aſſez rare; c'eſt la diminution des prix des grains: la taxe du pain a baiſſé en conſéquence. Les récoltes ſe préſentent bien. La vigne demanderoit un tems plus chaud.

### De Metz, *le 29 Juin.*

Le 17, ces Provinces ont eſſuyé deux funeſtes orages. Le premier eſt tombé ſur les bans de pluſieurs villages entre Thionville & Bouzonville: la grele a tout haché. Le 2e. a commencé le même jour à 5 heures du ſoir dans les environs de Noveant: les vignobles ont été endommagés par la grêle. Les villages de Corny, Jouy, Augny, Fey &c, ont beaucoup ſouffert: tout le ban de Fey eſt dévaſté. Quelques autres lieux des environs de cette Ville ſont maltraités: mais c'eſt à Charleville, à Haye, à Rurange, & autres villages voiſins, que les dégâts ont été le plus affreux. L'ouragan y a déraciné ou rompu près des deux tiers de la haute futaye de pluſieurs bois conſidérables. De groſſes branches ont été emportées au loin

dans la plaine ; un gros chêne a été jetté dans les vignes de Rurange à 200 toises du bois. Un Berger a été enlevé, & il a reçu une blessure fort dangereuse. Un Tisserand a été écrasé avec un de ses enfans par la chûte d'un mur : ses autres enfans & sa femme qui s'étoient cachés sous le métier ont été sauvés. Les arbres fruitiers de ces malheureux villages sont tous arrachés ou brisés : il n'y reste presque plus de maison couverte : les bleds n'ont point été grélés ; ils ont été seulement couchés par le vent. Il est aisé de se peindre la désolation des infortunés Habitans de ces lieux.

### De Paris, *le 3 Juillet.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 18 Avril, registrée au Parlement de Pau le 18 Mai, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Navarre dont la vénalité a été supprimée.* La totalité des liquidations monte à la somme de 1,006,120 liv. 13 s. 4 d. S. M. destine au payement des intérêts & subsidiairement des principaux une somme annuelle de 120,000 l. Mais comme l'état des finances ne permet pas de fournir la totalité de cette somme, les Corps d'Etats de Navarre, Bearn & Soule, formant le ressort de la Cour de Parlement, y contribueront chaque année pour 50,000 l. jusqu'à ce que le total des principaux soit acquitté. Ces 50,000 liv. seront reparties sur tous les Habitans desdites Provinces & pays du ressort, exempts & non exempts, privilégiés & non privilégiés, sans distinction ; lesquels recueillent tous, chaque jour, les fruits des fonctions pénibles des Officiers de la Cour, & jouissent déjà des avantages de la Justice gratuite.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. *Cathéchisme d'Agrieulture, ou Bibliotheque des gens de la campagne*, dans laquelle on enseigne, par des procédés très-simples, l'Art de culiver la terre, de la faire fructifier, & de rendre les hommes qui la cultivent meilleurs & plus heureux. On y a joint l'Art de cultiver les jardins.

*Beatus ille qui procul negotiis*
*Paterna rura bobus exercet suis.* Hor.

A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins. Vol. in-12.

Nous avons déjà donné dans notre Journal une notice de ce Cathéchisme physique & moral, Livre utile non-seulement aux Campagnards, mais encore aux Citadins, rempli d'instructions à la portée de tous les Eleves, & susceptible d'additions importantes qui en formeroient un Ouvrage classique.

2. *L'Art du Peintre, Doreur, Vernisseur ; Ouvrage utile au Artistes & aux Amateurs qui veulent entreprendre de peindre, dorer & vernir toutes sortes de sujets en bâtimens, meubles, bijoux, équipages &c.* Par le sieur Watin, Peintre, Doreur, Vernisseur, & Marchand de couleur, dorures & vernis. 2e. Edit. revue, corrigée & considérablement augmentée. Prix 4 liv. 16 s. broché, franc de port par-tout le Royaume, en faisant toucher à l'Auteur le prix net, & affranchissant la lettre d'avis & le port de l'argent, avec l'épigraphe : *Artem experientia fecit.* A Paris, chez Grangé, au Cabinet Littéraire, pont Notre-Dame ; Durand, neveu, rue Galande ; l'Auteur, quarré de la porte S. Martin, à la Renommée des couleurs & vernis.

Nous avons fait connoître la 1re. Edition de cet Ouvrage dans notre Journal. Il n'y a pas long-tems que nous avons annoncé que M. Watin en préparoit deux nouvelles. Celle ci sera bientôt suivie de l'Edition in-folio. Le mérite de l'Ouvrage est décidé par un succès rapide & soutenu. M. Watin l'a beaucoup perfectionné dans cette nouvelle Edition : le plan en est mieux conçu, l'exposition plus développée, l'ensemble mieux lié. Il répond dans sa Préface à quelques objections qu'on lui a faites ; il en prévient qu'on pourroit lui faire. Le supplément que l'on trouve à la fin mérite une attention particuliere : il contient une liste de toutes les marchandises nécessaires aux trois Arts dénommés, avec les prix ; en sorte qu'au moyen de ce tableau, dont le Public doit sçavoir gré à M. Watin, il n'y a qu'à calculer l'étendue de la surface qu'on veut peindre, pour connoître au juste la dépense

que l'ouvrage exige, ſans craindre d'être trompé. On y trouve auſſi un catalogue des meilleures gravures que M. W. ſe charge d'envoyer dans tout le Royaume. Nous devons rappeller ici le vernis ſans odeur, que l'Auteur compoſe. Le prix en eſt modique. Vingt-quatre heures après qu'il a été employé, on peut coucher dans un appartement.

En annonçant le Proſpectus derniérement publié par M. W., nous avons fait mention de l'Edition in-f°. en trois cahiers, avec planches & gravures, pour ſervir de ſuite aux Arts de l'Académie des Sciences. On ſouſcrit chez l'Auteur juſqu'au 1 Août. On payera 12 l. en ſouſcrivant, & 6 l. en retirant les trois Arts réunis.

3. *Lettre de Pekin, ſur le génie de la Langue Chinoiſe & la nature de leur écriture ſymbolique, comparée avec celle des anciens Egyptiens, en réponſe à celle de la Société Royale de Londres ſur le même ſujet:* on y a joint l'extrait de deux Ouvrages nouveaux de M. de Guignes, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, relatifs aux mêmes matieres. Par un Pere de la Compagnie de Jeſus, Miſſionnaire à Pekin. A Bruxelles, chez J. S. de Boubers; & ſe trouve à Paris chez Pankoucke, à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Le Sçavant M. Needham avoit remarqué & vérifié que les ſymboles ou caracteres hiéroglyphiques de l'Iſis de Turin reſſembloient à pluſieurs caracteres Chinois, tels qu'on les trouve dans le grand Dictionnaire Teing-Tſée-Tong. A cette occaſion, la Société Royale de Londres écrivit à un Miſſionnaire de la Chine pour le prier d'examiner s'il exiſtoit des rapports des caracteres Chinois & des hiéroglyphes d'Egypte, & ſi l'on pourroit découvrir le ſens de ces derniers par la ſignification comparée & appropriée des caracteres. La réponſe des Miſſionnaires eſt un des morceaux les plus curieux, les plus profonds, les plus inſtructifs, les plus ingénieux que l'on ait publiés juſqu'à préſent ſur la Langue Chinoiſe, ſon hiſtoire, ſa nature, ainſi que ſur l'écriture de la même Nation & ſur les recherches propres à conduire à la découverte des rapports demandés. L'Auteur prouve que l'inſcription de l'Iſis n'a point une analogie réelle avec les caracteres Chinois, & qu'on y chercheroit en vain un ſens par cette voie. Sa lettre eſt ſuivie de notes dans l'une deſquelles il remarque qu'on connoît peu en Europe les Sciences de cette Nation; & qu'elle a un grand nombre d'excellens Livres qui pourroient nous inſtruire ſur-tout pour les loix, le Gouvernement, les Arts de beſoin, l'Hiſtoire naturelle &c. Il ſe plaint avec une douceur & une modération exemplaire d'une ſorte d'acharnement avec lequel la critique décrie les travaux ſçavans des Miſſionnaires qu'il ſeroit ſi convenable d'encourager. *Si vous voulez qu'un chou pomme*, dit un proverbe Chinois, *ne lui ôtez pas le cœur.*

4. Proſpectus d'une *Théorie de l'Education*, par M. Grivel.

*Doctrina vim promovet inſitam*
*Rectique cultus pectora roborant.*
*Utcumque defecere mores*
*Dedecorant benè nata culpæ.*
Hor. Od. III. Liv. IV.

Ouvrage en 2 vol. in-8°. de 400 pag. orné de planches en taille-douce, propoſé par ſouſcription à 4 l. le volume broché.

M. Grivel, Homme de Lettres, connu par divers Ouvrages d'utilité publique, a reconnu combien l'état de former des hommes étoit encore défectueux & même vicieux. Il en a cherché les principes dans la nature même. Pour baſe commune de l'éducation, il prend la connoiſſance des devoirs qui nous lient dans la ſociété, & des droits que nous y portons. » Quels ſont ces » droits & ces devoirs? Nos devoirs ſont de » dépendance, de relation ou perſonnels: » nos droits ſont la liberté de notre perſonne » & la propriété de nos biens, ſauf les droits » des autres. Dans les premiers devoirs ſont » compris ceux dont nous ſommes chargés » envers Dieu, envers nos parens & la Pa» trie; les ſeconds regardent la ſociété, tous » les hommes qui ſont nos freres; les troi» ſièmes ont nous-mêmes pour objet. Les » droits & les devoirs ſont relatifs & réci» proques. Ils ne peuvent augmenter ou di» minuer d'un côté qu'ils n'augmentent ou » ne décroiſſent de l'autre. De l'obſervation » des devoirs & de la jouiſſance des droits, » naiſſent la conſervation & le bonheur de » l'homme, qui ne peut ſubſiſter ſur la terre, » ſans cette harmonie. C'eſt ce que la *Théo*» *rie de l'Education* établit d'une maniere » nouvelle comme baſe de toute ſociété ». Aux motifs religieux, moraux ou métaphyſiques préſentés pour engager l'homme à

s'acquitter de ses devoirs, il ajoute l'intérêt présent & personnel. En établissant les peines & les récompenses d'une vie à venir, il montre que la désobéissance aux loix du grand Ordre institué par l'Être Suprême, porte sa peine dès ce monde, & qu'un homme ne peut faire du mal à un autre, sans se nuire à lui-même; & ainsi des Nations. Delà il passe aux moyens de cultiver le *corps*, le *cœur* & l'*esprit*. La partie physique indique les méthodes les plus recommandables pour former un corps robuste. Dans la partie morale, on apprécie ce que l'éducation peut sur le caractere, les moyens de le connoître, d'en tirer parti, de corriger, de diriger &c. &c. &c. Enfin la partie de l'instruction présente de nouvelles méthodes simples, pour apprendre en même tems à lire, à écrire, à dessiner &c. On y trouvera une notion exacte des Arts libéraux, des Arts méchaniques, du commerce &c; une maniere peu connue d'apprendre l'Histoire, un abrégé du droit naturel de l'homme, des moyens de juger les hommes, les Gouvernemens & les mœurs des divers pays &c. &c. &c.

On souscrira à Paris jusqu'à la fin de Juillet chez l'Auteur, petit hôtel de Chaulnes, rue de Varennes; Valleyre, rue Vieille-Bouclerie; Ruault, rue de la Harpe; Sanctus, au Luxembourg; Barbou, rue des Mathurins: & en Province jusqu'à la fin de Septembre; à Bordeaux, chez Bergeret & les Freres Labottiere; à Lyon, chez Rosset; à Limoges, chez M. Materre, Avocat, rue Croix-Neuve; & chez Barbou, imprimeur-Libraire.

5. *Abrégé de l'Histoire de la Milice Françoise* du P. Daniel. On y a ajouté un précis de son état actuel. Ouvrage curieux & instructif pour les Militaires, avec figures en taille-douce. A Paris, à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins, quartier S. André-des-Arts. 2 Vol. in-12.

L'Auteur de cet Abrégé, en élaguant & enrichissant l'Onvrage de Daniel, a rendu un vrai service au Public. Il donne, 1°. une exposition historique des usages militaires de la Nation; 2°. des réflexions sur ces usages & des comparaisons; 3°. les changemens considérables arrivés dans les parties de la Milice Françoise, & les raisons de ces changemens. Pour mettre un ordre clair dans la matiere, on l'a divisée en cinq ou six points principaux; les manieres de former les armées, de les ranger & de combattre, d'attaquer & de défendre les Places, ainsi que les charges & grades militaires, & les différentes especes d'armes dont on s'est servi.

6. *Nouveaux Elémens d'Architecture*, dédiés à Monseigneur le Lieutenant-Général de Police, par le sieur Panseron, Professeur d'Architecture, ancien Professeur de Dessin à l'Ecole Royale Militaire. Seconde Partie. A Paris, chez l'Auteur, cul-de-sac Sainte-Marine, maison de M. Prestat, Garnisseur du Roi; & chez Desnos, Libraire, rue S. Jacques. Vol. in-4°.

Dans la premiere Partie de cet Ouvage, accompagnée de dix-sept planches, l'Auteur a traité des cinq ordres d'Architecture avec les proportions & mesures cotées & tous les détails relatifs à ces ordres. Cette seconde Partie contient les *figures*, *ornemens*, *trophées* & *bas-reliefs* relatifs à l'Architecture, en 36 planches, précédées d'un discours sur l'origine de la Sculpture & de la Peinture, leurs progrès & leurs différentes révolutions. La troisième démontrera l'application des cinq ordres à la construction des édifices, précédée d'un discours sur l'origine de l'Architecture. Cet Ouvrage est utile à l'Architecte, à l'Ingénieur, au Maçon, à l'Appareilleur, au Menuisier &c, & aux Amateurs. La premiere Partie brochée, se vend 1 liv. 12 s. au trait, & lavée 4 liv.; la seconde, 3 liv. Le sieur Panseron enseigne l'Architecture, le Dessin & les Mathématiques. Prix 12 liv. pour les mois d'hiver, & 10 liv. pour chaque autre mois. Les Fêtes & Dimanches, il en donne des leçons aux Ouvriers, pour 2 liv. par mois: il montre le trait pour la coupe des pierres & la Menuiserie. Il possede le secret d'une liqueur qui, employée avec de l'eau propre, donne un très-beau bleu d'ardoise: elle se vend 12 sous le demi-poisson.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 26 Juin 1773, au Mercredi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 26, 27 à 28 livres *le septier*; le seigle, de 14 livres 10 s., 15 à 16 livres; l'orge, de 12 liv., 13 à 14 livres aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 26 Juin 1773 au Mercredi 30 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Juillet 1773, de 52 à 53 livres ; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 46 à 47 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 21 à 22 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 3 Juillet 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 2 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 3 Juillet 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ |
| Londres ..... | 30 ⅛ |
| Hambourg ..... | 185 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 97 ¼ |
| Gênes ..... | 95 ¼ |
| Lyon. *Août* ..... | ⅝ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Jeudi* 1. | *Vendredi* 2. | *Samedi* 3. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1395 97 ½ 1400 | 1400 1397 ½ . | 1395 . . . . |
| D°. 16es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | 880 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 180 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 30 Juin 1773 | | Du Jeudi 1 Juillet. | | Du Vendredi 2 |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Roytier, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | L. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 3 Juillet.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 9 Juin.*

LES ſecours ont été repartis avec tant de ſageſſe dans les Provinces diſetteuſes qu'on y eſt en état d'attendre la moiſſon ſans inquiétude. Les campagnes ſont belles & le commerce eſt favoriſé : auſſi les grains baiſſent-ils de jour en jour. Le Comité de la Société Patriotique a reçu de nouvelles libéralités pour les néceſſit[illegible] de la Dalécarlie ; M. l'Aſſeſſeur Hiſinger leur a fait paſſer du ſeigle. Heureux le pays où l'on ne ſe défie pas de la charité !

Il a été repréſenté à la derniere Diete combien il ſeroit important de profiter des cataractes & autres chûtes d'eaux, pour former des établiſſemens à marteaux dans des lieux où l'on pourroit en même tems ſe pourvoir aiſément de vivres, & trouver des débouchés pour les métaux travaillés. S. M., après avoir, ſelon ſa coutume, mûrement examiné le projet, a jugé que la Ville d'Eſkilſtuna, en Sudermanie, rempliroit parfaitement cet objet : en effet cette Ville a les eaux convenables pour l'exécution de ce deſſein ; les vivres y ſont à bas prix ; enfin elle eſt avantageuſement ſituée pour le tranſport des métaux & des ouvrages à Stockolm & dans pluſieurs autres Villes. Aux environs, on a des lieux propres à établir des atteliers. Ces conſidérations ont déterminé S. M. à accorder différens avantages aux Ouvriers en fer, en acier &c, qui viendront dans cette Ville & les environs, travailler à l'amélioration de cette branche d'induſtrie & de commerce : nous donnerons, l'Ordinaire prochain, le détail des libertés & des immunités aſſurées à ce genre d'Ouvriers.

D'ABO, *le 3 Juin.*

On a publié un calcul de la quantité de ſalpêtre que la Suede peut annuellement fournir, avec différentes remarques ſur les terres qui en produiſent davantage. Il y a plus d'un pays où l'on pourroit profiter de ces inſtructions, ſi l'on y étoit libre de les mettre à profit. La Suede a, chaque année, trente mille liſpfund de ſalpêtre ; elle en retire un million de florins. Elle gagne cinquante-ſix pour cent ſur la poudre fine. On évalue à 182,000 dahlers, monnoie d'argent, le bénéfice net qui revient de ce commerce à la Couronne. On tire du ſalpêtre d'un grand nombre de matieres différentes. Dans le Nord, on en fait avec le *fucus maritimus* (varec, goeſmon). La terre de jardin, lorſqu'elle a été mêlée avec du ſable & tenue dans une écurie, eſt la meilleure de toutes pour cette production.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 15 Juin.*

La Société Typographique de cette Ville avoit mis, l'année derniere, en queſtion,

*si la vertu pouvoit être enseignée ;* elle vient de proposer quatre nouveaux sujets de Prix pour 1773, 1774, 1775, 1776. Elle demande quels avantages ou désavantages il pourroit résulter ;

1°. *Si un Souverain obligeoit ceux qui sont appellés à dogmatiser, à se servir, au lieu du langage de l'école, du style courant & de la langue maternelle, pour enseigner la morale, & combien il importe pour l'état animal, civil & philosophique qu'on ne nuise point à son semblable?* Les Concurrens ajouteront de nouvelles preuves à celles que M. Splalding a rapportées dans son Ouvrage sur l'utilité de l'emploi de Prédicateur. 1773.

2°. *Si un Souverain vouloit faire tous ses efforts pour que l'on eût dans ses Etats une vraie idée de la Justice & de ses précieux effets, & pour qu'elle fût regardée comme le principe fondamental de toute la morale?* 1774.

3°. *Si, d'après ce principe, le Souverain vouloit, en vertu d'un plan conforme à l'ordre naturel, permettre, dans toute l'étendue de ses Etats, que chacun pût librement exercer tous les Arts dans lesquels il auroit lieu de se promettre de réussir?* 1775.

4°. *Si tous les Souverains de l'Europe se réunissoient pour adopter ce plan pour le bien général des Nations & pour celui de chacun de leurs Etats en particulier?* 1766.

Ces questions renferment le plan d'un des ouvrages les plus intéressans qu'un Philosophe Citoyen puisse entreprendre. Elles sont déjà résolues ; & si l'on attachoit le sort de l'Europe à la démonstration des solutions données, elle seroit bientôt à jamais tranquille, heureuse & florissante. On ne sçauroit trop inviter les hommes éclairés à seconder le vœu de la bienfaisante Société qui dirige ses vues au développement des principes fondamentaux de l'ordre, & cette Société elle-même à poursuivre ardemment & la discussion & la promulgation des vérités nécessaires au bonheur de l'homme, du Citoyen, des Nations, de l'Europe, de l'humanité toute entiere.

## ITALIE.

### De Vérone, *le 3 Juin.*

La Société Géorgique de cette Ville demande, *d'où provient, & comment prévenir & guérir la maladie des oliviers appellée rogne ou gale?* Les dissertations seront écrites en Italien ou en Latin, & envoyées jusqu'à la fin de Décembre. L'Académie fera imprimer le Mémoire couronné.

### De Mantoue, *le 6 Juin.*

La culture ne s'étend pas sans augmentation d'avances. Cette vérité simple que l'Agriculture tient, depuis sa création, sous les yeux du genre humain, il a fallu des milliers d'années pour la découvrir à force de génie & de réflexions. On commence à la connoître ; mais on la sçait si peu qu'avec l'intention d'encourager cet Art, on le dépouille de ses avances, de mille manieres. Notre Agriculture a besoin de secours pressans : en attendant que les loix deviennent plus favorables au Cultivateur, le Gouvernement lui offre de nouveaux fonds. Par ordre de S. M. I., la Congrégation du Mont de Piété a fait publier, le 24 Mai, que le Trésor Royal avanceroit, à deux pour cent d'intérêt, une somme de cent mille florins pour de nouvelles exploitations rurales, avec les clauses suivantes. 1°. Les secours n'excéderont pas, quant à présent, pour chaque Emprunteur, six cens florins. 2°. Quiconque en desirera, sera tenu d'exposer à la Congrégation la qualité & la situation des lieux qu'il projettera d'améliorer. 3°. Si la solidité du Requerant n'est pas suffisamment constatée, on exigera des obligations convenables. 4°. Dans l'acte d'emprunt, il sera fixé un tems pour l'exécution de l'entreprise. 5°. Si le Débiteur n'a pas mis la main à l'œuvre au tems préfix, il sera contraint au remboursement du capital, avec intérêt de cinq pour cent. 6°. Les fonds seront remboursés dans le terme de dix ans, avec liberté au Débiteur de payer avant ce terme le capital ou en entier ou par parties de la valeur d'un sixième au moins.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 19 Juin.*

Les Communes assemblées en Comité, pour délibérer sur les subsides, ont résolu qu'il seroit levé 600,000 liv. st. par billets d'échiquier ; qu'il ne seroit payé que 2 shel. 6 sous, au lieu de 30, pour chaque Negre importé à la Jamaïque & à la Dominique ;

que l'on permettroit dans la Grande-Bretagne l'importation du cacao & du café en gouſſe du produit des plantations Britanniques en Amérique ; qu'il ſeroit encore levé 100,000 liv. ſterl. par billets d'échiquier ; qu'on appliqueroit au ſubſide 2,349,806 l. du fond d'amortiſſement ; que l'on tireroit 10,000 l. ſt. ſur les droits deſtinés à l'entretien des Troupes en Amérique ; que l'on approprieroit au ſubſide les droits ſur la gomme du Sénégal, évalués à 20,000 l. &c. Le Lord North a dit que l'état du crédit public ne permettoit point de recourir à une loterie ; & il n'y en aura point.

On écrit d'Edimbourg, qu'il y a eu au Marché de Glaſgow beaucoup de chevaux qui, quoiqu'à un prix moyen, ne ſe ſont pas vendus. S'il eſt vrai que la multiplication exceſſive de ces animaux ait contribué à la diſette, l'abus ſe réformera de lui-même.

Les lettres de Charles-Town portent que le Gouverneur de Géorgie a ſignifié l'ordre de S. M. de vendre les terres cédées par les Criks & les Chéraquis ; & que le produit en ſeroit employé à payer les dettes contractées par ces Indiens envers nos Commerçans. Les Acheteurs ſeront obligés de paſſer en Géorgie & de former un établiſſement ſur le terrein qu'ils auront acquis. Les terres ſont très-propres au froment, au bled d'Inde, au tabac, à l'indigo, au chanvre &c.

Il s'eſt introduit un luxe prodigieux parmi nos riches Fermiers. Un Propriétaire, indigné de la coëffure & de l'élégance des déshabillés des filles d'un des ſiens, eſt parvenu à le corriger par un de ces moyens ſimples qui ſont efficaces, parce qu'ils n'ont rien que de légitime & qu'ils mettent l'intérêt perſonnel du côté du Réformateur. Le bail de ſa ferme expiroit ; le Fermier s'eſt préſenté pour le renouveller ; le Propriétaire l'a refuſé, à moins que le prix ne fût extraordinairement hauſſé. Le Fermier, inſtruit des motifs du Propriétaire, lui a donné une prompte ſatisfaction, en mettant en tas & brûlant ce qui l'avoit choqué ; & le marché a été conclu.

On écrit de Liverpool qu'il a paſſé d'Irlande une grande quantité de guinées dans l'Yorkshire où elles ſe ſont répandues ; mais rognées & diminuées de vingt pour cent de leur valeur intrinſeque.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 19 Juin.*

A l'occaſion de l'Arrêt rendu par le Parlement de Provence, pour prévenir les ſpéculations ſur les grains, la Chambre du Commerce a, dit-on, ſollicité la permiſſion de recevoir des bleds du pays.

La plus grande partie des grains importés en dernier lieu, a été tirée de Livourne où le commerce, animé par les circonſtances les plus favorables, avoit accumulé des proviſions ſurabondantes.

Les lettres de Sicile portent qu'il y a la meilleure apparence pour la récolte des bleds : celle des feves & des autres légumes y a été aſſez bonne. Les nouvelles d'Eſpagne ne ſont pas moins ſatisfaiſantes : la Galice ſur-tout promettoit, le mois dernier, après les pluies, une pleine abondance en tout genre.

La Barbarie peut encore, cette année, ſe flatter de recueillir les plus riches moiſſons.

Une Compagnie conſidérable de familles Dantzickoiſes a propoſé de former dans cette Ville un grand établiſſement de Manufactures & de commerce.

Les magaſins du Port de cette Ville ont été affermés à une Compagnie de Négocians.

L'abus du jeu a excité ici l'animadverſion que les Arrêts de Réglement autoriſent.

Il eſt arrivé pluſieurs vaiſſeaux de l'Amérique ; la *Gentille* & le *Mercure* de la Martinique ; l'*Heureux Joſeph*, la *Félicité* & le *Hardi* du Cap. Le Capit. Etienne Charles, commandant le vaiſſeau, le *Condé*, eſt parti pour la Martinique ; & le Capit. Touſſaint Margant, commandant la *Marie*, pour le Cap François.

#### De Tours, *le 21 Juin.*

Par une lettre écrite, le 13, de Vandeneſſe, près Moulins en Gilbert, nous avons appris les détails ſuivans de l'orage du 24 Mai, lequel a été ſi funeſte à la petite Province du Nivernois. Toute eſpérance de

récolte a été anéantie dans cette Paroiſſe & les Paroiſſes circonvoiſines. Les maiſons du petit village de Comagny ont preſque toutes été renverſées : il n'y eſt preſque point reſté d'arbres fruitiers ſur pied : pluſieurs perſonnes ont été enlevées par le vent, & la plûpart griévement bleſſées. Une femme & un enfant ont été écraſés à Comagny. La Hale de S. Honoré eſt détruite ; quelques perſonnes ont été retirées de deſſous ſes ruines, mortes ou dans un état déſeſpéré.... un cœur ſenſible ne pourroit ſoutenir le récit des accidens innombrables arrivés dans cette journée déſaſtreuſe pour le Nivernois & pluſieurs autres Provinces.

### De Nantes, *le* 21 *Juin.*

Il ne ceſſe d'entrer dans le Port de Breſt des grains, des farines & des légumes. Le vaiſſeau du Roi l'*Actionnaire*, y a amené quelques balles de café & du ſucre. Le ſieur Yves Marhadour, Me. de la *Marie-Renée*, y a conduit du Conquet du café & autres marchandiſes provenant du naufrage du navire la *Fortune*, de Stetin, venant de Bordeaux & échoué à l'Iſle d'Oueſſant.

Les crées valent à Morlaix depuis 104 l. juſqu'à 155 la piece ; les Bretagnes larges, depuis 2 l. 15 ſ. juſqu'à 4 l. l'aune ; les Bretagnes étroites, depuis 1 l. 10 ſ. juſqu'à 2 l. 19 ; les différentes touches & qualités de fil blanc, de 1 liv. 15 ſ. à 4 l. 10 ſ., la livre ; celles de fil écru, 1 l. 3 à 5 ; celles de fil cru, 15 ſ. à 2 l. 10 ſ.

La Verrerie de cette Ville va reprendre ſes travaux depuis aſſez long-tems ſuſpendus. On y fabriquera des bouteilles de chopines, damejeannes, cannevettes, flacons, & toute ſorte d'aſſortimens analogues.

Dans l'eſpace d'une ſemaine, il eſt entré trente mille livres de riz tiré d'Oſtende.

Le ſieur Maugeais, Capit. de la *Ducheſſe de Duras*, eſt parti pour Guinée.

Le ſucre blanc, premiere ſorte, vaut 55 à 56 l. le cent ; le ſucre brut, fin, 34 à 35 ; le café, de 10 à 15 ſ. la livre ; l'indigo fin, cuivré, 8 liv. 18 ſ. à 9 l. ; le cacao, 13 ſ. à 13 ſ. 6 d. ; le coton, 135 à 146 liv. L'eau-de-vie eſt à 125 & 130 les 29 veltes.

### De Lyon, *le* 22 *Juin.*

La grêle a fait de nouveaux ravages dans nos environs. Le 16, les meilleurs vignobles du Beaujollois en ſouffrirent beaucoup. Il en eſt encore tombé le 19, à petits grains, à la vérité ; mais le refroidiſſement de l'air cauſe de vives craintes.

Nous apprenons qu'il s'eſt déclaré dans quelques Paroiſſes de la Bourgogne, entre Autun & Châlons-ſur-Saône, une maladie épizootique aſſez remarquable : elle attaque ſur tout les bêtes à corne ; pluſieurs bœufs en ſont morts. Les ſymptômes ont aſſez varié pour que l'on puiſſe craindre qu'il n'en regne deux à la fois : la plus marquée, dit-on, eſt le charbon.

Au ſurplus, on eſt aſſez content de l'état général de la plûpart des récoltes. Cependant les malheurs particuliers ſont ſi conſidérables & ſi fréquens qu'ils ne peuvent manquer d'être ſenſibles dans la totalité.

### De Chateau-Thierry, *le* 24 *Juin.*

Les bleds pendans ne ſçauroient être plus beaux qu'ils le ſont dans ces cantons & dans la Brie Champenoiſe. Malgré cela, les prix des grains marchands ont ſucceſſivement augmenté, depuis quelque tems, avec une rapidité ſinguliere. Le renchériſſement eſt trop conſidérable, relativement à la valeur que la denrée avoit, il y a quelques mois, pour qu'il ſe ſoutienne aux approches de la récolte, ſauf les accidens naturels ou autres. La ſemaine derniere, il eſt tombé dans pluſieurs endroits des déluges d'eau : il s'eſt formé des torrens qui ont ravagé, çà & là, des bandes de terre : du côté de Condé en Brie, il y a eu des pieces de vignes entiérement emportées.

### De Paris, *le* 30 *Juin.*

Les variations continuelles de la ſaiſon ; les tems froids, les pluies exceſſives, les vents violens, entremêlés, ont fait craindre pour la vigne dans ſa floraiſon, pour les foins &c. La grêle a cauſé du dommage à Nogent & dans quelques autres lieux. Mais en général les productions ſont en bon état dans nos environs.

*Déclaration du Roi, donnée à Fontainebleau le* 30 *Octobre* 1772 ; *regiſtrée en Parlement le* 24 *Mai* 1773, *qui permet à tous Riverains des côtes maritimes de cueillir, ramaſſer & arracher le varech.* Nous avons déjà

parlé plusieurs fois des discussions qui ont donné lieu à la Déclaration présente : nous nous bornerons à en rapporter les dispositions... I. Tous les Riverains des côtes maritimes pourront librement, dans l'étendue de leurs Paroisses, cueillir & ramasser pour l'engrais de leurs terres, les herbes connues sous le nom de *varech*. vraicq, sar ou gouesmon, pendant les mois de Janvier, Février & Mars de chaque année, en observant les formalités prescrites par la Déclaration du 30 Mai 1731... II. Pourront à l'avenir lesdites herbes être arrachées avec la main ou autres instrumens... III. Après que les Riverains auront fait les provisions nécessaires à l'engrais des terres, dans les tems marqués, tous ceux d'entr'eux qui voudront fabriquer des soudes, pourront cueillir & arracher lesdites herbes avec les mains, rateaux & autres instrumens, sans être inquiétés, depuis le 1 Juillet jusqu'au 1 Octobre seulement... IV. Les varechs d'échouage, jettés par les flots de la mer, pourront dans tous les tems être ramassés par les Riverains pour l'engrais des terres ou la fabrication de la soude... V. Dans le cas où les Habitans des côtes à varech ne s'en serviroient pas aux tems indiqués, il sera loisible à tous autres Particuliers de les arracher & de leur donner les préparations nécessaires pour les convertir en soude, après avoir fait constater le refus des Habitans devant les Juges des Amirautés du ressort... VI. Les Fabricans de soude se conformeront, pour le tems de brûler lesdites herbes, à la Déclaration de 1731. Il leur est défendu d'allumer des fourneaux dans les tems où les vents venant de la mer porteroient les fumées sur les terres. Cependant si les vents qui portoient les fumées à la mer, venoient à changer tout-à coup, s'ils ne pouvoient éteindre subitement leurs fourneaux, sans risquer de perdre leurs marchandises, ils pourront continuer de brûler pendant deux heures seulement.

*Arrêt du Conseil d'Etat du 2 Mai, qui ordonne que les velours de coton & autres étoffes de coton ne pourront entrer dans le Royaume que par les Ports de Calais & de Saint-Valery où ils seront plombés & payeront trente pour cent de leur valeur. Ordonne la confiscation de tous velours & autres étoffes de coton qui seront trouvés circulant dans le Royaume, sans plomb, avec amende de trois mille livres; & renouvelle les défenses d'introduire en France des velours de coton ou autres étoffes d'Angleterre, sous pareille peine.....*

Autre du 9 Mai, *qui maintient M. le Duc de la Vrilliere dans un droit de bacq au Port de la Vrilliere-sur-Loire.*

Autre du 16 Mai, qui fixe les droits de marcs d'or à payer pour les Lettres de dispense d'âge, d'alliance, de parenté, de grades, de service, d'étude, d'apprentissage; les Lettres de comptabilité, de foi & hommage & de surséance; les Lettres portant permission de faire imprimer, & les priviléges pour faire imprimer; & les Lettres de rémission : & exempte du payement dudit droit de marc d'or, les Lettres de terrier.

| | |
|---|---|
| Lettres de dispense d'âge . . | 30 ℔ |
| ..... de dispense d'alliance . | 30 |
| ..... de dispense de parenté . | 30 |
| ..... de dispense de grades . | 30 |
| ..... de dispense de service . | 50 |
| ..... de dispense d'études . . | 50 |
| ..... de disp. d'apprentissage . | 30 |
| Lettres de comptabilité . . . | 30 |
| ..... de foi & hommage . . | 30 |
| ..... de surséance ou commissions sur Arrêts de surséance . . | 50 |
| Lettres portant permission de faire imprimer . . . . . | 12 |
| Priviléges pour faire imprimer . | 40 |
| Lettres de rémission . . . | 10 ℔ |

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Estimation des frais & des produits de la petite charrue & de ceux de la bêche.*

L'Auteur de la comparaison de la charrue & de la bêche, ci-devant publiée, habite un pays de petite culture; il y en a beaucoup de ce genre. A mesure que la nombreuse population entraînera l'extrême soûdivision des terres, ses principes & ses calculs deviendront d'une utilité plus étendue.

Quand il a préféré la charrue à la bêche, il n'a point entendu parler de la grande charrue, employée dans la grande culture. Ainsi les états suivans ne sont applicables qu'aux pays réduits à la petite charrue, soit par la nature des lieux, soit par le morcellage des possessions, soit par l'impuissance morale ou la misere.

Les élémens de ses calculs peuvent varier suivant les lieux; mais il est vraisemblable

que les proportions dans les résultats seront à peu près dans les mêmes rapports.

Supposons un guéret de 60 arpens, chacun de 900 toises, de 18 pouces de fonds, sans obstacle ni à la bêche ni au labour, avec tel nombre de bêtes, tels débouchés &c. Tout le reste égal, le Propriétaire, avec la même somme d'avances, obtiendra-t-il plus de produit par la charrue ou par la bêche ou pioche ?

Une seule façon suffit avec la bêche ; il en faut quatre au moins, une avant l'hiver, une autre en Avril pour croiser, une autre en Juin ou Juillet pour détruire les mauvaises herbes, une quatrième avant les semailles. Toutes sont de rigueur. S'il pleut, il en faudra davantage &c.

Un homme, avec une paire de bœufs, laboure en un jour 150 toises, ou un arpent dans deux jours. Deux hommes de force médiocre font le même ouvrage en dix jours.

Telle est la différence dans les travaux ; voyons la différence dans les effets.

La charrue épargne les hommes & abrege le travail d'une saison, cela est vrai : mais la bêche a l'avantage de piquer plus bas, de soulever la terre plus haut, de la mieux disposer contre les gelées & les sécheresses, d'étouffer sans retour les plantes nuisibles, de ne pas être sujette à des dérangemens & à un entretien coûteux, de convenir à toutes les terres & à toutes les productions, d'exiger un tiers de moins d'engrais ainsi que de semence, & de produire un tiers de plus de grains.

Dans le canton dont il s'agit (en Velay), un guéret de 60 arpens ne peut produire en deux ans, au cinquième grain, par la charrue, que 300 septiers, à 24 l. le septier, que . . . . . 7200 ℔

| | |
|---|---|
| Dépense. Salaire & nourriture du Bouvier à 20 s. par jour ; pour deux ans . . . . . | 730 ℔ |
| 60 septiers de semence . . | 1440 |
| Dixme à la 12e. gerbe . . | 600 |
| Frais de moisson & de battage. | 900 |
| Il faut laisser la paille, 600 quintaux, pour la nourriture des bestiaux & l'engrais. | |
| Total. . . . . | 3670 ℔ |
| Reste net . . . . | 3530 ℔ |

Le même terrein, traité avec la pioche, produit, la premiere année, au septième & demi, 400 septiers (9600) ; la 2e., au 5e. grain, 300 sept. (7200) avec 1200 quintaux de paille pour bétail & engrais.

| | |
|---|---|
| Total du produit . . . | 16800 ℔ |
| Dépense. Quatre Bêcheurs pendant un an, à 20 s. par jour . | 1460 ℔ |
| 40 sept. de semence pour la 1re. année . . . . . | 960 |
| 60 pour la 2e. . . . . | 1440 |
| Dixme de deux ans . . . | 1350 |
| Frais de moisson . . . . | 1956 |
| | 7166 ℔ |
| Reste net . . . | 9634 ℔ |

Il y a donc entre les produits une différence en faveur de la bêche de 6104 l., ou de trois à un. Qu'on augmente le nombre des Bêcheurs, ou autres frais ; qu'on réduise l'excédent du produit net de deux à un, ou moins encore, on seroit embarrassé à ôter tout l'avantage à la bêche.

Dans ces calculs, on n'a pas estimé le plus grand produit en paille ; ce qui donnera le moyen de nourrir plus de bétail, d'avoir plus de lait, de beurre, de fromage, d'engrais.

Des Agronomes célebres tels que Thomas Halle, pensent qu'en donnant huit labours sans engrais, le Cultivateur recueilleroit autant en dépensant moins. La pioche pourroit donc aisément dispenser de l'engrais, sans augmentation de dépense.

Qu'on essaye de l'une & de l'autre sur deux arpens de terre voisins, & l'on verra les résultats : l'épreuve est facile.

*Nota.* Il est clair que ceci n'est point applicable à la charrue à roues, tirée par des chevaux &c ; que la pioche, plus généralement employée, retiendroit dans les campagnes une énorme population ; que l'Agriculture doit tendre à économiser les hommes qu'un Etat peut & doit employer de mille autres manieres ; qu'il faut, autant qu'il est possible, leur substituer des machines &c. Mais il paroît que dans les pays dont parle l'Auteur, l'usage de la bêche est préférable, d'autant plus qu'il y a tant d'hommes qui manquent de travail &c.

## II.

### *Recherches utiles aux Fabriques & aux Manufactures.*

M. Amburger, qui s'applique avec ſuccès à l'Hiſtoire Naturelle, & qui a établi une très belle Pharmacie à Offenbach, Ville naiſſante, avantageuſement ſituée ſur le Meyn, à une lieue de Francfort, a fait quelques expériences utiles que nous annonçons à nos Lecteurs telles que M. Amburger a bien voulu les communiquer à M. Paradis, en nous promettant d'autres recherches utiles aux Fabriques & aux Manufactures.

Il eſt inconteſtable que le rouge du cinabre, du mercure, dit précipité rouge, du minium & d'autres matieres, provient d'une matiere ignée pure & unique dans la nature: pour qu'il en réſulte une couleur, il faut employer un corps propre à ſe changer en couleur. La pierre de chaux n'a point cette propriété; la matiere ignée qu'elle reçoit ſe réunit peu à peu à l'air. J'attribue à cette affinité les changemens dont les couleurs ſont ſuſceptibles, & leur exiſtence à la propriété particuliere qu'a un corps de pouvoir être transformé en couleur & à la matiere ignée. La pierre de chaux fait, avec cette matiere, un nouveau corps qu'on nomme cauſtique: elle paſſe aiſément de la chaux dans un autre corps avec lequel elle forme, ſelon ſes propriétés, tantôt un cauſtique, comme le ſel alkali cauſtique, tantôt une couleur, comme le kermès minéral, & tantôt une couleur & un cauſtique tout enſemble, comme le mercure précipité rouge.

De la diverſité de ces corps propres à recevoir le principe coloré, & de la maniere dont ce principe s'y place, réſulte la différence des couleurs; plus la matiere ignée, qui eſt le principe coloré, s'y répand, plus les couleurs ſont durables. La compoſition du ſoufre & du régule d'antimoine forme un corps capable de faire couleur; il n'en eſt pas de même de celle du mercure & du ſoufre. Le cinabre reçoit ſon principe coloré par un feu très fort; le kermès minéral, d'une leſſive cauſtique qui s'attache légérement à ce corps & ſe rejoint, pour la plus grande partie, à l'air avec lequel elle a beaucoup d'affinité. Tous les Diſpenſatoires ou Pharmacopées preſcrivent, pour la préparation du kermès minéral, la leſſive du *nitrum fixum*; j'ai cherché, pour préparer ce kermès, une voie meilleure, plus aiſée & moins diſpendieuſe que celles qui ont donné lieu aux expériences que j'ai l'honneur de vous faire paſſer en votre qualité de Correſpondant du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris. Si l'on trouve ces expériences utiles, j'en communiquerai d'autres; ſi j'ai été induit en erreur, je prie les Gens de l'Art de vouloir bien me redreſſer.

On verra dans la 9e. expérience une maniere nouvelle, meilleure & moins coûteuſe de préparer le kermès minéral dont tout le monde connoît les excellentes propriétés. La 10e. démontre que la couleur devient plus belle à proportion que les particules de la matiere ignée ſont plus ſerrées les unes contre les autres & que la leſſive cauſtique eſt plus ſaturée. Les autres font voir la volatilité & la durée du cauſtique; comment il s'attache à un corps ſuſceptible de pouvoir être transformé en couleur; la maniere dont on peut lui rendre ſon principe coloré, & comment ce principe s'évapore.

1°. La ſolution du nitre fixé n'eſt pas un cauſtique ſaturé; il fait effervescence avec les acides: cuit avec de l'antimoine, il produit le kermès minéral comme à l'ordinaire. Lorſqu'il n'eſt diſſout qu'avec une certaine quantité d'eau, le kermès qu'on en tire eſt d'une belle couleur: beaucoup d'eau augmente la quantité du kermès, mais en rend la couleur pâle. 2°. On tire peu de kermès de la liqueur de nitre fixé, faite par déliqueſcence dans la cave, en l'expoſant à l'air pendant deux mois. 3°. La liqueur du nitre fixé perd ſon cauſtique lorſqu'on la cuit ſouvent avec l'antimoine; & enfin elle produit plus de kermès. Les particules ignées ou le principe coloré s'attachent à la compoſition du ſoufre d'antimoine & à ſon régule qui eſt notre kermès. 4°. La leſſive reprend ſon cauſtique quand on l'évapore avec un peu de chaux vive & qu'on la calcine enſuite. 5°. La potaſſe ordinaire ne produit preſque point de kermès. 6°. On en tire un peu du ſel alkali purifié, calciné juſqu'à être d'un beau blanc, & conſervé dans des vaſes de verre bien bouchés. 7°. Une leſſive cauſtique, faite de la maniere ordinaire avec trois quarts de chaux vive & un de ſel alkali, produit beaucoup de kermès, mais d'une couleur pâle. 8°. Le ſel cauſtique, diſſous dans l'eau, produit un peu de kermès, mais d'une couleur encore plus mauvaiſe, parce qu'il perd une partie de ſa matiere inflammable par la cuiſſon & qu'il fait, de nouveau, ef-

fervescence avec les acides. 9°. *Trois quarts de chaux vive éteinte dans de l'eau*, au point d'être réduite à une espece de bouillie épaisse, à quoi on ajoute ensuite un quart de potasse, qu'on laisse dissoudre & dont on met la masse sur des charbons dans un fourneau, pour la recouvrir encore de charbons, la laisser calciner pendant quelques heures, & en faire ensuite une lessive qui est *saturée* du caustique; en y cuisant de l'antimoine, vous aurez le kermès du plus beau rouge de cinabre. 10°. La même lessive délayée dans 3 quarts d'eau, fait un kermès d'une couleur un peu brunâtre, mais en plus grande abondance. 11°. En cuisant avec cette lessive caustique une certaine quantité de soufre, d'antimoine, *sulphur auratum antimonii*, son soufre se dissout, son régule tombe au fond; & lorsqu'il est refroidi, il en sort encore du soufre sans couleur: c'est de cette maniere que ce soufre *auratum* se décompose, & qu'on peut sçavoir la proportion de ses parties; le principe qui le colore s'évapore, sur-tout lorsqu'on le laisse exposé à l'air pendant quelque tems.

**Prix** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 Juin 1773.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 3 | |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 5[illegible] | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 3 | 6 |

**Changes de Paris,** *du 30 Juin 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 | 1 16s. à $\frac{1}{8}$ |
| Hambourg ..... | 185 | |
| Madrid ..... | 15 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 |
| Livourne ..... | 97 | $\frac{1}{4}$ |
| Gênes ..... | 95 | $\frac{1}{4}$ |
| Lyon, *Août* ..... | $\frac{3}{4}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Lundi 28.* | *Mardi 29.* | *Mercredi 30.* |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1452 $\frac{1}{2}$ 55 52 $\frac{1}{2}$ | . . . . . | 1452 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 920 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 320. . . . . | FESTE. | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 26 Juin 1773. | | Du Lundi 27. | | Du Merc. p. le Mardi 29 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | L. | Creuzé, six dern. mois 1772. | J. | Defrance, six d. mois 1772. | J. |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | L. |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | M. |
| Caron, *idem.* | M. | Masson, *idem.* | L. | Defays, *idem.* | |
| Le même jour 26 Juin, M. S. Janvier a payé, à cause de la Fête, & a été jusqu'à M pour les six derniers mois 17772. | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de Knapen, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 26 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Juin.*

SA MAJESTÉ, bien instruite de cette vérité fort simple & fort méconnue que tout s'achete par des avances, & que l'homme placé nud, si je puis le dire, vis-à-vis de la terre, ne fait qu'errer autour de son tombeau, daigne accorder aux Habitans de Dalie, qui passent avec leurs familles dans les Provinces de Finlande & de Norlande, des avances pour leurs établissemens, après les avoir défrayés pendant leur voyage & avoir ordonné aux Capitaines Provinciaux de leur assigner des places pour construire leurs habitations. Il est rare que ces transplantations réussissent, parce qu'il est rare que la prévoyance & la sagesse y président. On a lieu d'attendre de celle-ci le soulagement d'une Province & l'amélioration de deux autres.

### DANEMARCK.

D'HELSINGOR, *le 5 Juin.*

Dans le courant de Mai, la mer a été fort orageuse dans nos environs, sans qu'il en soit résulté de grandes pertes. Il a passé un grand nombre de vaisseaux Anglois & Hollandois dans la mer du Nord. La navigation de la Baltique a été interrompue par des vents contraires.

On a appris de Christiania que des navires Anglois y ont porté beaucoup de viande & de beurre. Les prix des denrées baissent dans cette Ville.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 6 Juin.*

Le Directoire Royal des Finances, de la Guerre & des Douanes, distribuera, l'année prochaine, sept Prix de 150 jusqu'à 1000 risdales. Les Mémoires pour la présente année traiteront *de l'amélioration des forêts & des moyens de faire des toits légers & durables.* On demande, pour l'année prochaine, 1°. *la maniere dont les Goths & les Romains construisoient ces murailles qui résistoient pendant des siecles aux injures du tems, & les moyens d'en bâtir aujourd'hui de semblables ;* 2°. *les moyens de préserver de la pourriture les pilotis qu'on enfonce en terre ;* 3°. *la maniere de composer, du sable, du gravier, des pierres à chaux, des pierres propres à la construction des édifices.* Le prix de mille risdales est destiné pour un Mémoire sur *les moyens d'améliorer les fers fragiles & de leur ôter leur fragilité.*

DE SPA, *le 9 Juin.*

Il n'y a jamais eu une plus belle apparence d'une plus pleine récolte que cette année dans les Electorats de Mayence, de Treves, de Cologne, ainsi que dans l'Evêché de Liege.

### De Francfort, *le* 14 *Juin.*

On écrit de la Basse Saxe, du Pays de Zell, du Palatinat, que de violens orages ont détruit vers la fin de Mai, dans divers cantons, toute espérance de récolte. Aux environs de Danneberg, il a péri beaucoup de bétail; il y a eu des ponts emportés & des arbres déracinés. Dans la Bergstrasse, les plus belles productions ont été hachées; la désolation est parmi les Habitans de la campagne: les deux Villes de Bensheim & d'Auerbag ont été inondées par une nuée tombée, pour ainsi dire, en masse. A Hitzacker, à Mendelfitz, Dœtzigen, & dans leurs environs, les bâtimens ont été renversés ou ébranlés, des bois abattus, des bestiaux tués, & des champs entiérement ruinés.

Un Observateur de ce canton a remarqué, l'année derniere, que les épis de bled d'hiver qui, à l'époque de la floraison, essuyerent une chaleur excessive, eurent beaucoup d'ergot; d'où il conclut que ce n'est point l'humidité qui produit ce vice, mais qu'il est causé par l'ardeur du soleil qui pénétre fortement le grain, pendant qu'il est encore en lait.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 20 *Mai.*

Les récoltes ont les apparences les plus satisfaisantes dans ce pays & dans la majeure partie de l'Italie: mais elles sont encore bien éloignées & le besoin est urgent. Cette Légation est en proie à la disette, aux recherches, à la crainte. Il a été ordonné à tous les Habitans, Laïques, Ecclésiastiques, Réguliers de déclarer leurs magasins, leurs dépôts, leurs ventes, leurs consommations, & enfin la quantité précise de grains qu'ils ont encore, sous peine de confiscation & d'amende. Pour calmer les alarmes de plus en plus grossies, & suppléer au commerce généralement arrêté, le Gouvernement, si les provisions ne se trouvent pas suffisantes, prendra sur lui le soin d'acheter des grains de l'Etranger, pour que nous puissions attendre jusqu'à la récolte qui, si notre attente n'est point trompée, mettra fin à nos craintes & à nos maux.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 11 *Juin.*

On ne se rappelle point d'exemple d'une inondation pareille à celle que nous venons d'essuyer. La Tamise a ravagé les terres voisines; il y a eu beaucoup de grains gâtés.

Les lettres de Saint-Christophe, en date du 6 Avril, portent qu'au lieu de la récolte ordinaire de 18,000 tonneaux de sucre, on ne compte pas en recueillir, cette année, plus de 800.

Il a été ordonné aux Capitaines de deux frégates qui sont en station sur la côte d'Ecosse de mettre à la voile pour le Shetland où ils protégeront la pêche du hareng & s'opposeront à la contrebande.

Le 6, un incendie a consumé, dans cette Capitale, plusieurs magasins avec toutes les marchandises qu'ils renfermoient.

Dans les deux dernieres semaines, la Société de Thatched-House a retiré des prisons 42 débiteurs: il y en avoit 34 mariés; le nombre de leurs enfans étoit de 105.

On va s'occuper des moyens de lever le subside. On fait espérer que le funeste expédient des loteries ne sera point mis en usage.

Le Bill concernant la Compagnie des Indes est imprimé. Le gros de la Nation le regarde comme une infraction ouverte aux droits des Sujets de la Couronne en général, & à ceux de la Compagnie en particulier. Des Propriétaires de 500 l. d'actions ont demandé, par une Requête, le droit de voter. Plusieurs personnes qui ont des possessions dans les Indes orientales ont aussi présenté une Requête aux Communes pour exposer que toute espece de cession ou de transport aux Etrangers établis au Bengale étant défendue par le nouveau Bill, leurs biens se trouvoient par-là équivalemment confisqués. Ils se flattent, ajoutent-ils, qu'on ne les privera pas de l'exercice d'un droit qu'a tout Anglois, tout homme libre, de vendre & de céder ses biens, dans quelques pays qu'ils soient situés, de la maniere qu'il croit lui être la plus avantageuse, & de prendre les voies qu'il juge les meilleures pour réaliser ses biens & sa fortune en Angleterre. La Chambre a renvoyé la Requête au Comité chargé du Bill.

Il a été résolu, dans la Chambre des Com-

munes, sur le rapport du Comité, qu'il seroit fait des réglemens par rapport à l'importation des meubles à l'usage des Ministres des Puissances étrangeres.

Cette Chambre a délibéré sur plusieurs Bills qui portent l'imposition d'un droit sur le papier peint étranger, des mesures pour prévenir la contrefaction des billets de Banque, des moyens d'obvier au jeu frauduleux des actions &c.

Le Lord Maire a fait afficher & distribuer à tous ceux qui tiennent des maisons publiques, des copies des clauses d'un acte passé sous le régne de George II, pour leur défendre de souffrir chez eux aucune espece de jeux de hasard.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 13 *Juin.*

Les principales cargaisons de grains entrées en dernier lieu dans ce Port ont été tirées de Livourne, de Gênes, d'Amsterdam, de Civita-Vecchia, & d'Afrique. Plusieurs vaisseaux Hollandois ont contribué à cette importation. Il y a eu beaucoup d'orages dans le courant de Mai : celui du 26 obligea plusieurs bâtimens, partis la veille, à relâcher : le tonnerre tomba sur un vaisseau destiné pour Alexandrette, amarré aux Bagnes ; il creusa le grand mât d'un bout à l'autre, & emporta la pomme de la girouette, sans blesser l'équipage ; il tomba aussi sur le clocher de l'Eglise de S. Laurent.

On a acheté ici des provisions de riz qui doivent être distribuées aux pauvres d'Aix & des villages circonvoisins. Il est arrivé dans cette derniere Ville assez de grains pour en faire baisser les prix : il paroît que l'on se donne beaucoup de soins pour son approvisionnement.

Le *Martinicain*, la *Parfaite-Union*, le *Jason*, le *Fortuné* sont arrivés des Isles de l'Amérique dans ce Port, ces jours derniers.

### De Bordeaux, *le* 13 *Juin.*

Les prix des grains ne varient pas : il en est de même de ceux des marchandises de l'Amérique. Il arrive des Colonies un grand nombre de navires. La *Renommée*, l'*Espérance*, le *Fils Unique*, le *Jeune Hypolite*, l'*Heureuse Jeanne*, la *Nouvelle Saintonge*, sont entrés, le 20 Mai ; la *Paix*, le *Comte d'Emery*, l'*Espérance*, la *Revanche*, la *Janon*, le *Dauphin*, l'*Aimable Angélique*, l'*Age d'Or*, la *Mimy*, la *Bonne Nouvelle*, le 28. La *Princesse de Robecq*, de Dunkerque, Capitaine Olive, est arrivé le 4.

### De la Rochelle, *le* 15 *Juin.*

Nous avons reçu, par rapport aux convois de grains qui nous avoient été annoncés, de nouvelles assurances très-positives & très-propres à amortir la sensation qu'avoit pu faire l'augmentation de la taxe du pain dans le courant de Mai. L'arrivée d'un secours considérable, ordonné à Dunkerque & à Amsterdam, ne peut manquer d'opérer bientôt une diminution notable dans les prix. Les ordres ont été promptement exécutés. Il est déjà entré dans le Port plusieurs navires dont les Capitaines ont rapporté qu'ils seroient bientôt suivis de plusieurs autres qu'ils avoient laissés en chargement.

Les Officiers du Corps de Ville ont donné une preuve de leur zele & de leur attention à seconder les soins du Gouvernement, en arrêtant, le 7 de ce mois, que vu le haut prix actuel des grains & la nécessité de faciliter les moyens d'en procurer à cette Ville & à la Province, le Fermier du Minage ne percevroit aucun droit sur les bleds de mer, soit sur ceux qui sont actuellement dans le Port, soit sur ceux qui pourront arriver jusqu'au 1 Août.

L'on a également lieu de s'attendre à une diminution sur les grains venant de Marans où ils commencent à baisser.

### Lettre écrite de Bourgogne *le* 15 *Juin.*

Monsieur,

» Vous cherchez la vérité dans tous les » faits que vous publiez ; mais comme il ne » vous est pas possible de les vérifier par » vous-même, c'est vous servir suivant vo» tre desir, que de rectifier les erreurs ou les » exagérations qui se trouvent dans les arti» cles qu'on vous communique.

» L'épidémie de la petite Ville de Saulieu, Province de Bourgogne, annoncée » dans votre Gazette du 8 Juin, N°. 46, est » dans le cas d'une exagération extrême. » La nouvelle vous en est parvenue de Besançon qui est très-éloigné de Saulieu: » ainsi ce Correspondant a été lui-même » trompé dans les détails qu'on lui a donnés. » La vérité est qu'au commencement du » printems, dans cette Ville & non Bourg » de Saulieu, il s'est manifesté une maladie effrayante, par le grand nombre d'Habitans qui sont tombés malades presqu'en » même tems; le Curé & son Vicaire sont » morts; une trentaine des enfans qui alloient au Cathéchisme pour la premiere » Communion ont été malades, mais il » n'en est mort que deux au lieu de quarante que rapporte la lettre de Besançon; » & le nombre des deux cens autres morts » qu'on annonce doit être réduit à quinze » ou seize au plus. Un habile Médecin de » la Ville de Semur, préposé par M. l'Intendant, dans les cas d'épidémie, s'y » transporta; il reconnut, avec les autres » Médecins de la Ville, que ces maladies » étoient des fievres putrides: il prescrivit » les traitemens & remedes convenables; » & depuis il n'en est plus mort. L'effroi a » donné lieu à l'exagération; & comme » nombre des enfans qui alloient au Cathéchisme ont été malades, que le Curé & le » Vicaire sont morts, on a attribué d'abord » la cause de cette maladie au mauvais air » de l'Eglise qu'on a dit infecté par un cadavre nouvellement enterré. Je ne prétends assurément pas justifier l'abus d'enterrer dans les Eglises; mais dans cette » occasion, la plûpart des malades n'étoient » pas entrés dans celle que l'on disoit infectée; car il y a à Saulieu trois Paroisses, la » Cure primitive & deux Succursales. Si » l'on cherchoit bien la cause de cette épidémie, elle se trouveroit bien plutôt dans » la mauvaise nourriture que dans l'infection de l'air.....

### De Nantes, *le 15 Juin.*

Il arrive journellement dans le Port de Brest des grains & des farines, destinés tant pour les vivres de la Marine que pour le commerce. Un navire de Calais y a amené de la farine & du méteil pour la subsistance des Troupes de terre qui vont travailler à l'agrandissement de la Ville. M. le Baron d'Aras, Capitaine du vaisseau du Roi, l'*Indien*, y est arrivé de l'Isle de France, avec quelques balles de café &c.

Le vaisseau, le *Boynes*, Capitaine M. le Brun, Armateurs MM. Dessaudray & Sbire, est arrivé de Pondichéry à l'Orient. Il a apporté 41524 l. de bois rouge, 276286 l. salpêtre, 140 paquets rottins, 1500 l. poivre, 1206 pieces corottes, 282 pieces nicanéas, 522 p. chasselas, 642 p. boylan, 282 p. bajutapeaux, 202 p. limenças, 242 p. néganepeaux, 1321 p. guinées bleues, 2276 p. guinées blanches, 158 p. salempouris, 1990 p. chittes, 240 p. guingamp, 1112 p. mouchoirs, 20 p. nappes & 20 p. serviettes.

Le vaisseau, la *Duchesse de Grammont*, Capit. Corbillé, Armat. MM. de la Lande Magon, fils, & Villegite, est entré dans le Port de Saint-Malo, venant de l'Orient où il avoit débarqué à son arrivée des Isles de France & de Bourbon d'où il a amené café mocka, rottins, coton, mousseline, mouchoirs &c. Un navire Anglois qui avoit relâché à Cancale, est parti pour l'Angleterre avec l'équipage de l'*Endeavour*, accueilli par le sieur Athanase Oyer, Capitaine du *Sévere*.

Les toiles valent à Saint-Malo, celles à six fils 19 à 20 s. l'aune, les reguis 14 à 17, les royales 13 à 15, les toiles de ménage 24 à 100, Beauvais 30 à 90. Les peaux de veaux tannées du poids de 22 à 30 livres la douzaine, se vendent de 26 à 28 s. la livre. La basane vaut de 24 à 26.

Il est parti de Morlaix pour Cadix deux navires chargés de 1045 ballots de toile.

Plusieurs bâtimens sont sortis des Ports de Brest, de Morlaix, de Hennebond, chargés de grains pour Bordeaux.

Outre les bleds que nous recevons de divers lieux de la Province, il en arrive des convois considérables de Hambourg & de Bremen. L'importation du riz est très-abondante. Le navire, la *Catherine*, est parti pour la Guadeloupe.

### De Troyes, *le 17 Juin.*

Le prix des bleds a insensiblement augmenté de plus d'un sixième depuis le commencement de l'année; & il y a encore apparence d'augmentation. Cependant il ne

faut pas croire que l'espece soit rare. Malgré ces haussemens progressifs, le froment ne revenoit pas à 23 l. le septier de Paris, & le seigle à 14 l. Depuis cette époque, ils ont été portés plus haut. Il s'est fait des levées considérables à Arcis & autres Ports de l'Aube & de la Seine: une partie a gagné le canal de Briare, & l'autre la route de Lorraine. Les apparences de récolte sont très-belles en tout genre · il n'y a que les fruits dont on ne recueillera que très-peu; les bruines les ont détruits.

### De Rouen, *le 19 Juin.*

Les grains de toute sorte sont généralement beaux: cependant ces apparences n'ont pas empêché une légere augmentation sur les principales especes. Les Boulangers, à cette occasion, ont vivement sollicité une augmentation d'un liard par livre sur le pain. Les nuits froides du commencement de ce mois ont fait beaucoup de tort aux pommes: les poires n'ont pas été attaquées; ce fruit promet infiniment.

Un Entrepreneur d'amusemens fait actuellement construire dans l'enceinte des eaux minérales de S. Paul, quantité de petites boutiques à bijouterie, quincaillerie & modes; & une sale à marionnettes, à farces & à Baladins; & un café à satisfaire tous les goûts; & une place & des chaloupes pour des joutes à l'instar des anciens Romains &c. &c. &c; enfin il promet tout: mais le Public ne lui promet rien. Ce n'est pas trop le tems de prodiguer la joie & les dépenses; & ce n'est pas le lieu où des foules d'oisifs ne sçachent comment dissiper leur tems & leur argent. Le commerce est une occupation continuelle; il rend peu curieux de passe tems. Ceux de nos Habitans qui n'y sont pas adonnés, ne sont pas assez nombreux pour faire la fortune de ces gens officieux qui risquent la leur à divertir le Public.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Moyen pour conserver le vin, par M. ***.*

S'il est nécessaire de sçavoir faire le vin, il ne l'est guères moins de sçavoir le conserver; c'est ce qui, depuis plusieurs années, m'a déterminé à en rechercher les moyens: mais comme cet objet, pour le traiter & l'approfondir dans toute son étendue, auroit demandé beaucoup plus de tems que je ne pouvois y en mettre, je me suis borné à la partie de l'Art qui m'a paru la plus importante. En conséquence, pendant qu'une foule d'Auteurs entassoient, avec plus ou moins d'éclat, volume sur volume, pour apprendre aux vignobles la meilleure maniere de faire le vin, je faisois en silence, quoique dans le sein du tumulte, mes recherches & mes essais sur la meilleure maniere de le conserver. Il résulte de ces essais que, des deux moyens employés, suivant les pays, pour soutenir & réparer les vins foibles ou affoiblis, le moût, appellé vulgairement vin doux, est préférable de beaucoup au vin muté. J'ai essayé de l'un & de l'autre, par comparaison; & dans quelque proportion que je les aye dosés, dans quelque tems que j'en aye fait usage, j'ai toujours été beaucoup plus satisfait du moût que du vin muté: ce dernier, à la vérité, est aussi du moût fortement imprégné de la vapeur du soufre; mais indépendamment de plusieurs inconvéniens que je lui ai remarqués, il n'a que, dans un très-petit degré, la propriété de conserver le vin; au lieu que le moût cuit y est très propre. C'est donc avec beaucoup de raison que quelques Auteurs en indiquent l'usage; mais c'est à tort qu'ils conseillent de mêler ce moût au vin, dès que ce dernier est fait & avant que les tonneaux soient remplis; c'est beaucoup trop tôt. D'après mes épreuves, & il seroit aisé d'en dire le pourquoi, le moût ne doit en général être ajouté au vin que lorsque celui-ci est en cave & même qu'après qu'il a passé la premiere année; ou plutôt il ne doit l'être que lorsque le vin annonce qu'il ne tardera pas à avoir besoin de ce secours pour se soutenir, à moins toutefois que ce ne fût pour donner au vin plus de qualité, à l'effet de le boire dans le moment ou de le vendre mieux; auquel cas, on feroit fort bien de ne pas attendre.

Quant aux vins destinés pour le transport, & sur-tout pour le transport par mer, il est hors de doute que c'est avant le départ du vin que doit se faire l'addition. Cette addition sera plus ou moins forte, suivant la réduction du moût, le besoin du vin & le

tems qu'on voudra le conſerver. Dans toutes mes expériences, la moindre proportion de moût, réduit au tiers, a été d'une meſure ſur 15 de vin, & la plus forte de 2 ſur 18 : quelquefois pourtant je l'ai portée juſqu'à 3 ſur 21 ; mais c'étoit pour des vins de prix que je n'aurois pu maintenir & empêcher de tomber à l'uſé, ſans cette forte addition de moût.

Ce moût, exprimé, autant que cela ſe peut, des raiſins les plus mûrs, ne doit avoir aucunement fermenté avant ſa cuiſſon ; il doit être réduit, pour le mieux, au tiers par un feu doux : on doit avoir grand ſoin de le remuer & de l'écumer. Quand il eſt à ſon point de réduction, & qu'il eſt froid ou prêt à l'être, on l'entonne tout auſſi-tôt dans des tonneaux où on le conſerve au frais de même que le vin.

Avec cette préparation bien faite & employée dans les circonſtances que j'ai marquées, non-ſeulement on peut prolonger la durée de tous les vins blancs ou rouges, mais encore on peut les améliorer en les corrigeant d'une partie de leurs défauts, & en leur donnant quelques-unes des qualités qu'ils n'auroient pas. Il n'y a donc pas de Propriétaire de vignes qui, autant qu'il le peut & que cela lui eſt néceſſaire, ne doive ſe porter à faire de ce vin cuit, peu ou beaucoup, principalement dans les bonnes années de vin. Il y a ſur-tout des vignobles qui, dans ces ſortes d'années, gagneroient beaucoup, ce ſemble, à prendre ce parti ; ce ſont ceux où les débouchés manquent & où les bois abondent. Cette préparation ſeroit pour eux une reſſource, & pour le commerce des vins une branche de plus ; ce ſeroit auſſi pour le Marchand de vin & pour le Conſommateur un avantage qui n'eſt rien moins qu'à négliger. Tout cela, ce me ſemble, ne ſeroit pas difficile à démontrer : mais pour diſcuter à fond ces objets & tout ce qui a rapport à la maniere de préparer & d'employer l'eſpece de moût dont il s'agit ici, il faudroit un livre, & je n'ai ni le loiſir ni la volonté d'en faire ; l'Agriculture n'en a déjà que trop. Depuis ſix ans, ſur la ſeule maniere de faire le vin, j'en compte au moins ſix de différentes mains. De ces ſix que j'ai achetés & payés, pour me mettre au fait de cet Art, cinq ont trompé mon attente : ces cinq ſont donc de trop. Mais pourquoi ont-ils trompé mon attente & ſont-ils de trop ? C'eſt parce qu'en bien des points on s'y écarte des vrais principes ; c'eſt parce qu'on y raiſonne beaucoup & qu'on n'y conclud rien ; c'eſt parce qu'on y promet une meilleure maniere de faire le vin & qu'on n'y en donne pas même une mauvaiſe ; c'eſt parce que relativement à la théorie & à la partie pratique de l'Art de faire le vin, on a beaucoup mieux que tous ces livres dans les livres de M. Maupin. Voilà pourquoi, à mon avis, & mon avis, à la vérité, n'eſt que celui d'un ſimple Amateur qui a beaucoup étudié & diſcuté la matiere ; voilà pourquoi, dis-je, ces livres, quels qu'ils ſoient d'ailleurs, ſont de trop & ont trompé mon attente. Il n'en eſt pas de même de ceux de M. Maupin qui ſe vendent à Paris chez Muſier fils, Libraire, quai des Auguſtins, ſous le titre *d'Expériences ſur la bonification des vins &c.* Ces livres vraiment inſtructifs ſont néceſſaires & faits pour être entre les mains de tous les Seigneurs de vignobles, quand ils connoiſſent leurs obligations comme leurs droits ; de tous les Curés, des Sociétés d'Agriculture & de toutes les perſonnes qui ſont engagées dans la fabrique des vins. D'après ces livres, tout le monde ſçait au moins comment s'y prendre & opérer pour faire du vin. La méthode de l'Auteur eſt clairement énoncée ; elle eſt sûre, puiſqu'elle eſt fondée ſur des faits, ſur des expériences revêtues de la plus grande authenticité & répétées avec les mêmes avantages par nombre de perſonnes & dans beaucoup de pays ; mais elle eſt ſingulièrement recommandable par ſa ſimplicité qui eſt telle, ce me ſemble, qu'il n'y a point de Vigneron qui ne puiſſe facilement l'exécuter : en un mot, il paroît, par les épreuves les mieux conſtatées, qu'elle poſſéde toutes les qualités propres à en généraliſer l'uſage dans tous les vignobles. Ces qualités, & ſur-tout la derniere, ſont rares & très-difficiles à réunir : cependant je les crois indiſpenſables & abſolument néceſſaires à toutes les nouvelles pratiques qu'on veut ſubſtituer aux anciennes & étendre dans l'Agriculture. Je ſçais bien que ſi ce principe étoit reçu, ou plutôt obſervé, nous aurions beaucoup moins de livres & moins volumineux ; mais auſſi nous n'en aurions pas d'inutiles, & nous ne ſerions pas dans le cas de les payer & de nous en plaindre.

## II.

*Lettre de M. Ducarne de Blangy. A Hirson, le 10 Mai 1773.*

MONSIEUR,

Il s'eſt gliſſé une faute eſſentielle dans ma Lettre inſérée N°. 36 de la Gazette.

P. 287. Au lieu de cette phraſe qui induiroit à erreur : *on poſe enſuite cette petite hauſſe ſous la ruche, éloignée* ....; il faut lire, *on poſe enſuite cette petite hauſſe ſous le* rucher, *éloignée*.....

Pour mieux entendre ma lettre, il eſt à propos qu'on liſe la fin de la 1re. partie de mon *Traité de l'Education des Abeilles.*

Dans une des précédentes Gazettes, vous dites, Monſieur, que les Allemands ont porté loin l'art d'élever les abeilles; mais que nous ne ſommes pas inſtruits de leurs procédés. Il eſt vrai qu'on ne nous a point encore communiqué aucune découverte qui annonce ces progrès; j'en excepte l'art de faire ſoi-même ſes eſſaims. Cette méthode même n'eſt pas nouvelle. Dans le Mémoire imprimé en France, nous liſons qu'elle étoit depuis long tems connue en Luſace. Avant qu'on nous en eût fait part, j'avois moi-même donné en Février 1770, dans la Gazette d'Agriculture, une façon qui m'étoit propre de faire des eſſaims. En fait de découvertes utiles, il eſt permis à une Nation de revendiquer l'honneur qui lui appartient, comme il eſt de ſon devoir de rendre juſtice à celles qui concourent au bien général : ce n'eſt pas une vaine gloire qu'elle ambitionne; c'eſt la ſatisfaction bien douce d'avoir rendu quelque ſervice à la Société des Nations.

Je ſçais, Monſieur, combien la Nation Allemande eſt induſtrieuſe & appliquée aux recherches économiques. Cependant je ne vois encore aucune preuve qu'elle ait porté plus loin, peut-être même auſſi loin que nous, l'art d'élever les abeilles. Dans les traductions ou dans les extraits des Ouvrages Allemands, on trouve en général des obſervations plus curieuſes qu'utiles. Il s'agira du chant des abeilles, de l'eſpece de la cire employée au couvercle des alvéoles, & autres objets d'une très-mince importance. Pour moi, je voudrois y voir des inſtructions nouvelles ſur la maniere de les conſerver pendant l'hiver (1), de leur faire rapporter beaucoup de miel à la ruche &c. Il y a deux ou trois ans que je propoſai dans la Gazette d'Agriculture, à Meſſieurs de la Société de Luſace, quelques queſtions au moins auſſi eſſentielles que la maniere de faire des eſſaims. Je ne ſçais s'ils n'en ont pas eu connoiſſance, ou s'ils en ont publié la ſolution dans leur Langue; mais nous n'avons reçu à cet égard aucune lumiere.

Il faut vraiſemblablement attribuer à la difficulté des communications, à la rareté des traductions, à l'inſuffiſance des annonces & des extraits, le peu de bonnes inſtructions qui nous parviennent de ce pays ſi fécond en inventions & en découvertes. Je ſuis perſuadé, par exemple, qu'en Luſace on tirera un grand parti de la méthode de faire des eſſaims ſans reine. M. de Réaumur, avec cette connoiſſance, ſeroit allé loin. Moi, peut-être, je ne ſerois pas reſté en chemin : mais il y a encore tant de choſes à faire pour perfectionner cette partie, que ſi nous y parvenons, nous n'acquerrons pas moins d'honneur que les Auteurs de la Méthode.

Je ſuis &c.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 16 Juin 1773, au Samedi 19 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21 l. 10 ſ., 24 à 27 l. 10 ſ. *le ſeptier;* il ne s'en eſt point vendu au Port de la Greve. Le ſeigle, de 15 l. 10 ſ., 16 l. 5 ſ. à 17 l. 10 ſ.; l'orge, de 12 l., 13 l. 10 ſ. à 14 l. auſſi *le ſeptier.*

---

(1) *On trouvera ſur cet article des expériences & des conſeils dans l'Ouvrage de M. Duchet, Chapelain de Remauſens, que l'on vend à Paris chez* Valade, *& dont nous rendrons compte dans notre Journal. M. Duchet prouve que le froid n'eſt pas auſſi contraire aux abeilles qu'on le penſe; qu'elles périſſent en hiver plutôt par le défaut d'air, de nourriture, de propreté que par toute autre cauſe; qu'il faut leur laiſſer la liberté de ſortir, leur donner beaucoup à manger &c. Pendant cinq hivers conſécutifs très-froids, qu'il a ſuivi cette méthode, ſes abeilles ont mieux fait que jamais.*

*M. Kurella, Curé de Courlande, pays où il y a beaucoup d'abeilles ſauvages, dit dans un Traité qu'il vient de publier à Mittau, que le froid ne leur nuit point, & qu'il en a fait l'expérience ſur des ruches expoſées en plein air.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 16 Juin 1773 au Samedi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 l. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Juin 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Juin 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | 3 | |
| Les guinées à . . . | 724 | 5 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 2 | 6 |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅝ |
| Londres ..... | 30 1 16e. à ⅛ |
| Hambourg ..... | 184 ¾ à 185 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 ¼ |
| Gênes ..... | 95 ¼ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅛ à ¼ bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Lundi 21.* | *Mardi 22.* | *Mercredi 23.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1440 . . . . | 1440 42 ½ . . | 1445 47 ½ 50 47 ½ |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | 920 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 320. . . . . | 320. . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 19 Juin 1773. | | Du Lundi 21. | | Du Mardi 22. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | J. | Creuzé, six dern. mois 1772. | J. | Defrance, six d. mois 1772. | J. |
| Lenoir, *idem.* | L. | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | L. |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | M. | Masson, *idem.* | L. | Defays, *idem.* | M. |
| *Pour le Jeudi 17.* | | ..... | | ..... | |
| S. Janvier, six d. mois 1772. | M. | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 19 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 23 Mai.*

LE 12 du courant, Sa Majesté nomma Chevalier de l'Ordre de Vasa, M. le Baron de Hartmann, Chevalier de l'Aigle Rouge de Brandebourg, Conseiller de Régence de Baviere, Vice-Président perpétuel de la Société Electorale de Bourghausen, Membre de plusieurs Académies, Géorgiphile non moins distingué par ses lumieres que par son zele. Selon l'esprit des Statuts de l'Ordre de Vasa, les Nations ne sont divisées que nominalement, elles ne forment qu'une grande Société Agricole, & les Citoyens utiles de la grande Patrie ne sont étrangers à aucun Etat.

Les affaires épineuses de la Banque occupent le Gouvernement. Le premier objet de ses soins est de rétablir l'équilibre dans le change déconcerté par la différence de qualité des especes, & par la disproportion des fonds réels avec les papiers représentatifs. Par exemple, les slantars (cuivre monnoie) pesent moins que les plates ou plaques, & toutefois ils ont la même valeur dans la circulation. La Banque a livré plus de billets qu'elle n'en peut changer à la premiere instance soit en argent soit en cuivre: cependant leur prix dépend de la facilité ou de la difficulté de ce change; ils baissent à proportion de la rareté des especes; lorsqu'ils ne sont pas payés au moment de l'échéance, ils tombent dans le discrédit. Qu'importe qu'on défende l'exportation des especes de métal? Lorsque cette défense paroît utile, elle est vaine; car quand elles sont rares, il est impossible qu'on en dispose hors du pays sans perte. D'ailleurs comment en empêcher la sortie, & pourquoi empêcher les Citoyens de disposer de leurs biens à leur avantage? Comment peut on aussi prétendre que des feuilles de papier ayent en tout tems le même taux que le métal? Est-il convenable & juste qu'on donne au slantar la valeur de la plaque, pour acquitter en slantar ce qui devroit être acquitté en plaque? L'échange en plaque mettroit le cours à 39 & $\frac{5}{8}$ marcs: en faisant monter ce cours, par exemple, à 60, chaque Créancier de la Banque perd 34, & chaque Débiteur en gagne autant. Cependant les Propriétaires des billets méritent d'autant moins d'essuyer cette perte qu'en prenant à leur risque & péril du papier pour des especes, ils ont soutenu le crédit de la Banque. Jusqu'ici pour arrêter ces désordres, on n'a eu recours qu'à des expédiens ruineux. Comment l'illusion de ces ressources imaginaires n'a-t-elle pas été dissipée par leurs funestes effets? Comment l'ordre pouvoit-il se rétablir, tant que la Banque n'auroit pas escompté ses anciens billets, & qu'elle en auroit distribué de nouveaux? Il faut qu'elle paye annuellement une partie de ses dettes & qu'elle n'en contracte plus. Telle est la situation des cho-

ſes, à laquelle S. M. travaille à remédier efficacement, & qu'on auroit vu ſe perpétuer & s'aggraver néceſſairement ſous l'ancienne adminiſtration dirigée par des intérêts particuliers.

## ALLEMAGNE.

### De Neuhaus, *le 29 Mai.*

Les navets de Teltau & de la Marche paſſent pour être les meilleurs de l'Europe : on en envoye dans toute l'Allemagne, en Danemarck, en Suede, en Pologne, en Ruſſie &c. Il ſe fait, dans l'Empire, un très-grand débit de leur graine ; mais c'eſt un argent perdu pour les Acheteurs, car ces navets dégénérent hors des territoires dont on vient de parler. On remarque que le terroir de la Marche & de Teltau eſt ſablonneux ; & l'on demande ſi en marnant les terres deſtinées à la culture de ces navets, on en conſerveroit la qualité ? Les propriétés de la marne ne paroiſſent pas bien connues en Allemagne.

### De Breslau, *le 1 Juin.*

La Société Patriotique de Siléſie commence, par ſes travaux, ſes inſtructions, ſes encouragemens, à opérer une révolution favorable à l'Agriculture. Déjà les méthodes & les recettes économiques des François & des Anglois ſe répandent & ſont miſes en pratique. De toutes parts, on ſe corrige. Une des plus utiles réformes qui s'introduiſent, c'eſt celle de la conſtruction des maiſons des Payſans : c'étoient des gouffres infects dans leſquels on ne reſpiroit que des germes de maladies. On en a réparé quelques-unes de maniere à procurer à leurs Habitans un air libre & ſain. Il y a, dans ce pays, des endroits où les caves ſe rempliſſent d'eau ſans que le fond paroiſſe la fournir : on eſt parvenu à en mettre une de ce genre parfaitement à ſec, & la rendre impénétrable aux eaux d'une fontaine aſſez éloignée, laquelle y déchargeoit juſqu'à dix-neuf pouces d'eau. L'Architecture rurale eſt encore aſſez généralement dans l'enfance : les *Arts libéraux* dédaignent les campagnes ; les Architectes habitent les Villes ; & hors de leur enceinte, ils ne ſçavent conſtruire que des châteaux. Les Arts vraiment libéraux, ce ſont les Arts les plus utiles ; & la plus utile Architecture, ſera celle qui ſauvera les Laboureurs & les récoltes.

### De Francfort (*ſur le Meyn*), *le 5 Juin.*

Les libertés & les priviléges excluſifs ne ceſſent d'être prodigués, en divers Etats d'Allemagne, aux Artiſtes, aux Négocians, aux Fabricans étrangers, avec un ſuccès qui auroit dû en dégoûter à jamais & ceux qui les accordent & ceux qui les acceptent. La Ville naiſſante d'Offenbach, ſur la rive gauche du Meyn, eſt ſi avantageuſement ſituée qu'elle invite par elle-même les Etrangers à venir profiter des avantages qui leur ont été offerts par des Lettres-Patentes du 15 Mai 1766. Elles viennent d'être renouvellées & étendues. Ceux qui bâtiront dans la nouvelle rue ſeront, pour toujours, exempts de corvées & du dixième denier, excepté pour les immeubles. Il y a une Commiſſion chargée de diriger les conſtructions des bâtimens, ſans aucune rétribution. Le tranſport des matériaux ne coûte rien ; on peut tirer, ſans frais, des environs, du ſable & de la terre graſſe. Ceux qui habitent leurs nouvelles maiſons, jouiront pendant vingt ans d'une exemption générale de toute impoſition tant réelle que perſonnelle, en payant néanmoins pour le terrein une rente fonciere qui ne peut guères aller à ſix livres par an. On ſera libre de quitter la Ville ſans payer aucun droit de ſortie. Il y a des priviléges particuliers pour les Fabricans & leurs Ouvriers. Cette Ville manque actuellement de Drapiers, d'Horlogers, d'Armuriers. Elle ſeroit très-propre pour ſervir d'entrepôt à un Négociant étranger qui, ſans abandonner ſon commerce dans ſa Patrie, voudroit s'ouvrir des débouchés ſûrs en Allemagne.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 3 Juin.*

Nous apprenons que M. James Lowther fait bâtir, dans le nord de l'Angleterre, au milieu de friches qui lui appartiennent, une petite Ville qu'il peuple de pauvres familles. Il donne, à chacune, une maiſon, une rente, une acre de terre à bail, un boiſ-

ſeau de charbon par ſemaine &c. Il aſſure de l'ouvrage aux hommes, & il employera les enfans dans quelques Fabriques. Enfin il leur procure du mouton à deux ſous & demi la livre. Nous n'érigerons pas une ſtatue *à M. Lowther, Fondateur & Pere d'une Colonie Agricole.*

Il s'eſt formé à Birmingham une Aſſociation à l'inſtar de celle de Thatched-Houſe de Londres pour la délivrance des perſonnes empriſonnées pour de petites dettes: elle a déjà rendu la liberté à cent de ces malheureux. Notre Société de Thatched-Houſe en a délivré, l'avant-derniere ſemaine, 26 preſque tous Fabricans, Matelots ou Artiſans : ſeize d'entr'eux étoient mariés, & ils avoient 58 enfans.

Les nouvelles de Dublin annoncent un trait de généroſité auſſi rare parmi les Propriétaires qu'il pourroit ſouvent leur être avantageux. M. le Comte d'Inchiquin avoit les baux de trois groſſes fermes à renouveller. Il ſe préſenta des Fermiers qui lui offrirent un ſurhauſſement de fermage fort conſidérable, avec de très-forts pots de vin, ſelon l'uſage reçu de manger ainſi ſes revenus d'avance, & de diminuer le fonds des dépenſes de culture. Le Lord a refuſé leurs offres, & donné les fermes aux fils de ſes anciens Fermiers ſur le pied où elles étoient auparavant. Ainſi il a conſervé à ſes terres des Cultivateurs qui les connoiſſent, qui y ſont attachés, qui en gagnant davantage les amélioreront, & qui lui payeront bien le tribut de la reconnoiſſance, quand ce ne ſeroit, s'il étoit poſſible, que pour ſe maintenir dans cette eſpece d'établiſſement & le laiſſer à leurs enfans comme en héritage.

Les lettres de Shetland portent que la pêche du hareng eſt commencée à Braſſa-Sound; qu'elle ſemble beaucoup promettre; & que les Hollandois y ont 700 bâtimens, tandis que nous n'en avons que 80.

Le Gouverneur de la Caroline ſeptentrionale a rejetté pluſieurs Bills de l'Aſſemblée, par la raiſon ſur-tout qu'ils tendoient à écarter de la Province, au détriment du Public, la concurrence des Marchands étrangers.

Le Gouverneur de la Virginie a inſtruit l'Aſſemblée que l'on contrefaiſoit le papier qui contrefait la monnoie; qu'il y avoit auſſi beaucoup de fauſſes eſpeces d'or & d'argent; & que les coupables étoient arrêtés.

La foudre eſt tombée ici en pluſieurs endroits : elle a briſé les mâts de pluſieurs vaiſſeaux dans la Tamiſe. Les bâtimens qui étoient au-deſſous du pont ont beaucoup ſouffert de l'impétuoſité du courant.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 5 Juin.*

Pendant la derniere quinzaine de Maï, l'importation de l'huile a été extrêmement conſidérable; il en a été de même de celle des grains. De 130 à 140 bâtimens entrés dans cet intervalle, il y en avoit au moins les deux tiers chargés de ces deux eſpeces de denrées. Nous continuons à puiſer dans les magaſins de Livourne : la Barbarie eſt inépuiſable. Il a paſſé pluſieurs bateaux chargés à Arles pour Toulon. La navigation a été, pendant ce tems là, très-brillante, tant pour l'entrée que pour la ſortie; les bâtimens ſortis du Port ont été encore beaucoup plus nombreux que ceux qui y ſont entrés.

La *Marianne*, le *Mars*, le *Saint-Joſeph*, l'*Heureuſe Marie*, l'*Intrigant*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. La *Marie-Anne*, Capitaine Augé; la *Bonne-Foi*, Cap. Vinvens; le *Caſtor*, Cap. Doudons, ont fait voile pour les mêmes Iſles. Le Cap. Louis Hamel, de Dieppe, commandant le ſenault, la *Comteſſe de Provence*, eſt parti le 22 pour Saint-Péterſbourg.

#### De Lyon, *le 9 Juin.*

Les Batteurs d'or ont obtenu l'Arrêt que leur promettoient l'intérêt du commerce, le vœu des perſonnes inſtruites, & les attentions du Gouvernement pour le ſoutien des Arts. Ils ſont autoriſés à paſſer à l'antimoine l'or qu'ils employent. Les gens du métier ſçavent combien cette préparation eſt néceſſaire à l'or, meme pris à l'affinage royal, quand on veut le mettre en feuilles. Il ne reſte aux Batteurs d'or qu'une gêne qui ſera légere, ſi l'on n'en abuſe pas, ce que vraiſemblablement ils ne doivent pas redouter.

*Extrait d'une Lettre de Lyon du 9 Juin.*

» Tandis que les hommes du ſiecle diſſi-
» pent voluptueuſement les fruits toujours
» renaiſſans de leurs coupables intrigues;
» tandis que les hommes ambitieux étalent
» des triomphes dont le Peuple a ſouvent
» bien ſujet de gémir ; tandis que les lar-
» mes du pauvre ne peuvent arrêter ces
» hommes, qui, ſouvent bernés & dupés
» dans des cercles bizarrement aſſortis, per-
» dent des ſommes immenſes; tandis que la
» plus ſcandaleuſe licence oſe ſe montrer
» publiquement ſous mille formes différen-
» tes, la vertu modeſte & retirée ſçait ſe
» ménager de purs & vrais plaiſirs par le
» plus délicieux emploi des ſacrifices qu'elle
» fait volontairement.

» Un homme de condition, Chanoine
» d'un des Chapitres de cette Ville, vient
» de faire, dans le plus grand ſecret, un
» acte de bienfaiſance digne d'etre connu de
» tous ceux de vos Lecteurs dans le cœur
» deſquels le ſentiment de l'humanité s'eſt
» conſervé.

» M. l'Abbé de M..... partage ſon tems
» entre les devoirs de ſon état, le ſoulage-
» ment des pauvres & le ſoin de ſon jardin.
» Son logement n'eſt compoſé que d'une
» cuiſine & d'une ſalle extrêmement peti-
» tes, & n'ayant l'une & l'autre que les meu-
» bles abſolument néceſſaires. Il en eſt de
» même de ſa chambre. Il n'en faut pas da-
» vantage pour donner une idée de ſa dé-
» penſe journaliere. Le jardin, où il y a
» beaucoup de fleurs, n'eſt garni d'aucun
» vaſe précieux ; mais il y régne de l'ordre
» & de la propreté.

L'arrangement, l'économie & la ſageſſe
» que M. l'Abbé de M..... a ſçu mettre ainſi
» dans tous les objets de ſa dépenſe, lui
» fourniſſent les moyens de ſatisfaire aux
» beſoins des indigens avec une profuſion
» que la modicité de ſes revenus rendroit
» incroyable, ſi l'on n'en avoit des preuves
» qu'il faut divulguer, ſans le nommer, de
» peur de lui déplaire.

» Ce vertueux Eccléſiaſtique étant, il y a
» quelques ſemaines, invité à une Aſſem-
» blée, indiquée pour délibérer ſur les
» moyens d'exécuter un établiſſement dont
» le projet n'étoit point formé par lui,
» dont même on ne lui avoit donné aucune
» connoiſſance particuliere, mais ſur lequel
» cependant il avoit médité, vint opiner;
» motiva ſon avis par des exhortations de
» confiance dans la Providence; & à la ſor-
» tie de l'Aſſemblée, gliſſa le plus adroite-
» ment qu'il put 21 doubles louis, faiſant
» 1008 liv., dans les mains du Tréſorier.
» Ce ne pouvoit être que le fruit des épar-
» gnes de pluſieurs années.

» La ſurpriſe & l'admiration du Tréſorier
» ont trahi le Bienfaiteur. Il dit ce qu'il
» venoit de recevoir ; & comme en ſe diſ-
» perſant, à la ſortie de l'Aſſemblée, on les
» avoit vus enſemble, ceux à qui le Tréſo-
» rier parla incontinent après le don, ne
» purent en méconnoître l'Auteur, & me
» l'ont nommé.

» Il y a quelques années que M. l'Abbé
» de M..... fit aux pauvres un entier ſacri-
» fice de ce qu'il avoit de portatif dans ſon
» jardin; tout fut vendu par une main tierce
» & sûre à leur profit.

» Cet homme généreux eſt prêt à leur
» faire encore le don de ſes nouvelles acqui-
» ſitions en ce genre. Ce ſont les ſeules
» qu'il connoiſſe. Heureuſe l'ame douce &
» tendre qui ne veut, même dans ſes plaiſirs,
» rien admettre qui ne tende au ſoulage-
» ment des malheureux !

## De Nantes, *le 11 Juin.*

Il y a eu quelque augmentation dans les prix des grains de quelques Provinces, verſés ici. Les cafés ont baiſſé : les cotons ſemblent vouloir prendre un prix plus fort : les autres marchandiſes de l'Amérique ne varient pas. Les eaux-de-vie valent 125 à 126 liv. les 29 veltes.

## De Metz, *le 12 Juin.*

Les grains ont hauſſé dans ce pays & en Lorraine. Cette Province en a fourni aſſez conſidérablemeut à l'intérieur du Royaume. Les proviſions ſont encore aſſez fortes ; & les apparences de la récolte ne donnent que des ſujets d'eſpérance.

## De Paris, *le 16 Juin.*

Nous avons eu ſouvent l'occaſion de parler des inconvéniens & des déſaſtres qu'entraînoit, dans les fêtes, l'uſage de jetter au Peuple de l'argent, toujours mal em-

ployé dans l'ivresse de la joie. Nous avons eu quelquefois celle de louer la conversion de cette dissipation fastueuse en œuvres de charité. Parmi ces œuvres, nous avons remarqué, dans notre dernier Journal, combien celle de rendre à leur famille & au Public de pauvres malheureux emprisonnés pour dettes, méritoit d'intéresser les cœurs bienfaisans ; & ce motif nous a engagé à remettre de tems en tems sous les yeux de nos Lecteurs l'exemple que nous donne à cet égard l'Angleterre. Nous voyons avec une satisfaction infinie que nous n'avons fait qu'exprimer le vœu & les intentions du Gouvernement. L'argent qui étoit destiné à être répandu parmi le Peuple, le jour (le Mardi 8) auquel Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine sont venus en cérémonie dans cette Capitale, sera employé à procurer la liberté à de pauvres Débiteurs. A l'Allégresse publique qui a éclaté, dans cette circonstance, succédera la satisfaction de voir des malheureux consolés & des familles sauvées.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description d'une nouvelle ruche pyramidale, présentée à la Societé établie à Londres pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, par M. Charles Withworth, l'un des Vice-Présidens de cette Académie. Traduction libre de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne ; adressée à l'Auteur de la Gazette.*

Cette ruche se place sur un plateau posé sur un pilier planté dans la terre & d'une force suffisante pour soutenir le poids du plateau & de ladite ruche. Ce pilier est enfoncé de maniere que les plus grands vents ne sçauroient le renverser ; sa partie supérieure n'est élevée que d'environ deux pieds au-dessus du niveau du terrein.

Le plateau dont on vient de parler a deux pieds en quarré ; ce qui se mesure par sa diagonale, & deux pouces d'épaisseur. Sous ledit plateau, & dans son milieu, est une excavation quarrée pour recevoir le faîte du pilier dont on a parlé.

Le plateau est fixé solidement sur le pilier avec des chevilles de bois ou avec des clous ou des coins entre le pilier considéré comme un tenon & l'excavation quarrée regardée comme une mortaise. On observera en passant que la façon de placer les ruches sur des plateaux isolés ne contribue pas peu à les garantir d'une partie des insectes qui font la guerre aux abeilles. Elle est même préférable à celle dont on fait usage dans les ruchers ordinaires où les ruches sont rangées fort près les unes des autres sur des tablettes ou rayons, ou posent sur de petites tables à quatre pieds.

On met sur le plateau une ruche de bois octogone ayant un pied huit pouces de diametre & dix pouces de haut, avec quatre fenêtres fermées par des glaces & recouvertes par de petits contre vents que l'on peut ouvrir ou fermer selon le desir que l'on auroit d'examiner le travail des abeilles.

Ces quatre fenêtres répondent aux quatre coins du plateau & laissent entr'elles un espace plein où sont appliquées extérieurement des mains de cuivre pour enlever la ruche au besoin.

Au milieu de la couverture de cette ruche hexagone est un trou quarré qui s'ouvre & se referme par le moyen d'une coulisse de bois d'environ quatre pouces de large qui est reçue dans deux rainures pratiquées dans l'épaisseur même du couvercle de ladite ruche hexagone. Ce trou quarré sert de passage aux abeilles quand ces insectes veulent passer de la ruche de bois dans une de paille qui est au-dessus. Cela arrive quand ils veulent *jetter* ou donner un essaim. Au moyen de la ruche que l'on décrit, on conserve ce dernier & la vie des abeilles quand on veut châtrer les abeilles.

Au-dessus de la ruche hexagone est une ruche de paille de forme circulaire & un peu plus applatie dans le haut que les ruches construites avec cette matiere. La ruche de paille a une ouverture quarrée dans sa partie supérieure, que l'on ouvre & referme avec une coulisse comme celle qui ferme la communication entre cette ruche & celle de dessous. C'est par ce trou quarré que les abeilles passent de la ruche de paille dans une troisième ruche qui est de verre & dont on va parler.

Sur la ruche de paille est fixée une ruche de verre dont la forme est à peu près sphé-

rique. Elle a une petite ouverture dans le haut où eſt placée une main ou grand anneau de cuivre pour la remuer quand il s'agit de cueillir le miel ; ce qui ſe nomme *châtrer la ruche.*

Cette ruche de verre a dix pouces & demi de haut & huit pouces & demi de diametre vers ſa baſe. On voit dans ſa capacité un morceau de bois arrondi comme un petit cylindre, ayant un pouce de diametre, lequel eſt placé dans une ſituation perpendiculaire & directement ſous la main de cuivre, & qui y eſt même fixé. Ce morceau de bois eſt traverſé dans ſon milieu par un ſecond morceau de même forme, qui doit être parfaitement horizontal & toucher, pour ainſi dire, les parois de la ruche. L'objet de ces bâtons eſt de ſoutenir les rayons de miel & d'empêcher qu'ils ne s'affaiſſent par leur propre poids, ou qu'ils ne ſe briſent par un coup donné maladroitement à la ruche.

La couliſſe ou ſoupape pratiquée dans la partie ſupérieure de la ruche de paille ſera de cuivre ou d'étaim, & aura onze pouces de long ſur quatre pouces de large.

La couliſſe de bois qui ferme la ruche hexagone aura dix pouces de long, quatre pouces de large, & neuf lignes d'épaiſſeur.

Lorſque la ruche eſt ſur le point d'eſſaimer ou jetter, ce qui eſt le même, on tire une de ces couliſſes pour donner paſſage au nouvel eſſaim dans la ruche ſupérieure, avantage dont il profite ſur le champ ſans fuir hors de la premiere ruche, comme cela arrive toujours. Lorſqu'on s'apperçoit que le vieil & le nouvel eſſaim ſont tranquilles, chacun dans leurs ruches, on ferme la communication en pouſſant la couliſſe dans ſa premiere place.

On doit laiſſer au bas de chaque ruche une petite ouverture de trois pouces de long & trois lignes de large, par laquelle les abeilles entreront dans leurs nouvelles demeures.

*Obſervation du Traducteur.* Quoique ces nouvelles ruches conſervent les eſſaims & la vie des abeilles quand on les châtre, on craint beaucoup que leur cherté n'en dégoûte le commun des Cultivateurs, lequel, pour l'ordinaire, ne ſçauroit faire de grandes avances, quelqu'avantage qu'il en puiſſe tirer dans la ſuite.

Ces ruches ont l'avantage de ne point exiger qu'on les ſurveille ſans ceſſe quand elles vont jetter. On ouvre la couliſſe dès le moment qu'on s'apperçoit que les abeilles commencent à ſe raſſembler en très-grand nombre à la porte de leur ruche, ſigne certain qu'elles vont pouſſer un eſſaim.

Ces nouvelles ruches ſe placent comme les anciennes ſous un rucher ou à l'ombre d'un grand arbre ; ſans cette précaution, l'ardeur du ſoleil feroit fondre le miel, & la pluie, de même que certains vents, nuiroient beaucoup aux abeilles.

Ceux qui deſireroient des détails plus étendus ſur les diverſes branches de l'éducation de ces inſectes ſi utiles, pourront conſulter le Traité complet que j'en ai donné à la ſuite de ma traduction du joli Poëme Italien de Jean Ruccellaï, ſur les abeilles, qui eſt intitulé *le Api.* Il ſe vend chez *Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, Fauxbourg S. Germain à Paris.* On lui a conſervé ſon titre, *les Abeilles :* il forme un joli petit in-12, pour l'aſſimiler à la ſuite précieuſe des Poëtes Italiens, qui ſe vend chez le même Libraire. Le format, le caractere & le papier ſont les mêmes.

Ce Traité des Abeilles eſt le plus complet que nous ayons ſur cette matiere plus importante qu'on ne ſe l'imagine dans l'Economie ruſtique. La partie purement littéraire de cet Ouvrage eſt Italienne & Françoiſe.

*Nota.* Nous profitons de cette circonſtance pour avertir le Public que M. Pingeron continue à recueillir tout ce qui peut augmenter & enrichir l'Ouvrage qu'il médite ſur les Arts utiles & agréables, & pour lequel il a déjà raſſemblé beaucoup de matériaux, depuis un grand nombre d'années, dans les différentes contrées de l'Europe. La multiplicité des connoiſſances utiles que l'Auteur a répandues dans les Ouvrages périodiques ſemble garantir le ſuccès de cet Ouvrage pour lequel le Public ſemble attendre impatiemment.

## I I.

### *Succès de la culture de la rhubarbe en Angleterre.*

Nous avons parlé dans un de nos Journaux du ſuccès qu'avoit eu dans la Flandre

Autrichienne une ſemblable entrepriſe ; & nous y avons ajouté la maniere de cultiver cette plante. Un Propriétaire de Wetherby, dans le Duché d'Yorck, vient de confirmer, par un nouvel eſſai, la facilité qu'il y auroit à la naturaliſer dans nos climats. En 1771, il ſe procura de la ſemence de la rhubarbe de Tartarie, vulgairement appellée *rhubarbe de Turquie*. Il l'enterra au commencement du printems de la même année ſous une couche de terre bien chaude. Au mois de Mai, il la tranſplanta dans le jardin de M. Haw, Habitant du même lieu. La plante eſt aujourd'hui très-vigoureuſe. Ce Propriétaire aſſure avoir obſervé qu'elle avoit, en dernier lieu, crû de *deux pouces par jour pendant ſept jours*. Ses feuilles ont environ deux pieds de long. La tige, magnifiquement marbrée, eſt haute de ſept pieds. Elle eſt maintenant en fleurs: c'eſt une curioſité que l'on va voir avec empreſſement. Il n'eſt pas certain que ces expériences & ces ſuccès nous engagent à adopter une ſi utile culture.

## III.

### *Sereine ou machine à battre le beurre.*

Le ſieur Chaulvin, Menuiſier au village de Bilh, près de Saarebourg, dans la Généralité de Metz, fait des *ſereines* ou machines à battre le beurre, très-ſimples & très-expéditives, à un prix modique : elles ne reſſemblent en aucune maniere aux différentes ſereines que l'on a imaginées juſqu'ici. Les perſonnes qui en auroient beſoin ſont priées de vouloir bien lui écrire, franc de port. Comme le village de Bilh n'eſt qu'à un petit quart de lieue de la grande route de Paris à Straſbourg, & à une demi-lieue de Saarebourg où couche la voiture publique, il ſera très-facile de ſe procurer cette ingénieuſe machine qui ſera de la plus grande utilité dans les marcareries & les laiteries.

## IV.

### *Remede pour une maladie qui attaque les brebis au pis.*

Dans la Siléſie, cette maladie a dernièrement emporté beaucoup de brebis ; on a employé avec ſuccès le remede ſuivant.

On prend un quarteron de l'herbe appellée *œil de bœuf*, & par les Allemands, *fleur de S. Jean ;* un tiers de livre d'huile d'olive verte. On fait cuire le tout enſemble juſqu'à ce que l'huile ne pétille plus, lorſqu'on en jette une goutte ſur du charbon ardent ; ce qui n'arrive que lorſque toute l'humidité a été enlevée de la maſſe. Alors on y ajoute une dragme de ſafran & un peu d'huile de térébenthine. La plante qu'on vient de nommer a, dans ſa ſemence & dans ſes fleurs, une huile très-balſamique dont la propriété eſt de ſécher, de réchauffer, d'appaiſer les douleurs, de diſſoudre le ſang caillé &c. On a guéri beaucoup de brebis en leur frottant le pis avec une plume trempée dans cette huile. Un Econome qui avoit vingt brebis malades, les a toutes ſauvées, en les traitant de cette ſorte.

Cet onguent eſt très-bon pour les plaies.

## V.

### *Uſage de l'ortie.*

On a fait de bonnes toiles d'ortie, ce n'eſt pas à dire qu'on en faſſe encore. Il eſt bon de chercher ſi elle ne ſeroit pas propre à d'autres uſages. Un Phyſicien de Gottingue vient de publier, d'après des expériences, que ſa graine, quand elle eſt bien mûre, cuite dans l'eau ou dans du lait que l'on paſſe enſuite, eſt un préſervatif aſſuré contre les vers qui font ſouffrir & périr tant d'enfans & même d'adultes. On deſire que les Gens de l'Art veuillent bien en faire l'épreuve & en apprendre le ſuccès au Public: l'on eſpere que, quoique cette découverte ne leur ſoit pas propre, ils ſe rendront aux vœux des bons Citoyens.

## VI.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 9 Juin 1773, au Samedi 12 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 l. 10 ſ. à 26 l. 15 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 26 l. 10 ſ. à 27 liv. Le ſeigle, de 16, 17 à 18 l. ; l'orge, de 14 liv. 10 ſ. à 14 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 9 Juin 1773 au Samedi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Juin 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Juin 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | H | G | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 15 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 16 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¾ |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 184 ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 ¼ |
| Gênes ..... | 95 ¼ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅛ p. % bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Lundi 14.* | *Mardi 15.* | *Mercredi 16.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1435 37 ½ 35 . | 1437 ½ 40 . . | 1437 ½ . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | 57 ½ . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 322 20 . . . | 321. . . . . | 321. . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 12 Juin 1773. | | Du Lundi 14. | | Du Mardi 15. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | J. | Creuzé, six dern. mois 1772. | H. | Defrance, six d. mois 1772. | J |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | J. | Cauchy, *idem.* | L |
| Caron, *idem.* | L. | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | | Defays, *idem.* | M |
| *Pour le Jeudi 10.* | | ..... | | ..... | |
| S. Janvier, six d. mois 1772. | L. | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 15 Juin.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 28 Mai.*

IL ſeroit à ſouhaiter, pour le bien de l'Agriculture, que l'on prît dans les autres contrées le ſoin que l'on prend dans cette Province de ſuivre les variations de la température de l'air, pour reconnoître & comparer leur influence ſur les productions de la terre. La combinaiſon des réſultats produiroit de grands avantages. On pourroit raiſonner, prévoir, prévenir des maux, préparer les remedes &c. L'état ſuivant des obſervations faites entre Ramſlau & Bernſtadt, par un Membre ordinaire de la Société Patriotique de Siléſie, depuis les ſemailles de 1772 juſqu'à la fin d'Avril dernier, pourra ſervir de modele.

Le tems ſec, au moment des ſemailles, a facilité le ſoin de nettoyer les champs de chiendent : mais une ſéchereſſe de neuf ſemaines pendant leſquelles la pouſſiere a été à peine quelquefois humectée, a fait appréhender que le grain ne pût germer & lever. Heureuſement les pluies longues & abondantes, tombées vers la moiſſon, avoient laiſſé quelque humidité qu'ont entretenue des roſées fortes qui, pendant les jours courts de l'automne, n'ont point été ſéchées par le ſoleil.

Pendant Octobre & Novembre, la terre meuble n'a été arroſée que par des pluies douces incapables de la condenſer. Par bonheur, il n'a pas ſoufflé des vents aſſez forts pour découvrir les racines des ſemences. En Décembre, la terre a été humectée; mais elle étoit trop ſéche pour que les eaux pénétraſſent bien avant. Vers la fin du mois, on a vérifié qu'il y avoit neuf à dix pouces de terre intérieure auſſi ſéche que de la cendre.

Au commencement de Janvier, il a commencé un peu à geler. La ſurface des champs étant priſe, l'eau de neige & de pluie n'a pu pénétrer ; dans les champs inclinés, elle s'eſt écoulée. La maſſe de cette eau, dans le courant du mois, n'ayant été que d'un pouce & demi de Paris, le ſol n'a point été humecté ; ce qu'on doit regarder comme un grand bonheur, vu la température des mois ſuivans.

A la fin de Janvier & au commencement de Février, époque où la terre n'étoit pas gelée, il eſt tombé aſſez de neige pour que les ſemences en ayent été entiérement couvertes. Cette neige a gelé au-deſſus ; au-deſſous il y eut de l'eau qui n'a point gelé : ſi la terre avoit été humectée & gelée, cette eau auroit fait pourrir les ſemences. L'eau de neige de ce dernier mois n'ayant été que d'environ un pouce, & s'étant raréfiée & évaporée pendant la criſe des jours qui ont été fort clairs, le reſte a pénétré la terre ſans offenſer les ſemences.

Lorſqu'aux premiers jours de Mars, la neige a commencé à diſparoître, on a vu des champs couverts d'herbes très-vertes &

très belles. Après la dissipation de la neige, le froid a continué; le 22, il a gelé: les plants n'ont point poussé, leurs feuilles sont tombées sans que le pied ait souffert. Du 24 au 26, la chaleur a fait un peu reverdir les plantes dans les endroits un peu chauds. La pluie froide, les frimats, la neige, la gelée du 27 au 29, ont retardé & conservé les plantes que trop de chaleur ou de froid auroit pu faire périr.

La premiere quinzaine d'Avril a été aussi favorable aux anciennes plantes qu'aux nouvelles semailles. L'air ne s'est échauffé que peu à peu. Les pluies n'ont donné à la terre que l'humidité nécessaire; elles ont divisé une espece de croute formée à la surface par la chaleur. Les plantes d'hiver se sont élevées; les sillons ont paru remplis. La derniere moitié d'Avril n'a pas secondé la premiere. Le froid du 24, le peu d'humidité (la pluie dans tout ce mois n'ayant pas été d'un pouce) ont retardé l'accroissement des plantes qui n'ont pas ombragé les sillons comme ci-devant. Si la sécheresse & le froid avoient continué depuis, quels dommages les plantes n'auroient-elles pas soufferts?

Ce détail est bien propre à nous faire connoître combien de risques notre subsistance ne cesse de courir, combien d'attention elle ne cesse d'exiger, combien elle demande de science, de prévoyance, de travaux de la part du Cultivateur? Combien ne doit-il pas être encouragé, tranquillisé, aidé, protégé, secouru? Quand on jette un coup d'œil sur ce tableau, qui est-ce qui osera parler de saison morte pour le Laboureur, & le séparer de la terre, & lui imposer des travaux étrangers, & lui refuser l'instruction la plus sçavante, & lui ravir les moyens de nous conserver la vie?

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 31 *Mai.*

Le Bill pour le meilleur réglement des affaires de la Compagnie des Indes actuellement agitées à la Chambre des Communes contient les dispositions suivantes.

Les Directeurs seront continués dans leurs places pendant un plus long espace de tems (jusqu'ici ils étoient renouvellés tous les ans): on ne les changera pas tous à la fois, mais seulement un certain nombre d'eux; & ils ne seront plus élus une seconde fois. Nulle personne, jouissant de quelque place ou de quelques émolumens dans l'Inde, ne pourra remplir celle de Directeur.

Afin d'empêcher ces partages d'actions, dont on se sert en certaines occosions pour augmenter le nombre des voix, chaque Votant devra en avoir au moins pour 1000 liv. sterling; & les transports des actions qui se feront par collusion, nonobstant toute rubrique de Barreau, seront validés au profit de ceux qui les auront reçues.

Chaque Votant affirmera, sous serment, qu'il est depuis douze mois de calendrier en possession de son capital; qu'il l'a acquis par testament ou par d'autres voies mentionnées dans le Bill, & nullement par collusion. Celui qui, dans ce cas, sera convaincu de parjure, subira la peine portée contre ce crime par l'acte de la cinquième année du régne d'Elizabeth, & par celui de la 2^e^. année de George III.

La Cour nommera le Gouverneur Général & le Conseil du Bengale; & les autres Gouverneurs de l'Inde leur seront subordonnés. Ce Gouverneur & ce Conseil, qui auront tout le pouvoir civil & militaire, ne pourront être changés que par le Roi.

Si le Gouverneur Général vient à mourir, le premier du Conseil remplira sa place jusqu'à ce que le Roi y ait nommé. La Compagnie nommera ses Facteurs & ses Commis pour l'administration de son commerce.

La Cour nommera un Juge en chef & trois Assesseurs pour servir de Cour Supérieure; ils jugeront les causes entre les Sujets Britanniques, entre les Naturels du Bengale, & entre les Naturels du Bengale & les Sujets Britanniques.

La Compagnie payera les honoraires du Gouverneur Général, du Conseil & des Juges.

Les Membres de la Cour de Judicature, le Gouverneur Général & le Conseil ne seront point assujettis à être arrêtés par corps.

On pourra appeller de tous les griefs au Conseil du Roi. Les registres du Greffe du Maire seront remis à la garde du nouveau Greffe qui décidera des causes d'homme à homme, par la voie d'un Juré composé de Sujets Britanniques résidans à Calcutta,

Aucun de ces Officiers ne pourra recevoir ni épices ni présens. Si les Employés de la Compagnie, soit civils soit militaires, reçoivent quelque présent, la Compagnie pourra à ce sujet les poursuivre en dommages & intérêts.

Il ne sera point permis aux Sujets de Sa Majesté dans l'Inde de se mêler du commerce du bétel, du sel & du tabac, ni d'aucun commerce intérieur.

On ne pourra prêter de l'argent qu'à un intérêt limité.

Aucun Plaignant ou Dénonciateur ne pourra s'arranger avec le Défendeur.

Ceux qui se seront démis volontairement de leurs places, ou qui auront été destitués, ne pourront commercer dans l'Inde sans permission.

Ceux qui auront été convaincus dans l'Inde, devant la Cour Supérieure, de quelque infraction à la confiance publique, seront punis à la discrétion des Juges, & on pourra les renvoyer en Europe après l'exécution de la Sentence.

Lorsque les Directeurs auront été informés des Jugemens de la Cour Supérieure, ou de quelqu'autre Cour de Justice de leurs établissemens, les Parties ne pourront plus s'arranger.

Le Gouverneur & le Conseil pourront faire des Réglemens & des Ordonnances lorsque les circonstances l'exigeront, en laissant cependant à toute personne dans l'Inde la permission d'appeller au Conseil du Roi, & ils pourront procéder comme Juges de Paix.

Les crimes ou malversations du Gouverneur, du Conseil & des Juges seront du ressort du Banc du Roi. Les dépositions faites légalement dans l'Inde seront regardées comme des preuves suffisantes dans ce cas; de sorte que le Gouverneur & le Conseil seront reçus en témoignage à l'instance de la Cour du Banc du Roi contre les Juges, & les Juges contre le Gouverneur & le Conseil.

Dans le cas d'information, le Chancelier & l'Orateur des deux Chambres pourront ordonner d'entendre les témoins dans l'Inde.

Les procédures faites en conséquence d'un Bill du Parlement contre les crimes commis dans l'Inde, ne seront point interrompues ou suspendues par la prorogation ou la dissolution du Parlement.

Lorsqu'une cause, qui a commencé dans l'Inde, devra être jugée en Angleterre, les Cours de Justice pourront ordonner de recevoir des dépositions & d'entendre des témoins dans l'Inde; ces preuves seront reçues comme bonnes & suffisantes dans les Tribunaux de Westminster, excepté dans des cas de crimes capitaux.

Cet Acte doit avoir force de loi publique & être cité comme tel dans les Tribunaux. On remarque qu'en promettant dans le préambule d'augmenter le pouvoir de la Compagnie, il ne lui laisse que les charges, & donne l'autorité la plus absolue au Gouvernement ou au Ministere. On observe encore que pour remédier aux abus commis dans l'Inde, faute d'inspection suffisante sur les Officiers de la Compagnie, ceux qui rempliront ces places ne seront gênés par aucune inspection quelconque. On craint qu'il ne remplisse les Communes d'Omrahs, de Nababs, de Soubas à millions dont ils seront redevables au Ministere &c. &c. &c. Le Lord Maire a convoqué le 29 une Assemblée, à l'effet de dresser une requête relative à ce Bill.

Le 28, plusieurs Bills ont reçu, par commission, le consentement royal. Un de ces actes a pour objet d'arrêter les procès pour des objets frivoles & de pure vexation, portés ci-devant du Pays de Galles aux Cours de Westminster.

On ne reçoit des Provinces que des nouvelles de dommages causés par les pluies & les inondations. A Northamptonshire, on n'en avoit jamais vu de si fortes: cependant on ajoute que si le tems se remet au beau, on a lieu d'espérer la plus belle récolte qu'on ait eue depuis nombre d'années. A Shrewsbery, il a plu pendant une semaine entiere. A Huttingdon, les eaux se sont élevées au point qu'il y en a eu dans plusieurs maisons jusqu'à trois pieds; & que les voitures ont été obligées de se détourner de plusieurs milles pour éviter les courans. A Cambridge, on ne se souvient pas d'avoir vu une inondation pareille dans cette saison; les digues ont été rompues; plusieurs mille acres de bas fonds, couverts de deux pieds d'eau depuis Mepal jusqu'à Denver; les récoltes de plusieurs champs à bled, entiérement détruites, des familles obligées d'abandonner leurs maisons. On a eu le tems de

ſauver preſque tous les troupeaux. La perte eſt ineſtimable.

II.

*NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

D'AIX (*en Provence*), *le* 3 *Juin.*

Les prix des grains baiſſent d'un Marché à l'autre. Outre le bled de Bourgogne, nous avons actuellement des bleds de Lorraine, ſans parler de ceux de la Barbarie.

M. de Monthyon, Intendant de la Province, a parcouru, depuis ſon retour, les magaſins à bled & les Hôpitaux, pour tâcher, ſelon l'intention du Gouvernement, de procurer du ſoulagement aux cantons diſetteux de ce pays. On diſtribue gratuitement pour les pauvres une certaine quantité de riz, avec un imprimé qui contient la maniere de former avec ce grain une nourriture ſubſtancielle & moins diſpendieuſe que le pain.

M. l'Intendant ne s'eſt pas contenté d'obtenir de la bonté du Roi plus de trois mille quintaux de riz, les pauvres doivent encore à ſon zele une nouvelle grace. S. M. » pour » ſubvenir à ceux de ſes Sujets du Pays de » Provence que le défaut de fortune met » dans l'impuiſſance de ſe procurer des » grains pour leur ſubſiſtance, a réſolu de » faire prêter aux Communautés, pour diſ» tribuer aux indigens, des grains ou fari» nes, ſous la condition qu'ils ſeront reſti» tués, un mois après la récolte, en la mê» me eſpece, quantité ou qualité, au lieu » où le prêt ſera effectué ».

DE LIVRON, *le* 4 *Juin.*

Le pont de bois qu'on avoit jetté proviſionnellement ici ſur la Drôme, en attendant la conſtruction du pont de pierre, fut emporté le 23 Mai dans la matinée : il n'a pu réſiſter aux crues d'eau. Cet accident porte un grand préjudice au commerce. On craint qu'il n'en arrive de même au pont établi ſur l'Iſere, ſur la même grande route: on n'en juge pas la conſtruction trop ſolide. Cet objet mériteroit une inſpection ſévere.

DE LYON, *le* 5 *Juin.*

Nous apprenons de différens côtés que la grêle tombée ici le 24 Mai a fait de grands ravages; elle a exrêmement maltraité divers cantons du Mâconnois, ſoit dans les vignobles contigus au Beaujollois, ſoit dans les Paroiſſes qui ſont au nord de Mâcon. Les environs de Senozan ſur-tout ont été abîmés.

Au ſurplus, les récoltes de pluſieurs endroits ſemblent promettre beaucoup, & les prairies des bords de la Saône ſont fort belles.

Les arbres ſont ravagés par les hannetons & par les chenilles que les plus grandes précautions ne peuvent détruire.

Le bled ſe ſoutient toujours à un haut prix qui ne diminuera peut-être pas juſqu'à ce que la récolte ſoit levée.

On a d'aſſez bonnes nouvelles des divers pays où l'on éleve des vers à ſoie. Si cependant, comme le bruit s'en eſt répandu, il y a eu en Piémont des orages très-violens, les mûriers auront ſouffert, & nous craignons beaucoup que la ſoie ne demeure toujours fort chere. Rien ne peut inſpirer aux Habitans des Villes fabricantes autant de frayeur que tout ce qui peut occaſionner un renchériſſement dans les denrées. C'eſt à ce renchériſſement que cette Ville doit ſans doute attribuer la diminution de pluſieurs branches de ſa Manufacture d'étoffes en ſoie, or & argent. On eſtime qu'elle a perdu d'un autre côté un ſixième environ de ſa Fabrique de bas de ſoie.

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins ont conſenti à laiſſer paſſer en franchiſe du droit de reve les laines en ſurge deſtinées pour la Manufacture des ratines de Neuville. Elles ſeront également franches lorſqu'elles ſeront envoyées de Neuville en Dauphiné pour y être filées; & lorſqu'elles retourneront à Neuville, cette troiſième ſortie ne ſera aſſujettie qu'à une conſignation des droits reſtituables à leur rentrée en étoffes; le tout afin de protéger l'accroiſſement de cette foible Manufacture.

Celles qui ſe ſont établies à Tarare en mouſſelines, & à Villefranche en indiennes, paroiſſent ſe fortifier tous les jours; mais il faut que le Fabricant de la Montagne s'en occupe avec ardeur avant de pouvoir être aſſuré que nous conſerverons cette partie conſidérable de travail.

DE DOUAY, *le* 5 *Juin.*

Le 25 du mois dernier, il tomba, ſur le

ſoir, une grêle des plus fortes : les lins de nos cantons ont été entiérement hâchés.

### De Nantes, *le 6 Juin.*

Il eſt entré derniérement à Breſt des cargaiſons conſidérables de grains tirés de Calais & de Dunkerque, en grande partie pour le compte du Roi. Le vaiſſeau du Roi, le *Vaillant*, commandé par M. de la Briſoliere, y eſt arrivé de Saint-Domingue.

Outre les grains & farines que nous recevons de l'intérieur & des Ports de la Province, il en eſt venu de la Friſe, de Hambourg, de Bremen, de Rotterdam &c. Le *Mafouque*, Capitaine Boulanger, eſt parti pour Guinée ; le *Solide*, Capit. Pacaud, pour le Port-au-Prince ; le *Caribou*, Capit. Pavie, pour Saint-Marc & le Port-au-Prince ; le *Terray*, Capit. Bonvallet, pour Guinée ; le *Septentrion*, Capit. Hamel, pour la Guadeloupe ; le *Salomon*, Cap. Aubatret, pour Léogane; la *Nouvelle-Marguerite*, Cap. Moiſeau, pour le Port-au-Prince. Le *Marquis de Lévi*, la *Nymphe*, la *Cigale*, le *Prince de Nizare*, le *S. Guillaume*, la *Gracieuſe*, la *Glaneuſe*, le *Victorieux*, la *Ville de Montlhéry*, viennent d'arriver des Iſles.

Il y a depuis long-tems un très fort préjugé établi parmi nos Habitans & nos Marins en faveur des bieres de Hollande : il a été fondé ; car nos Braſſeries n'ont pas pu de bonne heure nous donner des boiſſons de bonté & de garde propres pour nos Colonies ; les gens de l'Art les plus expérimentés n'y réuſſiſſoient pas. Depuis quelque tems, il s'en eſt établi une à la Chauſſée de Chéſine, & ſa biere a pleinement ſatiſfait nos Armateurs. Il va s'en former une nouvelle qui promet les mêmes avantages : ſi elle réuſſit, la concurrence ne pourra qu'être favorable au commerce ; & les ſuccès réciproques de nos Braſſeurs détruiront l'aſcendant que les Hollandois ont conſervé pour cet approviſionnement.

### D'Amiens, *le 8 Juin.*

Il faut fouiller la terre pour trouver le tréſor. Quand nous voulons conſtruire des chemins, nous ramaſſons les cailloux un à un, ſur les champs ou les friches ; chacun de ces cailloux a ſouvent pluſieurs lieues à faire pour arriver au lieu de ſa deſtination; ils deviennent fort chers. Souvent même, ils ne font pas d'excellens chemins. Comme notre maniere eſt de les employer ſans autre mêlange, il reſte des vuides entr'eux; ils portent quelquefois à faux; d'où il arrive qu'ils caſſent & qu'ils ſont trop tôt réduits en pouſſiere. En outre, on a obſervé en Angleterre que les terres que l'on avoit dépouillées de cette ſorte de pierres, pour les employer aux mêmes ouvrages, ne donnoient plus d'auſſi belles & bonnes productions qu'auparavant.

On remarque que dans ce pays-ci, ſelon toute apparence, autrefois couvert des eaux de la mer, la terre doit contenir & contient en effet des couches, des bancs de cailloux & de galets qui, avec moins de frais, entretiendront beaucoup mieux nos grandes routes & nos chemins de traverſe. Les cailloux, de la nature des pierres à fuſil, ſont communs dans la pierre calcaire, & notamment dans la craie. Les bancs des pierres tendus de cette derniere eſpece, ſe trouvent ſouvent ſéparés par de minces couches de cailloux continus qui n'ont quelquefois pas plus de quatre lignes d'épaiſſeur : ils ſe ſont moulés avec la pierre comme ſi les différentes couches de cette pierre avoient été maçonnées avec cette eſpece de ciment, ainſi qu'on le voit dans les carrieres de Saint-Maurice-lès-Amiens. Preſque par-tout il ſe trouve une couche de cailloux ou galets entre l'argille & la craie, mêlée de ſable & de terre graſſe dite *poterreſſe*. Il y a des montagnes de galets dans beaucoup d'endroits ; on en voit une ſur le chemin d'Amiens à Breteuil. Il eſt certain qu'il ſeroit très-avantageux de s'appliquer à reconnoître, par des ſondes, ces bancs de cailloux pour l'entretien des chemins. Ce moyen ſeroit moins diſpendieux, & le ſable dont les galets ſont entremêlés formeroit une liaiſon qui rendroit les chemins, pour ainſi dire, indeſtructibles.

### De Paris, *le 12 Juin.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 7 Février, qui ordonne ..... que les Fermiers des droits de péage, paſſage, langueyage de porcs & Parquet de l'Election de Loches, dans la Généralité de Tours, dénommés au préſent Arrêt, ſeront tenus de payer les huit ſous pour li-*

*vre qu'ils ont perçus ou dû percevoir en sus du principal desdits droits &c.*

Autre du 22 Février, *qui déboute les Officiers Municipaux des Villes de Metz, Verdun & autres de la Généralité de Metz de leurs oppositions à l'Arrêt du 13 Septembre 1772; ordonne, conformément à icelui, que les huit sous pour livre seront & continueront d'être perçus en sus tant du principal des octrois desdites Villes que du vingtième ou sou pour livre desdits octrois attribués aux Offices de Receveurs & Contrôleurs, & en outre en sus des quatre sous pour livre établis sur lesdits octrois pour former les octrois municipaux &c.*

Autre du 21 Mars, *qui ordonne que pour tenir lieu des huit sous pour livre des octrois de la Province de Flandres, il sera perçu annuellement & par abonnement, à compter du 1 Janvier 1773 jusqu'au dernier Décembre 1780, une somme de trois cens quarante-sept mille deux cens dix-neuf livres ..... Supprime les abonnemens qui ont été ci-devant faits auxdites Villes pour les deux sous pour livre de 1760 & 1763, à l'exception de celui consenti pour ces mêmes deux sous dont sont affectés les droits des Quatre-Membres de Flandres ..... Déclare n'être point compris dans lesdits abonnemens les droits de lestage à Dunkerque, & ceux de tonlieu, de péage, & autres de cette nature, appartenans au Roi, ou possédés par des Villes, des Seigneurs ou des Propriétaires.*

Autre du 4 Avril, *qui ordonne que conformément à la Déclaration du 1 Juin 1771, tous les Huissiers & Sergens Royaux seront tenus de se servir de papier marqué & de faire contrôler leurs exploits, pour quelque matiere que ce soit, même pour le recouvrement de la Taille, de la Capitation & autres impositions.*

Autre du 2 Mai, *qui ordonne que ceux qui n'auront pas payé les droits de marc d'or ordonnés par l'Edit de Décembre 1770, avant le sceau des Lettres ou Brevets sujets auxdits droits, seront tenus de payer le triple droit à la poursuite & diligence du Contrôleur des bons d'états au Conseil.*

Autre du 2 Mai, *qui ordonne que ..... les Habitans & Communautés privilégiées des Villes du Havre-de-Grace, Harfleur, Fécamp, Saint-Valery en Caux, Dieppe, Honfleur, Eu & Tréport, en la Généralité de Rouen; Saint-Valery-sur-Somme & du Bourg d'Ault, en la Généralité d'Amiens, seront tenus d'acquitter pour le sel qui leur est délivré à titre de privilége, les huit sous pour livre sur le pied du prix auquel celui de vente volontaire est délivré dans lesdits greniers.*

Edit du Roi, donné à Versailles au mois d'Avril, & registré en Parlement le 8 Mai, *portant création d'une Capitainerie des Chasses pour le Parc de Meudon.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Aire économique, par M. Vallet, Curé de Colombe.*

Je vois dans plusieurs Paroisses du Diocese de Grenoble sur-tout, que les Particuliers battent leurs bleds dans les granges sur des planchers construits de planches fort épaisses. Ce plancher n'est jamais bien solide; il ne joint pas assez pour que les grains ne passent pas entre les planches, quelques précautions que l'on prenne. Le fléau fait beaucoup de bruit, & les Batteurs étourdis appuyent légérement sur la paille. Le bled est mal battu, il se perd beaucoup de grains. Les grains restés dans la paille attirent les rats; les rats infectent la paille, & c'est une des causes des coliques qui emportent tant de bétail. C'est ce que j'ai vu souvent arriver, sur-tout lorsque la paille a été attaquée par certains gros rats noirs & venimeux que les chats ne mangent que très-rarement. Enfin les aires en planches ou plateaux coûtent cher.

Dans nos villages, ceux qui ne battent pas leurs grains en plein champ, creusent au milieu de leur grange un espace de grandeur suffisante, & de la profondeur d'un pied & demi. A la terre tirée du lieu, on substitue de la terre glaise vulgairement appellée ici *terre grasse*. On divise cette terre avec une pele de fer quarré, autant qu'on le peut; on l'arrose, on la pêtrit comme de la pâte, on en fait des tas comme les Maçons de leur mortier. Quand on en a quantité suffisante, on commence par un coin à en remplir les cavités, en l'applanissant avec une planche de deux à trois pouces d'épaisseur, de la longueur de deux

pieds environ, avec un manche rond à plan incliné. On place & bat cette terre, en allant à reculons. Elle s'attache au fond qui est sec. On l'unit parfaitement. Vingt-quatre heures après, on piétine sur cette terre, on la bat de nouveau avec la planche emmanchée. S'il s'y trouve des trous & des fentes, on les remplit avec de nouvelle terre pêtrie, pendant que la premiere est encore humide. La même opération se renouvelle plusieurs jours de suite; c'est l'ouvrage d'une heure chaque matinée. A la fin, la terre ainsi préparée, battue & unie, ne se fend plus.

Il y en a qui y mêlent de la paille de seigle hachée, le poil ou le crin qui tombe quand on étrille les animaux &c, pour lui donner plus de tenacité. Si l'on a de l'urine d'animaux, on pétrit la terre avec. Si l'on en a trop peu, il faut en arroser l'aire pendant quelques jours; l'ouvrage en est plus durable.

Quand au bout de plusieurs années, l'aire se creuse, à force d'y avoir battu du bled, on fait des trous aux endroits gâtés, on humecte le fond & les bords, l'on y met de nouvelle terre pêtrie que l'on bat comme ci-dessus.

Ces aires coûtent peu & durent longtems: le bled s'y bat très-bien, & sans perte, si l'on est attentif. Si, lorsqu'on doit battre, l'aire n'étoit pas bien séche, il faudroit, la veille, y répandre de la poussiere de chaux que l'on auroit soin de balayer le lendemain avant le battage.

## II.

*Expériences relatives à la maniere de semer.*

Un Propriétaire de Worcester, zélé pour l'avancement de l'Agriculture, a actuellement un champ de bled qu'il a ensemencé par le moyen d'un semoir ou d'un planteur qui fait les trous pour les grains de semence qu'il répand. Toutes les plantes de ce bled ainsi semé, sont à la distance de trente pouces les uns des autres. Elles sont beaucoup plus avancées & plus belles que celles des champs des environs où l'on a semé à la main. Les intervalles donnent une grande facilité pour tenir la terre bien nette. Le Cultivateur se sert, pour la conserver dans cet état, d'une herse qui en même tems arrache les mauvaises herbes, remue le terrein, & le prépare pour les semailles suivantes.

Le même Propriétaire a une prairie en luserne qui, vers le commencement de Mai, avoit déjà 12 à 14 pouces de haut. L'année derniere, cette prairie lui a donné cinq récoltes. Elle a été ensemencée, de même que le champ à bled, avec l'instrument perçant & semant: on la nettoye de la même maniere.

Ces expériences confirment la nécessité de semer clair & le plus également qu'il est possible, afin que les plantes ne se nuisent pas réciproquement, afin qu'elles reçoivent mieux les influences de l'air, afin qu'elles puissent résister davantage aux intempéries, afin sur-tout que le champ reste en quelque sorte libre ou praticable, qu'on en soit, pour ainsi dire, toujours le maitre, qu'on puisse le travailler suivant le besoin, & détruire les mauvaises herbes qui mangent & gâtent les récoltes.

## III.

## *AVIS.*

On avertit les personnes qui se sont dites Créancieres des Princes d'Hombourg, Wittemberg, Montbeillard, & qui ont été comprises comme telles dans la Direction de ces Princes, qu'il a été fait une contribution en 1770; & comme plusieurs des personnes qui y ont été comprises ne se sont pas présentées pour toucher ce qui leur revient, d'après cette contribution, les Créanciers connus sont sur le point de faire ordonner en leur faveur la distribution de ce qui revenoit à ceux qu'on ne connoit pas. Ainsi les personnes qui se croient Créancieres de cette Direction, peuvent envoyer ou faire remettre à M. Comynet, Directeur Général du Bureau de Correspondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur à Paris, leurs titres de créance, avec leur procuration en blanc; il se chargera de leur faire passer les fonds par lettres de change.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Juin 1773, au Mercredi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22, 25 à 27 liv. 5 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 27 l. Le méteil, 18 l. 15 s.; le seigle, de 16, 16 l. 15 s. à 17 liv. 10 s.; l'orge, de 13 l., 13 l. 10 s. à 14 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 5 Juin 1773 au Mercredi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 liv. 10 s. à 25 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Juin 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Juin 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 12 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 184 ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ½ p. % bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Jeudi 10.* | *Vendredi 11.* | *Samedi 12.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1437 ½ 35 37 ½ | 1437 ½ 35 . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 9 Juin 1773. | | Du Merc. p. le Jeudi 10. | | Du Vendredi 11. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. | J. |
| Roytier, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Gautier, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | J. |
| Boutray, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | M. | M. S. Janvier payera Samedi 12 Juin, à cause de la Fête du Jeudi. | | Patu, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 8 Juin.

## I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 10 *Mai.*

DIfférens Colleges, Bureaux, Commis des mines, du fer, de la banque &c, ont présenté des projets de finance tous plus ou moins opposés les uns aux autres & au bien public, parce que leurs Auteurs n'ont considéré l'Etat que des places particulieres qu'ils occupent, au lieu de se mettre à la source même des richesses & de les suivre dans leur distribution. Il n'y a point de choix à faire entre des projets qui ne sont pas selon les loix éternelles par lesquelles la nature a déterminé l'origine, la répartition, la marche & la destination de ses produits. Lorsqu'on connoît ces loix, on ne fait point de projets ; l'ordre est impérieusement tracé. Il sera facile de le reconnoître dans la transplantation que S. M. a autorisée d'une portion surabondante des Habitans de la Province de Dahlie dans les districts non cultivés de la Bothnie, où l'on verra, pour ainsi dire, une nouvelle Société se former, se maintenir, s'étendre par des entreprises & des dépenses rurales, sous une protection soudoyée par une partie de leurs produits non-réclamée par la culture. C'est vers cette source que S. M. a dirigé la bienfaisance, dans ces tems de besoin, par une impulsion douce qui a ouvert les réserves de grains accumulées par la crainte & la prévoyance dans les greniers & les magasins des Communautés, des Hôpitaux, des maisons publiques, des Commerçans ; réserves malheureusement d'abord enlevées à la circulation par l'alarme seule, & reversées à la fin dans les mains du Laboureur, sans contrainte & par des conventions volontaires pour le soulagement actuel des Peuples & leur prospérité future.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 13 *Mai.*

Le Port d'Helsingor a été nettoyé de façon qu'il est aujourd'hui beaucoup plus sûr & plus commode pour les vaisseaux. Le soin de rétablir les communications est un des principaux qui occupent aujourd'hui le Gouvernement : l'objet & les effets de ce soin conduisent à l'applanissement des obstacles politiques qui les croisent & les ferment.

### ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, *le* 24 *Mai.*

L'Allemagne n'offre rien de plus remarquable que les excès du brigandage & les variations de la saison. Si les productions n'étoient pas arrachées en tant d'endroits, avant même d'être formées, on auroit lieu d'espérer un tems plus heureux.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 23 Mai.*

Dans l'Assemblée de la Compagnie des Indes, tenue le 18, il fut unanimement reconnu que les profits du commerce comportoient un dividende de huit pour cent, & que les revenus devoient être partagés également entre le Gouvernement & la Compagnie. Le même jour, le Lord North, en présentant aux Communes son Bill pour l'administration des affaires de la Compagnie tant en Asie qu'en Europe, fit observer que le projet d'un emprunt, agréé par les Actionnaires, pour ne pas *accepter* les secours qu'elle avoit *demandés* au Gouvernement, étoit illusoire & impraticable.

La Chambre a ordonné de dresser différens Bills, pour l'importation du sel de l'Europe à Quebec, l'ouverture de quelques Ports à la Jamaïque & à la Dominique, l'établissement de nouveaux droits destinés à cette dépense, une plus grande liberté d'importation & d'exportation de certaines marchandises; pour la confirmation de certains droits sur les importations à l'Isle de la Dominique & les exportations de cette Isle pour les Colonies de la Grande-Bretagne &c.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 22 Mai.*

Le tems a été très-inconstant dans cette Province. Le froid, la neige, la pluie, la grêle, les orages se sont succédés ou entremêlés. La nuit du 10 au 11, la foudre tomba sur une tartane de Pêcheur au Port de Bouc, sans blesser personne.

Les navires venus du Levant & autres lieux ont confirmé les nouvelles des malheurs arrivés dans le Port d'Alexandrie, sur les côtes de l'Egypte, dans l'Archipel. Les équipages des bâtimens perdus au mouillage d'Alexandrie se sont sauvés. Le bâtiment du Capit. Allegre est retrouvé, celui du Capit. Langlade n'a été qu'endommagé.

### De Lyon, *le 25 Mai.*

Les pluies survenues depuis quelque tems ont ranimé tous les végétaux; mais les chenilles en dévorent une quantité considérable, sur-tout les poiriers & les cerisiers. Les vignes sont garnies de beaucoup de formes: si elles venoient à maturité, le Vigneron du Lyonnois, encore chargé d'une partie de sa récolte précédente, se trouveroit fort à plaindre; & il est forcé de desirer que les vendanges futures soient peu abondantes.

La soie est toujours fort chere, & nous ne sçavons pas encore si cette production de l'année courante sera assez forte pour faire baisser le prix au point convenable pour le débit. Quoique notre main-d'œuvre ajoute beaucoup ici au prix de la soie greze, nous avons le plus grand intérêt à ce que celle-ci demeure toujours au meilleur marché possible. Dans le commerce & l'industrie, tout est, comme dans la nature, sensible & important aux yeux des gens instruits. Notre Manufacture brille & brillera long tems sans doute encore par quelques parties uniques, saillantes & imposantes par l'éclat de leur superficie; mais il est certain que le corps de la Fabrique s'affoiblit. Nos instrumens dépérissent, c'est-à-dire, que nos Maîtres Ouvriers, que l'on peut regarder comme les contre-Maîtres des Maîtres Marchands, diminuent tous les jours de nombre. Le sort de ces hommes essentiels est devenu trop petit, trop dur à supporter, pour qu'ils se multiplient; &, par la même raison, le nombre des Compagnons & des Apprentifs diminuera de plus en plus. Il n'est pas possible que le corps souffre en quelques parties essentielles, sans que toutes les autres s'en ressentent; & nos Dessinateurs ayant moins d'occasions d'exercer leurs talens, dont la fécondité, jusqu'à présent inépuisable, nous a, chaque année, ouvert de nouvelles ressources, il est à craindre que nos desseins moins variés, moins piquans, ne nous maintiennent plus dans le privilége exclusif de fournir les plus belles étoffes qui paroissent dans les Cours de l'Europe. Si le génie ne s'éleve pas, il baisse.

Nous avons eu hier un orage accompagné de grêle de grosseur médiocre, mais chassée par le vent, & qui a tombé pendant sept à huit minutes. Le tems en a été fort rafraîchi.

DU LYONNOIS, *le 26 Mai.*

L'orage que nous avons eu le 24 de ce mois a été funeste à plusieurs Paroisses des environs que la grêle a ravagées. Ce fléau a frappé sur-tout quelques endroits du Dauphiné, de la Bresse, du Franc-Lyonnois & du Lyonnois. Les bleds y ont été abattus & hachés de maniere que plusieurs Cultivateurs ont pris le parti de les faucher (1).

Les foins semblent promettre plus qu'on n'avoit osé attendre. Cependant, comme il est permis de le vendre sur pied, on en a vendu, à lever à la récolte prochaine, 50 s. le quintal pesé dans le pré, l'Acheteur faisant les frais de fauchaison.

DE RIVE-DE-GIER (*en Lyonnois*), *le 26 Mai.*

Les contestations existantes à Rive-de-Gier, en Lyonnois, entre les Propriétaires des carrieres de charbon de terre & les Concessionnaires, depuis que la concession a été ouvertement sollicitée, viennent d'être toutes renvoyées pardevant M. l'Intendant. Les Parties n'auront plus à plaider à la fois en divers Tribunaux; & à l'avantage d'économiser ainsi sur le tems & sur les frais, elles joindront celui d'avoir pour Juge un Administrateur éclairé, seul capable de porter les esprits à une conciliation aussi nécessaire aux Particuliers qu'au Public.

DE BESANÇON, *le 23 Mai.*

» Une lettre de Bourgogne, du 19, annonce qu'à l'ouverture d'une fosse creusée dans l'Eglise de Saulieu, gros Bourg de cette Province, au moment où les enfans étoient assemblés, au nombre de 60, pour recevoir la premiere Communion, il s'éleva une exhalaison si funeste que le Curé, le Vicaire, quarante Communians, & deux cens Particuliers en sont morts dans l'espace de quinze jours; & qu'au départ du dernier Courier, environ cent malades étoient encore en danger ». Et l'on s'obstinera à infecter les lieux Saints & à empoisonner les Fideles!

(1) *Voyez dans la 3e. Partie de la présente Gazette la Lettre écrite par M. L. C. L. du Voigtland Saxon.*

DE SOISSONS, *le 28 Mai.*

La gelée de la nuit du 12 au 13 a causé aux vignobles du Soissonnois un si grand dommage qu'il a été estimé à quarante mille muids de vin, appréciation peut-être exagérée.

DE LA FERE, *le 30 Mai.*

Le 22 du courant, notre petit moulin à poudre a sauté. Le bâtiment a été entiérement détruit. Trois ou quatre personnes ont ressenti de cruelles atteintes de ce désastre. Quelques précautions que l'on prenne dans ces moulins, est il possible d'empêcher que l'agitation continuelle des machines, leurs violens frottemens, l'inflammabilité des matieres n'occasionnent tôt ou tard ces terribles accidens?

DE POITIERS, *le 30 Mai.*

Le 5 du courant, le Conseil Supérieur a enregistré la Déclaration du Roi du 30 Octobre 1772, *qui permet à tous Riverains des côtes maritimes, de cueillir, ramasser & arracher le varech*, ou *vraix*, *sar*, *goesmon*, le *fucus maritimus vesiculos habens* de Tournefort. On sçait que la coupe de cette herbe, propre à engraisser les terres & à fabriquer la soude, avoit été soumise, par une Déclaration du 30 Mai 1731, à des formalités si gênantes qu'elle étoit en quelque sorte interdite, sous prétexte qu'elle étoit nécessaire au fray du poisson & au développement. On connoit aussi les sages précautions que le Gouvernement a prises pour juger de la valeur de ces motifs & des clameurs élevées sur la prétendue malignité de la fumée de cette plante lorsqu'on la brûle. M. de Fontanes, Inspecteur des Manufactures à Nyort, a essayé de faire de la soude avec le varech, comme on en fait à Cherbourg; & il a parfaitement réussi.

L'Administration veille à la conservation des chemins. M. l'Intendant, par une Ordonnance du 6 Mai 1773, a fait défenses, conformément aux Arrêts & Réglemens précédemment rendus, à toute personne d'enlever ou faire enlever, sous quelque prétexte que ce soit, des pierres, sables, terres des grandes routes & autres chemins publics; ainsi que d'élaguer, couper, abattre, rompre les branches des arbres plantés

pour leur décoration, avec injonction aux Propriétaires des champs & domaines sur lesquels lesdits arbres sont plantés de veiller à leur conservation & de dénoncer ceux qui les dégraderoient, ainsi que les terres, les fossés. Il est également fait défenses à toute personne de déposer aucun fumier sur lesdits chemins & abords des Villes &c.

On remarque qu'il y a aux environs de Fontenay un assez grand nombre de vieillards très avancés en âge, parmi lesquels on voit deux centenaires étroitement liés ensemble, dont la mémoire est, dit-on, une chronologie curieuse, bonne à consulter, sur l'ancienne Agriculture de la plaine qui mérite quelqu'attention, & sur les anciennes mœurs de la campagne qui ont bien changé. Mais il y a quelquefois des raisons pour qu'on n'ose pas consulter les anciens registres ; & puis les Arts, dit-on, sont si perfectionnés ! Quoiqu'il en soit, la vieillesse de ces hommes respectables est attribuée à leur bonne conduite, & à leur bonne habitude de travail, au bon air & aux bonnes eaux du pays.

### De Rouen, *le 2 Juin.*

Les campagnes de la Haute-Normandie, en général, sont toujours d'une grande beauté. Les grains ne sçauroient promettre davantage. Le lin, objet si important pour notre commerce, a les meilleures apparences. Les pommes sont en très-bon état..... Il y a eu des jours très-favorables pour la pêche du maquereau.

### De Paris, *le 5 Juin.*

Edit du Roi donné à Versailles au mois de Mars 1773, registré en Parlement le 8 Mai, *portant suppression de la Chambre du Domaine de Moulins, & attribution des affaires dont elle connoissoit au Bureau des Finances de la même Ville.*

Autre donné à Versailles au mois de Décembre 1772, registré en Parlement le 5 Avril 1773, *portant création d'un Grenier à Sel dans la Ville d'Enrichemont, & établissement des droits de Ferme dans la Principauté d'Enrichemont & de Boisbelle.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 8 Janvier 1773, *qui ordonne que, pour tenir lieu des huit sous pour livre de l'Edit de Novembre 1771, auxquels doit être assujetti le droit d'un sou qui se leve à Saint-Quentin par les Officiers Municipaux & de Police, pour la marque apposée à chaque piece de toile, il sera perçu en sus, au profit de S. M., trois deniers seulement pour chaque piece de toile, dont le produit sera versé dans la caisse de l'Adjudicataire des Fermes générales.*

Autre du 16 Avril, *qui assujettit aux huit sous pour livre établis ou prorogés par l'Edit de Novembre 1771, les droits de marque & d'aunage, & autres perçus dans la Ville de Laval sur les toiles de toute espece & qualité, sous quelque dénomination, à quelque titre & au profit de qui que ce puisse être.*

Autre du 4 Avril, *qui déboute les Habitans de Vaucouleurs de leur opposition à l'Arrêt du 29 Novembre 1772, & ordonne qu'ils seront tenus, ainsi que les autres Communautés qui jouissent d'une diminution sur le prix primitif du sel, d'en payer les huit sous pour livre conformément audit Arrêt.*

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait d'une Lettre à M. l'Abbé Roubaud, Auteur du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris, par M.***, Membre de de la Société Economique de Bourghausen. De Reichenbach, dans le Voigtland Saxon. 30 Avril 1773.*

J'ai appris, Monsieur, par un de vos Correspondans, qui l'est aussi de notre Société, qu'on ne sçauroit vous faire un plaisir plus agréable que de vous envoyer quelques bonnes observations sur l'Agriculture & l'Economie. Les raisons que vous avez d'écrire sur ces matieres sont les mêmes qui m'engagent à voyager, pour m'instruire par moi-même de tous les objets auxquels j'attache de l'importance. J'ai promis à votre Correspondant de lui faire passer de tems à autre des résultats de mes observations : en attendant, je vais, Monsieur, vous faire part de ce que j'ai vu dans les environs de cette Ville, où je ne suis que par hasard, en retournant à Dresde d'où je me rendrai incessamment sur mes terres de Franconie, pour y passer la belle saison avec mes Fer-

miers. J'étois tantôt à Reichenbach, tantôt à Plauen, à Voigtsberg, Lobenstein & Koesteritz, pendant le printems de 1771. Il arriva, le 18 Mai de cette année, qu'il se forma dans le Voigtland, vers le midi (ou sud), un grand orage, accompagné de coups de tonnerre, d'un déluge de pluie & de grêle; ce qui dura depuis midi jusqu'au soir. Les villages de Dobeneck, Planschwitz, Magwitz, & Schwand, dans les environs desquels je me trouvois, furent les plus exposés à la fureur de cet orage qui détruisit les grains d'hiver, sur-tout dans les campagnes de Planschwitz. Les Possesseurs des champs voyant leurs espérances trompées, prirent différens partis pour tâcher de se dédommager de leurs pertes. Les uns firent de nouveau labourer leurs champs & y semerent de l'orge qui ne réussit pas; d'autres, qui n'avoient pas le moyen d'acheter de l'orge ou qui appréhendoient qu'il ne vint pas à bien, laisserent leurs champs dans l'état où la grêle les avoit réduits. Le Seigneur du lieu, Agronome expérimenté, avoit conseillé à tous de prendre ce dernier parti. Ceux qui suivirent son conseil virent, peu de tems après, avec le plus grand plaisir, que les tiges qui avoient été abattues & coupées par la grêle, se reproduisirent par la racine, & que chaque nouveau plant reparut avec trois, quatre, même cinq tiges, & produisit les plus beaux épis, qui fleurirent à propos & devinrent bien plus épais & plus fournis qu'à l'ordinaire. La seule différence qu'il y eut, c'est qu'ils parvinrent tard à maturité; mais ils y parvinrent & donnerent une très-bonne récolte. L'Agriculteur, qui est Seigneur des villages ci-dessus, s'est assuré, par des expériences de plusieurs années, que la grêle ne nuit pas aux grains lorsqu'elle ne les frappe pas quelque tems avant la floraison. Il ne dit pas que la récolte doit en être meilleure; mais trente ans de vie champêtre l'ont convaincu qu'elle ne peut guères différer des récoltes ordinaires. Ce n'est pas une nouveauté que je vous communique, c'est une expérience faite dans ce pays, & qui peut avoir été faite plus souvent ailleurs; aussi mon intention n'est-elle que de vous dire ce que j'ai vu moi même.

J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, L. C. L***.

## II.

*Epreuves d'un secret nouveau ou renouvellé d'embaumer les corps.*

Nous avons déjà parlé de plusieurs essais faits en Allemagne pour préserver les cadavres de la corruption. Suivant les nouvelles que nous avons reçues de Halle en Saxe, M. le Professeur Nietzki a poussé cet Art beaucoup plus loin qu'on ne l'avoit fait de nos jours. On assure que s'il n'a pas recouvré l'ancien secret des Egyptiens, il en a découvert un autre qui ne le céde pas à celui-là, si toutefois l'on peut croire aujourd'hui qu'un secret trouvé hier aura son effet pendant des siecles. Quoique cette qualité ne puisse pas encore être vérifiée, il paroît certain que M. Nietzki embaume les corps d'une façon fort supérieure à toutes celles dont on a essayé: il en a déjà embaumé plusieurs qui n'ont perdu ni les traits, ni le teint, ni la fraîcheur qu'il étoit possible de faire subsister. Il a sur-tout réussi sur trois jeunes personnes du sexe dont la beauté leur a survécu. Il n'en coûtera pas cinquante rixdales pour conserver ainsi quelqu'apparence de vie aux personnes dont les restes nous sont précieux. On parle à Halle de cette découverte comme si elle rendoit la mort moins redoutable: il semble qu'il y a quelque douceur à songer, sinon pour soi, du moins pour des personnes cheres, que l'on sera au moins préservé de la pourriture.

## III.

*Observations sur la construction économique des maisons de campagne, par M. Vallet, Curé de Colombe.*

Lorsqu'on bâtit, on fait assez peu d'attention à l'arrangement des planchers des chambres, de la charpente du couvert, sur-tout des jambages des portes & fenêtres: cette inattention suffit pour que les maisons tombent toutes neuves Les Ouvriers courent à salaire; il faut veiller à la solidité & à la sûreté.

Lorsqu'on fonde un bâtiment, il faut descendre jusqu'à la terre ferme, & faire les fondations fort larges: la hauteur des bâtimens doit déterminer la largeur des fondations, & la solidité du terrein leur profon-

deur. Il faut les faire, autant qu'on peut, la chaux venant d'être fusée. C'est sûrement la façon des anciens Romains. Le mortier devient ainsi mastic.

Dans les campagnes, on fait ordinairement le seuil & le jambage des portes en bois dur; ce qui forme une espece de cadre en quarré long. Cela est plutôt fait; le Charpentier a plus de commodité pour le poser. Tout autour de ce cadre, on fait la maçonnerie: jusques là tout va à merveille. Le Maître ne voit pas que ce seuil sera bientôt pourri par l'humidité; après quoi, les jambages posés dessus avec tenons & mortaises, baisseront; la maçonnerie du dessus du portail n'aura plus de support. Le mal est sans remede; la maison croule peu à peu.

Une dépense de douze sous peut prévenir cet accident. Mettez sous chaque jambage de la porte un tourrillon de fer quarré, entrant dans le bois de la longueur d'environ trois pouces. Ce tourrillon sera rond au bout, de la longueur d'environ un pouce & demi, pour entrer dans un gros caillou aussi plat qu'on pourra l'avoir, & qu'on aura percé avant de poser le jambage de la porte. Cette pierre sera un peu élevée hors de terre, afin que les égoûts du bâtiment ne pourrissent pas les extrémités du jambage. On peut ensuite y rapporter un seuil en bois: quand il est gâté, on le change sans que ce changement porte aucun préjudice. Si la maison est en maçonnerie, il faut faire un ceintre en pierre, ou mieux en brique: le vuide entre le ceintre & le bois sera bouché en maçonnerie.

Il ne faut jamais faire reposer les poutres des chambres sur les jambages des portes ni des fenêtres, fussent-elles en pierre de taille. La pesanteur des planchers fait écarter les jambages; la maison est par terre: c'est ce que je vois arriver à la Ville comme à la campagne. Il faut que les poutres reposent sur les murs de refent. Il y a des Ouvriers qui les posent sur le milieu même des portes ou des fenêtres dont les pierres sont bientôt cassées.

Une maison qui, toujours bien couverte, dureroit plusieurs siecles, ne durera pas 50 ans, si cet objet est négligé. J'ai vu refaire deux fois les mêmes maisons, soit en maçonnerie, soit comme on les fait dans nos campagnes, en terre battue. Le toit doit donc être bon & promptement réparé, en cas de dommage. On ne se départ pas encore de l'abus de mettre dans la construction des cheminées, des bois enduits de mortier: ce mortier seche & tombe; le suif s'attache au bois; le feu y prend, la maison brûle. Dans les Villes, dans les campagnes, les Echevins, les Châtelains &c, ne sçauroient trop avoir l'œil sur cet objet, pour en avertir & détourner les Ouvriers, les Propriétaires &c; car il faut veiller à la sûreté publique. Si l'on fait des cadres en bois, il faut qu'ils soient assez éloignés du manteau de la cheminée, & garnis de bandes de fer, pour y appliquer des briques en maçonnerie, sur lesquelles on pose des molasses; ainsi que la chose se pratique aujourd'hui dans cette Ville (Grenoble). Il faut que les cheminées soient assez larges pour être facilement ramonées.

## I V.

### *Observations sur l'emploi du son de froment dans le pain.*

M. Parmentier, Apothicaire Major de l'Hôtel Royal des Invalides, toujours laborieusement & sçavamment occupé de recherches relatives à la multiplication & à la bonification des subsistances de premiere nécessité, a reconnu dans les combinaisons & les épreuves réitérées qu'il a faites sur la substance nutritive des végétaux & leur conversion en pain, combien l'usage du son de froment pourroit être avantageux ou nuisible. S'il est employé tel qu'il sort de dessous la meule, & mis en dose trop considérable dans le pain, il le rend lourd, mat, indigeste, & facilement corruptible; & ce pain, trop bis & mal façonné, cause des accidens cruels. Le son attire l'humidité de l'air; son altération se communique à la masse dans laquelle il entre; & comme elle tend à la putridité, elle devient le germe des maladies les plus dangereuses. Sans doute c'est là une des causes de ces épidémies putrides si fréquentes pendant les disettes &c.

Cependant le son contient des parties nourrissantes; l'usage de le donner aux bestiaux le suppose & le prouve. Pour se convaincre que cet effet ne provenoit pas de la petite quantité de farine qu'il con-

tient ordinairement ; M. Parmentier a pris de gros son qui est le moins farineux, l'a réduit en poudre très-fine, & n'a employé que les dernieres portions qui passoient ; en sorte que c'étoit du son tout pur.

Comme il avoit remarqué que sa décoction augmentoit la bonté du pain avec lequel on le pétrissoit, il voulut aussi connoitre quel seroit son effet en substance dans la pain, mis en poudre très-fine & mêlé en petite quantité Dans cet état, il le mêla à plusieurs reprises, avec la farine d'orge, celle de seigle, d'avoine, de bled de Turquie, de riz, de pommes de terre & d'amidon. Tous ces pains étoient meilleurs, moins pesans, moins indigestes que les pâtes faites des mêmes farines sans le mélange du son. Le son de froment a seul produit cet effet.

Ce son, quoiqu'il ne contienne que peu de parties nourrissantes, peut donc servir très-avantageusement, soit en décoction, soit en substance, dans les pâtes qui ne levent pas aisément, dont les pains sont peu savoureux, pourvu qu'on ait la précaution de les réduire en poudre très fine & de n'en mettre qu'une certaine dose.

Par la mouture économique, on a plus de son dans la farine ; mais il est plus divisé, & cet état de division est capable de lui faire perdre tout ce qu'il a de nuisible, en le faisant entrer en combinaison avec les parties qui composent essentiellement le pain. Lorsque le son est trop gros, la fermentation & la coction du pain ne le changent pas ; & il ne peut être dissout par les sucs digestifs.

La légéreté du son, son état spongieux, la quantité des parties huileuses qu'il contient, la petite portion de matiere glutineuse qui s'y trouve adhérente ou confondue, toutes ces choses peuvent bien communiquer aux farines dans lesquelles on le mêle quelque vertu du froment.

Enfin, il est à remarquer que dans les alimens, il faut qu'il y ait une substance solide & peu nourrissante qui tienne dans l'estomac & serve à en distendre les parois ; il ne suffit pas d'être nourri, il faut être lesté : mais trop de lest ne feroit qu'irriter l'estomac & augmenter même l'appétit. L'on ne peut donc attendre de bons effets que du son extrêmement divisé & employé en petite dose.

## V.

*Vin & autres liqueurs extraites du bouleau &c.*

M. Paalzow, Recteur émérite de Séehausen dans la Vieille Marche, annonce de tems en tems la découverte de bons secrets qu'il offre toujours à bon marché. Ordinairement il donne volontiers à l'épreuve, & il envoye des essais gratis. L'année derniere, il a promis & communiqué à différentes personnes la recette d'un vin de bouleau, excellent & même comparable au vin de Hongrie. Plusieurs grands Propriétaires de la Marche en usent. M. le Recteur veut bien en envoyer des essais aux Etrangers qui lui en demanderont ; il consent même à leur enseigner sa façon de le faire, moyennant une *petite reconnoissance*. D'après ses instructions, la Noblesse du pays en fait ; mais elle ne réussit pas encore aussi bien que lui.

Du fruit, M. P. tire une liqueur fort supérieure au cidre & au poiré. Il a aussi un procédé dont il ne refuse point la communication, pour en extraire de bonne eau-de-vie. Quoique le raisin ne mûrisse guères dans la Vieille-Marche, il en tire une eau-de-vie qu'il dit égale à celle de France.

Il substitue à l'eau-rose des tablettes qui ont les mêmes propriétés, se transportent aisément, & se conservent pendant nombre d'années. C'est encore un secret dont il fait part avec la plus grande facilité.

Il a perfectionné le moyen de faire avec les pommes de terre une espece de café. Il a une provision de très-bon amidon de ces tubercules.

Pour vérifier la réalité de ces annonces, il n'en coûteroit presque que l'affranchissement des lettres & des réponses, & quelques frais légers d'envoi.

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 29 Mai 1773, au Mercredi 2 Juin, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 25 à 26 l. 10 s. *le septier* ; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 15 liv. 10 s., 16 à 16 liv. 10 s. ; l'orge, de 12 liv., 12 l. 5 s. à 12 l. 10 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 29 Mai 1773 au Mercredi 2 Juin, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 à 25 l. 5 s. *le sept.*; *id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Juin 1773, de 55 à 56 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 50 à 51; *id.* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Juin 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 5 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 1 16e. |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Jeudi 3.* | *Vendredi 4.* | *Samedi 5.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1430 . . . . | 1440 . . . . | 1440 . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 318 20 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 2 Juin 1773. *Messieurs* | | Du Jeudi 3. *Messieurs* | | Du Vendredi 4. *Messieurs* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Radix, six dern. mois 1772. | G. | Courmont, six d. mois 1772. | F. | Lempereur, six d. mois 1772. | J. |
| Roytier, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 1er. Juin.

## I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Mai.*

IL s'eſt manifeſté une maladie parmi les chevaux dans la Province de Néricie : auſſitôt il a été donné des inſtructions & des ordres pour en prévenir les progrès. Par une correſpondance active qui s'étend ſur tous les objets intéreſſans, principalement pour l'Agriculture & la population, tout eſt, en quelque ſorte, préſent aux yeux du Gouvernement. Quand on n'eſt averti du feu que par l'incendie, ſes ravages ſont toujours affreux.

M. Hartmann, Docteur & Profeſſeur à l'Univerſité d'Abo, a publié une Diſſertation ſur les moyens de prévenir & de guérir les rougeoles, en réponſe à la queſtion propoſée par l'Académie Royale des Sciences. Ce Mémoire a été couronné.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 8 *Mai.*

La Commiſſion ci-devant chargée du département rural tenoit ici ſes Aſſemblées ; & ſes Secretaires avoient leurs Bureaux à Chriſtianſbourg. Si cette diviſion avoit quelqu'avantage, ce n'étoit vraiment pas celui de la prompte expédition des affaires ; & celui-là n'eſt pas léger, du moins pour les Parties. La Chambre des Comptes connoîtra doreſnavant de ces matieres, c'eſt-à-dire, des procès & différends relatifs ſoit aux poſſeſſions que l'on a, ſoit aux fonctions qu'on exerce dans les campagnes. Les petits abus reſſemblent à ces petits inſectes qui, prodigieuſement multipliés, dévaſtent à la fin tout un territoire.

Le Roi n'a plus aujourd'hui d'intérêt dans les fonds de la Compagnie Aſiatique. Le Fiſc a ſa ſociété naturelle avec les Propriétaires fonciers pour l'entretien, la bonification & le partage des produits territoriaux.

Il ne ceſſe de paſſer quantité de navires par le Sund ; mais peu de grains.

Il vient d'être permis aux Commerçans de Bergen d'importer en Norwege pendant trois ans, ſur des bâtimens nationaux, du froment, du ſeigle, du ſarrazin, des feves & des pois, pour les y dépoſer dans des magaſins auprès des Douanes auxquelles on payera les droits ſur ce qui ſera conſommé dans le pays, & ſans qu'on puiſſe les réexporter tant que les Habitans ſeront dans le beſoin. On ne ſçait ſi ces magaſins ſeront bien remplis, & ſi les approviſionnemens ſeront à bon marché.

### ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le* 11 *Mai.*

La Foire préſente de Leipſick eſt beaucoup meilleure qu'on ne l'avoit eſpéré. Il s'y eſt rendu un aſſez grand nombre de Mar-

chands de Moldavie, de Transylvanie & de Pologne. Les Juifs y font de gros achats, en marchandises de soie sur tout.

### De Gottingue, *le* 13 *Mai.*

On s'est servi de toute sorte de moyens pour relever le débit des Fabriques de grosses toiles; mais tous ces moyens n'ont pas fait que ces mauvaises toiles fussent bonnes, & le débit n'en a pas été plus considérable. Aujourd'hui l'on conseille au Gouvernement de mettre la main à cette fabrication, de rendre la qualité de ces toiles excellente, moyennant tels fils & telle largeur déterminés, & d'ordonner que les Artistes soient habiles, ou que sans l'être, leurs ouvrages soient parfaits. On dit que les Tisserands trompent. Quant à l'injustice, sans doute c'est au Gouvernement à la réprimer & à la punir.

Depuis cinquante ans, la culture du chanvre & du lin s'est fort étendue en Allemagne. Au lieu d'acheter beaucoup de toile étrangere, comme auparavant, ce pays en fournit aujourd'hui à plusieurs autres. L'Espagne & le Portugal en tirent de grosses toiles; & l'on présume que ces Royaumes & autres Etats doivent être pourvus pour longtems. Les bonnes Fabriques de l'Empire se soutiennent d'elles-mêmes; les autres tombent, quoique l'on fasse pour les soutenir. Il n'y a jamais que l'Ouvrier qui fasse l'art, & que l'instruction & le talent qui fassent le bon Ouvrier.

### D'Eisenach, *le* 13 *Mai.*

Il vient d'être porté des peines très-séveres contre ceux qui couperont du bois dans les forêts soit pour le brûler ou l'employer, soit pour le vendre clandestinement. A ces hommes, qui ravissent & détruisent une denrée de nécessité premiere, sont presqu'assimilés, par une autre Ordonnance, ceux qui dénicheront des rossignols. Il ne paroît pas que la morale & la politique (s'il est jamais permis de distinguer l'une de l'autre) mettent de tels rapports ou des rapports semblables entre ces deux actions.

### De Bonn, *le* 15 *Mai.*

Les Jurisconsultes du pays ont long-tems agité, *en quelle valeur un Débiteur devoit rendre les capitaux qu'il avoit empruntés?* La Justice avoit auparavant décidé *valeur pour valeur égale*: mais la diversité des opinions étoit fort préjudiciable tantôt aux Débiteurs tantôt aux Créanciers, & toujours au commerce, aux affaires &c. S. A. E. a ordonné, par un Edit du 23 Mars, que les remises se feront, suivant les termes de l'emprunt, en même valeur & en mêmes especes, s'il n'a été spécifié, dans l'obligation, que le payement sera fait selon le tarif du cours lors de l'échéance.

Cette question donne lieu à une seconde relative sur-tout aux constitutions de rente. *Celui qui a emprunté cent écus, lorsque ces cent écus représentoient cent boisseaux de grains, peut-il, en conscience, ne rendre numérairement que cent écus, lorsque ces cent écus ne représentent plus que cinquante boisseaux de grains?* Il ne s'agit pas ici de la Jurisprudence, Il s'agit de la Justice. Les hommes droits, équitables & éclairés sont instamment priés de publier leurs réflexions sur ce problême.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 18 *Mai.*

Hier, le Lord North examina, dans la Chambre des Communes, les objections opposées aux résolutions prises par la Chambre au sujet de l'emprunt de la Compagnie des Indes. Il dit que l'offre faite par le Parlement de laisser à la Compagnie, pendant six ans, le produit territorial de ses possessions, étoit fort généreuse: que l'emprunt de 1,500,000 livres, vu l'état actuel des affaires de la Compagnie, seroit fort près d'être liquidé en 1778 & 1779: qu'en obligeant la Compagnie à un dividende de six ou sept pour cent, c'étoit la surcharger, attendu que ce n'étoit pas le vrai dividende de son commerce: que, par la profonde attention qu'il avoit donnée à tous les écrits sur cette matiere, il lui étoit démontré que le sept pour cent étoit le profit le plus fort qu'elle eût fait dans son trafic: que la Compagnie n'avoit pris le parti de s'adresser au Parlement qu'à la derniere extrêmité & au défaut de toute ressource: que dans certaines circonstances, la Compagnie avoit obtenu du Gouvernement des graces & des faveurs concernant les droits de Douane:

qu'elle s'étoit souvent adressée à la Trésorerie pour obtenir du tems & même des secours, & qu'elle en avoit obtenu des sommes considérables &c. L'examen du Bill pour régler les affaires de la Compagnie fut remis au lendemain.

Dans son Assemblée du 12, la Compagnie des Indes, dans la vue de se passer des secours du Parlement, agréa & annonça un emprunt de 1,500,000 l. st. par souscription, sur le plan de M. Gordon, à raison de deux cent pour cent de prime, outre le dividende de six pour cent jusqu'au remboursement du capital ou à la hausse du dividende jusqu'à huit pour cent, en faveur des Actionnaires qui souscriroient pour hypothéquer à la sûreté de l'emprunt les fonds qu'ils ont dans la Compagnie. Le 14, un Baronet distingué, & un riche Marchand proposerent de s'engager pour 150,000 l. st.

La décadence des Manufactures de Sudbury y a fait hausser exorbitamment la taxe pour les pauvres.

A la Foire de Symington, le prix du fromage a baissé; il y en avoit une très-grande quantité.

On dresse différens Bills pour restreindre la distillation des liqueurs & leur vente en détail; régler le commerce de la soie &c, prévenir les soulevemens des pauvres.

Il a péri quelques vaisseaux sur la côte du Lincolnshire, entr'autres, un chargé de grains pour Londres.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Aix (*en Provence*), *le* 18 *Mai.*

La situation de cette Province, toujours à peu près la même, a engagé des Citoyens à proposer des ressources économiques, plus connues ailleurs que dans ce pays-ci. On invite, par exemple, les Amidonniers à substituer au bled, dans la confection de l'amidon, les racines & semences des pied-de-veau, colchique, asphodele, tournesol &c. On remarque aussi que les pepins de pomme & autres fruits sont très-farineux & qu'ils ont un goût agréable; ce qui seroit plutôt une ressource pour les pays à cidre & à biere que pour celui-ci. On auroit pu ajouter que les fécules des plantes nommées ci-dessus, & d'une infinité d'autres, sont exactement de la même nature que celle du bled, & qu'elles sont, non-seulement propres à faire d'excellent amidon, mais encore de bon pain, en y joignant un peu de cette substance mucilagineuse du froment dont elles sont dépourvues. C'est à tort qu'on attribue à cette substance la qualité exclusive d'être nourrissante: la partie nutritive consiste dans l'amidon même. Cette erreur est dangereuse, en ce qu'elle détourne, en cas de nécessité, de recourir aux plantes qui donnent une fécule semblable à celle du froment sans avoir son mucilage. Parmi ces productions subsidiaires, s'il y en a une qui doive être particuliérement recherchée & cultivée dans ce pays, c'est la pomme de terre, parce qu'elle abonde en fécule, que la culture n'en est nullement dispendieuse, & qu'elle n'est pas difficile sur la qualité du terrein. Cette Province qui habituellement ne recueille point assez de grains pour sa subsistance, ne sçauroit adopter & répandre de culture plus convenable, plus utile, plus fructueuse & plus propre à nous secourir en tems de disette. Cependant on se rappelle qu'autrefois elle vendoit beaucoup de grains au-dehors.

De Poitiers, *le* 20 *Mai.*

Des préjugés barbares, nés du sein même d'anciennes loix, & survivant à ces loix anéanties, refusent encore des secours aux hommes qui ont eu le malheur de se noyer. On vient d'en voir de nouveaux exemples dans le Bas-Poitou. A l'aspect des cadavres, les Paysans ont le cœur glacé, ils se détournent, ils fuyent, dans la crainte de se compromettre avec la Justice. Puisque la bienfaisance a commencé à se porter vers ces malheureux, puisque les moyens d'en sauver une partie sont trouvés, puisque l'instruction est facile, il ne faut pas laisser l'ouvrage imparfait, il ne faut pas se borner à un bien local, il faut poursuivre l'ignorance jusqu'à ce qu'elle soit généralement dissipée. La lumiere luit dans quelques Villes; mais les campagnes, & surtout les villages enfoncés, sont encore couverts des anciennes ténebres; & l'homme y périt abandonné par l'homme. Comment les Seigneurs, les Curés, les Officiers de

Justice & tous les bons Citoyens ne se réunissent-ils pas de toutes parts, pour répandre jusques dans le dernier hameau des connoissances si salutaires ? Seroit-ce un soin bien pénible, seroit-ce une dépense bien onéreuse que de faire publier & afficher dans tous les carrefours & aux portes des Eglises des instructions, des encouragemens, des promesses de récompense, les récits des succès journaliers des méthodes proposées ? Quel bien fera-t-on donc si l'on refuse de faire celui-là, à si peu de frais & avec une satisfaction si douce ?

### De Besançon, *le* 23 *Mai.*

Il y a quelque tems que les prix des grains ont augmenté, mais assez légérement; & les apparences sont trop bonnes pour qu'il arrive des changemens considérables, les accidens à part.

La voie des souscriptions pour les entreprises utiles ou agréables, si commune dans d'autres pays, commence à s'introduire dans le Royaume. Peut-être aura t-elle d'abord plus de succès pour les objets d'agrément; car il n'y a guères que les riches qui puissent y participer ; mais insensiblement il faut espérer qu'elle s'étendra jusqu'aux objets d'utilité. L'état actuel des finances de la Ville & l'obligation de les employer, par préférence, à des usages tendant d'une maniere directe au soulagement du Peuple, avoient forcé le Magistrat à suspendre les travaux commencés pour procurer aux Habitans une promenade saine & agréable dans l'enceinte des murs. Des Citoyens ont offert de contribuer à cette dépense par la voie de la souscription ; & elle a été ouverte. Ces travaux attireront quelques salaires dans les mains des pauvres : ils procureront aussi un avantage réel par le desséchement de mares qui infectent l'air ; enfin il faut bien avoir des lieux pour se délasser du travail & des affaires. Il faut espérer que nos neveux verront ce moyen d'inviter & d'engager les riches à de bonnes œuvres efficacement & heureusement employé, sur-tout lorsqu'on aura bien distingué ce que la charité conseille d'avec ce que la Justice commande.

### De Tours, *le* 24 *Mai.*

Le Bureau des Finances de cette Généralité a rendu une Ordonnance générale, sur le fait & direction de la grande & petite Voyerie, portant entr'autres choses,

Qu'il ne sera fait aucune anticipation sur les grandes routes, chemins royaux, publics & autres; qu'ils ne seront labourés, obstaclés, ombragés; qu'on n'y fera pourrir ni paille ni chaume; qu'il n'en sera point tiré de terre; qu'on n'y plantera point de hayes & qu'on n'y creusera point de fossés qui puissent en restreindre la largeur; que les chemins d'embranchemens & autres tendans de Bourg à Bourg, auront au moins 20 pieds de large, sans y comprendre les fossés; largeur qui sera donnée par-tout où elle n'est pas actuellement, par les Propriétaires Riverains, chacun en droit soi.

Que les chemins seront bordés de fossés curés & entretenus par les Riverains; que lorsqu'ils seront plantés d'arbres, ces arbres seront à six pieds en-delà des fossés; que les Riverains des terreins adjacens aux fossés servant de dégorgement à ceux des chemins royaux, embranchemens d'iceux & autres chemins, les feront curer & nettoyer, chacun en droit soi.

Que défenses sont faites à tous Habitans & Propriétaires de construire le long des rues, grandes routes, chemins royaux, embranchemens d'iceux & autres chemins de traverse ; reconstruire & faire réparer, soit en entier, soit en partie, aucuns bâtimens, pans de murs, fenêtres &c ; de reprendre en sous-œuvre, poser bancs, pierres, bornes &c, & tout autre ouvrage faisant avance sur la voie publique sans ordonnance de permission & alignement pris audit Bureau &c.

Que les Propriétaires Riverains mettront en bon & solide état, dans le délai de trois mois, les chemins de traverse de Ville à Bourg, de Bourg à Bourg & autres.

Que les Voyers ou Commis ne pourront exiger aucune somme, sans représenter la taxe ou le tarif.

Que les Paveurs ne seront aucunement troublés dans leurs atteliers ; qu'il ne leur sera enlevé aucuns matériaux ou outils &c.

Que les carrieres des pierres & ardoises, trous de glaise & argille, sables, marnes & autres, ne pourront être ouverts qu'à trente toises du pied des arbres plantés le long des routes, & trente-deux toises du bord de celles qui ne seront point plantées.

Que les Propriétaires joignant les che-

mins, entretiendront les arbres à eux appartenans, à l'inſtar de ceux du Roi, & élagueront les hayes & buiſſons &c.

Il eſt enjoint, par la même Ordonnance, aux Syndics des Paroiſſes, de déclarer, ſur la ſimple réquiſition qui leur en ſera faite, le nom des contrevenans, Riverains & autres, à peine de demeurer garans en leur privé nom des contraventions & amendes; le tout conformément aux Edits, Arrêts, Réglemens & Ordonnances rendus ſur le fait de la Voyerie &c.

Les chemins ne ſont pas ſeulement avantageux pour les terres qui les bordent.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Proſpectus d'une Gazette de Santé, contenant les nouvelles Découvertes ſur les moyens de ſe bien porter, & de ſe guérir quand on eſt malade. Par un Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

Comme rien n'égale le prix de la Santé, rien ne mérite auſſi plus d'attention que les moyens de la conſerver ou de la rétablir. Néceſſaire aux Riches & aux Indigens, ſa jouiſſance aſſure aux uns la poſſeſſion agréable de leurs richeſſes, & ſoutient les autres contre le poids accablant de l'infortune & du beſoin.

La ſurface de la Terre eſt couverte de Plantes Médicinales, des Eaux ſalutaires l'arroſent de toutes parts, ſes entrailles renferment des minéraux utiles dans bien des maladies; & les productions animales ne ſont pas d'une moindre utilité pour l'homme malade ou ſain. Mais cette abondance de ſecours contre les Agens deſtructeurs de l'Eſpèce Humaine ſe réduiroit à bien peu de choſe, ſi la connoiſſance de leurs propriétés n'étoit pas plus répandue. A quoi ſerviroient-ils, en effet, ſi, demeurant dans les mains d'un nombre limité de perſonnes, leur publicité ne ſuivoit pas de près leur découverte; & ſi, loin de s'exprimer dans un langage ordinaire, ceux qui les divulguent s'enveloppoient dans des expreſſions obſcures & énigmatiques?

Cette diſcrétion myſtérieuſe n'empêcheroit pas quelques Particuliers de gouverner leur ſanté ſuivant leurs propres lumières; le plus grand nombre auroit toujours recours aux Charlatans; les Gens de l'Art n'en ſeroient pas plus conſultés, & le préjugé dominant l'eſprit du Peuple, le rendroit ſans ceſſe victime de ſon ignorance & de ſa crédulité.

Ces conſidérations patriotiques ont ſans doute dicté les ouvrages populaires publiés de nos jours par des Médecins d'un grand nom. En y faiſant connoître aux hommes la nature des remedes & leurs effets, ils en ont démontré les abus; & les Citoyens inſtruits des principes d'un Art qu'ils ignoroient, quoiqu'il les touchât de ſi près, ont appris à prévenir les maladies par un meilleur régime, à ſe moins médicamenter dans tous les cas, & à n'employer que des médicamens ſimples & bien connus, lorſque la néceſſité paroiſſoit les y contraindre.

Ce que MM. Aſtruc, Van-Swieten, Lietaud, Tiſſot & pluſieurs autres Ecrivains célebres ont fait pour mettre la Médecine à la portée de tout le monde, nous eſſayerons de le faire dans cette Gazette. Si nous n'avons pas en nous le fonds inépuiſable de lumieres que poſſédoient ces Hommes illuſtres, nous eſpérons du moins y ſuppléer par une correſpondance établie avec les perſonnes de l'Art les plus diſtingués, les Médecins & les Chirurgiens des grands Hôpitaux, & les Sociétés ſçavantes du monde connu.

Recherchant avec ſoin la ſolidité de l'inſtruction, nous n'ambitionnerons pas de recueillir dans nos Feuilles ces productions d'un génie ſyſtématique, qui ſouvent ne ſe font remarquer que par de grandes erreurs. Notre attention ſe tournera toute entiere vers la Médecine-pratique, afin d'en faciliter l'intelligence à ceux qui veulent entrer dans cette carriere difficile, & d'éclairer les perſonnes étrangeres à l'Art de guérir, ſur les dangers qui les environnent & ſur les moyens de les combattre, lorſque leurs facultés ou la diſtance des lieux les éloigneront des ſecours ordinaires.

Cette Gazette eſt ſpécialement deſtinée aux Gens de la campagne. C'eſt ſur-tout en faveur des Curés, des Seigneurs, des Dames charitables & des Fermiers qu'elle a été entrepriſe. Perſonne ne voit de plus près qu'eux l'Humanité ſouffrante: pouvoit-on

ne pas leur indiquer la maniere de prévenir & de guérir les maux du Laboureur, ces épidémies cruelles qui dévastent les champs & font languir l'Agriculture.

C'est encore dans le dessein d'être utile aux Cultivateurs, que nous enrichirons nos Feuilles des progrès que fait la Médecine Vétérinaire, poussée si loin de nos jours, par un Physicien célebre qui en a été, pour ainsi-dire, le créateur sous les auspices d'un Ministre Citoyen.

Nous n'oublierons pas dans nos Feuilles les malheureux Ouvriers dont la santé est si souvent altérée par l'infection des grandes Villes, & par les émanations des matériaux qu'ils mettent en œuvre. Les découvertes ajoutées aux travaux de *Ramazzini* sur cette partie importante de la Médecine-pratique y occuperont une place distinguée.

Quoiqu'il n'entre point dans notre Plan de traiter de la Médecine spéculative, l'Amateur entraîné par un goût particulier vers cette branche de l'Art de guérir, n'y trouvera pas moins de quoi satisfaire sa curiosité, toutes les fois que les découvertes concernant la Physique & l'Histoire Naturelle, auront quelque rapport avec la santé.

Enfin, la notice exacte des Livres nouveaux de Médecine, des Thèses soutenues dans les diverses Écoles, & généralement de tout ce qui se passe annuellement de relatif à l'Art de guérir, dans les Facultés, Colléges & Académies, présentera au Lecteur un tableau toujours varié des progrès de ce même Art, qui rendra ce travail également intéressant pour les Maîtres qui le professent.

Le Plan qu'on vient de tracer exclut nécessairement de cet ouvrage les discussions polémiques. Nous nous contenterons de les annoncer, & quelque modérées que puissent être les pieces critiques qu'on nous adressera, sur des objets étroitement liés avec celui de notre Gazette, nous n'en ferons usage qu'autant qu'elles seront avouées par leurs Auteurs.

La Gazette de Santé paroîtra une fois par semaine, à commencer du premier Juillet prochain, & sera d'une demi-feuille, même papier, format & caractere que le Prospectus.

Le prix de l'Abonnement sera de neuf livres douze sous, franc de port, pour Paris & pour la Province. On souscrira à Paris, chez *Ruault*, Libraire, rue de la Harpe, qui en délivrera la quittance signée de l'Auteur.

Les Souscripteurs adresseront leurs lettres & leur argent par la Poste, ou par telle autre voie que bon leur semblera, au même Libraire. On mettra au rebut les lettres & paquets qui ne seront pas affranchis.

Nota. *Nous ne sçaurions rien à ajouter à la maniere dont cette entreprise recommandable est ici annoncée, sinon que nous avons tout lieu de penser que l'exécution répondra aux promesses de l'Auteur, & qu'il mérite également d'être encouragé par le Public & secondé par les Gens de l'Art.*

## I I.

*Cours complet de Mathématiques & de Physico-Mathématiques, appliqué aux Arts, tels que le Génie, l'Artillerie, la Marine, l'Architecture civile & militaire &c.*

Le sieur *Dupont*, Maître de Mathématiques, connu depuis long-tems par le grand nombre d'Elèves qu'il a formés dans tous les états, continue avec le même zéle ses Cours publics dans son Ecole, rue Neuve-Saint-Médéric, les Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi, depuis deux heures & demie, l'après midi, jusqu'à sept heures & demie du soir. Il recommencera, le Jeudi 3^e^. de Juillet prochain, l'Arithmétique, la Géométrie & la Méchanique.

Le sieur *Dupont* fait aussi des Cours sur la Marine & sur l'Hydrodinamique, les Lundi, Mercredi & Vendredi, depuis onze heures jusqu'à une heure l'après midi. Les mêmes jours, dans la matinée, il a chez lui un des premiers Maîtres de Dessin, qui donne des Leçons sur la Figure, le Paysage, la Carte, & leve des vues à la Campagne.

Le nombre de Cours publics continuels qu'il donne dans l'année est, 1°. six Cours d'Arithmétique, compris les Logarithmes; 2°. quatre Cours de Géométrie, y compris la Trigonométrie rectiligne & sphérique; 3°. deux Cours d'Algèbre, compris son application à l'Arithmétique, à la Géométrie, & les Sections coniques; 4°. deux Cours de Méchanique, compris le Calcul différentiel & intégral.

Il se donne dans son Ecole quatre-vingt-seize Leçons publiques par mois.

Indépendamment de ces Leçons, il en donne à la campagne tous les Samedis, lorsque le tems le permet, sur la Géométrie;

pratique, comme pour tracer des Camps & Fortifications, lever les Plans & Terriers, le nivellement &c. Il a une très-belle Collection d'Instrumens de toute espece, & des Figures en relief pour la facilité de ses Elèves.

L'avantage que l'on reçoit de ses Leçons publiques sur les particulieres, est que les Elèves ont cinq heures de travail par jour sous les yeux du Maître; ils trouvent à tout moment des secours pour surmonter les difficultés qui se présentent, & évitent par-là les dégoûts qui ne naissent que trop souvent au commencement, par les obstacles qu'ils n'ont pu vaincre.

Les Elèves démontrent, après le Maître, la leçon sur le tableau, qui est comme un répertoire & un examen journalier pour chacun.

L'amour propre des jeunes Gens, l'émulation, tout concourt aux progrès & à l'envie de s'instruire; au lieu que dans les Leçons particulieres ordinaires, les Elèves n'ont que douze heures de Leçons par mois.

Le silence régne dans ses Leçons; l'on n'y est jamais interrompu, & l'on n'y admet que des gens honnêtes & très-décens.

Les Auteurs que le sieur *Dupont* fait suivre, sont au choix des Parens ou des Elèves; l'on suit ordinairement, dans son Ecole, les excellens Ouvrages de MM. Bezout, l'Abbé Bossut, Clairaut, Camus, la Caille, Marie, Mazéas, de la Chapelle, Mauduit, Reynau, Bélidor, Deidier, Fraisier, Bouguer, l'Hôpital, Bougainville, Marc-Laurin, Bernouilli, d'Alembert, de Condorcet, Cramer &c. Il a aussi les Mémoires de l'Académie, que l'on consulte très-souvent.

Il a l'honneur d'être Elève de MM. le Monnier & de la Lande, qu'il annonce comme ses Maîtres.

Il a six jolies chambres toutes meublées pour six jeunes gens, qu'il ne reçoit que des mains des parens, qui certifient de leurs mœurs.

Il continue son Cours gratuit pour les Artistes, tous les Dimanches, depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures & demie, & suit les mêmes Auteurs que dans ses Cours publics. *Qui nihil agit, mihi non esse videtur.* Sallustе.

*Le sieur* Dupont *fait voir à ses Elèves les plus instruits, dans différens jours de congés, en Eté, les Monumens, Cabinets, Machines, Atteliers, Manufactures, & tout ce qu'il y a de curieux dans cette Capitale & environs. Il se propose, à la fin du mois de Juillet prochain, de tracer à la campagne un Camp & toutes les parties de la Fortification; le tout par les regles de la Trigonométrie.*

## III.

*Papier de copeaux, de paille &c.*

Parmi les Prix que la Direction Suprême des Finances & de la Guerre a distribués en dernier lieu, comme nous l'avons dit N°. 40, il y en a un qui a été adjugé à un Papetier d'Ilsenbourg, en récompense du succès qu'il a eu dans la fabrication d'un papier de paille, de copeaux & autres rognures de bois. Ce papier ressemble à celui qu'on appelle de Schœffer en Allemagne. Plusieurs autres Papetiers se sont appliqués aux mêmes travaux; & ils ont plus ou moins réussi. Un d'entr'eux a mérité d'avoir part au prix. Dans cette distribution, on a eu égard tant à la quantité qu'à la qualité du papier.

## IV.

*Vente de conséquence, rue des Saints Peres; près celle Taranne.*

Elles est composée de très-belles Mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, & d'étaim; de Cristaux & Cristallisations; de Pierres fines, de Pierres gravées, d'Agathes arborisées & autres; d'Echantillons de Marbres, d'Albâtres & de Stucs; de Bois pétrifiés; de Coquilles bivalves & univalves; de Coraux, de très-beaux Madrepores; d'une Suite d'Oiseaux & de Papillons; de Quadrupedes; d'Armes Etrangeres & Françoises; de Curiosités Indiennes & Chinoises en or & argent; de Bronzes, de Tasses de Jade & d'autres Effets curieux qui composent la Gallerie de M. ***.

Cette Vente se fera le Jeudi 3 Juin 1773, trois heures & demie précise de relevée, & jours suivans, à pareille heure.

*Le Catalogue & la Feuille d'indication qui y est jointe, se distribuent chez Me. Goullet, Huissier-Priseur, rue Baillette; & Pierre Remy, rue des Grands Augustins, vis-à vis l'Hôtel Saint Cyr.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 22 Mai 1773, au Mercredi 26 dudit, le froment s'est vendu à la

Halle, de 23 l. 10 s., 25 à 26 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 s. à 26 l. Le seigle, de 15 l. 5 s., 15 l. 10 s. à 16 liv. 10 s.; l'orge, de 12 liv., 12 liv. 5 s. à 12 l. 10 s. aussi *le septier.*

Du Samedi 22 Mai 1773 au Mercredi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 l. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 29 Mai 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**Prix** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 29 Mai 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

**Changes de Paris,** *du 29 Mai 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 | |
| Londres ..... | 30 | 1 16e. |
| Hambourg ..... | 184 | |
| Madrid ..... | 15 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 6 |
| Livourne ..... | 97 | |
| Gênes ..... | 95 | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Jeudi 27.* | *Vendredi 28.* | *Samedi 29.* |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1415 . . . . | 1417 ½ 20 22 ½ | 1422 ½. . . . |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | . . . . . | 900 . . . . | 900 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 56 . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**Lettres** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 26 Mai 1773. | | Du Jeudi 27. | | Du Vendredi 28. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | F. | Courmont, six d. mois 1772. | F. | Lempereur, six d. mois 1772. | J. |
| Roytier, *idem.* | G. | S. Janvier, *idem.* | J. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Gautier, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | J. | Rouillard, *idem.* | J. |
| Boutray, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | L. | Painchain, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | L. | Patu, *idem.* | L. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 25 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Mai.*

DANS l'instruction donnée par le Roi à M. le Comte Charles-Frédéric Scheffer, Citoyen né pour le bonheur de la Patrie ; & à M. le Comte de Beckfries, également distingué par les qualités les plus rares, chargés de la direction générale des Hôpitaux & des fondations en faveur des pauvres, S. M. recommande d'abord l'économie, article fondamental dans lequel il faut combiner avec les intérêts des Hôpitaux les intérêts du Public ; parce que l'économie apparente, qui tendroit à faire des pauvres au-dehors, par exemple, en ôtant au Peuple des travaux & des salaires, seroit contraire au but de l'institution même.

Les Capitaines Provinciaux & les Evêques se conformeront à la décision des Directeurs Généraux. Les premiers recevront les requêtes présentées pour obtenir des secours. Lorsque les malheureux ne sçavent à qui s'adresser pour s'en procurer, il faut bien qu'ils en demandent au Public.

Dans les endroits où il y a plusieurs petits Hôpitaux, on les réunira, autant qu'il sera possible, afin qu'il en coûte moins aux pauvres en entretien de bâtimens & d'Officiers. La réforme des gages & des appointemens inutiles releveroit un Etat.

On recevra, de préférence, dans ces Maisons, ceux à qui une conformation vicieuse ou la foiblesse donnera plus de titre aux secours de la charité. S'ils ne sont pas en état de payer la somme qu'on exige pour leur assurer un asyle, la Paroisse la fournira.

Des Maisons des Orphelins sont exclus les enfans difformes & impotens : elles doivent être des Maisons d'éducation & de travail. Cette derniere classe sera reçue dans les Hôpitaux.

Les amendes seront appliquées à ces établissemens. On ne sçauroit indiquer un emploi plus convenable des peines pécuniaires qui souvent ôtent tant d'avances à la culture, des fonds à l'industrie, la subsistance à des familles entieres.

A peine le nouvel Attelier public pour les nécessiteux a-t il été ouvert, qu'il y est entré plus de deux cens personnes. Il n'y a plus de mendians dans les rues, depuis que la mendicité n'a plus de prétexte ; il n'a fallu que le lui ôter.

L'état des nécessiteux de la Gothie occidentale monte à près de neuf mille personnes ; & dans ce nombre, il n'y a que 446 hommes & 1084 femmes en état de gagner leur vie. Quoiqu'on en dise, il n'y a pas beaucoup de gens qui font le métier de pauvres & mendians pour leur plaisir.

S. M., attentive à procurer l'avancement des Sciences utiles, a assigné, pour trois ans, sur les revenus de l'Etat, le payement de la somme de trois cens ducats, décernée par l'Académie des Sciences, à M. Rothman qui doit accompagner l'Envoyé de

Tripoli dans ce pays, pour y recueillir les particularités les plus remarquables concernant l'Histoire naturelle.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 6 Mai.*

Le 21 du mois dernier, on a publié des Lettres-Patentes pour la distribution des bruyeres & des friches dans les Pays de Sleswick, de Holstein, de Pinneberg, de Rantzau. On travaille à ouvrir de grandes routes pour faciliter la circulation & la reproduction des denrées dont le Nord est si dépourvu, en partie parce que les communications intérieures manquent, & que l'abondance ruine les Provinces privées de débouchés, après quoi la disette les dévaste. Ces travaux méritent d'autant plus de reconnoissance de la part de la Nation, que le Roi y a affecté une partie des revenus de l'Etat, selon leur destination naturelle. A la vérité, après la dépense de construction, l'objet le plus important, les Communautés voisines seront chargées de l'entretien, qui ne seroit considérable qu'autant que les chemins seroient mal faits, comme, par exemple, s'ils l'étoient par des Ouvriers forcés & non salariés &c.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 7 Mai.*

Les armemens de plusieurs Puissances ont causé du trouble dans notre commerce. Cependant on commence à espérer qu'ils n'auront point de suite.

### De Vienne, *le 7 Mai.*

Il a paru, en dernier lieu, une Ordonnance par laquelle il est défendu à ceux qui font des fils d'or & d'argent, aux Batteurs d'or, aux Passementiers, aux Fabricans de dentelles, Brodeurs, Boutonniers, Ouvriers en crépines, & tous autres qui travaillent en ce genre, de fabriquer ou faire fabriquer, de débiter ou faire débiter, employer ou faire employer des fils d'or & d'argent au dessous du n°. 9. Cependant les Ouvriers en riches étoffes de soie ne sont pas asservis audit numéro; ils auront un peu plus de liberté, pourvu qu'il soit bien attesté que, hors du numéro proscrit, il n'en aura été fait que pour leur usage. On dit que ces gênes ont pour but de donner des facilités à l'industrie & d'augmenter le débit des fabrications du pays.

### D'Eisleben, *le 8 Mai.*

Cette Ville & tant d'autres des montagnes de Saxe, peuplées d'Habitans réduits à vivre de leur industrie qui, si elle produit, comme on le prétend, on ne sçait quelle richesse, ne produit du moins pas du pain, auroient péri au milieu des efforts que la charité faisoit pour les secourir, s'il ne s'étoit formé, l'année derniere, une souscription pour fournir aux Ouvriers des matieres & des subsistances, & en même tems pour acheter leurs fabrications à un prix convenable. Ces bienfaits ranimerent nos Habitans; la terre se r'ouvroit pour eux, ils travaillerent avec ardeur; & une partie de notre population fut sauvée. Cet établissement patriotique subsiste encore; & il sera continué tant que le besoin l'exigera.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 10 Mai.*

Il a été proposé un Bill pour déclarer que les biens-fonds des Banquiers répondroient de leurs dettes, & qu'ils pourroient être vendus pour les acquitter; & en même tems infliger des punitions à ceux qui, dans le cas d'une faillite, seroient convaincus d'avoir dissipé ou de s'être approprié l'argent déposé dans leurs mains par le cours du commerce. On remarqua qu'il seroit à propos de comprendre les Marchands dans le même Bill; ce qui fut agréé. Ce qu'il y a d'étrange, par rapport à ce Bill, c'est qu'il faille le porter, comme si c'étoit un réglement de commerce que d'obliger un débiteur à payer avec son bien, & de punir un voleur.

Les Tablettiers ont présenté une requête par laquelle ils se plaignent que, contre les loix du Royaume ou plutôt les actes du Parlement, il s'introduit, par contrebande, des quantités prodigieuses de meubles & d'ameublemens sous le nom & par le crédit de quelques Ministres Etrangers: d'où il ré-

ſulte que leur commerce eſt tombé, & qu'ils ſont réduits à la miſere, attendu que la Nation préfere les ouvrages du dehors ou mieux faits ou moins chers, ou plus conformes à ſon goût; ce qui eſt intolérable; attendu que ſi la Nation y gagne, ils y perdent. M. Townshend, en déclarant, de la part des Supplians, que les Ambaſſadeurs de France, d'Eſpagne & des Etats Généraux, étoient hors de tout ſoupçon ſur le ſujet de leur plainte, appuya avec force ſur la néceſſité de vérifier les faits, & ſur-tout ſi un Réſident Etranger avoit, comme on le diſoit, des magaſins remplis de meubles de contrebande &c. Il ſe déchaîna contre la manie de la Nation pour tout ce qui vient de France, portée, dit-il, au point qu'on ne peut ni boire, ni manger, ni ſe vêtir &c. ſans que la France y contribue. La Chambre nomma un Comité pour vérifier les faits allégués dans la requête.

La Compagnie des Indes, après beaucoup d'altercations, a préſenté un Mémoire aux Communes pour ſe plaindre de la reſtriction du dividende & de ſes profits, comme ſi elle ignoroit que le Miniſtere ne changeroit certainement pas de réſolution.

Les Marchands Drapiers & les Fabricans de gros draps du Dévonshire, de Kent &c, ont auſſi repréſenté que leurs Manufactures & leur commerce étoient prodigieuſement déchus; effet qu'ils attribuent à la grande conſommation des étoffes étrangeres, & nommément de Ruſſie. Afin de pouvoir ſoutenir la concurrence & habiller la Nation plus cher, ils ont demandé qu'il fût mis un droit additionnel ſur les étoffes étrangeres.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE LYON, *le* 14 *Mai.*

Dans l'Aſſemblée publique de l'Académie des Sciences, Lettres & Arts de cette Ville, M. l'Abbé Mongez, Directeur, lut, après un diſcours ſur les avantages que les Académies retirent du lieu de leur établiſſement, l'analyſe des ouvrages de MM. les Académiciens, pendant le dernier ſémeſtre. On ſçait que leur génie eſt tourné vers les recherches utiles, & que la publication de leurs Mémoires ſeroit très-favorable aux progrès des Arts.

Le tems paroît promettre une révolution heureuſe dans les campagnes, trop longtems affligées d'une ſéchereſſe funeſte.

### DE POITIERS, *le* 15 *Mai.*

La carriere de marbre découverte par M. le Marquis de Cerzé, dans ſa Terre de la Bonardeliere, près Civray, promet des pieces infiniment curieuſes aux Amateurs, & offre de l'ouvrage aux Artiſtes qui voudroient les travailler ſur les lieux. On en a tiré quantité de blocs d'une ſeule couleur, blanche ou griſe, & de couleurs mêlées, comme jaune, bleu, rouge-pâle. Il s'y trouve auſſi des marbres figurés, tels que ceux de Heſſe, de Florence: ils préſentent les mêmes ſingularités. Peut-être ces matieres ne paroîtront pas auſſi agréables tirées de près que de loin, du dedans que du dehors.

Quelques Villes de cette Province, dégradées par différentes cauſes, ſembleroient vouloir faire des efforts pour ſe relever. Telle eſt, par exemple, celle de Breſſuire. La vie y eſt à très-bas prix; le pays produit toutes les denrées néceſſaires; elle a des Foires; & ſes Marchés ſont eux-mêmes des eſpéces de Foires, ſur tout pour les bêtes à cornes, pendant plus de ſix mois de l'année. L'utilité & la facilité les ont naturellement établis. Il y a quatre ans que le Seigneur invita ſes Vaſſaux à s'y rendre; & les Vendeurs & les Acheteurs y accourent en foule. On n'a point mis d'obſtacles au bien, & il s'eſt fait comme de lui-même. Cette Ville eſt auſſi un des bons greniers du Poitou: les Blatiers de tous les environs vont y remplir les Halles. Malgré l'abondance & les débouchés, on eſt étonné d'y avoir vu, depuis 5 ans, le bled toujours un peu plus cher que dans les Marchés voiſins; particularité dont on ne dit pas la cauſe. La cherté des laines & une banqueroute conſidérable y ont fait décliner la Manufacture d'étoffe de laine ſur fil, appellée *Tirtaine*, dont le Peuple s'habille & qu'on porte aux Foires de Caën & de Guibrai. L'enceinte de ſes murs dont les reſtes ſervent, avec de fréquentes réparations, à aſſurer les droits du tarif, rappelle qu'elle contint autrefois une population nombreuſe. Les circonſtances paroiſſent aſſez favorables pour qu'elle ſe repeuple.

### De Nancy, *le* 15 *Mai.*

Dans la Séance publique de notre Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts, le Prix annexé à cette derniere partie fut adjugé à un *Traité sur l'Arpentage*, composé par M. Maillet, Professeur d'Histoire & de Géographie, en la Faculté des Arts de l'Université de cette Ville. On lut éloges & vers.

Il n'y a eu successivement que des augmentations légeres dans les prix des grains de nos Marchés. Ces Provinces sont assez bien pourvues.

Les campagnes des Trois-Evêchés & de la Lorraine ont été infestées par des troupes de brigands qui sembloient menacer de détruire les productions de la terre, avant de pouvoir en jouir. La sollicitude, la vigilance, & les soins du Gouvernement ont arrêté leurs excès. Les esprits commencent à se rassurer; & il y a lieu de croire que nous recueillerons en paix les bienfaits que la nature nous fait espérer.

### De Rouen, *le* 16 *Mai.*

Les prix des grains ne varient point; depuis quelques mois ils n'ont même subi que des changemens très-légers.

Par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 4 Mars dernier, il est ordonné qu'à l'avenir les morues séches qui seront introduites dans les Ports non-privilégiés de la Province de Normandie n'acquitteront plus les droits d'entrée qu'à raison de trois sous par quintal; & que le droit de consommation n'en sera plus perçu que sur le pied de dix sous du quintal. La modération des droits sur une subsistance populaire est un bienfait dont l'Etat partage les fruits avec le Peuple; & il en est ainsi de tout acte de bienfaisance éclairée.

### De Tours, *le* 17 *Mai.*

Le beau tems, qui a regné dans la Touraine sur la fin du mois de Février & au commencement d'Avril, avoit hâté la végétation de toutes les plantes, & particuliérement des arbres fruitiers dont la belle préparation annonçoit la plus grande abondance. Mais la fleuraison, surprise par les vents froids du nord qui ont regné & souflé assez violemment, a été trop prolongée: la seve, rallentie & appauvrie, n'ayant pu suffisamment alimenter les jeunes fruits qui commençoient à se former, il en est résulté des avortons. On éprouveroit encore, cette année, une privation totale de fruits, si les pommiers plus tardifs ne laissoient quelque espérance: mais ils ne forment qu'un petit objet pour cette Province.

Les vignes, à peine élancées, n'avoient point encore souffert. Cependant de petites gelées, survenues vers la fin d'Avril, en avoient attaqué une petite partie dans les fonds. L'espérance du Vigneron n'en étoit point affoiblie: le retour du beau tems, aux premiers jours de Mai, lui donnoit une nouvelle force. Une pluie douce, benigne & fort desirée, qui tomba le 7, l'augmentoit encore, & répandoit la joie parmi le Peuple de la Ville & de la campagne, privé par le défaut de récoltes en ce genre, depuis sept ou huit ans, des moyens de se procurer une boisson qu'il regarde, par une ancienne habitude, comme un de ses principaux alimens. Vers le soir du même jour, le vent retourna subitement au nord, répandit un froid piquant, & fit craindre pour les vignes. En effet, dans la nuit du 7 au 8, la gelée, d'autant plus funeste que la surface de la terre étoit encore mouillée, brûla les vignes dans les plaines & les fonds: celles des côteaux furent moins maltraitées; elles se trouverent gelées au quart, au tiers, à moitié, suivant les expositions. Cette perte a consterné un grand nombre de Propriétaires, obligés de faire de grosses avances pour cette culture, la principale ressource de la Province.

Les mûriers ont aussi souffert; & la récolte de la soie s'en ressentira.

### D'Amiens, *le* 18 *Mai.*

Les grains ont un peu augmenté de prix dans les Marchés d'Amiens, de Beauvais, d'Abbeville, d'Arras &c.

Le 7 du courant, un incendie consuma, en trois heures, 24 maisons, au village de Canchy, près d'Abbeville. Les villages de chaume coûtent plus cher que les Villes de pierre.

### De Paris, *le* 21 *Mai.*

Les chaleurs, les pluies, les beaux jours entremêlés ont répandu sur les campagnes

de nos environs les prémices d'une grande abondance. La végétation des plantes est si vigoureuse & si rapide qu'elles semblent, s'il est permis de se servir de cette expression, croître à vue d'œil. Les bleds ont acquis une force singuliere. Quoique la fleuraison ait été traversée par les vents du nord, il y a en général beaucoup de fruits. La vigne s'annonce de la maniere la plus favorable. L'on peut assurer, sans exagération, que jusqu'à présent les apparences promettent une année des plus riches que l'on ait vues depuis long-tems.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Expériences & demandes relatives à la teinture.*

L'on pense que la plante désignée dans la Lettre de Seurre du 29 Juillet, insérée dans la Gazette N°. 90 du 10 Juillet 1772, est celle qu'on nomme *Philalaca*, ou vulgairement *Raisin du Canada*. Il est vrai que son fruit, qui est en forme de petite grappe de raisin, donne une couleur rouge superbe qui surpasse celle de la cochenille. Par les expériences que l'on a faites à Valence en Dauphiné, pour l'appliquer à la teinture des soies & laines, on a éprouvé qu'elle ne s'attachoit aux matieres que comme la peinture; & lorsqu'on a voulu exprimer les essais ou les laver, ils sont restés blancs: on a cependant cru être parvenu à fixer cette couleur, par le mêlange d'une petite partie d'eau-forte; & les épreuves qui en ont été faites en soie sont sorties de la chaudiere d'une couleur superbe & très-unie: la couleur a paru résister à la fumée du soufre & à l'urine; mais ces belles qualités ont été de peu de durée, puisque les essais de soie teinte avec drogues sont devenus jaunes au bout de deux mois, quoique très-bien pliés dans de bon papier, & tenus dans des endroits où il n'y avoit aucune odeur qui pût les faire changer. L'on pense que ce sont les esprits volatils de l'eau-forte qui, tendant toujours à s'échapper, ont, par leur mouvement continuel, détruit les parties colorantes du *Philalaca*. L'on invite les personnes de l'Art à chercher des mordans pour fixer cette couleur, & à vouloir bien faire part de leurs découvertes par la voie de la Gazette du Commerce. La personne qui a fait des essais, & qui est dans le dessein d'en faire encore, mettra sa méthode d'employer cette drogue au jour, s'il a le bonheur de réussir. La même personne, qui avoit demandé si la plante *Cap-Jasmin* ou *Arbuscula sinensis* pourroit réussir en France, fait ses remercimens empressés au Citoyen qui lui a si généreusement offert de la graine & des plants de *Philalaca* ou *Raisin du Canada*. Elle auroit une obligation infinie à l'Académicien de Rouen qui a apporté d'Angleterre l'*Arbuscula sinensis*, s'il vouloit bien la mettre aussi à portée de faire des épreuves sur cette plante. On pourroit se flatter que, dans une Province où les oliviers & orangers croissent en rase campagne, l'*Arbuscula sinensis* réussiroit mieux qu'en Angleterre & qu'en Normandie où la vigne ne peut pas croître.

### II.

*Analyse de l'engrais de M. le Baron van Haake, ci-devant annoncée, adressée de Manchester, 17 Mars 1773, à l'Imprimeur du* S. Jame's Chronicle.

Les expériences suivantes ont été faites, ainsi que le desiroient plusieurs Propriétaires, sur certains engrais qui ont donné lieu, depuis quelque tems, à diverses spéculations. Le Baron van Haake, qui a trouvé la maniere de faire cette composition, & qui a obtenu des Lettres-Patentes pour la faire distribuer, dit, dans les avis qu'il publie, » que cet engrais, par une vertu qu'on » ne peut mieux comparer qu'à celle de la » pierre d'aimant, réunit la force des quatre élémens; que si l'on en met seize livres sur une acre de terrein, cette petite » quantité suffira non-seulement pour l'amender, si le sol n'est pas entiérement » stérile, mais que de huit ans, ce champ » n'aura besoin de fumier ni d'engrais d'aucune espece ». Ces assertions, dépourvues de toute vraisemblance & tout-à-fait vuides de fondement, n'auront pas sans doute un libre accès auprès des personnes sensées; mais les gens crédules n'en soupçonneront pas même la fausseté, parce qu'il n'est point d'absurdité, quelque grossiere

qu'elle ſoit, qui ne leur en impoſe, & à laquelle ils n'ajoutent ſouvent autant de foi qu'aux faits le mieux avérés. La charlatanerie eſt devenue parmi nous la plus lucrative & la plus étendue des profeſſions; elle n'eſt point reſſerrée dans le petit cercle de ceux qui exercent la Médecine; elle a paſſé dans tous les états & toutes les conditions; mais par-tout où elle a la hardieſſe de paroître ſous un déguiſement qu'on peut lui ôter, chaque Particulier a le droit de lui arracher le maſque ou de lui déchirer ſon voile, & de la montrer aux yeux du Public telle qu'elle eſt. Je ſuis &c.

La compoſition du Baron van Haake, pour engraiſſer les terres, a fort l'apparence du ſel de roche; pluſieurs même des morceaux qu'on en vend ont la forme de la partie intérieure de la poële ou de la chaudiere où on l'a fait évaporer.

On a fait diſſoudre une once de cette compoſition ſur le feu dans une demi-pinte d'eau diſtillée & filtrée; il n'eſt reſté dans le filtre que quelques grains d'un réſidu brun, qui ont été diſſous en partie, lorſqu'on les a eu mis en fermentation, en y verſant deſſus un peu d'eſprit de vitriol. La partie qui fermenta & qui fut diſſoute, étoit vraiſemblablement une petite quantité de *Magneſia* décompoſée par la chaleur néceſſaire pour la ſolution. Le reſte parut être du ſable.

La ſolution fut évaporée une ſeconde fois & criſtalliſée; tout le produit qu'on obtint, par ce procédé, fut un ſel parfaitement reſſemblant pour le goût, pour la forme de ſes criſtaux, & dans toutes ſes qualités, au ſel de mer commun.

Soixante grains de ſel crud furent diſſous dans une once d'eau diſtillée & filtrée à travers du papier gris. On ajouta à une partie de cette ſolution quelques gouttes d'eſprit de vitriol délayé; il n'y eut point d'effervescence.

Le *Lixivium Tartari* n'excita point non-plus de fermentation, mais il ſe forma une liqueur approchante du lait, avec un léger ſédiment qui fut diſſout par de l'acide vitriolique.

Le ſyrop de violette, mêlé avec cette ſolution, n'éprouva aucune altération dans ſa couleur; mais une goutte de *Lixivium Tartari*, ajoutée à ce mêlange, produiſit une couleur griſe, & une goutte d'eſprit de vitriol délayé changea une autre partie de la ſolution en un rouge vif.

La ſolution rongea une cuiller à thé d'argent, qui avoit ſervi à la remuer.

On jetta un peu du ſel qui n'étoit point purifié & un peu de celui qui étoit criſtalliſé, ſur du fer rouge; l'un & l'autre ne firent que pétiller ſans s'enflammer.

Il ſuit de toutes ces expériences qu'il n'y a preſque pas lieu de douter que cette compoſition n'eſt autre choſe que du ſel de mer, évaporé au ſec, & réduit à une forme ſolide. On ſçait depuis long-tems, que le ſel commun de mer eſt un excellent engrais; quoique la compoſition dont il s'agit ne ſoit vendue qu'un s'helling la livre, il n'eſt pourtant pas à préſumer que les Anglois l'acheteront à ce prix, tandis qu'ils peuvent avoir à beaucoup plus bas prix du ſel commun de mer non-purifié, & même purifié, ou du ſel gris.

Le ſel de roche eſt à meilleur marché que le ſel purifié; exempt de tout droit, il ne vaut que quatre pences le boiſſeau.

Le ſel gris eſt vendu aux Epiciers quatorze shellings les cent livres. Le ſel de roche, quand on le prend pour engrais, n'eſt ſujet à aucun droit; le prix n'en eſt donc pas comparable à celui de l'engrais compoſé qui a fait le ſujet de ces recherches.

## III.

### *Horloge curieuſe à vendre.*

André Pluyere, Maître Horloger, natif & penſionné de la Ville de Valenciennes, où il eſt mort le 9 Mars dernier, a laiſſé, entr'autres ouvrages, une Horloge très-curieuſe, placée au deſſus de ſa porte. Cette Horloge marque le cours du Soleil, ſes révolutions pendant l'année, le ſigne du Zodiaque où il entre. Avec les mois, ſont peints les travaux ordinaires de chaque ſaiſon; le Soleil indique, par un de ſes rayons, l'heure & le quantième du mois: la Lune paroît en forme de globe, change de phaſe, & diſtingue le quartier dans ſon cours. Selon la poſition du Soleil, ſon pivot marque ſes jours chiffrés par un cerceau; les minutes ſont déſignées par un Ange, de même que les ſecondes & les jours de la ſemaine. Une Etoile marque les épactes. Il y a, en outre, pluſieurs Figures méchaniques portées à la derniere perfection.

1°. Un Grenadier de faction, qui va continuellement dans une galerie, au bout de laquelle il fait un demi-tour à droite & revient sur ses pas, jusqu'au tems où l'heure sonne; & une autre Figure va d'une lucarne à une autre pour voir promener cette Sentinelle, & se retire chaque fois qu'elle approche de son côté.

2°. Au-dessous, une porte s'ouvre; on apperçoit une Figure battre la caisse & rappeller parfaitement.

3°. Plus haut, deux portes s'ouvrent pareillement: deux Figures s'avancent sonnant un air de trompette très-distinctement: après quoi les portes se referment.

4°. Un Coq, placé sur le sommet, bat des aîles & chante très-naturellement.

5°. On entend ensuite un carrillon dont le bruit fait fuir un ours de sa taniere; un Chasseur l'apperçoit, le couche en joue par trois fois qu'il tente d'en sortir.

6°. Un Squelette, placé sur le haut dans un œil de bœuf, frappe les heures avec sa faulx.

7°. Plus bas, dans une galerie, on voit deux petites Figures se saluer réciproquement & puis se séparer.

8°. Au-dessus est un balcon où s'ouvre une porte à deux battans: paroît un Docteur en robe longue, lequel fait une très-profonde révérence aux Spectateurs; & les deux battans se referment.

Le frontispice de cet Ouvrage est de 12 pieds de hauteur sur 8 de largeur, bien peint, doré & construit avec goût.

*La vente de cette Horloge se fera publiquement au plus Offrant, le 16 Juin 1773, en la maison du feu ledit Pluyere, sur la grande Place, à Valenciennes.*

## I V.

*Extrait d'une Lettre de M. Bonet de Treiches, Juge de la Ville d'Issingeaux, le 3 Avril 1773, sur les brûlis.*

..... Je vois que l'incinération est encore combattue; je ne le conçois pas. Les Incinérateurs auroient dû gagner leur procès tout d'une voix. Il faut que ceux qui frondent cette maniere de défricher ne l'aient jamais mise en pratique. Les gens de la campagne sont durs à se détacher de leurs préjugés; il faut, pour les persuader, leur montrer, si je puis ainsi parler, évidence sur évidence, profit sur profit. Cependant, malgré la force de la prévention contraire, l'incinération a pris faveur dans ce canton presqu'aussi-tôt que j'ai commencé à en faire usage. Ses prodigieux effets ont converti subitement les plus incrédules. On ne voit ici, dans les mois de Juillet & d'Août, que des gazons renversés & des fourneaux embrasés. Nous devons, je crois, notre existence à cette excellente pratique: c'est par ce moyen seul que nous avons de bonnes récoltes de grains & abondance de fourrages.

Il faut vous citer, Monsieur, un fait qui m'est personnel, & qui démontrera les avantages de l'incinération.

J'avois dans un jardin que je fais cultiver, environ un demi-arpent de terrein noyé sous les eaux & couvert de rouille ou de mousse. C'étoit un marais qui ne produisoit absolument rien; les bestiaux n'y trouvoient point à paître, & s'y empêtroient souvent..... Au mois d'Août 1771, je m'avisai de soulever le gazon; le tems étoit sec, mes voisins mirent la main à l'œuvre, en un jour tout fut soulevé: huit jours après, tout fut réduit en cendres.

En Septembre, je fis semer sur ce terrein deux mesures de seigle, pesant, chacune 45 livres; je recuillis vingt-quatre mesures & cinquante quintaux de paille.

En Septembre dernier, j'y ai fait semer la même quantité de grains; &, selon les apparences, je dois avoir la même récolte.

Que deviendra le terrein, après ces deux moissons? Retombra-t-il en stérilité? Quand cela seroit, j'en aurois toujours reçu plus de 40 mesures de grains pour 4 que j'ai exposées au hasard. Mais je ne prétends nullement abandonner ce terrein; il est tiré du néant, je l'entretiendrai. Après la récolte, j'y ferai plusieurs saignées, suivant ma méthode; il a du fonds, il sera bêché, & je suis sûr qu'il me donnera toute sorte de productions &c.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 15 Mai 1773, au Mercredi 19 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 24 l. 10 s. à 26 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 27 l. Le seigle, de 15 liv., 15 liv. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 15 Mai 1773 au Mercredi 19 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 l. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Mai 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Mai 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 12 | 6 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 22 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 5 16e. à ¼ |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ¾ |
| Gênes ..... | 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Jeudi 20.* | *Vendredi 21.* | *Samedi 22.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1400 5 . . . . | . . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 19 Mai 1773. | | Du Vend. p. le Jeudi 20 | | Du Vendredi 21. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | F. | Courmont, six d. mois 1772. | F. | Lempereur, six d. mois 1772. | C |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Boscheron, *idem.* | J |
| Gautier, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | J. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Painchain, *idem.* | I |
| Desplaces, *idem.* | L. | ..... | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 18 Mai.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le* 14 *Avril.*

M. Eckleben, Intendant des Jardins de S. M., a obtenu la multiplication prodigieuse de grains dont il a été parlé ci-devant, par une méthode particuliere que le hasard, dit-il, lui fit découvrir en 1770. Avant de rien entreprendre en public & en grand, il a fait pendant trois ans, dans le secret, toutes les épreuves possibles. Lorsqu'il a cru être certain du succès de sa méthode, il a opéré sur un terrein étendu, en pleine campagne, pour que le Public jugeât lui même avec pleine connoissance de cause. Le nouvel essai, que nous avons rapporté, a été fait en présence de plusieurs personnes de la Cour, de divers Membres de la Société Economique & autres Sçavans ou Amateurs, sur un champ divisé, comme on l'a dit, en trois portions, entouré d'une forte palissade, & gardé par des Soldats. Le terrein est d'une qualité commune. Le seigle qu'il sema avoit été acheté dans la premiere boutique, & il se trouva d'une espece fort médiocre. M. Eckleben ne prit que la seizième partie de la semence employée dans les deux autres champs; & sans que la terre eût été ni remuée ni hersée, il jetta les grains qu'il tenoit dans ses deux mains, & les couvrit de terre avec le pied à mesure qu'ils tomboient. Pour suppléer à cette derniere opération, il construira une machine commode. Dès le mois d'Octobre, son champ fut couvert de plants de la plus belle apparence : ils ont passé l'hiver sans accident. M. Eckleben assure que sa méthode peut être pratiquée en grand par toute sorte d'Agriculteurs, même par le plus simple Paysan, sans augmentation ni de dépense ni de travail. Il paroît que son dessein est de rendre public ce secret dont l'Europe sera impatiente de connoître le succès en grand; on promet de l'en instruire.

### SUEDE.

De Stockholm, *le* 20 *Avril.*

Quoique les grains aient fort baissé, & qu'il soit arrivé beaucoup de provisions dans les Provinces dépourvues, S. M. a fait encore récemment acheter de l'orge & de l'avoine pour le Wermeland & la Dalécarlie.

Le Ministre de Tripoli a offert à nos Négocians de leur faire obtenir la permission de tirer des Etats de la Régence une certaine quantité de sel à un prix déterminé. Quoique nos Commerçans ne soient pas fort curieux de nouvelles entreprises, on croit que quelques-uns profiteront de cette offre.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 24 *Avril.*

Il a été notifié aux Négocians de Bergen que la Russie venoit de permettre pour la

Norwege une traite de 5000 trchoewerts ou lasts de grains, sans en retenir le cinquième, & pourvu qu'on le paye à la Douane en rixdales d'Albert. L'Agriculture Russe devroit avoir recueilli depuis quelques années des sommes immenses, en contribuant à approvisionner toute l'Europe ; car elle a également fourni le Midi & le Nord.

Il vient d'être défendu aux pauvres, sous peine d'être mis & nourris gratuitement en prison, de mendier leur pain dans les rues de cette Capitale ; ce qui suppose des travaux ouverts pour qu'ils le gagnent & ne volent pas.

## ALLEMAGNE.

### D'Altona, *le* 28 *Avril.*

M. Philippe Ernest Ludec de Gluckfbourg, Fondateur de la Société Royale d'Agriculture de Danemarck, toujours porté par le zele le plus généreux à concourir à l'amélioration de ce grand Art, offre *gratis* ses utiles & lumineux écrits à quiconque en desirera des exemplaires : il demande seulement qu'on affranchisse les lettres qu'on lui écrira.

### De Berlin, *le* 30 *Avril.*

Depuis quelque tems, il a été question, dans plusieurs Universités d'Allemagne, de joindre à l'enseignement des Sciences celui de l'Agriculture, afin que ceux qui sont destinés à exercer d'autres professions apprennent à protéger, à honorer, à servir celle-là, & que ceux qui doivent retourner dans les campagnes y rapportent, au lieu du dégoût, de l'inutilité, des lumieres & du zele. Un Gentilhomme Cultivateur a publié à ce sujet plusieurs Mémoires entremelés d'instructions pratiques. On remarque, à cette occasion, que la valeur des terres a considérablement baissé depuis la derniere guerre, quoique le prix des denrées ait été très haut; ce qui sembleroit supposer une dégradation de culture ou une disette d'argent &c. Ceux qui sont en état d'acquérir, achetent ordinairement plus de possessions qu'ils n'en peuvent cultiver ou entretenir avec fruit. C'est une guerre de luxe assez générale & des plus funestes. On veut être Seigneur de dix lieues de terrein ; & au revers de la médaille, on l'est de dix boisseaux de grains.

Le Directoire Supérieur des Finances & de la Guerre a distribué des Prix, pour la somme de 3000 risd., à des Communautés qui ont partagé leurs communes, à des Economes qui ont élevé des vers à soie, à des Planteurs de bois ; à des Artistes &c.

### De Breslau, *le* 30 *Avril.*

Un insecte, appellé dans ce pays-ci *Meere*, ressemblant, quand il est jeune, à une grosse fourmi, a fait beaucoup de dégât dans nos campagnes, sans qu'on ait pu trouver aucun moyen de s'en délivrer. Vers le mois de Juin ou de Juillet, la femelle fécondée se creuse sous terre une habitation de quatre à cinq pieds de profondeur ; là elle dépose jusqu'à 300 œufs en un tas. Pour découvrir ce nid, il faut, dans le mois d'Août ou au plus tard en Septembre, chercher dans les prairies & autres lieux couverts d'herbes, les places chargées de taches jaunes de la largeur d'un pied, & d'herbes flétries. On verse de l'eau bouillante sur ces places ou dans des trous qu'on y creuse. Mais outre qu'il n'est pas aisé d'avoir de l'eau bouillante dans des terres, & que l'opération est très longue, souvent ce moyen ne produit d'autre effet que de chasser les insectes qui se séparent, se répandent, ravagent & multiplient. On desireroit connoître une méthode plus facile & plus efficace pour les détruire.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le* 27 *Avril.*

La Cour a chargé, par une Cédule Royale, les Tribunaux supérieurs, les Jurisdictions Ecclésiastiques &c, du Royaume, de mettre ou faire mettre à exécution un Bref par lequel Sa Sainteté commet, suivant la demande de S. M., les Ordinaires Ecclésiastiques, à la réduction des asyles ci-devant ouverts aux malfaiteurs, dans tous les Domaines de la Couronne.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 4 *Mai.*

On prétend que, par la balance de notre commerce ou de notre crédit depuis trente

ou quarante ans, il conste que le nombre des banqueroutes est aujourd'hui en rapport avec celles de 1735 comme trois à un.

On a fait, dans le Old-Bailey, en présence d'une nombreuse assemblée, l'essai d'une machine de nouvelle construction, pour sauver les hommes en cas d'incendie. En moins de six minutes, cette machine a mis à couvert vingt-six personnes & une partie du bâtiment.

On mande de Honiton, dans le Devonshire, en date du 27 Avril, que les six dernieres semaines ont été d'une beauté rare dans cette contrée; & que les productions sont dans un état admirable. Le bled promet infiniment dans les Provinces de Dorset & de Sommerset. Les légumes ne réussissent pas moins bien. Enfin on y jouit des augures d'une pleine abondance. Les prix du bœuf, du mouton, du veau & du porc ont baissé de trois deniers & demi par livre.

La viande de boucherie baisse aussi considérablement ici.

Il y a eu à Carlisle une forte pluie qui a duré 12 heures & fait déborder les rivieres.

On mande de Poole que, vers la fin d'Avril, on y a ressenti quelques secousses de tremblement de terre, lesquelles n'ont causé que des alarmes.

Les lettres de Birmingham portent qu'on y a découvert une bande nombreuse de Faux-Monnoyeurs.

Nous apprenons de la Haye, du 26 Avril, qu'à l'occasion d'une levée de Troupes, les fonds sont tombés en 4 jours de 18 pour 100.

L'*Endeavour*, Cap. Miller, parti de Poole pour Terre-Neuve, a coulé à fond: l'équipage a été recueilli par un vaisseau François, & conduit à Saint-Malo.

Le Parlement s'est occupé de plusieurs Bills pour régler la circulation du papier de crédit en Amérique, pour extirper l'abus du jeu des actions, en établissant un Bureau d'enregistrement où les noms des Vendeurs & des Acheteurs & les titres de propriété seront inscrits; pour fixer les droits sur le thé &c; pour déterminer la taxe du pain &c.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 3 Mai.*

Depuis quelque tems, le nombre des navires qui sont entrés dans ce Port ou qui en sont sortis n'a pas été fort considérable. La Barbarie ne cesse de nous fournir des provisions de grains. Il paroît que nos Matelots ne seront point détournés de leur ancienne destination. Les frégates du Roi, qui croisent dans la méditerranée, ont détruit plusieurs Ecumeurs de mer. Le brigantin Anglois, la *Phébé*, est parti de ce Port pour les Isles du Cap Verd. Il en est parti plusieurs bâtimens pour l'Espagne. La Cour de Madrid, à la sollicitation des Ministres des Puissances commerçantes, a, dit-on, rendu aux Négocians étrangers, établis à Malaga, la liberté de tenir leurs livres de compte comme ci-devant.

### De Calais, *le 6 Mai.*

Le projet de dessécher un marais immense auprès de cette Ville, conçu par M. Mouron, ancien Juge Consul & Echevin; les grands travaux exécutés, à grands frais, par ce Citoyen actif & intelligent; les heureux & rapides succès de cette belle entreprise, annoncés en 1771 dans la *Gazette* & le *Journal de l'Agriculture*, ne méritoient que des applaudissemens, des encouragemens & de la reconnoissance. On voyoit, avec la plus douce satisfaction, un terrein considérable, qui n'étoit auparavant affermé que *dix sous* la mesure, produire, par chaque mesure, depuis le desséchement, *cent cinquante livres* en bons grains; des milliers d'hommes salariés & nourris par la culture de cette terre conquise sur la mer; le Calaisis & la Flandre défendus par de nouveaux ouvrages contre les irruptions de cet élément; la Garnison de notre Fort Nieullay respirer un air plus salubre; l'on voyoit tous ces avantages, & l'on commençoit à en jouir.

Avant que les avances foncieres de la culture eussent été faites, personne n'a réclamé des portions de ce terrein; lorsqu'elles ont été faites avec succès, il s'est présenté une foule de prétendus Propriétaires, pour en arracher des lambeaux. L'exploitation a été arrêtée, on a enlevé des charues, les récoltes ont été saisies.

M. Mouron a acquis, en 1767, le terrein de M. le Duc d'Havré, Propriétaire. Son entreprise a été favorisée par le Conseil. Il a dû jouir des privileges & exemptions accordés aux desséchemens.

Il n'en eſt pas du deſſéchement d'un marais, comme du défrichement d'une terre inculte : on peut défricher une portion de terre ſéparée ; il faut deſſécher la totalité d'un marais. Par cette conſidération, les Ordonnances ont autoriſé les Entrepreneurs légitimes de deſſéchemens à ſe mettre en poſſeſſion des parties du terrein appartenantes à des Propriétaires particuliers, en payant ou conſignant le prix convenu ou ordonné. M. Mouron a été confirmé dans ce privilege, & il a offert des dédommagemens à ceux qui juſtifieroient de quelque propriété. Quoiqu'il n'eût négligé aucun moyen pour donner à ſon entrepriſe la plus grande publicité même légale, & engager les Propriétaires, s'il en exiſtoit, à prendre avec lui des arrangemens convenables, il ne s'eſt formé aucune demande, que quand on a pu recueillir les fruits de ſes travaux & de ſes dépenſes. Alors des prétentions multipliées ont interrompu des défrichemens qui produiſoient *plus de cent pour un.*

On veut reſtreindre ſa propriété à 298 meſures, & l'anſe couverte de ſes travaux en contient 900 (mille ou onze cens arpens de Paris).

On prétend qu'une partie de ce terrein n'étoit ni inculte ni inondée, & qu'ainſi elle ne peut être compriſe dans un deſſéchement ; & il eſt reconnu, par un procès-verbal non ſuſpect, par les pieces mêmes que ſes adverſaires produiſent, & par le tableau des marées que les Ingénieurs du Roi ſont obligés de tenir, que la totalité du marais doit être inondée à chaque marée de vive eau, ou tous les quinze jours, & conſéquemment qu'elle étoit inculte.

On préſente des titres de propriété ; mais M. Mouron prouve qu'ils ne ſont point applicables au marais qu'il a acquis & deſſéché ; & en cas de propriété réelle, il a recours au bénéfice de la loi.

On expoſe que le terrein conteſté formoit naturellement un riche & fertile pâturage néceſſaire pour le commerce des bêtes à laine de la Communauté de Sangatte. M. M. prouve qu'il a été défendu à cette Communauté de mettre des bêtes à laine ſur ce terrein ; que les eaux ſalées de la mer le brûlent ainſi que l'herbe ; qu'elle y eſt très-courte & qu'elle ne fournit qu'une ſubſiſtance médiocre ; que ſujette à l'humidité, elle ne ſçauroit être une nourriture ſaine ; & que ſes adverſaires mêmes en conviennent. Quant aux animaux de labour, une pareille pâture leur ſeroit bientôt funeſte ; les vaches que des pauvres y ont miſes ont dépéri en très-peu de tems. Enfin ce marais n'étant affermé par la Communauté de Sangatte que 290 l. ; ce qui revient à 10 ſous par meſure, il étoit ſi peu productif que, malgré la modicité de la redevance, malgré le prix des permiſſions accordées aux Fermiers voiſins, elle n'a pu ſatisfaire à la location pendant trois années conſécutives. Les grains ſeuls, glanés par les pauvres de Sangatte ſur les terres miſes en culture, ont excédé la valeur des produits du même terrein, lorſqu'il étoit inondé ; les journées payées aux pauvres de cette Communauté, forment au moins une dépenſe de ſept à huit mille livres par an ; & cette dépenſe ſeule eſt infiniment au-deſſus de la valeur fonciere du marais lorſqu'il étoit inculte.

D'autres prétendent qu'un batardeau, conſtruit pour garantir le marais de l'inondation, le couvre d'eaux pluviales ; & que, pour le deſſécher, il faudroit y introduire de nouveau l'eau de la mer.

C'eſt ainſi que le bien eſt traverſé, que le zele eſt découragé, que l'Agriculture eſt reſſerrée, que les entrepriſes les plus utiles, le mieux concertées, le plus protégées, avortent. Sans doute, s'il y a des titres valides de propriété, ils ſont reſpectables ; mais falloit il ne les produire qu'après avoir laiſſé engager M. M. dans d'énormes dépenſes ? Faut-il ne les faire valoir que pour recueillir les fruits de ſes avances ſans y contribuer ? Faudroit-il r'ouvrir le terrein aux inondations pour conſerver un ſtérile droit ? Ne ſentira-t-on pas combien il étoit convenable & équitable de concilier amiablement les droits & les intérêts ? Le procès eſt actuellement pendant au Parlement, & l'importance de l'objet mérite toute l'attention du Public.

### De Tours, *le* 8 *Mai.*

En vertu d'un Arrêt du Conſeil d'Etat, du 12 Avril, il a été ordonné de procéder à la démolition des maiſons de la rue Traverſaine, depuis le Quai juſqu'au Mail, pour conſtruire une nouvelle rue ſur de nouveaux plans. Le prix des maiſons, terreins & emplacemens ſera payé, d'année en an-

née, des fonds à ce destinés; & les intérêts en seront payés à cinq pour cent, à la déduction des vingtièmes & sous pour livre, jusqu'au remboursement des capitaux. Les Propriétaires ou Locataires qui évacueront dans le courant de six mois, auront un dédommagement &c. Les prix des grains se soutiennent.

### De Rouen, *le* 10 *Mai.*

La saison devient plus favorable aux biens de la terre. Le commerce se soutient. On écrit de Coutance que, le 23, il y eut, sur les côtes, une secousse de tremblement de terre, sans aucun dommage. Les prix des grains ne varient pas.

On avoit annoncé qu'un nommé de Caux avoit trouvé l'heureux secret de guérir de la folie: il parloit de cures merveilleuses, il produisoit des certificats, il acquéroit une réputation. Il est à propos de détromper ou de prévenir les gens faciles & de bonne foi, pour que ce talent ne fasse pas ici & ailleurs de nouvelles dupes. Il semble que quand des hommes inconnus promettent de grandes choses, mais possibles, il seroit à propos de les inviter à des épreuves publiques propres à constater leur mérite, & de publier ou leur refus ou leur succès, afin d'éclairer & de préserver le Peuple. Le charlatanisme s'étend aussi sur l'Agriculture, & souvent il coûte cher au Paysan. La méthode proposée auroit, sans inconvéniens, une utilité manifeste.

### De Metz, *le* 11 *Mai.*

Les grains ont, depuis quelque tems, graduellement haussé dans les Trois-Evêchés & dans la Lorraine.

Un Conseiller du Siége de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Thionville a essayé, en dernier lieu, sur une poule noyée depuis plusieurs heures, les remedes indiqués dans les instructions publiées pour rappeller les noyés à la vie; à l'exception des frictions, que l'on n'a pu mettre en usage sur un animal de cette espece, la poule a été sauvée; elle pond comme à l'ordinaire. L'application de ces remedes pourra s'étendre avec succès sur les autres especes d'animaux domestiques.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. *Examen chymique des pommes de terre, dans lequel on traite des parties constituantes du bled.* Par M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides. A Paris, chez Didot, le jeune, Quai des Augustins. Vol. in-12.

Nous avons déjà inséré dans notre Gazette le jugement très-avantageux que la Faculté de Médecine a porté sur cet Ouvrage favorablement accueilli par le Ministere, & digne de toute l'attention des Citoyens occupés de la *Science des subsistances.* M. Parmentier examine d'abord les pommes de terre à leur extérieur; ensuite il pénétre dans leur intérieur en les décomposant, afin de connoître la nature de ses principes constitutifs, démontrer leurs propriétés salutaires, & enfin les porter au mouvement de fermentation pour en faire du pain & des boissons; il traite, en dernier lieu, de la culture de ces tubercules, de leur conservation & de leurs usages économiques. Ses recherches sçavantes & ses expériences multipliées amenent des instructions salutaires sur le pain & autres objets de consommation.

Comme cet Ouvrage mérite une analyse particuliere, que nous donnerons dans notre Journal, nous ne parlerons ici que des expériences que l'Auteur a faites pour en retirer, par la fermentation spiritueuse, une liqueur inflammable & de la biere: en suivant toutes les recettes publiées sur cet objet, avec l'attention la plus scrupuleuse, il n'a jamais eu de réussite.

Un Citoyen respectable nous a fait l'honneur de nous écrire qu'il avoit inutilement tenté d'extraire de l'eau-de-vie des pommes de terre, suivant la méthode de M. Kytt, rapportée dans notre Gazette & copiée dans une foule d'autres Papiers. C'est néanmoins tout ce que nous avons pu apprendre, après avoir écrit en divers pays, & avoir engagé des gens de considération à écrire aux personnes qui flattoient le Public d'être parvenues à cette découverte. Si le hasard ou

nos recherches nous procuroient des instructions nouvelles, nous ne manquerions pas de les faire aussi-tôt imprimer. Nous ne recueillons que pour répandre. Le même zele qui nous engage à publier les avis qui peuvent être utiles, nous oblige à les contredire & à les retracter, lorsqu'on a la bonté de nous donner des lumieres qui les détruisent.

2. *Nouvelle Hydrologie ou nouvelle exposition de la nature & de la qualité des eaux; avec un examen de l'eau de la mer, fait en différens endroits des côtes de France, où l'on a joint une description des sels naturels.* A Londres, & se trouve à Paris chez P. Fr. Didot, le jeune, Quai des Augustins; & Edme, rue S. Jean-de-Beauvais, près la rue des Noyers. 1 Vol. in-12.

M. Monnet a divisé ce nouveau Traité en trois parties. D'abord il considere l'eau en général & ses propriétés, ses différentes especes, les moyens de les rendre potables; avec l'analyse de quelques eaux des plus renommées de France. La seconde partie est l'examen des eaux de la mer & des eaux salées en général; avec les différentes méthodes de retirer les sels que les eaux contiennent. Enfin la troisième est l'exposition de tous les sels que la nature présente, divisés en deux classes, alkalis & sels neutres ou composés d'acide & d'une base. L'Auteur traite de ces objets différens en Chymiste & en Minéralogiste maître de son sujet. Son Ouvrage nous fournira plusieurs instructions utiles que nous communiquerons à nos Lecteurs.

3. *Lettres Edifiantes & Curieuses, écrites des Missions Etrangeres, par quelques Missionnaires Jésuites.* xxx^e^. Recueil. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente. In-12.

Il y auroit encore à glaner dans les pays lointains, quand ils auroient été parcourus par des Voyageurs éclairés & véridiques; presque par-tout on peut encore moissonner à pleine faulx, s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte. Ce xxx^e^. volume de Lettres Edifiantes présente beaucoup de particularités remarquables sur l'Inde, le Tonquin, la Chine, le Levant, le Paraguais, la Perse &c. Nous en recueillerons quelques passages relatifs à l'Histoire naturelle, à la Culture, au Commerce &c.

4. *Journal de Musique.* La Musique, autrefois ressort de la religion, de la politique, des mœurs, est un Art donné par la nature pour satisfaire un des plus grands besoins de l'homme, celui de se distraire de ses peines ou de l'ennui, de goûter des plaisirs tranquilles, & d'être ému. Par-tout où il reste quelques traces des mœurs anciennes, cet Art vient encore, pour ainsi dire, au secours des travaux rustiques. Par tout où il a quitté les campagnes, il y a laissé la gravité, la tristesse & la langueur: il seroit bon & sage de l'y ramener. Les circonstances ne sont peut être pas favorables à cette révolution: le tems viendra, il faut toujours dire ce qui devroit être. Quoiqu'il en soit, les ouvrages de Musique sont aujourd'hui un objet de commerce. Le *Journal* qu'on entreprend ne sçauroit qu'être très-favorable aux Marchands & très-agréable aux Amateurs. Chaque mois, il en paroitra un volume de 80 pages in 8°., sans y comprendre une douzaine de pages d'airs gravés. Chaque volume sera divisé en trois parties. 1°. *Mélanges & Anecdotes*; recherches sur la Musique, les méthodes pour l'enseigner, ses progrès chez les différens Peuples, les instrumens &c; vies abrégées des Musiciens célébres & notice de leurs ouvrages; choix de paroles à mettre en Musique; questions relatives à l'Art &c. Tous les Musiciens & les Amateurs de l'Europe sont invités à concourir à la perfection de cet article. 2°. *Extraits & Annonces* des Opéra de France & d'Italie, des ouvrages ou des traits curieux sur la Musique; annonces des spectacles, concerts, airs gravés, Musique vocale & instrumentale. 3°. *Avis divers.* Indication des Maîtres, Marchands de musique, Facteurs d'instrumens, musique à vendre, fêtes musicales, places vacantes &c.

Ce Journal est imprimé & gravé très-élégamment. Le premier volume qui a paru, le 10 Avril, remplit très-bien toute l'étendue du Prospectus. Prix de l'abonnement pour Paris 12 l.; franc de port jusqu'aux frontieres du Royaume 15 l. 12 s. On peut souscrire pour six ou même pour trois mois. Chaque volume se vendra séparément 24 s. *S'adresser à Paris chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe; & au Bureau du Journal chez Mademoiselle la Roche, rue des Prouvaires, vis-à-vis celle des Deux Ecus; en Province, au Bureau des Postes; & chez les principaux Libraires de l'Europe.* Les avis, lettres, pa-

quets, concernant le Journal, seront adressés, francs de port, à Mademoiselle la Roche. On trouve chez elle les *Sermens de l'Hymen & de l'Amour*, duo Italien, avec des paroles Françoises & symphonie : prix 24 s., avec toutes les parties séparées ; & par la Poste, franc de port, 30 s. Mademoiselle la Roche tient magasin de Musique & se charge de procurer tous les Ouvrages de Musique instrumentale & vocale, ancienne & nouvelle. Elle fait graver une collection très-précieuse de Musique Italienne.

5. La *veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût*, a été chargée de la vente de plusieurs Ouvrages dont la plûpart des Journalistes n'ont point encore parlé : elle est autorisée à les donner, jusqu'au premier de Juin prochain, à un prix fort au-dessous de leur valeur. Ces Ouvrages sont,

*Le Banquier & Négociant Universel*, ou *Traité général des Changes étrangers & des Arbitrages ou viremens de Place en Place*. Par M. Thomas de Bléville. 2 Vol. in-4°. Prix 12 liv. en feuil. au lieu de 24. On y trouve dans des Tables les résultats de toutes les questions possibles dans l'usage du commerce, les articles du commerce de France avec les Pays étrangers, les connoissances relatives aux especes, aux monnoies de compte ou de change &c. &c. &c.

*Le Guide du Corps des Marchands & des Communautés d'Arts & Métiers, tant de la Ville & Fauxbourgs de Paris que du Royaume, contenant, en forme de Dictionnaire, l'origine historique de chaque Corps, un abrégé de leurs Statuts ; la maniere dont ils se gouvernent, avec des réglemens pour l'administration des deniers communs des Communautés & la reddition des comptes ; les Jurisdictions où ils peuvent être traduits & traduire les autres ; l'usage des différentes Places du Commerce* &c. Recueil certainement très curieux. Pr. 1 l. 4 s. en feuilles.

*Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux Modernes* &c. Prix 3 l. broché.

*Instructions pour les ventes des Bois du Roi, par feu M. de Froidour, avec des notes tirées des meilleurs Auteurs, sur la matiere des Eaux & Forêts & des Ordonnances de* 1667, 1669 *&* 1670. Par M. Berrier, Avocat au Parlement. 1 V. in 4°. Pr. 4 l. en f. au lieu de 9 l.

6. *Cours complet de Mathématiques*, en 5 vol. in-8°. avec fig. Par M. l'Abbé Sauri, ancien Professeur de Philosophie à Montpellier. Proposé par souscription. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe.

Les Institutions de Mathématiques & le Cours de Philosophie, publiés par M. l'A. Sauri, forment la présomption la plus avantageuse en faveur de ce nouvel Ouvrage ; & le Censeur (M. de Lalande) nous assure qu'il n'a rien paru de plus complet en ce genre & de plus clair. Ce Livre réunit toutes les sortes de mérite qu'on pouvoit lui donner. Il tiendra lieu d'un grand nombre d'autres Ouvrages ; & l'on y apprendra les Mathématiques plus facilement & en moins de tems. On y trouvera plusieurs méthodes nouvelles fort ingénieuses & fort simples. On payera 12 liv. en souscrivant, & 8 liv. en retirant l'exemplaire en feuilles. La souscription ne sera ouverte que jusqu'à la fin de Juillet. L'Ouvrage est sous presse.

## II.

### *Gilet de liege à l'usage des Gens de mer.*

L'idée de former des especes de cuirasse de liege pour les Navigateurs a été déjà exécutée de différentes manieres & sous des noms plus ou moins imposans : mais ces ouvrages sont restés à l'usage des Inventeurs. Le sieur Cordé, fils, Tailleur à Bordeaux, fabrique actuellement des gilets dont le Public aura la facilité de se fournir. Ce gilet, avec des basques proportionnées à la taille & au poids de l'homme, le soutiendra à moitié corps hors de l'eau ; & l'on n'aura pas besoin de sçavoir nager pour se sauver. Il ne gêne en aucune maniere : on y sera tout aussi à l'aise que dans un gilet d'étoffe ou de toile. Le détail de sa construction n'en donneroit pas une idée insuffisante. Le Sr Cordé a invité les Curieux à aller le voir, pour juger de sa commodité. Il demeure à Bordeaux, *rue Marchande, près la Place Saint-Projet, à côté de M. Turpin, Horloger.*

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 8 Mai 1773, au Mercredi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 22 liv. 10 s. à 26 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 24 liv. 10 s. à 26 l. Le seigle, de 14 liv. 10 s., 15 à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 s. à 11 l. 15 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 8 Mai 1773 au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de Greve, de 22 à 22 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Mai 1773, de 53 à 54 livres ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50 ; *idem* nouveau, de 46 à 47 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 15 Mai 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | 3 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 12 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 100 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 15 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 7 16e. à $\frac{3}{8}$ |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Jeudi 13.* | *Vendredi 14.* | *Samedi 15.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1387 $\frac{1}{2}$ 90 . . | 1390 95 1400 . | 1400 2 $\frac{1}{2}$. . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | 895 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 175 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 310 . . . . | 312 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 12 Mai 1773. | | Du Jeudi 13. | | Du Vendredi 14. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | E. | Courmont, six d. mois 1772. | F. | Lempereur, six d. mois 1772. | F |
| Radix, *idem.* | F. | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | J |
| Gautier, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | J. | Rouillard, *idem.* | J |
| Boutray, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | J |
| Desplaces, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | L. | Patu, *idem.* | L |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 15 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Avril.*

NOus avons appris qu'il s'étoit formé à Barcelone une Compagnie qui se propose de faire le commerce direct avec la Russie; & nous en attendons un vaisseau chargé de vin, d'eau-de-vie & de fruits secs. Plusieurs Négocians de cette Ville, dès qu'ils sçauront que cette Compagnie aura l'approbation du Gouvernement, s'adresseront à elle pour des commissions de ce genre.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 17 *Avril.*

Depuis que l'Autorité tutélaire a solemnellement accordé une protection spéciale à l'Agriculture, les Sçavans & les bons Citoyens s'occupent à l'envi du soin de répandre d'utiles instructions qui fertiliseront de vastes pays flétris d'abord par les guerres, & ensuite par l'anarchie, lorsque de bonnes loix, qui assureront la jouissance pléniere de toutes les sortes de propriétés, & leur produit le plus fructueux, les seconderont & attireront la richesse vers la terre.

### ALLEMAGNE.

DE BREMEN, *le* 22 *Avril.*

Ce n'est pas assez de la fausse monnoie, le commerce est encore menacé d'être infecté de fausses lettres de change. Un nommé Conrad Lange, de cette Ville, après avoir fait, à Amsterdam, un grand usage de ces papiers, est revenu en Allemagne pour y exercer son talent. Les Marchands, tant de l'Empire que du dehors, sont avertis d'être sur leurs gardes. Les faussaires de tous les genres se multiplient, & malheureusement il n'est pas possible de les faire tous punir. Par exemple, il y a dans l'Empire de petits Seigneurs qui contrefont les especes courantes, & qui ne courent d'autre risque que de voir détruire leurs Fabriques.

DE BRUNSWICK, *le* 22 *Avril.*

Par dégoût pour le sel étranger, & dans la crainte que la grande abondance de cette denrée ne nuise aux terres, aux bestiaux, aux hommes, on a entassé ici prohibition sur prohibition, pour empêcher qu'il n'en entre point dans le pays, & même qu'il en passe à travers.

DE WURTZBOURG, *le* 26 *Avril*

Des jours nébuleux, avec pluies froides, grêle ou vents impétueux, ont succédé, le 18, à des jours aussi beaux que ceux du milieu du printems. On a craint pour les arbres qui étoient en fleurs; cependant on ne dit pas qu'il soit survenu des gelées de nuit. On a vu des hannetons dès le mois de Janvier; ils ont presqu'entiérement disparu.

On a beau crier contre les loteries frau-

duleuses, il en est de cet abus comme de tant d'autres qui s'affermissent & se perpétuent, parce que d'un côté on a perdu toute pudeur, & que de l'autre on est réduit à tout tenter au risque de tout perdre. Une de ces loteries, dite de *Meerholtz*, fait depuis longtems des collectes de toutes parts, sans qu'on sçache ni où elle se tire ni si elle se tire.

Il y a eu derniérement quelques banqueroutes, mais peu considérables. Le cours de la fausse monnoie n'est point arrêté: les Marchands étrangers ont été prévenus assez à tems pour n'être trompés que par leur faute.

Les lettres de Hongrie portent que la neige & les vents y ont causé les plus graves dommages.

### De Cassel, *le* 28 *Avril.*

On vient de publier une Ordonnance du 11 du mois dernier, par laquelle l'usage du vrai café est absolument interdit aux personnes soumises à la Jurisdiction ordinaire, & faites pour être l'objet privilégié des soins prohibitifs. La Cour, le Militaire, les principaux Officiers des Tribunaux, les Négocians de la premiere classe, les personnes très-aisées pourront en prendre, sans inconvénient, moyennant un droit porté à la moitié du prix de la denrée. Les boutiques à café & les maisons où l'on en vend sont supprimées, comme de mauvais lieux, dans tous les villages du Landgraviat. Il y a des amendes portées contre les Infracteurs, & des peines corporelles contre les Officiers de Police qui négligeront de faire exécuter ces difficiles dispositions. En dédommagement, il s'éleve des Fabriques de café de chicorée, plus cher que celui que prenoit le Peuple, obligé de se défaire des ustensiles employées pour cet usage. En conséquence, il cherche à tromper son goût & à ménager ses facultés, en brûlant du seigle, des pois &c, & en formant des boissons, couleur de café.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 20 *Avril.*

S. A. R. a défendu, par un Edit du 13, de donner à jouer aux cartes ou aux dez dans tous les lieux publics. Quant aux maisons particulieres, les Chefs répondront des abus & des fraudes qui se commettroient au jeu.

### De Genes, *le* 18 *Avril.*

On écrit de Lisbonne que les différends qui subsistoient entre cette Cour & celle de Londres, au sujet du commerce, sont arrangés.

On travaille avec activité, quelque grande que soit la dépense, à réparer le long des deux rivieres nos grands chemins que les pluies avoient rompus en divers endroits. On va aussi mettre la main à celui que le feu Doge avoit fait commencer pour rendre sûre la communication des Etats de la République avec la Lombardie.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 29 *Avril.*

On a publié des calculs des revenus, des profits & des charges de la Compagnie des Indes, pour mettre les Actionnaires en état de juger qu'ils ne peuvent espérer une augmentation de dividende.

La Société des Arts a distribué différentes médailles pour récompenser le succès de différentes plantations.

M. Dowdeswel a défendu avec force, dans la Chambre des Communes, la cause des Canadiens opprimés par les Employés de la Couronne. Le Lord North a assuré qu'on travailloit à réprimer ces abus.

Une lettre de Lisbonne, du 6, porte que le commerce des Portugais, en Afrique, souffre beaucoup des démêlés survenus entre eux & les Naturels du pays. A Arverri & à Arabo, dans le Royaume de Benin, les Esclaves révoltés & les Negres libres ne veulent aucune communication avec les Européens. Plusieurs établissemens intérieurs ont été détruits.

II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 30 *Avril.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts tint, pour la partie des Arts & des

Sciences, ſon Aſſemblée publique le 21. M. Cuys, Directeur, annonça que le double Prix, deſtiné à un Mémoire ſur *la meilleure maniere de cultiver le figuier, les cauſes de ſon dépériſſement, & les moyens d'y remédier*, avoit été adjugé au Mémoire de M. Bernard de l'Oratoire. Elle propoſa les Sujets de Prix ſuivans.

Pour 1774, un Mémoire qui renferme *les vues les plus utiles pour le commerce & la navigation de la Méditerranée, rélativement au Port de Marſeille.*

Pour 1775, un Mémoire ſur *les diverſes eſpeces d'engrais que la Provence peut fournir, & les manieres de les employer, rélativement aux différentes qualités de terrein.*

Pour 1776, un Mémoire ſur *les avantages & les inconvéniens de l'emploi du charbon de pierre ou de bois dans les Fabriques.* Ce Mémoire renfermera la deſcription des différentes mines de charbon de Provence, & leurs qualités.

Pour 1777, un Mémoire ſur *l'amandier, dans lequel on fera connoître les eſpeces analogues au climat de Provence; la meilleure culture que l'on peut lui donner, & les moyens, s'il y en a, de retarder ſa fleuraiſon, pour le mettre à l'abri des gelées du printems, ſans nuire à la durée de l'arbre, à l'abondance de ſa récolte, à la qualité du fruit.*

Chaque Prix eſt de la valeur de 300 liv. Les Mémoires ſeront remis, avant le mois de Décembre de chaque année, à M. de Mouraille, Secretaire perpétuel de l'Académie, *rue Dauphine.*

Un grand nombre de Matelots de ce Port eſt deſtiné pour Toulon.

### D'Aix (*en Provence*), *le* 30 *Avril.*

Le renchériſſement des grains avoit cauſé tant d'inquiétude au Peuple, que le Parlement crut devoir s'aſſembler extraordinairement, le 16, & parvenir à remédier au mal en faiſant publier, le jour même, ſur les ſept heures du ſoir, à ſon de trompe, que tous les bleds qui ſeroient portés aux Foires & Marchés ordinaires de la Province, y ſeroient mis en évidence & expoſés pour être vendus; avec défenſes à tous Particuliers de les détourner, ſoit par eux, ſoit par des perſonnes interpoſées, ou d'apporter aucun empêchement à ce qu'ils ſoient expoſés & librement vendus, ſous peine de punition exemplaire. A chaque Marché, l'on déployera un pavillon qui ne ſera ôté qu'après que les Boulangers & Citoyens ſeront pourvus. Les Négocians ou Revendeurs de bleds ne pourront ſe préſenter pour en acheter avant l'heure de midi, tems auquel ledit pavillon ſera retiré. Nous attendons les bons effets de ces précautions. Il paroît dans les Marchés du bled du pays, du bled de la Cale, & du bled d'Alger, ſans parler du ſeigle & du méteil.

Le 17, par Ordonnance des Conſuls, Aſſeſſeur, Procureurs du Pays, il fut auſſi publié, à ſon de trompe, que le ſieur Boulay, Boulanger, diſtribueroit du pain de la troiſième qualité à 2 ſ. 3 den. la livre. Le pain blanc eſt à 3 ſ. 4 den., & le pain bis à 2 ſ. 8 deniers.

### De Saint-Malo, *le* 30 *Avril.*

La nuit du 23 au 24, vers les onze heures & demie, l'air étant ſérein, les étoiles plus brillantes qu'à l'ordinaire, le vent du nord-nord-eſt au nord eſt, petit frais, la mer très-calme, il y eut ici, & dans les Paroiſſes circonvoiſines, un tremblement de terre dont la ſecouſſe dirigée du ſud-oueſt au nord-eſt & accompagnée d'un bruit ſouterrein, ſemblable à un grand coup de vent, fut bien plus vive & bien plus forte que celle du 15, ſans toutefois cauſer aucun dommage. Dans pluſieurs endroits, l'ébranlement éveilla quelques perſonnes qui furent ſaiſies de frayeur. Sa durée a été d'une minute & demie.

Les prix des grains augmentent un peu: cependant il y a eu derniérement une diminution ſur les premieres qualités du pain.

### De Bordeaux, *le* 1 *Mai.*

Il eſt arrivé des Iſles de l'Amérique, dans le courant d'Avril, un nombre conſidérable de vaiſſeaux; de Saint-Domingue, le *Bourbon*, les *Deux-Hélenes*, le *Séduiſant*, la *Marquiſe de Segur*, la *Garonne*, le *Marquis de Galiſet*, le *Trotel*, le *Bienfaiſant*, & la *Jeune Félicité*; de la Guadeloupe, la *Blonde* & le *Diadême*; du Cap, le *Trajan* & la *Pyrrha*; de Léogane, l'*Aimable-Françoiſe*; de la Martinique, les *Trois-Amis*, la *Toinette* & le *Coureur*. Le navire, le *Grand-Henri*, Capitaine Coudein, Armat. M. Gradis, doit

partir, au premier jour, pour la Cayenne.

Les bleds du Pays du Nord, de Russie, de Bayonne &c, viennent d'augmenter de 10 à 20 s. par boisseau, environ la moitié du septier de Paris. Le plus haut prix du froment est de 18 l., & le plus bas de 14 l. Les eaux de-vie sont montées de 140 à 150 liv. les 32 veltes.

### De Nantes, *le 2 Mai.*

Ces jours derniers, il n'est entré que très peu de bâtimens dans notre Port; il en est sorti un nombre beaucoup plus considérable. L'*Aurore* a mis à la voile pour Léogane; le *Voyageur*, ainsi que le *Fidele*, pour les Cayes; le *Chaumont*, pour le Port-au-Prince; le *Thaumaturge*, pour Saint-Domingue; le *Badin*, pour Guinée, ainsi que la *Félicité*. Ils ont laissé en chargement la *Catherine*, pour la Guadeloupe; l'*Apollon*, pour les Cayes; l'*Espérance* & le *Terray*, pour Guinée.

Il y a quelque augmentation dans les prix de certaines sortes de grains; il nous en est arrivé de Bayonne & de Bouin. Le sucre brut, le café, l'indigo, le cacao, baissent. Les eaux-de-vie paroissent vouloir hausser.

M. Boucho, Cap. du *Duc de la Vrillere*; M. Josset, Cap. de la *Marquise de Marbœuf*, & M. Sonies, Cap. du *Postillon*, sont partis de l'Orient pour l'Inde avec diverses marchandises.

### D'Argenton (*en Berri*), *le 3 Mai.*

Notre riviere, qui n'est point sortie de son lit pendant tout l'hiver, est actuellement aussi basse qu'elle a coutume de l'être dans le tems des plus fortes chaleurs. Nous n'avons pas eu une seule couche de neige, & depuis très-long-tems, nous attendons de la pluie: s'il en tomboit, nos bleds de Mars prendroient de la force, nos seigles monteroient plus facilement; & nos bestiaux, à qui les fourrages manquent, trouveroient dans les herbes naissantes une nourriture dont ils ont besoin pour se refaire: cependant un vent du nord, très-froid, souffle sans interruption; ce qui nous met dans une situation assez critique. S'il tombe de l'eau, il est à craindre que les plantes humectées & attendries ne soient ensuite endommagées par des gelées; s'il n'en tombe pas, bientôt, nous courons risque de voir nos bestiaux mourir de faim, & de ne point ramasser de fourrages: d'ailleurs, l'air sec que nous respirons altere la masse du sang & rend les maladies très-communes & très-dangereuses.

Le pain blanc vaut toujours 3 s. la livre, & l'autre à proportion; mais la pinte de vin, mesure de Paris, ne se vend que 2 s.; c'est un adoucissement.

Le jour de S. Marc, le sieur de la Touche, qui le premier a élevé une Verrerie à une demi-lieue de cette Ville, fit bénir, par le Curé de la Paroisse, les fours & ustensiles de cet établissement. Il y eut un grand concours de Peuple à cette cérémonie, & depuis ce tems-là, huit Ouvriers Allemands n'ont cessé de faire des gobelets, caraffes, bouteilles de verre blanc &c. &c. Dans l'incertitude où l'on étoit de la réussite, on s'est restreint, quant à présent, à un seul four de huit places; mais le succès le plus complet ayant couronné l'entreprise, on n'en restera pas là; & cette Fabrique, la seule de ce genre qui soit dans notre Province, prendra de jour en jour de nouveaux accroissemens. Le verre en est trés-beau. Plusieurs Marchands étrangers, qui en ont déjà enlevé, & d'autres, qui arrivent journellement pour le même objet, conviennent tous qu'on ne peut guères mieux réussir qu'on l'a fait. Mais une chose qui satisfait sur tout les ames sensibles, c'est de voir que plusieurs mendians, qui croupissoient dans l'oisiveté & assiégeoient nos portes, sont employés utilement dans cette nouvelle Fabrique.

### De Lyon, *le 5 Mai.*

La continuité de la sécheresse nuit à tous les objets d'Agriculture. Les foins, les seigles, les fromens demeurent bas. Il faut en excepter ce qui a été semé dans les terres labourées profondément: les racines, pouvant y pomper des sucs plus éloignés de la superficie, conservent plus de fraîcheur, & leurs canaux, moins desséchés, transmettent plus de nourriture aux plantes. C'est ainsi que, dans les années où les progrès de la végétation sont le plus contrariés, on peut méditer, avec plus de profit, sur les avantages d'une bonne culture, & calculer la différence incroyable des récoltes du Cul-

tivateur aisé, attentif & intelligent, d'avec celles du pauvre & du négligent Laboureur. Les vignes ne nous promettent pas plus que les terres à bled & les prés. Elles poussent des sarmens minces, toujours par l'effet de la sécheresse qui retrécit les canaux de la seve, ne permet pas aux chevelus d'aller chercher de la nourriture en s'étendant, & empêche les sucs d'être charriés dans l'arbuste. Le vin se vend peu dans le Lyonnois au-dessous de la Ville.

On a remarqué que les vins du Lyonnois au-dessus de la Ville, & ceux de plusieurs cantons du Beaujollois, ont acquis de la qualité pendant l'hiver; mais il reste peu à vendre de ces derniers. On a mandé que, dans les cantons de Beaune & de Nuits, les vins de l'année derniere avoient aussi changé à leur avantage, & que le prix en étoit augmenté.

On commence à faire éclorre les vers à soie, parce que les feuilles des mûriers paroissent. Cet objet d'industrie, peu utile en général dans notre Province, est souvent lucratif pour quelques Propriétaires riches & entendus qui peuvent prévenir, empêcher ou adoucir les effets des obstacles que notre climat apporte à la culture de l'arbre & à l'éducation des vers. Quant aux gens, dont les facultés sont seulement telles qu'ils se livrent à cette éducation comme à une ressource, leurs profits, dans notre pays, peuvent être comparés à ceux des gens qui, bercés par l'espérance & aiguillonnés par le besoin, livrent une portion de leur petite fortune à ces loteries où l'on rend à chaque Particulier une part de sa mise. Ils s'occupent plus de ce qu'ils voyent que l'on a gagné, que de ce qu'ils ont eux-mêmes perdu; & en dernier résultat, il n'y a que de la misere.

La soie est fort chere; mais ce n'est pas de la récolte de notre territoire qu'il faut attendre l'abondance ou la rareté. Nos diverses Fabriques vont assez bien; la broderie occupe beaucoup de monde. Dans un tems où l'Art de nos Dessinateurs étoit moins cultivé, ou la sphere de leur imagination étoit plus étroite, on chercha des formes nouvelles dans la nature; on chercha ces formes dans les objets naturels inconnus dans nos climats. On fit venir & cultiver les plus belles fleurs. La Cour voulut encourager ce goût à Paris il y a 150 ans, & elle fit faire une collection des plus belles fleurs; ç'a été l'origine de l'établissement du *Jardin du Roi*, uniquement consacré aujourd'hui à la Botanique. (*Voyez les Mémoires de l'Académie des Sciences pour* 1723, *pag.* 131, *Mém. de M. de Jussieu*).

## De Paris, *le* 10 *Mai.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du* 12 *Avril, qui ordonne le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation faite dans les délais fixés par les Arrêts du Conseil, des Offices supprimés du Parlement, Grand-Conseil, & Cour des Aides de Paris, pendant chacune des années* 1774 *& suivantes, jusques & compris* 1783, à un million par an.

Autre du 24 Avril, *concernant les liquidations des Offices sur les cuirs, Offices municipaux, Offices & droits domaniaux supprimés par Edits d'Août* 1759, *Août* 1764, *Mai* 1765, *Avril* 1768, *Déclaration du* 15 *Décembre* 1770. S. M. étant informée qu'il ne reste à consommer qu'un très-petit nombre de liquidations desdits Offices & droits, supprime la Commission établie pour lesdites liquidations; ordonne que les pieces & les titres seront remis ès mains du Contrôleur Général des Finances; déclare que les Propriétaires des Offices municipaux liquidés seront payés du montant de leurs liquidations, le 1 Juillet prochain, par le Garde du Trésor Royal en exercice, en quittances de finance portant intérêt à cinq pour cent, sur la recette générale des Finances de Paris &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Teinture.*

L'usage des velours de coton est aujourd'hui très-commun; il seroit encore plus étendu, si l'on parvenoit à en varier davantage les couleurs sans qu'elles fussent sujettes à changer. On vient de trouver, à Rouen, le secret de les teindre, en peu de tems, en noir & bon teint. Avec cette nouvelle teinture, le velours de coton imite celui de soie, sans qu'il s'y forme de rayes. A l'air, il n'éprouve aucune altération. Il faut s'adresser, à Rouen, au sieur *Louis Gueroult, Maître Toilier, cour Bertin, rempart Martainville.*

## I I.

*Extrait des exportations de Saint-Pétersbourg pour les Ports de France, par 2 navires allant à Dunkerque, 3 à Rouen, 5 au Havre, 5 à Saint-Malo, 4 à l'Orient, 3 à Nantes, 3 à Brest, 2 à Rochefort, 9 à Bordeaux, 6 à Marseille, 1 à Toulon en 1772.*

| Noms des Marchandises. | Quantités. | Prix d'achat. | Droits. | | Frais et Commissions. | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | ponds. | roubles. | roub. | copecs. | roub. | cop. |
| Fer. . . . . | 88985. | 66734. | 3477 | 45. | 3420 | 30. |
| Chanvre net. . . . | 140779. | 190051. | 23987 | 36. | 10360 | 85. |
| Dit 2e. qualité. . . | 24349. | 30412. | 3384 | 31. | 1661 | 30. |
| Dit demi-net. . . . | 19367. | 22172. | 2006 | 54. | 1187 | 81. |
| Etoupes. . . . . | 4238. | 2442. | 253 | 14. | 237 | |
| Lin, 1re. & 2e. qualités. | 969. | 1938. | 347 | 61. | 115 | 61. |
| Soie de porc. . . . | 1253. | 11277. | 618 | 38. | 527 | 72. |
| Vaches de Russie. . . | 178. | 1068. | 161 | 62. | 82 | 23. |
| Cire jaune. . . . | 422. | 5064. | 140 | 86. | 262 | 43. |
| Suif de chandelle. . . | 15829. | 44321. | 4650 | 11. | 2244 | 57. |
| Cordages. . . . . | 1554. | 2925. | | | 98 | 43. |
| Colle de poisson. . . | 14. | 532. | 24 | 32. | 38 | 78. |
| Caviar pressé. . . . | 292. | 659. | 25 | 95. | 55 | 23. |
| Crin frisé. . . . . | 1175. | 2350. | 61 | 29. | 218 | 46. |
| Crin plat. . . . . | 340. | 1360. | 17 | 25. | 178 | 65. |
| Huile de lin. . . . | 992. | 1488. | 169 | 95. | 120 | 45. |
| Trois ancres de navires. | 62. | 93. | 2 | 40. | 5 | 42. |
| Peaux de lievres, peaux. | 16550. | 3310. | 299 | 17. | 180 | 25. |
| Planches de sapin. . . | 1445. | 214. | | | 6 | 42. |
| Toiles à voile, pieces. . | 1225. | 8565. | 613 | 3. | 470 | 67. |
| Raventuch. . . . | 4150. | 20750. | 1903 | 91. | 1190 | 29. |
| Froment kouls. . . | 4156. | 17663. | | | 1241 | 60. |
| Linges archines. . . | 2944. | 442. | 3 | | 18 | 29. |
| | | 435830 | 42144 | 65. | 23922 | 76. |
| Droits. . . . . | | 42144 | 65. | | | |
| Commission & frais jusqu'à bord. . . | | 23922 | 76. | | | |
| | | 501897 | 41. | | | |

Le rouble vaut 100 copecs, & suivant le cours actuel, 42 sous courans de Hollande, sur Amsterdam seulement; l'usance est de 65 jours.

On vend les chanvres, les lins & le suif au berkowetz, composé de 10 ponds; le pond se divise en 40 ℔; 120 ℔ de Russie font 100 ℔, poids de marc de France; les autres marchandises sont vendues au pond.

C'est au millier qu'on achete les peaux de lievre; on en donne 1500 de celles d'automne & 2000 de celles d'été pour mille. Le prix actuel est de 160 roubles.

Les pieces de toile à voile & des raventuch tirent 50 archines; l'archine est égale à 26 pouces & demi du pied de France.

Le koul ou tschetwert se divise en 8 tschetweriks, & contient environ 9 ponds & demi de grain.

Quant aux planches de sapin, les communes sont de 12 pieds de longueur, de 1 ½ pouces d'épaisseur, & de 11 pouces de largeur, mesure de Hollande. Celles dont les dimensions sont plus fortes ou plus foibles, sont réduites aux proportions des premieres; on les vend à la douzaine, & le prix roule de 70 à 80 stuyvers ou sous courans de Hollande, rendues à bord du navire.

Toutes les productions & les marchandises de la Russie s'achetent au comptant ou

par contractations : c'eſt depuis le mois de Novembre juſqu'en Février que les marchés par contrats ont lieu. L'Acheteur fait au Vendeur des avances, ſoit la totalité, ſoit une partie du montant. Dans ce dernier cas, les prix augmentent de 5 à 9 pour cent, ſuivant la quotité des avances; les livraiſons ſe font en Mai, Juin & Juillet. Les Vendeurs ſont généralement ſolides & exacts à remplir leurs engagemens, au moins quant aux livraiſons. Les défections ſont fort rares à cet égard, tant parce que les Vendeurs ne traitent qu'à des bénéfices certains, qu'à cauſe de l'attention rigoureuſe & ſommaire que la Chancellerie de la Douane apporte à faire exécuter les contrats, ſuivant leur teneur & conformément aux loix.

Il eſt peu de marchandiſes, qu'on exporte, qui ne ſoient ſoumiſes à l'inſpection & au triage d'Experts, qu'on nomme Braqueurs. Leurs fonctions conſiſtent à les ranger dans différentes claſſes, à raiſon des diverſes qualités, & de rebuter celles qui ſont eſſentiellement défectueuſes. Les Acheteurs & les Vendeurs ſont également ſoumis aux choix que les Braqueurs en ont faits, & ils leur payent un ſalaire ſous le nom de braque.

La navigation s'ouvre au commencement de Mai & dure juſqu'à la fin d'Octobre. Comme il n'y a preſque pas de nuit dans ces contrées, depuis le mois d'Avril juſques vers la fin de Juillet, les aſſurances ſont alors de 1 ½ à 2 pour cent, environ, pour les Ports de Hollande & ceux de France ſur l'Océan. Elles augmentent en Août, & ſucceſſivevent, juſqu'à 7 & 8 pour cent & plus. Les Capitaines de navire, qui ne ſeront jamais venus dans ces mers-ci, ſont intéreſſés à n'entreprendre leurs premiers voyages que dans la belle ſaiſon.

*A Saint-Pétersbourg, le 29/9 Février 1773.*

## III.

### *Moyen de ſe procurer de l'eau pour arroſer les campagnes.*

Il pleut très-rarement en Perſe, ſurtout depuis le mois d'Avril juſqu'au mois de Novembre : c'eſt peut-être le pays du monde où il y a le moins de rivieres; & en général, ſon ſol eſt très-aride. C'eſt pourquoi, dans ces anciens tems où les loix rurales, c'eſt-à-dire, les loix enſeignées & ſuivies par la nature dans la reproduction des ſubſiſtances, régnoient, le Gouvernement Perſe avoit accordé tant d'encouragemens & de faveur à ceux qui réuniroient dans des canaux les filets d'eau épars ſur la ſurface ou ſous la premiere croûte de la terre. Si les Empires ſe conſervent par les moyens qui les ont élevés, ils ne ſe perpétuent que par ces loix & ces travaux. La Perſe, tant déchue avec ſon Agriculture, offre encore d'utiles leçons d'une induſtrie analogue aux qualités & aux vices phyſiques de ſon terroir. Ses *caris* pourroient être adoptés dans les pays ſecs. Ce ſont des eſpeces de puits ou citernes qui, par leurs communications reſpectives, deviennent des ſources abondantes pour l'arroſement des terres. Les Perſans choiſiſſent ordinairement le penchant d'une coline pour former leurs réſervoirs. D'abord, ils creuſent un puits vers le haut; dès qu'ils ont trouvé l'eau, ils s'arrêtent. Ce caris conſtruit, ils en creuſent un autre à vingt pas au-deſſous. Entre deux, ils forment un canal de communication. Un troiſième baſſin eſt creuſé au-deſſous du ſecond, à peu près à la même diſtance, avec un ſemblable canal. Enfin ils continuent, en ſuivant le penchant du terrein, juſqu'à ce que le dernier puits, preſqu'auſſi bas que la campagne, forme un grand ruiſſeau, avec aſſez de pente, pour s'écouler ſur les terres. Ils n'ont point d'autre moyen pour arroſer la plûpart de leurs campagnes qui ſeroient deſſéchées & brûlées par les chaleurs exceſſives. Ces puits & ces citernes, diſtribués ſur différentes lignes, pour ſe dégorger dans un réſervoir commun, ramaſſent une plus grande quantité d'eau, tant de ſource que de pluie.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 5 Mai 1773, au Samedi 8 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 22 à 25 livres *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 21 à 24 livres 10 ſ. Le ſeigle, de 13 l. 10 ſ., 14 l. à 15 l. 5 ſ.; l'orge, de 10 liv., 10 liv. 10 ſ. à 11 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 5 Mai 1773 au Samedi 8 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 l. 10 s. à 24 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de Greve, de 20 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 12 Mai 1773, de 52 à 53 livres ; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46 ; *id.* nouveau, de 43 à 44 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Mai 1773.*

| | H | S | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 725 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k, . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | 100 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 12 Mai 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres ..... | 30 | 7 | 16e. à $\frac{1}{2}$ |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{3}{4}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ | | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ | | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{1}{2}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Lundi 10.* | *Mardi 11.* | *Mercredi 12.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1382 $\frac{1}{2}$ 85 87 $\frac{1}{2}$ | 1390 87 $\frac{1}{2}$ 85 87 $\frac{1}{2}$ | 1387 $\frac{1}{2}$ 90 87 $\frac{1}{2}$. |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 885 . . . . | . . . . . | 900 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | 310 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 8 Mai 1773. | | Du Lundi 10. | | Du Mardi 11. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | G. | Creuzé, six dern. mois 1772. | C. | Defrance, six d. mois 1772. | F. |
| Lenoir, *idem.* | H. | Thevenin, *idem.* | E. | Viellard, *idem.* | F. |
| Delarue pere, *id.* | J. | Delamotte, *idem.* | F. | Cauchy, *idem.* | J. |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | G. | Defays, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | H. | Marsollier, *idem.* | J. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 8 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 12 *Avril*.

LA terre étoit couverte de fruits, lorſqu'il fut dit à l'homme de croître & de multiplier: il croît & multiplie, lorſqu'il trouve ſa ſubſiſtance & celle des enfans que la nature lui demande; ſans quoi il meurt avec ſa poſtérité. L'Habitant de la campagne ſur-tout ne refuſe point d'être pere; il aime à le devenir tant que le champ qu'il cultive lui répond qu'il peut l'être avec joie. Les Edits ne feront jamais ce que ne fait pas la nature, s'ils ne tendent à lui procurer l'aiſance, & elle par la vigueur de ſes travaux productifs. Ainſi il faut regarder moins comme un encouragement direct à la population que comme un moyen de l'obtenir par cette aiſance, l'Ordonnance par laquelle S. M. accorde l'exemption de corvées & impoſitions perſonnelles aux chefs de famille ruſtique qui auront quatre enfans & au-delà, ainſi qu'aux Pêcheurs & autres de la campagne & des Villes, pourvu qu'ils ne ſoient point Bourgeois, de même qu'aux Cavaliers, Dragons, Matelots, & à leurs femmes, aux mêmes conditions. Les impoſitions perſonnelles ſont la capitation, une contribution pour les Troupes, & une autre eſpece de droit. L'exemption ne rejettera point ſans doute la charge ſur les autres; car alors elle produiroit un effet contraire à ſon objet, puiſque loin d'inviter à avoir plus d'enfans, elle ôteroit les moyens d'élever ceux qu'on auroit déjà. Elle fait au contraire ſentir que ce genre d'impoſition eſt regardé par le Gouvernement comme funeſte à la culture & à la population. Pour encourager les conſtructions ſolides qui, outre l'avantage de la ſûreté, ont celui d'exiger moins de réparations & de réédifications, ceux qui bâtiront des maiſons de brique ou de pierre, jouiront de la même immunité; & s'ils ont, en outre, le nombre d'enfans marqué ci-deſſus, S. M. leur promet de leur faire reſſentir les effets d'une protection particuliere, auſſi-tôt qu'Elle en ſera inſtruite par les Capitaines Provinciaux chargés de lui rendre compte des ſuccès de cette déclaration.

On a auſſi publié une Ordonnance relative à la ſubſiſtance des Habitans de la Dalécarlie. Sa force, comme celle de toutes les bonnes loix, conſiſte dans l'inſtruction qu'elle renferme. On y voit que le Cultivateur de cette terre ingrate ne peut pas eſpérer de recueillir le fruit de ſes peines. Le Roi recommande aux Capitaines de la Dalécarlie de faire une recherche exacte & une expoſition raiſonnée des moyens les plus propres à ſoulager les beſoins des Dalécarliens, ſoit par les Arts, les Fabriques, les Manufactures, ſoit par toute autre voie convenable aux circonſtances des lieux. Malgré la rigueur du ſol, il y a certainement des cultures qu'il pourroit adopter & récompenſer: cette conſidération ne ſera point négligée; car ſi la Province ne pouvoit jamais tirer que de très-loin ſes néceſſités premieres, elle ſeroit bien ſouvent expoſée à la diſette,

au milieu de ses Fabriques. On fera des avances à ceux qui en auront besoin, & on travaillera à leur ouvrir des débouchés. Cette sollicitude paternelle est la plus douce des consolations & le plus puissant des encouragemens.

L'espérance de voir bientôt les finances rétablies par un nouveau réglement a donné une impulsion favorable au commerce & au cours du change. L'activité de la navigation & l'apparence des récoltes produisent les meilleurs effets.

## DANEMARCK.

### De Helsingor, *le 16 Avril.*

Il passe par le Sund beaucoup de vaisseaux, quelques uns chargés de grains & de poisson. La saison ne sçauroit être plus belle; les campagnes sont admirables. Nous recevons les mêmes nouvelles de la Scanie & des Provinces méridionales de la Suede.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 20 Avril.*

Il arrive dans l'Elbe & dans ce Port nombre de bâtimens de différentes Nations. Tous les vaisseaux destinés pour la pêche du Nord sont partis. On n'entend parler, dans diverses Provinces d'Allemagne, que de voleurs & de brigands. Il y a beaucoup de charité & peu de justice. Les nouvelles reçues de toutes parts, sur l'état des productions de la terre, sont si flatteuses qu'il semble que la nature veuille, en bonne mere, sauver l'Europe, malgré elle, des ravages de la fureur & de l'erreur.

### De Bonn, *le 22 Avril.*

Il n'est pas rare en Allemagne de voir les territoires violés par des Recruteurs étrangers qui vont, dans les campagnes, enlever de force les Paysans qu'ils jugent dignes d'exercer le métier des armes. Ces enlevemens sont accompagnés de toutes les hostilités & de toutes les horreurs qu'entraîne la violence. Il est sans doute affreux de voler des hommes à la terre, sous quelque prétexte que ce soit; mais c'est le plus odieux des brigandages que celui qui, enfreignant tous les droits, arrache, à main armée, le Laboureur & à sa famille & à sa Patrie. Cet Electorat y est exposé. S. A. E., dans l'espérance d'arrêter ces excés, a rendu, le 15 du mois dernier, une Ordonnance par laquelle, en renouvellant les loix anciennes, elle autorise ses Sujets à exercer le droit naturel de la défense de soi-même, à se réunir pour repousser la force par la force, à faire feu contre les Recruteurs & à se procurer tous les secours nécessaires pour sauver leur personne & leurs biens. Il est ordonné à la Milice du pays de leur prêter main-forte, & à tous les Officiers de seconder les intentions du Souverain.

## ITALIE.

### De Turin, *le 13 Avril.*

L'Edit porté, le 10 du mois précédent, dans la vue de connoître la quantité de provisions existante dans les Etats de S. M., d'assigner à chaque famille la quantité nécessaire pour sa subsistance, de détruire ou prévenir les emmagasinemens & les monopoles, & de procurer aux pauvres du pain à bon marché; cet Edit n'est que le renouvellement des précautions très-infructueusement prises peu de tems avant la mort du feu Roi.

### Du Venise, *le 12 Avril.*

M. Lorgna, Lieutenant-Colonel du Corps des Ingénieurs, a présenté au Sénat un beau projet pour régler le cours de l'Adige depuis le Véronois jusqu'à la mer, dans toutes ses branches. En commençant par les embouchures du fleuve, il va développant son systême de digues, de canaux, de réservoirs, de navigation, d'une maniere si claire & si nette que le Sénat a ordonné l'exécution de son plan, en lui accordant le grade de Colonel. On a même déjà mis la main à l'œuvre. A l'embouchure, on éleve un ouvrage long de 70 pieds Vénitiens, pour former deux écluses latérales, chacune de 25 pieds, avec un abri pour la navigation, suivant les idées nouvelles de l'Auteur. La République récompense les talens utiles: de-là le bien public.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 24 Avril.*

Le lait, le beurre, le fromage, étoient montés, à la faveur de la cherté générale, à un si haut prix que le Peuple ne pouvoit y atteindre. Mais, comme on ne vend pas au taux que l'on veut, & qu'on ne vend plus lorsque le Consommateur ne peut plus ache-

ter, les prix de ces denrées ont considérablement baissé. Faute de débit, elles se sont accumulées, & à la fin il faut s'en défaire, lorsqu'elles abondent. Il faut que les chertés factices soient puissamment appuyées pour qu'elles se soutiennent.

L'Agriculture vient de faire une perte, par la mort de M. Robert Grant, Ecuyer, âgé de 90 ans, lequel a introduit une très-bonne méthode de défricher les terres, & en particulier, les terreins marécageux.

On mande d'Oxford que le Vice-Chancelier & le Maire ont reçu une lettre anonyme par laquelle on les menace de mettre toute la Ville à feu & à sang, s'ils ne font baisser le prix des vivres. Il est cruel que l'opinion populaire, malheureusement émanée d'une fausse sollicitude, impose aux Magistrats de telles obligations.

On dit que la Loterie de cette année montera à 600,000 liv. st., & qu'elle sera composée de 60,000 billets. On offre toujours à gagner aux Capitalistes.

Le 21, le feu prit au vaisseau la *Royale-Charlotte*, de 400 tonneaux, chargé de coton & d'huile. Les flammes firent des progrès si rapides, qu'on ne put presque rien sauver de la cargaison : elles gagnerent même un vaisseau voisin, mais auquel on eut le tems de porter du secours.

Nous avons appris par le vaisseau, le *Lapwing*, qu'à la vérité tout étoit tranquille à Madrass, mais que le Bengale étoit menacé d'une guerre, attendu que le Mogol s'étoit mis sous la protection des Marattes, & que Soujah-Doulah demandoit notre assistance contre ces Peuples & les Rhoïlas.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 24 Avril.*

L'importation des grains, qui s'étoit rallentie, a repris beaucoup de vigueur. Les magasins d'Alger semblent être inépuisables ; & si le reste de la Barbarie ne vouloit pas s'appauvrir, en renfermant ses provisions, il pourroit répandre l'abondance dans l'Europe. L'importation de l'huile n'est pas moins considérable.

La sortie de nos bâtimens s'étoit arrêtée le 10 ; elle a repris le 14.

On dit que l'Empereur de Maroc a ordonné à ses Corsaires de courir sur le pavillon d'une Puissance qui a fourni de l'argent & autres secours à la flotte Russe dans l'Archipel.

### D'Aix (*en Provence*), *le 26 Avril.*

Les grains du pays n'ont fait que renchérir successivement. Il y a eu derniérement beaucoup de variations dans le prix du bled de Bourgogne. Nous avons aussi du bled de la Cale, appellé bled dur. Malgré cela, l'état des choses ne change point. Le prix du pain a augmenté le 9, d'un denier par livre. La viande, par extraordinaire, est restée au même taux où elle étoit pendant le Carême. Le 14 du courant, les Consuls, Assesseur & Procureurs du Pays ont fait publier, à son de trompe, que les Boulangers eussent à peser tout le pain qu'ils débiteroient, de quelqu'espece qu'il fût ; moyen qui les met d'une maniere plus sûre à l'abri du désagrément de se tromper à leur profit ou à leur désavantage.

### De Cherbourg, *le 28 Avril.*

Le Mardi, 11 Mai prochain, il sera procédé, en la Paroisse de S. Vaast la Hougue, pardevant MM. les Officiers de l'Amirauté, à la vente, argent comptant, au plus offrant & dernier Enchérisseur, d'une partie de 71 pipes de 240 & 50 pots, & 12 demi-pipes de 120 à 30 pots d'eau-de vie, de vins d'Espagne, trouvées en mer par les bateaux Pêcheurs, au mois de Février dernier ; aux charges par les Adjudicataires de ne pouvoir former aucune contestation sur leur qualité & continence : elles seront veltées, mises en évidence & soumises à la dégustation. Il y en a 5 ou 6 pieces marinées. Ces eaux-de vie pourront être consommées dans le Royaume.

### De Besançon, *le 29 Avril.*

Depuis la réunion de cette Province à la France, les dentelles de Suisse & autres pays étrangers, venant soit directement, soit indirectement par la Lorraine, entroient librement dans la Franche-Comté, sans payer aucun droit ; elles se confondoient ainsi avec les dentelles fabriquées dans la Province même. A leur entrée dans les Cinq Grosses Fermes, elles étoient assujetties, les unes comme les autres, au droit de dix livres par livre pesant, imposé par le tarif de 1664 sur les dentelles de Liege, de Lorraine &

Comté, fines ou grosses, de toutes sortes. Le Conseil, par un Arrêt du 28 Mars dernier, a ordonné que les dentelles fines & grosses qui viendroient de la Lorraine, de Suisse & autres pays étrangers dans la Province de Franche-Comté, ne pourroient entrer que par les Bureaux de Frambourg & de Jussey où elles payeroient dix livres par livre pesant. En même tems, S. M. veut que les dentelles qui passeront de la Franche-Comté dans les Cinq Grosses Fermes, ne puissent entrer que par les Bureaux d'Auxonne & de Saint-Jean-de-Lône, à l'entrée desquels elles ne payeront; sçavoir, les fines, que vingt sous par livre, & les grossieres, cinq sous. Les dentelles venant de Lorraine, Suisse & autres pays étrangers, déclarées à leur entrée par les Bureaux de Frambourg & de Jussey, pour passer de-bout par la Franche-Comté, à destination des Cinq Grosses Fermes, & ayant acquitté le droit de dix livres à l'entrée, ne seront point sujettes aux droits de vingt sous & de cinq sous par livre, à leur passage dans les Cinq Grosses Fermes, par les Bureaux d'Auxonne & de Saint-Jean-de-Lône.

Le prix du bled a derniérement augmenté.

### De Metz, *le* 1 *Mai.*

MM. les Maître-Echevin & Conseillers-Echevins viennent de former un établissement, à l'imitation de celui de Paris, en faveur des personnes noyées. On a déposé au Bureau de la Police & dans ceux de tous les conseings des portes, une boîte contenant les drogues & les ustensiles nécessaires pour opérer avec succès, avec un avis contenant les détails des procédés à suivre. Il sera payé à quiconque avertira les Inspecteur ou sous-Inspecteur de Police ou Conseing de la porte la plus prochaine, qu'il y a un noyé, & leur indiquera dans quel lieu, la somme de 3 livres : à ceux qui auront retiré le noyé de l'eau, & auront aidé à l'administration des secours indiqués, la somme de 12 livres : aux Chefs & Employés des Fermes du Roi, qui, ayant reçu un pareil avis, se seront transportés dans le lieu où la personne aura été déposée, après avoir été tirée de l'eau, auront veillé & coopéré à l'administration des secours, & du tout auront fait & remis leur procès-verbal, 12 liv. à partager entr'eux, avec double part pour le Chef de la porte. Tous les frais extraordinaires & particuliers qu'on aura été obligé de faire, seront de plus remboursés, lorsqu'on les jugera nécessaires, & qu'ils seront certifiés par personnes connues & non-intéressées. Dans le cas où, malgré tous les secours possibles, la personne noyée ne pourroit être rappellée à la vie, les récompenses ci-dessus fixées, seront réduites à moitié.

Les prix des grains ne varient point dans cette Province & dans la Lorraine.

### De Paris, *le* 5 *Mai.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du* 14 *Mars* 1773, *qui fixe les droits de marc d'or à payer pour les Offices de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & des Monnoies de Nancy.*

Autre dudit jour, *qui fixe les droits de marc d'or à payer pour les Offices de la Cour Souveraine de Lorraine.*

(*Dans la précédente Gazette, N°.* 36, *on a mis, par erreur à la page* 284, *au dernier article des nouvelles de l'intérieur du Royaume*, Rouen *au lieu de* Paris).

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud, par M. de Bernieres, pour servir de réponse à la demande anonyme inserée page* 175 *de la Gazette d'Agriculture, N°.* 22, *en date du* 16 *Mars dernier, concernant la chaloupe insubmersible. Le* 25 *Avril* 1773.

M<sup>r</sup>. Il eût été très-intéressant pour moi de connoître l'Auteur de cette demande : en conférant avec lui, j'aurois rendu mes réponses plus claires & plus frappantes ; une simple conversation d'une heure m'auroit mis à portée d'entrer dans des détails auxquels se refuse le peu d'étendue de vos Feuilles, & sans lesquels je crains bien de ne pouvoir satisfaire sa louable curiosité aussi pleinement que je le desire. Cependant je vais essayer de le faire autant que la circonstance le permet, en m'adressant directement à vous, Monsieur, comme si vous étiez l'Auteur de la question qui m'est faite.

Vous demandez » quand un vaisseau sera » chargé d'assez de liege pour le rendre in- » submersible, quelle place il restera pour » les marchandises, & quelle sera alors sa » charge réelle? Le liege, dites-vous, occu- » pe beaucoup plus de place que l'eau ; ainsi,

» en ſçachant celle qu'il occupera dans un » vaiſſeau de 100 tonneaux, par exemple, » & le prix du liege néceſſaire, on pourra » déterminer l'utilité de cette invention, & » la poſſibilité de l'adapter à la marine royale » & marchande.

Vous ſemblez convaincu, Monſieur, que le ſeul moyen de rendre un vaiſſeau *inſubmerſible*, eſt d'en remplir de liege une partie des capacités. Permettez-moi de vous aſſurer qu'il en eſt d'autres beaucoup plus efficaces que le liege. Je n'employe même ce dernier que comme un ſimple acceſſoire. Le Portugal ne fourniroit peut-être pas, par année, de quoi rendre trois vaiſſeaux inſubmerſibles, s'il n'y avoit que le liege qui pût leur donner cette heureuſe propriété; & mon procédé me met en état d'en faire conſtruire autant que les beſoins pourroient l'exiger. Mon deſſein n'eſt pas d'en faire long-tems myſtere; j'ai même déjà pris des précautions pour qu'il puiſſe être ſuivi après moi, ſi je ceſſe de vivre avant de l'avoir promulgué, comme je l'ai fait pour quelques autres recherches qui m'ont réuſſi, & que j'ai cru dignes de cette attention: mais je ne ſuis pas au moment; & d'ailleurs, cela ne fait pas abſolument partie de votre demande, dont le vrai but ſemble être ſeulement de ſçavoir; 1°. à quoi ſe réduira la charge réelle d'un vaiſſeau à la conſtruction duquel mon procédé aura été employé pour le rendre inſubmerſible; 2°. ce que pourra coûter l'application de ce procédé, quel qu'il ſoit; pour, d'après ces deux connoiſſances acquiſes, « pouvoir déterminer, dites-vous, l'uti» lité de cette invention, & la poſſibilité de » l'adapter à la marine royale & marchande. *a Vous ajoutez* que cette invention ſera d'au» tant plus goûtée, qu'elle épargnera bien » des naufrages, & deviendra non-ſeule» ment chere au commerce, *mais encore plus » à l'humanité, premier but que doit avoir en » vue l'Auteur d'une invention.*

Il y a deux manieres d'employer mon procédé. S'il ne s'agiſſoit que de chaloupes pour les Pilotes côtiers, de bacs, de paquebots & d'autres petits bâtimens de paſſages & de traverſées de bras de mer ou de rivieres; comme, dans tous ces cas, il n'y a que des Paſſagers à porter, je préférerois de ſacrifier toutes les capacités inférieures connues ſous le nom de *carenne* ou d'*œuvre vive*. Par cette diſpoſition, les hommes, les vivres, les paquets &c, ſe trouveront toujours placés au-deſſus de la ligne d'eau, par conſéquent toujours à ſec entre les deux ponts, & jamais il ne ſera beſoin de pomper. Si, par quelque cas inopiné, une vague introduit de l'eau entre les ponts, elle s'écoulera d'elle-même, & n'aura pas le tems d'imbiber.

Avec ces ſortes de bâtimens, il n'arriveroit jamais de naufrages. Je ne connois aucun événement qui puiſſe les faire couler bas ni chavirer. Je vais rapporter pluſieurs malheurs arrivés par des cauſes différentes, qui me paroiſſent être à peu près toutes les cauſes poſſibles, & faire voir qu'aucune d'elles ne feroit périr mes bateaux & mes bacs. C'eſt l'extrait de plus de mille événemens fâcheux de cette eſpece que j'ai raſſemblés depuis quelques années.

1°. La Gazette de France, du 18 Janvier dernier, rapporte que le bateau de Calais, deſtiné au tranſport de la malle aux lettres, a péri avec 7 Paſſagers & l'équipage, ſans qu'on ait pu leur donner aucun ſecours. Si ce bateau avoit été conſtruit ſur mes principes, ou qu'il y eût eu au port une de mes chaloupes avec laquelle on eût pu aller à eux, ce malheur ne feroit point arrivé.

2°. La même Gazette de France, du 20 Janvier 1769, nous apprit alors que le 7 du mois précédent, 40 perſonnes périrent avec le bac de Suilly en un inſtant, malgré tous les ſecours que le Seigneur du lieu entreprit de leur procurer. Cela n'arriveroit jamais à mes bacs; je l'ai prouvé devant le Roi, le 5 Septembre 1771, de maniere à ne laiſſer aucun doute.

3°. Nous nous rappellons encore avec frémiſſement, le malheur de la famille Etienne, qui fut noyée toute entiere en traverſant la Seine à Maiſons, la corde du bac ayant renverſé ſon bateau. Si cette famille eût été ſur un bateau à ma maniere, elle n'eût pas péri.

4°. Nous avons vu que, le 19 Juillet 1770, le bateau chargé de la malle de Paris pour Bordeaux, Bayonne & l'Eſpagne, a été ſubmergé en traverſant la Dordogne; que cet accident a été cauſé, tant par la violence du vent, que par la mauvaiſe manœuvre d'un des Matelots, & que ce Matelot a été noyé, ainſi que le Poſtillon & deux Soldats qui s'étoient embarqués pour aider. Avec un bateau de ma conſtruction, tout cela ne ſeroit point arrivé; ni la force des vents, ni l'imprudence des Conducteurs ne peuvent me faire ni chavirer, ni couler à fond. S'ils conduiſent mal, je ne puis aller qu'à la dé-

rive & aborder plus bas que l'endroit où je dois aller.

5°. Le 26 Octobre dernier, un bâtiment destiné à passer des Voyageurs fut renversé d'un coup de vent vis-à-vis la Ville de Thiel sur le Vaal & engloutit 40 personnes. Un semblable accident ne peut encore m'arriver ; le centre de gravité de ma construction étant toujours beaucoup au-dessous de la ligne d'eau, & ramenant toujours le bâtiment sur sa quille.

6°. Le 24 du même mois, 50 personnes périrent à la fois sur le torrent de Togliamento, auprès de S. Daniel, dans le Frioul. La Gazette dit que la barque étoit trop chargée & qu'elle coula à fond au milieu du torrent. Cela ne peut encore m'arriver, parce que ma construction ne couleroit pas à fond, quand même l'eau la combleroit de plusieurs pouces par-dessus bord ; & on ne peut supposer que la barque étant encore au rivage de départ, on y entre en assez grand nombre pour charger à ce point. La petite chaloupe, que j'ai fait construire pour le Roi, n'a que 18 pieds de long, & n'est calculée que pour porter huit à dix personnes. S. A. S., Monseigneur le Prince de Conti, voulant éprouver sa force, y fit monter 32 hommes sans que cette charge excessive la fit cesser d'être à flot.

7°. Sur la fin de Janvier dernier, le bac de Baust d'Edimbourg ayant été entraîné par la rapidité du courant, 7 personnes qui passoient l'eau, ont été noyées, ainsi que le Batelier. J'ai déjà dit que le courant peut me faire dériver ; mais il ne peut me faire périr.

8°. On apperçut de Concarneau en Bretagne 7 hommes sur la pointe d'un rocher ; la Gazette dit qu'il ne fut pas possible de les secourir, parce que la mer étoit trop grosse, & qu'ils furent engloutis dans les flots à la marée montante. Si les Pilotes côtiers avoient eu des chaloupes de ma construction, ils auroient au moins tenté d'aller vers eux ; ce qu'ils n'ont ni osé ni pu entreprendre avec les chaloupes ordinaires.

9°. Au mois de Février dernier, à Boulogne, un bateau de Pêcheurs fut englouti à deux lieues au large par un tourbillon, & 5 hommes ont péri ; cela ne peut encore m'arriver, puisqu'étant comblé d'eau, je ne puis couler bas.

10°. Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux m'a fait sçavoir que, le Lundi gras dernier, 22 Février, un des bateaux de passage de la Dordogne a coulé à fond à Saint-Pardon, au-dessus de Cuzac, & que les six Passagers, ainsi que les Matelots, ont été noyés. Il pensa en arriver autant, le lendemain, au sieur Deschamps, Courrier de Bordeaux, en traversant la même riviere sur un pareil bateau, ayant pensé chavirer vingt fois. Mes réponses précédentes établissent que cela ne seroit point arrivé, si ces bateaux de passages étoient construits sur ma méthode.

11°. Notre Gazette, du 16 de ce mois, rapporte que, le 1er. de ce mois, le bateau public du lieu de Cam, périt à un quart de lieue de Bayonne dans la riviere de l'Adour: il étoit chargé de 50 à 60 personnes ; on en a repêché 15, dont une seule a été rappellée à la vie. On croit que l'embarquement s'étant fait la nuit, il y avoit surcharge. La nuit, comme le jour, un tel malheur ne pourroit arriver à mes bateaux, parce que dès que la surcharge commence, on sent l'eau mouiller les pieds ; & j'ai fait voir ci-devant que, quand l'eau passeroit par-dessus mes bateaux de maniere à couvrir leur milieu de 4 pouces, ce qui ne peut arriver que quand leur charge est quadruple de ce qu'elle doit être, ils n'iroient point encore à fond.

12°. Notre Gazette, du 19 du même mois, rapporte que, le 27 du passé, une nacelle, chargée de 26 Passagers, étant partie de Cologne pour se rendre de l'autre côté du Rhin, fut renversée au milieu de ce fleuve, par la force du vent & la mal-adresse du Batelier qui avoit trop enflé la voile. Tous les Passagers ont péri, à l'exception de 5 auxquels on a eu le tems de porter du secours. Cette nacelle n'a chaviré que parce que la force du vent sur la voile a fait entrer l'eau par le côté opposé à sa poussée, & qu'ainsi elle en a été comblée sur le champ. Il est prouvé, par les expériences faites devant le Roi en 1771, que l'eau comblant de 4 pouces de hauteur au-dessus des bords une de mes chaloupes, ne la feroit ni couler bas ni chavirer.

Mais c'est assez. Vous ne doutez pas, Monsieur, que ces sortes de malheurs ne soient très-fréquens, & vous sçavez, comme moi, que quoique tous ceux qui arrivent ne soient pas rapportés par nos Gazettes, il n'y en a presque pas une qui n'en annonce plusieurs. Les moyens que je propose sont très-praticables. Il seroit très aisé d'assurer par-là tous nos bacs, toutes nos chaloupes des

côtes, tous les bateaux de traversées; enfin on pourroit même, avec peu de dépense, donner cet avantage à nos batelets de Saint-Cloud, & déterminer, par cette sûreté, un grand nombre de nos Dames à faire, dans l'été, ce voyage agréable qu'elles n'osent entreprendre, par la crainte que leur imprime la persuasion du danger.

L'autre maniere d'employer mon procédé a pour objet les constructions plus grandes. On peut, par cette maniere, rendre insubmersible toute espece de navires, même lorsque l'insuffisance des pompes permettroit qu'ils se remplissent d'eau en entier. Pour cela, il suffit de sacrifier environ le tiers des capacités; c'est à-dire, qu'un vaisseau de 100 tonneaux étant rendu insubmersible, il y resteroit encore place pour environ 66 tonneaux; ou bien, pour former un navire du port de 100 tonneaux, ayant l'avantage d'être insubmersible, il faut lui donner à peu près les dimensions & les capacités d'un navire qui seroit destiné à porter 150 tonneaux. La chaloupe que j'ai fait faire pour Monseigneur le Duc de Chartres, est une preuve palpable de ce que je dis ici: cette chaloupe à 18 pieds de long sur 7 ½ de large; le milieu est entiérement libre & offre une capacité de 6 pieds de long sur 26 pouces de profondeur; ce qui fait près de 100 pieds cubes dans lesquels pourroient se placer des marchandises. Les deux bouts de cette chaloupe se terminent en forme de trapésoïde, dont la solidité plongée va à environ 50 pieds cubes; & ces 50 pieds sont remplis de ce qui rend le tout insubmersible. En cet état, la capacité libre du milieu est toujours pleine d'eau, parce que le Prince a voulu que cet espace servît de baignoire; & nonobstant cela, cette chaloupe a encore au moins 6 pouces de bord élevés au-dessus de la ligne d'eau en son milieu, c'est-à-dire, à l'endroit où ce bord est le plus bas.

Il y a plus d'un an que cette chaloupe est sur la riviere, & elle y a passé l'hiver sans qu'il ait été nécessaire d'en vuider l'eau; de même celle du Roi y est depuis près de quatre ans, & il ne faut jamais la pomper non-plus.

Mais cette chaloupe du Roi, ainsi que celle de Monseigneur le Duc de Chartres, dispensent du besoin de pomper, parce qu'elles sont construites comme pour porter tout au-dessus de l'eau; le moyen qui les rend insubmersibles occupant toutes leurs capacités inférieures. C'est cette maniere d'appliquer mon principe que j'ai décrite dans la premiere partie de ma réponse. Il n'en seroit pas de même d'un vaisseau marchand dans la carenne duquel, pour ne point trop augmenter le prix du fret, il convient de réserver, le plus qu'il sera possible, les places des marchandises; ces places qui se trouveront, comme dans un vaisseau ordinaire, au-dessous de la ligne de flottaison, seront dans le cas des voies d'eau, & il faudra y employer les pompes comme de coutume. Je promets seulement de calculer tellement le navire que, quand même les pompes ne pouvant suffire à vuider l'eau entrante, il viendroit à s'en remplir en totalité, il n'iroit pas pour cela à fond, & il y auroit toujours place à sec pour les Passagers, pour les Matelots & pour des vivres en quantité suffisante pour pouvoir arriver au Port le plus prochain. Il y auroit sans doute, dans ce cas, un grand nombre de marchandises gâtées: mais tout n'est pas de nature à l'être par l'eau; & le malheur seroit bien moins grand que, quand par une submersion totale, on perd & corps, & navire & biens. *Enfin mon principal objet est la conservation des hommes, bien plus que celle des marchandises; & vous dites vous-même, Monsieur, qu'elle a dû être mon premier but.*

Je dois encore vous dire, Monsieur, que ce tiers des capacités, qui sera occupé par mon moyen, ne gênera en aucune maniere le service ordinaire du vaisseau. Je me ménage ce tiers dans tout son contour qui n'en devient que plus fort & plus en état de résister au choc de certains écueils. Au surplus tous les espaces intérieurs sont les mêmes que de coutume.

( *La suite à l'Ordinaire prochain* ).

## II.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 28 Avril 1773, au Samedi 1er. Mai, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 livres 10 s., 23 liv. 10 s. à 25 liv. *le septier;* Le seigle, de 15 livres, 15 livres 5 s. à 15 livres 10 s.; l'orge, de 11 livres, 11 livres 10 s. à 12 livres aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 28 Avril 1773 au Samedi 1 Mai, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 livres 10 s. à 25 livres 10 s. *le septier*.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 5 Mai 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Mai 1773.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . . | 722 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 5 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 7 16e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ½ p. ⅜ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Lundi 3.* | *Mardi 4.* | *Mercredi 5.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 67 ½ 72 ½ 75 | 1375 77 ½ 72 ½ 75 | 1375 80 75 . . |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | 875 80 . . . | 875 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 171 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 310 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Vendredi 30 Avril pour le Sam. 1 Mai. *Messieurs* | | Du Lundi 3. *Messieurs* | | Du Mardi 4. *Messieurs* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Gossey, six dern. mois 1772. | G. | Creuzé, six dern. mois 1772. | C. | Defrance, six d. mois 1772. | F. |
| Lenoir, *idem.* | J. | Thevenin, *idem.* | E. | Viellard, *idem.* | G. |
| Delarue pere, *id.* | J. | Delamotte, *idem.* | F. | Cauchy, *idem.* | J. |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | F. | Defays, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | H. | Marsollier, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 1er. Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 15 Avril.*

TANDIS que le commerce rallenti, resserré, financé, effrayé ou proscrit de toutes parts dans plusieurs Etats de l'Allemagne & du Nord, rend la culture timide, lâche, misérable, on songe du moins ici à instruire les campagnes, c'est-à-dire, la nouvelle génération rustique qui doit survivre aux troubles & aux révolutions, pour en réparer les maux, s'il est possible. L'Edit, ci-devant porté pour la suppression des fêtes, a donné lieu à un nouveau réglement. S. M. avoit sagement ordonné que les Curés employeroient à l'instruction de la Jeunesse le tems ci-devant consacré à la célébration des fêtes : mais l'instruction doit varier suivant la vocation des Eleves. Cette distinction est l'objet du nouveau réglement. Les Curés de campagne sont obligés d'enseigner à leurs jeunes Paroissiens les élémens de l'Astronomie rurale, de la Physique usuelle, & de tout ce qui peut concourir à la perfection du grand Art ; ce qu'ils sçavent sans doute. On promet une réforme de l'Almanach, le premier Livre des Paysans & des Nations. Les anciens adages y seront réduits à leur juste valeur ; aux prédictions arbitraires, on substituera des directions utiles ; l'instruction la plus intéressante sera celle qui évaluera les dépenses des différentes cultures, pour mettre à l'abri de l'exaction & de la rapacité la portion du produit nécessairement affectée à leur renouvellement.

DE LEIPSICK, *le 16 Avril.*

Un Particulier a proposé, dans les Annonces de Saxe du 3 Avril, d'occuper, pour l'amélioration de la culture & l'utilité des pauvres, les enfans & les hommes renfermés dans les maisons de charité ou de force, à faire le triage des grains destinés à servir de semences, pour n'y employer que les plus sains & les plus beaux. Il n'est pas douteux que ce choix ne soit très important ; il n'est pas moins vrai que la méthode proposée est absolument impraticable. L'Auteur, pressé par différentes objections, a été obligé de garantir que les Cultivateurs viendront déposer leurs grains dans les magasins publics, pour venir encore les reprendre lorsque la séparation en aura été bien ou mal faite : il n'y a qu'à présenter cette condition pour réfuter le projet. Comment se peut-il qu'on imagine encore qu'il ne faut que multiplier le travail pour multiplier les salaires, & que l'on peut impunément charger la culture de nouveaux frais ? Il y a long-tems que les Cultivateurs sçavent ou doivent sçavoir des méthodes simples de séparer des bons grains les grains vuides : leurs semences jettées dans l'eau, ces derniers grains & la plûpart des mauvaises graines surnagent, on les enleve &c. &c. Il ne faut proposer que des moyens économiques. Le Cultivateur n'est

ni assez riche ni assez fou pour dépenser beaucoup d'argent à voiturer ses grains, à les livrer à des mains étrangeres, à payer un travail casuel & fort équivoque : l'y contraindre, seroit une tyrannie destructive de tous les droits & de la culture. Cependant, quelqu'absurde que soit cette idée, on est encore assez peu instruit sur les besoins de la culture, sur les causes de la misere, sur les principes de la Justice, pour se laisser séduire par la plus légere apparence d'utilité. Les misérables sont les enfans d'une Agriculture impuissante ; ne la chargez donc pas, soulagez-la donc, enrichissez-là, elle n'enfantera qu'un Peuple heureux.

## ITALIE.

### Du Venise, *le* 10 *Avril.*

La Société Agraire de Vicence a proposé, pour sujets de Prix, 1°. *Quelles productions, tant du regne animal que du regne végétal, méritent la plus grande attention de la part des Agriculteurs du Vicentin, & les plus grands encouragemens relativement aux circonstances du climat & à la situation des confins pour le commerce tant intérieur qu'extérieur?* 2°. *Quelle peut être la meilleure méthode de cultiver la vigne dans les plaines & sur les côteaux de la Province, de vendanger, de faire le vin soit à la maniere ultramontaine, soit à la façon des Grecs & autres Peuples, pour en assurer la durée, les rendre propres au commerce extérieur & à la navigation, & en procurer au dedans une consommation populaire plus avantageuse?* Les dissertations seront envoyées, pour la premiere question, dans le courant de Mai, pour la seconde, dans celui d'Août, à M. Antoine Turra, Secretaire de la Société. Celles qui seront couronnées seront imprimées aux dépens de l'Académie ; & il en sera envoyé des exemplaires aux Auteurs avec le diplôme d'Associé de la Société.

Les précautions prises ici, pour remédier à la disette, n'ont pas eu les heureux effets que les précautions contraires ont dû avoir en Toscane. Il étoit aisé de prédire que ce dernier pays seroit abondamment approvisionné, pendant que le nôtre réclameroit en vain les mêmes secours à des conditions repoussantes. La cherté s'est maintenue ici pendant que l'abondance s'est répandue chez nos voisins, jusqu'à la surabondance. La misere a multiplié les vols. Pour arrêter le cours de ces délits, on a publié un nouveau réglement qui tend à encourager les délations & à rebuter les Receleurs. Mais tant que la cause des crimes subsiste, ils franchissent toutes les barrieres ; & la misere, source primitive des crimes, ne cede qu'aux loix de prospérité. Le pain prévient les désordres.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 17 *Avril.*

Le *Nottingham*, vaisseau arrivé de Bengale le 10 du courant, a, dit-on, apporté les meilleures nouvelles de l'Inde, la paix la plus profonde, la plus facile perception des revenus, l'abondance des marchandises de retour. Cependant les lettres particulieres de Calicutta, du 2 Septembre, portent qu'un nouveau plan, mis à exécution par les Agens de la Compagnie, a mécontenté les Indiens, par l'abolition de leurs loix & de leurs coutumes, au point qu'ils abandonnent en foule le pays. Ce vaisseau a apporté pour 20,000 pagodes en diamans. Le *Duc d'Albanie*, autre vaisseau de la Compagnie, a échoué en remontant la riviere à Plymouth. Les vingt-quatre navires destinés pour l'Inde sont partis, à l'exception d'un seul, qui attend les dernieres résolutions du Parlement à l'égard des affaires de la Compagnie.

Une lettre écrite à bord de la *Résolution*, vaisseau de S. M., nous apprend qu'il est arrivé en bon état au Cap de-Bonne-Espérance, & que 2 vaisseaux François avoient découvert une nouvelle terre au 48e. degré de latitude méridionale ; récit qui a été confirmé.

Les Commandans des vaisseaux de guerre destinés à protéger la pêche de Terre Neuve ont reçu ordre de se préparer à partir le mois prochain.

Les Ministres du Roi, dans la Caroline Méridionale, devoient tenir un Congrès avec les Chérakis & autres Indiens pour la cession d'une grande étendue de terrein proposée par ces Nations pour le payement de ce qu'ils doivent à nos Négocians. Ce terrein sera annexé à la Province de Géorgie.

On mande de Dublin que le navire, le *Friendship*, est parti de Belfast pour Philadelphie avec 300 Passagers.

Parmi les ouvrages entrepris pour notre navigation intérieure, le canal de Trent à Mersey mérite toute l'attention que l'on porte malheureusement sur la navigation lointaine. Déjà il est navigable, l'espace de soixante-six milles. Il se couvre de tous côtés de barques & de bateaux. Il y a 114 ponts construits pour les voitures, sans parler de quelques-autres pour les gens à pied. On compte 120 aqueducs qui y aboutissent. A Hérécastle, on a creusé un conduit souterrein de 2151 verges de long; & un autre de 770 verges à Preston sur la montagne. On parle à peine de cette entreprise mémorable qui demandoit tant de courage, d'intelligence, & de dépenses de la part des Propriétaires. Ce sont des Particuliers qui entreprennent aujourd'hui ces sortes d'ouvrages.

La Chambre des Communes doit examiner les états des toiles importées en Angleterre depuis 1752, des toiles d'Irlande exportées depuis l'établissement de la gratification, même époque; des grosses étoffes de laine étrangere importées pendant le même tems; des marchandises Angloises importées en Allemagne, en Hollande, en Russie depuis 1720; & avec ces états, les droits perçus sur toutes ces marchandises. Ces papiers seront de bons mémoires pour servir à l'histoire de la décadence du Commerce & de l'Agriculture.

On croit que les chiens d'amusement seront bientôt obligés de contribuer à l'augmentation de nos finances; & que la taxe sur chaque meute sera de 10 l. st.; sur un chien seul, de 2 l.

Suivant les nouvelles de Lisbonne, le *Lusitania*, arrivé du Brésil, a rapporté que le Gouverneur de S. Sébastien, avec onze cens hommes de Troupes Européennes, a défait un corps de vingt mille Negres & Indiens qui, après s'être défendus avec un courage extraordinaire, ont fait une belle retraite, obligés d'abandonner le champ de bataille faute de munitions. 450 Européens ont été tués, & 270 blessés.

Des Commissionnaires François ont acheté ici beaucoup de chevaux; ils en ont déjà fait embarquer pour six mille livres st.

On prétend que, d'après des conventions particulieres, les droits sur l'importation des vins de France dans ce pays, seront considérablement réduits.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le* 18 *Avril.*

Il y a ici des approvisionnemens très-considérables de grains; il n'en arrive presque plus, depuis quelque tems, de l'Etranger. Cette denrée est toujours chere dans la Province. On assure que les magasins de Naples sont entiérement remplis & qu'il en restera beaucoup à vendre.

Deux senauts François sont arrivés dernierement de Pétersbourg. Il s'est formé à Barcelone, sous la direction du sieur Millans, fameux Banquier, une Compagnie qui fera avec cette même Ville le commerce direct de la Russie. Elle doit avoir envoyé deux bâtimens chargés de vins, d'eaux-de-vie, & de fruits secs de Catalogne pour cette destination.

Il y a à Alicante un grand nombre de François qui ont coutume de faire des sociétés à terme avec des Marchands du pays; à l'expiration de ce terme, ou ils s'en retournent dans leur Patrie, ou ils renouvellent leurs traités. On ne sçait s'ils pourront parvenir à être dispensés de l'obligation imposée aux Marchands de cette Ville de ne se servir que de la Langue Espagnole ou de la Langue Italienne pour les livres de compte, les lettres de change &c.

Dans le réglement publié à Gênes pour le cours des monnoies étrangeres, les gros écus de France ont été fixés à 7 liv. 4 s.; & les louis d'or, à 28 l. 16 s. Les piastres sont à 50 l. 5 à 7 s. 6 d. le m.

De Pau, *le* 18 *Avril.*

L'Académie Royale des Sciences & des beaux Arts distribuera, en 1774, deux Prix; le premier à un Ouvrage en prose sur ce sujet: *Seroit-il avantageux au Béarn d'y établir différentes especes de prairies artificielles?* Le second à un Ouvrage en vers *sur les avantages & les maux qui ont résulté de la découverte du nouveau Monde*, matiere qui, bien traitée en prose, répandroit beaucoup de jour sur les causes de la décadence & des délires de l'Europe. Les Ouvrages seront d'une demi-heure de lecture au plus; on en

adressera deux exemplaires à M. de Crousseilles, Secretaire de l'Académie, avant le mois de Décembre prochain.

De la Rochelle, *le 20 Avril.*

La flûte, la *Bricole*, commandée par M. de Cylan, partie des rades de l'Isle de Ré le 27 Décembre pour la Martinique, vient d'arriver devant Rochefort. Le bruit de la perte de la *Terpsicore*, trop légérement répandu par les Gazettes & Journaux étrangers, est entiérement détruit. Ce bâtiment a dévancé ceux du même convoi; & il est arrivé à sa destination.

De Brest, *le 20 Avril.*

M. de Kerguelen dont le départ sur la frégate, le *Rolland*, accompagnée de la frégate l'*Oiseau*, commandée sous ses ordres par M. de Rosnevet, a été derniérement annoncé dans la Gazette, doit poursuivre, après avoir touché à l'Isle de France, ses découvertes aux Terres Australes, & faire le tour du monde de l'ouest à l'est. L'habileté, le courage, l'activité de cet Officier méritoient la confiance du Ministere jaloux de perfectionner la navigation & d'étendre la connoissance du globe. Sur son navire, il a un Botaniste, un Dessinateur & des jeunes-gens exercés aux observations astronomiques. On continuera l'essai des nouvelles montres marines. Ce voyage, s'il est heureux, sera distingué dans le petit nombre des voyages sçavans & utiles.

De Rheims, *le 22 Avril.*

La Dame du Coudray qui, depuis quatre mois, donnoit à Chaalons des leçons sur les accouchemens, en est partie le 26 Mars dernier pour se rendre à Verdun où elle a été appellée par M. l'Intendant & MM. les Officiers Municipaux de cette Ville. Ses cours ont été suivis avec empressement; les Maîtres de l'Art y ont puisé de nouvelles lumieres. Les machines & phantômes, imaginés par la Dame du Coudrai, facilitent singuliérement ses démonstrations. M. l'Intendant a accordé différentes exemptions aux Démonstrateurs & aux Eleves.

De Rouen, *le 25 Avril.*

Notre Foire aux boissons, qui a commencé le 1 du courant & qui a duré jusqu'au 21, a été assez remarquable. Les vins de toute qualité y ont eu un assez bon débit; quoique le prix n'en ait pas été bas: il n'est point resté de ces vins communs que nous appellons *vins François*, parce qu'ils sont tirés du Vexin François ou de l'Isle de France. On les a préférés, pour la boisson ordinaire, aux cidres qui ont valu de 55 à 68 l. le muid; & la plus grande partie bien chargée d'eau. Il y a eu si peu de demandes de cette derniere denrée, attendu sa mauvaise qualité & les apparences d'une bonne récolte, qu'elle est tombée, les deux derniers jours, à 45 l. Il est certain que, s'il ne survient pas, comme il est arrivé l'année derniere, des gelées pendant la floraison des pommiers & poiriers, nous pouvons nous promettre la plus grande abondance. De mémoire d'homme, on n'a vu ces arbres si bien garnis; ces apparences font déjà oublier aux Normands la grande disette dans laquelle ils ont été, de leur boisson ordinaire.

Les fruits à noyaux sont presqu'entiérement perdus. Nous en sommes bien dédommagés par la beauté surprenante des fromens & des seigles. Les mars même font à merveille. La pluie, tombée par intervalles, dans le cours de la saison, a eu les meilleurs effets.

Notre Fabrique se remonte assez bien. Encore une année d'abondance, & elle sera des plus florissantes; elle le seroit même déjà si les matieres premieres de fabrication n'avoient augmenté d'un jour à l'autre.

De Paris, *le 29 Avril.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 7 Mars 1773, qui ordonne que les huit sous pour livre, prorogés & imposés par l'Edit du mois de Novembre 1771, seront perçus, tant sur le principal des octrois des Marchands de Rouen, que sur le vingtième qui se perçoit en sus dudit octroi, au profit de la Chambre du Commerce de cette Ville; du produit desquels huit sous pour livre, il sera compté à l'Adjudicataire des Fermes Générales, à partir du jour de la signification du présent Arrêt.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *AVIS.*

» La Compagnie Royale d'Afrique ou-
» vrira au premier Avril prochain une re-

» partition de trois cens mille livres, en fa-
» veur de ses Actionnaires. Les Porteurs des
» actions de ladite Compagnie peuvent se
» présenter, à cette époque, chez M. Rosta-
» gny, Député du Commerce de Marseille,
» qui leur payera 250 l. par chaque action
» qu'ils seront tenus de représenter «.

## II.

*Réponse à l'Avis inséré N°. 16 de la Gazette, portant pour titre :* Réflexions sur la nécessité prétendue de varier les cultures des mêmes terres.

Mr. A force d'avoir été esclaves des préjugés, il semble que nous devenions en quelque sorte le jouet du paradoxe. Tout est attaqué, tout est combattu. Quand le doute est avec la bonne foi, la vérité ne craint rien, elle est sûre d'elle-même, & la conviction de celui qui ne la connoissoit point assez lui assure un nouvel hommage par l'aveu qu'il fait de son erreur.

L'Agriculture, il faut en convenir, est encore retrécie & égarée par d'anciennes routines. Heureusement, dans toutes les disputes qui s'élevent à son égard, on a l'avantage de pouvoir recourir à un juge infaillible ; c'est l'expérience : il suffit d'avoir le courage de la consulter, & la patience d'attendre son arrêt.

Qu'est-ce donc que l'expérience nous apprend au sujet de la nécessité de varier les cultures? Si elle m'a constamment confirmé une vérité pratique, dans la culture soit de mes champs à grains, soit de mon jardin potager, c'est que la terre se lasse de porter les mêmes plantes, & qu'il est nécessaire, pour obtenir une jouissance continue de bonnes récoltes, de changer au moins, tous les quatre ans, les grains & graines qu'on y seme ; sans quoi les récoltes diminuent peu à peu par le défaut de sucs nourriciers analogues aux anciennes semences.

*La vigne*, dit-on, *donne toujours du vin.* Cependant, après un certain nombre d'années, les vignes dépérissent, quoiqu'avec la même culture & les mêmes engrais ; on les arrache, on y cultive, les uns des grains, les plus avisés du sainfoin, usage accrédité par le succès dans le territoire d'Auxerre & des pays voisins.

*Le jardin produit les mêmes plantes* : oui, mais ce n'est pas dans les mêmes endroits. La place où, cette année, vous avez mis des oignons, sera, l'année prochaine, destinée pour des choux, & ainsi des autres. Les Jardiniers, même les moins habiles, observent soigneusement cette regle, & cela d'après l'expérience. C'est pourquoi l'Auteur de la *Maison Rustique*, L. 2, p. 80, n°. 9, dit *de ne semer & ne planter jamais deux années de suite une même chose dans un même endroit.* Tel est aussi l'avis d'Olivier de Serres, un de nos plus grands Maîtres, pag. 511.

Il est vrai que les bois, chaque année, se couvrent de feuillages : mais qu'on me permette de le dire, il n'y a point de parité ; car outre que le terrein, planté en bois, reçoit, par la chûte des feuilles, ce qu'il donne, les racines ne couvrent pas exactement la surface de la terre, & la nourriture est tirée non de la superficie, mais du fonds. Dès-lors les sels analogues ne sont pas sitôt épuisés, & le terrein n'est pas dépouillée chaque année comme le gueret. Malgré cela, ceux qui sont versés dans la culture des arbres observent scrupuleusement ce qu'ordonne l'Auteur cité de la *Maison Rustique*, p. 795 du L. 1. » Lorsqu'on replante des jeunes ar-
» bres à la place d'anciens de futaye, il y
» faut mettre des especes différentes de cel-
» les qui y étoient, comme hêtres au lieu
» d'ormes, afin que les sels soient neufs
» pour le nouveau plant ; évitant de les met-
» tre dans les places où étoient les anciens ».
» Pag. 202, L. 2. » Si l'endroit que vous
» fouillez est la place d'un arbre mort, il
» faut en ôter la terre pour en remettre
» d'autre ». Donc la terre exige, pour le maintien de sa fertilité, qu'on substitue les cultures les unes aux autres.

Je reviens à mes expériences, Mr, & je vais essayer de prouver mon opinion par les effets que j'ai vus. J'ai semé du seigle dans une terre fumée qui m'a donné une récolte abondante. Les gerbes enlevées, j'ai fait donner en tems favorable un labour : la terre reprise, c'est-à-dire, quinze jours ou trois semaines après, j'ai, lors du second labour, semé du seigle ; & le même jour, du même grain, j'ai emblavé un champ voisin qui avoit eu ses labours ordinaires, mais qui n'avoit pas été fumé depuis dix ans. La récolte dans le dernier a été plus abondante que dans l'autre. Je doutois & j'ai été convaincu.

Une cheneviere, que je cultivois chaque année à la bêche, & sur laquelle je mettois beaucoup d'engrais de même nature, me donnoit des récoltes de moins en moins avan-

tageuſes. Pendant trois ans, j'ai emblavé ce même terrein en froment & autres grains, ſans aucun engrais; je me ſuis même contenté de le cultiver à la charrue; mes récoltes ont été très-abondantes. J'ai fait bêcher le même terrein; j'y ai mis même quantité de fumier de même nature que par le paſſé; j'ai ſemé du chenevi le même jour que les Propriétaires des champs voiſins qui, pour cet objet, n'épargnent ni ſoins ni dépenſes: le produit de ma récolte a été double du produit de mes récoltes dernieres; il a ſurpaſſé de beaucoup celui des champs contigus.

Il eſt vrai que pour le grain, comme pour toute autre choſe, j'obſerve ce que conſeille le même Olivier de Serres, p. 102.

» De trois en trois, ou de quatre en
» quatre ans,
» De remuer la ſemence il eſt tems;
» Et ſi pourſuis le bien de ce ménage,
» Sur tes voiſins gagneras davantage.

Ailleurs: » Se prouve par-tout que de changer ſouvent de ſemence eſt un bon ſecret » de jardin, pour un profit évident qu'il » cauſe, faiſant très-bien fructifier ce qui » en provient; car la nature ſe délecte en » la mutation «.

Tel eſt auſſi l'avis de l'Auteur cité, p. 612, L. 1. » Il eſt encore néceſſaire de changer » de tems en tems le bled de ſemence, afin » que la terre produiſe beaucoup & que le » bled ne dégénere pas. Quelque beau, net & » bien choiſi que puiſſe être le grain du terroir, quand on emblave toujours la terre » ſans le changer, l'expérience apprend que » la terre ſe fatigue & que le grain y dégénere. Le plus pur froment biſe, même toujours dans les plus fortes terres; c'eſt pourquoi il faut, pour ainſi dire, les réveiller » par la nouveauté du grain; & tous ceux » qui ſont un peu entendus dans l'Agriculture, en changent tous les 3 ou 4 ans, ſurtout du froment «. C'eſt ce que je pratique, ainſi que de confier, chaque année, des grains différens à mes terres. Mes voiſins qui depuis peu, convaincus par des expériences réitérées, ſuivent mon exemple, s'en trouvent bien.

Il eſt encore à obſerver que le repos que la nature donne à la terre pendant l'hiver, & l'inaction dans laquelle elle reſte pendant trois ou quatre mois au plus, ne peuvent être ſuffiſans pour réparer les pertes de huit mois de travail. Les plantes ſpontanées renaiſſent tous les ans, cela eſt vrai, mais moins fortes dès la 2^e^. année: il eſt même conſtant qu'elles périſſent à la longue. Obſervation faite ſur les berges des grands chemins nouvellement conſtruits, & ſur les terres accumulées par haſard. Il en eſt de même des prés: leur rapport baiſſe, leur foin ſe détériore: les Cultivateurs aiſés & intelligens y remédient par des engrais.

La terre exige donc, pour le maintien de ſa fertilité, que l'on ſubſtitue les cultures, les unes aux autres. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, D..... Laboureur à Creney.

*Na.* Quoique l'Auteur de la Lettre précédente juſtifie très-bien l'opinion & la pratique ancienne par des autorités vraiſemblablement fondées ſur l'expérience, & par ſon expérience propre, il ne ſeroit pas néanmoins hors de propos de voir ſi de nouveaux eſſais conduiroient conſtamment à la même ſolution. Puiſqu'il s'éleve des doutes même parmi les Cultivateurs, il faut donner à la vérité de nouveaux appuis. Comme les bons & les mauvais ſuccès peuvent provenir de différentes cauſes accidentelles, l'expérience ne forme une regle conſtante qu'autant qu'elle donne toujours des réſultats pareils, & qu'une pratique a réguliérement de meilleurs effets que la pratique contraire, dans quelque circonſtance que ce ſoit. Souvent on oppoſe des faits à des faits, des faits vrais à des faits vrais: eſt-ce que la nature ſe contredit elle-même? Non vraiment; la différence de ſes effets vient de la différence des circonſtances.

En reconnoiſſant la néceſſité de diverſifier les cultures, peut-être n'eſt il pas auſſi facile qu'on l'imagine d'en trouver la raiſon: car enfin le même champ recevant, chaque année, comme on le ſuppoſe, les mêmes influences, les mêmes engrais, les mêmes principes de fécondité, de maniere qu'il devient capable de produire annuellement une récolte, pourquoi ſeroit-il inhabile à nourrir, une 3^e^. ou une 4^e^. année, la plante qui naturellement eſt la plus analogue à ſa vertu ou à ſa qualité? Cette difficulté eſt à réſoudre.

Suppoſons la diverſité des ſucs nourriciers: cette terre qui, par ſa nature, a une propriété particuliere pour produire du froment, n'auroit-elle pas auſſi une propriété particuliere pour raſſembler, retenir & infuſer les ſucs propres à la nutrition du froment? Pourquoi la perdroit-elle, lorſqu'on lui auroit donné à nourrir ſa plante favorite?

Pourquoi la perdroit-elle la troisième ou la quatrième année ? Sa fécondité n'est point altérée, puisqu'elle produira une bonne récolte d'un autre genre. Elle se seroit donc uniquement dégoûtée du nourrisson qu'elle aimoit : pourquoi ?

Ce seroit une erreur que de croire que la terre a autant de variétés de sucs qu'il en paroît dans ses différentes productions. La différence des sucs dans les plantes provient des différentes élaborations qu'elles donnent elles mêmes aux sucs qu'elles pompent. Considerez les effets de la greffe : vous verrez que les sucs, en passant d'un canal & d'un laboratoire à l'autre, acquiérent des qualités différentes.

Quelque différence qu'il y ait dans les matieres premieres de la nutrition, il reste toujours à expliquer pourquoi le champ, ami du froment, en recevant annuellement les mêmes engrais, ne se réserveroit pas la même nourriture pour le bled.

On peut supposer que les principes que le bled a rejettés pendant plusieurs années, se sont successivement accumulés & combinés de maniere qu'ils absorbent ou repoussent ceux qui seroient propres à l'ancienne production.

Une plante, dit Thomas Hale, *Corps complet d'Economie Rustique*, L. 6 *du labourage*, p. 1, art. 3 *de la nourriture des plantes*, » une plante tire de la terre ce qui s'y trouve » de nourriture propre à son espece. Ainsi » un champ, une fois propre & à nourrir & » à produire une récolte de quelque plante » que ce soit, sera toujours en état de pro- » duire & nourrir la même espece de plante, » pourvu qu'il soit traité convenablement «. Le Livre de Hale est, en Angleterre, déposé dans les Sacristies de plusieurs Paroisses, pour que les Cultivateurs puissent le consulter.

Cependant un grand Agronome convient qu'il est avantageux de semer alternativement différentes especes sur la même terre ; mais il ne permet pas d'en conclure, comme on le fait communément, que chaque espece de production ne tire de la terre que telle espece de suc.

Les bons effets de ces changemens peuvent provenir de plusieurs autres causes. Par exemple, lorsque vous substituez à une plante, qui demande beaucoup de nourriture, une autre plante qui en prendra beaucoup moins ; vous laissez dans votre terre une substance que la premiere plante recueillera plus abondamment à son retour. *Vice versâ*, l'abondance qui, à la longue, auroit étouffé la plante délicate, sera très-favorable à la plante forte.

Telle plante tire tout de la terre, sans lui rien rendre. Telle autre plante laisse à la terre une partie de ses dépouilles ; & c'est un engrais.

La différence d'organisation dans les plantes peut aussi contribuer à varier les effets. Par exemple, les racines des unes creusent la terre & s'enfoncent ; les racines de l'autre la rasent sous la surface & s'étendent. Au dessous de celles-ci, la terre s'endurcira & s'engourdira ; peut-être sera-t-elle trop fatiguée & criblée par les autres. Il faut considerer qu'outre le travail de l'Agriculture, la plante fait le sien dans l'intérieur de la terre ; & de l'uniformité de ce dernier travail, il peut naître des inconvéniens que la diversité dissipera.

Il en est de même des cultures : la terre est différemment labourée, travaillée, soignée, selon l'espece de productions qu'on lui confie ; telle espece de culture est la préparation d'une autre. La vigne ne dépérit point, parce que la terre devient incapable de la nourrir, mais parce que tout arbre, toute plante n'a qu'une vie bornée. Lorsqu'il s'agit de la replanter, une culture préparatoire sera très favorable à cette opération.

Ces réflexions servent à confirmer l'utilité des changemens de culture & en même tems à indiquer que leur substitution ne doit pas être faite au hasard, mais que ses succès alternatifs dépendent d'une foule de considérations & d'observations que les Cultivateurs ne sçauroient être trop attentifs à faire & à recueillir.

Lorsqu'on voudra former en Agriculture des regles générales, il faudra d'abord rassembler les faits & rechercher ensuite les *pourquoi*. En examinant les qualités des plantes substituées avec succès les unes aux autres, leurs rapports ou leur opposition, la différence de leur culture, on sçaura la raison pour laquelle la culture du sainfoin réussit après celle de la vigne, & dispose la terre à recevoir la vigne avec plaisir, ainsi du reste ; & alors on sera dans le cas de noter quelles sont en général les sortes de cultures

& de productions qui doivent se croiser & s'entrelacer pour entretenir la constante fertilité du sol.

### AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 21 Avril 1773 au Samedi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 21 à 24 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 21 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Avril 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 28 Avril 1773.*

| | # | s | d | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | | marc. |

### CHANGES DE PARIS, *du 28 Avril 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{2}$ | à 7 16e. |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 5 6 | |
| Cadix ..... | 15 3 6 | |
| Livourne ..... | 97 | |
| Gênes ..... | 95 | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{3}{8}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Lundi* 26. | *Mardi* 27. | *Mercredi* 28. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1345 40 . . . | 1342 $\frac{1}{2}$ . . . | 1345 42 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 295 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 25 Avril 1773 | | Du Lundi 26. | | Du Mardi 27. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | F. | Creuzé, six dern. mois 1772. | C. | Defrance, six d. mois 1772. | C |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | E |
| Delarue pere, *id.* | | Delamotte, *idem.* | F. | Cauchy, *idem.* | H |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | H. | Defays, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | J |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 27 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 5 Avril.*

ON assure que la Cour de Russie doit permettre l'extraction de cent mille tonneaux de grains de la Livonie pour ce pays, avec exemption de tous droits de Douane; exemption qui, jointe à la franchise que le Roi a accordée à l'importation sur toutes sortes de bâtimens, nous promet des approvisionnemens suffisans à un prix convenable. L'ancien droit sur l'importation avoit pour objet l'intérêt de nos Cultivateurs, tandis que la défense de l'exportation avoit pour objet l'intérêt des Consommateurs. L'impossibilité de tenir cette balance droite fait à la fin qu'on l'abandonne, pour ne pas blesser successivement les intérêts & tout-à-la fois les droits des uns & des autres. La misere est sur les Distillateurs qui, frustrés de l'exercice de leur Art, ont dû nécessairement tomber dans la pauvreté, pour que les pauvres ne fussent pas dans la disette.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 7 Avril.*

Les Agens des nouvelles Compagnies Prussiennes ont fait de gros enharremens de grains; les Polonois refusent aujourd'hui de recevoir leurs ducats en payemens, & les Négocians de Koenisberg ont représenté les torts que ces Compagnies & leurs achats causoient au commerce.

DE VIENNE, *le 9 Avril.*

Les denrées, qui sont tombées, désastreusement pour l'Agriculture, du prix excessif au bas prix en Bohême, baissent insensiblement ici. On ne doute pas que la récolte ne soit belle & abondante, pour peu que le mois d'Avril soit chaud.

On suit ici, avec succès, la méthode de multiplier toutes sortes d'arbres (propres ou non à être greffés), par le moyen des boutons qu'on insere dans un morceau de la racine de l'arbre enlevée avec sa motte. Cette méthode, connue en plusieurs pays, sera nouvelle pour plusieurs autres où les relations de l'Agriculture sont aussi bornées que les connoissances des vrais intérêts des Peuples.

Plusieurs de nos Cultivateurs commencent, avec fruit, à entremêler la culture du trefle de Hollande & d'Autriche. Lorsqu'ils ont semé l'orge, l'avoine, le seigle d'hiver, ils attendent que l'herbe ait poussé à la hauteur d'un doigt, pour semer leur trefle parmi ces grains, quand le sol se trouve suffisamment humecté. On a publié à ce sujet une instruction qui a été communiquée, en Autriche & en Bohême, aux *Agriculteurs de campagne*, moins sçavans, mais plus utiles que les Agriculteurs de Ville.

D'EISENACH, *le 12 Avril.*

Depuis quelque tems, ce pays a perdu une quantité prodigieuse de chevaux, de moutons, de bœufs, de vaches, de chevres, de volaille &c, parce qu'au défaut de grains & autre bonne nourriture, les Propriétaires ont été obligés de leur donner du fourrage moisi & gâté. On a jugé qu'il étoit très-important de réparer cette perte, & avec grande raison. Le Gouvernement ayant considéré combien cette diminution prodigieuse de bestiaux si nécessaires à l'Agriculture, au Commerce, à la population, seroit nuisible & au Prince & au Peuple, a ordonné que chaque Sujet eût à completter le nombre des bestiaux qu'il avoit coutume d'entretenir. Les Cultivateurs & autres applaudissent à ce réglement, dans la persuasion qu'on leur fournira les fonds nécessaires pour acheter du bétail, après qu'ils se sont vus dans l'impuissance d'acheter du fourrage. Cette générosité, digne d'un Gouvernement bienfaisant, assurera l'heureuse exécution de l'Ordonnance.

## ITALIE.

DE VENISE, *le 2 Avril.*

Le Sénat, considérant combien, en fait d'Arts & de Métiers, il devoit être difficile de fixer une mesure d'apprentissage également convenable à tous les Sujets industrieux ou ineptes, laborieux ou dissipés; de régler le compagnonage de façon que chaque Ouvrier eût toujours un travail & un gain proportionné à ses talens & à son habileté; d'établir des Maîtrises coûteuses sans en exclure les pauvres, quoique plus industrieux, & les obliger à servir des Maîtres plus ignorans; le Sénat a créé une Commission chargée d'examiner tous les Arts & Métiers, pour juger quels seroient ceux dont il importeroit de laisser l'exercice parfaitement libre, sans assujettissement à des apprentissages, à des compagnonages, à des formalités bonnes pour privilégier les riches aux dépens des autres, enfin à toutes les dépenses qui, par leur nature, ne donnent ni le talent ni la science de Maîtres. Cette Commission ne décidera point en dernier ressort; son travail sera mis sous les yeux du Gouvernement, & le Sénat prononcera.

DE FLORENCE, *le 6 Avril.*

En Suede, un Docteur a prétendu que l'Agriculture étoit le plus vil des Arts: dans ce pays, des Ecclésiastiques ont prétendu que des Curés trahiroient & profaneroient leur ministere, en s'y appliquant, pour aider leurs Paroissiens de leurs conseils. Le Roi de Suede a déclaré qu'il regardoit l'Agriculture comme le premier des Arts: notre Souverain a déclaré qu'après les fonctions sacerdotales, il n'y avoit point de soin plus convenable à un Prêtre que celui de l'Agriculture qui, loin d'avilir un homme de ce caractere, doit lui attirer l'estime publique, puisqu'en le rendant plus utile, elle le rend plus respectable. Ce seul mot d'instruction a eu les suites les plus favorables. Tous les Curés de campagne ont, à l'envi, employé leur loisir à s'instruire de l'Art par excellence & à instruire leurs Paroissiens. Plusieurs d'entr'eux ont mérité, par leurs travaux, d'être agrégés à des Sociétés d'Agriculture. Une correspondance générale s'est établie entr'eux & tous les sçavans Géorgiphiles; &, par leur canal, les bonnes instructions se répandent aussitôt dans les campagnes; ce qu'on n'obtiendra jamais pleinement que par des Curés Agronomes.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 13 Avril.*

Les Communes ont résolu de présenter au Roi une humble adresse pour demander la communication des lettres & des papiers reçus par les Secretaires d'Etat, à l'occasion des droits & des prohibitions imposés sur l'importation des ouvrages de fabrique Angloise, par les Princes ou Etats de l'Allemagne, de Russie, de Hollande, depuis 1720.

La Compagnie des Marchands trafiquant en Afrique a demandé au Parlement une somme d'argent pour réparer les forts & les fortifications de nos établissemens qui tombent en ruines, & seroient hors d'état de défense, en cas de guerre. Sa requête a été mise sur la table.

Le vaiſſeau, le *Peggy*, de Newcaſtle, allant de Bordeaux à Hambourg, a fait naufrage ſur les côtes de Flandres le 1 Avril.

Un bâtiment François, allant de Saint-Domingue au Miſſiſſipi, a été jetté ſur la côte de la Floride à l'oueſt du Cap.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Aix (*en Provence*), *le* 13 *Avril.*

Les différentes ſortes de bled ont un peu hauſſé, même celui de Bourgogne; en conſéquence, le prix du pain a dernièrement augmenté d'un denier par livre. Cependant nous eſpérons une révolution favorable.

On a remarqué que la Troupe de Marſeille, qui vient ici nous donner la comédie une fois par ſemaine, pendant neuf mois de l'année, en emportoit tous les ans trente ou quarante mille livres. Cette ſomme employeroit annuellement beaucoup de pauvres à des travaux d'utilité publique, ſi les *plaiſirs* ſe tournoient vers la bienfaiſance.

De Lyon, *le* 15 *Avril.*

La continuité de la ſécheresſe inſpire des craintes ou du moins affoiblit les eſpérances ſur la récolte future. Cependant il n'y a point de mal encore : mais ſi la pluie, que le tems ſemble à chaque inſtant nous promettre, tardoit beaucoup, il y auroit tout à appréhender pour les menus grains & pour les foins.

Le bled a renchéri dans nos environs. Il s'en eſt fait des enlevemens conſidérables dans la plaine de la Valoire pour le bas Rhône.

Il y a déjà pluſieurs années que l'on entreprit de joindre le Rhône à la Loire par un canal à prendre ſur le bord du Rhône, près de Givors, pour paſſer par Rive-de-Gieu, & de-là, près Saint Chamond & Saint-Etienne, vers Saint-Rambert ſur Loire. L'Entrepreneur mourut, il y a trois ou quatre ans, après l'avoir pouſſé juſqu'à près d'une lieue & demie du Rhône. On ſe propoſe de le continuer, & il ſe forme à cet effet une nouvelle Compagnie. Si l'on réunit l'exécution de ce projet à ceux dont on s'occupe actuellement ici, il ne ſera pas poſſible de voir, ſans admiration, les effets du génie des Lyonnois qui rendront mémorable, dans notre Hiſtoire, l'âge où nous vivons. Le mouvement que leur induſtrie inſpire eſt ſi vif que les Etrangers marquent pour le ſuccès un intérêt qu'on ne ſçauroit, en aucune maniere, ſoupçonner d'un retour perſonnel.

Nos Manufactures de ſoieries ſont généralement en vigueur. Il y a quelques branches qui ſe reſſentent de la diminution des Ouvriers, cauſée par les diſettes qui, dans les années précédentes, ont fait périr les uns & fuir les autres, & empêché la multiplication de cette claſſe.

De Poitiers, *le* 17 *Avril.*

Un zélé Magiſtrat a déployé, avec beaucoup de netteté & d'énergie, les abus multipliés & exceſſifs qui ſe ſont introduits dans la perception des rentes ſeigneuriales, par les changemens de meſures. L'agrandiſſement ſucceſſif des différens boiſſeaux a ſurhauſſé conſidérablement les redevances. On remarque que, dans certaines Terres, un nombre de Vaſſaux ayant oppoſé de la réſiſtance à ces uſurpations, les aiſés, en état de ſe défendre, ne payent qu'au *petit boiſſeau*, tandis que les pauvres payent au *boiſſeau agrandi*, dans l'impuiſſance de faire valoir leurs droits. Çà & là les procès-verbaux d'étalonnement ont diſparu : l'ancien cep reſte ici; les Cenſitaires ſont tous diſpoſés à le conſerver, & l'on craint qu'il ne s'éleve de vives & ruineuſes conteſtations, ſi ce mal n'eſt prévenu par l'autorité.

Le mois dernier, un moulin à huile de noix, ſitué ſur le bord du Clain, dans la Paroiſſe de Genſais, a été incendié pendant la nuit.

Le 12 Mars, le Conſeil Supérieur a rendu un Arrêt portant réglement pour la régie des droits ſur les cuirs en interprétation de l'Edit de 1759 & de différentes Lettres-Patentes, & notamment de celles d'Avril 1772. Il eſt enjoint aux Taneurs & Fabricans de ſe pourvoir d'un marteau ſur lequel ſeront gravés leurs noms &c, d'en dépoſer l'empreinte aux Greffes des Elections ainſi qu'au Bureau de Régie &c.

De Nantes, *le* 18 *Avril.*

Il circule toujours quelque peu de grains

dans nos Ports : il en eſt arrivé d'Italie à l'Orient.

On mande de Breſt que la flûte du Roi, la *Fortune*, Capitaine M. le Mauf, eſt en charge pour les Iſles Maurice & de France, & l'Inde. Le fanal, établi à la pointe de S. Mathieu, pour faciliter aux bâtimens l'entrée du même Port & des Ports voiſins, s'apperçoit, depuis les changemens qu'on y a faits, de quatre, cinq & ſix lieues en mer, ſuivant les tems.

La *Nouvelle-Abondance*, l'*Apollon*, le *Jean-Baptiſte*, le *Comte de Provence*, ſont arrivés des Iſles. Le navire, la *Dauphine*, eſt parti pour le Cap. La *Ducheſſe de Grammont* eſt en charge pour la Guadeloupe ainſi que la *Jeune Roſalie*; le *Duc de Choiſeul*, pour le Cap; le *Voyageur*, pour les Cayes; le *Merger*, pour le Port-au-Prince.

DE TOURS, *le 20 Avril.*

L'Ordonnance rendue le 27 Juin dernier par les Officiers du Baillage, portant défenſe de faire des brûlis pour les défrichemens des landes avant le mois d'Août de chaque année, vient de fixer enfin l'attention du Gouvernement, après avoir excité les inquiétudes des bons Cultivateurs. Cette matiere a été profondément diſcutée dans la Gazette d'Agriculture, & il n'eſt reſté aucun doute ſur l'utilité de cette pratique. Le Conſeil, perſuadé que les loix rurales doivent être tirées du ſein de l'Agriculture même, & données en quelque ſorte par le Cultivateur, maître de l'Art guidé par la nature, a conſulté, pour prononcer ſur cette Ordonnance, les Sociétés & les perſonnes expérimentées, capables de balancer les avantages des brûlis de l'écobuage. Il eſt réſulté de leurs avis, que ſi cet uſage pouvoit avoir quelques inconvéniens, ils n'étoient nullement comparables aux avantages infinis qu'il procure; & qu'une Ordonnance pareille à celle du Bailliage impoſeroit aux Cultivateur une gêne capable de détruire une opération précieuſe, uſitée dans pluſieurs Provinces. Sur ces motifs, l'Ordonnance a été caſſée par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 20 Novembre 1772.

DE PARIS, *le 21 Avril.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 24 Janvier 1773 qui, ſans avoir égard à l'Arrêt du Conſeil du 3 Novembre 1766, ordonne qu'en conſéquence de celui du 22 Février 1759, toutes les toiles qui ſeront déclarées aux Bureaux des Fermes, frontieres de l'Alſace ou des Trois-Evêchés, & qu'on voudra faire entrer ſous la dénomination de toiles fabriquées dans ces Provinces, ſeront réputées de fabrique étrangere, & en cette qualité, aſſujetties aux droits établis par l'Arrêt du 22 Mars 1692.* L'Arrêt du 22 Mars 1692 porte, que les toiles étrangeres ne doivent entrer dans le Royaume que par Lyon & Rouen, & en acquittant un droit. L'uſage s'étoit établi que les toiles des Trois-Evêchés & d'Alſace étoient admiſes, en exemption de tout droit, à l'entrée de la Franche-Comté. Ces toiles furent aſſujetties en 1752 aux droits impoſés ſur celles de fabrique étrangere. La nouvelle Manufacture de Sainte-Marie-aux-Mines ne fut ſoumiſe, en 1756, qu'à un droit inférieur, faveur que le Conſeil étendit enſuite en 1766 ſur toute l'Alſace qui, ayant, ainſi que les Trois-Evêchés, une communication entiere avec l'Etranger, offre à ſes Fabricans la facilité de mettre leurs marques ſur les toiles étrangeres & de les introduire en France. Le préſent Arrêt déclare que les toiles fabriquées dans ces Provinces ſeront réputées, aux Bureaux des Fermes, de fabrique étrangere, & aſſujetties au droit de huit livres la piece de quinze aunes, celles de lin; & de quatre livres, celles de chanvre, la Manufacture de Sainte-Marie-aux-Mines exceptée.

Autre du 17 Mars 1773, *qui régle les différens droits que payeront à l'avenir, à toutes les entrées du Royaume, les chanvres & lins, ſoit apprêtés, peignés & non filés, ſoit filés & teints;* les chanvres apprêtés & non filés, 12 ſous; les lins peignés & façonnés, 3 liv. 15 ſous; les fils de chanvre ſimples, bis ou écrus, 7 l. 10 ſ.; les fils de chanvre retors, bis ou blancs, 12 l.; les fils de lin ſimples, bis ou écrus, 12 liv.; les fils de lin retors, bis ou blancs, 20 liv.; les fils de lin ou de chanvre teints, 22 l.; le tout par quintal. Par Arrêt du 12 Novembre 1749, le Conſeil, pour procurer l'abondance de ces matieres aux Manufactures, les chanvres & lins non apprêtés avoient été exemptés de tous droits à l'entrée & à la circulation. L'Arrêt du 12 Avril 1764 avoit accordé la même exemption à la circulation des lins & chanvres apprêtés ou filés, blancs ou teints, pour

faciliter l'apprêt, la filature & l'approvisionnement. Par le présent Arrêt, tous ces chanvres & lins sont assujettis aux droits énoncés pour favoriser la main-d'œuvre, la filature & la teinture nationales.

Autre du 20 Septembre 1772, *qui casse un Arrêt du Conseil Supérieur de Clermont-Ferrand, du 4 Septembre 1572, tendant à faire suspendre la perception des huit sous pour livre, en sus des amendes, droits de Greffe, & droits réservés &c.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 24 Février 1773, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Conseil Provincial d'Artois, supprimé.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. *Allégories Orientales ou le Fragment de Sanchoniaton, qui contient l'Histoire de Saturne, suivie de celles de Mercure & d'Hercule, & de ses douze travaux, avec leur explication, pour servir à l'intelligence du Génie symbolique de l'Antiquité.* Par M. Court de Gebelin, de la Société Economique de Berne, & de l'Académie Royale de la Rochelle. A Paris, chez l'Auteur, rue Poupée, maison de M. Boucher, Secretaire du Roi; Boudet, rue S. Jacques; Valleyre l'aîné, rue Vieille-Bouclerie; veuve Duchesne, rue S. Jacques; Saugrain, quai des Augustins; Ruault, rue de la Harpe.

L'explication de ces Allégories suffira pour justifier le jugement que nous avons porté du travail de M. de Gebelin, en annonçant le *Monde primitif, analysé & comparé avec le Monde moderne.* L'Auteur commence ici à lever le voile dont le Génie allégorique avoit enveloppé l'origine des Sociétés. La Fable disparoit, l'Histoire se manifeste, & cette Histoire est évidemment vraie. C'est ainsi que les Sociétés ont dû se former, c'est par-là que doivent commencer les Annales des Peuples. Nous conviendrons qu'il paroit d'abord absurde de vouloir donner un sens raisonnable à toutes les extravagances apparentes de la Mythologie; mais ce n'est pas une absurdité pour le Génie. Nous conviendrons encore qu'en donnant ce sens raisonnable à ces extravagances, il paroit impossible de franchir les bornes de la conjecture & de l'ériger, par des preuves invincibles, en vérité incontestable; c'est l'ouvrage de la science la plus profonde. M. de Gebelin a promis d'exécuter cette merveilleuse entreprise, & il l'exécute avec un succès inconcevable. On verra, dans ce premier essai, l'Histoire de *Saturne* présenter le récit allégorique de l'invention de l'Agriculture, base des Empires & des richesses, & mesure du tems; celle de *Mercure* peindre de la même maniere l'invention de l'Astronomie & du Calendrier sur lequel l'Agriculture regle ses opérations; enfin l'Histoire d'*Hercule* & de ses douze travaux désigner le défrichement des terres & la distribution des travaux de la campagne pour chaque mois de l'année. Nous réservons pour notre Journal les détails & les preuves de ces explications.

2. *Culture des Abeilles ou Méthode expérimentale & raisonnée, sur les moyens de tirer meilleur parti des abeilles, par une construction de ruches mieux assorties à leur instinct, avec une dissertation nouvelle sur l'origine de la cire.* Par M. Duchet, Chapelain de Remanfens, Canton de Fribourg en Suisse. *Felices nimiùm sua si bona norint Agricolæ!* Virg. vol. in-12. A Vevay, & se trouve à Paris chez Valade, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. Prix, 2 l. broché.

Lorsqu'il s'agit de pratique, il faut tout voir, tout entendre, tout comparer. Les Allemands ont poussé fort loin cette partie de l'Economie rurale, mais leurs ouvrages nous sont inconnus. Profitons des lumieres que la Suisse nous offre; essayons, & jugeons par le succès. Nous nous proposons de parler de cette *Méthode* raisonnée dans notre Journal.

3. *Le Jardinier prévoyant, contenant, par forme de tableau, le rapport des opérations journalieres, avec le tems des récoltes successives qu'elles préparent. In providendo solertia.* Plin. C'est à prévoir que gît l'habileté. A Paris, chez P. F. Didot, jeune, quai des Augustins, vol. in-16. Prix, 1 liv. 10 s. relié.

Ce petit Manuel est commode & utile pour ceux qui s'adonnent aux travaux du Jardinage. Le Public l'a si favorablement accueilli que c'est ici la quatrième édition

qu'on en publie. L'Auteur & le Libraire n'ont rien négligé pour lui donner un nouveau prix. Le Calendrier, avec le tableau des récoltes successives, se vend séparément 10 s. broché.

4. *Le Sommeil des Plantes, & la cause du mouvement de la sensitive, expliqués par M. J. Hill, dans une Lettre à M. Linné, Professeur de Botanique à Upsal. Ouvrage traduit de l'Anglois* par M. ***. A Geneve, & se trouve à Paris chez J. P. Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Broch. in-8°. Prix, 15 sous.

M. Hill résout dans cette Lettre un problême très-curieux sur lequel les Naturalistes avoient à peine osé s'exercer. Les expériences qu'il rapporte sont d'autant plus intéressantes qu'on a ignoré jusqu'à présent que les changemens que la nuit & le toucher operent sur les plantes dormeuses & sur la sensitive sont à notre disposition, & qu'on peut les opérer à toute heure sans que la main y intervienne. Il ne s'agit que d'ôter la cause qui les tient éveillées ou développées. C'est en cela que consiste la découverte de M. Hill. Cette cause, c'est la lumiere. L'habile Naturaliste Anglois a exposé successivement la sensitive, *l'abrus*, le tamarin &c, à différens degrés de lumiere, & leurs feuilles ont subi des variétés proportionnées de développement. Le détail net & précis de ses expériences est accompagné d'explications des propriétés de la lumiere & de sa maniere d'agir sur les feuilles aîlées de ces plantes.

5. *Maniere sûre & facile de traiter les maladies vénériennes.* Par J. J. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal, des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, de Nanci, & de l'Académie de Marseille. *Approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, & publiée par ordre du Gouvernement.* A Paris. Broch. in-12.

Le Magistrat Citoyen, qui veille à la sûreté des Habitans de cette Capitale, a établi, depuis plusieurs années, des secours publics en faveur des malheureux infectés d'une horrible maladie sous laquelle la plûpart auroient infailliblement succombé en entraînant avec eux leurs femmes & de malheureux enfans. Ce traitement populaire est gratuit pour les uns; il n'en coûte aux autres que le prix modique des drogues, indiqué dans cet Ouvrage. MM. les Intendans de Province, instruits par l'Instituteur même des avantages & des succès de cet établissement, ont résolu de suivre un exemple si salutaire dans les Villes principales du Royaume. Pour exercer fructueusement leur bienfaisance, ils ont demandé des renseignemens détaillés sur la maniere d'administrer le traitement populaire. Le desir de répondre à leurs vues a dicté cet Ouvrage. M. Gardane, chargé par M. le Lieutenant Général de Police de diriger l'établissement de la Capitale, a composé cette instruction qui ne laisse rien à desirer aux Gens de l'Art, & qui met les malades à portée de se conduire eux-mêmes, en consultant néanmoins leurs Médecins ou leurs Chirurgiens. Tout y est enseigné, rien n'y est dissimulé. Dans les trois parties de l'Ouvrage, l'Auteur traite des signes caractéristiques du mal vénérien, des remedes généraux pour le combattre, des procédés particuliers pour en détruire les symptômes. La méthode adoptée par M. Gardane est un *traitement mixte*, qui réunit l'usage des frictions à l'administration interne du mercure sublimé corrosif. Comme les mêmes remedes ne conviennent pas à tous les Sujets, il conseille de les varier. En justifiant l'usage du sublimé corrosif, il recommande la plus grande prudence dans son administration. Ses instructions sont claires & précises. Pour inspirer au Public la confiance que mérite sa méthode, fondée sur une expérience réfléchie, l'Auteur a soumis son Ouvrage au jugement de la Faculté de Médecine. MM. les Commissaires en ont fait le rapport le plus avantageux, & la Faculté lui a donné son approbation d'un commun accord.

6. *Catalogue des Livres du Magasin Littéraire pour la lecture par abonnement.* Libris ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ. *Hor. Sat. L. II. S. VI.* Prix, 12 s. A Paris, chez Quillau, Libraire, rue Christine, attenant la rue Dauphine, Fauxbourg Saint-Germain.

Tout établissement qui tend à rendre l'instruction plus facile, moins dispendieuse, plus commune, mérite d'être encouragé. Le *Magasin Littéraire* est de ce genre. Les Livres sont chers & très-chers: il faut pouvoir en lire, à peu de frais, un grand nombre avant que d'en trouver un bon à acheter; il faut que les Particuliers, qui ne sont

pas en état de former des Bibliotheques considérables, ayent la facilité de se procurer la lecture & la jouissance des ouvrages qu'il leur est agréable ou important de connoître ; en un mot, il faut qu'il en soit de la circulation des lumieres comme de celle des denrées. Ces avantages sont réunis dans l'établissement du *Magasin*. La nouvelle édition du Catalogue des Livres qu'il contient, présente le tableau de ses richesses littéraires successivement accrues. Tous les goûts s'y assortiront aisément. Le prix de l'abonnement est de 24 livres, pour l'année, de 15 liv. pour la demi-année, & de 3 liv. pour le mois : il se paye d'avance.

## I I.

### *Instruction pour la fabrication des faulx & des faucilles.*

On a publié à Breslaw l'avis suivant.

Nos Paysans se plaignent, depuis longtems, de n'avoir pas des faux & des faucilles qui soient tout-à-la-fois légeres, tranchantes & durables. Cependant on employe les meilleures matieres pour ces instrumens, & on les travaille avec soin. Leur perfection dépend de la proportion entre le fer & l'acier dont on les forme, de leur parfait amalgamage, & du degré moyen de dureté de cette composition.

Il faut donc tâcher de lier le fer & l'acier de façon qu'il n'y ait entr'eux aucune séparation. Lorsqu'on les forge, il faut réduire la masse en lingot rond ; en le faisant souvent passer par le feu, la matiere s'épure, & ses parties sont plus près d'obéir & de s'unir. Avec le microscope, tous les instrumens tranchans sont de vraies scies ; les pierres mêmes avec lesquelles on les aiguise, quelque fines qu'elles puissent être, les dentelent. On sçait que le fer & même l'acier ont des veines, c'est-à-dire, des fils détachés qui regnent dans la longueur de la masse. C'est à jetter ces veines du dos sur le tranchant des instrumens, qu'il faut travailler, de façon qu'elles aillent former les dents imperceptibles de la faucille ou de la faulx. Par ce moyen, ce qui auroit rendu l'outil cassant, lui donne de la solidité, en contenant les parties qu'il divisoit. Pour cela, la matiere étant préparée, comme on l'a dit, on met la barre ronde au feu, ou la laisse à peu près rougir, on l'assujettit ensuite à un étau, on la tourne à droite & à gauche ; & tant qu'elle conserve de la souplesse, on travaille à rejetter les veines vers le tranchant. Les instrumens sont d'autant plus parfaits que leur tranchant approche plus de la scie dont les dents sortent comme à travers de la lame. Ils ont la dureté convenable. Les faulx & faucilles, travaillées de cette maniere, ont été trouvées fort supérieures aux autres.

## I I I.

### *Expérience sur les bleds charbonnés, par M. Vallet, Curé de Colombe.*

Des Paysans ont éprouvé que le bled de deux ans, mis en terre, n'étoit point sujet au charbon, que les épis en étoient plus clairs & mieux nourris, & que le grain en valoit mieux. Cette observation, à laquelle la disette de bon grain a donné lieu, sembleroit prouver que ce vice ne proviendroit que de ce que le froment semé, n'étant pas assez mûr, ne produit qu'un germe foible ; que ses racines n'ont pas assez de force pour entretenir l'épi dans le printems ; que l'espece de lait, renfermé sous l'enveloppe du grain, au lieu de se durcir & de se convertir en farine en séchant par l'ardeur du soleil, se corrompt & tombe en poussiere pernicieuse pour le grain, & désagréable au goût &c. Cette expérience est facile à répéter ; & il est important de ne pas la négliger. Il faut y employer le grain le plus mûr, de la meilleure qualité, & qui n'ait pas crû à l'ombre des arbres.

## I V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 17 Avril 1773, au Mercredi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 21 l. 10 s. à 26 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 21 liv. 10 s. à 24 l. 10 s. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres 10 s. ; l'orge, de 10 l., 10 l. 10 s. à 11 l. 10 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 17 Avril 1773 au Mercredi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 22 à 24 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 21 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Avril 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Avril* 1773.

| | H | S | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 10 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | 5 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 15 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 5 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 16 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Avril* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{4}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{3}{8}$ |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{3}{8}$ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Jeudi* 22. | *Vendredi* 23. | *Samedi* 24. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1337 $\frac{1}{2}$ 40 . . | 1345 . . . . | 1350 47 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 850 . . . . | . . . . . | 860 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 295 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 21 Avr. 1773 | | Du Jeudi 22. | | Du Vendredi 23. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | C. | Courmont, six d. mois 1772. | C. | Lempereur, six d. mois 1772. | E. |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | G. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | F. | S. Janvier, *idem.* | J. | Rouillard, *idem.* | G. |
| Boutray, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | | Painchain, *idem.* | J. |
| Desplaces, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* | L. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 24 Avril.

## I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Mars.*

LE hareng abonde dans nos mers; il eſt bon, la ſalaiſon en a été perfectionnée, & ce poiſſon peut former une branche d'exportation très-avantageuſe. S. M., pour en encourager la pêche, vient d'accorder des prix à ceux qui s'y diſtingueront ſur les parages de la Suede. Ceux qui réuſſiront le mieux à faire des filets, des nacelles, des bateaux, participeront aux mêmes récompenſes. Ces prix doivent être regardés comme des gages de la protection dont le Gouvernement aſſure les travaux utiles. On n'ignore pas qu'il eſt important d'épargner les recherches à l'induſtrie, & que l'inſtruction qui lui préſentera les procédés & les manipulations des Nations différentes adonnées aux mêmes exercices, amenera plus promptement & plus utilement la perfection des Arts, ſans divertir ceux qui les pratiquent de leurs ſoins ordinaires.

L'importation des grains étrangers ſera libre & franche juſqu'au mois de Juillet, ſur toutes ſortes de navires. Les ſecours ſont néceſſaires; des droits ſur ces ſecours les auroient éloignés ou renchéris au détriment du pauvre; la permiſſion bornée à des navires Suédois auroit tout-à-la-fois reſtreint les traites, & détourné le cours de la navigation, au détriment de quelqu'autre branche de commerce.

L'hiver, qui a été ſi doux en Suede, en Danemarck, dans la Ruſſie proprement dite, a exercé toute ſa rigueur dans les pays plus voiſins du Pole, en Laponie, en Norwege, en Sibérie.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 3 Avril.*

Le Gouvernement s'eſt ſucceſſivement chargé de la Banque, du Commerce de l'Inde, de la Loterie Royale, établiſſemens fort propres à travailler les Peuples en finance. Les Chefs de la Bourgeoiſie ont demandé l'abolition du *Lotto*, fondés ſur la démonſtration des maux infinis que ces expédiens produiſent par les appas odieux de l'illuſion & de la ſéduction.

Le 26 & le 27 Mars, nous avons eſſuyé de nouveaux ouragans, & il eſt arrivé beaucoup d'accidens ſur nos côtes.

On écrit de Fladſtrand que les épizooties exercent dans le pays de ſi affreux ravages qu'on trouve à peine trois ou quatre animaux là où l'on en voyoit des troupeaux nombreux. Par ces fléaux & tant d'autres qui ſe renouvellent ſans ceſſe, la peſte eſt ſur l'Agriculture, la Population &c.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 5 Avril.*

La défiance qui arrête tout regne partout. Le commerce des grains promet beaucoup ſi notre Port devient libre: il y en a

déjà plus de mille lasts chargés sur des vaisseaux destinés pour Amsterdam.

De Breslau, *le* 5 *Avril.*

A l'exemple de quelques Economes Saxons, des Cultivateurs de cette Principauté commencent à élever des veaux selon la méthode de la Frise orientale où l'on ne laisse pas teter les veaux qui ne sont pas destinés à être envoyés de bonne heure à la boucherie. Il n'est pas aisé de comprendre comment cette éducation contre nature pourroit devenir fort avantageuse pour le bétail. Il paroît à présumer que c'est tuer le veau pour avoir le lait ; c'est ce qui se pratique de mille manieres dans des tems calamiteux. Cependant il faut s'en rapporter à l'expérience.

De Landsberg, *le* 7 *Avril.*

Il n'y a pas jusqu'aux graines potageres qui ne soient d'une cherté excessive dans cette Ville, à Bisterfeld &c. Or comme on a étroitement lié dans l'esprit du Peuple l'idée de *monopole* à celle de *cherté*, il ne doute pas que des Monopoleurs ne se soient associés pour accaparer toutes les graines de carottes, de choux, de genievre &c. Quand on croit que le monopole peut avoir lieu à l'égard des grains sans que la circulation soit interdite par autorité, on peut bien croire qu'il en sera de même des légumes & de toutes sortes de denrées & de marchandises.

De Francfort, *le* 12 *Avril.*

La Foire fut ouverte le 8 avec les cérémonies accoutumées. On y voit beaucoup d'Etrangers & de marchandises; on y craint la fausse monnoie & les filoux ; il y a peu d'especes de bon alloi.

## ITALIE.

De Milan, *le* 30 *Mars.*

Les Propriétaires des maisons aimoient à les louer à des hommes solvables : parmi ces derniers, il y en avoit qui louoient plusieurs maisons pour en soûlouer une partie & avec profit ; car ce n'est pas l'usage qu'on avance de l'argent & qu'on risque même de le perdre sans l'appas d'un bénéfice. Ces conventions ont paru abusives. Il est défendu, par un nouvel Edit, à qui que ce soit d'avoir plus de logement qu'un homme n'en peut occuper avec sa famille, afin que les pauvres, qui ne prennent pas à loyer des maisons, trouvent à se loger plus aisément & à meilleur marché. On ne sçait si les Propriétaires ne mettront pas les loyers d'autant plus haut que les payemens n'en seront pas assurés.

La désertion parmi les Troupes dépeuple les campagnes ; les Paysans sont contraints à remplacer les fugitifs.

De Florence, *le* 2 *Avril.*

La Chambre Gran'Ducale a notifié le 27 Mars une nouvelle exemption de droits pour le fil qui, du district de Pise, sera porté dans certaines Villes pour y être mis en œuvre dans le terme de six mois. Ces sortes d'immunités, qui se multiplient de jour en jour, semblent élever la Nation à cet état de famille où tous les membres, également chers à leur Chef uniquement occupé de leur bonheur, se prêtent la main avec autant d'ardeur que de facilité pour travailler à la prospérité publique & en partager les fruits.

De Turin, *le* 30 *Mars.*

Le Roi Victor-Amédée ouvre son regne par des preuves éclatantes de sa bonté & de sa sollicitude. S. M. a d'abord accordé une amnistie générale aux malheureux Déserteurs. Les Feudataires ont été dispensés du serment de fidélité, du renouvellement des investitures, des dons gratuits, & autres hommages solemnellement onéreux, usités à l'avénement de nos Rois au Trône : le serment ne sera prêté que par les Chefs des diverses classes de Citoyens. Si S. M. a ordonné une vérification des grains existans dans ses Etats, opération qui alarme justement les Propriétaires & fait cacher la denrée, c'a été pour connoître, s'il étoit possible, la somme des besoins & employer quinze cens mille livres en achats de grains étrangers, qui seront distribués dans les cantons disetteux d'où le commerce n'approchera pas. Enfin le Roi a supprimé diverses formes prescrites dans les Bureaux des Fermes, formes sous lesquelles la Justice succomboit,

le commerce se traînoit ; & la vexation s'exerçoit librement.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 5 Avril.*

Le tems a été si favorable aux biens de la terre, dans ce Royaume, qu'on ne se souvient pas d'avoir vu de si belles apparences de récoltes, sur-tout pour les grains.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 11 Avril.*

Le 7, S. M. donna, par commission, son consentement royal à plusieurs Bills relatifs au commerce des grains, à la navigation intérieure, à la construction des routes, à des clôtures de terres &c.

Le prix des marchandises venant de la Baltique a haussé de huit pour cent.

Toutes les nouvelles de l'Isle S. Vincent annoncent que nos démêlés avec les Caraïbes ont été arrangés à l'amiable, que ces Insulaires nous ont cédé un très-bon terrein, qu'il ne commerceront point avec d'autres Nations, qu'ils iront faire leurs échanges avec les Colons sans être armés &c. Ce traité nous donnera quelque relâche.

On mande de l'Isle de Sky, de Lewis &c, que la fureur des émigrations ne se rallentit pas, c'est-à-dire, que la misere y regne encore dans toute sa force ; & que nombre d'Habitans se disposent à aller chercher du pain en Amérique.

Un Patriote observe que, puisque le travail manque aux pauvres, il faut leur en donner ; & que puisque les subsistances manquent, il faut augmenter la culture : il a raison. En conséquence, il conseille au Ministere d'abattre les forêts de la Couronne & de mettre en valeur plus d'un million d'acres de très-bonne terre abandonnée : le conseil est bon ; il ne manque que des avances, & c'est ce qui fait que les pauvres manquent de subsistances & de travail.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### Du Velay, *le 10 Avril.*

Vers la fin de Mars, le froid est devenu si vif, que nos bleds, qui sont très-beaux, commençoient à en souffrir. Heureusement il est tombé de la neige, & ils ont été à couvert des fortes gelées.

Il est si souvent question de loups dans diverses Provinces qu'il semble qu'on parle d'un désert. Dans plusieurs villages de cette petite Province, on en a vu venir enlever les chiens & le bétail jusqu'aux portes des maisons. On en a tué plusieurs.

L'orge riz, si long-tems oublié dans les Livres d'Agriculture, est très-connu dans ce pays sous le nom de *riquet*. Pourvu qu'il résiste à l'hiver, il donne quinze & vingt pour un.

### De Grenoble, *le 12 Avril.*

Dans cette Province, comme dans quelques Provinces d'Allemagne, il n'y a pas jusqu'aux pauvres de la campagne même qui ne fassent un usage immodéré du café : à peine peuvent-ils se procurer du pain, & il leur faut du *café*. C'est sur-tout l'épidémie des faux besoins qui fait que tant d'hommes sont privés des nécessités de la vie. L'introduction d'une drogue de ce genre est le germe d'une cruelle mortalité.

La maladie épidémique qui désoloit la Vallée de Graisivodan, a entiérement cessé. Il est mort dans quatre Paroisses 226 personnes, moins du mal que des remedes.

### De Poitiers, *le 13 Avril.*

Les circonstances des tems ont tourné les esprits vers la recherche des moyens propres à procurer du soulagement aux pauvres. Si les différens projets proposés en leur faveur étoient exécutés, nous serions bientôt affligés d'une pauvreté universelle. Par exemple, on sollicite ici l'établissement d'un concert spirituel à leur profit : l'intention est louable ; mais il ne paroît pas que des gages donnés à des virtuoses fussent des charités pour les pauvres ; & puisqu'il n'y a pas trop d'aumônes, il ne faut pas que personne les partage avec ceux qui en ont besoin. Encore une fois, s'il y a des moyens de secourir les pauvres, il y en a de les employer à l'utilité publique, à moins que la culture ne soit portée au plus haut degré de prospérité, qu'il n'y ait ni canaux à construire, ni chemins à réparer, en un mot, qu'il n'y ait point de travail utile à entreprendre ; auquel cas on est trop riche pour

être embarrassé du soulagement de quelques pauvres.

### De la Rochelle, *le* 13 *Avril.*

Le navire, la *Cérès*, est derniérement arrivé du Port-au-Prince. Le commerce n'offre rien de bien remarquable dans nos environs, si ce n'est la quantité de planches apportée de Norwege à l'Isle de Ré. Les grains ont encore augmenté à Marans. Les eaux-de-vie valent ici 112 l. les 27 veltes; 130 à 135 l. à Cognac; 108 ou 110 à l'Isle de Ré. Les marchandises de l'Amérique ne varient pas. Jusqu'à présent les récoltes n'ont que de bonnes apparences.

### De Nantes, *le* 14 *Avril.*

La circulation des grains paroît s'animer de jour en jour; il en arrive par mer, il en descend considérablement par la Loire. Cependant les prix se soutiennent.

Le *Chaumont*, la *Catherine*, le *Roi de Gabinde*, sont arrivés des Isles. En même tems les *Deux-Sœurs*, le *Charlemagne*, l'*Illinois*, le *Henri*, la *Dauphine*, sont partis, le premier pour la Guadeloupe, le dernier pour le Cap, les autres pour le Port-au-Prince.

Les planches de Norwege ont été le principal objet des importations étrangeres.

Les vins sont peu recherchés; les eaux-de-vie valent de 118 à 120 l. les 29 veltes. La charge de sel, pesant environ 7000 à 7200 l., poids de marc, vaut 90 l. à Noirmoutier.

Les vaisseaux du Roi, la *Victoire* & le *Mars*, Capit. MM. Joannis & Marigny, doivent mettre à la voile de l'Orient pour l'Isle de France.

### De Rouen, *le* 16 *Avril.*

La Normandie a une grande perte à réparer, par la destruction de quantité de pommiers. L'Angleterre en a tiré beaucoup de plants, particuliérement par le Havre, soit pour former de nouvelles plantations, soit pour renouveller les plantations anciennes; car il y a péri beaucoup d'arbres de cette espece; & soit que le préjugé le veuille, soit que le terrein l'exige, plusieurs cantons tirent les nouveaux plants de ce pays.

On a déjà remarqué ailleurs l'abus qui regne en beaucoup d'endroits dans la perception des rentes seigneuriales, par la confusion des mesures des Marchés avec les étalons des Seigneuries. Cette confusion a eu lieu dans notre Province & principalement dans le Vicomté d'Auge. Les Receveurs des Seigneurs ont volontiers subrogé aux mesures légales les mesures des Marchés, lorsqu'elles leur ont paru d'une continence avantageuse. On vient de démontrer dans un *Memoire sommaire sur les mesures*, qu'on trouve chez Machuel, combien cet abus est général, combien il est onéreux pour les Vassaux, combien il mérite l'animadversion des Seigneurs eux-mêmes dont d'avides Préposés ont prostitué le nom pour commettre le faux, & envahir le bien de leurs Paysans, source de leur propre richesse. Il s'agit d'un acte de justice rigoureuse; que les Justes se levent & rendent ce qui ne leur appartient pas.

### De Paris, *le* 21 *Avril.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du* 28 *Février* 1773, *qui ordonne que les laines neuves ou vieilles sortant en matelas à l'Etranger, payeront le droit de vingt cinq livres par quintal, établis par les Arrêts du* 7 *Septembre* 1728 *&* 2 *Juin* 1744. Ces derniers Arrêts établissoient ce droit sur les laines non-filées & sur les peaux en laine sortant à l'Etranger. Pour éluder le payement de ce droit, on a fait sortir des laines neuves dans des toiles piquées en forme de matelas, sujets à des droits moindres. L'Arrêt énoncé rend le droit uniforme sur les laines tant vieilles que neuves &c.

Autre du 29 Mars 1773, *qui ordonne que les droits d'acquits seront perçus dans les Provinces de Bretagne, Dauphiné, Franche-Comté & Roussillon, comme dans les autres Provinces du Royaume.* Les droits à percevoir pour l'expédition tant des acquits de payement & à caution que des certificats de descente de marchandises, ont été réglés par l'Ordonnance du mois de Février 1687. Par des Lettres-Patentes du 16 Septembre 1738, cette Ordonnance qui n'embrassoit que les Provinces des Cinq Grosses Fermes, est déclarée commune à toutes les Provinces du Royaume. Le défaut de perception de ces droits dans les Provinces susdites n'étant fondé sur aucune Ordonnance, S. M. a

jugé que l'établissement uniforme de ladite perception pouvoit d'autant moins être différé dans des circonstances où le besoin de ses Finances ne lui permet de négliger aucune amélioration; que l'augmentation qui en résultera dans les produits de ses droits de traites, ne provenant que d'objets répétés, ne sera pas sur chaque partie séparée assez sensible pour porter aucun préjudice au commerce. A quoi voulant pourvoir &c. Veut S. M. que les droits d'acquits de payement & à caution, de certificats de payement & de caution soient perçus dans lesdites Provinces & dans tout le Royaume, ensemble les huit sous pour livre des droits principaux.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Moyens simples d'engraisser les bêtes à cornes.*

Nous avons parlé dans le N°. 31 de notre Gazette des Discours prononcés à la rentrée de la Société Economique de Baviere, par M. Schacki, Chancelier de la Régence &c; & par M. le Docteur J. A. Dorner. Le premier traitoit de *l'influence de la Police sur le bien général d'un Etat;* le second, *de la mortalité des bestiaux.* A ces pieces, dont nous ferons connoître tout le prix dans notre Journal, M. le Baron de Hartmann, Vice-Président, Chevalier de l'Aigle Rouge de Brandebourg &c, Patriote si recommandable par son zele & ses travaux, ajouta un supplément dans lequel il expose les soins qu'il seroit à propos de prendre pour engraisser, sans frais, les bêtes à cornes. Nous allons transcrire cet article.

Les Economes n'étant pas tous dans le cas de brasser de la biere ou de distiller de l'eau de-vie pour engraisser les animaux avec le marc ou la boisson que ces opérations donnent; ces matieres étant d'ailleurs d'un prix hors de la portée de la plûpart des Paysans qui ont quelque bétail, la Société a cru devoir proposer les moyens suivans.

1°. Il faut que, dans l'étable des bestiaux que l'on veut engraisser, une chaleur tempérée soit constamment entretenue, afin que la transpiration des animaux ne soit jamais arrêtée & qu'elle soit toujours à peu près égale; au moyen de quoi le bétail engraisse plus promptement. Sa graisse en est meilleure, parce que les opérations naturelles se font plus facilement & plus parfaitement, & qu'au moyen d'une digestion plus prompte & plus réglée, l'animal profite davantage des sucs nourriciers. Trop de chaleur, trop de froid précipiteroient ou rallentiroient la digestion, & dissiperoient ou intercepteroient les sucs.

2°. Il faut avoir grand soin de nettoyer fort souvent les étables, afin que l'air ne se charge point de vapeurs impures & putrides.

3°. On aura l'attention d'entretenir un air pur & sain, particuliérement en pratiquant au haut des étables une issue par laquelle les mauvaises vapeurs se dissipent. Il faut que cette ouverture puisse être bouchée dans les grands froids, afin de conserver la température requise. Les vapeurs malignes nuisent doublement au bétail, & en pénétrant les pores de la peau, ce qui cause beaucoup d'accidens & de maladies, & en attaquant les poumons, ce qui entraîne la consomption directement contraire au but proposé.

4°. On ne manquera pas de nettoyer & panser le bétail, précaution toujours nécessaire pour la conservation des animaux; car la sueur se mêlant avec la poussiere dans leur poil, l'impureté bouche les pores & les vaisseaux transpiratoires.

5°. Pour faciliter & entretenir dans le même état la transpiration, il est nécessaire de laver souvent le bétail à l'engrais avec de l'eau chaude ou du moins tiede. Les bestiaux traités de cette sorte deviennent toujours beaucoup plus gras que les autres. L'eau froide pourroit suspendre la sueur & la transpiration, ce qui seroit très-nuisible.

6°. On ne donnera point à ces bêtes une boisson froide; il faut qu'elle soit un peu moins que tiede, c'est-à-dire, dégourdie. En buvant froid, les vaisseaux de l'estomac & des parties voisines se resserrent trop, ce qui cause des inflammations & autres accidens.

7°. On ne présentera jamais au bétail trop de nourriture à la fois; il faut qu'il mange peu, mais souvent, afin qu'il n'ait jamais l'estomac chargé, & que la digestion ne soit ni supprimée ni rallentie.

8°. Un bon foin sec est préférable pour

engraiſſer les beſtiaux au fourrage verd. Il paſſe beaucoup plus vîte, & ſes ſucs mieux élaborés prêtent mieux à la nutrition. Les choux, les navets, les carottes ſont une nourriture excellente. On donnera de tems en tems du ſel à lécher au bétail, il mangera avec plus d'appétit & de plaiſir.

Ceux qui ſont à portée des ſecours des braſſeries & des brandevineries pourront s'aſſurer, par comparaiſon, de l'avantage de cette méthode ſuivie de point en point. Elle a toujours le plus grand ſuccès. Le bétail eſt plutôt engraiſſé, & ſa chair eſt beaucoup meilleure.

## I I.

*Moyen de préſerver les vignes de la gelée.*

Les voyages ſont bons; ſi c'eſt pour corrompre ceux qui ne cherchent qu'à s'amuſer, pour égarer ceux qui ont la vue foible, pour charger & courber la tête de ceux qui manquent de ſçavoir ou qui n'ont qu'un faux ſçavoir, c'eſt auſſi pour inſtruire ceux qui ſont déjà bien inſtruits. Ils conviennent ſur-tout à l'Induſtrie. Auſſi eſt-ce un uſage très-ancien que les Ouvriers de la plûpart des métiers & des profeſſions voyagent pour ſe perfectionner; on le leur a même ordonné dans certains Etats étrangers où l'on croit qu'on a le droit de commander dès qu'on croit avoir le pouvoir de ſe faire obéir. Il n'y a que le Cultivateur qui ne ſorte pas de ſon canton, & c'eſt pour lui ſur-tout qu'il ſeroit néceſſaire de voir & de comparer les prodigieuſes variétés de l'art ainſi que de la nature. Mais il faudroit que la Claſſe Agricole fût riche, & peut-être ne l'eſt-elle pas. L'Artiſan, ſon paquet de hardes ſur le dos, va de Ville en Ville, de boutique en boutique, ſans avances: il entre chez un *Maître* ou chez un *Bourgeois*, gagne ſa route, en ſort, & ſe remet en marche. Il n'en ſeroit pas de même du Laboureur, du Vigneron &c; il faudroit qu'il ſe fixât ſucceſſivement dans les pays à cultures différentes; rarement trouveroit-il à être habituellement employé; il auroit beſoin d'être aſſez libre pour obſerver à loiſir & étudier &c; il ſeroit donc obligé de fournir lui-même à ſa dépenſe. S'il n'eſt pas en état de le faire, il eſt condamné à ne voir jamais que ſon canton & la culture de ſon canton; il y reſte, pour ainſi dire, enraciné comme la plante qu'il cultive.

Puiſqu'il ne peut aller chercher l'inſtruction, il faut que l'inſtruction aille le chercher, il faut voyager pour lui, apprendre pour lui, recueillir pour lui; il en fait tant pour nous!

Un très-habile Œnologiſte François travaille actuellement à un Traité ſur les différentes cultures de la vigne, pratiquées dans les différens vignobles de France: c'eſt un excellent projet. Les cultures étrangeres viendront enſuite. Nous avons annoncé dans notre Journal un Ouvrage Italien ſur la maniere de cultiver la vigne & de faire le vin en Chypre. L'Eſpagne, l'Allemagne, l'Italie, les Iſles de la Mer Atlantique, le Levant, & bientôt l'Amérique fourniront également une infinité d'inſtructions dont nos Vignerons pourront profiter.

Par exemple, en Hongrie, on pratique depuis long-tems avec ſuccès un moyen de préſerver la vigne de la gelée. On fait tout à l'entour un foſſé dans lequel on amaſſe ſoigneuſement les feuilles ſéches & le mauvais bois. S'il ſurvient quelques petites gelées, lorſque la vigne eſt en fleur, comme il en arrive ſouvent dans le mois de Mai, le Vigneron, muni de feu & d'une botte de paille, s'en va ſur ſon champ, examine d'où le vent vient, & allume du même côté, en différens endroits, les matieres combuſtibles jettées dans le foſſé. La fumée fait tomber l'eſpece de givre dont la plante eſt couverte, en même tems qu'elle amortit l'ardeur des rayons du ſoleil. La fleur & la récolte ſont ſauvées.

Pluſieurs Particuliers de Lille-Adam & de Montreuil, près Paris, ont ſuivi cette méthode, & ce n'a pas été ſans ſuccés.

Il eſt inutile de remarquer qu'elle eſt applicable aux arbres fruitiers.

## I I I.

*Plante à laine.*

Un Econome Autrichien a découvert ſur une montagne, auprès de Brunn, derriere une touffe de genievre, une eſpece de petit buiſſon couvert d'une ſorte de laine. Ce buiſſon ne reſſembloit pas mal à un agneau. Après avoir examiné la plante

avec attention, l'Econome a trouvé que la laine étoit le produit de la plante elle-même. En ſuivant cette indication, il a cherché & découvert deux plantes de la même eſpece qui étoient dans le même bois à l'abri du vent. Elles ſont de grandeur médiocre, eu égard à la bonté du ſol. Les feuilles & les tiges en ſont ſemblables à celle du palmier-ſaule, excepté que la couleur du feuillage tire plus ſur le verd d'herbe. Elles portent des fleurs rouges dans un calice à cinq feuilles. La laine eſt dans des bulbes ou coques de deux à trois pouces de long, fort étroites & quarrées. Les fleurs ſont à l'extrêmité ſupérieure de ces petits réſervoirs de laine.

Cette plante croît dans un terrein ſec & ſablonneux : c'eſt-là qu'elle produit la meilleur laine. Elle ne s'éleve guères qu'à la hauteur d'un ou deux pieds. Elle eſt ſi fertile que l'Econome Autrichien a trouvé ſur un ſeul pied juſqu'à 83 gouſſes à laine. Depuis le mois d'Août juſqu'à la fin d'Octobre, elle porte conſtamment de la laine en maturité. Lorſque la laine a mûri dans les bulbes, elles s'ouvrent en croix & ſe replient en dehors, & la laine ſe roule tout autour de façon que, malgré ſa légéreté, le vent ne peut l'emporter. Elle eſt très-fine, bien plus douce que la laine ordinaire, beaucoup plus longue que le coton du ſaule. La plus grande difficulté, c'eſt d'en ſéparer la ſemence qui ſurpaſſe en fineſſe celle du plus fin pavot. On l'en détache au moyen de l'inſtrument dont ſe ſervent les Chapeliers pour nettoyer la laine qu'ils employent. Il faut laiſſer pendant quatre, cinq ou ſix ſemaines dans un endroit ſec & bien aéré, la laine qui ne ſeroit pas en parfaite maturité, juſqu'à ce que la ſemence ſoit parfaitement dure ; alors cette ſemence ſe détache aiſément au moyen de l'inſtrument dont on vient de parler.

Ceux qui voudroient cultiver de ces arbriſſeaux doivent les placer au couchant & au nord, & environner le terrein de paliſſades ou de haies qui coupent le vent.

M. Wigand, célebre Géorgiphile Autrichien, a de la laine & de la graine de cet arbriſſeau, avec le deſſin de la plante, que l'Auteur de la découverte lui a envoyés. Nous croyons que M. Wigand demeure à Vienne en Autriche. La collection de ſes Œuvres s'imprime actuellement chez Kurzbock, Libraire de la même Ville.

## IV.

*De l'uſage de la marne calcaire pour les bâtimens.*

Un Agriculteur Siléſien, poſſeſſeur d'une terre ſituée dans la Baſſe-Luſace, ſe ſert depuis plus de 30 ans, pour la conſtruction de toute ſorte de bâtimens, d'une marne mêlée de chaux ; & ſa méthode eſt ſuivie près de Trebnitz où l'on a trouvé différentes couches de cette marne en creuſant la terre en divers endroits. Ce Propriétaire, au lieu de la mettre dans des moules, ſuivant l'uſage du pays, la ramaſſe en tas & l'y laiſſe pendant 24 heures ; enſuite il la fait couper par morceaux & la fait ſécher à l'air. Pour cuire cette chaux-marne, il ſe ſert d'un fourneau à peu près ſemblable à ceux dont on ſe ſert pour cuire la brique. Il y entretient le feu pendant quatre ou cinq jours, & ſa marne eſt cuite. Il trouve de l'avantage à employer à ce fourneau du bois au lieu de houille. La marne tirée du four, on l'éteint comme la chaux. Elle acquiert un tel degré de conſiſtance qu'on en conſtruit de gros murs, comme on en fait en quelques endroits avec la craie : il n'y a qu'à les polir en dedans. On en fait des plafonds entiers ſans qu'il y entre du plâtre : il y en a qui durent depuis quinze ans, ſans avoir ſouffert aucune altération. L'Agriculteur dont nous parlons, avoit conſtruit en marnes, il y a vingt ans, les fondemens d'une maiſon, mais ſept ans après elle commença à s'affaiſſer : l'humidité d'une cave voiſine avoit ramolli la marne. Ceux qui voudroient de plus amples inſtructions ſur cette matiere, peuvent conſulter un bon Traité que M. Andrée a publié à Hanovre ſur les différentes ſortes de terre.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 14 Avril 1773, au Samedi 17 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 22 l. 10 ſ. à 26 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 22 liv. 15 ſ. à 25 l. 15 ſ. Le ſeigle, de 13, 14 à 15 livres 10 ſ. ; l'orge, de 10, 11 à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 14 Avril 1773 au Samedi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 liv. 10 s. à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Avril 1773, de 50 à 51 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 20 Avril 1773.*

| | # | s | d | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 20 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ à 3 8e. |
| Londres ..... | 30 ⅛ à 5 16e. |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 à 3 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ½ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Lundi 19.* | *Mardi 20.* | *Mercredi 21.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1335 37 ½ . . | 1335 . . . . | 1340 1337 ½. . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | 842 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 295 . . . . | . . . . . | 295 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 17 Avril 1773 | | Du Lundi 19. | | Du Mardi 20. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | E. | Creuzé, six dern. mois 1772. | A. | Defrance, six d. mois 1772. | C |
| Lenoir, *idem.* | F. | Thevenin, *idem.* | C. | Viellard, *idem.* | E |
| Delarue pere, *id.* | J. | Delamotte, *idem.* | E. | Cauchy, *idem.* | F |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | E. | Defays, *idem.* | J |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | F. | Marsollier, *idem.* | J |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 17 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 22 Mars.*

LA population avoit été encouragée, dans le plat-pays, par une Ordonnance rendue en 1770, pour multiplier les hommes sans multiplier les subsistances. S. M., en l'interprétant dans une Ordonnance nouvelle, encourage l'Agriculture par des prérogatives & par des exemptions efficaces, afin que la multiplication des subsistances assure celle des hommes.

Le généreux Citoyen qui avoit déjà consacré une partie de sa fortune à la fondation d'une Maison d'Orphelins, destinés à l'Agriculture, M. Sahlgréen, Commandeur de l'Ordre de Vasa, vient de remettre à l'Académie Royale des Sciences une somme de 50,000 thalers, monnoie d'argent, pour encourager l'étude de l'Economie rurale dans le Royaume : l'Académie lui a rendu un hommage bien mérité, en l'adoptant pour Membre. La Société *pro Patriâ* ne cesse de recevoir des secours pour les pauvres. M. Berndt Berndson a reçu de la Société Royale Patriotique une médaille d'argent, en récompense des moyens qu'il a donnés de tirer des pommes de terre différentes sortes de gruaux. Le vrai mérite consiste à servir sa Patrie, & le vrai moyen de servir sa Patrie, c'est de servir l'humanité.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 28 Mars.*

La navigation se rétablit, ce n'est pas à dire le commerce. Cependant nous ne sommes pas sans espérance que notre Port devienne un peu plus libre. Comme nons avons du grain & qu'il en reste beaucoup en Pologne, cette liberté opéreroit un changement bien favorable dans les pays affligés ou de disettes réelles ou de grands monopoles.

DE BOURGHAUSEN, *le 30 Mars.*

Le 26, M. le Baron de Hartmann, Conseiller de Régence de S. A. E., Vice Président de notre Société Economique &c, sçavant Géorgiphile dont nous avons de fréquentes occasions d'exalter le zele & les lumieres, ouvrit la Séance de cette Académie par un discours analogue à l'objet de cette Assemblée. M. de Hoppenbuhl, Directeur, après avoir lu la liste des nouveaux Membres, déclara que M. le Comte de Bereheim, Ministre des Conférences, Président de la Chambre des Finances, avoit été élu d'une voix unanime à la Place de Président. Cet honneur a été déféré à M. le C. de Bereheim, comme au Citoyen le plus digne d'être à la tête de la Société la plus bienfaisante, & ce Ministre l'a reçu avec la satisfaction d'un Ami de la Patrie & de l'humanité, heureux quand les occasions de faire le bien se multiplient. M. le Chancelier Schaki & M. le Docteur Dorner, avanta-

geusement connus & chers à la République Agricole, lurent deux discours patriotiques, tribut qu'ils devoient payer à la Société, suivant l'usage.

D'ERBACH, *le* 1 *Avril.*

Les Habitans de ce pays ont coutume d'entasser les récoltes de lin en bottes dans les maisons, les écuries, les granges, & de les y garder pendant plusieurs années. Ces amas rendent les incendies & plus fréquens & plus terribles. La Régence, par un Acte daté d'Eisenach le 15 Mars, pour prévenir ces accidens, a défendu cette pratique sous peine de confiscation & d'amende. Si l'objet de cette Ordonnance est de détruire rapidement la culture du lin, elle aura son effet. Quand les Propriétaires gardent de la sorte leurs plantes, il est clair qu'ils ne trouvent pas à les vendre, & qu'ils sont obligés d'attendre qu'il s'ouvre un débouché soit au dehors soit dans l'intérieur. Ainsi, pour conserver cette culture, il auroit fallu faciliter le débit de la marchandise, & ce débit auroit empêché les amas & prévenu les incendies. Quant à ce dernier prétexte, il faudroit donc aussi défendre les amas de bois, de fourrages, de grains, d'étoffes &c.

Par une autre Ordonnance du 9, il a été enjoint aux Cultivateurs, sous peine d'amende, de détruire les nids de chenille & autres insectes qui se trouvent sur les arbres. Ce seroit un grand malheur que ces sortes de réglemens fussent exécutés : l'Etat seroit obligé d'entretenir & de soudoyer une foule d'Inquisiteurs & d'Espions pour aller à la découverte des vers & des fourmis ; un Paysan qui voudroit faire mettre son voisin à l'amende n'auroit qu'à jetter furtivement un nid de chenille sur ses arbres ; le Cultivateur seroit obligé de perdre un tems très-précieux à visiter & éplucher sans cesse ses arbres, crainte d'amende &c. &c. &c. Au lieu d'inquiéter l'Agriculteur, il convient de lui procurer le plus grand calme possible. Sans doute il est de son intérêt d'écheniller ses arbres, on n'a pas besoin de le lui apprendre ; il ne faut que solliciter, exciter, animer son zele. Si dans des matieres qui, par elles-mêmes, ne comportent qu'instruction & exhortation, il y avoit un autre moyen à prendre pour détruire un abus, ce seroit d'accorder des récompenses à ceux qui feroient le bien desiré, & non d'infliger une peine à ceux qui négligeroient de le faire. D'ailleurs les amendes ôtent au Cultivateur les avances de la culture, & c'est un excellent expédient pour multiplier les chenilles.

DE FRANCFORT, *le* 5 *Avril.*

Dans le courant de Mars, la Vétéravie a eu de très-beaux jours, mais avec un vent froid. Vers la fin du mois, il y a eu des gelées de nuit très-fortes, suivies d'une neige très-abondante.

Il y a déjà ici beaucoup d'Etrangers arrivés pour la Foire. On n'ose se flatter qu'elle soit bonne ; les especes manquent. Les banqueroutes, les monopoles, la circulation & le décri des fausses monnoies, ont répandu une défiance générale.

## ITALIE.

DE ROME, *le* 21 *Mars.*

Par un Edit du 6, S. S. a supprimé les privileges des eaux-de-vie, des rossolis, de la cire & du papier dans tout l'Etat Ecclésiastique, à l'exception des Légations de Bologne & de Ferrare qui ont le même droit à cette suppression. La fabrication & le commerce de ces denrées & marchandises est encouragée, par l'exemption de toute sorte de taxes, ainsi que l'introduction de la cire brute de l'Etranger.

DE NAPLES, *le* 21 *Mars.*

Il se fait depuis long-tems des demandes si considérables d'huile dans ce Royaume, & il résulteroit de l'exportation de cette denrée un si gros bénéfice pour le pays, qu'il doit émaner une permission d'en extraire une certaine quantité, à la charge pour les Propriétaires, que les Acheteurs en laisseront à la Ville la troisième partie de leurs achats *au prix légal.*

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 6 *Avril.*

La fixation du dividende des actions des Indes à six pour cent, & la tournure que les

affaires de la Compagnie ont prise au Parlement, influent beaucoup sur ces actions & sur plusieurs fortunes particulieres. La Maison Colebrooke a arrêté ses payemens : cependant on assure que, toutes ses dettes acquittées, il lui restera au moins 200,000 liv. sterl. On a remis aux Communes deux plans d'administration pour l'Inde dressés par la Compagnie. Il sera difficile de remédier à un mal enraciné : quand on commande, il faut pouvoir soi-même surveiller & se faire obéir ; mais la surveillance ne s'étend pas si loin, & la force n'agit pas à de si grandes distances.

Lorsqu'on a appris à Glascow que le réglement pour favoriser l'importation de l'avoine, n'avoit pas lieu pour l'Ecosse ; le Peuple s'est abandonné au murmure & à la menace ; il a traîné par les rues & pendu à une potence l'effigie d'un Membre du Parlement avec une botte d'avoine à ses pieds &c. Cette clause du Bill excite une fermentation en Ecosse.

Nombre d'Ouvriers en bas se sont engagés, depuis peu, à passer à Boston & à la Nouvelle-Yorck où ces Fabriques font de grands progrès.

On assure que depuis 1745, il a été frappé, chaque année, le fort portant le foible, un million sept cens cinquante livres sterling d'especes ; en tout, 49,000,000 de livres ; & il y a une insuffisance ou plûtôt une disette très-manifeste de monnoie.

La saison a été si favorable pour les semailles du printems, qu'elles sont faites dans toutes les Provinces voisines de cette Capitale.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Avignon, *le 4 Avril.*

Nous avons essuyé dans le courant de Mars des tems horribles, des froids de la neige, des vents, des orages. Les Provinces circonvoisines ont été enveloppées dans le même tourbillon. Les arbres fruitiers ont souffert quelque dommage.

Les vivres se soutiennent à des prix très-hauts. Il descend par le Rhône des bateaux chargés de grains pour la Provence où cette denrée est toujours chere : elle ne manque pas, mais l'approvisionnement est lent ; en sorte qu'il n'y aura vraisemblablement que les bonnes apparences d'une récolte prochaine qui opéreront une diminution.

De Montpellier, *le 4 Avril.*

Depuis la mi-Mars, il est sorti du Port de Cette un grand nombre de bâtimens que les tems contraires y avoient retenus. Leurs cargaisons consistoient presqu'uniquement en vins & en eaux-de-vie de Languedoc, de Roussillon, d'Espagne. Les bâtimens François étoient destinés pour Rouen, Dunkerque, Marseille, Redon &c. Deux vaisseaux Anglois ont chargé l'un pour la Baltique, l'autre pour Guernesey. Il y avoit aussi des navires Hollandois. Le vaisseau *l'Antoinette-Marie*, commandé par le Capitaine Guillaume Duval, est sorti pour les Isles de France.

Il est entré depuis cette époque dans le même Port plusieurs bâtimens Espagnols. Il y est arrivé du bled de Marseille.

De Montelimar, *le 6 Avril.*

Il faut d'abord sauver l'homme de l'erreur ; en tout genre elle est mortelle : l'erreur est désordre, elle attaque au moins le bonheur, & c'est toujours attaquer la vie. C'est peu que de faire le bien, si l'on n'enseigne point à le faire. Sans l'instruction, le bien n'est que particulier & passager ; le bien général & permanent dépend de l'universalité & de la perpétuité de l'instruction. Les choses commencent à prendre ce nouveau cours en Europe. Parmi les institutions de ce genre, une des plus précieuses que nous puissions citer en France, c'est celle des Cours publics & gratuits de l'Art des Accouchemens : ils se multiplient de toutes parts à la satisfaction des Peuples & sur tout des Habitans de la campagne. On a déjà annoncé que la Dame du Coudray, célebre Accoucheuse, parcouroit les Provinces, par ordre du Gouvernement, pour y enseigner son Art salutaire ; & que M. Pajot de Marcheval, Intendant du Dauphiné, trop jaloux du bien de la Province, pour ne pas lui procurer une part dans ce bienfait, l'avoit appellée à Grenoble où, sur ses invitations, toutes les Villes avoient envoyé des Chirurgiens, des femmes ou des filles, pour

prendre des leçons & les répandre. Les succès de cette instruction ont surpassé nos espérances. Dans chaque Ville, il s'ouvre des Cours publics qui étendent ces connoissances d'autant plus nécessaires qu'elles étoient plus rares. Nous jouissons ici de cet avantage. L'ouverture du Cours s'est faite à l'Hôtel de-Ville en présence des Officiers Municipaux & d'un grand nombre de Citoyens de tous Etats. M. Menuret, Médecin du Roi, a prononcé un excellent discours qui a été suivi d'une explication détaillée des pieces de la machine ingénieuse & commode imaginée par la Dame du Coudray pour exercer les Eleves, & d'un précis sur les accouchemens par M. Maussier Balatier, Mc. Chirurgien, qui avoit été député par la Ville pour recueillir & répandre les leçons de la Dame du Coudray. Il a été dressé un procès-verbal de tout ce qui s'est passé à cette séance, & ordonné en conséquence qu'aucune Sage Femme ne pourroit continuer cette profession sans avoir obtenu des lettres particulieres, & qu'aucune autre n'y seroit admise sans avoir été réguliérement instruite, sévérement examinée, & légalement reçue.

De Sivrai (*en Poitou*), *le 6 Avril.*

Lorsque l'Agriculture commence à se dégrader, elle laisse une population surabondante qui lutte pendant quelque tems contre le besoin. Si elle se fixe dans cet état de dégradation, cette population excédente succombe à la fin, elle périt ou fuit, & les Consommateurs se mettent au niveau des subsistances. Quand ensuite l'Agriculture veut faire un premier effort pour se relever, elle s'apperçoit d'abord que les bras manquent; & sa restauration sera lente, à moins qu'elle n'offre hautement de grandes dépenses au profit des pauvres toujours prêts à se rendre de tous les lieux auprès de la richesse. C'est ce qu'on éprouve dans une partie du territoire de ce Comté.

Pendant qu'on se plaint du défaut de bras dans nos bruyeres du Levant, il y a, dans cette Ville composée seulement de 300 feux, au moins 150 Habitans à la charge des autres. Les pauvres se réfugient dans les Villes, parce que les riches s'y rassemblent; mais la cause qui fait les pauvres diminue le nombre & les facultés des riches.

La population n'est donc que déplacée. Quand nos Citadins aisés employeront leur aisance en entreprises & en dépenses rurales, ils attireront dans les campagnes nos bras oisifs.

Les Colons n'osent remuer les terres dont nous parlons, dans la crainte qu'elles ne payent pas leurs travaux; les Propriétaires n'osent les y engager, à cause de la dépense excessive qu'ils seroient obligés d'y faire. Elles ne sont donc négligées que parce que l'aisance n'est pas encore assez grande, & que l'intelligence ne supplée pas à ce qu'il manque de moyens. Cependant les desirs des uns & des autres, quoiqu'inefficaces, annoncent des circonstances favorables, il ne s'agit que de les seconder.

On contribuera puissamment à les remplir, en rendant la Charente qui coule près de nos murs, navigable jusqu'à Angoulême. Le projet est donné: des Ingénieurs ont sondé la riviere, nivellé le terrein, examiné les moyens; & ils ont jugé que l'entreprise réussiroit. Cette navigation épargneroit des charrois pénibles qui épuisent les bestiaux & ruinent les Cultivateurs, pendant que le Consommateur ne peut atteindre à la cherté de la denrée. L'utilité de cette entreprise rejaillira de cette Province sur plusieurs autres, particuliérement l'Angoumois & Limousin.

Ce pays est assez boisé; mais il cesseroit bientôt de l'être si, comme on le fait, tout le monde continuoit de détruire, sans que personne plantât. Il est à croire que les riches, s'il y en a, n'ont point d'enfans.

On cultive toute sorte de grains, à l'exception du bled noir ou sarrasin: le bled d'Espagne ou maiz le remplace en partie pour les besoins du Peuple & pour la volaille. Quelques personnes prétendent que ce dernier grain consume trop d'engrais, & qu'il seroit avantageux de lui substituer le premier. Il faudroit le prouver par une instruction répandue dans les mains de tous les Laboureurs, & le confirmer par des expériences faites sous leurs yeux.

De Lyon, *le 7 Avril.*

Tout moyen qui, employé pour prévenir le mal, empêche le bien, est évidemment mauvais. Sur ce principe, le Gouvernement, dans la vue de faciliter les progrès

de l'induſtrie, par la ſuppreſſion des gênes qui l'arrêtent ſous prétexte d'abus poſſibles, vient d'anéantir une procédure qui, fondée ſur un ancien réglement, auroit porté un préjudice notable à nos Fabriques d'étoffes riches, à celle de nos galons, aux broderies, & en général à tous les Arts qui employent de l'or en feuilles, & en particulier à celui des Tireurs d'or pour leſquels il eſt bien eſſentiel que cette matiere ait toute la ductilité poſſible. Un Officier, induit à erreur, avoit cru devoir appoſer le ſcellé ſur les laboratoires des Batteurs d'or, ſous prétexte qu'il ne leur étoit pas permis de travailler ailleurs que ſur la rue, & de s'adonner à l'affinage de ce métal. Le Conſeil s'eſt hâté de caſſer la procédure & de faire briſer les ſcellés qui ſuſpendoient des travaux dont les produits ſont ſi néceſſaires à nos Manufactures.

Tous ceux qui ont vu employer l'or ſçavent que la perfection de ſa ductilité dépend de la perfection de ſon homogénéité, d'où il réſulte qu'on ne peut apporter trop de ſoin pour l'affiner.

Ce n'eſt point aſſez de le traiter avec le plomb ou avec l'eau forte, en y mettant trois parties d'argent pour faire le départ avec cet acide diſſolvant de l'argent. Il a été, depuis long-tems, reconnu par les Chymiſtes que l'antimoine dévoroit tous les métaux, excepté l'or. Depuis moins d'un ſiecle, les Batteurs d'or ont fait une heureuſe application de cette connoiſſance aux procédés de leur Art : ils ont fait paſſer à l'antimoine l'or qu'ils ont acheté des Affineurs de Paris, ou qu'ils ont remis aux Affineurs de Lyon ; & ce nouveau procédé a donné de la perfection à l'induſtrie, & de la facilité à employer les feuilles dont l'or étoit devenu plus pur. Ce que l'utilité avoit conſeillé, la juſtice l'a toléré. Mais les Batteurs d'or, pour prévenir tout trouble, ſollicitent une autoriſation formelle qu'ils ſont aſſurés d'obtenir, parce que l'intérêt public le demande, que l'intérêt d'aucun Particulier n'eſt léſé, que l'intérêt des Batteurs d'or ne peut les engager à en abuſer, & que la juſtice eſt le plus grand intérêt public & privé.

### De Poitiers, *le* 8 *Avril.*

On mande de Saint-Maixent que, malgré le froid qui entrecoupe des tems doux, on a apperçu le 22 du mois dernier, dans un jardin baigné par la Sayvre, une grappe longue de ſix lignes, environnée de pampres de la largeur d'un écu, ſur une treille expoſée au ſud-oueſt. Le 27, la grappe avoit ſeize lignes. Cette production trop précoce aura vraiſemblablement le ſort réſervé à tout ce qui contrarie l'ordre des ſaiſons & la marche ordinaire de la nature. En général, les productions de ce terroir, même les plus communes, ſont tardives ; & la ſaiſon n'a pas été propre à accélérer la végétation.

### De Metz, *le* 11 *Avril.*

L'Arrêt du Conſeil, ci-devant annoncé, par lequel M. Catoire a obtenu le privilege excluſif de faire flotter & naviger pendant quarante années ſur la grande & la petite Seille, ainſi que la perception de droits du tarif annexé à l'Arrêt, vient d'être affiché dans la Province. Ces droits ne ſont accordés que comme rembourſement & compenſation des dépenſes que M. Catoire ſera obligé de faire pour rendre faciles la flottaiſon & la navigation, & les entretenir. Les propriétés ſont ménagées en tant qu'on aſſure des dédommagemens à tous ceux qui auront à ſouffrir de l'exécution du projet. Enfin on ſe flatte de concilier ſi bien cette entrepriſe, infiniment utile, avec la juſtice infiniment plus utile encore, qu'elle n'éprouvera aucune contradiction de la part des Parties intéreſſées. Nous parlerons une autre fois des avantages de cette navigation.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Obſervation ſur les coupes de bois.*

M. Laurent Carniani a lu à l'Académie des Géorgiphiles de Florence un diſcours économique ſur la coupe des bois, compoſé principalement dans la vue de prouver le profit immenſe qu'il y a à faire, en ne taillant les jeunes chênes que tous les neuf ans au lieu de tous les ſept ans. Son opinion eſt fondée ſur pluſieurs expériences qu'il rapporte de la maniere ſuivante.

J'ai, dit-il, coupé des jets ou rameaux de

chêne, d'un an, les uns gros, les autres moyens, & d'autres plus petits; & en même tems j'ai marqué des rameaux du même âge pour les couper & peser l'année suivante.

Les premiers, de l'année, pesoient, les plus gros, environ six onces; les médiocres, entre trois & quatre onces; & les inférieurs, entre une & deux onces. Ceux de la même pousse, coupés l'année suivante, ont pesé une livre, de six à huit onces, & de deux à quatre onces, selon les trois degrés de grosseur.

De-là j'ai conclu que chaque jeune chêne de bonne qualité, double, chaque année, son bois. Ainsi un rameau pesant, la premiere année de son âge six onces, pesera, à deux ans, une livre, à trois ans, deux livres, ainsi de suite en doublant; & à neuf ans, son poids sera de 128 livres.

Celui qui coupe son bois tous les sept ans, n'obtient donc que 32 liv. de bois du meilleur arbre; & celui qui le coupe tous les neuf ans en retire 128 liv. La différence est de 96 livres.

Prenez un espace de vingt-cinq coudées en quarré; sur lesquelles il y ait 150 bons arbres; multipliez ensuite 150 par 96, la perte pour le premier sera de 14,400 l. Retranchez-en les deux tiers, en considération des arbres moins forts, la perte sera encore de 4800 l. de bois. Etendez votre base sur une grande forêt, le résultat vous donnera une immense différence. L'abus de tailler trop souvent le bois à brûler, est donc une des causes principales de la disette qu'on éprouve. Aussi les fagots qui coûtoient en 1730 cinq écus, le millier, en coûtent dix aujourd'hui.

A la vérité, un Propriétaire ou Fermier fait, dans l'espace de 63 ans, neuf coupes, s'il taille tous les sept ans, tandis que, tous les neuf ans, il n'en a que sept. Mais il reste toujours une différence très-considérable. En suivant les données précédentes, dans le second cas, sept coupes rendront 134,400 l: si l'on en retranche les deux tiers, eu égard aux arbres foibles, il reste 44,800 l. Dans le premier cas, neuf coupes donneront 43,200 liv., & en faisant la même défalcation, il ne restera que 14,400 l. Il y aura donc pour la taille de neuf en neuf ans un bénéfice de 34,000 liv. sur un période de 53 ans.

Tels sont les calculs de l'Auteur, justes sans doute, mais peut-être fondés sur une fausse hypothese: car de ce que le bois neuf double son poids, dans sa seconde année, il ne s'ensuit nullement qu'il le double dans la troisième, & encore moins dans les années suivantes. Un rameau doit, ce semble, d'autant plus profiter qu'il est plus tendre, plus souple, plus perméable, plus extensible. Ainsi à mesure qu'il a acquis de la consistance, de la dureté, de la roideur, il paroît que son accroissement doit s'affoiblir. D'ailleurs la terre qui fournit, une année, un accroissement de six onces, ne fourniroit vraisemblablement pas, toutes choses égales d'ailleurs, à 64 liv. d'accroissement dans une autre année. Il seroit donc à propos de suivre attentivement la progression des rejettons & d'en noter soigneusement les degrès, pour donner une solution assez exacte du problême. Nous présumons que l'Auteur qui a commencé à observer la marche de la nature, continuera son travail jusqu'aux deux termes entre lesquels il s'agit de prononcer. Son exemple engagera vraisemblablement d'autres Agriculteurs ou Propriétaires à remarquer & noter de la même maniere les progrès de la végétation des différentes especes d'arbres.

## II.

*Lettre sur les moyens de garantir les fleurs des pêchers &c. de la gelée &c. De Laon le 30 Mars 1773.*

MONSIEUR,

Je viens de lire dans votre Gazette du 25 de ce mois, N°. 24, la façon économique de préserver les fleurs des pêchers, indiquée par M. Trochereau, de l'Académie Royale de Rouen; je suis persuadé qu'il trouvera bon que j'ajoute un supplément à son procédé. Nous sommes faits pour nous instruire les uns & les autres afin de procurer le mieux possible.

La pêche est le fruit le plus agréable à la vue & un des meilleurs que nous cultivions en Europe. On prétend qu'il nous a été apporté de Perse comme un poison: si cela est vrai, notre climat en a corrigé les vices, ce fruit s'est assorti à notre goût & à notre tempérament.

Le pêcher tient le premier rang dans nos

espaliers par la variété de ses especes ; c'est aussi celui de nos arbres qui exige le plus d'intelligence pour la taille, & le plus de soins pour préserver ses fleurs des gelées du printems. Je fais, depuis plus de vingt ans, usage des rames que prescrit M. Trochereau ; je m'en suis toujours bien trouvé, & j'ai eu généralement assez de fruits, dans les années les plus contraires, tandis que les personnes qui se servoient de paillassons n'en ont eu que très-peu ; mais j'ajoute à mes rames de la paille longue de pois ; j'en fais revenir trois & quatre brins ensemble qu'on lie avec du fil ; on les accroche d'espace en espace aux rames, particuliérement sur le haut de l'espalier. Comme c'est l'humidité, suivie de la gelée, qui endommage les fleurs, la paille sèche des pois qui conserve ses feuilles, reçoit les impressions de l'une & l'autre, l'arbre est préservé.

*Nª.* Lorsqu'on veut se procurer des pêches d'une couleur admirable & d'une grosseur extraordinaire, il faut, dans le printems, couper une bouture d'osier ou de saule à écorce rouge, de la grosseur du doigt & de la longueur de trois pieds ; la piquer en terre à un pied & demi de profondeur à l'endroit où l'on veut placer un pêcher. L'année suivante, on greffe la bouture en écusson avec un œil qu'on enleve au jeune bois d'un pêcher de grosse mignone. Trois ou quatre années après on a des pêches uniques pour la grosseur & la beauté des couleurs ; mais elles ont tout l'acerbe & l'amertume des pêches de Perse. Ce fruit séduit les yeux lorsqu'il est servi sur une table, mais c'est la pomme d'Adam, *noli me tangere.*

## I I I.

### *Expériences concernant l'éducation des abeilles.*

Un Correspondant de la Société Patriotique de Silésie a communiqué à cette Société les expériences suivantes.

La premiere est une maniere très-économique de nourrir les abeilles au commencement du printems : il ne seroit pas hors de propos de la répéter pour s'assurer si le succès en seroit constant & général. Un succès n'est jamais décisif, il ne forme qu'une présomption favorable.

Lorsqu'on a fait dissoudre à un petit feu les gâteaux enlevés en automne, & qu'on a mis dans un vase, à part, le miel pur qu'ils ont donné, il se forme au dessus une peau assez épaisse de cire encore chargée de miel. On enleve cette peau, & on la garde pour la fin de l'hiver. S'il arrive que le printems soit assez rude pour empêcher les mouches de sortir, & qu'on ait envie de les nourrir de maniere qu'elles produisent de plus beaux essaims, on peut se servir de cette croute ou peau. Pour en former une nourriture très-bonne, il ne s'agit que de verser dessus assez d'eau chaude pour qu'elle prenne le goût d'eau miellée. On présente aux abeilles cette eau avec la peau qu'il faut bien remuer & réduire en parties très-fines, ou l'eau seule dans laquelle on a soigneusement fait égoutter la croûte en la pressant fortement entre les mains. Dans l'un & l'autre cas, il faut présenter cette eau tiede aux abeilles. On répand sur la surface quelques brins de paille.

Le même Econome avoit une ruche que des voleurs venoient de dépouiller en partie. Il remplit les vuides avec des tablettes de cire enduites de miel, en les approchant, le plus près qu'il fût possible, de l'endroit où les abeilles se tiennent en hiver, & auquel heureusement les voleurs n'avoient pas touché. Il est à remarquer que l'Auteur désapprouve la méthode de ceux qui mettent, pour l'hiver, de la nourriture à portée des ruches : il veut que l'on conserve des rayons de cire pure pour les placer, suivant l'exigence, dans les ruches mêmes. C'est avec ces réserves, & en suivant cette méthode, qu'il suppléa au vol que sa ruche venoit de souffrir.

## I V.

### *Horloges d'une nouvelle construction.*

Le sieur Bourceret, connu particuliérement dans le Bas-Languedoc par plusieurs inventions utiles & par différens morceaux de Méchanique, vient d'imaginer ces nouvelles horloges. Elles ont l'avantage de ne point faire de bruit & de prévenir ainsi une incommodité désagréable pour les personnes qui en ont à leur voisinage. On les place facilement dans toute sorte de lieux.

Le sieur Bourceret demeure à *Montpellier, porte S. Guilhen*, dans l'attelier de la Province, dont il est le Chef.

Faute à corriger dans la Gaz. précéd. 1re. col. *Russie-Rouge*, *de Léopol.* Lis. *Pologne*, *de Thorn.*

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 7 Avril 1773, au Samedi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 24 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 liv. 10 s. à 24 l. 15 s. Le seigle, de 14 liv. 5 s. à 14 liv. 10 s.; l'orge, de 10 liv. 10 s., 11 à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 7 Avril 1773 au Samedi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, 14 du Avril 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 14 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¾ à 3 8e. |
| Londres ..... | 30 3 8e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 à 96 ¾ |
| Gênes ..... | 95 à 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅝ p. % perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril 1773.* | *Lundi 12.* | *Mardi 13.* | *Mercredi 14.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | . . . . . | 1287 ½ 1300 5. |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | FESTE. | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 10 Avril 1773 | | Du Sam. p. le Lundi 12 | | Du Merc. p. le Mardi 13 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | C. | Creuzé, six dern. mois 1772. | B. | Defrance, six d. mois 1772. | C. |
| Lenoir, *idem.* | F. | Thevenin, *idem.* | C. | Viellard, *idem.* | C. |
| Delarue pere, *id.* | G. | Delamotte, *idem.* | D. | Cauchy, *idem.* | F. |
| Clouet, *idem.* | H. | Masson, *idem.* | F. | Defays, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | F. | Marsollier, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 14 Avril.

## I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 9 Mars.*

LES dernieres lettres de Tobolsk portent que cette Province, si belle dans sa partie méridionale, si horrible dans sa partie septentrionale, paroît à tort avoir été subitement transformée par les bruits publics en un nouveau Pérou. Des mines qu'on y a découvertes, on n'en a, dit-on aujourd'hui, essayé qu'une seule ; & comme elle a été assez productive, on en a conclu qu'il en étoit de même dans toutes les autres.

### RUSSIE-ROUGE.

DE LÉOPOL, *le 20 Mars.*

La Vistule s'est débordée & enflée au point que ses eaux ont à peine laissé la cime des arbres à découvert dans plusieurs terreins. Les glaces flottoient sur cette mer dont le reflux a été long-tems suspendu. On n'ose presque plus rien attendre des semailles, & l'on craint d'apprendre les suites de cette inondation extraordinaire.

### POMÉRANIE.

DE STRALSUND, *le 18 Mars.*

Notre Ville & ses environs, affligés par la disette, appréhendoient que leurs maux ne se prolongeassent. On commence à se rassurer. Les campagnes bien cultivées permettent d'espérer une abondante récolte.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 20 Mars.*

Le Gouvernement s'occupe sérieusement des moyens de faire fleurir le commerce & les Arts : c'est-à-dire, qu'il prépare la suppression de toutes les gênes & l'applanissement de tous les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'Agriculture.

Dans une Assemblée générale de la Banque Royale tenue le 17, il a été arrêté que, pour le soulagement du commerce, le fonds de la Banque seroit augmenté de 100 rixd. par action, & qu'en conséquence les Intéressés procureroient dans six mois la somme de 600,000 rixd. qui pourroient bien être en partie enlevées au commerce.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 25 Mars.*

La Compagnie Prussienne du Commerce a fait, dit-on, plusieurs conventions avec des Marchands Hollandois pour des livraisons considérables de sel à Koenisberg.

Le café de chicorée a eu tant de succès qu'il se décrédite. Le Peuple sur-tout n'en paroît pas satisfait ; & la raison, c'est que

cette boiſſon eſt devenue exceſſivement chere : mais il n'y a pas à choiſir.

D'ATTDORFF (*près Nurenberg*), *le* 28 *Mars*.

M. Bauder, Bourguemaître, en fouillant les terres des environs, a découvert une infinité de curioſités naturelles dont pluſieurs ſont inconnues. A force de recherches, il eſt parvenu à en former une collection auſſi conſidérable que rare. Parmi les morceaux ſinguliers de ſon cabinet, il y a une production qu'on peut rapporter à la claſſe des litophites ou à celle des plantes marines. En coupant la pierre en long, on trouve une tige qui ſemble répandre des feuilles en tout ſens. En attendant la deſcription exacte de ces productions, les Naturaliſtes pourront s'en procurer en s'adreſſant à M. *Bauder* lui-même, ou à M. *Paradis*, *Conſeiller de S. A. E. de Baviere* à Francfort, par la voie *de la Gazette d'Agriculture* de France.

## ITALIE.

DE TRIESTE, *le* 16 *Mars*.

Il paroît par les demandes de l'Etranger que le grain eſt en général aſſez cher. Après nous être beaucoup plaints de la cherté, nous avons le pain à plus bas prix peut-être qu'il ne l'eſt dans le reſte de l'Europe. Pour en venir là, on a permis aux Payſans des alentours, de faire, de vendre & d'apporter du pain, ſans payer aucun droit; & la concurrence la plus vive nous a procuré le meilleur pain au meilleur marché.

On a accordé la même liberté pour le débit de l'huile, elle a eu le même effet. Il en eſt arrivé depuis quelques jours plus de 4000 barils, & le prix du baril eſt tombé de trente livres.

*Dans le N°. 26 de la Gazette, on a mis par erreur à la page* 202, *à l'article* d'Italie, Leipſick *au lieu de* Trieſte.

DE FLORENCE, *le* 20 *Mars*.

Le Gouvernement vient de faire publier trois Déclarations inſpirées par cet eſprit de ſageſſe, de bienfaiſance & d'équité, qui en a dicté déjà tant d'autres. La 1re. du 17, accorde aux Habitans de la Ville & du territoire de Volterre la liberté de travailler & de blanchir la cire, avec diverſes exemptions de droits pour la cire brute apportée aux Fabriques ou exportée hors de l'Etat. La ſeconde de la même date, permet à tout Habitant du Grand-Duché, l'uſage des lieux publics propres à blanchir & apprêter les toiles de chanvre & de lin. La 3e. du 18, diminue les droits ſur l'exportation de la graine de lin du pays.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 1 *Avril*.

On a remarqué que la conſidération de la cherté des grains avoit été un des premiers & des principaux articles propoſés à l'ouverture du Parlement; que deux Bills avoient été portés pour permettre l'importation des grains d'Europe, d'Afrique & d'Amérique; que dans l'eſpace de quinze ſemaines écoulées depuis ces deux Actes, l'importation du froment étranger dans le Port de Londres n'a pas ſuffi à la conſommation d'un jour pour la Métropole. Les choſes ſont donc à peu près toujours dans le même état. Il a été dit aux Communes qu'après avoir répandu l'alarme par la défenſe de vendre du grain au dehors, on n'avoit adopté que des méthodes mal combinées pour faire baiſſer les prix des denrées; qu'un mûr examen de toutes les propoſitions faites, comme de mettre une taxe ſur les chevaux, découvroit qu'elles n'auroient aucun bon effet; qu'on ne donnoit aucun bon moyen de remplir un objet ſi deſirable &c.

On a publié la lettre ſuivante qu'on ſuppoſe écrite de Hollande. » J'ai le plaiſir de » vous informer que depuis que la gelée a » ceſſé, nous avons des Marchés abondans » en froment, avoine, pois & feves que » l'on embarque actuellement pour Lon- » dres. Les demandes d'Angleterre ſont ſi » conſidérables que, quoiqu'on ait offert » près du double de fret, on n'a pu ſe pro- » curer un nombre ſuffiſant de *vaiſſeaux* » *Anglois*. Mais cette difficulté ſera bien- » tôt levée; parce qu'il doit arriver de New- » caſtle pluſieurs grands bâtimens, chargés » de charbon, leſquels chargeront ici des » grains pour Londres, enſorte que ſous peu

» de jours vous en aurez des quantités con-
» dérables ».

On a ordonné l'impreſſion d'un Bill relatif à l'aſſiſe du pain.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DU LYONNOIS, *le* 1 *Avril.*

Nous voyons depuis quelque tems deſcendre pluſieurs bateaux de grains qui nous annoncent que le Bas-Dauphiné, le Languedoc & la Provence, dans les parties riveraines du Rhône, ont des beſoins : mais nous pouvons être ſans inquiétude, parce que le Forez, l'Auvergne, le Bourbonnois, & la Bourgogne ſont en état de ſuffire à ces utiles circulations. Le Peuple s'accoutume & s'accoutumera toujours de plus en plus à ces mouvemens de grains, toujours néceſſaires dans une grande famille & toujours profitables pour le Laboureur quand la liberté derniérement encore confirmée par un Arrêt du Conſeil y préſidera. Le bled eſt plus cher dans le Comté Vénaiſſin, à ce qu'on nous mande, de plus de 12 pour 100 que dans notre Province.

Nos vignes ont un peu ſouffert de la gelée, ſur tout celles qui ſont plantées dans des terreins un peu plus forts. On trouve à nombre de ſeps pluſieurs yeux gâtés.

### DE CHERBOURG, *le* 1 *Avril.*

La forêt de Brix, ſituée entre cette Ville & Valogne, autrefois très-riche en bois, étoit preſque totalement détruite, & il n'y avoit plus d'eſpérance de la rétablir. M. le D. de la V. l'a acquiſe par échange en 1770 : c'étoit un vaſte champ pour exercer ſa charité envers les pauvres & ſon zele pour le bien public, & nous allons reſſentir les effets de cette charité & de ce zele. Bientôt on eſſayera de défricher ce terrein rempli de bruyeres. Si les eſſais réuſſiſſent, les pauvres auront de l'emploi, & les reſſources du canton ſeront multipliées. Nous avons encore une autre perſpective flatteuſe, c'eſt la facilité du tranſport des denrées qui arrivent ici ſoit pour notre conſommation ſoit pour la baſſe Province, avantage dont nous pourrons bientôt jouir, ſi le grand chemin de cette Ville à Valognes eſt pouſſé avec activité, comme nous l'eſpérons.

### DE POITIERS, *le* 3 *Avril.*

Les petits abus ſont innombrables, mais il faut que l'occaſion y attire nos regards ordinairement arrêtés ſur les grands abus à l'ombre deſquels les premiers s'étendent & s'affermiſſent. Par exemple, une partie du Bas-Poitou eſt couverte de bois, & tous les héritages y ſont clos de haies & bordés d'arbres preſque tous têtards : juſques-là il n'y a point de mal, d'autres pays envieront bien à celui-là l'avantage d'avoir des bois & des champs fermés. Mais des chemins, ſouvent étroits, forment des allées continues dont les arbres, avec leurs rameaux jettés horizontalement, entrecoupent la route à chaque pas. Ces branchages rendent les chemins impraticables & par les eaux qu'ils y amaſſent, & par les dépouilles qu'ils y dépoſent, & par les dangers dont ils menacent ſans ceſſe les Voyageurs. Cet abus eſt aſſez commun dans pluſieurs autres Provinces. Un malheur derniérement arrivé dans une de ces routes à un Habitant de Châtaigneraye, a engagé de zélés Citoyens à le relever. Le commerce en ſouffre, l'Agriculture en eſt offenſée, il intéreſſe la ſûreté publique : combien ces puiſſans motifs doivent-ils porter les Seigneurs de Paroiſſes à s'efforcer d'y remédier ! Ils le peuvent par leurs exemples, ils le peuvent par des exhortations, ils le peuvent par des inſtructions. Il leur ſera facile de démontrer à tous les Riverains qu'ils ont toute ſorte d'intérêt à couper ſoigneuſement les branches des arbres qui débordent ſur les chemins. Le bois même qu'ils en recueilleroient ſuffiroit ſouvent pour payer la dépenſe ſoit en l'abandonnant aux Ouvriers pour ſalaire, ſoit en l'employant à de petits ouvrages, ſoit encore en formant de leur cendre & des feuillages un engrais &c.

### DE NANTES, *le* 4 *Avril.*

Depuis quelque tems, les grains & les farines arrivent ici en plus grande abondance. Pluſieurs de nos Ports en ont beau-

coup versé dans celui de la Rochebernard où le froment vaut environ 30 l. le boisseau de 244 livres. Il est plus cher dans quelques autres Villes, à Hennebond, par exemple, où le minot pesant 80 livres, se vend 11 & 12 liv. & plus.

Le navire, la *Vorace*, est parti de ce Port pour la Martinique, *l'Aimable-Elizabeth* pour le Port-au Prince, la *Duchesse de Duras* pour S. Marc. Ils ont laissé en chargement le *Guerrier*, *l'Actif*, la *Dauphine* pour le Cap, *l'Aurore* pour Léogane, le *Thaumaturge* pour S. Domingue, la *Jeune-Rosalie* pour la Martinique & la Guadeloupe.

MM. de Kergelin & Rosnevel, Capit. du *Rolland* & de *l'Oiseau*, sont partis de Brest pour les Terres Australes. Le *S. Jean-Marie* a amené dans le même Port des marchandises provenant de la vente du navire *l'Amitié* d'Amsterdam, naufragé à la côte d'Argenton.

Le sieur de Blotiere, Capit. de *l'Hector*, & le sieur Dufay de la Brunchaire, Cap. de *l'Aquilon*, sont partis de l'Orient pour l'Inde.

Du 21 au 27 Février, on a essuyé aux environs de S. Malo des ouragans horribles. La mer étoit si fort agitée par un vent furieux du Sud, que les lames, en se brisant avec impétuosité, portoient leurs jets au-dessus des murs de la Ville. Les toits des maisons ont été fort endommagés. Il y a eu beaucoup d'arbres déracinés ou brisés: le dégât a été très-considérable dans les campagnes. Ces tempêtes ont fait périr un bateau pêcheur, un bocq chargé de bled pour S. Malo, sans qu'on ait pu secourir les équipages. Le navire *René Olivier* de S. Briac, s'est aussi perdu en venant de Guernesey où il avoit été porter du sel & d'où il rapportoit de l'argent. Le 21 Mars, une barque de S. Briac, chargée de sel pour Grandville, ayant appareillé de la rade de Dinart, près S. Malo, le tems étant fort calme, elle dériva par la rapidité des courants qui sont à la sortie de cette Ville, & toucha sur des roches à peu de distance du petit Bé. L'équipage se sauva dans le canot: on espere, quand le sel sera fondu, relever le bâtiment qui est très-joli.

Les toiles valent à S. Malo, celles à six fils 16 à 20 s. l'aune, à quatre fils 17 à 19, les Reguis 14 à 15, les Roncelettes 10 à 14, les noyales 12 à 15, les Halles 12 à 15, les toiles de ménage 24 à 36, à carreaux 18 à 20, Beauvais 3 l. à 4 l. 10 s.

Les Crées larges valent à Morlaix 166 l. les 100 aunes, premiere qualité, les Roscones assorties, 122 liv.; les toiles à carreaux de trois quarts de laise, 18 à 19 sous l'aune; les toiles à voile à 4 fils, 15 s. 6 d. l'aune, les peaux de veaux tannées du poids de 20 à 24 livres, la douzaine, 27 liv., le miel, 19 l. le cent, la cire jaune, 41 s. la livre &c.

## De Rouen, *le 6 Avril.*

Les prix des bleds ne varient point. Le froid ne permet pas aux productions de la terre de faire beaucoup de progrès. Le vent s'est, pendant long-tems, soutenu au nord. Le commerce a été assez heureux pendant cet hiver.

## D'Amiens, *le 6 Avril.*

La continuité du froid permet d'espérer qu'à la fin nous aurons de beaux jours sans mélange. Dans plusieurs Marchés de la Picardie, de l'Artois, des Pays-Bas, les grains subissent quelque diminution de prix. Jusqu'à présent, nous n'avons que des augures favorables pour les récoltes.

## De Paris, *le 10 Avril.*

*Ordonnance du Roi du 1 Mars 1773, concernant la correspondance des Sujets de S. M. dans les Colonies de l'Amérique.* Chaque Capitaine de navire Marchand, allant des Ports de France aux Colonies & revenant des Colonies en France, sera tenu, lors de sa déclaration à l'Amirauté, de remettre au Bureau des Classes du Port de son départ, un coffre de bois, fermant à clef, & de grandeur suffisante pour contenir douze à quinze cens lettres ou paquets. La veille de son départ, il se transportera audit Bureau dont le Commissaire ou son représentant, fermera en sa présence ledit coffre, y apposera les scellés avec le cachet du Bureau, en dressera un procès-verbal dont il sera remis un double au Capitaine qui le remettra ainsi que le coffre, le jour de son arrivée à sa destination, au Commissaire des Classes dont il recevra une décharge, si les scellés sont reconnus sains & entiers. Tout

Capitaine, convaincu de quelque altération dans le ſcellé, & d'avoir abuſé à cet égard de la confiance publique, ſera condamné à une amende de 300 liv., & à plus forte peine, s'il y échet &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Requête des Montagnards de Dauphiné, adreſſée à la Société Economique de Zell, dans l'Electorat de Hanovre. Par un Laboureur des environs de Grenoble.*

Messieurs,

La ſituation de nos poſſeſſions montueuſes & couvertes de neiges pendant plus d'un tiers de l'année, les expoſe plus que toute autre aux intempéries des ſaiſons. L'ambition dangereuſe des défrichemens juſques dans les parties les plus élevées de nos rochers eſcarpés, nous menace de voir bientôt couler dans la plaine le terrein que nous cultivions à mi-côte & dont nous tirions des moiſſons excellentes. Les charges onéreuſes & les ſurcharges de rentes en bled nous forcent à vendre le peu que nous recoltons, & nous ſommes réduits aux pommes de terre qui bien-tôt ſeront notre unique reſſource. Depuis long-tems nous les cultivons comme une denrée précieuſe, mais la routine eſt notre unique guide. Nous n'avons point, dans nos cantons, de ces Sociétés utiles qui ſont l'œil du Laboureur, qui penſent pour lui, & qui dirigent par le génie ſes opérations méchaniques. Dans notre Métropole on ſçait le code & le digeſte, peut-être auſſi les loix agraires du vieux tems, & pas un ne voudroit quitter une heure ſon Bureau ou dérober quelques inſtans aux Sociétés oiſeuſes de la Ville pour s'occuper de la fertiliſation de nos campagnes. Je ne crois pas que l'on mépriſe notre condition, mais on la néglige, on nous abandonne à nous-mêmes. Parce que nous n'avons pas pu tirer parti de certains ſemoirs nouvellement inventés, qui ne conviennent point à notre territoire, on en a conclu qu'un attachement ſtupide à nos vieilles routines nous rendoit incapables de rien adopter d'utile. Cependant nous proteſtons que parmi nous tout le monde ſent qu'il eſt néceſſaire de perfectionner nos opérations en proportion de ce que l'on perfectionne l'art de retirer de nos mains notre ſubſiſtance par l'augmentation de charges ou de prix de ferme. Il ne nous manque qu'un peu de confiance aux nouveaux uſages que nous voudrions voir juſtifiés ſous nos yeux par le ſuccès, avant que de riſquer le prix de nos ſueurs, en adoptant tout ſur parole. Il n'eſt pas un de nous qui ne voulût dérober à nos Seigneurs de Paroiſſes un ſecret qui leur auroit produit double récolte ſans doubler les frais de culture. Nous n'imaginons rien, il eſt vrai, parce que l'art d'imaginer le mieux eſt celui de ſe ruiner plus vite ſi l'on ne réuſſit pas : nous ſommes timides lorſqu'on nous propoſe des eſſais à faire, parce que nous n'avons point de ſuperflu à riſquer : nous ſommes défians, parce que ſouvent l'on nous a trompés ; mais on nous trouvera toujours dociles & actifs quand on nous montrera évidemment un moyen de nous enrichir. Nous ne craignons que les frais ruineux, point du tout la peine. Tel eſt le Cultivateur par toute terre.

Vous avez ſçu cependant, Meſſieurs, inſpirer à ceux de vos cantons des ſentimens plus nobles & plus forts encore que ceux du gain, en joignant aux petites récompenſes pécuniaires qui tiennent lieu de dédommagement, l'aiguillon de l'amour propre qui, pour être moins délicat dans l'ame d'un Campagnard que dans celle d'un Militaire, n'en eſt pas moins propre à lui faire tout entreprendre. Notre orgueuil, couvert de haillons, eſt de même trempe que celui des gros Seigneurs. Je n'ai beſoin que de ſentir ce qui ſe paſſe chez moi, pour juger vrai ce que la Gazette nous diſoit d'un certain Curé du Maine qui avoit triplé ſa dixme en accordant quelques prix & quelques diſtinctions à ſes meilleurs Cultivateurs. Cet homme connoiſſoit ſes ſemblables.

Votre Société, Meſſieurs, les connoît auſſi, & le moyen que vous mettez en œuvre établira ſûrement dans vos contrées des eſpeces d'Académies champêtres plus utiles que celles des Villes ; pourvu qu'elles y ſoient toujours unies, & que la claſſe des hommes de génie qui combinent & calcu-

lent avec celle des Amateurs qui ont des fonds & de l'argent, soit toujours à la tête de l'œuvre, fournisse la lumiere, l'encouragement & les ressources à la classe subalterne qui jamais ne refusera ses bras, ses soins & ses sueurs, lorsqu'elle en sentira l'utilité & qu'elle pourra se promettre le succès.

Venez à notre secours, Messieurs; réveillez, par votre exemple, nos Propriétaires endormis sur leurs intérêts & sur les nôtres; encouragez-nous dans nos montagnes; éclairez-nous, & daignez nous communiquer la meilleure maniere de cultiver nos pommes de terre, & sur-tout la structure de cette machine avec laquelle on en fait aisément du pain. Nous en tirons déjà bon profit en les mangeant à toutes sausses, mais il est à présumer que, réduites en pain, elles seront plus profitables & plus salutaires. Déjà nous en faisions, mais plutôt par curiosité qu'autrement; souvent on le manquoit, & il nous paroissoit plus court de les faire cuire simplement. Votre machine sans doute simplifie la manipulation & réunit tous les avantages. Comme interprete de tout mon canton, je vous supplie de divulguer votre secret par le moyen de la Gazette d'Agriculture de M. l'Abbé Roubaud que je lis assidûment, la seule que j'aime, parce que je ne suis ni Nouvelliste, ni Militaire, ni Politique, mais Laboureur; & à ce titre je partage la reconnoissance que vous doivent ceux de votre canton, & suis avec ces sentimens &c.

*Signé*, GEORGES FILAGRE. A S. Martin-de-Miseré, près Grenoble. 20 Mars 1773.

## II.

### *Amusement champêtre*, utile, dulci.

Un Particulier s'est amusé plusieurs années consécutives à élever des perdrix qu'il sçavoit rendre très-familieres; voici sa méthode.

Au tems des fenaisons il se faisoit apporter les nids de perdrix que l'on trouvoit dans les prés, il mettoit chaque nid dans un boisseau plein de duvet de plume d'oie, & plaçoit au centre un thermometre. Le tout situé dans un lieu chaud, il y entretenoit le thermometre au 32e. degré. Bientôt il voyoit sortir les perdreaux comme s'ils eussent été couvés. Cette méthode n'est point absolument essentielle à la fin qu'il se proposoit, pourvu qu'il eût séparé la mere couveuse d'avec les petits aussi-tôt après leur naissance.

Les perdreaux nouvellement nés trouvoient servi un repas d'œufs de fourmis; mais au moment où ils s'en approchoient, on sonnoit une petite clochette pendant 4 à 5 minutes. Le repas fait, on ôtoit la nappe, & les petits n'avoient plus rien à manger. Une heure après, on sonnoit de nouveau le réfectoire, & la nappe étoit dressée. Cette méthode répétée à tous les repas sans exception, rendoit la petite famille si docile au coup de cloche que deux mois après le maître se faisoit suivre de sa petite compagnie, la conduisoit en pleine campagne, lui permettoit de courir çà & là, puis un quart d'heure après la rassembloit au coup de cloche; mais les premieres fois, il avoit l'attention de leur présenter quelques friandises, dès que toute la Compagnie étoit revenue à lui. C'est ainsi qu'il l'accoutumoit si bien au rappel qu'il n'en perdoit jamais, & les ramenoit à la maison lorsqu'il le jugeoit à propos.

## III.

### *Microscope perfectionné*

M. John Clarck, Ecossois, s'étoit appliqué à donner au microscope un plus grand degré de perfection, & il y avoit réussi; l'approbation du Public l'a encourragé; il a poussé plus loin ses recherches & vient de perfectionner encore cet instrument. Voici ce qu'il a fait insérer dernierement dans les papiers publics de Londres.

» Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur » l'utilité du microscope; ceux qui connois- » sent cet instrument n'en ignorent pas les » avantages; & ceux qui ne s'en servent pas » parce qu'ils ne sont pas instruits des diffé- » rens usages auxquels il est propre, sçavent » du moins qu'il procure les amusemens les » plus variés, & qu'il nous met sous les » yeux un nouveau monde dont les beautés » imperceptibles se déroboient à notre vue. » Peut-on ne pas le parcourir avec plaisir, » ce nouveau monde, qui, au milieu de » nous, est beaucoup moins connu que celui » que nous avons découvert au-delà des » mers?

» On desire depuis long-temps avoir des » microscopes de poche bien nets, pro- » prement montés, & qui fassent apperçe- » voir let objets d'une maniere distincte; » M. Clark se flatte d'avoir rempli les vœux » du Public; il le surprendra même par sa » maniere nouvelle & inconnue d'éclairer » les objets opaques qu'on mettra en haut de » ses microscopes perfectionnés. C'est ici » une découverte à laquelle on n'avoit pas » encore pensé; & dans ce genre d'instru- » ment le Public n'a rien qui puisse être » comparé aux microscopes de notre habile » Méchanicien.

» Le microscope de M. Clark est en lai- » ton bien poli, la monture du même métal » est très-propre; l'étui qui le renferme est » de trois à quatre pouces de haut & n'a » qu'un pouce de diamettre. Une demi- » minute suffit pour monter l'instrument & » tout arranger. On donnera à tous ceux » qui acheteront des microscopes, divers » petits objets fort curieux à être vus, & » les renseignemens nécessaires».

M. Clark s'est livré depuis long temps à l'étude de l'Optique; il a lieu d'espérer que la perfection de ses microscopes de poche remplira toute l'attente des personnes qui souscriront pour en avoir.

Les Souscripteurs payeront quatre guinées, une en souscrivant, les trois autres à la livraison du microscope.

On souscrit à Londres chez le sieur Dollon, Opticien de S. M. B. au Cimetiere de S. Paul.

## I V.

*Lettre à l'Auteur de la Gazette.*

MONSIEUR,

Dans votre Gazette du 11 Août dernier, M. Ducarne de Blangy à qui nous avons déjà l'obligation d'un excellent Traité sur l'éducation des abeilles, avoit annoncé pour l'hiver suivant le détail de ses succès dans la méthode usitée en Lusace de faire soi-même des essaims. L'heureuse épreuve de cette intéressante découverte a fait la plus vive sensation parmi les personnes qui s'occupent d'abeilles; & le nombre s'en accroît tous les jours à mesure que le Traité de M. Ducarne se répand. L'approche du tems propre à faire cette opération allume les desirs des Amateurs pour l'instruction promise, & ils se persuadent qu'en les témoignant à M. Ducarne, par la voye de votre Gazette, ce bon & utile Citoyen voudra bien dérober quelques momens à ses autres occupations pour mettre le Public en état d'exécuter ses procédés à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai prochains, tems qu'il assigne à cette opération. Je vous prie donc, Monsieur, de faire usage de cette lettre dans votre Gazette, & de joindre vos instances aux nôtres; elles en acquerront sûrement plus d'efficacité.

J'ai l'honneur d'être &c.

## V.

*Moyen de détruire ou de chasser les Fourmis.*

Dans quelques Provinces de l'Empire Russe, l'hiver ayant été beaucoup moins rude qu'il ne l'est ordinairement, les arbres ont été attaqués par les fourmis, & ils ont beaucoup souffert. Pour faire périr ces insectes, on a enfoncé dans les fourmillieres des entrailles de poisson. Tous les arbres qui ont été frottés avec un morceau de drap ou un linge imbibé de suc de poisson, ont été préservés de leur approche; l'odeur de ce suc fait fuir les fourmis, & elles périssent lorsqu'elles le respitent de trop près.

## V I.

*Maniere de faire de très bonne encre.*

Uu Physicien Saxon, persuadé que l'alun est nuisible dans la composition de l'encre, a cherché le moyen de s'en passer, & même de faire de l'encre excellente sans eau & sans vinaigre. Il prend, pour cet effet, le phlegme des liqueurs que l'on vient de distiller à l'alembic. Sur deux pots de ce phlegme, mesure de Dresde, il met douze lots de noix de galle, six lots du meilleur vitriol, un lot de gomme. L'encre est faite en très-peu de tems; elle ne coule point, ne jaunit pas, & dure.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Saemdi 3 Avril 1773, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 livres *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 à 26 livres. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres; l'orge, de 11, 11 livres 10 s. à 12 livres aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 3 Avril 1773 au Mercredi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Avril 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, 10 du Avril* 1773.

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 10 Avril* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¾ |
| Londres ..... | 30 3 8e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 à 5 6 |
| Cadix ..... | 15 4 à 3 6 |
| Livourne ..... | 97 à 96 ¾ |
| Gênes ..... | 95 à 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅝ p. ⅝ perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Jeudi 8.* | *Vendredi 9.* | *Samedi 10.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | . . . . . | 1285 87 ½ 85 . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FERIE. | FERIE. | 289. . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 7 Avril 1773 | | Du Jeudi 8. | | Du Jeudi p. le Vend. 9 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | A. | Courmont, six d. mois 1772. | C. | Lempereur, six d. mois 1772. | A |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | E. | Rouillard, *idem.* | E |
| Gautier, *idem.* | C. | S. Janvier, *idem.* | F. | Painchain, *idem.* | F |
| Boutray, *idem.* | F. | Nau, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J |
| Desplaces, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 6 Avril.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 12 *Mars*.

JUSQUES dans les établissemens de piété & de charité, les places sont quelquefois pour les protégés; l'homme sain prend celle du malade; le valide celle de l'impotent. Cet abus s'étoit glissé dans notre Maison des Pauvres: c'est une véritable injustice, puisque le Fondateur a nommé le plus malheureux ou le plus souffrant pour hériter de ses secours, triste héritage qu'il est bien cruel de laisser usurper. S. M. s'occupe des moyens de soumettre cette Maison à l'inspection la plus rigoureuse, & d'établir l'ordre de la bienfaisance par le concours des Ecclésiastiques & des Magistrats qui, en produisant la liste des Habitans incapables de travail, mettront les Administrateurs & les Médecins en état de régler d'une maniere équitable la distribution des secours confiés à leur zele.

Les fievres malignes qui ont emporté tant de monde dans ce Royaume ont donné lieu à des recherches & à des observations très-importantes. Ces fievres ont résisté à tous les remedes, excepté à l'eau de bray, particuliérement connue en Angleterre. Ceux qui en ont pris fréquemment & abondamment, ont été sauvés. En conséquence, la Faculté de Médecine qui travaille avec zele à rendre le bien général, a publié une instruction sur l'usage de cette eau.

Le Gouvernement encourage les Arts utiles, en récompensant ceux qui défrichent des landes. qui se distinguent dans leurs cultures, qui font de nouvelles découvertes. On a chez l'Etranger des Correspondans habiles & actifs qui rendent compte des choses propres à l'amélioration des Arts. Les dépenses ne sont point épargnées, sur-tout lorsqu'il s'agit de se procurer des modeles de machines qui facilitent & abregent les travaux: en même tems on n'ignore pas que tous ces soins seroient entiérement infructueux si les loix de l'ordre naturel qui établissent le droit de propriété comme unique source de toute justice, & l'Agriculture comme unique source de toute richesse, n'étoient promulguées, démontrées, rétablies, exécutées.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 15 *Mars*.

Aujourd'hui vraiment le Ministere paroît avoir un objet arrêté: cet objet, c'est la réforme des grands abus. La servitude des Paysans est sans contredit un des maux politiques les plus funestes & les plus odieux. Le bon sens, la bienfaisance, la justice l'avoient déjà abolie dans quelques terres; mais pour que la raison & la vertu entraînent les Nations, il faut qu'elles entraînent la puissance, & qu'elle poursuive constamment le bien auquel elles la portent. S. M.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

vient de donner ce bel exemple ; en déclarant ses Sujets de Satrupholm exempts des services que la Couronne en a jusqu'à présent exigés en qualité de Serfs.

Il n'y a point de vraie charité à former des établissemens de ce nom quand on les forme aux dépens de la justice. Il n'est pas juste qu'on prenne un quart des appointemens de ceux qui servent l'Etat pour récompenser les veuves & les enfans de ceux qui sont morts en le servant. La solde est le bien propre du soudoyé, & celui-ci ne doit rien à celui dont il a pris la place. Cette institution, plus utile encore aux Distributeurs qu'à ces enfans & à ces veuves, sera réformée. On songe à y substituer une espece de tontine, sur le modele de celle de Calemberg, dans laquelle les Citoyens prendront librement le nombre d'actions qu'ils jugeront à propos.

On présume qu'il y aura de grands changemens dans la Banque Royale d'octroi.

Il est à croire que le don gratuit de la Norwege ne produira pas une somme considérable, parce que les Norwégiens qui sentent fort bien que le pouvoir de se taxer soi-même est une obligation de se taxer, ne sont pas disposés à faire passer leur argent en Danemarck.

S. A. R. le Prince Frédéric, étend sa générosité jusques sur les Agriculteurs, les Economes & les Artistes de la Norwege. Ses premiers bienfaits ont été la récompense de défrichemens considérables.

Les bêtes féroces se multiplient dans la Norwege comme par-tout où la population & l'Agriculture ont décru. On promet des prix à ceux qui travailleront à les détruire ; l'Agriculture seule consommera cette œuvre.

Les vaisseaux de la Compagnie générale de Commerce, qui ont fait le voyage de l'Islande, de Fin-Marck & du détroit de Davis, sont heureusement arrivés à leur derniere destination avec des marchandises de retour, à l'exception de deux que les mauvais tems ont arrêtés, mais qui sont en bon état.

## ALLEMAGNE.

### De Géra, *le* 31 *Mars.*

M. Hoppe vient de donner une description détaillée des plantes du pays, qui peuvent servir de nourriture à l'homme. Un Sçavant de Zurich avoit déja fait le même travail pour sa Patrie. Ces recherches ont été poussées fort loin en Suede. La disette a donné lieu, dans la plûpart des Provinces d'Allemagne, à cet examen des bienfaits de la nature. Les observations de M. Hoppe sont d'autant plus utiles qu'elles sont fondées sur l'expérience. Il ne faut pas se dissimuler combien il est triste d'être réduit à acquérir cette science : il n'y a que la misere qui connoisse si bien ces ressources ; & pour détruire la misere, il faut détruire ces foibles ressources, car ces plantes auxiliaires occupent la place de cultures plus productives.

### De Francfort, *le* 24 *Mars.*

Il y a beaucoup de Feuilles hebdomadaires en Allemagne : si elles étoient faites avec intelligence, on auroit le Journal de l'Agriculture, de l'Industrie, du Commerce, des subsistances, des ressources de chaque pays. Les Annonces de Leipsick tendent à remplir cet objet, & d'une maniere d'autant plus intéressante que le Bureau de ces Annonces est un dépôt dans lequel les Cultivateurs, les Artistes, les Amateurs de toutes les Nations peuvent puiser des semences, des plants, ainsi que des machines, des modeles, avec des descriptions & des instructions. Comme toute les Nations fréquentent les Foires de Leipsick, ce Bureau leur offre à toutes les mêmes ressources, & ces Feuilles méritent d'être généralement consultées. On peut actuellement s'y procurer à des prix modérés d'excellens maronniers d'Italie, des acacias, divers arbres fruitiers de France, d'Espagne &c ; de la semence de treffle de Brabant, des pois verds de S. Domingue qu'on peut cultiver en plein champ, des lentilles de Sicile d'un très-bon goût &c. &c. &c.

## ITALIE.

### Des Frontieres de Savoie, *le* 18 *Mars.*

Le Roi de Sardaigne a fait signifier au Corps de Ville de Turin que l'on eût à diminuer le prix des grains pour le soulagement des pauvres, ce qu'on obtiendra d'une maniere durable & favorable à toutes

les classes par l'encouragement du commerce. Si les circonstances ne permettent pas cette baisse, il y sera suppléé par le Trésor Royal.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le 6 Mars.*

Nous avons appris par des avis réitérés que nos établissemens en Guinée étoient menacés & même attaqués & pressés par les Naturels du pays. On assure que le fameux Fort de la Mina est investi par un corps considérable de Negres, que la Garnison ne peut plus tirer des vivres des Villes voisines, & qu'il n'est guères possible qu'elle tienne long-tems, vu sur-tout le départ des derniers vaisseaux que l'on y avoit envoyés.

Les nouvelles de l'Inde ne sont pas plus favorables. Un Pilote a rapporté que les Marattes de la presqu'Isle occidentale du Gange avoient, avec trente voiles, attaqué & pris le navire qui va tous les ans de Goa à Macao, ainsi que le vaisseau d'escorte.

Depuis long-tems l'Algarve n'est plus cette *campagne fertile* qu'annonce son nom (*Algarve, campagne fertile*). Cette Province étoit regardée comme étrangere, & livrée en conséquence à la fiscalité. La Pêche, l'Agriculture, le Commerce & l'Industrie y étoient assujettis à des droits très-onéreux, équivalens à une défense de s'y adonner, sous peine de grosses amendes. La pêche, par exemple, étoit si chargée que le Pêcheur s'est cru riche quand on ne lui a plus demandé que vingt pour cent du produit. On a fait de semblables réformes dans la partie relative à l'Agriculture, au Commerce, à l'Industrie. Le Gouvernement vient encore de signaler sa justice & son humanité en déclarant que les enfans négres, métifs ou blancs qui naîtroient de meres esclaves, seroient libres, & en accordant la liberté à une partie de ceux qui sont esclaves, parce que leurs meres l'étoient. Le droit civil qui n'est pas le droit naturel, avoit décidé qu'une esclave ne pouvoit jamais être mere d'enfans libres: on a jugé que le droit civil n'étoit pas infaillible.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 23 Mars.*

M. Watkin Lewes, Alderman, a présenté aux Communes la Requête suivante au nom de la Cité de Londres. « Les Requérans, toujours attentifs à se réunir » pour tout ce qui concerne la sûreté, l'intérêt & l'honneur de la Nation, ne voyent » qu'avec un vrai chagrin & une vive douleur que les Loteries soient tolérées en » tems de paix. Ils sont convaincus que cet » usage autorisé par le Parlement, sur tout » dans cette Ville commerçante, fait un » tort considérable au commerce du Royaume, au bien-être, à la prospérité des Citoyens dont plusieurs, séduits par l'idée » ou l'espérance flatteuse de devenir riches, » sans avoir recours aux voies honnêtes de » l'industrie, usent de toute sorte d'expédiens pour se procurer de l'argent & le » jetter dans la roue de fortune. Par là ils » s'enfoncent dans un dédale affreux, ils se » précipitent dans la détresse, & tel est souvent l'effet de cette folie qu'elle entraîne » la ruine de plusieurs familles. Les Requérans supplient donc la Chambre de » donner à cet important objet toute l'attention qu'il mérite &c. Il a été ordonné de mettre la Requête sur la table.

Le Lord Maire a donné ordre de dresser un état des grains apportés dans le Port de Londres depuis quelque tems, pour le présenter à la Chambre des Communes.

Il est arrivé d'Allemagne & de Hollande à Cantorbéry une grande quantité de bled & de pois; on en attend encore. La viande de boucherie est moins chere dans le Worcestershire & autres lieux.

On mande d'Edimbourg que la saison est si douce & si belle que dans plusieurs endroits on a déjà semé quantité de grains, & que les travaux de la campagne sont aussi avancés qu'ils ont coutume de l'être en Avril ou Mai.

Un Voyageur arrivé du Sénégal a dit que les François avoient exporté, l'année derniere, du seul établissement de Gorée, presqu'autant de Negres pour leurs Colonies & celles d'Espagne, que les Anglois en ont tiré de leurs nombreux établissemens.

Le Lord Falmouth a envoyé pour la

ſomme de plus de mille livres ſt., de bœufs, de pain, d'habits, aux pauvres Ouvriers de Cornouailles; & cet acte de bienfaiſance a arrêté les violences que la force ne pouvoit contenir. A Penyrn & autres lieux, il y a pour plus de 100,000 l. ſt. d'étaim, ſur lequel les Propriétaires ne peuvent pas trouver une ſomme de 500 liv.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 22 Mars.*

Le ſenau, le *Hazard*, venant de Salonique, a ramené le Capitaine Rouſtan dont le navire échoua en Décembre dans la baye de ce nom. Le vaiſſeau, le *Prudent*, arrivé de Tunis, avoit à bord quelques hommes de l'équipage du Capit. Cabouſigue de ce Port, & de celui du C. Lambert de S. Valery: ces derniers ſe ſont perdus l'un dans le Golfe de Tunis, l'autre près de Sous. La barque, la *Marie*, partie de Smyrne le 7 Février, a rapporté la nouvelle du naufrage du Cap. Cathelin ſur les Iſles Muſconiſi, & du C. Rouen, C. de la Régale, ſur celle de Soliman. Le C. Gaſſen a péri à ſix lieues de Trieſte. Le brigantin, *l'Auguſte*, a laiſſé à Salonique la frégate du Roi, la *Chimere*, qui avoit brûlé deux Forbans près S. George. La barque, la *Volage*, a rencontré, en venant de Chypre, la frégate du Roi, la *Mignone*. Deux frégates de guerre Eſpagnoles ont été obligées de rentrer dans le Port de Naples: les deux ſchebechs de ce Port, qui avoient conduit l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, n'ont pas pu encore y retourner.

### De Montpellier, *le 24 Mars.*

Il y a quelques jours que les vents contraires retenoient encore depuis un mois dans le Port de Cette plus de 50 bâtimens prêts à mettre à la voile. Il en eſt ſorti quelques-uns chargés de vin & d'eau-de-vie pour Rouen, le Havre, la Baltique, Guerneſey. Le Rouſſillon y verſe beaucoup de vin. Il y eſt entré nombre de bâtimens de Marſeille chargés de différentes marchandiſes.

### De Grenoble, *le 26 Mars.*

Il eſt aſſez ſingulier de voir la neige couvrir les montagnes de nos environs, charger de monceaux énormes l'enceinte de notre Ville, & blanchir encore une partie de la ſurface de nos campagnes, pendant que nous jouiſſons des plus beaux jours, & qu'un ſoleil ardent ne nous permet pas de ſoutenir la promenade. Ce ſpectacle feroit l'étonnement d'un Etranger qui ne ſeroit pas habitué à un pays tel que le nôtre. Toutes les productions pouſſent avec rapidité, pluſieurs arbres ſont en fleurs; & ſi nous n'avons point de froid perfide, nous pouvons nous flatter d'une récolte abondante en tout genre.

### De Nantes, *le 27 Mars.*

Il n'y a qu'une aſſez foible circulation de bleds de Port à Port dans cette Province: cependant ils commencent à arriver ici plus abondamment; nous en avons reçu de Bruges, de Bremen, de Bordeaux &c. *L'Ingénu*, *l'Elizabeth*, la *Ville de Rennes*, *l'Actif*, le *Cerès* de la Rochelle, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. La *Parentiere* a fait voile pour le Cap, laiſſant en chargement le *Charlemagne*, la *Suſanne-Elizabeth*, *l'Illenois* pour le Port-au-Prince, & la *Vorace* pour la Martinique.

M. de Kergelin, Capitaine du *Rolland*, & M. Roſnevel, Capit. de la frégate *l'Oiſeau*, doivent partir inceſſamment de Breſt pour les Terres Auſtrales.

### De Nancy, *le 27 Mars.*

Malgré ſes variations, la ſaiſon a été juſqu'à préſent très-favorable aux campagnes. Le tems eſt fort propre aux enſemencemens du printems.

Le 5 du courant, la Chambre des Comptes a rendu un Arrêt concernant l'ajuſtement des poids, balances & meſures. Cet Arrêt regarde ſpécialement les Fermiers des magaſins à ſel, ou leurs Soûfermiers, Commis, Prépoſés aux regrats.

### De Tours, *le 27 Mars.*

Le Bureau d'Aumônes occupe utilement les pauvres, & leurs travaux ſe perfec-

tionnent de jour en jour. Il a fourni un filage considérable aux pauvres femmes de la Ville. Les toiles qui en proviennent seront vendues le 29 uniquement au profit des malheureux. Cet établissement mérite d'être encouragé.

### De Metz, *le 29 Mars.*

Une bande considérable de voleurs commet de jour en jour de nouveaux attentats en divers lieux des Trois-Evêchés. La terreur est répandue dans divers cantons : les Curés des campagnes, les Habitans des métairies & des maisons éloignées, sont consternés. On ne sçauroit prendre trop de mesures pour arrêter ces brigands d'autant plus redoutables qu'ils sont en force.

### De Roye, *le 29 Mars.*

Le 24 du courant, le feu prit, à neuf heures du soir, au village de Rozieres, le plus considérable de Santerre, Bailliage de Mondidier, à trois lieues de cette Ville. En trois heures, 70 maisons furent consumées : le mal auroit été bien plus grand, si le feu n'étoit venu s'amortir contre une maison en pierre & couverte de tuiles, occupé par des Sœurs-Grises qui font les fonctions de Maîtresses d'Ecole. Le reste des maisons est couvert de chaume. Les toits forment des avances assez considérables sous lesquelles il y a toujours des amas de toiles d'araignées, chargées de poussiere & de brins de paille qui débordent & flottent. Dès l'instant que la flamme s'y attache, elle gagne le long de la file, avec la rapidité d'une traînée de poudre qui s'allume, & s'étendant en-dessous des chevrons, ne forme en un instant de toutes les maisons qui se touchent qu'un grand bucher.

Madame de Rozieres, Dame du Bourg, s'y trouvoit seule avec quelques domestiques. Cette jeune veuve, encore mineure, surmonta la délicatesse de son âge & la timidité de son sexe pour servir courageusement de mere à ses vassaux. Sur le champ, elle fit abattre la halle qui lui appartient, & qui auroit pu former un foyer terrible. Pendant que, par ses ordres, chacun portoit des secours sur le lieu de l'incendie, elle appelloit, accueilloit & soulageoit les malheureux. Son château leur servoit de refuge. Les enfans furent couchés dans ses lits. Ses granges, ses remises, ses écuries se remplirent de pauvres. Elle rassura, consola, encouragea cette foule d'infortunés, conservant, malgré les pleurs qu'elle s'efforçoit en vain de retenir, la sérénité de la bienfaisance. Madame de Rozieres avoit envoyé de bonne heure un Exprès à sa famille demeurant à Amiens. M. & Madame Cannet, ses pere & mere, partirent pour Rozieres. On apporta cent livres de riz, des provisions de pain, des aumônes & tout ce qu'on crut utile aux malheureux incendiés. Ce trait de bienfaisance n'a pas besoin d'être paré d'éloges ; les gens de bien pleurent en l'entendant, & les autres admirent.

Dans cet incendie, il a péri un homme & une femme qui étoient imprudemment rentrés dans leur maison pour reprendre des hardes. Il y a eu une perte considerable en grains, laines, marchandises &c. Ce Bourg composé de 636 feux & de plus de 3000 Communians, est distingué par une culture vigoureuse des meilleures terres de la Picardie : il s'y fabrique beaucoup de bas au métier & d'autres ouvrages de laine qui sont portés en gros aux Foires de Troyes, de Reims, & de Beaucaire.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réflexions sur les doubles récoltes de soie. Du Dauphiné, le 10 Février 1773.*

Je suis persuadé, Monsieur, qu'en vous communiquant le nouvel exemple de deux récoltes de soie dans la même saison, la Société d'Agriculture d'Angers n'a pas entendu donner à cet essai une approbation décisive, mais en présenter l'idée aux Cultivateurs des Provinces méridionales pour qu'ils jugent des avantages qu'ils en peuvent retirer.

Citoyen libre & indépendant, je m'occupe depuis plus de 35 ans de tout ce qui a retrait à l'Agriculture ; le Bas-Dauphiné que j'habite est fertile en mûriers, on y éleve beaucoup de vers à soie, & cette partie rurale est peut-être celle où je suis

moins ignorant. Je viens vous présenter, Monsieur, quelques observations sur l'objet inséré dans votre Gazette du 2 Janvier dernier ; il me paroit très-important par ses conséquences.

1°. L'Auteur de la nature a pourvu si sagement à nos besoins, il a dirigé si régulièrement la marche de nos récoltes & de nos travaux qu'ils se succédent & se suivent avec un ordre admirable. Dans les premiers beaux jours de la fin de l'hiver, nous rompons les jacheres, nous semons les grains de Mars, nous taillons la vigne, nous la provignons. En Avril, nous donnons la premiere culture à la vigne, nous semons les maïs. Le mois de Mai & partie de Juin sont employés à l'éducation des vers à soie ; cet ouvrage est ordinairement fini vers le 15 en Dauphiné.

Du 15 au 25 Juin, on donne une premiere culture au maïs & une seconde à la vigne : cette opération est à peine finie qu'il faut courir à la moisson ; tous les bras y sont employés sans relâche, le pain est nécessaire à tous ; il faut moissonner, lier les gerbes, glaner & ensuite battre ou coquer ; ces travaux remplissent Juillet & Août. En Septembre, nous relevons les pampres de la vigne, nous préparons les terres qui doivent être ensemencées à la fin de ce mois & dans le suivant ; nous avons de plus trois récoltes de foin, en Juin, Juillet & Septembre.

Les différens travaux que je viens de détailler sont, en raison du climat, plus ou moins avancés dans nos Provinces méridionales ; mais ils s'y suivent par-tout dans le même ordre. Notre tems, comme vous voyez, Monsieur, est tout rempli ; quel pourroit-on destiner à une seconde éducation de vers à soie ? Où trouver les bras que nécessairement elle exige ? Une éducation en grand ne ressemble point à l'amusement d'une Dame. Je fais élever chaque année les vers produits par 45 onces de graine ; & pendant les jours de frese, pendant ceux où l'on met les vers à soie dans les bruyeres, ou ceux où il faut déramer les cocons, je compte souvent plus de 50 manœuvres à la suite de nos atteliers.

2°. Dès que la feuille du mûrier commence à paroître, on met les couvées de la graine ; le vers éclot dans les derniers jours d'Avril ou les premiers de Mai ; la chaleur tempérée de ce mois, toujours mêlée de quelque fraîcheur, donne le tems le plus propre à l'éducation des vers à soie, & l'écueil le plus redoutable procéde des chaleurs que nous éprouvons souvent ici dans les premiers jours de Juin. Si le tems est bas, & que le vent marin souffle foiblement, il en résulte une chaleur étouffée, destructive de toute éducation. Cette température que les Magnaniers appellent vulgairement *touffe*, donne aux vers à soie la *muscardine*, maladie la plus funeste dont ces animaux puissent être attaqués.

M. l'Abbé de Sauvage a observé dans son 3e. Mémoire sur l'éducation des vers à soie, pag. 70 & 77, » *que le Magnagnier a beau-* » *coup moins à luter contre le froid que contre* » *une forte chaleur de l'air ou de l'atmosphe-* » *re ; que la maladie appellée* muscardine *est* » *plus commune dans les années où la saison* » *est fraîche & tempérée.*

On peut s'en rapporter à M. de Sauvages ; il a écrit d'après des expériences suivies & multipliées : j'ai toujours vu l'effet qu'il annonce dans les vers que je fais élever.

Si nous tentions une seconde récolte de soie, nos vers pourroient être en frese que dans le courant d'Août ; c'est l'époque de nos plus grandes chaleurs & des *touffes* les plus accablantes : ce fléau est pernicieux & destructeur au commencement de Juin ; quel seroit-il dans la canicule ? On pourroit s'attendre à la perte totale de l'éducation la mieux soignée.

Quelques Curieux ont voulu, dans ce canton, élever en petit une seconde couvée ; l'épreuve a souvent manqué ; & si, d'une petite quantité de graine, il en est venu à bien une infiniment petite quantité de cocons, leur qualité a été si foible qu'on a jugé que, dans le cas du meilleur succès, le produit ne seroit pas équivalent au travail, fût-il possible de trouver des Ouvriers pour le faire.

3°. Dès qu'une production quelconque d'Agriculture tombe à un prix si bas qu'elle ne rend pas un juste salaire au Cultivateur, le métier devient mauvais, on le néglige, on l'abandonne ; de ce vice, qui procéde presque toujours des prohibitions & des entraves, naissent infailliblement les disettes & les chertés immodérées. J'ai vu dans mes jeunes ans les cocons à 12 & 15 s. la livre ;

dès-lors l'éducation des vers à ſoie fut ſi peu ſuivie & ſi peu ſoignée que la majeure partie de la feuille des mûriers n'étoit pas cueillie : ces arbres profiterent de ce repos & firent des progrès étonnans. » *Le mûrier*, ainſi que l'a très bien obſervé M. de Sauvages, » *n'étoit pas plus deſtiné qu'aucun* » *autre arbre à être dépouillé de ſes feuilles ; ce* » *n'eſt que par accident qu'il eſt expoſé dans* » *le pays d'où il eſt originaire à être quelque* » *peu rongé par une chenille, comme le ſont* » *certains arbres de nos climats. On force donc* » *nature en effeuillant le mûrier chaque année.*

Les cocons ſe vendent ſi bien aujourd'hui que chacun a voulu s'en procurer la plus grande quantité poſſible ; on a planté des pépinieres, des hayes de mûriers, des mûriers nains qui fourniſſent de la feuille pour nourrir le ver à ſoie juſqu'à ſa quatrième muë ou maladie ; la feuille des arbres de haute tige eſt conſervée pour le tems de la freſe, & conſéquemment ramaſſée très-tard ; depuis cet uſage, on s'apperçoit de la dégradation & de la perte des meilleurs mûriers : nous ne pouvons attribuer ce malheur qu'à la cueillette annuelle toujours tardive, toujours pratiquée au commencement des grandes chaleurs ; le mûrier ſe trouve ſans feuilles dans le moment où elles lui ſont plus néceſſaires, ſoit pour faciliter la tranſpiration, ſoit pour lui fournir une ſubſtance par l'humidité & la fraîcheur qu'elles reçoivent pendant la nuit.

J'ai toujours éprouvé que rien n'eſt plus propre à remettre un mûrier languiſſant ou épuiſé que de n'en pas cueillir la feuille, ou du moins de la cueillir dans le premiers tems, pour que la ſeconde pouſſe ſoit faite avant les chaleurs. Toute cueillette de feuille eſt nuiſible au mûrier, même celle que les Propriétaires ignorans permettent après la retraite de la ſeve ; les Amaſſeurs tordent & rompent les branches qui portent les meilleurs ſcions, d'où une interception dans les canaux qui ſervent à la circulation.

Puiſqu'il eſt certain qu'en pratiquant une 2e. éducation de vers à ſoie dans la même année le mûrier ſe trouveroit dépouillé de ſes feuilles pendant la plus grande chaleur de l'été, nous pouvons, ſans préſomption, annoncer en pareil cas la perte totale de cet arbre ; nous pouvons aſſurer de même les Amateurs des plantations de mûriers qu'ils en retireront les plus grands fruits en ne cueillant chaque année que les deux tiers de ceux qu'ils poſſédent.

Je crois, Monſieur, avoir remontré, 1°. que la tentative d'une ſeconde récolte de ſoie dans la même ſaiſon ſeroit impoſſible par le défaut d'ouvriers ; 2°. qu'on ne ſçauroit s'en promettre aucun ſuccès à cauſe de la chaleur ; 3°. qu'il en réſulteroit dans peu la deſtruction entiere des mûriers. Je penſe que tout Cultivateur éclairé par l'expérience ſera du même avis &c.

## II.

### *Expérience importante ſur les pommes de terre &c.*

Un Gentilhomme Saxon, adonné aux nobles travaux de l'Agriculture, vient de publier une expérience dont on peut recueillir beaucoup de fruit. Le printems dernier, il trouva dans ſa cave beaucoup de germes de pommes de terre épars ; il les fit ramaſſer & planter ; & les germes eurent le même effet que ſi l'on avoit planté les pommes de terre même. Dans ce pays là, cette méthode réunit deux avantages : le premier commun à tous les lieux, c'eſt de laiſſer pour la ſubſiſtance les pommes de terre ci-devant deſtinées à la réproduction ; le ſecond, c'eſt de conſerver les ſemences que des malheureux enlevoient fréquemment quand on enterroit le fruit même.

Un Cultivateur voiſin des montagnes du même pays, s'aviſa, l'année derniere, de planter ces tubercules beaucoup plutôt qu'on n'a coutume de le faire. Il fit ſa récolte au milieu de l'été ; enſuite il replanta les tiges recueillies, elles produiſirent une nouvelle récolte de pommes de terre auſſi belles que les premieres.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 27 Mars 1773, au Mercredi 31 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20 l. 10 ſ., 22 à 24 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 23 à 25 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 14 livres 15 ſ. à 15 livres ; l'orge, de 11 liv. 5 ſ., 11 liv. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 27 Mars 1773 au Mercredi 31 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Avril 1773, de 57 à 58 livres; *idem* nouveau de 55 à 56; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 53 à 54; *idem* nouveau, de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 50 à 51; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 3 Avril 1773.*

| | H | S | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 3 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 30 7 16e. |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Pâques*. ..... | $\frac{7}{8}$ p. % perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Jeudi* 1. | *Vendredi* 2. | *Samedi* 3. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1385 90 1310 15 (20 | 1320 22 $\frac{1}{2}$ 25 22 $\frac{1}{2}$ | 1322 $\frac{1}{2}$ 20 . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 289 . . . . | . . . . . | 298 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 31 Mars 1773 | | Du Jeudi 1er. Avril | | Du Vendredi 2. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | A. | Courmont, six d. mois 1772. | B. | Lempereur, six d. mois 1772. | A. |
| Radix, *idem*. | | Deschapelles, *id*. | E. | Boscheron, *idem*. | C. |
| Gautier, *idem*. | C. | S. Janvier, *idem*. | G. | Rouillard, *idem*. | |
| Boutray, *idem*. | | Nau, *idem*. | J. | Painchain, *idem*. | E. |
| Desplaces, *idem*. | J. | Delagarde, *idem*. | | Patu, *idem*. | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 30 Mars.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 10 *Mars.*

LES communications commencent à se rétablir, & le commerce est à la veille de reprendre son activité. Il est arrivé dans l'Elbe plusieurs navires d'Amsterdam, de Breme, de Malaga, de Bordeaux &c. Le 4, il en partit 2 pour l'Angleterre, 2 pour la France, 2 pour le Détroit de Davis &c. Plusieurs bâtimens de notre Port, de Glucstadt, de Stade &c, ont fait voile pour la pêche de la baleine. Le 15 Février, il partit de Koenisberg pour Bordeaux, un vaisseau chargé de grains. Uu vaisseau de Dieppe a fait voile pour le premier de ces Ports. On travaille à débarquer la cargaison de 12 navires pour le compte de nos Marchands.

Nos Négocians ont tiré, ces dernieres années, des quantités considérables de grains d'Archangel. Par la révoluion du Nord, ce Port va bientôt vraisemblablement acquérir une splendeur réelle, si la forme nouvelle peut prendre une consistance stable. Archangel sera un gros dépôt de grains; & les pavillons Autrichiens & Prussiens seront plus communs sur ces plages septentrionales que n'ont pu l'être ceux d'Angleterre & de Hollande. Le commerce de cette contrée passera, selon les apparences, presqu'en entier dans d'autres mains.

Suivant les lettres de Léopol, on envoye tous les mois de Hongrie dans cette Province deux ou trois cens quintaux de monnoie de cuivre contre laquelle on échange l'espece de ducats de Hollande mise au billon. Les Habitans assurent qu'ils ne gagneront rien à cet échange, les Hongrois prétendent le contraire.

DE DUDERSTADT, *le* 12 *Mars.*

On apprend de Saxe que le prix de la laine y hausse continuellement. Depuis la Foire S. Michel, cette marchandise renchérit. Elle coûtoit environ 14 risd. le quintal, elle en coûte 20, & ce n'est vraisemblablement pas le terme de sa cherté.

DE FRANCFORT (*sur le Meyn*), *le* 7 *Mars.*

Le prix du pain a baissé ici; celui de la biere ne varie pas, mais elle est meilleure que ci-devant. Le bois est en abondance & à très-bon marché.

Jusqu'ici on ne s'apperçoit pas que les banqueroutes de Hollande & d'Angleterre ayent eu la moindre influence sur le commerce de cette Ville.

Dans le courant de Février, nous avons eu un assez grand nombre de jours presque assez chauds pour qu'on se passât de feu. On commençoit à craindre que cette chaleur précoce ne devînt funeste, lorsque la neige & la gelée sont survenues. En général le mois courant a été assez froid. La saison a

été à peu près la même dans toute l'Allemagne.

Les productions de la terre ne ſçauroient être dans un meilleur état. Il y a d'autant plus lieu d'attendre une bonne année, que le froid qui continue, ſans être trop fort, fera périr une infinité d'inſectes qu'une chaleur paſſagere a fait éclore ou ſortir de leurs réduits. Dans quelques endroits, on a vu des hannetons vers la fin de Février.

### De Cassel, *le 15 Mars.*

L'Allemagne fait un uſage immodéré du café. Juſques dans les chaumieres des pauvres Payſans, juſques dans les retraites des mendians, on voit des malheureux qui ne mangent pas du pain & qui prennent du café deux fois par jour. L'excès de cette boiſſon eſt parvenu à un tel période, qu'en beaucoup d'endroits la plûpart des pauvres en font leur ſouper. S. A. S., depuis ſon retour dans cette Ville, s'occupe des moyens de réprimer un abus ſi onéreux & ſi funeſte. La fameuſe Fabrique de café de chicorée établie à Berlin lui a donné l'idée d'un établiſſement de ce genre. La plante abonde dans ce pays; les Médecins feront valoir, & ce ſera ſans tromper le Public, les vertus particulieres de ce café artficiel. Ces moyens peuvent être ſecondés par des invitations amiables faites aux Commerçans, & par l'exemple que les claſſes ſupérieures donneroient au petit Peuple. Mais il y a apparence qu'on aura recours à l'Ordonnance, à des droits très-forts ſur le café, peut-être même à une prohibition abſolue. La contrebande ſeroit alors excitée par un attrait bien puiſſant, & il en coûteroit cher ſeulement pour lui préſenter un épouvantail impoſant. D'un autre côté, notre commerce recevroit directement un échec très-ſenſible. Enfin ſi l'exemple une fois donné étoit ſuivi dans le reſte de l'Allemagne, ce coup qui porteroit juſques ſur les deux Indes, pourroit avoir des ſuites ſingulieres.

## ITALIE.

### De Leipsick, *le 8 Mars.*

Nous avons appris par le Patron d'un bâtiment Vénitien, venant du Levant, qu'il ne regnoit aucune ſorte d'épidémie dans les Echelles; il en a même fourni les preuves. Ce bâtiment étoit chargé d'huile, de ſavon, de limons, de dattes, de laine, & de peaux de moutons. Le détail des naufrages cauſés par deux grandes tempêtes eſt effrayant. Les déſaſtres ont été d'autant plus terribles que les intempéries ont été bruſques, & que les jours qui les avoient précédées invitoient à ſe mettre en mer.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 17 Mars.*

Les queſtions les plus importantes agitées en dernier lieu dans la Chambre des Communes regardent 1°. les affaires de la Compagnie des Indes, 2°. la gratification propoſée pour l'importation des grains étrangers, 3°. des changemens au Bill pour l'exportation & l'importation des grains.

Quant au premier article, le Lord North donna un précis très-lumineux des affaires de la Compagnie. Il fit voir que juſqu'au 1 Octobre 1774, elle devoit payer 1,900,000 liv. ſt., & que ſes profits, le dividende acquitté à ſix pour cent, monteroient à 600,000 liv., de ſorte qu'il y auroit contre la Compagnie une balance de 1,300,000 l., à quoi il falloit ajouter 100,000 l. pour les intérêts. Le L. N. prouva enſuite que la Compagnie ne pouvoit donner qu'un dividende de 6 pour 100 juſqu'à l'extinction de la dette qu'elle alloit contracter; qu'un dividende ſuppoſoit un bénéfice, & que la Compagnie étant en perte, la ſeule conſidération des beſoins particuliers des Actionnaires pouvoit en faire accorder un. Il ajouta qu'un emprunt de 1,400,000 l. ſt. étant néceſſaire pour empêcher la Compagnie de tomber dans un état effectif de faillite, la Compagnie devoit propoſer un plan pour prévenir le retour des mêmes déſordres, & que le Parlement pouvoit ſeul lui accorder cette ſomme.

Quant à la gratification demandée par le Lord Maire pour les grains importés, M. Harvis repréſenta que ce ſeroit un moyen infaillible de faire hauſſer les prix, ſoit en donnant par-là aux Etrangers la facilité de s'en rendre maîtres, ſoit en décourageant la culture intérieure: il dit que les Citoyens de Londres n'étoient pas plus éclairés que les autres ſur leurs beſoins; & qu'il ſeroit

aussi raisonnable que les Habitans de l'intérieur fissent des réglemens pour conduire le commerce extérieur, qu'il pouvoit l'être que ceux de Londres se mêlassent de prononcer sur des matieres qu'ils n'entendoient pas. M. Sawbridge prit la défense des Citoyens de Londres : il dit qu'on leur devoit les résolutions prises en 1767, & le salut de l'Angleterre ( sa ruine ) ; qu'il entendoit très-bien l'Agriculture ( non pas ses intérêts ) ; & que la gratification proposée feroit seule baisser les prix ( ce qui ne persuada pas ). L'Angleterre n'est pas devenue florissante, en payant l'importation.

Pour ce qui concerne le Bill relatif à l'exportation & à l'importation, les Ecossois se souleverent contre la clause qui rendoit l'avoine franche de tous droits, sous prétexte que la plûpart de leurs Compatriotes en mangeoient trois fois par jour en soupe, en pain & en bouillie ; que la suppression des anciens droits décourageroit le Fermier, attaqueroit le revenu des terres, & nuiroit au pauvre ; que les réglemens en vigueur défendoient, à un certain taux l'importation, à la satisfaction commune des Propriétaires, des Cultivateurs, des Consommateurs ; qu'il seroit cruel de faire mourir de faim les Sujets du nord qui mangent de l'avoine, pour que les Sujets du midi en nourrissent leurs chevaux à meilleur marché. On leur répondit que les changemens proposés, attendu les variations de valeur du numéraire &c, étoient plus favorables que les anciens réglemens à l'époque de leur sanction ; qu'il ne falloit suivre que secretement la politique de soutenir le prix des denrées pour faire hausser les terres &c. &c. &c. On ne démontra pas qu'il étoit absurde de vouloir tenir la balance des prix, qu'il étoit injuste de favoriser les Cultivateurs eux-mêmes aux dépens des Consommateurs ; qu'il étoit ruineux pour l'Agriculture même de forcer les prix &c. &c. &c.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 14 *Mars.*

Dans le courant de Février, & notamment le 2 & le 24, des tempêtes violentes ont battu nos mers & nos côtes, & celles d'Italie, d'Espagne, de Grece &c. Vers le Frioul, Venise, Livourne, Cadix &c, il y a eu beaucoup de navires ou perdus ou endommagés. Le 24, plusieurs bâtimens tant nationaux qu'étrangers furent réduits à une extrême détresse ; un bateau de pêche fut englouti dans la mer. Depuis ce tems-là, la navigation a été plus libre, & la saison plus belle.

Les grains sont toujours à un prix fort haut dans une grande partie de la Provence : cependant il y en est arrivé des Provinces intérieures ; mais la concurrence n'est pas assez vive.

### D'Auch, *le* 17 *Mars.*

Le jour anniversaire de la naissance du Roi, la Société Royale d'Agriculture de cette Ville tint son Assemblée publique avec la plus grande solemnité, dans la salle du Présidial. M. le Marquis d'Astorg ouvrit la Séance par un discours sur l'agrément & l'importance de l'étude de l'Agriculture, matiere encore étrangere pour les Habitans de la plûpart des Villes. Des vérités toujours anciennes & toujours nouvelles furent développées d'une maniere lumineuse. Chacun comprit les avantages de cette étude, on en sentit les charmes. Tous ceux qui s'y livrent l'aiment avec passion : ce plaisir est si doux, si calme, si pur, si bien récompensé ! A l'attrait du plaisir, se joint celui de l'intérêt. M. le M. d'A. considéra l'importance de l'Art rélativement au bien de l'Etat & au bien des Particuliers. C'est un grand pas vers le bonheur & la prospérité que la démonstration de l'indissolubilité, de l'identité, de l'unité des intérêts privés & de l'intérêt public. Quand les Chefs des Nations croyoient avoir quelqu'intérêt opposé à celui de leurs Peuples, quand les Peuples croyoient avoir quelqu'intérêt opposé à celui de l'Etat, comment une Nation pouvoit-elle ne former qu'une famille ? L'esprit de famille subsiste-t il avec l'opposition d'intérêts ? Pour reconnoître cette unité d'intérêts, il faut remonter jusqu'à la source des richesses & aux principes du droit naturel. Nous avons acquis cette heureuse connoissance, on commence même à la répandre dans les Villes : ce n'est pas assez, il est tems qu'elle forme la base de l'instruction de la

Jeunesse. La génération présente a pris son cours, il ne faut pas espérer de le redresser, mais du moins faut-il travailler à en donner un nouveau à la génération naissante. Après avoir traité ce sujet important, on fit la lecture de quelques Mémoires sur diverses parties de l'Agriculture. On ne doute pas que le Public ne recueille quelque fruit des travaux assidus de la Société.

### De Grenoble, *le 19 Mars.*

Après un très-beau tems, il est tombé ces jours derniers une si grande quantité de neige qu'il y en avoit plus de 2 pieds dans les rues & sur les toits. Il n'y a point eu de gelée ; elle n'auroit même pas été à craindre, attendu que celles du mois dernier avoient retardé la végétation qui auroit fait de grands progrès pendant les beaux jours de la fin de Février & du commencement de Mars, si les plantes y avoient été disposées. Le beau tems a repris ; la sérénité du ciel répond à la température de l'air. Cependant nos montagnes & nos campagnes sont encore couvertes de neige. La nature semble nous préparer à souhait les plus belles récoltes.

Le rétablissement des lanternes n'a eu lieu que durant le tems du verglas : elles sont depuis lors entiérement supprimées. Pour suppléer à ce défaut, les Citoyens aisés se servent de petits reverberes en fer blanc ou en laiton, qu'ils attachent aux boutonnieres de l'habit, de façon qu'ils sont très-bien éclairés sans incommodité & sans inconvéniens. Ces reverberes l'emportent infiniment sur toutes les petites lanternes.

### De Melle (*en Poitou*), *le 18 Mars.*

A notre Foire du 22 Février, il s'est vendu un assez grand nombre de mules & mulets. C'est ici l'entrepôt de tous les Marchands Forains de l'Auvergne, du Dauphiné, & autres Provinces, pour l'achat des mules & des veaux. Il y a long-tems que ces Marchands desirent qu'il s'y établisse, pour chaque Samedi, jour du marché des comestibles, un Marché royal. La situation de la Ville est très-commode pour ce commerce ; & celui des grains y seroit très-bon, si les droits trop forts du minage ne les détournoient.

La nuit du 23 au 24 Février, un orage affreux renversa des bâtimens & déracina des arbres. Le vent, le tonnerre, la pluie, la grêle répandoient tout à la fois l'alarme & le ravage.

Nos pauvres attendent avec impatience que les travaux publics soient r'ouverts. Nous espérons qu'on reprendra bientôt la construction de notre Place publique qui sera commode, & dont on a déjà ressenti l'utilité dans nos Foires.

### De Poitiers, *le 20 Mars.*

Il est prouvé par les registres de plusieurs Paroisses de campagne que la population est augmentée assez considérablement depuis environ douze ans. Cet accroissement suppose un accroissement de subsistances ; cependant il y a eu de mauvaises récoltes ; la culture s'est donc bien étendue ou l'aisance répandue dans ces cantons. Il faut voir si cette population sera permanente. Il est vrai d'un autre côté qu'on entend beaucoup parler de pauvres dans les Villes, & pauvreté signifie dépopulation : mais la prospérité réelle des campagnes rejaillit bientôt sur les Villes, & le niveau s'établit.

Les pays de vignobles ne présentent pas, à beaucoup près, un aspect aussi consolant que ceux de labour.

Depuis plusieurs mois, il regne une maladie épidémique dans quelques Paroisses du Diocese de Poitiers & de celui de la Rochelle, sur les confins de l'Anjou & du Poitou. Il y a des lieux où elle a emporté plus du quart des Habitans. Il est à desirer que les Médecins travaillent à en connoître l'origine & la nature, pour en indiquer le traitement. Ceux qu'elle attaque sont morts ou sauvés en huit jours. La convalescence des derniers est un état d'imbécillité ou de folie, dans lequel ils se traînent pendant deux ou trois semaines. Ce que le mal a de plus singulier c'est qu'il semble respecter l'extrême jeunesse & l'extrême vieillesse, & qu'il n'enleve que des personnes dans la force de l'âge, depuis trente jusqu'à cinquante ans. On ne sçait point quel est, dans ce moment, l'état de ces Paroisses. Si l'amour de l'humanité n'y avoit porté des secours, il seroit à craindre que l'épidémie ne se répandît bientôt dans plusieurs Provinces.

DE PARIS, *le 27 Mars.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui ordonne que les huit sous pour livre créés & prorogés par Edit du mois de Novembre 1771, seront & continueront d'être perçus en sus du principal de pontonage qui se leve au Port de Belleville, Généralité de Lyon* &c. Du 24 Janvier 1773.

*Edit du Roi donné à Versailles au mois de Janvier 1773, registré en la Cour des Monnoies le 27 Février suivant, portant suppression de l'Office de Prévôt Général des Monnoies au département de Lyon, ensemble de tous les autres Offices de ladite Prévôté, créés par Edit du mois de Juin 1704.* Le ressort de ladite Prévôté est réuni à la Prévôté Générale de Paris.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 7 Février, *qui ordonne que les rôles des Vingtièmes & quatre sous pour livre des Biens-fonds & de l'Industrie, continueront d'être arrêtés par les sieurs Intendans dans chaque Province; & que pour 1774 & les années suivantes, les rôles des Offices & droits seront également arrêtés & rendus exécutoires par lesdits sieurs Intendans.*

Autre du 24 Février, *qui confirme les Communautés Religieuses de la Ville & Fauxbourgs de Paris, dans la jouissance des sommes à elles attribuées par Arrêt du 26 Novembre 1766, pour leur tenir lieu de toute exemption de droits aux entrées de Paris sur les vins de leur consommation; ordonne en conséquence qu'elles payeront la totalité desdits droits, tant en principaux que sous pour livre, comme les autres Habitans de la Ville de Paris.*

Autre du 22 Février, *qui ordonne que les ancres destinées pour le service de la Marine venant de l'Etranger, payeront désormais à toutes les entrées & dans tous les Ports du Royaume indistinctement quarante sous par quintal.* Il s'est établi dans le Berry & le Bourbonnois des Fabriques d'ancres qui, quoique reconnues par l'usage que la Marine royale & celle de la Compagnie des Indes en ont fait, supérieures en qualité à celles venant de l'Etranger, n'ont pu, attendu le meilleur marché de ces dernieres, obtenir la vente en concurrence avec elles pour le service de la Marine marchande, malgré les risques auxquels elle s'expose en en faisant usage. Sa Majesté, en fixant les droits sur cette fabrication étrangere, se propose d'assurer à la fabrication nationale la concurrence & même la préférence.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

*Lettre sur les ensemencemens du printems.*

Mr, les observations sur les ensemencemens du printems, que M. Gouge, Secretaire perpétuel au Bureau d'Agriculture de Laon, a fait insérer dans votre Journal du mois de Janvier dernier, en me rappellant la promesse que j'avois faite de rendre compte au Public de ma derniere récolte de seigle de Mars, ne permettent pas que je differe plus long tems d'y satisfaire. Si je n'ai pas rempli plutôt cette obligation, c'est qu'étant à la veille de semer des grains d'automne & des grains du printems tout auprès les uns des autres, & dans le même champ, afin d'être plus à portée d'en comparer les différens produits, j'attendois que cette épreuve fût faite, pour instruire du tout ensemble les Cultivateurs. Comme ce n'est que par des expériences réitérées d'une année à l'autre qu'on peut connoître sûrement quelle est la saison la plus favorable à nos ensemencemens, je sens que, quelque répugnance qu'on ait à parler si souvent de la même chose, une matiere aussi intéressante que l'est celle ci, mérite bien qu'on y revienne plus d'une fois.

Je crois, Monsieur, avoir fait annoncer dans une de vos Feuilles que huit onces de seigle de Mars semées le 15 Avril 1771 sur deux planches de mon jardin, m'en avoient produit quatorze livres, ou, ce qui revient au même, 224 onces; mais ce qui n'a point encore été publié, c'est que ces 14 livres semées le 23 Mars de l'année suivante dans cinq quarrés du même jardin, en ont rendu neuf boisseaux pesant 216 livres: ainsi il ne s'en faut que d'une livre par boisseau que ce seigle ne pese autant que le meilleur froment dont ordinairement le poids est de 25 livres. On auroit tort d'attribuer à la fertilité du terrein ce qu'il y a d'avantageux dans cette récolte: car mon jardin étant en pente vers le midi, & n'y ayant tout au plus que dix pouces de terre sous laquelle se trouve

une couche continue de rocher très-dur, il ne peut guères être favorable aux enſemencemens du printems : d'ailleurs on n'avoit mis aucun engrais dans les endroits où ce ſeigle fut ſemé : cependant il étoit ſi beau que tous ceux qui eurent la curioſité de le venir voir après que les épis en furent formés, eſtimerent que le produit en devoit être de 18 à 20 boiſſeaux, & ils ne ſe trompoient pas. Ces eſpérances flatteuſes ne ſe ſoutinrent pas long-tems : le terrible & mémorable ouragan du 27 Juin, joint à une grêle aſſez conſidérable, verſa tout ce bled ſans qu'il pût ſe relever par la ſuite; de ſorte que le voyant dans cet état, je ne croyois pas pouvoir en retirer un ſeul boiſſeau. Si, par l'événement, il s'en eſt trouvé davantage, cela vient de ce que les grains n'étoient pas encore aſſez mûrs pour ſortir de l'épi auſſi facilement que ceux des ſeigles d'automne dont, après la grêle, la terre étoit toute couverte.

Ayant donc éprouvé, Monſieur, que le ſeigle ſemé en Mars ou en Avril réuſſiſſoit beaucoup mieux que celui d'automne dont depuis pluſieurs années les récoltes ſont ſi infructueuſes, je crus que nous avions peut-être tort de confier nos grains à la terre dans un tems où elle eſt ſans action & n'a en effet beſoin que de repos. Qu'y font-ils pendant les cinq premiers mois ? Ils deviennent la proie des oiſeaux, des mulots, des limaçons &c. &c : tantôt ce ſont des eaux croupiſſantes qui les étouffent, tantôt ce ſont des torrens qui les déracinent & les emportent avec la terre même qui les ſoutenoit. Si tout cela n'arrive pas, & que l'hiver ne ſoit pas rude, c'eſt un autre malheur qui les menace; ils montent, ils forment de bonne heure leurs épis ; & ces épis étant alors extrêmement tendres, ne peuvent réſiſter aux gelées des mois d'Avril & de Mai. Combien de fois n'avons-nous pas fait ces funeſtes expériences ? Elles ſont trop récentes pour qu'il ſoit néceſſaire d'en rappeller ici les triſtes époques (1). Cependant M. Gouge à qui le Public eſt redevable de pluſieurs Mémoires intéreſſans ſur différens objets d'Agriculture, & qui pour n'être pas de mon opinion, n'en eſt pas moins digne de mon reſpect, prétend que l'hiver eſt abſolument néceſſaire au bled. » Les grains ſemés en » automne ont le tems, dit-il, de former » leurs racines ; le plant pouſſe, commence » à diviſer ſes tiges ; la pluie, la neige, la » gelée qui ſe ſuccédent, lui communiquent » des ſels qui lui ſont néceſſaires ; la gelée » détruit nombre d'herbes inutiles & para» ſites qui lui nuiſent ». Eh quoi ! faut-il donc un ſi long-tems pour qu'une plante auſſi frêle que l'eſt celle du froment & du ſeigle, puiſſe étendre ſes racines ? La marſeſche, l'avoine, le bled ſarraſin, & toutes les autres plantes qui ne ſe ſement qu'au printems & même plus tard, ne font-elles pas parfaitement & en moins de cinq ſemaines, ce que nos bleds ont quelquefois bien de la peine à faire pendant les cinq premiers mois ? D'ailleurs ſi la terre qu'on veut enſemencer dans le printems avoit reçu deux bons labours avant l'hiver, comme il eſt indiſpenſable de les lui donner, les ſels qu'y dépoſeroient les neiges & les pluies ſeroient-ils perdus pour les grains qu'on y ſemeroit en Mars ? Il ſe peut bien que quelques herbes inutiles ſoient détruites par les gelées d'hiver ; mais malheureuſement ce ne ſont pas les plus nuiſibles : car nos bleds d'automne ne ſont que trop ſouvent remplis de nielle, d'yvraie, de tartarie &c. &c ; tandis qu'on n'en voit jamais dans ceux qu'on ſeme en Mars ou en Avril. Enfin M. Gouge ajoute que le froment & le ſeigle d'automne ſont plus lents dans leur progreſſion que le froment & le ſeigle de Mars. Il n'y a perſonne aſſurément qui n'en ſente la raiſon ; mais ce n'eſt pas parce qu'ils ſont, comme il l'aſſure, des *eſpeces différentes*, c'eſt que l'hiver les tient malgré eux dans l'engourdiſſement. Semez-les dans le printems, & vous verrez que cette lenteur qu'on leur reproche eſt moins l'effet de la conſtitution naturelle de ces grains que celui du tems que nous choiſiſſons mal à propos pour les répandre ſur la terre. Toute la différence qu'il y a entr'eux n'eſt donc qu'accidentelle : ce n'eſt point la nature qui la leur a imprimée, c'eſt la main, c'eſt le caprice de l'homme. Oui, prétendre que le froment & le ſeigle d'automne, le froment & le ſeigle de Mars ſont des eſpeces différentes, c'eſt comme ſi l'on diſoit que les bêtes à laine que nous tenons ſi ſoi-

(1) *Voyez les Obſervations critiques ſur le tems favorable aux enſemencemens, Journal d'Agriculture du mois de Mai 1772, pag. 92 & ſuivantes.*

gneusement renfermées, l'été comme l'hiver, dans nos bergeries où elles deviennent, par notre imprudence, les victimes de mille maux incurables, sont d'une autre espece que celles de M. d'Aubenton qui restent pendant tout l'hiver exposées au froid, aux pluies, aux neiges & ne s'en portent que mieux. J'ai peine à croire que M. de Buffon, qui a si bien étudié la nature, se soit trompé lorsqu'il a dit dans le sixième tome de son Histoire Naturelle que le bled étoit une plante qui avoit été changée par l'homme au point qu'elle n'existoit nulle part dans l'état de nature. En effet, je trouve bien dans nos prés, dans nos bois, dans nos champs les races primitives de toutes ces belles fleurs que nous cultivons avec tant de soin dans nos parterres; si elles n'ont pas tout l'embonpoint & toute la beauté de ces dernieres, il me suffit d'y reconnoître les principaux traits qui les caractérisent & les identifient: j'y trouve de même la plûpart de nos herbes potageres; mais pour ce qui est du froment & du seigle, j'ai beau les chercher parmi les plantes agrestes, je n'en découvre aucune trace. Est-ce donc que l'homme auroit réuni dans sa main tout ce qui en avoit été répandu sur la surface de la terre, ou est-ce un présent qu'il auroit reçu immédiatemant du Ciel? Ces questions sont un peu embarrassantes. M. de Buffon dit encore, dans le même endroit, que les trente races de chiens que nous connoissons ne sont encore que des variétés d'une seule & même espece, & il le prouve sans replique, en ce que tous ces chiens, quoique si différens entr'eux, produisent les uns avec les autres. Or, je demande s'il n'y a pas mille fois plus de différence entre un dogue & un bichon qu'entre un grain de froment d'automne & un grain de froment de Mars? Mais je ne m'apperçois pas, Monsieur, que j'outrepasse les bornes d'une lettre en continuant de répondre aux observations de M. Gouge: la discussion dans laquelle ce sçavant Agronome a bien voulu entrer sur une matiere aussi importante, m'honore infiniment, & personne n'est plus disposé que je le suis à rendre hommage à ses talens ainsi qu'à son zele pour le bien public. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, DE SCÉVOLLE, Secretaire du Roi.

*Argenton, en Berri, ce 26 Février 1773.*

## II.

### *Usage de l'écorce de maronnier d'Inde, ou châtaigner sauvage.*

Nous avons parlé plusieurs fois de divers usages auxquels le fruit de ce bel arbre, si long-tems inutile, peut être fructueusement employé: un sçavant Géorgiphile de Breslau qui a la bonté de s'intéresser au succès de nos Feuilles & d'y concourir, vient de nous informer qu'en Silésie où l'on tire de ce même fruit une huile, de la farine pour la colle, une poudre sternutatoire, une couleur noire, & un remede pour les chevaux, M. Henri-Guillaume Peiper prétendoit, après plusieurs expériences, avoir tiré de l'écorce de cet arbre une poudre anti-septique qui, si elle n'est pas plus forte que le quinquina, ne lui est pas du moins inférieure; en sorte qu'on pourroit fort économiquement la substituer au remede Américain. Toutes les expériences qu'il a faites avec l'un & l'autre pour en juger par des comparaisons suivies, ont eu constamment des effets pareils. Avec la décoction de l'écorce de châtaigner, on préserve, ajoute-t-il, de la pourriture les jaunes d'œuf, le sang, la viande même. Dans le cas où l'usage de cette écorce à la place du quinquina, constiperoit les malades, il n'y a, dit M. Peiper, qu'à y mêler un peu de rhubarbe.

Les Médecins de Silésie ont été priés de vérifier cette découverte dans les Hopitaux & dans les Lazarets: nous espérons que ceux de France ne seront pas moins empressés à profiter de l'avis présent & à éclairer le Public sur son utilité.

## III.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 20 Mars 1773, au Mercredi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 22 à 25 livres *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 26 l. 10 s. Le seigle, de 14 l. 5 s., 14 l. 10 s. à 15 l. l'orge, de 11, 11 livres 10 s. à 12 liv. aussi *e septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 20 Mars 1773 au Mercredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 l. 10 s. à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Mars 1773, de 56 à 57 livres; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Mars 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 721 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 ½ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Gadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Jeudi 25.* | *Vendredi 26.* | *Samedi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | . . . . . | 1360 50 . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | 292 94 . . . | 297. . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 24 Mars 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 25 | | Du Vendredi 26. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1772. | R. | Courmont, six d. mois 1772. | B. | Lempereur, six d. mois 1772. | A |
| Gautier, six dern. mois 1772. | A. | Deschapelles, *id.* | C. | Boscheron, *idem.* | B |
| Radix, *idem.* | | Nau, *idem.* | G. | Rouillard, *idem.* | C |
| Boutray, *idem.* | C. | Delagarde, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | J. | ..... | | Patu, *idem.* | J |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 27 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Mars*.

PLUSIEURS Paysans de Finlande ayant mis en valeur des terres incultes, S. M. leur a accordé la franchise de tout impôt pour 50 ans, & leur a fait distribuer avec apparat des médailles d'argent par le Magistrat du canton. Les graces que S. M. accorde sont toujours accompagnées de tout ce qui les rend précieuses & à ceux qui les reçoivent & au Public qui en prévoit les fruits.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 5 *Mars*.

La douceur du tems applanit la circulation des grains; & l'état des productions renaissantes, joint à cette circonstance, fait baisser la balance des vivres en faveur du pauvre Peuple.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 8 *Mars*.

Notre Société Patriotique tint, le 25 du mois dernier, sa premiere Séance publique. Ceux de ses Membres qui n'habitent pas cette Ville s'y rendirent avec un vif empressement. Sous la direction de M. de Carmer, Ministre d'Etat & de Justice, Fondateur & Président de la Société, elle s'occupa des réglemens auxquels ses Membres seront soumis pour tendre, par des efforts communs & concertés, au but de l'institution. M. l'Abbé de Felbiger fut nommé Directeur : on attend tout de son zele & de ses lumieres. Il fut en même tems résolu que l'Académie tiendroit une Assemblée le premier Samedi de chaque mois. Cette Société mérite vraiment le nom de *Patriotique* par l'ardeur avec laquelle elle s'applique aux objets d'utilité premiere; elle méritera celui de *Bienfaisante* par le mouvement que ses travaux commencent à donner aux causes de la prospérité publique.

Entr'autres succès, un Membre de cette Société a fait une utile découverte. Jusqu'ici on avoit cru qu'il n'y avoit que la terre de Bordeaux ou de Briançon qui fût propre à faire ces especes de moules ou de cônes dont on se sert dans les rafineries pour faire sécher les pains de sucre. D'après le rapport des Sçavans étrangers, la plûpart de nos Physiciens croyoient qu'il n'en existoit point de semblable en Silésie. Malgré ce préjugé, on a cherché & on a trouvé. Un Académicien patriotique, chargé d'examiner les différentes sortes de terres du pays, a reconnu qu'à Nimblau, village situé à trois milles de Breslau dans la nouvelle Marche, il y en avoit une qui renfermoit la même propriété que celle de France. On l'embarque sur l'Oder. Quoique cette terre soit excellente pour les pots à sucre, elle

n'eſt pas des plus faciles à tourner. On en fait des barriques qui jauniſſent dans le four, & tirent enſuite ſur le rouge quand elles ſont cuites : elles ont peu de ſolidité.

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le 5 Mars.*

S. A. R. accélere tous les jours les progrès de la révolution la plus heureuſe pour le Commerce & l'Agriculture. En exécution d'un Reſcrit du 8 Février, il a été notifié qu'à l'avenir les grains, bleds, farines, légumes, marrons, châtaignes, qui auront payé les droits d'entrée aux portes des Villes, ſeront exempts de tous droits à la ſortie &c. On prévoit bien que l'immunité ſera bientôt pleniere.

L'Académie des Géorgiphiles, dans ſon Aſſemblée du 17 Février, délivra le Prix propoſé pour l'avancement du commerce des vins de Toſcane, à M. Coſme Villifranchi, Médecin de Florence. Elle renouvella le ſujet ſuivant : *Quel ſeroit le meilleur projet d'une Ecole d'Agriculture la plus avantageuſe pour le pays ; & en même tems quel ſeroit le ſyſtême le plus utile d'éducation pour les enfans de notre campagne ?* Elle propoſa auſſi pour l'année courante ce problême : *Y a-t-il dans la Toſcane, des terreins qui reſtent perpétuellement incultes ou qu'on laiſſe ſans culture par intervalles pour leur donner du repos ſans néceſſité ? Quelles en ſont les cauſes phyſiques ou accidentelles ? Quels ſeroient les moyens de les tous aſſujettir reſpectivement à une culture quelconque, & d'en retirer plus de fruit & plus conſtamment ?*

Le 24, un vent violent fit périr dans le Port de Livourne la tartane d'Ange-Antoine Sabino de Procida, allant de Marſeille à Livourne.

Les premiers jours de Février, on reſſentit à Freſcati, Albano, & autres lieux pluſieurs ſecouſſes de tremblement de terre, ſans dommages.

### DE GENES, *le 3 Mars.*

Les banqueroutes de Londres & d'Amſterdam en ont occaſionné de conſidérables dans cette Ville.

Il eſt derniérement arrivé dans ce Port nombre de navires Anglois, Hollandois &c, chargés de grains de Sicile, de Trieſte & d'Amérique.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 15 Mars.*

La Société des Arts & Manufactures a accordé une médaille d'or au Docteur Higens qui a découvert une maniere d'imprimer les toiles.

On écrit de Pontypool, dans le Montmouthshire, qu'on a trouvé derniérement dans le voiſinage une mine de fer ſi abondante qu'une livre de minerai rend treize onces de fer pur. On écrit de Lamberhuſt que la mine de fer découverte depuis peu, près de l'Egliſe de Horſmoudon, donne un grand produit, & qu'on va y établir des forges.

Il y a divers bâtimens en croiſiere autour des Iſles de Jerſey & de Guerneſey qui, ſelon les dernieres informations, ſont les magaſins d'où viennent ces immenſes quantités de marchandiſes Françoiſes, importées par contrebande dans le Royaume.

On prétend que l'Iſle de Grenade dont nous faiſions ſi peu de cas à la concluſion de la paix eſt dans un état floriſſant, & qu'elle produit, chaque année, 26,000 tonneaux de ſucre.

Les Habitans de cette Métropole ſont dans une ſi triſte ſituation qu'ils n'ont pas de meilleur parti à prendre que d'obſerver ſtrictement le Carême pour tâcher de faire baiſſer le prix de la viande de boucherie.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE GRENOBLE, *le 14 Mars.*

Les premiers jours du mois ont été très-beaux dans cette Ville, pendant qu'il tomboit beaucoup de neige à Mont-Dauphin.

Les malheureux Habitans de la vallée de Graiſivodan, attaqués, comme en l'a dit, d'une maladie qui avoit tous les ſymptômes des fluxions de poitrine accompagnées de putridité, l'ont cruellement eux-mêmes aggravée par la maniere dont ils ſe ſont trai-

tés, avant qu'on ait pu leur envoyer des Médecins. Ils prenoient du vin, des liqueurs, de la canelle, du genievre, de l'absinthe des Alpes; ils ne se faisoient saigner qu'à l'extrémité, & lorsque la putridité caractérisoit la maladie. Tels sont les terribles dangers auxquels sont exposés ou abandonnés les Habitans des campagnes enfoncées & isolées. Le sieur Doyat, Chirurgien de la Terrasse, a sauvé presque tous les malades dont il a été chargé, en les traitant suivant les regles de l'Art.

Nous venons d'être témoins d'un acte de bienfaisance dont le récit ne sçauroit être que très-agréable. Un Négociant de Lyon, engagé dans de terribles procès que la misere ne lui permettoit pas de poursuivre, a trouvé, sans le chercher, un généreux Bienfaiteur qui, sans le connoître, & par le sentiment le plus pur d'humanité, daigne lui fournir toutes les avances qui lui sont nécessaires pour suivre sa malheureuse affaire. Lorsqu'il a voulu offrir des engagemens à son Protecteur, M. Falk, Major du Régiment de la Marck, Chevalier de l'Ordre de Mérite, lui a répondu : *si vous gagnez votre procès, vous serez mon débiteur : si vous le perdez, vous ne sçauriez l'être, vous serez plus malheureux que moi.*

### De Carantan, *le 16 Mars.*

L'ouragan que la Basse-Normandie a essuyé le 22 Février, a fait beaucoup de dégâts dans les Villes & de ravages dans les campagnes. On compte qu'il a abattu la dixième partie des pommiers. Les gros vents qui ont regné les jours suivans ont encore détruit beaucoup d'arbres. Les dommages que les maisons ont soufferts seront très-difficiles à réparer, attendu la rareté & la cherté des matériaux qui ont presque doublé de prix.

Vers la fin de Janvier, une tempête jetta sur la côte de la Hogue un navite Anglois chargé d'eu-de-vie de Barcelone. On en a recueilli plusieurs pieces. Des Particuliers ont vendu de cette eau-de-vie à 30 s. le pot. Les Officiers de l'Amirauté doivent en faire une vente.

### De Lyon, *le 18 Mars.*

Le Roi vient de régler par des *Lettres-Patentes en forme d'Edit* données à Versailles au mois de Novembre 1772, registrées en Parlement le 9 Février 1773, *l'administration des affaires de* cette *Ville.* Il est exposé dans le préambule que par les Lettres-Patentes du 31 Août 1764, S. M. avoit réglé les dépenses de la Ville de la maniere la plus économique. Lorsqu'un examen plus approfondi eût fait connoître la véritable proportion entre ses besoins & ses ressources, S. M. par de nouvelles Lettres-Patentes du 5 Mars 1767, réduisit de nouveau quelques parties des charges de la Ville, & lui concéda un nouvel octroi; l'on estima que non-seulement la recette égaleroit la dépense, mais qu'elle pourroit même la surpasser, & une caisse d'amortissement fut établie pour l'extinction des capitaux dûs par la Ville. Cependant des événemens imprévus, des dépenses forcées, une diminution considérable occasionnée dans ses revenus depuis 1767, malgré le produit nouveau, n'ont pas permis que la situation de la Ville s'améliorât. La disette de grains l'a constituée dans des pertes considérables, attendu qu'elle a tiré de l'Etranger & donné à un prix fort au dessous de celui de l'achat & des frais, les bleds nécessaires pour la subsistance des Citoyens & principalement des Ouvriers. Les mauvaises récoltes en vin pendant cinq années, & le défaut des autres consommations, suite nécessaire de la cherté des denrées de premier besoin, ont tellement diminué le produit des octrois qui forment les principaux revenus de la Ville, que le Fermier desdits octrois a été contraint de cesser le payement du prix de son bail & d'en demander la résiliation avec indemnité; de maniere que les finances de la Ville ont besoin de secours aussi étendus qu'efficaces, d'autant plus que l'avantage & la sûreté des Citoyens paroissent exiger en outre de nouvelles dépenses. S. M. a fait approfondir ces faits exposés dans les représentations des Prévôt des Marchands & Echevins : il a été reconnu que la masse des dettes de la Ville, déjà trop considérable avant cette époque, étoit progressivement augmentée; qu'elles ne pouvoient être égalées que par des augmentations de revenus considérables; qu'en rétablissant cet équilibre, il pourroit être bientôt rompu, si la Ville n'étoit en état de subvenir aux frais de subsistance extraordinaire; que cet

accroiſſement de capitaux ſollicitoit plus que jamais un accroiſſement de recette, pour parvenir à leur extinction progreſſive &c. Mais comme il n'eût pas été poſſible de prendre ſur les revenus de l'Etat tout ce qui eſt néceſſaire pour augmenter ceux de la Ville, dans une proportion ſuffiſante, S. M. s'eſt détérminée à faire contribuer, ſoit par augmentation de recettes, ſoit par diminution de dépenſes, toutes les parties ſuſceptibles de quelque amélioration &c.

( *Nous donnerons dans une autre Feuille les principaux articles de ces Lettres-Patentes* ).

## DE PARIS, *le 23 Mars.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi portant réglement pour le recouvrement de la Capitation ſur les Bourgeois & Habitans de la Ville de Paris.* Du 24 Février 1773.

Art. 1. La Déclaration du 12 Mars 1701, enſemble les Arrêts du Conſeil & Réglemens intervenus ſur le fait de la Capitation ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur &c.

Art. 2. Les Propriétaires ou principaux Locataires des maiſons qui auront laiſſé déménager les Locataires ou redevables de la capitation ſans en avoir donné avis par écrit au Receveur, un mois avant leur déménagement, ſeront contraints en leur propre & privé nom, au payement des ſommes dûes par ces Locataires, ſauf à eux à exercer leur recours contre les redevables ( ſous peine, art. 5, de payer le quadruple de la ſomme qu'auroit payée chaque Particulier non-déclaré &c. ).

Art. 3. Tous Chefs de famille, de maiſons, de Communautés, de Penſions, de Bureaux, de Manufactures &c, généralement tous ceux qui ont des perſonnes à leur charge, employées ſous eux, même ſans demeurer avec eux, fourniront à la premiere réquiſition des Prépoſés, des déclarations exactes, contenant les noms & qualités de toutes les perſonnes qui habitent leſdites maiſons, le nombre des enfans, Commis, Clercs, Garçons, Apprentifs, Domeſtiques &c.

Art. 4. Les Maîtres des hôtels, maiſons, chambres garnies &c, repréſenteront au Receveur de la Capitation, lorqu'il le requerra, le livre de Police, pour connoître les perſonnes qui y logeront &c.

Art. 6. Toutes perſonnes ayant un domicile actuel à Paris, ſeront compriſes dans les rôles des Habitans de ladite Ville, quand bien même elles ſeroient impoſées en Province ou dans les rôles particuliers, pour raiſon de terres, fiefs, châteaux, charges, emplois &c, conformément à l'art. 15 de l'Arrêt du Conſeil du 13 Décembre 1718.

Art. 7. Tous les Officiers des Troupes, qui, ne ſervant plus, ont conſervé des appointemens, ſeront impoſés à proportion de leurs facultés, ſauf à leur tenir compte des ſommes qu'ils auront payées à l'Extraordinaire des Guerres.

Art. 8. Les Domeſtiques mariés qui ſont en ſervice & occupent des logemens qui ne ſont pas à la charge de leurs Maîtres, ſeront impoſés au rôle, ſans déduction de ce que les Maîtres ſeront tenus de payer pour eux.

Art. 9. Les Marchands, Artiſans &c, qui, par eux-mêmes ou par leur femme, réuniront à leur commerce quelque profeſſion particuliere & étrangere à celle de la Communauté dont ils ſont membres, comme débit de la crême, du fruit, de l'eau-de-vie, biere, tabac, ſel, billets de loterie, marée ou poiſſon d'eau douce &c; enfin tous ceux qui, outre leur profeſſion ordinaire, exerceront emploi, commiſſion &c, dont ils retireront un produit, ſeront impoſés, pour raiſon de ces emplois, commiſſions &c, indépendamment des ſommes payables à leur Corps & Communauté.

Art. 10. Les Gardes & Jurés deſdits Corps & Communautés ſeront tenus de remettre au ſieur Lieutenant Général de Police les extraits de renonciations qui auront été faites par les Marchands, Artiſans, veuves à leurs droits dans leurs Corps.

Art. 14. A l'exception des pauvres au pain de la Paroiſſe, dont la ſituation ſera conſtatée par certificats du Curé &c; des femmes communes en biens & demeurant avec leur mari, ſans exercer aucun métier; des enfans ayant pere & mere & demeurant avec eux ou faiſant leurs études, ſans avoir acquis aucun bien & ſans exercer aucun état; & des Miniſtres des Princes étrangers, avec leurs Officiers & Domeſtiques logeant dans leurs hôtels, tous les autres Bourgeois & Habitans ſeront impoſés aux rôles.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*De la maniere de faire les brûlis. De Hirsingen, le 14 Février 1773.*

J'ai lu, Monsieur, dans vos Feuilles, tout ce qui a été dit de l'écobuage & du brûlis.

Tantôt je vois des Sçavans dicter des régles & nous promettre des succès que la nature nous refuse, tantôt ce sont de prétendus Cultivateurs qui vantent des essais qui ne réussissent pas par-tout : vos réflexions, Monsieur, & vos questions sont ce qui m'a paru de plus judicieux sur cet important objet.

Mais un pauvre Paysan confiné au coin d'une Province, feroit rire s'il osoit se mêler de ces sçavantes disputes. Si cette appréhension m'a empêché de vous communiquer ma façon d'écobuer, de conduire les brûlis, & mes pratiques sur d'autres objets d'économie rurale, le desir d'être utile l'emporte sur mon amour propre; & si mon jargon rustique fait rire, tant pis pour les rieurs.

On dit que la Physique & la Nature ont les relations les plus intimes; que l'une agit & que l'autre explique; que les Sçavans sont les Historiens de la Nature &c : si cela est, un Paysan ne concevra pas comment les Sçavans peuvent du fond de leur cabinet dicter des loix aux Cultivateurs; il croit tout bonnement que le Peintre retrace une action & qu'il ne la détermine point.

Ajoutez-y, Monsieur, des recettes peut-être mal digérées, des essais mal faits & encore plus mal observés; tout cela peut-il gagner la confiance d'un Paysan dans la tête duquel le préjugé tient la place de la raison, qui est hors d'état de faire la moindre avance, ou qui seroit dérangé par la perte de celles d'un essai manqué ?

Les Sçavans de leur côté sont indignés contre notre attachement aveugle à de mauvaises routines; ils sont surpris que nous puissions ne pas adopter leurs plans d'amélioration.

Pour faire prendre une nouvelle face au premier des Arts, il faudroit que les Sçavans fissent les expériences eux-mêmes & qu'ils les accompagnassent de leurs observations sous nos yeux, ou que nous pussions être guéris de nos préventions ou assez instruits pour examiner, à la lueur d'une bonne théorie, les opérations de la nature.

Pardon, Monsieur, je m'écarte trop de mon sujet, voici ma méthode d'écobuer & de faire les brûlis.

Je commence par bien examiner la nature du terrein, & mes procédés varient selon ses différences. Au mois d'Août ou de Septembre, je coupe les gazons en forme de quarré long de la même grandeur, je les enleve & en forme des fourneaux autour d'une quantité plus ou moins grande de bois, suivant la grandeur du fourneau ou la qualité du sol. Je laisse à ces fourneaux une bouche pour y mettre le feu, & des issues pour que la flamme ne soit pas étouffée.

Plus la terre est compacte, plus je mets de bois dans les fourneaux, pour réduire en cendre le plus de terre qu'il est possible.

Si le fonds est sablonneux ou la terre légere, je la garantis de l'incinération en couvrant de terre les fourneaux aussitôt que le feu y est bien allumé, pour que la flamme ne trouve aucune issue & que la terre ne soit point brûlée, mais seulement échauffée : je jette même le plus de terre qu'il est possible par-dessus pour qu'elle participe de la chaleur & qu'elle reçoive les sels que la fumée & la vapeur enleveroient.

Je m'éloigne de cette méthode pour me rapprocher de l'incinération à mesure que les nuances du fonds s'approchent de la terre forte.

Je laisse subsister ces fourneaux ou tas de gazons échauffés, cuits ou réduits en cendre pendant l'hiver; je laboure profondément au mois de Novembre la terre tout autour; je répéte ce labour tout de suite après les gelées : au commencement du mois d'Avril, après avoir bien hersé mon terrein, je répands la terre de mes tas par-dessus, je herse encore & j'y plante des pommes de terre. Les labours qu'on donne pendant l'été à cette plante achevent d'ameublir la terre; & la récolte de ce légume paye au quadruple & quelquefois au sextuple les frais du défrichement.

Si c'est pour renouveller un pré ou en faire un, après avoir tiré les pommes de terre, je donne un labour profond au mois de Novembre à mon terrein, je laboure en-

core au printems, je herſe beaucoup & y ſeme l'herbe la plus propre au ſol. Si c'eſt pour reſter en champ, après avoir tiré les pommes de terre, je fais labourer, je ſeme de l'épeaute, ou ſi la ſaiſon eſt trop avancée, je laboure & y ſeme de l'orge au printems.

Voilà, Monſieur la méthode de laquelle je me ſuis toujours bien trouvé : ſi les protecteurs de l'incinération & ſes ennemis la liſoient ſans prévention, je penſe, d'après ma phyſique ruſtique, qu'ils pourroient facilement s'accorder en cherchant à diviſer les terres compactes par la cendre & à conſerver des ſucs aux terres légeres. Si je me trompe, jettez ma lettre au feu. Pardonnez-moi la peine que je vous ai cauſée par la lecture de ce grimoire, & recevez avec bonté l'hommage de la plus haute eſtime que vous inſpirez à tous ceux qui liſent vos Feuilles. *Signé*, Un Payſan, Membre de la Société de Berne.

N. *Nous prions le reſpectable Auteur de cette Lettre d'agréer le témoignage public de notre eſtime, en attendant que nos occupations nous permettent de le ſatisfaire en particulier ſur des objets qui ne doivent lui laiſſer aucune ſorte d'inquiétude.*

## II.

*Eclairciſſemens concernant l'orge-riz, le riz ſec &c. De Laon, le 27 Février 1773.*

MONSIEUR,

Dans votre Journal de Décembre dernier, où vous faites l'analyſe du 29e. tome des Lettres Edifiantes, p. 188, vous ſoupçonnez qu'il y a quelque rapport entre le riz ſec du Tonquin dont vous venez de parler, & l'orge-riz, orge de Sibérie, orge du Pérou, orge d'Aſie dont vous avez fréquemment parlé dans vos Gazettes, & vous ajoutez qu'il ne ſeroit pas hors de propos que les perſonnes qui peuvent être à portée de vérifier ce ſoupçon, fiſſent la comparaiſon des deux ſortes de grains.

Je crois pouvoir vous donner quelque ſatisfaction : j'ai planté de l'un & de l'autre, quoiqu'avec différens ſuccès : j'ai fait pluſieurs expériences ſur l'orge-riz, & quoique je n'aye point réuſſi dans toutes mes opérations, je n'en ſuis pas moins perſuadé que c'eſt un vrai riz, & que nous en pouvons tirer un auſſi bon parti que de celui des Indes. Peut-être que le récit de toutes mes expériences fera plaiſir à ceux qui voudront cultiver ce grain.

Au mois de Mai 1771, ayant obtenu 60 grains de cet orge-riz, je les plantai ſur une planche de mon jardin à 8 pouces les uns des autres ; ils vinrent à merveille, tallerent beaucoup, & au mois de Septembre ils me rendirent deux livres de grains à ſeize onces.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'on fixât un nom unique à ce grain. Je l'appellerois volontiers orge-riz, 1°. parce que ſes feuilles, ſa tige & ſon épi reſſemblent parfaitement à ceux de l'orge de la grande eſpece, qu'on appelle en quelques lieux eſcourgeon, & que l'on ſeme avant l'hiver ; ſa feuille eſt longue, large de dix lignes, ſa tige groſſe, ſon épi a quatre côtes, armé de barbillons, chaque grain a le ſien. 2°. Parce que ſon grain eſt auſſi dur que celui des Indes ; ſa farine eſt ſerrée & compacte, & je lui trouve toutes les qualités du riz. Ce grain eſt dans une capſule qui s'en ſépare très-aiſément ; il eſt long, pointu des deux bouts ; ſa farine eſt enveloppée d'une pellicule très-mince & très-adhérente, & il n'eſt queſtion que de trouver le moyen de la ſéparer de la farine pour en faire un vrai riz.

Une dixaine de grains qui, quand je fis la récolte, tomberent par haſard ſur le bord de l'allée, leverent & tallerent avant l'hiver. Je les laiſſai, ils vinrent très-bien, & furent mûrs en Juillet ſuivant. On voit par-là que ce grain peut être ſemé heureuſement avant & après l'hiver. Mais je crois qu'il vaut mieux le ſemer en Mars, pour n'être point tant expoſé aux inſultes des inſectes & des mauvais tems. Je crois même que quoiqu'il réuſſiſſe étant ſemé en Mai, il vaut mieux le ſemer en Mars : étant ſemé en Mai, il n'eſt mûr qu'en Septembre ; ſe trouvant alors le ſeul grain ſur terre, il devient la proie de tous les oiſeaux : en le ſemant en Mars, il mûrit en Juillet.

C'eſt ce que j'éprouvai l'année ſuivante 1772. Au commencement de Mars, je ſemai mes deux livres fort clair, & j'en occupai dix verges de terre. Cette terre eſt fort maigre, c'eſt un ſable jaune, ſec, & où depuis plus de vingt ans je n'ai mis du fumier qu'une fois, il y a bien dix ans. Il eſt vrai que, par le défaut de ma terre, le

plant se trouva clair, mais il talla beaucoup, devint fort haut, & me rendit, en Juillet, 180 livres de grains. On voit, par cet exposé, que ce grain n'exige pas les meilleures terres, qu'il veut être semé clair, & qu'il rend beaucoup. Je crois que trois livres suffiroient abondamment pour dix verges.

Je viens maintenant aux expériences que j'ai faites sur le grain même, pour sçavoir quel usage on pourroit en faire. J'en ai fait cuire dans l'eau comme des pois; il a gonflé & ouvert ses deux lobes sans quitter sa pellicule, la farine est demeurée compacte sans se fondre, l'eau même n'a point épaissi, seulement elle s'est un peu brouillée. Je l'ai fait préparer comme du riz, mais il ne fut pas possible d'en manger, parce que la pellicule qui y étoit restée lui donnoit un goût fort, un goût de paille très-désagréable.

Je crus depuis avoir trouvé le moyen de lui ôter sa pellicule : ayant lu dans quelques Voyageurs, que dans l'Inde, pour blanchir le riz, on le pile dans un mortier de bois : après l'avoir fait cuire légérement, & ensuite sécher, je l'ai essayé; mais l'ayant examiné, après l'avoir pilé un quart d'heure, je ne vis point que la pellicule se détachât, seulement les bouts étoient cassés, les grains s'arrondissoient, quelques-uns étoient rompus par le milieu, la pellicule prenoit une couleur plus claire. Je pensai qu'il falloit ainsi user cette pellicule dans le mortier à force de frottemens; mais cette opération me paroissant trop longue, je l'abandonnai : peut-être un autre plus patient que moi pourra-t-il y réussir; peut-être manque-t-il à mon opération quelque circonstance que j'ignore; car il ne doit point être plus difficile de blanchir ce grain que le riz de Malabar qui, outre sa capsule de paille, est encore couvert d'une peau rouge très-adhérente.

J'ai fait moudre de ce grain, j'en ai fait faire du pain; il a très-bien levé avec un peu de levain de pâte de froment. Le pain étoit aussi blanc que celui de froment, mais plus compact & d'un goût fort, pareil à celui que j'avois fait cuire & apprêter; j'en ai mêlé avec de la farine de froment en petite quantité, & le pain a conservé le même goût, quoique moins fort. Ce goût vient de la pellicule qui ne se détache pas comme celle du froment. Le froment, sous la meule, se réduit en poudre fine & douce; sa pellicule se détache en portion assez considérable, & se sépare de la farine au bluteau; mais la pellicule de ce grain se réduit en farine qui, pour cela, n'est ni fine ni douce, mais par grains & rude au tact; ce qui fait que le pain est aussi rude & piquant à la bouche : il ne fait point de son : ce qui reste dans le tamis est une grosse farine mêlée des plus grosses portions de la pellicule. J'ai fait manger de ce pain à quelques personnes de la campagne qui l'ont trouvé bon pour elles, & qui m'ont demandé du grain pour semer; je leur en ai donné, & tant que j'en aurai, j'en distribuerai à tous ceux qui en voudront. Je crois qu'il sera bientôt commun dans ce canton; il produit très-abondamment, il n'exige pas beaucoup d'attention ni les meilleures terres, & je suis persuadé que si nous trouvons le moyen de le blanchir (ce qui n'est point impossible), il nous fera plus de profit que celui du Tonquin qui est bien plus petit, & qui a peine à s'acclimater en France; car j'en ai aussi planté & il n'a point levé. M. Bertin en envoya, l'année derniere, à notre Bureau d'Agriculture quelques centaines de grains du riz sec & long de Malabar que M. de Reine distribue. J'en eus pour ma part cinquante grains; j'en ai planté le 10 Mars, le 16 Mai & le 1 Juillet, & rien n'a levé. M. Gouges, Secretaire de notre Bureau d'Agriculture, en a planté de même, & un seul grain a produit de l'herbe. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, POIRET, Chanoine de S. Jean, Associé au Bureau d'Agriculture de Laon.

## III.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 17 Mars 1773, au Samedi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 livres *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 26 l. 10 s. Le seigle, de 14, 14 liv. 15 s. à 15 liv. l'orge, de 11 l. 5 s., 11 l. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 17 Mars 1773 au Samedi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 l. 10 s., 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Mars 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Mars 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Lundi 22.* | *Mardi 23.* | *Mercredi 24.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1365 . . . . | 1365 . . . . | 1365 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 865 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 171 . . . . | 171 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 55. . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 291 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 20 Mars 1773 | | Du Lundi 22. | | Du Mardi 23. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | C. | Creuzé, six prem. mois 1772. | A. | Viellard, six dern. mois 1772. | A. |
| Gossey, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | C. | Cauchy, *idem.* | C. |
| Delarue pere, *id.* | E. | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | F. |
| Caron, *idem.* | | Certain, *idem.* | D. | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 20 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 18 *Février.*

LA Société Impériale d'Economie de cette Ville, pour se conformer aux vues de S. M., avoit invité les Sçavans à lui envoyer des Mémoires sur le climat, le sol, les eaux, les mines, les forêts des cantons qu'ils habitent. Son zele a été vivement secondé. De toutes les Provinces, il est arrivé des instructions & des dissertations intéressantes dont la publication successive opérera sans doute d'heureux effets; car c'est pour faire le bien qu'on cherche à connoître celui que l'on peut faire. Plusieurs Provinces doivent leur salut & leur richesse au courage avec lequel la Députation de cette Société Patriotique s'est opposée au vœu du Sénat contre la sortie des grains dont elles étoient remplies sans avoir de débouché. C'est sur les représentations de ces Citoyens éclairés que S. M. s'est déterminée à ouvrir le Port d'Archangel où les grains sont arrivés en abondance par la Dwina pour se répandre dans les Etats étrangers, l'Allemagne, la Hollande &c. Ce commerce a sauvé & vivifié une partie de l'Empire.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 24 *Février.*

La Société Patriotique avoit promis des récompenses à ceux des Habitans de la Bothnie occidentale qui, dans le courant de 1772, auroient fait les récoltes les plus abondantes en pommes de terre. M. le Baron de Koten, Gouverneur de cette Province, donna avis que ce fruit y manquoit totalement. Par les soins de la Chambre des Finances, le pays en a reçu plusieurs tonnes. En conséquence la Société a renouvellé ses encouragemens pour l'année courante. Elle s'engage à donner dix onces d'argent au Paysan ou au Soldat qui aura recueilli dans la Bothnie occidentale la plus grande quantité de pommes de terre, dix tonnes au moins; cinq onces à celui qui, après celui-là, en aura fait la meilleure récolte (au moins de cinq tonnes); deux onces & demie au troisième qui aura recueilli au moins deux tonnes & demie; & suivant les circonstances, une médaille d'argent ou deux au quatrième. Pour obtenir ces Prix, on est obligé de ne pas diminuer son ancienne culture; en sorte que si l'on cultive les pommes de terre dans un champ en valeur, il faudra défricher un terrein nouveau de même étendue.

La débacle des glaces a retardé les secours destinés pour nos pauvres Provinces septentrionales.

Il y a eu derniérement plusieurs naufrages sur les côtes de la Suede; ils ont coûté la vie à beaucoup de personnes.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 25 *Février.*

Les changemens projettés à l'égard de



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

la Banque d'octroi n'auront pas lieu.

On ne sçait qu'augurer du silence qui se garde par rapport aux contre-coups des banqueroutes de Hollande & d'Angleterre sur notre commerce : on craint de l'interpréter.

## ALLEMAGNE.

### De Cuxhaven, *le 25 Février.*

Il est déjà arrivé dans notre Port plusieurs vaisseaux. Il est fort rare que la navigation soit libre dans cette saison. Le Nord, à l'exception de quelques gelées très-fortes mais courtes, n'a presque point eu d'hiver.

### De Vienne, *le 27 Février.*

Par une Ordonnance du 12, il a été défendu de faire entrer dans la Hongrie, la Transylvanie, le Bannat de Témeswar, du café des Indes occidentales & autres denrées assujetties à des droits, telles que le cacao, le gingembre, le poivre, le chocolat, le thé, de l'étranger, à moins que ces denrées n'ayent été visitées dans la Douane de quelqu'un des Ports désignés, à sçavoir, Fioume, Trieste, Carlestadt, Spettau, Raz-Canischa, & Redelitz. Après qu'elles auront passé par ces canaux de finance, elles auront la liberté d'aller, par circuit, chercher les Consommateurs.

Il a été donné des ordres pour qu'on dresse, dans les Etats Héréditaires, des listes exactes des hommes, des femmes, des filles nubiles sur-tout &c. L'objet de ce dénombrement est d'encourager la population ; ce qui est agréable aux Agriculteurs qui sçavent que la population ne peut être efficacement encouragée que par la protection & l'accroissement des subsistances.

### De Voigtsberg, *le 27 Février.*

La culture du trefle de Franconie est dans ce pays (le Voigtland) assez généralement préférée à celle du trefle d'Espagne qu'on avoit tiré de Flandres. Un Cultivateur, riche en bestiaux, a essayé de former des prairies artificielles avec ce dernier & autres plantes ; il n'a pas réussi : d'où l'on conclud, car on aime à conclure pour n'avoir pas la peine de douter, que le terrein du pays n'est pas favorable à cette culture. Cependant quelques tentatives dans quelques champs ne font pas une regle générale.

### De Francfort, *le 7 Mars.*

M. le Chanoine Brand, de la Société Electorale de Baviere, de tous les nouveaux établissemens de ce pays le plus utile, continue avec succès à Bonn ses *Annonces Géorgiques & Mercantiles*, en Langue Allemande. Il s'attache sur-tout à appliquer ses instructions au pays où il écrit. Nous aruons occasion de faire connoître le mérite de ces Feuilles.

## ITALIE.

### De Trieste, *le 23 Février.*

Nous attendons toujours des grains & autres denrées de Sicile ; mais il n'en arrive pas. Les tems sont fort contraires à la navigation, & les bruits ou les craintes publiques au commerce. Cependant il vient ici beaucoup de barques. L'année derniere, il est entré 6420 bâtimens de toute grandeur, y compris les bateaux de Pêcheurs ; il en est sorti à peu près le même nombre.

### De Florence, *le 25 Février.*

On apprend tous les jours de nouveaux désastres causés par l'ouragan du 2. A Sinigaglia, les côtes ont été couvertes de voiles, de mâts, & autres agrez : on présume qu'ils appartenoient à des navires Hollandois & Anglois. Dans la célebre forêt de pins de Ravenne, plus de trois cens arbres ont été déracinés ; il a péri une grande quantité de bétail.

On mande de Rome qu'après quelques jours d'un froid excessif, le tems s'est fort adouci, & la fonte des neiges a fait déborder le Tibre.

On écrit de Venise que l'Excellentissime Inquisiteur sur les bleds a prorogé pour quatre mois, c'est-à-dire jusqu'au 11 Juin, la libre & franche introduction des grains étrangers dans les Ports de la Capitale. On ajoute que l'Excellentissime Inquisiteur sur les ors & monnoies, a défendu la circulation de toute espece de monnoie de veillon étrangere.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 7 Mars.*

La Compagnie des Indes, après de vives contradictions, a agréé le 1 du courant à la pluralité des voix les propositions suivantes.

A la demande de l'emprunt de 1,500,000 liv. st., la Compagnie, pour manifester le desir qu'elle a de mériter l'assistance du Parlement, ajoutera qu'elle ne donnera que 6 pour 100 de dividende jusqu'à ce que l'emprunt soit réduit à 750,000 l.; & 8 à cette époque : qu'après le remboursement de l'emprunt, le surplus des profits en sus du dividende de 8 pour 100 sera employé à l'acquittement des dettes consistant en obligations autorisées, jusqu'à ce que cette sorte de dettes soit réduite à 1,500,000 l., époque où le surplus sera également partagé entre le Gouvernement & la Compagnie : que la Compagnie sera déchargée de l'intérêt onéreux pour le défaut de payement des sommes dûes à l'Etat, en vertu des Actes du Parlement pour la réduction des droits sur le thé & la charge annuelle de 400,000 liv. : qu'elle remettra tous les ans au Parlement des copies authentiques de tous les comptes des revenus territoriaux & frais de perception & d'établissemens du Bengale : qu'elle aura la permission d'exporter du thé pour l'Amérique avec exemption de tout droit : qu'elle remettra tous les ans au Parlement l'état de ses ventes, de ses charges, de ses marchandises, de ses dettes actives & passives : que les arrhes payées par les Acquéreurs du thé bohe sur le pied de 2 liv. par caisse, seront portées à 4 livres : que les Lords de la Trésorerie seront autorisés à lui accorder, sur sa réquisition, la liberté d'exporter toute quantité quelconque de thé exempte de tout droit, & qu'elle sera tenue d'en garder dans ses magasins une quantité suffisante pour la consommation nationale de dix-huit mois : qu'elle demande au Parlement la permission de chercher à l'avenir & de proposer tous les réglemens qu'elle jugera les plus propres au succès de ses affaires & à la bonne administration de la Justice dans l'Inde.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 7 Mars.*

Les Directeurs de la Compagnie Royale d'Afrique, avant d'avoir reçu les écritures des Comptoirs en Barbarie, nécessaires pour arrêter le bilan de 1772, & après l'examen des livres faits ici, ont reconnu que la situation des affaires de la Compagnie permettoit de faire une répartition de profits. Ils ont demandé au Ministere son agrément pour délibérer à cet effet, afin de faire connoître au plûtôt aux Actionnaires l'heureux succès de leurs opérations. Le Ministere les y ayant autorisés par une lettre du 15 Février, il a été délibéré dans l'Assemblée du 26 du même mois que conformément à l'article 6 de l'Edit de création, il seroit reparti 300,000 liv. de profits, c'est-à-dire, 250 liv. pour chacune des 1200 actions de 1000 l. La répartition commencera le 1er. Mai. Les Actionnaires présenteront au Bureau de la Compagnie leurs actions avec déclaration au dos qu'ils ont reçu 250 l. pour la répartition énoncée, & reprendront leurs actions. Pour la décharge du Caissier, M. Pierre-Paul Remuzat, ils remettront un acquit. Les Actionnaires de Paris ou des environs s'adresseront à M. Rostany, chargé des affaires de la Compagnie dans cette Capitale.

### De Grenoble, *le 9 Mars.*

Les principes exposés dans le N°. 17 de la Gazette, concernant les dixmes insolites, sont ceux de la Jurisprudence que suit le Parlement du Dauphiné où l'on ne connoît que les dixmes du bled, du seigle, de l'orge, de l'avoine & du vin. Quant aux autres especes de productions, la dixme n'est admise que quand la Coutume la rend solite. Comme dans cette Province, les mêmes terres peuvent produire plusieurs récoltes (par exemple, les vignes en hautins, du bled & du vin), si la dixme du vin n'est pas solite, les Décimateurs ne perçoivent que celle du bled ; & lorsqu'ils ont voulu demander celle du vin, leurs prétentions ont été rejettées. La dixme est une charge

aſſez onéreuſe aux Cultivateurs pour que, loin de lui donner de l'extenſion, on la renferme rigoureuſement dans les limites que les Loix, la Juriſprudence & l'uſage ont marquées.

Depuis le mois de Décembre il regne des maladies épidémiques dans la vallée de Graiſivodan. M. l'Intendant, attentif à ſecourir les malheureux, y a envoyé des Médecins. On eſpere que par leur ſecours & à la faveur du beau tems, le mal s'arrêtera. Les Payſans ont été mal nourris ces dernieres années; l'augmentation de leurs journées n'a pas été proportionnée au haut prix des ſubſiſtances; enfin l'intempérie des ſaiſons a eu de malignes influences.

### De Cherbourg, *le* 10 *Mars.*

Le Mardi 22 du courant, il ſera procédé, entre neuf & dix heures du matin, proche la maiſon de M. le Bourſier, en la Paroiſſe d'Anneville, dépendante de l'Amirauté de Coutances, Baſſe-Normandie, aux Dunes proche la mer & ailleurs, à la vente du bois de gaillac & bois à peinture & à teinture, provenu de la cargaiſon de la goëlette Angloiſe, le *Polly*, qui a échoué, le mois de Janvier dernier, en ladite Paroiſſe d'Anneville.

### De Poitiers, *le* 11 *Mars.*

Le navire, *l'Eléonore*, de Nantes, de 300 tonneaux, Capitaine Soliman, revenant du Port-au-Prince, a fait naufrage le 29 Février, à la côte de la Tranche, Bas-Poitou. Toute la cargaiſon eſt perdue: il a péri 23 perſonnes, il s'en eſt ſauvé 15.

On mande de Civray qu'un domeſtique du château de Lairé s'étant malheureuſement noyé dans la Charente, le Seigneur du château ne put jamais obtenir des gens à portée de ſecourir cet infortuné qu'ils cherchaſſent ſon corps, ſans y être autoriſés par la Juſtice. Le Seigneur alla lui même à cheval avertir les Officiers de Civray qui ſe rendirent auſſi-tôt ſur le lieu, accompagnés de deux Chirurgiens. Ils firent pêcher le cadavre, qu'on eut bien-tôt trouvé: il étoit trop tard: en vain on lui adminiſtra les ſecours indiqués dans les inſtructions publiées par l'ordre de M. l'Intendant; on ne put parvenir à le rappeller à la vie. Il eſt très-vraiſemblable qu'on l'auroit ſauvé, ſi les Payſans avoient travaillé à le retirer de l'eau auſſi-tôt qu'ils y avoient été exhortés. Les Officiers de Juſtice, eux-mêmes, ne peuvent parvenir à détruire leurs préjugés funeſtes. Comment vaincre une ſi déplorable obſtination? Il faut promettre, par des Ordonnances affichées aux portes de toutes les Egliſes & dans tous les lieux fréquentés, des récompenſes pécuniaires pour ceux qui, ſans attendre l'aſſiſtance de la Juſtice, contribueront, les premiers, à ſauver les noyés; à ces récompenſes, il faut ajouter des honneurs, comme des places diſtinguées dans les Egliſes & dans les Aſſemblées des Communautés, des médailles marquées au ſigne de la bienfaiſance pour être portées à la boutonniere, en un mot, des prérogatives flatteuſes pour ceux qui en ſont décorés, ſans être onéreuſes pour ceux qui les admirent. Un ſeul exemple de cette nature convertira certainement un canton. Honorons la vertu; c'eſt-là l'inſtruction la plus efficace que nous puiſſions donner.

### De Tours *le* 12 *Mars.*

On remarque que les gens de la campagne en qui l'on reconnoit une ſagacité ſinguliere ſur tout ce qui touche d'aſſez près leur intérêt particulier, ſemblent être d'une ignorance invincible dans tout ce qui concerne l'intérêt général & ſes rapports avec le leur, quelques efforts que l'on faſſe pour leur démontrer cette liaiſon. Le mal vient de loin. Autant que les autres claſſes s'étoient détachées des Payſans, autant les Payſans s'étoient détachés des autres claſſes. Négligés, mépriſés, & foulés, ils s'étoient concentrés en eux-mêmes. Comme on ne leur laiſſoit pour reſſource que leur intelligence, ils l'aiguiſoient; & plus leur ſphere étoit bornée, plus elle paroiſſoit perçante. Ce que les peres tranſmettent le plus ſûrement à leurs enfans, c'eſt leur *eſprit*, je veux dire, leurs opinions ou préjugés d'état & de conduite relative. Pour diſſiper ces préjugés, il faut des générations. Les gens de la campagne, plus éloignés de la lumiere que les autres, ſont les derniers à s'éclairer.

Quoiqu'il en ſoit, c'eſt à leur indifférence réelle ou prétendue pour l'intérêt général, à l'inconſéquence qui l'accompagne, à la négligence qui en eſt la ſuite, qu'on attribue des malheurs récemment arrivés dans notre voiſinage. On dit qu'un Payſan des environs de la petite Ville de Loches ſituée à dix lieues au midi de la Ville de Tours, avoit un cochon, devenu enragé, on ne ſçait par quel accident : il l'a tué ; mais au lieu de l'enterrer profondément, il l'a traîné fort loin de ſa maiſon & laiſſé à la voierie. L'animal a été dévoré par des loups qui, vraiſemblablement attaqués de la rage, ont exercé un carnage affreux aux environs de Loches, à trois ou quatre lieues à la ronde. Plus de ſoixante perſonnes de l'un & l'autre ſexes ont éprouvé la furie de ces animaux. Les unes ont été étranglées, les autres mutilées ; & il y en a environ 40 dans un état preſque déſeſpéré. Une grande quantité de bétail a ſubi le même ſort.

On a fait derniérement une chaſſe générale à laquelle il s'eſt trouvé environ ſix mille hommes armés. Mais ſur cinq à ſix lieues de pays, ils n'ont pas été aſſez heureux pour rencontrer dans toutes leurs battues un ſeul loup. On ignore de quel côté, ces bêtes ſe ſeront retirées. Depuis ce tems-là, les ravages ont ceſſé ; d'où l'on préſume qu'elles auront péri dans des accès de rage ou des bleſſures qu'elles auront reçues dans les combats particuliers, ou que leur fougue les aura emportées beaucoup plus loin que la chaſſe ne s'eſt étendue ; ce qu'il ſeroit important de faire annoncer dans les Papiers publics, ſi l'on parvient à le découvrir.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*II^e. Réponſe aux Queſtions propoſées dans le N°. 14 de la Gazette.* (Voy. la premiere Réponſe N°. 18).

Monsieur,

.....

.....

Quant à la premiere Queſtion, les loix ſont ſi préciſes qu'il n'eſt pas poſſible que l'on puiſſe ſérieuſement regarder comme effet de change le billet dont vous avez donné copie ; car la qualité eſſentielle d'un billet de change, eſt d'être fait pour raiſons de lettre de change qu'une perſonne a fournie ou qu'elle promet de fournir : ainſi ce n'eſt que la *cauſe* qui en fait l'eſſence ; car un billet où cette condition n'eſt point ſtipulée, eſt un ſimple billet ou promeſſe, & ne peut être décidément réputé billet de change, conformément à l'Ordonnance du mois de Mars 1673, le Code & la Juriſprudence du Commerce ſur lequel les Juges doivent régler leurs jugemens. Cette Ordonnance porte expreſſément, titre 5, art. 27, qu'aucun billet ne ſera réputé billet de change, ſi ce n'eſt pour lettres de change fournies ou qui le devront être.

Il ne ſuffit même pas qu'un billet de change porte ſeulement pour lettres de change fournies ; il faut qu'il faſſe mention préciſe ſur qui elles ont été tirées, à qui elles ſont payables, en quel tems, par qui & de quelle maniere la valeur en a été donnée, en argent, marchandiſes ou autres effets ; le tout à peine de nullité du billet. C'eſt-à-dire, que le billet ne ſera pas nul de plein droit ; mais il ſera aſſimilé avec les billets ſimples qui n'ont la contrainte par corps que de Négociant à Négociant, à la différence des billets de change qui l'ont contre toutes perſonnes indiſtinctement.

Cela eſt encore conforme à l'Ordonnance de 1673, tit. 5, art. 28, qui veut que les billets pour lettres de change fournies faſſent mention de celui ſur qui elles auront été tirées, qui en aura payé la valeur, & ſi le payement en a été fait en deniers, marchandiſes ou au autres effets, à peine de nullité.

Le célebre Savary, l'Arbitre des différends des Négocians de ſon tems, conſulté pour la rédaction de l'Ordonnance de 1673, dans ſon *Parfait Négociant*, tom. 1, p. 29, en interprétant l'art. 28 du tit. 5 de cette Ordonnance, dit : qu'il ne ſuffit même pas qu'un billet de change en ait toutes les formes pour prétendre au privilege, il faut auſſi qu'il ſoit conforme à la vérité, qu'il n'y ait point de ſimulation ni de fiction ; c'eſt-à dire, que les lettres de change ayent été réellement fournies, ou que la perſonne qui les doit fournir ſoit de qualité à pouvoir le faire, telles que celles déclarées dans le

billet ; car si véritablement les lettres de change exprimées dans le billet n'ont pas été fournies, si celui qui a fait le billet pour lettres de change à fournir n'est pas de qualité à le pouvoir faire pour le lieu qui sera mentionné où elles devront être payables, ces billets n'auroient pas le privilege de la contrainte par corps ; la réalité de la créance ne pourroit pas la donner.

De l'Ordonnance du Commerce & du sentiment de Savary, il résulte donc :

1°. Point de billets de change, si ce n'est pour lettres de change fournies ou à fournir.

2°. Point de billets de change pour lettres fournies sans expression sur qui elles sont tirées, à qui elles sont payables, & de quelle maniere la valeur en est déclarée.

3°. Point de billets de change pour lettres à fournir, sans expression du lieu où elles devront être tirées, quand elles devront être payables, & de quelle maniere la valeur en a été payée.

4°. Point de billets de change, si les débiteurs ne sont pas de qualité à faire la négociation y mentionnée, & si elle n'est pas véritable.

Je pense donc, Monsieur, d'après les loix, que le billet qui donne lieu à cette question n'a aucune des formes & qualités qu'exige un billet de change, & qu'il n'est véritablement qu'un simple billet à domicile. Ces billets sont effectivement bien multipliés dans le commerce, & le payement en est fort incertain ; mais il n'oblige en aucune façon la personne du domicile élu, puisque c'est presque toujours un service qu'elle rend gratuitement.

Je crois inutile, Monsieur, de répondre aux autres points de cette question, n'ayant été proposée que dans le cas où l'on auroit décidé que le billet fût un vrai billet de change.

Quant à la forme du billet qui fait la 2e. question, il est certain que le billet est payable fin Février fixe ; je n'imagine même pas que le créeur de ce billet se soit avisé d'en refuser le payement à cette échéance : l'auroit-il fait ? il y a la même certitude qu'il succombera au Jugement.

N'étant en aucune façon parlé d'usances dans ce billet, je ne conçois pas comment & pourquoi ce Créeur en argumente pour en fixer l'échéance. Ce billet est fait valeur reçue en marchandises ; il doit donc être soumis à l'usage constant où l'on est à Paris de ne donner qu'un mois de grace ou d'honneur aux billets conçus en cette valeur, soit que les mois ayent plus ou moins de jours. C'est ce que veut l'Ordonnance de 1673, tit. 5, art. 31, qui ordonne que les poursuites des billets valeur en marchandises se fassent dans les trois mois, & que les délais soient comptés du lendemain de l'échéance, icelui compris. Dans ces trois mois, l'Ordonnance comprend le mois de grace & ne parle point d'usance qu'à l'art. 5 du tit. 5 qu'elle a fixée à 30 jours. Donc ce billet est à assimiler à ceux dont parle l'art. 31 de l'Ordonnance de 1673, puisqu'il en a toute la forme. Jamais l'usance ne déterminera l'échéance d'un billet, particuliérement lorsque ce mot sera resté dans la plume. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, DE LA CROIX, Négociant à Amiens, 2 Mars.

Nous avons reçu de M. Rogue, Procureur au Consulat d'Angers, une 3e. Réponse à ces Questions. Comme le papier avoit souffert quelque altération, nous prions l'Auteur de vouloir bien prendre la peine de nous en envoyer une seconde copie. Son opinion sur la premiere Question est conforme à celle de M. de la Croix, & contraire à la premiere Réponse du N°. 18.

## II.

*Réponse aux Questions concernant les faisans.*

Dans le N°. 17 de la Gazette, article de Vitry-le-François, un Particulier qui s'occupe à faire couver des faisans de la Chine, expose qu'il a souvent le chagrin de voir le petit faisandeau tout formé mourir dans la coquille. Pour amollir cette enveloppe trop dure, il a fait tremper l'œuf dans l'eau : la tentative a été inutile & il desireroit connoître quelque moyen plus efficace.

Sur cet exposé, j'observerai que la dureté de la coquille peut n'être pas la seule cause de la mort du poussin ; le défaut de chaleur dans l'incubation doit produire le même effet : ainsi je demande ;

Lorsqu'on a rompu l'œuf, le fœtus a-t-il été trouvé nageant dans une eau glaireuse & corrompue ? Dès-lors il seroit constant qu'il faudroit s'en prendre au défaut de chaleur qui n'auroit pas été suffisante pour atténuer & volatiliser ce résidu de liquide dont la putréfaction a infecté l'embryon.

Si au contraire l'œuf s'eſt trouvé ne contenir que le petit oiſeau avec très-peu ou point de liqueur, ſa mort doit être attribuée aux obſtacles qu'il a rencontrés pour ſortir. Les murs de ſa priſon ſe ſont trouvés trop forts ou, ce qui eſt la même choſe, il étoit trop foible pour les rompre. Dans ce cas, je ſoupçonne encore que le défaut de chaleur a beaucoup de part à cet accident. Nos animaux domeſtiques François, & même les originaires Chinois, expatriés depuis quelques générations, n'ont pas le tempérament auſſi chaud que les meres nées à la Chine. Leur incubation par conſéquent ne communique pas avec autant d'abondance & de vivacité ce feu vital qui ſubtiliſe les humeurs, exalte les eſprits, & donne au fœtus cette vigueur, cette activité dont il a beſoin ſur-tout pour rompre les murs de ſon cachot.

Il faut donc ſuppléer au degré de chaleur, & même affoiblir, s'il eſt poſſible, la réſiſtance de la coquille.

Pour augmenter la chaleur & la graduer au thermometre, rien de plus facile depuis que nous ſçavons pluſieurs méthodes pour faire couver ſans recourir à l'incubation des oiſeaux. On pourroit encore le faire, en choiſiſſant pour l'incubation les oiſeaux les plus chauds, en les plumant un peu ſous le ventre avant que de les mettre ſur la couvée, & de plus, en plaçant leur nid dans un atmoſphere très-chaud, mais d'une chaleur ſéche.

Pour amolir la coquille, voici un expedient qui peut réuſſir.

Si on plonge un œuf dans le vinaigre, en 12 heures environ la coque ſe diſſout entiérement, ſans que la taye ou pellicule qui enveloppe la ſubſtance de l'œuf ſoit endommagée ni ſenſiblement pénétrée. Si le vinaigre eſt tempéré par l'eau, ou bien ſi l'œuf n'y ſéjourne pas ſi long-tems, la coquille ſera ſeulement affoiblie & ſes pores naturels auront été élargis. Conſéquemment la tranſpiration ſera plus aiſée & la coquille plus facile à percer ; on aura donc obtenu ce que nous cherchons.

Mais ne riſquons rien. Pour ne pas perdre des œufs de faiſan, il faut en prendre quelques uns d'oie, poule, dinde, canard, ou de tout autre oiſeau dont les œufs ont plus d'affinité pour l'épaiſſeur avec ceux des faiſans de la Chine, les mettre dans le vinaigre, les faire couver enſuite à l'ordinaire, & l'on ſçaura bientôt ſi le germe a ſouffert. Ceux des poules que j'ai mis à l'épreuve ont été environ 7 à 8 heures dans le vinaigre pur pour y perdre la moitié de leur épaiſſeur, & ſe trouvoient encore aſſez fermes pour ſupporter l'incubation ; mais après 12 heures, ils étoient déjà trop tendres & plioient ſous le doigt. Dans le vinaigre tempéré avec moitié d'eau, ils étoient aſſez fermes après 12 heures. Les uns & les autres avoient été nettoyés quatre fois de cette pellicule qui ſe forme deſſus & qui n'eſt qu'un composé de vinaigre & de coquille d'œuf qui produiſent un enduit dont il faut débarraſſer les pores de deux en deux heures, & même plus ſouvent, ſi l'on veut accélérer l'opération. Pour lever ce vernis, il ſuffit de frotter l'œuf avec un linge juſqu'à ce qu'on lui ait rendu ſa blancheur naturelle.

L'expérience, comme on le voit, n'eſt ni coûteuſe ni fort embarraſſante ; je ſouhaite qu'elle réuſſiſſe comme j'ai lieu de le croire.

## III.

### *Avis divers.*

1. Nous avons l'honneur de prévenir la perſonne de Satory près Verſailles, qui a eu la bonté de nous promettre un ſeptier d'orge-riz pour en faire la diſtribution au Public, que ces grains ne nous ſont point parvenus, & que les Amateurs ſe préſentent en foule pour en demander avec des inſtances d'autant plus vives que la ſaiſon preſſe. Nous la prions d'ajouter au merite de la généroſité celui de la diligence. On s'adreſſera au *Bureau de Correſpondance* & non à *l'Auteur de la Gazette*.

2. Le ſieur *Chevalier*, rue Trouſſevache, à la Tête d'Or, a de petits barils de harengs gros laités de Hollande auſſi bons & même plus délicats que l'anchois. Il a auſſi de petits barils de cornichons parfaits.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 10 Mars 1773, au Samedi 13 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 liv. 10 ſ. à 27 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 l. 15 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 liv. 10 ſ. à 15 l. ; l'orge, de 11, 11 liv. 10 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 10 Mars 1773 au Samedi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 liv. 10 s., 23 à 25 liv. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Mars 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Mars 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 17 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{8}$ à 9 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ à 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ à 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Lundi 15.* | *Mardi 16.* | *Mercredi 17.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1352 $\frac{1}{2}$ 55 60 57 $\frac{1}{2}$ | 1355 52 $\frac{1}{2}$ 55 . | 1357 $\frac{1}{2}$ 60 57 $\frac{1}{2}$. |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 171 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 289 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 13 Mars 1773 | | Du Lundi 15. | | Du Mardi 16. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | A. | Creuzé, six prem. mois 1772. | Z. | Viellard, six dern. mois 1772. | A. |
| Gossey, *idem.* | C. | Thevenin, *idem.* | Z. | Defrance, *idem.* | A. |
| Delarue pere, *id.* | C. | Delamotte, six d. mois 1772. | A. | Cauchy, *idem.* | C. |
| Caron, *idem.* | F. | Masson, *idem.* | C. | Marsollier, *idem.* | F. |
| Clouet, *idem.* | F. | Certain, *idem.* | D. | Defays, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177[illegible]

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 16 Mars.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 15 Février.*

LE Gouvernement travaille non-seulement à ouvrir de tous les côtés de l'Empire de nouveaux canaux au commerce, mais encore à rétablir les anciens dégradés ou ruinés par l'injure des tems ou autres causes. Sous le regne de Pierre le Grand, les Calmoucks voisins de la Sibérie alloient à Astracan & à Tobolsk porter du thé, des marchandises de la Chine &c; une entreprise du Czar les en éloigna; on s'efforce de les attirer de nouveau. Après les canaux, on creusera les sources. S. M. I. a daigné, dans les crises actuelles du commerce, offrir sur gages des avances aux Négocians établis dans cette Ville.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 19 Février.*

L'Académie a proposé, entr'autres sujets de Prix, *de rechercher le nombre des Habitans du Royaume depuis l'an 1200 jusqu'à aujourd'hui; de déterminer ainsi les gradations par lesquelles il s'est accru ou diminué, & de fixer les causes soit de l'accroissement soit de la diminution.* Les pieces doivent être envoyées avant la fin du mois de Février de l'année prochaine. Cette question d'Etat bien traitée sera pour la Nation une des instructions les plus importantes; elle y verra la dépopulation du Royaume suivre les degrés de détérioration de l'Agriculture; & elle sçaura que tout ce qui attente à la prospérité de la culture est une guerre dans laquelle la Nation se détruit elle-même par la famine.

A l'exemple de la Capitale, les Provinces ont célébré l'anniversaire de la naissance du Roi par des distributions aux nécessiteux. Il a été proposé, dans la Dalécarlie orientale, aux familles aisées de retirer chez elles quelques pauvres, jusqu'à un tems plus favorable. Les Pasteurs des Paroisses procurent à ces derniers les moyens de se rendre à leur destination. L'art d'exciter la charité est tout-puissant.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 22 Février.*

Les Ministres ont eu ordre d'annoncer en chaire que personne n'eût à faire des aumônes aux mendians, & qu'on les apportât dans les Eglises. Il est très-bon d'établir des dépôts communs de charités volontaires, afin d'ôter par l'offre du travail tout prétexte à la mendicité, sans empêcher violemment ni de donner du pain ni d'en chercher, ce qui ne seroit ni juste ni possible.

On dit que les Intéressés à la Loterie Danoise ayant gagné près de cent pour cent, l'année derniere, il a paru naturel que le

Gouvernement se chargeât de cet établissement.

## ALLEMAGNE.

### D'EISENACH, *le 24 Février.*

Il y a tant de Loteries dans toute l'Allemagne qu'on y sçait mieux que par tout ailleurs que les Loteries sont la ruine du pauvre Peuple. Afin que les malheureux ne soient pas tout-à-la-fois dépouillés & par celles des Etrangers & par celles du pays, on proscrit presque par-tout la mise des premieres : le Gouvernement vient ici de les défendre.

## ESPAGNE.

### DE MADRID, *le 23 Février.*

Le *S. Julien* de la Compagnie des Caraques, le *Bon-Conseil* venant de la Vera-Cruz, la *Victoire* venant de Buenos-Ayres, sont arrivés derniérement à Cadix, chargés, pour le compte de S. M. & des Particuliers, de 599,573 piastres fortes; 7087 fanegues de cacao; 2776 quintaux de cuivre; 9287 arrobes de graines fines; 56,563 cuirs en poil; 6753 cuirs préparés; 332,590 vanilles; 11,306 liv. de laine de Vigogne &c.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 2 Mars.*

On mande de Portsmouth, de Plymouth, d'Yarmouth, de Déal, de Cowes, de Gosport, & de presque tous les Ports, que les ouragans des derniers jours de Février, ont fait d'horribles ravages & sur mer & sur terre. Sur la Tamise, il a péri un très-grand nombre de petits bâtimens. D'une foule qui venoient de Greenvick à Londres, il n'en est échappé que très peu au naufrage : plusieurs bateaux chargés de charbon & de grains ont coulé à fond. Aux Dunes, les eaux se sont élevées à une telle hauteur, qu'il n'a pas été possible d'envoyer un seul bateau au secours des navires en danger. Aux environs de Cowes, il y a eu beaucoup de bétail noyé dans les bas fonds : un vaisseau François mouillé dans la rade s'est presqu'entiérement brisé contre un autre vaisseau. Un navire, allant de Barcelonne au Havre-de-Grace, a été jetté à la côte près de Dymchmsch; l'équipage s'est sauvé. Le *Samuel*, Capit. Mauren, allant de Stockolm à Marseille, s'est refugié à Dartmouth, fort endommagé. Dans cette Capitale, il y a beaucoup d'édifices dégradés. En hommes, en bestiaux, en productions, en plantations, en maisons, en navires &c, les pertes sont immenses.

Il n'est arrivé que des nouvelles désagréables de l'Isle S. Vincent.

Les especes d'or de Portugal étoient décriées; la Banque vient de nouveau de les recevoir; les Commerçans des Provinces avoient déjà pris la même résolution.

La Compagnie du Levant employe de puissantes sollicitations auprès des Communes pour obtenir des secours avec lesquels elle espere relever son commerce.

Suivant une lettre de Constantinople du 24 Janvier, un vaisseau François, arrivé de l'Archipel dans ce Port, a donné la nouvelle que le 1 dudit mois, l'Isle de Santorini & les Isles adjacentes furent ébranlées avec un bruit sourd & continu, & au milieu de tourbillons de fumée & de flammes; qu'au retour du calme & de la sérénité, on vit que l'Isle de Santorini s'étoit étendue de près d'un demi-mille; & qu'il y avoit maintenant entre cette Isle & celle de Mégali un petit détroit par lequel un vaisseau peut passer & entrer, si le tems le permet, dans le Port de Santorini.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE GRENOBLE, *le 5 Mars.*

De très-beaux jours nous font oublier la rigueur du mois précédent. Nos bleds paroissent se bien trouver de la neige dont ils ont été couverts. Jusqu'à présent, les apparences annoncent une bonne récolte.

On a usé, avec succès, dans cette Province du remede suivant contre la maladie des brebis, que nous appellons *la boussat*. Dose pour un trentain. On prend de la seconde écorce de noisettier, hachée bien menu, deux jointées; un quarteron de fleur de soufre, deux jointées de suie de cheminée, trois jointées de pain de noix bien pulvérisé, demi pugnere de son de froment, demi-pugnere avoine, trois livres de sel de

cuisine assez pilé. On mêle le tout ensemble ; & on le donne à manger au bétail dans les bacholes où l'on met du sel. Il faut réitérer le remede deux ou trois fois par jour. Ce remede est tout-à-la-fois préservatif & curatif.

Il s'est échappé derniérement 34 Prisonniers des prisons de Vienne. C'est un fléau qui s'est répandu dans les campagnes & dans les Villes. On n'entend parler que de vols.

DE CHATELLERAULT, *le 5 Mars.*

Un abus commun en Poitou dans la fabrication des futailles servant à renfermer les eaux-de-vie de la Province, porte un préjudice considérable à ce commerce ; & le bien public exige qu'il soit connu. Les futailles, appellées *tierçons* ou *busses*, sont rondes en-dessus & élevées à la bonde, mais plates des flancs & en-dessous ; au lieu qu'elles devroient avoir la même rondeur à l'intérieur avec les bondes plus ouvertes. Pour l'ordinaire, elles contiennent depuis 50 jusqu'à 65 veltes, veltées à la velte longue ; & au dépotage à la velte creuse, il s'y trouve souvent 3 ou 4 veltes de moins que ne le porte l'indication. C'est une infidélité manifeste de la part des Bouilleurs ou des Tonneliers. Les Négocians, trompés par cet artifice, tirent de préférence les eaux-de-vie des autres Provinces, pour éviter des pertes. Les fripons sont toujours à la fin leurs propres dupes : il faut le leur dire sans cesse ; il faut le leur démontrer par leur propre expérience. Quand ils ont vendu 50 veltes d'eau-de-vie pour 54, on n'achete plus leur eau-de-vie ; leur intérêt est donc évidemment d'être francs, équitables & honnêtes. Cet abus est au surplus de la nature de ceux que la Justice a le droit de réprimer, car c'est un vol réel. Ceux qui le commettent en seroient bientôt dégoûtés, s'ils étoient poursuivis devant les Tribunaux & condamnés avec flétrissure, selon que la fraude peut le mériter. Il est important d'observer que le délit consiste, non à vendre des vaisseaux plats dans l'intérieur, mais à vendre des boissons à fausses mesures : ce n'est donc pas contre les futailles qu'il faut sévir, c'est contre la survente frauduleuse.

DES SABLES D'OLONNE, *le 6 Mars.*

Il n'y a point de Manufactures dans cette Ville ni dans toute l'Election : cependant notre Port a eu jusqu'à deux cens navires de toute grandeur ; ces navires faisoient, il y a 150 ans, un gros commerce de subsistances, & ce commerce est quelquefois bon. Une des principales branches de nos exportations étoit celle des grains que nous vendions à l'Espagne & au Portugal. Notre pêche de la morue a employé depuis 1660 jusqu'en 1720 environ 80 bâtimens de 100 à 200 tonneaux qui, tous les ans, faisoient deux voyages au Banc de Terre-Neuve, & n'en rapportoient pas moins de 20 à 25 milliers de morue, chacun, à chaque voyage. Depuis 1720, la concurrence des Normands, des Rochellois, des Nantois, des Malouins, a rendu insensiblement cette pêche très-ingrate pour nos Négocians : il faut que tout le monde puisse profiter d'un bien commun. Pendant la derniere guerre, nous avons perdu beaucoup de navires, & depuis cette époque les chertés ont porté les mises hors trop haut. Avant ce tems-là notre Ville avoit été sur le point d'être coupée par la mer, & le Port comblé. Nous espérons que toutes ces pertes seront réparées. Depuis nombre d'années, le Gouvernement a daigné faire commencer des ouvrages considérables pour rendre notre Port infiniment meilleur, plus sûr, & capable de recevoir des bâtimens de 5 à 600 tonneaux : le commerce direct des Isles & des Colonies Françoises nous est permis ; ainsi quand les travaux du Port seront repris, nous aurons une espérance prochaine de remettre dans un état assez florissant, notre trafic immédiatement fondé sur l'Agriculture & sur la pêche. Le bled qui croît dans notre plaine le long des côtes, est de la meilleure qualité pour faire d'excellent biscuit. Le vin qui se recueille dans le sable, quoique petit & un peu verd, se soutient parfaitement à la mer, pendant les plus longs voyages. La pêche seule de la sardine peut valoir aux Sables, dans une bonne année, deux cens mille livres : les chaloupes qui l'ont faite, font depuis le 1 Septembre jusqu'au 1 Mai, la pêche aux filets, quand le tems peut le permettre. Les Pourvoyeurs d'une grande partie du Poitou viennent s'approvisionner ici. Cet objet est très-important. Notre pêche, notre culture, notre navigation, nos salines &c, tout pourra s'étendre par l'influence des mêmes causes.

DE POITIERS, *le 6 Mars.*

Un Particulier de cette Province a essayé plusieurs fois sans succès sur d'anciens parchemins le *secret pour faire revivre les anciennes écritures*, donné dans le Supplément à la *Diplomatique - Pratique*, quoiqu'il ait exactement suivi les procédés indiqués.

Outre le cours public & gratuit sur l'Art des Accouchemens établi dans cette Ville, il en sera donné un autre le 15 du courant dans la Ville de Saint-Maixant, par le sieur Aymard, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi. M. l'Intendant avoit rendu, à ce sujet, une Ordonnance le 6 Mars de l'année derniere.

Dans un jardin du Bourg de Lésignan-sur-Gorre, à deux lieues de Confolens, frontiere du Poitou & de la Marche, un prunier de damas noir a porté deux fois du fruit, l'année derniere. La premiere production a eu lieu dans la saison ordinaire, au mois de Juillet. Les secondes prunes ont pris, le 19 Décembre, la couleur noire qui, dans la vraie saison, promet une maturité, en moins de huit ou dix jours. C'est un objet de pure curiosité : peut-être étoit-ce là le dernier effort d'un arbre mourant.

D'ARRAS, *le 7 Mars.*

Sur la fin du mois dernier, nous avons essuyé des ouragans terribles. Ils ont fait du dégât dans la Ville, & du ravage dans les campagnes.

Dans une Assemblée tenue à l'Hôtel des Etats d'Artois, il a été résolu que les Charges municipales seroient rachetées; & que les Villes supporteroient un tiers du rachat, & les Etats les deux tiers.

DE ROUEN, *le 9 Mars.*

Les vents & les pluies qui ont causé tant d'alarmes dans cette Ville vers la fin du mois dernier, ont fait beaucoup de tort au Havre, à Dieppe, & en Basse-Normandie. Le vent ne fait que rouler, depuis quelque tems, de l'Est au Sud &c.

DE PARIS, *le 13 Mars.*

Le bois de sapin se vend ici seize, dix-huit &c sous la livre chez des Epiciers qui débitent des figues, des prunes, & autres fruits secs dans des boites. Ces boites se pesent avec le fruit; les bords en sont fort minces, & le couvercle, & le fond sur-tout fort épais. Nous avons vérifié que sur deux boites, l'une de figues & l'autre de prunes, pesant ensemble quatre livres & une once, il y avoit quatorze onces de bois, revenant à plus de quatorze sous. Ceux qui ne sont pas curieux d'acheter du bois pour des prunes, pourront profiter de cet avis.

*Arrêt du Conseil d'Etat du 12 Janvier 1773 qui, sur la requête des Marchands Brasseurs des Villes & Régies de Péronne, Doulens & Montreuil-sur-Mer ... fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Particuliers, de brasser ni faire brasser à l'avenir aucune biere dans des chaudieres ambulantes & non-scellées à demeure dans leurs maisons; interdit l'usage des brasseries communes, & défend aux Propriétaires reconnus de les prêter, ni brasser pour autrui* &c. Lesdits Brasseurs avoient représenté que des gens sans caractere alloient de maisons en maisons avec des chaudieres ambulantes faire de la biere sans regle; que des Paroisses avoient des brasseries communes où des Particuliers & même tous les Habitans déclaroient comme co-propriétaires, brasser pour leur compte; que la fabrication de la biere dans des chaudieres mal disposées pour cet usage occasionnoit des incendies; que des gens qui n'étoient point Brasseurs de profession ne pouvoient donner à leur biere la qualité requise; que les Maîtres Brasseurs voyoient diminuer leur commerce, sans voir diminuer leurs impositions; & que l'usage de ces chaudieres ambulantes & de ces brasseries communes étoit destructif des droits du Roi.

*Lettres-Patentes du Roi données à Versailles le 12 Décembre 1772, registrées en Parlement le 21 Janvier 1773, en faveur des Perruquiers des Provinces du Royaume.* Il est ordonné que dans toutes les Villes & lieux du Royaume, la frisure & l'accommodage des cheveux naturels & artificiels des hommes & des femmes, comme aussi l'exercice de la barberie, appartiennent privativement aux seuls Maîtres Perruquiers, sauf le droit des Chirurgiens en possession de la barberie, lesquels se renfermeront dans cette fonction du Perruquier. Les filles & femmes qui s'occupent ou s'occupe-

ront de la frisure & coëffure des femmes, continueront librement cet exercice, à la charge de ne pouvoir faire des boucles, tours, chignons artificiels &c, tenir école de coëffure, faire des Apprentisses; & sous la condition de se faire inscrire au Bureau de la Communauté des Perruquiers &c. Les Garçons Perruquiers ne pourront ni s'associer, ni s'assembler ou s'attrouper, à peine de prison; ni entrer chez les Maîtres sans présenter des certificats de ceux qu'ils auront quittés: en arrivant dans les Villes, ils se feront enregistrer au Bureau de la Communauté, sous peine d'être emprisonnés &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Rapport de la Faculté de Médecine de Paris sur un Mémoire concernant les pommes de terre.*

Le Mémoire sur les pommes de terre, que M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, a adressé à M. le Contrôleur-Général, & que ce Ministre vous a renvoyé pour l'examiner, contient une suite nombreuse d'expériences que l'Auteur a faites tant sur ce végétal que sur la nature des principes contenus dans la farine du froment. Nous ne vous parlerons que des premieres qui concernent l'objet sur lequel M. le Contrôleur-Général desire que vous donniez votre avis.

M. Parmentier a, dans ses opérations, eu en vue deux objets principaux; le premier, d'examiner la nature de cette partie colorante verte qui se trouve en abondance dans les pommes de terre, & dont on a peine à les priver, même après plusieurs ébullitions; le second, de s'assurer s'il étoit possible de faire prendre à la farine ou à la pulpe des pommes de terre le mouvement de fermentation dont plusieurs grains ou semences farineuses, & sur tout le froment, sont si susceptibles, & qui les rend propres à faire du pain & des boissons spiritueuses, telles que la biere.

M. Parmentier a commencé ses opérations sur le premier objet par plonger dans une eau acidule des pommes de terre dont il avoit enlevé exactement la peau, & elles lui ont communiqué une belle couleur rouge que les acides relevent & les alkalis ne détruisent point; les pellicules séchées ou non séchées n'ont donné que de foibles couleurs à l'eau, à l'esprit-de-vin & à l'éther: cependant la portion inférieure de cette derniere incision étoit plus rouge; ce que l'Auteur attribue à l'acide que contient l'éther.

Lorsque M. Parmentier a traité les pommes de terre avec l'eau bouillante, il a toujours eu une couleur verte qui s'est trouvée plus ou moins forte, suivant qu'il les avoit fait bouillir, avec ou sans leur peau, ou qu'il leur avoit laissé plus ou moins de ces raies ou taches rouges que l'on remarque dans l'intérieur de ces tubercules.

Mais ce qu'il est plus important d'observer, est qu'en perdant leur partie colorante, elles perdoient à proportion l'âcreté qu'on leur reproche; en sorte que la décoction de la seule partie blanche, exactement privée de tous ces points ou taches ou raies rouges que l'on trouve parsemées dans ces racines, étoit douce, blancheâtre & mucilagineuse. Malheureusement cette partie colorante, & par conséquent l'âcreté qu'elle donne aux pommes de terre, leur est tellement inhérente que cinq ou six ébullitions n'ont pas suffi pour l'enlever.

Ces expériences sont exactement conformes à ce que M. Mustel a déjà avancé dans son Mémoire, & à ce qu'observoit l'Auteur de la Lettre qui a donné lieu à la question que M. le Contrôleur-Général vous a proposée par sa premiere lettre.

M. Parmentier a aussi obtenu de la décoction des pommes de terre un extrait très-salin & qui attire puissamment l'humidité de l'air.

Il a enfin soumis ces racines à la distillation & à la presse: on pense aisément qu'une substance qu'on a tant de peine à dessécher, a fourni une grande quantité d'eau; il est venu ensuite, par la distillation, une liqueur acide, une huile très-épaisse, tenace & qui adhéroit fortement aux parois des vaisseaux: les cendres lessivées ont donné, à l'ordinaire, un sel alkali fixe & caustique.

Par le moyen de la presse, il est sorti de la pulpe des pommes de terre un suc trouble, visqueux, & dont il s'est séparé un sé-

diment blanc ; le marc délayé dans l'eau à plusieurs reprises, en frottant avec les mains, l'a rendu laiteuse, & toutes les eaux décantées & reposées, ont laissé précipiter une fécule blancheâtre qui, rassemblée & lavée plusieurs fois, s'est divisée en une poudre très-fine & a formé deux couches distinctes; l'inférieure étoit plus blanche, la supérieure l'étoit moins.

M. Parmentier s'est assuré par toutes les épreuves possibles de la parfaite conformité de cette fécule avec l'amidon du bled ; la distillation, une digestion longue & à froid dans l'eau, l'esprit-de-vin, le vinaigre distillé, l'éther, le toucher froid, la finesse, la blancheur de la poudre, le cri qu'elle fait entendre lorsqu'on la presse entre les doigts jusqu'à l'écarter, tout s'est trouvé semblable : enfin il en a fait de l'empois, de la poudre à poudrer, & cet amidon a soutenu toutes ces épreuves sans céder en rien à celui du bled ; une livre de pommes de terre lui a fourni jusqu'à deux onces & demie de cette fécule ou de cet amidon.

M. Parmentier expose ensuite ses tentatives pour exciter dans la pâte faite avec pommes de terre la fermentation nécessaire pour en faire du pain. Comme il ne nous est pas possible de le suivre dans tous les procédés dont il s'est servi pour faire lever cette pâte, nous observerons seulement qu'il a eu soin de répéter tous ceux qui avoient été employés jusqu'à présent pour parvenir à faire du pain avec les pommes de terre, & qu'ils ont tous eu le succès que leurs Auteurs avoient annoncé.

Tant que la farine de froment a été mêlée à la substance des pommes de terre & qu'il a employé un levain de froment, il a réussi à faire du pain plus ou moins beau & bon, suivant les différentes proportions du froment ; mais moins il y avoit de ce dernier, plus le pain étoit grossier, bis, mat, lourd & serré. Cependant comme M. Parmentier ambitionnoit de faire du pain avec ces racines sans aucun mélange de farine de froment, il a d'abord essayé de faire du levain avec quatre onces de farine de pommes de terre dont il a formé une pâte avec de l'eau chaude & une cuillerée de vinaigre ; cette masse a constamment refusé de lever, elle s'est au contraire desséchée.

Au bout de douze jours, quoiqu'elle n'eût pas encore l'odeur d'aigre, il l'a mêlée avec de la farine de bled d'une part, & de la farine de pommes de terre de l'autre ; il a réussi à faire du pain avec la premiere, l'autre n'a point levé : enfin il a fait un levain avec parties égales de l'une & de l'autre farines ; une partie de ce levain, mêlé avec le double de son poids de farine de pommes de terre, a fait du pain ; l'autre partie a été mise à part, & pendant 8 jours, il lui ajoutoit tous les jours une nouvelle quantité de farine de pommes de terre. Ce levain qui, après ce tems, ne pouvoit plus être censé qu'un levain de cette farine seule, a toujours conservé son odeur d'aigre, a fait avec la farine de froment du pain qui, quoique bis, étoit de bon goût & bien levé. Il ne s'agissoit plus que de le mêler avec la farine de pommes de terre ; & si la pâte avoit levé & formé du pain, les desirs de M. Parmentier étoient remplis. Elle a, à la vérité, levé un peu, mais le pain qu'il en a obtenu étoit bien éloigné de la perfection qu'il cherchoit à lui donner : il observe cependant qu'en donnant à la farine de pommes de terre partie égale de ces racines réduites en pulpe, il a obtenu du pain moins bis, plus léger & d'une saveur agréable ; il pense même que ce dernier procédé est celui qui mérite la préférence.

M. Parmentier n'a pas oublié dans ses expériences la levure de biere ; mais quelque tentative qu'il ait faite, on voit qu'il n'a jamais eu de succès satisfaisant. S'il en a eu quelqu'apparence, c'est toujours lorsqu'il est entré dans le mélange une partie de farine de bled.

Il résulte de ses expériences multipliées que l'on peut regarder comme une vérité incontestable ce que MM. Becari & Keysel-Meyer ont avancé & ce que d'autres après eux ont confirmé : sçavoir, qu'il y a dans la farine de froment deux substances très-distinctes, une substance amilacée qui, séparée par le travail de l'Amidonnier, fournit cette poudre blanche que tout le monde connoît sous le nom d'amidon, & une substance glutineuse animale qui, avec la partie extractive, paroît être une des causes de cette fermentation nécessaire pour faire lever la pâte de froment & en former du pain leger & agréable qui sert de nourriture aux hommes. C'est elle qui retenant l'air qui s'échappe pendant cette fermentation, en cédant néanmoins à son action,

s'éleve, se gonfle & forme ces cellules dans lesquelles elle l'enferme par sa viscosité. La partie amilacée qu'elle tient comme collée & attachée à elle la suit dans ce mouvement; elles s'affinent toutes deux ensemble & forment ensuite par la cuisson une substance légere, d'une consistance foible & qui obéit facilement à l'action de notre estomac & de nos visceree pour former la matiere la plus pure & la plus saine de la nutrition.

C'est ce que MM. Beccari & Keysel-Meyer nous avoient déjà fait connoitre, & ce que les tentatives de M. Parmentier achevent de démontrer.

Le reste de son Mémoire contient différentes expériences sur cette partie glutineuse du froment, qui nous ont paru faites avec la même intelligence. On voit partout le travail d'un Chymiste instruit & guidé dans ses opérations par un jugement sûr & éclairé. En conséquence, nous pensons que la Faculté doit à M. le Contrôleur Général une réponse qui rende justice au travail & aux opérations qu'il a détaillées dans son Mémoire pour lequel il n'a épargné ni soins, ni peines, ni dépenses, & qui soit honorable pour l'Auteur.

*Signé*, BERCHER DE VIGLAND, MACQUER, ROUX, SALLIN, DARCET.

Je soussigné, certifie la présente copie conforme à l'original qui est entre mes mains. A Paris ce 18 Novembre 1772. L. P. F. R. LE THIEULLIER, Doyen.

Le Samedi 7 Novembre 1772, la Faculté de Médecine a entendu le rapport de MM. les Commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner le Mémoire sur les pommes de terre par M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, adressé à ladite Faculté par M. le Contrôleur-Général. La Compagnie a vu avec plaisir un Citoyen zélé s'occuper d'une matiere dans laquelle les recherches présentent au Public les plus grands avantages. Il est sans doute intéressant que le Peuple soit instruit des ressources qu'il peut trouver dans un aliment aussi commun que les pommes de terre, & qu'il est à portée de se procurer avec autant d'abondance que de facilité. La Faculté qui avoit déjà prononcé en leur faveur, ne peut qu'approuver le travail d'un Artiste instruit qui a confirmé par ses expériences un jugement qui doit être universellement adopté. C'est pourquoi elle a arrêté que l'Ouvrage de M. Parmentier seroit envoyé au Ministre, avec le témoignage d'estime & de distinction qu'il a mérité à son Auteur; & c'est ainsi que j'ai conclu.

*Signé*, L. F. R. P. LE THIEULLIER.

L'Ouvrage en faveur duquel la Faculté de Médecine a prononcé si avantageusement contient de plus une culture nouvelle des pommes de terre, une foule innombrable d'expériences sur la matiere vraiment nutritive du bled; il paroitra incessamment & se vendra chez Didot le jeune, Quai des Augustins.

## II.

*Demande concernant le canot insubmersible de M. de Bernieres dont il est parlé dans la Gazette d'Agriculture N°. 2, art. de Rouen du 28 Décembre 1772.*

» On prie MM. les Intéressés dans l'entreprise de M. de Bernieres de vouloir bien dire, par la voie de la Gazette d'Agriculture, quand un vaisseau de 100 tonneaux sera chargé d'assez de liege pour le rendre insubmersible, quelle place il restera pour les marchandises, & quelle sera alors sa charge réelle? Le liege occupe beaucoup plus de place que l'eau; ainsi en sçachant celle qu'il occupera dans un vaisseau de 100 tonneaux, par exemple, & le prix du liege nécessaire, on pourra déterminer l'utilité de cette invention, & la possibilité de l'adapter à la Marine royale & marchande. Cette invention sera d'autant plus goûtée qu'elle épargnera bien des naufrages & deviendra non seulement chere au commerce, mais encore plus à l'humanité; premier but que doit avoir en vue l'Auteur d'une invention.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 6 Mars 1773, au Mercredi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17 liv. 10 s., 23 à 27 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 l. 10 s. Le seigle, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 liv. 5 s.; l'orge, de 11 l. 5 s., 11 l. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 6 Mars 1773 au Mercredi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 l. 10 s., 23 à 24 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Mars 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Mars 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 13 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{8}$ |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{2}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Jeudi 11.* | *Vendredi 12.* | *Samedi 13.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1350 52 $\frac{1}{2}$ . . | 1355 57 $\frac{1}{2}$ . . | 1352 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 289 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | 1 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 10 Mars 1773 | | Du Jeudi 11. | | Du Vendredi 12. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1772. | M. | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Lempereur, six p. mois 1772. | A |
| Radix, *idem.* | Z. | Courmont, *idem.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, six dern. mois 1772. | A. | Delagarde, *idem.* | C. | Rouillard, *idem.* | B |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | E. | Painchain, *idem.* | C |
| Desplaces, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | F |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 13 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### EMPIRE OTTOMAN.

DE CONSTANTINOPLE, *le 25 Janvier.*

NOUS avons derniérement essuyé une violente tempête qui a porté au loin ses ravages & la confusion. La nuit du 16, il s'éleva un vent d'Est (le seul auquel le Port soit exposé), si fort qu'il jetta & brisa sur la côte plusieurs galeres, navires & autres bâtimens. Des Matelots couperent les cables des vaisseaux qu'ils montoient pour les conduire par le Bosphore dans la mer noire; mais il en périt beaucoup dans cette tentative. Les parties du Serrail qui regardent la presqu'isle de Thrace furent renversées; & il y eut quelques personnes écrasées sous leurs ruines. Les fortifications des Dardanelles ont été endommagées. Les dégâts causés par cet ouragan dans l'Archipel sont très-considérables.

### ALLEMAGNE.

DE LANDSHUT (*en Silésie*), *le 23 Février.*

Un Gentilhomme de ce pays-ci & du siecle où un homme qui n'avoit assassiné qu'un homme avoit facilement sa grace, tandis que celui qui avoit tué un lievre étoit pendu sans miséricorde, vient de se déclarer, par un Livre imprimé, l'Avocat de la servitude des Paysans. Ce Brave, au cœur d'acier & au front d'airain, est d'autant plus admirable qu'il vit à la campagne. Il a jugé par la paresse, l'opiniâtreté, la maladresse, la mauvaise volonté des Serfs, qu'il étoit de la nature du Laboureur d'être malveillant, maladroit, opiniâtre & paresseux; d'où il a conclu que la servitude étoit l'état naturel du Laboureur. Il a tout vu du même œil. Parce que l'ignorance & la prétention opposent çà & là des obstacles aux défrichemens des communes, il a prononcé qu'il étoit bon de les garder précieusement en friches. On seroit tenté de croire que tout est bien à ses yeux; non, il déclare la guerre aux chiens, aux chevaux, à la biere; par la raison que la Silésie est obligée de tirer de tems en tems des grains de Pologne; peut-être feroit-il tuer tous les chevaux pour la prospérité de la culture, s'il en étoit le maître; il interdiroit aussi la boisson aux hommes. Enfin il se fait Médecin d'épidémies & d'épizooties; & avec les remedes qu'il ordonne, il n'échapperoit ni homme ni bête. Elles regnent donc encore ces maladies cruelles de l'esprit humain, l'ignorance & la présomption; & le plus grand mal, c'est qu'elles sont encore épidémiques. Les ouvrages de cette espece se répandent; la barbarie toujours véhémente quand elle peut se revêtir du manteau de la science, intimide, étourdit, entraîne; & les fers de nos pauvres Paysans serfs s'appesantissent.

De Zell (*dans l'Electorat d'Hanovre*), *le 25 Février.*

Notre Société Economique s'est occupée dans ses Assemblées de plusieurs objets importans. On y a rendu compte des travaux de M. Hake qu'elle avoit envoyé dans un district désolé par une épizootie. On a cherché des moyens d'encourager les talens des gens de basse extraction. Le sieur Leisner a reçu une gratification de vingt écus, en récompense de l'établissement qu'il a fait d'une Fabrique de bouchons de liege à Hanovre. Le même Prix a été adjugé à un Particulier qui a perfectionné la culture des pommes de terre, & inventé une machine avec laquelle on en fait fort aisément du pain. Deux Cultivateurs qui ont réussi dans la même culture ont obtenu des médailles d'argent.

M. Jacobi, Directeur, a lu un Discours sur la nécessité bien grande de se roidir & de se roidir sans cesse contre les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'Agriculture. M. de Campen, Juge de la Cour, a parlé de la soie recueillie dans l'Electorat, & de l'utilité de cette branche d'économie &c. Il a aussi communiqué des remarques & des expériences sur la maniere de connoître les qualités des terres, de les cultiver &c; sur le fumier, le bétail &c. Il a prouvé que *le chou verd étoit une nourriture très-convenable aux bestiaux*; que *la culture des pommes de terre détruisoit le chiendent* &c. Sa dissertation étoit remplie des instructions les plus importantes. M. le Commissaire Hartmann donna la liste de plusieurs herbes qui ont un goût de sel & qui sont très-bonnes contre les épizooties. Toutes ces recherches sont précieuses.

Comme chaque Membre a la liberté de présenter ses idées sur le bien public, un Académicien plaida fortement contre les corvées; un autre proposa de cultiver dans les jacheres les pommes de terre, mêlées avec des feves &c.

La Société n'a reçu qu'un Mémoire sur *les maladies occasionnées par le pain fait de grains nouveaux, & sur-tout les grains viciés, avec les remedes préservatifs & curatifs.* En conséquence le Prix n'a point été adjugé.

M. Meyer a rendu compte des essais qu'il a faits avec une charrue dont la Société lui a fait présent. On a appris les bons succès d'une autre charrue inventée par un Menuisier de Drubber.

(*Nous parlerons incessamment des sujets de Prix proposés par cette laborieuse & utile Société*).

## I T A L I E.

De Venise, *le 15 Février.*

L'Académie Géorgique de Brescia a proposé de chercher *la maniere la meilleure & la plus avantageuse de former, conserver, perfectionner & distribuer le fumier & autres engrais dans les cultures du pays.* Le Prix est une médaille d'or de la valeur de 21 sequins, donné par un généreux Amateur de l'Agriculture.

De Mantoue, *le 17 Février.*

L'Académie Royale de cette Ville proposa les questions suivantes : 1°. pour le Prix de Philosophie : *Assigner les causes des délits, & y joindre les moyens de les prévenir ou d'en empêcher les effets, de maniere à rendre les supplices plus rares sans que la sûreté publique en souffre.* 2°. Prix des Mathématiques : *Seroit-il à propos de rétablir & comment la digue des eaux de Mantoue, ou d'en élever une nouvelle & sous quelle forme, en conservant la salubrité de l'air, la liberté intérieure de la navigation, la sûreté de la Ville* &c. 3°. Prix de Physique : *Quelles sont les maladies les plus communes dans la Ville & dans la campagne de Mantoue, quelles en sont les causes, quels seroient les moyens de s'en préserver?* 4°. Prix de Belles-Lettres : *L'éloge de Sardello Visconti de Gaito, Prince de Mantoue, Guerrier & Littérateur très-renommé du 13e. siecle; éloge dans lequel on s'attachera sur-tout à donner une idée des affaires politiques, des mœurs, de la littérature du tems.* Le second & le troisième Prix seront doubles ou de 50 florins.

De Florence, *le 19 Février.*

L'ouragan du 2 Février a aussi causé de grands dommages dans le Ferrarois : il a occasionné divers naufrages à Goro, à Maguavacca &c. Le 3, le froid commença à être si vif à Naples, après une neige abondante, qu'on n'y en avoit point réssenti de pareil depuis 1706.

La Cour de Vienne a aboli, à Milan, le privilege des cartes à jouer.

M. Silvestri, Médecin de Rome, a publié une sçavante dissertation sur l'usage & l'abus du tabac.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 27 Février.*

Dans le pays de Cornouailles & les environs, les Habitans des Villes prennent les armes, les Troupes marchent contre les Ouvriers des mines; il se livre des combats sanglans; c'est une vraie guerre.

On assure que dans l'espace des derniers six mois, il s'est embarqué plus de monde pour l'Amérique qu'il n'y en avoit passé en trois ans.

Un violent ouragan a démâté, fracassé, poussé en pleine mer les bâtimens qui étoient dans le Port de Pool: il y a 22 ans qu'on n'y avoit essuyé une tempête pareille à celle là.

Un Calculateur exact a supputé que la consommation des eaux-de-vie étrangeres étoit dans ce pays trois fois plus considérable que celle du rum de l'Amérique.

Un Navigateur arrivé de l'Amérique à Londres a rapporté que les François vendoient à beaucoup plus bas prix que nous dans les places marchandes de la côte d'Afrique.

Les nouvelles de l'Amérique septentrionale portent qu'on craint beaucoup sur l'Ohio une guerre avec les Indiens mécontens de nos établissemens nouveaux.

M. Popham a plaidé à la Chambre des Communes une belle cause; c'est celle des Prisonniers déchargés d'accusations. Après que leur innocence a été solemnellement reconnue, on les retient encore en prison pour des payemens de droits de huit à quarante shellings; & il faut qu'ils rachetent la liberté que l'injustice leur avoit ravie. Ces droits sont ceux des Geoliers qui ont payé pour les lever. Les abus de ce genre sont infinis. M. Popham proposa, pour dédommager ceux-ci, de lever avec l'impôt une taxe additionnelle; il prouva qu'elle ne monteroit pas à plus de 30 livres sterl. dans les Comtés les plus considérables. Sa proposition fut agréée; & l'on ordonna de rédiger le Bill.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De la Rochelle, *le 1 Mars.*

Les eaux-de-vie augmentent insensiblement ici; elles sont à 117 l. les 27 veltes. A Marans, le froment se soutient aux environs de 260 liv. le tonneau. Le prix des sels a haussé notablement à l'Isle de Ré.

On a publié ici différentes Ordonnances de Police pour défendre aux Bouchers de tuer des bestiaux durant le Carême & d'en distribuer la viande sur les lieux, afin que les malades de la campagne ayent la facilité de s'en pourvoir dans cette Ville; aux Poissonniers de vendre du poisson aux Marchands Forains sans permission, parce que ceux-ci iroient le vendre à la campagne où l'on se permettroit d'en manger; aux Regrattiers & Traiteurs d'acheter de la volaille & du gibier avant les heures prescrites &c; afin que dans le tems du Carême, on ne viole pas les réglemens &c. &c. &c.

L'Habitant de nos campagnes où l'on ne recueille presque point de grains, est obligé d'acheter du pain ou du bled: n'ayant pas l'argent nécessaire pour faire ses achats toute l'année, il est à la merci des Boulangers & des Meûniers qui lui font payer l'attente de la récolte d'autant plus cher qu'ils perdent assez souvent ces avances, & qu'il est reçu parmi un certain Peuple que, quand on a essuyé un malheur, il est très permis de le réparer par une injustice, & de prendre sur celui-ci la dette de celui-là. Ce n'est pas tout, lorsque le Paysan semble toucher à la fin de sa misere, & que sa vigne lui promet la récompense prochaine de ses travaux, il n'a pas le moyen de payer des aides pour recueillir sa vendange; s'il parvient à rassembler sa famille sur sa vigne, il manque souvent de tonneaux pour recevoir son vin. Dans cette triste situation, il est contraint de vendre à vil prix sa récolte sur pied, ou d'emprunter à un intérêt exorbitant; si bien qu'au bout du compte il ne lui reste ni vin ni argent. Un ami du bien public, frappé de ces maux & de leurs suites, propose aux gens aisés & secourables de former une petite caisse ou une espece de Mont de Piété où les pauvres Paysans,

vers le tems de la récolte, trouveroient dans les mois de Septembre & d'Octobre des secours gratuits qu'ils rembourseroient dans les mois de Janvier ou Février au plus tard. Les Curés qui connoissent la détresse de leurs Paroissiens concourroient à distribuer & à faire rentrer les fonds. Quatre ou cinq mois d'un prêt gratuit suffiroient pour soustraire les petits Cultivateurs à des usures inévitablement suivies de leur ruine. Ces malheureux sont obligés de payer cent sous pour le loyer d'une futaille ; on peut juger par-là des autres vexations qu'ils éprouvent : à la fin ils donnent leur vin au mot de l'Acheteur. Les Citoyens généreux qui se preteroient à la bonne œuvre proposée, feroient un grand bien, & il ne leur en coûteroit presque rien.

Les navires le *Nancy* de Bordeaux & le *Guerrier* de ce Port, sont derniérement arrivés de l'Amérique.

### De Nantes, *le 3 Mars.*

Les grains ont un peu haussé de prix dans le courant de Février; il n'en est arrivé ici que très-peu. Les prix des marchandises de l'Amérique ne varient point. La *Suzanne-Elizabeth*, la *Vestale*, le *Henri*, le *Septentrion*, *l'Espérance*, *l'Aurore*, le *Fidele*, sont venus des Isles. Vers la fin de Février, la navigation s'est rétablie. La plûpart des navires étrangers entrés dans ce Port, étoient à leur lest. Bordeaux, Blaye & Libourne ont versé beaucoup de vin & d'eau-de-vie sur les côtes de Bretagne. L'*Alliance* & le *Citoyen* sont sortis d'ici pour le Port-au-Prince.

### D'Argenton (*en Berri*), *le 3 Mars.*

Les bleds ont les feuilles plus larges & paroissent plus vigoureux que l'année précédente : cependant les prix de cette denrée sont toujours les mêmes.

Dans les endroits où la vendange étoit pourrie en partie & très-abondante, les vins menacent de ne pas se soutenir ; ils jaunissent, & l'on craint de les voir tourner aux premieres chaleurs. Pour éviter cet inconvénient, on en tire de l'eau-de-vie : mais il faut jusqu'à huit poinçons de vin contenant, chacun, 200 pintes, mesure de Paris, pour former une barrique d'eau-de-vie de 30 veltes. Il y a néanmoins de cantons où les vins ne péchent ni par la qualité ni par la couleur : malheureusement ces cantons sont ceux qui, ayant été maltraités par la grêle du 27 Juin, n'ont pu donner qu'une récolte médiocre.

La nuit du 27 au 28 Janvier, on entendit plusieurs coups de tonnerre : le jour suivant, il tonna encore violemment ; il tomba en même tems de la grêle poussée par un vent impétueux. Le 2 Février, le tems étant très froid, & le ciel serein, on apperçut entre neuf & dix heures du soir plusieurs sillons de lumiere parallélement disposés les uns au-dessus des autres, lesquels, partant du nord, s'étendoient vers le midi. Le phénomene eût été plus sensible, si la lune n'avoit pas été pour lors dans tout son éclat.

De trois Sociétés qu'on a vu se former ici presqu'en même tems pour établir des Verreries dans nos environs, il n'en existe que deux qui ont peine à se soutenir, & qui, selon toute apparence, se fondront en une seule.

On a trouvé à trois lieues d'ici & à peu de distance de la grande route de Paris à Toulouse, une carriere de marbre qu'on dit très beau. M. Dupré de Saint Maur, notre Intendant, toujours prêt à mettre à profit les découvertes utiles, doit envoyer incessamment un Ouvrier pour en faire l'essai. On parle aussi d'une mine de cuivre rouge. Ces sortes de richesses sont vraisemblablement plus communes qu'on ne pense ; mais nous ne sommes pas trop ou clairvoyans ou attentifs ; il faut que nous trouvions sans chercher, quelquefois le hasard nous sert.

### De Nancy, *le 4 Mars.*

La Chambre des Comptes a enregistré le 6 Février une Déclaration du Roi du mois de Novembre 1772, concernant les droits de sceau & de tabellionage dans les Duchés de Lorraine & de Bar. Ces droits qui, dans la Province, tiennent lieu d'insinuation & de centième denier, étoient perçus, pour la plûpart, par des Engagistes & sur différens tarifs. S. M., par sa Déclaration, les réunit tous à son Domaine, & fixe le droit de sceau sur le pied de 16 sous 8 d. par cent livres, de toutes les sommes

portées dans les contrats & actes qui y seront assujettis ; & lorsque les sommes n'y seront pas exprimées, il sera perçu sur le même pied pour la valeur des immeubles qui y seront annoncés ; le tout réduit en argent au cours de France &c.

DE METZ, *le 6 Mars.*

Le 11 du mois dernier, la Cour Souveraine a rendu un Arrêt qui fait défenses à tous Sieges, Juges royaux & Officiers rappellés à l'article 5 de l'Edit de Novembre 1771, lesquels étoient ci-devant du ressort du Parlement de Metz, de recevoir à des Offices de Maires ou autres Municipaux, & d'ordonner l'enregistrement des provisions desdits Offices, pour les lieux & Communautés dans lesquels il n'y avoit Corps Municipal à la date dudit Edit. Il est spécifié dans le réquisitoire que plusieurs Habitans des villages de l'ancien ressort du Parlement ont surpris des provisions de Conseillers Maires & Receveurs de leur village, sans doute sur l'exposé que ces villages avoient le titre de Ville ou Bourg & Corps de Municipalité. Cette entreprise si contraire à la loi même, ajoute le Réquisitoire, ne peut qu'être onéreuse aux Communautés soit par les gages à fournir à ces prétendus Conseillers, soit par le droit de recette à retenir pour le Receveur sur des Communautés qui n'ont d'autres revenus que ceux de quelques terres ou bois communaux à peine suffisans à une partie de leurs charges, soit enfin par les franchises que lesdits Officiers s'attribueront en surcharge d'autant plus considérable pour les autres Habitans qu'ils sont les plus aisés des Communautés. Ces considérations ont déterminé la Cour à déclarer obreptices & subreptices les provisions qui auroient été obtenues pour d'autres lieux que ceux où il y avoit Corps Municipal, suivant l'esprit & la teneur de l'Edit.

DE PARIS, *le 10 Mars.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 10 Janvier 1773, qui ordonne que les huit sous pour livre établis par Edit de Novembre 1771, continueront d'être perçus en sus du principal des droits de passage ou bac à Dours, Election de Doulens, sur les articles seulement qui seront d'une quotité de quinze deniers & au-dessus &c.*

Autre du même jour, *qui ordonne que les droits de péage & passage qui se levent sur les marchandises & denrées aux lieux de Lude, Duretal & autres situés dans l'Election de la Fleche, continueront d'être assujettis aux huit sous pour livre de l'Edit de Novembre 1771 &c.*

Autre du 13 Décembre 1772, *qui dispense les huiles venant de Flandre, Hainaut, & autres Provinces destinees pour Lyon, la Franche-Comté, la Suisse ou autres pays, passant par la Champagne, de l'obligation* (ci-devant imposée) *d'y entrer seulement par les Bureaux de Pontavaire, Bac-à-Berry, & Neufchâtel; permet également l'introduction desdites huiles par le Bureau d'Aubenton* (seul situé sur la nouvelle route de Flandre à Reims), *à la charge par les Conducteurs de remplir les formalités prescrites* à l'égard des premiers Bureaux.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins, a mis en vente les *Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences morts depuis 1666 jusqu'en 1669. Par le Marquis de Condorcet, de la même Académie & de la Société Royale de Turin.* Ouvrage dans lequel la finesse est alliée avec la simplicité, la louange avec la vérité, la haute science avec l'agrément.

2. On trouve chez Knapen & Delaguette, *rue S. André des Arts, en face du Pont S. Michel*, les Livres suivans. 1°. *Voyage d'un Prince autour du Monde ou les Effets du Luxe* &c. Brochure mêlée de prose & de rimes, d'apperçus justes & de leçons hasardées, & d'inégalités d'esprit & de style dont l'Auteur paroit très-capable de se corriger. 2°. *Recherches Philosophiques sur l'evidence des vérités géométriques, avec un projet de nouveaux élémens de Géométrie.* In-8°. Ouvrage d'un Métaphysicien profond que nous devons laisser juger par ses Pairs. 3°. *Le Livre des Enfans ou Idées générales & définitions des choses dont les enfans doivent être instruits* (prix 16 s. en feuilles), nouv. édit. avec des corrections & additions essentielles & instructives même pour la plûpart des hommes faits,

4°. *Entretien moral à l'usage de la jeune Noblesse*, petit livret du même genre que le précédent, c'est-à-dire, du genre le plus utile & le plus fructueux.

3. Costard, rue S. Jean-de-Beauvais, débite 1°. les premieres décades des planches destinées à accompagner le grand Ouvrage de M. Buc'hoz intitulé : *Histoire universelle du regne végétal ou nouveau Dictionnaire Physique & Economique* dont nous avons déjà annoncé le Prospectus ainsi que les conditions de l'acquisition tant dans notre Journal que dans notre Gazette, & dont nous ne sçaurions trop inviter le Public, les Sçavans, & les Protecteurs des Sciences & des Arts utiles, à encourager, à seconder, à honorer l'Auteur. 2°. *L'Histoire de la vie de Mahomet, Législateur de l'Arabie* (2 vol. in-12, prix 6 liv. relié). Par M. Turpin; Ouvrage rempli de recherches & digne de l'Auteur qui fait aussi distribuer chez le même Libraire une Tragédie intitulée *Cyrus*, in 8°.; piece dont il avoue les défauts & dont le Public reconnoîtra le mérite. 3°. Les *Lettres du Baron d'Olban*, 1 vol. (prix 1 liv. 10 s.), où il y a de l'intérêt; & les *Journées Mogoles*, 2 vol. in-12 (prix 3 l.), qui peuvent plaire à un certain ordre de Lecteurs.

Le même Libraire s'est chargé de l'impression d'un manuscrit très-intéressant. C'est la traduction d'une *Dissertation* Angloise *sur l'histoire & les vertus médicales du thé*, de M. Jean Coakley, Docteur en Médecine & Membre de la Société Royale de Londres; Ouvrage orné par le Traducteur, M. Trochereau de la Berliere, de notes instructives pour les Cultivateurs, & suivi d'une *Dissertation sur le Moxa des Chinois*, d'une *Instruction sur la maniere de planter & cultiver avec succès les plantes & les graines de géroflier & de muscadiers*. L'Ouvrage Anglois a été composé à l'occasion d'un pied de thé qui a fleuri l'automne dernier dans le jardin du Duc de Northumberland. Nous avons cité derniérement un second exemple de ce phénomene. La description anatomique de cet arbrisseau manquoit à la Botanique; M. Coakley l'a fait connoître à l'Europe aussi parfaitement qu'il peut être connu à la Chine & au Japon. M. Trochereau de la Berliere méritera la reconnoissance de ses Compatriotes & par sa traduction & par ses dissertations originales. Livré tout entier à l'étude & à la culture de la Botanique, ce sage & zélé Citoyen a ramassé une collection fort riche d'arbres, arbustes, arbrisseaux & plantes exotiques dont M. Buc'hoz publie le catalogue dans ses Feuilles; & *cette possession fait le bonheur de sa vie* : c'est ainsi qu'il s'exprime dans une Lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire.

Le même Libraire distribue le t. 2 du *Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de la France, contenant 1°. la description des mines, fossiles, fluors, crystaux, terres, sables; l'Art d'exploiter les mines &c. 2°. L'histoire naturelle de toutes les fontaines minérales du Royaume, leur analyse chymique, une notice des maladies auxquelles elles peuvent convenir &c. &c. &c. Partie premiere, fontaines minérales.* In-8°. Depuis la publication du 1 vol., l'Auteur a reçu une si grande quantité de Mémoires sur les fontaines minérales, qu'à peine il a pu les renfermer dans celui-ci. A la description des sources, à l'analyse des eaux &c, il a joint la Bibliographie la plus complette qu'on puisse trouver en ce genre, des traités généraux sur les eaux, les manieres de les analyser d'après MM. Hoffman, Coste, Monnet; la façon d'en faire d'artificielles &c. L'Auteur ne néglige certainement aucun moyen de donner à ce Dictionnaire ainsi qu'à tous ses Ouvrages tout l'intérêt dont ils sont susceptibles; le Public équitable ne le frustrera pas de la récompense de son travail..... La condition de l'acquisition est simplement de payer 9 l. en retirant le 1 vol. en feuilles, au moyen de quoi l'on recevra le 3^e^. gratis; & l'on ne payera que 9 l. en retirant le 2^e^., & l'on recevra également gratis le 4^e^.; l'Ouvrage complet ne coûtera ainsi que 18 l. au lieu de 24 que payeront ceux qui ne l'auront pas actuellement acquis. Il n'est pas possible de faire relier présentement les volumes, parce que l'impression maculeroit. Les reliures en carton se payeront séparément six sous par volume.

4. M. l'Abbé Rozier a donné les mois de Janvier & de Février de ses *Observations & Mémoires sur la Physique, l'Histoire naturelle & les Arts*, in-4°. avec fig. Nous rendrons compte dans le Journal de Mars des objets de notre ressort contenus dans ces deux parties de cet excellent Recueil. On souscrit à l'hôtel de Thou, rue des Poitevins. 24 l. pour Paris, 30 pour la Province.

5. Nous avons reçu une addition imprimée, à un Ouvrage intitulé : *Réflexions importantes sur l'état présent des Communautés de campagne en Provence.* On semble supposer par cet envoi que l'Ouvrage nous est parvenu ; nous n'en avons néanmoins aucune connoissance, & nous ignorons où il a été imprimé. C'est à l'Auteur ou au Libraire à nous mettre à même d'en rendre compte.

6. On nous a demandé l'annonce des Livres étrangers sur l'Agriculture, le Commerce, les Arts : jaloux de satisfaire les desirs du Public, nous nous rendrons volontiers à cet invitation ; mais cet article occuperoit trop de place dans la Gazette, nous le réserverons pour le Journal.

## I I.

*Nouvelles inventions économiques.*

Le sieur Juvigny, Ingénieur du Roi en chef, a déjà annoncé au Public plusieurs machines, entr'autres, différens moulins économiques ; mais comme il s'apperçoit que la plûpart des personnes craignent de se constituer en dépenses, il donne aujourd'hui avis qu'il vient d'inventer deux nouveaux moulins ; sçavoir, un moulin servi par deux bœufs qui moud environ 240 liv. de bled par heure. Ce moulin est très solide dans toutes ses parties, il blute & crible en même tems. 2°. Un moulin qui va sans eau, sans vent, sans hommes & sans aucuns secours d'animaux ; il moud nuit & jour, & deux hommes suffisent pour servir quatre moulins de cette espece : ces moulins n'occupent pas la moitié du terrein nécessaire aux précédens ; & les deux hommes payés, le reste est en bénéfice net. Ces 4 moulins ensemble moulent 240 liv. de bled par heure, on peut n'en faire construire qu'un ou deux, lesquels produisent à proportion.

Le sieur Juvigny a aussi inventé un nouveau battoir à bled à 12 fléaux, lequel crible en même tems : un seul homme le fait mouvoir sans effort ; il est supérieur à ceux qui ont été annoncés ci-devant.

Il a aussi rectifié ses curemoles : l'épreuve en ayant été faite sur la riviere de Seine, on voit que le plus petit curemole enleve, à chaque curage, quatre pieds de terre cubes moyennant deux hommes seulement ; le second enleve huit pieds de terre cubes par curage, moyennant quatre hommes, & le troisième le double de ce dernier, moyennant six hommes. Ces méchaniques sont uniques dans leur genre ; l'Auteur ne cessera point de s'occuper de recherches utiles au Public. Il demeure toujours *rue de la Tixeranderie chez un Dégraisseur, vis-à-vis un Chapelier.*

Les personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, sont priées d'affranchir le port des lettres. Il enverra des plans & des modeles à ceux qui desireront s'en procurer, moyennant des arrangemens.

## I I I.

## *A V I S.*

Le 13 du présent mois de Mars, à 4 heures de relevée, l'on exposera, pour la seconde fois, en vente au plus offrant & dernier Enchérisseur, sauf la derniere quinzaine que l'adjudication s'en fera chez Me. Bernard, Notaire, rue Vieille-Draperie, cinq parties de Rentes, dont quatre sur un Particulier solvable, & quantité de billets & lettres de change de différens Particuliers & Marchands ; le tout provenant de la premiere faillite de Louis de Barran, Marchand à Paris.

Pour avoir de plus amples éclaircissemens, l'on peut s'adresser chez M. Dorigny, Avocat, rue Savoye ; chez le même Notaire ; chez M. Isaac Lemaistre, Négociant, rue & vis-à-vis l'hôtel Montmorency, qui fait avertir les Créanciers que ceux qui ne se sont pas présentés pour recevoir ce qui leur revient pour la premiere & seconde répartitions qu'il a faites en qualité de Syndic, Séquestre de ladite masse, ayent à le faire incessamment.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 3 Mars 1773, au Samedi 6 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 liv. 10 s. à 27 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 24 à 26 liv. 10 s. Le seigle, de 14 l. 5 s., 14 l. 15 s. à 15 l. 5 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 5 s. à 11 l. 15 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 3 Mars 1773 au Samedi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22 l. 10 s., 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Mars 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 10 *Mars* 1773.

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | 5 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 720 | 5 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 12 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 10 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du* 10 *Mars* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{8}$ à 11 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{2}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ à 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars* 1773. | *Lundi* 8. | *Mardi* 9. | *Mercredi* 10. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1335 40 . . . | 1345 50 47 $\frac{1}{2}$ 45 | 1347 $\frac{1}{2}$ 50 . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 171 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 289 88 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 6 Mars 1773. | | Du Lundi 8. | | Du Mardi 9. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | A. | Creuzé, six prem. mois 1772. | O. | Viellard, six dern. mois 1772. | A. |
| Gossey, *idem.* | C. | Thevenin, *idem.* | P. | Defrance, *idem.* | A. |
| Delarue pere, *id.* | C. | Certain, six dern. mois 1772. | A. | Marsollier, *idem.* | C. |
| Caron, *idem.* | G. | Masson, *idem.* | A. | Cauchy, *idem.* | C. |
| Clouet, *idem.* | J. | Delamotte, *idem.* | C | Defays, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 6 Mars.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

EXTRAIT

*D'une Lettre de Montréal en Canada, du 8 Octobre 1772.*

» VOICI deux années consécutives » que nous avons abondantes en tout genre, de façon que la Colonie commence » à se relever de ses pertes. Il est sorti de ce » petit pays (petit eu égard à la culture, » non certes par rapport à l'étendue), il est » sorti de ce petit pays où il n'y a pas autant de Paroisses que dans un des moyens » Dioceses de France, près de deux cens » mille minots de froment, le minot pesant » de 55 à 60 livres. Il y a eu des huiles de » poisson en abondance, beaucoup de pelleteries, & sur-tout du castor; & tout a été » vendu à un haut prix, ce qui a jetté beaucoup d'argent dans la Colonie où il commençoit à être fort rare. La population, » depuis qu'il n'y a plus de guerre, est devenue si considérable qu'il s'est formé, » depuis huit ans, onze nouvelles Paroisses, & il s'en éleve cinq autres. La seule chose qui nous manque, c'est le vin » qui est fort cher & n'est pas bon. Les » vieux François en souffrent, n'étant pas » accoutumés à l'usage du vin de Portugal qui est presque le seul qu'on trouve » ici ».

POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 8 Février.*

Le tems n'a jamais été plus inconstant que cet hiver. On a vu deux fois dans l'espace d'une seule nuit la Vistule dégeler & geler de nouveau d'un bord à l'autre. Des bateaux ont été arrêtés par les glaces au milieu du fleuve.

SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 8 Février.*

Les productions d'hiver donnent les plus belles espérances. C'est un bien dont on ressent d'avance les effets. L'importation des grains étrangers pendant 1772, n'a monté qu'à 171,705 tonnes de seigle; 31,088 de malt; 79,855 d'orge, & 6176 d'avoine. On conclud de-là que la défense de la distillation, en conservant les grains du pays, a été fort avantageuse. Cependant il seroit dangereux de s'en tenir à ces conséquences brusquement tirées. Il est certain que, l'année derniere, l'importation n'a pas répondu aux besoins & que la mortalité a été affreuse dans quelques Provinces: ainsi la modicité de l'importation n'est pas provenue de la médiocrité du besoin. En second lieu, ce n'est pas la quantité de grains importés qu'il faut calculer, c'est leur prix: une importation plus considérable les auroit fait baisser; & l'on auroit eu plus de secours avec la même dépense. En troisième lieu, il

reste beaucoup de grains du pays dans des magasins particuliers que l'on tient encore fermés : une plus forte concurrence auroit fait tout ouvrir & circuler, & cet effet auroit lui seul arrêté l'importation étrangere en procurant d'autres biens. Il faudroit encore calculer si la défense de distiller des eaux-de-vie de grains n'a pas occasionné une plus forte importation d'eaux-de-vie étrangeres, & par conséquent une plus forte dépense de ce côté-là. Il n'y a qu'un moyen efficace d'empêcher que l'argent, déjà trop rare dans le pays, n'en sorte, c'est de diminuer les besoins & par conséquent d'accroître les productions. Or les productions ne se multiplieront qu'autant que les moyens du Cultivateur augmenteront ; il ne faut donc pas, dans la crainte que l'argent ne sorte, empêcher qu'il n'en arrive davantage dans les mains du Cultivateur. Maxime d'Etat, ce n'est pas précisément l'argent sortant du pays, c'est l'argent enlevé à la culture, qui appauvrit une Nation.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le* 10 *Février.*

La fin de l'automne & le commencement de l'hiver ont été nébuleux & pluvieux dans ce Royaume & dans tout le Nord. La gelée a été derniérement si forte que la rade a été glacée à une très-grande distance, & qu'on craignoit que le détroit ne prît jusqu'en Scanie ; circonstance dont les Soldats & les Matelots profitent pour déserter. Le dégel a bientôt mis fin aux inquiétudes que l'on avoit à cet égard. Les avis que l'on reçoit de Norwege, sont très-agréables : la cherté y diminue généralement ; & les Habitans pénétrés des bienfaits du Roi font éclater la plus vive reconnoissance.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le* 15 *Février.*

La Société d'Agriculture de cette Ville a accordé à M. Ernest-Ignace Gemberby, Maître de Poste Royale & Impériale à Stremberg, Basse-Autriche, le Prix proposé pour la solution de la question suivante : *quelle est la maniere la plus avantageuse de partager & distribuer les Communes de la Basse-Autriche ?* Le Public a confirmé le jugement de la Société. Le Mémoire couronné est rempli de vues utiles sur les moyens de fertiliser les terres & de faire prospérer dans le pays les productions nécessaires dont il manque. On craint que les gens de la campagne n'adoptent pas son plan : on a raison, les Paysans ne sont pas assez riches pour lire, & encore moins pour tenter ; il ne faut attendre leur conversion que de l'aisance, de l'exemple, & de l'instruction familiere.

### De Waldeim (*en Misnie*), *le* 16 *Février.*

M. Gredin, en publiant une nouvelle maniere de faire, avec beaucoup d'économie, du bouillon pour les malades, a combattu l'idée proposée avec enthousiasme d'en faire avec des os décharnés. Il en a tiré des os, de quatre façons différentes ; & il ne s'est point trouvé de pauvres qui, quoique dans un extrême besoin, ayent voulu en faire usage, après en avoir goûté. Quand même ce bouillon n'auroit pas été mauvais, il n'auroit point été une ressource, parce qu'il exige une trop grande consommation de bois, & qu'il n'est pas aisé de se procurer beaucoup d'os entiérement dépouillés de viande.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 11 *Février.*

On ne reçoit des divers cantons d'Italie que des nouvelles d'ouragans & d'intempéries extraordinaires. La nuit du 2 au 3, un vent impétueux, accompagné de neige, déracina beaucoup d'arbres dans les campagnes de Fiesole. Il brisa un bâtiment Génois dans le Port de Livourne. Il ne causa pas ici du dommage, mais la neige fut très-abondante. A Gênes on a essuyé le même tems. Les côtes du Frioul ont été dévastées par des ouragans terribles. Il a péri sur le torrent nommé *Tagliamento* une foule de gens qui portoient des provisions à la Foire de Venise.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 20 Février.*

Il paroît très-probable que le Bill proposé & défendu avec tant de chaleur pour encourager les Etrangers à prêter de l'argent pour les Colonies, couvre un dessein particulier. On a assuré que l'emprunt ne passeroit pas 1,500,000 l. st.; & il est démontré que l'exploitation des nouvelles Isles à sucre en exigeroit dix millions. Les friches des Colonies ne seroient qu'une hypothéque illusoire & vaine, & les garanties de Londres ne peuvent s'appuyer que sur des fonds plus solides. Il y a lieu de croire que le Bill colore un emprunt d'Etat dont on se propose de tirer les fonds de France &c, par le canal de la Hollande. Les Etrangers ouvriront vraisemblablement les yeux sur cette affaire.

Le produit de l'excise en Angleterre & dans le pays de Galles, a monté, l'année derniere, à 3,784,613 l. 17 s. 8 ¾ d.

Les nouvelles de Pétersbourg portent qu'on a reçu des lettres de Marchands Russes, trafiquant dans le nord de la Tartarie, dans lesquelles il est fait mention de la découverte d'une Isle par où, plusieurs circonstances donnent lieu de présumer que l'Amérique a été originairement peuplée, car elle en est très-peu éloignée.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 19 Février.*

Les vents du nord ont éloigné les bâtimens de notre Port, les premiers jours du courant. Le froid a été excessif. Depuis le 6, la navigation a été plus libre, & les principales traites ont été, comme à l'ordinaire, en grains & en huile. Notre Compagnie d'Afrique a beaucoup de bled dans ses magasins.

On dit que des Négocians ont reçu la nouvelle de la faillite de la maison Cavagnora à Gênes.

A l'occasion de l'excessive abondance de pluie tombée ces dernieres années, on a remarqué combien il seroit important, pour prévenir beaucoup de désastres, de calculer la quantité de pluie, la pente des rivieres, l'inclinaison des terres adjacentes, l'absorption ordinaire des eaux, l'ouverture des débouchés &c. Il résulteroit de ces calculs que l'on pourroit prévoir la hauteur où les eaux des rivieres pourroient parvenir, par la connoissance de la quantité de pluie tombée dans le tems donné. Alors on mettroit à l'abri des inondations les personnes, les bestiaux, les meubles; & l'on prendroit des précautions pour amortir le choc du torrent contre les édifices exposés à sa furie. La pente des terres & celle des rivieres sont des points fixes qu'il est aisé de déterminer. On estimeroit par approximation ce que les champs pourroient absorber d'eau suivant leur qualité & leur état relatif à la saison. Par ce moyen, il ne resteroit plus qu'à connoître dans un tel espace la quantité de pluie pour marquer la hauteur future des eaux, non avec une précision rigoureuse, mais avec assez d'exactitude pour prévenir ou affoiblir les dangers. Les premiers essais seroient peut-être fautifs, mais une suite d'expériences donneroit des lumieres pour réformer les erreurs. Par exemple, un Observateur de Toulouse ou de Montauban, auroit été en état de prédire que, lorsque dans un orage il seroit tombé trois ou quatre pouces de pluie, les eaux s'éleveroient dans ces Villes à 20 ou 30 pieds au-dessus de leur lit ordinaire; & l'on auroit sauvé beaucoup de monde & de richesses.

Tels sont les objets auxquels il convient d'appliquer les Sciences. Négligerions nous ces travaux, parce que leur effet en seroit peut-être trop éloigné, nous qui ne recueillons que ce qu'ont semé nos peres? Quel est l'homme à qui le cœur ne dit pas: *si tu ne peux te sauver toi-même, sauve ton enfant?*

### De Grenoble, *le 21 Février.*

La suppression des lanternes, dans un tems où le verglas rendoit les rues presqu'impraticables, a été funeste à plusieurs Habitans & entr'autres à M. Riviere, célebre Médecin de cette Ville. Ces accidens ont alarmé les Citoyens. Le Conseil Général de l'Hôtel-de-Ville, n'a point balancé à retracter sa délibération; & les rues sont éclairées de nouveau à la satisfaction du Public. Malgré

les soins que l'on prend pour les déblayer ; elles se recouvrent sans cesse de glaces : il y a beaucoup de neige sur les toits ; à mesure que le soleil en fond une partie, le froid est si vif que l'eau qui en découle est aussi-tôt gelée.

On assure que depuis le mois de Juin dernier, divers signes sembloient indiquer que la nature travailloit à former, aux environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux, un volcan dont le foyer s'établissoit à la montagne du nord sur laquelle est situé le village de Clansaye dépendant du Comté de Grignan. Peut-être n'auroit-il fallu qu'ouvrir des issues aux matieres inflammables pour n'en pas ressentir tant de tristes effets. Au milieu des désastres survenus, le zele apostolique de M. l'Evêque de Saint-Paul a mérité les bénédictions du Peuple ; son palais a été ouvert à tous les malheureux. On ne peut parler qu'avec transport de l'ardente & généreuse charité du Curé de Clansaye. Le Subdélégué du Département a pris les précautions les plus sages & les plus efficaces pour diminuer le danger, rassurer les Habitans, & arrêter leur désertion. M. l'Intendant, sans cesse occupé du bien public, a pourvu au payement des Ouvriers employés à la démolition des maisons de Clansaye &c.

## De Lyon, *le 21 Février.*

Depuis quelques mois la cherté des soies est considérable. Elles ont augmenté de 25 pour 100 généralement dans toutes les qualités depuis le mois de Septembre. Le bruit d'une augmentation de droits sur les soies *nationales* pourra encore soutenir ce haut prix quelque tems. Cependant nos Manufactures sont en vigueur, & nos Ouvriers sont, à peu près, tous employés.

La rigueur de l'hiver paroît être à sa fin. Les glaces qui s'étoient amoncelées en différentes parties de la Saône, au point de faire craindre pour quelques-uns de nos ponts que l'on proposoit déjà d'abattre pour sauver les autres, se sont détachées, fondues & écoulées sans faire aucun dommage. Il est arrivé même déjà plusieurs bateaux de bois, de foin ; & successivement il en arrivera sans doute d'autres chargés de denrées que nos consommations & le commerce peuvent appeller ; en attendant, nous sommes approvisionnés.

Le Rhône qui avoit été fort gros, est bien diminué, & on espere qu'après une plus grande baisse, on reconnoîtra encore mieux qu'il n'aura pas porté un préjudice bien considérable aux travaux immenses & célebres que l'on a entrepris pour aligner son cours au dessous du pont de la Guillottiere.

## De Saint-Bel (*en Lyonnois*), *le 23 Février.*

L'exploitation des mines de cuivre de notre territoire & des environs se continue avec autant d'intelligence que de succès. Les travaux souterreins s'étendent tous les jours, & produiront l'extraction la plus abondante que l'art puisse obtenir de la nature. Pour leur plus grande perfection, les Associés à cette entreprise ont ouvert une galerie d'écoulement de 7 pieds de hauteur & 3 de largeur, qu'ils ont déjà poussée à plus de 300 toises de son embouchure dans la petite riviere de Larbresle. Parmi les différens lits de pierre qu'ils ont rencontrés, il y a une carriere d'ardoise qui paroît de bonne qualité, & dont ils pourront tenter l'exploitation.

Ils occupent en différens atteliers plus de 400 personnes. Le détail des opérations seroit aussi curieux que leur objet mérite d'être vu avec intérêt par tout Citoyen, & d'être protégé par les Hommes d'Etat.

## De Macon, *le 23 Février.*

Le sieur Claude-François Berthelot de Château Châlons, a obtenu par des Lettres-Patentes du mois de Janvier 1772, registrées au Parlement de Paris le 4 Mai, le privilege exclusif de construire, dans tout le Royaume, des usines méchaniques sur les modeles de son invention, telles que moulins à pédales, scies, grues, moutons à piloter &c. Il a commencé l'exploitation de son privilege en Franche-Comté. Les moulins qu'il a fait construire à Besançon, à Lons-le-Saunier &c, ont mérité l'applaudissement du Public. Pour mettre plutôt les Provinces en état de jouir de ses inventions, il a pris la résolution de former dans chaque Généralité une Compagnie dans laquelle chacun pourra prendre intérêt. Il y en a déjà une à Lyon pour le Lyonnois, le Forez & le Beaujolois ; ses actions sont à

5000 liv. ; ſon magaſin eſt *rue Sala entre la rue de la Charité & le Rhône.*

Le Procureur du ſieur Berthelot vient de faire vente, ceſſion & tranſport dudit privilege pour le Mâconnois & la Principauté de Dombes, à une Compagnie formée dans cette Ville. Sa caiſſe eſt tenue chez M. Semeraire, Notaire ; ſes actions ſont à 1200 l. Il y aura des facilités pour la miſe ; les fonds ſeront rembourſés en 1776 ; chaque année, les Actionnaires participeront au bénéfice, même après le rembourſement de leur capital, & tant que le privilege durera. La Compagnie du Mâconnois vendra le privilege de conſtruire des moulins & autres uſines, ou elle ſe chargera de faire conſtruire ces uſines qu'elle vendra ainſi que le privilege. Il y a dans ſon magaſin un moulin d'épreuve, ainſi qu'une ſcie à pédales &c.

L'utilité de ces inventions ſera expoſée dans la troiſième partie de la Gazette.

### De Metz, *le 25 Février.*

M. Bouſquet, pere, Maître en Chirurgie en cette Ville, recommencera le 2 Mars, ſon cours public & gratuit de l'Art des accouchemens, ci-devant annoncé. Le zele de cet utile Citoyen procure aux Seigneurs l'occaſion de ſignaler leur bienfaiſance & leur humanité. Déjà quelques-uns d'entre eux ont choiſi dans leurs terres des femmes capables d'inſtruction, pour les envoyer à leurs frais ſuivre ce nouveau cours. Cet exemple ne ſeroit-il pas imité ? La plûpart des Seigneuries de ce pays ſont poſſédées par le Clergé ; ne doit-on pas ſe flatter qu'une légere portion de leur revenu ſera conſacrée au même objet ? Y a t-il un plus bel hommage à rendre à la Religion que celui de travailler à la conſervation & au ſalut de nos ſemblables ?

### De Rouen, *le 25 Février.*

Les vents du nord ont regné au commencement de ce mois. Déjà les glaçons s'accumuloient au-deſſus du pont. Mais cette gelée n'a pas duré. Le tems varie ; les vents, les pluies &c, ſe ſuccédent ou s'entremêlent ſans ceſſe.

Lundi à quatre heures du ſoir, il s'éleva un vent ſi violent que quantité de cheminées en furent abattues & les trois quarts des maiſons endommagées. Les vagues étoient fort hautes, & notre pont de bateaux courut riſque d'être englouti. Soixante hommes parvinrent, à peine, par un travail continuel, à vuider l'eau qui entroit dans les bateaux par-deſſus les bords. Une partie des parapets fut renverſée. Un bateau de traverſe chavira & deux hommes ſe noyerent. Une ſingularité bien ſurprenante, c'eſt que le vent a fait faire un quart de converſion à une mauvaiſe cheminée ſans qu'il ſoit tombé ni tuiles ni briques.

Les Payſans des campagnes voiſines crient au déſaſtre. L'abattis ſur-tout des arbres fruitiers eſt énorme. Cette circonſtance fera maintenir le cidre à ſon prix exorbitant, ſi elle ne le fait pas hauſſer.

Nos Négocians ont voulu faire aſſurer tout ce qu'ils avoient en mer ; mais les Chambres d'Aſſurance n'ont pas paru diſpoſées à s'engager pour de groſſes ſommes, tant on craint les naufrages.

A ces grands vents ſe ſont joints de groſſes pluies qui ont prodigieuſement fait enfler la riviere.

Il n'y a point de variations dans les prix des denrées de premiere néceſſité.

Notre Fabrique, en général, va très-bien ; l'indiennerie ſur-tout qui s'étend & ſe perfectionne tous les jours.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Moulins méchaniques à pédales & autres uſines.*

Ces moulins ſont ſimples dans leur invention & dans leur exécution. Par le moyen d'un mouvement tournant en ſens contraire, on fait agir l'arbre du moulin toujours dans le même ſens, & avec une vîteſſe ſi rapide que la meule tourne environ deux cens fois par minute.

Deux perſonnes, hommes ou femmes, font la mouture, en appliquant le poids de leurs corps ſur les pédales du moulin, & avec ſi peu de peine qu'elles y tiendroient toute la journée, ſur-tout ſi elles avoient pris l'habitude de régler le jeu du mouvement.

Ces moulins ont plusieurs avantages. 1°. Ils suppléent en toute circonstance aux moulins à eau & à vent, sans qu'on ait à redouter l'inconstance des saisons.

2°. Outre qu'on les fait moudre quand & comme l'on veut, ils sont plus propres qu'aucun autre pour la mouture économique recommandée par le Ministere, & répandue par M. Buquet. Par cette mouture, les gruaux & le son se trouvent si bien remoulus que l'on gagne beaucoup sur le produit de la farine. D'ailleurs les Particuliers qui feront moudre, étant maîtres des moulins, y feront repasser les gruaux & le son autant de fois & aussi près qu'on le voudra, avec les toiles de blutoir. Toutes les farines portent un quart de gruau & de son. Le gruau est d'une si dure consistance qu'il ne peut être écrasé dans la premiere mouture : cependant c'est ce qu'il y a de plus savoureux dans le grain ; il rend le pain plus agréable & plus parfait. On ne fait pas assez d'attention à un objet si précieux. Avec les moulins à pédales, la fine fleur de la premiere mouture étant tirée, on peut faire passer le reste jusqu'à ce que toutes les parties farineuses soient extraites.

3°. Le diametre de la meule du moulin à pédales n'étant que de trente pouces, elle ne donne pas à la farine le tems de s'échauffer ; la farine sort donc toujours fraîche, & n'a conséquemment point perdu de substance ; elle donne plus de qualité au pain, & se conserve plus long-tems.

4°. La partie végétale du grain, n'ayant point été échauffée dans la mouture, prend plus d'eau dans la panneterie, donne plus de liant à la pâte, produit plus de pain, quoique plus relevé & plus léger. Les épreuves réitérées faites avec des farines sortant des moulins à pédales, ont rendu deux ou trois livres de pain par bichet du poids de 60 livres, de plus que celles des moulins ordinaires.

5°. Le moulin à pédales peut moudre environ 24 bichets dans les 24 heures, quand il sera conduit par des personnes actives. La farine sortant de la meule passe dans un blutoir qui la sépare en trois qualités différentes. Par ce moyen, les Boulangers & les Particuliers trouveront au sortir du moulin même leur farine telle qu'ils la desireront.

6°. Quant à la maniere de gouverner, il suffit à un homme, pour peu qu'il soit intelligent, de sçavoir lever une meule de semaine en semaine, la repiquer légérement & la replacer. Il n'y a personne au surplus qui ne puisse lever ou baisser la meule avec le levier destiné pour cette opération, suivant le grain que l'on fait moudre, & la grosse ou fine mouture que l'on prépare. Le gouvernement si simple du moulin n'exige que quelques momens de travail par semaine.

L'entretien de chaque moulin n'excédera pas dix à douze livres, chaque année, l'usure des meules comprise. Sa construction, avec les matériaux & la façon réunis, pour ceux qui voudront en faire établir eux-mêmes, coûtera environ 400 liv. en meules de Moissey ou de Blandins, & environ 500 liv. en meules de Brie. Il reviendra moins cher à ceux qui auront des bois pour la charpente & des planches pour la menuiserie. Il n'y a d'autre entretien que celui des meules & de quatre cordes de la longueur d'environ quatre pieds & demi : ces cordes durent un an. Comme il n'y a de frottement que celui du pivot de l'arbre, les autres parties n'étant que des développemens des enveloppemens & des appuis, ces objets n'exigent point de dépense.

Il faut comparer ce qu'il en coûte pour les moulins à eau, avec les frais des moulins à pédales, l'acquisition du privilege comprise. Prenons pour exemple un village de 600 personnes dont chacune consomme douze bichets de bled par an. La consommation annuelle sera de 7200. La coupe du moulin est le vingt-quatrième ; aucun Meûnier ne se trompe à cet égard : s'il fait moudre à prix d'argent, il se fait l'équivalent du vingt quatrième par les sons ; & s'il rend poids de farine pour le poids du bled, il se trouve payé à plus du vingt quatrième. Il en coûte donc 300 bichets à cette Communauté, par année, pour façon de mouture, & par conséquent 1800 livres. Elle pourra avec ces fonds se procurer plus d'un moulin méchanique, en payant largement la personne qu'elle proposera pour en avoir soin & faire moudre les farines nécessaires pour sa consommation.

Dans les villages éloignés des moulins à eau, l'on est obligé de se rassembler une dixaine de ménages pour aller au moulin : chaque Particulier suit sa mouture ; il faut

porter ou faire porter, tems, argent perdu. Avec un moulin à pédales, on profite des tems morts, des journées pluvieuſes où des bras oiſifs peuvent être employés à faire la mouture, ſans qu'il en coûte rien à perſonne. D'ailleurs il n'y a aucun Particulier, dans les campagnes, qui n'aime mieux donner ſa braſſe pour faire ſa mouture ſur place, que d'aller à quelques lieues de chez lui faire moudre ſon bled. Enfin chacun ſera aſſuré d'avoir la vraie farine de ſon bled, ſans altération ou falſification.

Ces moulins ſeront utiles pour les Forts, les Hôpitaux, les Communautés Religieuſes, les gros Fermiers de campagne, & généralement pour tous ceux qui ont de fortes moutures à faire.

On peut les placer dans les caves, les bas des maiſons, les remiſes, ſi les ſommiers ſont aſſez forts pour les ſupporter. Une place de quatorze pieds de long ſur dix de large ſuffit pour les loger ainſi que pour leur manutention.

Le ſieur Berthelot, Inventeur de ces moulins, fait auſſi des ſcies, des grues, des moutons à piloter, d'une conſtruction nouvelle. Avec ſa ſcie à pédales deux hommes peuvent faire autant d'ouvrage que huit Scieurs de long, ſur-tout quand les billes de bois n'excédent pas douze pieds de longueur.

Voyez ci devant l'article de Mâcon.

## II.

### EFFETS PUBLICS A LONDRES, *le 19 Février 1773.*

| ACTIONS. | *Monnoye ſt.* |
|---|---|
| Le dividende pour les Act. de la B. à 5 ½ p ⁰⁄₀ . | 142 ¾ |
| Annuités conſol. à 3 p ⁰⁄₀ | 87 ½ |
| Annuités réduites à 3 p ⁰⁄₀ | 87 ½ |
| Ann. de 1758 à 3 ½ p ⁰⁄₀ . | 88 ⅝ |
| Ann. conſol. de 1762 à 4 p ⁰⁄₀ | 93 ½ |
| Le divid. pour les Actionnaires du S. à 3 ½ p ⁰⁄₀ | 84 |
| Anciennes ann. de cette Comp. à 3 p ⁰⁄₀ | 86 ⅝ |
| Nouv. ann. du Sud à 3 p ⁰⁄₀ | 85 ⅞ |
| Ann. du S. de 1751 à 3 p ⁰⁄₀ | 85 |
| Le divid. pour les Action. de l'Inde à 12 ½ p ⁰⁄₀ . | 160 ½ |
| Ann. de la Comp. des Indes à 3 p ⁰⁄₀ | 81 ⅞ |
| Obligations de la Comp. des Indes à 3 p ⁰⁄₀ . . | |
| Blilets de Loterie pour 650,000 l. à 13 l. . . | 2 ß |
| Long ann. non rachetables à différents termes . | |
| Annuités avec ſurvivances de 1765 . . . . | |
| Long. ann. ſans cap. 1745, 46, 57 1761 & 62. | 14 ½ / 25 ½ } *années.* |
| Bill. de l'Ech. donnés pour payement de l'intérêt des anciens à 3 p. ⁰⁄₀. | |
| Billets de la Marine à 4 p. ⁰⁄₀ *Eſcomp.* . . . | 1 ⅞ |

### COURS DU CHANGE A LONDRES, *le 19 Février.*

| | *Eſcalins.* | |
|---|---|---|
| Amſterdam à deux uſances. . | 35 | 5 |
| Dito, à vue . . . . . | 35 | |
| Hambourg, à deux uſances ½ | 35 | |
| | *Deniers.* | |
| Paris, à un jour de date. . . | 30 | ⅛ |
| Dito, à 2 uſances. . . . . | 29 | ⅞ |
| Bordeaux à 2 uſ. . . . . | 29 | ¾ |
| Cadix . . . . . | 37 | ⅝ |
| Liſbonne. . . . . | 65 | |
| Livourne. . . . . | 48 | |

### *Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 19 Février.*

L'ONCE.

| | ₤ | ß | d. |
|---|---|---|---|
| Or monnoyé . . . . . | 3 | 18 | 5 |
| *dito* en barres . . . . . | 3 | 18 | 0 |
| *Pieces de huit.* Grandes pillares . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* d°. petites . . . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* Grandes pillares du Mexique . . . . | | 5 | 4 |
| *Pieces de huit.* dito petites du Mexique . . . . | | 5 | 4 |
| Argent en barres . . . . | | 5 | 4 ¾ |

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 24 Février 1773, au Samedi 27 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18 l. 10 ſ., 22 à 25 l. 10 ſ. *le ſept.*; *idem* au Port de la Greve, de 22 l. 10 à 26 l. Le ſeigle, de 14 l. 10 ſ., 15 à 15 l. 10 ſ.; l'orge, de 11, 11 l. 5 ſ. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſept.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 24 Janvier 1773 au Samedi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 23, 24 à 25 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Mars 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 Mars 1773.*

| | H | S | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | | | 722 | *marc.* |
| Du Mexique à | | | 716 | *marc.* |
| Du Perou à | | | 708 | *marc.* |
| Les guinées à | | | 720 | *marc.* |
| Ducats à | | | 98 | 10 *once.* |
| Or fin à 23 k. 31 32. | | | 99 | 15 *once.* |
| Or à 20 karats à | | | 84 | *once.* |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | | | 54 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | | | 52 | *marc.* |
| Piastres à | | | 49 | 5 *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 3 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam | 54 ¼ |
| Londres | 30 9 16e. à ⅝ |
| Hambourg | 184 ¼ |
| Madrid | 15 6 |
| Cadix | 15 4 |
| Livourne | 96 ¾ |
| Gênes | 94 ¾ |
| Lyon, *Rois* | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Lundi 1.* | *Mardi 2.* | *Mercredi 3.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1347 ½ 45 50 | 1347 ½ 50 | 1350 |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | | 875 | |
| D°. 8es. à 3 coup. | | | |
| D° 25es. à 3 coup. | 54 | | |
| Emprunt Oct. | 289 | 289 | 289 |
| | | | |
| | | | |
| *N. B.* A commencer du premier Mars, la négociation du Billet d'emprunt d'Octobre se fait sur le pied de 3 coupons. | | | |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 27 Fév. 1773 | | Du Lundi 1 Mars. | | Du Mardi 2. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | A. | Creuzé, six prem. mois 1772. | M. | Defrance, six p. mois 1772. | P. |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | P. | Viellard, six dern. mois 1772. | A. |
| Caron, *idem.* | C. | Certain, six dern. mois 1772. | A. | Cauchy, *idem.* | C. |
| Delarue pere, *id.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | F. |
| Clouet, *idem.* | F. | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | J. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 27 Février.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 2 Février.*

LE Roi, le jour de sa naissance, a distribué des graces, en Prince qui sçait que les récompenses pécuniaires ne sont pas des distinctions honorables, & que le mérite même ne doit pas être onéreux au Peuple.

La Banque se prête aux fâcheuses conjonctures dans lesquelles le commerce se trouve. C'est une belle maniere de gouverner que celle d'engager les Citoyens à s'entresecourir.

Les secours pour les pauvres se multiplient de jour en jour, parce que la charité est sollicitée & non forcée.

Le bon marché du hareng sera un soulagement pour le Peuple & pour ceux qui sentent que les besoins du Peuple naissent des leurs & les augmentent.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 5 Février.*

Les prix des vivres baissent dans les Provinces. Cette consolation est balancée par une calamité cruelle. Une maladie contagieuse a attaqué les chevaux : ses rapides progrès ont engagé le Magistrat à prendre des mesures pour arrêter la communication, & établir une Commission pour chercher le remede. Il s'agit de conserver une de nos principales richesses & des branches les plus précieuses de notre commerce.

### ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT, *le 10 Février.*

On croit à Lemberg que la misere cesse dans la Russie-Rouge, parce qu'il a été enjoint aux Paysans de porter leurs grains dans les Villes, & de les y vendre à la taxe. Par ce moyen, on a du pain par-tout, excepté dans les campagnes. Le Peuple ne voit que son marché, sans songer aux ressorts qui le dirigent : mais les Administrateurs voyent au loin, & ils sçavent que l'unique signe du retour de l'abondance, c'est quand les prix baissent d'eux-mêmes.

On n'apprend de toutes parts que des nouvelles d'incendies. Il y en a eu un, mais peu considérable à Vienne. Celui du Couvent des Religieuses de S. Benoît, dans une isle du Rhin, n'a laissé que des cendres. A Meissen, Capitale de la Misnie dans l'Electorat de Saxe, une partie de la belle Manufacture de porcelaine a été brûlée le 30 Janvier. On évalue à 300,000 risdales, le dommage causé tant à cette fabrique qu'au château : cependant on a sauvé les vases les plus précieux, les matériaux, les outils, les fours, le comptoir, de maniere

que le travail ne sera point interrompu & que les commissions seront ponctuellement exécutées.

## ITALIE.

### De Florence, *le 2 Février.*

S. A. R., ferme dans le projet de rendre à ses Sujets la plénitude de la vraie liberté civile avec les ménagemens que la prudence exige, vient d'abolir par un Acte du 18 Janvier, tous les privileges & droits privatifs, sans exception, ci-devant accordés pour la fabrication, le trafic, l'exportation, l'importation des poudres & des salpêtres. En conséquence, chacun sera libre d'en fabriquer, d'en transporter & d'en vendre au-dedans & au-dehors, sans avoir besoin ni de prendre des permissions ni de payer aucune taxe. Cependant les Privilégiés qui auroient des indemnités à répéter, seront reçus à faire valoir leurs droits devant une Commission qui sera nommée à cet effet.

L'importation des grains continue à Livourne. Le 24 Janvier, le navire Anglois, le *Severn*, y en amena une nouvelle cargaison de Philadelphie. En entrant dans le Port, ce bâtiment courut beaucoup de risques; mais il fut secouru par d'autres bâtimens tant Anglois que Russes; & sa cargaison ne fut pas fort endommagée.

Les prix des grains commencent à diminuer à Milan.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 14 Février.*

On mande de Gloucester que plusieurs cantons, dans la vue de diminuer la taxe des pauvres, ont pris le parti de démolir les cabanes ou tristes hospices de ces malheureux pour les obliger au travail en aggravant leur misere. La taxe des pauvres est vraiment un impôt désastreux, car elle est excessive, mal assise, mal administrée, mal fondée. Jamais on ne citera un principe de justice qui oblige à nourrir chérement l'oisiveté. Mais s'il y a un grand abus à réformer, il ne faut pas que ce soit par une cruauté, il faut que ce soit en alliant la charité avec la justice & l'intérêt des misérables avec celui de l'Etat. Il est horrible de dépouiller un pauvre de ses haillons. Au lieu d'aumônes gratuites & oiseuses, qu'on ne lui offre que des travaux salariés & utiles, il faudra bien qu'il travaille, s'il est valide, & qu'il serve l'Etat. Les Journaliers sont si rares dans le Derbyshire, que les Fermiers ont demandé aux Propriétaires la permission de bâtir des cabanes auprès de leurs fermes pour inviter les pauvres à s'y établir. Plusieurs Paroisses refusent des certificats aux leurs, afin de les retenir & de profiter de leurs bras. Cette affaire excite beaucoup de troubles; plusieurs Gentilshommes travaillent à rétablir le calme.

Les Manufacturiers de Birmingham & de Wolverhampton ont été obligés de renvoyer une partie de leurs Ouvriers & ensuite de les secourir par le moyen d'une souscription.

On a commencé le desséchement des marais du Lincolnshire. Cette entreprise n'est pas une affaire d'Etat, comme le défrichement des landes des Isles Américaines, car ces marais sont dans le Royaume, & ils ne produiront que des grains ou des légumes & non du sucre; mais il est pourtant bon d'avoir du pain.

Il est question de la rédaction d'un Bill pour éclaircir, réformer & résumer en un acte les réglemens relatifs à la meilleure conservation des grands chemins qui ne demandent point, dans ce pays, à être faits & entretenus de façon qu'on commence par ruiner l'Agriculture pour la faire fleurir.

On observe que ce seroit un abus que de persuader que la Compagnie qui demande la permission d'établir une Manufacture de glaces, ne tende pas au monopole, si destructif du commerce, si ruineux pour le Public : quel besoin auroit-elle, sans cela, de s'adresser au Parlement? Qu'on ôte les droits qui arrêteroient les succès de ces établissemens, & ils seront assez encouragés.

La vente des effets précieux de la feue Princesse de Galles a fini le 4 de ce mois. Quoique le concours des curieux ait été prodigieux, la disette d'argent a été cause que tout s'est vendu fort au dessous de sa valeur. Il y avoit une collection très-rare de médailles d'argent de Louis XIV & de

Louis XV, qu'on n'a poussée qu'à 8 liv. st. La plûpart des bijoux ont été achetés par les Joailliers. Nous ne connoissons point d'exemple de vente publique faite de la sorte après le décès d'une personne de ce rang. Il est vrai que Charles II, pendant son exil, se défit à Saint-Germain d'une partie de l'argenterie de son pere; mais ce fut par un arrangement particulier, & Louis XIV n'en fut pas plutôt informé que tout ce qui avoit été vendu fut racheté & rendu au Prince.

Le Bill concernant l'emprunt pour les Isles à sucre, souffre encore beaucoup de débats.

Dans une Assemblée de la Compagnie des Indes tenue le 9, le Président déclara que le Lord North n'étoit point d'avis qu'elle eût recours dans sa détresse à une exportation de thé, attendu que les Marchés étrangers en étoient suffisamment fournis. Les Directeurs ajouterent que ce Lord ne désapprouvoit point le projet d'emprunter 1,500,000 liv. st. à quatre pour cent, qu'il ne consentiroit qu'à la suppression des deux cinquièmes du droit sur le thé sortant pour l'Amérique, qu'il concourroit à faire obtenir à la Compagnie la permission d'envoyer directement tous les ans de la Chine en Amérique deux vaisseaux chargés de thé exempt de tous droits; & qu'il falloit songer à déterminer la part qu'on pourroit donner en 1775 au Gouvernement dans les conquêtes de l'Inde &c.

Le Président lut quelques propositions qu'on croyoit devoir mettre sous les yeux du Parlement. 1°. Que moyennant l'emprunt, la Compagnie & le Gouvernement partageroient les profits, les dividendes prélevés. 2°. Qu'à l'avenir on enverroit de l'Inde au Gouvernement & à la Compagnie des duplicatas de toutes les dépêches & des comptes quelconques. 3°. Que le Bill pour régler la Justice dans l'Inde auroit lieu. 4°. Que la Compagnie accepteroit l'envoi direct de deux vaisseaux de Chine en Amérique, & la suppression des deux cinquièmes du droit sur le thé &c.

M. Gregory, l'un des Directeurs, fit quelques objections principalement sur l'envoi annuel des deux vaisseaux, d'où il voyoit résulter une contrebande & un préjudice aux ventes en Angleterre & aux Manufactures dépendantes de ces ventes.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 12 Février.*

Il est tombé, dans cette Ville, pendant l'année 1772, six cens deux lignes ou cinquante pouces & deux lignes de pluie. En 1770, il en tomba onze pouces. En 1771, il n'en étoit tombé que six pouces une ligne dans dix mois; mais en Décembre, il y en eut sept pouces deux lignes. Ces sept pouces & deux lignes, joints aux cinquante pouces deux lignes de l'année derniere, font cinquante-sept pouces quatre lignes dans l'espace de treize mois consécutifs. Il est vraisemblable qu'en parcourant les observations d'un certain nombre d'années, on trouveroit des périodes de quatre années où il ne seroit pas tombé dans ce pays, la quantité que nous avons eue dans ces 13 mois. L'atmosphere a éprouvé en 1772 un dérangement général; des ouragans terribles ont ravagé partie du globe entre les Tropiques, & les Zones tempérées n'ont pas subi moins d'altérations.

Le tems n'a pas été moins extraordinaire depuis le commencement de Janvier. La Méditerranée a été fort orageuse. Quelques vaisseaux Russes sont derniérement entrés dans le Port de Gênes pour s'y radouber; cette Ville commence à recevoir des grains de Mogador.

De Saint-Paul-Trois-Chateaux, *le 12 Février.*

Depuis le 16 Janvier, nous avons presque journellement senti des secousses de tremblement de terre; il y en a eu d'assez fortes qui ont duré plus de douze secondes. Ces continuels ébranlemens ont répandu la consternation. Il y a peu de Paroisses, dans ce Diocese, où la terre n'ait paru menacer de s'entr'ouvrir. Le village de Clansaye, terre appartenante à M. le Comte du Muy, à la distance d'une demi-lieue de cette Ville, a été fort maltraité. Il n'y reste plus de maisons que l'on puisse habiter sans danger. On a enlevé les toits de la plûpart des bâtimens. L'Eglise, refuge des Habitans, n'a bientôt plus offert qu'un asyle pé-

rilleux : la voute s'eſt lézardée ; le clocher eſt tombé en partie &c. On a ſans ceſſe à craindre des malheurs plus grands que ceux que l'on vient d'eſſuyer ; du moins il eſt difficile de raſſurer les eſprits.

### De Grenoble, *le* 15 *Février.*

Les gelées ont été exceſſives. La glace qu'on a tirée des foſſés pour remplir les glacieres avoit plus de quatre pouces d'épaiſſeur. Pendant pluſieurs jours, les rues ont été impraticables à cauſe du verglas. Du 8 au 9, il tomba près d'un pied de neige. Le 10, le tems a commencé à ſe radoucir, & la neige à fondre. Il n'étoit pas poſſible, ces jours derniers, de ſoutenir l'aſpect éblouiſſant de la neige qui couvre les chemins, les terres, les montagnes. Les campagnes s'engraiſſent. L'Iſere qui traverſe cette Ville a charrié de grandes pieces de glace ; elle a été priſe en partie en quelques endroits.

On mande de Briançon du 6, qu'il y regne un froid extrême, & que la Durance eſt gelée. On ne peut plus y blanchir le linge qui d'ailleurs ſe coupe dans des eaux ſi froides & par des tems ſi rigoureux.

On écrit d'Embrun du 7, que depuis huit jours on ne peut ni ſécher ni manier les draps pour le ſervice de la Garniſon, tant la gelée eſt forte.

Dans la Gazette N°. 101 de l'année derniere, il a été annoncé que le bail des octrois de cette Ville avoit été adjugé à 81000 liv. L'Adjudicataire n'ayant pu fournir ſon cautionnement, la ferme a été miſe à la folle enchere & adjugée à 78000 livres, 6000 l. au-deſſous du bail précédent. Dans l'eſpace de ſix ans, c'eſt pour la Ville une perte de 36000 liv. Cet octroi eſt preſque ſon unique revenu. La réduction du revenu ſans diminution des charges municipales, a obligé de ſupprimer les lanternes qui depuis long-tems éclairoient cette Ville où l'on eſt dans la mauvaiſe habitude de laiſſer les portes des allées de preſque toutes les maiſons, ouvertes pendant la nuit. La néceſſité d'une pareille économie eſt fâcheuſe. Il faut eſpérer qu'un tems plus heureux & de généreux ſecours rétabliront un ordre ſi ſalutaire.

### De Cherbourg, *le* 15 *Février.*

Du naufrage ci-devant annoncé, on a recueilli ſur la côte de la Hougue plus de 80 pieces d'eau-de-vie. La plûpart, pour avoir reſté trop long-tems dans l'eau, ſont ſaumurées.

### De Vitry-le-François, *le* 18 *Février.*

Un Particulier de cette Ville éleve depuis quelques années des faiſans de la Chine : mais il a le chagrin de voir que la plus grande partie de ſes couvées ne réuſſit point parce que les petits n'ont pas la force de caſſer la coque de l'œuf, ils meurent tout formés. Cet Amateur a eſſayé divers moyens d'attendrir la coque, par exemple, en la laiſſant tremper dans l'eau, mais ſans ſuccès. On deſireroit connoître des ſecrets éprouvés, s'il y en a, pour faire éclore ces faiſans. La dureté de la coque ſeroit-elle un obſtacle que l'on ne pourroit ni prévenir ni lever ?

### De Nantes, *le* 18 *Février.*

Les prix des grains & des légumes augmentent inſenſiblement. Il n'entre dans notre Port que très peu de bleds. Les navires la *Victoire* & la *Ducheſſe de Duras* ſont dernièrement arrivés de l'Amérique. Il eſt rentré pluſieurs bâtimens chargés de marchandiſes de la vente de l'Orient où Nantes & Bordeaux verſent beaucoup de vin, d'eau-de-vie, de fromages, de fruits ſecs, d'épicerie & autres proviſions. Vannes reçoit auſſi beaucoup de vins de ces derniers Ports ; le miel eſt la principale matiere de ſes exportations.

Le *Beaumont*, Arm. M. de Saudray, Capitaine Omerac, eſt parti de l'Orient pour l'Iſle de France & pour Chine. Le *Dauphin*, Arm. M. Foucaut, Capit. Briſſelenne, en eſt ſorti pour la même deſtination.

Le ſucre blanc, premiere ſorte, vaut ici de 56 à 57 l. le cent. Les ſucres communs valent 38 ou 39 l. Le ſucre brut, fin, va de 33 à 35 l. Les cafés ſe vendent de 12 à 17 ſ. la livre. Les eaux-de-vie ſont à 125 liv. les 29 veltes.

Le *Jeune Henri* eſt parti pour le Port-au-Prince ; & *l'Aimable Louiſe* pour Guinée.

### De Rheims, *le 20 Février.*

On a donné avis que le change des anciennes eſpeces & des matieres d'or & d'argent ſe fera en l'Hôtel de la Monnoie ſur le pied du nouveau tarif, & qu'il ſera diſtribué dans peu de menues eſpeces de cuivre.

La Braſſerie continue dans cette Ville.

Les grains ne ſont pas chers, le ſeigle eſt même à bas prix. Le froment vaut de 9 l. 12 ſ. à 12 l. ; & le ſeigle de 5 l. à 6 l. 4 ſ., le ſeptier peſant 132 livres. Le pain blanc coûte 2 deniers l'once, & le pain bis, derniere ſorte, eſt à 6 ſ. 3 d. les trois livres & demie.

### De Paris, *le 24 Février.*

S. M. a accordé des Lettres de nobleſſe à l'Inſpecteur qui a dirigé les pompes avec tant d'intelligence & de zele dans le terrible incendie de l'Hôtel-Dieu.

M. Commerſon, célebre Botaniſte, a recueilli, dans ſes ſçavans Voyages, une infinité de plantes nouvelles. On doit eſſayer la culture d'un grand nombre de ces plantes, & entr'autres du géroflier.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Nouvelles inſtructions concernant les dixmes inſolites.*

Un Citoyen, forcé depuis dix ans, faute de Cultivateurs, de faire valoir, quoiqu'attaché à la Magiſtrature, un bien qu'il poſſede dans un des plus mauvais cantons de la Champagne, a eu le bonheur de trouver dans cette néceſſité qu'il regardoit comme une ſource de peines & de pertes, ſes plus grands plaiſirs, de vraies & abondantes richeſſes, & la douce gloire d'être ſurnommé *le Cultivateur.* Son zele pour l'Agriculture l'a vivement intéreſſé aux queſtions que nous avons propoſées concernant les dixmes. Jaloux de concourir au triomphe de la juſtice & au bien public, il a eu la bonté de nous adreſſer les obſervations ſuivantes employées dans une cauſe à peu près ſemblable à celle dont nous avons parlé. Comme il ſera facile d'en faire l'application au cas préſent, & que par la diverſité des circonſtances, elles ſont ſuſceptibles d'une application plus étendue, nous les rapporterons telles que nous les avons reçues.

La dixme du bled, du ſeigle, de l'orge, de l'avoine, & du vin, eſt dûe de droit. Quant à la preſtation des autres dixmes, c'eſt la coutume & l'uſage qu'il faut conſulter. Elles ſe payent quand elles ſont *ſolites*, c'eſt-à-dire, quand la coutume eſt de les lever ſur tels fruits. Au contraire, il eſt défendu de les percevoir, lorſqu'elles ſont *inſolites*, ou lorſqu'on ne les a pas perçues depuis quarante moiſſons ſur tels fruits dans une Paroiſſe ou territoire. Voyez *l'Ordonnance de* 1303 *de Philippe-le-Bel*, *un Arrêt du* 25 *Janvier* 1630 rapporté par Bardet, & un autre du 12 Décembre 1634 au *Journal d'Audiences.*

Dans le cas actuel (dont l'Auteur parle) il paroît certain que la dixme des pois eſt inſolite dans la Paroiſſe de ..... le Décimateur avouant qu'il ne l'a jamais perçue, quoique depuis long-tems on ſeme des pois dans les champs & les jardins ; & dès-lors elle ne lui eſt point dûe.

Il ne l'a point, dit-il, perçue dans les jardins, parce que le produit des jardins n'eſt point aſſujetti à la dixme. Cette raiſon contredit la prétention qu'il a de dixmer ſur les bleds qui ſe recueillent dans les jardins du Seigneur ; prétention légitime. Si les pois euſſent été un fruit décimable, il en auroit réclamé la dixme, comme il réclame celle du bled.

Il dit en ſecond lieu qu'il ne l'a point perçue dans les vignes, parce qu'elles produiſent des raiſins qui payent la dixme. Cette raiſon ſe retorque contre lui ; car il convient que les Habitans ne ſement des pois que dans les jacheres, & ces terres produiſent dans l'année de culture ordinaire des bleds ſur leſquels il leve la dixme : donc, de ſon aveu, il n'a pas le droit d'y prendre celle des pois.

Seroit-ce comme *dixme de subrogation* qu'il prétendroit à la dixme des pois semés dans les terres labourables? On lui opposeroit deux argumens sans replique. La dixme de subrogation établie par l'Edit de Février 1657, & confirmée par des Arrêts subséquens, se perçoit lorsque des Propriétaires d'héritages qui produisoient des fruits sujets à la dixme, y sement d'autres grains dont la dixme n'est pas de droit, mais n'est pas non plus insolite. La Déclaration de 1657 admet, à la vérité, la dixme de subrogation dans tous les cas; mais elle n'a été ni enregistrée ni suivie, & c'est un point de droit aujourd'hui constant que la dixme n'est point dûe sur les fruits qui ne sont pas décimables de leur nature, quoique les fruits se recueillent sur des terres qui produisoient auparavant des fruits sujets à la dixme. Tel est le sentiment de M. Jouy dans ses *Principes des Dixmes*, de du Moulin & autres Auteurs. C'est ainsi qu'il a été décidé par différens Arrêts, & entr'autres par un *Arrêt de la Grand'Chambre du 4 Juillet* 1742.

De-là il suit que pour que la dixme des pois fût dûe, comme dixme de subrogation, sur les terres labourables où l'on en recueille dans le lieu de ....., il faudroit 1°. que la dixme des pois n'y fût point insolite; 2°. que la culture de ces terres fût entiérement changée, de maniere que ces terres ne produisissent plus que des pois. Or la dixme des pois est insolite, & les terres labourables dans lesquelles on seme de ces légumes, dans les années de repos, ne cessent pas pour cela d'être labourées & de produire des bleds comme à l'ordinaire. Il y a donc double motif d'exclusion à la perception de cette dixme.

Il n'y a pas plus de droit à celle des sainfoins & luzernes, parce quelle est insolite par sa nature & par l'usage particulier du lieu. Si les Habitans, dit un Auteur accrédité, ont converti des terres labourables en prés dans une Paroisse où le Décimateur n'est pas en possession de dixmer les prés, il n'y pourra rien prétendre, à moins qu'il n'y eût plus du tiers des terres du lieu dont la superficie eût été changée. Le Curé ne dit pas la novation si considérable; il faut donc qu'il souffre que les Habitans jouissent du tiers dont la culture est laissée à leur disposition, & qu'il se désiste de sa prétention à une dixme contraire à l'usage général & à la coutume du pays.

## II.

### *Avis concernant l'orge-riz.*

MONSIEUR,

J'ai vu par la lecture d'une de vos Gazettes, que vous avez bien voulu vous charger de distribuer certaines especes de grains à ceux qui voudront en faire usage; cela me fait espérer que vous voudrez bien vous charger de douze boisseaux d'orge-riz que je vous prie de distribuer gratis aux Cultivateurs. Depuis quatre ans que je connois ce grain & que je le cultive, j'ai éprouvé qu'il rapporte du moins autant que l'orge commun lors de la récolte, & qu'il rend au moulin environ un sixième de farine de plus, car il n'a presque pas de son. Ce grain se plaît dans les terres fortes; mais si on le seme dans une terre légere, il en est plus clair, plus beau & a plus de qualité (il a cela de commun avec le bled & tous les autres grains); le pain en est très-nourrissant, très-rafraîchissant & est facile à digérer, parce qu'il est exempt de ce son ou écorce grossiere qui rend celui d'orge commun, rude au goût & difficile à digerer; il n'incommode pas les personnes les plus délicates en y mêlant deux tiers de farine de froment & même moitié l'un, moitié l'autre. Les Anciens faisoient grand cas du pain d'orge, il étoit en usage à Athênes; c'étoit la nourriture des Gladiateurs: peut-être cet orge-riz étoit-il connu des Anciens, car il est parlé dans l'Histoire Naturelle de Pline d'une orge appellée orge pelée qui étoit en usage dans la Bétique & dans l'Afrique, & que Terranus croit être la même chose que le riz (1). Si vous pouvez contribuer au desir que j'ai d'être utile, je vous prie de me marquer, par la voie de votre Gazette, l'adresse où je pourrai l'envoyer & où l'on pourra en demander. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, A., Laboureur à Satory, près Versailles.

*Ce 16 Février* 1773.

---

(1) *Voyez l'Histoire de l'Agriculture ancienne extraite de l'Histoire Naturelle de Pline, page 62.*

M. A. eſt prié d'adreſſer ces grains au *Bureau Royal de Correſpondance*, *rue des Deux-Portes S. Sauveur* où ils ſeront diſtribués aux perſonnes qui en demanderont. Ses intentions ſeront exactement remplies. L'Auteur de la Gazette avertit le Public qu'il a remis à divers Amateurs les eſſais des deux ſortes d'orge & de ſeigle qu'on lui avoit confiés, & qu'il ne lui en reſte plus.

## I I I.

*Avertiſſement.*

La Société de Dublin conſtituée en Corporation par Lettres Patentes, pour encourager, avancer, perfectionner dans le Royaume d'Irlande l'Agriculture & autres Arts utiles, a chargé des Commiſſaires choiſis de faire des enquêtes ſur l'ancien état des Arts & de la Littérature dudit Royaume, & ſur tout ce qui a quelque rapport à ſes antiquités, & d'examiner & traduire les manuſcrits qui peuvent donner quelque lumiere ſur ſes Loix, ſes Coutumes & ſon Hiſtoire dans les tems les plus reculés.

Et attendu que la Société a lieu de croire que pluſieurs manuſcrits & autres monumens d'antiquité Irlandoiſe ſont diſperſés en divers pays étrangers, & conſervés ou dans les Bibliothéques publiques ou dans les cabinets des Curieux, elle prend la liberté de s'adreſſer, à cet effet, à tous les Sçavans de France, d'Eſpagne, d'Italie & d'Allemagne, & autres Etats de l'Europe.

Pleine d'un profond reſpect pour ces illuſtres perſonnes, elle les prie très-humblement de l'aider à ramaſſer les matériaux dont elles peuvent avoir connoiſſance, & de vouloir bien lui en communiquer des catalogues ; de ſorte qu'elle puiſſe prendre de juſtes meſures pour acquérir des copies des écrits qu'elle n'a pas.

Elle aura ſoin de défrayer ſans délai tous ceux qui à cette occaſion auront eu la bonté de ſe mettre en dépenſe.

Toutes les lettres relatives à cette affaire doivent être adreſſées à *la Société de Dublin à ſa maiſon à Dublin en Irlande.*

## I V.

*Préparation ſimple & utile des ſemences.*

Le chaulage, la ſaumure &c, des ſemences ſont des préparations connues auxquelles des Cultivateurs attribuent peut-être plus de propriété qu'elles n'en ont, mais que l'expérience invite néanmoins à conſeiller. Il en eſt un autre dont un Agriculteur expérimenté ſe ſert depuis longtems avec un égal ſuccès. Il a éprouvé que le grain enveloppé dans des cendres de gazon germe plutôt, ſe défend mieux, verſe moins, & produit davantage. Par cette méthode, il épargne ſur la ſemence, il épargne encore plus ſur l'engrais, parce que ces cendres ſont elles mêmes un fertiliſant actif. Il faut mêler la valeur d'un tiers de grains avec deux tiers & plus de ces cendres. On laiſſe le tout enſemble pendant deux jours & deux nuits. On ſeme enſuite cendres & grains tout enſemble. Il paroît qu'il ne ſçauroit être qu'utile de ſemer ainſi l'engrais avec la ſemence, de maniere qu'unis l'un à l'autre, celle-ci doit profiter davantage de l'influence du premier. Les grains de Mars, dont la levée doit être accélérée, gagneront peut-être encore plus que les autres à cette préparation.

## V.

*Faute eſſentielle à corriger dans le N°. 15, page 119.*

A l'article du remede pour le rhume, liſez lig. 4, *quatre pincées de ſommités d'hyſſope*, au lieu de *quatre pintes.*

## V I.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 17 Février 1773, au Samedi 20 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18 l. 10 ſ. à 26 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 25 livres. Le ſeigle, de 14 à 15 liv. ; l'orge, de 10 liv. 10 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 17 Janvier 1773 au Samedi 20 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22 à 24 l. 15 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Février 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Février 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 15 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 54 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | *marc.* |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | 6 *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ½ à ¾ |
| Gênes ..... | 94 ½ à ¾ |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅛ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév. 1773.* | *Lundi 22.* | *Mardi 23.* | *Mercredi 24.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1352 ½ 50. . . | 1352 ½ . . . | . . . . . |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 312 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 20 Fév. 1773 | | Du Lundi 22. | | Du Mardi 23. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | A. | Thevenin, six p. mois 1772. | M. | Defrance, six p. mois 1772. | M |
| Delarue pere, *id.* | A. | Creuzé, *idem.* | M. | Viellard, six dern. mois 1772. | A |
| Clouet, *idem.* | A. | Masson, *idem.* | M. | Defays, *idem.* | C |
| Caron, *idem.* | A. | Certain, six dern. mois 1772. | A. | Cauchy, *idem.* | C |
| Lenoir, *idem.* | A. | Delamotte, *idem.* | A. | Marsollier, *idem.* | J |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 23 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Janvier.*

QUAND nous voyons la vertu prévenir l'âge où la réflexion & l'expérience commencent à nous apprendre que le plus grand intérêt de l'homme est d'être vertueux, la tendre pitié que l'enfance nous inspire se convertit en une tendre admiration, nous embrassons avec transport l'enfant, chéri de la nature, qui, dans l'âge où l'on n'éprouve que le besoin de la protection & des bienfaits, devient déjà le Protecteur & le Bienfaiteur de l'humanité; & nous voyons dans cet enfant dont le cœur sacrifie ses plaisirs à celui d'exercer de bonnes œuvres, l'homme qui dans tout le cours de sa vie sera tout à tous, tout aux malheureux pour adoucir leur malheur, tout aux heureux pour augmenter leur bonheur. Notre Ville vient de jouir de ce spectacle délicieux. Un enfant de dix à onze ans a envoyé au Comité de la Société Patriotique nouvellement instituée pour le soulagement des pauvres, une somme de 240 rixdales qu'il avoit épargnée sur ses étrennes & ses menus plaisirs, après avoir demandé à son heureux pere, par un hommage de respect filial, la permission de l'employer aux œuvres de charité. Puisse la nouvelle génération être formée sur ce modele!

Nos Maisons commerçantes, à la réserve d'une seule, résistent aux secousses qu'éprouve le commerce de l'Europe.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 31 Janvier.*

Les Lettres-Patentes du 4 Décembre 1772, par lesquelles Sa Majesté accorde à ses Sujets la liberté de la navigation au-delà du Cap de Bonne-Espérance, la Chine exceptée, contient quinze paragraphes. On n'admettra que des vaisseaux Danois & équipés en Danemarck. Chacun de ces vaisseaux exportera pour trois mille risdalers de marchandises du pays; il y aura des Prix pour ceux qui auront fait le débit le plus considérable. Tout Particulier qui voudra négocier à Tranquebar ou à Bengale sera tenu d'en acheter la permission de la Compagnie, au prix de deux pour cent de toute sa cargaison, & de huit pour cent sur ses retours, en tout dix pour cent, petit bénéfice net pour la Compagnie. La cargaison ne pourra être vendue qu'à l'enchere ou par voie d'auction publique. Aucun vaisseau particulier ne pourra rapporter des marchandises de la Chine, sous peine de confiscation méritée par l'infraction du monopole. Les cargaisons de ces vaisseaux ne pourront être saisies, quoiqu'une créance soit un droit réel de propriété sur les biens du débiteur. Ils ne payeront aucun droit en passant & repassant le Sund.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le 9 Février.*

On a demandé dans les Affiches de cette Ville, *quel seroit le meilleur moyen de construire des réservoirs à chaux & à marne?* On desireroit aussi des instructions sur *la meilleure maniere de construire des barometres à l'usage des gens de la campagne*, avec des observations propres à mettre les Paysans en état de s'en servir utilement. Les Etrangers sont invités ainsi que les Nationaux à donner leur avis sur ces objets également intéressans pour tous les pays.

On voudroit aussi sçavoir des détails sur la façon dont on fait la biere en Courlande, sans feu & au moyen de cailloux ardens qu'on jette, dit-on, dans les chaudieres pour les faire bouillir. Ces instructions ne sçauroient être indifférentes aux divers Etats de l'Europe.

### De Bourghausen, *le 7 Février.*

M. le Baron de Hartmann, Vice-Président de la Société Electorale de Baviere, Ami de l'humanité, Amateur très-éclairé de l'Agriculture, vient d'être nommé Membre de la Société de la Haute-Lusace, si célebre par ses recherches sur les abeilles. M. de Hoppenbuckl, MM. les Comtes de Hasslang, Spréti, Bergheim, Lerchenfeld, Ingenheim, & M. Huber ont été également reçus à la même Société.

Le 29 Janvier, M. Faber, Homme de Lettres très-estimé, résidant à Francfort, & M. l'Abbé de Jaurinvilliers, Conseiller Ecclésiastique de S. A. l'Electeur de Treves, ont été nommés Membres de la Société Electorale de Baviere. Cette Société, dont nous avons inséré les Statuts dans notre Journal, s'occupe constamment avec une ardeur patriotique du soin précieux de ranimer l'Agriculture trop languissante dans la Baviere, de dissiper les préjugés & de réformer les abus nuisibles au Cultivateur. Les Mémoires qu'elle publie prouvent que ses lumieres égalent son zele, & que les campagnes de la Baviere seroient bientôt florissantes si l'Agriculture ne demandoit que des leçons.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 9 Février.*

Les lettres de Padstow contiennent les détails d'une émeute très-alarmante, occasionnée par un embarquement de grains destinés pour nos côtes. Les séditieux, au nombre de cinq cens, ont pillé & emporté six cens boisseaux de froment & d'orge. On leur a opposé un petit corps de Soldats, ils l'ont battu. Toute la contrée est dans un état déplorable. Le pauvre ne trouve plus d'emploi, à cause de la chûte du commerce du cuivre & de l'étaim. Les Fabricans en ce genre ont perdu en dernier lieu vingt mille livres st. Les secours qu'ils tiroient de l'Isle de Wight sont arrêtés à cause de la cherté équivalente à des prohibitions. Plusieurs familles n'ont pas goûté, depuis plusieurs jours, un morceau de pain.

Le Pays de Cornouailles est dans la même détresse, & l'on y éprouve les mêmes troubles. Sans le pain, il n'y a point de richesse; & les pays à mines ou à Manufactures sont les premiers, victimes de la disette.

Le fameux Acte de navigation ne permet pas que les Etrangers s'intéressent dans notre commerce avec l'Asie, l'Afrique & l'Amérique; les besoins du commerce ont exigé que nos Armateurs donnassent une part aux Etrangers sur leurs vaisseaux; ces associations qui ont soutenu & augmenté le trafic ont paru abusives & nuisibles; & les Communes ont admis un Bill pour les empêcher.

Les souscriptions en faveur des pauvres continuent ainsi que les besoins, car elles ne sçauroient y remédier; il vient de s'en ouvrir de nouvelles à Ashbourn, Derbyshire &c.

La charité vient de procurer dans cette Capitale l'élargissement de 48 débiteurs dont la détention étoit encore moins une peine pour eux que pour leurs familles composées de 34 femmes & 89 enfans dépourvus de leurs secours.

Les landes de l'Amérique ont été vendues si cher & en si forte masse que cette vente n'a rien produit, si ce n'est l'impuissance de les mettre en valeur. Il s'agit actuellement, dit-on, de morceller ces terres & de ne les assujettir qu'à six pences de

cens par acre. Ce projet vient d'être pris en considération, & il sera sans doute plus avantageux. Les friches n'ont point de valeur, & quand on les vend on enleve les avances de défrichemens.

Il vient de croître un nouvel arbre à thé dans le jardin de M. George Younge, à Escott dans le Devonshire. C'est le second arbre de cette espece qui ait réussi dans le Royaume.

On écrit de la Caroline Méridionale que le 20 Décembre il y arriva cinq cens personnes du nord de l'Irlande, & que M. de S. Pierre conduit à la Nouvelle-Bordeaux cinq cens Protestans.

On mande de la Jamaïque que les Naturels de Cuba excitent des troubles dans cette Isle, sur-tout dans les parties du nord; qu'ils ont détruit divers ouvrages, mais qu'on croit qu'un gros corps de Troupes envoyées contr'eux les aura bientôt forcés à se soumettre.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 9 Février.*

La Compagnie d'Afrique a donné avis aux Communautés qu'elle avoit ouvert le 23 Janvier dernier, le grenier d'abondance qu'elle a établi en cette Ville, à l'ancien Couvent des Servites, vu la cherté des grains du pays. Son bled est tiré de la Cale; elle le vend 38 francs la charge pesant 300 livres, poids du lieu, ou 250 livres, poids de marc.

De Montpellier, *le 10 Février.*

Le Dimanche 31 Janvier, le feu prit pendant la nuit à *l'Hôpital des Mendians*: M. l'Intendant & les principaux Magistrats y firent porter les plus prompts secours. Personne n'a péri, & l'Hôpital n'a été que foiblement endommagé.

Les eaux-de-vie valent aux environs de 17 l. à Pézenas.

On construit à l'Hôtel-Dieu de cette Ville des chambres particulieres où les personnes qui voudront être traitées à part & à leurs frais, seront reçues & soignées avec la plus grande exactitude & moins de dépenses. Un Citoyen généreux a fourni une partie des fonds. Cet établissement sera très-commode pour les Etrangers.

La saison est très-rigoureuse dans ces cantons.

Outre le sujet déjà annoncé, sçavoir: *déterminer les différens titres ou degrés de spirituosité des eaux-de-vie ou esprits-de vin par un moyen simple & applicable au commerce*, la Société Royale des Sciences de cette Ville a proposé deux autres questions importantes. 1°. *Quels sont les caracteres principaux des terres en général? Assigner les défauts de celles qui sont peu propres à la production des grains, & les moyens d'y remédier.* 2°. *Quelle est l'influence des météores sur la végétation, & quelle conséquence pratique peut-on tirer relativement à cet objet des différentes observations météorologiques faites jusqu'ici?*

Les Ouvrages pour les deux premiers Prix, l'un & l'autre de 600 livres, seront reçus jusqu'au 1 Octobre 1773; & les Mémoires pour le 3e. Prix de 300 livres, le seront jusqu'au 1 Octobre 1774 exclusivement. On les adressera, francs de port, à M. de Ratte, Secretaire perpétuel de la Société.

De Viviers, *le 10 Février.*

Depuis la fin de Janvier, le froid a été très-apre, sans qu'il soit tombé de la neige, si ce n'est sur les montagnes en très-petite quantité: espece de phénomene dans ce pays.

D'Avignon, *le 10 Février.*

Après un automne fort pluvieux & un commencement d'hiver assez froid, le tems changea tout à coup & nous eumes les plus beaux jours du monde, & ces beaux jours nous menaçoient de très-grandes pertes. La fonte des neiges occasionna un débordement qui, sans causer beaucoup de dégât, soutint assez long-tems les eaux hors de leur lit. La nuit du 2 au 3 du courant, il s'éleva un vent si violent & si froid que le Rhône charria une grande quantité de glace; & il auroit été entiérement pris, malgré l'étendue de terrein qu'il couvre, si son cours n'avoit été accéléré par l'impétuosité du vent.

La récolte de l'huile a été assez considé-

rable dans nos environs. La quantité qu'en ont tiré les Etrangers, l'a rendue excessivement chere. La bonne huile de Villeneuve vaut jusqu'à 14 l. la canne, pesant 20 livres poids de table; encore n'en trouve-t on presque point.

Le prix du bled se soutient toujours; il vaut 46 l. la salmée.

Les productions naissantes sont en bon état & promettent beaucoup.

### De Grenoble, *le* 12 *Février.*

Il regne ici un froid excessif.

Les taupes ne fertilisent pas nos campagnes; elles y font, ainsi que les rats, des ravages infinis. On invite les Amateurs de l'Agriculture à redoubler d'efforts pour découvrir des moyens d'exterminer l'espece de ces animaux pernicieux, s'il est possible.

( *Nous avons la plus grande attention à recueillir tout ce qui se publie en Europe pour la destruction des taupes; nos dernieres Gazettes offrent quelques moyens nouveaux. Quant aux rats & aux souris, nous venons d'apprendre qu'un Paysan de Talmatsch, près de Hermannstadt, en Transylvanie, pays actuellement ravagé par des armées de ces animaux, avoit mis en usage une ressource employée, il y a plusieurs années, avec succès. Il a planté, dans ses champs, des perches pour faciliter aux corneilles le moyen de s'y reposer. Les corneilles, très-friandes de la chair des rats, s'y sont établies en foule, & elles en ont fait une telle boucherie qu'au bout de quelque tems, on n'en a plus apperçu. Les Paysans de Transylvanie usent du même artifice, & il réussit, à ce qu'on assure. On dit même que le succès en est infaillible. Du reste on ne court aucun risque à en essayer dans les pays où les corneilles sont communes* ).

Le Bas Dauphiné a ressenti des tremblemens de terre, non sans dommages, comme nous l'apprenons.

### D'Abbeville, *le* 13 *Février.*

Il y a un moyen de faire le bien public sans qu'il en coûte; c'est de convertir en dépenses utiles les vaines dépenses. Il y a peu de pays où cette ressource manque. Notre Ville peut se procurer cet avantage. Elle a plusieurs Jurisdictions, vingt ou vingt-cinq mille Habitans, un commerce considérable: mais ses rues sont mal pavées, car, comme presque toutes les Villes situées à peu de distance de la mer, elle l'est en gros galets que fournit le rivage; & elle n'est point éclairée la nuit. Il y auroit un moyen économique de se procurer les fonds nécessaires à l'établissement & à l'entretien de lanternes.

La garde de la Ville est confiée aux Habitans. Cette garde & la patrouille coûtent à chaque Chef de maison environ 3 livres par an: il y a plus de six mille maisons dans cette Ville; ainsi la totalité du produit monte à plus de dix-huit mille livres.

Les Gardes appellés *Gagne-deniers* & les Patrouillers s'occupent à filer ou préparer de la laine dans leur corps-de-garde: c'est ainsi qu'ils entretiennent la tranquillité publique. Leur paye est pour eux un bénéfice gratuit, & pour les Habitans une dépense en pure perte. Le bon ordre sera bien maintenu par les Troupes & par la Maréchaussée. Quant au droit honorable de se garder, il est facile de le conserver. Dix ou douze hommes, choisis, payés à 10, 20, 30 sous par jour rendroient réellement le service que les Gardiens actuels ne rendent pas; il n'en coûteroit que 2100, 3200, 6300 l., & le reste de la taxe seroit employé à éclairer les rues pendant la nuit. La clarté est la premiere des sauve-gardes: elle favorisera les circulations de la Société, de l'industrie & du commerce.

Que les Communautés, les Paroisses &c, examinent de même l'état de leurs charges & l'emploi de leurs fonds, il y en a beaucoup qui trouveront des transports non moins utiles ou des réformes de dépenses à faire pour le soulagement ou l'intérêt commun des Habitans. L'économie est souvent un besoin & toujours un bien.

### De Soissons, *le* 13 *Février.*

Si l'on ne travailloit à l'avantage de la Société que *pour* mériter des récompenses, on ne travailleroit pas beaucoup *à* en mériter; car il y a peu de prix à donner & même de bien à faire avec éclat ou faste pour le commun des hommes. La récompense est plus dûe quand elle n'est pas recherchée, & plus douce quand elle n'est pas attendue. M. Dufot, Médecin-Pensionnaire de la Ville de Laon, également versé dans

la Médecine *humaine* & dans la Médecine vétérinaire, avoit rendu des services signalés & dans les Villes & dans les campagnes, sur-tout en traitant les maladies épidémiques & en communiquant des observations intéressantes avec un zele aussi noble qu'éclairé, S. M., instruite de l'utilité de ses travaux, a daigné lui accorder le titre de son Médecin-Pensionnaire, & ensuite une gratification annuelle. La Société d'Agriculture, au Bureau de Laon, une de celles qui travaillent à remplir l'objet de leur institution, l'a reçu au nombre de ses Associés : c'est, pour M. Dufot, un engagement à s'appliquer d'une maniere particuliere au bien du pauvre Peuple des campagnes. Les récompenses imposent de nouveaux devoirs.

D'AMIENS, *le 15 Février.*

Le 7 de ce mois, il y a eu quatre maisons ou étables consumées à Longprés les-Amiens, & le lendemain plusieurs maisons, plusieurs granges, & grand nombre d'étables & de bétail brûlés dans le Fauxbourg S. Pierre de cette Ville.

Les prix des bleds varient peu dans les Marchés de ces Provinces ; s'il y a, dans quelques-unes des augmentations, elles sont légeres.

Les principales marchandises entrées en dernier lieu dans le Port de Dunkerque sont les eaux de vie, vin, chanvre, fer, graines, lin, genievre, thé, toile, mercerie, clincaillerie. Il en est sorti plusieurs navires à leur est. Le navire, la *Magdeleine*, y est arrivé de la Martinique & de Saint-Domingue.

L'eau de vie d'Espagne vaut, dans ce Port, 20 patards le pot ; le sucre brut, de 30 à 33 l. ; le café, 12 s. à l'entrepôt ; le bled, 24 l. la rasiere pesant 280 livres, poids de cette Ville, & 244 livres, poids de marc.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud sur les doubles éducations de vers à soie, & sur l'art de tirer directement de la soie, du bois même des mûriers. A Grenoble le 20 Janvier.*

MONSIEUR,

L'objet de vos Feuilles est bien moins d'intéresser la curiosité du Lecteur par l'exposé des phénomenes, que de contribuer à l'utilité publique par le détail des procédés industrieux qui les font tourner au profit de la Société. Peu m'importe qu'à Angers l'on ait fait deux éducations successives de vers à soie dans la même année, nous en avions déjà cent exemples ; mais je serois curieux d'apprendre les circonstances de cette éducation, qui me feroient juger si je puis tirer avantage de cette découverte. Qu'il me soit donc permis d'interroger ici tous ceux qui ont déjà réussi dans ces sortes d'éducations tardives & de leur demander.

1°. La graine dont ils se sont servis étoit-elle de l'année précédente, & pour lors quel artifice ont-ils employé pour l'empêcher d'éclorre dans le courant de Mai ?

2°. Si elle étoit de l'année (comme celle de la Dame d'Angers), comment l'a-t-on fait couver ?

Voici les raisons que j'ai pour former ces demandes.

1°. J'ai fait nombre d'expériences sur les vers à soie, sans jamais pouvoir réussir à retarder leur naissance jusqu'à la fin de Juin, comme il seroit nécessaire. Tous ceux qui n'ont pas forcé leur prison avant ce tems, y ont été suffoqués. J'entrevois bien un secret qui me semble moins mauvais que ceux qui m'ont trompé jusqu'ici, mais je ne suis pas à portée de l'éprouver cette année, & je profiterois volontiers de celui que l'on assureroit avoir déjà réussi. Si quelqu'un l'avoit trouvé, il rendroit un service très-important en le publiant.

2°. Dans le cas où la graine employée fût nouvelle, il est bien nécessaire que nous sçachions comment elle a été couvée. Il est d'expérience qu'aux mois d'Août & Septembre il a éclos une partie de la nouvelle graine. Mais cette naissance spontanée traîne & dure près de deux mois, comment *appareiller ?* Il en sort au plus un trentième, comment faire de grandes éducations ? Auroit-on inventé des étuves assez bien ménagées pour exciter en peu de tems dans les œufs toute la fermentation nécessaire ? Est-on venu à bout de suppléer par artifice au tems que l'embrion met communément à se former dans nos climats, & sçait-on maintenant procurer à toute la famille une naissance simultanée aussi heureuse que précoce. Pour moi je connois un

maladroit qui a bien fait rôtir de la graine ſans obtenir autre choſe ſinon de faire éclore dans la même ſemaine, au mois d'Août, à peu près autant de vers qu'il en ſeroit éclos ſucceſſivement jusqu'à la fin de Septembre. Mais calculons, 30 onces de graine ont donné preſqu'une once de vers, 29 ont péri, où ſera le profit, quand même tout viendroit à bien ?

Mais je veux ſuppoſer, Monſieur, que quelqu'un ſçache mieux gouverner ſes étuves & qu'il conſerve les 29 onces qui n'ont pas *remué*, j'ai peine à croire que les curieux qui font des expériences déterminent jamais nos Magnagniers de France à faire en grand une ſeconde éducation. Ils trouvent déjà aſſez de peine à ſe garder dans le mois de Juin contre les *touffes* & les tems orageux qui leur font tant de *muſcardins* & de *trippes*, comment s'en garantiront-ils au mois d'Août ? En ſecond lieu, dans ce mois, les gens de campagne ne ſont pas tentés de quitter leur moiſſon toute prête à être récoltée, pour ſoigner une éducation dont le profit eſt toujours incertain. Enfin j'obſerverai encore que des arbres qui auroient déjà été dépouillés par une cueillette auront peine à donner une feuille aſſez nourrie pour la montée ; & que ceux qui auroient été réſervés la fourniront un peu dure. Il faudra donc trier, choſe impraticable en grand. Dès-lors je crains bien que ces ſecondes éducations ne ſoient toujours reſſerrées dans les cabinets de curioſité.

J'aurois à propoſer aux Agronomes intelligens des expériences plus utiles à faire. Je les ai commencées, mais des occupations plus ſérieuſes m'ont empêché de les ſuivre & de perfectionner une méthode dont je me propoſois de faire part au Public qui veut qu'on lui préſente toujours beſogne faite. Je ne puis pas eſpérer que le tems me permette de m'en occuper avant quelques années : ainſi je crois qu'il eſt bon d'engager les Cultivateurs, en attendant, à tâcher de me prévenir.

Voici le réſultat de mes expériences, & la maniere dont j'ai procédé ; il eſt facile d'aller plus loin.

D'abord il eſt conſtant que l'écorce de mûrier donne un fil très-propre à être mis en œuvre & dont la toile peut devenir ſupérieure à celle de nos chanvres, les meilleurs. On pourra s'en aſſurer en faiſant ce qui ſuit.

Tout le monde ſçait que pour tenir les mûriers en état il faut les tailler chaque année auſſi-tôt après la cueillette des feuilles, & les étêter environ tous les dix ans. Ce bois ſuperflu n'eſt deſtiné que pour le feu, & l'on réduit en cendres une écorce dont la nature nous invite à tirer un meilleur parti. Le coup d'œil ſuffit pour nous apprendre qu'elle eſt compoſée de filamens ſoyeux couchés en long par petits paquets & collés les uns aux autres par le moyen de la ſéve épaiſſie qui forme une eſpece de glu. Il ne s'agit que de fondre cette colle pour déſunir les fils, mais il faut des précautions pour ne pas leur nuire : ils ſont fins & délicats. Voici ce qui m'a le mieux réuſſi ; en faiſant de nouveaux eſſais, je ſuis certain que l'on trouvera mieux.

Auſſi-tôt que les branches ſont coupées, avant qu'elles ſéchent, il faut les dépouiller, mettre les écorces par paquets, joindre enſemble celles des branches plus jeunes & les ſéparer d'avec celles qui ſont plus nourries. Jettez ces faiſceaux ou poignées dans l'eau pour les y faire rouir comme du chanvre. La nature de l'eau, le degré de chaleur & la qualité des écorces, détermineront le nombre des jours qu'il faudra les y laiſſer, quatre, cinq ou ſix ordinairement, les jeunes écorces moins que les vieilles. Trois ou quatre eſſais vous inſtruiront, & les perſonnes accoutumées à traiter le chanvre & le lin vous ſeront fort utiles pour cette manipulation. Dès que les paquets ſont retirés de l'eau, vous les délierez pour les étendre ſur l'herbe pendant la nuit, afin que la roſée les pénétre, qu'elle diviſe les fibres & détache la partie ſoyeuſe d'avec la partie ligneuſe. Pendant le jour, s'il fait du ſoleil, vous ſerrerez vos paquets & les mettrez à l'ombre, de peur que les rayons trop vifs ne brûlent les filamens attendris par la roſée. Cette opération doit durer environ 15 jours, après leſquels vous les laiſſerez ſécher à l'air libre & au ſoleil. Il ne s'agit plus que de tiller comme on fait le lin & le chanvre avec des battoirs, des brayes & les peignes. L'uſage indiquera bien des reſſources que je ne laiſſerois pas chercher à d'autres ſi mes affaires me permettoient de ſuivre ce que j'ai commencé. J'y ſerois encouragé par le réſultat de mon tâtonnage qui m'a donné un

fil fin & aſſez fort, propre à ſe filer & à former un bon tiſſu. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, CALPRÉ.

## II.

*Réflexions ſur la néceſſité prétendue de varier les cultures des mêmes terres.*

C'eſt un préjugé aſſez généralement répandu qu'une terre, après avoir bien accueilli telle ſorte de ſemences, s'en laſſe à la fin, les rejette, & demande à varier ſa fécondité. On ſe fonde & ſur l'expérience & ſur le raiſonnement. L'expérience eſt-elle bien prouvée? Le raiſonnement eſt-il bien concluant? Quand les récoltes auront manqué, quand les grains auront dégénéré, eſt-ce à dire que ce ſoit par un effet néceſſaire de la continuité des ſemailles d'une même eſpece? Combien d'autres cauſes ne peuvent-elles pas concourir à la dégénération; & par quelle raiſon eſt-on déterminé à l'attribuer excluſivement à celle-ci? On dira que la terre a une grande variété de ſucs; & que la même plante ſuçant toujours ceux qui lui ſont analogues, elle les épuiſe à la fin. La concluſion ſeroit juſte, ſi ces ſucs ne ſe renouvelloient pas annuellement; mais la pluie, la roſée, la neige, l'engrais, les lui reſtituent; pourquoi ne nourriroit-elle pas, cette annéee, la plante qu'elle a nourrie l'année précédente?

Ce préjugé n'eſt-il pas du même genre que celui des jacheres? Ne dit-on pas auſſi qu'il faut que la terre ſe *repoſe*, pour renouveller ſa fécondité? Cependant la nature n'a-t-elle pas elle-même marqué le repos de la terre? Elle arrête ſa végétation, pendant l'hiver, & la féconde pour qu'elle la déploye dans les autres ſaiſons. Sur une terre en friche, les plantes ſpontanées renaiſſent tous les ans, ſans qu'elle ſuſpende ſa fertilité ou qu'elle change d'objet. Les bois ſe recouvrent, chaque année, de branches & de feuillage; le jardin reproduit les mêmes plantes; & la vigne ne donne-t-elle pas toujours du vin?

La variété des ſucs de la terre dénoteroit ſeulement qu'on peut joindre ou faire ſuccéder dans l'année même à la culture principale une culture ſecondaire & ſubſidiaire.

Chaque terre a ſa nature propre & par conſéquent ſa production favorite. N'eſt-ce pas un abus d'imaginer qu'en cultivant le grain qui lui convient le mieux, on la *dénature* en quelque ſorte, & l'on change ſes propriétés? Seroit-ce la rétablir que de l'obliger à adopter une culture moins analogue à ſon caractere? Si la production nouvelle qu'on lui confie eſt de la même nature que celle qu'on ſupprime, il eſt clair qu'elle altérera la terre comme la précédente, ſi celle-ci devoit l'altérer. Suppoſé au contraire qu'il y ait entre les deux plus d'oppoſition que de rapports, la nouvelle ne doit pas ſi bien réuſſir dans ce terrein, s'il préféroit l'ancienne.

Ce n'eſt pas à dire qu'on ne puiſſe pas avantageuſement alterner ou diverſifier les cultures, puiſqu'il y en a qui peuvent être regardées comme des préparations pour les autres. Ces conſidérations paroiſſent ſeulement établir qu'on auroit tort de mettre en principe que la terre exige, pour le maintien de ſa fertilité, qu'on ſubſtitue les cultures les unes aux autres.

Le préjugé, s'il eſt mal fondé, auroit l'inconvénient de faire ſouvent abandonner les cultures les plus convenables au ſol; & cet inconvénient eſt grave.

L'uſage de ces changemens peut donc être utile, mais il ne ſeroit pas néceſſaire.

## III.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 13 Février 1773, au Mercredi 17 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22, 24 à 26 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 24 à 26 livres. Le ſeigle, de 13 l. 10 ſ., 14 à 15 liv. 5 ſ.; l'orge, de 10 livres 15 ſ., 11 à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 13 Janvier 1773 au Mercredi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 l. 10 s., 22 l. 10 s. à 24 l. 15 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Février 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Février 1773.*

| | H | S | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 20 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{4}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{2}$ |
| Hambourg ..... | 182 $\frac{3}{4}$ à 183 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév. 1773.* | *Jeudi 18.* | *Vendredi 19.* | *Samedi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1357 $\frac{1}{2}$ 55 52 $\frac{1}{2}$ 50 | 1350 52 $\frac{1}{2}$ . . | 1355 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 314 11 . . . | . . . . . | 314 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 17 Fév. 1773 | | Du Jeudi 18. | | Du Vendredi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | L. | Courmont, six p. mois 1772. | M. | Lempereur, six p. mois 1772. | M. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | N. | Nau, *idem.* | C. | Rouillard, *idem.* | P. |
| Boutray, *idem.* | Z. | Delagarde, *idem.* | | Penchain, six d. mois 1772. | C. |
| Desplaces, six d. mois 1772. | J. | S. Janvier, *idem.* | F. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 16 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 28 *Janvier.*

IL eſt né dans cette Ville, en 1772, 263 enfans, & il y eſt mort 1215 perſonnes de plus qu'en 1771. Si l'on ſuit les regles de calcul données par divers Sçavans ſur la population, on trouvera par celle de Kerſeboom ſur les naiſſances que cette Capitale doit avoir environ 250,000 Habitans; & par celle de Sulſmiſch ſur les morts qu'elle en contient 455,000, ou du moins en ſupprimant l'excès de mortalité de l'année derniere, 390,000. On peut juger par la comparaiſon des réſultats de la ſolidité des hypotheſes. Le calcul de Kerſeboom approche, par haſard, de très-près de la vérité, dans le cas préſent.

Sur deux cens enfans, on compte qu'il en meurt à peine un en naiſſant; ſur cent, un pendant les couches; ſur le même nombre, il peut y en avoir trois morts dans le ſein de leurs meres. On eſtime qu'il ne meurt qu'une femme en couche ſur 115, & une dans les douleurs de l'enfantement ſur 400. Il eſt mort ici un grand nombre d'enfans dont 640 de la petite-vérole; l'inoculation en a beaucoup ſauvé.

On a reſſenti vers le milieu du mois des ſecouſſes de tremblement de terre en pluſieurs endroits de l'Occident & du Nord. Pendant ce tems-là, la température de l'air étoit fort douce. L'atmoſphere a paru s'embraſer en divers lieux. Enfin de furieux ouragans ont parcouru différentes Provinces de l'Europe.

DE FRANCFORT, *le* 1 *Février.*

Suivant les obſervations météorologiques faites ici depuis cinq ans avec aſſiduité, il y a eu, dans le courant de l'année derniere, 97 jours ſéreins, 62 moins clairs, 207 mêlés. Quant à la ſéchereſſe & à la pluye, il y a eu 200 jours ſecs & 166 pluvieux ou humides. En comparant la température de l'air de 1772 avec celle des années précédentes, on a remarqué une proportion aſſez réguliere entre les jours clairs & les ſombres, comme entre les jours ſecs & les pluvieux. Cette proportion ramene une égalité parfaite dans le cours de pluſieurs années. On préſume qu'une meſure égale de ſéchereſſe & de pluie fait, dans ce climat, une bonne année; & que le plus ou moins de fertilité eſt ſelon le le plus ou moins d'approximation à cette égalité. Il y a de même un rapport déterminé entre les tems clairs, ſombres & mêlés. Le rapport des jours obſcurs aux jours elairs, eſt comme d'un à deux; & aux jours mêlés, comme d'un à quatre. L'ordre des tems eſt donc beaucoup plus régulier qu'il ne paroît l'être. Dans la ſuite des ſiecles, on pourra parvenir à déterminer exactement l'influence périodique des ſaiſons ſuivant les climats, les ſols & leurs produits.

Le 28, un incendie réduisit en cendres une auberge, une teinturerie, & une belle maison. Si la pluie n'avoit amorti les flammes, & si le vent ne les avoit détournées, il étoit à craindre qu'elles n'embrasassent des magasins de foin, de grains, de paille, de bois, amassés pour les brasseries. Le même jour à minuit, un coup de vent, au milieu d'un déluge d'eau, ébranla les maisons; le Meyn s'agita, & les bateaux s'entrechoquerent.

DE HANOVRE, *le 29 Janvier.*

Les vols publics & domestiques sont si fréquens qu'on a cru devoir irriter les loix & prodiguer les peines de mort.

## ITALIE.

DE TRIESTE, *le 21 Janvier.*

Les coups violens & répétés du vent appellé ici *Græco-Tramontana*, ont enlevé les faîtes de plusieurs maisons, répandu l'alarme, & mis beaucoup de navires en danger. Ils ont porté leurs ravages sur la surface de l'Istrie & dans l'Allemagne. Les prix des grains & de l'huile vont toujours croissant, & l'on craint une disette absolue dans cette Province, si la Sicile ne s'ouvre pour la secourir. Le Levant n'offre que des ressources insuffisantes.

DE VENISE, *le 17 Janvier.*

Suivant les nouvelles reçues d'Alep, un terrible ouragan a boulversé les côtes de la Mer Rouge. Il a péri beaucoup de vaisseaux. Les villages répandus le long du rivage de l'Egypte & quelques Villes ont beaucoup souffert. Le même fléau a frappé la côte de l'Arabie.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 2 Février.*

Des Fabricans de rubans, de blondes, d'étoffes de soie &c, ont présenté à la Chambre des Communes des Requêtes, pour demander que les peines décernées contre ceux qui importeroient ou qui vendroient des dentelles & des étoffes étrangeres prohibées, fussent appliquées à ceux qui s'habilleroient de ces marchandises.

On a reçu la demande d'un Bill pour l'encouragement d'une Manufacture d'acier en Amérique.

La proposition de former une Compagnie pour ériger une Manufacture de glaces a été agréée en général, quoique sa forme ait donné lieu à quelque discussion. M. Mackworth observa que sur les glaces d'une certaine dimension tirées de l'Etranger & particuliérement de France, il y en avoit que l'on payoit jusqu'à quatre & cinq cens livres st. Il ajouta que le Public & les Particuliers gagneroient par-là au moins la moitié de la dépense qu'ils font en glaces, & que les Intéressés à cette entreprise sacrifieroient quarante mille livres st. sans prétendre à aucune espece de monopole ou de privilege exclusif.

Les lettres d'Aberdeen, de Glascow, d'Edimbourg &c, ne font mention que des affreux dommages causés par les ouragans aux Fermiers des Provinces septentrionales, perte de grains, perte de bétail, perte de bâtimens &c.

Les Marchands des différentes sortes de denrées s'accusent réciproquement les uns les autres de forcer la cherté de leurs denrées, & ils se justifient tous également par cette même cherté.

Des vaisseaux sortis de Portsmouth pour l'Inde, ont été obligés par les mauvais tems d'y rentrer.

Nous apprenons que les Ouvriers des différentes Fabriques de fer de Birmingham, Sheffield, Wolverhampton &c, ne sont pas dans une moindre détresse que ceux de Spitalfields.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE GRENOBLE, *le 3 Février.*

Le débouché fait la richesse; cette Province en manque, il s'en ouvre. Depuis quelque tems, on travaille à établir une communication entre cette Ville & la Sa-

voye, par deux grandes routes, l'une en-deçà, l'autre en-delà de la riviere d'Isere qui tombe ici des confins de la Savoye & du Piémont. Ces deux routes animeront le commerce & vivifieront l'Agriculture par le débit qu'elles procureront aux denrées tant en Savoye que dans l'Etat de Genève. Une si utile entreprise consacre le souvenir d'une Administration bienfaisante & éclairée. Le pays le plus fertile, concentré en lui-même, ressembleroit à l'homme le mieux organisé abandonné à lui seul; il seroit sauvage & brut. Cette Province a si grand besoin de débouchés pour ses denrées que sa prospérité sera regardée comme l'ouvrage du Magistrat qui lui en applanit les voies.

C'est contre les desirs & les vues de M. l'I. que ces chemins se font par corvées. Persuadé par son cœur, convaincu par sa sagesse, il voudroit décharger de cet horrible fardeau les Peuples de la Généralité, & les faire jouir des mêmes avantages que ceux des Généralités de Caën, de Limoges, du Bourbonnois &c. Avec les exhortations les plus tendres & les plus vives, il suggere aux différentes Paroisses la substitution des adjudications à prix d'argent, à la corvée en nature. Ses sentimens sont conformes aux vues patriotiques de M. l'I. de M. & aux *idées d'un Citoyen* sur les chemins analysées dans le *Journal d'Agriculture* du mois d'Octobre dernier. Plein de ces réflexions, il éclaire les Paroisses sur leurs vrais intérêts, il les exhorte à faire leur propre bien, & déjà plusieurs d'entr'elles, sur-tout dans le Bas-Dauphiné, ont été entraînées par le poids de sa sagesse. Ses soins & le succès de ces exemples nous font espérer que de proche en proche l'abus s'abolira, le fléau se dissipera, l'Agriculture renaitra.

### De Bourg-en-Bresse, *le 5 Février.*

La culture du chanvre est commune dans cette Province; celle du lin, préférable à certains égards, y étoit inconnue. M. de Borssat, dont le zele pour le bien des Habitans égale les lumieres dans la théorie & la pratique de l'Agriculture, a entrepris de familiariser nos Cultivateurs avec cette derniere production, d'abord en leur donnant l'exemple, leçon très-nécessaire, & ensuite en leur communiquant les instructions convenables au Paysan, c'est-à-dire, des avis courts & faciles. Ses diverses expériences ont eu le succès le plus encourageant. Après avoir acquis ce droit à la confiance, il a publié des *Avis aux Laboureurs de Bresse sur la culture du lin*, chez Jean Baptiste Besson, in-8°. 51 pages. Cette Brochure enseigne la maniere de choisir & de préparer les terres pour le lin, de le semer, récolter, peigner & filer, & d'extraire l'huile de sa graine. La simplicité & la clarté la distinguent, & c'est ainsi que l'Agriculture pratique doit être traitée. Rien n'étoit plus propre à faciliter l'adoption & l'extension de cette espece de culture. M. Amelot, Intendant de Bourgogne, & M. Vincent, premier Syndic de la Province de Bresse, n'ont rien épargné pour exciter les Bressans à suivre l'exemple de M. B. Leurs efforts n'ont point été sans effet. Les Laboureurs embrassent la culture du lin, & leurs travaux sont récompensés.

### De Poitiers, *le 6 Février.*

Un Cultivateur chargé d'une vaste exploitation ne croit pas qu'on puisse conclure des multiplications prodigieuses de grains solitaires, qu'il seroit important de semer les bleds plus clair qu'on ne le fait presque par-tout. Cependant il convient que la fécondité dn grain qui a produit 40 épis & 8200 grains provient de ce *qu'il a devoré lui seul la substance de trente grains de froment qui, souvent jettés dans un bon fonds, ne sçauroient produire qu'autant qu'ils ont des sels & qu'ils peuvent se procurer de la nourriture; car voisins les uns des autres, ils ne se respectent pas tant qu'ils ne se fassent toujours quelques larcins*: ce qui prouve qu'il faut semer clair. D'ailleurs il a raison de soutenir que les bons labours & les bons engrais sont les belles moissons.

M. Turpin, Fermier général du Duché de Richelieu a cultivé un canton, submergé, une partie de l'année, étouffé sous les ronces & les épines, & si sauvage qu'on l'appelloit le *désert de la Thébaïde*. Après avoir fait dessécher, nettoyer, & épierrer ce terrein, il y a fait passer quatre fois la charrue tranchante, il a criblé la terre & l'a mise au point convenable pour être ensemencée. Cette piece a fait l'admiration de

tout le monde ; elle a produit des bleds de toute espece aussi beaux que ceux de la Limaille d'Auvergne. C'est-là ce que de grandes avances opérent, & ce que de petits Fermiers ne sont pas dans le cas d'entreprendre.

Le commerce de la Ville de Nyort pourroit devenir très-intéressant si l'on exécutoit le projet d'un canal qui porteroit directement ses denrées & ses marchandises à la Rochelle, sans passer par Marans où elles descendent par la riviere de Sevre pour se répandre jusques dans la Méditerranée, le Nord, & les Isles de l'Amérique.

Les laines & les denrées sont très-cheres à Saint-Maxent, Ville soutenue par sa Bonneterie dont les Fabriques de Poitiers & de Saintes ont diminué le débit, quoiqu'elles n'aient point affoibli leur réputation. Ses Fabricans ont souvent des commissions pour la Bretagne ; mais il faut qu'ils fassent beaucoup d'avances, & les crédits ont eu des suites fâcheuses pour plusieurs d entr'eux.

Le 16 Janvier, vers 9 heures du soir, on vit à Bessuire l'atmosphere pendant longtems éclairé par des flammes qui, après avoir pris différentes formes, se dissiperent. La nuit du 17 au 18, il y eut un ouragan affreux avec tonnerre. Il tomba ensuite beaucoup de pluie, & l'on craignoit qu'en plusieurs endroits les eaux n'emportassent les engrais & ne déracinassent les bleds. Ce tems, à la suite de la gelée, a rendu impraticables les chemins qui, dans les belles saisons, ne sont pas beaux.

### De Dole, *le 7 Février.*

L'on craint que la gelée de la nuit du 2 au 3 n'ait fait tort aux vieux ceps des vignes. Cette crainte est d'autant mieux fondée que le 2 à quatre heures du soir, il étoit tombé de la pluie mêlée de neige, & que la gelée étoit survenue deux heures après. Les bleds viennent de renchérir de deux à trois sous par mesure.

### De Rouen, *le 8 Février.*

Le navire Anglois, la *Catherine & Grace*, qui, comme on l'a dit ci-devant, a été entraîné, après avoir fait côte, par les courans du Ras Blanchard, n'avoit personne à bord : on l'a vu le 25 nager fort loin entre deux eaux, sans que les bateaux sortis pour le joindre ayent pu y parvenir.

Le *Belizaire* est en charge au Havre pour Cayenne ; *l'Africain* pour Guinée ; *l'Angélique*, le *Victor*, le *Saint-Cyprien*, pour la Martinique ; le *Télémaque*, pour les Cayes ; les *Deux-Freres* & le *Marville*, pour la Guadeloupe.

Le 31 du mois dernier, le vent s'est mis au Nord où il s'est assez constamment soutenu.

### De Metz, *le 9 Février.*

Les obstacles physiques qui s'opposoient à la navigation de la Seille sont applanis ou du moins surmontés. M. Catoire ayant justifié par le succès de ses flottes la possibilité de cette navigation, & présenté au Conseil des spéculations sur la facilité de faire porter des bateaux à la riviere, S. M. s'est déterminée à lui accorder le privilege exclusif de faire flotter & naviguer sur la grande & petite Seille pendant quarante années. Dans les conditions de ce privilege qui remplit six rôles de parchemin, on a tâché d'accorder l'intérêt des Riverains avec ceux de l'Entrepreneur, & de lever les difficultés que pourroit rencontrer l'exécution d'un projet aussi hardi dans son principe qu'il deviendra avantageux dans ses effets. La Ville de Metz, considérée comme un Corps de Propriétaires de terres, est singuliérement intéressée au succès de M. Catoire. Par ce canal, les vins passeront facilement dans le pays de Dieuze & de-là sur la Sarre, pour être ensuite transportés dans la Lorraine Allemande. Les bois de chauffage & de construction descendront insensiblement à des prix plus modérés par la concurrence de l'Entrepreneur. Le transport des sels par eau diminuera notablement le nombre des corvées. Les Habitans de Saint-Quirin & de Saint-Louis trouveront sur la Seille un débouché plus sûr, plus commode, & moins dispendieux ; & par un réflet nécessaire, les ouvrages de ces Manufactures seront à meilleur compte. Les plâtres, objet de commerce considérable pour cette Ville, y seront rendus à un prix plus bas. Par une communication réciproque d'avantages, la navigation de la Seille procurera aux Riverains la facilité d'avoir des objets dont les frais de transport auroient auparavant absorbé le prix principal. L'applanissement

des obstacles physiques facilite celui des obstacles moraux.

Sous les auspices de l'Hôtel-de-Ville, les Maîtres en Chirurgie ont résolu de donner tour à tour gratuitement aux pauvres des consulations sur les maladies de leur ressort.

D'AMIENS, *le 9 Février.*

La mauvaise disposition des moulins à eau, est, en partie, la cause des accidens que les vallées éprouvent par ces bâtimens. La Somme fait tourner ici vingt moulins. M. Sellier a remarqué qu'ils pourroient être mis de front sur une seule ligne, & que la riviere les feroit encore très-bien tourner, même quand les eaux seroient basses. Cinq pieds de chûte suffisent pour un très-bon moulin, & la Somme en a plus de dix pieds dans cette Ville. Ainsi en baissant les moulins de cinq pieds, on donneroit cinq pieds de plus de pente aux eaux. Par-là, l'on préviendroit les inondations de la vallée d'Amiens à Corbie; en même tems l'on auroit vingt moulins équivalens aux meilleurs de ceux que nous avons actuellement. Outre les avantages inexprimables qu'on en retireroit pour la culture de la vallée & des aires, il en résulteroit un bénéfice considérable pour les Propriétaires des petits moulins, placés par cette opération à niveau des autres; la Police n'auroit plus besoin de veiller à leur faire tenir une vanne-côtiere levée; & les Meûniers attireroient réciproquement le plus d'eau qu'il seroit possible, & en la mettant toute à profit, ils ne la feroient point regorger.

Il y a, en France, beaucoup de moulins à eau & en conséquence beaucoup d'inondations & de dégâts. L'observation de M. Sellier peut être applicable en plusieurs endroits, & sauver quantité de récoltes & de bâtimens.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Questions de Commerce.*

1°. Peut-on regarder le billet de commerce ci après comme un effet de change?

» Au 20 Décembre prochain, je payerai au domicile de M. C..... à Paris à » M. T..... Négociant à Rouen, la somme » de 1200 liv. à lui, ou à son ordre, valeur » en compte avec ledit sieur, à Riom ce 2 » Septembre 1772. Signé V., Négociant.

2°. Dans le cas de l'affirmarive, peut-on en faire la présentation au domicile indiqué avant l'échéance pour le faire accepter, ou en constater le refus? Dans le cas du refus, le Tireur peut-il être assigné, pour fournir caution solvable, pour l'assurance que son billet sera acquitté à l'échéance?

3°. A défaut de payement à l'échéance par celui dont le domicile a été choisi, est-ce une sommation, est-ce un protêt qu'il faut faire? Le droit de change est-il dû? Peut-on assigner aux Consuls le Particulier du domicile élu, pour être condamné soit à payer, soit à déclarer par serment, si les fonds ne lui ont pas été remis par le Tireur pour payer le montant du billet?

4°. Au cas qu'il fût permis au Porteur de faire assigner le Particulier du domicile élu, & que la Sentence Consulaire qui interviendroit constateroit le refus, ou défaut de payement de sa part; cette Sentence dénoncée ensuite au Tireur, seroit-elle suffisante pour exercer contre lui la contrainte par corps? Pourroit-il se refuser au payement des frais faits par le Porteur contre le Particulier du domicile élu?

MM. les Négocians qui voudront bien examiner & décider la question, sont priés d'appuyer leur sentiment d'autorités & sur les loix, si elles se sont expliquées sur cette espece de billet qui est très répandu dans le commerce, & dont l'acquit est fréquemment refusé.

On desireroit aussi sçavoir la vraie échéance du billet suivant.

» Dans le courant de Janvier prochain, » je payerai à M. T... ou ordre, la somme » de 500 liv. valeur reçue en marchandi- » ses. A Paris ce 2 Novembre 1772. Signé M.

L'échéance est-elle à la fin de Février 28? Vaut-elle une usance? Les dix jours de grace sont ils dûs?

### II.

*Observation sur les charrues & les voitures de M. Moore.* Extrait des Papiers Anglois.

Si l'on adoptoit en Angleterre le plan de réforme, proposé par M. Moore, pour les

charrues & les voitures à roue, il ne ſeroit pas difficile de faire voir, dit-on, qu'on épargneroit annuellement 4 millions de livres ſt.

Il eſt reconnu que les Fermiers employent trois cent mille chevaux ſoit au labourage ſoit au charrois. M. Moore a inventé des charrues au moyen deſquelles la même étendue de terre ſeroit cultivée avec moitié moins de chevaux. Quant au voiturage, il a été vérifié que deux chevaux de front ſur une charrette à roues larges & hautes tirent plus que trois chevaux à la file ſur une charette à roues baſſes & étroites, & ſans endommager les chemins. Sur des grands charriots, quatre chevaux, deux à deux, tirent deux fois autant avec des roues d'une ſurface du double plus large qu'avec les roues ordinaires. On s'obſtine à ne pas le croire, & c'eſt un fait viſible & vérifié.

L'expérience en ayant été ſouvent répétée avec le même ſuccès, il demeure prouvé par un calcul très-ſcrupuleux qu'en adoptant ces inventions, on épargneroit 3000000 de liv. par la ſuppreſſion de 100000 chevaux à 30 l. la piece; 500000 dépenſées en répations de chemins; & 500000 ſur divers autres articles d'économie dans la conſtruction des voitures. Total 4000000 de liv.

Cette réforme ſerviroit à fournir du grain à 600000 Habitans.

La meilleure raiſon que l'on puiſſe donner pour ne point l'adopter, c'eſt que ce changement ne ſçauroit avoir lieu généralement & tout d'un coup; & qu'il n'y auroit point d'économie à introduire tous les ans cinq mille voitures ou charrues économiques, parce qu'on ne pourroit pas en introduire cent mille en un an.

En fait de réforme, voici ce que l'on voudroit : que ſans dépenſer, ſans agir, ſans ſouffrir, ſans y ſonger, tout d'un coup en s'éveilllant, tous ceux qui ſont mal fuſſent bien, & ceux qui ſont encore bien fuſſent mieux. Dieu le veuille!

## III.

*Lettre ſur les marons d'Inde donnés aux beſtiaux, du 26 Janvier 1773.*

MONSIEUR,

J'ai vu dans vos précédentes Gazettes & dans vos Journaux qu'on y parle des châtaignes ſauvages ou marons d'Inde comme d'un fruit inutile; tous les eſſais qu'on rapporte en avoir été faits ſe réduiſent à rien, & ſuivant cela, il ne reſteroit plus qu'à exclure cet arbre de nos plantations. Ce ſeroit cependant grand dommage, puiſqu'il n'en eſt point qui, au printems, donne une plus prompte & une plus agréable verdure; ſa fleur même eſt belle & d'une odeur très-douce. Quant au fruit, ſi on ne peut pas en tirer parti par toutes les épreuves qu'on en faites, au moins il eſt un emploi qu'on en peut faire, très-bon & très utile aux Cultivateurs, lequel doit le faire rechercher & le rendre précieux à la campagne; je croyois cet emploi connu, & j'ai été ſurpris de ne trouver perſonne qui en ait parlé.

Il eſt vrai que les cochons n'en mangent point; ou ſi l'on vouloit leur en faire manger, il en coûteroit plus de peine & de dépenſe, pour les leur apprêter, que le produit ne vaudroit.

Mais j'ai un de mes amis & voiſins, Amateur de l'Agriculture, qui fait de ces marons un très-bon uſage; il a grand ſoin de faire ramaſſer les ſiens & même ceux de ſes voiſins, & il les donne à ſes bêtes à corne, principalement aux vaches qui, ſans autre préparation que de les leur préſenter, les mangent avec avidité, & ce fruit leur profite pour les nourrir & pour leur donner un très-bon lait & en abondance.

Il arrive quelquefois que de jeunes taures qui n'en ont point encore mangé, n'en veulent pas; mais alors il fait peler les marons, il les fait couper par tranches, & on les mêle avec du ſon & des pommes de terre également coupées en morceaux. Avec cette préparation, aucune ne les refuſe; mais à meſure que ces jeunes bêtes s'y accoutument, on diminue le ſon & les pommes de terre; on préſente les marons ſeuls toujours pelés & coupés par morceaux, & de jour en jour on retranche des pommes de terre, de ſorte que dans peu celles qui refuſoient les marons les mangent entiers, & en deviennent auſſi friandes que les autres.

Ce ſeul emploi doit ne pas faire regretter la culture de cet arbre; il dédommage certainement de la malpropreté que cauſe la chûte des feuilles de l'arbre. J'ai l'honneur d'être &c.

*Nota.* Nous avons rapporté en 1771 plusieurs exemples semblables; mais les usages nouveaux doivent être confirmés par de nouvelles expériences. Le maron d'Inde dont on peut faire du pain, en cas de besoin, pourra donc habituellement servir à nourrir les bêtes à corne, à fournir de l'amidon, à donner une eau savoneuse &c. L'Auteur de cette Lettre nous promet plusieurs observations nouvelles; il peut, comme il en est instruit, nous les adresser avec confiance; nous nous hâterons d'en faire présent au Public.

## I V.

### Effets publics a Londres, *le 29 Janvier 1773.*

| Actions. | *Monnoye st.* |
|---|---|
| Le dividende pour les Act. de la B. à 5 ½ p ⁰⁄₀ . | 143 ¼ |
| Annuités consol. à 3 p ⁰⁄₀ | 87 ¼ |
| Annuités réduites à 3 p ⁰⁄₀ | 87 ½ |
| Ann. de 1758 à 3 ½ p ⁰⁄₀ . | 88 ½ |
| Ann. consol. de 1762 à 4 p ⁰⁄₀ | 93 ½ |
| Le divid. pour les Actionnaires du S. à 3 ½ p ⁰⁄₀ | |
| Anciennes ann. de cette Comp. à 3 p ⁰⁄₀ | 86 ⅜ |
| Nouv. ann. du Sud à 3 p ⁰⁄₀ | 85 ½ |
| Ann. du S. de 1751 à 3 p ⁰⁄₀ | 84 ¼ |
| Le divid. pour les Action. de l'Inde à 12 ½ p ⁰⁄₀ . | 160 ½ |
| Ann. de la Comp. des Indes à 3 p ⁰⁄₀ | 81 ¾ |
| Obligations de la Comp. des Indes à 3 p ⁰⁄₀ . . | |
| Blilets de Loterie pour 650,000 l. à 13 l. . . | au pair. |
| Long ann. non rachetables à différents termes . | |
| Annuités avec survivances de 1765 . . . . | |
| Long. ann. sans cap. 1745, 46, 57 | 14 ½ *années.* |
| 1761 & 62. | 26 ⅝ *années.* |
| Bill. de l'Ech. donnés pour payement de l'intérêt des anciens à 3 p. ⁰⁄₀. | |
| Billets de la Marine à 4 p. ⁰⁄₀ *Escomp.* . . . | 2 p. ⁰⁄₀ |

### Cours du Change a Londres, *le 29 Janvier.*

| | *Escalins.* |
|---|---|
| Amsterdam à deux usances. . | 35 10 à 9 |
| Dito, à vue . . . . . | 34 9 à 8 |
| Hambourg, à deux usances ½ | 35 10 |
| | *Deniers.* |
| Paris, à un jour de date. . . | 29 ¾ |
| Dito, à 2 usances. . . . . | 29 ½ |
| Bordeaux à 2 us. . . . . | 29 ¼ à ⅜ |
| Cadix . . . . . | 37 ½ |
| Lisbonne. . . . . | 64 ¾ |
| Livourne. . . . . | 48 |

### *Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 29 Janvier.*

L'once.

| | ℔ | ß | d. |
|---|---|---|---|
| Or monnoyé . . . . . | 3 | 18 | 5 |
| *dito* en barres . . . . . | 3 | 18 | 0 |
| *Pieces de huit.* Grandes pillares . . . | | 5 | 4 |
| d°. petites . . . . . | | 5 | 4 |
| Grandes pillares du Mexique . . . . . | | 5 | 4 |
| dito petites du Mexique . . . . . | | 5 | 4 |
| Argent en barres . . . . . | | 5 | 4 ⅝ |

### *Prix du grain à Londres, le 29 Janvier 1773.*

| | *shillings.* |
|---|---|
| Le quarter de 544 liv. poids de Troye. | |
| De Froment ..... | 48 à 57 |
| De Drêche ..... | 35 à 39 |
| De Seigle ..... | 31 à 33 |
| D'Orge ..... | 26 à 30 6 |
| D'Avoine ..... | 16 à 19 |

Le quarter du meilleur froment étant à 57 shillings, c'est sur le pied de 36 ℔ 16 ß de France le septier de Paris.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 6 Février 1773, au Mercredi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. 15 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 liv. 10 s. à 25 liv. Le seigle, de 14, 14 l. 15 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 5 s. à 11 liv. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 6 Janvier 1773 au Mercredi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 liv. 10 s., 23 à 24 l. 10 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Février 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Février 1773.*

| | # | ß | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 12 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | 5 | 6 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 3 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 7 | 8 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 13 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{2}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{16}$ à $\frac{3}{8}$ |
| Hambourg ..... | 182 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév. 1773.* | *Jeudi 11.* | *Vendrerdi 12.* | *Samedi 13.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 57 $\frac{1}{2}$ . . | 1357 $\frac{1}{2}$ 55 . . | 1357 $\frac{1}{2}$ 55 57 $\frac{1}{2}$ |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 875 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 170 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 310 . . . . | . . . . . | 312 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Merc. 10 Fév. 1773 | | Du Jeudi 11. | | Du Vendredi 12. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | L. | Courmont, six p. mois 1772. | M. | Lempereur, six p. mois 1772. | M. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | P. | Rouillard, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | M. | Nau, six derniers mois 1772. | A. | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | P. | S. Janvier, *idem.* | J. | Penchain, six d. mois 1772. | A. |
| Desplaces, six d. mois 1772. | C. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Samedi 13 Février.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 18 *Janvier.*

APRÈS beaucoup de changemens, nous avons lieu d'espérer que l'Administration prendra bientôt une forme fixe, & que ses soins seront confiés à des Citoyens distingués par leur expérience, leurs talens & leur zele pour les progrès des connoissances utiles.

Les Nations commerçantes n'apprendront pas sans un vif intérêt la conduite généreuse de notre Cour, à l'occasion de la derniere faillite d'Amsterdam. Peu de jours avant cet événement funeste, elle avoit fait passer à M. Cl. les intérêts d'un emprunt fait en Hollande, & une partie du capital, remboursable, selon les conventions, par la voie du sort. Cependant dès qu'on a été informé de la chûte de cette Maison, notre Cour a envoyé sur le champ de nouveaux fonds à Amsterdam pour satisfaire les créanciers. Ce trait seroit trop peu imité, pour n'être pas admiré.

### BOHÊME.

DE PRAGUE, *le* 19 *Janvier.*

La double récolte, déjà annoncée dans les Papiers publics, ne sçauroit être révoquée en doute; elle a été faite sous nos yeux avec les circonstances suivantes. Le nommé *Zueberi* a, devant la Porte-neuve, une vigne connue sous le nom de Komotowka, & un champ situé près de la chaussée de Vienne. Ayant fait, avec sa femme, sa récolte d'orge & de seigle dans ce champ, il fut obligé, à cause d'un grand nombre de charriots qui embarrassoient le chemin, de déposer ses gerbes dans sa vigne, entourée de murs, & de les disperser sur un terrein libre, en attendant qu'il pût les emporter. Le 26 Août, il prépara ce terrein pour recevoir de la graine de navet, & l'ensemença. Au lieu de navets, on vit bientôt sortir de l'orge & du seigle avec force & en abondance. Le 20 Octobre, les épis étoient formés. Quoique les curieux en eussent arraché une quantité prodigieuse, on en fit encore une bonne récolte le 28 Novembre dernier. Le grain est d'assez bonne qualité & donne d'assez bonne farine. Ce phénomene a aiguillonné les Cultivateurs. On se dispose, en divers endroits, à essayer d'obtenir deux récoltes; ce Royaume en auroit besoin.

DE BRESLAU, *le* 20 *Janvier.*

Les taupes ont fait, l'année derniere, de grands dégâts dans les prés & les champs de Silésie. De tous les moyens employés pour les détruire, aucun n'a été suivi d'un certain succès. Le Docteur Schreber, ayant reçu du Docteur Hoffman une couleuvre qui avoit quatre taupes dans le corps, a conseillé de recourir à ces reptiles; & en effet ce moyen sera bon, quand on aura le

ſecret d'apprivoiſer les couleuvres, de les rendre bienfaiſantes, & de les dreſſer à la chaſſe. En attendant, les Propriétaires n'ont pas trouvé de meilleur expédient que de payer des hommes pour cette chaſſe-là. On va eſſayer le crotin de bouc, recommandé par un Agriculteur de l'Electorat d'Hanovre comme un moyen infaillible de détruire ces animaux, ou du moins de les éloigner.

### De Berlin, *le* 20 *Janvier.*

La Société Economique, encouragée & particuliérement protégée par S. M., a publié une inſtruction détaillée pour les perſonnes chargées de veiller ſur les établiſſemens économiques tant publics que particuliers. Cette piece mériteroit d'être partout répandue, car plus ou moins on a partout beſoin de s'inſtruire.

## ITALIE.

### De Trieste, *le* 15 *Janvier.*

Le grain eſt ſi rare, il en circule ſi peu, que l'on craint ici d'en être dans peu abſolument dépourvu. Le prix de l'huile hauſſe de jour en jour, ſans eſpoir de la voir baiſſer, attendu que l'exportation en eſt défendue dans les lieux d'où nous en tirons.

### De Florence, *le* 19 *Janvier.*

Les mauvais tems regnent dans preſque toute l'Italie.

Le Capitaine Jean Levit de Bergen, allant à Veniſe avec un chargement de poiſſon, a été jetté ſur la côte par une violente tempête. Il a eu le bonheur de ſe ſauver ainſi que l'équipage. La plus grande partie de la cargaiſon eſt perdue.

On mande de Naples que la Cour perſiſte à ne pas permettre l'exportation des grains hors de ce Royaume, mais que ſur les inſtances d'une Cour étrangere, elle a permis qu'on en tirât 14,000 ſalmées de Sicile, & qu'en conſéquence un Négociant envoyé pour cet objet à Naples eſt parti pour Palerme.

Suivant les nouvelles de Milan, le *poids* du pain vient d'être encore diminué, c'eſt-à-dire, le *prix* augmenté, attendu la rareté croiſſante du bled. M. Sozzi, Abbé de Diſentis, a fait d'inutiles efforts pour obtenir les proviſions que le Gouvernement eſt convenu de laiſſer annuellement paſſer dans le Pays des Griſons.

Le Piémont eſt également dans la détreſſe. La Cour de Turin a envoyé en grande hâte à Palerme pour tirer des bleds de Sicile.

## ESPAGNE.

### De Cadix, *le* 19 *Janvier.*

L'année derniere, il eſt entré dans la baye 927 vaiſſeaux, 352 Anglois, 210 François, 144 Eſpagnols, 110 Hollandois, 64 Portugais, 27 Suédois, 9 Danois, 5 vaiſſeaux de guerre de Salé &c.

Les premiers froids ont été ſi violens que dans pluſieurs cantons du Royaume les jardins d'oranges & de limons ont conſidérablement ſouffert.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le* 13 *Janvier.*

Nous avons eſſuyé un froid très-aigu avec fortes gelées.

Un nouvel impôt vient d'être établi pour l'inſtruction gratuite de la Jeuneſſe, & le payement des gages de 837 Maitres à lire, à écrire, à chiffrer, à parler, à penſer &c, nouvellement créés. La néceſſité de l'inſtruction eſt généralement ſentie ainſi que celle du ſoulagement des Peuples. La nouvelle taxe eſt un impôt additionnel ſur les vins, vinaigre, eau-de-vie, viande de boucherie, ſel, fer, & autres menus objets. Une Junte a été nommée pour ſon adminiſtration & celle des anciens droits.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 28 *Janvier.*

La Société d'Agriculture établie à Duncaſtre, a donné, entr'autres prix, une médaille à M. Wharton de Carhouſe, qui a recueilli deux mille boiſſeaux de pommes de terre ſur un champ de quatre acres.

Un Fermier des environs de Néarth, ayant ſemé en Mai 13 gallons & demi d'orge, dans un demi-acre de terre, ſa récolte, battue le mois dernier, a rendu, en grains

nets, deux cens quarante-trois gallons.

Parmi les *découvertes merveilleuses*, ci-devant annoncées, pour les progrès de la navigation, il étoit question d'un bateau qui, par un méchanisme particulier, devoit, avec le secours de deux hommes, aller beaucoup plus vite contre vents & marées qu'un bâtiment ordinaire avec une mer & un tems favorables. Ce bateau sera mis à l'épreuve le mois prochain, à Portsmouth.

On mande d'Edimbourg, de Glascow, de Greenock que, le 20 du mois, un vent impétueux du S. S. O., bouleversa les campagnes, occasionna la ruine de beaucoup de bétail, endommagea quantité de bâtimens.

Nous apprenons de la Caroline septentrionale qu'il s'est élevé de vives plaintes contre les Shériffs chargés de la levée des impôts; &, ce qui est remarquable, qu'il leur a été enjoint de se renfermer dans les bornes de la Justice & des réglemens.

Un grand navire Suédois dont le nom est ignoré, a coulé à fond près d'Yarmouth.

On remarque que jusqu'à présent l'hiver a été plus doux qu'il ne l'avoit été depuis 1730.

Quoique les denrées se soutiennent ici constamment à un prix excessif, on assure qu'à l'Isle de Man les nécessités de la vie sont à des prix très-modérés.

## PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 28 Janvier.*

Quoique la proposition du papier-monnoie n'ait point été agréée, on se flatte que les affaires de la Maison Cl. seront bientôt arrangées à la satisfaction des créanciers, & que le crédit ne tardera pas à se rétablir; peut-être se flatte-t-on trop.

L'*Agathe*, Cap. Beernest, venant de Lisbonne, a péri derniérement dans le Texel.

(*Il y a erreur dans l'avant-derniere Gazette par rapport à la somme de l'emprunt négocié dans cette Ville*).

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le 24 Janvier.*

Le tems a été très-variable dans le courant de ce mois. Du 28 Décembre au 25 Janvier, il est entré 90 bâtimens François & 55 Etrangers. L'importation du bled a monté à 20055 charges; & celle de l'huile à 5619 milléroles, 263 barriques, 53 pipes. La *Marianne*, le *Zéphir*, le *S. Joseph*, la *Constante*, & le *Maure* sont arrivés des Isles de l'Amérique. Du 1 au 26 du courant, il est sorti 185 bâtimens François & 69 Etrangers. Le *Pélerin*, la *Modeste-Marguerite*, la *Félicité*, la *Comtesse de Provence*, la *Marguerite-Magdeleine*, le *Grand Septimane*, *l'Aimable-Julie*, *l'Espérance*, & la *Nymphe* sont partis pour l'Amérique. L'*Espérance* a fait voile pour Cayenne. Le vaisseau *S. Nicolas* partira, au premier jour, pour la Martinique.

Les piastres sont montées à 50 l. 5 à 7 s. 6 den. le m.

Par des Lettres-Patentes données à Compiegne au mois d'Août 1772, S. M. a accordé la noblesse héréditaire à M. Pierre-Honoré Roux, fameux Négociant de cette Ville, aussi recommandable par sa probité que par son zele pour le service du Roi & de la Patrie. Les motifs qui ont déterminé S. M. à l'honorer de cette grace sont retracés dans les Lettres-Patentes d'une maniere bien flatteuse pour ce digne Citoyen. En 1720, lorsque Marseille fut affligée de la peste, il étoit Commissaire de Ville & il donna des preuves multipliées du dévoûment le plus généreux. En 1755 & 1756, le Roi le nomma premier Echevin. A cette époque remarquable par l'expédition de Mahon, il se consacra sans réserve au bien public.

On a appris que le Bey de Tunis avoit fait arrêter tous les Marchands Grecs répandus dans ses Etats, avec leurs effets, & qu'on les gardoit jusqu'à ce qu'il arrivât des ordres de la Porte.

On dit que les Chrétiens de Jérusalem ont été exposés aux avanies des Turcs du pays, sous prétexte qu'ils avoient beaucoup de grains cachés, tandis que les Musulmans mouroient de faim. Partout le besoin voit des monopoles.

DES MONTAGNES DU BEAUJOLLOIS, *le 30 Janvier.*

Les pluies abondantes de la semaine derniere ont fait fondre les glaces & les neiges qui couvroient nos champs. Les semailles

paroiſſent belles quoiqu'un peu rouillées. Le ſeigle & le froment ſe ſoutiennent dans leurs prix reſpectifs, la 1re. eſpece à 1 ſ. 9 d. environ, la 2e. à 2 ſ. ou 2 ſ. 3 d. à peu près, la livre de 14 onces. Nous ſommes au ſurplus aſſez tranquilles ſur ces parties eſſentielles de nos ſubſiſtances, parce que nous ſçavons que le Forez, l'une des Provinces nourricieres de la nôtre, a pluſieurs bons greniers qui n'ont pas été ouverts.

La récolte des truffes blanches ou pommes de terre a été fort abondante; mais il y en a déjà beaucoup de gâtées. C'eſt, cette année, le ſort commun de pluſieurs fruits des récoltes dernieres.

La Fabrique & le commerce de nos toiles ſont dans un état floriſſant. On commence à voir les progrès de l'induſtrie de nos Fabricans dans un genre eſſayé à diverſes repriſes depuis douze ans, & juſqu'à ces derniers tems foiblement maintenu. C'eſt le travail des garats ou toiles tout coton, les plus communes que l'indienne-rie puiſſe employer. Ils forment une branche conſidérable de l'importation des Fabriques étrangeres; & nous eſpérons parvenir à en faire une des occupations les plus utiles des enfans, des femmes, des infirmes, & en général de toute perſonne pauvre, foible & maladroite. C'eſt principalement vers cette eſpece d'hommes que ſe dirigeront les bons effets qui doivent ſuivre du parfait établiſſement de ces ouvrages groſſiers. Il n'y en a encore que 35 à 40 métiers environ diſperſés dans les villages de notre Province, ou les villages limitrophes. On les fabrique en 3 quarts de largeur & 960 fils en chaîne; quelques-uns même en ont moins. On donne 45 aunes ou 60 à la chaîne; on la partage par piece de quinze aunes. Chaque piece peſe cinq livres de 14 onces, & ſe vend 13 livres. Ce prix baiſſera par l'aptitude que l'expérience donnera aux Tiſſerands. Il ſeroit même plus bas dès à préſent ſi tous nos ouvrages en fil ou coton n'avoient pas été depuis quelque tems enlevés à un prix qui a fait renchérir les diverſes qualités de notre filature en coton.

Le chanvre eſt hors de prix. La livre de cette matiere, prête à filer, s'eſt vendue preſqu'autant que la livre de coton en laine. Si cette derniere croiſſoit dans nos champs, l'avantage de l'employer ne ſeroit exposée ſans doute à aucune critique. Mais il faut ſe borner : le Levant qui nous la fournit ne conſomme-t-il pas nos draps?

### De la Rochelle, *le* 31 *Janvier.*

Nous avons appris que le navire du Capitaine de Vimes qui avoit chargé de l'eau-de-vie dans ce Port pour S. Vallery, s'étoit perdu devant Perou près de Coutances.

Le navire *l'Union*, de ce Port, eſt arrivé de la Martinique, le 27.

En conſéquence de la Déclaration du Roi du 12 Avril 1772, le Corps de Chirurgie, pour remplir les vues de S. M. & donner des preuves non-équivoques de ſon zele pour le bien public, a unanimement arrêté qu'il ſeroit fait à l'avenir un Cours complet, public & gratuit de Chirurgie. Les Profeſſeurs ſont nommés. Le Cours d'Anatomie s'ouvrira le 8 du mois prochain. On n'a peut-être jamais remarqué que le ſiecle des inſtitutions d'Ecoles étoit une des époques les plus mémorables de l'Hiſtoire.

On a appris de Rochefort qu'un vaiſſeau Hollandois, nommé le *Bloys-Wick*, de 50 canons, & deſtiné pour Batavia, a été obligé, après avoir été battu quinze jours de la tempête, & avoir perdu la moitié de ſon équipage, de relâcher à l'Iſle d'Aix pour s'y faire radouber & remâter. Il a fallu le décharger pour réparer les voix d'eau. Sa cargaiſon eſt évaluée à plus de ſept millions de piaſtres tant en effets qu'en argent comptant.

### De Nyort, *le* 31 *Janvier.*

La Place où ſe tient notre Foire eſt une des plus grandes & des plus commodes du Royaume : il ne faudroit pas juger par là de notre commerce, En général cette Province, quoiqu'elle ait ſur la mer une grande étendue de côtes, eſt une des moins commerçantes du Royaume : ce n'eſt pas la faute de la nature.

A notre Foire de S. André, il y a eu 882 pieces d'étoffes de laine, & fil & laine des Fabriques du Poitou, pays de pâturage; 1010 pieces d'étoffes de laine, fil & laine, fil & coton des autres Provinces; 220 pieces d'étoffes de ſoie de diverſes Manufactures du Royaume; 1320 pieces de toiles

blanches & peintes & coutils de Velleivigne ou du Poitou peu remarquable par sa tisseranderie ; 1020 douzaines de bas ou bonnets au tricot de S. Maixent, Ville renommée par sa bonneterie & par ses serges qui se débitent jusques dans les pays étrangers; 600 douzaines de mouchoirs de Rouen, d'Anjou ou du Poitou ; 80 à 90 mille livres de laines de Poitou, une des principales richesses des Habitans, ou d'abats des Provinces voisines ; de peaux de chamois apprêtées dans cette Ville, justement renommée par la qualité & par le débit de cette marchandise ; de la rubanterie, passemanterie, quincaillerie, mercerie, dorures de Paris, Lyon & autres Villes riches en superfluités & en bagatelles de grand prix ; 180 paires de chevaux d'attelage, 150 de chevaux de mouture, 250 de bœufs ou vaches, 320 paires de mulets, principaux objets d'exportation hors de la Province.

De Grenoble, *le* 1 *Février.*

On écrit de Mont-Dauphin que le 18 du mois dernier, il y est tombé un pied de neige : depuis lors il n'y a eu que de fortes gelées. Il y a apparence que la neige se maintiendra long-tems.

Le vent chaud, les pluies, la température molle qui ont regné depuis les premiers froids, commencent à se dissiper. Les dernieres pluies ont été suivies de beaucoup de neige sur les montagnes. On a craint que la végétation précoce ne fût détruite par des froids tardifs qui auroient dissipé les belles espérances que les bleds nous donnent. Le tems humide & mou a occasionné des maladies & même des épidémies dans certains villages. Le froid, s'il se soutient, dissipera ce danger.

Lundi au soir, le feu prit au village de Champ à trois lieues de cette Ville, au couchant de la route du Haut-Dauphiné, & consuma seize ou dix-sept maisons : désastres fréquens dans nos villages couverts de chaume.

La neige commence à tomber ici dans ce moment.

( *La Terre patrimoniale de Romagnieu, en Dauphiné, joignant le Bourg du Pont-de Beauvoisin, distante de dix lieues de Lyon, avec Justice haute, moyenne & basse &c, est à vendre au prix de* 210,000 *livres. On fournira l'emploi de tous les deniers. On s'adressera, pour avoir toutes les instructions nécessaires,* à M. Boyer, Correspondant du Bureau Royal de Correspondance, à Grenoble ).

De Nantes, *le* 2 *Février.*

Pendant plus de trois semaines, nous avons ressenti des coups de vent très-violens du sud & du sud-ouest. Les pluies continuelles ont fait enfler la Loire. Si ce tems continuoit encore, il y auroit beaucoup à craindre pour les productions de la terre.

Il n'arrive presque point de navires. Le *Citoyen*, Capitaine Josset, est de retour de Léogane. La *Mariane*, Capitaine Terrien, est parti pour le Port-au-Prince.

Du mois de Février à la mi-Septembre de l'année derniere, le pain blanc est monté de 34 à 39 deniers, la livre ; le pain de méteil de 26 à 29 ; celui de seigle de 21 à 22, & dans l'intervalle de 23 à 24. La livre de fleur de farine a été portée de 3 s. 10 den. à 4 s. 4 den., le son de froment de 4 s. 3 d. 4 s. 10 den., celui de seigle de 7 s. 10 den. à 9 s. avec baisse à 7 s. 11 den. au mois de Septembre. Le bœuf s'est élevé de 5 s. 6 d. à 7 s. 4 d. la livre. Du 21 Février au mois d'Août, époque où il a commencé à baisser, le veau s'est maintenu à 4 s. 6 d., le mouton est tombé de 6 s. 6 d. à 6 s. 4 d. Il s'agit, dans ces évaluations, des meilleures qualités de viandes. Les viandes communes ont été à un sou & même deux sous à meilleur marché.

Par Ordonnance de M. l'Intendant du 6 Janvier dernier, l'Adjudicataire général des poudres & salpêtres a été autorisé, conformément aux Arrêts du Conseil, à s'approvisionner par préférence à tout autre, des cendres neuves provenant des Boulangers & des Fariniers, même de celles des foyers, comme aussi des charrées ou cendres lessivées, propres à la fabrique des salpêtres, en convenant du prix de gré à gré, ou suivant l'estimation des Subdélégués, en cas de contestations. Il est défendu à tous Tanneurs, Mégissiers & autres d'aller aux portes des Villes ou sur les chemins arrêter les cendres & d'en faire commerce à quatre lieues des atteliers à salpêtre. Il est pareillement fait défenses aux Salpêtriers de faire sous ce favorable prétexte, un amas de cendres plus grand que ne l'exige la fabrica-

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

tion des ſalpêtres, & de les revendre à d'autres perſonnes.

On écrit de Breſt que le vaiſſeau le *Comte de Menu*, commandé par M. Laudan, a amené des Iſles de France & Bourbon & des Indes différentes marchandiſes avec peu de café. La flûte du Roi, *l'Etoile*, eſt en charge pour l'Iſle de France.

Il eſt arrivé à Redon une grande quantité de ſel. Il ſort de Quimper beaucoup de ſeigle. La Rochebernard reçoit beaucoup de grains de Pont-l'Abbé.

La *Petite-Victoire*, Cap. Olivier, de notre Port, venant de la Martinique, a été obligé par un accident d'entrer dans la riviere de Vannes où il eſt reſté en relâche.

### De Beauvais, *le 5 Février.*

Le territoire du Beauvoiſis ſe prête à une culture très-productive des grains, des vignes, des prairies, des bois &c. Ses Habitans ſont très-propres à ces travaux. Avec de l'encouragement, des inſtructions, & de l'aiſance, ce canton ſera très floriſſant.

Les moutons ſont la ſeule eſpece de bétail abondante dans le pays. Si leur éducation étoit perfectionnée, nous ne ſerions pas obligés de tirer d'Eſpagne & autres Etats, près de la moitié des laines employées dans nos Fabriques du premier rang.

Nos eaux & nos terres à foulon attirent beaucoup de laines & d'étoffes des Villes circonvoiſines. Notre petite riviere de Therin donne une belle couleur écarlate. Toutes les cauſes phyſiques favoriſent les ſuccès de notre Sergetterie ; il ne faudroit que leur laiſſer exercer toute leur vertu.

A quatre lieues d'ici, le Bourg de Bulles recueille ces lins célebres avec leſquels on fabrique les toiles appellées *demi-Hollande*. Quand le Bureau d'Agriculture a tenté de groſſir cette branche de commerce, par la multiplication des linieres, les gens du pays lui ont oppoſé des obſtacles qu'il n'étoit pas facile de ſurmonter. Il ſeroit bien important d'éclairer le Peuple ſur ſes vrais intérêts. La bonté de nos blanchiſſeries excite cette culture.

Mais dans un territoire circonſcrit, on ne peut pas tout cultiver quand le terrein pourroit tout produire. Les grains ſervent à tout & à tous.

Notre Ville eſt preſqu'entiérement bâtie en bois ; & le bois manque & les carrieres ne manquent pas dans nos environs. Avec des bâtimens de planches & des magaſins de laineries, un incendie ſeroit bien dangereux. Nous aurons plus de pierres, quand il y aura plus de bons chemins.

Il eſt vraiſemblable que la diſette de bois a fait abandonner l'exploitation des mines de fer dont le pays abonde. Cependant il y a encore dans l'Election plus de ſix mille arpens de beaux bois. Depuis quelques années, les pauvres & les Teinturiers font une grande conſommation de tourbe ; car heureuſement il y a de ce combuſtible dans nos environs.

Notre Manufacture de tapiſſerie de haute & de baſſe liſſe ſoutient ſa réputation. Celle de vitriol verd établie à Becquet promet de mettre l'Etat à portée de ſe paſſer de l'Etranger.

On croit que la crudité des eaux occaſionne ici parmi le peuple diverſes infirmités, tandis que nous en avons qui ſemblent préparées par la nature pour prévenir ces infirmités mêmes ; & il ne ſeroit ni difficile ni diſpendieux de les diſtribuer par des fontaines.

Le travail des terres n'occupe pas ou ne rend pas aſſez pour que le Payſan ne cherche pas un ſupplément d'induſtrie : il faut qu'il ſe faſſe Ouvrier en bonneterie, en guipures, en dentelles de ſoie noires &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réponſe à une Queſtion de commerce.*

Le ſouſſigné, qui a pris lecture de la Queſtion propoſée dans la Gazette de Commerce du 19 Janvier 1773, N°. 6, p. 45, eſtime que les trois Aſſociés faiſant partie de douze, n'ont pu arrêter valablement le compte général de la Société, & ce qu'ils ont fait, doit être regardé *comme non avenu*, à l'égard de leurs co-Aſſociés. Quand même onze des douze auroient arrêté le compte, le douzième, ou ſon héritier, eſt en droit de demander un nouveau compte, attendu que chacun d'eux a intérêt à la choſe ; ainſi les autres ont dû être appellés ou aſſignés

pour compter entr'eux ; & en cas de contestation, devant des Arbitres, suivant l'article 9 du titre 4 de l'Ordonnance de 1673.

Les comptes doivent être refaits sur les livres qu'on a tenus pour la Société, & on a dû en tenir suivant le traité de société. L'article 1er. du tit. 3 de l'Ordonnance de 1673 oblige les Négocians à avoir des livres ; à plus forte raison, il doit y en avoir pour une Société : l'art. 9 dudit titre le prouve, sinon il doit être prononcé des dommages-intérêts à l'arbitrage du Juge, selon les circonstances, contre celui qui a *mal agi*.

La stipulation apposée par les trois Associés dans l'arrêté du compte qu'ils ont fait, *qu'il ne pourra être revisé*, tombe d'elle-même, parce qu'ils n'ont pas eu seuls le droit de le faire ; & encore ont ils entr'eux trois, contre le Caissier, le droit de coter les erreurs, suivant l'article 21 du titre 29 de l'Ordonnance de 1667. Enfin les livres de la Société sont communs à tous les Associés, & chacun d'eux a droit de les voir & en demander le dépôt pour les examiner. Voyez Toubeau, 2e. part., pag. 85 & 86, Liv. 2, tit. 3, édition de 1700. Le Caissier doit un compte de sa régie à chacun des Associés, *quoiqu'il l'ait rendu à quelques-uns d'eux*. Toubeau *ibid.* 141 & 142, tit. 4. Les Auteurs nous disent qu'un Receveur est comptable vers tous les Commettans ; donc que la décharge de trois d'entr'eux ne le libere pas des poursuites que les autres sont en droit d'exercer contre lui : & si lorsqu'on l'actionnera pour représenter les livres & compter, il fait dénoncer la demande aux trois Associés pour être libéré, au moyen de ce qu'ils l'ont déchargé, dans le moment les autres peuvent prendre des conclusions tant contre le Caissier que les trois Associés, pour être solidement condamnés à leur payer les sommes & dommages-intérêts qu'ils croiront leur être dûs ; mais il s'agira d'examiner si la décharge qu'ils ont donnée au Caissier est générale, ou si elle ne doit être considérée que pour eux.

Il y a plus, quand ces trois Associés auroient eu pouvoir de tous les Associés de faire rendre compte, il seroit toujours entendu que c'est relativement au traité de société, c'est-à-dire, sur la représentation des livres, sans quoi ils auroient donc été les maîtres de couvrir les fraudes qui auroient pu se commettre, ce qui seroit contre l'équité.

Il faut encore sçavoir si dans la régie, ou autres circonstances, il y a eu malversation & collusion entre le Régisseur & les 3 Associés pour duper les autres ; en ce cas, il y a action solidaire contr'eux ; mais s'il paroît que leur conduite est droite, & qu'ils ont cru faire pour le mieux, c'est toujours à la bonne foi qu'il faut s'attacher, & il s'agit de refaire un compte entre tous, le premier devant être regardé comme non avenu.

Il me paroît surprenant que de douze Associés quelques-uns n'ayent pas veillé, pour s'assurer si la régie étoit tenue régulièrement par leur homme commun. On ne dit même pas s'il y a eu des livres tenus pendant que la Société a subsisté, ou seulement des feuilles volantes. On est cependant censé le sçavoir & avoir vu les opérations de ce Caissier. On ne dit pas si le Caissier étoit en même tems Associé ou simplement Commis ; car s'il étoit Caissier & Associé, il seroit plus blâmable de n'avoir pas tenu de livres ; & si l'homme en qui la Société a mis sa confiance a *seul* prévariqué, ce n'est que contre lui que chacun a action.

Il eût été encore à propos d'exposer quelles sont les raisons que les trois Associés prétendent avoir eu d'agir comme ils l'ont fait, & ce qu'ils opposent pour justifier leur conduite, afin de peser le tout pour se décider plus solidement. Arrêté à Angers le 27 Janvier 1773.

*Signé*, ROGUE, Procureur au Consulat, & Associé au Bureau Royal d'Agriculture d'Angers.

## II.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 3 Février 1773, au Samedi 6 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. 5 s. *le septier* ; *idem* au Port de la Greve, de 24 liv. 10 s. à 25 liv. Le seigle, de 14, 14 l. 15 s. à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 5 s. à 11 liv. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 3 Janvier 1773 au Samedi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 liv. 10 s., 23 à 24 l. 10 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Février 1773, de 55 à 56 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 10 Février 1773.*

| | # | s | d | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | 2 | 6 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 2 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | 7 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 10 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ½ à ⅝ |
| Londres ..... | 30 ¼ |
| Hambourg ..... | 183 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 ½ |
| Gênes ..... | 94 ½ |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅛ à ¼ p. ⅜ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| Fév. 1773. | Lundi 8. | Mardi 9. | Mercredi 10. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1350 55 . . . | 1355 52 ½ . . | 1352 ½ 55 . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 167 . . . . | . . . . . | 170 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 54 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 310 . . . . | 310 . . . . | 310 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Sam. 6 Fév. 1773. | | Du Lundi 8. | | Du Mardi 9. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1772. | P. | Creuzé, six prem. mois 1772. | L. | Defrance, six p. mois 1772. | M. |
| Gossey, six dern. mois 1772. | A. | Thevenin, six d. mois 1772. | M. | Cauchy, six dern. mois 1772. | A. |
| Delarue pere, *id.* | | Masson, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | C. | Delamotte, *idem.* | P. | Defays, *idem.* | D. |
| Caron, *idem.* | F. | Certain, *idem.* | Z. | Marsollier, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 9 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 15 *Janvier*.

AUSSI-TÔT qu'on eut reçu dans cette Ville la nouvelle de la faillite d'Amsterdam, S. M. attentive à tous les événemens qui peuvent influer sur le bien de l'Etat, appella auprès de sa Personne, les Chefs des principales Maisons de commerce pour les exhorter paternellement à s'entraider, à maintenir le change au même taux, à prévenir le renchérissement des marchandises. Trop juste pour ordonner des sacrifices que la Justice n'ordonnoit point, Elle leur *représenta* (c'est l'expression de S. M.) leur intérêt commun, Elle les sollicita par l'amour qu'ils portoient à sa Personne & à la Patrie. Les exhortations sont plus fortes que les loix, elles gagnent les cœurs. Un même esprit anima notre Société du Commerce, & tous les Citoyens. Les Négocians se soutiennent réciproquement, la Banque les aide, le crédit se maintient, tout est tranquille.

Le nombre des naissances a été, l'année derniere, dans cette Capitale, de 1560, celui des mariages de 396, & celui des morts de 2780.

On dit que le Capitaine d'un bâtiment Hollandois a essayé de préparer les harengs de notre pêche avec du sel étranger; & qu'ils se sont trouvés d'une qualité égale ou même supérieure à celle des harengs de Hollande. La liberté de chercher le *mieux* est l'unique moyen de le découvrir.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 16 *Janvier*.

Il vient d'être donné de nouveaux ordres en Norwege, avec sanction de peine arbitraire pour empêcher l'exportation & ce qu'on appelle le monopole des bleds, c'est-à-dire, des provisions. Les droits sur le rum des Isles de l'Amérique ont été baissés, afin que cette matiere épargne les grains dans la distillation des eaux-de-vie, boisson dont il est, selon toute vraisemblance, physiquement dangereux d'interdire l'usage au Paysan du Nord, comme il est très-nuisible de lui interdire la liberté de l'extraire de sa propre denrée, car on lui ôte le pouvoir de faire l'emploi de ses productions le plus avantageux pourlui, & par conséquent d'en multiplier la reproduction au profit de la Nation entiere.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le* 18 *Janvier*.

Pendant le cours de l'année derniere, il est entré dans ce Port 1025 bâtimens, & il en est sorti 1026. Suivant les apparences, c'est le dernier effort d'un commerce expirant.

On écrit de Lemberg que la Foire annuelle des billets, lettres de change, obligations, & autres papiers connus sous le nom de *contrats de Lemberg*, est ouverte : mais l'affluence de la Noblesse & des Marchands est beaucoup moindre que les années précédentes, quoiqu'il n'y ait pas moins de besoins; il s'y traite moins d'affaires, parce qu'il y a moins de confiance ; il n'y a pas tant d'argent en circulation, attendu que chacun se croit intéressé à garder ce qu'il a, & qu'il est défendu d'y donner des ducats de Hollande, la monnoie ordinairement la plus commune dans ce Marché.

DE HAMBOURG, *le 22 Janvier.*

Il est arrivé ici de Copenhague une somme de 130 mille thalers, qui, sur le champ, a été envoyée à Amsterdam pour le payement des intérêts d'un emprunt fait en Hollande pour la Cour de Danemarck.

DE VIENNE, *le 18 Janvier.*

Les circonstances n'ont pas permis de diminuer les impositions : il est à craindre qu'elles ne permettent pas le retour de l'aisance publique ; cependant le pain commence à diminuer en Bohême.

## ESPAGNE.

DE MADRID, *le 19 Janvier.*

S. M. avoit accordé au mois d'Octobre 1771, à D. Antoine de Aguirre & Compagnie, une cédule pour l'exploitation de deux mines de charbon de terre, dans la vue de diminuer la consommation des bois en procurant au Public une matiere d'un prix inférieur. Ce charbon a été long-tems éprouvé de toute sorte de maniere, par ordre de S. M. Il s'est constamment trouvé d'une qualité supérieure. En conséquence, il sera seul employé dans les Fonderies Royales de l'Artillerie ; & cette preuve de sa bonté servira sans doute à en faire adopter l'usage dans le Royaume. Le Peuple ne se laisse facilement convaincre que par les grands exemples.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 26 Janvier.*

On écrit de Glascow que les troubles actuels de l'Ecosse ne donneront pas moins d'embarras au Gouvernement que ceux de l'Irlande. Les denrées sont si cheres, le commerce est si *inanimé*, il y a si peu d'argent en circulation que les Manufactures sont tombées dans l'état le plus déplorable. On mande d'Irlande qu'il n'y circule que beaucoup de fausse monnoie. Enfin dans cette Capitale même, les especes sont sont si rares qu'elles manquent même pour les plus petits achats.

Les Communes ont à la fin unanimement agréé le projet d'encourager les Etrangers à prêter de l'argent à nos Colonies à sucre. On espere ou plutôt on veut espérer de remédier à la cherté des vivres, & de pourvoir au soulagement des pauvres par un recueil de réglemens & de prohibitions que l'on a long-tems travaillé à rassembler & à rédiger. A ce moyen, on doit ajouter la *tolérance* des importations étrangeres; il est aussi question de primes pour attirer le bétail vivant de Hollande. En même tems on remarque que le premier de ces deux moyens n'a eu depuis plusieurs années aucun effet ; & quant au second que le bétail abonde dans le Royaume, quoiqu'il soit cher. Enfin en approfondissant les causes de la cherté, on prétend avoir reconnu par des évaluations fondées que si un Particulier dépense *vingt* livres sterl., le Fisc en prend *treize* en droits & impositions de toute espece. Vraisemblablement cette estimation est exagérée : mais quand, au lieu des deux tiers, il n'y en auroit que la moitié pour le Fisc, il en résulteroit encore que le Vendeur, en ne retirant pour sa part que la moitié du prix, vend à bas prix & même à vil prix pour lui-même, que le premier Vendeur ou le Cultivateur se ruine par le débit désavantageux diminué par la cherté, & qu'une diminution forcée du prix courant sans diminution de taxes seroit une interdiction absolue de la culture.

Il est tombé une quantité prodigieuse de neige dans les parties septentrionales de notre Isle.

Les nouvelles de l'Isle de Saint-Vincent varient sans cesse. A travers les contradictions, on entrevoit que l'expédition n'est pas avantageuse à nos Troupes, & qu'il en coûtera un million sterling en mauvais succès.

Il a été vérifié que la Maison Colebrocke

que de bons Citoyens ont généreusement secourue, a encore un capital liquide de 182,000 l. st. Il y a cinq ans que son fonds montoit à 400,000 l. Elle a perdu, dans ce court espace de tems, plus de 200,000 l., sur divers articles de son commerce, spécialement l'alun, l'indigo, le thé, le chanvre &c.

II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 25 Janvier.*

La saison est singuliérement variable; ses changemens continuels influent sur la navigation; il n'est pas entré ici beaucoup de bâtimens considérables dans le courant du mois. Le vaisseau *l'Africain*, brûlé par la foudre, au sortir du Port au-Prince, appartenoit à M. Hermite, Négociant de ce Port. On sçait que l'équipage a été recueilli sur une Isle déserte par un navire Anglois.

Les Génois comptoient sur des provisions considérables de grains qu'ils avoient achetés à Mogador; mais l'Empereur de Maroc ne leur ayant permis l'exportation que par Fédala, le transport intérieur retardera les secours & renchérira la denrée. Ce contretems a influé sur les prix à Gênes; le Magistrat de l'Abondance en est fort alarmé.

L'Espagne retient cette année toutes ses soies. La Manufacture Royale d'étoffes de cette matiere, établie à Lisbonne, étend avec beaucoup de succès la culture des mûriers dont les plants sont tirés de ce Port. La soie meuble & habille si agréablement qu'il n'est pas surprenant que l'Europe préfere les mûriers aux pâturages & aux guérets qui ne procurent que des subsistances ou des étoffes communes.

### DE LOUDUN, *le 27 Janvier.*

Outre les articles de commerce dont il a été parlé ci-devant, il se vend ici beaucoup de grains d'une excellente qualité. On s'occupe beaucoup dans nos cantons de la fabrication des huiles de noix, de lin & de chenevis: celles de noix valent actuellement de 50 à 52 l. le quintal; & les autres de 42 à 43 liv. Nos vins blancs, pris sur le Tin, se vendent de 55 à 60 l. la pipe, composée de deux barriques, veltant, chacune, de 29 à 30 veltes. Les fruits cuits, comme prunes de Sainte Catherine, du premier triage, sont à 55 ou 60 l. le quintal; & les pruneaux noirs à 60 & 70 liv. le millier pesant.

### DE LA ROCHELLE, *le 27 Janvier.*

Il n'y a point de variation dans les prix des denrées de l'Amérique. Nous avons reçu par deux navires d'Amsterdam & de Rotterdam, environ douze mille fromages de Hollande, par un navire de Hambourg beaucoup de cuivre, & par un navire de Lisbonne des fruits secs.

Les sels valent à la Tremblade de 1000 à 1020 l. le cent; & à Oléron de 38 à 40 l. le muid.

M. Chevallié, Négociant à Rochefort a d'excellent vin de Malaga à vendre en barriques de 250 à 260 pintes, & en carterolles de 120 à 125 pintes.

### DE POITIERS, *le 29 Janvier.*

On découvrit, il y a quelques années, une mine d'antimoine, auprès du château de Bamée, Paroisse de Boupaire, à une lieue de Pouzaugues en Bas-Poitou. On essaya de l'exploiter; mais les eaux dérangeoint chaque jour les Ouvriers & les chasserent à la fin de la mine. Ce travail vient d'être repris avec plus de succès. On a trouvé le moyen d'en détourner les eaux, & les Ouvriers y sont actuellement occupés, au nombre de 30 ou 40. Le produit en est considérable. Au milieu de la mine, il y a un puits d'eau minérale, propre, dit on, à guérir plusieurs maladies chroniques. On sçait que l'antimoine de France n'est pas inférieur pour l'usage de la Médecine à celui de Hongrie, & que celui de Poitou est, avec celui de Bretagne, le plus estimé de ceux qui se trouvent en France. Ce minéral métallique est employé dans différens Arts. On s'en sert dans les monnoies pour purifier l'or; il procure le même avantage aux verres ardens. Les Potiers d'étain rendent, par son moyen, ce métal plus brillant, plus dur & plus sonore. Les Fondeurs le mêlent avec le cuivre pour donner aux cloches un son plus fin. La composition des

caracteres d'Imprimerie eſt de deux onces de régule d'antimoine avec une livre de plomb. L'émail jaune de la fayence ſe fait avec cette ſubſtance, la ſuie, le plomb calciné, le ſel & le ſable. L'antimoine crud, fondu avec le verre, lui donne une couleur de grenat.

La femme *Rigaudeau*, du lieu de Saint-Mars-la-Réorthe, laquelle n'avoit, dit-on, ni bu, ni mangé, ni dormi depuis huit mois, vient de mourir.

Le 16 de ce mois, vers les ſix heures & demie du ſoir, après une pluie légere, l'atmoſphere s'éclaircit; des Voyageurs revenant de Châtellerault apperçurent, au nord-oueſt de Poitiers, dans la moyenne région de l'air, des flammes d'un jaune pâle diſpoſées en chevrons les unes au-deſſus des autres. Après avoir reſté quelque tems immobiles, elles s'ébranlerent & dirigerent leur marche dans le même ordre vers l'eſt. Tout-à-coup la gerbe la plus haute s'étant diſſipée en éclair, les autres ſe réunirent & formerent une maſſe de lumiere d'un rouge de ſang très vif. Peu à peu cette maſſe ſe déploya. Enfin elle ſe partagea en deux parties d'un pâle clair, dont l'une ſuivit la route de l'eſt & l'autre prit la route de l'oueſt. La Ville & les côteaux des environs déroberent enſuite ce ſpectacle aux Voyageurs.

DE CHERBOURG, *le 29 Janvier.*

La goelete, la *Catherine & Grace*, Capit. Guillaume Cale de Londres, du port de 120 tonneaux, & de 9 hommes d'equipage, chargée de 199 pieces d'eau-de-vie d'Eſpagne pour Rotterdam, a fait côte le 24 Janvier à dix heures du matin au Cap de la Hague ſur la Paroiſſe d'Auderville, Amirauté de Cherbourg. Ce navire qui n'avoit preſque point de mal, a été dérivé & entraîné en pleine mer par les courans du Ras Blanchard; & l'on craint qu'il n'ait péri.

DE METZ, *le 31 Janvier.*

L'on acheve la route d'Etain à Verdun. Cette route ouvre une correſpondance facile avec les Villes des environs; la communication de Metz avec Verdun en ſera plus agréable & plus courte.

On néglige trop de s'aſſurer de la ſolidité des bâtimens, dans les campagnes ſurtout où l'on n'eſt pas à portée de recourir à des vérifications d'Experts. On ſçait bien que les conſtructions modernes ne ſont que des *effets viagers*; mais on ſe repoſe avec trop de ſécurité ſur la maſſe des anciens édifices. Ces vieux châteaux, quoiqu'ils durent, pour l'ordinaire, plus long tems que les familles, s'écroulent à la fin, ſi la vigilance ne prévient leur chûte. Le 12 du mois, la voute d'une grande écurie du château de Malatour, tomba tout-à-coup & écraſa un domeſtique & pluſieurs chevaux. On ne ſçauroit trop exhorter les Propriétaires à veiller à leur ſûreté & à celle de leurs Fermiers. Les fermes ſur-tout ſont preſque par-tout auſſi peu ſolidement que peu commodément conſtruites. L'Architecture rurale eſt, pour ainſi-dire, un Art à créer; car il doit être fondé ſur la ſcience de l'économie rurale que les Architectes n'apprennent communément pas dans les Villes.

Le Curé de Létricourt, près de Romeny, a, dans ſon jardin, un aſſez grand réſervoir rempli de poiſſons. Tous les ans, lorſque la gelée en a glacé la ſuperficie, il le couvre de menue paille de bled. Cette année, il a ſuivi ſa méthode ordinaire. Le dégel étant arrivé, il a vu, avec ſurpriſe, tout le poiſſon raſſemblé à l'embouchure & au courant du réſervoir. Il a mis pluſieurs carpes dans une autre eau, & elles ſe portent bien; toutes celles qu'il n'a pu enlever du réſervoir, ſont mortes. Il attribue cet accident à la pouſſiere des bleds noirs dont la paille étoit remplie, & qui s'eſt délayée dans l'eau. Si cette pouſſiere, ajoute-t-il, eſt mortelle pour les carpes, ne peut-elle pas l'être pour le bétail? Mais il n'eſt pas certain que cette pouſſiere ait par elle-même cauſé la mort du poiſſon; elle pourroit d'ailleurs être funeſte aux carpes ſans l'être aux beſtiaux. Cependant cette pouſſiere ne doit pas être ſaine, non-plus que toute autre, pour les beſtiaux, & il ſeroit prudent d'en faire l'eſſai ſur quelque mouton.

D'AMIENS, *le 2 Février.*

Les prix des grains tendent à baiſſer dans les principaux Marchés de nos Provinces.

Il eſt derniérement entré à Dunkerque beaucoup d'eau-de-vie ; le lin & la graine de lin ont été les principales matieres des exportations hors de ce Port. Le *Dauphin* y eſt de retour avec une très-riche cargaiſon de ſucre, café, indigo, & bois de campêche. Il eſt auſſi arrivé beaucoup d'eau-de-vie à Saint-Valery.

Le 20 du mois dernier, le feu prit au Fauxbourg S. Gilles de la Ville de Roye, & réduiſit en cendres cinq fournils & deux granges.

## De Paris, *le 6 Février.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 5 Mai 1772, qui maintient l'Adjudicataire des Fermes générales dans le droit & poſſeſſion de percevoir le droit de ſix livres quinze ſous par muid d'eau-de-vie & autres vaiſſeaux à proportion, ſoit que leſdites eaux-de-vie ſoient voiturées par eau ſur la riviere de Seine, & celles déclarées affluentes, ſoit qu'elles ſoient tranſportées par charroi ſur les ports, les bacs & les endroits guéables &c.*

Autre du 3 Novembre 1772, qui ordonne..... que les Maitres ès Arts, Corps & Métiers de Thionville, ſeront tenus de lever dans un mois pour tout délai au Greffe de la Police de la même Ville, les expéditions des actes de preſtation de ſerment & réception des Maîtres-Jurés & Viſitéurs de leurs Corps depuis les vingt années antérieures aux contraintes à eux ſignifiées, & de payer dans le même délai, les droits de petit-ſcel, de Greffe &c.

Autre du 20 Décembre, qui fixe les droits de marc d'or à payer par les Officiers des Conſeils Supérieurs créés par les différens Edits de 1771.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 15 Janvier 1773, portant défenſes de bâtir & planter dans le lit & ſur les bords de la riviere dans toute l'étendue du village de Neuilly ſur-Seine.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Obſervation importante ſur l'éducation des moutons.*

Un rayon de lumiere eſt un faiſceau de rayons ; une vérité pratique eſt un faiſceau de vérités utiles. Une maxime uſuelle, dès qu'elle eſt bienfaiſante, eſt bienfaiſante dans tous ſes rapports, & ſes rapports s'étendent toujours fort loin. Nous avons vu ci-devant combien il ſeroit avantageux de ne pas mener paître les beſtiaux dans les prairies, tant pour la fertilité des prairies que pour la ſanté des beſtiaux. Cependant quoique nous ayons réuni & le poids de divers raiſonnemens & les réſultats de pluſieurs expériences, cet objet peut encore être conſidéré ſous de nouvelles faces non moins intéreſſantes. Par exemple, peut-être eſt-ce à l'uſage de nourrir les moutons dans les étables que les Anglois doivent, en partie, la longueur de la laine de ces animaux, avantage que tant d'autres Nations déſeſperent de ſe procurer. Cette conjecture eſt fondée ſur une expérience.

La Siléſie eſt renommée par ſes Fabriques de laine. L'induſtrie de l'Agriculteur, ſi elle n'eſt contrainte, ſe porte ſur les objets que le commerce lui demande avec le plus d'empreſſement. Un des principaux Membres de la Société Patriotique de Breſlau (& cette Société oblige, par ſes Statuts ſes Membres, à ne publier que des expériences bien conſtatées) a eſſayé de perfectionner l'éducation des bêtes à laine, en ſuivant la maniere Angloiſe de les nourrir dans l'étable tant en été qu'en hiver. Il a mis une partie de ſes brebis dans une bergerie ſéparée ; là il les a nourries en été de trefle en herbe, en hiver de trefle en foin. Non-ſeulement elles ont été plus ſaines, plus vigoureuſes, plus gaies que celles que l'on a mené paître, ſelon la coutume, mais encore elles ſe ſont couvertes d'une laine meilleure & plus longue, & la laine de leurs agneaux, plus gros & plus forts, a été également plus longue & meilleure. La même expérience a été faite dans la Principauté de Schweidnitz ; elle y a eu le même ſuccès.

Plus de foin, plus de chair, plus de graiſſe, plus de laine & de meilleure qualité, plus de fumier & d'une bonté ſupérieure, infiniment moins de maladies parmi les beſtiaux, ſi les étables ſont convenablement conſtruites & ſoignées ; ces bénéfices ſont conſidérables & multipliés, & cette méthode en promet bien davantage. L'uſage contraire perpétue tyranniquement & les jacheres, & les communes, & les par-

cours, & une infinité d'abus & de différends destructeurs de la richesse publique. Quels biens ne produiroit donc pas la pratique contraire ? Tant de prétentions au droit de pacage tomberoient d'elles-mêmes ; il n'y auroit presque plus d'obstacles au partage des communes ; dans tous les champs, une culture pourroit suivre immédiatement une moisson ; les Communautés & les Particuliers ne se ruineroient pas réciproquement pour recueillir des fruits malfaisans sur les propriétés d'autrui &c. &c. &c.

L'usage de nourrir le bétail dans les écuries est donc physiquement & moralement un des moyens les plus nécessaires & les plus efficaces de rétablir promptement l'Agriculture & d'augmenter rapidement la richesse publique, sauf ravage d'autres animaux.

## II.

*Lettre de M. Ducarne de Blangy sur la méthode d'élever les abeilles, annoncée dans le N°. 6 de la Gazette. A Hirson en Thiérache le 27 Janvier 1773.*

MONSIEUR,

J'ai lu dans votre Gazette le détail que M. de Cambefort de Colmar fait du produit immense de quinze ruches recueilli par un Particulier, en suivant les instructions renfermées dans un Traité Allemand.

Un bénéfice de cent louis tiré en trois années de qninze ruches est un prodige inconcevable : on seroit tenté de croire que le canton où il a été fait est un pays où découle le miel. Si l'Auteur n'a pas été trompé, un produit si prodigieux ne sçauroit être le fruit de la méthode Allemande, il ne seroit dû qu'aux circonstances & à des circonstances aussi merveilleuses que leur effet.

Suivant le détail de la lettre, chaque ruche aura donné 35 liv. 10 s. de bénéfice : pour moi, je n'ai pas cru pouvoir promettre qu'un peu plus de cinquante pour cent par chaque année, une ruche portant l'autre, parce que l'une peut rendre deux cens pour cent, tandis que l'autre ne rendra pas cinq pour cent, en observant que le nombre des bonnes années est plus considérable que celui des mauvaises.

Cent louis de bénéfice sur quinze ruches en trois ans sont un objet si merveilleux ; que M. de Cambefort ne peut que s'attendre à beaucoup de reconnoissance de la part du Public, s'il prend la peine de nous enrichir de la Traduction du Traité Allemand, ou seulement d'en extraire les instructions particulieres à cet Ouvrage, & qu'on ne trouve pas dans ceux dont le Public est déjà en possession.

En attendant, je crois, Monsieur, pouvoir assurer que quelque méthode qu'on imagine, si on l'emporte sur celle que j'ai détaillée dans le Traité de l'Education économique des Abeilles, ce ne sera que sur des objets de peu de conséquence, & tout au plus en procurant quelque nouvelle facilité, & non sur les objets essentiels & vraiment intéressans que je réduis à quatre chefs ; 1°. la quantité de miel ; 2°. le nombre proportionné de bons essaims ; 3°. la nourriture à donner aux abeilles ; 4°. la mortalité à prévenir dans les hivers qui leur sont contraires. Sur ces quatre points cardinaux, je ne crois pas avoir laissé rien d'important à dire.

Il faut être bien sûr de son fait pour parler de la sorte, aussi je crois l'être. Je pense même, qu'à l'exception de la façon de faire soi-même ses essaims, usitée en Lusace, on ne sçauroit imaginer encore quelque méthode dont je n'aye fait l'expérience.

Qu'on ne pense pas faire merveille en cherchant de nouvelles constructions de ruches, celles que j'ai décrites sont tout aussi bonnes & à aussi bon compte que toutes celles qu'on pourroit imaginer, à un peu plus ou moins de facilité près.

Je crois, Monsieur, pouvoir parler ici avec la même confiance de l'excellente méthode que j'ai publiée de conserver les grains dans les années pluvieuses ; méthode que je ne cesserai de recommander pour le bien de l'humanité & que le plus heureux succès couronne tous les ans ; méthode que toutes les Sociétés d'Agriculture ne sçauroient trop répandre par tout & qui pourroit épargner à la France, seule, vingt millions dans une année défavorable ; méthode qu'on paroit négliger, sans doute parce que je n'ai pas eu le talent d'en faire sentir tout le mérite, mais que je ne cesserai jamais de préconiser de toutes mes forces.....

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 2 Février.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 6 Janvier.*

LA Société Economique de cette Ville a annoncé qu'elle donneroit un Prix de 25 ducats à tout Curé du Cercle de Kimenogor & des autres Cercles voisins, qui, au bout d'une année, aura desséché autant de marais qu'il en faut pour semer deux tonnes de seigle, de façon que le nouveau terrein soit en état de recevoir les semailles. On espere que, par ce moyen, la Russie sera défrichée dans quelques milliers de siecles. En attendant que des Paysans libres & aisés accélérent cette révolution paisible, il est bon d'inviter les Curés aux entreprises rurales : l'on y parviendroit plus sûrement si les distributions d'argent, quand on en a, précédoient & aidoient le travail, au lieu de le suivre.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 15 Janvier.*

La Société nouvellement établie sous le nom de *quatrième Compagnie d'Assurance*, avec un fonds de cinq cens actions, chacune de 1000 marcs, argent de Banque, commence aujourd'hui ses opérations.

DE PASSAW, *le 14 Janvier.*

Les Autrichiens ont formé, en divers endroits, & sur-tout du côté de la Pologne, tant de magasins que les denrées de premiere nécessité commencent à être très-rares dans la Haute & la Basse-Autriche. Les dernieres lettres de Vienne portent que les Boulangers & les Bouchers avoient demandé qu'on rehaussât les taxes ; ce qui leur a été refusé. Heureusement il y est arrivé, dans ces circonstances, beaucoup de bœufs de Pologne ; il est fort à desirer qu'il y arrive beaucoup de grains. On assure qu'en attendant l'entiere suppression des funestes corvées des Paysans envers leurs Seigneurs dans les Etats Héréditaires, le nombre en sera diminué de moitié en Bohême, afin que le Peuple, assujetti à de moindres charges particulieres, soit plus en état de supporter les charges publiques.

DES MONTAGNES DE SAXE *le 11 Janvier.*

La disette de fourrage a forcé ceux qui avoient du bétail, de le laisser dans la campagne le plus long-tems qu'il a été possible. Pendant plusieurs semaines, il est tombé un brouillard épais & du givre très-fort : l'herbe a perdu son goût & sa salubrité ; & une nouvelle épizootie s'est manifestée.

DE MUNICH, *le 16 Janvier.*

L'Electeur, notre gracieux Souverain, Protecteur généreux de ceux qui cultivent



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

les Arts utiles ; a honoré d'une récompense particuliere, M. Paradis, Correspondant de la Gazette & du Journal d'Agriculture de France à Francfort sur le Meyn, Membre de la Société Economique de Bavière, en lui accordant les Patentes de Conseiller de sa Cour & à la place d'Académicien des Sciences de Manheim.

Le commerce des grains ne reprend pas son cours. Les canaux sont encore embarrassés.

DE BOURGHAUSEN, *le 16 Janvier.*

Les rats & souris qui ont détruit tant de semailles en Pologne & en Bohême, ont fondu sur nos campagnes. Cependant, comme le froid a commencé avec assez de force vers la fin de Décembre, & que la gelée a duré pendant plusieurs jours, nous espérons qu'ils n'auront pas fait dans nos terres autant de ravage que dans ces pays-là.

On a reconnu dans ce canton que les tapisseries de papier collé sur toile rendent les appartemens plus chauds que les tapisseries de laine, les plus étoffées. Cette observation contribuera au succès de nos Fabriques de papier tontisse &c.

DE FRANCFORT, *le 19 Janvier.*

Il a gelé assez fortement dans ces cantons pour que la navigation du Meyn en ait été interrompue. Le dégel a suivi de près. Depuis quelques jours, le tems est si mou qu'on craint avec raison qu'il ne cause des maladies. Nous ne croyons pas que les Paysans ayent encore aucune appréhension pour les fruits de la terre. Cependant, à divers indices, il y a lieu de conjecturer que les prix des vivres augmenteront plûtôt que de baisser.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 17 Janvier.*

On écrit de Neucastle que les Propriétoires des mines de charbon, des verreries, des fabriques d'ouvrages en fer, ont résolu d'acheter une grande quantité de grains pour procurer du pain à leurs Ouvriers au-dessous du prix courant : il étoit plus simple d'augmenter leurs salaires. Les principaux Habitans de Maidstone ont souscrit pour une fourniture de bled proposée à un taux convenable pour les pauvres : on a ouvert de semblables souscriptions à Glascow, à Edimbourg &c, en faveur des Journaliers dépourvus d'ouvrages. Mais s'il y a de l'argent pour nourrir les pauvres sans qu'ils travaillent, il y en a pour les nourrir en les faisant travailler.

Il y a eu dernièrement beaucoup de menu bétail au Marché de Smithfield, & beaucoup de foin à celui de Witchapel.

Les circonstances ont donné lieu de proposer l'établissement d'une Chambre de Commerce, composée de gens éclairés par l'expérience, pour représenter & défendre les intérêts des Négocians, pour ou contre les intérêts de la Nation. Il y a long-tems que nous confondons ces deux intérêts & la Nation en est la victime. Il est facile de les concilier, mais ce n'est pas en recevant la loi des premiers.

Des lettres des de Saint-Cristophe du 16 Novembre portent que la beauté des cannes à sucre promet la plus heureuse récolte; que les maisons renversées par l'ouragan sont presqu'entiérement relevées ; & qu'on se flatte de voir toutes les pertes réparées par les secours que l'on attend de ce Royaume.

Suivant les nouvelles de la Nouvelle-Yorck du 7 Décembre, le Capitaine *Prince* qui y est arrivé de Cayenne, après avoir touché aux Barbades, a rapporté que les Esclaves d'un brigantin François, allant de Guinée à la Martinique, s'étoient emparés du bâtiment en massacrant l'équipage ; & que comme ils s'étoient mis ensuite à exercer la piraterie, on avoit envoyé du continent à leur poursuite deux navires. Le même malheur est arrivé à un autre vaisseau Négrier.

Il y a de la fermentation dans les Colonies du continent & sur-tout à la Nouvelle-Angleterre.

Suivant le rapport du Comité Secret, nommé par les Communes pour l'examen des affaires de la Compagnie des Indes, la balance est en sa faveur de 2,940,568 l. sterl. 10 s. 10 deniers : or son fonds primitif ayant été de 3,200,000 livres, il en résulte qu'elle est en perte de 269,431 liv. 9 s. 2 deniers. Ainsi elle tend à sa dissolution, si des secours ne relevent son crédit.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 16 Janvier.*

On négocie un emprunt de douze millions de florins pour un Monarque du Nord, réduit à cette triste nécessité par la situation de ses Peuples & des affaires. Chacun retire son argent des mains des Banquiers, pour le placer dans cet emprunt.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 20 Janvier.*

L'importation des grains ne se rallentit pas. Il se fait des armemens considérables à Marmora, à Alger, à Larrache, à Tunis, & dans les autres Ports principaux de la Barbarie. Les saisons ne cessent d'éprouver, dans nos contrées, des vicissitudes étranges. la veille de Noël, époque où le froid a commencé à être vif dans la plus grande partie du Royaume, il tomba beaucoup de grêle à Toulon, & les coups de tonnerre se succéderent presque sans interruption.

### De Grenoble, *le 22 Janvier.*

La saison est toujours ici très-variable. Après quelques jours d'un froid assez rigoureux, nous avons eu un tems très-doux, fort pluvieux, & aussi peu favorable à la santé qu'à la végétation. Dans le Haut-Dauphiné, l'hiver est plus beau; le froid y est clair: la neige ne commence qu'à Gap.

### De Lyon, *le 23 Janvier.*

On mande de Suisse que plusieurs cantons éprouvent une extrême disette de grains, sans avoir aucun moyen de s'en pourvoir. Bloqués par des prohibitions, ils se sont adressés à l'Italie & à d'autres Etats pour racheter la vie des Habitans; l'on ne sçait pas encore quel sera le succès de leurs tentatives.

Un des Sçavans dont la Suisse s'honore écrit de Berne que le gypse répandu sur la surface des champs pour augmenter la production des herbes utiles & sur-tout du trefle, paroît très-bien réussir. Cette fécondation peut dépendre de la facilité qu'à le gypse de se dissoudre dans l'eau & de se mêler avec la terre. Le Canton de Berne doit cette connoissance économique à un Ministre du pays d'Hohenlohe où cette pratique est suivie de tems immémorial.

### De Nancy, *le 23 Janvier.*

La Chambre des Comptes de Lorraine a rendu le 19 Décembre dernier un Arrêt qui ordonne que tous les Marchands étrangers & Forains qui conduiront & vendront quelques marchandises dans la Ville & l'étendue de l'ancienne Prévôté de Thionville, seront tenus d'acquitter le droit de *Tonlieu*, soixantième du prix de la vente.

### D'Abbeville, *le 24 Janvier.*

» Il vient de se répandre ici un Ouvrage » intitulé : *Projet pour tenter la découverte du* » *Pôle* gauche *du Monde*, *nommé* Pôle arcti- » que, *par un Septuagénaire. A la Haye*, » *chez Fréderic Staatman.* On l'attribue à un » Seigneur d'une Maison illustre de Picar- » die, qui, jouissant de 20000 livres de » rente, dédaigne d'user pour lui des dons » de la fortune. Possesseur de plusieurs Ter- » res & de plusieurs Châteaux, il leur pré- » fere une mesure de chaume de quinze » pieds quarrés, à deux lieues de la mer, à » l'embouchure de la Somme. Là, faisant » du travail ses plus chers amusemens, il » a sa forge près de son lit; il façonne de » ses mains, ses armes, son pain, ses vête- » mens. Ne consultant que l'usage qu'il en » peut tirer, & la commodité dont ils doi- » vent lui être, il a créé de nouvelles for- » mes pour ses habits, ses souliers, ses coëf- » fures &c. &c. &c. Il a méprisé les capri- » ces de la mode & conservé la barbe..... » On sçait qu'il s'occupe, depuis plusieurs » années, de la construction d'un vaisseau » qui, par le corps & la mâture, ne doit » ressembler en rien à ceux qui sont dans » nos Ports, & qui doit être d'un service » bien plus sûr & bien plus solide. Le mau- » vais succès de quelques épreuves ne la » point découragé, & son ardeur paroît s'en » tre accrue....

Il faut lever l'enveloppe de la singularité, sonder le cœur, éprouver le génie. Un Ci-

toyen qui ne se séparéroit de ses semblables que pour travailler à leur instruction & à la perfection de leurs Arts, seroit toujours respectable, de quelque maniere qu'il vécût avec lui-même. Si ses talens secondoient son zele, il feroit de grands biens, car il ne seroit occupé qu'à en faire. Peut-être notre Seigneur Picard sera-t-il plus heureux dans la construction de son vaisseau qu'il ne l'a été dans son projet de découverte; nous le souhaitons. Quoiqu'il promette aux Navigateurs de les conduire sans obstacle & presque sans fatigue, jusqu'au centre du Pôle arctique dans *une espece de paradis terrestre* où le climat est admirable, l'air chaud, le ciel constamment sérein, & la nature féconde dans tous les genres de merveilles bonnes à connoître pour l'instruction, la satisfaction, la conservation & la perfection de l'homme, on ne le suivra pas même pour y découvrir *le domicile du Sage qui gouverne l'axe de la terre pour gouverner par lui tout ce qu'elle contient d'animé.* Telle est la fin de sa Brochure dans laquelle l'Auteur est toujours sûr de prouver géométriquement ce qu'il avance.

D'ARRAS, *le 24 Janvier.*

La nuit du 17 au 18 de ce mois, entre minuit & demi & une heure, on a essuyé ici une pluie abondante, mêlée de grêle & accompagnée d'un vent assez violent. Cette pluie a duré 7 ou 8 minutes. Pendant ce tems, on a vu des éclairs très-foibles, & entendu quelques coups de tonnerre dont le bruit étoit semblable à celui d'un carrosse qui roule dans le lointain. Cette même nuit, à dix heures du soir, le barometre étoit à 27 pouces, & le thermometre à 7 degrés au-dessus du terme de la glace.

DE NANTES, *le 25 Janvier.*

L'*Aquilon*, du port de 400 tonneaux, Armateur M. Bousse, Cap. le S. Dufay de la Branchaire, est en chargement pour l'Inde à l'Orient.

La Normandie & la Bretagne continuent de tirer du cidre de Saint-Brieuc.

Le vin est actuellement le principal objet du commerce de la Province.

Le Havre a versé beaucoup de grains dans la Bretagne. De ce port, la *Marie-Jeanne* d'Argenton en a nouvellement amené 155 mille livres à l'Orient; & la *Marie-Flore* du Havre 3400 boisseaux à Hennebond. Nous avons reçu du froment & de l'orge de Pornichet, Tréguier, Camaret, Audierne & Pontual. L'Irlande nous fournit encore des provisions salées.

Le *George* est parti d'ici pour le Port-au-Prince, la *Nouvelle Héloïse* pour la Guadeloupe, la *Victoire* pour le Cap, le *Frédéric* pour Léogane. Le *Quaker*, Capit. Lagrange; la *Marie-Anne*, Capit. Terrien; *l'Aimable-Louise*, Capit. Vigneron, sont en charge, le 1^er^. pour Léogane, le 2^e^. pour le Port-au-Prince, le 3^e^. pour Guinée.

La *Reine des Anges* de la Rochelle a relâché le 15 par des vents contraires dans la riviere de Pont-d'Avesne, allant de Rochefort à Brest avec une cargaison de vin.

Les bleds noirs & avoines sont à un prix fort haut à Quimperlé.

D'AMIENS, *le 26 Janvier.*

La nouvelle mouture appellée *économique* a, pendant quelque tems, attiré l'atiention du Public. Quelques cantons l'ont adoptée, & c'est beaucoup pour un objet si important. Un Seigneur de cette Province desireroit qu'elle s'établit sur la Bresle où il a dans un même radier deux moulins, l'un à fouler draps, l'autre à moudre bled, mis en mouvement par une fort belle chûte d'eau, à Ausonne, à trois quarts de lieues de Gamache & de Blangy. Si quelque bon Meûnier solvable vouloit s'y établir pour moudre à la façon économique, le Seigneur y feroit construire un autre moulin à bled. Outre Gamache & Blangy, on a à portée la Ville d'Eu & quatre Verreries dont la consommation est considérable. La position est très avantageuse pour le commerce de farine.

Les principaux Marchés de nos Provinces sont assez réguliérement garnis de diverses sortes de grains.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

*Livres nouveaux.*

1. *La Richesse de l'Angleterre, contenant les causes de la naissance & des progrès de l'Industrie, du Commerce & de la Marine de la*

*Grande-Bretagne, les causes de leur décadence, & l'état de ses forces actuelles & de ses ressources*, Vol. in-4°. A Vienne, chez Jean-Thomas de Trattnern, Imprimeur-Libraire de la Cour; & à Paris, chez Panckoucke, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

L'Auteur doit à la Science économique l'avantage d'avoir jetté sur la richesse de l'Angleterre un coup d'œil plus profond & plus juste que ceux de tant d'autres Politiques qui ont cherché, avant lui, la solution du problême. Quelquefois son flambeau s'éteint, & alors il s'égare : mais ces écarts ne l'empêchent point de rentrer dans la bonne route & de conduire ses Lecteurs à des résultats certains, en dissipant par des discussions lumineuses les prestiges dont les Anglois ont fasciné l'Europe, après s'en être fascinés eux-mêmes. Cet Ouvrage mérite une analyse; nous la donnerons incessamment.

2. *Les Annales de la Bienfaisance, ou les Hommes rappellés à la bienfaisance par les exemples des Peuples anciens & modernes qui ont donné, soit en public soit en particulier des exemples d'humanité, de vertu, de générosité* &c. A Paris, chez Lacombe, rue Christine. 3 vol. in-8°.

Le genre humain, depuis l'origine du monde, auroit-il donc à peine fourni à notre édification & à notre instruction trois petits volumes d'œuvres dignes d'être conservées par l'Histoire? Non, sans doute, mais l'Histoire ne peint que les Nations, leurs Chefs, leurs Héros, leurs Ministres; & la bienfaisance ne paroît sur la scene, pour ainsi dire, qu'en passant. D'ailleurs ces Annales ne doivent être considérées que comme un amas de matériaux. Le projet mérite des éloges. Nous détacherons quelques traits de cet Ouvrage bon à mettre entre les mains des jeunes-gens.

3. *Tableau du travail annuel de toutes les Académies de l'Europe, ou Observations sur Physique, sur l'Histoire naturelle, & sur les Arts & Métiers; avec des planches en taille-douce.* Dédié à M. le Comte d'Artois. Par M. l'Abbé Rozier, Chevalier de l'Eglise de Lyon, de l'Académie Royale des Sciences de Lyon, de la Société Impériale de Florence &c, ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine Vétérinaire de Lyon. A Paris, chez Panckoucke, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Le but de cet Ouvrage est d'annoncer les découvertes que l'Europe fait chaque jour dans les Sciences. Les Sçavans ont de tout tems senti combien d'avantages il résulteroit d'un commerce animé & d'une correspondance suivie entre tous les membres de leur République. Les Académies ont été établies pour réunir & répandre les lumieres; on y a admis des Correspondans étrangers dans la vue d'étendre cette communication. Mais jusqu'à présent ces relations réciproques ont été si foibles que souvent des Sçavans de différentes Nations ont perdu leur tems à travailler sur des matieres déjà éclaircies dans des ouvrages publics; & les progrès des Sciences deviennent ainsi très-lents. M. l'Abbé Rozier se propose, selon son nouveau plan, de rapprocher les nouvelles connoissances que les vrais Sçavans de tous les pays seront jaloux de communiquer au Public. C'est à eux qu'il offre ce recueil comme un dépôt où ils ont droit de prendre acte de leurs découvertes, & il mérite toute leur confiance. Ils pourront lui adresser leurs Mémoires dans quelque Langue que ce soit.

L'Ouvrage sera imprimé à l'avenir dans le format in 4°., plus propre à un recueil consacré à completter les collections académiques, & à faire fonds de bibliotheque. Il en paroîtra chaque mois 1 vol. de 10 à 11 feuilles. On souscrit à Paris chez Panckoucke, rue des Poitevins; & chez les principaux Libraires des grandes Villes du Royaume & des pays étrangers. Le prix de la souscription est de 24 l. pour Paris, & de 30 l. pour la Province, franc de port.

4. *La Nature considérée sous ses différens aspects, ou Lettres sur les animaux, les végétaux, les minéraux* &c. Ouvrage périodique.

M. Buc'hoz a commencé cet Ouvrage le 16 Août 1768. Il en a publié 12 vol. in-8°. chez Durand, rue S. Jacques; 13 v. in-12 chez Costard, rue S. Jean-de-Beauvais; 5 chez Fétil, rue des Cordeliers. Il en paroîtra pareillement cinq, cette année, chez Lacombe, rue Christine. Ces cinq volumes formeront 25 cahiers; & chaque cahier paroîtra les 15 & 30 de chaque mois. Le prix de la souscription est de 14 l. pour Paris, & de 18 l. pour la Province.

Le premier cahier contient des Lettres sur *les dangers de l'inoculation*, sur *les dragées de Keyser*, sur *les chevaux & les bœufs*

*de l'Isle de Camargue en Provence*, sur *la culture de l'ananas en Europe*, sur *les maladies des fibres*, & sur *les arbres & arbustes* d'un jardin particulier.

5. *Lettre & Observations à M. Jannin, Maître en Chirurgie & Oculiste de la Ville de Lyon, sur l'Ouvrage qu'il vient de publier, ayant pour titre:* Mémoires & Observations anatomiques, physiologiques & physiques sur l'œil. Par M. l'Abbé Desmonceaux. *Reddere unicuique secundùm opera ejus.* A Amsterdam & se trouve à Paris chez Knapen & Delaguette, en face du Pont S. Michel. Broch. in 8°.

M. l'Abbé Desmonceaux employe le tems que lui laissent les fonctions de son ministere à des œuvres de miséricorde. Ayant été guéri, dans son enfance, d'une ophtalmie considérable, par un *secret de famille*, il n'a pas été plutôt en possession de ce secret qu'il s'est dévoué au soulagement des pauvres attaqués de différentes maladies des yeux, après avoir acquis par une étude profonde des connoissances particulieres sur la Botanique, l'Anatomie de l'œil, la nature de ces maladies & de leurs remedes &c. Parmi les Ouvrages des Oculistes tant anciens que modernes, il a distingué celui de M. Jannin, & il a cru devoir un hommage aux talens supérieurs, à la grande expérience, & aux sentimens patriotiques que le célebre Oculiste de Lyon déploye. En lui témoignant la plus haute estime, il lui propose quelques observations fondées sur des raisons solides & appuyées sur des expériences répétées, rélativement à l'usage général de saigner dans les maladies des yeux, usage qu'il condamne; à la nécessité de prévenir les progrès des maux dès leur origine afin d'éviter les opérations sur le globe de l'œil ou sur ses adhérences, opérations toujours suivies de graves inconvéniens; enfin à l'efficacité des simples & des petits médicamens, efficacité dont il est assuré par l'expérience & des succès multipliés de jour en jour. Ces observations sont la base d'un Ouvrage dans lequel l'Auteur détaillera les vices qui sont la source des maladies oculaires, les remedes simples propres à la guérison de ces maux, les moyens de prévenir leurs causes accidentelles &c. La partie de l'œil sera aussi traitée dans un Livre également utile & agréable qu'il publiera sous le titre de *Conservation économique de toutes les parties du corps humain.* Nous jugeons par sa Lettre à M. Jannin qu'il est très-intéressant pour le Public que l'exécution de ces ouvrages ne soit pas long-tems différée. Le Bienfaiteur des pauvres deviendra celui de l'humanité.

6. *Guide du Commerce, où l'on trouvera un détail circonstancié de ce qu'il y a de plus intéressant, de plus utile, de plus indispensable de sçavoir dans la gestion des affaires d'un commerce quelconque.* Par C. F. Gaignat de Laulnais, Bourgeois à Sceaux du Maine, Procureur-Fiscal de S. A. S. Monseigneur le Comte d'Eu, ci-devant Professeur de la grande Ecole du Commerce à Paris, & ancien Négociant de Nantes. A Paris, chez Despilly, rue S. Jacques; Durand neveu, rue Galande; Valade, rue Saint-Jacques. In-fol. 15 l. broché en carton, 18 l. relié.

Le *Guide du Commerce* est divisé en quatre parties. La 1^re^. traite du commerce de la Chine, du Pérou, des Isles de l'Amérique. La 2^e^. comprend la maniere de tenir les livres de compte soit à parties simples, soit à parties doubles, avec les termes du commerce, les modeles de toute sorte de papiers ou billets qui ont cours dans le négoce &c. La 3^e^. présente une nouvelle méthode de tenir les livres de compte à parties simples, avec des instructions pour les personnes chargées de la gestion d'une cargaison de navire, un mémorial, un journal &c. La 4^e^. roule sur le commerce de Guinée & tous ses accessoires, la balance des comptes, la régie des affaires de finance, l'établissement d'un Mont de Piété &c. On y a joint cinq cartes très-instructives qui représentent l'art de tenir les livres de compte, un modele de chargement, une récapitulation de traite &c. L'Auteur se propose de donner in-4°. une suite du *Guide du Commerce*, contenant une maniere fort abrégée de calculer, un traité des changes étrangers, des négociations de banque &c, un traité d'arbitrages &c. Il donnera aussi un volume in-8°. de *Mappemondes* pour trouver les rapports des poids, des aunages, des mesures de continence, en usage dans les quatre parties du monde.

On trouve chez les mêmes Libraires, *l'Arithmetique démontrée, opérée & expliquée* &c, du même Auteur. 1 vol. in-8°. 4 l. br. 5 l. rel. Ce volume est particuliérement à l'usage du commerce.

M. Gaignat de Laulnais, aujourd'hui entiérement adonné à l'Agriculture, publiera le résultat de ses expériences en un volume in-8°. sous le titre *d'Agriculture expliquée pour le gouvernenement d'un domaine.* Il a déjà mis au jour en 1765 un petit Ouvrage intitulé *le Laboureur Breton*, chez Despilly, pour indiquer tout ce qu'un Laboureur doit faire chaque mois dans ses champs.

7. *Elémens de la Langue Angloise, ou Méthode pratique pour apprendre facilement cette Langue.* Par M. Siret. A Paris, chez Ruault, rue de la Harpe. Vol. in-8°.

L'Auteur paroît s'être principalement attaché à écarter de son Livre les difficultés dont la plûpart des Maîtres hérissent sçavamment l'étude des Langues : il est clair, simple, méthodique & court. Il y a peu d'ouvrages de ce genre qui méritent le même éloge.

8. *Almanach Général des Marchands, Négocians & Commerçans de France & de l'Europe*, contenant l'état des principales Villes commerçantes, la nature des marchandises ou denrées qui s'y trouvent, les différentes Manufactures ou Fabriques relatives au commerce, avec les noms de leurs principaux Marchands, Négocians, Fabricans, Banquiers, Artistes &c, & une table générale par ordre alphabétique de tout ce qui a rapport au commerce pour 1773. A Paris, chez Valade, rue S. Jacques. In-8°. br. 4 l. 10 s.

Cet Ouvrage ne sçauroit être indifférent à aucune classe de Citoyens ; & tout le monde doit concourir à lui donner annuellement un nouveau degré d'exactitude, de perfection & d'utilité.

9. *Almanach d'Agriculture*, nécessaire à tout Laboureur, Fermier, Cultivateur, où l'on expose par chapitres tous les élémens de cette Science & tout ce qui peut concerner les bestiaux, la culture des terres, les engrais, les labours, les semailles, les récoltes, la conservation des grains, & généralement tout ce qui a rapport aux différens travaux de la campagne. A Paris, chez le Prieur, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, 1773.

C'est une entreprise très-louable que celle de mettre à portée du Paysan, par un style simple, précis & clair, des instructions sur le 1er des arts. L'Auteur ramene l'Almanach dégradé par la superstition & la frivolité, à sa destination primitive & naturelle. Il est à desirer que ses vues soient remplies, & que le Paysan n'ait bientôt plus entre les mains d'autres Almanachs que ceux de son Art.

10. *Discours sur la Question proposée par la Société Royale d'Agriculture de Lyon, pour le Prix de l'année* 1772 : Les greniers publics sont-ils avantageux pour une grande Ville ? Et dans le cas de l'affirmative, quels seroient les moyens préférables & les moins dispendieux pour assurer constamment les grains nécessaires à la subsistance des Habitans ? *A Lyon, chez Aimé de la Roche, Imprimeur de la Société Royale d'Agriculture.* Broch. in-8°.

Le premier de ces Discours a été couronné ; & les deux suivans ont obtenu *l'accessit.* On y trouve le pour & le contre sur la Question proposée. Les deux premiers Concurrens sont pour la négative. Nous balancerons les raisons des deux Parties dans notre Journal, quoique nous ayons déjà traité cette matiere avec assez de soin pour rendre la solution du problème facile. Nous y joindrons l'examen d'un Manuscrit qu'un quatrième Concurrent a bien voulu nous confier.

## II.

## *AVIS.*

Fonds de Commerce d'Epicerie avec ses ustensiles, situé rue de la Joyallerie, près l'Apport-Paris, à vendre à l'amiable. S'adresser, pour le voir & pour le prix, à M. Thibierge, Marchand Epicier, même maison.

## III.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 23 Janvier 1773, au Mercredi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 livres *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 25 l. 15 s. Le seigle, de 14 l. 10 s., 14 l. 15 à 15 l. 5 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 23 Janvier 1773 au Mercredi 27, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21 l. 10 s., 23 à 24 l. 10 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Janvier 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 30 *Janvier* 1773.

| | # | ß | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 717 | 6 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 12 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 12 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 5 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 8 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 30 *Janvier* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 | 3 | 8e. à $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 | 3 | 8e. à $\frac{5}{16}$ |
| Hambourg ..... | 183 | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{1}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{1}{4}$ | |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$ p. % p. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Jeudi* 28. | *Vendredi* 29. | *Samedi* 30. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1355 . . . . | 1355 . . . . | 1355 52 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 305 . . . 1 | 305 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Merc. 27 Janv. 1773 | | Du Jeudi 28. | | Du Vendredi 29. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | J. | Courmont, six p. mois 1772. | M. | Lempereur, six p. mois 1772. | L. |
| Gautier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Roytier, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | M. | S. Janvier, six d. mois 1772. | F. | Penchain, *id.* | Z. |
| Desplaces, six d. mois 1772. | C. | Delagarde, *idem.* | J. | Patu, six derniers mois 1772. | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 26 Janvier.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 6 Janvier.*

LA Police publie de tems en tems des taxes des denrées les plus nécessaires & les plus communes, afin d'empêcher qu'elles ne soient survendues par des gens avides & non moins habiles à les porter au prix qui leur convient malgré les taxes. Il arrive quelquefois que le Peuple achete de la terre pour du sel, du papier pour du sucre, des graines pour du bled, du sang pour de la viande, de l'eau pour de l'eau-de-vie, des feuilles de toute espece pour du tabac &c; & c'est sur-tout lorsque le Marchand trouve le tarif trop désavantageux pour lui, comme il pourroit le penser du tarif récent. A la vérité, il vient d'être permis de nouveau aux Officiers de l'ancienne Inquisition de fouiller à leur gré dans toutes les maisons pour la sûreté, la liberté publique, l'intérêt des Particuliers, & les mœurs sociales.

### RUSSIE-ROUGE.

DE LEMBERG, *le 12 Janvier.*

On prépare un nouveau code pour ces Provinces qui en effet ont besoin de loix. L'intérêt des Peuples, c'est-à-dire, l'intérêt du Gouvernement bien entendu, en sera la base, à ce qu'on assure. Pour obtenir la fidélité des Habitans, les impôts les plus onéreux seront abolis. On se propose de ranimer l'Agriculture & les Arts. En attendant que l'Agriculture se releve, il a été déjà pris des arrangemens pour ériger des Fabriques & des Manufactures.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 6 Janvier.*

Nous apprenons de Pétersbourg que l'Impératrice de Russie a supprimé les droits de Douane sur les marchandises Angloises de laine & de fil.

Les lettres de Stockolm portent que les Manufactures d'Alingsos sont sur le meilleur pied, & qu'il est question de rétablir & d'élever des Fabriques en divers endroits. La sagesse du Gouvernement ne permet pas de douter que ces Fabriques ne soient du genre de celles qui donnent une valeur & un débouché aux productions les plus utiles du territoire : ce sera la restauration de l'Agriculture qui ranimera & fixera les Arts dans ce Royaume.

DE VIENNE, *le 9 Janvier.*

Le Gouvernement a jugé à propos d'envoyer des Médecins dans les Provinces Polonoises où la population semble menacée d'anéantissement : on compte que, sans parler des transfuges & des absens, elle est diminuée de plus d'un tiers. Il regne dans ces



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pays-là une disette affreuse. La dépopulation de la Bohême est également effrayante.

DE FRANCFORT, *le* 13 *Janvier*.

A mesure qu'on taxe certaines denrées plus bas, nous les payons plus cher. Par exemple, depuis qu'on a baissé le pot de biere de quatre à trois kreutzers, elle ne vaut rien, on ne sçait pas pourquoi; deux pots n'en valent pas un. Si le prix en est encore diminué, elle ne sera plus potable. Il n'en est pas de même du pain; il est à meilleur marché quoique d'un poids plus fort, sans être inférieur en qualité. C'est qu'heureusement on a rencontré la proportion entre le prix du pain & celui du grain, sans quoi il en seroit comme de la biere.

## ITALIE.

DE VENISE, *le* 3 *Janvier*.

Depuis quelques mois, il ne peut sortir des grains de l'Etat, & il en vient trop peu du dehors. Le Sénat a assigné une somme de 20,000 ducats pour l'achat de froment & de farine de bled de Turquie destinés au soulagement des pauvres, munis de certificats de misere & de bonne conduite. La Commission chargée de cet achat a la liberté d'importer jusqu'au 1 Juillet toutes sortes de grains étrangers.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE BORDEAUX, *le* 14 *Janvier*.

Pendant les derniers mois de 1772, il est arrivé différentes sortes de grains de Koenisberg, de Dantzick, de Hambourg, d'Amsterdam, de Civita-Vecchia, du Havre, de Honfleur, de Pont-l'Abbé, de Lézardieux, d'Argenton, de Camaret &c.

L'Irlande nous a fourni beaucoup de bœuf jusqu'à la mi-Décembre, tems où cette importation a cessé. Les fromages de Hollande, le fer du Nord, la morue tirée de divers Ports ou directement venue de Terre-Neuve, les sardines de Concarneau, Douarnenez, Port-Louis &c, les fils, toiles &c, de Bretagne, Flandre &c, ont été les principales matieres d'importation, après les marchandises de l'Amérique.

Il n'est pas encore venu de l'Orient beaucoup de bâtimens considérables chargés de marchandises de la vente.

Vers la fin d'Octobre, il est arrivé quatre navires des Isles de l'Amérique; il en est arrivé neuf dans le courant de Novembre & dix dans celui de Décembre. La *Thérese*, le *Phœnix*, le *Port-au-Prince* en sont de retour depuis le 2 & le 7 Janvier.

Il est sorti en Novembre 267 barriques 5 quarts de sucre brut, 1528 b. 47 q. de sucre blanc, 22645 l. indigo, 800394 café, 18943 cacao. En Décembre, 276 bar. 4 q. de sucre brut, 827 b. 28 q. de sucre blanc, 10421 l. indigo, 848454 café, 45432 cacao. La plus grande partie de l'indigo a passé en Suisse, & le reste à Marseille, Strasbourg, Amsterdam, Geneve, Leipsick, & la Lorraine; les sucres étoient principalement destinés pour Amsterdam, Hambourg & Saint-Sébastien. L'exportation la plus considérable de cacao a été pour ce dernier Port; le restant étoit pour Bilbao, S. Ander, Amsterdam & la Suisse. Les plus fortes traites de café ont été pour Amsterdam, Marseille, Brême, Rotterdam, Hambourg &c.

Le 7 du courant, le sieur Guimard, Marchand Epicier à Dax, Généralité de Bayonne, s'étant approché, avec une chandelle, d'un baril de poudre pour en vendre à un Paysan, il tomba une étincelle dans le baril; la maison fut aussi-tôt en feu: il y eut trois explosions si violentes que le toît en fut soulevé, il tomba, par bonheur, perpendiculairement entre les murs. Au milieu des tourbillons de flammes, des cordages & autres matieres embrasées voloient jusques dans les quartiers de la Ville les plus éloignés. Malgré le secours des pompes & le zele des Corps Religieux, des Bourgeois, des Artisans, le feu ne s'éteignit que le lendemain. L'Epicier & trois de ses enfans ont péri avec le Paysan & un Commis. Sa femme s'est sauvée à travers les flammes, avec trois autres de ses fils & une fille.

Les eaux-de-vie sont ici à 125 l. les 32 veltes.

DE CHATELLERAULT, *le* 14 *Janvier*.

Le goût des entreprises utiles est assez vif,

& les besoins ont été ci-devant assez sensibles pour que chacun s'attache à connoitre ses vrais intérêts & à combiner les moyens de prévenir les retours des mêmes maux. L'ardeur avec laquelle on travaille dans presque toutes les Provinces à construire des routes, à réparer des chemins, à rendre des rivieres navigables, prouvent la juste persuasion où l'on est qu'un grand moyen d'empêcher que les denrées ne manquent c'est qu'on ne manque pas de communications. Le Gouvernement encourage & excite fortement l'exécution de ces travaux. La nécessité en est plus pressante dans quelques Provinces intérieures où il n'y a que de grandes routes en petit nombre, & presque point de navigation. Le seul défaut de canaux ou de rivieres navigables y rendra toujours fort cheres, après de mauvaises récoltes, les denrées d'un volume, d'un poids & d'un prix qui ne leur permettent pas de supporter les accidens & beaucoup de frais d'un long & dispendieux voiturage. Notre Ville, par exemple, est la seule du Haut-Poitou qui soit sur une riviere navigable. La Vienne commence à y porter bateau : elle lie une communication avec la mer par Nantes, avec Paris par les canaux d'Orléans & de Briare, & avec toutes les Villes situées le long de la Loire & des rivieres affluentes. Elle sert de débouché au Haut-Poitou, à une partie du Limousin & du Berry. Dans ces dernieres années, la navigation de cette riviere a fait la ressource d'une portion de la Province ; il falloit, pour nous tirer de la détresse, qu'elle secondât l'activité de nos Négocians & autres Habitans patriotiquement associés pour secourir le pays. Il est peu de cantons où, si la nature semble leur avoir refusé le même avantage, elle n'offre à l'industrie les moyens de le leur procurer. Une des Provinces les plus dépourvues de débouchés, le Limousin, par exemple, auroit assez d'eaux pour qu'un canal navigable la traversât & la liât avec les pays d'un commerce facile ; le plan en a été tracé. Il y a beaucoup d'eaux éparses & perdues ; & les eaux obéissent.

### De Partenay, *le 15 Janvier.*

On sçait que cette Ville fait un commerce de bestiaux : nos Marchés en sont actuellement peu fournis ; c'est une saison morte ; ils ne se repeuplent ordinairement que vers la mi-Carême, ils sont assez garnis le reste de l'année. Il n'y paroissoit autrefois ni chevaux, ni mulets, ni jumens poulinieres : depuis quatre à cinq ans, on a commencé à y en amener, aux approches des Foires de Champdeniers ; il s'y en vend même journellement. Depuis le mois de Septembre, la viande de bœuf, veau & mouton est taxée à 5 s. la livre ; & celle de vache & de brebis à quatre. Ce canton ne produit que du seigle : nos Boulangers vont s'approvisionner en froment dans les minages de Thenezay & d'Oirvault.

Le 3 du courant, le feu se manifesta tout-à-coup au Fauxbourg du Sépulcre, dans une écurie au-dessus de laquelle il y avoit un magasin contenant environ quinze milliers de fourrage. Les secours furent prompts. Après avoir jetté beaucoup d'eau sur la maison embrasée, le toit s'en étant affaissé, on y jetta beaucoup de terre & de pierres pour que le fourrage se consumât sans s'enflammer. L'incendie dura depuis 5 heures du soir jusqu'à 4 heures du matin. Parmi les Habitans de tous les ordres occupés à arrêter les progrès des flammes, deux Religieux Capucins se sont plusieurs fois exposés aux dangers les plus imminens.

### De l'Orient, *le 15 Janvier.*

Il vient de sortir de ce Port plusieurs navires chargés de marchandises de la vente pour différentes destinations, entr'autres pour Marseille.

L'*Union*, du port de 400 tonneaux, Armateur M. Roche, est parti pour l'Isle de France.

Le *Dauphin*, Armat. M. Foucaut, & le *Beaumont*, Armat. M. de Saudray, sont en charge pour Chine. L'*Hector*, Arm. M. de Rabec, est en charge pour Pondichéry & le Bengale.

### De Vannes, *le 16 Janvier.*

La *Sainte-Anne*, de l'Isle-aux-Moines, en cette riviere, du port de 30 tonneaux, a péri le 28 Décembre, à Audierne, venant de Grandville.

Le brigantin, *l'Aimable Thérese*, de Bordeaux, en relâche depuis le 28 Décembre, venant du Cap François, est parti le 2 par un bon vent pour Bordeaux.

D'ARGENTON (*en Berri*), *le 16 Janvier.*

Notre récolte de grains a été fort médiocre. Les fromens recueillis dans les endroits où il n'eſt point tombé de grêle ont aſſez rendu ; mais les ſeigles, endommagés par les gelées du printems n'ont donné que la moitié de ce qu'on s'en promettoit. Il n'en a pas été de même des vignes : celles qui n'ont point été gelées ont beaucoup plus produit qu'on ne l'eſpéroit, après l'alarme cauſée par les gelées d'Avril. La pinte de vin, meſure de Paris, vaut 2 ſous. La livre de pain blanc ſe vend 3 ſ.

On a commencé ici à cultiver les pommes de terre. Un Particulier à qui l'on en avoit donné ſix livres, les ſema & en recueillit neuf boiſſeaux combles. Sept de ces boiſſeaux ayant été remis en terre, en ont produit deux cens. Chaque Province pourroit, par cette culture, aſſurer des reſſources aux pauvres dans les diſettes. Il n'y en a point qui donne moins de peine & qui demande une ſi petite étendue de terrein. L'aliment eſt des plus ſains, des plus faciles à préparer, & des plus ſuſceptibles de prendre toutes ſortes de formes & d'aſſaiſonnemens. En pain, en bouillie, en ragoût, en étuvée &c, on en a été très-content dans ce pays. Mais on ſent qu'il faudra bien du tems encore avant qu'on ſe détermine à adopter ce végétal comme à rejetter des truffes qui ſont remplies de vers & des champignons qui empoiſonnent. Il n'y a rien là de ſurprenant.

Un de nos Compatriotes, ſorti très-jeune de la ville de Châteauroux, y eſt venu, après une longue abſence, paſſer quelques mois, dans l'eſpérance d'y répandre les lumieres qu'il a acquiſes ſur les objets les plus importans. Agronome éclairé, Philoſophe bienfaiſant, il a vu dans ſa Patrie beaucoup de bien à faire & très-peu de gens diſpoſés à y concourir. Il a trouvé de la marne en mille endroits où l'on ſe contentoit d'en deſirer, ſans la chercher & même la connoître. Il a vu de nombreux troupeaux de moutons auxquels il ne manquoit, pour perfectionner leurs laines, que d'éprouver l'influence ſalutaire du parcage, & d'être alliés à quelque bonne race étrangere. Il a trouvé des marais immenſes à deſſécher, & une S. d'A. qui, depuis ſon établiſſement, n'a donné aucun ſigne de vie. Obligé de diriger ſa marche ſelon les vues bienfaiſantes du Gouvernement, s'il nous a quittés, c'a été pour aller apprécier & éclairer d'autres Provinces.

DE VITRY-LE-FRANÇOIS, *le 17 Janvier.*

S. M., par ſa Déclaration du 25 Avril dernier, a établi une Commiſſion de Médecine chargée de s'aſſurer de l'efficacité des différentes eaux minérales du Royaume, & de prendre les précautions convenables pour qu'elles ſoient diſtribuées dans leur intégrité. Le mouvement donné par la main puiſſante de la bienfaiſance a éveillé l'attention des Gens de l'Art. M. de Rozier, Eleve en Pharmacie dans cette Ville, a appliqué ſes talens & ſon zele à l'analyſe chymique de nos eaux. Il a employé de nouveaux moyens pour ſonder les principes conſtituans de ces eaux. Ses expériences l'ont conduit à la connoiſſance du volatil qu'elles contiennent. Divers Chymiſtes en avoient reconnu l'exiſtence, mais ſans la démontrer & ſans démontrer la nature de ce principe. Cette découverte n'eſt pas vaine ; elle conduit au moyen de reſtituer aux eaux minérales ce qu'elles perdent par le tranſport.

(*La Diſſertation de M. de Rozier ſera inſérée dans notre Journal*).

DE NANCY, *le 18 Janvier.*

La Cour Souveraine a enregiſtré, le 4, des Lettres-Patentes données à Verſailles le 4 Décembre ſur un Mandement de M. l'Archevêque de Tréves, portant ſuppreſſion de différentes Fêtes. S. M. autorise & confirme ledit Mandement pour qu'il ſoit obſervé dans les lieux de ſes Etats, ſur leſquels la Juriſdiction ſpirituelle de l'Evêché de Trêves s'étend. Le travail eſt un devoir, & le travail utile une des œuvres les plus agréables à Dieu. Tous les jours de plus en plus néceſſaire, il ne ſçauroit être trop facilité, trop recommandé, trop excité. Quand on calcule le tems perdu dans un Royaume par une oiſiveté de quelques jours ſeulement, on eſt effrayé du réſultat. Suppoſons, pour ne pas trop exagérer, ſeize millions d'Habitans en France ; ſuppoſons-en un quart employé aux différens travaux de l'Agriculture & des Arts ; ſuppoſons en-

fin que ces quatre millions d'hommes perdent, chacun dix jours, dans l'année, la Nation, considérée en corps, aura fait, dans l'année, une perte de 40 millions de jours ou environ onze cens siecles. Combien onze cens siecles de travail n'auroient-ils pas servi à étendre l'Agriculture & perfectionner les Arts !

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait des registres de la Société d'Agriculture, du Commerce & des Arts de Bretagne, au Bureau de Nantes. Du 6 Décembre 1772.*

Il a été donné lecture d'un Mémoire adressé à la Société par M. Jean-Baptiste le Cour Grandmaison, Changeur du Roi, & ancien Greffier de l'Amirauté de Nantes, au Département de Paimbœuf, contenant l'état des défrichemens qu'il a entrepris depuis cinq ans au Mont d'Alun & landes circonvoisines, dans les Paroisse de S. Viau, S. Pere en Retz, & Sainte-Opportune, à une lieue & demie de Paimbœuf. Après avoir fait entourer de fossés tous ces terreins, M. le Cour les fit écobuer, en attendant le retour d'un homme intelligent qu'il avoit envoyé chez M. Sarcey de Sutieres, pour apprendre sa méthode. Il la suivit exactement, & n'eut pas lieu d'en être satisfait. Vingt journaux ne rendirent pas 7 septiers de grains; mais cette tentative infructueuse ne découragea pas M. le Cour; il prit une autre route qui lui réussit mieux. Il fit traverser ces vingt journaux avec la charrue qu'il avoit fait venir de Brie, les fit herser &, pour ainsi dire, pulvériser. Au mois d'Octobre 1769, il divisa ces vingt journaux en trois parties: deux furent ensemencées en froment & en avoine, après avoir été graissées d'environ neuf charretées de marnis: la troisième partie fut ensemencée moitié en froment, & l'autre moitié en avoine, sans aucun marnis. La différence de la récolte fut sensible: les deux parties graissées en donnerent une abondante; les tuyaux étoient d'une grosseur peu commune, & les grains bien nourris. Pour la partie qui n'avoit point été fumée, le grain y étoit tout rabougri, & les tuyaux n'avoient pas plus d'un pied & demi de hauteur; ce qui convainquit M. le Cour, que le fumier est le seul agent qui, dans une lande, puisse mettre en action les sels végétatifs que la terre contient. Il abandonna dès-lors la méthode de M. de Sutieres, pour s'attacher à celle dont il voyoit d'aussi heureux effets.

M. le Cour parle ensuite des obstacles qu'il a trouvés de la part de ses voisins, & de la maniere généreuse dont il a sçu s'en venger, renvoyant à ce sujet au Journal d'Agriculture du mois de Décembre 1771. Il continua ses travaux en 1770, & fit écobuer cinquante journaux, faisant brûler sur le terrein ce qu'il avoit pelé, & étendant la cendre sur les champs. Il observe qu'il ne pele pas plus de deux pouces d'épaisseur, n'enlevant, pour ainsi dire, que des racines: il ajoute qu'il a dans toutes les parties de son terrein, 18 à 20 pouces de ce que les Paysans appellent bonne terre; & qu'il se propose, dans les années de repos, de faire répandre sur ses champs l'argille qui se trouve au-dessous de ces 18 à 20 pouces, en observant ce que prescrit M. le Baron d'Espuller dans son Agrologie. » J'ai, » continue M. le Cour, cette année 1772, » une levée de quatre-vingt journaux, qui » m'ont produit seize tonneaux de fromens, » sept de seigle, un d'avoine, & dix-neuf » septiers de bled noir; & j'eusse été plus » heureux sans les orages & un vent très- » violent que nous essuyâmes la veille du » jour que je commençai à faire scier mon » froment: les bleds étant forts, ils furent » égrainés, & une bonne partie fut cou- » chée «.

Ce récit est terminé par quelques détails économiques. M. le Cour a entrepris avec succès la culture des patates; & son exemple a été suivi par ses voisins, à qui il en a donné à planter, en leur enseignant la méthode. Il a une grande quantité de bestiaux; & il leur donne en hyver, outre le foin, deux fois par jour, des choux & des rebes, dont il ensemence chaque année 4 journaux. Il fait aussi des éleves. De seize bœufs qui garnissent sa principale métairie, huit ont été élevés chez lui: il avoue qu'ils ne sont pas si gros que ceux que nous tirons du Poitou; mais ils ont pour eux le climat, le courage, & une force qu'il prétend égale

à celle des grands bœufs poitevins, que l'on met aujourd'hui à si haut prix. M. le Cour n'oublie point les prairies qu'il se procure, par une sage distribution des eaux : il fit encore l'an dernier une grange qui, par sa grandeur & sa hauteur proportionnée, peut loger les plus abondantes récoltes ; chose, dit-il, absolument inconnue jusqu'alors dans son canton. Ses principes d'Agriculture se réduisent à six points. Les labours dans les tems convenables, les engrais qu'il ne faut jamais épargner, les saignées pour l'écoulement des eaux, le chaulage de M. de Sutieres, cercler au besoin, & passer légérement le rateau à la mi-Mars ; enfin se prêter aux circonstances des tems & des lieux.

A ce Mémoire étoient jointes plusieurs talles des différens grains cultivés par M. le Cour, qui sont de la plus grande beauté.

Le Bureau a arrêté que le Mémoire de M. le Cour seroit déposé à ses Archives, & que copie de l'extrait ci-dessus seroit délivrée à Madame veuve Vatar, pour être insérée dans ses Affiches.

*Pour copie conforme au registre*, LE LASSEUR DE RANZAY, *Secretaire perpétuel.*

## II.

*Emploi de divers sucs terrestres, avec diverses observations curieuses.*

Dans le N°. 4 de notre Gazette, nous avons déjà rapporté quelques découvertes que le sçavant & respectable P. Antoine Minasi, Dominicain Calabrois, a communiquées à M. le Chevalier Linné. Sa lettre contient une foule d'autres articles dans lesquels l'habile & vigilant Observateur applique à la perfection des Arts les secrets qu'il dérobe à la nature. Tel est celui que notre titre promet.

La stalactite ou suc gorgonien, & autres sucs terrestres qui distillent des voutes des grottes ou cavernes naturelles, liquéfiés en dose convenable pour la fabrication des cristaux, les rendent moins fragiles, plus clairs, plus nets & sans vessie. Lorsque nous voulons imiter les ouvrages de la nature, il faut pour bien réussir, que nous allions en chercher les matieres premieres dans ses propres laboratoires. La cristallisation naturelle de ces sucs indiquoit les secours que nous pouvions en tirer. L'Auteur tient pour certain qu'ils sont propres à entrer dans la composition de la porcelaine : nous le croyons comme lui, puisque leur propriété constatée est de donner la dureté, la pureté, la transparence. Sans doute il y a un choix à faire dans ces sucs, c'est à l'expérience à le fixer. Le P. M. indique particuliérement ceux qui dégouttent des rochers des frontieres d'Amalfi au Royaume de Naples, & qui étant tombés au fond de la mer sont ensuite rejettés & roulés sur le rivage par l'agitation continuelle des eaux. Lorsqu'il souffle des vents qui irritent & enflent la mer, on en recueilleroit en abondance sur ses bords. Cette instruction, quoique propre à l'Italie, peut servir à guider les recherches dans d'autres pays.

La Ville de Reggio est renommée par sa Manufacture de laine de poisson (*lana succida*), laine tirée d'une espece d'huitres. L'Auteur rapporte que dans la même mer, on a trouvé un monstre marin dont les yeux étoient surmontés de sourcils, formés d'especes de soies dont il a envoyé une partie à M. de Linné.

Le P. Minasi est parvenu à faire des squelettes marins sans instrument anatomique, sans feu ou autre moyen semblable. Ses dissections sont très-curieuses. L'on voit dans ses squelettes les parties les moins visibles qui restent unies avec leurs tendons &c.

Depuis quelques années, ce curieux Naturaliste observe avec la plus constante assiduité les travaux de quelques araignées à soie, étude suivie à Scilla & à Reggio, un siecle avant que M. le Président Bon de Montpellier s'y fût livré. Le P. M. a fait une infinité de découvertes sur leur maniere de faire leurs cocons, de filer leurs toiles &c ; & ravi en admiration, il s'écrie, *vidi Deum à tergo & expavi* Il voit Dieu dans cette œuvre, & il est confondu. Il ne faut pas dire que les animaux nous aient enseigné la plûpart de nos Arts ; mais il est vrai qu'en observant leurs travaux, il est des ouvrages humains que nous apprendrons à perfectionner. Nous ne doutons pas que notre respectable Auteur ne tire des inductions utiles des leçons que ses araignées lui ont données, & que son génie qui tire tant d'inductions pratiques des spéculations en apparence les plus oiseuses, ne rende sa familiarité avec ces singuliers hôtes intéressante & même utile.

L'Auteur, après beaucoup d'expériences sur les coraux, pense que ce ne sont ni des coquillages, ni des excroissances, ni des croutes de substances polypeuses &c : il les regarde comme de vraies plantes, infestées dès l'âge le plus tendre d'animalcules marins vivans.

III.

*Lettre à l'Auteur de la Gazette.*

MONSIEUR,

Il paroît, par une de vos Gazettes, que ce ne sont point des François, du moins généreux qui, entr'autres grains, veulent introduire l'orge nue & du seigle, puisqu'ils demandent une contribution : je suis bien fâché que la provision que j'ai de ces deux especes soit si petite pour ne pouvoir vous envoyer une plus grande portion. Ce peu, planté avec soin, (pour avoir une plus grande quantité qu'en semant) suffira pour de son produit pouvoir ensemencer l'année prochaine une bonne étendue. Ces deux especes ont été cultivées chez moi tout proche Strasbourg ; jusqu'ici je les avois fait semer en Mars, cette année seulement j'ai essayé d'en faire semer avant l'hiver : nous verrons si j'ai bien fait ; il faut essayer de tout : si je réussis, tant mieux ; sinon, la perte n'est pas considérable.

Si, en échange, vous avez à me donner quelque peu d'orge de Sibérie, je vous en serai très-obligé. Je ne sçais quand je recevrai celle qui m'est promise de la premiere main. Vous voudrez bien la remettre à la personne qui vous apportera un second paquet qui contiendra de la graine de navets de Laponie que l'on me fait espérer, avec une petite portion de froment du Cap de Bonne-Espérance. C'est la premiere fois qu'il en est venu en Europe ; quoique la récolte n'eût pas été des meilleures, il s'est vendu 20 pour 100 plus cher que le plus beau froment &c.

(Nous remettrons les grains que nous avons reçus aux Cultivateurs qui auront résolu d'en faire l'essai. Nous prions les personnes qui sont dans le cas de satisfaire la demande de l'Auteur, de vouloir bien concourir à lui témoigner notre reconnoissance, & établir une commuication fructueuse pour le Public).

IV.

*Avertissement.*

Le *Journal Historique de Francfort, sur le Meyn*, composé de 12 cahiers de 96 pages in-8°. chacun, & dont voici la 5e. année, continue d'être distribué sur le même pied qu'auparavant. On y joint au récit des événemens les plus intéressans & les plus curieux des annonces de la Littérature Allemande & étrangere, & celles qui peuvent contribuer aux progrès des Arts, de l'Industrie, & les découvertes utiles.

Un des objets principaux de cet Ouvrage subordonné à la correspondance, tant de plusieurs Académies, Sociétés de Littérature, d'Economie & d'Agriculture, qu'à celle des journaux les plus utiles de l'Europe, plus particuliérement le Journal & la Gazette de l'Agriculture, est d'établir, sous les auspices de plusieurs Souverains qui protégent la direction du Journal, *une Correspondance générale*, prompte, sûre, aisée & peu dispendieuse, entre les Nations les plus éloignées.

Tout Abonné a droit d'y faire insérer ce qu'il peut avoir intérêt de faire connoître pour son utilité particuliere & pour celle du Public ; sur-tout les découvertes & les inventions qui seront en même tems annoncées par ce canal dans les Papiers les plus connus de l'Europe, de même qu'aux Cours, Sociétés & Académies qui encouragent le plus les talens.

On fait passer les réponses par la voie de la Direction du *Journal Historique de Francfort sur le Meyn*, à laquelle on adresse les lettres & les paquets francs de port, autant qu'il est possible. Pour se mettre à portée de répondre à toutes les demandes, la Direction a commencé de former une collection de tous les papiers auxquels le Public a le plus de confiance, & tiendra toujours registre des annonces les plus importantes pour en rendre compte sur le champ, lorsqu'elle en sera requise.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 16 Janvier 1773, au Mercredi 20 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 5 s., 24 l. 5 à 26 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 liv. 15 s. Le seigle, de 14 liv. 10 s., 15 à 15 l. 7 s. 6 den. ; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 à 11 l. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 16 Janvier 1773 au Mercredi 20, l'avoine a été vendue à la Halle, de 22 l. 10 s., 23 à 24 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 23 Janvier 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Janvier 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 5 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 5 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 8e. |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 ¼ |
| Gênes ..... | 94 ¼ |
| Lyon, *Rois* ..... | ½ P. ⅝ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Jeudi* 21. | *Vendredi* 22. | *Samedi* 23. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1357 ½ 60 57 ½. | 1355 . . . . | 1355 57 ½ . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 52 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Merc. 20 Janv. 1773 | | Du Jeudi 21. | | Du Vendredi 22. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | L. | Courmont, six p. mois 1772. | L. | Lempereur, six p. mois 1772. | L. |
| Gautier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Boscheron, *idem.* | |
| Roytier, *idem.* | | Delagarde, six d. mois 1772. | J. | Penchain, *id.* | P. |
| Desplaces, six d. mois 1772. | A. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, six derniers mois 1772. | C. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 23 Janvier.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 29 Décembre.*

LA Nation attend un approvisionnement plus assuré & un commerce plus avantageux de l'ouverture de nos Ports aux vaisseaux étrangers ci-devant exclus de plusieurs genres de trafics. Le Gouvernement, convaincu de l'extrême utilité de la concurrence, a commencé à permettre, par un Rescrit du 3, à ces navires l'importation du sel pour les salaisons de ha[illegible] [illegible]utres objets dans les Ports des Provinces de Bahus & de Gothenbourg. On n'ignore pas qu'une permission bornée à un petit nombre d'articles seroit peu fructueuse, & que pour attirer l'Etranger, il faut procurer les plus grandes facilités de varier & d'assortir ses cargaisons. Les Citoyens qui s'éclairent comprennent très-bien que c'est un moyen très-efficace d'avoir les marchandises étrangeres à meilleur marché & de mieux vendre les nôtres. On voit ici avec la plus douce satisfaction les Habitans aisés retrancher leurs dépenses superflues pour secourir nos malheureuses Provinces septentrionales.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 9 Janvier.*

Le Magistrat vient d'établir deux magasins de bois & de tourbe, pour les pauvres & sur-tout pour les infirmes : ces combustibles leur seront vendus moitié au moins au dessous de la taxe.

Le Danemarck fait les plus grands efforts pour approvisionner la Norwege qui, depuis la derniere révolution, n'a reçu que très-peu de secours de l'Angleterre.

Nons apprenons de Pétersbourg que les gelées y ont rétabli les communications ordinaires de la saison.

DE LUBECK, *le 6 Janvier.*

La fameuse banqueroute, arrivée à Amsterdam, a jetté dans la consterntion la plûpart des Villes marchandes d'Allemagne. On craint sur-tout pour différentes Maisons de Hambourg, de Francfort & de Cologne.

### ITALIE.

DE TRIESTE, *le 31 Décembre.*

Il est arrivé ici durant le mois de Novembre & le courant beaucoup de denrées & de marchandises, des figues, des limons, des oranges, des amandes, du vin, du stocfiche, du poisson salé, du riz, du sel, de la manne, du café, du tabac, du miel, de la poix, des éponges, de la graine de lin, du bois de teinture &c, mais peu de grains : & il en est de même de la plûpart des Ports par lesquels se fait le commerce de l'Italie, du Levant, & d'une partie de l'Allemagne ; les denrées de premiere nécessité n'y abondent pas.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DE GENES, *le 26 Décembre.*

Nous avons reçu de Lisbonne la nouvelle de la faillite de la Dame veuve Calvet. Quoiqu'il s'agisse d'une somme très-considerable, on croit qu'il lui sera facile de s'arranger avec ses créanciers.

DE FLORENCE, *le 31 Décembre.*

La Chambre du Commerce, des Arts & des Manufactures de cette Ville a fait publier des instructions rélatives à la maniere de secourir les noyés.

## PORTUGAL.

DE LISBONNE, *le 28 Décembre.*

Suivant des lettres de la côte de Guinée, le Roi de Benin a attaqué & ravagé une partie de nos établissemens; & il paroit déterminé à nous chasser de son pays.

On assure que la Garnison de Fernando de Norona, dans le Bresil, a été surprise & massacrée par les Indiens.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 12 Janvier.*

La faillite de Mrs. C..... d'Amsterdam a excité la plus vive fermentation dans le commerce. Les Négocians intéressés dans cette disgrace se concertent avec leurs créanciers. La Banque d'Angleterre s'est ouverte pour prêter des secours. Enfin on a déjà envoyé des sommes considérables à Amsterdam pour prévenir les suites de cet événement malheureux. On dit qu'il a été en partie occasionné par les relations de cette Maison avec les Négocians intéressés dans le commerce de Russie, de Dantzick & de Hambourg, & ruinés par les troubles du Nord.

Les charités exercées envers les pauvres dans les lieux les plus considérables du Royaume sont inombrables. Il y a peu de grandes Villes où il ne se fasse des distributions ou d'argent, ou de pain, de grains, de viande, de pain, de bois &c.

Nous apprenons d'Antigoa que, depuis le dernier ouragan, la saison y a été si favorable qu'on a lieu de se promettre les plus belles récoltes.

## PROVINCES-UNIES.

D'AMSTERDAM, *le 12 Janvier.*

Le principal contre-coup de la faillite arrivée dans cette Place porte sur l'Angleterre. Aussi la Banque de ce Royaume, aussitôt qu'on en a été instruit à Londres, a t-elle résolu de remettre en especes les sommes qu'elle avoit à l'Etranger. Il en a passé ici une très-grande partie. Rotterdam, Flessingue, Utrecht &c, ont à l'envi avancé de l'argent pour concourir au prompt arrangement de cette affaire. On a cru mal-à-propos que Hambourg & autres Places en ressentiroient vivement les suites. Cependant on assure (sans parler des Négocians de Londres) que deux Maisons d'une des principales Villes manufacturieres de l'Europe ont été obligés de suspendre en conséquence leurs payemens. Quoiqu'il en soit, on vient de toutes parts au secours du commerce & du crédit avec tant d'ardeur qu'il est fort à présumer que les effets de ce désastre seront beaucoup moins sensibles que l'on n'auroit osé l'espérer.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

D'AIX (*en Provence*), *le 10 Janvier.*

Les grains avoient derniérement augmenté de prix; ils penchent aujourd'hui à une diminution.

Nos huiles se vendent de 66 à 70 liv. le quintal; les huiles étrangeres valent de 55 à 60 liv.

L'usage abusif des parcours, des compascuités &c, occasionnent tous les jours des atteintes à la propriété, des dégradations, des différends: une prétention de ce genre vient d'être récemment, dans le ressort, la source de plusieurs procès.

La ville de Forcalquier a essuyé, dans le courant de l'année derniere, une maladie épidémique dont presque tous les Habitans ont été attaqués, & dont plusieurs sont morts. Pendant qu'elle a duré & depuis qu'elle a cessé, les personnes les plus distinguées par le rang qu'elles occupent dans la Province ont prouvé par leur zele charita-

ble combien elles étoient dignes d'être à la tête des Peuples. On a été convaincu par une distribution de bled que M. le Marquis de Rochechouart fit faire derniérement, que les ressources des Habitans étoient entiérement épuisées, & que dans la misere commune la bienfaisance pouvoit à peine suffire aux plus nécessiteux.

DE MONTPELLIER, *le* 10 *Janvier.*

Des pluies abondantes & continuelles ont privé les pauvres Journaliers des campagnes de travail & de salaires, les champs en ont beaucoup souffert. Nombre de Propriétaires & de Fermiers ont perdu leurs premieres & même leurs secondes semences.

Les prix des huiles se soutiennent. Les Commissionnaires achetent la quarte sur le pied de 10 l., le Particulier qui veut avoir la premiere qualité, la paye 10 l. 10 s.

Le vin vieux se vend bien, il vaut couramment 6, 7 & 8 s. le pot. Il ne se présente point d'Acheteurs pour les vins nouveaux. Le Peuple s'abreuve de fort mauvaise clairette.

DE GRENOBLE, *le* 11 *Janvier.*

Enfin il a fait ici un froid très-vif: il est tombé de la neige; sur les montagnes voisines, il y en a plus d'un pied. Nos bleds s'en trouvent bien. La température avoit été si douce que nous attendions la gelée avec la plus vive impatience.

Il y a, de jour en jour, des progressions fort singulieres dans les prix de diverses denrées. Par exemple, dans l'espace de six mois, le savon qui se vendoit de 25 à 30 l. quintal, est monté à 55 l., prix actuel.

DE LA ROCHELLE, *le* 11 *Janvier.*

La Chambre de Commerce du Pays d'Aunis a donné avis aux Négocians que les intentions du Conseil à l'égard de l'importation des grains dans le Royaume, étoient qu'il fût libre à tout Négociant qui auroit fait venir des bleds de l'Etranger, de les vendre de la maniere qu'il jugeroit la plus utile pour ses intérêts, de les faire même repasser à l'Etranger s'il y trouvoit un avantage; & que dans tous les cas, loin d'être troublé dans sa spéculation, il éprouveroit la protection du Conseil: précaution sage sans laquelle les importations de grains étrangers ont à peine lieu dans les plus hautes chertés, comme l'expérience de tous les tems & l'expérience actuelle de plusieurs Etats de l'Europe le constatent.

Le navire, le *Comte de Nolivos*, de 350 tonneaux, Armateur M. Nairac & Compagnie, partira pour le Cap, du 20 au 30. Il étoit arrivé dans ce Port le 22 Décembre.

Depuis environ deux mois, il est entré beaucoup de morue tant verte que séche.

Le café vaut à l'entrepôt depuis 12 jusqu'à 24 s. la livre; l'indigo, de 6 l. 10 s. à 12 liv.; le coton en poil, de 115 à 150 l. le quintal; le sucre en pain, 77 l. 10 s. le q.; l'eau-de-vie, de 110 à 112 liv. les 27 veltes. Les sels valent à l'Isle de Ré sur bosse, 700 l. les 28 muids; par acquit à caution, de 850 à 860 liv.; & acquittés, de 970 à 980 liv. Aux Sables d'Olonne, ils valent, rendus sous vergue, de 270 à 280 liv., la charge.

DE NYORT, *le* 11 *Janvier.*

Depuis quelques mois, on a découvert en Bas-Poitou, entre Soullans & Challans, dans la terre de la Verrie, des ocres de diverses couleurs, supérieurs en qualité à ceux que l'on connoît en France, & même à ceux que l'on tire de l'Etranger. M. de Lézardiere, Seigneur du lieu, au-dessus des craintes qui étouffent, à leur naissance, tant de découvertes utiles, n'a point balancé à faire les dépenses que l'exploitation de ces ocres exigeoit. Il y a toute apparence que son zele sera couronné du succès le plus heureux, si l'entreprise est protégée. Parmi ces ocres, il y en a une espece noire qui, bien maniée, fait un vernis très-approchant de celui des *cabarets de la Chine.*

DE POITIERS, *le* 12 *Janvier.*

Un grain de froment, tombé par hasard, au tems de la moisson de 1771, chez un Particulier de cette Ville, sur un bon fonds mais qui n'avoit reçu ni labour ni engrais, a produit, sans d'autre soin que celui d'un sarfouage, 40 épis qui ont rendu 8200 grains: tous les tuyaux sont encore adhérans aux racines, c'est une gerbe curieuse à voir. Les exemples très-multipliés de

ſemblables reproductions dépoſent en faveur de l'immenſité des reſſources de la terre, quand on ne comprime pas ſon énergie par de mauvaiſes pratiques. L'induſtrie de la nature eſt comme celle de l'eſprit humain; enlevez autour d'elle les obſtacles, c'eſt le grand art de la développer.

On écrit de Breſſuire que le tems a été très-favorable pour l'enſemencement des terres. Par l'abondance des pluies tombées enſuite, quelques bleds ont jauni ſur-tout dons les terres fortes où l'eau ſéjourne, & dans les terres ſablonneuſes que les courans d'eaux ont encore amaigries. La ſechereſſe avoit nui à quelques-uns des premiers ſemés. Les inſectes ont fait quelque dommage, mais ſeulement auprès des haies, & bien moins que les années précédentes. Le froid eſt néceſſaire pour les faire périr ainſi que les mauvaiſes herbes qui ont pouſſé fortement, ſur-tout une eſpece de rave ſauvage, appellée *ravanelle*, que l'on coupe & qu'il faudroit arracher. Cette plante ſépare les ſillons & couvre les bleds de ſes feuilles larges & épaiſſes. Dans cette partie de la Gâtine, le ſeigle eſt le grain le plus commun; on n'y recueille de froment que pour la conſommation des gens aiſés; il y croît peu d'avoine; on y ſeme un peu de bled noir, reſſource pour le Peuple dans la diſette. On tire les menus grains de la plaine d'Oirvalt, de Thouars &c. Le Minage de Breſſuire eſt de tems en tems aſſez bien approviſionné. Tous les grains s'y ſoutiennent à peu près au même prix depuis la récolte. Les vaches *ameillantes* (prêtes à faire leur veau) ſont très-cheres. Depuis quelques années le prix du beurre a doublé: il vaut de 10 à 12 ſ. la livre.

(*Il vient de s'établir dans cette Ville* (*Poitiers*) *des Affiches pour la Province de Poitou, ſous la direction d'un Citoyen plein de zele, de talens & de lumieres, témoignage que nous lui rendons avec une parfaite connoiſſance de ſon mérite. Ces Feuilles paroîtront tous les Jeudis. Le prix de l'abonnement eſt de 7 liv. 10 ſ. pour la Ville & de 9 liv. pour le reſte du Royaume, port franc. S'adreſſer au Bureau des Affiches chez* M. Jouyneau Deſloges, Licencié ès Loix à l'Univerſité de Poitiers, Membre de la Société Royale d'Agriculture de la Rochelle, Auteur & Directeur privilégié, au canton de la Cloche Perce).

## D SAINT-BRIEUC, *le 13 Janvier.*

Quoique cette Ville ſoit ſituée dans un des cantons les plus fertiles & les mieux cultivés de la Province, les différentes eſpeces de grains ſe ſoutiennent encore au-deſſus du cours ordinaire. Le boiſſeau de froment, peſant 40 à 42 livres, poids de marc, ſe vend de 4 l. 10 ſ. à 4 l. 15 ſ.; le ſeigle, peſant 36 à 38 livres, 3 liv. 10 & 12 ſ.; l'orge, 3 l.; le ſarraſin, 2 l. 12 ſ.; l'avoine, 2 l. 5 ſ. La récolte derniere, ſans être abondante, a été au deſſus du médiocre; & les grands Propriétaires n'ont point vendu, & il n'eſt ſorti que peu ou point de grains de la Province, ſur des bâtimens du port de dix tonneaux ſeulement..... Ainſi les proviſions ne manquent pas.

Notre récolte de pommes de terre a été d'une bonne demi-année. La barrique de 120 pots de cidre de garde & de bonne qualité ſe vend de 15 à 16 l. Il y a bien apparence que les prix prendront faveur. La plus grande partie de la Normandie eſt dépourvue: on a vu, cette automne, peut-être pour la premiere fois, des barques Normandes venir prendre des chargemens de pommes à cidre dans notre Port; & il s'y embarque encore journellement beaucoup de cidre pour la même Province & pour la Baſſe-Bretagne.

Comme l'automne a été fort douce, nos ſemailles ont la plus belle apparence. Nos légumes ſont de la plus grande beauté: ce n'eſt pas un petit objet pour notre Ville qui en fournit à vingt lieues à la ronde: c'eſt-là une des principales branches de ſon commerce. Nos Cultivateurs ſont heureuſement fort induſtrieux; ils tirent du même champ une récolte de grains & une de légumes; la premiere paye le loyer de la terre; la ſeconde eſt le prix du travail & le rembourſement des dépenſes. Auſſi les terres voiſines ſont-elles à un prix exorbitant; il y en a qu'on afferme juſqu'à 120 l. le journal contenant quatre-vingt cordes, la corde contenant vingt-quatre pieds quarrés. Au reſte ces terres ne ſont ſi cheres & ſi productives qu'à force d'avances, de travail, de culture: la qualité du ſol n'eſt pas ſupérieure à celle des Paroiſſes voiſines qui ne rapportent beaucoup moins que parce qu'elles ſont moins travaillées.

## De Nantes, *le* 13 *Janvier.*

Depuis quelque tems, il n'eſt arrivé ici que très-peu de grains ; il n'y a preſque point de variation dans les prix. Les fromens, ſuivant les lieux d'où ils ſont tirés, valent depuis 250 juſqu'à 290 liv. le tonneau peſant environ 2250 livres ; ceux de Sainte-Pazanne ne ſont même qu'à 200 liv. Les farines ſe vendent de 35 à 42 l., le baril : nous en avons de la Nouvelle-Angleterre à 36 ſ.

L'eau-de-vie eſt à 116 liv. les vingt-neuf veltes.

Le ſucre blanc, premiere ſorte, ſe vend de 55 à 58 liv. le cent ; le ſucre brut, commun, 21 à 22 ; l'indigo, de 8 à 10 l. 12 ſ. ; le café, de 12 ſ. 6 den. à 14 ſ. 6 den.

Le *Vicomte de Talleyrand* & le *Quaker*, ſont derniérement arrivés du Port-au-Prince & de Léogane. Le *S. Domingne* eſt parti pour le Port-au-Prince, *l'Europe* pour les Cayes, le *Voltaire* pour le Cap ainſi que le *Marquis de Brancas* & les *Trois-Notons.*

Il ſort journellement de notre Port des navires étrangers, chargés particuliérement de vin Nantois & d'Amont.

Il arrive de Bordeaux, de Blaye, de Libourne &c, beaucoup de vin dans les Ports de Breſt, de Vannes, de Redon &c. Ces deux derniers Ports ont reçu une grande quantité de ſel, en grande partie tiré de Meſquer, & pour différentes deſtinations.

La mine de froment du poids d'environ 340 livres vaut à Rennes 34 liv., le ſeigle eſt à 30 liv.

Il part journellement de l'Orient des navires chargés de marchandiſes de la vente. M. Kerangal, Capitaine du Gange, y a amené de Bengale toutes ſortes de toiles, partie à fret à la conſignation de divers Négocians, ainſi que du poivre, de la canelle, ſalpêtre, laque en feuilles, bois rouge &c. M. de Roſboc, Capitaine de la frégate du Roi, la Normande, y eſt de retour de l'Iſle de France, avec 400 balles de café.

Le 30 Décembre, les toiles de Bretagne ſuperfines valoient à Morlaix, les larges, 77 à 78 ſ. ; les étroites, 57 à 58 ; les fines, 67 à 68 & 48 à 50 ; les dernieres ſortes, 43 à 46, 31 à 33 ; les crées larges, 158 à 159 l. ; les roſconnes, 118 à 120 ; les toiles à carreaux, 18 à 19 ſ. l'aune ; les toiles à voile, de 15 à 18 ſ. ; le miel, 19 l. le cent ; le beurre, 44 liv. ; la cire jaune, 40 ſ. la livre ; les peaux de veaux, de 26 à 28 ſ. la l. ; les papiers, écus, cœur de fin, 8 liv. la rame ; les bâtards communs, 2 liv. 10 ſ. ; la bulle blanche, 2 liv.

Les derniers jours de Décembre, il a relâché pluſieurs bâtimens dans la riviere de Lomariaquer. Le brigantin, *l'Aimable Théreſe*, Capitaine Jean Villeneuve, venant du Cap pour Bordeaux, a mouillé dans la baye de Quiberon, l'eſpace de huit jours ; il en a appareillé deux fois pour ſe rendre à ſa deſtination, & les vents l'ont toujours contrarié. Sa cargaiſon étoit en bon état, ſans aucune avarie.

## De Rouen, *le* 16 *Janvier.*

La perſonne qui propoſe l'établiſſement d'une Manufacture de poulets, s'obligeroit à certaines conditions à former dans l'eſpace d'un an un Eleve qu'elle mettroit en état d'opérer comme elle-même. Son ſyſtême eſt, à ce qu'elle aſſure, fondé ſur ce que la Phyſique & l'Hiſtoire naturelle ont de plus certain. Les ſuccès qu'elle a eus à Bordeaux ſemblent garantir l'effet de ſes promeſſes. Il paroit qu'il n'en coûteroit pas fort cher pour avoir la communication de ſon ſecret, & ſe mettre à portée d'en apprécier exactement l'utilité réelle.

## D'Orléans, *le* 18 *Janvier.*

M. l'Intendant a fait publier les mêmes ordres que l'on a déjà donnés dans quelques Généralités, concernant les *Quêteurs incendiés*, & la deſtruction du vagabondage.

Les deux eſpeces de pain de la premiere qualité ont diminué. Le pain bis du poids de ſix livres ne valoit déjà que 13 ſous.

## De Paris, *le* 18 *Janvier.*

Le tirage de la Loterie Générale s'eſt fait le 15 de ce mois ; le gros Lot de 24000 liv. eſt échu au n°. 127627 ; & le ſecond Lot de 8000 liv. eſt échu au n°. 68755.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Comparaiſon de la charrue & de la bêche par un Propriétaire-Cultivateur du Velay.*

Je n'oſerois dire que la charrue n'eſt pas le meilleur des inſtrumens de l'Agriculture, ce ſeroit blâmer tous les Cultivateurs tant anciens que modernes. Depuis les ſiécles les plus reculés, on en a fait uſage dans tous les pays, & certainement parce qu'on en a toujours & par-tout reconnu l'excellence. Son grand avantage, c'eſt d'épargner les ſueurs de l'homme en abrégeant ſon travail, ce qui eſt de la plus grande importance dans tous les Arts. Cependant je préfere la bêche.

Il eſt à propos, avant d'expliquer les raiſons de cette préférence, de remarquer que je ne puis ramener ſous ma comparaiſon toutes les eſpeces de charrues; dans la foule des inſtrumens de ce nom inventés juſqu'ici, il y en a certainement qu'il faudroit mettre à part, & dont il ſeroit difficile de faire des évaluations exactes. Mais en jettant un coup d'œil ſur l'Agriculture en grand, nous voyons que la terre eſt principalement cultivée par de petites charrues fort anciennes. En ne parlant ici que de celles-là, nous rendrons encore un ſervice aſſez important, ſi nous parvenons à faire voir que la bêche eſt fort ſupérieure à cet outil.

La charrue comprime trop le ſol par-deſſous & ne ſouleve pas aſſez la terre par-deſſus: la chaleur, l'air, la pluie ne pénétrent qu'imparfaitement à travers ſes labours. Elle ne donne pas à la terre une fécondité conſtante, il faut qu'elles ſe repoſent, on le croit du moins.

La charrue laiſſe ſubſiſter nombre de plantes voraces très-nuiſibles aux grains; ſon ſervice eſt donc imparfait.

La charrue veut être tirée par des bœufs ou des chevaux; il faut nourrir ces animaux auxiliaires, & quelquefois on en perd. L'entretien en eſt donc cher, il coûte des hommes.

La charrue ne va que par intervalles; il faut que les beſtiaux mangent & ſe repoſent. Elle demande des réparations ſouvent répétées & toujours coûteuſes.

La charrue veut être paſſée & repaſſée à différentes repriſes ſur le même terrein.

Enfin la charrue demande beaucoup de ſemence; & dans les méthodes en uſage, elle n'épargne pas l'engrais.

Tels ſont les déſavantages de la charrue, voici les avantages de la bêche.

La bêche reverſe la terre de deſſus en deſſous; elle émiette encore celle qui reſte au fond, & dans les terreins inclinés, elle la releve d'en haut au contraire de la charrue qui la jette d'en bas.

La bêche pique plus profondément que la charrue & diſpoſe ſi légérement la terre que la moindre chaleur ou la plus petite pluie la perce ſans réſiſtance.

La bêche garantit les terres quelconques des fortes gelées de l'hiver & des grandes ſéchereſſes de l'été. Là où elle a travaillé, on ne voit ni ſécher ni pourrir les grains.

La bêche étouffe les plantes, ennemies du bon grain, lorſqu'elles ont pouſſé: elle attaque encore le germe de celles qui pouſſeroient dans la ſuite (1).

La bêche eſt toujours prête à toute heure, & travaille toute la journée. Elle ne ſe dérange point; elle ne demande aucun entretien. On la prend, on la porte, on la quitte, on la monte ſans perte de tems. Lorſque le fer eſt uſé, il faut le remplacer & c'eſt tout. Avec cet inſtrument, on profite de tous les momens favorables.

La bêche ne demande qu'un homme ſans beſtiaux, ſans embarras, ſans avances. Cet homme ſeul la fait aller, & une ſeule façon ſuffit pour préparer la terre.

La bêche eſt un inſtrument univerſel; elle féconde toutes les terres & les rend propres à toutes ſortes de productions. Les Bêcheurs n'ont pas beſoin de connoître la nature des terres auſſi ſtrictement que les Laboureurs.

La bêche diſpenſe de répandre ſur les terres autant d'engrais que les terres labourées en exigent.

La bêche fait que toutes les terres peuvent produire tous les ans, & qu'on peut

(1) *Il y a dans ce pays une plante connue ſous le nom de* tartarie *ou* herbe d'enfer, *laquelle dévore grain & paille. Elle pullule dans les terres labourées, & l'on ne ſçait comment la détruire. Il ne vient pas un brin de cette herbe dans les terres béchées.*

par conséquent d'un petit domaine en faire un très-grand. Aucune de mes terres bêchées ne se repose. La méthode qui a fait la petite fortune d'un de nos Laboureurs, c'a été de bêcher une année, & l'autre non. La premiere année, ses terres sont ensemencées en bleds de Mars; la seconde en bleds d'hiver, & ainsi alternativement sans relâche.

Enfin la bêche épargne beaucoup de semence & augmente considérablement le produit. Il est de fait qu'il faut un tiers de moins de semence aux terres bêchées, & qu'elles donnent un tiers de plus de grain.

Ces observations sont le fruit de vingt ans d'expérience réfléchie.

On demandera où prendre tous les bras que la bêche exige; & il y en a tant qui manquent d'emploi! Qu'on bêche, il y aura des Bêcheurs, car il y aura plus de richesses.

On dira que cette exploitation ne conviendroit pas à de grandes fermes; & pourquoi de si grandes fermes? Une vraiment grande ferme est celle qui rend beaucoup, quoique sa surface ne paroisse pas telle. Pourquoi d'ailleurs une exploitation plus avantageuse ne conviendroit-elle pas à un ténement plus considérable? Pourquoi n'y nourriroit on pas des hommes comme on y nourrit des chevaux?

On prétendra que la bêche seroit beaucoup plus dispendieuse que ne l'est la charrue. On n'a pas fait ce calcul; je l'ai fait, moi; & j'affirme qu'une terre bêchée ne coûte pas plus & rend beaucoup plus qu'une terre labourée: je suis prêt à en donner la preuve.

## I I.

*Observation sur la maturité des graines.*

Les graines n'acquierent pas toujours sur terre une parfaite maturité, condition nécessaire néanmoins pour qu'elles se conservent & fructifient, comme on le desire. Cet inconvénient n'est pas grand lorsqu'il ne s'agit que de plantes communes; on trouve aisément à réparer cette perte, mais il n'en est pas de même des plantes rares, leur graine est précieuse, & c'est un vrai dommage quand elle manque de qualité. Cependant il arrive quelquefois que les graines ne mûrissent point en terre ou qu'il faut couper la plante avant qu'elle soit bien mûre, comme par exemple quand le froid arrive de bonne heure. Dans ces cas-là, il y a une méthode facile pour procurer à la graine de la plante cueillie avant sa maturité, le point de perfection qui lui manque. Il faut mettre la plante dans de l'eau & en un lieu bien exposé, & changer cette eau fréquemment, même tous les jours; la graine mûrira. Cette méthode réussira presque toujours; lorsque la tige sera longue, forte & pleine de suc. Des graines mûries de la sorte & gardées dans leur cosse jusqu'au printems, ont ensuite très bien levé.

## I I I.

*Nouveau métal extrait de l'argent.*

Nous avons dit dans le N°. 5 de la Gazette 1773, que M. de la Folie, Négociant à Rouen, & Membre de l'Académie de cette Ville, avoit présenté à sa Société un Mémoire dans lequel il prouvoit que le *bleu d'email*, connu dans le commerce sous le nom de *bleu d'argent*, n'étoit absolument dû qu'au cuivre. Boyle, Henckel &c, avoient déjà observé que cette couleur n'étoit donnée par l'argent qu'à raison du cuivre que ce métal contenoit. M. de la F., pour ne laisser aucun doute sur cette conjecture, a fait une infinité d'expériences qui ont achevé de la confirmer. Ses recherches scrupuleuses & nombreuses l'ont conduit, non-seulement à la démonstration de cette vérité, mais encore à une découverte digne de remarque. A force de travailler sur l'argent, il est parvenu à en extraire un métal très-extensible sous le marteau, sans même qu'il soit écroui. Ce métal nouveau ne céde à aucun dissolvant connu; il ne perd rien aux essais de coupelle les plus violens. L'Auteur a communiqué sa découverte à l'Académie Royale des Sciences de Paris: MM. Macquer & Cadet ont été chargés de répéter les mêmes essais; & le résultat en a été pleinement conforme aux assertions de M. de la Folie.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 13 Janvier 1773, au Samedi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17, 22 à 26 liv. 5 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 l. 15 s. Le méteil, de 15 à 16 liv. 10 s.; le seigle, de 14, 14 l. 15 à 15 l. 10 s.; l'orge, de 10 liv. 10 s., 11 à 11 l. 10 s. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 13 Janvier 1773 au Samedi 16, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21 l. 10 s., 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Janvier 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Janvier 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 20 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 8e. |
| Londres ..... | 30 9 16e à ½ |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon, *Rois* ..... | ½ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Lundi 18.* | *Mardi 19.* | *Mercredi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 57 ½ . . | 1355 . . . . | 1360 57 ½ . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 165 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 303 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Sam. 16 Janv. 1773 | | Du Lundi 18. | | Du Mardi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six prem. mois 1772. | M. | Creuzé, six prem. mois 1772. | L. | Cauchy, six prem. mois 1772. | L. |
| Lenoir, *idem.* | M. | Delamotte, *idem.* | L. | Defrance, *idem.* | L. |
| Clouet, *idem.* | M. | Thevenin, *idem.* | L. | Viellard, *idem.* | M. |
| Delarue pere, *id.* | P. | Certain, *idem.* | L. | Defays, *idem.* | S. |
| Caron, six dern. mois 1772. | J. | Masson, *idem.* | M. | Marsollier, six d. mois 1772. | A. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 16 Janvier.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE QUEDLINBOURG, *le 26 Décembre.*

M. Koch, Aſſeſſeur de la Chambre de cette Ville, diſtingué parmi les Cultivateurs par un grand nombre d'utiles eſſais, a ſuivi depuis cinq ans la culture du *reiſſgerſt* (orge-riz). La premiere année, ſon grain ſe trouva très-mince & très-mauvais. Il en ſema dans un jardin & ne réuſſit point. Un homme moins inſtruit de la difficulté que les grains tranſplantés ont pour l'ordinaire à ſe naturaliſer ſous un nouveau climat, n'auroit pas pouſſé ſes expériences plus loin. L'année derniere, voulant eſſayer ſi les grains d'été ne ſoutiendroient pas l'hiver, M. K. mêla de l'orge-riz avec ces grains. Ce mélange fut ſemé à la S. Martin : l'orge-riz réſiſta très-bien au froid, & l'autre grain en ſouffrit beaucoup. Les plantes de la premiere eſpece ont porté depuis 20 juſqu'à 27 épis.

Ce zélé Géorgiphile a également introduit dans notre culture le grand navet blanc appellé *turnips* (en Allemand *runkelrueben*), navet dont la racine eſt une excellente nourriture pour le bétail, & dont les feuilles qui prêtent à deux récoltes, ſont un manger ſain & agréable pour les hommes. La production en a été prodigieuſe ainſi que le poids. Cette plante eſt très-bonne pour engraiſſer le bétail & les cochons. M. Koch en a extrait un ſuc fort ſupérieur à celui qu'on tire des carottes, ſuivant l'épreuve envoyée à Leipſick.

DE HANOVRE, *le 30 Décembre.*

La diſette des années précédentes & ſes acceſſoires ont appris aux Conſommateurs Allemands un peu aiſés à faire de bonne heure leurs proviſions de grains ; précaution légitime & très-ſage dans les circonſtances, mais dont l'effet n'eſt pas d'entretenir une abondance ſucceſſive & un prix moyen des denrées. Cette conduite a déplu aux Boulangers. Comme il n'y a en Allemagne que très-peu de Villes où les Habitans faſſent eux-mêmes, en partie, leur pain, les Boulangers qui, ſur-tout dans les lieux où ils participent à la Régence, ont de droit ou de fait le privilege d'en cuire, ont jugé intéreſſant de rendre ces précautions inutiles, en refuſant de mettre dans leurs fours d'autre pain que celui de leur fabrication. De tels inconvéniens ſont fréquemment ſentis dans ces petites Démocraties & autres Etats ſemblables où ceux qui adminiſtrent ont, avec le pouvoir, un intérêt oppoſé à celui du Peuple : argument invincible en faveur des Monarchies &c. Nous venons d'éprouver nous-mêmes combien il eſt dangereux que la vie des Citoyens ſoit à la diſcrétion de Boulangers armés de titres. Sur leur refus de cuire le pain fabriqué par les Particuliers, le Magiſtrat a pris le parti

d'en établir un d'office pour suppléer à ce défaut : il l'a obligé à rendre dix livres de pain bien cuit de douze livres de pâte, & à ne prendre que six pfennings pour la cuisson d'un pain de douze livres.

Il regne encore beaucoup d'usages semblables aux Bacchanales des Anciens. Dans l'Allemagne, la coutume est, le jour de l'An, d'ouvrir les hôpitaux, les refuges, les maisons d'Orphelins d'où il sort une quantité immense de pauvres avec lesquels se mêlent une infinité de fripons habiles à profiter d'un tumulte accompagné de toute sorte d'excès. Un Peuple innombrable grossi de tous les Valets ou Commis ou Employés de Chancellerie, de Paroisses &c. &c. &c. va demander aux Bourgeois des étrennes comme on exige des contributions, & les Villes en sont inondées pendant deux ou trois jours. Cette licence a été si onéreuse à nos Citoyens, ces dernieres années, que le Magistrat a cru devoir interdire la quête d'étrennes sous peine de prison.

L'Association formée pour secourir les malades & les enfans est dans le cas d'exercer encore cette année ses bonnes œuvres. L'état des secours qu'elle a distribués aux pauvres prouve que l'humanité fait encore de grands efforts pour nous lier les uns aux autres par des bienfaits.

## ITALIE.

### De Rome, *le 22 Decembre.*

Parce qu'il y a ici beaucoup d'abus, de fraudes, d'inquiétude sur la subsistance des Habitans, il ne faut pas croire que nous manquions d'inspections, de greniers, de réglemens, de commissions, de Tribunaux, de Chambres. La sollicitude pour notre approvisionnement n'a ni relâche ni terme. Monseigneur Vincentini, Député à la revue des fours dans la Province du Patrimoine, pour nous assurer du pain, a ordonné, par un Edit du 10, à toutes personnes même privilégiées & très privilégiées (*privilegiate e privilegiatissime*) de présenter à la Chancellerie de leurs lieux respectifs la note des semailles qu'ils ont faites & des grains qu'ils ont encore, & aux Boulangers de donner un état des grains que l'on a consommés jusqu'à présent & de ce qu'il leur en reste. Une opération vraiment salutaire, c'est celle que M. le Protomédecin & MM. ses Collegues ont faite pour le tabac; on en a trouvé beaucoup dans les boutiques, mêlé de terre noire, de sel noir, de vieille paille &c, & l'on en a brûlé jusqu'à trois mille livres pesant. Il n'y a pas jusqu'au Fisc qui n'ait été fraudé, & à l'intéressante Douane des vivres. Les Commis qui, dans ce pays-ci sont ordinairement aussi fideles envers leurs Commettans qu'envers le Public, n'exerçoient pas tous assez exactement leur office. Depuis 1764, il y a eu dans la caisse de cette Douane un *deficit* de plus de soixante mille écus. C'étoit l'ouvrage de quelques uns de ces Messieurs d'intelligence avec plusieurs autres personnes. L'un d'entr'eux a été arrêté par les Exécuteurs de Justice du Tribunal de Monseigneur le Trésorier. Monseigneur.....

### De Florence, *le 24 Décembre.*

On mande de Milan que les prix des denrées de premiere nécessité ne fait qu'augmenter de jour en jour; que ce malheur occasionne de fréquentes conférences entre les Ministres, & qu'on ne sçait pas par quelle Ordonnance y remédier.

Les nouvelles de Venise annoncent l'érection d'un Mont de Piété à Rovigno. Ces monumens font honneur à la sagesse d'un siecle pauvre.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 31 Décembre.*

Les Facteurs qui font la commission de grains ont signifié à leurs Correspondans que la cherté de la denrée & l'incertitude du commerce ne leur permettoit de la continuer que moyennant une augmentation de prix.

On assure que la Banque d'Angleterre a en caisse une somme d'argent de 200,000 l. au moins que l'on n'a pas réclamées depuis très-long-tems & dont on croit que les titres ont péri par les incendies, les naufrages & autres accidens. C'est une riche héritiere.

Nonobstant les mesures prises pour adoucir le sort des pauvres, les Brasseurs ont augmenté le prix de la biere, divers autres articles renchérissent également.

Le Roi a ordonné une distribution an-

nuelle de 1000 liv. en charités aux pauvres de Westminster. La Reine a augmenté ses aumônes tant pour Westminster que pour Londres. Ces actes de bienfaisances sont imités de toutes parts.

La détresse des tems fait craindre une augmentation de subside. On prétend que des gens fort riches aux dépens des Asiatiques & autres ont offert au Gouvernement une somme de 200,000 livres en don gratuit, pour prévenir la levée d'une pareille somme.

Nous avons reçu d'Antigoa la nouvelle d'un succès que les Caraïbes ont eu contre nos Planteurs & nos Troupes.

Depuis le 10 Décembre 1771 jusqu'au 15 Décembre 1772, il y a eu 17916 baptêmes & 26053 morts : ainsi le nombre des morts a excédé de 8137 celui des naissances de l'année 1772, & de 4273 celui des morts de l'année précédente. Il est mort 9112 enfans au-dessous de deux ans, 2894 entre deux & cinq, 1006 de cinq à dix, 1056 de dix à vingt, 2986 de vingt à trente, 2307 de trente à quarante, 2301 de quarante à cinquante, 1905 de cinquante à soixante, 1619 de soixante à soixante-dix, 1205 de soixante-dix à quatre-vingt, 473 de quatre-vingt à quatre-vingt-dix, 84 de quatre-vingt-dix à cent, 2 à cent ans, 1 à cent deux, 1 à cent trois, 1 à cent cinq. La moitié des morts a été au-dessous de dix ans.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le 4 Janvier.*

Quand on a jetté un coup d'œil sur l'état des morts & des naissances de la plûpart des grandes Villes de l'Europe, pendant l'année 1772, il semble qu'une contagion générale les ait affligées. Il est mort ici 10609 personnes ; & il n'y a eu que 4637 baptêmes. En 1771, le nombre des morts n'avoit été que de 7983.

Pendant le cours de l'année derniere, il est arrivé au Texel 1794 navires dont neuf endommagés par divers accidens.

Les spéculations de la Bourse ont été troublées par la faillite d'une de nos principales Maisons, causée par le discrédit de la Compagnie Angloise des Indes.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 4 Janvier.*

Le bruit s'étoit répandu qu'une Société, établie à Paris, avoit obtenu le privilege exclusif de la traite des Noirs sur la côte d'Afrique ; cette nouvelle n'avoit point de fondement. Par Ordre du Ministere, la Chambre du Commerce a donné avis que la liberté générale de ce commerce ne recevroit aucune atteinte, & que tous ceux qui voudroient l'entreprendre trouveroient les mêmes secours & une égale protection.

L'élection des Prud'hommes des Patrons Pêcheurs faite le 27 du mois dernier, nous fournit l'occasion de parler de cet établissement utile. Ces Juges-Conciliateurs s'assemblent ordinairement les Dimanches, après midi dans la salle de la Communauté, pour terminer les différends qui s'élevent entre les Patrons Pêcheurs au sujet de la pêche & pour arranger les affaires de leur Corps. Les causes sont sommairement exposées, plaidées, jugées. Ce petit Tribunal prévient des procès ruineux. Les Elus ont la confiance du Corps, & c'est le moyen le plus efficace de conciliation. De bons Patriotes ont formé des Bureaux semblables dans les campagnes ; par-tout où cette voie est ouverte aux Paysans, la concorde se rétablit bientôt, & les richesses rurales ne sont pas dissipées par la chicane ; mais il en est trop peu.

Dans diverses contrées du Levant, on a essuyé une très-longue sécheresse. A Malthe, il n'y a pas eu pendant neuf mois une goutte de pluie ; il a commencé à en tomber vers les premiers jours de Novembre, elle étoit nécessaire aux biens de la terre & à la santé des Habitans. Au mois d'Octobre, le feu prit au théâtre de cette Ville ; on étoit menacé d'un incendie affreux lorsqu'un Paysan risqua sa vie pour couper des cordes & arrêter les progrès des flammes ; il eut une main presqu'entiérement brûlée.

L'importation de l'huile & des grains a été, dans le courant du mois dernier, fort considérable. Du 16 au 27, il est entré 15540 charges de bled tirées de Barbarie, de Hollande & d'Italie ; 2000 charges de

ſeigle de Hambourg ; 1250 barils de farine du Havre de-Grace ; 720 quintaux & 50 ſacs de riz ; 4573 milléroles d'huile d'Italie & du Levant. La *Catherine* de Saint-Malo a apporté de Terre-Neuve 1100 quintaux de morue. L'*Aurore* & la *Marianne* ſont revenus du Cap. Dans cet intervalle, il eſt arrivé 72 bâtimens François & 39 Etrangers. Du 16 au 31, il eſt ſorti 114 bâtimens François & 58 Etrangers, le *Poſtillon de Jacmel*, le *Sage*, *l'Alcide*, la *Vierge de la Garde*, le *Lion* pour la Martinique ; le *Duc de Praſlin*, le *Phénix*, le *Sérieux* pour le Cap.

### De Nismes, *le 6 Janvier.*

La récolte des huiles a été des plus abondantes dans nos cantons. A la vérité les Acheteurs ont été d'abord ſi nombreux que leur concurrence a fait monter le prix de la canne juſqu'à dix livres & plus. Leur empreſſement s'eſt rallenti. Quoique les Etrangers mêmes, attendu le défaut de récoltes ſur la riviere de Gênes & autres lieux, ayent eu en même tems recours au Languedoc & à la Provence, ſans marchander ſur les prix, il en reſte encore beaucoup. Comme l'Eſpagne, le Royaume de Naples, divers endroits d'Italie, & la Morée en ont recueilli en abondance, quoique leurs huiles ſoient graſſes & plus propres à brûler & à employer dans les Fabriques qu'à ſervir d'aſſaiſonnement, elles influeront néanmoins ſur le prix des nôtres qui déjà commencent à promettre une diminution.

La mauvaiſe qualité des vins de la Province fait qu'on en brûle beaucoup, mais les eaux-de-vie ne ſe vendent pas ; elles ne valent actuellement que 16 à 17 livres le cent.

Les froids ont été tardifs dans ces cantons. Lorſqu'il a commencé à tomber de la neige même en abondance, la terre étoit encore ſi échauffée qu'elle étoit auſſitôt fondue.

### De Rouen, *le 9 Janvier.*

Dans le courant de Décembre, il eſt arrivé tant de navires chargés d'oranges, preſque tous venus en très-peu de tems de Portugal, qu'elles ſe ſont vendues à vil prix, quoique fort ſaines. Ceux qui en ont fait le meilleur débit, ont à peine retiré leur miſe ; les derniers venus y ont perdu conſidérablement.

Les ſemences vont très-bien ; le froid eſt ſurvenu fort à propos pour les empêcher de pouſſer trop vite.

La nuit du 25 au 26 Décembre, le feu prit à la maiſon de deux Négocians, par la négligence d'une femme de chambre. Un malheureux enfant de trois ans, ſuffoqué par la fumée, ſe traîna de ſon petit lit juſques vers la cheminée où il fut étouffé. Comme la maiſon étoit toute en pierres, (on croit que c'eſt-là qu'étoit l'Echiquier de Normandie) il n'y a eu que des planchers brûlés, un grenier à foin, & autres dommages moins conſidérables. Dans cette occaſion, le Régiment de Dauphiné a donné des preuves qu'on ne ſçauroit aſſez exalter. Il arrive malheureuſement que dans ces déſaſtres, les Bourgeois ne ſe prêtent pas volontiers la main, lorſqu'il y a des Troupes, parce que leur empreſſement a quelquefois été fort mal récompenſé. Dans la circonſtance qui donne lieu à ce détail, il a regné un ordre & des égards qui ſerviront à reconcilier les eſprits ; le mur de ſéparation s'écroulera.

Nous allons continuer le détail des Mémoires préſentés à l'Académie par ſes Membres pour la perfection des Arts. M. *le Chandelier*, Directeur, a communiqué des obſervations théoriques & pratiques ſur le *bleu de Pruſſe* : ſon deſſein eſt d'économiſer la dépenſe dans la compoſition & principalement dans l'avivage de cette belle couleur. M. *Muſtel* a lu un Mémoire ſur le danger de l'uſage du cuivre dans les cuiſines. M. de la Folie, Négociant a prouvé que le *bleu d'émail*, connu dans le commerce ſous le nom de *bleu d'argent*, n'eſt abſolument dû qu'au cuivre. M. *David* a fait voir un nouvel inſtrument qu'il a inventé & employé avec ſuccès pour lier & faire tomber par mortification les polypes utérins. M. *de la Maltiere* a montré un morceau de la toile ou du papier de l'Iſle de Taïty dont M. de Bougainville a apporté en France un voile entier ſervant à la parure des femmes. M. l'Abbé *Dicquemare* a envoyé un exemplaire de la nouvelle édition d'une carte plate du *grand Banc de Terre-Neuve*, & promis celle des ſondes des dedans & des dehors *de la Manche* qu'on acheve de graver. M. Scanen

gatty a montré les modeles de diverſes machines dont nous parlerons inceſſamment.

### De Paris, *le* 12 *Janvier*.

Les Citoyens les plus diſtingués par leur rang & les perſonnes les plus diſtinguées par leurs richeſſes exercent une généroſité exemplaire envers l'Hôtel-Dieu. Leurs dons montent déjà à des ſommes très-conſidérables.

Edit du Roi donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1772, regiſtré en Parlement le 2 Janvier 1773, portant création de dix Officiers-Gardes du commerce, & réglement pour les contraintes par corps pour dettes civiles dans la Ville & Fauxbourgs de Paris.

Nous avons reçu de divers endroits des nouvelles de pluſieurs naufrages. Le navire Hollandois, *l'Amitié*, parti du Texel pour Curaçao, avec une cargaiſon montant à 300,000 l., s'eſt briſé près du Port de Breſt le 29. Il a péri ſix hommes.

Le 24 du même mois, le navire, *l'Hélene & la Claire*, parti de Bordeaux pour Rotterdam, a été jetté à la côte près de Shoreham. On a ſauvé l'équipage & partie de la cargaiſon.

La *Marie*, Capitaine Guillaume, parti de Briſtol pour Bordeaux, a eſſuyé la même diſgrace près de Mifford.

Un vaiſſeau Eſpagnol très-richement chargé pour Bordeaux, s'eſt perdu le 12 Décembre à quelques lieues de diſtance de ce Port. Il ne s'eſt ſauvé qu'un homme de l'équipage.

Le *Prince Charles*, parti de Stockolm pour Marſeille, a fait naufrage vers Leſſau. Le *Roi de Suede*, ſorti du même Port pour Liſbonne, a eu le même ſort.

Le *Carlille*, Capitaine Howard, de Briſtol, a péri en allant à Veniſe &c. &c. &c.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre ſur celle de M. C. inſérée dans la Gazette du 20 Octobre 1772. A Gournay, près Compiegne, 28 Novembre.*

M., les diſcuſſions de deux Agriculteurs juſtement célebres, méritent ſans doute l'attention des Laboureurs : la Lettre de M. C. les intéreſſe principalement par trois points ; 1°. la carie des bleds qu'on nomme je ne ſais pourquoi *nielle* ; 2°. le labourage ; 3°. les taupes.

M. de S. prétend que la carie ne vient que des labours ; il peut être dans l'erreur : ſon Adverſaire ne ſe trompera peut-être pas moins, s'il veut qu'elle ne provienne que des brouillards & du ſoleil.

On raiſonne depuis long-tems très-ſçavamment ſur cette matiere ſans pouvoir en prévenir abſolument l'effet, parce qu'on ne connoît pas encore tous les accidens qui peuvent y coopérer, & ces accidens peuvent avoir leur cauſe dans le labourage comme dans les brouillards, & dans la nature de la terre, du grain, des engrais, comme dans les brouillards & le labourage.

On a d'abord penſé que ce mal n'avoit pour cauſe que les influences malignes de l'atmoſphere, & l'on a imaginé des ſpécifiques pour en préſerver le germe du grain juſqu'à ſa maturité. En ſuppoſant, comme on croit l'avoir remarqué, que ces leſſives ſoient ſalutaires, préſervent-elles toutes les plantes de la carie ? S'il y en a une ſeule cariée dont le grain aura été leſſivé, l'objection reſte en rigueur auſſi forte que s'il s'agiſſoit d'un ſeptier de ſemence ; car il faudroit en donner une raiſon, & l'on ne pourroit guères la ſuppoſer que dans la nature viciée du grain. S'il n'y a qu'une partie de la plante attaquée ; en ne regardant que d'un côté, on devinera ſans doute que c'eſt l'effet du brouillard : mais ſi quelqu'un demande pourquoi les épis voiſins, du moins tous ceux de la plante, ne ſont point également infectés, que lui répondra-t-on ? Il faudra tirer d'ailleurs des raiſons nouvelles. Pourquoi le labourage n'y influeroit-il pas auſſi ? Cependant on remarque qu'une piece enſemencée en même tems avec le même bled, & toutes préparations égales d'ailleurs, ſe trouve au milieu d'une plus grande piece plus ou moins endommagée.

Concluons que la maladie peut provenir de différentes cauſes, de la conſtitution du grain, de la qualité des façons, des engrais &c. Si elle n'avoit qu'un principe, il n'auroit pas échappé à la ſagacité des Phyſiciens & des Chymiſtes qui s'y ſont pris de toutes les manieres pour le découvrir.

Passons aux labours. M. C. remarqua que la terre d'Annel étant sur une éminence, il conviendroit de tourner 24 raies à droite & 36 à gauche, au lieu de 6 d'un côté & 6 de l'autre, afin qu'il ne se trouvât qu'une raie de perte au lieu de dix dans 60 &c. Aussi, ajoute-t-il, a-t-elle eu cette année peu d'avoine, presque rien..... Mais est-ce parce qu'on n'a pas fait les planches de 60 raies dans un endroit sec, qu'il n'y a point d'avoine ? Quel Laboureur ne sçait pas qu'il vient autant d'avoine dans les dérayures sur les hauteurs, puisque l'eau n'y tient pas plus que sur les raies des planches, & que par cette raison les planches de 60 raies y sont à peu près aussi utiles que celles de douze.

M. de S. laboure en planches les côteaux comme les fonds dans un endroit où tout le monde laboure les fonds même à plat : ou ce sont des abus de part & d'autre, ou l'Agriculture est un Art sans principes. La méthode des planches est excellente pour les fonds & les terres trop plates, & ce n'est pas ma faute si les Laboureurs ne l'adoptent pas encore en Picardie & ailleurs : mais il n'y aura jamais de raison qui leur fasse voir le moindre avantage à la suivre sur les hauteurs ou les terres séches. J'ai prouvé les deux points dans le *Laboureur*.

On laisse entendre que toutes les avoines de l'Ecole étoient semées sur la montagne, il y en avoit pourtant une bonne partie dans les fonds au bas de la montagne de Gannelon. J'ai vu dans le tems les unes & les autres ; & ces dernieres ne m'ont pas paru plus mauvaises que les voisines semées à plat : je suis persuadé qu'avec le tems elles y deviendront les meilleures par la pratique des planches ; mais pour les hauteurs, qu'on ne s'en flatte pas.

Quant à l'article des taupes, il n'est pas susceptible d'un examen sérieux. Si l'on exagere d'un côte les avantages des taupieres dans les terres labourables, il n'en est pas moins vrai qu'elles rafraîchissent la superficie d'un bon fonds jusqu'à un certain point, même sans le mélange amalgamant de la neige : on ne peut pas traiter d'idée neuve une raison physique. Reste à sçavoir si les taupes ne font pas acheter beaucoup trop cher cet avantage : voilà ce qu'il falloit démontrer. Il faut être bien sûr de ses connoissances pour plaisanter en Physique & en Agriculture. Ceux qui rioient, en voyant dans un essai planter de jeunes arbres les branches en terre & les racines en haut, sembloient avoir quelque raison, & ne donnoient qu'un signe ridicule d'une ignorance hardie. L'économie de la nature est encore profondément cachée : il faut l'admirer jusques dans ses bisarreries, car ces bisarreries apparentes sont une suite de ses loix. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, l'Auteur du *Laboureur*.

## II.

*Lettre concernant la culture des asperges; Laon le 30 Décembre 1772.*

MONSIEUR,

J'ai lu le Mémoire que vous m'avez adressé sur la maniere de former un plant d'asperges & de le cultiver : je l'ai trouvé conforme aux réponses que j'avois faites par la voie de la Gazette d'Agriculture du 20 Septembre, N°. 78. Vous ne pouvez que très-bien réussir en usant de toute l'attention que j'ai prescrite pour les travaux à suivre dans les saisons convenables.

M. Robert d'Hauby a répondu depuis aux mêmes questions ; ses instructions sont les mêmes, à l'exception de quelques articles auxquels vous pourrez vous conformer, si les circonstances vous le permettent.

Le conseil, par exemple, que M. d'H. donne de placer les planches à l'abri d'un mur ou autre du côté du nord, ne peut produire qu'un bon effet : les asperges y seront plus hâtives. Lorsque j'ai répondu aux questions proposées, je n'ai eu en vue qu'une grande culture d'asperges. J'ai écrit pour le général & j'ai cherché à éviter les dépenses infructueuses.

Je ne suis pas d'accord avec M. d'Hauby sur différens autres objets que je trouve superflus. Par exemple, il veut qu'on étende sur chaque rayon dix-huit pouces de long fumier qui, bien foulé aux pieds, doit être réduit à douze pouces. Cette méthode ne me plait pas pour plusieurs raisons.

1°. Douze pouces de fumier bien foulé forment une couche qui fermente ; sa cha-

leur hâte la production qui, en même tems, s'effile, s'affoiblit, & périt la seconde année & souvent plutôt.

2°. Une épaisseur si considérable de fumier qui n'est pas consommé engendrera nombre d'insectes destructifs de la plante.

3°. Cette quantité de fumier est inutile, puisque l'asperge étend toujours ses racines horisontalement & ne s'enfoncent pas dans la terre.

M. d'Hauby conseille de fumer les asperges tous les deux ans ; je n'approuve pas encore ce procédé : il suffit, d'après la composition de la terre que j'ai prescrite, de les déchausser tous les cinq ans, de les couvrir de deux pouces de fumier court & ensuite de terre : les asperges seront toujours belles pendant vingt-cinq & trente ans ; le goût en sera plus agréable, autrement elles seroient ameres ou ne sentiroient que le fumier.

M. d'Hauby, dans un autre article, dit qu'on peut couvrir les planches de grand fumier dans les mois de Mars & d'Avril, & les découvrir dans les beaux jours. Cette attention ne peut avoir lieu que pour une petite plantation.

M. d'Hauby annonce que le plant d'asperges se vend, quai de la Ferraille, cinq ou six sous le cent : il est plus avantageux d'y faire ses emplettes, si ce plant est de deux ans & nouvellement arraché ; car nos jardiniers ne les vendent pas moins de 30 s. le cent, prix fort disproportionné à celui de Paris.

Voilà, Monsieur, les observations que j'ai cru devoir vous faire sur celles de M. d'Hauby. En fait de culture, les dépenses ne doivent certainement pas excéder le bénéfice ; il faut ménager les bras & les soins multipliés qu'on peut porter sur d'autres objets néanmoins utiles. Les occupations sérieuses de mon état ne m'ont pas permis de répondre plutôt à votre Lettre. Notre pays est fort en réputation pour les asperges & les artichaux : nous en approvisionnons Reims & Paris en partie, soit en plant soit en légume.

Quoique je n'aye pas l'honneur de connoître la personne qui m'a demandé mes avis, je serai toujours fort aise de trouver l'occasion de lui marquer mon empressement à répondre à ses questions. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, GOUGE, Lieutenant Assesseur Criminel, Secretaire perpétuel du Bureau d'Agriculture de Laon.

## III.

### *Elixir anti-pestilentiel de Moscou.*

Nous avons publié, les premiers, en France les recettes anti-pestilentielles imaginées à Moscou, & leurs succès. Nous ignorons si cet *élixir* y a quelque rapport, comme le titre sembleroit l'annoncer. Le Rédacteur des *Affiches de Picardie*, *Artois*, *Soissonnois* &c, Feuilles du très-petit nombre de celles de ce genre qui présentent des nouveautés intéressantes sous une forme agréable, & dont nous empruntons divers articles avec une confiance très-bien fondée ; le Rédacteur de ces *Affiches*, donne avis que l'élixir de Moscou se vend à Laon chez les sieurs Jenesson ; & chez tous les Apothicaires de Reims, Soissons, Noyon, Saint-Quentin, Guise, la Fere, Marle, Aubenton, Vervins, Réthel &c. Il ajoute qu'on ne sçauroit mieux répondre aux vues patriotiques du généreux Citoyen qui l'a inventé, qu'en publiant l'heureuse expérience que vient d'en faire M. du Fot, Médecin-Pensionnaire du Roi & de la Ville de Laon, dans le traitement des maladies épidémiques qui ont long-tems désolé le Laonois. Plusieurs autres épreuves en avoient déjà constaté l'efficacité. Le flacon de cet élixir avec l'imprimé où l'on indique la maniere de s'en servir, se vend 24 sous.

## IV.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 5 Janvier 1773, au Samedi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 l. 10 s., 23 l. 5 s. à 27 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 25 l. 10 s. à 26 liv. 5 s. Le seigle, de 14, 14 l. 15 s. à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 10 liv., 10 l. 15 s. à 11 l. 10 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 5 Janvier 1773 au Samedi 9, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Janvier 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 12 *Janvier* 1773.

| | H | B | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 5 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 13 *Janvier* 1773.

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 | 8e. |
| Londres ..... | 30 $\frac{3}{4}$ | |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 4 | |
| Livourne ..... | 96 | |
| Gênes ..... | 94 | |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{5}{8}$ P. | $\frac{0}{0}$ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Lundi* 11. | *Mardi* 12. | *Mercredi* 13. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1377 $\frac{1}{2}$ . . . . | 1375 70 . . . | 1360 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 300 . . . . | . . . . . 1 | 303 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Sam. 9 Janv. 1773. | | Du Lundi 11. | | Du Mardi 12. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six prem. mois 1772. | M. | Creuzé, six prem. mois 1772. | L. | Viellard, six p. mois 1772. | L. |
| Lenoir, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | | Defays, *idem.* | N. |
| Caron, *idem.* | Z. | Certain, *idem.* | | Marsollier, six d. mois 1772. | A. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 9 Janvier.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 10 *Décembre.*

LA Société Economique de cette Ville a adjugé au Docteur Bacheracht le Prix de 35 ducats proposé pour celui qui présenteroit le meilleur préservatif contre les épizooties; & à MM. Regensbourger & Schroeter, à chacun une médaille de 150 ducats, pour avoir exposé la maniere dont un Citoyen, vivant de ses rentes à Pétersbourg ou à Moscou, devoit régler sa dépense. La Société desire qu'on *determine, d'après les différentes qualités du sol des Provinces Russes, combien il faut de terrein pour la maison, l'exploitation &c, d'une famille de Laboureur, consistant en deux ouvriers, deux femmes, & un nombre proportionné de vieillards & d'enfans, pour que cette famille trouve dans cette habitation une subsistance & un entretien suffisans, & qu'elle puisse elle-même suffire à tous ces travaux.* Prix de 100 ducats pour l'Ingrie, & de 55 pour les autres Provinces. Seconde question. : *Quel seroit le meilleur plan d'une habitation de Paysan, maison, cour, écuries, granges, & bâtimens nécessaires, de maniere que cette habitation soit la plus simple & la moins dispendieuse qu'il sera possible, & qu'elle renferme néanmoins toutes les commodités nécessaires au Paysan, eu égard au climat* : Prix, 50 ducats. On joindra aux Mémoires des descriptions du local & des plans de toutes les parties des bâtimens en pierres ou en bois. Les Mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1 Octobre 1773. Des Etrangers auroient peut-être dans ce concours trop de désavantages : mais l'utilité de ces questions doit les engager à les traiter rélativement à leur pays & pour le bien de l'Agriculteur. Il reste encore une infinité de matieres intéressantes que le zele ne néglige que parce qu'on n'y appelle pas son attention.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 14 *Décembre.*

Le 27 du mois dernier, S. M. visita les fameuses écluses de *Trolhatta*, ouvrage exécuté d'après le projet de Gustave I, sur la riviere de *Gothelba* qui sépare la Province de Bahus de la Westrogothie, & communique du grand lac de Waner à la mer du Nord. Le dessein du Roi est de rendre cette grande riviere navigable, malgré d'affreuses cataractes dont une est appellée la cataracte de l'enfer. Tout est possible à un Prince qui a convaincu ses Sujets qu'il ne vouloit que leur bonheur.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le* 24 *Décembre.*

On écrit de Léopol que les Paysans ont négligé de labourer & d'ensemencer leurs

champs ; en partie parce qu'ils n'ont pas reçu les ſemences & les ſecours que les Seigneurs doivent leur fournir. La Province étant ainſi menacée d'une affreuſe diſette, M. le Comte de Pergen a ordonné aux Propriétaires des terres & aux poſſeſſeurs de biens Royaux, d'accorder à leurs Payſans le tems & les moyens néceſſaires pour cultiver leurs champs. Nombre de Payſans ont profité de la révolution pour ſe délivrer de la ſervitude par la fuite : on a tâché d'arrêter leurs émigrations par des défenſes très-ſéveres. Il a paru fort à craindre que la Province ne fût preſqu'en un moment, convertie en un déſert inculte.

La miſere eſt un arrêt ou de mort ou d'exil. Divers Etats d'Allemagne ſont encore expoſés à de nombreuſes déſertions. Pendant que les Habitans s'expatrient, les animaux deſtructeurs ſe multiplient & déſolent les cultures.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 23 Décembre.*

La Chambre, en Comité, doit prendre en conſidération le 28 Janvier la cherté des denrées. On ne ceſſe d'écrire & d'imaginer ſur cette matiere, ſans parvenir à la ſolution du problême, parce qu'on s'eſt perſuadé qu'il étoit difficile à réſoudre. Les Partiſans de la Compagnie des Indes ont fait d'inutiles efforts pour empêcher l'admiſſion d'un Bill contraire à ſes réſolutions.

A force de déclamer contre les groſſes fermes & les Fermiers opulens, on eſt parvenu à rendre en quelque ſorte odieux un uſage que la richeſſe ſeule de l'Agriculture avoit pu introduire, & qui étoit très-propre à perpétuer & augmenter cette richeſſe, par les grandes avances & par l'épargne dans ces dépenſes que les forts Cultivateurs ſont ſeuls en état de faire. Un grand Propriétaire du Comté de Derby vient de refuſer d'affermer à un ſeul Entrepreneur de culture opulent, pluſieurs petites fermes, à des prix plus hauts qu'il n'en retiroit ci-devant de pluſieurs petits Fermiers ; & on le propoſe pour modele. Les volontés ſont libres, chacun diſpoſe de ſon bien comme il lui plaît, peut-être des circonſtances particulieres rendroient-elles cet arrangement plus avantageux pour le Seigneur : mais il n'en eſt pas moins vrai que le bien des Propriétaires & de l'Etat n'eſt pas d'avoir de pauvres Fermiers qui ne font que de chétives cultures, qui n'ont pas les moyens de réparer les dommages fortuits, & qui font de plus grandes dépenſes pour ne pas retirer autant de produit net.

On écrit de la Haye que pluſieurs vaiſſeaux de guerre & de tranſport doivent ſortir du Texel pour ſe rendre aux Indes orientales d'où l'on a reçu de fâcheuſes nouvelles. Deux navires Hollandois ont dernierement fait naufrage ; l'un, la *Marie*, chargé de vin pour Rotterdam, à ce qu'on croit, près d'Arundel ; l'autre, la *Suſanne*, allant de Surinam à Amſterdam, près de Barnſtable.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MONTPELLIER, *le 26 Décembre.*

Les vins rouges du Languedoc ſont en général, cette année d'une qualité au-deſſous du médiocre, & par conſéquent à bon compte. On vend les vins communs, de 53 à 56 liv. le muid. Le muſcat de Frontignan vaut de 60 à 65 liv. la barrique ; le Montbazin, de 50 à 55 ; Béziers, de 45 à 50. Le vin blanc de Picardan de premiere qualité vaut de 35 à 38 écus le muid ; ſeconde qualité, 100 liv.

La récolte du vin rouge a été aſſez abondante dans le Rouſſillon. Celle du muſcat y a manqué par l'effet des gelées de Pâques, & la charge de 120 pintes a dû valoir de 120 à 150 liv.

### DE GRENOBLE, *le 28 Décembre.*

Le tems eſt très-variable dans cette Province. Vers les montagnes, le ſoleil eſt conſtamment enveloppé de nuages ; la plaine eſt couverte de neige. L'incertitude de la ſaiſon maintient les prix des denrées. Les triſtes contrées du Haut Dauphiné ſont ſi peu favoriſées de la nature & ſi peu à portée de recevoir des ſecours, que leur ſort dépend preſqu'entiérement de leurs récoltes, & que ſes Habitans appauvris ſont contraints d'aller chercher ailleurs des reſſources, lorſque la terre eſt ingrate à leur

égard. Aussi dans pareilles circonstances ; voit-on beaucoup de maisons de ville & de village se fermer faute de Locataires. Tant que la saison ne donnera que des augures équivoques sur la récolte prochaine, les denrées se soutiendront au-dessus du prix où elles devroient être naturellement, si la crainte n'en arrêtoit le cours. Jusqu'à présent il n'y a point de dommage, & l'on espere que les bonnes années se succéderont, comme les mauvaises récoltes se sont ci-devant succédées.

DE QUINTIN, *le* 28 *Décembre.*

Quoiqu'en dise ou une humeur chagrine ou le penchant au vice, il reste toujours de grandes ressources à la probité, à la vertu calomniée, persécutée. On a des partisans, quand on fait le bien ; quand on en a fait à des hommes simples & sensibles, on a des amis ardens. Les campagnes du moins offriroient beaucoup de preuves de ces vérités ; mais rarement l'histoire va-t-elle y recueillir des traits d'instruction & d'édification. On a vu dans nos cantons l'envie surprendre la religion de Seigneurs aussi bienfaisans que justes pour dépouiller un Régisseur aussi distingué par ses sentimens que par ses lumieres. La régie de cet honnête Citoyen avoit été un exercice continuel de probité, d'habileté, d'humanité ; la voix publique l'a justifié de la maniere la plus flatteuse : non-seulement la Communauté lui a rendu, d'elle-même, les témoignages les plus authentiques, mais les Vassaux se sont offerts pour caution solidaire de son administration. Les Seigneurs ne demandoient qu'à connoître la vérité pour rendre leur confiance à leur digne Régisseur ; & les efforts de l'envie & de la cupidité n'ont servi qu'à faire éclater leur équité bienfaisante, sa fidélité, & les généreux sentimens qui regnent dans les campagnes.

Qu'il nous soit permis de citer encore un trait propre à faire estimer des hommes trop injustement avilis. Un Domestique de ce même Agronome achete pour son Maître une jument. Cette jument avoit un défaut qu'il n'étoit pas possible de reconnoître à la simple inspection ; le Maître le reconnoît ; & trop jaloux du repos de cet homme pour ne pas respecter sa sensibilité, s'efforce de le lui cacher. Cependant le Domestique en est instruit ; sa délicatesse l'accuse du tort que son Maître souffre ; il pleure, il dit qu'il lui doit *bon service*, il voudroit prendre la perte sur son compte. Le Maître ne ressent plus que la peine de son brave Serviteur ; en vain il lui remontre que cette disgrace n'est qu'un malheur sans faute de sa part, ce combat honorable n'est terminé que par la parole que le Maréchal donne de guérir l'animal. Cet homme précieux vaut, à lui seul, plusieurs Ouvriers soit par le travail qu'il fait soit par celui qu'il excite. Les forces de l'homme dévoué à ses devoirs semblent n'avoir point de bornes.

DE SAINT-MALO, *le* 28 *Décembre.*

Une partie de l'équipage du navire *l'Indécis*, échoué sur une des Isles du Cap Verd (voy. le N°. 1 de notre Gazette, article de *Rouen*) a été reçu à bord d'un navire Anglois ; & S. M. a donné ordre d'expédier sur le champ un bâtiment pour en aller recueillir le reste.

DE BESANÇON, *le* 31 *Décembre.*

Nos Marchés sont toujours assez bien fournis ; les prix des grains diminuent même insensiblement. Les vins valent de 60 à 90 livres ; les eaux-de-vie de 260 à 290 l.

DE PARIS, *le* 5 *Janvier.*

Le Parlement, dans la vue de réparer, autant que les circonstances le permettent, les pertes causées par l'incendie de l'Hôtel-Dieu, a jugé convenable de solliciter la charité des Citoyens, suivant l'exemple donné en pareilles circonstances, & notamment en 1737, année où l'Hôtel-Dieu fut accablé du même fléau. En conséquence il a ordonné, par un Arrêt du 31 Décembre, qu'il sera fait dans toutes les Paroisses de la Ville & des Fauxbourgs de Paris, par les Curés ou personnes qualifiés qu'ils voudront choisir, des quêtes publiques dont le produit sera remis au Receveur-Général de l'Hôtel-Dieu, pour subvenir aux besoins actuels de l'Hôtel-Dieu.

*Déclaration du Roi, pour faire jouir des privileges des Commensaux, les Officiers de la Maison de Madame la Comtesse de Provence ;*

donnée à Verſailles le 1 Octobre 1772, regiſtré en Parlement le 1 Décembre.

*Edit du Roi qui ſupprime les Offices de Payeurs des Gages des Officiers du Bureau des Finances de Lille & le Contrôleur deſdits Payeurs.* A Fontainebleau au mois d'Octobre, regiſtré en Parlement le 6 Novembre.

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 30 Octobre, qui ordonne... que les ſix nouveaux ſous pour livre ſeront perçus en ſus du principal des octrois qui ſe levent dans la ville de la Fere, ſous la dénomination d'octrois des caſernes, ſans préjudice des deux premier ſous &c.*

Autre du 5 Décembre, *qui ordonne que dans tous les cas où le marc d'or ſera dû à raiſon de la finance des Offices, il ſera payé à raiſon de la fixation du prix des Offices, faite en exécution de l'Edit du mois de Fév.* 1771.

*Réglement* du 10 Novembre, *concernant le payement des ſoldes & demi-ſoldes accordées aux bas Officiers, Soldats, Cavaliers, Huſſards ou Dragons retirés; & pour diſpenſer de la retenue des quatre deniers pour livre, les penſions des Invalides retirés dans les Provinces.*

Arrêt du Conſeil du 29 Novembre, *qui proroge juſqu'au 1 Juillet prochain, le délai pour le payement du droit de confirmation de nobleſſe, ordonné par l'Edit d'Avril* 1771, *par les Annoblis depuis* 1715; *& qui ordonne que ledit délai expiré, ils n'y ſeront plus admis & demeureront déchus de nobleſſe & des privileges & prérogatives y attachés.*

Autre du 29 Novembre, *qui maintient l'exécution de l'Ordonnance de* 1680, *concernant la délivrance des différens ſels de privilege, & regle la perception des huit ſous pour livre auxquels ils ſont aſſujettis.* Il ne ſera délivré à un ſeul & même Privilégié, quoiqu'employé ſous pluſieurs titres ou qualités, qu'un ſeul franc-ſalé; & il ne ſera payé en argent à aucun Privilégié ou autre jouiſſant de ſel de gratification, la valeur dudit ſel, en tout ou en partie. Led. franc-ſalé ou autre ſel de gratification, (à l'exception de celui qui eſt délivré par conceſſion de droits ſur les ſalines) ſera ſujet aux huit ſous pour livre de tous les droits principaux qui ont lieu dans le grenier où ledit ſel eſt aſſigné.

Jugement de Police du 27 Novembre, qui condamne en confiſcation & à une amende un Amidonnier & un Voiturier pour fauſſes déclarations.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Inſtructions ſur la culture des oliviers, tirées d'une lettre de M. l'Abbé Jean Battara à M. François Griſelini, Auteur du Journal d'Agriculture de Veniſe.*

Les oliviers peuvent être plantés non-ſeulement au mois d'Avril, & même au mois d'Octobre s'il n'eſt pas pluvieux, mais encore dans le cœur de l'hiver par un tems froid & ſérein. J'en ai, dit l'Auteur, dans mes domaines, qui plantés dans ce tems-là depuis 50 ans, ſont très-forts & très-fertiles. On prend des plants d'environ 6 ans, ou des rejettons de vieux oliviers &c. Pluſieurs ont coutume de creuſer les foſſes deux mois avant la plantation, & ils en donnent des raiſons plauſibles: cependant pour toutes ſortes de plantes, les vignes mêmes, je fais faire les trous le jour que je veux les planter, & cette méthode m'a toujours réuſſi.

La foſſe doit avoir en quarré environ 5 pieds de Paris, & 4 pieds & demi de profondeur. Il faut jetter dehors les trois premiers pieds de terre, & remuer le reſte dans le trou même. Si en faiſant la foſſe, on s'apperçoit que la terre ſoit peu propre pour l'olivier, on la jette toute entiere dehors, & on lui en ſubſtitue d'autre plus commode. La foſſe remplie, on fait au milieu un creux d'environ un pied & demi, & on y met le plant de façon que le tronc n'enfonce pas de plus de 4 doigts en terre, & que, comme dit le proverbe, l'olivier tremble quand le vent ſouffle. Si la plante deſcend au-deſſous d'un pied & demi, elle périt bientôt. Point de fumier dans la foſſe. On peut mettre au-deſſous de la plante des débris de pierres cuites bien battus, pour abſorber l'humidité ſuperflue. Si en creuſant le trou, on a trouvé la terre aqueuſe, ou il ne faut pas lui confier la plante, ou il faut retirer juſqu'à ſix pieds de terre & former au fond un lit d'un pied & demi de ces débris mêlés avec de la chaux, & remplir le reſte de ſable ou de terre tufacée, mêlée avec une portion de celle qu'on a tirée de la foſſe.

Lorſque la plante commence à pouſſer, on la garantit de la morſure du bétail par une haie épineuſe. De 3 ans, il ne faut ni y appliquer le fer ni en arracher les rameaux: ſeulement on fait tomber avec la main tout ce qui pulluleroit au deſſous du milieu de la plante. On aura ſoin de la nettoyer de toute eſpece de rouille jaune, cendrée noire ou verte : après la pluie, on la ſecouera, on la battra avec un drap &c : ce qu'on obſervera également dans la ſuite.

La troiſième année, au commencement d'Avril, élaguez-la par un tems ſec. Si elle a un rameau productif & brancheux, réſervez-le ſeul. Si les meilleurs rameaux ſont à la cime de la plante, réſervez-en trois pour former le branchage : cependant il vaut mieux que le branchage ſe forme d'un ſeul rameau.

Chaque année à Pâques, coupez les rameaux intérieurs, de maniere que l'arbre prenne la forme d'une coupe, & conſervez cette forme.

Ayez ſur-tout grand ſoin de tenir l'olivier bas ; il faut que la branche ne commence qu'au-deſſous de la hauteur des épaules d'un homme de médiocre ſtature.

On aura ſoin de tenir l'écorce de l'arbre nette : ſi elle étoit infectée, il faudroit vers le printems en enlever la partie gâtée. Si le pied a beaucoup de bois ſec, & que les rameaux ſoient maigres, il faut couper l'olivier près de terre. Si le bois ſec n'eſt pas conſidérable, enlevez-le juſqu'au bois vif, coupez les bords tout au tour de l'écorce, qui formeront les levres de la plaie, afin qu'elle croiſſe & la recouvre bientôt.

Dans ce cas-là, & dans tous ceux où les arbres paaoîtront ſe deſſécher & dépérir, uſez de l'engrais ſuivant ; il a des effets merveilleux.

» Prenez pour chaque plante une livre » de ſel commun & quatre de cendres de » vigne : ſi la plante & le terrein ſont in- » fectés de fourmis, ajoutez-y deux onces » de ſoufre réduit en poudre impalpable. » Mêlez le tout enſemble. Faites creuſer » tout autour, par un tems ſec, dans le » printems, avant que la plante s'en reſ- » ſente, un trou d'un pied & demi de pro- » fondeur. Dépoſez-y ce mélange & recou- » vrez-le de terre ». Par ce moyen, j'ai vu croître de Mai en Juin des rejettons de la groſſeur du doigt & de la longueur de cinq à ſix pieds. On peut employer cet engrais pour les vieux arbres, comme pour les jeunes arbres maigres & pour ceux que l'on a recoupés près de terre. C'eſt le meilleur engrais pour revivifier les plantes moribondes : ce qui n'exclut pas l'uſage de pluſieurs autres, comme la chaux dans les lieux gras autour des maiſons, & autres, hormis les fumiers d'homme ou de cochon qui ſont pour l'ordinaire très-pernicieux.

Au mois d'Avril & après la récolte, ôtez tous les rameaux qui embarraſſeroient le milieu de la plante. En Avril, taillez les branches qui paroiſſent vieillir, & élevez les rejettons vigoureux qui pouſſent en dehors à la racine du branchage, pour leur ſuccéder & rajeunir la plante.

A la mi-Octobre, coupez tous les rejettons qui ont pouſſé ſur le cep de la plante : s'il y en a un ou deux forts & aſſez éloignés du pied, réſervez-les, en quatre ou cinq ans ils formeront d'excellentes plantes que l'on pourra placer ailleurs.....

Dans les grands froids, il arrive que les branches principales ſéchent, & à l'entrée du printems les feuilles tombent. Si une des trois grandes branches eſt ſéchée, & que les autres ne puiſſent conſerver la forme convenable à l'olivier, il faut au commencement d'Avril tailler l'arbre en plan incliné de façon qu'on n'y laiſſe que le tronc à la moitié de la hauteur d'un homme : dans cinq ou ſix ans, vous aurez un arbre nouveau, bon & fertile ; ce que vous n'obtiendrez pas par un autre moyen. Mettez-y, après cette opération, l'engrais ci-deſſus.

Quelquefois à l'entrée du printems, après une nuit pluvieuſe ou nébuleuſe, un vent de nord très-froid gele l'eau ſur l'olivier ; le lendemain un vent du midi chaud fond cette glace du côté meridional : cette partie ſe dilate, l'écorce crève & ſe ſépare du corps ligneux. Attendez le mois d'Avril, enlevez juſqu'au vif la portion du bois détachée de l'écorce. Si l'écorce entiere a abandonné le corps ligneux, coupez l'arbre au pied, mettez-y de l'engrais, il repouſſera la même année des rejettons dont trois ou quatre ſeront conſervés. Il n'y a point de meilleur remede pour ſauver la plante.

Autrefois les Laboureurs étoient obligés dans ce pays d'amonceler la neige autour

du pied des oliviers. Cette précaution garantissoit les arbres des ravages & des vents du nord imprévus, & des raréfactions subites capables de les entretenir. Lorsque le pied de l'olivier est bien défendu, le reste n'a presque rien à craindre. Cette bonne coutume a été abandonnée, il faudroit la recommander soigneusement.

La taille des grosses branches doit être faite au printems, celle des petits rameaux en automne.

*Je dirai en outre*, ajoute l'Auteur, *qu'il ne faut pas regarder comme une chimere l'opinion que de faire monter les femmes sur les oliviers pour cueillir les olives avant qu'elles aient passé quarante ans, ne puisse être une chose funeste à ces plantes.*

## I I.

### *Pain pour les bestiaux.*

Nous avons besoin de chercher des alimens économiques pour le bétail comme pour l'homme : épargner sur la nourriture du bétail, sans qu'il en souffre, c'est épargner pour l'homme.

Divers herbages négligés, des plantes marécageuses, les feuilles tendres de divers arbres, dépouillées de leur résine par l'infusion, la paille hachée &c, sont des substances & des ressources utiles à employer : mais n'y auroit-il pas des moyens plus avantageux & plus salutaires de préparer leur nourriture commune ?

La conversion du grain en pain n'auroit-elle pas pour les animaux la même utilité que pour l'homme ?

La trituration, le pétrissage, la cuisson développement, corrigent, élaborent, perfectionnent la matiere nutritive des grains. Cette préparation ne seroit-elle pas aussi bienfaisante pour les animaux qu'elle l'est pour nous ?

Mais cette préparation, loin d'opérer une épargne, n'entraîneroit-elle pas un surcroit de frais ? Non, sans doute, s'il est vrai que les bestiaux en mangeroient beaucoup moins & s'en porteroient beaucoup mieux ; c'est ce que l'expérience a prouvé.

Il seroit difficile de contester que les animaux s'en portassent beaucoup mieux, puisque leur aliment auroit subi une élaboration salutaire. Ajoutons qu'en mêlant du sel dans leur pain, ce pain seroit un préservatif ; & que le sel seroit plus efficace, mêlé ou fondu, dans sa nourriture ordinaire.

Quant à l'économie, M. le Blanc, Inspecteur des Manufactures à Montpellier, a déjà prouvé que les gâteaux salés qu'il a proposés, reviendroient moins cher & seroient un meilleur aliment pour les moutons. Il a été reconnu en Suede que le pain d'avoine seroit beaucoup moins cher & plus sain pour les chevaux que l'avoine en grains.

On peut remarquer que les chevaux rendent partie de l'avoine en entier. Il faut donc que leur estomac travaille beaucoup pour la digérer ; & une partie de leur manger est avalée en pure perte ou même avec danger pour eux. L'avoine égrugée & cuite n'auroit pas ces inconvéniens.

L'expérience a prouvé en Suede, qu'avec une tonne d'avoine formant quatre cens quatre vingt pains, un cheval, à deux pains par jour, est aussi-bien nourri pendant 240 jours qu'il l'eût été avec six tonnes d'avoine crue, & au-delà.

Le son de l'avoine demeurant mêlé avec la farine, l'on gagne en poids tout ce que la pâte peut prendre d'eau ; & elle en prendra beaucoup. Avec un septier de farine de bled sans gros son, on fait pour l'homme plus de pain pesant que l'on n'avoit pris de grain pesant avec toute son écorce.

D'un autre côté, on donne aux chevaux un moindre poids en pain qu'en avoine, parce que le pain est plus nourrissant, surtout si l'on mêle du seigle avec l'avoine. Nous avons remarqué qu'avec du sel le pain étoit plus sain & plus succulent ; il est encore meilleur & plus nourrissant si l'on y mêle un peu de petite eau-de-vie.

On a calculé, en Suede, que s'il en coûte 41 liv. en avoine, pour nourrir un cheval pendant 240 jours : on épargne dans l'année, en le nourrissant avec du pain d'avoine & de seigle, tous frais de préparation évalués, 33 l. 15 s.

De plus, on épargnera le foin, en mêlant un peu de paille hachée avec le pain brisé.

Pour que ce pain se conserve mieux, il faut le faire en forme de gâteaux ; si on le prépare comme le biscuit, il se gardera très-long-tems sans perdre de sa propriété nutritive.

Il n'y aura pas de calomnie ou même de médisance à remarquer que les chevaux ne consomment pas tout le grain que les mai-

tres leur destinent, & qu'il en reste quelquefois dans les mains des Cochers ou des Palfreniers. Le pain dont nous parlons ne tenteroit pas, il rebuteroit même si l'on y mêloit un peu de lie ou un peu de marc de graine de lin &c.

Il sera plus facile de préserver des insectes & des souris le pain que le grain.

On pourroit même se passer de grains ordinaires pour composer un pain bon pour le bétail. Les racines, les graines & toutes les plantes sauvages qui contiennent de l'amidon pourroient en donner la matiere.

Nous avons dit ci-devant qu'on pouvoit faire de bon pain avec les fécules du maron d'Inde, du gland, de la mandragore, du chiendent, de la filipendule &c. Ces fécules pourroient entrer dans le pain du bétail.

En saupoudrant des plantes de marais, telles que la bruyere, l'airelle, le roseau, l'algue &c, avec la farine de la graine de la bruyere & du foin, on est parvenu à engager les bestiaux à manger ces plantes, & à les engraisser. Cette farine présente encore une matiere appropriée à l'usage dont nous parlons.

Le pain seroit donc évidemment pour les bestiaux une nourriture plus saine & moins chere que le grain.

## I I I.

*Moyen économique d'améliorer le pain de pommes de terre.*

Le pain de pommes de terre, quoique le plus généralement substitué à celui de farine de grains dans la disette, est peut-être néanmoins un des moins avantageux, par la raison que ces tubercules forment, sans mélange, un aliment susceptible d'une infinité de préparations, & que la conversion de leur farine en pain n'est réellement pas une augmentation de nourriture. Cependant comme le Peuple ne se croiroit pas sustenté, s'il ne mangeoit du pain, il n'est pas hors de saison de lui donner, au défaut de grains, du pain de pommes de terre, d'autant plus que de tous les pains composés, imaginés jusqu'à présent, c'est sans contredit le meilleur. Mais ce végétal est sujet à un inconvénient : si l'on ne prend de bonnes précautions pour le conserver, il ne se garde pas : par une saison molle & humide, la pourriture le gagne &c. C'est ce que l'on vient d'éprouver en Saxe où peut-être on ne prend pas pour sa conservation les mesures que prennent les Anglois, comme de l'enterrer assez profondément dans un terrein sec & à l'abri de l'eau &c. Quoiqu'il en soit, on vient de publier à Leipsick un moyen facile de préserver les pommes de terre de cet accident & de les disposer à donner un pain meilleur en plus grande abondance. On les coupe par tranches que l'on fait sécher au four après qu'on en a retiré le pain. Ces tranches séchées de la sorte se conservent très-long-tems dans un lieu sec, ainsi que la farine qu'on en tire. Cette farine pétrie à part & mêlée ensuite avec celle de seigle déjà pétrie, fait un pain très-bon, quoiqu'il n'y ait qu'un tiers de seigle sur deux tiers de pommes de terre. Ces procédés sont connus. Mais on vient de remarquer que plus cette derniere farine devient vieille, sans se corrompre, plus le pain est léger, sain, savoureux & abondant. Suivant l'expérience faite à Leipsick, quarante-une livres de farines de pommes de terre, quand elles ont été séchées au four, ont été réduites à onze ; & trois livres de la farine de ces racines ainsi séchées ont rendu quatre livres & un huitième de pain cuit. Nous ne pouvons tirer ici aucune regle de ces proportions, parce que la différence dans la boulangerie en entraîne une très-grande dans les résultats : mais il suffit de sçavoir que la méthode est reconnue avantageuse dans le pays. On trouve des essais de ce pain au Bureau des Annonces de Leipsick.

## I V.

*Charue de fer.*

Cette charue est en usage dans quelques cantons de la Suede. Le Cultivateur qui l'a imaginée s'en est si bien trouvé qu'il n'en a plus employé que de cette matiere ; & les Laboureurs qui s'en sont servi l'ont généralement préférée à la charue de bois. Les charues de fer sont tout-à-la fois plus commodes, plus solides, & plus légeres d'un tiers que les autres, sans être sujettes à des dérangemens & à des réparations. Elles rasent le sol de si près qu'elles enlevent les herbes avec leurs racines. Elles brisent les

mottes, & par-là la terre se trouve ameublie dès le premier labour. Comme la terre ne s'attache point au fer, le Laboureur gagne tout le tems qu'il employe à nettoyer la charue ordinaire.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Décembre 1772, au Samedi 2 Janvier 1773, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 24 l. 5 s. à 27 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 l. 10 s. Le seigle, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 11 l. 5 s. à 11 l. 10 s. aussi *le septier*.

### Avoine, Foin, Paille.

Du Mercredi 30 Déc. 1772 au Samedi 2 Janv. 1773, l'avoine a été vendue à la Halle, de 20, 22 à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Janvier 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Janvier 1773.*

| | # | ß | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | 5 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 6 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | 6 | |

### Changes de Paris, *du 5 Janvier* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | |
| Londres ..... | 30 15 16e |
| Hambourg ..... | 184 ½ à ¼ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 à ¼. |
| Gênes ..... | 94 à ¼ |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅞ à ¾ p. ⅝ p. |

### COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Lundi* 4. | *Mardi* 5. | *Mercredi* 6. |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1380 85 87 ½ . | 1385 . . . . | . . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | 50 . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 297 . . . . | 298 . . . 1 | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

# GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1773. Du Samedi 2 Janvier.


## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 9 Décembre.*

C'EST dans un ſiecle où l'on commence à apprécier les Arts par leur utilité, c'eſt au milieu d'une Nation dévouée par raiſon & par goût aux recherches dirigées vers le bien public, c'eſt ſous le regne d'un Roi que l'Europe voit avec admiration ne reprendre le pouvoir de protéger que pour protéger efficacement l'Agriculture & les Arts primitifs, c'eſt ſous nos yeux que ce grand Art eſt opiniâtrément calomnié & ravalé, & par un homme chargé de mettre ſes ſemblables dans les voies de la vérité pour les conduire à la vertu. L'Europe a cru ſans doute que la diſpute élevée ci-devant entre le Profeſſeur Chriſtiernin & le Capitaine Géda ſur le mérite de l'Agriculture, avoit été auſſi-tôt terminée que propoſée au jugement du Public; non, elle ne l'a point été. L'opiniâtreté fanatique de l'eſprit faux & du faux ſçavoir l'a perpétuée. Le profeſſeur a fait des efforts prodigieux pour ſoutenir que l'Agriculture étoit au-deſſous de tous les Arts, de tous les Métiers, & même du barbare pédantiſme. Sans doute il ne s'eſt jamais trouvé entre une terre en friche & un champ cultivé, entre une Nation agricole & un Peuple ſauvage, entre des épis de bled & des plantes âcres ou vénéneuſes. Doucement invité à aller vivre & ſubſiſter délicieuſement de ſon ſçavoir & de ſes Arts dans des landes, l'intrépide Athlete eût ſenti tout le prix & toute l'énergie bienfaiſante de l'Agriculture. Au milieu du tumulte excité par ſes cris, la ſageſſe s'eſt fait entendre, pour la conſolation du Laboureur & le bien de l'Etat, GUSTAVE a déclaré ſolemnellement qu'il regardoit l'Agriculture *comme le premier des Arts, & l'Art par excellence;* & la Nation a béni GUSTAVE.

La Maiſon de *Peterſen* & *Bedoire* a ceſſé ſes payemens: ſa faillite peut monter à 4 tonnes d'or; les Créanciers ſont preſque tous Suédois. On penſe que cette Maiſon s'arrangera à 75 pour 100.

### ALLEMAGNE.

D'ALTONA, *le 13 Décembre.*

La diſette, les tranſlations bruſques & multipliées des propriétés & des fermes, le bouleverſement continuel des Fabriques par un régime capricieux, le dégoût, l'abattement, maux engendrés par la fluctuation éternelle d'une adminiſtration incertaine, ont dépeuplé la ville & les campagnes. Depuis le premier Dimanche de l'Avent 1771 juſqu'à pareille époque de la préſente année, il eſt mort ici 910 perſonnes, le nombre des naiſſances n'a été que de 552. Les campagnes, même les plus éloignées des Villes, éprouvent auſſi une

dépopulation proportionnée. Il y a quelques ſemaines que, dans une autre Ville de la domination Danoiſe, il naquit 15 enfans & il mourut 60 perſonnes, 40 avant l'âge de puberté, dans le même eſpace de tems. Les loix ſont les premiers outils de la culture ; & le tableau d'une population avortée eſt le ſigne d'une culture détériorée.

### De Francfort, *le* 18 *Décembre.*

Le commerce des denrées, ci-devant arrêté dans pluſieurs Provinces de l'Allemagne & des Etats Héréditaires, pour répandre par-tout l'abondance, paroît avoir beaucoup de peine à reprendre ſon cours, & laiſſe reſſentir, en divers lieux, une grande miſere.

On écrit de Worms que les incendies ſont très-fréquens à Manheim, à Grunſtadt, à Franckendahl &c. L'on a ſoupçonné que cette foule de malheureux chaſſés des Villes ſans avoir ni refuge ni reſſource, s'en fraye l'accès par cet horrible moyen.

Le Gouvernement de Heſſe-Darmſtadt, perſuadé que les exemptions & les privileges ſont très-propres a attirer l'induſtrie étrangere, & nullement à exciter l'induſtrie nationale, ne ceſſe d'en offrir aux Manufacturiers & Fabricans qui viendront s'établir dans le Landgraviat. On ne doute pas que ces immunités & ces avantages ne faſſent fleurir le commerce qui, pour ſa proſpérité, n'a pas beſoin de ſemblables encouragemens, & en conſéquence ſera tenu de ſe fournir dans les Fabriques privilégiées. Ce moyen n'a pas eu juſqu'à préſent un grand ſuccès ni dans ce pays ni dans les autres Etats d'Allemagne, parce que les Artiſtes étrangers ſçavent qu'il ne ſuffit pas de fabriquer, mais qu'il faut de plus vendre, & que pour qu'ils vendent, il faut qu'il y ait autour d'eux des richeſſes & des débouchés faciles.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 10 *Decembre.*

Il arrive journellement à Livourne des bâtimens chargés de vins & de grains étrangers.

On mande du Milanois que pour rendre le beurre plus abondant, il a été publié un Réglement en 16 articles ſur le commerce de cette denrée.

Les intempéries continuent de troubler ces climats. A Sienne, on a reſſenti quelques ſecouſſes de tremblement de terre, mais ſans dommage. Le Tibre a inondé & ravagé la campagne de Rome & les bas quartiers de la Ville : le S. P. a fait diſtribuer du pain aux perſonnes que les eaux tenoient enfermées dans leurs maiſons. A Naples, des pluies exceſſives, des vents impétueux, la grêle ont regné pendant pluſieurs jours, mais ſans faire beaucoup de dégât dans les campagnes.

## ESPAGNE.

### De Séville, *le* 8 *Décembre.*

Nous avons appris des Indes occidentales que les ouragans avoient ravagé les Iſles du Golfe du Mexique & les Provinces du Darien, de Honduras & de Coſta-Rica. Pluſieurs bâtimens ont été fracaſſés dans les Ports. Parmi les vaiſſeaux de guerre qui croiſoient dans le Golfe, il en a péri un, les autres ont été fort maltraités. La ville de Valladolid a été réduite à une extrême détreſſe ; pluſieurs de ſes édifices ſe ſont écroulés.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le* 5 *Décembre.*

Les nouvelles du Breſil ſont très-fâcheuſes. Les Negres, les Indiens eſclaves &c, ſe réuniſſent en corps formidables pour attaquer à l'improviſte & dévaſter nos établiſſemens. Les Capitaineries de Para & de Maragnan ſur-tout ſont expoſées à de fréquentes incurſions. On aſſure qu'ils ont juré d'exterminer la Colonie. Tous les Colons ſont dans de perpétuelles alarmes. On a renforcé la Garniſon de Para & doublé les Gardes ſur la riviere des Amazones.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 17 *Décembre.*

Le Bill concernant la taxe des terres a été lu aux Communes ; cette taxe reſtera à

3 ſchellins. Le deficit de 1771 ſera rempli, s'il ſe peut, ſur le produit de l'année préſente. Cet impôt direct a trouvé plus d'oppoſitions que n'en éprouvent les impôts indirects, ſupportés en derniere analyſe par les Propriétaires des terres, avec une forte ſurcharge.

La Compagnie des Indes a demandé à défendre ſes droits contre le Bill pour l'empêcher d'envoyer dans l'Inde des Surintendans & de ſe charger, dans ſa détreſſe, d'une nouvelle dépenſe de 120,000 liv. ſt. Le *Godfrey* eſt arivé de Bombay. On n'attend plus de ces contrées que le *Colebroock* & le *Pigott*.

La liberté de diſtiller de l'orge eſt conſervée.

MM. Fairholme, Henries &c, ont rendu compte des propoſitions que les Hollandois faiſoient de prêter de l'argent à cinq pour cent aux Colonies de Tabago, des Grenades &c, pourvu que les terres de ces Iſles leur fuſſent hypothéquées.

Les Habitans de Maidſtone, excités par le Lord Romney, ont fait un fonds pour le ſoulagement des pauvres.

La perte que l'Iſle de Saint-Chriſtophe a faite en ſucre par l'ouragan, monte à 8 mille quintaux. Il a péri beaucoup de monde & ſur-tout de Negres.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 20 Décembre.*

Du 1 au 15 du courant, il eſt entré 8510 charges de bled de Barbarie, d'Italie &c, ſans parler de pluſieurs chargemens de bled d'Arles deſtiné pour Toulon &c. L'importation de l'huile a monté à 2230 millérolles ; celle du riz a été de 942 quintaux & 513 ſacs. Il eſt arrivé en même tems beaucoup de légumes & de fruits ſecs. La *Négrite* de S. Malo a apporté de Terre-Neuve 2500 quintaux de morue ; & le *Triton*, du même Port, 800 q. Le vaiſſeau *l'Eſpérance* eſt arrivé de la Martinique. Il eſt entré dans cet intervalle 69 bâtimens François & 35 Etrangers. Du 2 au 15, il eſt ſorti 39 bâtimens Etrangers & 82 François, dont *l'Amitié* pour les Cayes, le *Largui* pour Portoric, & pluſieurs pour le Levant & la Barbarie.

D'Avignon, *le 22 Décembre.*

Il s'eſt fait, dans ces cantons, des enlevemens très conſidérables d'huile, ce qui a occaſionné une augmentation dans les prix. Nous apprenons que cette denrée renchérit également à Aix. Les côtes du Rhône fourniſſent, comme on ſçait, des huiles très-eſtimées : depuis quelques années, celles de Villeneuve ont acquis beaucoup de réputation ; elles ne le cédent point en effet à quelqu'autre eſpece que ce ſoit. Cette ſupériorité eſt dûe en partie au ſoin que le Bourgeois donne à la cueillette & au preſſurage des olives. Il faut ſaiſir le vrai point de maturité, ſéparer les olives ſaines, n'y point laiſſer de feuilles, ne pas les mettre au moulin après qu'on y a fait de l'huile de baſſe qualité &c. C'eſt de ces attentions, minucieuſes en apparence, que dépend la bonté des denrées ſoumiſes à une manipulation. L'Italie a des olives auſſi bonnes que celles de Provence ; toutefois les huiles de ce pays-là ſont fort inférieures aux nôtres ; il ne faut pas en chercher la cauſe ailleurs que dans la différence de la maniere de les fabriquer. Preſqu'en tout genre, un peu de ferment corrompt quelquefois toute la maſſe.

D'Albi, *le 22 Décembre.*

Il regne à Réalmont, village de ce Dioceſe, une maladie épidémique qui y fait de cruels ravages. Dans l'eſpace de huit mois, plus de deux cens Habitans en ſont morts, & plus de ſix cens perſonnes ont été adminiſtrées. Les Commiſſaires du Dioceſe ont envoyé ſur les lieux deux Médecins pour ſuivre la maladie & en faire le rapport à la Faculté de Médecine, afin qu'elle conſulte ſur les moyens les plus propres à arrêter les effets rapides de ce mal inconnu. Il manque à l'humanité une *hiſtoire circonſtanciée & raiſonnée des maladies épidémiques*. Les matériaux abonderoient bientôt s'il s'établiſſoit un dépôt commun, autoriſé, dans lequel les Médecins fuſſent invités & encouragés à conſigner leurs obſervations & les fruits de leur zele. Il ne nous reſte tant de connoiſſances à acquérir dans beaucoup de genres que parce que nous laiſſons per-

dre une grande partie de celles qui ont déjà été acquises.

DE MONTPELLIER, *le 22 Décembre.*

Outre le prix proposé de nouveau sur la *maniere de déterminer les différens degrés de spirituosité des eaux-de-vie & des esprits-de-vin*, notre Société Royale des Sciences, assemblée le 12, en présence des Trois-Ordres des Etats de la Province, annonça deux autres prix, aux frais d'un Magistrat respectable, Membre de cette Académie, pour 1773 & 1774. Nous en publierons le Programme. Nous avons déjà dit que le prix de cette année avoit été partagé entre M. l'Abbé Poncelet & M. Pouget fils. Ce dernier, Correspondant de la Société, & Membre de l'Académie de Toulouse, n'a pas laissé ignorer que, dans ses expériences, il avoit reçu des secours de M. de Borie, Docteur de notre Faculté, établi depuis quelques années à Cette. M. l'Archevêque de Narbonne, Président de la Société, avoit ouvert la Séance par un discours d'une mâle & sublime éloquence sur les bons effets qu'ont déjà produit les encouragemens accordés aux Sciences par les Etats, & sur ce qu'on a lieu d'attendre des bienfaits des illustres Administrateurs de la Province. Ces genres de détails seroient une partie précieuse dans l'Histoire. M. de Ratte, Secretaire perpétuel, lut l'éloge de M. Pitot, connu par divers Traités & de beaux Ouvrages parmi lesquels le nouveau pont du Gard & la fontaine de S. Clément à Montpellier, doivent tenir le premier rang. M. Gouan lut ensuite le plan d'un Ouvrage de Botanique qu'il va publier & qui contiendra les descriptions d'un grand nombre de plantes nouvelles, rares ou curieuses, avec des figures dessinées par lui-même. La Séance finit par un discours de M. le Baron de Faugeres, servant d'introduction à un Ouvrage qu'il se propose aussi de mettre au jour sur l'histoire naturelle des oiseaux.

Nous apprenons qu'une partie du Haut-Languedoc, le Roussillon, les cantons de l'Espagne, voisins de ces Provinces, viennent aussi d'essuyer des pertes affreuses par les inondations & les orages.

DE LYON, *le 25 Décembre.*

Le génie mesure son essor sur la hauteur qu'on lui propose d'atteindre. A la vue des grands objets, il s'exalte, tandis qu'il demeure fort au-dessous de lui-même lorsqu'on le renferme dans une sphere trop circonscrite. Le projet de creuser au Rhône un nouveau lit a déjà fait éclore des idées & des inventions très-ingénieuses. Aujourd'hui un Particulier offre aux Entrepreneurs de leur indiquer des moyens & des machines pour en simplifier l'exécution, abréger de moitié le tems du travail, & diminuer la dépense d'un tiers au moins. Presque toujours les moyens les plus économiques sont les plus sûrs, parce qu'ils sont les plus simples.

Ce Particulier, logé chez le sieur Gaillard, Perruquier, rue Neuve, fait des poëles économiques & balsamiques. Ces poëles, en diminuant la consommation du bois, deviennent très-salubres par le moyen de l'eau, en ce qu'ils affoiblissent, atténuent & absorbent les parties ignées. Les Papiers publics ont donné des descriptions de différentes machines de ce genre, plus ou moins propres à produire ces effets. Ces inventions ne font pas des fortunes rapides, elles ne sont qu'utiles.

DE ROUEN, *le 27 Décembre.*

Nous avons appris de divers endroits les nouvelles de plusieurs naufrages qui intéressent le commerce national. Le navire *l'Assomption* de Cherbourg, Capitaine le Monnier, allant de la Guadeloupe au Havre-de-Grace, a fait naufrage à l'Isle de Guernesey: l'équipage s'est sauvé. La *Dame Marguerite*, Capitaine Arnoud Meyer, allant de Breme à Bordeaux, a été jettée sur la côte vers Blakeney; le bâtiment a été mis en piece; il étoit chargé de fer, de laine, de cire, de cuivre; on a retiré le fer, & une partie de la laine & de la cire; personne n'a péri. Le vaisseau Suédois, la *Jeanne-Catherine*, Capitaine Onnemarn, parti de Nantes pour Gothenbourg, chargé de sel, indigo, eau-de-vie, vin, s'est brisé sur la côte de Sussex, tout le sel a été perdu; on a sauvé le reste de la cargaison & une partie des matériaux du bâtiment. Un navire parti de Saint-Malo pour Bourbon a péri à l'Isle de May. Que de désastres! Mais *on ne compte que les tableaux de ceux qui ont échappé au naufrage!*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Maniere de faire du pain de marons d'Inde, de glands, de racines de Bryone, de flambe ou iris, de glayeul, de colchique, de pied-de-veau, de serpentaire, de petite chélidoine, de filipendule, de racines d'ellébore à feuilles d'aconit, de fumeterre bulbeuse, de mandragore, de chiendent &c. Par M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides.*

Prenez des marons d'Inde bien dépouillés de leur écorce & de leur membrane intérieure ; divisez-les avec une rape : ajoutez sur six livres de cette matiere une chopine d'eau, ce qui en formera une pâte d'une consistance molle. Enfermez cette pâte dans un sac que vous soumettrez à la presse : il en sortira un suc épais, visqueux, d'un blanc jaunâtre & d'une amertume insupportable. Le marc restant dans la presse est blanc & sec, délayez-le dans une suffisante quantité d'eau en le frottant entre les mains. Passez la liqueur laiteuse par un tamis de crin très-serré ; elle sera reçue dans un vase où il y aura de l'eau. Vous obtiendrez par le repos & la décantation une fécule douce au toucher, & qui desséchée à une chaleur médiocre est blanche sans saveur & sans odeur, tandis que la partie fibreuse demeurée sur le tamis conserve opiniâtrément son amertume.

Mêmes procédés pour les autres plantes ou racines.

La fécule séparée de la sorte sans effort, ne participe en rien aux sucs âcres & vénéneux de la plante. Plusieurs expériences prouvent incontestablement qu'elle est un amidon semblable à celui du bled, & que cet amidon est la vérirable substance nutritive des végétaux.

M. Parmentier a bien voulu nous communiquer des fécules de quelques-unes de ces plantes, & nous y avons reconnu les caracteres de l'amidon du bled.

L'amidon ne peut se convertir en pain qu'au préalable on n'y ajoute une substance mucilagineuse, appropriée, qui serve d'excipient & de moteur fermentiscible. Outre les substances alimentaires d'un usage commun, la pomme de terre sera cet excipient, & à son défaut le son qui contient un mucilage fermentiscible.

Délayez dans un peu d'eau chaude, la dose ordinaire de levain de froment : ajoutez-y peu à peu quatre onces de fécule de maron d'Inde ou autre, & pareille quantité de pommes de terres cuites & réduites en pulpe par une passoire. Faites-en une pâte que vous laisserez dans un lieu chaud pendant une heure. Faites cuire cette pâte au four ; & vous aurez un pain doré, levé, blanc & de bonne odeur. Plusieurs personnes l'ont trouvé bon & n'y ont remarqué d'autre défaut que d'être un peu fade, défaut que quelques grains de sel corrigeront. Nous en avons nous-mêmes goûtés : il nous a paru que les pauvres & même une grande partie du Peuple seroient très-heureux d'en avoir non-seulement dans un tems de disette, mais même dans tous les tems.

Aux plantes & aux racines citées ci-dessus, on peut ajouter toutes celles qui contiennent également de l'amidon. Il ne s'agit pas de les cultiver ; elles croissent en abondance dans les terreins incultes. *Voy. notre Journal de Décembre.*

Les Sauvages qui font du pain de manioc & autres plantes vénéneuses n'ont pas d'autre secret.

### II.

*Poudre alimentaire. Par le même.*

Dans la saison où la disette se fait vivement sentir, la terre est nue ou seulement couverte d'herbes qui ne nourriroient pas. Il faut donc employer de bonne heure les plantes nommées dans l'article précédent.

Dans notre Journal du mois de Janvier 1772, nous avons parlé des poudres nutritives de quelques Peuples sauvages, & de la poudre essayée à Lille en Flandre & à l'Hôtel des Invalides. M. Parmentier en a fait de semblables de la maniere suivante.

J'ai pris, dit-il, pour cet effet toutes les especes de pains dont il a été mention ci-dessus ; je les ai coupés par tranches que j'ai mises au four avec la précaution de ne pas les laisser brûler. Lorsqu'ils ont été bien séchés, je les ai concassés & mis en poudre ; j'ai exposé de nouveau ces pains ainsi

pulvérisés au four : les en ayant retirés au bout d'un petit quart d'heure, ils avoient perdu plus des deux tiers de leur poids. Dans cet état, leur couleur étoit agréable & leur goût très-bon. J'ai mis une once de cette poudre avec un peu de beurre dans un poëlon ; j'y ai ajouté un demi-septier d'eau : l'eau au premier bouillon a été absorbée, & la totalité a pris la forme d'une panade à laquelle il ne manqoit que quelques grains de sel pour être très-bonne. Cette poudre alimentaire pourroit se conserver des siecles sans altération, pourvu qu'elle fût renfermée dans des tonneaux sains & placés dans un lieu frais, sec & à l'abri des animaux destructeurs. Le biscuit de mer se gâte, parce que son épaisseur ne permet pas que le centre soit aussi exactement desséché que le reste ; la moindre humidité y excite une fermentation qui le fait moisir. Notre poudre est à l'abri de cet inconvénient.

On croyoit que la poudre de Lille en Flandre n'étoit que de la farine de bled de Turquie desséchée & un peu torréfiée : c'étoit en effet cette substance mais fermentée, puis convertie en pain & desséchée comme la poudre que nous venons de décrire.

La poudre de Lille a nourri plusieurs Soldats pendant quinze jours, à six onces par tête chaque jour. M. Parmentier a nourri pendant deux jours avec la même dose de la sienne un Invalide de très-bon appétit, qui au troisième jour n'a pas eu faim, comme à son ordinaire, vers l'heure du dîner. Enfin M. P. en a fait l'expérience sur lui même, sans sentir aucune sorte de besoin, & en faisant beaucoup d'exercice. Sa poudre est presque toute aliment. *Voy. le Journal de Décembre.*

## I I I.

*Inventions utiles pour la navigation &c.*

1. D. Joseph-Marie Canini, Prêtre, demeurant à *Venise*, *rue S. Jean-décollé*, s'est appliqué avec tant d'ardeur & de constance à perfectionner le compas nautique, qu'il se flatte d'être parvenu à le réduire à une rigoureuse exactitude. Sa conviction est fondée sur l'épreuve qui en a été faite sur différentes mers & sous plusieurs climats. Il invite les Armateurs, les Négocians, tous les Marins à profiter de cette importante découverte.

Ce Sçavant, après avoir reconnu par l'expérience, que l'aimant étoit un préservatif homogene pour les convulsions, mal aujourd'hui très-commun, présente aussi au Public un très-petit acier doré dont l'*effluvium* magnétique surpasse de beaucoup la vertu attractive de l'aimant même.

2. M. Fedele Carmine, Méchanicien de Milan, actuellement à Florence, a inventé une nouvelle boussole laquelle, avec une extrême facilité, donne constamment le vrai méridien, sans déclinaison. C'est ce que l'on a reconnu, quant à la ville de Florence. L'Auteur promet de donner une notice exacte & étendue de son invention, lorsqu'il aura achevé son travail, & adapté la propriété de sa boussole à toutes les autres positions.

3. Un Charpentier de Deptford a inventé une machine nouvelle pour mesurer exactement la route des vaisseaux en mer, quelque tems qu'il regne. Le Lord Sandwich a ordonné qu'on en fit l'essai, & destiné une récompense pour l'Inventeur si elle réussit.

## I V.

*Remede simple pour les tranchées & les coliques des chevaux & des bêtes à corne.*

Les remedes simples sont toujours précieux mais sur-tout pour les Cultivateurs qui, dans les maladies aiguës, auroient besoin d'en avoir sous la main. On sçait combien les coliques & les tranchées emportent de chevaux & de bêtes à corne : elles demandent le traitement le plus prompt. M. Robert d'Hauby qui veut bien nous communiquer ses découvertes pour l'utilité de l'Agriculture, nous a fait part de ce remede aussi facile qu'innocent.

Aussitôt qu'on s'apperçoit que l'animal est malade, on fait bouillir une chauderonnée d'eau dans laquelle on fait tremper un grand sac ou un gros drap ployé en quatre. On porte la chauderonnée auprès de l'animal, on en tire le sac ou drap qu'on lui applique en long sur les reins & l'échine que l'on recouvre encore d'une couverture de laine ployée en deux. Il faut que l'animal soit dans un endroit chaud & bien fermé.

La guérison doit être opérée en un demi-

quart d'heure au plus. Avant ce terme, l'animal doit uriner, ce qui eſt une marque certaine de l'effet du remede.

V.

*Nouvel exemple de deux récoltes ſucceſſives de ſoie dans la même ſaiſon.*

Une Dame de conſidération de la ville d'Angers, accoutumée à élever, par goût, & pour ſon amuſement, des vers à ſoie, a eu cette année ce ſuccès ſingulier. Ses mûriers n'avoient reçu aucune atteinte des gelées d'Avril dont les plantations voiſines avoient ſouffert. La premiere éducation de ſes vers n'a éprouvé aucun accident. Elle a eu la ſatisfaction de les voir heureuſement paſſer par leurs divers états, monter & faire leurs cocons. Ils ont donné une ſoie très-belle & en quantité proportionnée.

Ces ſuccès rapides ont inſpiré à cette Dame le deſſein de profiter de la chaleur tempérée qui ſe ſoutenoit, & d'employer ce qui lui reſtoit de feuilles à une ſeconde éducation. Elle a fait éclore la partie la plus ſaine de ſa graine récente. La nouvelle génération a très-bien réuſſi. Les cocons ont été bien conformés, & ſeulement un peu moins gros que ceux des premiers vers. La ſoie en a été de la même qualité que celle de la premiere éducation. Enfin les œufs de la 2^e^. ponte ont paru mériter qu'on prît ſoin de les conſerver pour le printems prochain.

Quelques eſſais ſemblables ont été faits avec ſuccès dans d'autres Provinces, mais cet exemple eſt le ſeul qui ſoit connu en Anjou. Sans doute il paroîtra propre à exciter l'émulation dans les parties méridionales où l'on peut faire en grand & avec plus de facilité de pareilles entrepriſes. Pour cette ſeconde éducation, les procédés ſont exactement les mêmes, il faut ſeulement obſerver de ne faire éclore qu'une quantité de graines proportionnée aux feuilles que l'on peut attendre des arbres qui n'ont pas été épuiſés par la premiere éducation, ou qui en reproduiſent aſſez abondamment à la ſeve d'Août. On pourroit s'en promettre un produit qui, dans les années communes, donneroit un profit certain.

Ce Mémoire a été lu dans la Séance de la Société d'Agriculture d'Angers, le 6 Décembre 1772. M. l'Abbé Cotelle, Secretaire perpétuel, a eu la bonté de nous le communiquer.

V I.

*Manufacture de goudron d'une nouvelle eſpèce avec un nouvel engrais.*

Cette Manufacture vient d'être établie à Rocheſter par une Compagnie, ſous la direction de M. le Baron van Haak, en vertu de Lettres-Patentes paſſées au grand ſceau. Le goudron qu'on y prépare eſt un minéral, qui, entr'autres avantages, a la propriété d'empêcher abſolument que les vers ne pénetrent dans quelque bois que ce ſoit. Par ordre de l'Amirauté, on en a fait l'eſſai ſur des piéces de bois clouées au-deſſous d'un vaiſſeau de guerre à Sheerneſt, Port où les vers font beaucoup de ravage. Les Lords s'y ſont rendus pour en examiner les effets: les piéces de bois goudronnées, quoiqu'elles fuſſent dans l'eau depuis quinze mois, étoient parfaitement ſaines, & le goudron n'avoit rien perdu de ſon odeur. Les Magiſtrats de Zerec-Zee, en Zélande, en ont fait des demandes conſidérables; ils ont même payé le prix d'avance aux Propriétaires. Il conſte par leur certificat que ce goudron eſt fort ſupérieur au goudron commun, & que les bâtimens ſur leſquels on l'a éprouvé, ont été impénétrables aux vers, tandis que d'autres bateaux, garantis par le goudron ordinaire, en ont été criblés dans le même eſpace de temps.

La même Société a imaginé une compoſition nouvelle pour l'engrais des terres: on aſſure que les effets en ſont étonnans, & la Province s'en promet beaucoup d'avantage. Les Propriétaires & les Cultivateurs marquent l'empreſſement le plus vif à s'en procurer & à l'éprouver.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 23 Décembre 1772, au Mercredi 26 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 23 à 25 liv. 10 ſ. *le ſeptier*; il ne s'en eſt point vendu au Port de la Greve. Le ſeigle, de 14, 14 liv. 15 ſ. à 15 liv.; l'orge, de 10 l. 15 ſ., 11 l. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 23 Décembre 1772 au Samedi 26 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Décembre 1772, de 55 à 56 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 52 à 53; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 30 Décembre 1772.*

| | H | S | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 à 7 | 6 | *marc.* |

### CHANGES DE PARIS, *du 30 Décembre 1772.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 30 $\frac{7}{8}$ | à 13 16e |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 6 | |
| Cadix ..... | 15 4 | |
| Livourne ..... | 96 à 95 $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 | |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1772.* | *Lundi 28.* | *Mardi 29.* | *Mercredi 30.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 7 coup. | . . . . . | 1395 97 $\frac{1}{2}$ . . | 1397 $\frac{1}{2}$ 1400 1397 $\frac{1}{2}$ |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | 297 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Jeudi 24 Déc. 1772 | | Du Jeudi p. le Sam. 26 | | Du Mardi 29. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Courmont, six p. mois 1772. | H. | Lenoir, six prem. mois 1772. | J. | Viellard, six p. mois 1772. | J. |
| Deschapelles, *id.* | J. | Delarue pere, *id.* | L. | Defrance, *idem.* | J. |
| Nau, *idem.* | L. | Clouet, *idem.* | L. | Cauchy, *idem.* | M. |
| S. Janvier, *id.* | M. | Caron, *idem.* | M. | Defays, *idem.* | M. |
| Delagarde, *idem.* | Z. | | | Marsollier, *idem.* | Z. |
| *Pour le Vendredi 25.* | | *Pour le Lundi 28.* | | *Pour le Lundi 28.* | |
| Rouillard, six p. mois 1772. | J. | Thevenin, six p. mois 1772. | J. | Creuzé, six prem. mois 1772. | J. |
| Lempereur, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | L. | Certain, *idem.* | J. |
| Boscheron, *idem.* | J. | ..... | | Delamotte, *idem.* | L. |
| Penchain, *id.* | L. | ..... | | ..... | |
| Patu, *idem.* | P. | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1772.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 5 Janvier.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 11 *Décembre.*

LE projet proposé, dit-on, d'ériger en Port franc la ville de Wisby, dans l'Isle de Gothland, Port autrefois si renommé par sa navigation qu'on lui a attribué l'invention des cartes marines, & si florissant par son commerce que ses loix maritimes ont servi de modele à celles de quelques Nations; ce projet, dis-je, est la matiere d'une discussion très-intéressante. Ses Partisans observent fort bien que la franchise attire les vaisseaux, & qu'elle rendroit à l'Isle la part qu'elle avoit autrefois dans le commerce de la Baltique. Leurs Adversaires prétendent que son exécution seroit préjudiciable au commerce général du Royaume, qu'elle en détourneroit le cours ordinaire, & que l'inégalité de droits & de privileges lui donne nécessairement des directions factices & arbitraires, tandis que livré à sa propre pente & sans obstacles, il tendroit vers les lieux où les demandes seroient les plus fortes & les débouchés les plus faciles. Cette circonstance doit donner lieu de rechercher par quelles causes le commerce de Wisby est tombé au point que la Ville même est presqu'entiérement ruinée? Cette recherche aideroit à la solution du problème.

### ALLEMAGNE.

DE MUNICH, *le* 20 *Décembre.*

La Cour a fait toute sorte de réglemens pour tenir les Marchés garnis, à la faveur de l'abondance de la derniere récolte. Les grains sont chers; & l'on craint en beaucoup d'endroits tous les effets du monopole.

### ITALIE.

DE LIVOURNE, *le* 12 *Décembre.*

La Toscane n'a guères recueilli que le quart ou tout au plus le tiers des grains nécessaires à sa consommation. Le pain est actuellement à cinq liards la livre.

### ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 21 *Décembre.*

Nous apprenons de la Nouvelle Angleterre qu'il a été donné des ordres pour la démolition du Fort Pitt, ce qui laisse les frontieres à la discrétion des Sauvages. Le Peuple demande des Troupes pour la sûreté du commerce & des plantations.

Les Marchands de Bristol, au nombre de 163, ont sollicité le Lord Clare & M. Brickdal, représentans du pays, à faire tous leurs efforts pour obtenir un Acte du Parlement qui supprime ou restreigne le trafic utile des Colporteurs & des petits

Merciers ambulans, en faveur de leur intérêt exclusif.

Il est question d'un Bill pour régler la fabrication de la poudre à canon dans l'Angleterre.

On cherche encore les causes de la haute cherté des denrées, parce qu'on ne trouve pas ce que l'on a sous les yeux, quand on n'en a pas été frappé d'abord. Aujourd'hui un Politique l'attribue à l'usage de prendre de bons bouillons avant le dîner, c'est-à-dire, de se nourrir un peu plus le matin & un peu moins le soir; d'ou l'on conclud que, pour le bien & la liberté de la Nation, il faudroit abolir cet infâme usage. On prétend que cette coutume occasionne une consommation de cinq mille livres de viande par mois dans les tavernes, les cabarets &c.

On a reçu la nouvelle d'une révolte dans les Isles Philippines.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Montpellier, *le* 24 *Décembre.*

Les Etats se sont séparés le 14. Les branches de commerce les plus importantes ont été les grands objets de leurs dernieres délibérations.

La concurrence pour l'achat des huiles est très-animée; elle soutient les prix. La quarte pesant vingt-deux livres vaut dix francs. La plûpart de celles de Provence manquent de qualité, par un effet des pluies qui ont regné cette année. La récolte en a totalement manqué sur la riviere de Gênes; & en Provence elle n'a pas été bien abondante. Ainsi l'on se jette sur le Bas-Languedoc où l'on en a beaucoup recueilli.

Les eaux-de-vie ont considérablement baissé. Elles ne valent que 15 & même 14 l. 10 s. le cent.

De Cherbourg, *le* 24 *Décembre.*

On a annoncé la perte du navire *l'Assomption*, du port de 180 tonneaux, sur la côte de Guernesey. Non-seulement il n'a péri personne dans ce naufrage, mais on a sauvé une partie de la cargaison. Un coup de vent que le navire avoit essuyé en rade, l'avoit contraint de couper ses mâts.

Les lards dont on fait actuellement ici des salaisons considérables pour la Marine & pour les Colonies se soutenoient depuis un an à 30 & 33 livres le cent. Ils viennent de baisser successivement à 26, 24, 22 liv., cours actuel de cette denrée. Il y a lieu de croire qu'elle restera à ce dernier prix.

De Dunkerque, *le* 25 *Décembre.*

Le commerce continue avec la plus grande activité. Les navires qui viennent des Isles & des côtes du Royaume se succédent rapidement & avec des cargaisons abondantes de mercerie, épiceries, drogueries, clincaillerie &c, objets qui, quoique petits en eux-mêmes pour la plûpart, ne laissent pas que de fournir matiere à un grand trafic, assez avantageux pour les Marchands.

Du 22 Novembre au 13 de ce mois, il est arrivé 25 navires tant nationaux qu'étrangers, & il en est sorti 24. L'eau-de-vie de Barcelone qui a pris tant de faveur dans divers Ports depuis que nos Ouvriers ont appris aux Espagnols à en perfectionner la fabrication, sans que plusieurs de nos Provinces songent à perfectionner la leur, se vend 19 ou 20 patards le pot. Le café de Saint-Domingue vaut à l'entrepôt 14 s., & 13 en Ville. L'indigo cuivré est à 8 livres, le mêlé 8 liv. 10 s., & le bleu à 9 liv.

De Saint-Valery (*sur Somme*), *le* 25 *Décembre.*

Du 5 au 14 de ce mois, la mer a été fort mauvaise. Plusieurs navires ont été obligés de chercher des refuges dans les Ports les plus voisins: de ce nombre est la frégate le *Bacquencourt*, Capitaine Macquet, venant de Marseille dans ce Port, chargée de savon, épiceries &c; elle a relâché au Havre-de-Grace. La navigation a repris avec assez d'ardeur. Il nous est arrivé plusieurs bâtimens tant étrangers que nationaux dont les cargaisons consistoient en sucre, morue, fromage, fruits, laine, colle, garance, café, poivre, eau-de-vie, alun, plomb, potasse, ardoise &c.

### Du Gatinois, *le 28 Décembre.*

Le canal de Briare étoit tout couvert de bateaux chargés de vin pour Paris & autres lieux: les glaces en ont interrompu la navigation. La gelée a été tardive ; mais elle s'est portée brusqument à un haut degré de force.

### De Rouen, *le 28 Décembre.*

Les établissemens pour faire éclore des œufs se multiplient : il s'en est formé un à Paris & un autre à Bordeaux ; il va s'en former ici un troisième. L'Entrepreneur de celui de Bordeaux, natif de notre Province, propose, comme il l'a fait dans cette Ville, une souscription pour obtenir les avances nécessaires à la construction des bâtimens & à l'achat des outils. Il demande que 200 personnes souscrivent, chacune, pour la somme de cent livres. On n'en donnera d'abord que cinquante pour les frais préliminaires. La valeur leur en sera rendue en poulets à un prix au-dessous du plus bas prix où ils se vendent ici. A la premiere livraison, les Souscripteurs payeront les cinquante livres restantes. Après le remboursement total, ils continueront de jouir d'une diminution sur cette espece de volaille. Il est à craindre qu'il ne se trouve pas un assez grand nombre de personnes curieuses de se fournir d'une quantité si considérable de poulets. Pour lever cet inconvénient, l'Entrepreneur doit proposer des arrangemens qui seront plus agréables à une partie du Public.

Dans une Séance publique de notre Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, il a été lu plusieurs morceaux intéressans, & rendu compte des travaux de MM. les Académiciens. M. l'Abbé Neveu, Vice-Directeur, a fait la lecture d'une dissertation sur la *pourpre* des Anciens, sa couleur & l'usage que quelques Poëtes ont fait de quelques expressions qui en rappellent l'idée. Nous ne parlerons aujourd'hui que de quelques-uns des Mémoires présentés, dans le courant de l'année, par les Membres de la Société. Un *Essai sur les loix rurales* par M. Dornay a soutenu la réputation que l'Auteur s'est déjà si justement acquise par son zele pour la classe des Agriculteurs. Les loix rurales sont les loix fondamentales des Etats ; si la terre est la source de nos richesses, c'est dans son sein que nous trouverons ces loix gravées par le doigt de la Providence, & elles seront immuables comme elle..... M. Chef-d'Hôtel a donné un projet pour faire durer long-tems le mouvement d'une horloge à poids, sans le remonter... L'Académie avoit ordonné des expériences pour vérifier les bons effets du *laminoir* sur le plomb. Par le procès verbal qui en a été dressé, il paroît qu'elles ont toutes été favorables à cet établissement... M. de Bernieres, l'un des quatre Contrôleurs-Généraux des ponts & chaussées de France, a envoyé un Mémoire sur la construction de son *canot insubmersible*, & de l'application de sa découverte aux vaisseaux & autres bâtimens de mer. Les naufrages fréquens, arrivés cette année, inspirent une vive impatience de jouir de cette invention salutaire & digne d'une récompense proportionnée, s'il est possible, au prix de la vie de tant de millions d'hommes qu'elle sauveroit de la fureur des flots.

### De Paris, *le 2 Janvier.*

Le cœur se brise & la plume tombe des mains, lorsqu'on veut entreprendre de décrire l'épouvantable désastre arrivé Mercredi dernier à l'Hôtel-Dieu de cette Ville. Qu'on se représente un vaste édifice embrasé au milieu d'une Ville immense & des ténebres d'une nuit profonde, & dans cet édifice un peuple innombrable d'enfans, d'infirmes & de malades incapables de se soustraire à tous les dangers réunis, inaccessibles pour la plûpart aux secours du zele le plus ardent, tous trop heureux de pouvoir être transportés de leur lit de mort dans des Eglises exposés à un froid très rigoureux. Qui soutiendroit cet horrible tableau ! Nous ne le retracerons pas, & nous détournerons des yeux baignés de larmes de dessus cet énorme monceau de ruines & de morts dévorés par les flammes, écrasés par la chûte des bâtimens, ou victimes de leurs efforts pour arrêter les rapides progrès du plus violent incendie. Mais combien d'actes de charité, d'humanité, de générosité ont honoré l'homme dans ce cruel désastre !

Le feu a pris à des chaudieres dans lesquelles on faisoit fondre du suif. Qu'il nous

ſoit permis de rappeller ici ce que nous avons dit plus d'une fois ſur la néceſſité de ſéparer des bâtimens habitables tous les magaſins de matieres combuſtibles. Dans toutes les grandes Communautés, il faudroit que les corps-de-logis ne tinſſent les uns autres que par des arcades, par des communications faciles à couper. Nous en diſons autant des cuiſines & de tous les lieux deſtinés à des travaux qui demandent de grands feux. Ce plan ſeroit bon à ſuivre dans la conſtruction des maiſons ; il faudroit qu'elles fuſſent toutes iſolées ou détachées les unes des autres : peut-être en ſeroient-elles moins ſolides, mais que de déſaſtres l'on préviendroit par-là ? D'ailleurs on leur donneroit moins d'élévation. Nous nous preſſons trop les uns contre les autres, nous nous entaſſons trop les uns ſur les autres. L'air ne circule pas dans les Villes, & les déſaſtres s'y répandent à l'inſtant. Tout eſt ordonné de maniere qu'un malheur eſt preſque toujours un enchainement de malheurs. On dit que l'eſſai du vernis inventé en Allemagne pour rendre le bois impénétrable au feu doit être fait dans cette Capitale. Puiſſions-nous réunir tous les moyens de nous garantir de ces déſaſtres ! Puiſſe la Providence favoriſer les efforts du zele & de l'induſtrie pour préſerver l'humanité de tant de fléaux !

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Queſtions intéreſſantes.*

*Lorſqu'une ferme tombe en ruine, ou en totalité ou en partie, eſt-ce au Propriétaire, eſt-ce au Fermier à la faire rétablir ?*

*Les frais de reconſtruction doivent-ils être à la charge d'un ſeul, ou ſe partager entre l'un & l'autre ?*

*Le Fermier eſt-il tenu d'entrer dans le payement des Ouvriers, de fournir des matériaux, de prendre ſur ſon compte les voitures qui montent quelquefois au-deſſus du tiers de la dépenſe ?*

*Cette dépenſe, dans ſa totalité, n'eſt-elle pas du genre de celles qu'on appelle fonciere? N'eſt-ce pas au Propriétaire à garnir ſa terre des bâtimens néceſſaires pour loger le Fermier & ſes coopérateurs & ſes beſtiaux &c, & à entretenir ces bâtimens ?*

Nos Lecteurs ſeront fort étonnés que nous propoſions de pareilles queſtions ; nous ne l'avons pas moins été d'être dans le cas & la néceſſité même de les propoſer pour arrêter, s'il eſt poſſible, par l'inſtruction un abus qui n'eſt que trop commun dans certaines Provinces. Il s'y trouve grand nombre de Propriétaires qui prétendent rejetter & qui rejettent en effet une partie de cette dépenſe ſur leurs Fermiers. Ils obligent ces Cultivateurs à faire les voitures à leurs frais & même à payer en outre un tiers du reſte de la dépenſe. Pour éviter de plus grandes pertes, la plûpart de ces derniers ſe ſoumettent à la volonté des autres ; & la culture ſe détériore au détriment des uns & des autres.

Ces queſtions ſont trop importantes pour que nous ne nous hâtions pas d'établir les principes d'après leſquels elles doivent être réſolues.

Les avances foncieres ſont les dépenſes faites ſur un terrein pour le rendre propre à recevoir la culture. On les appelle *foncieres*, parce qu'elles reſtent en quelque ſorte attachées au *fonds*, & qu'elles lui donnent une premiere valeur qui ſe perpétue par leur entretien.

Ces avances ſont le premier titre de propriété ; tous les autres titres ne font que repréſenter celui là. Leur entretien eſt donc une charge eſſentielle de la propriété.

Ces avances du Propriétaire ſont évidemment très-diſtinctes des avances du Cultivateur. Celles-là ſont inhérentes ou adhérentes au fond, tandis que celles-ci ſont mobilieres & faites pour ſuivre la perſonne du Fermier.

Le Fermier n'a qu'une alliance paſſagere avec le ſol, & un intérêt de quelques années à ſon exploitation ; il ne doit donc au ſol que les dépenſes qui le font fructifier pendant le cours de ſon bail. Le Propriétaire a au contraire une alliance perpétuelle avec ce même ſol, & un intérêt éternel à le tenir en état d'être exploité ; il lui doit donc les dépenſes qui le feront fructifier à jamais.

Le Fermier ne s'engage qu'à cultiver le ſol, le Propriétaire eſt donc engagé à tenir le ſol cultivable.

Si l'attelier du Cultivateur dépérit, le

Propriétaire n'entre pas dans la dépense nécessaire pour réparer les dégradations des instrumens aratoires, la perte des bestiaux &c. Si les avances du Propriétaire se détériorent, le Cultivateur ne doit pas non-plus entrer dans la dépense nécessaire pour les rétablir.

Comment des objets si évidemment & si essentiellement distincts, peuvent-ils être confondus? & s'ils pouvoient être confondus, comment le fardeau pourroit-il être rejetté dans tous les cas sur une des parties contractantes?

Une ferme ne sçauroit être exploitée sans bâtimens. Cette dépense n'est pas une dépense immédiate de culture, elle est préalablement nécessaire pour que le terrein puisse être cultivé. Les bâtimens tiennent au fonds, ne s'en séparent pas, & concourent à lui donner une valeur permanente. Parmi les avances foncieres, il n'en est point qui soit plus sensible & plus caractérisée. Le Propriétaire les a élevés, il doit les entretenir. Il doit loger le Cultivateur, il faut qu'il loge le bien, il faut qu'il entretienne le logement en bon état.

Le Propriétaire d'une maison est tenu, à l'égard du Locataire, aux réparations de la maison (si l'on en excepte ces réparations de peu de conséquence & peu dispendieuses que l'on appelle locatives). Le Fermier est réellement & rigoureusement Locataire des bâtimens de la ferme; si bien qu'il n'auroit pas affermé la terre sans le logement, qu'il en a la jouissance exclusive, & que sur le produit de la terre il paye au Propriétaire l'intérêt des fonds employés à leur construction & confondus avec le reste des avances foncieres. Le Propriétaire de la ferme est donc payé pour en entretenir les bâtimens, comme le Propriétaire d'une maison.

Il y a cette différence entre le Fermier & le Locataire, que les intérêts de celui-ci ne se confondent pas avec ceux du Propriétaire de la maison, & que les intérêts du premier ne sçauroient être séparés de ceux du Propriétaire de la terre. La jouissance du Locataire est toute à son profit, & ses pertes ne sont qu'à son détriment: la jouissance du Fermier est en partie au profit du Propriétaire, & ses pertes tournent au détriment de celui-ci.

Ainsi le Propriétaire de la ferme, en commettant une injustice, en exerçant une vraie rapine sur le Fermier qu'il oblige à partager les dépenses de reconstruction, se nuit singuliérement à lui-même.

D'abord il est évident que si cet abus prenoit une sorte de consistance, le Cultivateur qui préverroit alors cette charge extraordinaire, l'évalueroit & seroit forcé de l'évaluer avant de passer son bail, & qu'il diminueroit proportionnellement le prix du fermage; le Propriétaire, s'il y gagnoit, ne gagneroit donc bientôt plus.

Mais il y perd beaucoup. Ou les réparations ne se font pas, ou elles se font en partie aux dépens du Fermier. Si elles ne se font pas, la dégradation des bâtimens se précipite; le Propriétaire aura bientôt plus de frais à faire, quand même ils seroient partagés, qu'il n'en auroit eu à faire seul dans les premiers momens du dommage; enfin ou les bestiaux du Fermier auront souffert dans l'écurie, ou les grains dans la grange, ou les instrumens dans l'attelier, la culture en aura donc souffert à proportion, & par conséquent la terre: elle vaudra beaucoup moins, quand il faudra l'affermer de nouveau ou la vendre.

Si les réparations se font au moyen des voitures & aux frais en partie du Cultivateur, on lui enleve une partie de ses avances, on détourne ses bestiaux de leur emploi nécessaire, on use ses attelages, on l'oblige à négliger ses opérations rurales, on détruit une partie des récoltes, & la terre détériorée punit bientôt le Propriétaire de sa vexation.

Est-ce aujourd'hui qu'il faut encore demander, s'il est de l'intérêt du Propriétaire que sa terre soit bien cultivée? En seroit-il d'assez aveugles pour ne pas voir que la ruine de leurs Fermiers est la leur propre? Il faut donc qu'ils se gardent avec le plus grand soin de toucher aux voitures, aux bestiaux, à tout l'attelier du Cultivateur; il faut donc qu'ils regardent tout-à-la-fois comme une spoliation & comme une dissipation les pertes ou les fausses dépenses qu'ils lui feroient supporter; il faut donc, non-seulement qu'ils entretiennent les bâtimens déjà faits, mais encore qu'ils construisent ceux qu'exigeroit une meilleure exploitation; il faut donc qu'ils soient aussi jaloux de la commodité du Fermier que de la leur propre, car l'aisance du Fermier est

la joie & la graiſſe de la terre. Il n'y a qu'une propoſition à faire à ceux qui n'agiroient pas d'après ces maximes : qu'ils mettent en vente une terre négligée avec des bâtimens délabrés, & une terre bien entretenue avec des logemens commodes ; bientôt ils comprendront leurs intérêts.

Je ne puis pas croire qu'il y ait des Propriétaires aſſez inſenſés pour dire que ſi leur ferme tombe, peu leur importe, ils ne l'habitent pas, & ils partageront les champs entre de petits Laboureurs, & ils en tireront pas moins de bénéfice..... Vous n'habitez pas cette ferme, non, mais des hommes l'habitent, des hommes ſouverainement précieux pour vous; mais là même eſt la ſource de votre richeſſe: oui, la chûte de votre ferme vous écraſera.... Quelle miſérable & funeſte reſſource vous vous ménagez ! Pouvez-vous volontairement vous abuſer aſſez vous-même pour mettre votre ſort dans les mains de pauvres payſans qui n'ont ni fonds ni avances ! Ne ſçavez-vous pas que la moindre calamité les réduira à l'extrême impuiſſance ? Quels recours aurez-vous donc contre des malheureux inſolvables ? Loin d'en tirer les ſervices dont vous vous flattez, il faudra bientôt qu'appauvris par eux, vous-mêmes vous les nourriſſiez ! Ils vous laiſſeront vos terres en friches; & en détruiſant la race précieuſe des Fermiers, vous aurez été les fléaux des Décimateurs qui en partageoient les produits, de l'Etat qui y recueilloit l'impôt, de tous les ſalariés qui vivoient de ſes fruits, de vos familles & de vous-mêmes.

Il faut enſeigner aux hommes les devoirs qu'ils ont à remplir & leur montrer l'intérêt qu'ils ont à les remplir : c'eſt la marche que l'on doit toujours ſuivre quand il s'agit d'objets ſi importans & d'une conſéquence pratique. Nous avons légérement examiné les queſtions précédentes ſous ce double point de vue.

## I I.

### *Obſervations ſur la gelée par rapport aux plantes.*

La gelée n'attaque jamais le grain quand le vent ſouffle. C'eſt ordinairement au point du jour par un tems calme & lorſque les bleds ſont couverts de vapeurs. Il faut abattre les obſtacles qui arrêtent la brume, tels que les bois, & délivrer avant le lever du ſoleil l'épi des vapeurs, ſoit par le moyen d'une corde tendue & conduite d'un bout du champ à l'autre, ſoit par le moyen de la fumée &c.

Lorſque l'épi n'eſt pas ſorti de ſon fourreau, la gelée ne l'endommage pas. Si des gelées tardives deſſéchent les épis, paſſez la faulx ſur votre champ, il reparoîtra de nouvelles pouſſes, & vous aurez encore une bonne moiſſon, ou au moins du fourrage. On a éprouvé qu'un champ gelé deux fois fort tard & fauché trois fois, a encore rendu deux ou trois fois la ſemence en bons grains qui ont donné de bon pain mais qui n'ont pu ſervir de ſemence à leur tour.

Le moyen le plus efficace pour garantir les arbres des funeſtes effets du froid, c'eſt celui qu'employe la nature : il faut dépouiller les plantes délicates de leurs feuilles, mais avant le tems où elles les perdent, & en les dégarniſſant de tems en tems & non tout-à-la-fois. Alors le ſuc de la plante devient moins abondant, plus lent & plus gras, & il gele plus difficilement.

On peut préſerver des impreſſions du froid le plus vif le lin, le chanvre &c, en couvrant les champs de petites branches de ſapin & autres arbres, en quantité ſuffiſante pour en dérober le fond à notre vue. Une piece recouverte de cette maniere a donné de très-beau lin, pendant que celui d'une piece voiſine découverte a payé à peine les frais de culture.

Une enveloppe de mouſſe eſt très-ſalutaire pour tous les arbres délicats que l'on tranſplante : elle les aide à ſupporter le froid ainſi que la chaleur.

## I I I.

### *Correspondance georgique.*

*Copie de la premiere Lettre écrite par M. L. D. C. à M. le Baron d'Eſpuller le 4 Décembre 1772.*

MONSIEUR,

J'ai vu pluſieurs de vos annonces par leſquelles vous faites connoître vos diſpoſitions à répondre aux queſtions que l'on peut vous faire tant ſur la connoiſſance des différentes terres que ſur les qualités de l'engrais

que vous destinez selon les divers tempéramens des sols fertilisables.

Vous avez ouvert la carriere dans votre Traité intitulé *Agrologie*, Ouvrage connu par l'éloge qu'on en a fait dans la 1re. partie, tome 1er. du Journal Encyclopédique de Bouillon. Je suis fort aise d'avoir découvert votre résidence (à la Moriniere près de Nantes) pour vous demander par quelle voie on peut se le procurer.

L'on voit par cette analyse que ce Traité tend à répondre aux questions que je prendrai la liberté de vous faire. Je vous préviens qu'elles ne me sont point propres, & qu'elles ne seront d'abord que celles de plusieurs Sociétés d'Agriculture, nommément celle de *Bordeaux* faites déjà depuis long-tems avec beaucoup d'empressement, pour sçavoir,

1°. Quels sont les principes qui constituent l'argille?

2°. Quels peuvent être les moyens de la fertiliser?

Et dans le corps général d'observations de l'Agronomie, tome 2, feuille 78:

Quelles sont les différentes especes de terres de la nature de celles qu'on peut appeller primitives ou terres dont les autres sont composées?

Voilà ce que les Sçavans cherchent & desirent. Ils en appellent tous à la Physique & à la Chymie, & avec la plus grande raison. Comme votre Ouvrage a pour base cette connoissance, trouvez bon, M., que pour ma satisfaction & celle du Public, je vous prie de satisfaire aux demandes que j'aurai l'honneur de vous faire par fragmens. Je vous préviens qu'en vous rendant à mes prieres, nombre de mes amis fort curieux, j'ose dire, fort instruits dans ce qui concerne l'Agriculture, se joindront à moi pour former une suite de questions intéressantes. Afin qu'elles puissent être d'une utilité générale, il convient que notre Correspondance soit insérée dans les Feuilles & Papiers d'Agriculture, pour que chacun puisse avoir la liberté de joindre avec nous ses observations.

Je n'ignore pas que vous êtes importuné par quantité de personnes qui n'ont pour but que de fertiliser leurs champs sans s'embarrasser des raisons physiques de ces effets. Nous ne vous ferons point passer nos questions sans affranchir nos lettres; cet exemple sera sans doute suivi.

Si ce commerce vous est agréable, vous nous en annoncerez l'acceptation, en faisant insérer la présente dans la Gazette d'Agriculture de Paris. Nous y verrons avec plaisir votre réponse, elle dirigera les soins que nous nous proposons de donner à cette instructive correspondance. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, L. D. C.

*Réponse de M. le Baron d'Espuller à la Lettre de M. L. D. C. en date du 4 Décembre 1772. De la Moriniere le 8 Décembre.*

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me marquer que vous desirez être en relation avec moi, afin de parvenir à une connoissance exacte des terres fertilisables dont je traite dans mon Ouvrage intitulé *Agrologie*.

Les Sçavans Journalistes de Bouillon ont eu la bonté d'user de beaucoup d'indulgence tant sur mon style que sur une matiere aussi sèche que celle-là pour les Lecteurs ordinaires. Si vous pouvez me passer ma façon d'écrire, je me livrerai volontiers à cette correspondance; quoique je sente la force de cet engagement, le sujet etant susceptible de questions infinies & épineuses, j'y satisferai le plus clatrement qu'il me sera possible.

Je vous avoue que mon Traité Agrologique m'a occasionné quantité de demandes, faites malheureusement par des personnes qui n'avoient pas la premiere teinture de Physique encore moins de la bonne Chymie.

Comme vous le dites très-bien, on veut s'instruire seulement pour opérer une augmentation de fortune; mais quel langage tenir à ces sortes de gens? Il faudroit imaginer une Physique rustique, accommodée & appropriée à des têtes peu capables de pareilles instructions.

Vous me paroissez, M., avoir des choses intéressantes à me proposer; je vous prierai de les traiter d'une maniere simple. Si vous vouliez m'obliger à des efforts de style, je sortirois de la simplicité que je me suis toujours imposée; c'est ici que la vérité pas besoin d'ornemens. Si ces conditions vous conviennent, armez-vous de constance, ne me jugez & ne me condamnez, je vous prie, que quand mes réponses ne vous paroitront pas complettes & assez développées. Pour rendre l'instruction plus sensible, peut-être faudra-t-il une sorte de prolixité. Cette convention supposée, je vous demande encore

la permiſſion de rapporter dans le beſoin les principes contenus dans mon Traité Agrologique dont la 2e. édition eſt ſous la preſſe. Il en annonce de nouveaux, l'on doit s'attendre auſſi dans mes réponſes à des conſéquences également nouvelles.

Trouvez bon que j'exige de vous, Monſieur, l'envoi de notre correſpondance au Bureau de la Gazette d'Agriculture à Paris: dès que j'y verrai ces deux lettres, je me rendrai au deſir que vous me marquerez par-là d'être ſatisfait ſur les queſtions que vous me faites dans la vôtre. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, IDLINGER, Baron d'Eſpuller, Chevalier de S. Louis.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 26 Décembre 1772, au Mercredi 30 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 à 25 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 23 livres 15 ſ. à 26 l. Le ſeigle, de 14 l. 5 ſ., 14 l. 15 ſ. à 15 l. 5 ſ.; l'orge, de 10 l. 10 ſ., 11 l. à 11 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

L'avoine à la Halle, de 21, 22 à 24 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, 22 liv.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Janvier 1773.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | 10 | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 12 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 15 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 6 | *marc.* |
| Piaſtres à . . . . | 49 6 à 10 6 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 2 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 54 $\frac{3}{4}$ à 5 8e. |
| Londres ..... | 30 $\frac{7}{8}$ à 15 16e |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 à $\frac{1}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{7}{8}$ p. 8 p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc.* 1772. | *Jeudi* 31. | *Vend.* 1 *Janv.* 1773 | *Samedi* 2. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 7 coup. | 1407 $\frac{1}{2}$ 10 12 $\frac{1}{2}$ 10 | . . . . . | 1370 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 7 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | 297 . . . . |
| *N. B.* A compter du 1 Janvier 1773, les Actions & 16 25es. ne ſont plus qu'à 6 coupons, & les 8es. & 25es. à 3 coupons. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers mois* 1772.

| Du Merc. 30 Déc. 1772 | | Du Jeudi 31. | | Du Jeudi p. le Vend. 1 Janvier 1773. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | |
| Radix, ſix prem. mois 1772. | F. | Courmont, ſix p. mois 1772. | J. | Rouillard, ſix p. mois 1772. | J. |
| Gautier, *idem.* | J. | Deſchapelles, *id.* | | Lempereur, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | L. | Penchain, *id.* | L. |
| Roytier, *idem.* | | S. Janvier, *id.* | R. | Patu, *idem.* | P. |
| Deſplaces, *idem.* | Z. | Delagarde, *idem.* | Z. | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 12 Janvier.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Décembre.*

LA contagion ayant généralement cessé dans tout l'Empire, les quarantaines ont été levées, excepté entre Kiovie & Moscou, où il a paru convenable de les conserver, parce que les Provinces conquises communiquent par cette route avec l'intérieur de la Russie.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 14 *Décembre.*

Il y a beaucoup de terres qui n'ont reçu aucune culture. Le Laboureur, quand il auroit plus de moyens, n'oseroit semer, dans la crainte de ne pas recueillir. La douceur de la saison inspire des alarmes tant pour les biens de la terre que pour la santé des Habitans. Le peu de grains que l'on a semés, a rapidement acquis une telle hauteur qu'il ne pourra qu'être endommagé par les premieres gelées. En plusieurs endroits de la Livonie, l'on a été obligé de les faucher. Les oiseaux de passage sont encore dans le pays; l'on n'y voit point arriver ceux qui s'y refugient dès le mois d'Octobre. Les grenouilles croassoient encore, ces jours derniers, comme dans la belle saison.

Le Gouvernement Autrichien a défendu l'exportation des grains hors de la Russie-Rouge où la culture n'est pas plus animée, & d'où il descendoit des convois considérables à Dantzick.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 18 *Décembre.*

Le Roi a, dans le cours de ses voyages, populairement accueilli ses Sujets, mais sur-tout les Paysans, toujours prêts à livrer, pour ainsi dire, leur cœur, aux premieres marques de bontés qu'ils reçoivent. Un Paysan de Gothenbourg a montré avec une vive satisfaction à S. M. une tasse de bois dont Charles XII s'étoit servi pour boire du lait dans ces quartiers: c'est le trésor de ce brave Sujet; cette circonstance le lui a rendu plus précieux. La bienfaisance a marqué tous les pas de Gustave; l'amour a gravé ses bienfaits dans tous les cœurs. Que de désordres ce grand Prince trouve partout à réparer! Que de loix le bien public réclame! car les remedes aux grands maux ne sont que dans les loix: les secours de la charité & de la générosité ne seront que des soulagemens & des palliatifs passagers; & ils sont toujours foibles, même chez les puissans, par-là même que la misere publique est profonde. L'anarchie avoit abandonné plusieurs Provinces au plus triste sort, comme si elles étoient étrangeres à l'Etat.

La ſituation d'une Paroiſſe nous peindra celle de cent autres. A Malugens, il n'y a pas un ſeul pain de grains du pays. En très-peu de tems, plus de cent Payſans ont quitté leurs chaumieres pour aller mendier une mort lente. Faute de fourrages, on a vendu plus de 400 animaux de travail, ſeul ſoutien de l'Agriculture. La Paroiſſe contenoit 3200 Habitans, il en eſt ſorti plus de 1300 : les autres errent & périſſent dans les bois, ſur les chemins, ou dans leurs aſyles nuds. La génération actuelle s'éteint ſans ſe reproduire. Les ſemences ont été gâtées, & il n'en reſte plus pour le printems. Comment fermer cet abîme de maux ? L'exemple du Roi & de la Famille Royale excite la bienfaiſance : il s'eſt formé, ſous la deviſe *pro Patriâ*, une Aſſociation pour ſecourir les pauvres des Provinces diſetteuſes & ſur-tout de la Dalécarlie ; mais les moyens répondent-ils aux beſoins ? Il étoit tems que la Suede eût un Roi.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 21 Décembre.*

Les gratifications accordées pour l'importation de toute ſorte de grain & des pommes de terre en Norvege ſemblent promettre d'heureux effets. Il en eſt déjà arrivé à Bergen par deux navires, l'un Ruſſe, l'autre Suédois. La ſaiſon a été ſi propice que des bâtimens Ruſſes ont fait en quinze jours un trajet qu'on ne fait qu'avec beaucoup de peine dans cet intervalle par la ſaiſon la plus favorable à la navigation. De 45 vaiſſeaux qui ont paſſé le Sund du 8 au 12, il ne s'en eſt trouvé que trois chargés de grains, l'un pour Chriſtiania, l'autre pour Bordeaux. Le troiſième pour un Port de la mer du Nord. Suivant les nouvelles que nous avons reçues de Péterſbourg par des navires Anglois, la douceur du tems alarme le Peuple Ruſſe qui, ſuperſtitieux & inquiet, tremble qu'on ne puiſſe tenir les lacs & la mer ſur les glaces le 6 Janvier, ce qui empêcheroit une cérémonie qu'il croit très néceſſaire à la proſpérité du pays. Au commencement du mois, il n'y avoit encore eu dans toutes ces contrées ni gelée ni neige. Le 12, il eſt tombé de la neige dans la Norvege. La converſion de l'impôt extraordinaire en un don gratuit que chacun eſtimera, ſoi-même, ſelon ſes facultés, pour le terme de ſix ans, a cauſé dans ce pays-là la plus grande joie. Outre la récolte, la pêche y a manqué.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 21 Décembre.*

Le nombre des morts a de beaucoup ſurpaſſé, cette année, celui des naiſſances. Les Payſans ſont dans un état déplorable par la perte de leurs beſtiaux. Depuis le 6 Mai juſqu'au dernier Octobre, il a péri environ 26,000 bêtes.

Il ſe préſente pour la Ferme du tabac de Bohême, de Moravie, & des Pays Héréditaires, une Compagnie qui en offre plus de 1,600,000 florins pour la premiere année. Le bail expirant étoit à 1,200,000 fl.

### De Mayence, *le 26 Décembre.*

Dans le nouveau plan d'éducation de la Jeuneſſe, ſigné par le Chapitre, il eſt exigé que les Maîtres d'Ecole ſçachent parler & écrire la langue ; ce qui prouve que ci-devant quelques-uns d'entr'eux enſeignoient à parler & à écrire ſans le ſçavoir. On veut qu'ils ayent au moins une teinture légere de Géographie & d'Agriculture ; d'où l'on peut conclure que cet Art a été un peu étranger à la génération préſente. On établira ici une eſpece de Seminaire pour former des Maîtres : c'eſt en effet primitivement ce qui manque pour la réforme de l'éducation. Enfin des emplois ſont déſignés pour la récompenſe des Inſtituteurs : cette nouveauté ſinguliere montre qu'à la fin il faut encourager & honorer les travaux les plus utiles au genre humain.

## ITALIE.

### De Florence, *le 15 Décembre.*

On écrit de Milan que le Gouvernement doit envoyer en France & autres pays des jeunes-gens pour y apprendre l'Art Vétérinaire qu'ils viendront enſuite exercer dans les campagnes.

On mande de Gênes que les nouveaux Fermiers généraux de Parme ont emprunté ſoixante mille ſequins, ſur l'hypotheque de

leurs biens-fonds. Un vaiſſeau qui venoit de charger des grains en Sicile pour ce Port, a péri à la vue de l'Iſle.

Suivant les nouvelles de Naples, la nouvelle Compagnie pour la Ferme du tabac a augmenté le prix du bail : elle payera annuellement au Fiſc 148,000 ducats. La Colonie de malfaiteurs envoyée à l'Iſle de Ventolene pour la peupler, la cultiver, y rétablir la pêche, n'a ni rétabli la pêche, ni cultivé, ni peuplé ; enſorte que la deſtination des Colons va être changée, ſuivant leurs délits. L'uſage d'établir des Colonies de gens ſans foi & ſans loi, n'eſt pas nouveau ; le ſuccès l'auroit été.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 26 Décembre.*

Quelques efforts que les Partiſans de la Compagnie aient faits pour prouver qu'elle avoit le droit de régler ſes affaires, & que dans les cinq dernieres années le Gouvernement avoit reçu par ſes mains trois millions 395 l. ſt. ſans qu'elle ait eu elle-même un bénéfice d'un shellin, le Bill pour ſuſpendre ſa réſolution d'envoyer des Surintendans, a paſſé aux deux Chambres, & reçu le conſentement royal, ainſi que pluſieurs autres Bills pour la franche importation du riz de l'Amérique, la Marine &c. Quelques Pairs ont proteſté contre cet Acte comme contraire à la liberté naturelle des Compagnies & des Citoyens, aux privileges accordés à celle-ci par ſa charte, à ſes intérêts, aux ſuccès de ſon adminiſtration &c..... Le dividende pour la demi-année a été propoſé à trois pour cent. La Compagnie doit, dit-on, pourſuivre en forme ceux de ſes Agens du Bengale qui ont ruiné ſes affaires & le pays.

Il paroit qu'elle a encore ſeize millions de livres de thé dans ſes magaſins.

On rapporte comme un fait certain qu'il y a environ ſix mille Tiſſerands de Spitalfield ſans emploi ; & que les Hôpitaux ſont remplis de ces Ouvriers. Il ſe forme des ſouſcriptions en leur faveur.

L'excellente Inſtitution pour le ſoulagement & la délivrance des Priſonniers détenus pour de petites dettes, a rendu la liberté à 300 d'entr'eux, moyennant une ſomme de 800 liv. ſt. Ainſi trois cens perſonnes, pour environ trois guinées de dettes par tête, étoient nourries dans l'inaction & enlevées aux beſoins de leurs familles, afin qu'elles payaſſent ſans travailler ce qu'elles n'avoient pu payer en travaillant. La Commiſſion chargée de cette charité mérite par ſon économie & ſon zele toute la reconnoiſſance & la confiance du Public.

Le Lord Maire & deux Shérifs ont fait dans les principales Places, dans les Cafés, chez les Banquiers, les Négocians &c, une quête d'argent & de denrées pour les Priſonniers. On a recueilli 60 liv. & beaucoup de proviſions. C'eſt la collecte la plus forte que l'on ait faite depuis bien des années.

Madame la Comteſſe d'Huntingdon a engagé pluſieurs perſonnes à avancer une ſomme de 5000 l. ſt. pour tirer du dehors des grains qui ſeront vendus aux pauvres, au prix de l'achat, la Société ſupportant elle-même les frais de tranſport.

Il y a ſur le tapis un projet pour empêcher l'exportation des monnoies, s'il eſt poſſible que nous ne payions pas en argent ce que nous ne ſçaurions payer en marchandiſes, du moins les intérêts conſidérables des capitaux que nous avons reçus en argent. La choſe eſt facile quand on ne ſe ſoucie pas de crédit.

Les relations de la Société des Arts ſe ſont ſi fort étendues, qu'elle a adjugé une augmentation d'honoraires de 20 liv. ſt. à ſon Secretaire, M. Moore.

On dit qu'il ſera mis un droit additionnel ſur les liqueurs ſpiritueuſes diſtillées en Angleterre ; ce qui ne nuira point au débit des liqueurs étrangeres.

L'Aſſemblée générale de Rhode-Iſland a refuſé d'admettre l'inoculation de la petite vérole dans la Colonie ; de ſorte que les Habitans n'auront pas la liberté de ſe préſerver des dangers d'une maladie qui n'a pas moins été fatale pour les Américains que ne l'a été pour nous celle qu'ils nous ont donnée en échange.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### D'AIX (*en Provence*), *le 27 Décembre.*

Le Peuple deſire une diminution dans

les prix des grains. Le 21, le prix du pain a augmenté d'un denier : cependant le pain bis n'est qu'à 2 s. 7 den. la livre ; le blanc est à 3 s. 4 den. Les vins ne varient pas. Le bœuf ne vaut que 4 s. 6 den. la livre ; le mouton est taxé à 6 s.

De Neuville (*en Franc-Lyonnois*), *le 27 Décembre.*

M. de Flesselles, Intendant de Lyon, après s'être fait rendre compte de l'état de notre Manufacture de ratines, a bien voulu venir en faire lui-même l'examen dans le plus grand détail. Non-seulement il a témoigné sa satisfaction aux Ouvriers par des largesses & aux Maîtres Fabricans par des éloges, mais nous devons à sa protection éclairée l'affranchissement des droits des Douanes de Valence & de Lyon sur les laines que nous envoyons en Dauphiné pour y être filées. Telle est encore la langueur de l'industrie dans nos cantons que nous sommes obligés d'avoir recours aux Fileuses Dauphinoises pour ce qui doit être mis en chaîne. Le Gouvernement, instruit de nos besoins, a daigné nous accorder pour ces laines filées une exemption bien nécessaire pour nos succès. En jouissant de ce bienfait avec la plus vive reconnoissance, nous n'avons garde de former des vœux exclusifs ; nous desirerions au contraire qu'il en fût, par tout le Royaume, des des laines filées comme des poils de chevre, des lins, des chanvres, & des cotons filés, francs de droits dans la circulation. Cet objet occupe le Ministere ; & nous éprouvons trop utilement sa bienfaisance pour que nous ne nous livrions pas aux espérances que nous avons conçues.

De Colmar, *le 29 Décembre.*

On a essayé dans ce canton une méthode particuliere d'élever les abeilles, consignée dans un Ouvrage Allemand. Les succès en ont été si singuliers qu'il seroit fort à desirer pour le bien public que ses produits fussent comparés avec ceux des meilleures méthodes, suivies en France. Un Particulier qui avoit en 1770 quinze ruches, en a retiré en trois ans 2215 livres, & il lui reste actuellement cinquante ruches, toutes provenant des quinze premieres. L'Ouvrage sur lequel il s'est réglé, vient d'être traduit en François. Si, comparaison faite des produits des différentes méthodes, les Amateurs en encourageoient la publication, le Traducteur enverra son manuscrit à l'Auteur de la *Gazette.*

(*Nous donnerons incessamment quelques nouveaux détails sur ces expériences, & nous nous joignons à l'Auteur pour inviter les personnes adonnées à ce genre d'éducation à nous communiquer les résultats de leurs récoltes, & à nous donner leur avis sur la publication de l'Ouvrage*).

De Villefranche (*en Beaujollois*), *le 30 Décembre.*

Les pluies continuelles de l'automne ont rouillé des bleds : cette circonstance jointe à des enlevemens qu'on en a faits ont occasionné quelque renchérissement. La mesure de froment de bonne qualité, pesant 400 livres de quatre onces, vaut 40 liv. La même mesure d'avoine vaut de 16 à 17 liv., & celle de seigle de 28 à 30. Le chanvre est excessivement cher. Il est monté à 18 s. la livre, simplement peigné.

La récolte des raves, appellées ailleurs navets, a été aussi bonne en quantité qu'en qualité. Le Peuple en mange ici beaucoup; les animaux en sont très-friands. Cette nourriture commune a l'avantage d'être fort saine : elle a encore celui de se conserver sans autres frais & sans autres soins que ceux de réunir les navets dépouillés de leurs fannes en un tas que l'on enveloppe de paille sur laquelle on applique un enduit de terre grasse. On donne au monceau une forme pyramidale. La gelée ne le pénétre pas ordinairement, & la pluie glisse dessus, ainsi que la neige. Les fannes sont excellentes pour les bestiaux.

D'Amiens, *le 2 Janvier.*

Les Marchés de ces Provinces sont constamment assez bien garnis de grains ; les prix n'en varient pas considérablement.

La Manufacture d'huile à brûler sans odeur & sans fumée, & d'huile à peinture sans odeur, a d'assez heureux succès. On s'adresse chez M. Henault, Notaire, rue de Metz.

Le sieur Lambolay vient d'établir, dans

la même rue, une Fabrique de ſavon de Gênes d'une très-bonne qualité.

Le 24 du mois dernier, le feu prit, ſur les deux heures après midi, au village de Léalviller, entre Doullens & Albert; & réduiſit en cendres, en moins de ſix heuheures, vingt fermes des plus conſidérables. Il eſt à remarquer que les maiſons de nos villages ſont couvertes de chaume, & qu'au lieu de l'enlever, lorſque l'on craint les flammes, on ſe contente de tendre des draps mouillés ſur les couvertures des maiſons voiſines des flammes : auſſi les incendies font-ils de rapides progrès.

Un Marchand Savonnier d'Abbeville, en jettant un ſceau d'eau-forte dans une cuve bouillante de ſa Savonnerie, a été emporté dans la cuve par le poids du ſceau. Il a ſurvécu deux jours à cet accident. La chaleur de l'eau lui avoit brûlé les entrailles.

## De Tours, *le 5 Janvire.*

Le Gouvernement, inſtruit que les Officiers de Police accordoient des permiſſions de quêter ſur des certificats de Curés de campagne ou autres qui atteſtoient que les Porteurs avoient eſſuyé des incendies, certificats ſouvent faux, & ordinairement employés pour s'autoriſer dans le vagabondage, a jugé à propos d'arrêter la licence des quêteurs prétendus incendiés, en laiſſant néanmoins à ceux qui ont réellement ſouffert des malheurs de cette eſpece l'exercice du droit qu'ils ont à la compaſſion publique & la faculté d'en ſolliciter les effets, mais ſeulement dans le lieu même de leur déſaſtre & dans les environs où ils doivent attendre des ſecours fondés ſur la connoiſſance qu'on y a de leurs pertes. Les Curés continueront d'exciter en leur faveur la charité de leurs Paroiſſiens ; ces malheureux pourront aller eux-mêmes en recueillir le fruit dans les maiſons du pays qui leur en permettent l'eſpoir, & ſans s'en éloigner. En conſéquence les Curés & Officiers de Police de la Généralité ont été prévenus de ne plus accorder de ces certificats & de ces permiſſions, à moins que celles-ci ne ſoient limitées à l'arrondiſſement du lieu où les incendies ſeront arrivés.

## De Paris, *le 7 Janvier.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait le 5 du préſent mois; les numéros ſortis de la roue ſont 36. 44. 50. 57. 61.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Papiers, toiles &c, d'aloë, de joubarbe, d'algue marine &c.*

Nous annonçâmes en 1771 les ſinguliers travaux faits ſur l'aloë d'Europe par le P. A. Minaſi, Dominicain Calabrois, pour en adapter les différentes parties à notre uſage. Ce Naturaliſte ingénieux n'a ceſſé d'étudier la nature dans les plus petits objets, parce que les objets les plus vils peuvent être le plus commodément & le plus économiquement appropriés à nos Arts. Nous tirerons aujourd'hui quelques-unes de ſes découvertes & de ſes expériences d'une lettre écrite par l'Auteur au célebre M. Linné, & communiquée à M. Arduino, Surintendant de l'Agriculture à Veniſe.

L'aloë donne pluſieurs ſortes de papiers, propres à beaucoup d'uſages utiles, ſans parler des uſages communs. Une de ces eſpeces, formant une ſorte de réſeau, ſert, étant enduit de cire liquide, de térébentine, & de blanc d'Eſpagne, à faire des fleurs artificielles, matiere d'un commerce conſidérable pour l'Italie. La pulpe amere des feuilles de la plante, ſes côtes, & ſon ſuc, mêlés avec du plâtre, appliqués ſur les bois de lit comme un maſtic, détruiſent les punaiſes. Des fibres intérieures, lavées avec un menſtrue, on tire des fils ou même des eſpeces de ſoie qu'une Nation induſtrieuſe employeroit à des ouvrages auſſi agréables qu'utiles & avec un bénéfice conſidérable. Sans exiger autant de travail, ces fils égalent la ſoie, avec cet avantage que leur rigidité & leur élaſticité naturelle permet de les ourdir & de les apprêter ſans ſoufre, ſans colle ou autre ingrédient ſemblable. Outre les étoffes fines que l'on peut faire avec les fibres les plus ſubtiles, ou fait avec les plus groſſieres de bonnes toiles à l'uſage des pauvres : en effet une par-

tie du bas peuple s'en habille, & ce sera une économie tant que leur prix naturel ne sera point enflé par des taxes, dit l'Auteur. Une partie de ces fibres, macérées dans le moulin, se convertit en papier parfaitement semblable au papier de la Chine &c. &c. &c.

La joubarbe que l'Auteur croit appartenir à l'aloë, quoique sa petitesse, sa couleur, ses feuilles semblent indiquer une espece différente, la joubarbe, dis je, fournit également plusieurs sortes de papier. Préparée avec son écorce, ses racines &c, il en provient un papier très-bon à employer pour fermer les cauteres, parce qu'il déterge & revivifie la partie cautérisée. Il n'est pas moins bon pour envelopper les habits de laine & toutes étoffes sujettes aux teignes; il en éloigne ces insectes. Si la mesure de chiffons destinés pour le papier grossier & brun coûte *quinze*, la matiere tirée de cette plante ne reviendra qu'à *deux*. Si l'on veut dépouiller la plante de son écorce verte, alors le papier en sera blanc; & rafiné, il ne sera pas inférieur à celui des morceaux de lin.

L'algue marine offre à peu près les mêmes ressources; on sçait que les marées en jettent par monceaux sur les rivages.

Sans doute il y a une infinité d'autres plantes sauvages & négligées qui partagent les mêmes propriétés. Nous avons déjà cité un grand nombre de végétaux dont on a essayé avec succès de faire du papier. Nous desirerions sur-tout qu'on s'attachât à tirer de la partie la plus vile du regne végétal les matieres propres à former des vêtemens grossiers pour les pauvres. Il y a lieu de croire que ces vêtemens seroient en général plus sains que ceux qu'on emprunte du regne animal. Pour que le prix en demeure au-dessous des étoffes ordinaires, nous supposons qu'on s'épargne les frais de cultivation & qu'on ne se sert que des plantes offertes en pur don par la nature, ou des portions de végétaux cultivés dont on ne fait pas un emploi plus profitable.

## I I.

### *Culture du Thé de Labrador.*

La découverte du thé de l'Amérique septentrionale sembloit promettre une concurrence capable d'affoiblir le commerce du thé de la Chine: cependant elle n'a point encore produit d'effet sensible, soit que des cultures plus importantes occupent les Colons Anglois, soit qu'ils ayent craint la résistance que l'habitude & l'intérêt exclusif opposeroient au succès de leurs efforts. Ne voyons-nous pas avec quelle opiniâtreté la prévention rejette celles de nos plantes aromatiques qui remplaceroient parfaitement le thé Chinois? Cherchons-nous même à reconnoître si nous n'en avons pas qui aient les mêmes caracteres ou les mêmes propriétés? La véronique mâle, par exemple, ne differe peut être pas de la plante Chinoise. Mais notre prévention ne seroit-elle pas fondée sur quelque expérience mal faite? La chose est très-possible. Si nous prenons une infusion de feuilles telles que les plantes nous les donnent sans aucune sorte de préparation, nous lui trouverons sans doute un goût acerbe, dur, médicinal. Ce n'est pas dans cet état que les Chinois prennent ou vendent leur thé: on a lu dans notre Journal de Décembre que souvent ils l'avoient fait bouillir deux fois avant qu'il passât dans les mains des Européens; on peut prendre ce procédé pour une fraude, & c'est une précaution sage & nécessaire. La surpeau où l'épiderme des feuilles, destinée à défendre les parties internes, a une sorte de rudesse & des sucs âpres très-différens de ceux que les feuilles contiennent dans leur intérieur. Il faut donc enlever ces sucs soit par une premiere infusion soit par quelques bouillons légers, si l'on veut parvenir, comme les Chinois, à rendre douces & agréables les infusions subséquentes. On devroit prendre la même précaution par rapport aux tisanes. En attendant que l'on profite de ces avis, parlons des succès de la culture du thé Américain & du point de perfection où elle est portée en Allemagne.

Depuis 1766 les Papiers publics de l'Empire ont plusieurs fois annoncé cette entreprise tentée par un Géorgiphile, sur le Mont Fichtelberg, très-haute & stérile montagne de la Franconie. Cet Amateur se flatte aujourd'hui d'avoir mis sa Patrie dans le cas de former une branche fructueuse du commerce. Le thé de Labrador est appellé par les Botanistes *herba hyperion*. Cinq ou six feuilles au plus de ce thé transf-

planté suffisent pour deux très-bonnes tasses. Lorsqu'on en froisse une seule entre les doigts, elle rend une odeur semblable à celle des meilleurs citrons. Notre Agriculteur Allemand offre de la graine à ceux qui desireront en essayer la culture. Pour s'assurer de la réalité de ses succès, on n'a qu'à jetter quelques graines dans un pot à fleurs, après en avoir ôté la premiere enveloppe en les roulant dans les doigts, de maniere que les graines restent tout-à-fait bonnes; précaution qui n'est pas néanmoins nécessaire, mais qui sert seulement à accélérer la germination. On peut planter ces graines dans un terrein froid. Il faut les garantir de l'ardeur du soleil & de la trop grande sécheresse de même que des froidures trop vives, jusqu'à ce que la plante soit bien enracinée. En général ce thé aime un air tempéré & un sol plus humide que sec.

Lorsque la plante est parvenue à la hauteur d'un pied, on peut en couper les plus grandes feuilles que l'on fait sécher au grand air & à l'abri des rayons du soleil. Cette premiere espece de thé est la meilleure; elle répond au *thé Impérial* de la Chine. La 2^e^ coupe se fait vers la fin d'Août, de la même maniere; c'est le *thé verd* des Chinois. Enfin au commencement des froids, on fait la troisième coupe, c'est le *thé bou*, ou de la derniere qualité. C'est alors qu'on recueille la semence. Vers la fin de l'automne, la plante doit être transportée dans une bonne serre pour y passer l'hiver. L'année suivante, elle est beaucoup plus forte & produit une récolte bien plus abondante.

## III.

S.L.N. *Préservatif pour les bestiaux.*

Suivant les nouvelles de Trieste, la Commission de Santé, établie en Esclavonie, a fait quantité de découvertes utiles; & en sondant les replis de la nature, elle vient de reconnoître que la racine de la plante appellée *peffe* ou *petasites* produisoit des effets merveilleux sur les bestiaux attaqués de la contagion, pendant qu'il en préservoit ceux qui n'en étoient point atteints. L'épreuve en a été faite particuliérement dans le Comté de Syrmer, affligé d'une cruelle épizootie. Ce remede n'a jamais été employé qu'avec le plus grand succès; aussi regarde-t-on dans le pays cette découverte comme une des plus précieuses qu'il fût possible de faire. La plante croît dans les bas vallons ainsi que sur les lieux élevés où les eaux de pluie se rassemblent & séjournent. L'humidité qui cause tant de maladies aux bestiaux en procure donc en même tems le préservatif & le remede. La plante se couvre de belles feuilles rouges, mais qui se fanent bien vîte. C'est dans la racine que réside sa vertu contre les maladies. Après l'avoir bien fait sécher, on la pulvérise, on la mêle avec du son, & l'on y jette une bonne poignée de sel. Les animaux, attirés sans doute par le sel, prennent ce remede efficace avec avidité.

## IV.

*Avis divers.*

Le sieur Feuillette, demeurant au Pont-Sainte-Maxence, a à vendre 20000 pieds d'arbres tant fresnes qu'ormeaux: ils sont beaux, bien droits, avec bonne chevelure &c. Il les vend 12 s. piece.

Ceux qui desireront s'en procurer, s'adresseront audit sieur Feuillette qui leur enverra promptement la quantité qu'ils demanderont en lui en faisant tenir le montant.

2. Le Recueil des Estampes des Médicis paroîtra incessamment. Il contient des Tableaux du Palais & de la Galerie de Toscane, que le Prince Ferdinand & quelques autres Princes de l'illustre Maison des Médicis firent graver. On trouvera aussi dans le Recueil les Estampes de célebres Graveurs. L'Ouvrage composé de 500 Estampes tirées sur du papier Impérial, en format Atlantique, pourra former 5 gros volumes & coûtera 60 sequins, monnoie de Florence, que l'on payera lors de la livraison. L'on adressera les billets de souscription détachés du Prospectus à M. Joseph Molini à Florence.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 2 Janvier 1773, au Mardi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 24 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 livres 10 s. à 26 liv. 10 s. Le seigle, de 10 liv. 10 s., 14 l. 10 s. à 15 l.; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 à 11 l. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 2 Janvier 1773 au Mercredi 5, l'avoine a été vendue à la Halle, de 20 l. 10 s., 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Janvier 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Janvier 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 9 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ½ à 3 8e. |
| Londres ..... | 30 13 16e. à ¾ |
| Hambourg ..... | 184 ¼ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon, *Rois* ..... | ¾ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv. 1773.* | *Jeudi 7.* | *Vendredi 8.* | *Samedi 9.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1387 ½ 85. . . | 1387 ½ . . . | 1385 82 ½. . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | 877 ½. . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 300 . . . . | 301 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

Du Sam. 2 Janv. 1772.

*Messieurs*

Gossey, six prem. mois 1772. } L.
Lenoir, *idem.* } L.
Clouet, *idem.* } L.
Delarue pere, *id.* } M.
Caron, *idem.* } M.

*Du Lundi 4.*

Creuzé, six prem. mois 1772. } J.
Delamotte, *idem.* } J.
Masson, *idem.* } L.
Thevenin, *idem.* } L.
Certain, *idem.* M.

Du Mardi 5.

*Messieurs*

Viellard, six p. mois 1772. } L.
Defrance, *idem.* } L.
Defays, *idem.* M.
Cauchy, *idem.* } Z.
Marsollier, *idem.* } Z.

*Du Mercredi 6.*

Radix, six prem. mois 1772. } J.
Gautier, *idem.* } L.
Boutray, *idem.* } L.
Roytier, *idem.* } L.
Desplaces, *idem.* Z.

Du Jeudi 7.

*Messieurs*

Courmont, six p. mois 1772. } J.
Deschapelles, *id.* } J.
Nau, *idem.* L.
Delagarde, *idem.* Z.
S. Janvier, six d. mois 1772. } A.

*Du Vendredi 8.*

Lempereur, six p. mois 1772. } J.
Rouillard, *idem.* } L.
Boscheron, *idem.* } L.
Penchain, *id.* M.
Patu, *idem.* P.

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 19 Janvier.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 24 *Décembre*.

S. A. R., le Duc de Sudermanie, Chef de l'Association formée *pro Patriâ*, a ouvert, le 9, les Séances de cette charitable Société par un discours fort attendrissant pour les ames sensibles & bien consolant pour les malheureux. Il fait beau voir un Prince se déclarer, à côté du trône, l'ami des pauvres & se dévouer à leur soulagement. La Société a déjà reçu des fonds considérables soit en argent soit en grains. Déjà elle se prépare à envoyer 300 tonnes de bled dans une Province disetteuse. On l'a déjà dit, la disette est extrême dans plusieurs cantons; & c'est moins la moisson qui a manqué que les semailles. C'est à la détérioration manifeste de la culture qu'il faut principalement attribuer cette vaste & constante misere qui travaille, si l'on peut ainsi dire, avec tant d'activité à réduire la mesure de la population à celle des récoltes. Malgré les secours de la charité la plus ardente, le mal ne feroit que s'aigrir, sous les palliatifs, si la cause n'en étoit levée: c'est ce que l'on attend de l'ame & du génie de GUSTAVE. Ce Pere des Peuples a témoigné dans les termes les plus affectueux le desir qu'il avoit de voir l'argent destiné par nos Concitoyens pour célébrer son retour, répandre la joie & la vie dans le sein des nécessiteux. Le plaisir des Rois est de faire le bien, & leur récompense d'être imités dans leurs bonnes œuvres.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 27 *Décembre*.

La Chambre Danoise a ordonné par des lettres circulaires aux Officiers des Douanes de redoubler d'attention pour qu'il ne soit pas exporté furtivement des grains hors des Etats du Roi où ils seront mieux vendus qu'ils ne le seroient ailleurs, car ils sont toujours très-chers.

La comparaison des morts & des naissances dans les pays du nord est très-affligeante. Leur disproportion n'est pas moindre dans le Duché de Schleswig que dans la Seigneurie de Pinneberg & autres Provinces. Il paroît qu'en cherchant à arrêter la mortalité dans les Villes, on l'a répandue dans les campagnes où la subsistance, dans l'ordre naturel, est moins précaire, sans remplir le premier objet. Le Duché de Schleswig a perdu par la petite-vérole un grand nombre de personnes que l'on n'a pas voulu sauver par l'inoculation.

Pour maintenir la prospérité de l'Etat, les vaisseaux de la Compagnie Asiatique, la *Sophie-Magdeleine* & le *Souhait des Riches*, sont prêts à faire voile, l'un pour Canton, l'autre pour Tranquebar.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 4 Janvier.*

Les Provinces Polonoiſes démembrées par les Troupes Autrichiennes ſont menacées d'une horrible diſette. On prend beaucoup de précautions pour que les vivres de néceſſité premiere n'en ſortent point & y circulent; il n'en ſort pas, il n'en circule pas, ils manquent. Aux environs de Premiſl, les ſouris mangent ou gâtent les ſemences, les fruits, le foin, la paille: le bétail périt; & les Habitans ſont obligés de donner leur paille & leur foin aux bœufs employés à traîner les proviſions que les Troupes tirent d'ailleurs pour ne pas être enveloppées dans la diſette.

### D'Ilfeld (*Pays de Hanovre*), *le 2 Janvier.*

Le projet d'une Langue univerſelle pour les Sçavans eſt ancien: on a eſſayé derniérement dans une Ville de l'Empire de le mettre à exécution, comme s'il étoit facile de faire adopter cette création nouvelle, & qu'il n'exiſtât point de Langue digne des Sciences acquiſes. Ce lien commun ſeroit ſur-tout néceſſaire au commerce. Dans le Levant, il s'eſt formé une *Langue franque*; dans divers Etats de l'Europe on employe la Langue Françoiſe, très-propre pour les négociations & les contrats, pourvu qu'on ne les aſſujettiſſe point à des formules obſcures & litigieuſes. Des Villes d'Allemagne un peu conſidérables, il n'y avoit peut-être que la nôtre dont le College n'eût point de Chaire Françoiſe. Il vient d'en être fondé une qu'un homme verſé dans cette Langue doit remplir.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 3 Janvier.*

Dans les dernieres Aſſemblées de la Compagnie des Indes, des Actionnaires ont remarqué que les anciens Directeurs les avoient trompés en déclarant en 1771 que ſa ſituation étoit très-floriſſante. Le Préſident du Comité d'Inſpection déclara que, quoique la caiſſe fût mal pourvue, les affaires en général étoient en bon état, & qu'il s'étonnoit que le Parlement eût oſé prendre des réſolutions contraires à la conſtitution du Royaume & de la Compagnie. Le Lord Clive, inſtruit des affaires de l'Inde, avoit dit aux Communes que les maux accumulés dans le Bengale, menaçoient d'envelopper la Nation & la Compagnie dans une ruine commune. Enfin le dividende, propoſé à trois pour cent, pour la demi-année, échue à Noël, a été agréé par les Intéreſſés à la pluralité des voix.

On a publié l'état ſuivant de l'étendue de l'Europe. La Ruſſie Européene a, dit-on, 57,600 lieues quarrées; la Pologne avec la Lithuanie, 12,900; la Suede avec le Finlande, 12,800; l'Allemagne, 11,236; la Turquie Européene avec la Crimée, 10,544; la France, 10,000; l'Eſpagne, 8,500; le Danemarck avec la Norvege, 6,100; la Grande-Bretogne, 6,000; la Hongrie avec la Tranſylvanie, l'Eſclavonie, partie de la Croatie & de la Dalmatie, 4766; le Portugal, 1,875; Naples & Sicile, 1,830; la Sardaigne avec le Piémont & la Savoie, 1,224; la Suiſſe, 1,090; l'Etat Eccléſiaſtique, 800; la Pruſſe avec les nouvelles acquiſitions, 722; les Provinces-Unies 625; la République de Veniſe, 625; la Toſcane, 400; l'Etat de Gênes, 90; la Corſe, 200; Modene & Parme, 10, ſomme totale, 49,507 lieues géographiques. Quelle population nourriroit donc l'Europe, ſi elle étoit cultivée? En portant à cent millions le nombre actuel de ſes Habitans, elle n'a guères plus de deux cens hommes ſur chaque lieue quarrée; en bonne culture elle nourriroit bien aiſément une population trois ou quatre fois plus forte; & en ſuppoſant un tiers de ſes terres abſolument ſtérile & inhabitable, elle contiendroit encore fort au large cinq cens millions d'hommes aiſés, pour ne point enfler les calculs.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le 9 Janvier.*

Les grains ſont toujours à peu près aux même prix: il y en a de toutes qualités ſoit du pays & autres Provinces ſoit du Nord.

Du 1 Janvier juſqu'au dernier Décembre 1772, il y a eu dans cette Ville & ſes

Fauxbourgs 2904 baptêmes & 3454 enterremens. En 1771, il étoit mort 3411 personnes, & il en étoit né 2883. Ainsi l'année derniere, il y a eu 21 baptêmes & 43 morts de plus qu'en 1771. Depuis le 1 Janvier 1750 jusqu'au dernier Décembre 1772, il y a eu 58,447 baptêmes, & 55,469 enterremens. Le nombre des naissances a donc été supérieur à celui des morts, de 2978.

Les eaux-de-vie sont toujours à 120 liv. les 32 veltes.

### De Clermont (*en Auvergne*), *le 9 Janvier.*

Cette Province a été affligée de maladies épidémiques d'autant plus cruelles qu'on n'en connoissoit point la nature. Plusieurs Villages & petites Villes ont perdu une grande partie de leurs Habitans. L'épidémie a d'abord attaqué les pauvres. Les secours ont été aussi prompts & aussi multipliés qu'il a été possible; on n'a rien oublié pour arrêter les progrès du mal & procurer du soulagement aux malheureux.

### De Strasbourg, *le 10 Janvier.*

Deux Habitans de cette Ville ont eu le malheur d'acheter une grande quantité de sable commun pour du sable d'or mystérieusement apporté d'Arabie, trompés par des essais qui leur avoient en effet donné de l'or, moyennant des rognures de ducats que les Vendeurs avoient mêlé dans les montres. Partie du prix a été payée en bijoux, & partie en billets au Porteur contre lesquels les Acheteurs se sont pourvus devant le Magistrat. Le sable d'or d'Arabie est trop inconnu dans le commerce pour qu'ils ne dussent pas être prémunis contre cette fourberie grossiere. Il est fâcheux qu'il existe des cas où, à la faveur d'une clandestinité forcée, l'artifice abuse de l'ignorance & de la bonne foi.

### De Sens, *le 12 Janvier.*

Une Manufacture de draps auroit, dans cette Ville, un succès assuré. Elle seroit à portée de tirer les laines de la Sologne, de l'Orléanois, du Gâtinois &c; celles de notre Province ne sont pas moins bonnes. La plus grande partie en est transportée à grands frais pour des Fabriques fort éloignées; & les prix des étoffes augmentent à proportion. Outre les matieres premieres, nous avons des bras & des eaux merveilleuses pour les teintures. Enfin les débouchés sont vastes & faciles. Il ne nous manque qu'une Compagnie intelligente & active; il est très-vraisemblable que ses succès surpasseroient ses espérances. Il y a également lieu de présumer que cet établissement trouveroit les secours & la protection que l'on pourroit desirer.

### De Besançon, *le 12 Janvier.*

Le limon des rivieres est un engrais; les terres sur lesquelles les rivieres se débordent sont donc engraissées par la stagnation de leurs eaux. Personne ne l'ignore, & néanmoins il est encore beaucoup de Cultivateurs qui traitent leurs champs, après qu'ils ont été inondés, comme s'ils n'avoient reçu aucun fertilisant. Des Laboureurs de cette Province ont remarqué que si, sur les terres sujettes à cet accident, on ajoute quelque nouvel engrais à la vase laissée par les débordemens, on n'y recueille guères que de la paille; encore est-elle ordinairement versée. Un Cultivateur en a fait une épreuve particuliere l'année derniere. Il a dix journaux de terre le long de la riviere du Doubs: il avoit coutume de les emmatérasser comme les autres terres non-sujettes aux inondations; & à chaque récolte, il avoit la douleur de voir son travail infructueux & son fumier stérile. Depuis quelques années, il a changé de méthode; il n'a plus mis d'engrais sur son champ; & au moyen de cette épargne, le champ a beaucoup plus produit que plusieurs autres éloignés de la riviere & fumés à la maniere accoutumée. L'avantage de sa nouvelle méthode a été sur-tout sensible à la derniere récolte. On se le persuadera sans peine; mais il faut le dire, puisque des Laboureurs agissent encore comme agissoit celui-ci. Si l'on ne peut prévenir les accidens, il faut chercher l'avantage que l'on peut en retirer: c'est-là une des grandes parties de l'Art.

(*Nous avons eu entre les mains un Mémoire sur la maniere de mettre à profit les débordemens des rivieres. La matiere est interessante, & l'Auteur a des vues. Nous l'invi-*

*tons à resserrer ses idées & à* aller au fait, *si l'on nous permet l'expression. La substance de cet ouvrage seroit agréable au Public & nous la donnerions volontiers dans nos Feuilles, mais sans la morceller, comme on a paru le desirer, parce que chaque morceau détaché ne formeroit pas une instruction, & qu'il deviendroit difficile de les assembler pour en tirer quelque fruit*).

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réflexions sur l'usage très-nuisible de mener paître les bestiaux dans les prairies.*

Dans les pays de fourrage, l'on a coutume de faire pâturer les chevaux & les bêtes à corne depuis que l'herbe commence à pointer jusqu'à ce que le froid ne leur laisse aucun herbage. Cette pratique est un obstacle invincible à l'amélioration & même une cause très-active de détérioration des prairies. L'observation en a été faite en Suede, en Italie, en France &c.

La meillenre prairie ainsi broutée s'affoiblit d'année en année : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à jetter les yeux sur les pâturages assujettis au parcours. Les raisons en sont sensibles. Les animaux déchirent & arrachent l'herbe jusqu'aux racines:par leurs trépignemens, ils rompent, durcissent, inégalisent la terre; & par cette inégalité seule, la production est diminuée d'un tiers. Quelques soins que l'on prenne d'ailleurs pour l'amélioration des prés, on ne réussira pas, tant que cet obstacle ne sera pas levé. M. Joseph Coraulo, dans un Mémoire couronné l'année derniere, par la Société Géorgique de Belluno, après s'être élevé contre cet abus, rapporte qu'un de ses prés qui, lorsque les animaux y paissoient, ne donnoit que trois charretées de foin, en a rendu cinq à la troisième année que l'entrée leur a été interdite, & qu'il s'améliore tous les jours. Il conclud de-là que non-seulement il ne faut pas abandonner ses prairies au dépaître de ses propres bestiaux, mais qu'il faut encore en fermer l'accès aux animaux étrangers par des clôtures, si l'on veut conserver & accroître ses récoltes & ses troupeaux.

Les mêmes réflexions se trouvent dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm.

Cet usage occasionne une perte considérable de fumier; car ce que les bestiaux éparpillent dans la campagne ne vaut certainement pas ce qu'ils auroient donné dans l'étable ou l'écurie. Cette cause de la fécondité de la terre mérite bien qu'on se donne des soins pour que les fruits n'en soient pas perdus.

En troisième lieu, il y a beaucoup de plantes que les bestiaux ne mangent qu'à la crèche, d'autres qu'ils foulent aux pieds ou laissent à l'écart; tandis que rien n'échappe à la faulx & que la fénaison englobe tout le produit. Que les animaux paissent dehors ou dedans, il faut qu'ils consomment le nécessaire, & c'est toujours aux dépens du maître. Dans l'écurie, il n'y a point de dégât; dans la prairie, il y en a beaucoup. Le terrein se détériore d'une maniere & par conséquent la production; de l'autre maniere, il s'améliore & améliore la production.

Un Propriétaire du Velay, en appréciant les effets de cet abus dans un excellent manuscrit que nous avons entre les mains, ajoute à ces inconvéniens la perte du refoin que la faulx procure & que la dent du bétail ne laisse jamais. S'il s'agit de chevaux, il remarque que les jeunes poulains, en paissant l'herbe dehors, contractent l'habitude d'avoir la tête basse, & ne prennent jamais l'encolure de ceux qui sont nourris à la crèche.

Ce n'est pas s'éloigner de la vraisemblance que d'attribuer une partie des épizooties à l'humidité & peut-être à la qualité des herbes imparfaites que les bestiaux mangent dans les prairies. L'usage contraire aura donc encore l'avantage d'être un préservatif assuré.

Faudra-t-il donc toujours tenir les chevaux & les bêtes à corne renfermés dans les étables ou les écuries, sans leur permettre quelquefois le dépaître? Non sans doute : on les menera prendre l'air, on leur procurera un exercice libre, on pourra les rafraichir dans la ferme même, on leur accordera la dépaissance des herbes sur lesquelles la faulx n'auroit point de prise : ces précautions seront suffisantes pour éviter les accidens à craindre soit d'une nourriture toujours sèche soit d'une clôture rigoureuse.

Nous le répéterons encore, parce que l'abus eſt très-commun & très-funeſte, les prairies n'ont point de fléau plus terrible une le dépaître des chevaux & des bêtes à corne. En les pâturant, ces animaux ſe devorent eux-mêmes.

## I I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud ſur une mantere Allemande d'élever les abeilles. De Colmar le 27 Décembre 1772.*

MONSIEUR,

Il a paru en Allemand un *Traité de l'Education des Abeilles* qu il ſeroit avantageux de faire connoître en France. D'après l'éloge que vous avez fait des productions de M. Ducarne de Blangy, je ne ſçais s'il en ſoutiendroit la concurrence; je crois néanmoins qu'il pourroit offrir encore des inſtructions utiles. Pour juger de la bonté des méthodes, il faut en comparer les réſultats, & voici celui de l'éducation enſeignée dans ce Livre. Vous pouvez être aſſuré, M., qu'il n'y a dans le détail ſuivant aucune exagération : il eſt fidélement extrait du journal de la perſonne qui en a ſuivi les renſeignemens. Le produit en a été noté exactement, & l'argent mis à part. J'ai été même témoin oculaire d'une partie des faits.

En 1770, ce Particulier avoit quinze ruches d'abeilles qui, en trois ans, lui ont rendu 2215 livres : actuellement, il en a cinquante, toutes tirées de celles-là.

En 1770, quinze ruches ont produit cinq meſures de miel à 65 livres la meſure . . . . . 325 ℔
Et quinze livres de cire à 40 ſ. 30

355 ℔

En 1771, notre Amateur a conſervé vingt-trois ruches qui ont produit dix meſures de miel, à 65 liv. la meſure . . . . . 650 ℔
Trente-deux livres de cire à 40 ſ. la livre . . . . . 64

714 ℔

En 1772, il a eu 34 ruches qui ont donné ſeize meſures de miel . 1040 ℔
Et cinquante-trois livres de cire. 106 ℔

1146

Total du produit des trois années. 2215 ℔

Il reſte au Propriétaire 50 ruches dont il compte tirer l'année prochaine trente ou trente-ſix meſures de miel, en conſervant la même quantité pour l'année ſuivante. Chaque ruche aura au moins produit une demi-meſure de miel, & une livre & demie de cire.

Je deſirerois ſçavoir ſi les perſonnes qui ont conduit leurs abeilles ſuivant d'autres ſyſtêmes, & en particulier celui de M. Ducarne de Blangy, ont mieux réuſſi. Je vous offre, M., un détail circonſtancié de la maniere dont notre amateur gouverne ſes abeilles, & même la traduction du Traité dont j'ai parlé ci-deſſus. Cet Ouvrage eſt un recueil combiné d'obſervations faites en Angleterre & à Hanovre, pays où l'on éleve beaucoup d'abeilles. J'y joindrai les remarques de la perſonne qui, en profitant de ces lumieres, a été à portée d'y en ajouter de nouvelles par une pratique & une étude de quatre années conſécutives. Je ſuis &c.

*Signé*, CAMBEFORT.

## I I I.

*Queſtion ſur laquelle les Chambres de Commerce, Banque, Finance, & Compagnies des différentes Villes du Royaume ſont inſtamment priées de donner leur avis.*

Trois Aſſociés ont arrêté, ſans le concours de leurs co-Intéreſſés, le compte général d'une Compagnie formée pour une entrepriſe conſidérable & compoſée de 12 Aſſociés. Ils ont arrêté ce compte ſans livres, journaux & regiſtres de caiſſe, quoique les Ordonnances en preſcrivent la tenue & la repréſentation à tous les Comptables; & que d'ailleurs la Compagnie s'en fût impoſé, dans ſes actes de ſociété, l'obligation expreſſe. Ces trois Aſſociés ont encore pris ſur eux de ſtipuler qu'on ne pourroit reviſer ce compte à l'avenir. Enfin ils ont déchargé le Caiſſier &, diſſout la ſociété, ſans y être autoriſés d'avance, ni par une délibération générale, ni par des procurations particulieres. Dans ces circonſtances, on demande :

1°. Si ces trois Associés ont pu arrêter ce compte général, sans le secours des livres & registres, & sans y appeller leurs Associés absens & les représentans de leurs Associés morts ?

2°. Si ces trois Associés, en fixant de leur autorité privée, le sort & la comptabilité de la Compagnie, ne se sont pas rendu responsables de tous les événemens ?

3°. Enfin, si des feuilles volantes peuvent être regardées comme pieces justificatives d'un compte général de plusieurs millions, lequel devoit être dressé sur des livres, journaux & registres de caisse ; & si ceux des Associés qui n'ont pas été appellés à ce compte peuvent le débattre autrement que par les inductions de droit, qui résultent du défaut de représentation des livres, registres & journaux de caisse ?

## IV.

### Avis au Commerce.

*Copie d'un Certificat de MM. les Magistrats de Strasbourg.*

» Nous les Préteurs, Consuls & Magis-
» trats de la ville de Strasbourg, certifions
» que sur l'exposé contenu en la Requête à
» nous présentée par Jean-Jacques Fischer,
» Brasseur, & Philippe-Jacques Kraft, Or-
» fevre, tous deux Bourgeois de cette Ville,
» le douze de ce mois, nous leur avons ac-
» cordé des Lettres rogatoires aux Magis-
» trats de plusieurs Villes commerçantes,
» aux fins d'avertir les Banquiers, Négo-
» cians, & autres personnes qui se mêlent
» du commerce esdites Villes, de n'acqué-
» rir ni négocier trois billets au Porteur,
» payables en six mois, datés de Spire ; le
» premier de quatre cens louis d'or, du
» vingt-neuvième Novembre ; le second
» aussi de quatre cens louis d'or, du trente
» Novembre dernier ; & le troisième de
» trois cens cinquante louis d'or, du pre-
» mier de ce mois, & signés à Spire desdits
» Fischer & Kraft, lesquels billets lesdits
» Fischer & Kraft soutiennent être l'effet
» d'une surprise frauduleuse ; comme aussi
» aux fins de faire insérer ce que dessus par
» forme d'avertissement dans les Gazettes
» ou autres Feuilles publiques de leurs Vil-
» les. En foi de quoi nous avons fait signer
» la présente attestation par notre Greffier,
» & à icelle avons fait apposer le sceau de
» notre Chancellerie. Donné à Strasbourg
» le vingt-huitième Décembre mil sept
» cent soixante-douze.

*Signé*, Fischer.

## V.

*Moyens faciles de détruire les taupes. Par un Cultivateur du Velay.*

Les taupes aussi ont leurs Panégyristes : pour moi je ne suis point leur ami : je les regarde comme aussi utiles dans les prés que les rats le sont dans les maisons. On dit qu'elles soulevent la terre intérieure, j'en conviens ; mais nous n'avons pas besoin d'elles pour cela ; & si cette terre est mauvaise, voyez la belle obligation que nous leur avons ! Supposons-la bonne : ce très-petit bien compenseroit-il les pertes qui l'accompagnent ? Perte de tems pour disperser la terre soulevée ainsi qu'en fauchant, perte d'herbe qu'on ne peut faucher, perte de regain qui ne peut venir, perte d'eaux qui s'écoulent par les trous, perte d'engrais entraînés par ces eaux, pertes par l'inégalité du terrein, par l'interception des rigoles &c. &c. &c. Faisons donc la guerre à ces animaux.

On a publié beaucoup de secrets pour les détruire, ils ne sont pas tous sûrs & simples tout-à-la-fois. On prétend que les noix bouillies dans la lessive les empoisonnent ; il n'en est rien ; j'en ai fait maintefois l'épreuve. Je ne parlerai pas de beaucoup d'autres moyens qui ne valent pas mieux. En voici de fort faciles. Introduisez dans leurs trous de petits rameaux, des chicots, des brins de buisson le plus piquant & le plus ferme, tel que l'aubépin. Les taupes reviennent, se piquent le nez & périssent. En second lieu, lorsqu'on a des eaux à sa disposition, il faut tout d'un coup inonder les trous, lorsqu'ils sont encore récemment faits : ou elles sortent & on les tue facilement, ou elles sont noyées. J'en fait périr un grand nombre de cette façon. Le moyen le plus sûr est de mettre de petits pelotons de vers de terre qui auront resté enfermés pendant vingt-quatre heures dans un pot de

terre, & ſur leſquels on aura rapé de la noix vomique ou de la poudre d'arſenic. L'odeur des vers attire les taupes qui en ſont très-friandes, & la noix vomique les empoiſonne. Il eſt vrai que l'emploi de cette matiere exige des précautions, & qu'il faut prendre garde que d'autres animaux ne ſoient expoſés à en manger.

## V I.

*Machines nouvellement perfectionnées ou inventées.*

M. Scanegattty, de l'Académie de Rouen, renommé par des travaux & des inventions utiles, a préſenté à cette Société & au Public les modeles de quatre différentes machines d'un uſage très-avantageux. La premiere eſt un *moulin à vent* qui enleve un chapelet à godets dont la chaîne ne peut ſe tordre quelle qu'en ſoit la longueur. La ſeconde eſt un *treuil* qui n'expoſe à aucun danger la perſonne qui le fait agir, quand même les forces lui manqueroient tout-à-coup. La troiſième eſt un *moulin à vent*, qui peut donner le mouvement à une pompe, à une diſtance très-grande du lieu où la néceſſité de l'expoſition au vent forceroit de l'édifier. M. Scanegatty, en travaillant ainſi ſur un fonds donné, ſe le rend en quelque ſorte propre par les améliorations précieuſes qu'il y fait : à un certain degré, la perfection d'un inſtrument eſt une nouvelle invention. Enfin cet Académicien a imaginé une autre machine abſolument nouvelle pour donner aux aiguilles le poli : elle a été, par ſes ſoins, exécutée en grand.

## V I I.

*Avis divers.*

Les héritiers de Louis-Denis Vivaut, Maître Paveur à Orléeans, qui partit d'Orléans pour Paris en 1735, 36, 37, 38, 39 ou 40, & qui mourut probablement dans ſon voyage, deſirent ſçavoir ſur quelle Paroiſſe, en quel tems & en quel lieu il eſt décédé ; ils prient MM. les Curés, Chapelains des hôpitaux, & Dépoſitaires des regiſtres mortuaires, d'en faire la recherche & d'en inſtruire M. Pelée de S. Maurice, Avocat à Sens, qui payera des honoraires convenables pour l'extrait ; il y a lieu de croire qu'il eſt mort à Paris ou dans les environs, ou ſur la route d'Orléans à Paris.

2. Très-grande Maiſon à vendre préſentement à Sens, Ville Archiépiſcopale, à vingt-cinq lieues de Paris, ſur le bord de l'Yonne. Cette Maiſon conſiſte en une magnifique cour, trois belles caves, baſſe-cour, remiſes, écuries, jardin, un grand corps-de-logis, un autre corps-de-logis à côté compoſé de fort belles chambres très-bien éclairées, de beaux greniers, & de toutes les aiſances néceſſaires. Elle peut contenir trois ménages, & eſt ſituée ſur une Place, à portée des Marchés, des Egliſes & des promenades : elle joint à une petite maiſon qui contient au rez de-chauſſée un bucher, un veſtibule, une grande chambre, un cabinet, deux chambres hautes, un grenier, une cave & une cour. On vendra les deux maiſons enſemble ou ſéparément. Cette acquiſition ſeroit très-propre pour l'établiſſement d'une Manufacture. On prendra les arrangemens convenables.

S'adreſſer à M. Pellé de Saint-Maurice, Avocat à Sens, qui donnera tous les éclairciſſemens qu'on pourra deſirer.

## V I I I.

*Faute à corriger dans la Gazette d'Agriculture du Mardi 12 Janvier.*

Page 28, article de Villefranche, lig. 6 de l'article, on lit 400 *livres de quatre onces ;* liſez 400 *livres de quatorze onces.*

## I X.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 9 Janvier 1773, au Mercredi 13 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 23 liv. 15 ſ. à 25 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 25 à 26 l. 15 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 liv. 10 ſ. à 15 l. ; l'orge, de 10 liv. 10 ſ., 11 à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 9 Janvier 1773 au Mercredi 13, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Janvier 1773, de 50 à 51 liv.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 16 *Janvier* 1773.

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 722 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | | |

### CHANGES DE PARIS, *du* 16 *Janvier* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 8e. |
| Londres ..... | 30 ¾ à 11 16e |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ¼ |
| Gênes ..... | 94 ¼ |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅝ à ½ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Jeudi* 14. | *Vendredi* 15. | *Samedi* 16. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1357 ½ 60 57 ½ 55 (57 ½ | 1357 ½ 60 62 ½ (65 62 ½ | 1365 . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 303 . . . . | . . . . . 1 | 303 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Merc. 13 Janv. 1773 | | Du Jeudi 14. | | Du Vendredi 15. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | J. | Courmont, six p. mois 1772. | J. | Lempereur, six p. mois 1772. | L. |
| Gautier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Boscheron, *idem.* | |
| Roytier, *idem.* | | Delagarde, six d. mois 1772. | J. | Penchain, *id.* | M. |
| Desplaces, *idem.* | Z. | S. Janvier, *idem.* | P. | Patu, six derniers mois 1772. | C. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 6 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 9 Janvier.*

LA Société Economique avoit déjà promis en 1772 des récompenses pour ceux des Curés du Diocese de Kymenogorod qui desséchéroient des marais dans le courant de l'année. L'encouragement n'a pas été sans effet. Les Curés & Vicaires du Cercle & des Cercles voisins ont preparé assez de terrein pour recevoir vingt huit tonnes de semences. Outre cela, les Paysans de Taipalfari, excités par le Prévôt, M. Magnus Oreus, ont entrepris le desséchement d'un marais dont l'ensemencement demandera cinquante-cinq tonnes de seigle. La Société a distribué aux premiers une médaille d'or & plusieurs médailles d'argent, des fonds fournis par M. Aepinus, Conseiller d'Etat. Ainsi cette extension de la culture est l'ouvrage d'un Particulier. L'usufruit des champs desséchés reste à ceux qui l'ont mis en valeur : c'est ainsi qu'ont été acquises les propriétés.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 11 Janvier.*

Le Roi, de retour dans cette Capitale depuis le 7 du courant, est entiérement occupé du soulagement des pauvres. Le Trésor Royal est ouvert à l'indigence ; les Provinces malheureuses y puisent des secours abondans. Il vient d'être ordonné aux Gouverneurs & aux Baillis d'envoyer la liste des personnes qui auront participé à ces bienfaits, & l'état des distributions qui auront été faites avant la fin du mois de Mars. Le Clergé sera chargé de présenter le tableau & des nécessiteux réduits à l'impuissance absolue de subsister, & des Artisans & autres exerçant métiers bourgeois privés des moyens de gagner leur vie. Les Membres du Département proposeront les moyens qu'ils jugeront les plus propres à adoucir la calamité. S. M., cédant à la bonté de son cœur, avoit permis, l'année derniere, aux Habitans du plat pays, de différer jusqu'au dernier quartier la levée des contributions. Cette grace, au lieu de faciliter le payement des taxes, ne sert qu'à les accumuler & à favoriser la négligence qui laisse le fardeau s'appesantir sans travailler à l'alléger. Cette considération a engagé S. M. à rétablir l'ordre accoutumé & à fixer le payement des contributions aux échéances respectives du printems, de l'été & de l'automne.

Le Jour de l'An, entre 11 heures & minuit, on ressentit à Wanersbourg en Dalécarlie un grand tremblement de terre, précédé d'une pluie venant du sud est, & d'un vent violent du nord-est. Les eaux du lac Waner mugirent, s'enflerent, & inonderent la Ville. Dans le Port, les vagues jetterent les bâtimens les uns sur les autres &

à de gandes distances. Le pont de Dahlbo, construit en pierres de taille, & long de sept cens toises s'écroula. Les fameuses écluses de Trolhatta furent ébranlées.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 19 Janvier.*

A l'occasion de la faillite de la Maison de Clifford à Amsterdam, l'Amirauté de cette Ville a résolu de prêter depuis cinq cens jusqu'à 10,000 rixdales de banque (20,000 fl. d'Empire), aux Négocians qui se présenteront dans l'espace d'un mois, avec des gages non-sujets à se corrompre. Les Emprunteurs recevront les deux tiers de la valeur des marchandises, à raison d'un quart pour cent d'intérêt par mois, & pour le terme de six mois seulement. Les Prêteurs prennent sur eux les accidens, tant que les gages seront entre leurs mains. On a destiné pour cet effet trois millions de marcs de banque.

La Compagnie du Commerce maritime de Prusse a déjà fait l'achat de plus de dix mille lasts de sel marin. Les Etats Provinciaux de la Marche de Brandebourg garantissent les intérêts des actions de ce commerce fixés à dix pour cent, sans les dividendes.

## ITALIE.

### De Parme, *le 10 Janvier.*

Le Gouvernement vient de suspendre pour six mois le droit extraordinaire imposé sur la mouture dans cette Ville, par Edit du 22 Mai 1767, pour dix ans; & en compensation, la perception de ce droit aura lieu pendant les six mois qui suivront l'époque marquée pour sa durée.

### De Florence, *le 10 Janvier.*

Lorsqu'il s'agit d'obtenir des privileges, il n'est pas rare qu'on promette généreusement même ce qu'on ne sçauroit tenir. Souvent il arrive que les privileges accordés n'ont d'autre effet que d'empêcher que d'autres n'exécutent ce que les Privilégiés auroient dû exécuter. Nous en avons actuellement un exemple. Un Particulier avoit obtenu le 2 Mai 1772, des avantages exclusifs pour la pêche dans les mers de Toscane; l'entreprise n'a pas même été commencée. La Suprême Congrégation de l'Annone, en voyant le Public blessé & par le privilege & par l'inaction de ce Particulier, a déclaré son droit nul ainsi que toutes les graces incluses dans son titre.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 11 Janvier.*

Les secours destinés au rétablissement de la paix dans l'Amérique méridionale, & les hautes qualités de D. Juan Antoine del Castro, Officier expérimenté, chargé de cette entreprise, promettent un heureux succès.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le 7 Janvier.*

Nos possessions d'Arréry, Arebo &c, en Afrique, ont été menacées d'une entiere destruction. Nous venons de recevoir la nouvelle que notre brave Commandant de Benin avec 700 Européens & 8000 Negres auxiliaires, a battu une armée de 30 à 40 mille hommes conduite par le Roi de Juida, & que la paix est rétablie.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 21 Janvier.*

Le fâcheux état des affaires de la Compagnie des Indes ne paroitra pas surprenant si l'on prend la peine de considérer les événemens publics qui ont dû nécessairement contribuer à sa décadence. Par exemple, quand on a réduit les Colonies à la dure alternative ou de recevoir en Esclaves le thé que la Métropole les obligeroit à consommer, ou de venger la cause de la liberté en tirant des Marchés étrangers leur provision, le thé de la Compagnie est resté dans les magasins, & elle a été frustrée d'une vente annuelle de 600,000 l. st. que la contrebande a fait passer en Hollande, en Danemarck &c. Les choses sont dans cet état depuis cinq ans; voilà trois millions de moins dans la caisse de la Compagnie, & abondance nuisible de thé dans ses magasins. La même cause a abattu ou offensé plu-

ſieurs branches de commerce, & contribué fortement à la diſette actuelle d'eſpeces & à la ſuſpenſion preſque générale des affaires. Les Colons, en ceſſant d'acheter le thé de la Compagnie, ont également ceſſé de ſe pourvoir à ſes ventes de divers articles intéreſſans. Le projet de vendre au rabais une partie de ſon thé à l'Etranger, entraine de grands inconvéniens : par exemple, la contrebande nous en rapportera une très-groſſe partie, à la ruine de la Compagnie. S'il eſt à préſent impoſſible, avec tant de Troupes & de Douanes d'arrêter le commerce clandeſtin, comment y parviendroit-on quand cet appas les auroit infiniment multipliés ?

L'affaire des dixmes excite une fermentation générale dans les trois Royaumes. Des cris s'élevent de toutes parts pour repréſenter combien il eſt déſaſtreux pour l'Agriculture que le Fermier ſoit fruſtré du produit le plus net de ſon travail. Dans un tems de diſette où il eſt ſi néceſſaire d'encourager les Cultivateurs à mettre en valeur toutes les terres, cette perſpective ſuffit pour les arrêter & les empêcher de riſquer des avances dont le bénéfice leur ſeroit enlevé par la dixme. Tous les jours, il s'éleve des querelles, des animoſités, des diſcuſſions entre les Paſteurs & les Paroiſſiens ; & la Religion eſt offenſée en même tems que l'Etat décline.

Les émeutes ſe renouvellent avec une ſorte de fureur, à l'occaſion de la cherté des vivres ; les pillages recommencent, il faut oppoſer la force à la force. A Dundée, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale, les Propiétaires ont été obligés d'armer leurs vaſſaux, leurs ſerviteurs, leurs amis, pour repouſſer le brigandage.

On s'apperçoit enfin que le dérangement du commerce & les troubles de l'Etat ſont principalement produits par le jeu des actions, malheureuſement introduites & multipliées par le crédit que l'on a eu l'imbécillité de regarder comme une des premieres cauſes de la proſpérité de l'Angleterre, & qui opere ſa ruine.

Les quêtes pour les pauvres rendent beaucoup ; mais elles ne rendront ni l'abondance ni la paix.

Pluſieurs perſonnes opulentes ont réſolu de s'engager, chacune, pour 5000 livres ſterl., afin de ſoutenir une grande Maiſon ; une partie de leurs offres a été agréée.

La Banque ſe rend trés-difficile ſur les papiers, & la circulation s'arrête, & tout périclite.

Les lettres des Barbades portent que le Gouverneur de Saint-Vincent, loin d'avoir exterminé les Caraïbes, avoit été obligé, ne pouvant les forcer dans leurs montagnes, de les laiſſer en poſſeſſion paiſible de leurs anciennes terres.

Toujours des naufrages. Entr'autres navires, la *Charlotte*, Capitaine Tosh, a péri ſur la côte d'Afrique, & les Naturels du pays ont pillé la cargaiſon.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 24 Janvier.*

Nous avons reſſenti un froid très-rigoureux, les premiers jours du courant ; & les vents de nord ont retardé l'entrée de pluſieurs bâtimens. Le tems a changé. Le 9, une tartane de Pêcheurs apporta une partie des agrêts d'un vaiſſeau Hollandois qui, en allant de Livourne en Languedoc, échoua le 31 Décembre au Greau de Sainte-Anne dans le Golfe de Lyon. Les Portugais tentent de s'ouvrir le commerce de Maroc.

#### De la Rochelle, *le 25 Janvier.*

La nuit du 17 au 18, il s'eſt perdu un grand bâtiment de trois mâts, ſur la pointe d'Eguillon, près S. Michel.

L'eau-de-vie eſt ici à 112 ou 113 liv. les 27 veltes ; à l'Iſle de Ré à 100 ou 105 l. ; à Cognac à 135 & 140 à 4 deg.

Il y a peu de variations dans les prix des grains.

#### De Colmar, *le 26 Janvier.*

Il s'eſt élevé entre deux Communautés de la Haute-Alſace un différend tel qu'il n'y en a que trop de ſemblables pour la ruine de l'Agriculture. La Communauté de Dagolsheim prétend être en poſſeſſion, de tems immémorial, de faire pâturer ſes beſtiaux ſur tous les prés, c'eſt-à-dire, de travailler à les détruire, depuis l'enlevement des re-

gains jusqu'au 25 Mars. Les Habitans de Lumschwilier soutiennent, au contraire, qu'ils ont eu de tout tems la liberté de couper, suivant le droit que leur propriété leur donne, la troisième & même la quatrième herbe dans les prés qu'ils ont sur le ban de Dagolsheim, liberté dont la Communauté de ce lieu les frustre en y menant paître le bétail aussi tôt après l'enlevement des regains. Ni les uns ni les autres ne paroissent disposés à souffrir qu'on entreprenne sur leurs tristes prétentions. M. Hell, Bailli d'Hirsingen, Membre de la Société de Berne &c, Citoyen respectable qui sacrifie son repos & même son nécessaire, aux soins de l'économie rurale, & à l'instruction des Cultivateurs de son ressort, a été chargé d'examiner les requêtes & les titres respectifs des deux Communautés. Il a vu ce qu'un Agronome seul pouvoit voir, il a vu que les uns & les autres n'étoient conduits que par l'ignorance de la saine Agriculture & de leurs vrais intérêts. Il a vu que les premiers, en attaquant les propriétés des autres, détruisoient par la pâturue le fourrage nécessaire à leur bétail & la santé de ces animaux. Il a vu que les seconds, en multipliant les coupes, détruisoient la fertilité de leurs propres prairies, & ne recueilloient à la derniere qu'une herbe foible aux dépens d'une bonne récolte de l'année suivante. Ils ne cherchent donc les uns & les autres qu'à se faire tort à eux-mêmes en exerçant leurs prétendus droits. Que faudroit il pour dissiper leurs animosités, & les concilier ? Les instruire, leur apprendre que l'un & l'autre usages sont préjudiciables aux deux partis, & que leur intérêt réciproque est de renoncer à leurs prétentions respectives, & de ne point user des propriétés des autres ou mésuser des leurs. C'est l'ignorance qui dévaste la terre, & voilà pourquoi elle est si chere à la tyrannie. En grand comme en petit, les dissentions ne sont presque jamais que des prétentions au droit de se nuire à soi-même.

D'AVESNES, *le 29 Janvier.*

Tous les Amateurs de la culture & les Amis de la Patrie, attendent, dans cette Province, avec impatience & crainte, la décision d'une cause importante; le sort des Cultivateurs en dépend. Il s'agit de sçavoir si la culture des navets, des pommes de terre &c, en tems de jachere, est sujette à la dixme. Selon l'avis rapporté dans le N°. 92 de la Gazette de l'année derniere, les anciennes Ordonnances du Royaume défendent de percevoir ces dixmes insolites: mais ces Ordonnances & les actes de la Jurisprudence moderne n'y sont désignés que d'une maniere générale & vague; il seroit très-important d'énoncer en détail & leur date & leurs dispositions, pour & contre les prétentions du Cultivateur ou du Décimateur. On a recueilli plusieurs Arrêts rendus par le Conseil de Mons sur la frontiere & par le Parlement de Douai dans des cas identiques. Un Arrêt du Parlement de Metz du 12 Janvier 1768, confirmé par Arrêt du Conseil d'Etat du 13 Mars 1770, est également favorable au pauvre Paysan. Quels titres pourroit-on encore produire en sa faveur ? quels titres pourroit on lui opposer ? Cette cause est celle de toutes les Provinces, celle de la Nation. Avec quel empressement tous les bons Citoyens ne doivent-ils pas concourir à éclaircir la vérité & à faire triompher la justice ?

(*Nous supplions les personnes qui seront dans le cas de nous donner communication d'Ordonnances, d'Arrêts, & autres pieces relatives à ce procès, de daigner, sans aucun délai, nous les envoyer ou par extrait ou autrement, & avec leurs réflexions, si elles le jugent à propos. On est prié de les adresser incessammemt & directement* à l'Auteur de la Gazette, cul-de-sac S. Dominique, près la rue d'Enfer; *il ne demande pas, dans cette circonstance, qu'on affranchisse les lettres & les paquets*).

D'ORLÉANS, *le 31 Janvier.*

Les vins ont été, cette année, une ressource. Il faudroit plusieurs récoltes semblables avec un débit avantageux & des circonstances favorables pour que la culture des vignes redevint fructueuse. Jusqu'à présent les productions de la terre ne paroissent pas avoir souffert. Le pain bis a dernièrement subi une légere augmentation de prix; il est taxé à 13 s. 4 d. les six livres. Les deux autres especes n'ont point varié.

DE PARIS, *le 3 Février.*

*Lettres-Patentes du Roi, portant établisse-*

*ment du droit sur les cartes dans la Principauté de Dombes.* Données à Versailles le 6 Septembre 1772, registrées en Parlement les 18 Septembre & 4 Décembre.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 21 Octobre 1772, qui ordonne que les poursuites faites à la requête des Procureurs du Roi, des Promoteurs Ecclésiastiques & des Procureurs-Fiscaux, soit pour la police générale, soit pour l'instruction & le jugement des procès qui intéressent le Public, continueront d'être exemptes des droits de contrôle: & assujettit au payement de ce droit les procès-verbaux, rapports & exploits qui auront pour objet des délits, dégâts & dommages causés dans les terres des Seigneurs & des Propriétaires.*

Trois *Arrêts* du 3 Décembre *qui réglent les sommes à payer pendant les trois dernieres années du bail d'Alaterre, pour tenir lieu des six sous pour livre, conformément à l'Edit de Novembre 1771, en sus des abonnemens du principal & deux premiers sous pour livre des droits de contrôle, insinuation, centième denier, petit-scel* &c, dans la Flandre, l'Artois & le Haynault. La Flandre, la somme de quarante-cinq mille livres par an, pour les années 1772, 1773, 1774; l'Artois, celle de trente mille livres; le Haynault, celle de onze mille sept cens quarante huit livres; les Etats de Cambrai, & dépendances, quatre mille huit cens trente neuf livres &c.

Autre du 10 Décembre, qui assujettit aux six nouveaux sous pour livre le droit de treizain perçu à Bourg-en-Bresse sur le vin vendu en détail dans le district de la Ville &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### Demandes.

*De Tours, le 25 Janvier.*

Monsieur,

La Gazette d'Agriculture devenue, par vos soins, si intéressante pour les Amateurs, est, sans doute, la meilleure voie à employer, pour parvenir à l'obtention des demandes qu'on peut faire relativement aux divers objets qu'elle annonce. Trouvez bon qu'en conséquence j'aye l'honneur de vous prier de vouloir insérer la présente dans cette Gazette, afin d'engager, s'il est possible, MM. les Auteurs des articles que je vais rappeller, à satisfaire à mes desirs. Les offres honnêtes & désintéressées qui caractérisent leurs vues patriotiques pour l'extension & le bien général de l'Agriculture, semblent me faire un titre pour prétendre à leur bienveillance à cet égard.

Dans la Feuille de l'année derniere, N°. 82, on trouve le précis d'un Mémoire sur *différentes plantes à cultiver* en France. Il y est traité particuliérement de la culture avantageuse *de la rhubarbe orientale*, laquelle a eu les meilleurs succès à Bruxelles: seroit-il possible d'obtenir des instructions suffisantes pour cultiver cette plante en Touraine, avec les graines ou le plant, en petite quantité, pour commencer cette culture?

Dans la Feuille N°. 86, M. d'Hauby, demeurant au château d'Ormesson, après avoir donné une bonne méthode sur la culture des asperges, offre très obligeamment de fournir *le moyen d'avoir des artichaux depuis le commencement jusqu'aux gelées, toujours tendres au lieu d'être durs & chanvreux*: je lui aurois des obligations particulieres, si, en se rappellant cette espece d'engagement de sa part envers le Public, il avoit la bonté de me mettre en état de profiter de son offre.

La Feuille N°. 90 contient une lettre écrite de Seurre le 29 Juillet 1772, par laquelle l'Auteur promet de la graine ou du plant enraciné d'un arbuste dont il ignore le nom & duquel la graine a la propriété d'égaler la cochenille dans la teinture: si M. l'Anonime ne trouvoit point d'indiscrétion à le prier de vouloir me procurer son adresse, j'aurois l'honneur de l'engager à me faire participer aux effets de sa bonne volonté.

La Feuille N°. 92 rapporte une observation sur les dixmes en général, & en particulier sur les dixmes insolites entendues *des fruits non-décimables, des légumes & des fourrages produits par les prairies artificielles.* Après avoir établi dans cette observation, *que les anciennes Ordonnances défendent aux Ecclésiastiques de percevoir les dixmes insolites*, on avance plus bas, *qu'un Particulier ne peut se soustraire à cette espece de dixme, lorsque le Décimateur en prouve une possession*

*de 40 ans.* Comme cette opinion eſt, ſans doute fondée ſur quelques réglemens particuliers qu'il eſt bon de connoître, ſeroit-il poſſible d'en obtenir l'indication, avec les éclairciſſemens relatifs, de la part des perſonnes éclairées qui ont donné lieu à cette queſtion ?

La Feuille N°. 4 de la préſente année, annonce une culture du *thé de Labrador*, qui éprouve le meilleur ſuccès ſur *le Mont Filzelberg* en Allemagne, & le Cultivateur de cet arbuſte précieux en offre des graines à qui voudra eſſayer cette culture : je deſirerois fort connoître le moyen de m'en procurer, & je vous aurois, Monſieur, beaucoup d'obligation de vouloir me l'indiquer, ce qui, je crois, peut vous être poſſible en recourant à la voie par laquelle vous avez été inſtruit de cette nouveauté.

Dans la Feuille N°. 6 vous avez inſéré une lettre qui vous a été écrite par un Citoyen, ſur une maniere Allemande d'élever les abeilles, dont les réſultats préſentent un objet très-avantageux : l'Auteur offre d'en communiquer tous les procédés détaillés avec exactitude, d'après les expériences faites ſous ſes yeux, & je ſerois particuliérement flatté que vous vouluſſiez bien, Monſieur, l'engager à tenir parole & à nous donner ſes inſtructions par la voie de votre Gazette qui mettra, en même tems, tous les Amateurs à portée d'en profiter & de vous en ſçavoir, ainſi qu'à cet honnête Citoyen, un gré infini &c. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, CLAVIER DU PLESSIS.

## I I.

### *Culture nouvelle.*

Dans la 13e. partie du 2e. volume du Magaſin Economique de Siléſie, on lit les détails ſuivans ſur la culture d'une eſpece particuliere de millet que les Allemands appellent *tauſendfaeltig*, comme qui diroit, *qui rapporte mille pour un.*

On ſeme dans un terrein bien meuble, profondément labouré, bien nettoyé de mauvaiſes herbes, fumé de fumier très-conſommé, de la graine de ce millet très-mûre. On choiſit pour cela un tems où la terre ſoit échauffée, & où les gelées de la nuit ne puiſſent pas offenſer la ſemence. Quinze jours après, on remue encore ſuperficiellement la terre, opération qui ſe renouvelle avant que la plante perce au dehors. On a enſuite l'attention de dégager le pied du plant pour qu'il ne ſoit point gêné, ſans néanmoins le découvrir. Cette culture eſt d'un rapport extraordinaire.

Ce rapport n'eſt-il point l'effet des ſoins ſinguliers que cette culture exige, ſans aucune propriété particuliere du grain? Quelle eſt l'eſpece de terrein qui lui convient le mieux ? Ne pourroit-on pas s'en procurer pour tenter des eſſais, ainſi que des inſtructions plus étendues ?

## I I I.

### *Préſervatif pour les beſtiaux.*

Nous avons ci-devant annoncé que les pommes aigres avoient guéri & préſervé de maladies contagieuſes quantité de bétail dans le Mecklenbourg & autres Provinces Allemandes. La découverte eſt utile, mais on n'a pas toujours cette reſſource. Un Particulier, conduit par l'analogie, eſt parvenu dans les montagnes de Saxe à s'en procurer une ſemblable. Nous avons dit que la diſette de fourrage ayant obligé les Habitans à laiſſer leurs beſtiaux à la campagne, l'herbage couvert de brouillard & de givre, avoit ranimé l'épizootie, & qu'elle étendoit ſes ravages. L'avis répandu ſur la propriété des pommes aigres a excité un Cultivateur à recourir à un moyen analogue. Ayant remarqué que les pommes de terre qui renferment la ſemence de ces tubercules, acquéroient de l'acidité, lorſqu'elles avoient été pendant quelque tems expoſées au ſoleil, il a donné de ces pommes à ſes beſtiaux ; les uns ont été guéris de la maladie, les autres en ont été préſervés.

## I V.

### *Maniere de diſtiller l'eau-de-vie de pommes de terre.*

Quoiqu'on ait paru fondé à croire que la pomme de terre ne ſçauroit être miſe dans la claſſe des végétaux propres à donner une eau-de-vie aſſez abondante, l'expérience de la Suede, de l'Allemagne & de l'Italie, invite néanmoins à ſoumettre ce fruit à la

distillation. Les épreuves répétées de M. Kyte, Sçavant Suédois, prouvent même qu'il y auroit plus de profit à cultiver un champ en pommes de terre qu'en orge pour cet usage, & toutefois l'orge est une des especes de grains les plus abondantes en esprits. Pour extraire de l'eau-de-vie de ces tubercules, faites en bouillir dans l'eau une certaine quantité ; pêtrissez-les avec la liqueur jusqu'à ce que vous en ayez formé une pâte dure. Délayez ensuite cette pâte dans de l'eau bouillante, & réduisez là en gruau fin. Laissez-là fermenter. La fermentation se fera bien. Distillez la liqueur, trois jours après. Tel est le procédé suivi en Suede. Par ce moyen, seize mesures de pommes de terre ont rendu une mesure de bonne eau-de vie.

M. Kyte a calculé que le produit des patates en esprits étoit à celui de l'orge, dans une égale étendue de terre, comme 566 à 156, en supposant les unes plantées dans le plus mauvais terrein, & l'autre dans le meilleur.

## V.

*Etoffes de coton de saules, de peuplier, de tremble &c.*

Nous publiâmes en 1771 la maniere de tirer le coton du saule & autres arbres. Cette matiere a été employée avec succès dans le pays de Lunébourg & autres Provinces d'Allemagne. On recueille les boutons ou bourgeons qui contiennent un duvet fin, avant que ces coques s'ouvrent d'elles-mêmes & lorsqu'elles commencent à jaunir par le bas. On les met dans une chambre bien aërée où l'on a soin de les remuer souvent. En peu de tems, ces capsules s'ouvrent & le duvet sort. Dans le pays de Lunébourg, on se sert pour séparer ce coton, d'un éventail de plume avec lequel on fait assez de vent pour le pousser d'un autre côté, sans y rejetter les coques. Ce coton se file & se prépare à la maniere accoutumée. On en a fait de bonnes étoffes à piquer, de bonnes doublures pour les étoffes de soie, les perses &c. On le mêle aussi avec d'autres especes de coton. On en fait des mèches pour les chandelles & les lampes ; leur lumiere est fort claire, & l'usage en est fort économique. Enfin les emplois en sont très-variés. Jusqu'à la bourre des arbres, tout a son utilité dans les mains de l'industrie.

## VI.

*Moyens de garantir les murailles des efflorescences nitreuses, & d'y remédier.*

M. de Rodes, Pasteur à Rosig, a mérité, en traitant ce sujet, le Prix déféré, par feu M. Veris, au jugement de la Société des Curieux de la Nature de Dantzick. Sa Dissertation vient d'être imprimée à Altembourg chez Richter. Il attribue ces efflorescences destructives au sol sur lequel les maisons sont bâties, aux pierres, à la chaux & au sable qu'on a employés à leur construction. Pour les prévenir, il faut mettre en œuvre des pierres dures & séches, des briques bien cuites, une chaux vieille & éteinte depuis long-tems, un sable bien net & bien lavé. Des matieres étrangeres mêlées avec ces matériaux les désunissent, les empêchent de former un corps, de se soutenir réciproquement & de se défendre contre les causes de dissolution. La chaux mal éteinte fermente & divise. L'humidité des pierres & de briques est un principe destructif ; & leur mollesse les rend pénétrables à ce principe. Lorsqu'une muraille se couvre de ces efflorescences, il faut en enlever la partie infectée, bien laver le mur avec de l'eau afin d'en dissoudre les principes salins, & remplir le vuide avec des briques séches, bien cuites, & presque vitrifiées, en employant en même tems un mortier fait de bonne chaux, éteinte depuis long-tems, mêlée avec du gravier fait de poterie & sur tout de grès. M. de Rodes conseille de mettre sur un quart de chaux trois quarts de gravier vitrifié.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 27 Janvier 1773, au Samedi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 l. 15 à 26 l. 5 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 25 l. Le seigle, de 10 l. 10 s., 15 l. 5 à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 10 liv. 10 s., 11 à 11 liv. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 27 Janvier 1773 au Samedi 30, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l. 10 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Février 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 3 Février 1773.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 15 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 2 | 6 |
| Piastres à . . . . | 49 | 7 | 6 |

## CHANGES DE PARIS, *du 3 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{16}$ à $\frac{1}{4}$ |
| Hambourg ..... | 183 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{3}{8}$ P. $\frac{0}{0}$ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév.* 1773. | *Lundi* 1. | *Mardi* 2. | *Mercredi* 3. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1355 . . . . | . . . . . | 1352 $\frac{1}{2}$. . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 305 . . . . | FESTE. | 305 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Sam. 30 Janv. 1773 | | Du Lundi 1 Février. | | Du Mercredi 3. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1772. | N. | Creuzé, six prem. mois 1772. | L. | Radix, six prem. mois 1772. | L. |
| Gossey, *idem.* | P. | Thevenin, *idem.* | | Roytier, *idem.* | |
| Clouet, six dern. mois 1772. | A. | Masson, *idem.* | M. | Boutray, *idem.* | M. |
| Delarue pere, *id.* | | Delamotte, *idem.* | N. | Gautier, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | Z. | Certain, *idem.* | Z. | Desplaces, six d. mois 1772. | A. |
| ..... | | ..... | | *Pour le Mardi* 2. | |
| ..... | | ..... | | Defrance, six p. mois 1772. | M. |
| ..... | | ..... | | Cauchy, *idem.* | Z. |
| ..... | | ..... | | Defays, six dern. mois 1772. | A. |
| ..... | | ..... | | Viellard, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | Marsollier, *idem.* | F. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Samedi 13 Février.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 18 *Janvier.*

APRÈS beaucoup de changemens, nous avons lieu d'espérer que l'Administration prendra bientôt une forme fixe, & que ses soins seront confiés à des Citoyens distingués par leur expérience, leurs talens & leur zele pour les progrès des connoissances utiles.

Les Nations commerçantes n'apprendront pas sans un vif intérêt la conduite généreuse de notre Cour, à l'occasion de la derniere faillite d'Amsterdam. Peu de jours avant cet événement funeste, elle avoit fait passer à M. Cl. les intérêts d'un emprunt fait en Hollande, & une partie du capital, remboursable, selon les conventions, par la voie du sort. Cependant dès qu'on a été informé de la chûte de cette Maison, notre Cour a envoyé sur le champ de nouveaux fonds à Amsterdam pour satisfaire les créanciers. Ce trait seroit trop peu imité, pour n'être pas admiré.

### BOHÊME.

DE PRAGUE, *le* 19 *Janvier.*

La double récolte, déjà annoncée dans les Papiers publics, ne sçauroit être révoquée en doute; elle a été faite sous nos yeux avec les circonstances suivantes. Le nommé *Zueberi* a, devant la Porte-neuve, une vigne connue sous le nom de Komotowka, & un champ situé près de la chaussée de Vienne. Ayant fait, avec sa femme, sa récolte d'orge & de seigle dans ce champ, il fut obligé, à cause d'un grand nombre de charriots qui embarrassoient le chemin, de déposer ses gerbes dans sa vigne, entourée de murs, & de les disperser sur un terrein libre, en attendant qu'il pût les emporter. Le 26 Août, il prépara ce terrein pour recevoir de la graine de navet, & l'ensemença. Au lieu de navets, on vit bientôt sortir de l'orge & du seigle avec force & en abondance. Le 20 Octobre, les épis étoient formés. Quoique les curieux en eussent arraché une quantité prodigieuse, on en fit encore une bonne récolte le 28 Novembre dernier. Le grain est d'assez bonne qualité & donne d'assez bonne farine. Ce phénomene a aiguillonné les Cultivateurs. On se dispose, en divers endroits, à essayer d'obtenir deux récoltes; ce Royaume en auroit besoin.

DE BRESLAU, *le* 20 *Janvier.*

Les taupes ont fait, l'année derniere, de grands dégâts dans les prés & les champs de Silésie. De tous les moyens employés pour les détruire, aucun n'a été suivi d'un certain succès. Le Docteur Schreber, ayant reçu du Docteur Hoffman une couleuvre qui avoit quatre taupes dans le corps, a conseillé de recourir à ces reptiles; & en effet ce moyen sera bon, quand on aura le

ſecret d'apprivoiſer les couleuvres, de les rendre bienfaiſantes, & de les dreſſer à la chaſſe. En attendant, les Propriétaires n'ont pas trouvé de meilleur expédient que de payer des hommes pour cette chaſſe-là. On va eſſayer le crotin de bouc, recommandé par un Agriculteur de l'Electorat d'Hanovre comme un moyen infaillible de détruire ces animaux, ou du moins de les éloigner.

### De Berlin, *le* 20 *Janvier.*

La Société Economique, encouragée & particuliérement protégée par S. M., a publié une inſtruction détaillée pour les perſonnes chargées de veiller ſur les établiſſemens économiques tant publics que particuliers. Cette piece mériteroit d'être partout répandue, car plus ou moins on a partout beſoin de s'inſtruire.

## ITALIE.

### De Trieste, *le* 15 *Janvier.*

Le grain eſt ſi rare, il en circule ſi peu, que l'on craint ici d'en être dans peu abſolument dépourvu. Le prix de l'huile hauſſe de jour en jour, ſans eſpoir de la voir baiſſer, attendu que l'exportation en eſt défendue dans les lieux d'où nous en tirons.

### De Florence, *le* 19 *Janvier.*

Les mauvais tems regnent dans preſque toute l'Italie.

Le Capitaine Jean Levit de Bergen, allant à Veniſe avec un chargement de poiſſon, a été jetté ſur la côte par une violente tempête. Il a eu le bonheur de ſe ſauver ainſi que l'équipage. La plus grande partie de la cargaiſon eſt perdue.

On mande de Naples que la Cour perſiſte à ne pas permettre l'exportation des grains hors de ce Royaume, mais que ſur les inſtances d'une Cour étrangere, elle a permis qu'on en tirât 14,000 ſalmées de Sicile, & qu'en conſéquence un Négociant envoyé pour cet objet à Naples eſt parti pour Palerme.

Suivant les nouvelles de Milan, le *poids* du pain vient d'être encore diminué, c'eſt-à-dire, le *prix* augmenté, attendu la rareté croiſſante du bled. M. Sozzi, Abbé de Diſentis, a fait d'inutiles efforts pour obtenir les proviſions que le Gouvernement eſt convenu de laiſſer annuellement paſſer dans le Pays des Griſons.

Le Piémont eſt également dans la détreſſe. La Cour de Turin a envoyé en grande hâte à Palerme pour tirer des bleds de Sicile.

## ESPAGNE.

### De Cadix, *le* 19 *Janvier.*

L'année derniere, il eſt entré dans la baye 927 vaiſſeaux, 352 Anglois, 210 François, 144 Eſpagnols, 110 Hollandois, 64 Portugais, 27 Suédois, 9 Danois, 5 vaiſſeaux de guerre de Salé &c.

Les premiers froids ont été ſi violens que dans pluſieurs cantons du Royaume les jardins d'oranges & de limons ont conſidérablement ſouffert.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le* 13 *Janvier.*

Nous avons eſſuyé un froid très-aigu avec fortes gelées.

Un nouvel impôt vient d'être établi pour l'inſtruction gratuite de la Jeuneſſe, & le payement des gages de 837 Maitres à lire, à écrire, à chiffrer, à parler, à penſer &c, nouvellement créés. La néceſſité de l'inſtruction eſt généralement ſentie ainſi que celle du ſoulagement des Peuples. La nouvelle taxe eſt un impôt additionnel ſur les vins, vinaigre, eau-de-vie, viande de boucherie, ſel, fer, & autres menus objets. Une Junte a été nommée pour ſon adminiſtration & celle des anciens droits.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 28 *Janvier.*

La Société d'Agriculture établie à Duncaſtre, a donné, entr'autres prix, une médaille à M. Wharton de Carhouſe, qui a recueilli deux mille boiſſeaux de pommes de terre ſur un champ de quatre acres.

Un Fermier des environs de Néarth, ayant ſemé en Mai 13 gallons & demi d'orge, dans un demi-acre de terre, ſa récolte, battue le mois dernier, a rendu, en grains

nets, deux cens quarante-trois gallons.

Parmi les *découvertes merveilleuses*, ci-devant annoncées, pour les progrès de la navigation, il étoit question d'un bateau qui, par un méchanisme particulier, devoit, avec le secours de deux hommes, aller beaucoup plus vite contre vents & marées qu'un bâtiment ordinaire avec une mer & un tems favorables. Ce bateau sera mis à l'épreuve le mois prochain, à Portsmouth.

On mande d'Edimbourg, de Glascow, de Greenock que, le 20 du mois, un vent impétueux du S. S. O., bouleversa les campagnes, occasionna la ruine de beaucoup de bétail, endommagea quantité de bâtimens.

Nous apprenons de la Caroline septentrionale qu'il s'est élevé de vives plaintes contre les Shériffs chargés de la levée des impôts; &, ce qui est remarquable, qu'il leur a été enjoint de se renfermer dans les bornes de la Justice & des réglemens.

Un grand navire Suédois dont le nom est ignoré, a coulé à fond près d'Yarmouth.

On remarque que jusqu'à présent l'hiver a été plus doux qu'il ne l'avoit été depuis 1730.

Quoique les denrées se soutiennent ici constamment à un prix excessif, on assure qu'à l'Isle de Man les nécessités de la vie sont à des prix très-modérés.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le 28 Janvier.*

Quoique la proposition du papier-monnoie n'ait point été agréée, on se flatte que les affaires de la Maison Cl. seront bientôt arrangées à la satisfaction des créanciers, & que le crédit ne tardera pas à se rétablir; peut-être se flatte-t-on trop.

L'*Agathe*, Cap. Beernest, venant de Lisbonne, a péri derniérement dans le Texel.

(*Il y a erreur dans l'avant-derniere Gazette par rapport à la somme de l'emprunt négocié dans cette Ville*).

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 24 Janvier.*

Le tems a été très-variable dans le courant de ce mois. Du 28 Décembre au 25 Janvier, il est entré 90 bâtimens François & 55 Etrangers. L'importation du bled a monté à 20055 charges; & celle de l'huile à 5619 milléroles, 263 barriques, 53 pipes. La *Marianne*, le *Zéphir*, le *S. Joseph*, la *Constante*, & le *Maure* sont arrivés des Isles de l'Amérique. Du 1 au 26 du courant, il est sorti 185 bâtimens François & 69 Etrangers. Le *Pélerin*, la *Modeste-Marguerite*, la *Félicité*, la *Comtesse de Provence*, la *Marguerite-Magdeleine*, le *Grand Septimane*, *l'Aimable-Julie*, *l'Espérance*, & la *Nymphe* sont partis pour l'Amérique. L'*Espérance* a fait voile pour Cayenne. Le vaisseau *S. Nicolas* partira, au premier jour, pour la Martinique.

Les piastres sont montées à 50 l. 5 à 7 s. 6 den. le m.

Par des Lettres-Patentes données à Compiegne au mois d'Août 1772, S. M. a accordé la noblesse héréditaire à M. Pierre-Honoré Roux, fameux Négociant de cette Ville, aussi recommandable par sa probité que par son zele pour le service du Roi & de la Patrie. Les motifs qui ont déterminé S. M. à l'honorer de cette grace sont retracés dans les Lettres-Patentes d'une maniere bien flatteuse pour ce digne Citoyen. En 1720, lorsque Marseille fut affligée de la peste, il étoit Commissaire de Ville & il donna des preuves multipliées du dévoûment le plus généreux. En 1755 & 1756, le Roi le nomma premier Echevin. A cette époque remarquable par l'expédition de Mahon, il se consacra sans réserve au bien public.

On a appris que le Bey de Tunis avoit fait arrêter tous les Marchands Grecs répandus dans ses Etats, avec leurs effets, & qu'on les gardoit jusqu'à ce qu'il arrivât des ordres de la Porte.

On dit que les Chrétiens de Jérusalem ont été exposés aux avanies des Turcs du pays, sous prétexte qu'ils avoient beaucoup de grains cachés, tandis que les Musulmans mouroient de faim. Partout le besoin voit des monopoles.

### DES MONTAGNES DU BEAUJOLLOIS, *le 30 Janvier.*

Les pluies abondantes de la semaine derniere ont fait fondre les glaces & les neiges qui couvroient nos champs. Les semailles

paroiſſent belles quoiqu'un peu rouillées. Le ſeigle & le froment ſe ſoutiennent dans leurs prix reſpectifs, la 1re. eſpece à 1 ſ. 9 d. environ, la 2e. à 2 ſ. ou 2 ſ. 3 d. à peu près, la livre de 14 onces. Nous ſommes au ſurplus aſſez tranquilles ſur ces parties eſſentielles de nos ſubſiſtances, parce que nous ſçavons que le Forez, l'une des Provinces nourricieres de la nôtre, a pluſieurs bons greniers qui n'ont pas été ouverts.

La récolte des truffes blanches ou pommes de terre a été fort abondante; mais il y en a déjà beaucoup de gâtées. C'eſt, cette année, le ſort commun de pluſieurs fruits des récoltes dernieres.

La Fabrique & le commerce de nos toiles ſont dans un état floriſſant. On commence à voir les progrès de l'induſtrie de nos Fabricans dans un genre eſſayé à diverſes repriſes depuis douze ans, & juſqu'à ces derniers tems foiblement maintenu. C'eſt le travail des garats ou toiles tout coton, les plus communes que l'indienne-rie puiſſe employer. Ils forment une branche conſidérable de l'importation des Fabriques étrangeres; & nous eſpérons parvenir à en faire une des occupations les plus utiles des enfans, des femmes, des infirmes, & en général de toute perſonne pauvre, foible & maladroite. C'eſt principalement vers cette eſpece d'hommes que ſe dirigeront les bons effets qui doivent ſuivre du parfait établiſſement de ces ouvrages groſſiers. Il n'y en a encore que 35 à 40 métiers environ diſperſés dans les villages de notre Province, ou les villages limitrophes. On les fabrique en 3 quarts de largeur & 960 fils en chaîne; quelques-uns même en ont moins. On donne 45 aunes ou 60 à la chaîne; on la partage par piece de quinze aunes. Chaque piece peſe cinq livres de 14 onces, & ſe vend 13 livres. Ce prix baiſſera par l'aptitude que l'expérience donnera aux Tiſſerands. Il ſeroit même plus bas dès à préſent ſi tous nos ouvrages en fil ou coton n'avoient pas été depuis quelque tems enlevés à un prix qui a fait renchérir les diverſes qualités de notre filature en coton.

Le chanvre eſt hors de prix. La livre de cette matiere, prête à filer, s'eſt vendue preſqu'autant que la livre de coton en laine. Si cette derniere croiſſoit dans nos champs, l'avantage de l'employer ne ſeroit expoſée ſans doute à aucune critique. Mais il faut ſe borner : le Levant qui nous la fournit ne conſomme-t il pas nos draps?

### De la Rochelle, *le* 31 *Janvier.*

Nous avons appris que le navire du Capitaine de Vimes qui avoit chargé de l'eau-de-vie dans ce Port pour S. Vallery, s'étoit perdu devant Perou près de Coutances.

Le navire *l'Union*, de ce Port, eſt arrivé de la Martinique, le 27.

En conſéquence de la Déclaration du Roi du 12 Avril 1772, le Corps de Chirurgie, pour remplir les vues de S. M. & donner des preuves non-équivoques de ſon zele pour le bien public, a unanimement arrêté qu'il ſeroit fait à l'avenir un Cours complet, public & gratuit de Chirurgie. Les Profeſſeurs ſont nommés. Le Cours d'Anatomie s'ouvrira le 8 du mois prochain. On n'a peut-être jamais remarqué que le ſiecle des inſtitutions d'Ecoles étoit une des époques les plus mémorables de l'Hiſtoire.

On a appris de Rochefort qu'un vaiſſeau Hollandois, nommé le *Bloys-Wick*, de 50 canons, & deſtiné pour Batavia, a été obligé, après avoir été battu quinze jours de la tempête, & avoir perdu la moitié de ſon équipage, de relâcher à l'Iſle d'Aix pour s'y faire radouber & remâter. Il a fallu le décharger pour réparer les voix d'eau. Sa cargaiſon eſt évaluée à plus de ſept millions de piaſtres tant en effets qu'en argent comptant.

### De Nyort, *le* 31 *Janvier.*

La Place où ſe tient notre Foire eſt une des plus grandes & des plus commodes du Royaume : il ne faudroit pas juger par là de notre commerce, En général cette Province, quoiqu'elle ait ſur la mer une grande étendue de côtes, eſt une des moins commerçantes du Royaume : ce n'eſt pas la faute de la nature.

A notre Foire de S. André, il y a eu 882 pieces d'étoffes de laine, & fil & laine des Fabriques du Poitou, pays de pâturage; 1010 pieces d'étoffes de laine, fil & laine, fil & coton des autres Provinces; 220 pieces d'étoffes de ſoie de diverſes Manufactures du Royaume; 1320 pieces de toiles

blanches & peintes & coutils de Velleivigne ou du Poitou peu remarquable par sa tisseranderie ; 1020 douzaines de bas ou bonnets au tricot de S. Maixent, Ville renommée par sa bonneterie & par ses serges qui se débitent jusques dans les pays étrangers; 600 douzaines de mouchoirs de Rouen, d'Anjou ou du Poitou ; 80 à 90 mille livres de laines de Poitou, une des principales richesses des Habitans, ou d'abats des Provinces voisines ; de peaux de chamois apprêtées dans cette Ville, justement renommée par la qualité & par le débit de cette marchandise ; de la rubanterie, passemanterie, quincaillerie, mercerie, dorures de Paris, Lyon & autres Villes riches en superfluités & en bagatelles de grand prix ; 180 paires de chevaux d'attelage, 150 de chevaux de mouture, 250 de bœufs ou vaches, 320 paires de mulets, principaux objets d'exportation hors de la Province.

### De Grenoble, *le 1 Février.*

On écrit de Mont-Dauphin que le 18 du mois dernier, il y est tombé un pied de neige : depuis lors il n'y a eu que de fortes gelées. Il y a apparence que la neige se maintiendra long-tems.

Le vent chaud, les pluies, la température molle qui ont regné depuis les premiers froids, commencent à se dissiper. Les dernieres pluies ont été suivies de beaucoup de neige sur les montagnes. On a craint que la végétation précoce ne fût détruite par des froids tardifs qui auroient dissipé les belles espérances que les bleds nous donnent. Le tems humide & mou a occasionné des maladies & même des épidémies dans certains villages. Le froid, s'il se soutient, dissipera ce danger.

Lundi au soir, le feu prit au village de Champ à trois lieues de cette Ville, au couchant de la route du Haut-Dauphiné, & consuma seize ou dix-sept maisons : désastres fréquens dans nos villages couverts de chaume.

La neige commence à tomber ici dans ce moment.

( *La Terre patrimoniale de Romagnieu, en Dauphiné, joignant le Bourg du Pont-de Beauvoisin, distante de dix lieues de Lyon, avec Justice haute, moyenne & basse &c, est à vendre au prix de 210,000 livres. On fournira l'emploi de tous les deniers. On s'adressera, pour avoir toutes les instructions nécessaires,* à M. Boyer, Correspondant du Bureau Royal de Correspondance, à Grenoble ).

### De Nantes, *le 2 Février.*

Pendant plus de trois semaines, nous avons ressenti des coups de vent très-violens du sud & du sud-ouest. Les pluies continuelles ont fait enfler la Loire. Si ce tems continuoit encore, il y auroit beaucoup à craindre pour les productions de la terre.

Il n'arrive presque point de navires. Le *Citoyen*, Capitaine Josset, est de retour de Léogane. La *Mariane*, Capitaine Terrien, est parti pour le Port-au-Prince.

Du mois de Février à la mi-Septembre de l'année derniere, le pain blanc est monté de 34 à 39 deniers, la livre ; le pain de méteil de 26 à 29 ; celui de seigle de 21 à 22, & dans l'intervalle de 23 à 24. La livre de fleur de farine a été portée de 3 s. 10 den. à 4 s. 4 den., le son de froment de 4 s. 3 d. 4 s. 10 den., celui de seigle de 7 s. 10 den. à 9 s. avec baisse à 7 s. 11 den. au mois de Septembre. Le bœuf s'est élevé de 5 s. 6 d. à 7 s. 4 d. la livre. Du 21 Février au mois d'Août, époque où il a commencé à baisser, le veau s'est maintenu à 4 s. 6 d., le mouton est tombé de 6 s. 6 d. à 6 s. 4 d. Il s'agit, dans ces évaluations, des meilleures qualités de viandes. Les viandes communes ont été à un sou & même deux sous à meilleur marché.

Par Ordonnance de M. l'Intendant du 6 Janvier dernier, l'Adjudicataire général des poudres & salpêtres a été autorisé, conformément aux Arrêts du Conseil, à s'approvisionner par préférence à tout autre, des cendres neuves provenant des Boulangers & des Fariniers, même de celles des foyers, comme aussi des charrées ou cendres lessivées, propres à la fabrique des salpêtres, en convenant du prix de gré à gré, ou suivant l'estimation des Subdélégués, en cas de contestations. Il est défendu à tous Tanneurs, Mégissiers & autres d'aller aux portes des Villes ou sur les chemins arrêter les cendres & d'en faire commerce à quatre lieues des atteliers à salpêtre. Il est pareillement fait défenses aux Salpêtriers de faire sous ce favorable prétexte, un amas de cendres plus grand que ne l'exige la fabrica-

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

tion des ſalpêtres, & de les revendre à d'autres perſonnes.

On écrit de Breſt que le vaiſſeau le *Comte de Menu*, commandé par M. Laudan, a amené des Iſles de France & Bourbon & des Indes différentes marchandiſes avec peu de café. La flûte du Roi, *l'Etoile*, eſt en charge pour l'Iſle de France.

Il eſt arrivé à Redon une grande quantité de ſel. Il ſort de Quimper beaucoup de ſeigle. La Rochebernard reçoit beaucoup de grains de Pont-l'Abbé.

La *Petite-Victoire*, Cap. Olivier, de notre Port, venant de la Martinique, a été obligé par un accident d'entrer dans la riviere de Vannes où il eſt reſté en relâche.

### De Beauvais, *le 5 Février.*

Le territoire du Beauvoiſis ſe prête à une culture très-productive des grains, des vignes, des prairies, des bois &c. Ses Habitans ſont très-propres à ces travaux. Avec de l'encouragement, des inſtructions, & de l'aiſance, ce canton ſera très floriſſant.

Les moutons ſont la ſeule eſpece de bétail abondante dans le pays. Si leur éducation étoit perfectionnée, nous ne ſerions pas obligés de tirer d'Eſpagne & autres Etats, près de la moitié des laines employées dans nos Fabriques du premier rang.

Nos eaux & nos terres à foulon attirent beaucoup de laines & d'étoffes des Villes circonvoiſines. Notre petite riviere de Therin donne une belle couleur écarlate. Toutes les cauſes phyſiques favoriſent les ſuccès de notre Sergetterie ; il ne faudroit que leur laiſſer exercer toute leur vertu.

A quatre lieues d'ici, le Bourg de Bulles recueille ces lins célebres avec leſquels on fabrique les toiles appellées *demi-Hollande*. Quand le Bureau d'Agriculture a tenté de groſſir cette branche de commerce, par la multiplication des linieres, les gens du pays lui ont oppoſé des obſtacles qu'il n'étoit pas facile de ſurmonter. Il ſeroit bien important d'éclairer le Peuple ſur ſes vrais intérêts. La bonté de nos blanchiſſeries excite cette culture.

Mais dans un territoire circonſcrit, on ne peut pas tout cultiver quand le terrein pourroit tout produire. Les grains ſervent à tout & à tous.

Notre Ville eſt preſqu'entiérement bâtie en bois ; & le bois manque & les carrieres ne manquent pas dans nos environs. Avec des bâtimens de planches & des magaſins de laineries, un incendie ſeroit bien dangereux. Nous aurons plus de pierres, quand il y aura plus de bons chemins.

Il eſt vraiſemblable que la diſette de bois a fait abandonner l'exploitation des mines de fer dont le pays abonde. Cependant il y a encore dans l'Election plus de ſix mille arpens de beaux bois. Depuis quelques années, les pauvres & les Teinturiers font une grande conſommation de tourbe ; car heureuſement il y a de ce combuſtible dans nos environs.

Notre Manufacture de tapiſſerie de haute & de baſſe liſſe ſoutient ſa réputation. Celle de vitriol verd établie à Becquet promet de mettre l'Etat à portée de ſe paſſer de l'Etranger.

On croit que la crudité des eaux occaſionne ici parmi le peuple diverſes infirmités, tandis que nous en avons qui ſemblent préparées par la nature pour prévenir ces infirmités mêmes ; & il ne ſeroit ni difficile ni diſpendieux de les diſtribuer par des fontaines.

Le travail des terres n'occupe pas ou ne rend pas aſſez pour que le Payſan ne cherche pas un ſupplément d'induſtrie : il faut qu'il ſe faſſe Ouvrier en bonneterie, en guipures, en dentelles de ſoie noires &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réponſe à une Queſtion de commerce.*

Le ſouſſigné, qui a pris lecture de la Queſtion propoſée dans la Gazette de Commerce du 19 Janvier 1773, N°. 6, p. 45, eſtime que les trois Aſſociés faiſant partie de douze, n'ont pu arrêter valablement le compte général de la Société, & ce qu'ils ont fait, doit être regardé *comme non avenu*, à l'égard de leurs co-Aſſociés. Quand même onze des douze auroient arrêté le compte, le douzième, ou ſon héritier, eſt en droit de demander un nouveau compte, attendu que chacun d'eux a intérêt à la choſe ; ainſi les autres ont dû être appellés ou aſſignés

pour compter entr'eux ; & en cas de contestation, devant des Arbitres, suivant l'article 9 du titre 4 de l'Ordonnance de 1673.

Les comptes doivent être refaits sur les livres qu'on a tenus pour la Société, & on a dû en tenir suivant le traité de société. L'article 1er. du tit. 3 de l'Ordonnance de 1673 oblige les Négocians à avoir des livres ; à plus forte raison, il doit y en avoir pour une Société : l'art. 9 dudit titre le prouve, sinon il doit être prononcé des dommages-intérêts à l'arbitrage du Juge, selon les circonstances, contre celui qui a *mal agi*.

La stipulation apposée par les trois Associés dans l'arrêté du compte qu'ils ont fait, *qu'il ne pourra être revisé*, tombe d'elle-même, parce qu'ils n'ont pas eu seuls le droit de le faire ; & encore ont ils entr'eux trois, contre le Caissier, le droit de coter les erreurs, suivant l'article 21 du titre 29 de l'Ordonnance de 1667. Enfin les livres de la Société sont communs à tous les Associés, & chacun d'eux a droit de les voir & en demander le dépôt pour les examiner. Voyez Toubeau, 2e. part., pag. 85 & 86, Liv. 2, tit. 3, édition de 1700. Le Caissier doit un compte de sa régie à chacun des Associés, *quoiqu'il l'ait rendu à quelques-uns d'eux*. Toubeau *ibid.* 141 & 142, tit. 4. Les Auteurs nous disent qu'un Receveur est comptable vers tous les Commettans ; donc que la décharge de trois d'entr'eux ne le libere pas des poursuites que les autres sont en droit d'exercer contre lui : & si lorsqu'on l'actionnera pour représenter les livres & compter, il fait dénoncer la demande aux trois Associés pour être libéré, au moyen de ce qu'ils l'ont déchargé, dans le moment les autres peuvent prendre des conclusions tant contre le Caissier que les trois Associés, pour être solidement condamnés à leur payer les sommes & dommages-intérêts qu'ils croiront leur être dûs ; mais il s'agira d'examiner si la décharge qu'ils ont donnée au Caissier est générale, ou si elle ne doit être considérée que pour eux.

Il y a plus, quand ces trois Associés auroient eu pouvoir de tous les Associés de faire rendre compte, il seroit toujours entendu que c'est relativement au traité de société, c'est-à-dire, sur la représentation des livres, sans quoi ils auroient donc été les maîtres de couvrir les fraudes qui auroient pu se commettre, ce qui seroit contre l'équité.

Il faut encore sçavoir si dans la régie, ou autres circonstances, il y a eu malversation & collusion entre le Régisseur & les 3 Associés pour duper les autres ; en ce cas, il y a action solidaire contr'eux ; mais s'il paroît que leur conduite est droite, & qu'ils ont cru faire pour le mieux, c'est toujours à la bonne foi qu'il faut s'attacher, & il s'agit de refaire un compte entre tous, le premier devant être regardé comme non avenu.

Il me paroît surprenant que de douze Associés quelques uns n'ayent pas veillé, pour s'assurer si la régie étoit tenue régulièrement par leur homme commun. On ne dit même pas s'il y a eu des livres tenus pendant que la Société a subsisté, ou seulement des feuilles volantes. On est cependant censé le sçavoir & avoir vu les opérations de ce Caissier. On ne dit pas si le Caissier étoit en même tems Associé ou simplement Commis ; car s'il étoit Caissier & Associé, il seroit plus blâmable de n'avoir pas tenu de livres ; & si l'homme en qui la Société a mis sa confiance a *seul* prévariqué, ce n'est que contre lui que chacun a action.

Il eût été encore à propos d'exposer quelles sont les raisons que les trois Associés prétendent avoir eu d'agir comme ils l'ont fait, & ce qu'ils opposent pour justifier leur conduite, afin de peser le tout pour se décider plus solidement. Arrêté à Angers le 27 Janvier 1773.

*Signé*, Rogue, Procureur au Consulat, & Associé au Bureau Royal d'Agriculture d'Angers.

## II.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 3 Février 1773, au Samedi 6 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. 5 s. *le septier* ; *idem* au Port de la Greve, de 24 liv. 10 s. à 25 liv. Le seigle, de 14, 14 l. 15 s. à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 5 s. à 11 liv. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 3 Janvier 1773 au Samedi 6 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 liv. 10 s., 23 à 24 l. 10 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Février 1773, de 55 à 56 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 10 *Février* 1773.

| | # | s | d | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 725 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | 2 | 6 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 2 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | 7 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du* 10 *Février* 1773.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ½ à ⅝ | | | |
| Londres ..... | 30 ¼ | | | |
| Hambourg ..... | 183 | | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | 6 | |
| Livourne ..... | 96 ½ | | | |
| Gênes ..... | 94 ½ | | | |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅛ à ¼ p. | | | ⅜ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév.* 1773. | *Lundi* 8. | *Mardi* 9. | *Mercredi* 10. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1350 55 . . . | 1355 52 ½ . . | 1352 ½ 55 . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 167 . . . . | . . . . . | 170 . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 54 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 310 . . . . | 310 . . . . | 310 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Sam. 6 Fév. 1773. *Messieurs* | | Du Lundi 8. *Messieurs* | | Du Mardi 9. *Messieurs* |
|---|---|---|---|---|
| Lenoir, six prem. mois 1772. | P. | Creuzé, six prem. mois 1772. | L. | Defrance, six p. mois 1772. |
| Gossey, six dern. mois 1772. | A. | Thevenin, six d. mois 1772. | M. | Cauchy, six dern. mois 1772. |
| Delarue pere, *id.* | | Masson, *idem.* | | Viellard, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | C. | Delamotte, *idem.* | P. | Defays, *idem.* |
| Caron, *idem.* | F. | Certain, *idem.* | Z. | Marsollier, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 20 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 28 Janvier.*

DANS le courant de l'année derniere, il eſt mort ici 2601 perſonnes, il en eſt né 2601. Cette Ville eſt donc du très-petit nombre des Capitales où le nombre des morts n'a point ſurpaſſé celui des naiſſances. Les grandes Villes ſont, en général, de riches & magnifiques hôpitaux.

On forme, pour les cendres de la Pologne, divers plans de gouvernement; mais il n'eſt pas permis de s'arrêter à des conjectures & à des projets prématurés. Les Habitans de la Ruſſie-Rouge, ſous la domination Autrichienne, ſeront, dit-on, partagés en quatre claſſes: le Clergé formera la premiere, & la Nobleſſe la ſeconde: l'ordre des Payſans fera la troiſième, & celui des Juifs la quatrième. Il faudra bien qu'à la fin le Cultivateur reprenne ſon rang; ſa ſervitude a détruit la Pologne. Il eſt à propos de remarquer que, ſous le nom de Juifs, on comprend tous les Bourgeois ou Habitans des Villes, parce qu'en effet elles en ſont remplies. Mois cette dénomination n'attirera pas les Artiſans & les Artiſtes étrangers, & l'on en auroit beſoin.

### ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le 3 Février.*

Les Meûniers ne ſont, nulle part, en bonne renommée, & ce n'eſt pas ſans raiſon. En 1771, le Gouvernement obligea ceux de l'Electorat à tenir dans leurs moulins des balances juſtes, pour peſer le grain qu'on leur donne & la farine qu'ils rendent. On croit que cette Ordonnance a eu les effets les plus heureux; ce qui prouveroit que nos Meûniers n'ont pas autant d'adreſſe que tant d'autres fort habiles à donner à la farine un faux poids, par l'humidité & autres moyens artificieux dont il eſt bien difficile de ſe garantir. Il y en a néanmoins encore dans ce pays qui tâchent d'éluder l'Ordonnance ainſi que l'obligation qu'on leur a impoſée de prendre de l'argent au lieu de farine en payement. Il n'y a qu'un moyen vraiment efficace de détruire ces abus, c'eſt d'oppoſer, dans les divers cantons, à ces Meûniers fripons, un Meûnier honnête qui, en rendant plus de bonne farine, attirera les grains & forcera les concurrens à ſuivre ſon exemple, ſous peine de reſter dans l'inaction. Les Propriétaires de moulins ſont obligés, par principe de juſtice, à être circonſpects & délicats dans le choix de leurs Meûniers. Dans un tems où la miſere étoit au comble, ces vols étoient atroces, c'étoient de cruels homicides.

DE FRANCFORT, *le 7 Février.*

Un Econome de Vienne vient de trouver le moyen de tirer du plus mauvais lin une eſpece de laine ou de coton très-propre à faire de bonnes doublures. Il n'y a point de *rebuts* pour l'induſtrie adroite & laborieuſe;

ces rebuts employés par elle seront le soulagement & la richesse du pauvre. Il y a déjà plusieurs années qu'en France, un bon Citoyen (M. Marcandier) a appris à sa Nation qui veut l'ignorer, qu'on peut employer économiquement les rebuts du chanvre même.

## ESPAGNE.

### DE MADRID, *le 2 Février.*

La Société Royale d'Agriculture du Royaume de Galice a tenu, le 19 Janvier, sa Séance publique. D. Antoine de Benavides y Mendez l'ouvrit par des réflexions sur l'influence que les observations astronomiques peuvent avoir dans les progrès de l'Agriculture. D. Joseph Cornide, Secretaire perpétuel, lut une notice des travaux de de l'Académie pendant les six dernieres années, & un Mémoire de D. Hermida sur les soies que la Galice peut recueillir avec avantage. D. Fernand Freire de Andrade démontra, par l'exemple de la Galice & des autres Provinces septentrionales de l'Espagne, l'influence que les femmes ont dans les travaux rustiques. On entendit ensuite un discours de D. Joseph Somoza y Pardo sur les préjudices les plus graves & les moins connus que le luxe des Nobles porte à l'Agriculture de la Galice, & sur les moyens d'y remédier. L'Académie adjugea le Prix qu'elle avoit proposé concernant la soie, à D. Thomas de la Torre.

## ITALIE.

### DE TRIESTE, *le 28 Janvier.*

Il est arrivé dans le courant du mois beaucoup de bâtimens chargés de vivres. Le prix de l'huile dont on étoit tant alarmé, baisse.

### DE FLORENCE, *le 30 Janvier.*

S. A. R. a accordé aux sieurs Guillaume Adey & George Blay, Anglois, la permission d'ériger à Pise une Fabrique & une Teinturerie de cotons & de lins filés, de différentes couleurs, avec une habitation commode, exemption de droits pour les matieres & les ingrédiens nécessaires à leurs travaux, & autres faveurs.

Une barque Napolitaine chargée de bois a derniérement fait naufrage dans le Port de Livourne.

On mande de Milan que la disette continue, & qu'on n'a plus d'espérance d'avoir des grains que du côté de la Pouille.

On travaille à Rome à approvisionner la Ville aussi abondamment qu'il est possible, à cause de la foule d'Etrangers que le Jubilé y attirera.

### DE NAPLES, *le 23 Janvier.*

Le bruit s'étoit répandu qu'une dangereuse épidémie s'étoit manifestée à Terra-Nova en Sicile. La Députation générale de Salut de Palerme, a fait toutes les diligences convenables pour s'assurer de la vérité; il s'est trouvé qu'il n'y a, dans Terre-Neuve, qu'un très-petit nombre de malades attaqués de différentes sortes de fievre, sans le moindre signe de contagion. On a assemblé à Palerme les Consuls des Nations étrangeres pour les instruire de la fausseté de ce bruit, en effet destitué de tout fondement. Les craintes sont entiérement dissipées.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 6 Février.*

On mande de l'Isle de Burnst en Ecosse que les Ouvriers des Manufactures de lin & autres ont grand besoin du soulagement qu'on cherche à leur procurer, & qu'une partie du Peuple ne trouve aucun moyen de gagner sa vie. On n'entend de toutes parts que les cris de la misere mêlés avec ceux du désespoir.

Les Communes ont renvoyé au Comité une requête des Brasseurs de Londres &c, relative à l'excise sur la biere. Si l'on entreprend l'examen des taxes & de leurs effets, on sçaura bientôt pourquoi les vivres sont rares, & comment les mines les plus riches s'épuisent rapidement.

Nous apprenons de Liverpool que les Marchands de cette Ville ont importé au-delà de soixante mille quarters d'avoine de Hollande.

Il s'est élevé de grandes clameurs à Westminster contre les Bouchers, au sujet des prix auquels ils vendoient aux pauvres les issues de la viande. Chacun se plaint, & peut-être tout le monde a-t il droit de se plaindre.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le 4 Février.*

Les faillites arrivées dans ce pays ont originairement pour cause l'abondance du papier & le jeu frauduleux des actions. Ce n'est pas exagérer que d'estimer la perte entraînée par la chûte des fonds Anglois à 60 millions de livres de France. Ce mal avoit été précédé par des banqueroutes en Angleterre, à Cadix &c : on peut assurer qu'elles avoient arrêté ou détourné une circulation de cent soixante millions de livres. Ces événemens ont mis au moins deux cens millions hors du commerce de l'Europe. Cependant la quantité des especes réelles n'est point diminuée ; & ces pertes infiniment soudivisées, quoique ruineuses pour quelques maisons, deviennent presqu'insensibles pour le commerce total de l'Europe, lorsque les alarmes n'aggravent point le mal, & qu'on se concerte pour y remédier de bonne heure. Il est à espérer que tout rentrera dans l'ordre accoutumé. On remarque, & l'observation est vraie, que la France a été, des grands Etats commerçans, le moins affecté de tant de révolutions funestes. Les Banquiers de ce pays ont la prudence de ne pas s'abandonner à des spéculations hasardeuses & d'appuyer leur crédit, non sur une richesse fictive, nulle dans le fond, mais sur des propriétés réelles.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE GRENOBLE, *le 7 Février.*

Les premiers jours du mois, il est tombé dans la Ville six ou sept pouces de neige ; elle a été plus abondante dans les campagnes, & les montagnes en sont couvertes. un froid rigoureux lui a succédé ; c'est un grand bien. La végétation étoit prodigieusement avancée : à la faveur des tems chauds, l'herbe des bleds étoit déjà fort longue & fort large. Les Grainetiers & les Marchands de bled s'en prévaloient pour augmenter les prix déjà trop forts. Le ciel est très-beau. On espere que les épidémies répandues dans quelques villages seront bientôt dissipées.

L'huile d'Aix que nous recevons se vend à Aix 67 l. 10 s. le quintal ; & rendue ici, elle revient à 20 s. la livre.

### DE LA ROCHELLE, *le 9 Février.*

Le navire, la *Julie*, Capitaine Bourgine, est arrivé de Cayenne & du Cap le 3 du courant.

Les eaux de-vie valent ici 115 l. les 27 veltes, à l'Isle de Ré de 100 à 105 liv., en Seudre de 102 à 110, à Cognac de 135 à 140 à 4 d.

Le froment vaut de 245 à 247 l. le tonneau à Marans.

### DE NANTES, *le 9 Février.*

Il n'arrive ici que très-peu de grains. Le navire, la *Manon*, de notre Port en a amené une cargaison de Civita-Vecchia à l'Orient. Le froment vaut à Rennes 34 liv. la mine pesant 340 livres ; à Saint-Malo, environ 3 l. 15 s. le boisseau de 65 livres ; à Hennebond, 10 à 11 l. le minot pesant 80 livres ; à Vannes, 330 à 350 l. le tonneau.

Il est entré derniérement beaucoup de savon à Saint-Brieuc.

On mande de Quimperlé que, le 20 Janvier, la riviere du Pont-d'Avesne se trouva couverte, au Jusant, de noisettes ; ce qui engagea M. Buisson de Basseville, Officier de la Compagnie des Indes, demeurant à Rosbras, à s'embarquer dans une chaloupe pour aller à la découverte. Malgré tous ses soins, M. Buisson ne vit qu'un mât, conduit par les vagues. On dit qu'il s'est trouvé sur la côte un cochon vivant, un baril de goudron fin, & une potée de beurre. Le lendemain, M. Buisson continua ses recherches, sans appercevoir aucun vestige de ce bâtiment. Mais il vit un navire Américain de 5 à 600 tonneaux, qui avoit le derriere sur la barre du petit port de Beslon, prêt à se briser ; la manœuvre que fit faire le Capitaine en profitant d'une bonne bouffée de vent, releva son navire & le tira de l'extrême danger ; ce navire doit, selon les vents, s'être refugié au Port-Louis. La tempête a duré jusqu'au 27 Janvier, jour où la barque, la *Marie-Jeanne*, de Concarneau, montée par cinq hommes, a eu le malheur de périr vis-à-vis l'entrée de la riviere, sans qu'on ait pu sauver ni corps ni biens.

Le *Quaker* est parti de notre Port pour Léogane ; & le *Grand Carlos* pour le Port-au-Prince : ils ont laissé la *Thérese* en charge pour Guinée, & *l'Alliance* ainsi que le *Citoyen* pour le Port-au Prince.

Il est sorti plusieurs navires étrangers chargés principalement de vins & de denrées de l'Amérique.

### De Cherbourg, *le 9 Février.*

Les bateaux de Pêcheurs de la Hougue ont trouvé en mer quantité de pieces d'eau-de-vie que l'on croit provenir du navire Anglois naufragé à Auderville, comme on l'a dit ci-devant. Il est aussi arrivé une piece d'eau-de-vie à Barfleur, sauvée par un bateau venant du Havre.

Suivant les avis de l'Amirauté de Carteret, un petit bateau de l'Isle de Guernesey a péri sur la Paroisse de Baubigny. Il étoit chargé de cochons vivans. Trois hommes & une femme qui étoient sur le bâtiment ont été noyés. Onze cochons sont parvenus, vivans, sur le gravage, malgré la tempête.

Un navire Anglois a derniérement fait côte sur la Paroisse d'Anneville, Amirauté de Coutances.

### D'Hirsingem, *le 10 Février.*

Le froid est depuis quelque tems très-rigoureux en Alsace. Le 5 de ce mois à six heures du matin, le thermometre de Réaumur étoit à 17 degrés au-dessous de la glace, c'est-à-dire, au même point où il avoit été le 10 Février 1766, & à un degré moins bas qu'en 1769. Le 6, à six heures du matin, il étoit à 16 degrés &c. Les augures pour les récoltes sont très-favorables.

### De Poitiers, *le 11 Février.*

La nuit du 27 au 28 Janvier, la foudre tomba sur l'Eglise du Poiré, sous la Roche-sur-Yon en Bas-Poitou. Elle y causa un dommage estimé à plus de 20,000 liv. Le Chœur menace ruine.

Le 27, on essuya dans l'Isle de Noirmoutier un ouragan affreux, mêlé de pluie, de grêle, d'éclairs & de tonnerre. Les barques de Pêcheurs ne gagnerent le Port qu'avec une peine infinie. Vers les trois heures de l'après midi, le vent souffloit du sud-ouest si impétueusement que les Habitans ne se souviennent point d'avoir éprouvé une pareille tempête. Au milieu de la grêle & de la pluie, l'atmosphere étoit tout en feu. Ces signes effrayans sembloient annoncer une dissolution générale. Plusieurs Voyageurs furent, en quelque sorte, écrasés par la grêle ; une femme en mourut sur la place, & plusieurs autres sont en danger de mort.

Le 28, un orage furieux, annoncé par des coups de tonnerre, répandit la terreur dans la Ville de Saint-Savin & aux environs. Il fut accompagné de quelques secousses de tremblement de terre. Dans la campagne, les arbres qui se trouverent sur la même file sur un espace de plus de trois lieues, furent ou déracinés, ou cassés par le milieu du tronc, ou dépouillés de leurs branches. Le toit de plusieurs maisons fut emporté. Les bœufs & les taureaux échappés de leurs étables ébranlées, renversées, ouvertes par la furie des vents, alloient, errans, augmenter l'alarme par des mugissemens horribles : il y en eut quelques-uns tués. Les Laboureurs & les Bergers ne croyoient pas survivre à ce bouleversement épouvantable : l'orage dissipé, l'effroi regna long-tems encore ; une immobilité stupide suspendoit l'usage des organes & de la raison de ces malheureux.

Il vient de s'élever, sous la dénomination de *l'Isle du Ped*, une Paroisse nouvelle, sous la Jurisdiction de Noirmoutier, sur un terrein nouvellement abandonné par la mer, & récemment desséché.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre sur les dixmes insolites.*

Par la Lettre d'Avesne insérée dans la Gazette du 6 Février, vous demandez des instructions relatives à la dixme des navets & des pommes de terre. Les Ordonnances & les Arrêts ne sont pas de ma compétence : cependant j'ai lu & relu le code des Curés, & j'ai trouvé beaucoup de Jugemens pour

& contre ces dixmes insolites. Je me bornerai à examiner la matiere selon l'équité naturelle, & les intérêts tant des Décimateurs que des Cultivateurs.

Suivant les principes généraux, toute terre ensemencée en plein champ doit la dixme, mais il faut sçavoir s'il n'y a pas des exceptions, & si dans le territoire dont il s'agit, l'on a toujours payé la dixme des navets & des pommes de terre semés sur les jacheres, ou si c'est une prétention nouvelle de la part du Décimateur que de vouloir la prélever, ou de la part du Cultivateur de la refuser. Mais quand des Cultivateurs zélés auront semé des navets ou des pommes de terre sur leurs jacheres pour grossir, par cette nouvelle culture, la masse des productions, je pense, sauf lumieres supérieures, que la dixme de ces récoltes ne doit point être perçue. Mes motifs sont tirés de la nature des choses; & en cas de Jurisprudence litigieuse, je crois qu'il faut se décider par la raison.

D'abord les bons Cultivateurs améliorent leurs champs, avant d'y semer des navets & des pommes de terre. Comme l'on est obligé de sarcler ou sarfouer, au moins trois fois entre les plantes, la dépense revient à 40 liv. l'arpent de cent perches à 20 pieds la perche. Ces frais sont considérables, & le Décimateur ne les calculeroit pas en dixmant.

En second lieu, ces navets ou pommes de terre semés sur les jacheres prennent bien moins de sucs que n'en auroient attiré les herbes parasites si elles n'avoient point été sarclées plusieurs fois; car la terre qui produit volontairement semble, s'il est permis de parler ainsi, les aimer comme ses enfans naturels, & leur prodigue ses sucs nourriciers. La plante au contraire que le Cultivateur la force, en quelque sorte à recevoir, n'est, pour suivre la métaphore, qu'un enfant étranger auquel elle ne donne que ce qu'on la contraint de lui donner.

Enfin j'ai toujours remarqué que les bleds, seigle, orge ou autres grains, semés après la récolte faite sur des terres qui avoient rapporté des navets ou des pommes de terre, venoient plus beaux, plus nets & moins sujets à verser que ceux des terrees jachérées; & cela par un effet du sarclage réitéré, lequel a détruit les mauvaises herbes qui auroient pris plus de substance que ces légumes.

Observez que si, après la dépense de 40 l. par arpent faite par le Laboureur pour le sarclage, il survient sur les navets une espece d'insectes ou vers connus sous le nom de *Lisettes*, ces insectes dévorent les plantes sans qu'on puisse y remédier & sauver un seul pied. Cependant les grains que l'on semera ensuite seront plus beaux, parce que ces insectes périssent toujours à la suite de leurs premiers ravages, & ne se trouvent jamais sur les grains semés après les pommes de terre ou les navets.

Je conclus de-là que le Cultivateur qui seme sur les jacheres des navets ou des pommes de terre, fait une dépense très-casuelle, laquelle dépense tournera toujours au profit du Décimateur, quand le Cultivateur perdroit la récolte de ses légumes. Si l'on prenoit la dixme sur ces navets, l'on enleveroit donc au Cultivateur tout le bénéfice de la culture des jacheres, & il seroit exposé à une perte annuelle de 40 l. : il ne risqueroit donc ses avances que pour le profit du Décimateur. D'un autre côté comme l'on est physiquement certain que la récolte des grains sera supérieure lorsque les terres auront été sarclées pour la culture des navets, le Décimateur est toujours assuré de retirer un bénéfice réel par les suites de cette culture : plus on semera dans les jacheres, plus la terre s'améliorera, plus aussi la dixme subséquente des grains augmentera. Il est donc de l'intérêt du Décimateur de ne pas dégoûter le Cultivateur de la culture des jacheres, de ne pas lui en ravir le bénéfice, s'il y en a, & de lui en laisser tout produit, sans quoi celui-ci ne l'entreprendroit pas, ou l'abandonneroit bientôt; & la dixme des grains diminueroit en conséquence.

De pere en fils, nous sommes Décimateurs à Bobigny. Comme aux environs de Paris, l'on ne fait point de jacheres & que les navets se sement sur les chaumes de bled, de seigle, d'orge ou d'avoine, nous ne les dixmons point. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, CHARLEMAGNE.

## II.

### *Précautions à prendre pour se servir des vases d'étaim.*

L'usage des vases d'étaim est relégué dans les Communautés & quelques maisons bour-

geoiſes ou ruſtiques. Ce n'eſt pas ſans raiſon: outre que la vaiſſelle d'étaim n'eſt pas propre, elle n'eſt pas ſans danger; & comme les Communautés ſont nombreuſes, le vice de ces uſtenſiles peut entraîner de grands déſaſtres. Les Médecins de Stade, après pluſieurs autres, ont indiqué les précautions qu'il faut prendre pour s'en ſervir ſans inconvénient.

1°. Il faut les tenir fort propres. 2°. On doit les laver dès qu'on s'en eſt ſervi, & les faire ſécher tout de ſuite. 3°. On les tiendra dans un lieu bien ſec & expoſé à l'air; ſans quoi il s'y formera des taches vertes, très-dangereuſes. 4°. Il faut ſe garder de les laiſſer, comme l'on fait, dans des cuiſines où il fumeroit. 5°. Il eſt dangereux d'y mettre des mets ou boiſſons dans leſquels il entre des acides, comme du vinaigre, du jus de citron &c: par conſéquent, point de ſalade dans des plats ou aſſiettes d'étaim. Le fruit cuit ou confit y devient auſſi très-malſain, la ceriſe ſur-tout, la gelée de fruits aigres, ainſi que les capres &c. Le vin & la biere y perdent auſſi leur ſalubrité. On remarque qu'en Allemagne les enfans ſont ſujets à des maladies mortelles qui n'ont point d'autre cauſe que l'uſage de leur donner à boire pendant la nuit dans des gobelets d'étaim que l'on a tenus chauds auprès d'une lampe. Les mets plus que médiocrement ſalés y contractent auſſi de mauvaiſes qualités. Au moins faut-il ne les y laiſſer que très-peu de tems. Ainſi du poiſſon ſalé. L'étaim rend pernicieux tout manger gras & huileux, de même que l'ail, l'oignon, le raifort, l'œuf dur. Enfin tout aliment préparé ſur le feu dans des vaſes d'étaim, ſurtout avec des acides, devient un poiſon.

Il réſulte de-là que l'étaim ne peut ſervir ſans danger qu'à un très-petit nombre d'alimens; & que toutes ces précautions exigent néceſſairement une autre vaiſſelle pour ſuppléer à celle-ci dans de fréquentes occaſions, auquel cas elle devient inutile: elle doit donc être proſcrite.

L'uſage des uſtenſiles d'étaim eſt d'autant plus dangereux qu'on n'en apperçoit pas d'abord les effets. Il eſt certain que ſi l'on ouvre deux perſonnes dont l'une n'aura ni mangé ni bu dans des vaſes d'étaim, & dont l'autre en aura fait un uſage habituel, on les diſtingue au premier coup d'œil à des marques très-frappantes &c. Ces obſervations ne ſont pas neuves; mais il faut de tems en tems renouveller les inſtructions utiles, quand elles n'ont pas eu tout leur effet.

## III.

*Lettre de M. de Bernieres, Ecuyer, l'un des quatre Contrôleurs généraux des ponts & chauſſées de France, & de pluſieurs Acamis, à M. l'Abbé Roubaud, laquelle annonce aux Amateurs du* forte-piano *organiſé un moyen ſimple de s'épargner le mouvement fatigant du pied en jouant de cet inſtrument, en date du* 10 *Février* 1773.

MONSIEUR,

Un grand Prince qui a des bontés infinies pour moi, m'ayant engagé, il y a environ trois mois, à rechercher les moyens d'épargner à S. A. S. le ſoin pénible & fatigant de fournir l'air néceſſaire à ſon forte-piano organiſé par le mouvement du pied, j'ai fait différentes tentatives pour parvenir à ce but, & j'ai reconnu qu'il y a pluſieurs moyens d'y parvenir.

Je ſçais même que comme cet inſtrument eſt très-agréable & très à la mode aujourd'hui, je ne ſuis pas le ſeul qui ait été dans le cas d'eſſayer de l'affranchir de ce travail du pied qui eſt tout étranger à ſon jeu. Je ſçais de plus qu'entre les moyens qui ont paru donner les plus grandes eſpérances, celui de l'application de la machine à feu a été le plus généralement deſiré; je m'étois occupé de ce moyen comme les autres, mais les inconvéniens qui l'accompagnent invinciblement m'y ont fait renoncer.

Ces inconvéniens ſont 1°. la dépenſe qui ne ſera jamais petite.

2°. L'entretien qui demande trop d'intelligence pour être du reſſort de tous les Ouvriers, & qui n'eſt pas par conſéquent de celui des Ouvriers de la campagne, ſi on y eſt, comme cela arrive dans la belle ſaiſon.

3°. La chaleur & la vapeur de l'eau qui ſe répandroient dans l'appartement, quoiqu'on puiſſe chauffer avec des meches à l'eſprit-de-vin.

4°. Enfin (& ceci eſt ſans aucun expédient de réforme) avec la machine à feu il ne ſera jamais poſſible de jouer ſur le champ, quand bien même on auroit toujours chez ſoi de l'eau bouillante dans ſa cheminé, ce qui peut être rare l'après dîné dans l'été. Cette

eau étant versée dans la petite chaudiere de la machine à feu sera encore plus d'un quart d'heure à rebouillir, & sans cela la machine ne peut se mouvoir, ni le soufflet aller; par conséquent point de jeu jusque-là, & l'occasion ou l'envie de jouer seront peut-être passées.

Le moyen que je viens de trouver & que je propose aux Amateurs gratuitement, est de la plus grande simplicité, très-peu coûteux, & n'a aucun des inconvéniens dont je viens de parler. Il oblige cependant (je dois en convenir) à la dépense annuelle d'un domestique, indépendamment de ceux que l'on a habituellement; mais aussi celui-ci ne coûtera qu'environ 2 sous par jour pour gages, vêtemens, nourriture & logement; & en le recevant à son service, on sera dispensé de toutes informations, elles seroient superflues; je le garantis d'avance d'une fidélité à toute épreuve.

Annoncez, je vous prie, Monsieur, cette nouvelle aux Amateurs du forté-piano organisé, je leur ferai voir que je ne les ai point trompés. Je suis avec respect &c. *Signé*, DE BERNIERES.

*Au vieux Louvre, porte de la Colonnade.*

## I V.

*Remedes nouvellement publiés dans différens Papiers.*

1°. On lit dans les *Affiches de Tours* du 30 Janvier le détail suivant sur la guérison inattendue de deux personnes enragées. Le Rédacteur dit que ce fait a été communiqué à M. de Burbure par M. l'Abbé Quenaut, Curé respectable à tous égards.

Un homme & une femme des environs de Nogent le-Rotrou, ayant été mordus par un chien enragé, tomberent dans la plus cruelle hydrophobie. Peu de tems après ils eurent un petit intervalle de raison; comme ils se douterent qu'on alloit les lier, ils s'arracherent des bras des gens qu'on avoit chargés de ce soin, & se refugierent dans un grenier où ils se jetterent sur un tas d'oignons. L'accès les prit; dans leur furie ils mangerent les oignons, ils furent guéris, & depuis lors ils ont joui d'une santé parfaite.

2°. Les *Affiches d'Amiens* du 30 Janvier contiennent la recette suivante pour la guérison des cancers, en ajoutant que l'effet en est bien attesté & qu'elle mérite toute confiance.

Il faut prendre une demi-chopine de crême fraîche & une bonne cuillerée à café de miel; mettre le tout dans un mortier ou autre vase, & le bien battre en y mêlant de la fleur de farine de seigle ou de froment, jusqu'à ce que le tout soit en consistance de bouillie, que l'on mettra dans un pot neuf & vernis. Pour s'en servir, il faut en étendre sur un linge de chanvre qui enveloppera la mamelle malade, & en changer de 4 en 4 heures, sans changer de remede jusqu'à parfaite guérison. Si le mal n'a pas fait beaucoup de progrès, il se dissoudra, sans percer; s'il est fort avancé, il percera sans autre moyen; s'il est ouvert, il sera également guéri, en observant de n'y mettre ni tente ni charpie, & pourvu qu'il ne soit pas trop ancien, c'est-à-dire, qu'il n'ait pas plus de deux ans ou environ.

Ce remede soulage infiniment, lorsque les maux sont invétérés, sans toutefois les guérir, du moins pour l'ordinaire. Grand nombre de personnes en ont fait l'expérience & en ont ressenti les effets merveilleux. Il est également souverain pour les Nourrices dont le sein est gonflé & engorgé.

3°. M. Buc'hoz, dans le 2e. cahier de la *Nature considérée sous ses différens aspects*, année 1773, donne, pour les rhumes le remede suivant qu'on lui a communiqué, en lui assurant qu'en moins de 15 jours le rhume le plus opiniâtre & le plus invétéré cesse.

On fait bouillir dans une pinte d'eau 3 ou 4 pommes de rainette pelées & coupées en huit tranches; on y ajoute une once de réglisse & 4 pintes de sommités d'hyssope. On fait réduire cette décoction à moitié, on la passe par un linge fin, on y ajoute 8 onces de sucre; on fait ensuite réduire le tout à moitié & à petit feu. On en boit matin & soir en se levant & en se couchant, environ deux cuillerées.

Ces remedes sont simples, & ils ne sçauroient être malfaisans: c'est ce qui nous a engagés à les rapporter.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 10 Février 1773, au Samedi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 à 25 livres. Le seigle, de 14, 14 l. 10 s. à 15 liv. 5 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 10 Janvier 1773 au Samedi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Février 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Février 1773.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 17 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{3}{8}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{7}{16}$ |
| Hambourg ..... | 182 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév. 1773.* | *Lundi 15.* | *Mardi 16.* | *Mercredi 17.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1357 $\frac{1}{2}$ 55 45 52 $\frac{1}{2}$ | 1357 $\frac{1}{2}$ 60 . . | 1360 57 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 171 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 54 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 13 Fév. 1773. | | Du Lundi 15. | | Du Mardi 16. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Lenoir, six prem. mois 1772. | Z. | Thevenin, six p. mois 1772. | M. | Defrance, six p. mois 1772. |
| Gossey, six dern. mois 1772. | A. | Creuzé, *idem.* | M. | Cauchy, six dern. mois 1772. |
| Delarue pere, *id.* | A. | Masson, *idem.* | P. | Viellard, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | A. | Delamotte, *idem.* | P. | Defays, *idem.* |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, six dern. mois 1772. | A. | Marsollier, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, ...

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Mardi 9 Mars.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 12 *Février.*

A l'occasion des fievres malignes qui font beaucoup de ravages dans les Provinces, notre Faculté a publié les recettes des remedes les plus convenables pour le traitement de ces sortes de maladies ; conduite sage qu'il faudroit imiter & à laquelle il faudroit joindre une correspondance générale des Provinces entr'elles & avec la Capitale.

On attribue ces fievres à deux causes, l'humidité opiniâtre de la saison & le défaut de bonne nourriture.

La famine a dépeuplé la Dalécarlie orientale. De 3000 Habitans repartis dans 25 habitations, huit cens sont sortis du pays, & il ne se passe point de semaine qu'il n'en meure quelques-uns de faim, dans la rigueur du terme. Les grands chemins, les bois, les environs des habitations se jonchent, pour ainsi-dire, de cadavres. On a vu une femme qui se traînoit dans la cour de sa maison pour aller secourir des enfans dont le dernier soupir demandoit du pain, tomber & mourir.... C'est assez de l'ébauche d'un tableau si affligeant.

On se flattoit que la défense de distiller de l'eau-de-vie de grains détourneroit ces malheurs. Quand les récoltes du pays auroient suffi à la consommation des Habitans, comme on le pensoit, cette défense n'auroit point prévenu le mal : il y a toujours disette pour le pauvre, lorsque le prix du pain est au-dessus de ses facultés. Il n'y avoit qu'une grande concurrence étrangere dans les ventes qui pût faire baisser raisonnablement les prix des vivres ; il n'y avoit que des secours d'argent de la part des riches, qui pussent mettre l'indigent en état de satisfaire à ses besoins. On a craint que l'Etat, déjà pauvre en especes, ne s'appauvrît encore par des achats de grains étrangers ; les riches n'avoient qu'à retrancher tant de dépenses superflues qui font sortir du pays tant d'argent sans utilité : avec cette épargne, on auroit eu des grains & nourri des hommes sans qu'il en résultât un plus grand écoulement de numéraire. La Nation Suédoise est sensible & généreuse ; il ne faut que lui montrer le bien pour qu'elle s'y livre ; les riches se seroient passés de café & de chocolat, comme le Peuple se passe d'eau-de-vie, avec cette différence que cette derniere privation est nuisible à un Peuple septentrional qui a besoin de se ranimer & de se réchauffer par des liqueurs fortes, au Cultivateur qu'elle prive de la faculté d'employer sa denrée de la maniere qui lui seroit la plus avantageuse & qui par conséquent la seroit pour la culture, à la Nation qu'elle entretient dans des préjugés entiérement destructifs de sa liberté & de ses propriétés. Aussi la défense de la distillation est-elle contraire aux principes actuels du Gouvernement ; mais il a fallu céder à une

opinion prédominante qu'on ne ſçauroit trop tôt diſſiper par l'inſtruction.

La ſociété *pro Patriâ* a ſuivi, autant qu'il étoit en elle, le vœu que nous venons d'exprimer, ſes ſecours vont arracher nombre de malheureux à la mort. Ses exemples ont excité la charité dans la Finlande, dans les Iſles d'Aland, dans toutes les Provinces: tant il eſt vrai que la Nation Suédoiſe eſt facile à conduire au bien! C'eſt ſur-tout chez elle que le moyen le plus efficace d'éloigner les hommes du vice, c'eſt d'accorder des diſtinctions honorables & de concilier l'hommage public à la vertu.

## ALLEMAGNE.

### De Berlin, *le* 20 *Février.*

Notre Fabrique de café de chicorée ſauvage eſt ſur un très bon pied. Il ſe fait une conſommation ſi forte de cette boiſſon, qu'il y a à préſent dans la Ville plus de 30 Marchands Détailleurs qui ne vivent que de ce débit. Cependant ce café eſt aſſez cher; mais notre ſol le fournit.

### De Leipsick, *le* 21 *Février.*

Les pluies de 1770 & 1771 ont fait périr beaucoup d'arbres dans nos jardins & dans nos bois. On remarque que ceux des campagnes ont réſiſté davantage. Nos Payſans ne prennent pas des plants dans les pépinieres; ils ſement la graine & laiſſent croître l'arbre ſans le tranſplanter. Il ſemble que la plante tient plus fortement dans le ſol où elle a pris naiſſance. Les mûriers mêmes, quoique très-foibles, ſe ſont ſoutenus de cette maniere pendant ces deux années, au lieu que les arbres tranſplantés des pépinieres ſituées ſur les hauteurs ont péri dans les terreins bas, pour n'avoir pas été accoutumés de bonne heure à l'humidité. Des pruniers tranſplantés d'un valllon dans un autre n'ont point ſouffert, tandis que d'autres pruniers tranſplantés depuis dix ans d'un cimetiere élevé dans un jardin inférieur, ſont morts. Quant aux forêts, on a remarqué que des arbres qui ont commencé à croître dans des années ſèches dépériſſent enſuite lorſqu'ils eſſuyent longtems des pluies trop abondantes; le contraire arrive quant à ceux qui ont ſupporté l'humidité de bonne heure.

Depuis un ſiecle, il n'y a eu qu'une année auſſi pluvieuſe que celle de 1771, c'eſt celle de 1686.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 22 *Février.*

Nous apprenons de Kidderminſter, dans le Wiltshire, qu'un grand nombre d'Ouvriers en tapiſſeries ſont ſans emploi.

On a découvert dans les Fauxbourgs de cette Ville beaucoup de faux Monnoyeurs.

Il eſt queſtion d'un droit additionnel ſur les marchandiſes de Chine ou façon de Chine, venant des Indes ou de Royaumes d'Europe, afin de procurer plus de bénéfice à nos Manufacturiers en ce genre.

Il eſt né ici dans le courant de Janvier 360 perſonnes, il en eſt mort 663: cette diſproportion eſt bien étonnante.

On remarque qu'il eſt ſurprenant que l'Etat n'ait pas 5000 l. à donner pour augmenter les appointemens des Officiers de marine, tandis qu'il a, dit-on, le moyen de rembourſer un million de la dette nationale, par an.

Il y a eu, à l'Aſſemblée de la Compagnie des Indes, des débats vifs & longs, touchant les propoſitions à préſenter au Parlement pour l'arrangement de ſes affaires.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 20 *Février.*

L'article dans lequel il a été ci-devant annoncé que la Compagnie d'Afrique avoit ouvert ſon magaſin, eſt défectueux. Il s'agit d'un magaſin établi à Aix dans l'ancien Couvent des PP. Servites. On aſſure que le bled qui s'y débite depuis le 23 Janvier, comme bled de la Cale, ne ſe vend pas pour le compte de notre Compagnie.

### D'Aix (*en Provence*), *le* 22 *Février.*

On a fait paſſer dans cette Ville beaucoup de bled de Bourgogne; il eſt moins cher que les fromens du pays & autres. Les

prix des denrées d'usage commun se soutiennent comme ceux des grains.

De Montpellier, *le 22 Février.*

Nous avons éprouvé de très-grands froids; ils ont été suivis des plus beaux jours du monde.

De Grenoble, *le 24 Février.*

A la faveur d'une température douce, la neige a fondu & nos rues sont déblayées. Cependant le tems paroit tourner de nouveau à la neige.

On écrit de Briançon, en date du 15, que le froid y a été très-âpre, les premiers huit jours du mois; mais qu'on y jouissoit à cette époque d'un vrai printems.

Il paroit que depuis le 7, la terre s'est rassise dans les environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

La farine d'orge préparée par la Demoiselle Durand veuve Desgranges de cette Ville, pour les maux de poitrine, vient encore d'opérer des effets merveilleux sur la femme du sieur Piot, Marchand, tombée dans la consomption & réduite à un état désespéré. A peine a-t-elle eu fait usage, pendant huit jours, de ce remede alimentaire, qu'elle a repris des forces & que les symptômes du mal ont commencé à se dissiper. Les poitrinaires ne doivent pas attendre une pareille extrêmité pour recourir à ce remede spécifique. La Demoiselle Durand établira volontiers des dépôts de sa farine dans les lieux où on lui en demandera, & s'empressera de satisfaire aux demandes particulieres qui lui seront faites à son adresse, *rue Chenoise, près des Cordeliers, maison des Minimes.* Il faut avoir l'attention d'affranchir les lettres.

Il y a un dépôt de cette farine à Paris, *au Bureau Royal de Correspondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

D Saint-Brieuc, *le 24 Février.*

Il est entré, le mois dernier, dans notre Port trois navires venant de Rotterdam & de Dunkerque avec des chargemens de planches de sapin, de fromages, de graine de lin, de lin peigné venant du Nord.

Comme la récolte des lins a entiérement manqué ici l'année derniere, nous sommes obligés de tirer de l'étranger cette matiere dont il se fait dans nos environs une très-grande consommation.

Les toiles dites de Bretagne se fabriquent pour la plus grande partie dans ce Diocèse où se tiennent aussi les principaux Marchés des toiles en écru dans les Villes de Quintin, Uzel, Loudeac & Moncontour. Les Fileuses & les Tisserands sont répandus dans les campagnes, & il en est beaucoup qui, outre la fabrication des toiles, sont occupés, une partie de l'année, de la culture des terres.

Les fils qui se font dans ce canton se vendent depuis vingt sous jusqu'à six francs la livre. Les Etats de la Province se sont appliqués depuis quelques années à perfectionner cette branche de l'industrie nationale, & chaque année il y a dans notre Ville, ainsi que dans les autres Bureaux de la Société d'Agriculture, un concours où, sur le vu des échantillons envoyés par différentes Filandieres du département, on adjuge une douzaine de prix dont les plus forts sont de 12 l. & les moindres de 6 l.

Le lin en bois qui se cultive principalement dans la partie septentrionale de ce Diocèse comme dans celui de Tréguier, & qui, pour l'ordinaire, est de la plus belle & de la meilleure qualité, se vend de 18 à 22 livres le quintal de cent livres poids de marc. Le lin étranger étant d'espece différente & différemment préparé, est aussi de différens prix : il s'en vend ici depuis dix jusqu'à vingt sous la livre. Nos Fileuses en font moins de cas que de celui du pays; elles prétendent qu'il est beaucoup plus dur & moins soyeux : ce qu'on attribue assez généralement à l'usage où sont les gens du Nord de ne l'arracher que quand il est en parfaite maturité, au lieu qu'en Bretagne on le récolte aussi-tôt qu'il commence à jaunir. Le premier procédé donne de très-bonne graine & en quantité, mais la filasse est d'une qualité inférieure. Le second fournit de bonne filasse, mais aussi perd-on la majeure partie des graines. Ne seroit-il pas possible de perfectionner assez cette culture pour jouir des deux avantages?

On peut juger de la quantité de lin qui se travaille annuellement dans ce pays par celle des toiles qui en sortent. Ces toiles qui sont exportées par les Ports de Saint-Malo,

Morlaix, Nantes & l'Orient paſſent pour la plûpart à la nouvelle Eſpagne. L'on évalue à 15000 balles au moins la quantité qui ſort chaque année de notre Manufacture. Les balles en petit laiz ſont de 500 aunes, celles en grand laiz ſont de 300. Ces toiles ſont vendues depuis 30 ſ. juſqu'à 3 l. 10 ſ. l'aune.

La rareté des lins a néceſſairement dû porter du renchériſſement ſur les chanvres : auſſi ces derniers ſont-ils ici chers & rares, d'autant plus qu'on s'y occupe peu de la culture de cette plante. Le commun des Laboureurs n'en ſeme que ce qu'il lui en faut pour la conſommation annuelle de ſon attelier.

Il a fait, dans ce canton, pendant les 12 premiers jours de ce mois, des gelées aſſez fortes; mais elles n'ont cauſé aucun préjudice aux biens de la terre. Les fromens, les ſeigles, les avoines ont par-tout la plus belle apparence. Le prix des grains ne varie guères & le froment ſe ſoutient à 27 d. la livre de ſeize onces ; les autres grains en proportion. Pluſieurs Négocians de ce département, chargés ſans doute de commiſſions, ont acheté, depuis trois ſemaines, les greniers de pluſieurs grands Propriétaires. On croit qu'il eſt queſtion d'en faire paſſer une partie à Bordeaux & à Dunkerque.

### De Saint-Galmier (*en Forez*), *le 25 Février.*

Nous avons une fontaine très-connue dans la Province ſous le nom de *Fontfort* ou fontaine forte, dont les eaux ont toujours été préſumées minérales. Pluſieurs Auteurs ont cité ces eaux, & on les a louées ſur-tout de ce qu'elles donnoient une force particuliere au vin avec lequel on les méloit.

Au vrai, leur nature n'a jamais été bien connue, perſonne ne les ayant examinées chymiquement ; du moins ce travail particulier eſt reſté ignoré.

Nous apprenons que M. de Fleſſelles, notre Intendant, dont les ſoins ſe portent avec ardeur à tout ce qui peut nous être utile, vient de nommer deux Médecins de Lyon pour l'examen de ces eaux. Ils doivent inceſſamment venir en faire l'analyſe, & les lumieres qui en réſulteront nous éclaireront ſur l'uſage que nous devons faire de ce préſent de la nature dont nous ne ſçavons pas encore la juſte valeur.

Les méthodes d'éprouver les eaux ne ſont point encore auſſi répandues qu'elles devroient l'être & par leur grande utilité & même par leur ſimplicité, lorſque l'on n'a pas, comme dans cette occaſion, une inſtruction publique à donner.

L'Académie de Bordeaux propoſa, il y a quelques années, un ſujet de diſcours relatif à cette matiere importante. Elle décerna le Prix à un Mémoire de M. Marteau. Si cet Ouvrage n'eſt pas imprimé, il ſeroit à ſouhaiter qu'il fût inſéré dans le Journal d'Agriculture, parce qu'il contient, outre les procédés indiqués dans les Livres d'Hydrologie, ceux que cet habile Médecin avoit en propre, & ſes obſervations ſur l'effet des procédés, le détail des manipulations & la confiance que l'on doit avoir dans les réſultats.

### De Lyon, *le 26 Février.*

Les pluies continuelles que nous avons depuis quelques jours font renaître les craintes que l'on avoit lors du dégel ſur la réſiſtance de quelques ponts, & ſur la conſiſtance de quelques ouvrages auſſi beaux qu'utiles commencés aux bords du Rhône.

### De Poitiers, *le 27 Février.*

Les campagnes ſont encore affaiſſées ſous le poids des débris de la féodalité. On les voit de toutes parts ſurchargés de *droits* (car dans les tems d'ignorance on proſtitua toujours ce nom aux injuſtices conſacrées par le pouvoir de vexer arbitrairement & aux biſarreries inſtituées par la liberté de déraiſonner hautement); on les voit, dis-je, de toutes parts ſurchargés de droits auſſi onéreux qu'extraordinaires. Ces traits de l'hiſtoire de la folie de l'eſprit humain nous ſont communément rappellés par des procès. La Sénéchauſſée de Poitiers vient de rendre une Sentence ſur une conteſtation de ce genre. Les Seigneurs de la T..... à qui il appartenoit de fixer le jour de l'ouverture d'un fief de vignes, dépendant du Prieuré de Mareuil, avoient, en vertu de ce droit & d'un titre reconnu, aſſujetti le Titulaire du Prieuré à donner, le jour de l'ouverture dudit fief, ſur le lieu même,

un repas au Seigneur de la T., à sa suite, à ses chiens, à ses chevaux, à ses oiseaux, un repas, tel qu'il convenoit à sa qualité. Le repas est appellé dans le titre *verrau* ou *vernau* (*epula vernalis*). Cette dénomination montre que c'étoit un festin champêtre, & le train du Seigneur indique que c'étoit un halte de chasse. Le Seigneur actuel de la T. a prétendu que ce devoit être un repas splendide auquel il avoit le pouvoir d'inviter un cortege nombreux d'amis & de voisins, le ban & l'arriere-ban de son petit empire. Le Prieur s'est refusé à cette prétention : depuis 1704, les Seigneurs de la T. s'étoient contentés d'un abonnement fixé à 5 liv. 14 s. pour ledit droit. Sur les plaidoyers contradictoires, la Sénéchaussée a rendu, le 30 Janvier, une Sentence par laquelle le droit est commué en une redevance annuelle de la somme de 15 liv.

Il n'y a peut-être point de Paroisses dans cette Province où l'on ne s'apperçoive d'une révolution heureuse opérée dans les campagnes depuis environ dix ans. Les friches sont diminuées, les bestiaux multipliés, les taxes payées avec plus de facilité &c ; depuis que le Cultivateur a recueilli le juste prix de ses denrées par le cours que les choses prenoient d'elles-mêmes, les effets de l'ordre prospere ont été aussi rapidement sensibles que peuvent l'être ceux du désordre.

M. Maury, Maître en Chirurgie, digne de l'estime publique par ses talens & par son zele, recommencera, le mois prochain, ses leçons gratuites sur l'Art des accouchemens. Il se servira, pour ses démonstrations, des machines composées par la Dame du Coudray, Maîtresse Sage-Femme, brévetée du Roi. Cet établissement a déjà eu les meilleurs effets. M. l'Intendant, attentif à encourager tout ce qui concerne le bien public, distribuera à l'Eleve qui aura fait le plus de progrès, un Prix capable de le dédommager de ses dépenses pendant la durée du cours, laquelle sera de deux mois.

### De Laon, *le 2 Mars.*

M. Dufot, Médecin Pensionnaire du Roi & de la Ville de Laon, lut le 9 du courant au Bureau d'Agriculture, une lettre adressée à M. Bourgelat, concernant le traitement d'une maladie épizootique dont les chevaux de labour ont, presque tous été attaqués au mois de Novembre & de Décembre derniers, dans les villages situés sur le Serre le long de ces prairies & de ces champs fertiles qui font la ressource du pays. M. le Pelletier, Intendant de la Généralité, a engagé M. Dufot à porter tous ses soins pour arrêter les ravages de l'épizootie. Treize chevaux venoient de périr dans le seul village de Poully ; il y en avoit encore quarante-deux malades : & ainsi dans les autres Paroisses à proportion de leur labour.

La maladie étoit une pleurésie essentielle chez les uns, lymphatique chez le plus grand nombre. Dans ce pays, la constitution de l'été dernier a été très-chaude ; & la fin de l'automne très-sujette aux variations de l'atmosphere. L'atmosphere étoit chargé de brouillards dès le matin : le soleil qui les dissipoit étoit fort chaud vers le milieu du jour ; enfin des soirées froides succédoient à cette chaleur. Au milieu du jour, les chevaux de labour éprouvoient une transpiration si abondante que l'air fixe, ce lien essentiel, des corps, s'échappoit par cette excrétion, les humeurs se disposoient à la dépravation, le sang s'épaississoit, le ressort des solides étoit affoibli. Le froid des soirées interceptant ensuite la transpiration, empêchoit la dépuration des matieres hétérogenes L'automne a été pluvieux : les fourrages ont été moisis par les pluies abondantes survenues dans le tems de la récolte. La mauvaise nourriture a rendu le sang des chevaux de labour visqueux, & les a disposés à la pleurésie vraie ou fausse. Le froid subit qui les saisissoit après le travail, arrêtoit la dépuration des humeurs perspiratoires ; elles se portoient sur les poumons où elles produisoient des inflammations.

Les principaux symptômes de la maladie étoient la langueur, la foiblesse, le dégoût, la tristesse. La fievre, la toux annonçoient la maladie, l'oppression la caractérisoit. Ceux à qui des Charlatans ont donné des potions incendiaires en sont morts. M. Dufot a ordonné une diete adoucissante & délayante, l'eau blanche faite avec le son & des lavemens émolliens. Il faisoit retirer avec la main le crotin durci qui bouchoit le rectum, & empêchoit l'intromission du liquide dans les intestins de ceux qui étoient attaqués de la pleurésie essentielle. Vers le

cinquième ou ſixième jour, on donnoit à tous une boiſſon faite avec les feuilles d'hyſſope, les bayes de genievre & le miel. On y ajoutoit quelques verres de vin, lorſqu'il s'agiſſoit de chevaux attaqués de la pleuréſie bâtarde marquée par le dévoiement. Cette méthode eſt beaucoup plus ſalutaire que celle des purgatifs. Un dépôt ſe formoit dans la poitrine des chevaux malades de la vraie pleuréſie : le remede étoit le ſoufre avec le baume de copahu ; quelquefois le baume de ſoufre-térébenthiné avec le baume de Canada, l'un & l'autre donné en opiat deux fois chaque jour ; à chaque priſe on ajoutoit une livre de la boiſſon ci-deſſus. Dès qu'on s'appercevoit que l'animal étoit dévoyé, on pratiquoit le ſeton pour ouvrir au dépôt une fontaine dépuratoire. Le prognoſtic a été conſtamment heureux. Les humeurs âcres, produit néceſſaire de la tranſpiration ſupprimée & repercutée, étoient adoucies & délayées par les boiſſons &c.

Il n'eſt pas mort un ſeul cheval traité de cette maniere. ( *La Lettre de M. Dufot ſera inſérée en entier dans le Journal de Mars* ).

## De Paris, *le 6 Mars.*

*L'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 22 Janvier 1773, concernant le marc d'or à payer par les Prévôts généraux, Lieutenans, Aſſeſſeurs, Procureurs du Roi & Greffiers des Maréchauſſées.*

Autre du 1 Février 1773, *qui ordonne que les rôles du premier & deuxième Vingtièmes, & quatre ſous pour livre du premier Vingtième des biens-fonds des Offices & droits de la Ville & Fauxbourgs de Paris, ſeront arrêtés par le ſieur Prévôt des Marchands ; & que ceux des Corps & Communautés de la Ville & Fauxbourgs de Paris continueront d'être arrêtés & rendus exécutoires par le ſieur Lieutenant Général de Police.*

Autre du 2 Février, *qui permet à Julien Alaterre, Adjudicataire des Fermes générales, de changer, à compter du premier Avril prochain, les timbres ſervant actuellement à marquer les parchemins deſtinés à l'uſage de la Généralité de Caën ; à la charge de contretimbrer, ſans frais, tous les parchemins timbrés de l'ancienne marque, qui auront été délivrés dans ſes Bureaux & qui auront été rapportés au Bureau général de la formule établi à Caën, dans le courant dudit mois d'Avril.*

Autre du 10 Janvier, *concernant le droit de marc d'or à payer pour les commiſſions à Offices d'Huiſſiers, Sergens, Notaires, Tabellions, Garde-notes, Procureurs & Greffiers.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Marcandier, de la Société d'Agriculture de Bourges, de la Société Economique de Berne, & de Baſconda en Eſpagne, ſous le titre* d'Amis de la Patrie, *à M. l'Abbé Roubaud, Auteur du Journal & de la Gazette d'Agriculture, Commerce &c.*

Monsieur,

J'ai lu avec d'autant plus de plaiſir dans vos Gazettes du Samedi 12 Décembre, Mardi 12 Janvier & Samedi 20 Février dernier les avis que vous donnez au Public ſur l'uſage qu'on peut tirer des végétaux tels que *le lin, le chanvre & les marons d'Inde,* pour les vêtemens & la nourriture, qu'en rendant compte des nouvelles expériences faites ſur ces objets, tant à Londres qu'à Vienne & autres lieux chez l'Etranger, vous conſervez au moins le mérite de l'invention *à la France* qui, comme vous dites fort bien, ſembleroit vouloir ignorer que c'eſt dans ſon ſein & par un de ſes enfans que les premieres découvertes en ont été faites.

Il y a près de dix-huit ans que j'ai enſeigné pour la premiere fois à Bourges où je demeurois, une nouvelle méthode de préparer *le chanvre, le lin & les marons d'Inde*, pour en tirer un plus grand profit dans le commerce & les Fabriques. Cet Ouvrage fut imprimé en 1758 à Paris chez Nyon, quai des Auguſtins, par les ſoins de M. de la Michodiere, alors Intendant de Lyon & actuellement Prévôt des Marchands à Paris. Il fut traduit en Anglois & imprimé à Londres en 1764 chez Becket & de Houdt, pour être diſtribué dans les Colonies Angloiſes de l'Amérique, & *l'Evening-Poſt* du 12 au 15 Mai de la même année, en fit une annonce des plus diſtinguées. Enfin toutes les Nations de l'Europe furent jalouſes d'en

avoir des traductions dans leurs différentes Langues & les répandirent dans toutes leurs Provinces.

On en trouve en France des extraits dans le *Dictionnaire Encyclopédique* à l'article *filasse*, dans le *Dictionnaire* de M. Valmont de Bomare, dans les *Mémoires de la Société Economique de Berne* ès années 1759, 60 & suivantes, dans les *Feuilles de l'Année Littéraire N°.* 1768, dans le *Journal Economique* de 1757 & 1768, & dans quantité d'autres Ouvrages périodiques tant de France qu'Etrangers, où les différentes expériences qui y sont annoncées ont servi à prouver démonstrativement les avantages & les progrès de cette découverte. Je conserve encore des échantillons de toutes especes sur cet objet, qui n'ont pas moins attiré l'estime que l'admiration des Amateurs & des Curieux.

Les personnes qui auroient perdu de vue ou qui n'auroient pas eu connoissance de ces indications, ne seront peut-être pas fâchées de les trouver ici renouvellées pour leur en faciliter la recherche & la pratique. J'ai l'honneur d'être &c.

*Paris, ce premier Mars* 1773.

## II.

*Lettre sur l'usage des vases d'étaim.*

Monsieur, vous avez inséré dans votre Gazette du 20 de ce mois, un avis sur le danger de l'usage de la vaisselle d'étaim : l'Auteur a raison quant aux effets, mais il se trompe sur la cause : c'est au plomb avec lequel les Potiers alterent leur vaisselle d'étaim (pour augmenter leur bénéfice) qui cause ces effets pernicieux. L'étaim pur n'est nullement à craindre ; les Chymistes les plus instruits se servent d'alembics dont la cucurbite, le chapiteau, ainsi que le serpentin, sont d'étaim. Je ne fais cette remarque que pour ôter au Public les inquiétudes que pourroit donner l'avis en question sur l'usage qui commence heureusement à s'établir dans nos cuisines, d'employer à la place de batterie de cuivre celle de fer battu étamé. Dans cette circonstance, l'étamage n'est point à craindre, n'y ayant que l'étaim pur qui puisse prendre sur le fer. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, H***.

## III.

*Toiles en fil de fer & de cuivre &c.*

Le sieur Martin Maderspacher, fils, Auteur de diverses inventions, actuellement chargé à Dole en Franche-Comté de la machine hydraulique qui fait aller les fontaines de cette Ville, fabrique toutes sortes de toiles en fils de fer & de cuivre, propres à une infinité d'usages. On en fait des Garde-mangers, des portes de bibliotheques, des cages, des tamis &c. Elles sont plus ou moins grosses, plus ou moins serrées, selon qu'on les lui commande. Il se conforme aux dessins qu'on lui envoye. L'économie de ces sortes de toiles est trop sensible pour qu'on s'arrête à la démontrer. Le sieur Martin Maderspacher fait aussi des pompes à feu aussi petites & aussi grandes qu'on le desire : les unes & les autres sont très-faciles à transporter.

## IV.

*Prix du grain à Londres, le 19 Février 1773.*

| | *shillings.* |
|---|---|
| Le quarter de 544 liv. poids de Troye. | |
| De Froment ..... | 48 à 56 |
| De Drêche ..... | 36 à 40 |
| De Seigle ..... | 31 à 33 |
| D'Orge ..... | 26 à 32 6 |
| D'Avoine ..... | 16 à 19 |

Le quarter du meilleur froment étant à 56 shillings, c'est sur le pied de 36 ℔ 3 ß de France le septier de Paris.

## V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 27 Février 1773, au Mercredi 3 Mars, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 l. 10 s., 23 à 26 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 à 25 l. 10 s. Le seigle, de 14 l. 5 s., 14 l. 10 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 5 s. à 11 l. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 27 Février 1773 au Mercredi 3 Mars, l'avoine a été vendue à la Halle de 23 l. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Mars 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Mars 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | H | B | |
| Or de Portug. à . . | 722 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 6 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{8}$ |
| Londres ..... | 30 11 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{2}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Jeudi 4.* | *Vendredi 5.* | *Samedi 6.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1345 . . . . | 1335 30 35 . . | 1340 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 171 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 289 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 3 Mars 1773. | | Du Jeudi 4. | | Du Vendredi 5. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1772. | M. | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Lempereur, six p. mois 1772. | R. |
| Radix, *idem.* | P. | Delagarde, *idem.* | | Boscheron, six d. mois 1772. | A. |
| Boutray, six dern. mois 1772. | A. | Courmont, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | C. |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | E. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 16 Mars.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 15 Février.*

LE Gouvernement travaille non-seulement à ouvrir de tous les côtés de l'Empire de nouveaux canaux au commerce, mais encore à rétablir les anciens dégradés ou ruinés par l'injure des tems ou autres causes. Sous le regne de Pierre le Grand, les Calmoucks voisins de la Sibérie alloient à Astracan & à Tobolsk porter du thé, des marchandises de la Chine &c; une entreprise du Czar les en éloigna; on s'efforce de les attirer de nouveau. Après les canaux, on creusera les sources. S. M. I. a daigné, dans les crises actuelles du commerce, offrir sur gages des avances aux Négocians établis dans cette Ville.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 19 Février.*

L'Académie a proposé, entr'autres sujets de Prix, *de rechercher le nombre des Habitans du Royaume depuis l'an 1200 jusqu'à aujourd'hui; de déterminer ainsi les gradations par lesquelles il s'est accru ou diminué, & de fixer les causes soit de l'accroissement soit de la diminution.* Les pieces doivent être envoyées avant la fin du mois de Février de l'année prochaine. Cette question d'Etat bien traitée sera pour la Nation une des instructions les plus importantes; elle y verra la dépopulation du Royaume suivre les degrés de détérioration de l'Agriculture; & elle sçaura que tout ce qui attente à la prospérité de la culture est une guerre dans laquelle la Nation se détruit elle-même par la famine.

A l'exemple de la Capitale, les Provinces ont célébré l'anniversaire de la naissance du Roi par des distributions aux nécessiteux. Il a été proposé, dans la Dalécarlie orientale, aux familles aisées de retirer chez elles quelques pauvres, jusqu'à un tems plus favorable. Les Pasteurs des Paroisses procurent à ces derniers les moyens de se rendre à leur destination. L'art d'exciter la charité est tout-puissant.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 22 Février.*

Les Ministres ont eu ordre d'annoncer en chaire que personne n'eût à faire des aumônes aux mendians, & qu'on les apportât dans les Eglises. Il est très-bon d'établir des dépôts communs de charités volontaires, afin d'ôter par l'offre du travail tout prétexte à la mendicité, sans empêcher violemment ni de donner du pain ni d'en chercher, ce qui ne seroit ni juste ni possible.

On dit que les Intéressés à la Loterie Danoise ayant gagné près de cent pour cent, l'année derniere, il a paru naturel que le

Gouvernement se chargeât de cet établissement.

## ALLEMAGNE.

### D'EISENACH, *le 24 Février.*

Il y a tant de Loteries dans toute l'Allemagne qu'on y sçait mieux que par tout ailleurs que les Loteries sont la ruine du pauvre Peuple. Afin que les malheureux ne soient pas tout-à-la-fois dépouillés & par celles des Etrangers & par celles du pays, on proscrit presque par-tout la mise des premieres : le Gouvernement vient ici de les défendre.

## ESPAGNE.

### DE MADRID, *le 23 Février.*

Le *S. Julien* de la Compagnie des Caraques, le *Bon-Conseil* venant de la Vera-Cruz, la *Victoire* venant de Buenos-Ayres, sont arrivés derniérement à Cadix, chargés, pour le compte de S. M. & des Particuliers, de 599,573 piastres fortes; 7087 fanegues de cacao; 2776 quintaux de cuivre; 9287 arrobes de graines fines; 56,563 cuirs en poil; 6753 cuirs préparés; 332,590 vanilles; 11,306 liv. de laine de Vigogne &c.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 2 Mars.*

On mande de Portsmouth, de Plymouth, d'Yarmouth, de Déal, de Cowes, de Gosport, & de presque tous les Ports, que les ouragans des derniers jours de Février, ont fait d'horribles ravages & sur mer & sur terre. Sur la Tamise, il a péri un très-grand nombre de petits bâtimens. D'une foule qui venoient de Greenvick à Londres, il n'en est échappé que très peu au naufrage : plusieurs bateaux chargés de charbon & de grains ont coulé à fond. Aux Dunes, les eaux se sont élevées à une telle hauteur, qu'il n'a pas été possible d'envoyer un seul bateau au secours des navires en danger. Aux environs de Cowes, il y a eu beaucoup de bétail noyé dans les bas fonds : un vaisseau François mouillé dans la rade s'est presqu'entiérement brisé contre un autre vaisseau. Un navire, allant de Barcelonne au Havre-de-Grace, a été jetté à la côte près de Dymchmsch; l'équipage s'est sauvé. Le *Samuel*, Capit. Mauren, allant de Stockolm à Marseille, s'est refugié à Dartmouth, fort endommagé. Dans cette Capitale, il y a beaucoup d'édifices dégradés. En hommes, en bestiaux, en productions, en plantations, en maisons, en navires &c, les pertes sont immenses.

Il n'est arrivé que des nouvelles désagréables de l'Isle S. Vincent.

Les especes d'or de Portugal étoient décriées; la Banque vient de nouveau de les recevoir; les Commerçans des Provinces avoient déjà pris la même résolution.

La Compagnie du Levant employe de puissantes sollicitations auprès des Communes pour obtenir des secours avec lesquels elle espere relever son commerce.

Suivant une lettre de Constantinople du 24 Janvier, un vaisseau François, arrivé de l'Archipel dans ce Port, a donné la nouvelle que le 1 dudit mois, l'Isle de Santorini & les Isles adjacentes furent ébranlées avec un bruit sourd & continu, & au milieu de tourbillons de fumée & de flammes; qu'au retour du calme & de la sérénité, on vit que l'Isle de Santorini s'étoit étendue de près d'un demi-mille; & qu'il y avoit maintenant entre cette Isle & celle de Mégali un petit détroit par lequel un vaisseau peut passer & entrer, si le tems le permet, dans le Port de Santorini.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE GRENOBLE, *le 5 Mars.*

De très-beaux jours nous font oublier la rigueur du mois précédent. Nos bleds paroissent se bien trouver de la neige dont ils ont été couverts. Jusqu'à présent, les apparences annoncent une bonne récolte.

On a usé, avec succès, dans cette Province du remede suivant contre la maladie des brebis, que nous appellons *la boussat*. Dose pour un trentain. On prend de la seconde écorce de noisettier, hachée bien menu, deux jointées; un quarteron de fleur de soufre, deux jointées de suie de cheminée, trois jointées de pain de noix bien pulvérisé, demi pugnere de son de froment, demi-pugnere avoine, trois livres de sel de

cuisine assez pilé. On mêle le tout ensemble ; & on le donne à manger au bétail dans les bacholes où l'on met du sel. Il faut réitérer le remede deux ou trois fois par jour. Ce remede est tout-à-la-fois préservatif & curatif.

Il s'est échappé derniérement 34 Prisonniers des prisons de Vienne. C'est un fléau qui s'est répandu dans les campagnes & dans les Villes. On n'entend parler que de vols.

De Chatellerault, *le 5 Mars.*

Un abus commun en Poitou dans la fabrication des futailles servant à renfermer les eaux-de-vie de la Province, porte un préjudice considérable à ce commerce ; & le bien public exige qu'il soit connu. Les futailles, appellées *tierçons* ou *busses*, sont rondes en-dessus & élevées à la bonde, mais plates des flancs & en-dessous ; au lieu qu'elles devroient avoir la même rondeur à l'intérieur avec les bondes plus ouvertes. Pour l'ordinaire, elles contiennent depuis 50 jusqu'à 65 veltes, veltées à la velte longue ; & au dépotage à la velte creuse, il s'y trouve souvent 3 ou 4 veltes de moins que ne le porte l'indication. C'est une infidélité manifeste de la part des Bouilleurs ou des Tonneliers. Les Négocians, trompés par cet artifice, tirent de préférence les eaux-de-vie des autres Provinces, pour éviter des pertes. Les fripons sont toujours à la fin leurs propres dupes : il faut le leur dire sans cesse ; il faut le leur démontrer par leur propre expérience. Quand ils ont vendu 50 veltes d'eau-de vie pour 54, on n'achete plus leur eau-de vie ; leur intérêt est donc évidemment d'être francs, équitables & honnêtes. Cet abus est au surplus de la nature de ceux que la Justice a le droit de réprimer, car c'est un vol réel. Ceux qui le commettent en seroient bientôt dégoûtés, s'ils étoient poursuivis devant les Tribunaux & condamnés avec flétrissure, selon que la fraude peut le mériter. Il est important d'observer que le délit consiste, non à vendre des vaisseaux plats dans l'intérieur, mais à vendre des boissons à fausses mesures : ce n'est donc pas contre les futailles qu'il faut sévir, c'est contre la survente frauduleuse.

Des Sables d'Olonne, *le 6 Mars.*

Il n'y a point de Manufactures dans cette Ville ni dans toute l'Election : cependant notre Port a eu jusqu'à deux cens navires de toute grandeur ; ces navires faisoient, il y a 150 ans, un gros commerce de subsistances, & ce commerce est quelquefois bon. Une des principales branches de nos exportations étoit celle des grains que nous vendions à l'Espagne & au Portugal. Notre pêche de la morue a employé depuis 1660 jusqu'en 1720 environ 80 bâtimens de 100 à 200 tonneaux qui, tous les ans, faisoient deux voyages au Banc de Terre-Neuve, & n'en rapportoient pas moins de 20 à 25 milliers de morue, chacun, à chaque voyage. Depuis 1720, la concurrence des Normands, des Rochellois, des Nantois, des Malouins, a rendu insensiblement cette pêche très-ingrate pour nos Négocians : il faut que tout le monde puisse profiter d'un bien commun. Pendant la derniere guerre, nous avons perdu beaucoup de navires, & depuis cette époque les chertés ont porté les mises hors trop haut. Avant ce tems-là notre Ville avoit été sur le point d'être coupée par la mer, & le Port comblé. Nous espérons que toutes ces pertes seront réparées. Depuis nombre d'années, le Gouvernement a daigné faire commencer des ouvrages considérables pour rendre notre Port infiniment meilleur, plus sûr, & capable de recevoir des bâtimens de 5 à 600 tonneaux : le commerce direct des Isles & des Colonies Françoises nous est permis ; ainsi quand les travaux du Port seront repris, nous aurons une espérance prochaine de remettre dans un état assez florissant, notre trafic immédiatement fondé sur l'Agriculture & sur la pêche. Le bled qui croit dans notre plaine le long des côtes, est de la meilleure qualité pour faire d'excellent biscuit. Le vin qui se recueille dans le sable, quoique petit & un peu verd, se soutient parfaitement à la mer, pendant les plus longs voyages. La pêche seule de la sardine peut valoir aux Sables, dans une bonne année, deux cens mille livres : les chaloupes qui l'ont faite, font depuis le 1 Septembre jusqu'au 1 Mai, la pêche aux filets, quand le tems peut le permettre. Les Pourvoyeurs d'une grande partie du Poitou viennent s'approvisionner ici. Cet objet est très-important. Notre pêche, notre culture, notre navigation, nos salines &c, tout pourra s'étendre par l'influence des mêmes causes.

DE POITIERS, *le 6 Mars.*

Un Particulier de cette Province a essayé plusieurs fois sans succès sur d'anciens parchemins le *secret pour faire revivre les anciennes écritures*, donné dans le Supplément à la *Diplomatique - Pratique*, quoiqu'il ait exactement suivi les procédés indiqués.

Outre le cours public & gratuit sur l'Art des Accouchemens établi dans cette Ville, il en sera donné un autre le 15 du courant dans la Ville de Saint-Maixant, par le sieur Aymard, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi. M. l'Intendant avoit rendu, à ce sujet, une Ordonnance le 6 Mars de l'année derniere.

Dans un jardin du Bourg de Lésignan-sur-Gorre, à deux lieues de Confolens, frontiere du Poitou & de la Marche, un prunier de damas noir a porté deux fois du fruit, l'année derniere. La premiere production a eu lieu dans la saison ordinaire, au mois de Juillet. Les secondes prunes ont pris, le 19 Décembre, la couleur noire qui, dans la vraie saison, promet une maturité, en moins de huit ou dix jours. C'est un objet de pure curiosité : peut-être étoit-ce là le dernier effort d'un arbre mourant.

D'ARRAS, *le 7 Mars.*

Sur la fin du mois dernier, nous avons essuyé des ouragans terribles. Ils ont fait du dégât dans la Ville, & du ravage dans les campagnes.

Dans une Assemblée tenue à l'Hôtel des Etats d'Artois, il a été résolu que les Charges municipales seroient rachetées; & que les Villes supporteroient un tiers du rachat, & les Etats les deux tiers.

DE ROUEN, *le 9 Mars.*

Les vents & les pluies qui ont causé tant d'alarmes dans cette Ville vers la fin du mois dernier, ont fait beaucoup de tort au Havre, à Dieppe, & en Basse-Normandie. Le vent ne fait que rouler, depuis quelque tems, de l'Est au Sud &c.

DE PARIS, *le 13 Mars.*

Le bois de sapin se vend ici seize, dix-huit &c sous la livre chez des Epiciers qui débitent des figues, des prunes, & autres fruits secs dans des boites. Ces boites se pesent avec le fruit; les bords en sont fort minces, & le couvercle, & le fond sur-tout fort épais. Nous avons vérifié que sur deux boites, l'une de figues & l'autre de prunes, pesant ensemble quatre livres & une once, il y avoit quatorze onces de bois, revenant à plus de quatorze sous. Ceux qui ne sont pas curieux d'acheter du bois pour des prunes, pourront profiter de cet avis.

*Arrêt du Conseil d'Etat du 12 Janvier 1773 qui, sur la requête des Marchands Brasseurs des Villes & Régies de Péronne, Doulens & Montreuil-sur-Mer ... fait très-expresses inhibitions & défenses à tous Particuliers, de brasser ni faire brasser à l'avenir aucune biere dans des chaudieres ambulantes & non-scellées à demeure dans leurs maisons; interdit l'usage des brasseries communes, & défend aux Propriétaires reconnus de les prêter, ni brasser pour autrui* &c. Lesdits Brasseurs avoient représenté que des gens sans caractere alloient de maisons en maisons avec des chaudieres ambulantes faire de la biere sans regle; que des Paroisses avoient des brasseries communes où des Particuliers & même tous les Habitans déclaroient comme co-propriétaires, brasser pour leur compte; que la fabrication de la biere dans des chaudieres mal disposées pour cet usage occasionnoit des incendies; que des gens qui n'étoient point Brasseurs de profession ne pouvoient donner à leur biere la qualité requise; que les Maitres Brasseurs voyoient diminuer leur commerce, sans voir diminuer leurs impositions; & que l'usage de ces chaudieres ambulantes & de ces brasseries communes étoit destructif des droits du Roi.

*Lettres-Patentes du Roi données à Versailles le 12 Décembre 1772, registrées en Parlement le 21 Janvier 1773, en faveur des Perruquiers des Provinces du Royaume.* Il est ordonné que dans toutes les Villes & lieux du Royaume, la frisure & l'accommodage des cheveux naturels & artificiels des hommes & des femmes, comme aussi l'exercice de la barberie, appartiennent privativement aux seuls Maitres Perruquiers, sauf le droit des Chirurgiens en possession de la barberie, lesquels se renfermeront dans cette fonction du Perruquier. Les filles & femmes qui s'occupent ou s'occupe-

ront de la frisure & coëffure des femmes, continueront librement cet exercice, à la charge de ne pouvoir faire des boucles, tours, chignons artificiels &c, tenir école de coëffure, faire des Apprentisses; & sous la condition de se faire inscrire au Bureau de la Communauté des Perruquiers &c. Les Garçons Perruquiers ne pourront ni s'associer, ni s'assembler ou s'attrouper, à peine de prison; ni entrer chez les Maîtres sans présenter des certificats de ceux qu'ils auront quittés: en arrivant dans les Villes, ils se feront enregistrer au Bureau de la Communauté, sous peine d'être emprisonnés &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Rapport de la Faculté de Médecine de Paris sur un Mémoire concernant les pommes de terre.*

Le Mémoire sur les pommes de terre, que M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, a adressé à M. le Contrôleur-Général, & que ce Ministre vous a renvoyé pour l'examiner, contient une suite nombreuse d'expériences que l'Auteur a faites tant sur ce végétal que sur la nature des principes contenus dans la farine du froment. Nous ne vous parlerons que des premieres qui concernent l'objet sur lequel M. le Contrôleur-Général desire que vous donniez votre avis.

M. Parmentier a, dans ses opérations, eu en vue deux objets principaux; le premier, d'examiner la nature de cette partie colorante verte qui se trouve en abondance dans les pommes de terre, & dont on a peine à les priver, même après plusieurs ébullitions; le second, de s'assurer s'il étoit possible de faire prendre à la farine ou à la pulpe des pommes de terre le mouvement de fermentation dont plusieurs grains ou semences farineuses, & sur tout le froment, sont si susceptibles, & qui les rend propres à faire du pain & des boissons spiritueuses, telles que la biere.

M. Parmentier a commencé ses opérations sur le premier objet par plonger dans une eau acidule des pommes de terre dont il avoit enlevé exactement la peau, & elles lui ont communiqué une belle couleur rouge que les acides relevent & les alkalis ne détruisent point; les pellicules séchées ou non séchées n'ont donné que de foibles couleurs à l'eau, à l'esprit-de-vin & à l'éther: cependant la portion inférieure de cette derniere incision étoit plus rouge; ce que l'Auteur attribue à l'acide que contient l'éther.

Lorsque M. Parmentier a traité les pommes de terre avec l'eau bouillante, il a toujours eu une couleur verte qui s'est trouvée plus ou moins forte, suivant qu'il les avoit fait bouillir, avec ou sans leur peau, ou qu'il leur avoit laissé plus ou moins de ces raies ou taches rouges que l'on remarque dans l'intérieur de ces tubercules.

Mais ce qu'il est plus important d'observer, est qu'en perdant leur partie colorante, elles perdoient à proportion l'âcreté qu'on leur reproche; en sorte que la décoction de la seule partie blanche, exactement privée de tous ces points ou taches ou raies rouges que l'on trouve parsemées dans ces racines, étoit douce, blancheâtre & mucilagineuse. Malheureusement cette partie colorante, & par conséquent l'âcreté qu'elle donne aux pommes de terre, leur est tellement inhérente que cinq ou six ébullitions n'ont pas suffi pour l'enlever.

Ces expériences sont exactement conformes à ce que M. Mustel a déjà avancé dans son Mémoire, & à ce qu'observoit l'Auteur de la Lettre qui a donné lieu à la question que M. le Contrôleur-Général vous a proposée par sa premiere lettre.

M. Parmentier a aussi obtenu de la décoction des pommes de terre un extrait très-salin & qui attire puissamment l'humidité de l'air.

Il a enfin soumis ces racines à la distillation & à la presse: on pense aisément qu'une substance qu'on a tant de peine à dessécher, a fourni une grande quantité d'eau; il est venu ensuite, par la distillation, une liqueur acide, une huile très-épaisse, tenace & qui adhéroit fortement aux parois des vaisseaux: les cendres lessivées ont donné, à l'ordinaire, un sel alkali fixe & caustique.

Par le moyen de la presse, il est sorti de la pulpe des pommes de terre un suc trouble, visqueux, & dont il s'est séparé un sé-

diment blanc ; le marc délayé dans l'eau à plusieurs reprises, en frottant avec les mains, l'a rendu laiteuse, & toutes les eaux décantées & reposées, ont laissé précipiter une fécule blancheâtre qui, rassemblée & lavée plusieurs fois, s'est divisée en une poudre très-fine & a formé deux couches distinctes; l'inférieure étoit plus blanche, la supérieure l'étoit moins.

M. Parmentier s'est assuré par toutes les épreuves possibles de la parfaite conformité de cette fécule avec l'amidon du bled ; la distillation, une digestion longue & à froid dans l'eau, l'esprit-de-vin, le vinaigre distillé, l'éther, le toucher froid, la finesse, la blancheur de la poudre, le cri qu'elle fait entendre lorsqu'on la presse entre les doigts jusqu'à l'écarter, tout s'est trouvé semblable : enfin il en a fait de l'empois, de la poudre à poudrer, & cet amidon a soutenu toutes ces épreuves sans céder en rien à celui du bled ; une livre de pommes de terre lui a fourni jusqu'à deux onces & demie de cette fécule ou de cet amidon.

M. Parmentier expose ensuite ses tentatives pour exciter dans la pâte faite avec pommes de terre la fermentation nécessaire pour en faire du pain. Comme il ne nous est pas possible de le suivre dans tous les procédés dont il s'est servi pour faire lever cette pâte, nous observerons seulement qu'il a eu soin de répéter tous ceux qui avoient été employés jusqu'à présent pour parvenir à faire du pain avec les pommes de terre, & qu'ils ont tous eu le succès que leurs Auteurs avoient annoncé.

Tant que la farine de froment a été mêlée à la substance des pommes de terre & qu'il a employé un levain de froment, il a réussi à faire du pain plus ou moins beau & bon, suivant les différentes proportions du froment ; mais moins il y avoit de ce dernier, plus le pain étoit grossier, bis, mat, lourd & serré. Cependant comme M. Parmentier ambitionnoit de faire du pain avec ces racines sans aucun mélange de farine de froment, il a d'abord essayé de faire du levain avec quatre onces de farine de pommes de terre dont il a formé une pâte avec de l'eau chaude & une cuillerée de vinaigre ; cette masse a constamment refusé de lever, elle s'est au contraire desséchée.

Au bout de douze jours, quoiqu'elle n'eût pas encore l'odeur d'aigre, il l'a mêlée avec de la farine de bled d'une part, & de la farine de pommes de terre de l'autre ; il a réussi à faire du pain avec la premiere, l'autre n'a point levé : enfin il a fait un levain avec parties égales de l'une & de l'autre farines ; une partie de ce levain, mêlé avec le double de son poids de farine de pommes de terre, a fait du pain ; l'autre partie a été mise à part, & pendant 8 jours, il lui ajoutoit tous les jours une nouvelle quantité de farine de pommes de terre. Ce levain qui, après ce tems, ne pouvoit plus être censé qu'un levain de cette farine seule, a toujours conservé son odeur d'aigre, a fait avec la farine de froment du pain qui, quoique bis, étoit de bon goût & bien levé. Il ne s'agissoit plus que de le mêler avec la farine de pommes de terre ; & si la pâte avoit levé & formé du pain, les desirs de M. Parmentier étoient remplis. Elle a, à la vérité, levé un peu, mais le pain qu'il en a obtenu étoit bien éloigné de la perfection qu'il cherchoit à lui donner : il observe cependant qu'en donnant à la farine de pommes de terre partie égale de ces racines réduites en pulpe, il a obtenu du pain moins bis, plus léger & d'une saveur agréable ; il pense même que ce dernier procédé est celui qui mérite la préférence.

M. Parmentier n'a pas oublié dans ses expériences la levure de biere ; mais quelque tentative qu'il ait faite, on voit qu'il n'a jamais eu de succès satisfaisant. S'il en a eu quelqu'apparence, c'est toujours lorsqu'il est entré dans le mélange une partie de farine de bled.

Il résulte de ses expériences multipliées que l'on peut regarder comme une vérité incontestable ce que MM. Becari & Keysel-Meyer ont avancé & ce que d'autres après eux ont confirmé : sçavoir, qu'il y a dans la farine de froment deux substances très-distinctes, une substance amilacée qui, séparée par le travail de l'Amidonnier, fournit cette poudre blanche que tout le monde connoît sous le nom d'amidon, & une substance glutineuse animale qui, avec la partie extractive, paroît être une des causes de cette fermentation nécessaire pour faire lever la pâte de froment & en former du pain leger & agréable qui sert de nourriture aux hommes. C'est elle qui retenant l'air qui s'échappe pendant cette fermentation, en cédant néanmoins à son action,

s'éleve, se gonfle & forme ces cellules dans lesquelles elle l'enferme par sa viscosité. La partie amilacée qu'elle tient comme collée & attachée à elle la suit dans ce mouvement; elles s'affinent toutes deux ensemble & forment ensuite par la cuisson une substance légere, d'une consistance foible & qui obéit facilement à l'action de notre estomac & de nos visceree pour former la matiere la plus pure & la plus saine de la nutrition.

C'est ce que MM. Beccari & Keysel-Meyer nous avoient déjà fait connoitre, & ce que les tentatives de M. Parmentier achevent de démontrer.

Le reste de son Mémoire contient différentes expériences sur cette partie glutineuse du froment, qui nous ont paru faites avec la même intelligence. On voit partout le travail d'un Chymiste instruit & guidé dans ses opérations par un jugement sûr & éclairé. En conséquence, nous pensons que la Faculté doit à M. le Contrôleur Général une réponse qui rende justice au travail & aux opérations qu'il a détaillées dans son Mémoire pour lequel il n'a épargné ni soins, ni peines, ni dépenses, & qui soit honorable pour l'Auteur.

*Signé*, BERCHER DE VIGLAND, MACQUER, ROUX, SALLIN, DARCET.

Je soussigné, certifie la présente copie conforme à l'original qui est entre mes mains. A Paris ce 18 Novembre 1772. L. P. F. R. LE THIEULLIER, Doyen.

Le Samedi 7 Novembre 1772, la Faculté de Médecine a entendu le rapport de MM. les Commissaires qu'elle avoit nommés pour examiner le Mémoire sur les pommes de terre par M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel Royal des Invalides, adressé à ladite Faculté par M. le Contrôleur-Général. La Compagnie a vu avec plaisir un Citoyen zélé s'occuper d'une matiere dans laquelle les recherches présentent au Public les plus grands avantages. Il est sans doute intéressant que le Peuple soit instruit des ressources qu'il peut trouver dans un aliment aussi commun que les pommes de terre, & qu'il est à portée de se procurer avec autant d'abondance que de facilité. La Faculté qui avoit déjà prononcé en leur faveur, ne peut qu'approuver le travail d'un Artiste instruit qui a confirmé par ses expériences un jugement qui doit etre universellement adopté. C'est pourquoi elle a arrêté que l'Ouvrage de M. Parmentier seroit envoyé au Ministre, avec le témoignage d'estime & de distinction qu'il a mérité à son Auteur; & c'est ainsi que j'ai conclu.

*Signé*, L. F. R. P. LE THIEULLIER.

L'Ouvrage en faveur duquel la Faculté de Médecine a prononcé si avantageusement contient de plus une culture nouvelle des pommes de terre, une foule innombrable d'expériences sur la matiere vraiment nutritive du bled; il paroitra incessamment & se vendra chez Didot le jeune, Quai des Augustins.

## II.

*Demande concernant le canot insubmersible de M. de Bernieres dont il est parlé dans la Gazette d'Agriculture N°. 2, art. de Rouen du 28 Décembre 1772.*

» On prie MM. les Intéressés dans l'en-
» treprise de M. de Bernieres de vouloir
» bien dire, par la voie de la Gazette d'A-
» griculture, quand un vaisseau de 100 ton-
» neaux sera chargé d'assez de liege pour le
» rendre insubmersible, quelle place il res-
» tera pour les marchandises, & quelle sera
» alors sa charge réelle? Le liege occupe
» beaucoup plus de place que l'eau; ainsi
» en sçachant celle qu'il occupera dans un
» vaisseau de 100 tonneaux, par exemple,
» & le prix du liege nécessaire, on pourra
» déterminer l'utilité de cette invention,
» & la possibilité de l'adapter à la Marine
» royale & marchande. Cette invention
» sera d'autant plus goûtée qu'elle épar-
» gnera bien des naufrages & deviendra
» non seulement chere au commerce, mais
» encore plus à l'humanité; premier but
» que doit avoir en vue l'Auteur d'une in-
» vention.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 6 Mars 1773, au Mercredi 10 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 17 liv. 10 s., 23 à 27 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 15 à 25 l. 10 s. Le seigle, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 liv. 5 s.; l'orge, de 11 l. 5 s., 11 l. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 6 Mars 1773 au Mercredi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21 l. 10 s., 23 à 24 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Mars 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Mars 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 13 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{8}$ |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{2}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Jeudi 11.* | *Vendredi 12.* | *Samedi 13.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1350 52 $\frac{1}{2}$ . . | 1355 57 $\frac{1}{2}$ . . | 1352 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 289 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | 1 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 10 Mars 1773 | | Du Jeudi 11. | | Du Vendredi 12. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1772. | M. | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Lempereur, six p. mois 1772. | A. |
| Radix, *idem.* | Z. | Courmont, *idem.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, six dern. mois 1772. | A. | Delagarde, *idem.* | C. | Rouillard, *idem.* | B. |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | E. | Painchain, *idem.* | C. |
| Desplaces, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 3 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Mars.*

S. M., par un Rescrit du 1 Février, a réformé divers abus qui, avec divers réglemens, s'étoient glissés dans les corporations d'Arts & Métiers. En attendant que l'industrie puisse suivre les statuts que la nature lui a donnés en lui donnant les talens, tous les réglemens antérieurs & postérieurs à celui de 1720, justement menacé du même sort, sont abolis. Il est ordonné que tout Compagnon qui aura travaillé pendant trois ans en cette qualité, n'aura pas besoin d'acheter la Maitrise par des chefs-d'œuvre bons ou mauvais, faits de sa main ou de la main d'autrui, avec beacoup de dépense & perte de tems sans utilité. Ces frais de réception multipliés pour donner un titre à l'Ouvrier aisé & refuser le pain au mérite pauvre, n'auront plus lieu à l'avenir.

La disette n'a point été, à beaucoup près, aussi terrible dans les Provinces septentrionales qu'on l'avoit d'abord publié. Elles ont du pain, il y a même assez de grains pour ensemencer les champs. Les ensemencemens de l'hiver présentent la perspective la plus agréable, au milieu de la plus belle saison. Le ciel promet de récompenser les soins paternels du Gouvernement.

La Direction de l'Ordre Equestre a publié un Décret par lequel ceux qui auront obtenu de nouveaux titres ou noms de noblesse, payeront à proportion l'honneur d'être nouveaux Comtes, nouveaux Barons, nouveaux Nobles.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 14 Mars.*

Pour soulager le pauvre, la Bourgeoisie a porté sur la farine de froment la double accise auparavant imposée sur la viande de boucherie.

DE VIENNE, *le 17 Mars.*

La Police vient d'être mise sur un meilleur pied dans cette Capitale. On a établi nombre de Commissaires qui ne se bornent pas au respectable office de maintenir l'ordre, la sûreté, la propreté, mais qui fixeront les places des Vendeurs de denrées, chasseront de la Ville les domestiques sans maîtres &c.

Une partie du Nord est inondée de fausse monnoie : on ne sçait d'où elle vient, mais elle se répand par tout. La quantité en est si grande qu'on ne conçoit pas comment des Particuliers auront pu s'en procurer les fonds, les facilités, le débit. S. M. I. & R. vient de mettre hors de cours différentes pieces d'or ; & il a été ordonné que tout l'argent entrant dans les caisses de recette sera pesé.

DE FRANCFORT, *le* 17 *Mars*.

Le mois dernier, l'Electeur Palatin a remis en vigueur dans ses Etats les anciennes loix contre la fureur des jeux de hasard, fureur horrible qui dissout la Société en divisant ceux même qu'elle rassemble & les déchirant les uns par les autres ; fureur honteuse qui ravale l'homme jusqu'à rendre maître de sa fortune & de son sort un futile hasard que l'enfance même ne prendroit pas pour juge hors de ses petits plaisirs ; fureur corruptice qui le dégoûte de tout devoir, de tout sentiment, de toute pensée propre à l'homme, rompt tous les liens de de ses légitimes attachemens, l'enfonce dans le vice, le dénature, sans même lui laisser appercevoir qu'il est hors de lui-même ; fureur horrible qui dans un accès perpétuel s'irrite en déchirant la proie sur laquelle elle s'acharne jusqu'à ce qu'elle l'ait entièrement dévorée ; fureur épidémique qui court de rang en rang, de société en société, de famille en famille, en confondant les rangs, en détruisant les sociétés, en troublant les familles, & en répandant par-tout l'envie, la haine, la désolation ; fureur généralement ruineuse par les alternatives de gains & de pertes, lesquelles forcent successivement les tristes jouets du sort à recourir à des ressources onéreuses pour alimenter leurs maux, racheter leur fortune, & engloutir leurs semblables ; fureur désastreuse pour un Etat où, par une suite ou plûtôt une accumulation de désordres, attirant & concentrant l'argent dans quelques mains, elle ravit à la circulation ses moyens, à l'industrie ses salaires, aux terres les dépenses foncieres, au Cultivateur le débouché, au pauvre la vie.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 20 *Mars*.

On mande de Glascow que les Matelots se sont soulevés pour obtenir que leurs gages leur soient payés comme autrefois en montant à bord des vaisseaux & avant qu'ils mettent à la voile. Leur résolution a retenu les bâtimens & arrêté les affaires. L'émeute a suivi le refus de leur demande. On leur a proposé la moitié de leurs gages, ils ont rejetté l'offre. Le désordre s'est accrû. Les Soldats ont tiré sur la Populace, & le sang du Citoyen a coulé. Il est à remarquer que les Matelots ont à Glascow des gages plus forts qu'à Londres & à Liverpool.

Un Officier du 31e. Régiment, arrivé de l'Isle S. Vincent, a apporté de fâcheuses nouvelles de l'état de notre armée.

Les ouragans des mois derniers ont fait d'horribles dégâts dans les campagnes. Dans les seules forêts du Comté de Fite en Ecosse, celui du 20 Janvier a rompu plusieurs milliers de beaux arbres ; le dommage est estimé plus de 4000 liv. st.

S. M. a donné, par commission, son consentement à plusieurs Bills, entr'autres au Bill pour encourager les Etrangers à prêter leur argent aux Colonies. (*Voy. notre Journal de Mars*).

Le 1 du courant, un vaisseau de Gothembourg, Capit. Philips, chargé de fer & de goudron pour Marseille, s'est brisé contre un écueil près de la côte de Norfolck : l'équipage a été noyé.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

D'AIX (*en Provence*), *le* 20 *Mars*.

Les grains se soutiennent toujours à un prix élevé. Cependant le pain blanc a derniérement diminué de deux deniers par livre, & le pain bis d'un denier : le premier est à 3 s. 2 den., & le 2e. à 2 s. 6 den. Les fermes de différens droits & impositions sur les denrées sont actuellement aux encheres ; leurs prix donneront quelques indications. Jusqu'à présent la saison paroît avoir été assez favorable aux campagnes.

DE LA ROCHELLE, *le* 22 *Mars*.

La Chambre du Commerce, suivant les ordres qu'elle a reçus, a donné avis aux Négocians que les transports par mer étant plus difficiles en hiver que dans toute autre saison, le Conseil avoit pensé qu'il seroit important pour le bien du commerce d'étendre les facilités des traites de Province à Province, & que son intention étoit qu'ils pussent charger librement sur un simple acquit à caution visé par M. l'Intendant

ou par ses Subdélégués cinquante tonneaux de bled d'un Port à l'autre de la Province.

L'érection d'une caisse de charité ou Mont de Piété, pour subvenir, pendant l'hiver, aux besoins pressans des pauvres Vignerons par des prêts gratuits, paroit d'autant plus nécessaire que la plûpart des Seigneurs viennent à la Ville dans cette saison oublier le sort de leurs pauvres Vassaux, & d'autant plus facile que nous avons beaucoup de fortes maisons en état de concourir à cette bonne œuvre sans se gêner. Parmi ces pauvres, les uns viennent en foule demander l'aumône, d'autres volent, d'autres meurent d'inanition dans leurs chaumieres, d'autres s'expatrient : les terres sont mal cultivées, tout le monde y perd. Quand le Paysan n'a pas les avances de la culture, il faut bien les lui faire, & aux conditions les plus favorables pour lui afin qu'il en regagne. Le projet est proposé, l'utilité en est reconnue, comment ne s'exécute-t il pas ? Est-ce la charité qui manque ? Non, c'est plûtôt le point de réunion : en France, l'humeur est fort sociale, & la bienfaisance l'est très-peu : on se distrait, on ne s'occupe pas.

Pendant les mois de Janvier & de Février, il est sorti pour l'Etranger 7711 liv. indigo, 139311 l. sucre terré, 64713 café, 1323 rocou ; pour le Royaume, 7094 indigo, 1119 sucre brut, 10608 sucre terré, 64598 sucre en pain, 24241 café, 6664 rocou, 33174 sirop, 143678 veltes d'eau-de-vie.

## De Nantes, *le 22 Mars.*

Depuis quelques mois, l'importation des grains est presque nulle dans ce Port. Les prix en varient peu ici ; ils ont augmenté vers la fin de Février à Rennes & dans quelques autres Villes de la Province.

Les vins sont actuellement peu recherchés. Les eaux-de-vie valent 122 à 123 liv. les 29 veltes.

Le *Guerrier*, le *Duc de Choiseul*, le *S. Hilaire*, le *Charlemagne*, la *Dauphine*, sont derniérement arrivés de l'Amérique. La *Fidelité*, le *Salomon*, le *Maguimbe* sont partis pour Guinée ; *l'Alliance* & le *Citoyen*, pour le Port-au-Prince ; la *Victoire*, pour la Martinique ; le *Duguai-Trouin*, pour les Cayes ; la *Marquise de Marbœuf* pour l'Isle de France ; la *Reine-Marie*, pour Madere.

Le 22 Février, le navire le *Robert* de S. Brieuc, allant de S. Malo à Nantes, a fait naufrage à la pointe de Kernavestw, à l'entrée de la riviere de Carnac : une partie de la cargaison a été sauvée mais avariée : la coque du navire a été totalement perdue... Le 23, le *Marsouin* de Bordeaux, venant du Cap, ayant mouillé dans la baye de Quiberon, a été forcé par le mauvais tems de filer ses cables par bouts, & est entré dans le Morbihan où il a échoué sur les vases.... La *Marie-Gabrielle* a amené ici de Pont-l'Abbé différentes marchandises provenant du navire Hollandois la *Vigilance*, Capit. Jan Van Nes, naufragé à la côte de Pennemarck.

Selon les avis publiés sur la *terre végétative, la poudre préparatoire pour le lavage des grains* &c de la Moriniere, M. le Baron d'Espuller a travaillé à approprier son engrais aux qualités des différentes sortes de terres, & à l'appliquer à divers genres de culture, à la vigne, aux jardins potagers, comme aux champs à grains. On assure qu'avec les préparations ordonnées, cette terre opere la destruction des mauvaises herbes continuellement reproduites par les fumiers ordinaires ; qu'elle a prévenu les ravages des mulots & de quantité d'insectes ; que si la végétation en est plus lente, les plantes en deviennent plus fortes & les fruits meilleurs &c. M. d'E. établit chaque jour de nouveaux entrepôts de sa *terre*, de sa *poudre* & de sa *cendre lessivielle*.

( *M. le Baron de Van Hake a établi à Rochester, en vertu de Lettres-Patentes de S. M. B. une Manufacture d'une composition à laquelle on attribue les mêmes propriétés qu'à la terre végétative, & qu'on employe au même usage & à peu près de la même maniere que cet engrais ; le prix en est plus cher* ).

## De Poitiers, *le 25 Mars.*

On écrit de divers endroits de la Province que toutes les terres ensemencées en grains ont la plus belle apparence. La saison est très-bonne pour l'emblaison des baillarges : un beau froid qui a détruit les insectes & les mauvaises herbes, suspend la végétation. Ce tems nous fait espérer que nous n'aurons point de gelée nuisible en

Avril, mois si redoutable quand l'hiver a été doux.

Entre les Foires établies ici, celle de la mi-Carême passe pour la meilleure. Cependant la derniere a été médiocrement bonne. Il y avoit beaucoup de chevaux, mais peu de beaux, & beaucoup de mules & de mulets. Quoique ces animaux assez chers depuis quelque tems, ayent été à meilleur marché sur la fin de la Foire, il y eu peu d'Acheteurs. Les marchandises d'usage commun exposées sous les Halles, n'ont eu qu'un débit médiocre.

### De Rheims, *le 27 Mars.*

Nous avons eu au commencement du mois des jours très-beaux & beaucoup plus chauds qu'ils n'ont coutume de l'être en pareille saison. On a craint que la seve de la vigne ne fût bientôt en mouvement. Mais quoique le tems ait continué d'être sérein, nous avons eu du froid & presque toutes les nuits de la gelée. Ainsi la seve de la vigne a été arrêtée, & l'on a lieu d'espérer qu'il n'y poussera des boutons que quand il n'y aura plus de danger.

Les vins rouges de la montagne se trouvent très décidément bons. L'excellent vin de dessert vaut de 175 à 200 liv. la piece de 220 flacons; le bon vin de boisson, de 75 à 100 l. la piece; le tout pris dans les celliers des Propriétaires.

### De Paris, *le 1 Avril.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 28 Février 1773, qui fixe le droit de marc d'or à payer par les Officiers du Bureau des Finances de Besançon créé par l'Edit d'Octobre 1771.*

Autre du 24 Février, *qui régle le franc-salé de la Chambre des Comptes de Paris.*

*Déclaration du Roi donnée à Versailles le 5 Mars, qui modere à moitié le droit de marc d'or de noblesse, à payer par ceux qui se feront pourvoir d'Offices qui ne donnent point la noblesse au premier degré.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du 20 Février, concernant la forme de l'établissement & de la perception, dans la Principauté de Dombes, du droit y établi sur les cartes à jouer, au profit de l'Ecole Royale Militaire, par les Lettres-Patentes du 6 Septembre 1772.*

Autre du 13 Mars, *qui ordonne le remboursement des quittances de finance, provenant d'Offices supprimés qui appartenoient & dont étoient pourvus aucuns des Membres actuels du Parlement de Paris.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Girouettes d'observation.*

Avec des observations multipliées sur la température de l'air & sur la vicissitude inconstante des vents, peut-être un jour serons-nous en état de prédire une année de stérilité & de mortalité, comme on prédit une éclipse. Nos Almanachs feront au Laboureur ce que *la connoissance des tems* est pour un Astronome. A Troyes on réussira comme à Liege; Mathieu Lansberg n'aura plus le privilege exclusif de la confiance publique, parce que nous aurons tous son secret.

Observons donc avec exactitude, pour combiner ensuite des phénomenes bien constatés. Pour cela il faut de bons instrumens. Les Sçavans depuis un siecle s'en sont occupés, & ont réussi à nous fournir d'excellens barometres & thermometres; bientôt ils auront trouvé quelque bon hygrometre.

Je ne sçais par quel goût je me suis occupé des girouettes, & voici ce qui m'est venu en pensée pour les perfectionner.

On ne peut pas exiger des *Pneumatoscopes* qu'ils aient la patience de marquer à toutes les heures du jour les variétés des vents. On leur a obligation de leur complaisance quand ils veulent bien, sans y faire faute, tenir registre une fois par jour, & noter le vent qui souffle à une heure déterminée, en désignant celui qui a paru regner plus constamment dans les 24 heures précédentes. Je me suis demandé si l'on ne pourroit pas se procurer quelque chose de plus exact sans se donner plus de peine. Je l'ai cru, j'ai cherché en conséquence : voici une invention que je crois bonne, on en jugera. Faute de planche, je suis obligé d'écrire grossiérement : qu'importe, j'espere qu'on m'entendra.

Ma girouette doit être plantée sur un bâtiment où elle ne soit frappée que par un vent direct. Dans une chambre assez voisine du toit, je fixe une table de quatre pieds de largeur environ, sur laquelle je trace trois cercles concentriques : le premier touche presque les bords de la table, le 2^e^. s'en écarte d'un pouce & demi, & le 3^e^. est à deux pouces du 2^e^. J'établis ensuite une ligne qui du midi au nord passe par le centre ; elle est coupée à angles droits par une seconde du levant au couchant. Chacun des quarts est ensuite divisé en huit pour donner 32 rumbs de vent.

Ces 32 lignes me marqueront dans chacune des deux platebandes circulaires que j'ai formées, le milieu de 32 cases dont j'ai besoin. C'est pourquoi, avant que de passer outre, il faut faire à l'endroit qui doit être le centre de ces soixante-quatre cases, soixante-quatre trous à jour, un pour chacune. Le diametre de ce trou sera d'un pouce : on tracera ensuite les cases ; & depuis les extrémités de chacune jusqu'au trou qui en est le milieu, on taillera le bois de maniere à former un plan incliné. Chacune sera donc une petite tremuye de quatre pouces & demi environ de longueur, sur un & demi à deux de largeur.

Sous ces tremuyes & par-dessous la table, on formera trente-deux tiroirs dont chacun sera divisé en deux parties pour répondre aux deux platebandes circulaires placées sur la table.

Il faut ensuite couper des bandes de carton de deux pouces de largeur environ ; vous les joindrez bout à bout pour former trois anneaux ou cerceaux dont les diametres soient égaux aux cercles tracés, sur lesquels vous les poserez & colerez à demeure. Il en résultera deux auges en forme de couronne ; vous les diviserez chacune en 32 cases par des planchettes fort minces ; du fer blanc sera bon pour cela, une carte à jouer peut suffire.

Voilà la planche prête, il s'agit de planter la girouette ; elle sera composée d'une tige, d'une aiguille & d'un panonceau ou gouvernail. La tige doit être une tringle de fer battu de quatre lignes environ de diametre ; l'aiguille est une barre de fer qui sera attachée à angles droits à la tige, comme le croison d'une croix. Ce croison doit être aussi long que la table est large, & il doit être attaché à la tige, de maniere que quand la girouette sera plantée verticalement sur la table, l'aiguille soit quatre pouces au-dessus du plan ; ainsi elle doit être fixée à quatre pouces de l'une des extrémités de la tige.

A l'autre extrémité sera fixé le panonceau qui doit être de tôle ou de fer blanc. Je ne puis en mieux faire comprendre la forme qu'en le comparant à une hache avec un long manche ; c'est-à-dire, qu'à l'une de ses extrémités il doit être large pour prendre le vent, & le reste doit être étroit, affilé en forme de manche. Il faut attacher cette piece ferme par son centre de gravité, en sorte que la partie large soit contre-balancée par la longueur & pesanteur du manche, afin que l'équilibre soit mieux gardé & le jeu plus aisé. Il faut observer encore d'arranger le manche de maniere à donner au vent le moins de prise qu'il soit possible.

Le tout ainsi armé, il faut mettre en place. On posera la tige verticalement sur le milieu de la table, & pour cela, on y enchassera auparavant un dez ou grenouillette de cuivre & non de verre, de peur que l'électricité ne vienne troubler nos opérations. C'est dans cette grenouillette que roulera le pivot de la girouette dont la tige, en sortant du toit, sera soutenue dans un anneau de cuivre où elle puisse tourner aisément & sans vacillation.

Maintenant sur une extrémité de l'aiguille qui roulera en dedans, au-dessus de mes 32 cases, j'adapte un vase de fer blanc en forme de cône renversé, à la pointe duquel est un trou à passer un aiguille fine à coudre. Dans le vase je mets du sable fin, ou mieux, des coquilles d'œufs calcinées, pulvérisées & tamisées très-fin. Ce clepsidre versera dans celle des cases sur laquelle il se rencontrera ; si le vent change, il versera dans un autre ; & 24 heures après, si le sable n'a pas manqué, je pourrai sçavoir combien de tems aura soufflé le vent désigné par les cases bien étiquetées dans lesquelles je trouverai plus ou moins de sable. Cependant il faut observer que le vase plein pouvant peser plus d'une livre, gênera l'équilibre. Si on veut le rétablir, il faut charger l'autre branche ; mais si le poids est fixe & ne diminue pas à proportion que le vase se vuidera, nous retomberons dans le mê-

me inconvénient. C'eſt pourquoi je mets pour contre poids un vaſe tout ſemblable au premier, un peu plus peſant cependant, parce qu'il eſt placé plus près du centre, vis-à vis ma ſeconde rangée de caſes dans leſquelles il verſera. Ceux qui ne croiront pas néceſſaire un équilibre ſi ſcrupuleux, ſupprimeront ce ſecond vaſe & les 32 caſes qui y répondent; ils pourront ſe contenter de charger l'aiguille d'un poids qui ſoit la moitié moins fort que celui du vaſe rempli de ſable.

Je reprends. Toute la machine n'eſt qu'une girouette dont le pied porte, à angles droits, une verge qui ſert d'aiguille & qui ſe promene au deſſus de 32 caſes où tombe du ſable dont l'aiguille eſt chargée. Pourvu qu'on obſerve cela, on peut exécuter comme l'on voudra.

Je ne ſerois pas ſurpris que quelque Pilote, en perfectionnant un peu cette invention, ne voulût ſe ſervir du meme ſtratagême pour eſtimer la dérive d'un vaiſſeau qui va de bouline par un vent contraire. En effet ſi la ſurcharge des deux tremuyes faites en cuivre ne nuiſoit point à la liberté de l'aiguille aimantée, on ſçauroit juſte, par la quantité de ſable verſé dans les caſes, combien de tems le vaiſſeau auroit pointé au nord, au midi &c. Quand Grenoble ſera Port de mer, j'engagerai quelque Capitaine à mettre en expérience un compas de ma façon, exécuté d'après cette idée. Quelqu'un me préviendra peut-être; je lui en céde volontiers tout l'honneur. En foi de quoi *ſigné*, CALPRÉ.

## II.

### *Maniere de préparer le lin pour en former une eſpece de coton.*

On met dans un chaudron de cuivre non étamé, un peu de leſſive de ſel dans laquelle on répand de la cendre de bouleau bien nette avec de la chaux éteinte & paſſée par le tamis, la cendre & la chaux à parties égales. On fait bouillir le tout juſqu'à ce qu'il forme une bouillie légere. Alors on y met du lin fin par lits dont chacun doit être couvert de cendre & de chaux, juſqu'à une certaine hauteur. Le vuide laiſſé en haut eſt enſuite rempli avec la leſſive. Il faut alors remettre la chaudiere ſur le feu & la faire bouillir avec une force égale pendant dix heures, en ayant l'attention de nourrir le mêlange avec de la leſſive fraiche. Après la cuiſion, on lave le lin avec la leſſive de ſel froide, en le frottant dans les mains avec précaution; on le relave avec de l'eau de ſavon; enfin on le blanchit avec une leſſive de ſavon forte, d'où on ne le retire que pour l'étendre ſur l'herbe comme la toile. Il faut avoir ſoin de le retourner bien ſouvent & de l'arroſer d'eau commune. Quand il a acquis la blancheur ſuffiſante, il faut le laver encore avec de l'eau nette, & on le fait ſécher après l'avoir bien battu. Au bout de vingt-quatre heures, on peut mettre ce coton artificiel ſous preſſe, & l'employer. On aſſure qu'une livre de lin fin, ainſi préparé, donne une livre de ce coton.

Cette méthode eſt employée en Siléſie. Elle n'a pas eu encore un ſuccès ſatisfaiſant: cependant elle en a eu aſſez pour engager à continuer les expériences & à tâcher de perfectionner les procédés.

## III.

### *Du bled d'Egypte.*

Ce grain que nous trouvons indifféremment appellé *bled* ou *ſeigle d'Egypte*, ſe cultive en Saxe, en Siléſie &c, avec un ſuccès général. Il reſſemble plus à l'orge qu'à aucune autre ſorte de bled. Son produit tant en grains qu'en farine eſt extraordinaire. Il rapporte depuis 24 juſqu'à 50 fois la ſemence. Sa farine eſt plus blanche & plus abondante que celle du ſeigle de Siléſie. Mêlée avec cette derniere, elle donne un pain bon, ſain, agréable, & très nourriſſant. Elle vaut beaucoup mieux pour les ſoupes & les pâtes que la farine d'orge dont on ſe ſert en Allemagne pour ces uſages. On fait du grain une eſpece d'orge mondée ſupérieure à l'orge même. On l'employe pour la biere blanche ſans mélange de froment. Trois ſcheffels de ſeigle d'Egypte rendent plus de biere brune & de meilleure qualité que quatre ſcheffels d'orge. On en tire auſſi de bonne eau de vie.

Ce grain croît très vite, ſans exiger plus de ſoin que tout autre. Avec la quatrieme partie de ſemence communément employée il a donné de meilleures récoltes qu'avec

une plus grande quantité de ſemences. On le ſeme en Mai ou plûtôt, c'eſt-à dire, lorſqu'on ne craint plus de gelée. Tout ſol qui convient au froment ou à la graine de navets d'hiver, convient auſſi au ſeigle d'Egypte. Il n'aime pas un terrein froid, ou ſablonneux ou trop gras. Il ne réuſſit point dans les champs où l'on a recueilli des grains d'hiver ou de printems, des choux d'automne, le navet ou le colſat, & par-tout où la terre a été retournée de façon que le gazon de la ſuperficie ſe trouve au-deſſous. Il peut être ſemé dans les jacheres fumées.

Une perſonne dont le témoignage eſt au-deſſus de tout ſoupçon nous a aſſuré que l'épreuve qu'il avoit fait faire de ce grain dans une de nos Provinces, n'avoit point réuſſi. Mais un mauvais ſuccès n'eſt point déciſif. Nous ſommes certains que les épreuves multipliées qu'on a faites en Allemagne ont répondu aux eſpérances qu'on en avoit conçues. M. le Baron Rudolph Othon Puhl a publié les inſtructions dont nous venons de préſenter les réſultats; il parle d'après ſon expérience, & le ſeigle d'Egypte lui a rendu cinquante pour un. On peut conſulter auſſi les *Annonces de Leipſick* : le Bureau de ces Annonces a diſtribué de ce bled gratis.

## IV.

### *Du jus du grate-cu.*

Le jus du grate-cu peut, dans le beſoin, être employé à la place du jus de citron : on l'a eſſayé dans quelques Provinces d'Allemagne, & le ſuccès a engagé une foule de Cultivateurs à former des haies de roſier ſauvage : il faut tout mettre à profit. Ces haies ſe multiplient dans les Etats de S. M. Pruſſienne, où le grate-cu abonde ſur-tout du côté de la Pologne. Il en eſt de même des Etats Héréditaires d'Autriche. Cet exemple peut être ſuivi où l'on ne recueille point de citron, & où l'on ne reçoit ce fruit que verd ou gâté. Dans les pays que nous venons de citer, on occupe les enfans à ramaſſer l'écorce, les feuilles, les fleurs de ces roſiers pour les vendre aux Apothicaires; & l'on garde le fruit pour en tirer le jus acide que les gens de la campagne trouvent aſſez bon pour ne pas ſonger à aller chérement acheter de mauvais citrons dans les Villes. Ils ſe paſſeront bien de ces acides comme aſſaiſonnement; mais il eſt bon que comme médicamens ils puiſſent aiſément s'en procurer.

## V.

### *Moyen de détruire les punaiſes.*

Les moyens, ſans nombre, propoſés juſqu'à préſent pour la deſtruction de ces cruels animaux, ſont preſque tous ou incommodes ou inefficaces. M. le Prevôt Tiburcius, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm, en a publié un nouveau, fort ſimple, & dont il garantit l'efficacité d'après l'expérience. Il ne s'agit que d'avoir la plante nommée *thlaſpi arvenſe*, le *thlaſpi* champêtre (commun en France). Cette plante ſe trouve dans preſque tous les champs, ſur-tout dans ceux où il croit des navets. Elle a, au printems, de petites fleurs blanches à quatre feuilles. Elle porte de petites graines rondes & en forme de cœurs, avec des feuilles oblongues, dentelées & plates. M. le P. Tiburcius aſſure qu'ayant mis de cette herbe dans les appartemens & même dans les lits, & l'y ayant laiſſée pendant pluſieurs ſemaines, il n'a jamais revu aucune punaiſe, quoiqu'il n'en ait trouvé aucun cadavre nulle part. Dans le cas où les punaiſes auront dépoſé leurs œufs avant de s'enfuir, il ſuffit de recommencer l'été ſuivant la même opération. Il eſt très-facile de faire l'épreuve de ce préſervatif, il ne coûte rien, la recherche n'en eſt pas pénible.

Nous ſupplions les perſonnes qui font des eſſais des recettes que nous publions, de vouloir bien nous inſtruire de leurs effets, afin que nous puiſſions, pour l'intérêt commun, ou confirmer ou détruire l'idée qu'on en auroit donnée.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercerdi 24 Mars 1773, au Samedi 27 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 livres *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 25 à 25 l. 15 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 livres 10 ſ. à 15 liv. l'orge, de 11, 11 livres 5 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 24 Mars 1773 au Samedi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 l. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Avril 1773, de 55 à 56 livres; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

| *Mars* 1773. | *Lundi* 29. | *Mardi* 30. | *Mercredi* 31. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1340 35 32 ½ . | 1320 15 . . . | 1300 1290 80 50 |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 297 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 31 *Mars* 1773.

| | ₶ | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 721 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 31 *Mars* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 à ⅛ |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 ½ à ¼ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | 1 p. ⅝ perte. |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 27 Mars 1773 | | Du Lundi 29. | | Du Mardi 30. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | C. | Creuzé, six dern. mois 1772. | A. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Gossey, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | E. | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | F. | Delamotte, *idem*, | B. | Defays, *idem.* |
| Le même jour 25 Mars, M. S. Janvier a payé, à cause du Jeudi 25, jusqu'à J des six derniers mois 17772. | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, ...

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 10 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 9 Mars.*

L'Intendant des Mines de Sibérie a donné avis à la Cour de la découverte de plusieurs mines d'argent dont la premiere exploitation promet un rapport très-avantageux. Son zele a été récompensé par le don de 120,000 roubles, une pension de 40000, & une Terre de 2000 Paysans, suivant le style des pays à Serfs, style qu'on se flattoit de voir réformé sur-tout depuis que la question proposée par l'Académie sur *les propriétés des Paysans* avoit été généralement résolue suivant les principes du droit naturel. Les mines coûtent cher à l'humanité; l'argent s'achete au prix de la vie d'une infinité d'Ouvriers qui descendent vivans dans ces tombeaux où ils sont tôt ou tard ensevelis. S. M., en ordonnant l'exploitation de celles qu'on a découvertes, a recommandé avec un intérêt tendre & vif, que les malheureux qu'on y employeroit fussent ménagés, bien soignés, bien payés, & traités comme les enfans d'une même famille dont les Souverains ne sont que les aînés. On remarque que ces mines sont situées dans une des parties les plus désertes & par conséquent les plus incultes de la Sibérie: une Colonie de Laboureurs ne siéroit pas mal dans leurs environs. Toute entreprise doit commencer par les subsistances; tout travail pénible demande d'excellentes subsistances; toute exploitation dispendieuse exige des subsistances à bon marché. Voilà pourquoi les Ouvriers du fond de la Sibérie ne doivent pas tirer leurs vivres de loin.

Pendant le cours de cet hiver, on a ressenti des tremblemens de terre dans divers cantons du Nord.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 14 Mars.*

On veut absolument être étonné que malgré les défenses de distiller des eaux-de-vie de grains, malgré la vigilance des Baillis & autres Officiers pour l'empêcher, malgré les peines severes infligées à une foule de malheureux qui avoient usé de ce droit contre les dispositions de l'Ordonnance, la distillation continue. Il seroit bien plus étonnant qu'un Peuple du Nord renonçât à l'habitude d'user de liqueurs fortes, tandis que le climat lui en fait une sorte de besoin, & que la misere même ajoute à ce besoin celui de ranimer la foiblesse par une liqueur spiritueuse.

### ALLEMAGNE.

DE BRANDEBOURG, *le 21 Mars.*

Jamais nos campagnes n'ont autant promis que cette année. Dès les premiers jours

de Février, on a pu concevoir les espérances les plus flatteuses : mais les productions sont déjà si avancées qu'on a fort à redouter des gelées tardives.

Le 12 du courant, le feu s'est manifesté presque tout-à-la-fois dans divers quartiers de la Ville de Prizerbe, & elle a été presqu'entiérement réduite en cendres. Les Habitans des Villes & des Villages voisins ont apporté toute sorte de secours aux malheureux plongés dans la plus affreuse misere par cet horrible attentat dont les auteurs ne sont pas découverts.

### DE DUSSELDORF, *le 25 Mars.*

Il s'est manifesté dans le Pays de Cleves & les environs une nouvelle épizootie très-funeste au gros bétail. on n'a point encore trouvé de moyen de la prévenir ou de l'arrêter.

### DE FRANCFORT, *le 28 Mars.*

Les dernieres disettes ont donné lieu, en Allemagne, à une foule d'écrits ou de déclamations contre *l'usure*, comme on dit. Il résulte de ces déclamations qu'on ne raisonne pas sur les faits, & il résulte des faits que les Ordonnances n'ont servi qu'à produire & à exciter *l'usure.*

Les Meûniers volent de toutes parts : on leur a enjoint de se servir de telles balances destinées à l'usage des moulins ; ils ont refusé de peser les grains ou de les moudre ; on en a emprisonné quelques-uns : ils ont avoué qu'ils voloient le Public, mais en ajoutant qu'ils y étoient obligés par une convention tacite avec les Seigneurs qui exigent d'eux beaucoup plus qu'ils ne peuvent donner. En conséquence, & par égard pour les Seigneurs, on les a relâchés, & ils continuent leur premier métier.

Dans divers Etats on a défendu la distillation des grains, afin de les conserver en nature : à Munster on vient de défendre l'introduction de l'eau-de-vie de l'Etranger, afin que les Habitans soumettent à la distillation la partie surabondante de leurs grains. Ainsi d'une part il y avoit superflu, de l'autre besoin.

On a mis gravement en question, *s'il ne seroit pas nécessaire qu'un Apothicaire Allemand sçût un peu de Physique & connût la nature ?* Excepté dans quelques Villes principales, la plûpart des Apothicaires auroient répondu négativement : ils sont dans ces pays-ci *Corps de métier*, comme des Artisans, & ils font leur *métier.*

L'Economie rurale s'est beaucoup perfectionné, c'est un grand bien. On l'a même enrichie d'animaux étrangers, brebis d'Afrique, d'Asie &c ; de productions étrangeres de tout genre : bon pour les Amateurs. Le plus grand bien, c'est de tendre à améliorer les éducations & les cultures du pays.

Les instructions publiées dans divers Etats pour rappeller à la vie les personnes noyées, étouffées, gelées &c, ont eu les plus grands succès dans quelques Provinces ; dans telle autre, on les a lues, & on laisse, on fait même périr, dans les formes judiciaires, une foule de malheureux qu'elles auroient sauvés. Il y a, dans une Ville Impériale, un petit abreuvoir où, en très peu de tems, des vaporeux emportés par le *spléen*, & des infortunés entraînés par le désespoir, se sont précipités. Dès qu'on en a découvert quelqu'un, on va avertir la Justice, la Justice envoye un Garde au noyé, le Garde reste-là quelques heures jusqu'à ce que la Justice vienne *lever le corps*, & le corps est livré aux opérations des *Barbiers*, les seuls Chirurgiens qu'il y ait dans ce pays !

Ne sera-t-il pas permis d'élever la voie contre des injustices, des vexations, des abus si crians, si révoltans, si barbares !

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le 18 Mars.*

S. A. R. fournit tous les jours une ample matiere à la reconnoissance de ses Sujets. Par une notification du 11, les lins, chanvres, cotons bruts qui entreront dans la Capitainerie d'Arezzo, seront exempts de droits ; & les toiles fabriquées avec ces matieres ne payeront aucune sorte de droit d'entrée ou de sortie : le territoire d'Arezzo est mis sur le même pied que le reste du district.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 28 *Mars.*

La décadence de notre commerce & de notre crédit eſt principalement attribuée par quelques Spéculateurs à la pratique de l'agiotage qu'on demande d'arrêter & qu'on ne ſçauroit arrêter. On dit que, ſur-tout en tems de guerre, les gens en place plûtôt inſtruits des nouvelles qui font ou hauſſer ou baiſſer les fonds publics, laiſſent tranſpirer ces nouvelles juſqu'à leurs créatures qui ne manquent pas d'en profiter ſoit en achetant ſoit en vendant des actions. La Banque, en payant le dividende ſur le pied ordinaire de cinq & demi pour cent, a fort adouci le récit des pertes pour calmer les eſprits.

Un des plus gros Banquiers de Dublin vient de ſuſpendre ſes payemens : il acquitte les petites ſommes, mais il demande ſix mois pour les lettres de change conſidérables, en donnant caution.

On aſſure que depuis l'établiſſement de la Compagnie de commerce du ſel, les revenus qui en provenoient ont baiſſé prodigieuſement, & que cette diminution n'a pas été annuellement de moins de 200,000 liv. ſt.

Quelques perſonnes prétendent qu'on a très mal fait de mettre à nud, aux yeux de l'Europe, l'état de notre Compagnie des Indes. On prétend qu'une autre Nation, habile à profiter de ces lumieres, a trouvé la facilité de former en quinze jours une ſouſcription de près de deux millions de livres ſt. ; & qu'au moyen de privilege, d'avantages, d'un fret plus modique &c, la nouvelle Compagnie portera le dernier coup à la nôtre. Cette nouvelle n'eſt pas vraiſemblable : ſi l'état actuel de notre Compagnie peut produire un effet, c'eſt de dégoûter à jamais de pareils établiſſemens.

Les Manufacturiers en toileries des Provinces d'Yorck, de Durham, de Dorſet, de Sommerſet &c, ont préſenté des Requêtes aux Communes pour demander que leur commerce tombé depuis quelques années ſoit relevé par des prohibitions & des dépenſes ruineuſes pour la Nation.

Quarante ſacs de cochenille, du produit de la floride occidentale, ont été importés depuis peu de Penſacola à Briſtol.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Rocroy, *le* 29 *Mars.*

Par des ordres très-ſéveres, les grains ne ſçauroient prendre leur cours vers le pays étranger. Le froment roule autour de 3 l. 12 ſ. la meſure peſant quarante livres ; il ne revient donc pas à 22 deniers la livre. Cependant on s'en plaint, parce qu'il y a encore parmi le Peuple des pauvres dont les facultés ne ſçauroient atteindre à ce prix modéré. Mais ſi l'on ſe régloit ſans ceſſe ſur cette meſure, les facultés du pauvre Laboureur n'atteindroient bientôt plus aux avances de la culture, & il n'y auroit plus de pain à aucun prix.

### De Grenoble, *le* 29 *Mars.*

Les beaux jours ſe ſont évanouis. Le tems eſt devenu fort orageux & très-froid. Heureuſement nos productions couvertes par la neige, n'ont pas fait beaucoup de progrès, & il y a peu de danger à craindre.

### De la Flotte (*Iſle de Rhé*), *le* 29 *Mars.*

Par les ſoins de M. l'Intendant, notre Port eſt achevé, à la grande ſatisfaction des Habitans & de nos voiſins. Tout le commerce des environs en retirera beaucoup d'avantage. Les Navigateurs de Marans, les Traverſiers d'Eſnandes, Fouras &c, viennent par préférence carener ici leurs bâtimens. Le Port offre à préſent un refuge aſſuré aux navires aſſaillis par les mauvais tems. Ceux qui auroient le malheur de faire naufrage y ſeront réparés avec facilité, puiſqu'on peut les tinter ſur un terrein ſolide comme dans un baſſin, & que l'on peut travailler ſix à ſept heures par marée à ſec. Il y a un nombre ſuffiſant de bons Charpentiers, de Cordiers, Voiliers, Taillandiers &c. Dans les grandes marées, il monte douze pieds d'eau, & juſqu'à quatorze dans celles des équinoxes, ce qui fa-

cilite l'entrée des navires de deux à trois cens tonneaux. Le navire, la *Léonore*, du Havre, de 340 tonneaux, venant de la Guadeloupe & allant à Bordeaux, a été retiré de la côte de l'Aiguillon où il avoit échoué au mois de Janvier dernier, & il est actuellement dans notre Port en très-bon état. La corvette *l'Eveillé*, Capit. Viger, sortie du Havre à la suite d'un grand navire destiné pour la Côte d'Or, a relâché ici avec beaucoup d'avaries causées par le mauvais tems qu'il avoit essuyé à la vue du Cap Ortégal. Quoiqu'il fût assez endommagé, il a été en trois jours en état de suivre sa destination, & il est parti. Nous pourrions citer plusieurs exemples récens des ressources qu'offre ce Port à la navigation & au commerce en général.

### De la Rochelle, *le 31 Mars.*

Les marchandises de l'Amérique ne varient point ici; les eaux-de-vie y baissent. Les grains augmentent à Marans. Les vins sont toujours au même prix dans tous nos Ports.

Le navire, la *Reine Esther*, de ce Port, de 280 tonneaux, Capit. Chevron, est prêt à mettre à la voile pour le Cap & le Port-au-Prince.

### De Tours, *le 2 Avril.*

M. l'Archevêque de Tours a érigé un monument respectable de bienfaisance & de piété, en établissant un Bureau d'Aumônes générales. Les motifs de cette institution ont été plusieurs fois exposés au Public dans des Mémoires & des Lettres pastorales. La vive charité du Pasteur n'a cessé de ranimer celle des Fideles. Dans les premieres années, le Bureau a reçu des aumônes abondantes, & les pauvres ont été beaucoup plus soulagés qu'ils ne l'étoient auparavant. La misere des tems, les mauvaises récoltes, & le prix excessif des denrées de premiere nécessité ayant occasionné, cette année, une augmentation considérable dans le nombre des pauvres, & une diminution sensible dans les aumônes, le Bureau a pensé qu'il seroit de la prudence de convoquer les différens Corps de la Ville & de les consulter sur les moyens de soutenir un établissement qui, dans son principe, a produit tant de bien. Plusieurs de ces Corps ont répondu à son invitation & envoyé des secours. Il a été résolu qu'on mettroit de nouveau sous les yeux du Public les motifs de l'établissement & sa maniere d'administrer les fonds.

Au moment où la mendicité fut proscrite, & dans la vue de se conformer aux intentions du Ministere, M. l'Archevêque, de concert avec MM. les Curés, s'occupa des moyens de procurer ou du travail ou du pain aux pauvres qui, contraints de renoncer à la mendicité, auroient plus besoin que jamais de secours. Les Curés associés avec des Commissaires laïques, s'étoient dévoués à cette œuvre. On dressa des listes des pauvres & des différentes classes de pauvres. La classe des Artisans, réduits à l'impuissance de soutenir leurs familles par le produit ordinaire de leur travail, fut particuliérement aidée. Les pauvres des fauxbourgs ne trouvoient pas des secours dans leurs Paroisses, & ils ne pouvoient recueillir dans la Ville leur subsistance comme autrefois. Il y avoit donc plus de ressource qu'auparavant pour ceux de la Ville & beaucoup moins pour ceux des Fauxbourgs. On ne cherche, ce semble, qu'à s'isoler. Dans une région, les Royaumes se séparent les uns des autres; les Provinces, dans un Royaume; les Districts, dans les Provinces; les Villes & Villages, dans les Districts; enfin les Paroisses mêmes dans les Villes. Tout le monde souffre, parce que tout est désuni. La Religion, l'humanité, la sagesse renversent ces barrieres, pour réunir la famille & rétablir le gouvernement paternel. A l'exemple des premiers siecles de l'Eglise, le Bureau résolut de former une caisse générale d'Aumônes pour les distribuer suivant les besoins & non suivant les Paroisses: ce fut-là sa premiere loi. Le Bureau n'avoit point de fonds: les Curés s'engagerent à y déposer toutes les aumônes qu'ils ramasseroient: telle fut sa seconde loi. Dans les distributions, on eut égard à toutes les ciconstances, à la saison, à l'état des pauvres, aux accidens imprévus. Il y a eu un tems où la mendicité a cessé absolument; ce tems est celui où le Bureau a été le plus secouru. Non, il n'y aura point de mendians par-tout où le pauvre aura des ressources suffisantes & publiques.

Des vues d'économie ont porté le Bureau à des spéculations. On a acheté du riz & du

bled. Mais ces distributions n'ont pas réussi. Autant qu'il est possible, il ne faut pas forcer le goût du Peuple, il ne faut pas restreindre le commerce &c.

*Le travail procuré aux pauvres étant l'aumône la plus sage*, disent les respectables Administrateurs du Bureau, dont nous analysons le Mémoire, on a fait acheter du chanvre; ce chanvre a été filé & converti en toiles (*Voyez notre derniere Gazette*). Les premiers essais ont coûté au Bureau, maintenant la perte est presque nulle; le bénéfice procuré à des bras oisifs est très certain.

Le Magistrat distingué qui a honoré le Bureau de sa présence, & l'a soulagé par ses largesses, a obtenu du Ministere des fonds dont l'emploi a eu le triple avantage de secourir le malheureux, de l'accoutumer au travail, & de servir à la décoration de la Ville.

L'esprit de charité inspiré & répandu par cette institution a appliqué les Citoyens à la recherche des moyens & des ressources les plus propres à opérer le bien. Les bons projets partent du cœur. On ne commande pas au cœur, il faut le gagner.

La Manufacture des pauvres du château a fourni du travail à d'autres pauvres qui l'auroient surchargée.

Il n'y a pas jusqu'aux enfans qui n'ayent commencé à perdre le goût de la mendicité & de la fainéantise.

Les nouvelles listes des pauvres se sont trouvées plus considérables que les aumônes précédentes, tant à cause de la diminution de la Manufacture en soie, que des mauvaises récoltes & du prix excessif des denrées. A la distribution de Noël dernier, il y eut, dans une seule Paroisse, plus de 1600 personnes à soulager. Par les mêmes raisons, les aumônes ont été moins abondantes : les gens aisés, recevant moins & dépensant davantage, n'ont pu donner les mêmes charités. Le Bureau, dans l'impuissance de faire face aux mêmes besoins, même quand il auroit les mêmes sommes en argent, a demandé avec les plus vives instances des secours extraordinaires aux Citoyens de tous les Ordres.

Ce récit historique sera très-instructif pour ceux qui prendront la peine de réfléchir sur toutes ses circonstances, & ne pas se lasser de remonter des effets aux causes. C'est un traité sur la mendicité.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. On trouve chez Panckoucke, Libraire, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, les Ouvrages suivans : *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1769, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique de la même année, tirés des registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, in-4°. Ce volume contient divers Mémoires intéressans pour l'Agriculture & pour les Arts. Nous en rendrons compte incessamment dans notre Journal.

*Théorie & Pratique des longitudes en mer, publiées par ordre du Roi.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, in-8°. Cet Ouvrage de M. de Charnieres, Lieutenant des vaisseaux du Roi, est très-important pour la navigation. Il est divisé en trois parties. La premiere contient une description détaillée & bien nécessaire aux Artistes pour construire le Mégametre dans l'état de perfection où il vient d'être porté. La deuxième présente une Astronomie élémentaire très-utile pour les jeunes Navigateurs, avec une nouvelle formule pour la parallaxe de la latitude. La troisième contient, dans un exemple qui renferme des cas compliqués, l'application des méthodes à la théorie des longitudes, avec plusieurs tables pour abréger les calculs, un modele ou forme générale pour s'y disposer & y mettre l'ordre nécessaire &c. Ce nouveau Traité sera très-utile à la Marine soit par les nouveautés qu'il présente à l'occasion du Mégametre, soit pour l'ordre & la clarté qui regnent dans toutes ses parties. On trouve aussi chez le même Libraire : *l'Astronomie nautique lunaire, où l'on traite de la latitude & de la longitude en mer de la période ou saros, des parallaxes de la lune avec des tables du nonagésime sous l'Equateur & sous les Tropiques, suivies d'autres tables* &c, Ouvrage dédié au Roi par M. le Monnier, in-8°. ainsi que les *Mémoires de l'Académie de Stockolm* & ceux de *l'Académie de Bologne* dont nous avons déjà fait mention.

La souscription de la nouvelle édition des

*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 33 vol. in-4°., prix 396 l. au lieu de 1200, à l'Hôtel de Thou, sera fermée le 1 Mai. Il en paroit 4 volumes.

La diminution de près de moitié accordée sur *l'Histoire & les Mémoires de Littérature de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, 68 vol. in-12, n'aura plus lieu au 1 Mai de la présente année. La suite de cet Ouvrage est sous presse ; on en publiera exactement 6 vol. chaque année.

2. Des Protecteurs des Arts & des Amateurs ont paru desirer que l'*Art du Peintre, Doreur, Vernisseur*, Ouvrage qui a réuni tous les suffrages, fût imprimé in-fol. avec figures & planches en taille-douce, pour servir de suite aux Arts de l'Académie. M. Watin s'engage à les satisfaire & à publier cette édition au mois de Novembre prochain. La souscription sera ouverte jusqu'au 1 Août ; elle sera de 18 liv. dont on payera 12 liv. en souscrivant, & 6 en retirant les trois Arts brochés en carton. Les épreuves les plus correctes seront assurées à MM. les Souscripteurs. L'Auteur s'oblige à envoyer l'Ouvrage franc de port à ceux qui payeroient les 18 l. en souscrivant. Passé le 1er. Août, il sera payé en feuilles 24 l. On souscrit chez l'Auteur, *quarré de la porte Saint Martin, à la Renommée*, chez tous les Directeurs des Postes aux Lettres. Les principaux Libraires sont invités à ouvrir chez eux les souscriptions : M. Watin prendra avec eux les arrangemens convenables.

Il faut affranchir les ports des lettres & de l'argent, ainsi que pour l'article suivant.

M. Watin publiera aussi incessamment une seconde édition in-8°. du même Ouvrage, revue, corrigée & considérablement augmentée, prix 4 l. 16 s. broché, franc de port par tout le Royaume.

Cet Artiste aussi zélé qu'habile s'engage, à la sollicitation de plusieurs personnes, à envoyer en Province les marchandises nécessaires aux trois Arts qu'il a traités, moyennant les renseignemens convenables. On trouve dans son magasin toutes sortes de vernis fins, & il ne craint pas d'avancer, les plus beaux de l'Europe, entr'autres un vernis blanc pour les lambris des appartemens, lequel n'a point d'odeur & même emporte celle des couleurs à l'huile, ainsi que toutes sortes de moulures dorées, de tapisseries le plus à la mode, cadres d'estampes, bordures de tableaux &c. Il fait la commission, entreprend la peinture & dorure en bâtiment &c.

Il seroit à souhaiter que les Artistes, les plus distingués dans chaque Art, suivissent l'exemple que M. Watin leur a donné de mettre le Public portée d'acquérir des connoissances agréables, utiles & propres à le préserver de beaucoup d'erreurs, de fraudes & de dépenses.

3. Nous avons déjà exposé les avantages de l'*Agenda ou Manuel des Gens d'Affaires, Ouvrage fort intéressant & très-utile au Public, à tous les Marchands, Commerçans, Banquiers, Négocians, Praticiens, & généralement aux personnes de tous états.* Auquel on a joint 1°. différens tarifs très-nécessaires au commerce & à la vie ; 2°. explications particulieres des divers commerces des principales Villes d'Europe, France & Allemagne, avec la distance d'un endroit à un autre, présentée sur trois tableaux géographiques ; 3°. un état des Foires & Marchés de l'Europe par ordre alphabétique, avec les routes désignées pour y aller & leur distance de Paris. A Paris chez Langlois, Libraire, rue du Petit-Pont, près la rue S. Severin, au Saint Esprit couronné, in-8°., prix broché 3 l., relié 3 l. 15 s. Le même Libraire prie les personnes qui ont intérêt à rendre cet utile Ouvrage plus ample & plus parfait, de lui envoyer leurs observations, *port franc*, pour être employées suivant leurs vues dans la seconde édition.

4. *Méthode pour élever & conserver les enfans en bonne santé, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de raison, avec quelques réflexions sur la maniere que l'on a adoptée de les rendre robustes ; les moyens de reconnoître les descentes dont les enfans, les hommes & les femmes sont affligés ; la maniere de les traiter ; quelques remarques sur les descentes étranglées, & les instructions nécessaires pour remédier à ces terribles accidens. Par M. Blackey, recu Expert au College Royal de Chirurgie, & Entrepreneur de la fourniture des bandages aux Hôpitaux Militaires.* A Paris de l'Imp. de G. Desprez, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, & ne se trouve que chez l'Auteur, rue des Blancs-Manteaux, près de la grille. Il y a environ dix-huit ans que M. Blackey publia des instructions sur l'usage d'emmaillotter les enfans, la maniere de connoître

les descentes, les différens effets des bandages. Dans cette nouvelle Edition, il a ajouté de très-bonnes remarques sur la maniere de traiter les enfans depuis leur naissance jusqu'à l'âge de raison. De l'enfance dépend le reste de la vie; & la maniere ordinaire de la conduire est la source de la moitié des maux que l'on éprouve dans les autres âges. L'Auteur a évité les descriptions anatomiques & les termes de l'Art, pour être plus facilement & plus généralement entendu: il n'a voulu être qu'utile, & il est à desirer qu'on suive ses instructions que nous ne sçaurions néanmoins toutes approuver: par exemple, l'usage de la bouillie pour les enfans à la mamelle ne nous paroît pas bon, la panade lui est préférable.

5. *Le Nécrologe des Hommes Célebres de France, par une Société de Gens de Lettres.* A Paris de l'Imprimerie de G. Desprez, Imprimeur du Roi. Se trouve au Bureau de Correspondance rue des Deux-Portes S. Sauveur. La maniere des Auteurs de cette entreprise littéraire est connue & jugée. Ce volume contient les Eloges de MM. l'Abbé de la Bléterie, Toussaint, Dumourier, Duclos, Pothier, Schœplin, Gibert, Bignon, Mondonville, Brunet, de Madame Favart, & de Madame & M. Riccoboni.

6. *Nouvelle Maniere de faire le vin pour toutes les années, & de le rendre meilleur que par toute autre méthode.* A l'usage de tous les vignobles du Royaume, avec le précis des expériences qui en ont été faites par ordre du Gouvernement en 1771 & 1772, & de celles qui, depuis plusieurs années, en ont été répétées dans la Généralité de Paris, dans la Bourgogne, la Champagne, l'Auvergne, le Dauphiné, l'Orléanois, la Picardie &c, & en outre avec le rapport du Corps des Marchands de vin de Paris, & l'approbation de la Faculté de Médecine. Par. M. Maupin. A Paris chez Musier, fils, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur. Les efforts constans & les succès répétés de M. Maupin lui assurent la confiance & la reconnoissance publique. Nous rendrons compte de ses nouvelles instructions.

## II.

*Précaution utile contre les incendies.*

Les Annonces de Leipsick avoient proposé plusieurs questions que nous avons présentées à nos Lecteurs, concernant les moyens d'arrêter les incendies. On vient de publier dans les mêmes Papiers l'instruction suivante pour rendre l'effet des pompes plus prompt & plus efficace sur toutes les constructions en bois.

Il faut jetter dans l'eau dont on veut se servir cinq ou six livres de potasse ou plus, suivant la quantité d'eau qu'on employe. L'eau ainsi préparée est ensuite lancée sur les parties embrasées de l'édifice: la flamme s'arrête; le bois imbibé résiste au feu. Si le tems le permet, il faut faire dissoudre cette matiere dans une chaudiere d'eau bouillante, & verser de tems en tems quelques sceaux de cette eau, bouillante encore, dans le réservoir de la pompe. Ce n'est point là une découverte: on n'ignore pas que les cendres, les sels lexiviels, tous les sels fixes ont la propriété d'éteindre les flammes. On n'a qu'à consulter les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* 1722, les *Mémoires de l'Académie de Stockolm* &c. Ces matieres ont été jettées, dans plusieurs occasions, au milieu des flammes, dans des globes de verre très-mince, ou dans des vases &c. Mais l'eau saturée de sels & lancée par les pompes est plus efficace.

## III.

*AVIS.*

» Le sieur Joseph Vincent, Particulier
» de Bourgogne, vient d'arriver en cette
» Ville avec 303 demi-queues de vin, y
» compris 32 quarts, le tout des environs
» Beaune exactement en nature. Ceux qui
» voudront s'en procurer lui écriront par
» la petite Poste, rue des Boucheries Saint
» Germain, Hôtel de Hambourg. Les prix
» de ses vins seront de 9, 10, 11, 12, 13
» & 14 sous la bouteille: la piece en con-
» tient 250, & le quart 125.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 31 Mars 1773, au Samedi 3 Avril, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 livres *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 à 26 livres. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres; l'orge, de 11, 11 livres 10 s. à 12 livres aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 31 Mars 1773 au Samedi 3 Avril, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Avril 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 l. 10 à 23 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Avril 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | 10 | orce. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | orce. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | orce. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 6 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ½ à ¼ |
| Londres ..... | 30 3 8e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 97 à 96 ¾ |
| Gênes ..... | 95 à 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ¾ p. ⅝ perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril 1773.* | *Lundi 5.* | *Mardi 6.* | *Mercredi 7.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1320 17 ½ 15 12 ½ | 1310 1300 1295 | 1297 ½ 95 |
| D°. 16/25es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 3 Avril 1773 | | Du Lundi 5. | | Du Mardi 6. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | C. | Creuzé, six dern. mois 1772. | A. | Defrance, six d. mois 1772. | C. |
| Gossey, *idem.* | C. | Thevenin, *idem.* | A. | Viellard, *idem.* | C. |
| Clouet, *idem.* | C. | Masson, *idem.* | C. | Cauchy, *idem.* | E. |
| Caron, *idem.* | E. | Delamotte, *idem.* | C. | Defays, *idem.* | E. |
| Delarue pere, *id.* | F. | Certain, *idem.* | E. | Marsollier, *idem.* | E. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 27 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 5 Avril.*

ON assure que la Cour de Russie doit permettre l'extraction de cent mille tonneaux de grains de la Livonie pour ce pays, avec exemption de tous droits de Douane; exemption qui, jointe à la franchise que le Roi a accordée à l'importation sur toutes sortes de bâtimens, nous promet des approvisionnemens suffisans à un prix convenable. L'ancien droit sur l'importation avoit pour objet l'intérêt de nos Cultivateurs, tandis que la défense de l'exportation avoit pour objet l'intérêt des Consommateurs. L'impossibilité de tenir cette balance droite fait à la fin qu'on l'abandonne, pour ne pas blesser successivement les intérêts & tout-à-la fois les droits des uns & des autres. La misere est sur les Distillateurs qui, frustrés de l'exercice de leur Art, ont dû nécessairement tomber dans la pauvreté, pour que les pauvres ne fussent pas dans la disette.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 7 Avril.*

Les Agens des nouvelles Compagnies Prussiennes ont fait de gros enharremens de grains; les Polonois refusent aujourd'hui de recevoir leurs ducats en payemens, & les Négocians de Koenisberg ont représenté les torts que ces Compagnies & leurs achats causoient au commerce.

DE VIENNE, *le 9 Avril.*

Les denrées, qui sont tombées, désastreusement pour l'Agriculture, du prix excessif au bas prix en Bohême, baissent insensiblement ici. On ne doute pas que la récolte ne soit belle & abondante, pour peu que le mois d'Avril soit chaud.

On suit ici, avec succès, la méthode de multiplier toutes sortes d'arbres (propres ou non à être greffés), par le moyen des boutons qu'on insere dans un morceau de la racine de l'arbre enlevée avec sa motte. Cette méthode, connue en plusieurs pays, sera nouvelle pour plusieurs autres où les relations de l'Agriculture sont aussi bornées que les connoissances des vrais intérêts des Peuples.

Plusieurs de nos Cultivateurs commencent, avec fruit, à entremêler la culture du trefle de Hollande & d'Autriche. Lorsqu'ils ont semé l'orge, l'avoine, le seigle d'hiver, ils attendent que l'herbe ait poussé à la hauteur d'un doigt, pour semer leur trefle parmi ces grains, quand le sol se trouve suffisamment humecté. On a publié à ce sujet une instruction qui a été communiquée, en Autriche & en Bohême, aux *Agriculteurs de campagne*, moins sçavans, mais plus utiles que les Agriculteurs de Ville.

D'EISENACH, *le 12 Avril.*

Depuis quelque tems, ce pays a perdu une quantité prodigieuse de chevaux, de moutons, de bœufs, de vaches, de chevres, de volaille &c, parce qu'au défaut de grains & autre bonne nourriture, les Propriétaires ont été obligés de leur donner du fourrage moisi & gâté. On a jugé qu'il étoit très-important de réparer cette perte, & avec grande raison. Le Gouvernement ayant considéré combien cette diminution prodigieuse de bestiaux si nécessaires à l'Agriculture, au Commerce, à la population, seroit nuisible & au Prince & au Peuple, a ordonné que chaque Sujet eût à completter le nombre des bestiaux qu'il avoit coutume d'entretenir. Les Cultivateurs & autres applaudissent à ce réglement, dans la persuasion qu'on leur fournira les fonds nécessaires pour acheter du bétail, après qu'ils se sont vus dans l'impuissance d'acheter du fourrage. Cette générosité, digne d'un Gouvernement bienfaisant, assurera l'heureuse exécution de l'Ordonnance.

## ITALIE.

DE VENISE, *le 2 Avril.*

Le Sénat, considérant combien, en fait d'Arts & de Métiers, il devoit être difficile de fixer une mesure d'apprentissage également convenable à tous les Sujets industrieux ou ineptes, laborieux ou dissipés; de régler le compagnonage de façon que chaque Ouvrier eût toujours un travail & un gain proportionné à ses talens & à son habileté; d'établir des Maîtrises coûteuses sans en exclure les pauvres, quoique plus industrieux, & les obliger à servir des Maîtres plus ignorans; le Sénat a créé une Commission chargée d'examiner tous les Arts & Métiers, pour juger quels seroient ceux dont il importeroit de laisser l'exercice parfaitement libre, sans assujettissement à des apprentissages, à des compagnonages, à des formalités bonnes pour privilégier les riches aux dépens des autres, enfin à toutes les dépenses qui, par leur nature, ne donnent ni le talent ni la science de Maitres. Cette Commission ne décidera point en dernier ressort; son travail sera mis sous les yeux du Gouvernement, & le Sénat prononcera.

DE FLORENCE, *le 6 Avril.*

En Suede, un Docteur a prétendu que l'Agriculture étoit le plus vil des Arts: dans ce pays, des Ecclésiastiques ont prétendu que des Curés trahiroient & profaneroient leur ministere, en s'y appliquant, pour aider leurs Paroissiens de leurs conseils. Le Roi de Suede a déclaré qu'il regardoit l'Agriculture comme le premier des Arts: notre Souverain a déclaré qu'après les fonctions sacerdotales, il n'y avoit point de soin plus convenable à un Prêtre que celui de l'Agriculture qui, loin d'avilir un homme de ce caractere, doit lui attirer l'estime publique, puisqu'en le rendant plus utile, elle le rend plus respectable. Ce seul mot d'instruction a eu les suites les plus favorables. Tous les Curés de campagne ont, à l'envi, employé leur loisir à s'instruire de l'Art par excellence & à instruire leurs Paroissiens. Plusieurs d'entr'eux ont mérité, par leurs travaux, d'être agrégés à des Sociétés d'Agriculture. Une correspondance générale s'est établie entr'eux & tous les sçavans Géorgiphiles; &, par leur canal, les bonnes instructions se répandent aussitôt dans les campagnes; ce qu'on n'obtiendra jamais pleinement que par des Curés Agronomes.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 13 Avril.*

Les Communes ont résolu de présenter au Roi une humble adresse pour demander la communication des lettres & des papiers reçus par les Secretaires d'Etat, à l'occasion des droits & des prohibitions imposés sur l'importation des ouvrages de fabrique Angloise, par les Princes ou Etats de l'Allemagne, de Russie, de Hollande, depuis 1720.

La Compagnie des Marchands trafiquant en Afrique a demandé au Parlement une somme d'argent pour réparer les forts & les fortifications de nos établissemens qui tombent en ruines, & seroient hors d'état de défense, en cas de guerre. Sa requête a été mise sur la table.

Le vaisseau, le *Peggy*, de Newcastle, allant de Bordeaux à Hambourg, a fait naufrage sur les côtes de Flandres le 1 Avril.

Un bâtiment François, allant de Saint-Domingue au Missisipi, a été jetté sur la côte de la Floride à l'ouest du Cap.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Aix (*en Provence*), *le* 13 *Avril.*

Les différentes sortes de bled ont un peu haussé, même celui de Bourgogne; en conséquence, le prix du pain a dernièrement augmenté d'un denier par livre. Cependant nous espérons une révolution favorable.

On a remarqué que la Troupe de Marseille, qui vient ici nous donner la comédie une fois par semaine, pendant neuf mois de l'année, en emportoit tous les ans trente ou quarante mille livres. Cette somme employeroit annuellement beaucoup de pauvres à des travaux d'utilité publique, si les *plaisirs* se tournoient vers la bienfaisance.

De Lyon, *le* 15 *Avril.*

La continuité de la sécheresse inspire des craintes ou du moins affoiblit les espérances sur la récolte future. Cependant il n'y a point de mal encore : mais si la pluie, que le tems semble à chaque instant nous promettre, tardoit beaucoup, il y auroit tout à appréhender pour les menus grains & pour les foins.

Le bled a renchéri dans nos environs. Il s'en est fait des enlevemens considérables dans la plaine de la Valoire pour le bas Rhône.

Il y a déjà plusieurs années que l'on entreprit de joindre le Rhône à la Loire par un canal à prendre sur le bord du Rhône, près de Givors, pour passer par Rive-de-Gieu, & de-là, près Saint Chamond & Saint-Etienne, vers Saint-Rambert sur Loire. L'Entrepreneur mourut, il y a trois ou quatre ans, après l'avoir poussé jusqu'à près d'une lieue & demie du Rhône. On se propose de le continuer, & il se forme à cet effet une nouvelle Compagnie. Si l'on réunit l'exécution de ce projet à ceux dont on s'occupe actuellement ici, il ne sera pas possible de voir, sans admiration, les effets du génie des Lyonnois qui rendront mémorable, dans notre Histoire, l'âge où nous vivons. Le mouvement que leur industrie inspire est si vif que les Etrangers marquent pour le succès un intérêt qu'on ne sçauroit, en aucune maniere, soupçonner d'un retour personnel.

Nos Manufactures de soieries sont généralement en vigueur. Il y a quelques branches qui se ressentent de la diminution des Ouvriers, causée par les disettes qui, dans les années précédentes, ont fait périr les uns & fuir les autres, & empêché la multiplication de cette classe.

De Poitiers, *le* 17 *Avril.*

Un zélé Magistrat a déployé, avec beaucoup de netteté & d'énergie, les abus multipliés & excessifs qui se sont introduits dans la perception des rentes seigneuriales, par les changemens de mesures. L'agrandissement successif des différens boisseaux a surhaussé considérablement les redevances. On remarque que, dans certaines Terres, un nombre de Vassaux ayant opposé de la résistance à ces usurpations, les aisés, en état de se défendre, ne payent qu'au *petit boisseau*, tandis que les pauvres payent au *boisseau agrandi*, dans l'impuissance de faire valoir leurs droits. Çà & là les procès-verbaux d'étalonnement ont disparu : l'ancien cep reste ici; les Censitaires sont tous disposés à le conserver, & l'on craint qu'il ne s'éleve de vives & ruineuses contestations, si ce mal n'est prévenu par l'autorité.

Le mois dernier, un moulin à huile de noix, situé sur le bord du Clain, dans la Paroisse de Gensais, a été incendié pendant la nuit.

Le 12 Mars, le Conseil Supérieur a rendu un Arrêt portant réglement pour la régie des droits sur les cuirs en interprétation de l'Edit de 1759 & de différentes Lettres-Patentes, & notamment de celles d'Avril 1772. Il est enjoint aux Taneurs & Fabricans de se pourvoir d'un marteau sur lequel seront gravés leurs noms &c, d'en déposer l'empreinte aux Greffes des Elections ainsi qu'au Bureau de Régie &c.

De Nantes, *le* 18 *Avril.*

Il circule toujours quelque peu de grains

dans nos Ports : il en est arrivé d'Italie à l'Orient.

On mande de Brest que la flûte du Roi, la *Fortune*, Capitaine M. le Mauf, est en charge pour les Isles Maurice & de France, & l'Inde. Le fanal, établi à la pointe de S. Mathieu, pour faciliter aux bâtimens l'entrée du même Port & des Ports voisins, s'apperçoit, depuis les changemens qu'on y a faits, de quatre, cinq & six lieues en mer, suivant les tems.

La *Nouvelle-Abondance*, l'*Apollon*, le *Jean-Baptiste*, le *Comte de Provence*, sont arrivés des Isles. Le navire, la *Dauphine*, est parti pour le Cap. La *Duchesse de Grammont* est en charge pour la Guadeloupe ainsi que la *Jeune Rosalie*; le *Duc de Choiseul*, pour le Cap; le *Voyageur*, pour les Cayes; le *Merger*, pour le Port-au-Prince.

DE TOURS, *le 20 Avril.*

L'Ordonnance rendue le 27 Juin dernier par les Officiers du Baillage, portant défense de faire des brûlis pour les défrichemens des landes avant le mois d'Août de chaque année, vient de fixer enfin l'attention du Gouvernement, après avoir excité les inquiétudes des bons Cultivateurs. Cette matiere a été profondément discutée dans la Gazette d'Agriculture, & il n'est resté aucun doute sur l'utilité de cette pratique. Le Conseil, persuadé que les loix rurales doivent être tirées du sein de l'Agriculture même, & données en quelque sorte par le Cultivateur, maître de l'Art guidé par la nature, a consulté, pour prononcer sur cette Ordonnance, les Sociétés & les personnes expérimentées, capables de balancer les avantages des brûlis de l'écobuage. Il est résulté de leurs avis, que si cet usage pouvoit avoir quelques inconvéniens, ils n'étoient nullement comparables aux avantages infinis qu'il procure; & qu'une Ordonnance pareille à celle du Bailliage imposeroit aux Cultivateur une gêne capable de détruire une opération précieuse, usitée dans plusieurs Provinces. Sur ces motifs, l'Ordonnance a été cassée par un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 20 Novembre 1772.

DE PARIS, *le 21 Avril.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 24 Janvier 1773 qui, sans avoir égard à l'Arrêt du Conseil du 3 Novembre 1766, ordonne qu'en conséquence de celui du 22 Février 1759, toutes les toiles qui seront déclarées aux Bureaux des Fermes, frontieres de l'Alsace ou des Trois-Evêchés, & qu'on voudra faire entrer sous la dénomination de toiles fabriquées dans ces Provinces, seront réputées de fabrique étrangere, & en cette qualité, assujetties aux droits établis par l'Arrêt du 22 Mars 1692.* L'Arrêt du 22 Mars 1692 porte, que les toiles étrangeres ne doivent entrer dans le Royaume que par Lyon & Rouen, & en acquittant un droit. L'usage s'étoit établi que les toiles des Trois-Evêchés & d'Alsace étoient admises, en exemption de tout droit, à l'entrée de la Franche-Comté. Ces toiles furent assujetties en 1752 aux droits imposés sur celles de fabrique étrangere. La nouvelle Manufacture de Sainte-Marie-aux-Mines ne fut soumise, en 1756, qu'à un droit inférieur, faveur que le Conseil étendit ensuite en 1766 sur toute l'Alsace qui, ayant, ainsi que les Trois-Evêchés, une communication entiere avec l'Etranger, offre à ses Fabricans la facilité de mettre leurs marques sur les toiles étrangeres & de les introduire en France. Le présent Arrêt déclare que les toiles fabriquées dans ces Provinces seront réputées, aux Bureaux des Fermes, de fabrique étrangere, & assujetties au droit de huit livres la piece de quinze aunes, celles de lin; & de quatre livres, celles de chanvre, la Manufacture de Sainte-Marie-aux-Mines exceptée.

Autre du 17 Mars 1773, *qui régle les différens droits que payeront à l'avenir, à toutes les entrées du Royaume, les chanvres & lins, soit apprêtés, peignés & non filés, soit filés & teints;* les chanvres apprêtés & non filés, 12 sous; les lins peignés & façonnés, 3 liv. 15 sous; les fils de chanvre simples, bis ou écrus, 7 l. 10 s.; les fils de chanvre retors, bis ou blancs, 12 l.; les fils de lin simples, bis ou écrus, 12 liv.; les fils de lin retors, bis ou blancs, 20 liv.; les fils de lin ou de chanvre teints, 22 l.; le tout par quintal. Par Arrêt du 12 Novembre 1749, le Conseil, pour procurer l'abondance de ces matieres aux Manufactures, les chanvres & lins non apprêtés avoient été exemptés de tous droits à l'entrée & à la circulation. L'Arrêt du 12 Avril 1764 avoit accordé la même exemption à la circulation des lins & chanvres apprêtés ou filés, blancs ou teints, pour

faciliter l'apprêt, la filature & l'approvisionnement. Par le présent Arrêt, tous ces chanvres & lins sont assujettis aux droits énoncés pour favoriser la main-d'œuvre, la filature & la teinture nationales.

Autre du 20 Septembre 1772, *qui casse un Arrêt du Conseil Supérieur de Clermont-Ferrand, du 4 Septembre 1572, tendant à faire suspendre la perception des huit sous pour livre, en sus des amendes, droits de Greffe, & droits réservés &c.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 24 Février 1773, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Conseil Provincial d'Artois, supprimé.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Livres nouveaux.*

1. *Allégories Orientales ou le Fragment de Sanchoniaton, qui contient l'Histoire de Saturne, suivie de celles de Mercure & d'Hercule, & de ses douze travaux, avec leur explication, pour servir à l'intelligence du Génie symbolique de l'Antiquité.* Par M. Court de Gebelin, de la Société Economique de Berne, & de l'Académie Royale de la Rochelle. A Paris, chez l'Auteur, rue Poupée, maison de M. Boucher, Secretaire du Roi; Boudet, rue S. Jacques; Valleyre l'aîné, rue Vieille-Bouclerie; veuve Duchesne, rue S. Jacques; Saugrain, quai des Augustins; Ruault, rue de la Harpe.

L'explication de ces Allégories suffira pour justifier le jugement que nous avons porté du travail de M. de Gebelin, en annonçant le *Monde primitif, analysé & comparé avec le Monde moderne.* L'Auteur commence ici à lever le voile dont le Génie allégorique avoit enveloppé l'origine des Sociétés. La Fable disparoît, l'Histoire se manifeste, & cette Histoire est évidemment vraie. C'est ainsi que les Sociétés ont dû se former, c'est par-là que doivent commencer les Annales des Peuples. Nous conviendrons qu'il paroît d'abord absurde de vouloir donner un sens raisonnable à toutes les extravagances apparentes de la Mythologie; mais ce n'est pas une absurdité pour le Génie. Nous conviendrons encore qu'en donnant ce sens raisonnable à ces extravagances, il paroît impossible de franchir les bornes de la conjecture & de l'ériger, par des preuves invincibles, en vérité incontestable; c'est l'ouvrage de la science la plus profonde. M. de Gebelin a promis d'exécuter cette merveilleuse entreprise, & il l'exécute avec un succès inconcevable. On verra, dans ce premier essai, l'Histoire de *Saturne* présenter le récit allégorique de l'invention de l'Agriculture, base des Empires & des richesses, & mesure du tems; celle de *Mercure* peindre de la même maniere l'invention de l'Astronomie & du Calendrier sur lequel l'Agriculture regle ses opérations; enfin l'Histoire d'*Hercule* & de ses douze travaux désigner le défrichement des terres & la distribution des travaux de la campagne pour chaque mois de l'année. Nous réservons pour notre Journal les détails & les preuves de ces explications.

2. *Culture des Abeilles ou Méthode expérimentale & raisonnée, sur les moyens de tirer meilleur parti des abeilles, par une construction de ruches mieux assorties à leur instinct, avec une dissertation nouvelle sur l'origine de la cire.* Par M. Duchet, Chapelain de Remanfens, Canton de Fribourg en Suisse. *Felices nimiùm sua si bona norint Agricolæ!* Virg. vol. in-12. A Vevay, & se trouve à Paris chez Valade, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins. Prix, 2 l. broché.

Lorsqu'il s'agit de pratique, il faut tout voir, tout entendre, tout comparer. Les Allemands ont poussé fort loin cette partie de l'Economie rurale, mais leurs ouvrages nous sont inconnus. Profitons des lumieres que la Suisse nous offre; essayons, & jugeons par le succès. Nous nous proposons de parler de cette *Méthode* raisonnée dans notre Journal.

3. *Le Jardinier prévoyant, contenant, par forme de tableau, le rapport des opérations journalieres, avec le tems des récoltes successives qu'elles préparent. In providendo solertia.* Plin. C'est à prévoir que gît l'habileté. A Paris, chez P. F. Didot, jeune, quai des Augustins, vol. in-16. Prix, 1 liv. 10 s. relié.

Ce petit Manuel est commode & utile pour ceux qui s'adonnent aux travaux du Jardinage. Le Public l'a si favorablement accueilli que c'est ici la quatrième édition

qu'on en publie. L'Auteur & le Libraire n'ont rien négligé pour lui donner un nouveau prix. Le Calendrier, avec le tableau des récoites successives, se vend séparément 10 s. broché.

4. *Le Sommeil des Plantes, & la cause du mouvement de la sensitive, expliqués par M. J. Hill, dans une Lettre à M. Linné, Professeur de Botanique à Upsal. Ouvrage traduit de l'Anglois* par M. ***. A Geneve, & se trouve à Paris chez J. P. Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Broch. in-8°. Prix, 15 sous.

M. Hill résout dans cette Lettre un problême très-curieux sur lequel les Naturalistes avoient à peine osé s'exercer. Les expériences qu'il rapporte sont d'autant plus intéressantes qu'on a ignoré jusqu'à présent que les changemens que la nuit & le toucher operent sur les plantes dormeuses & sur la sensitive sont à notre disposition, & qu'on peut les opérer à toute heure sans que la main y intervienne. Il ne s'agit que d'ôter la cause qui les tient éveillées ou développées. C'est en cela que consiste la découverte de M. Hill. Cette cause, c'est la lumiere. L'habile Naturaliste Anglois a exposé successivement la sensitive, *l'abrus*, le tamarin &c, à différens degrés de lumiere, & leurs feuilles ont subi des variétés proportionnées de développement. Le détail net & précis de ses expériences est accompagné d'explications des propriétés de la lumiere & de sa maniere d'agir sur les feuilles ailées de ces plantes.

5. *Maniere sûre & facile de traiter les maladies vénériennes.* Par J. J. Gardane, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, Censeur Royal, des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, de Nanci, & de l'Académie de Marseille. *Approuvée par la Faculté de Médecine de Paris, & publiée par ordre du Gouvernement.* A Paris. Broch. in-12.

Le Magistrat Citoyen, qui veille à la sûreté des Habitans de cette Capitale, a établi, depuis plusieurs années, des secours publics en faveur des malheureux infectés d'une horrible maladie sous laquelle la plûpart auroient infailliblement succombé en entraînant avec eux leurs femmes & de malheureux enfans. Ce traitement populaire est gratuit pour les uns; il n'en coûte aux autres que le prix modique des drogues, indiqué dans cet Ouvrage. MM. les Intendans de Province, instruits par l'Instituteur même des avantages & des succès de cet établissement, ont résolu de suivre un exemple si salutaire dans les Villes principales du Royaume. Pour exercer fructueusement leur bienfaisance, ils ont demandé des renseignemens détaillés sur la maniere d'administrer le traitement populaire. Le desir de répondre à leurs vues a dicté cet Ouvrage. M. Gardane, chargé par M. le Lieutenant Général de Police de diriger l'établissement de la Capitale, a composé cette instruction qui ne laisse rien à desirer aux Gens de l'Art, & qui met les malades à portée de se conduire eux-mêmes, en consultant néanmoins leurs Médecins ou leurs Chirurgiens. Tout y est enseigné, rien n'y est dissimulé. Dans les trois parties de l'Ouvrage, l'Auteur traite des signes caractéristiques du mal vénérien, des remedes généraux pour le combattre, des procédés particuliers pour en détruire les symptômes. La méthode adoptée par M. Gardane est un *traitement mixte*, qui réunit l'usage des frictions à l'administration interne du mercure sublimé corrosif. Comme les mêmes remedes ne conviennent pas à tous les Sujets, il conseille de les varier. En justifiant l'usage du sublimé corrosif, il recommande la plus grande prudence dans son administration. Ses instructions sont claires & précises. Pour inspirer au Public la confiance que mérite sa méthode, fondée sur une expérience réfléchie, l'Auteur a soumis son Ouvrage au jugement de la Faculté de Médecine. MM. les Commissaires en ont fait le rapport le plus avantageux, & la Faculté lui a donné son approbation d'un commun accord.

6. *Catalogue des Livres du Magasin Littéraire pour la lecture par abonnement.* Libris ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ. *Hor. Sat. L. II. S. VI.* Prix, 12 s. A Paris, chez Quillau, Libraire, rue Christine, attenant la rue Dauphine, Fauxbourg Saint-Germain.

Tout établissement qui tend à rendre l'instruction plus facile, moins dispendieuse, plus commune, mérite d'être encouragé. Le *Magasin Littéraire* est de ce genre. Les Livres sont chers & très-chers: il faut pouvoir en lire, à peu de frais, un grand nombre avant que d'en trouver un bon à acheter; il faut que les Particuliers, qui ne sont

pas en état de former des Bibliotheques considérables, ayent la facilité de se procurer la lecture & la jouissance des ouvrages qu'il leur est agréable ou important de connoître ; en un mot, il faut qu'il en soit de la circulation des lumieres comme de celle des denrées. Ces avantages sont réunis dans l'établissement du *Magasin*. La nouvelle édition du Catalogue des Livres qu'il contient, présente le tableau de ses richesses littéraires successivement accrues. Tous les goûts s'y assortiront aisément. Le prix de l'abonnement est de 24 livres, pour l'année, de 15 liv. pour la demi-année, & de 3 liv. pour le mois : il se paye d'avance.

## II.

### *Instruction pour la fabrication des faulx & des faucilles.*

On a publié à Breslaw l'avis suivant.

Nos Paysans se plaignent, depuis longtems, de n'avoir pas des faux & des faucilles qui soient tout-à-la-fois légeres, tranchantes & durables. Cependant on employe les meilleures matieres pour ces instrumens, & on les travaille avec soin. Leur perfection dépend de la proportion entre le fer & l'acier dont on les forme, de leur parfait amalgamage, & du degré moyen de dureté de cette composition.

Il faut donc tâcher de lier le fer & l'acier de façon qu'il n'y ait entr'eux aucune séparation. Lorsqu'on les forge, il faut réduire la masse en lingot rond ; en le faisant souvent passer par le feu, la matiere s'épure, & ses parties sont plus près d'obéir & de s'unir. Avec le microscope, tous les instrumens tranchans sont de vraies scies ; les pierres mêmes avec lesquelles on les aiguise, quelque fines qu'elles puissent être, les dentelent. On sçait que le fer & même l'acier ont des veines, c'est-à-dire, des fils détachés qui regnent dans la longueur de la masse. C'est à jetter ces veines du dos sur le tranchant des instrumens, qu'il faut travailler, de façon qu'elles aillent former les dents imperceptibles de la faucille ou de la faulx. Par ce moyen, ce qui auroit rendu l'outil cassant, lui donne de la solidité, en contenant les parties qu'il divisoit. Pour cela, la matiere étant préparée, comme on l'a dit, on met la barre ronde au feu, ou la laisse à peu près rougir, on l'assujettit ensuite à un étau, on la tourne à droite & à gauche ; & tant qu'elle conserve de la souplesse, on travaille à rejetter les veines vers le tranchant. Les instrumens sont d'autant plus parfaits que leur tranchant approche plus de la scie dont les dents sortent comme à travers de la lame. Ils ont la dureté convenable. Les faulx & faucilles, travaillées de cette maniere, ont été trouvées fort supérieures aux autres.

## III.

### *Expérience sur les bleds charbonnés, par M. Vallet, Curé de Colombe.*

Des Paysans ont éprouvé que le bled de deux ans, mis en terre, n'étoit point sujet au charbon, que les épis en étoient plus clairs & mieux nourris, & que le grain en valoit mieux. Cette observation, à laquelle la disette de bon grain a donné lieu, sembleroit prouver que ce vice ne proviendroit que de ce que le froment semé, n'étant pas assez mûr, ne produit qu'un germe foible ; que ses racines n'ont pas assez de force pour entretenir l'épi dans le printems ; que l'espece de lait, renfermé sous l'enveloppe du grain, au lieu de se durcir & de se convertir en farine en séchant par l'ardeur du soleil, se corrompt & tombe en poussiere pernicieuse pour le grain, & désagréable au goût &c. Cette expérience est facile à répéter ; & il est important de ne pas la négliger. Il faut y employer le grain le plus mûr, de la meilleure qualité, & qui n'ait pas crû à l'ombre des arbres.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 17 Avril 1773, au Mercredi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 21 l. 10 s. à 26 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 21 liv. 10 s. à 24 l. 10 s. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres 10 s. ; l'orge, de 10 l., 10 l. 10 s. à 11 l. 10 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 17 Avril 1773 au Mercredi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 22 à 24 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 21 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Avril 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Avril 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 10 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | 5 | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 15 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 5 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | 6 *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Avril 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 | $\frac{1}{4}$ |
| Londres ..... | 30 | $\frac{1}{2}$ |
| Hambourg ..... | 184 | $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 |
| Livourne ..... | 97 | |
| Gênes ..... | 95 | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{3}{8}$ P. | $\frac{0}{0}$ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Jeudi* 22. | *Vendredi* 23. | *Samedi* 24. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1337 $\frac{1}{2}$ 40 . . | 1345 . . . . | 1350 47 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 850 . . . . | . . . . . | 860 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 295 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 21 Avr. 1773 | | Du Jeudi 22. | | Du Vendredi 23. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Roytier, six dern. mois 1772. | C. | Courmont, six d. mois 1772. | C. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | G. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | F. | S. Janvier, *idem.* | J. | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Mardi 4 Mai.

I.

*NOUVELLES ÉTRANGERES.*

## RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 5 Avril.*

IL est mort, l'année derniere, dans cette Capitale, 1400 personnes de la petite-vérole naturelle. On prétend que la pratique de l'inoculation sera étendue par la violence, & qu'il sera ordonné, par Edit, aux Citoyens, de prendre ou de donner à leurs enfans une maladie à laquelle la crainte & la contrainte donneront beaucoup de force, quelque salutaire que l'inoculation puisse être en elle-même. Il n'y a nulle apparence qu'on dispose de la santé des Citoyens.

## SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 11 Avril.*

M. l'Abbé Micheldi a derniérement publié les *Pieces concernant l'éducation du Prince Royal, à présent Roi de Suede;* sçavoir, l'instruction donnée par M. le Comte C. F. de Scheffer, à M. Samuel de Klingstierne, ci-devant Précepteur de GUSTAVE; une dissertation, composée par le même Seigneur, sur les loix & la constitution de la Suede; un discours adressé par ce Sénateur au Prince, lorsqu'il prit, pour la premiere fois, séance au Sénat. M. le Comte de Scheffer jette, dans ces instructions, les fondemens de la gloire de son Roi & du bonheur de la Suede. L'Homme, le Citoyen, le Roi, le Roi Suédois, y est formé par la philosophie, le patriotisme & la vertu. Le pouvoir des Souverains y est réglé par la justice; la puissance de l'Etat, tirée de l'Agriculture; l'ordre social, déduit des loix de la nature. M. le Comte de Scheffer, cher à son Roi, aimé de la Nation, admiré par l'Etranger, recueille les fruits de ses travaux. Les gens de bien, les Sçavans, les Patriotes regrettent vivement la perte de l'Editeur de ce précieux Recueil, mort peu de tems après avoir fait ce beau présent à la Suede & à l'Europe.

Il est arrivé un si grand nombre de navires étrangers, chargés de grains, que les prix en ont considérablement baissé.

## DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 13 Avril.*

La navigation du Nord sera bientôt éclairée par une nouvelle carte qu'un Officier François a levée de l'Islande, dans son voyage, fait avec la permission de la Cour, sur les côtes de cette Isle, du Groenland, de la Norwege &c. L'Auteur a sur-tout observé les Ports les plus fréquentés, leur entrée, leur profondeur, leurs écueils. Il répand de nouvelles lumieres sur les lieux où la pêche de la baleine se fait avec le plus de succès, entre Breydafiaerde & Langaunaes. Nous tirerons beaucoup d'avantage de ses observations sur le Port de Bergen où l'on voit annuellement aborder plus de mille bâtimens étrangers. C'est de cette Ville, située sous le 60e. degré & peuplée de 20000 Habitans, que les grains se répandent sur toutes les côtes de la Norwege où le Gouvernement ne cesse d'envoyer des provisions

que les pauvres craignent de voir emmagasiner pour d'autres besoins que les leurs.

Depuis que la navigation est rétablie, le prix des vivres baisse de jour en jour. Le tems est très beau; les arbres se chargent de boutons; les grains présentent la plus belle apparence.

## TRANSILVANIE.

### De Hermanstadt, *le* 10 *Avril.*

Le 31 Mars, il tomba ici une si grande quantité de neige qu'elle ensevelit les maisons les plus basses. Plusieurs toits s'écroulerent sous son poids, & écraserent des hommes & du bétail. Il périt beaucoup de bêtes à corne dans la campagne.

### De Francfort (*sur l'Oder*), *le* 17 *Avril.*

Les travaux du canal de Bromberg avancent rapidement. Bientôt, par la jonction de l'Oder & de la Vistule, on pourra intercepter & asservir une grande partie du commerce de la Pologne où les terres tombent en friches, les Propriétaires cachent leurs denrées, les Marchands suspendent toutes leurs spéculations. Le canal ouvert, la source sera tarie.

### De Francfort (*sur le Meyn*), *le* 21 *Avril.*

Les brebis, sur-tout quand elles sont jeunes, sont sujettes à un accident très-dangereux & malheureusement fort commun. Au commencement de la maladie, l'animal marche à pas lents, s'arrête, chancele de tems en tems; il perd tout appétit. Ensuite il penche sa tête d'un côté, se met à tournoyer, maigrit de jour en jour, & meurt. Dans la tête de la brebis, morte de cette maladie, on trouve une vessie remplie d'eau. 1°. *Quelle est la cause de ce mal?* 2°. *Quel en seroit le préservatif souverain, ou le moyen le plus sûr de le guérir?* Un Membre de la Société Patriotique de Silésie a remis au Bureau des Annonces de Breslaw 12 ducats, dont la moitié sera adjugée à celui qui résoudra la 1re. question de la maniere la plus satisfaisante; & l'autre moitié à celui qui aura le mieux répondu à la seconde. On desire aussi sçavoir, par la même voie, si la maladie est épidémique ou non?

La Société Patriotique prie les Nationaux & les Etrangers, que le desir de se rendre utiles engageroit dans ce concours, d'envoyer leurs discours cachetés, & avec une devise, selon la coutume. Comme il y a en France beaucoup de personnes instruites sur ces matieres & empressées à communiquer leurs lumieres, les Sçavans des Provinces limitrophes d'Allemagne pourront faire parvenir leurs dissertations à la Direction du Journal Historique à Francfort sur le Meyn, à l'adresse de M. Paradis, Conseiller de S. A. E. de Baviere. De l'intérieur du Royaume, on poura les envoyer, franches de Port, à *l'Auteur de la Gazette & du Journal d'Agriculture, cul-de-sac S. Dominique à Paris*, pour les faire passer à la Société Patriotique de Breslaw.

## ITALIE.

### De Venise, *le* 12 *Avril.*

On fabrique ici, avec beaucoup de succès, les velours dits *en miniature*. On va entreprendre dans les divers Hôpitaux de cette Ville la fabrication de diverses étoffes de soie, & autres de laine, à la maniere de Flandres. L'usage d'occuper les pauvres se répand généralement; insensiblement on adoptera les manieres de les occuper le plus utilement pour l'Etat.

### De Mantoue, *le* 12 *Avril.*

M. Jean-Baptiste Gérard, Comte d'Arco & d'Empire, Membre de plusieurs Académies &c, a remporté le Prix proposé par notre Académie des Sciences. Le sujet étoit; *quelle doit être la balance de la population & du commerce entre la Ville de Mantoue & son territoire; quels sont les obstacles qui empêchent que la population & le commerce de la Ville & du territoire ne se soutiennent mutuellement; quels seroient les moyens les plus propres à produire cet équilibre?* Il faut que l'Auteur ait une prodigieuse sagacité pour avoir développé la premiere partie de la question; qu'il ait combattu beaucoup de loix & d'abus pour satisfaire à la seconde; & que de cette démonstration résulte sa réponse à la troisième: en général son discours doit se résoudre à une proposition simple; *ne touchez qu'à la balance de la Justice, pour la tenir droite, ferme & inébranlable.*

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 22 *Avril.*

La navigation sur la partie du grand canal qui va de Bingley à Skipton, dans l'York-

shire, a été derniérement ouverte aux acclamations du Peuple. Deux bateaux, arrivés à Skipton bientôt après, ont vendu leur charbon à moitié prix de ce qu'il se vendoit auparavant. Tel est l'effet des canaux, si des causes politiques ne les obstruent. Les Habitans ont célébré cet événement avec une allégresse qui, à force d'être raisonnable, ne paroîtra peut-être que folie. On a mis les cloches en branle ; on a allumé de tous côtés des feux de joie ; la Ville a été illuminée ; chacun se croyoit plus riche & plus heureux, & cela étoit vrai.

On a publié à Belfast un état des bâtimens & des Passagers partis du Nord de l'Irlande pour l'Amérique septentrionale, pendant le cours de 1771 & 1772. En 1771, 32 navires & 8900 tonneaux ; en 1772, 30 navires & 8450 tonneaux. Les supputations les plus modérées mettent à l'égal du nombre des tonneaux celui des Emigrans. Il seroit donc sorti du nord seul de l'Islande plus de 17000 hommes dans ces deux années. La plûpart d'entr'eux ont payé leur passage à 3 liv. st. 10sh. : ce seroit pour le total plus de 60,000 liv. st. Le plus grand nombre étoit employé dans les Manufactures ou à la charrue. Quelques-uns avoient des biens-fonds qu'ils ont vendus, pour cultiver, avec ce produit, des terres du nouveau Monde.

On mande de Glascow, que les Magistrats ont eu la sagesse, pour faire baisser le prix de la viande, d'autoriser les Bouchers de la campagne à en apporter & à en vendre dans la Ville, sous leur protection & sauvegarde.

Depuis que la Cité a promis une gratification à ceux qui apporteront des grains étrangers à Londres, il en est arrivé quelques bâtimens.

On a calculé que la guerre que nous venons de faire aux pauvres Caraïbes nous coûtoit 300,000 l. st. & 1200 hommes.

Il y a à Newgate 47 prisonniers détenus pour crimes capitaux, & 105 pour vols & autres délits. Depuis nombre d'années, on n'avoit pas vu tant de misérables dans cette prison.

Les effets publics ont baissé. Hier, les actions de la Compagnie des Indes tomberent de 150 à 142 ; celles de la Banque, de 140 à 136 &c.

On mande de Bristol que la saison a été si favorable que les campagnes promettent les plus belles récoltes en tout genre : en conséquence les prix des denrées baissent..... On voit, dans un jardin de Bienfield, une grappe de raisin parfaitement formée

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Saint-Malo, *le 22 Avril.*

Vingt navires sont sortis ou prêts à sortir de la radé pour Terre-Neuve.

Le froment vaut de 330 à 335 liv. le tonneau pesant environ 2250 livres ; le seigle, de 210 à 220, le ton. ; l'orge, 210 ; le chenevis, 136 à 139 ; la farine de froment, 136 à 139 le cent ; la 1re. sorte de pain 3 s. 9 d., & la derniere 2 s. 9 d. la livre ; le cidre, 18 à 24 liv. la barrique de 30 veltes ; l'eau-de-vie, 145 à 160 l. les 29 veltes.

Le navire, la *Severe*, venant de Guinée & de l'Amérique, est derniérement entré dans ce Port.

Le 15 du courant, entre midi & une heure, on a ressenti dans la Ville & aux environs un tremblement de terre dont la secousse a duré une minute, avec un bruit souterrein semblable à celui du tonnerre, grondant dans l'éloignement. Sa direction étoit du nord-ouest au sud-ouest. Le vent souffloit du nord-ouest avec impétuosité. La mer qui montoit encore, son plein ne devant être qu'à une heure 12 minutes, étoit fort houleuse, très agitée, & d'une couleur de vase. Plusieurs pendules se sont arrêtées. Il n'y a point eu de dommage. Suivant les avis reçus des Paroisses circonvoisines, l'ébranlement a été plus fort à proportion de la proximité de la mer.

### De Poitiers, *le 22 Avril.*

*Cherchez & vous trouverez.* Nous avons ci-devant annoncé la découverte de mines d'antimoine & d'ocre dans le Bas-Poitou. M. le Marquis de Cerzé, Seigneur de la Bonardelliere, Paroisse de S. Pierre d'Exideuil, près Civray, vient de découvrir dans sa Terre une carriere de marbre que l'on assure être comparable au plus beau marbre de Grece & d'Italie. Nous achetons ce que nous pourrions vendre.

M. Gaspard de Cressac, Prieur Commandataire de Bernay, a fait bâtir, l'année derniere, dans le Bourg de Château-Larché, à une lieue de Vivône, une maison très-commode pour y former une Ecole de charité en faveur des filles de la campagne. Cette

maiſon, convenablement dotée, a été accordée, par Lettres-Patentes, aux *Filles Sages*, fondées par feu M. de Montfort, pour l'inſtruction du Peuple & le ſoulagement des malades, & chargées de pluſieurs Hôpitaux du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Anjou, de la Bretagne. Plus de 80 jeunes filles ſe rendent journellement à cette Ecole. Ce concours prodigieux nous montre combien le Payſan ſent l'utilité d'une inſtruction & d'une éducation propre à former des Maîtreſſes intelligentes, de *bonnes ménageres*, des femmes vertueuſes. C'eſt un tréſor pour le Cultivateur, qu'une femme capable de gouverner, d'éclairer, d'aider; & le tréſor du Cultivateur en eſt un pour l'Etat. Ceux qui imaginent qu'il ne faut que des brutes pour nous donner la vie & la proſpérité, ne concevront pas & ne croiront pas tout le bien que les Paroiſſes voiſines recueillent déjà de cet établiſſement; cependant ce bien eſt atteſté.

On a remarqué qu'auprès de la Guilloniere, à trois lieues de cette Ville, la nature ſemble avoir tout diſpoſé pour tirer un canal de la *Vienne* au *Clain*. La pente eſt douce, le travail ſeroit peu conſidérable, le canal ſeroit infiniment utile. Il eſt toujours à propos de conſigner le bien qui ſeroit facile à faire.

### De Nantes, *le 24 Avril.*

La *Belle & Bonne*, la *Nouvelle-Marguerite*, le *Caribou* ſont arrivés des Iſles. Le *Guerrier* eſt parti pour le Cap; la *Jeune-Roſalie*, pour la Guadeloupe. Le *Chaumont* eſt en charge pour le Port-au-Prince; l'*Ingénieux*, pour les Cayes.

Le tonneau de froment du poids d'environ 2250 l. vaut ici de 265 à 300 l. La farine ſe vend de 39 à 42 l. le baril; celle de la Nouvelle-Angleterre eſt à 36 l.; le ſucre blanc, premiere ſorte, vaut de 56 à 57 l. le cent; le ſucre brut fin, de 36 à 37 l.; le café, de 11 ſ. 6 d. à 17 ſ.; le coton, de 125 à 150 l. le c.

Le vaiſſeau du Roi, l'*Union*, eſt arrivé de la Martinique à Breſt, avec ſucre, café, liqueurs &c. L'*Iſle de France*, autre vaiſſeau du Roi, a amené de ladite Iſle, dans le même Port, marchandiſes des Indes & café. Le navire étranger, la *Julie-Chriſtine*, en eſt parti pour Bergen en Norwege, avec deux cens mille livres d'orge fermentée.

Il eſt derniérement ſorti de l'Orient cinq navires chargés de grains pour Bordeaux.

### De Calais, *le 24 Avril.*

Les lettres de Londres nous font eſpérer un nouveau réglement très-favorable pour le commerce entre ce Royaume & l'Angleterre : on en cite même quelques articles. On dit que les droits ſur les vins de France ſeront aſſez diminués pour qu'ils puiſſent être donnés en Angleterre à auſſi bon marché que ceux de Porto. On ajoute que l'Angleterre permettra la libre importation des Cambrais, & que la coutellerie & autres ouvrages de Birmingham jouiront de la même faveur en France. Cette nouvelle s'accrédite ; mais elle n'eſt encore fondée ſur aucun acte public.

### D'Amiens, *le 26 Avril.*

Le Directeur & Contrôleur du canal de Picardie ayant ſollicité, par rapport aux droits de la navigation de ce canal, l'exemption des huit ſous pour livre établis par l'Edit de Novembre 1771, le Gouvernement a donné une preuve de la faveur qu'elle accorde aux entrepriſes utiles, en ſuſpendant quant à préſent la perception des nouveaux droits.

Dans l'eſpace de 12 jours, il eſt ſorti du Port de Dunkerque 39 bâtimens deſtinés pour la pêche de la morue. Le ſucre brut ſe vend dans cette Ville 33 l. le cent; le café, 11 ſ. la liv.; l'eau-de-vie de Barcelone, 19 à 21 l.; le ſel blanc, 12 l. la raſiere.

### De Rouen, *le 1 Mai.*

L'Académie Royale des Sciences, dans ſa Séance publique du 21 Avril, a adjugé à M. le Roi, Horloger de Sa Majeſté, le Prix qu'elle avoit propoſé pour *la meilleure maniere de meſurer les longitudes en mer.* Les montres de M. le Roi ont été éprouvées ſur la frégate la *Flore*. Il y en a deux qui ont donné la longitude à moins d'un quart de degré en ſix ſemaines. Dans le cas même où leur mouvement a été dérangé, par un accident imprévu, elles ont donné la longitude, à moins d'un degré près, en deux mois.

L'Académie propoſe de nouveau pour l'année 1774, *de perfectionner l'eſpece de criſtal néceſſaire à la conſtruction des lunettes achromatiques*, de maniere que le procédé qu'on indiquera donne, par une réuſſite conſtante, un criſtal de la dureté demandée, & exempt des ſtries ou filandres & du coup d'œil gelatineux auxquels ſont ſujets tous les criſtaux

de cette espece, & nommément le stras d'Allemagne & le flintglasse d'Angleterre. Les Ouvrages seront reçus jusqu'au 1 Décembre 1773 inclusivement. Le Prix, donné par le Roi, est de 1200 l.

L'Académie propose pour l'année 1775 la question suivante : » Quelle est la meil- » leure maniere de fabriquer les aiguilles » aimantées, de les suspendre, de s'assurer » qu'elles sont dans le vrai méridien magné- » tique ; enfin de rendre raison de leurs va- » riations diurnes régulieres «. Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au 1 Septembre 1774 exclusivement. Le Prix est de 2000 liv.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'Agriculture &c, en réponse à des questions proposées concernant les abeilles.*

Mr. Pour répondre aux invitations de l'Auteur de la Lettre insérée dans la derniere Gazette, N°. 30, je dirai qu'effectivement j'avois promis au mois d'Août dernier la façon de faire soi même ses essaims; mais que ne voulant rien dire là-dessus dont je ne fusse assuré, autant que je le suis, de ce que j'ai publié dans le Traité des Abeilles, j'attendois que de nouvelles épreuves m'eussent mis en état de le faire avec une entiere certitude. Cependant ces épreuves tendoient plutôt à faciliter l'opération qu'à m'assurer de sa réussite ; je voulois sçavoir principalement si des couteaux d'une même ruche pourroient servir à faire plusieurs essaims à la fois avec des abeilles d'autres ruches. C'est ce que je compte voir au premier jour.

En attendant, trop jaloux de pouvoir être utile à mes semblables pour ne pas répondre aussi tôt à la confiance qu'on me fait l'honneur de me marquer, je donnerai ici une idée de cette opération qui suffira, je l'espere, jusqu'à ce que je puisse donner sur cet objet de plus grands détails.

*Maniere de faire soi-même ses essaims.*

Cette méthode consiste à tirer d'une ruche bien peuplée des couteaux dans les alvéoles desquels il y ait des vers déposés. Des œufs seuls ne suffiroient pas ; il faut des vers. Il est donc nécessaire que ces œufs soient éclos ; l'âge ou la grosseur de ces vers n'y fait rien : cependant les plus jeunes sont préférables aux plus gros.

La plus grande difficulté de cette opération, c'est d'avoir les couteaux & de les tirer d'une ruche bien peuplée, sur-tout si les ruches sont construites suivant l'ancienne méthode. Quelles qu'elles soient, voici la maniere d'opérer.

Pour tirer des couteaux d'une ruche ordinaire, dite à l'ancien systême, il y a deux ou trois moyens.

1°. On peut la transvaser (1) tant bien que mal; après quoi il est facile de trancher dans cette ruche à son aise, & d'en tirer des couteaux garnis de vers. Un couteau courbe est l'instrument le plus propre pour cela : quand on a coupé & ôté de la ruche ce qu'on veut avoir de couteaux, on secoue la ruche vuide dans laquelle on a fait passer les abeilles, & on pose la ruche pleine dessus, pour les y faire rentrer. Seulement il faut observer de couvrir cette ruche vuide avec une serviette ou un mouchoir, afin d'empêcher les abeilles d'en sortir avant le moment où on les secoue à terre, ou sur une planche, pour les couvrir de la ruche pleine.

2°. Au lieu de la transvaser, on peut l'enfumer avec la fumée d'un vieux linge ; ce qui étourdit les abeilles & les rend plus dociles pour l'opération (2).

3°. Enfin, sans les enfumer ni les transvaser, on peut trancher dans la ruche, soit en la tenant renversée entre ses genoux, la gueule en haut, soit en la suspendant en l'air, & en tendant une nappe dessous, suspendue à des piquets, sur laquelle on laisse tomber les couteaux à mesure qu'on les a coupés.

Je ne m'étends pas beaucoup ici sur ces sortes d'opérations, parce qu'elles sont connues de tout le monde.

On peut faire la même chose sur les nouvelles ruches; mais je vois qu'il vaut mieux couper les deux hausses supérieures, c'est-

(1) *On peut voir dans le* Traité de l'Education des Abeilles *la façon de faire cette opération, qu'on craint ordinairement plus qu'elle n'est à craindre.*

(2) *Il y a dans le* Traité des Abeilles *une autre façon d'enfumer une ruche, au moyen d'une ouverture pratiquée au haut de la ruche; ce qui forme une espece de transvasion.* Voyez ce Traité.

à-dire, séparer l'avant-derniere hausse de la 3e. hausse supérieure, en comptant de haut en bas, pour pouvoir trancher ensuite facilement dans ces deux hausses, en observant les précautions suivantes. Ceci n'est pas aisé à faire entendre.

Je suppose donc qu'on a coupé la ruche en deux parties inégales; l'une supérieure, composée de deux hausses; & l'autre inférieure, composée du nombre de hausses qui s'y trouve, deux, trois ou quatre.

Dès que la séparation est faite, on enleve la partie supérieure, en la renversant la gueule en haut, & l'on met dans l'instant même un couvercle sur la partie inférieure, pour empêcher les abeilles d'en sortir en trop grand nombre: ensuite on pose à terre, ou sur une planche, la partie supérieure, toujours la gueule en haut, & on met dessus une hausse vuide sur laquelle on pose un couvercle, ou bien une hausse garnie d'un couvercle.

On laisse les choses en cet état l'espace d'environ 12 ou 15 minutes; après quoi, on va ôter doucement la hausse garnie de son couvercle, pour aller secouer auprès de la ruche toutes les abeilles qui n'auront pas manqué de monter dedans, & qu'on y trouvera rassemblées en gros pelotons.

Cela fait, on peut travailler dans ces deux hausses pleines de couteaux, & où les abeilles qui seront restées seront devenues traitables. Même en portant ces deux hausses au grand jour, toujours la baie en haut, les abeilles qui y seront restées en sortiront en foule & s'envoleront à leur ruche, c'est-à-dire, à la partie inférieure de leur ruche. Alors on tranche à son aise dans ces hausses, pour en ôter les couteaux dont on a besoin.

J'oubliois d'observer qu'après avoir tiré de ces deux hausses les deux ou trois morceaux de couteaux garnis de vers, dont on peut avoir besoin pour faire deux ou trois essaims à la fois, il faut remettre tout de suite, & sans perdre de tems, ces deux hausses sur la partie inférieure de la ruche, & dans la même situation où elles étoient avant de les tailler. Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'avant de les poser sur la ruche, il faut ôter le couvercle qu'on y avoit mis, en attendant qu'on pût y remettre les 2 hausses.

Pour remettre ces deux hausses précisément dans la situation où elles étoient avant de les enlever, on doit avoir l'attention de faire des marques avec de la craie ou du charbon avant de tailler la ruche, & de remettre ces hausses vis-à-vis des mêmes marques; ce qui fait qu'on ne peut pas se tromper. Les abeilles, si la ruche est bien peuplée, auront bientôt rempli le vuide qu'on aura fait dans ces deux hausses.

Il faut observer ici que si la ruche étoit d'un très-grand poids, ou qu'elle fût composée de sept hausses, au lieu de couper deux hausses, il faudroit en couper trois, attendu que le miel se trouvant ordinairement au haut de la ruche, il pourroit bien n'y avoir que du miel dans les deux hausses supérieures, & point de couvain ou de vers. Mais quand elle n'est pas d'un grand poids, on en trouve toujours dans l'avant-derniere hausse supérieure, & même quelquefois beaucoup.

Au reste, dès qu'on parvient à se procurer des couteaux, sans faire périr beaucoup d'abeilles, peu importe la maniere de procéder; chacun peut faire à sa fantaisie. Je n'ai pas encore cherché d'autres moyens que ceux dont j'ai fait mention.

Nous voilà donc en possession de couteaux où se trouve du couvain en forme de vers; & voilà aussi le plus mal-aisé fait; car le reste est facile.

On coupe ces couteaux par morceaux de la grandeur d'environ une carte à jouer, en observant qu'il y ait dans chacun au moins quatre vers destinés à produire des abeilles. s'il n'y en avoit pas quatre, il faudroit faire le morceau plus grand &, assez grand pour y en avoir au moins ce nombre & même plutôt six.

Vous prenez ensuite l'un de ces morceaux que vous arrangez dans une petite hausse de 9 à 10 ou 11 pouces de largeur. Les plus petites sont les meilleures. Celles de paille valent mieux que celles de bois, quoique celles-ci soient bonnes. On met ce morceau dans la situation où il étoit dans la ruche, en l'y assujettissant avec de petites baguettes ou de gros fil d'archal, ou autrement. A côté de ce morceau, & à une distance de 4 à 5 lignes, on place un morceau de couteau, dans les alvéoles duquel il n'y ait rein; & de l'autre côté du premier morceau, qui doit se trouver au milieu, on place encore un couteau rempli de miel pour nourrir les abeilles. On peut couper ces deux autres morceaux de 7 à 8 pouces, si l'on veut; l'on choisit, pour ces deux derniers morceaux, de la cire nouvelle & la plus blanche qu'on peut trouver.

Il faut que le couvercle de cette petite hauſſe joigne bien, & qu'il n'y ait point de jour en aucun endroit, pour tenir les abeilles plus chaudement. On peut boucher les interſtices avec du pourjet.

Après toutes ces opérations, il eſt queſtion d'avoir environ 300 abeilles, & de les faire entrer dans cette petite hauſſe pour y reſter; c'eſt ce qu'il eſt très-facile de faire.

Pour avoir le nombre d'abeilles qu'on voudra, il ſuffit d'introduire ſous une ruche bien peuplée une aſſiette dans laquelle on aura mis environ une demi-once de miel fondu, avec un peu d'eau, pour le tenir liquide, & afin qu'il occupe plus d'eſpace ſur l'aſſiette; un quart d'heure après, on leve la ruche & l'on retire l'aſſiette qui ſe trouve couverte d'abeilles qui ſont au miel: on porte cette aſſiette ſous une hauſſe, & on l'y laiſſe juſqu'au ſoir ſans permettre aux abeilles d'en ſortir. Si cette premiere opération ne procure pas aſſez d'abeilles, on la recommence avec une autre aſſiette.

Il y a encore pluſieurs autres moyens de ſe procurer des abeilles facilement; on peut les imaginer ſoi-même; mais celui-ci eſt le plus facile & le plus expéditif.

Le ſoir venu, ou même avant, mais dans l'obſcurité, on fait entrer dans la petite hauſſe les 300 ou 400 abeilles qui ſont deſtinées à y entrer. On poſe enſuite cette petite hauſſe ſous la ruche, éloignée des ruches dont on a tiré les abeilles, ou dans quelqu'endroit un peu chaud; on laiſſe un peu d'air, par le moyen d'un grillage aſſez ſerré pour empêcher les abeilles de ſortir: une ouverture de quatre lignes ſuffit pour leur procurer de l'air. On enveloppe enſuite cette petite ruche de foin ou de paille pour la tenir chaudement, & on la laiſſe, la porte grillée, pendant cinq à ſix jours. Le ſixième jour, s'il fait beau, & que les autres abeilles aillent aux champs, on leur laiſſe la ſortie libre; & ſi l'on en a vu quelques-unes aller aux champs, dès le lendemain, s'il fait beau & doux, on prend, vers les onze heures ou midi, cette petite hauſſe ſans l'ébranler, pour ne pas déranger les trois couteaux; & on la porte auprès d'une ruche fort peuplée, à côté de laquelle on la poſe doucement. Alors on ajoute à cette hauſſe, par-deſſous, deux autres hauſſes un peu plus grandes, comme de 12 pouces; après quoi, on ôte de ſa place la ruche fort peuplée, pour la porter ſur le champ à la place qu'occupoit ci-devant la petite hauſſe; & à la place de cette ruche, on poſe tout de ſuite la petite hauſſe ſurmontée de deux hauſſes; il faut avoir l'attention que cette petite hauſſe, ou que tout au moins la hauſſe inférieure, qui doit poſer ſur la table, ſoit faite préciſément comme l'étoit le bas de la ruche qu'on vient d'enlever, ſans quoi les abeilles qui reviennent des champs à chaque inſtant en affluence, n'y rentreroient pas, ou ne le feroient que difficilement & avec répugnance. Voilà tout le procédé.

On peut faire cette opération depuis le 25 d'Avril, lorſque le tems le permet, juſqu'au 5 ou 6 Juin.

Il faut avoir l'attention auſſi de ne tirer des couteaux que des ruches qui ſont bien peuplées. Je donnerai les raiſons de tout cela dans un très-petit Ouvrage que je compte publier là deſſus avant la fin de l'été.

Si, comme dans le *Traité des Abeilles*, je cauſois encore ici avec le *Voiſin*, je lui dirois: vous voyez bien, mon Voiſin, qu'il s'en faut de beaucoup que Meſſieurs de la Luſace aient donné ſur cette importante opération tous les détails convenables, puiſqu'en voilà beaucoup que j'y ajoute, ſans que je vous aie néanmoins encore appris la moitié de ce qu'il faudroit vous apprendre là-deſſus.

L'empreſſement que j'ai eu à répondre à l'honneur qu'on m'a fait, ne m'a pas permis d'écrire avec plus de ſoin. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, DUCARNE DE BLANGY.

*A Hirſon*, 18 *Avril* 1773.

## *A V I S.*

» Le Sr Ribadeau, réſidant à Angoulême, » annonce aux Amateurs du Tambourin, » qu'il a trouvé le moyen d'augmenter l'é» tendue de la flûte qui en fait partie, d'un » ton & demi dans le bas, par l'addition d'un » ſecond corps de flûte qui procure auſſi une » ſucceſſion d'accords ſur toute l'étendue de » l'inſtrument, ſoit de tierce, quarte, quin» te, ſixte, ſeptième, octave & autres ac» cords arbitraires qui peuvent être produits » par le mélange des dièzes & des bémols. » Cette nouvelle invention eſt d'autant plus » agréable qu'elle ne produit aucune diffi» culté pour le doigter, pouvant, ſi on le ju» ge à propos, faire abſtraction des accords.

» Ledit Sr Ribadeau offre une plus grande » diſſertation ſur ſa découverte, ſi le Public » daigne bien agréer ſon eſſai.

» Tous ceux qui desireront se procurer le-
» dit instrument, s'adresseront à l'Inventeur,
» en affranchissant le port des lettres.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Le Mercredi 28 Avril, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 à 26 l. *le septier*. Le seigle, 14 l. 5 s. à 15 l. 15 s. Le sac de farine la plus belle, de 45 à 50 l.; *idem* bis blanc & bis, de 24 à 44 l. *le sac*. Le pain a continué d'être vendu 10 s. 6 d. *les quatre livres*, le plus beau.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Avril 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

### Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 30 *Avril* 1773.

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 6 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | 5 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | 6 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | 10 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 15 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 5 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 18 | 6 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 19 | | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 6 | | marc. |

### Changes de Paris, *du* 30 *Avril* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ |
| Londres ..... | 30 7 16e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 6 à 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 95 ¾ |
| Gênes ..... | 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques*. ..... | ¼ p. ⅜ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Jeudi* 29. | *Vendredi* 30. | *Samedi* 1 *Mai*. |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1345 50 45 . . | 1350 55 52 ½ . | . . . . . |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | . . . . . | 865 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 300 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, *six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 28 Avr. 1773 | | Du Jeudi 29. | | Du Vendredi 30. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | C. | Courmont, six d. mois 1772. | C. | Lempereur, six d. mois 1772. | F. |
| Radix, *idem*. | | Deschapelles, *id*. | H. | Boscheron, *idem*. | G. |
| Gautier, *idem*. | F. | S. Janvier, *idem*. | J. | Rouillard, *idem*. | |
| Boutray, *idem*. | J. | Nau, *idem*. | | Painchain, *idem*. | J. |
| Desplaces, *idem*. | L. | Delagarde, *idem*. | | Patu, *idem*. | L. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delagurtte, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 11 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 11 *Avril.*

IL y a déjà quelque tems que l'on prêche, dans des déserts, la nécessité d'employer moins de semence pour obtenir de meilleures récoltes. L'expérience en sera faite incessamment ici d'une maniere à donner le plus grand poids à ses résultats. M. le Conseiller Eckleben, Intendant de S. M., a recueilli, l'automne dernier, un tuyau de seigle portant 376 épis, dont les plus gros contenoient une centaine de grains, & les plus petits, une quarantaine. Il y a divers exemples de ce phénomene, d'où l'on a paru autorisé à conclure qu'en semant plus clair, les plantes seroient mieux nourries, plus vigoureuses & plus productives. M. Eckleben, en suivant l'indication de la nature, a pris le parti d'essayer cette méthode en grand, & avec des objets de comparaison à côté. Il a choisi, dans le Jardin Impérial, une piece de terre qu'il a partagée en trois; il a ensemencé lui-même une de ces portions, & un habile Cultivateur a ensemencé les deux autres. Quoiqu'il n'ait employé que la vingt-sixième partie des grains semés par son voisin, il attend de son coin de terre un produit beaucoup plus considérable que celui des deux autres réunis.

(*Nous supplions M. Eckleben de nous faire connoître, soit par une lettre particuliere, soit par les Papiers publics, le résultat de cette expérience. Nous espérons que les personnes qui lisent, à Pétersbourg, notre Gazette, voudront bien lui communiquer notre priere*).

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Avril.*

On travaille, avec beaucoup d'activité, à monter l'Attelier public destiné pour les pauvres. Le Public en attend beaucoup d'avantage, & il ne se trompe pas, parce que l'Agriculture & le Commerce seront en même tems soulagés & encouragés.

L'Allemagne, dont tant de Provinces sont encore dans la disette, est le pays d'où nous venons de recevoir les provisions les plus considérables de grains. Le commerce cherche les débouchés & la protection.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 19 *Avril.*

Les vents contraires ont fermé pendant quelques jours le passage du Sund.

Nous apprenons de Norwege qu'il y regne une fievre qui emporte beaucoup de monde. On l'attribue à des rhumes causés par le froid; la disette pourroit bien y avoir contribué.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 20 *Avril.*

On écrit de Clausembourg, en Transylvanie, qu'il est tombé dans le pays une si prodigieuse quantité de neige qu'elle a englouti nombre de bestiaux au milieu de la campagne. On craint fort que les boucheries de cette Capitale, qui ont essuyé tant

de viciſſitudes, ne s'en reſſentent. La perte eſt irréparable pour les Payſans de ce canton de la Tranſylvanie. Il y a à Clauſembourg des établiſſemens pour les pauvres; mais ſoit que les fonds ne ſoient pas prudemment adminiſtrés, ſoit que ces établiſſemens, par leur nature, ne remédient aucunement à la miſere, ils ne paroiſſent être d'aucune utilité; le malheureux les fuit & tombe dans le crime.

DE DRESDE, *le 22 Avril.*

Dans ce pays-ci, les Receveurs, Reviſeurs, & autres Commis employés à la perception des droits levés ſur les Habitans des Bailliages & des Villes de l'Electorat, avoient le ſecret de groſſir honnêtement leurs gages; les droits montoient inſenſiblement; le Peuple payoit fort cher la perception, & l'impôt y perdoit beaucoup. La cupidité des Employés étoit devenue ſi avide & ſi criante que le Gouvernement en a été inſtruit. S. A. E. a fait publier, le mois dernier, un réglement pour la fixation des émolumens de ces Officiers, dans l'eſpérance de remédier à l'abus.

DE RATISBONNE, *le 24 Avril.*

Cette Ville, avec un territoire fort borné, ſouvent remplie de forts Conſommateurs, a éprouvé une longue diſette, communiquée de proche en proche par des reſſerremens forcés dans la plûpart des Provinces de l'Empire. Nos environs ſont plus libres depuis quelque tems, & tout abonde. Les prix des grains & du pain ont baiſſé d'un tiers; même proportion pour les autres denrées.

## ITALIE.

DE TRIESTE, *le 21 Avril.*

La Régence de la Baſſe-Autriche vient d'impoſer une nouvelle taxe ſur tous les ſucres qui ſeront importés juſqu'à la fin de Juin de la préſente année. La 1re. ſorte eſt taxée à 50 kreutzers, & la plus baſſe à 41. Il n'y a pas juſqu'au bas Peuple qui ne faſſe une énorme conſommation de cette denrée en Allemagne.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 29 Avril.*

Suivant une lettre écrite le 2 Décembre dernier par M. Mill, Gouverneur du Château du Cape-Coaſt, le commerce commence à ſe relever, quoique lentement, dans ce canton. Les Fantis paroiſſent croire qu'il ne ſera plus arrêté. Un bâtiment d'environ 60 tonneaux, vraiſemblablement Corſaire, a fait beaucoup de tort au commerce de l'or à Aſſini & à Baſam, ayant enlevé ou tué pluſieurs Negres libres. Les bâtimens Anglois n'oſeroient pas ſe montrer devant ces deux Places; ce qui porte coup au commerce d'Annamabou où les demandes de ce métal ſont fréquentes & conſidérables. M. Mill a écrit aux Gouverneurs des Colonies occidentales, pour les mettre en état de reconnoître ce Corſaire & de le faire ſaiſir. Les Negres qu'il a à bord ſont, ſelon toute apparence, deſtinés à être vendus en Amérique.

Ces jours derniers, le prix du foin eſt tombé de 4 l. 10 ſ. à 3 l. 12 ſ. la charretée.

On dit que la taxe des terres ſera portée à quatre shellings par livre, attendu les dépenſes extraordinaires que l'on prévoit.

On mande d'Edimbourg qu'on a eſſuyé à Biggar un orage effroyable, avec grêle & tonnerre. On écrit du même lieu, que des lettres de l'Iſle Saint-Thomas, en date du 4 Mars, annoncent qu'une horrible tempête a dévaſté pluſieurs Iſles, & principalement celle d'Anguilla. Deux vaiſſeaux de Santa-Cruz, chargés de coton & d'indigo, ont fait naufrage au nord de San-Lucar. Il y a eu auſſi un terrible ouragan vers les poſſeſſions Eſpagnoles. Deux vaiſſeaux de Curaçao & de Buenos-Ayres ſe ſont perdus à l'embouchure de la riviere Tabaſco: les équipages ſe ſont ſauvés.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

*Extrait d'une Lettre de M. le Doſſeur, de Pléneuf, Diocèſe de Saint-Brieuc, au Guémadeuc, le 23 Avril.*

» Je ne ſçais ſi l'on s'eſt apperçu à Paris » de quelque tremblement de terre; mais, » ici, en voilà deux en huit jours. Il y en » eut un, le 15, à deux heures après midi. » On entendit un bruit ſourd. Je ne m'ap- » perçus de rien; mais il s'eſt fait ſentir en » pluſieurs endroits. Ce ſoir, à 11 heures ¾, » il vient de ſe faire entendre un bruit que » j'ai cru être un coup de tonnerre; il a du- » ré près d'une minute. Ce bruit reſſembloit » aſſez au mouvement d'un carroſſe qui roule

» avec vitesse. Les chiens en ont aboyé. » Deux Garçons Laboureurs ont tremblé » dans leur lit. Le ciel (1) fort serein.

D'ANTIBES, *le 27 Avril.*

Il en est des communications d'un Etat à l'autre comme des communications de Province à Province ; même nécessité, même utilité. Notre commerce naturel est avec nos voisins : par la proximité, les secours réciproques sont & plus prompts & moins chers, s'il n'y a des raisons contraires. C'est cet intérêt commun, toujours présent aux bons Gouvernemens, qui va nous procurer la réparation du chemin de cette Ville à Gênes, devenu si impraticable que les Couriers même l'avoient abandonné.

DE TOULOUSE, *le 28 Avril.*

Les grains s'étoient élevés à des prix si hauts que le Peuple en avoit témoigné quelque inquiétude. Le froment a été porté au-dessus de 22 l. le sac pesant 150 livres. Cette cherté s'est un peu adoucie ; & le Haut-Languedoc promet en général de trop belles récoltes pour que cette perspective ne produise pas de bons effets.

DE MONTPELLIER, *le 30 Avril.*

L'embellissement de la Place du Pérou occupe beaucoup de pauvres. Une entreprise plus utile & plus vaste leur ouvrira bientôt un champ où, en recueillant pour eux, ils sèmeront pour tous : c'est le desséchement des marais que les Etats ont toujours eu fort à cœur. Pour cette dépense, la Province fera un emprunt de trois millions, suivant qu'il a été délibéré. On essayera s'il ne sera pas infiniment plus avantageux d'employer à ces opérations les gens sans aveu, que de les nourrir sans rien faire, ou à les faire travailler à des ouvrages qui ne servent qu'à multiplier le nombre des Ouvriers sans multiplier les subsistances & les salaires.

Les eaux-de-vie valent 16 l. à Pezenas.

D'AVIGNON, *le 30 Avril.*

Les bleds sur terre ne se présentent pas favorablement ni dans le Comtat ni dans le Bas-Languedoc. Le pain est ici fort cher ainsi que l'huile. Nous n'avons qu'abondance de vin. Comme on craint qu'il ne supporte pas les chaleurs de l'été, on se hâte de le vendre, & il tombe à très-bas prix.

DE GRENOBLE, *le 1 Mai.*

C'est par erreur qu'on a annoncé, N°. 32 de la Gazette, article de cette Ville, que l'Adjudicataire privilégié de la Boucherie s'étoit engagé à compter annuellement 120,000 l. pour avoir la pleine liberté de forcer le Cultivateur à lui vendre le bétail à vil prix, & le Consommateur à lui payer très-cher. Son engagement ne portoit que 6000 l. par an. La modicité de cet avantage justifie d'autant plus l'équité, la justice, la nécessité de l'Arrêt, rapporté dans le même article, par lequel le Parlement a annullé le bail qui vendoit à si bon marché le bien du Cultivateur & le bien du Citoyen.

On écrit de Turin, qu'il y a été publié deux Edits, dont l'un dispense les Vassaux de prendre des investitures, & l'autre accorde un pardon général aux Déserteurs & à plusieurs classes de Prisonniers. Les exemples de bonté, de clémence, de générosité, d'une vertu éclairée, sont de belles loix.

DE NANCY, *le 2 Mai.*

Le mois dernier, la Chambre des Comptes a enregistré des Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 17 Janvier, portant réglement sur la régie & perception des cuirs & peaux relativement à la Lorraine & au Barrois. Le réglement assimile cette régie dans notre Province à celle des Trois-Evêchés.

DE POITIERS, *le 2 Mai.*

On compte dans le Royaume cent quarante-quatre *Coutumes* différentes, sans parler des Pays de *Droit-Ecrit*. Ces Coutumes ont des Commentateurs jusqu'au nombre de huit ou dix. La partie la plus interprétée, la plus embrouillée, la plus compliquée, la plus contentieuse de la Jurisprudence, c'est la matiere des Fiefs. Un de nos Compatriotes, qui joint au zele du bien public la connoissance des vrais principes (M. Jouyneau Desloges), a consacré son loisir à la démonstration des préjudices causés aux propriétés rurales par les textes & les gloses de la féo-

(1) *Le premier de ces tremblemens de terre a été ressenti à S. Malo, ainsi que nous l'avons annoncé ; nous apprenons qu'on y a également ressenti le second dont nous sommes obligés de renvoyer les détails à l'Ordinaire prochain. Il n'est arrivé aucun accident.*

dalité, & à la recherche des moyens propres à concilier tous les intérêts de maniere qu'au droit abusif de nuire, succéde celui de faire son propre bien en faisant celui des autres. En promettant un essai sur cette importante matiere, il a invité les Sociétés d'Agriculture à préparer du moins ce travail par des observations locales tant sur les faits que sur les rapports de l'économie rurale avec les loix primitives de la prospérité. Cette entreprise est digne de toute sorte d'encouragemens & de secours. En proposant une réforme générale, on engagera peut-être des Particuliers à rétablir l'ordre de quelque petit canton ; l'on aura fait des heureux, c'est beaucoup. Quand on n'auroit fait qu'enseigner à exercer la justice & la bienfaisance, ce seroit encore assez.

L'établissement d'une Ecole gratuite de Dessin, à Poitiers, a inspiré aux Habitans de Nyort le projet d'en former un semblable dans leur Ville peuplée, industrieuse & commerçante. Le bien est plus facile à entreprendre dans les Villes que dans les campagnes : là tout est réuni, ici tout est épars : là se vend la richesse des campagnes, ici reste le besoin.

### De Tours, *le* 3 *Mai.*

La clincaillerie, objet en lui-même si important pour les Arts & pour les usages domestiques, est aussi devenue un objet très-intéressant pour ce qu'on appelle le luxe, sur-tout par l'art misérable d'imiter la richesse avec des compositions & des couleurs. Il est certain que si l'on a la simplicité de croire que l'industrie produit des richesses à raison du prix qu'elle ajoute, par le travail, à la matiere premiere, on doit regarder celle-ci comme très-productive, & d'autant plus productive qu'elle donne un grand prix à ses ouvrages, par une simple étiquette : *façon d'Angleterre*, *trempe d'Angleterre*, *dorure d'Angleterre* &c. Aujourd'hui qu'on sçait que, dans la valeur des ouvrages, il faut estimer toutes les dépenses des Ouvriers & jusqu'aux intérêts des avances de son attelier & de son établissement, & qu'outre cela, cette valeur se perd & s'anéantit, s'il n'y a des moyens d'acheter, & par conséquent une autre valeur déjà préexistante pour l'échange, le bon sens n'estime ces travaux que par leur utilité, quelque prix que la mode folle y mette. On promet de satisfaire tous les goûts dans la nouvelle Manufacture Royale de clincaillerie que les anciens Directeurs de celle de la Charité-sur-Loire viennent d'établir à Amboise.

Le froment est monté, par des hausses légeres, au-dessus de 26 liv. le septier, du poids de 216 l. ; le méteil est au-dessous de 22 l., & le seigle à 18 l. Le pain blanc vaut 42 ou 43 deniers la livre ; le pain commun, 34 den. ; le pain noir, 29 den.

### D'Amiens, *le* 3 *Mai.*

Quoique les productions sur terre n'avancent que très-lentement, les grains n'éprouvent pas beaucoup de variations dans cette Province & dans les Provinces voisines : ils baissent ici, ils haussent à Abbeville, ils ne varient point à Arras ; & dans l'estimation totale, s'il y a une augmentation, elle est légere.

» Le sieur George Neukome & Compa-
» gnie, Marchand à Saint-Quentin, a for-
» mé des magasins & établi différens dépôts
» de cendres rouges, connues sous le nom
» de *terre houille*. Cet engrais, répandu sur
» les terres nouvellement ensemencées,
» augmente le produit des récoltes. Ses ef-
» fets sont sur-tout très-sensibles sur les
» prés naturels & artificiels : on l'employe
» aussi, avec succès, pour les vignes. Le
» prix varie de 1 l. 10 s. à 1 l. 12 s. la me-
» sure, pesant 100 livres poids de marc,
» suivant les magasins où l'on s'en approvi-
» sionne. On peut écrire directement au
» sieur Neukome, en affranchissant les let-
» tres, pour avoir des indications & des
» instructions plus amples.

### De Paris, *le* 8 *Mai.*

Les lettres des différentes Provinces du Royaume nous apprennent que la sécheresse est presque générale, & que l'on craint pour les mars & les fourrages, sans toutefois qu'il y ait encore de dommage sensible. Le vent se soutient ou revient sans cesse au Nord. Du reste, l'année promet beaucoup en grains d'automne, quoique bas ; la pluie ranimeroit toutes les autres productions.

Il s'est répandu dans cette Capitale, & de cette Capitale dans les Provinces voisines, des prédictions prétendues de phénomenes capables d'alarmer le Peuple, & sur-tout les Habitans des côtes maritimes. Il est à propos de désabuser le Public sur ces faux bruits.

On essaye actuellement à l'Observatoire un reverbere de nouvelle construction, qui, s'il répond aux vues du Gouvernement, sera placé sur les côtes, pour servir de fanal & guider les Navigateurs.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 14 Mars 1773, qui ordonne que, pour tenir lieu des huit sous pour livre des octrois des Villes de la Province de Haynault, il sera payé annuellement & par abonnement, à compter du 1 Janvier 1773, une somme de cent vingt-six mille deux cens deux livres quinze sous* &c. Cet Arrêt a été rendu sur les représentations des différens Corps d'Administration de la Province & des Villes du Haynault. Le principal de ces droits octrois est celui de *deux liards au pot de forte biere - cabaretiere & droits de Jurés Brasseurs & Egard-Gourmet.* Il sera payé, pour les huit sous pour livre de cet octroi, la somme de trente mille deux cens livres. S. M. ne comprend pas auxdits abonnemens les huit sous pour livre du soixantième de Meuze & du pontonage de Givet, du tonlieue de Maubeuge, des péages de Saint Amand, de Thun, de Buverlot & d'Anchin; du pontonage d'Aubigny - au - Bac, & autres semblables droits; lesquels huit sous pour livre seront & continueront d'être perçus sur le pied de la recette effective du principal, ou seront particuliérement abonnés aux Propriétaires, Fermiers, Régisseurs desdits droits.

Autre du 29 Mars, *qui ordonne qu'à l'avenir l'entretien des bâtimens servant à l'administration de la Justice sera à la charge des Villes dans lesquelles les Cours ou Jurisdictions sont établies.* S. M. s'étant fait rendre compte de la forme dans laquelle il est pourvu aux constructions, entretien & réparations des bâtimens dans lesquels les Cours & Jurisdictions tiennent leurs séances, ainsi que des prisons dans lesquelles les criminels sont détenus par Arrêts & Jugemens, a reconnu qu'elle entrainoit beaucoup de formalités, de lenteurs, d'inconvéniens & de dépenses; qu'il n'y auroit point d'autre moyen de diminuer ces dépenses, & cependant de bien entretenir lesdits bâtimens que d'en charger les Villes mêmes; que s'il en doit résulter une charge pour elles, elles en sont indemnisés par les avantages que leur procure l'établissement desdites Jurisdictions, soit par la plus grande proximité des Tribunaux & une police plus exacte, qui en est la suite nécessaire, soit par le loyer plus avantageux des maisons, la plus grande consommation & le plus haut prix des denrées occasionnés par l'affluence des Etrangers, d'où résulte l'augmentation du produit des octrois dont jouissent la plûpart des Villes où lesdites Cours & Jurisdictions sont établies; qu'enfin si, malgré ces avantages, quelques-unes étoient hors d'état de subvenir aux dépenses que cette nouvelle charge pourroit leur occasionner, il seroit encore plus avantageux & économique que S. M. vînt à leur secours, par les voies qu'elle estimera convenable, que d'être chargée desdites dépenses.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Suite de la Lettre de M. de Bernieres à M. l'Abbé Roubaud.*

Maintenant, pour vous faire comprendre plus aisément l'efficacité de cette invention, je crois important de vous rappeller une propriété des corps en général, sur les avantages de laquelle on n'a peut être pas assez réfléchi; c'est que tous, sans aucune exception, étant enfoncés dans l'eau, sont poussés par elle, vers sa superficie, avec une force égale au poids du volume d'eau que chacun d'eux déplace, & ils ne sont portés à fond que par l'excès de leur poids propre sur celui de ce volume d'eau déplacé. Mais les métaux & les pierres sont presque les seuls corps qui aient, de leur nature, cet excès d'une maniere sensible. Le pied cube d'or, par exemple, pese environ autant que 19 pieds ½ cubes d'eau; ainsi étant plongé dans l'eau, il est tiré à fond par une force qui équivaut au poids de 18 pied ½ cubes d'eau. Le pied cube de fer, après avoir déplacé un pied cube d'eau, est encore tiré en enbas par une force qui équivaut au poids de 7 autres pieds cubes d'eau, environ. La pierre, qui pese beaucoup moins que les métaux, pese cependant environ le double de l'eau: ainsi un pied cube de pierre, étant plongé dans l'eau, sera tiré à fond par une force équivalente au poids d'un second pied cube d'eau au moins. Mais presque tous les autres corps, étant moins pesans que l'eau, s'y tiennent à flot, au moins jusqu'à ce qu'ils y aient été assez long-tems pour en être imbibés. Tels sont tous les bois & les autres vé-

gétaux, les étoffes, les toiles &c. Le ſuif, la cire, la plûpart des huiles, les vins, les liqueurs ſpiritueuſes reſtent toujours d'un poids inférieur à celui de l'eau, & par conſéquent, ne vont jamais à fond. On voit ſouvent, après les naufrages, des tonneaux d'eau-de-vie errans à la ſurface des mers. J'ai lu, quelque part, que des Négocians étoient venus, d'Amérique en Angleterre, ſur une eſpece de radeau compoſé de pieces de bois de conſtruction, liées enſemble & formant une baſe capable de porter des mâts, des voiles & des vivres. Ils auroient pu faire encore peut-être la traverſée de retour, s'il eût été néceſſaire; mais l'imbibition les eût empêchés de faire un troiſième voyage, parce qu'il n'y a guères de bois qui ne coule à fond au bout de ſix mois d'immerſion. Enfin, lors même que les corps autres que les métaux ſont aſſez pénétrés par l'eau pour y deſcendre à fond, l'excès de leur peſanteur eſt ſi peu conſidérable au-deſſus de celle de l'eau, que la moindre force qui les tireroit de bas en haut, les feroit tous encore flotter entre deux eaux.

Il ſuit de-là, qu'abſtraction faite des ferrures & du plomb qui entrent dans la conſtruction d'un vaiſſeau, & à ne conſidérer que le bois dont ſa coque eſt formée, le plus grand des vaiſſeaux, étant neuf, ne couleroit bas qu'après que l'eau auroit eu le tems d'en imbiber toutes les parties, & que, même après ce tems, la plus petite force qui le tireroit de bas en haut, le ſoutiendroit encore à flot entre deux eaux.

Pour donc ſoutenir ainſi à flot un vaiſſeau quelconque à vuide & ſans munitions ni apparaux, il ſuffira d'ajouter à cette force de quoi ſoutenir pareillement à flot les ferremens & autres métaux qui ſeront entrés dans ſa conſtruction. Si nous prenons pour exemple la frégate, la *Renommée*, faite pour porter 30 canons (voy. Duh. p. 335), nous trouverons qu'il n'eſt entré dans le corps de ce vaiſſeau, tant en fer qu'en plomb, qu'un poids d'environ trente-huit milliers, & le poids total de ſa coque eſt de plus de ſept cens milliers. Il ne faudroit donc qu'une force équivalente, à peu près, à la dix huitième partie de ce poids total, pour ſoutenir cette frégate entre deux eaux, étant à vuide.

Voyons enſuite quelle force il faudra pour ſoutenir de même cette frégate toute armée & toute approviſionnée.

J'ai dit ci-devant qu'on peut regarder preſque tous les corps comme étant à peu près du même poids que l'eau, & même comme plus légers qu'elle, avant qu'ils en aient été imbibés; & que même après leur imbibition, il faut encore très-peu de force pour les ſoutenir entre deux eaux; qu'enfin il n'y a que les métaux qui exigent une force beaucoup plus grande pour être ainſi ſoutenus.

La frégate, dont nous parlons, étant armée & approviſionnée pour ſix mois, peſe, en tout, 1571556 livres : mais ſur ce poids, qui paroît énorme, il n'y a que les parties qui ſont en métaux qui ſoient dans le cas d'aller à fond, par le grand excès qu'a leur péſanteur propre ſur celle de l'eau. Il ne s'agit donc d'abord que de ſoutenir à flot la ſomme des peſanteurs de toutes ces parties.

| | |
|---|---|
| La coque en contient . . | 38268 l. |
| Les ancres peſent . . . | 9555 |
| Les canons . . . . . | 60300 |
| Leurs affuts . . . . . | 14000 |
| Les boulets . . . . . | 14000 |
| Les balles . . . . . | 600 |
| Pinces & autres uſtenſiles . | 4700 |
| Fuſils, mouſquetons, ſabres, haches &c. (V. Duh. p. 335) . | 900 |
| | 142323 l. |

Comptons que toutes ces parties montent à cent quarante deux milliers. Il en faut rabattre au moins $\frac{1}{8}$ pour le poids du volume d'eau déplacé, c'eſt à-dire, environ dix-huit milliers; ce qui réduit le montant des parties, en métaux, à cent vingt-quatre milliers. Ajoutons-y cent trente-ſix milliers encore pour l'excès des deux cens milliers du leſt en cailloux ſur le poids de l'eau : ce ſera environ deux cens ſoixante milliers pour toutes les parties plus peſantes que l'eau. Il faudra donc, pour ſoutenir entre deux eaux cette frégate ainſi chargée, une force égale à environ la ſixième partie de ſon poids total.

Je m'attends bien, Monſieur, que vous allez me dire que ce n'eſt pas aſſez que de ſoutenir ainſi cette frégate entre deux eaux, & que je vous ai promis de ſauver les hommes, en les tenant à ſec & accompagnés d'une quantité de vivres ſuffiſante pour avoir le tems d'aborder au plus prochain lieu de ſecours. Voici comme je réponds à cette objection.

| | |
|---|---|
| Le poids des hommes de notre frégate est de . . . . . | 44000 l. |
| Les vivres pour 6 mois pesent 245420 l. ; prenons-en pour 15 jours, ce sera 20451 liv. . . | 20451 |
| L'eau pour deux mois ½ est de 100000 l. ; prenons-en aussi pour 15 jours, ce sera . . . . | 20000 |
| Les futailles peseront . . | 6560 |
| Les provisions de la table du Capitaine, pour ne rien oublier, seront de . . . . . | 1700 |
| Total. . . . . | 92711 l. |
| Ajoutez encore à ce poids celui de cent milliers, pour que le dernier pont se trouve au-dessus de l'eau, puisque j'ai promis de tenir les hommes & les vivres à sec . . . . . | 100000 |
| Total. . . . . | 192711 l. |

Ce sera donc une force de 192 milliers qu'il faudra ajouter à la 1re. de 260 milliers; ce qui fera, en tout, une force de 452 milliers, avec laquelle il est clair que je mettrai cette frégate en état d'attendre le secours, & d'aborder, avec son équipage tenu à sec & nourri, sans laisser périr un seul homme.

Passons aux moyens de nous procurer cette force de 452 milliers.

Il est prouvé par l'expérience, & par des faits constans, que mon procédé étant appliqué à un vaisseau, donnera, par pied cube, une force tirant, de bas en haut, qui équivaut au moins à 50 livres. Il faudra donc ou sacrifier, dans les capacités de notre frégate seulement, 9040 pieds cubes, lesquels seront employés à la rendre insubmersible, ou augmenter ses dimensions de longueur, largeur & de creux, jusqu'à lui procurer cette augmentation de 9040 pieds cubes dans ses capacités.

Notre frégate, la *Renommée*, prise pour exemple, porte à la ligne de flottaison 120 pieds de longueur, 31 pieds 8 pouces de largeur, & apparemment 15 à 16 pieds de creux. (V. Duh. p. 84 & p. 79.) Ce navire, calculé par ses mesures moyennes, contient plus de 30 mille pieds cubes. Vous voyez donc, Monsieur, que pour un vaisseau de guerre, tout chargé & tout approvisionné pour six mois, il ne faut sacrifier que le tiers des capacités, afin de le rendre insubmersible.

Mais, s'il ne s'agit que de vaisseaux de traversées, de transport & de commerce, comme ces bâtimens n'auront ni canons, ni affuts, ni boulets &c, & que tous les objets dont ils seront remplis (excepté les ancres, quelques autres outils de fer & leur ferrure propre) sont à peu près du même poids que l'eau; il faudra, pour les rendre insubmersibles, une force infiniment moindre que celle que nous venons de présenter, comme nécessaire à un vaisseau de guerre chargé, équipé & approvisionné. Si, par exemple, la frégate, la *Renommée*, au lieu d'être chargée de 30 canons, ne l'étoit que de marchandises, il faudroit rabattre de nos calculs au moins 200 milliers sur la force nécessaire pour la rendre insubmersible, parce qu'au lieu de 200 hommes, il n'y en auroit peut-être pas 20; & que son lest, au lieu d'être de 200 milliers, ne seroit peut-être pas de la moitié, n'ayant plus à l'opposer à la masse énorme des canons & de leur pésante suite.

La force nécessaire, pour soutenir cette frégate comme vaisseau marchand, seroit donc au plus de 250 milliers; ce qui n'exigeroit que le sacrifice de 5000 pieds cubes, au lieu de 9040 pieds qu'il lui faut, comme vaisseau de guerre.

Vous sentez aisément, Monsieur, que des calculs faits ainsi à l'improviste ne peuvent être des calculs de rigueur, comme ceux que je ferois, si j'étois au moment de construire sur des données. Cependant ils approchent assez de l'exactitude pour vous servir à juger si les avantages que je propose sont possibles ou non.

Il ne me reste plus qu'à répondre à la 2e. partie de votre demande, qui a pour objet de connoître ce que pourra coûter le moyen qui me sert à rendre un navire insubmersible: je n'ai pour cela qu'un mot à dire; c'est que chaque pied cube de ce moyen peut revenir à environ 15 francs, monnoie de France.

Ceux qui comptent la vie des hommes pour rien, le trouveront cher; ceux qui, comme moi, ne mettent point de proportion entre leur vie & leur fortune, penseront autrement. Au reste, j'ouvre la carriere; des hommes, plus habiles que moi, y entreront plus avant. Je le souhaite pour le bonheur de l'humanité, & je l'espere; j'aurai du moins la satisfaction d'y avoir fait les premiers pas. Si, par-là, j'ai été assez heureux pour être utile à mes semblables, tous mes

vœux sont remplis. Je suis &c. *Signé*, DE BERNIERES, l'un des quatre Contrôleurs-Généraux des Ponts & Chaussées de France, au Vieux-Louvre.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 1er. Mai 1773, au Mercredi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 liv. 10 s. à 26 l. 10 s. Le seigle, de 14 l. 15, 15 l. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 11, 11 l. 10 s. à 12 l.

L'avoine a été vendue à la Halle de 22 l. 10 s. à 26 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 23 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 8 Mai 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 8 Mai 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | 724 | ft 6 | marc. |
| Du Mexique à | 716 | | marc. |
| Du Perou à | 708 | | marc. |
| Les guinées à | 722 | | marc. |
| Ducats à | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. 31 32. | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à | 49 | | marc. |

CHANGES DE PARIS, *du 8 Mai 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam | 54 | |
| Londres | 30 | ½ |
| Hambourg | 183 | ¼ |
| Madrid | 15 | 6 |
| Cadix | 15 | 4 |
| Livourne | 96 | ¾ |
| Gênes | 95 | ¾ |
| Lyon, *Pâques.* | ⅛ p. | ⅝ p. |

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Jeudi 6.* | *Vendredi 7.* | *Samedi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1377 ½ 75 80 . | 1380 77 ½ 80 . | 1385 82 ½ . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 55 . . . . . | 55 . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 305 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 5 Mai 1773. | | Du Jeudi 6. | | Du Vendredi 7. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Roytier, six dern. mois 1772. | C. | Courmont, six d. mois 1772. | E. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Radix, *idem.* | C. | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | F. | S. Janvier, *idem.* | J. | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | J. | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 29 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Mai.*

SA MAJESTÉ, conduite dans toutes ses actions par un esprit de prévoyance & de bienfaisance, a daigné envoyer dans les Provinces dépourvues des avances de grains pour l'ensemencement des terres, en accordant aux Cultivateurs qui en profiteroient des termes très-longs pour le remboursement de ces avances dont le capital forme un objet très-considérable. La reconnoissance, excitée par la générosité, ne le céde point en efforts à la générosité même. Ceux qui ont reçu des semences préviennent à l'envi, autant qu'il est en eux, le tems de rendre ce qu'ils ont reçu. Cette douce confiance, qui fait la force des Rois & la sécurité des Peuples, est établie entre le Prince & les Sujets; ils se rendent réciproquement amour pour amour.

### ALLEMAGNE.

EXTRAIT DE LA GAZETTE DE MANHEIM, *du 21 Avril.*

» Voici un événement qui est conforme à » la plus exacte vérité & qui fait voir qu'il » y a beaucoup de danger, & même une » sorte d'inhumanité, à abandonner aussitôt » des enfans nouvellement venus au monde, » lorsqu'ils paroissent morts, au lieu d'épui- » ser auparavant toutes les ressources pour » les rappeller à la vie.

» Un des Membres de l'Ecole des Accou- » cheurs de cette Ville ayant été appellé le » Vendredi Saint dernier à Lampertheim, » auprès d'une femme qui étoit dans les » douleurs de l'enfantement, la trouva dans » un état de foiblesse extraordinaire, occa- » sionné par un flux de sang de quinze jours. » Il parvint à délivrer la femme & reçut un » garçon qui étoit bien conformé, mais qui » ne donna aucun signe de vie, malgré tous » les secours qu'on a coutume d'employer » en pareil cas.

» Cependant l'Accoucheur se rappella » qu'en coupant le cordon ombilical, l'ar- » tere qui s'y trouve étoit encore remplie de » sang; d'où il conclut que le flux de sang » de la mere ne devoit pas avoir été la cause » de la mort de l'enfant, puisque dans le » cas où il l'occasionne effectivement, l'ar- » tere ombilicale se trouve ordinairement » vuide & retrécie. Cette réflexion l'enga- » gea à faire la tentative suivante.

» Il appliqua sa bouche fermement sur » celle de l'enfant dont tout le corps étoit » baigné dans du vin tiede, introduisit son » haleine dans la poitrine de l'enfant, lui » bouchant le nez de la main droite pour » forcer l'air d'entrer dans la trachée artere, » pendant que de la main gauche il lui frot- » toit continuellement le bas ventre, & pro- » duisit, de cette maniere, une sorte de res- » piration artificielle dans l'enfant. Il con-

» tinua cette opération l'espace d'une demi-
» heure entiere, sans remarquer aucun ef-
» fet, sinon que le corps de l'enfant se cou-
» vroit d'une couleur un peu animée. Cette
» légere apparence de succès le fit persister
» dans son entreprise. Après dix minutes de
» plus, l'enfant rendit tout à coup un souffle
» en quelque sorte convulsif, accompagné
» d'un cri plaintif, mais auquel il n'en suc-
» céda point d'autres. En même tems, on
» observa un léger battement de pouls au
» cordon ombilical, sans mouvement sensi-
» ble de la poitrine. Encouragé par ces
» symptômes de vie, on ne cessa point de
» souffler dans la bouche de l'enfant qui ne
» tarda pas à pousser des sanglots répétés;
» & peu de tems après, un succès complet
» fut la récompense d'un travail opiniâtre
» de trois quarts d'heure.

» L'Auteur de ce récit authentique, & si
» intéressant pour la population, ne se flatte
» nullement d'avoir trouvé une nouvelle
» méthode pour rappeller à la vie des en-
» fans qui paroissent morts en venant au
» monde; il prie seulement les Accoucheurs
» & les Sage Femmes, par amour pour l'hu-
» manité, d'user de la même persévérance
» que lui dans de pareils cas. Il convient en
» même tems qu'il avoit douté lui même du
» succès de son entreprise, à cause du vio-
» lent flux de sang qui avoit précédé l'ac-
» couchement.

## ITALIE.

### De Florence, *le 6 Mai.*

Tout prospere dans nos campagnes, bleds, légumes, vignes, mûriers, oliviers &c. Les apparences ne sçauroient être plus belles; mais dans ce climat, un mauvais vent suffit pour détruire nos récoltes, jusqu'au moment où les fruits sont prêts à être enlevés.

Tandis que, dans divers Etats d'Italie, on est obligé de prendre toute sorte de précautions pour se garantir des malfaiteurs, ici tout est calme & tranquille; il n'y a point de misere & il n'y a point de crime.

On mande de Naples, qu'à force de vigilance & de soins pour rétablir la sûreté publique, on est parvenu à y diminuer le nombre des voleurs. Les grains ont considérablement augmenté de prix dans ce Royaume, quoiqu'ils soient très-sévérement retenus. On assure que la Cour a donné des ordres pour qu'il n'en sortit plus de Sicile.

Le 22 Avril, des Pêcheurs de Livourne prirent un poisson d'une grandeur démesurée & du poids d'environ onze cens livres.

La nuit du 22 au 23, on ressentit à Frescati & autres lieux, des secousses de tremblement de terre, sans accident.

## ESPAGNE.

### De Cadix, *le 7 Mai.*

Les lettres de l'Amérique portent que plusieurs Isles ont été ébranlées par un tremblement de terre, & que plusieurs Habitans ont péri. Le Mexique, ajoute-t-on, est infecté d'une contagion qui a emporté une foule innombrable d'Espagnols, d'Indiens & de Negres.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 13 Mai.*

Hier, on reçut à l'Hôtel de la Compagnie des Indes la nouvelle qu'il y avoit eu une action entre les Troupes de la Compagnie & celles du Prince du Pays qui empiétoit, dit-on, sur nos Domaines; que nos Soldats avoient eu l'avantage, qu'ils avoient emporté d'assaut la Capitale de ce Prince; mais que malheureusement leur Commandant en Chef, le Général Wederburne, avoit été tué.

Le 12 Avril, on ressentit à Gibraltar une secousse de tremblement de terre, sans en essuyer aucun dommage.

Plusieurs Habitans de l'Isle de Jersey, effrayés par les tremblemens de terre du 16 & du 23 Avril, ont pris le parti de se construire de petites loges dans leurs jardins.

On écrit de Cork qu'une frégate Françoise a coulé à fond vers Kinsale, & que tout l'équipage a péri.

Suivant une lettre de Penzance, les Pêcheurs ont pris, dans le courant d'une semaine, plus de quatre millions de maquereaux qui ont été vendus au Marché six deniers la vingtaine.

Parmi les Bills qui ont reçu, le 10, le consentement du Roi, par commission, les principaux sont ceux qui regardent la dimi-

tution des droits sur l'exportation du thé pour l'Amérique, le commerce des grains, la navigation de différens canaux, les routes, les clôtures &c.

Dans le courant du mois dernier, il a été scellé au grand sceau soixante deux commissions pour des banqueroutes.

Le 5 du courant, la respectable Société formée pour le soulagement & la délivrance des Prisonniers inhumainement enfermés pour de petites dettes, tint une Assemblée dans laquelle le Lord Romney, Président, lut les réglemens qu'il seroit à propos que la Société suivit pour exercer fructueusement cette œuvre de miséricorde. Ces réglemens furent unanimement approuvés. On reçut de nombreuses souscriptions. Dans ses premiers commencemens, les aumônes, peu considérables, ne suffisoient que pour racheter la liberté de quelques pauvres malheureux. La charité, ranimée par l'exemple, a bientôt fourni assez de fonds pour porter les secours jusques dans le sein de leurs familles affligées & punies. Cette Société a déjà délivré environ mille Prisonniers, & tout-à-la-fois soulagé leurs femmes & leus enfans au nombre d'environ trois mille. On remarque que la plûpart de ces infortunés sont des Fabricans & des Artisans chargés de nombreuses familles.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 14 Mai.*

L'importation des grains ne se rallentit pas. Outre l'Etat d'Alger, celui de Tunis en fournit; Il en arrive aussi de Sicile. Ces provisions se répandent dans la Province où leurs prix se soutiennent. Le commerce reprend son cours ordinaire Le Capitaine Jean-Jacques Violet, commandant le senault, la *Singuliere*, est parti pour le Cap, ainsi que le Capitaine Jérôme Dauphin, commandant le vaisseau l'*Aurore*. Le Capitaine Joseph Audibert, commandant le vaisseau l'*Heureux Joseph*, est sorti pour le Port-au-Prince.

Une tartane, partie de Toulon, recueille les Matelots de la Nation qui peuvent se trouver à Gênes, en Corse & autres lieux de la Méditerranée.

Une tempête a fait périr dans le Port d'Alexandrie 14 navires parmi lesquels ceux des Capitaines Bense, Fougasse, Crevelier, Calvelli, Bonnefoi, Fouque, Allegre, Allard, Langlade, Bruc, tous François.

#### D'Aix (*en Provence*), *le 16 Mai.*

Depuis les précautions que l'on a prises relativement aux Marchés, comme il a été annoncé dans le N°. 30 de la Gazette, il y a eu une augmentation dans la taxe du pain. Quoique nous ayons reçu des bleds des différens pays, ils ne baissent point encore. Cependant le Peuple a trouvé quelque soulagement dans le bas pain dont il a été parlé, même Gazette.

#### De Bordeaux, *le 16 Mai.*

Nous attendons de Hollande & de divers Ports du Royaume des cargaisons considérables de grains qui doivent être versés dans nos campagnes où l'on en demande, ainsi qu'à Moissac, dans l'Agénois, & en général, dans toute la partie méridionale.

#### De Grenoble, *le 17 Mai.*

Il est tombé à Romans, dans le Bas-Dauphiné, une grêle qui a fort endommagé les vignes & les mûriers de plusieurs campagnes.

A Briançon, dans le Haut-Dauphiné, & dans toutes les montagnes de cette partie de la Province, on est encore, pour ainsi dire, en plein hiver : depuis le 1er. de ce mois, on n'y a que pluie & neige; ce qui inspire les plus vives craintes pour les récoltes. Le 11, il neigeoit encore.

La sécheresse, accompagnée de froid & d'intempéries, n'a pas été moins opiniâtre dans ce pays que dans la plûpart des autres Provinces. On a fait ici des prieres publiques pour obtenir la pluie & un tems plus doux. Nos vœux ont été exaucés. Il est tombé une quantité d'eau suffisante pour abreuver la terre. A la pluie, ont succédé de très beaux jours & des chaleurs capables d'exciter la fermentation desirable pour les progrès des plantes.

Il ne paroît pas que les froids antérieurs aient fait aucun mal notable dans nos cantons. Les vignes, les noyers, & les fruits à noyau ont peu souffert; cependant on se flatte que le dommage ne sera presque pas sensible. Nos bleds annoncent la plus belle récolte; il en est de-même des autres ensemencemens. Si le tems se soutient, si le Ciel nous préserve de calamités, l'année sera des meilleures. Nous aurions besoin de quelques nouvelles provisions; car le bled se maintient toujours à un prix très-haut. La perspective de la moisson rassure; mais elle est encore bien éloignée.

### De la Rochelle, *le* 17 *Mai.*

L'augmentation des grains continue à Marans; les eaux-de-vie ont généralement haussé dans la Province. Elles sont montées ici à 112 liv. les 27 veltes, à l'Isle de Ré à 120 l., à Cognac à 145 à 4 d., à Oléron à 105. L'importation & l'exportation en sont toujours très-considérables.

Pendant les mois de Mars & d'Avril, il est sorti, pour l'Etranger, 11645 l. indigo, 450212 sucre terré, 286789 café, 10848 rocou, 8500 sirop; pour le Royaume, 15317 l. indigo, 45655 sucre terré, 92115 sucre en pain, 51550 café, 3030 rocou, 39851 sirop, 16296 coton en laine, 67881 veltes eau-de-vie.

### De Lyon, *le* 18 *Mai.*

Le feu a pris à la Maison de S. Joseph, & toute la charpente de l'Eglise a été consumée. Un vent violent favorisoit les progrès des flammes: on craignoit qu'elles ne gagnassent le Couvent de la Visitation; mais des secours donnés à propos les ont arrêtées.

Le tems continue d'être favorable aux productions de la terre.

### De l'Orient, *le* 18 *Mai.*

Le sieur Corbillé, Capitaine de la *Duchesse de Grammont*, de Saint-Malo, du port de 400 tonneaux, est arrivé ici de Pondichéry, d'où il a amené 336 balles de café moka, pesant brut 98,888 livres; 150,000 livres de cauris, 800 paquets de rotin, 906 pieces de mouchoirs, 700 pieces de guinée bleue; 184 pieces de guinée blanche; 166 pieces de pinasse, 9 pieces de cambaye, 5 pieces de marchaye, 367 pieces de mousseline, 730 chemises garnies.

Le sieur Maugendre, Capit. du *Bruny*, du port de 400 tonneaux, Armateur M. Arnoux, a amené de l'Isle de France 6439 balles de café, qualité de Bourbon, 1623 pieces de guinée blanche, 2264 pieces de garas, 998 pieces de baffetas, 1046 pieces de casses, 696 pieces de mallemoles, 55 de tanjebs, 45 de mamoudis, 16 de pochaquis, 3 de haman, 6 de sana, 15 de mouchoirs, 40 de guingamp, 961 de chittes.

### De Nantes, *le* 19 *Mai.*

Les prix des grains ne varient presque pas dans la Province. Il en est arrivé ici ainsi que des farines de Noirmoutier, S. Nayaire, Pontusval, Brest, Bordeaux & Bayonne. On a embarqué des bleds à Brest pour Bordeaux & autres Ports.

Départ de navires. Pour le Cap, le *Duc de Choiseul*; pour les Cayes, l'*Ingénu*, l'*Apollon*, la *Vestale*; pour le Port-au-Prince, le *Merger*.

Les toiles de Bretagne & les toiles pour les Isles augmentent à Morlaix, ainsi que le beurre.

### De Calais, *le* 20 *Mai.*

Les campagnes de la Province donnent beaucoup d'espérance. Un spectacle curieux & intéressant, c'est celui des productions différentes dont le terrein desséché par M. Mouron est couvert. Toutes ces plantes sont en général d'une vigueur & d'une beauté surprenantes. On y a semé diverses sortes de graines, tirées d'Angleterre, avec un succès inattendu. Le détail des expériences faites sur ce terrein seroit utile à l'Agriculture en général, & particuliérement à la culture des terres soustraites aux eaux de la mer.

On mande d'Angleterre que le navire, la *Félicité*, du Havre, venant de Saint-Domingue, a fait naufrage le 17 du mois dernier, à l'Isle de Silly, l'une des Sorlingues à la pointe du Pays de Cornouailles; que 10 personnes de l'équipage ont eu le bonheur de gagner la terre, qu'il en a péri 29, & qu'on a sauvé 40 balles de coton.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Observations diverses, par M. de Scévole.*

Quand j'entre dans une grande Ville où les hommes, entassés les uns sur les autres, se communiquent tout ce qu'ils ont d'impur & s'empoisonnent mutuellement; quand je songe que l'air qu'on y respire est chargé de toutes les vapeurs qui s'élevent sans cesse des Eglises, des Cimetieres, des Hôpitaux, des boucheries, & de tous ces dépôts de matieres infectes d'autant plus multipliés, d'autant plus proches les uns des autres que la population qui les produit est plus nombreuse & plus resserrée; quand je pense que ce même air, à la sortie des poumons souvent ulcérés de tant d'hommes de toute espece qui se touchent & se pressent dans les temples, dans les sales de spectacle &c. &c. &c, rentre aussitôt dans ceux de ces personnes riches, délicates qui, jusques dans les moindres choses, affectent une propreté des plus recherchées : enfin quand je descends dans ces cuisines où l'on exerce, à grands frais, un art meurtrier, où toute la science de l'Empoisonneur en chef, qui y préside, est de réveiller l'appétit dans des estomacs qui n'ont pas encore fait la digestion des alimens dont ils ont été surchargés la veille, je ne peux m'empêcher de m'écrier *ô, sua si mala norint!* Oui, hommes aveugles & insensés, vous ne resteriez pas long-tems dans ces cloaques où la mort est lasse de frapper les foibles victimes qui se présentent d'elles-mêmes sous sa faulx, si le délire, si l'ivresse continuelle où vous êtes vous permettoient de faire attention à tous les maux que vous vous préparez. Pourquoi vous éloigner ainsi du genre de vie auquel la nature vous destinoit? L'air de la campagne est si pur, si sain, si salutaire; les plaisirs qu'on y goûte sont si innocens; on y trouve tant d'occasions de s'y occuper utilement, agréablement; il est si facile & doux d'y faire des heureux & de le devenir soi-même, que je ne comprends pas d'où vient que les Villes, au lieu de dépeupler les campagnes, comme elles le font, ne sont pas plutôt désertes elles mêmes. Ah! si tant de maladies mortelles y tourmentent ceux qui ont la foiblesse d'y demeurer, qu'ils ne s'en prennent point à la nature; une mere tendre qu'on fuit, qu'on abandonne, pour courir après de vaines chimeres, est-elle responsable des malheurs qui arrivent à ses enfans? & comment toutes ces vapeurs malignes qu'on respire dans les Villes, tous ces rafinemens de goûts & de plaisirs qu'on y invente sans cesse, tous ces arts pernicieux, qui n'ont pour objet que d'exciter en nous des desirs, des besoins & des appétits désordonnés, ne répandroient-ils pas sur l'espece humaine les germes de mille maladies, puisque nos inventions même les plus utiles, les plus innocentes ne sont pas sans inconvéniens & sans danger pour notre santé.

Toutes les fois que j'entends parler de la pierre, de la gravelle, maux affreux dont les douleurs sont si aiguës, si poignantes, il me vient tout aussi-tôt dans l'idée que peut être le principe de ces maladies est dans le pain que nous mangeons. Le Propriétaire d'un moulin à bled achete & fait venir, à grands frais, une meule de six pieds de diametre & de dix-huit ou vingt pouces d'épaisseur; il y en a une autre pardessous qui n'est pas moins considérable : dans l'espace de dix ou douze ans, ces deux meules se trouvent usées & très-minces. Où a donc passé la matiere qui formoit l'épaisseur de ces pierres? Dans la farine dont est composé notre pain. Le frottement continuel qu'éprouvent ces meules en détache journellement une quantité prodigieuse de particules qui se mêlent avec la farine & sont aussi menues qu'elle : le tout entre dans la composition du pain. Ce qui provient du froment, du seigle &c, sert à nous nourrir; mais cette poussiere, qui sort des meules, étant emportée par les urines dans la vessie, y forme peu à peu un dépôt que de nouvelles couches de pareille matiere grossissent successivement jusqu'à ce que le tout, durci par la chaleur de nos corps, & parvenu à un certain poids, à une certaine grosseur, cause des douleurs violentes & enfin la mort.

Dans la plûpart des moulins bannaux où il y a un nombre fixe & déterminé de familles qui y sont strictement assujetties, il seroit aisé de calculer combien chaque personne mange, par an, de livres de pierre. N'y auroit-t il pas moyen de substituer à

ces meules une autre matiere qui fût moins dangereuse pour nos corps, & qui produisit sur nos grains le même effet que produisent ces pierres énormes qu'il faut souvent remplacer par d'autres, & qu'en bien des endroits, on va chercher à plus de vingt lieues, avec des dépenses infinies ? Nos moulins à tabac, à poivre, à café, ne seroient-ils point en petit les modeles de ceux que nous devrions faire pour réduire nos grains en farine, en y appliquant toutefois la force de l'eau qui est une invention trop utile pour qu'on puisse jamais l'abandonner ? D'un autre côté, si on assemboit fortement des madriers les uns avec les autres ; si on en formoit une espece de meule à qui on donneroit la même figure, le même diametre qu'ont celles de pierre ; si on doubloit le côté qui doit écraser les grains avec une plaque de fonte de grandeur convenable, & percée dans toute sa surface de plusieurs trous qui répondroient exactement à de pareils trous pratiqués dans l'épaisseur des madriers ; enfin si, dans ces trous, on y introduisoit des morceaux de fer dur & quarré qu'on pourroit faire avancer à volonté & retenir en place, par le moyen de petits coins de bois qui les géneroient par le haut, je pense que deux meules de cette espece, mises l'une sur l'autre à la distance convenable, pourroient remplir nos vues. Tous ces différens morceaux de fer, ainsi posés perpendiculairement, déborderoient de quelques lignes la surface de la plaque de fonte ; il seroit aisé d'y pratiquer des dents comme à une lime, & de les faire descendre à mesure qu'elles s'useroient. Quoiqu'il en soit, je ne hasarde cette idée que dans l'espérance qu'elle en pourra faire naître d'autres parmi lesquelles on aura l'avantage de choisir ; mais surtout tenons nous au fer, il est ami de nos corps : la limaille de ce métal, les eaux ferrugineuses nous sont, dans bien des cas, recommandées par les Médecins ; mais je n'ai jamais oui dire que de la rapure de pierre, prise intérieurement, pût produire autre chose que des maladies mortelles. Quelle obligation n'avons-nous point à ceux qui ont perfectionné les instrumens qui servent à abréger & à faire plus sûrement l'opération qui nous délivre d'une pierre dans la vessie ; combien plus grande encore seroit celle que nous aurions à celui qui, en imaginant d'autres meules que celles dont nous nous servons depuis long-tems, préviendroit le mal & en détruiroit la cause pour toujours ?

## I I.

### *Difficulté proposée au sujet de l'exemption de dixmes.*

Par l'article 1er. de la Déclaration du 15 Août 1766, le Roi détermine pour terres incultes toutes celles qui, depuis quarante ans, n'auront donné aucune récolte.

Par l'article 2, il est dit que tous ceux qui voudront défricher des terres incultes, & les mettre en valeur, seront tenus, pour jouir des privileges qui leur seront ci après accordés, de déclarer au Greffe de la Justice Royale des lieux, & à celui de l'Election, la quantité desdites terres.

» Permettons aussi à ceux qui auront entrepris lesdits défrichemens depuis le 1er. » Janvier 1762, de faire les mêmes déclarations dans le délai de trois mois, à » compter de l'enregitrement de notre présente Déclaration, à l'effet de jouir des » privileges ci-après accordés ».

Par l'article 3, ceux qui voudront faire lesdits défrichemens, feront afficher une copie de leur déclaration à la principale porte de l'Eglise Paroissiale, à l'issue de la Messe de Paroisse, un jour de Dimanche ou de Fête, par un Huissier, dont sera dressé procès verbal.

Article 5. En observant les formalités prescrites par les articles 2 & 3, ceux qui défricheront lesdites terres incultes, jouiront, pour raison de ces terreins, de l'exemption de dixmes, taille & autres impositions généralement quelconques, même des vingtièmes, tant qu'ils auront cours, pendant l'espace de quinze années, à compter du mois d'Octobre qui suivra la déclaration faite en exécution de l'article 2.

Lors de la publication de cette Déclaration, il y avoit dans le Nivernois beaucoup de Particuliers qui avoient commencé des défrichemens depuis 1762 : en conséquence ils firent tout ce qui est prescrit ci-dessus & se mirent en régle, afin de jouir des priviléges accordés. Les Curés les ont laissé jouir paisiblement, sans les troubler, depuis 1766 jusqu'à la présente année 1772, & presque tous se sont présentés, cette an-

née, pour percevoir la dixme dans les défrichemens faits depuis 1762 jusqu'en 1766. sur le refus qu'on leur en a fait, ils se sont pourvus au Bailliage Royal de Saint-Pierre-le Moûtier où la question est indécise.

Les Curés soutiennent que, lorsque le Roi a accordé l'exemption de dixmes à ceux qui avoient commencé à défricher depuis 1762, S. M. n'avoit pas entendu que ces terreins eussent déjà été emblavés & eussent déjà payé la dixme aux Curés; que ceux qui avoient commencé à payer dixmes, devoient continuer, l'intention de S. M. n'étant pas de dépouiller les Curés d'une dixme dont ils étoient en possession; que le Roi n'avoit accordé des privileges à ceux qui défrichent, que pour encourager les Cultivateurs; mais que cet encouragement devenoit inutile pour ceux qui ayant défriché auparavant, jouissoient déjà du fruit de leurs travaux.

Les Cultivateurs soutiennent au contraire, que l'article 2 de la Déclaration produit un effet rétroactif, & que l'intention de Sa Majesté a été d'accorder une récompense à ceux qui avoient déjà commencé à défricher, pour avoir coopéré au bien de l'Etat, & que le privilége à eux accordé pour le terrein déjà en culture, n'a servi qu'à les animer davantage à défricher promptement ce qui leur restoit de terres incultes; d'autant plus que le bénéfice que leur a produit la dixme a servi à subvenir à une partie des dépenses nécessaires pour le restant de leurs défrichemens, lesquels seroient peut-être encore à faire sans cette exemption.

Ils ajoutent qu'il n'est pas possible de croire que S. M. ait entendu que les défrichemens, commencés depuis 1762, n'eussent pas encore été emblavés en 1766. Tous les Cultivateurs sçavent parfaitement que les dépenses que l'on fait pour les défrichemens sont trop considérables pour ne pas les emblaver lorsqu'ils sont faits; mais tout au contraire, qu'ils ne sont pas sitôt finis que l'on s'empresse à les emblaver; & cela, toujours la premiere année: car si un défrichement est trop considérable, & que l'on ne puisse pas le finir dans une année, on emblave toujours la partie défrichée, & on la cultive en attendant que la totalité soit finie.

Or, il est certain qu'un terrein défriché en 1762 a rapporté une récolte de petits bleds la même année, ou tout au moins en 1763, & que très-certainement les Curés y auront perçu la dixme; & alors les Cultivateurs n'avoient aucun privilége pour la leur refuser.

D'un autre côté, il n'est pas croyable qu'un Particulier, ayant défriché un terrein en 1762, ait attendu jusqu'en 1766 sans l'emblaver. Aucun Cultivateur n'ignore que ce terrein défriché & demeuré pendant 4 ou 5 ans sans être emblavé, auroit été, au bout de ce tems, tout couvert de ronces, épines, bois, buissons & brossailles; car il n'est pas possible de défricher un terrein de telle maniere qu'il n'en reste des racines, lesquelles trouvant une terre remuée, acquierent de la vigueur & poussent des revenus bien plus promptement qu'auparavant; au moyen de quoi ce terrein défriché en 1762, resté sans culture & sans être emblavé jusqu'en 1766, auroit exigé un nouveau défrichement.

Or, si le Propriétaire de ce terrein a été obligé de recommencer à le défricher en 1766, il est certain qu'il n'aura pas fait sa déclaration comme l'ayant déjà défriché en 1762, mais bien plutot comme voulant le défricher audit tems de 1766; & alors il n'y aura aucune sorte de difficulté sur son privilége, puisqu'il se trouvera dans la premiere classe de l'article 2 de la Déclaration.

S'il est démontré qu'il soit impossible de laisser un terrein défriché pendant 4 ou 5 ans sans l'emblaver, l'exemption que le Roi paroit accorder à ceux qui ont fait ces premiers défrichemens paroit illusoire: or, c'est ce que l'on ne sçauroit supposer. Le Roi a voulu donner des marques de sa bonté, en accordant des récompenses aux Cultivateurs qui travaillent pour le bien public.

On desire sçavoir si les terreins défrichés depuis 1762 jusqu'en 1766, & pour lesquels on a observé les formalités prescrites par la loi, & lesquels ont payé dixmes jusqu'en 1766, doivent jouir ou non du privilége; & si les Curés, qui ont renoncé à leur possession pendant un espace de 5 années qu'ils ont laissé écouler sans se présenter dans ces sortes de défrichemens, sont recevables aujourd'hui à réclamer une dixme de laquelle ils s'étoient départis.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 19 Mai 1773, au Samedi 22 dudit, le froment s'est vendu à la

Halle, de 20, 24 à 26 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 26 l. 15 ſ. Le ſeigle, de 15 liv., 15 liv. 10 ſ. à 16 liv.; l'orge, de 11 liv., 11 liv. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier.*

Du Mercredi 19 Mai 1773 au Samedi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 ſ. à 25 l. 10 ſ. *le ſeptier; id.* au Port de la Greve, 22 l. 10 ſ.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 26 Mai 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**Prix** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 25 Mai 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 6 | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 |
| Piaſtres à . . . . | 49 | | |

**Changes de Paris,** *du 26 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{8}$ |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Lundi 24.* | *Mardi 25.* | *Mercredi 26.* |
|---|---|---|---|
| **Comp. d. Ind.** | | | |
| Actions à 6 coup. | 1405 . . . . | 1405 7 $\frac{1}{2}$ 5 . . | 1410 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 895 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 55 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 315 . . . . | 315. . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

***Lettres de MM.*** *les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1772.*

| Du Sam. 22 Mai 1773. | | Du Lundi 24. | | Du Mardi 25. |
|---|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* |
| Goſſey, ſix dern. mois 1772. | J. | Creuzé, ſix dern. mois 1772. | E. | Defrance, ſix d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | F. | Viellard, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | | Delamotte, *idem.* | G. | Marſollier, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | | Certain, *idem.* | J. | Cauchy, *idem.* |
| Caron, *idem.* | | Maſſon, *idem.* | | Defays, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, ...

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 5 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Mai.*

LE Roi, en formant des institutions nouvelles, ou réformant d'anciennes institutions, régle lui-même les travaux des Citoyens honorés de sa confiance; les rênes sont toujours dans ses mains, & il régne d'abord sur ceux qui participent à l'administration, afin de régner glorieusement sur un Peuple heureux. Pour que les devoirs & les droits soient généralement connus, les enseignemens donnés aux Officiers des différens départemens sont mis entre les mains de la Nation. En établissant à la Chancellerie une Chambre, sous le nom *d'Expédition du Commerce & des Finances*, pour connoître des affaires de commerce & de l'administration des revenus publics ainsi que de la Banque, & en rendre compte au Conseil, S. M. a dressé, selon sa coutume, une instruction qui sera bientôt publique. M. le Baron de Lilienkrantz, Conseiller de Commerce, a été nommé Chef de *l'Expédition.*

S. M. avoit ordonné la recherche des Prévaricateurs dans l'administration de la Justice, & des Concussionnaires dans la perception des taxes levées sur les Citoyens & principalement sur les Paysans, afin de délivrer aussi-tôt le Peuple de l'oppression la plus cruelle, & de sauver l'Etat de la plus affreuse dévastation. Cette recherche a abouti à la découverte d'une infinité d'exactions artificieuses qu'on ne connoît qu'en écoutant toutes les plaintes & qu'on n'arrête qu'en les punissant comme des crimes d'Etat. Les Paysans ont présenté des requêtes, leurs griefs ont été vérifiés, leurs oppresseurs sont dans les fers, le méchant tremble, l'ordre renaît.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 12 Mai.*

Le Gouvernement s'occupe du soin de connoître les revenus du Fisc & leur administration. Le Roi va créer, à la Chambre des Comptes, un Bureau pour la revision de ceux des Isles d'Island, Ferroe, Groenland & Finmark, sous la dépendance de la Compagnie des Indes occidentales & de Guinée, & de la Chambre Générale des Douanes.

L'Ordonnance du 10 Février 1749, concernant les Consuls du Roi dans les Pays étrangers, a été renouvellée le 26 Avril.

La Compagnie Générale de Commerce fera partir, dans huit jours, un de ses vaisseaux pour le détroit de Davis.

### PRUSSE-ROYALE.

DE THORN, *le 10 Mai.*

Il est arrivé, près de cette Ville, plus de cent bateaux de froment; ce qui nous donne

quelqu'eſpérance d'être approviſionnés. Les droits de Douane ſont ſur le même pied que ci-devant.

## ALLEMAGNE.

### De Hanovre, *le 17 Mai.*

Quelques loix que le Gouvernement ait portées pour effrayer les voleurs, la ſûreté publique n'eſt point rétablie, le haut prix des denrées n'ayant preſque point varié depuis le commencement de l'année.

### De Lunébourg, *le 17 Mai.*

Les écrits économiques vantent la chaux comme un engrais excellent pour les prairies, les champs à ſeigle &c. Nous le ſçavons & nous avons de la chaux; mais nous deſirerions que les Etrangers nous appriſſent ſi elle fertiliſeroit nos bruyeres, & ſi elle pourroit ſuppléer au plâtre : ce ſeroit un grand avantage pour ce pays moitié inculte.

### De Bonn, *le 19 Mai.*

Depuis long-tems, il y avoit ici des loix contre les voleurs d'une part, & en faveur des récéleurs de l'autre. Les Juifs, Acheteurs ordinaires des marchandiſes volées, lorſqu'ils étoient découverts, ſe faiſoient rembourſer par les Propriétaires le prix qu'ils en avoient payé. Ce bon débouché pour les vols vient d'être fermé heureuſement. Par une Ordonnance du 23 Mars, il eſt permis à chacun de reprendre, ſans forme de procès, chez les Traficans les effets qu'on lui aura pris, ſans les racheter à prix d'argent; & le récéleur, prouvé tel, ſera puni comme participant au vol. Il eſt beaucoup de loix ſurprenantes par leur nouveauté.

## ITALIE.

### De Florence, *le 11 Mai.*

Le 6 du préſent mois, l'Edit ſuivant fut affiché aux lieux accoutumés.

» Son Alteſſe Royale, étant perſuadée » des bons effets de la liberté abſolue dans » le commerce de toute ſorte de vivres, » veut qu'à l'avenir demeurent abolis tous » priviléges quelconques, accordés par préférence à quelque perſonne que ce ſoit; » ſans exception, d'apporter des denrées & » des comeſtibles dans les Marchés reſpectifs du Grand Duché; comme auſſi toutes gênes & diſtinctions de lieu & d'heure; » dérogeant à toute loi, ſtatut, coutume & » privilége contraire à la diſpoſition du préſent *Motu Proprio*, & conſervant ſeulement l'uſage de donner le ſignal du Marché au ſon de la cloche, le matin, au lever du ſoleil, les jours où leſdits Marchés » ſont établis. Donné à Florence le 26 » Avril 1773 «.

### De Turin, *le 9 Mai.*

Le Roi, par un Edit du 30 Avril, a conféré aux Officiers des Intendances le pouvoir d'accorder aux Villes & aux Communautés, la permiſſion d'emprunter, avec hypotheque ſur leurs fonds, les ſommes d'argent qui ſeront néceſſaires pour ſubvenir, dans ce tems de détreſſe, aux beſoins extraordinaires des pauvres.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 20 Mai.*

Le Parlement travaille à borner la diſtillation des liqueurs ſpiritueuſes; & les Diſtillateurs s'occupent avec ſuccès à étendre la liberté de falſifier les liqueurs pour ſe dédommager des gênes & des pertes qu'ils eſſuyent ou qu'ils craignent.

On ne croit pas que les précautions agréées pour arrêter les pratiques de l'agiotage, produiſent aucun effet, parce qu'elles laiſſent ſubſiſter la cauſe, & que l'adreſſe & la fourberie ne profiteront pas moins habilement des bruits de guerre, des révolutions de Miniſtere, & autres événemens, pour tirer parti de ce trafic. En conſéquence, on propoſe de défendre abſolument la vente des actions; ce qui n'auroit d'autre inconvénient que de détruire la valeur des fonds, d'annuller le droit de propriété, d'ouvrir la porte au deſpotiſme le plus abſolu &c.

On écrit de Belfaſt, du 7, que le Mardi précédent, 9, le vaiſſeau, la *Minerve*, partit pour l'Amérique avec près de 400 Paſſagers ſur ſon bord; l'*Agnès*, avec 200 perſonnes; l'*Yowart*, avec 500 chefs de famille, leurs femmes, leurs enfans, ſans compter plu-

ſieurs habiles Cultivateurs. Notre miſere peuple l'Amérique.

Le prix des fourrages baiſſe conſidérablement. Il y a eu beaucoup de houblon au Marché de Worceſter. On aſſure que les droits ſur cet objet ont monté, l'année derniere, à 102,625 l. 3 sh. 4 d. Dans la ſeule Province de Kent, il a été levé 53,668 l. 2 ſ. 4 den.

Le *Barbara*, Capitaine Nugent, venant de Bilbao, chargé de 500 ſacs de laine, & partie de fer, a coulé à fond & tout l'équipage a péri. Les Negres embarqués ſur le vaiſſeau du Capit. Mugent ſe ſont ſoulevés & emparés du bâtiment; mais il a été repris par une de nos frégates.

La Société des Arts s'eſt aſſemblée hier pour examiner un nouvel inſtrument appellé *Pipe Boring* qui lui a été préſenté.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le* 18 *Mai.*

Nos Négocians ſe ſont livrés avec tant d'ardeur au commerce des grains, que l'importation en devient de jour en jour plus conſidérable. Ce n'eſt pas ſeulement en Barbarie & en Italie qu'ils vont puiſer des ſecours; ils en tirent même des Provinces de l'Empire Ottoman. On remarque que, quoique la récolte ait manqué preſqu'entiérement en Toſcane, Livourne contribue auſſi à ces traites; il en eſt arrivé des cargaiſons de froment & de ſeigle. Il en vient auſſi de Hollande. On ſçait que les magaſins de la Sicile ſont entiérement remplis, & qu'il en reſte une très-grande quantité à vendre.

Il a paſſé d'ici à Toulon nombre de Matelots, d'Agréeurs, de Boulangers, de Scieurs de long &c.

La ſaiſon eſt continuellement dérangée par de cruelles intempéries. On a eſſuyé un froid très-vif, les premiers jours de ce mois; il eſt tombé de la neige dans quelques cantons. Cependant les arbres fruitiers n'ont pas beaucoup ſouffert.

La navigation eſt fort animée. Il entre & il ſort nombre de bâtimens. Les deſtinations des derniers ne ſont pas moins importantes que les retours des premiers. Il arrive beaucoup d'huile de divers endroits. Le vaiſſeau, le *Neptune*, eſt de retour de la Martinique. Il eſt parti beaucoup de navires pour la Barbarie, le Levant, l'Eſpagne &c. Le Capit. Jules Gayet, commandant le vaiſſeau, le *Maure*, a fait voile pour le Cap François; le Capit. Pierre Antoine Jeard, commandant la corvette, le *Lazare*, pour la Martinique.

Vers la fin de Mars, il y a eu quelques naufrages aux environs de Paros.

#### De Montpellier, *le* 18 *Mai.*

Il nous arrive journellement du bled; il y en a au Port de Beaucaire à notre deſtination; nous en attendons d'ailleurs. Aux prieres du Peuple, M. l'Intendant, pour procurer des grains & du pain à des prix plus modérés, ſe fit derniérement donner les clefs des différens magaſins, vérifia les factures, & condeſcendit aux vœux des Supplians. MM. les Officiers Municipaux partagerent ſa ſollicitude.

Depuis quelque tems, il n'arrive point de navires à Cette, & il n'en ſort point.

#### De Briançon, *le* 18 *Mai.*

Nous venons d'eſſuyer des gelées qui ont répandu l'alarme. Cependant l'on eſpere que les productions de la campagne n'auront pas beaucoup ſouffert; & le tems paroît bien remis. Il a régné, ce printems, des fievres putrides dans quelques cantons du Briançonnois.

#### De Grenoble, *le* 21 *Mai.*

Les vents chauds, qui ſoufflent depuis quelques jours, ont entraîné une grande fonte de neige; ce qui a fait conſidérablement groſſir notre riviere d'Iſere. Si ce tems continue, il eſt à craindre qu'elle ne verſe dans la Ville; accident qui a toujours eu ici des ſuites funeſtes, ſur-tout dans des tems de détreſſe. Hier, un enfant ſe noya dans la riviere: les ſecours ordinaires lui furent vainement adminiſtrés: on croit qu'emporté par la rapidité du courant, il reçut quelque coup qui en a empêché l'effet.

La générosité de M. Falk, Major du Régiment de la Marck, à l'égard du sieur Robin, annoncée N°. 25 de la Gazette, a été récompensée par la satisfaction d'avoir sauvé l'honneur & les biens à un innocent. Le Parlement, par un Arrêt du 15, a déclaré calomnieuses les accusations intentées contre le sieur Robin, les ventes de ses biens nulles &c, en lui adjugeant la restitution des fruits, vingt-cinq mille livres de dommages intérêts &c.

P. S. *Il est de l'équité & de l'intérêt public de faire sçavoir que plusieurs personnes qui s'étoient adressées ici à des Particuliers pour avoir de la farine d'orge préparée par la Dame Durand, veuve des Granges, n'ont pas été fidélement servies, & qu'on a pris la farine chez la Demoiselle Durand, Marchande de modes, chez laquelle la veuve des Granges avoit originairement son Bureau. Le Public a été averti que la Demoiselle Durand, veuve des Granges, est seule approuvée pour la fabrication & la vente de cette farine, & qu'elle possede, seule, la véritable maniere de la préparer. Il faut s'adresser directement à elle*, rue Chenoise, prés des Cordeliers, maison des Minimes; *ou* à M. Boyer, Correspondant du Bureau de Correspondance; *ou* à Paris audit Bureau, rue des Deux-Portes Saint Sauveur.

### De Nantes, *le 24 Mai.*

Les grains paroissent tendre à une diminution. Il en est arrivé ici de différens Ports de la Province & de Hollande; nous avons reçu de l'Etranger, & particuliérement de Pool, beaucoup de riz. On continue de faire passer des grains de Brest à Bordeaux. La *Reine-Marie* est arrivée de Madere avec une cargaison de vin. Il est parti plusieurs navires pour les Isles, la *Duchesse de Grammont* & la *Baronne de Baye* pour la Guadeloupe, l'*Espérance* pour Guinée, la *Ville de Rennes* pour la Martinique.

### De Paris, *le 30 Mai.*

Des lettres particulieres d'Auxerre portent qu'un orage terrible, accompagné d'une grêle abondante, a causé beaucoup de dommages sur un très-grand nombre de Paroisses.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Maniere facile de préparer les grains & les graines pour obtenir, en employant la moitié de la semence ordinaire, un produit double &c. &c. &c. trouvée & éprouvée en Italie, en Pologne, en Russie, par M. l'Abbé de' Pasquini, de Vérone, Conseiller du Roi de Pologne &c.*

Nous avons annoncé, cette année, un avis publié à Florence sur un moyen éprouvé de médicamenter les semences pour leur faire rapporter une double récolte. Il est constaté, par des expériences authentiques, qu'avec cette préparation, dix-sept mesures de grains en ont rendu cent dix-sept, malgré des circonstances contraires. Nous nous sommes procuré cet avis, dans l'espérance d'y trouver la recette: mais elle n'y est pas décrite; & il nous a paru inutile de le faire imprimer. La *médecine* ou préparation se vend à Florence dans la maison de M. Joseph Gheri, Place *de' Cimatori*, à cinq *paoli* la livre. Ce moyen se rapporte à celui de M. l'Abbé de' Pasquini, en ce qu'il épargne également la moitié de la semence & double le produit du champ; mais nous voyons d'ailleurs qu'il est très-différent.

Nous avons derniérement parlé des multiplications singulieres obtenues par M. Eckleben, Intendant des Jardins de S. M. l'Impératrice de Russie, & des ensemencemens faits en public pour comparer le succès de la méthode de cet Agriculteur avec celui de la méthode ordinaire. En même tems, nous avons pris des mesures pour être informés des résultats, & s'il étoit possible, de la maniere artificielle de féconder les grains, suivie par M. E. Nous ne pouvons pas conjecturer si cette méthode, qui d'ailleurs offre la même économie & le même bénéfice, a plus d'affinité que la précédente avec celle de M. l'Abbé de' P.: mais il nous paroît que c'est le terrein que M. E. prépare d'une façon particuliere, & M. l'A. de' P. ne s'attache qu'aux semences.

M. l'A. de' P. a découvert la sienne en 1765: il en a fait l'épreuve, comme nous l'avons dit, en Italie, en Pologne, en Rus-

ſie &c, ſur les bleds, les légumes, les ſalades &c, ſur des terres de différentes qualités. Depuis huit ans, il répéte ſes expériences, toujours avec un ſuccès conſtant. Cette année, il n'a employé ſur différens champs qu'un tiers & un quart de la ſemence ordinaire. Au commencement d'Avril, ſes terres ne lui promettoient pas moins que les années précédentes.

L'Auteur rend compte de ſa découverte & de ſes eſſais à M. Angelo Quirini, Sénateur de Veniſe, dans une lettre que M. Griſelini, Rédacteur du *Journal d'Agriculture* de Veniſe, a publiée N°. XLVI, 8 Mai 1773.

Nous entrerons dans tous ces détails pour que nos Lecteurs puiſſent juger du degré de confiance que l'annonce mérite. Nous donnerons la traduction de la lettre en entier dans notre Journal.

Cette méthode n'apporte aucun changement à la façon ordinaire de cultiver les terres; il en réſulte les avantages ſuivans.

1°. Avec la moitié de la ſemence ordinaire & moins, elle double la récolte des grains, & fait plus que doubler celle des légumes.

2°. La ſemence n'eſt jamais endommagée par les vers, quelque tems qu'il faſſe, pas même dans les terres fortes, & par une ſaiſon douce & humide.

3°. Chaque année, on peut ſemer dans la même terre le grain le plus fort, ſans redoubler de labours & ſans employer d'engrais.

4°. On récolte les grains préparés ſuivant cette méthode, 10 ou 15 jours plutôt que les autres grains ſemés en même tems,

Voici la méthode.

Tout le ſecret conſiſte dans la compoſition d'une liqueur formée, 1°. d'une partie d'eau qui découle naturellement du fumier ou qu'on s'en procure par le moyen de l'arroſement, recuillie dans des trous ou foſſes, faits exprès; 2°. d'une partie d'urine corrompue, évaporée au ſoleil; l'une & l'autre à meſure égale. Ces eaux réunies enſemble, on plonge la ſemence dans ce bain, de façon qu'elle ſoit couverte de quatre doigts par la liqueur. Il faut la laiſſer tremper 12 heures, s'il s'agit de froment & autres bleds ſemblables; & environ ſix heures, s'il s'agit de menus grains, ou moins, toujours ſelon la chaleur ou la froideur du terrein & la température de l'air. Après ce tems-là, on tire la ſemence du bain, on la met dans des ſacs ou des corbeilles de bois, que l'on couvre avec des draps ou couvertures de laine. On la laiſſe égoutter au-deſſus du vaſe dont on l'a tirée. Enſuite, en s'échauffant, elle fermentera juſqu'à ce qu'elle commence à germer.

C'eſt dans cet état qu'il faut ſemer le grain, humide ſi la terre eſt ſéche, ſéché avec du ſable de mer, ou de la cendre, de la pouſſiere, ſi la terre eſt humide. On ne jettera que la moitié de la ſemence qu'un judicieux Semeur employe ſur telle meſure de terre.

M. l'Abbé de' Paſquini s'eſt acquis un nom dans la République Géorgique. Nous avons parlé autrefois de ſon eau de-vie de pommes de terre. A notre priere, M. le Chevalier de Sagromoſo avoit bien voulu lui demander des inſtructions détaillées ſur cet objet; mais nous n'avons pas reçu la ſatiſfaction que nous deſirions pour l'utilité publique.

Nous eſpérons obtenir quelques lumieres ſur cet article. Sur l'invitation que nous avons faite ci-devant, M. Pfeffel, Juriſconſulte du Roi pour les affaires étrangeres, a eu la bonté de nous faire ſçavoir que cette eau-de-vie étoit très commune dans le Duché de Deux-Ponts où il s'en fabrique de pluſieurs eſpeces; & qu'il en a lui-même dans ſa cave, d'aniſée, aſſez agréable & d'une force prodigieuſe. Nous prions M. Pfeffel d'agréer nos très-humbles remercîmens.

Un ſçavant Siléſien, à qui nous avons trop d'obligation pour ne pas nous empreſſer à lui marquer notre vive reconnoiſſance, nous a fait l'honneur de nous écrire que la Société Patriotique de Breſlau venoit de publier un Mémoire ſur la culture & les uſages de la pomme de terre. Dans ce Mémoire, il eſt queſtion de l'eau-de-vie qu'on en extrait. Nous prions cet Ami zélé du bien public de daigner nous communiquer tous les procédés indiqués ſur ce point par cette illuſtre Société, perſuadés qu'ils ne laiſſeront rien à deſirer aux perſonnes qui ſouhaitent ſçavoir la maniere de tirer de l'eau-de-vie de ces tubercules.

Revenons à la maniere de féconder les grains. Nous invitons MM. les Auteurs de Feuilles étrangeres & des Affiches des Provinces à la publier dans leurs Feuilles, afin que des Géorgiphiles & des Cultivateurs de

tous les pays puiſſent en faire l'eſſai & en faire ſçavoir les réſultats. Nous ſupplions les perſonnes qui en feront uſage, de nous communiquer leurs ſuccès. Laiſſeroit-on tomber dans l'oubli une ſi importante découverte ? Pourroit-on ſe refuſer à une expérience qui ne demande point de frais ? Négligeroit-on de travailler à introduire généralement une telle pratique, ſi le ſuccès en eſt par-tout tel qu'il a été dans les eſſais de l'Auteur ? Une ſi horrible indifférence ſeroit un crime envers la Patrie & l'humanité ; il n'eſt pas permis même de la préſumer.

## II.

*Propriétés du curemole inventé par le ſieur Jevigny, Ingénieur du Roi &c.*

Ceux qui ſçavent combien la négligence, ſi commune à entretenir les lits des rivieres & de toutes les eaux, entraîne de dommages & de pertes, ſoit en arrêtant la navigation, ſoit en expoſant les terres à des inondations & à des dégradations fréquentes, mettront ſeuls un juſte prix à cette invention déjà éprouvée. Par-tout où l'on travaille à rendre des eaux navigables ou flottables, on pourra l'employer avec fruit & économie.

Ce curemole travaille également à ſec & dans l'eau. En cinq minutes, il enleve plus de gazon qu'un homme, ſans cet inſtrument, ne pourroit en enlever en une heure. En dix minutes, ſix hommes curent, par ſon moyen, 100 pieds de long ſur 3 pieds de large; ce que douze hommes n'exécuteront pas en demi-heure. Il emporte cailloux, ſable, terre argilleuſe, terre mouvante. En même tems, il coupe joncs & roſeaux, & arrache les oignons. Il cure en long & debout à telle diſtance & profondeur que le beſoin le requiert, & de niveau dans le fond. L'on peut le faire plus ou moins engrainer, ſuivant la qualité du terrein. Il agit dans les étangs & les marais avec une facilité extraordinaire, & avec l'avantage ſingulier que les hommes travaillent ſans être obligés d'entrer dans l'eau. On peut l'employer dans tous les Ports de mer, de quelque grandeur & profondeur qu'ils ſoient ; car il s'en retourne de lui-même.

Cette machine, ſupérieure à ce que l'on connoît en ce genre, eſt très-ſolide dans toutes ſes parties. Pluſieurs perſonnes ſont venues chez l'Auteur pour en voir les plans; mais il n'a pu leur en montrer que d'imparfaits. Aujourd'hui il en donne d'exacts & complets à ceux qui ſont réellement dans le deſſein d'en faire conſtruire.

Le ſieur Jevigny annonce en même tems qu'il en a de trois autres ſortes dont le plus petit enleve environ 4 pieds cubes de terre, moyennant deux hommes ; le moyen, 8 pieds, moyennant quatre hommes ; & le troiſième, 12 pieds, moyennant ſix hommes ; le tout ſuivant la qualité du terrein. On peut s'en ſervir pour les aqueducs, les ruiſſeaux, les foſſés qui entourent les châteaux &c.

L'Auteur offre d'entreprendre le curage à la toiſe cube ou en bloc, comme on le deſirera ; ce qui épargnera des ſoins & même des dépenſes aux Particuliers.

Outre les plans, il fournira des inſtructions ſur la manœuvre du curemole à ceux qui le deſireront. Les perſonnes qui lui feront l'honneur de lui écrire ſont priées d'affranchir leurs lettres.

Le ſieur Jevigny, qui conſacre juſqu'à ſa vieilleſſe à toutes ſortes de recherches utiles, a auſſi inventé, pour ſatisfaire ceux qui ont beſoin de moulins domeſtiques, & d'économie dans leurs dépenſes, deux moulins qui ſeront à beaucoup meilleur marché que tous ceux que l'on a déjà.

Le premier eſt conduit par un ſeul homme qui peut le faire moudre toute la journée ſans ſe fatiguer. Il eſt ſi ſimple que le premier Ouvrier le concevra ſur le champ; il eſt également ſolide. Avec le travail d'un ſeul homme, il peut moudre, en une heure, 60 livres de bled, & les bluter, ſi l'on veut.

Le ſecond moulin eſt double ou compoſé de deux meules tournantes, liées par leur conſtruction & très-ſolidement. Il doit être ſervi par un âne d'une bonne force, ou par un mulet de taille médiocre. Les deux meules moudront, par heure, 120 livres de bled, en le blutant ou non, comme on le voudra. Le ſervice du mulet vaut beaucoup mieux que celui de l'âne, parce que le mulet mange en marchant. Il faudra en avoir deux pour les faire alternativement travailler, chacun ſix heures.

Le battoir à bled à douze fléaux, inventé par le même Auteur, réuſſit parfaitement.

Le ſieur Jevigny s'occupera toujours, avec autant de plaiſir que d'aſſiduité, d'ob-

jets d'utilité publique. Sa demeure est toujours *à Paris, rue du Petit-Carreau, près la rue Saint-Sauveur, chez M. Duret, Hôtel de Bourgogne.*

III.

*Ecole d'Architecture & de Dessin.*

Le sieur Dupuis, Professeur d'Architecture, Maître de Dessin des Pages de Monseigneur le Comte de Provence, à *Versailles, cul-de-sac des Gendarmes*, toujours occupé du desir & des moyens de faciliter la culture des talens, a appris que plusieurs personnes, tant de Paris que des Provinces, qui voudroient lui confier des Eleves, en étoient détournés par l'embarras de les placer à Versailles sans les exposer à se déranger. Ces considérations l'ont déterminé à prendre chez lui en pension les Eleves qu'on desirera lui confier, moyennant 1200 livres par an, pour la nourriture & l'éducation, sans aucun mémoire. Il a exposé dans les Mercures d'Octobre & de Décembre 1771, les objets d'étude, relatifs à l'Architecture & au Dessin, qu'il fait suivre à ses Eleves. Les parens jaloux de former leurs enfans aux Arts utiles & agréables, pourront s'assurer de l'emploi de leur tems & des progrès qu'ils feront à cette Ecole.

M. Dupuis est déjà avantageusement connu par deux Ouvrages qu'il a publiés. Le premier, imprimé en 1768, est un *Traité d'Architecture* qui comprend les cinq ordres des Anciens établis dans une juste proportion entr'eux, avec un sixième ordre de sa composition. On le trouve chez les Libraires qui vendent l'Ouvrage suivant.

Le second vient de paroître à Paris *chez Jombert, pere, rue Dauphine; Knapen & Delaguette, au bas du Pont S. Michel; Jombert, fils, rue Dauphine.* C'est un *Cours de Géométrie-pratique, d'Architecture militaire, de Perspective & de Paysage, avec un Dictionnaire des termes de l'Architecture, dirigés relativement aux connoissances essentielles que doivent avoir, dans ces quatre premiers genres d'études du Dessin, les jeunes Gentilshommes destinés à l'état militaire.* In-4°. Ce Traité est un abrégé suffisant pour faire connoître la matiere, juger les monumens, & apprécier le mérite des Artistes. Le précepte y est appuyé sur l'expérience, & la théorie confirmée par la pratique. L'Auteur n'a rien négligé pour y mettre toute la clarté & la précision qu'il exigeoit.

IV.

*Eau pour éprouver l'or &c.*

Cette eau pour éprouver l'or, peut être éprouvée sans grand inconvénient; car elle n'est pas chere. Elle a été annoncée à Leipsick, comme aussi sûre & plus prompte pour reconnoître le métal que la pierre de touche. On ajoute qu'elle sert à déterminer ce que peuvent valoir les vieux gallons que l'on offre à vendre. L'on peut voir si elle remplit effectivement ces promesses, moyennant trois gros que le lot en coûte, à Leipsick. Quand on en prend une quantité considérable, la bouteille, qui en contient une livre, se vend trois risdales.

V.

*AVIS.*

» Les sieurs Cabanis & Compagnie, Négocians, *rue de Montmorency à Paris*, ont » un Entrepôt d'Eau-de Vie en preuve de » Hollande *à Orival, près Rouen*, & un » Magasin *à Saint-Vallery, chez Madame » la veuve Jean Ricot.* Ils entreprennent » d'en faire passer aux personnes qui leur » en demandent, soit de la Rochelle, de » Cette en Languedoc, & de Barcelonne, » à bénéfice de tant par piece ou à forfait. » Ils ont une Maison établie à Montpellier sous la raison de *Cabanis freres*, qui » font la commission des denrées du Languedoc.

» Ceux qui auront quelques articles à » leur demander, pourront adresser leurs » ordres à Paris, comme s'ils ont besoin » de quelques renseignemens ou de sçavoir le prix courant de certaines denrées, comme Eau-de-vie, Vins, Huiles, » Verd-de-Gris, Fruits secs, Graine de » Luzerne &c.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 26 Mai 1773, au Samedi 29 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 livres *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 à 27 l. Le seigle, de 15 l. 10 s., 15 l. 15 s. à 16 liv. 10 s.; l'orge, de 12 liv., 12 l. 5 s. à 12 l. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 26 Mai 1773 au Samedi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 l. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Juin 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Juin 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 2 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | . . . . . | *Mardi 1.* | *Mercredi 2.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | . . . . . | 1425 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | 316 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 29 Mai 1773. | Du Sam. p. le Lundi 31 | Du Merc. p. le Mardi Juin. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. } J. | Creuzé, six dern. mois 1772. } F. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | Certain, *idem.* G. | Viellard, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | Thevenin, *idem.* } J. | Marsollier, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | Delamotte, *idem.* | Cauchy, *idem.* |
| Caron, *idem.* | Masson, *idem.* | Defays, *idem.* |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Samedi 12 Juin.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Mai.*

COMME il y a, dans ce Royaume, plusieurs Provinces dont les récoltes ordinaires ne suffisent pas aux besoins des Habitans, il a été résolu, pour leur assurer des secours en cas de disette, que les Paysans, sous la direction de gens préposés par la Faculté de Médecine, eussent à former en tout tems des magasins de certaines plantes & racines propres à être converties en pain. Ces plantes farineuses seront auparavant légérement cuites, séchées, pilées & mises au four. Sans ces précautions, elles ne seroient d'aucune ressource pour la saison où les grains sont les plus rares, parce qu'alors elles n'offrent sur terre qu'une herbe vaine & incapable de donner de l'amidon. (*Voy. ce projet & les instructions insérées dans le Journal d'Agriculture du mois de Janvier* 1773, Lettre sur la Suede, *& dans d'autres Journaux de la fin de* 1772).

Afin que le succès de ce soin soit assuré, les Curés & Receveurs de la campagne instruiront les Paysans de la maniere de préparer ces plantes & ces racines selon la méthode prescrite par la Faculté; car c'est l'instruction qui fait le bien. Les Gouverneurs veilleront à ce que tout s'exécute avec ponctualité. Par-là, on préviendra non-seulement les malheurs de la détresse, mais encore la perte de quantité d'arbres dont on enlevoit l'écorce pour la convertir en pain. Personne n'ignore combien les plantes sauvages à pain sont communes dans ce pays; mais il faut espérer qu'elles le deviendront beaucoup moins par l'extension de la culture de la plante fondamentale.

La Maison de travail ouverte pour les pauvres reçoit & sauve tous les jours des Ouvriers. M. le Baron Sparre avoit donné l'exemple de ce genre d'établissement à Gefle où la charité seule des Habitans, invitée & excitée par ce respectable Patriote, assura en très-peu de tems, par une souscription volontaire & libre, des refuges & des ressources aux malheureux, quoique la Ville ne soit pas fort considérable.

S. M. vient de faire traiter & soigner à ses frais, 598 pauvres malades dont 134 ont recouvré le santé, & presque tous les autres entrent en convalescence. Il n'y a qu'un très-petit nombre de ces malades que leur Pere n'ait pu rendre à la vie.

Le College de Commerce a présenté au Roi un Mémoire sur le commerce des grains d'Archangel dont on n'espere tirer avantage que par la liberté pleniere & la franchise absolue de l'importation.

Les Négocians de Gothenbourg se plaignent de la disette de lettres de change & de l'irrégularité du cours du change, inconvéniens graves auxquels il n'est pas si facile de remédier.

Il s'est élevé des difficultés par rapport au commerce étranger & aux entrepôts de

marchandiſes étrangeres. Le Gouvernement porte toujours trop d'attention aux objets de cette importance pour qu'on ne ſe flatte pas de voir bientôt tout réglé d'une maniere ſtable, ſans doute moins à la ſatisfaction des Négocians qui ne demandent qu'à exercer & à reſtreindre la concurrence, qu'à l'avantage de la Nation qui a un droit rigoureux à ce que cette même concurrence ſoit excitée & étendue; & cet intérêt légitime de la Nation eſt celui des Négocians eux-mêmes dont la proſpérité durable ne peut réſulter que de la proſpérité de l'Etat.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 20 Mai.*

Les Douanes donnent & donneront beaucoup d'embarras au Gouvernement. L'article de la confiſcation vient d'être interprété & réformé par un placard du 10. Les Officiers ou Commis rançonneurs, très-habiles à confiſquer, demeuroient nantis des marchandiſes pendant un mois, terme accordé aux Propriétaires pour ſe défendre. Pendant ce tems, il falloit nourrir & entretenir les beſtiaux; bien ſoignés, ils coûtoient; mal ſoignés, ils coûtoient & périſſoient ou dépériſſoient. Afin d'éviter cet inconvénient, il eſt dit que les beſtiaux ſeront auſſi-tôt rendus, que les Propriétaires ayent raiſon ou tort; & s'ils ſe juſtifient au bout de quatre ſemaines, le produit de la vente leur ſera remis, qu'il vaille ou non leur bétail.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 22 Mai.*

Les Bouchers de cette Capitale ont cru être autoriſés à demander une augmentation de taxe de la viande, proportionnellement à l'augmentation du prix des bœufs qu'on tire de Hongrie pour notre approviſionnement. Leur demande n'a pas paru fondée; & pluſieurs d'entr'eux ont mieux aimé fermer leurs boucheries que de vendre à perte. Cependant le Gouvernement a pris des meſures pour vérifier ſi en effet la Hongrie, par les derniers accidens qui ont fait périr plus de dix mille pieces de bétail dans le Bannat de Temeſwar, ſe trouve dépourvue de bœufs. Le premier Garçon du Boucher de la Cour viſitera le pays & évaluera la perte.

### De Dresde, *le 26 Mai.*

La Saxe, qui a ſi long-tems été dans la détreſſe, eſt à préſent ſi bien approviſionnée que le dernier convoi arrivé de Hambourg y ſeroit retourné, faute de débit, ſi la ſuppreſſion des droits de Douane & de tranſit, dans un Etat voiſin, n'avoit applani un débouché.

### De Bonn, *le 27 Mai.*

Il y a les plus fortes apparences de belles moiſſons & même de bonnes vendanges en Allemagne; & l'on eſpére voir enfin les prix des grains & du vin qui ont, en général, preſque doublé depuis quatre ans, deſcendre à leur ancien niveau.

S. A. E. vient de faire publier un Edit du 30 Mars, tendant à faire rendre une juſtice plus prompte & moins diſpendieuſe, aux gens de la campagne ſur-tout, leſquels n'avoient guères ci-devant que le choix d'être ruinés ou ſans plaider ou en plaidant. Il y aura moins de formes, moins de ſermens, moins d'épices arbitraires, moins de chicane légale.

## ITALIE.

### De Florence, *le 18 Mai.*

Par ordre de S. A. R., les Eſclaves Turcs ont été ſéparés à Livourne des malfaiteurs condamnés aux travaux publics: ils ont un bagne particulier; au lieu d'une groſſe chaîne, on ne leur a mis au pied qu'un petit anneau avec trois morceaux de fer à la ceinture; enfin leur ſubſiſtance journaliere a été augmentée, de façon qu'ils ne ſont en quelque ſorte que comme des Priſonniers de guerre. On ne ſçauroit trop exalter cet acte d'humanité dont l'exemple ſera ſans doute ſuivi, & qui ne ſçauroit avoir que de bons effets pour les Eſclaves Chrétiens. Cet adouciſſement de l'eſclavage prépare & amene ſon anéantiſſement total.

### De Turin, *le 20 Mai.*

Un Edit du 6, concernant le commerce

des grains, porte, en ſubſtance, dans ſon préambule, que depuis que S. M. a rendu des Réglemens (pour défendre les acaparremens, ordonner les viſites des greniers &c), & commandé de gros achats de grains, Elle a appris avec ſurpriſe & déplaiſir que les prix des vivres s'étoient élevés au deſſus des facultés des pauvres, quoique ces achats montent plus haut que ne l'a jamais été l'importation dans les plus mauvaiſes années, & que les états dreſſés en exécution de l'Edit du 10 Mars, montrent qu'il y a une quantité de grains ſuffiſante pour le beſoin. En conſéquence, S. M. a ordonné de nouvelles traites de bleds étrangers; & pour animer le commerce intérieur, modérer les prix, ſoulager les indigens, Elle ſupprime tous les droits publics & particuliers de péages, gabelles &c, & réduit à la moitié ceux des ponts & ports, juſqu'à la fin de Juillet prochain. Après cette diſpoſition, il eſt enjoint également, pour animer le commerce &c, aux Vendeurs de ne vendre que dans les Marchés publics, ſans permiſſions particulieres des Magiſtrats; aux Voituriers de n'avoir pas plus de grains qu'ils n'en peuvent tranſporter en trois voyages avec leurs propres beſtiaux & voitures; aux Particuliers de ne pas en garder ou acheter, juſqu'au mois de Juillet, plus qu'il n'en faut pour leur maiſon; aux Villes, aux Communautés, & à leurs Adminiſtrateurs de pourvoir leurs territoires par des achats, d'y employer fonds communaux & des emprunts, de diſtribuer les proviſions, argent comptant ou à crédit ou à titre d'aumône, ſuivant les qualités des Demandeurs; d'acheter tous les grains invendus ſur les Marchés, pour qu'ils puiſſent être envoyés dans les lieux dépourvus &c. Pour faire les perquiſitions dans les maiſons & autres lieux, il ſuffira d'un indice fondé &c.

Par un Manifeſte Sénatorial du 15, il a été ordonné que tous les mendians valides exiſtans dans cette Ville ſe feroient enregiſtrer dans trois jours à l'Office du Vicariat; que les Nationaux ſeront employés à des travaux publics aux environs, ou qu'ils s'en retourneront dans leur domicile; que les Etrangers ſortiront du Royaume par les voies indiquées &c. Ces trois jours écoulés, il eſt défendu de quêter ici ſans la permiſſion du Vicariat.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 29 Mai.*

On écrit d'Helſtone, dans le Duché de Cornouailles, que les Vieillards n'y ont jamais vu la ſaiſon auſſi froide qu'elle l'a été ces jours derniers. Il y eſt mort pluſieurs perſonnes d'un âge très-avancé, entr'autres, un Tailleur de 104 ans, nommé Gatty, qui avoit 45 Apprentifs, & a laiſſé 9 enfans, 39 petits enfans, & ſept arriere petits-fils. Les vivres ſont fort chers; il n'y a que fort peu de poiſſon; le bled eſt à ſon ancien prix de 20 shellings le boiſſeau du pays. S'il hauſſe, comme on le craint, quelles en ſeroient les ſuites?

On mande de Glouceſter que des pluies exceſſives ont été ſuivies de funeſtes inondations qui ont rompu les chemins & mis ſous l'eau une partie de la Ville: on a beaucoup de peine à ſauver les bêtes à corne. Pluſieurs autres Provinces ont eſſuyé le même accident dont il paroît qu'elles n'ont pas peu ſouffert.

Le 25, un homme fut emporté dans la riviere à Framwelgate-Ford par un coup de vent; les flots le rejetterent ſur le rivage. On le croyoit mort: un Chirurgien le fit emporter chez lui où il le mit devant le feu, lui frotta le corps avec du ſel, lui adminiſtra des fumigations de tabac, & le rappella inſenſiblement à la vie.

Des lettres arrivées le 24, de Canton en Chine, portent qu'au mois de Juillet ou d'Août dernier, un de ces terribles ouragans appellés typhons, briſa les bâtimens dont la riviere étoit couverte, & qu'il y périt cent ou même deux cens mille hommes. Ce nombre de noyés ne ſurprendra pas ceux qui ſçavent que tous les Pêcheurs, tous les gens employés à porter du fumier pour la culture du riz, logent avec leurs familles dans des bateaux, & qu'il y a un million d'ames à Canton. Nous y avons perdu quelques bâtimens: la perte eſt eſtimée pluſieurs millions ſterling: le vaiſſeau, le *London*, a été ſauvé.

On dit que, dans le courant de l'année derniere, il a été acquitté treize cens mille livres ſt. de notre dette nationale.

On écrit de Williamſbourg dans la Virginie, du 11 Mars, que l'Aſſemblée des Bourgeois a accordé, pour cinq ans, une

ſomme annuelle de 50 l. ſt. au ſieur Robert Bolling, Ecuyer de Buckingham, pour le mettre en état d'exécuter des plantations de vignobles. L'expérience l'a convaincu que cette culture pourroit s'étendre très-avantageuſement dans les terres hautes : il eſt aidé par un Etranger fort inſtruit dans cette partie.

II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 26 Mai.*

La plûpart des Matelots & des Ouvriers qui avoient paſſé à Toulon, ſont de retour. La ſortie des navires eſt depuis quelque tems auſſi libre qu'avant l'époque de leur départ. Les Habitans d'Hieres avoient déjà obtenu qu'on leur renvoyât leurs Boulangers. Il paroît que les prix des grains tendent à une diminution dans la Province. Des pluies continuelles, accompagnées de grêle, ont fort endommagé la campagne de Gênes.

### D'Aix (*en Provence*), *le 28 Mai.*

Vers le milieu du courant, les grains ont commencé à diminuer. La charge peſant 300 livres, valoit encore le 15 juſqu'à cinquante francs. La taxe du pain a été baiſſée de deux deniers par livre ſur chaque eſpece.

### De Toulouse, *le 29 Mai.*

Depuis quelque tems, le froment eſt aſſez abondant, & l'on n'a aucune inquiétude. Ce bled vaut autour de 21 liv., la meſure de 170 livres. Les grains inférieurs ſont très-communs & à des prix plutôt bas que hauts. Il n'eſt pas douteux que les Villes & les cantons du pays, tels que Montauban & autres ne participent à cette abondance ; & que les belles apparences de récolte n'ayent les plus heureux effets.

### De Bordeaux, *le 29 Mai.*

Le Parlement a rendu depuis le 12, différens Arrêts pour ordonner la fabrication du pain économique dont l'introduction ne ſçauroit être qu'avantageuſe, la rétention des farines deſtinées pour nos Colonies, l'apport des bleds dans les Marchés, avec défenſes aux Boulangers d'augmenter le prix du pain &c.

Par l'Arrêt du 12, il eſt ordonné que les prix des trois eſpeces de pain, taxés le 9, ne pourront être augmentés, même ſous prétexte d'augmentation de prix des grains, la Ville demeurant chargée de payer aux Boulangers des indemnités proportionnées. Il eſt enjoint à ceux-ci de tenir leurs boutiques ſuffiſamment garnies, & de vendre du pain à tout le monde ſelon la taxe qui ſera diminuée ſur le pain brun, dès que les circonſtances le permettront. Il eſt ordonné que pardevant les Juges des lieux il ſera informé contre tous Propriétaires, Fermiers, Marchands &c, qui tiennent des bleds reſſerrés ou qui refuſent de les envoyer aux Marchés, leur proviſion déduite juſqu'à la récolte. Toutes les Ordonnances rendues par leſdits Juges ſeront exécutées proviſoirement, même par bris & rupture des portes.

### De Condom, *le 29 Mai.*

Nous voyons tous les jours ſortir des grains de cette Ville. Le commerce y a tant de facilités & de confiance que nos Marchés n'ont jamais été, dans cette ſaiſon, auſſi beaux qu'ils le ſont.

L'Armagnac ne ceſſe de verſer ici de gros millet ; la Généralité d'Auch nous fait paſſer du froment ; nous envoyons des grains à Nérac où l'on en demande ainſi que dans d'autres cantons. Quoique le froment ſoit au-deſſus de 31 liv., le ſeptier de Paris ; le gros millet blanc, autour de 20 & 21 liv., tout le monde vit, il n'y a pas même de mendians. Le chemin de Mezin occupe trois ou quatre cens pauvres.

### De la Rochelle, *le 29 Mai.*

Les pluies qui ſont tombées dans le courant du mois ont fait le plus grand bien aux grains, particuliérement aux orges, aux bailliarges & aux ſeigles qui ſouffroient de la ſéchereſſe. Tout annonce une abondante récolte. En attendant, il a été donné des

ordres à Amsterdam & à Dunkerque, pour qu'il soit apporté des grains dans cette Province où ils doivent arriver incessamment.

La Commission Royale de Médecine vient d'établir en cette Ville un Bureau pour la distribution des eaux minérales.

### De Grenoble, *le* 31 *Mai.*

A la faveur d'un tems froid, l'Isere a beaucoup diminué. Nous ne craignons plus qu'elle verse dans la Ville : elle a été fort grosse dans tout le Bas-Dauphiné. Le pain a augmenté ; cependant les apparences de la récolte sont fort belles.

### De Dole, *le* 2 *Juin.*

L'orage du 24 Mai, qui a frappé tant de cantons de la Franche-Comté, de la Bourgogne &c, a ravagé notre territoire. A 4 heures après midi, la grêle commença à tomber dans cette Ville ; elle étoit fort épaisse, & il y avoit beaucoup de grains gros comme des noix. Nos vitres ont été cassées aux trois quarts : mais ce dommage n'est rien en comparaison du désastre essuyé dans la campagne. Vignes & champs, tout a été ravagé dans le Bailliage : on ne compte guères que sept à huit villages qui ont été épargnés. Les jeunes ceps des vignes ainsi que les tiges des bleds ont été hachés : le mal sera long-tems senti. Il n'y a point d'ame sensible qui ne s'intéresse vivement au sort de ces pauvres Laboureurs qu'on voit faire passer la charrue sur les champs de bled pour y semer du turquie, des feves & autres menus grains.

### De Paris, *le* 9 *Juin.*

*Edit du Roi, portant suppression de la Compagnie des Marchands fréquentans les rivieres de Loire, Allier, & autres y affluentes. Donné à Versailles au mois de Décembre* 1772, *registré en Parlement le* 5 *Avril* 1773. S. M. retire les droits & priviléges accordés au Bureau desdits Marchands, & ordonne qu'il ne sera plus fait de fonds dans les états des turcies & levées pour les frais dudit Bureau ; qu'il sera rendu compte par le Receveur dudit Bureau des sommes reçues depuis la suppression des droits de boîtes du Trésorier des turcies & levées ; que le balisage sera fait par les Entrepreneurs des turcies & la dépense comprise dans leurs baux d'entretien &c.

*Arrêt du Conseil d'Etat du* 24 *Avril, qui attribue aux sieurs Intendans & Commissaires départis la connoissance de tout ce qui intéresse le balisage & nettoyement des rivieres de Loire & Allier, & autres y affluentes.*

Autre du 18 Avril, *qui modere aux deux tiers le droit de marc d'or à payer en exécution de l'Edit du mois de Décembre* 1770 *pour les Lettres d'honneur des Offices des Bureaux des Finances.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le 5 du présent mois ; les numéros sortis de la roue sont 32. 33. 40. 70. 83.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait d'une Lettre écrite à M. des Marais, Subdélégué Général de l'Intendance d'Alsace par M. Hell, Bailli de Hirsingin, de la Société de Berne, le* 23 *Janvier* 1773, *contenant des expériences sur le pâturage du bétail.*

Monsieur,

Les prés sont une richesse premiere pour l'Etat ; sans prés, point de bestiaux ; sans bestiaux, point d'engrais, point de culture &c.

Pénétré de ces vérités, je me suis livré, dès ma premiere jeunesse, à l'amélioration & à la multiplication des prairies, soit naturelles, soit artificielles ; j'ai toujours eu soin d'offrir le résultat de mes essais à M. l'Intendant qui m'a mis à même, par ses bienfaits, de donner plus de tems & plus d'étendue à mes épreuves : je vais faire un petit détail de celles qui sont analogues à la difficulté présente. (*Voy. le N°.* 11 *de la Gazette*).

Depuis plusieurs années, j'ai divisé le même pré en plusieurs parties. Sur l'une, j'ai mis des bestiaux tout de suite après l'enlevement des regains ou de la seconde herbe ; sur une autre, seulement un mois après : sur celle ci, je ne les ai laissés que pendant

les tems ſecs ; & ſur l'autre, ils ſont reſtés même pendant les tems humides. Dans un canton, j'ai fait paître des moutons ; dans un autre, j'ai fait faucher en partie la troiſième herbe à la fin d'Octobre ou au commencement de Novembre, & en partie, j'ai laiſſé cette troiſième herbe ſans y toucher.

Voici, Monſieur, les réſultats que j'ai, chaque fois, obtenus de ces eſſais.

La partie où les beſtiaux n'ont été en pâturage qu'un mois après l'enlevement des regains, & où ils n'ont été que pendant les tems ſecs; & celle où la troiſième herbe n'a point été coupée, ont toujours produit les plus belles récoltes en foin, & preſque toujours doubles de celles des autres parties.

L'herbe reſtée ſur le pré en même tems qu'elle ſert d'engrais, défend les racines & le cœur de la plante contre l'action de la gelée & la violence des biſes de l'hiver & le hâle du printems : c'eſt principalement à l'abri qu'elle leur procure que j'attribue leur fertilité.

La raiſon contraire eſt cauſe de la ſtérilité ou du peu de produit des cantons fauchés à l'entrée de l'hiver, ou abandonnés au bétail auſſi-tôt que le regain eſt enlevé : en ce dernier cas, un brin d'herbe paroît à peine qu'il eſt brouté, & le ſol reſte auſſi nud que celui qui a été fauché au commencement de Novembre ; ce qui n'arrive point lorſque le bétail n'eſt mis ſur le pré qu'après que l'herbe eſt revenue. Celle qui eſt foulée aux pieds & qui reſte, ſuffit pour garantir les plantes contre les rigueurs de l'hiver ; & l'urine & la fiente des animaux, quelque petite que puiſſe en être la quantité, contribue toujours à en repouſſer ou rallentir l'action & à hâter & fortifier celle de la végétation.

Sur les cantons où le bétail a été laiſſé pendant les tems humides, il y reſte des trous qui ſe rempliſſent d'eau ; cette eau gele, brûle les racines déchauſſées ; la mouſſe les couvre au printems, & ne laiſſe qu'une foible récolte en foin.

Celle des cantons ſacrifiés aux bêtes à laine eſt encore moindre, ſur-tout pour la qualité. Leur trépignement fait en petit ce que celui des autres animaux fait en grand; & la dent de la brebis eſt d'autant plus dangereuſe qu'elle ronge les meilleures plantes juſques dans le cœur, même juſqu'à la racine ; & l'année ſuivante ne fournit que de la mouſſe & des herbes inutiles ou nuiſibles. La dégradation va en croiſſant d'année en année.

Je ne dis rien du pâturage du printems, parce qu'il eſt toujours nuiſible. Les prés, en cette ſaiſon, ſont toujours humides ; le ſol eſt ſoulevé par l'action du dégel ; les beſtiaux rompent le gazon, en enfoncent une partie, rendent le fonds raboteux, & détruiſent une grande partie de la récolte, ſur-tout lorſque la ſeve commence à fermenter. La terre qui eſt alors comprimée, gêne la circulation de la ſeve de l'herbe qui cherche à piquer ; elle s'extravaſe, & la plante meurt. La même choſe arrive lorſqu'au printems on arroſe les prés d'eau trouble ; les parties terreſtres dont elle eſt chargée bouchent les pores de la terre & étouffent les plantes.

Le plus grand nombre des Payſans, peu inquiet ſur l'avenir, ne cherche qu'à jouir du moment ; il croit que l'herbe qu'il enleve ſur ſon pré, où à la fin du mois d'Octobre ou au commencement de Novembre, eſt tout profit. Cependant, par l'expérience réitérée que j'ai faite, j'ai toujours reconnu que cette mauvaiſe méthode prend ſur le foin de l'année ſuivante au-delà du double de la valeur de l'herbe d'automne.

Quant au pâturage après la S. Martin ; s'il eſt nuiſible aux prés, il l'eſt encore bien davantage aux beſtiaux. L'humidité ordinaire de la ſaiſon peut cauſer des épizooties, & l'herbe qui a été gelée eſt toujours dangereuſe : il y a même des plantes auxquelles on ne reconnoît aucune qualité nuiſible dans leur état naturel, qui étant cuites par la gelée, deviennent vénéneuſes.

Voilà, Monſieur, le réſultat de mes eſſais, d'après leſquels j'ai pris pour principes ;

1°. De ne jamais mettre de bêtes à laine ſur les prés.

2°. De n'y faire pâturer les chevaux & les bêtes à corne que depuis la S. Michel juſqu'à la S. Martin, & ce ſeulement dans des tems où le ſol ne ſera pas aſſez humide pour que leurs pieds y laiſſent des trous.

3°. De ne plus y couper d'herbe en automne.

Lorſque M. l'Intendant m'a chargé de former le projet de réglement pour la belle prairie de Weyerbach, ſur lequel eſt

intervenue l'Ordonnance du 18 Juin 1767; je n'étois pas encore assez instruit pour oser présenter les mêmes vues avec cette assurance que m'inspire aujourd'hui la conviction.

J'ai depuis continué à faire des épreuves sur le renouvellement des prés appauvris & usés, sur l'amélioration des différentes especes de prairies, sur les arrosemens, sur les prairies artificielles des différentes herbes connues, dans différens terreins & différemment préparés. Mais comme je m'éloignerois trop de l'objet de la commission dont vous m'avez honoré, si je voulois vous en offrir le tableau, je me réserve à vous en faire hommage lorsque l'occasion s'en présentera : je me bornerai, quant à présent, au compte que je vous dois de la difficulté entre les Habitans de Lumschwiller & Dagolsheim..... ( *Le reste de la Lettre contient les détails exposés dans le N°. 11 de notre Gazette* ).

*Nota.* Toutes les expériences, toutes les autorités s'accordent donc aujourd'hui à faire proscrire le pernicieux usage de mener paître les bestiaux dans les prairies. Nous avons déjà détaillé dans le N°. *6* les dangers de cette pratique & les succès reconnus de la méthode contraire : mais il ne suffit pas d'attaquer en passant un abus funeste ; un avis donné une fois est bientôt oublié ; il faut répéter & prouver sans cesse de mille manieres les vérités pratiques. Les abus sont opiniâtres comme les vices ; on ne les réforme qu'en les poursuivant sans relâche.

Du reste, quand on dit qu'il ne faut pas conduire les moutons dans les prairies, & qu'il vaut mieux les nourrir dans les étables, nous ne pensons pas qu'on veuille exclure le parcage sur les champs qu'on voudroit fumer. Il n'y a qu'à jetter les yeux sur le calcul suivant.

Le fumage de 25 arpens éloignés de 1200 toises de la ferme, sur le pied de quatre voitures à l'arpent, fait 25 journées de voiture à 3 chevaux, & 25 journées de chargeurs. A 10 l. au moins la journée de deux hommes & trois chevaux, c'est 250 l. La nourriture qu'a fait le fumier pour cent charretées lui donne une valeur de *6* liv. Donc 600 l. Les 25 arpens à fumer coûteront 850 l. L'arpent contient 84,800 pieds quarrés. Par chaque portée, un mouton en fume neuf pieds ; à trois portées, c'est 27 pieds par nuit. 360 moutons parqueront un arpent en cinq jours, & 25 arpens en 120 nuits. Il n'en coûtera que le prix des clayes; 40 clayes à 1 liv. 10 s., 60 l. ; une cabane pour un an, 10 liv. ; le transport, 2 journées, 20 l. ; l'augmentation de gage du Berger, 60 l. : total 150 l. La dépense du parcage sera donc de 600 liv. Le fumier & le charroi pourroient être estimés moitié plus que dessus &c. D'ailleurs les chevaux ont autre chose à faire que des voitures de fumier quand il ne gele pas ; quand il gele, ce n'est pas un bon tems pour charger les fumiers, les placer & les répandre. Si l'on a fumé, l'on est moins avancé des labours que si l'on a parqué, ou bien il faut plus de chevaux.

## II.

### *Maniere de détruire les pucerons.*

Un Particulier, occupé depuis plusieurs années des moyens de détruire les pucerons qui nuisent aux arbres fruitiers & aux fruits, vient de faire, ce printems, une épreuve qui lui a parfaitement réussi. Voici son procédé. Il s'est servi d'une seringue d'étaim, coëffée d'une pomme à mille trous, & adaptée au moyen d'une vis. Il l'a remplie d'une eau de chaux bien éteinte dans laquelle il a détrempé environ une poignée de mauvais tabac en poudre sur deux pots d'eau, & en a arrosé les arbres attaqués de ces insectes. La vermine a péri, les arbres ont poussé du bois, leurs fruits ont grossi. Quatre ou cinq jours après l'injection de la chaux, il a arrosé les mêmes arbres avec sa seringue remplie d'une eau claire. Ceux qui seroient dans le dessein d'avoir recours au même expédient, auront attention que la pomme de la seringue soit un peu applatie ; car ce Particulier a reconnu que la sienne péchoit par trop de convexité. *Affiches de Marseille.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 2 Juin 1773, au Samedi 5 Juin, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 26 à 26 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22, 25 à 26 liv. Le seigle, de 15 liv. à 16 liv. 10 s. 10 s. ; l'orge, de 12 liv, à 12 liv. 5 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 2 Juin 1773 au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 liv. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qulité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Juin 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Juin 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . | 725 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 9 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Lundi 6.* | *Mardi 7.* | *Mercredi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1437 $\frac{1}{2}$ . . . | 1435 32 $\frac{1}{2}$ . . | 1435 37 $\frac{1}{2}$ 35 . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 322 . . . . | . . . . . | . . 1 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 5 Juin 1773. | Du Lundi 7. | Du Mardi 8. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. } J. | Creuzé, six dern. mois 1772. } F. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | Thevenin, *idem.* | Viellard, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | Delamotte, *idem.* } J. | Cauchy, *idem.* |
| Caron, *idem.* | Masson, *idem.* | Marsollier, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* L. | Certain, *idem.* | Defays, *idem.* |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 22 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Mai.*

DE nouveaux traits de bienfaisance acquierent de jour en jour à notre Auguste Monarque de nouveaux droits à l'amour & à l'admiration des Peuples. Au milieu des grandes affaires de l'Etat, l'intérêt des derniers de ses Sujets lui est toujours présent; toujours il a le loisir de les entendre, d'examiner leurs demandes & leurs besoins, & de les combler des témoignages de la bonté la plus active & la plus généreuse.

Il y a quelques semaines qu'un Paysan de la Dalécarlie, envoyé par sa Communauté, avoit présenté un Placet au Roi pour le supplier de leur accorder quelque assistance en grains & en farines. Il n'y a point de malheureux qui ne commence d'abord à être soulagé par la vive espérance qu'inspirent les vertus de GUSTAVE.

Ce Paysan, en attendant la réponse de S. M., chercha de l'ouvrage; il en trouva chez un riche Cultivateur qui a fait des défrichemens dans le voisinage du Château de Carlberg.

GUSTAVE se plaît à voir les entreprises rurales & à les encourager. Ces jours derniers, S. M. se transporta dans ce même lieu pour jouir du doux spectacle d'une heureuse exploitation. Elle arrive: les Ouvriers, au nombre de plus de soixante, accourent avec cet empressement qu'on ne peut prendre que pour l'hommage de l'amour. Le Dalécarlien étoit au milieu d'eux.

Le Roi l'apperçoit dans la foule, ne voit que lui, l'appelle & lui annonce que son affaire est terminée, sa demande accordée, l'ordre signé.

Les Assistans, frappés d'étonnement, levent les yeux au Ciel, & les larmes coulent. Qui raconteroit cette action sans pleurer avec eux!

Comment un homme sensible pourroit-il se défendre d'une sorte d'enthousiasme en voyant un jeune Monarque se dévouer entiérement au travail, ouvrir son cœur à tous ses Sujets indistinctement, y graver leurs traits & leurs peines, & aller au-devant du moindre d'entr'eux pour le combler de joie? Puisse notre hommage désintéressé lui être agréable!

Nous avons encore une preuve de la bonté & de la sagesse de ce Grand Prince à rapporter. Un nombre assez considérable d'Artisans se rend annuellement à Paris pour s'y perfectionner dans leurs Arts & Métiers. Ces honnêtes Ouvriers, n'ayant point de fortune, vivent de leur travail, quand ils se portent bien: mais si, par malheur, ils tombent malades, ils n'ont point d'autre ressource que les Hôpitaux. Cependant le point d'honneur & la crainte les en éloignoient; & ils s'exposoient à périr faute de secours. Le Roi, qui demande à être instruit de tout le bien qu'il peut faire, a fixé une somme annuelle pour prévenir ces mal-

heurs & soulager ces braves gens. Dans leurs maladies, ils seront reçus & soignés à l'Infirmerie de l'Ambassadeur de Sa Majesté. Bonté ..... Nous n'avons pas la force de continuer.

## ALLEMAGNE.

### De Drome (*Pays de Zell*), *le* 3 *Juin.*

Nos jardins & nos campagnes avoient les plus belles apparences : mais le 24 du mois dernier, à deux heures après midi, une grosse grêle abattit les fruits, les légumes, les grains : tout est perdu. Il y a tel village où l'on ne recueillera pas un boisseau de bled. La volaille a été, pour ainsi dire, foudroyée. Il a péri beaucoup de moutons, de porcs & de gros bétail. On a trouvé dans les champs & dans les rues beaucoup de personnes, & sur-tout des enfans, morts ou blessés. Les grains de grêle pesoient jusqu'à une livre.

### De Leipsick, *le* 5 *Juin.*

On dit que la Fabrique de laine de Torgau se soutient avec le même succès, moyennant les précautions qu'on a prises pour avoir de la laine à bon marché. Il y a deux moyens de procurer cet avantage aux Fabricans : l'un, c'est de laisser aux Cultivateurs la facilité de multiplier les troupeaux & les laines à la faveur d'une bonne vente ; l'autre, de le forcer de maniere ou d'autre à donner sa laine à bas prix, en attendant qu'il abandonne ses troupeaux : la différence entre les effets n'est que l'abondance & la disette. Il est certain que depuis deux ans, le prix des laines a successivement augmenté, comme celui des grains. Les Marchands qui font le commerce ont vu vendre huit risdales la même laine dont on avoit auparavant de la peine à se défaire à quatre. On peut mesurer par-là le degré de disette & de dévastation.

### D'Hanovre, *le* 7 *Juin.*

Un incendie arrivé dans cette Ville a donné lieu au renouvellement d'une Ordonnance qui obligeoit les Particuliers, sous peine d'amendes, à faire ramonner leurs cheminées tant de fois dans l'année.

On a remarqué en divers endroits de l'Allemagne que les bois des maisons nouvellement construites étoient sujets à se couvrir d'une espece de champignon. On en avoit demandé la cause. Un Particulier vient de répondre que cet effet ne devoit point être attribué à l'humidité, & qu'il provenoit de la nouveauté du bois. Le vieux bois, séché & déposé ensuite dans un endroit humide & sans air, moisit & pourrit, mais rien n'y croît. Le bois, au contraire, fraichement coupé & employé dans cet état, se décharge de cette impureté qui ne doit être qu'un écoulement, une concrétion, une corruption du suc végétatif. Il faut donc laisser au bois le tems de s'en purger, & l'exposer à l'air, au vent, au soleil, jusqu'à ce que ce suc soit épuisé.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 7 *Juin.*

Il est encore parti tout récemment de divers Ports plusieurs familles pour l'Amérique septentrionale.

On écrit de Gloucester que, le 27 Mai, dans un endroit appellé *les Birches*, dix acres d'un terrein élevé se détacherent & tomberent en masse dans la riviere dont les eaux interceptées se frayerent un passage à travers une prairie. Aux environs on ressentit un tremblement de terre.

Le Bill qui hypotheque les biens-fonds des Banquiers pour le payement des dettes de leurs Associés, porte qu'après tel terme les Associés à la Banque & leurs héritiers, seront obligés à acquitter les dettes contractées par la Société, d'abord sur les biens meubles, ensuite sur les immeubles, en réservant les fiefs, si les autres fonds suffisent.

Tous les Banquiers seront inscrits dans des registres publics ; & avec tous égards pour la liberté Britannique, il leur est défendu d'exercer aucune sorte de pratique : mais ils pourront négocier les papiers, métaux, effets déposés en gage pour sommes prêtées, le tout de bonne foi ; & de bonne foi, ils pourront exercer quelque petit négoce.

Le 2, les Communes adopterent des Bills pour régler tellement quellement la qualité & le prix du pain, pour mieux pourvoir à la destructive conservation du gibier, &

pour ſupprimer la circulation néceſſaire des billets de crédit en Amérique.

Le 28 du mois dernier, la Requête de la Compagnie des Indes, concernant le Bill pour régler l'adminiſtration des affaires de ladite Compagnie, a été préſentée & lue à la Chambre des Communes. Cette Requête contient en ſubſtance que ſi ce Bill paſſe en loi, il détruira tous les priviléges qui ont été donnés à la Compagnie ſous les ſûretés les plus ſacrées : que ſi c'eſt le Parlement ou la Couronne qui nomme les Officiers en qui doit réſider toute l'autorité civile & militaire des Préſidences du Bengale, qui doivent être chargés de l'adminiſtration & du gouvernement de toutes les acquiſitions territoriales & des revenus de la Compagnie dans les Royaumes de Bengale, de Bahar & d'Orixa, avec le pouvoir de ſurveiller les établiſſemens de Madraſſ & de Bombay, ſans que la Compagnie puiſſe choiſir ces Officiers, ſans qu'ils ſoient ſoumis à la cenſure des Directeurs, & ſans que la Compagnie ait le droit de les congédier pour leurs malverſations, ou de les remplacer en cas de décès ou de vacance, c'eſt une diſpoſition ſi extraordinaire (ſur-tout au moment où l'on vient de laiſſer à la Compagnie la poſſeſſion de ſes territoires) que la Compagnie ne peut ſe diſpenſer de ſupplier le Parlement d'examiner, avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, un Bill qui, ſous les apparences ſpécieuſes de réglement, anéantiroit tout d'un coup les pouvoirs de la Compagnie & les tranſporteroit virtuellement à la Couronne.

Que ce Bill détruit, à pluſieurs autres égards, les droits eſſentiels & les intérêts de la Compagnie, & qu'il ne remplit point les objets pour leſquels on a déclaré qu'il avoit été formé.

Que la Compagnie regardoit ce Bill comme portant un coup fatal à la liberté des Sujets, par l'augmentation immenſe de pouvoir qu'il donnera à la Couronne.

Que la Compagnie n'a jamais appris qu'on eût formé contr'elle au Parlement aucune accuſation de délit.

Que ſi l'on a formé quelque accuſation contr'elle, elle n'a jamais été citée pour être entendue.

Que la Compagnie ne peut point s'imaginer qu'aucun délit de ſa part ait jamais été reconnu au Parlement, quoique ce ſoit ſur un fondement de délit que tout le Bill ſoit appuyé : qu'elle ſupplie la Chambre de l'entendre contre ce Bill, ſoit par elle-même, ſoit par ſes Avocats, & de ne point le faire paſſer en loi.

Cette Requête a été remiſe à la conſidération du Comité chargé du Bill, & il a été ordonné que la Compagnie ſeroit entendue pardevant ledit Comité, ſoit par elle-même, ſoit par ſes Avocats, ainſi qu'elle le jugeroit à propos.

Le 3, le Lord North entreprit de prouver que les conquêtes & les revenus de la Compagnie dans l'Inde appartenoient à l'Etat. Divers Membres démontrerent que la Compagnie en avoit juſtement la propriété, en vertu de ſon octroi acquis par une ſomme d'argent payée à l'Etat. Les principaux articles du Bill ont été approuvés. On croit qu'il paſſera aux Communes, mais qu'il rencontrera de vives oppoſitions à la Chambre des Pairs.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le* 11 *Juin.*

S. A., l'Electeur de Saxe, a bien voulu faire une ſeconde fois les fonds néceſſaires pour les intérêts de l'emprunt de 450,000 florins, ci-devant négocié par MM. Sardi & Compagnie. Ces intérêts, échus au 1 Novembre 1772, ſeront payés, pourvu que les Intéreſſés ſe préſentent dans le courant du préſent mois.

Les lettres de Guinée ſont remplies de plaintes ſur la chûte du commerce. Les Negres s'efforcent de tous les côtés de ſecouer le joug, ſur-tout dans les établiſſemens Portugais. On dit que c'eſt l'oppreſſion qui a produit la révolte. Les Portugais ne trouvent plus d'échange à faire avec les Naturels du pays, ſi ce n'eſt à des conditions ruineuſes.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE LA ROCHELLE, *le* 10 *Juin.*

Les prix des grains ſe ſoutiennent dans ce pays ; mais les apparences de récolte ſont toujours favorables. Les ſels qui ont aug-

menté en Seudre, varient peu dans les autres cantons. Il y a aussi peu de changement dans les prix des eaux de-vie: l'importation & l'exportation en sont toujours ici fort considérables. Le navire, le *Nairac*, Cap. Th. Latouche, est derniérement arrivé de Saint-Marc, Isle & côte de Saint-Domingue.

### De Poitiers, *le* 12 *Juin.*

Les prix des bestiaux diminuent dans nos cantons. Cette considération & plusieurs autres ont déterminé les Officiers de Police à réduire la bonne viande de boucherie à 5 s. 6 d. la livre, & la viande inférieure à 4 s. La disproportion entre ces deux sortes de viande est remarquable. Le bœuf, le veau, le mouton se vendent au même taux; ce qui suppose à peu près une égale abondance des différentes especes.

### Du Lyon, *le* 12 *Juin.*

Les Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville, Juges de la Jurisdiction Consulaire de la Police des Arts & Métiers, ont rendu le 26 du mois dernier une Ordonnance pour défendre la sortie des chandelles au-dessus du poids de vingt-cinq livres, à peine de confiscation & de trois cens livres d'amende. On voit par le réquisitoire du Procureur du Roi, rapporté dans le préambule de l'Ordonnance, qu'aux mois d'Avril 1771, & de Février 1772, il avoit été pourvu, par des prohibitions, à ce qu'il restât dans la Ville une quantité de suif suffisante pour l'approvisionner en chandelles à un prix modéré. Cependant le Public n'a pas joui de l'avantage qu'on lui promettoit. On n'avoit pas pu prévoir que s'il y avoit des difficultés à faire sortir les suifs bruts, il resteroit la ressource facile de les faire sortir moulés. En effet, des Marchands ont usé de ce stratagême; ils ont fait sortir des fournitures considérables, & cela pour des Provinces voisines. Il s'est même formé des associations entre des gens qui ont ensemble des relations nécessaires, entre des Bouchers qui vendent le suif & des Chandeliers qui l'achetent. La Police a donc résolu d'étendre les défenses & de multiplier les précautions. Personne ne pourra faire sortir de la Ville, sans permission & déclaration, plus de vingt-cinq livres de chandelles. Il n'est point dit si ce sera plus de vingt-cinq livres à la fois, ou par jour, par semaine, par mois, par année. Il est défendu à tous Voituriers d'en faire un plus fort transport hors de la Ville, s'il n'est autorisé par des permissions de sortie. Pour plus grande sûreté, les Chandeliers seront obligés de délivrer à ceux qui acheteront plus de vingt-cinq livres de chandelles, des factures dans lesquelles ils feront mention de l'obligation de se procurer des billets de sortie &c. Les dispositions de cette Ordonnance ne sont pas nouvelles; il y a plus de cent trente ans qu'elles ont été portées & successivement renouvellées.

### D'Orléans, *le* 14 *Juin.*

Il y a eu ici des augmentations successives dans les prix des grains; & il vient d'y en avoir une dans celle du pain. Ce pays a versé assez de bled & de farines dans d'autres Provinces par la Loire.

### De Metz, *le* 14 *Juin.*

Les prix des grains recommencent à baisser dans nos Provinces; & nous n'avons que des perspectives favorables.

### D'Amiens, *le* 15 *Juin.*

Les travaux pour la jonction de la Somme à l'Escaut, & sur-tout pour l'excavation du canal souterrein qui doit faire partie de ce grand ouvrage, avancent avec célérité. On va bientôt voir avec étonnement, un passage taillé dans le roc, de dix pieds de large sur dix pieds de hauteur, à près de huit cens toises de la premiere entrée sous cette voûte. Les puits pratiqués d'espace en espace pour donner du jour, les justes proportions que l'on a observées, la hardiesse & la solidité du travail excitent une vive surprise: plusieurs personnes doutoient de la possibilté du succès. Le zele patriotique qui préside à l'entreprise, & les talens du célebre Laurent qui la dirigent semblent nous assurer de l'heureuse exécution d'un monument qui ne sera pas le moins utile & le moins admirable de ce régne.

### De Paris, *le* 20 *Juin.*

Le 24 & le 25 du mois dernier sont des

jours dignes d'être soigneusement marqués dans les fastes météorologiques. La pluie, les vents, la grêle ont ravagé une partie de la Bourgogne, de la Franche-Comté, du Lyonnois &c. On a essuyé des inondations dans quelques cantons de la Flandre & de la Bretagne. L'Angleterre & l'Allemagne ont été en même tems affligées par les mêmes inclémences : il y a eu de terribles débordemens dans le premier de ces Etats ; dans le second, c'est la grêle qui a dévasté plusieurs cantons. Il y a apparence qu'on aura ressenti la même intempérie dans d'autres pays. La Lune (nouvelle) & le Soleil venoient d'entrer dans le signe des Gemeaux.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description de l'odometre ou compte-pas inventé en Angleterre par M. Edge-Worth, Ecuyer, & présenté par son Inventeur à la Société établie à Londres pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, laquelle a bien voulu lui accorder son suffrage & lui témoigner sa reconnoissance par une médaille d'argent. Traduction libre de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne, ci-devant commandant l'Artillerie dans la Ville & Forteresse de Zamozé, Palatinat de Beltze, Russie-Rouge.*

Cet instrument, qui dispense du fatigant & pénible exercice de traîner une chaîne pour mesurer des lignes dans la pratique de la Géométrie, est composé d'une espece de roue dont le moyeu est formé par deux pieces de bois circulaires, ayant chacune huit pouces de diametre & un pouce d'épaisseur.

Sur l'un des côtés d'une de ces especes de roulettes sont pratiquées onze entailles ou mortaises, en allant de sa circonférence à son centre. L'autre roulette est absolument unie ; & l'une & l'autre sont réunies par trois vis à tête quarrée & plate & par autant d'écrous, pour former le moyeu dont on vient de parler.

On pratique un trou quarré au centre de ce moyeu dans lequel on fixe l'extrémité d'un axe de fer, au moyen d'un écrou. On place ensuite dans ce moyeu onze bâtons cylindriques ayant environ un pouce d'équarrissage vers le bout par lequel ils entrent dans les mortaises dont on vient de parler. Quant à l'autre extrémité de ces mêmes bâtons, elle est garnie en cuivre ou acier, pour qu'elle soit garantie des pierres, lorsqu'on se sert de l'instrument. La distance, embrassée par la totalité de ces bâtons, & mesurée vers leurs bouts ferrés, est d'une mesure Angloise nommée *pole* (1).

Il est difficile de rendre portative l'espece de roue dont on vient de parler, en lâchant les écrous qui seront les morceaux de bois circulaires formant le moyeu, & en ôtant ensuite les bâtons que l'on peut porter facilement sous son bras. Lorsque ces derniers sont montés, ils sont entretenus solidement dans la juste distance où ils doivent être placés, par le moyen d'une forte ficelle qui lie chaque bâton à ces deux voisins.

L'axe qui entre dans le moyeu dont on a parlé, est un cylindre de fer couvert d'un filet ou pas de vis très-serré. Ce dernier avoit deux pieds huit pouces & un quart dans l'exécution en grand, & sept lignes de diametre. La partie supérieure & l'inférieure de ce cylindre étoient applanies à la lime ; & chacune d'elles avoit une division pour montrer le nombre de poles, de furlongs (2) & de milles (3) que parcourroit l'odometre ou compte-pas.

Une de ces divisions marquoit les de-

(1) Pole, *perche dont on se sert en Angleterre pour mesurer les terres. Si l'on adoptoit en France le compte-pas que l'on vient de décrire, il faudroit mettre douze bâtons ou rayons à cet odometre, & les éloigner entr'eux de l'espace convenable pour qu'ils embrassassent vers leur extrémité une distance de deux toises. Le sieur Bernier, Fabricateur d'instrumens de Mathématique, très-adroit & très-intelligent, qui demeure à Paris sur le Quai de l'Horloge au Niveau, construira volontiers de pareils odometres. On est prié de lui écrire franc de port.*

(2) Furlong, *mesure itinéraire dont il faut huit pour faire un mille Anglois.*

(3) *Le mille d'Angleterre est communément de mille pas géométriques ou de cinq mille pieds de Roi.*

grés ou mesures en allant de la droite à la gauche, & l'autre division indiquoit d'autres mesures en allant de la gauche à la droite.

On fait entrer ce cylindre dans un écrou auquel est ajouté un poids de métal, d'une forme agréable, destiné à servir d'index.

Lorsque cet écrou ou index est parvenu du moyeu de l'odometre a l'extrémité du cylindre, & qu'il y est retourné par un mouvement rétrograde, on a pour lors parcouru deux milles d'Angleterre ou deux tiers de lieues de France.

Le cylindre est soutenu dans une situation horizontale par la personne qui doit mesurer une ligne quelconque & qui, pour cette raison, le laisse tourner librement dans sa main, tandis que l'espece de roue, sans jante, de l'odometre tourne sur la terre.

Comme le nombre des révolutions de cette roue a un rapport exact avec la quantité de filets ou pas de vis parcourus par l'index, il est évident que plus ces filets seront éloignés les uns des autres, plus il sera facile de voir, sur les divisions ou l'échelle, la quotité des espaces parcourus.

L'écrou qui sert d'index, au moyen du poids qui lui est joint, a deux pouces de long, un pouce & un quart de large & neuf lignes d'épaisseur. Cet écrou est suspendu comme un pendule & ne sçauroit tourner sans avancer ou reculer d'une partie d'un pas de vis, y étant obligé par son poids qui lui fait conserver sa situation perpendiculaire par son centre de gravité, est au-dessous de son poids de suspension.

Ce compte-pas ou odometre, que les Anglois appellent du nom générique de *perambulator* commun à tous les odometres, a été éprouvé dans un grand chemin près de *Pimlico*, au voisinage de Londres, en présence du Comité nommé pour l'examen des machines par la Société d'Encouragement. Ces Messieurs ont unanimement décidé que cette invention étoit très-simple, peu dispendieuse, fort commode & plus exacte que toutes celles qui avoient été proposées en ce genre. Le Comité a supplié la Société de donner une médaille d'argent au sieur Richard Lovel Edge-Worth, pour lui témoigner combien elle étoit sensible à l'utilité de cette découverte & à la générosité avec laquelle l'Inventeur a bien voulu la rendre publique en Angleterre.

J'observerai en passant que la conduite de ce Gentilhomme Anglois est un bel exemple pour cette foule de gens à *secret* qui obsedent les Ministres afin d'en obtenir des graces ou des priviléges exclusifs. Les bons Citoyens sont trop payés par le plaisir qu'ils éprouvent en répandant leurs découvertes, pour ambitionner toute autre récompense.

## II.

*Lettre de M. Paradis, Conseiller de S. A. E. de Baviere, Membre de la Société Economique de Bourghausen, Correspondant du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris, ainsi que des Gazettes & Journaux étrangers, à M. l'Abbé Roubaud.*

Il y a déjà un peu de tems, Monsieur, que j'ai l'honneur d'être votre Correspondant : l'objet que vous vous proposez est si louable & si utile que je me fais gloire de ce titre : il y a plus, je me crois obligé de tâcher de m'en rendre digne, en contribuant avec vous à l'utilité publique, tant par moi-même qu'avec le secours de mes amis.

La raison pour laquelle je vous adresse cette lettre, Monsieur, c'est que je serois bien aise de rendre notre correspondance plus facile & d'une plus grande utilité. Des personnes, qui ne me connoissent que par mon *Journal Historique*, m'écrivent très-fréquemment, tantôt pour un objet, tantôt pour un autre, & souvent sur des choses entiérement étrangeres à mon plan qui est de faire connoître en France les découvertes utiles de l'Etranger, par le moyen de vos Feuilles; & dans l'Etranger, par la même voie & celle de mon Journal, ce que la France produit d'utile à l'Etranger. Pour parvenir plus sûrement à satisfaire tous ceux qui ont des informations à faire, soit d'un côté, soit de l'autre, je souhaiterois que tous les Lecteurs de vos Feuilles s'adressassent à vous pour cela, & que leurs demandes suffent exposées dans vos *Notices* : lorsque vos Feuilles me parviendroient, je ferois les perquisitions nécessaires dans les pays dont il seroit question, & je répondrois par la même voie, en nommant ou en ne nommant pas les personnes intéressées, selon qu'elles se seroient fait connoître ou

non, dans l'annonce que vous auriez faite de leurs demandes.

Un exemple fera mieux comprendre au Public ce que je veux vous dire. Vous ſçavez qu'on m'a demandé en France de la graine de lin de Sibérie, par la voie de Vienne : j'ai écrit à Vienne où il n'y en a plus ; c'eſt à Leipſick qu'il faut s'adreſſer, & je l'ai fait : je vous rendrai compte du ſuccès, lorſque je recevrai la réponſe ; cela remplira deux lignes dans votre Gazette, mais cela épargnera des frais à celui qui demande le lin de Sibérie.

Vous voyez, Monſieur, par ce ſeul exemple, que le Public ſera bien mieux ſervi, plus promptement & ſans frais, en ſuivant cette méthode, qui, ſi elle a ſes déſagrémens, a auſſi de grands avantages d'un autre côté.

Quelques-uns de nos François, qui croient avoir raiſon de n'être pas contens de leur Patrie, s'imaginent qu'il ne faut qu'en ſortir pour former ailleurs les plus beaux établiſſemens. Pluſieurs Artiſtes de cette eſpece m'ont conſulté là-deſſus ; je leur ai répondu, par la voie de vos Feuilles, plus utilement que ſi je l'avois fait par la voie ordinaire, parce que d'autres ont pu ſe perſuader, par ce moyen, *que tout ce qui reluit n'eſt pas or*, ſi j'oſe me ſervir de cette expreſſion. Il y a mille cas où la méthode que j'ai l'honneur de vous propoſer peut être de la plus grande utilité ; mais je paſſe là-deſſus, pour vous faire des remercîmens de la part de M. Joſeph *Stangel*, Conſeiller de la Chambre à Paſſaw, dont vous avez annoncé des machines propres à deſcendre de gros arbres des montagnes les plus eſcarpées, & à y en faire monter. On lui a demandé de Paris les modeles de ces machines ; il les y a envoyés, & il me charge de vous aſſurer de ſa reconnoiſſance.

On n'eſt pas ſi prompt à répondre en France. Un des Miniſtres du Roi de Suede a demandé, il y a plus de dix mois, & offert de payer un modele de la brouette de M. V., C. de C. en Dauphiné ; juſqu'à préſent point de réponſe. Il faut prévenir nos Compatriotes de ne rien propoſer, lorſqu'ils ne ſont pas dans l'intention de répondre aux demandes qu'on leur feroit ; cela rebute les Etrangers qui, ne voyant guères que des avanturiers de notre Nation, s'imaginent qu'on ſe vante auſſi aiſément d'avoir inventé une machine utile que d'avoir tué dix hommes d'un coup d'épée dans un café. Le Miniſtre dont je parle a demandé le rabot des prés, dont ont fait mention les Annonces de Vienne, & que vous avez annoncé vous-même ; je ne doute pas qu'il ne l'ait reçu. Je vais vous faire paſſer la continuation de la liſte des nouvelles machines qui ſe trouvent au Bureau des Annonces de Leipſick, dirigé par des perſonnes eſtimables dont le patriotiſme mérite les plus grands éloges ; & je joindrai à cela tout ce qui me parviendra d'intéreſſant de tous les pays où j'ai des liaiſons. Avant que de finir, il eſt bon de vous prévenir qu'il eſt plus difficile qu'on ne le croit d'établir une bonne correſpondance en peu de tems. Les perſonnes qui font les plus grandes offres de ſervice ne ſont pas toujours celles qui écrivent le plus ſouvent : celles qu'on paye ſont rarement en état de remplir la tâche qu'elles s'impoſent ; & lorſqu'on ne juge des Papiers publics d'Allemagne que par le titre, on riſque ſouvent de faire des dépenſes conſidérables, ſans en retirer le moindre avantage. Vous ne vous imagineriez pas trouver des vers au Grand Turc dans une Gazette d'Agriculture, les guerres de Charles XII dans un Journal de modes, des diſſertations ſur le bel eſprit dans des Annonces économiques, & l'hiſtoire de l'accroiſſement & du décroiſſement du Nil, depuis la création du monde juſqu'à préſent, dans des Affiches où l'on ne doit annoncer que ce qui a été perdu, volé ou retrouvé. Telle eſt cependant la marche de la plûpart de nos Papiers d'Allemagne ; il y en a peu qu'on puiſſe excepter de cette regle ; encore ceux-ci ne ſont-ils pas tous exempts de ce reproche. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, PARADIS.

*A Francfort, ce 25 Février 1773.*

## III.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 12 Juin 1773, au Mercredi 16 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 23 liv. 10 ſ., 25 à 27 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 26 l. 10 ſ. à 27 liv. Le ſeigle, de 16 l. 10 ſ., 17 à 17 l. 10 ſ. ; l'orge, de 13 l., 13 l. 10 ſ. à 14 l. auſſi *le ſeptier*,

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 12 Juin 1773 au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 à 25 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Juin 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Juin 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 19 Juin 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 30 1 | 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 6 | |
| Cadix ..... | 15 4 | |
| Livourne ..... | 97 $\frac{1}{4}$ | |
| Gênes ..... | 95 $\frac{1}{4}$ | |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ bén. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Jeudi 17.* | *Vendredi 18.* | *Samedi 19.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1437 $\frac{1}{2}$ 40 37 $\frac{1}{2}$ | 1440 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | 910 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | 321. . . . . | 321. . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 16 Juin 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 17 | | Du Vendredi 18 |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 17

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 29 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le* 1 *Juin.*

LES Voyageurs, les Marchands, les Navigateurs étrangers, sont ordinairement attaqués, lorsqu'ils arrivent dans cette Ville, d'un flux de sang quelquefois dangereux, qu'on attribue aux eaux de la Néva, quoique quelques-uns de ceux qui ne boivent point de ces eaux, ou qui n'en boivent qu'après les avoir fait bouillir, ne soient pas exempts de cette maladie. Pour s'en garantir, il faut vivre avec la plus grande sobriété; s'abstenir d'alimens lourds & de liqueurs fortes; ne point sortir à jeun, mais prendre auparavant une tasse de café, ou un verre de vin du Rhin avec un morceau de biscuit du pays, ou du moins un petit verre d'eau-de-vie. On doit aussi éviter tout refroidissement & sur-tout l'humidité: l'usage des bains, très-peu dispendieux ici, est aussi très-salutaire: il est prudent de faire bouillir l'eau de la Néva & de la ferrer. Lorsqu'on n'a pu se garantir de la maladie, il faut prendre de la rhubarbe, observer une diete rigoureuse, n'user que de mets très-légers, ne boire que de bonne biere Angloise ou de bon vin vieux du Rhin: au commencement du mal, les bains sont un excellent remede.

Les frégates construites sur les dessins de l'Amiral Knowles, ont l'avantage de pouvoir être lancées à l'eau de dessus un terrein uni sans courir risque d'être endommagées, & celui d'aller, comme les galeres, à la rame, pendant le calme.

### SUEDE.

De Stockholm, *le* 7 *Juin.*

Le 10, il s'ouvrira une souscription destinée à aider, par des avances d'argent, les Fabriques & autres établissemens utiles qui en auront besoin. Le fonds sera de deux tonnes d'or, divisé en deux cens actions, chacune de la valeur de mille thalers, monnoie de cuivre.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 11 *Juin.*

Les provisions de grains sont assez abondantes, & les terres promettent assez dans tout le Royaume pour que le Gouvernement se soit déterminé à supprimer les défenses portées le 5 Décembre 1770 & le 7 Octobre 1772, d'exporter des bleds & autres denrées. On espere que cette opération produira encore une nouvelle abondance & une nouvelle diminution de prix.

### BOHÊME.

De Prague, *le* 10 *Juin.*

M. l'Abbé de Toebel, qui honore son état par sa charité, sa bienfaisance & son désin-

téressement, après avoir nourri pendant la disette une foule de nécessiteux, vient de convertir les corvées de ses Vassaux en une modique redevance annuelle. Il donne aujourd'hui l'exemple d'un sacrifice : mais l'avenir prouvera que ce sacrifice sera bien récompensé. Des Paysans qui travaillent mieux leurs champs & qui en recueillent plus d'aisance, font non seulement la gloire, mais encore la richesse du Seigneur. Il en est de même dans toutes les familles jusqu'à celles qu'on appelle Nations. Ce Citoyen généreux a fondé une Ecole & fait beaucoup de bien, sans vouloir accepter le moindre signe d'honneur.

## ALLEMAGNE.

### De Breslau, *le* 12 *Juin.*

Il y a quelque tems que M. de Muenchhausen proposa un Prix considérable pour le meilleur Mémoire sur la maniere la plus facile & la plus complette de nourrir, de gouverner & d'engraisser le bétail. Ce Prix n'a point été distribué, vraisemblablement parce qu'on n'a pas présenté des pieces assez raisonnées & assez instructives pour l'obtenir. Peut-être la matiere a-t-elle paru trop étendue : les Economes qui communiquent volontiers des observations & des expériences particulieres, craignent de se livrer à des discussions qui forment à la fin un Traité.

Notre Société Patriotique, dont tous les Membres travaillent de concert à éclaircir les principes & à apprécier les pratiques de l'Agriculture, a donné une instruction claire & facile dans laquelle, en évitant les généralités vagues & les détails inutiles, défaut trop ordinaire, elle expose d'excellentes regles d'éducation fondées sur l'expérience & sur la connoissance de la nature, de la maniere de vivre, de la nourriture, de l'espece de chaque sorte de bétail, ainsi que de la qualité, des propriétés, des effets des productions propres à l'engraisser. Il faut épargner l'étude aux gens de la campagne ; il faut donc que l'instruction soit courte & claire. Les Paysans n'adopteront que ce qu'ils concevront & ce qu'ils croiront ; il faut donc, en les instruisant, les convaincre. Il est à espérer que la méthode nouvelle, qui réunit ces avantages, réformera le gouvernement des bestiaux trop négligé & trop défectueux dans ce pays. (*Nous espérons être à portée de donner une analyse de cette instruction*).

### D'Eisenach, *le* 12 *Juin.*

Des *Revenans* ont dépouillé un grand nombre de maisons de Paysans dans l'Electorat d'Hanovre. Des domestiques ont commencé à jouer ce rôle avec succès dans la Ville ; des voleurs l'ont joué avec plus de succès encore dans les campagnes. En tout genre, l'ignorance & la sottise forment un excellent patrimoine pour les frippons : voilà pourquoi elles ont tant de zélés Partisans.

## ITALIE.

### De Livourne, *le* 3 *Juin.*

La disette afflige encore la Lombardie, comme on a pu le prévoir par les mesures qu'on y a prises pour la faire cesser. Quelques Villes, au défaut du commerce, se sont adressées à des Commissionnaires, & ces Commissionnaires étoient des Juifs des environs. On leur a donné l'argent & l'on attend les grains : on ne sçait ce que ces Juifs sont devenus. Les erreurs menent loin les abus.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 13 *Juin.*

Le Bill concernant l'administration de la Compagnie des Indes, tel qu'il a été imprimé, renferme de nouvelles clauses. 1°. Il est ordonné que la Compagnie conservera pleinement tous les droits, intérêts, pouvoirs, autorités, priviléges auxquels il n'a point été dérogé par le présent Acte. 2°. Tout Actionnaire qui, avant le 1 Octobre, sera Propriétaire de 1000 l. d'actions, sera réputé habile à donner son suffrage pour l'élection des Directeurs, & dans toutes les discussions de l'Assemblée générale &c. 3°. Il est ordonné que les commissions du Gouverneur Général & du Conseil commenceront à avoir lieu & à sortir tout leur effet à l'instant où l'arrivée du Gouverneur & de trois de ses Conseillers au Fort William, sera proclamée. On a aussi ajouté que les Propriétaires d'actions, jusqu'à la

concurrence de 3000 l., auront deux voix; les Propriétaires de 6000 l., trois voix; de 10000 l., quatre voix aux élections des Directeurs. Le 10, après que M. Dowdeswell eût démontré aux Communes l'absurdité & la futilité du Bill, il fut décidé à la pluralité de 131 voix contre 21, qu'il auroit force de loi.

Le 4 Mars dernier, les registres de la Compagnie portoient le nombre suivant d'Actionnaires.

| | ₶ | ß | d. |
|---|---|---|---|
| 484 Act. Anglois, Propriétaires de 1000 l. d'actions & plus. . . . | 1018398 | 19 | 11. |
| 325 Act. étrangers à 1000 liv. . . . . | 890940 | 17 | 0. |
| 1246 Act. Anglois, Propriétaires de 500 liv. d'actions & plus. . . | 634464 | 1 | 8. |
| 95 Act. étrang. à 500 l. | 50226 | 0 | 0. |
| Total des capitaux des 2150 Actionnaires. . | 2594059 | 18 | 7. |

La Chambre des Communes a agréé les corrections au Bill pour empêcher la contrefaction des billets de Banque, le Bill pour assurer les droits sur le tonnage des vaisseaux, le Bill pour l'encouragement de la pêche dans le Golfe de S. Laurent, le Bill pour l'importation du sel de Portsmouth à Quebec.

Depuis quelques jours, il est arrivé dans la Tamise un très-grand nombre de bâtimens chargés de grains. Il est à croire que les apparences des récoltes, assez généralement belles en Europe, forceront à la fin la circulation si violemment suspendue.

On écrit de Glowcester que la riviere de Severn s'est creusé un nouveau lit assez profond pour porter des bâtimens de trente tonneaux & au-dela.

On mande d'Exeter qu'il s'est formé une troupe d'environ mille hommes, lesquels vendent beaucoup de dentelles & des serges, trompent, volent & commettent doucement toute sorte de désordres.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 15 Juin.*

L'importation des grains est toujours assez considérable pour faire espérer que la diminution du prix des grains deviendra plus notable de jour en jour Le prix des huiles a beaucoup baissé.

### D'Aix (*en Provence*), *le 17 Juin.*

Quoiqu'il y ait une modération dans le prix des grains, ce changement favorable ne s'opere que doucement. Cependant en général on a lieu d'espérer une très-belle récolte. La vigne & presque toutes les productions promettent infiniment.

### De Loudun, *le 17 Juin.*

C'est une idée consolante & utile que de penser que la Providence a placé dans tous les lieux les biens que nos vrais besoins demandent. Cette opinion engage à la recherche, & il est rare qu'une recherche constante & éclairée ne conduise pas à quelque utile découverte. Au milieu de tant d'êtres spéculatifs uniquement habiles à dépriser & décourager les travaux dont ils sont incapables & en quelque sorte indignes, il s'éleve de tems en tems quelques bons Citoyens assez généreux pour braver l'injustice & l'ingratitude, & pour consacrer leurs loisirs ou leurs veilles au plaisir de servir leurs semblables même malgré eux. A la fin, le Public est contraint de leur rendre justice: s'il est lent à payer, il n'est pas insolvable. Nous nous hâterons d'exciter la reconnoissance de nos Concitoyens envers M. Linacier, Docteur en Médecine à Chinon, homme habile & zélé qui vient de découvrir des eaux minérales à Candé, Paroisse de Venié, à une demi lieue de cette Ville. Ces eaux ont déjà été éprouvées: elles guérissent tous les jours beaucoup de fievres & d'obstructions. Mais avant de les préconiser, M. Linacier a voulu en faire, avec plusieurs de ses Confreres, & en présence de témoins respectables, une analyse exacte. Le résultat de cet examen sera adressé au Gouvernement; & on en rendra compte dans les Papiers publics.

### De Dunkerque, *le 19 Juin.*

Le commerce est très-animé. Il entre beaucoup de navires dont les principales cargaisons consistent en eaux-de-vie, vins,

charbon de terre, mercerie, toile, bois &c. Oſtende fournit beaucoup de toile ; le charbon de terre arrive en abondance du Sunderland ; la clincaillerie & la mercerie de Londres ſe déchargent auſſi dans notre Port. La ſortie des navires a été en dernier lieu plus nombreuſe encore que l'entrée. On a embarqué beaucoup de grains à la deſtination de divers Ports du Royaume.

### De Poitiers, *le 20 Juin.*

On écrit de divers endroits de la Province que les pluies qui ſont tombées vers la fin de Mai, ont fait le plus grand bien aux bleds, & qu'on aura une bonne récolte, s'il ne ſurvient point d'accident. Les prix des grains commencent à diminuer ſucceſſivement dans tous les Marchés.

### De Nantes, *le 20 Juin.*

Les lettres de Saint Domingue portent qu'on reſſent encore de tems en tems dans cette Iſle de légeres ſecouſſes de tremblement de terre. Comme il s'étoit répandu que les farines n'étoient pas abondantes dans les Colonies, pluſieurs bâtimens de Philadelphie, de la Nouvelle-Yorck, & autres Provinces de l'Amérique Angloiſe ont tenté de les en approviſionner en contrebande : on en a ſaiſi quelques-uns.

### De Metz, *le 22 Juin.*

Nos campagnes avoient été exemptes des funeſtes intempéries que l'on a eſſuyées dans pluſieurs Provinces : mais le Jeudi, 17 du courant, il y a eu un orage terrible dans nos environs ; la gréle a ruiné pluſieurs villages.

### De Paris, *le 27 Juin.*

L'établiſſement ſalutaire que la Ville a fait en faveur des perſonnes noyées eſt un beau monument du zele de M. le Prévôt des Marchands & du Corps Municipal. De vingt noyés rétirés de l'eau ſans connoiſſance, ſans chaleur, ſans mouvement, ſans pulſation, ſeize ont été rendus à la vie (1). Mais dans les environs mêmes de Paris ; c'eſt encore aujourd'hui comme autrefois : on n'eſt pas mieux inſtruit, on a les mêmes préjugés, on ſuit encore de cruelles méthodes : ou on laiſſe périr les noyés ſans ſecours, ou on acheve de les tuer en les pendant par les pieds. Nous venons d'être, pour ainſi dire, témoins de ces cruels abus. Dans un village (Rungis) ſitué à 2 lieues de cette Ville, un enfant de quatre ans, fils unique d'un Fermier, tombe dans une mare ; on ne s'en apperçoit qu'un quart d'heure après : il eſt retiré de l'eau pour être ſuſpendu par les pieds & enſuite jetté ſur la paille. On en donne avis à la Juſtice, elle verbaliſe, & l'enfant eſt enterré. Nous nous trouvions alors à une lieue de ce village, & nous n'avons malheureuſement été inſtruit de cet accident que le lendemain ; le mal étoit ſans remede.

Qu'il nous ſoit encore une fois permis de ſolliciter la compaſſion & l'humanité en faveur de ces pauvres Payſans abandonnés & cruels par pitié ou par erreur. Nous l'avons dit & nous le répéterons encore, qu'eſt-ce qu'il en coûteroit pour faire publier, afficher & dépoſer dans toutes les Paroiſſes quelques exemplaires d'une inſtruction & ſur le pouvoir & ſur le devoir & ſur la maniere de traiter les noyés pour obtenir leur retour à la vie. Il eſt facile de tout renfermer dans une feuille d'Ordonnance. Seroit-ce une dépenſe pour la Nation ? En ſeroit-ce une pour un Seigneur ? N'eſt-on pas aſſuré de trouver toute ſorte de facilités pour être autoriſé à répandre ainſi une inſtruction ſi néceſſaire ? Il ne s'agit point ici de procédés & de manipulations difficiles : quand les ſecours adminiſtrés par les Payſans ne le ſeroient pas auſſi parfaitement

(1) Voyez *le détail des ſuccès de l'établiſſement que la Ville de Paris a fait en faveur des perſonnes noyées, avec les différentes inſtructions qui y ſont relatives, & la maniere dont on doit faire uſage des objets contenus dans la boîte où ſe trouvent réunis les principaux ſecours qu'on doit adminiſtrer aux noyés. On y a joint une notice chronologique des différens Ouvrages publiés ſur cette matiere depuis 1770, par M. A. P.* Ampliat ætatem vir bonus quando longævitati conſortium prodeſt. *A Paris, chez Lottin, l'aîné, Imp. Libr. ordinaire de Monſeigneur le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, près S. Yves. Nous rendrons compte de cette Brochure que l'on ne ſçauroit trop répandre.*

que dans les Cités, ils le ſeroient du moins; & l'on ſauveroit des hommes que l'on laiſſe impitoyablement périr.

Le tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'eſt fait le Vendredi 25 du préſent mois; le gros Lot de 50000 livres eſt échu au n°. 48046; le ſecond Lot de 20000 liv. au n°. 42844; & les 3e. & 4e. Lots de 10000 livres chacun, aux n°. 50814 & 57906.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Vallet, Curé de Colombe, Dioceſe de Vienne, touchant ſes preſſes & moulins. A Grenoble le 25 Mars 1773.*

Quoique j'aie demeuré dans le ſilence depuis le mois de Juillet, je ne ſuis pas reſté dans l'inaction. Voici la trentième année que je fais des expériences ſur l'Agriculture ou des recherches d'économie. J'en viens de faire d'un peu coûteuſes; mais quand on travaille pour l'avantage de l'Etat, le ſuccès dédommage bien. J'ai conſtruit la machine la plus ſimple, la plus expéditive, la plus durable, l'une des plus néceſſaires & auſſi l'une des plus faciles à imiter, moyennant quelques changemens à la machine repréſentée dans la troiſième planche de mon Livre. Au lieu de quatre planches qui la compoſoient, avec quatre crochets qui la reſſerroient, je mets ſix planches ſans crochets: par le ſecours des écrous, j'avance, je recule mes cilindres qui ſont en gueuſe avec des boulons de fer, roulant dans des grenouilles de cuivre. Chaque cilindre brut peſe environ un quintal: deux hommes y ont moulu de petits cailloux; des os, des olives avec leurs noyaux y ont été mis en pâte. Le Compagnon de mon Serrurier m'a aſſuré que mes olives étoient auſſi-bien moulues que celles que ſon Maître faiſoit moudre au moyen de l'eau à Ampus, à deux lieues de Draguignan.

Je ne doute point que mes cilindres ne fuſſent d'un grand ſecours à la Verrerie, en ce qu'ils épargneroient la peine de piler le verre: aucune matiere ne leur réſiſte. On peut les faire mouvoir de deux manieres; à bras d'hommes, comme je fais; ou avec deux petites roues en place de manettes, & deux grandes roues ſemblables à celles des Couteliers, leſquelles feroient mouvoir les deux petites. Au lieu d'hommes, on pourroit, en ne mettant que des roues médiocres, les faire mouvoir par l'eau, comme les ſoufflets de forge vulgairement appellés *civignoles*. Cette derniere méthode ſeroit bonne pour les cannes à ſucre: elle épargneroit des bâtimens, des dépenſes, & les bras que perdent les Negres. Le ſupplément que je fais imprimer en fera ſentir l'avantage.

Pour les noix, deux enfans de quinze à ſeize ans en caſſent, par leur moyen, douze ſeptiers en une heure, ſans broyer le bois avec; puiſqu'au marteau, le quartal n'a rendu que dix livres de bois; & à mes cilindres, il en a rendu dix livres & un quart. Le ſeptier eſt compoſé de quatre quartaux: le quartal de froment, meſure de Colombe, peſe 45 à 46 livres. Les noiſettes, les amandes ſe caſſent avec la même facilité; ce qui eſt très-utile pour différens Arts: les Provençaux y gagneroient beaucoup.

Les petits cilindres qui n'ont que ſix pouces de longueur, ſont également en gueuſe, polis autour, afin qu'ils ſe touchent partout également. Ils ſervent à mouliner le café, le poivre, les noyaux d'amandes pour en tirer de l'huile &c, à égruger le froment, les feves, les pois ronds, auparavant un peu ſéchés au four plutôt qu'à l'ombre, pour que l'enveloppe s'en détache plus aiſément, ayant enſuite eſſuyé un bouillon & trempé toute une nuit dans l'eau. En ſortant de deſſous les cilindres, l'écorce ſurnage, ſi on les met dans l'eau, & on l'enleve avec une écumoire; ou on les *vente*, avant de les mettre cuire, ſur-tout ſi on les a preſſés ſecs.

En une heure ou deux, on moudroit tout le café que cette Ville pourroit conſommer en un jour. Une machine à cilindre y peut ſuffire pour réduire en poudre tout le poivre, la caſſonade engrumelée, la moutarde, la graine de navette, & autre menu grain qu'on peut y débiter.

Comme je connois la force de mes machines, ſoit du cilindre, ſoit du preſſoir, ſi l'on pouvoit me répondre que de dix ans on n'imitera pas mes preſſoirs à huile, j'en établirois en chaque endroit un nombre ſuffiſant; & ce qui coûte aujourd'hui *douze* li-

vres de frais par charge d'huile, ne coûteroit tout au plus que *trois* livres. L'huile d'olive seroit à bon marché dans tout le Royaume.

Lorsque les olives seront mûres, j'en ferai venir pour éprouver si j'en tirerai autant d'huile qu'on en tire en Provence; j'espere en tirer davantage.

Les Communautés qui, par une délibération, accepteroient l'offre que je fais d'établir mes pressoirs, n'auroient aucun risque à courir. Il n'en seroit pas moins libre à chacun de se servir des anciens.

Quelques Marchands de cette Ville m'ont déterminé à louer mes machines. Ainsi Grenoble sera la premiere Ville où ce nouveau pressoir manœuvrera. Des gens de la premiere distinction, & au moins deux cens personnes de tous états, y ont trouvé de grands avantages pour le Public; célérité dans les opérations, presque point de déchet dans les choses moulues, point de friponnerie; car chacun voit faire son ouvrage & emporte sur le champ sa marchandise.

Quant aux Etrangers, je pourrai y envoyer les machines toutes montées.

On est prié d'affranchir les lettres qu'on m'écrira & de les adresser à Grenoble à M. *Boyer, Directeur des lits militaires, pour faire passer à M. Vallet, Curé de Colombe, Diocese de Vienne.* Quelques personnes m'écrivent par cette derniere Ville d'où je suis plus éloigné de trois lieues que de Grenoble par où je puis recevoir les lettres deux fois par semaine.

Je me propose de faire imprimer cette année un autre Ouvrage, s'il se présente un plus grand nombre de Souscripteurs. Je ne recevrai l'argent des souscriptions que quand l'Ouvrage sera sous presse & que les planches seront gravées. Comme on m'a demandé par où je voulois qu'on me fit parvenir le prix de la souscription, je crois cet avis nécessaire: dans le tems, on aura les indications convenables.....

## II.

*Lettre sur le moyen ci-devant annoncé de préserver la fleur du pêcher &c. A Feuillancourt, près Saint-Germain-en-Laye, ce 29 Mai 1773.*

Permettez-moi, Monsieur, de vous prier de transmettre à l'Agronome de Laon mes sentimens de reconnoissance sur le supplément qu'il annonce au procédé simple & économique que j'ai indiqué, d'après des Observateurs respectables, pour garantir les fleurs des pêchers. Ce supplément est assurément un nouveau moyen de protection qui ne peut que contribuer à la conservation des fleurs. Je pense aussi comme lui à l'égard des paillassons, & que tout Cultivateur intelligent & économe doit les proscrire pour cet usage. Indépendamment de leur coût, qui est considérable, si l'on calcule ensemble la paille, la ficelle, le tems qu'il faut mettre à les construire, la difficulté de les conserver, la nécessité de les remplacer souvent par de neufs, l'expérience m'a appris qu'ils sont plus nuisibles qu'utiles, par rapport au but qu'on se propose.

J'ai cru qu'il étoit à propos d'artendre que la saison fût plus avancée, & que tous les accidens qui assiegent & infestent les fleurs de nos pêchers fussent passés, pour vous rendre compte du succès.

Les pêchers que j'ai ainsi abrités portent beaucoup de fruits, annoncent une abondante récolte, & jouissent de la santé la plus parfaite; ceux qui ne l'ont pas été ont très-peu de fruits, d'autres n'en ont point du tout. J'ai remarqué qu'il résulte encore de cet abri un avantage inappréciable. Les feuilles des pêchers qui ont été ainsi protégées ont été garanties de cette funeste maladie de la *cloque*: les branches hautes des pêchers, où les rames n'ont pu atteindre, en sont très-attaquées, ainsi que la plus grande partie des feuilles des pêchers, qui n'ont point été abritées par les rames.

Un autre avantage que procurent les rames, c'est qu'après avoir servi aux pêchers, on les employe à ramer les pois, les haricots, & à différens usages domestiques, & ils peuvent servir plusieurs années.

J'avois indiqué, par préférence, les rames de charmes; celles de bouleau seront aussi très-propres à cet objet, à cause de la grande quantité de brindilles qui les accompagnent.

On employe cette même méthode au Jardin royal de Trianon, où la culture en tout genre est poussée jusqu'à la plus grande perfection. M. Richard, Jardinier Botaniste du Roi, m'a fait faire sur ses pê-

chers les obſervations que j'avois déjà faites ſur les miens. Cette même pratique eſt d'uſage dans les beaux jardins de M. le Maréchal de Biron. Puis je eſpérer que ce ſuccès convertira les incrédules, ou en impoſera aux Critiques? J'en ai rencontré qui plaiſantoient ſur cette méthode qui peut-être leur déplait, eu égard à ſa ſimplicité, mais je m'en conſolerai agréablement, en mangeant mes pêches, & en les offrant à mes amis. Je deſirerois bien être aſſez heureux pour vous compter au nombre de ces derniers.

Quelques perſonnes ſe ſont imaginées que j'étois l'Inventeur de cette méthode; mais vous n'ignorez pas que nous la devons originairement aux Cultivateurs du Nord & de la Hollande. J'ai l'honneur d'etre &c.

*Signé*, TROCHEREAU DE LA BERLIERE.

## III.

### *De la propriété des plantes en végétation, pour purifier l'air corrompu.*

Tel eſt l'ordre admirable de la Providence que les plantes qui ſoutiennent notre vie, en nous nourriſſant & en ſatisfaiſant à tant d'autres beſoins journaliers, nous la conſervent encore, pour ainſi dire, à chaque inſtant, en purifiant l'air qui ſeroit mortellement infecté par le volume immenſe des miaſmes putrides provenant des animaux qui vivent, reſpirent, meurent & ſe corrompent ſur la terre. Sans doute toute la maſſe de l'atmoſphere ſeroit, après un certain tems, funeſte aux animaux, ſi la nature n'avoit le ſecret d'épurer l'air pour le rendre ſans ceſſe propre à la reſpiration vitale. Un de ces moyens, c'eſt l'agitation continuelle de cet élément; il paroît que la végétation des plantes en eſt un autre.

M. le Docteur Prieſtley, dans un Mémoire *ſur differentes eſpeces d'air*, lu en 1772 à la Société Royale de Londres, & traduit par le curieux Auteur des *Obſervations ſur la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle & les Arts*, Avril 1773, prouve en effet, par un grand nombre de faits remarquables, que la végétation ſert à rétablir l'air corrompu dans ſon premier état de ſalubrité. Puiſque la matiere putride fournit aux plantes la nourriture dont elles ont beſoin, il eſt naturel de penſer qu'elles la reçoivent par leurs feuilles comme par leurs racines, & qu'elles attirent, juſqu'à un certain point, les miaſmes, eſpece de fumiers, répandus dans l'air par la reſpiration, la corruption animale, & la putréfaction végétale. M. Prieſtley a éprouvé, dans diverſes expériences, que la végétation de quelques plantes étoit merveilleuſement rapide & vigoureuſe dans un air putride, & que l'air en étoit corrigé.

M. Franklin, témoin de ces effets, obſerve dans une lettre que M. Preſtley rapporte, qu'il eſt très-raiſonnable d'attribuer à la création végétale la correction de l'air corrompu par les émanations des animaux; & que ce ſyſtême s'accorde parfaitement avec tout le reſte. La promptitude, dit-il à M. Prieſtley, avec laquelle votre menthe a pouſſé dans de l'air putride, prouve qu'elle le corrige, en attirant à elle ce qui s'y trouve d'infect, plutôt qu'en lui communiquant quelque choſe de nouveau.

» J'eſpere, ajoute t il, que cette découverte corrigera la fureur qu'ont nos Jardiniers modernes d'arracher les arbres » qui croiſſent autour des maiſons, dans » la croyance qu'ils les rendent mal-ſaines. » Je ſuis convaincu, par ma propre expérience, que l'air qu'on reſpire dans les » bois n'a rien de mal-ſain. Nous avons » quantité de bois dans l'Amérique; nos » habitations ſont au milieu, & cependant » il n'y a point de Peuple au monde qui » jouiſſe d'une meilleure ſanté que nous, » ni qui ſoit plus porté à la multiplication » de notre eſpece.

## IV.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 19 Juin 1773, au Mercredi 23 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22 liv. 10 ſ., 25 à 27 liv. *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 26 liv. 10 ſ. à 28 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14, 15 à 16 liv.; l'orge, de 12 l., 13 l. à 13 l. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 19 Juin 1773 au Mercredi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22 à 22 l. 10 s. *le septier; idém* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Juin 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Juin 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 6 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 722 | 5 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 3 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 26 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{8}$ |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 $\frac{1}{4}$ |
| Gênes ..... | 95 $\frac{1}{4}$ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{1}{4}$ p. % bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Jeudi 24.* | *Vendredi 25.* | *Samedi 26.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1450 47 $\frac{1}{2}$ . . | 1450 . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 180 . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | 320. . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 23 Juin 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 24 | | Du Vendredi 25 |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | L. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* | M. | M. S. Janvier payera Samedi 26 dudit. | | Patu, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 13 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Juin*.

M. le Comte Roman Woronzow ayant lu à la Société libre d'Economie de cette Ville un Mémoire sur l'utilité dont seroient des magasins formés dans les différens villages de l'Empire, tant pour la conservation des différentes sortes de semences que pour celle des provisions propres à suppléer dans les mauvaises années au défaut de récoltes, cette Société qui a déjà si bien mérité de la Patrie & de l'Agriculture en général, a proposé, après avoir approuvé ce plan, un Prix de 25 ducats en faveur de celui qui, d'ici en 1776, aura exécuté ce projet & rempli son magasin, selon le témoignage qui en sera rendu à la Chancellerie la plus voisine par les Seigneurs des environs.

Il ne s'agit point ici de ces greniers publics au moyen desquels le commerce est arrêté, le Laboureur vexé, le fardeau des charges grossi, la denrée exposée à mille risques, & la disette provoquée. La Société est trop éclairée pour exciter de pareils établissemens. Il n'est question que de magasins particuliers & libres, construits d'une maniere avantageuse pour la conservation des grains qui, naturellement, ne doivent pas entrer dans le cours du commerce. On sçait que les ventes valent mieux que les entassemens pour s'assurer des ressources; parce qu'elles procurent les moyens & d'étendre la culture & de faire des achats, tandis que le grain mort, c'est-à-dire, ravi à la circulation, ne fournit point à cette extension importante, & ne promet nullement une subsistance assurée & bonne en cas d'accident.

### TRANSILVANIE.

DE ZEGEDIN, *le* 15 *Juin*.

Il y a déjà quelque tems qu'on craint en Hongrie, en Autriche &c, une disette de viande de boucherie. Cependant il y a eu à notre Marché plus de douze cens bœufs de la plus belle & de la meilleure espece; il s'en est trouvé plus de mille d'une qualité inférieure. Les vaches n'ont pas manqué; mais elles n'étoient pas du Bannat. Tout ce bétail s'est bien vendu. On prétend qu'il s'est découvert beaucoup de malversations dans ce commerce & dans un autre genre de commerce encore plus important. Mais il est difficile de sçavoir ce qu'on entend par malversations; & s'il s'agit d'infractions de loix primitives qui encouragent le commerce, ou d'opinions arbitraires qui le détruisent.

### ALLEMAGNE.

D'HANOVRE, *le* 23 *Juin*.

M. Sander, Médecin Vétérinaire de cette Ville, se sert depuis quelque tems, avec beaucoup de succès, des feuilles de *bella dona*

pour la guérison de différentes maladies des chevaux. M. Munch a publié sur les propriétés de cette plante, pour le traitement du bétail, un petit Traité (dont on nous promet la traduction). Il rend compte de diverses épreuves que l'on en a faites sur des chevaux blessés par la selle, attaqués de la fistule, de la morve &c.

### De Sagau (*en Silésie*), *le 25 Juin.*

M. le Comte Matuschka, Représentant d'une des Provinces de Silésie, Membre de la Société Patriotique de ce Duché, vient de publier un Almanach d'Histoire Naturelle à l'usage des Cultivateurs. Il est d'autant plus honorable de s'appliquer à ce genre de travaux qu'un préjugé barbare les avoit avilis. Cet Ouvrage réunit les suffrages des Agronomes & des Géorgiphiles. Le Public éclairé regarde également comme un ouvrage des plus précieux, le plan d'observations météorologiques, accompagné de cartes & d'instructions sur la maniere d'en retirer des résultats avantageux pour l'Agriculture. Nous devons ce Traité au zele, à la science, & à l'application de M. l'Abbé de Felbiger, Membre de la Société Patriotique de cette Province, Membre honoraire de celles des Sciences de Munich, des Abeilles de Saxe &c.

(*Nous devons de la reconnoissance à M. l'Abbé de Felbiger; mais ce sentiment n'influe jamais sur nos éloges publics : c'est à l'équité à juger. Dans l'article précédent, ce n'est pas notre opinion particuliere, c'est l'opinion publique que nous rapportons*).

## ITALIE.

### De Rome, *le 15 Juin.*

Les épreuves faites de la mine de plomb, découverte auprès de la Tolfa, ont répondu aux espérances que l'on en avoit conçues. Il a été vérifié en présence du nouveau Trésorier, M. Pallotta, qu'elle étoit très abondante en plomb mêlé d'une certaine quantité d'argent avec une petite portion d'or. Il y a dans nos environs une grande mine infiniment plus riche, mais mal exploitée; c'est celle des grains. S'il n'étoit pas défendu de la faire valoir, le produit en seroit inestimable : ce n'est pas à dire qu'il soit formellement défendu de la bien cultiver.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 18 Juin.*

Les Communes ont résolu que le premier payement qui aura lieu, lorsque la Compagnie des Indes aura fait son emprunt, sera celui des 600,000 liv. st. qu'elle doit à la Banque.

On remarque que depuis que la Grande-Bretagne est hors d'état de fournir, de son fonds, aux charges & aux engagemens publics, le Ministere s'est tourné du côté de l'Amérique où il n'a pas réussi, parce que les Américains n'étoient pas sous sa main; & qu'après ce mauvais succès, un nouveau Ministere s'est tourné plus adroitement du côté de l'Inde, & avec un plein succès, parce qu'il étoit facile de faire la loi à une Compagnie regnicole.

On dit que le Bill concernant cette Compagnie a donné lieu à l'aventure suivante. Un Protestant, né en pays étranger, & originaire d'Irlande, étoit venu ici pour placer sa fortune, consistant en vingt-cinq mille livres st. Il comptoit que son bien seroit plus assuré dans ce pays-ci que dans son pays natal. Déjà, pour exécuter sa résolution, il avoit fait passer ici tout son argent. Mais en voyant les dispositions de ce Bill, il a conclu que sa fortune seroit plus en sûreté dans les mains d'un seul qui ne voudroit pas violer les principes de l'équité naturelle, qu'à la discrétion de cinq cens personnes qui ont le pouvoir de donner force de loi à toute sorte d'arrangemens. Cet homme est reparti le 22 pour Douvres où il va se rembarquer. Il y a toute apparence que c'est-là un conte fait à plaisir.

On dit que s'il n'y a point de Loterie, cette année, c'est parce qu'un Lord en place en avoit proposé à quelques Seigneurs, une de 60,000 billets, à 12 guinées le billet; ou de 50,000 billets, le billet à 12 guinées; mais que ces Seigneurs offroient seulement 12 l. st. dans le premier cas, & 13 dans le second; & que le Lord avoit répondu qu'il ne valoit pas la peine de faire une Loterie, si elle ne rendoit clair & net au Trésor, 150,000 liv. st. On dit que les mêmes Seigneurs ont offert de prendre 60,000 billets

à 12 liv. 8 shel. ; & qu'on délibere actuellement s'il est encore tems d'accepter leur proposition.

Il y avoit des paris de vingt contre un que le Bill contre l'agiotage ne passeroit pas à la Chambre des Pairs ; & en effet, il y a été unanimement rejetté.

Les derniers vaisseaux arrivés de l'Inde ont rapporté que tout l'Empire Persan n'étoit qu'un théâtre de trouble & de confusion ; & que notre commerce avec ce pays étoit ruiné. La prise de Surate a été achetée par la perte du Général Wedderburne & de quelques Officiers.

Le Capitaine Viebb, dans la lettre qu'il a écrite de Sainte-Hélene à la Compagnie des Indes, mande qu'outre les pertes essuyées par les Chinois & les Anglois dans le Port de Canton au mois de Juillet dernier, il avoit péri presqu'à côté de son vaisseau, un vaisseau Hollandois de Batavia, dont la cargaison en argent, épices, étoffes, étaim &c, étoit évaluée à 120,000 l. st.

On mande de Selkirk, en Irlande, que la récolte du foin est des plus belles que l'on ait jamais vues ; & que la qualité en est si bonne qu'une botte vaudra, pour l'usage, autant & plus que deux bottes ne valent ordinairement. On écrit de Newcastle qu'on y jouit du même avantage, & que si le tems se soutient au beau, le prix des fourrages baissera bientôt notablement.

Un Membre de la Société pour l'encouragement des Arts a fait plusieurs expériences sur la racine de l'*orchis* ; & reconnu que cette plante pourroit être cultivée en Angleterre avec beaucoup de fruit. Il observe qu'en ce cas, le salep, préparation de cette racine, pourroit ne revenir qu'à huit ou dix pences la livre, tandis que le salep étranger se vend cinq ou six shellings. On ajoute qu'outre cet avantage, on auroit celui de recueillir un végétal nourrissant. Ces motifs devroient engager à introduire la culture de cette plante dans le Royaume.

A Norwich, dans le jardin de M. Bryant, il y a une plante du *rheum palmatum* de Linœus, ou rhubarbe de Turquie, laquelle, en moins d'un mois, a poussé deux tiges de dix pieds de haut : ces tiges se sont en même tems chargées de fleurs. La fleur de cette plante présente une variété curieuse, opérée par le mélange de la poudre du *palmatum* avec le *rhaponticum*.

(On nous demande des éclaircissemens sur les moyens de se procurer de la graine de rhubarbe ; nous ne pouvons qu'indiquer le lieu où nous sçavons qu'on en cultive : cette plante a réussi à Bruxelles ; mais nous ignorons si la culture a été suivie. Nous regrettons de ne pouvoir pas toujours répondre d'une maniere satisfaisante à ce qu'on desire de nous sur ces articles ; la bonne volonté ne nous manque jamais ; souvent le loisir & les moyens nous manquent. Nous croyons que quelque Négociant de nos Ports en relation avec l'Angleterre, pourra satisfaire le Citoyen zélé qui se livre à la culture des plantes étrangeres. Nous attendons incessamment pour lui de la graine de thé de Labrador.

Nous demandons très-humblement grace aux personnes à qui nos occupations accablantes ne nous permettent pas de répondre exactement. Nous n'oublions pas leur confiance, leurs bontés & leurs desirs ; & lorsqu'il est en notre pouvoir de les servir, nous y travaillons autant qu'il nous est possible. Nous avons, par exemple, écrit pour tirer de Vienne en Autriche la machine à peigner le chanvre, qui nous a été demandée.

Nous ne sçaurions exprimer toutes les difficultés qu'on éprouve pour obtenir même une réponse de l'Etranger. Il y a plus de trois mois que nous avons demandé avec instance des instructions sur l'enduit avec lequel M. le Docteur Glaser préserve les édifices de l'incendie. Ce n'a été qu'avec des peines infinies qu'un de nos plus zélés Correspondans est parvenu à s'en procurer la composition. Nous venons de la recevoir, & nous ne tarderons pas à la publier).

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Grenoble, *le 30 Juin.*

Vendredi dernier, 25 du courant, à une heure après midi, le feu prit au magasin de poudre de Chambéry. L'explosion causa une commotion effrayante par toute la Ville ; les éclats du bâtiment tuerent ou blesserent plusieurs personnes ; & quelques maisons furent embrasées. Si cet accident fût arrivé un jour de Marché, tout un Peuple auroit

péri ; car le magasin est voisin de la Place où le Marché se tient. Puisqu'il faut de la poudre, & des moulins à poudre, & des dépôts de poudre ; & qu'on ne sçauroit se flatter de prévenir ces désastres trop fréquens, seroit-il impossible d'en affoiblir les effets, d'éloigner ces édifices menaçans des lieux peuplés, de déposer au moins, en tems de paix, cette matiere foudroyante assez loin des Villes & des Villages pour que le danger ne fût pas éternellement suspendu sur la tête des Citoyens ? Combien d'hommes on sacrifie à de frivoles considérations ! Cet événement exercera la bienfaisance & la sagesse du Roi de Sardaigne.

Nos récoltes en vin, huile, foin & bleds se présentent sous l'aspect le plus favorable. Nous nous flatterions de l'abondance la plus grande & la plus générale si les variations étranges des saisons ne modéroient nos espérances. Les vignes sont chargées de raisins d'une force étonnante : aussi le vin est-il à très-grand marché ; il tombera même à vil prix, à moins que quelque accident ne le releve. Le noyer est également couvert de noix. Les prés & les champs de bled sont d'une beauté incomparable ; il en est de même des chanvres. Enfin tout est au mieux, mais on craint de se le dire.

D'ISSENGEAUX (*en Velai*), *le* 1 *Juillet*.

» Il semble que la nature se plaise à tromper notre vaine prévoyance & à dissiper alternativement nos espérances & nos craintes, en matiere de récoltes. Rarement ce que le commun des hommes préjuge sur l'avenir, est-il ce qui arrive dans le tems. Au mois d'Avril dernier, les vents du nord avoient tellement rongé nos bleds qu'il n'en paroissoit point sur la surface de la terre ; nous croyions que tout étoit perdu. Les pluies du mois de Mai ranimerent si bien les plantes que depuis cinquante ans on n'avoit pas vu sur la fin de ce mois des bleds aussi-bien fournis qu'ils l'ont été à cette époque ; tout le monde crioit à l'abondance. Un vent impétueux du midi, survenu à la mi-Juin, au moment où les bleds étoient dans la floraison, a tellement battu & meurtri les épis que plusieurs ont blanchi ; l'opinion commune est que nous aurons petite récolte ; ce qui me fait croire, à moi, que nous l'aurons bonne. Cependant le prix des grains a tout-à-coup augmenté d'un quart, & l'on n'en trouve pas dans les Marchés ».

» Nous sommes encore dans ce pays presqu'en plein hiver ; nous éprouvons du moins toutes les rigueurs de cette saison ; toujours du froid, & quelquefois de la neige ».

DE RHEIMS, *le* 3 *Juillet*.

Le prix des grains a augmenté presqu'insensiblement d'un peu plus d'un sixième depuis Pâques jusqu'à présent : il est actuellement un peu plus cher qu'il ne l'étoit à pareille époque en 1770. La consommation est très-forte dans cette Ville ; car on assure comme un fait incontestable que les campagnes de huit lieues à la ronde n'y suffisent pas. Il s'est fait des levées considérables. Les apparences d'une ample récolte prévenoient les inquiétudes ; mais elles s'affoiblissent. Vers la fin de Juin, les plus beaux bleds ont été versés ; le Laboureur craint qu'ils ne se relevent pas, & qu'il ne lui reste ni grains ni paille. Il est certain que la saison ne sçauroit être plus défavorable : cependant le mal n'est pas consommé, & l'espérance la plus douce peut encore succéder à la crainte.

La Province est affligée d'une si grande quantité de chenilles que les pommiers & les pruniers sont rigoureusement sans feuilles. Les vers aussi attaquent les arbres. Nous ne sommes pas sans inquiétude à l'égard de la vigne : elle est en fleur ; & il y a beaucoup de pluie & peu de soleil. L'humidité donne lieu de craindre qu'il ne s'y forme des vers, & que, faute de chaleur, le raisin ne coule. Si l'un de ces deux accidens arrive, le vin qui, depuis le mois de Mars, n'a pas eu du débit, augmentera considérablement.

P. S. *Il y a en cette Ville une belle & vaste Tannerie à vendre le 22 du courant. C'est un bon établissement. Dès le jour de l'acquisition, on seroit en plein travail, vente & recette ; car la Tannerie est en plein exercice. Les bâtimens, emplacemens, maison, ustensiles de travail, sans les marchandises, sont estimés* 30000 *liv.*

DE POITIERS, *le* 4 *Juillet*.

On écrivit, il y a quelques jours, de

Monmorillon, que des loups affamés avoient fait quelques ravages dans la campagne, & qu'on en avoit tué plusieurs dans une battue générale. L'usage des pieges ne s'établit pas; cependant il préviendroit quelquefois la nécessité de ces chasses nombreuses qui doivent inévitablement entraîner des dégâts. Il y a des endroits où la tête d'un loup est mise à prix, mais trop bas pour qu'on cherche à le joindre plutôt qu'à l'éviter : il y en a d'autres où le Paysan ne peut, en labourant son champ ou gardant son troupeau, avoir à côté de lui une arme à feu pour se garantir & préserver son bien des ravages d'une bête féroce dont il se voit menacé.

Nous apprenons des environs de l'Abbaye un de ces traits de patriotisme que l'on trouve de bon cœur inimitables pour se dispenser de les imiter. Ce lieu est situé sur la grande route de la Rochelle & Fontenay-le-Comte, à Thouars & Saumur, route devenue très-difficile par les fréquens débordemens de la Sevre Nantoise. Il y avoit sur cette petite riviere, pour les gens à pied seulement, un mauvais pont que l'inondation du 26 Décembre 1771, acheva de dégrader, & qu'on n'a plus osé passer sans risquer de périr. En effet un Soldat de recrue s'y est noyé, en voulant sauver le cheval de son Capitaine. M. *Biraud*, Notaire Royal à Létoriere, & Procureur des terres de Chantemerle & d'Appelvoisine, a fait construire à ses frais un peu au-dessous de l'ancien pont & sur son propre terrein, un nouveau pont où l'on passe actuellement avec sûreté à cheval & en voiture. Un simple Citoyen peut ainsi rendre des services importans au Public : il faut espérer que les riches Seigneurs seront un jour plus généralement en état d'en rendre de semblables.

Je ne sçais s'il vaut mieux que de grandes possessions soient dans les mains de notables Propriétaires qui ont établi leur gloire dans les Villes, que dans celles des Communautés Religieuses qui vivent avec des mœurs dans les campagnes. Ces Communautés tiennent leurs terres en bon état, dépensent leurs revenus sur les lieux, procurent du travail, & donnent des aumônes : je souhaite que les autres fassent mieux. Dans le canton de Saint-Jouin-sur-Marne, il y a une ancienne Abbaye de Bénédictins située à trois quarts de lieues de la petite Ville de Moncontour. Ces charitables Religieux ont distribué, chaque jour, pendant tout l'hiver, au moins cent livres de pain fait de froment, de méture & de baillarge. Qui auroit rendu aux vieillards, aux infirmes, aux enfans, une main plus secourable ? Quels étoient les besoins de ce canton ! Cependant il embrasse une plaine vaste & fertile en bled, chanvre, lin &c : le pauvre y est très-laborieux, parce qu'il trouve de l'ouvrage. Après les travaux de la campagne & pendant l'hiver, les femmes s'occupent à préparer leurs lins & leurs chanvres qu'elles vont vendre aux Foires voisines, comme à Oirvaux, Saint-Loup &c : leur fil est employé dans les toiles & autres étoffes du pays où il y a un assez grand nombre de métiers. On ne doit pas imputer aux aumônes la pauvreté qui régne, car le Peuple ne se refuse pas au travail.

### D'AMIENS, *le 6 Juillet.*

Les grains diminuent dans notre Marché & dans plusieurs autres de nos Provinces; il y en a où ils se soutiennent; dans quelques-uns, comme à Lille, ils tendent à l'augmentation.

Le mois dernier, une grêle d'une grosseur prodigieuse détruisit en moins d'un quart d'heure les fruits, grains, légumes, vignes, & toutes les productions de la terre, dans les terroirs d'Attichy, Montigny, Bitry &c, aux environs de Soissons.

Dans l'Almanach de Picardie, qui vient d'être publié, on trouve un discours fait avec beaucoup de soin sur le commerce de cette Province. On y voit qu'Amiens a de quatre mille cinq cens à cinq mille métiers battans, d'où il sort de cinquante-cinq à soixante mille pieces d'étoffes. Les matieres étrangeres qu'on y employe forment, année commune, un objet de dépense de 2,000,000 l.; celles du pays, de 3,800,000 liv.; les salaires de main-d'œuvre, de 2,000,000; les drogues pour la teinture, de 370,000 liv.; les manipulations sur cet article, de 110,000 l.; les apprêts de différentes sortes, de 70,000 l. Ainsi l'industrie occasionne un mouvement de huit millions cinq cens cinquante mille livres : la Province y contribue pour environ six millions en matieres premieres ou en denrées consommées en salaires.

La Fabrique d'Abbeville fait annuellement circuler onze ou douze cens mille livres. Saint-Quentin & ses environs manufacturent une quantité considérable de batistes. Il se fait dans les campagnes beaucoup de légeres étoffes de laine, des bas & autres ouvrages au métier, & vingt-cinq ou trente mille pieces de toiles depuis celles d'emballage, & de toiles jusqu'aux serviettes les plus fines. Ce coup d'œil général peut donner une idée de l'activité, de l'industrie, & des talens des Habitans de cette Province.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Vallet, Curé de Colombe, sur des maladies des brebis &c.*

On se plaignoit, l'année derniere, de la maladie dont il est parlé dans le N°. 36 de la Gazette : je vous envoyai alors la recette qu'on employe avec succès en Dauphiné, & même l'herbe dont il y est fait mention, crainte qu'on ne la connût pas par son nom. Elle est commune le long des chemins, elle croît dans les endroits arides, elle fleurit en hiver ; ce qui prouve qu'elle est très-chaude de sa nature.

Les brebis ont quelquefois, en Dauphiné, cette maladie à laquelle elles sont, dit-on, sujettes dans quelques Provinces d'Allemagne. Jusqu'à présent la cause n'en est pas connue ; mais voici le remede ; il est très-facile à faire.

Aussi-tôt que vous voyez les brebis ou moutons baisser la tête, perdre l'appétit, tournoyer comme une personne ivre qui croise les jambes en marchant, prenez une plante de *consiligo* qui n'ait jamais porté ni graine ni fleur, de la longueur de trois pouces. Enlevez-en la premiere écorce. Percez les oreilles à la brebis. Insérez-y un morceau de cette plante de la longueur susdite : arrêtez-le de chaque côté de l'oreille avec un peu de chanvre ou de fil, afin qu'il ne tombe pas ; car l'animal secouera la tête à mesure que le remede opérera. Il sortira de l'eau par l'ouverture des oreilles, ce qui empêchera la vessie de se former dans la tête où souvent aussi les vers se mettent (1). L'animal reprend l'appétit ; la guérison suit de près. On mettra l'herbe le soir, on l'ôtera de grand matin.

J'ai fait une observation qu'il est à propos de consigner ici. Ma Paroisse est dans un endroit fort sec & pierreux. Il y a des fontaines le long des côteaux où sont situées les maisons. La plaine n'a point d'eau. Je m'apperçois que les brebis nées dans le pays, lorsqu'elles paissent dans cette plaine, n'ont jamais cette maladie, à moins qu'elles n'aient reçu quelque coup à la tête, de la main du Berger. Je pense que les pays humides donnent plus fréquemment ce mal, que les pays secs. En effet lorsqu'on a acheté des moutons dans les lieux marécageux, je vois que plusieurs sont attaqués de cette maladie vulgairement appellée *loudaine* ; ou ils sont pourris avec le foie gâté, & il n'y a qu'à les vendre vîte au Boucher qui doit prendre des précautions pour séparer les parties viciées.

Pour connoître cette derniere maladie, il faut lever la paupiere du mouton. S'il a les veines de l'œil blanches, au lieu de les avoir rouges, l'animal a le foie pourri. Quoiqu'il soit gras, qu'il mange bien, il périra en hiver, tems où cette maladie se manifeste.

Quant aux bêtes à corne attaquées de la premiere maladie ou autre inconnue, on fait quelques trous en travers de la peau qui lui pend devant le poitrail. A chaque trou, on met un morceau de la susdite plante, de la même maniere qu'aux oreilles des brebis. Il sort beaucoup d'eau par ces ouvertures. Si l'on met l'herbe le matin, il faut l'ôter le soir. C'est une espece de cautere.

Cette herbe est puante : on l'appelle *herbe aux vaches*, *aspic*, *herbe des picons* ou *charansons*, parce qu'en la mettant, au tems de la moisson, entre des gerbes, elle en chasse ces insectes. Dans le Dictionnaire Botanique, elle est appellée *consiligo*.

Comme je ne cherche que le bien public, je saisirai toujours avec empressement les occasions qu'on me présentera de faire part de mes expériences & de mes foibles découvertes.....

(1) *Nous avons donné la maniere dont s'y prennent quelques Paysans du Poitou pour enlever la vessie, quand elle est formée.*

## II.

*Moyen d'empêcher les limaçons de monter aux arbres de haute tige, isolés.*

Prenez des joncs marins bien verds & forts en pointe; faites-en un petit paquet en forme de balais : entourez-en le milieu de la tige de l'arbre de façon qu'ils présentent la pointe en bas. Quand ces joncs marins sont bien attachés & près les uns des autres, c'est une barriere presqu'impénétrable aux limaçons, & même un piege pour eux; car ils s'arrêtent au dessous de ce paquet qui forme un abri.

Cette idée peut conduire plus loin : ne seroit-elle pas applicable aux arbres en espalier? Si l'on garnissoit également la tige de l'arbre & la derniere gaulette près de terre, de maniere à former un cordon sur toute la longueur du mur; ce seroient comme des especes de chevaux de Frise qui, ce semble, nous garantiroient beaucoup de l'assaut & des dégâts de ces ennemis rampans.

## III.

*Avis divers.*

1. Le sieur Cheneval, Distillateur à Commercy en Lorraine, donne avis au Public qu'il prépare toute sorte de liqueurs fines, connues sous le nom de liqueurs de Lorraine, indépendamment de plusieurs autres de sa composition, fort goûtées des personnes recherchées en ce genre. Par le moyen des Correspondans qu'il a en Languedoc, à Cognac & en Hollande, il tire les matieres premieres de la premiere main, & il est en état de faire une composition honnête avec ceux qui lui accorderont leur confiance. Comme Commercy n'est qu'à deux lieues de la grande route de Strasbourg à Paris, rien ne peut retarder les commissions & les envois.

2. Les enclos, bâtimens, hangars, atteliers, outils & ustensiles de la Tannerie Royale de Dax sont à vendre. Cette Tannerie est très-avantageusement située, avec des eaux de bonne qualité & sur la riviere navigable de l'Adour qui facilite l'approvisionnement des matieres premieres & le débouché des ouvrages. Elle consiste en neuf pieces de bâtiment logeables ou propres aux décharges d'une Manufacture considérable; en un jardin, un pré, une centaine de mûriers blancs, un attelier pour la soie, & des privilèges avantageux pour ceux qui entreprendront le commerce de cette maison. Il faut s'adresser pour cette acquisition à M. *Domec*, *Maître de Pension*, *à Dax*. Il donnera des facilités; en même tems, il communiquera des observations très-intéressantes, pour relever cette Manufacture qui a contre-balancé en Espagne le commerce avantageux que les Anglois y font des cuirs, & qui a été arrêtée ni par le défaut de sa fabrication, ni par la nature de ce commerce, ni par des obstacles locaux. M. Domec développera les causes de la dissolution de la premiere Société.

3. Le Citoyen de Seurre qui avoit offert, l'année derniere, au Public de la graine de *phitolaca*, nous a fait remarquer que notre annonce du mois de Novembre dernier avoit été trop tardive pour qu'il pût donner de la graine d'une qualité parfaite & en bon état pour être semée. Il renouvelle aujourd'hui ses offres à ceux qui en desireront. Ses occupations l'obligent à les prier d'en faire la demande par la voie de notre Gazette, en ajoutant leur adresse.

Tout ce qu'il peut dire sur cette plante, c'est que si l'on parvient à en fixer la couleur, on pourra se passer de cochenille. Mais il paroît très-difficile d'y parvenir; car cette couleur est très-violette : du papier & des cartes en ayant été fortement imbibés, sans mordant, elle s'est dissipée peu à peu. L'Auteur en avoit tiré une décoction, pour la préparer comme la cochenille; mais il n'a pu suivre son dessein. Il s'est formé d'abord au dessus une croute moisie. A la fin, tout le liquide s'est évaporé; les sels se sont cristallisés; on voit parmi ces sels quelques grains rouges &c. Notre zélé Amateur se propose de pousser plus loin, cette année, ses expériences.

Un Vinaigrier de la même Ville se sert de cette plante pour colorer son vinaigre qui est très-brillant mais moins foncé que le vinaigre coloré avec le cassis. L'Auteur préfere en tout la premiere couleur, si elle se maintient.

On l'a assuré qu'il y avoit dans les environs des arbrisseaux à thé; il se propose de les aller voir, & d'en préparer les feuilles à la platine, pour en connoître le produit, si on lui en accorde. Nous ne sçaurions trop louer & encourager le zele éclairé, curieux & communicatif de ce bon Citoyen.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 3 Juillet 1773, au Mercredi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 24, 26 l. 10 s. à 29 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 27 à 29 liv. Le seigle, de 14 liv. 15 s. à 16 liv.; l'orge, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 liv. aussi *le septier.*

L'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 liv. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 20 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 10 Juillet 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 l. 10 s. à 21 l. 10 s.; le cent de foin vieux, 1re. qualité, Fauxbourg S. Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 10 Juillet 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | s | | |
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . . | 714 | | | |
| Les guinées à . . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 2 | 6 | |

### CHANGES DE PARIS, *du 10 Juillet 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 30 | $\frac{1}{8}$ | |
| Hambourg ..... | 184 | $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | 6 |
| Livourne ..... | 97 | $\frac{1}{4}$ | |
| Gênes ..... | 95 | $\frac{1}{4}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1773.* | *Jeudi 8.* | *Vendredi 9.* | *Samedi 10.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 92 $\frac{1}{2}$ 95 . | 1395 . . . . | 1395 92 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 887 $\frac{1}{2}$ . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 57 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 320 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 7 Juil. 1773. | | Du Jeudi 8. | | Du Vendredi 9. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. | |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | L. | Boscheron, *idem.* | L. |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 24 Juillet.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 21 Juin.*

DES Citoyens instruits sont actuellement occupés à dresser un tableau général de la qualité des terres, de leurs productions, des différentes sortes de culture, des pratiques pour l'éducation des bestiaux &c, dans tous les districts de l'Empire. Cette entreprise est grande & belle : les opérations subséquentes qu'elle prépare & promet la rendront souverainement utile. Il faut que ce tableau soit mis entre les mains de la Nation & même de l'Etranger, afin de les éclairer & de s'éclairer de leurs lumieres. Ce n'est pas assez : il faudra que la description critique de chaque district soit répandue parmi ses Habitans & sur-tout les Cultivateurs ; parce que l'instruction qu'on appelle générale est réellement bornée à une classe d'hommes & qu'elle ne descend pas jusqu'à celle qui la rend fructueuse. Ce n'est pas encore assez : il faudra que les réformes proposées soient éprouvées sous les yeux mêmes de ceux qui doivent les adopter ; parce que l'exemple est la meilleure des leçons, & que la conviction la plus parfaite est l'effet du succès reconnu. Les sommes qu'on destine à des distributions de Prix seront beaucoup plus utilement employées à ces instructions & à ces épreuves ; car les Prix n'operent pour l'ordinaire que des déplacemens de travaux, des tentatives onéreuses sans fruit, des essais heureux sans aucune suite, un avantage pour le riche sans utilité pour les autres ; au lieu que l'enseignement théorique & pratique de tous & de chacun est un bien commun dont tous & chacun profitent.

### ALLEMAGNE.

De Breslau, *le 3 Juillet.*

Pendant les trois premieres semaines du mois de Mai, la pluie n'a monté qu'à deux lignes. Le jour de la Pentecôte, elle fut très-abondante ; mais la terre étoit si séche qu'elle ne pénétra pas. Les plantes, les herbes & toutes les productions souffroient beaucoup, lorsque la nuit du 1 au 2 Juin, une pluie douce & chaude les rétablit : mais il survint des chaleurs aussi fortes que dans les climats les plus chauds ; la rosée de la nuit conserva seule les plantes. Le seigle qui poussoit resta à la hauteur où il étoit parvenu ; desorte qu'il n'y aura que très-peu de paille. Il y a beaucoup d'épis vuides en partie ou tout-à-fait. La pluie du jour de la Pentecôte a formé une croûte dans les champs où l'on avoit semé du lin : on ne se flatte pas que cette récolte soit bonne. Quant au bled & aux semailles d'été, on n'a rien à desirer ; on espere que cette partie nous dédommagera du reste. Dans les jacheres & les jardins, l'herbe pour les bestiaux croît très-difficilement.

DE BERLIN, *le 6 Juillet.*

On vient de renouveller les Réglemens concernant les ports & les assurances des marchandises, des vaisseaux, de la liberté & de la vie des Navigateurs &c, en un Réglement composé de deux cens soixante-cinq paragraphes. On a aussi remis en vigueur deux autres Réglemens concernant les mines de diverses Provinces, chacun de quatre-vingt-huit chapitres. La connoissance de ces Réglemens seroit utile aux Etrangers qui ne les exécuteroient pas & y trouveroient des renseignemens sur notre commerce & sur l'exploitation de nos mines, détails dont ils pourroient profiter, en s'en tenant, quant à l'Ordonnance, aux loix primitives de la Justice que Dieu nous a données courtes & simples, afin que chacun n'eût à apprendre qu'un code de deux ou trois pages, pour sçavoir pleinement tout ce qu'il doit faire dans son état, afin d'être bon Citoyen, homme de bien & heureux.

DE FRANCFORT (*sur le Meyn*), *le* 8 *Juillet.*

Le tems s'est refroidi depuis quelques jours au point qu'il est comme à la fin d'Octobre. On ne peut supporter les habits d'été, & l'alarme s'est répandue.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 10 *Juillet.*

Un Voyageur qui vient de parcourir les Comtés de Norfolk, Suffolk, Essex, & une partie de l'Hertfordshire, assure que les dernieres pluies ont fait un bien infini aux grains; & qu'il y a, dans ces pays-là, les plus belles apparences de récolte en froment & en orge.

Pendant que notre dette nationale augmente, tout décline. Les Manufactures de toile & de laine de la Grande-Bretagne, ainsi que celles d'Irlande, ont baissé, les premieres de cinq huitièmes, les secondes de près d'un tiers depuis Mars 1771 jusqu'en Mars 1773.

Par les registres des Douanes, on voit que depuis 1762 jusqu'en 1771 inclusivement, l'importation des toiles étrangeres & les droits sur cet article ont considérablement augmenté. En 1762, l'importation fut de 18,827,853 verges; & le produit des droits de 134,031 l. st. En 1771, l'importation a monté à 28,243,121 verges; & le produit des droits à 230,951 l. st. Ne sembleroit-il pas que l'intérêt du Fisc est que nos Manufactures tombent? En vérité, ce régime est bien difficile à expliquer: si nous tirons beaucoup de l'Etranger, adieu nos Fabriques; si nous en tirons peu, adieu les Douanes. Or si nous n'achetons que dans nos Fabriques, nous payerons fort cher; or si nous achetons du dehors, nous payerons ces droits de Douane. C'est une belle science que celle de tant de contradictions!

La Compagnie a été obligée d'emprunter du Gouvernement 1,400,000 l. afin de n'en pas toucher un shelling; elle est obligée, pour avoir quelque fonds, d'emprunter encore 400,000 l.; & si elle ne les trouve pas d'ici au mois d'Août, elle sera dans l'impossibilité de faire face aux affaires courantes. Le prêt du Gouvernement a servi à acquitter des dettes. Dans son Assemblée du 7, la Compagnie apprit, par la bouche du Président, que sa dette avoit été portée à 300,000 liv. st. plus haut qu'elle n'étoit en effet; que par le plan d'économie envoyé au Bengale, on épargneroit 700,000 l. par an; qu'en 1775, l'emprunt fait au Gouvernement seroit acquitté, & que le dividende monteroit à sept pour cent. On ne contestera pas que ces promesses ne soient belles.

Dans la derniere Session du Parlement, le Roi n'a donné consentement qu'à *cent quatre-vingt-deux* Bills publics ou privés.

Un Curieux a comparé les dépenses faites à Rome pour un triomphe, avec les frais du combat naval donné à Portsmouth. Le triomphe ne coûta que 329 l. st. 11 sh. 10 p.: le combat naval a coûté 58,290 liv. sterl., sans compter 250 l. données aux pauvres, l'achat de la poudre à canon, l'acquit des dettes de quelques Prisonniers.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le* 10 *Juillet.*

Les principales cargaisons de ce mois consistent en poisson salé & en thon mariné:

il eſt auſſi entré des grains & des farines. Le Capit. Jean Douelle, commandant le *Diligent*, eſt arrivé de la Martinique, ainſi que le Cap. Jacques Seren, commandant le *Palmier*. Il eſt ſorti un très-grand nombre de bâtimens, en partie pour la Foire de Beaucaire & pour le Languedoc. Le Cap. Jean-François Ardene, commandant le *S. Jean-Baptiſte*, eſt parti pour le Port-au-Prince. Vers la fin de Juin, il eſt entré dans le Port de Gênes nombre de bâtimens de différentes Nations, chargés de grains.

DE MONTPELLIER, *le* 10 *Juillet*.

L'orage du 17 Juin n'a en effet laiſſé aucune récolte ni en vin, ni en bled, ni en olives, dans ſept à huit villages des environs de cette Ville & du Dioceſe d'Agde. Il s'eſt étendu de Pezenas à Gignac (& non *Gigen*, comme on l'a dit par erreur). Les Habitans maltraités de ce Dioceſe ont demandé du pain à notre ſecourable Paſteur, & la décharge des impoſitions à M. l'Intendant. Leurs bleds ont été hachés, comme ſi on les avoit battus ſur l'aire. La fameuſe plaine de Launac, appartenant à notre Chapitre, eſt ruinée.

DE GRENOBLE, *le* 12 *Juillet*.

On n'a pu découvrir comment le feu avoit pris au magaſin à poudre de Chambéry. Dans ce déſaſtre, il a péri douze perſonnes; pluſieurs autres ont été bleſſées. Les éclats ont endommagé quantité de maiſons. Le couvert de l'Egliſe des Dames de la Viſitation a été percé par une pierre énorme. La perte eſt eſtimée à cent mille livres.

Le 5 de ce mois, les Eleves de l'Ecole gratuite de Chirurgie, établie par M. l'Intendant dans l'Hôpital des Peres de la Charité, ſous la direction du P. Calixte, furent publiquement interrogés ſur divers points d'Anatomie, en préſence de M. le Duc de la Rochefoucault, leur Bienfaiteur; & l'Aſſemblée les applaudit. Ces jeunes Eleves ſont deſtinés à exercer leurs talens dans les campagnes.

Le 1, la machine à cilindres de M. Vallet, Curé de Colombe, fut expoſée à l'examen du Public dans la ſale des Jacobites. M. l'Intendant en parut ſatisfait; elle mérita auſſi les ſuffrages de MM. les Ingénieurs des ponts & chauſſées & autres Juges éclairés. Elle a été ſoumiſe à pluſieurs épreuves avec un égal ſuccès.

(*Nous croyons devoir profiter de cette occaſion pour aſſurer que ce reſpectable Citoyen a toujours répondu avec empreſſement aux demandes qu'on lui a faites. Il a offert & il offre encore de faire conſtruire le crible qu'on a paru deſirer dans le Nord. Quant à ſa brouette, il en fera graver le modele &c.*).

DE LA ROCHELLE, *le* 12 *Juillet*.

Les prix des grains ont un peu remonté à Marans. Les eaux-de-vie ſe ſont élevées ici à 106 ou 108 liv., les 27 veltes; mais à l'Iſle de Ré, elles ſont deſcendues à 108 & 110 l. L'importation & l'exportation en deviennent de jour en jour moins conſidérables. Le ſel augmente rapidement dans cette Iſle. Le *S. Charles* eſt arrivé du Cap; & le *Pere de Famille* du Port-au-Prince. Ce dernier navire repartira pour la même deſtination, du 15 au 20 Août.

DE LYON, *le* 12 *Juillet*.

La récolte des ſoies, dans cette Généralité, ſe trouve médiocre, comme preſque tous les ans. Cette branche d'induſtrie proſpere ſous les yeux de quelques perſonnes aiſées, intelligentes, & qui jouiſſent de beaucoup de loiſir; encore arrive-t-il ſouvent que, par amour propre, dit on, elles n'avouent pas exactement la quantité de graines qu'elles font éclorre.

C'eſt chez le Payſan, qui jouit d'un peu d'aiſance ſoutenue par des labeurs continuels; c'eſt dans la claſſe la plus nombreuſe que l'on peut juger de l'utilité ou de l'avantage de cette occupation en général. S'il étoit obligé de faire l'avance de l'achat de beaucoup de graines; s'il avoit beſoin d'emplacemens diſpoſés avec art & à grands frais; s'il avoit beſoin de poëles en certains jours; ſi, dans d'autres, il avoit beſoin d'ouvrir des fenêtres au Nord ou au Levant; ſi &c, il ne faudroit pas eſpérer que l'argent dépenſé à exciter cet objet d'occupation chez le Peuple, pût être fort utilement ſacrifié; & s'il pouvoit y avoir eu quelqu'illuſion à cet égard, elle tomberoit peu à peu; la vérité reprend ſes droits.

Nous nous flattons de voir à la fin le beau tems se fixer.

DE NANTES, *le* 13 *Juillet.*

Les prix des grains ont baissé depuis le mois de Juin : il en arrive d'Amsterdam. L'Angleterre nous a fourni, dans l'espace d'une semaine, 330,000 l. de riz. Il est arrivé beaucoup de viande salée d'Irlande. Les bâtimens commencent à revenir du Banc de Terre-Neuve. La *Rose Julie*, le *Doyard*, les *Deux Freres*, le *Marquis de Segur*, le *Quartier-Morin*, le *François*, le *Chavigny*, l'*Alcyon*, le *S. Domingue*, la *Loire*, l'*Oracle*, sont de retour des Isles de l'Amérique. L'*Aimable Manon* & le *Marquis de Lévi* sont partis pour Saint-Marc & pour le Port-au-Prince.

DE CHERBOURG, *le* 14 *Juillet.*

Les portes du bassin de notre Port ont été lancées à l'eau avec tout le succès desiré. Le pont tournant sera incessamment placé. Par ce moyen, les navires seront à flot dans le bassin quand on retiendra les écluses, comme avant la démolition des ouvrages lors de la descente des Anglois en 1758.

D'ANGERS, *le* 14 *Juillet.*

Personne n'ignore les utiles travaux entrepris dans cette Province, par ordre du Gouvernement, pour y faciliter la navigation & étendre la culture. M. le Comte d'Essuiles, en qualité de Commissaire du Conseil, a fait éclater dans l'exécution de ce projet son zele & ses lumieres. Au commencement du mois prochain, il fera reprendre les travaux vers le Pont-de-Cé. Ces travaux consistent à déblayer & remblayer, à couper des roches, à faire des empierremens, le tout à la toise & par entreprise. Les Ouvriers seront payés comptant toutes les semaines. Les premiers qui commenceront à travailler auront l'avantage d'être employés par préférence aux autres, tant que les travaux dureront. Ils peuvent se faire inscrire chez le sieur *la Pierre*, *pere*, *Aubergiste des Trois-Rois*, *Fauxbourg-Bressigny*, *à Angers.*

DE ROUEN, *le* 16 *Juillet.*

A notre troisième Foire aux boissons, le cidre a roulé autour des prix auxquels il s'étoit vendu aux deux premieres. Cependant il en étoit venu, par extraordinaire, de la Basse-Bretagne ; mais il ne valoit rien : il s'est vendu de 40 à 46 l.

Nos Manufactures sont brillantes, malgré les nombreuses faillites qu'elles ont essuyées. L'introduction du lainage d'Angleterre est toujours fort considérable, sur-tout en fait de bas.

De toutes les denrées des Isles, il n'y a que le coton qui se vende avantageusement. Les cafés, quoique bas, ne sont pas demandés : point de spéculation sur cet article.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *Monde Primitif analysé & comparé avec le Monde moderne* &c. Par M. Court de Gebelin &c. A Paris, chez l'Auteur, rue Poupée, maison de M. Boucher, Secretaire du Roi ; Boudet, rue S. Jacques ; Valleyre, l'aîné, rue de la Vieille-Bouclerie ; veuve Duchesne, rue S. Jacques ; Saugrain, quai des Augustins ; Ruault, rue de la Harpe. In-4°.

Cette troisième livraison complette le premier volume du *Monde primitif.* L'Auteur y traite du *Génie allégorique des Anciens.* Dans une espece d'introduction préliminaire, il montre l'importance de cette recherche, ses difficultés, les moyens de les vaincre &c. Son Traité est ensuite divisé en sept articles dons lesquels il expose, 1°. les caracteres du Génie allégorique, son usage, l'avantage de l'Allégorie &c ; 2°. la nécessité de son usage, fondée sur la nature du langage, des instructions, du climat &c ; 3°. l'opinion de tous les tems conforme aux principes de l'Auteur ; 4°. l'intelligence de l'Allégorie comme la clef essentielle des tems anciens ; 5°. les causes des révolutions arrivées dans la connoissance du sens allégorique, & son utilité par rapport à l'Histoire ; 6°. la nécessité de démontrer rigoureusement l'explication des allégories ; 7°. l'objet des allégories anciennes, leur rapport, leur sagesse &c. Le volume est ten-

miné par divers éclairciſſemens. Nous nous glorifions d'avoir été les premiers à donner une juſte idée de cette belle entrepriſe dont l'annonce ſeule jetta l'Europe dans l'étonnement, & dont l'exécution *ravit*, nous oſons le dire & nous le devons ; car il faut meſurer l'éloge au mérite, dût-on être traité d'Entouſiaſte.

Notre jugement n'eſt pas fondé ſur une ſimple conviction, ſi l'on peut ainſi parler, ſpéculative : nous avons opéré nous-mêmes avec l'inſtrument que M. de Gebelin nous a donné pour fouiller dans l'antiquité ; & quoique nous n'ayons ni le tems ni les connoiſſances ſuffiſantes pour fournir une telle carriere, ſes principes nous ont conduits à la découverte du vrai ſens des fables en apparence les plus monſtrueuſes & les plus abſurdes, en travaillant ſur les Religions anciennes de l'Amérique. De quelques débris très-informes de celle des Mexicains, nous avons vu ſortir un *ſyſtême agricole & aſtronomique*, ſemblable à ceux que l'Auteur a démontrés dans la Mytologie ancienne. Nous citons la Religion du Mexique, parce qu'elle a paru la plus barbare, qu'elle étoit la plus incompréhenſible, qu'aucun Auteur n'a ſeulement ſoupçonné qu'il fût poſſible d'y trouver une ombre de raiſon. Notre *Hiſtoire de l'Amérique* en offrira une explication ſatisfaiſante, à ce qu'il nous ſemble. Nous en devons l'hommage à M. de Gebelin ; & nous ſommes d'autant plus empreſſés à le lui rendre publiquement que cette découverte confirme admirablement la bonté, la ſolidité, la certitude de ſes principes.

2. *Hiſtoire de l'Inoculation de la petite-vérole, ou Recueil de Mémoires, Lettres, Extraits & autres écrits ſur la petite-vérole artificielle.* Par M. de la Condamine de l'Académie Françoiſe & de l'Académie Royale des Sciences. *Quis novus hîc noſtris ſucceſſit ſedibus hoſpes ? Quem ſeſe ore ferens ?* Virg. 2ᵉ. part. in-12. A Amſterdam, par la Société Typographique. Se trouve à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Ce Recueil contient les pieces d'un procès très-important pour l'humanité. La France & la plus grande partie de l'Europe doivent à M. de la Condamine l'avantage d'avoir fixé leur attention ſur la méthode de la petite-vérole artificielle, & d'avoir conſervé une population précieuſe en l'adoptant d'après les écrits victorieux publiés pour ſa défenſe par ce digne Avocat de la cauſe du genre humain. Dans les pieces de ce Recueil, revues, corrigées & augmentées, on trouvera tout ce qu'un homme ſage & impartial peut deſirer pour prendre un parti dans cette matiere avec la confiance la plus juſte & la plus ferme.

3. Ruault, Libraire, rue de la Harpe, diſtribue depuis le commencement du préſent mois la *Gazette de Santé* dont nous avons publié le Proſpectus. Les premieres Feuilles rempliſſent parfaitement l'attente que nous avions conçue. L'Auteur, en rapportant les faits & les découvertes récentes, rappelle les cas analogues & les différens traitemens, pour les comparer & les éclaircir d'une maniere également éloignée du ton de la diſſertation & de l'eſprit de ſyſtême. Dans la vue d'être utile, principalement aux gens de la campagne & à ceux des Villes qui ſont étrangers à l'Art, il ſe met à la portée du plus ſimple Lecteur ; & néanmoins il intéreſſe le plus inſtruit. Nous trouvons dans les premiers N°. pluſieurs articles qui méritent d'être particuliérement diſtingués. Une femme de Lyon a été délivrée de fleurs blanches de mauvais caractere par l'uſage de la décoction de racine de fraiſier des bois ; pluſieurs autres s'en ſont très-bien trouvées... L'inſuffiſance des ſecours employés contre la paſſion iliaque, vulgairement dite *miſerere*, a engagé le Docteur Simſé à propoſer aux Gens de l'Art de charger les malades de couvertures, afin de provoquer des ſueurs abondantes : le Journaliſte ajoute la méthode à ſuivre dans le reſte du traitement.... Il eſt né à Mont Dauphin, il y a environ deux mois & demi, une fille dont les paupieres terminoient le haut du viſage : le front manquoit abſolument. Elle a vécu vingt-quatre heures. A l'ouverture de ſa tête, on n'a trouvé ni cerveau, ni cervelet, ni rien qui en eût l'apparence. La moële épiniere commençoit au grand trou occipital. » Etrange jeu » de la nature ! On peut donc vivre ſans cer» veau, ſans cervelet, & la moële épiniere » ſuffit ſeule au ſoutien & à la vie des nerfs » qui en émanent ! Que deviennent alors » les différens ſieges de l'ame, imaginés » avec tant de confiance par divers Phyſi» ciens, cette fameuſe glande pinéale, les » corps canellés, ce centre ovale, le cerve-

» let même, dans lesquels chacun d'eux a » cru peuvoir placer à son gré le moteur & » le modérateur de notre machine ? ». L'abonnement de cette Gazette est de 9 l. 12 s., port franc par tout le Royaume.

Le même Libraire a mis en vente *les Muses Chrétiennes ou petit Dictionnaire Poëtique, contenant les meilleurs morceaux des Auteurs les plus connus, à l'usage des Séminaires, des Communautés Religieuses, des Colleges & des Pensions des jeunes Messieurs & des jeunes Demoiselles.* Ouvrage dédié à M. le Curé de Sainte Marguerite. 1 vol. in-12.

4. *Traité de l'Exploitation des Mines, où l'on décrit les situations des mines, l'art d'en tailler la voute & les filons, de former les puits & les galeries, de procurer de l'air aux souterreins, d'en vuider les eaux, d'élever les roches & les mines au jour, & de percer la terre : avec un Traité particulier sur la préparation & le lavage des mines.* Le tout traduit de l'Allemand par M. Monnet. A Paris, chez Dufour, Libraire, rue de la Juiverie, près la Magdeleine en la Cité. Vol. in-4°. avec 24 planches, prix 15 liv.

M. Monnet, chargé par le Gouvernement de travailler à répandre les connoissances minéralogiques, a recueilli & rédigé ce que l'Allemagne, riche en ce genre, offroit de plus précieux. Son Ouvrage, un des plus complets qui aient encore paru, est un extrait de différens Ouvrages Allemands, fondus, réformés, & commentés. Il peint la nature en grand ; il suit l'industrie dans tous les détails de l'exploitation. Ses tableaux, bien ordonnés, intéressent l'Amateur, pendant que le Mineur y trouve les modeles auxquels il doit se conformer. Les merveilles, découvertes par la Minéralogie, & les procédés curieux de l'Art y sont retracés avec énergie, précision & clarté. Ces objets remplissent le premier Traité divisé en six parties énoncées dans le titre. Le second Traité, suite nécessaire du premier, nous apprend à tirer le plus grand avantage de cette exploitation, par des routes économiques que l'Auteur a ou applanies ou frayées, après de longues recherches par lesquelles il s'est acquis le droit de servir de guide dans une carriere très-épineuse. Cet Ouvrage est digne d'être mis à côté des meilleures *descriptions d'Arts.*

5. *Traité de la Fonte des Mines par le feu de charbon de terre, ou Traité de la construction & usage des fourneaux propres à la fonte & à l'affinage des métaux & des minéraux par le feu de charbon de terre, avec la maniere de rendre ce charbon propre aux mêmes usages auxquels on employe le charbon de bois.* Par M. de de Genssane, Concessionnaire des Mines d'Alsace & Comté de Bourgogne, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences. 2 vol. in-4°. ornés de 76 planches gravées en taille-douce & avec le plus grand soin par M. Patte, & imprimées sur demi-feuille de grand raisin. Proposé par souscription. A Paris, chez Valade de la Chapelle, sur le perron de la Sainte Chapelle ; & chez Dufour, rue de la Juiverie &c.

Ce Traité, intimément lié avec le précédent, a été jugé par MM. Macquer & de Montigny, digne d'être approuvé par l'Académie des Sciences, & imprimé sous son privilége. M. de Genssane, appliqué dès sa plus tendre jeunesse à l'étude de la Science & à la pratique de l'Art, n'a épargné ni soins, ni dépenses, ni travaux pour approfondir les secrets, perfectionner les connoissances, & rendre l'exploitation des mines plus économique & plus productive. Dans cette vue, il a visité celles de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Hollande, de Saxe, de Pologne ; & c'est d'après la combinaison des différentes méthodes pratiquées dans tous ces lieux, qu'il en a réuni les avantages dans la sienne.

Le premier volume de cet Ouvrage a paru en 1770 ; mais il en est resté si peu d'exemplaires que les Libraires se sont déterminés à le faire réimprimer. L'Auteur enseigne la théorie & la pratique de l'Art de traiter plusieurs mines en grand, principalement celles de plomb & de cuivre, les calamines ou mines de zinc, celles de bismuth, les cobolts ou mines d'arsenic, les mines de mercure & d'antimoine. Après avoir établi les principes généraux, il décrit les opérations, les méthodes, les fourneaux, soufflets, moulins, boccards, lavoirs &c, avec tant de précision & d'exactitude qu'il est facile de les exécuter d'après ces descriptions. Parmi les réformes qu'il propose, la plus importante est la substitution des fourneaux à reverbere pour exécuter avec le charbon de terre les mêmes opérations qu'avec le charbon de bois. Cette méthode est actuellement pratiquée en Angleterre & dans quelques endroits de l'Allemagne,

principalement pour le plomb. Elle consomme moins de matiere inflammable & rend plus de métal. La différence en métal va quelquefois, suivant M. de Genssane, à dix pour cent de bénéfice sur les mines de plomb. En traitant du cobolt, il apprend à le mettre en état de donner le bleu d'émail, Art qui n'est point encore pratiqué en France, quoiqu'on trouve dans plusieurs de nos Provinces des minéraux propres à fournir cette belle couleur dont on fait un si grand usage.

L'Art de réduire le charbon de terre à l'état du charbon de bois, pour pouvoir l'employer dans les fourneaux à fondre la mine de fer, est un article d'une grande utilité. Il s'agit d'extraire de ce fossile le bitume & le soufre surabondant, sans détruire ce composé & sans lui ôter le principe inflammable. Cet Art s'est récemment établi aux Forges de Sultzback, dans la Principauté de Nassau. L'opération consiste en une distillation *per descensum* qui sépare le bitume, & une évaporation qui sépare le soufre en même tems dans une espece de four. Ce four construit d'une pâte ou mortier très-refractaire, se ferme exactement lorsqu'il est rempli de charbon. Au bas de sa capacité est une rigole & une ouverture ronde garnie d'un long tuyau de cuivre incliné. Ce tuyau va s'emboucher dans une marmite de fer fondu, qui sert de récipient pour le bitume coulant : un autre tuyau de cuivre, montant perpendiculairement, est implanté sur le tuyau descendant; celui-ci sert à l'évaporation des vapeurs du soufre. Cette espece de four est enveloppée par une voûte qui lui sert de fourneau, ayant une grille, un coudrier, une cheminée qui débouche dans une chambre construite au-dessus où circule la fumée du charbon qu'on brûle pour chauffer ce four. On mêle du charbon avec du bois pour l'allumer; on rougit le four, & on le tient médiocrement rouge. A ce degré de chaleur, le bitume coule dans la marmite de fer qui est à moitié enterrée, & le soufre s'évapore par le tuyau de cuivre vertical. Lorsque les vapeurs du soufre cessent de sortir, l'opération est finie : elle dure ordinairement trois fois vingt-quatre heures, chaque four étant chargé de deux milliers pesant de charbon crud qui perd, dans l'opération, un huitième de son poids. La pesanteur de ce charbon calciné est à celle du charbon de hêtre à peu près comme cinq à trois. Pour cuire des milliers de charbon fossile, on brûle environ neuf cens pesant de pareil charbon crud; mais on n'y employe que du charbon de rebut, & les débris de celui qu'on veut calciner. Le charbon ainsi cuit n'exhale plus d'odeur, dure au feu au moins le double du charbon de bois, & peut être employé aux mêmes usages. L'huile de bitume retirée par cette évaporation, paye à peu près la dépense : elle est moins inflammable que celle de pétrole & peut servir dans les lampes des Paysans. A l'égard du bitume, il est gras, & peut être substitué au meilleur cambouis pour engraisser les roues. La suie est employée très utilement, au lieu de noir d'ivoire, pour l'encre d'Imprimerie, & peut aussi servir à faire le bleu d'Erlinghen qui ne le céde point au plus beau bleu de Prusse &c.

*La condition actuelle pour l'acquisition est de payer* 18 *liv. en retirant le premier volume qui paroît, &* 12 *liv. en recevant le second volume qui sera imprimé dans le courant d'Octobre. On délivrera, avec le premier volume, le cahier des planches du* 2^e^., *au nombre de* 42. *Pour acquérir le second volume separément, on payera en retirant le cahier des planches qui paroissent,* 9 *liv. seulement, & lors de la livraison au mois d'Octobre,* 9 *liv. Passé le tems prescrit, les deux volumes seront payés* 40 *liv. brochés. Le second, imprimé à petit nombre, se vendra seul* 24 *liv.*

## I I.

*Faute à corriger N°. 56, pag.* 447, 2^e^. *alinea, lig.* 4 *& suiv.*

Il paroît très-difficile d'y parvenir (à fixer la couleur de *phitolaca*), car cette couleur est *très-violette*; lisez *très-volatile.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 14 Juillet 1773, au Samedi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27, 28 à 29 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 livres. Le seigle, de 15 livres 5 s., 16 à 17 livres; l'orge, de 14, 14 liv. 10 s. à 15 liv. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 14 Juillet 1773 au Samedi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 livres 10 s. à 25 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Juillet 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 21 Juillet 1773.*

| | | H | G | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à | | 722 | | *marc.* |
| Du Perou à | | 714 | | *marc.* |
| Les guinées à | | 724 | 5 | *marc.* |
| Ducats à | | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. 31 32. | | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à | | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | | 53 | 15 | 6 *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à | | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 21 Juillet 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam | 53 $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ |
| Londres | 30 1 16e. |
| Hambourg | 184 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Madrid | 15 6 |
| Cadix | 15 4 6 |
| Livourne | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* | $\frac{3}{8}$ P. $\frac{0}{0}$ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Lundi 19.* | *Mardi 20.* | *Mercredi 21.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 . . . . | 1390 92 $\frac{1}{2}$ 90 . | 1390 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 890 . . . . | 890 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 182 . . . . | 182 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | 58 . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 321 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 17 Juil. 1773 | | Du Lundi 19. | | Du Mardi 20. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | L. | Creuzé, six dern. mois 1772. | J. | Viellard, six dern. mois 1772. | J. |
| Delarue pere, *id.* | L. | Certain, *idem.* | L. | Defrance, *idem.* | L. |
| Lenoir, *idem.* | M. | Delamotte, *idem.* | L. | Marsollier, *idem.* | M. |
| Clouet, *idem.* | M. | Thevenin, *idem.* | L. | Cauchy, *idem.* | M. |
| Caron, *idem.* | M. | Masson, *idem.* | L. | Defays, *idem.* | M. |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 31 Juillet.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 24 Juin.*

LA Société Economique de cette Ville a publié une description des différens genres d'occupations, de cultures, de fabrications, de ressources des Habitans des Provinces de Wologda & de Kaschir, hommes femmes, enfans. Ces tableaux seront suivis de plusieurs autres destinés à former ensemble une grande gallerie dans laquelle toutes les parties de l'Empire seront représentées sous les points de vue les plus intéressans. La comparaison des différens travaux & emplois de tous les sexes & de tous les âges dans tant de lieux ne pourra certainement être que très-agréable & tout-à-la-fois très-utile; car par-tout on trouvera de bons usages à adopter. Tout est école pour qui sçait s'instruire. (*Nous rendrons compte de ces Mémoires*).

Dans un terrein que M. le Comte Romanzavionitsch Woronzow, Général, Sénateur, & Chevalier des Ordres de S. M. I. possede à Mitel, près Moscou, on a trouvé une terre fort tendre, dépourvue d'argille, mal liée, mêlée de sable très-fin & de petites particules de plantes, & d'une couleur qui tombe du cendré le plus foncé dans le bleu. On espéroit en tirer parti pour les Manufactures. M. Lehmann a essayé de nettoyer cette terre & la purger de toutes les parties hétérogenes, en la dissolvant dans l'eau & passant plusieurs fois cette eau à travers un tamis. A la fin, il ne lui est resté qu'une terre légere, fine, & d'un bleu beaucoup plus foncé. Mais quelque ingrédient qu'on ait employé, ce bleu n'a pu servir à la teinture. On a tiré de la même terre de très-bon fer.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 2 Juillet.*

On a toujours lieu de se flatter que la récolte sera aussi riche qu'elle a été pauvre, ces dernieres années.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le 6 Juillet.*

Par un Edit du 17 Juin, les Propriétaires des maisons, fonds, actions & autres biens, payeront annuellement, jusqu'à nouvel ordre, quatre pour cent d'impôt. Les Habitans de l'Isle de Bornholm ne sont taxés qu'à deux pour cent de leur revenu.

### ALLEMAGNE.

De Hambourg, *le 10 Juillet.*

Les nouvelles du Mecklenbourg, du Holstein, & autres Provinces, confirment les espérances d'une pleine récolte en grains & en fourrages.

L'Académie de Commerce, établie pour l'éducation des jeunes gens destinés à exercer cette profession, mérite l'attention & le suffrage de l'Europe commerçante depuis qu'elle est sous la direction de M. J. G. Biisch. Le nombre des Eleves, de six Nations différentes, s'accroit de jour en jour : leurs succès répondent à la célébrité & aux soins des personnes préposées à leur instruction. On leur apprend l'Histoire du Commerce, la Géographie relative à l'état de Négociant, les Langues, l'Arithmétique commerçante, l'Art de tenir les livres, le travail du comptoir &c, outre les parties convenables à une éducation honnête. Il régne dans cette maison un ordre & une régularité admirable. La pension pour la table, le logement & le chauffage, est de 1000 marcs courant, payables d'avance par quartiers. M. Biisch qui jouissoit déjà de la réputation d'un Mathématicien distingué, vient d'en acquérir une nouvelle par la publication d'un premier Recueil de petits Traités relatifs à son Institut & au Commerce. L'Allemagne a très-bien accueilli cet Ouvrage, & sur tout le Traité des *Banques*, le plus exact & le plus complet qu'il y ait peut-être dans aucune Langue.

( *Nous n'entrons pas dans de plus grands détails sur cet établissement vraiment recommandable, parce que nous en avons déjà donné une connoissance très étendue sur la fin de* 1771 *dans notre* Journal, *après l'avoir annoncé dans notre* Gazette ).

Le nombre des navires arrivés sur l'Elbe en 1772, monte à 861, non compris ceux qui sont venus de Hollande, & dont la note n'a pas été insérée dans la liste, ainsi que les petits bâtimens partis des Ports les plus voisins de l'Elbe. En 1771, il n'en étoit entré que 686. La navigation s'est donc considérablement accrue? Mais en est-il de même de notre commerce? Plusieurs prétendent qu'il baisse. Il est certain que la plus grande partie des marchandises ne fait que passer par Hambourg en commission, pour se répandre dans l'intérieur de l'Allemagne; & que nos magasins ne sont pas remplis proportionnellement à l'abord des navires.

La liste suivante indique le nombre & les pavillons des bâtimens arrivés les deux dernieres années.

| *Navires.* | 1771. | 1772. |
|---|---|---|
| Hambourgeois . . | 225 | 272 |
| Danois . . . . | 163 | 194 |
| Hollandois . . . | 93 | 119 |
| Suédois . . . . | 28 | 45 |
| François . . . . | 9 | 34 |
| Prussiens . . . . | 7 | 18 |
| Breme . . . . | 23 | 12 |
| Lubeck . . . . | 2 | 8 |
| Espagnols . . . | 2 | 8 |
| Dantzick. . . . | 9 | 7 |
| Mecklenbourg. . . | 4 | 5 |
| Russes . . . . | 3 | 3 |
| Stade . . . . | 1 | 2 |
| | 686 | 861 |

## De Goettingue, *le* 15 *Juillet.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville, attentive à diriger ses encouragemens vers la plus grande utilité publique, avoit proposé pour sujet de Prix : *Est-il expédient de supprimer les corvées ; & quels sont les moyens les meilleurs tant pour faire cette suppression que pour obvier aux inconvéniens qu'elle pourroit avoir & en prévenir les suites?* M. Westfeld de Buecbourg, Conseiller de la Chambre, a décidé la question par les principes de la justice, de l'humanité, du bien public ; & l'équité éclairée l'a couronné. Outre les vérités politiques, sa dissertation contient des observations curieuses qui seront sur tout agréables pour les Lecteurs légérement instruits sur les Gouvernemens d'Allemagne. Du reste, l'Auteur fonde aussi son opinion sur sa propre expérience. En 1769, pour remplir les vues de M. le Comte de Schaumbourg, il avoit formé un plan de suppression de corvées en faveur des Vassaux du Comté. Le projet fut exécuté, & tout le monde eut lieu de s'en applaudir. En 1772, M. le Comte de Schaumbourg, encouragé par ce succès, a pareillement aboli la corvée dans trois autres districts. M. Westfeld déclare qu'il auroit pu s'étendre plus au long sur cette importante matiere ; mais il réserve de plus amples instructions pour un grand Ouvrage dans lequel il se propose de comparer l'esprit économique & la Police des anciens Allemands avec la politique de nos jours.

( *La Société Royale de Goettingue daigneroit elle permettre à notre zele de lui offrir*

*l'hommage qu'elle mérite de la part des amis de l'humanité, par son attention bienfaisante à exciter la discussion des grands principes de l'ordre social? Nous desirons avoir des occasions fréquentes de lui renouveller le même tribut. Nous espérons que M. Westfeld voudra bien également agréer les félicitations & les éloges que nous devons à ses travaux. Nous rendrons compte dans notre Journal de son Mémoire couronné*).

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 15 *Juillet.*

Le dernier Bill relatif aux especes d'or, jette le commerce dans la confusion. On n'ose ni donner ni recevoir des guinées. Celui à qui on les offre en payement, est autorisé à les couper en deux, s'il en soupçonne le poids & la qualité. Chacun craint une perte, & la circulation s'arrête. L'agitation est vive dans Londres; il en sera bientôt de même dans tout le Royaume. Cet Acte a déjà occasionné de fortes altercations au Marché de Smithfield. On pousse si loin l'attention à ne pas recevoir les especes trop légeres, que de 6000 guinées envoyées à la Banque, elle en a renvoyé deux mille. On prétend qu'elle gagnera, par cet Acte, au moins un million sterl.

Il est arrivé du Groenland quelques vaisseaux avec plusieurs baleines.

On mande de Dublin que les Facteurs Anglois, arrivés dans cette Capitale, demandent beaucoup plus de marchandises qu'on n'en a demandé depuis quelques années. Dans l'espace de dix jours, les commissions reçues ici de l'Amérique ont monté à 120,000 liv. st. On écrit de Rhode-Island que l'Assemblée des Bourgeois a agréé les résolutions prises par ceux de la Virginie, pour examiner celles du Parlement Britannique à l'égard des Colonies, & former une nouvelle correspondance avec les autres Provinces de l'Amérique.

Le célebre M. Bruce jouit actuellement d'une meilleure santé: on a heureusement extrait le ver dont il étoit tourmenté si cruellement.

On a ressenti des tremblemens de terre dans le Shropshire, le Staffordshire, l'Irlande, &c. Une Ville a été renversée dans le Comté de Kerry.

Nous apprenons de Gibraltar que deux vaisseaux François ont été jettés sur la côte & que les équipages ont péri.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 15 *Juillet.*

Il paroît que la Provence aura lieu de se féliciter de ses récoltes en grains. La vigne donne de belles espérances. On n'avoit peut-être jamais vu les oliviers aussi chargés de fleurs que cette année. Ainsi les principales productions de la Province offrent la plus agréable perspective.

L'utile entreprise du canal de Provence, depuis si long-tems suspendue, sera, dit-on, incessamment reprise par une Compagnie nouvelle, munie de fonds assez considérables pour la conduire à son entiere exécution.

### De Montpellier, *le* 17 *Juillet.*

La Société Royale des Sciences de cette Ville vient de publier les Mémoires lus à son Assemblée publique tenue dans la grand-salle de l'Hôtel-de-Ville en présence des Etats le 25 Novembre 1771. Le Discours prononcé par M. l'Archévêque de Narbonne sur la nécessité d'encourager les talens & de favoriser les progrès des Arts utiles, ouvre ce Recueil: il est suivi de la Réponse de M. Venel, au nom de l'Académie. L'Eloge de M. d'Aigrefeuille, Premier Président de la Cour des Aides, par M. de Ratte, Secretaire perpétuel, occupe une place considérable.

On trouve ensuite l'extrait d'un Mémoire de M. Venel, sur la *fumée du tabac.* Il résulte des observations recueillies par l'Auteur que ces vapeurs ne sont point insalubres, que leurs mauvais effets se bornent à une incommodité causée par l'odeur, que les marchandises & les meubles n'en souffrent aucun dommage sensible, & que les Ouvriers de tout âge & de tout sexe, employés dans les Manufactures de tabac, ne sont point sujets aux maladies des yeux, aux maux de poitrine, & aux tremblemens des membres.

M. Henri Fouquet, Médecin, connu par divers ouvrages, donne des recherches sur la situation de la Ville de Montpellier, son climat, & les différentes causes qui peuvent influer sur les qualités de l'air &c. Il observe que la somme totale de pluie qui tombe année commune sur le territoire de cette Ville, peut monter de 25 à 30 pouces, & que c'est le plus souvent par averses & par le vent de nord-est qu'il pleut. Il attribue la salubrité de l'air qu'on y respire à l'heureuse modification résultant de l'air marin, crasse & humide, avec l'air de la montagne, par lui-même trop sec; à l'avantage de n'avoir que très-peu de jardinages autour de ses murs, à la pente de ses rues qui ne permettent pas aux eaux de croupir, au parfum des plantes aromatiques qui couvrent son territoire, aux différens vents qui soufflent sans le moindre obstacle, à la chaleur excessive de l'été qui consume les exhalaisons putrides, aux orages que l'on éprouve fréquemment. L'Auteur passe de-là aux causes particulieres & locales de la corruption de l'air dans certains cantons du même territoire : telles sont les vapeurs des étangs. Cette matiere amene l'histoire des maladies les plus communes dans la Ville. On remarque que les goutteux, qui n'ont jamais été fort nombreux, semblent se multiplier de jour en jour, & que les maladies du genre nerveux sont beaucoup plus communes qu'autrefois. Cet excellent Mémoire n'est qu'une esquisse d'un grand Ouvrage que l'Auteur se propose de publier sur cette matiere.

### De Grenoble, *le 19 Juillet.*

Enfin nous jouissons du tems propre de la saison. La moisson n'est ouverte que depuis quelques jours; elle commence pour l'ordinaire à la Saint Jean. Nous espérons que, quand le bled nouveau sera recueilli, nous aurons une certaine abondance qui abbattra l'excès du prix des grains qu'on a encore vendus en dernier lieu 20 livres le septier.

Nos chanvres paroissent en général assez beaux. On craint que les vignes qui s'étoient d'abord si bien présentées, ne donnent pas la récolte qu'elles promettoient. Le raisin a coulé dans quelques endroits du Bas Dauphiné.

L'établissement formé à Paris par M. de Sartine, Lieutenant Général de Police, & confié à M. Gardane, Médecin de la Faculté, pour le traitement gratuit de la portion indigente du Peuple atteinte du mal vénérien, a invité par ses succès le Gouvernement à procurer le même soulagement dans les Provinces. Le sieur Heraud, Chirurgien de cette Ville, vient d'être autorisé à y établir sur le même plan un traitement de charité, sous les ordres de M. l'Intendant de la Province. Les Artisans, Ouvriers, Journaliers, & autres personnes peu aisées de la Ville & de la Campagne, attaqués du mal vénérien, pourront en conséquence se rendre chez le sieur Heraud pour y recevoir gratuitement les avis & les soins que leur état exigera. On suivra la méthode publiée par M. Gardane : les remedes n'occasionneront qu'une dépense de neuf livres au plus. Les Curés des campagnes ont été invités à publier l'avis précédent dans leurs Paroisses, afin que les Habitans puissent en profiter.

### De Nantes, *le 20 Juillet.*

Les prix des grains n'éprouvent, dans les différens Marchés de la Province, que de très-légeres variations. Il en arrive considérablement ici de l'Etranger, de Bremen, Lubeck, Lieban, Hambourg. L'Angleterre continue d'y verser beaucoup de riz : deux navires de Pool & de Portsmouth en ont apporté plus de six cens mille livres.

Le *Michel*, l'*Algonquin*, le *S. Cast* sont arrivés des Isles. L'*Oracle*, le *Victorieux*, le *Quartier Morin*, le *Prince de Nizare*, la *Loire*, la *Plaine de Léogane*, se disposent à partir pour la même destination. Il est sorti trois navires pour Guinée, la *Constance*, la *Marguerite*, l'*Union*.

### De Rouen, *le 21 Juillet.*

Les prix des grains augmentent encore d'un Marché à l'autre, malgré les bonnes apparences de la récolte. Il est sorti beaucoup de farine pour Bordeaux.

Par Lettres-Patentes du 10 Mars, il a été permis aux Officiers Municipaux de cette Ville d'acquérir, pour lui demeurer unis, les Offices de Maire, Lieutenant de Maire, Echevins &c, ordonnés par l'Edit de Novembre 1771.

Les nouvelles des récoltes de la Basse-Normandie sont en général très-bonnes.

Sur la fin de Juin, il a été soutenu à Caën des theses sur la nature & les effets de l'électricité. On a prouvé particuliérement qu'elle aidoit beaucoup à la production des semences.

### De Paris, *le 27 Juillet.*

Dans une lettre de Dijon, du 10, il est dit que l'épidémie, causée à Saulieu par l'ouverture des caveaux d'une Eglise, n'avoit pas encore cessé. Le nombre des malades est considérable ; mais on a exagéré celui des morts. La fievre qui régne, est de la nature des fievres de prison, produites par l'infection animale. L'entrée de l'Eglise qui a été le foyer de la contagion est interdite ; & l'on a défendu d'enterrer les morts pendant l'été dans les autres Eglises. La calamité n'a-t-elle pas été assez grande pour que l'usage de profaner & d'empester les Temples soit enfin aboli ?

Les 13 & 14 de ce mois, on a essuyé des orages à Guiscard, village de Picardie, à Gregy, village de l'Isle de France &c.

On a lu dans les Papiers publics la comparaison du nombre des enfans nés en Suede pendant les différens mois de l'année. Ce tableau a engagé un de nos Citoyens à examiner si la nature suivoit à Paris le même ordre qu'en Suede. Il a fait un relevé mois par mois des naissances, mariages, morts & enfans trouvés pendant dix années, à commencer en 1755.

Il en résulte, 1°. qu'à Paris le mois le plus fécond & le mois le plus stérile ne s'éloignent que d'un onzième au plus de la quantité moyenne que donneroit la totalité des douze mois, si elle étoit également repartie. Le mois moyen seroit de 15670. Le mois de Mars, qui est le plus fertile, ne monte, pendant les dix années, qu'à 17086; & le mois de Juin, qui est le plus stérile, à 14431.

2°. Qu'à Paris, entre le mois le plus fécond & le mois le moins fécond, la différence n'est pas de deux treizièmes, tandis qu'elle est en Suede de la moitié.

3°. Que le mois de Juin est à Paris comme en Suede celui où il y a le moins de naissances.

4°. Que le mois de Septembre qui est en Suede celui où il y a le plus de naissances, n'est à Paris qu'un mois d'un produit moyen.

5°. Qu'à Paris, les mois où il y a le plus de naissances, sont ceux de Janvier, Mars & Février ; ce qui s'accorde assez avec la Suede. Mais les mois où il y en a le moins, sont ceux de Juin, Décembre & Novembre, sans qu'il y ait une grande différence entre eux ; pendant qu'à Stockolm, ce sont ceux de Juin (lequel differe beaucoup des autres), Mai, Juillet & Août.

S'il n'y a pas à Paris une si grande disproportion d'un mois à l'autre qu'en Suede, en est on redevable au climat plus tempéré ? ou seroit ce que dans une grande Ville, le moral émousseroit la force du physique ? Cependant il semble au contraire qu'à Paris les époux obéissent plus au physique qu'en Suede ; car les naissances étant en plus grand nombre en Mars, Janvier & Février, il semble qu'elles soient l'effet naturel des impressions du printems dans les mois de Juin, Avril & Mai &c. &c. &c.

(*Nous donnerons en entier dans notre Journal la lettre & les tables que l'Auteur de ces recherches a eu la bonté de nous adresser*).

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description abrégée d'un moulin à bras inventé en Angleterre par M. Charles Lloid, & présenté à la Société établie à Londres pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce ; traduite de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

Ce moulin est mis en mouvement par une manivelle qui parcourt un cercle de seize pouces de rayon. Sur l'axe de cette derniere est fixée une roue de champ ayant quarante-deux dents, qui engraine dans une lanterne de dix pouces de diametre, dont l'axe vertical est ajusté à la meule mobile & la fait tourner avec une vîtesse qui est à celle de la manivelle comme 4 est à 1, c'est-à-dire, que la meule fera quatre tours quand la manivelle n'en fera qu'un seul. Ce moulin ressemble jusqu'ici à tous ceux que l'on connoît ; mais il en differe en ce

que l'Auteur a ajouté ſous les meules un volant ou balancier circulaire & horizontal adapté à l'axe de ces dernieres. Ce volant a 23 pouces & demi de diametre, & l'on a ménagé dans ſa circonférence ſix cavités pour y loger une certaine quantité de balles de plomb proportionnée au poids & au diametre de la meule. M. Charles Lloid prétend que la nouvelle invention de ce volant, creux dans ſa circonférence, procure les avantages ſuivans à ſon moulin. 1°. La meule étant bien aſſujettie ſur l'axe vertical qui doit la faire tourner, ce nouveau volant accélere ſon mouvement (ce qui arrive avec tous les balanciers). 2°. Il ajoute à la peſanteur de la meule; car il faut remarquer que l'axe eſt ſuſpendu à cette derniere, au moyen d'une clavette qui traverſe le bout de cet arbre au-deſſus de l'empattement qui l'aſſujettit à cette derniere. L'aiguille qui eſt ſous l'axe ne ſe meut point ſur une crapaudine; elle entre ſeulement dans un trou circulaire d'une certaine profondeur & qui ne ſert qu'à contenir l'arbre dans une direction verticale. Le poids que ce volant chargé de balles de plomb ajoute ainſi à celui de la meule, comme on vient de le dire, tient du volume de celle-ci. 3°. Comme le volant ſe meut dans un plan parallele à celui de la meule, ſon poids & ſon diametre paroiſſent n'appartenir qu'à la meule; il en réſulte un équilibre ſi parfait que nul accident ne peut faire élever la meule plus d'un côté que de l'autre, & lui empêcher de conſerver ſon paralleliſme.

Le Comité que la Société pour l'encouragement a nommé pour l'examen des machines ayant été convaincu, après pluſieurs expériences & pluſieurs eſſais, de la bonté des calculs que M. Lloid lui a communiqués (1), & des avantages que l'on peut retirer de ſon moulin, a décidé qu'il méritoit une gratification de 50 liv. ſt. (1050 l. de France). Comme ces Meſſieurs ont encore obſervé que M. Lloid avoit fait beaucoup de dépenſes pour apporter ſon moulin exécuté en grand, de la Principauté de Galles à Londres, & pour attendre leur jugement, ils ont cru devoir engager la Société à lui donner en ſus une gratification de 20 guinées (480 liv.) pour l'indemniſer de ces frais & pour récompenſer ſes rares talens pour les Méchaniques. Les vues de Meſſieurs les Commiſſaires ont été remplies par la Société le 25 Mars 1761; mais elle a exigé que M. Lloid lui laiſſeroit ſon moulin avec les différentes meules qu'il y avoit employées, pour être dépoſé dans une de ſes ſalles & y reſter à perpétuité ſous les yeux du Public.

*Note du Traducteur.* Ceux qui voudroient des détails plus conſidérables ſur toutes les eſpeces de moulins, pourront conſulter l'Ouvrage intitulé *Theatrum machinarum molarium* Bockleri, 2 vol. in-folio; le *Theatrum machinarum molarium* de Leupolds de Planitz, 2 vol. in f°.; le Traité des moulins écrit en Allemand par Sturm, 1 volume in-4°. très-mince; le Théâtre des machines de Strada de Roſberg, en deux parties reliées en une, & formant un petit in-4°.; & l'article *moulin* au Dictionnaire Encyclopédique.

(1) *M. Lloid avoit lu à la Société la deſcription de ſon moulin, & démontré les calculs qu'il avoit faits pour trouver le juſte rapport entre la peſanteur de ſon balancier ou volant avec différentes meules depuis 14 pouces juſqu'à 5 pouces de diametre.*

## II.

### *Obſervations ſur un très-petit inſecte.*

M. Jean-Auguſte-Ephraïm de Quedlinbourg vient de publier ces obſervations dans les Annonces de Hanovre, N°. 36, du 3 Mai 1773. Nos Lecteurs verront avec quel ſoin des Naturaliſtes s'appliquent en Allemagne à étudier la nature, juſques dans ſes infiniment petits, s'il eſt permis de s'exprimer de la ſorte.

M. Ephraïm, grand Amateur du Jardinage, a trouvé dans l'intérieur ou ſous l'épiderme des feuilles de différens arbres un inſecte d'une petiteſſe extrême qu'il appelle *Mineur*, parce qu'il ſemble en effet miner ſon habitation. Il avoit ſouvent remarqué ſur les feuilles du pommier, du noiſetier, de la roſe, du chardon, du ceriſier, rarement du poirier, des lignes ou petits points noirs qu'on prend pour des piqûres de vers. A l'aide d'un microſcope à pluſieurs lentilles, il y a découvert un petit inſecte logé entre les deux écorces de la feuille. Au moyen de deux eſpeces de crochets dont ſa tête eſt armée pour lui ſervir

de bêche & de hoyau ; cet insecte se fait jour & va sans cesse en avant. Outre ses deux antennes, il a quatorze pieds. L'œuf dont il sort ne sçauroit être apperçu sans le secours d'un bon microscope.

Il y en a plusieurs familles. Les uns, fort petits, vont toujouts devant eux en ligne droite, sans se détourner : il est très-difficile de suivre leur route. Vers la fin de Juillet, ou en Août, ils forment autour d'eux, en filant comme le vers à soie, une petite coque. Dans cette coque, le mineur se transforme en une petite mouche, & la mouche pond son œuf &c.

La seconde classe est moins petite & plus ressemblante à une chenille. Lorsque ceux-ci ont parcouru l'espace que la nature leur a marqué dans leur feuille natale, ils descendent à la partie inférieure de la feuille où ils filent leur coque pour se métamorphoser, après douze ou quinze jours de tombeau, en petits papillons d'or & d'argent. Ils minent tantôt droit, tantôt obliquement.

Une autre classe encore plus grosse & d'un blanc jaunâtre, semble destinée à vivre en société : il y en a quelquefois jusqu'à quatre dans une feuille. Ces vers minent en long & en large. A la fin, ils se changent en hannetons bruns, bleus, verdâtres, avec des antennes rouges & couleur d'or.

Entre tête & queue, cet insecte a onze anneaux. M. de Réaumur a parlé d'un pareil insecte qu'il nomme *Mineur en galeries.*

## III.

### *Questions relatives au Commerce.*

Quels seroient les moyens les plus sages pour parvenir à la liquidation d'une faillite, dans le plus court terme possible ?

Quoique la Jurisprudence mercantile paroisse assez simplifiée, ne reste-t-il pas encore à la chicane trop de moyens de traîner & d'embarrasser les affaires ? Quels seroient, en ce genre, les principaux abus à réformer ?

## IV.

### *Avis divers.*

1224 Bouteilles liqueurs des Isles, de la Manufacture de la veuve Amphoux & Grand-maison de la Martinique, à vendre, toutes mises en caisses de 36 bouteilles assorties comme suit.

| | | |
|---|---|---|
| 3 | Bouteilles canelle, | à 9 ℔ la bout. |
| 2 | Id. Baume humain, | |
| 1 | Id. Mirabolan, | |
| 6 | Id. Noyau, | à 6 ℔ la bout. |
| 6 | Id. Anis, | |
| 2 | Id. Barbade, | |
| 3 | Id. Bois Indes, | |
| 4 | Id. Créole, | |
| 4 | Id. Fine orange, | |
| 1 | Id. Absinthe, | |
| 1 | Id. Café, | |
| 1 | Id. Gingembre, | |
| 1 | Id. Noyau rouge, | |
| 1 | Id. Citronelle, | |

36 Bouteilles, avec la caisse, pour 240 l.

Les droits & frais d'expédition à la sortie de Rochefort seront au compte du sieur Chevallié de Rochefort, qui tient aussi des vins de Malaga & autres.

Les personnes qui en voudront, pourront s'adresser directement à Rochefort au sieur *Chevallié*, ou à Paris au sieur *Teissier de la Tour*, rue des Petits Champs S. Martin.

2. On trouvera, dans les premiers jours d'Août prochain, au Bureau de Correspondance, rue des Deux-Portes Saint Sauveur, les Planches anatomiques en couleur du sieur Gautier Dagoty pere, dont la souscription sera ouverte jusqu'au premier Septembre, passé lequel tems, l'Ouvrage sera payé 33 livres, au lieu de 27 livres.

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 21 Juillet 1773, au Samedi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 25, 27 à 29 livres *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. Le seigle, de 14, 14 livres 10 s. à 15 livres 10 s.; l'orge, de 13, 14 à 15 livres aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 21 Juillet 1773 au Samedi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 liv. 10 s. à 25 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Juillet 1773, de 56 à 57 liv.; *idem* nouveau de 54 à 55; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 à 23 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 l. 10 s. à 20 l. 10.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 28 *Juillet* 1773.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | H | G | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 722 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 28 *Juillet* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 1 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{3}{4}$ à 185 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 à 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Lundi* 26. | *Mardi* 27. | *Mercredi* 28. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 87 $\frac{1}{2}$ . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 890 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 318 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 24 Juil. 1773 | | Du Lundi 26. | | Du Mardi 27. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Viellard, six dern. mois 1772. | L. |
| Delarue pere, *id.* | | Certain, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Lenoir, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | M. |
| Clouet, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 14 Août.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

## SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 19 Juillet.*

IL y a quelque tems qu'on discuta dans le Public les moyens d'empêcher l'introduction des marchandises prohibées. La même question s'est élevée & agitée au moment où l'on parloit de rétablir les visites dans les maisons, usage que les pays policés proscrivent aujourd'hui. La discussion a été fort animée; & les Papiers publics ont été remplis d'écrits périodiques pour & contre. Chacun a exposé ses raisons sans empêchement & sans obstacle : ainsi cette inquisition odieuse, qui n'a fait autrefois ici que des mécontens, n'a pu obtenir le suffrage d'une Nation que le Gouvernement lui-même cherche à éclairer sur ses vrais droits : il ne lui est plus resté de Partisans, du moins déclarés. Qui ne voit aujourd'hui que si l'asyle sacré du Citoyen pouvoit ainsi être arbitrairement forcé, il n'y auroit ni secret, ni repos, ni fortune, ni honneur assurés dans les familles ?

On a proposé d'autres moyens pour empêcher ce commerce; & ces moyens ne sont pas moins vigoureusement combattus. Nous ne ferons qu'exposer les raisons des deux partis sans prononcer.

1°. On voudroit qu'il fût défendu, sous les peines les plus graves, à toute personne, sans distinction, de porter des marchandises prohibées, en permettant néanmoins à ceux qui en ont des vêtemens de les user dans l'espace de deux années. *Réponse.* L'on puniroit donc comme un crime capital, comme un délit infâme, l'exercice du droit de se vêtir selon son goût, son avantage, son intérêt, & sans blesser le droit de personne ; il vaudroit donc autant se rendre coupable de vol & autres attentats ; les actions légitimes en elles-mêmes seroient donc confondues avec des actes criminels. Il n'y a point de plus grand mal politique que celui de détruire les notions primitives & essentielles de la Justice. Quel seroit l'effet de ce réglement ? D'empêcher la Nation de se vêtir à meilleur marché de meilleures étoffes, par exemple, de draps de France ou d'Angleterre ; de l'exposer à des troubles, à des révoltes, à des poursuites sans nombre qui ne serviroient qu'à aigrir les esprits & à allumer de petites guerres intestines ; & enfin de ramener cette inquisition même que l'on proscrit, car la vérification de la qualité des étoffes ne pourroit jamais être faite que par ce moyen, à moins qu'en attendant le jugement, on ne dépouillât & on ne laissât le Citoyen accusé de contravention, nud au milieu des rues.

2°. On veut que ceux qui auroient chez eux des marchandises défendues, soient obligés de les faire sortir dans six mois ou un an, sous peine de confiscation, d'amende & de note d'infâmie : après ce terme, les

marchandiſes ſeroient brûlées. *Rép.* Quand ces marchandiſes ſeroient brûlées, il y auroit des hommes nuds. Quand on auroit ruiné des Marchands, le Public n'en ſeroit pas plus riche. Si ces Marchands ne trouvent pas au dehors le débit de leur marchandiſe, comment s'en défaire ? Enfin comment vérifier qu'il exiſte ou qu'il n'exiſte plus de ces effets ? Ne voilà-t-il pas encore une inquiſition ?

3°. On voudroit qu'il fût ordonné aux Fabricans du pays d'avoir dans deux ans des étoffes de ſoie, de laine, de lin &c, de la même quantité & de la même bonté que celles de l'Etranger, & en quantité ſuffiſante pour que perſonne n'en manquât dans le Royaume : des Experts fixeroient tous les trois mois les prix de ces marchandiſes. *Réponſe.* Il ſeroit donc enjoint aux Fabricans d'être, en vertu de l'Ordonnance, plus riches qu'ils ne le ſont, plus habiles qu'ils ne le ſont, pourvus, autant que le beſoin l'exigeroit, de matieres que le commerce pourroit ne pas leur procurer en aſſez grande abondance, parfaitement inſtruits, par eſprit de divination, de ce qu'il plairoit à la Nation de conſommer &c. Et comment ces Experts fixeroient-ils les prix avec équité ? Comment ſçauroient-ils toujours rigoureuſement tout ce qu'une marchandiſe a coûté & ce qu'un Marchand doit gagner pour ſe ſoutenir ? Qui répondroit de leur équité ? Si, par haſard, ils favoriſoient les Marchands, qui répareroit le tort fait au Public ? S'ils favoriſoient trop le Public, qui répareroit le tort fait aux Marchands ? Enfin, dans le cas où les Fabricans ne ſuffiroient point aux demandes, il faudroit donc qu'une partie de la Nation reſtât toute nue ? Comment ſeroient-ils punis ? Le ſeroient-ils tous, ou n'y en auroit-il que quelques uns ? Pourquoi les uns plutôt que les autres ? Eſt-ce qu'on auroit reparti à chacun ſa tâche ? Pourquoi tous ? Eſt-ce que chacun ſeroit rendu reſponſable de la négligence des autres ? Le *délit* eſt entré par la loi : ôtez la cauſe.

Il ne nous appartient pas de juger de la valeur de ces raiſons ; c'eſt au Public à décider.

## ALLEMAGNE.

### DE VIENNE, *le 25 Juillet.*

L'abondance de fruits de toute eſpece, & les apparences flatteuſes des récoltes ont fait baiſſer les prix des vivres qui étoient aſſez chers, quoiqu'il n'y ait point eu de diſette, & parce qu'on a paru la craindre.

Il eſt arrivé dans le Militaire un changement qui influera beaucoup ſur les campagnes. Dans tous les Pays Héréditaires, chaque Corps aura un canton particulier pour ſe recruter. Il faudroit être inſtruit des détails de cet arrangement pour juger s'il ſera nuiſible ou utile à l'Agriculture : on ſçait ſeulement que la claſſe agricole vient de fournir un grand nombre de Soldats.

### D'EISENACH, *le 23 Juillet.*

L'Ordonnance pour la deſtruction des moineaux, eſt exécutée avec beaucoup de zele. Quant à celle qui proſcrit les chenilles, on n'en a jamais tant vu depuis qu'elle eſt portée : ſi la ſanction en eſt ſuivie, il n'y aura plus que des chenilles dans les champs ; car il n'y a pas un Payſan qui ne ſoit dans le cas d'être pourſuivi, puni, amendé & réamendé &c, juſqu'à ruine entiere. On a cherché des moyens de détruire les ſouris qui ravagent les champs. Un Econome, après avoir propoſé une pâte excellente pour empoiſonner les hommes & les animaux, a ſpirituellement conſeillé, pour derniere reſſource, de tuer les ſouris à coups de baguettes.

### DE FRANCFORT, *le 27 Juillet.*

La Chambre des Comptes de cette Ville vient de mettre hors de cours les kreutzers & autres eſpeces qui ne ſont pas ſur le pied de convention. Ceux qui en ont en main, doivent les porter à la Monnoie pour en recevoir la valeur. La Chambre chargée du Département rural a notifié que la récolte étant retardée cette année comme l'année derniere, il ſeroit défendu à ceux qui ont droit de chaſſe & non droit de ravage, d'en uſer avant trois ſemaines.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 26 Juillet.*

Les nouvelles de tous les cantons du Royaume portent que depuis nombre d'an-

nées, il n'y a point eu de si belles apparences de récolte. L'abondance est sur-tout extrême dans les marais de l'Isle d'Ely, dans les Comtés de Cambridge, d'Huntingdon, de Lincoln &c, où il n'y a pas moins de fourrages que de grains. Dans le Devonshire, des Fermiers ont été obligés de vendre leurs bleds au-dessous du prix courant, pour éviter le ressentiment des pauvres. D'autres Fermiers du Berkshire vendent les leurs en détail aux pauvres au même prix qu'ils le vendoient en gros. En général, avec de belles apparences, il y a beaucoup de misere, & nous commençons à prendre petit à petit tout le régime avec lequel les Etats pauvres ont achevé ou achevent de se ruiner. Par exemple, on va établir, sous le titre de greniers d'abondance, des monumens de misere dans le Cheshire & le Shropshire.

Les pommiers apportés de Normandie, l'année derniere, réussissent bien dans l'Herefordshire, en les greffant & les cultivant avec soin : ainsi nous avons lieu d'espérer de bonifier notre cidre.

Le *Neptune*, arrivé du Groenland, a rapporté que la pêche n'étoit ni bonne ni mauvaise, & que trois vaisseaux Anglois avoient péri. Le 16 Juin, on a vu en très-bon état au 68e. degré de latitude septentrionale les frégates, la *Race-Horse* & la *Carcasse*, envoyées à la découverte du passage au nord-est.

Il y a beaucoup de fermentation en Irlande, à l'occasion des nouveaux projets de taxes. On prouve qu'à mesure qu'on les a augmentées, les produits ont diminué ; & les finances du Royaume sont épuisées, si bien que les Négocians & les Banquiers de Dublin ont refusé un prêt de 28,000 liv. sterling.

Les vignes & les vers à soie ont un succès entier à la Nouvelle-Bordeaux.

Les Habitans de Salem, dans la Nouvelle-Angleterre, ont pris la mémorable résolution de charger leurs Représentans à l'Assemblée générale de la Province, *de faire les plus grands efforts pour obtenir une loi qui défende l'importation de Negres esclaves dans le pays, attendu que leur esclavage est aussi préjudiciable à la Provrnce que contraire au droit naturel.* Ce sont-là les termes propres de leur résolution, digne des applaudissemens du genre humain.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Grenoble, *le 28 Juillet.*

On remarque que la petite-vérole dégénere ici en épidémie continuelle, tandis qu'autrefois on étoit plusieurs années sans la voir reparoître. Elle n'est si opiniâtre que depuis que l'inoculation a pris faveur. Cette méthode salutaire en elle même, mais indifféremment & imprudemment pratiquée dans tous les quartiers de la Ville, entretient, perpétue & développe sans cesse le virus, au grand détriment des inoculés mêmes ; parce qu'il arrive souvent qu'ils reçoivent tout-à-la-fois naturellement & artificiellement la petite-vérole. Dans les lieux où l'on a établi des Hôpitaux d'inoculation, ils ont été élevés à une certaine distance des Villes. Les personnes sages ont par-tout la précaution de se retirer à la campagne, lorsqu'elles veulent se faire inoculer ou faire inoculer leurs enfans : c'est leur intérêt comme l'intérêt public : là on respire un air plus pur & plus sain ; l'inoculé a plus de liberté d'en jouir ; enfin il n'infecte personne & personne ne l'infecte. L'inoculation elle-même seroit à la fin décréditée par les accidens qu'entraînent le séjour incommode des Villes & la complication des virus. Les Hommes en place, les Gens de l'Art, tous les bons Citoyens doivent se réunir pour faire généralement suivre des conseils & des avis si importans pour la sûretée publique & privée.

Les vers à soie n'ont pas réussi en Dauphiné & dans quelques autres Provinces. La feuille avoit été gâtée ; les pluies abondantes & froides ont fait endurer la faim aux vers ; au bruit du tonnerre, ils sont tombés, & leur fil rompu, ils ont péri. Le respectable Curé de Colombe (M. Vallet), quoique sa Paroisse soit située dans les terres appellées froides, a, par la supériorité de sa méthode, surmonté tous ces obstacles, & recueilli d'un quart d'once de graine 34 livres deux onces de cocons, ou par once 136 livres, tandis que les uns n'ont eu de 3 onces & demie de graine que 45 liv. de cocon, & d'autres 12 l. par once. Nous publierons sa maniere de procéder à cette éducation.

( *M. Vallet est prié de faire exécuter le crible demandé en Suede : nous aurons l'honneur de lui écrire à ce sujet* ).

### DU LYON, *le 31 Juillet.*

Depuis le 12 ou le 13 de ce mois, le tems a été très-favorable aux moissons ; & en général, on a lieu d'être content. Les seigles sont à la vérité médiocres, mais le froment est très-beau. En Bresse, les avoines sont admirables. Il y a, dans cette Province, des cantons remplis d'étangs dont le sol est tantôt à sec, tantôt couvert d'eau. Le produit de l'étang n'appartient pas toujours au même maître à qui le produit du champ appartient ; ensorte que l'un a intérêt à ce que tel partie soit en guérets, & l'autre à ce qu'elle fournisse à la pêche. Ce bisarre assortiment de droits a été réglé par une Jurisprudence particuliere que nous exposerons quelque jour, en examinant ces droits, sur-tout relativement à leur influence sur l'Agriculture. Nous pouvons assurer dès à présent que depuis l'activité donnée, il y a dix ans, au commerce des bleds, les étangs sont bien plus fréquemment ensemencés qu'ils ne l'étoient précédemment.

Les objets de l'industrie sont trop variés dans cette Ville ; ils donnent trop au luxe, pour que le génie de l'invention ne soit pas fortement excité. Nous parlerons incessamment de quelques secrets & de machines perfectionnées pour l'exercice de nos Arts.

### DE NANTES, *le 2 Août.*

Les récoltes de grains promettent, dans cette Province, une diminution de prix à laquelle les circonstances résistent encore : cependant la circulation de Port à Port continue. La livre de pain blanc, de fine fleur, est ici à 38 deniers ; de méteil à 27 ; de seigle à 16. La meilleure viande de bœuf est à 6 sous ; de veau à 3 s. 10 d. ; de mouton à 6 s. 2 den. ; des trois especes à 5 s. 4 d. La viande commune se vend un sou de moins.

Il arrive de l'Orient plusieurs bâtimens chargés de marchandises de la vente. Nous avons nombre de navires en armement pour Guinée & pour l'Amérique. L'*Iroquois*, le *Mercure*, l'*Africaine*, sont dernierement arrivés des Isles. Les prix des marchandises de l'Amérique ne varient pas.

Le 16 Juillet, un incendie a consumé ; malgré de prompts secours, plusieurs maisons à l'extrémité de la grande rue de l'Orient. Ce désastre a réduit dix ménages à la mendicité. Un pauvre Ouvrier veuf, avec cinq enfans, a eu les deux bras brûlés. Une pauvre femme a perdu les deux mains, pour vouloir sauver son quatrième enfant qu'elle avoit oublié dans son berceau. Le sort attendrissant de ces infortunés a excité la compassion généreuse de plusieurs Citoyens.

MM. Bisson & Gautier, Chirurgiens de notre Ville, ont été chargés par M. l'Intendant d'administrer gratuitement aux pauvres attaqués de maladies vénériennes, les remedes indiqués dans l'Ouvrage publié sur cette matiere par M. Gardane, Médecin de la Faculté de Paris. M. l'Intendant a la satisfaction de voir son zele pour le bien de l'humanité, secondé dans les principales Villes de la Province, par des hommes aussi habiles que charitables.

( La *Gazette de Santé* N°. 6, annonce que les mêmes secours vont être répandus dans plusieurs autres Provinces. M. Turgot, Intendant de Limoges, a envoyé à Paris des Médecins & des Chirurgiens, pour y suivre le traitement populaire sous M. Gardane, & l'administrer ensuite dans sa Généralité. M. de Fontette, Intendant de Caën, a fait réimprimer & distribuer *gratis* dans sa Province l'Ouvrage qui détaille cette méthode. M. de Chazerat, Intendant d'Auvergne, a trouvé dans plusieurs Villes des Gens de l'Art jaloux de concourir à cette bonne œuvre. Le même traitement s'établira en Alsace, en Champagne &c. M. Gardane, à qui la France sera redevable de l'amortissement d'une peste aussi commune que rebelle, a fait faire une seconde édition de sa *Maniere sûre & facile de traiter le mal vénérien* : elle se vend chez Ruault, rue de la Harpe, 18 s., port franc, pour la Province. Les Seigneurs & les Curés de campagne pourront ainsi, à peu de frais, exercer facilement leur bienfaisance de la maniere la plus utile ).

### DU MANS, *le 2 Août.*

Nos campagnes sont couvertes des plus belles récoltes que l'on ait vues depuis nombre d'années. Les Provinces limitro-

phes partagent le même bonheur. Les pommes manquent.

DE NANCY, *le* 3 *Aout*.

Les Lettres-Patentes en forme d'Edit, donné à Verſailles au mois de Mai 1773, regiſtré en la Cour Souveraine le 15 Juillet, concernant les deſſéchemens & les défrichemens dans les Duchés de Lorraine & de Bar, contiennent les mêmes diſpoſitions que celles qui ont déjà été publiées pour encourager ces entrepriſes dans le Royaume. Les terres ſont réputées incultes, lorſque de notoriété publique, elles n'ont point donné de récoltes depuis quarante ans. Pour jouir des priviléges accordés à ces entrepriſes, les Propriétaires ou leurs ſubſtitués en feront leur déclaration dont la copie ſera affichée à la porte de l'Egliſe Paroiſſiale. Moyennant ces formalités, ils jouiront pendant quinze années de l'exemption des dixmes, ſubvention, & autres impoſitions, même des vingtièmes, à la charge de ne pas abandonner leurs anciennes cultures, & avec réſerve de proroger leſdites exemptions. Les Etrangers employés dans les défrichemens ſeront réputés Regnicoles, en déclarant qu'ils entendent fixer leur domicile dans le reſſort pour l'eſpace au moins de ſix années.

DE POITIERS, *le* 4 *Août*.

Le 17 Juillet, l'eſpoir des moiſſons a été détruit par une grêle affreuſe à la Châteigneraye en Bas-Poitou, depuis la Fougereuſe juſqu'au Moutournais. Le 21, il y a eu un ouragan mais ſans grêle aux environs d'Airvaud.

Il paroît que les ſuccès obtenus en employant *l'engrais végétatif* du ſieur Doucet, ne proviennent pas uniquement de l'économie de la ſemence, & qu'ils doivent, en partie du moins, être attribués à la propriété de l'engrais, puiſqu'il a eu également, à ce qu'on aſſure, un effet merveilleux ſur un pied de vigne & ſur un oranger réduits dans l'état du plus grand dépériſſement. M. Pallu Duparc, nouveau Maire de cette Ville, a généreuſement couru les riſques de pluſieurs expériences, dans la vue d'en aſſurer le fruit à ſa Patrie. Un autre Citoyen, également digne de la confiance publique, ſe propoſe d'employer le même engrais dans ſes vignes. La charge de fumier lui coûte 20 ſous; elle ne fume que cinq ceps: c'eſt 4 ſous par ceps; cela eſt cher. Une livre d'engrais végétatif ſuffira; ce n'eſt qu'un ſou: l'épargne ſera de trois quarts. La qualité des vins en deviendroit ſupérieure. Cette ſpéculation eſt de la derniere importance.

Malgré les ſuccès décidés de ce nouveau procédé économique, il ne ſeroit pas étonnant qu'il ne fit pas beaucoup de progrès dans ces cantons, & même qu'il y échouât. En voici les raiſons. Les Propriétaires ſont dans l'uſage de fournir eux-mêmes à leurs Colons, les ſemences, à raiſon d'un boiſſeau par boiſſelée: or il n'y a pas un de ces Laboureurs qui ne faſſe, à ſon profit, une ſouſtraction quelconque de cette quantité; & par le nouvel engrais, outre que la ſemence eſt réduite à moitié, la préparation eſſuyée par cette moitié ne permet plus de faire aucun autre uſage des grains. Ces Colons ont auſſi communément un bénéfice de courtage ſur l'achat des fumiers acquis pour le compte des maîtres: ce profit annuel ſeroit encore ſupprimé par l'uſage de l'engrais. Le nouveau procédé aura donc à eſſuyer des contradictions peut-être invincibles. C'eſt ainſi que des cauſes particulieres qui échappent à l'obſervation générale & vague, arrêtent trop ſouvent les améliorations les plus faciles, & décréditent les méthodes les plus avantageuſes. Ne pourroit-on pas gagner ces infideles Mercénaires, en leur aſſurant un ſurcroît de ſalaire équivalent au bénéfice qu'ils font illégitimement dans la manutention actuelle? Ce bénéfice eſt à la charge des Propriétaires; ainſi ce ſurcroît de ſalaire ne ſeroit point une augmentation de dépenſe.

On a remarqué ci-devant qu'auprès de la Guillonniere, la nature ſe prêtoit à la conſtruction facile d'un canal d'union de la Vienne avec le Clain. Cette communication a exiſté; les veſtiges en ſubſiſtent; il ne ſeroit queſtion que de la rétablir. Il n'y a pas 150 ans que le commerce par eau avoit lieu entre les Villes de Poitiers & de Châtellerault. On en produit des documens inconteſtables. L'hiſtoire des dégradations ſeroit une voie très-utile pour amener les améliorations.

## De Paris, *le* 11 *Août.*

Suivant les nouvelles des Provinces, les récoltes en grains sont assez généralement bonnes & même belles : on jouit du tems le plus favorable aux fruits de la terre.

Le Tirage de la Loterie des Enfans-Trouvés s'est fait aujourd'hui 11 du présent mois ; le gros Lot de 10000 liv. est échu au numéro 787351 ; & le second Lot de 3000 liv. est échu au numéro 826902.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Modeles, dessins, plans &c. de différentes machines nouvelles que l'on trouve au Bureau des Annonces de Leipsick.*

Ce Bureau, comme nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le dire, est un dépôt infiniment curieux, infiniment riche d'inventions nouvelles, propres à abréger & à perfectionner les travaux des Arts. Sous la direction d'un Citoyen distingué & digne de tous nos hommages, il est devenu comme le centre d'une correspondance générale entre les Peuples agricoles & Artistes de l'Europe. Ses *Annonces* méritent le premier rang parmi celles que l'Allemagne publie peut-être en trop grand nombre ; car si l'on en excepte celles de Mecklenbourg, celles que l'on commence à donner à Breslau, & quelques autres justement estimées, c'est perdre désagréablement son tems que de lire le reste. On peut, dans ce Bureau, se procurer toute sorte de modeles, de descriptions, d'instructions, de graines &c. Nous allons donner une notice de quelques objets dont le Bureau a nouvellement enrichi sa collection.

1. Modele en grand & description détaillée d'un four économique à l'usage des grandes maisons. (Nous en avons parlé ci-devant).

2. Modeles de différentes charrues, l'une Suisse à crochets, une autre également à crochets pour les montagnes ; une autre de M. Brauner, très-ingénieuse ; autre de M. Wolf sur laquelle on trouvera des détails dans nos Feuilles ; une autre pour les jardins, le nettoiement des allées &c ; & autres, Suédoises.

3. Nouveau trépied très-utile pour les cuisines.

4. Modele d'un instrument pour les ruches.

5. Modele d'une sonnerie à deux cloches.

6. Plans d'un jet d'eau exécuté à Magdebourg en 1767.

7. Modele d'une nouvelle machine pour la lessive.

8. Modele & plan de la machine de Closterberg, pour battre le grain.

9. Modele d'une seringue de M. Dietrick, Inspecteur des pompes à Vittenberg.

10. Modele de la machine dont nous avons parlé, pour arracher les arbres avec leurs troncs & leurs racines : elle a été perfectionnée.

11. Modele d'une scie au moyen de laquelle un homme scie le tronc de quelque arbre que ce soit. Nous en avons aussi fait mention.

12. Modele & description d'une machine nommée *cava-fango*, nouvellement inventée à Trieste pour nettoyer les rivieres.

13. Modele & dessin d'une machine propre à couper horisontalement les arbres & les pilotis sous l'eau. Nous l'avons annoncée.

14. Plan d'un nouveau moulin à hacher la paille. Il ne demande qu'un cheval pour en hacher soixante bottes en une heure.

15. Modele d'une machine à scier du bois, des pierres &c, de l'invention de Schœffer.

16. Maniere de couvrir les maisons des Paysans pour les préserver du feu.

*Nous sommes trop assurés des bontés de* M. le Baron de Hohentahl *pour ne pas le prier avec confiance de vouloir bien ordonner que cet article soit envoyé à* M. Paradis, notre Correspondant à Francfort sur le Meyn.

17. Machine à filer le lin, consistant en une roue à laquelle on adapte à volonté des dents grosses ou fines.

18. Balance à ressort pour peser depuis une livre jusqu'à deux quintaux.

19. Nouvelle maniere de construire les cheminées.

20. Moyen d'empêcher que le manger qu'on donne aux brebis ne tombe dans leur laine.

21. Modele d'une machine pour faire de l'exercice ſans aller au grand air : cette machine imite au naturel le trot & le galot du cheval.

22. Caſſolette qui rend l'odeur des parfums plus agréable que s'ils étoient jettés ſur de la braiſe.

On trouvera auſſi au même Bureau des inſtructions pour rendre les voitures plus légeres, plus commodes, plus sûres, plus ſolides, d'après les idées de pluſieurs Artiſtes Allemands, & particuliérement de M. Wiehe, avec le modele du timon qui ſe détache aiſément en cas de danger.

On vient auſſi de publier des obſervations ſur la maniere de ſoigner les chevaux, de les nourrir, de les entretenir dans l'écurie, en voyage, aux travaux des champs &c. Nous donnerons inceſſamment la ſuite des modeles, deſcriptions &c.

## I I.

*Savon économique.*

Cette nouvelle ſorte de ſavon vient d'être inventée à Londres. On la fabrique d'une façon particuliere dont l'Auteur s'eſt réſervé le ſecret. Elle eſt propre aux différens uſages auxquels on employe le ſavon ordinaire. Entr'autres avantages, on fait avec deux livres de ce ſavon ce qu'on pourroit faire avec trois livres de tout autre, dans quelque cas que l'on s'en ſerve. Cependant il ne ſe vend pas plus cher ; par conſéquent l'économie eſt d'un tiers. Les détails de ſes utilités particulieres ſont expoſés dans un papier que l'on donne à ceux qui en achetent. L'Inventeur a obtenu des Lettres-Patentes pour la vente & diſtribution de ce ſavon. Il ſe vend à Londres chez Pierre Facon.

## I I I.

*Avis divers.*

1. MM. les Directeurs du Bureau Royal de Correſpondance Générale, établi rue des Deux-Portes Saint Sauveur, continueront de recevoir l'abonnement de 40 ſous par an pour l'enregiſtrement au Bureau Général de MM. les Privilégiés, des titres de propriété de MM. les Propriétaires des terres & maiſons de campagne pour la jouiſſance de l'exemption des droits d'entrée ſur les denrées qu'ils deſireront faire venir à à Paris, provenant du crû de leurs terres ou maiſons de campagne pour leur conſommation.

Les mois d'Octobre & de Novembre étant (ſur-tout le premier) ceux où MM. du Bureau Général des Privilégiés ſont le plus ſurchargés, les perſonnes qui deſireront ſe faire abonner ſont inſtamment priées d'envoyer au Bureau Royal de Correſpondance les certificats de MM. les Curés ou Collecteurs, & les leurs en forme, au plus tard dans le courant de Septembre.

2. Pluſieurs Auteurs périodiques ont, après nous, annoncé la propriété qu'avoit le thlaſpi des champs (*thlaſpi arvenſe folio incano majus*). Le ſieur Gillot, Marchand Herboriſte-Botaniſte, demeurant *rue de l'Arbre-Sec, au coin de la rue Baillet, entre un Limonadier & une Fruitiere*, s'eſt attaché à diſcerner la véritable eſpece de cette plante & à s'en fournir abondamment. Il la vend à un prix modique ; & d'après les expériences réitérées qu'il a faites, il en garantit le ſuccès. Il n'y a qu'à en mettre dans les chambres, à en attacher aux lits, & à l'y laiſſer pendant pluſieurs ſemaines ; on ne verra plus de punaiſes. Il ne faut point acheter cette plante au haſard : pluſieurs autres eſpeces, qui n'ont pas la même propriété, ont avec celle-ci beaucoup de reſſemblance ; & leur inefficacité décréditeroit le thlaſpi. Le ſieur Gillot diſtribue auſſi une eau qui a les mêmes effets.

## I V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mecrredi 4 Août 1773, au Samedi 7 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 27, 28 l. 10 ſ. à 29 l. 15 ſ. l'ancien ; le nouveau, de 28 l. 10 ſ. à 30 l. 5 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 livres 10 ſ. Le ſeigle, de 12, 13 à 14 liv. ; l'orge, de 12, 13 à 14 livres auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 4 Août 1773 au Samedi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 à 24 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 11 Août 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 11 *Août* 1773.

| | H | S | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 17 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 11 *Août* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ à $\frac{3}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Lundi* 9. | *Mardi* 10. | *Mercredi* 11. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 87 $\frac{1}{2}$ . . | . . . . . | 1385 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | 321 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 7 Août 1773. | | Du Lundi 9. | | Du Merc. p. le Mardi 10. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Defrance, six d. mois 1772. | L. |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | M. |
| Lenoir, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Certain, *idem.* | M. | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Defays, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 24 Août.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 20 Juillet.*

DEPUIS long tems on a vainement tenté d'établir une communication de commerce entre la Russie & la Perse par la Mer Caspienne. Sa Majesté Impériale, toujours occupée de grands objets, & persuadée de l'utilité d'une pareille entreprise, a nommé, le 1 de ce mois, une Commission qu'elle a chargée de former une Compagnie de Commerce pour trafiquer avec les pays étranges situés sur la Mer Caspienne. Par un avis publié en dernier lieu, tous ceux qui voudront entrer dans cette Compagnie, ont été invités à faire leurs observations sur le projet dressé, & à les envoyer en Langue Russe, ou en Allemand, ou en François, à la Commission qui, après les avoir examinées, les mettra sous les yeux de S. M. Le principal établissement de la Compagnie sera à Astracan. Ses fonds seront composés de 1250 actions, chaque action de 200 roubles : les Etrangers pourront en prendre un quart &c.

(*Nous ferons imprimer le projet en entier dans notre Journal, avec quelques réflexions uniquement suggérées par les sages invitations qui appellent la science au secours du pouvoir, & par les sentimens d'un homme persuadé que la prospérité d'une Nation est un bien pour la République universelle*).

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 3 Août.*

Il y a bien des années qu'on n'avoit eu, dans ce pays, autant de foin qu'on vient d'en recueillir. Le prix du beurre a baissé d'un tiers. Le bled ne laisse rien à desirer. Le Patron Boye a rapporté que les Hollandois ne faisoient que de très-médiocres demandes de grains à Koenisberg.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 5 Août.*

La saison a été si propice que les principales sortes de grains promettent une pleine année.

D'HANOVRE, *le 7 Août.*

Le Précis de l'Assemblée tenue le 30 Avril dernier par notre Société Royale & Electorale, n'a été rédigé qu'à la fin de Juillet. Dans cette Séance, on distribua des prix à Jean-Henri Lutjemeyer de Beppen qui, le premier, a converti en champs à bled douze arpens de landes ; à six Cultivateurs du Bailliage de Westen qui se sont distingués dans la construction de leurs maisons, des plantations de haies, la culture des jardins &c ; à Jean-Christophe Piep de Knezebeck, Bailliage de Wollersdorf, qui a en-

voyé le modele d'une charrue ; adoptée avec succès, pour la culture des pommes de terre.

M. Milz, Bailli de Neuhausen, dans la Principauté de Lauenbourg, a communiqué à la Société le modele d'un moulin à bras pour le millet & l'orge mondée.

Un Membre du Comité Secret fit part d'une méthode Angloise d'extraire des carottes une eau de-vie meilleure que celle de grains. Après avoir lavé ces racines, on les fait cuire à petit feu dans un chauderon, & on les soumet ensuite à un pressoir ordinaire. Le jus doit subir une cuisson modérée ; après quoi on le distille. Si l'on ajoute à cette liqueur distillée un peu d'eau de-vie de grains, elle peut être vendue pour du rum. ( *Cette méthode a été connue en Allemagne par la voie de notre Gazette* ).

On a reçu plusieurs avis concernant la fertilité de champs fumés avec du plâtre.

On a lu divers Mémoires sur la culture des pommes de terre. M. Jean-Christian Knipping, Auteur d'un de ces Mémoires, a une plantation de cinq cens cerisiers, presque tous d'especes différentes : il y en a une, aigre, fort charnue, presque sans noyau : séche, elle se conserve bien. Le même Econome a envoyé des observations sur le jardinage ; la Société lui a envoyé une récompense.

M. Muller, Capitaine de Cavalerie à Muliershausen, lui a adressé un très-bon Mémoire sur la nourriture des bestiaux, les épizooties &c.

Un Anonyme a envoyé une instruction intéressante sur la culture de l'épeaute : la Société se propose de la rendre publique. ( *Nous en rendrons compte* ).

M. Hennings, Directeur de la Manufacture de toile établie à Wienhausen par M. de Campen, Juge de la Cour, a communiqué une carte d'échantillons de toute sorte de toiles en couleur, dont le débit a été, depuis six mois, très-considérable tant chez l'Etranger que dans le pays.

On a lu un Mémoire contenant des vues utiles sur la population, l'encouragement de la culture des pommes de terre & des défrichemens, l'instruction des Paysans, les contributions onéreuses à l'Agriculture, la police des campagnes &c ; un autre Mémoire de M. Koeler, Avocat à S. Andreasberg, sur le moyen d'améliorer le fer d'Allemagne qui, selon l'Auteur, deviendroit beaucoup meilleur & plus ductile si l'on le traitoit comme l'or & l'argent pour en séparer le soufre & l'arsenic ; des réponses à la question proposée par rapport au *feu volant* qui emporte tant de veaux.

On a présenté de la semence d'olivier des Indes, dont on doit faire des essais.

M. Jean-Frédéric Jordan, Apothicaire à Bahrenberg, a envoyé plusieurs essais chymiques qu'on trouvera dans les Annonces d'Hanovre.

### DE FRANCFORT, *le* 10 *Août.*

Un *cerius serpens peruvianus* fleurit, le 6, dans un jardin de cette Ville, entre 7 & 8 heures du soir. A 10 heures, ses fleurs étoient entiérement épanouies ; elles commencerent à se faner à 6 heures du matin.

Les avis de toutes les parties de l'Allemagne sont remplis des détails les plus satisfaisans sur l'abondance générale des récoltes.

## ITALIE.

### DE VENISE, *le* 27 *Juillet.*

Les sieurs Vairini, freres, ont établi à Bergame une Fabrique curieuse de boutons de métal, dorés & argentés au feu à la maniere de France. L'usage de ces boutons est ancien. Les Anglois en perfectionnerent la fabrication sous le régne d'Elizabeth. Colbert l'introduisit à Paris dans l'Hôpital de la Charité ; & elle se répandit dans le Royaume. On fait de ces boutons dans plusieurs Villes d'Allemagne, à Augsbourg, à Nurenberg, à Vienne &c : mais ils sont inférieurs à ceux de France & d'Angleterre. Les essais faits en Italie jusqu'à ce jour ne méritent point qu'on en parle. Les freres Vairini sont parvenus, à force de soins, de dépenses & de constance, à en établir une belle Fabrique, très bien assortie & pour la bonté & pour la variété : leurs prix sont fort au-dessous de ceux d'Angleterre & de France. On remarque qu'à la tête de cette entreprise sont deux François, les sieurs Henaut & Micaud, ci devant employés à Paris & à Lyon. La Fabrique est fournie de plusieurs machines commodes & économiques, pour tirer le métal par la filiere par le

moyen de l'eau, pour polir les fils & aiguiser les outils, pour dégrossir, finir & lustrer les calottes, pour les couper rondes, pour les estamper ou imprimer, pour percer les moules de bois &c. Quelques-uns de ces instrumens sont de nouvelle invention, tel est celui qui sert à fabriquer des boutons d'os. Enfin il ne manque rien à cette Fabrique; elle a de trop, pour l'intérêt des Acheteurs, un privilége exclusif accordé en 1771, & confirmé le 13 Mai dernier. Il paroît que cet établissement est dû, en grande partie, à l'industrie Françoise, ainsi que l'art d'argenter au feu toute sorte de vaisseaux de cuivre, qu'on y exerce.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 9 Août.*

Nous apprenons de Plymouth que la récolte est abondante dans les campagnes & les Provinces des environs: cependant les grains sont encore à haut prix dans les Marchés. On écrit de Lewes que des pluies excessives ont non-seulement retardé, mais encore fort endommagé les moissons. Les Boulangers de cette Capitale ont représenté au Lord Maire que la cherté des bleds & des farines ne leur permettoit pas de donner le pain au prix de la taxe; & l'on a eu égard à leur requête. La récolte est belle en Irlande.

Un Particulier de Colchester, ayant remarqué que certains arbres fruitiers de son jardin ne réussissoient pas aussi bien que les autres, a fait fouiller à quelque distance de leur pied. Il comptoit trouver un lit de gravier ou quelqu'autre corps dur qu'il soupçonnoit d'empêcher les racines de s'enfoncer. Après avoir creusé à la profondeur d'une verge & demie, on a découvert une chaussée Romaine, construite en brique, sous laquelle étoit une couche de froment pur, sans mélange de terre, aussi noir que s'il avoit été brûlé, & tout-à-fait semblable à celui qui a été tiré des ruines d'Herculanum.

Les Agens des Colonies ont de fréquentes conférences avec le Ministere. L'Amérique se peuple de plus en plus; & de jour en jour son Agriculture & ses Fabriques la détachent de la Grande-Bretagne.

Dans le courant de la saison, il est arrivé des Indes dix-neuf vaisseaux de la Compagnie; on en attend plusieurs autres: la Compagnie n'en employera, dit-on, cette année, que douze. On dit que la disette est extrême à Calicuta. Il rentre tous les jours quelques bâtimens, revenant de la pêche de la baleine, avec pleine charge.

Les nouvelles de Lisbonne portent qu'un tremblement de terre a renversé plusieurs maisons à Curacao dans le Bresil, & qu'il a péri 400 personnes.

## PROVINCES-UNIES.

### D'Amsterdam, *le 12 Août.*

On assure que les Hollandois de Batavia sont sur le point d'exécuter dans l'Inde un projet important. Nos Négocians ne peuvent former des spéculations que sur les moyens de prévenir la ruine totale de leur commerce.

### De Leide, *le 12 Août.*

Depuis la mi-Juin, deux plantes d'aloë (*aloe mucranoto folio Americana major*, ou *agave Americana*) ont fleuri dans le Jardin Botanique de notre Université; l'une en caisse & cultivée avec grand soin; l'autre en terre & abandonnée à la nature. Leurs tiges ont été presqu'égales & très-belles. Leurs bras, en grand nombre, forment de belles pyramides. On compte que ces plantes ont 80 ans. Leur hauteur est de 19 à 20 pieds de Rhinlande.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le 12 Août.*

Enfin la moisson a amené un adoucissement assez considérable dans les prix des grains qui, depuis les troubles, s'étoient maintenus, malgré les secours, dans leur cherté antérieure. Les fromens du pays valent 15 l. 15 s. à 16 l.; ceux de mer, 12 l. 10 s. à 13 l. 10 s.; les seigles du pays, 9 l. 15 s. à 10 liv.; ceux de mer, 7 à 8 l. Nous avons aussi des bleds d'Espagne, au prix de

7 liv. 10 ſ. à 8 l. 5 ſ. Les premiers jours du mois, le bled de premiere qualité étoit encore à 18 l., la meſure du pays, ou 36 l. le ſeptier de Paris. La circulation ſuffira pour répandre l'abondance. Les eaux-de-vie ſont à 130 l. les 32 veltes. Les denrées de l'Amérique varient peu. Les pauvres ont éprouvé, pendant la cherté, les effets d'une charité généreuſe de la part de pluſieurs Amis des pauvres & de l'humanité, à la tête deſquels la reconnoiſſance publique nomme M. l'Archevêque.

Les Papiers publics ont annoncé qu'une Compagnie de Négocians de Dantzick demandoit la permiſſion de former un établiſſement en France. Parmi les projets propoſés concernant le lieu où ils pourroient être le plus avantageuſement accueillis, il y en a qui nous intéreſſent particuliérement, & qu'il faut conſidérer plutôt en Citoyen François qu'en Négociant Bordelois. Il s'agit encore des landes (1), ſi ſouvent l'objet d'inutiles ſpéculations. Le Cap appellé *Tête de Buc* formeroit l'emplacement d'une Ville des plus agréables & des plus commodes. L'étang d'Acajou eſt très-bien ſitué pour y creuſer un Port marchand. Cet endroit eſt à environ douze lieues de notre Ville & trente de Bayonne. De là partiroit, pour ainſi dire, l'Agriculture pour défricher les landes & les fertiliſer, au moyen d'un canal de navigation & d'irrigation qui prendroit les eaux de la Garonne dans le Condomois au deſſus d'Ancillar, ramaſſeroit celles de quelques petites rivieres, traverſeroit une partie du Condomois & le Bazadois, & répandroit dans ce canton inculte le fertile limon entraîné du haut des Pirénées, aboutiroit par une de ſes principales branches au ſiége de la Colonie Dantzikoiſe & par quelques-autres à Bordeaux, à Bayonne, & autres Villes. Cette irrigation fertiliſeroit un pays de quarante lieues de long au moins, ſur quinze de largeur moyenne: ce qui fait 600 lieues quarrées, ou 2,400,000 arpens à 4000 arpens par lieue quarrée. Le terrein coûteroit peu; les quartiers cultivés pourroient contribuer aux dépenſes capitales des canaux; Il reſte à ſçavoir ſi la Compagnie Dantzickoiſe ſeroit aſſez riche pour exécuter une ſi grande entrepriſe, & en exécuter une partie aſſez rapidement pour pouvoir tranquillement s'aſſeoir à l'ombre ſur les premieres pierres des fondemens. Après tout, il n'y a point de conquête plus belle, moins diſpendieuſe, plus productive.

(1) *Voyez le Journal Encyclopédique, Tome V, Part. III.*

## De Poitiers, *le 14 Août.*

Les Préſident, Lieutenant, Conſeillers du Roi, Elus en l'Election premiere & principale, civile & criminelle de Poitou, à Poitiers, ont rendu une Ordonnance par laquelle, conformément à l'Edit de Janvier 1598, aux Réglemens de 1600 & 1634, Arrêts du Conſeil des 28 Février 1688 & 7 Juillet 1733, il eſt enjoint à tous les Collecteurs des Tailles de cette Election, de diſtinguer à l'avenir dans leurs rôles les taxes perſonnelles qui ont pour objet les facultés, trafic & induſtrie des Taillables, & les taxes des fermes & exploitations qui ſeront reparties par une ſeconde ligne. Il eſt auſſi ordonné que les Habitans qui changeront de Paroiſſe, ne ſeront taxés par droit de ſuite à l'avenir, que pour les taxes perſonnelles ſeulement, c'eſt-à-dire, les Fermiers & Laboureurs un an après leur ſortie, les Bordiers & Journaliers pendant deux ans.

Le Corps de Ville travaille à former un établiſſement pour ſecourir les perſonnes noyées. Le zele des entrepriſes & des connoiſſances utiles prend une force nouvelle dans l'ame de nos Compatriotes: il eſt permis, il eſt juſte de dire hautement que cette ardeur a été ranimée, en partie, par les ſollicitations touchantes & par les inſtructions lumineuſes de M. Jouyneau Deſloges, Rédacteur de nos *Affiches*. Ce brave Citoyen ne ceſſe de plaider la cauſe de l'humanité & de développer les vrais intérêts de la Patrie; & toujours il éclaire & entraîne. Le Poitevin eſt honnête, ſenſible, capable de faire tout le bien que l'on fait ailleurs: un vrai Philoſophe ſuffira pour mettre nos Compatriotes au courant du ſiecle.

L'orage qui, la nuit du 17 au 18 Juillet, ruina les moiſſons de la Chataigneraye & autres Paroiſſes ci-devant dénommées, enveloppa les villages de S. Jouin de Milly, Courlé, Ciriere, Cerizay, le Pui, Bretignole, une partie de Nieuil & des Aubiers. Par-tout c'eſt le même dommage & la même déſolation.

Le mois dernier, il est entré au Port des Sables d'Olonne plusieurs barques principalement chargées de morue verte ; il en est sorti quelques-unes chargées de sel pour différentes destinations. Les sels y ont repris quelque faveur : ils sont de 290 à 320 l. Les chanvres du Nord s'y vendent 30 à 31 l. 10 s. le quintal.

On continue de travailler avec succès dans la mine d'antimoine, découverte à la Ramée, Paroisse de Boupaire, à une lieue & demie des Herbiers. Chaque jour plus de 40 Ouvriers y sont occupés ; le sieur Jacquet les dirige avec intelligence. L'antimoine est de bonne qualité ; il a du débit. Plus on creuse, plus on découvre de veines abondantes. On espere même trouver d'autres minéraux & peut-être des métaux précieux.

On remarque qu'autrefois il se faisoit au Bourg des Herbiers, qu'on vient de nommer, un commerce de sel d'une grande ressource pour les Habitans. Il n'a plus lieu depuis qu'on a établi des Salorges à Bazoges & à la Flocelliere. Cependant le dépôt, à ce qu'on assure, étoit beaucoup mieux placé aux Herbiers, pour approvisionner l'Anjou. Ce Bourg a des Marchés & des Foires très-fréquentés, bien garnis de grains, abondans en bestiaux, depuis qu'ils ont été relevés par les soins du Seigneur & des Officiers de Justice. Le principal commerce du canton est en bétail ; le Paysan sçait très-bien l'engraisser.

### De Besançon, *le 15 Août.*

Cette Province partage avec le reste du Royaume l'avantage d'une bonne moisson. Nos Marchés se garnissent de toute sorte de grains nouveaux ; les prix baissent.

### De Tours, *le 16 Août.*

Les travaux multipliés, entrepris pour l'embellissement & l'utilité de notre Ville, dûs aux vûes bienfaisantes de M. l'Intendant, dirigés par un habile Ingénieur, M. de Limé, s'exécutent avec autant d'activité que de succès, à la satisfaction publique. Ces ouvrages occupent & soutiennent beaucoup de familles. Cependant il est resté un champ vaste pour exercer la charité. On a déjà parlé du zele généreux de M. l'Archevêque & d'une foule de bons Citoyens ; M. l'Intendant ne cesse de répandre, d'une main libérale, la consolation dans le sein des malheureux. Les prix des grains n'ont encore que légérement baissé. La Province a également éprouvé les effets d'une bienfaisance exemplaire ; nous disons *exemplaire*, parce qu'inspirée par la vertu, elle a été éclairée par la sagesse. Nous citerons de préférence les travaux ordonnés par un illustre Citoyen, adoré de ses Vassaux, honoré du Public, pour la réparation du chemin qui conduit de Saint Aignan à Tours. Autrefois ce vénérable Seigneur faisoit distribuer, pendant l'hiver, aux pauvres de sa Ville ducale une somme considérable. Mais ses charités converties en dépenses d'utilité publique méritent un nouvel hommage. Les principaux Habitans de Saint Aignan, faciles à céder aux grands exemples, & jaloux de seconder les vues bienfaisantes de leur Seigneur, se sont chargés de la direction de l'ouvrage. Tout a été bien exécuté, car tout l'a été par le zele éclairé par la prudence. Les hommes, les femmes, les enfans ont gagné leur vie & béni leur Libérateur. Il seroit à desirer, pour l'instruction de ceux qui veulent ainsi faire le bien, que la maniere dont le bien s'est fait fût connue jusques dans ses plus petits détails, enfin qu'en comparant les différens emplois de l'argent & des hommes, les Citoyens généreux n'eussent qu'à choisir entre les projets & à les appliquer aux circonstances locales. Ce n'est pas assez de sçavoir qu'il faut faire une chose, il importe de sçavoir la façon de la faire avec le plus d'économie & de fruit. La publication de ces méthodes seroit un nouvel acte de bienfaisance.

### De Paris, *le 21 Août.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 22 Mai 1773, registrée au Conseil Supérieur de Lyon, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de liquidation des Offices de la Cour des Monnoies de Lyon & du Parlement de Dombes supprimés.* La totalité des prix desdits Offices monte à la somme de 1,661,964 liv. 12 s. 7 den. Sa Majesté destine à leur remboursement & au payement des intérêts la somme annuelle de 170,000 l. dont 100,000 l. seront prises sur la recette des finances de la Généralité,

& les 70,000 l. de surplus seront fournies par les pays du ressort du Conseil Supérieur.

Autre du 29 Mai, registrée au Conseil Souverain d'Alsace, le 13 Juin, *concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Conseil Souverain d'Alsace supprimés.* La somme totale monte à 865,000 l. S. M. contribuera au remboursement par une somme annuelle de 30,000 liv.; & le pays du ressort pour celle de 60,000 l.

Autre du 23 Juin, registrée en Parlement le 26, *concernant les Faux-Sauniers.* Par l'Ordonnance de 1680, toute personne est compétente pour la capture des Faux-Sauniers portant, conduisant, débitant ou resserrant leur sel. S. M. ordonne par la présente que, dans le cas où les Faux-Sauniers se seroient évadés, ils puissent être arrêtés & constitués prisonniers sur une simple permission que le Juge accordera sur la requête de l'Adjudicataire des Fermes.

Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 2 Mai, registrées à la Chambre des Comptes le 5 Juillet, *concernant la comptabilité des Receveurs Généraux des Domaines & Bois de Paris.*

Arrêt du Conseil d'Etat, du 9 Mai, qui *ordonne que dans six mois les Propriétaires des droits de péages, passages, pontonnages, bacs, travers & autres qui se perçoivent sur les ponts, chaussées, chemins, rivieres navigables, ruisseaux dans les Duchés de Lorraine & de Bar, seront tenus d'envoyer au Greffe de la Commission leurs titres.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Instructions concernant les fievres putrides des bêtes à cornes. Par M. Dorner, Médecin Bavarois &c.*

Nous avons déjà publié plusieurs avis intéressans donnés par des Economes Bavarois, & particuliérement par divers Membres de la Société Economique de Baviere, sur diverses épizooties, leurs traitemens, la maniere de soigner & d'engraisser le bétail &c. Parmi les maladies que les bêtes à cornes ont essuyées dans ce pays, les fievres putrides ont été les plus fréquentes & les plus dangereuses. M. Dorner, Membre de cette Société, très-renommé par ses travaux & ses découvertes dans la Médecine humaine & vétérinaire, a traité cette matiere de la maniere la plus intéressante dans un Mémoire lu à l'Assemblée générale de cette Compagnie patriotique, ainsi que nous l'avons annoncé. Nous rapporterons quelques remedes efficaces dont il a démontré l'utilité.

Les bestiaux qui ruminent, ayant l'estomac partagé en quatre réservoirs séparés par des pellicules si délicates que la moindre chose peut les blesser & même les couper, M. Dorner soutient que les vomitifs ne peuvent leur être que pernicieux. Quand même, par hasard, il ne leur nuiroit point, il est prouvé qu'il est d'ordinaire sans bon effet. Les Economes Bavarois ont constamment préféré, dans les fievres putrides les laxatifs; & ils ont eu lieu de s'en applaudir.

On prend, pour cela, une quarte ou pinte, mesure de Baviere, d'eau de son légere, six lots de sel de Baviere qu'on y fait dissoudre, & ensuite cinq dragmes de rhubarbe dite *de Moines*, & dix lots de miel aigre ordinaire. Le tout bien mêlé doit être donné tiede. Cette dose purgera une bête à cornes formée : on en donnera les deux tiers à un jeune bœuf, la moitié à un plus jeune &c. Les purgatifs violens sont dangereux comme les vomitifs.

Pour rétablir les parties intérieures lésées, ainsi que les humeurs, & pour remédier aux inflammations, on s'est servi d'ingrédiens humides & aigres, de préférence à tous autres, en ayant toujours égard à l'âge & à l'espece du bétail. Dans ce dernier cas, on a employé avec succès le remede suivant.

De la poudre à canon, deux dragmes; du salpêtre purifié, un lot; de l'esprit de vitriol, trois dragmes; du vinaigre de miel, huit lots. Tout cela mêlé dans trois pots d'eau de son mince, peut être administré au bétail de trois en trois heures; à chaque fois, une bonne quarte ou pinte.

Lorsque la bête malade a en même tems la diarhée, il n'est pas à propos de lui administrer ce remede. Il ne faut saigner les bestiaux que dans la nécessité la plus urgente, & encore faut-il être assuré qu'ils ont abondance de sang, ce qui se connoît au battement du poul. Dans ce cas même,

la saigné doit se faire dès la premiere attaque ; elle seroit dangereuse le second jour, encore plus le troisième. Loin d'empêcher alors l'inflammation, elle ne serviroit qu'à l'accélérer & l'irriter. Il faut que les remedes & sur-tout la boisson plus abondante, suppléent à la nourriture ordinaire. Dans la convalescence, on donne peu à manger au bétail ; & il faut que leur aliment soit cuit & tiede : il doit consister dans une boisson d'eau de farine avec du vinaigre & du salpêtre ; on peut y ajouter en été des herbes & des fruits aigres.

N. B. *MM. les Allemands qui ont la bonté de faire à nos Correspondans des Mémoires dans leur Langue, sont priés d'écrire en même tems les recettes en Allemand & en Latin ; attendu que les noms des ingrédiens & des plantes different quelquefois d'une Province à l'autre ; ce qui souvent ne permet pas de faire usage de leurs avis, dans la crainte de quelque quiproquo dangereux.*

## II.

*Suite des modeles, plans, dessins &c, que l'on trouve au Bureau des Annonces de Leipsick.*

1. Une lanterne triangulaire sur le modele des lanternes à reverbere de Paris, pour éclairer les escaliers.

2. Un vaisseau très-commode pour se baigner les yeux à l'eau froide sans incommodité.

3. Une espece de chausson de crin pour tenir le pied chaud & sec dans la chaussure ordinaire.

4. Un chalit ou bois de lit de fer facile à transporter, à empaqueter, à remonter &c. Nous l'avons annoncé dans le tems.

5. Modele d'un moulin Hollandois dont les ailes s'arrangent & se disposent par le seul secours du vent : il éleve l'eau des lieux profonds qu'on peut dessécher par son moyen ; il sert aussi à arroser les prairies.

6. Modele d'une presse pour conserver le houblon sans qu'il perde de sa force.

7. Semelles de liege d'une nouvelle invention.

8. Modele d'une armoire à cases mobiles, propre à servir de secretaire, de bibliotheque. Nous l'avons fait connoître.

9. Beche qui enleve une grande quantité de terre.

10. Ecrans portatifs ou garde-vues pour lire à la chandelle, avec des étuis de la grandeur d'une lettre ordinaire.

11. Instrumens pour entretenir les allées des jardins.

12. Modele d'un rateau pour détruire le chiendent.

13. Dessins des fourneaux nouvellement inventés à Baruth, Comté de Solm, à l'usage des forges.

14. Modele d'un lit très-commode pour les malades. On en a lu la description dans notre Gazette.

15. Modele d'autels de village sans sculpture & sans ornement dispendieux.

16. Cordons dont on peut se servir au lieu de fil d'archal pour les sonnettes &c.

17. Modele de l'écobue de M. le Marquis de Turbilly, envoyé de Paris.

18. Modele d'un magasin à abeilles, inventé en Franconie, pour perfectionner leur éducation.

19. Creusets nouveaux qui soutiennent 24 heures au plus grand feu les fluides salés les plus forts.

20. Tour à tourner, adaptable à une fenêtre, à une table &c.

*Nota.* Nous donnerons successivement la description de celle de ces machines que nous n'avons encore pu faire connoître.

On nous a écrit d'Allemagne pour nous engager à inviter nos Compatriotes à former un semblable dépôt, pour l'utilité du Royaume & des Etrangers. Nous l'avons proposé plusieurs fois, mais en vain ; nous avons détaillé notre projet dans le Journal de Mai, mais en vain ; nous avons offert toutes nos correspondances & tous nos secours pour concourir, sans autre intérêt que celui du Public, à cet établissement, mais en vain ; nous renouvellerons peut-être encore, dans l'occasion, nos sollicitations & nos offres, mais ce sera vraisemblablement en vain : cependant *in spem contrà spem.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 14 Août 1773, au Mercredi 18 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 24, 27 à 30 livres l'ancien ; le nouveau, de 25, 27 à 29 livres 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. Le seigle, de 13, 14 à 15 liv. ; l'orge, de 11, 12 liv. 10 s. à 14 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 14 Août 1773 au Mercredi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18 l. 10 s., 20 l. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 18 à 20 liv. *le sepsier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 21 Août 1773, de 55 à 56 livres; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Août 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | # | 6 | |
| Or de Portug. à . . | | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | | 725 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | | 48 | 17 | 6 marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 21 Août 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{3}{4}$ à 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ P. $\frac{3}{8}$ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août 1773.* | *Jeudi 19.* | *Vendredi 20.* | *Samedi 21.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 92 $\frac{1}{2}$ 90 . | 1390 . . . . | 1395 . . . . |
| D°. $\frac{15}{25}$es. à 5 cou. | 890 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 182 . . . . | 182 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 321 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 18 Août 1773 | | Du Jeudi 19. | | Du Vendredi 20. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | M. | Boscheron, six d. mois 1772. | M. |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | M. | Lempereur, *id.* | M. |
| Gautier, *idem.* | M. | Nau, *idem.* | M. | Rouillard, *idem.* | M. |
| Boutray, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | P. |
| Desplaces, *idem.* | P. | Delagarde, *idem.* | P. | Patu, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 31 Août.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 8 Août.*

LES Habitans de la Province de Dahlie sont attaqués de dyssenteries & de fievres malignes qu'on attribue à la mauvaise qualité des alimens dont ils ont été obligés de se nourrir. Le Roi, toujours prêt à tout sacrifier pour le bien de ses Peuples, a donné ordre au Sénat de prendre dans les fonds publics les sommes nécessaires pour remédier à ce fléau. Le Collège de Médecine a envoyé dans cette Province plusieurs de ses Membres. S'il faut s'en rapporter aux premieres nouvelles, il périt beaucoup de monde. Ne pourroit-on pas soupçonner qu'outre les mauvais alimens, la privation d'eau-de-vie, boisson si chere & vraisemblablement si nécessaire au Peuple de ces contrées septentrionales, lui a été fatale? On remarque que, dans les pays accoutumés à l'usage du vin, certaines maladies sont beaucoup plus fréquentes depuis qu'il est hors de la portée des facultés de l'Artisan & du Journalier. Dans le Levant, les Francs se préservent de la peste en buvant du vin, des liqueurs &c. Les femmes Grecques qui soignent les pestiférés à Constantinople ne demandent que de l'eau-de-vie pour se sauver de la contagion. Les Partisans de la défense de la distillation des grains ont merveilleusement observé que l'ivresse étoit moins commune depuis qu'on ne pouvoit plus boire de liqueurs spiritueuses; mais ils n'imagineront pas que des hommes occupés à des travaux rudes, mal nourris, & affoiblis par le fatigue & le besoin, n'ont pu renoncer ou volontairement ou forcément au secours de ces liqueurs, que sous peine de langueur, de maladie & même de mort. A la vérité, il se peut que la distillation de l'eau-de-vie ait prévenu d'autres malheurs; mais la liberté de convertir ses grains en boissons est selon l'ordre naturel, & la défense est contraire à cet ordre. Observons pour les hommes justes & sages seulement, que s'il meurt des hommes dans l'un & dans l'autre cas, c'est dans le premier la nature qui les tue, & dans le second la loi: de quel côté est le pouvoir de disposer de notre vie?

### ALLEMAGNE.

DE GOETTINGUE, *le 12 Août.*

On demande *s'il seroit utile ou nuisible de permettre*, c'est-à-dire, *de défendre le mariage au plus grand nombre de Soldats?* Les Turcs n'ont-ils pas jugé qu'il étoit expédient de rendre les Gardes du Serrail inhabiles au mariage?

DE ROSENBERG (*en Silésie*), *le 14 Août.*

Il régne depuis trois ans sur les frontieres de la Haute-Silésie dans les campagnes de

cette Ville, de Gros-Strelitz, de Plesse & de Lublinitz, une maladie épizootique dont jusqu'à présent la cause avoit été inconnue. Elle est dans sa plus grande force pendant l'hiver. Les bœufs, vaches, génisses, veaux se consument peu à peu & succombent à la fin après avoir très-long-tems langui. Les préservatifs & les remedes employés jusqu'à ce jour n'ont produit aucun effet. On s'étoit d'abord persuadé que leur mal étoit une hydropisie de poitrine; parce qu'on leur avoit trouvé dans cette partie beaucoup d'eau jaunâtre, avec les poumons enflés, le cœur rempli de sang coagulé, le foie molasse, la vessie du fiel grossie, le fiel aqueux, les boyaux pleins d'air & de fourrage mal digéré. La maladie a été attribuée à la mauvaise pratique, forcée par la misere des Habitans, de laisser pâturer le bétail fort tard dans l'arriere-saison, & de l'envoyer dans de mauvaises prairies situées au milieu de bois humides & marécageux. On a présumé que le relâchement des solides & la corruption des fluides provenoient tant de la pourriture des herbes que des vapeurs abondantes & continuelles respirées par l'animal panché. Enfin on a trouvé une prodigieuse quantité de vers vivans dans le foie des bestiaux morts de cette maladie. Ces vers sont plats, d'un gris clair, avec la tête terminée en pointe & surmontée d'une espece de trompe de la longueur de deux lignes. On en a jetté dans l'eau, ils n'y ont perdu ni la vie ni le mouvement. On les a arrosés d'eau-de-vie, & ils sont morts. De nouvelles recherches ont découvert dans le *quatrième estomac* appellé *abomasus*, lequel communique au foie, à la vessie, au fiel, des vers oblongs, blancs, minces comme des cheveux, & qui nageoient par milliers dans les sucs nourriciers. L'eau-de-vie est également mortelle pour ces vers.

On demande, 1°. *quelle peut être cette espece d'insecte qui se trouve dans les passages du fiel au foie ainsi que dans le quatrième estomac des bestiaux?*

2°. *Comment il est possible que ces animaux s'introduisent dans ces parties, & comment la chose arrive?*

3°. *Quelle influence ils ont dans la maladie jusqu'à présent incurable du bétail?*

4°. *S'il y auroit des moyens de chasser ces vers meurtriers de l'estomac & du foie de ces animaux, de prévenir la maladie & de la guérir?*

Les Etrangers qui auroient quelque instruction à donner sur cette maladie sont instamment priés de les communiquer. On leur communiquera également les découvertes qu'on pourroit faire à cet égard en Silésie.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 15 *Août.*

Selon les avis d'Edimbourg, on compte dix vaisseaux partis ou frétés pour l'Amérique par des Emigrans de Sky, Long-Island, Glengary, Sutherland, Ross-Shire &c. On assure qu'il y a déjà un Bill tout dressé pour arrêter ces émigrations, & qu'il sera présenté au Parlement dès ses premieres séances. On en ignore le contenu. Le bon Bill sera celui qui donnera de quoi vivre à ceux qui n'en ont pas. En attendant, comme les plans & les projets coûtent peu, on en fait beaucoup. On a publié un modele de Bill très-arbitraire, que l'Auteur juge, comme de raison, plus efficace pour prévenir le mal qne tout acte arbitraire. 1°. Il ordonne la suppression des droits sur le savon, les cuirs, les chandelles, la biere commune, & leur transport sur la livrée, les chevaux, les spectacles & autres lieux d'amusemens publics: c'est très-bien fait; & quand les riches auront, après avoir payé ces taxes nouvelles, moins de salaires & de charités à distribuer, l'Auteur nourrira tous les pauvres qu'ils nourrissoient par des dépenses ou des aumônes équivalentes. 2°. Il veut que les Marchés & les Marchands de denrées soient si rigoureusement policés que les vivres ne puissent hausser au détriment du Public; & bientôt il sera seul à approvisionner les Marchés & le Public. 3°. Il réduit de force tous les domaines en fermes de deux cens livres au plus; & après avoir chassé les plus riches Cultivateurs, il ordonnera à la terre de produire de plus riches moissons. 4°. Il défend absolument d'enclorre les communes, afin qu'il y ait moins de bled & plus de mauvaise herbe pour nourrir plus d'hommes.

On mande de Cantorbery que les houblons ont souffert au point que l'Angleterre n'en recueillera pas 50,000 sacs; & que,

ſans un tems plus favorable, elle n'en auroit pas même la moitié.

Le Public a peu de confiance dans les Finances d'Irlande. Le Vice-Roi a été obligé d'emprunter, ſous ſa garantie perſonnelle, du ſieur la Touche, Banquier, 20,000 l. ſt. pour payer pluſieurs grands Officiers de l'Etat.

Une partie du Peuple Irlandois eſt déchaîné contre les mouſſelines. Les Marchands de Dublin ont reçu des lettres anonymes par leſquelles on les menaçoit de piller les magaſins où ils en tiendroient, s'ils n'obtenoient du Parlement un Acte pour en défendre l'importation.

Un Fabricant d'étoffes de Spitafields monte, dit-on, un métier pour faire un brocard dont la main-d'œuvre ſeule coûtera trente shellings la verge. On ajoute que c'eſt une eſpece de défi aux Manufacturiers étrangers d'en fabriquer un pareil. Ce défi ne ſeroit qu'inſolent, & les Etrangers auroient le bon ſens d'en rire.

Selon les lettres de la Nouvelle-Yorck du 24 Juin, il étoit arrivé à Rhode-Iſland, à la Providence &c, trente bâtimens qui revenoient de la pêche de la baleine. Leur ſuccès a été prodigieux : ils n'ont pas moins de 150,200,300 barils d'huile ; pluſieurs d'entr'eux auroient pu en faire leur cargaiſon entiere, s'ils avoient pu attendre plus long-tems ; mais leurs proviſions commençoient à ſe gâter.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Bordeaux, *le* 16 *Août.*

Dans le courant de Juillet, il eſt ſorti 1560 barriques 15 quarts de ſucre brut ; 1214 bar. 21 q. ſucre blanc ; 46,949 l. indigo ; 4,087,310 café ; 35,605 cacao ; 314 rocou. Plus de la moitié du café étoit à la deſtination des Négocians de Hambourg.

Le *Duc de Praſlin*, le *Paquebot des Arc-Cayés*, la *Magdeleine-Françoiſe*, le *Maupeou*, la *Judith*, la *Comteſſe de Ribemont*, le *Terrai*, le *Souverain*, le *Tamerlan*, le *Dalembert*, le *Duc de Duras*, le *Préſident Leberthon*, la *Calipſo*, ſont derniérement arrivés des Iſles. Pluſieurs navires ſe diſpoſent à ſortir pour le même commerce.

De Rouen, *le* 19 *Août.*

L'année derniere, on fit dans le Port de Rochefort, l'eſſai d'un maſtic deſtiné à remplacer économiquement le brai, à l'uſage des vaiſſeaux. Sa bonté fut conſtatée par un procès-verbal, & pluſieurs pieces authentiques ne permettent pas de douter de ſes avantages. L'Inventeur, le ſieur d'Etiévent, a été chargé en conſéquence de la fourniture de ce maſtic pour les vaiſſeaux du Roi. Il eſt plus adhérent au bois que le brai ordinaire. Il dure beaucoup plus long-tems, & ne fond pas au ſoleil. Enfin il a toutes les propriétés du brai ſans en avoir les déſagrémens. On le paye ſur le même pied, lorſqu'on eſt prêt à l'employer. Ce maſtic économique n'eſt point encore aſſez connu dans les Ports. Après les ſuccès qu'il a eus à l'épreuve, tous les Armateurs s'empreſſeroient à en faire uſage, s'ils en trouvoient des entrepôts dans leurs Ports reſpectifs : l'Inventeur & le Public ont un intérêt égal à cet établiſſement. A la vérité, le ſieur d'Etiévent offre à nos Négocians de ſe tranſporter ici pour appliquer ſon maſtic aux bâtimens qu'ils voudront conſtruire : mais ce n'eſt qu'une facilité paſſagere ; & il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût généralement & dans tous les tems jouir de ſa découverte.

De Poitiers, *le* 21 *Août.*

Dans les marais du Bas-Poitou, les Habitans ont de tems immémorial un uſage ſingulier qui ſemble retracer les fêtes ou les cérémonies des Peuples de la plus haute antiquité. Cet uſage mérite d'être connu. Avant de le décrire, il eſt à propos de remarquer que cette contrée eſt ſujette à être inondée tous les ans ; que depuis l'automne juſqu'au printems, on ne peut la parcourir que dans de petites nacelles ou plutôt de bateaux plats, compoſés de planches clouées, calfeutrées & gaudronnées ; que le bois y eſt rare, & que l'induſtrie a été d'autant plus puiſſamment excitée à ſuppléer à ce défaut qu'il eſt ſouvent difficile & même impoſſible d'y en voiturer du dehors. Nos Maraiſchers ont ce ſecret ; ſon uſage eſt l'ob-

jet de la fête dont nous parlons; & l'origine de la fête remonte vraisemblablement jusqu'à sa découverte.

Ce secret est simple; il consiste à réduire en espece de tourbe les fientes des bestiaux séchées pour leur servir de bois. Pendant le courant de l'année, on a soin de ramasser ces excrémens dans les pâturages, & de les mettre en tas auprès des habitations. Vers la S. Jean, plusieurs familles se réunissent dans différens quartiers, pour façonner ces fientes. Hommes, femmes, enfans, maîtres, valets, servantes, tout le monde prend part à la fête. On détrempe d'abord ces fientes dans l'eau; on employe même des bœufs pour mieux les broyer & les pétrir; on y mêle de la paille hachée pour leur donner de la consistance. Ensuite on en forme des especes de gâteaux que l'on fait sécher dans les prairies ou sur les abords des maisons. Enfin on les entasse & on les brûle comme de la tourbe, pour tous les besoins du ménage.

On jugera, avec raison, que les Habitans des marais sont à plaindre d'être réduits à ce chauffage qui doit leur affecter désagréablement l'odorat & peut-être les incommoder de plus d'une autre maniere: mais outre que la nécessité & l'habitude font tout supporter, les femmes ont l'adresse d'arranger dans leurs foyers ces tourbes, de façon à ménager des jours entr'elles, & en donnant ainsi un libre cours à l'air, d'allumer avec un peu de menu bois ou de la paille, un feu très-clair, bien entretenu & presque sans fumée.

Les jours employés aux préparations indiquées sont des jours de réjouissance, comme l'étoient autrefois les tems des grands travaux champêtres. On s'occupe avec gaîté à ce travail qui, souvent poussé fort avant dans la nuit, est toujours suivi de chants, de danses & de repas où le vin n'est pas épargné. Sans le sçavoir, on célebre une découverte précieuse pour le canton, & l'avantage d'avoir fait, pour ainsi dire, une récolte de premiere nécessité. Les gens riches, les gros Cabaniers y invitent leurs amis, leurs voisins: la joie aime toujours à se communiquer; jusques dans nos cœurs nous trouvons donc que notre satisfaction ou notre prospérité doit l'être aussi pour nos semblables. Il régne dans les Assistans une sorte d'égalité qui leur rappelle qu'ils sont tous sortis des mains de la nature & du même berceau, sinon avec les mêmes avantages, du moins avec les mêmes droits. La joie commune fait oublier aux pauvres leur misere; elle délasse, elle dispose au travail; chacun est revêtu de ses plus mauvais habits, soit parce que l'opération par elle-même n'est point propre, soit pour rappeller que c'est la pauvreté qui a recours à cette ressource, ou qu'elle les confondoit tous également dans leur origine. Ces fêtes rurales sont appellées *nôces-noires*, peut-être parce que le Peuple semble en quelque sorte y resserrer ses liens, & que sous l'appareil triste de la misere occupée à une œuvre sale, les plus grandes réjouissances se font au milieu de la nuit.

Il n'est point d'homme sensible que ce récit ne doive intéresser: ce pauvre Peuple est si heureux d'un plaisir si simple & d'une allegresse si pure! Elles sont bannies des campagnes ces joies; c'est un grand malheur: la tristesse du Paysan traîne après elle un deuil public.

On remarque qu'en Egypte les pauvres se chauffent aussi avec les fientes des quadrupedes, chevaux, ânes, bœufs, vaches, buffles, brebis, chevres &c, & qu'ils les préparent de la même maniere. C'est de leur suie mise dans de grandes bouteilles & mêlée avec du sel marin dissous dans de l'urine de quelque bête de somme, qu'on y forme le *sel ammoniac*. (*Nous avons décrit les procédés de cette opération d'après le Docteur Pococke*). Les *nôces-noires* du Bas-Poitou fournissent l'idée d'une importante tentative: on est sur la voie; n'essayera-t-on pas d'aller jusqu'au terme?

### De Besançon, *le 22 Août.*

Dimanche dernier, vers l'heure de la Grand'Messe, le tonnerre tomba sur l'Eglise de Dole, & après avoir percé la couverture & rencontré le trou pratiqué dans la voute pour suspendre la lampe, il descendit le long de la chaîne de la lampe, se porta sur un Autel, & sortit par une fenêtre ouverte, sans que personne en fût atteint. Toujours on verra la foudre se jetter sur les conducteurs métalliques quand il y en aura à sa portée, leur obéir & les suivre jusqu'à ce

qu'ils lui manquent. Toujours lorſqu'on obſervera & qu'on raiſonnera, on ſe convaincra qu'il eſt facile de s'en rendre maître & de la diſſiper ſous terre, ſans éclat & ſans dommage, par le moyen de verges de fer. Il eſt bon de rappeller les vérités anciennes, tant qu'elles n'ont point eu leur effet.

Le Roi vient d'autoriſer par des Lettres-Patentes l'établiſſement d'une Ecole publique de Chirurgie dans le College des Maîtres en Chirurgie de cette Ville : il y aura ſix Profeſſeurs ; une des Chaires eſt deſtinée à un Cours ſur les accouchemens.

## DE PARIS, *le 27 Août.*

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 4 Mai, par lequel le ſieur Durot, Entrepreneur de la Manufacture royale de toiles peintes & de papiers peints à Lille eſt condamné à ſouffrir les viſites des Commis & à payer le double droit des papiers & dominoteries. Il eſt ordonné à tous Fabricans de papiers, cartons ou dominoteries dont les fabriques, magaſins & ouvroirs ſont ſitués dans l'enceinte des lieux déſignés dans la Déclaration de 1771, de déclarer leur fabrication & de ſouffrir les exercices des Commis.

Lettres Patentes du Roi, données à Verſailles le 1 Mai 1773, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 13 Juillet, leſquelles fixent les épices des rentes & des recettes générales des Finances : les épices pour les jugemens, apuremens & corrections de comptes des trente parties de rentes ſur l'Hôtel-de-Ville, à la ſomme de douze mille livres ; & les épices, honoraires des Auditeurs-Rapporteurs, & les façons, vaçations, reliûres des comptes à celle de cent quatre-vingt dix mille livres.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Inventions diverſes pour les Manufactures d'étoffes, de toiles &c.*

L'induſtrie eſt ſi fortement excitée dans la Ville de Lyon, qu'il ſeroit étonnant que le génie de l'invention & l'art de perfectionner ne s'y diſtinguaſſent pas d'une maniere éclatante.

Un Particulier vient d'y trouver le ſecret d'appliquer ſolidement l'or au pinceau ſur les étoffes, à l'imitation des Indes.

Un autre a tiré, dit-on, d'Angleterre, & même perfectionné le métier à bas ſur lequel on peut fabriquer la maille à l'envers & à l'endroit, comme on tricote le bas à côte. Les Anglois ſe ſont attribués, & on les en a crus, la ſinguliere invention des métiers à bas : cependant elle eſt d'un François qui, fâché de n'avoir pu obtenir dans ſa Patrie le privilége excluſif de s'en ſervir, alla faire ce préſent à l'Angleterre. Il falloit, ſans doute, lui refuſer ce privilége, car il ne falloit empêcher perſonne de travailler à des découvertes ſemblables ; mais il falloit auſſi le récompenſer généreuſement d'une invention ſi ingénieuſe & ſi utile, & il ſeroit reſté en France.

M. de la Salle, un des meilleurs Deſſinateurs de l'Europe, demeurant dans la même Ville, a imaginé de ſubſtituer à quelques parties du métier à tire connu, d'autres parties au moyen deſquelles on pourra exécuter un deſſin de telle étendue que l'on voudra. On ſubſtitue rapidement un ſemple à un autre ; & celui qui a travaillé, eſt enlevé de façon qu'il ne gêne plus, du tout, le travail de celui qui ſuit : on peut même l'appliquer à un autre métier. On peut ainſi faire paſſer ſix, dix, vingt ſemples ſucceſſivement à pluſieurs métiers exécutant le même deſſin. L'Inventeur a déjà pluſieurs métiers montés d'après ce nouveau méchaniſme qui eſt curieux & ſimple. Peut-être ſeroit-ce donner quelqu'atteinte au droit ſacré de la propriété que de ſe hâter d'en donner la deſcription ſans l'aveu de l'Auteur ; car notre induſtrie eſt notre bien ; c'eſt même une partie de notre propriété perſonnelle. Il faut attendre que l'invention ſoit plus répandue, & en quelque ſorte, publique.

M. de la Salle y a ajouté une nouvelle *machine à Garon*. C'eſt le nom que l'on donne à une machine, compoſée principalement d'un levier & d'une traverſe, inventée par le ſieur Garon pour faciliter le tirage des cordes, & la levée des fils de chaînes pour le *brocher*. L'opération de tirer les cordes eſt funeſte à la ſanté : un nombre conſidérable de perſonnes périſſent dans ce fatal exercice

par les jambes : il faudroit bien encourager le génie & la ſcience à délivrer de ce danger l'induſtrie bienfaiſante.

## I I.

*Moyens de découvrir les eaux ſouterreines &c. Par M. de Taubert, Membre de l'Académie des Sciences & de la Société Economique de Pétersbourg &c.*

Il ne s'agit point ici de baguette divinatoire, encore moins d'hydroſcopie ou introſcopie, & autres prodigieuſes impoſtures. M. de Taubert a obſervé les effets, & ſaiſi les rapports établis par la nature entre les phénomenes de la ſurface & les ſecrets cachés dans les entrailles de la terre. Ses obſervations regardent ſur-tout l'eau de ſource.

1°. Au printems, la neige fond plutôt dans les endroits où il y a des ſources cachées que dans les autres. Vous voyez des places entiérement découvertes, tandis que la neige eſt encore fort épaiſſe tout alentour. Il y a, ſelon toute apparence, de l'eau ſous ces places.

2°. En été & en automne, on remarque, avant le lever du ſoleil, des endroits où il n'y a ni roſée ni givre, tandis qu'il y en a tout près de là. Même indice.

3°. Lorſque, pendant la plus grande chaleur de l'été, toutes les herbes, les plantes ſe fanent & jauniſſent, on en remarque d'autres de même eſpece qui reſtent vertes & fraîches : il y a de l'eau au-deſſous.

4°. Quand on remarque dans un champ que le grain ne proſpere point, mais qu'il reſte petit & avec une mauvaiſe apparence, on peut croire que c'eſt l'effet d'une ſource cachée.

5°. Il eſt à préſumer qu'il y a de l'eau ſous les ſurfaces où croiſſent la *menta cattaria* ou *agraria*, la *rubia tinctoria*, & autres plantes ſemblables qui aiment un ſol humide.

6°. Il eſt très vraiſemblable qu'on eſt près de rencontrer une ſource, lorſqu'en creuſant on trouve une argille bleue à une certaine profondeur.

7°. Lorſque dans un hiver rigoureux, toute la ſuperficie de la terre étant couverte de neige, on remarque dans la campagne, par un jour très-ſérein, des vapeurs très-déliées s'échapper d'un endroit, on peut ſuppoſer qu'il récele une ſource. On y plantera un pieu, pour s'en aſſurer au printems.

8°. Lorſqu'on croit avoir découvert une fontaine, on n'a qu'à creuſer un trou de 2 à 3 pieds de profondeur dans lequel on met du *ſal tartari* fort ſec, ou de la potaſſe ſur du papier gris ; après quoi on rebouche ſoigneuſement, & on le laiſſe ainſi toute la nuit. Le lendemain, avant le lever du ſoleil, ſi le ſel ou la potaſſe a pris de l'humidité, il eſt très-probable qu'on trouvera de l'eau en creuſant plus profondément. On a l'attention de faire cet eſſai dans les jours les plus chauds de l'été, lorſque la chaleur a bien pénétré & bien ſéché la terre. Il faut creuſer le trou vers l'heure de midi & y mettre le ſel vers le ſoir, long-tems avant le coucher du ſoleil. L'ouverture doit être couverte ſur-tout avec des nattes, afin que la roſée ne pénétre point.

Les Norwégiens ſuivent une méthode à peu près ſemblable. Ils font, dans la terre, un trou de trois à quatre pieds de profondeur ; ils y mettent un gobelet d'étaim fort haut, dans le fond duquel ils ont fixé avec de la poix une petite poignée de laine : le gobelet a le cul en haut ; on referme le trou. Trois ou quatre jours après, s'ils trouvent la laine humide, ou s'ils y voyent pendre quelques gouttes d'eau, ils tiennent pour certain qu'ils ont trouvé la ſource. M. Pontoppidan, Evêque de Bergen, Auteur de l'*Athlas Danicus*, & très-bon Phyſicien, aſſure que cette épreuve n'a jamais manqué.

Lorſqu'on croit être au-deſſus d'une fontaine, on creuſe la terre avec un inſtrument dont la partie inférieure forme un perçoir conſiſtant en un cilindre creux deſtiné à recevoir la terre, à la percer, à l'enlever au moyen de ſes bords aiguiſés dans leur pourtour de maniere qu'un bout forme une pointe dont le reſte s'éloigne en tournant ſpiralement pour aller aboutir à quelque diſtance au deſſus de cette même pointe. Ce perçoir s'emboite & ſe viſſe dans une barre ou branche laquelle entre de même dans une autre, & ainſi d'une troiſième &c, ſelon la profondeur à laquelle on veut deſcendre. La branche ſupérieure ſe termine en anneau fixe pour faire tourner & travailler le perçoir. On ſe ſert en Ruſſie de cet inſtrument, non-ſeulement pour découvrir des ſources, mais encore pour reconnoître les terres de

différentes qualités, l'argille, le ſable, & autres couches.

On retire de tems en tems le perçoir pour voir ſi l'on n'y trouve pas quelque terre qui indique de l'eau. Lorſqu'on a trouvé cette terre, on continue juſqu'à ce que l'eau paroiſſe. Si l'on remarque que l'eau entre par le côté en filet plus ou moins abondant, on laiſſe le trou ouvert, & l'on obſerve à quelle hauteur l'eau y monte en 24, 48, 72 heures. Cette attention eſt d'autant plus importante que plus l'eau monte, plus la ſource principale eſt éloignée. On obſerve alors de quel côté l'eau vient; & l'on perce ſelon ſa direction à différentes diſtances arbitraires, juſqu'à ce qu'on ait trouvé la ſource principale. Quand l'eau vient de deſſous, il faut s'en tenir au premier trou; car il eſt plus que probable qu'on eſt immédiatement au-deſſus de la ſource, & qu'il n'y a qu'à creuſer.

M. de Taubert obſerve que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on diſtingue deux ſortes d'eaux fort différentes que les Ruſſes & les Allemands appellent *eau dure* & *eau molle*. Ces différences ſont très-réelles. Si l'on prend quelques gouttes de la premiere eſpece entre deux doigts bien propres qui ne ſuent point, les deux doigts trouvent, en la preſſant, de la réſiſtance; au lieu que l'autre eſpece gliſſe comme une ſolution de ſavon ou de potaſſe. Le ſavon rend peu d'écume dans l'eau dure; & il en faut trois fois plus pour le même uſage que dans l'autre. Cet article eſt un petit objet pour la Ruſſie où le ſavon eſt à très-bas prix; mais il n'en eſt pas de même ailleurs. Les légumes à gouſſes ne parviennent jamais au degré néceſſaire de cuiſſon dans l'eau dure. Dans les vaſes où on l'employe, il reſte ordinairement une eſpece de croûte pierreuſe où il entre beaucoup de chaux. Les poiſſons, les écreviſſes mêmes qu'on y trouve, ont communément un meilleur goût que ceux qu'on pêche dans l'eau de la ſeconde qualité.

## III.

*Suite des nouveaux modeles & deſſins qu'on trouve au Bureau des Annonces de Leipſick.*

1. Modele d'un nouveau métier à draps avec lequel une perſonne fait aiſément l'ouvrage de deux.

2. Modele d'un nouveau dévidoir à ſoie.

3. Modele de tablettes ou armoires propres à contenir beaucoup de livres dans un petit eſpace.

4. Modele d'une porte de grange d'une utilité particuliere.

5. Feu de charbon arrangé de façon qu'on peut l'emporter en voyage, & s'en ſervir, à pluſieurs perſonnes, ſans inconvénient.

6. Plan d'une grange conſtruite à Cutritſch ſans poutre.

7. Deſſin d'un dévidoir à fil, facile à adapter à une table quelconque.

8. Modele d'une roue propre à tirer de l'eau & à l'élever à 20 pieds de hauteur.

9. Echantillon d'une double toile crue, propre à faire des corſets piqués en verd.

10. Modele d'une brouette facile à approprier à différens uſages, ſur-tout à charrier de l'herbe ou de la terre, à répandre l'eau du fumier dans les prairies.

11. Modele & deſcription d'une machine à monder le grain, au moyen de laquelle deux perſonnes peuvent en nettoyer cinquante ſcheffels par jour.

12. Modele d'un rouleau pour les champs, lequel tout-à-la-fois briſe les mottes & écarte les pierres.

13. Deſſin & deſcription d'un rouet à filer avec deux bobines, pour filer deux fils à la fois.

14. Deſſin & deſcription d'un jet d'eau, avec un moulin à moudre le bled. Les deux machines vont par le moyen d'une roue à peigne ſur laquelle marche un bœuf.

15. Machine acouſtique.

16. Modele d'un inſtrument pour nettoyer les rivieres & en enlever ce qui empêche l'écoulement des eaux.

17. Modele d'un applaniſſeur ou rabot des prés dont divers Papiers ont donné la deſcription. Il enleve les taupinieres & les fourmillieres.

18. Deux différens modeles de preſſes à cire.

19. Deſſin d'une pompe perfectionnée par M. Siſſon.

20. Canule à chevaux, par M. Robertſon.

21. Modele d'une eſpece de radeau ou bateau plat, au moyen duquel, à l'aide d'une faulx attachée à un mât perpendiculaire, on fauche les mauvaiſes herbes, roſeaux, joncs &c, dans le fond des étangs. On en a donné la deſcription dans la Gazette d'Agriculture de Paris.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 21 Août 1773, au Mercredi 25 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27, 27 liv. 10 s. à 30 l. l'ancien; le nouveau, de 22, 26 à 30 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 14, 14 liv. 15 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11 l. 15 s., 12 l. 10 s. à 13 l. 5 s. aussi *le septier*.

L'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 liv. 10 s. à 23 l. 15 s. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 19 l. 10 s. à 21 l. *le sept.* il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 28 Août 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 28 Août 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | 726 | 8 | 6 | *marc.* |
| Du Mexique à | 718 | | | *marc.* |
| Du Perou à | 710 | | | *marc.* |
| Les guinées à | 723 | | | |
| Ducats à | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. 31 32. | 99 | 10 | | *once.* |
| Or à 20 karats à | 84 | | | *once.* |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | 53 | 10 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | 51 | 15 | | *marc.* |
| Piastres à | 48 | 17 | 6 | *marc.* |

### CHANGES DE PARIS, *du 28 Août 1773*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam | 53 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg | 186 | | |
| Madrid | 15 | 6 | 6 |
| Cadix | 15 | 4 | 6 |
| Livourne | 96 $\frac{3}{4}$ | | |
| Gênes | 94 $\frac{1}{2}$ | | |
| Lyon. *Août* | $\frac{1}{8}$ p. | $\frac{3}{8}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août 1773.* | *Jeudi 26.* | *Vendredi 27.* | *Samedi 28.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1397 $\frac{1}{2}$ 1400. | 1400 | 1402 $\frac{1}{2}$ |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | | | |
| D°. 8es. à 3 coup. | | | |
| D° 25es. à 3 coup. | | | |
| Emprunt Oct. | 322 | | 322 |

### *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Jeudi 26 Août 1773 | | Du Jeudi p. le Mardi 24 | | Du Vendredi 27 |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Courmont, six d. mois 1772. | M. | Defrance, six d. mois 1772. | M. | Boscheron, six d. mois 1772. |
| S. Janvier, *idem.* | M. | Viellard, *idem.* | M. | Lempereur, *id.* |
| Nau, *idem.* | P. | Marsollier, *idem.* | N. | Rouillard, *idem.* |
| Deschapelles, *id.* | R. | Cauchy, *idem.* | P. | Painchain, *idem.* |
| Delagarde, *idem.* | Z. | Defays, *idem.* | R. | Patu, six prem. mois 1773. |
| | | *Pour le Mercredi 25.* | | |
| | | Radix, six dern. mois 1772. | L. | |
| | | Roytier, *idem.* | L. | |
| | | Gautier, *idem.* | M. | |
| | | Boutray, *idem.* | M. | |
| | | Desplaces, *idem.* | P. | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 11 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 11 *Août.*

LA Société Economique de cette Ville, occupée à rassembler des Mémoires sur l'Agriculture & l'Economie des différentes Provinces de l'Empire, avoit demandé quelles étoient dans l'Ingrie & autres pays, les différentes sortes de terres, combien elles exigeoient de semences, quelles especes de grains on y cultivoit, de quelle sorte de bled les Paysans retireroient le plus de profit? M. le Baron de Wolff a rempli les vœux de l'Académie, bien secondée dans ses desseins patriotiques par les Seigneurs & les Citoyens distingués, généralement adonnés aux recherches économiques, parce qu'elles tendent tout-à-la-fois au bien public & à leurs vrais intétêts. (*Nous réunirons, dans notre Journal, le Mémoire de M. le Baron de Wolff à quelques autres Mémoires, du même genre, qu'on a eu la bonté de nous communiquer*).

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 14 *Août.*

Les pluies continuelles tombées depuis le commencement de ce mois, ont fait renchérir les grains. L'on craint de ne recueillir qu'un trés-chétif produit d'une chétive culture.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 14 *Août.*

Le prix de la farine a baissé de 50 pour 100. On ne sçauroit donner une idée plus frappante de l'excellence de la récolte que par cette baisse prodigieuse. Il y a 40 ans que les travaux du Cultivateur n'avoient été si bien récompensés dans ce Royaume. Il semble que la Providence veuille nous dédommager de nos dernieres privations : mais si nous étions aussi avares que la nature a paru l'être ci-devant, notre richesse nous deviendroit funeste ; elle veut être répandue comme le bonheur.

M. de Sahlgreen, Directeur de la Compagnie des Indes orientales, Commandeur de l'Ordre de Wasa, Bienfaiteur déjà célébré de l'Agriculture, a remis à l'Académie Royale des Sciences & des Arts une somme de 50,000 risdales dont les intérêts doivent être appliqués par cette illustre Société aux usages suivans, sans que le capital puisse jamais être altéré.

Ces intérêts serviront à récompenser ceux qui auront fait des découvertes vraiment utiles à l'Agriculture, à la Botanique, à l'éducation du bétail, & en général à l'Economie rurale. Comme la filature & la fabrication des toiles ont beaucoup de rapport avec cet objet, & qu'elles forment un article très important pour ce pays, elles auront part à ces libéralités. L'Académie

distribuera, selon sa prudence, la totalité ou une partie des rentes constituées.

Elle encouragera, dans chaque Province, les travaux rustiques les plus propres au pays.

Les mines, les manufactures, les métiers, la pêche, & autres Arts assez importans pour être excités & favorisés, participeront à ces prix autant que l'intérêt de l'Agriculture, intérêt fondamental & universel, le permettra.

Cette institution est aussi sage que généreuse. Peut être acquerroit-elle un nouveau degré d'efficacité, si les services les plus signalés, rendus à l'Agriculture, étoient récompensés en partie par des médailles que l'on fût autorisé à porter comme un signe d'honneur. Une distinction permanente & manifeste est un aiguillon plus puissant que tous les dons pécuniaires, bientôt ensevelis dans l'oubli.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le* 18 *Août.*

Il y a, dans ce Royaume, plusieurs Provinces où l'on se flatte de faire encore une bonne récolte de foin; & le produit de la premiere a été double de ce qu'elle est ordinairement. Les grains sont en grande abondance. Nous n'avons à desirer que la continuation du beau tems.

La semaine derniere, il arriva ici quatre vaisseaux des Indes occidentales & un d'Irlande, tous richement chargés.

Samedi dernier, la chaleur fut aussi forte qu'elle l'avoit été le 22 & le 23 Juillet; c'est-à-dire, qu'elle monta au 24e. degré du thermometre de Réaumur. Avant-hier, à six heures du matin, il y eut un orage assez violent suivi d'une pluie abondante; le thermometre tomba; après la pluie, il remonta, & le tems est toujours très chaud.

## TRANSILVANIE.

### De Kroenstadt, *le* 12 *Août.*

La récolte est extrêmement abondante dans tout ce pays. Les chaleurs qui ont repris depuis huit à dix jours font espérer de belles vendanges. Les vignes ont tellement prospéré en Hongrie qu'on se promet de vendanger dans le courant du mois prochain: il arrive déjà par le Danube nombre de bateaux chargés de futailles.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le* 24 *Août.*

On va établir ici une Loterie en rentes viageres, suffisamment garantie, à ce qu'on assure, pour que les Intéressés soient à l'abri de tout risque: mais les risques de la Loterie sont par eux-mêmes plus que suffisans pour dégoûter de ce jeu quiconque n'est pas follement avide ou misérable sans ressource.

### De Grossenhorst, *le* 24 *Août.*

Un Agronome de cette Ville a essayé de nourrir un coq avec de l'ergot, après l'avoir affamé. Le coq est mort, ou par l'effet de l'ergot ou des suites de la faim.

Il est encore incertain si l'ergot est ou n'est pas un poison: l'opinion commune le condamne; de grandes autorités & des expériences le justifient; l'incertitude reste, quoiqu'il soit aussi facile qu'intéressant de juger ce procès.

### De Mayence, *le* 25 *Août.*

On vient de défendre aux Juifs de dépenser leur argent en bijoux, galons, modes &c; il ne leur reste presque plus qu'à l'employer en actes de bienfaisance ou d'usure, à leur choix.

### D'Oppenheim, *le* 28 *Août.*

Les moissons ont comblé la mesure de l'abondance dans ce pays. Il se vend beaucoup de grain à chaque Marché; & il en reste toujours beaucoup. Les taxes ont baissé ici & dans les Villes voisines.

## ITALIE.

### De Rome, *le* 11 *Août.*

Il vient d'être sévérement ordonné à tous les Habitans du district & de toutes les Provinces du Patrimoine, de déclarer, avec la

plus grande fidélité, les quantités de froment, orge & autres grains qu'ils ont en propre, afin d'encourager le Cultivateur & le Commerçant par l'incertitude du sort de ses propriétés & de ses opérations. Les Habitans de la campagne Romaine sont encore mieux traités : il leur est ordonné d'apporter à Rome toute leur récolte, sans pouvoir en garder un seul grain, même pour semence ou pour fourniture des Boulangers &c.

Un Religieux a présenté le modele d'une machine au moyen de laquelle on pourra curer le Tibre, sans retarder le cours des eaux. On se dispose à l'exécution de cet utile travail.

### De Florence, *le 17 Août.*

Les Auditeurs de la Chambre Gran'Ducale ont fait sçavoir, par une notification du 9, que pour étendre & faciliter la fouille & l'exploitation des marbres, S. A. R. avoit daigné, selon ses principes d'équité & ses sentimens de bienfaisance, accorder à ce travail des exemptions de droits & d'impositions, par un Rescrit du 26 Juillet.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 26 Août.*

Le 17 du courant, les pluies ont été si abondantes à Egham, & les eaux si hautes qu'on craignoit que les moissons, déjà coupées en partie, ne fussent perdues. Depuis Lee jusqu'à Crays, les chemins étoient impraticables, les chevaux avoient de l'eau jusqu'au ventre. Il a aussi beaucoup plu à Windsor & autres endroits. On écrit de Cambridge qu'un courant d'eau, formé par les pluies entre Bark-Way & Wadestone-Hills, a emporté tous les grains coupés. Les 18 & 19, une pluie orageuse & excessive détruisit les houblonneries de Réading ; le froment se soutint, & il est de la plus grande beauté. Les houblons ont été également ravagés aux environs de Cantorbéry ; cette récolte est entiérement perdue. Le même orage a fait de grands dégâts dans le Northamptonshire. On ne se rappelle point d'exemple de pareilles pluies dans cette saison. (*Voy. ci-dessous les articles de Bretagne*).

Les grains abondent & baissent considérablement au Marché de Bristol. On s'attend à une forte diminution de prix à Gloucester. Dans le Lincolnshire, on a recueilli tant de grains qu'on manque de Journaliers pour les engranger. On écrit de Norfolk que la cherté des grains y a excité des émeutes. Les dernieres pluies ont empêché les Marchands de bestiaux d'en conduire à Londres ; & en conséquence le Marché de Smithfields a été peu garni. Dans tout le nord de l'Ecosse, la récolte des grains est admirable ; il y a beaucoup d'orge coupée ; c'est la principale culture du pays. On écrit d'Edimbourg que les moissons ont les plus belles apparences & que le pain y renchérit.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 28 Août.*

Les prix des huiles baissent de jour en jour ; elles ne sont pourtant pas encore au taux commun. Depuis quelque tems, l'importation s'en est rallentie. Cependant si les apparences de cette récolte se soutiennent, il ne faudra point de concurrence pour les faire diminuer encore même avant cette époque. Les oliviers sont d'une beauté incomparable : depuis nombre d'années, on n'a rien vu de plus satisfaisant.

La Compagnie d'Afrique & des Négocians particuliers continuent leurs traites de grains ; la Ville d'Arles soutient également ce commerce.

On mande de Cadix que la récolte des grains a été si abondante dans presque toutes les Provinces d'Espagne que le prix en tombe au dessous du médiocre, & qu'on ne doute pas que ce Royaume n'en fournisse, cette année, une grande quantité aux pays où l'on pourroit en avoir besoin, s'il s'en trouve. Cependant il vient encore de passer ici des grains d'Italie pour cet Etat.

On assure que deux grandes caravanes chargées de marchandises précieuses, venant l'une de Perse, l'autre de Damas, ont été pillées par des brigands, l'une en Mésopotamie, l'autre dans la Petite Arménie.

Le vaisseau, la *Marie-Anne*, Cap. Nicolas Guient, est parti pour la Martinique.

## Extrait d'une Lettre de Bihy, *le 28 Août.*

» Il ne m'a pas été possible, Monsieur, de » vous écrire un détail circonstancié de l'i- » nondation qui a submergé Châtelaudren » & emporté tous les ponts des grandes rou- » tes dans le canton que j'habite. Tous mes » instans ont été employés, depuis le 18, » tant à subvenir aux besoins des malheu- » reux Habitans de Châtelaudren qu'à agir » de concert avec mes voisins pour sauver » les restes de cette Ville. Je vais vous tra- » cer en peu de mots, puisque vous le sou- » haitez, le phénomene affreux qui a ravagé » tout ce pays.

» Quelques légers tremblemens de terre » qu'on a ressentis depuis le 16, l'éruption » spontanée de sources d'eau, observée de- » puis le même tems dans une infinité d'en- » droits tant sur les hauteurs que dans les » vallons, nous annonçoient une fermenta- » tion intérieure dans cette partie. Quel- » ques globes de feu vus en l'air, les éclats » d'un tonnerre presque continuel & cepen- » dant éloigné, furent, le 17, les signes » avant coureurs du déluge d'eau qui com- » mença à tomber le 18, vers les 2 ou 3 » heures du matin. Cette pluie abondante » ne discontinua pas jusqu'au lendemain » matin.

» Quoique le château que j'habite soit » situé sur une hauteur, je crois pouvoir as- » surer qu'il y est tombé 25 pouces d'eau » dans ces 24 heures.

» A dix heures du soir, le 18, la chaussée » de l'étang qui domine Châtelaudren fut » emportée par la violence des eaux. Elles » n'y monterent cependant qu'à la hauteur » d'environ 5 ou 6 pieds. Elles parurent di- » minuer vers minuit. A une heure, la » chaussée de l'étang de la Mine fut égale- » ment emportée : il est situé à 1200 toises » ou environ au-dessus de la Ville. Cette » énorme masse d'eau s'y précipita avec tant » d'impétuosité que les eaux monterent à 8 » & 9 pieds de hauteur. 40 maisons furent » abattues, & on compte au moins 120 ou » 130 personnes noyées.

» Les eaux ont continué de submerger » cette malheureuse Ville jusqu'à Mercredi » au soir qu'on est parvenu à en détourner » le cours. Tous les Habitans sont ruinés, » & l'on craint, avec raison, que les mai- » sons qui restent sur pied ne tombent bien- » tôt, leurs fondemens ayant été si long- » tems détrempées.

» Le Fauxbourg de Sainte Croix de Guin- » gamp, Pontrieux, le Fauxbourg du Vau- » doué de Quintin, furent pareillement sub- » mergés à peu près à la même heure. Tous » les ponts ont été emportés sur les rivieres » de Pontrieux & de Gouet, ainsi que la » plûpart des moulins ; & un très-grand » nombre de personnes a été noyé.

» Ce phénomene n'a point étendu ses ra- » vages au-delà de ces deux rivieres de » Gouet & de Pontrieux : elles prennent » toutes deux leurs sources dans les hau- » teurs de Corlai. De ces mêmes hauteurs » prennent pareillement leurs sources les ri- » vieres d'Oust & de Blavet. Entre ces deux » dernieres rivieres, les moulins & les ponts » ont été pareillement emportés. Corlai, » Gouarec, Pontivy, S. Caradec &c, ont été » également submergés, & il a péri beau- » coup de monde.

» D'après cet exposé succint, je crois, » avec quelques penseurs de ce canton, » que la raison de cet affreux phénomene » qui n'a ravagé qu'une bande de cette » Province située Nord & Sud, ne doit être » attribuée qu'à une espece de trombe (1) » dont l'éruption a dû se faire dans les hau- » teurs de Corlai.

*Barometre de M. de Réaumur.*

| | | |
|---|---|---|
| Le 16 . . . . . | 27 | à 27 1 |
| Le 17 . . . . . | 27 | 3 ½ à 27 |
| Le 18 à 4 heures matin | 26 | 10 |
| 4 h. après midi | 26 | 6 ½ |
| 10 h. après midi | 26 | 6 |
| Le 19 à 1 heure matin. | 26 | 8 |
| Le 19 à 7 heures du soir | 27 | 2 |

» (1) *Trombe est un terme de marine dont » on se sert pour exprimer une colonne d'eau » que le soleil pompe au travers des nuages, & » qui forme une masse considérable laquelle, à » une certaine élévation, retombe & donne sou- » vent aux vaisseaux une commotion très-dan- » gereuse ; ensorte que les Marins, lorsqu'ils » apperçoivent la trombe, tirent le canon pour » tâcher de la diviser.*

| *Thermometre.* | *Vents.* |
|---|---|
| 14 à 17 | S. O. & O. couvert & nuageux, pluie à midi, vent, tonnerre. |
| 18 à 30 | S. O. & O. assez beau, tonnerre. |
| 13 . . | S. O. grande pluie, vent, tonnerre. |
| 14 . . | N. grande pluie, vent, tonnerre. |
| 15 . . | N. grande pluie, grand vent, tonnerre. |
| 12 . . | N. grande pluie, grand vent. |
| 12 à 21 | N. O. assez beau. |

### De Dieppe, *le* 30 *Août.*

Le Gouvernement paroît disposé à donner l'attention la plus sérieuse à l'amélioration de notre Port. Un Magistrat des plus distingués & des plus zélés pour les progrès de commerce, a vu par lui-même les travaux que l'utilité publique y demandoit; & l'allégresse des Citoyens s'est manifestée, à cette occasion, de la maniere la plus éclatante.

### De Nantes, *le* 1 *Septembre.*

L'orage qui a répandu la désolation à S. Brieuc, à Châtelaudren, à Moncontour &c, la nuit du 18 au 19 du mois dernier, a fondu également sur Saint-Malo. Les fromens ont été emportés, les bleds noirs couchés, les arbres rompus, les fruits abattus par des torrens d'eau & la furie des vents. La mer étoit soulevée au point que les vagues jaillissoient par-dessus les murs de la Ville, & qu'il étoit dangereux de s'y exposer. Le choc des flots sembloit tirer des étincelles des rochers contre lesquels ils se brisoient. La majeure partie des vaisseaux & des bateaux ancrés & amarrés ont été fracassés, entr'autres, l'*Auguste* & la *Reine des Anges* qui étoient en chargement pour la Rochelle.

Dans le Port de Saint-Briac, la *Josephe Fidele*, cinq bâtimens & trois bateaux ont été très-endommagés.

On a vu des débris sur la côte, ce qui fait craindre des pertes en mer.

Il paroit que la tempête a donné fortement sur toute cette côte avec plus ou moins de violence. Il n'y a point eu dans les Ports de Paimbœuf & de Nantes d'avaries considérables.

La nuit du 21 au 22, une gabarre chargée de bois de construction & autres marchandises, ayant touché sur les pierres nommées les Crapauds, proche le petit Bé, y a coulé à fond. Heureusement personne n'a péri.

Ce terrible désastre n'a pas eu sur les prix des grains toute l'influence qu'on avoit lieu de craindre; ce qui prouve la grande abondance des récoltes dans le reste de la Province. A la vérité, le froment a augmenté assez notablement à Saint-Malo & autres lieux frappés du même fléau; mais la plûpart des autres grains n'ont presque point varié, & hors de cette sphere, les prix baissent plutôt qu'ils ne haussent. Il a remonté ici beaucoup de bled de Saint-Nazaire; il en descend par la Loire, de Saumur, d'Orléans &c.

Le *Voltaire*, le *Vermudien*, le *Baron d'Arros*, la *Nouvelle Héloise*, le *Huron*, l'*Iris*, la *Dauphine*, le *Tigre*, sont arrivés presque tout-à-la-fois des Isles. Les sucres, le cacao & le coton ont haussé, tandis que les cafés baissent. La premiere sorte de sucre blanc vaut de 58 à 60 liv.; le sucre brut fin, de 34 à 37 liv.; le cacao, de 13 s. 6 d. à 14 s.; le café, de 9 s. à 14 s. 6 den. Le *François*, l'*Algonquin* & l'*Iroquois* sont partis pour l'Amérique.

Le café de Moka vaut à Saint-Malo 30 à 36 s.; & celui de Bourbon, 25 à 29.

Le 19, la taxe du pain a été baissée de plusieurs deniers. Le pain blanc est à 30 d.; celui de méteil à 21; & celui de seigle à 15. L'abondance ne pouvoit avoir plus rapidement des effets plus considérables. Il paroît que plusieurs Provinces regorgent de grains.

Les secours administrés à quelques noyés ont été inutiles, soit qu'ils soient arrivés trop tard, soit que ces infortunés eussent reçu quelque coup irrémédiable, soit qu'on eût achevé de les faire périr en les suspendant par les pieds. Il y a une boîte de secours à l'Hôtel de-Ville, mais ce n'est pas assez, & l'instruction n'est pas assez répandue. En observant combien est barbare la coutume de suspendre les noyés par les

pieds, on vient de conseiller, par un avis public, de les coucher sur le dos, & il est dangereux de les coucher sur le dos; il faut les changer continuellement de position.

### De Rouen, *le* 1 *Septembre.*

C'est une recherche bien importante que celle des divers droits levés dans les circulations sur les hommes & les marchandises, pour réformer ceux qui ne sont pas fondés sur des titres valables. Le commerce n'a nullement besoin de faux frais. Cependant il est juste & nécessaire que les avances faites pour le service du Public en ponts, bacs &c, rapportent un intérêt à ceux qui les ont faites & qui les entretiennent. D'après vérification de titres, M. de Senneterre de la Ferté vient d'être maintenu, par un Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Juillet, dans la possession d'un bac sur la riviere de Dives, au lieu de Hau, & la perception de divers droits sur les hommes, les animaux & les marchandises. Ne seroit-il pas possible que les Provinces formassent des especes d'abonnemens avec les Propriétaires, ou qu'elles fussent en quelque sorte Fermieres de ces bacs &c, afin d'en rendre le passage franc, en laissant néanmoins la charge de l'entretien aux Propriétaires, moyennant le prix de l'abonnement ou du fermage? Il est si avantageux pour un pays de faciliter la circulation & du supprimer les faux frais, que de bons Citoyens devroient s'occuper des moyens d'assortir l'intérêt du Public avec les droits particuliers, par des arrangemens de ce genre que l'on ne propose que pour exciter leur zele.

### D'Amiens, *le* 3 *Septembre.*

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville adjugea, le 25, le Prix de Botanique à M. Danllé. Elle propose de nouveau, pour l'année prochaine, la *construction d'un hygrometre.* Les grains sont encore assez chers dans la plûpart des Marchés de ces Provinces.

### De Paris, *le* 10 *Septembre.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le Lundi 6 du présent mois; les numéros sortis de la roue sont 34. 47. 55. 82. 85.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. Costard, fils & Compagnie, Libraire rue Saint-Jean-de-Beauvais, distribue le T. 5e. des planches de l'*Histoire Universelle du régne vegétal*, prix en feuilles 60 liv., & la reliûre en carton 30 s. Le premier volume de *Discours* sera incessamment publié. Par zele pour les progrès d'une Science très-utile, nous ne sçaurions trop fortement attirer les regards, les encouragemens, les secours du Public, des Etrangers comme des Nationaux, sur cette belle entreprise à laquelle l'Auteur & les Libraires consacrent des travaux & des dépenses immenses.

On trouve aussi chez Costard, 1°. *Elizene* n°. 5 du Décaméron François in-8°. gr. format, avec de très-belles Figures, & toute l'élégance typographique, prix 28 l. 8 s.: toujours même touche & même agrément. 2°. *Des causes & des remedes de l'Amour, considéré comme maladie.* Par J. F., Médecin Anglois. Broch. in-12, pr. 1 liv. 4 s. L'Auteur, après avoir examiné les opinions différentes sur les causes de l'amour, en distingue trois sortes, l'appétit, l'amour intellectuel pur, l'amour pathétique. Le premier se termine aux objets qui flattent les sens extérieurs; il est excité par la connoissance qu'a l'ame de la sensation agréable excitée par ces objets. Le second consiste dans un simple exercice de l'ame; il est excité par la représentation de la bonté des objets. Le troisième a son siege dans le cœur qu'il agite, resserre, dilate, anime &c. L'Auteur examine ensuite les divers conseils donnés pour la guérison de cette passion, y ajoute comme remede principal le choc des idées, des images, des objets les plus capables d'exciter dans le sujet les commotions les plus vives & les distractions les plus fortes, avec différentes conditions qu'il prescrit. Ses raisons sont appuyées d'anecdotes singulieres & frap-

pattes. Cette Brochure est destinée à servir de supplément au Livre recommandable & par la solidité des instructions & par la délicatesse de la plume, intitulé : *de l'Homme & de la Femme considérés dans l'état du mariage.* Chez les mêmes Libraires.

2. *Tableau, Tarif & Arrondissement de la Sénéchaussée de Bellac, ressortissant au Parlement de Paris pour les régales, droits des Pairs, Pairies du Domaine, appels principaux comme d'abus ; au Conseil Supérieur de Poitiers pour les affaires civiles & criminelles ; à celui de Clermont pour les cas ecclésiastiques & les Tailles.* Par M. Maillebay de la Motthe, Conseiller du Roi, son Avocat au Siege Royal de Bellac. A Paris, chez Desventes de la Doué, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le College de Louis-le-Grand. In-8°.

Ce Tableau, quoique tracé sans prétention apparente, fait naître une foule d'idées qui n'échapperont pas aux Réformateurs de la Justice. L'Auteur donne d'abord une notice historique rapide de cette Sénéchaussée, sans cesse jettée d'un ressort dans un autre, & relevant aujourd'hui de plusieurs Cours différentes. Suit un Réglement pour les salaires des Huissiers, devenu arbitraire & vexatoire dans la Jurisdiction. 3°. Un arrondissement de la Sénéchaussée, dans lequel on voit nombre de lieux coupés en différentes parties dépendantes de divers Tribunaux. Si l'on dressoit ainsi des tableaux de chaque Jurisdiction, il n'y auroit rien de plus facile que d'applanir l'exercice de la Justice, de diriger vers un même but des membres épars, & de conduire par une seule voie & par la voie la plus courte les Citoyens à la conclusion de toutes leurs affaires ou à la décision de tous leurs différends, de quelque nature qu'ils fussent.

3. *Essai sur l'Equitation ou Principes raisonnés sur l'Art de monter & de dresser les chevaux.* Par M. Mottin de la Balme, Capitaine de Cavalerie & Officier Major de la Gendarmerie de France. A Amsterdam, & se trouve à Paris chez Jombert, fils aîné, rue Dauphine ; & Ruault, rue de la Harpe.

M. de la Balme traite cet Art en grand Maître. Après une introduction judicieuse & sçavante, il traite en XII chapitres, de la belle posture d'un homme à cheval, des bons effets de l'assiette, des moyens d'assouplir un Cavalier, des leçons à donner aux chevaux, des allures, des défenses ou de la résistance des chevaux, de la diversité des caracteres, des soins pour les rendre propres aux deux sexes, des principes pour les dresser au montoir, des soins pour les dresser au feu, des aides, du choix des selles, des brides &c. Enfin l'Auteur donne une analyse critique des ouvrages écrits sur l'équitation. Dans le cours de son Livre, il propose plusieurs réformes dont il démontre la nécessité. Nous sommes persuadés que le succès l'engagera à publier le nouveau volume qu'il a préparé sur quelques-autres manœuvres, avec un petit Traité sur la maniere de médicamenter les chevaux, & la description d'une machine qu'il a imaginée pour produire même dans un appartement un effet semblable à celui qu'occasionne le Sauteur dans les piliers.

4. *Etat actuel de l'Art & de la Science Militaire à la Chine, tiré des Livres militaires des Chinois, avec diverses observations sur l'étendue & les bornes des connoissances militaires chez les Européens.* A Londres, & se trouve à Paris chez Didot, l'aîné, Libraire Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Augustins.

Nous ne parlerions pas de cette exposition critique & sçavante de l'Art & de la Science de la Guerre chez les Chinois & chez les Européens, si nous ne la trouvions parsemée d'excellentes leçons économiques & de traits lumineux de cette vertueuse doctrine mise en pratique depuis tant de siecles avec tant de succès dans le plus vaste Empire de l'Univers. Les Chinois peuvent-ils traiter de l'objet en apparence le plus indifférent, sans que la plénitude de leur cœur se répande en instructions ? Peut-on parler des Chinois, avec une connoissance exacte de leurs mœurs politiques, sans être sans cesse ramené par l'admiration & la conviction à l'éloge de ces grands principes qui rendent leur Empire immuable.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 4 Septembre 1773, au Mardi 7 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 26 liv. 10 s. à 27 liv. l'ancien ; le nouveau, de 25 l. 10 s. à 29 l. *le septier* ; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 12 livres 10 s. à 14 liv. 10 s. ; l'orge, de 10 liv. 5 s. à 12 liv. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 4 Septembre 1773 au Mardi 7 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 17 liv. 10 s., 21 à 22 l. l'ancienne ; la nouvelle, de 18 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Septembre 1773, de 52 à 53 l. ; *id.* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42 ; *id.* nouveau, de 39 à 40 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Septembre* 1773.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 5 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | | |

**CHANGES DE PARIS**, *du 7 Septembre* 1773.

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 29 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | |
| Madrid ..... | 15 7 | |
| Cadix ..... | 15 4 | 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{4}$ à 96 | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{8}$ au pair. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Lundi 6.* | *Mardi 7.* | *Mercredi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1410 . . . . | 1410 . . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 59 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 328 30 . . . | 330 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 4 Sept. 1773. | | Du Lundi 6. | | Du Mardi 7. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | M. | Defrance, six d. mois 1772. | M. |
| Delarue pere, *id.* | P. | Thevenin, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | P. |
| Caron, six prem. mois 1773. | A. | Certain, *idem.* | | Defays, six prem. mois 1773. | A. |
| Gossey, *idem.* | C. | Delamotte, *idem.* | N. | Cauchy, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 28 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 7 Septembre.*

COMME la saison est toujours favorable, il y a apparence que nous aurons dans ce pays la plus belle récolte d'avoine ; & que dans celui de Magdebourg, on ne recueillera pas moins d'orge.

Les observations météorologiques se suivent ici avec la plus grande attention. Au mois d'Avril, la plus grande élévation du barometre a été de 28 p. 4 l. mesure de Paris, le 9 du mois ; sa moindre hauteur, de 27 p. 6 ¾ l., le 4. Le plus haut degré de chaleur du thermometre de Réaumur a été, le 21, à 16 d. ; le moindre, le 2, à 4 d. Les vents ont beaucoup varié. Il n'y a eu que six jours séreins, un jour de neige (le 3), 4 jours de pluies copieuses, un jour de grêle & d'orage (le 17).

Au mois de Mai, la plus grande élévation du barometre a été 28 p. 3 ¾ l. (le 31) ; la moindre 27 p. 4 ¾ l., le 7. Le plus haut degré de chaleur, 26 d., les 23, 24, 25 ; le moindre, 3 ½, le 7. Les vents du sud ont été dominans. Il y a eu sept jours séreins, plusieurs jours consécutifs de pluies copieuses, trois jours d'orage, & de petites lumieres boréales les 13, 17, 18, 19. On publiera bientôt les observations des mois suivans.

D'EISENACH, *le 10 Septembre.*

S. A. S. notre Auguste Souveraine, informée des ravages que les souris exerçoient dans les champs, a ordonné à ses Officiers, aux Tribunaux, à la Noblesse de prendre les mesures les plus justes pour les détruire. Il a déjà paru un grand nombre d'Ordonnances de ce genre, bonnes quant à l'instruction dont elles sont toutes accompagnées. La leçon éclaire & l'injonction accable : l'intérêt propre est un motif suffisant pour suivre le conseil ; & si les circonstances ne le permettent pas, le précepte devient tyrannique. Dans la nouvelle Ordonnance, il est recommandé de ménager les corbeaux, les corneilles, les pies &c, & de planter des perches dans les champs pour que ces oiseaux s'y rassemblent & épient l'ennemi. On assigne pour les pauvres, les enfans, une récompense de deux liards pour chaque tête de souris qu'ils apporteront au Maire du lieu.

DE SCHIMMELWITZ (*Cercle de Trebnitz en Silésie*), *le 10 Septembre.*

Dans un champ voisin, il y a un pommier qui, abandonné à lui-même sur un terroir ordinaire, s'est trouvé tout-à-la-fois chargé de fruits mûrs, de fruits naissans & de fleurs : il porte pour la premiere fois.

DE LEIPSICK, *le 12 Septembre.*

Depuis que l'industrie, excitée par la disette, a cherché & employé des moyens de

suppléer aux grains, soit en pain, soit en boissons, la graine de genievre est devenue un objet considérable de commerce : on en a tiré de l'eau de vie. Depuis lors le quintal en est monté jusqu'à 9 risd. de Saxe, quoiqu'à notre Foire elle n'en vaille communément guères plus de trois, & hors de Foire de quatre à cinq. Il y a des cantons, surtout dans la Haute Lusace, où une personne en recueille par jour un quart de scheffel, mesure du prix de quatre gros : ainsi le scheffel ne coûte à la premiere main que seize gros. Comme le poids de cette graine diminue, lorsquelle séche, le prix du scheffel devroit être d'un risd. & 2 gros. Dans plusieurs Cercles, cette ressource fournit du pain à beaucoup de monde.

DE FRANCFORT, *le* 14 *Septembre.*

Les différends survenus entre les Cours de Mayence & de Bonn, au sujet des rangs ou tours que l'Electeur de Cologne a voulu assigner aux Navigateurs, ont causé les plus grands préjudices aux Négocians du haut Rhin, particuliérement à ceux qui attendoient des marchandises de Hollande & autres pays pour notre Foire. Plusieurs Négocians de Cologne se voyent pressés pour le payement de marchandises que l'on a arrêtées & qu'ils n'ont point reçues. De tous côtés, le commerce se détourne. Une Compagnie du Duché de Brême & du Comté de Verden s'est engagée à transporter toutes les marchandises de Brême à Francfort, à raison de deux florins d'Empire par quintal. La perte des effets gâtés à Cologne, monte à plus de 110,000 florins : on évalue à plus de 31,600 fl. celle qu'on a faite à Mayence. En attendant, le produit des Douanes des deux Electeurs est réduit à rien.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 12 *Septembre.*

Les nouvelles de l'Isle Saint-Vincent annoncent que le tems y a été très-favorable, que les récoltes promettent beaucoup, que l'harmonie régne entre les Colons & les Caraïbes, que ceux-ci vendent aux premiers du poisson & autres articles, & en achetent différentes marchandises par un échange amiable.

On écrit d'Anapolis que la Colonie a été obligée d'emprunter 40,000 l. st. aux Habitans du Maryland, auxquels ils ont donné pareille somme en billets de Banque, pour relever le commerce tombé dans la stagnation par le contre-coup des banqueroutes de la Métropole.

On mande de Charles-Town, Caroline Méridionale, 20 Juillet, qu'environ deux mille familles se sont adressées au Gouverneur, M. Wright, pour obtenir des terres dans la partie cédée à S. M. par les Chéraquis & les Criks, au dernier Congrès. On ajoute que ce terrein sera vendu 3 shellings l'acre ; ce qui produira une somme très-considérable ; il est bon. Ces établissemens formeront une barriere contre les incursions des Indiens Chasseurs..... Le prix du bled d'Inde étant dans la Géorgie à un taux très-fort, M. Wright a fait publier que l'exportation en seroit défendue jusqu'au 21 Septembre. Ce bled, du crû de la Province, vaut, prix courant, 25 schell. le boisseau : il en est arrivé à Charles-Town, de la Caroline Méridionale, qu'on a vendu 20 sch. Le riz vaut 70 l. les cent livres.

Trois Ecossois, du nom de Macdonell, se sont embarqués avec leurs familles & 400 Montagnards, pour aller en Amérique mettre en valeur des terres de l'Albanie qu'on leur a cédées.

La Société de la partie occidentale du Duché d'Yorck pour l'encouragement de l'Agriculture, a distribué différentes médailles à des Cultivateurs qui ont fait des récoltes singulieres de pommes de terre.

Les especes de Portugal ne sont pas reçues à Plymouth & dans les environs. Les moissons y ont été faites par un tems admirable.

On voit, dans une table des prix des grains vendus au Marché de Londres en 1757, que le quarter se vendit mois par mois 50, 54, 58, 63, 66, 55, 48, 44, 35, 36, 35, 34 schellings. Or comme la récolte est magnifique, cette année, ainsi qu'elle le fut en 1757, les prix devroient à cette époque baisser dans la même progression.

S. M. a fait faire une trés-curieuse plantation, dans les jardins de Kew, près du Temple du Soleil. Tous les arbres & arbustes qui ont été apportés en Europe & qui ne réussissent qu'avec peine en plein air, y sont distribués dans un ordre régulier avec leurs

noms botaniques tirés du ſyſtême du Chevalier Linné, écrits ſur des morceaux de bois peint.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Saint-Jean-d'Angély, *le* 14 *Septembre.*

Un Habitant de cette Ville, nommé *Jean Robin*, Maître Apprêteur-Drapier, vient de faire une épreuve ſinguliere dont le ſuccès inattendu pourra donner lieu à des réflexions & à des conjectures utiles pour l'amélioration de certaines cultures. Le 4 Février dernier, il prit un pot à fleurs haut de 10 pouces, large également de 10 pouces à ſon ouverture, & de 3 pouces & demi dans le fond. Ce pot contiendroit quatre à cinq pintes, meſure de Paris. Le ſieur Robin le remplit de fumier & de terre, par couches alternatives de deux pouces d'épaiſſeur : la premiere, de fumier, a ſervi de baſe aux autres. Après cela, il y planta une *broche*, pour parler le langage des Vignerons de Saintonge, c'eſt-à-dire, une branche ou jet de vigne, ſans racine, de la pouſſe de 1772, coupée d'un ſep taillé au printems, & de l'eſpece de plant nommé dans le pays *folle-noire*. Le curieux Cultivateur a eu grand ſoin d'arroſer ſa broche à propos, & de la garantir des intempéries, tantôt en la renfermant dans ſa cave, tantôt en l'expoſant au grand air. Elle a pouſſé deux jets en bas, & deux en haut, chacun de plus de deux pieds de long. On ne peut rien voir, en fait de plantes, de plus vif, de plus frais, de plus vigoureux, & de mieux nourri. Ces jets ont porté dix grappes de raiſin, les unes groſſes, les autres médiocres, toutes bien conditionnées. Cette plante, féconde dès ſa naiſſance, a excité la curioſité & l'admiration publique. A quel point de fertilité, la culture pourroit-elle donc porter la terre, ſi nous ſçavions reſſerrer dans une moindre étendue les ſoins, les avances, & les engrais que nous diſperſons ſur une vaſte ſurface ! Il ſeroit facile de vérifier encore l'hiſtoire de ce Romain qui, après avoir cédé la majeure partie de ſon champ, y recueilloit toujours le même revenu. C'eſt ſur-tout à ce but que l'Agriculture doit tendre.

De Poitiers, *le* 16 *Septembre.*

On écrit de Mortagne, en Bas-Poitou, que M. Boutillier de Saint-André, Juge civil, criminel & de Police de cette Ville & de la Baronnie, a recueilli dans une Ordonnance générale du 12 Juin, tous les Réglemens de Police qui doivent être obſervés par toute ſorte de perſonnes dans ſon reſſort. Cette Ordonnance n'eſt qu'une compilation en vingt-neuf articles ; ainſi les diſpoſitions qui pourroient être oppoſées aux droits & aux intérêts de la propriété, du commerce, du Public, entre tant d'autres néceſſaires pour la ſûreté, la ſalubrité, le bon ordre, ne doivent point être imputées au Rédacteur : mais on doit lui ſçavoir un gré infini d'avoir mis chacun à portée d'apprendre ce qu'il eſt preſqu'impoſſible que des Citoyens d'ailleurs occupés aillent chercher, on ne ſçait où, dans des Déclarations & des Arrêts connus ou inconnus, tantôt en vigueur, tantôt en déſuétude. Les peres & meres, tuteurs, maîtres, Propriétaires, Locataires, Habitans, Etrangers, Marchands, Boulangers, Bouchers &c, y trouveront les injonctions auxquelles ils ſont aſſujettis : l'on évitera donc beaucoup de fautes d'ignorance, de dommages, d'amendes, de procès. Ces matieres ſont une partie eſſentielle de l'inſtruction publique & privée. Il manque encore, entr'autres Livres d'éducation, le Catéchiſme du Citoyen, celui de l'Habitant, celui de l'homme de telle profeſſion &c.

De Dunkerque, *le* 16 *Septembre.*

Il n'eſt arrivé qu'un très-petit nombre de bâtimens de la pêche de la morue d'Iſlande. Les nouvelles de cette pêche ne ſont pas trop bonnes ; & il paroît à craindre que la morue ne ſoit beaucoup plus chere que l'année derniere, ſi la pêche de Terre-Neuve ne fournit pas une ample compenſation. Le prix eſt aujourd'hui de 65 liv. la tonne.

Le café de Saint-Domingue vaut ici 11 ſ. la livre ; le ſel de Seudre, 10 liv. ; l'eau-de-vie de Barcelonne, 21 à 21 patards & demi ; celle de Cette, 23 patards. Il eſt entré depuis le commencement du mois beaucoup de bâtimens, mais la plûpart en ſeſt.

## De Nancy, *le* 18 *Septembre.*

Il paroît un Arrêt du Conseil, & des Lettres-Patentes sur icelui, du 27 Juillet dernier, registrées en la Chambre des Comptes le 4 du courant, faisant bail à Nicolas Saussieret, des domaines de Lorraine & Barrois, pour trente années. Le canon annuel est de 780,000 livres; la premiere année payable d'avance au Trésor Royal, en forme de cautionnement, lequel payement d'avance ne sera affecté que sur la derniere année dudit bail. La Ferme générale payoit ci devant à S. M. 650,000 l. desdits domaines, & en retiroit, suivant les sous-baux, 826,700 liv. S. M. dépensoit annuellement une somme de 50,000 liv. pour les grosses réparations des bâtimens; dépense dont le Fermier actuel est chargé, excepté en cas d'incendie par le feu du ciel ou dommages causés par les ennemis de l'Etat.

S. M. se réserve les droits de Greffe, amendes des Jurisdictions, les droits de lods & ventes &c, les droits d'aubaines, épaves, confiscations &c; les Châteaux & jardins de Lunéville & de Commercy. Les domaines cédés à bail emphythéotique à M. le Comte du Châtelet; les domaines cédés à vie à Madame la Comtesse de Coislin, les forges de Moyeuvres &c, engagées pour 36 ans à M. le Comte du Hautoy, leur demeureront & ne feront point partie dudit bail. Quant aux articles qui permettent au Preneur de retirer les domaines aliénés, ils sont expliqués de maniere à rassurer les esprits.

Selon les termes de l'Arrêt, le Suppliant n'est autorisé à retirer les domaines aliénés que conformément au bail de Forceville & de Bonnard; ainsi son droit se restreint aux domaines vendus à *faculté de reachat.* » Comment concevoir que nous ayons laissé à la » discrétion d'un Fermier, le droit de ruiner la plus grande partie de notre Noblesse de deux Provinces nouvellement » unies à notre Couronne, lorsque le Grand » Chancelier, l'illustre d'Aguesseau, dans » une lettre qu'il écrivit au feu Roi de Pologne en 1748, touchant le désistement » de notre nomination aux Prieurés collatifs de Lorraine, lui marqua si énergiquement de notre part, *que notre bonté ne » nous permettoit pas d'user de notre pouvoir » absolu envers nos nouveaux Sujets, parce que » nous ne pourrions que leur rendre odieuse notre domination, au lieu que notre véritable » intérêt étoit de leur en faire goûter toute la » douceur* ».

Gerard d'Alsace, ayant régné héréditairement en Lorraine en 1048, une jouissance même de sept siecles & demi & au-delà ne rassureroit point même les maisons les plus distinguées. La plus grande partie des biens de la Lorraine est affectée de domanialité. Il en existe beaucoup en nature; les autres ont été aliénés soit pour faire subsister la Noblesse vouée à la défense de la Patrie, soit pour peupler des pays couverts de montagnes arides & de lieux incultes qu'il a fallu abandonner sous des cens & rentes annuels, afin que les Censitaires les défrichassent & en tirassent du pain &c.

## De Paris, *le* 25 *Septembre.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 2 Septembre 1770, registrée en la Chambre des Comptes le 15 Juillet 1773, portant création de deux cens mille livres de rente au profit de l'Ordre & Milice du Saint-Esprit, à prendre sur l'excédent du droit de marc d'or.* L'Ordre avoit offert au Roi une somme de quatre millions, provenant de ses économies & de différens remboursemens, moyennant ladite rente, avec les mêmes hypothéques & privileges que pour les quatre cens mille livres de sa dotation. Le produit de l'augmentation du droit de marc d'or fournira un excédent plus que suffisant pour fournir à ladite rente.

*Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 3 Juillet 1772, registrées en la Chambre des Comptes le 21 Juillet 1773, qui ordonnent que l'Ordre du Saint-Esprit jouira, à compter du 1 Janvier 1770, des deux cens mille livres de rente sur le droit de marc d'or, constituées au profit dudit Ordre par la Déclaration* (précédente), *nonobstant que les quittances de la somme de quatre millions que ledit Ordre a payée au Trésor Royal pour le principal de ladite rente, se trouvent datées des 25 & 30 Avril 1772.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 9 Mars 1773, qui casse une Sentence du Juge de Vallognes & un Arrêt confirmatif du Conseil Supérieur de Bayeux, par lesquels l'inscription de faux formée contre le procès-verbal des Employés avoit été admise.* Cet Arrêt juge non-pertinens & inadmissibles des moyens de faux

dont les uns sont négatifs, & les autres ne tendent qu'à établir des vices de formes indifférens à la conviction ou à l'atténuation du délit qui constitue la fraude & la contravention.

Autre dudit jour, *qui casse deux Arrêts du Conseil Supérieur de Bayeux* &c. Cet Arrêt s'explique sur deux points; d'un côté nullité de l'inscription formée par plusieurs Inscrivans lorsqu'ils n'ont consigné qu'une seule amende, tandis que chacun étoit tenu de faire sa consignation; de l'autre inadmission de l'inscription, lorsque les faits sont négatifs ou qu'ils ne détruisent point la fraude ou la contravention. Ceux de l'espece étoient de cette nature : on avoit admis la preuve que les Employés n'étoient point porteurs de leurs armes, ni revêtus de leurs bandoulieres.

Autres des 8 Septembre 1772, & 18 Mai 1773. *Le premier ordonne l'envoi au Greffe du Conseil des procédures extraordinaires commencées en la Subdélégation de la Commission de Valence à Lubersac contre* un Marchand Drapier & un Avocat de Tulles &c; *le second, contradictoire, casse les Arrêts du Conseil Supérieur de Clermont.... Ordonne la restitution des sommes payées* aux susdits *pour dommages intérêts & dépens* &c. Ces Arrêts jugent, 1°. que dans le cas de conflit, les Cours n'ont pas le droit d'annuller les procédures des Commissaires ou de leurs Subdélégués, ni d'arrêter l'exécution de leurs jugemens. 2°. que ces Commissions sont compétentes pour instruire même contre des Bourgeois notables, sur toutes rébellions, quelles qu'en soient la nature & les circonstances.

Autre du 26 Juin 1773, *qui confirme une Ordonnance de M. l'Intendant de Champagne du 10 Mars 1773, par laquelle un Fabricant d'amidon & Parfumeur à Reims, a été condamné en la confiscation des amidons saisis chez lui, faute d'en avoir fait la déclaration & acquitté les droits avant leur fabrication en poudre, en cent livres d'amende & aux dépens; ordonne l'exécution de l'Edit du mois de Février 1771 & de l'Arrêt du Conseil du 16 Octobre suivant &c.*

Le tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait Samedi 25 du présent mois; le gros Lot de 50000 livres est échu au n°. 1191; le second Lot de 20000 liv. au n°. 19111; & deux Lots de 10000 liv. chacun, aux n°. 4363 & 9516.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre sur les pommes de terre. Rouen, 15 Août.*

Je suis persuadé, Monsieur, que l'Auteur de la Lettre insérée dans votre Gazette du 7 Août, cherche plutôt à s'instruire qu'à contredire : ce n'est point pour lui répondre que j'écris celle-ci; je n'ai pas dessein de le contredire, & je n'oserois me flatter de le faire changer de goût & de façon de penser. Il n'aime pas les pommes de terre; il n'y a pas grand mal à cela, quand on a le choix des mets : mais pour ceux qui ne l'ont pas, & qui, chargés d'une nombreuse famille, peuvent à peine la faire subsister en cherchant toute espece d'économie, il y auroit du mal, vraiment du mal à les dégoûter d'une nourriture saine, bonne & facile que leur présentent des Citoyens zélés pour le bien de l'humanité.

Ne seroit-ce pas arracher de la main du pauvre le pain que la charité & la bienfaisance venoient de lui procurer? A peine la voix des vrais Citoyens s'est-elle élevée pour éclairer le Peuple sur ses vrais intérêts, au sujet de la culture & de l'usage des pommes de terre, qu'il s'est répandu nombre de propos aussi ridicules que faux, dont on a même osé charger les Papiers publics. Un Anonime fit imprimer dans les Affiches de Rouen que les pommes de terre donnoient la galle, les écrouelles &c; & il ne craignoit pas d'apporter en preuves des passages d'Auteurs respectables. M. le Contrôleur Général fit à ce sujet assembler la Faculté de Médecine de Paris; & après un mûr examen, cette sçavante Compagnie déclara les citations de l'Anonime aussi fausses que les mauvais effets qu'il attribuoit à la nourriture de pommes de terre. Son avis fut publié par ordre du Ministere.

Je suis connu pour le premier Apôtre des pommes de terre en France. Le Mémoire que j'ai publié en 1768 est le premier qui ait paru à ce sujet; & je crois devoir plus à l'importance de l'objet qu'à mes recherches, le succès qu'il eut par-tout : tous les Papiers publics en parlerent; il fut traduit

en Italie, en Allemagne & en Angleterre par ordre de plusieurs Souverains. Mon travail a excité celui de plusieurs Ecrivains éclairés : il a paru depuis, plusieurs Ouvrages sur les pommes de terre. M. Parmentier, d'après nombre d'expériences chymiques sur les pommes de terre, vient de donner au Public des résultats qui en démontrent les avantages & la salubrité. Si l'on prenoit la peine de lire ces Mémoires détaillés, pour éclairer ceux qui ont sincérement envie de prendre de justes connoissances, on ne demanderoit pas si cette production est supérieure au froment & au seigle qu'on néglige ; si 20 sous employés à la culture des pommes de terre produisent plus que 20 s. appliqués à la culture du seigle ou du froment ; si la nourriture du pain de pommes de terre est meilleure & à plus bas prix que celle du pain de bled ; si avec 20 s. de pommes de terre, on peut faire quatre bons repas, tandis qu'on n'en feroit que deux avec 20 s. de froment &c.

On ne viendroit point, dis-je, faire ces questions ni autres semblables, puisque d'abord on ne verroit point dans mon Mémoire ni dans aucun autre que je sçache de tous ceux qui l'ont suivi, que l'on conseille de négliger la culture du bled, qu'il soit même question de faire comparaison de cette premiere culture avec celle des pommes de terre ; que l'on ne conseille celle-ci que sur des terres en jacheres ou autres ou l'on ne feroit point de bled ; qu'un des grands avantages de cette culture, c'est que l'engrais qu'on a emploxé au printems pour la plantation des pommes de terre retourne au profit du froment qu'on seme en automne, après leur récolte, parce qu'il est certain qu'on aura de plus beau bled sur ce terrein que sur celui qu'on aura laissé en jacheres ; qu'on ne conseille de mettre en pommes de terre tout au plus que deux ou trois arpens du nombre de ceux qui sont destinés, cette année, à rester, comme on le dit, en repos, & ainsi à ne rien produire ; vû la prodigieuse quantité qu'en produit un arpent, quand il est bien cultivé ; je dis *bien cultivé*, car quoique la pomme de terre vienne par-tout, il s'en faut bien qu'elle réussisse également dans un bon ou un mauvais terrein, avec ou sans engrais, bien ou mal plantée ou cultivée ; & ces différences sont que tel récolte 50 boisseaux pour un de semence, & que tel autre n'en récolte pas six : il faut donc, en présentant un compte par chapitres de dépense & de recette, présenter un état détaillé de ses opérations ; & l'on jugera si c'est la faute de la culture ou du Cultivateur.

Oui l'on voit des Naturalistes, des Physiciens, des Agriculteurs, & autres, exciter fortement la culture des pommes de terre ; & ils ne sont ni charlatans ni enthousiastes : ils n'ont pour objet que le bien public, & ils ne donnent ces conseils que d'après les avantages que les Allemands, les Flamands, les Anglois & quelques Provinces de France en retirent sans contradiction depuis plus d'un siecle. Ils sont bien étonnés, ces différens Peuples, quand on leur dit qu'il y a des gens en France qui, pouvant jouir comme eux du bien être que leur procure la culture des pommes de terre, non-seulement ne veulent pas en profiter, mais prennent la peine de la décrier : si ces gens-là, disent-ils, ne veulent pas, comme nous, manger des pommes de terre, qu'ils n'en dissuadent pas les autres, qu'ils pensent qu'elles servent très-utilement à nourrir & engraisser les vaches, les moutons, les cochons, & toute espece de volaille ; qu'ils en profiteront, pour ainsi dire, malgré eux.

Je regrette, Monsieur, que les bornes d'une lettre ne me permettent pas de m'étendre davantage sur ce sujet. Ce n'est assurément pas pour combattre ceux qui déclament contre les pommes de terre ; c'est pour les faire revenir de leur erreur, s'ils le veulent, & sur tout pour en dissuader ceux qui ne demandent qu'à connoître la vérité. Je ne peux cependant finir sans parler du pain de pommes de terre dont j'ai traité dans mon Mémoire : les avantages de ce pain ne sont pas aussi connus qu'ils devroient l'être ; & j'ai éprouvé à ce sujet qu'il est vrai de dire, *nemo Propheta in Patriâ*. L'importance de l'objet m'a porté à faire sur cela, je crois, tous les essais possibles : vainement j'ai tenté de parvenir à faire du pain pur de pommes de terre, je n'ai pu en obtenir qu'un pain mat & peu mangeable ; ce n'est qu'avec une mixtion de farine de bled, de seigle ou même d'orge que j'ai fait du pain qu'on peut dire bon : je dis d'orge, car la rudesse & l'âpreté naturelle de ce grain se dissipe presqu'entiérement par la mixtion de pommes de terre. Le pain de pommes de terre, avec moitié farine de grain, est très-bon, très sain & vrai-

ment économique. Le tems qu'il faut employer à peler & à préparer les pommes paroissoit rebutant : mais j'ai trouvé le moyen de les préparer facilement & promptement, & il ne reste plus de difficulté sur cela. Cette méthode de convertir les pommes de terre en pain seroit sans doute inutile en Irlande où la plûpart des Habitans sains, forts, & robustes, n'ont vécu de pere en fils que de pommes de terre : mais les François de pere en fils ont mangé du pain ; & qui voudroit les exhorter à s'en passer, ne les persuaderoit certainement pas.

J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de leur présenter la pomme de terre sous la forme la plus utile & la plus habituelle pour eux : quelqu'un, plus heureux que moi, parviendra quelque jour à en introduire l'usage parmi le Peuple, & sur-tout dans les Hôpitaux & dans les Communautés. On en fit un essai dans l'Hôpital de Rouen ; je craignois l'effet du préjugé, il n'eut point lieu : tout le monde trouva ce pain bon, les pauvres en mangerent & en demanderent ; & cependant cet essai heureux n'a point eu de suite. Ce pain est nourrissant ; on n'en mange pas plus que du pain de pur froment, si on ne le donne qu'après huit jours de cuisson ; pour lors, il est encore aussi tendre que tout autre pain cuit de la veille. Il a l'avantage bien reconnu de se garder très-long-tems sans moisir ni se gâter ; je dois même le croire, pour ainsi-dire, incorruptible, puisque j'en conserve depuis cinq ans qui n'a nulle marque de corruption ; il est moins dur que le biscuit ordinaire & encore bon & mangeable : quel avantage n'en pourroit-on pas retirer pour le service de la Marine, dans des Places assiégées &c ? Sur l'objection que l'on fit que ce pain se corromproit en mer, la Société d'Agriculture de Rouen me demanda deux pains, moitié de pommes de terre, & moitié de farine de froment. Ces pains furent remis à un Capitaine de navire qui alloit en Espagne : on lui recommanda d'en mettre un dans sa chambre & de laisser l'autre en plein air de mer ; & il fut prié de prendre note du jour que l'un & l'autre de ces pains commenceroient à se gâter. Le Capitaine fut en Espagne ; de-là il fit une autre traversée, & enfin il revint à Rouen ; & après neuf ou dix mois de voyage, il rapporta les deux pains très sains. Le jour de son arrivée, on se fit un plaisir de manger du pain qui avoit voyagé en Espagne. Ce fait est constaté & porté sur les registres de la Société Royale d'Agriculture de Rouen. Je pense, Monsieur, que d'après ce détail, que je vous prie de rendre public, vous & tout bon Citoyen comme vous, vous ne direz plus que vous ne conseillez pas de faire du pain de pomme de terre (1). J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, MUSTEL.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 18 Septembre 1773, au Mercredi 22 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 25, 28 à 31 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, 31 liv. Le méteil, 24 l. 10 s. ; le seigle, de 14 liv. 15 s. à 15 l. 15 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 15 s. à 12 liv. 10 s. aussi *le septier*.

---

(1) *Nous prions M. Mustel de se rappeller que nous avons toujours été très-zélés Promoteurs de la culture des pommes de terre, & qu'en rendant compte, comme c'est le devoir d'un Journaliste, des contradictions qu'elles ont essuyées, nous avons recueilli toutes les autorités & tous les faits propres à les justifier, ceux mêmes qui sont réunis dans cette lettre. Quant au pain de pommes de terre, nous en avons parlé très-avantageusement, & nous avons cité, en sa faveur, des faits qui nous étoient personnels. Si en général nous n'avons pas conseillé de faire de ce pain, nous n'avons nullement exclu une foule de cas particuliers, nous les avons même excepté formellement : mais nous avons cru & nous croyons que, quand on a le moyen de se procurer du pain de froment, il faut s'en tenir là, sauf les circonstances, attendu que la pomme de terre est bonne à manger sous sa forme propre, qu'elle épargne ainsi les soins de la conversion en pain, qu'elle comporte une infinité d'apprêts, & que sa culture n'en est pas moins avantageuse & recommandable, quoiqu'on n'en fasse du pain que quand les grains seront insuffisans, quand l'économie ne sera pas nécessaire, quand on n'aura pas des raisons particulieres, comme celle de faire un pain de garde & autres, pour donner cette préparation. Nous croyons très-important de ne regarder les pommes de terre, par rapport au pain, que comme un supplément & un secours secondaire ; & & nous sommes d'autant plus fondés à insister sur ce point, que l'on se plaint aujourd'hui dans quelques Provinces d'Allemagne que, par un excès blâmable, leur culture a fait presque abandonner celle du bled.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 18 Septembre 1773 au Mercredi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18 l. 10 s., 20 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Greve, de 21 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 25 Septembre 1773, de 53 à 54 l.; *id.* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Septembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 726 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 25 Septembre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 96 | | |
| Gênes ..... | 93 | $\frac{1}{2}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Jeudi* 23. | *Vendredi* 24. | *Samedi* 25. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1420 . . . . | 1422 $\frac{1}{2}$ . . . | 1425 27 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | 910 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 326 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 22 Sept. 1773 | | Du Jeudi 23. | | Du Vendredi 24. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | M. | Courmont, six d. mois 1772. | P. | Rouillard, six d. mois 1772. | S. |
| Radix, *idem.* | P. | S. Janvier, *idem.* | | Boscheron, six p. mois 17773. | A. |
| Gautier, six prem. mois 1773. | A. | Delagarde, six p. mois 1773. | A. | Lempereur, *id.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Painchain, *idem.* | B. |
| Desplaces, *idem.* | B. | Nau, *idem.* | | Patu, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 5 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 3 Septembre.*

M. Falck, après une étude particuliere de notre sol & de ses rapports avec les différentes sortes de plantes, a donné une liste d'arbres & d'arbrisseaux tant indigenes qu'exotiques, dont il recommande la culture aux environs de Pétersbourg, en y ajoutant leur description & les détails de leurs propriétés. Ces travaux peuvent épargner beaucoup de pertes & procurer beaucoup d'avantages aux Cultivateurs; il faut, autant qu'il est possible, leur épargner la peine dispendieuse des recherches & des essais. Il seroit partout utile que cet exemple fût suivi.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Septembre.*

On écrit peut-être beaucoup d'ouvrages utiles; il en passe très-peu d'une Langue dans une autre, parce qu'en général, le soin d'instruire est volontiers abandonné aux Particuliers livrés aux sciences; qu'il en est très-peu d'entr'eux qui soient en état de se procurer les bons ouvrages étrangers, & d'en risquer des traductions; & qu'en général la Langue propre des Arts, dans chaque Langue, est très-peu connue des Gens de Lettres & des Sçavans. Notre Gouvernement se distingue parmi ceux qui regardent comme une affaire nationale la communication des lumieres tirées de l'Etranger. Ce Royaume doit à S. M., la Reine Douairiere, la traduction de l'ouvrage célebre de M. Tissot, *Avis au Peuple sur sa santé.* Ses préceptes ont été suivis dans des occasions critiques; & ils ont sauvé la vie à un grand nombre de Citoyens de la classe qu'il faut particuliérement protéger & éclairer, parce qu'elle ne peut se suffire elle-même.

### ALLEMAGNE.

DE RATISBONNE, *le 15 Septembre.*

La Société Economique de la Basse-Autriche a destiné deux Prix, chacun de 36 ducats; l'un, pour celui qui, dans le courant de 1774, aura formé la plus grande étendue de prairies artificielles; l'autre, pour celui qui aura le plus augmenté son bétail & l'aura le mieux nourri de fourrages de son crû. On peut inférer de là que la Basse-Autriche a besoin de multiplier ses bestiaux, & que les riches Cultivateurs sont encouragés. Il y a aussi un Prix de deux ducats pour celui qui, jusqu'à la fin d'Avril 1774, aura élevé quinze ruches, selon la méthode du célebre Janscha.

DE CASSEL, *le 16 Septembre.*

Pour encourager les Arts, les Manufactures, l'Agriculture sur-tout, S. A. S. se

propose d'établir une Société qu'elle chargera de distribuer des récompenses à tous ceux qui se seront distingués dans leur Art, à proportion des progrès de leur industrie.

DE SALTZBOURG, *le 16 Septembre.*

Il y a quelques jours qu'une de nos salines s'écroula sur ses colonnes de sel : il y eut dix-sept personnes écrasées & plusieurs enfans blessés.

D'HANOVRE, *le 18 Septembre.*

Il est aussi difficile de fixer les bornes de certaines corporations que celles de certaines Puissances. Chaque métier à statuts & priviléges trouve tous les jours ou qu'on empiete ou qu'il peut empiéter sur les travaux de tel autre ; ceux qui ont intérêt à multiplier les procès font de ces prétentions un gros objet de revenu. Parmi les causes amusantes & curieuses, de ce genre, on pourroit citer le différend survenu ici en dernier lieu entre les Maçons & les Potiers de terre, si le Public n'en avoit souffert. Les premiers prétendoient avoir droit de raccommoder les fourneaux ; les autres s'approprioient celui de placer les briques ou les pierres pour soutenir ces fourneaux : usurpation de part & d'autre, double procès. En attendant le Jugement, les Maîtres des deux Corps renvoyoient une partie de leurs Compagnons. Ceux-ci grossissoient le corps des mendians ; la main-d'œuvre renchérissoit, les fourneaux n'étoient ni raccommodés ni mis en place, & une partie du Peuple souffroit le froid ou la fumée. Enfin, par une Ordonnance du 8, le Magistrat a terminé cette querelle, en restreignant chaque Corps aux travaux propres de son métier, & en enjoignant aux Maîtres d'entretenir un nombre d'Ouvriers suffisant, c'est-à-dire, qu'ils jugeront suffisant relativement à leurs pratiques, ou que le Magistrat jugera suffisant relativement au service public. Ce procès ressemble à mille autres, & mille autres ressembleront à celui-là : telle est l'histoire des progrès de l'industrie en vertu des corporations.

DE FRANCFORT, *le 20 Septembre.*

Des lettres de Berlin nous apprennent que S. M. P. ayant égard aux plaintes réitérées des Paysans & des Fermiers sur les dégâts causés dans leurs champs & leurs fermes par les Chasseurs de gibier, a défendu à ces dévastateurs des terres, sans en excepter ses propres Officiers, de chasser sans la permission d'un Commissaire préposé pour veiller à ce que les Particuliers ne s'amusent pas à fouler les récoltes & à mériter d'être punis comme brigands.

## ITALIE.

DE VENISE, *le 9 Septembre.*

S. M. I. & R. a approuvé la décision de la Société Economique du Duché de Carniole touchant la solution du problême proposé sur la *liberté du commerce des vivres*. Le Mémoire couronné portoit pour devise : *nemo sanus debet velle impensam ac sumptum facere in culturam, si videt non posse reficí. Varo de Re Rust.*, *L.* 1, *C.* 2. L'Auteur est M. *Jean Koyger*, Conseiller Royal de Commerce, & Membre de l'Académie des Sciences de Stockolm. L'*accessit* a été accordé au Discours distingué par la sentence : *veniet ut fons messis. Proverb. C.* 17 ; & à la fin, *nec omnia apud priores meliora, sed noster quoquè Ætas multa laudis & artium imitanda posteris tulit. Tac. An. L.* C'est l'ouvrage de M. François Griselini de Venise, Membre de plusieurs Sociétés Economiques & Auteur du *Journal d'Italie*, imprimé dans cette Ville. (*Nous ne connoissons point le premier de ces Mémoires : le second est entre nos mains : en élaguant vers la fin quelques légeres infidélités que l'Auteur fait à ses principes, il peut être répandu avec fruit par-tout où l'on aime la vérité, la justice & le bien public*).

La même Société propose la question suivante : *Quel est le genre ou l'objet d'industrie le plus convenable & le plus profitable aux Citoyens d'un Etat en général & de la Province de Carniole en particulier, de façon que chacun retire ou du principal ou de l'accessoire de ce genre & des commodités plus faciles & une subsistance plus assurée, & par conséquent que ni l'un ni l'autre de ces deux articles ne soit ni trop favorisé ni trop affoibli au détriment du bien-être commun ?* Les Mémoires écrits en Latin, ou en Italien, en François, ou Allemand, seront remis, avant le mois de Mai 1774, à la Société ou à son Chancelier, M. le Baron de Raigersfeld, à Laubach.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 21 Septembre.*

Les Lords de l'Amirauté viennent de recevoir le journal du voyage de M. Phipps, sur le *Race-Horse* & le *Carcass*, dans le Nord, entrepris pour faire sous le Pôle des observations astronomiques, & découvrir un passage dans la mer du Sud. Il paroît, quant à ce dernier point, que cette nouvelle tentative a été infructueuse. Nos Navigateurs ont été repoussés par les glaces flottantes, dans lesquelles ils ont souvent couru risque de périr. Leur course s'est arrêtée au 81e. degré 39 min. Après avoir fait les plus grands efforts pour percer à travers les obstacles, ils ont été fort heureux de pouvoir revenir sur leurs pas. Cependant leur perte est peu considérable : les équipages sont en bonne santé.

Hier, M. le Comte de Ferrers arriva à Deptfort dans son nouvel yacht, après avoir croisé pendant environ trois semaines, pour faire l'essai de sa nouvelle construction. Nous sommes informés par les Officiers de son bord qu'on n'a jamais vu de bâtiment qui réunisse à un si haut degré les avantages des autres navires, & qui pare, comme celui-là aux accidens, & sur-tout aux coups de vent sur l'avant du vaisseau. Il est excellent voilier : il est entré dans la Tamise avec cent autres bâtimens de toute sorte de formes, & il les a tous de beaucoup dévancés &c.

On écrit de la Jamaïque que, le 4 Juillet, un tremblement de terre renversa une partie des fortifications de l'Isle de Cuba, & y causa beaucoup de dommages.

Un Jardinier qui avoit mis en terre, avec un *plantoir*, du froment pour la valeur de cinq shellings, a retiré de sa récolte cinq livres sterling & dix-sept shellings. Il avoit aussi planté trente grains d'orge étrangere ; chaque grain a produit vingt-deux épis, & chaque épi avoit environ soixante & douze grains. Il ne faudroit peut-être pas se flatter qu'avec les planteurs ou semoirs les plantations en grand auroient la même réussite : cependant si leur succès en petit étoit constant, des plantations moindres seroient préférables à de grands ensemencemens, si elles étoient aussi productives que ceux-ci : il faut tout calculer.

La Banque prend les especes d'or de Portugal sur le même pied que celles d'Angleterre, c'est-à-dire, à 3 l. st. 17 sch. 10 d. ½ l'once.

Le froment est tombé, dans plusieurs Marchés, au prix ordinaire de cette saison.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 20 Septembre.*

Nous apprenons d'Alexandrie que le débordement du Nil a été si fort qu'il y a eu beaucoup de bétail de la petite espece noyé dans cette partie de l'Egypte : mais la cause même de ce malheur promet un dédommagement dans la récolte.

Un de nos navires, derniérement arrivé de Tunis, fut forcé le 11 Août, vers les Isles Saint-Pierre, par un furieux coup de vent nord-ouest, d'échouer à la rade. Il se releva en versant 500 charges de bled sur une barque qui étoit au mouillage ; & il n'en perdit que 100 de toute sa cargaison.

### De Vivône, *le 20 Septembre.*

La cherté qui, depuis plusieurs années, a désolé tant de contrées, faisoit encore vivement sentir sa rigueur dans ce canton avant la récolte. Mais à cette époque, les choses ont commencé à changer de face. L'état de notre Marché peut servir de boussole pour une assez grande étendue de terres de la Province. On y apporte beaucoup de grains de toute espece : les Boulangers de Poitiers & les Marchands qui font le commerce des minots (farines en sac) viennent souvent y faire leurs approvisionnemens. On trouve beacoup de bestiaux à nos Foires, sur-tout à celle du 29 Septembre. Le froment & le baillarge sont presque les seuls grains cultivés dans nos campagnes. On y recueille peu de vin, & il est médiocre. Nous avons une Manufacture de laine, portée à plus de soixante métiers : il suffit de dire qu'elle habille les Paysans pour en faire sentir l'importance. Cette petite Ville, située à quatre lieues de Poitiers, est très-fréquentée, parce que la route de Paris à Bordeaux, à Bareges, en Espagne, la tra-

verse. Quoique la Province ait souffert des orages, on a lieu de se flatter que le sort des pauvres sera fort adouci.

DE DUNKERQUE, *le 22 Septembre.*

Plusieurs de nos dogres & chaloupes viennent d'arriver de la pêche d'Islande. Il est certain qu'elle n'y est pas aussi bonne que l'année derniere ; suivant toute apparence, elle sera inférieure d'un tiers. On présume que le prix de la morue se soutiendra au taux actuel de 65 livres la tonne. La révolution dans les prix des eaux-de vie se soutient depuis un mois. De 16 patards ½, cette boisson est montée à 24 patards. Il entre journellement quantité de navires chargés de marchandises diverses.

DE NANCY, *le 24 Septembre.*

Les prix des grains qui, après le désastreux orage du 18 au 19 Août, avoient considérablement haussé à Saint-Malo, sont assez rapidement descendus, sans en excepter le bled noir. Quant aux autres Marchés de la Province, on y éprouve peu de variations. Cependant il y a lieu de croire que, quand le Cultivateur ne sera plus retenu par les travaux de la campagne, l'abondance de nos voisins produira des effets sensibles dans ce pays. Il ne remonte encore & il ne descend ici que peu de bleds; & la circulation n'est pas fort vive.

Il paroît que l'orage dont nous venons de parler, s'est, en même tems, porté sur quelques Provinces d'Angleterre & d'Italie, où il a versé, comme dans ce pays, un déluge d'eau. La même nuit, il a ravagé les campagnes des environs de Rochefort, causé de grands dommages dans la Ville, & jetté plusieurs vaisseaux sur la côte.

Les navires l'*Union*, le *Quaker*, le *Darius*, le *S. Charles*, les *Deux-Sœurs*, le *Prince de Condé* sont arrivés de l'Amérique. Le *Duc de Laval* est parti pour la Rochelle à la destination de Guinée ; & la *Loire*, pour S. Marc. L'*Américain*, du port de 400 tonneaux, Armateur M. Grand Clos Meslé, est en charge à Saint-Malo, pour Cadix & la Chine. Il partira du 20 au 30 du mois prochain. Le *Saint-Pere* est arrivé de Cayenne dans le méme Port.

M. de Foligny, Capitaine du navire le *Darius*, arrivé ici le 15 Août, a rapporté qu'étant parti des Cayes le 22 Juillet, en faisant route pour les débouquemens, il avoit rencontré, le 24, la frégate du Roi, la *Silphide*, de Rochefort, commandée par M. le Comte de Chiliaux, qui croisoit pour surprendre les navires interlopes en commerce presqu'ouvert avec la partie du sud de l'Isle Saint-Dominge. Le même Capitaine, ayant pris à la hauteur de Vermude une voie d'eau considérable, a demandé compagnie au vaisseau la *Reine-Elizabeth*, de Londres, sur lequel étoit le Général Young, Capit. de la *Dominique*. Malgré les mauvais tems, ce Général l'a fidelement accompagné, pendant vingt-un jours, jusqu'à l'Isle Maida où il a fait rencontre du navire le *Quaker*, de notre Port, avec lequel il est arrivé à Belle-Isle.

DE POITIERS, *le 25 Septembre.*

Le Réglement de Police publié derniérement à Mortagne, ainsi qu'il a été dit ci-devant, contient un article singulier qu'il seroit peut-être possible de trouver dans les anciennes Ordonnances locales, mais qu'on ne devroit peut-être pas retrouver dans les modernes. Il est conçu en ces termes: » pour » empêcher, autant qu'il est possible, les » suites tragiques de la rage, nous exhor- » tons, même enjoignons à tous ceux qui » ont des chiens, de les faire *evérer*, à peine » contre les Propriétaires des chiens qui en- » rageront, de 10 liv. d'amende applicable » moitié au Dénonciateur, moitié aux pau- » vres; même des dommages & intérêts en- » vers les personnes mordues ou leurs pa- » rens ». Il n'est pas douteux que le Peuple de la Province ne prétende assez généralement que les chiens ont sous la langue une espece de ver qu'il faut leur arracher peu de tems après leur naissance, & que cette opération les empêche d'enrager. Mais est-ce sur un préjugé populaire que la Justice doit porter des injonctions & infliger des peines ? Si un chien n'a point de ver sous la langue, faudra-t-il que son maître y en trouve un ? Si un chien enrage, aprés avoir été *evéré*, faudra-t-il que son maître soit responsable de l'inefficacité de l'*evérement* ? Vous excitez la délation & vous récompensez l'infâmie ! Eh ! ne faudroit-il pas punir un homme qui oseroit vous affirmer qu'un chien enragé n'a point été évéré ? il oseroit

dire qu'il n'a pas perdu de vue un ſeul inſtant le chien & le maître ! Quand les loix & les réglemens proſcrivent une action ou une omiſſion, elles jugent généralement que l'action ou l'omiſſion eſt un délit : il doit donc être prouvé que, par ſa nature, le cas eſt puniſſable, comme il doit être prouvé qu'il eſt arrivé, pour qu'il ſoit puni. Cette maxime eſt une regle primitive de légiſlation. Il y a une autre regle de prudence qui ne permet pas de jurer ſur la foi d'un Peuple crédule ; enfin toutes les regles du bon ſens & de la juſtice défendent de prendre pour un texte légal une pure opinion, même vraiſemblable ; à plus forte raiſon, un préjugé abſurde. La crédulité, la ſuperſtition, l'ignorance populaires qui ont fait tant de vieux codes, ne peuvent tout au plus inſpirer aujourd'hui que des doutes, des recherches & des vérifications. Il ſeroit vraiment à ſouhaiter que l'*evérement* des chiens les garantît de la rage tant naturelle qu'inoculée : les hommes auſſi & les autres animaux, qui enragent tout comme les chiens, n'auroient-ils pas beſoin d'être pareillement *evérés ?*

### De Metz, *le 26 Septembre.*

La culture du bled de Smyrne ou bled de miracle a été recommandée dans ces Provinces; quelques Cultivateurs en ont eſſayé. Ce bled ſe trouve d'une bonne qualité & d'un grand rapport. La paille n'en eſt pas creuſe comme celle des grains ordinaires. Quand elle eſt battue au fléau, les beſtiaux la mangent comme le meilleur foin. On en fait des paillaſſons fort propres & très-durables. Ce bled ne réuſſit pas dans les terres à ſable : il vient dans les terres mêlées & dans les groſſes terres, pourvu qu'elles ſoient bien cultivées. On en trouve au *Château des Etangs, route de Metz à Sarrelouis*, à raiſon de 8 liv. la quarte.

### D'Amiens, *le 28 Septembre.*

Les bleds éprouvent des diminutions de prix notables dans les Marchés de la Picardie, de l'Artois, du Soiſſonnois & des Pays-Bas, excepté dans quelques lieux, comme Boulogne, où des cauſes particulieres retardent les effets de la bonne récolte.

On remarque ici une révolution avantageuſe dans certains genres d'induſtrie, depuis que MM. les Officiers Municipaux ont établi une Ecole publique où l'on donne des leçons gratuites ſur le deſſin, l'Architecture, la coupe des pierres, les principes de la conſtruction, la décoration des édifices, les élémens de Géométrie, de Méchanique, & des Arts utiles. Il en eſt réſulté une émulation ſenſible parmi les Artiſtes : ils travaillent avec plus d'intelligence, de propreté & de ſolidité. Si l'inſtitution des apprentiſſages vaut mieux que ce genre d'établiſſement, ce n'eſt aſſurément pas pour les progrès des Arts. Chez ce qu'on appelle les *Maîtres*, on apprend bien ou mal la routine, & l'on n'apprend guères que cela. Mais des Profeſſeurs choiſis parmi les hommes éclairés, enſeignent des principes, expliquent des regles, donnent des vues : ils *enſeignent*, c'eſt leur unique ſoin ; au lieu que ces Maîtres-là, fort occupés d'autres objets que de l'inſtruction de leurs Eleves, leur permettent à peu près d'apprendre ce qu'ils peuvent, quoiqu'ils ſoient payés pour former des Artiſtes ; d'ailleurs ils ne peuvent pas enſeigner ce qu'ils ne ſçavent pas.

M. Sellier, quoique chargé de cette Ecole, donne chez lui des cours particuliers d'éducation pour des jeunes-gens qui ſe deſtinent ſoit à l'état militaire, ſoit au commerce, ſoit à l'exercice des Arts : il les reçoit à titre de Penſionnaires ou d'externes. Les hommes capables de fournir, par leurs connoiſſances & par leur zele, à cette diverſité d'éducation, ſont très-rares : ils ſe multiplieroient ſi les établiſſemens de ce genre ſe multiplioient ; & il n'y a aucun Corps Municipal qui ne doive être jaloux d'en attirer par des récompenſes proportionnées à l'utilité de leurs ſervices. Le ſçavoir n'eſt pas ſeulement le meilleur des Ouvriers, il eſt encore le meilleur des Economes ; & les tems prêchent l'économie.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*De la maniere de purifier le ſel dans les ſalines. Par M. Modell, de la Société Economique de Pétersbourg.*

M. Modell eſt généralement connu pour un des plus habiles Chymiſtes de l'Europe ;

nos éloges n'ajouteroient point à ſa réputation. Nous nous bornerons à dire que ſa méthode pour purifier le ſel a été préſentée d'une maniere infidele dans quelques Papiers publics ; & que c'eſt ſur l'original de ſon Mémoire que la traduction ſuivante a été faite. Nous laiſſerons parler l'Auteur.

» Le but que ſe propoſe la Société (Economique de Ruſſie) eſt de concourir au » bien de l'humanité, & particuliérement » de ſes Concitoyens. Ce n'eſt pas la découverte d'une mine d'or ou de quelqu'autre » choſe brillante qui peut aſſurer notre bonheur ; c'eſt l'aſſemblage d'une ame ſaine » & d'un corps ſain, aſſemblage qui ... peut » ſeul nous faire jouir des bienfaits de la » nature. Combien n'eſt-elle pas étroite, » cette liaiſon ? Combien l'harmonie des » facultés interlectuelles & corporelles n'eſt-» elle pas néceſſaire ? Lorſque nous jouiſ-» ſons d'une ſanté parfaite, que de choſes » que nous regardons avec indifférence, » ſouvent par indolence, plus ſouvent encore faute d'en connoître les effets qui, » ſur-tout quand elles ſervent dans le manger ou la boiſſon journaliers, ſont d'autant plus graves qu'ils ſont lents & inſenſibles ! Il y a peu d'alimens qu'on n'aſſaiſonne avec du ſel, naturellement compoſé de parties qui ne ſçauroient nuire, ſi ce » n'eſt par l'excès : on ne ſçauroit même » s'en paſſer dans mille ſortes de mets, ſans » que la ſanté en ſouffrît : perſonne ne l'ignore. Cependant ce ſel, ſi ſalutaire en » lui-même, contient des matieres qui, ſéparées les unes des autres, mêlées avec » des parties hétérogenes, peuvent ſe convertir en un poiſon très-violent. Je puis » hardiment avancer qu'une infinité de maladies ne proviennent que du grand nombre d'altérations que l'on fait ſouffrir au » ſel ; comme les changemens infinis qui » arrivent dans le régne végétal proviennent de mille mêlanges faits à la même » matiere. A combien d'uſages ne ſert-elle » pas en Médecine ? Rien n'eſt donc plus naturel que de ſe procurer une connoiſſance » plus parfaite d'une choſe ſenſuelle. Je » crois l'objet aſſez important pour devoir » découvrir au Public un défaut très-commun dans ſon uſage, particuliérement à » Péterſbourg : c'eſt une obligation ſur-tout » pour quiconque eſt chargé de veiller à la » ſanté de ſon ſemblable ».

» Il y a par-tout des ſalines ; & par-tout, » de tems immémorial, malgré les plans de » réforme propoſés à ce ſujet, on ſuit les » mêmes procédés pour la cuiſſon du ſel. » Quelque peine qu'on ſe donne dans un » pays, pour qu'il profite des expériences » des autres, il faut convenir que les choſes reſtent dans le même état ; les préjugés ſont inſurmontables. On ne change » rien à la cuiſſon du ſel ; & d'un aſſaiſonnement ſalutaire, on fait un poiſon dangereux. On traite ainſi la plus grande partie de cette eſpece d'épice, comme je puis » le prouver par les Journaux de pluſieurs » Sociétés Littéraires, que j'ai ſous les » yeux. Il faut bien qu'on reconnoiſſe l'importance du vice, puiſque pluſieurs Sociétés propoſent des Prix pour y remédier. » Malgré les nombreux écrits publiés à ce » ſujet, il paroît que la choſe eſt reſtée ſur » le même pied, & que c'eſt à recommencer.

» L'expérience, le témoin le plus irréprochable auquel on puiſſe avoir confiance, prouve aſſez que le ſel obtenu par la » maniere ordinaire de le cuire, eſt toujours le plus foible, & qu'il n'approche » point en qualité ni du ſel en pierre ni du » ſel de mer. La plûpart des ſels, étant extrêmement légers, attirent l'humidité de » l'air, & ſe diſſolvent ſouvent entiérement, » lorſqu'il s'y trouve un certain degré d'impureté, & que les procédés de la cuiſſon ſe » font mal. Il eſt à propos d'en donner la raiſon. Le ſel, en cuiſant avec plus ou moins » d'activité & plus ou moins long-tems, » change en partie de nature ; il en change » entiérement lorſqu'on le diſſout pluſieurs » fois, ne gardant rien alors de ſes qualités » & de ſon eſſence. Les vraies parties ſalines ſont diſſoutes par la cuiſſon, s'élevent » en l'air avec l'eau, & à proportion des parties qui ſe ſont détachées, il reſte plus ou » moins de leſſive de ſel, & une terre inſipide qui ne ſe diſſout point. Le ſel reſtant, » en partie dénaturé, n'a plus que peu d'acides ſalins, & ne conſerve plus le même » goût. La qualité lexivielle qu'il contracte » fait qu'il attire l'humidité de l'air.

» La connoiſſance de ce défaut a fait tomber dans un autre. On s'eſt perſuadé qu'en » calcinant le ſel, il avoit plus de force. » Cette force prétendue n'exiſte que dans » l'imagination de ceux qui ont fait de fauſſes expériences ; on fait illuſion à ſon goût,

» Il faut éviter cette ſeconde faute. Le ſel, » en ſe calcinant, devient plus mordant; il » perd toute ſon eau; il eſt plus alkalique : » il en attire d'autant plus l'humidité de la » bouche, & attaque plus promptement les » nerfs. Comme il a contracté une nature » différente, il a des effets différens. Le ſel, » en tant que ſel pur, facilite la digeſtion, » préſerve de la pierre &c. Lorſqu'il eſt » calciné, c'eſt tout le contraire; il devient » un obſtacle à la digeſtion, occaſionne la » pierre & des maladies de reins, à cauſe » des parties ſélénitiques qu'il renferme, & » auxquelles on peut attribuer les qualités » de l'eſpece de terre où il entre de la chaux; » à ſçavoir, de boucher les vaiſſeaux de ſé- » paration les plus ſubtils; ce qui diſpoſe à » toute ſorte de maladies arthritiques, la » goutte &c.

» Pour avoir un ſel bon & pur, il faut » prendre une chaudiere nette, remplie » d'eau bouillante, y jetter peu à peu au- » tant de ſel qu'il peut s'y en diſſoudre, le » paſſer d'abord à travers le papier gris ou, » ſi l'on a beaucoup de ſel, à travers une » toile mouillée très-épaiſſe : le feutre vaut » encore mieux. Il faut que le ſel ſoit coulé » lorſqu'il eſt dans le plus haut degré de » chaleur poſſible. La liqueur ainſi paſſée & » dépoſée dans des vaiſſeaux de pierre ou de » terre, doit repoſer pendant vingt-quatre » heures dans un endroit tempéré. Il y en » aura une partie qui ſe formera en pierre » de criſtaux quarrés, après avoir verſé la » leſſive qui ſe trouve au-deſſus, & l'avoir » fait ſécher. C'eſt un bon ſel de table. On » laiſſe repoſer doucement, ſans le faire » bouillir, le fluide qu'on a verſé, juſqu'à » ce qu'il ſe forme une croûte épaiſſe ſur la » ſuperficie, & que le ſel ſe ſoit précipité » dans le fond. On conſerve cette croûte & » le réſidu ſans les paſſer : mais on doit avoir » couvert le vaſe d'un papier gris & d'un » feutre. Après avoir verſé l'un & l'autre » dans un vaſe convenable, 24 heures après » & même plus tard, on ſéche ce ſel comme » l'autre. On continue de même pour le » reſte, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de ſel, & » qu'on n'ait qu'un fluide jaune qui eſt la » mere du ſel : c'eſt ce qui le corrompt. Sa » qualité tient tantôt du vitriol, tantôt de » l'alun; elle ſe trouve dans toutes les ſa- » lines. Ce n'eſt que par cette bonne cuiſſon » qu'on peut ſe promettre de bon ſel.

## II.

*Propriétés du ſureau pour préſerver les plantes des inſectes.*

M. Criſtophe Gullet a décrit ces propriétés du ſureau dans une lettre que la Société Royale de Londres a inſérée dans le LXII^e. volume de ſes *Tranſactions*, nouvellement publié. L'expérience l'a convaincu que le ſureau eſt excellent, 1°. pour empêcher que les plantations de choux ne ſoient point entamées par les chenilles; 2°. pour préſerver les arbres fruitiers de certaines maladies dont la cauſe eſt inconnue, & qui proviennent de petits inſectes imperceptibles; 3°. pour garantir le froment de la nielle & des ravages des inſectes; 4°. pour défendre les navets contre les mouches & autres inſectes malfaiſans &c.

L'Auteur a fait toutes ces épreuves. En ſecouant ſeulement des branches de ſureau ſur les navets, les choux, les épis, les arbres, il les a délivrés de ces ennemis dangereux.

On a obſervé que, tandis que les chenilles avoient rongé les feuilles de toutes les eſpeces d'arbres, elles n'avoient pas touché à celles du ſureau.

Cet arbre, planté entre les arbres fruitiers, ſera donc un préſervatif contre les inſectes.

M. Gullet ne doute pas que la même expérience n'ait le même effet dans les houblonnieres & autres plantations.

Pendant deux étés, il a répété ſes eſſais, & ils ont également réuſſi. Il ſera facile de pouſſer plus loin ſa découverte.

Son arbre eſt le *ſambucus fructû in umbellâ nigro*. Il préfere le ſureau noir au ſureau ordinaire.

Nous donnerons un extrait étendu de ſa lettre & la notice de ſes expériences dans notre Journal.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 25 Septembre 1773, au Mercredi 29 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21 à 22 liv. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. 5 ſ.; le ſeigle, de 11 livres 10 ſ., 13 à 15 liv.; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 ſ. à 11 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 25 Septembre 1773 au Mercredi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19 liv. 10 s. à 22 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 16 liv. 10 s. à 18 l. 5 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, de 20 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Octobre 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Octobre 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

### CHANGES DE PARIS, *du 2 Octobre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{7}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept. 1773.* | *Jeudi 30.* | *Vendredi 1 Oct.* | *Samedi 2.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1430 27 $\frac{1}{2}$ . . | 1430 . . . . | 1435 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | 915 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 330 . . . . | 330 . . . . | 336 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Mardi 28 p. le Mercredi 29 Sept. 1773. *Messieurs* | | Du Jeudi 30. *Messieurs* | | Du Vendredi 31. *Messieurs* | |
|---|---|---|---|---|---|
| Roytier, six dern. mois 1772. | M. | Courmont, six d. mois 1772. | P. | Rouillard, six p. mois 1772. | A. |
| Radix, *idem.* | P. | S. Janvier, *idem.* | T. | Lempereur, *id.* | |
| Gautier, six prem. mois 1773. | A. | Delagarde, six p. mois 1773. | C. | Boscheron, *idem.* | C. |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | C. | Deschapelles, *id.* | D. | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 16 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

De Cracovie, *le 17 Septembre.*

LES terres cultivées ont produit des récoltes aussi bonnes & aussi abondantes qu'on pouvoit le desirer : mais la culture avoit été si foible, le commerce est si travaillé, le nombre des bouches s'accroît si considérablement que les denrées se soutiennent à peu près sur le même pied. Les fourrages sont très-rares ; faute de bétail, l'Agriculture s'arrête. Les transports sont très-difficiles. Il a été réglé qu'on ne feroit point d'amas de vivres pour les mettre en magasins sous des mains étrangeres. Le sel manque dans plusieurs endroits de ce malheureux Royaume ; il y en a d'autres où l'on est cruellement forcé d'en prendre plus qu'on ne peut en payer, à moins de se retrancher sur les nécessités premieres. Il est toujours question de belles promesses & de beaux projets pour l'amélioration de la culture & du commerce, l'encouragement des Arts, l'établissement de diverses Manufactures : il faut espérer que ces idées patriotiques seront bientôt réalisées ; il ne nous manque que la liberté, de l'argent, une constitution, & un patriotisme éclairé.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 21 Septembre.*

Le sucre étoit ici fort cher, comme il devoit l'être en vertu du monopole ou du droit exclusif, octroyé aux Raffineurs d'en tirer de l'Etranger. Le Roi, par un principe de justice & un acte de sagesse, a rétabli à cet égard l'égalité entre les Citoyens. Chacun sera libre de faire venir cette denrée du dehors & même d'établir des rafineries dans le pays.

S. M. vient de rendre une nouvelle Ordonnance pour régler la discussion & la poursuite des faillites, & empêcher que des hommes peu scrupuleux ne se trouvent, pour avoir cédé tous leurs biens, en posséder beaucoup plus qu'ils n'en avoient. Nous rendrons compte des principales dispositions de ce Réglement.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le 25 Septembre.*

La disette ressentie, pendant ces dernieres années, dans une grande partie du Nord, a donné lieu à des recherches sur les consommations qui aggravoient la calamité. La fabrication des liqueurs fortes a paru d'autant plus digne d'animadversion que leur usage immodéré, reconnu pour un nouveau fléau dans les années infertiles, est pernicieux à la santé des gens de la campagne. Dans ce Royaume, on avoit cru prévenir ces inconvéniens en affermant la fabrication des liqueurs à une Société qui seule avoit le droit de brûler des eaux-de-vie dans les campagnes. Les Fermiers du privilége, fort intéressés à favoriser la consommation

qu'il s'agissoit de restreindre, & fort disposés, suivant l'esprit du corps, à tirer de leur monopole un très bon parti sans beaucoup de soin, vendoient en détail des permissions aux Paysans. Ceux-ci, mal pourvus d'ustensiles, peu instruits de l'économie dans la fabrication, consommoient trois fois plus de grains, pour avoir une mauvaise boisson, qu'il n'en falloit pour s'en procurer une bonne. Dans d'autres pays, on a regardé la défense d'user de ces liqueurs comme un remede souverain contre tous ces maux, sans avoir considéré ni si le climat étoit d'accord avec les vues du réglement, ni réfléchi sur les suites d'un changement subit dans la maniere de vivre, ni sur la foiblesse des loix contre des penchans vieillis avec l'homme. Enfin notre Gouvernement a jugé devoir chercher à prendre un juste milieu, propre à prévenir les consommations inutiles par une distillation mal dirigée, & à modérer l'usage d'une liqueur qui dans des climats froids & humides, avec des nourritures grossieres & un travail dur, peut être aussi salutaire, prise sobrement, qu'elle est pernicieuse dans l'excès. A cette fin, la ferme a été abolie, avec bonification aux Fermiers pour le tems de leur bail qui n'est point écoulé: en même tems, la distillation est réservée aux Villes où les Fabriques sont bien dirigées, avec défense aux Paysans d'entreprendre cette fabrication; & le nombre des tavernes obligées à se fournir dans les Villes est limité pour que le débit des liqueurs soit restreint. L'Ordonnancee est datée du 2 du courant.

Peut-être en louant une partie de l'opération, trouvera-t-on que la défense faite aux Paysans est..... ....; que leur ignorance, source de dissipations vaines, auroit pu être utilement levée par une bonne instruction; que l'obligation de transporter les grains dans les Villes & de reporter les eaux de-vie dans les campagnes en rendra nécessairement le prix onéreux pour ces mêmes Paysans; que loin de les gêner dans leurs débits, leurs achats & leurs opérations, il est d'une souveraine importance pour l'Etat de leur donner toutes les facilités possibles de tirer le plus grand avantage de leurs productions &c. Si ces considérations méritent d'être pesées, il n'y a pas à douter qu'elles n'attirent l'attention du Gouvernement.

Le tonneau de seigle nouveau s'est vendu en dernier lieu à notre Marché, 9 & 10 l.; il coûtoit 20 livres, l'année derniere.

N. *La justice & l'intérêt de la vérité nous obligent à reconnoître & à réparer des erreurs & des torts dans lesquels nous avions été induits, & sur lesquels nous avons reçu des avis exacts par une correspondance nouvelle & plus sûre. Nous nous hâtons de les rétracter.*

*Il a été dit que le Prince de Hesse, en faisant le tour de la Norvege, s'est efforcé de faire sentir au Peuple la nécessité d'acquitter la capitation destinée au payement des dettes de l'Etat; & que le Peuple lui a opposé la raison premiere de satisfaire sa faim. Or cette capitation a été abolie en Novembre 1772, & transformée en une souscription volontaire.* (Nous n'ignorions pas cette derniere opération; & nous n'avons regardé les soins du Prince de Hesse que comme des représentations & des invitations faites à des hommes libres; car il ne s'agit point dans la phrase, d'injonctions & de commandemens. Ainsi le fait ne nous avoit point paru contradictoire avec les changemens arrivés l'année derniere).

*Il a été dit que le Roi s'étoit chargé de la Compagnie des Indes, & indiqué que c'étoit un nouveau moyen de travailler les Peuples en finance. Cependant cette Compagnie est purement Marchande, & le Roi lui a laissé une liberté si entiere que, pour éloigner toute idée de gêne, S. M. a renoncé pour Elle & pour sa famille au droit de voter en vertu de ses Actions.* (Nous avons cru que tous les détails dans lesquels nous sommes entrés à l'occasion du nouvel octroi retractoient manifestement & suffisamment la premiere partie de cet avis).

## ALLEMAGNE.

### De Leipsick, *le 27 Septembre.*

Les principaux Ouvrages présentés à notre Société Economique sont une *Réponse* de M. le Pasteur Nimrod à un *Mémoire sur les moyens de prévenir les mauvaises récoltes*; un *Traité sur la maniere de greffer les arbres fruitiers dans la seconde seve*, & plusieurs autres bons écrits de M. le Docteur Gloeser; un *Mémoire sur l'utilité des fruits sauvages contre les épizooties*. Parmi les Livres imprimés, on remarque les *Expériences* de M.

Schoenfeld pour la perfection de l'économie rurale; une *Lettre* de M. Lueder sur la culture du *jardin potager ;* le *Jardinier-Fruitier*, d'après les principes des Jardiniers les plus expérimentés ; des *Essais chymiques* pour la Teinturerie, par M. Poerner; des *Observations* de M. le Comte de Matuschka sur la maniere de dresser un bon Almanach &c. On a examiné plusieurs machines, dessins, plans &c ; une machine pour nettoyer le grain inventée en Suede, un nouveau dévidoir à soie, un instrument à couper le tabac, une nouvelle espece de canevas inventé par M. Bugenhagen, différentes sortes de terres &c.

DE LUBECK, *le 27 Septembre.*

La navigation continue avec succès. Il entre & il sort un grand nombre de vaisseaux chargés en partie de grains. Nous apprenons de divers Ports de Livonie qu'il s'exporte beaucoup de bled de l'Empire Russe. Comme il n'y a guères en Europe que quelques districts où les grêles, les orages & les animaux aient nui à l'abondance & à la qualité des récoltes, on espere que les vivres seront par-tout à des prix convenables. La taxe du pain & celle de la biere ont déjà baissé dans les pays de Mecklenbourg, Lauenbourg, Lunebourg, Brunswich &c.

DE BREMEN, *le 27 Septembre.*

Le bruit s'est répandu que le nommé *Conrad Lange*, ci devant domicilié à Amsterdam, Fabricateur de fausses lettres de change, très-habile à contrefaire les écritures, a été arrêté. Il circule encore beaucoup de papiers de sa façon sur cette Ville, Lubeck & plusieurs autres.

DE FRANCFORT, *le 29 Septembre.*

Les grands chemins ne sont pas toujours fort sûrs en Allemagne : pendant les Foires, les voleurs les inondent. La Poste arrivée ici d'Eisenach fut arrêtée avant-hier pendant la nuit : il y avoit dans le chariot six Marchands : les voleurs se sont emparés de l'argent & des valises ; mais on a heureusement sauvé les papiers.

## ITALIE.

DE TRIESTE, *le 20 Septembre.*

Il nous est arrivé ci-devant beaucoup d'huile de Venise ; mais aujourd'hui on y empêche sévérement l'exportation de cette denrée ; on a conduit dans la Capitale plusieurs cargaisons préparées pour les pays étrangers : un vaisseau chargé d'huile avant la publication de l'Edit a été arrêté, ainsi qu'un autre qui se trouvoit à l'embouchure du Cattaro.

Il entre beaucoup de grains de divers endroits ; l'abondance de la denrée, & la prospérité du commerce viennent de nous être assurés par un Edit Impérial qui, en ouvrant à l'exportation tous les Ports de l'Autriche, accorde aux Négocians des Ports situés sur le Golfe Adriatique, la liberté de tirer des grains de toutes les Provinces Héréditaires & de les embarquer pour l'Etranger, quand même S. M. I. jugeroit à propos d'en restreindre ou arrêter la sortie dans une autre partie de ses Etats.

L'importation du riz, du sucre, du café &c, a été très-abondante dans ces derniers tems.

DE ROME, *le 19 Septembre.*

Selon la maniere usitée ici d'étendre les Manufactures, on vient d'accorder pour 15 années à M. Fedele Ottaviani de Filettino, le droit d'empêcher tout le monde d'élever des Fabriques de drap.

DE FLORENCE, *le 21 Septembre.*

Par une notification du 15, S. A. R. accorde l'exemption de droits aux lins peignés qui du territoire de Pistoon passeront dans le district de Florence pour être renvoyés filés. Ces immunités se multiplient si fort ici de jour en jour, qu'il n'y aura bientôt plus de faveurs légitimes à accorder à l'industrie & au commerce, & qu'on n'aura qu'à jouir de la prospérité.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 29 Septembre.*

Il s'est tenu de fréquens Conseils à l'occasion des révolutions du systême de Puissan-

ce & de commerce en Allemagne. De-là des bruits qui ont influé sur nos fonds. Mais il est certain que notre Cour est dans les dispositions les plus pacifiques, & que nos Marchands lésés dans tous ces changemens n'obtiendront rien que par la voie de la négociation.

Un Courier arrivé de Venise le 16 a rapporté un Traité de commerce conclu entre S. M. & cette République.

On écrit de la Jamaïque que M. le Chevalier Bridges Rodney a défendu qu'on se servît de *pavillons parlementaires* pour porter des commissions Françoises & passer entre les Isles des deux Nations, à cause des abus qui en ont résulté.

Dans le cours de la derniere guerre, il est mort du scorbut sur les vaisseaux du Roi 133,708 personnes. Le meilleur préservatif qu'on ait trouvé a été de donner souvent de l'oseille à l'équipage.

## PROVINCES-UNIES.

### DE ROTTERDAM, *le 2 Octobre.*

La Société de Physique expérimentale de cette Ville a proposé pour sujet du Prix qu'elle donnera le 1er. Mars 1775, l'utile question : *Quels sont les moyens de connoître en mer sûrement ou du moins plus sûrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la direction des courans soit pendant une tempête, soit dans un tems calme ou par un tems moyen?* Les Mémoires écrits en Hollandois, en François, en Allemand, ou en Latin, seront adressés, francs de port, à M. *Bleker*, Secretaire de la Société. Le Prix est une médaille d'or du poids de trente ducats.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE MARSEILLE, *le 3 Octobre.*

La quantité de grains arrivés d'Arles dans notre Port & dans quelques autres Ports de la Province, depuis la moisson, est immense. Le Languedoc contribue aussi à l'approvisionnement du pays. La Barbarie, Livourne &c, contribuent, comme ci-devant, à fournir à notre commerce. La circulation étant entiérement anéantie entre les différentes Provinces de l'Italie, il ne seroit pas étonnant qu'il s'en trouvât qui eussent besoin, au milieu de leur abondance, d'avoir recours à des magasins étrangers. Jusqu'à présent la diminution des prix y a été si légere qu'on peut dire que les choses y sont dans le même état que pendant la disette.

Notre senau, l'*Emilie-Angélique*, arrivé derniérement de la Martinique, apperçut, le 21 Juillet, à 60 lieues à l'est-quart-nord-est de la Bermude, un vaisseau de construction Angloise sans manœuvres & à demi naufragé. Le *Prudent*, le *Zélé*, la *Gentille*, sont partis pour la Martinique.

A la construction des chemins intérieurs, on va joindre, dans l'Isle de Corse, la réparation ou la reconstruction des Ports. La Communauté de Capraja en fait creuser un nouveau, avec une diligence singuliere, à ce qu'on assure, & d'une capacité assez vaste pour contenir des bâtimens de toute grandeur. Il s'est déjà fait, dans cette Isle, une multitude de travaux & d'avances foncieres publiques dont le prix devra toujours paroître inestimable aux yeux de la Nation.

### DU CROISIC, *le 3 Octobre.*

Il a été introduit dans ce Port des sels de Noirmoutier : comme ces derniers sont inférieurs aux nôtres, & que leur vente pourroit influer sur le crédit de notre denrée, la Communauté de cette Ville a pris, le 17 du mois dernier, la délibération suivante.

» A l'endroit a été représenté par différens Membres de la Communauté qu'il a » été introduit des sels de Noirmoûtier, » lesquels étant connus généralement être » d'une qualité inférieure à ceux du pays, » il y auroit à craindre qu'étant chargés en » ce Port, les Etrangers & les Nationaux » ne les prissent pour être sels du Croisic, » ce qui porteroit préjudice au territoire. » Sur quoi la Communauté a arrêté & chargé M. le Maire d'écrire à leurs Excellences les Ministres des Cours étrangeres, & » aux différentes Places de commerce de » cette Province, & de les instruire de l'introduction desdits sels, en les prévenant » qu'ils pourront être assurés que lesdits sels » de Noirmoutier ne seront point mêlan-

» gés avec ceux du Croisic, & n'en auront » point altéré la qualité, lorsque les Négo- » cians de ce Port, en qui ils doivent avoir » leur confiance, les en auront assurés ».

### De Rouen, *le 5 Octobre.*

Les prix des grains, des boissons, & des marchandises de l'Amérique ne varient presque pas.

L'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de cette Ville, a publié le Prospectus suivant pour les deux Prix qu'elle aura à distribuer dans sa Séance publique du mois d'Août 1774.

» *Prix des Belles-Lettres.* Un des premiers » objets de l'Académie ayant toujours été de » s'occuper de l'Histoire naturelle & civile » de la Province, elle propose pour sujet du » Prix qu'elle aura à donner en 1774, *une* » *notice critique & raisonnée des Historiens an-* » *ciens & modernes de la Neustrie & Norman-* » *die depuis son origine connue, jusqu'à notre* » *siecle, pour servir d'introduction à l'Histoire* » *générale de la Province.* Ce Prix donné par » M. le Duc d'Harcourt, Protecteur de l'A- » cadémie, est une médaille d'or de la va- » leur de 300 l. Les Mémoires seront adres- » sés, francs de port, à M. *Haillet de Cou-* » *ronne, Lieutenant Criminel du Baillage, Se-* » *cretaire perpetuel pour les Belles-Lettres*, & » ne seront reçus que jusqu'au 1 Juillet &c, » (*avec les formalités ordinaires*).

» *Prix des Sciences.* L'Académie propose » pour Prix des Sciences de 1774, d'indi- » quer *quelles ont été les découvertes anatomi-* » *ques depuis le commencement de ce siecle, &* » *les avantages que l'Art de guérir en a retirés?* » Ce Prix, donné par M. le Duc d'Harcourt, » *ut suprà*, est une médaille d'or de 300 l. » Les Ouvrages seront adressés à *M. P. A.* » *d'Ambournay, Negociant, Secretaire per-* » *pétuel pour les Sciences* &c.

### De Nantes, *le 6 Octobre.*

Il se fait une circulation assez vive de sel dans divers Ports de la Province.

Les grains se sont portés vers les lieux où ils sembloient être appellés par le besoin. Pendant qu'ils ont haussé ici légérement, ils ont subi plusieurs diminutions successives à S. Malo & autres lieux. A S. Brieuc, il y a eu une baisse considérable & presque subite. Lorsque des accidens ont détruit l'égalité, quelques secousses ont bientôt rétabli l'équilibre, s'il est permis aux choses de suivre leur cours naturel.

Nous avons ici des grains de Dantzick : on assure que ce Port en regorge, & qu'il est en état, si on le souffre, de porter à toute l'Europe de puissans secours.

Les prix des marchandises de l'Amérique viennent encore de baisser. Le sucre blanc, premiere sorte, est descendu à 56-54 liv. le cent; le reste à proportion; le sucre brut, à 34-32 liv. Les différentes sortes de café ne valent que depuis 8 s. jusqu'à 13 s. 6 d. la livre &c.

La *Catherine-Jeanne* & les *Deux-Freres* sont partis pour l'Amérique, laissant en chargement le *Jean Baptiste*, la *Marie-Séraphique*, la *Diane* pour Guinée, le *Darius* pour la Martinique & la Guadeloupe. La *Marquise de Choiseul*, les *Trois-Notons*, la *Jeune Rosalie*, la *Duchesse de Duras*, le *Citoyen* sont venus des Isles.

A S. Malo, les toiles à six & à vingt-six fils valent 19 à 20 s. l'aune; les reguis, 14 à 17; les guinguettes, 12 à 16; les noyales, 13 à 15; les halles, 14 à 28; les toiles de Bretagne larges superfines, 3 l. 15 s. à 3 l. 17; les étroites superfines, 2 l. 14 s. à 2 l. 16 s. &c. Le miel y vaut de 25 à 30 liv. le cent; le beurre, 28 à 30; la cire jaune, 220 à 225 liv.; la blanche, 240 à 245. A Morlaix, les crées larges sont à 150, 156 l. la piece de 100 aunes; les Bretagnes, au même prix qu'à S. Malo; le beurre nouveau est à 34 l. le cent.

### De Rheims, *le 8 Octobre.*

Les lettres de divers cantons de la Province n'annoncent que des vendanges trés-médiocres dont on sera peut-être dédommagé par la maturité du raisin. Nos vins, depuis deux mois, sont augmentés presque de moitié. Nous apprenons en même tems que les bleds baissent de prix dans les Marchés qui nous avoisinent. Le Laboureur se promet que la terre sera bien préparée pour les semailles.

### De Magny, *le 10 Octobre.*

Les terres manquent quelquefois de Fermiers : ce cas arrive lorsque la condition du

Cultivateur devient si mauvaise qu'il n'a plus de fortune à livrer ou qu'il ne veut pas en livrer les restes à des Exacteurs ou à des Propriétaires avides, négligens, imprudens. Quelquefois aussi les Fermiers ne trouvent pas des terres : plusieurs causes peuvent produire cet effet ; lorsque les Propriétaires se déterminent à faire valoir eux-mêmes, lorsque l'amélioration du sort des Cultivateurs multiplie leur concurrence, lorsque de grands domaines sont négligés ou abandonnés à des procédures &c. &c. &c. il peut se rencontrer un excédent de Fermiers : les plus riches mêmes ne trouveront point d'emploi, si les Propriétaires morcellent leurs terres en petites fermes &c. Quoiqu'il en soit, ce cas est beaucoup plus rare que le premier : cependant une partie du Vexin François l'éprouve actuellement ; il s'y trouve plusieurs Fermiers, même des plus aisés, qui cherchent inutilement des domaines à affermer.

*Les personnes qui auroient des terres à retrocéder, ou les Seigneurs qui en auroient à affermer, sont priés d'en donner avis par la voie de la Gazette.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Rouxelin, Secretaire de l'Académie des Belles-Lettres de Caën. A Caën, le 6 Octobre.*

Monsieur,

Permettez que je releve les *erreurs* que contient la note que vous avez ajoutée à ma lettre du 30 Août, insérée dans votre Gazette N°. 79 *bis*. 1°. Vous me faites dire que le changement de la corvée en nature fut établi par M. de Fontette au commencement de 1768. Je me suis trompé, si je l'ai dit ; ce changement fut fait en 1754.

Vous dites que vous ne connoissez point les Journaux dans lesquels on a pu refuser à M. de Fontette l'honneur de cette suppression. Vous ajoutez que » les Auteurs des » Ephémérides du Citoyen, en donnant la » préférence à la méthode de M. T... sur » celle de M. F... quant à la répartition de » l'imposition substituée à la corvée, ont » toujours reconnu que la Généralité de » Caën avoit joui de l'avantage de la sup- » pression avant celle de Limoges &c. » Je le sçavois, Monsieur : aussi je ne prétendois pas désigner ces Auteurs dans la lettre du 30 Août. Je n'ignorois pas que M. D..., alors Rédacteur de ce Journal, avoit assuré que l'invention appartenoit à M. de F... Il avoit ajouté, sur une erreur de fait, que la méthode de M. T... étoit bien plus avantageuse. Il supposoit que toutes les Paroisses de la Généralité de Caën ne payoient pas leur part de cette imposition ; & il avoit raison de prouver que cela étoit injuste, & que M. T... avoit mieux fait en faisant contribuer toutes celles de Limoges. Mais c'étoit une erreur de M. D... L'imposition étoit repartie sur toutes les Paroisses de la Généralité de Caen : ainsi il n'y avoit nul avantage entre les deux méthodes.

Je me trompe : l'avantage étoit entiérement du côté de M. de F... ; vous en allez juger. M. T..., en ordonnant cette répartition sur toutes les Paroisses au marc la livre de la taille des Contribuables, la joignit au rôle des tailles ; & cette méthode a des inconvéniens. Les Collecteurs des Paroisses, les Receveurs des tailles même perçoivent des droits de recette sur cette somme : quelques modiques qu'ils soient, ils font une somme considérable sur une Généralité ; 1er. inconvénient. Toute imposition unie à la taille est exposée à être détournée de son emploi ..... en tems de besoins, de guerres &c. ..... & chaque Paroisse est frustrée de cet entretien, ou elle le paye une seconde fois. Cet inconvéient est d'importance. Eh bien, M. de F... l'avoit évité par sa méthode : & celle de M. T... ne l'évitoit point. Il n'est donc pas vrai que l'administration de M. T... eût aucun avantage sur celle de M. de F... qui au contraire étoit préférable à tous égards. Voilà ce que M. D.. ignoroit ; & lorsque je l'en eus instruit, il m'avoua qu'il s'étoit trompé. Mais encore une fois, ce n'étoit pas lui que désignoit ma lettre du 30 Août. *Vous deviez le sentir* quand je vous disois *que la gloire de l'invention étoit ravie à M. de F... par des Auteurs dont le nom peut en imposer*. Jugez-en vous même.

M. de V... a dit sur les corvées, au mot *chemins*, dans ses *questions sur l'Encyclopédie*

» les chemins recouverts de gravier & de sa-
» ble exigent un nouveau travail toutes les
» années. Ce travail nuit à la culture des
» terres, & ruine l'Agriculteur. M. T..., » fils du Prévôt des Marchands, dont le nom » est en bénédiction à Paris, & l'un des plus » éclairés Magistrats du Royaume & des plus » zélés pour le bien public, a remédié au- » tant qu'il a pu à ce fatal inconvénient, & » il a été imité ».

J'ai donc eu raison de dire qu'on attribuoit cette suppression à M. T.. M. de V.. l'a fait; il l'a dit; & sur sa parole, mille autres le croiront. Vous devez donc, Monsieur, insérer cette lettre dans votre prochaine Gazette. Vous le *devez* à M. de F... auquel il est juste de conserver la gloire de l'invention, que M. T... n'a pas réclamée. Vous me le *devez* à moi-même que, sur votre note, on regardera *comme un visionnaire & un homme qui se fait des phantômes pour les combattre.* Si votre note eût paru huit jours plus tard, vous l'auriez supprimée, ou réduite du moins à la simple justification de M. D... Je vous instruisois de ces faits par une lettre que vous avez dû recevoir depuis deux jours. Mais le mal étoit fait. J'ai l'honneur d'être &c.

*N.* Nous nous disposions à publier un extrait de la 2^e^. lettre dont il est ici question, lorsque nous avons reçu celle-ci, écrite directement contre une note dans laquelle nous avions cru rendre également hommage aux personnes & à la vérité, sans mériter aucune sorte d'animadversion. M. Rouxelin devoit être d'autant plus assuré que nous n'avions point d'autre dessein, que nous venions de lui donner des preuves particulieres de notre estime & de notre confiance.

Jaloux de remplir ce que nous *devons*, sans qu'on prenne la peine de nous le répéter éloquemment, nous ne différons pas la publication de l'apologie ou de la critique que M. Rouxelin nous a fait l'honneur de nous envoyer, puisqu'il croit que nous le *devons*: car nous osons dire encore que notre note n'offense personne & ne blesse point la vérité. Nous avons seulement à demander pardon de l'*erreur* de date, glissée à l'impression dans le corps de la lettre.

M. R. sembleroit nous accuser d'avoir voulu ravir à M. de F. l'honneur de la priorité, quand il nous dit que nous *devons* à ce Magistrat de publier *sa lettre pour le lui assurer.* Cependant non-seulement nous avons rendu cet hommage à M. de F.; mais nous avons ajouté que nous ne connoissions personne qui le lui refusât; quant aux deux méthodes, nous n'en avons point fait le parallele, & nous n'avons porté aucun jugement. Ainsi nous ignorons quel tort M. R. veut que nous réparions à cet égard.

Il ne nous reste donc qu'à reconcilier notre note avec M. R. lui-même; nous ne l'aurions pas cru nécessaire, nous le croyons facile. Tout notre crime est d'avoir dit que nous ne connoissions pas les Auteurs que M. Rouxelin connoissoit; la conséquence à tirer de là, c'est que nous ne sçavions pas ce qu'il sçavoit, & nous le confessons. Pour en conclure que M. R. étoit un *visionnaire*, il faudroit supposer que nous sommes des *fous*, & que nous nous imaginons que tout ce que nous ne sçavons pas, n'est que rêve.

Quant à ce que l'Auteur dit que nous aurions dû sentir que sa plainte n'avoit point trait aux *Ephémérides du Citoyen*, puisqu'il s'agissoit d'*Auteurs dont le nom pouvoit en imposer*, rien n'étoit plus propre que ce trait à nous induire à penser que cette plainte tomboit sur les *Auteurs mêmes des Ephémérides du Citoyen*, Philosophes très-estimés, très-dignes de la confiance publique, tant appliqués à ces objets, & infiniment plus instruits & plus croyables sur ces matieres que des Gens de Lettres & des Hommes de génie qui n'ont parlé de la corvée qu'en passant & très-légérement.

## II.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 6 Octobre 1773, au Samedi 9 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 33 liv. *le septier* l'ancien; le nouveau, de 22 l. 10 s., 26 l. 5 s. à 30 l. Il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 12, 13 à 14 liv. 10 s.; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 l. 5 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 6 Octobre 1773 au Samedi 9 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 à 22 l. 10 s. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 l. 10 s. *le septier*; il ne s'en est point au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Octobre 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 17 à 18 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 16 à 17 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 13 *Octobre* 1773.

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | 100 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . . | 48 | 17 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 13 *Octobre* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | ¾ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Lundi* 11. | *Mardi* 12. | *Mercredi* 13. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1437 ½ 40 . . | 1450 47 ½ 45 . | 1445 . . . . |
| D°. 16es. à 5 cou. | 920 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 336 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772 *& six premiers mois* 1773.

| Du Vend. 8 p. le Sam. 9 | | Du Lundi 11. | | Du Mardi 12. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | A. | Delamotte, six p. mois 1773. | A. | Marsollier, six p. mois 17773. | A. |
| Delarue pere, *id.* | C. | Certain, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | J. | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | C. |
| Gossey, *idem.* | | Masson, *idem.* | C. | Defays, *idem.* | E. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 23 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 19 Septembre.*

LES Agens de la Factorerie Angloise de cette Ville demandent de nouveaux priviléges, sans lesquels ils assurent que leur commerce ne pourroit se maintenir. On sçait qu'ils n'ont pu l'établir qu'en faisant de longs crédits & même en essuyant des pertes considérables : aujourd'hui, il faut qu'ils fassent des crédits beaucoup plus longs & qu'ils s'exposent à des pertes plus considérables que ci-devant.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 27 Septembre.*

La misere, en dépeuplant considérablement l'Allemagne, y a encore laissé une population surabondante, toute prête à transporter son industrie sous tous les climats où elle pourra se flatter de l'exercer avantageusement. Il paroît qu'on songe à profiter de ces dispositions pour attirer dans divers endroits du Royaume des Colonies Allemandes, dans la vue d'y mettre l'Agriculture sur un meilleur pied & d'y introduire des Arts. On croit qu'exemptes de toute sorte de servitude, & favorisées par des débouchés, elles pourront réussir. Cracovie craint de voir son commerce détruit par la concurrence de la nouvelle Ville qui va s'élever sur l'autre bord de la Vistule à côté d'un de ses Fauxbourgs. Cette crainte est fondée tant sur ce que les communications y seront gênées par de nouveaux droits, que parce que l'industrie des Allemands est fort supérieure à celle du Peuple de Pologne jusqu'à présent abruti. Mais peut-être cet établissement ouvrira-t-il un débouché avantageux aux matieres premieres & aux denrées, & dès-lors favorable à la culture.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 1 Octobre.*

Le Peuple, qui d'abord paroissoit s'être tranquillement soumis à la défense de la distillation, semble aujourd'hui ne pouvoir plus supporter la privation des liqueurs fortes ; & pressé par l'habitude & le besoin, il fait tous ses efforts pour en obtenir, au risque d'être ruiné par des peines pécuniaires & flétri par des peines infâmantes. On a beau exercer la plus grande rigueur contre les contraventions, elles se multiplient de jour en jour.

Vers la mi-Septembre, les grains ont haussé ici assez considérablement : la tonne de bled est montée de 36 à 43 dahlers, monnoie de cuivre ; ainsi du reste.

Cette circulation dont la facilité remé-

dieroit à tous les maux qu'on s'efforce de guérir par des moyens contraires, étoit ci-devant, & cela par l'effet des prohibitions mêmes, beaucoup plus difficile qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les petites Villes de la Bothnie occidentale nous fournissent l'occasion d'en parler. On ne sçait par quel droit elles avoient prétendu s'arroger les biens des Cultivateurs & leur interdire le transport & la vente de leurs denrées dans d'autres Provinces. Le Gouvernement, révolté contre cette funeste tyrannie, a depuis quelque tems rendu aux Habitans des campagnes la liberté d'aller eux-mêmes disposer de leurs fruits dans les cantons les plus éloignés du Royaume. Ces Villes viennent de présenter un Mémoire dans lequel elles assurent que cet usage du droit naturel est un abus pernicieux, & que des Citoyens naturellement indépendans de leurs Habitans doivent être à leur merci, eux & leur fortune. La Cour, après un mûr examen, a trouvé ces prétentions absurdes & destructives, & confirmé les droits des gens de la campagne qui pourront avoir des bateaux en propre & transporter leurs denrées jusques dans cette Capitale.

Le Roi a, en même tems, ordonné la construction d'un ouvrage très-important pour faciliter les communications & la circulation. Charles XI avoit fait construire à grands frais les écluses du Hielmare qu'on laissa dans la suite dépérir peu à peu; comme il arrive souvent lorsque l'on n'a pas la précaution d'assigner invariablement des fonds particuliers à l'entretien de telles avances publiques. En 1760, les Etats, pour se débarrasser de cette charge, cédèrent ces écluses à la Ville d'Oerebro, à condition qu'elle les répareroit, ce qu'elle n'a point fait. Aujourd'hui elles ne sont d'aucun usage. Quand il y arrive des bâtimens, il faut les décharger, transporter de l'autre côté les marchandises dans des voitures, & les reporter dans les vaisseaux; opérations embarrassantes & dispendieuses qui repoussent la navigation. Le Roi, qui s'instruit par lui-même, a ordonné la reconstruction de ces ouvrages qui, par la communication du lac Hielmare avec le Mahehler, faciliteront des transports depuis cette Capitale jusqu'aux pays à mines, lieux exposés à la disette. Il a été, à cet effet, assigné des sommes auxquelles la Douane fournira, par le moyen de l'ancien droit que les bâtimens payeront en passant d'un lac à l'autre; moyen auquel on substituera certainement un jour, quand le tems de mieux faire sera venu, une contribution territoriale à l'instar de celle que l'on a établie dans quelques pays pour la construction & la réparation des routes.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 5 Octobre.*

La sûreté publique a été violée par un abus dont il y a peut-être des exemples dans d'autres pays. Des filoux prenoient le titre de Commis de la Ferme du tabac pour s'introduire dans les maisons, sous prétexte d'y faire la visite. Comme il n'étoit guères possible aux Particuliers de distinguer ces voleurs des Employés dont ils prenoient le nom, ils craignoient de s'exposer à l'animadversion & à des amendes s'ils leur refusoient l'entrée; ou s'ils les recevoient, ils s'exposoient à voir les secrets de leur famille & de leurs affaires ravis par des brigands, leurs effets pillés & leur domestique violé par toute sorte d'excès. Ces faits avoient inspiré de la défiance aux Habitans à l'égard des Officiers & des Administrateurs de la Ferme & compromis la réputation de ces derniers. Pour tâcher de prévenir de tels abus, il a été ordonné par un placard affiché la semaine derniere, que les Employés ne pourront faire aucune visite dans les maisons sans y être autorisés par le Magistrat, & sans être assistés par une personne commise de sa part: précautions sur lesquelles il sera plus difficile d'en imposer. Il est aussi enjoint aux Particuliers, sous des peines rigoureuses, de souffrir, tant de nuit que de jour, les visites des Commis munis de pouvoirs.

### D'Augsbourg, *le 7 Octobre.*

On apprend de la Basse Baviere non-seulement que la récolte a été abondante, mais encore que le grain rend beaucoup, & qu'il est de la meilleure qualité; au lieu que l'année derniere les bleds & les légumes avoient singuliérement dégénéré. On remarque que la beauté de la récolte est d'au-

tant plus ſurprenante que le Payſan pauvre avoit été obligé d'employer beaucoup de mauvais grains aux ſemailles.

D'ERFURT, *le* 8 *Octobre.*

L'Edit publié pour la deſtruction des moineaux a eu des effets très ſenſibles dans le pays. On en a beaucoup tué; mais auſſi la terre a été couverte de chenilles & autres inſectes qui, ſur-tout dans les potagers, ont dévoré juſqu'aux racines des plantes; dégat dont on ne s'eſt point plaint dans les autres pays. En conſéquence le Gouvernement qui a reconnu combien il y avoit de danger à vouloir diriger la culture par des réglemens, en a rendu un autre qui accorde aux moineaux une eſpece d'amniſtie. Des Jardiniers en ont tiré des lieux circonvoiſins pour les établir au tour de leurs habitations où l'on eſpere qu'ils ſeront fixés par l'abondance de la pâture.

## ITALIE.

DE ROME, *le* 25 *Septembre.*

Les Propriétaires de grains font tous leurs efforts pour tirer quelque fruit de leur récolte par des ventes à l'étranger. On a ſurpris ſur la côte divers bâtimens qui les ſecondoient.

DE LIVOURNE, *le* 1 *Octobre.*

Il eſt entré ici un grand nombre de bâtimens chargés de corail pêché aux environs de Portoferraïo : cette pêche eſt, cette année, aſſez bonne. Dans le courant du mois dernier, les navires de toute ſorte de Nations ſont entrés en foule dans ce Port, chargés de toute ſorte de marchandiſes. Les nouvelles de Genêve portent qu'on y négocie des emprunts pour le Danemarck ainſi que pour pluſieurs Etats d'Allemagne, & pour la Ville de Bordeaux.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le* 7 *Octobre.*

Les émigrations s'accroiſſent de jour en jour. Le 16 Septembre, il partit de Firth pour la Nouvelle Yorck 250 perſonnes du pays qui payerent pour leur paſſage 650 guinées. L'année derniere, il en étoit ſorti pour la Caroline un autre vaiſſeau dont les Paſſagers avoient donné 650 l. ſt. Il doit en partir inceſſamment un autre.

On écrit de Dublin que la Halle regorge de bled, & que le pain y baiſſe à chaque taxe. A Surrey, le froment qui ſe vendoit 20 livres, il y a trois mois, n'en vaut plus que 13.

On mande du Hampshire que la récolte du houblon eſt fort inférieure à ce qu'on eſpéroit, quoique les plantations promiſſent beaucoup plus que dans tout autre endroit du Royaume. La Foire de Worceſter a été mauvaiſe : la rareté du houblon, dans ces quartiers, paroit étonnante; tandis que, l'année derniere, il y en eut aux premiers Marchés plus de deux mille ſacs, à peine y en a-t-il, celle-ci, trois ou quatre cens.

Suivant les lettres de l'Iſle de Grenade, les ſucres n'ont pas réuſſi. Le café y prend très bien; mais le prix en eſt ſi bas que cette culture eſt fort découragée. On n'attend quelqu'avantage que de l'indigo. Il y a, dans cette Iſle, beaucoup de Planteurs accablés de dettes, peu d'argent, & un crédit proportionné aux circonſtances.

On écrit de Cantorbery que, vers la fin de Septembre, il a été ſaiſi à Horton, près Hythe, pour 15,000 l. ſt. de ſoie, de dentelles, de blondes &c. de France, chez un ſeul Habitant.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le* 10 *Octobre.*

Le 24, à trois heures du matin, nous eſſuyâmes un furieux orage avec une grande pluie pendant laquelle le tonnerre ne ceſſa de gronder. La foudre tomba en pluſieurs endroits. A demi-lieue d'ici, elle mit le feu à la maiſon d'un Payſan dont on eut le tems de ſauver quelques effets.

Quoique la Régence de Tunis ait arrêté la ſortie des grains, à cauſe de la modicité de la récolte dans quelques cantons, la Barbarie en fournit encore aſſez pour nous don-

ner matiere à un grand commerce, & approvisionner les lieux mêmes où la denrée n'y manque pas. Il est entré, en dernier lieu, beaucoup de morue.

### De Poitiers, *le* 11 *Octobre.*

Il y a déjà des exemples d'animaux noyés que l'on a rappellés à la vie par l'administration de certains secours propres pour les hommes : on vient d'en voir un nouveau dans un château voisin. Il y a quelques jours qu'un poulet tomba dans un chauderon plein d'eau : on ignore combien de tems il y resta; mais quand il en fut retiré, il paroissoit entiérement privé de vie. On alloit le jetter lorsque le Seigneur du château en fut instruit : il ordonna qu'on le couvrît de cendres chaudes. Au bout de 3 quarts d'heure, il commença à recouvrer l'usage de ses membres, & peu de tems après, il prit la fuite.

### De Nantes, *le* 12 *Octobre.*

» Des lettres d'Angleterre annoncent que » la nuit du 9 au 10 Avril, on a ressenti à » l'Isle de France un coup de vent violent » qui a fait les plus grands ravages, quoi- » qu'il n'ait duré que huit heures : de mé- » moire d'homme, il n'y en a point eu de » si effrayant. Trois vaisseaux très-bien » amarrés ont été jettés d'un côté à l'autre » du Port & mis en pieces. Un de ces navi- » res est de S. Malo, l'autre de Nantes, le » troisième de Marseille, appellé, l'*Aigle.* » Il ne s'est sauvé de l'équipage de ces trois » navires que le Maître de l'*Aigle* qu'une » lame a jetté à terre sur une planche de » navire. Différens autres bâtimens ont été » fort endommagés ; & l'on voit beaucoup » de débris à la côte de Bourbon. Le vais- » seau l'*Atalante* a beaucoup souffert dans » ses agrès & sa cargaison. Le navire, la » *Sainte-Anne*, de S. Malo, n'a point eu » de mal, & est parti vers la fin de Mai » pour aller à Bourbon achever son char- » gement & revenir ensuite en France. » Peu après ce désastre, sont arrivés dans » le Port les vaisseaux, le *Dauphin* & le » *Brisson*, de la Rochelle. Les Insulaires » sont dans la derniere disette : le pain vaut » 40 sous la livre, sans apparence de le » voir bientôt diminuer, & n'en a pas qui » veut. Ce coup de vent a fait beaucoup de » tort à toutes les récoltes dans toute l'é- » tendue des terres... Il est à craindre que » la misere ne dure long-tems dans cette » Isle, par l'impossibilité d'y porter en un » court espace de tems les secours dont on » a un extrême besoin ».

Ce récit ressemble fort à la description d'un désastre semblable essuyé l'année derniere dans les mêmes contrées ; de plus, il paroîtra singulier que cette nouvelle si circonstanciée ne nous soit parvenue que par la voie de l'Angleterre, tandis qu'il est assez récemment arrivé dans cette Province des vaisseaux partis de ces mêmes lieux. Cependant il est à remarquer que la nouvelle de l'ouragan qui, la nuit du 31 Mai au 1 Juin, battit le Cap de Bonne-Espérance & brisa un vaisseau de la Compagnie Angloise, n'a été d'abord apportée que par le vaisseau Anglois, le *Speaker*, revenu derniérement de Bombay en Angleterre.

### De Rouen, *le* 13 *Octobre.*

Les pommes manquent encore cette année dans la Province. Voilà trois mauvaises récoltes consécutives que l'on y essuye. On présume qu'il ne s'en recueillera presque que la douzième partie de ce qui s'y recueille ordinairement. Il y a quelques cantons moins maltraités ; mais ils sont en petit nombre.

Les récoltes du froment & du seigle ont été généralement si abondantes en Normandie, qu'il paroît étonnant que les prix n'en soient pas encore au dessous de ce qu'ils ont été dans la plus grande cherté de l'année derniere ; ce qui ne sçauroit durer longtems. Le pain vaut le plus communément dans le pays 3 s. & 3 s. & demi la livre ; mais ce n'est pas de celui-là que le Paysan mange. Il y a quelqu'apparence qu'il surviendra subitement une diminution notable. On assure que la mer a jetté sur différentes côtes des quantités très-considérables de grains gâtés, & si gâtés que la volaille n'a pas voulu en manger. On ignore si ces bleds provenoient de naufrages.

### De Rheims, *le* 15 *Octobre.*

On a déjà annoncé que le Soissonnois étoit attaqué de maladies épizootiques. Plu-

ſieurs villages de nos environs éprouvent le même fléau. Il eſt à craindre que ſes progrès ne ſoient rapides; mais on eſt aſſuré que le Gouvernement procurera de prompts ſecours à nos campagnes. Dans quelques endroits, on a déjà pris des précautions pour empêcher que la contagion ne ſe communique. M. le Prévôt de Cormicy a publié une Ordonnance pour défendre à toute perſonne de conduire en ladite Ville, juſqu'à nouvel ordre, des bêtes à cornes, même au tems de la Foire qui s'ouvrira le 19: faute de s'y conformer, les animaux ſeront tués ſur le champ, & leurs conducteurs mis en priſon. Nous reſſentons ici les effets de cette calamité, par l'augmentation ſubite des denrées que fourniſſent les bêtes à cornes.

D'AMIENS, *le 15 Octobre.*

Le zele de M. l'Intendant, excité par les fréquens incendies arrivés dans cette Province & les lieux circonvoiſins, l'a porté à prendre toute ſorte de moyens pour engager les Habitans à ſe prémunir eux-mêmes contre ce malheur, ſuivant les précautions indiquées par des Citoyens zélés. Ils ſont invités à couvrir leurs maiſons de tuiles, & à conſtruire des pignons de brique. Une autre attention non moins importante, c'eſt de ſéparer les maiſons les unes des autres, comme on l'a conſeillé. Ce ſoin, en coupant les communications, produira le bon effet de faciliter la circulation de l'air & par-là d'en entretenir la ſalubrité. Dans les campagnes, cette méthode eſt facile à ſuivre, & elle n'y aura pas les inconvéniens que l'on pourroit craindre dans les Villes où les maiſons ſont ſans ceſſe ébranlées par le roulement des voitures &c.

La Manufacture d'huile économique à brûler ſans odeur & ſans fumée, & d'huile à peinture ſans odeur, a beaucoup de ſuccès. On les vend 2 l. 14 ſ. le pot; ce qui revient à 13 ſ. 6 d. la livre. On s'adreſſe toujours à Amiens à *M. Henault, Notaire, rue de Metz.* Les prix diminueront à meſure qu'il ſurviendra quelque modération dans les prix des grains dont elle eſt compoſée.

DE PARIS, *le 20 Octobre.*

Nous apprenons, par les lettres de nos différentes Provinces, que la ſaiſon y eſt généralement belle & très-favorable à tous les travaux de la campagne. Les vendanges ont, en général, commencé d'aſſez bonne heure: les raiſins ſont mûrs & très-ſains, au lieu que l'année derniere il y en avoit une partie pourrie. Comme il reſte encore beaucoup de viu de la récolte précédente, on peut dire que l'abondance ſe ſoutiendra, d'autant plus que les vins nouveaux ſeront de garde. La terre eſt très-bien préparée pour les labours.

On parle d'un déſaſtre arrivé à l'Iſle de Bourbon; mais cette nouvelle mérite d'être confirmée.

La Compagnie d'Aſſurances générales, formée en 1754, vient de propoſer d'aſſurer les maiſons contre les incendies. L'utilité de cet établiſſement eſt développée dans un Proſpectus qu'elle vient de publier. Les Propriétaires des maiſons pourront les faire aſſurer de deux manieres, ſoit en chargeant la Compagnie du ramonage des cheminées, ſoit en s'en chargeant eux-mêmes. Ceux qui n'exigeront point de ramonage ont vingt ſous par mille livres qu'ils voudront faire aſſurer ſur leur maiſon. Ceux qui l'exigeront, payeront vingt ſous pour chaque cheminée, & ſeront aſſurés de mille livres par chaque demi-écu qui ſe trouvera dans le total de la prime &c. &c. &c. Il faut s'adreſſer au Bureau de la Compagnie, à ſon Hôtel, *rue de la Juſſienne.*

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre de M. Vallet, Curé de Colombe, ſur les prix de ſes machines, & ſur ſon nouvel Ouvrage actuellement ſous preſſe.*

MONSIEUR,

Pour répondre aux fréquentes demandes qu'on me fait ſur le prix de mes cilindres prêts à opérer, je crois devoir me ſervir de la voie de la Gazette. Ceux qui les voudront propres à tous les uſages indiqués dans mon ſupplément, les recevront avec la deſcription pour la ſomme de 400 liv., non compris la caiſſe & le port. Je ne ſuis à préſent qu'à huit lieues de la Fonderie:

quand j'en ferai à vingt, ou qu'on m'augmentera le prix des matieres ou de la main-d'œuvre, j'augmenterai le prix des cilindres. Je n'en ferai faire qu'à mesure qu'on m'en demandera; c'est le tems pour la fonte. Il faut qu'on ait la bonté d'affranchir le port des lettres & de m'indiquer la voie pour faire parvenir ces machines ou autres. Quant au payement, on m'enverra le montant en lettres de change sur Paris, Lyon, Aix &c. Les Marchands de cette Ville (Grenoble) les acquitteront sur le champ. Il faut adresser le tout à *M. Boyer*, *Directeur des lits militaires à Grenoble*, pour me le faire passer.

Pour ceux qui aimeront mieux en faire faire sur des bas reliefs & leur description, je leur enverrai ces articles pour le prix de 30 l., attendu les augmentations que j'y ai faites. Tout le monde convient que la solidité de ces cilindres, la variété de leurs usages, leur durée les rendent à ce prix infiniment économiques : mais pour l'utilité publique & sur-tout pour en faciliter l'achat aux Communautés, j'en ai réduit le prix autant qu'il a été possible.

Je fais faire de nouveaux modeles & moules, les premiers n'étant plus en état de servir. Les Ouvriers ont changé ; il me faut former d'autres Eleves, car la moindre soufflûre fait que les cilindres ne peuvent plus servir qu'à faire du fer : les arbres en fer tournés au tour à roue sont perdus. Il en est de même, s'ils n'ont pas été posés droit. Peu d'Ouvriers sont en état de tourner à point les cilindres & leurs arbres. Je conviens que dans ce pays ci, une pierre avec sa molette ne coûte que 150 l. Mais s'il falloit les transporter en Provence, que de frais, que de risques ! Les pierres rompent la molette &c. D'ailleurs elles occupent beaucoup de place ; il faut entretenir un cheval &c. Les cilindres, à 400 l., reviennent à beaucoup meilleur marché. Quand ils peseroient quatre quintaux, le transport en est facile de hameau en hameau, de maison en maison &c ; ils se démontent.

Quant à mon nouvel Ouvrage, j'y donnerai une méthode pour améliorer les prairies, une autre pour apprendre la musique & le plein-chant, une nouvelle maniere de construire les ruchers, la construction d'un masque en fil de fer pour se garantir le visage de la piqûre des abeilles, avec un capuchon, le tout pour 3 liv. 10 s. fabriqué à Colombe; nombre d'observations & de mémoires sur la filature de la laine, l'engrais de suie, la rage des animaux, un crible à vent, la morsure des viperes, les vuidanges des fosses, la culture des mûriers, la transplantation des arbres, les bleds charbonnés &c. &c. &c. &c.

Les personnes qui se sont présentées pour souscrire peuvent présentement envoyer le prix de *12 livres* pour la souscription à l'adresse que je viens d'indiquer pour les machines. Il y a long tems qu'on m'avoit fait l'honneur de m'écrire de Versailles & de divers endroits pour me le faire passer ; mais je n'ai pas voulu le recevoir que l'Ouvrage ne fût tout prêt à être mis sous presse.

## I I.

### *Livre nouveau.*

*Essai sur le bonheur ou Principes de l'utile & de l'agréable.* Par M. Trottier. 3 v. in-8°. proposés par souscription. A Paris, chez Costard, fils & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais.

L'Auteur, connu par divers Ouvrages de littérature, de méchanique &c, ainsi que par son topique pour *guérir la goutte*, *les rhumatismes*, *les sciatiques* &c, approuvé par la Faculté de Médecine, a jugé à propos de réunir ces différens Traités qui formeront, chacun, un volume in-8°. d'environ 400 pages en beau papier & beaux caracteres. Cette entreprise exige des frais considérables. *Le secret de fertiliser la terre & de préserver de la gelée*, contenu dans le 1er. volume, étant d'abord divulgué, cette connoissance nuiroit au débit du reste des exemplaires. Cette raison a déterminé l'Auteur à faire des trois Ouvrages un objet commun de souscription. Mais par là, n'éloignera-t-il pas un grand nombre de Souscripteurs ? Les Agronomes & les Géorgiphiles ne se rebuteront-ils pas, quand ils se verront obligés d'acheter des Traités sur le bonheur & sur l'éducation pour avoir des recettes rurales ? On est libre de souscrire pour l'un ou pour l'autre de ces derniers Traités ; nous pensons que, pour l'intérêt même de l'Auteur, il auroit dû étendre cette liberté sur le premier. La souscription sera ouverte chez *l'Auteur, rue S. André-des-Arts, vis-à-vis la*

*rue Contrejcarpe ;* chez Pierres, Imprimeur, rue S. Jacques ; & chez les principaux Libraires d'Europe, jusqu'au 1 Décembre prochain, à raison de *cinq liv.* le vol. broché. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront le 1er. vol. 12 l., & chacun des autres 7 l. Le 1er. paroîtra en Janvier, le 2e. en Février, le 3e. en Mars 1774.

## III.

*Maniere de cultiver les navets de Teltau.*

Les navets de Teltau, dans la Marche de Brandebourg, sont très-renommés, & il s'en fait un très-grand commerce dans toute l'Allemagne. Plusieurs Provinces de l'Empire ont cherché à connoître la maniere de les cultiver. On avoit demandé dans les *Annonces d'Hanovre*, s'il étoit expédient d'engraisser avec de la marne la terre destinée à leur culture ; un Agriculteur qui a soigneusement examiné le terrein & les procédés du pays, a répondu par la même voie qu'on ne connoissoit presque point la marne à Teltau. On fume les terres où le navet doit être semé, avec du fumier de vache bien pourri. Les meilleurs Cultivateurs en ce genre préférent néanmoins le fumier de brebis pour cet usage. La terre doit être préparée avec le plus grand soin. On la laboure & on la fume deux fois en automne, & encore une fois au printems ; le troisième labour doit être moins profond que les premiers. On ne laisse croître aucune mauvaise herbe. Le terroir de Teltau est sablonneux ; mais les engrais fréquens que l'on donne aux champs à navets, le convertissent en une terre noire. On a reçu à Hanovre de la graine de ces navets pour en essayer la culture : nous rendrons compte du succès dans le tems.

## IV.

*Belle Pépiniere à Moret, près Fontainebleau.*

Bernard Hervi, *Pépiniériste* de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, continue de tenir une pépiniere considérable d'arbres fruitiers propres à former des vergers, espaliers, buissons & éventails, en hautes, moyennes & basses tiges, les plus curieux & les plus estimés, tant du pays qu'étrangers. Cette pépiniere contient aussi une grande quantité de toute sorte d'arbres d'alignement, arbrisseaux, sous-arbrisseaux & arbustes pour faire des avenues, quinconces, bosquets, & de petits plants de toute espece pour les palissades, remises, plein bois &c.

On y trouve un très-grand nombre de peupliers de Suisse, arbres qui poussent vigoureusemenr, donnent un meilleur bois que tous les autres peupliers, & réussissent même où ceux d'Italie meurent. Pour faciliter au Public l'acquisition de ce bel arbre, on ne le vendra que 5 s. le pied.

## V.

*Métairie à affermer.*

Cette Métairie est située en la Paroisse de Forge en Brie, à un quart de lieue de Montreau-Fautyonne, appellée la Maison-Blanche, ayant 140 arpens de terre labourable en une seule piece, dont 25 arpens en guéret, le surplus en friche & bruyeres.

Plus, environ 30 arpens de terre également en friche, formant le restant des terres non-emblavées par le Fermier de la Terre de Platbuisson, petit Maupertuis & la grande Cour, étant dans ladite Paroisse.

On pourroit jouir des friches sans taille ni dixme, & l'on fournira un excédent de logement dans la Ferme du tiers dudit Platbuisson.

On voudroit trouver un Fermier pour la S. Martin ou pour le mois de Mars prochain.

*S'adresser à M. Sauvage, Seigneur de Platbuisson audit lieu, Paroisse de Forge ; & à Paris, en sa maison rue Verderet, près celle Mauconseil.*

## VI.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 13 Octobre 1773, au Samedi 16 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27, 30 à 32 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 25 à 32 livres. Le seigle, de 11, 12 liv. 15 s. à 14 l. 10 s. ; l'orge, de 10, 11 à 12 liv. aussi *le septier,*

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 13 Octobre 1773 au Samedi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 l. 10 s. à 22 l. 5 s. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Octobre 1773, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 20 Octobre 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 5 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . | 48 | 17 | 6 | |

**CHANGES DE PARIS**, *du 20 Octobre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | $\frac{1}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | |
| Cadix ..... | 15 | 3 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | | |
| Gênes ..... | 94 | | |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{3}{4}$ p. | $\frac{9}{8}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct. 1773.* | *Lundi 18.* | *Mardi 19.* | *Mercredi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1447 $\frac{1}{2}$ . . . | 1447 $\frac{1}{2}$ . . . | 1447 $\frac{1}{2}$. . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | 930 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 338 . . . . | 338 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 16 Oct. 1773 | | Du Lundi 18. | | Du Mardi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | A. | Masson, six prem. mois 1773. | A. | Viellard, six p. mois 17773. | A. |
| Caron, *idem.* | D. | Certain, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | F. | Creuzé, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | D. |
| Gossey, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | E. |
| Delarue pere, *id.* | | Delamotte, *idem.* | E. | Defays, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 30 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Octobre.*

PArmi les fruits ſalutaires que la Nation a recueillis des travaux immenſes de S. M., pendant ſes voyages, on remarque la défenſe d'enterrer les morts dans les Villes. Cette loi n'eſt pas générale, mais il n'eſt pas douteux qu'elle ne le devienne bientôt, puiſqu'elle eſt généralement utile & même néceſſaire. Il n'y a que le préjugé du Peuple & la vanité d'un certain ordre de Citoyens qui s'oppoſent au tranſport des ſépultures hors des lieux habités. Le préjugé du Peuple n'eſt pas auſſi reſpectable que ſon intérêt ; dans certaines circonſtances, il n'arrête pas une opération ; il eſt très-peu à redouter lorſqu'il eſt ſi facile de le diſſiper, & que d'ailleurs le Peuple n'intervient point dans l'exécution de la loi. Quant à la vanité des Grands, on peut la mépriſer, on peut auſſi la ménager, ſi l'on veut : il y a des moyens très-faciles de laiſſer à leurs oſſemens la diſtinction qu'ils deſirent, ſans compromettre l'intérêt public.

(*Nous indiquerons ces facilités dans notre Journal, en rendant compte de l'Ouvrage de M. Maret*).

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 10 *Octobre.*

Le flux de ſang qui déſole quelques Provinces de Suede, a pénétré dans la Norwege où il n'exerce pas des ravages moins cruels. Dans le tableau des obſervations météorologiques, l'utilité exige que l'état des ſubſiſtances & la nature des maladies accompagnent les notes de la température de l'air... Le 7 Septembre, on reſſentit à Bergen une ſecouſſe lente & foible de tremblement de terre.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 13 *Octobre.*

Les Ecoles de Commerce, d'Agriculture, d'Economie, de Muſique, de Peinture, de Sculpture &c, élevées depuis quelques années dans cette Capitale, lui ont donné une nouvelle face, & déjà même il en eſt ſorti des Sujets diſtingués dont les études fructifient dans les Provinces.

Par un nouvel Edit, il eſt défendu aux Chauderonniers d'employer aucune eſpece de plomb dans l'étamage des vaiſſeaux de cuivre de quelqu'eſpece & grandeur qu'ils ſoient : ils ne ſe ſerviront que d'étaim fin ; & leur nom avec leur marque ſera ſur tous les vaſes qu'ils mettront en vente.

D'AUGSBOURG, *le* 14 *Octobre.*

Le ſucre pourroit bien ſubir dans quelques unes de nos Provinces le même ſort que le café & le thé. L'on a déjà commencé à en décrier l'uſage. Un ſçavant Italien vient de publier un Traité dans lequel il

veut prouver que le sucre n'a que des effets pernicieux, puisque le suc distillé du roseau dans le moulin devient si aigre en 24 heures qu'il faut le faire cuire dans la chaudiere avec de la chaux vive & des herbes mordicantes ; puisque la lessive de sucre teint la peau en jaune comme l'eau forte, & qu'on est obligé d'y mêler de la chaux, de l'alun, du plâtre &c ; puisque la liqueur du sucre, mise à l'alembic, a la force de dissoudre le corail, les perles &c ; puisque l'usage immodéré du sucre ronge les parties les plus délicates des veines & des arteres ; puisque &c..... Avec ces analyses, bientôt on nous condamneroit à mourir de faim ; l'on prouveroit même que l'homme est naturellement empoisonné. A la vérité, il n'est pas à craindre que ces efforts de science fassent abandonner l'usage du sucre, très-salubre quand il est modéré : mais ne se pourroit-il pas qu'ils fissent condamner dans quelques Etats à la brouette un homme qui en mangeroit un morceau, comme on y condamne quelqu'un qui a pris une tasse de café, tout de meme qu'un voleur & un malfaiteur ?

## D'HANOVRE, *le 15 Octobre.*

Il vient de paroître un Edit du 24 Septembre, qui soumet aux mêmes droits les tabacs à fumer & en poudre, venant de l'Etranger : il seront à l'avenir imposés dans les Principautés de Calenberg, Goettingue & Grubenhague.

Les personnes qui ont été volées par la troupe de bandits qu'on est à la fin parvenu à détruire, ont été averties par une proclamation de venir prendre au Greffe ceux de leurs effets que l'on a pu recouvrer. Cette attention est d'un très-bon exemple ; les coupables sont obligés à restitution ; & il est juste de donner, par des criées & des affiches, toute la publicité nécessaire pour qu'elle se fasse, à l'acquit de leur conscience, & que la Justice soit une vraie réparation.

# ESPAGNE.

## DE MADRID, *le 7 Octobre.*

La Société Royale Basque des *Amis de la Patrie* tint, le 16 Septembre, son Assemblée générale & annuelle, dans le Bourg de Vergara, Province de Guipuscoa. Après un discours prononcé par M. le Marquis Valdelirios, du Conseil Suprême des Indes, on lut l'Edit Royal, rendu à S. Ildefonse, le 10 Août, par lequel le Roi approuve les Statuts de la Société, lui confirme le titre de *Société Royale*, & lui renouvelle les assurances de sa protection. Les quatre Comités rendirent compte de leurs observations, de leurs expériences, & des instructions qu'ils ont recueillies.

Le Comité d'Agriculture communiqua ses observations, 1°. sur la maniere de semer le bled, les prairies artificielles, la plantation des arbres ; 2°. sur la nourriture des bestiaux ; 3°. sur la réussite du canevas ou grosse toile qui se fait dans le quartier d'Yraeta, en Guipozcoa, piece communiquée par D. Pedro d'Alzoralas, Avocat des Conseils du Roi ; 4°. sur les résultats des expériences faites pour la culture du colsat.

Le Comité des Sciences & des Arts rendit compte, 1°. de ses épreuves pour vérifier la meilleure méthode de calciner la mine de fer ; 2°. de ses nouveaux essais pour perfectionner l'acier ; 3°. d'un essai de minéralogie ; 4°. de diverses observations de Médecine & de Physique faites par des Particuliers.

Le Comité d'Industrie exposa, 1°. l'état des Manufactures soumises à son inspection ; 2°. le tableau des Edits promulgués en faveur des Manufactures du Royaume ; 3°. le projet d'une Compagnie pour la pêche du poisson que l'on sale sous le nom de *cécial*.

Enfin le Comité des Belles-Lettres fit part, 1°. de différens Traités élémentaires pour l'éducation des Eleves ; 2°. de plusieurs pieces concernant l'Histoire nationale ; 3°. d'un plan de Dictionnaire Basque & Castillan ; 4°. d'élémens de Grammaire Latine, composés par D. Ignace de Batzola & D. Martin de Herro &c.

# ANGLETERRE.

## DE LONDRES, *le 14 Octobre.*

Il se leve annuellement dans le Royaume des sommes immenses pour les pauvres ; & ils inondent les chemins & les rues. On a porté un Acte contre les vagabonds, & le pays en fourmille. Cet Acte est, comme

tant d'autres loix, inexécutable par l'excès des peines qu'il décerne contre quiconque demande l'aumône ; il confond le malheur avec la licence ; par sa sanction, un Voyageur qui, sans aucune faute de sa part, manqueroit d'argent & auroit recours à la charité, seroit puni, comme un malfaiteur, du fouet, de la prison &c. Le bouleversement de toutes les idées de justice & de charité ne peut qu'entretenir le désordre ou en exciter de nouveaux. On assure qu'à l'ouverture du Parlement, le Lord North présentera un projet qui sera moins onéreux & plus efficace que les impôts & les loix qui accablent tout ensemble & la Nation & les pauvres.

On prétend qu'un Habitant de la Province qui a mille livres de revenu n'en paye pas moins de trois cens cinquante livres pour les taxes & les excises. Le calcul est foible. Si l'on comptoit tout ce qu'il paye par ses salariés, & ce qu'il rembourse en achetant diverses marchandises étrangeres ou autres, on verroit qu'il en paye plus de la moitié.

Le Lord F., Seigneur Ecossois, a été obligé d'aller dans ses terres composer avec ses Vassaux pour les y retenir. Ils demandent qu'il renvoye son Agent, qu'il remette les fermages sur l'ancien taux, qu'il rembourse trois années du surcroit de prix ajouté à celui des baux anciens, sans quoi ils désertent.

On écrit de Gosport qu'il régne dans le pays un vent d'ouest singuliérement orageux, & que plusieurs personnes de Wincester sont mortes pour avoir mangé une trop grande quantité de noix.

Suivant une lettre de Guildford, M. Ingleton, Habitant de Warplesdon, près de cette Ville, planta neuf grains de froment : lorsqu'ils eurent poussé, il les transplanta & les plaça, en rang, à une certaine distance les uns des autres. Ces neuf grains ont produit mille épis, & ces épis ont formé huit gerbes d'une grosseur extraordinaire.

La révolte des Negres de la Baye de Honduras est générale ; la plûpart des Habitans sont prets à quitter le pays.

Notre projet d'établissement sur l'Ohio cause de l'ombrage aux Indiens. Déjà les ceintures ont été envoyées : mais la division est parmi eux ; & elles n'ont encore été acceptées que par les Shawanefes & les Delawares, nos irréconciliables ennemis. Il n'est pas douteux que les plus entreprenans ne fassent tous leurs efforts pour entraîner le reste dans une guerre générale.

Pendant le mois de Juillet, la Caroline méridionale a été menacée, par une affreuse sécheresse, de perdre tous ses grains & toutes ses racines. Faute d'eau, il y a péri beaucoup de bétail. On creusa profondément la terre pour trouver quelques filets d'eau qu'on étoit obligé de faire garder. Les champs étoient si desséchés qu'une bluette tombée de la pipe d'un Negre les embrasoit. Enfin les Habitans étoient dans une extrême désolation. Vers la fin du mois, il est tombé des pluies abondantes & générales ; tout a changé de face : on espere que le riz, semé en abondance, parviendra à maturité.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 16 Octobre.*

Il y a actuellement dans cette Ville des provisions tres considérables de grains dont il y a apparence que nos Négocians trouveront un très bon débit.

Quoique l'Italie ait fait une bonne récolte de grains, mais comme elle n'a pas été aussi abondante dans quelques cantons qu'elle auroit pu l'être, les Marchands ou plutôt les Approvisionneurs de ces pays font des demandes très fortes de grains jusques dans le Nord.

Presque tous les objets de commerce abondent dans cette Ville.

Malgré le grand nombre de Corsaires, la Méditerranée est de tous côtés couverte de navires. Dans presque tous ses Ports, ce n'est qu'un flux & un reflux continuel de bâtimens.

#### De Rouen, *le 23 Octobre.*

Quoique notre commerce maritime soit porté au plus haut degré par la quantité de vaisseaux étrangers qui entrent & sortent sans relâche, les marchandises des Isles n'en prennent pas plus de faveur : les Etrangers en demandent peu ; & cette circonstance, jointe à l'abondante récolte qu'il

y a eu de toute ſorte de denrées en Amérique, les met au plus bas prix.

Le café de S. Domingue vaut de 8 à 9 ſ.; de la Guadeloupe, 10 à 11 ſ.; de la Martinique, 12 à 13 ſ.

L'indigo vaut de 10 à 11 l.

En revanche, les cotons augmentent journellement & font de très-bons retours; il s'eſt vendu, ces jours-ci, des Guadeloupes 170 l. On croit qu'il y aura encore une forte augmentation, à cauſe de la grande conſommation que l'on prévoit de nos Fabriques & de l'intérieur du Royaume. Cette ſpéculation eſt fondée ſur l'abondance générale des récoltes.

Notre commerce ſouffre de plus en plus de la trop grande quantité de monnoie de 2 ſous qu'il y a dans cette Ville où toute celle de la Province reflue; parce que c'eſt la ſeule Ville de Normandie où l'on ait coutume de les mettre en ſac. Tous les Marchands des lieux circonvoiſins, qui en ſont eux-mêmes ſurchargés, viennent faire ici leurs payemens avec ces eſpeces. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la quantité, tandis qu'elle augmente ſi fort ici, ne paroît pas diminuer dans le reſte de la Province. On préſume qu'il nous en eſt beaucoup apporté par ceux qui trafiquent à Gerſey & à Guerneſey où l'on aſſure qu'il s'en frappe prodigieuſement, & même que les Habitans de ces Iſles ſe vantent publiquement de gagner ſur cet objet plus de $\frac{3}{4}$.

## De Paris, *le 26 Octobre.*

Nous apprenons que pluſieurs Seigneurs & même des Particuliers ont procuré dans différens cantons des boîtes & des inſtructions pour ſecourir les noyés. Ces boîtes ne ſe vendent que 48 l. chez M. Pia, ancien Echevin, près la Croix-Rouge, Fauxbourg S. Germain, Patriote zélé, chargé de la direction du Bureau des noyés à Paris. Il en a déjà été diſtribué dans le Royaume par des Villes ou des Particuliers plus de quatre-vingts. Des Colonels en ont fait préſent aux quartiers que leurs Régimens occupoient.

La méthode publiée dans cette Ville a été adoptée à Florence où l'on vient d'en éprouver les bons effets. Vers la fin de Septembre, une femme tomba dans l'Arno. Elle fut apperçue par un homme qui courut à ſon ſecours & parvint à la tirer ſur le rivage. Comme elle paroiſſoit morte, on lui adminiſtra les ſecours preſcrits: en peu de tems, on la vit reprendre ſes ſens & bientôt après une parfaite connoiſſance.

Depuis environ dix mois, la Bourgogne, le Bourbonnois, la Marche, le Limouſin & divers cantons de quelques autres Provinces, ont été expoſés aux ravages des loups. Les dernieres diſettes avoient chaſſé ces animaux des montagnes: un grand nombre de Payſans ont été, par la même cauſe, hors d'état de nourrir des chiens. Dans les pays qui ont ſouffert des émigrations, les bêtes féroces peuvent avoir pris la place des hommes. Les Seigneurs ne vivent plus dans leurs terres où ils entretenoient autrefois des équipages de chaſſe & faiſoient la guerre à ces cruels ennemis de notre eſpece. Les armées qui dévaſtent le Nord repouſſent ce fléau vers le midi. Pluſieurs Princes d'Allemagne font fuir par leurs fréquentes chaſſes, du côté de la France, les animaux meurtriers. Toutes ces cauſes peuvent avoir concouru à la grande multiplication des loups dont on ſe plaint depuis quelques années dans le Royaume: il eſt très-vraiſemblable que ces dernieres y ont contribué; car des Chaſſeurs expérimentés ont remarqué dans pluſieurs de ces bêtes une conformation & des mœurs qu'on n'avoit point obſervées dans celles du pays. Juſqu'à préſent, c'eſt en vain qu'on a cherché & publié des méthodes pour les détruire: ſi elles ſont ſuivies avec ſuccès dans un canton, le reſte de la France les ignore, ou les néglige, ou les employe inutilement. Un effet général ne peut être produit que par un effort & un concert général. Les loix ſur la chaſſe le rendent en quelque ſorte impoſſible, ſi l'autorité tutélaire n'y intervient. Déjà le Gouvernement a accordé des gratifications à ceux qui tuent des loups; & toujours il ajoute de nouvelles récompenſes pour ceux qui, dans cette chaſſe ou ces combats, donnent des preuves particulieres de courage ou de généroſité. Un Anonime qui vient de traiter cette matiere dans les *Affiches de Province*, remarque avec raiſon qu'il ſeroit bien intéreſſant d'encourager ſpécialement la deſtruction des louves. » Quoiqu'il y ait, dit il, des loups de paſ-» ſage, la plûpart de ces animaux ſont ſé-» dentaires, & les femelles ſont commu-

» nément leurs petits dans les mêmes can-
» tons. Or, il eſt certain que les Payſans &
» les Garde-chaſſes ménagent très-ſouvent
» les louves, parce qu'ils comptent gagner
» davantage en leur enlevant les louveteaux
» qu'elles peuvent faire. Ce calcul d'inté-
» rêt peut paroître étrange, mais il n'eſt
» que trop réel, & l'on a vu des Garde-
» chaſſes s'abſtenir à différentes fois de ti-
» rer des louves, parce qu'ils avoient déjà
» ſçu mettre à profit leur funeſte fécondité.
» Pour prévenir un abus ſi contraire au
» bien public, il ſuffiroit de donner pour
» chaque louve qui ſeroit tuée une récom-
» penſe équivalente ou préférable même au
» bénéfice que le Chaſſeur pourroit faire
» ſur les louveteaux ».

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 12 Juillet, *qui ordonne que... les huit ſous pour livre établis & prorogés par l'Edit du mois de Novembre 1771, ſeront & continueront d'être perçus ſur le vingtième ou ſou pour livre qui ſe leve au profit de la Ville de Tours en ſus du principal des anciens octrois de ladite Ville, par attribution aux Offices de Receveurs & de Contrôleurs des deniers patrimoniaux réunis au Corps Municipal.*

Autre dudit jour, *qui exempte deſdits huit ſous le droit qui ſe perçoit ſur le meſurage des grains à Boulogne-ſur-Mer, & fixe la quotité de ceux auxquels ſeront aſſujettis les autres droits & octrois de la même Ville.* Le droit de meſurage du ſel & du charbon eſt fixé à trois deniers par barril & à ſix deniers par raziere; l'octroi de vingt ſous par barrique de vin, dont le produit eſt deſtiné à l'acquit d'un emprunt fait pour le premier don gratuit, eſt réglé à deux ſous pour livre; tous les autres droits ſeront ſoumis aux huit ſous.

Autre du 17 Juillet, *qui ordonne que leſdits huit ſous ſeront & continueront d'être perçus ſur la dixme qui ſe leve au profit de la Ville de Doué, Généralité de Tours, en ſus du principal du tarif de ladite Ville.*

Autre du 24 Juillet, *qui ordonne que les charbons de terre du Haynault François ſeront aſſujettis aux quatre nouveaux ſous pour livre du droit de deux patards par muid, impoſé par les Déclarations du Roi du 3 Février 1760 & 21 Novembre 1763, & par l'Edit du mois de Novembre 1771.*

Autre du 31 Juillet, *qui aſſujettit aux huit ſous pour livre... les droits de Maîtres des Ports & ceux de chablages, chaînes, courbes & autres de cette eſpece, ſous telle domination que ce ſoit, qui ſe levent dans différens lieux des Généralités de Paris & de Soiſſons....*

Autre du 19 Août, *qui enjoint à pluſieurs Fermiers ou Régiſſeurs de droits de péage, paſſage, bac, étalage, plaçage, forage, languéyage de porcs & autres de cette eſpece, perceptibles dans différens lieux dépendans de l'Election de Château-Thiéry, Généralité de Soiſſons, de faire... la perception des huit ſous pour livre...*

Autre du 4 Novembre 1772, & Lettres-Patentes ſur icelui regiſtrées en Parlement le 28 Août 1773, *qui ordonnent que les vernis ſoit de France ſoit de l'Etranger, eau-de-vie aromatiſée, eau de Cologne, de mélliſſe, mente, & autres liqueurs ſpiritueuſes venant de l'Etranger, acquitteront à l'avenir à leur entrée dans le Royaume, & dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, les mêmes droits que ceux qui ſont dûs ſur les eaux de-vie triples ou ſur l'eſprit-de-vin pur.*

Lettres Patentes du Roi du 26 Mai 1773, regiſtrées en Parlement le 16 Juillet, *portant établiſſement dans la Principauté d'Enrichemont & de Boisbelle, du droit établi ſur les cuirs & peaux par l'Edit du mois d'Août 1759;* auquel ſeront ajoutés deux ſous pour livre en ſus des huit nouveaux ſous.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Recette de l'enduit de M. Gloeſer contre les incendies.*

Nous avons eu trop ſouvent occaſion de parler de cet enduit qu'on a d'abord appelié *vernis*, mal à propos, & de l'épreuve à laquelle il a été ſoumis en préſence de pluſieurs Membres de deux célébres Sociétés d'Allemagne, pour ne pas nous borner à en donner la recette ſans autre préambule. Nous croyons ſeulement devoir, en la publiant, marquer notre reconnoiſſance à M. Paradis, notre Correſpondant à Francfort, dont les ſoins généreux & l'activité infatigable nous ont procuré ce ſecret, & nous ouvrent de jour en jour de nouvelles ſour-

ces de richesses. Nos Lecteurs partageront sans doute nos sentimens.

L'enduit de M. le Docteur Gloeser est très simple & peu dispendieux ; il ne consiste qu'en terre grasse détrempée, en argille détrempée & en colle de farine.

*Composition de l'enduit.* 1°. Prenez de la terre grasse, sans pierres, sans cailloux, gravier ou ordures, en quantité suffisante pour remplir le tiers d'un tonneau. Jettez dessus de l'eau froide jusqu'à ce que le tonneau soit presque plein. Remuez très légérement la terre qui est au fond & qui y forme une espece de mortier : mais donnez le tems à l'eau de la pénétrer aisément. Après que vous aurez donné le tems à votre terre de s'imbiber, une nuit entiere, par exemple, remuez-la fortement pendant quelques minutes pour en faire élever les parties les plus légeres & rendre l'eau bien trouble. Pendant que les petites pierres, le gravier, le sable qui s'y trouvent se précipiteront au fond, écumez la surface de votre eau pour enlever les brins de bois, la paille, & autres matieres étrangeres qui surnageront. Tirez ensuite, dans un vase convenable, votre eau bien trouble ; transvasez la à travers un tamis ou un morceau de toile dans un autre tonneau placé à côté du premier. Laissez alors reposer votre eau pendant toute une nuit ou un tems équivalent. Les parties subtiles de terre grasse qui s'y trouvent tomberont au fond, & l'eau deviendra claire. Alors vous tirerez l'eau sans toucher à la masse & sans la troubler ; en inclinant le tonneau, si la masse a eu le tems de prendre une certaine consistance, ou bien en la pompant par le moyen de quelque machine comme celle dont on se sert pour soûtirer le vin, sans toucher au tonneau. Il faudra fixer la partie intérieure de l'instrument tout contre la superficie de la masse pour qu'il ne reste point d'eau.

Cette opération faite, on tire la terre grasse du tonneau, & on la dépose sur de larges plats de terre pour la laisser sécher, soit d'elle-même, soit au four après qu'on en a tiré le pain, si l'on est pressé. On ôte avec soin toute l'eau qu'on voit surnager, jusqu'à ce que la masse ait pris de la consistance.

2°. Prenez autant d'argille concassée qu'il en faut pour remplir le quart d'un tonneau de la même grandeur que le premier. Mettez dessus assez d'eau pour que l'argille se détrempe dans un ou plusieurs jours. Remuez de tems en tems votre matiere avec un morceau de bois ; remuez-là ensuite fortement : tirez l'eau trouble & épaisse ; versez-la, à travers un morceau de flanelle, dans des vases de terre. Faites sécher votre argille au degré nécessaire soit au four soit autrement.

3°. Prenez aussi un quart de farine ordinaire que vous ferez passer au tamis pour qu'il n'y reste point de son ; délayez-la bien exactement dans une quantité suffisante d'eau chaude : continuez de la pétrir, de maniere qu'il n'y reste ni boulette ni grumeau ; que la farine soit bien liée, & qu'elle forme une colle de l'épaisseur convenable.

4°. Il ne vous reste qu'à prendre un quart de colle de farine, un quart d'argille, & 3 quarts de terre grasse, ainsi préparées pour en former une pâte dont toutes les parties soient bien liées, bien mêlées, bien amalgamées. Vous en ferez une masse ni trop mince ni trop épaisse, & telle enfin qu'il la faut pour qu'elle tienne sur le bois, lorsqu'on l'y aura appliquée & qu'elle y aura séché.

*Maniere de se servir de l'enduit.* Pour que votre enduit tienne mieux, faites obliquement & en sens opposé, avec un marteau pointu, beaucoup de trous à la distance d'un pouce ou demi-pouce les uns des autres. Cette précaution est inutile, si vous enduisez du bois scié & non raboté.

Il sera encore bon, avant d'appliquer l'enduit, d'en délayer un morceau dans de l'eau, & de passer sur le bois un pinceau trempé dans ce liquide. Avant que cette espece de couche soit entiérement séche, appliquez l'enduit avec une brosse ou un pinceau de soie de porc. Remuez soigneusement le tout en travaillant.

Lorsque votre enduit sera sec au point qu'il s'y forme de petites fentes, ajoutez, par surcroit de précaution, une seconde couche à la premiere, de façon que le tout forme, étant sec, une croûte de l'épaisseur du gros papier. Plus épais, il n'auroit guères plus d'effet contre l'action du feu ; & il se détacheroit plus aisément, sur-tout si votre argille n'avoit pas assez de force.

Dans le cas où l'enduit se gerceroit, bouchez avec grand soin les fentes ; enduisez même de nouveau tout l'endroit, si le dom-

mage est considérable ; avec une nouvelle couche, après avoir détaché l'ancienne & bien frotté la place avec de l'eau dans laquelle on aura délayé de cette pâte.

Quand on bâtit, on doit faire enduire toute la charpente du toît en dedans & en dehors, sur-tout ce qui porte les tuiles ou l'ardoise. Il faut que ce soit par un tems sec & avant l'hiver, pour n'être point surpris par la gelée.

La pluie nuit à cet enduit. Dans les grandes Villes où les maisons ne sont que trop près les unes des autres, il y a moins d'endroits qui y soient fort exposés que dans les campagnes. Cependant l'enduit tient assez long-tems ; & comme on en trouve partout la matiere, il est facile à réparer. Il ne s'agira que d'en réparer les couches de tems à autre. Dans les lieux secs, il durera 12, 14 ans, & même davantage.

On travaille à trouver le moyen de le conserver dans les lieux les plus exposés à la pluie.

## I I.

### *Cours de Belles-Lettres.*

» M. l'Abbé de Perravel de S. Beron re-
» commencera le 8 Novembre & continuera
» tous les jours, depuis midi & demi jusqu'à
» deux heures, par une méthode philosophi-
» que, son cours de Langue Françoise ; de-
» puis 5 jusqu'à 7, son cours de Langue Ita-
» lienne ; & depuis 7 jusqu'à 9, son cours de
» Géographie astronomique, naturelle, his-
» torique & politique.

» Aux Amateurs qui se livrent par choix
» & par goût à l'étude, de même qu'à ceux
» à qui elle est nécessaire & qui ont un peu
» de sagacité, 4 mois complets de 24 leçons
» suffisent pour apprendre relativement à
» chacun de ces trois objets, le nécessaire &
» ce qu'il importe le plus de sçavoir. Dans la
» crainte de trouver ici des contradicteurs,
» ou des incrédules, nous supplions ceux de
» nos Eleves qui seront à portée de lire notre
» article dans les Papiers publics, & dont
» nous avons si souvent eu occasion d'admirer
» les talens & les progrès dans l'étude qu'ils
» ont faite sous nos yeux, de vouloir bien,
» dans leurs sociétés & dans leurs entretiens
» particuliers, d'après l'expérience victo-
» rieuse qu'ils ont sur notre méthode, ren-
» dre publique l'idée qu'ils en ont conçue,
» faire son éloge & relever le prix de sa pré-
» cision, de son utilité & de son efficacité.
» Nous invoquons avec d'autant plus de con-
» fiance cet aveu, qu'il servira à montrer au
» Public que nous sommes incapables de lui
» en imposer & que nous cherchons encore
» moins à le tromper. Le prix du mois
» complet de 24 leçons pour chaque genre
» d'enseignement est de 30 l., chez lui, &
» du double en Ville.

» On trouve M. l'Abbé de Perravel, tous
» les matins jusqu'à onze heures, chez lui,
» à l'entresol du numero 54, entre les rues
» de Sartine & Mercier (nouvelle Halle),
» ou à midi, dans la Sacristie des Messes de
» l'Eglise S. Germain-l'Auxerrois.

## I I I.

### *Manieres de conserver, pendant l'été, les viandes & autres subsistances sujettes à corruption.*

Les maisons, sans cave, ne sont pas rares en Allemagne : on est obligé de chercher des moyens de garder la viande, & il est rare que l'industrie Allemande manque de ressources.

On met dans un pot de terre très-profond, par exemple, une bonne piece de rôti de mouton ou de veau. L'on jette par dessus du lait bien écrémé, jusqu'à ce que la viande en soit entiérement couverte. Lorsqu'il fait extrémement chaud, il faut changer le lait tous les jours ; mais pour peu que le tems soit frais, il suffit de le changer tous les trois jours. Non-seulement la viande se conserve ainsi très fraîche, mais elle acquiert encore un meilleur goût.

Pour le gibier, le bœuf & autres viandes, on les enveloppe d'un linge blanc pendant qu'ils sont encore frais. Ensuite on les met dans un coffre que l'on couvre bien de sable. La viande s'y conserve pendant trois semaines, & elle devient fort tendre. Que le coffre soit dans un endroit sec ou humide, aéré ou non, la viande ne se corrompt pas, pourvu qu'elle soit bien enterrée dans le sable.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 20 Octobre 1773, au Samedi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 32 l. *le septier*, l'ancien ; le nouveau, de 20, 25 à 30 liv. ; *idem* au Port de la Greve, de 24 à 32 l. Le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 liv. 15 s. à 15 l. ; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 l. 5 s. à 12 l. 5 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 20 Octobre 1773 au Samedi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 à 22 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 liv. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Octobre 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l. 10 s.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Octobre 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Octobre 1773*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 6 à 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{5}{8}$ p. $\frac{3}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Lundi 25.* | *Mardi 26.* | *Mercredi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1450 . . . . | 1452 $\frac{1}{2}$ 55 . . | 1455 57 $\frac{1}{2}$ 60 . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 190 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 340 . . . . | 340 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 23 Oct. 1773 | | Du Lundi 25. | | Du Mardi 26. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | C. | Creuzé, six prem. mois 1773. | B. | Viellard, six p. mois 17773. | C. |
| Clouet, *idem.* | E. | Masson, *idem.* | C. | Defrance, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | G. | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | D. |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | E. |
| Caron, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Defays, *idem.* | G. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 16 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 13 Octobre.*

ON vient de publier deux nouveaux Mémoires sur la Police & les Finances de cet Empire. Ces Mémoires entrent dans le plan de l'instruction que donne S. M. pour la rédaction du nouveau code. On y trouve, entr'autres articles intéressans, celui de la balance de notre commerce depuis Pierre I qui n'avoit pas neuf millions de roubles de revenu & qui en dépensoit bien davantage. L'importation de 1766 monta à 40,471 roubles en faulx; 22,235 roubles en bouteilles; à plus de 500,000 en vins & eaux-de vie de France; à 30,204 pour cartes à jouer; 95,524 en calemandres; 593,355 en cochenille & indigo; 63,000 en étaim; 105,604 en biere Angloise; à près de 40,000 roubles en boutons de cuivre; à plus de 400,000 en sucre; à plus d'un million en draps, y compris le drap grossier pour l'habillement du Soldat; 236,387 en thé, à cause de l'interruption du commerce avec la Chine. Ceux qui connoissent l'état actuel des choses sçavent qu'il y a une différence extrême entre cette époque & l'époque présente.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 25 Octobre.*

Il a été notifié, par une Patente datée de Friedensbourg le 17 du courant, aux Habitans des Duchés de Schleswich & de Holstein, ainsi qu'à ceux de la Seigneurie de Pinneberg, qu'attendu les circonstances actuelles, l'intention de S. M. étoit qu'au lieu des livraisons de seigle, d'avoine & de paille qu'ils faisoient en nature, ils en payeroient la valeur en argent, l'année prochaine. Les impôts en nature entraînent de grands frais de transport & de garde, outre les déchets & les abus. Ces denrées déposées dans les magasins royaux se trouvent hors du commerce; il y a donc moins de concurrence, d'où il résulte un plus haut prix. Si le Gouvernement les met en vente, le Marchand qui redoute sa concurrence s'éloigne & le commerce s'arrête.

### ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le 29 Octobre.*

S. A. E., en visitant les montagnes & autres districts de l'Electorat, a marqué ses pas par ses bienfaits & mérité par-tout les bénédictions des Peuples. Ses soins paternels se sont particuliérement portés au soulagement des pauvres & à l'encouragement de l'industrie. Ce Prince a voulu connoître par lui-même ses Etats & ses Peuples & il les connoît! Ce trait est un assez bel éloge rarement mérité. L'industrie lui a offert une infinité d'inventions curieuses produites par le génie fécond de notre Nation. En divers endroits, on les trouve réunies en foule; par exemple, sur la Terre de M.

Peterkowki : on y voit des machines à battre le grain, à moudre, à creuser des tuyaux, à hacher la paille : elles se meuvent par le moyen de deux chevaux.

DE CASSEL, *le 31 Octobre.*

Le prix de la laine ne fait que hausser dans la majeure partie de l'Allemagne. A la derniere Foire de Francfort sur l'Oder, cette marchandise a été chere. On éprouve la même cherté dans la Haute Lusace. A Barby, à Koeten &c, le prix en a plus que que doublé. On en a tiré une très-grande quantité des environs de Zwickau où il y a encore beaucoup de commissions à expédier. Les Sociétés Economiques s'occupent des moyens de remédier au mal soit en indiquant de nouvelles ressources pour l'éducation des moutons, soit en publiant des procédés nouveaux pour nettoyer la laine & la mettre en œuvre.

DE WINSEN (*sur l'Aller*), *le 31 Octobre.*

Il y a quelque tems qu'il s'est formé ici une association digne d'être connue & imitée. Pendant que la mortalité emportoit les bestiaux de ce pays, M. Henke, Pasteur de notre Ville, imagina d'engager plusieurs Propriétaires ou Economes à se réunir pour s'indemniser réciproquement des pertes que chacun d'eux essuyeroit en vaches. Avec l'approbation du Magistrat, il est parvenu à former une société de cent soixante personnes dispersées dans le Bailliage. Les conditions en ont été dressées en forme de statuts. Chaque Membre jure de s'y conformer. La garantie ou le remplacement ne regarde que le bétail mort de contagion.

## ESPAGNE.

DE MADRID, *le 26 Octobre.*

Le navire, *S. Michel*, de la Compagnie Royale des Caraques, parti de la Guayra le 12 Août, est arrivé à Saint-Sébastien le 17 du courant, avec une cargaison de 10,615 fanegues de cacao, & 6450 cuirs.

On publie, depuis quelque tems, dans cette Ville une *collection générale de machines* de toute sorte pour l'amélioration de l'Agriculture, des Arts, & de tous les genres d'industrie. Cette entreprise est en effet très propre à en accélérer les progrès par l'économie de travail & de dépense que ces inventions offrent. Il en paroît au moins un numéro par semaine ; jusqu'à présent, on en a publié trente-huit. Ces feuilles se distribuent chez *Miguel Escribano*, *Libraire*, *rue de las Carretas*.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 2 Novembre.*

Selon un état dressé le jour de la Nativité de Notre-Dame, la dette nationale d'Irlande monte à 999,680 l. 12 shel. $\frac{3}{8}$ d.

On a présenté au Ministere un projet pour la translation des malfaiteurs au Sénégal où l'on en fera de bons Soldats.

On écrit de Berlin que les droits sur les cuirs d'Angleterre importés dans le pays viennent d'être presque triplés.

Quoique les plantations à sucre ayent merveilleusement réussi, cette année, dans nos principales Isles, celles de Montserat, de S. Cristophe & de la Dominique n'ont point participé à cet avantage, parce que les cannes y ont été attaquées & rongées par de grosses mouches. Leur commerce n'occupera pas le tiers des bâtimens qu'elles ont coutume de charger.

Le *Havannah*, vaisseau de la Compagnie des Indes, Cap. M. White, partit d'Angleterre pour la Chine le 19 Décembre 1771. L'équipage se conserva très-bien jusqu'à Bencoulen. Au sortir de-là, il fut attaqué d'une fievre étrange contre laquelle tous les remedes échouerent. Le mal devint si violent, que la plûpart des malades tomberent dans le délire. Enfin le Chirurgien leur donna de la poudre du Docteur James : de 40 personnes qui en prirent, il n'en mourut pas une seule. A petites doses, cette poudre ne produisoit aucun effet : on en donna 20 grains ; & quand cette prise ne suffisoit pas, on en donnoit une autre de dix grains, une heure après. Cette seconde prise ne manqua jamais d'emporter totalement la fievre.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le 1 Novembre.*

L'importation de l'huile a été assez consi-

dérable dans le courant d'Octobre. Vu l'abondante récolte qu'on a lieu de se promettre, le prix de cette denrée baisse journellement. Des lettres de Trieste annoncent que l'exportation en est très-rigoureusement défendue. Il y avoit, dans ce Port, plusieurs cargaisons destinées pour l'Etranger, on les a fait conduire à l'Hôtel-de-Ville : on a arrêté un vaisseau, chargé avant la publication de la défense ; un autre qui se trouvoit à l'embouchure du Cattaro a eu le même sort.

La Compagnie Royale d'Afrique a nouvellement reçu d'immenses quantités de grains, sans parler de ce qui en est arrivé pour le compte des Particuliers : on commence à en tirer de Gênes. Livourne, Ancone, le Golfe de Larta &c, en ont fourni. Le commerce de la Calabre nous promet abondance de fruits secs.

La corvette, la *Miette*, Capitaine J. B. Brauchon, est partie pour le Port-au-Prince.

### De Lyon, *le 3 Novembre.*

Le goût de la broderie a pris un nouvel essor à l'occasion des robes & des habits pour les fêtes du mariage de Monseigneur le Comte d'Artois avec la Princesse que nous nous félicitons d'admirer les premiers. On ajoute aux agrémens de cet Art en colorant les paillettes ou paillons que l'on lie dans la broderie ; ce sont de petites feueilles d'argent ou d'argent doré, enlevées avec l'emporte-piece dans d'autres feuilles beaucoup plus grandes. L'art de faire ces grandes feuilles au laminoir est nouveau, & déjà il est porté à peu près à toute sa perfection; mais celui de les colorer avance lentement. Il y a peu d'Artistes qui sçachent donner à ces paillettes & paillons des couleurs assez solides, pour que l'eau pure même ne les déteigne pas.

Si quelque Chymiste vouloit chercher un procédé simple, facile, pour prévenir cet inconvénient, & le publier, il rendroit un grand service à beaucoup de femmes & de filles de diverses classes de Citoyens. Elles ont, dans les grandes Villes sur-tout, beaucoup de loisir, & de plus un certain extérieur à garder, ce qui ne leur permet que des ouvrages particuliers. Quand on ne peut corriger les mœurs, il en faut au moins retarder l'entiere dépravation.

Le travail des filets s'accroît tous les jours de plus en plus, & doit influer sur les Fabriques de blondes & de dentelles. On embellit ces ouvrages par des broderies qui en augmentent le prix. On va jusqu'à en faire des robes entieres qui se doublent de quelqu'étoffe de soie. La premiere a étonné, mais nous verrons peut-être que l'on s'étonnera de n'en pas avoir, & ce sera une Manufacture immense, convenable à tous les âges, à tous les sexes, & généralement à toutes les circonstances où l'on n'a rien d'utile à faire pour sa Patrie.

### Du Beaujollois, *le 3 Novembre.*

Les vendanges ont été, cette année, d'une inégalité singuliere. Plusieurs de nos côteaux renommés ont été ravagés par la grêle avec plus ou moins de violence : ceux qui ont été épargnés ont rapporté un peu plus que l'année derniere. Ces derniers sont d'autant plus heureux que la qualité du vin est bonne, & qu'on vend très cher. Les premieres classes iront à plus de 200 liv., la botte, contenant 400 pintes de Paris. Le vin de S. Lager, qui n'est qu'à la 3^e^. ou 4^e^. classe des bons vins de cette Province, roule autour de 150 liv., la botte.

Cette branche d'Agriculture se fortifie tous les jours dans le Beaujollois ; & comme on employe toujours des tonneaux neufs, leur consommation est immense. Tout le merrein dont ils sont fabriqués se tire de Bourgogne, & sa cherté annonce la rareté des bois. Il seroit à souhaiter que l'on imaginât quelque moyen d'épargner sur cette dépense, & de prévenir cette destruction, sans tarder de satisfaire l'empressement qu'ont les Marchands d'enlever nos vins pour les faire passer à Paris, au plus tard, à l'issue de l'hiver.

La saison a constamment permis à nos Habitans de s'occuper des travaux de la campagne. On acheve de tirer les pommes de terre, ancienne & pitoyable récolte, mais utile là où le froment & le seigle manquent. Tout ce qu'on a semé a bien levé. On espere qu'il en sera de même de tout ce qui est resté à semer ; & si la récolte future est comme la derniere, nous n'aurons pas à nous plaindre ; non que notre sol puisse fournir à nos besoins, mais on se trouve

heureux quand les besoins ne sont pas toujours extrêmes.

### Du Poitou, *le 4 Novembre.*

S'il y a de la misere dans cette Province, ce n'est certainement pas que le pain y soit cher. Il est taxé ici de 1 s. 7 d. & demi à 1 s. 10 d. & demi, la livre. On peut juger des prix du reste du pays par celui-là. Le débit de la surabondance des denrées procureroit de l'argent, cet argent du travail, l'argent & le travail, l'aisance & l'abondance utile. Les prix des grains varient peu : il ne seroit pas avantageux, même pour les pauvres, qu'ils baissassent encore.

M. Mallet, Conseiller du Roi, Maître Particulier, Civil & Criminel, Commissaire-Enquêteur-Examinateur des Eaux & Forêts des Sénéchaussées de Poitiers, Montmorillon, Saint-Maixant & Civray, rendit, il y a quelque tems, une Ordonnance dont plusieurs articles intéressent beaucoup les campagnes & les récoltes. Quelques-uns regardent les objets suivans. On s'ingere de prendre en tems de neige les perdrix avec des lacets & même d'en enlever les œufs dont il se fait ouvertement commerce ; or cet abus empêcheroit qu'il n'en fût servi à la table des pauvres ; il tend à en détruire l'espece précieuse pour le bien de la terre. On tire aussi sur les pigeons ; or c'est le bien d'autrui toujours respectable quand il n'attente point au nôtre. Les Paysans se mettent dans le goût d'élever des chevres, animaux dont la dent détruit les buissons, les arbres, les bois ; or pour empêcher le mal, ne faut-il pas décourager cette éducation ? Il y a, dans cette Ordonnance, des observations & des dispositions certainement utiles.

Plusieurs Agriculteurs ont fait des essais de *l'engrais végétatif* du sieur Doucet, mais avec des succès différens. Un Seigneur a proposé à l'Auteur de l'employer lui-même sur une partie de terre pendant que ses Laboureurs traiteroient l'autre partie selon leur méthode ordinaire, afin de pouvoir juger par comparaison. Ce parti est très-sage ; le résultat de plusieurs épreuves seroit décisif. Les gens à secret qui le refuseroient se jugeroient eux-mêmes.

On annonça, dans le courant de Juin, que des loups affamés faisoient beaucoup de ravages aux environs de Montmorillon. Après plusieurs battues, on reconnut qu'il n'y avoit qu'une louve : mais elle mordit un grand nombre de pieces de bétail, & quatre femmes dont trois moururent peu de tems après dans un état déplorable. La quatrième vit & paroît même parfaitement rétablie. Quelques personnes ont prétendu qu'elle ne devoit sa guérison qu'à la prompte application d'un fer chaud sur la place. Cette opinion pourroit se répandre trop légérement & engager des hommes trop crédules à se reposer sur cette opération... Mais il faudroit d'autres expériences pour accréditer ce remede qui, selon toute apparence, n'auroit pas, tout seul, une entiere efficacité. Administré à deux animaux mordus par la même louve, il n'a eu aucun effet.

### De Metz, *le 6 Novembre.*

M. Duquesnoy, Chanoine Régulier, ci-devant Professeur au College Royal de cette Ville, actuellement Curé de Vouxey en Lorraine, près Neufchâteau, vient d'établir des récompenses pour ceux de sa Paroisse qui se distingueront dans les travaux de l'Agriculture, ou par leur bonne conduite & leur sagesse. Le 26 Septembre dernier, il fit la premiere distribution de ses Prix entre les Habitans des quatre villages dépendans de sa Cure, en présence des Seigneurs & Gens de Justice de Vouxey & au son des instrumens. Il y en eut trois pour les filles qui avoient le mieux cultivé le lin : c'est le premier essai que l'on y ait fait de cette culture. On en donna un pour la culture du chanvre, cinq pour celle des vignes, six pour les bonnes mœurs. Ils furent tous adjugés à la pluralité des voix des filles. Huit Prix accordés aux garçons Laboureurs furent donnés à la pluralité des voix des garçons. Cette méthode est prudente & encourageante : le jugement ne peut être suspect, & il flatte ceux qui le rendent. Parmi ces braves gens couronnés, on distingua Jean Touvenin qui réunissoit le double mérite d'avoir bien cultivé la vigne & d'avoir rendu les soins les plus empressés de la tendresse filiale à son pere aveugle. Oh ! oui, le bon fils, le bon mari, le bon pere seront, à talens égaux, les meilleurs ouvriers : les bonnes qualités s'engendrent ré-

ciproquement : celui qui aime bien sa femme & sa famille voudra, par son travail, les rendre plus heureux. Les Prix consistoient en des médailles d'argent avec des rubans & des bouquets de fleurs d'Italie. D'un côté des médailles est représentée une charrue tenue par un Laboureur, avec le soleil à droite au dessus, & la pluie à gauche, & entre-deux un peu plus haut, une main rayonnante, distribuant l'abondance, avec l'inscription, *de benedictionibus metet.* Sur le revers, *Prix d'Agriculture à Vouxey le 27 Septembre* 1773. Les filles chanterent une chanson composée à ce sujet. M. Duquesnoy annonça un grand nombre de Prix & même des exemptions de dixme pour l'année 1774. Peut-être en donnerons-nous le détail : il nous familiarisera avec la bienfaisance & avec un nom béni par tous ceux qui l'environnent.

D'AMIENS, *le* 8 *Novembre.*

L'épizootie qui s'est manifestée dans le Soissonnois sur les bêtes à cornes, a commencé à s'étendre dans les environs de Roye. Les animaux attaqués meurent après deux ou trois jours de maladie, sans qu'on ait pu encore trouver un remede assez promptement efficace pour les conserver. Il n'a point paru de bestiaux à la Foire du 27 Octobre à Roye. La livre de beurre s'y vend 30 sous ; & beaucoup de personnes s'interdisent l'usage de la viande de boucherie. Au moyen des précautions qui ont été prises pour arrêter la communication, on espere que le fléau ne tardera point à s'arrêter.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre écrite de Lille en Flandre à M. ***. au sujet de la nouvelle machine de M. Lombard, annoncée dans la Gazette du Commerce du Mardi 2 Novembre* 1773, *N°.* 88, *p.* 703.

MONSIEUR,

C'est avec une espece de surprise que j'ai vu dans la Gazette du Commerce l'effet prodigieux attribué à la machine de M. Lombard : s'il répondoit aux promesses de l'Auteur....., deux hommes qui se relayeroient éleveroient constamment (comme il le dit) avec cette machine un pied cube d'eau par seconde, à 30 pieds de haut ; le produit seroit 3600 pieds cubes d'eau élevés à trente pieds de haut par heure ; ce produit peseroit plus de 250,000 livres ; il faudroit, pour cet effet, une force de plus de 500 livres, laquelle auroit plus de 2,400 toises de vîtesse par heure, pour faire seulement équilibre à l'élevation d'une telle quantité d'eau, abstraction faite de la résistance des frottemens qui sont considérables dans cette machine.

Il ne faudroit pas la douzième partie de cette quantité d'eau élevée pour communiquer au balancier de M. Lombard le mouvement qu'une roue à godet (sur laquelle on laisseroit tomber ce douziéme d'eau) pourrroit lui communiquer.....

Quant à la construction du reste de la machine de M. Lombard, il seroit plus simple d'adapter les pistons des pompes à des leviers qui traverseroient l'arbre horizontal : on éviteroit, par ce procédé, les frottemens occasionnés, tant par le double engrainage du rouet avec les pieces de bois qui font mouvoir les pistons, que par les coulisses de ses pieces de bois que M. Lombard nomme des collets.

Pour ce qui est de l'avis d'entretenir du feu dans le bâtiment que cette machine exige, je ne prévois pas qu'il soit utile, sinon pour chauffer les personnes que la seule curiosité retiendroit dans cet endroit ; car les Ouvriers étant obligés de faire plus d'effort que ne pourroient faire des chevaux à nombre égal, ils n'auront pas besoin de se chauffer. Si l'intention de l'Auteur étoit d'échauffer le réservoir, un peu de feu ne suffiroit pas pour le garantir des plus fortes gelées. Il est à présumer que M. Lombard n'a exécuté cette machine que d'imagination, car il auroit trouvé bien du déchet dans l'exécution &c. A. D.

### II.

*Avis concernant l'établissement d'une Manufacture de papiers en Bretagne.*

Les sieurs Joseph Gigant Dumont, Fabricant de papier, & Raymond-François

Gigant, ſon neveu, dont les peres attirés en Bretagne par l'abondance des matieres, la commodité des rivieres, & la propriété des eaux, établirent dans cette Province les premieres Manufactures à papier, ont préſenté en différens tems, & notamment l'année derniere, aux Etats des Mémoires raiſonnés pour l'établiſſement d'une Manufacture de papiers qui imiteroient ceux de Hollande & de Gênes. Les Etats ont honoré le projet de leur approbation & de leurs encouragemens. Meſſieurs de la Société des Arts, de l'Agriculture & du Commerce, ont déclaré, après l'avoir examiné, qu'ils deſireroient ardemment, pour le bien de la Patrie & de ſon commerce, qu'on ſe portât à ſon exécution. Il ne ſort des Fabriques exiſtantes dans la Province que des papiers de baſſes qualités; & elles languiſſent. Il en coûte à la Bretagne des millions dont une grande partie paſſe chez l'Etranger, pour ſe pourvoir de cette marchandiſe de ſeconde néceſſité.

Les ſieurs Gigant ont porté leurs connoiſſances en ce genre au plus haut degré, en s'inſtruiſant dans les Manufactures tant étrangeres que nationales. Déjà ils ont fait les épreuves, les recherches, les démarches néceſſaires pour fonder ſolidement leur Manufacture. Tous les Citoyens en deſirent le ſuccès; les perſonnes éclairées ſe le promettent; les Négocians ont, dans tous les tems, paru jaloux d'y concourir.

Les ſieurs Gigant, avec l'approbation des Etats, travaillent actuellement à ſe procurer les fonds convenables. Les perſonnes qui voudront prendre un intérêt dans cette Manufacture, pourront s'adreſſer *à Paris, au Bureau Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur; & à Saint-Malo, à M. Bienvenue de Colombet, Négociant*, juſqu'au 1 Juin 1774.

## III.

### *Doutes ſur le ſexe de l'Abeille principale des ruches.*

L'abeille principale d'une ruche eſt-elle mâle ou femelle? Juſqu'à nos jours, il auroit été téméraire de lui conteſter la qualité de *roi*; aujourd'hui il ne le ſeroit peut-être pas moins de lui diſputer celle de *reine*. M. Simon a oſé tenter de lui rendre ſon ancien ſexe, on ne l'a pas écouté: mais ne ſeroit-il pas poſſible d'établir cette opinion ſur des obſervations d'un plus grand poids?

Un eſſaim eſt compoſé de douze à quinze mille mouches: on prétend que la reine pond deux cens œufs par jour. Or ſon ventre n'eſt pas capable de contenir ce volume; & d'ailleurs, ſelon les calculs des Auteurs de cette opinion, il faudroit qu'elle en pondît 500 au moins par jour, au lieu de 200.

Pourquoi ſuppoſer qu'une ſeule abeille en produit trois eſpeces différentes? Pourquoi refuſe-t-on aux abeilles ouvrieres la fécondité? Pourquoi prétendre que la prétendue mere diſcerne l'eſpece d'œuf qu'elle va pondre & choiſit en conſéquence telle ou telle cellule? Quant à ce dernier point, lors de la fabrication des gâteaux, toutes les cellules ſont égales.

Cet ouvrage fait, la principale abeille eſt invitée par les autres à entrer dans chaque cellule; elle y entre d'abord par la tête, n'eſt-ce pas pour voir s'il y a un œuf? Elle y entre enſuite par le derriere, n'eſt-ce pas pour féconder l'œuf?

On prétend avoir trouvé des œufs dans le corps de l'abeille maîtreſſe. Mais ces œufs ne ſont-ils pas des globules d'humeur prolifiques? On trouve la même choſe dans les bourdons.

Lorſque les vers ſont éclos, les mouches choiſiſſent parmi eux un chef: c'eſt alors que la demeure du chef élu eſt élargie; il eſt mieux nourri que les autres, il devient beaucoup plus gros.

Les expériences de M. Schirach prouvent qu'avec des vers ordinaires on fait des chefs. Il n'y a point ici d'œuf royal; & il ſeroit abſurde de penſer que dans cette circonſtance, une abeille ſe métamorphoſe.

On prétend que les bourdons ou mâles n'ont point d'aiguillon, tandis que la reine en a un: cela eſt faux. Les mâles ont un aiguillon recourbé comme l'eſt celui de cette prétendue reine. Il eſt plus développé dans les ouvrieres ou femelles, parce qu'elles ont coutume de s'en ſervir pour inciſer les calices & les boutons des fleurs.

Ces queſtions ne ſont point de pure curioſité. Si l'on avoit ſçu que chaque ver mâle peut devenir roi, on n'auroit pas été embarraſſé à multiplier les eſſaims &c.

Cette opinion, renouvellée des Anciens,

ſera préſentée avec plus de développement dans notre *Journal* : elle eſt d'un Amateur qui paroît avoir curieuſement obſervé; & qui s'attend ſans doute à eſſuyer des contradictions.

## I V.

*Education des canards.*

M. Richard Melliſon, Anglois, Habitant de Staplehurſt, dans le Comté de Kent, a porté au plus haut degré de perfection l'art d'élever les canards. Avec un très-petit nombre de vieilles cannes, il s'en eſt procuré en peu de tems cinq ou ſix cens. Dès qu'il a ſix ou huit œufs, il les fait couver par une poule, pendant huit ou dix jours ſeulement : après quoi il les enterre dans du fumier de cheval, où il prend ſoin de les retourner ſens deſſus deſſous de douze en douze heures, juſqu'à ce qu'ils ſoient éclos, ce qui arrive ordinairement au bout d'un mois : s'il le falloit, il pourroit abſolument les faire éclore plutôt. Il a déjà mis de nouveaux œufs ſous la poule ; & il continue ſucceſſivement pendant deux ou trois mois, en ſuivant la même méthode. Dans les tems pluvieux ou froids, après avoir tiré les œufs de deſſous la poule, au lieu de les mettre dans les fumiers, il les place devant le feu à une certaine diſtance, & les retourne de même de douze en douze heures. Par ce moyen, dix ou douze canards lui en donnent, chaque année, pluſieurs centaines. Cette méthode pourroit être eſſayée pour les poulets.

## V.

*Avis divers.*

1°. On exploite depuis très-long-tems à Celles en Champagne, Dioceſe & Election de Langres, une carriere de pierres de meulets, à l'uſage des Maîtres Couteliers, d'une qualité ſupérieure à celle des autres carrieres de l'Europe, par la douceur & la fineſſe de ſon grain. Dans les montagnes des environs de Langres, il y en a d'autres de qualités abſolument inférieures, qu'on débite ſous le nom de *Celles*. Le Chapitre de l'Egliſe de Langres, Seigneur dudit lieu & Propriétaire deſdites carrieres, avertit MM. les Commerçans, qui voudront avoir de vrais meulets de Celles, qu'il a chargé un de ſes Chanoines de veiller à ladite exploitation & de préſider à la diſtribution des pierres : il eſt le ſeul qui en livre dans les carrieres. On peut s'adreſſer directement *à M. le Chanoine préposé à l'adminiſtration des carrieres du Chapitre de Langres, à Langres.* On recevra de lui tous les éclairciſſemens qu'on deſirera.

2°. Les cendres de la terre de Pontrieux, ci-devant annoncées & reconnues ſupérieures à toutes les cendres noires & égales aux cendres de mer, ſe débitent chez *M. de Buſſy, à Beaurieux*, Bourg ſitué à quelques lieues de Laon. La meſure peſant quarante livres ſe vend cinq ſous.

Pour les treffles, ſainfoins, luzernes, & prés, il faut en ſemer douze meſures par arpent de cent verges, meſure de Roi ; & ſix meſures après la récolte, pour avoir des regains auſſi beaux que les premieres coupes, ce qu'on aſſure être immanquable. On les ſeme comme du bled ſans voyer.

Pour les bleds, il faut ſemer trois ſetiers par arpent au dernier labour, les cendres avec les ſemences : elles font, dit-on, l'effet du meilleur parc.

Pour les lentilles, bizailles & tout menu grain, il faut ſemer, en même tems que ces grains, un ſetier de cendres par arpent. Au printems ſur les hivernages, on ſeme un autre ſetier. Pour les marſailles, on ſeme le ſecond ſetier, après que les grains ſont bien levés.

Il eſt eſſentiel de choiſir, pour répandre ces cendres, un tems pluvieux. Les Laboureurs de la riviere d'Aîne en font un grand uſage. Le débit en eſt conſidérable.

## V I.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 6 Novembre 1773, au Mercredi 10 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 26 à 29 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 23 à 29 liv. Le ſeigle, de 11 l. 10 ſ., 12 à 14 l. 10 ſ. ; l'orge, de 9 l. 15 ſ., 10 l. 10 ſ. à 11 l. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 6 Novembre 1773 au Mercredi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 17, 18 liv. 10 s. à 20 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Novembre 1773, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Novembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 725 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 13 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{7}{8}$ à 13 16e |
| Hambourg ..... | 187 |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{8}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Jeudi 11.* | *Vendredi 12.* | *Samedi 13.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1487 $\frac{1}{2}$ . . . | 1487 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 195 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 64 . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | 340 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 10 Déc. 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 11 | | Du Vendredi 12 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | C. | Courmont, six p. mois 1773. | F. | Lempereur, six p. mois 1773. | G. |
| Radix, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | G. | Rouillard, *idem.* | J. |
| Gautier, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | J. | Painchain, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 23 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 18 *Octobre.*

L'Académie Royale des Sciences a donné une nouvelle carte des côtes de l'Amérique ſeptentrionale, découverte par des vaiſſeaux Ruſſes en 1731. Il y a grande apparence que le Gouvernement ne perd point de vue cette région, & même qu'en établiſſant dans ſes vaſtes projets le centre du commerce de l'ancien Monde en Ruſſie, il n'en exclud pas le nouveau Monde. Il ſemble que ce ſoit à la Nation Ruſſe à débrouiller le cahos dans lequel ſe ſont vainement perdus les Navigateurs qui ont tenté de reconnoître la correſpondance ou des mers ou des terres des environs du Pôle. Les communications ouvertes, elle ſeroit à l'égard de l'Amérique une puiſſance prépondérante, & ſon commerce embraſſeroit l'univers en s'étendant autour des deux Indes.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 30 *Octobre.*

On travaille dans le Cabinet, avec autant de ſecret que d'ardeur, à un plan de réforme dans les départemens de la Juſtice & de l'Economie.

Un Anonyme a envoyé à la Société Patriotique une médaille d'or de la valeur de trente ducats, en la priant de la donner à celui qui auroit le mieux traité la queſtion ſuivante : *Pour mettre un frein à la folie des modes qui changent tous les jours, ainſi qu'à la contrebande des marchandiſes prohibées, ne ſeroit-il point utile d'introduire en Suede un habillement national, convenable au climat, & différent de l'habillement des autres Nations? Quels inconvéniens pourroit-il réſulter d'un pareil changement, & ceux qu'il pourroit occaſionner dans les commencemens ſeroient-ils ſuffiſamment compenſés par les avantages qu'on en retireroit dans la ſuite?* Ceux qui trouvent dans tous les textes matiere à belles gloſes, jugent par cette queſtion que le Gouvernement s'occupe en effet du projet abſurde d'une *loi veſtiaire* qui régleroit les habillemens des deux ſexes. La tyrannie qui détermineroit abſolument la forme des habits, menaceroit évidemment la liberté du Citoyen dans ſes exercices & les plus indifférens & les plus eſſentiels. L'habit national, tel, par exemple, que celui des Polonois, ne ſeroit aſſurément que l'affiche de la ſingularité ou l'étendart de la ſéparation d'un Peuple avec les autres Peuples dont il eſt ſi néceſſaire de rapprocher les eſprits au lieu de les en éloigner, ſans que cet habit pût arrêter le cours de la mode, qui le varieroit bientôt à l'infini, ou qui du moins ſe vengeroit de la contrainte ſur une infinité d'autres objets de luxe.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 4 *Novembre.*

Les marchandiſes arrivées de Tranquebar,

à bord du vaisseau, la *Caroline Mathilde*, sont en vente à l'Hôtel de la Compagnie Asiatique..... La navigation a été pendant quelque tems très-périlleuse : vers la fin d'Octobre, le tems s'est remis au beau, & les Marins se sont enhardis. Il a passé par le Sund un trés grand nombre de bâtimens, la plûpart Anglois & Hollandois.

## ALLEMAGNE.

### DE WEIMAR, *le 7 Novembre.*

On a proposé, par la voie du *Mercure d'Allemagne*, un Prix de soixante ducats pour le meilleur plan d'éducation à donner aux enfans de la campagne, destinés, comme on le suppose, à l'Agriculture : c'est le même sujet que l'Académie des Géorgiphiles de Florence vient de proposer pour la seconde fois. On exige ici que le projet soit approprié à la profession agricole que doivent exercer les Eleves. La méthode d'enseignement doit être analogue au genre de vie de ceux pour qui l'on écrit. Il faut que le succès des soins qu'on proposera soit indépendant de telles ou telles circonstances. Le style du Mémoire ne doit pas être au-dessus de l'intelligence des gens de campagne; il faut que les idées leur tombent, pour ainsi-dire, sous les sens; enfin on écrira comme ils écriroient eux-mêmes, excepté qu'on mettra dans son style plus de précision & d'exactitude.

Les pieces seront envoyées jusqu'à la fin de Juin de l'année prochaine *à la Direction du Mercure*, franches de port & avec les formalités ordinaires. Sur l'enveloppe extérieure, il sera marqué que l'envoi regarde le nouveau Livre destiné à l'instruction des enfans de la campagne. La distribution du Prix sera annoncée dans le Mercure de Septembre 1774.

### DE MUNICH, *le 8 Novembre.*

La suppression des Fêtes a excité autant ou plus de clameurs dans ce pays-ci que dans aucun autre, & il n'y a guères d'Etats où ces jours de Fête ou d'oisiveté soient plus communs que dans la Baviere. Un de nos Concitoyens, patriotiquement appliqué à l'étude de l'Economie sociale, vient de publier, dans un supplément aux Annonces de cette Ville, un état d'Agriculture Bavaroise, par lequel il porte à plus d'un million de florins la perte annuelle résultant des non-valeurs des Fêtes encore existantes ou des jours chommés par le Peuple, tels que les Lundis, le Carnaval, les tems des pélérinages souvent dans des lieux fort éloignés & dans la saison la plus précieuse de l'année. Il traite du luxe introduit dans les campagnes. Ses recherches tendent à constater qu'il n'y a pas le tiers des Paysans qui cultivent toutes leurs terres, & que ceux qui travaillent ne le font ni à propos ni avec ardeur... La disette, soufferte pendant ces dernieres années, a donné lieu à ces travaux patriotiques dont il seroit nécessaire qu'on profitât.... Nous ferons mieux connoître ce Mémoire court & intéressant.

### DE FRANCFORT, *le 10 Novembre.*

Lorsque la population est déroutée par la misere, & que le frein des mœurs est rompu par le désordre qu'elle entraîne, la justice & la charité travaillent long-tems en vain à rétablir l'ordre, même après que l'abondance semble en avoir assuré le retour : la misere surnage long-tems avec tout son attirail. Dans toute l'étendue de l'Empire, des ames généreuses ont prodigué les secours; la vigilance publique a chaudement poursuivi les malfaiteurs; les récoltes ont été généralement bonnes, & toutefois les chemins & les Villes sont peuplés de bandes de voleurs, & les Papiers publics ne sont remplis que de détail de brigandages & d'exécutions. Il s'est encore commis en dernier lieu un vol considérable à Hambourg, dans un quartier très-peuplé, quoique la Police y semble toujours être par-tout présente & en force.

### DE WITTEMBERG, *le 10 Novembre.*

L'*yucca gloriosa*, de Linn., qui fleurit en 1769 dans le jardin de Bater, a poussé depuis le mois de Septembre dernier un rejetton qui, parvenu à sa perfection, a vingt-neuf branches garnies de cent cinquante fleurs. La même plante en jette encore un nouveau, mais trop tard pour que la rigueur de la saison n'en arrête pas les progrès.

## ITALIE.

### De Rome, *le 29 Octobre.*

Le privilége accordé (ſuivant l'annonce de l'Ordinaire précédent) au ſieur Leſchi, pour la fabrication de l'amidon & de la poudre de Chypre, ſera, ſelon toute apparence, révoqué d'après la ſupplique par laquelle les anciens Fabricans ont repréſenté au Saint Pere que ce privilége ſacrifioit leurs intérêts & leurs droits à l'intérêt d'un ſeul, qu'il livroit le Public à l'avidité & aux abus du monopole, & que cet exemple d'injuſtice en autoriſeroit une infinité d'autres.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 8 Novembre.*

Les actions de la Banque n'ont fait que varier ces jours derniers. Celles de la Compagnie des Indes ont baiſſé d'Août en Septembre, de Septembre en Octobre, d'Octobre en Novembre; elles baiſſent encore.

On a publié l'avis ſuivant dans pluſieurs Papiers. Placer tous les ans, en tems de paix, cent, cent cinquante, deux cens enfans, la plûpart orphelins & deſtitués de tout ſecours, c'eſt ſans doute une œuvre patriotique. Les générations futures ſeront ſans doute heureuſes que de pouvoir conſerver à l'Etat des Sujets infortunés & prévenir les déplorables effets de la miſere déſeſpérée. Les ſoins qu'on ſe donne pour vêtir ceux qui ſont nuds, nourrir ceux qui ont faim, guérir ceux qui ſont malades, réclament la protection des gens en place & la bienfaiſance des gens aiſés. Les revenus de la Société formée pour cette bonne œuvre ne ſuffiſant point aux dépenſes qu'elle exige, on ſe flatte que les perſonnes charitables ſoutiendront, par leurs aumônes, cet utile projet. Forcée de bâtir, elle ne veut pas toucher à ſes fonds déjà trop modiques, & elle eſpere que les édifices ſeront élevés par la générosité. Les ſouſcriptions ſeront reçues chez différens Banquiers de Londres.

L'arbuſte du thé de la Chine s'eſt tellement naturaliſé dans nos climats qu'un de nos Botaniſtes en a actuellement de très-belles plantes en pleine fleur & en plein air.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 8 Novembre.*

Le mois d'Octobre a été d'une beauté extraordinaire & conſtamment favorable ſoit à la navigation ſoit aux productions encore pendantes, telles que les olives, récolte dont les apparences n'ont jamais été auſſi flatteuſes qu'elles le ſont, cette année, dans toute la Province & dans les autres cantons méridionaux.

Les derniers Levantins entrés dans ce Port étoient richement chargés de ſoie, de coton, de laine, de toiles &c... Les Corſaires Barbareſques ſe montrent juſques ſur les atterrages de nos côtes : on en a vu dernièrement juſques vers les Iſles d'Hieres. Il en paroît très-fréquemment à la vue de l'Eſpagne & de l'Italie.

Il entre dans le Port de Gênes beaucoup de navires chargés de grains. Les nouvelles de cette Ville portent que la populace de Palerme s'eſt attroupée une ſeconde fois le 18 Octobre pour piller les maiſons des Négocians & des principaux Citoyens; mais qu'elle a été diſſipée & qu'on a arrêté un grand nombre de ſéditieux.

### De l'Orient, *le 10 Novembre.*

Notre vente ſera certainement une des plus belles que l'on ait vues depuis longtems, ſur-tout ſi les vaiſſeaux que l'on attend encore de l'Inde arrivent à bon port. Les marchandiſes ſont auſſi abondantes que variées. Il y a bien des gens qui eſtiment que le produit montera à près de trente millions : s'il ne faut pas abſolument s'en rapporter à cette application, il paſſe du moins pour conſtant que la balance ſera très haute. Malheureuſement les débits ſont longs, lents, minucieux, comme ſi l'Europe étoit appauvrie & que ſes facultés ne lui permiſſent que des achats ſucceſſifs, malgré ſa paſſion pour le luxe de l'Inde.

### De Soissons, *le 12 Novembre.*

Entre les meſures les plus ſages & les plus efficaces, priſes par le Gouvernement pour

borner le cours de la maladie qui s'eſt déclarée ſur les bêtes à cornes dans les villages ſitués le long de la riviere de Sevre, il eſt ſur-tout à propos d'indiquer la publication & la diſtribution d'un excellent Mémoire de M. du Fot, Penſionnaire du Roi & de la Ville, pour préſerver les animaux de l'épizootie. M. le Pelletier, Intendant de la Province, avec cette bienfaiſance énergique qui employe tous les ſecours & ne les differe jamais, s'eſt hâté de mettre entre les mains des Habitans de nos campagnes les inſtructions que cet habile Médecin, digne de ſa confiance & de la confiance du Public, a cru néceſſaires pour arrêter les progrès rapides d'un mal très-grave. Par ce moyen facile & prompt, chacun a pu travailler de bonne heure à ſauver ſa fortune & la fortune publique; de tous côtés, le traitement a été ſuivi, comme ſi le Médecin eût donné par-tout ſes conſeils en perſonne: enfin au commencement du préſent mois, on comptoit que dans les différens endroits où l'on a fait uſage de la méthode de M. du Fot, il y avoit eu près de trois mille bêtes à cornes préſervées.

Cette attention ne ſçauroit être trop louée, car l'exemple ne peut être trop généralement ſuivi. Ce qu'on commence à faire aujourd'hui pour les animaux, on pourra également le faire un jour pour les hommes; il eſt néceſſaire, pour leur ſalut, que l'inſtruction ſoit plus rapide que la contagion ne peut l'être; il eſt tems qu'on n'attende plus pour les éclairer que le danger n'exiſte plus ou que le mal ait exercé tous ſes ravages.

Le *Mémoire* de M. du Fot ſe trouve *à Soiſſons chez Ponce Courtois, Imprimeur du Roi, rue des Rats.* Le deſir de concourir, autant qu'il eſt en nous, au bien public, nous engagera à l'inſérer dans nos Feuilles, afin qu'il ſe répande dans des Provinces qui, exemptes aujourd'hui de ce fléau, négligeroient de ſe procurer les ſecours pour s'en metttre à couvert à l'avenir.

### De Poitiers, *le* 13 *Novembre.*

Les grains ſe maintiennent toujours à bon marché dans la Province.

A une lieue & demie de Saint-Gilles-ſur-Vie en Bas-Poitou, un enfant, retiré de l'eau ſans connoiſſance, a été rappellé à la vie par le moyen de cendres chaudes dont on l'a couvert dans un lit, après l'avoir dépouillé de ſes vêtemens. A la vérité, il n'avoit pas été long-tems ſous l'eau; mais il n'en auroit pas moins péri, car on alloit le pendre par les pieds, ſi une perſonne inſtruite n'avoit heureuſement empêché qu'on n'eût recours à cette méthode meurtriere.

Nous avons parlé ci-devant des écluſes & du canal de la Ville de Nyort. Une particularité remarquable de ces écluſes, c'eſt que quand les eaux ſont brouillées par leur haute crue, elles ſervent de pêcheries que l'on ferme avec des filets. On y prend beaucoup d'anguilles que l'on ſalle & que l'on emballe. C'eſt une branche de notre commerce avec Limoges... Le Port actuel de la même Ville, par une ſaignée faite depuis peu, forme un baſſin qui va ſe décharger dans la vieille riviere... Il n'y a pas 20 ans que la Ville a dépenſé plus de vingt mille livres pour la conſtruction d'un aqueduc deſtiné à porter à la riviere les eaux pluviales. L'embouchure en a été ſi mal placée qu'elle eſt déjà remplie par les vaſes & vuidanges que la riviere charrie à quelques pas de l'endroit où travaillent les Chamoiſeurs... En vérité, il devroit entrer dans le plan des études & des recherches des Officiers Municipaux ainſi que des Officiers de Police, de connoître & les beſoins & les avantages & les inconvéniens locaux, ſans quoi le bien ne ſe fait pas ou ſe fait mal, & il en coûte cent fois plus pour nuire au Public qu'il n'en auroit coûté pour le bien ſervir, ſi l'on avoit été plus éclairé.

### De Metz, *le* 16 *Novembre.*

On écrit de Château-Salins que M. Catoire eſt derniérement entré dans le Port de cette Ville, avec dix bateaux de ſoixante & quelques pieds de long, chargés de bois & autres marchandiſes. La Ville, ſenſible au zele de ce généreux & ingénieux Citoyen, l'a accueilli à ſon arrivée, au ſon des cloches & au bruit des boîtes.

M. de Calonne, Intendant de la Généralité, particuliérement occupé du ſoin d'étendre & d'applanir la navigation de ce pays, après avoir efficacement protégé l'entreprise de M. Catoire ſur la Seille, a obtenu du Gouvernement une ſomme à prendre ſur les impoſitions des Trois-Evêchés,

pour lever les obstacles qui traversent la navigation de la Moselle & de la Meurthe. Une Compagnie est admise, qui, quand les ouvrages seront achevés, sera chargée de leur entretien, moyennant le privilége de transporter par ces deux rivieres, des marchandises de Hollande de toute espece, destinées pour la Suisse, celles même dont l'entrée est défendue en France. Elles seront débarquées au Crosne du Port de Nancy d'où on les conduira par terre à Basle.

Jusques à présent, ces marchandises ont été transportées par le Rhin jusques à cette Ville Suisse : mais la multiplicité des droits exigés par les différens Princes, maîtres des côtes du fleuve, & les obstacles dont on hérisse ou dont on laisse hérisser son cours, & qui occasionnent quelquefois des naufrages & souvent des longueurs nuisibles à la qualité des marchandises & à l'intérêt du commerce, laisseront tout l'avantage du transport à la Moselle & à la Meurthe ; car la navigation en sera beaucoup moins dangereuse, moins dispendieuse & plus courte au moins de trois semaines.

Les Villes de Nancy & de Metz en deviendront beaucoup plus marchandes, tout le pays y gagnera. Les Suisses & les Hollandois en partageront les avantages avec la France.

La Société Royale des Sciences & Arts de cette Ville propose deux sujets à traiter pour le concours de l'année prochaine. Par le premier, elle demande *un systême de réglemens sur la Police champêtre, qui en embrasse toutes les parties, & qui soit aisément praticable dans cette Province, en observant de s'écarter le moins possible des dispositions des Coutumes du ressort du Parlement, & d'emprunter, autant qu'on le pourra, soit des autres Coutumes du Royaume, soit des anciennes Ordonnances de nos Rois, les nouveaux moyens qu'on croira devoir indiquer.*

Par le second, elle propose de *déterminer quelles sont la grandeur & la forme les plus avantageuses à donner aux bateaux qu'on peut employer sur la Moselle & la Meurthe, pour le transport des marchandises depuis Coblentz jusqu'à Nancy, rélativement à l'état où se trouveront ces deux rivieres, lorsque les principaux obstacles physiques seront détruits. On demande en même tems quelle espece de bois mérite la préférence dans leur construction, tant pour la durée que pour la légéreté des bateaux ?*

Le Public a pu remarquer que cette Société Patriotique s'efforçoit de seconder les vues bienfaisantes du Gouvernement sur cette Province, en excitant les recherches des Citoyens sur les moyens propres à les remplir.

Les Prix seront distribués le jour de S. Louis de l'année 1774 ; ils consistent en médailles d'or de la valeur de 400 livres. Les Mémoires doivent être remis ou adressés, francs de port, à M. Dupré de Geneste, Secretaire perpétuel, avant le 1^er^ Juin 1774.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description d'une machine d'une construction très-simple, pouvant tenir lieu d'une grue dans plusieurs occasions, tirée des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, sur les Arts utiles & agréables.*

Les avantages que procurent les grues dans la construction des édifices sont aujourd'hui si généralement reconnus que cette machine semble être universellement adoptée, malgré tous ses défauts. Il ne seroit point impossible de les corriger si l'on vouloit s'écarter un peu de la routine ; mais les invitations & les efforts des plus habiles Méchaniciens qui ont imaginé ces corrections ont été jusqu'ici très-inutiles. On se dispense de répéter, à cet égard, ce qui a déjà été dit tant de fois.

Indépendamment des défauts ordinaires de la grue, il est encore bon d'observer que cette machine coûte beaucoup à construire & qu'il n'y a guères que les Entrepreneurs demeurant dans les grandes Villes qui soient assez riches pour s'en procurer de bonnes. Je crois donc bien mériter du Public en lui faisant connoître une machine de la plus grande force & de la plus grande simplicité qui supplée facilement à la grue, sur-tout dans les endroits tels que les campagnes & les petites Villes où il y a peu d'inconvéniens à embarrasser pour un moment la voie publique.

On imaginera deux poutres ou madriers faisant les fonctions de semeles & assem-

blés latéralement, c'eſt-à-dire, par le côté, au milieu & à leurs deux extrémités par trois bonnes traverſes. Vers les deux bouts de la traverſe du milieu & à la moitié de celle-ci, on aſſemblera verticalement trois pieces de bois, montans, ou pieds droits, dont celui du milieu ſera le plus haut & ſe terminera par une aiguille de fer ou par une ſimple pointe dans laquelle on aura taillé le bout de cette piece.

On fera entrer dans l'épaiſſeur de ces trois montans les extrémités de deux treuils ſur chacun deſquels ſera enarbrée une grande roue comme celle dont on ſe ſert dans les carrieres, près de deux montans aſſemblés dans les ſemeles. Des jambes de force ou appuis aſſemblés dans les pieces de bois debout & dans celles qui ſont horizontales ou couchées, donneront à ce bâtis toute la ſolidité qu'exige ſa deſtination.

On fera enſuite un trou circulaire dans une longue piece de bois environ au tiers de ſa longueur, & on la placera ſur la piece debout qui eſt la plus élevée, de maniere que la pointe, qui termine cette derniere, entre dans le trou dont je viens de parler: cette ouverture doit être évaſée de maniere que la longue piece, touchant la terre par une de ſes extrémités, on puiſſe la faire tourner ſur l'aiguille ou pivot qui eſt au bout de la piece debout, plantée & aſſemblée au milieu du bâtis. On adaptera enſuite ſous cette piece de bois qui eſt inclinée, un petit eſſieu avec deux roulettes de bois de hêtre; cet eſſieu ſera traverſé dans le milieu par une forte cheville de bois ou boulon de fer. L'objet de cette eſpece d'avant-train eſt de faciliter le roulement du bout de la poutre inclinée, qui peut être de ſapin ou autre bois léger.

On adaptera quatre poulies d'égal diametre à cette longue piece; ſçavoir, deux auprès de l'endroit où elle reçoit le pivot en pointe dont on a parlé, & les deux autres vers le bout qui doit reſter en l'air. Ces poulies ſeront diſpoſées de maniere qu'une large bande de fer les embraſſe par-deſſus, dans la crainte que le cordage, que l'on fera paſſer par deſſus, ne vienne à ſortir de ces parties. On mettra un fort crochet au bout de la longue poutre entre les deux poulies, mais au-deſſous.

C'eſt à ce crochet que l'on attachera deux cordes que l'on fera enſuite paſſer ſous deux poulies qui compoſeront une eſpece de moufle dont la chappe ſera toujours dans une ſituation horizontale. C'eſt entre ces deux poulies que l'on place un anneau ou crochet auquel eſt attaché le poids. On fait enſuite paſſer les deux cordes ſur la paire de poulies qui eſt au bout de la piece de bois inclinée & ſur les poulies qui ſont auprès du pivot; on les attache enſuite à chaque treuil. Voilà, en deux mots, toute la machine; il ne reſte plus qu'à expliquer ſes effets.

Les puiſſances appliquées aux deux roues font tourner les treuils; ſur ceux-ci *s'enroulent* les cordes qui ſoutiennent le poids; les poulies placées le long de la piece de bois inclinée ſervent à couder la direction de la corde & à diminuer le frottement. La moufle mobile, qui eſt auprès du poids, double l'effort de la puiſſance.

Lorſque le poids eſt parvenu à la hauteur que l'on deſire, on fait tourner la longue piece de bois inclinée dont le bout roule ſur la terre avec beaucoup de facilité, au moyen du petit avant-train dont j'ai déjà parlé.

Afin que les cordes roidiſſent également par l'eſfort des puiſſances appliquées à ces deux treuils, j'oſe conſeiller de faire remplacer le crochet qui eſt entre les deux poulies placées au bout de la piece inclinée, par une troiſième poulie ſur laquelle la corde paſſera. Il eſt vrai qu'il faudra pour cela un cordage très-long; mais lorſqu'on fera tourner la piece de bois inclinée, on ne craindra point que la plus grande partie du poids ſe rejette ſur le cordage le plus long. Les cordes ſeront donc toujours égales & partageront le fardeau.

Telle eſt cette machine dont on ne peut nier la ſimplicité. Chaque partie peut ſervir à différens uſages; ce que l'on ne ſçauroit faire avec celles de la grue ordinaire. Il eſt vrai que cette méchanique eſt un peu plus embarraſſante, mais je ne la conſeille que pour les édifices que l'on conſtruit à la campagne où l'on a de l'eſpace & peu de moyens pour avoir des grues auſſi-bien conditionnées que celles dont on ſe ſert dans les Villes (1). Cette machine eſt décrite dans

(1) *Il eſt étonnant de voir combien il arrive d'accidens dans les campagnes, & combien*

l'Ouvrage du Pere Lana, intitulé *Magisterium artis & naturæ*, 2 gros vol. in-folio imprimés à Brixen en 1686. Parmi une foule de superfluités & de notions hasardées, on y trouve des choses utiles. Il seroit à souhaiter qu'on en fît un bon extrait, de même que de la *Magie naturelle de Porta*, des Ouvrages de Gaspard Zcolt, de ceux de Cardan, de Bettini, de Kirker & de Sturmius, que l'on pille souvent, mais qu'on ne lit plus que dans les Ouvrages des autres. On doit présumer que les extraits que l'on feroit de ces Ouvrages seroient d'autant mieux faits que la Physique, les Méchaniques & la Chymie ont fait de grands progrès depuis la mort de ces hommes également sçavans, crédules & laborieux.

*les Ouvriers s'y donnent de la peine, faute de machines. En Allemagne & dans les Provinces de France qui sont voisines de cet Empire, telles que l'Alsace, les Trois-Evêchés & la Lorraine, on éleve les plus gros fardeaux à force de bras, des pierres mêmes: j'en parle comme témoin oculaire. On s'y échaffaude mal. Il seroit à desirer que les Architectes, dont le nombre est aujourd'hui si grand qu'ils se dévorent la construction des édifices de la moindre importance, jettassent un coup d'œil sur les échaffauds avant que l'on s'en servît, & qu'il y eût des peines graves pour l'Entrepreneur dont la cupidité auroit fait négliger les précautions nécessaires pour échaffauder & étayer avec la solidité convenable. On ne sçauroit trop multiplier les étais dans l'excavation des fondemens, sur-tout dans les endroits où il y a eu des terres rapportées. Combien de Terrassiers sont journellement ensevelis faute de cette précaution, ou par la cupidité de l'Entrepreneur qui ménage toujours les bois de longueur & qui ne les voit jamais scier qu'avec peine pour de petits étais. Cette cupidité atroce devroit être punie à la suite d'un accident avec autant de sévérité que* l'assassinat commis sur le grand chemin, puisque ces deux crimes ont eu la même cause & la même fin. *Les moyens ont été seulement différens.*

*Les Italiens sont les Peuples les plus adroits & qui s'échaffaudent le plus lestement. Les Festaroles de Naples ou gens qui se vouent à parer ou* fioquer *les Eglises, font souvent trembler les hommes les plus hardis. Zabaglia a inventé des échaffauds très-ingénieux.*

## II.

*Nouvelles peintures sur verre.*

Dans une séance de la Société Royale de Gottingue, M. le Conseiller Heyne présenta des peintures sur verre de l'invention de M. Hermann Porthusen, de Brême. Cette peinture s'incorpore, dit-on, tellement dans le verre, qu'il est impossible de la détacher. Un de ces morceaux a été mis pendant vingt quatre heures dans l'eau-de-vie de France la plus pure, & de-là pendant autant de tems dans une lessive de potasse; après quoi on l'a frotté tant qu'on a pu avec une éponge, sans que la peinture ait souffert la moindre altération. Elle n'est pas non-plus endommagée, quelque fortement qu'on la gratte avec les ongles. On diroit qu'elle est en quelque sorte fondue dans le verre même. A la vérité, il s'y forme quelquefois des especes de rayes; mais il n'y a qu'à passer un doigt mouillé par-dessus pour les faire disparoître. D'ailleurs on ne connoit point les procédés de M. Porthusen; on sçait seulement qu'il employe le feu, & que le verre y est exposé pendant quatorze heures. Pour que la peinture soit très visible, il faut mettre le verre devant la fenêtre, ou tenir derriere, une feuille de papier blanc.

## III.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 13 Novembre 1773, au Mercredi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 liv. 10 s. à 28 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 29 l. Le seigle, de 10, 12 à 14 l. 5 s.; l'orge, de 10 liv. 10 s. à 12 l. aussi *le septier.*

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 13 Novembre 1773 au Mercredi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 19 liv. 10 s. à 20 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 17, 19 à 21 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Novembre 1773, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 20 Novembre 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

**CHANGES DE PARIS**, *du 20 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 13 16e |
| Hambourg ..... | 187 à $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{8}$ P. $\frac{2}{8}$ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Jeudi 18.* | *Vendredi 19.* | *Samedi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1495 . . . . | 1500 . . . . | 1500 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 198 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 338 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 17 Nov. 1773 | | Du Jeudi 18. | | Du Vendredi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | E. | Courmont, six p. mois 1773. | C. | Lempereur, six p. mois 1773. | J. |
| Radix, *idem.* | F. | Delagarde, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Boscheron, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | | Nau, *idem.* | L. | Painchain, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 30 Novembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Novembre.*

LE Commerce & l'Agriculture d'une portion de la Weſtrogothie ont été ruinés par les exactions & les concuſſions des iniques Officiers de Juſtice & de Finance dont il a été parlé en dernier lieu. Une foule d'Habitans de la campagne avoit abandonné l'Agriculture pour ſe ſouſtraire aux vexations. A peine reſtoit-il dans la Province quelques veſtiges d'Induſtrie & d'Arts. Il n'y avoit point de propriété aſſurée. Cependant au milieu de l'anarchie, perſonne n'avoit oſé élever la voix contre ces tyranniques Publicains : un Roi a cherché la vérité, & la vérité s'eſt déclarée, les cœurs ſe ſont ouverts à la confiance, le Peuple a reconnu ſon Pere, l'opprimé a réclamé la Juſtice & il eſt vengé.

M. le Baron Rape, Capitaine Provincial, a témoigné de la part du Roi au Magiſtrat de Calmar la ſatisfaction avec laquelle S. M. avoit appris les effets du zele de la Bourgeoiſie pour leurs Concitoyens infortunés. Le Magiſtrat & la Bourgeoiſie, pour conſacrer les ſentimens que la préſence d'un Roi bienfaiſant a excités, ont fait un fonds de douze mille dahlers pour la fondation d'une Maiſon d'éducation & de travail en faveur des Orphelins.

Le Roi, en donnant l'exemple de la bienfaiſance, a ordonné de nouveau que les ſommes deſtinées ici à des fêtes pour célébrer ſon retour, fuſſent employées au ſoulagement des pauvres.

Nos Marchands, & ſur-tout les Aſſureurs, craignent de recevoir des nouvelles des deux mers ſur leſquelles les tempêtes ont derniérement & ſi long-tems exercé leurs ravages.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 10 Novembre.*

Un des vaiſſeaux qui vont tous les ans charger du poiſſon, de la viande ſalée & autres denrées en Iſlande, a eu le malheur de périr au-deſſous de cette Iſle.

Des perſonnes mal intentionnées ont répandu le bruit qu'il s'étoit manifeſté une maladie contagieuſe parmi les Habitans de la Ville de Bergen. Rien n'eſt plus faux; il n'y régne que des fievres d'automne aſſez fortes, mais nullement épidémiques. (*Nous ſommes ſpécialement chargés de démentir ce bruit & de rendre témoignage à la vérité*).

Dans ce Royaume, la ſaiſon a été juſqu'à préſent fort douce : il y a peu de maladies, & le nombre des naiſſances excéde de beaucoup celui des morts.

### PRUSSE.

DE MARIENBOURG, *le 10 Novembre.*

Le commerce & les Habitans de la Pro-

vince éprouvent les effets du privilége exclusif accordé à la nouvelle Compagnie Prussienne : le prix du sel de mer a excessivement haussé. Il en est de même dans la Lithuanie où le tonneau qui valoit ci-devant un ducat, en vaut aujourd'hui plus de trois. Ce sel est d'ailleurs très-mauvais & ne peut servir aux salaisons. On a tenté d'en tirer clandestinement de meilleur de Dantzick ; mais on n'a pu tromper la vigilance des Employés Prussiens : le tems n'est pas encore venu.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le 12 Novembre.*

On a successivement publié des états des secours en argent, en vivres, en habits, que la charité a répandus dans les montagnes de Saxe pendant la disette. Ces listes, monumens respectables de la générosité, montent au nombre de vingt-deux. Il y a eu quatorze Villes ou Bourgs sauvés ou soulagés par ces distributions. Avec les avances que l'on a & les provisions que la récolte assure, les Habitans de ces tristes contrées pourront peu à peu se relever de leur affreuse misere.

### De Wichelsberg (*Pays de Zabergaw*), *le 12 Novembre.*

Il y a ici sur une montagne un poirier qui a cinquante ans, & qui depuis vingt ans n'avoit pas même poussé de feuilles. Cet automne, il s'est couvert de feuillage épais & de fleurs de la plus grande beauté. Les singularités de la nature sont des avis dont nous sommes loin d'être en état de profiter.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 13 Novembre.*

Les prix des grains, de la viande de boucherie, du fromage & autres comestibles baissent considérablement dans presque tous les principaux Marchés.

On ne parle que de projets de Bills à présenter au Parlement immédiatement après sa rentrée, pour faire baisser les prix des grains. Les uns doivent proposer de défendre aux Marchands d'avoir en magasin au-delà d'une certaine quantité de bled, & les autres demanderont qu'aucun Fermier ne puisse avoir chez lui d'autres grains que ceux d'une récolte, & qu'en cas qu'il s'en trouve qui ne les portent pas au Marché, & qui ne les vendent pas dans le courant de l'année, il soit permis au Magistrat de verser de force ces provisions dans les Marchés pour les vendre au prix commun. Toutes ces spéculations servent à montrer combien cette matiere agite les esprits. On parle aussi de réglemens pour les Marchés, & l'on va fouiller, afin de trouver le secret d'y entretenir l'abondance à bon marché, les registres des tems où l'Angleterre étoit dans une disette habituelle.

On assure que des personnes qui ont des relations avec le Cabinet ont vendu, ces jours derniers, différentes sortes d'actions pour des sommes exorbitantes. Hier, il se fit en ce genre une affaire de 400,000 liv. sterl. On assure qu'un Ministre d'une Cour d'Allemagne a derniérement cédé pour 300,000 livres de ces effets, sans en avoir depuis racheté de nouveaux. Mais il y a peu de fondement à faire sur tous ces bruits.

On mande de Bristol que Mardi dernier, 9 du courant, un orage violent, entr'autres dommages qu'il causa, gâta beaucoup de foin & de paille appartenant aux Fermiers des environs.

Il circule une grande quantité de pieces de cinq & de trois sous, contrefaites & trop légeres : elles paroissent presque neuves. On prétend qu'elles ont été apportées de Hollande.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 13 Novembre.*

La cire jaune a été derniérement exemptée de tout droit d'exportation & d'importation ; il n'y aura plus de droit sur l'exportation de la cire & des bougies blanches.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Abbeville, *le* 18 *Novembre.*

Cette Ville eſt principalement & preſque uniquement manufacturiere & marchande. Les dommages qu'elle a eu le malheur d'eſſuyer, rejailliſſent ſur le commerce de la Province, du Royaume, & d'une partie de l'Europe. Outre la fameuſe Manufacture de draps de Vanrobais, nous avons un très-grand nombre de Fabriques de baracan, de ſerges, de peluches, de toiles, de coutils, de moquettes &c. Ces derniers articles ſurtout ſont fort conſidérables. Notre filage eſt très bon. Paris, Elbeuf, Rouen tirent d'ici beaucoup de laine filée. La plûpart des étoffes ſont faites avec la laine du pays. Les Fabricans de Hollande eſtiment ſinguliérement notre filature : c'eſt même ordinairement des laines filées ici qu'ils font leurs draps les plus beaux & les plus fins. Les Bonnetiers des principales Villes du Royaume, curieux de faire de beaux ouvrages de Bonneterie, ont coutume de tirer de nos magaſins une partie des laines d'Eſpagne qu'ils y employent. Nos cordages & notre fil de Carret ſe débitent en partie pour Paris, en partie pour des Villes maritimes du Royaume. Nos ſavons gras, noirs & verds pour le dégraiſſement des laines ſont très-recherchés &c. Enfin cette Ville n'eſt, en quelque ſorte, qu'une grande Manufacture, ſituée ſur un grand débouché & à la porte, pour ainſi dire, de la mer. Tout ce qui la frappe frappe l'induſtrie ; tout ce qui traverſe le cours de ſa riviere ( la Somme ), nuit au commerce ainſi qu'à la pêche &c.

Suivant l'évaluation des dommages cauſés par le déſaſtre du 2, arrêtée par MM. les Officiers Municipaux, ſur une perte totale de 472,818 l., la deſtruction des marchandiſes, beſtiaux, effets, monte à 87,700 l., la dégradation de la Manufacture de Vanrobais eſt appréciée 11,662 liv. 10 ſ., la ruine des maiſons particuliere eſt évaluée à 282,394 liv. Cette derniere perte tombe principalement ſur les Agens du commerce & de l'induſtrie... Le 15, un ouragan violent a achevé de renverſer pluſieurs bâtimens. Le reflux de la mer a été ſi conſidérable dans la Somme que tous les bas quartiers de la Ville ont été inondés. Les digues du Fauxbourg de Manchecourt & de Rouvoy ont été détruites. Les *renclôtures* de Noyelles le ſont auſſi. Il a péri deux Matelots Pêcheurs du Crotoy. En même tems que ce canal de navigation ſi fréquenté a tant ſouffert, la campagne a été dévaſtée ; il y a eu beaucoup d'arbres déracinés.

De Nantes, *le* 19 *Novembre.*

Les ſucres viennent encore de baiſſer. Le ſucre blanc, premiere ſorte, vaut de 55 à 57 l. ; le ſucre brut fin, de 35 à 24. L'eau-de-vie tend à quelque augmentation : les 29 veltes vont de 135 à 145 l. Il n'y a preſque point de variations dans les prix des grains; la Loire ne ceſſe d'en verſer.

Le tems a été fort contraire à la navigation ; il n'entre que très-peu de bâtimens. Le navire, la *Ducheſſe de Grammont*, eſt arrivé de la Guadeloupe. Le *Marquis de Brancas* eſt parti pour le Cap, *l'Alcion* pour Léogane, le *Jeune Henri* pour le Port-au-Prince ainſi que le *Huron*. La *Nimphe*, le *Makimbe*, le *Vermudien* ſont en chargement pour Guinée ; le *Frédéric* l'eſt pour Léogane.

Depuis le commencement du mois, il eſt entré à l'Orient une partie des retours qu'on attendoit de l'Inde. Le *Triton* y arriva le 2 chargé de toute ſorte d'étoffes, de poivre, de ſalpêtre, de cauris &c.

Le mauvais tems régne ſur la côte de Bretagne depuis quelques ſemaines. Pendant les premiers jours du mois ſur tout, il y a eu de grands coups de vent qui font craindre de grands malheurs. Les bâtimens qui ſe ſont trouvés dans le Morbian n'ont point ſouffert. L'ouragan qui, la nuit du 11 au 12, a battu tant de Provinces, a jetté ſur la malheureuſe Ville de Châtelaudren une pluie abondante ſuivie d'inondations qui ont gâté beaucoup de marchandiſes dans les lieux bas.

On écrit de l'Orient que le navire la *Comteſſe de Forcalquier* de Nantes, Capit. Chavitau, étant mouillé la nuit du 4 au 5, ſous Groix, il fut aſſailli d'une tempête ſi violente que le guinda caſſa, & le bâtiment, emporté par les flots, alla ſe perdre dans la Baye d'Entel ſur la ſeule roche qui ſe trouve dans un eſpace de ſix lieues. Qua-

tre hommes furent noyés, & le second Capitaine est mort quelque tems après. Les avaries sont considérables; & le navire est hors de service. La mer étoit si furieuse qu'elle le souleva & lança sur le sable à plus de cent pieds du rivage à marée basse. On dit que le frere du Capitaine se perdit sur le même rocher, il y a dix ans.

### De Poitiers, *le 20 Novembre.*

Il a été parlé ci-devant de la communication de la Vienne avec le Clain, existante en 1627 : elle n'étoit pas encore coupée en 1670. L'idée du rétablissement de cette navigation fait de jour en jour plus de sensation sur l'esprit de nos Concitoyens. Tous les vœux se réunissent pour que les circonstances permettent de l'entreprendre. On assure même qu'un Commerçant est occupé à former une Compagnie qui s'en chargeroit. Ce projet ameneroit l'exécution d'un autre plan qui ne seroit, pour ainsi dire, qu'une extension ou un prolongement de celui-là : c'est la construction d'un canal depuis Chabanais jusqu'à Châtellerault, proposé au Conseil par M. de la Guéronniere en 1723.

Suivant les idées de ce Citoyen, il seroit aisé de prendre une partie d'eau de la riviere de Vienne en face de Chabanais. Dans cet endroit & au dessous jusqu'à Châtellerault, elle n'est point navigable, non faute d'eau, mais à cause des rochers sur lesquels elle roule en cascades, & qu'on ne croit pas possible d'arracher. La saignée proposée seroit conduite dans l'une des deux petites rivieres de Clain & de Cloire qui se joignent ensemble à Vivône, continuent leur cours sous le nom de Clain, passent par cette Ville, & vont se jetter dans la Vienne entre le Bourg de Cenon & la Ville de Châtellerault. Là la Vienne se trouve navigable jusqu'à la Loire dans laquelle elle se jette à Cande. Il s'agiroit donc seulement de donner de l'eau depuis le commencement du canal projetté jusqu'à la petite riviere de Cloire qui en a communément dix pieds de profondeur. Ce canal auroit 32 lieues de cours, & en tout tems, autant & plus d'eau que n'en a la riviere de Seine près sa jonction avec la Marne. Plus de la moitié du terrein qu'il traverseroit est inculte dans la longueur de plus de seize lieues sur quatre de largeur : ce qui suffiroit pour former une Province nouvelle aussi étendue que l'Isle de France. Tout ce terrein seroit bientôt en valeur dès qu'un canal navigable le traverseroit & lui fourniroit des eaux & un débouché. Le Limousin, le Périgord, l'Angoumois, la Marche, la Saintonge, la Tourraine, le Berry, pourroient profiter de sa navigation. Ainsi le canal du Poitou ne seroit pas des moins utiles du Royaume. Nous parlerons une autre fois des moyens d'exécuter ce projet.

### De Rouen, *le 21 Novembre.*

Les grains qui, pendant les mois de Septembre & d'Octobre, n'avoient fait que hausser, malgré l'abondance de la récolte, commencent à baisser insensiblement.

Depuis le commencement du mois, il s'éleve par intervalles des vents très-violens qui font craindre beaucoup de désastres particuliérement sur mer.

### D'Amiens, *le 22 Novembre.*

Les campagnes de la Picardie, de l'Artois & des Provinces adjacentes ont beaucoup souffert de différens ouragans. Le 11, il y en eut dont la plus grande force se fit sentir à Arras; un autre, plus violent, a étendu fort au loin ses ravages : il a causé ici des dégâts.

Cette année a été malheureusement très-favorable à la multiplication des mulots en Picardie. Les bleds versés leur ont servi d'asyle & de défense contre les ennemis qui les chassent & les poursuivent. L'automne ayant été très-beau, ils ont creusé à leur aise des retraites & des tanieres. A peine les terres ont-elles été ensemencées qu'ils ont rongé & dévoré les semences. Dans quelques cantons, on a été obligé de recommencer les semailles jusqu'à trois fois. Cette constance à réparer le dommage n'a fait que leur fournir de nouveaux alimens & faciliter leur propagation. Il faudroit, pour en être délivrés, des pluies abondantes ou des gelées très fortes. En attendant ces bienfaits de la Providence, on a essayé différens moyens de les détruire. Leur multitude rend inutile & trop dispendieuse toute espece de piege ou d'appas. Il paroît que c'est dans les galleries souterreines où

ils se blotissent par peuplades qu'il faudroit les attaquer. L'introduction de la fumée par le moyen du cylindre & du soufflet annoncés dans les Papiers publics, pourroit peut-être, employé avec soin & constance, conduire à ce but, quoique quelques personnes prétendent n'en avoir retiré aucun avantage. M. Cristophe, Architecte, Membre de l'Académie d'Amiens, est le premier Inventeur de cette machine commode. Peut-être pourroit-on l'opposer pareillement aux taupes. Le *sieur Noyelle, Ferblantier de* cette Ville, *rue des Sergents*, en exécute qui coûtent depuis quatre jusqu'à neuf francs.

DE PARIS, *le 27 Novembre.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du 24 Août, qui ordonne que dans trois mois, du jour de la signification qui en sera faite, les Co-Seigneurs d'Avignon, au profit desquels se levent actuellement les péages sur les sels voiturés par le Rhône, seront tenus de remettre les titres en vertu desquels ils jouissent desdits droits; & qu'en attendant ils ne pourront le lever qu'en argent, à raison de trois livres par muid: leur fait S. M. de très-expresses inhibitions & défenses de les percevoir en essence, à peine de concussion.*

Autre du 17 Octobre, *portant réglement pour l'enregistrement du bail des Fermes & de l'Arrêt de prise de possession; avec fixation des sommes à payer pour ledit enregistrement.*

Autre du 29 Octobre, *qui attribue à MM. les Intendans la connoissance des délits portant amendes & confiscations, suivant l'Arrêt du 23 Octobre 1770, concernant le commerce des grains.*

*Déclaration du Roi, donnée à Compiegne le 24 Août 1773, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Rouen, de la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances de Normandie; & des Sieges Généraux de l'Amirauté & des Eaux & Forêts de la Table de Marbre établie près ledit Parlement, & autres supprimés.* La totalité du prix de ces Offices monte à la somme de 5,688,328 l. 11 s. 8 d. S. M. contribuera au remboursement pour une somme annuelle de 360,000 l.; & le ressort des Conseils Supérieurs de Rouen & de Bayeux pour une somme de 120,000 l.

Le Tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 26 du présent mois en la maniere accoutumée; le gros Lot de 50000 livres est échu au numéro 44781; & le second Lot de 20000 livres est échu au numéro 48293.

## III.

### AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Description d'une machine très-simple pour élever les eaux, communiquée par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne, ci-devant attaché à la Ville & Forteresse de Zamosch.*

L'idée de cette machine m'a été fournie par Ceredi (1), Auteur Italien qui a écrit sur l'art d'élever les eaux vers le commencement du 15e. siecle. On lit dans son Ouvrage, qui forme un petit volume in-4°. très-mince, que Bosio de Plaisance avoit imaginé une machine hydraulique en forme de S, laquelle étoit de la plus grande simplicité. Je suis parti de cette simple notice pour composer la machine dont j'offre aujourd'hui la description au Public.

J'ai imaginé que l'on pourroit placer horizontalement un cylindre ou arbre en tra-

(1) *Ceredi parle dans son Livre d'un grand nombre de machines ingénieuses que différens Princes d'Italie avoient fait exécuter. Comme il ne fait que les nommer sans entrer dans aucun détail, cette annonce n'a servi qu'à augmenter mes regrets & à me prouver combien il importeroit que les Etats eussent des collections de modeles ou de dessins qui serviroient à perpétuer de pareilles inventions. Le quinzième siecle est une époque de célébrité pour l'Italie: tous les Arts qui venoient de renaître y produisirent des merveilles. Jamais Italien ne prononce* il cinque cento, *en parlant de date, qu'avec une sorte de respect; il sous-entend toujours le* mille. *Les Ducs d'Urbin, ceux de Ferrare, de Modene, de Parme, de Plaisance, de Milan &c, avoient des Méchaniciens habiles à leur service.*

vers d'un fort ruiſſeau dont on voudroit élever les eaux pour arroſer les campagnes voiſines. Ce cylindre ſe mouvroit ſur deux aiguilles d'acier qui termineroient ſon axe. Ces dernieres ſeroient ſoutenues par une piece de bois placée parallelement au lit du ruiſſeau, & poſée ſur la tête de deux gros pilotis.

On planteroit dans la longueur de ce cylindre de bois une certaine quantité de palettes dont le manche auroit pour longueur la moitié de la hauteur où l'on voudroit porter l'eau : l'eau frappant continuellement contre ſes palettes feroit tourner le cylindre avec la machine qui y ſeroit adaptée.

Ces pales doivent être en aſſez grand nombre pour qu'il y en ait toujours au moins deux dans l'eau & même trois. On fera traverſer enſuite le cylindre par une eſpece de grand S de fer, lequel ſera fixé fortement ſur ce ſolide vers ſon milieu.

Les extrémités de cet S formeront deux enfourchures capables de recevoir un ſceau en forme d'hémiſphere ou plutôt de ſphéroïde creux ; ces ſceaux ſe trouvant tous les deux dans le plan vertical devront être ſur la même ligne, & ſuſpendus dans l'enfourchure au-deſſus de leur centre de gravité.

Il eſt évident, d'après cette deſcription, que ces ſceaux reſteront toujours pleins, quoique S tourne avec la plus grande viteſſe, leur ſuſpenſion étant à peu près la même que celle des bouſſolles ou compas de mer.

Il s'agit maintenant du moyen de faire renverſer ces ſceaux lorſqu'ils ſeront parvenus un peu au-deſſous de leur plus haut dégré d'élévation. J'ai imaginé pour cet effet de prolonger un peu les branches de l'enfourchure qui reçoit le ſceau, & de les recourber un peu en-deſſous, c'eſt-à-dire, vers l'axe du cylindre ; on en verra bientôt la raiſon.

Je placerois au-deſſus du réſervoir où l'eau doit ſe répandre, deux petits piliers, dans l'épaiſſeur deſquels paſſeroit l'axe d'une petite méchanique de fer reſſemblant à une double chappe de boucle de ſoulier (1). Les branches de cette chappe ſeroient un peu recourbées en-deſſus & placées de maniere qu'elles pourroient être rencontrées par le prolongement des branches de l'enfourchure qui reçoit le ſceau.

Sur le même plan de branches des cette eſpece d'ardillon ſeroit une verge de fer chargée d'un poids de plomb ſervant à ramener cet ardillon dans le plan horizontal. Entre les deux branches de cette derniere enfourchure qui ſont recourbées en-deſſus, on verra s'élever verticalement une troiſiéme branche. Celle-ci ſera un peu courbée en avant, c'eſt-à-dire, du côté des ſceaux.

Deux petites chevilles ou goupilles implantées dans les pilliers qui ſoutiennent l'axe de cette eſpece de chappe, empêcheront que le poids de plomb ne puiſſe emmener les fourches de l'ardillon dans le plan vertical : elles le maintiendront au contraire dans le plan le plus horizontal, & il ne pourroit s'incliner que vers le cylindre.

Voici en peu de mots l'effet de cette méchanique. Le courant d'eau frappant contre les pales dont on a parlé fera tourner le cylindre dans lequel leur manche eſt implanté. Ce cylindre fera mouvoir en rond l'eſpece d'S de fer qui le traverſe. Les bouts de cet S, qui ſont garnis de ſceaux, entrant ſucceſſivement dans l'eau, fourniront à ces derniers les moyens de s'emplir.

Comme ils ſont ſuſpendus au-deſſus de leur centre de gravité, ils ſe mettront toujours à plomb & ne ſe renverſeront point par eux mêmes. Arrivés vers le grand *ardillon* dont j'ai fait mention, le prolongement des enfourchures touchera ſur les branches de l'ardillon. Au moyen des courbures dont j'ai parlé, cette preſſion durera long tems ; l'ardillon, qui eſt vertical, s'inclinera pour lors & preſſera le ſceau qu'il fera renverſer dans le réſervoir qui eſt au-deſſous. Le ſceau vuidé reprendra ſur le champ ſa premiere poſition, & le poids qui eſt derriere l'ardillon ramenera ce dernier dans le plan horizontal ; il y attendra l'occaſion de faire renverſer le ſceau qui viendra enſuite. Ainſi à l'infini.

En réfléchiſſant un peu ſur cette ma-

(1) *Je crois qu'on ne ſçauroit trop employer des comparaiſons à la portée de tout le monde, pour ſe faire entendre des Ouvriers qui comprennent toujours ce qu'on leur dit, & exécutent très-ſouvent tout de travers ce qu'ils doivent faire.*

chine, on verra qu'on peut la placer dans tous les endroits où l'on ne sçauroit admettre des roues épuisantes & même des chapelets : car la puissance doit toujours porter la moitié de la roue pleine d'eau ou la moitié du chapelet, ce qui est d'un poids énorme.

Dans la machine que je propose, le moteur ne supporte jamais que le poids d'un sceau & ne lutte que contre la résistance de l'ardillon qui, étant mobile sur un axe, est bien peu de chose.

## I I.

*Préservatif contre les mites qui s'attachent au bois, aux meubles &c.*

Mr. J. F. J. s'exprime ainsi dans un avis communiqué à la Société Economique de Zell, au sujet des mites qui gâtoient une de ses voitures.

Cet insecte craignant les odeurs fortes, je crus les chasser en me servant de cuir de roussi : mais cet expédient ne me réussit pas. Je cherchai quelqu'autre matiere qui à une odeur forte réunit la facilité de s'évaporer en peu de tems, pour n'en être pas moi-même incommodé. Je pris du camphre que je suspendis dans la voiture ; & je fermai ensuite le carosse le mieux qu'il me fut possible. Le même jour, les mites disparurent ; & il y avoit trois ans que j'avois inutilement employé toute sorte de moyens pour m'en délivrer. Depuis lors je mets du camphre dans tous les endroits où j'enferme quelque chose qui peut attirer ces vers. Une demi-heure suffit pour faire évaporer l'odeur du camphre, lorsqu'on donne de l'air à l'endroit où on l'avoit enfermé.

## I I I.

*Question.*

On demande quelle seroit la juste redevance qu'on pourroit exiger des Corvéables, pour raison de chaque corvée seigneuriale à charrois, dûe entre deux soleils, (à combien de boisseaux elle pourroit être) ?

On demande la même chose pour une corvée à bras ?

Ce rachat, sans nuire au Seigneur à qui il donneroit une augmentation de revenu capable de solder les travaux faits par corvée, épargneroit, ce semble, en même tems, à la culture une charge onéreuse.

Voilà le but qu'on se proposeroit.

## I V.

*Manufacture d'acier à vendre.*

Cette Manufacture est située à Goffonfaine, dans la Principauté de Nassau-Sarrebruck, à trois quarts de lieue de Sarrebruck, cinq lieues de Sarrelouis, douze de Metz, quinze de Nancy. Elle est composée de deux grands feux d'Affinerie, de quatre de Raffinerie, d'un grand & de deux petits Marteaux, de deux Magasins, d'une grande Halle, d'une grande Maison de Maître à deux étages, contenant quatorze Appartemens, une Cuisine, trois Greniers, quatre Caves ; à laquelle est contiguë une remise, un grand Jardin entouré de murs, un autre entouré de palissades, une Maison pour y loger les Ouvriers. Cette Manufacture jouit d'un privilége exclusif & d'une affectation pour tous les bois & charbons de terre nécessaires.

La vente s'en fera à des conditions avantageuses pour les Adjudicataires à la Barre du Bailliage à Sarrebruck, le 15 Février 1774.

Les Curieux sont invités à s'y trouver. On pourra prendre connoissance des clauses & conditions, *à Sarrebruck chez le sieur Gouvy l'aîné*, l'un des Propriétaires ; *à Paris, au Bureau Royal de Correspondance ; à Metz, chez Me. Bournac, Notaire ; à Sarrelouis, chez Me. Valette, Avocat & Notaire ; à Nancy, chez Me. Panot, Procureur à la Cour Souveraine, rue Neuve S. Nicolas, N°. 89.*

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 20 Novembre 1773, au Mercredi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 liv. 10 s., 25 à 29 l. *le septier ; id.* au Port de la Greve, de 22 l. 10 s. à 28 l. 10 s. Le seigle, de 11, 12 liv. 10 s. à 13 l. 10 s. ; l'orge, de 9 l. 15 s. à 10 l. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 20 Novembre 1773 au Mercredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 17, 18 à 19 livres 10 s. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Novembre 1773, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Novembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | 5 | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 5 | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 6 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 12 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ |
| Londres ..... | 29 11 16e. |
| Hambourg ..... | 187 ½ à ¾ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 2 6 |
| Livourne ..... | 95 ¾ à ½ |
| Gênes ..... | 93 ¾ à ½ |
| Lyon. *Saints* ..... | ⅛ à ¼ p. ⅚ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Jeudi 25.* | *Vendredi 26.* | *Samedi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1505 2 ½ . . | 1500 1497 ½. . |
| D°. 16/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 198 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FERIE. | 336 . . . . | 336 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 24 Nov. 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 25 | | Du Vendredi 26 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | E. | Delagarde, six p. mois 1773. | J. | Lempereur, six p. mois 1773. | J. |
| Radix, *idem.* | F. | S. Janvier, *idem.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | | Courmont, *idem.* | F. | Patu, *idem.* | L. |
| Gautier, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | L. | Painchain, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 18 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 21 Novembre.*

LE Tarif des Douanes, arrêté par la derniere Diete, vient d'être soumis par S. M. à l'examen d'une Commission composée de MM. les Comtes Hermansson & Bielke, de quelques Membres du College Royal de la Chambre & des Mines, des Directeurs des Douanes de terre & de mer, & de deux des principaux Négocians de cette Ville. Dans les pays où il n'est pas indifférent de quelle maniere l'argent se leve, pourvu qu'il se leve, on comprendra facilement que ces tarifs, pour être fixés, devroient avoir des élémens de calculs fixes, & que les variations perpétuelles & journalieres du commerce ne laissent jamais lieu qu'à des estimations arbitraires auxquelles la prudence politique se refuse ainsi que la justice.

Pour encourager la fréquentation de nos mers, le Roi a accordé aux vaisseaux étrangers les mêmes avantages & les mêmes franchises qu'à ceux du pays, lorsqu'ils feront voile de nos Ports chargés de marchandises. Cette belle opération annonce une connoissance profonde des vrais principes du commerce. C'est le commerce national que S. M. prétend favoriser, en favorisant les Négocians étrangers : le commerce est réciproque : celui qui vend, achete ; celui qui achete, vend à son tour : ainsi le Négociant étranger fait le commerce de la Nation, pour la Nation & au profit de la Nation. Quant à la clause par laquelle le bienfait est restreint, son objet est évidemment d'établir la réciprocité d'échanges & de mettre obstacle aux achats en argent de la part des Nationaux. Mais le vrai moyen de prévenir ces achats, s'ils ont des inconvéniens, c'est précisément de donner au commerce toutes les facilités possibles, afin que l'Agriculture & l'Industrie nationale mettent dans le commerce la plus grande quantité possible de matieres d'échange.

Les Négocians ont demandé avec instance la liberté d'importer le sel dans le district de Bahus & dans la Province de Finlande. On dit que leur requête a dû être rejettée comme tendant à une innovation dangereuse pour le Royaume. Dans ces sortes d'innovations, il n'y a jamais de danger réel que pour l'usurpation ou pour ceux qui profitent de l'état de désordre.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 28 Novembre.*

L'influence de la température du mois d'Octobre sur les fruits de la terre, a été telle qu'on va la décrire. Le tems a été aussi favorable aux travaux de la campagne qu'à la végétation des plantes. La quantité de pluie tombée dans ce tems-là, & bornée à

un pouce, mesure de Paris, a été absorbée par la terre, de façon qu'on n'a trouvé aucune trace d'humidité. Cette disposition des champs a été favorable à l'extirpation des mauvaises herbes, & sur-tout du chiendent dont on a vu de gros tas dans les villages. La sérénité & les pluies entremêlées n'ont laissé dans les champs ni mottes ni croûte : aussi les labours à la charrue & à la bêche se sont faits à souhaits. Les semences ont levé, & les plants sont déjà très-beaux : les champs ressemblent à de belles prairies couvertes de la plus belle verdure. La joie de l'Agriculture n'est affoiblie que par l'immense quantité de souris que l'on voit dans les sillons. Il est vrai que les chats en détruisent beaucoup. On remarque qu'il y a un plus grand nombre de belettes qui leur donnent la chasse. Cependant ce n'est pas assez pour rassurer le Colon.

Toutes les productions étant parvenues à maturité cette année, beaucoup plutôt que dans les années précédentes, les récoltes de toute espece ont été serrées dans le courant de Septembre. Le tems a été très-convenable pour envoyer le bétail au pâturage : mais la sécheresse a empêché l'herbe de croître. Il y a eu peu de foin & très-peu de regain. On a été obligé de nourrir les bestiaux dans les étables un mois plutôt qu'à l'ordinaire. Comme il y a peu de gland, il faudra nécessairement donner du grain aux cochons que l'on engraissera.

Si l'on ne sçavoit combien les hommes sont habiles à se décharger les uns sur les autres du soin de travailler au bien, on pourroit être étonné qu'il ne se trouvât pas dans chaque Province un seul Observateur qui daignât, sur le modele précédent, donner, de mois en mois, l'état des campagnes & des travaux & des productions & des hommes & des bestiaux, pour procurer à la République Agricole universelle la connoissance de ce qu'elle doit espérer ou craindre, afin qu'on pût la servir par des conseils dans la bonne & la mauvaise fortune. Sur cent mille Habitans qui auroient bien à faire, mais qui ne font rien dans une Province, il n'en faudroit qu'un qui occupât non pas sa vie, mais quelques momens de son loisir à recueillir des observations de ce genre. Il n'y a point d'avantage qu'on n'eût lieu de se promettre dans chaque Etat en particulier & dans l'Europe en général, de ce concert d'instructions publiées à propos & répandues par-tout, par le moyen d'un écrit public qui seroit vraiment une Gazette d'Agriculture. Sur plusieurs centaines de mille Habitans, n'y auroit-il donc pas quelques Patriotes ?

D'HANOVRE, *le* 30 *Novembre.*

Par un Placard du 24, il a été publié des prohibitions tendant à prévenir les dégâts que font dans les forêts voisines de cette Capitale, plusieurs personnes qui, sous prétexte de ramasser du bois mort, font un tort souvent irréparable aux arbres les plus sains & les plus beaux. Cet abus est fort commun dans toute l'Europe. Le bois mort fait un soulagement pour les pauvres, il ne faut vraiment pas les en priver : mais ne gagneroit-on pas infiniment à le faire ramasser & distribuer, plutôt que de laisser à chacun la liberté de dévaster des forêts ?

La Société Royale-Electorale de Brunswich-Lunebourg tiendra dans le courant du mois prochain son Assemblée à Zell. Ceux qui auroient des Ouvrages à lui adresser sont priés de le faire sans délai. Les Agronomes François pourront envoyer les leurs aux *Auteurs de la Gazette d'Agriculture* de France, lesquels sont en correspondance avec les principales Sociétés Economiques de l'Allemagne & du Nord.

## ITALIE.

DE BOLOGNE, *le* 13 *Novembre.*

On a derniérement affiché un Edit du 23 Octobre, par lequel il est défendu d'envoyer au dehors, dans tout le courant de l'année, des marons, des châtaignes, de la farine de ces fruits, tant on a peur que le monopole n'engendre la disette au milieu de l'abondance des substances de premiere nécessité.

En même tems que le tarif a été réglé, la délation a été non-seulement autorisée, mais même ordonnée par un Edit du 3 relatif à l'introduction des veaux, des moutons &c. Il faudroit prendre garde de ne pas corrompre les mœurs ou avilir les ames.

DE VENISE, *le* 14 *Novembre.*

La Société d'Agriculture de Vicence a

accordé un Prix à M. Antoine Pajello, Auteur d'un Mémoire *sur la culture des vignes de la Province, la maniere la meilleure d'y faire les vendanges & les vins* &c. Aucun Mémoire ne lui a paru résoudre d'une façon satisfaisante le problême concernant *les produits, tant du régne animal que du régne vegétal, les plus dignes de l'attention des Cultivateurs & d'encouragemens, relativement aux circonstances physiques & aux relations de commerce au dedans & au dehors.*

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Décembre.*

Ce Royaume a tiré beaucoup de vaches de l'Ecosse où en conséquence le prix de ce bétail a considérablement augmenté, & les Propriétaires empêchent leurs Fermiers d'en vendre.

Après avoir attribué à toute sorte de cause le triste état de nos finances, on s'en prend à la Marine Militaire & aux Troupes dont les forces paroissent trop considérables pour garder un Etat qui n'est ni attaqué ni menacé.

Quelques Lords, Propriétaires de terres en Irlande, ont adressé au Ministere des observations sur la taxe des terres des absens : en voici la substance.

Il n'y a point d'exemple de cette imposition en Irlande. Possesseurs de domaines dans les deux Royaumes, nous avons notre résidence dans celui-ci, seroit-ce un délit, ce domicile emporteroit-il une pénalité ? La taxe proposée seroit une vraie amende, une vraie peine infligée pour cause de cette résidence.

Plusieurs d'entre nous sont nés dans ce Royaume ; nous y avons nos plus cheres relations : quelques-uns y sont attachés par des postes ou par des devoirs indispensables. En qualité de Sujets libres, n'avons-nous pas le droit de choisir notre domicile dans le lieu des Etats de S. M. que nous aimerons le mieux ?

Pouvons-nous, sans étonnement, entendre dire que nous serons notés, parce que nous demeurons là où demeure notre Souverain, dans le chef-lieu de l'Empire Britannique ?

Nous avons toujours contribué avec le plus grand zele aux besoins de l'Etat ; mais nous demandons l'égalité qui nous est dûe.

Nous avons toujours été attachés aux droits & aux intérêts de l'Irlande ; mais loin de lui nuire par notre séjour ici, nous avons cru que, dans plusieurs circonstances, ces intérêts & ces droits en seroient plus assurés.

Le systême contre lequel nous nous élevons porteroit la plus vive atteinte à la prospérité du Royaume ; car il feroit tomber le prix des terres, il introduiroit des acceptions inouies dans des Etats civilisés, il séparerroit les deux Royaumes d'intérêt & d'affection.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 4 Décembre.*

Les Habitans d'Amsterdam, en s'opposant fortement, selon leur coutume, à l'augmentation des Troupes de terre, ont fait vivement solliciter un accroissement de forces navales, comme absolument nécessaire au commerce de la République.

Les Negres & les Naturels de Surinam ont fait de nouvelles incursions sur des plantations différentes. Les Directeurs de la Compagnie des Indes occidentale, consternés par cette nouvelle, ont demandé qu'on envoyât des renforts dans cette Colonie.

On assure que notre commerce avec l'Espagne est sur un meilleur pied qu'il n'avoit été depuis très long tems.

La frugalité rétablit un peu les affaires particulieres. On prétend qu'il seroit aisé de lever actuellement dans le pays quarante millions de livres sterlings.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### Du Velay, *le 3 Décembre.*

Il y a beaucoup de cantons qui, dans les pays instruits, sont pour l'instruction rurale comme à l'autre bout du monde : tel est, par exemple, le nôtre. Il se peut qu'on publie tous les jours en France des expériences, des observations, des inventions, des découvertes utiles pour l'amendement &

l'amélioration de l'Art ; heureux ceux qui sont à portée de les connoître & d'en profiter ! Quant à nous, nous sommes presque tous bornés à ce que nos peres nous ont appris, ou à ce que nous apprenons nous-mêmes de la nature. Nous ne sçavons pas s'il existe des Livres sur cette matiere ; & quand nous le sçaurions, il nous en coûteroit trop pour nous les procurer. Tant que l'instruction sera si chere, il ne faut pas croire que les Ecoliers soient fort nombreux ; il y en a peu de riches. S'il existe ici une pratique vicieuse, elle est en quelque sorte destructive : s'il existe un préjugé funeste, il est invincible. Nous ne sçavons, par exemple, si l'opinion que nous avons contre les pommes de terre est mal fondée ou si elle n'est fondée que sur une mauvaise maniere de les cultiver : il est certain que cette culture n'a nullement ici les avantages qu'on lui attribue ailleurs ; il est prouvé par le calcul qu'elle est fort dispendieuse ; & les récoltes ne la justifient certainement pas. Cette année, ceux qui en ont cultivé ont perdu leur semence.

### De la Rochelle, *le 5 Décembre.*

Notre Port se remplit insensiblement de vases & se comble, c'est un fait, on ne le conteste pas. Il a été prouvé ci-devant que les eaux pluviales & les autres eaux jettées dans les rues y portoient assez de boues pour le remplir & le combler assez rapidement ; on ne le nie pas, mais en avouant que les ruisseaux produisent cet effet, on veut que la mer aussi le produise. Cependant il seroit très-conséquent de conclure que s'il passe par un canal toute la matiere nécessaire pour occuper un terrein donné dans un tel tems, il ne faut pas en chercher deux.

On observe que divers Ports éprouvent les mêmes inconvéniens, quoiqu'ils ne reçoivent point les immondices des Villes ; d'où l'on conclud qu'ils se comblent par les dépôts de la mer. Mais si l'on examine de près les alentours de ces Ports, on trouvera ou que des rivieres y portent des sables & des immondices, ou que la pluie y entraîne quelque terre limoneuse des plaines dominant sur la côte.

La mer ne cesse de ronger & de miner ses bords aux environs de cette Ville : les falaises se dégradent sensiblement ; on en voit souvent tomber des masses énormes que la mer décompose. Il semble qu'il y a lieu de présumer que la mer en entraîne les débris dans le Port. Mais il ne se détache de ces falaises que des pierres plus ou moins grosses qui, après leur séparation, se répandent sur le rivage ; & la légere couche de terre qui couvre ces especes de démolitions, enveloppe elle-même une infinité de petites pierres : de-là les cailloux & le gravier dont sont parsemés les bords de la mer. Il ne reste donc que très-peu de terre, & si peu, qu'elle n'est pas sensible dans les lieux où la mer ne peut la rejetter dans un bassin tel que le havre.

Enfin si la mer concouroit à remplir le havre de boue, il seroit facile de prévenir cet inconvénient : il n'y auroit qu'à fermer le havre avec deux portes. Par ce moyen, on seroit maître de n'introduire ses eaux que quand elles sont calmes, claires & limpides. S'il s'agissoit de garantir l'avant-port de ces dépôts, l'entreprise seroit plus considérable & plus dispendieuse : mais il est question de sauver une Ville & le commerce de plus d'une Province. Il faudroit relever la digue & y bâtir un mole solide au milieu duquel passeroit le canal dont la communication avec la mer seroit coupée par des portes qui se fermeroient & s'ouvriroient à volonté. L'ouvrage seroit d'autant plus facile à exécuter que les fondemens en sont jettés & consolidés par l'épreuve de plus d'un siecle.

A la vérité, ce ne seroit pas la peine d'empêcher que la mer ne comblât le havre, si on le laissoit combler par les ruisseaux de la Ville. Ces observations intéressent généralement tous les Ports ; chacun en prendra ce qui lui sera convenable.

### De Morlaix, *le 6 Décembre.*

A la proximité de cette Ville, sçavoir depuis un quart de lieue jusqu'à deux lieues au plus, il y a vingt-cinq Fabriques de papier, toutes de cinq piles formant vingt pilons & consommant quinze ou seize cens livres de pillots ou chiffons par semaine. Pour les entretenir, il faut au moins une cueillette annuelle de 2,041,200 quelques livres de matériaux. Il se fabrique des papiers de différentes qualités, la plus grande

partie en eſt exportée pour l'Etranger. Depuis le 1 Septembre 1772 juſqu'au 14 Septembre de cette année, il eſt ſorti par notre Port pour l'Etranger 217,931 rames, tandis qu'il n'a été embarqué que 15,832 rames pour Rouen & Nantes. Pour chaque rame de ces papiers, il faut depuis vingt juſqu'à vingt-ſept livres de peilles ou chiffons non triés. Chacune de ces Fabriques employe quatre Ouvriers formant quatre claſſes en ce qui concerne l'ouvrage, & deux en ce qui concerne les gages, outre cinq à ſix femmes pour l'apprêt & le collage des papiers. Leur tâche eſt fixée par jour à tant de rames.

Il ſeroit à craindre que la décadence de ces Fabriques ne fût très-rapide, ſi elles n'avoient la facilité de ſe procurer de vieux linges du côté de la mer. C'eſt vers les côtes que ſont ſituées les grandes Villes d'où l'on peut tirer des matieres premieres en abondance. Il n'y a point de Province où cette fabrication encouragée puiſſe avoir plus de ſuccès, parce que c'eſt un pays de toiles, & que juſqu'aux Payſans, tout le monde en conſomme beaucoup, ſans parler des débouchés. Il va bientôt ſe fabriquer dans des Manufactures dirigées par les ſieurs Gigant des papiers plus fins & plus beaux que ceux qu'on a juſqu'à préſent fabriqués dans la Province. Il y en aura de pareils à ceux des meilleures Manufactures de France & des pays étrangers. Les Négocians s'empreſſent à prendre part à cet établiſſement.

### De Rheims, *le 9 Décembre.*

L'uſage de mettre au moule le corps des enfans, des filles, des femmes, pour leur donner une belle forme contraire à celle de la nature, eſtropie & tue encore tant de ces malheureux qu'il n'eſt pas encore hors de ſaiſon d'élever la voix contre le préjugé & le goût barbares qui le perpétuent. Il eſt très-vrai que la plûpart des meres, après avoir empoiſonné leurs enfans avec du lait étranger, les étouffent avec les corps de baleine, & les peres ſont complices de ces parricides. Il faut les inſtruire qu'un Artiſte de cette Ville a imaginé des corps de feutre très-forts & très-ſouples tout-à-la-fois dont les inconvéniens ſont infiniment moindres que ceux des corps uſités. En 1770, ils furent annoncés dans la *Gazette du Commerce* & autres Papiers publics: mais il faut donner vingt fois un avis utile avant qu'un ſeul homme en profite. Les corps de feutre, mous & flexibles, s'adaptent ſur l'épine du dos; & loin d'en diminuer les contours, ils les maintiennent dans leur état naturel. La compreſſion que ces corps font ſur les fauſſes côtes n'eſt pas aſſez forte pour les renverſer vers le bas-ventre ou pour les pouſſer dans le baſſin. Ces conſidérations ont ci-devant engagé l'Académie Royale des Sciences de Paris à approuver ces corps de feutre, *non comme corps en général qui ſont tous mauvais*, mais comme moins dangereux que ceux de baleine. Le S^r *Grand*, *Maître-Tailleur* de cette Ville, *au Marché-aux-Draps*, les a imaginés. Il en fait à double face, de maniere qu'on peut leur faire perdre le lendemain le pli de la veille; c'eſt une preuve de leur ſoupleſſe. Il les couvre de moire, de taffetas ou autres étoffes. Leur prix ordinaire n'excéde pas ceux des corps à baleine.

### De Paris, *le 15 Décembre.*

On écrit de Tournay que les Doyens & Chanoines de l'Egliſe de cette Ville, après avoir conſulté le College de Médecine, ſur l'uſage d'enterrer les morts dans les Egliſes ou dans l'enceinte des murs, ont réſolu de purger la Ville de cette peſte.

Les Papiers étrangers ont annoncé, pour la plûpart, d'une maniere inexacte la découverte incertaine de quelques nouvelles Iſles dans la mer du Sud par une frégate Eſpagnole. Ces Iſles ſont ſituées à *huit cens lieues* (& non huit lieues) de l'Iſle de *Juan Fernandez*; car c'eſt-là le nom que l'Iſle déſignée porte dans preſque toutes les Cartes & les Géographies. On aſſure que les mœurs de leurs Habitans, doux & civiliſés, ne ſont pas fort éloignées des mœurs Européennes.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre ſur les moyens de ſe délivrer des punaiſes & autres inſectes.*

Monsieur,

Permettez-moi de vous faire part de quel-

ques obſervations, intéreſſantes pour la ſociété, puiſqu'il s'agit d'exterminer une race ennemie de notre repos, & dont le parfum, n'en déplaiſe à Meſſieurs les Chinois, offenſe autant nos organes que ſa morçure eſt incommode & douloureuſe. Vous entendez ſans doute, Monſieur, que je veux parler de la punaiſe de lit, animal hideux, fléau de notre vanité & de notre moleſſe. Il eſt étonnant que depuis que cet inſecte importun fatigue nos ſens & trouble le repos de nos ſemblables, on ne ſoit pas encore parvenu à anéantir juſqu'au dernier, malgré les eſſais ſans nombre qu'on a tentés pour ſa deſtruction. En effet, on n'a jamais négligé aucun moyen pour ſe débarraſſer de cette ſangſue dégoûtante & fétide : huiles, graiſſes, onguens, lotions, taliſmans, amulettes, vapeurs d'acide marin & de ſoufre, fumigations mercurielles & arſenicales, tout a été mis en uſage.

Vous avez annoncé, Monſieur, dans vos Feuilles le *thlaſpi arvenſe &c*, comme un nouvel exterminateur de cette vermine : je l'ai employé auſſi-tôt dans quelques endroits de nos Infirmeries où la punaiſe eſt aſſez commune, quoiqu'on y entretienne la plus grande propreté. J'ai donc diſtribué de cette plante dans pluſieurs lits : je l'y ai laiſſée pendant huit jours ; au bout de ce tems, je l'ai renouvellée ; ce que j'ai fait juſqu'à trois fois. Les malades interrogés enſuite m'ont aſſuré, tous, qu'ils avoient encore des punaiſes, mais que le nombre en étoit cependant diminué.

La difficulté de me procurer en aſſez grande quantité de ce thlaſpi, quoiqu'il ſoit très-commun dans certains cantons, m'a engagé d'eſſayer ſi les plantes de la même famille & dont l'odeur eſt plus ou moins conſidérable, ne pourroient pas produire un pareil effet. J'ai donc ſubſtitué au thlaſpi le cochléaria, le raifort, la paſſerage &c. J'en ai fait frotter les endroits ſoupçonnés de ſervir de retraite à ces inſectes, ils ſont ſortis en partie & ont pris la fuite. J'ai fait plus : perſuadé que c'étoit à l'odeur des plantes en queſtion qu'il falloit attribuer l'effet remarqué, je les ai diſtillées ; & la liqueur réſultante de la diſtillation ayant été employée avec une petite éponge ou un plumaceau, a procuré un effet plus prompt & plus marqué. L'odeur virulente de la ciguë a encore la propriété d'éloigner la punaiſe & même de la tuer. J'ai donné, un jour, cette plante à éplucher à quelques-uns de nos Soldats convaleſcens qu'une légion de punaiſes attaquoit toutes les nuits : j'ai été curieux, le ſoir, d'aller les viſiter & de voir, à la faveur d'une bougie, ſi cet inſecte nocturne ſe diſpoſoit à livrer aſſaut à nos anciens Guerriers ; ils m'ont aſſuré que le nombre en étoit diminué de moitié. Pluſieurs d'entr'eux ont frotté le bois de leur lit avec les plantes dont j'ai parlé ; d'autres en ont fait une décoction ; ce qui leur a aſſez réuſſi, mais jamais au point de les en délivrer entiérement.

L'eau diſtillée de ces plantes eſt préférable aux plantes elles-memes, ſoit parce qu'il n'eſt pas poſſible de ſe pourvoir de ces dernieres en tout tems, ſoit par rapport à la commodité qu'on aura de l'inſinuer dans les fentes & les crevaſſes du lit, dans les replis des rideaux, ſans expoſer les étoffes à ſe tacher, ſoit encore parce que l'odeur en ſera plus développée. On pourroit rendre encore cette odeur plus active, en mettant l'eau dans un vaſe ſur le feu, & faiſant circuler la vapeur dans le lit dont les rideaux ſeroient tirés. Cette vapeur aura un avantage ſur celle des ſubſtances métalliques qu'on a ſouvent employées en pareils cas, celui de ne contenir rien de nuiſible.

Le Frere Coſme m'a dit qu'il avoit fait déloger des pépinieres de punaiſes d'une chambre en y brûlant de l'encens, & que depuis elles n'y avoient point reparues.

On ſçait depuis long tems que la vapeur du tabac eſt bonne pour détruire la punaiſe. Il y a un dortoir à l'Hôtel Royal des Invalides, voiſin d'une chambre commune où l'on fume continuellement ; on n'y connoît point les punaiſes. Une autre preuve qui confirme l'effet de la vapeur du tabac ſur les punaiſes, eſt tirée de l'Hôtel-Dieu : les dix à douze lits qui ſe trouvent en face du paſſage qui mene au bâtiment vieux, ſont de tems immémorial exempts de punaiſes ; & l'on remarque que la plûpart des gens employés dans ce bâtiment ou qui y ont affaire, ſont dans l'uſage de fumer du tabac :

. . . . . .

Une autre obſervation relative à la pro-

priété des plantes que j'indique, c'eſt que les Scorbutiques de nos Infirmeries qui font uſage de cruciferes, tels que cochléaria, creſſon, beccabunga n'ont preſque point de punaiſes, tandis que leurs camarades attaqués de la même maladie, couchant dans la même ſalle ſans faire uſage des plantes antiſcorbutiques, en ſont infectés.

Comme je ſuis ſur le point, Monſieur, de publier la traduction des *Ouvrages de M. Model*, ſçavant Chymiſte de S. Péterſbourg, dans leſquels il ſe trouve une excellente diſſertation ſur *l'ergot*, j'aurois bien deſiré ſçavoir où trouver une petite proviſion de ce grain difforme, pour achever des expériences que j'ai entrepriſes à ce ſujet. M. Charlemagne, ſi zélé pour l'Agriculture, & au progrès de laquelle il a déjà tant contribué, s'intéreſſe tellement à mon travail qu'il m'a envoyé tout ce qu'il en avoit, en m'offrant généreuſement ſes lumieres dont je profiterai : mais ce Cultivateur diſtingué n'a pu me procurer qu'une petite quantité de cet ergot, laquelle ne ſuffit pas pour les expériences que je projette. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, PARMENTIER.

*A l'Hôtel Royal des Invalides, 9 Décembre.*

## I I.

*Moulin à tabac.*

M. P. J. Reuſſ, Econome Allemand, poſſeſſeur d'un moulin à huile ſitué entre la Ville de Linning & le château de Breedenhendt, a cherché pendant long-tems à tirer un parti avantageux de l'eau qui étoit inutile à ſon ancien moulin. Après avoir formé & tenté divers projets, il s'eſt arrêté à celui d'employer cette eau à moudre du tabac, & il a réuſſi. Dans un réſervoir fermé, il a fait placer une machine au moyen de laquelle la force de la meule extérieure coupe, ſans autre ſecours, hache, rape & paſſe au ſas ſix cens livres de tabac en vingt-quatre heures, ſans nuire au travail de l'ancien moulin. Cete invention économique ſeroit d'une utilité infinie dans tous les Etats. Il en coûte cinq ſous, plus ou moins, pour raper une livre de tabac déjà aſſez cher en corde. Ce moulin feroit chaque jour un travail équivalent à celui qui eſt actuellement ſalarié à trois mille ſous ou cinquante écus. En combinant le méchaniſme des moulins à moudre, à hacher, à ſcier, à blutter &c, on ſeroit aiſément conduit à quelque invention pareille à celle de M. Reuſſ qui néanmoins épargneroit vraiſemblablement la peine des recherches. Quoiqu'il en ſoit, ce nouveau moulin à tabac devroit être très-agréable aux Vendeurs & aux Conſommateurs de cette ſale & malfaiſante poudre.

## I I I.

*Fragment d'une Lettre de M. Joſeph Baldaſſari, Préſident de l'Académie des Sciences de Sienne à M. Jean Arduino, Surintendant de l'Agriculture à Veniſe. Sienne, 8 Octobre.*

Je lis préſentement le Livre que vous avez envoyé à M. Ciaccheri, où l'on trouve la belle analyſe que vous avez faite des eaux minérales d'Arzignano, les obſervations du Docteur Feſtari ſur les volcans, celles de M. Ferber ſur la ſolfatara de Pozzuolo &c. Je le lis avec le plus grand plaiſir & le plus grand fruit : mais ſur-tout j'ai été enchanté de votre belle obſervation, que l'acide vitriolique forme des ſels différens, ſelon la différence des terres calcaires avec leſquelles il ſe combine. A dire vrai, j'en avois eu quelque ſoupçon, fondé, non ſçavamment comme vous, ſur l'expérience, mais purement ſur des obſervations naturelles, ayant vu dans pluſieurs cas que les évaporations de l'acide vitriolique qui s'élevent de terre, forment tantôt une ſélénite, tantôt un ſel neutre, ſelon la différence des terres calcaires avec leſquelles il s'unit. Je me réjouis avec vous de cette belle découverte &c.

## I V.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mardi 7 Décembre 1773, au Samedi 11 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 liv. 10 ſ. à 28 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 28 liv. Le ſeigle, de 12, 13 à 14 livres ; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 ſ. à 11 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mardi 7 Décembre 1773 au Samedi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l., 18 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Décembre 1773, de 55 à 56 l. ; *idem* nouveau de 53 à 54 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49 ; *id.* nouveau, de 45 à 46 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 14 Décembre 1773.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | 6 | | |
| Or de Portug. à . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 726 | | | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | 100 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | marc. |

**CHANGES DE PARIS,** *du 15 Décembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 29 11 16c. |
| Hambourg ..... | 187 ¼ |
| Madrid ..... | 15 4 6 |
| Cadix ..... | 15 2 à 1 6 |
| Livourne ..... | 95 ¾ à ½ |
| Gênes ..... | 93 ¾ à ½ |
| Lyon, *Saints* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1773.* | *Lundi 13.* | *Mardi 14.* | *Mercredi 15.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1540 37 ½ 35 . | 1532 ½ . . . | 1532 ½ 27 ½. . |
| D°. 16/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 338 . . . . | 340 38 40 . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 11 Déc. 1773 | Du Lundi 13. | Du Mardi 14. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Lenoir, six prem. mois 1773. } J. | Delamotte, six p. mois 1773. } J. | Viellard, six p. mois 17773. } J. |
| Caron, *idem.* } J. | Creuzé, *idem.* } J. | Defrance, *idem.* } J. |
| Delarue pere, *id.* L. | Certain, *idem.* } J. | Cauchy, *idem.* } J. |
| Gossey, *idem.* } M. | Masson, *idem.* } J. | Defays, *idem.* L. |
| Clouet, *idem.* } M. | Thevenin, *idem.* } J. | Marsollier, *idem.* M. |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 25 Décembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### LITHUANIE.

DE WILNA, *le 24 Novembre.*

DANS le Traité de Commerce que la République & la Russie négocient actuellement, il sera stipulé que cette derniere Puissance entretiendra ici un Consul pour veiller à ce que les procès pour cause de trafic soient instruits avec célérité & jugés avec équité par le nouveau Tribunal qui sera créé uniquement pour administrer la justice mercantile. Ci-devant tous les Tribunaux étoient compétens pour connoître de ces sortes de causes ; & au défaut de régles légales, leurs jugemens étoient arbitraires. Les Marchands étrangers avoient toujours tort. L'on ne comprenoit pas que l'injustice qui les chassoit détruisoit notre propre commerce... Les Prussiens ont voulu établir ici un magasin de sel : les Magistrats s'y sont opposés.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 28 Novembre.*

Le Roi a nommé Consuls à Rouen M. Lezurier, & au Havre-de-Grace M. Jauvelle.

La Société Patriotique a annoncé que les secours qu'elle envoyoit en Dalécarlie serviroient à payer des ouvrages utiles aux lieux où seroient domiciliés ses pauvres cliens. Il n'y a pas long-tems qu'on sçait que les bonnes aumônes sont celles qui nourrissent le travail. Quand les Apôtres de l'Economie n'auroient gagné sur les esprits que l'application des charités à des entreprises d'utilité publique, ils auroient fait beaucoup de bien à l'Europe.

### DANEMARCK.

D'HELSINGOR, *le 2 Décembre.*

La tempête régne depuis long-tems sur la Baltique & la Mer du Nord. Un Pilote, échappé avec trois Matelots aux plus grands dangers, a assuré qu'un vent violent avoit poussé sur les côtes de la Jutlande plus de soixante-quinze vaisseaux qui dirigeoient leur route vers la Hollande, & que la plûpart avoient fait naufrage. Par des avis postérieurs, nous sommes informés qu'on voit sur un espace de quatre milles vingt-deux navires absolument abandonnés. Vers le lieu nommé Robert-Kunst-Riff & vers Fladstrandt, il y en a eu six engloutis par les eaux. Les lettres d'Arensdahl en Norwege portent qu'une quantité incroyable de bâtimens, grands ou petits, avoit été contrainte de se refugier sur les côtes ou dans les Ports du Royaume, & que dans un espace de 22 milles, depuis Lindenas jusqu'à Friderichswarn, on en comptoit onze ou douze cens. Nous apprenons aussi que la Hollande, pendant qu'elle se trouve frustrée des retours du Nord, est obligée d'un autre côté d'arrêter ses expéditions par les mêmes raisons ;

le mauvais tems tient ses Ports fermés, & le Midi attend des grains & des chanvres, & le Nord des vins & des cafés.

Sur les représentations du Consul de S. M. Britannique, il a été réglé que les Navigateurs trouveroient à l'avenir des Pilotes pour la Mer Baltique, non seulement jusqu'au 1 Novembre, mais jusqu'à ce que la navigation soit arrêtée par la rigueur de la saison.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 3 Décembre.*

On assure que les prix des nécessités de la vie seront taxés dans les Etats de S. M. Prussienne par une Commission nommée à cet effet. Si ce soin produit l'abondance & la richesse, il y aura lieu d'en être surpris.

### De Ratisbonne, *le 5 Décembre.*

Le célebre Docteur, Jacques-Chrétien Schaeffer, occupé à remplir une tâche aussi utile au Public que propre à confirmer la réputation qu'il s'est acquise de sçavant Naturaliste & de bon Patriote, se propose de livrer à Pâques de l'année prochaine 1774, les dernieres parties de ses Œuvres physiques; sçavoir, 1°. la 3°. & derniere partie de son *Traité des Insectes*; 2°. *Icones fungorum Bavariæ & Palatinatûs circà Ratisbonam.* T. IV & ult. 3°. *Icones insectorum circà Ratisbonam* &c. T. IV & ult. M. Schaeffer travaillera ensuite à la description de son cabinet curieux d'Histoire naturelle. Il annoncera son Ouvrage sur les oiseaux sous le titre de *Elementa Ornithologica cùm iconibus, vivis coloribus expressis, illustrata.*

(*Ceux qui souhaiteroient quelques-unes des productions de M. Schaeffer, peuvent s'adresser à la Direction du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris*).

### D'Hanovre, *le 8 Décembre.*

Un Anonyme a répandu dans cet Electorat un plan de magasins de Sociétés à établir dans les Villes & Villages. D'abord il remarque que, la question des greniers publics ayant été pleinement débattue & approfondie, il résultoit de la discussion qu'ils seroient habituellement nuisibles, mais qu'absolument parlant, ils pourroient être utiles une fois, une fois en dix ans, vingt ans, trente ans même; car depuis 1740 jusqu'en 1770, ils n'auroient été bons à rien de bon dans ce pays. Ensuite il invite les Particuliers à s'associer pour former des magasins particuliers qu'ils tiendroient constamment remplis jusqu'à ce que la disette arrivât. Quand on voudra laisser faire les Marchands ou plutôt le commerce, on n'aura pas besoin d'autres précautions que l'encouragement de l'Agriculture; car enfin le premier moyen de prévenir la disette, c'est de recueillir des grains, & le second de les faire circuler.

## ITALIE.

### De Milan, *le 30 Novembre.*

Le Gouvernement a défendu de vendre & d'exposer en vente aucune sorte de grains qui ne seroient point parfaitement nettoyés & purgés de toute graine étrangere. Cette Ordonnance est fondée sur les recherches que des Médecins ont faites pour découvrir la cause d'une épidémie essuyée en 1769 dans l'Hôpital des Mendians, & sur l'opinion où ils sont qu'elle a été causée par une mauvaise graine mêlée avec le seigle.

### De Florence, *le 2 Décembre.*

Depuis quelques années, la Toscane s'est prodigieusement enrichie d'ouvrages économiques ou composés par les Nationaux ou traduits de Langues étrangeres & particuliérement du François. S. A. R. excite l'instruction comme le plus puissant moyen qu'Elle ait pour faire le bien; & chacun s'empresse à servir ses grandes vues. M. le Marquis Horace Pucci, Praticien de cette Ville, Chambellan de LL. AA. RR., Académicien Géorgiphile, vient de faire paroître une belle traduction de l'Ouvrage de M. Sieuve de Marseille *sur la maniere de préserver les olives des vers & de faire l'huile &c.* C'est un présent très-précieux pour nos campagnes.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Décembre.*

On estime que le Peuple d'Angleterre paye actuellement en taxes le triple de ce

qu'il payoit ſous le Roi Guillaume : ainſi ou ſa richeſſe ou ſa pauvreté eſt triplée.

La Compagnie des Indes a fait, dit-on, porter dans ſes magaſins cinquante-deux mille onces d'argent monnoyé pour ſes établiſſemens : nous devons être bien riches en eſpeces.

Les nouvelles de Coatham, de Rédiar, Marsk &c, portent que la contrebande maritime n'y a jamais été auſſi conſidérable qu'elle l'eſt depuis quelque tems, quoiqu'il en coûte pour l'empêcher. Il y a toujours le long de la côte, pour recevoir les marchandiſes prohibées, une ſi grande multitude d'Habitans qu'on auroit peine à le croire.

La Société pour l'encouragement des Arts a diſtribué différentes médailles pour récompenſer des plantations d'ormes, des eſſais de peaux teintes en rouge de Turquie &c.

La Troupe de Covent-Garden a aſſigné à la Société pour le ſoulagement des petits débiteurs, une part ſur le produit de ſon théâtre.

Un Financier vient d'imaginer une taxe depuis long-tems imaginée ailleurs ſur les legs & les biens fonds qui ſeront laiſſés à d'autres qu'aux héritiers naturels : elle ſeroit de cinq pour cent ſur les legs & de dix pour cent ſur les héritages. Ce projet doit être propoſé au Parlement.

M. Oneil propoſa le 29 à la Chambre des Communes d'Irlande, au lieu de l'impôt ſur les terres des abſens, un droit d'un ſcheling ſur les rentes qui ſeroient envoyées au dehors à ceux qui ne réſideroient pas trois mois de l'année dans le Royaume, en exceptant de la loi les Officiers de guerre, les Etudians &c. Il y eut de vifs débats, & l'on ne conclud rien.

Une lettre de Dublin porte que les gens les plus diſtingués s'empreſſent de ſouſcrire dans les Tontines agréées pour lever une ſomme d'argent de 265,000 l. ſt. On croit que les ſouſcriptions ſeront remplies avant que les Anglois ayent pu en prendre. Cependant il y a une clauſe qui rend ces prêts moins avantageux qu'ils ne le ſont ordinairement : c'eſt que jamais aucun Souſcripteur ne pourra retirer annuellement un intérêt plus fort que ſon capital.

Le navire, la *Comteſſe d'Egremont*, en arrivant aux Barbades avec quarante Eſclaves de la Riviere noire, a été attaqué par les Naturels du Pays qui ont tué le Capitaine & onze hommes de l'équipage. Il a été repris par le C. Woodriſte de Briſtol.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 11 Décembre.*

Les vents du Nord ont, pendant aſſez long-tems, écarté de notre Port un grand nombre de bâtimens tant nationaux qu'étrangers. Le 4, un tems plus favorable a commencé à leur en faciliter l'entrée. Ils ſont arrivés, pour ainſi dire, en foule. Il eſt entré beaucoup de grains, d'huile, de fruits ſecs &c. Il paſſe du bled de Sicile pour l'Eſpagne. Si la ſaiſon n'avoit été défavorable ſur toutes les mers de l'Europe, nous aurions reçu pluſieurs cargaiſons de grains tirés des Ports de Hollande. Le vaiſſeau *l'Antoinette*, Cap. P. Beze, & le vaiſſeau le *Port-au-Prince*, Cap. Claude Audibert, ſont arrivés du Cap François.

D'Hirsingen, *le 12 Décembre.*

Dans les N°. 11 & 47 de la Gazette, il a été fait mention des prétentions ruineuſes que deux Communautés, à l'exemple de tant d'autres, formoient rélativement à la pâture de leurs beſtiaux. Le Jugement intervenu les force à doubler leurs récoltes. Les Propriétaires des prés que l'on vouloit laiſſer ouverts à la dévaſtation, auront la liberté de les fermer à tous les troupeaux de bêtes à laine. Leur propriété eſt reſtreinte en ce qu'ils ſont obligés d'y recevoir des bêtes à corne & des chevaux étrangers depuis la S. Michel juſqu'à la S. Martin, lorſqu'il n'y aura pas trop d'humidité ; & en ce qu'il leur eſt défendu de couper & enlever l'herbe qui croîtra ſur leurs prés aprés la récolte des regains. L'injonction ou la prohibition à part, cette méthode eſt approuvée par des Agronomes expérimentés.

Un Propriétaire-Cultivateur de cette Ville a fait des eſſais très-curieux ſur les pommes de terre dont il a ſemé des graines & planté des germes ainſi que des rameaux avec un ſuccès ſingulier. Pendant que plu-

ſieurs Chymiſtes tentent inutilement d'extraire de l'eau-de-vie de ces pommes, il en a obtenu, ſans aucune peine & ſans autre ſoin, par la fermentation & la diſtillation, mais des fruits ronds qui viennent au haut des tiges.

### De Lyon, *le 15 Décembre.*

Les vins du Beaujollois ſont tombés de prix juſqu'à 15 ou 18 liv. par botte de ceux qui s'étoient vendus à la fin d'Octobre 1401.

Les Propriétaires qui n'ont pas vendu craignent que les vins ne remontent pas à leur premiere valeur. Ce n'eſt pas toujours l'avidité qui fait que l'on deſire de bien vendre, c'eſt le beſoin de recouvrer des avances de toute eſpece, & de ſatisfaire à beaucoup de charges qui ſubſiſtent même dans les années où les récoltes ſont preſque nulles.

Les prix des grains ſe ſoutiennent, mais nous ne voyons aucun ſujet de craindre qu'ils augmentent.

Le bois eſt trop cher pour la plûpart des Habitans : il diminueroit ſans doute promptement ſi les projets préſentés, il y a quelques années, pour faciliter le flottage dans quelques rivieres du Châlonnois juſqu'à la Saône, pouvoient s'exécuter. La conſommation de cette denrée précieuſe augmente avec le luxe, & la Province ſe met peu à peu ſur le ton de la Capitale. A côté, on voit la miſere extrême dans une partie du Peuple, malgré le ſuccès de pluſieurs branches d'induſtrie.

Il entre beaucoup de ſoies à Lyon ; il s'y travaille beaucoup ; la quantité des familles qui ſouffrent eſt néanmoins encore bien conſidérable.

Un Ouvrier a trouvé le moyen de perfectionner le méchaniſme de la navette Angloiſe, ſoit en adouciſſant le coup de la palette qui la chaſſe, ſoit en dirigeant ſon chemin, ſoit en aſſurant ſa marche contre tout écart & en prévenant ſa chûte à terre, ſoit en conſtruiſant les caſes, dans leſquelles elle eſt reçue, avec des précautions particulieres contre un choc extraordinaire & contre les effets des frottemens au moins pendant très long-tems. Cet Ouvrier fabrique lui ſeul très-facilement un beau ſatin uni d'une aune de largeur.

Les garats ont de la peine à s'établir dans le Beaujollois, mais la conſtance & les ſoins font réuſſir tout ce qui n'eſt pas impoſſible. On y fabrique avec ſuccès beaucoup d'ouvrages en fil & coton. Les toiles de fil n'y ont pas dans ce moment beaucoup de débit.

### De Rheims, *le 16 Décembre.*

Il s'eſt répandu dans cette Ville & dans quelques autres de la Province qu'un des Coches de la riviere de Marne avoit péri, & qu'il en avoit coûté la vie à 40 perſonnes. Ce bruit, deſtitué de tout fondement, n'a pu être ſemé que par des gens mal-intentionnés envers un établiſſement utile au commerce, c'eſt-à-dire, aux Cultivateurs, aux Marchands, aux Conſommateurs qui en reconnoiſſent tous les jours de plus en plus les avantages. Il y a des ordres de rechercher les Auteurs de cette fauſſe nouvelle qui ne tend qu'à répandre des craintes & à troubler la circulation.

### De Rouen, *le 17 Décembre.*

Les prix des bleds ont peu à peu baiſſé dans le courant de Novembre de 30 à 40 ſ. par mine du poids de 125 livres. Le bled de la premiere qualité vaut encore plus de 18 liv. Caudebec verſe beaucoup de grains de toute eſpece, des graines, des légumes, dans différens Ports de la Province. Du Havre, il ſe répand beaucoup de riz. Pendant le courant de Novembre, il n'eſt arrivé, en ce genre, de l'Etranger, que 230 quintaux d'avoine d'Amſterdam, & 475 quintaux de farine de la Nouvelle-Yorck.

Les Membres laborieux & ſçavans de notre Académie Royale, lui ont communiqué dans le courant de l'année, un grand nombre de Mémoires, d'inſtructions, de découvertes dont la publication ne ſçauroit être trop vivement ſollicitée pour l'intérêt des Sciences & des Arts. On a parlé ci-devant de l'invention ingénieuſe de M. Scanégatty pour la connoiſſance de la quantité d'eſprit-de-vin contenu dans l'eau de vie. M. l'Abbé Dicquemarre, toujours pratiquement occupé de recherches particuliérement utiles à la navigation, a dreſſé deux nouvelles cartes pour les ſondes en dedans & en dehors de la Manche ainſi que de toutes les côtes du Ponent.

Les corbeaux, les hiboux, les moſneaux &c, ont trouvé des défenſeurs parmi les

Amateurs de l'Agriculture, tandis que la foule eſt ſi ardente à les proſcrire. Il y a une guerre perpétuelle & générale entre les êtres vivans : quand l'homme a jugé une eſpece, il ne doit pas ſe borner à peſer ce qu'elle lui coûte, il faut qu'il balance les ſervices qu'elle lui rend, ſur-tout ſi elle eſt ennemie d'une eſpece encore plus nuiſible à la nôtre. M. Muſſel, ſi connu par ſon goût pour l'Agriculture & par ſes travaux eſtimables, a entrepris de nous reconcilier avec les fourmis, par un Mémoire dans lequel il tâche d'établir que, loin de nuire aux arbres, elles facilitent leur vegétation, par la guerre qu'elles font aux pucerons & autres inſectes.

M. de Saint-Martin a preſenté à l'Académie un Recueil d'obſervations tant *ſur les pernicieux effets de la céruſe dans le cidre* que *ſur les dangers de l'uſage des vaiſſeaux de cuivre & de plomb*, & *ſur les coliques minérales*, fréquentes dans les grandes Maiſons Religieuſes & chez certaines claſſes d'Artiſans. L'Auteur, dans le deſſein de faire imprimer ſon Ouvrage, a demandé des Commiſſaires à l'Académie : elle a nommé MM. Pinard & le Chandelier; & ce Recueil a paru mériter ſon approbation.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud. Saint-Jeure en Velai, 29 Novembre 1773, ſur les pommes de terre &c.*

Faute d'inſtruction, Monſieur, les Cultivateurs font de grandes pertes ou manquent des profits conſidérables; d'où ſuit un détriment funeſte pour la ſociété : une meſure de bled de plus, que nos premiers parens auroient ſçu tirer de la terre, feroit peut-être aujourd'hui le bonheur de notre race; tout comme une meſure de grain de moins, que nous n'aurons pas ſçu conſerver ou acquérir dans ce ſiecle, peut dans les ſuites faire le malheur public. Vous ſollicitez vivement pour le Royaume un Entrepôt de ces machines utiles qui avancent le progrès de l'Agriculture & des Arts : belle inſtitution ! On prendroit alors l'inſtruction par les yeux : votre vœu, s'il étoit accompli, vous le porteriez, j'en ſuis sûr, encore plus loin : pour l'inſtruction de tout le monde, vous deſireriez qu'il y eût un ou deux de ces Entrepôts dans chaque Généralité. Sçavez-vous, Monſieur, que votre vœu patriotique m'a échauffé la tête : j'en fais un auſſi dans le moment préſent. Je voudrois que votre Gazette fût envoyée *gratis* à tous les Curés de la campagne, pour qu'ils en fiſſent part à tous leurs Paroiſſiens; elle eſt aſſurément très-intéreſſante; elle le deviendroit bien davantage : vous ſeriez alors en correſpondance avec tous les Agriculteurs du Royaume, vous ſeriez inſtruit de tous les grands phénomenes que la nature peut produire par la bonne cultivation, vous récolteriez à pleines mains & vous ſemeriez de même : il y auroit un commerce d'idées & d'expériences rurales qui, après avoir paſſé par votre creuſet, iroient circuler dans tous les lieux & éclairer tous les Villageois. Mais vos vœux & les miens ſont jettés dans les eſpaces imaginaires : le bien public eſt un vœu que l'on ne fait point en ne s'occupant que de ſon intérêt perſonnel.

Faute d'inſtruction, je le répéte, l'on eſt ſouvent pauvre au milieu des richeſſes; faute d'inſtruction, par exemple, j'ai contredit la culture des pommes des terre comme nuiſible à celle des grains; faute d'inſtruction, je doute encore qu'une meſure de ces pommes puiſſe en donner *cinquante* de quelque maniere qu'on tourne & retourne la terre; je doute qu'elles viennent bien dans les *mauvaiſes terres*; je doute qu'il en vienne beaucoup *ſans engrais*; je doute qu'on en puiſſe faire de *l'eau de-vie*, ou ſi la choſe eſt poſſible, que *cette eau-de-vie* ſoit à meilleur marché que celle du vin même dans la Norwege; je doute que le Peuple puiſſe jamais les accepter ſous la forme du *pain*, hors le cas d'une grande & très-grande diſette de grains; je doute que ceux qui les prônent tant en mangent ordinairement plus que vous & moi; je crois qu'on peut en faire de l'*amidon*, ce qui ſeroit une vraie & grande économie, mais je doute que nos petits-maîtres veuillent en ſaupoudrer leur friſure; je doute que les méthodes que nous ne connoiſſons pas ici vaillent mieux que celles que nous pratiquons; je doute enfin, & avec moi cent mille Agriculteurs de cette Province ou des voiſines, que la culture des pommes de terre, tra-

vaux pour travaux, dépense pour dépense, produise plus, même autant que celle des grains,

Pour vaincre mon incrédulité, vous me renvoyez aux Libraires de Paris, c'est quelque chose, je vous en remercie : vous ne pouvez pas m'envoyer les Ouvrages des excellens Auteurs qui possédent le secret de multiplier ce fruit : mais aussi je ne puis pas les aller chercher; nous sommes ici à cent vingt lieues de la Capitale, dans un pays perdu, sans relation, & tapis sous les neiges pendant six mois de l'année : nous n'avons pas plus de commerce avec Paris qu'avec Peckin; souvent nous sommes à Pâques que nous croyons n'être qu'en Carnaval, & c'est quelquefois un voyage pénible que d'aller chercher du feu chez son voisin. Peut être suis-je le seul à dix lieues à la ronde qui aye le bonheur d'être abonné pour votre Gazette, encore est-ce de fraîche date, & graces vous en soient rendues à vous personnellement.

Vous voyez donc, Monsieur, que la nature m'a jetté dans un coin de la terre où, faute d'instruction, il faut que je sois de nécessité toujours doutant, toujours protestant, & mes voisins aussi, à moins que la Providence ne nous envoye quelque bon Apôtre pour nous convertir à la foi aux pommes de terre, ou bien que vous ne preniez la peine de faire une petite répétition de la plus sûre méthode que vous connoissez, ne fût-elle pas plus longue que l'ordonnance d'un Médecin en visite. Il faut tout vous dire, il y a 25 ans que je compte avec la terre, & le calcul augmente mon incrédulité; suivez-moi, s'il vous plaît, jusqu'au bout.

Quiconque, dans ce pays, veut avoir des pommes de terre, commence par choisir le meilleur arpent de ses guérets; il le laboure deux fois avant l'hiver ou au printems, pour faire périr le gramen ou autres plantes parasites. Au mois d'Avril ou de Mai, il s'arme d'une bêche bien tranchante & ouvre une profonde tranchée; les pommes coupées en autant de parts qu'elles présentent d'yeux ou de germes, sont plantées à la distance, l'une de l'autre, de huit à dix pouces. Pour une mesure pesant environ trente livres, il employe un tombereau de fumier de dix quintaux. La tranchée ouverte, suit un second Ouvrier qui les plante, & un troisième qui les couvre de fumier. Le Bêcheur revient, & en couvrant la premiere tranchée, il en couvre une seconde, ainsi du reste : tout va à la fin comme au commencement. Un mois après, lorsque la tige commence à paroître, on leur donne un labour avec le crochet à fumier. Bref, qui veut avoir de ce fruit, doit disposer sa terre & l'engraisser comme son jardin; il y a les mêmes façons que pour les choux. Cependant avec cette méthode, & quoique les terres soient ici naturellement douces & légeres, nous ne pouvons, année commune, obtenir que six mesures pour une : cette année, plusieurs Cultivateurs en ont perdu la semence : or comptons la dépense & le produit, nous verrons le résultat.

| | |
|---|---|
| *Dépense.* La mesure pesant trente livres se vend ici, année commune, de huit à dix sous : passons dix, ci . . | 10 ß. |
| Dix quintaux de fumier à 3 s. le quintal, ci . . . | 1 ℔ 10 ß. |
| Un Ouvrier seul qui les partage & les plante, qui conduit le fumier & le répand, qui bêche & recouvre la terre, quelque bon Ouvrier qu'il soit, employe toute sa journée qui se paye, en Avril & Mai, dix-huit sous, ci . . | 18 ß. |
| Pour donner la seconde façon à la terre, tirer les pommes de terre, les ramasser, les conduire, il faut une autre journée, ci . . . . | 18 ß. |
| Total. . . . . | 3 ℔ 16 ß. |
| *Produit.* Six mesures, à dix sols la mesure, trois livres, ci . . . . . | 3 ℔. |

*Conclusion.* La terre ne donne rien & elle doit encore. Il y a d'ailleurs des inconvéniens notables : les pommes de terre sont sujettes à pourrir, à geler, à sécher, sont d'un transport coûteux rélativement au prix; on ne peut les garder long-tems; la nourriture en est matte & sans feu; il s'en fait une dissipation continuelle dans les ménages plutôt qu'une consommation économique. Le plus grand mal, c'est qu'elles dévorent tous les engrais & le bled s'en passe : sans

engrais, point de grains; ſans grains, famine, dépopulation & toute la ſéquelle.

S'il étoit poſſible d'avoir abondance de pommes de terre ſans nuire à l'abondance des grains, je ſerois le premier à en ſolliciter la culture : mais la pomme exclud néceſſairement le grain. Elles ſont bonnes, dit-on, pour les beſtiaux, j'en conviens; mais cette nourriture eſt trop chere. Elles ſont à rechercher dans les tems de diſette; mais elles l'occaſionnent : on en fait de bons repas, pas ſouvent. Les Cuiſiniers François font auſſi manger les pelûres de rave. Les Montagnards Irlandois s'en nourriſſent, je le veux : de quoi ſe nourriſſoient ils avant que ce fruit leur fût connu? La population a-t-elle augmenté dans ces montagnes? Eſt-elle plus heureuſe? Où en ſommes-nous en France?

Réſumons. Les pommes de terre ſont-elles un accroiſſement de ſubſiſtance, conſéquemment de population? Je le croirois, ſi elles donnoient cinquante meſures, trente, vingt pour une, même quelque choſe au deſſous : mais au deſſous de dix, je crois tout le contraire. En voilà trop pour une lettre contre un ſi mauvais fruit. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, BONET DE TREICHES.

*Nota*. Voyez la précédente Gazette, article de *Londres*.

## I I.

### *Avis divers.*

1. M. Jean Baptiſte Roulloin l'aîné, Négociant à Landernau en Baſſe-Bretagne, envoye par commiſſion les articles ſuivans.

Toiles blanches, Crés larges aſſorties, Crés Roſcoünes & Graciennes aſſorties &c, propres pour l'Eſpagne & les Colonies Françoiſes de l'Amérique, & ſe chargent à Morlaix, S. Malo, le Havre, Nantes & Bordeaux; Toiles à carreaux, Toiles rouſſes, Toiles à voiles de toutes qualités, Toiles de Lancornan, Toiles de Bretagne; Fils blancs dits Cologne, depuis 1 l. 10 ſ. juſqu'à 6 l. la livre; Fils blancs en moches de 25 livres, depuis 1 l. 10 ſ. juſqu'à 55 ſ. la livre; Miels pour la Hollande, ſupérieur en qualité à celui de Morlaix; Papiers de différentes qualités; Suifs en barriques; Beurres en barriques & en petits barils de 100 l. & de 50 l. peſant; Cire jaune à la livre; Peaux de geniſſe à la piece, tannées, Peaux de veau tannées, Peaux de vache & bœuf tannées, Peaux de geniſſe, de veau, vache &c, en verd ſalées.

Les articles des Miels, Papiers, Suifs, Cuirs &c, ſe chargent à Landernau & à Morlaix. Il reçoit auſſi les navires que l'on veut lui adreſſer au Port de Breſt, ſoit pour la ſimple réception ou expédition de marchandiſes, ſoit pour en procurer la vente.

Son adreſſe à Breſt eſt à ..... *Roulloin l'aîné, chez Madame la veuve Mocaër, rue des Malchauſſés à Breſt.*

2. » Le ſieur *Pierre Bocquillon, Marchand » Gantier-Parfumeur à Paris, rue S. Antoi- « ne, entre l'Egliſe de S. Louis & la rue Per- » cée*, a été autoriſé le 11 Octobre der- » nier par la Commiſſion Royale de Méde- » cine, à continuer le débit de la liqueur » dont il a ſeul la compoſition & qu'il ap- » pelle tréſor de la bouche. Elle a la vertu » de guérir les maux de dents, les abcès, » & tout ce qui peut gâter les dents. Le » goût en eſt agréable. Ses propriétés ſont » conſtatées par des certificats de gens de la » premiere diſtinction &c. Il a des bouteil- » les de 10 liv., 5 l., 3 l., 24 ſ. L'Auteur » donne la maniere de s'en ſervir. Son ta- » bleau eſt à la porte de ſa boutique ».

3. » Le ſieur *Moreau, Marchand en gros, » rue S. Martin, vis-à-vis la Fontaine Mau- » bué*, a trouvé le moyen de compoſer avec » des végétaux bienfaiſans une *pommade in- » corruptible* qui s'incorpore ſur le champ » avec la peau, ſans laiſſer appercevoir au- » cune partie graſſe, l'adoucit, éclaircit le » teint, anime la carnation. Ses premiers » eſſais ont été très ſatisfaiſans. Il n'en de- » mandera le payement qu'après l'épreuve. » Le même Artiſte a perfectionné ſon rouge » onctueux qu'il nomme *rouge à la Dauphi- » ne*, dont les propriétés ſont de conſerver » & d'augmenter l'uni, la fineſſe, la dou- » ceur de la peau qui en rend les différentes » nuances plus vives une ou deux heures » après qu'il a été appliqué &c.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 15 Décembre 1773, au Samedi 18 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 l. 10 ſ., 23 l. 10 ſ. à 27 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 22 l. 10 ſ. à 28 liv. Le ſeigle, de 12, 13 à 13 l. 10 ſ.; l'orge, de 8, 9 liv. 15 ſ. à 11 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 15 Décembre 1773 au Samedi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l., 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Décembre 1773, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Décembre 1773.*

| | # | 6 | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | |
| Les guinées à . . . | 728 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 17 | 6 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 5 | | | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 22 Décembre 1773*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 11 16e. à $\frac{3}{4}$ |
| Hambourg ..... | 187 |
| Madrid ..... | 15 4 6 à 4 |
| Cadix ..... | 15 1 6 à 1 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1773.* | *Lundi 20.* | *Mardi 21.* | *Mercredi 22.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1525 27 $\frac{1}{2}$ 30 27 $\frac{1}{2}$ | . . . . . | 1530 27 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 200 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 38 . . . | FESTE. | 340 38. . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 18 Déc. 1773 | | Du Lundi 20. | | Du Merc. p. le Mardi 21 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | J. | Delamotte, six p. mois 1773. | J. | Viellard, six p. mois 17773. | L. |
| Caron, *idem.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | M. | Certain, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | M. |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | L. | Marsollier, *idem.* | N. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 25 Décembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### LITHUANIE.

De Wilna, *le 24 Novembre.*

Dans le Traité de Commerce que la République & la Russie négocient actuellement, il sera stipulé que cette derniere Puissance entretiendra ici un Consul pour veiller à ce que les procès pour cause de trafic soient instruits avec célérité & jugés avec équité par le nouveau Tribunal qui sera créé uniquement pour administrer la justice mercantile. Ci-devant tous les Tribunaux étoient compétens pour connoître de ces sortes de causes ; & au défaut de régles légales, leurs jugemens étoient arbitraires. Les Marchands étrangers avoient toujours tort. L'on ne comprenoit pas que l'injustice qui les chassoit détruisoit notre propre commerce... Les Prussiens ont voulu établir ici un magasin de sel : les Magistrats s'y sont opposés.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 28 Novembre.*

Le Roi a nommé Consuls à Rouen M. Lezurier, & au Havre-de-Grace M. Jauvelle.

La Société Patriotique a annoncé que les secours qu'elle envoyoit en Dalécarlie serviroient à payer des ouvrages utiles aux lieux où seroient domiciliés ses pauvres cliens. Il n'y a pas long-tems qu'on sçait que les bonnes aumônes sont celles qui nourrissent le travail. Quand les Apôtres de l'Economie n'auroient gagné sur les esprits que l'application des charités à des entreprises d'utilité publique, ils auroient fait beaucoup de bien à l'Europe.

### DANEMARCK.

D'Helsingor, *le 2 Décembre.*

La tempête régne depuis long-tems sur la Baltique & la Mer du Nord. Un Pilote, échappé avec trois Matelots aux plus grands dangers, a assuré qu'un vent violent avoit poussé sur les côtes de la Jutlande plus de soixante-quinze vaisseaux qui dirigeoient leur route vers la Hollande, & que la plûpart avoient fait naufrage. Par des avis postérieurs, nous sommes informés qu'on voit sur un espace de quatre milles vingt-deux navires absolument abandonnés. Vers le lieu nommé Robert-Kunst-Riff & vers Fladstrandt, il y en a eu six engloutis par les eaux. Les lettres d'Arensdahl en Norwege portent qu'une quantité incroyable de bâtimens, grands ou petits, avoit été contrainte de se refugier sur les côtes ou dans les Ports du Royaume, & que dans un espace de 22 milles, depuis Lindenas jusqu'à Friderichswarn, on en comptoit onze ou douze cens. Nous apprenons aussi que la Hollande, pendant qu'elle se trouve frustrée des retours du Nord, est obligée d'un autre côté d'arrêter ses expéditions par les mêmes raisons ;

le mauvais tems tient ses Ports fermés, & le Midi attend des grains & des chanvres, & le Nord des vins & des cafés.

Sur les représentations du Consul de S. M. Britannique, il a été réglé que les Navigateurs trouveroient à l'avenir des Pilotes pour la Mer Baltique, non seulement jusqu'au 1 Novembre, mais jusqu'à ce que la navigation soit arrêtée par la rigueur de la saison.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 3 Décembre.*

On assure que les prix des nécessités de la vie seront taxés dans les Etats de S. M. Prussienne par une Commission nommée à cet effet. Si ce soin produit l'abondance & la richesse, il y aura lieu d'en être surpris.

### De Ratisbonne, *le 5 Décembre.*

Le célebre Docteur, Jacques-Chrétien Schaeffer, occupé à remplir une tâche aussi utile au Public que propre à confirmer la réputation qu'il s'est acquise de sçavant Naturaliste & de bon Patriote, se propose de livrer à Pâques de l'année prochaine 1774, les dernieres parties de ses Œuvres physiques; sçavoir, 1°. la 3°. & derniere partie de son *Traité des Insectes*; 2°. *Icones fungorum Bavariæ & Palatinatûs circà Ratisbonam.* T. IV & ult. 3°. *Icones insectorum circà Ratisbonam* &c. T. IV & ult. M. Schaeffer travaillera ensuite à la description de son cabinet curieux d'Histoire naturelle. Il annoncera son Ouvrage sur les oiseaux sous le titre de *Elementa Ornithologica cùm iconibus, vivis coloribus expressis, illustrata.*

(*Ceux qui souhaiteroient quelques-unes des productions de M. Schaeffer, peuvent s'adresser à la Direction du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris*).

### D'Hanovre, *le 8 Décembre.*

Un Anonyme a répandu dans cet Electorat un plan de magasins de Sociétés à établir dans les Villes & Villages. D'abord il remarque que, la question des greniers publics ayant été pleinement débattue & approfondie, il résultoit de la discussion qu'ils seroient habituellement nuisibles, mais qu'absolument parlant, ils pourroient être utiles une fois, une fois en dix ans, vingt ans, trente ans même; car depuis 1740 jusqu'en 1770, ils n'auroient été bons à rien de bon dans ce pays. Ensuite il invite les Particuliers à s'associer pour former des magasins particuliers qu'ils tiendroient constamment remplis jusqu'à ce que la disette arrivât. Quand on voudra laisser faire les Marchands ou plutôt le commerce, on n'aura pas besoin d'autres précautions que l'encouragement de l'Agriculture; car enfin le premier moyen de prévenir la disette, c'est de recueillir des grains, & le second de les faire circuler.

## ITALIE.

### De Milan, *le 30 Novembre.*

Le Gouvernement a défendu de vendre & d'exposer en vente aucune sorte de grains qui ne seroient point parfaitement nettoyés & purgés de toute graine étrangere. Cette Ordonnance est fondée sur les recherches que des Médecins ont faites pour découvrir la cause d'une épidémie essuyée en 1769 dans l'Hôpital des Mendians, & sur l'opinion où ils sont qu'elle a été causée par une mauvaise graine mêlée avec le seigle.

### De Florence, *le 2 Décembre.*

Depuis quelques années, la Toscane s'est prodigieusement enrichie d'ouvrages économiques ou composés par les Nationaux ou traduits de Langues étrangeres & particuliérement du François. S. A. R. excite l'instruction comme le plus puissant moyen qu'Elle ait pour faire le bien; & chacun s'empresse à servir ses grandes vues. M. le Marquis Horace Pucci, Praticien de cette Ville, Chambellan de LL. AA. RR., Académicien Géorgiphile, vient de faire paroître une belle traduction de l'Ouvrage de M. Sieuve de Marseille *sur la maniere de préserver les olives des vers & de faire l'huile &c.* C'est un présent très-précieux pour nos campagnes.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Décembre.*

On estime que le Peuple d'Angleterre paye actuellement en taxes le triple de ce

qu'il payoit ſous le Roi Guillaume : ainſi ou ſa richeſſe ou ſa pauvreté eſt triplée.

La Compagnie des Indes a fait, dit-on, porter dans ſes magaſins cinquante-deux mille onces d'argent monnoyé pour ſes établiſſemens : nous devons être bien riches en eſpeces.

Les nouvelles de Coatham, de Rédiar, Marsk &c, portent que la contrebande maritime n'y a jamais été auſſi conſidérable qu'elle l'eſt depuis quelque tems, quoiqu'il en coûte pour l'empêcher. Il y a toujours le long de la côte, pour recevoir les marchandiſes prohibées, une ſi grande multitude d'Habitans qu'on auroit peine à le croire.

La Société pour l'encouragement des Arts a diſtribué différentes médailles pour récompenſer des plantations d'ormes, des eſſais de peaux teintes en rouge de Turquie &c.

La Troupe de Covent-Garden a aſſigné à la Société pour le ſoulagement des petits débiteurs, une part ſur le produit de ſon théâtre.

Un Financier vient d'imaginer une taxe depuis long-tems imaginée ailleurs ſur les legs & les biens fonds qui ſeront laiſſés à d'autres qu'aux héritiers naturels : elle ſeroit de cinq pour cent ſur les legs & de dix pour cent ſur les héritages. Ce projet doit être propoſé au Parlement.

M. Oneil propoſa le 29 à la Chambre des Communes d'Irlande, au lieu de l'impôt ſur les terres des abſens, un droit d'un ſcheling ſur les rentes qui ſeroient envoyées au dehors à ceux qui ne réſideroient pas trois mois de l'année dans le Royaume, en exceptant de la loi les Officiers de guerre, les Etudians &c. Il y eut de vifs débats, & l'on ne conclud rien.

Une lettre de Dublin porte que les gens les plus diſtingués s'empreſſent de ſouſcrire dans les Tontines agréées pour lever une ſomme d'argent de 265,000 l. ſt. On croit que les ſouſcriptions ſeront remplies avant que les Anglois ayent pu en prendre. Cependant il y a une clauſe qui rend ces prêts moins avantageux qu'ils ne le ſont ordinairement : c'eſt que jamais aucun Souſcripteur ne pourra retirer annuellement un intérêt plus fort que ſon capital.

Le navire, la *Comteſſe d'Egremont*, en arrivant aux Barbades avec quarante Eſclaves de la Riviere noire, a été attaqué par les Naturels du Pays qui ont tué le Capitaine & onze hommes de l'équipage. Il a été repris par le C. Woodriſte de Briſtol.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le* 11 *Décembre.*

Les vents du Nord ont, pendant aſſez long-tems, écarté de notre Port un grand nombre de bâtimens tant nationaux qu'étrangers. Le 4, un tems plus favorable a commencé à leur en faciliter l'entrée. Ils ſont arrivés, pour ainſi dire, en foule. Il eſt entré beaucoup de grains, d'huile, de fruits ſecs &c. Il paſſe du bled de Sicile pour l'Eſpagne. Si la ſaiſon n'avoit été défavorable ſur toutes les mers de l'Europe, nous aurions reçu pluſieurs cargaiſons de grains tirés des Ports de Hollande. Le vaiſſeau *l'Antoinette*, Cap. P. Beze, & le vaiſſeau le *Port-au-Prince*, Cap. Claude Audibert, ſont arrivés du Cap François.

D'Hirsingen, *le* 12 *Décembre.*

Dans les N°. 11 & 47 de la Gazette, il a été fait mention des prétentions ruineuſes que deux Communautés, à l'exemple de tant d'autres, formoient rélativement à la pâture de leurs beſtiaux. Le Jugement intervenu les force à doubler leurs récoltes. Les Propriétaires des prés que l'on vouloit laiſſer ouverts à la dévaſtation, auront la liberté de les fermer à tous les troupeaux de bêtes à laine. Leur propriété eſt reſtreinte en ce qu'ils ſont obligés d'y recevoir des bêtes à corne & des chevaux étrangers depuis la S. Michel juſqu'à la S. Martin, lorſqu'il n'y aura pas trop d'humidité ; & en ce qu'il leur eſt défendu de couper & enlever l'herbe qui croîtra ſur leurs prés aprés la récolte des regains. L'injonction ou la prohibition à part, cette méthode eſt approuvée par des Agronomes expérimentés.

Un Propriétaire-Cultivateur de cette Ville a fait des eſſais très-curieux ſur les pommes de terre dont il a ſemé des graines & planté des germes ainſi que des rameaux avec un ſuccès ſingulier. Pendant que plu-

ſieurs Chymiſtes tentent inutilement d'extraire de l'eau-de-vie de ces pommes, il en a obtenu, ſans aucune peine & ſans autre ſoin, par la fermentation & la diſtillation, mais des fruits ronds qui viennent au haut des tiges.

### De Lyon, *le 15 Déceembre.*

Les vins du Beaujollois ſont tombés de prix juſqu'à 15 ou 18 liv. par botte de ceux qui s'étoient vendus à la fin d'Octobre 1401.

Les Propriétaires qui n'ont pas vendu craignent que les vins ne remontent pas à leur premiere valeur. Ce n'eſt pas toujours l'avidité qui fait que l'on deſire de bien vendre, c'eſt le beſoin de recouvrer des avances de toute eſpece, & de ſatisfaire à beaucoup de charges qui ſubſiſtent même dans les années où les récoltes ſont preſque nulles.

Les prix des grains ſe ſoutiennent, mais nous ne voyons aucun ſujet de craindre qu'ils augmentent.

Le bois eſt trop cher pour la plûpart des Habitans : il diminueroit ſans doute promptement ſi les projets préſentés, il y a quelques années, pour faciliter le flottage dans quelques rivieres du Châlonnois juſqu'à la Saône, pouvoient s'exécuter. La conſommation de cette denrée précieuſe augmente avec le luxe, & la Province ſe met peu à peu ſur le ton de la Capitale. A côté, on voit la miſere extrême dans une partie du Peuple, malgré le ſuccès de pluſieurs branches d'induſtrie.

Il entre beaucoup de ſoies à Lyon ; il s'y travaille beaucoup ; la quantité des familles qui ſouffrent eſt néanmoins encore bien conſidérable.

Un Ouvrier a trouvé le moyen de perfectionner le méchaniſme de la navette Angloiſe, ſoit en adouciſſant le coup de la palette qui la chaſſe, ſoit en dirigeant ſon chemin, ſoit en aſſurant ſa marche contre tout écart & en prévenant ſa chûte à terre, ſoit en conſtruiſant les caſes, dans leſquelles elle eſt reçue, avec des précautions particulieres contre un choc extraordinaire & contre les effets des frottemens au moins pendant très long-tems. Cet Ouvrier fabrique lui ſeul très-facilement un beau ſatin uni d'une aune de largeur.

Les garats ont de la peine à s'établir dans le Beaujollois, mais la conſtance & les ſoins font réuſſir tout ce qui n'eſt pas impoſſible. On y fabrique avec ſuccès beaucoup d'ouvrages en fil & coton. Les toiles de fil n'y ont pas dans ce moment beaucoup de débit.

### De Rheims, *le 16 Décembre.*

Il s'eſt répandu dans cette Ville & dans quelques autres de la Province qu'un des Coches de la riviere de Marne avoit péri, & qu'il en avoit coûté la vie à 40 perſonnes. Ce bruit, deſtitué de tout fondement, n'a pu être ſemé que par des gens mal-intentionnés envers un établiſſement utile au commerce, c'eſt-à-dire, aux Cultivateurs, aux Marchands, aux Conſommateurs qui en reconnoiſſent tous les jours de plus en plus les avantages. Il y a des ordres de rechercher les Auteurs de cette fauſſe nouvelle qui ne tend qu'à répandre des craintes & à troubler la circulation.

### De Rouen, *le 17 Décembre.*

Les prix des bleds ont peu à peu baiſſé dans le courant de Novembre de 30 à 40 ſ. par mine du poids de 125 livres. Le bled de la premiere qualité vaut encore plus de 18 liv. Caudebec verſe beaucoup de grains de toute eſpece, des graines, des légumes, dans différens Ports de la Province. Du Havre, il ſe répand beaucoup de riz. Pendant le courant de Novembre, il n'eſt arrivé, en ce genre, de l'Etranger, que 230 quintaux d'avoine d'Amſterdam, & 475 quintaux de farine de la Nouvelle-Yorck.

Les Membres laborieux & ſçavans de notre Académie Royale, lui ont communiqué dans le courant de l'année, un grand nombre de Mémoires, d'inſtructions, de découvertes dont la publication ne ſçauroit être trop vivement ſollicitée pour l'intérêt des Sciences & des Arts. On a parlé ci-devant de l'invention ingénieuſe de M. Scanégatty pour la connoiſſance de la quantité d'eſprit-de-vin contenu dans l'eau de vie. M. l'Abbé Dicquemarre, toujours pratiquement occupé de recherches particuliérement utiles à la navigation, a dreſſé deux nouvelles cartes pour les ſondes en dedans & en dehors de la Manche ainſi que de toutes les côtes du Ponent.

Les corbeaux, les hiboux, les moineaux &c, ont trouvé des défenſeurs parmi les

Amateurs de l'Agriculture, tandis que la foule eſt ſi ardente à les proſcrire. Il y a une guerre perpétuelle & générale entre les êtres vivans : quand l'homme a jugé une eſpece, il ne doit pas ſe borner à peſer ce qu'elle lui coûte, il faut qu'il balance les ſervices qu'elle lui rend, ſur-tout ſi elle eſt ennemie d'une eſpece encore plus nuiſible à la nôtre. M. Muſtel, ſi connu par ſon goût pour l'Agriculture & par ſes travaux eſtimables, a entrepris de nous reconcilier avec les fourmis, par un Mémoire dans lequel il tâche d'établir que, loin de nuire aux arbres, elles facilitent leur vegétation, par la guerre qu'elles font aux pucerons & autres inſectes.

M. de Saint-Martin a preſenté à l'Académie un Recueil d'obſervations tant *ſur les pernicieux effets de la céruſe dans le cidre* que *ſur les dangers de l'uſage des vaiſſeaux de cuivre & de plomb*, & *ſur les coliques minérales*, fréquentes dans les grandes Maiſons Religieuſes & chez certaines claſſes d'Artiſans. L'Auteur, dans le deſſein de faire imprimer ſon Ouvrage, a demandé des Commiſſaires à l'Académie : elle a nommé MM. Pinard & le Chandelier; & ce Recueil a paru mériter ſon approbation.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud. Saint-Jeure en Velai, 29 Novembre 1773, ſur les pommes de terre &c.*

Faute d'inſtruction, Monſieur, les Cultivateurs font de grandes pertes ou manquent des profits conſidérables; d'où ſuit un détriment funeſte pour la ſociété : une meſure de bled de plus, que nos premiers parens auroient ſçu tirer de la terre, feroit peut-être aujourd'hui le bonheur de notre race; tout comme une meſure de grain de moins, que nous n'aurons pas ſçu conſerver ou acquérir dans ce ſiecle, peut dans les ſuites faire le malheur public. Vous ſollicitez vivement pour le Royaume un Entrepôt de ces machines utiles qui avancent le progrès de l'Agriculture & des Arts : belle inſtitution ! On prendroit alors l'inſtruction par les yeux; votre vœu, s'il étoit accompli, vous le porteriez, j'en ſuis sûr, encore plus loin : pour l'inſtruction de tout le monde, vous deſireriez qu'il y eût un ou deux de ces Entrepôts dans chaque Généralité. Sçavez-vous, Monſieur, que votre vœu patriotique m'a échauffé la tête : j'en fais un auſſi dans le moment préſent. Je voudrois que votre Gazette fût envoyée *gratis* à tous les Curés de la campagne, pour qu'ils en fiſſent part à tous leurs Paroiſſiens; elle eſt aſſurément très-intéreſſante; elle le deviendroit bien davantage : vous ſeriez alors en correſpondance avec tous les Agriculteurs du Royaume, vous ſeriez inſtruit de tous les grands phénomenes que la nature peut produire par la bonne cultivation, vous récolteriez à pleines mains & vous ſemeriez de même : il y auroit un commerce d'idées & d'expériences rurales qui, après avoir paſſé par votre creuſet, iroient circuler dans tous les lieux & éclairer tous les Villageois. Mais vos vœux & les miens ſont jettés dans les eſpaces imaginaires : le bien public eſt un vœu que l'on ne fait point en ne s'occupant que de ſon intérêt perſonnel.

Faute d'inſtruction, je le répéte, l'on eſt ſouvent pauvre au milieu des richeſſes; faute d'inſtruction, par exemple, j'ai contredit la culture des pommes des terre comme nuiſible à celle des grains; faute d'inſtruction, je doute encore qu'une meſure de ces pommes puiſſe en donner *cinquante* de quelque maniere qu'on tourne & retourne la terre; je doute qu'elles viennent bien dans les *mauvaiſes terres*; je doute qu'il en vienne beaucoup *ſans engrais*; je doute qu'on en puiſſe faire de *l'eau de-vie*, ou ſi la choſe eſt poſſible, que *cette eau-de-vie* ſoit à meilleur marché que celle du vin même dans la Norwege; je doute que le Peuple puiſſe jamais les accepter ſous la forme du *pain*, hors le cas d'une grande & très-grande diſette de grains; je doute que ceux qui les prônent tant en mangent ordinairement plus que vous & moi; je crois qu'on peut en faire de l'*amidon*, ce qui ſeroit une vraie & grande économie, mais je doute que nos petits-maîtres veuillent en ſaupoudrer leur friſure; je doute que les méthodes que nous ne connoiſſons pas ici vaillent mieux que celles que nous pratiquons; je doute enfin, & avec moi cent mille Agriculteurs de cette Province ou des voiſines, que la culture des pommes de terre, tra-

vaux pour travaux, dépense pour dépense, produise plus, même autant que celle des grains,

Pour vaincre mon incrédulité, vous me renvoyez aux Libraires de Paris, c'est quelque chose, je vous en remercie : vous ne pouvez pas m'envoyer les Ouvrages des excellens Auteurs qui possédent le secret de multiplier ce fruit : mais aussi je ne puis pas les aller chercher ; nous sommes ici à cent vingt lieues de la Capitale, dans un pays perdu, sans relation, & tapis sous les neiges pendant six mois de l'année : nous n'avons pas plus de commerce avec Paris qu'avec Peckin ; souvent nous sommes à Pâques que nous croyons n'être qu'en Carnaval, & c'est quelquefois un voyage pénible que d'aller chercher du feu chez son voisin. Peut-être suis-je le seul à dix lieues à la ronde qui aye le bonheur d'être abonné pour votre Gazette, encore est-ce de fraîche date, & graces vous en soient rendues à vous personnellement.

Vous voyez donc, Monsieur, que la nature m'a jetté dans un coin de la terre où, faute d'instruction, il faut que je sois de nécessité toujours doutant, toujours protestant, & mes voisins aussi, à moins que la Providence ne nous envoye quelque bon Apôtre pour nous convertir à la foi aux pommes de terre, ou bien que vous ne preniez la peine de faire une petite répétition de la plus sûre méthode que vous connoissez, ne fût-elle pas plus longue que l'ordonnance d'un Médecin en visite. Il faut tout vous dire, il y a 25 ans que je compte avec la terre, & le calcul augmente mon incrédulité ; suivez-moi, s'il vous plaît, jusqu'au bout.

Quiconque, dans ce pays, veut avoir des pommes de terre, commence par choisir le meilleur arpent de ses guérets ; il le laboure deux fois avant l'hiver ou au printems, pour faire périr le gramen ou autres plantes parasites. Au mois d'Avril ou de Mai, il s'arme d'une bêche bien tranchante & ouvre une profonde tranchée ; les pommes coupées en autant de parts qu'elles présentent d'yeux ou de germes, sont plantées à la distance, l'une de l'autre, de huit à dix pouces. Pour une mesure pesant environ trente livres, il employe un tombereau de fumier de dix quintaux. La tranchée ouverte, suit un second Ouvrier qui les plante, & un troisième qui les couvre de fumier. Le Bêcheur revient, & en couvrant la premiere tranchée, il en couvre une seconde, ainsi du reste : tout va à la fin comme au commencement. Un mois après, lorsque la tige commence à paroître, on leur donne un labour avec le crochet à fumier. Bref, qui veut avoir de ce fruit, doit disposer sa terre & l'engraisser comme son jardin ; il y a les mêmes façons que pour les choux. Cependant avec cette méthode, & quoique les terres soient ici naturellement douces & légeres, nous ne pouvons, année commune, obtenir que six mesures pour une : cette année, plusieurs Cultivateurs en ont perdu la semence : or comptons la dépense & le produit, nous verrons le résultat.

| | |
|---|---|
| *Dépense.* La mesure pesant trente livres se vend ici, année commune, de huit à dix sous : passons dix, ci . . | 10 ß. |
| Dix quintaux de fumier à 3 s. le quintal, ci . . . | 1 ℔ 10 ß. |
| Un Ouvrier seul qui les partage & les plante, qui conduit le fumier & le répand, qui bêche & recouvre la terre, quelque bon Ouvrier qu'il soit, employe toute sa journée qui se paye, en Avril & Mai, dix-huit sous, ci . . | 18 ß. |
| Pour donner la seconde façon à la terre, tirer les pommes de terre, les ramasser, les conduire, il faut une autre journée, ci . . . . | 18 ß. |
| Total. . . . . | 3 ℔ 16 ß. |
| *Produit.* Six mesures, à dix sols la mesure, trois livres, ci . . . . . | 3 ℔. |

*Conclusion.* La terre ne donne rien & elle doit encore. Il y a d'ailleurs des inconvéniens notables : les pommes de terre sont sujettes à pourrir, à geler, à sécher, sont d'un transport coûteux rélativement au prix; on ne peut les garder long-tems ; la nourriture en est matte & sans feu ; il s'en fait une dissipation continuelle dans les ménages plutôt qu'une consommation économique. Le plus grand mal, c'est qu'elles dévorent tous les engrais & le bled s'en passe ; sans

engrais ; point de grains ; ſans grains, famine, dépopulation & toute la ſéquelle.

S'il étoit poſſible d'avoir abondance de pommes de terre ſans nuire à l'abondance des grains, je ſerois le premier à en ſolliciter la culture : mais la pomme exclud néceſſairement le grain. Elles ſont bonnes, dit-on, pour les beſtiaux, j'en conviens ; mais cette nourriture eſt trop chere. Elles ſont à rechercher dans les tems de diſette ; mais elles l'occaſionnent : on en fait de bons repas, pas ſouvent. Les Cuiſiniers François font auſſi manger les pelûres de rave. Les Montagnards Irlandois s'en nourriſſent, je le veux : de quoi ſe nourriſſoient ils avant que ce fruit leur fût connu ? La population a-t-elle augmenté dans ces montagnes ? Eſt-elle plus heureuſe ? Où en ſommes-nous en France ?

Réſumons. Les pommes de terre ſont-elles un accroiſſement de ſubſiſtance, conſéquemment de population ? Je le croirois, ſi elles donnoient cinquante meſures, trente, vingt pour une, même quelque choſe au deſſous : mais au deſſous de dix, je crois tout le contraire. En voilà trop pour une lettre contre un ſi mauvais fruit. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, BONET DE TREICHES.

*Nota*. Voyez la précédente Gazette, article de *Londres*.

## I I.

### *Avis divers.*

1. M. Jean Baptiſte Roulloin l'aîné, Négociant à Landernau en Baſſe-Bretagne, envoye par commiſſion les articles ſuivans.

Toiles blanches, Crés larges aſſorties, Crés Roſcoünes & Graciennes aſſorties &c, propres pour l'Eſpagne & les Colonies Françoiſes de l'Amérique, & ſe chargent à Morlaix, S. Malo, le Havre, Nantes & Bordeaux ; Toiles à carreaux, Toiles rouſſes, Toiles à voiles de toutes qualités, Toiles de Lancornan, Toiles de Bretagne ; Fils blancs dits Cologne, depuis 1 l. 10 ſ. juſqu'à 6 l. la livre ; Fils blancs en moches de 25 livres, depuis 1 l. 10 ſ. juſqu'à 55 ſ. la livre ; Miels pour la Hollande, ſupérieur en qualité à celui de Morlaix ; Papiers de différentes qualités ; Suifs en barriques ; Beurres en barriques & en petits barils de 100 l. & de 50 l. peſant ; Cire jaune à la livre ; Peaux de geniſſe à la piece, tannées, Peaux de veau tannées, Peaux de vache & bœuf tannées, Peaux de geniſſe, de veau, vache &c, en verd ſalées.

Les articles des Miels, Papiers, Suifs, Cuirs &c, ſe chargent à Landernau & à Morlaix. Il reçoit auſſi les navires que l'on veut lui adreſſer au Port de Breſt, ſoit pour la ſimple réception ou expédition de marchandiſes, ſoit pour en procurer la vente.

Son adreſſe à Breſt eſt à ..... *Roulloin l'aîné, chez Madame la veuve Mocaër, rue des Malchauſſés à Breſt.*

2. » Le ſieur *Pierre Bocquillon, Marchand* » *Gantier-Parfumeur à Paris, rue S. Antoi-* « *ne, entre l'Egliſe de S. Louis & la rue Per-* » *cée*, a été autoriſé le 11 Octobre der- » nier par la Commiſſion Royale de Méde- » cine, à continuer le débit de la liqueur » dont il a ſeul la compoſition & qu'il ap- » pelle tréſor de la bouche. Elle a la vertu » de guérir les maux de dents, les abcès, » & tout ce qui peut gâter les dents. Le » goût en eſt agréable. Ses propriétés ſont » conſtatées par des certificats de gens de la » premiere diſtinction &c. Il a des bouteil- » les de 10 liv., 5 l., 3 l., 24 ſ. L'Auteur » donne la maniere de s'en ſervir. Son ta- » bleau eſt à la porte de ſa boutique ».

3. » Le ſieur *Moreau, Marchand en gros,* » *rue S. Martin, vis-à-vis la Fontaine Mau-* » *bué*, a trouvé le moyen de compoſer avec » des végétaux bienfaiſans une *pommade in-* » *corruptible* qui s'incorpore ſur le champ » avec la peau, ſans laiſſer appercevoir au- » cune partie graſſe, l'adoucit, éclaircit le » teint, anime la carnation. Ses premiers » eſſais ont été très ſatisfaiſans. Il n'en de- » mandera le payement qu'après l'épreuve. » Le même Artiſte a perfectionné ſon rouge » onctueux qu'il nomme *rouge à la Dauphi-* » *ne*, dont les propriétés ſont de conſerver » & d'augmenter l'uni, la fineſſe, la dou- » ceur de la peau qui en rend les différentes » nuances plus vives une ou deux heures » après qu'il a été appliqué &c.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 15 Décembre 1773, au Samedi 18 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 l. 10 ſ., 23 l. 10 ſ. à 27 l. 10 ſ. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 22 l. 10 ſ. à 28 liv. Le ſeigle, de 12, 13 à 13 l. 10 ſ. ; l'orge, de 8, 9 liv. 15 ſ. à 11 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 15 Décembre 1773 au Samedi 18 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 18 l., 19 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 22 Décembre 1773, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 22 Décembre 1773.*

| | # | 6 | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | |
| Les guinées à . . . | 728 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 17 | 6 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 5 | | | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 22 Décembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 11 16e. à $\frac{3}{4}$ |
| Hambourg ..... | 187 |
| Madrid ..... | 15 4 6 à 4 |
| Cadix ..... | 15 1 6 à 1 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1773.* | *Lundi 20.* | *Mardi 21.* | *Mercredi 22.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1525 27 $\frac{1}{2}$ 30 27 $\frac{1}{2}$ | . . . . . | 1530 27 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 200 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 340 38 . . . | FESTE. | 340 38. . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 18 Déc. 1773 | | Du Lundi 20. | | Du Merc. p. le Mardi 21 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | J. | Delamotte, six p. mois 1773. | J. | Viellard, six p. mois 17773. | L. |
| Caron, *idem.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | M. | Certain, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | M. |
| Clouet, *idem.* | | Masson, *idem.* | L. | Marsollier, *idem.* | N. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 18 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 21 *Novembre.*

LE Tarif des Douanes, arrêté par la derniere Diete, vient d'être soumis par S. M. à l'examen d'une Commission composée de MM. les Comtes Hermansson & Bielke, de quelques Membres du College Royal de la Chambre & des Mines, des Directeurs des Douanes de terre & de mer, & de deux des principaux Négocians de cette Ville. Dans les pays où il n'est pas indifférent de quelle maniere l'argent se leve, pourvu qu'il se leve, on comprendra facilement que ces tarifs, pour être fixés, devroient avoir des élémens de calculs fixes, & que les variations perpétuelles & journalieres du commerce ne laissent jamais lieu qu'à des estimations arbitraires auxquelles la prudence politique se refuse ainsi que la justice.

Pour encourager la fréquentation de nos mers, le Roi a accordé aux vaisseaux étrangers les mêmes avantages & les mêmes franchises qu'à ceux du pays, lorsqu'ils feront voile de nos Ports chargés de marchandises. Cette belle opération annonce une connoissance profonde des vrais principes du commerce. C'est le commerce national que S. M. prétend favoriser, en favorisant les Négocians étrangers : le commerce est réciproque : celui qui vend, achete ; celui qui achete, vend à son tour : ainsi le Négociant étranger fait le commerce de la Nation, pour la Nation & au profit de la Nation. Quant à la clause par laquelle le bienfait est restreint, son objet est évidemment d'établir la réciprocité d'échanges & de mettre obstacle aux achats en argent de la part des Nationaux. Mais le vrai moyen de prévenir ces achats, s'ils ont des inconvéniens, c'est précisément de donner au commerce toutes les facilités possibles, afin que l'Agriculture & l'Industrie nationale mettent dans le commerce la plus grande quantité possible de matieres d'échange.

Les Négocians ont demandé avec instance la liberté d'importer le sel dans le district de Bahus & dans la Province de Finlande. On dit que leur requête a dû être rejettée comme tendant à une innovation dangereuse pour le Royaume. Dans ces sortes d'innovations, il n'y a jamais de danger réel que pour l'usurpation ou pour ceux qui profitent de l'état de désordre.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le* 28 *Novembre.*

L'influence de la température du mois d'Octobre sur les fruits de la terre, a été telle qu'on va la décrire. Le tems a été aussi favorable aux travaux de la campagne qu'à la végétation des plantes. La quantité de pluie tombée dans ce tems-là, & bornée à

un pouce, mesure de Paris, a été absorbée par la terre, de façon qu'on n'a trouvé aucune trace d'humidité. Cette disposition des champs a été favorable à l'extirpation des mauvaises herbes, & sur-tout du chiendent dont on a vu de gros tas dans les villages. La sérénité & les pluies entremêlées n'ont laissé dans les champs ni mottes ni croûte : aussi les labours à la charrue & à la bêche se sont faits à souhaits. Les semences ont levé, & les plants sont déjà très-beaux : les champs ressemblent à de belles prairies couvertes de la plus belle verdure. La joie de l'Agriculture n'est affoiblie que par l'immense quantité de souris que l'on voit dans les sillons. Il est vrai que les chats en détruisent beaucoup. On remarque qu'il y a un plus grand nombre de belettes qui leur donnent la chasse. Cependant ce n'est pas assez pour rassurer le Colon.

Toutes les productions étant parvenues à maturité cette année, beaucoup plutôt que dans les années précédentes, les récoltes de toute espece ont été serrées dans le courant de Septembre. Le tems a été très-convenable pour envoyer le bétail au pâturage : mais la sécheresse a empêché l'herbe de croître. Il y a eu peu de foin & très-peu de regain. On a été obligé de nourrir les bestiaux dans les étables un mois plutôt qu'à l'ordinaire. Comme il y a peu de gland, il faudra nécessairement donner du grain aux cochons que l'on engraissera.

Si l'on ne sçavoit combien les hommes sont habiles à se décharger les uns sur les autres du soin de travailler au bien, on pourroit être étonné qu'il ne se trouvât pas dans chaque Province un seul Observateur qui daignât, sur le modele précédent, donner, de mois en mois, l'état des campagnes & des travaux & des productions & des hommes & des bestiaux, pour procurer à la République Agricole universelle la connoissance de ce qu'elle doit espérer ou craindre, afin qu'on pût la servir par des conseils dans la bonne & la mauvaise fortune. Sur cent mille Habitans qui auroient bien à faire, mais qui ne font rien dans une Province, il n'en faudroit qu'un qui occupât non pas sa vie, mais quelques momens de son loisir à recueillir des observations de ce genre. Il n'y a point d'avantage qu'on n'eût lieu de se promettre dans chaque Etat en particulier & dans l'Europe en général, de ce concert d'instructions publiées à propos & répandues par-tout, par le moyen d'un écrit public qui seroit vraiment une Gazette d'Agriculture. Sur plusieurs centaines de mille Habitans, n'y auroit-il donc pas quelques Patriotes ?

D'HANOVRE, *le* 30 *Novembre*.

Par un Placard du 24, il a été publié des prohibitions tendant à prévenir les dégâts que font dans les forêts voisines de cette Capitale, plusieurs personnes qui, sous prétexte de ramasser du bois mort, font un tort souvent irréparable aux arbres les plus sains & les plus beaux. Cet abus est fort commun dans toute l'Europe. Le bois mort fait un soulagement pour les pauvres, il ne faut vraiment pas les en priver : mais ne gagneroit-on pas infiniment à le faire ramasser & distribuer, plutôt que de laisser à chacun la liberté de dévaster des forêts?

La Société Royale-Electorale de Brunswich-Lunebourg tiendra dans le courant du mois prochain son Assemblée à Zell. Ceux qui auroient des Ouvrages à lui adresser sont priés de le faire sans délai. Les Agronomes François pourront envoyer les leurs aux *Auteurs de la Gazette d'Agriculture* de France, lesquels sont en correspondance avec les principales Sociétés Economiques de l'Allemagne & du Nord.

## ITALIE.

DE BOLOGNE, *le* 13 *Novembre*.

On a derniérement affiché un Edit du 23 Octobre, par lequel il est défendu d'envoyer au dehors, dans tout le courant de l'année, des marons, des châtaignes, de la farine de ces fruits, tant on a peur que le monopole n'engendre la disette au milieu de l'abondance des substances de premiere nécessité.

En même tems que le tarif a été réglé, la délation a été non-seulement autorisée, mais même ordonnée par un Edit du 3 relatif à l'introduction des veaux, des moutons &c. Il faudroit prendre garde de ne pas corrompre les mœurs ou avilir les ames.

DE VENISE, *le* 14 *Novembre*.

La Société d'Agriculture de Vicence a

accordé un Prix à M. Antoine Pajello, Auteur d'un Mémoire *sur la culture des vignes de la Province, la maniere la meilleure d'y faire les vendanges & les vins* &c. Aucun Mémoire ne lui a paru résoudre d'une façon satisfaisante le problême concernant *les produits, tant du régne animal que du régne vegétal, les plus dignes de l'attention des Cultivateurs & d'encouragemens, relativement aux circonstances physiques & aux relations de commerce au dedans & au dehors.*

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Décembre.*

Ce Royaume a tiré beaucoup de vaches de l'Ecosse où en conséquence le prix de ce bétail a considérablement augmenté, & les Propriétaires empêchent leurs Fermiers d'en vendre.

Après avoir attribué à toute sorte de cause le triste état de nos finances, on s'en prend à la Marine Militaire & aux Troupes dont les forces paroissent trop considérables pour garder un Etat qui n'est ni attaqué ni menacé.

Quelques Lords, Propriétaires de terres en Irlande, ont adressé au Ministere des observations sur la taxe des terres des absens : en voici la substance.

Il n'y a point d'exemple de cette imposition en Irlande. Possesseurs de domaines dans les deux Royaumes, nous avons notre résidence dans celui-ci, seroit-ce un délit, ce domicile emporteroit-il une pénalité ? La taxe proposée seroit une vraie amende, une vraie peine infligée pour cause de cette résidence.

Plusieurs d'entre nous sont nés dans ce Royaume ; nous y avons nos plus cheres relations : quelques-uns y sont attachés par des postes ou par des devoirs indispensables. En qualité de Sujets libres, n'avons-nous pas le droit de choisir notre domicile dans le lieu des Etats de S. M. que nous aimerons le mieux ?

Pouvons-nous, sans étonnement, entendre dire que nous serons notés, parce que nous demeurons là où demeure notre Souverain, dans le chef-lieu de l'Empire Britannique ?

Nous avons toujours contribué avec le plus grand zele aux besoins de l'Etat ; mais nous demandons l'égalité qui nous est dûe.

Nous avons toujours été attachés aux droits & aux intérêts de l'Irlande ; mais loin de lui nuire par notre séjour ici, nous avons cru que, dans plusieurs circonstances, ces intérêts & ces droits en seroient plus assurés.

Le systême contre lequel nous nous élevons porteroit la plus vive atteinte à la prospérité du Royaume ; car il feroit tomber le prix des terres, il introduiroit des acceptions inouies dans des Etats civilisés, il sépareroit les deux Royaumes d'intérêt & d'affection.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 4 Décembre.*

Les Habitans d'Amsterdam, en s'opposant fortement, selon leur coutume, à l'augmentation des Troupes de terre, ont fait vivement solliciter un accroissement de forces navales, comme absolument nécessaire au commerce de la République.

Les Negres & les Naturels de Surinam ont fait de nouvelles incursions sur des plantations différentes. Les Directeurs de la Compagnie des Indes occidentale, consternés par cette nouvelle, ont demandé qu'on envoyât des renforts dans cette Colonie.

On assure que notre commerce avec l'Espagne est sur un meilleur pied qu'il n'avoit été depuis très long tems.

La frugalité rétablit un peu les affaires particulieres. On prétend qu'il seroit aisé de lever actuellement dans le pays quarante millions de livres sterlings.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### Du Velay, *le 3 Décembre.*

Il y a beaucoup de cantons qui, dans les pays instruits, sont pour l'instruction rurale comme à l'autre bout du monde : tel est, par exemple, le nôtre. Il se peut qu'on publie tous les jours en France des expériences, des observations, des inventions, des découvertes utiles pour l'amendement &

l'amélioration de l'Art ; heureux ceux qui sont à portée de les connoître & d'en profiter ! Quant à nous, nous sommes presque tous bornés à ce que nos peres nous ont appris, ou à ce que nous apprenons nous-mêmes de la nature. Nous ne sçavons pas s'il existe des Livres sur cette matiere ; & quand nous le sçaurions, il nous en coûteroit trop pour nous les procurer. Tant que l'instruction sera si chere, il ne faut pas croire que les Ecoliers soient fort nombreux ; il y en a peu de riches. S'il existe ici une pratique vicieuse, elle est en quelque sorte destructive : s'il existe un préjugé funeste, il est invincible. Nous ne sçavons, par exemple, si l'opinion que nous avons contre les pommes de terre est mal fondée ou si elle n'est fondée que sur une mauvaise maniere de les cultiver : il est certain que cette culture n'a nullement ici les avantages qu'on lui attribue ailleurs ; il est prouvé par le calcul qu'elle est fort dispendieuse ; & les récoltes ne la justifient certainement pas. Cette année, ceux qui en ont cultivé ont perdu leur semence.

### De la Rochelle, *le 5 Décembre.*

Notre Port se remplit insensiblement de vases & se comble, c'est un fait, on ne le conteste pas. Il a été prouvé ci-devant que les eaux pluviales & les autres eaux jettées dans les rues y portoient assez de boues pour le remplir & le combler assez rapidement ; on ne le nie pas, mais en avouant que les ruisseaux produisent cet effet, on veut que la mer aussi le produise. Cependant il seroit très-conséquent de conclure que s'il passe par un canal toute la matiere nécessaire pour occuper un terrein donné dans un tel tems, il ne faut pas en chercher deux.

On observe que divers Ports éprouvent les mêmes inconvéniens, quoiqu'ils ne reçoivent point les immondices des Villes ; d'où l'on conclud qu'ils se comblent par les dépôts de la mer. Mais si l'on examine de près les alentours de ces Ports, on trouvera ou que des rivieres y portent des sables & des immondices, ou que la pluie y entraîne quelque terre limoneuse des plaines dominant sur la côte.

La mer ne cesse de ronger & de miner ses bords aux environs de cette Ville : les falaises se dégradent sensiblement ; on en voit souvent tomber des masses énormes que la mer décompose. Il semble qu'il y a lieu de présumer que la mer en entraîne les débris dans le Port. Mais il ne se détache de ces falaises que des pierres plus ou moins grosses qui, après leur séparation, se répandent sur le rivage ; & la légere couche de terre qui couvre ces especes de démolitions, enveloppe elle-même une infinité de petites pierres : de-là les cailloux & le gravier dont sont parsemés les bords de la mer. Il ne reste donc que très-peu de terre, & si peu, qu'elle n'est pas sensible dans les lieux où la mer ne peut la rejetter dans un bassin tel que le havre.

Enfin si la mer concouroit à remplir le havre de boue, il seroit facile de prévenir cet inconvénient : il n'y auroit qu'à fermer le havre avec deux portes. Par ce moyen, on seroit maître de n'introduire ses eaux que quand elles sont calmes, claires & limpides. S'il s'agissoit de garantir l'avant-port de ces dépôts, l'entreprise seroit plus considérable & plus dispendieuse : mais il est question de sauver une Ville & le commerce de plus d'une Province. Il faudroit relever la digue & y bâtir un mole solide au milieu duquel passeroit le canal dont la communication avec la mer seroit coupée par des portes qui se fermeroient & s'ouvriroient à volonté. L'ouvrage seroit d'autant plus facile à exécuter que les fondemens en sont jettés & consolidés par l'épreuve de plus d'un siecle.

A la vérité, ce ne seroit pas la peine d'empêcher que la mer ne comblât le havre, si on le laissoit combler par les ruisseaux de la Ville. Ces observations intéressent généralement tous les Ports ; chacun en prendra ce qui lui sera convenable.

### De Morlaix, *le 6 Décembre.*

A la proximité de cette Ville, sçavoir depuis un quart de lieue jusqu'à deux lieues au plus, il y a vingt-cinq Fabriques de papier, toutes de cinq piles formant vingt pilons & consommant quinze ou seize cens livres de pillots ou chiffons par semaine. Pour les entretenir, il faut au moins une cueillette annuelle de 2,041,200 quelques livres de matériaux. Il se fabrique des papiers de différentes qualités, la plus grande

partie en est exportée pour l'Etranger. Depuis le 1 Septembre 1772 jusqu'au 14 Septembre de cette année, il est sorti par notre Port pour l'Etranger 217,931 rames, tandis qu'il n'a été embarqué que 15,832 rames pour Rouen & Nantes. Pour chaque rame de ces papiers, il faut depuis vingt jusqu'à vingt-sept livres de peilles ou chiffons non triés. Chacune de ces Fabriques employe quatre Ouvriers formant quatre classes en ce qui concerne l'ouvrage, & deux en ce qui concerne les gages, outre cinq à six femmes pour l'apprêt & le collage des papiers. Leur tâche est fixée par jour à tant de rames.

Il seroit à craindre que la décadence de ces Fabriques ne fût très-rapide, si elles n'avoient la facilité de se procurer de vieux linges du côté de la mer. C'est vers les côtes que sont situées les grandes Villes d'où l'on peut tirer des matieres premieres en abondance. Il n'y a point de Province où cette fabrication encouragée puisse avoir plus de succès, parce que c'est un pays de toiles, & que jusqu'aux Paysans, tout le monde en consomme beaucoup, sans parler des débouchés. Il va bientôt se fabriquer dans des Manufactures dirigées par les sieurs Gigant des papiers plus fins & plus beaux que ceux qu'on a jusqu'à présent fabriqués dans la Province. Il y en aura de pareils à ceux des meilleures Manufactures de France & des pays étrangers. Les Négocians s'empressent à prendre part à cet établissement.

### De Rheims, *le 9 Décembre.*

L'usage de mettre au moule le corps des enfans, des filles, des femmes, pour leur donner une belle forme contraire à celle de la nature, estropie & tue encore tant de ces malheureux qu'il n'est pas encore hors de saison d'élever la voix contre le préjugé & le goût barbares qui le perpétuent. Il est très-vrai que la plûpart des meres, après avoir empoisonné leurs enfans avec du lait étranger, les étouffent avec les corps de baleine, & les peres sont complices de ces parricides. Il faut les instruire qu'un Artiste de cette Ville a imaginé des corps de feutre très-forts & très-souples tout-à-la-fois dont les inconvéniens sont infiniment moindres que ceux des corps usités. En 1770, ils furent annoncés dans la *Gazette du Commerce* & autres Papiers publics: mais il faut donner vingt fois un avis utile avant qu'un seul homme en profite. Les corps de feutre, mous & flexibles, s'adaptent sur l'épine du dos; & loin d'en diminuer les contours, ils les maintiennent dans leur état naturel. La compression que ces corps font sur les fausses côtes n'est pas assez forte pour les renverser vers le bas-ventre ou pour les pousser dans le bassin. Ces considérations ont ci-devant engagé l'Académie Royale des Sciences de Paris à approuver ces corps de feutre, *non comme corps en général qui sont tous mauvais*, mais comme moins dangereux que ceux de baleine. Le S^r *Grand*, *Maître-Tailleur* de cette Ville, *au Marché-aux-Draps*, les a imaginés. Il en fait à double face, de maniere qu'on peut leur faire perdre le lendemain le pli de la veille; c'est une preuve de leur souplesse. Il les couvre de moire, de taffetas ou autres étoffes. Leur prix ordinaire n'excéde pas ceux des corps à baleine.

### De Paris, *le 15 Décembre.*

On écrit de Tournay que les Doyens & Chanoines de l'Eglise de cette Ville, après avoir consulté le College de Médecine, sur l'usage d'enterrer les morts dans les Eglises ou dans l'enceinte des murs, ont résolu de purger la Ville de cette peste.

Les Papiers étrangers ont annoncé, pour la plûpart, d'une maniere inexacte la découverte incertaine de quelques nouvelles Isles dans la mer du Sud par une frégate Espagnole. Ces Isles sont situées à *huit cens lieues* (& non huit lieues) de l'Isle de *Juan Fernandez*; car c'est-là le nom que l'Isle désignée porte dans presque toutes les Cartes & les Géographies. On assure que les mœurs de leurs Habitans, doux & civilisés, ne sont pas fort éloignées des mœurs Européennes.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre sur les moyens de se délivrer des punaises & autres insectes.*

Monsieur,

Permettez-moi de vous faire part de quel-

ques obſervations, intéreſſantes pour la ſociété, puiſqu'il s'agit d'exterminer une race ennemie de notre repos, & dont le parfum, n'en déplaiſe à Meſſieurs les Chinois, offenſe autant nos organes que ſa morçure eſt incommode & douloureuſe. Vous entendez ſans doute, Monſieur, que je veux parler de la punaiſe de lit, animal hideux, fléau de notre vanité & de notre moleſſe. Il eſt étonnant que depuis que cet inſecte importun fatigue nos ſens & trouble le repos de nos ſemblables, on ne ſoit pas encore parvenu à anéantir juſqu'au dernier, malgré les eſſais ſans nombre qu'on a tentés pour ſa deſtruction. En effet, on n'a jamais négligé aucun moyen pour ſe débarraſſer de cette ſangſue dégoûtante & fétide : huiles, graiſſes, onguens, lotions, taliſmans, amulettes, vapeurs d'acide marin & de ſoufre, fumigations mercurielles & arſenicales, tout a été mis en uſage.

Vous avez annoncé, Monſieur, dans vos Feuilles le *thlaſpi arvenſe &c*, comme un nouvel exterminateur de cette vermine : je l'ai employé auſſi-tôt dans quelques endroits de nos Infirmeries où la punaiſe eſt aſſez commune, quoiqu'on y entretienne la plus grande propreté. J'ai donc diſtribué de cette plante dans pluſieurs lits : je l'y ai laiſſée pendant huit jours ; au bout de ce tems, je l'ai renouvellée ; ce que j'ai fait juſqu'à trois fois. Les malades interrogés enſuite m'ont aſſuré, tous, qu'ils avoient encore des punaiſes, mais que le nombre en étoit cependant diminué.

La difficulté de me procurer en aſſez grande quantité de ce thlaſpi, quoiqu'il ſoit très-commun dans certains cantons, m'a engagé d'eſſayer ſi les plantes de la même famille & dont l'odeur eſt plus ou moins conſidérable, ne pourroient pas produire un pareil effet. J'ai donc ſubſtitué au thlaſpi le cochléaria, le raifort, la paſſerage &c. J'en ai fait frotter les endroits ſoupçonnés de ſervir de retraite à ces inſectes, ils ſont ſortis en partie & ont pris la fuite. J'ai fait plus : perſuadé que c'étoit à l'odeur des plantes en queſtion qu'il falloit attribuer l'effet remarqué, je les ai diſtillées ; & la liqueur réſultante de la diſtillation ayant été employée avec une petite éponge ou un plumaceau, a procuré un effet plus prompt & plus marqué. L'odeur virulente de la ciguë a encore la propriété d'éloigner la punaiſe & même de la tuer. J'ai donné, un jour, cette plante à éplucher à quelques-uns de nos Soldats convaleſcens qu'une légion de punaiſes attaquoit toutes les nuits : j'ai été curieux, le ſoir, d'aller les viſiter & de voir, à la faveur d'une bougie, ſi cet inſecte nocturne ſe diſpoſoit à livrer aſſaut à nos anciens Guerriers ; ils m'ont aſſuré que le nombre en étoit diminué de moitié. Pluſieurs d'entr'eux ont frotté le bois de leur lit avec les plantes dont j'ai parlé ; d'autres en ont fait une décoction ; ce qui leur a aſſez réuſſi, mais jamais au point de les en délivrer entiérement.

L'eau diſtillée de ces plantes eſt préférable aux plantes elles-mêmes, ſoit parce qu'il n'eſt pas poſſible de ſe pourvoir de ces dernieres en tout tems, ſoit par rapport à la commodité qu'on aura de l'inſinuer dans les fentes & les crevaſſes du lit, dans les replis des rideaux, ſans expoſer les étoffes à ſe tacher, ſoit encore parce que l'odeur en ſera plus développée. On pourroit rendre encore cette odeur plus active, en mettant l'eau dans un vaſe ſur le feu, & faiſant circuler la vapeur dans le lit dont les rideaux ſeroient tirés. Cette vapeur aura un avantage ſur celle des ſubſtances métalliques qu'on a ſouvent employées en pareils cas, celui de ne contenir rien de nuiſible.

Le Frere Coſme m'a dit qu'il avoit fait déloger des pépinieres de punaiſes d'une chambre en y brûlant de l'encens, & que depuis elles n'y avoient point reparues.

On ſçait depuis long tems que la vapeur du tabac eſt bonne pour détruire la punaiſe. Il y a un dortoir à l'Hôtel Royal des Invalides, voiſin d'une chambre commune où l'on fume continuellement ; on n'y connoît point les punaiſes. Une autre preuve qui confirme l'effet de la vapeur du tabac ſur les punaiſes, eſt tirée de l'Hôtel-Dieu : les dix à douze lits qui ſe trouvent en face du paſſage qui mene au bâtiment vieux, ſont de tems immémorial exempts de punaiſes ; & l'on remarque que la plûpart des gens employés dans ce bâtiment ou qui y ont affaire, ſont dans l'uſage de fumer du tabac :

. . . . . .

Une autre obſervation relative à la pro-

priété des plantes que j'indique, c'eſt que les Scorbutiques de nos Infirmeries qui font uſage de cruciferes, tels que cochléaria, creſſon, beccabunga n'ont preſque point de punaiſes, tandis que leurs camarades attaqués de la même maladie, couchant dans la même ſalle ſans faire uſage des plantes antiſcorbutiques, en ſont infectés.

Comme je ſuis ſur le point, Monſieur, de publier la traduction des *Ouvrages de M. Model*, ſçavant Chymiſte de S. Péterſbourg, dans leſquels il ſe trouve une excellente diſſertation ſur *l'ergot*, j'aurois bien deſiré ſçavoir où trouver une petite proviſion de ce grain difforme, pour achever des expériences que j'ai entrepriſes à ce ſujet. M. Charlemagne, ſi zélé pour l'Agriculture, & au progrès de laquelle il a déjà tant contribué, s'intéreſſe tellement à mon travail qu'il m'a envoyé tout ce qu'il en avoit, en m'offrant généreuſement ſes lumieres dont je profiterai : mais ce Cultivateur diſtingué n'a pu me procurer qu'une petite quantité de cet ergot, laquelle ne ſuffit pas pour les expériences que je projette. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, PARMENTIER.

*A l'Hôtel Royal des Invalides, 9 Décembre.*

## I I.

*Moulin à tabac.*

M. P. J. Reuſſ, Econome Allemand, poſſeſſeur d'un moulin à huile ſitué entre la Ville de Linning & le château de Breedenhendt, a cherché pendant long-tems à tirer un parti avantageux de l'eau qui étoit inutile à ſon ancien moulin. Après avoir formé & tenté divers projets, il s'eſt arrêté à celui d'employer cette eau à moudre du tabac, & il a réuſſi. Dans un réſervoir fermé, il a fait placer une machine au moyen de laquelle la force de la meule extérieure coupe, ſans autre ſecours, hache, rape & paſſe au ſas ſix cens livres de tabac en vingt-quatre heures, ſans nuire au travail de l'ancien moulin. Cete invention économique ſeroit d'une utilité infinie dans tous les Etats. Il en coûte cinq ſous, plus ou moins, pour raper une livre de tabac déjà aſſez cher en corde. Ce moulin feroit chaque jour un travail équivalent à celui qui eſt actuellement ſalarié à trois mille ſous ou cinquante écus. En combinant le méchaniſme des moulins à moudre, à hacher, à ſcier, à blutter &c, on ſeroit aiſément conduit à quelque invention pareille à celle de M. Reuſſ qui néanmoins épargneroit vraiſemblablement la peine des recherches. Quoiqu'il en ſoit, ce nouveau moulin à tabac devroit être très-agréable aux Vendeurs & aux Conſommateurs de cette ſale & malfaiſante poudre.

## I I I.

*Fragment d'une Lettre de M. Joſeph Baldaſſari, Préſident de l'Académie des Sciences de Sienne à M. Jean Arduino, Surintendant de l'Agriculture à Veniſe. Sienne, 8 Octobre.*

Je lis préſentement le Livre que vous avez envoyé à M. Ciaccheri, où l'on trouve la belle analyſe que vous avez faite des eaux minérales d'Arzignano, les obſervations du Docteur Feſtari ſur les volcans, celles de M. Ferber ſur la ſolfatara de Pozzuolo &c. Je le lis avec le plus grand plaiſir & le plus grand fruit : mais ſur-tout j'ai été enchanté de votre belle obſervation, que l'acide vitriolique forme des ſels différens, ſelon la différence des terres calcaires avec leſquelles il ſe combine. A dire vrai, j'en avois eu quelque ſoupçon, fondé, non ſçavamment comme vous, ſur l'expérience, mais purement ſur des obſervations naturelles, ayant vu dans pluſieurs cas que les évaporations de l'acide vitriolique qui s'élevent de terre, forment tantôt une ſélénite, tantôt un ſel neutre, ſelon la différence des terres calcaires avec leſquelles il s'unit. Je me réjouis avec vous de cette belle découverte &c.

## I V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mardi 7 Décembre 1773, au Samedi 11 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 liv. 10 ſ. à 28 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 28 liv. Le ſeigle, de 12, 13 à 14 livres ; l'orge, de 10 livres, 10 liv. 10 ſ. à 11 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*,

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mardi 7 Décembre 1773 au Samedi 11 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16 l., 18 l. 10 s. à 21 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 15 Décembre 1773, de 55 à 56 l. ; *idem* nouveau de 53 à 54 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49 ; *id.* nouveau, de 45 à 46 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 14 Décembre 1773.*

| | H | G | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | |
| Les guinées à . . . | 726 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | 100 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 15 Décembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 29 11 16e. |
| Hambourg ..... | 187 ¼ |
| Madrid ..... | 15 4 6 |
| Cadix ..... | 15 2 à 1 6 |
| Livourne ..... | 95 ¾ à ½ |
| Gênes ..... | 93 ¾ à ½ |
| Lyon, *Saints* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1773.* | *Lundi 13.* | *Mardi 14.* | *Mercredi 15.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1540 37 ½ 35 . | 1532 ½ . . . | 1532 ½ 27 ½. . |
| D°. 16/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 338 . . . . | 340 38 40 . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 11 Déc. 1773 | | Du Lundi 13. | | Du Mardi 14. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | J. | Delamotte, six p. mois 1773. | J. | Viellard, six p. mois 17773. | J. |
| Caron, *idem.* | | Creuzé, *idem.* | | Defrance, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | L. | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | M. | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | L. |
| Clouet, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 7 Décembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### PRUSSE.

DE PÉTERSBOURG, *le 2 Novembre.*

DE toutes parts, nos campagnes demandent des bras ; on y leve de nouvelles recrues.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 10 Novembre.*

S. M. travaille actuellement à affranchir le Royaume de ces gratifications onéreuses libéralement accordées sous prétexte d'encouragemens. Les primes assignées pour l'importation & l'exportation du poisson ont en conséquence été supprimées. Ces gratifications sont des impôts pris sur le Peuple : la charge est certaine, l'avantage est incertain. Si le commerce est bon en lui-même, il porte avec lui son encouragement : s'il ne l'est pas, il en coûteroit trop pour le rendre tel, autrement que par la simple suppression des obstacles & des entraves.

Les maladies qui désoloient quelques Provinces, ont presqu'entiérement cessé.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 13 Novembre.*

La Chambre Royale des Finances a permis aux Sujets des Duchés de Sleswick & de Holstein, de payer les impôts & autres revenus publics en billets de la Banque de Copenhague, dans la vue de faciliter au Peuple l'acquit de ses charges.

### ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le 16 Novembre.*

On avoit souvent demandé *si la mere-abeille étoit fécondée hors de la ruche?* M. Antoine Humel, Chirurgien de Layback, dans le Duché de Carniole, occupé depuis cinquante ans de l'éducation de ces mouches, a publié plusieurs observations curieuses sur la fécondation des meres après la sortie des nouveaux essaims. On les voit s'ébattre auprès des ruches, prendre l'essor, disparoître pour quelque tems ; & lorsqu'elles reviennent avec la partie postérieure du corps blanche, le peuple les reçoit avec un bourdonnement, des battemens d'ailes, & tous les signes de la joie. (*Nous donnerons les détails de ces observations*).

DE DEUX-PONTS, *le 25 Novembre.*

Une Compagnie a obtenu de S. A. S. le Margrave de Bade la permission d'établir dans la Ville de Kehl, près Strasbourg, sous la garantie du Bailliage, une Loterie que l'on assure être beaucoup plus avantageuse, c'est-à-dire, beaucoup plus attrayante pour ceux qui aiment les jeux de hasard, que toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à présent. Pour la sûreté du Public, elle a dé-

posé une somme de cent mille florins d'Empire en bon papiers. La mise simple sera de trois florins trente kreutzers, ou 7 l. 14 s. de France. Il y aura treize tirages dans l'année, huit de lots depuis un jusqu'à trois mille florins, quatre de rentes viageres depuis un jusqu'à cinq cens florins, & un dernier tirage de lots depuis un jusqu'à 8000 florins. On s'adresse à la Direction générale à Kehl.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 25 Novembre.*

On remarque que le prix du lait est aussi haut qu'il l'étoit l'hiver dernier, pendant que ceux de la paille & des fourrages sont plus bas de la moitié. A force de clameurs, d'imprécations & d'entraves, il n'y a que trouble dans le commerce des denrées; sa balance n'a plus de regle... On établit dans les différens Marchés nombre de réglemens, de surveillans & d'espions qui n'attirent pas les Marchands: aussi les prix des denrées se soutiennent. On vient de remettre en vigueur au Marché de Smithfield un article de Statut de la 23e. année de Charles II, par lequel il est défendu qu'une bête à corne grasse, vendue à un Marché, s'y revende une seconde fois, le même jour. On ne les vendra donc que le jour d'après, si les Inspecteurs sont assez habiles pour reconnoître toutes celles qui y auront été achetées le jour même.

On convient que le Royaume s'appauvrit, & en même tems on est étonné qu'il vende & achete moins qu'autrefois, & on donne des secrets fort aisés pour y parvenir. Par exemple, le produit des Douanes est diminué, & pour le remonter au même taux, on veut qu'il n'y ait qu'à mettre des plombs à toutes les marchandises, parce qu'on croit que c'est uniquement l'effet de la contrebande. Cependant si ce plomb étoit contrefait, s'il étoit transporté d'une piece à l'autre, s'il n'y avoit pas lieu au débit d'une plus grande quantité de marchandises, ce plomb rendroit-il tout l'argent que les Douanes ne rendent plus?

Nous apprenons de Glascow que les bateaux employés à la pêche du hareng ont le plus heureux succès: il en est arrivé plusieurs chargés en plein. Mais comme il y a beaucoup de demandes, la denrée se vend avec avantage... Les barques de Pêcheurs d'Yarmouth ont beaucoup souffert du mauvais tems.

Dans la derniere séance du Grand Juré de Middlesex, il y a eu de vives plaintes sur le grand nombre des cabarets, l'ivrognerie, la crapule du Peuple: on a moins parlé de la vie des Grands & des riches.

M. Blaquiere, Secretaire du Viceroi d'Irlande, a présenté aux Communes de ce Royaume un état des affaires publiques. Au mois de Septembre dernier, les arrérages montoient à 370,459 l.: il y avoit en caisse 76,465 l.; reste à 293,994 l.... Les charges surpassent les moyens de 138,340 l. par an... Pour mettre les choses au pair sans contracter de nouvelles dettes, on propose de nouvelles taxes qui ne mettront pas les Peuples au pair, à sçavoir un droit additionnel sur le tabac, un autre sur les vins pour qu'ils soient tous au niveau de ceux d'Espagne, (objet de 72,000 l., quand on ne leveroit qu'un sou sur chaque bouteille) des droits sur les cartes, la vaisselle, les eaux de-vie, un droit sur le timbre. Ces droits joints a la taxe des terres des absens, non-seulement porteroient le revenu au taux de la dépense, mais encore fourniroient un fonds d'amortissement suffisant pour rembourser en douze ou quatorze ans la dette nationale. Si la Nation se berce de ces espérances, elle sera fort étonnée à son réveil. Quels que soient les droits, comment entend-on qu'elle les paye, quand elle n'est pas en état de payer les anciens? Une opération vraiment utile, c'est la suppression des nouveaux départemens de Douane & d'Accise, & autres objets d'économie évalués à cent mille livres st. par an.

Il s'est trouvé aux Dunes près de cent navires endommagés par les dernieres tempêtes. Le détail des naufrages seroit infini.

Outre la révolte des Negres, la Colonie Angloise de la Baye de Honduras a souffert des inondations qui ont emporté le bois de campêche au Mahogany Coupa.

## PAYS-BAS.

### De Bruxelles, *le 22 Novembre.*

Les ouragans qui régnent sur nos côtes depuis la mi-Novembre ont fait périr quantité de bâtimens particuliérement dans les

parages d'Oſtende & de Nieuport ; & le commerce a eſſuyé des pertes immenſes. Parmi ces navires, le *Nelly*, Cap. Hughes Askew, allant d'Amſterdam à Marſeille, fut jetté, le 17, ſur la côte d'Oſtende, d'où il a été retiré en fort mauvais état. Sa cargaiſon conſiſtoit en 798 ſacs de ſeigle, dont une partie a été perdue & l'autre fort endommagée. La nuit du 15 au 16, l'Eſcaut s'éleva à une hauteur extraordinaire, & la Baſſe-Ville d'Anvers fut inondée.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Grenoble, *le* 24 *Novembre.*

Depuis que nous avons annoncé les beaux jours dont cette Province a joui pendant le mois d'Octobre, le tems a changé, il n'a ceſſé de tomber de la pluie & de la neige. Ces intempéries ont dérangé les ſemailles qu'on avoit commencées pendant la beauté de la ſaiſon. Déjà la neige couvre nos montagnes. On écrit de Briançon, le 17, qu'il y régne un tems affreux. Dans tout le courant du mois, nous n'avons pas eu un jour ſerein.

On voit ici avec admiration ſur le banc de la boutique du nommé *Chaulet*, Tourneur, deux caiſſes dans chacune deſquelles il y a deux ſouches de vigne garnies de magnifiques raiſins muſcats noirs & blancs. Cet Artiſan ſe les procura en introduiſant dans les caiſſes des racines d'une ſouche-mere du jardin du College. Ces racines ayant produit des rejettons en état de ſubſiſter ſéparément, il tranſporta les caiſſes chez lui ; & depuis deux ou trois ans il a le plaiſir de voir à chaque récolte ſa petite vigne garnie de raiſins : elle fixe la curioſité de tous les Paſſans.

L'obſervation de M. Guettard, rapportée dans la Gazette N°. 90, ſur la culture des raiforts dans les ſables des dunes, eſt confirmée par ce qu'on voit à Agde en Languedoc où les dunes d'un lieu appellé *la Coſte* produiſent également des raiforts d'une groſſeur & d'une blancheur étonnantes, très-tendres & parfaitement bons. Les Géorgiphiles des environs de cette Ville pourroient donner ſur cette production des inſtructions utiles.

Les remarques ſur les pommes de terre inſérées dans la même Feuille, ſont applicables à ce pays.

Si la cherté du cidre engage le Peuple de Normandie à lui ſubſtituer d'autres boiſſons, la cherté du vin dans cette Ville & les environs a obligé la claſſe inférieure des Habitans à recourir à un vin factice fait avec un fruit de nos buiſſons appellé vulgairement *pelouſſe*. On en jette une certaine quantité dans un tonneau rempli d'eau ; lorſque la peau eſt ramollie, on le foule dans le tonneau pour en exprimer le jus. Cette boiſſon, adoptée pour le petit peuple, ne peut être que fort âpre, car le fruit l'eſt beaucoup. Peut-être ſeroit il plus avantageux de ſuivre la recette de la nouvelle boiſſon Normande ; on ſe propoſe de l'eſſayer pour le ſoulagement des pauvres.

Nos montagnes renferment des raretés curieuſes très-propres à orner des cabinets d'Hiſtoire naturelle. On trouve ſur celle de la Garde en Oyſans & autres des groupes de criſtaux admirés & recherchés des Amateurs. Ceux qui deſireroient en avoir, peuvent s'adreſſer *à Paris*, *au Bureau Royal de Correſpondance*, qui leur en procurera, par le moyen de ſon Correſpondant en cette Ville.

De Dieppe, *le* 25 *Novembre.*

La pêche du hareng n'eſt pas fort heureuſe ſur nos côtes : les grands vents & les tempêtes continuelles ne permettent même guères de la tenter. L'ouragan du 15 au 16 a occaſionné la perte de beaucoup d'ancres & de filets. Si le ciel ne ſe calme, on ne pourra profiter de l'inſtant du paſſage. Le laſt ſe vend 290 l. ; &, ſuivant toutes les apparences, il augmentera. Mais d'un autre côté, la pêche de la morue ſur le Banc de Terre-Neuve nous a beaucoup rendu. Il en eſt arrivé ſoixante & dix navires bien chargés. La morue ne vaut pas 150 livres le cent de 68 couples : il y a long tems qu'elle n'a été à ſi bon marché. Les trois navires de ce Port, qui ont fait cette pêche en baril, en ſont revenus avec un aſſez bon produit. Le baril a d'abord été vendu 60 liv. ; ſucceſſivement il eſt monté à 72, les demandes ayant été conſidérables, attendu la cherté de la morue de Dunkerque.

DE NANTES, *le 27 Novembre.*

Les ſucres varient ſans ceſſe ; ils viennent de remonter, le ſucre blanc premiere ſorte, à 55 & 57 liv., & le ſucre brut fin à 34 & 33.

Les eaux-de-vie valent de 140 à 145 liv. les 29 veltes.

Le tems eſt conſtamment contraire à la navigation. Il n'entre que très-peu de bâtimens. Il ſort de pluſieurs Ports de la Province des grains pour Marſeille, Toulon, Cette, Bordeaux &c. La Loire en verſe abondamment ici ainſi que des farines & des légumes de Tours, d'Angers, de l'Iſle Bouchard, de Saumur &c.

Les navires la *Comteſſe de Menou*, la *Roſe-Julie*, le *Voltaire* ſont partis pour l'Amérique ; *l'Aimable-Marguerite* & *l'Active* pour Guinée. La *Marie-Anne*, Cap. Terrien, eſt en charge pour le Port-au-Prince ; le *Comte d'Artois*, Capit. Baſile pour Guinée.

Le ſieur Dubuiſſon, Capit. de la *Roxelane*, du port de 315 tonneaux, eſt parti de Saint-Malo pour le Cap : il paſſera par Cadix où il doit débarquer des toiles de Bretagne & autres marchandiſes. Il ſort de la Province beaucoup de cargaiſons de ces toiles pour l'Eſpagne.

Le vaiſſeau, la *Sainte-Anne*, venant des Iſles de France & de Bourbon à l'Orient, eſt chargé de 2304 balles de café, 613 pieces guinée bleue, 300 pieces mouchoirs de 15 à la piece, 146 pieces garas, 2 ballots chittes &c; 954 ſacs de ſalpetre, 42030 livres de bois rouge, 156 madriers de bois de natte.

A la vente de l'Orient du 13, le thé verd ſupérieur s'eſt vendu de 3 l. 10 ſ. à 3 l. 12 ſ. ; le hayſuen, de 5 l. 15 ſ. à 6 l. 11 ſ. ; le bouy, en grandes caiſſes, de 1 liv. 16 ſ. 9 d. à 1 l. 15 ſ. 6 d. &c.

D'AMIENS, *le 27 Novembre.*

Les grains ont généralement diminué dans ces Provinces.

Le ſieur Maillard, Eleve de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, a été chargé de traiter la maladie épizootique qui régne actuellement ſur les bêtes à cornes dans une partie de la Généralité. Il vient de répandre une inſtruction qui ſera très-utile, ſi les gens de la campagne ſçavent en profiter. Les procédés qu'il preſcrit exigent peut-être des ſoins dont ils ne paroiſſent pas ſuſceptibles.. Mais l'intérêt fixe l'attention ; & quand des perſonnes intelligentes daigneront les conduire & leur inculquer la marche qu'ils doivent ſuivre, quand ils en auront apperçu les effets ſalutaires, ils ne plaindront ni la peine ni la dépenſe, & bientôt ils renonceront à ces recettes du charlataniſme, à ces pratiques ſuperſtitieuſes, à ces prétendus préſervatifs qui leur ont toujours été ou inutiles ou funeſtes. (*On a imprimé dans les Affiches d'Amiens un extrait du Mémoire de M. Maillard, que nous nous propoſons de faire connoître inceſſamment*).

DE METZ, *le 27 Novembre.*

La Cour Souveraine de Nancy a enregiſtré le 18 Novembre des Lettres-Patentes du Roi, données à Verſailles le 20 Septembre, pour ordonner l'exécution d'une convention conclue le 23 Juillet dernier entre S. M. & les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, laquelle ſtipule l'exemption réciproque du droit d'aubaine en faveur des Sujets reſpectifs des deux Puiſſances.

Les grains recommencent à baiſſer dans nos Provinces.

Deux poids, deux meſures, la Juſtice ne les a pas. Cependant on n'oſeroit décider qu'il n'y ait pas des cas où la Juſtice même ordonne de traiter plus favorablement les uns que les autres. Il a été dit ci-devant que les Propriétaires des vignes abandonnoient les récoltes aux Vignerons qui ſont enſuite obligés de leur vendre les vins au prix de la taxe. Souvent, ainſi qu'on l'a remarqué, les premiers ont fait à ces derniers des avances d'argent, des perſonnes tierces en font auſſi, à la charge d'être payées en vin. La Police vient de déterminer les prix auxquels les vins doivent être délivrés par les Vignerons aux uns & aux autres. Ceux qui n'ont pas les héritages en propriété & qui ont avancé des deniers, payeront la même hotte de vin quelques ſous de plus que les Propriétaires.

DU MANS *le 29 Novembre.*

Les grains ſont à des prix très-modérés

dans ce pays. Le pain mollet ne vaut ici que 2 ſ. 2 d. la livre : le pain de méteil du poids de douze livres, 15 ſ. 6 d.

M. l'Intendant vient d'accorder des gratifications ou des remiſes ſur la capitation à des Agriculteurs de différens villages, qui ſe ſont chargés d'élever gratuitement quelques enfans tirés de notre Hôpital Général. On eſpere que cet exemple, déjà donné, ſera plus généralement ſuivi. C'eſt un bien facile à faire & qui coûte peu. Peut-être eſt-ce une des meilleures manieres de ſoulager les Hôpitaux : il n'y a nulle comparaiſon entre diminuer le poids de leurs charges & leur fournir les moyens d'en ſupporter de plus fortes : entre un expédient ruineux & une méthode ſalutaire, il n'y a pas plus de différence.

DE PARIS, *le 4 Décembre.*

*Lettres-Patentes du Roi données à Verſailles le 30 Décembre 1772, regiſtrées en la Chambre des Comptes, concernant le net des rentes dans les comptes des Payeurs des rentes.*

*Déclaration du Roi donnée à Verſailles le 31 Janvier 1773, regiſtrée en la Chambre des Comptes le 16 Septembre, concernant les apurements & corrections des comptes des Payeurs des rentes.*

*Lettres-Patentes du Roi données à Verſailles le 1 Juin, regiſtrées en la Chambre des Comptes le 16 Octobre, qui moderent le droit de quittance pour les objets dont le marc d'or ſera fixé à quinze livres de principal & au-deſſous.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du 5 Septembre, qui ordonne que celui du 8 Février 1761, concernant les Communautés d'Officiers établis ſur les Ports, Quais & Halles de la Ville de Paris, ſera exécuté ſelon ſa forme & teneur, tant à l'égard des Communautés lors dépendantes des Revenus Caſuels du Roi que de celles y réunies depuis, en exécution de l'Edit de Février 1771, & qui dépendoient ci-devant de l'Hôtel-de-Ville de Paris.* L'Arrêt de 1761 fait défenſes aux Syndics & Receveurs des ſuſdites Communautés, de payer aux veuves, enfans, héritiers &c. des Officiers décédés aucuns émolumens pour raiſon deſdits Offices, qu'en juſtifiant de la quittance du huitiéme denier payé dans les ſix mois du jour du décès &c.

Autre du 18 Octobre, *concernant le marc d'or à payer pour les Offices ſur les Ports, Quais, Halles... de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, & pour ceux qui dépendoient ci-devant de l'Hôtel-de-Ville de Paris &c.*

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre ſur un fruit aquatique dont on peut tirer une farine bonne à convertir en pain, & autres objets. Seurre, 14 Septembre 1773.*

MONSIEUR,

En 1772, en répondant à la critique d'une lettre ſur l'orge & les pommes de terre, j'annonçai que nos étangs & ceux de Breſſe produiſoient un fruit aquatique dont je donnai une deſcription détaillée : j'ajoutai qu'on pourroit en tirer une farine dont on feroit du pain ſans addition de froment, ou tout au moins de bel amidon. Dans ce tems-là, je me propoſai de m'en procurer pour en faire en effet du pain : mais on ne m'en envoya que cuit & dans un tems où j'avois beaucoup d'ouvrage. Il m'a fallu attendre juſqu'au Carême que j'en ai fait ramaſſer trois meſures.

Après en avoir fait tirer les amandes, je les ai mis ſécher au ſoleil dans des bouteilles à dragées. De leur farine, on prépare une colle comme celle de l'amidon. Elle m'a paru propre à divers autres uſages. Comme il m'en reſtoit trop peu pour en faire du pain, j'ai eſſayé ſi elle donneroit d'une autre maniere une bonne nourriture. Deux onces cuites avec du lait & un peu de ſel ont formé une bouillie que pluſieurs perſonnes & ma famille ont trouvée du meilleur goût. Pour moi, j'ai cru y remarquer quelque petit goût d'amertume ; mais il étoit ſi imperceptible que j'ai été le ſeul à le reconnoître, quoique j'euſſe prié les convives d'y faire attention. On a été dans le plus grand étonnement lorſque j'ai dit de quelle matiere étoit cette bouillie. Il en a été de même des perſonnes à qui j'en ai parlé à Pierre en Breſſe, Terre appartenant à M. le Comte de Biſoy, & couverte d'étangs ainſi que ſes environs. Ce fruit y croît en abondance.

J'eſpere, Monſieur, que vous jugerez favorablement de ce fruit par le petit échantillon de ſa farine que je vous envoye ainſi que l'amande dont elle eſt tirée. La farine n'a été pilée que dans un petit mortier de bronze de quatre pouces de diametre : elle ſeroit ſans doute plus blanche & plus douce ſi elle avoit paſſé ſous la meule. Deux onces de cette farine ont rendu deux aſſiettes de bouillie.

Je n'ai point vu dans les Livres d'Hiſtoire naturelle la deſcription ni de la plante ni du fruit, à moins que ce ne ſoit la fève d'eau : mais elle y eſt ſi peu caractériſée qu'on ne peut pas dire ſi c'eſt la même choſe. Quand je vis pour la premiere fois cette plante dans l'eau, je fus une demi-heure à admirer la beauté de ſon feuillage, la ſymétrie de ſes branches, l'ordonnance de ſes fruits qui ne ſortent point hors de l'eau.

Peu de tems après en avoir donné une deſcription détaillée, vous annonçâtes, Monſieur, N°. 63 1772, la culture d'une eſpece de *gland de terre* qui m'auroit paru avoir beaucoup d'analogie avec le fruit dont je parle, ſi l'un ne pouſſoit en terre, à en juger par ſa dénomination, tandis que l'autre ne croît que dans l'eau. Le fruit aquatique eſt appellé vulgairement ici *ſcalibot* ou *eſcalibot ;* on le nomme auſſi *corne*, parce que quand il eſt en maturité, l'écorce porte quatre cornes dures & piquantes. J'en ai planté dans mon jardin, ſans avoir obtenu un ſeul germe.

L'Hanovrien, Auteur de l'article du *gland de terre*, auroit dû le décrire plus en détail : je ne ſçais s'il n'a pas voulu doubler notre annonce. J'ai obſervé qu'en Angleterre, il arrive aſſez ſouvent qu'on annonce nos inventions, mais toujours plus parfaites & rafraîchies par un air de nouveauté. Il n'y a pas grand mal à cela, ſi c'eſt ſans nuire & pour exciter l'émulation...

Dans la Gazette N°. 66, 1773, on demande comment ſéparer, avec peu de ſoin & de frais, le bled niellé ou charbonné d'avec le bon grain. J'ai vu, dans une Province, peu de tems avant la moiſſon, des femmes & de jeunes filles, aller même les Dimanches, avec leurs tabliers relevés & arrêtés par les coins aux cordons, des ciſeaux à la main, ſuivre les rayes des champs de bled, tirer à elles les épis niellés (remarquables par leur gonflement), & les couper de façon qu'ils tombent dans leurs tabliers : il n'en échappe pas un. Je crois que cette méthode vaut mieux que tous les lavages & frottemens : elle eſt plus certaine & plus expéditive, quoiqu'elle paroiſſe embarraſſante. On brûle les épis niellés...

J'ai été voir les arbres à thé, & j'en ai froiſſé des feuilles qui m'ont paru n'avoir aucune ſenteur : cela n'empêchera pas que je n'éprouve au premier jour, après les avoir préparées, ſi leur infuſion aura quelque goût.

Quant à la *phitolacca*, je dois prévenir que ceux qui chercheront à en fixer la couleur rouge, doivent s'y prendre quand ſa grappe eſt mûre, & tâcher de la fixer dans quelque matiere où ſa couleur puiſſe ſe conſerver ; car à toutes les expériences que j'ai faites cette année ſur celle que j'avois gardée, j'ai reconnu que la couleur avoit dégénéré, & qu'elle dégénéroit de plus en plus à meſure qu'elle vieilliſſoit. Quoique je prévoye que je ſerai fort occupé dans le tems où je dois la recueillir, je ferai enſorte de la ſoumettre à de nouvelles expériences. Si j'ai le bonheur de réuſſir, ce ſera à votre invitation que le Public ſera redevable de ce ſuccès ; & j'aurai ſoin de vous en faire part. J'ai vu autrefois dans vos Gazettes un mordant de M. Macquer ; mais comment le retrouver ?... J'ai l'honneur d'être &c. MAM....

*Nota.* Nous eſpérons que M. M. voudra bien ne pas oublier ſa promeſſe & continuer ſes importantes recherches ſur ces divers objets : le Public partagera notre reconnoiſſance. Son fruit farineux mérite d'autant plus de conſidération que l'amande en eſt fort groſſe : la farine, à en juger ſur une très-petite quantité, nous a paru telle que l'Auteur l'annonce ; ſans avoir tout le liant & le moëleux de la farine de grains, elle ſemble en avoir les qualités eſſentielles & promettre les mêmes avantages. Il ſeroit vraiment beau de porter l'Agriculture, la culture d'une plante à pain juſques dans les étangs : ce ſeroit une découverte auſſi curieuſe qu'utile.

## II.

*Lettre d'un Propriétaire de terres à l'Auteur du Journal d'Agriculture, ſur le projet d'une Carte ruro-graphique.*

Je lis toujours avec plaiſir, Monſieur, un Journal dont le but eſt de faire connoître

aux hommes ce qui les intéresse le plus, & de perfectionner un Art qui est le fondement de tous les autres, & dont le produit est la base de l'existence & de la richesse d'une Nation. J'y ai vu avec satisfaction une idée que j'avois conçue d'une carte de Rurographie; & quoique je sois prévenu dans le dessein de la communiquer, je suis très-aise de la voir annoncée, parce que voyant qu'elle est desirée, je me persuade encore davantage de l'utilité dont elle seroit.

Je pense, Monsieur, qu'une carte de cette espece doit en même tems contenir & désigner tous les lieux de Marchés & de Foires procurant des débouchés aux denrées, tous les chemins tant royaux que praticables, & mauvais pas soit pour instruire les Voyageurs qui souvent, par un petit détour, peuvent les éviter, soit pour inviter les Paroisses, les Seigneurs &c, à y remédier par des atteliers de charité, leurs soins & l'emploi utile des secours, objet sur lequel les Propriétaires des terres ne sçauroient être trop éclairés; car vous avez bien raison de dire qu'il ne suffit pas de faire le *bien*, mais qu'il faut encore le *bien faire*.

Pour en revenir à l'avantage de ces cartes, j'ajouterai qu'on pourroit aussi en dresser qui fussent relatives au commerce, ou *merco-graphaires*, sur lesquelles on marqueroit non-seulement les grandes Manufactures, mais même tous les lieux où il existe quelques Fabriques de toiles, mousselines, blondes, draps, étamines &c. En comparant les deux sortes de cartes, en combinant les productions & les façons qu'on donne, les cantons qui les produisent, & les lieux où on leur donne une nouvelle forme, on pourroit faire de bonnes spéculations.

Il ne reste donc plus qu'à régler la maniere dont ces cartes se feroient. Il me semble qu'on devroit d'abord composer des cartes particulieres détaillées par Elections, Viguiéries, Dioceses ou Gouvernemens dans les Pays d'Etats; ensuite des cartes par Provinces ou Généralités, enfin une carte générale du Royaume: le tout formeroit un Atlas bien intéressant. On pourroit le proposer par souscription de maniere que les Particuliers d'une Election pourroient ne s'abonner que pour une, & qu'il leur seroit aussi loisible de prendre seulement la Province sans l'élection, ou la carte générale sans les autres &c. Plus on donnera de liberté, plus on sera sûr que l'ouvrage se fera; & d'ailleurs on doit espérer que le Gouvernement & les Propriétaires de terre voudront bien y concourir aussi de leur côté. Quant à moi, je m'engage volontiers, à raison de ma propriété; & en attendant, comme Citoyen, je forme des vœux pour voir réaliser une idée dont l'utilité me paroît d'autant plus certaine que je la vois approuvée. Je profite, Monsieur, de la liberté que vous donnez de consigner dans votre Journal des réflexions dont au moins le but est honnête si le mérite n'en est pas grand, comme dans un dépôt où elles peuvent être soumises à votre examen & au jugement de mes Concitoyens.

Je vous prie, Monsieur, de rendre justice aux sentimens &c.

## III.

*Moyen d'ôter toute sorte de taches de dessus les draps & les étoffes, sans nuire à leur couleur, publié en Allemagne.*

Prenez six lots de savon de Venise que vous couperez en petits morceaux: faites-les suffisamment dissoudre au feu dans un pot d'eau courante, & laissez-les refroidir. Prenez ensuite six jaunes d'œuf que vous fouetterez bien, en y jettant peu à peu votre eau de savon. Vous tremperez une brosse dans ce mélange, & vous en frotterez suffisamment la tache que vous laverez ensuite avec de l'eau froide, mise à votre portée, pour ne pas différer l'opération. Essuyez enfin avec une serviette l'endroit lavé. Ceux qui useront de cette recette peuvent, dit-on, être assurés qu'il n'y aura aucune tache de graisse ou autre qui ne disparoisse. On suit le même procédé pour les taches de cambouis: seulement on prend la précaution d'amollir les taches avec de l'huile d'olive ou du beurre frais.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 27 Novembre 1773, au Mercredi 1 Déc., le froment s'est vendu à la Halle, de 20 livres 10 s., 22 à 29 livres *le septier; id.* au Port de la Greve, de 26 liv. 5 s. à 29 liv. Le seigle, de 12 l. 10 s., 13 à 14 liv.; l'orge, de 10 l., 10 l. 10 s. à 11 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 27 Novembre 1773 au Mercredi 1 Déc., l'avoine a été vendue à la Halle 17, 19 à 21 liv. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 18 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 4 Décembre 1773, de 54 à 55 l. ; *idem* nouveau de 52 à 53 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Décembre 1773.*

| | # | 6 | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 728 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 726 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | 2 | 6 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 4 Décembre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 29 | 7 | 8e. |
| Hambourg ..... | 187 | $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | |
| Cadix ..... | 15 | 2 | 6 à 3 |
| Livourne ..... | 95 | $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ | |
| Gênes ..... | 93 | $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ | |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{4}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Déc. 1773.* | *Jeudi 2.* | *Vendredi 3.* | *Samedi 4.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1510 . . . . | 1507 $\frac{1}{2}$ 10 15 12 $\frac{1}{2}$ | 1515 17 $\frac{1}{2}$ 20 25 |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 336 . . . . | . . . . . | 338 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Sam. 27 Nov. 1773 | | Du Mardi 30. | | Du Jeudi 2. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | J. | Viellard, six p. mois 17773. | G. | Courmont, six p. mois 1773. | G. |
| Delarue pere, *id.* | J. | Defrance, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | J. | Cauchy, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | J. |
| Gossey, *idem.* | L. | Marsollier, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | L. |
| Clouet, *idem.* | L. | Defays, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | M. |
| *Du Lundi 29.* | | *Du Mercredi 1 Déc.* | | *Du Vendredi 3.* | |
| Delamotte, six p. mois 1773. | H. | Roytier, six prem. mois 1773. | E. | Lempereur, six p. mois 1773. | J. |
| Creuzé, *idem.* | J. | Radix, *idem.* | J. | Boscheron, *idem.* | J. |
| Certain, *idem.* | J. | Boutray, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | J. |
| Masson, *idem.* | J. | Desplaces, *idem.* | L. | Painchain, *idem.* | L. |
| Thevenin, *idem.* | J. | Gautier, *idem.* | L. | Patu, *idem.* | M. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 30 Novembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Novembre.*

LE Commerce & l'Agriculture d'une portion de la Westrogothie ont été ruinés par les exactions & les concussions des iniques Officiers de Justice & de Finance dont il a été parlé en dernier lieu. Une foule d'Habitans de la campagne avoit abandonné l'Agriculture pour se soustraire aux vexations. A peine restoit-il dans la Province quelques vestiges d'Industrie & d'Arts. Il n'y avoit point de propriété assurée. Cependant au milieu de l'anarchie, personne n'avoit osé élever la voix contre ces tyranniques Publicains : un Roi a cherché la vérité, & la vérité s'est déclarée, les cœurs se sont ouverts à la confiance, le Peuple a reconnu son Pere, l'opprimé a réclamé la Justice & il est vengé.

M. le Baron Rape, Capitaine Provincial, a témoigné de la part du Roi au Magistrat de Calmar la satisfaction avec laquelle S. M. avoit appris les effets du zele de la Bourgeoisie pour leurs Concitoyens infortunés. Le Magistrat & la Bourgeoisie, pour consacrer les sentimens que la présence d'un Roi bienfaisant a excités, ont fait un fonds de douze mille dahlers pour la fondation d'une Maison d'éducation & de travail en faveur des Orphelins.

Le Roi, en donnant l'exemple de la bienfaisance, a ordonné de nouveau que les sommes destinées ici à des fêtes pour célébrer son retour, fussent employées au soulagement des pauvres.

Nos Marchands, & sur-tout les Assureurs, craignent de recevoir des nouvelles des deux mers sur lesquelles les tempêtes ont derniérement & si long-tems exercé leurs ravages.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 10 Novembre.*

Un des vaisseaux qui vont tous les ans charger du poisson, de la viande salée & autres denrées en Islande, a eu le malheur de périr au-dessous de cette Isle.

Des personnes mal intentionnées ont répandu le bruit qu'il s'étoit manifesté une maladie contagieuse parmi les Habitans de la Ville de Bergen. Rien n'est plus faux; il n'y régne que des fievres d'automne assez fortes, mais nullement épidémiques. (*Nous sommes spécialement chargés de démentir ce bruit & de rendre témoignage à la vérité*).

Dans ce Royaume, la saison a été jusqu'à présent fort douce : il y a peu de maladies, & le nombre des naissances excéde de beaucoup celui des morts.

### PRUSSE.

DE MARIENBOURG, *le 10 Novembre.*

Le commerce & les Habitans de la Pro-

vince éprouvent les effets du privilége exclusif accordé à la nouvelle Compagnie Prussienne : le prix du sel de mer a excessivement haussé. Il en est de même dans la Lithuanie où le tonneau qui valoit ci-devant un ducat, en vaut aujourd'hui plus de trois. Ce sel est d'ailleurs très-mauvais & ne peut servir aux salaisons. On a tenté d'en tirer clandestinement de meilleur de Dantzick ; mais on n'a pu tromper la vigilance des Employés Prussiens : le tems n'est pas encore venu.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le 12 Novembre.*

On a successivement publié des états des secours en argent, en vivres, en habits, que la charité a répandus dans les montagnes de Saxe pendant la disette. Ces listes, monumens respectables de la générosité, montent au nombre de vingt-deux. Il y a eu quatorze Villes ou Bourgs sauvés ou soulagés par ces distributions. Avec les avances que l'on a & les provisions que la récolte assure, les Habitans de ces tristes contrées pourront peu à peu se relever de leur affreuse misere.

### De Wichelsberg (*Pays de Zabergaw*), *le 12 Novembre.*

Il y a ici sur une montagne un poirier qui a cinquante ans, & qui depuis vingt ans n'avoit pas même poussé de feuilles. Cet automne, il s'est couvert de feuillage épais & de fleurs de la plus grande beauté. Les singularités de la nature sont des avis dont nous sommes loin d'être en état de profiter.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 13 Novembre.*

Les prix des grains, de la viande de boucherie, du fromage & autres comestibles baissent considérablement dans presque tous les principaux Marchés.

On ne parle que de projets de Bills à présenter au Parlement immédiatement après sa rentrée, pour faire baisser les prix des grains. Les uns doivent proposer de défendre aux Marchands d'avoir en magasin au-delà d'une certaine quantité de bled, & les autres demanderont qu'aucun Fermier ne puisse avoir chez lui d'autres grains que ceux d'une récolte, & qu'en cas qu'il s'en trouve qui ne les portent pas au Marché, & qui ne les vendent pas dans le courant de l'année, il soit permis au Magistrat de verser de force ces provisions dans les Marchés pour les vendre au prix commun. Toutes ces spéculations servent à montrer combien cette matiere agite les esprits. On parle aussi de réglemens pour les Marchés, & l'on va fouiller, afin de trouver le secret d'y entretenir l'abondance à bon marché, les registres des tems où l'Angleterre étoit dans une disette habituelle.

On assure que des personnes qui ont des relations avec le Cabinet ont vendu, ces jours derniers, différentes sortes d'actions pour des sommes exorbitantes. Hier, il se fit en ce genre une affaire de 400,000 liv. sterl. On assure qu'un Ministre d'une Cour d'Allemagne a derniérement cédé pour 300,000 livres de ces effets, sans en avoir depuis racheté de nouveaux. Mais il y a peu de fondement à faire sur tous ces bruits.

On mande de Bristol que Mardi dernier, 9 du courant, un orage violent, entr'autres dommages qu'il causa, gâta beaucoup de foin & de paille appartenant aux Fermiers des environs.

Il circule une grande quantité de pieces de cinq & de trois sous, contrefaites & trop légeres : elles paroissent presque neuves. On prétend qu'elles ont été apportées de Hollande.

## PROVINCES-UNIES.

### De la Haye, *le 13 Novembre.*

La cire jaune a été derniérement exemptée de tout droit d'exportation & d'importation ; il n'y aura plus de droit sur l'exportation de la cire & des bougies blanches.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Abbeville, *le* 18 *Novembre.*

Cette Ville eſt principalement & preſque uniquement manufacturiere & marchande. Les dommages qu'elle a eu le malheur d'eſſuyer, rejailliſſent ſur le commerce de la Province, du Royaume, & d'une partie de l'Europe. Outre la fameuſe Manufacture de draps de Vanrobais, nous avons un très-grand nombre de Fabriques de baracan, de ſerges, de peluches, de toiles, de coutils, de moquettes &c. Ces derniers articles ſurtout ſont fort conſidérables. Notre filage eſt très bon. Paris, Elbeuf, Rouen tirent d'ici beaucoup de laine filée. La plûpart des étoffes ſont faites avec la laine du pays. Les Fabricans de Hollande eſtiment ſinguliérement notre filature : c'eſt même ordinairement des laines filées ici qu'ils font leurs draps les plus beaux & les plus fins. Les Bonnetiers des principales Villes du Royaume, curieux de faire de beaux ouvrages de Bonneterie, ont coutume de tirer de nos magaſins une partie des laines d'Eſpagne qu'ils y employent. Nos cordages & notre fil de Carret ſe débitent en partie pour Paris, en partie pour des Villes maritimes du Royaume. Nos ſavons gras, noirs & verds pour le dégraiſſement des laines ſont très-recherchés &c. Enfin cette Ville n'eſt, en quelque ſorte, qu'une grande Manufacture, ſituée ſur un grand débouché & à la porte, pour ainſi dire, de la mer. Tout ce qui la frappe frappe l'induſtrie ; tout ce qui traverſe le cours de ſa riviere ( la Somme ), nuit au commerce ainſi qu'à la pêche &c.

Suivant l'évaluation des dommages cauſés par le déſaſtre du 2, arrêtée par MM. les Officiers Municipaux, ſur une perte totale de 472,818 l., la deſtruction des marchandiſes, beſtiaux, effets, monte à 87,700 l., la dégradation de la Manufacture de Vanrobais eſt appréciée 11,662 liv. 10 ſ., la ruine des maiſons particuliere eſt évaluée à 282,394 liv. Cette derniere perte tombe principalement ſur les Agens du commerce & de l'induſtrie... Le 15, un ouragan violent a achevé de renverſer pluſieurs bâtimens. Le reflux de la mer a été ſi conſidérable dans la Somme que tous les bas quartiers de la Ville ont été inondés. Les digues du Fauxbourg de Manchecourt & de Rouvoy ont été détruites. Les *renclôtures* de Noyelles le ſont auſſi. Il a péri deux Matelots Pêcheurs du Crotoy. En même tems que ce canal de navigation ſi fréquenté a tant ſouffert, la campagne a été dévaſtée ; il y a eu beaucoup d'arbres déracinés.

De Nantes, *le* 19 *Novembre.*

Les ſucres viennent encore de baiſſer. Le ſucre blanc, premiere ſorte, vaut de 55 à 57 l. ; le ſucre brut fin, de 35 à 24. L'eau-de-vie tend à quelque augmentation : les 29 veltes vont de 135 à 145 l. Il n'y a preſque point de variations dans les prix des grains ; la Loire ne ceſſe d'en verſer.

Le tems a été fort contraire à la navigation ; il n'entre que très-peu de bâtimens. Le navire, la *Ducheſſe de Grammont*, eſt arrivé de la Guadeloupe. Le *Marquis de Brancas* eſt parti pour le Cap, *l'Alcion* pour Léogane, le *Jeune Henri* pour le Port-au-Prince ainſi que le *Huron*. La *Nimphe*, le *Makimbe*, le *Vermudien* ſont en chargement pour Guinée ; le *Frédéric* l'eſt pour Léogane.

Depuis le commencement du mois, il eſt entré à l'Orient une partie des retours qu'on attendoit de l'Inde. Le *Triton* y arriva le 2 chargé de toute ſorte d'étoffes, de poivre, de ſalpêtre, de cauris &c.

Le mauvais tems régne ſur la côte de Bretagne depuis quelques ſemaines. Pendant les premiers jours du mois ſur-tout, il y a eu de grands coups de vent qui font craindre de grands malheurs. Les bâtimens qui ſe ſont trouvés dans le Morbian n'ont point ſouffert. L'ouragan qui, la nuit du 11 au 12, a battu tant de Provinces, a jetté ſur la malheureuſe Ville de Châtelaudren une pluie abondante ſuivie d'inondations qui ont gâté beaucoup de marchandiſes dans les lieux bas.

On écrit de l'Orient que le navire la *Comteſſe de Forcalquier* de Nantes, Capit. Chavitau, étant mouillé la nuit du 4 au 5, ſous Groix, il fut aſſailli d'une tempête ſi violente que le guinda caſſa, & le bâtiment, emporté par les flots, alla ſe perdre dans la Baye d'Entel ſur la ſeule roche qui ſe trouve dans un eſpace de ſix lieues. Qua-

tre hommes furent noyés, & le second Capitaine est mort quelque tems après. Les avaries sont considérables; & le navire est hors de service. La mer étoit si furieuse qu'elle le souleva & lança sur le sable à plus de cent pieds du rivage à marée basse. On dit que le frere du Capitaine se perdit sur le même rocher, il y a dix ans.

DE POITIERS, *le 20 Novembre.*

Il a été parlé ci-devant de la communication de la Vienne avec le Clain, existante en 1627 : elle n'étoit pas encore coupée en 1670. L'idée du rétablissement de cette navigation fait de jour en jour plus de sensation sur l'esprit de nos Concitoyens. Tous les vœux se réunissent pour que les circonstances permettent de l'entreprendre. On assure même qu'un Commerçant est occupé à former une Compagnie qui s'en chargeroit. Ce projet ameneroit l'exécution d'un autre plan qui ne seroit, pour ainsi dire, qu'une extension ou un prolongement de celui-là : c'est la construction d'un canal depuis Chabanais jusqu'à Châtellerault, proposé au Conseil par M. de la Guéronniere en 1723.

Suivant les idées de ce Citoyen, il seroit aisé de prendre une partie d'eau de la riviere de Vienne en face de Chabanais. Dans cet endroit & au dessous jusqu'à Châtellerault, elle n'est point navigable, non faute d'eau, mais à cause des rochers sur lesquels elle roule en cascades, & qu'on ne croit pas possible d'arracher. La saignée proposée seroit conduite dans l'une des deux petites rivieres de Clain & de Cloire qui se joignent ensemble à Vivône, continuent leur cours sous le nom de Clain, passent par cette Ville, & vont se jetter dans la Vienne entre le Bourg de Cenon & la Ville de Châtellerault. Là la Vienne se trouve navigable jusqu'à la Loire dans laquelle elle se jette à Cande. Il s'agiroit donc seulement de donner de l'eau depuis le commencement du canal projetté jusqu'à la petite riviere de Cloire qui en a communément dix pieds de profondeur. Ce canal auroit 32 lieues de cours, & en tout tems, autant & plus d'eau que n'en a la riviere de Seine près sa jonction avec la Marne. Plus de la moitié du terrein qu'il traverseroit est inculte dans la longueur de plus de seize lieues sur quatre de largeur : ce qui suffiroit pour former une Province nouvelle aussi étendue que l'Isle de France. Tout ce terrein seroit bientôt en valeur dès qu'un canal navigable le traverseroit & lui fourniroit des eaux & un débouché. Le Limousin, le Périgord, l'Angoumois, la Marche, la Saintonge, la Tourraine, le Berry, pourroient profiter de sa navigation. Ainsi le canal du Poitou ne seroit pas des moins utiles du Royaume. Nous parlerons une autre fois des moyens d'exécuter ce projet.

DE ROUEN, *le 21 Novembre.*

Les grains qui, pendant les mois de Septembre & d'Octobre, n'avoient fait que hausser, malgré l'abondance de la récolte, commencent à baisser insensiblement.

Depuis le commencement du mois, il s'éleve par intervalles des vents très-violens qui font craindre beaucoup de désastres particuliérement sur mer.

D'AMIENS, *le 22 Novembre.*

Les campagnes de la Picardie, de l'Artois & des Provinces adjacentes ont beaucoup souffert de différens ouragans. Le 11, il y en eut dont la plus grande force se fit sentir à Arras; un autre, plus violent, a étendu fort au loin ses ravages : il a causé ici des dégâts.

Cette année a été malheureusement très-favorable à la multiplication des mulots en Picardie. Les bleds versés leur ont servi d'asyle & de défense contre les ennemis qui les chassent & les poursuivent. L'automne ayant été très-beau, ils ont creusé à leur aise des retraites & des tanieres. A peine les terres ont-elles été ensemencées qu'ils ont rongé & dévoré les semences. Dans quelques cantons, on a été obligé de recommencer les semailles jusqu'à trois fois. Cette constance à réparer le dommage n'a fait que leur fournir de nouveaux alimens & faciliter leur propagation. Il faudroit, pour en être délivrés, des pluies abondantes ou des gelées très fortes. En attendant ces bienfaits de la Providence, on a essayé différens moyens de les détruire. Leur multitude rend inutile & trop dispendieuse toute espece de piege ou d'appas. Il paroît que c'est dans les galleries souterreines où

ils se blotissent par peuplades qu'il faudroit les attaquer. L'introduction de la fumée par le moyen du cylindre & du soufflet annoncés dans les Papiers publics, pourroit peut-être, employé avec soin & constance, conduire à ce but, quoique quelques personnes prétendent n'en avoir retiré aucun avantage. M. Cristophe, Architecte, Membre de l'Académie d'Amiens, est le premier Inventeur de cette machine commode. Peut-être pourroit-on l'opposer pareillement aux taupes. Le *sieur Noyelle, Ferblantier de* cette Ville, *rue des Sergents*, en exécute qui coûtent depuis quatre jusqu'à neuf francs.

DE PARIS, *le 27 Novembre.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du 24 Août, qui ordonne que dans trois mois, du jour de la signification qui en sera faite, les Co-Seigneurs d'Avignon, au profit desquels se levent actuellement les péages sur les sels voiturés par le Rhône, seront tenus de remettre les titres en vertu desquels ils jouissent desdits droits; & qu'en attendant ils ne pourront le lever qu'en argent, à raison de trois livres par muid: leur fait S. M. de très-expresses inhibitions & défenses de les percevoir en essence, à peine de concussion.*

Autre du 17 Octobre, *portant réglement pour l'enregistrement du bail des Fermes & de l'Arrêt de prise de possession; avec fixation des sommes à payer pour ledit enregistrement.*

Autre du 29 Octobre, *qui attribue à MM. les Intendans la connoissance des délits portant amendes & confiscations, suivant l'Arrêt du 23 Octobre 1770, concernant le commerce des grains.*

*Déclaration du Roi, donnée à Compiegne le 24 Août 1773, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Rouen, de la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances de Normandie; & des Sieges Généraux de l'Amirauté & des Eaux & Forêts de la Table de Marbre établie près ledit Parlement, & autres supprimés.* La totalité du prix de ces Offices monte à la somme de 5,688,328 l. 11 s. 8 d. S. M. contribuera au remboursement pour une somme annuelle de 360,000 l.; & le ressort des Conseils Supérieurs de Rouen & de Bayeux pour une somme de 120,000 l.

Le Tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le 26 du présent mois en la maniere accoutumée; le gros Lot de 50000 livres est échu au numéro 44781; & le second Lot de 20000 livres est échu au numéro 48293.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Description d'une machine très-simple pour élever les eaux, communiquée par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne, ci-devant attaché à la Ville & Forteresse de Zamosch.*

L'idée de cette machine m'a été fournie par Ceredi (1), Auteur Italien qui a écrit sur l'art d'élever les eaux vers le commencement du 15e. siecle. On lit dans son Ouvrage, qui forme un petit volume in-4°. très-mince, que Bosio de Plaisance avoit imaginé une machine hydraulique en forme de S, laquelle étoit de la plus grande simplicité. Je suis parti de cette simple notice pour composer la machine dont j'offre aujourd'hui la description au Public.

J'ai imaginé que l'on pourroit placer horizontalement un cylindre ou arbre en tra-

(1) *Ceredi parle dans son Livre d'un grand nombre de machines ingénieuses que différens Princes d'Italie avoient fait exécuter. Comme il ne fait que les nommer sans entrer dans aucun détail, cette annonce n'a servi qu'à augmenter mes regrets & à me prouver combien il importeroit que les Etats eussent des collections de modeles ou de dessins qui serviroient à perpétuer de pareilles inventions. Le quinzième siecle est une époque de célébrité pour l'Italie: tous les Arts qui venoient de renaître y produisirent des merveilles. Jamais Italien ne prononce* il cinque cento, *en parlant de date, qu'avec une sorte de respect; il sous-entend toujours le* mille. *Les Ducs d'Urbin, ceux de Ferrare, de Modene, de Parme, de Plaisance, de Milan &c, avoient des Méchaniciens habiles à leur service.*

vers d'un fort ruiſſeau dont on voudroit élever les eaux pour arroſer les campagnes voiſines. Ce cylindre ſe mouvroit ſur deux aiguilles d'acier qui termineroient ſon axe. Ces dernieres ſeroient ſoutenues par une piece de bois placée parallelement au lit du ruiſſeau, & poſée ſur la tête de deux gros pilotis.

On planteroit dans la longueur de ce cylindre de bois une certaine quantité de palettes dont le manche auroit pour longueur la moitié de la hauteur où l'on voudroit porter l'eau : l'eau frappant continuellement contre ſes palettes feroit tourner le cylindre avec la machine qui y ſeroit adaptée.

Ces pales doivent être en aſſez grand nombre pour qu'il y en ait toujours au moins deux dans l'eau & même trois. On fera traverſer enſuite le cylindre par une eſpece de grand S de fer, lequel ſera fixé fortement ſur ce ſolide vers ſon milieu.

Les extrémités de cet S formeront deux enfourchures capables de recevoir un ſceau en forme d'hémiſphere ou plutôt de ſphéroïde creux ; ces ſceaux ſe trouvant tous les deux dans le plan vertical devront être ſur la même ligne, & ſuſpendus dans l'enfourchure au-deſſus de leur centre de gravité.

Il eſt évident, d'après cette deſcription, que ces ſceaux reſteront toujours pleins, quoique S tourne avec la plus grande viteſſe, leur ſuſpenſion étant à peu près la même que celle des bouſſolles ou compas de mer.

Il s'agit maintenant du moyen de faire renverſer ces ſceaux lorſqu'ils ſeront parvenus un peu au-deſſous de leur plus haut dégré d'élévation. J'ai imaginé pour cet effet de prolonger un peu les branches de l'enfourchure qui reçoit le ſceau, & de les recourber un peu en-deſſous, c'eſt-à-dire, vers l'axe du cylindre ; on en verra bientôt la raiſon.

Je placerois au-deſſus du réſervoir où l'eau doit ſe répandre, deux petits piliers, dans l'épaiſſeur deſquels paſſeroit l'axe d'une petite méchanique de fer reſſemblant à une double chappe de boucle de ſoulier (1). Les branches de cette chappe ſeroient un peu recourbées en-deſſus & placées de maniere qu'elles pourroient être rencontrées par le prolongement des branches de l'enfourchure qui reçoit le ſceau.

Sur le même plan de branches des cette eſpece d'ardillon ſeroit une verge de fer chargée d'un poids de plomb ſervant à ramener cet ardillon dans le plan horizontal. Entre les deux branches de cette derniere enfourchure qui ſont recourbées en-deſſus, on verra s'élever verticalement une troiſiéme branche. Celle-ci ſera un peu courbée en avant, c'eſt-à-dire, du côté des ſceaux.

Deux petites chevilles ou goupilles implantées dans les pilliers qui ſoutiennent l'axe de cette eſpece de chappe, empêcheront que le poids de plomb ne puiſſe emmener les fourches de l'ardillon dans le plan vertical ; elles le maintiendront au contraire dans le plan le plus horizontal, & il ne pourroit s'incliner que vers le cylindre.

Voici en peu de mots l'effet de cette méchanique. Le courant d'eau frappant contre les pales dont on a parlé fera tourner le cylindre dans lequel leur manche eſt implanté. Ce cylindre fera mouvoir en rond l'eſpece d'S de fer qui le traverſe. Les bouts de cet S, qui ſont garnis de ſceaux, entrant ſucceſſivement dans l'eau, fourniront à ces derniers les moyens de s'emplir.

Comme ils ſont ſuſpendus au-deſſus de leur centre de gravité, ils ſe mettront toujours à plomb & ne ſe renverſeront point par eux mêmes. Arrivés vers le grand *ardillon* dont j'ai fait mention, le prolongement des enfourchures touchera ſur les branches de l'ardillon. Au moyen des courbures dont j'ai parlé, cette preſſion durera long tems ; l'ardillon, qui eſt vertical, s'inclinera pour lors & preſſera le ſceau qu'il fera renverſer dans le réſervoir qui eſt au-deſſous. Le ſceau vuidé reprendra ſur le champ ſa premiere poſition, & le poids qui eſt derriere l'ardillon ramenera ce dernier dans le plan horizontal ; il y attendra l'occaſion de faire renverſer le ſceau qui viendra enſuite. Ainſi à l'infini.

En réfléchiſſant un peu ſur cette ma-

(1) *Je crois qu'on ne ſçauroit trop employer des comparaiſons à la portée de tout le monde, pour ſe faire entendre des Ouvriers qui comprennent toujours ce qu'on leur dit, & exécutent très-ſouvent tout de travers ce qu'ils doivent faire.*

chine, on verra qu'on peut la placer dans tous les endroits où l'on ne ſçauroit admettre des roues épuiſantes & même des chapelets : car la puiſſance doit toujours porter la moitié de la roue pleine d'eau ou la moitié du chapelet, ce qui eſt d'un poids énorme.

Dans la machine que je propoſe, le moteur ne ſupporte jamais que le poids d'un ſceau & ne lutte que contre la réſiſtance de l'ardillon qui, étant mobile ſur un axe, eſt bien peu de choſe.

## II.

*Préſervatif contre les mites qui s'attachent au bois, aux meubles &c.*

Mr. J. F. J. s'exprime ainſi dans un avis communiqué à la Société Economique de Zell, au ſujet des mites qui gâtoient une de ſes voitures.

Cet inſecte craignant les odeurs fortes, je crus les chaſſer en me ſervant de cuir de rouſſi : mais cet expédient ne me réuſſit pas. Je cherchai quelqu'autre matiere qui à une odeur forte réunit la facilité de s'évaporer en peu de tems, pour n'en être pas moi-même incommodé. Je pris du camphre que je ſuſpendis dans la voiture ; & je fermai enſuite le caroſſe le mieux qu'il me fut poſſible. Le même jour, les mites diſparurent ; & il y avoit trois ans que j'avois inutilement employé toute ſorte de moyens pour m'en délivrer. Depuis lors je mets du camphre dans tous les endroits où j'enferme quelque choſe qui peut attirer ces vers. Une demi-heure ſuffit pour faire évaporer l'odeur du camphre, lorſqu'on donne de l'air à l'endroit où on l'avoit enfermé.

## III.

*Queſtion.*

On demande quelle ſeroit la juſte redevance qu'on pourroit exiger des Corvéables, pour raiſon de chaque corvée ſeigneuriale à charrois, dûe entre deux ſoleils, (à combien de boiſſeaux elle pourroit être) ?

On demande la même choſe pour une corvée à bras ?

Ce rachat, ſans nuire au Seigneur à qui il donneroit une augmentation de revenu capable de ſolder les travaux faits par corvée, épargneroit, ce ſemble, en même tems, à la culture une charge onéreuſe.

Voilà le but qu'on ſe propoſeroit.

## IV.

*Manufacture d'acier à vendre.*

Cette Manufacture eſt ſituée à Goſſonfaine, dans la Principauté de Naſſau-Sarrebruck, à trois quarts de lieue de Sarrebruck, cinq lieues de Sarrelouis, douze de Metz, quinze de Nancy. Elle eſt compoſée de deux grands feux d'Affinerie, de quatre de Raffinerie, d'un grand & de deux petits Marteaux, de deux Magaſins, d'une grande Halle, d'une grande Maiſon de Maître à deux étages, contenant quatorze Appartemens, une Cuiſine, trois Greniers, quatre Caves ; à laquelle eſt contiguë une remiſe, un grand Jardin entouré de murs, un autre entouré de paliſſades, une Maiſon pour y loger les Ouvriers. Cette Manufacture jouit d'un privilége excluſif & d'une affectation pour tous les bois & charbons de terre néceſſaires.

La vente s'en fera à des conditions avantageuſes pour les Adjudicataires à la Barre du Bailliage à Sarrebruck, le 15 Février 1774.

Les Curieux ſont invités à s'y trouver. On pourra prendre connoiſſance des clauſes & conditions, *à Sarrebruck chez le ſieur Gouvy l'aîné*, l'un des Propriétaires ; *à Paris, au Bureau Royal de Correſpondance ; à Metz, chez Me. Bournac, Notaire ; à Sarrelouis, chez Me. Valette, Avocat & Notaire ; à Nancy, chez Me. Panot, Procureur à la Cour Souveraine, rue Neuve S. Nicolas, N°. 89.*

## V.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 20 Novembre 1773, au Mercredi 24 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21 liv. 10 ſ., 25 à 29 l. *le ſeptier ; id.* au Port de la Greve, de 22 l. 10 ſ. à 28 l. 10 ſ. Le ſeigle, de 11, 12 liv. 10 ſ. à 13 l. 10 ſ. ; l'orge, de 9 l. 15 ſ. à 10 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 20 Novembre 1773 au Mercredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 17, 18 à 19 livres 10 s. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Novembre 1773, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Novembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | |
| Du Perou à . . . . | 710 | 5 | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 6 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 12 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 16 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 11 16e. |
| Hambourg ..... | 187 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 2 6 |
| Livourne ..... | 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 93 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Jeudi 25.* | *Vendredi 26.* | *Samedi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1505 2 $\frac{1}{2}$ . . | 1500 1497 $\frac{1}{2}$. . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 198 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FERIE. | 336 . . . . | 336 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 24 Nov. 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 25 | | Du Vendredi 26 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | E. | Delagarde, six p. mois 1773. | J. | Lempereur, six p. mois 1773. | J. |
| Radix, *idem.* | F. | S. Janvier, *idem.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | J. | Deschapelles, *id.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | | Courmont, *idem.* | F. | Patu, *idem.* | L. |
| Gautier, *idem.* | L. | Nau, *idem.* | L. | Painchain, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 23 Novembre.

## I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 18 *Octobre.*

L'Académie Royale des Sciences a donné une nouvelle carte des côtes de l'Amérique septentrionale, découverte par des vaisseaux Russes en 1731. Il y a grande apparence que le Gouvernement ne perd point de vue cette région, & même qu'en établissant dans ses vastes projets le centre du commerce de l'ancien Monde en Russie, il n'en exclud pas le nouveau Monde. Il semble que ce soit à la Nation Russe à débrouiller le cahos dans lequel se sont vainement perdus les Navigateurs qui ont tenté de reconnoître la correspondance ou des mers ou des terres des environs du Pôle. Les communications ouvertes, elle seroit à l'égard de l'Amérique une puissance prépondérante, & son commerce embrasseroit l'univers en s'étendant autour des deux Indes.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 30 *Octobre.*

On travaille dans le Cabinet, avec autant de secret que d'ardeur, à un plan de réforme dans les départemens de la Justice & de l'Economie.

Un Anonyme a envoyé à la Société Patriotique une médaille d'or de la valeur de trente ducats, en la priant de la donner à celui qui auroit le mieux traité la question suivante : *Pour mettre un frein à la folie des modes qui changent tous les jours, ainsi qu'à la contrebande des marchandises prohibées, ne seroit-il point utile d'introduire en Suede un habillement national, convenable au climat, & différent de l'habillement des autres Nations? Quels inconvéniens pourroit-il résulter d'un pareil changement, & ceux qu'il pourroit occasionner dans les commencemens seroient-ils suffisamment compensés par les avantages qu'on en retireroit dans la suite?* Ceux qui trouvent dans tous les textes matiere à belles gloses, jugent par cette question que le Gouvernement s'occupe en effet du projet absurde d'une *loi vestiaire* qui régleroit les habillemens des deux sexes. La tyrannie qui détermineroit absolument la forme des habits, menaceroit évidemment la liberté du Citoyen dans ses exercices & les plus indifférens & les plus essentiels. L'habit national, tel, par exemple, que celui des Polonois, ne seroit assurément que l'affiche de la singularité ou l'étendart de la séparation d'un Peuple avec les autres Peuples dont il est si nécessaire de rapprocher les esprits au lieu de les en éloigner, sans que cet habit pût arrêter le cours de la mode, qui le varieroit bientôt à l'infini, ou qui du moins se vengeroit de la contrainte sur une infinité d'autres objets de luxe.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 4 *Novembre.*

Les marchandises arrivées de Tranquebar,

à bord du vaisseau, la *Caroline Mathilde*, sont en vente à l'Hôtel de la Compognie Asiatique..... La navigation a été pendant quelque tems très-périlleuse : vers la fin d'Octobre, le tems s'est remis au beau, & les Marins se sont enhardis. Il a passé par le Sund un trés grand nombre de bâtimens, la plûpart Anglois & Hollandois.

## ALLEMAGNE.

### DE WEIMAR, *le 7 Novembre.*

On a proposé, par la voie du *Mercure d'Allemagne*, un Prix de soixante ducats pour le meilleur plan d'éducation à donner aux enfans de la campagne, destinés, comme on le suppose, à l'Agriculture : c'est le même sujet que l'Académie des Géorgiphiles de Florence vient de proposer pour la seconde fois. On exige ici que le projet soit approprié à la profession agricole que doivent exercer les Eleves. La méthode d'enseignement doit être analogue au genre de vie de ceux pour qui l'on écrit. Il faut que le succès des soins qu'on proposera soit indépendant de telles ou telles circonstances. Le style du Mémoire ne doit pas être au-dessus de l'intelligence des gens de campagne; il faut que les idées leur tombent, pour ainsi-dire, sous les sens; enfin on écrira comme ils écriroient eux-mêmes, excepté qu'on mettra dans son style plus de précision & d'exactitude.

Les pieces seront envoyées jusqu'à la fin de Juin de l'année prochaine *à la Direction du Mercure*, franches de port & avec les formalités ordinaires. Sur l'enveloppe extérieure, il sera marqué que l'envoi regarde le nouveau Livre destiné à l'instruction des enfans de la campagne. La distribution du Prix sera annoncée dans le Mercure de Septembre 1774.

### DE MUNICH, *le 8 Novembre.*

La suppression des Fêtes a excité autant ou plus de clameurs dans ce pays-ci que dans aucun autre, & il n'y a guères d'Etats où ces jours de Fête ou d'oisiveté soient plus communs que dans la Baviere. Un de nos Concitoyens, patriotiquement appliqué à l'étude de l'Economie sociale, vient de publier, dans un supplément aux Annonces de cette Ville, un état d'Agriculture Bavaroise, par lequel il porte à plus d'un million de florins la perte annuelle résultant des non-valeurs des Fêtes encore existantes ou des jours chommés par le Peuple, tels que les Lundis, le Carnaval, les tems des pélérinages souvent dans des lieux fort éloignés & dans la saison la plus précieuse de l'année. Il traite du luxe introduit dans les campagnes. Ses recherches tendent à constater qu'il n'y a pas le tiers des Paysans qui cultivent toutes leurs terres, & que ceux qui travaillent ne le font ni à propos ni avec ardeur... La disette, soufferte pendant ces dernieres années, a donné lieu à ces travaux patriotiques dont il seroit nécessaire qu'on profitât.... Nous ferons mieux connoître ce Mémoire court & intéressant.

### DE FRANCFORT, *le 10 Novembre.*

Lorsque la population est déroutée par la misere, & que le frein des mœurs est rompu par le désordre qu'elle entraîne, la justice & la charité travaillent long-tems en vain à rétablir l'ordre, même après que l'abondance semble en avoir assuré le retour : la misere surnage long-tems avec tout son attirail. Dans toute l'étendue de l'Empire, des ames généreuses ont prodigué les secours; la vigilance publique a chaudement poursuivi les malfaiteurs; les récoltes ont été généralement bonnes, & toutefois les chemins & les Villes sont peuplés de bandes de voleurs, & les Papiers publics ne sont remplis que de détail de brigandages & d'exécutions. Il s'est encore commis en dernier lieu un vol considérable à Hambourg, dans un quartier très-peuplé, quoique la Police y semble toujours être par-tout présente & en force.

### DE WITTEMBERG, *le 10 Novembre.*

L'*yucca gloriosa*, de Linn., qui fleurit en 1769 dans le jardin de Bater, a poussé depuis le mois de Septembre dernier un rejetton qui, parvenu à sa perfection, a vingt-neuf branches garnies de cent cinquante fleurs. La même plante en jette encore un nouveau, mais trop tard pour que la rigueur de la saison n'en arrête pas les progrès.

## ITALIE.

### De Rome, *le 29 Octobre.*

Le privilége accordé (ſuivant l'annonce de l'Ordinaire précédent) au ſieur Leſchi, pour la fabrication de l'amidon & de la poudre de Chypre, ſera, ſelon toute apparence, révoqué d'après la ſupplique par laquelle les anciens Fabricans ont repréſenté au Saint Pere que ce privilége ſacrifioit leurs intérêts & leurs droits à l'intérêt d'un ſeul, qu'il livroit le Public à l'avidité & aux abus du monopole, & que cet exemple d'injuſtice en autoriſeroit une infinité d'autres.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 8 Novembre.*

Les actions de la Banque n'ont fait que varier ces jours derniers. Celles de la Compagnie des Indes ont baiſſé d'Août en Septembre, de Septembre en Octobre, d'Octobre en Novembre; elles baiſſent encore.

On a publié l'avis ſuivant dans pluſieurs Papiers. Placer tous les ans, en tems de paix, cent, cent cinquante, deux cens enfans, la plûpart orphelins & deſtitués de tout ſecours, c'eſt ſans doute une œuvre patriotique. Les générations futures ſeront ſans doute heureuſes que de pouvoir conſerver à l'Etat des Sujets infortunés & prévenir les déplorables effets de la miſere déſeſpérée. Les ſoins qu'on ſe donne pour vêtir ceux qui ſont nuds, nourrir ceux qui ont faim, guérir ceux qui ſont malades, réclament la protection des gens en place & la bienfaiſance des gens aiſés. Les revenus de la Société formée pour cette bonne œuvre ne ſuffiſant point aux dépenſes qu'elle exige, on ſe flatte que les perſonnes charitables ſoutiendront, par leurs aumônes, cet utile projet. Forcée de bâtir, elle ne veut pas toucher à ſes fonds déjà trop modiques, & elle eſpere que les édifices ſeront élevés par la générosité. Les ſouſcriptions ſeront reçues chez différens Banquiers de Londres.

L'arbuſte du thé de la Chine s'eſt tellement naturaliſé dans nos climats qu'un de nos Botaniſtes en a actuellement de très-belles plantes en pleine fleur & en plein air.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 8 Novembre.*

Le mois d'Octobre a été d'une beauté extraordinaire & conſtamment favorable ſoit à la navigation ſoit aux productions encore pendantes, telles que les olives, récolte dont les apparences n'ont jamais été auſſi flatteuſes qu'elles le ſont, cette année, dans toute la Province & dans les autres cantons méridionaux.

Les derniers Levantins entrés dans ce Port étoient richement chargés de ſoie, de coton, de laine, de toiles &c... Les Corſaires Barbareſques ſe montrent juſques ſur les atterrages de nos côtes : on en a vu dernièrement juſques vers les Iſles d'Hieres. Il en paroit très-fréquemment à la vue de l'Eſpagne & de l'Italie.

Il entre dans le Port de Gênes beaucoup de navires chargés de grains. Les nouvelles de cette Ville portent que la populace de Palerme s'eſt attroupée une ſeconde fois le 18 Octobre pour piller les maiſons des Négocians & des principaux Citoyens; mais qu'elle a été diſſipée & qu'on a arrêté un grand nombre de ſéditieux.

### De l'Orient, *le 10 Novembre.*

Notre vente ſera certainement une des plus belles que l'on ait vues depuis longtems, ſur-tout ſi les vaiſſeaux que l'on attend encore de l'Inde arrivent à bon port. Les marchandiſes ſont auſſi abondantes que variées. Il y a bien des gens qui eſtiment que le produit montera à près de trente millions : s'il ne faut pas abſolument s'en rapporter à cette application, il paſſe du moins pour conſtant que la balance ſera très haute. Malheureuſement les débits ſont longs, lents, minucieux, comme ſi l'Europe étoit appauvrie & que ſes facultés ne lui permiſſent que des achats ſucceſſifs, malgré ſa paſſion pour le luxe de l'Inde.

### De Soissons, *le 12 Novembre.*

Entre les meſures les plus ſages & les plus efficaces, priſes par le Gouvernement pour

borner le cours de la maladie qui s'eſt déclarée ſur les bêtes à cornes dans les villages ſitués le long de la riviere de Sevre, il eſt ſur-tout à propos d'indiquer la publication & la diſtribution d'un excellent Mémoire de M. du Fot, Penſionnaire du Roi & de la Ville, pour préſerver les animaux de l'épizootie. M. le Pelletier, Intendant de la Province, avec cette bienfaiſance énergique qui employe tous les ſecours & ne les differe jamais, s'eſt hâté de mettre entre les mains des Habitans de nos campagnes les inſtructions que cet habile Médecin, digne de ſa confiance & de la confiance du Public, a cru néceſſaires pour arrêter les progrès rapides d'un mal très-grave. Par ce moyen facile & prompt, chacun a pu travailler de bonne heure à ſauver ſa fortune & la fortune publique; de tous côtés, le traitement a été ſuivi, comme ſi le Médecin eût donné par-tout ſes conſeils en perſonne: enfin au commencement du préſent mois, on comptoit que dans les différens endroits où l'on a fait uſage de la méthode de M. du Fot, il y avoit eu près de trois mille bêtes à cornes préſervées.

Cette attention ne ſçauroit être trop louée, car l'exemple ne peut être trop généralement ſuivi. Ce qu'on commence à faire aujourd'hui pour les animaux, on pourra également le faire un jour pour les hommes; il eſt néceſſaire, pour leur ſalut, que l'inſtruction ſoit plus rapide que la contagion ne peut l'être; il eſt tems qu'on n'attende plus pour les éclairer que le danger n'exiſte plus ou que le mal ait exercé tous ſes ravages.

Le *Mémoire* de M. du Fot ſe trouve *à Soiſſons chez Ponce Courtois, Imprimeur du Roi, rue des Rats.* Le deſir de concourir, autant qu'il eſt en nous, au bien public, nous engagera à l'inſérer dans nos Feuilles, afin qu'il ſe répande dans des Provinces qui, exemptes aujourd'hui de ce fléau, négligeroient de ſe procurer les ſecours pour s'en metttre à couvert à l'avenir.

### De Poitiers, *le* 13 *Novembre.*

Les grains ſe maintiennent toujours à bon marché dans la Province.

A une lieue & demie de Saint-Gilles-ſur-Vie en Bas-Poitou, un enfant, retiré de l'eau ſans connoiſſance, a été rappellé à la vie par le moyen de cendres chaudes dont on l'a couvert dans un lit, après l'avoir dépouillé de ſes vêtemens. A la vérité, il n'avoit pas été long-tems ſous l'eau; mais il n'en auroit pas moins péri, car on alloit le pendre par les pieds, ſi une perſonne inſtruite n'avoit heureuſement empêché qu'on n'eût recours à cette méthode meurtriere.

Nous avons parlé ci-devant des écluſes & du canal de la Ville de Nyort. Une particularité remarquable de ces écluſes, c'eſt que quand les eaux ſont brouillées par leur haute crue, elles ſervent de pêcheries que l'on ferme avec des filets. On y prend beaucoup d'anguilles que l'on ſalle & que l'on emballe. C'eſt une branche de notre commerce avec Limoges... Le Port actuel de la même Ville, par une ſaignée faite depuis peu, forme un baſſin qui va ſe décharger dans la vieille riviere... Il n'y a pas 20 ans que la Ville a dépenſé plus de vingt mille livres pour la conſtruction d'un aqueduc deſtiné à porter à la riviere les eaux pluviales. L'embouchure en a été ſi mal placée qu'elle eſt déjà remplie par les vaſes & vuidanges que la riviere charrie à quelques pas de l'endroit où travaillent les Chamoiſeurs... En vérité, il devroit entrer dans le plan des études & des recherches des Officiers Municipaux ainſi que des Officiers de Police, de connoître & les beſoins & les avantages & les inconvéniens locaux, ſans quoi le bien ne ſe fait pas ou ſe fait mal, & il en coûte cent fois plus pour nuire au Public qu'il n'en auroit coûté pour le bien ſervir, ſi l'on avoit été plus éclairé.

### De Metz, *le* 16 *Novembre.*

On écrit de Château-Salins que M. Catoire eſt derniérement entré dans le Port de cette Ville, avec dix bateaux de ſoixante & quelques pieds de long, chargés de bois & autres marchandiſes. La Ville, ſenſible au zele de ce généreux & ingénieux Citoyen, l'a accueilli à ſon arrivée, au ſon des cloches & au bruit des boîtes.

M. de Calonne, Intendant de la Généralité, particuliérement occupé du ſoin d'étendre & d'applanir la navigation de ce pays, après avoir efficacement protégé l'entreprise de M. Catoire ſur la Seille, a obtenu du Gouvernement une ſomme à prendre ſur les impoſitions des Trois-Evêchés,

pour lever les obstacles qui traversent la navigation de la Moselle & de la Meurthe. Une Compagnie est admise, qui, quand les ouvrages seront achevés, sera chargée de leur entretien, moyennant le privilége de transporter par ces deux rivieres, des marchandises de Hollande de toute espece, destinées pour la Suisse, celles même dont l'entrée est défendue en France. Elles seront débarquées au Crosne du Port de Nancy d'où on les conduira par terre à Basle.

Jusques à présent, ces marchandises ont été transportées par le Rhin jusques à cette Ville Suisse : mais la multiplicité des droits exigés par les différens Princes, maîtres des côtes du fleuve, & les obstacles dont on hérisse ou dont on laisse hérisser son cours, & qui occasionnent quelquefois des naufrages & souvent des longueurs nuisibles à la qualité des marchandises & à l'intérêt du commerce, laisseront tout l'avantage du transport à la Moselle & à la Meurthe ; car la navigation en sera beaucoup moins dangereuse, moins dispendieuse & plus courte au moins de trois semaines.

Les Villes de Nancy & de Metz en deviendront beaucoup plus marchandes, tout le pays y gagnera. Les Suisses & les Hollandois en partageront les avantages avec la France.

La Société Royale des Sciences & Arts de cette Ville propose deux sujets à traiter pour le concours de l'année prochaine. Par le premier, elle demande *un systême de réglemens sur la Police champêtre, qui en embrasse toutes les parties, & qui soit aisément praticable dans cette Province, en observant de s'écarter le moins possible des dispositions des Coutumes du ressort du Parlement, & d'emprunter, autant qu'on le pourra, soit des autres Coutumes du Royaume, soit des anciennes Ordonnances de nos Rois, les nouveaux moyens qu'on croira devoir indiquer.*

Par le second, elle propose de *déterminer quelles sont la grandeur & la forme les plus avantageuses à donner aux bateaux qu'on peut employer sur la Moselle & la Meurthe, pour le transport des marchandises depuis Coblentz jusqu'à Nancy, rélativement à l'état où se trouveront ces deux rivieres, lorsque les principaux obstacles physiques seront détruits. On demande en même tems quelle espece de bois mérite la préférence dans leur construction, tant pour la durée que pour la légéreté des bateaux ?*

Le Public a pu remarquer que cette Société Patriotique s'efforçoit de seconder les vues bienfaisantes du Gouvernement sur cette Province, en excitant les recherches des Citoyens sur les moyens propres à les remplir.

Les Prix seront distribués le jour de S. Louis de l'année 1774 ; ils consistent en médailles d'or de la valeur de 400 livres. Les Mémoires doivent être remis ou adressés, francs de port, à M. Dupré de Geneste, Secretaire perpétuel, avant le 1er. Juin 1774.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description d'une machine d'une construction très-simple, pouvant tenir lieu d'une grue dans plusieurs occasions, tirée des Mémoires manuscrits de M. Pingeron, sur les Arts utiles & agréables.*

Les avantages que procurent les grues dans la construction des édifices sont aujourd'hui si généralement reconnus que cette machine semble être universellement adoptée, malgré tous ses défauts. Il ne seroit point impossible de les corriger si l'on vouloit s'écarter un peu de la routine ; mais les invitations & les efforts des plus habiles Méchaniciens qui ont imaginé ces corrections ont été jusqu'ici très-inutiles. On se dispense de répéter, à cet égard, ce qui a déjà été dit tant de fois.

Indépendamment des défauts ordinaires de la grue, il est encore bon d'observer que cette machine coûte beaucoup à construire & qu'il n'y a guères que les Entrepreneurs demeurant dans les grandes Villes qui soient assez riches pour s'en procurer de bonnes. Je crois donc bien mériter du Public en lui faisant connoître une machine de la plus grande force & de la plus grande simplicité qui supplée facilement à la grue, sur-tout dans les endroits tels que les campagnes & les petites Villes où il y a peu d'inconvéniens à embarrasser pour un moment la voie publique.

On imaginera deux poutres ou madriers faisant les fonctions de semeles & assem-

blés latéralement, c'eſt-à-dire, par le côté, au milieu & à leurs deux extrémités par trois bonnes traverſes. Vers les deux bouts de la traverſe du milieu & à la moitié de celle-ci, on aſſemblera verticalement trois pieces de bois, montans, ou pieds droits, dont celui du milieu ſera le plus haut & ſe terminera par une aiguille de fer ou par une ſimple pointe dans laquelle on aura taillé le bout de cette piece.

On fera entrer dans l'épaiſſeur de ces trois montans les extrémités de deux treuils ſur chacun deſquels ſera enarbrée une grande roue comme celle dont on ſe ſert dans les carrieres, près de deux montans aſſemblés dans les ſemeles. Des jambes de force ou appuis aſſemblés dans les pieces de bois debout & dans celles qui ſont horizontales ou couchées, donneront à ce bâtis toute la ſolidité qu'exige ſa deſtination.

On fera enſuite un trou circulaire dans une longue piece de bois environ au tiers de ſa longueur, & on la placera ſur la piece debout qui eſt la plus élevée, de maniere que la pointe, qui termine cette derniere, entre dans le trou dont je viens de parler: cette ouverture doit être évaſée de maniere que la longue piece, touchant la terre par une de ſes extrémités, on puiſſe la faire tourner ſur l'aiguille ou pivot qui eſt au bout de la piece debout, plantée & aſſemblée au milieu du bâtis. On adaptera enſuite ſous cette piece de bois qui eſt inclinée, un petit eſſieu avec deux roulettes de bois de hêtre; cet eſſieu ſera traverſé dans le milieu par une forte cheville de bois ou boulon de fer. L'objet de cette eſpece d'avant-train eſt de faciliter le roulement du bout de la poutre inclinée, qui peut être de ſapin ou autre bois léger.

On adaptera quatre poulies d'égal diametre à cette longue piece; ſçavoir, deux auprès de l'endroit où elle reçoit le pivot en pointe dont on a parlé, & les deux autres vers le bout qui doit reſter en l'air. Ces poulies ſeront diſpoſées de maniere qu'une large bande de fer les embraſſe par-deſſus, dans la crainte que le cordage, que l'on fera paſſer par deſſus, ne vienne à ſortir de ces parties. On mettra un fort crochet au bout de la longue poutre entre les deux poulies, mais au-deſſous.

C'eſt à ce crochet que l'on attachera deux cordes que l'on fera enſuite paſſer ſous deux poulies qui compoſeront une eſpece de moufle dont la chappe ſera toujours dans une ſituation horizontale. C'eſt entre ces deux poulies que l'on place un anneau ou crochet auquel eſt attaché le poids. On fait enſuite paſſer les deux cordes ſur la paire de poulies qui eſt au bout de la piece de bois inclinée & ſur les poulies qui ſont auprès du pivot; on les attache enſuite à chaque treuil. Voilà, en deux mots, toute la machine; il ne reſte plus qu'à expliquer ſes effets.

Les puiſſances appliquées aux deux roues font tourner les treuils; ſur ceux-ci *s'enroulent* les cordes qui ſoutiennent le poids; les poulies placées le long de la piece de bois inclinée ſervent à couder la direction de la corde & à diminuer le frottement. La moufle mobile, qui eſt auprès du poids, double l'effort de la puiſſance.

Lorſque le poids eſt parvenu à la hauteur que l'on deſire, on fait tourner la longue piece de bois inclinée dont le bout roule ſur la terre avec beaucoup de facilité, au moyen du petit avant-train dont j'ai déjà parlé.

Afin que les cordes roidiſſent également par l'effort des puiſſances appliquées à ces deux treuils, j'oſe conſeiller de faire remplacer le crochet qui eſt entre les deux poulies placées au bout de la piece inclinée, par une troiſième poulie ſur laquelle la corde paſſera. Il eſt vrai qu'il faudra pour cela un cordage très-long; mais lorſqu'on fera tourner la piece de bois inclinée, on ne craindra point que la plus grande partie du poids ſe rejette ſur le cordage le plus long. Les cordes ſeront donc toujours égales & partageront le fardeau.

Telle eſt cette machine dont on ne peut nier la ſimplicité. Chaque partie peut ſervir à différens uſages; ce que l'on ne ſçauroit faire avec celles de la grue ordinaire. Il eſt vrai que cette méchanique eſt un peu plus embarraſſante, mais je ne la conſeille que pour les édifices que l'on conſtruit à la campagne où l'on a de l'eſpace & peu de moyens pour avoir des grues auſſi-bien conditionnées que celles dont on ſe ſert dans les Villes (1). Cette machine eſt décrite dans

(1) *Il eſt étonnant de voir combien il arrive d'accidens dans les campagnes, & combien*

l'Ouvrage du Pere Lana, intitulé *Magisterium artis & naturæ*, 2 gros vol. in-folio imprimés à Brixen en 1686. Parmi une foule de superfluités & de notions hasardées, on y trouve des choses utiles. Il seroit à souhaiter qu'on en fît un bon extrait, de même que de la *Magie naturelle de Porta*, des Ouvrages de Gaspard Zcolt, de ceux de Cardan, de Bettini, de Kirker & de Sturmius, que l'on pille souvent, mais qu'on ne lit plus que dans les Ouvrages des autres. On doit présumer que les extraits que l'on feroit de ces Ouvrages seroient d'autant mieux faits que la Physique, les Méchaniques & la Chymie ont fait de grands progrès depuis la mort de ces hommes également sçavans, crédules & laborieux.

---

*les Ouvriers s'y donnent de la peine, faute de machines. En Allemagne & dans les Provinces de France qui sont voisines de cet Empire, telles que l'Alsace, les Trois-Evêchés & la Lorraine, on éleve les plus gros fardeaux à force de bras, des pierres mêmes: j'en parle comme témoin oculaire. On s'y échaffaude mal. Il seroit à desirer que les Architectes, dont le nombre est aujourd'hui si grand qu'ils se dévorent la construction des édifices de la moindre importance, jettassent un coup d'œil sur les échaffauds avant que l'on s'en servît, & qu'il y eût des peines graves pour l'Entrepreneur dont la cupidité auroit fait négliger les précautions nécessaires pour échaffauder & étayer avec la solidité convenable. On ne sçauroit trop multiplier les étais dans l'excavation des fondemens, sur-tout dans les endroits où il y a eu des terres rapportées. Combien de Terrassiers sont journellement ensevelis faute de cette précaution, ou par la cupidité de l'Entrepreneur qui ménage toujours les bois de longueur & qui ne les voit jamais scier qu'avec peine pour de petits étais. Cette cupidité atroce devroit être punie à la suite d'un accident avec autant de sévérité que* l'assassinat commis sur le grand chemin, puisque ces deux crimes ont eu la même cause & la même fin. *Les moyens ont été seulement différens.*

*Les Italiens sont les Peuples les plus adroits & qui s'échaffaudent le plus lestement. Les Festaroles de Naples ou gens qui se vouent à parer ou* fioquer *les Eglises, font souvent trembler les hommes les plus hardis. Zabaglia a inventé des échaffauds très-ingénieux.*

## II.

*Nouvelles peintures sur verre.*

Dans une séance de la Société Royale de Gottingue, M. le Conseiller Heyne présenta des peintures sur verre de l'invention de M. Hermann Porthusen, de Brême. Cette peinture s'incorpore, dit-on, tellement dans le verre, qu'il est impossible de la détacher. Un de ces morceaux a été mis pendant vingt-quatre heures dans l'eau-de-vie de France la plus pure, & de-là pendant autant de tems dans une lessive de potasse; après quoi on l'a frotté tant qu'on a pu avec une éponge, sans que la peinture ait souffert la moindre altération. Elle n'est pas non-plus endommagée, quelque fortement qu'on la gratte avec les ongles. On diroit qu'elle est en quelque sorte fondue dans le verre même. A la vérité, il s'y forme quelquefois des especes de rayes; mais il n'y a qu'à passer un doigt mouillé par-dessus pour les faire disparoître. D'ailleurs on ne connoît point les procédés de M. Porthusen; on sçait seulement qu'il employe le feu, & que le verre y est exposé pendant quatorze heures. Pour que la peinture soit très visible, il faut mettre le verre devant la fenêtre, ou tenir derriere, une feuille de papier blanc.

## III.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 13 Novembre 1773, au Mercredi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 liv. 10 s. à 28 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 29 l. Le seigle, de 10, 12 à 14 l. 5 s.; l'orge, de 10 liv. 10 s. à 12 l. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 13 Novembre 1773 au Mercredi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18, 19 liv. 10 s. à 20 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 17, 19 à 21 liv. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Novembre 1773, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 44 à 45; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 20 Novembre 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

**CHANGES DE PARIS**, *du 20 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ |
| Londres ..... | 29 13 16e |
| Hambourg ..... | 187 à ¼ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 95 ¾ |
| Gênes ..... | 93 ¾ |
| Lyon. *Saints* ..... | ⅛ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Jeudi 18.* | *Vendredi 19.* | *Samedi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1495 . . . . | 1500 . . . . | 1500 . . . . |
| D°. 16es/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 198 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 338 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

**LETTRES** *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 17 Nov. 1773 | | Du Jeudi 18. | | Du Vendredi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | E. | Courmont, six p. mois 1773. | C. | Lempereur, six p. mois 1773. | J. |
| Radix, *idem.* | F. | Delagarde, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Boscheron, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | | Nau, *idem.* | L. | Painchain, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 16 Novembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le 13 Octobre.*

On vient de publier deux nouveaux Mémoires sur la Police & les Finances de cet Empire. Ces Mémoires entrent dans le plan de l'instruction que donne S. M. pour la rédaction du nouveau code. On y trouve, entr'autres articles intéressans, celui de la balance de notre commerce depuis Pierre I qui n'avoit pas neuf millions de roubles de revenu & qui en dépensoit bien davantage. L'importation de 1766 monta à 40,471 roubles en faulx; 22,235 roubles en bouteilles; à plus de 500,000 en vins & eaux-de vie de France; à 30,204 pour cartes à jouer; 95,524 en calemandres; 593,355 en cochenille & indigo; 63,000 en étaim; 105,604 en biere Angloise; à près de 40,000 roubles en boutons de cuivre; à plus de 400,000 en sucre; à plus d'un million en draps, y compris le drap grossier pour l'habillement du Soldat; 236,387 en thé, à cause de l'interruption du commerce avec la Chine. Ceux qui connoissent l'état actuel des choses sçavent qu'il y a une différence extrême entre cette époque & l'époque présente.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le 25 Octobre.*

Il a été notifié, par une Patente datée de Friedensbourg le 17 du courant, aux Habitans des Duchés de Schleswich & de Holstein, ainsi qu'à ceux de la Seigneurie de Pinneberg, qu'attendu les circonstances actuelles, l'intention de S. M. étoit qu'au lieu des livraisons de seigle, d'avoine & de paille qu'ils faisoient en nature, ils en payeroient la valeur en argent, l'année prochaine. Les impôts en nature entraînent de grands frais de transport & de garde, outre les déchets & les abus. Ces denrées déposées dans les magasins royaux se trouvent hors du commerce; il y a donc moins de concurrence, d'où il résulte un plus haut prix. Si le Gouvernement les met en vente, le Marchand qui redoute sa concurrence s'éloigne & le commerce s'arrête.

### ALLEMAGNE.

De Dresde, *le 29 Octobre.*

S. A. E., en visitant les montagnes & autres districts de l'Electorat, a marqué ses pas par ses bienfaits & mérité par-tout les bénédictions des Peuples. Ses soins paternels se sont particuliérement portés au soulagement des pauvres & à l'encouragement de l'industrie. Ce Prince a voulu connoître par lui-même ses Etats & ses Peuples & il les connoît! Ce trait est un assez bel éloge rarement mérité. L'industrie lui a offert une infinité d'inventions curieuses produites par le génie fécond de notre Nation. En divers endroits, on les trouve réunies en foule; par exemple, sur la Terre de M.

Peterkowki : on y voit des machines à battre le grain, à moudre, à creuser des tuyaux, à hacher la paille : elles se meuvent par le moyen de deux chevaux.

DE CASSEL, *le 31 Octobre.*

Le prix de la laine ne fait que hausser dans la majeure partie de l'Allemagne. A la derniere Foire de Francfort sur l'Oder, cette marchandise a été chere. On éprouve la même cherté dans la Haute Lusace. A Barby, à Koeten &c, le prix en a plus que que doublé. On en a tiré une très-grande quantité des environs de Zwickau où il y a encore beaucoup de commissions à expédier. Les Sociétés Economiques s'occupent des moyens de remédier au mal soit en indiquant de nouvelles ressources pour l'éducation des moutons, soit en publiant des procédés nouveaux pour nettoyer la laine & la mettre en œuvre.

DE WINSEN (*sur l'Aller*), *le 31 Octobre.*

Il y a quelque tems qu'il s'est formé ici une association digne d'être connue & imitée. Pendant que la mortalité emportoit les bestiaux de ce pays, M. Henke, Pasteur de notre Ville, imagina d'engager plusieurs Propriétaires ou Economes à se réunir pour s'indemniser réciproquement des pertes que chacun d'eux essuyeroit en vaches. Avec l'approbation du Magistrat, il est parvenu à former une société de cent soixante personnes dispersées dans le Bailliage. Les conditions en ont été dressées en forme de statuts. Chaque Membre jure de s'y conformer. La garantie ou le remplacement ne regarde que le bétail mort de contagion.

## ESPAGNE.

DE MADRID, *le 26 Octobre.*

Le navire, *S. Michel*, de la Compagnie Royale des Caraques, parti de la Guayra le 12 Août, est arrivé à Saint-Sébastien le 17 du courant, avec une cargaison de 10,615 fanegues de cacao, & 6450 cuirs.

On publie, depuis quelque tems, dans cette Ville une *collection générale de machines* de toute sorte pour l'amélioration de l'Agriculture, des Arts, & de tous les genres d'industrie. Cette entreprise est en effet très-propre à en accélérer les progrès par l'économie de travail & de dépense que ces inventions offrent. Il en paroît au moins un numéro par semaine ; jusqu'à présent, on en a publié trente-huit. Ces feuilles se distribuent chez *Miguel Escribano*, *Libraire*, *rue de las Carretas.*

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 2 Novembre.*

Selon un état dressé le jour de la Nativité de Notre-Dame, la dette nationale d'Irlande monte à 999,680 l. 12 shel. $\frac{3}{8}$ d.

On a présenté au Ministere un projet pour la translation des malfaiteurs au Sénégal où l'on en fera de bons Soldats.

On écrit de Berlin que les droits sur les cuirs d'Angleterre importés dans le pays viennent d'être presque triplés.

Quoique les plantations à sucre ayent merveilleusement réussi, cette année, dans nos principales Isles, celles de Montserat, de S. Cristophe & de la Dominique n'ont point participé à cet avantage, parce que les cannes y ont été attaquées & rongées par de grosses mouches. Leur commerce n'occupera pas le tiers des bâtimens qu'elles ont coutume de charger.

Le *Havannah*, vaisseau de la Compagnie des Indes, Cap. M. White, partit d'Angleterre pour la Chine le 19 Décembre 1771. L'équipage se conserva très-bien jusqu'à Bencoulen. Au sortir de-là, il fut attaqué d'une fievre étrange contre laquelle tous les remedes échouerent. Le mal devint si violent, que la plûpart des malades tomberent dans le délire. Enfin le Chirurgien leur donna de la poudre du Docteur James : de 40 personnes qui en prirent, il n'en mourut pas une seule. A petites doses, cette poudre ne produisoit aucun effet : on en donna 20 grains ; & quand cette prise ne suffisoit pas, on en donnoit une autre de dix grains, une heure après. Cette seconde prise ne manqua jamais d'emporter totalement la fievre.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE MARSEILLE, *le 1 Novembre.*

L'importation de l'huile a été assez consi-

dérable dans le courant d'Octobre. Vu l'abondante récolte qu'on a lieu de se promettre, le prix de cette denrée baisse journellement. Des lettres de Trieste annoncent que l'exportation en est très-rigoureusement défendue. Il y avoit, dans ce Port, plusieurs cargaisons destinées pour l'Etranger, on les a fait conduire à l'Hôtel-de-Ville : on a arrêté un vaisseau, chargé avant la publication de la défense ; un autre qui se trouvoit à l'embouchure du Cattaro a eu le même sort.

La Compagnie Royale d'Afrique a nouvellement reçu d'immenses quantités de grains, sans parler de ce qui en est arrivé pour le compte des Particuliers : on commence à en tirer de Gênes. Livourne, Ancone, le Golfe de Larta &c, en ont fourni. Le commerce de la Calabre nous promet abondance de fruits secs.

La corvette, la *Miette*, Capitaine J. B. Brauchon, est partie pour le Port-au-Prince.

### De Lyon, *le 3 Novembre.*

Le goût de la broderie a pris un nouvel essor à l'occasion des robes & des habits pour les fêtes du mariage de Monseigneur le Comte d'Artois avec la Princesse que nous nous félicitons d'admirer les premiers. On ajoute aux agrémens de cet Art en colorant les paillettes ou paillons que l'on lie dans la broderie ; ce sont de petites feueilles d'argent ou d'argent doré, enlevées avec l'emporte-piece dans d'autres feuilles beaucoup plus grandes. L'art de faire ces grandes feuilles au laminoir est nouveau, & déjà il est porté à peu près à toute sa perfection; mais celui de les colorer avance lentement. Il y a peu d'Artistes qui sçachent donner à ces paillettes & paillons des couleurs assez solides, pour que l'eau pure même ne les déteigne pas.

Si quelque Chymiste vouloit chercher un procédé simple, facile, pour prévenir cet inconvénient, & le publier, il rendroit un grand service à beaucoup de femmes & de filles de diverses classes de Citoyens. Elles ont, dans les grandes Villes sur-tout, beaucoup de loisir, & de plus un certain extérieur à garder, ce qui ne leur permet que des ouvrages particuliers. Quand on ne peut corriger les mœurs, il en faut au moins retarder l'entiere dépravation.

Le travail des filets s'accroît tous les jours de plus en plus, & doit influer sur les Fabriques de blondes & de dentelles. On embellit ces ouvrages par des broderies qui en augmentent le prix. On va jusqu'à en faire des robes entieres qui se doublent de quelqu'étoffe de soie. La premiere a étonné, mais nous verrons peut-être que l'on s'étonnera de n'en pas avoir, & ce sera une Manufacture immense, convenable à tous les âges, à tous les sexes, & généralement à toutes les circonstances où l'on n'a rien d'utile à faire pour sa Patrie.

### Du Beaujollois, *le 3 Novembre.*

Les vendanges ont été, cette année, d'une inégalité singuliere. Plusieurs de nos côteaux renommés ont été ravagés par la grêle avec plus ou moins de violence : ceux qui ont été épargnés ont rapporté un peu plus que l'année derniere. Ces derniers sont d'autant plus heureux que la qualité du vin est bonne, & qu'on vend très cher. Les premieres classes iront à plus de 200 liv., la botte, contenant 400 pintes de Paris. Le vin de S. Lager, qui n'est qu'à la 3^e^. ou 4^e^. classe des bons vins de cette Province, roule autour de 150 liv., la botte.

Cette branche d'Agriculture se fortifie tous les jours dans le Beaujollois ; & comme on employe toujours des tonneaux neufs, leur consommation est immense. Tout le merrein dont ils sont fabriqués se tire de Bourgogne, & sa cherté annonce la rareté des bois. Il seroit à souhaiter que l'on imaginât quelque moyen d'épargner sur cette dépense, & de prévenir cette destruction, sans tarder de satisfaire l'empressement qu'ont les Marchands d'enlever nos vins pour les faire passer à Paris, au plus tard, à l'issue de l'hiver.

La saison a constamment permis à nos Habitans de s'occuper des travaux de la campagne. On acheve de tirer les pommes de terre, ancienne & pitoyable récolte, mais utile là où le froment & le seigle manquent. Tout ce qu'on a semé a bien levé. On espere qu'il en sera de même de tout ce qui est resté à semer ; & si la récolte future est comme la derniere, nous n'aurons pas à nous plaindre ; non que notre sol puisse fournir à nos besoins, mais on se trouve

heureux quand les besoins ne sont pas toujours extrêmes.

### Du Poitou, *le 4 Novembre.*

S'il y a de la misere dans cette Province, ce n'est certainement pas que le pain y soit cher. Il est taxé ici de 1 s. 7 d. & demi à 1 s. 10 d. & demi, la livre. On peut juger des prix du reste du pays par celui-là. Le débit de la surabondance des denrées procureroit de l'argent, cet argent du travail, l'argent & le travail, l'aisance & l'abondance utile. Les prix des grains varient peu : il ne seroit pas avantageux, même pour les pauvres, qu'ils baissassent encore.

M. Mallet, Conseiller du Roi, Maître Particulier, Civil & Criminel, Commissaire-Enquêteur-Examinateur des Eaux & Forêts des Sénéchaussées de Poitiers, Montmorillon, Saint-Maixant & Civray, rendit, il y a quelque tems, une Ordonnance dont plusieurs articles intéressent beaucoup les campagnes & les récoltes. Quelques-uns regardent les objets suivans. On s'ingere de prendre en tems de neige les perdrix avec des lacets & même d'en enlever les œufs dont il se fait ouvertement commerce ; or cet abus empêcheroit qu'il n'en fût servi à la table des pauvres ; il tend à en détruire l'espece précieuse pour le bien de la terre. On tire aussi sur les pigeons ; or c'est le bien d'autrui toujours respectable quand il n'attente point au nôtre. Les Paysans se mettent dans le goût d'élever des chevres, animaux dont la dent détruit les buissons, les arbres, les bois ; or pour empêcher le mal, ne faut-il pas décourager cette éducation ? Il y a, dans cette Ordonnance, des observations & des dispositions certainement utiles.

Plusieurs Agriculteurs ont fait des essais de *l'engrais végétatif* du sieur Doucet, mais avec des succès différens. Un Seigneur a proposé à l'Auteur de l'employer lui-même sur une partie de terre pendant que ses Laboureurs traiteroient l'autre partie selon leur méthode ordinaire, afin de pouvoir juger par comparaison. Ce parti est très-sage ; le résultat de plusieurs épreuves seroit décisif. Les gens à secret qui le refuseroient se jugeroient eux-mêmes.

On annonça, dans le courant de Juin, que des loups affamés faisoient beaucoup de ravages aux environs de Montmorillon. Après plusieurs battues, on reconnut qu'il n'y avoit qu'une louve : mais elle mordit un grand nombre de pieces de bétail, & quatre femmes dont trois moururent peu de tems après dans un état déplorable. La quatrième vit & paroît même parfaitement rétablie. Quelques personnes ont prétendu qu'elle ne devoit sa guérison qu'à la prompte application d'un fer chaud sur la place. Cette opinion pourroit se répandre trop légérement & engager des hommes trop crédules à se reposer sur cette opération... Mais il faudroit d'autres expériences pour accréditer ce remede qui, selon toute apparence, n'auroit pas, tout seul, une entiere efficacité. Administré à deux animaux mordus par la même louve, il n'a eu aucun effet.

### De Metz, *le 6 Novembre.*

M. Duquesnoy, Chanoine Régulier, ci-devant Professeur au College Royal de cette Ville, actuellement Curé de Vouxey en Lorraine, près Neufchâteau, vient d'établir des récompenses pour ceux de sa Paroisse qui se distingueront dans les travaux de l'Agriculture, ou par leur bonne conduite & leur sagesse. Le 26 Septembre dernier, il fit la premiere distribution de ses Prix entre les Habitans des quatre villages dépendans de sa Cure, en présence des Seigneurs & Gens de Justice de Vouxey & au son des instrumens. Il y en eut trois pour les filles qui avoient le mieux cultivé le lin : c'est le premier essai que l'on y ait fait de cette culture. On en donna un pour la culture du chanvre, cinq pour celle des vignes, six pour les bonnes mœurs. Ils furent tous adjugés à la pluralité des voix des filles. Huit Prix accordés aux garçons Laboureurs furent donnés à la pluralité des voix des garçons. Cette méthode est prudente & encourageante : le jugement ne peut être suspect, & il flatte ceux qui le rendent. Parmi ces braves gens couronnés, on distingua Jean Touvenin qui réunissoit le double mérite d'avoir bien cultivé la vigne & d'avoir rendu les soins les plus empressés de la tendresse filiale à son pere aveugle. Oh ! oui, le bon fils, le bon mari, le bon pere seront, à talens égaux, les meilleurs ouvriers : les bonnes qualités s'engendrent ré-

ciproquement : celui qui aime bien sa femme & sa famille voudra, par son travail, les rendre plus heureux. Les Prix consistoient en des médailles d'argent avec des rubans & des bouquets de fleurs d'Italie. D'un côté des médailles est représentée une charrue tenue par un Laboureur, avec le soleil à droite au dessus, & la pluie à gauche, & entre-deux un peu plus haut, une main rayonnante, distribuant l'abondance, avec l'inscription, *de benedictionibus metet.* Sur le revers, *Prix d'Agriculture à Vouxey le 27 Septembre* 1773. Les filles chanterent une chanson composée à ce sujet. M. Duquesnoy annonça un grand nombre de Prix & même des exemptions de dixme pour l'année 1774. Peut-être en donnerons-nous le détail : il nous familiarisera avec la bienfaisance & avec un nom béni par tous ceux qui l'environnent.

D'AMIENS, *le* 8 *Novembre.*

L'épizootie qui s'est manifestée dans le Soissonnois sur les bêtes à cornes, a commencé à s'étendre dans les environs de Roye. Les animaux attaqués meurent après deux ou trois jours de maladie, sans qu'on ait pu encore trouver un remede assez promptement efficace pour les conserver. Il n'a point paru de bestiaux à la Foire du 27 Octobre à Roye. La livre de beurre s'y vend 30 sous ; & beaucoup de personnes s'interdisent l'usage de la viande de boucherie. Au moyen des précautions qui ont été prises pour arrêter la communication, on espere que le fléau ne tardera point à s'arrêter.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre écrite de Lille en Flandre à M. ***. au sujet de la nouvelle machine de M. Lombard, annoncée dans la Gazette du Commerce du Mardi 2 Novembre* 1773, *N°.* 88, *p.* 703.

MONSIEUR,

C'est avec une espece de surprise que j'ai vu dans la Gazette du Commerce l'effet prodigieux attribué à la machine de M. Lombard : s'il répondoit aux promesses de l'Auteur....., deux hommes qui se relayeroient éleveroient constamment (comme il le dit) avec cette machine un pied cube d'eau par seconde, à 30 pieds de haut ; le produit seroit 3600 pieds cubes d'eau élevés à trente pieds de haut par heure ; ce produit peseroit plus de 250,000 livres ; il faudroit, pour cet effet, une force de plus de 500 livres, laquelle auroit plus de 2,400 toises de vîtesse par heure, pour faire seulement équilibre à l'élevation d'une telle quantité d'eau, abstraction faite de la résistance des frottemens qui sont considérables dans cette machine.

Il ne faudroit pas la douzième partie de cette quantité d'eau élevée pour communiquer au balancier de M. Lombard le mouvement qu'une roue à godet (sur laquelle on laisseroit tomber ce douziéme d'eau) pourrroit lui communiquer.....

Quant à la construction du reste de la machine de M. Lombard, il seroit plus simple d'adapter les pistons des pompes à des leviers qui traverseroient l'arbre horizontal : on éviteroit, par ce procédé, les frottemens occasionnés, tant par le double engrainage du rouet avec les pieces de bois qui font mouvoir les pistons, que par les coulisses de ses pieces de bois que M. Lombard nomme des collets.

Pour ce qui est de l'avis d'entretenir du feu dans le bâtiment que cette machine exige, je ne prévois pas qu'il soit utile, sinon pour chauffer les personnes que la seule curiosité retiendroit dans cet endroit ; car les Ouvriers étant obligés de faire plus d'effort que ne pourroient faire des chevaux à nombre égal, ils n'auront pas besoin de se chauffer. Si l'intention de l'Auteur étoit d'échauffer le réservoir, un peu de feu ne suffiroit pas pour le garantir des plus fortes gelées. Il est à présumer que M. Lombard n'a exécuté cette machine que d'imagination, car il auroit trouvé bien du déchet dans l'exécution &c. A. D.

### II.

*Avis concernant l'établissement d'une Manufacture de papiers en Bretagne.*

Les sieurs Joseph Gigant Dumont, Fabricant de papier, & Raymond-François

Gigant, ſon neveu, dont les peres attirés en Bretagne par l'abondance des matieres, la commodité des rivieres, & la propriété des eaux, établirent dans cette Province les premieres Manufactures à papier, ont préſenté en différens tems, & notamment l'année derniere, aux Etats des Mémoires raiſonnés pour l'établiſſement d'une Manufacture de papiers qui imiteroient ceux de Hollande & de Gênes. Les Etats ont honoré le projet de leur approbation & de leurs encouragemens. Meſſieurs de la Société des Arts, de l'Agriculture & du Commerce, ont déclaré, après l'avoir examiné, qu'ils deſireroient ardemment, pour le bien de la Patrie & de ſon commerce, qu'on ſe portât à ſon exécution. Il ne ſort des Fabriques exiſtantes dans la Province que des papiers de baſſes qualités; & elles languiſſent. Il en coûte à la Bretagne des millions dont une grande partie paſſe chez l'Etranger, pour ſe pourvoir de cette marchandiſe de ſeconde néceſſité.

Les ſieurs Gigant ont porté leurs connoiſſances en ce genre au plus haut degré, en s'inſtruiſant dans les Manufactures tant étrangeres que nationales. Déjà ils ont fait les épreuves, les recherches, les démarches néceſſaires pour fonder ſolidement leur Manufacture. Tous les Citoyens en deſirent le ſuccès; les perſonnes éclairées ſe le promettent; les Négocians ont, dans tous les tems, paru jaloux d'y concourir.

Les ſieurs Gigant, avec l'approbation des Etats, travaillent actuellement à ſe procurer les fonds convenables. Les perſonnes qui voudront prendre un intérêt dans cette Manufacture, pourront s'adreſſer *à Paris, au Bureau Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur; & à Saint-Malo, à M. Bienvenue de Colombet, Négociant*, juſqu'au 1 Juin 1774.

## III.

### *Doutes ſur le ſexe de l'Abeille principale des ruches.*

L'abeille principale d'une ruche eſt-elle mâle ou femelle? Juſqu'à nos jours, il auroit été téméraire de lui conteſter la qualité de *roi*; aujourd'hui il ne le ſeroit peut-être pas moins de lui diſputer celle de *reine*. M. Simon a oſé tenter de lui rendre ſon ancien ſexe, on ne l'a pas écouté: mais ne ſeroit-il pas poſſible d'établir cette opinion ſur des obſervations d'un plus grand poids?

Un eſſaim eſt compoſé de douze à quinze mille mouches: on prétend que la reine pond deux cens œufs par jour. Or ſon ventre n'eſt pas capable de contenir ce volume; & d'ailleurs, ſelon les calculs des Auteurs de cette opinion, il faudroit qu'elle en pondît 500 au moins par jour, au lieu de 200.

Pourquoi ſuppoſer qu'une ſeule abeille en produit trois eſpeces différentes? Pourquoi refuſe-t-on aux abeilles ouvrieres la fécondité? Pourquoi prétendre que la prétendue mere diſcerne l'eſpece d'œuf qu'elle va pondre & choiſit en conſéquence telle ou telle cellule? Quant à ce dernier point, lors de la fabrication des gâteaux, toutes les cellules ſont égales.

Cet ouvrage fait, la principale abeille eſt invitée par les autres à entrer dans chaque cellule; elle y entre d'abord par la tête, n'eſt-ce pas pour voir s'il y a un œuf? Elle y entre enſuite par le derriere, n'eſt-ce pas pour féconder l'œuf?

On prétend avoir trouvé des œufs dans le corps de l'abeille maîtreſſe. Mais ces œufs ne ſont-ils pas des globules d'humeur prolifiques? On trouve la même choſe dans les bourdons.

Lorſque les vers ſont éclos, les mouches choiſiſſent parmi eux un chef: c'eſt alors que la demeure du chef élu eſt élargie; il eſt mieux nourri que les autres, il devient beaucoup plus gros.

Les expériences de M. Schirach prouvent qu'avec des vers ordinaires on fait des chefs. Il n'y a point ici d'œuf royal; & il ſeroit abſurde de penſer que dans cette circonſtance, une abeille ſe métamorphoſe.

On prétend que les bourdons ou mâles n'ont point d'aiguillon, tandis que la reine en a un: cela eſt faux. Les mâles ont un aiguillon recourbé comme l'eſt celui de cette prétendue reine. Il eſt plus développé dans les ouvrieres ou femelles, parce qu'elles ont coutume de s'en ſervir pour inciſer les calices & les boutons des fleurs.

Ces queſtions ne ſont point de pure curioſité. Si l'on avoit ſçu que chaque ver mâle peut devenir roi, on n'auroit pas été embarraſſé à multiplier les eſſaims &c.

Cette opinion, renouvellée des Anciens,

ſera préſentée avec plus de développement dans notre *Journal* : elle eſt d'un Amateur qui paroît avoir curieuſement obſervé; & qui s'attend ſans doute à eſſuyer des contradictions.

## I V.

### *Education des canards.*

M. Richard Melliſon, Anglois, Habitant de Staplehurſt, dans le Comté de Kent, a porté au plus haut degré de perfection l'art d'élever les canards. Avec un très-petit nombre de vieilles cannes, il s'en eſt procuré en peu de tems cinq ou ſix cens. Dès qu'il a ſix ou huit œufs, il les fait couver par une poule, pendant huit ou dix jours ſeulement : après quoi il les enterre dans du fumier de cheval, où il prend ſoin de les retourner ſens deſſus deſſous de douze en douze heures, juſqu'à ce qu'ils ſoient éclos, ce qui arrive ordinairement au bout d'un mois : s'il le falloit, il pourroit abſolument les faire éclore plutôt. Il a déjà mis de nouveaux œufs ſous la poule ; & il continue ſucceſſivement pendant deux ou trois mois, en ſuivant la même méthode. Dans les tems pluvieux ou froids, après avoir tiré les œufs de deſſous la poule, au lieu de les mettre dans les fumiers, il les place devant le feu à une certaine diſtance, & les retourne de même de douze en douze heures. Par ce moyen, dix ou douze canards lui en donnent, chaque année, pluſieurs centaines. Cette méthode pourroit être eſſayée pour les poulets.

## V.

### *Avis divers.*

1°. On exploite depuis très-long-tems à Celles en Champagne, Dioceſe & Election de Langres, une carriere de pierres de meulets, à l'uſage des Maîtres Couteliers, d'une qualité ſupérieure à celle des autres carrieres de l'Europe, par la douceur & la fineſſe de ſon grain. Dans les montagnes des environs de Langres, il y en a d'autres de qualités abſolument inférieures, qu'on débite ſous le nom de *Celles*. Le Chapitre de l'Egliſe de Langres, Seigneur dudit lieu & Propriétaire deſdites carrieres, avertit MM. les Commerçans, qui voudront avoir de vrais meulets de Celles, qu'il a chargé un de ſes Chanoines de veiller à ladite exploitation & de préſider à la diſtribution des pierres : il eſt le ſeul qui en livre dans les carrieres. On peut s'adreſſer directement *à M. le Chanoine préposé à l'adminiſtration des carrieres du Chapitre de Langres, à Langres*. On recevra de lui tous les éclairciſſemens qu'on deſirera.

2°. Les cendres de la terre de Pontrieux, ci-devant annoncées & reconnues ſupérieures à toutes les cendres noires & égales aux cendres de mer, ſe débitent chez *M. de Buſſy, à Beaurieux*, Bourg ſitué à quelques lieues de Laon. La meſure peſant quarante livres ſe vend cinq ſous.

Pour les treffles, ſainfoins, luzernes, & prés, il faut en ſemer douze meſures par arpent de cent verges, meſure de Roi ; & ſix meſures après la récolte, pour avoir des regains auſſi beaux que les premieres coupes, ce qu'on aſſure être immanquable. On les ſeme comme du bled ſans voyer.

Pour les bleds, il faut ſemer trois ſetiers par arpent au dernier labour, les cendres avec les ſemences : elles font, dit-on, l'effet du meilleur parc.

Pour les lentilles, bizailles & tout menu grain, il faut ſemer, en même tems que ces grains, un ſetier de cendres par arpent. Au printems ſur les hivernages, on ſeme un autre ſetier. Pour les marſailles, on ſeme le ſecond ſetier, après que les grains ſont bien levés.

Il eſt eſſentiel de choiſir, pour répandre ces cendres, un tems pluvieux. Les Laboureurs de la riviere d'Aîne en font un grand uſage. Le débit en eſt conſidérable.

## V I.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 6 Novembre 1773, au Mercredi 10 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19 liv. 10 ſ., 26 à 29 l. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 23 à 29 liv. Le ſeigle, de 11 l. 10 ſ., 12 à 14 l. 10 ſ. ; l'orge, de 9 l. 15 ſ., 10 l. 10 ſ. à 11 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 6 Novembre 1773 au Mercredi 10 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 17, 18 liv. 10 s. à 20 liv. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 à 20 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 19 à 21 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 13 Novembre 1773, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l. 10 s.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 42 à 43; *idem* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 13 Novembre 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 13 Novembre 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 $\frac{7}{8}$ à 13 16e |
| Hambourg ..... | 187 |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$ p. 0 p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov. 1773.* | *Jeudi 11.* | *Vendredi 12.* | *Samedi 13.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1487 $\frac{1}{2}$ . . . | 1487 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 195 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 64 . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | 340 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 10 Déc. 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 11 | | Du Vendredi 12 | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1773. | C. | Courmont, six p. mois 1773. | F. | Lempereur, six p. mois 1773. | G. |
| Radix, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | G. | Rouillard, *idem.* | J. |
| Gautier, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | J. | Painchain, *idem.* | L. |
| Desplaces, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 6 Novembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 15 Octobre.*

UN Pilote & trois Matelots échappés au naufrage de leur navire, ont rapporté que des bâtimens Marchands, au nombre de plus de soixante-quinze, tout près de toucher aux parages de Hollande, ont été poussés par une violente tempête nord ouest jusques sur le rivage de Jutlande : l'on craint fort que la plûpart ne soient perdus. Nous avons également appris qu'à la distance de quelques milles, il y avoit plus de vingt-deux vaisseaux échoués sans qu'on y vît un seul homme à bord.

Les nouvelles du Sund ne sont pas moins tristes. Au-dessous de la presque Isle de Jutlande, six navires ont été jettés sur le sable, trois autres ont eu, près de Stralsund, le même sort : ces derniers sont Hollandois.

La Chambre des Finances a donné avis au Bailli de Bergen en Norwege que, comme la récolte a été assez abondante en Danemarck pour approvisionner ce premier Royaume sans avoir recours à l'Etranger, Sa Majesté avoit jugé convenable de ne plus entretenir des magasins publics.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 14 Octobre.*

On mande de Koenisberg, en Prusse, que des François y ont acheté mille lasts de sel, qu'ils en ont transporté en Lithuanie sur des bâteaux Polonois.

Des lettres de Dantzick portent que le Roi de Prusse a affermé à des Entrepreneurs de la même Nation le fameux moulin situé prés de la Ville, lequel rapporte, dit on, un ducat par heure.

Le commerce de Thorn est plus gêné que jamais : les Habitans n'ont pas même la liberté de se pourvoir de légumes sans une entremise étrangere. On écrit de cette Ville que le canal & les écluses de Bomberg ont déjà coûté plusieurs millions.

L'échange qui vient d'être conclu entre le Danemarck & la Russie, relativement à nos environs, apportera quelque changement au commerce.

DE BERLIN, *le 19 Octobre.*

Les Juifs, chargés en communauté de la nouvelle Fabrique de toute sorte de draps de laine, en ont déjà très bien vendu une quantité prodigieuse dans toute la Pologne. Cette entreprise fera beaucoup de tort aux Fabriques étrangeres, & sur-tout à celles d'Angleterre, lesquelles fournissoient les Polonois de draps grossiers par différens Ports de la Baltique. Ces Juifs ont la liberté d'avoir des maisons dans les différens

quartiers de la Ville & d'y exercer différens Arts.

Il y a, dans quelques Etats de S. M., une foule d'objets de commerce en ferme & en priviléges exclusifs. A mesure que les Ordonnances prohibitives se sont multipliées, la contrebande, particuliérement du café & du tabac, s'est progressivement accrue, & les Contrebandiers en nombre & en force ont repoussé & même attaqué les brigades de Commis. Le Roi a rendu, pour les réprimer, une Ordonnance très-sévere.

De Vienne, *le 20 Octobre.*

On travaille à former un nouveau département pour la Police, le Commerce & les Finances des nouvelles Provinces que la Maison d'Autriche occupe dans la Pologne. Les Habitans des campagnes, plus encore que les Bourgeois des Villes, se promettent des facilités & des encouragemens qu'ils n'auroient jamais obtenus de l'anarchie Polonoise ou du despotisme seigneurial. Déjà divers Artistes d'Allemagne s'y sont rendus pour former des établissemens dont ils retireront beaucoup de fruits, lorsque l'assiette des choses sera fixe.

D'Hanovre, *le 22 Octobre.*

Notre Gouvernement, convaincu que le meilleur encouragement qu'on puisse donner à la culture d'une production, c'est d'en faciliter & exciter le débit, a assigné différentes récompenses aux Marchands qui tireront des Fabriques du pays certaine quantité de tabac, production qui ne mérite vraiment pas par elle-même des faveurs privilégiées & pécuniaires.

## ITALIE.

De Trieste, *le 14 Octobre.*

Il y avoit quatorze ans que nous présentions à S. M. I. les remontrances les plus respectueuses & les plus pressantes pour obtenir de sa sagesse la liberté entiere & perpétuelle d'entretenir avec l'Etranger un commerce actif de toute sorte de grains. Nos campagnes avoient besoin de cet encouragement décisif: on ne doute pas qu'elles ne changent bientôt de face. Il est très-important d'instruire, dans les circonstances présentes, les Etrangers de cette faveur signalée; car quoique les récoltes aient été généralement bonnes, les grains sont presque généralement chers. Notre Port & les autres Ports Autrichiens, situés sur la Mer Adriatique, resteront ouverts ainsi que leurs communications avec la Hongrie & les autres Etats Héréditaires, quand même les autres Puissances fermeroient les leurs: ainsi quand elles seront ou croiront être, ou voudront être dans la disette, elles trouveront toujours ici des magasins.

## SUISSE.

Des Bords du Lac de Lugano, *le 5 Octobre.*

Samedi dernier, après quelques coups de tonnerre, il tomba vers Porto, dans un espace d'environ huit milles d'un terrein en partie montagneux, une pluie si abondante que bientôt les eaux se précipiterent des hauteurs à torrens, entraînant de grosses pierres, des éclats de rocher, des maisons, des ponts, des arbres, des vignes &c: tout ce qui se trouva sur leur passage fut dévasté. Les districts d'Induno, de S. Cassano, de Besurtio, d'Arcisate, de Bareze, de Terra di Porto &c, ont le plus souffert de ce terrible orage. Dimanche, quelques maisons tomberent dans le lac.

De Berzona (*près de Lokarno*), *le 8 Octobre.*

Ces jours derniers, on a découvert une mine d'or sous le *Sasso della Tore.* On espere que les essais en seront plus fructeux que ceux de la mine découverte, il y a environ deux ans, à l'Isle Sainte-Croix, & annoncée avec de belles promesses qui n'ont pas seulement produit un lot de cuivre médiocre.

## ANGLETERRE.

De Londres, *le 21 Octobre.*

Il est entré dans la Tamise une assez grande quantité de grains pour encourager enfin le Lord Maire & les Aldermans à baisser un peu la taxe du pain.

On prétend qu'il existe on ne sçait quelle

prédiction selon laquelle notre Nation sera, avant l'année 1778, la plus riche de l'Univers : cette prédiction a en effet tout l'air de s'accomplir; car si les choses vont toujours le même train, il n'y aura bientôt plus de pauvres dans le Royaume ; ils seront tous morts de faim jusqu'au dernier.

Le 10 du courant, un ouragan répandit la terreur dans la Ville de Boutry & la désolation dans ses campagnes. Des vergers entiers furent détruits. Le mal a été très-considérable.

On écrit d'Edimbourg qu'il y a tout lieu de croire qu'à la prochaine session du Parlement il sera pris des mesures, de ces mesures que l'on a souvent prises & que l'on veut encore croire efficaces, pour relever en Ecosse & en Irlande le commerce des toiles. Le Lord Maire de cette Capitale, ajoute-t-on, a fait remettre à l'Assemblée des Francs-Tenanciers de chaque Comté d'Ecosse, une lettre par laquelle il les exhorte à recommander à leurs Représentans d'appuyer de toutes leurs forces les moyens qui seront proposés au Parlement pour arrêter la décadence de ce commerce & en ôter les causes, s'il est possible, dans le systême reçu.

On mande d'Yorck que l'Assemblée générale des Propriétaires du canal de Leeds & de Liverpool, vrais Bienfaiteurs de la Patrie, a unanimement résolu, le 15, de recevoir des souscriptions pour tirer un nouveau canal depuis Leeds jusqu'à Selby. Ces deux canaux se joindront à Holbeck.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 22 Octobre.*

L'importation des grains est toujours abondante : la plus grande partie des dernieres traites provenoit de la Barbarie. Une circonstance remarquable, c'est que le Port de Naples commence à en fournir.

Le commerce de l'huile n'est pas moins animé. Dans les pays où cette récolte est considérable, il paroît que les belles apparences se soutiennent, & que la saison a été assez généralement favorable. Cependant il y a toujours quelque canton maltraité, Par exemple, dans l'Etat de Gênes, sur la riviere du Sevant, une grosse grêle accompagnée d'un tourbillon de vent & d'eau endommagea beaucoup les oliviers. La riviere s'éleva de cinq palmes à Sestri.

Jusqu'à ces derniers jours, les navires qui destinoient leur pêche pour ce Port, n'arrivoient que de loin en loin : mais le 18 & le 19, il en entra plusieurs à la fois. Il n'en étoit arrivé que dix jusqu'à cette époque ; ces jours-là, il en entra six de Granville & de S. Malo, tous avec de bonnes cargaisons.

Le senau le *Jean-Jacques* est parti pour les Cayes S. Louis.

Il arrive beaucoup de corail à la Compagnie Royale d'Afrique.

#### De Grenoble, *le 25 Octobre.*

M. de Marcheval, Intendant de la Province, se propose de faire faire des recherches particulieres sur tout ce qui a quelque rapport avec la santé des Habitans. Ce pays est en quelque sorte neuf, il est inconnu. Les eaux minérales y abondent de toutes parts ; mais elles sont presque plus funestes qu'utiles, parce que leurs propriétés n'ont pas été démontrées & que le Paysan en boit imprudemment dans des cas où elles sont contr'indiquées. Il n'est pas douteux qu'on trouveroit dans nos montagnes des plantes que nous sommes obligés de tirer de la Suisse & autres lieux. Les mines même les plus précieuses n'y sont pas rares ; mais elles sont infiniment moins précieuses qu'une foule de végétaux dont on pourroit tirer un grand parti soit pour les Arts soit pour la subsistance des hommes & des animaux. Les vallées sont, en quelque sorte, l'ouvrage de l'homme ; les montagnes sont celui de la nature. Là les productions, en vertu de la culture, sont plus abondantes, plus uniformes, plus salutaires : ici il y a une plus grande variété de richesses qui, peut-être moins importantes, ne sont pas néanmoins à négliger. Les recherches ordonnées par M. l'Intendant ne peuvent qu'aboutir à des résultats avantageux pour la Province.

On s'apperçoit dans les campagnes que le cours d'Accouchemens, donné en passant par la Dame du C., n'a pas tout l'effet qu'on s'en étoit promis. Les femmes qui

l'ont suivi aux dépens des Communautés, se glorifient d'être fort instruites, & ce n'est qu'une vaine gloire : elles n'ont reçu que très-peu de leçons ; & ces leçons seront presqu'inutiles, tant qu'elles ne joindront pas à la théorie quelque pratique. Peut-être seroit-il à propos qu'après avoir assisté à des cours, ces femmes exerçassent pendant quelque tems dans les Hôpitaux des grandes Villes, sous la direction des Maitres ou Maitresses de l'Art. Les meilleures institutions n'acquierent qu'avec le tems leur point de perfection.

### De Nantes, *le 27 Octobre.*

Il arrive tous les jours, soit par mer soit par la riviere, des grains & des légumes sans que les prix en varient.

Il y a dans notre Port nombre de navires en chargement pour les Isles, le *Voltaire* & le *Marquis de Brancas* pour le Cap, le *Constant* & l'*Europe* pour les Cayes, le *Jeune Henri* pour le Port-au-Prince, la *Duchesse de Duras* pour S. Marc, la *Jeune Rosalie* pour la Guadeloupe, le *Roi de Gabinde* pour Guinée. Le *Chavigni* est parti pour le Cap, le *S. Domingue* pour le Port au-Prince, le *Pierre Joseph* pour les Cayes. Le navire la *Vorace* est arrivé de ce dernier lieu.

Les eaux de-vie valent de 125 à 130 l. les 29 veltes.

Le sucre blanc, premiere sorte, vaut de 58 à 56 l. le cent ; le commun, de 39 à 38 ; le sucre brut fin, de 37 à 34 ; le commun, de 22 à 21 ; le café, de 8 à 13 s. 6 d. ; l'indigo fin cuivré, de 8 liv. 15 s. à 9 l. ; le coton, de 145 à 160 l.

Le café de Moka vaut à S. Malo, 40 à 42 sous la livre, & celui de Bourbon, 24 à 27 sous.

### De Rouen, *le 25 Octobre.*

Les grains tendent encore plutôt à un accroissement qu'à une diminution de prix, quoique rien ne paroisse empêcher que nous ne jouissions actuellement des bons effets d'une abondante récolte. Les prix se soutiennent de la sorte dans toute la Province. Nous espérons annoncer bientôt un changement favorable. Comme les boissons sont cheres, le haut prix du pain affecte davantage.

M. Adam, Docteur en Théologie, Professeur de Philosophie à l'Université de Caën &c, engagé à faire des essais d'électricité médicale par le seul desir d'être utile à sa Patrie, a employé ce moyen avec succès contre la paralysie, les inflammations des yeux, les rhumatismes, la goutte sciatique, les glandes scrophuleuses, la surdité, les fievres intermittentes &c. Il a guéri trente-sept personnes attaquées de ces fievres, même depuis un an. Parmi ces malades, il y avoit une femme qui allaitoit son enfant, & qui, pendant le traitement, a eu une si grande abondance de lait qu'elle s'en plaignoit. D'après cette expérience, l'électricité ne pourroit elle pas être appliquée aux Nourrices auxquelles une peur, un chagrin, un accident a causé une suppression de lait ? M. l'Abbé Adam, sur 180 malades qu'il a traités, a constamment observé que l'électricité faisoit filtrer les différentes humeurs du corps dans leurs canaux naturels ; d'où il conclud qu'elle pourroit produire sur ces Nourrices l'effet desiré.

### De Paris, *le 2 Novembre.*

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 22 Juin, *qui reçoit Julien Alaterre, Adjudicataire des Fermes unies, Opposant aux Lettres-Patentes obtenues au mois d'Octobre 1766 par les Prieur & Religieux de Molesme, en ce qu'ils ont été déchargés par icelles de tout droit de centième denier & d'amortissement, résultant de la cession à eux faite par leur Abbé, des revenus de la manse abbatiale, moyennant une rente annuelle & perpétuelle, & condamne lesdits Prieur & Religieux à payer lesdits droits.*

Autre du 17 Août, *qui ordonne l'exécution de l'article XI du titre commun pour toutes les Fermes, de l'Ordonnance de 1681, & des Arrêts du Conseil & Lettres-Patentes des 23 Mars & 15 Mai 1720 ; en conséquence... décharge Jean-François Delaunay-Convenant,* (comme) *Commis Buraliste de la Paroisse de Heuland, de la collecte de la taille de ladite Paroisse &c.*

Le tirage de la Loterie de Piété s'est fait le Samedi 30 du mois précédent ; le gros Lot de 20000 livres est échu au numero 388324 ; le second Lot de 6000 l. est échu au numero 385342.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Observations sur le Tirsa d'Ukraine, espece de chiendent; & sur les graminées en général.*

M. Guettard, de l'Académie Royale des Sciences, vient de faire connoître cette plante dont la culture seroit peut-être avantageuse, quand même son utilité ne l'emporteroit point sur celle des plantes déjà cultivées pour le même usage. La variété des ressources est toujours d'un très-grand prix, soit en ce que les différentes qualités des terres demandent des productions différentes, soit en ce que la même terre aime à changer de productions.

Les Cosaques assurent que leurs chevaux sont friands de la graine de *tirsa*. Si l'on examine ces animaux paissans dans les prairies, on les voit s'attacher principalement aux plantes graminées, parce que leurs tiges ont, presque toutes, un goût sucré surtout vers les nœuds dont les tiges sont coupées dans leur longueur. On sçait que les cannes à sucre passées au moulin donnent de l'embonpoint aux chevaux.

La graine du *tirsa* est petite: mais la plante en porte une grande quantité dans des panicules considérables. Le nombre pourroit peut-être compenser l'avantage qu'a l'avoine par la grosseur de ses grains. Peut être aussi ses graines grossiroient-elles, si elles étoient cultivées avec autant de soin que l'avoine; les panicules ou grappes pourroient prendre de l'étendue, & les grains se multiplier. D'ailleurs les bestiaux mangent également le foin & la graine du *tirsa*, On en formeroit des prairies artificielles qui ne seroient sans doute pas moins utiles que celles du ray-grass ou fromental dont les graines ne sont pas plus grosses que celles de la plante d'Ukraine.

Au premier coup d'œil, le *tirsa* paroît avoir beaucoup de rapport avec l'avoine commune. Cependant il est plutôt du genre appelé *aristida* par M. Linné, s'il n'en doit pas former un nouveau.

M. Dufay, Médecin de Montpellier, ci-devant attaché à l'Hettman des Cosaques en qualité de Médecin, envoya de la graine de *tirsa* à M. Guettard. Cette semence a très-bien levé ici.

La classe des graminées ou des chiendents est si commune, elle renferme tant de genres & sous ces genres tant d'especes, elle se répand avec tant d'abondance & de facilité dans les forêts, les prairies, les jardins, les chaumes, les terres labourées, que la nature semble nous dire à chaque pas que c'est une de celles que nous pourrions cultiver avec le plus de fruit.

Pour les bestiaux, il faudroit préférer celles qui donnent le plus de graines & des graines plus grosses, il faudroit examiner celles qu'ils mangeroient le plus volontiers & qui les nourriroient mieux &c.

C'est vraisemblablement à de semblables essais ou à l'attention heureuse de quelque Cultivateur que les Flamands doivent les avantages qu'ils retirent d'une plante très-commune qu'ils appellent *sperquy*, que nous nommons *espargoutte*, & que les Botanistes appellent *alsine spergula dicta major*. Cette plante, qui se couche presque sur terre, est maintenant cultivée avec succès en Flandre. On en fait des pâturages que les vaches broutent sur les champs, à l'approche de l'arriere saison. Cette nourriture augmente considérablement leur lait, à ce que disent les Flamands; le beurre qui provient de ce lait est beaucoup meilleur, se conserve salé plus long-tems, soutient mieux le transport pour l'usage des vaisseaux destinés à faire des voyages de long cours. Cet exemple doit engager les Amateurs de culture à faire des expériences en ce genre.

Une autre remarque achevera de démontrer combien les chiendents méritent notre attention, Tout le monde connoît la manne de Pologne & celle de Prusse. La premiere provient d'un chiendent très-commun en France & nommément aux environs de Paris: il y est connu sous le nom de chiendent-pied de poule commun. La manne de Prusse appartient à un autre chiendent qui n'est guères moins commun, qui vient dans les ruisseaux, & qui a le nom de chiendent flottant. Les Polonois & les Prussiens ramassent les grains de ces deux chiendents qu'ils passent sous leurs épis en secouant ces épis. Ils font de ces grains des especes de gruaux très délicats, & dont les soupes sont très-agréables à manger.

Nous avons déjà observé que ces grami-

nées peuvent donner du fourrage, du pain, de la biere &c. On vient de faire en Allemagne, à cet égard, de nouvelles recherches que nous publierons.

## II.

*Lettre sur les pommes de terre.*

MONSIEUR,

Vous connoissez très-bien les motifs qui m'ont déterminé à faire quelques expériences sur les pommes de terre : à peine eut-on accusé ces racines d'occasionner les maladies épidémiques qui régnoient dans plusieurs de nos Provinces que je m'empressai à vérifier si cette accusation étoit fondée, & je crois avoir suffisamment démontré que, loin d'être nuisible, cet aliment ne pouvoit que fournir, dans tous les tems, une ressource saine pour les hommes & les animaux. Si M. Bonet de Treches daigne parcourir l'Ouvrage (1) que j'ai publié à ce sujet, il y verra que je ne suis ni Charlatan en Agriculture ni Enthousiaste aveugle de productions nouvelles; il y trouvera même de quoi confirmer l'opinion dans laquelle il est qu'il ne faut pas faire du pain & de l'eau-de vie de pommes de terre : quant à l'amidon, on doit le tolérer, comme vous le dites très-bien, Monsieur, afin d'épargner les bons grains sacrifiés à la fabrication d'une substance de premiere nécessité pour le luxe. Mais je viens à l'observation qui fait l'objet particulier de cette lettre.

Lorsque j'eus achevé mon travail sur les pommes de terre, il ne me fut pas possible de répéter les expériences que j'avois entreprises pour donner à ces tubercules le mouvement de fermentation propre à en retirer, par la distillation, une liqueur spiritueuse & inflammable, parce qu'alors la saison étoit trop avancée : mais j'ai promis de reprendre cet objet; & c'est pour remplir mes engagemens que je viens de faire de nouvelles tentatives. J'ai donc opéré sur une plus grande quantité de pommes de terre que je n'avois fait d'abord; j'en ai employé plusieurs especes, provenant de différens cantons, cultivées & recueillies par diverses méthodes; enfin j'ai varié mon procédé : cependant tous mes efforts à cet égard ont été inutiles.

On m'a assuré, Monsieur, que M. le Chevalier Mustel, connu si avantageusement du Public, & certainement le premier Apôtre des pommes de terre en France, faisoit de son côté des recherches pour porter ces racines à la fermentation. Si cet Académicien éclairé n'a pas plus de succès que moi, je ne ferai plus aucun doute que la chose ne soit impossible. On prépare néanmoins de l'eau-de vie avec des pommes de terre : trop de personnes dignes de foi l'attestent pour qu'on puisse oser le nier; mais, je le répéte, je ne crois pas que cela soit possible autrement que par un mélange soit de racines sucrées, soit de semences graminées & légumineuses, soit du suc des fruits nouvellement exprimé, du miel ou de la lie de vin, substances qui toutes contiennent le mucilage fermentiscible dont nos racines sont entiérement privées : encore sera-t-il bien essentiel de s'assurer si le produit spiritueux ne sera pas en raison de cette addition. C'est ainsi que bien des gens ont prétendu long-tems que les Tartares dont Gmelin parle dans ses voyages de Sibérie, préparoient de l'eau-de-vie avec du lait, sans faire attention que ce n'étoit là que le véhicule du corps fermentant & qu'ils y faisoient entrer en même tems de la farine d'avoine. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, PARMENTIER.

*Aux Invalides, ce 23 Octobre 1773.*

## III.

*Lettre de M. Pingeron, Ingénieur, Capitaine d'Artillerie au service de Pologne, sur le projet d'un Bureau de machines &c.*

Rien de plus louable, Monsieur, que les vœux que vous formez pour voir établir en France un Bureau pareil à celui de Leipsick, où l'Amateur des Méchaniques pourroit trouver pour un prix modique les modeles de diverses machines que l'on invente chaque jour pour hâter les progrès des Arts utiles. Je suis le premier à convenir que,

(1) *Cet Ouvrage, vraiment intéressant pour les Médecins, les Chymistes, les Cultivateurs &c, se vend* chez Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins.

quelque bien faite que soit la description d'une machine, & quelque bien que puissent être gravées les figures destinées à en faciliter l'intelligence, il y a encore bien loin de la description & du dessin au modele: ce dernier parle à tous les yeux : le plus grossier Artisan qui voit une petite machine en action, en combine bientôt tous les rapports & se met à même de l'exécuter. Je forme donc les mêmes vœux que vous, Monsieur, d'après la persuasion où je suis de l'importance d'un pareil projet. Il seroit toutefois à desirer que les modeles fussent livrés à des prix médiocres. J'ai tenté de former des Ouvriers en ce genre à Paris & dans quelques Provinces du Royaume: mais l'usage où ils sont tous de demander des prix ridicules à ceux qui s'adressoient à eux, malgré mon invitation & leur lenteur, a rendu mes efforts inutiles. Pour peu qu'un Ouvrier François sorte de sa routine ordinaire, il faut le payer au quadruple. On n'a point eu de honte de me demander quatre fois plus cher à Paris qu'à Londres pour exécuter quelques-unes de mes inventions, & cela assez généralement. Il n'en est pas de même en Allemagne ; l'Ouvrier y fait communément ce petit raisonnement à part lui : je borne le prix de ma journée à tant: comme il est juste qu'en employant plus de soins dans le même tems je sois mieux payé, je mets de pareilles journées à moitié de valeur en sus des autres : j'ai mis tant de jours en travaillant loyalement à mon ouvrage : donc il me faut tant pour mon modele &c. D'après un calcul si raisonnable & si juste, l'Amateur n'est point lésé, & l'Artisan est perpétuellement occupé dans le même genre. Un Bureau où l'on trouveroit toute sorte de modeles seroit assuré du débit. Telles sont, Monsieur, les observations que je prens la liberté de vous faire parvenir sur un objet que vous paroissez desirer avec tout l'empressement d'un bon Citoyen. J'ai l'honneur d'être &c.

## IV.

*Réponse à la Lettre précédente.*

En proposant l'établissement d'un Bureau de machines, je ne doutois pas, Monsieur, que tous les gens éclairés ne l'approuvassent, & que personne ne songeât à l'exécuter. Cependant je ne désespérerois pas d'en voir un essai, si quelque Charlatan s'emparoit de cette idée : il démontreroit, comme deux & deux font quatre, qu'il y auroit trente ou quarante pour cent à gagner ; & il ne manqueroit pas de fonds. Mais tant qu'on dit simplement des choses utiles, on doit être assuré qu'on ne dit que des inutilités.

Je suis persuadé comme vous, Monsieur, que ce Bureau trouveroit un bon débit surtout chez l'Etranger ; & s'il ajoutoit aux machines différentes sortes de graines ou de semences rares &c, il en auroit un bon débit dans le Royaume même.

Il est vrai que si l'on formoit un Bureau pour y employer, selon l'usage, un grand nombre de Commis fort inutiles, & mettre à la tête un homme fort ignorant, il n'auroit pas grand succès. La meilleure entreprise manque si elle est follement conduite, & la premiere des folies, c'est celle de beaucoup dépenser en vains accessoires.

Il faudroit qu'un homme aussi versé que vous, Monsieur, dans les Méchaniques, présidât à la fabrication de toutes les machines. Avec quelques soins, ce seroit, sans contredit, l'établissement le plus utile qu'on pût former pour l'intérêt des Artistes & les progrès des Arts. Peut-être n'a-t-on pas foi aux encouragemens qui ne coûtent rien à personne.

Je crois, quant aux prix, que nos Ouvriers rabattroient de leur extravagance, lorsqu'ils seroient assurés d'être employés habituellement ; un Bureau les auroit à des conditions raisonnables : quand il le voudroit, il se procureroit des Ouvriers Allemands qui ne seroient pas moins habiles & qui seroient moins chers....

Mais nous ne pouvons, Monsieur, adresser nos vœux qu'au Ciel ; les hommes ne nous entendroient pas. J'ai l'honneur d'être &c.

## V.

*Moyen de conserver les voitures.*

Un Econome des environs de Hambourg a mis ses voitures en état de résister très longtems à l'humidité & aux intempéries de l'air par un procédé fort simple. Il fait bien chauffer du cambouis dans des vases de cuivre ou de terre, en prenant garde qu'il ne

prenne pas feu. Dès que le cambouis a reçu toute la chaleur dont il eſt ſuſceptible, notre Econome en frotte toutes les parties en bois de ſa voiture, & la laiſſe ſécher au ſoleil. Lorſque la graiſſe a bien pénétré & que le bois eſt ſuffiſamment ſec, on donne encore une autre couche aux mêmes corps. Il eſt éprouvé que les voitures compoſées de bois préparé de cette maniere, durent deux fois plus que les autres.

## V I.

*Découverte pour la Teinture.*

Bremen, Hambourg, Altona, Brunſwig, Hanovre, & Gottingue ſont les Villes d'Allemagne qui occupent un plus grand nombre de Teinturiers. Il y a quelque tems qu'on demanda dans les Affiches d'Hanovre, quelles ſont les différentes ſortes de bois propres pour teindre en jaune. M. Milz, Econome de Neuhaus, vient de publier une découverte dont le haſard lui a procuré la connoiſſance. Ayant un jour rencontré un Payſan vêtu d'une camiſole d'étoffe de laine de ſa fabrication avec de très-belles raies vertes, il lui demanda où il avoit fait teindre ce drap? Le Payſan lui répondit que c'étoit l'ouvrage de ſa femme: vers la moiſſon, ajouta-t-il, elle ramaſſe des roſeaux dont elle prend la partie ſupérieure qui, employée fraiche ou ſéche, donne une belle couleur jaune: ſur le fil teint en jaune, on n'a qu'à mettre de l'indigo, il en réſulte une belle couleur verte. Les rayes de la camiſole de ce Payſan étoient très-fraîches, quoiqu'il y eût 5 ans qu'elle eût été teinte, & qu'elle eût ſouvent été lavée au ſavon gris.

## V I I.

*Foin & Paille.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 3 Novembre 1773, de 54 à 55 l.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 3 Novembre 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | |
| Les guinées à . . . | 725 | 6 | |
| Ducats à . . . . | 98 | 8 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . | | | |
| 31 32. . . . . | 99 | 16 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | |
| L'argent à 11 d. . . | | | *marc.* |
| 20 g. à . . . . | 53 | 15 | |
| *Idem* à 11 d. 10 . . | | | |
| gr. à . . . . . | 51 | 18 | |
| Piaſtres à . . . . | 49 | 5 | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Nov.* 1773. | *Lundi* 1. | *Mardi* 2. | *Mercredi* 3. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | FESTE. | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 30 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 1 *Octobre.*

PArmi les fruits ſalutaires que la Nation a recueillis des travaux immenſes de S. M., pendant ſes voyages, on remarque la défenſe d'enterrer les morts dans les Villes. Cette loi n'eſt pas générale, mais il n'eſt pas douteux qu'elle ne le devienne bientôt, puiſqu'elle eſt généralement utile & même néceſſaire. Il n'y a que le préjugé du Peuple & la vanité d'un certain ordre de Citoyens qui s'oppoſent au tranſport des ſépultures hors des lieux habités. Le préjugé du Peuple n'eſt pas auſſi reſpectable que ſon intérêt ; dans certaines circonſtances, il n'arrête pas une opération ; il eſt très-peu à redouter lorſqu'il eſt ſi facile de le diſſiper, & que d'ailleurs le Peuple n'intervient point dans l'exécution de la loi. Quant à la vanité des Grands, on peut la mépriſer, on peut auſſi la ménager, ſi l'on veut : il y a des moyens très-faciles de laiſſer à leurs oſſemens la diſtinction qu'ils deſirent, ſans compromettre l'intérêt public.

(*Nous indiquerons ces facilités dans notre Journal, en rendant compte de l'Ouvrage de M. Maret*).

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 10 *Octobre.*

Le flux de ſang qui déſole quelques Provinces de Suede, a pénétré dans la Norwege où il n'exerce pas des ravages moins cruels. Dans le tableau des obſervations météorologiques, l'utilité exige que l'état des ſubſiſtances & la nature des maladies accompagnent les notes de la température de l'air... Le 7 Septembre, on reſſentit à Bergen une ſecouſſe lente & foible de tremblement de terre.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 13 *Octobre.*

Les Ecoles de Commerce, d'Agriculture, d'Economie, de Muſique, de Peinture, de Sculpture &c, élevées depuis quelques années dans cette Capitale, lui ont donné une nouvelle face, & déjà même il en eſt ſorti des Sujets diſtingués dont les études fructifient dans les Provinces.

Par un nouvel Edit, il eſt défendu aux Chauderonniers d'employer aucune eſpece de plomb dans l'étamage des vaiſſeaux de cuivre de quelqu'eſpece & grandeur qu'ils ſoient : ils ne ſe ſerviront que d'étaim fin ; & leur nom avec leur marque ſera ſur tous les vaſes qu'ils mettront en vente.

D'AUGSBOURG, *le* 14 *Octobre.*

Le ſucre pourroit bien ſubir dans quelques unes de nos Provinces le même ſort que le café & le thé. L'on a dejà commencé à en décrier l'uſage. Un ſçavant Italien vient de publier un Traité dans lequel il

veut prouver que le ſucre n'a que des effets pernicieux, puiſque le ſuc diſtillé du roſeau dans le moulin devient ſi aigre en 24 heures qu'il faut le faire cuire dans la chaudiere avec de la chaux vive & des herbes mordicantes ; puiſque la leſſive de ſucre teint la peau en jaune comme l'eau forte, & qu'on eſt obligé d'y mêler de la chaux, de l'alun, du plâtre &c ; puiſque la liqueur du ſucre, miſe à l'alembic, a la force de diſſoudre le corail, les perles &c ; puiſque l'uſage immodéré du ſucre ronge les parties les plus délicates des veines & des arteres ; puiſque &c..... Avec ces analyſes, bientôt on nous condamneroit à mourir de faim ; l'on prouveroit même que l'homme eſt naturellement empoiſonné. A la vérité, il n'eſt pas à craindre que ces efforts de ſcience faſſent abandonner l'uſage du ſucre, très-ſalubre quand il eſt modéré : mais ne ſe pourroit-il pas qu'ils fiſſent condamner dans quelques Etats à la brouette un homme qui en mangeroit un morceau, comme on y condamne quelqu'un qui a pris une taſſe de café, tout de même qu'un voleur & un malfaiteur ?

D'HANOVRE, *le 15 Octobre.*

Il vient de paroître un Edit du 24 Septembre, qui ſoumet aux mêmes droits les tabacs à fumer & en poudre, venant de l'Etranger : il ſeront à l'avenir impoſés dans les Principautés de Calenberg, Goettingue & Grubenhague.

Les perſonnes qui ont été volées par la troupe de bandits qu'on eſt à la fin parvenu à détruire, ont été averties par une proclamation de venir prendre au Greffe ceux de leurs effets que l'on a pu recouvrer. Cette attention eſt d'un très-bon exemple ; les coupables ſont obligés à reſtitution ; & il eſt juſte de donner, par des criées & des affiches, toute la publicité néceſſaire pour qu'elle ſe faſſe, à l'acquit de leur conſcience, & que la Juſtice ſoit une vraie réparation.

## ESPAGNE.

DE MADRID, *le 7 Octobre.*

La Société Royale Baſque des *Amis de la Patrie* tint, le 16 Septembre, ſon Aſſemblée générale & annuelle, dans le Bourg de Vergara, Province de Guipuſcoa. Après un diſcours prononcé par M. le Marquis Valdelirios, du Conſeil Suprême des Indes, on lut l'Edit Royal, rendu à S. Ildefonſe, le 10 Août, par lequel le Roi approuve les Statuts de la Société, lui confirme le titre de *Société Royale*, & lui renouvelle les aſſurances de ſa protection. Les quatre Comités rendirent compte de leurs obſervations, de leurs expériences, & des inſtructions qu'ils ont recueillies.

Le Comité d'Agriculture communiqua ſes obſervations, 1°. ſur la maniere de ſemer le bled, les prairies artificielles, la plantation des arbres ; 2°. ſur la nourriture des beſtiaux ; 3°. ſur la réuſſite du canevas ou groſſe toile qui ſe fait dans le quartier d'Yraeta, en Guipozcoa, piece communiquée par D. Pedro d'Alzoralas, Avocat des Conſeils du Roi ; 4°. ſur les réſultats des expériences faites pour la culture du colſat.

Le Comité des Sciences & des Arts rendit compte, 1°. de ſes épreuves pour vérifier la meilleure méthode de calciner la mine de fer ; 2°. de ſes nouveaux eſſais pour perfectionner l'acier ; 3°. d'un eſſai de minéralogie ; 4°. de diverſes obſervations de Médecine & de Phyſique faites par des Particuliers.

Le Comité d'Induſtrie expoſa, 1°. l'état des Manufactures ſoumiſes à ſon inſpection ; 2°. le tableau des Edits promulgués en faveur des Manufactures du Royaume ; 3°. le projet d'une Compagnie pour la pêche du poiſſon que l'on ſale ſous le nom de *cécial.*

Enfin le Comité des Belles-Lettres fit part, 1°. de différens Traités élémentaires pour l'éducation des Eleves ; 2°. de pluſieurs pieces concernant l'Hiſtoire nationale ; 3°. d'un plan de Dictionnaire Baſque & Caſtillan ; 4°. d'élémens de Grammaire Latine, compoſés par D. Ignace de Batzola & D. Martin de Herro &c.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 14 Octobre.*

Il ſe leve annuellement dans le Royaume des ſommes immenſes pour les pauvres ; & ils inondent les chemins & les rues. On a porté un Acte contre les vagabonds, & le pays en fourmille. Cet Acte eſt, comme

tant d'autres loix, inexécutable par l'excès des peines qu'il décerne contre quiconque demande l'aumône ; il confond le malheur avec la licence ; par sa sanction, un Voyageur qui, sans aucune faute de sa part, manqueroit d'argent & auroit recours à la charité, seroit puni, comme un malfaiteur, du fouet, de la prison &c. Le bouleversement de toutes les idées de justice & de charité ne peut qu'entretenir le désordre ou en exciter de nouveaux. On assure qu'à l'ouverture du Parlement, le Lord North présentera un projet qui sera moins onéreux & plus efficace que les impôts & les loix qui accablent tout ensemble & la Nation & les pauvres.

On prétend qu'un Habitant de la Province qui a mille livres de revenu n'en paye pas moins de trois cens cinquante livres pour les taxes & les excises. Le calcul est foible. Si l'on comptoit tout ce qu'il paye par ses salariés, & ce qu'il rembourse en achetant diverses marchandises étrangeres ou autres, on verroit qu'il en paye plus de la moitié.

Le Lord F., Seigneur Ecossois, a été obligé d'aller dans ses terres composer avec ses Vassaux pour les y retenir. Ils demandent qu'il renvoye son Agent, qu'il remette les fermages sur l'ancien taux, qu'il rembourse trois années du surcroît de prix ajouté à celui des baux anciens, sans quoi ils désertent.

On écrit de Gosport qu'il régne dans le pays un vent d'ouest singuliérement orageux, & que plusieurs personnes de Wincester sont mortes pour avoir mangé une trop grande quantité de noix.

Suivant une lettre de Guildford, M. Ingleton, Habitant de Warplesdon, près de cette Ville, planta neuf grains de froment : lorsqu'ils eurent poussé, il les transplanta & les plaça, en rang, à une certaine distance les uns des autres. Ces neuf grains ont produit mille épis, & ces épis ont formé huit gerbes d'une grosseur extraordinaire.

La révolte des Negres de la Baye de Honduras est générale ; la plûpart des Habitans sont prets à quitter le pays.

Notre projet d'établissement sur l'Ohio cause de l'ombrage aux Indiens. Déjà les ceintures ont été envoyées : mais la division est parmi eux ; & elles n'ont encore été acceptées que par les Shawaneses & les Delawares, nos irréconciliables ennemis. Il n'est pas douteux que les plus entreprenans ne fassent tous leurs efforts pour entraîner le reste dans une guerre générale.

Pendant le mois de Juillet, la Caroline méridionale a été menacée, par une affreuse sécheresse, de perdre tous ses grains & toutes ses racines. Faute d'eau, il y a péri beaucoup de bétail. On creusa profondément la terre pour trouver quelques filets d'eau qu'on étoit obligé de faire garder. Les champs étoient si desséchés qu'une bouette tombée de la pipe d'un Negre les embrasoit. Enfin les Habitans étoient dans une extrême désolation. Vers la fin du mois, il est tombé des pluies abondantes & générales ; tout a changé de face : on espere que le riz, semé en abondance, parviendra à maturité.

## - I I.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 16 Octobre.*

Il y a actuellement dans cette Ville des provisions très considérables de grains dont il y a apparence que nos Négocians trouveront un très bon débit.

Quoique l'Italie ait fait une bonne récolte de grains, mais comme elle n'a pas été aussi abondante dans quelques cantons qu'elle auroit pu l'être, les Marchands ou plutôt les Approvisionneurs de ces pays font des demandes très fortes de grains jusques dans le Nord.

Presque tous les objets de commerce abondent dans cette Ville.

Malgré le grand nombre de Corsaires, la Méditerranée est de tous côtés couverte de navires. Dans presque tous ses Ports, ce n'est qu'un flux & un reflux continuel de bâtimens.

#### De Rouen, *le 23 Octobre.*

Quoique notre commerce maritime soit porté au plus haut degré par la quantité de vaisseaux étrangers qui entrent & sortent sans relâche, les marchandises des Isles n'en prennent pas plus de faveur : les Etrangers en demandent peu ; & cette circonstance, jointe à l'abondante récolte qu'il

y a eu de toute ſorte de denrées en Amérique, les met au plus bas prix.

Le café de S. Domingue vaut de 8 à 9 ſ.; de la Guadeloupe, 10 à 11 ſ.; de la Martinique, 12 à 13 ſ.

L'indigo vaut de 10 à 11 l.

En revanche, les cotons augmentent journellement & font de très-bons retours; il s'eſt vendu, ces jours-ci, des Guadeloupes 170 l. On croit qu'il y aura encore une forte augmentation, à cauſe de la grande conſommation que l'on prévoit de nos Fabriques & de l'intérieur du Royaume. Cette ſpéculation eſt fondée ſur l'abondance générale des récoltes.

Notre commerce ſouffre de plus en plus de la trop grande quantité de monnoie de 2 ſous qu'il y a dans cette Ville où toute celle de la Province reflue; parce que c'eſt la ſeule Ville de Normandie où l'on ait coutume de les mettre en ſac. Tous les Marchands des lieux circonvoiſins, qui en ſont eux-mêmes ſurchargés, viennent faire ici leurs payemens avec ces eſpeces. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la quantité, tandis qu'elle augmente ſi fort ici, ne paroît pas diminuer dans le reſte de la Province. On préſume qu'il nous en eſt beaucoup apporté par ceux qui trafiquent à Gerſey & à Guerneſey où l'on aſſure qu'il s'en frappe prodigieuſement, & même que les Habitans de ces Iſles ſe vantent publiquement de gagner ſur cet objet plus de $\frac{3}{4}$.

## De Paris, *le 26 Octobre.*

Nous apprenons que pluſieurs Seigneurs & même des Particuliers ont procuré dans différens cantons des boîtes & des inſtructions pour ſecourir les noyés. Ces boîtes ne ſe vendent que 48 l. chez M. Pia, ancien Echevin, près la Croix-Rouge, Fauxbourg S. Germain, Patriote zélé, chargé de la direction du Bureau des noyés à Paris. Il en a déjà été diſtribué dans le Royaume par des Villes ou des Particuliers plus de quatre-vingts. Des Colonels en ont fait préſent aux quartiers que leurs Régimens occupoient.

La méthode publiée dans cette Ville a été adoptée à Florence où l'on vient d'en éprouver les bons effets. Vers la fin de Septembre, une femme tomba dans l'Arno. Elle fut apperçue par un homme qui courut à ſon ſecours & parvint à la tirer ſur le rivage. Comme elle paroiſſoit morte, on lui adminiſtra les ſecours preſcrits: en peu de tems, on la vit reprendre ſes ſens & bientôt après une parfaite connoiſſance.

Depuis environ dix mois, la Bourgogne, le Bourbonnois, la Marche, le Limouſin & divers cantons de quelques autres Provinces, ont été expoſés aux ravages des loups. Les dernieres diſettes avoient chaſſé ces animaux des montagnes: un grand nombre de Payſans ont été, par la même cauſe, hors d'état de nourrir des chiens. Dans les pays qui ont ſouffert des émigrations, les bêtes féroces peuvent avoir pris la place des hommes. Les Seigneurs ne vivent plus dans leurs terres où ils entretenoient autrefois des équipages de chaſſe & faiſoient la guerre à ces cruels ennemis de notre eſpece. Les armées qui dévaſtent le Nord repouſſent ce fléau vers le midi. Pluſieurs Princes d'Allemagne font fuir par leurs fréquentes chaſſes, du côté de la France, les animaux meurtriers. Toutes ces cauſes peuvent avoir concouru à la grande multiplication des loups dont on ſe plaint depuis quelques années dans le Royaume: il eſt très-vraiſemblable que ces dernieres y ont contribué; car des Chaſſeurs expérimentés ont remarqué dans pluſieurs de ces bêtes une conformation & des mœurs qu'on n'avoit point obſervées dans celles du pays. Juſqu'à préſent, c'eſt en vain qu'on a cherché & publié des méthodes pour les détruire: ſi elles ſont ſuivies avec ſuccès dans un canton, le reſte de la France les ignore, ou les néglige, ou les employe inutilement. Un effet général ne peut être produit que par un effort & un concert général. Les loix ſur la chaſſe le rendent en quelque ſorte impoſſible, ſi l'autorité tutélaire n'y intervient. Déjà le Gouvernement a accordé des gratifications à ceux qui tuent des loups; & toujours il ajoute de nouvelles récompenſes pour ceux qui, dans cette chaſſe ou ces combats, donnent des preuves particulieres de courage ou de générosité. Un Anonime qui vient de traiter cette matiere dans les *Affiches de Province*, remarque avec raiſon qu'il ſeroit bien intéreſſant d'encourager ſpécialement la deſtruction des louves. » Quoiqu'il y ait, dit il, des loups de paſ» ſage, la plûpart de ces animaux ſont ſé» dentaires, & les femelles ſont commu-

» nément leurs petits dans les mêmes can-
» tons. Or, il eſt certain que les Payſans &
» les Garde-chaſſes ménagent très-ſouvent
» les louves, parce qu'ils comptent gagner
» davantage en leur enlevant les louveteaux
» qu'elles peuvent faire. Ce calcul d'inté-
» rêt peut paroître étrange, mais il n'eſt
» que trop réel, & l'on a vu des Garde-
» chaſſes s'abſtenir à différentes fois de ti-
» rer des louves, parce qu'ils avoient déjà
» ſçu mettre à profit leur funeſte fécondité.
» Pour prévenir un abus ſi contraire au
» bien public, il ſuffiroit de donner pour
» chaque louve qui ſeroit tuée une récom-
» penſe équivalente ou préférable même au
» bénéfice que le Chaſſeur pourroit faire
» ſur les louveteaux ».

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 12 Juillet, *qui ordonne que... les huit ſous pour livre établis & prorogés par l'Edit du mois de Novembre 1771, ſeront & continueront d'être perçus ſur le vingtième ou ſou pour livre qui ſe leve au profit de la Ville de Tours en ſus du principal des anciens octrois de ladite Ville, par attribution aux Offices de Receveurs & de Contrôleurs des deniers patrimoniaux réunis au Corps Municipal.*

Autre dudit jour, *qui exempte deſdits huit ſous le droit qui ſe perçoit ſur le meſurage des grains à Boulogne-ſur-Mer, & fixe la quotité de ceux auxquels ſeront aſſujettis les autres droits & octrois de la même Ville.* Le droit de meſurage du ſel & du charbon eſt fixé à trois deniers par barril & à ſix deniers par raziere; l'octroi de vingt ſous par barrique de vin, dont le produit eſt deſtiné à l'acquit d'un emprunt fait pour le premier don gratuit, eſt réglé à deux ſous pour livre; tous les autres droits ſeront ſoumis aux huit ſous.

Autre du 17 Juillet, *qui ordonne que leſdits huit ſous ſeront & continueront d'être perçus ſur la dixme qui ſe leve au profit de la Ville de Doué, Généralité de Tours, en ſus du principal du tarif de ladite Ville.*

Autre du 24 Juillet, *qui ordonne que les charbons de terre du Haynault François ſeront aſſujettis aux quatre nouveaux ſous pour livre du droit de deux patards par muid, impoſé par les Déclarations du Roi du 3 Février 1760 & 21 Novembre 1763, & par l'Edit du mois de Novembre 1771.*

Autre du 31 Juillet, *qui aſſujettit aux huit ſous pour livre... les droits de Maîtres des Ports & ceux de chablages, chaînes, courbes & autres de cette eſpece, ſous telle domination que ce ſoit, qui ſe levent dans différens lieux des Généralités de Paris & de Soiſſons....*

Autre du 19 Août, *qui enjoint à pluſieurs Fermiers ou Régiſſeurs de droits de péage, paſſage, bac, étalage, plaçage, forage, languéyage de porcs & autres de cette eſpece, perceptibles dans différens lieux dépendans de l'Election de Château-Thiéry, Généralité de Soiſſons, de faire... la perception des huit ſous pour livre...*

Autre du 4 Novembre 1772, & Lettres-Patentes ſur icelui regiſtrées en Parlement le 28 Août 1773, *qui ordonnent que les vernis ſoit de France ſoit de l'Etranger, eau-de-vie aromatiſée, eau de Cologne, de méliſſe, mente, & autres liqueurs ſpiritueuſes venant de l'Etranger, acquitteront à l'avenir à leur entrée dans le Royaume, & dans la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Paris, les mêmes droits que ceux qui ſont dûs ſur les eaux de-vie triples ou ſur l'eſprit-de-vin pur.*

Lettres Patentes du Roi du 26 Mai 1773, regiſtrées en Parlement le 16 Juillet, *portant établiſſement dans la Principauté d'Enrichemont & de Boisbelle, du droit établi ſur les cuirs & peaux par l'Edit du mois d'Août 1759;* auquel ſeront ajoutés deux ſous pour livre en ſus des huit nouveaux ſous.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Recette de l'enduit de M. Gloeſer contre les incendies.*

Nous avons eu trop ſouvent occaſion de parler de cet enduit qu'on a d'abord appellé *vernis*, mal à propos, & de l'épreuve à laquelle il a été ſoumis en préſence de pluſieurs Membres de deux célébres Sociétés d'Allemagne, pour ne pas nous borner à en donner la recette ſans autre préambule. Nous croyons ſeulement devoir, en la publiant, marquer notre reconnoiſſance à M. Paradis, notre Correſpondant à Francfort, dont les ſoins généreux & l'activité infatigable nous ont procuré ce ſecret, & nous ouvrent de jour en jour de nouvelles ſour-

ces de richesses. Nos Lecteurs partageront sans doute nos sentimens.

L'enduit de M. le Docteur Gloeser est très simple & peu dispendieux ; il ne consiste qu'en terre grasse détrempée, en argille détrempée & en colle de farine.

*Composition de l'enduit.* 1°. Prenez de la terre grasse, sans pierres, sans cailloux, gravier ou ordures, en quantité suffisante pour remplir le tiers d'un tonneau. Jettez dessus de l'eau froide jusqu'à ce que le tonneau soit presque plein. Remuez très légérement la terre qui est au fond & qui y forme une espece de mortier : mais donnez le tems à l'eau de la pénétrer aisément. Après que vous aurez donné le tems à votre terre de s'imbiber, une nuit entiere, par exemple, remuez-la fortement pendant quelques minutes pour en faire élever les parties les plus légeres & rendre l'eau bien trouble. Pendant que les petites pierres, le gravier, le sable qui s'y trouvent se précipiteront au fond, écumez la surface de votre eau pour enlever les brins de bois, la paille, & autres matieres étrangeres qui surnageront. Tirez ensuite, dans un vase convenable, votre eau bien trouble ; transvasez la à travers un tamis ou un morceau de toile dans un autre tonneau placé à côté du premier. Laissez alors reposer votre eau pendant toute une nuit ou un tems équivalent. Les parties subtiles de terre grasse qui s'y trouvent tomberont au fond, & l'eau deviendra claire. Alors vous tirerez l'eau sans toucher à la masse & sans la troubler ; en inclinant le tonneau, si la masse a eu le tems de prendre une certaine consistance, ou bien en la pompant par le moyen de quelque machine comme celle dont on se sert pour soûtirer le vin, sans toucher au tonneau. Il faudra fixer la partie intérieure de l'instrument tout contre la superficie de la masse pour qu'il ne reste point d'eau.

Cette opération faite, on tire la terre grasse du tonneau, & on la dépose sur de larges plats de terre pour la laisser sécher, soit d'elle-même, soit au four après qu'on en a tiré le pain, si l'on est pressé. On ôte avec soin toute l'eau qu'on voit surnager, jusqu'à ce que la masse ait pris de la consistance.

2°. Prenez autant d'argille concassée qu'il en faut pour remplir le quart d'un tonneau de la même grandeur que le premier. Mettez dessus assez d'eau pour que l'argille se détrempe dans un ou plusieurs jours. Remuez de tems en tems votre matiere avec un morceau de bois ; remuez-là ensuite fortement : tirez l'eau trouble & épaisse ; versez-la, à travers un morceau de flanelle, dans des vases de terre. Faites sécher votre argille au degré nécessaire soit au four soit autrement.

3°. Prenez aussi un quart de farine ordinaire que vous ferez passer au tamis pour qu'il n'y reste point de son ; délayez-la bien exactement dans une quantité suffisante d'eau chaude : continuez de la pétrir, de maniere qu'il n'y reste ni boulette ni grumeau ; que la farine soit bien liée, & qu'elle forme une colle de l'épaisseur convenable.

4°. Il ne vous reste qu'à prendre un quart de colle de farine, un quart d'argille, & 3 quarts de terre grasse, ainsi préparées pour en former une pâte dont toutes les parties soient bien liées, bien mêlées, bien amalgamées. Vous en ferez une masse ni trop mince ni trop épaisse, & telle enfin qu'il la faut pour qu'elle tienne sur le bois, lorsqu'on l'y aura appliquée & qu'elle y aura séché.

*Maniere de se servir de l'enduit.* Pour que votre enduit tienne mieux, faites obliquement & en sens opposé, avec un marteau pointu, beaucoup de trous à la distance d'un pouce ou demi-pouce les uns des autres. Cette précaution est inutile, si vous enduisez du bois scié & non raboté.

Il sera encore bon, avant d'appliquer l'enduit, d'en délayer un morceau dans de l'eau, & de passer sur le bois un pinceau trempé dans ce liquide. Avant que cette espece de couche soit entiérement séche, appliquez l'enduit avec une brosse ou un pinceau de soie de porc. Remuez soigneusement le tout en travaillant.

Lorsque votre enduit sera sec au point qu'il s'y forme de petites fentes, ajoutez, par surcroît de précaution, une seconde couche à la premiere, de façon que le tout forme, étant sec, une croûte de l'épaisseur du gros papier. Plus épais, il n'auroit guères plus d'effet contre l'action du feu ; & il se détacheroit plus aisément, sur-tout si votre argille n'avoit pas assez de force.

Dans le cas où l'enduit se gerceroit, bouchez avec grand soin les fentes ; enduisez même de nouveau tout l'endroit, si le dom-

mage est considérable ; avec une nouvelle couche, après avoir détaché l'ancienne & bien frotté la place avec de l'eau dans laquelle on aura délayé de cette pâte.

Quand on bâtit, on doit faire enduire toute la charpente du toît en dedans & en dehors, sur-tout ce qui porte les tuiles ou l'ardoise. Il faut que ce soit par un tems sec & avant l'hiver, pour n'être point surpris par la gelée.

La pluie nuit à cet enduit. Dans les grandes Villes où les maisons ne sont que trop près les unes des autres, il y a moins d'endroits qui y soient fort exposés que dans les campagnes. Cependant l'enduit tient assez long-tems ; & comme on en trouve partout la matiere, il est facile à réparer. Il ne s'agira que d'en réparer les couches de tems à autre. Dans les lieux secs, il durera 12, 14 ans, & même davantage.

On travaille à trouver le moyen de le conserver dans les lieux les plus exposés à la pluie.

## I I.

### *Cours de Belles-Lettres.*

» M. l'Abbé de Perravel de S. Beron re-
» commencera le 8 Novembre & continuera
» tous les jours, depuis midi & demi jusqu'à
» deux heures, par une méthode philosophi-
» que, son cours de Langue Françoise ; de-
» puis 5 jusqu'à 7, son cours de Langue Ita-
» lienne ; & depuis 7 jusqu'à 9, son cours de
» Géographie astronomique, naturelle, his-
» torique & politique.

» Aux Amateurs qui se livrent par choix
» & par goût à l'étude, de même qu'à ceux
» à qui elle est nécessaire & qui ont un peu
» de sagacité, 4 mois complets de 24 leçons
» suffisent pour apprendre relativement à
» chacun de ces trois objets, le nécessaire &
» ce qu'il importe le plus de sçavoir. Dans la
» crainte de trouver ici des contradicteurs,
» ou des incrédules, nous supplions ceux de
» nos Eleves qui seront à portée de lire notre
» article dans les Papiers publics, & dont
» nous avons si souvent eu occasion d'admirer
» les talens & les progrès dans l'étude qu'ils
» ont faite sous nos yeux, de vouloir bien,
» dans leurs sociétés & dans leurs entretiens
» particuliers, d'après l'expérience victo-
» rieuse qu'ils ont sur notre méthode, ren-
» dre publique l'idée qu'ils en ont conçue,
» faire son éloge & relever le prix de sa pré-
» cision, de son utilité & de son efficacité.
» Nous invoquons avec d'autant plus de con-
» fiance cet aveu, qu'il servira à montrer au
» Public que nous sommes incapables de lui
» en imposer & que nous cherchons encore
» moins à le tromper. Le prix du mois
» complet de 24 leçons pour chaque genre
» d'enseignement est de 30 l., chez lui, &
» du double en Ville.

» On trouve M. l'Abbé de Perravel, tous
» les matins jusqu'à onze heures, chez lui,
» à l'entresol du numero 54, entre les rues
» de Sartine & Mercier (nouvelle Halle),
» ou à midi, dans la Sacristie des Messes de
» l'Eglise S. Germain-l'Auxerrois.

## I I I.

### *Manieres de conserver, pendant l'été, les viandes & autres subsistances sujettes à corruption.*

Les maisons, sans cave, ne sont pas rares en Allemagne : on est obligé de chercher des moyens de garder la viande, & il est rare que l'industrie Allemande manque de ressources.

On met dans un pot de terre très-profond, par exemple, une bonne piece de rôti de mouton ou de veau. L'on jette par dessus du lait bien écrémé, jusqu'à ce que la viande en soit entiérement couverte. Lorsqu'il fait extrémement chaud, il faut changer le lait tous les jours ; mais pour peu que le tems soit frais, il suffit de le changer tous les trois jours. Non-seulement la viande se conserve ainsi très-fraîche, mais elle acquiert encore un meilleur goût.

Pour le gibier, le bœuf & autres viandes, on les enveloppe d'un linge blanc pendant qu'ils sont encore frais. Ensuite on les met dans un coffre que l'on couvre bien de sable. La viande s'y conserve pendant trois semaines, & elle devient fort tendre. Que le coffre soit dans un endroit sec ou humide, aéré ou non, la viande ne se corrompt pas, pourvu qu'elle soit bien enterrée dans le sable.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 20 Octobre 1773, au Samedi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 32 l. *le septier*, l'ancien ; le nouveau, de 20, 25 à 30 liv. ; *idem* au Port de la Greve, de 24 à 32 l. Le seigle, de 12 liv. 10 s., 13 liv. 15 s. à 15 l. ; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 l. 5 s. à 12 l. 5 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 20 Octobre 1773 au Samedi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 à 22 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 liv. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Octobre 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l. 10 s.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Octobre* 1773.

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Octobre* 1773

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ à 54 |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 |
| Cadix ..... | 15 3 6 à 3 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{5}{8}$ p. $\frac{9}{8}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Lundi* 25. | *Mardi* 26. | *Mercredi* 27. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1450 . . . . | 1452 $\frac{1}{2}$ 55 . . | 1455 57 $\frac{1}{2}$ 60 . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 190 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 340 . . . . | 340 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1773.

| Du Sam. 23 Oct. 1773 | | Du Lundi 25. | | Du Mardi 26. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1773. | C. | Creuzé, six prem. mois 1773. | B. | Viellard, six p. mois 17773. | C. |
| Clouet, *idem.* | E. | Masson, *idem.* | C. | Defrance, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | G. | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | D. |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | E. |
| Caron, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Defays, *idem.* | G. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 19 Octobre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 24 Septembre.*

L'Ordonnance Royale, concernant les cessions de biens, a pour objet de remédier aux abus qui avoient lieu ci-devant dans le Royaume, & qui subsisteront peut-être encore long-tems dans d'autres Etats. Pour obtenir la permission de céder ses biens à ses créanciers & se mettre à l'abri de toute prétention de leur part, il faudra exposer dans une requête les raisons ou causes de la faillite, avec un double de ses livres, recettes, dépenses, dettes actives & passives sans aucune exception, & en garantir la vérité & l'exactitude par serment & sous peine d'être puni comme faussaire, s'il se découvre de nouveaux articles intéressans dont on ne prouvera pas qu'on n'a pu d'abord donner connoissance. Le débiteur ou failli n'aura la liberté de sa personne qu'à proportion du degré de confiance qu'il paroîtra mériter. Avec toute facilité pour justifier, il n'en aura aucune, par la loi, pour échapper aux poursuites; & les formes, souvent si funestes aux innocens & si favorables aux coupables, ne serviront qu'à aider la Justice, au lieu de la violer. Tel est du moins l'objet que le Législateur se propose de remplir.

Le Gouvernement, ami de la vérité & jaloux de recueillir les avis des personnes éclairées sur l'administration, les a sagement & généreusement invitées à balancer les avantages & les inconvéniens des mesures qu'il a prises pour empêcher que le grain ne tombe à trop bas prix pour le Cultivateur, ou ne monte à un prix trop haut pour le Peuple ouvrier. (*Voy. la Gaz. N°. 82*). En attendant que la circulation à qui il appartient de produire & de maintenir cet effet, soit assez animée, générale & constante, il ne se dissimule pas qu'au moyen des charges qu'il s'impose à lui-même, il renverse la base des spéculations du Négociant, l'effraye par sa concurrence, & affoiblit ainsi le commerce; que quand chacun pourra concourir & concourra, sans crainte, à rendre ce service sans qu'il en partage le soin, il lui restera plus de loisir, plus de liberté & des moyens beaucoup plus considérables de faire les sortes de biens que lui seul il peut faire; que l'argent employé à une œuvre de surérogation & d'un mérite au moins incertain, est enlevé à des travaux d'ordre essentiel & d'une utilité manifeste &c. &c. &c. Heureux ceux qui peuvent remplir dans cette discussion les vues bienfaisantes du Gouvernement!

D'HELSINBOURG, *le 24 Septembre.*

L'exportation des différentes marchandises du pays, & entr'autres du fer, est toujours dans un état de langueur. On attend avec impatience le résultat des délibérations de la Commission nommée pour exa-

miner les causes de sa décadence. On continue d'interroger les Marchands qui font le commerce au dehors.

Les cargaisons des deux vaisseaux, *Louise-Ulrique* & le *Château de Stockolm*, venues de Canton, ont été vendues à Gottembourg.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 27 Septembre.*

Les pertes que nos Colonies d'Amérique essuyerent l'année derniere par l'ouragan, ont entraîné la nécessité de prendre des précautions pour qu'un approvisionnement assuré mette le Cultivateur en état de rétablir ses plantations par un redoublement d'efforts & de travail. A ce propos, le Roi vient de permettre l'entrée des provisions étrangeres dans l'Isle de Sainte Croix pendant trois années consécutives, mais seulement sur des vaisseaux Danois, & en payant un droit de dix pour cent. En même tems, il est ordonné que tous les vaisseaux nationaux, dont les cargaisons pour l'Amérique ne consisteront point en provisions, y en amenent une certaine quantité réglée selon leur port & tirées du pays, avec une prime de cinq pour cent pour toutes celles qui arriveront directement des Etats de S. M. aux Isles. Cet arrangement tend à assurer en même tems l'approvisionnement des Isles & la préférence aux denrées nationales par un avantage de quinze pour cent. Si cet avantage étoit trop fort, il en coûteroit beaucoup à l'Etat pour payer les prix assignés aux denrées territoriales, sans qu'il fût remboursé sur les denrées étrangeres écartées par cette préférence : si l'avantage étoit trop foible, l'encouragement deviendroit nul. Comment détetminer une proportion stable & exacte entre des objets perpétuellement variables? Quoiqu'il en soit, l'intérêt de l'Etat comme celui des Colonies, est que les Colonies se relevent au plutôt; & elles se releveront plutôt par la plus forte concurrence, la plus grande abondance, & le meilleur marché des denrées.

## PRUSSE.

### De Thorn, *le 24 Septembre.*

Les travaux du canal de Bromberg avancent, malgré le nombre des Travailleurs qui y périssent, & la grandeur des difficultés qu'ils rencontrent. Il s'agit encore aujourd'hui d'un nouveau plan de communications, par la réunion de deux autres rivieres au moyen desquelles la navigation intérieure prendroit beaucoup plus d'extension qu'elle n'en a eu jusqu'ici. Mais l'exécution de ce projet ne paroît point prochaine. En attendant, notre commerce diminue chaque jour.

## ALLEMAGNE.

### D'Altona, *le 29 Septembre.*

Des hommes ont travaillé à briser, par leur éloquence, les fers des Negres; quoique sans succès, ils ont bien mérité de l'humanité. Mais ils semblent avoir oublié les Forçats Tures assez communs dans le midi de l'Europe; & peut-être ne connoissent-ils pas les Esclaves Européens enlevés dans la partie du Nord. Ce dernier abus n'est certainement pas le moins révoltant; car enfin on achete les Negres, on prend les Turcs en guerre; mais ceux-ci on les enleve, on les ravit sans raison, sans prétexte & en *pur vol* pour les vendre, malgré eux & sans titre, à des Compagnies des Indes. Ces ravisseurs & vendeurs d'hommes se tiennent volontiers aux environs de Hambourg, passage d'un grand nombre de Voyageurs ainsi que d'Ouvriers qui vont dans le Nord ou en reviennent. C'est-là que les Compagnies se recrutent d'Esclaves. Ces jours derniers, un de ces malheureux trouva le moyen de se jetter tout nud dans la mer. On l'apperçut de l'autre bord. Pendant qu'on le poursuivoit d'un côté, de l'autre on vint à son secours : enfin des Matelots le sauverent; & après l'avoir sauvé, ils allerent délivrer ses compagnons d'infortune. Deux vieilles femmes accusées de cet horrible trafic furent en butte à la rage de ces Libérateurs auxquels la populace se joignit pour dissiper le marché d'hommes qui se tient aux environs de Hambourg. On espere que le Magistrat de cette derniere Ville arrêtera cet affreux désordre, & que les Souverains défendront sévérement à leurs Compagnies respectives un si criminel trafic.

### D'Hanovre, *le 2 Octobre.*

Sur le bord des rivieres, il y a nombre de Villes à Douanes dont les produits dimi-

nuent de jour en jour, quoique de jour en jour les droits s'enflent, & sans qu'il y ait moins de marchandises dans les Villes. Or on n'oublie aucune précaution pour empêcher la contrebande. Par exemple, il y a sur l'Elbe un pont à six arches; une de ces arches est occupée par la Douane, & fermée la nuit: les cinq autres sont nuit & jour fermées par des chaînes ou par des poutres. Toutefois les bateaux ou nacelles passent tout au travers. Multiplier ces chaînes de fer, ce seroit une dépense & beaucoup d'embarras. *Comment donc faire pour parer à cet inconvénient?* C'est une question proposée dans les *Affiches d'Hanovre*: ailleurs on répond que pour supprimer la contrebande, c'est de supprimer les Douanes ou les prohibitions; & que pour la diminuer & augmenter les produits des Douanes, il n'y a qu'à diminuer les droits.

## ITALIE.

### De Florence, *le 27 Septembre.*

L'Académie des Géorgiphiles a couronné le Mémoire de M. Jean-Côme Villifranchi, Médecin, sur l'amélioration du commerce des vins en Toscane: elle avoit accordé l'Accessit à une autre Dissertation; mais c'étoit l'ouvrage de M. Paoletti, un de ses Membres, qui ne l'avoit envoyée que pour que la question ne restât pas sans réponse, comme l'année derniere. Les principes de ces discours sont ceux de la justice ou de l'exercice absolu des droits de propriété. L'Académie demande de nouveau, *le systême ou plan d'une Ecole agraire la plus avantageuse pour le pays; & en même tems un plan de systême d'éducation pour les enfans de nos campagnes.* Il ne faut pas se borner à une théorie générale: l'on doit entrer dans des détails pratiques sur la forme des instructions, des enseignemens & toutes les parties de l'éducation.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Octobre.*

Les Fabricans de Wolverhampton, Walsat, & autres villes, sans ouvrages depuis quelques mois, sont dans une détresse inconcevable: on y craint des émeutes de la part des Ouvriers en fer.

Les Marchands de houblon deviennent aussi odieux à la populace que les Marchands de grains; l'infâmie jettée sur ce commerce commence même à passer en proverbe; il ne pourra donc plus être exercé que par des gens capables de justifier cette opinion par la ruine du Peuple, toujours victime de ses préjugés & de ses fureurs.

Quoique de mémoire d'homme on n'ait vu sur la Tamise une aussi grande quantité de farine qu'il s'y en trouve à présent, le prix du pain ne baisse point ici, & les vues paternelles de la Providence sont trompées.

Le fromage est en très grande abondance dans tout le Royaume.

Il y a eu, en dernier lieu, de nouveaux troubles à Dublin de la part des Ouvriers révoltés contre les Manufactures étrangeres.

On vient de dresser l'état suivant de la population &c. de Manchester & de Satfort considérés comme une seule Ville, quoique séparés par deux petites rivieres, mais unis par des ponts. Il y a 4,268 maisons occupées par 6,416 familles ou 27,246 Habitans. On y compte 1,654 mâles de moins que de femelles. Le septième des Habitans, ou environ, a atteint l'âge de 50 ans.

On écrit de S. Georges-Key, Baie de Honduras, que les Negres de la vieille Riviere se sont révoltés, qu'ils ont commis beaucoup de désordres, qu'ils entraînent dans leur rébellion les Grands de la nouvelle Riviere, & que ces troubles suspendent toutes les affaires.

Suivant les lettres de Lisbonne, la flotte de Fernambuco y est arrivée avec 1500 octaves d'or, 400,000 crusades d'argent, & quantité de marchandises.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le 7 Octobre.*

Depuis le 29 Juillet jusqu'au 29 Septembre, les prix des denrées de l'Amérique se soutenoient au même taux. A cette derniere époque, ils ont commencé à varier. Entre les récoltes des Isles, celle du sucre a été particuliérement abondante. Les cafés ont également très-bien donné. Le 29, cette denrée ne baissa que légérement, mais hier elle a subi une nouvelle diminution: le café de la Martinique vaut de 11 s. 3 d. à 14 s. la livre; & celui de S. Domingue, de 8 s.

6 d. à 12 ſ. 6 d. Les ſucres terrés ſont deſcendus de 58 & 59 à 52 & 54, la premiere qualité. Les ſucres bruts ſont à 27 & 33, ceux du Port-au-Prince; 25 à 31, ceux du Cap; 23 à 29, S. Louis; 22 à 27, la Guadeloupe & la Martinique. Il y a eu au contraire quelqu'augmentation ſur l'indigo : le bleu & violet vaut de 11 liv. 10 ſ. à 11 liv. 15 ſ.

Depuis quelque tems, les eaux-de-vie ſont montées à 145 l. les 32 veltes.

### De Poitiers, *le 9 Octobre.*

Les grains ſont à des prix au-deſſous du médiocre dans la plûpart des Marchés du Poitou; on peut en juger par l'état ſuivant. Le froment vaut de 2 liv. 4 ſ. à 2 l. 8 ſ. le boiſſeau de 30 livres à Châtellerault; 1 liv. 8 ſ. à 1 liv. 10 ſ. le boiſſeau de 19 liv. à Thouars; de 1 l. 12 ſ. à 1 l. 14 ſ. le boiſſeau de 20 liv. à Châtillon; de 3 l. 14 ſ. à 4 l. le boiſ. de 48 l. à Fontenay; de 3 l. 16 ſ. à 4 liv. 12 ſ. le boiſ. de 48 l. à Nyort; & ainſi des autres. L'abondance eſt donc générale; cette Province eſt même en état de la répandre dans d'autres cantons. Dans toutes ces Villes, les différentes ſortes de pain ſont taxées depuis 1 ſ. 3 d. juſqu'à 2 ſ. 6 d. la livre; & il y en a peu où le pain de la premiere qualité ſoit à ce dernier prix.

M. Sarcey de Sutieres commence à répandre, par les Affiches de cette Ville, des inſtructions & des obſervations critiques ſur la culture du Poitou. Après avoir conſeillé le chaulage des ſemences, grains, graines de toute eſpece, il ſe propoſe de démontrer la défectuoſité & l'inſuffiſance de nos labours, d'ailleurs très diſpendieux. Enſuite il fera voir les avantages que les Laboureurs retireront de la charrue de Brie rectifiée & de la même eſpece de charrue à bœufs.

### D'Orléans, *le 10 Octobre.*

Nous apprenons de divers cantons de l'Orléanois & des pays adjacens qu'on n'a pas lieu d'être mécontent des vendanges; il y a même des vignobles où l'on doit en être fort ſatisfait. Il paroît que cette Province eſt, à cet égard, une des plus favorablement traitées du Royaume.

Les grains & le pain baiſſent de jour en jour. La Loire, dans une grande partie de ſon cours, eſt couverte de bleds, de farines, de légumes &c.

On a déjà annoncé que, la remonte de la Loire étant très-difficile quand le bon vent manquoit, le ſieur Deveux, *demeurant rue Royale, vis-à-vis le vieux Marché*, avoit imaginé une machine au moyen de laquelle la navigation, à ce qu'il promet, ſeroit conſtamment entretenue & facilitée, ſans le ſecours d'un vent favorable. Pendant 4 ans, il a travaillé à la perfectionner. Elle n'occupera, dit-il, que la place d'un bateau & de la moitié d'un autre. Pourvu qu'il y ait aſſez d'eau pour flotter, on pourra, par ſon moyen, naviguer librement tant en montant qu'en deſcendant. Les frais de conſtruction n'excéderont pas 500 liv. Son poids n'ira pas à 4 poinçons de vin. Un ſeul homme ſuffira pour la faire mouvoir. D'après ſes épreuves, l'Inventeur aſſure qu'à l'aide de cette machine, on pourra faire monter une lieue en quatre heures par un vent contraire à un train de ſix ou ſept bateaux. Elle peut encore ſervir à mâter & à mettre la voile au vent plus promptement qu'avec le ſecours de dix hommes, ainſi qu'à paſſer les ponts plus vîte que par la méthode ordinaire &c. Quelques changemens qu'il y ait dans le vent, on eſt toujours maître de ſa route. On peut l'employer ſur toute autre riviere, pourvu que l'on puiſſe y ancrer comme dans la Loire. Tels ſont les avantages que l'Auteur promet, mais en annonçant qu'il ne communiquera le modele de ſa machine qu'après qu'on lui aura aſſuré une récompenſe honnête & proportionnée à l'utilité de ſon invention.

Au mois de Mars 1770, M. de Cypiere, Intendant de la Généralité, fit diſtribuer un avis contenant les conditions reſpectives ſous leſquelles M. le Contrôleur Général l'avoit autoriſé à placer les enfans des mendians renfermés dans les Dépôts, chez des Artiſans dans les Villes, & par préférence chez les gens de la campagne, pour y être élevés, afin de détruire peu à peu la race des vagabonds qui ſe renouvelle & ſe perpétue d'une génération à l'autre. Ce moyen a réuſſi; & en conſéquence, l'on a jugé à propos de publier le même avis une ſeconde fois. Ces enfans doivent reſter chez ceux qui s'en chargent, juſqu'à l'âge de 20 ans. A la recette des tailles, il eſt payé à

ceux-ci, chaque année, 40 l. pour chaque garçon au-dessous de 12 ans, & 30 depuis 12 jusqu'à 14. Pour les filles, la pension est de 40 liv. jusqu'à 16 ans accomplis. Lorsqu'un chef de famille aura élevé un ou plusieurs de ces enfans, les garçons tireront la milice à la place de ses fils : on aura pour lui des égards particuliers soit par rapport aux impositions, soit par rapport aux tâches de corvées pour les grandes routes &c.

D'AMIENS, *le 12 Octobre.*

Les grains baissent, & même assez considérablement, dans les Villes de Picardie, de Flandres & de l'Artois.

Leurs Altesses Royales, M. le Duc & Madame la Duchesse de Cumberland ont chargé M. Prevost de Bellinge, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Angleterre, de témoigner à M. Laurent, Ingénieur, Auteur du plan du canal de Picardie, retenu à Paris par une maladie, la satisfaction qu'ils ont éprouvée à la vue de la partie de ce canal exécuté sous terre, ouvrage étonnant dont nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de parler.

DE PARIS, *le 16 Octobre.*

Les vendanges sont beaucoup meilleures dans nos environs qu'on n'auroit osé l'espérer. La différence entre cette année & l'année derniere n'est que de moitié ou même d'un tiers, & l'on sçait que l'année derniere a été des plus abondantes. On reçoit aussi des nouvelles assez satisfaisantes de plusieurs cantons de la Bourgogne.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre de l'Auteur de la nouvelle machine à élever les eaux & les matieres souterreines, en réponse à l'avis inséré dans la Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts & Finances du Mardi 14 Septembre 1773, N°. 74, p. 589.*

MONSIEUR,

Sans prétendre m'excuser d'avoir négligé de marquer exactement mon adresse dans l'avis que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, j'ai cru l'avoir suffisamment indiquée en annonçant que la machine se voit à la *Butte-Chaumont* : il n'y a qu'à ajouter, *chez l'Auteur, derriere l'Hôpital S. Louis à Paris* ; il ne restera aucun reproche à me faire sur cet article.

A l'égard du prix de ma machine, il n'est pas aussi facile de satisfaire la curiosité du Public : souvent les circonstances peuvent y causer des changemens notables, sur-tout, ma machine étant susceptible de variations sans nombre, soit en raison de la quantité ou de l'élévation, soit en raison de l'espece de moteur dont on voudra se servir pour la mettre en mouvement. Quoiqu'il en soit, je vais tâcher de donner une idée générale du prix de ma machine, sans m'arrêter aux cas particuliers dont le rapport seroit trop long & superflu.

Comme cette machine peut être mise en mouvement par le vent, par un courant d'eau ou par tout autre moteur, & que l'on peut même suppléer au défaut de l'eau & du vent par ces moteurs, j'ai rangé sous différentes classes le prix de chaque machine, eu égard au différent moyen dont on voudra se servir pour la mettre en mouvement.

*Premiere classe, du mouvement par le vent.*

Le prix du moulin à vent sera de 1200 l. pour toute la méchanique seulement : il pourra élever 12 muids d'eau par heure, de 12 toises de profondeur, par un vent favorable. Par muid d'augmentation, ou par toise d'abaissement au-delà de 12, le prix augmentera de 100 l. chaque toise, ou chaque muid d'eau ; dans le cas où l'élévation seroit plus ou moins de 12 toises, la compensation sera toujours de toise pour muid ou de muid pour toise.

*Deuxième classe, du mouvement par un courant d'eau.*

Il est plus difficile de fixer exactement le prix du moulin à eau, eu égard aux positions, aux tems & aux circonstances : cependant le prix suivra à peu près le rapport de celui du moulin à vent.

*Troisième classe, du mouvement par des forces connues.*

Le prix de la méchanique sera à peu près moitié de celui des moulins.

J'entends, par forces connues, toutes les puiſſances que la nature nous offre pour exécuter quelque mouvement, & dont on peut tenir compte & meſurer la valeur. C'eſt dans cette claſſe que je vais tâcher de donner une idée ſuccinte des avantages de ma machine, en comparaiſon avec les meilleures machines connues.

On prend pour meilleure machine, lorſqu'il s'agit de tirer l'eau des puits ou des ſouterreins fort profonds, deux ſceaux attachés aux deux bouts d'une même corde qui embraſſe un tambour qu'on fait tourner & détourner alternativement, de maniere que l'un deſcend pendant que l'autre monte; & lorſqu'un vuide en haut, l'autre ſe remplit en bas. Alors on change la puiſſance de direction (telle eſt la machine de Bicêtre), pour faire monter celui qui eſt au fond. Il faut que la force ſoit ſuffiſante pour élever l'eau & la corde, puiſqu'il n'y a que le ſceau d'en haut vuide qui puiſſe faire équilibre avec celui qui eſt en bas conſidéré comme tel.

Suppoſons maintenant un puits de 30 toiſes de profondeur, les ſeaux d'un muid chacun, & la corde de 20 livres la toiſe.

Au moment de l'élévation du ſceau qui eſt au fond du puits, l'eau qu'il contient peſe 600 livres; il y a 30 toiſes de corde qui peſent auſſi 600 l.; voilà donc 1200 l. de réſiſtance réelle, au moment que le ſceau du fond commence à monter. A meſure que le ſceau plein monte & que le vuide deſcend, la conſiſtance diminue d'autant; en ſorte que lorſqu'ils ſe rencontrent au milieu de leur chemin, la réſiſtance eſt réduite de moitié; & à l'arrivée du vuide en bas & du plein en haut, la réſiſtance eſt réduite à zéro: voilà donc la moitié de la puiſſance inutilement perdue, ſans compter le tems qu'il faut employer pour la changer de direction.

Pour faire équilibre à l'élévation de 12 muids d'eau par heure avec cette machine, il faut employer 360 livres de force ayant 1200 toiſes de vîteſſe, abſtraction faite de la réſiſtance des frottemens, de la roideur de la corde, & du tems qu'il faut employer à changer la puiſſance de direction.

A 60 toiſes de profondeur, la corde étant un tiers plus forte (ſi une chaîne ne mérite point la préférence), elle peſera 1800 liv., & l'eau 600 l.: la réſiſtance ſera de 2400 l.: il faudra une force de 720 liv., avec 1200 toiſes de viteſſe, pour faire équilibre à l'élévation de 6 muids d'eau par heure, abſtraction faite des réſiſtances ci-deſſus marquées.

Avec ma machine, à toute ſorte de profondeur, autant que l'on donnera de livres de force, chaque toiſe d'abaiſſement, ayant également 1200 toiſes de vîteſſe par heure, fera équilibre à l'élévation d'autant de fois 2 muids d'eau: quant aux réſiſtances des frottemens de ma machine, ils ſont de peu de conſéquence en comparaiſon de tout autre procédé.

Dans le premier cas, cette machine employe 30 livres de force, avec 1200 toiſes de vîteſſe par heure, à chaque muid d'eau qu'elle éleve de 30 toiſes de profondeur, tandis que la mienne n'en employe que 15, moitié de 30.

Dans le ſecond cas, elle employe 120 l. de force, avec la même vîteſſe; chaque muid d'eau qu'elle éleve de 60 toiſes de profondeur, tandis que la mienne n'en employe que 30 ou le quart de 120.

Si l'on compare actuellement l'uſage ordinaire que l'on fait de la poulie ſur laquelle paſſe une corde, aux deux bouts de laquelle ſont attachés deux ſceaux, l'un montant, l'autre deſcendant alternativement pour tirer de l'eau des puits, on verra (d'après l'expérience) que pour un puits de 12 toiſes de profondeur, deux hommes qui ſe ſuccédent alternativement, tirent 800 ſceaux de 18 pintes en 12 heures de tems, ce qui fait 14400 pintes ou 48 muids; par conſéquent 4 muids par heure; il faut que la force employée dans ce cas ſoit de 36 l. pour faire équilibre à 18 pintes d'eau, abſtraction faite du poids & de la roideur de la corde, & de la réſiſtance des frottemens.

On ſçait que l'effort d'un homme n'excéde point 26 ou 30 livres, lorſqu'il s'agit d'un travail continu; c'eſt pourquoi il faut deux hommes, dans cette circonſtance, pour ſoutenir le travail ſans interruption; encore ſe reſſentent-ils de la fatigue forcée, quoiqu'elle dure peu; au lieu qu'avec ma machine, 36 l. de force ayant 1200 toiſes de vîteſſe, feroient équilibre à l'élévation de 6 muids d'eau par heure; & le poids d'un des deux hommes, occupé à tirer 4 muids d'eau (ſuivant l'uſage ordinaire) employé dans une roue, ſeroit plus que ſuffiſant.

Voilà ſans doute des effets qui méritent

bien que l'on donne la préférence à ma machine, d'ailleurs simple, durable & de peu d'entretien, sans compter l'avantage qu'elle a de donner la même quantité d'eau à toute sorte de profondeur ( quand l'espace n'est point borné ou l'élévation excessive ), en augmentant la force suivant l'abaissement; & l'on peut diminuer à volonté, & gagner, par ce moyen, de la force ou de la vitesse, en raison de la diminution de la quantité d'eau à élever.

Il n'est point difficile de juger de la supériorité de ma machine sur les machines connues. Combien ne se rencontre-t-il pas de cas où celles-ci, les meilleures mêmes, deviennent inutiles, leurs efforts étant insuffisans pour subvenir au besoin ou à l'épuisement des eaux qui inondent les travaux & les souterreins ? Quel avantage ne retirera-t-on pas de la mienne pour l'arrosement des jardins : la quantité extraordinaire d'eau qu'elle peut élever en peu d'heures, avec moins de force que par tout autre procédé, mettra le Jardinier en état d'en faire provision tous les matins, & de la laisser séjourner plusieurs heures dans des réservoirs où elle prendra la température propre à la plante qu'elle doit fertiliser, & deviendra, par ce moyen, plus utile à son accroissement; au lieu que l'usage ordinaire de tirer de l'eau pour les arrosemens, toujours trop lent, pour subvenir à la quantité que la sécheresse exigeroit, engage le Jardinier à la répandre à mesure qu'elle est tirée du puits : elle cause infailliblement un refroidissement momentané, nuisible à la plante. Les Jardiniers de Paris, persuadés du danger, ont cherché les moyens, depuis quelques années, d'augmenter leur provision d'eau. Pour y parvenir, plusieurs ont établi à la portée de leurs puits des tambours qu'ils font tourner avec la force d'un cheval. J'ai appris d'eux-mêmes que l'avantage qu'ils en retiroient étoit très-borné, attendu que le cheval coûte à nourrir, & qu'il faut un homme pour le conduire, sans compter les accidens &c. Par ce procédé, le cheval & l'homme qui le conduit ne tirent que trois fois autant d'eau qu'un homme qui pourroit le faire; & s'il y a de l'avantage, c'est dans l'augmentation d'eau que ce moyen procure, quoiqu'elle leur coûte également.

La modicité du prix de ma machine la met à la portée de tout le monde; joignez à cela la faculté de se servir de tel moteur que l'on jugera à propos pour la mettre en mouvement : le bœuf, par exemple, dont le poids est considérable, le tems si peu cher, & la vie si frugale, seroient un excellent moteur pour les grands effets; l'âne qui porte les légumes du Jardinier au marché, le chien qui garde la basse-cour, pourront suffire en bien des cas, sans parler de l'avantage des moulins, quand l'exposition sera favorable & que l'on voudra en faire la dépense.

*Quatrième classe, qui comprend le mouvement ajouté aux moulins, pour suppléer au défaut de l'eau ou du vent.*

Le prix de celui-ci sera d'un quart en sus de celui du moulin auquel il sera adapté.

Il est à propos de donner une idée générale de la possibilité des effets de ma machine. Comme c'est relativement aux puits qu'il importe le plus d'en connoître la valeur, attendu que la plûpart sont faits, & afin que l'on prenne les dimensions convenables pour la construction de ceux qui ne le sont pas.

| Diametre des puits. | Premiere profond. jusqu'à | Quantité d'eau élevée par heure. | Deuxième profond. au-delà de la prem. | Deuxième quantité élevée par heure. |
|---|---|---|---|---|
| à 3 pieds. | 12 toises. | 6 muids. | au-delà 11 | 4 muids.. |
| à 4 ..... | 18 ..... | 12 ..... | ..... 18 | 6 ..... |
| à 6 ..... | 24 ..... | 24 ..... | ..... 24 | 12 ..... |
| à 12 ..... | 50 ..... | 100 ..... | ..... 50 | 50 ..... |

Quant aux arrosemens & fournitures qui excéderont ces quantités, de même que pour l'élévation des matieres minérales & souterreines, je me ferai toujours un vrai plaisir d'indiquer les moyens d'y parvenir & même de m'en charger.

*Signé*, CORDELLE.

## II.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 9 Octobre 1773, au Mercredi 12 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 25 à 30 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 26 à 32 l. 10 s. Le seigle, de 12, 13 à 13 liv. 10 s.; l'orge, de 10, 11 à 12 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 9 Octobre 1773 au Mercredi 12 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18, 20 à 22 l. 10 s. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 19 à 20 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 21 à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Octobre 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 46 à 47; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 17 l. 10 s. à 18 l.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

**PRIX** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Octobre 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . . | 48 | 17 | 6 | |

**CHANGES DE PARIS,** *du 16 Octobre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ à $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 3 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | | |
| Gênes ..... | 94 | | |
| Lyon. *Saints* ..... | $\frac{3}{4}$ p. | $\frac{9}{8}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Oct.* 1773. | *Jeudi* 14. | *Vendredi* 15. | *Samedi* 16. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1442 $\frac{1}{2}$ 45 . . | 1445 . . . . | 1447 $\frac{1}{2}$. . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | 925 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 336 . . . . | 338 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772 & six premiers mois 1773.*

| Du Merc. 13 Oct. 1773 | | Du Jeudi 14. | | Du Vendredi 15. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | P. | Courmont, six p. mois 1773. | A. | Lempereur, six p. mois 1773. | A. |
| Radix, six prem. mois 1773. | A. | S. Janvier, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | B. |
| Boutray, *idem.* | B. | Delagarde, *idem.* | C. | Boscheron, *idem.* | F. |
| Gautier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | F. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | E. | Nau, *idem.* | H. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 28 Septembre.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ALLEMAGNE.

DE BERLIN, *le 7 Septembre.*

COMME la saison est toujours favorable, il y a apparence que nous aurons dans ce pays la plus belle récolte d'avoine ; & que dans celui de Magdebourg, on ne recueillera pas moins d'orge.

Les observations météorologiques se suivent ici avec la plus grande attention. Au mois d'Avril, la plus grande élévation du barometre a été de 28 p. 4 l. mesure de Paris, le 9 du mois ; sa moindre hauteur, de 27 p. 6 ¾ l., le 4. Le plus haut degré de chaleur du thermometre de Réaumur a été, le 21, à 16 d. ; le moindre, le 2, à 4 d. Les vents ont beaucoup varié. Il n'y a eu que six jours séreins, un jour de neige (le 3), 4 jours de pluies copieuses, un jour de grêle & d'orage (le 17).

Au mois de Mai, la plus grande élévation du barometre a été 28 p. 3 ¾ l. (le 31) ; la moindre 27 p. 4 ¾ l., le 7. Le plus haut degré de chaleur, 26 d., les 23, 24, 25 ; le moindre, 3 ½, le 7. Les vents du sud ont été dominans. Il y a eu sept jours séreins, plusieurs jours consécutifs de pluies copieuses, trois jours d'orage, & de petites lumieres boréales les 13, 17, 18, 19. On publiera bientôt les observations des mois suivans.

D'EISENACH, *le 10 Septembre.*

S. A. S. notre Auguste Souveraine, informée des ravages que les souris exerçoient dans les champs, a ordonné à ses Officiers, aux Tribunaux, à la Noblesse de prendre les mesures les plus justes pour les détruire. Il a déjà paru un grand nombre d'Ordonnances de ce genre, bonnes quant à l'instruction dont elles sont toutes accompagnées. La leçon éclaire & l'injonction accable : l'intérêt propre est un motif suffisant pour suivre le conseil ; & si les circonstances ne le permettent pas, le précepte devient tyrannique. Dans la nouvelle Ordonnance, il est recommandé de ménager les corbeaux, les corneilles, les pies &c, & de planter des perches dans les champs pour que ces oiseaux s'y rassemblent & épient l'ennemi. On assigne pour les pauvres, les enfans, une récompense de deux liards pour chaque tête de souris qu'ils apporteront au Maire du lieu.

DE SCHIMMELWITZ (*Cercle de Trebnitz en Silésie*), *le 10 Septembre.*

Dans un champ voisin, il y a un pommier qui, abandonné à lui-même sur un terroir ordinaire, s'est trouvé tout-à-la-fois chargé de fruits mûrs, de fruits naissans & de fleurs : il porte pour la premiere fois.

DE LEIPSICK, *le 12 Septembre.*

Depuis que l'industrie, excitée par la disette, a cherché & employé des moyens de

suppléer aux grains, soit en pain, soit en boissons, la graine de genievre est devenue un objet considérable de commerce : on en a tiré de l'eau de vie. Depuis lors le quintal en est monté jusqu'à 9 risd. de Saxe, quoiqu'à notre Foire elle n'en vaille communément guères plus de trois, & hors de Foire de quatre à cinq. Il y a des cantons, surtout dans la Haute Lusace, où une personne en recueille par jour un quart de scheffel, mesure du prix de quatre gros : ainsi le scheffel ne coûte à la premiere main que seize gros. Comme le poids de cette graine diminue, lorsquelle séche, le prix du scheffel devroit être d'un risd. & 2 gros. Dans plusieurs Cercles, cette ressource fournit du pain à beaucoup de monde.

De Francfort, *le* 14 *Septembre.*

Les différends survenus entre les Cours de Mayence & de Bonn, au sujet des rangs ou tours que l'Electeur de Cologne a voulu assigner aux Navigateurs, ont causé les plus grands préjudices aux Négocians du haut Rhin, particuliérement à ceux qui attendoient des marchandises de Hollande & autres pays pour notre Foire. Plusieurs Négocians de Cologne se voyent pressés pour le payement de marchandises que l'on a arrêtées & qu'ils n'ont point reçues. De tous côtés, le commerce se détourne. Une Compagnie du Duché de Brême & du Comté de Verden s'est engagée à transporter toutes les marchandises de Brême à Francfort, à raison de deux florins d'Empire par quintal. La perte des effets gâtés à Cologne, monte à plus de 110,000 florins : on évalue à plus de 31,600 fl. celle qu'on a faite à Mayence. En attendant, le produit des Douanes des deux Electeurs est réduit à rien.

## ANGLETERRE.

De Londres, *le* 12 *Septembre.*

Les nouvelles de l'Isle Saint-Vincent annoncent que le tems y a été très-favorable, que les récoltes promettent beaucoup, que l'harmonie régne entre les Colons & les Caraïbes, que ceux-ci vendent aux premiers du poisson & autres articles, & en achetent différentes marchandises par un échange amiable.

On écrit d'Anapolis que la Colonie a été obligée d'emprunter 40,000 l. st. aux Habitans du Maryland, auxquels ils ont donné pareille somme en billets de Banque, pour relever le commerce tombé dans la stagnation par le contre-coup des banqueroutes de la Métropole.

On mande de Charles-Town, Caroline Méridionale, 20 Juillet, qu'environ deux mille familles se sont adressées au Gouverneur, M. Wright, pour obtenir des terres dans la partie cédée à S. M. par les Chéraquis & les Criks, au dernier Congrès. On ajoute que ce terrein sera vendu 3 shellings l'acre ; ce qui produira une somme très-considérable ; il est bon. Ces établissemens formeront une barriere contre les incursions des Indiens Chasseurs..... Le prix du bled d'Inde étant dans la Géorgie à un taux très-fort, M. Wright a fait publier que l'exportation en seroit défendue jusqu'au 21 Septembre. Ce bled, du crû de la Province, vaut, prix courant, 25 schell. le boisseau : il en est arrivé à Charles-Town, de la Caroline Méridionale, qu'on a vendu 20 sch. Le riz vaut 70 l. les cent livres.

Trois Ecossois, du nom de Macdonell, se sont embarqués avec leurs familles & 400 Montagnards, pour aller en Amérique mettre en valeur des terres de l'Albanie qu'on leur a cédées.

La Société de la partie occidentale du Duché d'Yorck pour l'encouragement de l'Agriculture, a distribué différentes médailles à des Cultivateurs qui ont fait des récoltes singulieres de pommes de terre.

Les especes de Portugal ne sont pas reçues à Plymouth & dans les environs. Les moissons y ont été faites par un tems admirable.

On voit, dans une table des prix des grains vendus au Marché de Londres en 1757, que le quarter se vendit mois par mois 50, 54, 58, 63, 66, 55, 48, 44, 35, 36, 35, 34 schellings. Or comme la récolte est magnifique, cette année, ainsi qu'elle le fut en 1757, les prix devroient à cette époque baisser dans la même progression.

S. M. a fait faire une trés-curieuse plantation, dans les jardins de Kew, près du Temple du Soleil. Tous les arbres & arbustes qui ont été apportés en Europe & qui ne réussissent qu'avec peine en plein air, y sont distribués dans un ordre régulier avec leurs

noms botaniques tirés du ſyſtême du Chevalier Linné, écrits ſur des morceaux de bois peint.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Saint-Jean-d'Angély, *le* 14 *Septembre.*

Un Habitant de cette Ville, nommé *Jean Robin*, Maître Apprêteur-Drapier, vient de faire une épreuve ſinguliere dont le ſuccès inattendu pourra donner lieu à des réflexions & à des conjectures utiles pour l'amélioration de certaines cultures. Le 4 Février dernier, il prit un pot à fleurs haut de 10 pouces, large également de 10 pouces à ſon ouverture, & de 3 pouces & demi dans le fond. Ce pot contiendroit quatre à cinq pintes, meſure de Paris. Le ſieur Robin le remplit de fumier & de terre, par couches alternatives de deux pouces d'épaiſſeur : la premiere, de fumier, a ſervi de baſe aux autres. Après cela, il y planta une *broche*, pour parler le langage des Vignerons de Saintonge, c'eſt-à-dire, une branche ou jet de vigne, ſans racine, de la pouſſe de 1772, coupée d'un ſep taillé au printems, & de l'eſpece de plant nommé dans le pays *folle-noire*. Le curieux Cultivateur a eu grand ſoin d'arroſer ſa broche à propos, & de la garantir des intempéries, tantôt en la renfermant dans ſa cave, tantôt en l'expoſant au grand air. Elle a pouſſé deux jets en bas, & deux en haut, chacun de plus de deux pieds de long. On ne peut rien voir, en fait de plantes, de plus vif, de plus frais, de plus vigoureux, & de mieux nourri. Ces jets ont porté dix grappes de raiſin, les unes groſſes, les autres médiocres, toutes bien conditionnées. Cette plante, féconde dès ſa naiſſance, a excité la curioſité & l'admiration publique. A quel point de fertilité, la culture pourroit-elle donc porter la terre, ſi nous ſçavions reſſerrer dans une moindre étendue les ſoins, les avances, & les engrais que nous diſperſons ſur une vaſte ſurface ! Il ſeroit facile de vérifier encore l'hiſtoire de ce Romain qui, après avoir cédé la majeure partie de ſon champ, y recueuilloit toujours le même revenu. C'eſt ſur-tout à ce but que l'Agriculture doit tendre.

De Poitiers, *le* 16 *Septembre.*

On écrit de Mortagne, en Bas-Poitou, que M. Boutiſlier de Saint-André, Juge civil, criminel & de Police de cette Ville & de la Baronnie, a recueilli dans une Ordonnance générale du 12 Juin, tous les Réglemens de Police qui doivent être obſervés par toute ſorte de perſonnes dans ſon reſſort. Cette Ordonnance n'eſt qu'une compilation en vingt-neuf articles ; ainſi les diſpoſitions qui pourroient être oppoſées aux droits & aux intérêts de la propriété, du commerce, du Public, entre tant d'autres néceſſaires pour la ſûreté, la ſalubrité, le bon ordre, ne doivent point être imputées au Rédacteur : mais on doit lui ſçavoir un gré infini d'avoir mis chacun à portée d'apprendre ce qu'il eſt preſqu'impoſſible que des Citoyens d'ailleurs occupés aillent chercher, on ne ſçait où, dans des Déclarations & des Arrêts connus ou inconnus, tantôt en vigueur, tantôt en déſuétude. Les peres & meres, tuteurs, maîtres, Propriétaires, Locataires, Habitans, Etrangers, Marchands, Boulangers, Bouchers &c, y trouveront les injonctions auxquelles ils ſont aſſujettis : l'on évitera donc beaucoup de fautes d'ignorance, de dommages, d'amendes, de procès. Ces matieres ſont une partie eſſentielle de l'inſtruction publique & privée. Il manque encore, entr'autres Livres d'éducation, le Catéchiſme du Citoyen, celui de l'Habitant, celui de l'homme de telle profeſſion &c.

De Dunkerque, *le* 16 *Septembre.*

Il n'eſt arrivé qu'un très-petit nombre de bâtimens de la pêche de la morue d'Iſlande. Les nouvelles de cette pêche ne ſont pas trop bonnes ; & il paroit à craindre que la morue ne ſoit beaucoup plus chere que l'année derniere, ſi la pêche de Terre-Neuve ne fournit pas une ample compenſation. Le prix eſt aujourd'hui de 65 liv. la tonne.

Le café de Saint-Domingue vaut ici 11 ſ. la livre ; le ſel de Seudre, 10 liv. ; l'eau-de-vie de Barcelonne, 21 à 21 patards & demi ; celle de Cette, 23 patards. Il eſt entré depuis le commencement du mois beaucoup de bâtimens, mais la plûpart en ſeſt.

DE NANCY, *le 18 Septembre.*

Il paroît un Arrêt du Conseil, & des Lettres-Patentes sur icelui, du 27 Juillet dernier, registrées en la Chambre des Comptes le 4 du courant, faisant bail à Nicolas Saussieret, des domaines de Lorraine & Barrois, pour trente années. Le canon annuel est de 780,000 livres; la premiere année payable d'avance au Trésor Royal, en forme de cautionnement, lequel payement d'avance ne sera affecté que sur la derniere année dudit bail. La Ferme générale payoit ci devant à S. M. 650,000 l. desdits domaines, & en retiroit, suivant les sous-baux, 826,700 liv. S. M. dépensoit annuellement une somme de 50,000 liv. pour les grosses réparations des bâtimens; dépense dont le Fermier actuel est chargé, excepté en cas d'incendie par le feu du ciel ou dommages causés par les ennemis de l'Etat.

S. M. se réserve les droits de Greffe, amendes des Jurisdictions, les droits de lods & ventes &c, les droits d'aubaines, épaves, confiscations &c; les Châteaux & jardins de Lunéville & de Commercy. Les domaines cédés à bail emphythéotique à M. le Comte du Châtelet; les domaines cédés à vie à Madame la Comtesse de Coislin, les forges de Moyeuvres &c, engagées pour 36 ans à M. le Comte du Hautoy, leur demeureront & ne feront point partie dudit bail. Quant aux articles qui permettent au Preneur de retirer les domaines aliénés, ils sont expliqués de maniere à rassurer les esprits.

Selon les termes de l'Arrêt, le Suppliant n'est autorisé à retirer les domaines aliénés que conformément au bail de Forceville & de Bonnard; ainsi son droit se restreint aux domaines vendus à *faculté de reachat.* » Comment concevoir que nous ayons laissé à la » discrétion d'un Fermier, le droit de ruiner la plus grande partie de notre Noblesse de deux Provinces nouvellement » unies à notre Couronne, lorsque le Grand » Chancelier, l'illustre d'Aguesseau, dans » une lettre qu'il écrivit au feu Roi de Pologne en 1748, touchant le désistement » de notre nomination aux Prieurés collatifs de Lorraine, lui marqua si énergiquement de notre part, *que notre bonté ne » nous permettoit pas d'user de notre pouvoir » absolu envers nos nouveaux Sujets, parce que » nous ne pourrions que leur rendre odieuse notre domination, au lieu que notre véritable » intérêt étoit de leur en faire goûter toute la » douceur* ».

Gerard d'Alsace, ayant régné héréditairement en Lorraine en 1048, une jouissance même de sept siecles & demi & au-delà ne rassureroit point même les maisons les plus distinguées. La plus grande partie des biens de la Lorraine est affectée de domanialité. Il en existe beaucoup en nature; les autres ont été aliénés soit pour faire subsister la Noblesse vouée à la défense de la Patrie, soit pour peupler des pays couverts de montagnes arides & de lieux incultes qu'il a fallu abandonner sous des cens & rentes annuels, afin que les Censitaires les défrichassent & en tirassent du pain &c.

DE PARIS, *le 25 Septembre.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 2 Septembre 1770, registrée en la Chambre des Comptes le 15 Juillet 1773, portant création de deux cens mille livres de rente au profit de l'Ordre & Milice du Saint-Esprit, à prendre sur l'excédent du droit de marc d'or.* L'Ordre avoit offert au Roi une somme de quatre millions, provenant de ses économies & de différens remboursemens, moyennant ladite rente, avec les mêmes hypothéques & privileges que pour les quatre cens mille livres de sa dotation. Le produit de l'augmentation du droit de marc d'or fournira un excédent plus que suffisant pour fournir à ladite rente.

*Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 3 Juillet 1772, registrées en la Chambre des Comptes le 21 Juillet 1773, qui ordonnent que l'Ordre du Saint-Esprit jouira, à compter du 1 Janvier 1770, des deux cens mille livres de rente sur le droit de marc d'or, constituées au profit dudit Ordre par la Déclaration* (précédente), *nonobstant que les quittances de la somme de quatre millions que ledit Ordre a payée au Trésor Royal pour le principal de ladite rente, se trouvent datées des 25 & 30 Avril 1772.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 9 Mars 1773, qui casse une Sentence du Juge de Vallognes & un Arrêt confirmatif du Conseil Supérieur de Bayeux, par lesquels l'inscription de faux formée contre le procès-verbal des Employés avoit été admise.* Cet Arrêt juge non-pertinens & inadmissibles des moyens de faux

dont les uns sont négatifs, & les autres ne tendent qu'à établir des vices de formes indifférens à la conviction ou à l'atténuation du délit qui constitue la fraude & la contravention.

Autre dudit jour, *qui casse deux Arrêts du Conseil Supérieur de Bayeux* &c. Cet Arrêt s'explique sur deux points; d'un côté nullité de l'inscription formée par plusieurs Inscrivans lorsqu'ils n'ont consigné qu'une seule amende, tandis que chacun étoit tenu de faire sa consignation; de l'autre inadmission de l'inscription, lorsque les faits sont négatifs ou qu'ils ne détruisent point la fraude ou la contravention. Ceux de l'espece étoient de cette nature : on avoit admis la preuve que les Employés n'étoient point porteurs de leurs armes, ni revêtus de leurs bandoulieres.

Autres des 8 Septembre 1772, & 18 Mai 1773. *Le premier ordonne l'envoi au Greffe du Conseil des procédures extraordinaires commencées en la Subdélégation de la Commission de Valence à Lubersac contre* un Marchand Drapier & un Avocat de Tulles &c; *le second, contradictoire, casse les Arrêts du Conseil Supérieur de Clermont.... Ordonne la restitution des sommes payées* aux susdits *pour dommages intérêts & dépens* &c. Ces Arrêts jugent, 1°. que dans le cas de conflit, les Cours n'ont pas le droit d'annuller les procédures des Commissaires ou de leurs Subdélégués, ni d'arrêter l'exécution de leurs jugemens. 2°. que ces Commissions sont compétentes pour instruire même contre des Bourgeois notables, sur toutes rébellions, quelles qu'en soient la nature & les circonstances.

Autre du 26 Juin 1773, *qui confirme une Ordonnance de M. l'Intendant de Champagne du* 10 *Mars* 1773, *par laquelle un Fabricant d'amidon & Parfumeur à Reims, a été condamné en la confiscation des amidons saisis chez lui, faute d'en avoir fait la déclaration & acquitté les droits avant leur fabrication en poudre, en cent livres d'amende & aux dépens; ordonne l'exécution de l'Edit du mois de Février* 1771 *& de l'Arrêt du Conseil du* 16 *Octobre suivant &c.*

Le tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait Samedi 25 du présent mois; le gros Lot de 50000 livres est échu au n°. 1191; le second Lot de 20000 liv. au n°. 19111; & deux Lots de 10000 liv. chacun, aux n°. 4363 & 9516.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre sur les pommes de terre. Rouen, 15 Août.*

Je suis persuadé, Monsieur, que l'Auteur de la Lettre insérée dans votre Gazette du 7 Août, cherche plutôt à s'instruire qu'à contredire : ce n'est point pour lui répondre que j'écris celle-ci; je n'ai pas dessein de le contredire, & je n'oserois me flatter de le faire changer de goût & de façon de penser. Il n'aime pas les pommes de terre; il n'y a pas grand mal à cela, quand on a le choix des mets : mais pour ceux qui ne l'ont pas, & qui, chargés d'une nombreuse famille, peuvent à peine la faire subsister en cherchant toute espece d'économie, il y auroit du mal, vraiment du mal à les dégoûter d'une nourriture saine, bonne & facile que leur présentent des Citoyens zélés pour le bien de l'humanité.

Ne seroit-ce pas arracher de la main du pauvre le pain que la charité & la bienfaisance venoient de lui procurer? A peine la voix des vrais Citoyens s'est-elle élevée pour éclairer le Peuple sur ses vrais intérêts, au sujet de la culture & de l'usage des pommes de terre, qu'il s'est répandu nombre de propos aussi ridicules que faux, dont on a même osé charger les Papiers publics. Un Anonime fit imprimer dans les Affiches de Rouen que les pommes de terre donnoient la galle, les écrouelles &c; & il ne craignoit pas d'apporter en preuves des passages d'Auteurs respectables. M. le Contrôleur Général fit à ce sujet assembler la Faculté de Médecine de Paris; & après un mûr examen, cette sçavante Compagnie déclara les citations de l'Anonime aussi fausses que les mauvais effets qu'il attribuoit à la nourriture de pommes de terre. Son avis fut publié par ordre du Ministere.

Je suis connu pour le premier Apôtre des pommes de terre en France. Le Mémoire que j'ai publié en 1768 est le premier qui ait paru à ce sujet; & je crois devoir plus à l'importance de l'objet qu'à mes recherches, le succès qu'il eut par-tout : tous les Papiers publics en parlerent; il fut traduit

en Italie, en Allemagne & en Angleterre par ordre de plusieurs Souverains. Mon travail a excité celui de plusieurs Ecrivains éclairés : il a paru depuis, plusieurs Ouvrages sur les pommes de terre. M. Parmentier, d'après nombre d'expériences chymiques sur les pommes de terre, vient de donner au Public des résultats qui en démontrent les avantages & la salubrité. Si l'on prenoit la peine de lire ces Mémoires détaillés, pour éclairer ceux qui ont sincérement envie de prendre de justes connoissances, on ne demanderoit pas si cette production est supérieure au froment & au seigle qu'on néglige ; si 20 sous employés à la culture des pommes de terre produisent plus que 20 s. appliqués à la culture du seigle ou du froment ; si la nourriture du pain de pommes de terre est meilleure & à plus bas prix que celle du pain de bled ; si avec 20 s. de pommes de terre, on peut faire quatre bons repas, tandis qu'on n'en feroit que deux avec 20 s. de froment &c.

On ne viendroit point, dis-je, faire ces questions ni autres semblables, puisque d'abord on ne verroit point dans mon Mémoire ni dans aucun autre que je sçache de tous ceux qui l'ont suivi, que l'on conseille de négliger la culture du bled, qu'il soit même question de faire comparaison de cette premiere culture avec celle des pommes de terre ; que l'on ne conseille celle-ci que sur des terres en jacheres ou autres ou l'on ne feroit point de bled ; qu'un des grands avantages de cette culture, c'est que l'engrais qu'on a emploxé au printems pour la plantation des pommes de terre retourne au profit du froment qu'on seme en automne, après leur récolte, parce qu'il est certain qu'on aura de plus beau bled sur ce terrein que sur celui qu'on aura laissé en jacheres ; qu'on ne conseille de mettre en pommes de terre tout au plus que deux ou trois arpens du nombre de ceux qui sont destinés, cette année, à rester, comme on le dit, en repos, & ainsi à ne rien produire ; vû la prodigieuse quantité qu'en produit un arpent, quand il est bien cultivé ; je dis *bien cultivé*, car quoique la pomme de terre vienne par-tout, il s'en faut bien qu'elle réussisse également dans un bon ou un mauvais terrein, avec ou sans engrais, bien ou mal plantée ou cultivée ; & ces différences sont que tel récolte 50 boisseaux pour un de semence, & que tel autre n'en récolte pas six : il faut donc, en présentant un compte par chapitres de dépense & de recette, présenter un état détaillé de ses opérations ; & l'on jugera si c'est la faute de la culture ou du Cultivateur.

Oui l'on voit des Naturalistes, des Physiciens, des Agriculteurs, & autres, exciter fortement la culture des pommes de terre ; & ils ne sont ni charlatans ni enthousiastes : ils n'ont pour objet que le bien public, & ils ne donnent ces conseils que d'après les avantages que les Allemands, les Flamands, les Anglois & quelques Provinces de France en retirent sans contradiction depuis plus d'un siecle. Ils sont bien étonnés, ces différens Peuples, quand on leur dit qu'il y a des gens en France qui, pouvant jouir comme eux du bien être que leur procure la culture des pommes de terre, non-seulement ne veulent pas en profiter, mais prennent la peine de la décrier : si ces gens-là, disent-ils, ne veulent pas, comme nous, manger des pommes de terre, qu'ils n'en dissuadent pas les autres, qu'ils pensent qu'elles servent très-utilement à nourrir & engraisser les vaches, les moutons, les cochons, & toute espece de volaille ; qu'ils en profiteront, pour ainsi dire, malgré eux.

Je regrette, Monsieur, que les bornes d'une lettre ne me permettent pas de m'étendre davantage sur ce sujet. Ce n'est assurément pas pour combattre ceux qui déclament contre les pommes de terre ; c'est pour les faire revenir de leur erreur, s'ils le veulent, & sur tout pour en dissuader ceux qui ne demandent qu'à connoître la vérité. Je ne peux cependant finir sans parler du pain de pommes de terre dont j'ai traité dans mon Mémoire : les avantages de ce pain ne sont pas aussi connus qu'ils devroient l'être ; & j'ai éprouvé à ce sujet qu'il est vrai de dire, *nemo Propheta in Patriâ*. L'importance de l'objet m'a porté à faire sur cela, je crois, tous les essais possibles : vainement j'ai tenté de parvenir à faire du pain pur de pommes de terre, je n'ai pu en obtenir qu'un pain mat & peu mangeable ; ce n'est qu'avec une mixtion de farine de bled, de seigle ou même d'orge que j'ai fait du pain qu'on peut dire bon : je dis d'orge, car la rudesse & l'âpreté naturelle de ce grain se dissipe presqu'entiérement par la mixtion de pommes de terre. Le pain de pommes de terre, avec moitié farine de grain, est très-bon, très-sain & vrai-

ment économique. Le tems qu'il faut employer à peler & à préparer les pommes paroissoit rebutant : mais j'ai trouvé le moyen de les préparer facilement & promptement, & il ne reste plus de difficulté sur cela. Cette méthode de convertir les pommes de terre en pain seroit sans doute inutile en Irlande où la plûpart des Habitans sains, forts, & robustes, n'ont vécu de pere en fils que de pommes de terre : mais les François de pere en fils ont mangé du pain ; & qui voudroit les exhorter à s'en passer, ne les persuaderoit certainement pas.

J'ai cru ne pouvoir mieux faire que de leur présenter la pomme de terre sous la forme la plus utile & la plus habituelle pour eux : quelqu'un, plus heureux que moi, parviendra quelque jour à en introduire l'usage parmi le Peuple, & sur-tout dans les Hôpitaux & dans les Communautés. On en fit un essai dans l'Hôpital de Rouen ; je craignois l'effet du préjugé, il n'eut point lieu : tout le monde trouva ce pain bon, les pauvres en mangerent & en demanderent ; & cependant cet essai heureux n'a point eu de suite. Ce pain est nourrissant ; on n'en mange pas plus que du pain de pur froment, si on ne le donne qu'après huit jours de cuisson ; pour lors, il est encore aussi tendre que tout autre pain cuit de la veille. Il a l'avantage bien reconnu de se garder très-long-tems sans moisir ni se gâter ; je dois même le croire, pour ainsi-dire, incorruptible, puisque j'en conserve depuis cinq ans qui n'a nulle marque de corruption ; il est moins dur que le biscuit ordinaire & encore bon & mangeable : quel avantage n'en pourroit-on pas retirer pour le service de la Marine, dans des Places assiégées &c ? Sur l'objection que l'on fit que ce pain se corromproit en mer, la Société d'Agriculture de Rouen me demanda deux pains, moitié de pommes de terre, & moitié de farine de froment. Ces pains furent remis à un Capitaine de navire qui alloit en Espagne : on lui recommanda d'en mettre un dans sa chambre & de laisser l'autre en plein air de mer ; & il fut prié de prendre note du jour que l'un & l'autre de ces pains commenceroient à se gâter. Le Capitaine fut en Espagne ; de-là il fit une autre traversée, & enfin il revint à Rouen ; & après neuf ou dix mois de voyage, il rapporta les deux pains très-sains. Le jour de son arrivée, on se fit un plaisir de manger du pain qui avoit voyagé en Espagne. Ce fait est constaté & porté sur les registres de la Société Royale d'Agriculture de Rouen. Je pense, Monsieur, que d'après ce détail, que je vous prie de rendre public, vous & tout bon Citoyen comme vous, vous ne direz plus que vous ne conseillez pas de faire du pain de pomme de terre (1). J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, MUSTEL.

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 18 Septembre 1773, au Mercredi 22 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 25, 28 à 31 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, 31 liv. Le méteil, 24 l. 10 s. ; le seigle, de 14 liv. 15 s. à 15 l. 15 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 15 s. à 12 liv. 10 s. aussi *le septier*.

---

(1) *Nous prions M. Mustel de se rappeller que nous avons toujours été très-zélés Promoteurs de la culture des pommes de terre, & qu'en rendant compte, comme c'est le devoir d'un Journaliste, des contradictions qu'elles ont essuyées, nous avons recueilli toutes les autorités & tous les faits propres à les justifier, ceux mêmes qui sont réunis dans cette lettre. Quant au pain de pommes de terre, nous en avons parlé très-avantageusement, & nous avons cité, en sa faveur, des faits qui nous étoient personnels. Si en général nous n'avons pas conseillé de faire de ce pain, nous n'avons nullement exclu une foule de cas particuliers, nous les avons même excepté formellement : mais nous avons cru & nous croyons que, quand on a le moyen de se procurer du pain de froment, il faut s'en tenir là, sauf les circonstances, attendu que la pomme de terre est bonne à manger sous sa forme propre, qu'elle épargne ainsi les soins de la conversion en pain, qu'elle comporte une infinité d'apprêts, & que sa culture n'en est pas moins avantageuse & recommandable, quoiqu'on n'en fasse du pain que quand les grains seront insuffisans, quand l'économie ne sera pas nécessaire, quand on n'aura pas des raisons particulieres, comme celle de faire un pain de garde & autres, pour donner cette préparation. Nous croyons très-important de ne regarder les pommes de terre, par rapport au pain, que comme un supplément & un secours secondaire ; & & nous sommes d'autant plus fondés à insister sur ce point, que l'on se plaint aujourd'hui dans quelques Provinces d'Allemagne que, par un excès blâmable, leur culture a fait presque abandonner celle du bled.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 18 Septembre 1773 au Mercredi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18 l. 10 s., 20 liv. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 19, 20 à 21 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Greve, de 21 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 25 Septembre 1773, de 53 à 54 l.; *id.* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 livres; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 43 à 44; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Septembre 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 710 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 726 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . . | 49 | | *marc.* |

### CHANGES DE PARIS, *du 25 Septembre 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{3}{4}$ | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 96 | | |
| Gênes ..... | 93 | $\frac{1}{2}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Jeudi* 23. | *Vendredi* 24. | *Samedi* 25. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1420 . . . . | 1422 $\frac{1}{2}$ . . . | 1425 27 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | 910 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 326 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 22 Sept. 1773 | | Du Jeudi 23. | | Du Vendredi 24. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | M. | Courmont, six d. mois 1772. | P. | Rouillard, six d. mois 1772. | S. |
| Radix, *idem.* | P. | S. Janvier, *idem.* | | Boscheron, six p. mois 17773. | A. |
| Gautier, six prem. mois 1773. | A. | Delagarde, six p. mois 1773. | A. | Lempereur, *id.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Painchain, *idem.* | B. |
| Desplaces, *idem.* | B. | Nau, *idem.* | | Patu, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 21 Septembre.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 17 Août.*

MAlgré les apparences générales de la plus belle récolte en Europe, le commerce de grains se soutient dans les divers Ports de l'Empire; il en sort de toutes parts pour différentes destinations ; & il y a actuellement à Archangel nombre de vaisseaux étrangers qui en font des chargemens. La nouvelle augmentation des impôts a paru très-onéreuse à la Nation : l'augmentation du don gratuit a occasionné des représentations de la part du Clergé.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 25 Août.*

Vers la fin du mois dernier, le Roi, par un esprit de prévoyance, avoit chargé le College de Commerce de demander aux Négocians par quelles raisons les prix des grains ne baissoient pas autant qu'on avoit lieu de s'en flatter. A cette époque, les Négocians doivent suspendre leurs spéculations & leurs traites, jusqu'à ce que la qualité de la récolte ait été fixée, & que les besoins de vendre ou d'acheter soient connus. En même tems, les Laboureurs retenus à la campagne par les travaux les plus importans, n'ont garde d'aller porter dans les Marchés, à moins que la nécessité ne les oblige à recueillir & battre précipitamment leurs grains. De-là il résulte nécessairement une sorte de stagnation. Quand la perspective des moissons est belle, les Marchands qui avoient acheté des bleds cher, & qui ne craignent pas une forte concurrence, tâchent de soutenir les prix prêts à tomber. Cette chûte a été rapide ici ; car au Marché du 19, les prix des grains étoient descendus de plus de moitié.

La Maison de travail, occupée actuellement par douze cens pauvres employés à divers métiers, n'a pu encore se procurer des débouchés suffisans, quoiqu'elle offre ses ouvrages à bas prix. La consommation ne se multiplie pas, comme la fabrication ; elle est en raison du besoin d'acheter & des moyens de payer. Ainsi souvent avec le bas prix le débit manque : il en résulte même que les Artisans, qui travaillent dans leur famille aux mêmes métiers, manquent d'emploi & de débouché ; ils s'appauvrissent ; & il ne faut pas être étonné qu'il se forme de nouveaux besoins, & qu'il faille aggrandir la Maison de travail. S'il y a un moyen d'approcher de plus près du but de ces institutions, ce seroit d'occuper les pauvres à des ouvrages que la Nation est obligée de tirer de l'Etranger : car les pauvres en concurrence avec les pauvres du pays ne peuvent faire que des nécessiteux.

Les objets de culture encouragés par l'Académie, au moyen des bienfaits de M. le Chevalier de Sahlgréen, sont la découverte

de bonne marne dans les diverſes parties du Royaume, la qualité des ſemences dont les effets doivent être conſtatés, & la culture des navets ou plutôt des racines potageres (car le mot Suédois, Allemand & Danois qui ſignifie *navet* en François, s'applique à toutes les racines analogues à celle-là; & on les diſtingue par des adjectifs, *navets blancs*, *navets jaunes* &c, pour *navets*, *carottes*, *bettes-raves* &c.).

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le* 30 *Août*.

On attend à Bergen, à Drontheim, à Chriſtiania, & dans cette Capitale des grains d'Archangel. Cependant cette denrée a déjà conſidérablement baiſſé de prix. Il eſt arrivé, ces jours-ci, dans le Sund deux vaiſſeaux chargés de ſeigle. La récolte a été des plus belles dans toute la Zeelande.

Les chaleurs de l'été ont été, dans nos contrées, les plus vives que l'on ait eſſuyées de mémoire d'homme. Il y a peu d'orages ici, tandis qu'ils ont été fréquens dans pluſieurs Provinces, ſur-tout loin de la mer. La Baltique a été troublée par des tempêtes violentes, mais ſans que les Navigateurs ayent ſouffert beaucoup de dommages. Un navire, chargé de café, a dernierement échoué à Ringkoëping : les Habitans ont accouru pour le décharger; & on leur a cédé la livre de café à 2 shellins. Les chaleurs ont été ſi heureuſement entremêlées de pluies que tous les fruits de la terre ont ſinguliérement proſpéré. Dans un diſtrict de Norwege, les moiſſons ont commencé dès les premiers jours d'Août, & l'année derniere, à l'entrée d'Octobre, les grains n'étoient point encore à maturité.

Le Gouvernement, perſuadé de l'importance des obſervations météorologiques, vient d'ordonner qu'il ſera conſtruit en ſix endroits différens des Obſervatoires dans lèſquels on tiendra des notes exactes des mouvemens des corps céleſtes, de la température des ſaiſons, des variations des vents, des marées &c. Un de ces Obſervatoires ſera placé à Wardhus, à l'extrémité de la Laponie, l'un des lieux habités les plus voiſins du Pole. Cet exemple devroit être imité dans tous les Royaumes. Sans doute on *obſerve* par-tout, mais ſans concert. Il ne naît des travaux particuliers aucun corps de remarques : cependant ce n'eſt que par une ſuite de comparaiſons, que l'on peut promptement obtenir des réſultats utiles.

Nous apprenons que la Jutlande & le Duché de Sleſwigh ſont infeſtés de loups, animaux ci-devant très-rares dans ces pays : on en a déjà tué quelques-uns.

## ALLEMAGNE.

### De Breslau, *le* 3 *Septembre*.

Dans le courant de Juillet, il n'y a eu ici que deux jours d'orage. Le vent fut preſque toujours oueſt & nord-oueſt pendant la pleine lune. A la nouvelle lune, il ſe mit à l'eſt d'où il paſſa au nord-oueſt avec tempête & pluie, & de-là au ſud. Les variations du barometre furent lentes comme celles du vent, & preſqu'égales. L'hygrometre indiqua plus de ſéchereſſe que d'humidité. Cependant il eut aſſez d'eau, mais la terre étoit ſi ſèche qu'elle fut auſſi-tôt abſorbée. La température de ce mois a la plus grande reſſemblance avec celle de Juillet 1754, ſur-tout à l'égard du vent d'oueſt & des pluies : on a déjà remarqué les mêmes rapports entre les mois précédens de ces deux années. La diſpoſition des pluies fut très-favorable aux productions de la terre.

La fénaiſon s'eſt faite par un beau tems; & ſi, dans les terreins élevés, la grande ſéchereſſe de Mai & de Juin a nui aux foins, il y en a eu d'autant plus dans les prairies baſſes & humides. La moiſſon a commencé quinze jours plutôt qu'à l'ordinaire. Dans pluſieurs cantons, on a mis la main à l'œuvre dès le 12 Juillet, tandis que ce travail n'a lieu que vers la S. Jacques. Le tems a été très-propice; les grains étoient ſerrés en divers lieux avant cette derniere époque. On ſe plaint que le ſeigle a donné peu de gerbes & que la paille en eſt courte; l'abondance des grains en dédommage. Les pluies douces de la fin de Juin & du commencement de Juillet ayant empêché que la maturité ne fût trop précoce, le grain a pris tout ſon accroiſſement, & il eſt rempli de bonne farine. L'abondance promet une diminution conſidérable dans les prix. L'orge, l'avoine, le millet, l'heidekorn ont

par tout les plus belles apparences. Le lin dont on espéroit peu, a prospéré au moyen des pluies chaudes. Les abeilles ont donné peu d'essaims, & trompé plusieurs fois les espérances de nos Economes. Les souris ont beaucoup nui au bled : il est à craindre qu'il ne s'en soit beaucoup réfugié dans les granges. On en a trouvé des bandes mortes dans les endroits où il est tombé le plus d'eau.

Notre Société Patriotique s'assemble après-demain. Tous ses Membres ont été invités à se rendre ici pour lire leurs observations.

### DE MUNICH, *le 6 Septembre.*

Un Prélat de notre voisinage, trés-habile Géorgiphile, a promis aux enfans des environs deux liards par chaque souris qu'ils lui apporteroient morte. Dans l'espace de deux ou trois jours, ils en ont apporté 5000.

### DE SCHWEITZINGEN, *le 8 Septembre.*

Il y a dans le jardin de la Cour un *aloe Americana* de l'espece de ceux qui ne fleurissent qu'une fois en un siecle, & qui va fleurir. Il est composé de deux troncs d'où partent deux cens branches qu'on verra toutes fleuries au premier jour.

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le 5 Septembre.*

Le commerce des grains est entiérement supprimé dans l'Etat Ecclésiastique par les ordres donnés de les apporter dans les magasins publics. La récolte sera toute entiere dans les Villes où les gens de campagne pourront vraisemblablement aller s'approvisionner.

## ESPAGNE.

### DE MADRID, *le 31 Août.*

Le navire marchand, *Principe S Lorenzo*, parti du Port de Lima le 13 Mars, est entré à Cadix le 19 du courant, chargé de 2,199,072 piastres fortes en or & en argent ; 11,219 charges de cacao ; 1920 quintaux de cuivre ; 42,965 livres de cascarille, & autres marchandises.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 29 Août.*

La dette nationale monte actuellement à 130,000,000 de livres sterl. portant un intérêt d'environ 4,700,000 liv. En 1739, à la fin de la guerre avec l'Espagne, elle étoit au dessous de 50,000,000. Elle avoit été portée à 75,000,000, en 1755, époque de notre rupture avec la France. Pour supporter les charges relatives aux intérêts de ces capitaux, il faudroit supposer que nos facultés se fussent améliorées d'un cinquième, de 1739 à 1755 ; & de deux cinquièmes, de 1755 à 1773. Or nos Manufactures sont tombées, les vivres portés à des prix excessifs, toutes nos ressources presqu'épuisées.

Suivant les nouvelles de Leeds, M. Taylor, Fabricant de métiers à bas à Nottingham, avoit construit un nouveau métier de l'invention de M. Brown d'Arnold. Les Fabricans de bas en étant instruits, il y en eut un grand nombre qui se rendirent successivement & s'arreterent chez M. Taylor, sous prétexte de voir la machine. Lorsqu'ils se virent en force, ils enleverent le métier, l'emporterent en triomphe, & le mirent en pieces. Ces libertés, assez fréquentes dans ce pays, n'encouragent pas les inventions. Le nouveau métier étoit, dit on, très-propre à fabriquer de gros bas de laine de l'espece de ceux que tricottent les Bergers & les pauvres gens de l'Yorkshire, du Cumberland &c. Multiplié & perfectionné, il auroit formé une nouvelle branche d'industrie pour ceux qui ne sont pas en état d'entreprendre des bas fins. Il y avoit autant de raison de le détruire, qu'il y en auroit eu à détruire les anciens métiers.

Le Lord Maire de Dublin a fait publier un avis, dans lequel, en menaçant les Ouvriers séditieux, il les invite à perfectionner leur industrie & à mériter la préférence sur les marchandises étrangeres, au lieu d'exciter des troubles pour obtenir des prohibitions qu'ils n'obtiendront point. Les Manufacturiers lui ont présenté une nouvelle requête. Ce Royaume se trouve dans le triste état que le Docteur Swift avoit prédit. Les campagnes sont désertes, les terres tombent en friche, les Propriétaires ne peuvent plus retenir les Emigrans, même

en baiſſant conſidérablement les baux. On dit que ſi la population peut donner une idée de la richeſſe d'un pays, il n'y en a point de plus pauvre que l'Irlande.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le 9 Septembre.*

Dans le courant d'Août, il eſt ſorti 1666 barriques 27 quarts de ſucre brut, 3016 b. 75 q. de ſucre blanc; 39,244 livres indigo; 2,939,359 café; 26,974 cacao; 2912 rocou. Hambourg ſeul a tiré 1,239,365 l. café.

Les navires revenant des Iſles de l'Amérique, ſe ſont rapidement ſuccédés. Du 12 Août au 8 Septembre, l'*Eveillé*, la *Diane*, le *Langonnois*, l'*Amitié*, la *Providence*, le *Comte de Clermont*, le *Rocou*, le *Télémaque*, la *Marguerite - Elizabeth*, l'*Aimable-Jeanne*, l'*Elizabeth*, la *Satyre*, la *Danaë*, le *Cid*, l'*Alliance*, la *Jeanne - Victoire*, le *Genty*, l'*Hermione*, le *Chevalier de Saint-Marc*, le *Dromadaire*, la *Jeune-Marguerite*, le *Gamby*, le *Samſon*, le *Saint - Bernard*, l'*Heureuſe-Marie*, ſont rentrés dans ce Port avec des cargaiſons conſidérables. Il nous arrive encore des grains de différentes Provinces: Pétersbourg ne ceſſe d'en fournir.

### De Lyon, *le 15 Septembre.*

Les Boulangers de cette Ville avoient expoſé à MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, que les étalons & meſures de grains en uſage avoient beaucoup perdu de leur juſteſſe; & que par des épreuves, on avoit reconnu qu'il s'en falloit d'environ une livre & un quart que ces meſures continſſent la quantité de grains preſcrite: ce qu'on attribuoit à l'altération qu'elles auroient ſoufferte dans leur capacité par l'effet de l'échantillage auquel elles ſont employées depuis un tems immémorial. Ce fait intéreſſoit trop le Public pour ne pas fixer l'attention de ces Magiſtrats: on la vérifié. Il a été démontré que les matrices du bichet & du demi-bichet étoient effectivement altérées pendant que les matrices inférieures avoient conſervé une ſorte d'intégrité. Afin de rétablir l'ordre & les proportions entre les meſures, des matrices neuves ont été exécutées & dépoſées dans les Archives de la Ville pour ſervir de modele. En même tems, les dimenſions ont été déterminées par une Ordonnance qui défend d'employer les meſures échantillées ſur les anciennes matrices, & qui preſcrit différentes précautions à prendre pour l'échantillage. Le tems commet peut-être beaucoup de fraudes de ce genre; il faut s'en défier.

### D'Arras, *le 11 Septembre.*

La Société Littéraire de cette Ville a été érigée en Académie Royale des Belles-Lettres, par des Lettres-Patentes du Roi, enregiſtrées au Conſeil Supérieur le 24 Août. Dans la Séance publique, M. le Baron de Lyons lut une partie de ſa deſcription de l'Artois: ce morceau contenoit l'examen du cours des rivieres & canaux, avec des remarques ſur les moyens de rendre ces rivieres plus utiles, en les faiſant ſervir à la navigation & en empêchant les inondations qu'elles occaſionnent. Des Sociétés dont les Membres ſe livrent à des travaux ſi importans méritent certes d'être encouragées & honorées. Ce n'eſt même que de pareils Corps que l'on peut attendre la connoiſſance des avantages & des beſoins locaux, ſi néceſſaire pour l'amélioration du patrimoine public. L'Ouvrage de M. le Baron de Lyons pourroit ſervir de modele pour ces ſortes de recherches.

### Du Poitou, *le 12 Septembre.*

Notre Province avoit à ſouffrir de la négligence à tenir en regle & dans les formes preſcrites, les regiſtres des baptêmes, mariages, ſépultures &c. Le Conſeil Supérieur, par un Arrêt du 24 Août, a ordonné l'exécution de la Déclaration du Roi du 9 Avril 1736 &c.

On voit encore, on voit fréquemment un préjugé déplorable ravir les ſecours aux malheureux noyés & conſommer leur deſtruction, tandis que le cours de leur vie n'étoit peut-être que ſuſpendu. Un jeune homme de 22 ans s'eſt dernierement noyé auprès de Fontenay; & un Meûnier a refuſé de le recevoir dans ſa maiſon. Auprès de Nyort, une mere n'a pu obtenir d'un autre Meûnier un aſyle d'un moment pour ſon fils

âgé de 18 ans. Cette tendre mere a chargé le corps de son fils sur ses épaules ; la douleur & le désespoir lui ont donné la force de le porter à un quart de lieue de là. Ce spectacle déchirant avoit frappé des ames sensibles : M. le Roux, Médecin de Nyort, & M. Monteuil, Marchand, volent au secours. Il n'est plus tems ; cette femme, si digne d'avoir des enfans, n'a point recouvré le sien. Peut-être avoit-il été étouffé dans un transport si pénible. D'ailleurs on n'avoit point de boîte pour lui administrer les secours les plus efficaces. Ils manquent encore dans les Villes ; on ne les connoît pas dans les villages, hors peut-être dans un seul, dans le Bourg de Saint-Savinien en Saintonge ; & c'est un simple Citoyen, M. Richer, Directeur des Aides à Nyort, qui a fait présent à ce Bourg, lieu de sa naissance, d'une boîte contenant tout ce qui est nécessaire pour secourir les noyés. Ces boîtes coûtent *vingt écus* au Dépôt de Paris. Peut-être cette dépense est-elle trop considérable pour des Seigneurs, des Communautés, des Bénéficiers riches &c : mais M. Richer leur donne un exemple d'humanité & de générosité, & cette dépense rend la vie à des hommes ; elle peut la rendre à leurs parens, à leurs amis, à eux-mêmes.

De Soissons, *le 12 Septembre.*

M. le Pelletier de Morfontaines, Intendant de la Province, vient de procurer à ce pays un cours gratuit de l'Art des accouchemens pour les Sage-Femmes de campagne. M. Dufot, Médecin si recommandable par ses lumieres & par ses qualités, s'est chargé de ce soin important. Le dépôt de remedes gratuits qu'il avoit établi à Laon pour les Habitans de la campagne, sera confié à M. Nachet, Docteur en Médecine, de la même Ville.

De Nantes, *le 13 Septembre.*

Par ordre de M. l'Intendant, les sieurs Blin & Rapatel, Chirurgiens, administreront à Rennes les remedes anti-vénériens, selon la méthode publiée par M. Gardane. Le 29 du mois dernier, le sieur Rapatel travailla sans succès dans la même Ville à rappeller à la vie deux noyés : ils avoient été sept à huit heures sous l'eau. Dès l'année derniere, M. l'Intendant avoit fait répandre dans la Province les avis publiés sur ce sujet à Paris.

On mande d'Auray que l'orage qui a dévasté le nord de la Province, ne s'est fait ressentir dans ce canton que par une pluie assez forte. Les menus grains, qui ne faisoient que languir, y ont recouvré leur vigueur. On se flatte que cette récolte, de premiere nécessité pour le Paysan, sera passablement bonne. Quoiqu'il y ait eu un quart de plus de froment & de seigle que l'année derniere, on ne s'attend pas à une diminution dans les prix. Depuis la moisson, ces deux especes de grains n'ont cessé de varier.

On est parvenu à relever la gabarre échouée sur les *Crapauds*, proche le petit-Bé. Le sieur Charles Picard, Poulieur, a donné, dans cette occasion, des preuves d'habileté.

M. l'Intendant a fait passer à Châtelaudren & à S. Brieuc une somme de 10,000 l. pour les pauvres malheureux qui ont tant souffert de la derniere inondation.

Il est remonté ici par mer du froment de Noirmoutier, Bouin, Bourgneuf & Saint-Nazaire ; il est descendu par la Loire des feves de Saumur & du froment de Montejean. Les navires, le *Marquis de Brancas*, la *Minerve*, la *Ville du Cap*, sont arrivés des Isles. Le *Saint-Bruno* est parti pour la côte d'Afrique.

D'Amiens, *le 15 Septembre.*

Le tems a été très-favorable aux moissons. La plus grande partie des bleds a été engrangée sans pluie. Les épis ne sont pas longs, mais ce défaut est bien compensé par la quantité ; & l'on peut dire que la récolte est belle dans la Province. On espere que les grains de Mars ne seront pas d'un moindre produit.

De Paris, *le 19 Septembre.*

Les nouvelles publiques ont annoncé les ravages des loups dans quelques cantons. On a vu vers le Mâconnois les Paysans obligés de moissonner, avec des armes à côté d'eux. Déjà dans la forêt de Thelle, Généralité de Rouen, une louve avoit déchiré un Boulanger ; elle fut tuée par des Buche-

rons à qui M. l'Intendant donna dix louis pour récompense. Dans une autre foret de la Paroisse de Ville-Jesus, près d'Aigre, un Habitant a été attaqué par un loup monstrueux, & sa femme, à coups de hache, l'a délivré de son terrible ennemi. Aux environs de Concarneau, une louve dévora, le 15 Août, une petite fille & mit en pieces une femme. Dans différentes battues, on a reconnu qu'elle étoit accompagnée de plusieurs loups.

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 22 Mai, registrée au Parlement de Bordeaux le 2 Août, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Bordeaux & de la Jurisdiction de la Table de Marbre établie près ledit Parlement, supprimés par Edits des mois d'Août & d'Octobre* 1771. La totalité des liquidations monte à la somme de 3,109,356 l. 6 s. 5 d. S. M. contribuera au remboursement par une somme annuelle de 200,000 liv.; les Villes, Villages, Bourgs, Communautés du ressort seront chargés de fournir 100,000 liv. chaque année.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du* 13 *Juillet, qui fait défenses à tous Bouchers & autres personnes de tuer, étaler, vendre ou débiter de la viande dans l'étendue d'une lieue aux environs de la Rochelle, excepté* dans les lieux de Saint Xandre, Nieuil, Laleu, Dompierre, Lajarre, Aytré, Saint-Rogatien.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description d'un poële imaginé en Allemagne pour entretenir une chaleur très-douce avec peu de bois ou de charbon de terre : communiquée par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie au service de Pologne.*

Ce poële est tout simplement composé d'une caisse en fer plus longue que large, & posée sur quatre pieds. La porte est construite, comme à l'ordinaire, avec un petit registre ou porte plus petite, que l'on ouvre ou ferme selon qu'on desire exciter ou modérer le feu.

Le tuyau part de la partie supérieure du poële, & forme une espece de cône renversé dans sa révolution qui est une spirale à double courbure. Après avoir imité jusqu'à la hauteur de trois pieds, le serpentin dont se servent les Distillateurs, il s'éleve en ligne droite & se coude à angles droits pour entrer dans le tuyau d'une cheminée. La partie spirale du tuyau est renfermée, de même que le poële, dans un vaisseau ou espece de cuvier de bois que l'on remplit d'eau ou de sable.

La chaleur étant modérée par l'un de ces deux moyens, elle ne sçauroit nuire aux parties délicates qui sont ordinairement affectées de celle que donnent les poëles de fonte. Les Allemands sont en général dans l'usage de mettre un vase plein d'eau sur ces derniers. Les vapeurs de cette eau humectent l'air, & produisent l'effet qu'on desire pour ceux dont la poitrine est affectée. Ce moyen n'est pas aussi sûr que ceux qu'on vient d'indiquer.

On laisse aux Artistes François le soin de décorer l'espece de cuvier dans lequel est enfermé le poële décrit.

La seule objection raisonnable contre cette machine, c'est la difficulté de nettoyer le tuyau. On le démonte par parties, & l'on y fait passer un globe de plomb.

### II.

*Essai sur le poil ou plutôt la laine de chevre; par M. P. Nitzckow.*

Avant de rapporter les recherches de notre Econome Russe, nous avons un hommage à rendre à la Société Economique de Pétersbourg, & un particulier à M. le Baron de Klingstedt, Membre & Trésorier de cette utile Société. Il est flatteur pour nous qu'on ait daigné nous choisir pour faire connoître à l'Empire les travaux importans d'un Corps qui travaille à opérer la plus heureuse révolution dans une vaste contrée, & qui, par sa science & son zele, a tant d'influence sur l'administration & sur le bien public. Nos Lecteurs ont déja pu le remarquer dans plusieurs articles de notre Gazette; nous aurons à l'avenir de fréquentes occasions de leur prouver avec quel succès cette Société s'occupe de la perfection des Arts utiles. On

trouvera, dans notre Journal, l'histoire de sa formation, de ses statuts, de ses travaux; nous sommes fâchés de n'avoir pas pu l'insérer dans celui de Juillet; & nous nous hâtons de payer ici à nos Bienfaiteurs un tribut de reconnoissance. Venons à l'essai de M. Nitsckow.

L'économie *pastorale*, dit M. Nitsckow, s'entendoit autrefois principalement des brebis & des chevres, dont le lait & la chair servoient de nourriture, & la peau & la laine de vêtemens.... Je ne me serois point avisé de proposer la laine ou le poil de chevre pour ce dernier usage, si je n'avois trouvé qu'on l'y employoit, ainsi qu'à beaucoup d'autres, dans les anciens tems. (Voy. la Genese, L. 11). Bernard de Rohr rapporte, dans sa Bibliotheque Historique, que les chevres formoient autrefois une branche fort considérable, & qu'elles étoient en nombre dans tous les troupeaux. On partageoit leur poil en deux especes dont l'une servoit à former des vêtemens, & la plus grossiere des sacs.

Chez nous, continue l'Auteur que nous laissons parler, le lait & la chair de chevre servoient de nourriture au Paysan. De sa peau, on fait du maroquin noir, rouge, jaune, & une espece de peau dont le Peuple fait des culottes &c. Quant au poil, il est presque par-tout regardé comme inutile, ou tout au plus comme une matiere propre à remplir les selles, les matelats &c, ou à entrer dans un feutre grossier &c; usages pour lesquels la laine de brebis & le poil de vache sont préférables. En Allemagne, on en met dans les coussins, on en fait du feutre & des cordes: le blanc est employé dans la composition des perruques &c. Je n'ai point appris qu'on en filât nulle part.

(*Cependant cet Art est connu, sur-tout dans le Levant d'où les Hollandois, les Anglois, les François tirent en échevaux & en balles, des quantités immenses de poil de chevre filé. Angora & Begbazar, Villes de la Natolie, en font un très-grand commerce. Ce fil de chevre est employé en France, en Angleterre, en Hollande &c, dans les Fabriques de camelots, de pluches, de pannes de poil, de papelines &c. Les Flamands, les Habitans de Bruxelles sur-tout, s'en servent dans leurs camelots si renommés. On en fait aussi des boutons, des gances, lacets, éguillettes, & autres choses semblables. Mais c'est un objet considerable de depense sur lequel on pourroit épargner; & les essais de M. N. n'en sont pas moins interessans, comme on va le voir*).

Porté, dit-il, par le desir de me rendre utile, je cherchai s'il ne seroit pas possible de filer ce poil: sous le poil grossier de la chevre, je trouvai une laine beaucoup plus douce & plus légere. Je fis peigner devant moi une chevre avec un peigne ordinaire; & j'en tirai une laine fine & molle qui ne céde en rien au coton. Elle me parut plus propre encore à être filée que la laine de brebis. N'ayant pas occasion d'en faire faire de l'étoffe, je fis tricotter des bas de cette laine filée; & ces bas ne sont pas inférieurs en bonté & en finesse aux plus beaux bas de castor. Cette laine seroit très-propre à faire des chapeaux de la plus belle qualité. Une chevre ne fournit, dans une année, qu'une livre de cette laine; mais c'est un pur bénéfice à recueillir. Si l'on filoit aussi le gros poil, la chevre deviendroit alors un objet très-important d'économie.

L'Auteur a présenté à la Société Economique de Pétersbourg un essai de sa laine tricotée, ainsi qu'une épreuve de laine de bouc tirée de la même maniere. Il insiste sur l'utilité qu'il y auroit en Russie d'élever un plus grand nombre de chevres, & d'employer leur laine à divers usages. A son exemple, plusieurs Economes de ses voisins en font faire des bas. La Société, de son côté, en a invité plusieurs autres à multiplier les mêmes essais & à lui rendre compte des avantages qu'on pourroit retirer de cette nouvelle branche d'économie.

## III.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 11 Septembre 1773, au Mercredi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 24, 27, 27 liv. 10 s. à 31 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 29 liv. 5 s. à 30 liv. 10 s. Le seigle, de 14, 14 livres 10 s. à 15 liv. 10 s.; l'orge, de 11, 12 à 13 liv. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 11 Septembre 1773 au Mercredi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle 18 l. 10 s., 21 l. 10 s. à 23 l. l'ancienne; la nouvelle, de 17 l. 10 s., 18 à 21 l. *le septier*; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Septembre 1773, de 53 à 54 l.; *id* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 40 à 41; *id.* nouveau, de 38 à 39; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 18 *Septembre* 1773.

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 18 *Septembre* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{7}{8}$ | à $\frac{3}{4}$ |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 186 | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 95 | $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 93 | $\frac{1}{2}$ | |
| Lyon. *Août* ..... | au pair. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Sept.* 1773. | *Jeudi* 15. | *Vendredi* 16. | *Samedi* 17. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1415 . . . . | 1412 $\frac{1}{2}$. . . . | 1412 $\frac{1}{2}$. . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | 905 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 326 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 15 Sept. 1773 | | Du Jeudi 16. | | Du Vendredi 17. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | M. | Courmont, six d. mois 1772. | N. | Boscheron, six d. mois 1772. | P. |
| Radix, *idem.* | P. | S. Janvier, *idem.* | P. | Lempereur, *id.* | |
| Boutray, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | S. | Rouillard, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | Z. | Nau, *idem.* | Z. | Painchain, six p. mois 1773. | A. |
| Desplaces, six p. mois 1773. | A. | Delagarde, six p. mois 1773. | A. | Patu, *idem.* | E. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 28 Août.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 26 Juillet.*

NOUS avons ci-devant annoncé que M. le Comte Romanworonzow avoit donné un Mémoire sur la nécessité d'établir, non dans les Villes, mais dans les Campagnes, des magasins non-publics mais particuliers, pour assurer une provision de grains en cas de disette, précaution sage dans des pays où il n'y a pas des communications faciles & toujours praticables. C'est aux Seigneurs que l'invitation est adressée & le plan tracé. M. le Comte de Romanworonzow a lui-même exécuté ce projet dans ses terres. Ses magasins sont construits avec beaucoup de précautions : les mesures sont bien prises pour la conservation des bleds. Tous les ans, on renouvelle la provision en donnant au Paysan du grain vieux pour du grain nouveau. Ce secours est toujours prêt pour le Paysan qui aura essuyé quelque revers. ( *Nous parlerons ailleurs plus en détail du Mémoire de M. le Comte de Romanworonzow* ).

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 4 Août.*

C'est une entreprise vraiment digne d'un grand Roi que celle d'établir, par les lacs Waner & Warter, une communication libre & facile entre la mer du Nord & la mer Baltique sans passer par le Sud. S. M. vient de nommer, pour la haute direction des travaux aux écluses de Trolhatta, une Commission composée de MM. le Comte Hiarna, le Baron Ribbing, & Wargentin, Secretaire de l'Académie des Sciences. Il y a déjà 30 ans qu'on s'est occupé de ce projet. L'exécution en étoit réservée à un régne glorieux.

S. M. a écrit derniérement au College des Mines & du Commerce, de chercher les moyens les plus efficaces de baisser le cours du change. Malgré la sagesse du Gouvernement, les préjugés conseillent encore & demandent des prohibitions, telles que celle d'importer des chiffons qu'on n'importeroit certainement pas s'il y en a en abondance & à bas prix dans le pays, & qu'il faudroit laisser importer s'ils y sont rares & chers.

### DANEMARCK.

DE ROTHSCHILD, *le 4 Août.*

Depuis plusieurs années, il n'y avoit pas eu autant de foin dans nos environs qu'il y en a eu cette année. La fénaison & les autres récoltes ont été faites par un tems sec. Par l'influence de la beauté des pâturages, le beurre est tombé de 12 à 8 schillings la livre. On attend une baisse notable dans le prix du seigle. Les pommes de terre ont réussi à merveille, sur-tout dans les en-

droits où l'on a recueilli du tabac. Il en eſt de même des autres Provinces du Royaume.

### De Stralsund, *le 6 Août.*

La ſaiſon a été ſi chaude ici, pendant quelque tems, qu'il y a plus de trois ſemaines que les moiſſons ſont coupées & ſerrées. L'orge avoit beſoin d'eau; mais le 30 du mois dernier, il tomba une pluie très-favorable; en ſorte qu'on attend encore une bonne récolte de ce grain, objet de la plus grande conſéquence dans cette Province comme dans tout le Nord.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 8 Août.*

Le tonnerre tomba derniérement à un quart de lieues de Braines en Autriche ſur un arbre haut & touffu dont il enleva l'écorce. Un homme s'étoit refugié ſous ce funeſte abri avec ſix enfans; il fut jetté à quelques pas de là, & il eut les mains & le dos brûlés: les enfans ont eu pluſieurs taches noires ſur différentes parties du corps. Il faut encore répéter qu'il vaut mieux ſe mouiller pour être moins expoſé au coup de foudre, que de s'y expoſer davantage ſous un arbre pour ne pas ſe mouiller.

### De Passau, *le 10 Août.*

La récolte a été très abondante ici & dans toute la Baviere, malgré les ravages des ſouris qu'on a inutilement exorciſées à pluſieurs repriſes. Après beaucoup d'inutiles eſſais, on a propoſé de ne tuer d'un an entier, ni les corbeaux, ni les chouettes, ni les belettes, ni les martres, ni autres animaux ennemis des ſouris: le conſeil eſt bon, quant à ceux de ces animaux qui ne font eux-mêmes aucun dégât.

### De Francfort, *le 14 Août.*

Il y a quelques jours que les chaleurs ſont ici très fortes: les vignes & l'orge en avoient grand beſoin.

Nous apprenons des pays du Nord qu'on y a reſſenti ces vives chaleurs une quinzaine de jours plutôt qu'en Allemagne, & que les grains, parvenus de très-bonne heure à maturité, ont été recueillis par de beaux jours & en abondance.

Les nouvelles de Copenhague, de Chriſtiania, de Stockolm, de Rével, de Péterſbourg, d'Archangel ſont les mêmes à l'égard des moiſſons: l'abondance eſt générale. Quant à la Pologne, la culture y a été ſi foible que la récolte ne ſçauroit y être fort belle, en comparaiſon des tems paſſés.

## ITALIE.

### De Rome, *le 31 Juillet.*

Les priviléges excluſifs peuvent former ici un objet conſidérable de finance. Un Etranger ſollicite encore actuellement celui de fabriquer & de vendre des toiles de Hollande. La Ville eſt remplie d'un ſi grand nombre d'Officiers de tous les genres qu'on voit paroître tous les jours des Ordonnances & des Réglemens de toute eſpece. Il a été défendu de pêcher, juſqu'au 15 Septembre, avec deux barques unies appellées *paranzes*, ſur les côtes & dans les Ports de Pezaro, Sinigaglia, Recanati, Fermo, & autres de la Mer Adriatique.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 13 Août.*

Les finances d'Irlande ſont dans un état ſi déſeſpéré qu'on n'y imagine pas de meilleur moyen pour les rétablir que la reſſource ruineuſe d'une loterie. Cependant il eſt, dit-on, déterminé que le Gouvernement demandera un ſecours extraordinaire de 318,000 l., pour payer les arrérages occaſionnés par la diminution du revenu, avec augmentation d'impôt. Il ne s'agit que de trouver où lever ce ſubſide exorbitant ſans diminuer le revenu en augmentant l'impôt. Les terres ne ſont pas dans un état brillant. Les Manufactures ſont ſi fort déchues qu'on ſollicite vivement des ſecours pour les relever. Quelque forme que l'on donne aux impoſitions, comment les fonds productifs, qui n'ont pu fournir à de plus légeres, en ſupporteront-ils de plus graves? Comment lever une ſurcharge de 100,000 liv. ſt. par an, comme on le propoſe? Le pays ſouffre une grande diſette d'argent. Cette circonſtance a donné lieu d'obſerver que de plus

de 85,000 liv. sterl. de pensions annuelles, payées, on ne sçait pourquoi, par ce Royaume, il y en a plus des quatre cinquièmes dont les Titulaires ne dépensent pas un shelling dans ce pays : il y en a la moitié d'entre eux qui ne l'ont jamais vu. Le Roi a promis qu'on ne chargeroit plus l'Irlande de nouvelles pensions qu'elle ne seroit plus en état de payer. Il est de nouveau question de réunir le Parlement de ce Royaume à celui de la Grande-Bretagne, si Dieu le veut.

Il est bien dur pour les pauvres gens qu'on ne reçoive les especes d'or, comme monnoie, qu'à la Banque, & que la Banque n'en reçoive pas moins de cinquante à la fois. C'est une ressource pour les riches ; mais le Peuple n'est pas sujet à avoir à la fois cinquante guinées ; il faut qu'il vende ce qu'il en a aux Orfevres, & ceux-ci donnent de la matiere dix deniers & demi de moins que la Banque. Ainsi le pauvre perd & sur le poids de la monnoie, & sur le prix de la matiere. Les Orfevres, Raffineurs &c, gagnent beaucoup à cette manœuvre ; l'un d'eux a déjà fait un profit de plus de 700 l. st.

L'Acte qui cause ces troubles & ces pertes, contribue encore, en arrêtant la circulation, à soutenir le haut prix des grains : tout se tient ici bas. Il est peu de Fermiers qui veuillent envoyer leurs bleds aux Marchés destinés pour l'approvisionnement de Londres. Cette suppression ne sçauroit durer, parce que les récoltes sont presque partout abondantes : mais en attendant, on souffre.

En Province, on fait encore de plus grandes pertes sur les especes que dans la Capitale, parce qu'il y a moins de moyens de s'en défaire. Il n'est pas rare, il est même assez ordinaire qu'on refuse celles qui sont de poids, & que pour les faire recevoir, il faut offrir un bénéfice.

L'esprit de liberté se manifeste si hautement dans les Colonies que la Cour a envoyé des ordres pour les adoucir, & qu'elle doit envoyer des vaisseaux de guerre pour les rassurer.

On écrit de Cantorbéry, du 4, que les plantations de houblon sont dans un très-mauvais état, & que si le tems ne change pas, cette récolte manquera totalement. A Brighthelmstone & dans les environs, il y a, quant aux grains, la plus belle apparence de récolte.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le* 13 *Août.*

Non-seulement l'importation des grains n'a pas entiérement cessé, mais il en est même entré d'assez fortes cargaisons depuis le commencement de ce mois. Le prix de l'huile baisse en Italie où les apparences de la récolte ne sont pas moins belles que dans nos Provinces méridionales : le commerce de cette denrée se soutient également. La Barbarie est fort riche en grains. L'Empereur de Maroc a permis à des Compagnies & à des Particuliers d'en exporter jusqu'à cent quarante quatre mille quintaux. Comme ce Prince vient de s'approprier le débit de la cire, il y a apparence que les provisions des Négocians établis sur la côte ne tarderont pas à passer en Europe. Il s'est fait, dans les Ports Barbaresques, beaucoup d'armemens pour la course. Les vaisseaux, le *Phœnix*, le *Sage*, le *Mentor*, l'*Heureuse-Union*, sont derniérement arrivés ici des Isles de l'Amérique. La tartane, la *Vierge-Marie*, venue de Narbonne & destinée pour Gênes, échoua le 18 du mois dernier vers les Saintes-Maries : l'équipage fut sauvé par les secours d'un Patron Pêcheur : on retira même les agrêts du bâtiment.

De la Rochelle, *le* 16 *Août.*

Il n'est aucun Rochellois qui ne voye avec satisfaction le rétablissement du Port & qui n'en conçoive les espérances les plus flatteuses. Mais ce seroit avec peu de fruit qu'on lui rendroit sa premiere commodité, si l'on ne cherchoit à découvrir & à prévenir les causes de sa dégradation. On espéreroit en vain que les ouvrages entrepris le mettroient désormais à l'abri du dommage, si la cause du mal subsistoit encore avec plus ou moins d'énergie. L'état de langueur dans lequel notre commerce étoit tombé doit nous engager à prendre toutes les précautions possibles pour l'en préserver à l'avenir.

On s'imagine communément que les vases dont le Port se remplit y sont poussées par la mer. Un Citoyen, zélé pour le bien

de sa Patrie, prétend que cette opinion vulgaire est fausse ; puisque les mêmes flots, loin de déposer sur le rivage un sédiment, le lavent au contraire. Peut-être cette observation n'est-elle pas décisive ; car les eaux ne font que fluctuer & rouler légérement sur le rivage, tandis qu'elles reposent en grandes masses dans le Port ; & sur les côtes mêmes les dépôts de la mer sont quelquefois si considérables qu'elles en sont visiblement haussées. Cette remarque n'empêche point que la cause du comblement du Port, indiquée par l'Auteur, si elle n'est pas l'unique, n'y contribue puissamment : il s'agit des boues & des immondices de la Ville, charriées par des ruisseaux & des aqueducs dans le bassin comme dans un égoût général. On s'en convaincra facilement si l'on considére la prodigieuse quantité de limons que les ruisseaux des rues entraînent. Dans la saison des pluies, la Ville est remplie des boues ; & pendant six mois consécutifs, on les voit se renouveller après que des pluies abondantes les ont emportées. Ce que l'eau n'a pu détacher & entraîner, on le pousse avec force dans le torrent. Il faut voir alors les aqueducs vomir dans le Port à pleins canaux l'eau la plus limonneuse, la plus chargée, la plus noire. Quelle étendue de champ cette bourbe liquide engraisseroit ! Sur six pieds cubes d'eau, on peut, sans exagérer, en compter un de limon & de fange. Ajoutez à cela les décombres des maisons, les débris des pavés, & toutes les immondices versées dans le même receptacle.

L'Auteur a recours au calcul pour prouver que cette cause seule suffit pour combler le Port dans un espace de tems assez court. La Rochelle comprend environ 800 toises dans sa plus grande longueur, & 450 dans sa moindre largeur. Que l'on multiplie 800 par 450, comme si elle formoit un quarré long régulier, on aura 360,000 toises de surface, ou 2,160,000 pieds. Qu'on en retranche la moitié pour les lieux qui absorbent eux-mêmes les eaux, comme les remparts, les jardins, les places, il restera 1,080,000 pieds. Il tombe à la Rochelle, année commune, au moins 16 pouces d'eau : qu'on en suppose 12 ou un pied, on aura 1,080,000 pieds cubes d'eau de pluie seulement, qui vont se décharger dans le havre. Sur 10 pieds cubes d'eau, qu'on en mette un de fange, c'est peu ; il tombera, chaque année, 108,000 pieds cubes de boue ; 1,080,000 en dix ans ; en cinquante ans, 5,400,000 ; & 10,800,000 en un siecle. Réunissez à cette somme celle des eaux particulieres jettées des maisons, & réduisez celles-ci au sixième de celles de pluie, vous aurez 180,000 pieds d'eau, sur quoi 18,000 pieds de boue tous les ans. Dans cent ans, ce sera 1,800,000 pieds cubes de boue qui, réunis à la premiere somme, formeront un total de 12,600,000 pieds. Cette somme suffiroit pour couvrir toute la surface de la Ville à plus de six pieds de haut. A la vérité, deux ou trois aqueducs ne versent pas directement leurs eaux dans le havre ou dans ses avenues ; mais à la fin il en passe une partie dans l'avant-port. D'ailleurs, qu'on retranche pour cet objet ce qu'on voudra, il en restera encore assez pour que, dans un demi-siecle, le Port soit aussi plein de vase qu'il l'étoit ci-devant.

Ce calcul, quelqu'inexact qu'on veuille le supposer, ne démontrera pas moins la nécessité d'écarter de tous les Ports quelconques les eaux & les immondices des Villes, si l'on ne veut les voir plutôt ou plus tard impraticables, comblés & fermés.

### De l'Orient, *le 16 Août.*

Le sieur Leyssard, Mc. de l'*Alexandre* de la Rochelle, du port de 300 tonneaux, a amené de l'Isle de France, à la consignation de M. Gérard, 2481 balles de café de Bourbon, 28022 l. de salpêtre, 22800 l. de bois rouge, 7400 l. de poivre, 1100 pieces de bassetas, 83 p. de garas, 84 de sistresay, canadary & cirsakas, 2 balles de guinée bleue.

### De Nantes, *le 18 Août.*

Notre Province a été heureusement exempte de ces terribles orages qui ont détruit les récoltes dans quelques cantons du Royaume. Nous avons eu le tems le plus favorable pour les récoltes des gros grains. La sécheresse a régné assez long-tems ; les bleds noirs, les mils &c, avoient besoin de pluie : elle suffira pour combler les vœux du Cultivateur. En général, les récoltes de foin & de grains sont bonnes. L'on espere qu'il se fera une quantité assez considérable de sel. Ce sont-là les richesses intérieures de la Province sur lesquelles on peut le plus compter ; car

pour le vin, il n'y en aura pas beaucoup, à en juger par les apparences. Il est dernièrement arrivé du seigle de Riga. Les navires, le *François* & l'*Algonquin*, sont partis, le premier pour le Cap, le second pour le Port-au Prince.

DE RHEIMS, *le 19 Août.*

Depuis qu'on a essayé d'orner les nouvelles publiques de traits de bienfaisance, le Public les a lues avec tant d'avidité qu'on peut se flatter de lui plaire, de l'édifier, de le servir, de l'exciter au bien, en entrelaçant avec les annales du désordre les annales de la vertu. Cette Ville vient de fournir un exemple intéressant de malheur & de générosité. Le 28 du mois dernier, M. le Marquis de Saint-Clair vit dans une rue une vieille femme, entourée, pressée, culbutée par une nombreuse populace; il s'approcha d'elle & l'interrogea: elle cherchoit un logement. Attendri par ses besoins & par son âge, il la conduisit lui-même à une auberge où il ordonna qu'elle fût très-bien traitée. Le lendemain étant allé s'informer de sa santé & la rassurer sur son sort, il apprit qu'elle étoit âgée de 102 ans, veuve d'un Gentilhomme, & elle-même Demoiselle (Mademoiselle de Beuvry). Il en informa sur le champ S. E. M. le Cardinal de la Roche-Aymon qui fit aussi-tôt préparer un appartement commode pour cette femme respectable, en lui donnant des marques d'une généreuse sensibilité & lui promettant les secours d'un pere tendre. M. le Marquis de Saint-Clair est dans la douce habitude de secourir les malheureux. Il y a quatre ans que le hasard lui mit entre les mains des papiers par lesquels il reconnut qu'un Terrassier, Ouvrier de journée, employé chez lui, étoit d'une naissance distinguée. Il fit donner à ce jeune homme les instructions nécessaires pour suppléer au défaut absolu d'éducation, & le faire entrer dans le service. En attendant qu'on puisse obtenir pour lui le rang d'Officier dans le Régiment de ***, il sert en qualité de Soldat, portant la marque distinctive de sa noblesse, & jouissant d'une haute paye que M. de Saint-Clair lui a assurée. Le récit de ces actions console & ceux qui avec le desir de faire du bien n'en ont pas le pouvoir, & ceux qui avec le pouvoir d'en faire, ont le malheur de mal placer leur générosité, trompés par des imposteurs habiles à surprendre la compassion; métier fort commun dans certain pays & sur-tout dans certaine Capitale.

D'ORLÉANS, *le 22 Août.*

Depuis cinq à six semaines, les prix des grains ont graduellement haussé, & nous ne ressentons pas encore les bons effets de la récolte.

La navigation de la Loire se trouve souvent interrompue par le défaut de vent, qui empêche que les bateaux ne remontent à la voile. Le commerce de cette Ville en souffre un préjudice considérable. Le sieur *Deveux*, demeurant *rue Royale*, *vis-à-vis le vieux Marché*, a travaillé pendant quatre ans à imaginer une machine propre à faciliter aux bateaux la remonte de la riviere pendant le calme. Il se flatte d'y être parvenu. S'il est assuré que son invention sera honnêtement récompensée, il en montrera le modele, & il en dirigera la construction. (*Nous donnerons sur cet article de plus amples détails*).

DE PARIS, *le 25 Août.*

Nous avons parlé ci-devant des obstacles que M. Mouron, Négociant de Calais, a rencontrés dans sa belle entreprise pour le desséchement d'un vaste marais auprès de cette Ville; & nous avons rapporté les différentes prétentions de Communautés & de Particuliers sur diverses parties du terrein. Ce procès vient d'être jugé au Parlement, conformément aux présomptions établies dans notre récit, & à l'intérêt public. Par un Arrêt du 14 Août, il est ordonné que les Lettres-Patentes obtenues par le sieur Mouron seront exécutées selon leur forme & teneur; qu'il sera maintenu dans la propriété, possession & jouissance de tout le terrein & marais appellé *Salines*; qu'il ne pourra être troublé en aucune maniere dans cette jouissance; & que, selon ses offres, il remboursera ceux qui justifieroient par des titres valables de la propriété de quelques parties de ce terrein &c. &c. &c.

Les Intéressés au canal de Provence se disposent à délibérer sur cette entreprise touchant laquelle les Actionnaires de Pro-

vence ont déjà fait des ſpéculations. On ne doit pas ſe diſſimuler qu'il n'y ait de grandes difficultés à vaincre & des dépenſes conſidérables à faire pour conſommer cet ouvrage. Mais ſon exécution ſera d'autant plus avantageuſe qu'il formera tout enſemble un canal de navigation & d'arroſement ; en ſorte qu'on pourra le regarder comme une grande avance de culture pour la Provence.

» La récolte eſt aſſez généralement bonne » dans les Provinces : mais quelques can- » tons ont été niellés. Souvent les Cultiva- » teurs font moudre tous les grains ſans diſ- » tinctions, ces grains noirs comme les au- » tres ; l'on demande :

» 1°. Si la farine de bled noir ou niellé » eſt malſaine, & juſqu'à quel point elle » pourroit l'être ? 2°. Comment on pour- » roit, avec peu de ſoins & de frais, enga- » ger les Payſans à ſéparer ces grains des au- » tres, & parer aux inconvéniens ? 3°. » Quelles précautions les Seigneurs & au- » tres pourroient prendre à cet égard ? ».

( *Nous publiâmes, l'année derniere, un excellent avis dans lequel un Géorgiphile auſſi ſçavant qu'expérimenté, répondoit à toutes ces queſtions, en nous annonçant de nouveaux préſens dont nous avons été privés avec le regret le plus vif. La farine de bled noir n'eſt point malſaine ; les Payſans perdent beaucoup à ne pas ſéparer ces grains : il n'y a d'autre précautions à prendre que de répandre l'inſtruction dont nous venons de parler ; elle a été traduite en Italien* ).

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*De l'Acacia de Sibérie.*

M. Eckleben, premier Jardinier de l'Impératrice de Ruſſie, Membre de la Société Economique de Péterſbourg, ſi célebre par la nouvelle culture des bleds que nous avons annoncée, vient de publier un petit Traité ſur la maniere de cultiver l'*acacia Siberica*, appellé par les Ruſſes, *arbre de Sibérie portant des pois*. La beauté de cet arbre n'exciteroit que la curioſité ; mais il devient, par ſes productions, un objet très-intéreſſant.

Sans les ſoins de M. Eckleben, cet arbre étoit preſque perdu pour la Ruſſie. Sans les bontés de la Société Economique pour nous, une grande partie de l'Europe n'en connoîtroit pas encore toute l'utilité.

Nous décrirons dans notre Journal la maniere de le cultiver ; nous ne parlerons ici que des avantages de ſa culture.

L'*acacia Siberica* porte de très-belles fleurs jaunes avec des gouſſes d'un verd très-clair, comme celles des pois. Cet arbre réſiſte tellement au froid, que les hivers de 1709 & 1760 n'en ont pas même endommagé les plus jeunes tiges. Le terroir ſablonneux lui eſt le plus convenable. Au bout de trois ans, il produit une ſemence très-abondante. A meſure qu'il avance en âge, il devient plus fécond. Rien ne l'empêche de porter ſes fruits, qu'une pluie abondante & continuelle pendant ſa fleuraiſon : alors il ne donne que des pois infertiles. La ſemence de cet arbre reſſemble à la tête d'une belle aſperge. On peut ranger, ſans difficulté, ce fruit dans la claſſe des pois. C'eſt une très-bonne nourriture pour les hommes & pour les animaux. On le cuit de différentes manieres. On en fait des eſpeces d'omelettes. On peut le faire moudre & le convertir en pain : ce pain eſt ſain, ſavoureux & raſſaſiant. M. Modell, Conſeiller de la Cour, & premier Apothicaire de S. M. I., a déclaré, après l'examen le plus ſcrupuleux, que ces pois étoient très-nourriſſans & très-ſains.

C'eſt une belle acquiſition à faire dans les divers Etats de l'Europe, puiſqu'il ne s'agit pas ici d'adopter une culture qui en chaſſe une autre peut-être plus utile, & que cet arbre peut être planté à la place de tant d'autres qui n'offrent pas de ſemblables reſſources.

L'acquiſition en eſt facile à faire ; car il n'y a qu'à ſe procurer ſur les lieux de la ſemence ; & par la ſemence, on ſe procure l'arbre.

### II.

*Paratonnerre ou paraſol pour garantir du tonnerre.*

Cette machine ne differe preſque d'un paraſol que par quelques petits acceſſoires qui s'y adaptent aiſément.

La partie principale qui fait le corps du parasol comprend, 1°. un taffetas bombé à l'ordinaire en forme de dôme, mais dont l'une des coutures est recouverte en dessus d'une tresse ou petit galon d'argent.

2°. Un bâton ou manche d'un bois léger d'environ deux pieds de long.

3°. Une tringle de fer d'un demi-pouce de diametre & de huit à dix pouces de long, placée en dessus à l'opposite du manche, & terminée supérieurement par un écrou.

4°. Un anneau, des baguettes & un ressort également placés en dessus; cet anneau glissant sur la tringle de fer pour servir tant à plier qu'à déplier les baleines, &, par leur moyen, étaler le taffetas ou le refermer.

5°. Neuf à dix baleines, chacune de deux pieces, arcboutées à l'ordinaire, mais placées au-dessus du taffetas; l'une de ces baleines, attenant le galon d'argent, armée d'un bout de cuivre terminé par un écrou.

Les accessoires comprennent, 1°. une verge de cuivre mince, longue d'un pied, terminée supérieurement par une pointe fine, & inférieurement par une vis qui s'adapte aisément, quand on veut, à l'écrou de la tringle de fer.

2°. Un gros fil de laiton d'un pied & demi de long, terminé par une petite vis qui peut s'adapter au besoin à l'écrou du bout de cuivre dont nous avons dit que l'une des baleines étoit armée, & pointant obliquement de-là en bas.

3°. Un cordonnet d'argent, pendant au bout inférieur de ce fil de laiton, & terminé par une petite houpe de frange de la même matiere, trainante un peu à terre.

Avec ce paratonnerre bien monté, un homme peut passer, sans crainte, sous des nuées orageuses ou sous des cucurbites électrisées; car il est certain que, dès qu'il approchera de la distance du choc, la pointe supérieure de la verge attirera sur elle tous les feux, qui seront conduits de là innocemment tout le long de la tringle, du galon, du bout de cuivre, du fil de laiton, du cordonnet & de la houpe, tous excellens conducteurs métalliques, jusqu'à la terre qui est le réservoir commun du feu électrique dont il ne passera pas la moindre étincelle au travers du taffetas qui n'a aucun attrait pour lui.

Lorsqu'on croit voir un orage imminent, ou lorsque l'orage est entiérement dissipé, on peut, en moins d'une minute, joindre ou disjoindre les deux parties de cette machine, & convertir son parasol en paratonnerre, ou réduire son paratonnerre en l'état de simple parasol.

Quoique les coups de tonnerre ne soient certainement pas fort à craindre pour les gens à pied, à moins qu'ils ne se rassemblent en foule & sur-tout autour de quelque arbre, cette invention les précautionnera très-bien contre ce foible danger. On pourroit se contenter d'adapter au parasol ordinaire les accessoires donnés ci-devant; mais il est plus sûr de faire placer en dessus toutes les parties métalliques.

M. Barbeu du Bourg a imaginé ce paratonnerre qu'il a fait exécuter par le sieur *Bairin de la Croix, Ingénieur du Cabinet de Physique & d'Optique du Roi, demeurant* rue *Copeau, à Paris.*

## III.

### *Boyaux de toile pour arroser.*

Le sieur Thillaye, pere, Pompier privilégié du Roi, vient de trouver le moyen de faire ces boyaux de toile à voile, apprêtée, très-commode pour arroser les jardins & les gazons L'ardeur du soleil ne sçauroit altérer leur qualité; au lieu que ceux de cuir ordinaire en souffrent. Ils n'exigent aucuns frais d'entretien. On en trouve chez le sieur *Thillaye, fils, rue Saint-Honoré, vis-à-vis Saint Roch*, à 4 l. 10 s. & à 6 livres la toise.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 18 Août 1773, au Samedi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27, 28 à 29 livres l'ancien; le nouveau, de 25, 27 l. 15 s. à 30 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. 10 s. Le seigle, de 13, 14 à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 12 liv. 10 s. à 14 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 18 Août 1773 au Samedi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 18 liv. 10 ſ., 22 à 22 l. 10 ſ. l'ancienne; la nouvelle, de 18, 20 à 22 l. 10 ſ. *le ſept.*; *id.* au Port de la Greve, de 21 l. 10 ſ. à 22 l.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 25 Août 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 l. 10 ſ. à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Août 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 725 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | *marc.* |
| Piaſtres à . . . . | 48 | 18 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 23 Août 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 29 15 16e |
| Hambourg ..... | 186 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{8}$ p. % p. |

## *Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de Ville ſix derniers mois 1772.*

| Du Sam. 21 Août 1773 | | Du Lundi 23. | |
|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | |
| Clouet, ſix dern. mois 1772. | M. | Creuzé, ſix dern. mois 1772. | M. |
| Delarue pere, *id.* | M. | Thevenin, *idem.* | M. |
| Lenoir, *idem.* | M. | Maſſon, *idem.* | M. |
| Caron, *idem.* | P. | Certain, *idem.* | M. |
| Goſſey, *idem.* | P. | Delamotte, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août 1773.* | *Lundi 23.* | *Mardi 24.* | *Mercredi 25.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1395 92 $\frac{1}{2}$ . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 183 182 . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 322 . . . . | FESTE. | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, enface du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 21 Août.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Juillet.*

IL suffit d'indiquer les travaux dont s'occupent les Membres de l'Académie Royale des Sciences & des Universités du Royaume, pour juger combien leur zele patriotique est jaloux du bien public, & avec quel succès ils y concourent par la perfection des Arts utiles. M. Marelius vient d'achever sa carte des frontieres de la Suede & de la Norwege jusqu'aux environs de Wardehus; ces cartes sont, pour les Gouvernemens & pour les Nations, des especes de boussoles politiques. Le Pasteur Elie Lagus a donné la description de la Paroisse de Kusamo, en Laponie, sous le 65e. deg. 53 m. : cette Paroisse est un vaste désert où 180 ménages sont dispersés sur une étendue de 300 milles Suédois quarrés, chaque mille de trois lieues de France. Il est aisé de concevoir qu'une pareille population ne sçauroit prospérer qu'autant qu'elle sera rassemblée & rapprochée des lieux habités, afin qu'à la faveur des débouchés & des secours, elle puisse étendre son exploitation de proche en proche sur les marais dont le pays est couvert. Un phénomene fort remarquable, c'est que la foudre y tombe souvent, & qu'elle y met le feu, même en hiver..... Gustave Engestroem a présenté un nouveau fourneau chymique portatif de son invention.

On a fait des dispositions pour empêcher la mendicité, obliger les Paroisses à nourrir leurs pauvres, remplir les magasins dans les lieux où les récoltes seroient insuffisantes.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 28 Juillet.*

Ces jours passés, la chaleur a été excessive : le thermometre ne monte ici qu'à 22 degrés dans les tems les plus chauds; & il a été à 24.

### ALLEMAGNE.

DE BRESLAU, *le 2 Août.*

La Topographie du Duché de Silésie est encore si imparfaite, qu'il y a peu de Villes dont les latitudes & les longitudes soient connues ou marquées. La Société Patriotique a prié les Sçavans de lui communiquer les observations qu'ils pourront faire à cet égard : elle desireroit que, pour déterminer les longitudes, on se servît de la méthode du P. Hell, dans ses Ephémérides de 1764 & 65.

On prétend avoir découvert dans le Pays d'Hanovre un moyen de détruire le *pas-d'âne* : herbe très-pernicieuse pour les cultures. Les uns assurent que la marne le détruit radicalement. Selon d'autres, les tiges

du lin dépouillées, pourries dans les étables ou réservoirs à fumier, & répandues ensuite dans les champs infectés, ont le même effet. Notre Société desireroit sçavoir si ces opinions sont fondées sur des expériences certaines : elle recevra avec reconnoissance les avis qu'on lui donnera. On pourra lui faire connoître, par la voie de la Gazette d'Agriculture de Paris, les expériences faites en France.

### De Sagan, *le 2 Août.*

Un de nos Compatriotes propose un Prix de six ducats pour celui qui, d'ici à Pâques 1774, aura le mieux traité le sujet suivant. On demande 1°. des recherches solides sur les maladies des nerfs. 2°. Si cette maladie est aussi générale en Silésie, qu'on le dit ; & si ce qu'on en raconte est fondé. 3°. Si elle est de la même nature que celle qu'on nomme *kriebel kranckeit* (tournoiement de tête, fort vertige) ; & quelles en sont les suites. 4°. Pourquoi elle est si commune en Silésie, & pourquoi elle attaque plus de femmes que d'hommes. 5°. Les préservatifs & les remedes, avec des exemples clairs & circonstanciés des effets & de la maladie & des remedes. On souhaite sçavoir si elle est commune dans d'autres pays. Les Mémoires seront envoyés à la Société Patriotique de Breslau.

### De Goettingue, *le 4 Août.*

Dans la derniere Assemblée de la Société Royale des Sciences, M. le Professeur Jean Beckmann lut des observations sur la culture du *carthamus tinctorius*, & sur la meilleure maniere de le préparer. Il rendit compte de divers essais qu'il a faits pour en employer les fleurs à la teinture de la Reine. Autrefois cette plante étoit fort cultivée en Thuringe & en Alsace. Ce qui peut l'avoir décréditée, c'est qu'on en a employé les fleurs encore fraîches ; tandis que quand elles sont fanées & séchées, on en tire un meilleur parti : c'est la méthode suivie par les Orientaux.

M. le Conseiller Heyne a présenté à la même Assemblée des peintures sur verre fixées par un nouveau secret, & envoyées par l'Inventeur, M. Hermann Parthusen de Brême.

### De Mayence, *le 5 Août.*

Il y a long-tems qu'on croit en Allemagne que, pour perfectionner les Arts méchaniques, il faut ordonner aux Ouvriers de courir le monde. En France, en Angleterr, & autres pays, on ne connoît pas ce réglement, & les Arts y paroissent assez cultivés. On sçait, dans nos contrées, que l'obligation de voyager est imposée aux Ouvriers, non par la perfection de leurs métiers, mais bien par le vagabondage qu'ils exercent à merveille. Pour remédier à cet abus en en confirmant la cause, il a été enjoint par une Ordonnance Electorale Palatine aux Garçons de toute profession, & surtout aux Charpentiers, Menuisiers, Selliers, Maçons, Maréchaux de continuer leurs caravannes & d'en rapporter de bons certificats très-faciles à obtenir & même à faire, de la main des Maîtres étrangers chez lesquels ils auront travaillé. Les réglemens pour l'apprentissage n'étoient pas mieux observés ; on avoit beaucoup de facilité à les abréger & à en racheter le tems : il est également défendu d'avoir la même facilité. Depuis que ces Ordonnances sont portées & renouvellées, on ne devroit rien avoir à desirer pour la perfection des Arts, si elles y contribuoient. Il est bon de connoître les formes & les procédés étrangers : des gens de l'Art choisis & chargés par le Gouvernement de les recueillir pour les répandre, procureroient généralement & efficacement, sans perte de tems, de mœurs, d'argent, d'industrie, les avantages que des réglemens abusifs poursuivront toujours en vain.

## ITALIE.

### De Rome, *le 25 Juillet.*

Les greniers publics de l'Etat Ecclésiastique seront bientôt remplis, attendu l'abondance de la récolte & l'usage de forcer les Cultivateurs & les Propriétaires à fournir l'Annone. Le 15 on a publié à Ferrare l'Edit qui les oblige de porter dans cette Cité un tiers du froment de leur récolte, en vertu tant de la *coutume invétérée* (*inveterata consuetudine*) que d'une Constitution de Benoît XIV.

La récolte de l'huile s'annonce si bien que

le Gouvernement jugeant à propos de régler les prix de ce qu'on a recueilli l'année derniere ſur ce qu'on recueillera cette année, en a baiſſé le bocal de 32 à 28 baïocques; & la feuillette ſera diminuée d'une baïocque, dans la vente en détail. La livre de ſavon ſe vendra une demi-baïocque de moins que ci-devant.

### De Milan, *le 27 Juillet.*

Il a été envoyé à la Cour de Vienne divers projets pour le retrait & le rachat des domaines publics aliénés anciennement: les poſſeſſeurs actuels de ces biens ſont dans une grande agitation.

### De Naples, *le 27 Juillet.*

Quoique les nouvelles des différentes Provinces d'Italie confirment l'abondance de la récolte, la Cour ne paroît pas diſpoſée à permettre les traites que les Etrangers ſollicitent.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 5 Août.*

Pluſieurs grands Propriétaires d'Ecoſſe & d'Irlande ont réſolu, dans une Aſſemblée, de morceller leurs terres en petites fermes, dans la vue d'arrêter les émigrations. Les pauvres Cultivateurs pourront reſter dans les Campagnes, & les riches les abandonner. On a tant crié contre les grandes fermes, que le Public paroît perſuadé qu'il faut détruire les fortes cultures pour relever l'Etat. Les émigrations ont affecté le Conſeil au point qu'il a été réſolu de publier divers Actes du Parlement qui défendent à nos libres Citoyens de ſortir de l'Etat, & d'emporter les inſtrumens de leur profeſſion ou leur gagne-pain. Enfin nos Politiques ne voient plus qu'un moyen pour rendre l'Etat floriſſant, c'eſt de faire forcément tomber les denrées à bas prix, afin que la main-d'œuvre moins chere des Manufactures procure plus de débit à nos marchandiſes.

Nos Colonies de l'Amérique ſeptentrionale deviennent de jour en jour plus redoutables. Depuis la paix, elles ont conſtruit 500 navires, & elles en ont 50 ſur les chantiers.

L'agitation cauſée par l'Acte relatif aux eſpeces d'or, a paſſé du Peuple dans le Conſeil. On craint ſi fort d'être trompé que l'on refuſe juſqu'aux eſpeces de Portugal, de bon poids.

Il eſt arrivé des Indes Occidentales un vaiſſeau qui a été préſervé de l'attaque des vers par une compoſition dont il avoit été enduit.

Nous apprenons que dans le Dévonshire & le Pays de Cornouailles, on recuillera la plus riche moiſſon : on n'eſt pas moins ſatisfait de la récolte du foin.

Par un état des grains vendus à Bear-Key & à Mark-Lane, depuis 1742 juſqu'à la fin de 1756, on voit que le prix commun a été pour le froment de 25 shell. le quarter, pour l'orge de 15, pour l'avoine de 13. C'eſt un peu plus de la moitié des prix des mêmes denrées depuis cinq ans, à la ſuite de la clôture de nos Ports.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 9 Août.*

Depuis la mi-Juillet, le flux & le reflux de la navigation a été remarquable dans notre Port. Il eſt encore arrivé des grains & de l'huile en aſſez grande quantité. Pluſieurs bâtimens tant nationaux qu'étrangers ſont revenus de la Foire de Beaucaire. Le *Caſſius*, le *Zélé*, le *Décidé*, la *Vierge de la Garde*, le *Jean & Jacques*, le *Duc de Praſlin*, ſont arrivés des Iſles de l'Amérique. Le *Rédempteur*, les *Trois-Freres*, le *Jaſon*, ſont partis pour la même deſtination.

Le bruit s'étoit répandu en divers endroits qu'il étoit ſurvenu quelque ſujet de méſintelligence entre la France & la Régence de Tunis; pluſieurs Maiſons en étoient alarmées. Nous avons appris que la Populace Tunifienne l'avoit répandu ſur ce qu'on n'avoit point arboré, comme à l'ordinaire, le pavillon à la maiſon du Conſul, à cauſe de quelques réparations auxquelles on travailloit. La Régence, jalouſe d'entretenir la paix avec la France, a diſſipé ces craintes. Le Port de Tunis vient d'être r'ouvert à l'exportation des grains & autres denrées;

il en eſt ſorti pluſieurs cargaiſons pour l'Europe.

### De la Rochelle, *le* 11 *Août.*

Les moiſſons ont déjà verſé beaucoup de grains dans les Marchés de ce pays. Les différentes ſortes de pain ont déjà baiſſé ici de deux deniers par livre : elles ſont taxées depuis 1 ſ. 2 den. juſqu'à 2 ſ. 5 d. la livre. On peut juger par-là de l'abondance qu'il y a lieu d'eſpérer quand les grains ſeront battus. Le tems eſt favorable à la vigne. L'eau-de-vie eſt à 108 & 110 liv., les 27 veltes. Le navire, l'*Aurore*, eſt arrivé du Cap le 1. Il arrive de Bergen, à l'Iſle de Ré, nombre de navires pour charger ſel & Vinatrie.

### De Nantes, *le* 12 *Août.*

La récolte ſuſpend la circulation des grains. Les bleds anciens baiſſent. La Hollande & les pays du Nord tirent beaucoup de café & de ſucre brut. Le *Soleil*, le *Fort de la Rochelle*, le *Thomas*, le *Courier de S. Marc*, la *Comteſſe de Menou*, ſont arrivés des Iſles. Le ſieur Picory, Capit. de la *Ville de Montlhéry*, eſt parti pour Léogane. Le *Printemps*, Armat. MM. Beauregard & des Segrais, doit mettre à la voile de Saint-Malo pour Cadix & l'Amérique.

Les toiles valent à Morlaix, les crées larges des premieres qualités 155 l. la piece de 100 aunes; les Bretagnes larges, les premieres ſuperfines, 3 l. 18 ſ. à 4 l. l'aune; les Bretagnes étroites, 2 l. 17 ſ. à 2 l. 19 ſ. Le beurre nouveau ſe vend 30 à 31 liv. le cent; le papier, écu cœur de fin, 8 livres la rame.

### De Rouen, *le* 14 *Août.*

Le 29 du mois dernier, le Conſeil Supérieur a enregiſtré des Lettres-Patentes du 15 Mai, par leſquelles les Offices Municipaux de la Ville de Diepe ſont réunis à ladite Ville chargée de rembourſer aux Maire, Echevins &c, pourvus par Lettres-Patentes du 22 Mai 1772, tous leurs frais & loyaux-coûts; au moyen de quoi ces places ſeront à l'avenir électives &c.

Les prix des grains commencent à ſe modérer; & l'abondance de la récolte ſemble promettre une diminution notable.

### De Rheims, *le* 14 *Août.*

Le prix des vieux fromens a encore hauſſé, depuis qu'il arrive au Marché des fromens nouveaux : mais il y de quoi ſe pourvoir en bled, ſeigle, ſarraſin de la récolte : les deux dernieres eſpeces ſur-tout ſont à des prix dont le Peuple ne ſçauroit certainement ſe plaindre : mais le pain ne ſuit jamais ici ſa proportion naturelle avec la valeur des grains.

Les vignes ne ſemblent promettre, en général, qu'un quart d'année. Les tems froids qu'elles ont eſſuyés pendant la fleur, ont fait augmenter les vins d'un tiers. Le tems eſt très-propice pour la maturité du raiſin.

### De Metz, *le* 15 *Août.*

Les bonnes récoltes ont produit une prompte & notable diminution dans les prix. Les Marchés ont commencé à ſe garnir de grains nouveaux dès les premiers jours d'Août.

Le ſieur Bouſquet, pere, a r'ouvert ſon Cours gratuit de l'Art des accouchemens. MM. les Officiers Municipaux n'ont rien épargné pour étendre les bons effets de cet établiſſement dû à M. de Calonne, Intendant de la Province. Ce Magiſtrat a invité, par une lettre circulaire, MM. les Curés à choiſir dans leurs villages les femmes qu'ils croiront les plus capables d'être inſtruites, pour les envoyer ſuivre le Cours. On donnera 20 livres par mois à celles qui ne ſeront pas en état de réſider ici à leurs frais. Les maris de celles que le ſieur Bouſquet recevra, ſeront affranchis des travaux publics.

### De Paris, *le* 18 *Août.*

Par un Arrêt du Conſeil d'Etat du 20 Juin 1773, Sa Majeſté, ſans augmenter le nombre des Chaires du College Royal, & ſeulement en ſupprimant une des Chaires doubles ou faciles à être ſuppléées, a jugé à propos d'appliquer les fonds de celles ci à des Chaires nouvelles d'une utilité reconnue, parmi leſquelles il y en a une de Méchanique, une d'Hiſtoire naturelle, une de Droit de la Nature & des Gens.

Par un autre Arrêt du 4 Mai, le Roi dé-

clare ſoumis au privilége de la vente exclusive du tabac, la Ville de Bayonne & tout le Pays de Labour : en conséquence, il est ordonné d'établir des Bureaux & entrepôts pour la distribution aux prix fixés par les Réglemens ; enjoint aux Négocians qui auroient emmagasiné du tabac d'en faire déclaration dans le mois & de le renvoyer à l'Etranger dans deux mois &c. Depuis long-tems deux questions divisoient les Habitans du Pays de Labour & l'Adjudicataire des Fermes : l'une principale, sçavoir si lesdits Habitans étoient soumis à la vente exclusive du tabac ; l'autre subsidiaire, portant sur les plantations de tabac qu'on soutenoit devoir leur être interdite, quand même ils pourroient se soustraire à la vente exclusive. Lesdites plentations avoient déjà été proscrites ; il restoit à statuer sur la vente exclusive. Les Labourdins ont représenté qu'ils étoient en possession immémoriale de la liberté du commerce du tabac, de l'aveu même du Fermier ; & ils s'appuyoient sur divers titres pour réclamer en outre la liberté des plantations. Le Fermier a invoqué les Ordonnances générales ; & à l'analyse du droit commun, il a joint l'examen de ces titres particuliers, & la considération que ces Habitans étoient actuellement sans intérêt dans leur demande ; c'est qu'au moyen de la nouvelle imposition des huit sous pour livre sur tous les droits des Fermes, montés aujourd'hui à quarante-huit sous, en y joignant le prix d'achat & la voiture, ce privilége leur seroit onéreux.

Edit du Roi donné à Versailles au mois de Mai 1773, registré au Parlement d'Aix le 25 Juin, portant création de rentes à quatre & à cinq pour cent, sur les impositions du pays de Provence, dont les principaux sont destinés au remboursement des quittances de finance, provenant de la liquidation des Offices de la Cour des Comptes de Provence. Il est ordonné qu'il sera ouvert en Provence un emprunt de 3,400,000 livres de principal dont 700,000 liv. sur le pied de quatre pour cent, sans retenue, & 2,700,000 l. à cinq pour cent avec retenue d'un dixième, pour le compte du Roi, par les Procureurs & Syndics du pays, à la garantie des biens, revenus royaux, & impositions sur la Province, & subsidiairement ceux des Etats, pour être lesdits fonds versés dans le Trésor royal, & employés au remboursement des Offices de ladite Cour. A cet effet, un fonds de 300,000 l. est annuellement destiné sur les impositions dudit pays pour le payement des arrérages & le remboursement des principaux. En faisant cette avance, S. M. compte sur le zele des Etats auxquels Elle se réserve de demander une portion de ces dernieres sommes, laquelle ne pourra excéder celle de cent vingt mille livres.

Arrêt contradictoire du Conseil d'Etat du Roi du 15 Juin, qui ordonne qu'il soit libre à tous & un chacun de tenir hôtellerie ou cabaret, & de vendre vin ou autres boissons dans la Ville de Boulogne & dans l'étendue du Boulonois, sans prendre permission des Officiers Municipaux ou autres Juges, & sans être assujettis à aucune formalité que d'en faire la déclaration au Bureau des Aides &c. Les Officiers Municipaux de Boulogne-sur-Mer s'étoient opposé à l'établissement d'un Cabaretier &c, fondés sur des Ordonnances particulieres de Police &c. L'Adjudicataire des Fermes a représenté que les Officiers Municipaux s'arrogeoient le droit de vexer les Sujets du Roi & de rendre des Ordonnances contraires aux réglemens généraux ; que la liberté du commerce de vin, si bien fondée sur ces derniers titres ne l'étoit pas moins en raisons ; que le vin & toutes les denrées qui sont l'objet du trafic des Cabaretiers, sont des productions du Royaume sujettes à dépérissement & dont le débit ne peut être trop facilité ; que la multiplication des cabarets, en entretenant l'abondance & la concurrence dans le commerce du vin, prévient le renchérissement ; & qu'étant favorable à la consommation, elle favorise les progrès des droits dûs au Roi pour le détail des boissons ; qu'elle a toujours été le but essentiel de la régie des Aides &c. &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description d'un moyen imaginé par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne, pour lever les vannes des écluses par la seule crue de l'eau, sans qu'il soit nécessaire que personne se dérange pour cette opération.*

Il n'est point de Citoyen honnête qui ne

gémiſſe à la vûe des dégâts terribles que cauſent trop ſouvent les débordemens ſubits des petites rivieres ; un orage ſuffit pour détruire l'eſpérance du Laboureur & pour le fruſtrer peut-être pour deux années conſécutives du produit de ſes terres. Quoiqu'il n'y ait point de remedes à apporter à la cauſe premiere de ce fléau, il ſeroit facile de détruire les cauſes ſecondes qui concourent à la rendre auſſi redoutable. Ces cauſes ſecondes ſont ;

1°. Les moulins ſans nombre (1) qui embarraſſent le cours des rivieres & font refluer ces dernieres vers leurs ſources. Si les bords ſe trouvent très-bas, il eſt évident que les eaux ſe répandent dans les prairies, les couvrent de ſable & perdent abſolument les fourrages qu'elles produiſent.

2°. Le peu de ſoin que l'on prend de nettoyer le cours des petites & des moyennes rivieres ; de légeres dépenſes pour la conſtruction de quelques digues & de quelques épis ſuffiroient pour faire creuſer à la riviere même un lit plus profond, & à ouvrir de nouvelles communications pour le commerce des Provinces.

Comme il ne paroît pas que l'on prenne encore en conſidération des objets de cette grande importance, j'ai cru bien mériter du Public en cherchant à diminuer les effets du fléau dont on vient de parler.

Puiſqu'il faut des moulins ſur les grandes & ſur les petites rivieres, il eſt de toute néceſſité de faire des retenues d'eau dans ces dernieres, pour qu'elle tombe en aſſez gros volume & pendant un tems conſidérable ſur les aubes des roues motrices, ou pour remplir leurs ſceaux ou augets. Ces retenues ſe font au moyen d'une écluſe que l'on décharge en ouvrant la bonde. Un orage arrive ſouvent dans la nuit ; les eaux portent le dégât dans les campagnes avant que les Meûniers ayent pu ouvrir leurs écluſes, ou le danger devient ſi éminent, lorſque l'eau paſſe en nappes par-deſſus, qu'ils n'oſent plus en approcher. Le moyen que je vais décrire & que j'ai imaginé diſpenſe de toutes ces alarmes ; la bonde ou vanne s'ouvre d'elle-même quand la crue de l'eau l'exige : c'eſt même cet accroiſſement qui eſt mon moteur. Imaginez une vanne, bonde ou pelle, comme l'on voudra l'appeller, fixée contre la jettée de l'écluſe entre deux couliſſes, deux poteaux fixés ſur cette même jettée (2) & ayant chacun une large poulie *enchappée* dans leur partie ſupérieure ; on fait paſſer ſur ces poulies une corde & même deux, pour plus grande ſûreté, dont un bout eſt attaché à la vanne & l'autre à une caiſſe ou auge de bois à peu près de même poids que la vanne, plus l'effort de l'eau qui la comprime. On peut établir cette eſpece d'équilibre en chargeant l'auge avec des pierres.

Vers l'endroit où l'eau montera, lorſqu'il faudra ouvrir les vannes, on fera dans la retenue ou jettée deux ou pluſieurs ouvertures par où l'eau s'écoulera pour ſe rendre dans l'auge qui, devenue beaucoup plus peſante, enlevera la vanne & ouvrira le paſſage à l'eau ſans qu'il ſoit néceſſaire que le Meûnier y mette la main.

On objectera peut-être que l'auge venant à deſcendre, fermera elle-même le paſſage

---

(1) *Les Anciens ne connoiſſoient que les moulins à bras qu'ils faiſoient mouvoir par leurs Eſclaves indociles. Il ſeroit à deſirer que l'on fit revivre ces machines ſi commodes parmi nous.*

*Les Anglois propoſerent un Prix conſidérable en 1758 pour le meilleur moulin à bras que l'on préſenteroit à leur Société pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce : on en préſenta 22 modeles à cette derniere. Le Prix fut remporté par M. Gordon & par M. Parſons qui partagerent le premier Prix de 100 guinées ; M. Lloid fut auſſi couronné & obtint 50 guinées ou louis. S. A. R. feu le Duc d'Yorck, ſe mit également ſur les rangs & fit préſenter un moulin pris dans les environs de Saint-Caſt en Bretagne, auquel M. Bailey, Secretaire & Deſſinateur de la Société pour l'encouragement des Arts, avoit fait des changemens utiles.*

*Si l'on perfectionnoit les machines à feu* (fire engines) *qui élevent l'eau à une ſi grande élevation, on pourroit avoir des réſervoirs d'où l'eau venant à tomber de très-haut ſur des roues à aube ou à ſceau, pourroit faire tourner des moulins, & le cours des rivieres deviendroit libre.*

(2) *Si la jettée avoit une certaine épaiſſeur, on mettroit alors quatre poteaux, une paire ſur chaque revers ou bord, & la corde paſſeroit ſur leurs poulies.*

que l'on vouloit ouvrir. Cela pourroit arriver, dans le cas où il faudroit lever des vannes fort hautes; mais on y remédie de la maniere ſuivante. Au lieu d'auge, il n'y a plus qu'un canal où l'eau de ce canal communique à deux ſceaux très-larges & très-lourds placés devant la retenue, ſans embarraſſer l'ouverture par où l'eau doit s'écouler. Ces ſceaux ſont reçus dans deux cavités où ils deſcendent aſſez profondément pour que la vanne puiſſe ſe lever entiérement. On n'oſeroit répondre qu'un pareil procédé pût faciliter la levée des grandes vannes telles que celles des étangs; mais il eſt à préſumer qu'il ſeroit difficile qu'il ne réuſsît pas en l'appliqnant aux petites écluſes des retenues ordinaires.

Les Anglois ont cherché à réſoudre la même difficulté dans leurs moulins qui ſont mus par le flux & le reflux de la mer; mais il s'en faut de beaucoup que leur procédé ſoit auſſi ſimple que le mien.

Imaginez un flotteur ou *buoy* de bois qui s'éleve avec la ſurface de l'eau; ce flotteur porte dans ſa partie ſupérieure une verge de fer verticale qui pouſſe le grand bras d'un levier qui agit dans un plan vertical. Le point d'appui de ce levier eſt ſur un boulon ſoutenu par deux barres de fer ayant la forme d'une conſole, & qui ſont fixées dans la charpente de la retenue; l'autre bras de ce levier eſt ajuſté à un quart de cercle denté, formant cette eſpece d'éventail que l'on nomme rateau dans l'Horlogerie. Ce rateau engraine dans un pignon enfilé ſur une barre de fer auſſi coudée par les extrémités & fixée dans les planches ou madriers de la retenue; ce pignon engraine à ſon tour dans une bande de fer dentée, fixée à la partie ſupérieure de la vanne. Il eſt évident que cette derniere ſe levera à meſure que le flotteur ou *buoy* montera ſur la ſurface de l'eau.

Pour concevoir aiſément cet effet, il faut tracer cette petite méchanique ſur le papier & marquer avec de petites fleches les côtés vers leſquels les pieces ſe meuvent. On ne ſçauroit douter de l'effet de ce procédé qui a été mis en uſage dans un moulin mu par le reflux à Henly ſur la Tamiſe. Ce dernier moulin a été conſtruit par M. William Coulthard à qui il appartient. Le modele en a été acheté par la Société pour l'encouragement des Arts 20 l. ſt. le 12e. Mars 1762. Cette méchanique m'ayant paru trop chere pour le commun des Meûniers, j'ai cru devoir en chercher une plus ſimple. Telle eſt celle que le deſir du bien général me fait offrir avec confiance au Public.

Il ſeroit à deſirer que quelques Académies propoſaſſent pour ſujet de leurs Prix la ſolution du problême de Méchanique que je viens de tâcher de réſoudre. Elle ſeroit bien plus importante au Public que les graves queſtions que l'on propoſe par fois ſur la coëffure de Jupiter Ammon, & pour ſçavoir s'il avoit des cornes de bouc ou de belier; enfin ſi la queue de pan étoit retrouſſée à l'Angloiſe ou en trompette.

## II.

*Pratique ſimple contre les charanſons.*

Un Particulier qui renferme tous les ans pour environ mille écus de grains, n'avoit qu'un grenier infecté de charanſons depuis long tems. Ces inſectes lui faiſoient toujours du tort, quelque ſoin qu'il eût de remuer ſon grain. La longueur du grenier étoit du levant au couchant, & la largeur du nord au midi. Il imagina de faire pluſieurs ouvertures par des fentes pareilles à celles des guérites, dans le mur qui étoit au nord. Ces fentes ne donnent point paſſage aux oiſeaux, mais ſeulement à un air comprimé qui ſouffle preſque toujours, & avec force, ſur les tas de bled. Dès que ces ouvertures jouerent, les charanſons diſparurent, & voilà déjà pluſieurs années qu'on n'en voit plus dans ce grenier.

## III.

*Faute à corriger.* Dans la précédente Gazette N°. 66, pag. 226, lig. 17, liſez *trois toiſes* au lieu de *trois pouces*.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 11 Août 1773, au Samedi 14 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 26, 27 à 28 livres 10 ſ. l'ancien; le nouveau, de 26, 28 à 30 livres *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. Le ſeigle, de 11, 12 liv. 10 ſ. à 13 liv. 10 ſ.; l'orge, de 10, 11 liv. 10 ſ. à 12 liv. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 11 Août 1773 au Samedi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 19, 21 à 23 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 21 l. 10 s. à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 18 Août 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Août 1773.*

| | # | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | | |
| Piastres à . . . . . | 48 | 17 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 18 Août 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ | | |
| Londres ..... | 29 | 15 | 16e |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{1}{2}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 97 à 96 $\frac{3}{4}$ | | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ | | |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{4}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août* 1773. | *Lundi 16.* | *Mardi 17.* | *Mercredi 18.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | . . . . . | 1390 . . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ 90 92 $\frac{1}{2}$ . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 14 Août 1773 | | Du Lundi 16. | | Du Mardi 17. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Clouet, six dern. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Defrance, six d. mois 1772. | L. |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | M. | Viellard, *idem.* | M. |
| Lenoir, *idem.* | | Masson, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | N. | Certain, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | |
| Gossey, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Defays, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 10 Août.

L

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

De Varsovie, *le 13 Juillet.*

CE pays a été condamné à des livraisons si exorbitantes que le Peuple sera bientôt hors d'état d'atteindre aux prix des denrées de nécessité premiere. Le scheffel de seigle coûte 26 florins Polonois dans le district de Cracovie ; & le scheffel d'avoine, 16 flor. Ceux qui ont de l'argent aiment mieux se libérer en le donnant que de se désaisir de leurs grains. Ceux qui n'ont que des denrées pour s'acquitter, s'exposent à manquer de tout.

Ces faits intéressent l'Europe entiere. Lorsque les fonds ordinaires du commerce courant manquent, il y a infailliblement cherté, même sans disette.

### SUEDE.

De Stockholm, *le 15 Juillet.*

La disette soufferte les années précédentes a donné lieu à des recherches économiques & à des découvertes utiles. On a mis à toute sorte d'épreuves les différentes productions du pays pour en tirer le meilleur parti possible, le genievre sur-tout. De la graine de cette plante, on a fait de la biere très-bonne, agréable & fort saine. Dans les endroits mêmes suffisamment pourvus de grains, l'on adopte & l'on conserve l'usage de cette nouvelle biere que l'on trouve supérieure à celle du malt. Il seroit fort à souhaiter que l'on découvrît également un fruit capable de nous donner une eau-de-vie qui remplaçât celle de grains; & l'on peut l'espérer sans doute, car la qualité de cette derniere liqueur n'est pas excellente. On pourra le tenter sur la pomme de terre dont la culture exécutée, d'après les instructions données par l'Académie Royale des Sciences, a très-bien réussi.

Le cours du change est ici sur Amsterdam à 78 marcs; Hambourg, 81 ½ par risd.; Londres, 87 thaler. Le 7 de ce mois, il étoit à Gothenbourg sur Amsterdam à 87 thal.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le 19 Juillet.*

M. Muller, Conseiller de Justice, avantageusement connu par plusieurs bons Ouvrages sur l'Histoire naturelle, vient de publier une Histoire très-intéressante des insectes microscopiques, partie presqu'entiérement neuve. La connoissance de la nature, jusques dans les plus petites choses, est infiniment utile. Les insectes, ces insectes imperceptibles sont, pour la plûpart, nos ennemis mortels, puisqu'ils attaquent nos subsistances, nos bestiaux, & nous-mêmes, sans que nous puissions nous en défendre, si nous ne nous armons d'yeux

perçans pour les découvrir ; reconnoître leurs ravages, & nous prémunir contr'eux. M. Muller donnera dans un autre Ouvrage l'histoire de toutes ces especes de vers qui vivent hors de la mer, avec des figures soigneusement gravées.

## ALLEMAGNE.

### De Dresde, *le 21 Juillet.*

On a demandé dans les Annonces de Leipsick s'il n'y auroit pas un moyen de rendre aux glaces, vitres, verres ternis leur premier éclat. Un Anonyme prétend en avoir trouvé un dont il garantit le succès. Il l'a déposé au Bureau de ces Annonces, qui se réserve d'en donner la recette de vive voix ou par écrit. L'Auteur est loin d'attribuer ce défaut au soleil ou à l'air : il provient, selon lui, des vapeurs dont les parties salines rongent le verre sur lequel elles s'arrêtent. Les fenêtres qui ne sont pas exposées au soleil, ont leur vitrage plutôt terni que les autres : il en est de même des cloches. Remplissez d'eau un vase du plus beau verre de Venise ; laissez évaporer cette eau à l'ombre ; répétez plusieurs fois la même opération, le vase perdra tellement sa transparence & son éclat que vous ne pourrez les lui rendre avec quelque soin que vous le frottiez. Un vase exposé pendant dix ans au soleil sur un pilier, ne se ternira pas, s'il ne s'y fixe des vapeurs.

### De Manheim, 23 *Juillet.*

Le *kactus grandi florus* de notre Jardin Botanique fleurit le 10 de ce mois : sa fleur, dans son plus grand volume, auroit couvert le fond d'une large assiette : elle répand l'odeur la plus agréable. Ces fleurs sont ordinairement blanches ; elles ne s'épanouissent que la nuit ; & le matin, elles sont flétries pour toujours. Cette année, elles ont duré jusqu'au soir du lendemain, le tems étant très-pluvieux. Le *kactus heragonus* fleurit aussi l'année derniere dans le même Jardin. Ses fleurs, très-odorantes, ne durerent que depuis huit heures du soir jusqu'à six heures du matin. Ces plantes, dans leur pays natal, portent un fruit gros comme le citron, très-rafraichissant & d'une grande ressource pour les Habitans de la Zone Torride.

### D'Hanovre, *le 23 Juillet.*

Par ordre du Souverain, on travaille à un plan de réforme qui seroit infiniment utile, s'il pouvoit être exécuté. La naissance & la protection donnent-elles plus de capacité pour remplir les emplois publics que les talens & les lumieres ? C'est la question qu'il s'agit de résoudre : la solution n'est pas difficile, si ce n'est à la Cour. Comment s'y prendre pour que les talens & les lumieres obtiennent la préférence sur la naissance & la protection ? C'est-là le nœud gordien qu'on tâche de délier, afin que les places ne soient plus faites pour les hommes, mais que les hommes soient faits pour les places.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 24 Juillet.*

Les lettres d'Ecosse ne parlent que de la décadence des Manufactures. On dit que près de la moitié des Tisserands & un tiers des Fileuses sont sans ouvrages dans les Villes de Perth, de Dundée, de Dumfries, ainsi que dans les environs d'Edimbourg & de Glascow. Cela n'empêchera pas de dire & qui, pis est, de penser que l'industrie produit des richesses, quoiqu'elle tombe dès que l'Agriculture cesse d'en produire.

On avoit voulu se persuader que les Caraïbes de l'Isle Saint-Vincent auroient les bras liés par le dernier traité de paix, comme s'il pouvoit y avoir paix avec des voisins qui ne nous aiment pas & qui n'ont nul sujet de nous aimer. D'ailleurs ces Peuples sont très paresseux ; & ils voyent des plantations à leur portée. Ils ont recommencé à piller pendant la nuit, réunis en pelotons. Les Colons sont alarmés, & il y a lieu.

On parle plus que jamais de l'union de la Grande-Bretagne avec l'Irlande. Il est aussi question d'une création de *Lords d'Amérique*, en faveur de quelques Membres des Communes.

Nous dépensons beaucoup d'argent pour empêcher la contrebande ; & la contrebande est très habile à nous le faire dépenser inutilement. Les toiles de Hollande en pieces ne sont pas reçues ; il en entre peu, mais les bâtimens Hollandois apportent des quantités très considérables de chemises faites &

de draps de lit, intitulés hardes & nipes des gens de l'équipage. Comme ils ont soin de les faire laver, ils ne sont point sujets à l'amende, & l'on n'a rien à leur dire. On a supputé que, par cette manœuvre, les Hollandois nous vendoient annuellement pour 50,000 liv. st. de linge.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 27 Juillet.*

Le prix de l'huile a considérablement baissé; avantage qu'on doit à l'abondance des importations & aux belles apparences de cette récolte. Malgré cela, le taux en est encore trop fort pour le pauvre Peuple: mais il n'est pas douteux que, si les oliviers se soutiennent en bon état, la denrée ne se proportionne à ses facultés.

Les chaleurs ont été très tardives. Nous n'avons commencé à être en plein été que vers le 10 de ce mois. Des pays plus méridionaux encore ont éprouvé la même singularité. Les premiers jours du courant, le froid & la pluie étoient si opiniâtres dans l'Etat de Gênes, & les productions de la terre en si grand danger, qu'il a été ordonné des prieres publiques dans les Eglises pour obtenir un tems doux & serein. Le 4, une grosse grêle ravagea quelques cantons sur les deux rivieres.

Les lettres d'Espagne annoncent que, dans toutes les Provinces de l'Empire, les récoltes de grains ont été si abondantes qu'ils sont aussi-tôt descendus à un prix médiocre. Il y a grande apparence que ce pays-là sera dans le cas, cette année, d'en fournir à l'Etranger. En général, il paroit que, sur cet article, le Midi n'aura rien à desirer que l'avantage de secourir des climats moins heureux.

Le Port de Tunis a été fermé vers la fin de Juin; & il ne devoit se r'ouvrir que quand les bâtimens Corsaires seroient prêts à mettre à la voile.

A l'exemple de la Ville de Paris, plusieurs Villes considérables ont établi des secours en faveur des noyés. Peut-être la nôtre est-elle trop éloignée du Royaume pour être instruite de leurs bons effets ou entraînée par cette salutaire impulsion. Cependant des malheurs journaliers nous apprennent qu'un pareil établissement y seroit aussi nécessaire que par-tout ailleurs.

### De Caen, *le 30 Juillet.*

Les foins ont été serrés & coupés, en Basse-Normandie, par le tems le plus favorable: cette récolte est très abondante. Les bleds de toute espece sont fort beaux: il y en a peu de médiocres. Il n'en est pas de même des pommes & des poires; cependant elles ne manquent pas.

Entre Alençon, Séez, Argentan, on fait sur une assez vaste étendue de terrein un travail très-propre à les améliorer à peu de frais. Les champs étoient bordés de berges ou terres amoncelées qui ne servoient qu'à arrêter la circulation de l'air, à tenir les eaux stagnantes, & à rendre les chemins impraticables ou difficiles. Les Propriétaires & les Cultivateurs se sont emparés de ces terres pour les répandre sur leurs champs. L'exemple donné par les uns a été suivi de proche en proche. La surface des campagnes & des chemins s'est applanie; le Journalier a été fructueusement employé; & les champs engraissés payent avec usure ce simple & facile travail.

### De Lille (*en Flandre*), *le 30 Juillet.*

Celui qui contrefait la marque d'un Marchand est un faussaire comme celui qui contrefait sa signature: il le vole, lorsqu'il usurpe ou détruit la confiance que lui accorde le Public. Cependant ce genre de contrefaction devient si commun qu'on se la permet avec autant de facilité que tant d'injustices passées en mœurs. Des Etrangers sont parvenus à imiter assez exactement les plombs des étoffes de notre Manufacture. S'ils ont réussi, ils pourront réussir encore. Il ne reste néanmoins d'autre parti à prendre que celui de changer les marques & d'instruire le Public de la nouvelle forme.

Les plombs de notre Manufacture auront doresnavant neuf lignes de diametre sur une ligne environ d'épaisseur: ils seront percés de trois trous. Les broches auront au moins six lignes pour remplir les trous exactement, & de maniere qu'il n'en reste aucun vestige sur l'empreinte que le plomb recevra.

La côte où les broches seront repliées portera pour empreinte le nom, l'espece & la qualité de l'étoffe ; & lorsque ces pieces seront trop courtes ou trop étroites (néanmoins permises), on frappera au dessus de l'empreinte, avec un coin plus petit, les lettres C ou E, pour désigner le défaut. L'autre côté portera l'empreinte uniforme des armes de la Ville avec une légende autour de la fleur-de-lys, immédiatement en dedans du grenelé, portant ces mots, *Manufacture de Lille en Flandres*. A chaque côté de la fleur de lys, les étoffes de Saietterie auront un S, & celles de Bourgetterie un B. Une amende de dix florins sera encourue par les Préposés aux Sieges de la Saïetterie & de la Bourgetterie, lorsqu'ils laisseront passer des plombs défectueux ou non-conformes au modele.

Cette précaution aura son effet jusqu'à nouvelle contrefaction.

Tout le monde convient qu'il faut maintenir l'*ordre* dans le commerce, dans les marchés, dans les ventes & achats : mais on distingue l'*ordre de la Justice* (on le fait consister dans la conservation des droits de tous & de chacun), & l'*ordre de la Police* (on le fait consister à prévenir les troubles, la confusion, les fraudes). L'un & l'autre ne doivent point être séparés : il faut que la *Police* veille à l'exécution de la *Justice* ; delà le *bon ordre*. On ne reprochera certainement pas à nos Officiers Municipaux de ne pas veiller à ce que les Marchés ne soient pas tumultueux. Le Marché au charbon a été derniérement l'objet de leur sollicitude fort inquiete sur la sagesse & l'équité des Vendeurs, des Consommateurs &c. Dans une Ordonnance en huit articles, ils ont réglé le nombre de voitures à entamer à la fois pour chaque espece de charbon.

### De Rheims, *le 31 Juillet.*

Après des renchérissemens successifs de grains, notre Marché dépourvu le 7 & le 10 a été successivement garni avec partie des provisions des Communautés Religieuses, & des ordres donnés dans les campagnes de fournir au besoin. Sur ces entrefaites, il a été donné avec diligence des commissions pour tirer des secours de Flandre. On en a tiré de Charleville & autres dépôts voisins. Un peu plutôt, ces convois auroient prévenu toute inquiétude & empêché toute sollicitude. Cependant quoique tardif, cet approvisionnement nous servira bien pendant la moisson. L'ordre a repris son cours. Nous avons des seigles nouveaux ; & nous sommes dans le cas d'espérer une diminution prochaine dans les prix.

### De Tours, *le 2 Août.*

Le 14 Juillet, on a essuyé d'assez violens orages à Beaufort, à Angers & dans leurs environs. Au Pont-de Cé, le tonnerre a mis le feu à un grenier à foin : les flammes ont été bientôt éteintes. A Beaufort, il est tombé en cinq endroits : une personne en est restée sourde, mais elle recouvre insensiblement l'ouie : la grêle a fait beaucoup de dégât dans les campagnes voisines. Les orges & les seigles, prêts à être coupés, en ont été égrainés ; elle a couché les fromens & les chanvres.

MM. les Maire, Echevins & Officiers Municipaux, inspirés par le desir d'être essentiellement utiles à leurs Compatriotes, & secondés par le zele empressé de M. l'Intendant, viennent d'arrêter, par une délibération expresse, qu'il sera établi, dans les différens quartiers de cette Ville, des dépôts où l'on trouvera les machines, les remedes, & les instructions nécessaires pour secourir les noyés, en se conformant à ce qui a été réglé sur cet objet intéressant par MM. les Prévôt des Marchands, & Echevins de la Ville de Paris.

### De Paris, *le 8 Août.*

Les mauvais tems qui ont régné à la fin de Juillet n'ont nui sensiblement aux grains sur pied que dans nos environs & à quelques lieues à la ronde. Au delà & dans le reste de la Province, les bleds sont d'une beauté surprenante. Une partie de la vigne a coulé. Les nouvelles de Champagne, relativement à cette derniere récolte, ne sont pas bonnes. En général, la Bourgogne a été moins maltraitée que cette Province.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le Jeudi 5 de ce mois ; les numéros sortis de la roue sont 7. 19. 22. 41. 74.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre concernant les taupes.*

Monsieur,

J'ai vu dans votre Gazette la description d'une machine pour prendre les taupes : j'ai été fort aise de l'y trouver pour l'utilité du Public ; il y a plus de quarante ans que j'ai commencé à m'en servir, & dès-lors j'ai délivré mes jardins des taupes qui, avant cela, les ravageoient. Tous les soins des Jardiniers, & les autres pieges ne sont pas comparables à celui-ci : l'effet en est si assuré que depuis que je m'en sers je ne vois plus de taupes chez moi ; ou s'il en survient, elles sont aussi tôt prises : si les gens de la campagne vouloient l'employer dans leurs terres & leurs prés, ils en auroient bientôt détruit cette espece malfaisante.

Mais le piege dont je me sers, quoique le même fonciérement, est cependant un peu différent de celui que vous avez annoncé : je crois le mien plus simple ; on prescrit dans l'autre, comme essentiel, qu'il soit ouvert des deux bouts, & seulement grillé à l'un de ces bouts ; le mien n'est ouvert qu'à l'entrée & entiérement fermé à l'extrémité ; cependant les taupes y entrent sans méfiance & s'y prennent à merveille.

Voici comment il est composé. C'est un morceau de bois léger, long de neuf pouces & demi, grossiérement équarri ; il est plus long que quarré : les quatre côtés en sont un peu applatis. Il porte de grosseur en sa circonférence environ neuf bons pouces. On fend ce morceau de bois en deux parties à peu près égales ; ensuite on creuse les deux morceaux dans toute leur longueur, à l'exception du bout qu'on laisse fermé. Ces deux parties replacées l'une sur l'autre, font une ouverture en-dedans, de la grosseur à peu près du trou que font ordinairement les taupes.

Cela fait, on choisit la partie dont on veut faire le bas, & on y passe un gros fil d'archal de la grosseur d'un fer d'aiguillette : ce morceau de fil de fer traverse d'un côté à l'autre, il est posé à trois pouces & demi de distance de l'entrée, & n'est élevé que de deux ou trois lignes du fond.

Ensuite on prend un morceau de tôle ou de fer très-mince, de la longueur d'environ cinq pouces, & large d'un pouce & demi à l'un des bouts, & de treize ou quatorze lignes à l'autre.

On cloue avec trois clous le bout le plus large de ce fer, sous le bas du morceau de bois qui fait la base ; & l'on y employe pour cela environ un pouce & demi. Auparavant on a battu le fer, ensorte qu'à cette distance il embrasse le bout du morceau de bois de façon que le surplus du fer entre dans la cavité du bois. On l'a aussi précédemment battu, afin de lui donner de l'élasticité, & qu'il se redresse de lui-même, quand il est en liberté ; ce qui fait une espece de ressort qui, à deux ou trois lignes près, lorsqu'il est baissé, va joindre le morceau de fil de fer qui traverse. Il ne s'agit plus que de le tenir baissé & assujetti pour qu'il laisse l'entrée du cornet libre. Pour cela, on a un morceau de fer fait à peu près comme un clou à crochet, mais un peu plus gros & plus long : la queue en est ronde, de la grosseur du fil d'archal qui traverse, & grande d'environ deux pouces & demi ; elle se termine en pointe. La partie qui releve & fait le crochet est applatie, & a un bon pouce de hauteur.

On passe la queue de ce crochet sous le milieu du fer qui traverse, & l'on en place légérement le petit bout sur l'extrémité du ressort qu'il tient baissé. Pour bien faire, on taille auparavant cette extrémité en languette ou fleur-de-lys, afin qu'il ait plus de facilité à se détendre.

Cela fait, on replace sur ce morceau de bois inférieur la partie supérieure du cornet, & on l'y tient ferme & assujettie, au moyen d'un obier ou branche de bois pliant qui les contient, & qu'on tire par le bout comme une bague, quand on veut séparer les deux parties ; & pour donner plus de facilité à tirer ce petit cercle, on tient le bout du cornet un peu moins gros que la tête.

Il y a si peu de peine & de dépense à faire à ces cornets, quand on est au fait, que dans le pays que j'habite, ils ne se vendent que sept à huit sous au plus ; mais un coup d'œil instruira mieux que dix pages d'explication.

Le cornet ainsi tendu, on l'adapte au trou de la taupe, qu'on ouvre autant qu'on

peut au dernier endroit où elle a poussé : il faut faire ensorte qu'il soit placé à plat ; & il est nécessaire d'avoir au moins deux cornets, car il est ordinaire, en ouvrant la taupiniere, quoique la derniere poussée, de trouver deux trous, parce qu'on ouvre toujours la galerie de la taupe par le milieu ; & dans l'incertitude du côté où elle est retirée, on place l'un des cornets d'un côté, & l'autre au trou opposé. Quelquefois, il se trouve trois trous : en ce cas, il seroit bon d'avoir un troisième cornet à mettre ; car, sans cela, on court risque de la manquer pour cette fois, au cas qu'elle vienne par cette troisième galerie.

La taupe, dans les heures où elle se promene, parcourant sa galerie, vient à l'un des cornets ; & comme ils sont bouchés de terre par-dessus, & qu'ils font une continuité du trou, elle y entre sans méfiance : mais lorsqu'elle parvient au crochet qui est placé au milieu du cornet, elle trouve cet obstacle qu'elle cherche à vaincre, comme elle a coutume de faire, avec ses pattes ; & en grattant, elle l'ébranle & lui fait quitter le ressort sur lequel il pose. Celui-ci, en liberté, se défend & ferme l'entrée du cornet d'où la taupe ne peut plus sortir. En l'ouvrant pour en tirer la taupe, il faut prendre garde de ne pas perdre le crochet.

Ce piege n'est pas nouveau ; on l'appelle *taupiere :* on en trouve une description abrégée dans Furetiere ; il y a long-tems que je vous l'aurois indiqué, si je ne l'avois pas cru généralement connu.

J'ai l'honneur d'être &c.

## II.

*Courte description du modele d'un moulin* (1) *mis en mouvement par la marée, exécuté en grand en Angleterre par M. Guillaume Coulthard. Ttraduction de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

Quoique ce moulin soit presque construit sur les mêmes principes que ceux de cette nature, le Comité nommé pour l'examen des machines par la Société établie à Londres pour l'encouragement des Arts ; à qui le modele dudit moulin a été présenté, a cependant pensé qu'il y présentoit plusieurs additions également ingénieuses & utiles. Par exemple, la maniere dont M. Coulthard fait ouvrir ses vannes pour donner passage à l'eau qui doit tomber sur les roues, a paru très-simple.

Ce Particulier a donné deux moyens pour remplir cet objet ; de maniere que, dans tous les cas, il peut augmenter par degré, & avec beaucoup de lenteur, l'ouverture par où sort la tête d'eau qui fait tourner son moulin. C'est par ces méthodes que je m'empresse à faire connoître au Public, que M. Coulthard obtient un mouvement uniforme & que l'impétuosité avec laquelle l'eau tombe, quand la marée monte, est modérée. Le moulin travaille alors d'une maniere toujours égale ; ce qui ne contribue pas peu à la bonté de la mouture & à la conservation de cette importante machine. Les deux moyens d'élever les vannes dont on veut parler, sont les suivans.

A l'une des extrémités de la roue motrice, sur les bords de laquelle l'eau tombe, ou dont elle remplit les augets, il y a une vis sans fin qui engraine dans une roue dont la circonférence est taillée comme un écrou (2), & qui est montée sur un axe d'une certaine longueur. A l'extrémité de ce dernier arbre se trouve pareillement une seconde vis sans fin qui engraine dans une petite roue destinée à le recevoir dans l'é-

---

(1) *Les Peuples qui demeurent sur les bords de l'Océan, si l'on en excepte les François, les Espagnols & les Portugais, ont cherché à tirer parti du flux & du reflux de la mer pour faire tourner des moulins à grains ou des moulins à scie : les uns & les autres en employent de plus ou moins ingénieux. Il y en a qui ont deux moulins dont l'un se meut à la marée montante, & l'autre quand la marée descend. Ils renferment pour cet effet un grand volume d'eau dans un canal ; on la ferme par une écluse. Les Anglois, à qui rien n'échappe en fait d'industrie relative aux Arts, de même que les Hollandois, ont plusieurs moulins de cette espece.*

(2) *Ces roues sont connues depuis très-longtems. On en voit de pareilles qui sont appliquées à une presse inventée & décrite par Besson, Dauphinois, qui vivoit il y a près de 250 ans.*

paiſſeur de ſes bords. L'axe de cette derniere roue eſt formé par une eſpece de treuil ou de petit cylindre ſur laquelle s'entortille une corde ; celle-ci communique également avec une barre de fer creuſée ou un long cylindre creux ſur lequel eſt un pignon qui engraine dans une bande de fer dentée, fixée dans la partie ſupérieure de la vanne, & qui la fait lever ou baiſſer ſelon le beſoin.

La ſeconde méthode d'ouvrir peu à peu le trou par lequel l'eau tombe, ſuppoſe les moyens ſuivans.

Imaginez un *buoy* ou flotteur dont la partie ſupérieure porte une verge de fer perpendiculaire qui communique à un levier horizontal dont le bras le plus court éleve peu à peu la vanne vers la tête d'eau, & le flot s'écoule & s'abbaiſſe ſous le flotteur appliqué au grand bras de ce même levier. La vanne, de même que celle qui s'ouvre par degrés, par l'effet d'une vis ſans fin, eſt fixée au bout d'une longue barre de fer dentée qui eſt clouée derriere elle. Cette derniere barre ou peigne, comme diſent les Anglois, (*rack*) eſt miſe en action par un ſegment de cercle de bois ayant des dents ſur ſa circonférence comme un rateau de pendule, qui eſt fixé au bras le plus court du levier dont on vient de parler.

Cette vanne eſt élevée plus ou moins vîte, ſelon que le beſoin l'exige, en approchant la verge perpendiculaire du flotteur plus ou moins près du point d'appui du levier. C'eſt pour cette raiſon que l'on a pratiqué pluſieurs trous dans la longueur de ce dernier.

L'Inventeur de ce moulin a pareillement imaginé une vanne qui laiſſe paſſer une tête d'eau par ce moulin à la hauteur de douze pieds, & qui ſe ferme alors d'elle-même pour empêcher le flot de ſe répandre dans la campagne.

Le Comité de Méchanique a engagé la Société pour l'encouragement des Arts à acheter le modele du moulin que l'on vient de décrire pour une ſomme qui ne ſurpaſſeroit pas 20 l. ſt. Ce qui a été agréé par cette Compagnie.

## III.

*Remarques ſur la nourriture des petits enfans.*

Perſonne n'ignore ou ne doit ignorer que la bouillie eſt une fort mauvaiſe nourriture pour les enfans, ainſi que toutes les ſubſtances gluantes & graſſes, quoiqu'on les laiſſe conſtamment étouffer ou à peu près, de cette maniere par leurs Nourrices. Pluſieurs familles Allemandes ont adopté une autre méthode propoſée dans les Annonces de Leipſick ; & les enfans s'en ſont mieux portés, il en eſt mort beaucoup moins, ſurtout des dents ; ils ont mieux ſoutenu la petite-vérole &c.

On prend le tiers d'un noeſſel (petite meſure de Saxe) de lait nouvellement tiré, auquel on ajoute de l'eau bouillante autant qu'il en faut pour que le tout forme un demi-noeſſel. Après que le lait a bouilli, on en verſe la moitié dans un autre petit pot ; & l'on met dans le premier une dragme de biſcuit de Torgau, pilé bien menu, le plus pur & le moins gras ; on le remue bien pour qu'il ne forme pas des grumeaux, & on verſe par deſſus le lait mis à part juſqu'à conſiſtance convenable : il faut que cette panade ſoit plus claire qu'épaiſſe. Au lieu de biſcuit, on peut employer trois dragmes de pain François. En demi-heure, la panade eſt préparée. Comme il y a des enfans que le biſcuit reſſerre, on lui ſubſtitue le millet fin de Vienne : il faut trois quarts d'heure ou même une heure, pour préparer celle-ci avec l'eau & le lait, comme ci-deſſus. On peut employer, le matin, la panade de biſcuit ; à midi, celle de millet ; le ſoir, celle de pain François (pain qui imite le pain blanc de France), ſuivant l'indication que le tempérammenr de l'enfant donne. Cette nourriture n'eſt pas changée juſqu'à l'âge de trois ou même de quatre ans. A trois ou quatre ans, on commence à y joindre un peu de léger bouillon de viande.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 31 Juillet 1773, au Mercredi 4 Août, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 27 à 30 l. l'ancien ; le nouveau, 25 l. *le ſeptier* ; *idem* au Port de la Greve, de 28 à 30 liv. Le ſeigle, de 13, 14 à 15 l. 15 ſ. ; l'orge, de 12, 13 à 15 livres auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 31 Juillet 1773 au Mercredi 4 Août, l'avoine a été vendue à la Halle de 19, 21 l. 10 s. à 24 l. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Août 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l. 10 s.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Août 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 7 Août 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{7}{8}$ |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 185 $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon. *Août* ..... | $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Août 1773.* | *Jeudi 5.* | *Vendredi 6.* | *Samedi 7.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 58 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 318 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 4 Août 1773. | | Du Jeudi 5. | | Du Vendredi 6. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | L. | Boscheron, six d. mois 1772. | L. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | M. | Lempereur, *id.* | M. |
| Gautier, *idem.* | M. | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | S. Janvier, *idem.* | | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | P. | Patu, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 3 Août.

## I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 11 *Juillet*.

ON construit dans ce pays-ci des magasins d'une nouvelle forme, destinés pour la conservation des grains. Ces magasins ressemblent à des tentes pyramidales. Leur hauteur est proportionnée à la quantité de grains qu'on doit y déposer. Ils sont bâtis en briques si exactement unies & si fortement liées ensemble qu'aucun insecte ne trouve de passage. Le plancher inférieur, fait de bois de chêne, est garni de fer blanc étamé. On y a pratiqué des soupiraux disposés de maniere que l'air pénétre par-tout sans qu'on ait à craindre ni la grêle ni la pluie &c. Enfin ces magasins sont à peu près construits sur le modele de ceux de Riga & d'Archangel, décrits dans la Gazette d'Agriculture de Paris. Il est étonnant qu'il ne s'éleve pas de toutes parts en Europe des bâtimens semblables; car par tout il y a toujours beaucoup de grains perdus par le vice des greniers; & dans ces dépôts, ils se conserveroient plusieurs siecles. Il seroit étonnant qu'il s'élevât de toutes parts en Europe des bâtimens semblables; car il y a très-peu de pays où il se trouve de vrais Commerçans & un commerce habituel de grains; & où, pour ne pas les exposer à la corruption, on veuille les exposer manifestement au pillage.

La Suede profite aujourd'hui avec le plus grand soin des inventions économiques éparses sur la surface du reste de l'Europe: elle les réunit rapidement; & cette réunion est la perfection générale des Arts utiles. Par-tout on cherche à imaginer de nouvelles méthodes & de nouveaux instrumens; cette maniere de réformer & d'améliorer est lente. Il est plus convenable de chercher à connoître les meilleurs instrumens & les meilleures méthodes déjà créées; il n'y a qu'à recueillir.

Notre Bourgeoisie voit, avec la plus douce allégresse, ces réformes accompagnées & secondées par la réforme la plus salutaire & la plus nécessaire pour assurer le succès de toutes les autres: c'est la suppression d'une partie des charges les plus onéreuses auxquelles elle étoit assujettie.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le* 14 *Juillet*.

Il y a déjà quelque tems que les eaux de la Vistule ont commencé à baisser au point que les vaisseaux de Pologne, chargés de grains & de marchandises, n'ont pu aborder ici ou y aborder qu'avec peine. Comme la Ville ne jouit plus de son territoire, les Marchands n'ont plus la ressource de faire décharger les grands bâtimens dans de petits & de pousser ainsi leur navigation jusqu'à nous. Notre commerce est nécessaire-

ment interrompu ; & par l'exécution de divers ouvrages entrepris sur la Vistule, il sera bientôt anéanti. On n'auroit jamais imaginé qu'aucune Puissance n'eût intérêt à protéger cette Ville.

### De Bourghausen, *le 16 Juillet.*

Le 11 du courant, M. le Baron de Hartmann, Vice-Président de notre Société, Géorgiphile digne de tous les honneurs que méritent le goût, la science & le zele pour les progrès des Arts salutaires, fut revêtu dans cette Ville des marques de l'Ordre Suédois de Wasa, au nom de S. A. E. de Baviere, par M. le Comte de Taufckirchen Lichtenen, Commandeur de l'Ordre de S. George, Chambellan &c. Cet hommage fut rendu à l'Agronomie avec le plus grand éclat, & au bruit de l'artillerie de nos remparts : ce fut une fête publique. M. Joseph-François-Xavier de Hoppenbichl, Conseiller Ecclésiastique, Directeur de la même Société, reçut à Freysingen la même décoration des mains de S. A., le Prince-Evêque de cette Ville.

### De Breslau, *le 16 Juillet.*

On a remarqué que la température du mois de Juin dernier a été la même que celle du même mois en 1754. A ces deux époques, il n'y a guères eu que des pluies d'orages, & ces pluies se sont trop vite écoulées. Ce mois a été chaud & fort sec, comme le mois de Mai ; mêmes vents, mêmes météores. Ces rapports appuyent l'opinion de ceux qui croyent que la révolution de 19 ans amene un retour périodique des mêmes saisons.

### De Zelle, *le 18 Juillet.*

M. Paradis, Correspondant de la Gazette & du Journal d'Agriculture de France, vient d'être nommé Membre de la Société Royale & Electorale Economique de cette Ville. Le Récipiendaire est d'autant plus flatté de cette distinction qu'elle le met à portée de remplir avec succès l'objet de sa correspondance.

Cette Société a distribué un grand nombre de Prix à des Laboureurs, Artistes, Artisans, excités par ses encouragemens ; & éclairés par ses lumieres. M. Wynecken, Bailli d'Uslar, a reçu un Prix de 50 écus, pour avoir très-bien imité dans la Fabrique dudit lieu les différentes sortes de pipes de Hollande. M. Drewel, Papetier de Lachendorf, a eu une prime de 50 rixd. ; M. Guntier de Hamel, une de 25 ; M. Haufmann de Laueftein, une de 15, pour avoir fait avec les moulins du pays, le papier le plus approchant de celui de Hollande pour la finesse, la bonté &c. Deux Brasseurs ont obtenu un Prix de 6 ducats, pour la fabrication d'une nouvelle espece de biere forte, qui se conserve long-tems sans s'aigrir. M. Hennigpries, Cultivateur du Bailliage de Bourgdorf, a été gratifié d'une médaille de 20 rixd., pour avoir planté le nombre prescrit d'arbres fruitiers. Le sieur Kleymann, Maître d'Ecole de Lilienthal, Pays de Bremen, a reçu 12 rixd. à cause d'un coton de saule (*salix pentandra*) qu'il a envoyé à la Société ; une autre gratification lui est destinée, à raison d'une terre inculte qu'il a convertie en champ labourable.

## ITALIE.

### De Rome, *le 5 Juillet.*

Les Solliciteurs de priviléges exclusifs sont fort communs, fort ardens & fort persuasifs dans cette Ville. On ne leur livre pas le Peuple ; ils l'achetent. Un de ces mauvais Citoyens vient, dit-on, d'offrir cinquante mille écus à la Chambre, pour obtenir la permission de les lever avec usure sur les Habitans, au moyen du monopole dans la fabrication des toiles dites *calancas*, & dans leur commerce exempt de tous droits. On espere qu'il sera puni de cette cupidité vexatoire & de cet outrage fait à la Justice du Gouvernement.

### De Florence, *le 9 Juillet.*

Nonobstant des tems contraires, la récolte est excellente dans les Maremmes & dans toutes les campagnes du Duché. Dans l'Etat de Milan, on est parvenu, à force de prendre dans les greniers particuliers, & d'acheter dans la Pouille, à atteindre à la récolte ; les seigles y sont coupés.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 17 Juillet.*

Quoique la culture de nos friches & de nos landes ne soit pas poussée avec autant d'ardeur que l'intérêt public le demanderoit, cependant elle fait quelques progrès d'année en année. Enfin, enfin il y a au moins quelques Citoyens qui comprennent que cent acres de nos terres cultivées, nous seront infiniment plus profitables que des millions d'acres sur les bords de l'Ohio & du Mississipi, & de toutes les rivieres de l'Amérique. Deux mille acres de la forêt de Délamere sont actuellement en valeur dans le Comté de Schester. Près de Ternhil, dans le Shropshire, on défriche une très-vaste étendue de terre. Le fait suivant sera un très bon exemple & une bonne raison à présenter aux Propriétaires de terreins incultes, pour les engager à en faire un bon emploi. Le Docteur Krew, possesseur d'un Domaine très-considérable près de Market-Drayton, dans le Shropshire, céda, il y a quelques années à un Fermier pour trente ans quatre cens arpens de terre sablonneuse & mauvaise, sans en exiger aucun loyer, & même après y avoir construit, à ses frais, une ferme qui lui coûta 400 liv. st.; car il sçavoit bien que de bonnes récoltes ne tiennent pas dans des masures. Le Fermier ne fut obligé, par l'acte, qu'à défricher & cultiver de son mieux le terrein. Il y a sept ans qu'il a commencé à mettre ce terrein en valeur; aujourd'hui, il ne le céderoit pas pour une rente de 12 shellins par acre. Après avoir bien nettoyé ce misérable terrein, il le marna: l'opération ne fut pas dispendieuse, parce qu'il avoit des connoissances & de la constance. Presque par-tout, sous le sable, il trouva la marne à environ cinq pieds de profondeur. En mêlant les deux terres ensemble, il en a fait un excellent terrein. Le Propriétaire goûte une satisfaction que peut-être bien des gens ne concevront pas: il se réjouit d'avoir fait la fortune de cet homme, & d'avoir augmenté considérablement, sans soin & presque sans dépense, non pas la sienne propre, mais celle de ses héritiers.

Dès le 3 du courant, on a commencé à mettre à exécution l'Acte qui défend, sous peine d'amende, de vendre en détail, sans une permission expresse, des liqueurs spiritueuses. Dans la seconde partie du même Acte, il est statué que la contrefaction des sceaux, empreintes, marques sur les soies, toiles, étoffes &c, sera punie de mort, comme crime de félonie envers l'Etat, c'est-à-dire, l'Excise.

Pendant que le bled augmentoit aux premiers Marchés de ce mois-ci, le Lord-Maire a refusé de hausser la taxe du pain, attendu que les Boulangers doivent nourrir à leurs dépens les pauvres familles pendant la cherté. La misere est encore affreuse dans le Comté de Suffolck &c.

On mande d'Edimbourg qu'on a vu, vers la fin de Juin, sur la côte d'Enzie & de Murray, une multitude prodigieuse de harengs d'une grosseur extraordinaire, qui chassoient devant eux beaucoup de petits merlans & autres petits poissons. On espéroit que la pêche seroit très-abondante.

Le bruit court que notre Envoyé extraordinaire en Portugal a eu ordre d'insister sur l'accomplissement de tous les articles d'un Mémoire présenté à la Cour de Lisbonne; & en cas de refus, de retourner en Angleterre.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 18 Juillet.*

Les vents ont été si variables à la fin de Juin & au commencement de Juillet que la navigation en a été interrompue, & il n'est entré qu'un très-petit nombre de bâtimens. Depuis le 7, le tems a été plus favorable: il est encore arrivé des quantités considérables de grains, malgré les apparences de la récolte. L'importation de l'huile se soutient également; il en est sorti quelques cargaisons pour le Languedoc. Plusieurs bâtimens étrangers, Génois, Savoyards &c, ont passé ici pour se rendre à la Foire de Beaucaire. Nous apprenons que les récoltes sont très-bonnes dans diverses Provinces de l'Italie, particuliérement dans l'Etat de Gênes.

Le Capitaine Joseph-Antoine Rambaud, commandant le vaisseau, le *Lion*, est arrivé de la Martinique le 9.

DE NANCY, *le 24 Juillet.*

Les Provisions de grains tirées de cette Province pour le soulagement de plusieurs autres avoient occasionné quelque augmentation. Les prix ont même bientôt commencé à retomber. Il paroît que ces Provinces seront encore dans le cas, cette année, de fournir à la circulation & de répandre des secours. Après ce qu'on avoit souffert dans les années antérieures, il est bien nécessaire que l'argent se porte à la culture, & que les bonnes ventes l'encouragent.

On remarque qu'il n'y a point de Ville en France où les professions consacrées à la conservation de la santé des hommes soient plus jalouses de contribuer à l'envi au bien public, & sur-tout à la consolation des pauvres. Le College de Médecine donne des consultations gratuites ; cet exemple de bienfaisance est assez commun dans les Villes principales. Un Chirurgien réunit ses lumieres & ses secours à ceux des Médecins : peut-être jouit-on ailleurs du même avantage. Mais les Apothicaires fournissent gratuitement les remedes que les Consultans ordonnent : on croit que cette générosité est sans exemple ; & elle mérite d'être connue. Il faut toujours, quand on parle au Public, supposer qu'il existe des hommes qui n'ont besoin que d'être avertis qu'il y a du bien à faire pour s'y livrer. Quand il n'y en auroit pas, il faut toujours marquer de la reconnoissance aux Citoyens désintéressés & bienfaisans, puisqu'on leur en doit & qu'elle les encourage.

Il paroît des Lettres-Patentes contenant un réglement sur les défrichemens dans les Duchés de Lorraine & de Bar : nous en ferons connoître les principaux articles.

D'AMIENS, *le 24 Juillet.*

Différentes sortes de grains ont augmenté progressivement dans presque tous les principaux Marchés de la Picardie, des Pays-Bas, & autres Provinces voisines, sans néanmoins manquer & sans causer de l'inquiétude. Déjà, selon l'ordre des récoltes, le seigle ou baisse ou promet de baisser assez généralement. A Arras, tous les grains diminuent.

Dimanche dernier, 18 du courant, il y eut dans cette Ville & les environs un orage assez fort. Le tonnerre tomba dans la belle promenade du cours. La grêle fut assez considérable pour causer des dommages sensibles dans plusieurs villages.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

*Questions importantes sur la mouture.*

Dans une Ville de Province, il est d'usage, de tout tems, que les Meûniers prennent pour droit de mouture le vingt-quatrième ou quatre & un tiers pour cent soit en espece soit en argent.

Il y a quelques années que l'avidité des Meûniers excita la vigilance des Officiers Municipaux ; on eut recours au Tribunal suprême du ressort.

Par un Arrêt du 2 Avril 1762, en forme de Réglement, il fut ordonné, 1°. que les Habitans de cette Ville & du territoire seroient maintenus dans le droit d'opter, de payer la mouture en argent ou en grains. 2°. Dans le cas où les Habitans payeroient en grains, les Meûniers pourroient percevoir le 24e., avec défenses d'en exiger davantage, sous aucun prétexte, à peine de concussion. 3°. Lorsque les Habitans payeroient en argent, le droit seroit évalué à la 24e. du prix commun des grains au Marché, précédent immédiatement la remise des grains au moulin, avec défenses &c, *sauf à la Cour de pourvoir aux parties, suivant l'exigence des cas, en tems de disette ou de cherté excessive des grains &c.*

A cette époque, le setier froment valoit dans cette Ville 7 liv. 8 s. ; seigle, 5 liv. ; mescle ou méteil, 5 liv. 10 s. ; bled noir, 3 liv. 5 s.

Aujourd'hui le froment vaut 15 l. 15 s. ; méteil, 12 l. 15 s. ; seigle, 11 l. 15 s. &c.

Le 24e. est porté à 13 s. 1 d. ; 10 s. 7 d. ; 9 s. 9 d. ; prix excessif & plus que double du prix payé à l'époque de l'Arrêt.

On demande si le cas de cherté excessive, prévu par l'Arrêt, n'est point arrivé ; & si la demande formée par les Officiers Municipaux en réduction de droit, n'est pas fondée ?

A l'époque dudit Réglement & long-tems

auparavant ; même après, le prix ne rouloit que sur 7 l. le setier, vérification faite sur le rapport des gros fruits. Or, un prix porté au double du prix commun est évidemment excessif. Cet excès aggrave la misere publique.

Les Officiers demandent la réduction pour tout le tems où elle sera nécessaire, en divisant les grains en quatre classes & proportionnant le droit de mouture au prix de chacune.

Evaluation faite de ces proportions, ils proposent le prix de 9 s. pour la mouture du froment (ce qui est à raison de 10 liv. 16 s. le setier); 7 s. pour le mescle (à raison de 8 l. 8 s.); 6 s. 6 d. pour le seigle (à raison de 7 l. 7 s.); 4 s. le bled noir (à raison de 4 l. 16 s.).

Ces offres portent le droit de mouture un tiers plus haut qu'il ne l'étoit à l'époque du Réglement.

Les Meûniers n'ont à opposer que l'augmentation même du prix des grains, laquelle, diront-ils, a occasionné celle de leur fermage & de toutes leurs dépenses.

Mais c'est un fait incontestable que leurs fermes, les gages, les autres choses nécessaires à la vie, sont fort loin d'avoir augmenté proportionnellement à l'augmentation des grains.

Donc cette raison n'est pas recevable. Les prix proposés par la Ville forment une juste balance.

Si l'on laissoit aux Meûniers la liberté d'exiger la mouture en nature, il seroit difficile d'empêcher qu'accoutumés à faire usage du *civayer* ou *pugnère*, mesure formant la 24e. partie du setier, & n'en connoissant point d'autres, il n'y eût encore des abus dans l'estimation ou la perception réduite. Le Peseur public seroit très-gêné par la réforme. Ne vaut-il pas mieux qu'en attendant, la mouture soit payée en argent ?

En second lieu, les Meûniers ont renouvellé les prétentions & concussions qui avoient donné lieu à l'Arrêt, en retenant en sus du 24e., *une livre & un quart de farine, sous prétexte de l'évaporation qui se fait au moulin.* A raison de quoi, ils sont poursuivis criminellement à la requête du Substitut du Procureur Général en l'Hôtel-de-Ville.

Cette retenue est une innovation ; elle est virtuellement proscrite par l'Arrêt de 1762. Dans les lieux circonvoisins, elle n'a point lieu, quoique le droit de mouture y soit fort inférieur à celui de la Ville.

Le mal est urgent. La cause est sur le point d'être jugée. Les personnes versées dans ces matieres sont instamment suppliées de donner incessamment leur avis, & de l'appuyer d'autorités & d'expériences décisives.

Est-il vrai qu'il se fasse une évaporation d'une livre un quart sur un setier ? (*Il faudroit déterminer le poids de cette mesure*).

Cette évaporation est-elle entiérement perdue pour le Meûnier ?

Le Meûnier ne peut il pas la prévenir ou la réparer par des précautions ?

N'est-elle pas virtuellement estimée dans le droit de mouture fixé ?

On a publié dans le Journal & dans la Gazette d'Agriculture diverses expériences qui semblent décider la question contre les Meûniers. Quelque bon Citoyen daigneroit-il prendre la peine de les rassembler & d'y joindre les faits relatifs rapportés dans la *Dissertation de M. Béguillet*, les *Avis au Peuple sur les premiers besoins par M. l'Abbé Baudeau*, *l'Art du Boulanger par M. Maulouin* &c ? Cette matiere doit être approfondie dans le *Traité de la Mouture économique*, suivant les principes de M. Buquet : ne pourroit-on pas obtenir communication de cette partie de l'Ouvrage si impatiemment attendu ?

La question intéresse trop le Public. Il s'en éleve tous les jours de semblables ; les abus qui y donnent lieu sont très communs. Il seroit tems que la lumiere se fit, & que l'on formât, d'après un corps d'expériences constatées, une regle à laquelle les Juges pussent se rapporter avec sûreté.

(*Des travaux trop pressans ne nous permettent pas de nous livrer aux recherches que cette question exige ; mais nous rédigerons volontiers les matériaux que de bons Citoyens daigneront nous communiquer. En attendant, il nous semble que l'exposition précédente suffit pour fonder un jugement. Il seroit absurde de prétendre qu'un doublement de prix n'est pas le cas de cherté prévu par le Parlement. La notoriété de fait démontre assez que les autres objets de dépense, ainsi que les fermages, n'ont pas doublé comme les prix des grains. Enfin quelle que soit au moulin l'évaporation de la farine, il est évident que puisqu'il n'a jamais rien été perçu pour cet article au-delà du droit*

*de mouture, il est de tout tems resté, par la perception de ce droit seul, un bénéfice suffisant aux Meûniers, & qu'ainsi l'innovation est une exaction manifeste. Nous supposons l'évaporation, la perte telle que les Meûniers la prétendent : n'avoit elle pas lieu autrefois comme aujourd'hui ? Donc si alors les Meûniers n'avoient pas besoin, pour gagner suffisamment, de retenir un équivalent, ils n'en ont pas besoin aujourd'hui. La discussion sur l'évaporation est sans doute importante en elle-même ; mais il nous paroît que loin de s'y livrer dans la cause pendante, il faut l'en écarter comme superflue, sans quoi l'on compliquera l'affaire & l'on donnera lieu à des contestations & à des demandes de vérifications qui serviront à merveille à reculer le jugement & à tenir le Peuple en souffrance, pendant que le cas ne paroît souffrir aucune difficulté*).

## II.

*Lettre écrite de Valence en Dauphiné le 6 Juillet 1773, sur une brouette de Jacques Besson, suivie de sa description.*

C'est avec raison, Monsieur, que M. Paradis, votre Correspondant, se plaint (N°. 50) du refus que font plusieurs Inventeurs (ou du moins se donnant pour tels) de faire part au Public de leurs découvertes après les avoir annoncées, & en particulier de ce que vous n'avez pu obtenir jusqu'à présent le modele de la brouette de M..... Un de ses Compatriotes, mort il y a 200 ans, ne pensoit pas de même. Ce Méchanicien, nommé *Jacques Besson*, fit graver, à ses frais, le modele de 60 machines de son invention qu'il n'eut pas la consolation de pouvoir mettre au jour, mais qui furent publiées par Fr. Beroalde, pere de Beroalde de Verville, Auteur du Livre facétieux, *le Moyen de parvenir*. Cet Editeur y joignit des explications latines. Parmi ces modeles, il se trouve celui d'une brouette dont je vous envoye une copie, ainsi que de l'explication qui y est jointe. Si, par hasard, celle de M.... est la même, & qu'il ne se soit proposé que de faire revivre des découvertes faites il y a 2 siecles, il peut continuer de garder l'*incognito*. Mais si, comme l'on doit le penser, il a imaginé quelque chose de plus simple & de plus utile, il est engagé d'honneur à n'en plus dérober la connoissance au Public, sous peine d'être soupçonné de Plagiat.

Dans le même Recueil, il se trouve, fig. 27, le modele d'un moulin dans lequel on peut, par le travail de deux hommes, moudre autant de farine que dans tout autre moulin à eau ou à vent, & de plusieurs autres machines utiles à l'Agriculture & aux Arts.

Pour vous mettre sur la voye de ce Livre, j'ajouterai qu'il a été imprimé à Lyon sous ce titre : *Theatrum instrumentorum & machinarum Jacobi* BESSONI, *Delphinatis Mathematici, cum Franc. Beroaldi figurarum declaratione demonstrativâ. Lugduni apud Barthol. Vincentium*, 1578, in-folio. Il doit se trouver dans les Bibliothéques de Paris. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, ATHORNE.

*Nota*. On trouve en effet dans ce Recueil de Besson, plusieurs inventions que l'on a depuis renouvellées. La brouette dont il est question paroît avoir beaucoup de commodité, soit pour être traînée, soit pour être déchargée. La caisse en est fort élevée ou, si l'on veut, profonde. Par le haut, elle est quarrée ; mais dans la partie du devant, elle s'aggrandit sur la longueur, & se retrécit sur la largeur, en s'allongeant par degrés & avec rondeur à mesure qu'elle descend pour tomber presqu'en pointe & à plat sur la petite roue. Par-dessous & vers ce petit bout, il y a une espece de bascule que l'on ouvre lorsqu'on veut décharger la brouette. Toute la charge s'écoule facilement, parce que le train de derriere est plus élevé que le devant, & que la partie postérieure de la caisse pousse en avant les pierres ou autres matieres, étant posées non-pas à pic ou perpendiculairement, mais de façon que de haut en bas chaque planche rentre en-dessous par degrés & s'avance vers la partie antérieure, pendant que celle-ci, fort retrécie par le bas & fuyant en arriere à mesure qu'elle monte, reçoit la charge petit à petit & la presse en quelque sorte vers la bascule. Ainsi le dos de la caisse est renversé, pendant que la partie opposée s'allonge en se retrécissant & s'applanissant. Le derriere de la caisse porte sur deux grandes roues, au moyen desquelles il est très-facile de faire rouler la brouette. Le diametre de ces roues est trois fois plus grand que celui de la petite roue du devant ou de la pointe. Ainsi le Brouetteur ne supporte point le poids, il n'a qu'à donner le mouvement & la direc-

tion à la machine. La caiſſe poſe ſur trois fortes pieces de bois, formant, comme elle, un triangle dans la pointe duquel la petite roue eſt enchaſſée ou retenue par les deux morceaux de bois qui courent le long de la caiſſe. La baſe du triangle ſe repoſe ſur l'eſſieu; mais les deux branches ſe prolongent au-delà & retournent en dehors comme pour embraſſer les roues. Il paroît que la baſe n'eſt pas fixément clouée ſur l'eſſieu, & que la caiſſe peut tourner à droite ou à gauche autour du bois ou du fer qui l'arrête, & même être élevée par la traverſe de la partie que nous allons décrire; car la tête ou la pomme de ce gros clou eſt aſſez diſtante de la barre qui forme la baſe. Enfin les deux bras aſſez longs dont l'homme s'empare pour conduire la machine, tiennent l'un à l'autre par deux traverſes, l'une placée à leur extrémité qui va, en deſſous, dépaſſer l'eſſieu, & l'autre vers le milieu entre l'eſſieu & l'homme. Cette partie tient également à l'eſſieu, vraiſemblablement de façon qu'elle ait un jeu libre, & qu'en appuyant ſur le bout de chaque bras, la traverſe qui paſſe en deſſous & au-delà de l'eſſieu s'éleve & éleve en même tems la caiſſe de la brouette pour faire tomber les pierres ou la terre ſur le devant. Le bout de chaque bras eſt arrondi & retourne en deſſous de maniere à retenir la main du Brouetteur.

Telle eſt la deſcription la plus exacte & la plus ſenſible que nous puiſſions donner de cette machine, d'après la figure que nous avons ſous les yeux ſans explication. Elle doit être, ſans contredit, d'une très-grande commodité. Cependant, comme la caiſſe eſt fort haute, elle pourroit être pénible à charger: on éviteroit cet inconvénient, en n'arrêtant le haut du dos de la brouette que par des crochets, pour pouvoir le renverſer, & jetter par-là les matériaux dans la caiſſe.

## III.

*Extrait d'une Lettre de M. Vallet, Curé de Colombe, Grenoble 6 Juillet 1773, ſuivie de divers avis.*

Mr. Il eſt vrai qu'en 1772 on me demanda le crible dont je vous avois communiqué la deſcription; je répondis ſur le champ, & je fis toutes les offres que l'on pouvoit deſirer. Vous le ſçavez, Monſieur, puiſque tout a paſſé par vos mains. Je devois attendre & j'ai attendu des ordres ultérieurs, & je n'en ai point reçu. Je ne mérite donc pas les reproches que l'on m'a faits dans votre Gazette. Je ſuis encore tout prêt à faire ce que l'on exigera de moi, comme vous le verrez par la lettre ci jointe: au premier mot, je mettrai la main à l'œuvre. Si l'on m'ordonne de faire exécuter le crible, je ne l'enverrai qu'après l'avoir éprouvé; j'en décrirai la conſtruction & les proportions, & j'en ferai graver la figure pour la publier. J'offre également pluſieurs autres machines déjà annoncées, entr'autres *le bas-relief de la brouette* &c. Mais il faut, dans tous les cas, qu'on me donne des ordres formels & qu'on y ajoute les moyens de faire parvenir les pieces à leur deſtination &c.

*Nota.* Nous avons derniérement reçu de Dreſde l'avis ſuivant.

» On prie la Direction de la Gazette & du » Journal d'Agriculture de Paris de vouloir » bien faire paſſer à ſon Correſpondant à » Francfort un deſſin de la *preſſe portative* de » M. Vallet, Curé de Colombe en Dauphiné; » on l'a déjà demandée l'année derniere. On » rembourſera tous les frais de cette com- » miſſion. Comme on eſt convaincu par l'ex- » périence que par la correſpondance réci- » proque entre la France & l'Allemagne, » ces deux Etats pourront ſe procurer tout » ce qui concerne les Arts utiles par le ſeul » canal de la Gazette & du Journal d'Agri- » culture de Paris, & ſes Correſpondans » étrangers, on ſe ſervira déſormais de cette » voie, ſi la Direction veut bien l'agréer ».

Nous ferons, dans toutes les occaſions, tout ce qui dépendra de nous pour répondre à la confiance dont on nous honorera. Des perſonnes reſpectables nous ont également priés de publier l'avis ſuivant.

» On a dreſſé une note exacte des meilleurs » Ouvrages économiques d'Allemagne, pu- » bliés dans ce pays depuis plus de 30 ans, » avec les prix, afin que les Amateurs Fran- » çois puiſſent choiſir les pieces qui leur con- » viendront relativement au genre qu'ils au- » ront embraſſé. On fera connoître le mé- » rite de ces Ouvrages par la voie de la Ga- » zette & du Journal d'Agriculture, avec la » deſcription des machines. Toutes les in- » ventions de France dont on fera mention » dans les mêmes Feuilles, ſeront annon- » cées en Allemagne ».

## GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 24 Juillet 1773, au Mercredi 28 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 27 à 29 livres 5 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 27 à 30 liv. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres 5 s.; l'orge, de 10, 13 à 14 livres aussi *le septier*.

Du Samedi 24 Juillet 1773 au Mercredi 28 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 31 Juillet 1773, de 55 à 56 liv.; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 41 à 42; *id.* nouveau, de 39 à 40; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 31 *Juillet* 1773.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | tt | ß | marc. |
| Du Mexique à . . . | 720 | | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 725 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du* 31 *Juillet* 1773.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 | $\frac{7}{8}$ | |
| Londres ..... | 30 | 1 | 16e. |
| Hambourg ..... | 184 | $\frac{3}{4}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | |
| Cadix ..... | 15 | 4 | |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{3}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{3}{4}$ | |
| Lyon, *Août* ..... | $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{8}$ p. | $\frac{0}{0}$ p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Jeudi* 29. | *Vendredi* 30. | *Samedi* 31. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . | 1387 $\frac{1}{2}$ . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 318 . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 28 Juil. 1773 | | Du Jeudi 29. | | Du Vendredi 30. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | L. | Courmont, six d. mois 1772. | L. | Lempereur, six d. mois 1772. | L. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | M. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Painchain, *idem.* | M. |
| Desplaces, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 27 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### MOSCOVIE.

DE MOSCOU, *le* 18 *Juin.*

L'Exécution des ordres donnés aux Gouverneurs & autres Administrateurs des Provinces pour parvenir à une connoissance exacte du sol, des cultures, & des ressources des différens districts, a occasionné des observations importantes sur les habitations des gens de campagne. Dans cette Province & dans la plûpart des pays du Nord, ces hommes précieux ont encore pour tout asyle des huttes, si basses, que les personnes d'une certaine taille ne sçauroient s'y tenir debout, si enfoncées en terre qu'en certain tems la boue y est aussi épaisse que dans les rues, si malsaines qu'on y contracte beaucoup de maladies qui souvent deviennent incurables si l'on ne change de demeure. Dans ces cachots, il y a un lit fort exhaussé où l'on ne peut se mettre sur son séant sans toucher au plancher : il est pour le maître, les autres couchent sur des bancs. Tout le monde y respire, & le maître sur-tout, un air empesté. En général, sur les malheureux Habitans de ces huttes, il y en a un tiers de malades, tandis que ceux qui logent dans des endroits élevés & secs jouissent d'une bonne santé. Il est à présumer que l'on n'a ainsi cabané les Paysans que pour épargner des frais de construction & les chauffer de leur propre haleine. Mais calcul fait, on double au moins sa dépense par les maladies qui en résultent, sans parler des pertes qu'elles entraînent. Du plus au moins, l'abus est assez généralement répandu en Europe. On trouve toujours les Paysans assez bien logés pour des animaux : mais les animaux mêmes ont besoin d'écuries & d'étables pures, propres, saines ; & ils périssent aussi des maladies causées par les vices contraires. L'on peut dire hardiment qu'un des fléaux les plus destructeurs du genre humain, c'est la malpropreté & l'infection. Pétersbourg a, sur notre Ville, l'avantage d'avoir des rues très-larges & des édifices à la moderne, commodes & aérés : mais il est dissipé par un terrein marécageux, des vents de mer humides, un printems & un automne pluvieux. A l'avenir nos maisons de Paysans seront construites sur un plan salutaire. On aura sur-tout égard à la santé de ceux qui, chargés des ouvrages les plus pénibles, en sont aujourd'hui récompensés par des maladies longues & douloureuses. Lorsqu'il ne sera pas possible de lever tous les obstacles, on aura soin de faire des planchers très-épais & très fermes, de ne pas rassembler trop de gens dans la même chambre, d'y placer des lits convenables, de tenir l'habitation sèche, de la parfumer avec de la graine de genievre, d'y introduire l'air par différentes ouvertures aux portes, aux fenêtres, aux cheminées &c.

### ALLEMAGNE.

DE SCHWEIDNITZ, *le* 5 *Juillet.*

On s'occupe beaucoup dans cette Princi-

pauté & dans toute la Siléſie de recherches relatives à la conſtruction d'une nouvelle eſpece de toits qui ſeroient tout-à-la-fois moins diſpendieux, plus légers, & moins expoſés aux dommages du feu, du vent & de la pluie. On propoſe de couvrir les maiſons de pierres ou de cailloux plats & quarrés, liés enſemble par un maſtic capable de réſiſter au ſoleil & aux intempéries de l'air. On a déjà fait des eſſais d'un maſtic dont on attend cet effet. Cette découverte formeroit, avec l'enduit de M. Gloeſer, un excellent préſervatif. En attendant, on demande ce que c'eſt que la terre nommée en Italie *puzzuolana ;* de quoi elle eſt compoſée ; s'il ſe trouve en Siléſie une terre de même qualité ; & ſi, mêlée avec de la chaux, elle y rendroit le même ſervice qu'en Italie ?

De Vittemberg, *le* 8 *Juillet.*

Le Gouvernement a publié une ample Ordonnance en 27 articles ſur la mendicité. On ſçait en général que les Ordonnances ne guériſſent pas la maladie de la faim ; mais celle-ci contient une ſuite de moyens de ſoutenir les familles accablées par leur nombre, & d'occuper les pauvres, depuis les plus robuſtes juſqu'aux plus foibles. Ceux là ſeront employés à réparer les chemins publics, à creuſer des foſſés pour l'utilité commune, à planter des haies dans les lieux qui en demandent, à ſervir de Meſſagers aux Paroiſſes, ainſi qu'à des plantations de ſaule, à la préparation du tabac, à la garde du bétail & des oies ; ſuppoſé qu'on ait encore beſoin de ces ſervices. Les autres trieront les grains & graines &c. Les Propriétaires des terres ſeront taxés à raiſon de l'avantage qu'ils retireront de ces travaux : la caiſſe des Communes fournira aux vêtemens & aux médicamens, ainſi qu'à l'*écolage* des enfans. On fera des collectes. Aux mariages, baptêmes, enterremens, & autres cérémonies publiques, il y aura une contribution pour les pauvres. En prenant toutes ces précautions, il faut travailler à extirper les cauſes de la miſere ; ſans quoi toutes ces contributions ne ſerviroient qu'à faire paſſer le pain d'une main dans une autre.

De Cologne, *le* 9 *Juillet.*

Dans le courant du mois dernier, on arrêta pluſieurs bâtimens de Mayence, allant à Bonn avec des marchandiſes attendues, en très grande partie, à la Foire de Straſbourg. S. A. E. entend établir des rangs entre les Bateliers qui chargent ici, & régler les droits ſur les cargaiſons qui y abordent. C'eſt la petite guerre qui ne ceſſe jamais en Europe.

L'Ordonnance, rendue ici en dernier lieu à l'occaſion des Recruteurs Pruſſiens pour la ſûreté des Habitans, des Payſans ſur-tout, avoit arrêté leurs opérations. Depuis peu, ils ont tourné leurs vues ſur les Voyageurs, les Commerçans, les voitures publiques. Pluſieurs jeunes Négocians ont été enlevés juſques dans la Diligence de Cleves. Pluſieurs familles Allemandes étant obligées, par la diſette, de quitter leurs foyers pour paſſer dans les Colonies Angloiſes de l'Amérique, on a arrêté ceux qui étoient en état de porter les armes. Les Voyageurs évitent nos environs ; le commerce ſouffre ; ce déſordre en occaſionne beaucoup d'autres. Quatre Négocians Américains, venant de la Foire de Francfort-ſur-le-Meyn, furent derniérement en priſon ſur les ſoupçons les plus vagues ; ils n'ont obtenu leur liberté qu'en payant ſoixante carolins pour les frais. M. de Creſſner, Miniſtre de la Grande-Bretagne, a donné avis à ſa Cour de cette ſinguliere façon d'exercer la Juſtice.

## ITALIE.

De Florence, *le* 2 *Juillet.*

Pour obtenir l'abondance qui, pour ainſi dire, eſt venue à nous d'elle-même, nos voiſins ſe ſont donné tant de tourment qu'ils ſont encore dans la diſette. A Milan, la plus grande partie des Boulangers a manqué entiérement de farine ; il a fallu que le Gouvernement en achetât dans la Pouille. Des Membres du Magiſtrat viſitent les magaſins des Provinces avec le ſuccès qu'on peut imaginer. Dans la Capitale même, on a fait ouvrir les greniers des Couvens, mais il ne s'y eſt rien trouvé. A Rome, on procéde contre un Négociant qui a, dit-on, affamé tout un pays en faiſant la folie de charger beaucoup de denrées exceſſivement cheres &c.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 12 *Juillet.*

Le Miniſtere a nommé différentes perſonnes pour aller dans l'Amérique ſeptentrionale, gouverner la nouvelle Colonie vacante de l'Ohio, appellée la *Pitſilvania*, établir dans un autre endroit une nouvelle branche de commerce, attendu que nous en avons beaucoup trop embraſſé, viſiter les bois afin d'en tirer bon parti pour notre ruineuſe marine &c.

On mande de l'Iſle de Ski que près de 800 perſonnes doivent s'embarquer à Greenock pour ſe rendre dans la Caroline ſeptentrionale. 300 Habitans de Glengary paſſeront en même tems à la Nouvelle-Yorck.

On écrit d'Edimbourg que des Particuliers y ont perfectionné la culture de la garance au point que dans peu d'années ils en auront d'auſſi belle & d'auſſi bonne que celle qu'on nous apporte de Hollande d'où l'on pourra tirer du grain en échange.

Un Membre de la Société des Arts a découvert dans le Devonshire une nouvelle eſpece de chênes auſſi droits & auſſi beaux que les ſapins, garnis de feuilles toujours vertes, durs comme le chêne ordinaire, & ſi prompts dans leur accroiſſement qu'à 20 ou 30 ans, ils ne le cédent ni en hauteur ni en groſſeur aux chênes communs de 30 ans. Il en croît une grande quantité aux environs de Saint-Thomas dans ledit Comté: les Fermiers voiſins le cultivent actuellement avec autant de ſuccès que de ſoin.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le* 12 *Juillet.*

Dans le courant de Juin & les premiers jours de Juillet, il n'a preſque pas ceſſé d'entrer dans notre Port des cargaiſons abondantes de toute ſorte de grains tant étrangers que du Royaume; froment de Péterſbourg, Amſterdam, Dantzick, Brême, Hambourg, Breſt, Nantes & autres Ports de Bretagne; ſeigle d'Amſterdam, Brême, Hambourg, Breſt, Dantzick; bled vieux de Dunkerque; bled d'Inde de Bayonne, méteil de Saint-Malo. Nous avons auſſi reçu beaucoup de farine de Saint Malo, du Havre, de Rouen, de Marans: il en eſt encore arrivé de l'Amérique ſeptentrionale (Philadelphie), & nous en envoyons dans nos Colonies de l'Amérique. Les prix ſe ſoutiennent.

Il entre divers bâtimens venant de la pêche de la morue.

Depuis le 21 Juin, le *Captal de la Treſne*, le *Bacchus*, la *Nouvelle Félicité*, l'*Aimable Marie*, la *Biche*, le *Roi de Midas*, la *Jeune Virginie*, la *Reine des Anges*, le *Chevalier de Joubert*, le *Philippe*, la *Flore*, le *Henri*, la *Comteſſe de Blot*, l'*Aimable Marie-Jeanne*, la *Liberté*, l'*Elizabeth*, la *Légere*, la *Pauline*, ſont revenus des Iſles.

Pendant le mois de Juin, il eſt ſorti 2501 barriq. 30 quarts de ſucre brut; 3062 bar. 77 quarts ſucre blanc; 105,742 indigo; 2,790,006 café; 55,604 cacao; 2671 rocou.

### De Cherbourg, *le* 14 *Juillet.*

La Société Académique de cette Ville vient d'obtenir du Gouvernement des Lettres de protection. Sa Majeſté, après s'être fait rendre compte de ſes travaux par M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat, a daigné lui permettre de tenir, chaque année, deux ſéances publiques. Cette Compagnie, formée dans le mois de Janvier 1755, eſt compoſée de vingt-quatre Aſſociés &c. Elle s'occupe de l'Hiſtoire du Dioceſe de Coutances, des Mathématiques, de l'Agriculture, de l'Hydrographie, des loix de la Marine &c. Le zele & les lumieres de ſes Membres promettent au Public des travaux utiles.

### D'Angers, *le* 16 *Juillet.*

On eſpere que la récolte des bleds ſera très-abondante; ſi le tems continue à être favorable, l'Anjou ſera très-riche en ce genre. Il n'en eſt pas de même des vignes: les gelées de Mai & les bruines de Juin les ont fort maltraitées. Cependant le vin n'augmente pas.

MM. les Officiers Municipaux ont diſtribué, au nom de Monſeigneur le Comte de Provence, une quantité conſidérable de pain aux pauvres de nos Paroiſſes.

DE TOURS, *le 16 Juillet.*

Nos meilleurs vignobles, les moins maltraités par les gelées du printems, ont, pour la plûpart, essuyé dans le courant du mois dernier & au commencement de celui-ci, des brouillards qui ont presqu'entiérement desséché les grappes à l'issue de la fleuraison; tems où la vigne avoit déjà coulé en partie. Du nombre de ces vignobles sont principalement les Paroisses de Rochecorbon, Vouvrai, Vernou & leurs environs dont les excellens vins blancs, connus sous le nom de *Vouvrai*, forment une branche considérable de commerce avec les Flamands. Si l'on en excepte la lisiere du côteau sur lequel ces Paroisses sont situées, où il ne sera recueilli que très-peu de vin, il n'y restera rien. Les mêmes brouillards ont aussi malignement influé, mais d'une maniere moins sensible, sur les vignobles rouges endommagés par les gelées antérieures. En général, la récolte des vins sera mauvaise dans la Touraine.

Celle des vers à soie a été médiocre, les mûriers s'étant ressentis des mêmes accidens. La soie vaut actuellement de 25 à 26 liv., la livre de seize onces.

Celle des foins est à moitié d'année commune: l'herbe en général a été courte, mais de bonne qualité. Ils valent 3 l. à 3 l. 10 s. sur le pré.

Déjà l'on commence à couper les seigles: il est très-heureux que ce moment s'accélere pour le soulagement des pauvres, des Artisans, du Peuple en général, & même d'une bonne partie des Citoyens que l'on distingue de cette classe; car il y a bien des années que le pain n'avoit pas été aussi cher qu'il l'est actuellement. Le seigle, le froment, & toutes les especes comprises sous le nom générique de menus grains, promettent abondance, autant qu'on peut l'espérer dans un pays où il s'en recueille peu.

DE NANCY, *le 17 Juillet.*

Il a régné à Bains, lieu célebre par ses eaux minérales, une maladie épidémique: mais elle est aujourd'hui totalement extirpée par les soins du P. Jean-Chrisostome Rothiot, Religieux de la Charité de la Maison de Nancy, justement célebre par son zele & ses rares talens. Il est important d'informer de ce succès les Habitans des autres Provinces, que la crainte pourroit encore empêcher de se rendre aux eaux.

J. B. H. Leclerc, Imprimeur de l'Intendance, vient de publier un Ouvrage intitulé, le *Systême de la Fertilisation*, par M. Scipion Nexon, in-8°. d'environ 70 pages. L'Auteur regarde la chaux comme le fertilisant le plus efficace & le plus durable. Il ne manque à ses essais que d'avoir été faits en grand. Pour procurer de la chaux dans les pays où elle manque, il propose de calciner la pierre par le feu solaire avec le miroir abstétique de M. de Buffon, composé d'un grand nombre de petites glaces bien nettes, garnies d'un étaim vif & pur, disposées de maniere que tous leurs reflets augmentent l'action de la glace centrale. En peu de tems, on calcineroit une assez grosse masse de pierre. On donne dans le mémoire les détails les plus convenables de cette opération. C'est à l'expérience à juger.

DE POITIERS, *le 18 Juillet.*

Par une Sentence du 23 Juin, il a été défendu de jouer ou donner à jouer aux jeux de hasard, même dans les maisons particulieres: l'heure est fixée, à laquelle les cabarets, cafés & autres lieux publics doivent être fermés.

On écrit de Chauvigny, Ville située à cinq lieues de la nôtre, que la bienfaisance de M. l'Intendant a procuré des ressources à plusieurs familles plongées dans l'indigence par la dureté des dernieres années. Les pauvres ont été occupés à applanir les abords de la Ville ainsi que les deux Places où se tiennent les Marchés, toujours très-bien approvisionnés. On espere que delà le travail se portera sur le pont qui se dégrade. L'exécution en est d'autant plus facile que la pierre est très commune sur le lieu & d'autant plus nécessaire que Chauvigny est sur la grande route du Berry & le passage des Troupes qui se rendent des Provinces occidentales dans l'intérieur. On a eu le projet de rendre la Vienne navigable depuis Châtellerault jusqu'à Confollens: ce seroit un débouché bien précieux pour les denrées de ce canton. En général, les productions sont excellentes; le pays est populeux; l'Habitant est laborieux & bon Cultivateur. Le vin en est bon & de garde: le

bled en eſt recherché des Boulangers de Poitiers. Mais les charrois ſont coûteux, & il y a beaucoup de terres en friche.

Madame Maſſon des Moulinets, *demeurant dans la Paroiſſe de Sainte Cecile, Dioceſe de Luçon en Bas-Poitou*, a conſommé la plus grande partie de ſon bien à accueillir, traiter & guérir une foule conſidérable de pauvres & d'infirmes de toutes les claſſes attaqués de la *pierre*, & autres maladies. Forcée aujourd'hui, par la modicité de ſes revenus, d'arrêter le cours de ſes charités, elle offre encore des ſecours généreux à ceux qui pourront ſe rendre ſur le lieu & la mettre à portée d'exercer ſa bienfaiſance. Elle ſe bornera déſormais à la guériſon de la pierre. Cette Dame, auſſi diſtinguée par ſon rare mérite que par ſa naiſſance, poſſede un ſecret dont l'efficacité mérite d'être de plus en plus conſtatée. Elle aſſure que, quand même la pierre ſeroit formée, elle eſt en état de la faire diſſoudre ſans que le malade ſouffre beaucoup de douleur. Son zele eſt trop noble & trop généreux pour qu'on puiſſe ne pas ſe flatter que, quand les vertus de ſon ſecret ſeront mieux démontrées, elle couronnera ſes œuvres en le rendant public.

D'AMIENS, *le 20 Juillet.*

La machine inventée par le ſieur Thuillier pour tondre les étoffes, & ci-devant annoncée, a eu à Abbeville un ſi bon ſuccès que pluſieurs de nos Négocians ont engagé l'Inventeur à ſe rendre ici. Il a répondu à leur empreſſement, & il ſe propoſe de donner à ſa machine un nouveau degré de perfection. On a comparé des étoffes préparées ſuivant ſa méthode avec pluſieurs pieces d'Angleterre. Les premieres ont été trouvées beaucoup plus unies & plus belles. Ce ſeroit un ſi grand avantage que d'obtenir un apprêt plus commode & moins dangereux que celui des ciſeaux appellés *forces*, qu'on ne ſçauroit trop encourager & ſeconder cet Artiſte. Il loge chez *la Dame veuve Rouſſel, Chapeliere, ſur le Marché au bled, à Amiens.*

Il y a très-long tems que le pont Saint Michel de cette Ville riſquoit de tomber en ruine. Faute d'entretien, dès 1713, on fut obligé d'abandonner la navigation du deſſous de la Ville au deſſus. Sapé dans ſes fondemens, on tâcha d'en reprendre les piles & culés ſous œuvre; mais on n'en refit que la ſuperficie. Enfin il n'avoit preſque plus de ſoutien, lorſqu'en 1771 MM. les Maire & Echevins chargerent M. Sellier de le réparer. Le pont ayant été déjà mal repris ſous œuvre, il étoit à craindre que les Ouvriers ne fuſſent écraſés ſous les ruines en y travaillant de nouveau. Mais grace aux précautions de l'habile Entrepreneur & aux attentions des Ouvriers, il a été mis hors de danger; M. Sellier en garantit la ſolidité pour cent ans.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. *Veni mecum de Botanique, Ouvrage utile à tout le monde, & particuliérement aux Etudians en Médecine & en Chirurgie, contenant la deſcription & les propriétés des plantes uſuelles, la maniere de les employer utilement en Médecine, avec différentes formules où peut entrer leur préparation.* Par M. Marquet, Doyen des Médecins de Nancy, & Médecin Botaniſte de S. A. R. Léopold I, Duc de Lorraine & de Bar. A Paris, chez Dufour, rue de la Juiverie, près la Magdeleine en la Cité. 2 vol. in-12, prix 5 l. broché.

La deſcription exacte des plantes uſuelles donne à ce Manuel une ſupériorité décidée ſur les Abrégés de M. Arnauld de Nobleville & de M. Chomel. Les autres parties ſont également bien remplies. Les perſonnes qui aiment à herboriſer y trouveront l'indication des lieux où croiſſent les plantes, ſi c'eſt dans les bois, ſur les hauteurs &c. Enfin il réunit ce qui peut être agréable à ceux qui s'adonnent à la connoiſſance des plantes pour la cure des maladies.

2. *Le Guide du Fermier ou Inſtruction pour élever, nourrir, acheter & vendre les bêtes à cornes, les brebis, les moutons, les agneaux, & les cochons. Contenant les ſymptômes de leurs maladies, les remedes pour les guérir, le choix de leur nourriture, de leurs pâturages; la maniere de leur en former des convenables; les moyens de faire le meilleur beurre*

*& différentes especes de fromages ; la façon d'élever la volaille, les dindons, les oies, les canards, les pigeons, & même les outardes, les paons, les faisans, les perdrix & les lapins domestiques. Avec la maniere de former des viviers, & d'y nourrir & entretenir le poisson, & autres particularités nécessaires à un Fermier & à toutes personnes qui font valoir des biens de campagne.* Traduit de l'Anglois sur la 4e. édition. A Paris, chez Costard, fils, & Compagnie, rue Saint-Jean-de-Beauvais, prix 3 l. les 2 vol. br.

Cet Ouvrage a déjà eu quatre éditions à Londres ; & il s'en est fait trois à Paris. A peine ces éditions ont-elles paru qu'elles ont été épuisées. Le Public sçaura gré aux Libraires de l'empressement avec lequel ils répondent à ses demandes. Cet Ouvrage est trop connu & trop recherché pour que nous entrions ici dans aucun détail sur son mérite. C'est une petite Bibliotheque de campagne pour l'éducation des animaux.

3. Les mêmes Libraires distribuent le quatrième volume des planches destinées à accompagner l'*Histoire universelle du régne végétal ou nouveau Dictionnaire physique & économique de toutes les plantes* &c. Par M. Buc'hoz, en 24 vol. in-fol. avec 1200 planches.

Le Public n'est point partagé sur l'exécution de ces planches & sur la beauté de l'entreprise : l'Auteur & les Artistes employés à cette magnifique édition ne négligent rien pour répondre à ses encouragemens & à ses suffrages. La distribution accélerée de ce 4e. volume de planches supplée à celle du premier volume du Discours, retardée seulement par un nouveau travail dans lequel l'Auteur a été engagé pour le perfectionner, par de nombreux Mémoires qu'il a reçus des Sçavans étrangers, pendant le cours de l'impression. Malgré cette surcharge imprévue qui mérite, nous ne dirons pas l'indulgence, mais la reconnoissance du Public, il n'en paroîtra pas moins deux volumes de Discours, dans le courant de la présente année, aux termes du Prospectus ; sçavoir le 1er. volume dans deux mois, & le 2e. au mois de Décembre. Par cet arrangement, l'on est en avance au lieu d'être en retard sur l'exécution d'un Ouvrage si vaste & si dispendieux.

*La condition de l'acquisition est de payer 180 liv. en recevant les trois premiers volumes de planches en feuilles ; au moyen de quoi l'on recevra les trois premieres parties du Discours gratis. L'on ne payera que 60 liv. pour chaque volume de planches, 8 l. pour chaque partie du Discours. Les reliures en carton se payeront separément 30 sous. Ceux qui ne se seront pas conformés à ces conditions avant la distribution des trois premieres parties du Discours, payeront l'Ouvrage complet 1200 l. Il n'a été tiré que 250 exemplaires.*

4. Les mêmes Libraires (Costard, fils, & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais) donnent avis qu'il y a en Europe cinquante-sept contrefactions existantes du *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle par M. Valmont de Bomare* ; que ces éditions furtives fourmillent de fautes ; qu'ils sont seuls chargés de la véritable édition de cet Ouvrage intéressant ; & qu'ils viennent d'en mettre une nouvelle sous presse sous les yeux de l'Auteur, avec des augmentations considérables, en 12 ou 15 volumes.

5. Costard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, donne avis que, pour faciliter l'acquisition de l'*Histoire des différens Peuples du Monde* en six très-forts volumes in-8°. grand format, il vient de faire réimprimer plusieurs volumes qui manquoient ; & qu'il donnera le petit nombre d'exemplaires restant à 30 l. en feuilles, jusqu'au 1 Septembre prochain. On sçait que cet Ouvrage, généralement loué des Journalistes, est le résultat d'immenses recherches sur l'Histoire, la Géographie, le Commerce, les Arts, le Gouvernement, les Loix, les Religions de tous les Peuples.

6. *Dictionnaire des Voyages, contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les pays où les Voyageurs ont pénétré ; touchant leur situation, leur étendue, leurs limites, leur terroir, leurs principales Villes &c, avec les mœurs & les usages des Habitans ; leur Religion, leur Gouvernement, leurs Arts, leurs Sciences, leur Commerce* &c. &c. &c. A Paris, chez Costard, fils, & Compagnie, rue S. Jean-de-Beauvais.

Il faut bien réduire, pour l'utilité publique, ces Recueils immenses dont les Collecteurs ont été obligés, par la nature même de leur entreprise, à rassembler des superfluités, des répétitions, des contradictions sans nombre, & en même tems à confondre les uns avec les autres les maté-

riaux de différens genres qu'on a ensuite tant de peine à déterrer & à rapporter sous leurs titres propres. Mais aussi que de richesses ils offrent à ceux qui veulent y puiser ? Parmi ces collections, l'*Histoire des Voyages* est certainement celle dont les diverses parties se reproduisent sous un plus grand nombre de formes. Que d'ouvrages calqués sur ce grand corps ! C'est sans doute une très-bonne idée que celle d'en ranger les matieres dans un ordre alphabétique, de n'en extraire que la substance, & de faciliter ainsi la connoissance de ce qu'elle offre de plus curieux. Tel est le projet exécuté par l'Auteur de ce nouveau *Dictionnaire*. Il n'en paroît encore que les deux premiers volumes qui renferment les lettres A, B, & en partie C.

7. *Les Italiens ou Mœurs & Coutumes d'Italie*. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Baretty. A Geneve, & se trouve à Paris chez J. P. Costard, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. Baretty s'est principalement proposé, dans cet Ouvrage, de venger l'Italie des fausses imputations de quelques Voyageurs Anglois : il le fait en zélé Patriote & en Critique indigné. Son Livre renferme diverses Observations dont nous ferons usage dans notre Journal.

## II.

### *Des vaisseaux de cuivre.*

Les craintes & les discussions sans cesse renaissantes au sujet des vaisseaux de cuivre, nous engagent à placer ici une note instructive de l'Auteur de la *nouvelle Hydrologie*.

Les idées qu'on a répandues en dernier lieu sur le cuivre, par rapport à ses usages dans la cuisine, ont tellement fait impression sur l'esprit du Public que beaucoup de personnes s'épouvantent lorsqu'elles entendent parler de l'usage des vaisseaux de ce métal. Cependant, malgré l'autorité de ceux qui ont écrit sur cette matiere, aussi vainement que mal-à-propos, je dirai hardiment ma façon de penser sur cet objet important, persuadé que je peux par-là rendre un très-grand service à l'humanité.

Premiérement, quant à ce qui regarde l'eau qu'on fait bouillir dans les vaisseaux de cuivre, on ne doit pas en craindre la moindre chose : il est certain que l'eau n'a pas la moindre action sur le cuivre chauffé. La seule précaution qu'il faut avoir dans ces circonstances, c'est de tenir ces vaisseaux toujours bien nets.

Il en est de même des matieres huileuses & graisseuses ; tant qu'elles sont maintenues chaudement dans les vaisseaux de cuivre, on n'en aura rien à craindre. Les huiles ou les graisses, pendant l'action du feu, sont incapables d'en dissoudre la moindre chose ; & on y peut préparer tout ce qu'on voudra sans rien craindre.

Mais il n'en est pas de même si ces matieres y séjournent à froid : alors les huiles & les graisses attaquent sensiblement le cuivre & en dissolvent une partie ; ce qu'il est aisé d'appercevoir par la couleur verte qu'acquierent ces matieres. On remarque en effet que tous les malheurs qui sont arrivés à l'occasion de l'usage des vaisseaux de cuivre, ont eu pour cause toujours le séjour à froid des matieres dans ces vaisseaux ; & il n'y a pas une seule personne qui ne soit forcée de convenir, au contraire, qu'on n'a jamais éprouvé le moindre inconvénient de ces vaisseaux, lorsque les matieres n'y ont point séjourné à froid, ou lorsqu'elles ont été retirées à chaud.

On voit donc que c'est faute de connoître les propriétés du cuivre qu'on l'a condamné, au lieu d'avertir le Public de ce point essentiel qui peut le rassurer sur l'utilité d'un métal dont il a tant de besoin, & lui faire éviter en même tems les inconvéniens qui peuvent en résulter.

## III.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 17 Juillet 1773, au Mercredi 21 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 26 l. 10 s. à 29 l. *le septier* ; *idem* au Port de la Greve, de 28 à 29 l. 15 s. Le méteil, 19 l. ; seigle, de 14 l. 10 s., 15 l. 10 s. à 17 liv. ; l'orge, de 14, 14 l. 10 s. à 15 l. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 17 Juillet 1773 au Mercredi 21 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 à 24 livres 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 24 Juillet 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 38 à 39; *id.* nouveau, de 35 à 36; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 24 Juillet 1773.*

| | # | | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 726 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 722 | | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . | 98 | 5 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 24 Juillet 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ à ⅞ |
| Londres ..... | 30 1 16e. |
| Hambourg ..... | 184 ¾ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ¾ |
| Gênes ..... | 94 ¾ |
| Lyon. *Août* ..... | ⅜ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1773.* | *Jeudi 22.* | *Vendredi 23.* | *Samedi 24.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1390 . . . . | 1390 . . . . | 1390 . . . . |
| D°. 16es/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | 890 . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 182 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 58 . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | 321 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 21 Juil. 1773 | | Du Jeudi 22. | | Du Vendredi 23. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | L. | Lempereur, six d. mois 1772. | L. |
| Roytier, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | M. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | | Nau, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | | Painchain, *idem.* | M. |
| Desplaces, *idem.* | M. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* | P. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 10 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

D'ABO, *le* 10 *Juin*.

IL n'eſt pas fort commun que les établiſſemens honorés du nom *d'Univerſités*, rempliſſent parfaitement leur titre : ils ſont ſi utiles qu'on ne peut qu'ardemment deſirer qu'ils le deviennent encore davantage. A meſure que la ſphere des connoiſſances s'aggrandit, il faut que leur cercle s'étende. Cette méthode eſt ſuivie dans le Nord. Depuis que les Sciences économiques ont trouvé grace aux yeux du Public, nos Univerſités les claſſent parmi les objets les plus dignes de leurs ſoins. Celle de cette Ville n'a pas été la derniere à les adopter. Parmi les theſes qu'on y a ſoutenues, il y en a pluſieurs qui roulent ſur ces ſujets intéreſſans ; il ne ſera pas hors de propos de les rapporter.

L'une de M. Pierre-Adrien Gadd, n'a rapport qu'à la culture de toute eſpece de légumes, & particuliérement des pois & des feves. Les pois de Mazagan paſſent pour les meilleurs. Il faut, en Suede, un terrein léger pour les cultiver en plein champ. Il y a en Finlande une eſpece de pois gris qui forment une très-bonne nourriture : c'eſt même un metz très-recherché dans les pays où l'on n'en peut recueillir, à cauſe qu'ils mûriſſent trop tard. Pluſieurs Agriculteurs Finlandois mêlent deux tiers de pois avec l'orge qu'ils ſement. On cultive en Baviere la *vicia bithynica*, comme la meilleure eſpece de lentilles.

Une autre theſe de M. Winquiſt, traite des ſources de Finlande. Il y a, dans les Dunes, de ces ſources qui ſuivent le flux & le reflux ; il y en a d'autres qui tariſſent quelquefois entiérement. Preſque toute l'eau de ſource de Finlande contient un acide vitriolique & de l'œther volatil. Lorſque celui-ci ſe diſſipe, l'eau n'appaiſe que très-foiblement la ſoif. A la réſerve de l'eau d'une fontaine, plus légere que celle de neige, & de l'eau d'un puits dont le fond eſt plus bas que la mer, notre Ville n'en a que de mauvaiſe. Il y a à Sawolax une terre noire de fontaine que l'aiman attire comme le fer. La fontaine la plus conſidérable des ſources qu'on appelle de fer, parce qu'elles ne ſont pas éloignées des mines, ſe trouvent à Kuppis : quarante onces de cette eau ne contiennent qu'une dragme & demie de fer. Elle teint en bleu le bois qu'on y fait bouillir : on y apperçoit une eſpece de graiſſe, qui eſt une vraie terre &c.

Une troiſième roule ſur la ſéchereſſe du pays & ſes cauſes, l'eau de la mer, les débacles, les gelées &c. L'Auteur y parle de la néceſſité de tenir les rivieres nettes, de l'engrais par les plantes que jettent la mer & les lacs &c.

Ces matieres paroiſſent parfaitement convenir aux Sociétés ſçavantes & inſtruiſantes.

## ALLEMAGNE.

### D'EISENACH, *le 22 Juin.*

Après avoir pris les rossignols sous sa sauvegarde, le Gouvernement a déclaré la guerre aux moineaux & aux chenilles, & avec grande raison. Ceux qui apporteront des oiseaux & des chenilles, ou leurs œufs ou leurs dépouilles, recevront une récompense : mais ceux qui pourront les détruire & qui le négligeront, seront punis ; ce qui entraineroit une singuliere inquisition & des procès-verbaux assez dispendieux, si l'on vouloit sérieusement poursuivre l'exécution de cet article. On craint de ne pouvoir venir à bout d'exterminer les moineaux ; parce que notre territoire, très-borné, est entouré de voisins qui les protégent, à cause que ces oiseaux mangent des insectes quand ils n'ont plus de grains, de graines & de fruits à manger.

La même Ordonnance prescrit des précautions à prendre contre les incendies. Il est enjoint à chaque Particulier d'avoir devant ou dans sa maison une certaine quantité d'eau qui pourra croupir & infecter la Ville, si l'on n'y prend garde, & qui seroit beaucoup mieux remplacée par un dépôt public d'eau portative & prête à aller au secours au premier signal ; comme on l'a établi dans quelques Villes.

Suit un Réglement sur la pêche & la taxe du poisson, conformément au régime des tems.

Un autre article regarde la réparation & l'entretien des sentiers & des chemins, objet important dans lequel le Gouvernement ne peut être trop attentif à imposer les charges sur les Propriétaires qui doivent les supporter.

Les peines seront arbitraires, & néanmoins proportionnées à la nature du délit, si les Juges sont toujours non-seulement équitables, mais parfaitement instruits de la proportion nécessaire entre les délits & les peines.

### D'ISENBOURG, *le 24 Juin.*

Il y a quelques années que M. de Zanthier, Grand-Maître des Forêts, pour faire tourner cette charge à l'utilité publique, établit une *Académie des Forêts* dont l'existence n'a presque point été connue, parce qu'il étoit question de faire le bien, & non du bruit. Le Fondateur, appliqué depuis vingt-six ans à l'économie des bois, forme à cet Art plusieurs Eleves parmi lesquels il y a plusieurs de ces Nobles qui se croyent nés pour apprendre à conduire leurs biens & à s'occuper des objets les plus utiles. Ses leçons parcourent tout ce qu'il importe de sçavoir sur la nature des arbres, leurs racines, leurs fruits, leurs bois, leurs usages, leur coupe, leur plantation, les terreins propres à chaque espece. Le matin est destiné à l'instruction théorique ; l'après-dinée, on est dans les bois. C'est ainsi que M. de Zanthier remplit & mérite le titre de *Grand-Maître des Forêts*. Ce Patriote a fait avec un succès singulier des *ensemencemens d'arbres*. Dans la forêt d'Isenbourg qu'il fréquente & surveille, il y a soixante-douze especes d'arbres étrangers qu'on n'y connoissoit pas avant lui.

On se rappelle, à cette occasion, qu'il y a à Carlsruhe, chez un grand Prince, Protecteur de l'Agriculture & Pere des Peuples, un Jardinier qui cultive en plein air plusieurs centaines d'especes de fleurs, d'arbustes, d'arbres étrangers, la plûpart tirés des climats les plus chauds. Ce jardin extraordinaire attire l'attention de tous les Voyageurs. On envoye des pays étrangers, même très-éloignés, des jeunes gens à l'Ecole de ce grand Maître de jardinage ; on ne dit pas s'il y en a de François.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 24 Juin.*

Dans les parties du Sommersetshire, les vivres sont descendus à des prix raisonnables. Les Fermiers ont de très grandes quantités de fromages qu'ils ne trouvent pas à vendre : cependant on se plaint de la disette du bétail ; & un Membre de la Chambre des Communes voudroit que l'on fit traîner jusqu'aux carrosses par des bœufs. Les excès ne sont pas inconnus dans ce pays.

Le 21, les Lords Commissaires donnerent le consentement royal aux Bills pour l'administration des affaires de la Compagnie des Indes, pour empêcher la circulation des papiers en Amérique, pour corri-

ger les loix relatives à la triste conservation du gibier, pour régler la vente des liqueurs spiritueuses, pour réformer les loix dures en faveur des chiens &c. &c. &c.

Les Communes ont accordé deux mille livres sterl. à M. Williams en récompense d'un secret qu'il a découvert de teindre en verd & en jaune le coton fil.

Un vaisseau arrivé du détroit de Davis à Amsterdam a rapporté que la pêche de la baleine réussissoit très bien.

Le dernier Marché des bêtes à corne tenu à Smithfield a été très-bien fourni ; & leur prix, modéré.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 25 Juin.*

Les grains & l'huile composent toujours les principales cargaisons des bâtimens qui entrent dans notre Port.

Quoique tout annonce une admirable récolte dans les Etats de Tunis, la Régence n'en permet plus l'exportation qu'à des conditions très-onéreuses : elle profite de la grande concurrence des navires des différentes Nations Européennes.

Le Gouverneur d'Egypte instruit des préparations d'Ali-Bey pour entrer dans ce Royaume à l'époque de la crue du Nil, a défendu la sortie des bleds, du riz, & autres denrées pour la Syrie : il a été donné des ordres à Damiette pour empêcher les contraventions.

Les Négocians Francs qui ont souffert dans le Port neuf d'Alexandrie, au mois de Mars dernier, les grandes pertes dont on a parlé ci-devant, se flattent d'obtenir la liberté d'entrer dans le Port vieux, comme les Marchands Turcs.

### De Montpellier, *le 28 Juin.*

Nous apprenons de Marseille qu'une partie des bleds & huiles derniérement arrivés dans ce Port, est destinée pour le Languedoc. Il vient d'en sortir plusieurs bâtimens pour Cette, Agde & Narbonne.

Les eaux-de-vie valent à Pezenas 15 l. 15 s. le quintal.

### De Grenoble, *le 28 Juin.*

On vient d'établir au Buis, chef-lieu des Baronnies, une Pharmacie publique, dans des vues de bienfaisance très louables. Le Public y trouvera des drogues de la meilleure qualité & à un prix modéré : le produit sera employé au soulagement des pauvres : on espere, qu'avec le tems, il permettra d'étendre la charité sur la classe entiere des malades indigens du Buis & des campagnes voisines. Cette entreprise patriotique, autorisée par M. l'Intendant, sera dirigée par M. Nicolas, Docteur en Médecine, Pensionnaire de la Ville. Ce généreux Médecin donne déjà, tous les Samedis & Dimanches, des consultations gratuites dans la salle du Bureau de l'Hôpital. Combien de pareils établissemens seroient salutaires dans les campagnes où les drogues sont souvent fournies par des Droguistes ambulans dont l'ignorance est le moindre défaut, & où les conseils de Gens de l'Art sont si rares !

Le 24 du mois dernier, un terrein de 40 toises de longueur sur 20 de largeur, au côteau du Rose, territoire d'Aspres dans le Gapençois, s'écroula. Une fille & une genisse furent englouties dans les terres.

### De Limoges, *le 28 Juin.*

Des loups enragés ont exercé de cruels ravages dans le Bourbonnois & la Marche ; & quoique l'on ait pris tous les soins convenables pour s'en délivrer, on craint de n'avoir pas encore pleinement réussi. Plusieurs personnes mordues à Bourganeuf ont été conduites ici où, par les soins d'un des amis les plus éclairés & les plus généreux de l'humanité, par les soins de M. l'Intendant, elles ont été traitées suivant la méthode des frictions mercurielles. Ce remede a déjà eu les succès les plus heureux en France, en Italie &c. Les nouvelles épreuves qu'on en fait dans cette Ville, en confirment l'efficacité ; en sorte qu'on peut presque déjà le regarder comme un spécifique assuré contre la rage.

### De la Rochelle, *le 29 Juin.*

Les grains baissent, de jour en jour, de prix à Marans & dans les autres Marchés

voisins. Il en est résulté ici une diminution dans la taxe du pain.

Les marchandises de l'Amérique ne varient pas. Les sels tendent à l'augmentation. Le commerce des eaux de-vie se soutient dans toute sa force : les prix en baissent ici, mais très-légérement ; elles y valent 104 à 105 l. les 27 veltes. A Cognac, les eaux de-vie de Champagne à 4 d. sont à 125, 130 l.

Dans un gros Bourg situé à huit lieues de cette Ville, une jeune Demoiselle âgée de neuf ans, a été attaquée d'une maladie singuliere dont il ne paroit pas que les Livres & les Journaux de Médecine ayent conservé aucun exemple. Son visage s'est tout couvert de très gros boutons. Un Observateur curieux a remarqué que de chaque bouton qui crevoit, il sortoit un très-petit ver blanc comme la neige. Le sang de cette enfant est très-pur. Ce fait est digne de l'attention des Sçavans & des Gens de l'Art.

### De Nantes, *le 1 Juillet.*

Il continue d'entrer à Brest beaucoup de grains dont une partie est destinée pour Bordeaux.

M. Bordelin, Cap. du *Duras*, M. Villeperault, Cap. du *Massiac*, M. Caros, Cap. du *Penthievre*, sont arrivés de Chine à l'Orient. Ils ont amené 2,150,426 l. de différentes sortes de thé ; 451 caisses de porcelaines ; 802 porcel. en rouleaux ; 3221 rhubarbe ; 338 cabarets vernis ; 1244 feuilles papier peint ; 21,895 rottins ; 9920 bois de sapan ; 22,481 esquine ; 7763 nacre brut ; 25,220 soie écrue de Nankin ; 1292 pieces Pekins, gourgourans, satins, damas, lampas, linès doubles. Les deux premiers navires sont à la consignation de M. Foucaut ; le dernier est à celle de M. Desaudray.

Le navire, la *Belle & Bonne*, C. Valton, est parti pour les Cayes, laissant en chargement la *Cigale* pour le Cap & le Port-au-Prince, la *Marguerite* pour Guinée, le *Vicomte de Tallerand* pour l'Isle de France, le Marquis de *Lévi* pour le Port-au-Prince. Le sieur David, C. de la *Plaine de Léogane*, & le sieur Muterse, C. de la *Julie*, sont arrivés de ce dernier lieu.

### De Cherbourg, *le 2 Juillet.*

Les papiers publics annoncent que plusieurs familles de Dantzick cherchent à former ailleurs des établissemens plus favorables à leur commerce, & que plusieurs Négocians de cette Place ont desiré former une espece de Colonie en France. Notre Port est sans doute un de ceux qui leur conviendroient davantage. Il est spacieux, profond, de facile accès, fréquenté de tout tems des différentes Nations de l'Europe, & propre aux navigations du Nord, du Levant & de l'Amérique. Les terreins voisins sont de la plus grande commodité. Il y a le long du quai oriental du Port & du bassin, une plaine sablonneuse de près d'une demi-lieue de Tour, capable de contenir une nouvelle Ville. Si ce projet utile au commerce de la Province avoit lieu, le Port & le bassin se trouveroient entourés de deux Villes, au moyen des nouveaux bâtimens. Les travaux considérables que le Roi fait faire à Cherbourg depuis plusieurs années, & les avantages de sa rade très-sûre pour les vaisseaux, & la meilleure de la Manche, sont de nature à attirer, par la suite, un très-grand commerce, d'autant plus que le pont tournant & les portes du bassin qui tiendront les navires à flot, vont être placés sous deux mois, & qu'il monte vingt pieds d'eau dans ce Port.

Il a été annoncée qu'il circuloit beaucoup de fausses guinées, de bon or, pesant trois shellings de moins que les vraies, & portant un *V* consonne au mot *Georgius* au lieu d'un *U* voyelle. Il seroit important que ceux qui ont donné cet avis, y ajoutassent des éclaircissemens. Toutes les guinées des Rois Georges I, Georges II, Georges III, ont le mot *Georgivs*, gravé avec un *V* consonne ; les fausses auront donc un *U* voyelle : il faudroit sçavoir sous quel régne & quelle année elles ont été frappées. Il faudroit dire aussi combien de grains elles pesent de moins que celles de bon alloi ; puisqu'un shelling est une piece d'argent qui ne détermine pas le poids. Sans doute on veut dire qu'elles sont courtes de la valeur correspondante à celle de trois shellings.

### De Rheims, *le 4 Juillet.*

Les Négocians de cette Ville viennent d'établir à l'Hôtel du Commerce, Place Royale, une Assemblée générale de toutes les personnes tant nationales qu'étrangeres

dévouées à leur profession. Cette Assemblée se tiendra les Mardi & Vendredi de chaque semaine; la 1^re^. aura lieu Mardi prochain. Cette Ville qui tient un rang distingué parmi les Villes commerçantes du Royaume, reconnoîtra bientôt combien l'établissement d'une Bourse est propre à faciliter les opérations du trafic & la circulation des effets. En tout genre, le plus grand bien naît de la plus grande société ou de la communication la plus vive & la plus générale des lumieres & des services.

### De Metz, *le 4 Juillet.*

Les orages du 17 Juin, dont nos campagnes ont tant souffert, ainsi que nous l'avons annoncé, ont étendu leurs ravages sur 30 villages de la Lorraine Allemande, plusieurs Communautés de la Principauté de Nassau, le petit pays de Suntgaw, & autres lieux. La grêle a presqu'entiérement détruit dans tous ces cantons les plus belles récoltes. Après avoir passé la faulx sur les champs; il faut y remettre la charrue. La désolation est inexprimable.

### De Paris, *le 7 Juillet.*

*Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 18 Avril, registrée au Parlement de Besançon le 17 Mai, concernant le remboursement des quittances de finance provenant de la liquidation des Offices du Parlement de Besançon, supprimés par Edit de Juillet 1771, & de ceux de la Chambre des Comptes de Dole, supprimée par Edit d'Octobre suivant.* La totalité des Offices liquidés monte à 3,151,211 liv. 15 s. 8 deniers. Il sera payé annuellement 300,000 liv. S. M. y contribuera annuellement pour une somme de 195,000 l. sur la recette des finances de Franche-Comté. Il y sera ajouté une somme de 70,000 l. à prélever sur le produit d'octroi d'un sou par pain de sel Rosiere ou d'extraordinaire perçu dans lad. Province; & les Villes, Bourgs, Villages & Commmunautés fourniront chaque année les 35,000 liv. de surplus jusqu'à entier remboursement.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 27 Avril 1773, qui reçoit Julien Alaterre, Adjudicataire général des Fermes unies, opposant aux Lettres-Patentes obtenues au mois de Mai 1759, par les Prieur & Religieux de l'Abbaye de Tiron, Ordre de Saint Benoît, Diocese de Chartres, en ce qu'ils ont été déchargés par icelles, de tous droits de centième denier & d'amortissemens résultans de la cession à eux faite par leur Abbé, pour lui & ses successeurs, des revenus de la Mense abbatiale, moyennant une rente annuelle & perpétuelle: ordonne en conséquence que lesdites Lettres-Patentes seront rapportées, & sans y avoir égard, condamne lesdits Prieur & Religieux à payer lesdits droits.

Deux autres desdits jour & an, qui ordonnent le rapport des Lettres-Patentes du 18 Novembre 1758, en ce qu'elles exemptent les Religieux de l'Abbaye de Sainte-Colombe-lès-Sens de tous droits de centième denier, amortissement &c; & celles du mois de Juin 1768, en ce qu'elles exemptent les Religieux de l'Abbaye de S. Pierre de Melun, des mêmes droits, pour cessions à eux faites par leurs Abbés de leur Mense abbatiale, moyennant des rentes annuelles & perpétuelles; en conséquence condamnent lesdits Religieux à payer lesdits droits.

Autre du 16 Mai, *qui ordonne que les Notaires, Greffiers & autres transcriront en entier dans les expéditions ou extraits des actes qu'ils délivreront les quittances ou relations des droits qui auront été mises sur les minutes, & qu'ils y feront mention du nom du Commis, de celui du Bureau, du montant des sommes payées, & de la date du contrôle & de l'insinuation, à peine de deux cens livres d'amende pour chaque omission.*

Autre du 18 Mai, *qui ordonne que le Fauxbourg de la Croix Rousse de la Ville de Lyon, dans l'étendue déterminée par celui du 4 Mai 1680, demeurera assujetti aux droits d'entrée & d'octroi mentionnés aux art. 5, 6, 7, 8, 9 des Lettres-Patentes de Novembre 1772, & à tous les droits d'Aides tels qu'ils sont perçus dans le Fauxbourg de la Guillotiere: enjoint aux Habitans de souffrir toutes les visites & recensemens nécessaires pour assurer la perception de ces droits; de faire ouverture de leurs caves, celliers &c, à la premiere requisition des Commis; de mettre en évidence leurs vins, de représenter les quittances des droits &c.*

*Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris du 21 Mai 1773, portant suppression & changement de chemins dans la Seigneurie d'Aigrefin en Brie.* Deux chemins sont devenus impraticables dans cette Sei-

gneurie, tant par les mares & précipices qui s'y sont formés, que par les trous qui y ont été ouverts par ordre du Roi, à l'effet d'en tirer les pierres nécessaires à l'usage & service des ponts & chaussées. Le Seigneur est condamné à fournir le terrein nécessaire pour y suppléer, sauf à lui à s'emparer des anciens ou à les réunir à son domaine.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 23 Mai, qui ordonne que les Officiers sur les Ports Quais, Halles, Chantiers, Foires & Marchés de la Ville de Paris seront responsables de la perception au profit du Roi, des huit sous pour livre en sus des droits principaux qui leur sont attribués, & que les redevables des droits principaux, soit au profit desdits Officiers, soit au profit de l'Hôtel-de-Ville de Paris* (nommément les Marchands de charbon de terre, Marchands de grains, Entrepreneurs de Coche par eau ou par terre), *seront tenus d'en acquitter en même tems les huit sous pour livre, sans autre formalité particuliere, & sur une seule & même quittance &c.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description des nouveaux ressorts* (1) *inventés en Angleterre par M. Jacob, pour suspendre les voitures, communiquée par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne.*

Ces ressorts sont composés d'une seule bande d'acier d'une certaine longueur, ayant environ trois pouces de large sur deux lignes d'épaisseur: ils sont percés d'un trou quarré vers leur extrémité inférieure, pour laisser passer à moitié un boulon couvert d'un pas de vis qui entre dans la traverse contre laquelle ils sont fixés, par le moyen d'un écrou beaucoup plus large que l'ouverture dont on vient de parler.

Ces ressorts sont placés dans une situation verticale. Après s'être élevés perpendiculairement jusqu'à la hauteur d'un pied & demi, ils se recourbent du côté de la caisse de la voiture & forment une spirale qui fait une révolution entiere & un quart de révolution.

Ce ressort ainsi courbé reçoit pour lors dans sa largeur à son extrémité supérieure une petite piece d'acier d'environ quatre pouces de longueur, percée par le bas d'un trou circulaire par où passe une petite barre de fer horizontale qui réunit ce ressort avec son voisin.

Cette derniere barre se prolonge au-delà de l'endroit où elle enfile la piece dont on vient de parler. Elle entre ensuite dans le haut de deux supports formés chacun par une petite barre de fer applatie, pliée en deux, & se terminant par ses deux bouts par un double empattement percé de plusieurs trous. C'est par ces derniers que l'on fait passer quelque vis à tête plate qui assujettisse ces supports sur le train de la voiture dans une situation verticale. Les deux parties qui les composent forment une espece d'V renversé, aux barres duquel un Serrurier intelligent donne une forme & une courbure agréables.

Le bout de la verge horizontale dépasse encore de quelques pouces la partie supérieure du support qu'il traverse, & reçoit dans cet endroit un second morceau de fer de quatre pouces de long, percé d'un trou circulaire par le bas où il entre.

Cette piece de fer est réunie à la premiere par un cylindre de même métal auquel on attache la soûpente.

Il faut remarquer que ce dernier cylindre, avec les deux petites pieces qui sont verticales & la barre horizontale, forment une espece de parallelograme rectangle. Le jeu des ressorts se fait autour de la barre horizontale. Comme la soûpente y est également attachée sans gêner toutefois ces derniers, il s'ensuit que, dans le cas où ils viendroient à casser, la voiture resteroit soutenue par la barre horizontale.

On augmente & l'on diminue à volonté l'élasticité de ces ressorts, en diminuant ou en allongeant les petits morceaux de fer qui se meuvent autour de la barre & qui y sont assujettis avec une clavette qui traverse le bout de cette derniere.

(1) *On prie le Lecteur d'avoir l'attention de dessiner chaque partie dans l'ordre où elle est décrite; c'est le seul & unique moyen d'entendre avec facilité les descriptions des machines sans le secours des figures. Celle-ci a été faite d'après les ressorts mêmes exécutés en grand à une voiture.*

Il eſt bon de remarquer que chaque paire de reſſorts porte toujours la moitié du poids de la caiſſe dans les chemins les plus difficiles & dans les cahos, puiſque ces reſſorts ſont réunis par une barre de fer horizontale. Il n'en eſt pas de même lorſque les reſſorts ſont ſéparés. Si chacun d'entr'eux ne peut porter que le quart du poids de la caiſſe remplie par les Voyageurs, il eſt évident que le reſſort ſera forcé lorſqu'un contre-coup lui fera porter toute la voiture. Si au contraire ce reſſort peut porter tout ce poids, il eſt clair qu'il aura trop de roideur pour agir comme reſſort.

Ces conſidérations & la ſimplicité des reſſorts que l'on vient de décrire, jointe à l'avantage qu'ils procurent de laiſſer la caiſſe ſuſpendue, dans le cas où ils viendroient à caſſer, ont engagé la Société établie à Londres pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, à donner une gratification de 20 guinées à M. Jacob qui les a inventés & préſentés à cette illuſtre Compagnie.

Pluſieurs Seigneurs & Particuliers opulens de Londres ont déjà adopté ces nouveaux reſſorts pour leur voiture, & ils commencent à devenir communs dans cette Capitale de la Grande-Bretagne.

Le ſeul défaut que l'on peut reprocher à ces reſſorts, c'eſt que la barre de fer horizontale qui les réunit empêche qu'on ne puiſſe mettre beaucoup de bagages derriere les voitures; mais il n'eſt pas d'uſage d'en avoir dans les Villes.

## II.

### *Avis divers.*

1. Le ſieur Brouet, Méchanicien & Maître Tourneur en toute ſorte de métaux, demeurant à *Paris rue Férou, à l'ancien Noviciat des Jéſuites, Fauxbourg Saint-Germain*, donne avis au Public qu'il conſtruit des crics de l'invention de M. Abraham Stagold, que la Société de Londres pour l'encouragement des Arts a nouvellement approuvés, & que M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au ſervice de Pologne, a fait connoître, le premier en France. Il enſeigne à tourner aux perſonnes qui veulent s'amuſer de ce genre d'occupation. Il conſtruit des tours de toute eſpece & dans un genre abſolument neuf. On eſt prié d'affranchir les lettres qu'on lui écrira. Cet Artiſte a inventé pluſieurs machines utiles; il fera les modeles de celles qu'on lui commandera, à juſte prix.

2. Le ſieur Dufour, Maître Menuiſier Méchanicien, demeurant à *Paris, rue de Vaugirard, vis-à-vis le Calvaire*, offre ſes ſervices à MM. les Ingénieurs & Architectes pour la conſtruction des modeles de machines de toute eſpece : il en a actuellement pluſieurs nouvelles. On eſt prié de lui écrire, port franc.

3. Les ſieurs Woirot & Sermoiſe viennent d'établir à Pont-à-Mouſſon, ſous la protection de M. de la Galaiſiere, Intendant de Lorraine, une Manufacture conſidérable de colle de la premiere force, claire, bien dégraiſſée, propre aux draperies, ſoieries, chapeaux, rubans, peinture, dorure, ébéniſterie &c. Sa force demande qu'elle ſoit bien diſſoute. Quant à ſon dégraiſſage, on en ſent l'utilité par les preuves que l'on a que la colle graſſe attaque les matieres ſur leſquelles elle eſt employée. Il y en a de trois qualités. Les Entrepreneurs ne vendront qu'en gros & comptant.

4. Le ſieur Thuillier, Maître Tondeur de Paris, demeurant ordinairement à Rheims, a ſéjourné derniérement à Abbeville où il a fait conſtruire & monter une machine ſervant à la tonte des baracans, ſerges de Rome, & autres étoffes. Les différentes épreuves qu'il en a faites ont parfaitement réuſſi, & les Fabricans paroiſſent très-ſatisfaits de ſon uſage. Ceux qui voudroient des renſeignemens plus particuliers, pourront s'adreſſer à quelque Fabricant d'Abbeville, ou directement au ſieur Thuillier, à Rheims, en affranchiſſant les lettres.

## III.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 30 Juin 1773, au Samedi 3 Juillet, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 25, 26 à 27 livres *le ſeptier*; le ſeigle, de 13 livres 10 ſ. à 15 liv. 15 ſ.; l'orge, de 11 liv. 15 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 30 Juin 1773 au Samedi 3 Juillet, l'avoine a été vendue à la Halle de 20 l. 10 s., 22 à 24 l. 10 s. *le septier; idém* au Port de la Greve, de 20 l. 10 s. à 21 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Juillet 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 7 Juillet* 1773.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | # | | | |
| Or de Portug. à . . | 726 | | | MARC. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | | |
| Du Perou à . . . . | 712 | | | |
| Les guinées à . . . | 724 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | OUNCE. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | MARC. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 7 Juillet* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 185 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 6 |
| Livourne ..... | 97 ¼ |
| Gênes ..... | 95 ¼ |
| Lyon. *Août* ..... | ⅝ à ½ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet* 1773. | *Lundi* 5. | *Mardi* 6. | *Mercredi* 7. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 5 coup. | 1395 . . . . | 1395 92 ½ . . | 1395 90 . . . |
| D°. 16/25es. à 5 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 320 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 3 Juillet 1773 | | Du Lundi 5. | | Du Mardi 6. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | L. | Creuzé, six dern. mois 1772. | J. | Defrance, six d. mois 1772. | J. |
| Lenoir, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Marsollier, *idem.* | M |
| Delarue pere, *id.* | | Thevenin, *idem.* | L. | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | M. | Masson, *idem.* | | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 29 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

De Pétersbourg, *le* 1 *Juin.*

LES Voyageurs, les Marchands, les Navigateurs étrangers, sont ordinairement attaqués, lorsqu'ils arrivent dans cette Ville, d'un flux de sang quelquefois dangereux, qu'on attribue aux eaux de la Néva, quoique quelques-uns de ceux qui ne boivent point de ces eaux, ou qui n'en boivent qu'après les avoir fait bouillir, ne soient pas exempts de cette maladie. Pour s'en garantir, il faut vivre avec la plus grande sobriété; s'abstenir d'alimens lourds & de liqueurs fortes; ne point sortir à jeun, mais prendre auparavant une tasse de café, ou un verre de vin du Rhin avec un morceau de biscuit du pays, ou du moins un petit verre d'eau-de-vie. On doit aussi éviter tout refroidissement & sur-tout l'humidité; l'usage des bains, très-peu dispendieux ici, est aussi très-salutaire: il est prudent de faire bouillir l'eau de la Néva & de la ferrer. Lorsqu'on n'a pu se garantir de la maladie, il faut prendre de la rhubarbe, observer une diete rigoureuse, n'user que de mets très-légers, ne boire que de bonne biere Angloise ou de bon vin vieux du Rhin: au commencement du mal, les bains sont un excellent remede.

Les frégates construites sur les dessins de l'Amiral Knowles, ont l'avantage de pouvoir être lancées à l'eau de dessus un terrein uni sans courir risque d'être endommagées, & celui d'aller, comme les galeres, à la rame, pendant le calme.

### SUEDE.

De Stockholm, *le* 7 *Juin.*

Le 10, il s'ouvrira une souscription destinée à aider, par des avances d'argent, les Fabriques & autres établissemens utiles qui en auront besoin. Le fonds sera de deux tonnes d'or, divisé en deux cens actions, chacune de la valeur de mille thalers, monnoie de cuivre.

### DANEMARCK.

De Copenhague, *le* 11 *Juin.*

Les provisions de grains sont assez abondantes, & les terres promettent assez dans tout le Royaume pour que le Gouvernement se soit déterminé à supprimer les défenses portées le 5 Décembre 1770 & le 7 Octobre 1772, d'exporter des bleds & autres denrées. On espere que cette opération produira encore une nouvelle abondance & une nouvelle diminution de prix.

### BOHÊME.

De Prague, *le* 10 *Juin.*

M. l'Abbé de Toebel, qui honore son état par sa charité, sa bienfaisance & son désin-

téressement, après avoir nourri pendant la disette une foule de nécessiteux, vient de convertir les corvées de ses Vassaux en une modique redevance annuelle. Il donne aujourd'hui l'exemple d'un sacrifice : mais l'avenir prouvera que ce sacrifice sera bien récompensé. Des Paysans qui travaillent mieux leurs champs & qui en recueillent plus d'aisance, font non-seulement la gloire, mais encore la richesse du Seigneur. Il en est de même dans toutes les familles jusqu'à celles qu'on appelle Nations. Ce Citoyen généreux a fondé une Ecole & fait beaucoup de bien, sans vouloir accepter le moindre signe d'honneur.

## ALLEMAGNE.

### De Breslau, *le 12 Juin.*

Il y a quelque tems que M. de Muenchhausen proposa un Prix considérable pour le meilleur Mémoire sur la maniere la plus facile & la plus complette de nourrir, de gouverner & d'engraisser le bétail. Ce Prix n'a point été distribué, vraisemblablement parce qu'on n'a pas présenté des pieces assez raisonnées & assez instructives pour l'obtenir. Peut-être la matiere a-t-elle paru trop étendue : les Economes qui communiquent volontiers des observations & des expériences particulieres, craignent de se livrer à des discussions qui forment à la fin un Traité.

Notre Société Patriotique, dont tous les Membres travaillent de concert à éclaircir les principes & à apprécier les pratiques de l'Agriculture, a donné une instruction claire & facile dans laquelle, en évitant les généralités vagues & les détails inutiles, défaut trop ordinaire, elle expose d'excellentes regles d'éducation fondées sur l'expérience & sur la connoissance de la nature, de la maniere de vivre, de la nourriture, de l'espece de chaque sorte de bétail, ainsi que de la qualité, des propriétés, des effets des productions propres à l'engraisser. Il faut épargner l'étude aux gens de la campagne ; il faut donc que l'instruction soit courte & claire. Les Paysans n'adopteront que ce qu'ils concevront & ce qu'ils croiront ; il faut donc, en les instruisant, les convaincre. Il est à espérer que la méthode nouvelle, qui réunit ces avantages, réformera le gouvernement des bestiaux trop négligé & trop défectueux dans ce pays. (*Nous espérons être à portée de donner une analyse de cette instruction*).

### D'Eisenach, *le 12 Juin.*

Des *Revenans* ont dépouillé un grand nombre de maisons de Paysans dans l'Electorat d'Hanovre. Des domestiques ont commencé à jouer ce rôle avec succès dans la Ville ; des voleurs l'ont joué avec plus de succès encore dans les campagnes. En tout genre, l'ignorance & la sottise forment un excellent patrimoine pour les frippons : voilà pourquoi elles ont tant de zélés Partisans.

## ITALIE.

### De Livourne, *le 3 Juin.*

La disette afflige encore la Lombardie, comme on a pu le prévoir par les mesures qu'on y a prises pour la faire cesser. Quelques Villes, au défaut du commerce, se sont adressées à des Commissionnaires, & ces Commissionnaires étoient des Juifs des environs. On leur a donné l'argent & l'on attend les grains : on ne sçait ce que ces Juifs sont devenus. Les erreurs menent loin les abus.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 13 Juin.*

Le Bill concernant l'administration de la Compagnie des Indes, tel qu'il a été imprimé, renferme de nouvelles clauses. 1°. Il est ordonné que la Compagnie conservera pleinement tous les droits, intérêts, pouvoirs, autorités, priviléges auxquels il n'a point été dérogé par le présent Acte. 2°. Tout Actionnaire qui, avant le 1 Octobre, sera Propriétaire de 1000 l. d'actions, sera réputé habile à donner son suffrage pour l'élection des Directeurs, & dans toutes les discussions de l'Assemblée générale &c. 3°. Il est ordonné que les commissions du Gouverneur Général & du Conseil commenceront à avoir lieu & à sortir tout leur effet à l'instant où l'arrivée du Gouverneur & de trois de ses Conseillers au Fort William, sera proclamée. On a aussi ajouté que les Propriétaires d'actions, jusqu'à la

concurrence de 3000 l., auront deux voix; les Propriétaires de 6000 l., trois voix; de 10000 l., quatre voix aux élections des Directeurs. Le 10, après que M. Dowdeswell eût démontré aux Communes l'absurdité & la futilité du Bill, il fut décidé à la pluralité de 131 voix contre 21, qu'il auroit force de loi.

Le 4 Mars dernier, les registres de la Compagnie portoient le nombre suivant d'Actionnaires.

| | ₶ | ß | d. |
|---|---|---|---|
| 484 Act. Anglois, Propriétaires de 1000 l. d'actions & plus. . . . | 1018398 | 19 | 11. |
| 325 Act. étrangers à 1000 liv. . . . . | 890940 | 17 | 0. |
| 1246 Act. Anglois, Propriétaires de 500 liv. d'actions & plus. . . | 634464 | 1 | 8. |
| 95 Act. étrang. à 500 l. | 50226 | 0 | 0. |
| Total des capitaux des 2150 Actionnaires. . | 2594059 | 18 | 7. |

La Chambre des Communes a agréé les corrections au Bill pour empêcher la contrefaction des billets de Banque, le Bill pour assurer les droits sur le tonnage des vaisseaux, le Bill pour l'encouragement de la pêche dans le Golfe de S. Laurent, le Bill pour l'importation du sel de Portsmouth à Quebec.

Depuis quelques jours, il est arrivé dans la Tamise un très-grand nombre de bâtimens chargés de grains. Il est à croire que les apparences des récoltes, assez généralement belles en Europe, forceront à la fin la circulation si violemment suspendue.

On écrit de Glowcester que la riviere de Severn s'est creusé un nouveau lit assez profond pour porter des bâtimens de trente tonneaux & au-delà.

On mande d'Exeter qu'il s'est formé une troupe d'environ mille hommes, lesquels vendent beaucoup de dentelles & des serges, trompent, volent & commettent doucement toute sorte de désordres.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 15 *Juin.*

L'importation des grains est toujours assez considérable pour faire espérer que la diminution du prix des grains deviendra plus notable de jour en jour Le prix des huiles a beaucoup baissé.

### D'Aix (*en Provence*), *le* 17 *Juin.*

Quoiqu'il y ait une modération dans le prix des grains, ce changement favorable ne s'opere que doucement. Cependant en général on a lieu d'espérer une très-belle récolte. La vigne & presque toutes les productions promettent infiniment.

### De Loudun, *le* 17 *Juin.*

C'est une idée consolante & utile que de penser que la Providence a placé dans tous les lieux les biens que nos vrais besoins demandent. Cette opinion engage à la recherche, & il est rare qu'une recherche constante & éclairée ne conduise pas à quelque utile découverte. Au milieu de tant d'êtres spéculatifs uniquement habiles à dépriser & décourager les travaux dont ils sont incapables & en quelque sorte indignes, il s'éleve de tems en tems quelques bons Citoyens assez généreux pour braver l'injustice & l'ingratitude, & pour consacrer leurs loisirs ou leurs veilles au plaisir de servir leurs semblables même malgré eux. A la fin, le Public est contraint de leur rendre justice: s'il est lent à payer, il n'est pas insolvable. Nous nous hâterons d'exciter la reconnoissance de nos Concitoyens envers M. Linacier, Docteur en Médecine à Chinon, homme habile & zélé qui vient de découvrir des eaux minérales à Candé, Paroisse de Venié, à une demi lieue de cette Ville. Ces eaux ont déjà été éprouvées: elles guérissent tous les jours beaucoup de fievres & d'obstructions. Mais avant de les préconiser, M. Linacier a voulu en faire, avec plusieurs de ses Confreres, & en présence de témoins respectables, une analyse exacte. Le résultat de cet examen sera adressé au Gouvernement; & on en rendra compte dans les Papiers publics.

### De Dunkerque, *le* 19 *Juin.*

Le commerce est très-animé. Il entre beaucoup de navires dont les principales cargaisons consistent en eaux-de-vie, vins,

charbon de terre, mercerie, toile, bois &c. Oſtende fournit beaucoup de toile ; le charbon de terre arrive en abondance du Sunderland ; la clincaillerie & la mercerie de Londres ſe déchargent auſſi dans notre Port. La ſortie des navires a été en dernier lieu plus nombreuſe encore que l'entrée. On a embarqué beaucoup de grains à la deſtination de divers Ports du Royaume.

### De Poitiers, *le 20 Juin.*

On écrit de divers endroits de la Province que les pluies qui ſont tombées vers la fin de Mai, ont fait le plus grand bien aux bleds, & qu'on aura une bonne récolte, s'il ne ſurvient point d'accident. Les prix des grains commencent à diminuer ſucceſſivement dans tous les Marchés.

### De Nantes, *le 20 Juin.*

Les lettres de Saint-Domingue portent qu'on reſſent encore de tems en tems dans cette Iſle de légeres ſecouſſes de tremblement de terre. Comme il s'étoit répandu que les farines n'étoient pas abondantes dans les Colonies, pluſieurs bâtimens de Philadelphie, de la Nouvelle-Yorck, & autres Provinces de l'Amérique Angloiſe ont tenté de les en approviſionner en contrebande : on en a ſaiſi quelques-uns.

### De Metz, *le 22 Juin.*

Nos campagnes avoient été exemptes des funeſtes intempéries que l'on a eſſuyées dans pluſieurs Provinces : mais le Jeudi, 17 du courant, il y a eu un orage terrible dans nos environs ; la grêle a ruiné pluſieurs villages.

### De Paris, *le 27 Juin.*

L'établiſſement ſalutaire que la Ville a fait en faveur des perſonnes noyées eſt un beau monument du zele de M. le Prévôt des Marchands & du Corps Municipal. De vingt noyés rétirés de l'eau ſans connoiſſance, ſans chaleur, ſans mouvement, ſans pulſation, ſeize ont été rendus à la vie (1).

Mais dans les environs mêmes de Paris ; c'eſt encore aujourd'hui comme autrefois : on n'eſt pas mieux inſtruit, on a les mêmes préjugés, on ſuit encore de cruelles méthodes : ou on laiſſe périr les noyés ſans ſecours, ou on acheve de les tuer en les pendant par les pieds. Nous venons d'être, pour ainſi dire, témoins de ces cruels abus. Dans un village (Rungis) ſitué à 2 lieues de cette Ville, un enfant de quatre ans, fils unique d'un Fermier, tombe dans une mare ; on ne s'en apperçoit qu'un quart d'heure après : il eſt retiré de l'eau pour être ſuſpendu par les pieds & enſuite jetté ſur la paille. On en donne avis à la Juſtice, elle verbaliſe, & l'enfant eſt enterré. Nous nous trouvions alors à une lieue de ce village, & nous n'avons malheureuſement été inſtruit de cet accident que le lendemain ; le mal étoit ſans remede.

Qu'il nous ſoit encore une fois permis de ſolliciter la compaſſion & l'humanité en faveur de ces pauvres Payſans abandonnés & cruels par pitié ou par erreur. Nous l'avons dit & nous le répéterons encore, qu'eſt-ce qu'il en coûteroit pour faire publier, afficher & dépoſer dans toutes les Paroiſſes quelques exemplaires d'une inſtruction & ſur le pouvoir & ſur le devoir & ſur la maniere de traiter les noyés pour obtenir leur retour à la vie. Il eſt facile de tout renfermer dans une feuille d'Ordonnance. Seroit-ce une dépenſe pour la Nation ? En ſeroit-ce une pour un Seigneur ? N'eſt-on pas aſſuré de trouver toute ſorte de facilités pour être autoriſé à répandre ainſi une inſtruction ſi néceſſaire ? Il ne s'agit point ici de procédés & de manipulations difficiles : quand les ſecours adminiſtrés par les Payſans ne le ſeroient pas auſſi parfaitement

(1) Voyez *le détail des ſuccès de l'établiſſement que la Ville de Paris a fait en faveur des perſonnes noyées, avec les différentes inſtructions qui y ſont relatives, & la maniere dont on doit faire uſage des objets contenus dans la boîte où ſe trouvent réunis les principaux ſecours qu'on doit adminiſtrer aux noyés. On y a joint une notice chronologique des différens Ouvrages publiés ſur cette matiere depuis 1770, par M. A. P.* Ampliat ætatem vir bonus quando longævitati conſortium prodeſt. *A Paris, chez Lottin, l'aîné, Imp. Libr. ordinaire de Monſeigneur le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, près S. Yves. Nous rendrons compte de cette Brochure que l'on ne ſçauroit trop répandre.*

que dans les Cités, ils le seroient du moins; & l'on sauveroit des hommes que l'on laisse impitoyablement périr.

Le tirage de la Loterie de l'Hôtel-de-Ville s'est fait le Vendredi 25 du présent mois; le gros Lot de 50000 livres est échu au n°. 48046; le second Lot de 20000 liv. au n°. 42844; & les 3e. & 4e. Lots de 10000 livres chacun, aux n°. 50814 & 57906.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Vallet, Curé de Colombe, Diocese de Vienne, touchant ses presses & moulins. A Grenoble le 25 Mars 1773.*

Quoique j'aie demeuré dans le silence depuis le mois de Juillet, je ne suis pas resté dans l'inaction. Voici la trentième année que je fais des expériences sur l'Agriculture ou des recherches d'économie. J'en viens de faire d'un peu coûteuses; mais quand on travaille pour l'avantage de l'Etat, le succès dédommage bien. J'ai construit la machine la plus simple, la plus expéditive, la plus durable, l'une des plus nécessaires & aussi l'une des plus faciles à imiter, moyennant quelques changemens à la machine représentée dans la troisième planche de mon Livre. Au lieu de quatre planches qui la composoient, avec quatre crochets qui la resserroient, je mets six planches sans crochets: par le secours des écrous, j'avance, je recule mes cilindres qui sont en gueuse avec des boulons de fer, roulant dans des grenouilles de cuivre. Chaque cilindre brut pese environ un quintal: deux hommes y ont moulu de petits cailloux; des os, des olives avec leurs noyaux y ont été mis en pâte. Le Compagnon de mon Serrurier m'a assuré que mes olives étoient aussi-bien moulues que celles que son Maître faisoit moudre au moyen de l'eau à Ampus, à deux lieues de Draguignan.

Je ne doute point que mes cilindres ne fussent d'un grand secours à la Verrerie, en ce qu'ils épargneroient la peine de piler le verre: aucune matiere ne leur résiste. On peut les faire mouvoir de deux manieres; à bras d'hommes, comme je fais; ou avec deux petites roues en place de manettes, & deux grandes roues semblables à celles des Couteliers, lesquelles feroient mouvoir les deux petites. Au lieu d'hommes, on pourroit, en ne mettant que des roues médiocres, les faire mouvoir par l'eau, comme les soufflets de forge vulgairement appellés *civignoles*. Cette derniere méthode seroit bonne pour les cannes à sucre: elle épargneroit des bâtimens, des dépenses, & les bras que perdent les Negres. Le supplément que je fais imprimer en fera sentir l'avantage.

Pour les noix, deux enfans de quinze à seize ans en cassent, par leur moyen, douze septiers en une heure, sans broyer le bois avec; puisqu'au marteau, le quartal n'a rendu que dix livres de bois; & à mes cilindres, il en a rendu dix livres & un quart. Le septier est composé de quatre quartaux: le quartal de froment, mesure de Colombe, pese 45 à 46 livres. Les noisettes, les amandes se cassent avec la même facilité; ce qui est très-utile pour différens Arts: les Provençaux y gagneroient beaucoup.

Les petits cilindres qui n'ont que six pouces de longueur, sont également en gueuse, polis autour, afin qu'ils se touchent partout également. Ils servent à mouliner le café, le poivre, les noyaux d'amandes pour en tirer de l'huile &c, à égruger le froment, les feves, les pois ronds, auparavant un peu séchés au four plutôt qu'à l'ombre, pour que l'enveloppe s'en détache plus aisément, ayant ensuite essuyé un bouillon & trempé toute une nuit dans l'eau. En sortant de dessous les cilindres, l'écorce surnage, si on les met dans l'eau, & on l'enleve avec une écumoire; ou on les *vente*, avant de les mettre cuire, sur-tout si on les a pressés secs.

En une heure ou deux, on moudroit tout le café que cette Ville pourroit consommer en un jour. Une machine à cilindre y peut suffire pour réduire en poudre tout le poivre, la cassonade engrumelée, la moutarde, la graine de navette, & autre menu grain qu'on peut y débiter.

Comme je connois la force de mes machines, soit du cilindre, soit du pressoir, si l'on pouvoit me répondre que de dix ans on n'imitera pas mes pressoirs à huile, j'en établirois en chaque endroit un nombre suffisant; & ce qui coûte aujourd'hui *douze* li-

vres de frais par charge d'huile, ne coûteroit tout au plus que *trois* livres. L'huile d'olive seroit à bon marché dans tout le Royaume.

Lorsque les olives seront mûres, j'en ferai venir pour éprouver si j'en tirerai autant d'huile qu'on en tire en Provence; j'espere en tirer davantage.

Les Communautés qui, par une délibération, accepteroient l'offre que je fais d'établir mes pressoirs, n'auroient aucun risque à courir. Il n'en seroit pas moins libre à chacun de se servir des anciens.

Quelques Marchands de cette Ville m'ont déterminé à louer mes machines. Ainsi Grenoble sera la premiere Ville où ce nouveau pressoir manœuvrera. Des gens de la premiere distinction, & au moins deux cens personnes de tous états, y ont trouvé de grands avantages pour le Public; célérité dans les opérations, presque point de déchet dans les choses moulues, point de friponnerie; car chacun voit faire son ouvrage & emporte sur le champ sa marchandise.

Quant aux Etrangers, je pourrai y envoyer les machines toutes montées.

On est prié d'affranchir les lettres qu'on m'écrira & de les adresser à Grenoble à M. *Boyer, Directeur des lits militaires, pour faire passer à M. Vallet, Curé de Colombe, Diocese de Vienne.* Quelques personnes m'écrivent par cette derniere Ville d'où je suis plus éloigné de trois lieues que de Grenoble par où je puis recevoir les lettres deux fois par semaine.

Je me propose de faire imprimer cette année un autre Ouvrage, s'il se présente un plus grand nombre de Souscripteurs. Je ne recevrai l'argent des souscriptions que quand l'Ouvrage sera sous presse & que les planches seront gravées. Comme on m'a demandé par où je voulois qu'on me fit parvenir le prix de la souscription, je crois cet avis nécessaire: dans le tems, on aura les indications convenables.....

## II.

*Lettre sur le moyen ci-devant annoncé de préserver la fleur du pêcher &c. A Feuillancourt, près Saint-Germain-en-Laye, ce 29 Mai 1773.*

Permettez-moi, Monsieur, de vous prier de transmettre à l'Agronome de Laon mes sentimens de reconnoissance sur le supplément qu'il annonce au procédé simple & économique que j'ai indiqué, d'après des Observateurs respectables, pour garantir les fleurs des pêchers. Ce supplément est assurément un nouveau moyen de protection qui ne peut que contribuer à la conservation des fleurs. Je pense aussi comme lui à l'égard des paillassons, & que tout Cultivateur intelligent & économe doit les proscrire pour cet usage. Indépendamment de leur coût, qui est considérable, si l'on calcule ensemble la paille, la ficelle, le tems qu'il faut mettre à les construire, la difficulté de les conserver, la nécessité de les remplacer souvent par de neufs, l'expérience m'a appris qu'ils sont plus nuisibles qu'utiles, par rapport au but qu'on se propose.

J'ai cru qu'il étoit à propos d'artendre que la saison fût plus avancée, & que tous les accidens qui assiegent & infestent les fleurs de nos pêchers fussent passés, pour vous rendre compte du succès.

Les pêchers que j'ai ainsi abrités portent beaucoup de fruits, annoncent une abondante récolte, & jouissent de la santé la plus parfaite; ceux qui ne l'ont pas été ont très-peu de fruits, d'autres n'en ont point du tout. J'ai remarqué qu'il résulte encore de cet abri un avantage inappréciable. Les feuilles des pêchers qui ont été ainsi protégées ont été garanties de cette funeste maladie de la *cloque*: les branches hautes des pêchers, où les rames n'ont pu atteindre, en sont très-attaquées, ainsi que la plus grande partie des feuilles des pêchers, qui n'ont point été abritées par les rames.

Un autre avantage que procurent les rames, c'est qu'après avoir servi aux pêchers, on les employe à ramer les pois, les haricots, & à différens usages domestiques, & ils peuvent servir plusieurs années.

J'avois indiqué, par préférence, les rames de charmes; celles de bouleau seront aussi très-propres à cet objet, à cause de la grande quantité de brindilles qui les accompagnent.

On employe cette même méthode au Jardin royal de Trianon, où la culture en tout genre est poussée jusqu'à la plus grande perfection. M. Richard, Jardinier Botaniste du Roi, m'a fait faire sur ses pê-

chers les obſervations que j'avois déjà faites ſur les miens. Cette même pratique eſt d'uſage dans les beaux jardins de M. le Maréchal de Biron. Puis je eſpérer que ce ſuccès convertira les incrédules, ou en impoſera aux Critiques? J'en ai rencontré qui plaiſantoient ſur cette méthode qui peut-être leur déplait, eu égard à ſa ſimplicité, mais je m'en conſolerai agréablement, en mangeant mes pêches, & en les offrant à mes amis. Je deſirerois bien être aſſez heureux pour vous compter au nombre de ces derniers.

Quelques perſonnes ſe ſont imaginées que j'étois l'Inventeur de cette méthode; mais vous n'ignorez pas que nous la devons originairement aux Cultivateurs du Nord & de la Hollande. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, TROCHEREAU DE LA BERLIERE.

## III.

### *De la propriété des plantes en végétation, pour purifier l'air corrompu.*

Tel eſt l'ordre admirable de la Providence que les plantes qui ſoutiennent notre vie, en nous nourriſſant & en ſatisfaiſant à tant d'autres beſoins journaliers, nous la conſervent encore, pour ainſi dire, à chaque inſtant, en purifiant l'air qui ſeroit mortellement infecté par le volume immenſe des miaſmes putrides provenant des animaux qui vivent, reſpirent, meurent & ſe corrompent ſur la terre. Sans doute toute la maſſe de l'atmoſphere ſeroit, après un certain tems, funeſte aux animaux, ſi la nature n'avoit le ſecret d'épurer l'air pour le rendre ſans ceſſe propre à la reſpiration vitale. Un de ces moyens, c'eſt l'agitation continuelle de cet élément; il paroît que la végétation des plantes en eſt un autre.

M. le Docteur Prieſtley, dans un Mémoire *ſur différentes eſpeces d'air*, lu en 1772 à la Société Royale de Londres, & traduit par le curieux Auteur des *Obſervations ſur la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle & les Arts*, Avril 1773, prouve en effet, par un grand nombre de faits remarquables, que la végétation ſert à rétablir l'air corrompu dans ſon premier état de ſalubrité. Puiſque la matiere putride fournit aux plantes la nourriture dont elles ont beſoin, il eſt naturel de penſer qu'elles la reçoivent par leurs feuilles comme par leurs racines, & qu'elles attirent, juſqu'à un certain point, les miaſmes, eſpece de fumiers, répandus dans l'air par la reſpiration, la corruption animale, & la putréfaction végétale. M. Prieſtley a éprouvé, dans diverſes expériences, que la végétation de quelques plantes étoit merveilleuſement rapide & vigoureuſe dans un air putride, & que l'air en étoit corrigé.

M. Franklin, témoin de ces effets, obſerve dans une lettre que M. Preſtley rapporte, qu'il eſt très-raiſonnable d'attribuer à la création végétale la correction de l'air corrompu par les émanations des animaux; & que ce ſyſtême s'accorde parfaitement avec tout le reſte. La promptitude, dit-il à M. Prieſtley, avec laquelle votre menthe a pouſſé dans de l'air putride, prouve qu'elle le corrige, en attirant à elle ce qui s'y trouve d'infect, plutôt qu'en lui communiquant quelque choſe de nouveau.

» J'eſpere, ajoute-t-il, que cette découverte corrigera la fureur qu'ont nos Jardiniers modernes d'arracher les arbres qui croiſſent autour des maiſons, dans la croyance qu'ils les rendent mal-ſaines. Je ſuis convaincu, par ma propre expérience, que l'air qu'on reſpire dans les bois n'a rien de mal-ſain. Nous avons quantité de bois dans l'Amérique; nos habitations ſont au milieu, & cependant il n'y a point de Peuple au monde qui jouiſſe d'une meilleure ſanté que nous, ni qui ſoit plus porté à la multiplication de notre eſpece.

## IV.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 19 Juin 1773, au Mercredi 23 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 22 liv. 10 ſ., 25 à 27 liv. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 26 liv. 10 ſ. à 28 liv. 10 ſ. Le ſeigle, de 14, 15 à 16 liv.; l'orge, de 12 l., 13 l. à 13 l. 15 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 19 Juin 1773 au Mercredi 23 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22 à 22 l. 10 s. *le septier ; idém* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 26 Juin 1773, de 53 à 54 livres ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45 ; *id.* nouveau, de 42 à 43 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Juin 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 6 | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | 5 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 3 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 10 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | 2 | 6 |

## CHANGES DE PARIS, *du 26 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{8}$ |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 $\frac{1}{4}$ |
| Gênes ..... | 95 $\frac{1}{4}$ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | $\frac{1}{4}$ p. % bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Jeudi 24.* | *Vendredi 25.* | *Samedi 26.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1450 47 $\frac{1}{2}$ . . | 1450 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | 180 . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | 320. . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 23 Juin 1773 | Du Merc. p. le Jeudi 24 | Du Vendredi 25. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Radix, six dern. mois 1772. } J. | Courmont, six d. mois 1772. } J. | Lempereur, six d. mois 1772. } J. |
| Roytier, *idem.* } L. | Deschapelles, *id.* } L. | Boscheron, *idem.* |
| Gautier, *idem.* | Nau, *idem.* | Rouillard, *idem.* } L. |
| Boutray, *idem.* | Delagarde, *idem.* M. | Painchain, *idem.* |
| Desplaces, *idem.* M. | M. S. Janvier payera | Patu, *idem.* M |
| ..... | Samedi 26 dudit. | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

De l'Imprimerie de KNAPEN, en face du Pont Saint Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 22 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 26 Mai.*

DE nouveaux traits de bienfaisance acquierent de jour en jour à notre Auguste Monarque de nouveaux droits à l'amour & à l'admiration des Peuples. Au milieu des grandes affaires de l'Etat, l'intérêt des derniers de ses Sujets lui est toujours présent; toujours il a le loisir de les entendre, d'examiner leurs demandes & leurs besoins, & de les combler des témoignages de la bonté la plus active & la plus généreuse.

Il y a quelques semaines qu'un Paysan de la Dalécarlie, envoyé par sa Communauté, avoit présenté un Placet au Roi pour le supplier de leur accorder quelque assistance en grains & en farines. Il n'y a point de malheureux qui ne commence d'abord à être soulagé par la vive espérance qu'inspirent les vertus de GUSTAVE.

Ce Paysan, en attendant la réponse de S. M., chercha de l'ouvrage; il en trouva chez un riche Cultivateur qui a fait des défrichemens dans le voisinage du Château de Carlberg.

GUSTAVE se plait à voir les entreprises rurales & à les encourager. Ces jours derniers, S. M. se transporta dans ce même lieu pour jouir du doux spectacle d'une heureuse exploitation. Elle arrive : les Ouvriers, au nombre de plus de soixante, accourent avec cet empressement qu'on ne peut prendre que pour l'hommage de l'amour. Le Dalécarlien étoit au milieu d'eux.

Le Roi l'apperçoit dans la foule, ne voit que lui, l'appelle & lui annonce que son affaire est terminée, sa demande accordée, l'ordre signé.

Les Assistans, frappés d'étonnement, levent les yeux au Ciel, & les larmes coulent. Qui raconteroit cette action sans pleurer avec eux!

Comment un homme sensible pourroit-il se défendre d'une sorte d'enthousiasme en voyant un jeune Monarque se dévouer entiérement au travail, ouvrir son cœur à tous ses Sujets indistinctement, y graver leurs traits & leurs peines, & aller au-devant du moindre d'entr'eux pour le combler de joie? Puisse notre hommage désintéressé lui être agréable!

Nous avons encore une preuve de la bonté & de la sagesse de ce Grand Prince à rapporter. Un nombre assez considérable d'Artisans se rend annuellement à Paris pour s'y perfectionner dans leurs Arts & Métiers. Ces honnêtes Ouvriers, n'ayant point de fortune, vivent de leur travail, quand ils se portent bien : mais si, par malheur, ils tombent malades, ils n'ont point d'autre ressource que les Hôpitaux. Cependant le point d'honneur & la crainte les en éloignoient; & ils s'exposoient à périr faute de secours. Le Roi, qui demande à être instruit de tout le bien qu'il peut faire, a fixé une somme annuelle pour prévenir ces mal-

heurs & ſoulager ces braves gens. Dans leurs maladies, ils ſeront reçus & ſoignés à l'Infirmerie de l'Ambaſſadeur de Sa Majeſté. Bonté ..... Nous n'avons pas la force de continuer.

## ALLEMAGNE.

### De Drome (*Pays de Zell*), *le 3 Juin.*

Nos jardins & nos campagnes avoient les plus belles apparences : mais le 24 du mois dernier, à deux heures après midi, une groſſe grêle abattit les fruits, les légumes, les grains : tout eſt perdu. Il y a tel village où l'on ne recueillera pas un boiſſeau de bled. La volaille a été, pour ainſi dire, foudroyée. Il a péri beaucoup de moutons, de porcs & de gros bétail. On a trouvé dans les champs & dans les rues beaucoup de perſonnes, & ſur-tout des enfans, morts ou bleſſés. Les grains de grêle peſoient juſqu'à une livre.

### De Leipsick, *le 5 Juin.*

On dit que la Fabrique de laine de Torgau ſe ſoutient avec le même ſuccès, moyennant les précautions qu'on a priſes pour avoir de la laine à bon marché. Il y a deux moyens de procurer cet avantage aux Fabricans : l'un, c'eſt de laiſſer aux Cultivateurs la facilité de multiplier les troupeaux & les laines à la faveur d'une bonne vente ; l'autre, de le forcer de maniere ou d'autre à donner ſa laine à bas prix, en attendant qu'il abandonne ſes troupeaux : la différence entre les effers n'eſt que l'abondance & la diſette. Il eſt certain que depuis deux ans, le prix des laines a ſucceſſivement augmenté, comme celui des grains. Les Marchands qui font le commerce ont vu vendre huit riſdales la même laine dont on avoit auparavant de la peine à ſe défaire à quatre. On peut meſurer par-là le degré de diſette & de dévaſtation.

### D'Hanovre, *le 7 Juin.*

Un incendie arrivé dans cette Ville a donné lieu au renouvellement d'une Ordonnonnance qui obligeoit les Particuliers, ſous peine d'amendes, à faire ramonner leurs cheminées tant de fois dans l'année.

On a remarqué en divers endroits de l'Allemagne que les bois des maiſons nouvellement conſtruites étoient ſujets à ſe couvrir d'une eſpece de champignon. On en avoit demandé la cauſe. Un Particulier vient de répondre que cet effet ne devoit point être attribué à l'humidité, & qu'il provenoit de la nouveauté du bois. Le vieux bois, ſéché & dépoſé enſuite dans un endroit humide & ſans air, moiſit & pourrit, mais rien n'y croît. Le bois, au contraire, fraîchement coupé & employé dans cet état, ſe décharge de cette impureté qui ne doit être qu'un écoulement, une concrétion, une corruption du ſuc végétatif. Il faut donc laiſſer au bois le tems de s'en purger, & l'expoſer à l'air, au vent, au ſoleil, juſqu'à ce que ce ſuc ſoit épuiſé.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 7 Juin.*

Il eſt encore parti tout récemment de divers Ports pluſieurs familles pour l'Amérique ſeptentrionale.

On écrit de Glouceſter que, le 27 Mai, dans un endroit appellé *les Birches*, dix acres d'un terrein élevé ſe détacherent & tomberent en maſſe dans la riviere dont les eaux interceptées ſe frayerent un paſſage à travers une prairie. Aux environs on reſſentit un tremblement de terre.

Le Bill qui hypotheque les biens-fonds des Banquiers pour le payement des dettes de leurs Aſſociés, porte qu'après tel terme les Aſſociés à la Banque & leurs héritiers, ſeront obligés à acquitter les dettes contractées par la Société, d'abord ſur les biens meubles, enſuite ſur les immeubles, en réſervant les fiefs, ſi les autres fonds ſuffiſent.

Tous les Banquiers ſeront inſcrits dans des regiſtres publics ; & avec tous égards pour la liberté Britannique, il leur eſt défendu d'exercer aucune ſorte de pratique : mais ils pourront négocier les papiers, métaux, effets dépoſés en gage pour ſommes prêtées, le tout de bonne foi ; & de bonne foi, ils pourront exercer quelque petit négoce.

Le 2, les Communes adopterent des Bills pour régler tellement quellement la qualité & le prix du pain, pour mieux pourvoir à la deſtructive conſervation du gibier, &

pour ſupprimer la circulation néceſſaire des billets de crédit en Amérique.

Le 28 du mois dernier, la Requête de la Compagnie des Indes, concernant le Bill pour régler l'adminiſtration des affaires de ladite Compagnie, a été préſentée & lue à la Chambre des Communes. Cette Requête contient en ſubſtance que ſi ce Bill paſſe en loi, il détruira tous les priviléges qui ont été donnés à la Compagnie ſous les ſûretés les plus ſacrées : que ſi c'eſt le Parlement ou la Couronne qui nomme les Officiers en qui doit réſider toute l'autorité civile & militaire des Préſidences du Bengale, qui doivent être chargés de l'adminiſtration & du gouvernement de toutes les acquiſitions territoriales & des revenus de la Compagnie dans les Royaumes de Bengale, de Bahar & d'Orixa, avec le pouvoir de ſurveiller les établiſſemens de Madraſſ & de Bombay, ſans que la Compagnie puiſſe choiſir ces Officiers, ſans qu'ils ſoient ſoumis à la cenſure des Directeurs, & ſans que la Compagnie ait le droit de les congédier pour leurs malverſations, ou de les remplacer en cas de décès ou de vacance, c'eſt une diſpoſition ſi extraordinaire (ſur-tout au moment où l'on vient de laiſſer à la Compagnie la poſſeſſion de ſes territoires) que la Compagnie ne peut ſe diſpenſer de ſupplier le Parlement d'examiner, avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, un Bill qui, ſous les apparences ſpécieuſes de réglement, anéantiroit tout d'un coup les pouvoirs de la Compagnie & les tranſporteroit virtuellement à la Couronne.

Que ce Bill détruit, à pluſieurs autres égards, les droits eſſentiels & les intérêts de la Compagnie, & qu'il ne remplit point les objets pour leſquels on a déclaré qu'il avoit été formé.

Que la Compagnie regardoit ce Bill comme portant un coup fatal à la liberté des Sujets, par l'augmentation immenſe de pouvoir qu'il donnera à la Couronne.

Que la Compagnie n'a jamais appris qu'on eût formé contr'elle au Parlement aucune accuſation de délit.

Que ſi l'on a formé quelque accuſation contr'elle, elle n'a jamais été citée pour être entendue.

Que la Compagnie ne peut point s'imaginer qu'aucun délit de ſa part ait jamais été reconnu au Parlement, quoique ce ſoit ſur un fondement de délit que tout le Bill ſoit appuyé : qu'elle ſupplie la Chambre de l'entendre contre ce Bill, ſoit par elle-même, ſoit par ſes Avocats, & de ne point le faire paſſer en loi.

Cette Requête a été remiſe à la conſidération du Comité chargé du Bill, & il a été ordonné que la Compagnie ſeroit entendue pardevant ledit Comité, ſoit par elle-même, ſoit par ſes Avocats, ainſi qu'elle le jugeroit à propos.

Le 3, le Lord North entreprit de prouver que les conquêtes & les revenus de la Compagnie dans l'Inde appartenoient à l'Etat. Divers Membres démontrerent que la Compagnie en avoit juſtement la propriété, en vertu de ſon octroi acquis par une ſomme d'argent payée à l'Etat. Les principaux articles du Bill ont été approuvés. On croit qu'il paſſera aux Communes, mais qu'il rencontrera de vives oppoſitions à la Chambre des Pairs.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le* 11 *Juin.*

S. A., l'Electeur de Saxe, a bien voulu faire une ſeconde fois les fonds néceſſaires pour les intérêts de l'emprunt de 450,000 florins, ci-devant négocié par MM. Sardi & Compagnie. Ces intérêts, échus au 1 Novembre 1772, ſeront payés, pourvu que les Intéreſſés ſe préſentent dans le courant du préſent mois.

Les lettres de Guinée ſont remplies de plaintes ſur la chûte du commerce. Les Negres s'efforcent de tous les côtés de ſecouer le joug, ſur-tout dans les établiſſemens Portugais. On dit que c'eſt l'oppreſſion qui a produit la révolte. Les Portugais ne trouvent plus d'échange à faire avec les Naturels du pays, ſi ce n'eſt à des conditions ruineuſes.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE LA ROCHELLE, *le* 10 *Juin.*

Les prix des grains ſe ſoutiennent dans ce pays ; mais les apparences de récolte ſont toujours favorables. Les ſels qui ont aug-

menté en Seudre, varient peu dans les autres cantons. Il y a aussi peu de changement dans les prix des eaux de-vie : l'importation & l'exportation en sont toujours ici fort considérables. Le navire, le *Nairac*, Cap. Th. Latouche, est derniérement arrivé de Saint-Marc, Isle & côte de Saint-Domingue.

### De Poitiers, *le* 12 *Juin*.

Les prix des bestiaux diminuent dans nos cantons. Cette considération & plusieurs autres ont déterminé les Officiers de Police à réduire la bonne viande de boucherie à 5 s. 6 d. la livre, & la viande inférieure à 4 s. La disproportion entre ces deux sortes de viande est remarquable. Le bœuf, le veau, le mouton se vendent au même taux ; ce qui suppose à peu près une égale abondance des différentes especes.

### Du Lyon, *le* 12 *Juin*.

Les Prévôt des Marchands & Echevins de cette Ville, Juges de la Jurisdiction Consulaire de la Police des Arts & Métiers, ont rendu le 26 du mois dernier une Ordonnance pour défendre la sortie des chandelles au-dessus du poids de vingt-cinq livres, à peine de confiscation & de trois cens livres d'amende. On voit par le réquisitoire du Procureur du Roi, rapporté dans le préambule de l'Ordonnance, qu'aux mois d'Avril 1771, & de Février 1772, il avoit été pourvu, par des prohibitions, à ce qu'il restât dans la Ville une quantité de suif suffisante pour l'approvisionner en chandelles à un prix modéré. Cependant le Public n'a pas joui de l'avantage qu'on lui promettoit. On n'avoit pas pu prévoir que s'il y avoit des difficultés à faire sortir les suifs bruts, il resteroit la ressource facile de les faire sortir moulés. En effet, des Marchands ont usé de ce stratagême ; ils ont fait sortir des fournitures considérables, & cela pour des Provinces voisines. Il s'est même formé des associations entre des gens qui ont ensemble des relations nécessaires, entre des Bouchers qui vendent le suif & des Chandeliers qui l'achetent. La Police a donc résolu d'étendre les défenses & de multiplier les précautions. Personne ne pourra faire sortir de la Ville, sans permission & déclaration, plus de vingt-cinq livres de chandelles. Il n'est point dit si ce sera plus de vingt-cinq livres à la fois, ou par jour, par semaine, par mois, par année. Il est défendu à tous Voituriers d'en faire un plus fort transport hors de la Ville, s'il n'est autorisé par des permissions de sortie. Pour plus grande sûreté, les Chandeliers seront obligés de délivrer à ceux qui acheteront plus de vingt-cinq livres de chandelles, des factures dans lesquelles ils feront mention de l'obligation de se procurer des billets de sortie &c. Les dispositions de cette Ordonnance ne sont pas nouvelles ; il y a plus de cent trente ans qu'elles ont été portées & successivement renouvellées.

### D'Orléans, *le* 14 *Juin*.

Il y a eu ici des augmentations successives dans les prix des grains ; & il vient d'y en avoir une dans celle du pain. Ce pays a versé assez de bled & de farines dans d'autres Provinces par la Loire.

### De Metz, *le* 14 *Juin*.

Les prix des grains recommencent à baisser dans nos Provinces ; & nous n'avons que des perspectives favorables.

### D'Amiens, *le* 15 *Juin*.

Les travaux pour la jonction de la Somme à l'Escaut, & sur-tout pour l'excavation du canal souterrein qui doit faire partie de ce grand ouvrage, avancent avec célérité. On va bientôt voir avec étonnement, un passage taillé dans le roc, de dix pieds de large sur dix pieds de hauteur, à près de huit cens toises de la premiere entrée sous cette voûte. Les puits pratiqués d'espace en espace pour donner du jour, les justes proportions que l'on a observées, la hardiesse & la solidité du travail excitent une vive surprise : plusieurs personnes doutoient de la possibilté du succès. Le zele patriotique qui préside à l'entreprise, & les talens du célebre Laurent qui la dirigent semblent nous assurer de l'heureuse exécution d'un monument qui ne sera pas le moins utile & le moins admirable de ce régne.

### De Paris, *le* 20 *Juin*.

Le 24 & le 25 du mois dernier sont des

jours dignes d'être soigneusement marqués dans les fastes météorologiques. La pluie, les vents, la grêle ont ravagé une partie de la Bourgogne, de la Franche-Comté, du Lyonnois &c. On a essuyé des inondations dans quelques cantons de la Flandre & de la Bretagne. L'Angleterre & l'Allemagne ont été en même tems affligées par les mêmes inclémences : il y a eu de terribles débordemens dans le premier de ces Etats ; dans le second, c'est la grêle qui a dévasté plusieurs cantons. Il y a apparence qu'on aura ressenti la même intempérie dans d'autres pays. La Lune (nouvelle) & le Soleil venoient d'entrer dans le signe des Gemeaux.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Description de l'odometre ou compte-pas inventé en Angleterre par M. Edge-Worth, Ecuyer, & présenté par son Inventeur à la Société établie à Londres pour l'encouragement de l'Agriculture, des Arts & du Commerce, laquelle a bien voulu lui accorder son suffrage & lui témoigner sa reconnoissance par une médaille d'argent. Traduction libre de l'Anglois par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au service de Pologne, ci-devant commandant l'Artillerie dans la Ville & Forteresse de Zamozé, Palatinat de Beltze, Russie-Rouge.*

Cet instrument, qui dispense du fatigant & pénible exercice de traîner une chaîne pour mesurer des lignes dans la pratique de la Géométrie, est composé d'une espece de roue dont le moyeu est formé par deux pieces de bois circulaires, ayant chacune huit pouces de diametre & un pouce d'épaisseur.

Sur l'un des côtés d'une de ces especes de roulettes sont pratiquées onze entailles ou mortaises, en allant de sa circonférence à son centre. L'autre roulette est absolument unie ; & l'une & l'autre sont réunies par trois vis à tête quarrée & plate & par autant d'écrous, pour former le moyeu dont on vient de parler.

On pratique un trou quarré au centre de ce moyeu dans lequel on fixe l'extrémité d'un axe de fer, au moyen d'un écrou. On place ensuite dans ce moyeu onze bâtons cylindriques ayant environ un pouce d'équarrissage vers le bout par lequel ils entrent dans les mortaises dont on vient de parler. Quant à l'autre extrémité de ces mêmes bâtons, elle est garnie en cuivre ou acier, pour qu'elle soit garantie des pierres, lorsqu'on se sert de l'instrument. La distance, embrassée par la totalité de ces bâtons, & mesurée vers leurs bouts ferrés, est d'une mesure Angloise nommée *pole* (1).

Il est difficile de rendre portative l'espece de roue dont on vient de parler, en lâchant les écrous qui seront les morceaux de bois circulaires formant le moyeu, & en ôtant ensuite les bâtons que l'on peut porter facilement sous son bras. Lorsque ces derniers sont montés, ils sont entretenus solidement dans la juste distance où ils doivent être placés, par le moyen d'une forte ficelle qui lie chaque bâton à ces deux voisins.

L'axe qui entre dans le moyeu dont on a parlé, est un cylindre de fer couvert d'un filet ou pas de vis très-serré. Ce dernier avoit deux pieds huit pouces & un quart dans l'exécution en grand, & sept lignes de diametre. La partie supérieure & l'inférieure de ce cylindre étoient applanies à la lime ; & chacune d'elles avoit une division pour montrer le nombre de poles, de furlongs (2) & de milles (3) que parcourroit l'odometre ou compte-pas.

Une de ces divisions marquoit les de-

(1) Pole, *perche dont on se sert en Angleterre pour mesurer les terres. Si l'on adoptoit en France le compte-pas que l'on vient de décrire, il faudroit mettre douze bâtons ou rayons à cet odometre, & les éloigner entr'eux de l'espace convenable pour qu'ils embrassassent vers leur extrémité une distance de deux toises. Le sieur Bernier, Fabricateur d'instrumens de Mathématique, très-adroit & très-intelligent, qui demeure à Paris sur le Quai de l'Horloge au Niveau, construira volontiers de pareils odometres. On est prié de lui écrire franc de port.*

(2) Furlong, *mesure itinéraire dont il faut huit pour faire un mille Anglois.*

(3) *Le mille d'Angleterre est communément de mille pas géométriques ou de cinq mille pieds de Roi.*

grés ou mesures en allant de la droite à la gauche, & l'autre division indiquoit d'autres mesures en allant de la gauche à la droite.

On fait entrer ce cylindre dans un écrou auquel est ajouté un poids de métal, d'une forme agréable, destiné à servir d'index.

Lorsque cet écrou ou index est parvenu du moyeu de l'odometre a l'extrémité du cylindre, & qu'il y est retourné par un mouvement rétrograde, on a pour lors parcouru deux milles d'Angleterre ou deux tiers de lieues de France.

Le cylindre est soutenu dans une situation horizontale par la personne qui doit mesurer une ligne quelconque & qui, pour cette raison, le laisse tourner librement dans sa main, tandis que l'espece de roue, sans jante, de l'odometre tourne sur la terre.

Comme le nombre des révolutions de cette roue a un rapport exact avec la quantité de filets ou pas de vis parcourus par l'index, il est évident que plus ces filets seront éloignés les uns des autres, plus il sera facile de voir, sur les divisions ou l'échelle, la quotité des espaces parcourus.

L'écrou qui sert d'index, au moyen du poids qui lui est joint, a deux pouces de long, un pouce & un quart de large & neuf lignes d'épaisseur. Cet écrou est suspendu comme un pendule & ne sçauroit tourner sans avancer ou reculer d'une partie d'un pas de vis, y étant obligé par son poids qui lui fait conserver sa situation perpendiculaire par son centre de gravité, est au-dessous de son poids de suspension.

Ce compte-pas ou odometre, que les Anglois appellent du nom générique de *perambulator* commun à tous les odometres, a été éprouvé dans un grand chemin près de *Pimlico*, au voisinage de Londres, en présence du Comité nommé pour l'examen des machines par la Société d'Encouragement. Ces Messieurs ont unanimement décidé que cette invention étoit très-simple, peu dispendieuse, fort commode & plus exacte que toutes celles qui avoient été proposées en ce genre. Le Comité a supplié la Société de donner une médaille d'argent au sieur Richard Lovel Edge-Worth, pour lui témoigner combien elle étoit sensible à l'utilité de cette découverte & à la générosité avec laquelle l'Inventeur a bien voulu la rendre publique en Angleterre.

J'observerai en passant que la conduite de ce Gentilhomme Anglois est un bel exemple pour cette foule de gens à *secret* qui obsedent les Ministres afin d'en obtenir des graces ou des priviléges exclusifs. Les bons Citoyens sont trop payés par le plaisir qu'ils éprouvent en répandant leurs découvertes, pour ambitionner toute autre récompense.

## I I.

*Lettre de M. Paradis, Conseiller de S. A. E. de Baviere, Membre de la Société Economique de Bourghausen, Correspondant du Journal & de la Gazette d'Agriculture de Paris, ainsi que des Gazettes & Journaux étrangers, à M. l'Abbé Roubaud.*

Il y a déjà un peu de tems, Monsieur, que j'ai l'honneur d'être votre Correspondant : l'objet que vous vous proposez est si louable & si utile que je me fais gloire de ce titre : il y a plus, je me crois obligé de tâcher de m'en rendre digne, en contribuant avec vous à l'utilité publique, tant par moi-même qu'avec le secours de mes amis.

La raison pour laquelle je vous adresse cette lettre, Monsieur, c'est que je serois bien aise de rendre notre correspondance plus facile & d'une plus grande utilité. Des personnes, qui ne me connoissent que par mon *Journal Historique*, m'écrivent très-fréquemment, tantôt pour un objet, tantôt pour un autre, & souvent sur des choses entiérement étrangeres à mon plan qui est de faire connoître en France les découvertes utiles de l'Etranger, par le moyen de vos Feuilles; & dans l'Etranger, par la même voie & celle de mon Journal, ce que la France produit d'utile à l'Etranger. Pour parvenir plus sûrement à satisfaire tous ceux qui ont des informations à faire, soit d'un côté, soit de l'autre, je souhaiterois que tous les Lecteurs de vos Feuilles s'adressassent à vous pour cela, & que leurs demandes fussent exposées dans vos *Notices* : lorsque vos Feuilles me parviendroient, je ferois les perquisitions nécessaires dans les pays dont il seroit question, & je répondrois par la même voie, en nommant ou en ne nommant pas les personnes intéressées, selon qu'elles se seroient fait connoître ou

non, dans l'annonce que vous auriez faite de leurs demandes.

Un exemple fera mieux comprendre au Public ce que je veux vous dire. Vous ſçavez qu'on m'a demandé en France de la graine de lin de Sibérie, par la voie de Vienne : j'ai écrit à Vienne où il n'y en a plus ; c'eſt à Leipſick qu'il faut s'adreſſer, & je l'ai fait : je vous rendrai compte du ſuccès, lorſque je recevrai la réponſe ; cela remplira deux lignes dans votre Gazette, mais cela épargnera des frais à celui qui demande le lin de Sibérie.

Vous voyez, Monſieur, par ce ſeul exemple, que le Public ſera bien mieux ſervi, plus promptement & ſans frais, en ſuivant cette méthode, qui, ſi elle a ſes déſagrémens, a auſſi de grands avantages d'un autre côté.

Quelques-uns de nos François, qui croient avoir raiſon de n'être pas contens de leur Patrie, s'imaginent qu'il ne faut qu'en ſortir pour former ailleurs les plus beaux établiſſemens. Pluſieurs Artiſtes de cette eſpece m'ont conſulté là-deſſus ; je leur ai répondu, par la voie de vos Feuilles, plus utilement que ſi je l'avois fait par la voie ordinaire, parce que d'autres ont pu ſe perſuader, par ce moyen, *que tout ce qui reluit n'eſt pas or*, ſi j'oſe me ſervir de cette expreſſion. Il y a mille cas où la méthode que j'ai l'honneur de vous propoſer peut être de la plus grande utilité ; mais je paſſe là-deſſus, pour vous faire des remercîmens de la part de M. Joſeph *Stangel*, Conſeiller de la Chambre à Paſſaw, dont vous avez annoncé des machines propres à deſcendre de gros arbres des montagnes les plus eſcarpées, & à y en faire monter. On lui a demandé de Paris les modeles de ces machines ; il les y a envoyés, & il me charge de vous aſſurer de ſa reconnoiſſance.

On n'eſt pas ſi prompt à répondre en France. Un des Miniſtres du Roi de Suede a demandé, il y a plus de dix mois, & offert de payer un modele de la brouette de M. V., C. de C. en Dauphiné ; juſqu'à préſent point de réponſe. Il faut prévenir nos Compatriotes de ne rien propoſer, lorſqu'ils ne ſont pas dans l'intention de répondre aux demandes qu'on leur feroit ; cela rebute les Etrangers qui, ne voyant guères que des avanturiers de notre Nation, s'imaginent qu'on ſe vante auſſi aiſément d'avoir inventé une machine utile que d'avoir tué dix hommes d'un coup d'épée dans un café. Le Miniſtre dont je parle a demandé le rabot des prés, dont ont fait mention les Annonces de Vienne, & que vous avez annoncé vous-même ; je ne doute pas qu'il ne l'ait reçu. Je vais vous faire paſſer la continuation de la liſte des nouvelles machines qui ſe trouvent au Bureau des Annonces de Leipſick, dirigé par des perſonnes eſtimables dont le patriotiſme mérite les plus grands éloges ; & je joindrai à cela tout ce qui me parviendra d'intéreſſant de tous les pays où j'ai des liaiſons. Avant que de finir, il eſt bon de vous prévenir qu'il eſt plus difficile qu'on ne le croit d'établir une bonne correſpondance en peu de tems. Les perſonnes qui font les plus grandes offres de ſervice ne ſont pas toujours celles qui écrivent le plus ſouvent : celles qu'on paye ſont rarement en état de remplir la tâche qu'elles s'impoſent ; & lorſqu'on ne juge des Papiers publics d'Allemagne que par le titre, on riſque ſouvent de faire des dépenſes conſidérables, ſans en retirer le moindre avantage. Vous ne vous imagineriez pas trouver des vers au Grand Turc dans une Gazette d'Agriculture, les guerres de Charles XII dans un Journal de modes, des diſſertations ſur le bel eſprit dans des Annonces économiques, & l'hiſtoire de l'accroiſſement & du décroiſſement du Nil, depuis la création du monde juſqu'à préſent, dans des Affiches où l'on ne doit annoncer que ce qui a été perdu, volé ou retrouvé. Telle eſt cependant la marche de la plûpart de nos Papiers d'Allemagne ; il y en a peu qu'on puiſſe excepter de cette regle ; encore ceux-ci ne ſont-ils pas tous exempts de ce reproche. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, PARADIS.

*A Francfort, ce 25 Février 1773.*

## III.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 12 Juin 1773, au Mercredi 16 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 23 liv. 10 ſ., 25 à 27 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 26 l. 10 ſ. à 27 liv. Le ſeigle, de 16 l. 10 ſ., 17 à 17 l. 10 ſ. ; l'orge, de 13 l., 13 l. 10 ſ. à 14 l. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 12 Juin 1773 au Mercredi 16 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 à 25 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Juin 1773, de 51 à 52 livres ; *idem* nouveau de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49 ; *idem* nouveau, de 46 à 47 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44 ; *id.* nouveau, de 41 à 42 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Juin 1773.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 726 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 718 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 712 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 724 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 19 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 53 ¾ |
| Londres ..... | 30 1 16e. |
| Hambourg ..... | 184 ¼ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 ¼ |
| Gênes ..... | 95 ¼ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ½ p. % bén. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Jeudi 17.* | *Vendredi 18.* | *Samedi 19.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1437 ½ 40 37 ½ | 1440 . . . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | 910 . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | 321. . . . . | 321. . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 16 Juin 1773 | | Du Merc. p. le Jeudi 17 | | Du Vendredi 18. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six dern. mois 1772. | J. | Courmont, six d. mois 1772. | J. | Lempereur, six d. mois 1772. | J. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | L. | S. Janvier, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | L. |
| Boutray, *idem.* | | Nau, *idem.* | M. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | M. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* | M. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 12 Juin.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 15 Mai.*

COMME il y a, dans ce Royaume, plusieurs Provinces dont les récoltes ordinaires ne suffisent pas aux besoins des Habitans, il a été résolu, pour leur assurer des secours en cas de disette, que les Paysans, sous la direction de gens préposés par la Faculté de Médecine, eussent à former en tout tems des magasins de certaines plantes & racines propres à être converties en pain. Ces plantes farineuses seront auparavant légérement cuites, séchées, pilées & mises au four. Sans ces précautions, elles ne seroient d'aucune ressource pour la saison où les grains sont les plus rares, parce qu'alors elles n'offrent sur terre qu'une herbe vaine & incapable de donner de l'amidon. (*Voy. ce projet & les instructions insérées dans le Journal d'Agriculture du mois de Janvier* 1773, Lettre sur la Suede, *& dans d'autres Journaux de la fin de* 1772).

Afin que le succès de ce soin soit assuré, les Curés & Receveurs de la campagne instruiront les Paysans de la maniere de préparer ces plantes & ces racines selon la méthode prescrite par la Faculté; car c'est l'instruction qui fait le bien. Les Gouverneurs veilleront à ce que tout s'exécute avec ponctualité. Par-là, on préviendra non-seulement les malheurs de la détresse, mais encore la perte de quantité d'arbres dont on enlevoit l'écorce pour la convertir en pain. Personne n'ignore combien les plantes sauvages à pain sont communes dans ce pays; mais il faut espérer qu'elles le deviendront beaucoup moins par l'extension de la culture de la plante fondamentale.

La Maison de travail ouverte pour les pauvres reçoit & sauve tous les jours des Ouvriers. M. le Baron Sparre avoit donné l'exemple de ce genre d'établissement à Gefle où la charité seule des Habitans, invitée & excitée par ce respectable Patriote, assura en très-peu de tems, par une souscription volontaire & libre, des refuges & des ressources aux malheureux, quoique la Ville ne soit pas fort considérable.

S. M. vient de faire traiter & soigner à ses frais, 598 pauvres malades dont 134 ont recouvré le santé, & presque tous les autres entrent en convalescence. Il n'y a qu'un très-petit nombre de ces malades que leur Pere n'ait pu rendre à la vie.

Le College de Commerce a présenté au Roi un Mémoire sur le commerce des grains d'Archangel dont on n'espere tirer avantage que par la liberté pleniere & la franchise absolue de l'importation.

Les Négocians de Gothenbourg se plaignent de la disette de lettres de change & de l'irrégularité du cours du change, inconvéniens graves auxquels il n'est pas si facile de remédier.

Il s'est élevé des difficultés par rapport au commerce étranger & aux entrepôts de

marchandiſes étrangeres. Le Gouvernement porte toujours trop d'attention aux objets de cette importance pour qu'on ne ſe flatte pas de voir bientôt tout réglé d'une maniere ſtable, ſans doute moins à la ſatisfaction des Négocians qui ne demandent qu'à exercer & à reſtreindre la concurrence, qu'à l'avantage de la Nation qui a un droit rigoureux à ce que cette même concurrence ſoit excitée & étendue; & cet intérêt légitime de la Nation eſt celui des Négocians eux-mêmes dont la proſpérité durable ne peut réſulter que de la proſpérité de l'Etat.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 20 Mai.*

Les Douanes donnent & donneront beaucoup d'embarras au Gouvernement. L'article de la confiſcation vient d'être interprété & réformé par un placard du 10. Les Officiers ou Commis rançonneurs, très-habiles à confiſquer, demeuroient nantis des marchandiſes pendant un mois, terme accordé aux Propriétaires pour ſe défendre. Pendant ce tems, il falloit nourrir & entretenir les beſtiaux; bien ſoignés, ils coûtoient; mal ſoignés, ils coûtoient & périſſoient ou dépériſſoient. Afin d'éviter cet inconvénient, il eſt dit que les beſtiaux ſeront auſſi-tôt rendus, que les Propriétaires ayent raiſon ou tort; & s'ils ſe juſtifient au bout de quatre ſemaines, le produit de la vente leur ſera remis, qu'il vaille ou non leur bétail.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 22 Mai.*

Les Bouchers de cette Capitale ont cru être autoriſés à demander une augmentation de taxe de la viande, proportionnellement à l'augmentation du prix des bœufs qu'on tire de Hongrie pour notre approviſionnement. Leur demande n'a pas paru fondée; & pluſieurs d'entr'eux ont mieux aimé fermer leurs boucheries que de vendre à perte. Cependant le Gouvernement a pris des meſures pour vérifier ſi en effet la Hongrie, par les derniers accidens qui ont fait périr plus de dix mille pieces de bétail dans le Bannat de Temeſwar, ſe trouve dépourvue de bœufs. Le premier Garçon du Boucher de la Cour viſitera le pays & évaluera la perte.

### De Dresde, *le 26 Mai.*

La Saxe, qui a ſi long-tems été dans la détreſſe, eſt à préſent ſi bien approviſionnée que le dernier convoi arrivé de Hambourg y ſeroit retourné, faute de débit, ſi la ſuppreſſion des droits de Douane & de tranſit, dans un Etat voiſin, n'avoit applani un débouché.

### De Bonn, *le 27 Mai.*

Il y a les plus fortes apparences de belles moiſſons & même de bonnes vendanges en Allemagne; & l'on eſpére voir enfin les prix des grains & du vin qui ont, en général, preſque doublé depuis quatre ans, deſcendre à leur ancien niveau.

S. A. E. vient de faire publier un Edit du 30 Mars, tendant à faire rendre une juſtice plus prompte & moins diſpendieuſe, aux gens de la campagne ſur-tout, leſquels n'avoient guères ci-devant que le choix d'être ruinés ou ſans plaider ou en plaidant. Il y aura moins de formes, moins de ſermens, moins d'épices arbitraires, moins de chicane légale.

## ITALIE.

### De Florence, *le 18 Mai.*

Par ordre de S. A. R., les Eſclaves Turcs ont été ſéparés à Livourne des malfaiteurs condamnés aux travaux publics: ils ont un bagne particulier; au lieu d'une groſſe chaîne, on ne leur a mis au pied qu'un petit anneau avec trois morceaux de fer à la ceinture; enfin leur ſubſiſtance journaliere a été augmentée, de façon qu'ils ne ſont en quelque ſorte que comme des Priſonniers de guerre. On ne ſçauroit trop exalter cet acte d'humanité dont l'exemple ſera ſans doute ſuivi, & qui ne ſçauroit avoir que de bons effets pour les Eſclaves Chrétiens. Cet adouciſſement de l'eſclavage prépare & amene ſon anéantiſſement total.

### De Turin, *le 20 Mai.*

Un Edit du 6, concernant le commerce

des grains, porte, en ſubſtance, dans ſon préambule, que depuis que S. M. a rendu des Réglemens (pour défendre les acaparremens, ordonner les viſites des greniers &c), & commandé de gros achats de grains, Elle a appris avec ſurpriſe & déplaiſir que les prix des vivres s'étoient élevés au deſſus des facultés des pauvres, quoique ces achats montent plus haut que ne l'a jamais été l'importation dans les plus mauvaiſes années, & que les états dreſſés en exécution de l'Edit du 10 Mars, montrent qu'il y a une quantité de grains ſuffiſante pour le beſoin. En conſéquence, S. M. a ordonné de nouvelles traites de bleds étrangers; & pour animer le commerce intérieur, modérer les prix, ſoulager les indigens, Elle ſupprime tous les droits publics & particuliers de péages, gabelles &c, & réduit à la moitié ceux des ponts & ports, juſqu'à la fin de Juillet prochain. Après cette diſpoſition, il eſt enjoint également, pour animer le commerce &c, aux Vendeurs de ne vendre que dans les Marchés publics, ſans permiſſions particulieres des Magiſtrats; aux Voituriers de n'avoir pas plus de grains qu'ils n'en peuvent tranſporter en trois voyages avec leurs propres beſtiaux & voitures; aux Particuliers de ne pas en garder ou acheter, juſqu'au mois de Juillet, plus qu'il n'en faut pour leur maiſon; aux Villes, aux Communautés, & à leurs Adminiſtrateurs de pourvoir leurs territoires par des achats, d'y employer fonds communaux & des emprunts, de diſtribuer les proviſions, argent comptant ou à crédit ou à titre d'aumône, ſuivant les qualités des Demandeurs; d'acheter tous les grains invendus ſur les Marchés, pour qu'ils puiſſent être envoyés dans les lieux dépourvus &c. Pour faire les perquiſitions dans les maiſons & autres lieux, il ſuffira d'un indice fondé &c.

Par un Manifeſte Sénatorial du 15, il a été ordonné que tous les mendians valides exiſtans dans cette Ville ſe feroient enregiſtrer dans trois jours à l'Office du Vicariat; que les Nationaux ſeront employés à des travaux publics aux environs, ou qu'ils s'en retourneront dans leur domicile; que les Etrangers ſortiront du Royaume par les voies indiquées &c. Ces trois jours écoulés, il eſt défendu de quêter ici ſans la permiſſion du Vicariat.



## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 29 Mai.*

On écrit d'Helſtone, dans le Duché de Cornouailles, que les Vieillards n'y ont jamais vu la ſaiſon auſſi froide qu'elle l'a été ces jours derniers. Il y eſt mort pluſieurs perſonnes d'un âge très-avancé, entr'autres, un Tailleur de 104 ans, nommé Gatty, qui avoit 45 Apprentifs, & a laiſſé 9 enfans, 39 petits-enfans, & ſept arriere-petits-fils. Les vivres ſont fort chers; il n'y a que fort peu de poiſſon; le bled eſt à ſon ancien prix de 20 shellings le boiſſeau du pays. S'il hauſſe, comme on le craint, quelles en ſeroient les ſuites?

On mande de Glouceſter que des pluies exceſſives ont été ſuivies de funeſtes inondations qui ont rompu les chemins & mis ſous l'eau une partie de la Ville: on a beaucoup de peine à ſauver les bêtes à corne. Pluſieurs autres Provinces ont eſſuyé le même accident dont il paroît qu'elles n'ont pas peu ſouffert.

Le 25, un homme fut emporté dans la riviere à Framwelgate-Ford par un coup de vent; les flots le rejetterent ſur le rivage. On le croyoit mort: un Chirurgien le fit emporter chez lui où il le mit devant le feu, lui frotta le corps avec du ſel, lui adminiſtra des fumigations de tabac, & le rappella inſenſiblement à la vie.

Des lettres arrivées le 24, de Canton en Chine, portent qu'au mois de Juillet ou d'Août dernier, un de ces terribles ouragans appellés typhons, briſa les bâtimens dont la riviere étoit couverte, & qu'il y périt cent ou même deux cens mille hommes. Ce nombre de noyés ne ſurprendra pas ceux qui ſçavent que tous les Pêcheurs, tous les gens employés à porter du fumier pour la culture du riz, logent avec leurs familles dans des bateaux, & qu'il y a un million d'ames à Canton. Nous y avons perdu quelques bâtimens: la perte eſt eſtimée pluſieurs millions ſterling: le vaiſſeau, le *London*, a été ſauvé.

On dit que, dans le courant de l'année derniere, il a été acquitté treize cens mille livres ſt. de notre dette nationale.

On écrit de Williamſbourg dans la Virginie, du 11 Mars, que l'Aſſemblée des Bourgeois a accordé, pour cinq ans, une

ſomme annuelle de 50 l. ſt. au ſieur Robert Bolling, Ecuyer de Buckingham, pour le mettre en état d'exécuter des plantations de vignobles. L'expérience l'a convaincu que cette culture pourroit s'étendre très-avantageuſement dans les terres hautes : il eſt aidé par un Etranger fort inſtruit dans cette partie.

II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 26 Mai.*

La plûpart des Matelots & des Ouvriers qui avoient paſſé à Toulon, ſont de retour. La ſortie des navires eſt depuis quelque tems auſſi libre qu'avant l'époque de leur départ. Les Habitans d'Hieres avoient déjà obtenu qu'on leur renvoyât leurs Boulangers. Il paroît que les prix des grains tendent à une diminution dans la Province. Des pluies continuelles, accompagnées de grêle, ont fort endommagé la campagne de Gênes.

### D'Aix (*en Provence*), *le 28 Mai.*

Vers le milieu du courant, les grains ont commencé à diminuer. La charge peſant 300 livres, valoit encore le 15 juſqu'à cinquante francs. La taxe du pain a été baiſſée de deux deniers par livre ſur chaque eſpece.

### De Toulouse, *le 29 Mai.*

Depuis quelque tems, le froment eſt aſſez abondant, & l'on n'a aucune inquiétude. Ce bled vaut autour de 21 liv., la meſure de 170 livres. Les grains inférieurs ſont très-communs & à des prix plutôt bas que hauts. Il n'eſt pas douteux que les Villes & les cantons du pays, tels que Montauban & autres ne participent à cette abondance ; & que les belles apparences de récolte n'ayent les plus heureux effets.

### De Bordeaux, *le 29 Mai.*

Le Parlement a rendu depuis le 12, différens Arrêts pour ordonner la fabrication du pain économique dont l'introduction ne ſçauroit être qu'avantageuſe, la rétention des farines deſtinées pour nos Colonies, l'apport des bleds dans les Marchés, avec défenſes aux Boulangers d'augmenter le prix du pain &c.

Par l'Arrêt du 12, il eſt ordonné que les prix des trois eſpeces de pain, taxés le 9, ne pourront être augmentés, même ſous prétexte d'augmentation de prix des grains, la Ville demeurant chargée de payer aux Boulangers des indemnités proportionnées. Il eſt enjoint à ceux-ci de tenir leurs boutiques ſuffiſamment garnies, & de vendre du pain à tout le monde ſelon la taxe qui ſera diminuée ſur le pain brun, dès que les circonſtances le permettront. Il eſt ordonné que pardevant les Juges des lieux il ſera informé contre tous Propriétaires, Fermiers, Marchands &c, qui tiennent des bleds reſſerrés ou qui refuſent de les envoyer aux Marchés, leur proviſion déduite juſqu'à la récolte. Toutes les Ordonnances rendues par leſdits Juges ſeront exécutées proviſoirement, même par bris & rupture des portes.

### De Condom, *le 29 Mai.*

Nous voyons tous les jours ſortir des grains de cette Ville. Le commerce y a tant de facilités & de confiance que nos Marchés n'ont jamais été, dans cette ſaiſon, auſſi beaux qu'ils le ſont.

L'Armagnac ne ceſſe de verſer ici de gros millet ; la Généralité d'Auch nous fait paſſer du froment ; nous envoyons des grains à Nérac où l'on en demande ainſi que dans d'autres cantons. Quoique le froment ſoit au-deſſus de 31 liv., le ſeptier de Paris ; le gros millet blanc, autour de 20 & 21 liv., tout le monde vit, il n'y a pas même de mendians. Le chemin de Mezin occupe trois ou quatre cens pauvres.

### De la Rochelle, *le 29 Mai.*

Les pluies qui ſont tombées dans le courant du mois ont fait le plus grand bien aux grains, particuliérement aux orges, aux bailliarges & aux ſeigles qui ſouffroient de la ſéchereſſe. Tout annonce une abondante récolte. En attendant, il a été donné des

ordres à Amsterdam & à Dunkerque, pour qu'il soit apporté des grains dans cette Province où ils doivent arriver incessamment.

La Commission Royale de Médecine vient d'établir en cette Ville un Bureau pour la distribution des eaux minérales.

### De Grenoble, *le 31 Mai.*

A la faveur d'un tems froid, l'Isere a beaucoup diminué. Nous ne craignons plus qu'elle verse dans la Ville : elle a été fort grosse dans tout le Bas-Dauphiné. Le pain a augmenté ; cependant les apparences de la récolte sont fort belles.

### De Dole, *le 2 Juin.*

L'orage du 24 Mai, qui a frappé tant de cantons de la Franche-Comté, de la Bourgogne &c, a ravagé notre territoire. A 4 heures après midi, la grêle commença à tomber dans cette Ville ; elle étoit fort épaisse, & il y avoit beaucoup de grains gros comme des noix. Nos vitres ont été cassées aux trois quarts : mais ce dommage n'est rien en comparaison du désastre essuyé dans la campagne. Vignes & champs, tout a été ravagé dans le Bailliage : on ne compte guères que sept à huit villages qui ont été épargnés. Les jeunes ceps des vignes ainsi que les tiges des bleds ont été hachés : le mal sera long-tems senti. Il n'y a point d'ame sensible qui ne s'intéresse vivement au sort de ces pauvres Laboureurs qu'on voit faire passer la charrue sur les champs de bled pour y semer du turquie, des feves & autres menus grains.

### De Paris, *le 9 Juin.*

*Edit du Roi, portant suppression de la Compagnie des Marchands fréquentans les rivieres de Loire, Allier, & autres y affluentes. Donné à Versailles au mois de Décembre 1772, registré en Parlement le 5 Avril 1773.* S. M. retire les droits & priviléges accordés au Bureau desdits Marchands, & ordonne qu'il ne sera plus fait de fonds dans les états des turcies & levées pour les frais dudit Bureau ; qu'il sera rendu compte par le Receveur dudit Bureau des sommes reçues depuis la suppression des droits de boîtes du Trésorier des turcies & levées ; que le balisage sera fait par les Entrepreneurs des turcies & la dépense comprise dans leurs baux d'entretien &c.

*Arrêt du Conseil d'Etat du 24 Avril, qui attribue aux sieurs Intendans & Commissaires départis la connoissance de tout ce qui intéresse le balisage & nettoyement des rivieres de Loire & Allier, & autres y affluentes.*

Autre du 18 Avril, *qui modere aux deux tiers le droit de marc d'or à payer en exécution de l'Edit du mois de Décembre 1770 pour les Lettres d'honneur des Offices des Bureaux des Finances.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le 5 du présent mois ; les numéros sortis de la roue sont 32. 33. 40. 70. 83.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Extrait d'une Lettre écrite à M. des Marais, Subdélégué Général de l'Intendance d'Alsace par M. Hell, Bailli de Hirsingin, de la Société de Berne, le 23 Janvier 1773, contenant des expériences sur le pâturage du bétail.*

Monsieur,

Les prés sont une richesse premiere pour l'Etat ; sans prés, point de bestiaux ; sans bestiaux, point d'engrais, point de culture &c.

Pénétré de ces vérités, je me suis livré, dès ma premiere jeunesse, à l'amélioration & à la multiplication des prairies, soit naturelles, soit artificielles ; j'ai toujours eu soin d'offrir le résultat de mes essais à M. l'Intendant qui m'a mis à même, par ses bienfaits, de donner plus de tems & plus d'étendue à mes épreuves : je vais faire un petit détail de celles qui sont analogues à la difficulté présente. (*Voy. le N°. 11 de la Gazette*).

Depuis plusieurs années, j'ai divisé le même pré en plusieurs parties. Sur l'une, j'ai mis des bestiaux tout de suite après l'enlevement des regains ou de la seconde herbe ; sur une autre, seulement un mois après : sur celle ci, je ne les ai laissés que pendant

les tems secs ; & sur l'autre, ils sont restés même pendant les tems humides. Dans un canton, j'ai fait paître des moutons ; dans un autre, j'ai fait faucher en partie la troisième herbe à la fin d'Octobre ou au commencement de Novembre, & en partie, j'ai laissé cette troisième herbe sans y toucher.

Voici, Monsieur, les résultats que j'ai, chaque fois, obtenus de ces essais.

La partie où les bestiaux n'ont été en pâturage qu'un mois après l'enlevement des regains, & où ils n'ont été que pendant les tems secs; & celle où la troisième herbe n'a point été coupée, ont toujours produit les plus belles récoltes en foin, & presque toujours doubles de celles des autres parties.

L'herbe restée sur le pré en même tems qu'elle sert d'engrais, défend les racines & le cœur de la plante contre l'action de la gelée & la violence des bises de l'hiver & le hâle du printems : c'est principalement à l'abri qu'elle leur procure que j'attribue leur fertilité.

La raison contraire est cause de la stérilité ou du peu de produit des cantons fauchés à l'entrée de l'hiver, ou abandonnés au bétail aussi-tôt que le regain est enlevé : en ce dernier cas, un brin d'herbe paroît à peine qu'il est brouté, & le sol reste aussi nud que celui qui a été fauché au commencement de Novembre ; ce qui n'arrive point lorsque le bétail n'est mis sur le pré qu'après que l'herbe est revenue. Celle qui est foulée aux pieds & qui reste, suffit pour garantir les plantes contre les rigueurs de l'hiver ; & l'urine & la fiente des animaux, quelque petite que puisse en être la quantité, contribue toujours à en repousser ou rallentir l'action & à hâter & fortifier celle de la végétation.

Sur les cantons où le bétail a été laissé pendant les tems humides, il y reste des trous qui se remplissent d'eau ; cette eau gele, brûle les racines déchaussées ; la mousse les couvre au printems, & ne laisse qu'une foible récolte en foin.

Celle des cantons sacrifiés aux bêtes à laine est encore moindre, sur-tout pour la qualité. Leur trépignement fait en petit ce que celui des autres animaux fait en grand; & la dent de la brebis est d'autant plus dangereuse qu'elle ronge les meilleures plantes jusques dans le cœur, même jusqu'à la racine ; & l'année suivante ne fournit que de la mousse & des herbes inutiles ou nuisibles. La dégradation va en croissant d'année en année.

Je ne dis rien du pâturage du printems, parce qu'il est toujours nuisible. Les prés, en cette saison, sont toujours humides ; le sol est soulevé par l'action du dégel ; les bestiaux rompent le gazon, en enfoncent une partie, rendent le fonds raboteux, & détruisent une grande partie de la récolte, sur-tout lorsque la seve commence à fermenter. La terre qui est alors comprimée, gêne la circulation de la seve de l'herbe qui cherche à piquer ; elle s'extravase, & la plante meurt. La même chose arrive lorsqu'au printems on arrose les prés d'eau trouble ; les parties terrestres dont elle est chargée bouchent les pores de la terre & étouffent les plantes.

Le plus grand nombre des Paysans, peu inquiet sur l'avenir, ne cherche qu'à jouir du moment ; il croit que l'herbe qu'il enleve sur son pré, où à la fin du mois d'Octobre ou au commencement de Novembre, est tout profit. Cependant, par l'expérience réitérée que j'ai faite, j'ai toujours reconnu que cette mauvaise méthode prend sur le foin de l'année suivante au-delà du double de la valeur de l'herbe d'automne.

Quant au pâturage après la S. Martin, s'il est nuisible aux prés, il l'est encore bien davantage aux bestiaux. L'humidité ordinaire de la saison peut causer des épizooties, & l'herbe qui a été gelée est toujours dangereuse : il y a même des plantes auxquelles on ne reconnoît aucune qualité nuisible dans leur état naturel, qui étant cuites par la gelée, deviennent vénéneuses.

Voilà, Monsieur, le résultat de mes essais, d'après lesquels j'ai pris pour principes ;

1°. De ne jamais mettre de bêtes à laine sur les prés.

2°. De n'y faire pâturer les chevaux & les bêtes à corne que depuis la S. Michel jusqu'à la S. Martin, & ce seulement dans des tems où le sol ne sera pas assez humide pour que leurs pieds y laissent des trous.

3°. De ne plus y couper d'herbe en automne.

Lorsque M. l'Intendant m'a chargé de former le projet de réglement pour la belle prairie de Weyerbach, sur lequel est

intervenue l'Ordonnance du 18 Juin 1767; je n'étois pas encore assez instruit pour oser présenter les mêmes vues avec cette assurance que m'inspire aujourd'hui la conviction.

J'ai depuis continué à faire des épreuves sur le renouvellement des prés appauvris & usés, sur l'amélioration des différentes especes de prairies, sur les arrosemens, sur les prairies artificielles des différentes herbes connues, dans différens terreins & différemment préparés. Mais comme je m'éloignerois trop de l'objet de la commission dont vous m'avez honoré, si je voulois vous en offrir le tableau, je me réserve à vous en faire hommage lorsque l'occasion s'en présentera : je me bornerai, quant à présent, au compte que je vous dois de la difficulté entre les Habitans de Lumschwiller & Dagolsheim..... ( *Le reste de la Lettre contient les détails exposés dans le N°. 11 de notre Gazette* ).

*Nota.* Toutes les expériences, toutes les autorités s'accordent donc aujourd'hui à faire proscrire le pernicieux usage de mener paître les bestiaux dans les prairies. Nous avons déjà détaillé dans le N°. 6 les dangers de cette pratique & les succès reconnus de la méthode contraire : mais il ne suffit pas d'attaquer en passant un abus funeste ; un avis donné une fois est bientôt oublié ; il faut répéter & prouver sans cesse de mille manieres les vérités pratiques. Les abus sont opiniâtres comme les vices ; on ne les réforme qu'en les poursuivant sans relâche.

Du reste, quand on dit qu'il ne faut pas conduire les moutons dans les prairies, & qu'il vaut mieux les nourrir dans les étables, nous ne pensons pas qu'on veuille exclure le parcage sur les champs qu'on voudroit fumer. Il n'y a qu'à jetter les yeux sur le calcul suivant.

Le fumage de 25 arpens éloignés de 1200 toises de la ferme, sur le pied de quatre voitures à l'arpent, fait 25 journées de voiture à 3 chevaux, & 25 journées de chargeurs. A 10 l. au moins la journée de deux hommes & trois chevaux, c'est 250 l. La nourriture qu'a fait le fumier pour cent charretées lui donne une valeur de 6 liv. Donc 600 l. Les 25 arpens à fumer coûteront 850 l. L'arpent contient 84,800 pieds quarrés. Par chaque portée, un mouton en fume neuf pieds ; à trois portées, c'est 27 pieds par nuit. 360 moutons parqueront un arpent en cinq jours, & 25 arpens en 120 nuits. Il n'en coûtera que le prix des clayes; 40 clayes à 1 liv. 10 s., 60 l. ; une cabane pour un an, 10 liv. ; le transport, 2 journées, 20 l. ; l'augmentation de gage du Berger, 60 l. : total 150 l. La dépense du parcage sera donc de 600 liv. Le fumier & le charroi pourroient être estimés moitié plus que dessus &c. D'ailleurs les chevaux ont autre chose à faire que des voitures de fumier quand il ne gele pas ; quand il gele, ce n'est pas un bon tems pour charger les fumiers, les placer & les répandre. Si l'on a fumé, l'on est moins avancé des labours que si l'on a parqué, ou bien il faut plus de chevaux.

## II.

### *Maniere de détruire les pucerons.*

Un Particulier, occupé depuis plusieurs années des moyens de détruire les pucerons qui nuisent aux arbres fruitiers & aux fruits, vient de faire, ce printems, une épreuve qui lui a parfaitement réussi. Voici son procédé. Il s'est servi d'une seringue d'étaim, coëffée d'une pomme à mille trous, & adaptée au moyen d'une vis. Il l'a remplie d'une eau de chaux bien éteinte dans laquelle il a détrempé environ une poignée de mauvais tabac en poudre sur deux pots d'eau, & en a arrosé les arbres attaqués de ces insectes. La vermine a péri, les arbres ont poussé du bois, leurs fruits ont grossi. Quatre ou cinq jours après l'injection de la chaux, il a arrosé les mêmes arbres avec sa seringue remplie d'une eau claire. Ceux qui seroient dans le dessein d'avoir recours au même expédient, auront attention que la pomme de la seringue soit un peu applatie ; car ce Particulier a reconnu que la sienne péchoit par trop de convexité. *Affiches de Marseille.*

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 2 Juin 1773, au Samedi 5 Juin, le froment s'est vendu à la Halle, de 23, 26 à 26 l. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22, 25 à 26 liv. Le seigle, de 15 liv. à 16 liv. 10 s. 10 s. ; l'orge, de 12 liv. à 12 liv. 5 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 2 Juin 1773 au Samedi 5 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 liv. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 l. 5 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qulité, s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Juin 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Juin 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à | 725 | | marc. |
| Du Mexique à | 718 | | marc. |
| Du Perou à | 712 | | marc. |
| Les guinées à | 724 | | marc. |
| Ducats à | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. 31 32. | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. 20 g. à | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 gr. à | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 9 Juin 1773.*

| | | |
|---|---|---|
| Amsterdam | 53 | 7/8 |
| Londres | 30 | |
| Hambourg | 184 | 1/4 |
| Madrid | 15 | 6 |
| Cadix | 15 | 4 6 |
| Livourne | 97 | |
| Gênes | 95 | |
| Lyon, *Pâques.* | au pair. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1773.* | *Lundi 6.* | *Mardi 7.* | *Mercredi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1437 1/2 . . . | 1435 32 1/2 . . | 1435 37 1/2 35 . |
| D°. 16/25es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 322 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 5 Juin 1773. | | Du Lundi 7. | | Du Mardi 8. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | J. | Creuzé, six dern. mois 1772. | F. | Defrance, six d. mois 1772. | J. |
| Lenoir, *idem.* | J. | Thevenin, *idem.* | J. | Viellard, *idem.* | J. |
| Clouet, *idem.* | J. | Delamotte, *idem.* | J. | Cauchy, *idem.* | J. |
| Caron, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | J. | Marsollier, *idem.* | L. |
| Delarue pere, *id.* | L. | Certain, *idem.* | J. | Defays, *idem.* | L. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 5 Juin.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Mai.*

LE Roi, en formant des institutions nouvelles, ou réformant d'anciennes institutions, régle lui-même les travaux des Citoyens honorés de sa confiance; les rênes sont toujours dans ses mains, & il régne d'abord sur ceux qui participent à l'administration, afin de régner glorieusement sur un Peuple heureux. Pour que les devoirs & les droits soient généralement connus, les enseignemens donnés aux Officiers des différens départemens sont mis entre les mains de la Nation. En établissant à la Chancellerie une Chambre, sous le nom *d'Expédition du Commerce & des Finances*, pour connoître des affaires de commerce & de l'administration des revenus publics ainsi que de la Banque, & en rendre compte au Conseil, S. M. a dressé, selon sa coutume, une instruction qui sera bientôt publique. M. le Baron de Lilienkrantz, Conseiller de Commerce, a été nommé Chef de *l'Expédition*.

S. M. avoit ordonné la recherche des Prévaricateurs dans l'administration de la Justice, & des Concussionnaires dans la perception des taxes levées sur les Citoyens & principalement sur les Paysans, afin de délivrer aussi-tôt le Peuple de l'oppression la plus cruelle, & de sauver l'Etat de la plus affreuse dévastation. Cette recherche a abouti à la découverte d'une infinité d'exactions artificieuses qu'on ne connoît qu'en écoutant toutes les plaintes & qu'on n'arrête qu'en les punissant comme des crimes d'Etat. Les Paysans ont présenté des requêtes, leurs griefs ont été vérifiés, leurs oppresseurs sont dans les fers, le méchant tremble, l'ordre renaît.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 12 Mai.*

Le Gouvernement s'occupe du soin de connoître les revenus du Fisc & leur administration. Le Roi va créer, à la Chambre des Comptes, un Bureau pour la revision de ceux des Isles d'Island, Ferroe, Groenland & Finmark, sous la dépendance de la Compagnie des Indes occidentales & de Guinée, & de la Chambre Générale des Douanes.

L'Ordonnance du 10 Février 1749, concernant les Consuls du Roi dans les Pays étrangers, a été renouvellée le 26 Avril.

La Compagnie Générale de Commerce fera partir, dans huit jours, un de ses vaisseaux pour le détroit de Davis.

### PRUSSE-ROYALE.

DE THORN, *le 10 Mai.*

Il est arrivé, près de cette Ville, plus de cent bateaux de froment; ce qui nous donne

quelqu'eſpérance d'être approviſionnés. Les droits de Douane ſont ſur le même pied que ci-devant.

## ALLEMAGNE.

### De Hanovre, *le* 17 *Mai.*

Quelques loix que le Gouvernement ait portées pour effrayer les voleurs, la ſûreté publique n'eſt point rétablie, le haut prix des denrées n'ayant preſque point varié depuis le commencement de l'année.

### De Lunébourg, *le* 17 *Mai.*

Les écrits économiques vantent la chaux comme un engrais excellent pour les prairies, les champs à ſeigle &c. Nous le ſçavons & nous avons de la chaux; mais nous deſirerions que les Etrangers nous appriſſent ſi elle fertiliſeroit nos bruyeres, & ſi elle pourroit ſuppléer au plâtre : ce ſeroit un grand avantage pour ce pays moitié inculte.

### De Bonn, *le* 19 *Mai.*

Depuis long-tems, il y avoit ici des loix contre les voleurs d'une part, & en faveur des récéleurs de l'autre. Les Juifs, Acheteurs ordinaires des marchandiſes volées, lorſqu'ils étoient découverts, ſe faiſoient rembourſer par les Propriétaires le prix qu'ils en avoient payé. Ce bon débouché pour les vols vient d'être fermé heureuſement. Par une Ordonnance du 23 Mars, il eſt permis à chacun de reprendre, ſans forme de procès, chez les Traficans les effets qu'on lui aura pris, ſans les racheter à prix d'argent; & le récéleur, prouvé tel, ſera puni comme participant au vol. Il eſt beaucoup de loix ſurprenantes par leur nouveauté.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 11 *Mai.*

Le 6 du préſent mois, l'Edit ſuivant fut affiché aux lieux accoutumés.

» Son Alteſſe Royale, étant perſuadée » des bons effets de la liberté abſolue dans » le commerce de toute ſorte de vivres, » veut qu'à l'avenir demeurent abolis tous » priviléges quelconques, accordés par préférence à quelque perſonne que ce ſoit; » ſans exception, d'apporter des denrées & » des comeſtibles dans les Marchés reſpectifs du Grand Duché; comme auſſi toutes gênes & diſtinctions de lieu & d'heure; » dérogeant à toute loi, ſtatut, coutume & » privilége contraire à la diſpoſition du préſent *Motu Proprio*, & conſervant ſeulement l'uſage de donner le ſignal du Marché au ſon de la cloche, le matin, au lever du ſoleil, les jours où leſdits Marchés » ſont établis. Donné à Florence le 26 » Avril 1773 «.

### De Turin, *le* 9 *Mai.*

Le Roi, par un Edit du 30 Avril, a conféré aux Officiers des Intendances le pouvoir d'accorder aux Villes & aux Communautés, la permiſſion d'emprunter, avec hypotheque ſur leurs fonds, les ſommes d'argent qui ſeront néceſſaires pour ſubvenir, dans ce tems de détreſſe, aux beſoins extraordinaires des pauvres.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 20 *Mai.*

Le Parlement travaille à borner la diſtillation des liqueurs ſpiritueuſes; & les Diſtillateurs s'occupent avec ſuccès à étendre la liberté de falſifier les liqueurs pour ſe dédommager des gênes & des pertes qu'ils eſſuyent ou qu'ils craignent.

On ne croit pas que les précautions agréées pour arrêter les pratiques de l'agiotage, produiſent aucun effet, parce qu'elles laiſſent ſubſiſter la cauſe, & que l'adreſſe & la fourberie ne profiteront pas moins habilement des bruits de guerre, des révolutions de Miniſtere, & autres événemens, pour tirer parti de ce trafic. En conſéquence, on propoſe de défendre abſolument la vente des actions; ce qui n'auroit d'autre inconvénient que de détruire la valeur des fonds, d'annuller le droit de propriété, d'ouvrir la porte au deſpotiſme le plus abſolu &c.

On écrit de Belfaſt, du 7, que le Mardi précédent, 9, le vaiſſeau, la *Minerve*, partit pour l'Amérique avec près de 400 Paſſagers ſur ſon bord; l'*Agnès*, avec 200 perſonnes; l'*Yowart*, avec 500 chefs de famille, leurs femmes, leurs enfans, ſans compter plu-

ſieurs habiles Cultivateurs. Notre miſere peuple l'Amérique.

Le prix des fourrages baiſſe conſidérablement. Il y a eu beaucoup de houblon au Marché de Worceſter. On aſſure que les droits ſur cet objet ont monté, l'année derniere, à 102,625 l. 3 sh. 4 d. Dans la ſeule Province de Kent, il a été levé 53,668 l. 2 ſ. 4 den.

Le *Barbara*, Capitaine Nugent, venant de Bilbao, chargé de 500 ſacs de laine, & partie de fer, a coulé à fond & tout l'équipage a péri. Les Negres embarqués ſur le vaiſſeau du Capit. Mugent ſe ſont ſoulevés & emparés du bâtiment; mais il a été repris par une de nos frégates.

La Société des Arts s'eſt aſſemblée hier pour examiner un nouvel inſtrument appellé *Pipe Boring* qui lui a été préſenté.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 18 *Mai.*

Nos Négocians ſe ſont livrés avec tant d'ardeur au commerce des grains, que l'importation en devient de jour en jour plus conſidérable. Ce n'eſt pas ſeulement en Barbarie & en Italie qu'ils vont puiſer des ſecours; ils en tirent même des Provinces de l'Empire Ottoman. On remarque que, quoique la récolte ait manqué preſqu'entiérement en Toſcane, Livourne contribue auſſi à ces traites; il en eſt arrivé des cargaiſons de froment & de ſeigle. Il en vient auſſi de Hollande. On ſçait que les magaſins de la Sicile ſont entiérement remplis, & qu'il en reſte une très-grande quantité à vendre.

Il a paſſé d'ici à Toulon nombre de Matelots, d'Agréeurs, de Boulangers, de Scieurs de long &c.

La ſaiſon eſt continuellement dérangée par de cruelles intempéries. On a eſſuyé un froid très-vif, les premiers jours de ce mois; il eſt tombé de la neige dans quelques cantons. Cependant les arbres fruitiers n'ont pas beaucoup ſouffert.

La navigation eſt fort animée. Il entre & il ſort nombre de bâtimens. Les deſtinations des derniers ne ſont pas moins importantes que les retours des premiers. Il arrive beaucoup d'huile de divers endroits. Le vaiſſeau, le *Neptune*, eſt de retour de la Martinique. Il eſt parti beaucoup de navires pour la Barbarie, le Levant, l'Eſpagne &c. Le Capit. Jules Gayet, commandant le vaiſſeau, le *Maure*, a fait voile pour le Cap François; le Capit. Pierre Antoine Jeard, commandant la corvette, le *Lazare*, pour la Martinique.

Vers la fin de Mars, il y a eu quelques naufrages aux environs de Paros.

### De Montpellier, *le* 18 *Mai.*

Il nous arrive journellement du bled; il y en a au Port de Beaucaire à notre deſtination; nous en attendons d'ailleurs. Aux prieres du Peuple, M. l'Intendant, pour procurer des grains & du pain à des prix plus modérés, ſe fit derniérement donner les clefs des différens magaſins, vérifia les factures, & condeſcendit aux vœux des Supplians. MM. les Officiers Municipaux partagerent ſa ſollicitude.

Depuis quelque tems, il n'arrive point de navires à Cette, & il n'en ſort point.

### De Briançon, *le* 18 *Mai.*

Nous venons d'eſſuyer des gelées qui ont répandu l'alarme. Cependant l'on eſpere que les productions de la campagne n'auront pas beaucoup ſouffert; & le tems paroît bien remis. Il a régné, ce printems, des fievres putrides dans quelques cantons du Briançonnois.

### De Grenoble, *le* 21 *Mai.*

Les vents chauds, qui ſoufflent depuis quelques jours, ont entraîné une grande fonte de neige; ce qui a fait conſidérablement groſſir notre riviere d'Iſere. Si ce tems continue, il eſt à craindre qu'elle ne verſe dans la Ville; accident qui a toujours eu ici des ſuites funeſtes, ſur-tout dans des tems de détreſſe. Hier, un enfant ſe noya dans la riviere: les ſecours ordinaires lui furent vainement adminiſtrés: on croit qu'emporté par la rapidité du courant, il reçut quelque coup qui en a empêché l'effet.

La générosité de M. Falk, Major du Régiment de la Marck, à l'égard du sieur Robin, annoncée N°. 25 de la Gazette, a été récompensée par la satisfaction d'avoir sauvé l'honneur & les biens à un innocent. Le Parlement, par un Arrêt du 15, a déclaré calomnieuses les accusations intentées contre le sieur Robin, les ventes de ses biens nulles &c, en lui adjugeant la restitution des fruits, vingt-cinq mille livres de dommages intérêts &c.

P. S. *Il est de l'équité & de l'intérêt public de faire sçavoir que plusieurs personnes qui s'étoient adressées ici à des Particuliers pour avoir de la farine d'orge préparée par la Dame Durand, veuve des Granges, n'ont pas été fidélement servies, & qu'on a pris la farine chez la Demoiselle Durand, Marchande de modes, chez laquelle la veuve des Granges avoit originairement son Bureau. Le Public a été averti que la Demoiselle Durand, veuve des Granges, est seule approuvée pour la fabrication & la vente de cette farine, & qu'elle possede, seule, la véritable maniere de la préparer. Il faut s'adresser directement à elle*, rue Chenoise, prés des Cordeliers, maison des Minimes; *ou* à M. Boyer, Correspondant du Bureau de Correspondance; *ou* à Paris audit Bureau, rue des Deux-Portes Saint Sauveur.

### De Nantes, *le 24 Mai.*

Les grains paroissent tendre à une diminution. Il en est arrivé ici de différens Ports de la Province & de Hollande; nous avons reçu de l'Etranger, & particuliérement de Pool, beaucoup de riz. On continue de faire passer des grains de Brest à Bordeaux. La *Reine-Marie* est arrivée de Madere avec une cargaison de vin. Il est parti plusieurs navires pour les Isles, la *Duchesse de Grammont* & la *Baronne de Baye* pour la Guadeloupe, l'*Espérance* pour Guinée, la *Ville de Rennes* pour la Martinique.

### De Paris, *le 30 Mai.*

Des lettres particulieres d'Auxerre portent qu'un orage terrible, accompagné d'une grêle abondante, a causé beaucoup de dommages sur un très-grand nombre de Paroisses.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Maniere facile de préparer les grains & les graines pour obtenir, en employant la moitié de la semence ordinaire, un produit double &c. &c. &c. trouvée & éprouvée en Italie, en Pologne, en Russie, par M. l'Abbé de' Pasquini, de Vérone, Conseiller du Roi de Pologne &c.*

Nous avons annoncé, cette année, un avis publié à Florence sur un moyen éprouvé de médicamenter les semences pour leur faire rapporter une double récolte. Il est constaté, par des expériences authentiques, qu'avec cette préparation, dix-sept mesures de grains en ont rendu cent dix-sept, malgré des circonstances contraires. Nous nous sommes procuré cet avis, dans l'espérance d'y trouver la recette: mais elle n'y est pas décrite; & il nous a paru inutile de le faire imprimer. La *médecine* ou préparation se vend à Florence dans la maison de M. Joseph Gheri, Place *de' Cimatori*, à cinq *paoli* la livre. Ce moyen se rapporte à celui de M. l'Abbé de' Pasquini, en ce qu'il épargne également la moitié de la semence & double le produit du champ; mais nous voyons d'ailleurs qu'il est très-différent.

Nous avons derniérement parlé des multiplications singulieres obtenues par M. Eckleben, Intendant des Jardins de S. M. l'Impératrice de Russie, & des ensemencemens faits en public pour comparer le succès de la méthode de cet Agriculteur avec celui de la méthode ordinaire. En même tems, nous avons pris des mesures pour être informés des résultats, & s'il étoit possible, de la maniere artificielle de féconder les grains, suivie par M. E. Nous ne pouvons pas conjecturer si cette méthode, qui d'ailleurs offre la même économie & le même bénéfice, a plus d'affinité que la précédente avec celle de M. l'Abbé de' P.: mais il nous paroît que c'est le terrein que M. E. prépare d'une façon particuliere, & M. l'A. de' P. ne s'attache qu'aux semences.

M. l'A. de' P. a découvert la sienne en 1765: il en a fait l'épreuve, comme nous l'avons dit, en Italie, en Pologne, en Rus-

ſie &c, ſur les bleds, les légumes, les ſalades &c, ſur des terres de différentes qualités. Depuis huit ans, il répéte ſes expériences, toujours avec un ſuccès conſtant. Cette année, il n'a employé ſur différens champs qu'un tiers & un quart de la ſemence ordinaire. Au commencement d'Avril, ſes terres ne lui promettoient pas moins que les années précédentes.

L'Auteur rend compte de ſa découverte & de ſes eſſais à M. Angelo Quirini, Sénateur de Veniſe, dans une lettre que M. Griſelini, Rédacteur du *Journal d'Agriculture* de Veniſe, a publiée N°. XLVI, 8 Mai 1773.

Nous entrerons dans tous ces détails pour que nos Lecteurs puiſſent juger du degré de confiance que l'annonce mérite. Nous donnerons la traduction de la lettre en entier dans notre Journal.

Cette méthode n'apporte aucun changement à la façon ordinaire de cultiver les terres; il en réſulte les avantages ſuivans.

1°. Avec la moitié de la ſemence ordinaire & moins, elle double la récolte des grains, & fait plus que doubler celle des légumes.

2°. La ſemence n'eſt jamais endommagée par les vers, quelque tems qu'il faſſe, pas même dans les terres fortes, & par une ſaiſon douce & humide.

3°. Chaque année, on peut ſemer dans la même terre le grain le plus fort, ſans redoubler de labours & ſans employer d'engrais.

4°. On récolte les grains préparés ſuivant cette méthode, 10 ou 15 jours plutôt que les autres grains ſemés en même tems,

Voici la méthode.

Tout le ſecret conſiſte dans la compoſition d'une liqueur formée, 1°. d'une partie d'eau qui découle naturellement du fumier ou qu'on s'en procure par le moyen de l'arroſement, recuillie dans des trous ou foſſes, faits exprès; 2°. d'une partie d'urine corrompue, évaporée au ſoleil; l'une & l'autre à meſure égale. Ces eaux réunies enſemble, on plonge la ſemence dans ce bain, de façon qu'elle ſoit couverte de quatre doigts par la liqueur. Il faut la laiſſer tremper 12 heures, s'il s'agit de froment & autres bleds ſemblables; & environ ſix heures, s'il s'agit de menus grains, ou moins, toujours ſelon la chaleur ou la froideur du terrein & la température de l'air. Après ce tems-là, on tire la ſemence du bain, on la met dans des ſacs ou des corbeilles de bois, que l'on couvre avec des draps ou couvertures de laine. On la laiſſe égoutter au-deſſus du vaſe dont on l'a tirée. Enſuite, en s'échauffant, elle fermentera juſqu'à ce qu'elle commence à germer.

C'eſt dans cet état qu'il faut ſemer le grain, humide ſi la terre eſt ſéche, ſéché avec du ſable de mer, ou de la cendre, de la pouſſiere, ſi la terre eſt humide. On ne jettera que la moitié de la ſemence qu'un judicieux Semeur employe ſur telle meſure de terre.

M. l'Abbé de' Paſquini s'eſt acquis un nom dans la République Géorgique. Nous avons parlé autrefois de ſon eau de-vie de pommes de terre. A notre priere, M. le Chevalier de Sagromoſo avoit bien voulu lui demander des inſtructions détaillées ſur cet objet; mais nous n'avons pas reçu la ſatiſfaction que nous deſirions pour l'utilité publique.

Nous eſpérons obtenir quelques lumieres ſur cet article. Sur l'invitation que nous avons faite ci-devant, M. Pfeffel, Juriſconſulte du Roi pour les affaires étrangeres, a eu la bonté de nous faire ſçavoir que cette eau-de-vie étoit très commune dans le Duché de Deux-Ponts où il s'en fabrique de pluſieurs eſpeces; & qu'il en a lui-même dans ſa cave, d'aniſée, aſſez agréable & d'une force prodigieuſe. Nous prions M. Pfeffel d'agréer nos très-humbles remercîmens.

Un ſçavant Siléſien, à qui nous avons trop d'obligation pour ne pas nous empreſſer à lui marquer notre vive reconnoiſſance, nous a fait l'honneur de nous écrire que la Société Patriotique de Breſlau venoit de publier un Mémoire ſur la culture & les uſages de la pomme de terre. Dans ce Mémoire, il eſt queſtion de l'eau-de-vie qu'on en extrait. Nous prions cet Ami zélé du bien public de daigner nous communiquer tous les procédés indiqués ſur ce point par cette illuſtre Société, perſuadés qu'ils ne laiſſeront rien à deſirer aux perſonnes qui ſouhaitent ſçavoir la maniere de tirer de l'eau-de-vie de ces tubercules.

Revenons à la maniere de féconder les grains. Nous invitons MM. les Auteurs de Feuilles étrangeres & des Affiches des Provinces à la publier dans leurs Feuilles, afin que des Géorgiphiles & des Cultivateurs de

tous les pays puiſſent en faire l'eſſai & en faire ſçavoir les réſultats. Nous ſupplions les perſonnes qui en feront uſage, de nous communiquer leurs ſuccès. Laiſſeroit-on tomber dans l'oubli une ſi importante découverte ? Pourroit-on ſe refuſer à une expérience qui ne demande point de frais ? Négligeroit-on de travailler à introduire généralement une telle pratique, ſi le ſuccès en eſt par-tout tel qu'il a été dans les eſſais de l'Auteur ? Une ſi horrible indifférence ſeroit un crime envers la Patrie & l'humanité ; il n'eſt pas permis même de la préſumer.

## I I.

*Propriétés du curemole inventé par le ſieur Jevigny, Ingénieur du Roi &c.*

Ceux qui ſçavent combien la négligence, ſi commune à entretenir les lits des rivieres & de toutes les eaux, entraîne de dommages & de pertes, ſoit en arrêtant la navigation, ſoit en expoſant les terres à des inondations & à des dégradations fréquentes, mettront ſeuls un juſte prix à cette invention déjà éprouvée. Par-tout où l'on travaille à rendre des eaux navigables ou flottables, on pourra l'employer avec fruit & économie.

Ce curemole travaille également à ſec & dans l'eau. En cinq minutes, il enleve plus de gazon qu'un homme, ſans cet inſtrument, ne pourroit en enlever en une heure. En dix minutes, ſix hommes curent, par ſon moyen, 100 pieds de long ſur 3 pieds de large ; ce que douze hommes n'exécuteront pas en demi-heure. Il emporte cailloux, ſable, terre argilleuſe, terre mouvante. En même tems, il coupe joncs & roſeaux, & arrache les oignons. Il cure en long & debout à telle diſtance & profondeur que le beſoin le requiert, & de niveau dans le fond. L'on peut le faire plus ou moins engrainer, ſuivant la qualité du terrein. Il agit dans les étangs & les marais avec une facilité extraordinaire, & avec l'avantage ſingulier que les hommes travaillent ſans être obligés d'entrer dans l'eau. On peut l'employer dans tous les Ports de mer, de quelque grandeur & profondeur qu'ils ſoient ; car il s'en retourne de lui-même.

Cette machine, ſupérieure à ce que l'on connoît en ce genre, eſt très-ſolide dans toutes ſes parties. Pluſieurs perſonnes ſont venues chez l'Auteur pour en voir les plans ; mais il n'a pu leur en montrer que d'imparfaits. Aujourd'hui il en donne d'exacts & complets à ceux qui ſont réellement dans le deſſein d'en faire conſtruire.

Le ſieur Jevigny annonce en même tems qu'il en a de trois autres ſortes dont le plus petit enleve environ 4 pieds cubes de terre, moyennant deux hommes ; le moyen, 8 pieds, moyennant quatre hommes ; & le troiſième, 12 pieds, moyennant ſix hommes ; le tout ſuivant la qualité du terrein. On peut s'en ſervir pour les aqueducs, les ruiſſeaux, les foſſés qui entourent les châteaux &c.

L'Auteur offre d'entreprendre le curage à la toiſe cube ou en bloc, comme on le deſirera ; ce qui épargnera des ſoins & même des dépenſes aux Particuliers.

Outre les plans, il fournira des inſtructions ſur la manœuvre du curemole à ceux qui le deſireront. Les perſonnes qui lui feront l'honneur de lui écrire ſont priées d'affranchir leurs lettres.

Le ſieur Jevigny, qui conſacre juſqu'à ſa vieilleſſe à toutes ſortes de recherches utiles, a auſſi inventé, pour ſatisfaire ceux qui ont beſoin de moulins domeſtiques, & d'économie dans leurs dépenſes, deux moulins qui ſeront à beaucoup meilleur marché que tous ceux que l'on a déjà.

Le premier eſt conduit par un ſeul homme qui peut le faire moudre toute la journée ſans ſe fatiguer. Il eſt ſi ſimple que le premier Ouvrier le concevra ſur le champ ; il eſt également ſolide. Avec le travail d'un ſeul homme, il peut moudre, en une heure, 60 livres de bled, & les bluter, ſi l'on veut.

Le ſecond moulin eſt double ou compoſé de deux meules tournantes, liées par leur conſtruction & très-ſolidement. Il doit être ſervi par un âne d'une bonne force, ou par un mulet de taille médiocre. Les deux meules moudront, par heure, 120 livres de bled, en le blutant ou non, comme on le voudra. Le ſervice du mulet vaut beaucoup mieux que celui de l'âne, parce que le mulet mange en marchant. Il faudra en avoir deux pour les faire alternativement travailler, chacun ſix heures.

Le battoir à bled à douze fléaux, inventé par le même Auteur, réuſſit parfaitement.

Le ſieur Jevigny s'occupera toujours, avec autant de plaiſir que d'aſſiduité, d'ob-

jets d'utilité publique. Sa demeure eſt toujours *à Paris, rue du Petit-Carreau, près la rue Saint-Sauveur, chez M. Duret, Hôtel de Bourgogne.*

III.

*Ecole d'Architecture & de Deſſin.*

Le ſieur Dupuis, Profeſſeur d'Architecture, Maître de Deſſin des Pages de Monſeigneur le Comte de Provence, à *Verſailles, cul-de-ſac des Gendarmes*, toujours occupé du deſir & des moyens de faciliter la culture des talens, a appris que pluſieurs perſonnes, tant de Paris que des Provinces, qui voudroient lui confier des Eleves, en étoient détournés par l'embarras de les placer à Verſailles ſans les expoſer à ſe déranger. Ces conſidérations l'ont déterminé à prendre chez lui en penſion les Eleves qu'on deſirera lui confier, moyennant 1200 livres par an, pour la nourriture & l'éducation, ſans aucun mémoire. Il a expoſé dans les Mercures d'Octobre & de Décembre 1771, les objets d'étude, relatifs à l'Architecture & au Deſſin, qu'il fait ſuivre à ſes Eleves. Les parens jaloux de former leurs enfans aux Arts utiles & agréables, pourront s'aſſurer de l'emploi de leur tems & des progrès qu'ils feront à cette Ecole.

M. Dupuis eſt déjà avantageuſement connu par deux Ouvrages qu'il a publiés. Le premier, imprimé en 1768, eſt un *Traité d'Architecture* qui comprend les cinq ordres des Anciens établis dans une juſte proportion entr'eux, avec un ſixième ordre de ſa compoſition. On le trouve chez les Libraires qui vendent l'Ouvrage ſuivant.

Le ſecond vient de paroître à Paris *chez Jombert, pere, rue Dauphine; Knapen & Delaguette, au bas du Pont S. Michel; Jombert, fils, rue Dauphine.* C'eſt un *Cours de Géométrie-pratique, d'Architecture militaire, de Perſpective & de Payſage, avec un Dictionnaire des termes de l'Architecture, dirigés relativement aux connoiſſances eſſentielles que doivent avoir, dans ces quatre premiers genres d'études du Deſſin, les jeunes Gentilshommes deſtinés à l'état militaire.* In-4°. Ce Traité eſt un abrégé ſuffiſant pour faire connoître la matiere, juger les monumens, & apprécier le mérite des Artiſtes. Le précepte y eſt appuyé ſur l'expérience, & la théorie confirmée par la pratique. L'Auteur n'a rien négligé pour y mettre toute la clarté & la préciſion qu'il exigeoit.

IV.

*Eau pour éprouver l'or &c.*

Cette eau pour éprouver l'or, peut être éprouvée ſans grand inconvénient; car elle n'eſt pas chere. Elle a été annoncée à Leipſick, comme auſſi ſûre & plus prompte pour reconnoître le métal que la pierre de touche. On ajoute qu'elle ſert à déterminer ce que peuvent valoir les vieux gallons que l'on offre à vendre. L'on peut voir ſi elle remplit effectivement ces promeſſes, moyennant trois gros que le lot en coûte, à Leipſick. Quand on en prend une quantité conſidérable, la bouteille, qui en contient une livre, ſe vend trois riſdales.

V.

*AVIS.*

» Les ſieurs Cabanis & Compagnie, Négocians, *rue de Montmorency à Paris*, ont » un Entrepôt d'Eau-de-Vie en preuve de » Hollande *à Orival, près Rouen*, & un » Magaſin *à Saint-Vallery, chez Madame » la veuve Jean Ricot.* Ils entreprennent » d'en faire paſſer aux perſonnes qui leur » en demandent, ſoit de la Rochelle, de » Cette en Languedoc, & de Barcelonne, » à bénéfice de tant par piece ou à forfait. » Ils ont une Maiſon établie à Montpellier ſous la raiſon de *Cabanis freres*, qui » font la commiſſion des denrées du Languedoc.

» Ceux qui auront quelques articles à » leur demander, pourront adreſſer leurs » ordres à Paris, comme s'ils ont beſoin » de quelques renſeignemens ou de ſçavoir le prix courant de certaines denrées, comme Eau-de-vie, Vins, Huiles, » Verd-de-Gris, Fruits ſecs, Graine de » Luzerne &c.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 26 Mai 1773, au Samedi 29 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 27 livres *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 à 27 l. Le ſeigle, de 15 l. 10 ſ., 15 l. 15 ſ. à 16 liv. 10 ſ.; l'orge, de 12 liv., 12 l. 5 ſ. à 12 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 26 Mai 1773 au Samedi 29 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 l. *le septier; id.* au Port de la Greve, de 22 à 22 l. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 2 Juin 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 2 Juin 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 2 Juin 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin* 1773. | . . . . . | *Mardi* 1. | *Mercredi* 2. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | . . . . . | 1425 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | FESTE. | 316 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 29 Mai 1773. | Du Sam. p. le Lundi 31 | Du Merc. p. le Mardi 1 Juin. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Gossey, six dern. mois 1772. | Creuzé, six dern. mois 1772. F. | Defrance, six d. mois 1772. |
| Lenoir, *idem.* | Certain, *idem.* G. | Viellard, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | Thevenin, *idem.* | Marsollier, *idem.* |
| Clouet, *idem.* | Delamotte, *idem.* J. | Cauchy, *idem.* |
| Caron, *idem.* J. | Masson, *idem.* | Defays, *idem.* L. |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 29 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 5 Mai.*

SA MAJESTÉ, conduite dans toutes ses actions par un esprit de prévoyance & de bienfaisance, a daigné envoyer dans les Provinces dépourvues des avances de grains pour l'ensemencement des terres, en accordant aux Cultivateurs qui en profiteroient des termes très-longs pour le remboursement de ces avances dont le capital forme un objet très-considérable. La reconnoissance, excitée par la générosité, ne le céde point en efforts à la générosité même. Ceux qui ont reçu des semences préviennent à l'envi, autant qu'il est en eux, le tems de rendre ce qu'ils ont reçu. Cette douce confiance, qui fait la force des Rois & la sécurité des Peuples, est établie entre le Prince & les Sujets; ils se rendent réciproquement amour pour amour.

### ALLEMAGNE.

EXTRAIT DE LA GAZETTE DE MANHEIM, *du 21 Avril.*

» Voici un événement qui est conforme à » la plus exacte vérité & qui fait voir qu'il » y a beaucoup de danger, & même une » sorte d'inhumanité, à abandonner aussitôt » des enfans nouvellement venus au monde, » lorsqu'ils paroissent morts, au lieu d'épui- » ser auparavant toutes les ressources pour » les rappeller à la vie.

» Un des Membres de l'Ecole des Accou- » cheurs de cette Ville ayant été appellé le » Vendredi Saint dernier à Lampertheim, » auprès d'une femme qui étoit dans les » douleurs de l'enfantement, la trouva dans » un état de foiblesse extraordinaire, occa- » sionné par un flux de sang de quinze jours. » Il parvint à délivrer la femme & reçut un » garçon qui étoit bien conformé, mais qui » ne donna aucun signe de vie, malgré tous » les secours qu'on a coutume d'employer » en pareil cas.

» Cependant l'Accoucheur se rappella » qu'en coupant le cordon ombilical, l'ar- » tere qui s'y trouve étoit encore remplie de » sang; d'où il conclut que le flux de sang » de la mere ne devoit pas avoir été la cause » de la mort de l'enfant, puisque dans le » cas où il l'occasionne effectivement, l'ar- » tere ombilicale se trouve ordinairement » vuide & retrécie. Cette réflexion l'enga- » gea à faire la tentative suivante.

» Il appliqua sa bouche fermement sur » celle de l'enfant dont tout le corps étoit » baigné dans du vin tiede, introduisit son » haleine dans la poitrine de l'enfant, lui » bouchant le nez de la main droite pour » forcer l'air d'entrer dans la trachée artere, » pendant que de la main gauche il lui frot- » toit continuellement le bas ventre, & pro- » duisit, de cette maniere, une sorte de res- » piration artificielle dans l'enfant. Il con-

» tinua cette opération l'espace d'une demi-
» heure entiere, sans remarquer aucun ef-
» fet, sinon que le corps de l'enfant se cou-
» vroit d'une couleur un peu animée. Cette
» légere apparence de succès le fit persister
» dans son entreprise. Après dix minutes de
» plus, l'enfant rendit tout à coup un souffle
» en quelque sorte convulsif, accompagné
» d'un cri plaintif, mais auquel il n'en suc-
» céda point d'autres. En même tems, on
» observa un léger battement de pouls au
» cordon ombilical, sans mouvement sensi-
» ble de la poitrine. Encouragé par ces
» symptômes de vie, on ne cessa point de
» souffler dans la bouche de l'enfant qui ne
» tarda pas à pousser des sanglots répétés;
» & peu de tems après, un succès complet
» fut la récompense d'un travail opiniâtre
» de trois quarts d'heure.

» L'Auteur de ce récit authentique, & si
» intéressant pour la population, ne se flatte
» nullement d'avoir trouvé une nouvelle
» méthode pour rappeller à la vie des en-
» fans qui paroissent morts en venant au
» monde; il prie seulement les Accoucheurs
» & les Sage Femmes, par amour pour l'hu-
» manité, d'user de la même persévérance
» que lui dans de pareils cas. Il convient en
» même tems qu'il avoit douté lui-même du
» succès de son entreprise, à cause du vio-
» lent flux de sang qui avoit précédé l'ac-
» couchement.

## ITALIE.

### De Florence, *le 6 Mai.*

Tout prospere dans nos campagnes, bleds, légumes, vignes, mûriers, oliviers &c. Les apparences ne sçauroient être plus belles; mais dans ce climat, un mauvais vent suffit pour détruire nos récoltes, jusqu'au moment où les fruits sont prêts à être enlevés.

Tandis que, dans divers Etats d'Italie, on est obligé de prendre toute sorte de précautions pour se garantir des malfaiteurs, ici tout est calme & tranquille; il n'y a point de misere & il n'y a point de crime.

On mande de Naples, qu'à force de vigilance & de soins pour rétablir la sûreté publique, on est parvenu à y diminuer le nombre des voleurs. Les grains ont considérablement augmenté de prix dans ce Royaume, quoiqu'ils soient très-sévérement retenus. On assure que la Cour a donné des ordres pour qu'il n'en sortît plus de Sicile.

Le 22 Avril, des Pêcheurs de Livourne prirent un poisson d'une grandeur démesurée & du poids d'environ onze cens livres.

La nuit du 22 au 23, on ressentit à Frescati & autres lieux, des secousses de tremblement de terre, sans accident.

## ESPAGNE.

### De Cadix, *le 7 Mai.*

Les lettres de l'Amérique portent que plusieurs Isles ont été ébranlées par un tremblement de terre, & que plusieurs Habitans ont péri. Le Mexique, ajoute-t-on, est infecté d'une contagion qui a emporté une foule innombrable d'Espagnols, d'Indiens & de Negres.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 13 Mai.*

Hier, on reçut à l'Hôtel de la Compagnie des Indes la nouvelle qu'il y avoit eu une action entre les Troupes de la Compagnie & celles du Prince du Pays qui empiétoit, dit-on, sur nos Domaines; que nos Soldats avoient eu l'avantage, qu'ils avoient emporté d'assaut la Capitale de ce Prince; mais que malheureusement leur Commandant en Chef, le Général Wederburne, avoit été tué.

Le 12 Avril, on ressentit à Gibraltar une secousse de tremblement de terre, sans en essuyer aucun dommage.

Plusieurs Habitans de l'Isle de Jersey, effrayés par les tremblemens de terre du 16 & du 23 Avril, ont pris le parti de se construire de petites loges dans leurs jardins.

On écrit de Cork qu'une frégate Françoise a coulé à fond vers Kinsale, & que tout l'équipage a péri.

Suivant une lettre de Penzance, les Pêcheurs ont pris, dans le courant d'une semaine, plus de quatre millions de maquereaux qui ont été vendus au Marché six deniers la vingtaine.

Parmi les Bills qui ont reçu, le 10, le consentement du Roi, par commission, les principaux sont ceux qui regardent la dimi-

nution des droits sur l'exportation du thé pour l'Amérique, le commerce des grains, la navigation de différens canaux, les routes, les clôtures &c.

Dans le courant du mois dernier, il a été scellé au grand sceau soixante-deux commissions pour des banqueroutes.

Le 5 du courant ; la respectable Société formée pour le soulagement & la délivrance des Prisonniers inhumainement enfermés pour de petites dettes, tint une Assemblée dans laquelle le Lord Romney, Président, lut les réglemens qu'il seroit à propos que la Société suivît pour exercer fructueusement cette œuvre de miséricorde. Ces réglemens furent unanimement approuvés. On reçut de nombreuses souscriptions. Dans ses premiers commencemens, les aumônes, peu considérables, ne suffisoient que pour racheter la liberté de quelques pauvres malheureux. La charité, ranimée par l'exemple, a bientôt fourni assez de fonds pour porter les secours jusques dans le sein de leurs familles affligées & punies. Cette Société a déjà délivré environ mille Prisonniers, & tout-à-la-fois soulagé leurs femmes & leus enfans au nombre d'environ trois mille. On remarque que la plûpart de ces infortunés sont des Fabricans & des Artisans chargés de nombreuses familles.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

#### De Marseille, *le 14 Mai.*

L'importation des grains ne se rallentit pas. Outre l'Etat d'Alger, celui de Tunis en fournit ; Il en arrive aussi de Sicile. Ces provisions se répandent dans la Province où leurs prix se soutiennent. Le commerce reprend son cours ordinaire Le Capitaine Jean-Jacques Violet, commandant le senault, la *Singuliere*, est parti pour le Cap, ainsi que le Capitaine Jérôme Dauphin, commandant le vaisseau l'*Aurore*. Le Capitaine Joseph Audibert, commandant le vaisseau l'*Heureux Joseph*, est sorti pour le Port-au-Prince.

Une tartane, partie de Toulon, recueille les Matelots de la Nation qui peuvent se trouver à Gênes, en Corse & autres lieux de la Méditerranée.

Une tempête a fait périr dans le Port d'Alexandrie 14 navires parmi lesquels ceux des Capitaines Bense, Fougasse, Crevelier, Calvelli, Bonnefoi, Fouque, Allegre, Allard, Langlade, Bruc, tous François.

#### D'Aix (*en Provence*), *le 16 Mai.*

Depuis les précautions que l'on a prises relativement aux Marchés, comme il a été annoncé dans le N°. 30 de la Gazette, il y a eu une augmentation dans la taxe du pain. Quoique nous ayons reçu des bleds des différens pays, ils ne baissent point encore. Cependant le Peuple a trouvé quelque soulagement dans le bas pain dont il a été parlé, même Gazette.

#### De Bordeaux, *le 16 Mai.*

Nous attendons de Hollande & de divers Ports du Royaume des cargaisons considérables de grains qui doivent être versés dans nos campagnes où l'on en demande, ainsi qu'à Moissac, dans l'Agénois, & en général, dans toute la partie méridionale.

#### De Grenoble, *le 17 Mai.*

Il est tombé à Romans, dans le Bas-Dauphiné, une grêle qui a fort endommagé les vignes & les mûriers de plusieurs campagnes.

A Briançon, dans le Haut-Dauphiné, & dans toutes les montagnes de cette partie de la Province, on est encore, pour ainsi dire, en plein hiver : depuis le 1er. de ce mois, on n'y a que pluie & neige ; ce qui inspire les plus vives craintes pour les récoltes. Le 11, il neigeoit encore.

La sécheresse, accompagnée de froid & d'intempéries, n'a pas été moins opiniâtre dans ce pays que dans la plûpart des autres Provinces. On a fait ici des prieres publiques pour obtenir la pluie & un tems plus doux. Nos vœux ont été exaucés. Il est tombé une quantité d'eau suffisante pour abreuver la terre. A la pluie, ont succédé de très beaux jours & des chaleurs capables d'exciter la fermentation desirable pour les progrès des plantes.

Il ne paroît pas que les froids antérieurs aient fait aucun mal notable dans nos cantons. Les vignes, les noyers, & les fruits à noyau ont peu souffert; cependant on se flatte que le dommage ne sera presque pas sensible. Nos bleds annoncent la plus belle récolte; il en est de-même des autres ensemencemens. Si le tems se soutient, si le Ciel nous préserve de calamités, l'année sera des meilleures. Nous aurions besoin de quelques nouvelles provisions; car le bled se maintient toujours à un prix très-haut. La perspective de la moisson rassure; mais elle est encore bien éloignée.

### De la Rochelle, *le* 17 *Mai.*

L'augmentation des grains continue à Marans; les eaux-de-vie ont généralement haussé dans la Province. Elles sont montées ici à 112 liv. les 27 veltes, à l'Isle de Ré à 120 l., à Cognac à 145 à 4 d., à Oléron à 105. L'importation & l'exportation en sont toujours très-considérables.

Pendant les mois de Mars & d'Avril, il est sorti, pour l'Etranger, 11645 l. indigo, 450212 sucre terré, 286789 café, 10848 rocou, 8500 sirop; pour le Royaume, 15317 l. indigo, 45655 sucre terré, 92115 sucre en pain, 51550 café, 3030 rocou, 39851 sirop, 16296 coton en laine, 67881 veltes eau-de-vie.

### De Lyon, *le* 18 *Mai.*

Le feu a pris à la Maison de S. Joseph, & toute la charpente de l'Eglise a été consumée. Un vent violent favorisoit les progrès des flammes: on craignoit qu'elles ne gagnassent le Couvent de la Visitation; mais des secours donnés à propos les ont arrêtées.

Le tems continue d'être favorable aux productions de la terre.

### De l'Orient, *le* 18 *Mai.*

Le sieur Corbillé, Capitaine de la *Duchesse de Grammont*, de Saint-Malo, du port de 400 tonneaux, est arrivé ici de Pondichéry, d'où il a amené 336 balles de café moka, pesant brut 98,888 livres; 150,000 livres de cauris, 800 paquets de rotin, 906 pieces de mouchoirs, 700 pieces de guinée bleue; 184 pieces de guinée blanche; 166 pieces de pinasse, 9 pieces de cambaye, 5 pieces de marchaye, 367 pieces de mousseline, 730 chemises garnies.

Le sieur Maugendre, Capit. du *Bruny*, du port de 400 tonneaux, Armateur M. Arnoux, a amené de l'Isle de France 6439 balles de café, qualité de Bourbon, 1623 pieces de guinée blanche, 2264 pieces de garas, 998 pieces de baffetas, 1046 pieces de casses, 696 pieces de mallemoles, 55 de tanjebs, 45 de mamoudis, 16 de pochaquis, 3 de haman, 6 de sana, 15 de mouchoirs, 40 de guingamp, 961 de chittes.

### De Nantes, *le* 19 *Mai.*

Les prix des grains ne varient presque pas dans la Province. Il en est arrivé ici ainsi que des farines de Noirmoutier, S. Nayaire, Pontusval, Brest, Bordeaux & Bayonne. On a embarqué des bleds à Brest pour Bordeaux & autres Ports.

Départ de navires. Pour le Cap, le *Duc de Choiseul*; pour les Cayes, l'*Ingénu*, l'*Apollon*, la *Vestale*; pour le Port-au-Prince, le *Merger*.

Les toiles de Bretagne & les toiles pour les Isles augmentent à Morlaix, ainsi que le beurre.

### De Calais, *le* 20 *Mai.*

Les campagnes de la Province donnent beaucoup d'espérance. Un spectacle curieux & intéressant, c'est celui des productions différentes dont le terrein desséché par M. Mouron est couvert. Toutes ces plantes sont en général d'une vigueur & d'une beauté surprenantes. On y a semé diverses sortes de graines, tirées d'Angleterre, avec un succès inattendu. Le détail des expériences faites sur ce terrein seroit utile à l'Agriculture en général, & particuliérement à la culture des terres soustraites aux eaux de la mer.

On mande d'Angleterre que le navire, la *Félicité*, du Havre, venant de Saint-Domingue, a fait naufrage le 17 du mois dernier, à l'Isle de Silly, l'une des Sorlingues à la pointe du Pays de Cornouailles; que 10 personnes de l'équipage ont eu le bonheur de gagner la terre, qu'il en a péri 29, & qu'on a sauvé 40 balles de coton.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Observations diverses, par M. de Scévole.*

Quand j'entre dans une grande Ville où les hommes, entassés les uns sur les autres, se communiquent tout ce qu'ils ont d'impur & s'empoisonnent mutuellement; quand je songe que l'air qu'on y respire est chargé de toutes les vapeurs qui s'élevent sans cesse des Eglises, des Cimetieres, des Hôpitaux, des boucheries, & de tous ces dépôts de matieres infectes d'autant plus multipliés, d'autant plus proches les uns des autres que la population qui les produit est plus nombreuse & plus resserrée; quand je pense que ce même air, à la sortie des poumons souvent ulcérés de tant d'hommes de toute espece qui se touchent & se pressent dans les temples, dans les sales de spectacle &c. &c. &c, rentre aussitôt dans ceux de ces personnes riches, délicates qui, jusques dans les moindres choses, affectent une propreté des plus recherchées : enfin quand je descends dans ces cuisines où l'on exerce, à grands frais, un art meurtrier, où toute la science de l'Empoisonneur en chef, qui y préside, est de réveiller l'appétit dans des estomacs qui n'ont pas encore fait la digestion des alimens dont ils ont été surchargés la veille, je ne peux m'empêcher de m'écrier *ô, sua si mala norint!* Oui, hommes aveugles & insensés, vous ne resteriez pas long-tems dans ces cloaques où la mort est lasse de frapper les foibles victimes qui se présentent d'elles-mêmes sous sa faulx, si le délire, si l'ivresse continuelle où vous êtes vous permettoient de faire attention à tous les maux que vous vous préparez. Pourquoi vous éloigner ainsi du genre de vie auquel la nature vous destinoit? L'air de la campagne est si pur, si sain, si salutaire; les plaisirs qu'on y goûte sont si innocens; on y trouve tant d'occasions de s'y occuper utilement, agréablement; il est si facile & doux d'y faire des heureux & de le devenir soi-même, que je ne comprends pas d'où vient que les Villes, au lieu de dépeupler les campagnes, comme elles le font, ne sont pas plutôt désertes elles-mêmes. Ah! si tant de maladies mortelles y tourmentent ceux qui ont la foiblesse d'y demeurer, qu'ils ne s'en prennent point à la nature; une mere tendre qu'on fuit, qu'on abandonne, pour courir après de vaines chimeres, est-elle responsable des malheurs qui arrivent à ses enfans? & comment toutes ces vapeurs malignes qu'on respire dans les Villes, tous ces rafinemens de goûts & de plaisirs qu'on y invente sans cesse, tous ces arts pernicieux, qui n'ont pour objet que d'exciter en nous des desirs, des besoins & des appétits désordonnés, ne répandroient-ils pas sur l'espece humaine les germes de mille maladies, puisque nos inventions même les plus utiles, les plus innocentes ne sont pas sans inconvéniens & sans danger pour notre santé.

Toutes les fois que j'entends parler de la pierre, de la gravelle, maux affreux dont les douleurs sont si aiguës, si poignantes, il me vient tout aussi-tôt dans l'idée que peut être le principe de ces maladies est dans le pain que nous mangeons. Le Propriétaire d'un moulin à bled achete & fait venir, à grands frais, une meule de six pieds de diametre & de dix-huit ou vingt pouces d'épaisseur; il y en a une autre par-dessous qui n'est pas moins considérable : dans l'espace de dix ou douze ans, ces deux meules se trouvent usées & très-minces. Où a donc passé la matiere qui formoit l'épaisseur de ces pierres? Dans la farine dont est composé notre pain. Le frottement continuel qu'éprouvent ces meules en détache journellement une quantité prodigieuse de particules qui se mêlent avec la farine & sont aussi menues qu'elle : le tout entre dans la composition du pain. Ce qui provient du froment, du seigle &c, sert à nous nourrir; mais cette poussiere, qui sort des meules, étant emportée par les urines dans la vessie, y forme peu à peu un dépôt que de nouvelles couches de pareille matiere grossissent successivement jusqu'à ce que le tout, durci par la chaleur de nos corps, & parvenu à un certain poids, à une certaine grosseur, cause des douleurs violentes & enfin la mort.

Dans la plûpart des moulins bannaux où il y a un nombre fixe & déterminé de familles qui y sont strictement assujetties, il seroit aisé de calculer combien chaque personne mange, par an, de livres de pierre. N'y auroit-t-il pas moyen de substituer à

ces meules une autre matiere qui fût moins dangereuse pour nos corps, & qui produisit sur nos grains le même effet que produisent ces pierres énormes qu'il faut souvent remplacer par d'autres, & qu'en bien des endroits, on va chercher à plus de vingt lieues, avec des dépenses infinies ? Nos moulins à tabac, à poivre, à café, ne seroient-ils point en petit les modeles de ceux que nous devrions faire pour réduire nos grains en farine, en y appliquant toutefois la force de l'eau qui est une invention trop utile pour qu'on puisse jamais l'abandonner ? D'un autre côté, si on assembloit fortement des madriers les uns avec les autres ; si on en formoit une espece de meule à qui on donneroit la même figure, le même diametre qu'ont celles de pierre ; si on doubloit le côté qui doit écraser les grains avec une plaque de fonte de grandeur convenable, & percée dans toute sa surface de plusieurs trous qui répondroient exactement à de pareils trous pratiqués dans l'épaisseur des madriers ; enfin si, dans ces trous, on y introduisoit des morceaux de fer dur & quarré qu'on pourroit faire avancer à volonté & retenir en place, par le moyen de petits coins de bois qui les gêneroient par le haut, je pense que deux meules de cette espece, mises l'une sur l'autre à la distance convenable, pourroient remplir nos vues. Tous ces différens morceaux de fer, ainsi posés perpendiculairement, déborderoient de quelques lignes la surface de la plaque de fonte ; il seroit aisé d'y pratiquer des dents comme à une lime, & de les faire descendre à mesure qu'elles s'useroient. Quoiqu'il en soit, je ne hasarde cette idée que dans l'espérance qu'elle en pourra faire naître d'autres parmi lesquelles on aura l'avantage de choisir ; mais surtout tenons-nous au fer, il est ami de nos corps : la limaille de ce métal, les eaux ferrugineuses nous sont, dans bien des cas, recommandées par les Médecins ; mais je n'ai jamais oui dire que de la rapure de pierre, prise intérieurement, pût produire autre chose que des maladies mortelles. Quelle obligation n'avons-nous point à ceux qui ont perfectionné les instrumens qui servent à abréger & à faire plus sûrement l'opération qui nous délivre d'une pierre dans la vessie ; combien plus grande encore seroit celle que nous aurions à celui qui, en imaginant d'autres meules que celles dont nous nous servons depuis long-tems, préviendroit le mal & en détruiroit la cause pour toujours ?

## II.

### *Difficulté proposée au sujet de l'exemption de dixmes.*

Par l'article 1er. de la Déclaration du 15 Août 1766, le Roi détermine pour terres incultes toutes celles qui, depuis quarante ans, n'auront donné aucune récolte.

Par l'article 2, il est dit que tous ceux qui voudront défricher des terres incultes, & les mettre en valeur, seront tenus, pour jouir des privileges qui leur seront ci après accordés, de déclarer au Greffe de la Justice Royale des lieux, & à celui de l'Election, la quantité desdites terres.

» Permettons aussi à ceux qui auront entrepris lesdits défrichemens depuis le 1er. » Janvier 1762, de faire les mêmes déclarations dans le délai de trois mois, à » compter de l'enregitrement de notre présente Déclaration, à l'effet de jouir des » privileges ci-après accordés ».

Par l'article 3, ceux qui voudront faire lesdits défrichemens, feront afficher une copie de leur déclaration à la principale porte de l'Eglise Paroissiale, à l'issue de la Messe de Paroisse, un jour de Dimanche ou de Fête, par un Huissier, dont sera dressé procès verbal.

Article 5. En observant les formalités prescrites par les articles 2 & 3, ceux qui défricheront lesdites terres incultes, jouiront, pour raison de ces terreins, de l'exemption de dixmes, taille & autres impositions généralement quelconques, même des vingtièmes, tant qu'ils auront cours, pendant l'espace de quinze années, à compter du mois d'Octobre qui suivra la déclaration faite en exécution de l'article 2.

Lors de la publication de cette Déclaration, il y avoit dans le Nivernois beaucoup de Particuliers qui avoient commencé des défrichemens depuis 1762 : en conséquence ils firent tout ce qui est prescrit ci-dessus & se mirent en régle, afin de jouir des priviléges accordés. Les Curés les ont laissé jouir paisiblement, sans les troubler, depuis 1766 jusqu'à la présente année 1772, & presque tous se sont présentés, cette an-

née, pour percevoir la dixme dans les défrichemens faits depuis 1762 jusqu'en 1766. sur le refus qu'on leur en a fait, ils se sont pourvus au Bailliage Royal de Saint-Pierre-le Moûtier où la question est indécise.

Les Curés soutiennent que, lorsque le Roi a accordé l'exemption de dixmes à ceux qui avoient commencé à défricher depuis 1762, S. M. n'avoit pas entendu que ces terreins eussent déjà été emblavés & eussent déjà payé la dixme aux Curés; que ceux qui avoient commencé à payer dixmes, devoient continuer, l'intention de S. M. n'étant pas de dépouiller les Curés d'une dixme dont ils étoient en possession; que le Roi n'avoit accordé des privileges à ceux qui défrichent, que pour encourager les Cultivateurs; mais que cet encouragement devenoit inutile pour ceux qui ayant défriché auparavant, jouissoient déjà du fruit de leurs travaux.

Les Cultivateurs soutiennent au contraire, que l'article 2 de la Déclaration produit un effet rétroactif, & que l'intention de Sa Majesté a été d'accorder une récompense à ceux qui avoient déjà commencé à défricher, pour avoir coopéré au bien de l'Etat, & que le privilége à eux accordé pour le terrein déjà en culture, n'a servi qu'à les animer davantage à défr cher promptement ce qui leur restoit de terres incultes; d'autant plus que le bénéfice que leur a produit la dixme a servi à subvenir à une partie des dépenses nécessaires pour le restant de leurs défrichemens, lesquels seroient peut-être encore à faire sans cette exemption.

Ils ajoutent qu'il n'est pas possible de croire que S. M. ait entendu que les défrichemens, commencés depuis 1762, n'eussent pas encore été emblavés en 1766. Tous les Cultivateurs sçavent parfaitement que les dépenses que l'on fait pour les défrichemens sont trop considérables pour ne pas les emblaver lorsqu'ils sont faits; mais tout au contraire, qu'ils ne sont pas sitôt finis que l'on s'empresse à les emblaver; & cela, toujours la premiere année: car si un défrichement est trop considérable, & que l'on ne puisse pas le finir dans une année, on emblave toujours la partie défrichée, & on la cultive en attendant que la totalité soit finie.

Or, il est certain qu'un terrein défriché en 1762 a rapporté une récolte de petits bleds la même année, ou tout au moins en 1763, & que très-certainement les Curés y auront perçu la dixme; & alors les Cultivateurs n'avoient aucun privilége pour la leur refuser.

D'un autre côté, il n'est pas croyable qu'un Particulier, ayant défriché un terrein en 1762, ait attendu jusqu'en 1766 sans l'emblaver. Aucun Cultivateur n'ignore que ce terrein défriché & demeuré pendant 4 ou 5 ans sans être emblavé, auroit été, au bout de ce tems, tout couvert de ronces, épines, bois, buissons & broussailles; car il n'est pas possible de défricher un terrein de telle maniere qu'il n'en reste des racines, lesquelles trouvant une terre remuée, acquierent de la vigueur & poussent des revenus bien plus promptement qu'auparavant; au moyen de quoi ce terrein défriché en 1762, resté sans culture & sans être emblavé jusqu'en 1766, auroit exigé un nouveau défrichement.

Or, si le Propriétaire de ce terrein a été obligé de recommencer à le défricher en 1766, il est certain qu'il n'aura pas fait sa déclaration comme l'ayant déjà défriché en 1762, mais bien plutôt comme voulant le défricher audit tems de 1766; & alors il n'y aura aucune sorte de difficulté sur son privilége, puisqu'il se trouvera dans la premiere classe de l'article 2 de la Déclaration.

S'il est démontré qu'il soit impossible de laisser un terrein défriché pendant 4 ou 5 ans sans l'emblaver, l'exemption que le Roi paroit accorder à ceux qui ont fait ces premiers défrichemens paroît illusoire: or, c'est ce que l'on ne sçauroit supposer. Le Roi a voulu donner des marques de sa bonté, en accordant des récompenses aux Cultivateurs qui travaillent pour le bien public.

On desire sçavoir si les terreins défrichés depuis 1762 jusqu'en 1766, & pour lesquels on a observé les formalités prescrites par la loi, & lesquels ont payé dixmes jusqu'en 1766, doivent jouir ou non du privilége; & si les Curés, qui ont renoncé à leur possession pendant un espace de 5 années qu'ils ont laissé écouler sans se présenter dans ces sortes de défrichemens, sont recevables aujourd'hui à réclamer une dixme de laquelle ils s'étoient départis.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 19 Mai 1773, au Samedi 22 dudit, le froment s'est vendu à la

Halle, de 20, 24 à 26 l. 10 ſ. *le ſeptier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 26 l. 15 ſ. Le ſeigle, de 15 liv., 15 liv. 10 ſ. à 16 liv.; l'orge, de 11 liv., 11 liv. 10 ſ. à 12 l. auſſi *le ſeptier.*

Du Mercredi 19 Mai 1773 au Samedi 22 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 ſ. à 25 l. 10 ſ. *le ſeptier; id.* au Port de la Greve, 22 l. 10 ſ.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 26 Mai 1773, de 52 à 53 livres; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

**Prix** *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 25 Mai 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | 6 | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 |
| Piaſtres à . . . . | 49 | | |

**Changes de Paris,** *du 26 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{8}$ |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Lundi 24.* | *Mardi 25.* | *Mercredi 26.* |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1405 . . . . | 1405 7 $\frac{1}{2}$ 5 . . | 1410 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | 895 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 55 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 315 . . . . | 315. . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1772.*

| Du Sam. 22 Mai 1773. | | Du Lundi 24. | | Du Mardi 25. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | |
| Goſſey, ſix dern. mois 1772. | J. | Creuzé, ſix dern. mois 1772. | E. | Defrance, ſix d. mois 1772. | F. |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | F. | Viellard, *idem.* | J. |
| Delarue pere, *id.* | | Delamotte, *idem.* | G. | Marſollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Certain, *idem.* | J. | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | | Maſſon, *idem.* | | Defays, *idem.* | L. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 22 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 16 Avril.*

L'Emigration totale des Tartares Tunguts, partis d'un diſtrict ſitué entre Aſtracan & Saratow avec leurs familles & leurs effets, pour ſe retirer dans leur ancienne Patrie, le Pays de Dſungovie, entre le diſtrict de Kirgiſ-kaiſaki, la Sibérie, la Chine & la Petite-Bulgarie, a entrainé la confuſion dans les lieux de leur paſſage, la révolte de pluſieurs Peuples, la ſuſpenſion du trafic entre les Ruſſes, d'une part, & les Caravanes Buchares, Kaſchkares, Turcomanes &c, de l'autre; enfin la perte d'une pépiniere de bons Soldats & d'un commerce conſidérable que ce Peuple fugitif, riche en beſtiaux, faiſoit à Aſtracan & le long du Wolga, en échangeant des vaches, des moutons, des cuirs &c, contre des grains, de la farine, du riz, du cuivre, des chaudrons, du fer, des couteaux, & des marchandiſes de Perſe. La culture ſeule lie les hommes à la terre, & l'aiſance ſeule ſerre indiſſolublement ces liens.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 25 Avril.*

Notre ſage Roi, ſinguliérement appliqué aux affaires intérieures, fait tous les jours quelques nouveaux pas pour ramener la Nation aux principes de l'ordre naturel, méconnus ici comme dans tant d'autres Etats. Cette liberté, dont on a tant parlé ſans la connoître, S. M. eſt déterminée à la faire régner malgré les intérêts mal entendus qui s'y oppoſent. On a, par exemple, chaſſé de ce Royaume beaucoup d'hommes induſtrieux, par les loix abſurdes de nos tyranniques corporations dont la nature eſt d'en exclure tous ceux que les anciens Maîtres ne jugent pas à propos d'admettre à l'exercice de leurs métiers. Le Roi a aboli ces loix & donné à tout le monde une liberté entiere d'exercer la profeſſion qu'il aura appriſe. Les anciens Maîtres ſe plaignent; mais en général, le Public bénit le Roi qui nous procure en même tems de bons ouvrages & le bon marché, autant que la nature des choſes peut le permettre.

Les mines, objet important pour ce pays, partagent auſſi l'attention du Gouvernement. Il en avoit été préſenté à la derniere Diete un état exact, avec les moyens d'en améliorer l'exploitation : ce mémoire fut négligé comme tous les projets utiles. On va s'occuper de l'examen de tous ceux qui ont été propoſés vainement avant la derniere révolution.

La Ville d'Upſal eſt aujourd'hui, pour l'Economie & les Arts utiles, ce qu'elle eſt depuis long-tems pour les Sciences. Depuis que S. M. a rendu à l'Agriculture l'honneur que la barbarie vouloit lui ravir, le zele rural s'eſt ranimé. Quoique cette Ville ſoit ſituée à la hauteur de la baye

d'Hudſon, les campagnes de la Province ſe cultivent avec ſuccès. Rien ne réſiſte aux efforts de l'homme éclairé & protégé. Par l'effet des bontés dont le Roi honore l'Univerſité, le Jardin Botanique acquiert tous les jours de nouvelles richeſſes. Le théâtre économique, un des plus précieux de l'Europe, eſt rempli de productions rares, à l'uſage des Agriculteurs & des Economes. Ils tirent également de grandes lumieres des expériences chymiques faites par les Membres de l'Univerſité. Le nouveau code auquel on travaille, ſous la direction même du Roi, ſera bientôt un ſujet de réflexions, de joie & d'eſpérance, relativement à la proſpérité de l'Agriculture, des Finances & des Arts.

## DANEMARCK.

### De Helsingor, *le* 28 *Avril*.

Le nombre des vaiſſeaux qui entrent dans le Sund eſt très-conſidérable. Comme le commerce du ſel eſt ſur le point d'eſſuyer une grande révolution, il paſſe beaucoup de navires chargés de cette denrée; peu de cargaiſons de grains. Il n'y a, dans le Nord, que la Ruſſie qui puiſſe fournir de cette denrée. Les autres Etats, quoiqu'elle n'y ſoit pas auſſi rare qu'au commencement de l'hiver, ſont encore fort loin de l'abondance. A juger de la pêche des harengs par la quantité qu'on en voit paſſer le Sund, on voit qu'elle a dû être très-bonne.

## ALLEMAGNE.

### De Berlin, *le* 1 *Mai*.

On a commencé des travaux ſur le bras droit de la Viſtule, pour le rendre navigable & laiſſer enſabler le bras droit de ce fleuve, formant le Port de Dantzick. Par-là le commerce de la Pologne ſera porté dans les Provinces de Pruſſe; de-là il ſera conduit dans les Etats d'Allemagne par le canal de Bromberg qui joindra la Viſtule à l'Oder. On continue les travaux de ce canal; mais le remuement de terres marécageuſes infecte le pays de vapeurs malignes, & il meurt un grand nombre d'Ouvriers.

Quoique notre Compagnie d'Aſſurance ait fait, l'année derniere, des gains conſidérables, les Intéreſſés ont réſolu, au lieu de diſtribuer un dividende, d'employer les profits à la bonification des actions & à l'accroiſſement du capital.

### De Breslau, *le* 3 *Mai*.

On vous dit qu'une *terre eſt bien bâtie*, lorſqu'elle a un beau château à la moderne, dominant ſur des groupes ou des tas de chaumieres, de maſures & d'écuries deſtinées à loger les Fermiers & les Payſans, pêle-mêle avec leurs beſtiaux: c'eſt comme ſi l'on diſoit qu'un Royaume eſt puiſſamment riche, parce qu'il auroit une Capitale reſplendiſſante d'or & d'un luxe traînant après lui la miſere & la dépopulation des Provinces. Les bâtimens propres à la *terre* ſont les maiſons des Cultivateurs & des Payſans; & il faut que ces maiſons ſoient d'autant plus commodes & ſaines que leurs Habitans ſont plus aſſujettis à des travaux pénibles & expoſés aux intempéries des ſaiſons. Ces motifs ont inſpiré de bonnes recherches qu'on a derniérement publiées dans les Annonces de Siléſie, ſur la maniere de donner aux habitations des Payſans plus de ſolidité, plus de commodité, & un air plus ſalubre.

Les opinions ſont très-partagées dans ce pays ſur l'uſage de la vaiſſelle de métal. Ceux qui en approuvent l'uſage prétendent qu'elle ne ſçauroit être nuiſible qu'autant que les métaux ſe dénaturent, deviennent corroſifs, & ſe chargent de matieres ſalines & vitrioliques. Nos Sçavans & nos Artiſtes cherchent actuellement les moyens d'empêcher les métaux de ſe dénaturer, dans le cas où ils ne ſeroient diviſibles qu'en dégénérant, ou de détruire leurs particules nuiſibles, en ſuppoſant qu'ils ſoient dangereux par eux-mêmes. On remarque, à cette occaſion, que dans des endroits où il n'y a d'autre eau à boire que celle qui coule à travers des mines de cuivre, les Habitans ſe portent auſſi-bien & vivent auſſi long-tems que l'on vit ailleurs, quoiqu'on calcule qu'avec une livre d'eau, ils avalent très-certainement une dragme de cuivre très fin. Ces recherches ſont pour le bien de l'humanité. Si les François, qui ſe ſont livrés à cet examen, ont des obſervations à communiquer à nos Philoſophes, ils ſont priés de les leur faire connoître par la voie de la *Gazette du Commerce* de Paris.

### De Hambourg, *le 6 Mai.*

Le 23 Avril, le Magiſtrat fit publier le plan d'une Loterie de rentes viageres, au profit de la Chambre du Tréſor. Elle ſera d'un million de capital, diviſé en 5000 billets, chacun de 200 marcs de banque. Chaque billet emportera, au lieu de prix, une obligation en rentes viageres depuis cent pour cent juſqu'à ſept pour cent. L'intérêt entier des billets montera à 80,000 marcs courans.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 6 Mai.*

Par l'état des Emigrans partis de Belfaſt pour l'Amérique, on peut conjecturer, ſans craindre d'enfler le calcul, que dans les ſept dernieres années, il eſt ſorti des trois Royaumes au moins cinq cens mille Habitans.

Les gens de mer manquent au point que pluſieurs bâtimens reſtent chargés dans la Tamiſe, faute de bras pour la manœuvre.

On mande de Carliſle que la riviere d'Eſte a emporté de vaſtes étendues de champs enſemencés.

On a ſupputé que les Employés de la Compagnie au Fort de Calcuta, ſeuls, ont diverti un million de livres ſt. Ce trait ſuffit pour donner une idée de l'adminiſtration totale des Compagnies dans les pays lointains.

La miſere a été ſi grande dans le Glocestershire, qu'il n'eſt pas poſſible de la peindre au naturel ſans ſe rendre ſuſpect d'exagération, quoiqu'on aſſure qu'il y eût deux fois plus de grains qu'il n'en falloit pour nourrir les Habitans juſqu'à la récolte. Cette denrée s'eſt cachée comme une marchandiſe prohibée. Cependant on aſſure aujourd'hui qu'elle deſcend à un taux raiſonnable.

Nous apprenons des Provinces ſeptentrionales qu'on n'a jamais vu d'auſſi belles apparences de récoltes qu'à préſent, dans le Lincolnshire, l'Yorkshire &c.

Les bêtes à corne ont été en abondance au dernier Marché, & le prix en a été modéré.

L'importation du charbon eſt montée, l'année derniere, à 720,000 chaldrons (meſure de 36 boiſſeaux). C'eſt la plus forte que l'on connoiſſe. Cependant l'hiver a été fort doux.

Par une lettre écrite de Minorque, nous apprenons que les vignes promettent beaucoup.

L'exceſſive fureur du jeu excite l'indignation publique : il ſemble qu'on n'ait plus que l'horrible reſſource de ſe ruiner réciproquement. On aſſure qu'une ſeule Maiſon vouée à cette malédiction, a uſé, depuis Noël juſqu'au commencement de Mai, trente mille jeux de cartes. Un jeune Seigneur a, dit-on, été obligé, pour payer les dettes du jeu, d'emprunter des ſommes ſi énormes que les intérêts ſeuls montent à quinze mille livres ſt. M. ſon pere a perdu & payé, il y a quelques mois, quatre vingt-trois mille livres.

## PROVINCES-UNIES.

### D'Amsterdam, *le 10 Mai.*

Des lettres de Batavia portent que, le 11 Août dernier, à minuit, une montagne du diſtrict de Chéribon, s'ébranla, s'entr'ouvrit, ſe briſa, & lança au loin des rochers & des flammes. Il en coûta la vie à 2140 perſonnes : la perte du bétail fut immenſe ; il y eut trente-neuf habitations de Negres détruites ainſi que les plantations. On en reſſentit les dommages à ſept lieues à la ronde.

## I L.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 8 Mai.*

Depuis les derniers jours d'Avril, les bâtimens ſont ſortis en foule de ce Port. Il en eſt parti pluſieurs pour l'Amérique. Le brigantin, l'*Iris*, a fait voile le 1 Mai pour les Iſles de France & de Bourbon. Il eſt entré beaucoup de grains, partie pour le Munitionnaire. Les Etrangers ont partagé ce commerce avec nos Négocians ; la Sicile y a contribué. Les principales importations ont été en denrées, en huile ſur-tout.

### De la Rochelle, *le 9 Mai.*

L'Académie Royale de cette Ville tint, Mercredi dernier, ſon Aſſemblée publique, dans laquelle MM. Raoult, de Longchamps,

Bernon de Salins, & Delaire lurent différens discours. D'abord on fit voir combien la protection que les Souverains accordent aux Lettres & aux Arts, influe sur leur réputation : en fait d'éloges publics, les protégés sont rarement ingrats. La lecture d'un Essai sur nos mœurs, comparées avec celles de nos peres, ne flatta pas notre siécle : on vit dans le lointain les modeles des bons peres, des bons maris, des bons Citoyens. On essaya de prouver que la mobilité des usages relatifs aux habillemens tient essentiellement à la constitution des Etats Monarchiques. On lut aussi des remarques sur l'introduction de l'inoculation à Nantes par M. de Montaudouin.

Le navire, l'*Union*, Armateur M. Pierre le Page, partira pour la Martinique & les Isles du Vent, à la fin du mois.

Les eaux-de-vie n'ont plus de prix fixe. Les grains ont derniérement encore augmenté à Marans & dans quelques autres Marchés. Cependant ce Port continue ses traites.

### Du Velay, *le* 10 *Mai.*

Il est tombé derniérement beaucoup de neige dans cette Province. Les productions de la terre ont souffert. Les loups se sont multipliés & déchaînés au point qu'on est obligé de multiplier considérablement & d'armer les gardiens des troupeaux.

### De Bordeaux, *le* 10 *Mai.*

Dans le courant du mois dernier, il est entré ici par mer 1,049,880 l. de froment; 40,600 l. de seigle; 196,920 l. de légumes. Une partie du seigle & des légumes a été tirée de l'Etranger. Les principales cargaisons de froment sont venues de l'Orient. Les Ports voisins nous ont fourni beaucoup de bled d'Inde. Les prix se soutiennent.

Pendant le même tems, il est sorti de ce Port, principalement pour l'Etranger, 1316 bar. 19 quarts de sucre brut; 2003 b. 54 quarts de sucre blanc; 99,547 l. indigo; 1,120,587 café; 20,813 cacao, 3830 rocou. Cette derniere exportation a été presqu'en entier pour Pétersbourg.

Le sucre blanc, premiere qualité, vaut de 55 à 57 l. le cent; le sucre brut, depuis 22 jusqu'à 34; le café de la Martinique, de 14 s. à 16 s. 6 d. la livre; celui de Saint-Domingue, de 10 à 15 s.; l'indigo bleu & violet, 11 l. 10 s. &c.

### De Nantes, *le* 12 *Mai.*

Il est derniérement arrivé de Hambourg & de Rotterdam deux navires chargés de seigle. En même tems, il est entré du froment & des farines de Bordeaux & de quelques Ports de la Province. Brest a reçu des provisions considérables de ces denrées pour les vivres de la Marine. Les prix se soutiennent. Les principales importations dans la Province ont consisté en vins & eaux-de-vie.

Le *Salomon* & la *Marie-Séraphine* sont arrivés de Léogane & du Cap. L'*Actif* & le *Duc de Choiseul* sont sortis pour cette derniere destination : ils ont laissé en armement le *Solide* pour le Port-au Prince, la *Belle & Bonne* pour les Cayes, le *Saribou* pour Saint-Marc & le Port-au-Prince.

### De Boulogne-sur-Mer, *le* 14 *Mai.*

Nous apprenons de Londres qu'il y circule une grande quantité de fausses guinées qu'on dit y avoir été apportées de Hollande. Cette nouvelle intéresse beaucoup notre Port & plusieurs autres où ces especes ont cours. Ces guinées sont de bon or, mais elles pesent trois shellings de moins que les vraies guinées. La principale marque à laquelle on les reconnoît, c'est que dans le mot *Georgius*, elles portent un *v* consonne au lieu d'un *u* voyelle.

### D'Orléans, *le* 16 *Mai.*

Les grains ont augmenté de prix dans le courant d'Avril : la saison étoit si défavorable qu'on avoit beaucoup à craindre pour une partie des ensemencemens. Quelques especes tendent aujourd'hui à une diminution. Il y a eu derniérement une baisse légere sur le prix du pain bis. L'avoine, qui ne peut qu'avoir assez généralement souffert, a haussé, mais légérement. Il paroît que, dans les Provinces circonvoisines, particuliérement dans la Beauce, le froment

donne beaucoup d'eſpérance. On aſſure que la vigne ſe préſente aſſez bien.

## III.

## AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Extrait d'une Lettre ſur une maladie des beſtiaux, dont il a été parlé ci-devant; écrite de Réaumur, & inſérée dans les Affiches du Poitou.*

Je crois, Monſieur, devoir vous faire part d'un fait aſſez extraordinaire, qui intéreſſe l'Economie ruſtique, & dont j'ai été témoin. Il s'agit d'une opération ſinguliere faite à un veau d'un an, attaqué du vertige depuis trois ſemaines. Cet animal ne pouvoit manquer de périr; il maigriſſoit à vue d'œil, ſa tête étoit peſante, il tournoit fréquemment, avoit des inſtans convulſifs & tomboit quelquefois. Cette maladie étoit connue; peut-être que le remede qu'on vient d'y oppoſer avec ſuccès eſt connu dans d'autres contrées; peut être a-t-il été enſeigné par nos Ecrivains Vétérinaires, & pratiqué par leurs Eleves; mais peut-être auſſi eſt-il ignoré de quelques-uns de vos Lecteurs. Vous rendrez ſervice à la Société, en le publiant dans votre Feuille deſtinée à répandre dans cette Province des connoiſſances utiles. On commence par jetter l'animal à terre, ſi l'on ne prend pas le moment où il eſt tombé; on s'en rend maître, on le tient dans l'attitude naturelle à un veau couché dans l'étable, ayant ſes jambes ſous lui: ſa tête eſt droite; enſuite on la lui perce avec une petite tarriere au milieu du front, environ deux pouces au-deſſous de l'encornure. L'Opérateur s'arrête dès qu'il apperçoit ſuinter un peu d'eau. Auſſitôt il y introduit prudemment une eſpece d'aiguille de bois léger, terminée par un crochet; il tourne cette aiguille juſqu'à ce qu'il ſente qu'il accroche quelque choſe; il tire doucement, & il amene une petite poche dans laquelle on trouve des vers naiſſans, ayant la forme, la couleur & la conſiſtance de cette ordure que les mouches dépoſent ſur la viande & qui précipite ſa corruption. Enſuite on met de la poix ſur la plaie, un linge & une petite latte que l'on ſerre bien avec une corde, & que l'on laiſſe quelque tems. L'animal eſt ſoulagé ſur le champ & ſe trouve bientôt guéri. Quelques perſonnes raſent le poil autour de la plaie, pour que la compreſſe s'applique mieux; cela eſt inutile; on ſoupçonne que l'animal a eu cette eſpece de trépan qui s'appelle *everter*. J'ai vu faire deux fois cette opération, depuis ſix mois, par un nommé *Marquis*, Payſan de la Paroiſſe de Chavagne-Enparais, à trois lieues de ce Bourg. Une pareille expérience devroit être ſuivie & étudiée. J'ajoute que, chaque fois, il n'eſt pas ſorti une goutte de ſang.

*Nota.* Cette maladie forme le ſujet d'un Prix propoſé en Allemagne, comme nous l'avons annoncé.

### II.

*Epreuves de différentes manieres de conduire les vaches.*

Un Cultivateur Siléſien, aſſez riche pour tenter des expériences & riſquer de perdre afin de gagner enſuite davantage, a fait divers eſſais ſur l'éducation des beſtiaux. Une de ſes épreuves regarde les vaches à lait. Pendant un certain tems, il en a envoyé douze aux champs, immédiatement après qu'elles avoient mangé. Douze autres étoient gardées à l'étable d'où l'on ne les tiroit que deux heures après qu'elles avoient pris leur nourriture. Le troiſième jour, celles-ci donnerent neuf pintes de lait de plus que les premieres, & le ſeptième quinze. Au bout de huit jours, les premieres vaches prirent la place des autres, c'eſt-à-dire, qu'à l'iſſue de leurs repas, elles furent conduites aux champs, pendant que les autres reſtoient encore deux heures dans l'étable. Dès le ſecond jour, celles-là donnerent moins de lait, & celles-ci en donnerent davantage. Depuis lors, cet Agriculteur n'envoye plus aucune vache dehors, ni le matin ni le ſoir, qu'elle n'ait eu le tems de digérer ſes alimens. Outre l'augmentation du lait, un autre motif le détermine à ſuivre cette méthode; c'eſt qu'il eſt perſuadé qu'elle prévient un grand nombre de maladies cauſées aux beſtiaux par des digeſtions troublées & dérangées dans le premier cas.

Que d'attentions exige donc l'Economie rurale! Comme rien n'eſt indifférent pour ſes ſuccès & ſes progrès! Quelle différence

une différence légere en apparence dans la pratique opere dans les produits ! Combien l'aisance & l'instruction du Cultivateur sont importantes ! Quels ravages exercent ceux qui les lui dérobent !

## III.

*Avis concernant le navet de Laponie, le ray-grass de Sibérie &c.*

Depuis que nous avons parlé du navet de Laponie, plusieurs personnes nous ont priés de chercher à leur en procurer de la graine. Toutes les fois que l'on nous a adressé de semblables prieres, nous avons fait tous nos efforts pour satisfaire à ces demandes. Mais il n'est ni facile ni commun d'obtenir des réponses & des renseignemens suffisans : on est souvent renvoyé d'une Ville ou d'un Pays à l'autre ; l'on n'est pas toujours bien entendu & bien servi, & notre bonne volonté devient le plus souvent inutile. Nous ne demandons pas qu'on nous sçache gré de notre zele ; nous desirons seulement qu'on ne nous sçache pas mauvais gré de nos mauvais succès.

On trouve actuellement de la graine de navet ou chou, chou-rave de Laponie à Londres chez *Guillaume Simpson, N°. 97, Fleet-Market.* Cette plante extraordinaire l'emporte, à bien des égards, sur presque toutes celles que l'on a cultivées jusqu'à présent. A peine commence-t-on à la connoître en Angleterre. Il paroît que les essais qu'on en a fait dans ce pays s'accordent parfaitement avec ceux que nous avons dit avoir été faits en Suede. Le navet, qui forme la racine de la plante, pese environ 20 livres ; & le chou, qui la couronne, douze ou quinze livres. Sur une seule acre de terre, on en a recuilli, en Angleterre, soixante & dix tonneaux. La plante résiste aux plus grands froids. Elle conserve sa verdeur en hiver. Elle n'est point sujette à se fendre & à pourrir. Semée sur un sol maigre, de mauvaise qualité, sans fumier, elle n'a pas laissé que de produire fort abondamment.

On doit nous envoyer d'Allemagne une petite quantité de chou-arbuste ; nous ne sçavons si c'est la même espece. Cette graine nous a été demandée.

Nous recevrons en même tems de la graine d'une espece de bette, très-bonne pour la nourriture des bestiaux, connue en Allemagne sous plus de douze noms différens ; ce qui donne occasion à beaucoup de mal-entendus & de vaines recherches. On la cultive en Saxe, dans le Pays d'Hanovre &c. Il en croît, en Autriche, de vingt à vingt-cinq plantes dans un seul arpent. Cette plante est, dit-on, originaire d'Angleterre. Elle nous a été demandée, ainsi que la précédente.

On trouve à Londres, chez le Marchand dont nous avons parlé ci-dessus, de la graine de ray-grass de Sibérie. Ce ray-grass conserve, toute l'année, un beau verd ; il donne une prodigieuse abondance de foin. Il faut six livres de semence pour une acre ; la livre s'en vend cinq shellings.

## IV.

*Manufacture & magasin général de porcelaine à l'épreuve du feu.*

» Cette Manufacture, ci-devant à Vaux, » actuellement établie rue du Fauxbourg » Saint-Denis, N°. 25, a pour Auteur le » sieur Hannony, pensionné du Roi : la por- » celaine qui s'y fabrique réunit toutes les » qualités de l'ancien Japon ; elle peut, » sans exagération, lui être comparée, & » est supérieure à celle de la Chine ; la » couverte en est plus blanche & plus belle, » ainsi que la pâte dont le grain est plus fin » & plus compact ; elle soutient l'alterna- » tive du froid & du chaud, l'eau bouil- » lante, & résiste au feu le plus violent. » On peut hardiment y faire du thé, du » café, du chocolat, y fondre même du » plomb &c. Toutes ces expériences ont » été réitérées maintefois. Les plats, assiet- » tes, casseroles, & autres pieces de cette » porcelaine, vont sur les fourneaux au feu » de charbon, & sur les réchauds à l'esprit- » de-vin, sans se casser, & sans que l'émail » en soit altéré. On peut donc regarder cet- » te porcelaine comme portée aujourd'hui, » en France, à son degré de perfection, & » comme très-utile & très-économique en » même tems, d'autant plus qu'elle est à » bon compte & d'un meilleur usage que la » fayance : par celui que l'on fera des casse- » roles, on n'aura plus à craindre le verd- » de-gris, & on éprouvera, avec satisfaction, » que l'on peut aisément, & à moins de

» frais, se passer même de l'argenterie dont » la matiere reflueroit plus avantageusement » dans le commerce, & rendroit l'espece » monnoyée moins rare. Les différentes pie- » ces de porcelaine seront marquées H, let- » tre initiale du nom de l'Auteur. On reçoit » toutes les commandes.

## V.

*Machine pour semer ou planter les pommes de terre.*

Cette machine vient d'être nouvellement inventée par M. Hales de Wavertrée, près d'Yorck. Elle s'adapte au timon d'une charrue ordinaire; & pendant que la charrue trace le sillon, elle plante, à des distances convenables, les pommes de terre, & les recouvre en même tems. Si l'on met ces tubercules à quatre ou cinq pieds de distance les uns des autres, suivant la pratique préférée en Angleterre, un seul homme peut faire, avec la charrue armée de cet instrument, toutes ces opérations sur quatre acres de terre dans une journée. La machine est d'ailleurs d'une construction fort simple.

## VI.

*Ventilateur perfectionné, à l'usage des vaisseaux &c.*

M. Moore, si célebre par une foule d'inventions méchaniques d'une utilité démontrée, s'est appliqué à perfectionner doublement le ventilateur, en le réduisant à une forme plus commode, & en lui donnant tout-à-la-fois plus de force. Il vient d'en construire un qui, quoique très-petit, décharge à chaque coup six pieds cubes d'air. Un seul homme peut donner quarante coups dans une minute. Ce ventilateur a été placé à bord du vaisseau la *Providence* où les Habitans de Londres ont eu la liberté de le voir le 20 & le 21 Avril dernier. On se flatte qu'il préservera, autant qu'il est possible, de la putréfaction & autres dommages les grains, les fruits, le poisson, le fromage & autres denrées déposées au fond de cales, ou renfermées dans des lieux où l'air a peu de circulation. Cet instrument sera sur-tout fort utile pour les navires qui font le triste commerce de Guinée, ou qui transportent des malfaiteurs en Amérique. Avec les commodités qu'il a acquises dans les mains de M. Moore, il y a peu de raison de priver de son secours les prisons, les Hôpitaux, certaines Manufactures, les lieux enfin où l'on entasse les hommes & les animaux.

## VII.

*Avis divers.*

1. » On avertit le Public que, par Juge- » ment de Nosseigneurs les Commissaires- » Généraux du Conseil, députés par S. M. » pour juger en dernier ressort les contesta- » tions concernant la succession du *Chevalier Landais de Soizel*, du 27 Mars 1773, » il est ordonné que, dans un mois, pour » toute préfixion & délai, tous ceux qui se » prétendent Créanciers dudit sieur Landais » de Soizel, seront tenus de représenter » leurs titres de créance à Me. André, Avo- » cat & Conseil de la Direction, rue de la » Verrerie à Paris, pour être employés, s'il » y a lieu, dans la contribution qui sera faite » des deniers provenus de la vente des effets » dudit sieur Landais de Soizel, sinon qu'ils » demeureront déchus de toutes demandes » & répétitions, & qu'il sera procédé à la- » dite contribution avec ceux qui présente- » ront leurs titres. *Signé*, ANDRÉ, Avocat » & Conseil.

2. Le Bureau Royal de Correspondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur, vient de recevoir un nouvel envoi de la Farine d'orge préparée pour la guérison des maux de poitrine. Les personnes qui en desireront peuvent y envoyer depuis neuf heures du matin jusqu'à une heure, & depuis quatre jusqu'à huit du soir.

Le prix est de 2 livres 5 s. la livre, sans sucre, & de 3 liv. la livre, avec le sucre préparé.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 12 Mai 1773, au Samedi 15 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 livres *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 à 26 livres. Le seigle, de 14 livres 10 s., 15 liv. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 11 liv., 11 l. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Mercredi 12 Mai 1773 au Samedi 15 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 20, 22 l. 10 s. à 25 liv. 10 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 22 à 22 liv. 10 s.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 19 Mai 1773, de 52 à 53 livres ; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43 ; *id.* nouveau, de 40 à 41 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 19 Mai 1773.*

| | # | 6 | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 19 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 5 16e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ¾ |
| Gênes ..... | 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Lundi 16.* | *Mardi 17.* | *Mercredi 18.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1410 15 20 15 . | 1410 . . . . | 1410 5 . . . |
| D°. 16es/25es. à 6 cou. | 900 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 175 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | 56 . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 315 . . . . | . . . . . | 315 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Sam. 15 Mai 1773. | | Du Lundi 17. | | Du Mardi 18. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six dern. mois 1772. | H. | Creuzé, six dern. mois 1772. | D. | Defrance, six d. mois 1772. | |
| Lenoir, *idem.* | J. | Thevenin, *idem.* | E. | Viellard, *idem.* | |
| Delarue pere, *id.* | J. | Delamotte, *idem.* | G. | Marsollier, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | J. | Masson, *idem.* | G. | Cauchy, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, *idem.* | H. | Defays, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 11 Mai.

## I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 11 *Avril.*

IL y a déjà quelque tems que l'on prêche, dans des déſerts, la néceſſité d'employer moins de ſemence pour obtenir de meilleures récoltes. L'expérience en ſera faite inceſſamment ici d'une maniere à donner le plus grand poids à ſes réſultats. M. le Conſeiller Eckleben, Intendant de S. M., a recueilli, l'automne dernier, un tuyau de ſeigle portant 376 épis, dont les plus gros contenoient une centaine de grains, & les plus petits, une quarantaine. Il y a divers exemples de ce phénomene, d'où l'on a paru autoriſé à conclure qu'en ſemant plus clair, les plantes ſeroient mieux nourries, plus vigoureuſes & plus productives. M. Eckleben, en ſuivant l'indication de la nature, a pris le parti d'eſſayer cette méthode en grand, & avec des objets de comparaiſon à côté. Il a choiſi, dans le Jardin Impérial, une piece de terre qu'il a partagée en trois; il a enſemencé lui-même une de ces portions, & un habile Cultivateur a enſemencé les deux autres. Quoiqu'il n'ait employé que la vingt-ſixième partie des grains ſemés par ſon voiſin, il attend de ſon coin de terre un produit beaucoup plus conſidérable que celui des deux autres réunis.

(*Nous ſupplions M. Eckleben de nous faire connoître, ſoit par une lettre particuliere, ſoit par les Papiers publics, le réſultat de cette expérience. Nous eſpérons que les perſonnes qui liſent, à Pétersbourg, notre Gazette, voudront bien lui communiquer notre priere*).

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 15 *Avril.*

On travaille, avec beaucoup d'activité, à monter l'Attelier public deſtiné pour les pauvres. Le Public en attend beaucoup d'avantage, & il ne ſe trompe pas, parce que l'Agriculture & le Commerce ſeront en même tems ſoulagés & encouragés.

L'Allemagne, dont tant de Provinces ſont encore dans la diſette, eſt le pays d'où nous venons de recevoir les proviſions les plus conſidérables de grains. Le commerce cherche les débouchés & la protection.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 19 *Avril.*

Les vents contraires ont fermé pendant quelques jours le paſſage du Sund.

Nous apprenons de Norwege qu'il y regne une fievre qui emporte beaucoup de monde. On l'attribue à des rhumes cauſés par le froid; la diſette pourroit bien y avoir contribué.

### ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 20 *Avril.*

On écrit de Clauſembourg, en Tranſylvanie, qu'il eſt tombé dans le pays une ſi prodigieuſe quantité de neige qu'elle a englouti nombre de beſtiaux au milieu de la campagne. On craint fort que les boucheries de cette Capitale, qui ont eſſuyé tant

de viciſſitudes, ne s'en reſſentent. La perte eſt irréparable pour les Payſans de ce canton de la Tranſylvanie. Il y a à Clauſembourg des établiſſemens pour les pauvres; mais ſoit que les fonds ne ſoient pas prudemment adminiſtrés, ſoit que ces établiſſemens, par leur nature, ne remédient aucunement à la miſere, ils ne paroiſſent être d'aucune utilité; le malheureux les fuit & tombe dans le crime.

DE DRESDE, *le 22 Avril.*

Dans ce pays-ci, les Receveurs, Reviſeurs, & autres Commis employés à la perception des droits levés ſur les Habitans des Bailliages & des Villes de l'Electorat, avoient le ſecret de groſſir honnêtement leurs gages; les droits montoient inſenſiblement; le Peuple payoit fort cher la perception, & l'impôt y perdoit beaucoup. La cupidité des Employés étoit devenue ſi avide & ſi criante que le Gouvernement en a été inſtruit. S. A. E. a fait publier, le mois dernier, un réglement pour la fixation des émolumens de ces Officiers, dans l'eſpérance de remédier à l'abus.

DE RATISBONNE, *le 24 Avril.*

Cette Ville, avec un territoire fort borné, ſouvent remplie de forts Conſommateurs, a éprouvé une longue diſette, communiquée de proche en proche par des reſſerremens forcés dans la plûpart des Provinces de l'Empire. Nos environs ſont plus libres depuis quelque tems, & tout abonde. Les prix des grains & du pain ont baiſſé d'un tiers; même proportion pour les autres denrées.

## ITALIE.

DE TRIESTE, *le 21 Avril.*

La Régence de la Baſſe-Autriche vient d'impoſer une nouvelle taxe ſur tous les ſucres qui ſeront importés juſqu'à la fin de Juin de la préſente année. La 1re. ſorte eſt taxée à 50 kreutzers, & la plus baſſe à 41. Il n'y a pas juſqu'au bas Peuple qui ne faſſe une énorme conſommation de cette denrée en Allemagne.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 29 Avril.*

Suivant une lettre écrite le 2 Décembre dernier par M. Mill, Gouverneur du Château du Cape-Coaſt, le commerce commence à ſe relever, quoique lentement, dans ce canton. Les Fantis paroiſſent croire qu'il ne ſera plus arrêté. Un bâtiment d'environ 60 tonneaux, vraiſemblablement Corſaire, a fait beaucoup de tort au commerce de l'or à Aſſini & à Baſam, ayant enlevé ou tué pluſieurs Negres libres. Les bâtimens Anglois n'oſeroient pas ſe montrer devant ces deux Places; ce qui porte coup au commerce d'Annamabou où les demandes de ce métal ſont fréquentes & conſidérables. M. Mill a écrit aux Gouverneurs des Colonies occidentales, pour les mettre en état de reconnoître ce Corſaire & de le faire ſaiſir. Les Negres qu'il a à bord ſont, ſelon toute apparence, deſtinés à être vendus en Amérique.

Ces jours derniers, le prix du foin eſt tombé de 4 l. 10 ſ. à 3 l. 12 ſ. la charretée.

On dit que la taxe des terres ſera portée à quatre shellings par livre, attendu les dépenſes extraordinaires que l'on prévoit.

On mande d'Edimbourg qu'on a eſſuyé à Biggar un orage effroyable, avec grêle & tonnerre. On écrit du même lieu, que des lettres de l'Iſle Saint-Thomas, en date du 4 Mars, annoncent qu'une horrible tempête a dévaſté pluſieurs Iſles, & principalement celle d'Anguilla. Deux vaiſſeaux de Santa-Cruz, chargés de coton & d'indigo, ont fait naufrage au nord de San-Lucar. Il y a eu auſſi un terrible ouragan vers les poſſeſſions Eſpagnoles. Deux vaiſſeaux de Curaçao & de Buenos-Ayres ſe ſont perdus à l'embouchure de la riviere Tabaſco: les équipages ſe ſont ſauvés.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

*Extrait d'une Lettre de M. le Doſſeur, de Pléneuf, Diocèſe de Saint-Brieuc, au Guémadeuc, le 23 Avril.*

» Je ne ſçais ſi l'on s'eſt apperçu à Paris » de quelque tremblement de terre; mais, » ici, en voilà deux en huit jours. Il y en » eut un, le 15, à deux heures après midi. » On entendit un bruit ſourd. Je ne m'ap- » perçus de rien; mais il s'eſt fait ſentir en » pluſieurs endroits. Ce ſoir, à 11 heures ¾, » il vient de ſe faire entendre un bruit que » j'ai cru être un coup de tonnerre; il a du- » ré près d'une minute. Ce bruit reſſembloit » aſſez au mouvement d'un carroſſe qui roule

» avec vitesse. Les chiens en ont aboyé. » Deux Garçons Laboureurs ont tremblé » dans leur lit. Le ciel (1) fort serein.

D'ANTIBES, *le 27 Avril.*

Il en est des communications d'un Etat à l'autre comme des communications de Province à Province ; même nécessité, même utilité. Notre commerce naturel est avec nos voisins : par la proximité, les secours réciproques sont & plus prompts & moins chers, s'il n'y a des raisons contraires. C'est cet intérêt commun, toujours présent aux bons Gouvernemens, qui va nous procurer la réparation du chemin de cette Ville à Gênes, devenu si impraticable que les Couriers même l'avoient abandonné.

DE TOULOUSE, *le 28 Avril.*

Les grains s'étoient élevés à des prix si hauts que le Peuple en avoit témoigné quelque inquiétude. Le froment a été porté au-dessus de 22 l. le sac pesant 150 livres. Cette cherté s'est un peu adoucie ; & le Haut-Languedoc promet en général de trop belles récoltes pour que cette perspective ne produise pas de bons effets.

DE MONTPELLIER, *le 30 Avril.*

L'embellissement de la Place du Pérou occupe beaucoup de pauvres. Une entreprise plus utile & plus vaste leur ouvrira bientôt un champ où, en recueillant pour eux, ils sèmeront pour tous : c'est le desséchement des marais que les Etats ont toujours eu fort à cœur. Pour cette dépense, la Province fera un emprunt de trois millions, suivant qu'il a été délibéré. On essayera s'il ne sera pas infiniment plus avantageux d'employer à ces opérations les gens sans aveu, que de les nourrir sans rien faire, ou à les faire travailler à des ouvrages qui ne servent qu'à multiplier le nombre des Ouvriers sans multiplier les subsistances & les salaires.

Les eaux-de-vie valent 16 l. à Pezenas.

D'AVIGNON, *le 30 Avril.*

Les bleds sur terre ne se présentent pas favorablement ni dans le Comtat ni dans le Bas-Languedoc. Le pain est ici fort cher ainsi que l'huile. Nous n'avons qu'abondance de vin. Comme on craint qu'il ne supporte pas les chaleurs de l'été, on se hâte de le vendre, & il tombe à très-bas prix.

DE GRENOBLE, *le 1 Mai.*

C'est par erreur qu'on a annoncé, N°. 32 de la Gazette, article de cette Ville, que l'Adjudicataire privilégié de la Boucherie s'étoit engagé à compter annuellement 120,000 l. pour avoir la pleine liberté de forcer le Cultivateur à lui vendre le bétail à vil prix, & le Consommateur à lui payer très-cher. Son engagement ne portoit que 6000 l. par an. La modicité de cet avantage justifie d'autant plus l'équité, la justice, la nécessité de l'Arrêt, rapporté dans le même article, par lequel le Parlement a annullé le bail qui vendoit à si bon marché le bien du Cultivateur & le bien du Citoyen.

On écrit de Turin, qu'il y a été publié deux Edits, dont l'un dispense les Vassaux de prendre des investitures, & l'autre accorde un pardon général aux Déserteurs & à plusieurs classes de Prisonniers. Les exemples de bonté, de clémence, de générosité, d'une vertu éclairée, sont de belles loix.

DE NANCY, *le 2 Mai.*

Le mois dernier, la Chambre des Comptes a enregistré des Lettres-Patentes du Roi, données à Versailles le 17 Janvier, portant réglement sur la régie & perception des cuirs & peaux relativement à la Lorraine & au Barrois. Le réglement assimile cette régie dans notre Province à celle des Trois-Evêchés.

DE POITIERS, *le 2 Mai.*

On compte dans le Royaume cent quarante-quatre *Coutumes* différentes, sans parler des Pays de *Droit-Ecrit*. Ces Coutumes ont des Commentateurs jusqu'au nombre de huit ou dix. La partie la plus interprétée, la plus embrouillée, la plus compliquée, la plus contentieuse de la Jurisprudence, c'est la matiere des Fiefs. Un de nos Compatriotes, qui joint au zele du bien public la connoissance des vrais principes (M. Jouyneau Desloges), a consacré son loisir à la démonstration des préjudices causés aux propriétés rurales par les textes & les gloses de la féo-

(1) *Le premier de ces tremblemens de terre a été ressenti à S. Malo, ainsi que nous l'avons annoncé ; nous apprenons qu'on y a également ressenti le second dont nous sommes obligés de renvoyer les détails à l'Ordinaire prochain. Il n'est arrivé aucun accident.*

dalité, & à la recherche des moyens propres à concilier tous les intérêts de maniere qu'au droit abusif de nuire, succéde celui de faire son propre bien en faisant celui des autres. En promettant un essai sur cette importante matiere, il a invité les Sociétés d'Agriculture à préparer du moins ce travail par des observations locales tant sur les faits que sur les rapports de l'économie rurale avec les loix primitives de la prospérité. Cette entreprise est digne de toute sorte d'encouragemens & de secours. En proposant une réforme générale, on engagera peut-être des Particuliers à rétablir l'ordre de quelque petit canton ; l'on aura fait des heureux, c'est beaucoup. Quand on n'auroit fait qu'enseigner à exercer la justice & la bienfaisance, ce seroit encore assez.

L'établissement d'une Ecole gratuite de Dessin, à Poitiers, a inspiré aux Habitans de Nyort le projet d'en former un semblable dans leur Ville peuplée, industrieuse & commerçante. Le bien est plus facile à entreprendre dans les Villes que dans les campagnes : là tout est réuni, ici tout est épars : là se vend la richesse des campagnes, ici reste le besoin.

### De Tours, *le 3 Mai.*

La clincaillerie, objet en lui-même si important pour les Arts & pour les usages domestiques, est aussi devenue un objet très-intéressant pour ce qu'on appelle le luxe, sur-tout par l'art misérable d'imiter la richesse avec des compositions & des couleurs. Il est certain que si l'on a la simplicité de croire que l'industrie produit des richesses à raison du prix qu'elle ajoute, par le travail, à la matiere premiere, on doit regarder celle-ci comme très-productive, & d'autant plus productive qu'elle donne un grand prix à ses ouvrages, par une simple étiquette : *façon d'Angleterre*, *trempe d'Angleterre*, *dorure d'Angleterre* &c. Aujourd'hui qu'on sçait que, dans la valeur des ouvrages, il faut estimer toutes les dépenses des Ouvriers & jusqu'aux intérêts des avances de son attelier & de son établissement, & qu'outre cela, cette valeur se perd & s'anéantit, s'il n'y a des moyens d'acheter, & par conséquent une autre valeur déjà préexistante pour l'échange, le bon sens n'estime ces travaux que par leur utilité, quelque prix que la mode folle y mette. On promet de satisfaire tous les goûts dans la nouvelle Manufacture Royale de clincaillerie que les anciens Directeurs de celle de la Charité-sur-Loire viennent d'établir à Amboise.

Le froment est monté, par des hausses légeres, au-dessus de 26 liv. le septier, du poids de 216 l. ; le méteil est au-dessous de 22 l., & le seigle à 18 l. Le pain blanc vaut 42 ou 43 deniers la livre ; le pain commun, 34 den. ; le pain noir, 29 den.

### D'Amiens, *le 3 Mai.*

Quoique les productions sur terre n'avancent que très-lentement, les grains n'éprouvent pas beaucoup de variations dans cette Province & dans les Provinces voisines : ils baissent ici, ils haussent à Abbeville, ils ne varient point à Arras ; & dans l'estimation totale, s'il y a une augmentation, elle est légere.

» Le sieur George Neukome & Compa-
» gnie, Marchand à Saint-Quentin, a for-
» mé des magasins & établi différens dépôts
» de cendres rouges, connues sous le nom
» de *terre houille*. Cet engrais, répandu sur
» les terres nouvellement ensemencées,
» augmente le produit des récoltes. Ses ef-
» fets sont sur-tout très-sensibles sur les
» prés naturels & artificiels : on l'employe
» aussi, avec succès, pour les vignes. Le
» prix varie de 1 l. 10 s. à 1 l. 12 s. la me-
» sure, pesant 100 livres poids de marc,
» suivant les magasins où l'on s'en approvi-
» sionne. On peut écrire directement au
» sieur Neukome, en affranchissant les let-
» tres, pour avoir des indications & des
» instructions plus amples.

### De Paris, *le 8 Mai.*

Les lettres des différentes Provinces du Royaume nous apprennent que la sécheresse est presque générale, & que l'on craint pour les mars & les fourrages, sans toutefois qu'il y ait encore de dommage sensible. Le vent se soutient ou revient sans cesse au Nord. Du reste, l'année promet beaucoup en grains d'automne, quoique bas ; la pluie ranimeroit toutes les autres productions.

Il s'est répandu dans cette Capitale, & de cette Capitale dans les Provinces voisines, des prédictions prétendues de phénomenes capables d'alarmer le Peuple, & sur-tout les Habitans des côtes maritimes. Il est à propos de désabuser le Public sur ces faux bruits.

On essaye actuellement à l'Observatoire un reverbere de nouvelle construction, qui, s'il répond aux vues du Gouvernement, sera placé sur les côtes, pour servir de fanal & guider les Navigateurs.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 14 Mars 1773, qui ordonne que, pour tenir lieu des huit sous pour livre des octrois des Villes de la Province de Haynault, il sera payé annuellement & par abonnement, à compter du 1 Janvier 1773, une somme de cent vingt-six mille deux cens deux livres quinze sous* &c. Cet Arrêt a été rendu sur les représentations des différens Corps d'Administration de la Province & des Villes du Haynault. Le principal de ces droits octrois est celui de *deux liards au pot de forte biere - cabaretiere & droits de Jurés Brasseurs & Egard-Gourmet.* Il sera payé, pour les huit sous pour livre de cet octroi, la somme de trente mille deux cens livres. S. M. ne comprend pas auxdits abonnemens les huit sous pour livre du soixantième de Meuze & du pontonage de Givet, du tonlieue de Maubeuge, des péages de Saint Amand, de Thun, de Buverlot & d'Anchin; du pontonage d'Aubigny-au-Bac, & autres semblables droits; lesquels huit sous pour livre seront & continueront d'être perçus sur le pied de la recette effective du principal, ou seront particuliérement abonnés aux Propriétaires, Fermiers, Régisseurs desdits droits.

Autre du 29 Mars, *qui ordonne qu'à l'avenir l'entretien des bâtimens servant à l'administration de la Justice sera à la charge des Villes dans lesquelles les Cours ou Jurisdictions sont établies.* S. M. s'étant fait rendre compte de la forme dans laquelle il est pourvu aux constructions, entretien & réparations des bâtimens dans lesquels les Cours & Jurisdictions tiennent leurs séances, ainsi que des prisons dans lesquelles les criminels sont détenus par Arrêts & Jugemens, a reconnu qu'elle entrainoit beaucoup de formalités, de lenteurs, d'inconvéniens & de dépenses; qu'il n'y auroit point d'autre moyen de diminuer ces dépenses, & cependant de bien entretenir lesdits bâtimens que d'en charger les Villes mêmes; que s'il en doit résulter une charge pour elles, elles en sont indemnisés par les avantages que leur procure l'établissement desdites Jurisdictions, soit par la plus grande proximité des Tribunaux & une police plus exacte, qui en est la suite nécessaire, soit par le loyer plus avantageux des maisons, la plus grande consommation & le plus haut prix des denrées occasionnés par l'affluence des Etrangers, d'où résulte l'augmentation du produit des octrois dont jouissent la plûpart des Villes où lesdites Cours & Jurisdictions sont établies; qu'enfin si, malgré ces avantages, quelques-unes étoient hors d'état de subvenir aux dépenses que cette nouvelle charge pourroit leur occasionner, il seroit encore plus avantageux & économique que S. M. vînt à leur secours, par les voies qu'elle estimera convenable, que d'être chargée desdites dépenses.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Suite de la Lettre de M. de Bernieres à M. l'Abbé Roubaud.*

Maintenant, pour vous faire comprendre plus aisément l'efficacité de cette invention, je crois important de vous rappeller une propriété des corps en général, sur les avantages de laquelle on n'a peut être pas assez réfléchi; c'est que tous, sans aucune exception, étant enfoncés dans l'eau, sont poussés par elle, vers sa superficie, avec une force égale au poids du volume d'eau que chacun d'eux déplace, & ils ne sont portés à fond que par l'excès de leur poids propre sur celui de ce volume d'eau déplacé. Mais les métaux & les pierres sont presque les seuls corps qui aient, de leur nature, cet excès d'une maniere sensible. Le pied cube d'or, par exemple, pese environ autant que 19 pieds ½ cubes d'eau; ainsi étant plongé dans l'eau, il est tiré à fond par une force qui équivaut au poids de 18 pied ½ cubes d'eau. Le pied cube de fer, après avoir déplacé un pied cube d'eau, est encore tiré en en-bas par une force qui équivaut au poids de 7 autres pieds cubes d'eau, environ. La pierre, qui pese beaucoup moins que les métaux, pese cependant environ le double de l'eau: ainsi un pied cube de pierre, étant plongé dans l'eau, sera tiré à fond par une force équivalente au poids d'un second pied cube d'eau au moins. Mais presque tous les autres corps, étant moins pesans que l'eau, s'y tiennent à flot, au moins jusqu'à ce qu'ils y aient été assez long-tems pour en être imbibés. Tels sont tous les bois & les autres vé-

gétaux, les étoffes, les toiles &c. Le ſuif, la cire, la plûpart des huiles, les vins, les liqueurs ſpiritueuſes reſtent toujours d'un poids inférieur à celui de l'eau, & par conſéquent, ne vont jamais à fond. On voit ſouvent, après les naufrages, des tonneaux d'eau-de-vie errans à la ſurface des mers. J'ai lu, quelque part, que des Négocians étoient venus, d'Amérique en Angleterre, ſur une eſpece de radeau compoſé de pieces de bois de conſtruction, liées enſemble & formant une baſe capable de porter des mâts, des voiles & des vivres. Ils auroient pu faire encore peut-être la traverſée de retour, s'il eût été néceſſaire; mais l'imbibition les eût empêchés de faire un troiſième voyage, parce qu'il n'y a guères de bois qui ne coule à fond au bout de ſix mois d'immerſion. Enfin, lors même que les corps autres que les métaux ſont aſſez pénétrés par l'eau pour y deſcendre à fond, l'excès de leur peſanteur eſt ſi peu conſidérable au-deſſus de celle de l'eau, que la moindre force qui les tireroit de bas en haut, les feroit tous encore flotter entre deux eaux.

Il ſuit de-là, qu'abſtraction faite des ferrures & du plomb qui entrent dans la conſtruction d'un vaiſſeau, & à ne conſidérer que le bois dont ſa coque eſt formée, le plus grand des vaiſſeaux, étant neuf, ne couleroit bas qu'après que l'eau auroit eu le tems d'en imbiber toutes les parties, & que, même après ce tems, la plus petite force qui le tireroit de bas en haut, le ſoutiendroit encore à flot entre deux eaux.

Pour donc ſoutenir ainſi à flot un vaiſſeau quelconque à vuide & ſans munitions ni apparaux, il ſuffira d'ajouter à cette force de quoi ſoutenir pareillement à flot les ferremens & autres métaux qui ſeront entrés dans ſa conſtruction. Si nous prenons pour exemple la frégate, la *Renommée*, faite pour porter 30 canons (voy. Duh. p. 335), nous trouverons qu'il n'eſt entré dans le corps de ce vaiſſeau, tant en fer qu'en plomb, qu'un poids d'environ trente-huit milliers, & le poids total de ſa coque eſt de plus de ſept cens milliers. Il ne faudroit donc qu'une force équivalente, à peu près, à la dix huitième partie de ce poids total, pour ſoutenir cette frégate entre deux eaux, étant à vuide.

Voyons enſuite quelle force il faudra pour ſoutenir de même cette frégate toute armée & toute approviſionnée.

J'ai dit ci-devant qu'on peut regarder preſque tous les corps comme étant à peu près du même poids que l'eau, & même comme plus légers qu'elle, avant qu'ils en aient été imbibés; & que même après leur imbibition, il faut encore très-peu de force pour les ſoutenir entre deux eaux; qu'enfin il n'y a que les métaux qui exigent une force beaucoup plus grande pour être ainſi ſoutenus.

La frégate, dont nous parlons, étant armée & approviſionnée pour ſix mois, peſe, en tout, 1571556 livres : mais ſur ce poids, qui paroît énorme, il n'y a que les parties qui ſont en métaux qui ſoient dans le cas d'aller à fond, par le grand excès qu'a leur péſanteur propre ſur celle de l'eau. Il ne s'agit donc d'abord que de ſoutenir à flot la ſomme des peſanteurs de toutes ces parties.

| | |
|---|---|
| La coque en contient . . | 38268 l. |
| Les ancres peſent . . . | 9555 |
| Les canons . . . . . | 60300 |
| Leurs affuts . . . . . | 14000 |
| Les boulets . . . . . | 14000 |
| Les balles . . . . . | 600 |
| Pinces & autres uſtenſiles . | 4700 |
| Fuſils, mouſquetons, ſabres, haches &c. (V. Duh. p. 335) . | 900 |
| | 142323 l. |

Comptons que toutes ces parties montent à cent quarante deux milliers. Il en faut rabattre au moins $\frac{1}{8}$ pour le poids du volume d'eau déplacé, c'eſt à-dire, environ dix-huit milliers; ce qui réduit le montant des parties, en métaux, à cent vingt-quatre milliers. Ajoutons-y cent trente-ſix milliers encore pour l'excès des deux cens milliers du leſt en cailloux ſur le poids de l'eau : ce ſera environ deux cens ſoixante milliers pour toutes les parties plus peſantes que l'eau. Il faudra donc, pour ſoutenir entre deux eaux cette frégate ainſi chargée, une force égale à environ la ſixième partie de ſon poids total.

Je m'attends bien, Monſieur, que vous allez me dire que ce n'eſt pas aſſez que de ſoutenir ainſi cette frégate entre deux eaux, & que je vous ai promis de ſauver les hommes, en les tenant à ſec & accompagnés d'une quantité de vivres ſuffiſante pour avoir le tems d'aborder au plus prochain lieu de ſecours. Voici comme je réponds à cette objection.

| | |
|---|---|
| Le poids des hommes de notre frégate est de . . . . . | 44000 l. |
| Les vivres pour 6 mois pesent 245420 l. ; prenons-en pour 15 jours, ce sera 20451 liv. . . | 20451 |
| L'eau pour deux mois ½ est de 100000 l. ; prenons-en aussi pour 15 jours, ce sera . . . . | 20000 |
| Les futailles peseront . . | 6560 |
| Les provisions de la table du Capitaine, pour ne rien oublier, seront de . . . . . | 1700 |
| Total. . . . . | 92711 l. |
| Ajoutez encore à ce poids celui de cent milliers, pour que le dernier pont se trouve au-dessus de l'eau, puisque j'ai promis de tenir les hommes & les vivres à sec . . . . . | 100000 |
| Total. . . . . | 192711 l. |

Ce sera donc une force de 192 milliers qu'il faudra ajouter à la 1re. de 260 milliers; ce qui fera, en tout, une force de 452 milliers, avec laquelle il est clair que je mettrai cette frégate en état d'attendre le secours, & d'aborder, avec son équipage tenu à sec & nourri, sans laisser périr un seul homme.

Passons aux moyens de nous procurer cette force de 452 milliers.

Il est prouvé par l'expérience, & par des faits constans, que mon procédé étant appliqué à un vaisseau, donnera, par pied cube, une force tirant, de bas en haut, qui équivaut au moins à 50 livres. Il faudra donc ou sacrifier, dans les capacités de notre frégate seulement, 9040 pieds cubes, lesquels seront employés à la rendre insubmersible, ou augmenter ses dimensions de longueur, largeur & de creux, jusqu'à lui procurer cette augmentation de 9040 pieds cubes dans ses capacités.

Notre frégate, la *Renommée*, prise pour exemple, porte à la ligne de flottaison 120 pieds de longueur, 31 pieds 8 pouces de largeur, & apparemment 15 à 16 pieds de creux. (V. Duh. p. 84 & p. 79.) Ce navire, calculé par ses mesures moyennes, contient plus de 30 mille pieds cubes. Vous voyez donc, Monsieur, que pour un vaisseau de guerre, tout chargé & tout approvisionné pour six mois, il ne faut sacrifier que le tiers des capacités, afin de le rendre insubmersible.

Mais, s'il ne s'agit que de vaisseaux de traversées, de transport & de commerce, comme ces bâtimens n'auront ni canons, ni affuts, ni boulets &c, & que tous les objets dont ils seront remplis (excepté les ancres, quelques autres outils de fer & leur ferrure propre) sont à peu près du même poids que l'eau; il faudra, pour les rendre insubmersibles, une force infiniment moindre que celle que nous venons de présenter, comme nécessaire à un vaisseau de guerre chargé, équipé & approvisionné. Si, par exemple, la frégate, la *Renommée*, au lieu d'être chargée de 30 canons, ne l'étoit que de marchandises, il faudroit rabattre de nos calculs au moins 200 milliers sur la force nécessaire pour la rendre insubmersible, parce qu'au lieu de 200 hommes, il n'y en auroit peut-être pas 20; & que son lest, au lieu d'être de 200 milliers, ne seroit peut-être pas de la moitié, n'ayant plus à l'opposer à la masse énorme des canons & de leur pésante suite.

La force nécessaire, pour soutenir cette frégate comme vaisseau marchand, seroit donc au plus de 250 milliers; ce qui n'exigeroit que le sacrifice de 5000 pieds cubes, au lieu de 9040 pieds qu'il lui faut, comme vaisseau de guerre.

Vous sentez aisément, Monsieur, que des calculs faits ainsi à l'improviste ne peuvent être des calculs de rigueur, comme ceux que je ferois, si j'étois au moment de construire sur des données. Cependant ils approchent assez de l'exactitude pour vous servir à juger si les avantages que je propose sont possibles ou non.

Il ne me reste plus qu'à répondre à la 2e. partie de votre demande, qui a pour objet de connoître ce que pourra coûter le moyen qui me sert à rendre un navire insubmersible: je n'ai pour cela qu'un mot à dire; c'est que chaque pied cube de ce moyen peut revenir à environ 15 francs, monnoie de France.

Ceux qui comptent la vie des hommes pour rien, le trouveront cher; ceux qui, comme moi, ne mettent point de proportion entre leur vie & leur fortune, penseront autrement. Au reste, j'ouvre la carriere; des hommes, plus habiles que moi, y entreront plus avant. Je le souhaite pour le bonheur de l'humanité, & je l'espere; j'aurai du moins la satisfaction d'y avoir fait les premiers pas. Si, par-là, j'ai été assez heureux pour être utile à mes semblables, tous mes

vœux sont remplis. Je suis &c. *Signé*, DE BERNIERES, l'un des quatre Contrôleurs-Généraux des Ponts & Chaussées de France, au Vieux-Louvre.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 1er. Mai 1773, au Mercredi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. 5 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 liv. 10 s. à 26 l. 10 s. Le seigle, de 14 l. 15, 15 l. 10 s. à 16 l.; l'orge, de 11, 11 l. 10 s. à 12 l.

L'avoine a été vendue à la Halle de 22 l. 10 s. à 26 l. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 22 à 23 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 8 Mai 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 8 Mai 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | H B | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | | |

CHANGES DE PARIS, *du 8 Mai 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ¾ |
| Gênes ..... | 95 ¾ |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅛ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mai 1773.* | *Jeudi 6.* | *Vendredi 7.* | *Samedi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1377 ½ 75 80 . | 1380 77 ½ 80 . | 1385 82 ½ . . |
| D°. 16/25es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 55 . . . . . | 55 . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 305 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 5 Mai 1773. | | Du Jeudi 6. | | Du Vendredi 7. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | C. | Courmont, six d. mois 1772. | E. | Lempereur, six d. mois 1772. | I |
| Radix, *idem.* | | Deschapelles, *id.* | J. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | F. | S. Janvier, *idem.* | | Rouillard, *idem.* | |
| Boutray, *idem.* | J. | Nau, *idem.* | | Painchain, *idem.* | J |
| Desplaces, *idem.* | L. | Delagarde, *idem.* | | Patu, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 4 Mai.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 5 Avril.*

IL est mort, l'année derniere, dans cette Capitale, 1400 personnes de la petite-vérole naturelle. On prétend que la pratique de l'inoculation sera étendue par la violence, & qu'il sera ordonné, par Edit, aux Citoyens, de prendre ou de donner à leurs enfans une maladie à laquelle la crainte & la contrainte donneront beaucoup de force, quelque salutaire que l'inoculation puisse être en elle-même. Il n'y a nulle apparence qu'on dispose de la santé des Citoyens.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 11 Avril.*

M. l'Abbé Micheldi a derniérement publié les *Pieces concernant l'éducation du Prince Royal, à présent Roi de Suede;* sçavoir, l'instruction donnée par M. le Comte C. F. de Scheffer, à M. Samuel de Klingstierne, ci-devant Précepteur de GUSTAVE; une dissertation, composée par le même Seigneur, sur les loix & la constitution de la Suede; un discours adressé par ce Sénateur au Prince, lorsqu'il prit, pour la premiere fois, séance au Sénat. M. le Comte de Scheffer jette, dans ces instructions, les fondemens de la gloire de son Roi & du bonheur de la Suede. L'Homme, le Citoyen, le Roi, le Roi Suédois, y est formé par la philosophie, le patriotisme & la vertu. Le pouvoir des Souverains y est réglé par la justice; la puissance de l'Etat, tirée de l'Agriculture; l'ordre social, déduit des loix de la nature. M. le Comte de Scheffer, cher à son Roi, aimé de la Nation, admiré par l'Etranger, recueille les fruits de ses travaux. Les gens de bien, les Sçavans, les Patriotes regrettent vivement la perte de l'Editeur de ce précieux Recueil, mort peu de tems après avoir fait ce beau présent à la Suede & à l'Europe.

Il est arrivé un si grand nombre de navires étrangers, chargés de grains, que les prix en ont considérablement baissé.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 13 Avril.*

La navigation du Nord sera bientôt éclairée par une nouvelle carte qu'un Officier François a levée de l'Islande, dans son voyage, fait avec la permission de la Cour, sur les côtes de cette Isle, du Groenland, de la Norwege &c. L'Auteur a sur-tout observé les Ports les plus fréquentés, leur entrée, leur profondeur, leurs écueils. Il répand de nouvelles lumieres sur les lieux où la pêche de la baleine se fait avec le plus de succès, entre Breydafiaerde & Langaunaes. Nous tirerons beaucoup d'avantage de ses observations sur le Port de Bergen où l'on voit annuellement aborder plus de mille bâtimens étrangers. C'est de cette Ville, située sous le 60e. degré & peuplée de 20000 Habitans, que les grains se répandent sur toutes les côtes de la Norwege où le Gouvernement ne cesse d'envoyer des provisions

que les pauvres craignent de voir emmagasiner pour d'autres besoins que les leurs.

Depuis que la navigation est rétablie, le prix des vivres baisse de jour en jour. Le tems est très beau; les arbres se chargent de boutons; les grains présentent la plus belle apparence.

## TRANSILVANIE.

### De Hermanstadt, *le* 10 *Avril.*

Le 31 Mars, il tomba ici une si grande quantité de neige qu'elle ensevelit les maisons les plus basses. Plusieurs toits s'écroulerent sous son poids, & écraserent des hommes & du bétail. Il périt beaucoup de bêtes à corne dans la campagne.

### De Francfort (*sur l'Oder*), *le* 17 *Avril.*

Les travaux du canal de Bromberg avancent rapidement. Bientôt, par la jonction de l'Oder & de la Vistule, on pourra intercepter & asservir une grande partie du commerce de la Pologne où les terres tombent en friches, les Propriétaires cachent leurs denrées, les Marchands suspendent toutes leurs spéculations. Le canal ouvert, la source sera tarie.

### De Francfort (*sur le Meyn*), *le* 21 *Avril.*

Les brebis, sur-tout quand elles sont jeunes, sont sujettes à un accident très-dangereux & malheureusement fort commun. Au commencement de la maladie, l'animal marche à pas lents, s'arrête, chancele de tems en tems; il perd tout appétit. Ensuite il penche sa tête d'un côté, se met à tournoyer, maigrit de jour en jour, & meurt. Dans la tête de la brebis, morte de cette maladie, on trouve une vessie remplie d'eau. 1°. *Quelle est la cause de ce mal?* 2°. *Quel en seroit le préservatif souverain, ou le moyen le plus sûr de le guérir?* Un Membre de la Société Patriotique de Silésie a remis au Bureau des Annonces de Breslaw 12 ducats, dont la moitié sera adjugée à celui qui résoudra la 1re. question de la maniere la plus satisfaisante; & l'autre moitié à celui qui aura le mieux répondu à la seconde. On desire aussi sçavoir, par la même voie, si la maladie est épidémique ou non?

La Société Patriotique prie les Nationaux & les Etrangers, que le desir de se rendre utiles engageroit dans ce concours, d'envoyer leurs discours cachetés, & avec une devise, selon la coutume. Comme il y a en France beaucoup de personnes instruites sur ces matieres & empressées à communiquer leurs lumieres, les Sçavans des Provinces limitrophes d'Allemagne pourront faire parvenir leurs dissertations à la Direction du Journal Historique à Francfort sur le Meyn, à l'adresse de M. Paradis, Conseiller de S. A. E. de Baviere. De l'intérieur du Royaume, on poura les envoyer, franches de Port, à *l'Auteur de la Gazette & du Journal d'Agriculture, cul-de-sac S. Dominique à Paris*, pour les faire passer à la Société Patriotique de Breslaw.

## ITALIE.

### De Venise, *le* 12 *Avril.*

On fabrique ici, avec beaucoup de succès, les velours dits *en miniature*. On va entreprendre dans les divers Hôpitaux de cette Ville la fabrication de diverses étoffes de soie, & autres de laine, à la maniere de Flandres. L'usage d'occuper les pauvres se répand généralement; insensiblement on adoptera les manieres de les occuper le plus utilement pour l'Etat.

### De Mantoue, *le* 12 *Avril.*

M. Jean-Baptiste Gérard, Comte d'Arco & d'Empire, Membre de plusieurs Académies &c, a remporté le Prix proposé par notre Académie des Sciences. Le sujet étoit; *quelle doit être la balance de la population & du commerce entre la Ville de Mantoue & son territoire; quels sont les obstacles qui empêchent que la population & le commerce de la Ville & du territoire ne se soutiennent mutuellement; quels seroient les moyens les plus propres à produire cet équilibre?* Il faut que l'Auteur ait une prodigieuse sagacité pour avoir développé la premiere partie de la question; qu'il ait combattu beaucoup de loix & d'abus pour satisfaire à la seconde; & que de cette démonstration résulte sa réponse à la troisième: en général son discours doit se résoudre à une proposition simple; *ne touchez qu'à la balance de la Justice, pour la tenir droite, ferme & inébranlable.*

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 22 *Avril.*

La navigation sur la partie du grand canal qui va de Bingley à Skipton, dans l'York-

shire ; a été derniérement ouverte aux acclamations du Peuple. Deux bateaux, arrivés à Skipton bientôt après, ont vendu leur charbon à moitié prix de ce qu'il se vendoit auparavant. Tel est l'effet des canaux, si des causes politiques ne les obstruent. Les Habitans ont célébré cet événement avec une allégresse qui, à force d'être raisonnable, ne paroîtra peut-être que folie. On a mis les cloches en branle ; on a allumé de tous côtés des feux de joie ; la Ville a été illuminée ; chacun se croyoit plus riche & plus heureux, & cela étoit vrai.

On a publié à Belfast un état des bâtimens & des Passagers partis du Nord de l'Irlande pour l'Amérique septentrionale, pendant le cours de 1771 & 1772. En 1771, 32 navires & 8900 tonneaux ; en 1772, 30 navires & 8450 tonneaux. Les supputations les plus modérées mettent à l'égal du nombre des tonneaux celui des Emigrans. Il seroit donc sorti du nord seul de l'Islande plus de 17000 hommes dans ces deux années. La plûpart d'entr'eux ont payé leur passage à 3 liv. st. 10 sh. : ce seroit pour le total plus de 60,000 liv. st. Le plus grand nombre étoit employé dans les Manufactures ou à la charrue. Quelques-uns avoient des biens-fonds qu'ils ont vendus, pour cultiver, avec ce produit, des terres du nouveau Monde.

On mande de Glascow, que les Magistrats ont eu la sagesse, pour faire baisser le prix de la viande, d'autoriser les Bouchers de la campagne à en apporter & à en vendre dans la Ville, sous leur protection & sauvegarde.

Depuis que la Cité a promis une gratification à ceux qui apporteront des grains étrangers à Londres, il en est arrivé quelques bâtimens.

On a calculé que la guerre que nous venons de faire aux pauvres Caraïbes nous coûtoit 300,000 l. st. & 1200 hommes.

Il y a à Newgate 47 prisonniers détenus pour crimes capitaux, & 105 pour vols & autres délits. Depuis nombre d'années, on n'avoit pas vu tant de misérables dans cette prison.

Les effets publics ont baissé. Hier, les actions de la Compagnie des Indes tomberent de 150 à 142 ; celles de la Banque, de 140 à 136 &c.

On mande de Bristol que la saison a été si favorable que les campagnes promettent les plus belles récoltes en tout genre : en conséquence les prix des denrées baissent..... On voit, dans un jardin de Bienfield, une grappe de raisin parfaitement formée

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Saint-Malo, *le 22 Avril.*

Vingt navires sont sortis ou prêts à sortir de la radé pour Terre-Neuve.

Le froment vaut de 330 à 335 liv. le tonneau pesant environ 2250 livres ; le seigle, de 210 à 220, le ton. ; l'orge, 210 ; le chenevis, 136 à 139 ; la farine de froment, 136 à 139 le cent ; la 1re. sorte de pain 3 s. 9 d., & la derniere 2 s. 9 d. la livre ; le cidre, 18 à 24 liv. la barrique de 30 veltes ; l'eau-de-vie, 145 à 160 l. les 29 veltes.

Le navire, la *Severe*, venant de Guinée & de l'Amérique, est derniérement entré dans ce Port.

Le 15 du courant, entre midi & une heure, on a ressenti dans la Ville & aux environs un tremblement de terre dont la secousse a duré une minute, avec un bruit souterrein semblable à celui du tonnerre, grondant dans l'éloignement. Sa direction étoit du nord-ouest au sud-ouest. Le vent souffloit du nord-ouest avec impétuosité. La mer qui montoit encore, son plein ne devant être qu'à une heure 12 minutes, étoit fort houleuse, très agitée, & d'une couleur de vase. Plusieurs pendules se sont arrêtées. Il n'y a point eu de dommage. Suivant les avis reçus des Paroisses circonvoisines, l'ébranlement a été plus fort à proportion de la proximité de la mer.

De Poitiers, *le 22 Avril.*

*Cherchez & vous trouverez.* Nous avons ci-devant annoncé la découverte de mines d'antimoine & d'ocre dans le Bas-Poitou. M. le Marquis de Gerzé, Seigneur de la Bonardelliere, Paroisse de S. Pierre d'Exideuil, près Civray, vient de découvrir dans sa Terre une carriere de marbre que l'on assure être comparable au plus beau marbre de Grece & d'Italie. Nous achetons ce que nous pourrions vendre.

M. Gaspard de Cressac, Prieur Commandataire de Bernay, a fait bâtir, l'année derniere, dans le Bourg de Château-Larché, à une lieue de Vivône, une maison très-commode pour y former une Ecole de charité en faveur des filles de la campagne. Cette

maiſon, convenablement dotée, a été accordée, par Lettres-Patentes, aux *Filles Sages*, fondées par feu M. de Montfort, pour l'inſtruction du Peuple & le ſoulagement des malades, & chargées de pluſieurs Hôpitaux du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Anjou, de la Bretagne. Plus de 80 jeunes filles ſe rendent journellement à cette Ecole. Ce concours prodigieux nous montre combien le Payſan ſent l'utilité d'une inſtruction & d'une éducation propre à former des Maîtreſſes intelligentes, de *bonnes ménageres*, des femmes vertueuſes. C'eſt un tréſor pour le Cultivateur, qu'une femme capable de gouverner, d'éclairer, d'aider; & le tréſor du Cultivateur en eſt un pour l'Etat. Ceux qui imaginent qu'il ne faut que des brutes pour nous donner la vie & la proſpérité, ne concevront pas & ne croiront pas tout le bien que les Paroiſſes voiſines recueillent déjà de cet établiſſement; cependant ce bien eſt atteſté.

On a remarqué qu'auprès de la Guilloniere, à trois lieues de cette Ville, la nature ſemble avoir tout diſpoſé pour tirer un canal de la *Vienne* au *Clain*. La pente eſt douce, le travail ſeroit peu conſidérable, le canal ſeroit infiniment utile. Il eſt toujours à propos de conſigner le bien qui ſeroit facile à faire.

### De Nantes, *le 24 Avril.*

La *Belle & Bonne*, la *Nouvelle-Marguerite*, le *Caribou* ſont arrivés des Iſles. Le *Guerrier* eſt parti pour le Cap; la *Jeune-Roſalie*, pour la Guadeloupe. Le *Chaumont* eſt en charge pour le Port-au-Prince; l'*Ingénieux*, pour les Cayes.

Le tonneau de froment du poids d'environ 2250 l. vaut ici de 265 à 300 l. La farine ſe vend de 39 à 42 l. le baril; celle de la Nouvelle-Angleterre eſt à 36 l.; le ſucre blanc, premiere ſorte, vaut de 56 à 57 l. le cent; le ſucre brut fin, de 36 à 37 l.; le café, de 11 ſ. 6 d. à 17 ſ.; le coton, de 125 à 150 l. le c.

Le vaiſſeau du Roi, l'*Union*, eſt arrivé de la Martinique à Breſt, avec ſucre, café, liqueurs &c. L'*Iſle de France*, autre vaiſſeau du Roi, a amené de ladite Iſle, dans le même Port, marchandiſes des Indes & café. Le navire étranger, la *Julie-Chriſtine*, en eſt parti pour Bergen en Norwege, avec deux cens mille livres d'orge fermentée.

Il eſt derniérement ſorti de l'Orient cinq navires chargés de grains pour Bordeaux.

### De Calais, *le 24 Avril.*

Les lettres de Londres nous font eſpérer un nouveau réglement très-favorable pour le commerce entre ce Royaume & l'Angleterre : on en cite même quelques articles. On dit que les droits ſur les vins de France ſeront aſſez diminués pour qu'ils puiſſent être donnés en Angleterre à auſſi bon marché que ceux de Porto. On ajoute que l'Angleterre permettra la libre importation des Cambrais, & que la coutellerie & autres ouvrages de Birmingham jouiront de la même faveur en France. Cette nouvelle s'accrédite ; mais elle n'eſt encore fondée ſur aucun acte public.

### D'Amiens, *le 26 Avril.*

Le Directeur & Contrôleur du canal de Picardie ayant ſollicité, par rapport aux droits de la navigation de ce canal, l'exemption des huit ſous pour livre établis par l'Edit de Novembre 1771, le Gouvernement a donné une preuve de la faveur qu'elle accorde aux entrepriſes utiles, en ſuſpendant quant à préſent la perception des nouveaux droits.

Dans l'eſpace de 12 jours, il eſt ſorti du Port de Dunkerque 39 bâtimens deſtinés pour la pêche de la morue. Le ſucre brut ſe vend dans cette Ville 33 l. le cent; le café, 11 ſ. la liv.; l'eau-de-vie de Barcelone, 19 à 21 l.; le ſel blanc, 12 l. la raſiere.

### De Rouen, *le 1 Mai.*

L'Académie Royale des Sciences, dans ſa Séance publique du 21 Avril, a adjugé à M. le Roi, Horloger de Sa Majeſté, le Prix qu'elle avoit propoſé pour *la meilleure maniere de meſurer les longitudes en mer.* Les montres de M. le Roi ont été éprouvées ſur la frégate la *Flore*. Il y en a deux qui ont donné la longitude à moins d'un quart de degré en ſix ſemaines. Dans le cas même où leur mouvement a été dérangé, par un accident imprévu, elles ont donné la longitude, à moins d'un degré près, en deux mois.

L'Académie propoſe de nouveau pour l'année 1774, *de perfectionner l'eſpece de criſtal néceſſaire à la conſtruction des lunettes achromatiques*, de maniere que le procédé qu'on indiquera donne, par une réuſſite conſtante, un criſtal de la dureté demandée, & exempt des ſtries ou filandres & du coup d'œil gelatineux auxquels ſont ſujets tous les criſtaux

de cette eſpece, & nommément le ſtras d'Allemagne & le flintglaſſe d'Angleterre. Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au 1 Décembre 1773 incluſivement. Le Prix, donné par le Roi, eſt de 1200 l.

L'Académie propoſe pour l'année 1775 la queſtion ſuivante : » Quelle eſt la meil- » leure maniere de fabriquer les aiguilles » aimantées, de les ſuſpendre, de s'aſſurer » qu'elles ſont dans le vrai méridien magné- » tique ; enfin de rendre raiſon de leurs va- » riations diurnes régulieres «. Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au 1 Septembre 1774 excluſivement. Le Prix eſt de 2000 liv.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud, Auteur de la Gazette d'Agriculture &c, en réponſe à des queſtions propoſées concernant les abeilles.*

Mr. Pour répondre aux invitations de l'Auteur de la Lettre inſérée dans la derniere Gazette, N°. 30, je dirai qu'effectivement j'avois promis au mois d'Août dernier la façon de faire ſoi même ſes eſſaims ; mais que ne voulant rien dire là-deſſus dont je ne fuſſe aſſuré, autant que je le ſuis, de ce que j'ai publié dans le Traité des Abeilles, j'attendois que de nouvelles épreuves m'euſſent mis en état de le faire avec une entiere certitude. Cependant ces épreuves tendoient plutôt à faciliter l'opération qu'à m'aſſurer de ſa réuſſite ; je voulois ſçavoir principalement ſi des couteaux d'une même ruche pourroient ſervir à faire pluſieurs eſſaims à la fois avec des abeilles d'autres ruches. C'eſt ce que je compte voir au premier jour.

En attendant, trop jaloux de pouvoir être utile à mes ſemblables pour ne pas répondre auſſi tôt à la confiance qu'on me fait l'honneur de me marquer, je donnerai ici une idée de cette opération qui ſuffira, je l'eſpere, juſqu'à ce que je puiſſe donner ſur cet objet de plus grands détails.

*Maniere de faire ſoi-même ſes eſſaims.*

Cette méthode conſiſte à tirer d'une ruche bien peuplée des couteaux dans les alvéoles deſquels il y ait des vers dépoſés. Des œufs ſeuls ne ſuffiroient pas ; il faut des vers. Il eſt donc néceſſaire que ces œufs ſoient éclos ; l'âge ou la groſſeur de ces vers n'y fait rien : cependant les plus jeunes ſont préférables aux plus gros.

La plus grande difficulté de cette opération, c'eſt d'avoir les couteaux & de les tirer d'une ruche bien peuplée, ſur-tout ſi les ruches ſont conſtruites ſuivant l'ancienne méthode. Quelles qu'elles ſoient, voici la maniere d'opérer.

Pour tirer des couteaux d'une ruche ordinaire, dite à l'ancien ſyſtême, il y a deux ou trois moyens.

1°. On peut la tranſvaſer (1) tant bien que mal ; après quoi il eſt facile de trancher dans cette ruche à ſon aiſe, & d'en tirer des couteaux garnis de vers. Un couteau courbe eſt l'inſtrument le plus propre pour cela : quand on a coupé & ôté de la ruche ce qu'on veut avoir de couteaux, on ſecoue la ruche vuide dans laquelle on a fait paſſer les abeilles, & on poſe la ruche pleine deſſus, pour les y faire rentrer. Seulement il faut obſerver de couvrir cette ruche vuide avec une ſerviette ou un mouchoir, afin d'empêcher les abeilles d'en ſortir avant le moment où on les ſecoue à terre, ou ſur une planche, pour les couvrir de la ruche pleine.

2°. Au lieu de la tranſvaſer, on peut l'enfumer avec la fumée d'un vieux linge ; ce qui étourdit les abeilles & les rend plus dociles pour l'opération (2).

3°. Enfin, ſans les enfumer ni les tranſvaſer, on peut trancher dans la ruche, ſoit en la tenant renverſée entre ſes genoux, la gueule en haut, ſoit en la ſuſpendant en l'air, & en tendant une nappe deſſous, ſuſpendue à des piquets, ſur laquelle on laiſſe tomber les couteaux à meſure qu'on les a coupés.

Je ne m'étends pas beaucoup ici ſur ces ſortes d'opérations, parce qu'elles ſont connues de tout le monde.

On peut faire la même choſe ſur les nouvelles ruches ; mais je vois qu'il vaut mieux couper les deux hauſſes ſupérieures, c'eſt-

(1) *On peut voir dans le* Traité de l'Education des Abeilles *la façon de faire cette opération, qu'on craint ordinairement plus qu'elle n'eſt à craindre.*

(2) *Il y a dans le* Traité des Abeilles *une autre façon d'enfumer une ruche, au moyen d'une ouverture pratiquée au haut de la ruche ; ce qui forme une eſpece de tranſvaſion.* Voyez ce Traité.

à-dire, séparer l'avant-derniere hausse de la 3^e^. hausse supérieure, en comptant de haut en bas, pour pouvoir trancher ensuite facilement dans ces deux hausses, en observant les précautions suivantes. Ceci n'est pas aisé à faire entendre.

Je suppose donc qu'on a coupé la ruche en deux parties inégales; l'une supérieure, composée de deux hausses; & l'autre inférieure, composée du nombre de hausses qui s'y trouve, deux, trois ou quatre.

Dès que la séparation est faite, on enleve la partie supérieure, en la renversant la gueule en haut, & l'on met dans l'instant même un couvercle sur la partie inférieure, pour empêcher les abeilles d'en sortir en trop grand nombre: ensuite on pose à terre, ou sur une planche, la partie supérieure, toujours la gueule en haut, & on met dessus une hausse vuide sur laquelle on pose un couvercle, ou bien une hausse garnie d'un couvercle.

On laisse les choses en cet état l'espace d'environ 12 ou 15 minutes; après quoi, on va ôter doucement la hausse garnie de son couvercle, pour aller secouer auprès de la ruche toutes les abeilles qui n'auront pas manqué de monter dedans, & qu'on y trouvera rassemblées en gros pelotons.

Cela fait, on peut travailler dans ces deux hausses pleines de couteaux, & où les abeilles qui seront restées seront devenues traitables. Même en portant ces deux hausses au grand jour, toujours la baie en haut, les abeilles qui y seront restées en sortiront en foule & s'envoleront à leur ruche, c'est-à-dire, à la partie inférieure de leur ruche. Alors on tranche à son aise dans ces hausses, pour en ôter les couteaux dont on a besoin.

J'oubliois d'observer qu'après avoir tiré de ces deux hausses les deux ou trois morceaux de couteaux garnis de vers, dont on peut avoir besoin pour faire deux ou trois essaims à la fois, il faut remettre tout de suite, & sans perdre de tems, ces deux hausses sur la partie inférieure de la ruche, & dans la même situation où elles étoient avant de les tailler. Il n'est pas nécessaire d'avertir qu'avant de les poser sur la ruche, il faut ôter le couvercle qu'on y avoit mis, en attendant qu'on pût y remettre les 2 hausses.

Pour remettre ces deux hausses précisément dans la situation où elles étoient avant de les enlever; on doit avoir l'attention de faire des marques avec de la craie ou du charbon avant de tailler la ruche, & de remettre ces hausses vis-à-vis des mêmes marques; ce qui fait qu'on ne peut pas se tromper. Les abeilles, si la ruche est bien peuplée, auront bientôt rempli le vuide qu'on aura fait dans ces deux hausses.

Il faut observer ici que si la ruche étoit d'un très-grand poids, ou qu'elle fût composée de sept hausses, au lieu de couper deux hausses, il faudroit en couper trois, attendu que le miel se trouvant ordinairement au haut de la ruche, il pourroit bien n'y avoir que du miel dans les deux hausses supérieures, & point de couvain ou de vers. Mais quand elle n'est pas d'un grand poids, on en trouve toujours dans l'avant-derniere hausse supérieure, & même quelquefois beaucoup.

Au reste, dès qu'on parvient à se procurer des couteaux, sans faire périr beaucoup d'abeilles, peu importe la maniere de procéder; chacun peut faire à sa fantaisie. Je n'ai pas encore cherché d'autres moyens que ceux dont j'ai fait mention.

Nous voilà donc en possession de couteaux où se trouve du couvain en forme de vers; & voilà aussi le plus mal-aisé fait; car le reste est facile.

On coupe ces couteaux par morceaux de la grandeur d'environ une carte à jouer, en observant qu'il y ait dans chacun au moins quatre vers destinés à produire des abeilles. s'il n'y en avoit pas quatre, il faudroit faire le morceau plus grand &, assez grand pour y en avoir au moins ce nombre & même plutôt six.

Vous prenez ensuite l'un de ces morceaux que vous arrangez dans une petite hausse de 9 à 10 ou 11 pouces de largeur. Les plus petites sont les meilleures. Celles de paille valent mieux que celles de bois, quoique celles-ci soient bonnes. On met ce morceau dans la situation où il étoit dans la ruche, en l'y assujettissant avec de petites baguettes ou de gros fil d'archal, ou autrement. A côté de ce morceau, & à une distance de 4 à 5 lignes, on place un morceau de couteau, dans les alvéoles duquel il n'y ait rein; & de l'autre côté du premier morceau, qui doit se trouver au milieu, on place encore un couteau rempli de miel pour nourrir les abeilles. On peut couper ces deux autres morceaux de 7 à 8 pouces, si l'on veut; l'on choisit, pour ces deux derniers morceaux, de la cire nouvelle & la plus blanche qu'on peut trouver.

Il faut que le couvercle de cette petite hauſſe joigne bien, & qu'il n'y ait point de jour en aucun endroit, pour tenir les abeilles plus chaudement. On peut boucher les interſtices avec du pourjet.

Après toutes ces opérations, il eſt queſtion d'avoir environ 300 abeilles, & de les faire entrer dans cette petite hauſſe pour y reſter; c'eſt ce qu'il eſt très-facile de faire.

Pour avoir le nombre d'abeilles qu'on voudra, il ſuffit d'introduire ſous une ruche bien peuplée une aſſiette dans laquelle on aura mis environ une demi-once de miel fondu, avec un peu d'eau, pour le tenir liquide, & afin qu'il occupe plus d'eſpace ſur l'aſſiette; un quart d'heure après, on leve la ruche & l'on retire l'aſſiette qui ſe trouve couverte d'abeilles qui ſont au miel: on porte cette aſſiette ſous une hauſſe, & on l'y laiſſe juſqu'au ſoir ſans permettre aux abeilles d'en ſortir. Si cette premiere opération ne procure pas aſſez d'abeilles, on la recommence avec une autre aſſiette.

Il y a encore pluſieurs autres moyens de ſe procurer des abeilles facilement; on peut les imaginer ſoi-même; mais celui-ci eſt le plus facile & le plus expéditif.

Le ſoir venu, ou même avant, mais dans l'obſcurité, on fait entrer dans la petite hauſſe les 300 ou 400 abeilles qui ſont deſtinées à y entrer. On poſe enſuite cette petite hauſſe ſous la ruche, éloignée des ruches dont on a tiré les abeilles, ou dans quelqu'endroit un peu chaud; on laiſſe un peu d'air, par le moyen d'un grillage aſſez ſerré pour empêcher les abeilles de ſortir: une ouverture de quatre lignes ſuffit pour leur procurer de l'air. On enveloppe enſuite cette petite ruche de foin ou de paille pour la tenir chaudement, & on la laiſſe, la porte grillée, pendant cinq à ſix jours. Le ſixième jour, s'il fait beau, & que les autres abeilles aillent aux champs, on leur laiſſe la ſortie libre; & ſi l'on en a vu quelques-unes aller aux champs, dès le lendemain, s'il fait beau & doux, on prend, vers les onze heures ou midi, cette petite hauſſe ſans l'ébranler, pour ne pas déranger les trois couteaux; & on la porte auprès d'une ruche fort peuplée, à côté de laquelle on la poſe doucement. Alors on ajoute à cette hauſſe, pardeſſous, deux autres hauſſes un peu plus grandes, comme de 12 pouces; après quoi, on ôte de ſa place la ruche fort peuplée, pour la porter ſur le champ à la place qu'occupoit ci-devant la petite hauſſe; & à la place de cette ruche, on poſe tout de ſuite la petite hauſſe ſurmontée de deux hauſſes; il faut avoir l'attention que cette petite hauſſe, ou que tout au moins la hauſſe inférieure, qui doit poſer ſur la table, ſoit faite préciſément comme l'étoit le bas de la ruche qu'on vient d'enlever, ſans quoi les abeilles qui reviennent des champs à chaque inſtant en affluence, n'y rentreroient pas, ou ne le feroient que difficilement & avec répugnance. Voilà tout le procédé.

On peut faire cette opération depuis le 25 d'Avril, lorſque le tems le permet, juſqu'au 5 ou 6 Juin.

Il faut avoir l'attention auſſi de ne tirer des couteaux que des ruches qui ſont bien peuplées. Je donnerai les raiſons de tout cela dans un très-petit Ouvrage que je compte publier là deſſus avant la fin de l'été.

Si, comme dans le *Traité des Abeilles*, je cauſois encore ici avec le *Voiſin*, je lui dirois: vous voyez bien, mon Voiſin, qu'il s'en faut de beaucoup que Meſſieurs de la Luſace aient donné ſur cette importante opération tous les détails convenables, puiſqu'en voilà beaucoup que j'y ajoute, ſans que je vous aie néanmoins encore appris la moitié de ce qu'il faudroit vous apprendre là-deſſus.

L'empreſſement que j'ai eu à répondre à l'honneur qu'on m'a fait, ne m'a pas permis d'écrire avec plus de ſoin. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, DUCARNE DE BLANGY.

*A Hirſon*, 18 *Avril* 1773.

## *A V I S.*

» Le Sr Ribadeau, réſidant à Angoulême, » annonce aux Amateurs du Tambourin, » qu'il a trouvé le moyen d'augmenter l'é» tendue de la flûte qui en fait partie, d'un » ton & demi dans le bas, par l'addition d'un » ſecond corps de flûte qui procure auſſi une » ſucceſſion d'accords ſur toute l'étendue de » l'inſtrument, ſoit de tierce, quarte, quin» te, ſixte, ſeptième, octave & autres ac» cords arbitraires qui peuvent être produits » par le mélange des dièzes & des bémols. » Cette nouvelle invention eſt d'autant plus » agréable qu'elle ne produit aucune diffi» culté pour le doigter, pouvant, ſi on le ju» ge à propos, faire abſtraction des accords.

» Ledit Sr Ribadeau offre une plus grande » diſſertation ſur ſa découverte, ſi le Public » daigne bien agréer ſon eſſai.

» Tous ceux qui desireront se procurer le-
» dit instrument, s'adresseront à l'Inventeur,
» en affranchissant le port des lettres.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Le Mercredi 28 Avril, le froment s'est vendu à la Halle, de 20 à 26 l. *le septier*. Le seigle, 14 l. 5 s. à 15 l. 15 s. Le sac de farine la plus belle, de 45 à 50 l. ; *idem* bis blanc & bis, de 24 à 44 l. *le sac*. Le pain a continué d'être vendu 10 s. 6 d. *les quatre livres*, le plus beau.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 30 Avril 1773, de 53 à 54 livres ; *idem* nouveau de 51 à 52 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 l. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51 ; *idem* nouveau, de 48 à 49 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48 ; *id.* nouveau, de 44 à 45 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

### Prix *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 30 *Avril* 1773.

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | 6 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . . | 716 | 5 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . . | 708 | 6 | *marc.* |
| Les guinées à . . . . | 722 | 10 | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 15 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 100 | 5 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 6 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 18 6 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 19 | *marc.* |
| Piastres à . . . . . | 49 | 6 | *marc.* |

### Changes de Paris, *du* 30 *Avril* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ |
| Londres ..... | 30 7 16e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 6 à 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 95 ¼ |
| Gênes ..... | 94 ¾ |
| Lyon, *Pâques*. ..... | ¼ p. ⅜ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Jeudi* 29. | *Vendredi* 30. | *Samedi* 1 *Mai*. |
|---|---|---|---|
| Comp. d. Ind. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1345 50 45 . . | 1350 55 52 ½ . | . . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | 865 . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | 300 . . . . | FESTE. |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

### Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, *six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 28 Avr. 1773 | | Du Jeudi 29. | | Du Vendredi 30. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | C. | Courmont, six d. mois 1772. | C. | Lempereur, six d. mois 1772. | F |
| Radix, *idem*. | | Deschapelles, *id*. | H. | Boscheron, *idem*. | G |
| Gautier, *idem*. | F. | S. Janvier, *idem*. | J. | Rouillard, *idem*. | G |
| Boutray, *idem*. | J. | Nau, *idem*. | J. | Painchain, *idem*. | J |
| Desplaces, *idem*. | L. | Delagarde, *idem*. | J. | Patu, *idem*. | L |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 20 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 23 Mars.*

LA Diete de 1766 avoit interdit aux Négocians de la Poméranie Suédoise le commerce avec la Suede, persuadée sans doute qu'il est bon qu'il n'y ait pas tant de communication entre les Sujets d'une même Puissance, qu'il est avantageux de séparer les Peuples, c'est-à-dire les familles, pour leur inspirer l'esprit de fraternité, qu'il est juste de privilégier les uns aux dépens des autres, afin d'enrichir ceux-là, s'il est possible, en ruinant ceux-ci. Le Gouvernement, imbu de principes contraires, se propose de rétablir entre les deux pays la correspondance réciproque que leur intérêt commun exige.

On parle de différentes Ordonnances dans l'une desquelles il sera, dit-on, enjoint aux Paysans de porter à leurs Seigneurs le respect qu'ils leur doivent, & sans doute aux Seigneurs de rendre aux Paysans la justice & la protection qu'ils leur doivent à leur tour.

Les Distillateurs d'eau-de-vie ont représenté dans une requête que la prohibition d'un travail & d'un emploi de leurs biens, sacrifioit leurs droits & leurs intérêts.

Il est arrivé des Provinces tant de pauvres qu'il faut acheter une nouvelle maison pour les loger & les occuper. Il est douloureux de voir la charité obligée de concentrer dans une Capitale des secours qui, répandus dans les Provinces, auroient servi à fertiliser les campagnes.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 27 Mars.*

Des vaisseaux Anglois & Hollandois passent journellement le Sund pour se rendre dans la Baltique. Plusieurs des bâtimens chargés de vivres pour la Norwege ont fait naufrage. Nous apprenons d'Helsingor qu'il y est entré nombre de vaisseaux chargés de poisson, de sel, de charbon &c : on ne parle pas de bled.

La mode a été ci-devant dans plus d'un Etat du Nord d'établir, à force de dépenses, Fabriques sur Fabriques dans les Capitales. Ces Capitales sont loin du centre des Etats; ces Fabriques étoient, pour la plûpart, fort loin des matieres premieres nécessaites à leur fabrication; les Entrepreneurs avoient pour eux des gratifications & des privileges exclusifs; ils s'enrichissoient & l'entreprise tomboit. La Fabrique Royale de porcelaine, ci-devant existante dans cette Ville, étoit, par exemple, obligée de tirer de Jutlande une partie des terres qu'elle employoit; elle n'est plus. On va élever dans un district de cette Province, à portée des matériaux, une Fabrique de pipes dont le débit ne sera borné que par les privileges préexistans.

Le Nord eſt déſert, le pain y manque; les Manufactures n'en donnent pas.

## BOHÊME.

### De Prague, *le* 24 *Mars.*

Nous éprouvons le paſſage ſubit du haut prix au bas prix des denrées. Le boiſſeau de bled qui valoit l'année derniere 12 flor., en vaut à peine 5, & il baiſſe. La proportion eſt à peu près pareille pour les autres eſpeces de grains, les légumes &c. Toutes les ſortes de viande ſont preſqu'à auſſi bon marché qu'elles l'étoient, il y a quatre ans. Il y a bien des années que le foin & la paille n'avoient été à ſi bas prix; il en eſt de même des œufs, du ſaindoux &c. On a recueilli beaucoup de pommes de terre. Enfin les campagnes ont les plus belles apparences.

## ALLEMAGNE.

### De Francfort, *le* 8 *Avril.*

On publie tous les jours en Allemagne beaucoup de découvertes nouvelles, utiles en elles-mêmes, inutiles par les circonſtances.

Les éloges juſtement donnés aux Auteurs de ces découvertes ont enhardi l'impoſture. A Hanau, celui-là veut avoir trouvé le ſecret de convertir les carottes en petits pains de ſucre candi. Celui-ci promet à Odenwald de faire d'excellente noix muſcade avec du gland cuit dans l'eau, mis en marmelade, & enſuite détrempé. Un Membre des Sociétés Economiques de Copenhague & de Brunſwick publie des almanachs dans leſquels il promet un tems variable plus ſec qu'humide, mais propice depuis le 1 Mai juſqu'au 5 Juin & après, un tems plus enclin à l'humidité qu'à la ſéchereſſe du 11 Juillet au 18 Août, un tems fort chaud du 19 Août au 24 Septembre; & au milieu de ces alternatives, de bonnes & belles récoltes, pourvu qu'on ſuive ſon plan de travaux.

Ces folies ne ſeroient que riſibles, ſi le Peuple étoit aſſez inſtruit pour ſe prémunir contre les folies : mais il eſt ignorant, & il croit avidement aux merveilles, & il eſt la dupe de ſa crédulité; & dupe de la fourberie, il eſt tout prêt à être la victime de l'oppreſſion déguiſée.

## ITALIE.

### De Florence, *le* 30 *Mars.*

Le Gouvernement ne ceſſe d'élargir & d'applanir les voies au commerce par des Edits qui ſe ſuccédent rapidement. La fabrication & le trafic du ſavon viennent encore d'être encouragés par ces moyens ſimples, toujours efficaces, parce qu'ils ſont juſtes. Tel eſt l'objet d'une notification du 23.

A Modene, la diſette avoit rempli l'Hôpital de malades, l'épidémie les y a ſuivis.

Nous apprenons de Gênes qu'un ouragan a mis pluſieurs bâtimens en danger dans la riviere.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 9 *Avril.*

On écrit de Dublin que les Montagnards que la charité avoit ſecourus, ſont partis pour la Nouvelle Yorck. La Gazette de Belfaſt porte qu'il y a quatorze bâtimens prêts à mettre à la voile pour tranſporter des Emigrans à Philadelphie &c. Le pays perd ſes meilleurs Ouvriers; & ſes Manufactures ſont ſur le point d'être entiérement anéanties.

On mande de Newcaſtle que les Juges de Paix, dans leur Aſſemblée tenue à Morpeth, ont réſolu de réduire leurs tables dans les termes de la plus rigoureuſe frugalité, & d'engager les Magiſtrats, les riches &c, à imiter cette économie, afin que la viande de boucherie ſoit à plus bas prix pour le Peuple.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### D'Aix (*en Provence*), *le* 7 *Avril.*

Dans le courant de Mars, nous avons eu des tems affreux. Il eſt à craindre que notre premiere récolte de fruits ne ſoit pas bonne; cette reſſource ſera du moins bien tardive pour le Peuple. Quoique le bled de Bourgogne qu'on amene ici, ſoit moins cher d'environ un ſixième que le bled du pays, il eſt encore fort haut. Depuis que nous avons commencé à en recevoir, il s'eſt conſ-

tamment maintenu à 31 liv. la charge.

Un loup enragé a mordu au moins cinquante personnes & beaucoup de bétail dans le territoire de S. Maximin. Le nombre des malheureux qui sont annuellement la proie des loups, est encore bien effrayant.

### De Bordeaux, *le 8 Avril.*

Les farines sont très-rares & très-cheres dans nos Colonies ; il n'en sort point de ce Port. La *Solle*, l'*Aimable-Jenny*, la *Françoise*, le *Conquérant*, la *Justice*, la *Fortune*, l'*Aimable-Marguerite*, le *Marsouin*, l'*Africaine*, sont arrivés de Saint-Domingue dans le courant de Mars.

Quoique quelques Etats d'Allemagne aient défendu l'usage ou gêné la circulation du café, l'exportation de cette denrée a été très-considérable le mois dernier ; pour le seul Port de Hambourg, il en est sorti 1,174,546 l. Les ordonnances de *régime* ne sont guères observées par des gens en santé.

Les principales importations pendant le mois dernier ont consisté en charbon de terre de Newcastle, fer de Suede, d'Espagne &c ; beurre, suif, fil, toiles &c. de Bretagne ; bœuf d'Irlande, huiles de Portugal & d'Espagne ; toiles, fayance &c. de Rouen &c. L'importation du froment a été de 414,000 l. ; du seigle, 460,000 l. ; des légumes, 316,365 l. ; du riz, 50,420. Il y a toutes sortes de grains & du Royaume & du dehors dans les magasins ; leurs prix se soutiennent.

Il est sorti en Mars 2556 bar. 24 quarts de sucre brut ; 4231 bar. 156 quarts de sucre blanc ; 138,615 l. indigo ; 3,102,733 café ; 71,532 cacao ; 3558 rocou.

Le navire l'*Entreprenant*, Capit. *Réaud*, partira dans le courant de ce mois pour le Cap ; & le navire, les *Trois-Amis*, le 30 pour la Martinique.

### De Grenoble, *le 9 Avril.*

Sur une délibération du 30 Mars dernier, le Conseil de Ville avoit accordé par bail à un Particulier le privilege de vendre de la viande de boucherie exclusivement aux Bouchers. L'alarme étoit dans la Ville & dans les campagnes. Un seul homme devenoit le maître de ruiner les Cultivateurs & d'affamer les Consommateurs. Le Conseil avoit été surpris par l'engagement que l'Adjudicataire prenoit de lui payer annuellement 120,000 l. pour le support des charges municipales & l'acquit du don gratuit. Les dangers, les abus, les injustices, les maux réunis dans cette opération ont bientôt excité le zele tutélaire du Parlement. Le 2 du courant, M. Moydieu, Procureur Général, un des Magistrats du Royaume les plus éclairés sur les loix du bon ordre, & des plus ardens pour le bien public, a présenté à la Cour une Requête dans laquelle il expose,

» Que la concession d'un privilege exclu-
» sif est évidemment contraire aux vrais
» principes d'administration, par le désa-
» vantage frappant, par l'abus incontesta-
» ble de tout établissement qui fixe un Ven-
» deur unique dans la Ville, & un Acheteur
» unique dans les campagnes «.

» Que les bonnes intentions dudit Con-
» seil général n'ont pas besoin d'être justi-
» fiées, puisqu'elles ont éclaté dans tant de
» circonstances ; mais que, par une fatalité
» attachée sans doute aux délibérations pré-
» cipitées, il paroît aujourd'hui avoir em-
» brassé un erreur spécieuse «.

» Que des Monopoleurs, toujours cou-
» pables, lorsqu'ils arrachent des Corps
» d'Administration des délibérations de l'es-
» pece de celle du 30 Mars, n'ont que
» trop l'adresse de colorer leur iniquité &
» de présenter des raisons plausibles, des
» intérêts momentanés, des espérances fic-
» tices, lesquelles sont autant de piéges
» pour les cœurs droits & les imaginations
» sensibles qui sont pénétrés de l'amour du
» bien & qui le cherchent dans des condi-
» tions trop séduisantes «.

» Que l'objet de ces Monopoleurs est tou-
» jours de s'arroger en titre la totalité d'une
» branche de commerce où, devenus né-
» cessaires & despotiques, ils ne dictent plus
» que des loix dures & exorbitantes, à l'a-
» bri d'une faveur exorbitante elle-même «.

» Que leur cupidité, désormais dégagée
» du frein de la concurrence, accumule
» ensuite les abus dans le détail des achats,
» avec des vues & une activité d'autant plus
» dangereuses qu'elles sont consacrées par
» une autorité publique : abus dont le coup
» retombe sur les Propriétaires des fonds &
» leurs Fermiers, partie si intéressante de

» la Nation, & qui les privent de la valeur » de leurs matieres avec lesquelles ils nour- » rissent l'Etat, payent ses charges, & tra- » vaillent à cette reproduction qui prépare » les ressources & l'opulence des années sui- » vantes «.

» Que cette cupidité, après avoir tout » ravagé au-dehors, ne s'en allume que » plus chaudement dans l'intérieur de la » Ville où le débit ne se fait qu'avec l'âpreté » & le systême parcimonieux qu'elle com- » porte «.

» Que quelques maisons une fois servies » & satisfaites, maisons qui seront peut- » être un jour les apologistes & le plus fer- » me appui du monopole, tout le reste du » bas peuple est livré à une fourniture in- » férieure, & d'une qualité telle qu'elle ex- » cite le murmure & peut-être les mala- » dies des classes pauvres & malheureu- » ses «.

» Que le monopole triomphant, dans » cette adversité commune, accumulant » toujours de nouvelles richesses, & s'attri- » buant à chaque instant un plus grand cré- » dit, voit l'animadversion de la Justice se » briser contre le pouvoir qu'il a usurpé; » puisque, dans la crainte de suspendre » une fourniture nécessaire, on est tous les » jours forcé de fermer les yeux sur ses pré- » varications & ses entreprises criminelles «.

« Que donnant toujours une nouvelle » étendue à ses projets, jettant par-tout de » nouvelles racines, s'affermissant par le » poids même dont il est sur le Peuple, il » obtient bien-tôt de n'être plus reprimé, » par une des suites fatales qu'il entraîne «.

» Que les Entrepreneurs ordinaires, vain- » cus & bannis, pour ainsi dire, par une » entreprise exclusive, flétris, dissipés, rui- » nés, sont vainement appellés dans la suite, » leur détresse absolue énervant jusqu'à leur » bonne volonté, & les forçant de refuser au » Public les secours de leur industrie & les » bienfaits de la concurrence «.

» Qu'ainsi le mal dégénere promptement » en plaie incurable «.

» Qu'une funeste expérience n'a que trop » jetté sa lumiere sur ce désordre dont on » est menacé; puisque la voie du privilege » exclusif ayant déjà été prise dans cette » Ville, il y a environ trente-cinq ans, les » cris de la campagne élevés contre l'en- » nemi commun, le monopole, exciterent » enfin l'autorité, & parvinrent à la fin à » faire affranchir le Public d'une oppression » caractérisée «.

» Que de telles raisons, tirées du fond » de la chose même, reçoivent encore un » nouvel appui des formes vicieuses qui ont » été employées dans cette ciconstance &c. » &c. &c.

Par un Arrêt du 3, la Cour, les Chambres assemblées, a déclaré ladite délibération & ledit bail *irréguliers*, *nuls*, *& comme tels cassés & annullés* &c. L'Arrêt a été publié, imprimé, affiché; & la joie publique a éclaté par de vives démonstrations.

### De Brives, *le* 10 *Avril.*

Mercredi dernier, notre Foire aux bestiaux fut entiérement dérangée par une grêle horrible: il en tomba jusqu'à la hauteur de près d'un pied. Ce contre-tems a fait beaucoup de tort aux Cultivateurs.

### De Saint-Flour, *le* 10 *Avril.*

Par les soins de M. de Chazerat, Intendant de la Province, on a ouvert depuis quelque tems des chemins dans cette partie de l'Auvergne autrefois trop négligée. Une partie du Peuple laborieux de ce pays est obligée d'aller chercher de l'ouvrage dans les pays étrangers; quand nous l'employerons, nous recueillerons les fruits de ses travaux. Il faut espérer que nous verrons cet heureux tems où chacun pourra gagner sa vie autour de son foyer.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Arbres & Vers à cire.*

L'Europe a reçu de la Chine les *vers à soie*, pourquoi n'en tireroit elle pas les *vers à cire?* Des Négocians Russes qui, en suivant les caravanes, ont eu occasion de se servir de la cire Chinoise produite par ces vers, ont résolu de tâcher d'en élever en Sibérie, ainsi que les arbres qui sont le petit univers de ces insectes. Les uns & les autres

ſont communs dans la Province de Canton. Le vers eſt de la grandeur d'un puceron : quoique très-petit, ou plutôt parce qu'il eſt très-petit & que les pores ſont larges pour ſes inſtrumens très-fins, il perce promptement les branches & les troncs d'arbres. Leur ponte ſe fait à la fin du printems. Au commencement de l'été, on met au pied de l'arbre ſes œufs d'où il ſort bientôt de petits vers qui grimpent juſqu'au haut du tronc & ſe répandent ſur les branches; ils rongent les rameaux, les piquent, les percent, les ſuccent juſqu à la moëlle. Ces pucerons traînent enſuite une cire blanche comme la neige juſqu'au bord du trou qu'ils ont fait. On recueille cette cire & on la met en pain comme celle des abeilles. Les pucerons de Canton ſont les plus eſtimés; les Habitans en vendent les œufs dans les Provinces voiſines.

Comme il paroît que ces arbres & ces pucerons ſont répandus dans les différentes parties & ſous les climats divers de l'Empire Chinois, il eſt à préſumer que leur tranſplantation en Europe réuſſiroit; & ce ſeroit un préſent d'autant plus agréable que cette manufacture naturelle donne de belle cire ſans aucun ſoin.

## I I.

### *Réponſe de M. Rogue à des Queſtions de Commerce.*

Le ſouſſigné qui a pris lecture des Queſtions propoſées par la Gazette de Commerce du 16 Février 1773, N°. 14, pag. 119, eſtime que le billet dont eſt queſtion, conſenti à Riom par V. le 2 Septembre 1772, payable au domicile de C. à Paris au 20 Décembre ſuivant, n'eſt point un billet de change, mais ſeulement un ſimple billet; & pour former un billet de change, il faut qu'il ſoit pour lettre de change fournie ou à fournir dont il doit être fait mention dans le billet, ſuivant les art. 27, 28 & 29 du tit. 5 de l'Ordonnance de 1673.

Sur la 2ᵉ. Queſtion. D'abord que c'eſt le Débiteur lui-même qui promet payer au domicile de C., ledit C. n'eſt point obligé d'accepter ni refuſer de le faire: on n'a point tiré ſur lui, & on n'a pu faire la ſommation de payer avant les dix jours d'échéance, attendu que tous billets, valeur en compte, n'ont que ce tems pour toute échéance; on les conſidere dans le commerce comme valeur reçue comptant. V. qui a conſenti le billet, n'a pu être aſſigné pour fournir Caution comme l'effet ſeroit payé à l'échéance qui étoit le 30 Décembre dernier. Il n'en eſt pas de même d'un billet comme d'une lettre de change tirée ſur un tiers qu'on indique pour payer. Si on étoit autoriſé pour billet à faire aſſigner pour avoir Caution comme il ſera payé à l'échéance, & faute de fournir Caution, obtenir condamnation, ce ſeroit acquérir hypotheque avant l'échéance; ce qui eſt contraire à la Déclaration du Roi du 2 Janvier 1717, rapportée par Deniſart au mot hypotheque, qui défend d'aſſigner pour faire reconnoître les écritures & ſings des Négocians & Marchands avant l'échéance. Voy. Inſtruction des Conventions, édition de 1760, pag. 32; M. Jouſſe ſur l'Ordon. 1673, pages 103 & 104, ſur l'art. 10, tit. 5, édition de 1756.

Sur la 3ᵉ. Queſtion. L'effet dont il s'agit étant un ſimple billet, il ne faut qu'une ſommation à V. au domicile de C. de payer. L'Huiſſier, pour cette ſommation, n'a pas beſoin de ſe faire aſſiſter de témoins; cela n'eſt néceſſaire que pour protêt d'une lettre & billet de change. L'art. 3 & 4, tit. 5, parlent du protêt pour lettre, & l'art. 31 du titre 5 ne parle que de diligence pour billet. Auſſi Bornier in-12, ſur art. 31, titre 5 de l'Ordonnance de 1673, pag. 323, 324, édition de 1749; M. Jouſſe ſur ledit art., pag. 134, édition de 1756; Savary, tome 1, part. 1, pag. 183, 184, Liv. 3, ch. 8, édition de 1701; Savary, tome 2, parere 82, pag. 604, édit. de 1715; Inſtruction des Négocians, 2ᵉ. part., pag. 84, 85, édition de 1744; Praticien Conſulaire, pag. 100, édition de 1744, diſent que pour un billet, il ne faut qu'une ſommation.

Le droit de change n'eſt point dû ſur le billet dont il s'agit. Voy. Traité du Contrat de Change par M. Pothier, pag. 216, 229, édition de 1763; Savary, parere 82. C. qui eſt celui chez lequel le billet eſt payable, n'eſt pas celui qui doit payer, mais ſeulement V. qui a conſenti le billet; par conſéquent C. n'a pu être aſſigné, on a ſeulement dû recevoir ſa réponſe lors de ſa ſommation qui a dû être faite dans le tems qu'on vient de le dire.

Si on croit que le Débiteur du billet a

mis des fonds chez C., le Porteur peut, à ses risques, assigner ledit C. pour faire sa déclaration en Justice.

Supposé que le billet n'ait pas été protesté à tems & qu'il n'y ait pas eu de fonds pour payer, les Endosseurs, & celui qui a consenti le billet, sont cependant obligés de le reprendre & rembourser; jugé par Arrêt rapporté dans le Praticien Consulaire en pareil cas, pages 117 & suiv., attendu que le billet étant payable par le Débiteur au domicile extraordinaire, on doit prouver qu'il y avoit des fonds audit endroit, à l'échéance.

Sur la 4e. Question. Supposé qu'on ait assigné C. au domicile duquel le billet est payable, la Sentence qui prouve qu'il n'y a pas de fonds n'est pas exécutoire contre V. qui a consenti ledit billet; il faut absolument assigner ledit V. pour avoir Sentence de condamnation par corps contre lui. On peut l'assigner soit à son domicile ordinaire ou au domicile qu'il a élu chez C.; c'est un usage reçu dans le commerce, attendu que le Débiteur, par le billet, a fait élection de domicile audit lieu.

A l'égard de l'autre billet consenti le 2 Novembre 1772, causé pour marchandise payable courant de Janvier, il a à Paris le mois d'échéance; ainsi il étoit exigible le 28 Février dernier. Le Porteur a en outre deux autres mois pour en faire les diligences, attendu que suivant l'art. 31 du titre 5 de l'Ordonnance de 1673, le Porteur d'un pareil billet a trois mois pour faire les diligences; mais, dans ce tems, est compris le mois d'échéance. L'art. 5 dudit titre qui parle d'usance pour les lettres de change, les fixe à 30 jours, quoique les mois aient plus ou moins de jours; mais l'art. 31, pour les billets, parle de mois: donc qu'il faut les prendre tels qu'ils sont. Délibéré à Angers le 1 Mars 1773. *Signé*, ROGUE, agréé pour plaider au Consulat, & Associé au Bureau d'Agriculture d'Angers.

*Nota.* Il seroit à desirer que l'on discutât particuliérement l'opinion de l'Auteur qui, le premier, a résolu ces Questions, sur la nature & l'essence de la lettre ou du billet de *change*.

## III.

### *Inventions diverses de M. Wiehen, Hanovrien.*

M. Wiehen a acquis une réputation distinguée en Allemagne, par des découvertes & des inventions qui annoncent des talens rares & des connoissances singulieres. En rendant justice à son mérite, nous mettrons une grande partie de l'Europe à portée de profiter de ses travaux.

En 1756, cet habile Méchanicien inventa un moulin à vent avec une roue à vent allant horisontalement au-dessus du toît du moulin. La roue est armée de six especes de bourses dans lesquelles le vent s'engouffre, & elle fait tourner deux meules. Par cette construction, le moulin va, sans qu'on le tourne, de quelque côté que le vent souffle. Il y en a un de cette espece près de Brunswick.

La même année, M. Wiehen inventa un moulin à eau avec une roue horisontale, inclinée, laquelle fait aller une meule & ne cesse point d'aller, lors même que l'eau est plus haute que ses rayons.

En 1761, il construisit une machine qui, adaptée à une voiture, sert à mesurer l'espace du chemin que l'on parcourt. Il y en a un modele à l'Université de Gottingue.

En 1767, il fit le modele d'une machine qui file d'elle-même la laine. En 1770, il en fit présent à la Maison des Pauvres de Hanovre, à condition qu'on construiroit des machines sur ce modele. En même tems, il promit de donner gratis les instructions nécessaires pour la manipulation.

En 1770, il acheva une machine pour mesurer la route d'un vaisseau & la tracer sur un tableau, en marquant la latitude, &c.

En 1771, il publia le moyen de dételer sans peine les chevaux qui auroient pris le mords aux dents. Nous en avons parlé. Quelques Amateurs, pour s'attribuer l'honneur de l'invention ou l'attribuer à leurs amis, l'ont défigurée. La confrontation décele les faux témoins & les *faux Auteurs*.

En 1771, M. Wiehen a construit une pendule sur le cadran de laquelle une figure du soleil se leve & se couche comme le soleil, en parcourant les mêmes signes, & décrivant, chaque jour, un nouveau cercle, haut en été sur l'horison, bas en hiver &c. Ce cadran infiniment curieux peut être adapté à toute sorte de pendules.

M. W. assure avoir trouvé le moyen de régler en tout tems les montres & les pendules exactement suivant le cours du soleil,

ce que la plûpart des Horlogers regardent comme impossible.

On peut s'adresser, pour avoir de plus amples éclaircissemens des modeles &c, au *Bureau des Annonces de Leipsick*, établissement particuliérement protégé par le Souverain & dirigé par des personnes respectables dignes de toute confiance. Nous leur rendons d'autant plus volontiers cette justice, que l'article nous a été envoyé de Leipsick sans la participation du Bureau.

## I V.

*Letttre à M. l'Abbé Roubaud. Du Dauphiné le 10 Mars 1773.*

Depuis long-tems, Monsieur, on cultive les pommes de terre dans la partie du Dauphiné que j'habite; je n'ai jamais oui dire que les Décimateurs ayent prétendu lever aucune dixme sur ce légume si nécessaire au pauvre Peuple; mais nous en payons une qui, bien que solite, n'en est pas moins dure, & dont l'exaction, en bonne justice, devroit être abrogée.

La dixme n'est dûe que sur les grains & les fruits qui forment le produit du Propriétaire & du Cultivateur; les avances annuelles qui ne restent pas dans la masse du produit net, loin d'entrer en compte, doivent au contraire être prélevées.

J'employe annuellement 130 septiers de froment pesant chacun 130 l. poids de Montpellier, pour ensemencer mes possessions; à chaque récolte, je dois nécessairement prélever ces 130 septiers qui font une avanannueile & un capital annexé à mon exploitation: cette partie n'est pas un produit, je n'en devrois donc pas payer la dixme; l'usage a autorisé cette exaction. Je vous avoue, Monsieur, qu'elle paroît injuste; je pense que celle des pommes de terre le seroit aussi.

J'ai eu l'honeur de vous adresser, Monsieur, quelques observations sur une seconde récolte de soie dans la même saison. (Elle a été publiée). J'ai vu dans la Gazette du 23 Février dernier une lettre qui vous a été écrite par M. Calpré de Grenoble, relative à cet objet.

Mes premieres observations démontrent l'impossibilité d'une seconde éducation par le défaut d'ouvriers, & celle du succès d'une seconde récolte par les chaleurs de la canicule. Il me paroît que M. Calpré pense de même, quoiqu'il habite un pays moins chaud que celui où j'écris; mais il ne dit rien du dommage que les mûriers recevroient d'une seconde cueillette: il est cependant tel que leur perte totale en résulteroit infailliblement; c'est sur quoi tout Amateur Agricole doit insister avec zele. Il seroit digne de vous, Monsieur, de prévenir le Public sur un objet si important; je suis surpris qu'il ait échappé à M. Calpré qui paroît s'intéresser aux découvertes utiles par l'invitation qu'il fait aux Amateurs de tirer de la soie de l'arbre qui nourrit les vers qui la produisent. Il est fâcheux que ses grandes occupations l'empêchent de suivre lui-même les procédés économiques de la découverte fructueuse qu'il annonce.

## V.

*Piege pour prendre des limaçons.*

On lit, dans les *Affiches de Tours*, le fait suivant. Un Particulier, en cultivant un jardin à fleurs, plaça vis-à vis de chaque espece de graines qu'il avoit semées, des fichets au bout desquels les noms des fleurs étoient écrits. Peu de tems après, il trouva les cartes toutes rongées; il les renouvella, mêmes suites. Les limaçons, friands de cartes, lui donnerent sans cesse la même occupation. Il présume que la colle les attiroit, & qu'ils préféroient cette nourriture à toute autre. Enfin vers l'automne, il en trouva des peuplades derriere des cartes. Ce moyen est très-facile à éprouver. Il paroît surprenant que les Jardiniers qui souvent se servent des mêmes signaux, n'ayent pas fait mille fois la même observation. Si c'est la colle qui attire les limaçons, il est apparent qu'ils se réuniroient autour d'un vase non-verniſſé qui en seroit couvert. C'est un soin que d'aller chercher ces animaux destructeurs dans leurs trous ou sous les touffes de feuilles, & l'on s'en lasse bientôt. L'appas précédent les attireroit au grand jour, & bientôt on les auroit exterminés.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 10 Avril 1773, au Mercredi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 24 à 25 l. 10 s. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 25 liv. 10 s. à 25 l. 15 s. Le seigle, de 14 liv. 10 s., 15 à 15 liv. 5 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 l. aussi *le septier*.

## AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 10 Avril 1773 au Mercredi 14 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 17 Avril 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, 17 du Avril 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | 6 | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | 5 | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 722 | 6 | *marc.* |
| Ducats à . . . . | 98 | 12 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 16 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 16 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 18 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 17 Avril 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ à 3 8e. |
| Londres ..... | 30 3 8e. |
| Hambourg ..... | 183 ¾ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | ⅝ à ½ p. ⅝ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Jeudi* 15. | *Vendredi* 16. | *Samedi* 17. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1315 30 35 . . | 1330 27 ½ . . | 1287 ½ 30 32 ½ (35 40 |
| D°. 16es. à 6 cou. | 840 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 169 . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 295 . . . . . | . . . . . | 295 . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 14 Avr. 1773 | | Du Jeudi 15. | | Du Vendredi 16. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six dern. mois 1772. | A. | Courmont, six d. mois 1772. | C. | Lempereur, six d. mois 1772. | C. |
| Radix, *idem.* | C. | Deschapelles, *id.* | F. | Boscheron, *idem.* | D. |
| Gautier, *idem.* | D. | S. Janvier, *idem.* | J. | Rouillard, *idem.* | F. |
| Boutray, *idem.* | G. | Nau, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | J. |
| Desplaces, *idem.* | J. | Delagarde, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 10 Avril.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 9 Mars.*

L'Intendant des Mines de Sibérie a donné avis à la Cour de la découverte de plusieurs mines d'argent dont la premiere exploitation promet un rapport très-avantageux. Son zele a été récompensé par le don de 120,000 roubles, une pension de 40000, & une Terre de 2000 Paysans, suivant le style des pays à Serfs, style qu'on se flattoit de voir réformé sur-tout depuis que la question proposée par l'Académie sur *les propriétés des Paysans* avoit été généralement résolue suivant les principes du droit naturel. Les mines coûtent cher à l'humanité; l'argent s'achete au prix de la vie d'une infinité d'Ouvriers qui descendent vivans dans ces tombeaux où ils sont tôt ou tard ensevelis. S. M., en ordonnant l'exploitation de celles qu'on a découvertes, a recommandé avec un intérêt tendre & vif, que les malheureux qu'on y employeroit fussent ménagés, bien soignés, bien payés, & traités comme les enfans d'une même famille dont les Souverains ne sont que les aînés. On remarque que ces mines sont situées dans une des parties les plus désertes & par conséquent les plus incultes de la Sibérie: une Colonie de Laboureurs ne siéroit pas mal dans leurs environs. Toute entreprise doit commencer par les subsistances; tout travail pénible demande d'excellentes subsistances; toute exploitation dispendieuse exige des subsistances à bon marché. Voilà pourquoi les Ouvriers du fond de la Sibérie ne doivent pas tirer leurs vivres de loin.

Pendant le cours de cet hiver, on a ressenti des tremblemens de terre dans divers cantons du Nord.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 14 Mars.*

On veut absolument être étonné que malgré les défenses de distiller des eaux-de-vie de grains, malgré la vigilance des Baillis & autres Officiers pour l'empêcher, malgré les peines severes infligées à une foule de malheureux qui avoient usé de ce droit contre les dispositions de l'Ordonnance, la distillation continue. Il seroit bien plus étonnant qu'un Peuple du Nord renonçât à l'habitude d'user de liqueurs fortes, tandis que le climat lui en fait une sorte de besoin, & que la misere même ajoute à ce besoin celui de ranimer la foiblesse par une liqueur spiritueuse.

### ALLEMAGNE.

DE BRANDEBOURG, *le 21 Mars.*

Jamais nos campagnes n'ont autant promis que cette année. Dès les premiers jours

de Février, on a pu concevoir les espérances les plus flatteuses : mais les productions sont déjà si avancées qu'on a fort à redouter des gelées tardives.

Le 12 du courant, le feu s'est manifesté presque tout-à-la-fois dans divers quartiers de la Ville de Prizerbe, & elle a été presqu'entiérement réduite en cendres. Les Habitans des Villes & des Villages voisins ont apporté toute sorte de secours aux malheureux plongés dans la plus affreuse misere par cet horrible attentat dont les auteurs ne sont pas découverts.

### DE DUSSELDORF, *le 25 Mars.*

Il s'est manifesté dans le Pays de Cleves & les environs une nouvelle épizootie très-funeste au gros bétail. on n'a point encore trouvé de moyen de la prévenir ou de l'arrêter.

### DE FRANCFORT, *le 28 Mars.*

Les dernieres disettes ont donné lieu, en Allemagne, à une foule d'écrits ou de déclamations contre *l'usure*, comme on dit. Il résulte de ces déclamations qu'on ne raisonne pas sur les faits, & il résulte des faits que les Ordonnances n'ont servi qu'à produire & à exciter *l'usure.*

Les Meûniers volent de toutes parts : on leur a enjoint de se servir de telles balances destinées à l'usage des moulins ; ils ont refusé de peser les grains ou de les moudre ; on en a emprisonné quelques-uns : ils ont avoué qu'ils voloient le Public, mais en ajoutant qu'ils y étoient obligés par une convention tacite avec les Seigneurs qui exigent d'eux beaucoup plus qu'ils ne peuvent donner. En conséquence, & par égard pour les Seigneurs, on les a relâchés, & ils continuent leur premier métier.

Dans divers Etats on a défendu la distillation des grains, afin de les conserver en nature : à Munster on vient de défendre l'introduction de l'eau-de-vie de l'Etranger, afin que les Habitans soumettent à la distillation la partie surabondante de leurs grains. Ainsi d'une part il y avoit superflu, de l'autre besoin.

On a mis gravement en question, *s'il ne seroit pas nécessaire qu'un Apothicaire Allemand sçût un peu de Physique & connût la nature ?* Excepté dans quelques Villes principales, la plûpart des Apothicaires auroient répondu négativement : ils font dans ces pays-ci *Corps de métier*, comme des Artisans, & ils font leur *métier.*

L'Economie rurale s'est beaucoup perfectionné, c'est un grand bien. On l'a même enrichie d'animaux étrangers, brebis d'Afrique, d'Asie &c ; de productions étrangeres de tout genre : bon pour les Amateurs. Le plus grand bien, c'est de tendre à améliorer les éducations & les cultures du pays.

Les instructions publiées dans divers Etats pour rappeller à la vie les personnes noyées, étouffées, gelées &c, ont eu les plus grands succès dans quelques Provinces ; dans telle autre, on les a lues, & on laisse, on fait même périr, dans les formes judiciaires, une foule de malheureux qu'elles auroient sauvés. Il y a, dans une Ville Impériale, un petit abreuvoir où, en très peu de tems, des vaporeux emportés par le *spléen*, & des infortunés entraînés par le désespoir, se sont précipités. Dès qu'on en a découvert quelqu'un, on va avertir la Justice, la Justice envoye un Garde au noyé, le Garde reste-là quelques heures jusqu'à ce que la Justice vienne *lever le corps*, & le corps est livré aux opérations des *Barbiers*, les seuls Chirurgiens qu'il y ait dans ce pays !

Ne sera-t-il pas permis d'élever la voie contre des injustices, des vexations, des abus si crians, si révoltans, si barbares !

## ITALIE.

### DE FLORENCE, *le 18 Mars.*

S. A. R. fournit tous les jours une ample matiere à la reconnoissance de ses Sujets. Par une notification du 11, les lins, chanvres, cotons bruts qui entreront dans la Capitainerie d'Arezzo, seront exempts de droits ; & les toiles fabriquées avec ces matieres ne payeront aucune sorte de droit d'entrée ou de sortie : le territoire d'Arezzo est mis sur le même pied que le reste du district.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 28 Mars.*

La décadence de notre commerce & de notre crédit est principalement attribuée par quelques Spéculateurs à la pratique de l'agiotage qu'on demande d'arrêter & qu'on ne sçauroit arrêter. On dit que, sur tout en tems de guerre, les gens en place plûtôt instruits des nouvelles qui font ou hausser ou baisser les fonds publics, laissent transpirer ces nouvelles jusqu'à leurs créatures qui ne manquent pas d'en profiter soit en achetant soit en vendant des actions. La Banque, en payant le dividende sur le pied ordinaire de cinq & demi pour cent, a fort adouci le récit des pertes pour calmer les esprits.

Un des plus gros Banquiers de Dublin vient de suspendre ses payemens : il acquitte les petites sommes, mais il demande six mois pour les lettres de change considérables, en donnant caution.

On assure que depuis l'établissement de la Compagnie de commerce du sel, les revenus qui en provenoient ont baissé prodigieusement, & que cette diminution n'a pas été annuellement de moins de 200,000 liv. st.

Quelques personnes prétendent qu'on a très mal fait de mettre à nud, aux yeux de l'Europe, l'état de notre Compagnie des Indes. On prétend qu'une autre Nation, habile à profiter de ces lumieres, a trouvé la facilité de former en quinze jours une souscription de près de deux millions de livres st. ; & qu'au moyen de privilege, d'avantages, d'un fret plus modique &c, la nouvelle Compagnie portera le dernier coup à la nôtre. Cette nouvelle n'est pas vraisemblable : si l'état actuel de notre Compagnie peut produire un effet, c'est de dégoûter à jamais de pareils établissemens.

Les Manufacturiers en toileries des Provinces d'Yorck, de Durham, de Dorset, de Sommerset &c, ont présenté des Requêtes aux Communes pour demander que leur commerce tombé depuis quelques années soit relevé par des prohibitions & des dépenses ruineuses pour la Nation.

Quarante sacs de cochenille, du produit de la floride occidentale, ont été importés depuis peu de Pensacola à Bristol.

## II.

### *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE ROCROY, *le 29 Mars.*

Par des ordres très-séveres, les grains ne sçauroient prendre leur cours vers le pays étranger. Le froment roule autour de 3 l. 12 s. la mesure pesant quarante livres ; il ne revient donc pas à 22 deniers la livre. Cependant on s'en plaint, parce qu'il y a encore parmi le Peuple des pauvres dont les facultés ne sçauroient atteindre à ce prix modéré. Mais si l'on se régloit sans cesse sur cette mesure, les facultés du pauvre Laboureur n'atteindroient bientôt plus aux avances de la culture, & il n'y auroit plus de pain à aucun prix.

### DE GRENOBLE, *le 29 Mars.*

Les beaux jours se sont évanouis. Le tems est devenu fort orageux & très-froid. Heureusement nos productions couvertes par la neige, n'ont pas fait beaucoup de progrès, & il y a peu de danger à craindre.

### DE LA FLOTTE (*Isle de Rhé*), *le 29 Mars.*

Par les soins de M. l'Intendant, notre Port est achevé, à la grande satisfaction des Habitans & de nos voisins. Tout le commerce des environs en retirera beaucoup d'avantage. Les Navigateurs de Marans, les Traversiers d'Esnandes, Fouras &c, viennent par préférence carener ici leurs bâtimens. Le Port offre à présent un refuge assuré aux navires assaillis par les mauvais tems. Ceux qui auroient le malheur de faire naufrage y seront réparés avec facilité, puisqu'on peut les tinter sur un terrein solide comme dans un bassin, & que l'on peut travailler six à sept heures par marée à sec. Il y a un nombre suffisant de bons Charpentiers, de Cordiers, Voiliers, Taillandiers &c. Dans les grandes marées, il monte douze pieds d'eau, & jusqu'à quatorze dans celles des équinoxes, ce qui fa-

cilite l'entrée des navires de deux à trois cens tonneaux. Le navire, la *Léonore*, du Havre, de 340 tonneaux, venant de la Guadeloupe & allant à Bordeaux, a été retiré de la côte de l'Aiguillon où il avoit échoué au mois de Janvier dernier, & il est actuellement dans notre Port en très-bon état. La corvette *l'Eveillé*, Capit. Viger, sortie du Havre à la suite d'un grand navire destiné pour la Côte d'Or, a relâché ici avec beaucoup d'avaries causées par le mauvais tems qu'il avoit essuyé à la vue du Cap Ortégal. Quoiqu'il fût assez endommagé, il a été en trois jours en état de suivre sa destination, & il est parti. Nous pourrions citer plusieurs exemples récens des ressources qu'offre ce Port à la navigation & au commerce en général.

### De la Rochelle, *le* 31 *Mars*.

Les marchandises de l'Amérique ne varient point ici; les eaux-de-vie y baissent. Les grains augmentent à Marans. Les vins sont toujours au même prix dans tous nos Ports.

Le navire, la *Reine Esther*, de ce Port, de 280 tonneaux, Capit. Chevron, est prêt à mettre à la voile pour le Cap & le Port-au-Prince.

### De Tours, *le* 2 *Avril*.

M. l'Archevêque de Tours a érigé un monument respectable de bienfaisance & de piété, en établissant un Bureau d'Aumônes générales. Les motifs de cette institution ont été plusieurs fois exposés au Public dans des Mémoires & des Lettres pastorales. La vive charité du Pasteur n'a cessé de ranimer celle des Fideles. Dans les premieres années, le Bureau a reçu des aumônes abondantes, & les pauvres ont été beaucoup plus soulagés qu'ils ne l'étoient auparavant. La misere des tems, les mauvaises récoltes, & le prix excessif des denrées de premiere nécessité ayant occasionné, cette année, une augmentation considérable dans le nombre des pauvres, & une diminution sensible dans les aumônes, le Bureau a pensé qu'il seroit de la prudence de convoquer les différens Corps de la Ville & de les consulter sur les moyens de soutenir un établissement qui, dans son principe, a produit tant de bien. Plusieurs de ces Corps ont répondu à son invitation & envoyé des secours. Il a été résolu qu'on mettroit de nouveau sous les yeux du Public les motifs de l'établissement & sa maniere d'administrer les fonds.

Au moment où la mendicité fut proscrite, & dans la vue de se conformer aux intentions du Ministere, M. l'Archevêque, de concert avec MM. les Curés, s'occupa des moyens de procurer ou du travail ou du pain aux pauvres qui, contraints de renoncer à la mendicité, auroient plus besoin que jamais de secours. Les Curés associés avec des Commissaires laïques, s'étoient dévoués à cette œuvre. On dressa des listes des pauvres & des différentes classes de pauvres. La classe des Artisans, réduits à l'impuissance de soutenir leurs familles par le produit ordinaire de leur travail, fut particuliérement aidée. Les pauvres des fauxbourgs ne trouvoient pas des secours dans leurs Paroisses, & ils ne pouvoient recueillir dans la Ville leur subsistance comme autrefois. Il y avoit donc plus de ressource qu'auparavant pour ceux de la Ville & beaucoup moins pour ceux des Fauxbourgs. On ne cherche, ce semble, qu'à s'isoler. Dans une région, les Royaumes se séparent les uns des autres; les Provinces, dans un Royaume; les Districts, dans les Provinces; les Villes & Villages, dans les Districts; enfin les Paroisses mêmes dans les Villes. Tout le monde souffre, parce que tout est désuni. La Religion, l'humanité, la sagesse renversent ces barrieres, pour réunir la famille & rétablir le gouvernement paternel. A l'exemple des premiers siecles de l'Eglise, le Bureau résolut de former une caisse générale d'Aumônes pour les distribuer suivant les besoins & non suivant les Paroisses: ce fut-là sa premiere loi. Le Bureau n'avoit point de fonds: les Curés s'engagerent à y déposer toutes les aumônes qu'ils ramasseroient: telle fut sa seconde loi. Dans les distributions, on eut égard à toutes les ciconstances, à la saison, à l'état des pauvres, aux accidens imprévus. Il y a eu un tems où la mendicité a cessé absolument; ce tems est celui où le Bureau a été le plus secouru. Non, il n'y aura point de mendians par-tout où le pauvre aura des ressources suffisantes & publiques.

Des vues d'économie ont porté le Bureau à des spéculations. On a acheté du riz & du

bled. Mais ces distributions n'ont pas réussi. Autant qu'il est possible, il ne faut pas forcer le goût du Peuple, il ne faut pas restreindre le commerce &c.

*Le travail procuré aux pauvres étant l'aumône la plus sage*, disent les respectables Administrateurs du Bureau, dont nous analysons le Mémoire, on a fait acheter du chanvre; ce chanvre a été filé & converti en toiles (*Voyez notre derniere Gazette*). Les premiers essais ont coûté au Bureau, maintenant la perte est presque nulle; le bénéfice procuré à des bras oisifs est très certain.

Le Magistrat distingué qui a honoré le Bureau de sa présence, & l'a soulagé par ses largesses, a obtenu du Ministere des fonds dont l'emploi a eu le triple avantage de secourir le malheureux, de l'accoutumer au travail, & de servir à la décoration de la Ville.

L'esprit de charité inspiré & répandu par cette institution a appliqué les Citoyens à la recherche des moyens & des ressources les plus propres à opérer le bien. Les bons projets partent du cœur. On ne commande pas au cœur, il faut le gagner.

La Manufacture des pauvres du château a fourni du travail à d'autres pauvres qui l'auroient surchargée.

Il n'y a pas jusqu'aux enfans qui n'ayent commencé à perdre le goût de la mendicité & de la fainéantise.

Les nouvelles listes des pauvres se sont trouvées plus considérables que les aumônes précédentes, tant à cause de la diminution de la Manufacture en soie, que des mauvaises récoltes & du prix excessif des denrées. A la distribution de Noël dernier, il y eut, dans une seule Paroisse, plus de 1600 personnes à soulager. Par les mêmes raisons, les aumônes ont été moins abondantes : les gens aisés, recevant moins & dépensant davantage, n'ont pu donner les mêmes charités. Le Bureau, dans l'impuissance de faire face aux mêmes besoins, même quand il auroit les mêmes sommes en argent, a demandé avec les plus vives instances des secours extraordinaires aux Citoyens de tous les Ordres.

Ce récit historique sera très-instructif pour ceux qui prendront la peine de réfléchir sur toutes ses circonstances, & ne pas se lasser de remonter des effets aux causes. C'est un traité sur la mendicité.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Livres nouveaux.*

1. On trouve chez Panckoucke, Libraire, à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, les Ouvrages suivans : *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1769, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique de la même année, tirés des registres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, in-4°. Ce volume contient divers Mémoires intéressans pour l'Agriculture & pour les Arts. Nous en rendrons compte incessamment dans notre Journal.

*Théorie & Pratique des longitudes en mer, publiées par ordre du Roi.* A Paris, de l'Imprimerie Royale, in-8°. Cet Ouvrage de M. de Charnieres, Lieutenant des vaisseaux du Roi, est très-important pour la navigation. Il est divisé en trois parties. La premiere contient une description détaillée & bien nécessaire aux Artistes pour construire le Mégametre dans l'état de perfection où il vient d'être porté. La deuxième présente une Astronomie élémentaire très-utile pour les jeunes Navigateurs, avec une nouvelle formule pour la parallaxe de la latitude. La troisième contient, dans un exemple qui renferme des cas compliqués, l'application des méthodes à la théorie des longitudes, avec plusieurs tables pour abréger les calculs, un modele ou forme générale pour s'y disposer & y mettre l'ordre nécessaire &c. Ce nouveau Traité sera très-utile à la Marine soit par les nouveautés qu'il présente à l'occasion du Mégametre, soit pour l'ordre & la clarté qui regnent dans toutes ses parties. On trouve aussi chez le même Libraire : *l'Astronomie nautique lunaire, où l'on traite de la latitude & de la longitude en mer de la période ou saros, des parallaxes de la lune avec des tables du nonagésime sous l'Equateur & sous les Tropiques, suivies d'autres tables* &c, Ouvrage dédié au Roi par M. le Monnier, in-8°. ainsi que les *Mémoires de l'Académie de Stockolm* & ceux de *l'Académie de Bologne* dont nous avons déjà fait mention.

La souscription de la nouvelle édition des

*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 33 vol. in-4°., prix 396 l. au lieu de 1200, à l'Hôtel de Thou, sera fermée le 1 Mai. Il en paroit 4 volumes.

La diminution de près de moitié accordée sur *l'Histoire & les Mémoires de Littérature de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, 68 vol. in-12, n'aura plus lieu au 1 Mai de la présente année. La suite de cet Ouvrage est sous presse ; on en publiera exactement 6 vol. chaque année.

2. Des Protecteurs des Arts & des Amateurs ont paru desirer que l'*Art du Peintre, Doreur, Vernisseur*, Ouvrage qui a réuni tous les suffrages, fût imprimé in-fol. avec figures & planches en taille-douce, pour servir de suite aux Arts de l'Académie. M. Watin s'engage à les satisfaire & à publier cette édition au mois de Novembre prochain. La souscription sera ouverte jusqu'au 1 Août ; elle sera de 18 liv. dont on payera 12 liv. en souscrivant, & 6 en retirant les trois Arts brochés en carton. Les épreuves les plus correctes seront assurées à MM. les Souscripteurs. L'Auteur s'oblige à envoyer l'Ouvrage franc de port à ceux qui payeroient les 18 l. en souscrivant. Passé le 1er. Août, il sera payé en feuilles 24 l. On souscrit chez l'Auteur, *quarré de la porte Saint Martin, à la Renommée*, chez tous les Directeurs des Postes aux Lettres. Les principaux Libraires sont invités à ouvrir chez eux les souscriptions : M. Watin prendra avec eux les arrangemens convenables.

Il faut affranchir les ports des lettres & de l'argent, ainsi que pour l'article suivant.

M. Watin publiera aussi incessamment une seconde édition in-8°. du même Ouvrage, revue, corrigée & considérablement augmentée, prix 4 l. 16 s. broché, franc de port par tout le Royaume.

Cet Artiste aussi zélé qu'habile s'engage, à la sollicitation de plusieurs personnes, à envoyer en Province les marchandises nécessaires aux trois Arts qu'il a traités, moyennant les renseignemens convenables. On trouve dans son magasin toutes sortes de vernis fins, & il ne craint pas d'avancer, les plus beaux de l'Europe, entr'autres un vernis blanc pour les lambris des appartemens, lequel n'a point d'odeur & même emporte celle des couleurs à l'huile, ainsi que toutes sortes de moulures dorées, de tapisseries le plus à la mode, cadres d'estampes, bordures de tableaux &c. Il fait la commission, entreprend la peinture & dorure en bâtiment &c.

Il seroit à souhaiter que les Artistes, les plus distingués dans chaque Art, suivissent l'exemple que M. Watin leur a donné de mettre le Public portée d'acquérir des connoissances agréables, utiles & propres à le préserver de beaucoup d'erreurs, de fraudes & de dépenses.

3. Nous avons déjà exposé les avantages de l'*Agenda ou Manuel des Gens d'Affaires, Ouvrage fort intéressant & très-utile au Public, à tous les Marchands, Commerçans, Banquiers, Négocians, Praticiens, & généralement aux personnes de tous états.* Auquel on a joint 1°. différens tarifs très-nécessaires au commerce & à la vie ; 2°. explications particulieres des divers commerces des principales Villes d'Europe, France & Allemagne, avec la distance d'un endroit à un autre, présentée sur trois tableaux géographiques ; 3°. un état des Foires & Marchés de l'Europe par ordre alphabétique, avec les routes désignées pour y aller & leur distance de Paris. A Paris chez Langlois, Libraire, rue du Petit-Pont, près la rue S. Severin, au Saint Esprit couronné, in-8°., prix broché 3 l., relié 3 l. 15 s. Le même Libraire prie les personnes qui ont intérêt à rendre cet utile Ouvrage plus ample & plus parfait, de lui envoyer leurs observations, *port franc*, pour être employées suivant leurs vues dans la seconde édition.

4. *Méthode pour élever & conserver les enfans en bonne santé, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de raison, avec quelques réflexions sur la maniere que l'on a adoptée de les rendre robustes ; les moyens de reconnoître les descentes dont les enfans, les hommes & les femmes sont affligés ; la maniere de les traiter ; quelques remarques sur les descentes étranglées, & les instructions nécessaires pour remédier à ces terribles accidens. Par M. Blackey, recu Expert au College Royal de Chirurgie, & Entrepreneur de la fourniture des bandages aux Hôpitaux Militaires.* A Paris de l'Imp. de G. Desprez, Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, & ne se trouve que chez l'Auteur, rue des Blancs-Manteaux, près de la grille. Il y a environ dix-huit ans que M. Blackey publia des instructions sur l'usage d'emmaillotter les enfans, la maniere de connoître

les descentes, les différens effets des bandages. Dans cette nouvelle Edition, il a ajouté de très-bonnes remarques sur la maniere de traiter les enfans depuis leur naissance jusqu'à l'âge de raison. De l'enfance dépend le reste de la vie; & la maniere ordinaire de la conduire est la source de la moitié des maux que l'on éprouve dans les autres âges. L'Auteur a évité les descriptions anatomiques & les termes de l'Art, pour être plus facilement & plus généralement entendu: il n'a voulu être qu'utile, & il est à desirer qu'on suive ses instructions que nous ne sçaurions néanmoins toutes approuver: par exemple, l'usage de la bouillie pour les enfans à la mamelle ne nous paroît pas bon, la panade lui est préférable.

5. *Le Nécrologe des Hommes Célebres de France, par une Société de Gens de Lettres.* A Paris de l'Imprimerie de G. Desprez, Imprimeur du Roi. Se trouve au Bureau de Correspondance rue des Deux-Portes S. Sauveur. La maniere des Auteurs de cette entreprise littéraire est connue & jugée. Ce volume contient les Eloges de MM. l'Abbé de la Bléterie, Toussaint, Dumourier, Duclos, Pothier, Schœplin, Gibert, Bignon, Mondonville, Brunet, de Madame Favart, & de Madame & M. Riccoboni.

6. *Nouvelle Maniere de faire le vin pour toutes les années, & de le rendre meilleur que par toute autre méthode.* A l'usage de tous les vignobles du Royaume, avec le précis des expériences qui en ont été faites par ordre du Gouvernement en 1771 & 1772, & de celles qui, depuis plusieurs années, en ont été répétées dans la Généralité de Paris, dans la Bourgogne, la Champagne, l'Auvergne, le Dauphiné, l'Orléanois, la Picardie &c, & en outre avec le rapport du Corps des Marchands de vin de Paris, & l'approbation de la Faculté de Médecine. Par. M. Maupin. A Paris chez Musier, fils, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur. Les efforts constans & les succès répétés de M. Maupin lui assurent la confiance & la reconnoissance publique. Nous rendrons compte de ses nouvelles instructions.

## II.

*Précaution utile contre les incendies.*

Les Annonces de Leipsick avoient proposé plusieurs questions que nous avons présentées à nos Lecteurs, concernant les moyens d'arrêter les incendies. On vient de publier dans les mêmes Papiers l'instruction suivante pour rendre l'effet des pompes plus prompt & plus efficace sur toutes les constructions en bois.

Il faut jetter dans l'eau dont on veut se servir cinq ou six livres de potasse ou plus, suivant la quantité d'eau qu'on employe. L'eau ainsi préparée est ensuite lancée sur les parties embrasées de l'édifice: la flamme s'arrête; le bois imbibé résiste au feu. Si le tems le permet, il faut faire dissoudre cette matiere dans une chaudiere d'eau bouillante, & verser de tems en tems quelques sceaux de cette eau, bouillante encore, dans le réservoir de la pompe. Ce n'est point là une découverte: on n'ignore pas que les cendres, les sels lexiviels, tous les sels fixes ont la propriété d'éteindre les flammes. On n'a qu'à consulter les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* 1722, les *Mémoires de l'Académie de Stockolm* &c. Ces matieres ont été jettées, dans plusieurs occasions, au milieu des flammes, dans des globes de verre très-mince, ou dans des vases &c. Mais l'eau saturée de sels & lancée par les pompes est plus efficace.

## III.

## *AVIS.*

» Le sieur Joseph Vincent, Particulier
» de Bourgogne, vient d'arriver en cette
» Ville avec 303 demi-queues de vin, y
» compris 32 quarts, le tout des environs
» Beaune exactement en nature. Ceux qui
» voudront s'en procurer lui écriront par
» la petite Poste, rue des Boucheries Saint
» Germain, Hôtel de Hambourg. Les prix
» de ses vins seront de 9, 10, 11, 12, 13
» & 14 sous la bouteille: la piece en con-
» tient 250, & le quart 125.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 31 Mars 1773, au Samedi 3 Avril, le froment s'est vendu à la Halle, de 18, 22 à 26 livres *le septier*; *idem* au Port de la Greve, de 23 à 26 livres. Le seigle, de 13, 14 à 15 livres; l'orge, de 11, 11 livres 10 s. à 12 livres aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 31 Mars 1773 au Samedi 3 Avril, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 7 Avril 1773, de 54 à 55 livres; *idem* nouveau de 52 à 53; le cent de paille vieille & nouvelle, de 22 l. 10 à 23 l.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Avril* 1773.

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 722 | | marc. |
| Ducats à . . . . | 98 | 10 | orce. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | orce. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | orce. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 6 Avril* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{8}$ à $\frac{1}{4}$ |
| Londres ..... | 30 3 8e. |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 97 à 96 $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 95 à 94 $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Pâques*. ..... | $\frac{3}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Avril* 1773. | *Lundi* 5. | *Mardi* 6. | *Mercredi* 7. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1320 17 $\frac{1}{2}$ 15 12 $\frac{1}{2}$ | 1310 1300 1295 | 1297 $\frac{1}{2}$ 95 . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 3 Avril 1773 | | Du Lundi 5. | | Du Mardi 6. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | C. | Creuzé, six dern. mois 1772. | A. | Defrance, six d. mois 1772. | C |
| Gossey, *idem*. | C. | Thevenin, *idem*. | A. | Viellard, *idem*. | C |
| Clouet, *idem*. | C. | Masson, *idem*. | C. | Cauchy, *idem*. | E |
| Caron, *idem*. | E. | Delamotte, *idem*. | C. | Defays, *idem*. | H |
| Delarue pere, *id*. | F. | Certain, *idem*. | E. | Marsollier, *idem*. | J |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 3 Avril.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 7 Mars.*

S. M., par un Rescrit du 1 Février, a réformé divers abus qui, avec divers réglemens, s'étoient glissés dans les corporations d'Arts & Métiers. En attendant que l'industrie puisse suivre les statuts que la nature lui a donnés en lui donnant les talens, tous les réglemens antérieurs & postérieurs à celui de 1720, justement menacé du même sort, sont abolis. Il est ordonné que tout Compagnon qui aura travaillé pendant trois ans en cette qualité, n'aura pas besoin d'acheter la Maitrise par des chefs-d'œuvre bons ou mauvais, faits de sa main ou de la main d'autrui, avec beacoup de dépense & perte de tems sans utilité. Ces frais de réception multipliés pour donner un titre à l'Ouvrier aisé & refuser le pain au mérite pauvre, n'auront plus lieu à l'avenir.

La disette n'a point été, à beaucoup près, aussi terrible dans les Provinces septentrionales qu'on l'avoit d'abord publié. Elles ont du pain, il y a même assez de grains pour ensemencer les champs. Les ensemencemens de l'hiver présentent la perspective la plus agréable, au milieu de la plus bel e saison. Le ciel promet de récompenser les soins paternels du Gouvernement.

La Direction de l'Ordre Equestre a publié un Décret par lequel ceux qui auront obtenu de nouveaux titres ou noms de noblesse, payeront à proportion l'honneur d'être nouveaux Comtes, nouveaux Barons, nouveaux Nobles.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 14 Mars.*

Pour soulager le pauvre, la Bourgeoisie a porté sur la farine de froment la double accise auparavant imposée sur la viande de boucherie.

DE VIENNE, *le 17 Mars.*

La Police vient d'être mise sur un meilleur pied dans cette Capitale. On a établi nombre de Commissaires qui ne se bornent pas au respectable office de maintenir l'ordre, la sûreté, la propreté, mais qui fixeront les places des Vendeurs de denrées, chasseront de la Ville les domestiques sans maîtres &c.

Une partie du Nord est inondée de fausse monnoie : on ne sçait d'où elle vient, mais elle se répand par-tout. La quantité en est si grande qu'on ne conçoit pas comment des Particuliers auront pu s'en procurer les fonds, les facilités, le débit. S. M. I. & R. vient de mettre hors de cours différentes pieces d'or ; & il a été ordonné que tout l'argent entrant dans les caisses de recette sera pesé.

De Francfort, *le* 17 *Mars*.

Le mois dernier, l'Electeur Palatin a remis en vigueur dans ses Etats les anciennes loix contre la fureur des jeux de hasard, fureur horrible qui dissout la Société en divisant ceux même qu'elle rassemble & les déchirant les uns par les autres ; fureur honteuse qui ravale l'homme jusqu'à rendre maître de sa fortune & de son sort un futile hasard que l'enfance même ne prendroit pas pour juge hors de ses petits plaisirs ; fureur corruptice qui le dégoûte de tout devoir, de tout sentiment, de toute pensée propre à l'homme, rompt tous les liens de de ses légitimes attachemens, l'enfonce dans le vice, le dénature, sans même lui laisser appercevoir qu'il est hors de lui-même ; fureur horrible qui dans un accès perpétuel s'irrite en déchirant la proie sur laquelle elle s'acharne jusqu'à ce qu'elle l'ait entièrement dévorée ; fureur épidémique qui court de rang en rang, de société en société, de famille en famille, en confondant les rangs, en détruisant les sociétés, en troublant les familles, & en répandant par-tout l'envie, la haine, la désolation ; fureur généralement ruineuse par les alternatives de gains & de pertes, lesquelles forcent successivement les tristes jouets du sort à recourir à des ressources onéreuses pour alimenter leurs maux, racheter leur fortune, & engloutir leurs semblables ; fureur désastreuse pour un Etat où, par une suite ou plûtôt une accumulation de désordres, attirant & concentrant l'argent dans quelques mains, elle ravit à la circulation ses moyens, à l'industrie ses salaires, aux terres les dépenses foncieres, au Cultivateur le débouché, au pauvre la vie.

## ANGLETERRE.

De Londres, *le* 20 *Mars*.

On mande de Glascow que les Matelots se sont soulevés pour obtenir que leurs gages leur soient payés comme autrefois en montant à bord des vaisseaux & avant qu'ils mettent à la voile. Leur résolution a retenu les bâtimens & arrêté les affaires. L'émeute a suivi le refus de leur demande. On leur a proposé la moitié de leurs gages, ils ont rejetté l'offre. Le désordre s'est accrû. Les Soldats ont tiré sur la Populace, & le sang du Citoyen a coulé. Il est à remarquer que les Matelots ont à Glascow des gages plus forts qu'à Londres & à Liverpool.

Un Officier du 32e. Régiment, arrivé de l'Isle S. Vincent, a apporté de fâcheuses nouvelles de l'état de notre armée.

Les ouragans des mois derniers ont fait d'horribles dégâts dans les campagnes. Dans les seules forêts du Comté de Fite en Ecosse, celui du 20 Janvier a rompu plusieurs milliers de beaux arbres ; le dommage est estimé plus de 4000 liv. st.

S. M. a donné, par commission, son consentement à plusieurs Bills, entr'autres au Bill pour encourager les Etrangers à prêter leur argent aux Colonies. (*Voy. notre Journal de Mars*).

Le 1 du courant, un vaisseau de Gothembourg, Capit. Philips, chargé de fer & de goudron pour Marseille, s'est brisé contre un écueil près de la côte de Norfolck : l'équipage a été noyé.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Aix (*en Provence*), *le* 20 *Mars*.

Les grains se soutiennent toujours à un prix élevé. Cependant le pain blanc a derniérement diminué de deux deniers par livre, & le pain bis d'un denier : le premier est à 3 s. 2 den., & le 2e. à 2 s. 6 den. Les fermes de différens droits & impositions sur les denrées sont actuellement aux encheres ; leurs prix donneront quelques indications. Jusqu'à présent la saison paroît avoir été assez favorable aux campagnes.

De la Rochelle, *le* 22 *Mars*.

La Chambre du Commerce, suivant les ordres qu'elle a reçus, a donné avis aux Négocians que les transports par mer étant plus difficiles en hiver que dans toute autre saison, le Conseil avoit pensé qu'il seroit important pour le bien du commerce d'étendre les facilités des traites de Province à Province, & que son intention étoit qu'ils pussent charger librement sur un simple acquit à caution visé par M. l'Intendant

ou par ses Subdélégués cinquante tonneaux de bled d'un Port à l'autre de la Province.

L'érection d'une caisse de charité ou Mont de Piété, pour subvenir, pendant l'hiver, aux besoins pressans des pauvres Vignerons par des prêts gratuits, paroit d'autant plus nécessaire que la plûpart des Seigneurs viennent à la Ville dans cette saison oublier le sort de leurs pauvres Vassaux, & d'autant plus facile que nous avons beaucoup de fortes maisons en état de concourir à cette bonne œuvre sans se gêner. Parmi ces pauvres, les uns viennent en foule demander l'aumône, d'autres volent, d'autres meurent d'inanition dans leurs chaumieres, d'autres s'expatrient : les terres sont mal cultivées, tout le monde y perd. Quand le Paysan n'a pas les avances de la culture, il faut bien les lui faire, & aux conditions les plus favorables pour lui afin qu'il en regagne. Le projet est proposé, l'utilité en est reconnue, comment ne s'exécute-t il pas ? Est-ce la charité qui manque ? Non, c'est plûtôt le point de réunion : en France, l'humeur est fort sociale, & la bienfaisance l'est très-peu : on se distrait, on ne s'occupe pas.

Pendant les mois de Janvier & de Février, il est sorti pour l'Etranger 7711 liv. indigo, 139311 l. sucre terré, 64713 café, 1323 rocou ; pour le Royaume, 7094 indigo, 1119 sucre brut, 10608 sucre terré, 64598 sucre en pain, 24241 café, 6664 rocou, 33174 sirop, 143678 veltes d'eau-de-vie.

## De Nantes, *le 22 Mars.*

Depuis quelques mois, l'importation des grains est presque nulle dans ce Port. Les prix en varient peu ici ; ils ont augmenté vers la fin de Février à Rennes & dans quelques autres Villes de la Province.

Les vins sont actuellement peu recherchés. Les eaux-de-vie valent 122 à 123 liv. les 29 veltes.

Le *Guerrier*, le *Duc de Choiseul*, le *S. Hilaire*, le *Charlemagne*, la *Dauphine*, sont derniérement arrivés de l'Amérique. La *Fidelité*, le *Salomon*, le *Maguimbe* sont partis pour Guinée ; *l'Alliance* & le *Citoyen*, pour le Port-au-Prince ; la *Victoire*, pour la Martinique ; le *Duguai-Trouin*, pour les Cayes ; la *Marquise de Marbœuf* pour l'Isle de France ; la *Reine-Marie*, pour Madere.

Le 22 Février, le navire le *Robert* de S. Brieuc, allant de S. Malo à Nantes, a fait naufrage à la pointe de Kernavestw, à l'entrée de la riviere de Carnac ; une partie de la cargaison a été sauvée mais avariée : la coque du navire a été totalement perdue... Le 23, le *Marsouin* de Bordeaux, venant du Cap, ayant mouillé dans la baye de Quiberon, a été forcé par le mauvais tems de filer ses cables par bouts, & est entré dans le Morbihan où il a échoué sur les vases.... La *Marie-Gabrielle* a amené ici de Pont-l'Abbé différentes marchandises provenant du navire Hollandois la *Vigilance*, Capit. Jan Van Nes, naufragé à la côte de Pennemarck.

Selon les avis publiés sur la *terre végétative, la poudre preparatoire pour le lavage des grains* &c de la Moriniere, M. le Baron d'Espuller a travaillé à approprier son engrais aux qualités des différentes sortes de terres, & à l'appliquer à divers genres de culture, à la vigne, aux jardins potagers, comme aux champs à grains. On assure qu'avec les préparations ordonnées, cette terre opere la destruction des mauvaises herbes continuellement reproduites par les fumiers ordinaires ; qu'elle a prévenu les ravages des mulots & de quantité d'insectes ; que si la végétation en est plus lente, les plantes en deviennent plus fortes & les fruits meilleurs &c. M. d'E. établit chaque jour de nouveaux entrepôts de sa *terre*, de sa *poudre* & de sa *cendre lessivielle*.

(*M. le Baron de Van Hake a établi à Rochester, en vertu de Lettres-Patentes de S. M. B. une Manufacture d'une composition à laquelle on attribue les mêmes propriétés qu'à la terre végétative, & qu'on employe au même usage & à peu près de la même maniere que cet engrais ; le prix en est plus cher*).

## De Poitiers, *le 25 Mars.*

On écrit de divers endroits de la Province que toutes les terres ensemencées en grains ont la plus belle apparence. La saison est très-bonne pour l'emblaison des baillarges : un beau froid qui a détruit les insectes & les mauvaises herbes, suspend la végétation. Ce tems nous fait espérer que nous n'aurons point de gelée nuisible en

Avril, mois si redoutable quand l'hiver a été doux.

Entre les Foires établies ici, celle de la mi-Carême passe pour la meilleure. Cependant la derniere a été médiocrement bonne. Il y avoit beaucoup de chevaux, mais peu de beaux, & beaucoup de mules & de mulets. Quoique ces animaux assez chers depuis quelque tems, ayent été à meilleur marché sur la fin de la Foire, il y eu peu d'Acheteurs. Les marchandises d'usage commun exposées sous les Halles, n'ont eu qu'un débit médiocre.

### De Rheims, *le 27 Mars.*

Nous avons eu au commencement du mois des jours très-beaux & beaucoup plus chauds qu'ils n'ont coutume de l'être en pareille saison. On a craint que la seve de la vigne ne fût bientôt en mouvement. Mais quoique le tems ait continué d'être sérein, nous avons eu du froid & presque toutes les nuits de la gelée. Ainsi la seve de la vigne a été arrêtée, & l'on a lieu d'espérer qu'il n'y poussera des boutons que quand il n'y aura plus de danger.

Les vins rouges de la montagne se trouvent très décidément bons. L'excellent vin de dessert vaut de 175 à 200 liv. la piece de 220 flacons; le bon vin de boisson, de 75 à 100 l. la piece; le tout pris dans les celliers des Propriétaires.

### De Paris, *le 1 Avril.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 28 Février 1773, qui fixe le droit de marc d'or à payer par les Officiers du Bureau des Finances de Besançon créé par l'Edit d'Octobre 1771.*

Autre du 24 Février, *qui régle le franc-salé de la Chambre des Comptes de Paris.*

*Déclaration du Roi donnée à Versailles le 5 Mars, qui modere à moitié le droit de marc d'or de noblesse, à payer par ceux qui se feront pourvoir d'Offices qui ne donnent point la noblesse au premier degré.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du 20 Février, concernant la forme de l'établissement & de la perception, dans la Principauté de Dombes, du droit y établi sur les cartes à jouer, au profit de l'Ecole Royale Militaire, par les Lettres-Patentes du 6 Septembre 1772.*

Autre du 13 Mars, *qui ordonne le remboursement des quittances de finance, provenant d'Offices supprimés qui appartenoient & dont étoient pourvus aucuns des Membres actuels du Parlement de Paris.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Girouettes d'observation.*

Avec des observations multipliées sur la température de l'air & sur la vicissitude inconstante des vents, peut-être un jour serons-nous en état de prédire une année de stérilité & de mortalité, comme on prédit une éclipse. Nos Almanachs feront au Laboureur ce que *la connoissance des tems* est pour un Astronome. A Troyes on réussira comme à Liege; Mathieu Lansberg n'aura plus le privilege exclusif de la confiance publique, parce que nous aurons tous son secret.

Observons donc avec exactitude, pour combiner ensuite des phénomenes bien constatés. Pour cela il faut de bons instrumens. Les Sçavans depuis un siecle s'en sont occupés, & ont réussi à nous fournir d'excellens barometres & thermometres; bientôt ils auront trouvé quelque bon hygrometre.

Je ne sçais par quel goût je me suis occupé des girouettes, & voici ce qui m'est venu en pensée pour les perfectionner.

On ne peut pas exiger des *Pneumatoscopes* qu'ils aient la patience de marquer à toutes les heures du jour les variétés des vents. On leur a obligation de leur complaisance quand ils veulent bien, sans y faire faute, tenir registre une fois par jour, & noter le vent qui souffle à une heure déterminée, en désignant celui qui a paru regner plus constamment dans les 24 heures précédentes. Je me suis demandé si l'on ne pourroit pas se procurer quelque chose de plus exact sans se donner plus de peine. Je l'ai cru, j'ai cherché en conséquence : voici une invention que je crois bonne, on en jugera. Faute de planche, je suis obligé d'écrire grossiérement : qu'importe, j'espere qu'on m'entendra.

Ma girouette doit être plantée ſur un bâtiment où elle ne ſoit frappée que par un vent direct. Dans une chambre aſſez voiſine du toit, je fixe une table de quatre pieds de largeur environ, ſur laquelle je trace trois cercles concentriques: le premier touche preſque les bords de la table, le 2^e^. s'en écarte d'un pouce & demi, & le 3^e^. eſt à deux pouces du 2^e^. J'établis enſuite une ligne qui du midi au nord paſſe par le centre; elle eſt coupée à angles droits par une ſeconde du levant au couchant. Chacun des quarts eſt enſuite diviſé en huit pour donner 32 rumbs de vent.

Ces 32 lignes me marqueront dans chacune des deux platebandes circulaires que j'ai formées, le milieu de 32 caſes dont j'ai beſoin. C'eſt pourquoi, avant que de paſſer outre, il faut faire à l'endroit qui doit être le centre de ces ſoixante-quatre caſes, ſoixante-quatre trous à jour, un pour chacune. Le diametre de ce trou ſera d'un pouce: on tracera enſuite les caſes; & depuis les extrêmités de chacune juſqu'au trou qui en eſt le milieu, on taillera le bois de maniere à former un plan incliné. Chacune ſera donc une petite tremuye de quatre pouces & demi environ de longueur, ſur un & demi à deux de largeur.

Sous ces tremuyes & par-deſſous la table, on formera trente deux tiroirs dont chacun ſera diviſé en deux parties pour répondre aux deux platebandes circulaires placées ſur la table.

Il faut enſuite couper des bandes de carton de deux pouces de largeur environ; vous les joindrez bout à bout pour former trois anneaux ou cerceaux dont les diametres ſoient égaux aux cercles tracés, ſur leſquels vous les poſerez & colerez à demeure. Il en réſultera deux auges en forme de couronne; vous les diviſerez chacune en 32 caſes par des planchettes fort minces; du fer blanc ſera bon pour cela, une carte à jouer peut ſuffire.

Voilà la planche prête, il s'agit de planter la girouette; elle ſera compoſée d'une tige, d'une aiguille & d'un panonceau ou gouvernail. La tige doit être une tringle de fer battu de quatre lignes environ de diametre; l'aiguille eſt une barre de fer qui ſera attachée à angles droits à la tige, comme le croiſon d'une croix. Ce croiſon doit être auſſi long que la table eſt large, & il doit être attaché à la tige, de maniere que quand la girouette ſera plantée verticalement ſur la table, l'aiguille ſoit quatre pouces au-deſſus du plan; ainſi elle doit être fixée à quatre pouces de l'une des extrémités de la tige.

A l'autre extrémité ſera fixé le panonceau qui doit être de tôle ou de fer blanc. Je ne puis en mieux faire comprendre la forme qu'en le comparant à une hache avec un long manche; c'eſt-à-dire, qu'à l'une de ſes extrémités il doit être large pour prendre le vent, & le reſte doit être étroit, affilé en forme de manche. Il faut attacher cette piece ferme par ſon centre de gravité, en ſorte que la partie large ſoit contre-balancée par la longueur & peſanteur du manche, afin que l'équilibre ſoit mieux gardé & le jeu plus aiſé. Il faut obſerver encore d'arranger le manche de maniere à donner au vent le moins de priſe qu'il ſoit poſſible.

Le tout ainſi armé, il faut mettre en place. On poſera la tige verticalement ſur le milieu de la table, & pour cela, on y enchaſſera auparavant un dez ou grenouillette de cuivre & non de verre, de peur que l'électricité ne vienne troubler nos opérations. C'eſt dans cette grenouillette que roulera le pivot de la girouette dont la tige, en ſortant du toit, ſera ſoutenue dans un anneau de cuivre où elle puiſſe tourner aiſément & ſans vacillation.

Maintenant ſur une extrémité de l'aiguille qui roulera en dedans, au-deſſus de mes 32 caſes, j'adapte un vaſe de fer blanc en forme de cône renverſé, à la pointe duquel eſt un trou à paſſer un aiguille fine à coudre. Dans le vaſe je mets du ſable fin, ou mieux, des coquilles d'œufs calcinées, pulvériſées & tamiſées très-fin. Ce clepſidre verſera dans celle des caſes ſur laquelle il ſe rencontrera; ſi le vent change, il verſera dans un autre; & 24 heures après, ſi le ſable n'a pas manqué, je pourrai ſçavoir combien de tems aura ſoufflé le vent déſigné par les caſes bien étiquetées dans leſquelles je trouverai plus ou moins de ſable. Cependant il faut obſerver que le vaſe plein pouvant peſer plus d'une livre, gênera l'équilibre. Si on veut le rétablir, il faut charger l'autre branche; mais ſi le poids eſt fixe & ne diminue pas à proportion que le vaſe ſe vuidera, nous retomberons dans le mê-

me inconvénient. C'eſt pourquoi je mets pour contre poids un vaſe tout ſemblable au premier, un peu plus peſant cependant, parce qu'il eſt placé plus près du centre, vis-à vis ma ſeconde rangée de caſes dans leſquelles il verſera. Ceux qui ne croiront pas néceſſaire un équilibre ſi ſcrupuleux, ſupprimeront ce ſecond vaſe & les 32 caſes qui y répondent; ils pourront ſe contenter de charger l'aiguille d'un poids qui ſoit la moitié moins fort que celui du vaſe rempli de ſable.

Je reprends. Toute la machine n'eſt qu'une girouette dont le pied porte, à angles droits, une verge qui ſert d'aiguille & qui ſe promene au deſſus de 32 caſes où tombe du ſable dont l'aiguille eſt chargée. Pourvu qu'on obſerve cela, on peut exécuter comme l'on voudra.

Je ne ſerois pas ſurpris que quelque Pilote, en perfectionnant un peu cette invention, ne voulût ſe ſervir du meme ſtratagême pour eſtimer la dérive d'un vaiſſeau qui va de bouline par un vent contraire. En effet ſi la ſurcharge des deux tremuyes faites en cuivre ne nuiſoit point à la liberté de l'aiguille aimantée, on ſçauroit juſte, par la quantité de ſable verſé dans les caſes, combien de tems le vaiſſeau auroit pointé au nord, au midi &c. Quand Grenoble ſera Port de mer, j'engagerai quelque Capitaine à mettre en expérience un compas de ma façon, exécuté d'après cette idée. Quelqu'un me préviendra peut-être; je lui en céde volontiers tout l'honneur. En foi de quoi *ſigné*, CALPRÉ.

## I I.

### *Maniere de préparer le lin pour en former une eſpece de coton.*

On met dans un chaudron de cuivre non étamé, un peu de leſſive de ſel dans laquelle on répand de la cendre de bouleau bien nette avec de la chaux éteinte & paſſée par le tamis, la cendre & la chaux à parties égales. On fait bouillir le tout juſqu'à ce qu'il forme une bouillie légere. Alors on y met du lin fin par lits dont chacun doit être couvert de cendre & de chaux, juſqu'à une certaine hauteur. Le vuide laiſſé en haut eſt enſuite rempli avec la leſſive. Il faut alors remettre la chaudiere ſur le feu & la faire bouillir avec une force égale pendant dix heures, en ayant l'attention de nourrir le mêlange avec de la leſſive fraiche. Après la cuiſion, on lave le lin avec la leſſive de ſel froide, en le frottant dans les mains avec précaution; on le relave avec de l'eau de ſavon; enfin on le blanchit avec une leſſive de ſavon forte, d'où on ne le retire que pour l'étendre ſur l'herbe comme la toile. Il faut avoir ſoin de le retourner bien ſouvent & de l'arroſer d'eau commune. Quand il a acquis la blancheur ſuffiſante, il faut le laver encore avec de l'eau nette, & on le fait ſécher après l'avoir bien battu. Au bout de vingt-quatre heures, on peut mettre ce coton artificiel ſous preſſe, & l'employer. On aſſure qu'une livre de lin fin, ainſi préparé, donne une livre de ce coton.

Cette méthode eſt employée en Siléſie. Elle n'a pas eu encore un ſuccès ſatisfaiſant: cependant elle en a eu aſſez pour engager à continuer les expériences & à tâcher de perfectionner les procédés.

## I I I.

### *Du bled d'Egypte.*

Ce grain que nous trouvons indifféremment appellé *bled* ou *ſeigle d'Egypte*, ſe cultive en Saxe, en Siléſie &c, avec un ſuccès général. Il reſſemble plus à l'orge qu'à aucune autre ſorte de bled. Son produit tant en grains qu'en farine eſt extraordinaire. Il rapporte depuis 24 juſqu'à 50 fois la ſemence. Sa farine eſt plus blanche & plus abondante que celle du ſeigle de Siléſie. Mêlée avec cette derniere, elle donne un pain bon, ſain, agréable, & très nourriſſant. Elle vaut beaucoup mieux pour les ſoupes & les pâtes que la farine d'orge dont on ſe ſert en Allemagne pour ces uſages. On fait du grain une eſpece d'orge mondée ſupérieure à l'orge même. On l'employe pour la biere blanche ſans mélange de froment. Trois ſcheffels de ſeigle d'Egypte rendent plus de biere brune & de meilleure qualité que quatre ſcheffels d'orge. On en tire auſſi de bonne eau de vie.

Ce grain croît très vite, ſans exiger plus de ſoin que tout autre. Avec la quatrième partie de ſemence communément employée il a donné de meilleures récoltes qu'avec

une plus grande quantité de ſemences. On le ſeme en Mai ou plûtôt, c'eſt-à dire, lorſqu'on ne craint plus de gelée. Tout ſol qui convient au froment ou à la graine de navets d'hiver, convient auſſi au ſeigle d'Egypte. Il n'aime pas un terrein froid, ou ſablonneux ou trop gras. Il ne réuſſit point dans les champs où l'on a recueilli des grains d'hiver ou de printems, des choux d'automne, le navet ou le colſat, & par-tout où la terre a été retournée de façon que le gazon de la ſuperficie ſe trouve au-deſſous. Il peut être ſemé dans les jacheres fumées.

Une perſonne dont le témoignage eſt au-deſſus de tout ſoupçon nous a aſſuré que l'épreuve qu'il avoit fait faire de ce grain dans une de nos Provinces, n'avoit point réuſſi. Mais un mauvais ſuccès n'eſt point déciſif. Nous ſommes certains que les épreuves multipliées qu'on a faites en Allemagne ont répondu aux eſpérances qu'on en avoit conçues. M. le Baron Rudolph Othon Puhl a publié les inſtructions dont nous venons de préſenter les réſultats; il parle d'après ſon expérience, & le ſeigle d'Egypte lui a rendu cinquante pour un. On peut conſulter auſſi les *Annonces de Leipſick* : le Bureau de ces Annonces a diſtribué de ce bled gratis.

## IV.

### *Du jus du grate-cu.*

Le jus du grate-cu peut, dans le beſoin, être employé à la place du jus de citron : on l'a eſſayé dans quelques Provinces d'Allemagne, & le ſuccès a engagé une foule de Cultivateurs à former des haies de roſier ſauvage : il faut tout mettre à profit. Ces haies ſe multiplient dans les Etats de S. M. Pruſſienne, où le grate-cu abonde ſur-tout du côté de la Pologne. Il en eſt de même des Etats Héréditaires d'Autriche. Cet exemple peut être ſuivi où l'on ne recueille point de citron, & où l'on ne reçoit ce fruit que verd ou gâté. Dans les pays que nous venons de citer, on occupe les enfans à ramaſſer l'écorce, les feuilles, les fleurs de ces roſiers pour les vendre aux Apothicaires; & l'on garde le fruit pour en tirer le jus acide que les gens de la campagne trouvent aſſez bon pour ne pas ſonger à aller chérement acheter de mauvais citrons dans les Villes. Ils ſe paſſeront bien de ces acides comme aſſaiſonnement; mais il eſt bon que comme médicamens ils puiſſent aiſément s'en procurer.

## V.

### *Moyen de détruire les punaiſes.*

Les moyens, ſans nombre, propoſés juſqu'à préſent pour la deſtruction de ces cruels animaux, ſont preſque tous ou incommodes ou inefficaces. M. le Prevôt Tiburcius, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm, en a publié un nouveau, fort ſimple, & dont il garantit l'efficacité d'après l'expérience. Il ne s'agit que d'avoir la plante nommée *thlaſpi arvenſe*, le *thlaſpi* champêtre (commun en France). Cette plante ſe trouve dans preſque tous les champs, ſur-tout dans ceux où il croit des navets. Elle a, au printems, de petites fleurs blanches à quatre feuilles. Elle porte de petites graines rondes & en forme de cœurs, avec des feuilles oblongues, dentelées & plates. M. le P. Tiburcius aſſure qu'ayant mis de cette herbe dans les appartemens & même dans les lits, & l'y ayant laiſſée pendant pluſieurs ſemaines, il n'a jamais revu aucune punaiſe, quoiqu'il n'en ait trouvé aucun cadavre nulle part. Dans le cas où les punaiſes auront dépoſé leurs œufs avant de s'enfuir, il ſuffit de recommencer l'été ſuivant la même opération. Il eſt très facile de faire l'épreuve de ce préſervatif, il ne coûte rien, la recherche n'en eſt pas pénible.

Nous ſupplions les perſonnes qui font des eſſais des recettes que nous publions, de vouloir bien nous inſtruire de leurs effets, afin que nous puiſſions, pour l'intérêt commun, ou confirmer ou détruire l'idée qu'on en auroit donnée.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercerdi 24 Mars 1773, au Samedi 27 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 livres *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, de 25 à 25 l. 15 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 livres 10 ſ. à 15 liv. l'orge, de 11, 11 livres 5 ſ. à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 24 Mars 1773 au Samedi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 l. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Avril 1773, de 55 à 56 livres; *idem* nouveau de 53 à 54; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du* 31 *Mars* 1773.

| | H | S | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 721 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . . | 49 | | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du* 31 *Mars* 1773.

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 à $\frac{1}{8}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{1}{2}$ |
| Hambourg ..... | 183 $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 6 |
| Livourne ..... | 97 |
| Gênes ..... | 95 |
| Lyon, *Pâques.* ..... | 1 p. $\frac{2}{8}$ perte. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars* 1773. | *Lundi* 29. | *Mardi* 30. | *Mercredi* 31. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1340 35 32 $\frac{1}{2}$ . | 1320 15 . . . | 1300 1290 80 90 |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 297 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Sam. 27 Mars 1773 | | Du Lundi 29. | | Du Mardi 30. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six dern. mois 1772. | C. | Creuzé, six dern. mois 1772. | A. | Defrance, six d. mois 1772. | A. |
| Gossey, *idem.* | C. | Thevenin, *idem.* | A. | Viellard, *idem.* | C. |
| Clouet, *idem.* | E. | Certain, *idem.* | A. | Cauchy, *idem.* | D. |
| Caron, *idem.* | E. | Masson, *idem.* | A. | Marsollier, *idem.* | G. |
| Delarue pere, *id.* | F. | Delamotte, *idem*, | B. | Defays, *idem.* | H. |
| Le même jour 25 Mars, M. S. Janvier a payé, à cause du Jeudi 25, jusqu'à J des six derniers mois 17772. | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 23 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 25 Février.*

LES aumônes, données par les Habitans en conséquence de l'invitation du Roi & des lettres circulaires de S. A. R. le Duc de Sudermanie, pour célébrer par de bonnes œuvres le retour de S. M., ont monté à la somme de 80,000 thalers d'argent. La liste de nos pauvres va à huit ou neuf mille hommes, la plûpart misérables faute de travail. Les valides seront occupés; nous présumons que ce sera à des travaux publics qui tendront à l'amélioration de la culture & à l'applanissement du commerce, ou du moins à des travaux particuliers qui n'entreront pas en concurrence avec ceux des Ouvriers nationaux aujourd'hui employés.

Par l'ordre du Roi, ainsi que par les secours de la Société *pro Patriâ*, plusieurs Paroisses de la Dalécarlie orientale ont reçu des provisions assez abondantes; & l'on prend des mesures pour que les ensemencemens du printems ne manquent point. La disette est encore extrême dans quelques districts de la Dalécarlie occidentale, sur-tout dans la Paroisse de Floda, ruinée, l'année derniere, par les débordemens du Dahl.

### ALLEMAGNE.

DE HANOVRE, *le 5 Mars.*

La Société d'Agriculture de Zelle a proposé les questions suivantes.

1°. Les bêtes à cornes, les veaux surtout dans leur premiere année, sont sujets au *feu volant* ou *feu sauvage* Ces animaux deviennent tout d'un coup estropiés, ordinairement d'un pied de devant : ils se couchent, refusent la nourriture, & ne peuvent plus remuer le membre affligé au bout de vingt-quatre heures. La partie malade enfle excessivement sur-tout aux endroits charnus. Si l'on y fait des incisions, c'est presque toujours sans succès. Lorsqu'on a ouvert un veau mort de cette maladie, on a trouvé les parties intérieures de son corps saines; mais la partie attaquée est noire comme de la poix. Cette maladie se répand promptement. Un Econome du pays assure qu'il a arrêté la contagion en faisant passer ses veaux, à différentes reprises, à travers un feu de paille; mais il avertit qu'il n'y faut point mêler de superstition, comme s'il avoit besoin de se ménager une ressource dans le cas d'inefficacité de son remede. La Société offre à celui qui découvrira la cause de cette maladie & les moyens sûrs de la guérir, une gratification de 15 risd. La modicité du prix fait voir le désintéressement de nos Agronomes.

2°. Une somme de 30 risd. est destinée à chacune des cinq familles qui, dans les cantons de bruyeres & de landes, auront en

deux ans défriché assez de terrein pour se nourrir avec leurs domestiques & leur bétail, sans acheter des grains.

3°. Celui qui prouvera par des témoignages juridiques qu'il aura cultivé, dans l'année, deux journaux de chanvre, le plus approchant de celui de Russie, recevra 20 risdales.

4°. Tout Marchand, soit national soit étranger, qui aura réussi avant 1775 à rétablir la fabrique de draps de Matelots, soit à Soltan où elle est tombée, soit dans tout autre lieu du pays, aura, à cette époque, un Prix de 500 risd., s'il prouve qu'il a fabriqué dans le même tems pour 500 risd. de ces draps, & que son établissement ait une consistance durable.

5°. La Société promet 20 risd. à chacun des cinq Marchands, nationaux ou étrangers, qui auront acheté à la fois pour 500 risd. de camelot d'Osterode, des Fabricans du lieu.

### De Dresde, *le 6 Mars.*

Un nouveau Mandat vient de confirmer l'Ordonnance par laquelle il a été ci-devant défendu d'exporter des grains du pays, exportation déjà valablement prohibée par la cherté; & d'en faire de gros emmagasinemens, pratique qu'on dit que tous les soins de la Régence n'ont pu jusqu'à présent empêcher.

### De Leipsick, *le 7 Mars.*

A la Foire prochaine, on tirera au château de Pleissenbourg les obligations de la caisse de crédit qui seront soldées à la Foire de la S. Michel. Les obligations sorties de la roue se prennent pour argent comptant.

M. le Comte de Lippe-Weissenfeld vient d'envoyer ici 200 flor. qu'il a recueillis pour les pauvres. Plusieurs autres Seigneurs font de semblables collectes dont le produit est employé à des achats de denrées pour les lieux les plus pressés par la nécessité.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 2 Mars.*

Le Lord Maire, les Aldermans & le Conseil avoient présenté aux Communes une Requête pour demander qu'attendu la rareté & la cherté des vivres, il fût accordé une gratification pour l'importation des grains depuis le 1 Avril jusqu'à la fin de Juillet. L'examen de cette demande a été renvoyé à un autre tems. Il a été résolu que les droits sur l'importation de différentes denrées seroient ôtés ou rétablis suivant le prix intérieur de ces denrées; par exemple, que les droits sur les pois & feves cesseront, quand le prix en sera au-dessus de 32 shell. le quarter; qu'à ce prix, il sera payé 2 s. par quarter &c. C'est ainsi qu'on croit remédier à la rareté & à la cherté. La Chambre a accordé 5000 liv. sterl. à la Compagnie du Levant.

Le Comité de l'Association en faveur des Prisonniers a tiré des prisons de cette Ville, dans l'espace de cinq jours, 51 Débiteurs qui avoient 42 femmes & 144 enfans. Cet établissement est vraiment humain & patriotique.

Les lettres de Cornouailles annoncent que les troubles se calment, & que les Ouvriers des mines paroissent se dissiper.

Il est arrivé de l'Amérique septentrionale à Dublin plusieurs navires chargés de grains & de farine. Il est bon que la culture de la Terre ferme n'ait pas été bornée comme celle des Isles au sucre, au tabac &c: il faudroit nourrir ces Colonies, & elles nous nourrissent.

Le navire, les *Deux-Freres*, parti du Havre pour la Guadeloupe, est entré à Plymouth dans un fort mauvais état.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le 10 Mars.*

Les mauvais tems ont troublé la navigation de la Méditerranée. L'Archipel sur-tout a été désolé par les ouragans. Notre Capitaine Audiffret a été obligé d'entrer dans le Port de Malthe pour radouber son navire. L'importation des grains & de l'huile continue ici.

Dans cette Province, on se sert ordinairement pour guérir les bestiaux de la galle, de l'huile empireumatique extraite de l'espece de genevrier appellé *oxicedrus*. Cette

huile communément connue ſous le nom *d'huile* ou *onguent de Cade*, eſt très-puante, gâte la laine des moutons, la fait tomber, & ôte l'appétit au bétail. M. d'Antoine, Botaniſte de Manoſque, a découvert un remede qui, ſans être plus cher, n'a pas ces inconvéniens, & agit avec plus d'efficacité. Il le vend ſix ſous l'once. Avec un pot de deux onces, on peut guérir une douzaine de moutons. Ce remede eſt également bon pour les chevaux.

### De Bordeaux, *le 2 Mars.*

Depuis long-tems, il n'entre aucune eſpece de bleds dans notre Port : il y en a dans les magaſins ; les prix en ſont toujours hauts. Du 1 Février au 1 du courant, il eſt arrivé 23 navires des Iſles. L'abondance des marchandiſes de l'Amérique, des vins, des eaux de-vie &c, jointe à la facilité précoce de la navigation, nous a préparé une bonne Foire. En proviſions comeſtibles, nous avons reçu par mer des légumes de divers endroits, du bœuf d'Irlande, des harengs de Dieppe, des ſardines de pluſieurs lieux &c. Dans le courant de Février, il eſt entré 72,700 liv. de légumes. Notre vente en marchandiſes des Colonies a été, à cette époque, de 1224 barriq. 40 quarts de ſucre brut, 2882 bar. 48 quarts de ſucre blanc, 95839 l. indigo, 1452430 café, 3121 cacao. Le commerce des vins & des eaux-de-vie eſt très-conſidérable, & attendu nos privileges, beaucoup plus avantageux au Marchand de la Ville qu'au Propriétaire des campagnes fort gênés pour le débouché.

### D'Abbeville, *le 12 Mars.*

Le projet des reverberes ci-devant propoſé a été fort combattu ; il étoit bon, & il paroît meilleur depuis qu'il a été attaqué. Il eſt vrai que cette Ville ne contient pas 6000 maiſons ; elle n'en a, ſuivant le nouveau dénombrement, que 3201, on en compte 1000 dans les Fauxbourgs. A un écu par maiſon, on auroit donc plus de douze mille livres ; & il en réſulteroit toujours, par l'économie propoſée, que la Ville ſeroit éclairée & gardée ſans nouvelle contribution. On eſpere que les exempts ne réclameront pas leurs privileges & qu'ils ſe prêteront généreuſement à l'utilité commune. Il n'en faut pas douter : on ſe prête volontiers à un très-léger ſacrifice quand on voit que tout le monde s'y attend ; cette confiance flatte, engage & impoſe. En tout cas, il y a lieu d'être aſſuré que l'adminiſtration municipale triomphera, par ſon zele patriotique, de tous les obſtacles.

### De Poitiers, *le 13 Mars,*

Les petits abus ne ſe bornent pas toujours à faire de petits maux : preſque toujours, quand on conſidere leurs effets en maſſe, on les trouve fort grands. Par exemple, on ſe ſert à notre minage d'une meſure de grains peſant vingt-une livres, tandis que la vraie meſure de Poitiers ne peſe que dix-huit livres trois quarterons. Le commerce s'arrange en conſéquence de la premiere meſure ; juſques-là il n'y a point de mal ; mais les Seigneurs qui percevront des redevances, rentes &c, réglées ſur la meſure de Poitiers, hauſſeront injuſtement leurs droits d'environ un vingtième, ſi l'on s'en tient à celle du minage ; & cette exaction exercée ſur toute une Province ſera très-onéreuſe à l'Agriculture & au Commerce. Cette différence de meſures donne ſans ceſſe lieu à des procès. C'eſt en vain qu'on a tenté de détruire l'abus par des Ordonnances & des Réglemens de Police, il a réſiſté, l'on n'oſe même le proſcrire de nouveau, & ce n'eſt pas ſans raiſon. Cette opération dérangeroit certainement d'abord le commerce des grains ; les Marchands habitués à calculer leurs profits ſur les meſures des boiſſeaux d'un Marché à l'autre, ſeroient embarraſſés & rebutés ; le Peuple facile à s'affecter, en concevroit de l'inquiétude ; enfin les Blatiers menacent de ne plus apporter de grains au Minage, quand on parle de cette réforme. On attendoit, pour l'entreprendre, que le prix du bled fût baiſſé juſqu'à un certain point, afin qu'elle fit moins de ſenſation. La révolution n'eſt pas encore arrivée, le mal s'invétere, l'abus multiplie les inconvéniens. La premiere opération à faire, c'eſt d'inſtruire exactement chacun de ſes vrais droits, & les Seigneurs qui n'ont pas envie de prendre plus que ce qui leur eſt dû, & les Payſans qui n'ont pas plus d'envie de donner plus qu'ils ne doivent. Il paroît que cette différence de meſures eſt preſque généralement inconnue

dans la Province ; l'ignorance fait donc néceſſairement le mal ; il faut la diſſiper. Il faut, en démontrant aux Communautés leurs intérêts, les engager à ſe pourvoir d'une meſure légale, réglée ſur la meſure matrice, non pour l'employer dans le commerce qu'il n'eſt pas à propos de troubler, mais pour s'en ſervir dans les cas indiqués par la loi. Que les droits ſoient bien connus, que les moyens de les faire valoir ſoient ſimples & faciles, que les voies amiables ſoient applanies ; c'eſt ainſi que les abus ſe réformeront ſans inconvéniens.

### De Lyon, *le 14 Mars.*

La plûpart des branches de nos Manufactures ſont actuellement dans un état floriſſant. Il n'y a que la partie du *grand riche* qui ſoit un peu moins animée. Le goût général étant encore plus pour la nouveauté & la variété que pour la magnificence & la ſomptuoſité, on doit prévoir que ces étoffes d'or & d'argent que nous appellons du *grand riche*, ſeront encore moins recherchées à l'avenir. Les velours en miniature occupent beaucoup de métiers, eu égard à leur genre qui ſans doute s'étendroit davantage, ſi l'armure n'en étoit prodigieuſement chere. Les velours friſés, toute la petite tire, comme ſatins & taffetas brochés ; le plein, c'eſt-à-dire les ſerges, ſatins & taffetas unis offrent plus de travail à faire que nous n'avons de bras pour la fourniture des quantités demandées. Il ſe préſente, à cette occaſion, un objet important à méditer : le prix des ſubſiſtances à Lyon eſt, depuis vingt-ans, beaucoup plus augmenté que le prix de la main-d'œuvre.

### De Metz, *le 16 Mars.*

Ce n'eſt certainement pas au prix actuel des grains que l'on peut attribuer la miſere, s'il y en a : ce pays & les pays voiſins n'ont pas à s'en plaindre. Mais la diſproportion peut exiſter entre les facultés du pauvre & le bon marché, comme la proportion entre le taux élevé & les moyens du Peuple. Il ſe commet beaucoup de vols dans nos cantons ; on mande de Château-Bréhain, village voiſin de Château-Salin, qu'une troupe de près de quarante voleurs a forcé la maiſon du Curé &c. La fonte ſubite de la neige des Ardennes a fait déborder la Meuſe.

### De Tours, *le 16 Mars.*

Il y a, dans cette Généralité, beaucoup de terres que l'on ne croit pas dignes d'être cultivées, par la ſeule raiſon qu'elles ne le ſont pas. Cette opinion indiqueroit que la ſcience de l'Agriculture n'y a pas fait encore de grands progrès. Des Citoyens éclairés combattent ce préjugé du Payſan, ils font bien ; on feroit encore mieux de lui procurer les fonds néceſſaires à de nouvelles exploitations, il faut pouvoir ce qu'on ſçait. Mais le ſimple Citoyen ne peut qu'enſeigner, conſeiller, déſabuſer ; & l'inſtruction eſt toujours un bienfait.

### De Paris, *le 20 Mars.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 14 Février 1773, portant réglement pour le tranſport des grains d'un Port du Royaume à un autre Port du Royaume.....* » S. M. s'eſt portée à ne permettre la ſortie des grains par » les Ports de ſon Royaume pour rentrer » dans un autre qu'en vertu de permiſſions » particulieres pour les parties de grains » dont la deſtination n'étoit point ſuſpecte, » & pouvoit être facilement ſuivie ; mais » l'aſſujettiſſement à cette formalité provisoire ne devoit ſubſiſter que juſqu'à ce » que S. M. eût pris des meſures définitives pour concilier la liberté du commerce avec la ſûreté de la ſubſiſtance publique, en maintenant les Propriétaires & » Cultivateurs dans le droit de diſpoſer du » fruit de leurs fonds & de leurs travaux, » en employant des précautions capables » d'empêcher les enlevemens des grains » dont l'effet ſeroit de porter à trop haut » prix l'aliment le plus néceſſaire «.

En conſéquence il eſt ordonné, *art.* 1, que *les Edits & Reglemens ſur le fait des grains, & notamment la Déclaration du 25 Mars 1763, qui autoriſe la libre circulation des grains, graines, grenailles, farines & légumes dans tout le Royaume, ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur : ordonne S. M. que les grains &c, pourront circuler de Province à Province ſans aucun obſtacle dans l'intérieur, & ſortir librement par mer des Ports du Royaume dans leſquels il y a Siege d'Ami-*

*rauté, pour rentrer dans un autre Port de même qualité, à l'exception de ceux réputés étrangers, en justifiant de la sortie & de la rentrée.*

Art. 2. Outre les formalités d'usage ès Amirautés, les Négocians qui voudront trnsporter par mer des grains &c, d'un Port à l'autre, feront au Bureau des Fermes leur déclaration & prendront un acquit à caution dont un double sera envoyé à l'Intendant de la Province, lequel (art. 3) en donnera avis à l'Intendant de la Province pour laquelle les grains seront destinés.

Art. 4. A la rentrée dans le Royaume, l'acquit sera déchargé & la décharge visée &c.

Art. 5. Si, lors de la vérification à la sortie, il y a un excédent d'un dixième, ou un deficit d'un vingtième à la rentrée, il y aura peine de confiscation & amende, malgré les déclarations de jet à la mer (art. 6), à moins qu'on ne justifie de la perte ou bris de navire &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réponse de M. Charlemagne à la Lettre de M. Cr., Auteur du* Laboureur, *insérée dans la Gazette du 16 Janvier.*

Mr, la Lettre de l'Auteur du Laboureur est intéressante par les objets dont elle traite, 1°. la nielle ou carie des bleds, 2°. le labourage, 3°. les taupes. L'A., en prenant la défense de M. de Sutieres, prétend d'abord que la carie des bleds peut provenir du labourage, de la nature de la terre, des engrais, du grain vicié.

Il demande qu'on lui prouve par des raisons palpables que la carie ne peut provenir que des brouillards & du soleil; je vais lui en donner. Il observe qu'une piece de terre, ensemencée dans le même tems, avec le même bled, & les mêmes préparations de lessive, se trouve plus ou moins endommagée dans différentes parties, au milieu, dans les coins, sur les bords. Voici comment la chose arrive.

Lorsque les pucerons, portés par une colonne d'air, sont jettés & arrêtés sur une piece semée en pois ou en haricots, ils ravagent la piece en totalité sans endommager les plantations voisines. Il en est de même du brouillard. Cette pluie fine qui s'éleve dans la basse région de l'air & retombe ensuite, n'endommage que les épis & les tubes du bled sur lesquels elle se fixe. Lorsque le bled est assez avancé en maturité, elle fait beaucoup moins de tort que quand les épis & les tubes sont un peu verds; dans ce dernier cas, trouvant le long du tube une espece de duvet, elle s'y attache; au lieu que si le bled est plus mûr, le tube plus lisse & plus uni la laisse couler.

J'ai toujours remarqué que lorsque le soleil ne paroît point, il n'y a point de bleds *niellés* ou *cariés*: c'est donc le soleil qui produit cet effet, & il ne le produit qu'après le brouillard. Je dis les bleds *niellés* ou *cariés*: la différence des noms n'augmente ni ne diminue le mal, il vaudroit mieux trouver le remede. Avec toute la déférence dûe à MM. les Chymistes & les Physiciens, je dirai qu'ils pourroient bien n'avoir pas examiné la carie des bleds dans la saison convenable. Quant à moi & à plusieurs de mes Confreres qui avons des terres nouvellement défrichées, l'expérience nous a appris que les bleds s'y maintenoient plus long-tems verds, par la raison que ces terres renferment beaucoup plus de sel dans leur sein, à cause du repos qu'elles ont eu pendant nombre d'années: les bleds y sont aussi plus sujets à la carie. Comment nous y prenons-nous pour l'empêcher? Nous y mettons moins de fumier que dans les autres, quelquefois nous sommes plusieurs années sans en mettre aucun. Nous ensemençons ces terres quinze jours & même trois semaines avant ces dernieres. Sans recourir à la Physique, l'expérience nous a conduits à cette pratique-là. Nous rendons donc leurs bleds moins sujets à la carie, en les dépouillant de bonne heure de ce qui arrête le brouillard qui par conséquent est la cause de cette carie. On n'a d'ailleurs qu'à observer si ce dommage ne succéde pas au brouillard suivi d'un soleil ardent, & si le point vicié n'est pas en aspect avec le point d'où le soleil a frappé le bled après le brouillard.

Passons au second point. Je ne sçais comment l'Auteur du *Laboureur* qui parle comme Physicien & Agriculteur, peut dire qu'il vient autant d'avoine dans les dérayu-

res ſur les hauteurs que ſur le milieu des planches. En Picardie, en France, en Brie, par-tout où l'on fait des planches de douze rayes & où l'on ſeme des avoines, le plus jeune Laboureur ne croiroit pas qu'on lui demandât ſérieuſement ſon avis ſur ce point: il vous diroit : interrogez mes Ouvriers, ils vous répondront que l'avoine vient ſi courte dans les dérayures qu'ils ont bien de la peine à la moiſſonner ſans s'attraper les doigts avec leur faucille.

Peut-être demandera-t-on pourquoi ? Il y a trente-cinq ans que je laboure ou fais labourer, mais je ſoumets toujours mes conjectures à la déciſion des connoiſſeurs. Si c'eſt ici une biſarrerie de la nature, l'A. nous apprend lui-même qu'il faut admirer la nature juſques dans ſes biſarreries. Il ſuffit que le fait ſoit vrai. Voyons pourtant.

Pour les planches de l'Ecole d'Agriculture, on tourne ſix rayes d'un côté & ſix de l'autre. Quelque eſpece d'engrais que la terre ait reçu, il faut néceſſairement qu'on le rapproche, en obſervant toutes les proportions poſſibles, dans l'égalité de chacune des onze rayes ; la dérayure recevra toujours un ſixième de moins d'amélioration que les rayes rapprochées l'une de l'autre. Il eſt donc démontré que la dérayure ne doit produire qu'une avoine plus courte & moins belle : c'eſt-à-dire que ſi les tubes du milieu de la planche portent 80 ou 90 grains bien nourris, les tubes de la dérayure n'auront que 15 ou 20 grains très-petits & rachitiques.

Mais ſi la planche n'a reçu aucun engrais, pourquoi l'avoine des dérayures ſeroit-elle moins belle ? Parce qu'il en eſt des principes végétatifs renfermés dans le ſein de la terre comme des engrais : en rapprochant les onze rayes de la planche les uns contre les autres, ces principes ſe rapprochent auſſi. Il en eſt donc des terres non-améliorées comme des terres engraiſſées. L'Auteur du *Laboureur* voit bien que *l'Agriculture a ſes principes*.

Oſerois je lui demander s'il a vu au bas de la montagne de Gannelon les avoines de l'Ecole ? Je ſuis certain qu'il aura reconnu qu'elles n'étoient pas auſſi bonnes que les voiſines labourées à plat, & qu'il n'y avoit preſque rien dans les dérayures.

La méthode de labourer en planches de dix à douze rayes eſt excellente pour la ſemaille des bleds d'hiver, & notamment pour les terres baſſes & plates où l'eau croupit ſur la ſuperficie du terrein, & même y reſte.

Mais pour les labours d'avoines, pois, feves, bleds de Mars, bleds noirs ou ſarraſins, que l'on ſeme au mois de Mars ou d'Avril, ainſi qu'on le pratique à l'Ecole, il faut toujours aſſembler cinq planches enſemble ou au moins trois, ainſi qu'il a été dit par l'A., eu égard aux terres plus ou moins aquatiques, faire le moins poſſible de dérayures, lever les cretaux ou *frayons* (terme connu de M. de S.). Avec cette précaution économique, on recueillera beaucoup plus d'avoines & autres grains ſemés en Mars, Avril, & même en Mai. Cette multiplication de dérayures eſt au moins alors inutile pour les eaux.

Le troiſième article ne peut être qu'un amuſement pour les Lecteurs. Il y a vraiment quelque choſe de plaiſant à ſuppoſer aux taupes aſſez d'induſtrie pour qu'elles ne ſe trompent pas ſur le choix des terres & qu'elles *fouillent en tirant toujours de bons fonds pour rafraîchir la ſuperficie* &c. Citons un fait. M. le Chevalier Turgot & M. l'Abbé Nolin, connus pour bons Phyſiciens, furent nommés Commiſſaires pour conſtater la qualité de la Terre de Bobigny, près Pantin. Suivant le procès verbal dreſſé ſur les lieux & ſigné le 14 Mars 1767, ces Meſſieurs reconnurent que cette terre étoit très-légere & contenoit beaucoup de ſable ſemblable à celui qui provient de la deſtruction du grès. A ſept pouces de profondeur, on commence à rencontrer quelques pierres calcaires, ce qui continue juſqu'à un pied. Là on trouve un lit d'argille d'un blanc jaunâtre.

Quel embarras pour les ouvrieres chéries de M..... ! Comment s'y prendra-t-il pour conduire l'ouvrage & leur faire entendre : ne tirez point de ſable, nous en avons trop ; point de pierres calcaires, elles nous nuiroient : ne vous aviſez pas de nous amener de votre argille jaunâtre, nous n'y gagnerions pas.

Prêtons-nous à l'inſtinct que l'A. de L. leur prodigue. Faiſons plus ; ajoutons à cet inſtinct le don de la parole : qu'on diſe à la maîtreſſe-ouvriere de fouiller juſqu'à la bonne terre, elle répondra que ſa troupe,

hors d'haleine ; ne peut aller plus avant. On lui dira de *commander* & qu'elle sera obéie &c. &c. &c. Mais insensiblement il faudroit donner à ces animaux plus d'industrie qu'aux abeilles, & autant qu'à l'homme.

Pour moi, je me déclare l'ennemi irréconciliable des taupes : si c'est une faute de les détruire, je dirai en les exterminant : *O felix culpa.*

## I I.

*Moyen de préserver les fleurs du pêcher. A Feuillencourt, près S. Germain en-Laye, ce 14 Mars 1773.*

MONSIEUR,

Vous connoissez les ravages affligeans que n'éprouvent que trop souvent les fleurs du pêcher, exposées au vent du nord-est, à ces gelées imprévues du mois d'Avril, suivies d'un soleil ardent. Les pistilles, les étamines des fleurs, ces organes mâles & femelles de la génération, sont bientôt flétris & oblitérés ; dès-lors plus de fécondation, plus de fruits à espérer par conséquent.

Indépendamment des moyens qu'on employe pour garantir ces arbres précieux de ces tristes accidens, j'ai cru devoir vous faire part d'un procédé également simple & économique qui se pratique à cet effet en Danemarck ; il m'a été communiqué par un Magistrat respectable qui joint au mérite de son état un goût très-éclairé pour l'Agriculture, & qui cultive dans mon voisinage des jardins curieux & intéressans. Il ne s'agit que de ficher en terre & d'incliner le long des espaliers des rames garnies de leurs branchages, à 2 ou 3 pouces de distance les unes des autres, & qui soient de la hauteur des pêchers. Ces rames doivent former un angle aigu avec le pied de la muraille : il faut avoir la précaution de les assujettir au treillage ou à la muraille avec des liens d'osier qu'on y attache transversalement, afin qu'elles ne soient point dérangées par les vents. On peut employer indifféremment toute espece de bois ; mais je crois que des rames de charmes mériteroient la préférence, parce que cet arbre conserve fort tard ses feuilles ; ce qui est un moyen de plus de protection. La circulation de l'air & la chaleur nécessaires aux progrès de la végétation ne sont point interceptées par cet abri, pour ainsi-dire, transparent. Ajouterai-je qu'il faut retirer ces rames lorsque toutes les craintes du danger sont dissipées ? J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, TROCHEREAU DE LA BERLIERE, de l'Académie Royale de Rouen.

## I I I.

*Marchandises des Indes & d'Angleterre, à vendre à Dunkerque.*

On fait sçavoir aux Négocians, Marchands & autres, que Lundi 29 Mars 1773 & jours suivans, à deux heures de relevée, on vendra publiquement par le S^r *Degand*, Franc-Vendeur, chez le S^r *David Grégoire*, Négociant, rue des Pénitentes, par parties à la commodité du Public & aux conditions lors dites, 318 pieces mousseline Jaconot, 221 pieces Mulmul, 132 pieces Doreas, 301 idem Tarnattannes, 126 idem mouchoirs Tarnattannes, 60 idem Tarnattannes brochés, 63 idem mousseline brodée, 151 id. mouchoirs de mousseline, 99 idem Tanjebs Jungal, 30 idem mousseline Daca, 251 idem Armoisins, 200 idem Bandannoes, 74 idem Romael de soie, 70 idem Foulars, 8 idem Mouchoirs de soie croisés, 6 idem Soieries de différentes qualités, 20 idem Pequins, 29 idem Gingan, 36 idem Sirsaca, 47 idem Perses fond couleur, 5 idem Courtepointes de Perse, 44 idem Indiennes, 48 idem Mouchoirs de coton imprimé, 306 idem Romael de coton, 30 idem Velours de coton, 26 douzaines Culottes noires tricotées, 8 pieces Calemande, une partie Porcelaine de table & à thé.

Lesdites marchandises seront mises en évidence dans les magasins dudit S^r *Gregoire* trois jours avant la vente, & on ne vendra rien jusqu'au jour indiqué.

## I V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 13 Mars 1773, au Mercredi 17 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 21 l. 10 s., 23 l. 10 s. à 26 l. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 21 à 26 l. 5 s. Le seigle, de 14 l. 10 s., 15 à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 13 Mars 1773 au Mercredi 17 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 à 24 liv. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 20 Mars 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 20 Mars 1773.*

| | H | B | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 721 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 98 | 15 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | |
| Piastres à . . . . | 49 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 20 Mars 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 |
| Londres ..... | 30 9 16e. à ½ |
| Hambourg ..... | 184 ¼ à 184 |
| Madrid ..... | 15 5 6 |
| Cadix ..... | 15 3 |
| Livourne ..... | 96 ¾ à 97 |
| Gênes ..... | 94 ¾ à 95 |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars 1773.* | *Jeudi 18.* | *Vendredi 19.* | *Samedi 20.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 62 ½ 65 . | 1370 . . . . | 1365 . . . . |
| D°. 16/25es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | 171 . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup | 54 . . . . . | 55 54 . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 17 Mars 1773 | | Du Jeudi 18. | | Du Vendredi 19. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1772. | M. | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Lempereur, six p. mois 1772. | A. |
| Radix, *idem.* | Z. | Courmont, *idem.* | | Boscheron, *idem.* | |
| Boutray, six dern. mois 1772. | A. | Nau, *idem.* | E. | Rouillard, *idem.* | C. |
| Gautier, *idem.* | | Delagarde, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | |
| Desplaces, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | | Patu, *idem.* | G. |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |
| . . . . . | | . . . . . | | . . . . . | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 9 Mars.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 12 Février.*

A l'occasion des fievres malignes qui font beaucoup de ravages dans les Provinces, notre Faculté a publié les recettes des remedes les plus convenables pour le traitement de ces sortes de maladies ; conduite sage qu'il faudroit imiter & à laquelle il faudroit joindre une correspondance générale des Provinces entr'elles & avec la Capitale.

On attribue ces fievres à deux causes, l'humidité opiniâtre de la saison & le défaut de bonne nourriture.

La famine a dépeuplé la Dalécarlie orientale. De 3000 Habitans repartis dans 25 habitations, huit cens sont sortis du pays, & il ne se passe point de semaine qu'il n'en meure quelques-uns de faim, dans la rigueur du terme. Les grands chemins, les bois, les environs des habitations se jonchent, pour ainsi-dire, de cadavres. On a vu une femme qui se traînoit dans la cour de sa maison pour aller secourir des enfans dont le dernier soupir demandoit du pain, tomber & mourir.... C'est assez de l'ébauche d'un tableau si affligeant.

On se flattoit que la défense de distiller de l'eau-de-vie de grains détourneroit ces malheurs. Quand les récoltes du pays auroient suffi à la consommation des Habitans, comme on le pensoit, cette défense n'auroit point prévenu le mal : il y a toujours disette pour le pauvre, lorsque le prix du pain est au-dessus de ses facultés. Il n'y avoit qu'une grande concurrence étrangere dans les ventes qui pût faire baisser raisonnablement les prix des vivres ; il n'y avoit que des secours d'argent de la part des riches, qui pussent mettre l'indigent en état de satisfaire à ses besoins. On a craint que l'Etat, déjà pauvre en especes, ne s'appauvrît encore par des achats de grains étrangers ; les riches n'avoient qu'à retrancher tant de dépenses superflues qui font sortir du pays tant d'argent sans utilité : avec cette épargne, on auroit eu des grains & nourri des hommes sans qu'il en résultât un plus grand écoulement de numéraire. La Nation Suédoise est sensible & généreuse ; il ne faut que lui montrer le bien pour qu'elle s'y livre ; les riches se seroient passés de café & de chocolat, comme le Peuple se passe d'eau-de-vie, avec cette différence que cette derniere privation est nuisible à un Peuple septentrional qui a besoin de se ranimer & de se réchauffer par des liqueurs fortes, au Cultivateur qu'elle prive de la faculté d'employer sa denrée de la maniere qui lui seroit la plus avantageuse & qui par conséquent la seroit pour la culture, à la Nation qu'elle entretient dans des préjugés entiérement destructifs de sa liberté & de ses propriétés. Aussi la défense de la distillation est-elle contraire aux principes actuels du Gouvernement ; mais il a fallu céder à une

opinion prédominante qu'on ne ſçauroit trop tôt diſſiper par l'inſtruction.

La ſociété *pro Patriâ* a ſuivi, autant qu'il étoit en elle, le vœu que nous venons d'exprimer, ſes ſecours vont arracher nombre de malheureux à la mort. Ses exemples ont excité la charité dans la Finlande, dans les Iſles d'Aland, dans toutes les Provinces: tant il eſt vrai que la Nation Suédoiſe eſt facile à conduire au bien! C'eſt ſur-tout chez elle que le moyen le plus efficace d'éloigner les hommes du vice, c'eſt d'accorder des diſtinctions honorables & de concilier l'hommage public à la vertu.

## ALLEMAGNE.

### De Berlin, *le* 20 *Février.*

Notre Fabrique de café de chicorée ſauvage eſt ſur un très-bon pied. Il ſe fait une conſommation ſi forte de cette boiſſon, qu'il y a à préſent dans la Ville plus de 30 Marchands Détailleurs qui ne vivent que de ce débit. Cependant ce café eſt aſſez cher; mais notre ſol le fournit.

### De Leipsick, *le* 21 *Février.*

Les pluies de 1770 & 1771 ont fait périr beaucoup d'arbres dans nos jardins & dans nos bois. On remarque que ceux des campagnes ont réſiſté davantage. Nos Payſans ne prennent pas des plants dans les pépinieres; ils ſement la graine & laiſſent croître l'arbre ſans le tranſplanter. Il ſemble que la plante tient plus fortement dans le ſol où elle a pris naiſſance. Les mûriers mêmes, quoique très-foibles, ſe ſont ſoutenus de cette maniere pendant ces deux années, au lieu que les arbres tranſplantés des pépinieres ſituées ſur les hauteurs ont péri dans les terreins bas, pour n'avoir pas été accoutumés de bonne heure à l'humidité. Des pruniers tranſplantés d'un vallon dans un autre n'ont point ſouffert, tandis que d'autres pruniers tranſplantés depuis dix ans d'un cimetiere élevé dans un jardin inférieur, ſont morts. Quant aux forêts, on a remarqué que des arbres qui ont commencé à croître dans des années ſèches dépériſſent enſuite lorſqu'ils eſſuyent longtems des pluies trop abondantes; le contraire arrive quant à ceux qui ont ſupporté l'humidité de bonne heure.

Depuis un ſiecle, il n'y a eu qu'une année auſſi pluvieuſe que celle de 1771, c'eſt celle de 1686.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 22 *Février.*

Nous apprenons de Kidderminſter, dans le Wiltshire, qu'un grand nombre d'Ouvriers en tapiſſeries ſont ſans emploi.

On a découvert dans les Fauxbourgs de cette Ville beaucoup de faux Monnoyeurs.

Il eſt queſtion d'un droit additionnel ſur les marchandiſes de Chine ou façon de Chine, venant des Indes ou de Royaumes d'Europe, afin de procurer plus de bénéfice à nos Manufacturiers en ce genre.

Il eſt né ici dans le courant de Janvier 360 perſonnes, il en eſt mort 663: cette diſproportion eſt bien étonnante.

On remarque qu'il eſt ſurprenant que l'Etat n'ait pas 5000 l. à donner pour augmenter les appointemens des Officiers de marine, tandis qu'il a, dit-on, le moyen de rembourſer un million de la dette nationale, par an.

Il y a eu, à l'Aſſemblée de la Compagnie des Indes, des débats vifs & longs, touchant les propoſitions à préſenter au Parlement pour l'arrangement de ſes affaires.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Marseille, *le* 20 *Février.*

L'article dans lequel il a été ci-devant annoncé que la Compagnie d'Afrique avoit ouvert ſon magaſin, eſt défectueux. Il s'agit d'un magaſin établi à Aix dans l'ancien Couvent des PP. Servites. On aſſure que le bled qui s'y débite depuis le 23 Janvier, comme bled de la Cale, ne ſe vend pas pour le compte de notre Compagnie.

### D'Aix (*en Provence*), *le* 22 *Février.*

On a fait paſſer dans cette Ville beaucoup de bled de Bourgogne; il eſt moins cher que les fromens du pays & autres. Les

prix des denrées d'usage commun se soutiennent comme ceux des grains.

DE MONTPELLIER, *le 22 Février.*

Nous avons éprouvé de très-grands froids; ils ont été suivis des plus beaux jours du monde.

DE GRENOBLE, *le 24 Février.*

A la faveur d'une température douce, la neige a fondu & nos rues sont déblayées. Cependant le tems paroît tourner de nouveau à la neige.

On écrit de Briançon, en date du 15, que le froid y a été très-âpre, les premiers huit jours du mois; mais qu'on y jouissoit à cette époque d'un vrai printems.

Il paroît que depuis le 7, la terre s'est rassise dans les environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

La farine d'orge préparée par la Demoiselle Durand veuve Desgranges de cette Ville, pour les maux de poitrine, vient encore d'opérer des effets merveilleux sur la femme du sieur Piot, Marchand, tombée dans la consomption & réduite à un état désespéré. A peine a-t-elle eu fait usage, pendant huit jours, de ce remede alimentaire, qu'elle a repris des forces & que les symptômes du mal ont commencé à se dissiper. Les poitrinaires ne doivent pas attendre une pareille extrêmité pour recourir à ce remede spécifique. La Demoiselle Durand établira volontiers des dépôts de sa farine dans les lieux où on lui en demandera, & s'empressera de satisfaire aux demandes particulieres qui lui seront faites à son adresse, *rue Chenoise, près des Cordeliers, maison des Minimes.* Il faut avoir l'attention d'affranchir les lettres.

Il y a un dépôt de cette farine à Paris, *au Bureau Royal de Correspondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

DE SAINT-BRIEUC, *le 24 Février.*

Il est entré, le mois dernier, dans notre Port trois navires venant de Rotterdam & de Dunkerque avec des chargemens de planches de sapin, de fromages, de graine de lin, de lin peigné venant du Nord.

Comme la récolte des lins a entiérement manqué ici l'année derniere, nous sommes obligés de tirer de l'étranger cette matiere dont il se fait dans nos environs une très-grande consommation.

Les toiles dites de Bretagne se fabriquent pour la plus grande partie dans ce Diocèse où se tiennent aussi les principaux Marchés des toiles en écru dans les Villes de Quintin, Uzel, Loudeac & Moncontour. Les Fileuses & les Tisserands sont répandus dans les campagnes, & il en est beaucoup qui, outre la fabrication des toiles, sont occupés, une partie de l'année, de la culture des terres.

Les fils qui se font dans ce canton se vendent depuis vingt sous jusqu'à six francs la livre. Les Etats de la Province se sont appliqués depuis quelques années à perfectionner cette branche de l'industrie nationale, & chaque année il y a dans notre Ville, ainsi que dans les autres Bureaux de la Société d'Agriculture, un concours où, sur le vu des échantillons envoyés par différentes Filandieres du département, on adjuge une douzaine de prix dont les plus forts sont de 12 l. & les moindres de 6 l.

Le lin en bois qui se cultive principalement dans la partie septentrionale de ce Diocèse comme dans celui de Tréguier, & qui, pour l'ordinaire, est de la plus belle & de la meilleure qualité, se vend de 18 à 22 livres le quintal de cent livres poids de marc. Le lin étranger étant d'espece différente & différemment préparé, est aussi de différens prix : il s'en vend ici depuis dix jusqu'à vingt sous la livre. Nos Fileuses en font moins de cas que de celui du pays; elles prétendent qu'il est beaucoup plus dur & moins soyeux : ce qu'on attribue assez généralement à l'usage où sont les gens du Nord de ne l'arracher que quand il est en parfaite maturité, au lieu qu'en Bretagne on le récolte aussi-tôt qu'il commence à jaunir. Le premier procédé donne de très-bonne graine & en quantité, mais la filasse est d'une qualité inférieure. Le second fournit de bonne filasse, mais aussi perd-on la majeure partie des graines. Ne seroit-il pas possible de perfectionner assez cette culture pour jouir des deux avantages?

On peut juger de la quantité de lin qui se travaille annuellement dans ce pays par celle des toiles qui en sortent. Ces toiles qui sont exportées par les Ports de Saint-Malo,

Morlaix, Nantes & l'Orient paſſent pour la plûpart à la nouvelle Eſpagne. L'on évalue à 15000 balles au moins la quantité qui ſort chaque année de notre Manufacture. Les balles en petit laiz ſont de 500 aunes, celles en grand laiz ſont de 300. Ces toiles ſont vendues depuis 30 ſ. juſqu'à 3 l. 10 ſ. l'aune.

La rareté des lins a néceſſairement dû porter du renchériſſement ſur les chanvres : auſſi ces derniers ſont-ils ici chers & rares, d'autant plus qu'on s'y occupe peu de la culture de cette plante. Le commun des Laboureurs n'en ſeme que ce qu'il lui en faut pour la conſommation annuelle de ſon attelier.

Il a fait, dans ce canton, pendant les 12 premiers jours de ce mois, des gelées aſſez fortes ; mais elles n'ont cauſé aucun préjudice aux biens de la terre. Les fromens, les ſeigles, les avoines ont par-tout la plus belle apparence. Le prix des grains ne varie guères & le froment ſe ſoutient à 27 d. la livre de ſeize onces ; les autres grains en proportion. Pluſieurs Négocians de ce département, chargés ſans doute de commiſſions, ont acheté, depuis trois ſemaines, les greniers de pluſieurs grands Propriétaires. On croit qu'il eſt queſtion d'en faire paſſer une partie à Bordeaux & à Dunkerque.

### De Saint-Galmier (*en Forez*), *le 25 Février.*

Nous avons une fontaine très-connue dans la Province ſous le nom de *Fontfort* ou fontaine forte, dont les eaux ont toujours été préſumées minérales. Pluſieurs Auteurs ont cité ces eaux, & on les a louées ſur-tout de ce qu'elles donnoient une force particuliere au vin avec lequel on les méloit.

Au vrai, leur nature n'a jamais été bien connue, perſonne ne les ayant examinées chymiquement ; du moins ce travail particulier eſt reſté ignoré.

Nous apprenons que M. de Fleſſelles, notre Intendant, dont les ſoins ſe portent avec ardeur à tout ce qui peut nous être utile, vient de nommer deux Médecins de Lyon pour l'examen de ces eaux. Ils doivent inceſſamment venir en faire l'analyſe, & les lumieres qui en réſulteront nous éclaireront ſur l'uſage que nous devons faire de ce préſent de la nature dont nous ne ſçavons pas encore la juſte valeur.

Les méthodes d'éprouver les eaux ne ſont point encore auſſi répandues qu'elles devroient l'être & par leur grande utilité & même par leur ſimplicité, lorſque l'on n'a pas, comme dans cette occaſion, une inſtruction publique à donner.

L'Académie de Bordeaux propoſa, il y a quelques années, un ſujet de diſcours relatif à cette matiere importante. Elle décerna le Prix à un Mémoire de M. Marteau. Si cet Ouvrage n'eſt pas imprimé, il ſeroit à ſouhaiter qu'il fût inſéré dans le Journal d'Agriculture, parce qu'il contient, outre les procédés indiqués dans les Livres d'Hydrologie, ceux que cet habile Médecin avoit en propre, & ſes obſervations ſur l'effet des procédés, le détail des manipulations & la confiance que l'on doit avoir dans les réſultats.

### De Lyon, *le 26 Février.*

Les pluies continuelles que nous avons depuis quelques jours font renaître les craintes que l'on avoit lors du dégel ſur la réſiſtance de quelques ponts, & ſur la conſiſtance de quelques ouvrages auſſi beaux qu'utiles commencés aux bords du Rhône.

### De Poitiers, *le 27 Février.*

Les campagnes ſont encore affaiſſées ſous le poids des débris de la féodalité. On les voit de toutes parts ſurchargés de *droits* (car dans les tems d'ignorance on proſtitua toujours ce nom aux injuſtices conſacrées par le pouvoir de vexer arbitrairement & aux biſarreries inſtituées par la liberté de déraiſonner hautement); on les voit, dis-je, de toutes parts ſurchargés de droits auſſi onéreux qu'extraordinaires. Ces traits de l'hiſtoire de la folie de l'eſprit humain nous ſont communément rappellés par des procès. La Sénéchauſſée de Poitiers vient de rendre une Sentence ſur une conteſtation de ce genre. Les Seigneurs de la T..... à qui il appartenoit de fixer le jour de l'ouverture d'un fief de vignes, dépendant du Prieuré de Mareuil, avoient, en vertu de ce droit & d'un titre reconnu, aſſujetti le Titulaire du Prieuré à donner, le jour de l'ouverture dudit fief, ſur le lieu même,

un repas au Seigneur de la T., à sa suite, à ses chiens, à ses chevaux, à ses oiseaux, un repas, tel qu'il convenoit à sa qualité. Le repas est appellé dans le titre *verrau* ou *vernau* (*epula vernalis*). Cette dénomination montre que c'étoit un festin champêtre, & le train du Seigneur indique que c'étoit un halte de chasse. Le Seigneur actuel de la T. a prétendu que ce devoit être un repas splendide auquel il avoit le pouvoir d'inviter un cortege nombreux d'amis & de voisins, le ban & l'arriere-ban de son petit empire. Le Prieur s'est refusé à cette prétention : depuis 1704, les Seigneurs de la T. s'étoient contentés d'un abonnement fixé à 5 liv. 14 s. pour ledit droit. Sur les plaidoyers contradictoires, la Sénéchaussée a rendu, le 30 Janvier, une Sentence par laquelle le droit est commué en une redevance annuelle de la somme de 15 liv.

Il n'y a peut-être point de Paroisses dans cette Province où l'on ne s'apperçoive d'une révolution heureuse opérée dans les campagnes depuis environ dix ans. Les friches sont diminuées, les bestiaux multipliés, les taxes payées avec plus de facilité &c ; depuis que le Cultivateur a recueilli le juste prix de ses denrées par le cours que les choses prenoient d'elles-mêmes, les effets de l'ordre prospere ont été aussi rapidement sensibles que peuvent l'être ceux du désordre.

M. Maury, Maître en Chirurgie, digne de l'estime publique par ses talens & par son zele, recommencera, le mois prochain, ses leçons gratuites sur l'Art des accouchemens. Il se servira, pour ses démonstrations, des machines composées par la Dame du Coudray, Maîtresse Sage-Femme, brévetée du Roi. Cet établissement a déjà eu les meilleurs effets. M. l'Intendant, attentif à encourager tout ce qui concerne le bien public, distribuera à l'Eleve qui aura fait le plus de progrès, un Prix capable de le dédommager de ses dépenses pendant la durée du cours, laquelle sera de deux mois.

### De Laon, *le 2 Mars.*

M. Dufot, Médecin Pensionnaire du Roi & de la Ville de Laon, lut le 9 du courant au Bureau d'Agriculture, une lettre adressée à M. Bourgelat, concernant le traitement d'une maladie épizootique dont les chevaux de labour ont, presque tous été attaqués au mois de Novembre & de Décembre derniers, dans les villages situés sur le Serre le long de ces prairies & de ces champs fertiles qui font la ressource du pays. M. le Pelletier, Intendant de la Généralité, a engagé M. Dufot à porter tous ses soins pour arrêter les ravages de l'épizootie. Treize chevaux venoient de périr dans le seul village de Poully ; il y en avoit encore quarante-deux malades : & ainsi dans les autres Paroisses à proportion de leur labour.

La maladie étoit une pleurésie essentielle chez les uns, lymphatique chez le plus grand nombre. Dans ce pays, la constitution de l'été dernier a été très-chaude ; & la fin de l'automne très-sujette aux variations de l'atmosphere. L'atmosphere étoit chargé de brouillards dès le matin : le soleil qui les dissipoit étoit fort chaud vers le milieu du jour ; enfin des soirées froides succédoient à cette chaleur. Au milieu du jour, les chevaux de labour éprouvoient une transpiration si abondante que l'air fixe, ce lien essentiel, des corps, s'échappoit par cette excrétion, les humeurs se disposoient à la dépravation, le sang s'épaississoit, le ressort des solides étoit affoibli. Le froid des soirées interceptant ensuite la transpiration, empêchoit la dépuration des matieres hétérogenes L'automne a été pluvieux : les fourrages ont été moisis par les pluies abondantes survenues dans le tems de la récolte. La mauvaise nourriture a rendu le sang des chevaux de labour visqueux, & les a disposés à la pleurésie vraie ou fausse. Le froid subit qui les saisissoit après le travail, arrêtoit la dépuration des humeurs perspiratoires ; elles se portoient sur les poumons où elles produisoient des inflammations.

Les principaux symptômes de la maladie étoient la langueur, la foiblesse, le dégoût, la tristesse. La fievre, la toux annonçoient la maladie, l'oppression la caractérisoit. Ceux à qui des Charlatans ont donné des potions incendiaires en sont morts. M. Dufot a ordonné une diete adoucissante & délayante, l'eau blanche faite avec le son & des lavemens émolliens. Il faisoit retirer avec la main le crotin durci qui bouchoit le rectum, & empêchoit l'intromission du liquide dans les intestins de ceux qui étoient attaqués de la pleurésie essentielle. Vers le

cinquième ou ſixième jour, on donnoit à tous une boiſſon faite avec les feuilles d'hyſſope, les bayes de genievre & le miel. On y ajoutoit quelques verres de vin, lorſqu'il s'agiſſoit de chevaux attaqués de la pleuréſie bâtarde marquée par le dévoiement. Cette méthode eſt beaucoup plus ſalutaire que celle des purgatifs. Un dépôt ſe formoit dans la poitrine des chevaux malades de la vraie pleuréſie : le remede étoit le ſoufre avec le baume de copahu ; quelquefois le baume de ſoufre-térébenthiné avec le baume de Canada, l'un & l'autre donné en opiat deux fois chaque jour ; à chaque priſe on ajoutoit une livre de la boiſſon ci-deſſus. Dès qu'on s'appercevoit que l'animal étoit dévoyé, on pratiquoit le ſeton pour ouvrir au dépôt une fontaine dépuratoire. Le prognoſtic a été conſtamment heureux. Les humeurs âcres, produit néceſſaire de la tranſpiration ſupprimée & repercutée, étoient adoucies & délayées par les boiſſons &c.

Il n'eſt pas mort un ſeul cheval traité de cette maniere. ( *La Lettre de M. Dufot ſera inſérée en entier dans le Journal de Mars* ).

## De Paris, *le 6 Mars.*

*Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 22 Janvier 1773, concernant le marc d'or à payer par les Prévôts généraux, Lieutenans, Aſſeſſeurs, Procureurs du Roi & Greffiers des Maréchauſſées.*

Autre du 1 Février 1773, *qui ordonne que les rôles du premier & deuxième Vingtièmes, & quatre ſous pour livre du premier Vingtième des biens-fonds des Offices & droits de la Ville & Fauxbourgs de Paris, ſeront arrêtés par le ſieur Prévôt des Marchands ; & que ceux des Corps & Communautés de la Ville & Fauxbourgs de Paris continueront d'être arrêtés & rendus exécutoires par le ſieur Lieutenant Général de Police.*

Autre du 2 Février, *qui permet à Julien Alaterre, Adjudicataire des Fermes générales, de changer, à compter du premier Avril prochain, les timbres ſervant actuellement à marquer les parchemins deſtinés à l'uſage de la Généralité de Caën ; à la charge de contre-timbrer, ſans frais, tous les parchemins timbrés de l'ancienne marque, qui auront été délivrés dans ſes Bureaux & qui auront été rapportés au Bureau général de la formule établi à Caën, dans le courant dudit mois d'Avril.*

Autre du 10 Janvier, *concernant le droit de marc d'or à payer pour les commiſſions à Offices d'Huiſſiers, Sergens, Notaires, Tabellions, Garde-notes, Procureurs & Greffiers.*

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre de M. Marcandier, de la Société d'Agriculture de Bourges, de la Société Economique de Berne, & de Baſconda en Eſpagne, ſous le titre* d'Amis de la Patrie, *à M. l'Abbé Roubaud, Auteur du Journal & de la Gazette d'Agriculture, Commerce &c.*

Monsieur,

J'ai lu avec d'autant plus de plaiſir dans vos Gazettes du Samedi 12 Décembre, Mardi 12 Janvier & Samedi 20 Février dernier les avis que vous donnez au Public ſur l'uſage qu'on peut tirer des végétaux tels que *le lin, le chanvre & les marons d'Inde,* pour les vêtemens & la nourriture, qu'en rendant compte des nouvelles expériences faites ſur ces objets, tant à Londres qu'à Vienne & autres lieux chez l'Etranger, vous conſervez au moins le mérite de l'invention *à la France* qui, comme vous dites fort bien, ſembleroit vouloir ignorer que c'eſt dans ſon ſein & par un de ſes enfans que les premieres découvertes en ont été faites.

Il y a près de dix-huit ans que j'ai enſeigné pour la premiere fois à Bourges où je demeurois, une nouvelle méthode de préparer *le chanvre, le lin & les marons d'Inde*, pour en tirer un plus grand profit dans le commerce & les Fabriques. Cet Ouvrage fut imprimé en 1758 à Paris chez Nyon, quai des Auguſtins, par les ſoins de M. de la Michodiere, alors Intendant de Lyon & actuellement Prévôt des Marchands à Paris. Il fut traduit en Anglois & imprimé à Londres en 1764 chez Becket & de Houdt, pour être diſtribué dans les Colonies Angloiſes de l'Amérique, & *l'Evening-Poſt* du 12 au 15 Mai de la même année, en fit une annonce des plus diſtinguées. Enfin toutes les Nations de l'Europe furent jalouſes d'en

avoir des traductions dans leurs différentes Langues & les répandirent dans toutes leurs Provinces.

On en trouve en France des extraits dans le *Dictionnaire Encyclopédique* à l'article *filasse*, dans le *Dictionnaire* de M. Valmont de Bomare, dans les *Mémoires de la Société Economique de Berne* ès années 1759, 60 & suivantes, dans les *Feuilles de l'Année Littéraire N°.* 1768, dans le *Journal Economique* de 1757 & 1768, & dans quantité d'autres Ouvrages périodiques tant de France qu'Etrangers, où les différentes expériences qui y sont annoncées ont servi à prouver démonstrativement les avantages & les progrès de cette découverte. Je conserve encore des échantillons de toutes especes sur cet objet, qui n'ont pas moins attiré l'estime que l'admiration des Amateurs & des Curieux.

Les personnes qui auroient perdu de vue ou qui n'auroient pas eu connoissance de ces indications, ne seront peut-être pas fâchées de les trouver ici renouvellées pour leur en faciliter la recherche & la pratique. J'ai l'honneur d'être &c.

*Paris, ce premier Mars* 1773.

## II.

*Lettre sur l'usage des vases d'étaim.*

Monsieur, vous avez inséré dans votre Gazette du 20 de ce mois, un avis sur le danger de l'usage de la vaisselle d'étaim : l'Auteur a raison quant aux effets, mais il se trompe sur la cause : c'est au plomb avec lequel les Potiers alterent leur vaisselle d'étaim (pour augmenter leur bénéfice) qui cause ces effets pernicieux. L'étaim pur n'est nullement à craindre ; les Chymistes les plus instruits se servent d'alembics dont la cucurbite, le chapiteau, ainsi que le serpentin, sont d'étaim. Je ne fais cette remarque que pour ôter au Public les inquiétudes que pourroit donner l'avis en question sur l'usage qui commence heureusement à s'établir dans nos cuisines, d'employer à la place de batterie de cuivre celle de fer battu étamé. Dans cette circonstance, l'étamage n'est point à craindre, n'y ayant que l'étaim pur qui puisse prendre sur le fer. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, H***.

## III.

*Toiles en fil de fer & de cuivre &c.*

Le sieur Martin Maderspacher, fils, Auteur de diverses inventions, actuellement chargé à Dole en Franche-Comté de la machine hydraulique qui fait aller les fontaines de cette Ville, fabrique toutes sortes de toiles en fils de fer & de cuivre, propres à une infinité d'usages. On en fait des Garde-mangers, des portes de bibliotheques, des cages, des tamis &c. Elles sont plus ou moins grosses, plus ou moins serrées, selon qu'on les lui commande. Il se conforme aux dessins qu'on lui envoye. L'économie de ces sortes de toiles est trop sensible pour qu'on s'arrête à la démontrer. Le sieur Martin Maderspacher fait aussi des pompes à feu aussi petites & aussi grandes qu'on le desire : les unes & les autres sont très-faciles à transporter.

## IV.

*Prix du grain à Londres, le 19 Février 1773.*

| | *shillings.* |
|---|---|
| Le quarter de 544 liv. poids de Troye. | |
| De Froment ..... | 48 à 56 |
| De Drêche ..... | 36 à 40 |
| De Seigle ..... | 31 à 33 |
| D'Orge ..... | 26 à 32 6 |
| D'Avoine ..... | 16 à 19 |

Le quarter du meilleur froment étant à 56 shillings, c'est sur le pied de 36 ℔ 3 ß de France le septier de Paris.

## V.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 27 Février 1773, au Mercredi 3 Mars, le froment s'est vendu à la Halle, de 19 l. 10 s., 23 à 26 l. 10 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Greve, de 23 l. 10 à 25 l. 10 s. Le seigle, de 14 l. 5 s., 14 l. 10 s. à 15 l. 10 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 5 s. à 11 l. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 27 Février 1773 au Mercredi 3 Mars, l'avoine a été vendue à la Halle de 23 l. 10 s. à 25 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 6 Mars 1773, de 51 à 52 livres; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 45 à 46; *idem* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 42 à 43; *id.* nouveau, de 40 à 41; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 6 Mars 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | marc. |
| Les guinées à . . . | 720 | | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | once. |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | marc. |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 6 Mars 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{8}$ | | |
| Londres ..... | 30 | 11 | 16e. |
| Hambourg ..... | 184 $\frac{1}{2}$ | | |
| Madrid ..... | 15 | 5 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 3 | 6 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{3}{4}$ | | |
| Gênes ..... | 94 $\frac{3}{4}$ | | |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. | | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Mars* 1773. | *Jeudi* 4. | *Vendredi* 5. | *Samedi* 6. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1345 . . . . | 1335 30 35 . . | 1340 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 171 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 289 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois* 1772.

| Du Merc. 3 Mars 1773. | | Du Jeudi 4. | | Du Vendredi 5. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Roytier, six prem. mois 1772. | M. | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Lempereur, six p. mois 1772. | R. |
| Radix, *idem.* | P. | Delagarde, *idem.* | A. | Boscheron, six d. mois 1772. | A. |
| Boutray, six dern. mois 1772. | A. | Courmont, *idem.* | A. | Rouillard, *idem.* | C. |
| Gautier, *idem.* | A. | Nau, *idem.* | E. | Painchain, *idem.* | C. |
| Desplaces, *idem.* | J. | S. Janvier, *idem.* | J. | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 2 Mars.

## I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 1 Février.*

L'inconſtance de la ſaiſon fixe l'attention des Obſervateurs. Depuis que Pétersbourg exiſte, la riviere de Néva a toujours été priſe avant le 1 Décembre ; cette année, elle ne l'a été que le 12. Après cette époque, il n'y a eu que quelques jours de gelée; les glaces ont enſuite diſparu. Enfin depuis huit jours, le froid eſt très-vif ; on repaſſe la riviere ſur la glace. Les perſonnes qui obſervent le cours des ſaiſons, annoncent une fin d'hiver très-rude.

On apprend de Moſcou qu'on ne s'y apperçoit plus des ravages de la peſte, & que la population y eſt auſſi nombreuſe qu'auparavant. Ce fait prouve que l'on ne doit rien conclure des calculs de la population des grandes Villes, ſinon qu'elle dépeuple les campagnes. La reconſtruction du Château Impérial de Moſcou employe beaucoup d'Ouvriers & en attire encore davantage : ils ſont bien payés, & l'ouvrage ne ſera pas achevé avant dix ans. En divers endroits de l'Empire, des entrepriſes du même genre offrent la même reſſource à une infinité de bras; ce qui forme beaucoup d'Ouvriers en maçonnerie, leſquels vivront enſuite comme ils pourront, lorſque l'Empire ſera bâti, en attendant qu'il ſoit cultivé. Les vivres ſont preſque par-tout à très bas prix, vraiſemblablement faute de communication & de conſommation : ce très-bas prix ne formera pas une riche culture.

Nous commençons par les Arts. Il y a ici toutes ſortes d'Ecoles pour l'Induſtrie. Le projet d'une Ecole de Commerce propoſé par M. Dumidoff, Conſeiller d'Etat, s'exécute; elle ſera ouverte au mois d'Avril. On ne recevra que des enfans Ruſſes adonnés au commerce ; cependant les Eleves que d'autres voudroient y entretenir à leurs frais, y ſeront admis.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le 5 Février.*

M. Olowengſtom, Négociant de cette Ville, en interrompant ſes payemens, a prouvé qu'il n'avoir beſoin que d'un court terme pour être en état de ſatisfaire ſes créanciers ; & il a refuſé tout autre arrangement. Ce trait de juſtice & de bonne foi eſt mémorable.

Tous les cœurs ſont animés du même zele pour le bien public. Les Payſans & les Soldats qui juſqu'ici n'ont pu ſe paſſer d'eau-de-vie, ſe ſoumettent, ſans la moindre peine, à cette privation. On obtient tout par l'amour ; ſans l'amour, on n'obtient pas, on ravit, on arrache.

### ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG, *le 14 Février.*

Le commerce ſe maintient.

Parmi les vaiſſeaux ſortis de l'Elbe pour

la pêche du Groenland, on en compte 84 de Hambourg, 12 d'Altona, 2 d'Oſt, 2 de Colmar, 6 de Gluckſtadt. Il en eſt parti 4 autres de ce Port pour le détroit de Davis & 2 de Stade.

Le Peuple eſt ſatisfait de la taxe du pain.

On vient de former un établiſſement en faveur des jeunes gens qui ont des talens pour les Arts, la Méchanique, la Géométrie pratique &c. Ces inſtitutions ſe multiplient de jour en jour en Allemagne.

### DE DRESDE, *le* 10 *Février.*

La ſuſpenſion du payement de certains arrérages, forcée par les beſoins de l'Etat, ne regarde point les fonds publics, notamment les caiſſes de Dreſde & de Leipſick, ou toute autre dette à intérêt contractée au dehors ou dans le pays même. Tous les engagemens de cette eſpece ſeront ponctuellement remplis comme ci-devant.

### DE HANOVRE, *le* 14 *Février.*

Le Gouvernement vient de mettre une nouvelle impoſition ſur toute ſorte de biere, dans la Principauté de Lunebourg, ſans exemption pour quelque perſonne que ce ſoit. Le produit en ſera conſacré à maintenir le crédit, autant que le crédit peut ſe maintenir par de nouvelles charges. Les grains tendent plutôt à baiſſer qu'à augmenter de prix.

## ITALIE.

### DE TRIESTE, *le* 10 *Février.*

Les lettres de divers endroits portent que la cherté des grains & de l'huile n'eſt pas moins conſtante dans différens Ports que dans celui-ci. Le commerce des denrées eſt prodigieuſement tombé. A peine dans le cours d'un mois, en entre-t-il ici de l'Etranger autant qu'il en ſortoit dans quelques jours pour Veniſe, le Frioul, la Carniole, la Styrie &c, avant le tems de diſette. Le froid a attaqué grand nombre d'oliviers; on craint que le dommage n'ait des ſuites funeſtes ſi le commencement du printems n'eſt pas chaud. Quant au commerce de marchandiſes, il offre des apparences flatteuſes, ſur-tout pour cette Ville, entrepôt de la plûpart des Villes de la domination Autrichienne.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le* 16 *Février.*

Les Manufacturiers & les Marchands des Cités de Londres & de Weſtminſter, & du Bourg de Southwark, au nombre de 300; les Manufacturiers ainſi que les Magiſtrats de Norwich; les Manufacturiers de Mancheſter au nombre de 100, ont préſenté des requêtes concernant l'état critique de leur commerce.

A l'occaſion d'un bruit répandu que l'or du Portugal ne ſeroit plus reçu en payement, les principaux Habitans de Worceſter ſe ſont aſſemblés pour prendre en conſidération les grands inconvéniens qui réſulteroient de ce refus pour le commerce; & ils ont agréé unanimement de prendre ſans difficulté ces eſpeces.

On mande d'Holywel, de Flintshire &c, qu'on n'a jamais vu le pays couvert de neige, comme il l'a été le mois dernier. Le Moelſamma, haute montagne du canton, s'eſt ébranlé, avec des mugiſſemens ſourds; & de ſa cime, il a vomi des matieres enflammées &c.

On écrit de Warrington que tout y eſt d'une rareté & d'une cherté exceſſives, & que le commerce eſt tout-à-fait tombé. Une foule d'Habitans ſe diſpoſe à paſſer en Amérique.

Les Mineurs & Ouvriers d'étaim continuent leurs excès dans le Pays de Cornouailles.

On mande d'Edimbourg que la farine eſt ſi rare dans le Comté de Murray qu'une troupe d'Habitans d'Elgin a été réduite à aller, l'argent à la main, en demander à des Particuliers que l'on croyoit bien approviſionnés. Ceux-ci les ont affectueuſement reçus, leur ont vendu des grains, & leur ont promis de s'employer de toutes leurs forces à faire garnir le Marché.

La mer a été ſi terrible qu'il a péri huit ou neuf vaiſſeaux ſur la côte ſeule de Longhendall.

Une lettre de Demara porte que les Negres ont commis dans cette Colonie des attentats qui ont jetté les Blancs dans la conſternation.

On écrit de Lisbonne qu'il est sorti du Tage deux vaisseaux de guerre qui vont demander la restitution du vaisseau Portugais pris, en venant des Indes Orientales, par des Saletins & conduit à Salé.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

Des Sables d'Olonne, *le 17 Février.*

Les 27 & 28 de Janvier ont été des jours fort désastreux pour la navigation. Le matin du 27 fut très-beau; toutes nos barques sortirent pour aller à la pêche. A midi, le vent tourna vers l'ouest; un ouragan affreux mit nos pêcheurs dans le plus grand danger; ils se hâterent de gagner le Port: cependant une de leurs barques se brisa sur les rochers, & six hommes formant l'équipage se noyerent. Une grande chaloupe sortie de la Rochelle pour se rendre ici fut assaillie de la tempête; & un coup de vent emporta le Capitaine que sa femme & ses sœurs virent périr, sans pouvoir lui donner du secours. Une autre barque chargée de morue pour Nantes perdit de la même maniere un homme de son équipage. Le même jour sur les sept heures du soir, la barque le *S. Jean*, Capitaine Croiset, des environs de Libourne, partie de Bordeaux le 21 Décembre pour l'Orient, chargée de vin, d'eau-de-vie & de draps, fit naufrage sur notre côte. Les draps furent avariés. Le lendemain 28 à cinq heures du matin, la barque la *Paix*, de Noirmoutiers, Capit. Louis Neau, chargé de 31 tonneaux de vin de Bordeaux pour Vannes, essuya la même disgrace, & le Capitaine périt. Ces petits bâtimens font pour l'ordinaire un commerce considérable de subsistances. Les tems orageux ont étendu leurs ravages sur les côtes de la Guyenne, du Poitou, de l'Aunis, de la Bretagne &c; & ils ont bouleversé tout-à-la-fois & les terres & les mers.

De Poitiers, *le 20 Février.*

La diversité des mesures de grains est prodigieuse dans cette Province: chaque Seigneurie, presque chaque Fief a la sienne; en sorte que le commerce se ressent encore & se ressentira long-tems de cet âge malheureux où le voisin étoit étranger à son voisin; & qui disoit étranger disoit ennemi. Les hommes & les choses se sont rapprochés, mais pas encore assez: il faut que le tems applanisse les obstacles. C'est alors que tout tend à son centre naturel, que chaque genre de commerce cherche son vrai débouché, que tous les intérêts s'assortissent. Cette observation est applicable aux Marchés de la Province dont nous avons parlé ci-devant. Il en est de même des autres. Par exemple, dans le Bas-Poitou, le sel se rendra de lui-même à Beauvoir-sur-mer, d'où il se répand das les pays de Gabelle, en Hollande, en Suede &c. Les Marchands de bœufs gras iront sans contrainte les chercher dans cette Ville ainsi qu'à Soullans pour l'approvisionnement des Provinces circonvoisines & de Paris. Il ne faudra pas ordonner à ceux du Berry, de Bordeaux, du Béarn, d'y acheter des chevaux. Argenton-Château, dans l'Election de Thouars, fait un commerce assez considérable en bestiaux de toute espece, ainsi qu'en étoffes, en mousselines, fil, laine, clincaillerie &c: pour que tous les intérêts s'y combinent, on se borne à les laisser agir. Il n'y auroit qu'à répandre l'aisance & à faciliter les communications. En général, il paroît que les bestiaux se multiplient dans cette Province; du moins les Marchés en paroissent mieux fournis.

Nous dirions, s'il étoit permis de parler d'une singularité de la nature peu intéressante en elle-même, qu'on a vu dans les environs de la Chaise-le-Comte, une compagnie de perdrix ayant le plumage blanc, le bec & les pattes rouges.

De Langres, *le 21 Février.*

Notre récolte de froment avoit été assez bonne pour qu'on se flattât d'en avoir au-dessous du prix moyen, si la circulation avoit été arrêtée. La Ville de Gray, gros Marché de bled, située sur la Saône, à dix lieues d'ici, en a beaucoup tiré & en tire journellement de nos cantons. Il est vraisemblable que l'augmentation de prix occasionnée par ces traites les suspendra. Notre émine pesant de 400 à 420 livres se vend sur le Port de Gray de 38 à 40 l. Le prix du pain est proportionnellement plus

haut ici. Le pain blanc de la premiere qualité vient d'être taxé à 3 ſ. la livre; celui de la ſeconde qualité à 2 ſ. 9 d.; & le pain bis à 2 ſ. La viande eſt chere : elle vaut 7 ſ. la livre, bœuf, veau ou mouton.

De Dunkerque, *le 21 Février.*

La navigation depuis le commencement de ce mois a été fort heureuſe. Les bâtimens ſe ſont rapidement ſuccédés. Il eſt arrivé beaucoup de navires tant nationaux qu'étrangers qui ont verſé une grande quantité d'épicerie, de mercerie, de clincaillerie &c.

De Lille (*en Flandre*), *le 22 Février.*

La ſurveillance de nos Officiers Municipaux eſt auſſi pénétrante qu'active. Les Maîtres en menuiſerie & ébeniſterie leur doivent de la reconnoiſſance pour l'attention qu'ils viennent d'avoir de ne pas laiſſer dans les chambres des Ouvriers des bancs de leur profeſſion. Le Public leur en doit pour les ſoins qu'ils ont pris en même tems de maintenir la juſteſſe des balances, des poids & des meſures chez les Apothicaires.

D'Arras, *le 24 Février.*

Avant la gelée que nous venons d'eſſuyer, l'hiver ne s'étoit preſque point fait ſentir. Le mois de Janvier a été très-doux & très-beau. On a vu pluſieurs fois le thermometre de Réaumur à 9 & 10 degrés au-deſſus du terme de la congélation. Pendant le cours de ce mois, il n'eſt deſcendu que trois ou quatre fois au-deſſous de ce point. La gelée a commencé le 2 du courant; elle a été vive juſqu'au 14 qu'elle a ceſſé. Le 4 & le 6, à huit heures du matin, le thermometre étoit à ſept degrés au-deſſous de la glace. Le 11, à la même heure, il étoit deſcendu à onze degrés & demi, froid plus fort que le fut ici celui de 1740. Les neiges ont été aſſez abondantes. Le dégel a commencé ſans pluie. Ces variations ſingulieres n'ont point influé ſur les productions de la terre.

D'Amiens, *le 24 Février.*

L'intempérie de notre climat détruit ſouvent les eſpérances de nos Cultivateurs. Ses variations nous enlevent preſqu'annuellement une partie des excellens fruits que la nature, ſecondée par l'induſtrie, nous promettoit. Il ne ſeroit pas difficile de garantir les eſpaliers de cet accident, on l'a même eſſayé avec ſuccès. Le moyen conſiſte à couvrir l'arbre avec une toile d'emballage, tendue & aſſujettie, de maniere à laiſſer un paſſage libre à l'air, & aſſez claire pour que les rayons du ſoleil portent ſur l'arbre la chaleur ſuffiſante pour favoriſer la circulation de la ſeve, le développement des boutons, l'accroiſſement des fruits. La toile ſuffit pour le préſerver de l'impreſſion d'un ſoleil brûlant, de la grêle, du vent, de la neige &c. La dépenſe n'eſt pas conſidérable : pour couvrir une toiſe courante d'un mur de huit pieds de hauteur, il n'en coûteroit pas trois livres; & la toile, dépoſée dans un lieu ſec, quand elle ceſſe d'être néceſſaire, peut durer vingt ans. On n'a pas les mêmes reſſources pour les récoltes de la campagne : cependant on pourroit de même avec ſuccès oppoſer une toile aux rayons du ſoleil, lorſqu'une gelée forte & tardive donne lieu d'en craindre l'influence. Nous convenons qu'il faudroit, pour prendre ces précautions & autres ſemblables, multiplier les attentions & les dépenſes; cela eſt vrai, il eſt vrai que pour avoir de bonnes récoltes aſſurées, il faut être riche. Voilà pourquoi il ne faut ni uſurper les avances du Cultivateur, ni envier ſes bénéfices, ni troubler ſes travaux; c'eſt aſſez pour lui des charges de la culture.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Réponſe aux Queſtions propoſées dans la Gazette du Commerce N°. 14.*

L'écrit ſigné V. eſt une vraie lettre de change; il contient tranſport d'eſpeces, ou, comme on le dit communément, remiſe de place en place. V. de Riom s'engage à faire payer à Paris à T. la ſomme de 1200 liv. Il ne réſulteroit pas autre choſe d'un pareil engagement, quand il ſeroit conçu dans la forme obſervée plus ordinairement pour ce qu'on appelle lettre de chan-

ge, & quand V. se seroit adressé directement à T. pour en exécuter le payement en ces termes : *M., au 20 Décembre prochain il vous plaira payer* &c, dans ce dernier cas V. auroit chargé C. personnellement d'acquitter son engagement : par l'écrit en question, V. s'en charge lui-même ; cette différente maniere d'opérer ne change point la nature du titre : de même qu'on peut tirer à son ordre, ainsi qu'il a été solemnellement jugé par Arrêt du Conseil du 2 Juin 1761, on peut tirer sur soi ; pourvu qu'il y ait transport d'especes d'un lieu à un autre, l'opération est un vrai change, & le titre qui la constate une lettre de change. Ce contrat une fois formé est parfait indépendamment de la maniere employée pour son exécution; soit que celui qui a reçu la valeur charge un tiers de la remettre au Donneur ou au Porteur qui a ses droits, soit qu'il n'y ait que lui d'obligé à cette remise, le contrat est le même, & conséquemment le titre qui le constate est aussi le même.

L'opinion qu'il faut trois personnes pour constituer une lettre de change, quoiqu'elle soit fort commune, est, je crois, une erreur. Il est vrai que dans les cas les plus fréquens, trois personnes, quelquefois quatre & même cinq, sont dénommés dans une lettre de change, mais cette multiplicité de personnes n'est ni nécessaire ni essentielle ; elle n'est déterminée que par la maniere d'opérer plus ou moins simple, & pour former le contrat de change, & conséquemment donner l'être au titre qui en est l'instrument ou la preuve ; en un mot, à la lettre de change, deux personnes suffisent.

Tout ce qu'exige la loi (l'art. 1 du tit. 5 de l'Ordonnance de 1673) pour la régularité d'une lettre de change, se trouve dans le titre en question.

2°. Ce titre n'est sujet ni à présentation au domicile de C. ni à son acceptation, la signature de V. en est la véritable acceptation ; ainsi jusqu'à l'échéance, rien à faire.

3°. A l'échéance il faut protester, & le droit de change est dû, ainsi qu'il est reglé par les art. 3, 4 & 5 du tit. 6 de l'Ordonnance citée ci-dessus.

Le Porteur n'a aucune action directe contre C. qui ne lui est obligé en aucune façon ; il ne pourroit agir contre lui que par voie de saisie-arrêt sur V.

4°. Le Porteur ne pouvant faire qu'un protêt au domicile de C., toute autre procédure faite contre ce dernier seroit superflue & nulle, & conséquemment V. n'en devroit pas les frais ; on en excepte ceux de saisie arrêt.

5°. L'écrit signé M. est payable & exigible fin de Février, c'est-à-dire, suivant l'usage de Paris, le 27, attendu que le 28 est un Dimanche ; la Déclaration du 28 Novembre 1713 dit clairement que les *billets & promesses valeur en marchandises ...., suivant l'usage ordinaire, ne se payent qu'un mois après l'échéance ; que les Parties seront tenues d'en faire la demande par une sommation le dernier jour dudit mois après l'échéance...* Il n'en est point de ce délai comme de celui nommé *usance*, fixé par l'art. 5 du titre 5 de l'Ordonnance, à 30 jours indistinctement, *encore que les mois ayent plus ou moins de jours ;* dans le cas du billet signé M. & dans tous les autres semblables, les mois se prennent tels qu'ils sont de 30, 31, 28, 29 jours.

Enfin le débiteur ne peut forcer le Porteur à ajouter à ce mois les dix jours de grace que c'est le mois qui suit l'échéance qui fait le délai de grace, c'est-à-dire, pour le billet en question, tout le mois de Février.

## II.

### *Observations sur la fabrication du pain commun.*

M. Michel Rosa, Professeur de Médecine à l'Université de Pavie, a derniérement publié un *Mémoire pour servir de plan à des recherches économiques pour l'amélioration du pain dans la Lombardie Autrichienne*, en faveur du Peuple. Scandalisé de ce que la plûpart des Nations Européennes, en se livrant avec ardeur aux Sciences & aux Arts, ne sçavent pas faire leur pain, à l'exception de la France, de l'Angleterre, & surtout de plusieurs Provinces de l'Allemagne, & principalement de Vienne où l'on mange le meilleur pain de l'Europe, il découvre les vices du pain marchand de son pays, & propose les moyens de les corriger. La mauvaise fermentation & la mauvaise cuisson sont les causes auxquelles il attribue les mauvaises qualités de cette nourriture. Après avoir parlé de la partie nutritive du grain suivant la doctrine plus ingénieuse

que ſolide de Beccari, il donne pour la boulangerie des regles générales, aſſez connues des Boulangers mêmes qui ne les ſuivent pas, des nôtres du moins. Quant aux moyens de prévenir les fraudes de cette profeſſion, à la ſuite de l'éloge du College & des Statuts abſurdes des Pannetiers de l'ancienne Rome, il établit, pour le pain, une eſpece d'Annone avec toutes ſes dépendances, ſupérieurement combinée pour détruire ce commerce & inſtituer le Gouvernement ſeul & unique Marchand de pain. Parmi les obſervations dignes d'une attention particuliere, répandues dans tout ce Mémoire, nous extrairons aujourd'hui celles qui regardent l'amélioration du pain commun, deſtiné pour le Peuple.

Le pain bis eſt moins nourriſſant que le pain blanc, car ſa couleur ne vient que des parties de ſon qu'il contient, & le ſon ne nourrit pas. S'il eſt, en outre, mal cuit & humide, ce qui en augmente le poids, il en réſultera que le pauvre payera du pain mal ſain & peu ſubſtanciel, beaucoup plus cher que le pain blanc.

Pour améliorer la qualité de ce pain ſans en accroitre le prix, il faudroit mêler à la farine moyenne dont on le fait, un quart de bonne farine fine, & faire bouillir enſuite le ſon dans une quantité d'eau ſuffiſante, pour employer enſuite l'émulſion farineuſe que donnera cette eau (1), à pêtrir le pain. Cette eau perfectionnera ſenſiblement la qualité du pain; il gagnera même un quart ſur le poids. Enfin, avec l'aide d'une quantité de levain plus conſidérable, & d'une plus longue cuiſſon qui en enleve plus facilement toute l'humidité, ſi on le fait long & plat avec des entailles au-deſſus, pour en étendre la ſuperficie, il acquerra une bonne ſaveur. L'augmentation de poids compenſera la dépenſe de la farine fine. Par-là l'on aura donc du pain plus agréable, plus ſain, plus nourriſſant au même prix.

Outre ce moyen d'améliorer le pain inférieur, il y a encore une reſſource qui, pour être généralement connue, n'en eſt pas plus adoptée. Il eſt queſtion du biſcuit : il n'y a point de pain plus ſavoureux, plus économique, plus ſalubre que celui-là. Les Nations maritimes le préférent à toute ſorte de pain frais. Enfin en coûtant moins, il eſt exempt des défauts & des inconvéniens du pain ordinaire, & il ſe conſerve des années ſans diminution notable.

Les Vénitiens font leur biſcuit avec la farine telle qu'elle ſort du moulin, ſans en ſéparer le ſon : leurs Marins, leurs Troupes &c, s'en nourriſſent; & quoique fort bis & dur à mâcher, ils l'aiment mieux que le pain frais commun. Les Siciliens & les Romains voiſins de la mer, mangent du biſcuit très-blanc, fait de pure farine; mais il eſt fade, trop compact s'il eſt fort cuit, trop fragile s'il l'eſt moins. Le biſcuit le plus ſavoureux eſt celui de farine moyenne, de pâte plutôt molle, bien fermentée, bien *déshumectée* par une longue cuiſſon qu'autrement; il ſe conſerve mieux.

Mêmes procédés pour faire le biſcuit que pour faire le pain. La pâte, comme on vient de le dire, doit en être aſſez molle pour être travaillée à bras. On la partage en petits pains liés enſemble; il faut qu'elle ſoit cuite dans des fours aſſez grands & aſſez bien conſtruits pour conſerver long-tems la chaleur. Quand le biſcuit eſt preſque cuit, on le retire du four, on ſépare ces petits pains les uns des autres, & on les remet dans le four où on les laiſſe renfermés juſqu'à ce qu'il ſoit tout-à-fait refroidi. Chaque pain doit peſer environ ſix onces, pour qu'il ſéche & ſe *biſcuite* mieux. On les met enſuite dans les magaſins ſur le plancher. Pourvu qu'ils ſoient à l'abri de l'humidité, ils ſe conſervent des années entieres. Le biſcuit coûte moins, parce qu'outre qu'on y employe toute farine, il gagne beaucoup en maſſe. Il n'eſt pas ſujet aux vers, à la moiſiſſure (ſauf l'humidité) &c; enfin il eſt plus facile à digérer & à garder.

L'Auteur voudroit que, dans les années d'abondance, on en fit des magaſins; cela vaudroit mieux que des magaſins de bled, & il vaudroit mieux encore le conſeiller aux Boulangers & aux Particuliers qu'à *l'Annone*.

Le biſcuit, ſuivant la remarque de l'Auteur, eſt préférable pour le Soldat au pain de munition.

Nous ajouterons que le Payſan auſſi & tout le Peuple gagneroient à adopter cette nourriture; ils y gagneroient de toute maniere, ſur-tout en évitant les pertes immenſes qu'ils font ſouvent par la grande

(1) *Nous avons déjà indiqué ce moyen employé dans pluſieurs boulangeries.*

quantité de pain qu'ils laissent gâter & qu'ils perdent, ou qu'ils ne mangent qu'en s'exposant à des maladies graves.

## III.

*Moyen de reconnoître la bonté des graines & des semences.*

Quand on est trompé sur la bonté des semences, on perd les récoltes & ce qu'elles ont coûté.

La différence de qualité de semences décide primitivement & nécessairement de la différence des produits. Tous les labours, les fumiers & les soins possibles ne corrigeront pas en terre une mauvaise graine.

Les Grainetiers ne sont pas toujours bien habiles & bien fideles tout ensemble ; il faut pouvoir s'en rapporter à soi.

On lit dans les Annonces de Leipsick du 9 Janvier, le moyen suivant de s'assurer de la qualité des graines.

Prenez un morceau de toile de 4 pouces en quarré : mettez au milieu une pincée de graines. Relevez les quatre pointes de la toile, de façon à lui donner la forme d'une bourse, & à laisser à la semence l'espace convenable pour germer & lever. Faites tremper cette bourse pendant 24 heures dans l'eau ; s'il s'agit d'oignon, de poreau, de céleri, de persil, & autres plantes dont les graines sont plusieurs semaines en terre, avant de germer, laissez-les tremper 48 heures & plus. Après cela, enterrez le linge dans un pot plein de terre, de maniere que sa partie supérieure ait de la prise, & que vous puissiez le retirer aisément, lorsque vous croirez que la semence aura germé. Si vous soumettez à l'épreuve plusieurs sortes de graines, distinguez les par de petits bâtons ou autres marques ; parce qu'il y en a, comme les semences rondes, qui, surtout quand elles ont germé, sont aisées à confondre. Quand le sac est dans le pot, arrosez le. Tenez-le pendant trois ou quatre jours en un lieu tempéré. Au bout de ce tems, retirez le linge. Si la semence est bonne, elle aura germé. Celle qui sera restée dans son premier état, soumettez la de nouveau à la même épreuve : si elle ne germe pas, on peut être sûr qu'elle est de mauvaise qualité.

## IV.

*Eau-de-vie de carottes &c.*

Un Gentilhomme d'Yorck, au rapport des Papiers de cette Ville, a extrait des carottes une quantité d'eau-de-vie fort supérieure à celle qu'on en a tiré des pommes de terre en Suede. Vingt boisseaux de carottes lui ont rendu 3 gallons ou 12 pintes & plus de bonne liqueur. Son procédé est fort simple. Les carottes étant bien lavées & échaudées dans un grand vase, on les soumet à une presse commune. On fait bouillir modérément le jus qui en est découlé ; & on le laisse, suivant la méthode ordinaire, fermenter quelque tems ; après quoi on le distille.

La Société de Philadelphie, en recherchant les propriétés inconnues de plusieurs plantes de l'Amérique, a reconnu par ses expériences qu'un boisseau (1778 pouces cubes) de *persimon* pouvoit fournir un gallon (190 pieds cubes) d'une excellente liqueur spiritueuse. Voyez les *Transactions* ou *Mémoires de cette Société*, dont les Cultivateurs ne doivent pas moins que les Sçavans desirer la traduction.

## V.

*Questions.*

Quelle seroit la meilleure espece de vaisseaux propres à contenir l'eau destinée à éteindre les incendies ?

Ces vaisseaux ne devroient-ils pas toujours être placés sur des roues & prêts à être trainés à la premiere alarme ? Comment en rendre le poids moins lourd & le transport plus prompt ?

Quel seroit le moyen le plus propre à empêcher l'eau de geler dans les tonneaux, & en même tems à éteindre les flammes ?

Quelles matieres utiles pour arrêter les progrès du feu, pourroit-on encore avoir dans les dépôts où les vaisseaux pleins d'eaux seront préparés ?

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 20 Février 1773, au Mercredi 24 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 22 l. 10 s., 23 à 24 l. *le septier* ; il ne s'en est point vendu au Port de la Greve. Le seigle, de 14, 14 l. 10 s. à 15 l. ; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 à 11 l. 10 s. aussi *le sept.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 20 Janvier 1773 au Mercredi 24 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 22, 23 l. 10 s. à 25 l. 5 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Février 1773, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 21 à 22 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 49 à 50; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 45 à 46; *id.* nouveau, de 43 à 44; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 27 Février 1773.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | 5 | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 720 | 6 | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | 5 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ¼ |
| Londres ..... | 30 ½ |
| Hambourg ..... | 183 |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ½ à ¾ |
| Gênes ..... | 94 ½ à ¾ |
| Lyon, *Rois* ..... | au pair. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév. 1773.* | *Jeudi 25.* | *Vendredi 26.* | *Samedi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | . . . . . | 1352 ½ 50 . . | 1347 ½ 45 47 ½ |
| D°. 16/25es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | 314 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers & six derniers mois 1772.*

| Du Merc. 24 Fév. 1773 | | Dudit jour, pour les Jeudi 25 & Vendredi 26 | | Du Vendredi 26. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Radix, six prem. mois 1772. | M. | Courmont, six p. mois 1772. | P. | Lempereur, six p. mois 1772. | P. |
| Roytier, *idem.* | | Deschapelles 6 d. mois 1772. | A. | Boscheron, *idem.* | |
| Gautier, *idem.* | P. | Nau, *idem.* | E. | Rouillard, six d. mois 1772. | A. |
| Boutray, six dern. mois 1772. | A. | Delagarde, *idem.* | J. | Painchain, *idem.* | C. |
| Desplaces, *idem.* | J. | ..... | | Patu, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 20 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le 28 Janvier.*

DANS le courant de l'année derniere, il eſt mort ici 2601 perſonnes, il en eſt né 2601. Cette Ville eſt donc du très-petit nombre des Capitales où le nombre des morts n'a point ſurpaſſé celui des naiſſances. Les grandes Villes ſont, en général, de riches & magnifiques hôpitaux.

On forme, pour les cendres de la Pologne, divers plans de gouvernement; mais il n'eſt pas permis de s'arrêter à des conjectures & à des projets prématurés. Les Habitans de la Ruſſie-Rouge, ſous la domination Autrichienne, ſeront, dit-on, partagés en quatre claſſes: le Clergé formera la premiere, & la Nobleſſe la ſeconde: l'ordre des Payſans fera la troiſième, & celui des Juifs la quatrième. Il faudra bien qu'à la fin le Cultivateur reprenne ſon rang; ſa ſervitude a détruit la Pologne. Il eſt à propos de remarquer que, ſous le nom de Juifs, on comprend tous les Bourgeois ou Habitans des Villes, parce qu'en effet elles en ſont remplies. Mois cette dénomination n'attirera pas les Artiſans & les Artiſtes étrangers, & l'on en auroit beſoin.

### ALLEMAGNE.

DE DRESDE, *le 3 Février.*

Les Meûniers ne ſont, nulle part, en bonne renommée, & ce n'eſt pas ſans raiſon. En 1771, le Gouvernement obligea ceux de l'Electorat à tenir dans leurs moulins des balances juſtes, pour peſer le grain qu'on leur donne & la farine qu'ils rendent. On croit que cette Ordonnance a eu les effets les plus heureux; ce qui prouveroit que nos Meûniers n'ont pas autant d'adreſſe que tant d'autres fort habiles à donner à la farine un faux poids, par l'humidité & autres moyens artificieux dont il eſt bien difficile de ſe garantir. Il y en a néanmoins encore dans ce pays qui tâchent d'éluder l'Ordonnance ainſi que l'obligation qu'on leur a impoſée de prendre de l'argent au lieu de farine en payement. Il n'y a qu'un moyen vraiment efficace de détruire ces abus, c'eſt d'oppoſer, dans les divers cantons, à ces Meûniers fripons, un Meûnier honnête qui, en rendant plus de bonne farine, attirera les grains & forcera les concurrens à ſuivre ſon exemple, ſous peine de reſter dans l'inaction. Les Propriétaires de moulins ſont obligés, par principe de juſtice, à être circonſpects & délicats dans le choix de leurs Meûniers. Dans un tems où la miſere étoit au comble, ces vols étoient atroces, c'étoient de cruels homicides.

DE FRANCFORT, *le 7 Février.*

Un Econome de Vienne vient de trouver le moyen de tirer du plus mauvais lin une eſpece de laine ou de coton très-propre à faire de bonnes doublures. Il n'y a point de *rebuts* pour l'induſtrie adroite & laborieuſe;

ces rebuts employés par elle seront le soulagement & la richesse du pauvre. Il y a déjà plusieurs années qu'en France, un bon Citoyen (M. Marcandier) a appris à sa Nation qui veut l'ignorer, qu'on peut employer économiquement les rebuts du chanvre même.

## ESPAGNE.

### DE MADRID, *le 2 Février.*

La Société Royale d'Agriculture du Royaume de Galice a tenu, le 19 Janvier, sa Séance publique. D. Antoine de Benavides y Mendez l'ouvrit par des réflexions sur l'influence que les observations astronomiques peuvent avoir dans les progrès de l'Agriculture. D. Joseph Cornide, Secretaire perpétuel, lut une notice des travaux de de l'Académie pendant les six dernieres années, & un Mémoire de D. Hermida sur les soies que la Galice peut recueillir avec avantage. D. Fernand Freire de Andrade démontra, par l'exemple de la Galice & des autres Provinces septentrionales de l'Espagne, l'influence que les femmes ont dans les travaux rustiques. On entendit ensuite un discours de D. Joseph Somoza y Pardo sur les préjudices les plus graves & les moins connus que le luxe des Nobles porte à l'Agriculture de la Galice, & sur les moyens d'y remédier. L'Académie adjugea le Prix qu'elle avoit proposé concernant la soie, à D. Thomas de la Torre.

## ITALIE.

### DE TRIESTE, *le 28 Janvier.*

Il est arrivé dans le courant du mois beaucoup de bâtimens chargés de vivres. Le prix de l'huile dont on étoit tant alarmé, baisse.

### DE FLORENCE, *le 30 Janvier.*

S. A. R. a accordé aux sieurs Guillaume Adey & George Blay, Anglois, la permission d'ériger à Pise une Fabrique & une Teinturerie de cotons & de lins filés, de différentes couleurs, avec une habitation commode, exemption de droits pour les matieres & les ingrédiens nécessaires à leurs travaux, & autres faveurs.

Une barque Napolitaine chargée de bois a derniérement fait naufrage dans le Port de Livourne.

On mande de Milan que la disette continue, & qu'on n'a plus d'espérance d'avoir des grains que du côté de la Pouille.

On travaille à Rome à approvisionner la Ville aussi abondamment qu'il est possible, à cause de la foule d'Etrangers que le Jubilé y attirera.

### DE NAPLES, *le 23 Janvier.*

Le bruit s'étoit répandu qu'une dangereuse épidémie s'étoit manifestée à Terra-Nova en Sicile. La Députation générale de Salut de Palerme, a fait toutes les diligences convenables pour s'assurer de la vérité; il s'est trouvé qu'il n'y a, dans Terre-Neuve, qu'un très-petit nombre de malades attaqués de différentes sortes de fievre, sans le moindre signe de contagion. On a assemblé à Palerme les Consuls des Nations étrangeres pour les instruire de la fausseté de ce bruit, en effet destitué de tout fondement. Les craintes sont entiérement dissipées.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 6 Février.*

On mande de l'Isle de Burnst en Ecosse que les Ouvriers des Manufactures de lin & autres ont grand besoin du soulagement qu'on cherche à leur procurer, & qu'une partie du Peuple ne trouve aucun moyen de gagner sa vie. On n'entend de toutes parts que les cris de la misere mêlés avec ceux du désespoir.

Les Communes ont renvoyé au Comité une requête des Brasseurs de Londres &c, relative à l'excise sur la biere. Si l'on entreprend l'examen des taxes & de leurs effets, on sçaura bientôt pourquoi les vivres sont rares, & comment les mines les plus riches s'épuisent rapidement.

Nous apprenons de Liverpool que les Marchands de cette Ville ont importé au-delà de soixante mille quarters d'avoine de Hollande.

Il s'est élevé de grandes clameurs à Westminster contre les Bouchers, au sujet des prix auquels ils vendoient aux pauvres les issues de la viande. Chacun se plaint, & peut-être tout le monde a-t il droit de se plaindre.

## PROVINCES-UNIES.

### D'AMSTERDAM, *le 4 Février.*

Les faillites arrivées dans ce pays ont originairement pour cause l'abondance du papier & le jeu frauduleux des actions. Ce n'est pas exagérer que d'estimer la perte entraînée par la chûte des fonds Anglois à 60 millions de livres de France. Ce mal avoit été précédé par des banqueroutes en Angleterre, à Cadix &c : on peut assurer qu'elles avoient arrêté ou détourné une circulation de cent soixante millions de livres. Ces événemens ont mis au moins deux cens millions hors du commerce de l'Europe. Cependant la quantité des especes réelles n'est point diminuée ; & ces pertes infiniment soudivisées, quoique ruineuses pour quelques maisons, deviennent presqu'insensibles pour le commerce total de l'Europe, lorsque les alarmes n'aggravent point le mal, & qu'on se concerte pour y remédier de bonne heure. Il est à espérer que tout rentrera dans l'ordre accoutumé. On remarque, & l'observation est vraie, que la France a été, des grands Etats commerçans, le moins affecté de tant de révolutions funestes. Les Banquiers de ce pays ont la prudence de ne pas s'abandonner à des spéculations hasardeuses & d'appuyer leur crédit, non sur une richesse fictive, nulle dans le fond, mais sur des propriétés réelles.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### DE GRENOBLE, *le 7 Février.*

Les premiers jours du mois, il est tombé dans la Ville six ou sept pouces de neige ; elle a été plus abondante dans les campagnes, & les montagnes en sont couvertes. un froid rigoureux lui a succédé ; c'est un grand bien. La végétation étoit prodigieusement avancée : à la faveur des tems chauds, l'herbe des bleds étoit déjà fort longue & fort large. Les Grainetiers & les Marchands de bled s'en prévaloient pour augmenter les prix déjà trop forts. Le ciel est très-beau. On espere que les épidémies répandues dans quelques villages seront bientôt dissipées.

L'huile d'Aix que nous recevons se vend à Aix 67 l. 10 s. le quintal ; & rendue ici, elle revient à 20 s. la livre.

### DE LA ROCHELLE, *le 9 Février.*

Le navire, la *Julie*, Capitaine Bourgine, est arrivé de Cayenne & du Cap le 3 du courant.

Les eaux de-vie valent ici 115 l. les 27 veltes, à l'Isle de Ré de 100 à 105 liv., en Seudre de 102 à 110, à Cognac de 135 à 140 à 4 d.

Le froment vaut de 245 à 247 l. le tonneau à Marans.

### DE NANTES, *le 9 Février.*

Il n'arrive ici que très-peu de grains. Le navire, la *Manon*, de notre Port en a amené une cargaison de Civita-Vecchia à l'Orient. Le froment vaut à Rennes 34 liv. la mine pesant 340 livres ; à Saint-Malo, environ 3 l. 15 s. le boisseau de 65 livres ; à Hennebond, 10 à 11 l. le minot pesant 80 livres ; à Vannes, 330 à 350 l. le tonneau.

Il est entré derniérement beaucoup de savon à Saint-Brieuc.

On mande de Quimperlé que, le 20 Janvier, la riviere du Pont-d'Avesne se trouva couverte, au Jusant, de noisettes ; ce qui engagea M. Buisson de Basseville, Officier de la Compagnie des Indes, demeurant à Rosbras, à s'embarquer dans une chaloupe pour aller à la découverte. Malgré tous ses soins, M. Buisson ne vit qu'un mât, conduit par les vagues. On dit qu'il s'est trouvé sur la côte un cochon vivant, un baril de goudron fin, & une potée de beurre. Le lendemain, M. Buisson continua ses recherches, sans appercevoir aucun vestige de ce bâtiment. Mais il vit un navire Américain de 5 à 600 tonneaux, qui avoit le derriere sur la barre du petit port de Beslon, prêt à se briser ; la manœuvre que fit faire le Capitaine en profitant d'une bonne bouffée de vent, releva son navire & le tira de l'extrême danger ; ce navire doit, selon les vents, s'être refugié au Port-Louis. La tempête a duré jusqu'au 27 Janvier, jour où la barque, la *Marie-Jeanne*, de Concarneau, montée par cinq hommes, a eu le malheur de périr vis-à-vis l'entrée de la riviere, sans qu'on ait pu sauver ni corps ni biens.

Le *Quaker* est parti de notre Port pour Léogane ; & le *Grand Carlos* pour le Port-au-Prince : ils ont laissé la *Thérese* en charge pour Guinée, & *l'Alliance* ainsi que le *Citoyen* pour le Port-au Prince.

Il est sorti plusieurs navires étrangers chargés principalement de vins & de denrées de l'Amérique.

### De Cherbourg, *le 9 Février.*

Les bateaux de Pêcheurs de la Hougue ont trouvé en mer quantité de pieces d'eau-de-vie que l'on croit provenir du navire Anglois naufragé à Auderville, comme on l'a dit ci-devant. Il est aussi arrivé une piece d'eau-de-vie à Barfleur, sauvée par un bateau venant du Havre.

Suivant les avis de l'Amirauté de Carteret, un petit bateau de l'Isle de Guernesey a péri sur la Paroisse de Baubigny. Il étoit chargé de cochons vivans. Trois hommes & une femme qui étoient sur le bâtiment ont été noyés. Onze cochons sont parvenus, vivans, sur le gravage, malgré la tempête.

Un navire Anglois a derniérement fait côte sur la Paroisse d'Anneville, Amirauté de Coutances.

### D'Hirsingem, *le 10 Février.*

Le froid est depuis quelque tems très-rigoureux en Alsace. Le 5 de ce mois à six heures du matin, le thermometre de Réaumur étoit à 17 degrés au-dessous de la glace, c'est-à-dire, au même point où il avoit été le 10 Février 1766, & à un degré moins bas qu'en 1769. Le 6, à six heures du matin, il étoit à 16 degrés &c. Les augures pour les récoltes sont très-favorables.

### De Poitiers, *le 11 Février.*

La nuit du 27 au 28 Janvier, la foudre tomba sur l'Eglise du Poiré, sous la Roche-sur-Yon en Bas-Poitou. Elle y causa un dommage estimé à plus de 20,000 liv. Le Chœur menace ruine.

Le 27, on essuya dans l'Isle de Noirmoutier un ouragan affreux, mêlé de pluie, de grêle, d'éclairs & de tonnerre. Les barques de Pêcheurs ne gagnerent le Port qu'avec une peine infinie. Vers les trois heures de l'après midi, le vent souffloit du sud-ouest si impétueusement que les Habitans ne se souviennent point d'avoir éprouvé une pareille tempête. Au milieu de la grêle & de la pluie, l'atmosphere étoit tout en feu. Ces signes effrayans sembloient annoncer une dissolution générale. Plusieurs Voyageurs furent, en quelque sorte, écrasés par la grêle ; une femme en mourut sur la place, & plusieurs autres sont en danger de mort.

Le 28, un orage furieux, annoncé par des coups de tonnerre, répandit la terreur dans la Ville de Saint-Savin & aux environs. Il fut accompagné de quelques secousses de tremblement de terre. Dans la campagne, les arbres qui se trouverent sur la même file sur un espace de plus de trois lieues, furent ou déracinés, ou cassés par le milieu du tronc, ou dépouillés de leurs branches. Le toit de plusieurs maisons fut emporté. Les bœufs & les taureaux échappés de leurs étables ébranlées, renversées, ouvertes par la furie des vents, alloient, errans, augmenter l'alarme par des mugissemens horribles : il y en eut quelques-uns tués. Les Laboureurs & les Bergers ne croyoient pas survivre à ce bouleversement épouvantable : l'orage dissipé, l'effroi regna long-tems encore ; une immobilité stupide suspendoit l'usage des organes & de la raison de ces malheureux.

Il vient de s'élever, sous la dénomination de *l'Isle du Ped*, une Paroisse nouvelle, sous la Jurisdiction de Noirmoutier, sur un terrein nouvellement abandonné par la mer, & récemment desséché.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Lettre sur les dixmes insolites.*

Par la Lettre d'Avesne insérée dans la Gazette du 6 Février, vous demandez des instructions relatives à la dixme des navets & des pommes de terre. Les Ordonnances & les Arrêts ne sont pas de ma compétence : cependant j'ai lu & relu le code des Curés, & j'ai trouvé beaucoup de Jugemens pour

& contre ces dixmes insolites. Je me bornerai à examiner la matiere selon l'équité naturelle, & les intérêts tant des Décimateurs que des Cultivateurs.

Suivant les principes généraux, toute terre ensemencée en plein champ doit la dixme, mais il faut sçavoir s'il n'y a pas des exceptions, & si dans le territoire dont il s'agit, l'on a toujours payé la dixme des navets & des pommes de terre semés sur les jacheres, ou si c'est une prétention nouvelle de la part du Décimateur que de vouloir la prélever, ou de la part du Cultivateur de la refuser. Mais quand des Cultivateurs zélés auront semé des navets ou des pommes de terre sur leurs jacheres pour grossir, par cette nouvelle culture, la masse des productions, je pense, sauf lumieres supérieures, que la dixme de ces récoltes ne doit point être perçue. Mes motifs sont tirés de la nature des choses; & en cas de Jurisprudence litigieuse, je crois qu'il faut se décider par la raison.

D'abord les bons Cultivateurs améliorent leurs champs, avant d'y semer des navets & des pommes de terre. Comme l'on est obligé de sarcler ou sarfouer, au moins trois fois entre les plantes, la dépense revient à 40 liv. l'arpent de cent perches à 20 pieds la perche. Ces frais sont considérables, & le Décimateur ne les calculeroit pas en dixmant.

En second lieu, ces navets ou pommes de terre semés sur les jacheres prennent bien moins de sucs que n'en auroient attiré les herbes parasites si elles n'avoient point été sarclées plusieurs fois; car la terre qui produit volontairement semble, s'il est permis de parler ainsi, les aimer comme ses enfans naturels, & leur prodigue ses sucs nourriciers. La plante au contraire que le Cultivateur la force, en quelque sorte à recevoir, n'est, pour suivre la métaphore, qu'un enfant étranger auquel elle ne donne que ce qu'on la contraint de lui donner.

Enfin j'ai toujours remarqué que les bleds, seigle, orge ou autres grains, semés après la récolte faite sur des terres qui avoient rapporté des navets ou des pommes de terre, venoient plus beaux, plus nets & moins sujets à verser que ceux des terrees jachérées; & cela par un effet du sarclage réitéré, lequel a détruit les mauvaises herbes qui auroient pris plus de substance que ces légumes.

Observez que si, après la dépense de 40 l. par arpent faite par le Laboureur pour le sarclage, il survient sur les navets une espece d'insectes ou vers connus sous le nom de *lisettes*, ces insectes dévorent les plantes sans qu'on puisse y remédier & sauver un seul pied. Cependant les grains que l'on semera ensuite seront plus beaux, parce que ces insectes périssent toujours à la suite de leurs premiers ravages, & ne se trouvent jamais sur les grains semés après les pomde terre ou les navets.

Je conclus de-là que le Cultivateur qui seme sur les jacheres des navets ou des pommes de terre, fait une dépense très-casuelle, laquelle dépense tournera toujours au profit du Décimateur, quand le Cultivateur perdroit la récolte de ses légumes. Si l'on prenoit la dixme sur ces navets, l'on enleveroit donc au Cultivateur tout le bénéfice de la culture des jacheres, & il seroit exposé à une perte annuelle de 40 l.: il ne risqueroit donc ses avances que pour le profit du Décimateur. D'un autre côté comme l'on est physiquement certain que la récolte des grains sera supérieure lorsque les terres auront été sarclées pour la culture des navets, le Décimateur est toujours assuré de retirer un bénéfice réel par les suites de cette culture: plus on semera dans les jacheres, plus la terre s'améliorera, plus aussi la dixme subséquente des grains augmentera. Il est donc de l'intérêt du Décimateur de ne pas dégoûter le Cultivateur de la culture des jacheres, de ne pas lui en ravir le bénéfice, s'il y en a, & de lui en laisser tout produit, sans quoi celui-ci ne l'entreprendroit pas, ou l'abandonneroit bientôt; & la dixme des grains diminueroit en conséquence.

De pere en fils, nous sommes Décimateurs à Bobigny. Comme aux environs de Paris, l'on ne fait point de jacheres & que les navets se sement sur les chaumes de bled, de seigle, d'orge ou d'avoine, nous ne les dixmons point. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, CHARLEMAGNE.

## II.

### *Précautions à prendre pour se servir des vases d'étaim.*

L'usage des vases d'étaim est relégué dans les Communautés & quelques maisons bour-

geoiſes ou ruſtiques. Ce n'eſt pas ſans raiſon: outre que la vaiſſelle d'étaim n'eſt pas propre, elle n'eſt pas ſans danger; & comme les Communautés ſont nombreuſes, le vice de ces uſtenſiles peut entraîner de grands déſaſtres. Les Médecins de Stade, après pluſieurs autres, ont indiqué les précautions qu'il faut prendre pour s'en ſervir ſans inconvénient.

1°. Il faut les tenir fort propres. 2°. On doit les laver dès qu'on s'en eſt ſervi, & les faire ſécher tout de ſuite. 3°. On les tiendra dans un lieu bien ſec & expoſé à l'air; ſans quoi il s'y formera des taches vertes, très-dangereuſes. 4°. Il faut ſe garder de les laiſſer, comme l'on fait, dans des cuiſines où il fumeroit. 5°. Il eſt dangereux d'y mettre des mets ou boiſſons dans leſquels il entre des acides, comme du vinaigre, du jus de citron &c: par conſéquent, point de ſalade dans des plats ou aſſiettes d'étaim. Le fruit cuit ou confit y devient auſſi très-malſain, la ceriſe ſur-tout, la gelée de fruits aigres, ainſi que les capres &c. Le vin & la biere y perdent auſſi leur ſalubrité. On remarque qu'en Allemagne les enfans ſont ſujets à des maladies mortelles qui n'ont point d'autre cauſe que l'uſage de leur donner à boire pendant la nuit dans des gobelets d'étaim que l'on a tenus chauds auprès d'une lampe. Les mets plus que médiocrement ſalés y contractent auſſi de mauvaiſes qualités. Au moins faut-il ne les y laiſſer que très-peu de tems. Ainſi du poiſſon ſalé. L'étaim rend pernicieux tout manger gras & huileux, de même que l'ail, l'oignon, le raifort, l'œuf dur. Enfin tout aliment préparé ſur le feu dans des vaſes d'étaim, ſurtout avec des acides, devient un poiſon.

Il réſulte de-là que l'étaim ne peut ſervir ſans danger qu'à un très-petit nombre d'alimens; & que toutes ces précautions exigent néceſſairement une autre vaiſſelle pour ſuppléer à celle-ci dans de fréquentes occaſions, auquel cas elle devient inutile: elle doit donc être proſcrite.

L'uſage des uſtenſiles d'étaim eſt d'autant plus dangereux qu'on n'en apperçoit pas d'abord les effets. Il eſt certain que ſi l'on ouvre deux perſonnes dont l'une n'aura ni mangé ni bu dans des vaſes d'étaim, & dont l'autre en aura fait un uſage habituel, on les diſtingue au premier coup d'œil à des marques très-frappantes &c. Ces obſervations ne ſont pas neuves; mais il faut de tems en tems renouveller les inſtructions utiles, quand elles n'ont pas eu tout leur effet.

## III.

*Lettre de M. de Bernieres, Ecuyer, l'un des quatre Contrôleurs généraux des ponts & chauſſées de France, & de pluſieurs Académis, à M. l'Abbé Roubaud, laquelle annonce aux Amateurs du* forte-piano *organiſé un moyen ſimple de s'épargner le mouvement fatigant du pied en jouant de cet inſtrument, en date du* 10 *Février* 1773.

MONSIEUR,

Un grand Prince qui a des bontés infinies pour moi, m'ayant engagé, il y a environ trois mois, à rechercher les moyens d'épargner à S. A. S. le ſoin pénible & fatigant de fournir l'air néceſſaire à ſon forte-piano organiſé par le mouvement du pied, j'ai fait différentes tentatives pour parvenir à ce but, & j'ai reconnu qu'il y a pluſieurs moyens d'y parvenir.

Je ſçais même que comme cet inſtrument eſt très-agréable & très à la mode aujourd'hui, je ne ſuis pas le ſeul qui ait été dans le cas d'eſſayer de l'affranchir de ce travail du pied qui eſt tout étranger à ſon jeu. Je ſçais de plus qu'entre les moyens qui ont paru donner les plus grandes eſpérances, celui de l'application de la machine à feu a été le plus généralement deſiré; je m'étois occupé de ce moyen comme les autres, mais les inconvéniens qui l'accompagnent invinciblement m'y ont fait renoncer.

Ces inconvéniens ſont 1°. la dépenſe qui ne ſera jamais petite.

2°. L'entretien qui demande trop d'intelligence pour être du reſſort de tous les Ouvriers, & qui n'eſt pas par conſéquent de celui des Ouvriers de la campagne, ſi on y eſt, comme cela arrive dans la belle ſaiſon.

3°. La chaleur & la vapeur de l'eau qui ſe répandroient dans l'appartement, quoiqu'on puiſſe chauffer avec des meches à l'eſprit-de-vin.

4°. Enfin (& ceci eſt ſans aucun expédient de réforme) avec la machine à feu il ne ſera jamais poſſible de jouer ſur le champ, quand bien même on auroit toujours chez ſoi de l'eau bouillante dans ſa cheminé, ce qui peut être rare l'après dîné dans l'été. Cette

eau étant versée dans la petite chaudiere de la machine à feu sera encore plus d'un quart d'heure à rebouillir, & sans cela la machine ne peut se mouvoir, ni le soufflet aller; par conséquent point de jeu jusque-là, & l'occasion ou l'envie de jouer seront peut-être passées.

Le moyen que je viens de trouver & que je propose aux Amateurs gratuitement, est de la plus grande simplicité, très-peu coûteux, & n'a aucun des inconvéniens dont je viens de parler. Il oblige cependant (je dois en convenir) à la dépense annuelle d'un domestique, indépendamment de ceux que l'on a habituellement; mais aussi celui-ci ne coûtera qu'environ 2 sous par jour pour gages, vêtemens, nourriture & logement; & en le recevant à son service, on sera dispensé de toutes informations, elles seroient superflues; je le garantis d'avance d'une fidélité à toute épreuve.

Annoncez, je vous prie, Monsieur, cette nouvelle aux Amateurs du forté-piano organisé, je leur ferai voir que je ne les ai point trompés. Je suis avec respect &c. *Signé*, DE BERNIERES.

*Au vieux Louvre, porte de la Colonnade.*

## I V.

*Remedes nouvellement publiés dans différens Papiers.*

1°. On lit dans les *Affiches de Tours* du 30 Janvier le détail suivant sur la guérison inattendue de deux personnes enragées. Le Rédacteur dit que ce fait a été communiqué à M. de Burbure par M. l'Abbé Quenaut, Curé respectable à tous égards.

Un homme & une femme des environs de Nogent le-Rotrou, ayant été mordus par un chien enragé, tomberent dans la plus cruelle hydrophobie. Peu de tems après ils eurent un petit intervalle de raison; comme ils se douterent qu'on alloit les lier, ils s'arracherent des bras des gens qu'on avoit chargés de ce soin, & se refugierent dans un grenier où ils se jetterent sur un tas d'oignons. L'accès les prit; dans leur furie ils mangerent les oignons, ils furent guéris, & depuis lors ils ont joui d'une santé parfaite.

2°. Les *Affiches d'Amiens* du 30 Janvier contiennent la recette suivante pour la guérison des cancers, en ajoutant que l'effet en est bien attesté & qu'elle mérite toute confiance.

Il faut prendre une demi-chopine de crême fraîche & une bonne cuillerée à café de miel; mettre le tout dans un mortier ou autre vase, & le bien battre en y mêlant de la fleur de farine de seigle ou de froment, jusqu'à ce que le tout soit en consistance de bouillie, que l'on mettra dans un pot neuf & vernis. Pour s'en servir, il faut en étendre sur un linge de chanvre qui enveloppera la mamelle malade, & en changer de 4 en 4 heures, sans changer de remede jusqu'à parfaite guérison. Si le mal n'a pas fait beaucoup de progrès, il se dissoudra, sans percer; s'il est fort avancé, il percera sans autre moyen; s'il est ouvert, il sera également guéri, en observant de n'y mettre ni tente ni charpie, & pourvu qu'il ne soit pas trop ancien, c'est-à-dire, qu'il n'ait pas plus de deux ans ou environ.

Ce remede soulage infiniment, lorsque les maux sont invétérés, sans toutefois les guérir, du moins pour l'ordinaire. Grand nombre de personnes en ont fait l'expérience & en ont ressenti les effets merveilleux. Il est également souverain pour les Nourrices dont le sein est gonflé & engorgé.

3°. M. Buc'hoz, dans le 2e. cahier de la *Nature considérée sous ses différens aspects*, année 1773, donne, pour les rhumes le remede suivant qu'on lui a communiqué, en lui assurant qu'en moins de 15 jours le rhume le plus opiniâtre & le plus invétéré cesse.

On fait bouillir dans une pinte d'eau 3 ou 4 pommes de rainette pelées & coupées en huit tranches; on y ajoute une once de réglisse & 4 pintes de sommités d'hyssope. On fait réduire cette décoction à moitié, on la passe par un linge fin, on y ajoute 8 onces de sucre; on fait ensuite réduire le tout à moitié & à petit feu. On en boit matin & soir en se levant & en se couchant, environ deux cuillerées.

Ces remedes sont simples, & ils ne sçauroient être malfaisans: c'est ce qui nous a engagés à les rapporter.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Mercredi 10 Février 1773, au Samedi 13 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 à 26 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 à 25 livres. Le seigle, de 14, 14 l. 10 s. à 15 liv. 5 s.; l'orge, de 11, 11 liv. 10 s. à 12 liv. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 10 Janvier 1773 au Samedi 13 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle de 21, 23 à 25 l. *le ſeptier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 17 Février 1773, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 47 à 48; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 44 à 45; *id.* nouveau, de 42 à 43; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 17 Février 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | |
| Or à 20 karats à . . | 84 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 54 | | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | |
| Piaſtres à . . . . | 49 | 5 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 17 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 54 $\frac{3}{8}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{7}{16}$ |
| Hambourg ..... | 182 $\frac{3}{4}$ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$ p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév.* 1773. | *Lundi* 15. | *Mardi* 16. | *Mercredi* 17. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1357 $\frac{1}{2}$ 55 45 52 $\frac{1}{2}$ | 1357 $\frac{1}{2}$ 60 . . | 1360 57 $\frac{1}{2}$ . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | 171 . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | 54 . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix premiers & ſix derniers mois* 1772.

| Du Sam. 13 Fév. 1773. | | Du Lundi 15. | | Du Mardi 16. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | | *Meſſieurs* | |
| Lenoir, ſix prem. mois 1772. | Z. | Thevenin, ſix p. mois 1772. | M. | Defrance, ſix p. mois 1772. | M. |
| Goſſey, ſix dern. mois 1772. | A. | Creuzé, *idem.* | | Cauchy, ſix dern. mois 1772. | A. |
| Delarue pere, *id.* | | Maſſon, *idem.* | P. | Viellard, *idem.* | |
| Clouet, *idem.* | | Delamotte, *idem.* | | Defays, *idem.* | C. |
| Caron, *idem.* | J. | Certain, ſix dern. mois 1772. | A. | Marſollier, *idem.* | J. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 6 Février.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le 9 Janvier.*

LA Société Economique avoit déjà promis en 1772 des récompenses pour ceux des Curés du Diocese de Kymenogorod qui desséchéroient des marais dans le courant de l'année. L'encouragement n'a pas été sans effet. Les Curés & Vicaires du Cercle & des Cercles voisins ont preparé assez de terrein pour recevoir vingt huit tonnes de semences. Outre cela, les Paysans de Taipalfari, excités par le Prévôt, M. Magnus Oreus, ont entrepris le desséchement d'un marais dont l'ensemencement demandera cinquante-cinq tonnes de seigle. La Société a distribué aux premiers une médaille d'or & plusieurs médailles d'argent, des fonds fournis par M. Aepinus, Conseiller d'Etat. Ainsi cette extension de la culture est l'ouvrage d'un Particulier. L'usufruit des champs desséchés reste à ceux qui l'ont mis en valeur : c'est ainsi qu'ont été acquises les propriétés.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le 11 Janvier.*

Le Roi, de retour dans cette Capitale depuis le 7 du courant, est entiérement occupé du soulagement des pauvres. Le Trésor Royal est ouvert à l'indigence ; les Provinces malheureuses y puisent des secours abondans. Il vient d'être ordonné aux Gouverneurs & aux Baillis d'envoyer la liste des personnes qui auront participé à ces bienfaits, & l'état des distributions qui auront été faites avant la fin du mois de Mars. Le Clergé sera chargé de présenter le tableau & des nécessiteux réduits à l'impuissance absolue de subsister, & des Artisans & autres exerçant métiers bourgeois privés des moyens de gagner leur vie. Les Membres du Département proposeront les moyens qu'ils jugeront les plus propres à adoucir la calamité. S. M., cédant à la bonté de son cœur, avoit permis, l'année derniere, aux Habitans du plat pays, de différer jusqu'au dernier quartier la levée des contributions. Cette grace, au lieu de faciliter le payement des taxes, ne sert qu'à les accumuler & à favoriser la négligence qui laisse le fardeau s'appesantir sans travailler à l'alléger. Cette considération a engagé S. M. à rétablir l'ordre accoutumé & à fixer le payement des contributions aux échéances respectives du printems, de l'été & de l'automne.

Le Jour de l'An, entre 11 heures & minuit, on ressentit à Wanersbourg en Dalécarlie un grand tremblement de terre, précédé d'une pluie venant du sud est, & d'un vent violent du nord-est. Les eaux du lac Waner mugirent, s'enflerent, & inonderent la Ville. Dans le Port, les vagues jetterent les bâtimens les uns sur les autres &

à de gandes diſtances. Le pont de Dahlbo, conſtruit en pierres de taille, & long de ſept cens toiſes s'écroula. Les fameuſes écluſes de Trolhatta furent ébranlées.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 19 Janvier.*

A l'occaſion de la faillite de la Maiſon de Clifford à Amſterdam, l'Amirauté de cette Ville a réſolu de prêter depuis cinq cens juſqu'à 10,000 rixdales de banque (20,000 fl. d'Empire), aux Négocians qui ſe préſenteront dans l'eſpace d'un mois, avec des gages non-ſujets à ſe corrompre. Les Emprunteurs recevront les deux tiers de la valeur des marchandiſes, à raiſon d'un quart pour cent d'intérêt par mois, & pour le terme de ſix mois ſeulement. Les Prêteurs prennent ſur eux les accidens, tant que les gages ſeront entre leurs mains. On a deſtiné pour cet effet trois millions de marcs de banque.

La Compagnie du Commerce maritime de Pruſſe a déjà fait l'achat de plus de dix mille laſts de ſel marin. Les Etats Provinciaux de la Marche de Brandebourg garantiſſent les intérêts des actions de ce commerce fixés à dix pour cent, ſans les dividendes.

## ITALIE.

### De Parme, *le 10 Janvier.*

Le Gouvernement vient de ſuſpendre pour ſix mois le droit extraordinaire impoſé ſur la mouture dans cette Ville, par Edit du 22 Mai 1767, pour dix ans; & en compenſation, la perception de ce droit aura lieu pendant les ſix mois qui ſuivront l'époque marquée pour ſa durée.

### De Florence, *le 10 Janvier.*

Lorſqu'il s'agit d'obtenir des privileges, il n'eſt pas rare qu'on promette généreuſement même ce qu'on ne ſçauroit tenir. Souvent il arrive que les privileges accordés n'ont d'autre effet que d'empêcher que d'autres n'exécutent ce que les Privilégiés auroient dû exécuter. Nous en avons actuellement un exemple. Un Particulier avoit obtenu le 2 Mai 1772, des avantages excluſifs pour la pêche dans les mers de Toſcane; l'entrepriſe n'a pas même été commencée. La Suprême Congrégation de l'Annone, en voyant le Public bleſſé & par le privilege & par l'inaction de ce Particulier, a déclaré ſon droit nul ainſi que toutes les graces incluſes dans ſon titre.

## ESPAGNE.

### De Madrid, *le 11 Janvier.*

Les ſecours deſtinés au rétabliſſement de la paix dans l'Amérique méridionale, & les hautes qualités de D. Juan Antoine del Caſtro, Officier expérimenté, chargé de cette entrepriſe, promettent un heureux ſuccès.

## PORTUGAL.

### De Lisbonne, *le 7 Janvier.*

Nos poſſeſſions d'Arréry, Arebo &c, en Afrique, ont été menacées d'une entiere deſtruction. Nous venons de recevoir la nouvelle que notre brave Commandant de Benin avec 700 Européens & 8000 Negres auxiliaires, a battu une armée de 30 à 40 mille hommes conduite par le Roi de Juida, & que la paix eſt rétablie.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 21 Janvier.*

Le fâcheux état des affaires de la Compagnie des Indes ne paroitra pas ſurprenant ſi l'on prend la peine de conſidérer les événemens publics qui ont dû néceſſairement contribuer à ſa décadence. Par exemple, quand on a réduit les Colonies à la dure alternative ou de recevoir en Eſclaves le thé que la Métropole les obligeroit à conſommer, ou de venger la cauſe de la liberté en tirant des Marchés étrangers leur proviſion, le thé de la Compagnie eſt reſté dans les magaſins, & elle a été fruſtrée d'une vente annuelle de 600,000 l. ſt. que la contrebande a fait paſſer en Hollande, en Danemarck &c. Les choſes ſont dans cet état depuis cinq ans; voilà trois millions de moins dans la caiſſe de la Compagnie, & abondance nuiſible de thé dans ſes magaſins. La même cauſe a abattu ou offenſé plu-

ſieurs branches de commerce, & contribué fortement à la diſette actuelle d'eſpeces & à la ſuſpenſion preſque générale des affaires. Les Colons, en ceſſant d'acheter le thé de la Compagnie, ont également ceſſé de ſe pourvoir à ſes ventes de divers articles intéreſſans. Le projet de vendre au rabais une partie de ſon thé à l'Etranger, entraine de grands inconvéniens : par exemple, la contrebande nous en rapportera une très-groſſe partie, à la ruine de la Compagnie. S'il eſt à préſent impoſſible, avec tant de Troupes & de Douanes d'arrêter le commerce clandeſtin, comment y parviendroit-on quand cet appas les auroit infiniment multipliés ?

L'affaire des dixmes excite une fermentation générale dans les trois Royaumes. Des cris s'élevent de toutes parts pour repréſenter combien il eſt déſaſtreux pour l'Agriculture que le Fermier ſoit fruſtré du produit le plus net de ſon travail. Dans un tems de diſette où il eſt ſi néceſſaire d'encourager les Cultivateurs à mettre en valeur toutes les terres, cette perſpective ſuffit pour les arrêter & les empêcher de riſquer des avances dont le bénéfice leur ſeroit enlevé par la dixme. Tous les jours, il s'éleve des querelles, des animoſités, des diſcuſſions entre les Paſteurs & les Paroiſſiens ; & la Religion eſt offenſée en même tems que l'Etat décline.

Les émeutes ſe renouvellent avec une ſorte de fureur, à l'occaſion de la cherté des vivres ; les pillages recommencent, il faut oppoſer la force à la force. A Dundée, dans l'Ecoſſe ſeptentrionale, les Propiétaires ont été obligés d'armer leurs vaſſaux, leurs ſerviteurs, leurs amis, pour repouſſer le brigandage.

On s'apperçoit enfin que le dérangement du commerce & les troubles de l'Etat ſont principalement produits par le jeu des actions, malheureuſement introduites & multipliées par le crédit que l'on a eu l'imbécillité de regarder comme une des premieres cauſes de la proſpérité de l'Angleterre, & qui opere ſa ruine.

Les quêtes pour les pauvres rendent beaucoup ; mais elles ne rendront ni l'abondance ni la paix.

Pluſieurs perſonnes opulentes ont réſolu de s'engager, chacune, pour 5000 livres ſterl., afin de ſoutenir une grande Maiſon ; une partie de leurs offres a été agréée.

La Banque ſe rend trés-difficile ſur les papiers, & la circulation s'arrête, & tout périclite.

Les lettres des Barbades portent que le Gouverneur de Saint-Vincent, loin d'avoir exterminé les Caraïbes, avoit été obligé, ne pouvant les forcer dans leurs montagnes, de les laiſſer en poſſeſſion paiſible de leurs anciennes terres.

Toujours des naufrages. Entr'autres navires, la *Charlotte*, Capitaine Tosh, a péri ſur la côte d'Afrique, & les Naturels du pays ont pillé la cargaiſon.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 24 Janvier.*

Nous avons reſſenti un froid très-rigoureux, les premiers jours du courant ; & les vents de nord ont retardé l'entrée de pluſieurs bâtimens. Le tems a changé. Le 9, une tartane de Pêcheurs apporta une partie des agrêts d'un vaiſſeau Hollandois qui, en allant de Livourne en Languedoc, échoua le 31 Décembre au Greau de Sainte-Anne dans le Golfe de Lyon. Les Portugais tentent de s'ouvrir le commerce de Maroc.

De la Rochelle, *le 25 Janvier.*

La nuit du 17 au 18, il s'eſt perdu un grand bâtiment de trois mâts, ſur la pointe d'Eguillon, près S. Michel.

L'eau-de-vie eſt ici à 112 ou 113 liv. les 27 veltes ; à l'Iſle de Ré à 100 ou 105 l. ; à Cognac à 135 & 140 à 4 deg.

Il y a peu de variations dans les prix des grains.

De Colmar, *le 26 Janvier.*

Il s'eſt élevé entre deux Communautés de la Haute-Alſace un différend tel qu'il n'y en a que trop de ſemblables pour la ruine de l'Agriculture. La Communauté de Dagolsheim prétend être en poſſeſſion, de tems immémorial, de faire pâturer ſes beſtiaux ſur tous les prés, c'eſt-à-dire, de travailler à les détruire, depuis l'enlevement des re-

gains jusqu'au 25 Mars. Les Habitans de Lumschwilier soutiennent, au contraire, qu'ils ont eu de tout tems la liberté de couper, suivant le droit que leur propriété leur donne, la troisième & même la quatrième herbe dans les prés qu'ils ont sur le ban de Dagolsheim, liberté dont la Communauté de ce lieu les frustre en y menant paître le bétail aussi tôt après l'enlevement des regains. Ni les uns ni les autres ne paroissent disposés à souffrir qu'on entreprenne sur leurs tristes prétentions. M. Hell, Bailli d'Hirsingen, Membre de la Société de Berne &c, Citoyen respectable qui sacrifie son repos & même son nécessaire, aux soins de l'économie rurale, & à l'instruction des Cultivateurs de son ressort, a été chargé d'examiner les requêtes & les titres respectifs des deux Communautés. Il a vu ce qu'un Agronome seul pouvoit voir, il a vu que les uns & les autres n'étoient conduits que par l'ignorance de la saine Agriculture & de leurs vrais intérêts. Il a vu que les premiers, en attaquant les propriétés des autres, détruisoient par la pâturue le fourrage nécessaire à leur bétail & la santé de ces animaux. Il a vu que les seconds, en multipliant les coupes, détruisoient la fertilité de leurs propres prairies, & ne recueilloient à la derniere qu'une herbe foible aux dépens d'une bonne récolte de l'année suivante. Ils ne cherchent donc les uns & les autres qu'à se faire tort à eux-mêmes en exerçant leurs prétendus droits. Que faudroit il pour dissiper leurs animosités, & les concilier ? Les instruire, leur apprendre que l'un & l'autre usages sont préjudiciables aux deux partis, & que leur intérêt réciproque est de renoncer à leurs prétentions respectives, & de ne point user des propriétés des autres ou mésuser des leurs. C'est l'ignorance qui dévaste la terre, & voilà pourquoi elle est si chere à la tyrannie. En grand comme en petit, les dissentions ne sont presque jamais que des prétentions au droit de se nuire à soi-même.

D'AVESNES, *le 29 Janvier.*

Tous les Amateurs de la culture & les Amis de la Patrie, attendent, dans cette Province, avec impatience & crainte, la décision d'une cause importante; le sort des Cultivateurs en dépend. Il s'agit de sçavoir si la culture des navets, des pommes de terre &c, en tems de jachere, est sujette à la dixme. Selon l'avis rapporté dans le N°. 92 de la Gazette de l'année derniere, les anciennes Ordonnances du Royaume défendent de percevoir ces dixmes insolites: mais ces Ordonnances & les actes de la Jurisprudence moderne n'y sont désignés que d'une maniere générale & vague; il seroit très-important d'énoncer en détail & leur date & leurs dispositions, pour & contre les prétentions du Cultivateur ou du Décimateur. On a recueilli plusieurs Arrêts rendus par le Conseil de Mons sur la frontiere & par le Parlement de Douai dans des cas identiques. Un Arrêt du Parlement de Metz du 12 Janvier 1768, confirmé par Arrêt du Conseil d'Etat du 13 Mars 1770, est également favorable au pauvre Paysan. Quels titres pourroit-on encore produire en sa faveur ? quels titres pourroit on lui opposer ? Cette cause est celle de toutes les Provinces, celle de la Nation. Avec quel empressement tous les bons Citoyens ne doivent-ils pas concourir à éclaircir la vérité & à faire triompher la justice ?

(*Nous supplions les personnes qui seront dans le cas de nous donner communication d'Ordonnances, d'Arrêts, & autres pieces relatives à ce procès, de daigner, sans aucun délai, nous les envoyer ou par extrait ou autrement, & avec leurs réflexions, si elles le jugent à propos. On est prié de les adresser incessamment & directement* à l'Auteur de la Gazette, cul-de sac S. Dominique, près la rue d'Enfer; *il ne demande pas, dans cette circonstance, qu'on affranchisse les lettres & les paquets*).

D'ORLÉANS, *le 31 Janvier.*

Les vins ont été, cette année, une ressource. Il faudroit plusieurs récoltes semblables avec un débit avantageux & des circonstances favorables pour que la culture des vignes redevînt fructueuse. Jusqu'à présent les productions de la terre ne paroissent pas avoir souffert. Le pain bis a dernièrement subi une légere augmentation de prix; il est taxé à 13 s. 4 d. les six livres. Les deux autres especes n'ont point varié.

DE PARIS, *le 3 Février.*

*Lettres-Patentes du Roi, portant établisse-*

*ment du droit sur les cartes dans la Principauté de Dombes.* Données à Versailles le 6 Septembre 1772, registrées en Parlement les 18 Septembre & 4 Décembre.

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 21 Octobre 1772, qui ordonne que les poursuites faites à la requête des Procureurs du Roi, des Promoteurs Ecclésiastiques & des Procureurs-Fiscaux, soit pour la police générale, soit pour l'instruction & le jugement des procès qui intéressent le Public, continueront d'être exemtes des droits de contrôle: & assujettit au payement de ce droit les procès-verbaux, rapports & exploits qui auront pour objet des délits, dégâts & dommages causés dans les terres des Seigneurs & des Propriétaires.*

Trois *Arrêts* du 3 Décembre *qui réglent les sommes à payer pendant les trois dernieres années du bail d'Alaterre, pour tenir lieu des six sous pour livre, conformément à l'Edit de Novembre 1771, en sus des abonnemens du principal & deux premiers sous pour livre des droits de contrôle, insinuation, centième denier, petit-scel* &c, dans la Flandre, l'Artois & le Haynault. La Flandre, la somme de quarante-cinq mille livres par an, pour les années 1772, 1773, 1774; l'Artois, celle de trente mille livres; le Haynault, celle de onze mille sept cens quarante huit livres; les Etats de Cambrai, & dépendances, quatre mille huit cens trente neuf livres &c.

Autre du 10 Décembre, qui assujettit aux six nouveaux sous pour livre le droit de treizain perçu à Bourg-en-Bresse sur le vin vendu en détail dans le district de la Ville &c.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### Demandes.

*De Tours, le 25 Janvier.*

Monsieur,

La Gazette d'Agriculture devenue, par vos soins, si intéressante pour les Amateurs, est, sans doute, la meilleure voie à employer, pour parvenir à l'obtention des demandes qu'on peut faire relativement aux divers objets qu'elle annonce. Trouvez bon qu'en conséquence j'aye l'honneur de vous prier de vouloir insérer la présente dans cette Gazette, afin d'engager, s'il est possible, MM. les Auteurs des articles que je vais rappeller, à satisfaire à mes desirs. Les offres honnêtes & désintéressées qui caractérisent leurs vues patriotiques pour l'extension & le bien général de l'Agriculture, semblent me faire un titre pour prétendre à leur bienveillance à cet égard.

Dans la Feuille de l'année derniere, N°. 82, on trouve le précis d'un Mémoire sur *différentes plantes à cultiver* en France. Il y est traité particuliérement de la culture avantageuse *de la rhubarbe orientale*, laquelle a eu les meilleurs succès à Bruxelles: seroit-il possible d'obtenir des instructions suffisantes pour cultiver cette plante en Touraine, avec les graines ou le plant, en petite quantité, pour commencer cette culture?

Dans la Feuille N°. 86, M. d'Hauby, demeurant au château d'Ormesson, après avoir donné une bonne méthode sur la culture des asperges, offre très obligeamment de fournir *le moyen d'avoir des artichaux depuis le commencement jusqu'aux gelées, toujours tendres au lieu d'être durs & chanvreux:* je lui aurois des obligations particulieres, si, en se rappellant cette espece d'engagement de sa part envers le Public, il avoit la bonté de me mettre en état de profiter de son offre.

La Feuille N°. 90 contient une lettre écrite de Seurre le 29 Juillet 1772, par laquelle l'Auteur promet de la graine ou du plant enraciné d'un arbuste dont il ignore le nom & duquel la graine a la propriété d'égaler la cochenille dans la teinture: si M. l'Anonime ne trouvoit point d'indiscrétion à le prier de vouloir me procurer son adresse, j'aurois l'honneur de l'engager à me faire participer aux effets de sa bonne volonté.

La Feuille N°. 92 rapporte une observation sur les dixmes en général, & en particulier sur les dixmes insolites entendues *des fruits non-décimables, des légumes & des fourrages produits par les prairies artificielles.* Après avoir établi dans cette observation, *que les anciennes Ordonnances défendent aux Ecclésiastiques de percevoir les dixmes insolites*, on avance plus bas, *qu'un Particulier ne peut se soustraire à cette espece de dixme, lorsque le Décimateur en prouve une possession*

*de 40 ans.* Comme cette opinion eſt, ſans doute fondée ſur quelques réglemens particuliers qu'il eſt bon de connoître, ſeroit-il poſſible d'en obtenir l'indication, avec les éclairciſſemens relatifs, de la part des perſonnes éclairées qui ont donné lieu à cette queſtion ?

La Feuille N°. 4 de la préſente année, annonce une culture du *thé de Labrador*, qui éprouve le meilleur ſuccès ſur *le Mont Filzelberg* en Allemagne, & le Cultivateur de cet arbuſte précieux en offre des graines à qui voudra eſſayer cette culture : je deſirerois fort connoître le moyen de m'en procurer, & je vous aurois, Monſieur, beaucoup d'obligation de vouloir me l'indiquer, ce qui, je crois, peut vous être poſſible en recourant à la voie par laquelle vous avez été inſtruit de cette nouveauté.

Dans la Feuille N°. 6 vous avez inſéré une lettre qui vous a été écrite par un Citoyen, ſur une maniere Allemande d'élever les abeilles, dont les réſultats préſentent un objet très-avantageux : l'Auteur offre d'en communiquer tous les procédés détaillés avec exactitude, d'après les expériences faites ſous ſes yeux, & je ſerois particuliérement flatté que vous vouluſſiez bien, Monſieur, l'engager à tenir parole & à nous donner ſes inſtructions par la voie de votre Gazette qui mettra, en même tems, tous les Amateurs à portée d'en profiter & de vous en ſçavoir, ainſi qu'à cet honnête Citoyen, un gré infini &c. J'ai l'honneur d'être &c.

*Signé*, CLAVIER DU PLESSIS.

## II.

### *Culture nouvelle.*

Dans la 13e. partie du 2e. volume du Magaſin Economique de Siléſie, on lit les détails ſuivans ſur la culture d'une eſpece particuliere de millet que les Allemands appellent *tauſendfaeltig*, comme qui diroit, *qui rapporte mille pour un.*

On ſeme dans un terrein bien meuble, profondément labouré, bien nettoyé de mauvaiſes herbes, fumé de fumier très-conſommé, de la graine de ce millet très-mûre. On choiſit pour cela un tems où la terre ſoit échauffée, & où les gelées de la nuit ne puiſſent pas offenſer la ſemence. Quinze jours après, on remue encore ſuperficiellement la terre, opération qui ſe renouvelle avant que la plante perce au dehors. On a enſuite l'attention de dégager le pied du plant pour qu'il ne ſoit point gêné, ſans néanmoins le découvrir. Cette culture eſt d'un rapport extraordinaire.

Ce rapport n'eſt-il point l'effet des ſoins ſinguliers que cette culture exige, ſans aucune propriété particuliere du grain? Quelle eſt l'eſpece de terrein qui lui convient le mieux ? Ne pourroit-on pas s'en procurer pour tenter des eſſais, ainſi que des inſtructions plus étendues ?

## III.

### *Préſervatif pour les beſtiaux.*

Nous avons ci-devant annoncé que les pommes aigres avoient guéri & préſervé de maladies contagieuſes quantité de bétail dans le Mecklenbourg & autres Provinces Allemandes. La découverte eſt utile, mais on n'a pas toujours cette reſſource. Un Particulier, conduit par l'analogie, eſt parvenu dans les montagnes de Saxe à s'en procurer une ſemblable. Nous avons dit que la diſette de fourrage ayant obligé les Habitans à laiſſer leurs beſtiaux à la campagne, l'herbage couvert de brouillard & de givre, avoit ranimé l'épizootie, & qu'elle étendoit ſes ravages. L'avis répandu ſur la propriété des pommes aigres a excité un Cultivateur à recourir à un moyen analogue. Ayant remarqué que les pommes de terre qui renferment la ſemence de ces tubercules, acquéroient de l'acidité, lorſqu'elles avoient été pendant quelque tems expoſées au ſoleil, il a donné de ces pommes à ſes beſtiaux ; les uns ont été guéris de la maladie, les autres en ont été préſervés.

## IV.

### *Maniere de diſtiller l'eau-de-vie de pommes de terre.*

Quoiqu'on ait paru fondé à croire que la pomme de terre ne ſçauroit être miſe dans la claſſe des végétaux propres à donner une eau-de-vie aſſez abondante, l'expérience de la Suede, de l'Allemagne & de l'Italie, invite néanmoins à ſoumettre ce fruit à la

distillation. Les épreuves répétées de M. Kyte, Sçavant Suédois, prouvent même qu'il y auroit plus de profit à cultiver un champ en pommes de terre qu'en orge pour cet usage, & toutefois l'orge est une des especes de grains les plus abondantes en esprits. Pour extraire de l'eau-de-vie de ces tubercules, faites en bouillir dans l'eau une certaine quantité ; pêtrissez-les avec la liqueur jusqu'à ce que vous en ayez formé une pâte dure. Délayez ensuite cette pâte dans de l'eau bouillante, & réduisez-là en gruau fin. Laissez-là fermenter. La fermentation se fera bien. Distillez la liqueur, trois jours après. Tel est le procédé suivi en Suede. Par ce moyen, seize mesures de pommes de terre ont rendu une mesure de bonne eau-de-vie.

M. Kyte a calculé que le produit des patates en esprits étoit à celui de l'orge, dans une égale étendue de terre, comme 566 à 156, en supposant les unes plantées dans le plus mauvais terrein, & l'autre dans le meilleur.

## V.

*Etoffes de coton de saules, de peuplier, de tremble &c.*

Nous publiâmes en 1771 la maniere de tirer le coton du saule & autres arbres. Cette matiere a été employée avec succès dans le pays de Lunébourg & autres Provinces d'Allemagne. On recueille les boutons ou bourgeons qui contiennent un duvet fin, avant que ces coques s'ouvrent d'elles-mêmes & lorsqu'elles commencent à jaunir par le bas. On les met dans une chambre bien aërée où l'on a soin de les remuer souvent. En peu de tems, ces capsules s'ouvrent & le duvet sort. Dans le pays de Lunébourg, on se sert pour séparer ce coton, d'un éventail de plume avec lequel on fait assez de vent pour le pousser d'un autre côté, sans y rejetter les coques. Ce coton se file & se prépare à la maniere accoutumée. On en a fait de bonnes étoffes à piquer, de bonnes doublures pour les étoffes de soie, les perses &c. On le mêle aussi avec d'autres especes de coton. On en fait des mèches pour les chandelles & les lampes ; leur lumiere est fort claire, & l'usage en est fort économique. Enfin les emplois en sont très-variés. Jusqu'à la bourre des arbres, tout a son utilité dans les mains de l'industrie.

## VI.

*Moyens de garantir les murailles des efflorescences nitreuses, & d'y remédier.*

M. de Rodes, Pasteur à Rosig, a mérité, en traitant ce sujet, le Prix déféré, par feu M. Veris, au jugement de la Société des Curieux de la Nature de Dantzick. Sa Dissertation vient d'être imprimée à Altembourg chez Richter. Il attribue ces efflorescences destructives au sol sur lequel les maisons sont bâties, aux pierres, à la chaux & au sable qu'on a employés à leur construction. Pour les prévenir, il faut mettre en œuvre des pierres dures & séches, des briques bien cuites, une chaux vieille & éteinte depuis long-tems, un sable bien net & bien lavé. Des matieres étrangeres mêlées avec ces matériaux les désunissent, les empêchent de former un corps, de se soutenir réciproquement & de se défendre contre les causes de dissolution. La chaux mal éteinte fermente & divise. L'humidité des pierres & de briques est un principe destructif ; & leur mollesse les rend pénétrables à ce principe. Lorsqu'une muraille se couvre de ces efflorescences, il faut en enlever la partie infectée, bien laver le mur avec de l'eau afin d'en dissoudre les principes salins, & remplir le vuide avec des briques séches, bien cuites, & presque vitrifiées, en employant en même tems un mortier fait de bonne chaux, éteinte depuis long-tems, mêlée avec du gravier fait de poterie & sur tout de grès. M. de Rodes conseille de mettre sur un quart de chaux trois quarts de gravier vitrifié.

## Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 27 Janvier 1773, au Samedi 30 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 20, 23 l. 15 à 26 l. 5 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 25 l. Le seigle, de 10 l. 10 s., 15 l. 5 à 15 l. 10 s. ; l'orge, de 10 liv. 10 s., 11 à 11 liv. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 27 Janvier 1773 au Samedi 30, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l. 10 s. *le septier*; *id.* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 3 Février 1773, de 53 à 54 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 3 Février 1773.*

| | H | B | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 725 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 15 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | 2 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 7 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 3 Février 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$ |
| Londres ..... | 30 $\frac{5}{16}$ à $\frac{1}{4}$ |
| Hambourg ..... | 183 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 $\frac{1}{2}$ |
| Gênes ..... | 94 $\frac{1}{2}$ |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{3}{8}$ P. $\frac{0}{0}$ P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Fév.* 1773. | *Lundi* 1. | *Mardi* 2. | *Mercredi* 3. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1355 . . . . | . . . . . | 1352 $\frac{1}{2}$. . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 305 . . . . | FESTE. | 305 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Sam. 30 Janv. 1773 | | Du Lundi 1 Février. | | Du Mercredi 3. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Lenoir, six prem. mois 1772. | N. | Creuzé, six prem. mois 1772. | L. | Radix, six prem. mois 1772. | L. |
| Gossey, *idem.* | P. | Thevenin, *idem.* | | Roytier, *idem.* | |
| Clouet, six dern. mois 1772. | A. | Masson, *idem.* | M. | Boutray, *idem.* | M. |
| Delarue pere, *id.* | | Delamotte, *idem.* | N. | Gautier, *idem.* | |
| Caron, *idem.* | Z. | Certain, *idem.* | Z. | Desplaces, six d. mois 1772. | A. |
| ..... | | ..... | | *Pour le Mardi 2.* | |
| ..... | | ..... | | Defrance, six p. mois 1772. | M. |
| ..... | | ..... | | Cauchy, *idem.* | Z. |
| ..... | | ..... | | Defays, six dern. mois 1772. | A. |
| ..... | | ..... | | Viellard, *idem.* | |
| ..... | | ..... | | Marsollier, *idem.* | F. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Samedi 30 Janvier.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 8 *Janvier*.

A l'occasion de la diminution des Fêtes, un Ecclésiastique a calculé que quand la Suede ne gagneroit que douze jours de travail au bout de l'année, & qu'on ne compteroit en travaillant que 351958 hommes & 384744 femmes, leur travail pendant ces jours-là rapporteroit un profit clair de 25 tonnes d'or, ou, selon le prix actuel des grains, 250000 tonnes de cette denrée. En ajoutant à ce grain l'épargne opérée par la défense de distiller de l'eau-de-vie de grains, la Suede, conclud-on, pourra, par la suppression de douze Fêtes, se passer de 500000 tonnes de grain étranger.

Ce calcul suppose que les moyens de salarier le travail ne manquent pas; car pour que sept cens mille hommes gagnent vingt-cinq tonnes d'or, il faut qu'on les leur paye; & pour qu'ils consomment deux cens cinquante mille tonnes de grains, il faut qu'elles existent. Mais si les récoltes sont insuffisantes, si le pays est pauvre, si avant la suppression, une foule de malheureux n'avoient déjà point d'ouvrages & de nourriture, il est clair qu'il n'y aura ni emploi, ni salaire, ni subsistance pour remplir cette surabondance de travail. On ne remontera donc jamais jusqu'à la source! Encore une fois les gains & les consommations ne sçauroient être qu'en raison des récoltes & des revenus; on a moins à distribuer lorsqu'on a moins recueilli; & l'offre du travail est vaine quand le salaire ne préexiste pas. Est-ce à dire que la multiplication des jours ouvrables soit absolument stérile & infructueuse? Non sans doute: *la liberté du travail* est un bien & un grand bien, parce qu'elle facilite l'accélération des ouvrages utiles & par conséquent de leurs bons effets, parce qu'elle met la classe cultivatrice à portée de profiter de toutes les faveurs passageres de la nature, & par-là de multiplier & conserver ses productions, parce qu'elle accorde à l'industrie cette continuité d'application & de soins si propre à perfectionner les Arts, parce qu'elle assure une extension de travail proportionnée à l'augmentation future des richesses &c. &c. &c. Il est très-important de connoître les vrais effets des bonnes opérations; & il seroit très-dangereux de croire qu'il n'y a, pour nourrir des hommes, qu'à leur dire, *vous pouvez travailler encore un jour*, quand la misere publique les tenoit déjà dans une inaction forcée au milieu d'un cercle plus étroit.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 10 *Janvier*.

Les finances, c'est-à-dire, l'assiette, la perception & l'administration de l'impôt ont besoin de réforme: M. le Comte de Bernstorff en a présenté un plan au Roi. On

travaille aussi à des changemens dans le département de la Compagnie Asiatique : tout change ou changera.

Nos Fabriques & nos Manufactures tombent ou languissent. C'est pourquoi l'on va publier des Loix somptuaires. Nous avons déjà trouvé un bon secret pour détruire le luxe : c'est la misere.

La cherté des vivres continue dans la Norwege ; & la disette s'appesantit sur plusieurs Provinces. Ces maux deviennent habituels ; & il semble qu'il n'y ait d'autre remede pour nous en déliver que la multiplication des subsistances par de bonnes loix. De six vaisseaux derniérement arrivés à Helsingor, il y en avoit deux chargés de grains.

Nous ne recevons de nos possessions dans les Indes occidentales que de tristes nouvelles. En conséquence les prix des marchandises de ces pays-là augmentent.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 13 Janvier.*

Le dérangement du commerce d'Amsterdam influe sur le nôtre. Les Juifs de cette Ville, loin de faire ici des remises, selon l'usage, font au contraire des demandes considérables d'argent comptant.

Il y a eu ici, l'année derniere, 2354 naissances & 3220 morts.

Les avenues de Dantzick sont si exactement gardées par des Douaniers qu'il ne peut pas entrer dans la Ville, même de menues denrées, du lard, des herbages, du beurre &c, sans avoir payé des droits. Dans le territoire d'Oliva, les enfans de trois ans sont taxés, comme les Habitans d'un âge supérieur, à une consommation de 5 mesures de sel d'un prix très-haut ; & chaque piece de bétail est soumise à la même regle.

Les Ordonnances se multiplient de jour en jour à Lemberg. Les épices des Tribunaux viennent d'y être provisionnellement taxées. Il a été enjoint aux Habitans de la Province, de se servir dans le commerce de mesures de grains & de boissons, ainsi que d'aunes & de poids, justes, égaux & modelés sur ceux de Lemberg, jusqu'à nouvel ordre. Il est vraisemblable que l'objet de ce réglement est d'arrêter le commerce dans les lieux où il exigeroit un changement brusque de mesures & de poids, en attendant qu'on lui donne un nouveau cours.

### De Manheim, 15 *Janvier.*

Après un automne fort sec, un commencement d'hiver fort doux, avec peu de pluie, le tems s'est mis tout-à-coup à la gelée vers la fin de Décembre. En peu de jours, la navigation a été interrompue sur le Necker & sur le Meyn, & celle du Rhin interceptée. Autant que la gelée a été prompte, autant le dégel a été subit. La débacle a emporté une partie de notre pont sur le Rhin ; elle en a même porté des débris à une distance considérable du rivage. Nous apprenons de plusieurs Provinces voisines que la saison y a subi les mêmes vicissitudes : mais en même tems on mande que les semailles d'hiver sont en très-bon état.

## ITALIE.

### De Florence, *le 7 Janvier.*

Dans la notification publiée par la Chambre du Commerce sur la maniere de secourir les noyés, le Gouvernement promet à celui qui, suivant les témoignages de gens dignes de foi, aura retiré de l'eau un noyé privé de mouvement & autre signe de vie, cinq sequins ou une médaille d'or sur laquelle seront gravé son nom & son action. Le Médecin ou Chirurgien qui le premier arrivera au secours du malheureux, aura aussi une récompense de cinq sequins, s'il le rend à la vie : sinon, il ne recevra que le salaire de ses peines. Tous ceux qui auront eu part à cet acte d'humanité, seront payés de leurs soins.

Le 5 Décembre, le Sénat de Venise a prorogé de six mois la permission d'importer des bleds de Turquie étrangers & autres grains du second ordre.

On écrit de Milan que le Gouvernement fait toutes les diligences possibles pour dissiper les monopoles qui se sont introduits, à la suite de divers actes publics, dans l'intéressant article des grains. On ajoute que les Suisses & les Grisons sont dépourvus de cette denrée, & qu'ils employent toutes sortes de moyens pour ne pas être entiérement affamés & tirer quelque soulagement de Côme & des bords du lac.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le* 14 *Janvier.*

Outre l'embarras actuel de la Compagnie des Indes il a été vérifié qu'au 2 Mars prochain, elle auroit à payer un capital de de 3,200,000 l., avec 2,950,000 l. d'effets. On n'imagine plus d'autre moyen de sauver son crédit que la vente qu'elle espere obtenir d'une partie de son thé, à trente-deux pour cent au-dessous de ce que cette denrée s'est vendue en Hollande, à l'Orient & à Gothenbourg.

Quoique le tems soit favorable à la navigation & à la circulation intérieure, les cris de la misere ne cessent d'affliger les ames sensibles; & les efforts de la charité restent toujours fort au-dessous des besoins.

## PROVINCES-UNIES.

### D'Amsterdam, *le* 18 *Janvier.*

Le Vénérable Conseil a pris des arrangemens pour le maintien du commerce. Vendredi dernier, il s'ouvrit dans la Chambre des Régens de la Maison des Orphelins-Bourgeois un Bureau pour prêter à modique intérêt de l'argent sur des marchandises non-sujettes à dépérir, des obligations de la Généralité & du Pays, des actions & récépissés de la Compagnie des Indes orientales.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Hunningue, *le* 16 *Janvier.*

La nuit du 5 au 6, le feu prit dans cette Ville; il dura toute la journée, brûla six maisons, & s'approcha du magasin à poudre. Nous étions menacés d'une entiere destruction sans les secours que les Habitans de Bâle nous prêterent avec un zele digne de la Nation la plus généreuse. Ils nous envoyerent six pompes à incendie; & nous devons notre salut à leurs efforts.

### De Loudun, *le* 16 *Janvier.*

Nous n'avons ici qu'une Manufacture d'une étendue considérable; c'est celle des dentelles communes, désignées sous les dénominations de dentelles à poignets d'Abbé, de 18 s. à 3 l. 15 s. la piece de 12 aunes; dentelles à béguins, de 3 s. à 10 s. l'aune; de picquots larges & étroits, de 28 s. à 4 l. la douzaine; de petites dentelles fines, de 5 à 30 s. l'aune. Nos femmes sont adroites pour ce genre de travail: c'est la ressource d'un assez grand nombre. Pour que leur ouvrage soit plus recherché, il ne nous manque que des fils plus fins. Ce commerce n'étant entrepris que par de petits Marchands, leur émulation ne les porte point à se procurer des matieres plus belles. Accoutumés à une ancienne routine, ils ne s'en départent pas. La culture du lin & du chanvre qui se fait du côté de Montcontour & de Saint-Jouin-de-Marne, mériteroit d'être encouragée. Ils sont de bonne qualité. Leur prix en poil, non peignés, est, pour le lin, de 13 à 15 s. la livre, & pour le chanvre, de 10 à 12 s. Nous avons des marais qui, desséchés, formeroient des linieres ou des chenevieres exellentes.

### De la Rochelle, *le* 17 *Janvier.*

Les pauvres des deux sexes, renfermés dans notre Dépôt, sont occupés à tricoter des bas, des gants, des bonnets, & à filer coton, chanvre, lin & reparonne. Sous prétexte de les servir, des gens peu scrupuleux sur les moyens de se procurer des bénéfices, alloient de maison en maison leur chercher de l'ouvrage, & gagnoient moitié sur les prix. Les personnes qui auront dessein de donner du travail à ces malheureux, ont été priées de porter ou de faire porter par des domestiques sûrs, les matieres au Dépôt où l'on en enregistrera le poids & la qualité.

Le navire *l'Aurore*, est parti de la rade pour le Cap le 7 de ce mois.

Pendant les mois de Novembre & de Décembre, il est sorti pour l'Etranger 13299 l. indigo, 91885 l. café, 70000 l. sirop; & pour le Royaume 5485 liv. indigo, 4899 l. sucre brut, 7692 sucre terré, 109953 sucre en pain, 29711 café, 3180 rocou, 19013 sirop, 19301 coton en laine, 142812 veltes d'eau-de-vie.

Les eaux-de-vie sont à 115 livres les 27 veltes.

DE POITIERS, *le 17 Janvier.*

Il y a un grand nombre de Foires dans le Poitou. L'état de ces Foires donnera une idée du Commerce & des Manufactures de la Province. Les plus fameuses sont celles de Fontenay-le-Comte & de Nyort. A la Foire de S. Venant, tenue à Fontenay le mois d'Octobre dernier, il y a eu 1160 pieces d'étoffes de laine ou de laine & fil des Fabriques du Poitou; 1410 pieces d'étoffes de laine, fil & laine, laine & coton des autres Provinces; 210 pieces d'étoffes de soie de diverses Manufactures du Royaume; 1300 pieces de toiles blanches, peintes, & coutils de Villevigne & du Poitou; 860 douzaines de bas ou bonnets de laine au tricot des Fabriques de la Province; 1120 douzaines de mouchoirs de Rouen, d'Anjou & de Poitou; & environ 100 ou 120 mille livres de laines du Poitou ou abats de la Saintonge. On y a aussi apporté peaux de chamois, apprêtées à Nyort, rubanterie & passemanterie, bijouterie, dorures de Paris ou de Lyon. Il y avoit, outre cela, 250 paires de chevaux d'attelage, 280 paires de chevaux de main, 220 paires de mules ou mulets, & 520 paires de bœufs ou vaches. Ce détail suffit pour instruire de la nature du commerce & des Fabriques du Pays: peut être invitera-t-il des Marchands des autres Provinces à prendre part à ce trafic.

La femme d'un Journalier de Montaigu, & celle d'un Vigneron de la Garnerie, sont derniérement accouchées, chacune de trois enfans qui, tous, ont vécu quelques jours. On remarque que ces accouchemens extraordinaires sont beaucoup plus fréquens dans les campagnes que dans les Villes.

On assure qu'il y a actuellement dans le Bas-Poitou, une femme qui n'a ni bu, ni mangé, ni dormi depuis huit mois: quoique fort exténuée, elle vaque, dit-on, à son ménage. Il y a plusieurs exemples de semblables abstinences; l'insomnie est peut-être la circonstance la plus extraordinaire du récit. Ce fait, quoiqu'attesté par différentes personnes, mérite d'être confirmé.

DE NANTES, *le 19 Janvier.*

Il est derniérement arrivé des grains de Quimper, Pont-l'Abbé, Pontrieux, Pontual, Tréguier, Saint Gilles, Ostende &c. Il est sorti plusieurs navires étrangers chargés de vin d'Amont. Le *Roi Negre*, du port de 150 tonneaux, est parti pour Guinée. L'*Alliance* est de retour du Port-au-Prince. Les grains de Sainte-Pazanne sont à 260 ou 265 liv. le tonneau, & non à 200 l. Les petits vins valent 80 liv. & au-dessus, & les vins de premiere qualité de 110 à 120 l.

DE ROUEN, *le 21 Janvier.*

La saison est très-favorable au commerce. Cependant les grains ne diminuent point. La douceur de l'hiver est un grand soulagement pour les pauvres. Les productions de la terre sont en bon état.

Les navires la *Tamise*, la *Mere de Famille*, la *Diligente*, le *Diomede*, le *Gracieux* sont arrivés du Cap au Havre. L'*Age-d'Or* y est de retour du Port-au-Prince. Il est revenu en même tems de la Martinique l'*Aimable-Magdeleine* & le *Saint-Antoine*.

D'AIRE, *le 21 Janvier.*

La Lisse, qui conduit d'ici à Lille, a inondé plus de six cens mesures de terre.

## III.

### AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

### I.

*Lettre sur les brûlis. Du Dauphiné le 10 Janvier 1773.*

J'ai lu, Monsieur, dans la Gazette du 27 Décembre dernier, N°. 104, une Lettre concernant les brûlis des gazons; j'ai lu les observations judicieuses dont vous avez accompagné cette Lettre: il me paroît que vous desirez sçavoir ce que l'on pense en Dauphiné sur cette méthode, permettez-moi de vous en dire un mot.

On a de tous tems reconnu les avantages des brûlis des chaumes & ceux des gazons dans les défrichemens des mauvaises prairies & des terres incultes; Virgile parle de cet usage agricole.

*Sæpè etiam steriles incendere profuit agros.*
*Atquè levem stipulam crepitantibus urere flammis &c.* Georg. L. 1.

Le Poëte a étayé ce conseil, de raisons

physiques, & il habitoit la partie de l'Europe la mieux cultivée & la plus fertile, puisqu'elle étoit la plus puissante & la plus peuplée.

Olivier de Serres, Gentilhomme du Vivarais, fit cultiver avec attention pendant 40 années sa Terre du Pradet. D'après ses longs travaux, & des expériences multipliées, il écrivit, en 1600, un bon livre sur l'Agriculture (1). On lit au L. 2, p. 65 de son Ménage des Champs, ce qui suit: » *c'est le cuire ou le brûler de la motte ou gazon qui emporte l'honneur de ce ménage par-dessus tous labourages par le moyen desquels la terre se prépare merveilleusement bien. En somme, ce ménage, par son excellence, peut être dit la quintessence de l'Agriculture.* L'Auteur parle ensuite longuement des suites de cette opération & de la maniere d'y procéder. Plus bas, il prévient l'objection contenue dans la Lettre du 3 Novembre dernier. Il dit, au sujet de l'amendement de la terre par les brûlis: » *quant à la crainte de courte durée, ceux qui ne l'ont expérimenté, seulement ont cette opinion.*

Ligier, dans sa nouvelle Maison Rustique, T. 1, pag. 727 & 780, conseille de même les brûlis des gazons.

Les bons Agricoles modernes (j'entens les Praticiens) connoissent les brûlis, ils en usent & s'en trouvent bien; si cette méthode n'est pas généralement suivie en Dauphiné & en Vivarais, c'est à la rareté & à la cherté du bois dans certains cantons de ces deux Provinces qu'il faut l'attribuer.

Quand on connoît, par expérience, la forme des fourneaux établis pour brûler les gazons, on juge que l'évaporation si redoutée se réduit à peu de chose: fût elle plus considérable, n'est-elle pas remplacée par l'incinération des racines, des mauvaises plantes, des insectes &c? Suivant l'Auteur de la Lettre, » *les racines, les plantes attirent à elles les sels & les huiles du terrein auquel elles sont inhérentes*; c'est un vol qu'elles font aux plantes productives. Le brûlis détruit les plantes & les racines voraces, & rend à la terre, par l'incinération, l'engrais qu'elles avoient usurpé.

Le tems le plus disposé à la pluie est celui qu'on choisit de préférence pour le brûlis: la pluie n'éteint pas le feu dès qu'une fois il a bien pris; c'est autant qu'on le peut, dans la même circonstance qu'on étend la cendre; d'où une moindre évaporation.

Les terres ingrates sont celles qui contiennent moins d'huiles & de sels; si le brûlis tend à priver la terre de cette source productive, il en résultera qu'il sera plus nuisible aux terres de cette espece qu'à celles qui en sont plus abondamment pourvues: comment l'Auteur de la Lettre peut-il concilier son systême avec ce qu'il a dit des terres ingrates?

L'expérience journaliere nous apprend, Monsieur, ainsi que vous le dites, » *que le feu détruit les graines & les racines des mauvaises plantes, que la terre purifiée porte toute sa fécondité dans les germes qui lui sont confiés* ». Ces principes posés, vous demandez » *si le seul renversement des herbes par la charue aura le même avantage?* Non sans doute, & vous le sentez bien; il est des mauvaises plantes (le chiendent, la bruyere &c,) qui, renversées par la charrue, se provignent & se multiplient sous la terre qui les conserve.

Je pense que le brûlis convient mieux aux terres grasses, compactes & humides, à celles qui sont remplies de chiendent, de bruyere & autres plantes destructives, qu'à celles qui sont d'une qualité opposée: je pense aussi que la terre étant ameublie & purifiée par un premier brûlis, il suffit ensuite de la bien cultiver. En ne détruisant point le bénéfice de l'incinération par des récoltes trop multipliées, on en recevra long-tems le fruit. L'effet diminuera néanmoins à chaque récolte, même en observant l'usage des jacheres; mais quelle est l'espece d'engrais dans l'usage duquel on n'éprouve pas une pareille diminution?

Je suis convaincu que le brûlis est la meilleure méthode pour rompre une vieille prairie, pour détruire les plantes voraces dans les champs cultivés, & pour les défrichemens quelconques. Mais l'envie de défricher n'est-elle pas trop générale? Un Auteur célébre (M. de l'Etang) observe très-judicieusement que les cantons véritablement agricoles manquent de Colons pour

(1) *Le Livre d'Olivier de Serres est le meilleur Ouvrage connu sur l'Agriculture pour les Provinces méridionales, il ne pêche que par le stile & par l'attachement de l'Auteur aux influences de la lune; c'est un vice de son tems.*

donner à la terre cultivée tous les travaux néceſſaires, & qu'il y auroit plus de profit à perfectionner cette culture qu'à en tenter une nouvelle, juſqu'à ce que de plus abondantes productions augmentent la population. Il eſt conſtant que les défrichemens retréciſſent, détruiſent les pâtures des beſtiaux dont la propagation eſt ſi eſſentielle à l'Agriculture ; & d'autant que la majeure partie des défrichemens eſt pratiquée en terrein pendant, la ſuperficie de la terre eſt emportée par la pluie ; d'où procédent le hauſſement du lit des torrens & des rivieres, & par une ſuite néceſſaire, les inondations dans les plaines.

Je vois pratiquer avec fruit le brûlis des chaumes d'abord après la récolte des grains: cette opération détruit les mauvaiſes plantes & les mauvaiſes graines. Il faut brûler, ainſi qu'on l'a dit, au moment où le tems ſe diſpoſe à la pluie, & donner après, une culture le plûtôt poſſible. Cet uſage ne peut qu'être utile, pourvu qu'il n'y ait pas des arbres dans les champs incendiés.

Je ne connois qu'un Auteur moderne qui ait déſapprouvé l'incinération ( M. de Sutieres ). Mais il a fait des Livres ſur l'Agriculture après avoir dit *qu'il étoit inutile d'en avoir ; il a condamné l'uſage des prairies artificielles* dont nous connoiſſons tout le prix ; il prétend qu'*un ſol excellent ſur lequel on a enlevé un pied de ſuperficie en devient meilleur;* qu'*en faiſant labourer avec une certaine charrue, la récolte ne manquera jamais, & ſera garantie de toutes les rigueurs des ſaiſons ;* qu'il *ne faut point d'amendemens aux prairies;* que *la neige détruit les mauvaiſes herbes* &c.

Vous avez dit, Monſieur, avec beaucoup de verité » *que ce n'eſt pas à la Phyſique ſeule* » *à prononcer ſur les opérations de l'Agri-* » *culture, qu'elle doit conſulter l'expérience* ». Vous avez dit » *qu'il ne faut pas toujours* » *nier ce qu'on ne conçoit pas* ». Ces principes auſſi ſages que judicieux me donneront occaſion de vous parler un jour, ſi vous l'agréez ainſi, & du Mémoire qui vous a été communiqué par la Société d'Agriculture d'Angers au ſujet de deux récoltes ſucceſſives de ſoie, & de l'Hydroſcope Paranque.

Daignez recevoir, Monſieur, l'aſſurance de mon reſpect & de mon eſtime.

*Nota.* Nous remercions l'Auteur de cette Lettre des éclairciſſemens qu'il a bien voulu nous communiquer ſur un point très-eſſentiel : ils s'accordent parfaitement avec les raiſonnemens & des Auteurs les plus éclairés & des Agriculteurs les plus expérimentés. En recueillant les avis, nous n'avons trouvé qu'un très petit nombre d'adverſaires de l'incinération ; & en examinant leurs motifs, nous avons trouvé qu'ils n'alléguoient que des préſomptions entiérement détruites par l'expérience. L'opinion commune ſera confirmée par l'article ſuivant, extrait de l'Ouvrage manuſcrit d'un habile Géorgiphile dont nous garantiſſons la véracité, la droiture & l'impartialité. Ce Citoyen regarde & avec raiſon, le feu comme un des premiers agens de la végétation, & comme le premier moteur que l'Agriculteur doit mettre en action. L'incinération eſt le premier principe de ſa méthode ; & c'eſt en commençant ſes exploitations par cette pratique, qu'il a doublé, triplé, quadruplé les produits de ſon patrimoine. Voyez auſſi dans la Gazette précédente les ſuccès de M. le Cour.

## I I.

### *Des effets du gazon brûlé, & de la culture des prairies.*

Je regarde l'incinération des gazons comme le moyen le plus aſſuré de s'enrichir par l'Agriculture. Mon opinion eſt fondée ſur ma propre expérience. Je ne dirai pas que le feu purifie la terre, excite les ſels, met tous les principes en fermentation ; je dirai ſeulement que le gazon brûlé m'a toujours bien ſervi dans toutes les terres de quelque qualité qu'elles fuſſent, & dans toutes les cultures ſoit des prés, ſoit des vignes, ſoit des potagers, ſoit des arbres &c. Quand on m'oppoſera des ſyſtêmes, je montrerai mes productions. Il n'y a qu'un bon ſyſtême, c'eſt celui de la nature : celui-là, c'eſt l'expérience qui nous l'apprend. Sur ce fondement, je dis que le gazon brûlé eſt un engrais univerſel, le moins cher dans la plûpart des lieux, & ſans contredit le plus efficace.

Prenez des gazons dans les lieux vacans ; portez-les auſſi-tôt qu'ils ſeront ſecs ſur votre terre ; faites vos fourneaux ; ne laiſſez rien à brûler, & diſperſez les cendres. Partout où cet engrais ſera répandu, vos bleds doubleront, s'il eſt queſtion d'une terre de

labour ; votre récolte n'aura que la grêle à craindre ; & pendant trois ans, vous n'aurez pas besoin d'engrais nouveau. J'ose dire que la production, si le labour est d'ailleurs convenablement fait, tiendra du prodige... Répandez ces cendres dans vos jardins, leur fertilité vous étonnera ; autour des arbres fruitiers, leurs fruits seront beaucoup plus gros & plus abondans ; au pied de la vigne, vous aurez les plus belles vendanges ; dans vos prairies, votre fourrage doublera.....

Si l'on refuse de m'en croire, qu'on essaye ou qu'on me mette à l'épreuve.

Je commence toujours par le feu. Faut-il mettre en pré un terrein en friche quelconque ? je leve le gazon & le brûle par monceaux. D'abord deux récoltes consécutives en grains donnent chaque année dix pour un de bénéfice : on jouit toujours en préparant la terre. A la troisième année, j'effondre ou laboure bien, j'enleve les pierres, j'arrache les mauvaises herbes, je seme encore du bled, & je répands des engrais d'une nature opposée à la qualité du terrein. Au printems de la quatrième année, ayant déjà donné trois labours profonds avant l'hiver, je seme seigle, avoine, vesces, le tout mêlangé : la semence est exactement couverte ; la herse renversée unit le terrein. Par-dessus je répands du rey graff, de la pimprenelle, toute sorte de graines de foin. Quatre mois après, on récolte du fourrage excellent en abondandance. Le mêlange des graines est nécessaire ; le fourrage en vaut mieux, & si l'une ne prend pas, l'autre réussit.

Traitez de la même maniere une terre labourable que vous voulez convertir en pré.

S'agit-il de rétablir une prairie dégradée, ou convertir en pré quelque mauvais pacage ? brûlez le gazon ; il n'y a point de moyen de plus petite dépense & de plus grand rapport. Aprés trois ou quatre bonnes récoltes en bled, vous aurez du fourrage au double & de meilleure qualité qu'auparavant. C'est ainsi que je me procure beaucoup de foin & que je nourris beaucoup de bestiaux. Plus je brûle mes prés, plus j'ai de fourrage. Toutes mes prairies sont devenues ambulantes : tous les ans j'en extirpe une, & j'en rétablis une autre avec le gazon brûlé. Le succès est infaillible, & je le garantis.

## III.

*Nouveau Vinaigre.*

L'Allemagne n'a guères que de mauvais vinaigre ; les pauvres de tous les pays sont dans le même cas. Cependant le vinaigre est une liqueur bien plus nécessaire qu'on ne le pense à cette classe d'hommes qui s'étend avec tant de rapidité. Sans cesse exposés à des foiblesses, à des maladies, à l'infection, à la corruption, il faudroit qu'ils fussent toujours munis de fort vinaigre, & celui-là n'est que pour les riches.

Un Econome des environs de Dresde, dégoûté & pour lui & pour ses semblables, du plat vinaigre de biere du pays, a cherché le moyen d'en faire de bon sans malt ; il l'a trouvé : sa méthode n'est ni dispendieuse, ni difficile, ni composée, ni suspecte.

On prend une canne d'eau. La qualité de l'eau influe beaucoup sur celle du vinaigre. On y ajoute une demi-mesure du vin le plus commun, & pour un liard de pain de ménage. Cette liqueur n'a pas besoin d'une fermentation comme celle du malt. On la met dans une couche qu'on laisse pendant huit jours en un lieu tempéré. Après ce tems-là, on la passe à travers un linge & on la verse dans une bouteille. Le vinaigre est fait : il est, à ce qu'on assure, de très bon goût ; & il a tout l'acide & toute la force du vinaigre de pur vin. Quand il coûteroit autant que l'autre, la consommation en seroit encore très-modique, parce qu'une goutte d'un bon vinaigre vaut encore mieux qu'une cuillerée de mauvais.

## IV.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 20 Janvier 1773, au Samedi 23 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 19, 23 à 26 l. 15 s. *le septier ; idem* au Port de la Greve, de 23 liv. 10 s. à 25 l. 15 s. Le seigle, de 14, 15 à 15 liv. 10 s. ; l'orge, de 10 liv. 10 s., 11 à 11 liv. 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 20 Janvier 1773 au Samedi 23, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21 l. 10 s., 22 l. 10 s. à 24 l. 10 s. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 27 Janvier 1773, de 51 à 52 liv.; *idem* nouveau de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 48 à 49; *idem* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 46 à 47; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 26 Janvier 1773.*

| | H | B | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 725 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 717 | 5 | | |
| Du Perou à . . . . | 710 | | | |
| Les guinées à . . . | 722 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | 10 | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 52 | | | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 7 | 6 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 27 Janvier 1773.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 | 3 | 8e. à $\frac{1}{2}$ |
| Londres ..... | 30 | 3 | 8e. à $\frac{1}{16}$ |
| Hambourg ..... | 183 | $\frac{1}{2}$ | |
| Madrid ..... | 15 | 6 | 6 |
| Cadix ..... | 15 | 4 | 6 |
| Livourne ..... | 96 | $\frac{1}{4}$ | |
| Gênes ..... | 94 | $\frac{1}{4}$ | |
| Lyon, *Rois* ..... | $\frac{1}{2}$ p. | % p. | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Lundi 25.* | *Mardi 26.* | *Mercredi 27.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1360 . . . . | 1355 . . . . | 1355 . . . . |
| D°. $\frac{16}{25}$es. à 6 cou. | . . . . . | 882 $\frac{1}{2}$. . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 303 . . . . | 303 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Sam. 23 Janv. 1773 | | Du Lundi 25. | | Du Mardi 26. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six prem. mois 1772. | M. | Creuzé, six dern. mois 1772. | L. | Defrance, six p. mois 1772. | L. |
| Lenoir, *idem.* | | Thevenin, *idem.* | | Cauchy, *idem.* | M. |
| Delarue pere, *id.* | Z. | Masson, *idem.* | | Viellard, *idem.* | P. |
| Clouet, six dern. mois 1772. | A. | Certain, *idem.* | M. | Defays, six dern. mois 1772. | A. |
| | | Delamotte, *idem.* | | | |
| Caron, *idem.* | J. | ..... | | Marsollier, *idem.* | F. |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | | ..... | |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 19 Janvier.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 24 *Décembre*.

S. A. R., le Duc de Sudermanie, Chef de l'Association formée *pro Patriâ*, a ouvert, le 9, les Séances de cette charitable Société par un discours fort attendrissant pour les ames sensibles & bien consolant pour les malheureux. Il fait beau voir un Prince se déclarer, à côté du trône, l'ami des pauvres & se dévouer à leur soulagement. La Société a déjà reçu des fonds considérables soit en argent soit en grains. Déjà elle se prépare à envoyer 300 tonnes de bled dans une Province disetteuse. On l'a déjà dit, la disette est extrême dans plusieurs cantons; & c'est moins la moisson qui a manqué que les semailles. C'est à la détérioration manifeste de la culture qu'il faut principalement attribuer cette vaste & constante misere qui travaille, si l'on peut ainsi dire, avec tant d'activité à réduire la mesure de la population à celle des récoltes. Malgré les secours de la charité la plus ardente, le mal ne feroit que s'aigrir, sous les palliatifs, si la cause n'en étoit levée : c'est ce que l'on attend de l'ame & du génie de GUSTAVE. Ce Pere des Peuples a témoigné dans les termes les plus affectueux le desir qu'il avoit de voir l'argent destiné par nos Concitoyens pour célébrer son retour, répandre la joie & la vie dans le sein des nécessiteux. Le plaisir des Rois est de faire le bien, & leur récompense d'être imités dans leurs bonnes œuvres.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le* 27 *Décembre*.

La Chambre Danoise a ordonné par des lettres circulaires aux Officiers des Douanes de redoubler d'attention pour qu'il ne soit pas exporté furtivement des grains hors des Etats du Roi où ils seront mieux vendus qu'ils ne le seroient ailleurs, car ils sont toujours très-chers.

La comparaison des morts & des naissances dans les pays du nord est très-affligeante. Leur disproportion n'est pas moindre dans le Duché de Schleswig que dans la Seigneurie de Pinneberg & autres Provinces. Il paroît qu'en cherchant à arrêter la mortalité dans les Villes, on l'a répandue dans les campagnes où la subsistance, dans l'ordre naturel, est moins précaire, sans remplir le premier objet. Le Duché de Schleswig a perdu par la petite-vérole un grand nombre de personnes que l'on n'a pas voulu sauver par l'inoculation.

Pour maintenir la prospérité de l'Etat, les vaisseaux de la Compagnie Asiatique, la *Sophie-Magdeleine* & le *Souhait des Riches*, sont prêts à faire voile, l'un pour Canton, l'autre pour Tranquebar.

## ALLEMAGNE.

### De Hambourg, *le 4 Janvier.*

Les Provinces Polonoiſes démembrées par les Troupes Autrichiennes ſont menacées d'une horrible diſette. On prend beaucoup de précautions pour que les vivres de néceſſité premiere n'en ſortent point & y circulent; il n'en ſort pas, il n'en circule pas, ils manquent. Aux environs de Premiſl, les ſouris mangent ou gâtent les ſemences, les fruits, le foin, la paille: le bétail périt; & les Habitans ſont obligés de donner leur paille & leur foin aux bœufs employés à trainer les proviſions que les Troupes tirent d'ailleurs pour ne pas être enveloppées dans la diſette.

### D'Ilfeld (*Pays de Hanovre*), *le 2 Janvier.*

Le projet d'une Langue univerſelle pour les Sçavans eſt ancien: on a eſſayé dernierement dans une Ville de l'Empire de le mettre à exécution, comme s'il étoit facile de faire adopter cette création nouvelle, & qu'il n'exiſtât point de Langue digne des Sciences acquiſes. Ce lien commun ſeroit ſur-tout néceſſaire au commerce. Dans le Levant, il s'eſt formé une *Langue franque*; dans divers Etats de l'Europe on employe la Langue Françoiſe, très-propre pour les négociations & les contrats, pourvu qu'on ne les aſſujettiſſe point à des formules obſcures & litigieuſes. Des Villes d'Allemagne un peu conſidérables, il n'y avoit peut-être que la nôtre dont le College n'eût point de Chaire Françoiſe. Il vient d'en être fondé une qu'un homme verſé dans cette Langue doit remplir.

## ANGLETERRE.

### De Londres, *le 3 Janvier.*

Dans les dernieres Aſſemblées de la Compagnie des Indes, des Actionnaires ont remarqué que les anciens Directeurs les avoient trompés en déclarant en 1771 que ſa ſituation étoit très-floriſſante. Le Préſident du Comité d'Inſpection déclara que, quoique la caiſſe fût mal pourvue, les affaires en général étoient en bon état, & qu'il s'étonnoit que le Parlement eût oſé prendre des réſolutions contraires à la conſtitution du Royaume & de la Compagnie. Le Lord Clive, inſtruit des affaires de l'Inde, avoit dit aux Communes que les maux accumulés dans le Bengale, menaçoient d'envelopper la Nation & la Compagnie dans une ruine commune. Enfin le dividende, propoſé à trois pour cent, pour la demi-année, échue à Noël, a été agréé par les Intéreſſés à la pluralité des voix.

On a publié l'état ſuivant de l'étendue de l'Europe. La Ruſſie Européene a, dit-on, 57,600 lieues quarrées; la Pologne avec la Lithuanie, 12,900; la Suede avec le Finlande, 12,800; l'Allemagne, 11,236; la Turquie Européene avec la Crimée, 10,544; la France, 10,000; l'Eſpagne, 8,500; le Danemarck avec la Norvege, 6,100; la Grande-Bretogne, 6,000; la Hongrie avec la Tranſylvanie, l'Eſclavonie, partie de la Croatie & de la Dalmatie, 4766; le Portugal, 1,875; Naples & Sicile, 1,830; la Sardaigne avec le Piémont & la Savoie, 1,224; la Suiſſe, 1,090; l'Etat Eccléſiaſtique, 800; la Pruſſe avec les nouvelles acquiſitions, 722; les Provinces-Unies 625; la République de Veniſe, 625; la Toſcane, 400; l'Etat de Gênes, 90; la Corſe, 200; Modene & Parme, 10, ſomme totale, 49,507 lieues géographiques. Quelle population nourriroit donc l'Europe, ſi elle étoit cultivée? En portant à cent millions le nombre actuel de ſes Habitans, elle n'a guères plus de deux cens hommes ſur chaque lieue quarrée; en bonne culture elle nourriroit bien aiſément une population trois ou quatre fois plus forte; & en ſuppoſant un tiers de ſes terres abſolument ſtérile & inhabitable, elle contiendroit encore fort au large cinq cens millions d'hommes aiſés, pour ne point enfler les calculs.

## II.

## *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

### De Bordeaux, *le 9 Janvier.*

Les grains ſont toujours à peu près aux même prix: il y en a de toutes qualités ſoit du pays & autres Provinces ſoit du Nord.

Du 1 Janvier juſqu'au dernier Décembre 1772, il y a eu dans cette Ville & ſes

Fauxbourgs 2904 baptêmes & 3454 enterremens. En 1771, il étoit mort 3411 personnes, & il en étoit né 2883. Ainsi l'année derniere, il y a eu 21 baptêmes & 43 morts de plus qu'en 1771. Depuis le 1 Janvier 1750 jusqu'au dernier Décembre 1772, il y a eu 58,447 baptêmes, & 55,469 enterremens. Le nombre des naissances a donc été supérieur à celui des morts, de 2978.

Les eaux-de-vie sont toujours à 120 liv. les 32 veltes.

### De Clermont (*en Auvergne*), *le 9 Janvier.*

Cette Province a été affligée de maladies épidémiques d'autant plus cruelles qu'on n'en connoissoit point la nature. Plusieurs Villages & petites Villes ont perdu une grande partie de leurs Habitans. L'épidémie a d'abord attaqué les pauvres. Les secours ont été aussi prompts & aussi multipliés qu'il a été possible; on n'a rien oublié pour arrêter les progrès du mal & procurer du soulagement aux malheureux.

### De Strasbourg, *le 10 Janvier.*

Deux Habitans de cette Ville ont eu le malheur d'acheter une grande quantité de sable commun pour du sable d'or mystérieusement apporté d'Arabie, trompés par des essais qui leur avoient en effet donné de l'or, moyennant des rognures de ducats que les Vendeurs avoient mêlé dans les montres. Partie du prix a été payée en bijoux, & partie en billets au Porteur contre lesquels les Acheteurs se sont pourvus devant le Magistrat. Le sable d'or d'Arabie est trop inconnu dans le commerce pour qu'ils ne dussent pas être prémunis contre cette fourberie grossiere. Il est fâcheux qu'il existe des cas où, à la faveur d'une clandestinité forcée, l'artifice abuse de l'ignorance & de la bonne foi.

### De Sens, *le 12 Janvier.*

Une Manufacture de draps auroit, dans cette Ville, un succès assuré. Elle seroit à portée de tirer les laines de la Sologne, de l'Orléanois, du Gâtinois &c; celles de notre Province ne sont pas moins bonnes. La plus grande partie en est transportée à grands frais pour des Fabriques fort éloignées; & les prix des étoffes augmentent à proportion. Outre les matieres premieres, nous avons des bras & des eaux merveilleuses pour les teintures. Enfin les débouchés sont vastes & faciles. Il ne nous manque qu'une Compagnie intelligente & active; il est très-vraisemblable que ses succès surpasseroient ses espérances. Il y a également lieu de présumer que cet établissement trouveroit les secours & la protection que l'on pourroit desirer.

### De Besançon, *le 12 Janvier.*

Le limon des rivieres est un engrais; les terres sur lesquelles les rivieres se débordent sont donc engraissées par la stagnation de leurs eaux. Personne ne l'ignore, & néanmoins il est encore beaucoup de Cultivateurs qui traitent leurs champs, après qu'ils ont été inondés, comme s'ils n'avoient reçu aucun fertilisant. Des Laboureurs de cette Province ont remarqué que si, sur les terres sujettes à cet accident, on ajoute quelque nouvel engrais à la vase laissée par les débordemens, on n'y recueille guères que de la paille; encore est-elle ordinairement versée. Un Cultivateur en a fait une épreuve particuliere l'année derniere. Il a dix journaux de terre le long de la riviere du Doubs: il avoit coutume de les emmatérasser comme les autres terres non-sujettes aux inondations; & à chaque récolte, il avoit la douleur de voir son travail infructueux & son fumier stérile. Depuis quelques années, il a changé de méthode; il n'a plus mis d'engrais sur son champ; & au moyen de cette épargne, le champ a beaucoup plus produit que plusieurs autres éloignés de la riviere & fumés à la maniere accoutumée. L'avantage de sa nouvelle méthode a été sur-tout sensible à la derniere récolte. On se le persuadera sans peine; mais il faut le dire, puisque des Laboureurs agissent encore comme agissoit celui-ci. Si l'on ne peut prévenir les accidens, il faut chercher l'avantage que l'on peut en retirer: c'est-là une des grandes parties de l'Art.

(*Nous avons eu entre les mains un Mémoire sur la maniere de mettre à profit les débordemens des rivieres. La matiere est interessante, & l'Auteur a des vues. Nous l'invi-*

*ions à resserrer ses idées & à* aller au fait, *si l'on nous permet l'expression. La substance de cet ouvrage seroit agréable au Public & nous la donnerions volontiers dans nos Feuilles, mais sans la morceller, comme on a paru le desirer, parce que chaque morceau détaché ne formeroit pas une instruction, & qu'il deviendroit difficile de les assembler pour en tirer quelque fruit*).

III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

*Réflexions sur l'usage très-nuisible de mener paître les bestiaux dans les prairies.*

Dans les pays de fourrage, l'on a coutume de faire pâturer les chevaux & les bêtes à corne depuis que l'herbe commence à pointer jusqu'à ce que le froid ne leur laisse aucun herbage. Cette pratique est un obstacle invincible à l'amélioration & même une cause très-active de détérioration des prairies. L'observation en a été faite en Suede, en Italie, en France &c.

La meillenre prairie ainsi broutée s'affoiblit d'année en année : on n'a, pour s'en convaincre, qu'à jetter les yeux sur les pâturages assujettis au parcours. Les raisons en sont sensibles. Les animaux déchirent & arrachent l'herbe jusqu'aux racines:par leurs trépignemens, ils rompent, durcissent, inégalisent la terre ; & par cette inégalité seule, la production est diminuée d'un tiers. Quelques soins que l'on prenne d'ailleurs pour l'amélioration des prés, on ne réussira pas, tant que cet obstacle ne sera pas levé. M. Joseph Coraulo, dans un Mémoire couronné l'année derniere, par la Société Géorgique de Belluno, après s'être élevé contre cet abus, rapporte qu'un de ses prés qui, lorsque les animaux y paissoient, ne donnoit que trois charretées de foin, en a rendu cinq à la troisième année que l'entrée leur a été interdite, & qu'il s'améliore tous les jours. Il conclud de-là que non-seulement il ne faut pas abandonner ses prairies au dépaître de ses propres bestiaux, mais qu'il faut encore en fermer l'accès aux animaux étrangers par des clôtures, si l'on veut conserver & accroître ses récoltes & ses troupeaux.

Les mêmes réflexions se trouvent dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm.

Cet usage occasionne une perte considérable de fumier ; car ce que les bestiaux éparpillent dans la campagne ne vaut certainement pas ce qu'ils auroient donné dans l'étable ou l'écurie. Cette cause de la fécondité de la terre mérite bien qu'on se donne des soins pour que les fruits n'en soient pas perdus.

En troisième lieu, il y a beaucoup de plantes que les bestiaux ne mangent qu'à la crèche, d'autres qu'ils foulent aux pieds ou laissent à l'écart ; tandis que rien n'échappe à la faulx & que la fénaison englobe tout le produit. Que les animaux paissent dehors ou dedans, il faut qu'ils consomment le nécessaire, & c'est toujours aux dépens du maître. Dans l'écurie, il n'y a point de dégât ; dans la prairie, il y en a beaucoup. Le terrein se détériore d'une maniere & par conséquent la production ; de l'autre maniere, il s'améliore & améliore la production.

Un Propriétaire du Velay, en appréciant les effets de cet abus dans un excellent manuscrit que nous avons entre les mains, ajoute à ces inconvéniens la perte du refoin que la faulx procure & que la dent du bétail ne laisse jamais. S'il s'agit de chevaux, il remarque que les jeunes poulains, en paissant l'herbe dehors, contractent l'habitude d'avoir la tête basse, & ne prennent jamais l'encolure de ceux qui sont nourris à la crèche.

Ce n'est pas s'éloigner de la vraisemblance que d'attribuer une partie des épizooties à l'humidité & peut-être à la qualité des herbes imparfaites que les bestiaux mangent dans les prairies. L'usage contraire aura donc encore l'avantage d'être un préservatif assuré.

Faudra-t-il donc toujours tenir les chevaux & les bêtes à corne renfermés dans les étables ou les écuries, sans leur permettre quelquefois le dépaître ? Non sans doute : on les menera prendre l'air, on leur procurera un exercice libre, on pourra les rafraichir dans la ferme même, on leur accordera la dépaissance des herbes sur lesquelles la faulx n'auroit point de prise : ces précautions seront suffisantes pour éviter les accidens à craindre soit d'une nourriture toujours sèche soit d'une clôture rigoureuse.

Nous le répéterons encore ; parce que l'abus eſt très-commun & très-funeſte, les prairies n'ont point de fléau plus terrible une le dépaître des chevaux & des bêtes à corne. En les pâturant, ces animaux ſe devorent eux-mêmes.

## I I.

*Lettre à M. l'Abbé Roubaud ſur une mantere Allemande d'élever les abeilles. De Colmar le 27 Décembre 1772.*

MONSIEUR,

Il a paru en Allemand un *Traité de l'Education des Abeilles* qu il ſeroit avantageux de faire connoître en France. D'après l'éloge que vous avez fait des productions de M. Ducarne de Blangy, je ne ſçais s'il en ſoutiendroit la concurrence ; je crois néanmoins qu'il pourroit offrir encore des inſtructions utiles. Pour juger de la bonté des méthodes, il faut en comparer les réſultats, & voici celui de l'éducation enſeignée dans ce Livre. Vous pouvez être aſſuré, M., qu'il n'y a dans le détail ſuivant aucune exagération : il eſt fidélement extrait du journal de la perſonne qui en a ſuivi les renſeignemens. Le produit en a été noté exactement, & l'argent mis à part. J'ai été même témoin oculaire d'une partie des faits.

En 1770, ce Particulier avoit quinze ruches d'abeilles qui, en trois ans, lui ont rendu 2215 livres : actuellement, il en a cinquante, toutes tirées de celles-là.

En 1770, quinze ruches ont produit cinq meſures de miel à 65 livres la meſure . . . . . 325 ℔
Et quinze livres de cire à 40 ſ. 30

355 ℔

En 1771, notre Amateur a conſervé vingt-trois ruches qui ont produit dix meſures de miel, à 65 liv. la meſure . . . . . 650 ℔
Trente-deux livres de cire à 40 ſ. la livre . . . . . 64

714 ℔

En 1772, il a eu 34 ruches qui ont donné ſeize meſures de miel . 1040 ℔
Et cinquante-trois livres de cire. 106 ℔

1146

Total du produit des trois années. 2215 ℔

Il reſte au Propriétaire 50 ruches dont il compte tirer l'année prochaine trente ou trente-ſix meſures de miel, en conſervant la même quantité pour l'année ſuivante. Chaque ruche aura au moins produit une demi-meſure de miel, & une livre & demie de cire.

Je deſirerois ſçavoir ſi les perſonnes qui ont conduit leurs abeilles ſuivant d'autres ſyſtêmes, & en particulier celui de M. Ducarne de Blangy, ont mieux réuſſi. Je vous offre, M., un détail circonſtancié de la maniere dont notre amateur gouverne ſes abeilles, & même la traduction du Traité dont j'ai parlé ci-deſſus. Cet Ouvrage eſt un recueil combiné d'obſervations faites en Angleterre & à Hanovre, pays où l'on éleve beaucoup d'abeilles. J'y joindrai les remarques de la perſonne qui, en profitant de ces lumieres, a été à portée d'y en ajouter de nouvelles par une pratique & une étude de quatre années conſécutives. Je ſuis &c.

*Signé*, CAMBEFORT.

## I I I.

*Queſtion ſur laquelle les Chambres de Commerce, Banque, Finance, & Compagnies des différentes Villes du Royaume ſont inſtamment priées de donner leur avis.*

Trois Aſſociés ont arrêté, ſans le concours de leurs co-Intéreſſés, le compte général d'une Compagnie formée pour une entrepriſe conſidérable & compoſée de 12 Aſſociés. Ils ont arrêté ce compte ſans livres, journaux & regiſtres de caiſſe, quoique les Ordonnances en preſcrivent la tenue & la repréſentation à tous les Comptables ; & que d'ailleurs la Compagnie s'en fût impoſé, dans ſes actes de ſociété, l'obligation expreſſe. Ces trois Aſſociés ont encore pris ſur eux de ſtipuler qu'on ne pourroit reviſer ce compte à l'avenir. Enfin ils ont déchargé le Caiſſier &, diſſout la ſociété, ſans y être autoriſés d'avance, ni par une délibération générale, ni par des procurations particulieres. Dans ces circonſtances, on demande :

1°. Si ces trois Associés ont pu arrêter ce compte général, sans le secours des livres & registres, & sans y appeller leurs Associés absens & les représentans de leurs Associés morts ?

2°. Si ces trois Associés, en fixant de leur autorité privée, le sort & la comptabilité de la Compagnie, ne se sont pas rendu responsables de tous les événemens ?

3°. Enfin, si des feuilles volantes peuvent être regardées comme pieces justificatives d'un compte général de plusieurs millions, lequel devoit être dressé sur des livres, journaux & registres de caisse ; & si ceux des Associés qui n'ont pas été appellés à ce compte peuvent le débattre autrement que par les inductions de droit, qui résultent du défaut de représentation des livres, registres & journaux de caisse ?

## IV.

### Avis au Commerce.

*Copie d'un Certificat de MM. les Magistrats de Strasbourg.*

» Nous les Préteurs, Consuls & Magis-
» trats de la ville de Strasbourg, certifions
» que sur l'exposé contenu en la Requête à
» nous présentée par Jean-Jacques Fischer,
» Brasseur, & Philippe-Jacques Kraft, Or-
» fevre, tous deux Bourgeois de cette Ville,
» le douze de ce mois, nous leur avons ac-
» cordé des Lettres rogatoires aux Magis-
» trats de plusieurs Villes commerçantes,
» aux fins d'avertir les Banquiers, Négo-
» cians, & autres personnes qui se mêlent
» du commerce esdites Villes, de n'acqué-
» rir ni négocier trois billets au Porteur,
» payables en six mois, datés de Spire ; le
» premier de quatre cens louis d'or, du
» vingt-neuvième Novembre ; le second
» aussi de quatre cens louis d'or, du trente
» Novembre dernier ; & le troisième de
» trois cens cinquante louis d'or, du pre-
» mier de ce mois, & signés à Spire desdits
» Fischer & Kraft, lesquels billets lesdits
» Fischer & Kraft soutiennent être l'effet
» d'une surprise frauduleuse ; comme aussi
» aux fins de faire insérer ce que dessus par
» forme d'avertissement dans les Gazettes
» ou autres Feuilles publiques de leurs Vil-
» les. En foi de quoi nous avons fait signer
» la présente attestation par notre Greffier,
» & à icelle avons fait apposer le sceau de
» notre Chancellerie. Donné à Strasbourg
» le vingt-huitième Décembre mil sept
» cent soixante-douze.

*Signé*, Fischer.

## V.

*Moyens faciles de détruire les taupes. Par un Cultivateur du Velay.*

Les taupes aussi ont leurs Panégyristes : pour moi je ne suis point leur ami : je les regarde comme aussi utiles dans les prés que les rats le sont dans les maisons. On dit qu'elles soulevent la terre intérieure, j'en conviens ; mais nous n'avons pas besoin d'elles pour cela ; & si cette terre est mauvaise, voyez la belle obligation que nous leur avons ! Supposons-la bonne : ce très-petit bien compenseroit-il les pertes qui l'accompagnent ? Perte de tems pour disperser la terre soulevée ainsi qu'en fauchant, perte d'herbe qu'on ne peut faucher, perte de regain qui ne peut venir, perte d'eaux qui s'écoulent par les trous, perte d'engrais entraînés par ces eaux, pertes par l'inégalité du terrein, par l'interception des rigoles &c. &c. &c. Faisons donc la guerre à ces animaux.

On a publié beaucoup de secrets pour les détruire, ils ne sont pas tous sûrs & simples tout-à-la-fois. On prétend que les noix bouillies dans la lessive les empoisonnent ; il n'en est rien ; j'en ai fait maintefois l'épreuve. Je ne parlerai pas de beaucoup d'autres moyens qui ne valent pas mieux. En voici de fort faciles. Introduisez dans leurs trous de petits rameaux, des chicots, des brins de buisson le plus piquant & le plus ferme, tel que l'aubépin. Les taupes reviennent, se piquent le nez & périssent. En second lieu, lorsqu'on a des eaux à sa disposition, il faut tout d'un coup inonder les trous, lorsqu'ils sont encore récemment faits : ou elles sortent & on les tue facilement, ou elles sont noyées. J'en fait périr un grand nombre de cette façon. Le moyen le plus sûr est de mettre de petits pelotons de vers de terre qui auront resté enfermés pendant vingt-quatre heures dans un pot de

terre, & ſur leſquels on aura rapé de la noix vomique ou de la poudre d'arſenic. L'odeur des vers attire les taupes qui en ſont très-friandes, & la noix vomique les empoiſonne. Il eſt vrai que l'emploi de cette matiere exige des précautions, & qu'il faut prendre garde que d'autres animaux ne ſoient expoſés à en manger.

## V I.

*Machines nouvellement perfectionnées ou inventées.*

M. Scanegattty, de l'Académie de Rouen, renommé par des travaux & des inventions utiles, a préſenté à cette Société & au Public les modeles de quatre différentes machines d'un uſage très-avantageux. La premiere eſt un *moulin à vent* qui enleve un chapelet à godets dont la chaîne ne peut ſe tordre quelle qu'en ſoit la longueur. La ſeconde eſt un *treuil* qui n'expoſe à aucun danger la perſonne qui le fait agir, quand même les forces lui manqueroient tout-à-coup. La troiſième eſt un *moulin à vent*, qui peut donner le mouvement à une pompe, à une diſtance très-grande du lieu où la néceſſité de l'expoſition au vent forceroit de l'édifier. M. Scanegatty, en travaillant ainſi ſur un fonds donné, ſe le rend en quelque ſorte propre par les améliorations précieuſes qu'il y fait : à un certain degré, la perfection d'un inſtrument eſt une nouvelle invention. Enfin cet Académicien a imaginé une autre machine abſolument nouvelle pour donner aux aiguilles le poli : elle a été, par ſes ſoins, exécutée en grand.

## V I I.

*Avis divers.*

Les héritiers de Louis-Denis Vivaut, Maître Paveur à Orléeans, qui partit d'Orléans pour Paris en 1735, 36, 37, 38, 39 ou 40, & qui mourut probablement dans ſon voyage, deſirent ſçavoir ſur quelle Paroiſſe, en quel tems & en quel lieu il eſt décédé ; ils prient MM. les Curés, Chapelains des hôpitaux, & Dépoſitaires des regiſtres mortuaires, d'en faire la recherche & d'en inſtruire M. Pelée de S. Maurice, Avocat à Sens, qui payera des honoraires convenables pour l'extrait ; il y a lieu de croire qu'il eſt mort à Paris ou dans les environs, ou ſur la route d'Orléans à Paris.

2. Très-grande Maiſon à vendre préſentement à Sens, Ville Archiépiſcopale, à vingt-cinq lieues de Paris, ſur le bord de l'Yonne. Cette Maiſon conſiſte en une magnifique cour, trois belles caves, baſſe-cour, remiſes, écuries, jardin, un grand corps-de-logis, un autre corps-de-logis à côté compoſé de fort belles chambres très-bien éclairées, de beaux greniers, & de toutes les aiſances néceſſaires. Elle peut contenir trois ménages, & eſt ſituée ſur une Place, à portée des Marchés, des Egliſes & des promenades : elle joint à une petite maiſon qui contient au rez de-chauſſée un bucher, un veſtibule, une grande chambre, un cabinet, deux chambres hautes, un grenier, une cave & une cour. On vendra les deux maiſons enſemble ou ſéparément. Cette acquiſition ſeroit très-propre pour l'établiſſement d'une Manufacture. On prendra les arrangemens convenables.

S'adreſſer à M. Pellé de Saint-Maurice, Avocat à Sens, qui donnera tous les éclairciſſemens qu'on pourra deſirer.

## V I I I.

*Faute à corriger dans la Gazette d'Agriculture du Mardi 12 Janvier.*

Page 28, article de Villefranche, lig. 6 de l'article, on lit 400 *livres de quatre onces ;* liſez 400 *livres de quatorze onces.*

## I X.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 9 Janvier 1773, au Mercredi 13 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 21, 23 liv. 15 ſ. à 25 liv. *le ſeptier ; idem* au Port de la Greve, de 25 à 26 l. 15 ſ. Le ſeigle, de 14, 14 liv. 10 ſ. à 15 l. ; l'orge, de 10 liv. 10 ſ., 11 à 11 liv. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 9 Janvier 1773 au Mercredi 13, l'avoine a été vendue à la Halle, de 21, 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 16 Janvier 1773, de 50 à 51 liv.; *idem* nouveau de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 47 à 48; *idem* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 43 à 44; *id.* nouveau, de 41 à 42; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 16 Janvier 1773.*

| | # | s | | |
|---|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 722 | | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | | |
| Les guinées à . . . | 720 | | | |
| Ducats à . . . . . | 98 | | | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 10 | | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 17 | 6 | |
| Piastres à . . . . . | 49 | 5 | | |

## CHANGES DE PARIS, *du 16 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 3 8e. |
| Londres ..... | 30 ¾ à 11 16e |
| Hambourg ..... | 184 |
| Madrid ..... | 15 6 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 ¼ |
| Gênes ..... | 94 ¼ |
| Lyon, *Rois* ..... | ⅝ à ½ p. % p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Jeudi* 14. | *Vendredi* 15. | *Samedi* 16. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1357 ½ 60 57 ½ 55 (57 ½ | 1357 ½ 60 62 ½ (65 62 ½ | 1365 . . . . |
| D°. 16es. à 6 cou. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 303 . . . . | . . . . . 1 | 303 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois 1772.*

| Du Merc. 13 Janv. 1773 | Du Jeudi 14. | Du Vendredi 15. |
|---|---|---|
| *Messieurs* | *Messieurs* | *Messieurs* |
| Radix, six prem. mois 1772. } J. | Courmont, six p. mois 1772. } J. | Lempereur, six p. mois 1772. } L. |
| Gautier, *idem.* } L. | Deschapelles, *id.* | Rouillard, *idem.* |
| Boutray, *idem.* | Nau, *idem.* M. | Boscheron, *idem.* |
| Roytier, *idem.* | Delagarde, six d. mois 1772. } J. | Penchain, *id.* M. |
| Desplaces, *idem.* Z. | S. Janvier, *idem.* P. | Patu, six derniers mois 1772. } C. |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*,
COMMERCE,
*ARTS ET FINANCES.*
*ANNÉE* 1773. Du Mardi 12 Janvier.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### RUSSIE.

DE PÉTERSBOURG, *le* 12 *Décembre.*

LA contagion ayant généralement cessé dans tout l'Empire, les quarantaines ont été levées, excepté entre Kiovie & Moscou, où il a paru convenable de les conserver, parce que les Provinces conquises communiquent par cette route avec l'intérieur de la Russie.

### POLOGNE.

DE VARSOVIE, *le* 14 *Décembre.*

Il y a beaucoup de terres qui n'ont reçu aucune culture. Le Laboureur, quand il auroit plus de moyens, n'oseroit semer, dans la crainte de ne pas recueillir. La douceur de la saison inspire des alarmes tant pour les biens de la terre que pour la santé des Habitans. Le peu de grains que l'on a semés, a rapidement acquis une telle hauteur qu'il ne pourra qu'être endommagé par les premieres gelées. En plusieurs endroits de la Livonie, l'on a été obligé de les faucher. Les oiseaux de passage sont encore dans le pays; l'on n'y voit point arriver ceux qui s'y refugient dès le mois d'Octobre. Les grenouilles croassoient encore, ces jours derniers, comme dans la belle saison.

Le Gouvernement Autrichien a défendu l'exportation des grains hors de la Russie-Rouge où la culture n'est pas plus animée, & d'où il descendoit des convois considérables à Dantzick.

### SUEDE.

DE STOCKHOLM, *le* 18 *Décembre.*

Le Roi a, dans le cours de ses voyages, populairement accueilli ses Sujets, mais sur-tout les Paysans, toujours prêts à livrer, pour ainsi dire, leur cœur, aux premieres marques de bontés qu'ils reçoivent. Un Paysan de Gothenbourg a montré avec une vive satisfaction à S. M. une tasse de bois dont Charles XII s'étoit servi pour boire du lait dans ces quartiers : c'est le trésor de ce brave Sujet; cette circonstance le lui a rendu plus précieux. La bienfaisance a marqué tous les pas de Gustave; l'amour a gravé ses bienfaits dans tous les cœurs. Que de désordres ce grand Prince trouve partout à réparer! Que de loix le bien public réclame! car les remedes aux grands maux ne sont que dans les loix : les secours de la charité & de la générosité ne seront que des soulagemens & des palliatifs passagers; & ils sont toujours foibles, même chez les puissans, par-là même que la misere publique est profonde. L'anarchie avoit abandonné plusieurs Provinces au plus triste sort, comme si elles étoient étrangeres à l'Etat,

La ſituation d'une Paroiſſe nous peindra celle de cent autres. A Malugens, il n'y a pas un ſeul pain de grains du pays. En très-peu de tems, plus de cent Payſans ont quitté leurs chaumieres pour aller mendier une mort lente. Faute de fourrages, on a vendu plus de 400 animaux de travail, ſeul ſoutien de l'Agriculture. La Paroiſſe contenoit 3200 Habitans, il en eſt ſorti plus de 1300 : les autres errent & périſſent dans les bois, ſur les chemins, ou dans leurs aſyles nuds. La génération actuelle s'éteint ſans ſe reproduire. Les ſemences ont été gâtées, & il n'en reſte plus pour le printems. Comment fermer cet abîme de maux? L'exemple du Roi & de la Famille Royale excite la bienfaiſance : il s'eſt formé, ſous la deviſe *pro Patriâ*, une Aſſociation pour ſecourir les pauvres des Provinces diſetteuſes & ſur-tout de la Dalécarlie ; mais les moyens répondent-ils aux beſoins? Il étoit tems que la Suede eût un Roi.

## DANEMARCK.

### De Copenhague, *le 21 Décembre.*

Les gratifications accordées pour l'importation de toute ſorte de grain & des pommes de terre en Norvege ſemblent promettre d'heureux effets. Il en eſt déjà arrivé à Bergen par deux navires, l'un Ruſſe, l'autre Suédois. La ſaiſon a été ſi propice que des bâtimens Ruſſes ont fait en quinze jours un trajet qu'on ne fait qu'avec beaucoup de peine dans cet intervalle par la ſaiſon la plus favorable à la navigation. De 45 vaiſſeaux qui ont paſſé le Sund du 8 au 12, il ne s'en eſt trouvé que trois chargés de grains, l'un pour Chriſtiania, l'autre pour Bordeaux. Le troiſième pour un Port de la mer du Nord. Suivant les nouvelles que nous avons reçues de Péterſbourg par des navires Anglois, la douceur du tems alarme le Peuple Ruſſe qui, ſuperſtitieux & inquiet, tremble qu'on ne puiſſe tenir les lacs & la mer ſur les glaces le 6 Janvier, ce qui empêcheroit une cérémonie qu'il croit très néceſſaire à la proſpérité du pays. Au commencement du mois, il n'y avoit encore eu dans toutes ces contrées ni gelée ni neige. Le 12, il eſt tombé de la neige dans la Norvege. La converſion de l'impôt extraordinaire en un don gratuit que chacun eſtimera, ſoi-même, ſelon ſes facultés, pour le terme de ſix ans, a cauſé dans ce pays-là la plus grande joie. Outre la récolte, la pêche y a manqué.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne, *le 21 Décembre.*

Le nombre des morts a de beaucoup ſurpaſſé, cette année, celui des naiſſances. Les Payſans ſont dans un état déplorable par la perte de leurs beſtiaux. Depuis le 6 Mai juſqu'au dernier Octobre, il a péri environ 26,000 bêtes.

Il ſe préſente pour la Ferme du tabac de Bohême, de Moravie, & des Pays Héréditaires, une Compagnie qui en offre plus de 1,600,000 florins pour la premiere année. Le bail expirant étoit à 1,200,000 fl.

### De Mayence, *le 26 Décembre.*

Dans le nouveau plan d'éducation de la Jeuneſſe, ſigné par le Chapitre, il eſt exigé que les Maîtres d'Ecole ſçachent parler & écrire la langue ; ce qui prouve que ci-devant quelques-uns d'entr'eux enſeignoient à parler & à écrire ſans le ſçavoir. On veut qu'ils ayent au moins une teinture légere de Géographie & d'Agriculture ; d'où l'on peut conclure que cet Art a été un peu étranger à la génération préſente. On établira ici une eſpece de Seminaire pour former des Maîtres : c'eſt en effet primitivement ce qui manque pour la réforme de l'éducation. Enfin des emplois ſont déſignés pour la récompenſe des Inſtituteurs : cette nouveauté ſinguliere montre qu'à la fin il faut encourager & honorer les travaux les plus utiles au genre humain.

## ITALIE.

### De Florence, *le 15 Décembre.*

On écrit de Milan que le Gouvernement doit envoyer en France & autres pays des jeunes-gens pour y apprendre l'Art Vétérinaire qu'ils viendront enſuite exercer dans les campagnes.

On mande de Gênes que les nouveaux Fermiers généraux de Parme ont emprunté ſoixante mille ſequins, ſur l'hypotheque de

leurs biens-fonds. Un vaiſſeau qui venoit de charger des grains en Sicile pour ce Port, a péri à la vue de l'Iſle.

Suivant les nouvelles de Naples, la nouvelle Compagnie pour la Ferme du tabac a augmenté le prix du bail : elle payera annuellement au Fiſc 148,000 ducats. La Colonie de malfaiteurs envoyée à l'Iſle de Ventolene pour la peupler, la cultiver, y rétablir la pêche, n'a ni rétabli la pêche, ni cultivé, ni peuplé ; enſorte que la deſtination des Colons va être changée, ſuivant leurs délits. L'uſage d'établir des Colonies de gens ſans foi & ſans loi, n'eſt pas nouveau ; le ſuccès l'auroit été.

## ANGLETERRE.

### DE LONDRES, *le 26 Décembre.*

Quelques efforts que les Partiſans de la Compagnie aient faits pour prouver qu'elle avoit le droit de régler ſes affaires, & que dans les cinq dernieres années le Gouvernement avoit reçu par ſes mains trois millions 395 l. ſt. ſans qu'elle ait eu elle-même un bénéfice d'un shellin, le Bill pour ſuſpendre ſa réſolution d'envoyer des Surintendans, a paſſé aux deux Chambres, & reçu le conſentement royal, ainſi que pluſieurs autres Bills pour la franche importation du riz de l'Amérique, la Marine &c. Quelques Pairs ont proteſté contre cet Acte comme contraire à la liberté naturelle des Compagnies & des Citoyens, aux privileges accordés à celle-ci par ſa charte, à ſes intérêts, aux ſuccès de ſon adminiſtration &c..... Le dividende pour la demi-année a été propoſé à trois pour cent. La Compagnie doit, dit-on, pourſuivre en forme ceux de ſes Agens du Bengale qui ont ruiné ſes affaires & le pays.

Il paroit qu'elle a encore ſeize millions de livres de thé dans ſes magaſins.

On rapporte comme un fait certain qu'il y a environ ſix mille Tiſſerands de Spitalfield ſans emploi ; & que les Hôpitaux ſont remplis de ces Ouvriers. Il ſe forme des ſouſcriptions en leur faveur.

L'excellente Inſtitution pour le ſoulagement & la délivrance des Priſonniers détenus pour de petites dettes, a rendu la liberté à 300 d'entr'eux, moyennant une ſomme de 800 liv. ſt. Ainſi trois cens perſonnes, pour environ trois guinées de dettes par tête, étoient nourries dans l'inaction & enlevées aux beſoins de leurs familles, afin qu'elles payaſſent ſans travailler ce qu'elles n'avoient pu payer en travaillant. La Commiſſion chargée de cette charité mérite par ſon économie & ſon zele toute la reconnoiſſance & la confiance du Public.

Le Lord Maire & deux Shérifs ont fait dans les principales Places, dans les Cafés, chez les Banquiers, les Négocians &c, une quête d'argent & de denrées pour les Priſonniers. On a recueilli 60 liv. & beaucoup de proviſions. C'eſt la collecte la plus forte que l'on ait faite depuis bien des années.

Madame la Comteſſe d'Huntingdon a engagé pluſieurs perſonnes à avancer une ſomme de 5000 l. ſt. pour tirer du dehors des grains qui ſeront vendus aux pauvres, au prix de l'achat, la Société ſupportant elle-même les frais de tranſport.

Il y a ſur le tapis un projet pour empêcher l'exportation des monnoies, s'il eſt poſſible que nous ne payions pas en argent ce que nous ne ſçaurions payer en marchandiſes, du moins les intérêts conſidérables des capitaux que nous avons reçus en argent. La choſe eſt facile quand on ne ſe ſoucie pas de crédit.

Les relations de la Société des Arts ſe ſont ſi fort étendues, qu'elle a adjugé une augmentation d'honoraires de 20 liv. ſt. à ſon Secretaire, M. Moore.

On dit qu'il ſera mis un droit additionnel ſur les liqueurs ſpiritueuſes diſtillées en Angleterre ; ce qui ne nuira point au débit des liqueurs étrangeres.

L'Aſſemblée générale de Rhode-Iſland a refuſé d'admettre l'inoculation de la petite vérole dans la Colonie ; de ſorte que les Habitans n'auront pas la liberté de ſe préſerver des dangers d'une maladie qui n'a pas moins été fatale pour les Américains que ne l'a été pour nous celle qu'ils nous ont donnée en échange.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

### D'AIX (*en Provence*), *le 27 Décembre.*

Le Peuple deſire une diminution dans

les prix des grains. Le 21, le prix du pain a augmenté d'un denier : cependant le pain bis n'est qu'à 2 s. 7 den. la livre ; le blanc est à 3 s. 4 den. Les vins ne varient pas. Le bœuf ne vaut que 4 s. 6 den. la livre ; le mouton est taxé à 6 s.

De Neuville (*en Franc-Lyonnois*), *le 27 Décembre.*

M. de Flesselles, Intendant de Lyon, après s'être fait rendre compte de l'état de notre Manufacture de ratines, a bien voulu venir en faire lui-même l'examen dans le plus grand détail. Non-seulement il a témoigné sa satisfaction aux Ouvriers par des largesses & aux Maitres Fabricans par des éloges, mais nous devons à sa protection éclairée l'affranchissement des droits des Douanes de Valence & de Lyon sur les laines que nous envoyons en Dauphiné pour y être filées. Telle est encore la langueur de l'industrie dans nos cantons que nous sommes obligés d'avoir recours aux Fileuses Dauphinoises pour ce qui doit être mis en chaine. Le Gouvernement, instruit de nos besoins, a daigné nous accorder pour ces laines filées une exemption bien nécessaire pour nos succès. En jouissant de ce bienfait avec la plus vive reconnoissance, nous n'avons garde de former des vœux exclusifs ; nous desirerions au contraire qu'il en fût, par tout le Royaume, des des laines filées comme des poils de chevre, des lins, des chanvres, & des cotons filés, francs de droits dans la circulation. Cet objet occupe le Ministere ; & nous éprouvons trop utilement sa bienfaisance pour que nous ne nous livrions pas aux espérances que nous avons conçues.

De Colmar, *le 29 Décembre.*

On a essayé dans ce canton une méthode particuliere d'élever les abeilles, consignée dans un Ouvrage Allemand. Les succès en ont été si singuliers qu'il seroit fort à desirer pour le bien public que ses produits fussent comparés avec ceux des meilleures méthodes, suivies en France. Un Particulier qui avoit en 1770 quinze ruches, en a retiré en trois ans 2215 livres, & il lui reste actuellement cinquante ruches, toutes provenant des quinze premieres. L'Ouvrage sur lequel il s'est réglé, vient d'être traduit en François. Si, comparaison faite des produits des différentes méthodes, les Amateurs en encourageoient la publication, le Traducteur enverra son manuscrit à l'Auteur de la *Gazette.*

(*Nous donnerons incessamment quelques nouveaux détails sur ces expériences, & nous nous joignons à l'Auteur pour inviter les personnes adonnées à ce genre d'éducation à nous communiquer les résultats de leurs récoltes, & à nous donner leur avis sur la publication de l'Ouvrage*).

De Villefranche (*en Beaujollois*), *le 30 Décembre.*

Les pluies continuelles de l'automne ont rouillé des bleds : cette circonstance jointe à des enlevemens qu'on en a faits ont occasionné quelque renchérissement. La mesure de froment de bonne qualité, pesant 400 livres de quatre onces, vaut 40 liv. La même mesure d'avoine vaut de 16 à 17 liv., & celle de seigle de 28 à 30. Le chanvre est excessivement cher. Il est monté à 18 s. la livre, simplement peigné.

La récolte des raves, appellées ailleurs navets, a été aussi bonne en quantité qu'en qualité. Le Peuple en mange ici beaucoup; les animaux en sont très-friands. Cette nourriture commune a l'avantage d'être fort saine : elle a encore celui de se conserver sans autres frais & sans autres soins que ceux de réunir les navets dépouillés de leurs fannes en un tas que l'on enveloppe de paille sur laquelle on applique un enduit de terre grasse. On donne au monceau une forme pyramidale. La gelée ne le pénétre pas ordinairement, & la pluie glisse dessus, ainsi que la neige. Les fannes sont excellentes pour les bestiaux.

D'Amiens, *le 2 Janvier.*

Les Marchés de ces Provinces sont constamment assez bien garnis de grains ; les prix n'en varient pas considérablement.

La Manufacture d'huile à brûler sans odeur & sans fumée, & d'huile à peinture sans odeur, a d'assez heureux succès. On s'adresse chez M. Henault, Notaire, rue de Metz.

Le sieur Lambolay vient d'établir, dans

la même rue, une Fabrique de ſavon de Gênes d'une très-bonne qualité.

Le 24 du mois dernier, le feu prit, ſur les deux heures après midi, au village de Léalviller, entre Doullens & Albert; & réduiſit en cendres, en moins de ſix heuheures, vingt fermes des plus conſidérables. Il eſt à remarquer que les maiſons de nos villages ſont couvertes de chaume, & qu'au lieu de l'enlever, lorſque l'on craint les flammes, on ſe contente de tendre des draps mouillés ſur les couvertures des maiſons voiſines des flammes: auſſi les incendies font-ils de rapides progrès.

Un Marchand Savonnier d'Abbeville, en jettant un ſceau d'eau-forte dans une cuve bouillante de ſa Savonnerie, a été emporté dans la cuve par le poids du ſceau. Il a ſurvécu deux jours à cet accident. La chaleur de l'eau lui avoit brûlé les entrailles.

## De Tours, *le 5 Janvire.*

Le Gouvernement, inſtruit que les Officiers de Police accordoient des permiſſions de quêter ſur des certificats de Curés de campagne ou autres qui atteſtoient que les Porteurs avoient eſſuyé des incendies, certificats ſouvent faux, & ordinairement employés pour s'autoriſer dans le vagabondage, a jugé à propos d'arrêter la licence des quêteurs prétendus incendiés, en laiſſant néanmoins à ceux qui ont réellement ſouffert des malheurs de cette eſpece l'exercice du droit qu'ils ont à la compaſſion publique & la faculté d'en ſolliciter les effets, mais ſeulement dans le lieu même de leur déſaſtre & dans les environs où ils doivent attendre des ſecours fondés ſur la connoiſſance qu'on y a de leurs pertes. Les Curés continueront d'exciter en leur faveur la charité de leurs Paroiſſiens; ces malheureux pourront aller eux-mêmes en recueillir le fruit dans les maiſons du pays qui leur en permettent l'eſpoir, & ſans s'en éloigner. En conſéquence les Curés & Officiers de Police de la Généralité ont été prévenus de ne plus accorder de ces certificats & de ces permiſſions, à moins que celles-ci ne ſoient limitées à l'arrondiſſement du lieu où les incendies ſeront arrivés.

## De Paris, *le 7 Janvier.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait le 5 du préſent mois; les numéros ſortis de la roue ſont 36. 44. 50. 57. 61.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Papiers, toiles &c, d'aloë, de joubarbe, d'algue marine &c.*

Nous annonçâmes en 1771 les ſinguliers travaux faits ſur l'aloë d'Europe par le P. A. Minaſi, Dominicain Calabrois, pour en adapter les différentes parties à notre uſage. Ce Naturaliſte ingénieux n'a ceſſé d'étudier la nature dans les plus petits objets, parce que les objets les plus vils peuvent être le plus commodément & le plus économiquement appropriés à nos Arts. Nous tirerons aujourd'hui quelques-unes de ſes découvertes & de ſes expériences d'une lettre écrite par l'Auteur au célebre M. Linné, & communiquée à M. Arduino, Surintendant de l'Agriculture à Veniſe.

L'aloë donne pluſieurs ſortes de papiers, propres à beaucoup d'uſages utiles, ſans parler des uſages communs. Une de ces eſpeces, formant une ſorte de réſeau, ſert, étant enduit de cire liquide, de térébentine, & de blanc d'Eſpagne, à faire des fleurs artificielles, matiere d'un commerce conſidérable pour l'Italie. La pulpe amere des feuilles de la plante, ſes côtes, & ſon ſuc, mêlés avec du plâtre, appliqués ſur les bois de lit comme un maſtic, détruiſent les punaiſes. Des fibres intérieures, lavées avec un menſtrue, on tire des fils ou même des eſpeces de ſoie qu'une Nation induſtrieuſe employeroit à des ouvrages auſſi agréables qu'utiles & avec un bénéfice conſidérable. Sans exiger autant de travail, ces fils égalent la ſoie, avec cet avantage que leur rigidité & leur élaſticité naturelle permet de les ourdir & de les apprêter ſans ſoufre, ſans colle ou autre ingrédient ſemblable. Outre les étoffes fines que l'on peut faire avec les fibres les plus ſubtiles, ou fait avec les plus groſſieres de bonnes toiles à l'uſage des pauvres: en effet une par-

tie du bas peuple s'en habille, & ce sera une économie tant que leur prix naturel ne sera point enflé par des taxes, dit l'Auteur. Une partie de ces fibres, macérées dans le moulin, se convertit en papier parfaitement semblable au papier de la Chine &c. &c. &c.

La joubarbe que l'Auteur croit appartenir à l'aloë, quoique sa petitesse, sa couleur, ses feuilles semblent indiquer une espece différente, la joubarbe, dis je, fournit également plusieurs sortes de papier. Préparée avec son écorce, ses racines &c, il en provient un papier très-bon à employer pour fermer les cautères, parce qu'il déterge & revivifie la partie cautérisée. Il n'est pas moins bon pour envelopper les habits de laine & toutes étoffes sujettes aux teignes; il en éloigne ces insectes. Si la mesure de chiffons destinés pour le papier grossier & brun coûte *quinze*, la matiere tirée de cette plante ne reviendra qu'à *deux*. Si l'on veut dépouiller la plante de son écorce verte, alors le papier en sera blanc; & rafiné, il ne sera pas inférieur à celui des morceaux de lin.

L'algue marine offre à peu près les mêmes ressources; on sçait que les marées en jettent par monceaux sur les rivages.

Sans doute il y a une infinité d'autres plantes sauvages & négligées qui partagent les mêmes propriétés. Nous avons déjà cité un grand nombre de végétaux dont on a essayé avec succès de faire du papier. Nous desirerions sur-tout qu'on s'attachât à tirer de la partie la plus vile du regne végétal les matieres propres à former des vêtemens grossiers pour les pauvres. Il y a lieu de croire que ces vêtemens seroient en général plus sains que ceux qu'on emprunte du regne animal. Pour que le prix en demeure au-dessous des étoffes ordinaires, nous supposons qu'on s'épargne les frais de cultivation & qu'on ne se sert que des plantes offertes en pur don par la nature, ou des portions de végétaux cultivés dont on ne fait pas un emploi plus profitable.

## II.

### *Culture du Thé de Labrador.*

La découverte du thé de l'Amérique septentrionale sembloit promettre une concurrence capable d'affoiblir le commerce du thé de la Chine: cependant elle n'a point encore produit d'effet sensible, soit que des cultures plus importantes occupent les Colons Anglois, soit qu'ils ayent craint la résistance que l'habitude & l'intérêt exclusif opposeroient au succès de leurs efforts. Ne voyons-nous pas avec quelle opiniâtreté la prévention rejette celles de nos plantes aromatiques qui remplaceroient parfaitement le thé Chinois? Cherchons-nous même à reconnoître si nous n'en avons pas qui aient les mêmes caracteres ou les mêmes propriétés? La véronique mâle, par exemple, ne differe peut être pas de la plante Chinoise. Mais notre prévention ne seroit-elle pas fondée sur quelque expérience mal faite? La chose est très-possible. Si nous prenons une infusion de feuilles telles que les plantes nous les donnent sans aucune sorte de préparation, nous lui trouverons sans doute un goût acerbe, dur, médicinal. Ce n'est pas dans cet état que les Chinois prennent ou vendent leur thé: on a lu dans notre Journal de Décembre que souvent ils l'avoient fait bouillir deux fois avant qu'il passât dans les mains des Européens; on peut prendre ce procédé pour une fraude, & c'est une précaution sage & nécessaire. La surpeau où l'épiderme des feuilles, destinée à défendre les parties internes, a une sorte de rudesse & des sucs âpres très-différens de ceux que les feuilles contiennent dans leur intérieur. Il faut donc enlever ces sucs soit par une premiere infusion soit par quelques bouillons légers, si l'on veut parvenir, comme les Chinois, à rendre douces & agréables les infusions subséquentes. On devroit prendre la même précaution par rapport aux tisanes. En attendant que l'on profite de ces avis, parlons des succès de la culture du thé Américain & du point de perfection où elle est portée en Allemagne.

Depuis 1766 les Papiers publics de l'Empire ont plusieurs fois annoncé cette entreprise tentée par un Géorgiphile, sur le Mont Fichtelberg, très-haute & stérile montagne de la Franconie. Cet Amateur se flatte aujourd'hui d'avoir mis sa Patrie dans le cas de former une branche fructueuse du commerce. Le thé de Labrador est appellé par les Botanistes *herba hyperion*. Cinq ou six feuilles au plus de ce thé transf-

planté suffisent pour deux très-bonnes tasses. Lorsqu'on en froisse une seule entre les doigts, elle rend une odeur semblable à celle des meilleurs citrons. Notre Agriculteur Allemand offre de la graine à ceux qui desireront en essayer la culture. Pour s'assurer de la réalité de ses succès, on n'a qu'à jetter quelques graines dans un pot à fleurs, après en avoir ôté la premiere enveloppe en les roulant dans les doigts, de maniere que les graines restent tout-à-fait bonnes; précaution qui n'est pas néanmoins nécessaire, mais qui sert seulement à accélérer la germination. On peut planter ces graines dans un terrein froid. Il faut les garantir de l'ardeur du soleil & de la trop grande sécheresse de même que des froidures trop vives, jusqu'à ce que la plante soit bien enracinée. En général ce thé aime un air tempéré & un sol plus humide que sec.

Lorsque la plante est parvenue à la hauteur d'un pied, on peut en couper les plus grandes feuilles que l'on fait sécher au grand air & à l'abri des rayons du soleil. Cette premiere espece de thé est la meilleure; elle répond au *thé Impérial* de la Chine. La 2e coupe se fait vers la fin d'Août, de la même maniere; c'est le *thé verd* des Chinois. Enfin au commencement des froids, on fait la troisième coupe, c'est le *thé bou*, ou de la derniere qualité. C'est alors qu'on recueille la semence. Vers la fin de l'automne, la plante doit être transportée dans une bonne serre pour y passer l'hiver. L'année suivante, elle est beaucoup plus forte & produit une récolte bien plus abondante.

## III.

S.L.N. *Préservatif pour les bestiaux.*

Suivant les nouvelles de Trieste, la Commission de Santé, établie en Esclavonie, a fait quantité de découvertes utiles; & en sondant les replis de la nature, elle vient de reconnoître que la racine de la plante appellée *peffe* ou *petasites* produisoit des effets merveilleux sur les bestiaux attaqués de la contagion, pendant qu'il en préservoit ceux qui n'en étoient point atteints. L'épreuve en a été faite particuliérement dans le Comté de Syrmer, affligé d'une cruelle épizootie. Ce remede n'a jamais été employé qu'avec le plus grand succès; aussi regarde-t-on dans le pays cette découverte comme une des plus précieuses qu'il fût possible de faire. La plante croît dans les bas vallons ainsi que sur les lieux élevés où les eaux de pluie se rassemblent & séjournent. L'humidité qui cause tant de maladies aux bestiaux en procure donc en même tems le préservatif & le remede. La plante se couvre de belles feuilles rouges, mais qui se fanent bien vîte. C'est dans la racine que réside sa vertu contre les maladies. Après l'avoir bien fait sécher, on la pulvérise, on la mêle avec du son, & l'on y jette une bonne poignée de sel. Les animaux, attirés sans doute par le sel, prennent ce remede efficace avec avidité.

## IV.

*Avis divers.*

Le sieur Feuillette, demeurant au Pont-Sainte-Maxence, a à vendre 20000 pieds d'arbres tant fresnes qu'ormeaux: ils sont beaux, bien droits, avec bonne chevelure &c. Il les vend 12 s. piece.

Ceux qui desireront s'en procurer, s'adresseront audit sieur Feuillette qui leur enverra promptement la quantité qu'ils demanderont en lui en faisant tenir le montant.

2. Le Recueil des Estampes des Médicis paroîtra incessamment. Il contient des Tableaux du Palais & de la Galerie de Toscane, que le Prince Ferdinand & quelques autres Princes de l'illustre Maison des Médicis firent graver. On trouvera aussi dans le Recueil les Estampes de célebres Graveurs. L'Ouvrage composé de 500 Estampes tirées sur du papier Impérial, en format Atlantique, pourra former 5 gros volumes & coûtera 60 sequins, monnoie de Florence, que l'on payera lors de la livraison. L'on adressera les billets de souscription détachés du Prospectus à M. Joseph Molini à Florence.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 2 Janvier 1773, au Mardi 5 dudit, le froment s'est vendu à la Halle 24 liv. *le septier; idem* au Port de la Greve, de 24 livres 10 s. à 26 liv. 10 s. Le seigle, de 10 liv. 10 s., 14 l. 10 s. à 15 l.; l'orge, de 10 l. 10 s., 11 à 11 l. 10 s. aussi *le septier.*

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 2 Janvier 1773 au Mercredi 5, l'avoine a été vendue à la Halle, de 20 l. 10 s., 22 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve, 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 9 Janvier 1773, de 53 à 54 livres; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg Saint Laurent, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 47 à 48; *id.* nouveau, de 44 à 45; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 9 Janvier 1773.*

| | # | ß | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . | 724 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 720 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 98 | 5 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 15 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 15 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | *marc.* |
| Piastres à . . . . | 49 | 5 | *marc.* |

## CHANGES DE PARIS, *du 9 Janvier 1773.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 54 ½ à 3 8e. |
| Londres ..... | 30 13 16e. à ¾ |
| Hambourg ..... | 184 ¼ à ½ |
| Madrid ..... | 15 6 |
| Cadix ..... | 15 4 |
| Livourne ..... | 96 |
| Gênes ..... | 94 |
| Lyon, *Rois* ..... | ¾ P. % P. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Janv.* 1773. | *Jeudi* 7. | *Vendredi* 8. | *Samedi* 9. |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 6 coup. | 1387 ½ 85. . . | 1387 ½ . . . | 1385 82 ½. . . |
| D°. 16es/25. à 6 cou. | . . . . . | 877 ½. . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 3 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 300 . . . . | 301 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## LETTRES *de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six premiers mois* 1772.

| Du Sam. 2 Janv. 1772. | | Du Mardi 5. | | Du Jeudi 7. | |
|---|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Gossey, six prem. mois 1772. | L. | Viellard, six p. mois 1772. | L. | Courmont, six p. mois 1772. | J. |
| Lenoir, *idem.* | L. | Defrance, *idem.* | L. | Deschapelles, *id.* | J. |
| Clouet, *idem.* | L. | Defays, *idem.* | M. | Nau, *idem.* | L. |
| Delarue pere, *id.* | M. | Cauchy, *idem.* | Z. | Delagarde, *idem.* | Z. |
| Caron, *idem.* | M. | Marsollier, *idem.* | Z. | S. Janvier, six d. mois 1772. | A. |
| *Du Lundi* 4. | | *Du Mercredi* 6. | | *Du Vendredi* 8. | |
| Creuzé, six prem. mois 1772. | J. | Radix, six prem. mois 1772. | J. | Lempereur, six p. mois 1772. | J. |
| Delamotte, *idem.* | J. | Gautier, *idem.* | L. | Rouillard, *idem.* | L. |
| Masson, *idem.* | L. | Boutray, *idem.* | L. | Boscheron, *idem.* | L. |
| Thevenin, *idem.* | L. | Roytier, *idem.* | L. | Penchain, *id.* | M. |
| Certain, *idem.* | M. | Desplaces, *idem.* | Z. | Patu, *idem.* | P. |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 1773.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1773. Du Mardi 5 Janvier.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### SUEDE.

De Stockolm, *le* 11 *Décembre.*

Le projet proposé, dit-on, d'ériger en Port franc la ville de Wisby, dans l'Isle de Gothland, Port autrefois si renommé par sa navigation qu'on lui a attribué l'invention des cartes marines, & si florissant par son commerce que ses loix maritimes ont servi de modele à celles de quelques Nations; ce projet, dis-je, est la matiere d'une discussion très-intéressante. Ses Partisans observent fort bien que la franchise attire les vaisseaux, & qu'elle rendroit à l'Isle la part qu'elle avoit autrefois dans le commerce de la Baltique. Leurs Adversaires prétendent que son exécution seroit préjudiciable au commerce général du Royaume, qu'elle en détourneroit le cours ordinaire, & que l'inégalité de droits & de privileges lui donne nécessairement des directions factices & arbitraires, tandis que livré à sa propre pente & sans obstacles, il tendroit vers les lieux où les demandes seroient les plus fortes & les débouchés les plus faciles. Cette circonstance doit donner lieu de rechercher par quelles causes le commerce de Wisby est tombé au point que la Ville même est presqu'entiérement ruinée? Cette recherche aideroit à la solution du problême.

### ALLEMAGNE.

De Munich, *le* 20 *Décembre.*

La Cour a fait toute sorte de réglemens pour tenir les Marchés garnis, à la faveur de l'abondance de la derniere récolte. Les grains sont chers; & l'on craint en beaucoup d'endroits tous les effets du monopole.

### ITALIE.

De Livourne, *le* 12 *Décembre.*

La Toscane n'a guères recueilli que le quart ou tout au plus le tiers des grains nécessaires à sa consommation. Le pain est actuellement à cinq liards la livre.

### ANGLETERRE.

De Londres, *le* 21 *Décembre.*

Nous apprenons de la Nouvelle Angleterre qu'il a été donné des ordres pour la démolition du Fort Pitt, ce qui laisse les frontieres à la discrétion des Sauvages. Le Peuple demande des Troupes pour la sûreté du commerce & des plantations.

Les Marchands de Bristol, au nombre de 163, ont sollicité le Lord Clare & M. Brickdal, représentans du pays, à faire tous leurs efforts pour obtenir un Acte du Parlement qui supprime ou restreigne le trafic utile des Colporteurs & des petits

Merciers ambulans, en faveur de leur inintérêt exclusif.

Il est question d'un Bill pour régler la fabrication de la poudre à canon dans l'Angleterre.

On cherche encore les causes de la haute cherté des denrées, parce qu'on ne trouve pas ce que l'on a sous les yeux, quand on n'en a pas été frappé d'abord. Aujourd'hui un Politique l'attribue à l'usage de prendre de bons bouillons avant le dîner, c'est-à-dire, de se nourrir un peu plus le matin & un peu moins le soir; d'ou l'on conclud que, pour le bien & la liberté de la Nation, il faudroit abolir cet infâme usage. On prétend que cette coutume occasionne une consommation de cinq mille livres de viande par mois dans les tavernes, les cabarets &c.

On a reçu la nouvelle d'une révolte dans les Isles Philippines.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Montpellier, *le 24 Décembre.*

Les Etats se sont séparés le 14. Les branches de commerce les plus importantes ont été les grands objets de leurs dernieres délibérations.

La concurrence pour l'achat des huiles est très-animée; elle soutient les prix. La quarte pesant vingt-deux livres vaut dix francs. La plûpart de celles de Provence manquent de qualité, par un effet des pluies qui ont regné cette année. La récolte en a totalement manqué sur la riviere de Gênes; & en Provence elle n'a pas été bien abondante. Ainsi l'on se jette sur le Bas-Languedoc où l'on en a beaucoup recueilli.

Les eaux-de-vie ont considérablement baissé. Elles ne valent que 15 & même 14 l. 10 s. le cent.

De Cherbourg, *le 24 Décembre.*

On a annoncé la perte du navire *l'Assomption*, du port de 180 tonneaux, sur la côte de Guernesey. Non-seulement il n'a péri personne dans ce naufrage, mais on a sauvé une partie de la cargaison. Un coup de vent que le navire avoit essuyé en rade, l'avoit contraint de couper ses mâts.

Les lards dont on fait actuellement ici des salaisons considérables pour la Marine & pour les Colonies se soutenoient depuis un an à 30 & 33 livres le cent. Ils viennent de baisser successivement à 26, 24, 22 liv., cours actuel de cette denrée. Il y a lieu de croire qu'elle restera à ce dernier prix.

De Dunkerque, *le 25 Décembre.*

Le commerce continue avec la plus grande activité. Les navires qui viennent des Isles & des côtes du Royaume se succédent rapidement & avec des cargaisons abondantes de mercerie, épiceries, drogueries, clincaillerie &c, objets qui, quoique petits en eux-mêmes pour la plûpart, ne laissent pas que de fournir matiere à un grand trafic, assez avantageux pour les Marchands.

Du 22 Novembre au 13 de ce mois, il est arrivé 25 navires tant nationaux qu'étrangers, & il en est sorti 24. L'eau-de-vie de Barcelone qui a pris tant de faveur dans divers Ports depuis que nos Ouvriers ont appris aux Espagnols à en perfectionner la fabrication, sans que plusieurs de nos Provinces songent à perfectionner la leur, se vend 19 ou 20 patards le pot. Le café de Saint-Domingue vaut à l'entrepôt 14 s., & 13 en Ville. L'indigo cuivré est à 8 livres, le mêlé 8 liv. 10 s., & le bleu à 9 liv.

De Saint-Valery (*sur Somme*), *le 25 Décembre.*

Du 5 au 14 de ce mois, la mer a été fort mauvaise. Plusieurs navires ont été obligés de chercher des refuges dans les Ports les plus voisins: de ce nombre est la frégate le *Bacquencourt*, Capitaine Macquet, venant de Marseille dans ce Port, chargée de savon, épiceries &c; elle a relâché au Havre-de-Grace. La navigation a repris avec assez d'ardeur. Il nous est arrivé plusieurs bâtimens tant étrangers que nationaux dont les cargaisons consistoient en sucre, morue, fromage, fruits, laine, colle, garance, café, poivre, eau-de-vie, alun, plomb, potasse, ardoise &c.

DU GATINOIS, *le 28 Décembre.*

Le canal de Briare étoit tout couvert de bateaux chargés de vin pour Paris & autres lieux : les glaces en ont interrompu la navigation. La gelée a été tardive ; mais elle s'est portée brusqument à un haut degré de force.

DE ROUEN, *le 28 Décembre.*

Les établissemens pour faire éclore des œufs se multiplient : il s'en est formé un à Paris & un autre à Bordeaux ; il va s'en former ici un troisième. L'Entrepreneur de celui de Bordeaux, natif de notre Province, propose, comme il l'a fait dans cette Ville, une souscription pour obtenir les avances nécessaires à la construction des bâtimens & à l'achat des outils. Il demande que 200 personnes souscrivent, chacune, pour la somme de cent livres. On n'en donnera d'abord que cinquante pour les frais préliminaires. La valeur leur en sera rendue en poulets à un prix au-dessous du plus bas prix où ils se vendent ici. A la premiere livraison, les Souscripteurs payeront les cinquante livres restantes. Après le remboursement total, ils continueront de jouir d'une diminution sur cette espece de volaille. Il est à craindre qu'il ne se trouve pas un assez grand nombre de personnes curieuses de se fournir d'une quantité si considérable de poulets. Pour lever cet inconvénient, l'Entrepreneur doit proposer des arrangemens qui seront plus agréables à une partie du Public.

Dans une Séance publique de notre Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, il a été lu plusieurs morceaux intéressans, & rendu compte des travaux de MM. les Académiciens. M. l'Abbé Neveu, Vice-Directeur, a fait la lecture d'une dissertation sur la *pourpre* des Anciens, sa couleur & l'usage que quelques Poëtes ont fait de quelques expressions qui en rappellent l'idée. Nous ne parlerons aujourd'hui que de quelques-uns des Mémoires présentés, dans le courant de l'année, par les Membres de la Société. Un *Essai sur les loix rurales* par M. Dornay a soutenu la réputation que l'Auteur s'est déjà si justement acquise par son zele pour la classe des Agriculteurs. Les loix rurales sont les loix fondamentales des Etats ; si la terre est la source de nos richesses, c'est dans son sein que nous trouverons ces loix gravées par le doigt de la Providence, & elles seront immuables comme elle..... M. Chef-d'Hôtel a donné un projet pour faire durer long-tems le mouvement d'une horloge à poids, sans le remonter... L'Académie avoit ordonné des expériences pour vérifier les bons effets du *laminoir* sur le plomb. Par le procès verbal qui en a été dressé, il paroît qu'elles ont toutes été favorables à cet établissement... M. de Bernieres, l'un des quatre Contrôleurs-Généraux des ponts & chaussées de France, a envoyé un Mémoire sur la construction de son *canot insubmersible*, & de l'application de sa découverte aux vaisseaux & autres bâtimens de mer. Les naufrages fréquens, arrivés cette année, inspirent une vive impatience de jouir de cette invention salutaire & digne d'une récompense proportionnée, s'il est possible, au prix de la vie de tant de millions d'hommes qu'elle sauveroit de la fureur des flots.

DE PARIS, *le 2 Janvier.*

Le cœur se brise & la plume tombe des mains, lorsqu'on veut entreprendre de décrire l'épouvantable désastre arrivé Mercredi dernier à l'Hôtel-Dieu de cette Ville. Qu'on se représente un vaste édifice embrasé au milieu d'une Ville immense & des ténebres d'une nuit profonde, & dans cet édifice un peuple innombrable d'enfans, d'infirmes & de malades incapables de se soustraire à tous les dangers réunis, inaccessibles pour la plûpart aux secours du zele le plus ardent, tous trop heureux de pouvoir être transportés de leur lit de mort dans des Eglises exposés à un froid très rigoureux. Qui soutiendroit cet horrible tableau ! Nous ne le retracerons pas, & nous détournerons des yeux baignés de larmes de dessus cet énorme monceau de ruines & de morts dévorés par les flammes, écrasés par la chûte des bâtimens, ou victimes de leurs efforts pour arrêter les rapides progrès du plus violent incendie. Mais combien d'actes de charité, d'humanité, de générosité ont honoré l'homme dans ce cruel désastre !

Le feu a pris à des chaudieres dans lesquelles on faisoit fondre du suif. Qu'il nous

ſoit permis de rappeller ici ce que nous avons dit plus d'une fois ſur la néceſſité de ſéparer des bâtimens habitables tous les magaſins de matieres combuſtibles. Dans toutes les grandes Communautés, il faudroit que les corps-de-logis ne tinſſent les uns autres que par des arcades, par des communications faciles à couper. Nous en diſons autant des cuiſines & de tous les lieux deſtinés à des travaux qui demandent de grands feux. Ce plan ſeroit bon à ſuivre dans la conſtruction des maiſons ; il faudroit qu'elles fuſſent toutes iſolées ou détachées les unes des autres : peut-être en ſeroient-elles moins ſolides, mais que de déſaſtres l'on préviendroit par-là ? D'ailleurs on leur donneroit moins d'élévation. Nous nous preſſons trop les uns contre les autres, nous nous entaſſons trop les uns ſur les autres. L'air ne circule pas dans les Villes, & les déſaſtres s'y répandent à l'inſtant. Tout eſt ordonné de maniere qu'un malheur eſt preſque toujours un enchaînement de malheurs. On dit que l'eſſai du vernis inventé en Allemagne pour rendre le bois impénétrable au feu doit être fait dans cette Capitale. Puiſſions-nous réunir tous les moyens de nous garantir de ces déſaſtres ! Puiſſe la Providence favoriſer les efforts du zele & de l'induſtrie pour préſerver l'humanité de tant de fléaux !

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

### *Queſtions intéreſſantes.*

*Lorſqu'une ferme tombe en ruine, ou en totalité ou en partie, eſt-ce au Propriétaire, eſt-ce au Fermier à la faire rétablir ?*

*Les frais de reconſtruction doivent-ils être à la charge d'un ſeul, ou ſe partager entre l'un & l'autre ?*

*Le Fermier eſt-il tenu d'entrer dans le payement des Ouvriers, de fournir des matériaux, de prendre ſur ſon compte les voitures qui montent quelquefois au-deſſus du tiers de la dépenſe ?*

*Cette dépenſe, dans ſa totalité, n'eſt-elle pas du genre de celles qu'on appelle fonciere? N'eſt-ce pas au Propriétaire à garnir ſa terre des bâtimens néceſſaires pour loger le Fermier & ſes coopérateurs & ſes beſtiaux &c, & à entretenir ces bâtimens ?*

Nos Lecteurs ſeront fort étonnés que nous propoſions de pareilles queſtions ; nous ne l'avons pas moins été d'être dans le cas & la néceſſité même de les propoſer pour arrêter, s'il eſt poſſible, par l'inſtruction un abus qui n'eſt que trop commun dans certaines Provinces. Il s'y trouve grand nombre de Propriétaires qui prétendent rejetter & qui rejettent en effet une partie de cette dépenſe ſur leurs Fermiers. Ils obligent ces Cultivateurs à faire les voitures à leurs frais & même à payer en outre un tiers du reſte de la dépenſe. Pour éviter de plus grandes pertes, la plûpart de ces derniers ſe ſoumettent à la volonté des autres ; & la culture ſe détériore au détriment des uns & des autres.

Ces queſtions ſont trop importantes pour que nous ne nous hâtions pas d'établir les principes d'après leſquels elles doivent être réſolues.

Les avances foncieres ſont les dépenſes faites ſur un terrein pour le rendre propre à recevoir la culture. On les appelle *foncieres*, parce qu'elles reſtent en quelque ſorte attachées au *fonds*, & qu'elles lui donnent une premiere valeur qui ſe perpétue par leur entretien.

Ces avances ſont le premier titre de propriété ; tous les autres titres ne font que repréſenter celui là. Leur entretien eſt donc une charge eſſentielle de la propriété.

Ces avances du Propriétaire ſont évidemment très-diſtinctes des avances du Cultivateur. Celles-là ſont inhérentes ou adhérentes au fond, tandis que celles-ci ſont mobilieres & faites pour ſuivre la perſonne du Fermier.

Le Fermier n'a qu'une alliance paſſagere avec le ſol, & un intérêt de quelques années à ſon exploitation ; il ne doit donc au ſol que les dépenſes qui le font fructifier pendant le cours de ſon bail. Le Propriétaire a au contraire une alliance perpétuelle avec ce même ſol, & un intérêt éternel à le tenir en état d'être exploité ; il lui doit donc les dépenſes qui le feront fructifier à jamais.

Le Fermier ne s'engage qu'à cultiver le ſol, le Propriétaire eſt donc engagé à tenir le ſol cultivable.

Si l'attelier du Cultivateur dépérit, le

Propriétaire n'entre pas dans la dépense nécessaire pour réparer les dégradations des instrumens aratoires, la perte des bestiaux &c. Si les avances du Propriétaire se détériorent, le Cultivateur ne doit pas non-plus entrer dans la dépense nécessaire pour les rétablir.

Comment des objets si évidemment & si essentiellement distincts, peuvent-ils être confondus? & s'ils pouvoient être confondus, comment le fardeau pourroit-il être rejetté dans tous les cas sur une des parties contractantes?

Une ferme ne sçauroit être exploitée sans bâtimens. Cette dépense n'est pas une dépense immédiate de culture, elle est préalablement nécessaire pour que le terrein puisse être cultivé. Les bâtimens tiennent au fonds, ne s'en séparent pas, & concourent à lui donner une valeur permanente. Parmi les avances foncieres, il n'en est point qui soit plus sensible & plus caractérisée. Le Propriétaire les a élevés, il doit les entretenir. Il doit loger le Cultivateur, il faut qu'il loge le bien, il faut qu'il entretienne le logement en bon état.

Le Propriétaire d'une maison est tenu, à l'égard du Locataire, aux réparations de la maison (si l'on en excepte ces réparations de peu de conséquence & peu dispendieuses que l'on appelle locatives). Le Fermier est réellement & rigoureusement Locataire des bâtimens de la ferme; si bien qu'il n'auroit pas affermé la terre sans le logement, qu'il en a la jouissance exclusive, & que sur le produit de la terre il paye au Propriétaire l'intérêt des fonds employés à leur construction & confondus avec le reste des avances foncieres. Le Propriétaire de la ferme est donc payé pour en entretenir les bâtimens, comme le Propriétaire d'une maison.

Il y a cette différence entre le Fermier & le Locataire, que les intérêts de celui-ci ne se confondent pas avec ceux du Propriétaire de la maison, & que les intérêts du premier ne sçauroient être séparés de ceux du Propriétaire de la terre. La jouissance du Locataire est toute à son profit, & ses pertes ne sont qu'à son détriment: la jouissance du Fermier est en partie au profit du Propriétaire, & ses pertes tournent au détriment de celui-ci.

Ainsi le Propriétaire de la ferme, en commettant une injustice, en exerçant une vraie rapine sur le Fermier qu'il oblige à partager les dépenses de reconstruction, se nuit singuliérement à lui-même.

D'abord il est évident que si cet abus prenoit une sorte de consistance, le Cultivateur qui préverroit alors cette charge extraordinaire, l'évalueroit & seroit forcé de l'évaluer avant de passer son bail, & qu'il diminueroit proportionnellement le prix du fermage; le Propriétaire, s'il y gagnoit, ne gagneroit donc bientôt plus.

Mais il y perd beaucoup. Ou les réparations ne se font pas, ou elles se font en partie aux dépens du Fermier. Si elles ne se font pas, la dégradation des bâtimens se précipite; le Propriétaire aura bientôt plus de frais à faire, quand même ils seroient partagés, qu'il n'en auroit eu à faire seul dans les premiers momens du dommage; enfin ou les bestiaux du Fermier auront souffert dans l'écurie, ou les grains dans la grange, ou les instrumens dans l'attelier, la culture en aura donc souffert à proportion, & par conséquent la terre: elle vaudra beaucoup moins, quand il faudra l'affermer de nouveau ou la vendre.

Si les réparations se font au moyen des voitures & aux frais en partie du Cultivateur, on lui enleve une partie de ses avances, on détourne ses bestiaux de leur emploi nécessaire, on use ses attelages, on l'oblige à négliger ses opérations rurales, on détruit une partie des récoltes, & la terre détériorée punit bientôt le Propriétaire de sa vexation.

Est-ce aujourd'hui qu'il faut encore demander, s'il est de l'intérêt du Propriétaire que sa terre soit bien cultivée? En seroit-il d'assez aveugles pour ne pas voir que la ruine de leurs Fermiers est la leur propre? Il faut donc qu'ils se gardent avec le plus grand soin de toucher aux voitures, aux bestiaux, à tout l'attelier du Cultivateur; il faut donc qu'ils regardent tout-à-la-fois comme une spoliation & comme une dissipation les pertes ou les fausses dépenses qu'ils lui feroient supporter; il faut donc, non-seulement qu'ils entretiennent les bâtimens déjà faits, mais encore qu'ils construisent ceux qu'exigeroit une meilleure exploitation; il faut donc qu'ils soient aussi jaloux de la commodité du Fermier que de la leur propre, car l'aisance du Fermier est

la joie & la graiſſe de la terre. Il n'y a qu'une propoſition à faire à ceux qui n'agiroient pas d'après ces maximes : qu'ils mettent en vente une terre négligée avec des bâtimens délabrés, & une terre bien entretenue avec des logemens commodes ; bientôt ils comprendront leurs intérêts.

Je ne puis pas croire qu'il y ait des Propriétaires aſſez inſenſés pour dire que ſi leur ferme tombe, peu leur importe, ils ne l'habitent pas, & ils partageront les champs entre de petits Laboureurs, & ils en tireront pas moins de bénéfice..... Vous n'habitez pas cette ferme, non, mais des hommes l'habitent, des hommes ſouverainement précieux pour vous ; mais là même eſt la ſource de votre richeſſe : oui, la chûte de votre ferme vous écraſera.... Quelle miſérable & funeſte reſſource vous vous ménagez ! Pouvez-vous volontairement vous abuſer aſſez vous-même pour mettre votre ſort dans les mains de pauvres payſans qui n'ont ni fonds ni avances ! Ne ſçavez-vous pas que la moindre calamité les réduira à l'extrême impuiſſance ? Quels recours aurez-vous donc contre des malheureux inſolvables ? Loin d'en tirer les ſervices dont vous vous flattez, il faudra bientôt qu'appauvris par eux, vous-mêmes vous les nourriſſiez ! Ils vous laiſſeront vos terres en friches ; & en détruiſant la race précieuſe des Fermiers, vous aurez été les fléaux des Décimateurs qui en partageoient les produits, de l'Etat qui y recueilloit l'impôt, de tous les ſalariés qui vivoient de ſes fruits, de vos familles & de vous-mêmes.

Il faut enſeigner aux hommes les devoirs qu'ils ont à remplir & leur montrer l'intérêt qu'ils ont à les remplir : c'eſt la marche que l'on doit toujours ſuivre quand il s'agit d'objets ſi importans & d'une conſéquence pratique. Nous avons légérement examiné les queſtions précédentes ſous ce double point de vue.

## I I.

### *Obſervations ſur la gelée par rapport aux plantes.*

La gelée n'attaque jamais le grain quand le vent ſouffle. C'eſt ordinairement au point du jour par un tems calme & lorſque les bleds ſont couverts de vapeurs. Il faut abattre les obſtacles qui arrêtent la brume, tels que les bois, & délivrer avant le lever du ſoleil l'épi des vapeurs, ſoit par le moyen d'une corde tendue & conduite d'un bout du champ à l'autre, ſoit par le moyen de la fumée &c.

Lorſque l'épi n'eſt pas ſorti de ſon fourreau, la gelée ne l'endommage pas. Si des gelées tardives deſſéchent les épis, paſſez la faulx ſur votre champ, il reparoîtra de nouvelles pouſſes, & vous aurez encore une bonne moiſſon, ou au moins du fourrage. On a éprouvé qu'un champ gelé deux fois fort tard & fauché trois fois, a encore rendu deux ou trois fois la ſemence en bons grains qui ont donné de bon pain mais qui n'ont pu ſervir de ſemence à leur tour.

Le moyen le plus efficace pour garantir les arbres des funeſtes effets du froid, c'eſt celui qu'employe la nature : il faut dépouiller les plantes délicates de leurs feuilles, mais avant le tems où elles les perdent, & en les dégarniſſant de tems en tems & non tout-à-la-fois. Alors le ſuc de la plante devient moins abondant, plus lent & plus gras, & il gele plus difficilement.

On peut préſerver des impreſſions du froid le plus vif le lin, le chanvre &c, en couvrant les champs de petites branches de ſapin & autres arbres, en quantité ſuffiſante pour en dérober le fond à notre vue. Une piece recouverte de cette maniere a donné de très-beau lin, pendant que celui d'une piece voiſine découverte a payé à peine les frais de culture.

Une enveloppe de mouſſe eſt très-ſalutaire pour tous les arbres délicats que l'on tranſplante : elle les aide à ſupporter le froid ainſi que la chaleur.

## I I I.

### *Correspondance georgique.*

*Copie de la premiere Lettre écrite par M. L. D. C. à M. le Baron d'Eſpuller le 4 Décembre 1772.*

Monsieur,

J'ai vu pluſieurs de vos annonces par leſquelles vous faites connoître vos diſpoſitions à répondre aux queſtions que l'on peut vous faire tant ſur la connoiſſance des différentes terres que ſur les qualités de l'engrais

que vous destinez selon les divers tempéramens des sols fertilisables.

Vous avez ouvert la carriere dans votre Traité intitulé *Agrologie*, Ouvrage connu par l'éloge qu'on en a fait dans la 1re. partie, tome 1er. du Journal Encyclopédique de Bouillon. Je suis fort aise d'avoir découvert votre résidence (à la Moriniere près de Nantes) pour vous demander par quelle voie on peut se le procurer.

L'on voit par cette analyse que ce Traité tend à répondre aux questions que je prendrai la liberté de vous faire. Je vous préviens qu'elles ne me sont point propres, & qu'elles ne seront d'abord que celles de plusieurs Sociétés d'Agriculture, nommément celle de *Bordeaux* faites déjà depuis long-tems avec beaucoup d'empressement, pour sçavoir,

1°. Quels sont les principes qui constituent l'argille?

2°. Quels peuvent être les moyens de la fertiliser?

Et dans le corps général d'observations de l'Agronomie, tome 2, feuille 78:

Quelles sont les différentes especes de terres de la nature de celles qu'on peut appeller primitives ou terres dont les autres sont composées?

Voilà ce que les Sçavans cherchent & desirent. Ils en appellent tous à la Physique & à la Chymie, & avec la plus grande raison. Comme votre Ouvrage a pour base cette connoissance, trouvez bon, M., que pour ma satisfaction & celle du Public, je vous prie de satisfaire aux demandes que j'aurai l'honneur de vous faire par fragmens. Je vous préviens qu'en vous rendant à mes prieres, nombre de mes amis fort curieux, j'ose dire, fort instruits dans ce qui concerne l'Agriculture, se joindront à moi pour former une suite de questions intéressantes. Afin qu'elles puissent être d'une utilité générale, il convient que notre Correspondance soit insérée dans les Feuilles & Papiers d'Agriculture, pour que chacun puisse avoir la liberté de joindre avec nous ses observations.

Je n'ignore pas que vous êtes importuné par quantité de personnes qui n'ont pour but que de fertiliser leurs champs sans s'embarrasser des raisons physiques de ces effets. Nous ne vous ferons point passer nos questions sans affranchir nos lettres; cet exemple sera sans doute suivi.

Si ce commerce vous est agréable, vous nous en annoncerez l'acceptation, en faisant insérer la présente dans la Gazette d'Agriculture de Paris. Nous y verrons avec plaisir votre réponse, elle dirigera les soins que nous nous proposons de donner à cette instructive correspondance. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, L. D. C.

*Réponse de M. le Baron d'Espuller à la Lettre de M. L. D. C. en date du 4 Décembre 1772. De la Moriniere le 8 Décembre.*

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me marquer que vous desirez être en relation avec moi, afin de parvenir à une connoissance exacte des terres fertilisables dont je traite dans mon Ouvrage intitulé *Agrologie*.

Les Sçavans Journalistes de Bouillon ont eu la bonté d'user de beaucoup d'indulgence tant sur mon style que sur une matiere aussi sèche que celle-là pour les Lecteurs ordinaires. Si vous pouvez me passer ma façon d'écrire, je me livrerai volontiers à cette correspondance; quoique je sente la force de cet engagement, le sujet etant susceptible de questions infinies & épineuses, j'y satisferai le plus clatrement qu'il me sera possible.

Je vous avoue que mon Traité Agrologique m'a occasionné quantité de demandes, faites malheureusement par des personnes qui n'avoient pas la premiere teinture de Physique encore moins de la bonne Chymie.

Comme vous le dites très-bien, on veut s'instruire seulement pour opérer une augmentation de fortune; mais quel langage tenir à ces sortes de gens? Il faudroit imaginer une Physique rustique, accommodée & appropriée à des têtes peu capables de pareilles instructions.

Vous me paroissez, M., avoir des choses intéressantes à me proposer; je vous prierai de les traiter d'une maniere simple. Si vous vouliez m'obliger à des efforts de style, je sortirois de la simplicité que je me suis toujours imposée; c'est ici que la vérité pas besoin d'ornemens. Si ces conditions vous conviennent, armez-vous de constance, ne me jugez & ne me condamnez, je vous prie, que quand mes réponses ne vous paroîtront pas complettes & assez développées. Pour rendre l'instruction plus sensible, peut-être faudra-t-il une sorte de prolixité. Cette convention supposée, je vous demande encore